



HAL
open science

“ Gallos ” et “ Bretons ” : représentations de l’Autre et mobilisation de la frontière linguistique dans les processus de construction identitaire : une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne

Anne Diaz

► **To cite this version:**

Anne Diaz. “ Gallos ” et “ Bretons ” : représentations de l’Autre et mobilisation de la frontière linguistique dans les processus de construction identitaire : une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne. Linguistique. Université Rennes 2, 2018. Français. NNT : 2018REN20029 . tel-01868251

HAL Id: tel-01868251

<https://theses.hal.science/tel-01868251>

Submitted on 5 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2
 sous le sceau de l'Université Bretagne Loire
 pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
 Mention : Langue, littérature et culture bretonnes
 École doctorale Arts, Lettres, Langues

présentée par
Anne Diaz

Préparée au CRBC Rennes (EA 4451)
 Université Rennes 2
 Centre de Recherche Bretonne et Celtique

**« Gallos » et « Bretons » :
 représentations de l'Autre et
 mobilisation de la frontière
 linguistique dans les
 processus de
 construction identitaire**

Une approche anthropologique de la
 limite entre Haute et Basse-Bretagne

Thèse soutenue le **05 juillet 2018**
 devant le jury composé de :

Élisabeth CUNIN
 Directrice de recherche, Institut de Recherche pour le Développement /
Rapporteuse

Elena FILIPPOVA
 Directrice de recherche, Institut d'ethnologie et d'anthropologie de
 l'Académie des sciences de Russie / *Rapporteuse*

Philippe BLANCHET
 Professeur de sciences du langage (sociolinguistique), Université
 Rennes 2 / *Examinateur*
Dejan DIMITRIJEVIC
 Professeur d'anthropologie, Université Lumière Lyon 2 / *Examinateur*

Philippe PESTEIL
 Professeur d'anthropologie, Université de Bretagne Occidentale /
Co-directeur de thèse

Ronan LE COADIC
 Professeur de culture et langue bretonnes, Université Rennes 2 /
Directeur de thèse

Volume I



UNIVERSITÉ RENNES 2
CRBC Rennes – EA 4451
École Doctorale Arts, Lettres, Langues

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

**« GALLOS » ET « BRETONS » :
REPRÉSENTATIONS DE L'AUTRE ET MOBILISATION DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE
DANS LES PROCESSUS DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE**

Une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne

Thèse de Doctorat
Discipline : Langue, littérature et culture bretonnes

Présentée par Anne DIAZ

Directeurs de thèse : Ronan LE COADIC et Philippe PESTEIL

Volume I

2018

Composition du jury

Élisabeth CUNIN, directrice de recherche, Institut de Recherche pour le Développement / Rapporteure
Elena FILIPPOVA, directrice de recherche, Institut d'ethnologie et d'anthropologie de l'Académie des sciences de Russie / Rapporteure
Philippe BLANCHET, professeur de sciences du langage (sociolinguistique), Université Rennes 2 / Examineur
Dejan DIMITRIJEVIC, professeur d'anthropologie, Université Lumière Lyon 2 / Examineur
Philippe PESTEIL, professeur d'anthropologie, Université de Bretagne Occidentale / Co-directeur de thèse
Ronan LE COADIC, professeur de culture et langue bretonnes, Université Rennes 2 / Directeur de thèse

Illustration de couverture : représentation en pointillés de la limite entre Haute et Basse-Bretagne sur la carte de Bouguereau (ca 1591). Exemple de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest (Université de Bretagne Occidentale), reproduit avec l'aimable autorisation du CRBC. Copie de la plus ancienne carte représentant la limite, réalisée autour de 1582 et incluse dans la deuxième édition de *L'Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré, parue en 1588.

À mes parents

*En souvenir de mes grand-mères, Pilar et Julia,
qui ont dû grandir entre deux langues*

Aux passeurs de mémoire

« [T]he Borderlands are physically present wherever two or more cultures edge each other, [...] where under, lower, middle and upper classes touch, where the space between two individuals shrinks with intimacy. »

Gloria Anzaldúa, *Borderlands/La Frontera. The New Mestiza*, San Francisco, Aunt Lute Books, 2012, p. 19.

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance aux personnes qui ont rendu cette recherche possible.

Je remercie en premier lieu mes directeurs de thèse, Ronan Le Coadic et Philippe Pesteil, pour la confiance qu'ils m'ont accordée alors même que je n'avais pas été leur étudiante, ainsi que pour leurs conseils bibliographiques, leurs retours à chaque étape de mon travail et la grande liberté qu'ils m'ont laissée. Ce fut une collaboration bienveillante et fructueuse, et je leur en suis reconnaissante.

Je tiens à remercier tout particulièrement Ronan Le Coadic, qui a inlassablement cherché des financements pour ma thèse, et ce pendant plusieurs années, malgré diverses déconvenues. C'est grâce à sa persévérance que j'ai pu bénéficier d'une bourse qui m'a permis de travailler dans de bonnes conditions, sans laquelle il y a fort à parier que le projet serait resté dans les tiroirs. *Trugarez vras dit, Ronan, a-greiz kalon.*

Je remercie en outre les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer cette thèse, Élisabeth Cunin, Elena Filippova, Dejan Dimitrijevic, et Philippe Blanchet qui a assisté à ma soutenance à mi-parcours et dont les remarques constructives m'ont aidée à améliorer et à poursuivre mon travail.

Cette recherche a bénéficié de deux financements. Je souhaite exprimer ici ma gratitude au conseil départemental des Côtes-d'Armor pour l'allocation d'une bourse de trois ans, ainsi qu'à l'association Bretagne Culture Diversité pour sa bourse de deux ans. Ce projet n'aurait pu être mené à bien sans cet appui financier indispensable.

Un merci chaleureux à mon collègue Jean-François Blanchard qui a eu l'immense gentillesse de se charger bénévolement des aspects administratifs.

J'adresse également mes remerciements au CRBC Rennes pour sa contribution à mes frais de déplacement en première année de doctorat non financée.

Je tiens à remercier le personnel des bibliothèques dans lesquelles j'ai effectué des recherches : à l'université Rennes 2, Laurence Leroux, qui m'a aidée quand j'ai rencontré des problèmes avec la feuille de style, ainsi que Marie-Laure Malingre, qui m'a guidée dans l'utilisation avancée de Zotero ; à la bibliothèque Yves Le Gallo (université de Brest), Marie-Rose Prigent, pour son aide dans la recherche des cartes anciennes et sa réactivité ; à la bibliothèque municipale de Brest, Anaïs Kerleo qui est parvenue à retrouver la carte de Bertrand d'Argentré ; et enfin, le personnel de la section patrimoine de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc.

*

Je remercie de tout cœur les chercheurs et collecteurs qui m'ont permis d'accéder à leurs travaux : Ronan Barré, Philippe Blouët, Patrik Deriano, Jean-Yves Guillard, Mathieu Guitton, Alain Le Noac'h, Jérôme Lucas, Mauricette Madelaine et Léandre Mandard.

Merci à Laurent Auneau pour son accueil à la médiathèque de Muzillac ; à Gilles David pour sa visite de la Maison du costume breton à Sérent ; à Gaëtan Duval pour ses précieux renseignements ; à André Le Coq pour les diverses informations sur le gallo généreusement transmises ; à Stéphanie Pihéry pour le documentaire de Sébastien Le Guillou ; à Jacqueline Rebours pour nos intéressantes conversations sur le gallo et d'autres thèmes moins académiques mais tout aussi importants ; et enfin, à Anton Châtelier pour ses articles sur la toponymie, son éclairage sur certains termes vannetais et nos échanges qui m'ont aidée à avancer.

Un merci tout particulier à Yves Menez pour ses informations sur l'archéologie en Bretagne, à Yves Defrance sur la musique et la danse bretonnes, à Patrick Malrieu, Ifig Troadec, Ronan Guéblez et Charles Quimbert sur le chant traditionnel.

Je remercie également les associations et personnes suivantes pour leur aide :

L'Association des enseignants de gallo, en particulier André Le Coq.

Bertègn Galèzz : Jean-Luc Ramel. Un merci spécial à l'antenne des Côtes-d'Armor et plus particulièrement Nicolas Beurrier, Réjane Deluce pour l'organisation des stages, et Jean Guérin pour l'invitation au micro de RCF.

Les Bistrots de vie du pays briochin : Pierre Fenard.

Chubri : Bèrtran Ôbrée.

Kanerion Bro Boio : Jean-Yves Guillard et Marie-Lyne Mandart.

Kendalc'h : Robert Raulo.

Plum'FM : Matao Rollo et les animateurs bénévoles.

Pouëvr' et Seu : Dany et Daniel Deveaux. Merci aussi pour leur bel accueil lors d'un Café Gallo à Arradon.

Mersi bras deoc'h tout, merci bel e ben !

Merci à Pierre Goregues pour ma première soirée en gallo au « Casino » des *Ponts-Neûs*, au printemps 2013, une immersion inoubliable dans un tout nouvel univers.

Merci également aux enseignants qui ont initié au gallo l'ignorante que j'étais alors : Régis Auffray, Dominique Deffain, Ludovic Faramus, Matlao Ghiton, Nanon Pelhate, Daniel Robert, Crisstof Simon. Merci en particulier à Régis Auffray d'avoir bien voulu relire et corriger mes transcriptions en gallo. Je suis aussi très reconnaissante à Matlao pour un long et passionnant après-midi de collectage en juillet 2016.

Je tiens à exprimer ici mon admiration aux militants qui tiennent bon contre vents et marées dans un contexte qui leur est bien peu favorable, en faisant preuve d'une créativité exemplaire.

*

J'en arrive maintenant au travail sur le terrain à proprement parler. Je voudrais exprimer toute ma gratitude aux personnes dont l'aide m'a été extrêmement précieuse pour trouver des témoins : Léon Abily, Marie-Claire Caillebot, Éliane Caudal, Armelle Collet, Yves Corbel, Pierre Goregues, Jean-Yves Guillard, Alexandra Lartigue, Maryvonne Le Bouler, Ronan Le Bozec, Aouregan Nignol, Hélène Petit, Jean-Yves Philippe, Patrick Poudelet, Robert Raulo, Matao Rollo, Yves Royant.

Merci en particulier à celles et ceux qui ont poussé la générosité jusqu'à m'inviter chez eux et me faire découvrir les alentours sur les petites routes de campagne : ces gestes m'ont profondément touchée.

Je remercie du fond du cœur les personnes qui ont témoigné anonymement, et ont, ce faisant, fourni la matière première de cette thèse. Merci à vous tous pour votre accueil, votre grande générosité, vos dons, vos courriers, et pour le temps que vous avez accepté de me consacrer. Vous ne me connaissiez pas mais je n'ai jamais eu la sensation d'être accueillie comme une étrangère.

N'ayant pas encore trouvé le moyen de rendre tout ce qui m'a été donné, en attendant, ce travail appartient à ceux dont il relaie la voix, en espérant ne pas trahir les propos qui m'ont été confiés.

Je garde en mémoire les personnes âgées qui nous ont malheureusement quittés entre le début de l'aventure et le moment où je rédige ces lignes.

Merci à Sandra Keller pour la traduction des résumés et pour une belle année de travail de terrain ensemble, d'échanges stimulants sur nos enquêtes respectives et de partage d'événements culturels. C'était un réel plaisir de voir quelqu'un s'enthousiasmer comme moi pour de petits bonheurs de recherche souvent incompréhensibles pour les autres. Le reste de ma thèse a été bien moins joyeux après son départ...

J'ai une pensée émue pour tous les bons moments passés avec des bretonnants et des gallésants d'horizons divers. Au moment de mettre un point final à ce long travail, ce sont ces formidables occasions de rencontres qui me restent en mémoire. Une certitude : la thèse s'achève, mais certainement pas le partage !

*

Merci à tous mes amis, de Bretagne et d'ailleurs, qui sont des repères sur mon chemin et qui ont suivi et supporté (à tous les sens du terme) l'avancée de ce travail, chacun à sa manière, en m'encourageant ou en me permettant de salutaires coupures (notamment sur les parquets du Trégor et du Centre-Bretagne). Ils se reconnaîtront... J'en profite pour faire ici mes excuses à ceux que je n'ai pas suffisamment vus, trop occupée que j'étais à passer ma vie sur les routes ou dans les livres.

Merci à Camille et Ben, avec une pensée spéciale pour tout ce que j'ai partagé avec Camille, un été magique et hors du temps, en compagnie des archéologues de la Vallée des Merveilles au pied du Mont Bego.

À Marielle pour notre long fou-rire qui dure depuis 1999 et nos premiers cours de préhistoire sur les bancs de l'université Lyon 2. Les feuilles de laurier solutréennes avaient à l'époque dans nos classeurs des formes bien peu académiques...

À Léo, Delphine et Françoise, qui ont réapparu dans ma vie au moment idéal et que j'ai retrouvées avec un immense plaisir.

Un merci tout particulier aux Breton-ne-s, Jérôme, Anton, Jañ-Mañ, Florence, Gildas, entre autres, et les Bretonnes de cœur Aude, Suzanne, Nely et Gadea. Je suis privilégiée d'avoir rencontré d'aussi belles personnes.

À mes complices des ateliers de *kan ha diskana* : à SKV, Ronan, Jean et les autres ; à Ti ar Vro Gwengamp, Robert, David, Olivier et Maëla ; Louis-Jacques et toute l'équipe du Stal Kan Kawan. Qu'elles étaient douces, ces soirées où tout le stress de la thèse disparaissait dans la pure joie du chant !

Une chaleureuse pensée pour les amis de *fest-noz* qu'il fait toujours bon croiser sur le parquet, pour les collègues chanteurs rencontrés dans les stages, et bien sûr pour tous les « passeurs de mémoire » qui m'ont initiée au *kan ha diskana* avec beaucoup de simplicité et de générosité.

À Brigitte pour m'avoir aidée quand j'en avais le plus besoin et avoir éclairé mon chemin de son immense et généreux sourire.

À Maria pour m'avoir fait bénéficier de ses talents lors de la réalisation de la couverture, pour son aide technique précieuse sur les illustrations noir et blanc, pour les repas, les danses, le partage des goûts artistiques, mais aussi pour m'avoir donné un sentiment de famille dans ma vie costarmoricaine.

À Géraldine, Delphine et Nolwenn, pour le partage des danses, des chansons, des événements culturels en tous genres et des profondeurs de l'âme.

*

Merci aux Savoyards Nico et Isa, à Fred pour les livres et son point de vue de philosophe, et à ma sœur Marie qui est à mes côtés depuis toujours.

Enfin, et surtout, merci à mes parents, Monique et Guy, sans qui je n'aurais pu commencer et finir cette recherche, et qui ont été un soutien sans faille au fil des années, quels que soient mes choix. Leur générosité, leur curiosité, leur goût pour la découverte de l'humain et de la nature ont été et sont une inspiration constante.

Merci pour les sentiers, l'océan, les montagnes, les animaux, les visites, les excès d'enclos paroissiaux et d'écomusées poussiéreux, les sardines face à l'horizon infini. Merci de m'avoir appris ce qu'était l'anthropologie – c'est en effet à ma mère que je dois d'avoir compris un jour que ce qui me passionnait, depuis la découverte à sept ans d'un livre sur les cultures amérindiennes des Plaines, portait un nom et était même un métier. Merci à elle pour son soutien de toujours et sa grande humanité.

Un merci tout particulier à mon père pour m'avoir transmis plusieurs de ses passions, pour m'avoir incitée à ne jamais me contenter de généralités, et pour m'avoir épaulée tout au long de ce travail par ses relectures patientes et détaillées, ses conseils avisés et nos stimulantes conversations. J'aurais sans doute arrêté avant la fin sans ces « livraisons » régulières, en particulier pendant les dures années 2015 et 2016. Il a été le meilleur relecteur qui soit ! Toutes les erreurs qui pourraient subsister dans ce manuscrit sont bien entendu de mon fait.

RÉSUMÉ

La Bretagne est traversée par une frontière linguistique séparant historiquement la Basse-Bretagne de langue celtique (le breton) et la Haute-Bretagne de langue romane (le gallo). Cette situation de contact donnait et donne encore lieu à une forte dynamique de différenciation entre Hauts et Bas-Bretons, désignés respectivement par les termes « Gallos » et « Bretons ». Cette thèse a pour objectif de déterminer comment est mobilisée la frontière pour constituer ces deux catégories, dans le contexte particulier des communes frontalières. Nous nous inspirons des théories de F. Barth sur les frontières ethniques et nous appuyons sur une enquête ethnographique en zone frontalière ainsi que dans le mouvement culturel breton.

Dans la première partie, nous proposons différents éléments historiques et anthropologiques pour une analyse de la fonction identitaire de la frontière. L'enquête révèle que la zone frontalière est caractérisée par de nombreux échanges de toutes sortes (linguistiques, musicaux, matrimoniaux...) et des histoires familiales complexes mêlant Hauts et Bas-Bretons. Malgré cela, et bien que la frontière ait été mouvante jusqu'à des périodes récentes par endroits, elle a servi, et sert encore dans une large mesure, de délimitation entre deux groupes vus et présentés comme étanches, dont les rapports étaient autrefois faits de méfiance, de moqueries, voire d'altercations. De nos jours, on constate une persistance de l'idée que Hauts et Bas-Bretons sont différents, même chez de jeunes gens ne parlant aucun des deux vernaculaires. Un examen plus poussé fait cependant apparaître différents degrés dans le sentiment d'appartenance à chacun des deux groupes.

Dans la seconde partie, nous montrons comment la frontière permet de constituer une altérité en apparence évidente. La situation de contact est à l'origine de nombreuses représentations stéréotypées des voisins, dont on remarque à l'analyse qu'elles ne sont pas symétriques : à des descriptions des Bas-Bretons détaillées et hautes en couleurs, qui font toujours appel aux affects, répond un portrait des Hauts-Bretons très sommaire, qui ne semble pas mobiliser la même charge affective. Ces derniers sont globalement peu décrits, sinon comme l'« ombre » des premiers, et souvent de façon négative. Les représentations du breton et du gallo sont également opposées, le premier étant généralement considéré comme l'emblème de l'identité bretonne et le second comme une déformation du français. La différence de statut des deux variétés et de leurs locuteurs s'accompagne de l'idée que seuls les Bas-Bretons seraient de « vrais Bretons ». Cette asymétrie rejaillit sur la perception de l'espace et se traduit par une survalorisation de la Basse-Bretagne dans les discours sur l'identité bretonne face à une Haute-Bretagne fréquemment occultée.

Enfin, nous analysons l'influence de ces représentations anciennes des deux langues d'une part, et des Hauts et Bas-Bretons d'autre part, sur les pratiques actuelles. Le breton et ses locuteurs bénéficient globalement d'un renversement de leur image autrefois négative, tandis que le gallo et ses locuteurs font l'objet d'une moindre mobilisation et obtiennent peu de reconnaissance et de moyens susceptibles d'aider à inverser le mouvement de déclin. Le souvenir de la frontière linguistique s'invite fréquemment dans les discours des militants du breton et du gallo, que ce soit pour affirmer sa disparition ou sa pertinence, en fonction des intérêts en jeu.

En résumé, nous montrons dans ce travail comment la frontière linguistique entre Haute et Basse-Bretagne est utilisée comme support d'identification au Nous et de différenciation vis-à-vis du Eux en délimitant une altérité souvent stéréotypée. Les acteurs sociaux, de part et d'autre d'une limite désormais plus symbolique que linguistique, mais aussi à l'écart de celle-ci, font perdurer ou renouvellent des représentations héritées de périodes antérieures, reproduisant ou réinventant la frontière entre Hauts et Bas-Bretons.

Mots-clés : Bretagne – frontière linguistique – identité – construction identitaire – altérité – différenciation – représentations – stéréotypes – Bas-Bretons – Hauts-Bretons – Basse-Bretagne – Haute-Bretagne – breton – gallo

ABSTRACT

Brittany is divided by a language boundary that has historically separated Lower Brittany, where the Celtic language of Breton is spoken, from Upper Brittany, where people speak the Romance language of Gallo. This contact situation has produced, and still produces, a strong dynamic of identity differentiation between Upper and Lower Bretons, who are called, respectively, “Gallos” and “Bretons.” This thesis aims to determine how the language boundary is mobilized to create these two categories, in the specific context of border communities. Inspired by F. Barth’s theories of ethnic boundaries, I ground my analysis in an ethnographic study conducted in the border zone as well as in the Breton cultural movement.

In the first section, I propose various historical and anthropological elements necessary for an analysis of the identity-producing function of the language boundary. The ethnographic study reveals that the border zone is characterized by numerous exchanges of many sorts (linguistic, musical, matrimonial...) and complex family histories that mix Upper and Lower Bretons. However, and despite the fact that some parts of the boundary were shifting until recently, the border has also served (and still largely serves today) to delimit two groups that are seen and presented as hermetic, and between which relationships have long been marked by mistrust, mockery and even open conflict. In the present, one can observe the persistence of an idea that Upper and Lower Bretons are different, even among young people who speak neither vernacular. A closer analysis nevertheless reveals differences in the extent to which people feel they belong to each of the two groups.

In the second section, I show how the border enables the construction of a clearly visible axis of alterity. The contact situation is at the origin of numerous stereotyped representations of one’s neighbors, which analyses prove to be asymmetrical: detailed, highly-colored and affectively-laden descriptions of Upper Bretons are met with cursory descriptions of Upper Bretons that seem not to elicit comparable emotional reactions. Upper Bretons are rarely described except as the “shadow” of Lower Bretons, and often negatively. The representations of the Breton and Gallo languages are likewise opposed, the former generally being considered the symbol of Breton identity and the latter as a deformation of French. The difference in status of the two varieties and their speakers is accompanied by the idea that only Lower Bretons are “real Bretons.” This asymmetry influences the perception of space, and is manifested in the overvaluation of Lower Brittany in discourses about Breton identity, which frequently leaves Upper Brittany elided.

Finally, I analyze the influence of these longstanding representations of the two languages on the one hand, and the two groups of people on the other, on contemporary practices. Breton and its speakers benefit on the whole from a reversal of their formerly negative image, whereas Gallo and its speakers are the object of less social engagement and receive less assistance in reversing the ongoing language shift toward French. The memory of the language boundary is frequently invoked by both Breton and Gallo activists in their discourse, whether it be to affirm its disappearance or its relevance, depending on the interests in play.

In conclusion, I show in this work how speakers draw on the language boundary between Upper and Lower Brittany in order to identify with an “Us” and differentiate themselves from a “Them,” by relying on often-stereotypical notions of otherness. Social actors, on either side of a border henceforth more symbolic than linguistic, but also at a distance from it, can contribute either to the maintenance or the transformation of representations they have inherited from times past, variously reproducing or reinventing the boundary between Upper and Lower Bretons.

Key words: Brittany – language boundary – identity – identity construction – alterity – identity differentiation – social representations – stereotypes – Lower Bretons – Upper Bretons – Lower Brittany – Upper Brittany – Breton – Gallo

SOMMAIRE

Remerciements	1
Résumé	5
Abstract	6
Sommaire	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
I. Méthodologie.....	16
II. Cadre théorique	37
III. Organisation de la thèse.....	62
PREMIÈRE PARTIE	
LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE BRETONNE : ÉLÉMENTS POUR UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE SA FONCTION IDENTITAIRE	65
Introduction de la première partie	67
Chapitre 1. Histoire et cartographie de la frontière linguistique bretonne	75
Chapitre 2. Une frontière linguistique poreuse, une zone frontalière au statut ambigu.....	207
Chapitre 3. Frontière linguistique, frontière identitaire.....	303
Chapitre 4. Les relations entre « pays breton » et « pays gallo »	377
Conclusion de la première partie	439
SECONDE PARTIE	
REPRÉSENTATIONS DE L'AUTRE ET DE SA LANGUE : CONSTRUIRE LA FIGURE DE L'ALTÉRITÉ	445
Introduction de la seconde partie.....	447
Chapitre 5. Représentations et différence de statut du breton et du gallo : une Bretagne asymétrique ..	449
Chapitre 6. Représentations des Hauts et des Bas-Bretons ou la construction de la différence	667
Chapitre 7. Impact des représentations sur les pratiques et enjeux territoriaux dans le mouvement de revitalisation des langues de Bretagne.....	787
Conclusion de la seconde partie	881
CONCLUSION GÉNÉRALE	883
BIBLIOGRAPHIE	893
Ouvrages	895
Autres sources	933
ANNEXES	943

Table des annexes.....	945
Table des illustrations	981
Table des matières	987

Introduction générale

La Bretagne est traversée par une frontière invisible séparant Bretagne de langue romane (Haute-Bretagne) et Bretagne de langue celtique (Basse-Bretagne), à laquelle a été consacré un nombre considérable de travaux visant à déterminer son emplacement et à retracer son évolution. Toutefois, elle n'avait jamais fait l'objet d'une enquête sur sa dimension identitaire dans les communes qui la bordent. C'est pour tenter de pallier ce manque que nous sommes partie, pour reprendre l'expression de F. Broudic, « à la recherche de la frontière¹ », lieu de négociation constante entre identité et altérité, traits rassembleurs et différenciateurs.

Avant la généralisation de l'usage du français comme langue véhiculaire, nous étions en présence de deux langues appartenant à des familles différentes, le gallo et le breton, sans intercompréhension possible. Cette situation de contact donnait et donne encore lieu à une forte dynamique de différenciation pour délimiter clairement le « Nous » et le « Eux ». Ce processus identitaire commence par la nomination du groupe voisin : les Bas-Bretons et les Hauts-Bretons sont en effet désignés par les termes « Bretons » et « Gallos », qui ne sont pas neutres sur le plan identitaire².

Le déclin du breton et du gallo pourrait faire paraître cette frontière linguistique obsolète et dénuée de pertinence pour l'analyse de la société bretonne. Pourtant, on y fait encore référence, le plus souvent sous forme de boutades. Des observateurs relevaient encore récemment, entre les Hauts et les Bas-Bretons, des réticences à collaborer³. Il semblerait que la division de la Bretagne en deux moitiés orientale et occidentale continue, au moins partiellement, à orienter les représentations des acteurs.

L'expérience de l'Autre est avant tout une expérience sensible, celle d'un corps animé⁴. La limite qui nous sépare de lui est tour à tour ténue et infranchissable. Rappelons que la première frontière, dans la vie d'un être humain, est celle de la peau, qui sépare le fœtus de son environnement maternel. Mais, tout en étant autre, il est inclus et baigné dans ce milieu. Où commence l'un, où s'arrête l'autre ? L'être se construit, on le voit, dans un enchevêtrement représentatif de la dynamique relationnelle de la construction de soi. La peau elle-même est poreuse, elle est un seuil, une interface entre le corps et son environnement⁵.

Nous sommes ainsi, dès les premiers instants, perméables à l'Autre, et passons le reste de notre existence à osciller entre perméabilité, ou recherche des traits qui rapprochent, et imperméabilité, ou recherche de la différence maximale – quoi qu'il en soit, toujours en référence à un pôle hors de soi. Il ne peut exister d'identité sans référence à une altérité, qu'elle soit accueillie ou niée par assimilation ou rejet.

¹ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière. La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles*, Brest, Emgleo Breiz/Ar Skol Vreizoneg, 1997.

² C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'employer ces catégories populaires dans le titre. Nous aborderons leurs implications identitaires au chapitre 3 principalement.

³ Il y a plus longtemps, le géographe P. Flatrès écrivait : « Cette opposition reste vivace : il est très difficile en Bretagne centrale de réunir pour des actions d'aménagement des gens venant des deux côtés de la frontière linguistique. » FLATRÈS P., *La Bretagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 14.

⁴ REY J.-F., « Altérité », FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 5.

⁵ PERRET C., « La peau sous toutes ses coutures : aux frontières du corps », BIRNBAUM J. (dir.), *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2014, p. 134. La peau a trois propriétés : la porosité, la transmission et la proprioception. *Ibid.*

Le questionnement qui a guidé notre recherche peut se résumer ainsi : comment la figure de l'altérité se construit-elle dans le contexte particulier d'une frontière linguistique ? Comment la différence est-elle produite ? Quelles représentations l'alimentent, et dessinent en filigrane, à travers ce que l'on dit des autres et de leur langue, ce que l'on pense ou ce que l'on veut dire de soi ? Et enfin, comment ces représentations influencent-elles la perception que les acteurs ont des deux moitiés de la Bretagne ?

Nous nous proposons d'interroger le lien entre une limite territoriale et linguistique, et la construction des catégories du Même et de l'Autre. Notre objectif est de voir comment est mobilisée la frontière dans un but d'identification (au « Nous ») et de différenciation (vis-à-vis du « Eux »), inconsciemment ou en fonction de stratégies militantes. Il s'agit d'étudier « des processus variables et jamais finis par lesquels les acteurs *s'identifient et sont identifiés par les autres* sur la base de *dichotomisations Nous/Eux*, établies à partir de traits culturels supposés dérivés d'une *origine commune* et *mis en relief* dans les interactions sociales⁶ ».

Nous nous demanderons quels traits différenciateurs sont conservés et quels autres traits sont négligés au cours du processus. Nous examinerons à travers quels usages de l'espace, pratiques et discours émerge et se reproduit la frontière, et en fonction de quelles stratégies (inconscientes ou revendiquées comme telles). En résumé, nous évaluerons comment les acteurs, par les représentations qu'ils véhiculent, constamment réinjectées dans leurs pratiques sociales, contribuent à créer et/ou recréer une identité basée sur une sélection de traits différenciateurs, autrement dit à produire de la frontière et à lui fournir les moyens de sa reproduction.

L'enjeu anthropologique de cette étude est d'apporter un éclairage sur les mécanismes de production et d'entretien de frontières dans la construction identitaire. Dans ce contexte, les frontières ne doivent pas être vues comme des réalités fixes et définitives, délimitant des territoires autonomes. Elles sont avant tout des outils de classification producteurs de sens, limites mobilisées (plus ou moins consciemment) pour se différencier, qui fournissent des grilles d'interprétation du monde prêtes à l'emploi. De ce fait, elles supposent tous les jeux et bricolages identitaires possibles, y compris des appartenances multiples et en apparence contradictoires, des « identités gigognes ».

Les représentations seront analysées en tant qu'images en mouvement d'un objet donné lui-même mouvant. S'interroger sur ces représentations, c'est se demander comment elles s'élaborent, et éventuellement se stabilisent, dans quel(s) intérêt(s), et quelles conséquences elles ont sur la vie des groupes : les représentations « font » le monde car elles orientent l'activité humaine.

Une attention toute particulière sera apportée à l'ambiguïté du processus de construction identitaire, en repérant les mécanismes de gommage des incohérences pour aboutir à un être humain ou à un groupe homogène dans lequel serait résorbée toute dissonance. L'objectif est de donner à voir la construction de l'identité dans toutes ses contradictions et dans sa dynamique relationnelle.

Cette étude s'inscrit dans un contexte où la recherche met l'accent sur le brouillage des anciens repères identitaires et territoriaux. D'une part, les frontières entre soi et l'Autre seraient

⁶ POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2008, p. 154.

de plus en plus poreuses⁷. D'autre part, la mondialisation de l'économie et des modes de communication aurait modifié le rapport à la dimension spatiale en tant que support identitaire privilégié, en entraînant de « nouvelles articulations sociospatiales [...] [qui] ne respectent pas les frontières [et] mettent en contact des espaces éloignés et d'échelles différentes⁸ ». Cette recomposition des espaces signifie à la fois une multiplication des références spatiales et une déterritorialisation accrue. Certains vont même jusqu'à parler d'« espace des flux » et de « monde sans frontières⁹ ».

Quelles conséquences ont ces évolutions sur les individus ? Comme le remarquent M.-J. Jolivet et P. Léna, « les transformations rapides des paysages et la mobilité des personnes marquent une rupture dans la continuité de la mémoire et de sa transmission. L'inscription du social à la fois dans l'espace et la durée devient aujourd'hui difficile¹⁰ ». Le mouvement n'affecte pas seulement les personnes qui se déplacent, mais également celles qui restent, amenées à redéfinir leur rapport à l'espace.

On peut donc se demander si, « dans un contexte de mondialisation, où l'individu se définit par des appartenances multiples et s'affranchit progressivement des contraintes de l'« espace-temps », le territoire demeure [...] une affiliation et une modalité d'identification qui font sens dans la définition de soi [...]»¹¹.

L'idée de déterritorialisation est cependant de plus en plus nuancée par la production scientifique actuelle. Nombreux sont les chercheurs qui s'intéressent aux nouvelles formes de rapport au territoire, notamment ce que certains appellent le « retour au local¹² ». Comme le soulignent A. Gupta et J. Ferguson, « l'ironie de notre époque [...] réside dans le fait que, tandis que les lieux et les régions réels deviennent de plus en plus flous et indéterminés, les idées de lieux culturellement et ethniquement distincts ressortent peut-être encore plus¹³ ».

⁷ K. Hoeyer montre par exemple comment la biomédecine remet en question les catégories du « soi » et du « non-soi » par l'utilisation de biomatériaux dérivés du corps humain, mais aussi d'appareils qui se fondent dans celui-ci, tels que les prothèses. HOEYER K., « Anthropologie des objets-frontières humains. Explorer de nouveaux sites pour la négociation de l'identité », *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n° 2, 2010, p. 68.

⁸ JOLIVET M.-J. et LÉNA P., « Des territoires aux identités », *Autrepart*, n° 14, 2000, p. 9.

⁹ ANDERSON J. et O'DOWD L., « Borders, Border Regions and Territoriality: Contradictory Meanings, Changing Significance », *Regional Studies*, vol. 33, n° 7, 1999, p. 594. « D'un point de vue anthropologique, on pourrait définir la globalisation comme une accélération des flux de capital, d'êtres humains, de marchandises, d'images et d'idées. Cette intensification des interactions et des interconnexions produit des relations qui transcendent les frontières géographiques et politiques traditionnelles. » ABÉLÈS M., *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2008, p. 37-38. Voir également BECK U., *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité [Risikogesellschaft]*, traduit de l'allemand par L. Bernardi, Paris, Flammarion, 2004 ; BADIE B., *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995 ; ROBERTSON R., *Globalization. Social Theory and Global Culture*, Londres, Sage Publications, 1992 ; APPADURAI A., *Modernity At Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996. L'anthropologie elle-même a été touchée par ces évolutions. Depuis la fin du XX^e siècle, elle s'éloigne des terrains « à l'ancienne », bien délimités, pour se tourner vers des objets plus fluctuants comme les réseaux, les diasporas... Pour J. Copans, la conception du terrain « avec ses frontières et son territoire ne correspond plus aux modalités de plus en plus mobiles et délocalisées de l'enquête ethnologique ». COPANS J., *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan, 2002, p. 21.

¹⁰ JOLIVET M.-J. et LÉNA P., « Des territoires aux identités », *op. cit.*, p. 9.

¹¹ GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 7.

¹² « Le territoire est alors considéré comme une ressource que le sentiment d'appartenance régional peut contribuer à valoriser. L'espace économique cesse d'être un simple support anonyme pour le développement d'activités économiques : il devient un espace d'identification et de mémoire susceptible de porter un projet. » JOLIVET M.-J. et LÉNA P., « Des territoires aux identités », *op. cit.*, p. 6.

¹³ Italiques des auteurs. Nous traduisons de : « *The irony of these times [...] is that as actual places and localities become ever more blurred and indeterminate, ideas of culturally and ethnically distinct places become perhaps even more salient.* » GUPTA A. et FERGUSON J., « Beyond "Culture": Space, Identity, and the Politics of Difference », *Cultural Anthropology*, vol. 7, n° 1, février 1992, p. 10.

Ainsi naissent des communautés imaginées rattachées à des lieux imaginés. Pour ceux qui ont dû partir, la terre natale est un puissant symbole d'unification du groupe.

Les recherches sur les frontières se sont multipliées ces dernières décennies, motivées, d'une part, par le constat d'une certaine porosité causée par la mondialisation, et d'autre part, par les évolutions politiques qui ont redessiné les contours des pays¹⁴. Ici et là, certaines frontières s'ouvrent (on cite souvent l'exemple du mur de Berlin), tandis que d'autres se ferment.

Si l'idée de « disparition des frontières » a fleuri pendant un temps dans les sciences sociales, il semblerait que l'on arrive maintenant à une position plus subtile, prenant en compte à la fois les conséquences de l'accroissement des flux transnationaux et les actuelles redéfinitions du rapport aux frontières, notamment de la part des États devant faire face à des flux considérés comme indésirables. Les frontières actuelles seraient « marquées par des processus constants de déterritorialisation-reterritorialisation [...] qui les rendent plus diverses dans leurs formes et leurs matérialisations [...] »¹⁵.

Il paraît désormais impossible d'affirmer que les frontières sont devenues poreuses au point d'être obsolètes. Dans certains cas, on constate au contraire un durcissement. Il y avait ainsi en 2015 soixante-cinq murs terminés ou en voie de l'être (contre seize à l'époque de la chute du mur de Berlin¹⁶), soit quarante mille kilomètres de long. Fait notable, la moitié de ces murs ont été construits après 2010¹⁷. On a actuellement affaire à « une logique de fortification de la frontière. Alors que les “vieux murs” servaient à éviter que les conflits ne dégénèrent (Chypre, Inde/Pakistan, les deux Corées...), aujourd'hui, il s'agit de blinder la frontière, d'en faire une “sur-frontière” »¹⁸.

Ce que les médias ont nommé « crise des migrants » en 2015 a placé sur le devant de la scène la question des frontières et des murs, certains États choisissant d'en ériger de nouveaux afin de contrôler l'arrivée de ces Autres jugés trop envahissants¹⁹. En écho à l'actualité, le Musée de l'histoire de l'immigration a présenté en 2015-2016 une exposition intitulée « Frontières », et l'on ne compte plus les colloques sur ce thème.

Ces exemples montrent, si besoin était, que le sujet des frontières est plus que jamais au cœur des enjeux mondiaux, que celles-ci soient étatiques, comme dans les exemples que nous venons de donner, ou non, comme dans le cas des frontières linguistiques à l'intérieur même des États, qui peuvent devenir le support de revendications d'autonomie. On constate donc un important hiatus entre la sensation répandue d'habiter un « village mondial » et l'état actuel des

¹⁴ Sur la recomposition des identités à des fins politiques, voir par exemple DIMITRIJEVIC D., « Frontières symboliques et altérités : les guerres en ex-Yougoslavie », *Études balkaniques*, n° 9, 2002, p. 94-113.

¹⁵ AMILHAT-SZARY A.-L., « Frontière », LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 417.

¹⁶ L'EXPRESS [En ligne], « Migrations : partout dans le monde, la tentation des murs », 21 août 2015. http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/migrations-partout-dans-le-monde-la-tentation-des-murs_1708524.html [consulté le 5 janvier 2016].

¹⁷ RENARD C., « Le monde se referme : la carte des murs aux frontières », *France Culture* [En ligne], 30 mai 2016. <http://www.franceculture.fr/geopolitique/le-monde-se-referme-la-carte-des-murs-aux-frontieres> [consulté le 4 octobre 2016]. Cet article propose une carte des murs construits ou en construction.

¹⁸ *Ibid.* Voir également DIAZ-BARRIGA M. et DORSEY M. E., *Fact Sheet On Global Proliferation of Border Walls*, 2017 [En ligne]. https://www.academia.edu/35336344/Fact_Sheet_On_Global_Proliferation_of_Border_Walls [consulté le 16 décembre 2017].

¹⁹ On pense par exemple au mur érigé par la Hongrie en 2015 le long de sa frontière avec la Serbie, visant à empêcher l'entrée de réfugiés en provenance de Syrie, d'Irak ou d'Afghanistan.

frontières²⁰. Plus qu'à une disparition, on assisterait en réalité à une évolution voire une perte du sens qui leur était autrefois attribué²¹.

Si la frontière linguistique dont il est question ici ne peut en aucune manière être comparée à celles qui sont aujourd'hui le théâtre d'enjeux vitaux, son étude nous permettra toutefois d'aborder ce qui est commun à toutes les frontières, à savoir la différenciation du Nous et du Eux. C'est le point charnière où se joue la construction identitaire, le Nous ne pouvant exister sans un Eux qui le borne.

²⁰ De la même manière, l'idée d'une Europe idéale « sans frontières » coexiste avec l'évolution vers une « Europe forteresse ». ANDERSON J. et O'DOWD L., « Borders, Border Regions and Territoriality: Contradictory Meanings, Changing Significance », *op. cit.*, p. 602. R. Debray décrit ainsi l'homme moderne : « Il se drogue au *light*, chante l'errance et la nouvelle mobilité planétaire, ne jure que par le *trans* et l'*inter*, idéalise le nomade et le pirate, vante le lisse et le liquide, au moment même où réapparaissent, au cœur de l'Europe, des lignes de partage héritées de l'Antiquité romaine ou du Moyen Âge, et où, devant sa porte, d'anodines limites régionales se revendiquent en frontières nationales. Chacun d'exalter l'ouverture, tandis que l'industrie de la clôture (capteurs thermiques et systèmes électroniques) décuple son chiffre d'affaires. *Only one world* chantonne le *show-biz*, et quatre fois plus d'États à l'ONU que lors de sa création. L'horizon du consommateur se dilate, celui des électeurs se recroqueville. Pendant que le mantra *déterritorialisation*, quoique difficile à prononcer, résonne en maître dans nos colloques, le droit international "territorialise" la mer – l'*ex-res nullius* – en trois zones distinctes (eaux territoriales, zone contiguë et zone économique exclusive). L'économie se globalise, le politique se provincialise. Avec le cellulaire, le GPS et l'Internet, les antipodes deviennent mes voisinages, mais les voisins du *township* sortent les couteaux et s'entretuent de plus belle. C'est le grand écart. Rarement aura-t-on vu, dans l'histoire longue des crédulités occidentales, pareil hiatus entre notre état d'esprit et l'état des choses. » DEBRAY R., *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010, p. 20.

²¹ « Les frontières n'ont pas disparu. Elles perdent de leur signification du fait que ce qui était mobile ou connectable, les opérateurs, acteurs ou objets, l'est devenu bien davantage et fait de cette mobilité et de ces connexions un élément majeur de leur productivité. » LÉVY J., « Les limites de la frontière et les limites de ces limites », BIRNBAUM J. (dir.), *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2014, p. 84-85.

I. MÉTHODOLOGIE

Avant d'aborder la méthodologie adoptée, quelques précisions s'imposent.

La Bretagne à laquelle nous nous référons est la Bretagne historique à cinq départements. Dans le cas où nous évoquons la Bretagne administrative à quatre départements, nous le précisons par une note.

Nous préférons l'usage du terme « gallo », neutre, à celui de « patois », qui sert, dans la France entière, à désigner ce qui est perçu comme des variétés déformées du français (et qui est donc porteur d'un jugement de valeur négatif). Cependant, au cours de certains entretiens, nous avons employé le terme « patois » quand notre interlocuteur l'utilisait spontanément, afin de nous adapter à ses catégories et de ne pas imposer les nôtres. C'est pourquoi il est possible de trouver ce mot dans des extraits d'entretien où figurent nos questions. Qu'on n'en soit pas surpris.

Les locuteurs du breton se désignent habituellement comme « bretonnants²² ». Toutefois, une nouvelle tendance consiste à employer le terme « brittophone », de la même manière que l'on parle de « francophones » et non de « francisants ». Ce deuxième terme a l'avantage de placer le breton sur le même plan que les autres langues. Dans le présent travail, nous préférons cependant utiliser le premier, et ce pour deux raisons :

- les informateurs que nous citons parlent exclusivement de « bretonnants », et nous ne souhaitons pas multiplier les appellations qui alourdiraient le texte ;
- l'équivalent pour le gallo n'est pas encore entré en usage, ou seulement de façon très marginale. On parle de « gallésants » et non de « gallophones » (terme qui émerge timidement dans les associations et qui s'imposera peut-être à l'avenir). Nous ne souhaitons pas établir de hiérarchie entre breton et gallo en usant de termes différents pour désigner leurs locuteurs.

La graphie utilisée pour le breton est le *peurunvan*, sauf dans les citations d'auteurs en utilisant une autre. Nous avons parfois proposé quelques adaptations pour le vannetais.

La graphie utilisée pour le gallo est celle du dictionnaire *Le Petit Matao* de Régis Auffray, sauf dans certaines citations.

Nous allons maintenant détailler le cheminement de la recherche depuis l'évolution du sujet jusqu'aux sources utilisées, en passant par les hypothèses de travail (A). Dans un second temps, nous exposerons la méthodologie adoptée pour mener à bien l'enquête ethnographique (B).

²² Ce terme désigne les personnes capables de s'exprimer en breton, et non celles qui sont capables de le comprendre mais pas de s'exprimer.

A. Élaboration du projet de recherche

1. Remarques introductives

Quelques précisions sont nécessaires à la compréhension de notre méthode. Dans ce travail, nous ne nous intéressons pas aux langues pour elles-mêmes, mais pour le rôle qu'elles jouent dans les rapports sociaux et pour ce qu'elles en révèlent. Nous nous attachons à décrire la place des langues dans la construction identitaire individuelle et collective, c'est-à-dire dans l'autodéfinition et la différenciation vis-à-vis des autres²³. Nous les étudions donc en tant que pratiques sociales qui permettent aux acteurs de se situer comme membres d'un collectif face à un autre collectif, de revendiquer une filiation, par héritage ou par appropriation, en revendiquant des origines réelles ou inventées.

La démarche adoptée est celle de l'anthropologie : une démarche qualitative, inductive, partant du local pour tenter de dégager un savoir scientifique sur l'être humain en société, par de fréquents allers-retours entre le terrain et la théorie, le local et le global²⁴.

Signalons enfin qu'« on n'est pas anthropologue par accident, et que cette quête de l'altérité, qui est aussi une quête d'identité, est d'abord individuelle, profondément ancrée dans une problématique personnelle qui conditionne toutes les phases de la démarche et dont l'archéologie est à chercher bien en deçà de la première expérience de terrain²⁵ ».

2. Évolution du sujet

Après avoir réalisé une enquête de maîtrise et de master sur la construction des identités de genre en fonction de la division terre/mer²⁶, nous avons nourri pendant plusieurs années l'espoir de continuer à travailler sur les rapports entre frontières et identités. C'est avec l'émergence d'une possibilité de financement à l'été 2012 que la question du sujet à traiter s'est posée. Il était évident qu'il serait question de frontières identitaires inscrites dans l'espace breton, restait encore à déterminer lesquelles.

Notre intention initiale était d'étudier les différentes limites structurant l'espace vécu des acteurs : outre la frontière entre Haute et Basse-Bretagne, les anciens évêchés, les petits pays,

²³ « C'est notamment par [les langues] que passe la socialisation des individus, l'élaboration de leurs rapports à eux-mêmes, aux autres, aux groupes et à l'univers. » BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 129.

²⁴ L'enquête, comme le rappellent S. Beaud et F. Weber, est « l'instrument d'un combat à la fois scientifique et politique. L'ethnographe est par définition celui qui ne se contente pas de visions en surplomb, qui ne se satisfait pas des catégories déjà existantes de description du monde social (catégories statistiques, catégories de pensée dominantes ou standardisées). Il manifeste un scepticisme de principe à l'égard des analyses "généralistes" et des découpages préétablis du monde social. L'ethnographe se réserve le droit de douter *a priori* des explications toutes faites de l'ordre social. Il se soucie toujours d'aller voir de plus près la réalité sociale, quitte à aller à l'encontre des visions officielles, à s'opposer aux forces qui imposent le respect et le silence, à celles qui monopolisent le regard sur le monde. » BEAUD S. et WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003, p. 10.

²⁵ CARATINI S., *Les non-dits de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 5.

²⁶ DIAZ A., *Figures du marin et de la femme qui attend. Construction des identités de genre et division sexuelle du travail sur l'île de Groix*, mémoire de master d'anthropologie, sous la direction de Bernard Vernier, Université Lumière Lyon 2, 2005.

les nouveaux pays administratifs et leur impact sur les anciennes divisions territoriales... Mais il nous est rapidement apparu que ce projet était trop ambitieux.

Nous avons également été rebutée par notre première enquête exploratoire, qui nous a permis de rencontrer des directeurs de pays administratifs et d'assister à différentes réunions de conseils de développement. La place accordée aux anciens découpages territoriaux hérités de l'histoire nous a alors paru bien mince, les stratégies d'aménagement du territoire semblant relever beaucoup plus de logiques politiciennes. En outre, les habitants de ces nouveaux pays ne paraissent pas se les être appropriés, ou très peu²⁷.

Le sujet a donc été rapidement recentré sur une limite unique, celle des langues, en écho à ces mots de J. Copans : le terrain consiste à « engager en quelque sorte une enquête en aveugle tout en infléchissant un projet par définition ambitieux et impossible (tout savoir sur tout)²⁸ ». Il s'est avéré par la suite que la frontière linguistique suffisait largement à un travail de thèse, tant la matière à traiter était abondante.

Idéalement, il aurait fallu réaliser cette enquête il y a vingt ou trente ans. Les personnes les plus âgées parmi notre sélection de témoins sont déjà partiellement distancées des rivalités que leurs parents ont pu connaître. Elles font parfois montre d'un détachement ironique vis-à-vis de ces questions qui affectent peu leur quotidien. Toutefois, certaines ont révélé leur adhésion à des représentations qui ne sont pas encore reléguées dans le passé.

3. Hypothèses de travail

Avant de commencer l'enquête de terrain, nous avons formulé des hypothèses volontairement souples afin de ne pas contraindre inutilement le déroulement des entretiens :

- La limite linguistique avait/a une fonction de frontière identitaire.
- Elle engendrait/engendre des représentations spécifiques de l'Autre. L'enquête devra déterminer lesquelles.
- Ces représentations conditionnent les prises de position et les actes des individus, en d'autres termes elles influent sur l'action. Si tel est le cas, il s'agira de voir comment.

Ces hypothèses ont été partiellement reformulées au cours de la confrontation au terrain. Ainsi, la prudence nous avait d'abord incitée à les formuler au passé : nous les avons ensuite exprimées au présent. Il existait notamment un doute sur l'existence de telles représentations chez les plus jeunes (nous verrons par la suite qu'elles subsistent, sous des formes parfois atténuées).

²⁷ Sur la fabrication de nouveaux territoires, voir PESTEIL P., « Repenser les territoires : produire, détruire ou recomposer les identités locales ? L'exemple de la Costa Serena en Corse », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 134-149 et SAGNES S., « Septimanie : du nom-lieu au non-lieu », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, op.cit., p. 150-163.

²⁸ COPANS J., *L'enquête ethnologique de terrain*, op. cit., p. 27.

4. Sources

Les données²⁹ formant le corps de la présente thèse ont été rassemblées par plusieurs moyens :

- une enquête ethnographique qui a permis de produire
 - un journal de terrain constitué d'observations systématiquement consignées pendant quatre ans ;
 - un corpus d'entretiens semi-directifs enregistrés et retranscrits ;
- une veille internet mise en place au moyen d'un agrégateur de flux et de Google Alerts afin de suivre l'actualité et d'observer les commentaires des utilisateurs
 - sur les communes frontalières
 - sur divers sites traitant de la culture bretonne, notamment l'ABP (Agence Bretagne Presse) et Seizh (sites d'information de sensibilité autonomiste).

Les articles ainsi collectés ont ensuite été archivés. L'objectif était, par l'analyse des discours, de recueillir des représentations des Hauts et des Bas-Bretons, du breton et du gallo, de la Haute et de la Basse-Bretagne.

- l'analyse des sources historiques : cartes anciennes sur lesquelles figure le tracé de la frontière linguistique, mentions anciennes de la division de la Bretagne en deux parties haute et basse, travaux de recension et enquêtes sur l'emplacement de la limite ;
- l'analyse du corpus ethnologique et sociolinguistique (peu d'enquêtes ont été menées dans les communes frontalières, en revanche on dispose d'études sur les Hauts et les Bas-Bretons, les langues de Bretagne...) ;
- et, en parallèle, la consultation de la littérature anthropologique généraliste.

Nous avons adopté la méthodologie communément utilisée en anthropologie, que nous allons maintenant détailler, à savoir le recueil de données par une enquête ethnographique de longue durée, sur un terrain préalablement défini.

²⁹ Il serait peut-être plus judicieux, à la manière de P. Blanchet, de parler d'« assemblage des observables » plutôt que de « données » : « En effet, les éléments en question, les informations et matériaux, ne sont pas des dons spontanés déposés au bord du chemin par des informateurs qu'il ne resterait plus qu'à "cueillir" ou "collecter". Ce sont des phénomènes ordinaires, plus ou moins spontanés, activés dans la vie sociale mais, en l'occurrence, plus ou moins suscités par le chercheur qui les rassemble de façon consciente et volontaire, avec un objectif précis, pour leur donner le statut d'informations à observer. » BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, op. cit., p. 57.

B. L'enquête ethnographique

L'enquête de terrain s'est déroulée entre le printemps 2013 et l'automne 2015 pour les entretiens, et s'est prolongée jusqu'à l'automne 2017 pour les observations.

Quatre points vont être abordés : le choix du terrain, le corpus d'entretiens, les observations et, pour finir, les questions de positionnement du chercheur.

1. La délimitation du terrain

Dicté par notre sujet, le terrain – la zone frontalière – s'est imposé de lui-même, mais il a tout de même fallu opérer certains choix méthodologiques. Pour sélectionner les communes dans lesquelles nous souhaitions enquêter, nous avons pris pour référence la dernière grande enquête sur la frontière linguistique, réalisée par R. Panier en 1941³⁰. Nous avons procédé à de fréquents va-et-vient avec les données compilées par P. Sébillot en 1886³¹, pour les communes d'où le breton a disparu entre ces deux dates.

Notons que la dernière enquête en date, menée par L. A. Timm en 1976³², ne s'accompagne ni d'une carte détaillée ni d'une liste des communes frontalières, ce qui rend impossible son utilisation sur le terrain.

Le choix de nous baser sur la ligne de Panier plutôt que sur celle de Sébillot, généralement privilégiée dans les ouvrages sur la Bretagne, procède du constat que le sentiment d'appartenance à l'un ou l'autre des deux « pays », dans les zones d'où le breton a disparu, repose sur une mémoire relativement courte. La ligne de 1886 n'a donc guère de pertinence dans le vécu des habitants. Ainsi, dans une ville comme Mûr-de-Bretagne, d'où le breton avait disparu au moment de l'enquête de Panier, il semblerait que les habitants ne se sentent guère reliés affectivement à cette langue et à son territoire.

La décision de travailler sur la dernière position de la frontière a eu pour conséquence d'écarter le pays guérandais, où les derniers locuteurs de breton ont disparu dans le courant du XX^e siècle. Il était en effet nécessaire, pour un travail d'anthropologie, de trouver des personnes vivantes pouvant témoigner du face à face entre breton et gallo. De ce point de vue, la zone sud de la frontière dans le Morbihan (Ambon, Damgan...), placée en Haute-Bretagne par Panier, est une zone limite, où la conscience de ces langues s'est amoindrie au point qu'il est possible de se demander ce qu'il en reste réellement (voir 2.2.2.3.b).

L'enquête a porté sur les deux côtés de la frontière linguistique afin de recueillir les représentations que les habitants des deux zones ont de leurs voisins. Nous nous étions fixé pour objectif d'avoir exactement le même nombre d'enquêtés hauts-bretons et bas-bretons afin de leur accorder le même traitement.

³⁰ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *Le français moderne*, vol. 10, n° 2, avril 1942, p. 97-115.

³¹ SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *Revue d'ethnographie*, vol. 5, n° 2, 1886, p. 1-29.

³² TIMM L. A., « The Shifting Linguistic Frontier in Brittany », AGARD F. B. (dir.), *Essays in honour of Charles F. Hockett*, Leiden, Brill, 1983, p. 443-457.

En outre, la frontière a été étudiée dans toute sa longueur. Il n'était cependant pas possible, dans le temps imparti, d'aborder toutes les communes, ni chaque commune en profondeur. Cette recherche a pour but de broser un tableau aussi exhaustif que possible des représentations des Hauts et des Bas-Bretons ; elle ne peut en aucun cas rendre compte du vécu particulier des habitants de toutes les communes concernées.

Il faut garder en mémoire le caractère arbitraire de la délimitation d'un périmètre d'enquête : « Faire du terrain, c'est y séjourner, mais c'est aussi *le* faire, le fabriquer ; c'est créer un territoire à sa propre investigation, un objet, une unité d'observation. Même l'observation la plus attentive et la plus neutre, ne fournit jamais une photographie de la réalité sociale³³. »

Il serait possible de prolonger ce travail par une enquête plus localisée, sur une ou quelques communes, qui permettrait de saisir les subtilités identitaires des hameaux frontaliers.

Qui ont été nos informateurs, et dans quelles conditions se sont déroulés les entretiens ? C'est ce que nous allons maintenant voir.

2. Le corpus d'entretiens

Ce corpus est central dans le présent travail qui est, pour une large part, une analyse du discours des acteurs, sur les autres et sur eux-mêmes.

Les enquêtés ont été divisés en deux catégories, les « témoins » et les « spécialistes » (le choix de ces termes sera expliqué plus bas). Les annexes 1 à 3 fournissent les informations détaillées des entretiens menés :

- annexe 1 : liste alphabétique des témoins ;
- annexe 2 : tableau des témoins ;
- annexe 3 : tableau des spécialistes.

Au total ont été réalisés 62 entretiens de témoins et 23 entretiens de spécialistes.

a. Modalités pratiques des entretiens

Les entretiens avec les témoins ont été réalisés au domicile de ces derniers, à l'exception de quatre interviews (Clément, Lucille, Nicole et Yves) qui se sont déroulées à notre domicile, à la demande de ces personnes. Les entretiens avec les spécialistes, quant à eux, ont été réalisés dans une salle de réunion pour certains élus, et pour les autres enquêtés, dans leur bureau, leur local associatif, chez eux, ou à notre domicile à deux occasions (à leur demande).

Tous les entretiens ont été enregistrés, à l'exception de deux rencontres (Aimée et Célestin) lors desquelles nous nous sommes abstenue d'utiliser l'enregistreur en raison du grand âge de ces personnes et de leur mauvaise santé, par souci de ne pas les déranger. De plus, nous n'étions

³³ LA SOUDIÈRE M. (de), « L'inconfort du terrain », *Terrain* [En ligne], n° 11, novembre 1988, § 8. <http://terrain.revues.org/3316> [consulté le 29 mai 2015].

pas sûre que la démarche serait bien comprise, et le risque aurait été d'obtenir un consentement non éclairé.

En effet, les informateurs ont été invités à signer un document par lequel ils nous autorisaient à procéder à la retranscription de leurs propos. Par ce même document, nous nous sommes engagée à ne pas diffuser les enregistrements et à ne pas mentionner leur nom.

La durée des enregistrements va d'environ trois quarts d'heure pour les plus courts à quatre heures pour les plus longs. À cette variabilité, plusieurs raisons : le temps dont disposait notre interlocuteur, son plaisir à échanger, sa facilité ou non à développer de longues réponses à partir de nos questions, la tendance de certains à « dévier » vers d'autres sujets... Ainsi, longueur ne signifie pas nécessairement qualité supérieure de l'entretien en termes d'informations collectées. Toutefois, il est évident qu'il est plus aisé d'atteindre le registre intime lorsque l'on dispose d'une plage de temps importante.

Les entretiens ont été réalisés en français. Pas souci d'équité, notre connaissance du gallo ne nous permettant pas de mener une conversation, il nous a semblé plus judicieux de ne pas introduire de biais méthodologique en faveur du breton en conduisant des entretiens dans cette langue quand les personnes pouvaient le parler (ce qui, du reste, était assez rare).

Intéressons-nous aux deux catégories qui ont été créées pour la constitution du corpus, les « témoins » et les « spécialistes ».

b. Les enquêtés

➤ **La recherche des témoins**

Qu'entendons-nous par « témoins » ? Il s'agit de personnes originaires des communes frontalières, ou y résidant. Ces enquêtés ne sont pas (ou sont le moins possible) engagés dans une démarche militante vis-à-vis des langues de Bretagne, et n'ont pas fait de recherches sur le sujet de la frontière. Le but était de trouver des personnes qui puissent témoigner de leur vécu frontalier sans avoir élaboré un discours rodé au sujet de la frontière et des Hauts et Bas-Bretons³⁴.

La première étape de la recherche a consisté à trouver des personnes à interroger dans les communes frontalières³⁵. Ne disposant d'aucun carnet d'adresses préalable dans les lieux concernés, nous avons procédé par réseau de relations, autrement dit par bouche-à-oreille, de façon à être toujours recommandée auprès des personnes³⁶.

Il s'agit là d'un travail très chronophage et parfois décourageant. Il a ainsi fallu s'accommoder du rythme propre à cette méthode, fait de longues périodes de stagnation et d'accélération soudaines (par exemple, quand un témoin communique tout à coup plusieurs noms de personnes à contacter).

³⁴ Nous avons classé les trois maires rencontrés dans la catégorie « témoins » car il s'agissait de personnes témoignant en tant que résidents d'une des communes sur lesquelles portait l'enquête.

³⁵ Les « spécialistes », quant à eux, ont été trouvés par notre propre réseau ainsi que par le bouche-à-oreille.

³⁶ À l'exception d'Yves et de Lucille, que nous connaissons personnellement à travers nos activités associatives.

Cette manière de procéder présente cependant l'avantage de mettre les enquêtés en confiance, puisque le chercheur arrive chez eux en étant envoyé par quelqu'un, voire en étant accompagné de cette tierce personne.

Il existe fréquemment un décalage entre les attentes du chercheur et ce que les témoins pensent devoir lui donner. Ainsi, il n'est pas rare que les gens contactés par téléphone se disqualifient eux-mêmes en tant qu'informateurs potentiels, pensant que l'enquêteur est à la recherche de personnes âgées, ou de personnes dépositaires d'un savoir particulier – ce qui peut être le cas, mais pas toujours. Il a donc été nécessaire d'expliquer systématiquement que nous ne recherchions pas des experts, mais simplement des personnes natives des communes frontalières.

Le principal inconvénient du bouche-à-oreille a résidé dans l'impossibilité de vérifier le profil des personnes que l'on nous proposait de rencontrer. Par exemple, l'objectif était d'interroger des témoins les plus neutres possibles, non impliqués dans le mouvement culturel breton ; or, nous avons parfois découvert, une fois l'entretien commencé, que notre interlocuteur du moment était bien plus sensibilisé au sujet des langues de Bretagne qu'on ne nous l'avait laissé entendre.

Par ailleurs, six personnes se sont avérées originaires de zones éloignées de la frontière. Nous avons toutefois choisi de les intégrer à l'enquête, leur discours étant intéressant pour les ressemblances et les différences qu'il peut présenter avec celui des natifs.

Chez les anthropologues perdure parfois l'idée que le terrain doit « se mériter » dans la difficulté³⁷. Globalement, la recherche d'interlocuteurs, pour lente et laborieuse qu'elle ait été, n'a pas posé de problèmes notables : avec un seul refus sur l'ensemble de nos demandes de rendez-vous, nous devons nous considérer privilégiée³⁸. Des conditions d'enquête plus difficiles expérimentées par le passé ne peuvent que nous rendre reconnaissante du déroulement fluide de celle-ci.

➤ Les témoins

Les témoins ont été choisis en fonction des critères suivants :

- couvrir toute la frontière du nord au sud (même si toutes les communes n'ont pas été visitées) ;
- interroger autant de Hauts-Bretons que de Bas-Bretons ;
- interroger autant d'hommes que de femmes ;
- trouver dans les communes frontalières des personnes y ayant passé leur vie, ou une grande partie (ou, trouver à l'écart de la frontière des personnes y ayant passé au moins leur jeunesse).

³⁷ LA SOUDIÈRE M. (de), « L'inconfort du terrain », *op. cit.*, § 21.

³⁸ Notons que la Bretagne dispose d'une tradition de collectage bien ancrée, qui a sans doute contribué à rendre relativement familière la figure de l'enquêteur.

En raison du caractère contraignant de ces critères et de la recherche de témoins par le bouche-à-oreille, nous n'avons pas rajouté le critère de la catégorie socio-professionnelle.

Le groupe de **62 témoins** est constitué de **31 hommes** et de **31 femmes**, et se décompose de la manière suivante :

- 54 personnes natives de la zone frontalière dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan (leur lieu de résidence peut se situer à l'écart de cette zone), 27 en Haute-Bretagne et 27 en Basse-Bretagne (voir tableau ci-dessous) ;
- 6 personnes non natives de la zone frontalière mais qui y vivent depuis longtemps ;
- 2 personnes résidant à l'écart de la frontière (dans deux communes du Morbihan, Quistinic et Saint-Martin-sur-Oust, à peu près équidistantes de celle-ci). Notre objectif était de voir si les personnes ayant vécu à l'écart connaissaient la limite et si elles adhéraient aux mêmes représentations des Hauts et des Bas-Bretons que les frontaliers.

On se reportera au tableau détaillé incluant l'âge, la profession et les pratiques linguistiques des témoins en annexe 2.

Basse-Bretagne				Haute-Bretagne			
Côtes-d'Armor		Morbihan		Côtes-d'Armor		Morbihan	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
7	7	7	6	9	7	6	5
14		13		16		11	
27				27			

Tableau 1. Composition du groupe de témoins frontaliers

Nous avons souhaité interroger un groupe de dix personnes de moins de quarante ans. Il a été extrêmement difficile de trouver par le bouche-à-oreille des jeunes résidant encore dans ces communes soumises à l'exode rural. De ce fait, nous avons eu plus de mal à choisir des témoins neutres pour ce petit groupe (c'est-à-dire qui ne soient pas, de près ou de loin, impliqués dans la culture bretonne), car nous avons dû nous appuyer sur notre réseau personnel pour les repérer³⁹.

L'enquêté le plus âgé est né en 1920, et les plus jeunes en 1988. En 2015, année de la fin de l'enquête, les témoins primaires se répartissaient comme suit :

- 70-95 ans : 29 personnes ;
- 40-69 ans : 23 personnes ;
- Moins de 40 ans : 10 personnes⁴⁰.

³⁹ Une personne a suivi des cours de gallo, et trois des cours de breton. Ces dernières ont également une connaissance des domaines de la musique traditionnelle et/ou du conte.

⁴⁰ Notons que deux personnes de ce groupe approchaient des quarante ans en 2015.

À ces témoins primaires s'ajoutent des témoins secondaires, c'est-à-dire des personnes présentes lors de l'entretien et y ayant parfois contribué (en italiques dans l'annexe 1). Il s'agit le plus fréquemment d'un conjoint, plus rarement d'un autre membre de la famille ou d'un ami, voire d'une connaissance ayant servi d'intermédiaire lors de la prise de rendez-vous. Nous ne les avons pas comptabilisés dans le nombre total d'entretiens afin de ne pas le gonfler artificiellement, mais nous citons tout de même leurs propos.

Nous avons rencontré quelques couples « mixtes » (gallo-breton) qui ont répondu ensemble à l'interview ; il s'agit de Lucien et Mathurine, Gilbert et Soizic, Alain et Jacqueline. Nous renvoyons aux annexes pour plus de détails sur ces personnes.

Les « témoins » ont été classés en deux groupes : Bas-Bretons et Hauts-Bretons. Il est bien évident que cette division en deux groupes ne permet pas de se faire une idée des compétences linguistiques des personnes interrogées. Notre recherche de témoins n'était pas orientée vers des locuteurs du breton ou du gallo, mais vers des personnes originaires des communes qui nous intéressaient et y ayant résidé au moins pendant leur jeunesse.

La carte ci-dessous représente les communes d'origine des témoins frontaliers *primaires et secondaires*. Nous attirons l'attention sur quelques cas limites dont la catégorisation comme Hauts ou Bas-Bretons pourrait être discutée. Nous nous sommes basée à la fois sur l'enquête de Panier et sur le point de vue des habitants pour faire un choix.

Ainsi, nous considérons nos témoins de Damgan comme bas-bretons (Marguerite et Georgette), contrairement à la représentation cartographique de Panier. En effet, cette commune aurait basculé en Haute-Bretagne entre 1886 et 1941. Toutefois, elle n'est pas considérée comme étant en pays gallo par les habitants (qui ne semblent d'ailleurs pas savoir ce qu'est le pays gallo). Par ailleurs, l'histoire familiale de nos informatrices est liée au breton, qui était parlé par des aïeux dont elles se souviennent.

Au contraire, notre témoin de Mûr-de-Bretagne (Marcel) est classé dans la catégorie « Hauts-Bretons » : des parties de cette commune sont encore en Basse-Bretagne chez Panier mais il dit le breton presque disparu. Marcel a eu très peu de contacts avec le breton au cours de sa vie et parle ce qu'il appelle le « patois de Mûr » (un français local contenant des termes d'origine gallèse, et parfois bretonne). Le ranger dans la catégorie « Bas-Bretons » n'aurait donc pas de sens au regard de son histoire personnelle. Ces deux exemples montrent l'importance de la confrontation des données livresques au ressenti des enquêtés.

Enfin, sont considérés comme Bas-Bretons les témoins originaires de hameaux bretonnants situés sur des communes majoritairement en Haute-Bretagne : Le Vieux-Bourg (Yvonne), Saint-Mayeux (Lucille), Guéhenno (Célestin) et Elven (Maurice). Ces deux dernières communes figurent dans la légende comme « communes mixtes » car nous y avons interviewé des Hauts et des Bas-Bretons.



Carte 1. Communes d'origine des témoins natifs de la zone frontalière

➤ Les spécialistes

Ce groupe de 23 enquêtés (annexe 3) comprend les élus, les chercheurs, les collecteurs et les militants (certains sont tout cela à la fois), ayant réfléchi à notre sujet et, pour beaucoup, ayant produit des données sur celui-ci. Il s'agit, contrairement aux témoins, de personnes qui ont l'habitude de prendre la parole sur la culture et les langues bretonnes, voire de faire l'objet d'une exposition médiatique.

Nous entendons par « militants » des personnes s'impliquant dans la défense du breton ou du gallo, que ce soit dans l'enseignement ou dans des structures associatives. Dans les associations, nous avons entendu indifféremment directeurs, présidents, employés ou simples bénévoles.

Ces appellations, « témoins » et « spécialistes », ne sont pas complètement satisfaisantes. D'une part, il est gênant de déposséder symboliquement les acteurs d'une réflexivité sur leur situation : étant natifs des communes bordant la frontière, les témoins mériteraient d'une certaine manière le titre de spécialistes, leur expérience de vie leur permettant de parler de façon précise du sujet.

En outre, certains spécialistes interrogés sont originaires de la zone frontalière et porteurs des mêmes représentations des Hauts et des Bas-Bretons que les témoins. Tous ne font pas preuve de détachement, et certains adhèrent même complètement aux stéréotypes courants.

Enfin, la frontière entre militants et non-militants est ténue. Les témoins, selon leur degré de conscience, peuvent parfois avoir des pratiques que l'on pourrait qualifier de militantes – soirées culturelles sur le thème de leur langue, pose d'autocollants sur leur voiture, voire bénévolat ponctuel –, pratiques qui ne sont pas nécessairement structurées par l'adhésion à une association militante⁴¹.

c. Le guide d'entretien

Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs, qui ont pu être occasionnellement plus directifs quand le besoin s'en faisait sentir, par exemple quand l'enquêté était peu disert, ou quand il était nécessaire de reformuler la question face à un silence.

La trame d'entretien utilisée est un canevas, une colonne vertébrale pour la conversation, mais ne constitue aucunement un cadre figé⁴². Les questions sont susceptibles d'être reformulées et certaines laissées de côté en cas de temps limité. Leur ordre varie en fonction de l'interaction avec le témoin. D'autre part, le contenu peut varier quelque peu selon ce que l'on sait de la personne interrogée et de son secteur géographique⁴³.

⁴¹ Il faut peut-être, comme le suggère E. Le Pipec, distinguer pratique volontariste et militantisme à proprement parler. LE PIPEC E., « Le breton, langue-totem ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 18, mars 2014, p. 170.

⁴² J.-P. Olivier de Sardan distingue « guide d'entretien » et « canevas d'entretien », qui s'apparente à un pense-bête personnel plutôt qu'à un questionnaire. OLIVIER DE SARDAN J.-P., « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête* [En ligne], n° 1, 1995. <http://enquete.revues.org/263> [consulté le 07 mai 2015].

⁴³ Nous avons cependant toujours respecté la même progression, des éléments géographiques et historiques vers les opinions les plus personnelles. Par souci de lisibilité, nous proposons une version formalisée de la trame d'entretien en annexe 4.

La trame générale est mémorisée avant les entretiens, de manière à ne pas avoir les yeux rivés au papier et à pouvoir retrouver le fil en cas de digression. Cette méthode permet de se concentrer sur l'interaction et autorise aussi bien les temps de récit que les « écarts » vers des thèmes connexes ou non.

Il est en effet nécessaire de savoir laisser la conversation suivre son cours librement : ces moments moins cadrés peuvent receler des informations très intéressantes⁴⁴. En outre, ce travail, qui porte en grande partie sur l'empreinte consciente ou inconsciente des langues, suscite parfois des réactions émotionnelles bien compréhensibles : parler de langue maternelle, c'est parler des premiers sons qu'un bébé perçoit. L'anthropologue se fait ainsi fréquemment psychologue en plongeant dans les mémoires familiales. Cela suppose de savoir s'écarter de la trame d'entretien pour se concentrer sur ce qui est en train de se jouer pour notre interlocuteur : un entretien doit être avant tout un moment d'empathie permettant de s'approcher le plus possible de la vie de l'autre. Chaque entretien est donc unique dans sa durée et dans le contenu de l'échange.

Certains thèmes que nous n'avions pu anticiper, ou des façons plus efficaces d'aborder les sujets, sont apparus au fil des entretiens ; ils ont donc été intégrés à la trame d'entretien au fur et à mesure. D'autre part, plus l'enquête avançait et plus nous avions de données à notre disposition, plus nous invitons les témoins à réagir à ce que nous avaient dit d'autres personnes interviewées. Comme le rappelle M. de La Soudière, « [c]e sont [...] les réajustements permanents des hypothèses par les faits, les décalages et rapprochements constants entre enquêteur et enquêtés, qui font l'efficacité et la fécondité spécifiques du travail sur le terrain [...] »⁴⁵.

Pour les spécialistes, nous avons procédé légèrement différemment.

- Avec les chercheurs et collecteurs

Dans un premier temps, nous avons passé en revue les données qu'ils avaient recueillies en rapport avec notre sujet. Puis nous leur avons posé la question de la pertinence de la notion de frontière linguistique de nos jours en Bretagne.

- Avec les militants associatifs

Nous avons d'abord recueilli des informations sur les actions menées par leur association, ses réussites, ses difficultés. La discussion s'est généralement poursuivie par un état des lieux des langues de Bretagne, et des enjeux territoriaux de celles-ci. Nous leur avons également demandé leur avis sur l'existence actuelle de la limite linguistique.

⁴⁴ « Le problème du chercheur, et c'est un dilemme qui relève du *double bind*, c'est qu'il doit à la fois garder le contrôle de l'interview (car il s'agit pour lui de faire progresser son enquête) tout en laissant son interlocuteur s'exprimer comme il l'entend et à sa façon (car c'est une condition de la réussite de l'entretien). » OLIVIER DE SARDAN J.-P., « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *op. cit.*, pas de pagination.

⁴⁵ LA SOUDIÈRE M. (de), « L'inconfort du terrain », *op. cit.*, § 9.

d. Le déroulement des entretiens avec les témoins

Nous commençons généralement par un travail d'approche de la frontière, en citant des noms de communes que nous savions être frontalières et en invitant les témoins à nous dire quelles communes étaient, selon eux, bretonnantes ou gallésantes. L'exercice commençait par le secteur dont ces personnes étaient originaires, en essayant progressivement de s'en éloigner le plus possible.

Dans un deuxième temps était dépliée une carte de Bretagne afin de demander aux enquêtés de montrer où, à leur avis, on parle (ou parlait) breton et gallo.

Il y a deux raisons à ce travail préalable. D'une part, nous souhaitions comparer les données des enquêtes de Sébillot et Panier au savoir des personnes natives des communes concernées. C'est ainsi que nous avons relevé quelques discordances entre savoir académique et savoir populaire, notamment dans le cas des communes ayant basculé tardivement d'un territoire à l'autre. D'autre part, nous souhaitions évaluer chez les témoins (1) la connaissance de l'emplacement de la frontière, et (2) la connaissance de l'étendue de la langue parlée dans leur commune⁴⁶.

Le recours à une carte permettait en outre d'amorcer la conversation en partant de données concrètes, avant d'aborder des sujets plus personnels.

Le temps passé aux côtés des témoins a consisté pour une bonne part à leur énumérer des noms de communes et à les observer parcourir et commenter la carte. Une autre part importante a consisté à écouter les enquêtés se remémorer des généalogies, les leurs ou celles d'autres personnes, à la recherche d'ancêtres originaires de l'autre côté de la frontière.

On voit ainsi que les questions posées par le chercheur ne font pas nécessairement (voire rarement) écho aux préoccupations quotidiennes des personnes interrogées. Aborder un sujet comme celui-ci leur demande de fouiller dans leurs souvenirs, leur mémoire familiale, leurs relations et leur vision de l'espace.

e. Le traitement des entretiens

Les entretiens enregistrés ont été intégralement retranscrits, en tâchant de rester fidèle aux formes orales, de manière à intervenir le moins possible sur le matériau de départ. Ont été notés les silences, les rires, les passages à une voix différente, et parfois les gestes quand ils étaient jugés particulièrement significatifs. Le rire peut ici avoir plusieurs sens⁴⁷.

- Le plus évident est la réaction au comique d'une situation. L'exemple typique est celui des anecdotes portant sur les situations d'incompréhension entre bretonnants et gallésants entraînant des malentendus.
- On rit également quand on évoque les moqueries entre Hauts et Bas-Bretons, que l'on y adhère ou que l'on s'amuse des idées d'autres personnes. Ces moqueries existent aussi au sein même de la Haute et de la Basse-Bretagne, entre locuteurs de

⁴⁶ Ces données ont alimenté principalement les chapitres 2 et 3.

⁴⁷ Pour une analyse des différents types de rire en entretien, voir MICHON B., « Le rire dans l'entretien sociologique », *Revue des Sciences Sociales*, n° 43, 2010, p. 64-65.

variétés différentes de breton ou de gallo. Ce type de rire peut contenir du mépris vis-à-vis de façons de parler considérées comme ridicules, que l'on imite volontiers en forçant le trait.

- Le rire peut également indiquer une gêne et une volonté de distanciation, par exemple quand on évoque la langue maternelle dont on a honte en raison de sa minorisation. Rapporter des manières de parler considérées comme « dégradantes », parce qu'on les associe inconsciemment à la ruralité ou à un statut social inférieur, peut engendrer un rire de gêne, servant à « combler ce que l'acteur considère comme une situation “non convenable”, où il est mis en porte-à-faux quant à ses idéaux ou à l'estime de soi⁴⁸ ».
- Dans le même ordre d'idées, l'évocation des erreurs de français faites par certains locuteurs du breton et du gallo, en classe ou ailleurs, est à l'origine de rires teintés de mépris (y compris de la part de bretonnants et de gallésants), qui s'expliquent par le statut inférieur de ces langues, intériorisé par tous. Le ressort comique est le décalage de registre entre la façon de parler de la personne moquée et la seule forme considérée comme légitime : le français de l'école. Celui qui rit indique implicitement qu'« il ne parlerait pas comme ça, lui ».
- Le rire intervient également fréquemment lors de l'évocation des façons de penser et de faire d'autrefois. Il nous semble qu'il peut indiquer, dans ce cas, alternativement ou en même temps, un certain plaisir à se remémorer le passé et une volonté de distanciation.

Tous les prénoms employés dans le texte sont fictifs afin de préserver l'anonymat des témoins. Des prénoms bretons ont été choisis pour les personnes qui en portent. Quand le prénom est breton mais francisé, nous avons opté pour un prénom breton francisé.

Le choix de ne pas faire figurer de noms propres était une évidence ; nous regrettons toutefois la disparition de « la somme de connaissances implicites que ces derniers véhiculent⁴⁹ » (dans la présente recherche, il aurait été intéressant de donner à voir les patronymes d'origine celtique ou romane, par exemple).

D'autres informations concernant le lieu de résidence ou l'activité professionnelle ont parfois été volontairement omises quand nous avons jugé que cela rendait la personne trop reconnaissable. Par exemple, les personnes occupant des fonctions au sein d'un conseil municipal ne sont pas signalées.

Préserver l'anonymat est un exercice particulièrement délicat dans le mouvement de revitalisation des langues de Bretagne, où il serait à peine exagéré de dire que « tout le monde se connaît ». Comme le rappelle F. Weber,

« [l]a première imperfection de l'anonymat tient au fait que la liste des éléments indispensables à la production du savoir sociologique suffit bien souvent à reconnaître la personne concernée.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 64.

⁴⁹ WEBER F., « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, n° 70, janvier 2008, p. 142.

L'anonymat est alors de façade, et le choix d'un pseudonyme ne résout pas deux questions cruciales, celle de la confidentialité des entretiens dans le milieu d'interconnaissance de l'enquêté, celle de l'image de soi renvoyée à l'enquêté, qui peut se sentir remis en cause, voire trahi, par l'analyse sociologique⁵⁰ ».

De ce fait, les informations contenues dans le tableau des spécialistes sont moins nombreuses : ni la date de naissance ni le lieu d'origine ne sont indiqués, sauf quand ce dernier se situe sur la frontière. En effet, il s'agit d'une donnée essentielle de contextualisation de ces entretiens, dans lesquels les spécialistes ont témoigné en tant que frontaliers, éventuellement porteurs des mêmes représentations et stéréotypes, ou, *a minima*, les ayant entendus autour d'eux en vivant sur la frontière.

Une fois les retranscriptions effectuées, nous avons procédé à une analyse thématique des entretiens avec les témoins, visant à faire ressortir les thèmes récurrents. A en outre été réalisée une analyse thématique spécifique des discours sur les langues et les habitants de Haute et de Basse-Bretagne, en inventoriant les énoncés sur le gallo et le breton, ainsi que sur les Hauts-Bretons et les Bas-Bretons (la démarche sera expliquée au chapitre 5 pour les langues et au chapitre 6 pour les personnes)⁵¹.

De plus, nous avons effectué une recension systématique des termes employés par les témoins pour désigner les deux groupes, les deux zones géographiques et les deux langues dans les entretiens avec les témoins originaires de la zone frontalière (nous avons exclu les témoins déplacés). Nous avons ensuite compté les occurrences de chaque terme ou expression⁵².

En complément des entretiens, nous avons mené des observations de deux types.

3. L'observation non-participante et l'observation participante

L'observation peut être définie comme « un procédé de recherche qui engage le chercheur dans deux activités fortement liées : une activité de présence *in situ* dans un espace qui est à la fois un cadre matériel et porteur de significations, et une activité d'interaction avec les acteurs du terrain d'enquête⁵³ ».

Pourquoi avoir recours à l'observation ? L'enquête par entretiens présente des limites : d'une part, comme le souligne A. Appadurai, « nous trouvons dans ce que nous entendons une partie de ce que nous nous attendons à trouver à cause de notre propre formation, nos lectures et

⁵⁰ *Ibid.* On lira cet article avec profit pour sa description des conséquences de l'enquête sur l'enquêté, et des réactions parfois négatives quand ce dernier estime son image ternie, ou est blessé par l'utilisation, pour décrire son cas, de certains concepts qu'il interprète mal.

⁵¹ En revanche, nous n'avons pas appliqué la méthode de notation *d'intensité d'attitude* préconisée par Lilian Negura, faute de temps. NEGURA L., « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS* [En ligne], n° 1, 2006. <http://sociologies.revues.org/993> [consulté le 15 avril 2015].

⁵² Cela supposait, dans le cas des entretiens à plusieurs voix, de distinguer les différents intervenants afin de ne pas fausser le comptage. Nous avons volontairement exclu les « tierces personnes » qui se trouvaient éventuellement là, soit parce qu'elles nous accompagnaient, soit parce qu'elles se trouvaient présentes au domicile des interviewés (aide ménagère, membre de la famille faisant une rapide apparition...).

⁵³ NAMIAN D. et GRIMARD C., « Reconnaître les “zones grises” de l'observation : du trouble à la vigilance ethnographique », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 19.

notre milieu culturel⁵⁴ » ; d'autre part, l'un des postulats essentiels du travail par entretiens consiste à poser que l'information existe quelque part, et que les enquêtés vont la livrer. Or, il faut tenir compte des non-dits, du refoulement, des tabous. « L'entretien relève en effet de la construction d'un discours où chaque acteur choisit ce qu'il dit, contrôlant l'information transmise. [...] [C]ertaines pratiques, non assumées ou tout simplement inconscientes, peuvent se donner à voir sur le terrain alors qu'elles n'ont pas été mentionnées par les enquêtés⁵⁵. »

L'observation est donc nécessaire pour compenser les biais et pallier les manques des entretiens enregistrés. C'est ainsi, par exemple, que nous avons pu relever, grâce à l'observation participante lors de *festoù-noz*, de fréquentes attitudes de mépris face aux danses de Haute-Bretagne qui n'avaient jamais été verbalisées en entretien.

➤ L'observation non-participante

Les observations réalisées dans le cadre de la présente thèse sont de deux sortes :

- des prises de notes dans des contextes informels (conversations entendues dans la rue, remarques que l'on nous a faites quand nous expliquions la nature de notre travail...), consignées dans un journal de terrain dès que faire se pouvait ;
- des prises de notes, de son, d'image (photo ou vidéo) – tous les moyens n'étant pas nécessairement utilisés à chaque fois – à l'occasion d'événements ayant trait à la culture bretonne (festivals, concours de musique, pièces de théâtre, soirées contes...). Ces observations ont été systématiquement consignées dans le journal de terrain à l'issue de chaque journée en situation.

Notre attention s'est portée sur la place des langues dans la signalétique et les discours (présentations officielles au micro, échanges dans le public), les réactions spontanées des participants, leurs attitudes vis-à-vis du breton et du gallo, de manière à dégager les pratiques et les représentations dominantes.

Certains événements ont été observés sur plusieurs années :

- la Redadeg (course de relais pour le breton, qui a lieu tous les deux ans) ;
- Gouel broadel ar brezhoneg (« fête nationale de la langue bretonne ») ;
- la semaine des langues de Bretagne (devenue depuis le « mois des langues ») ;
- des concours : le Kan ar Bobl (concours de musique, chant et conte en breton et en gallo), la Bogue d'Or (concours de musique, chant et conte de Haute-Bretagne) ;
- des festivals : la Gallésie en Fête (musique, sports traditionnels, contes, concours de musique et de danse), le Gallo en Scène (théâtre et contes en gallo), Mil Goul (activités culturelles diverses autour du gallo), les festivals Fisel et Plinn (musique, stages et concours de musique et de danse).

⁵⁴ Nous traduisons de « *we find in what we hear some of what we have been taught to expect by our own training, reading, and cultural backgrounds* ». APPADURAI A., « Place and Voice in Anthropological Theory », *Cultural Anthropology*, vol. 3, n° 1, février 1988, p. 17.

⁵⁵ CHANTELOUP L., PERRIN-MALTERRE C., DUPARC A. et LOISON A., « Quels points de vue sur les espaces partagés entre humains et animaux sauvages ? », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 36.



Photos 1 & 2. Sur le terrain (1)

À gauche : visite guidée en gallo de la Briqueterie de Langueux dans le cadre du festival Gallo en Scène, 16 novembre 2014. À droite : épreuve éliminatoire (scolaires) du concours du Kan ar Bobl, Cavan, 6 avril 2014.

➤ **L’observation participante**

Nous ne sommes pas allée vivre dans des familles de la zone frontalière ; le type d’observation participante que nous avons pratiqué concernait donc plutôt les langues, leur pratique et leur perception, que la frontière linguistique au sens géographique du terme. Nous y avons eu recours lors de réunions associatives, de stages et de cours de langue, dans lesquels nous nous sommes impliquée au même titre que les autres personnes. Ces temps ont été utiles pour recueillir les représentations du breton et du gallo, ainsi que des prises de position sur leur avenir, leur défense, les enjeux territoriaux actuels...

Cette phase d’observation participante avait en réalité commencé bien avant la thèse. Nous avons en effet appris le breton par le biais du réseau d’enseignement aux adultes, ce qui, à l’époque, nous avait donné l’occasion de collecter certains éléments sur les représentations du breton et du gallo, de leurs locuteurs, de la Haute et de la Basse-Bretagne : divers stages à Skol an Emsav (Rennes) et Studi ha Dudi (Plésidy), cours du soir et formation intensive de six mois à Skol an Emsav, camp d’été KEAV⁵⁶ (Châteaulin), licence de breton à l’université Rennes 2.

Nous étions ainsi impliquée dans le mouvement de revitalisation du breton avant de commencer le présent travail. Une distanciation critique a donc été nécessaire⁵⁷. L’équilibre est délicat à trouver, car « le chercheur en situation d’observation s’inscrit [...] délibérément dans une zone grise entre l’engagement et la distance, où s’enchevêtrent son “savoir-faire” et son “savoir-être”⁵⁸ ».

En revanche, notre connaissance du gallo était inexistante et il a donc fallu, pour approcher les représentations des acteurs, tenter de nous approprier quelque peu la langue, par le biais de

⁵⁶ *Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerion*, littéralement « camp interceltique des bretonnants ».

⁵⁷ Sur la difficulté à se distancier des associations, collectifs, partis, etc., voir HAVARD-DUCLOS B., « Les coûts subjectifs de l’enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l’association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *SociologieS* [En ligne], juin 2007 (pas de numéro). <http://sociologies.revues.org/182#toc> [consulté le 23 septembre 2016].

⁵⁸ NAMIAN D. et GRIMARD C., « Reconnaître les “zones grises” de l’observation : du trouble à la vigilance ethnographique », *op. cit.*, p. 28.

cours du soir (qui malheureusement n'ont duré qu'une année faute de participants et d'enseignant qualifié), et de stages occasionnels organisés par l'association Bertègn Galèzz et le festival Roue Waroch. En outre, pour compenser notre bonne connaissance du milieu militant bretonnant, nous avons interrogé un grand nombre d'acteurs associatifs gallésants, lors d'entretiens mais également de manière plus informelle⁵⁹.



Photos 3-4-5-6. Sur le terrain (2)

En haut à gauche : lors d'un entretien à Damgan, une informatrice montre comment poser une coiffe, 26 novembre 2014. En haut à droite : visite guidée de Rennes en gallo dans le cadre du festival Mil Goul, 27 septembre 2014. En bas à gauche : concours interlycées, épreuve éliminatoire du Kan ar Bobl dédiée aux groupes de lycéens, Lannion, lycée Félix Le Dantec, 10 avril 2015. En bas à droite : doublage de films en gallo dans le cadre de la semaine du gallo en pays de Loudéac, Plouguenast, 3 avril 2015.

⁵⁹ Si nous avons pu pénétrer les dynamiques internes des deux mouvements, la rareté de l'offre d'enseignement en gallo ne nous a cependant pas permis d'atteindre le même niveau en gallo qu'en breton.

La pratique des danses bretonnes et du chant en breton, outre qu'elle engage le corps et non le seul intellect, a également été un terrain fertile pour glaner des opinions sur les langues et les pratiques culturelles en Haute et en Basse-Bretagne, d'autant plus spontanées que les personnes n'étaient pas en situation d'entretien et ne se savaient pas « observées ». La participation était bien entendu plus limitée dans le cadre d'un festival (spectatrice, danseuse) que dans un stage de langue où nous étions à la fois observatrice et élève.

Certains chercheurs distinguent différents types d'observation participante : périphérique, active et complète⁶⁰. Dans cette dernière, qui correspond à l'exemple classique de l'enquête sur la sorcellerie de Jeanne Favret-Saada⁶¹, le chercheur est immergé dans son terrain à tel point qu'il lui devient difficile de s'en distancier. Il « devient » son sujet, il est littéralement « pris », pour reprendre un terme utilisé dans les discours sur la sorcellerie.

Notre implication personnelle, détaillée ci-dessus, rend difficile de dire à quels moments un glissement s'opérait entre observation « active » et « complète ». Une même enquête peut en réalité osciller entre différents types d'engagement⁶². Elle pose toujours, quoi qu'il en soit, la question du positionnement de l'anthropologue.

4. De la place de l'anthropologue : négociations et inconfort

Il est un questionnement inhérent à l'enquête : « qu'est-ce que faire du terrain, si ce n'est tirer les vers du nez – osons l'expression – à une population qui, à la fois, ne demande rien, et n'en aura jamais de bénéfique tangible ?⁶³ » Il faut apprendre à vivre avec ce sentiment de dette à l'égard de celles et ceux qui nous ont donné de leur temps.

Une enquête est aussi une expérience des sens, qui se nourrit d'impressions subtiles glanées sur le terrain. Il nous faut donc dire un mot, plus personnel, du bonheur de partager la proximité créée par la danse, parcourir la campagne, voir passer les saisons sur la végétation, se perdre dans le brouillard, remplie d'une joyeuse anticipation à l'idée du prochain entretien avec un ou une inconnue.

Toutefois, aller à la rencontre de l'Autre comporte aussi une part de danger, de mise à nu, d'absorption dans la relation, et s'accompagne occasionnellement de l'impression de manquer de limites... ou d'en avoir trop. La difficulté pour l'anthropologue réside dans le fait que « le moi doit s'approcher d'autres moi en franchissant leurs frontières, au sens où il doit essayer de manière imaginative de parvenir à l'empathie avec – et à une implication dans – les idées et les

⁶⁰ NAMIAN D. et GRIMARD C., « Reconnaître les “zones grises” de l'observation : du trouble à la vigilance ethnographique », *op. cit.*, p. 25.

⁶¹ FAVRET-SAADA J., *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.

⁶² NAMIAN D. et GRIMARD C., « Reconnaître les “zones grises” de l'observation : du trouble à la vigilance ethnographique », *op. cit.*, p. 25. Notons que la pratique de l'entretien elle-même pourrait à la limite être vue comme relevant de l'observation participante, « [c]ar l'observation visuelle s'accompagne presque toujours d'une attention forte à ce qui se *dit* dans la situation, tandis que l'interprétation d'un entretien ne peut faire l'économie des informations fournies par l'œil de l'enquêteur (sur le contexte de l'interaction, les techniques du corps, le langage non verbal, etc.) ». BOUILLON F. et MONNET J., « Éditorial. L'observation et ses angles : au cœur des rapports entre les chercheurs et leurs objets », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 14.

⁶³ LA SOUDIÈRE M. (de), « L'inconfort du terrain », *op. cit.*, § 17.

sentiments des autres. En allant ainsi vers l'autre, l'objectif n'est ni l'égalité ni la fusion⁶⁴. » La limite est mince entre empathie et excès d'ouverture confinant à la dévoration, parfois « envahi, colonisé par l'idée même d'autrui⁶⁵ ».

« S'identifier à l'autre jusqu'à l'éblouissement consécutif à l'abandon total de soi ("je est un autre") rapproche l'utopie ethnographique de l'expérience poétique. [...] Mais pour s'accomplir l'ethnologue doit, mouvement inverse, se dépendre de l'autre et l'objectiver. Se décentrer, se ressaisir ; se perdre, se retrouver : la pratique du "terrain" s'apparente aux sports dits "extrêmes" [...] parce qu'elle nous pousse loin hors de nous-même tout en exigeant le plus intransigeant contrôle de soi⁶⁶. »

Enfin, les efforts que nous avons faits pour compenser notre connaissance du mouvement de revitalisation du breton en nous impliquant dans l'apprentissage du gallo et en rencontrant ses militants ont eu des conséquences inattendues. D'une part, cette implication vis-à-vis des deux langues a rendu la recherche de témoins frontaliers quelque peu délicate : nous devons faire attention à ne pas puiser dans le réseau associatif, ce qui aurait immanquablement conduit à interroger des personnes présentant des profils assez similaires, de milieux et de sensibilités politiques proches.

D'autre part, nous avons parfois été dans une position inconfortable lors d'interactions avec certains militants du breton et du gallo, ressentant une sorte d'injonction implicite à « nous ranger » du côté de l'enquêté qui a compliqué la « recherche de la juste distance » évoquée par A. Bensa⁶⁷. Dans ces moments, nous avons l'impression d'être prise à témoin par deux milieux antagonistes souhaitant faire entendre leur voix, voire leurs griefs, à travers la nôtre.

Or, notre position de scientifique requérait un traitement égalitaire des deux mouvements, d'une part, et une observation la plus neutre possible, d'autre part, indépendamment de nos opinions personnelles. Sur le terrain, « c'est surtout la relation à l'autre qui est éprouvante, car celle-ci est faussée, tout au moins biaisée [...]. On oscille en effet en permanence entre deux statuts, professionnel (celui au nom duquel on est là), et personnel (celui dont on ne peut se départir) », ce qui implique parfois une « mise en sommeil d'une part de soi⁶⁸ ».

Avec le recul, le temps du terrain étant loin derrière nous, il nous semble qu'il faut plutôt voir dans cette position inconfortable une chance d'entendre pleinement les arguments des uns et des autres, et de faire preuve du recul nécessaire dans le traitement des informations glanées. Nous n'avons pas d'autre choix que de composer avec notre propre parcours et subjectivité d'une part, et les attentes et projections des enquêtés d'autre part.

⁶⁴ KULICK D., « La vie sexuelle des anthropologues : subjectivité érotique et travail ethnographique », traduit de l'anglais par F. Haon, *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 6, 2011, § 51. <http://gss.revues.org/2123> [consulté le 08 septembre 2015].

⁶⁵ LA SOUDIÈRE M. (de), « L'inconfort du terrain », *op. cit.*, § 15.

⁶⁶ BENSA A., « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance », *Enquête* [En ligne], n° 1, 1995, § 2. <http://enquete.revues.org/268> [consulté le 05 mai 2015].

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ LA SOUDIÈRE M. (de), « L'inconfort du terrain », *op. cit.*, § 12.

II. CADRE THÉORIQUE

Le présent travail porte sur les représentations sociales ; pour une approche détaillée de celles-ci, on se reportera à l'introduction de la seconde partie. Dans l'analyse des représentations se pose le problème de la représentativité des propos rapportés. En effet, comme le rappelle J. Copans, « non seulement le rapport au terrain n'est pas neutre mais l'asymétrie de sa socialité (un ethnologue seul face à des individus, à des groupes et à leurs représentants) impose un surinvestissement et une surreprésentativité imaginaire que l'ethnologue finit par prendre au sérieux⁶⁹ ». Pour nous prémunir contre le risque de surinterprétation, nous n'avons conservé que les représentations mentionnées par plusieurs personnes.

Les questions d'identité personnelle/collective et de frontières identitaires dont nous allons traiter ont été abordées par les sciences humaines sous une multitude d'angles ; il ne s'agit pas ici de rendre compte de l'ensemble des théories sur ces thématiques complexes, mais de donner un aperçu des débats actuels afin de préciser dans quel cadre théorique s'inscrit notre travail (A). Dans un deuxième temps, nous présenterons les langues en contact sur la frontière, le gallo et le breton (B).



Photos 7 & 8. Sur le terrain (3)

Observations lors d'un tournoi de disciplines bretonnes, le gouren (lutte) et le palet, à la Gallésie en Fête, Monterfil, 2014.

⁶⁹ COPANS J., *L'enquête ethnologique de terrain, op. cit.*, p. 28.

A. De quelques termes employés : identité, ethnicité, frontière ethnique, frontière linguistique

Dans ce travail, nous allons nous référer à plusieurs reprises à des notions qu'il est nécessaire d'explicitier. En particulier, identité, ethnicité et frontière ethnique ont émergé de contextes scientifiques précis, qu'il faut connaître pour pouvoir saisir le sens qu'avaient ces termes à l'époque où ils se sont répandus dans les sciences humaines. Leur sens a ensuite connu diverses évolutions qui doivent être prises en compte, et leur définition fait toujours l'objet de vifs débats.

1. Identité personnelle

Cette recherche portant sur la construction de l'identité, il convient en premier lieu de préciser ce que désigne ce terme. Le problème central réside dans sa polysémie : il n'existe pas de consensus sur la définition à en donner, chaque discipline, voire chaque auteur, employant sa propre grille de lecture et en proposant une approche partielle.

Deux définitions complémentaires de l'identité personnelle ont été choisies pour ce travail. Elle peut être vue comme le « [s]entiment d'unité, d'autonomie que peut ressentir un individu ou un groupe et qui s'avère pour lui générateur de sens⁷⁰. » L'individu ressent une continuité, une permanence, malgré le changement.

Une définition mettant l'accent sur la dynamique relationnelle peut également être adoptée : « L'identité est le positionnement social de soi et de l'Autre⁷¹. » On met ainsi l'accent sur sa construction intersubjective⁷².

C'est dans les années 1960 que la notion d'identité se diffuse massivement dans les sciences humaines aux États-Unis. Le psychologue Erik Erikson en est considéré comme le père : il met en lumière le rôle des interactions dans la construction de la personnalité, en particulier dans *Enfance et société* (1950)⁷³. Pour Erikson, il n'y a d'identité que parce qu'il y a un *sentiment* d'identité, basé sur :

« 1/ le sentiment subjectif d'unité personnelle ; 2/ le sentiment de continuité temporelle ; 3/ le sentiment de participation affective ; 4/ le sentiment de différence ; 5/ le sentiment de confiance ontologique ; 6/ le sentiment d'autonomie ; 7/ le sentiment de *self-control* ; 8/ les processus d'évaluation par rapport à autrui ; 9/ les processus d'intégration de valeurs et d'identification⁷⁴. »

⁷⁰ GRESLE F., PANOFF M., PERRIN M. et TRIPIER P., *Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie/Sociologie*, Paris, Nathan, 1994, p. 173-174.

⁷¹ Nous traduisons de : « *Identity is the social positioning of self and other.* » BUCHOLTZ M. et HALL K., « Identity and interaction: a sociocultural linguistic approach », *Discourse Studies*, vol. 7, n° 4-5, 2005, p. 586.

⁷² Ces « deux voies » avaient été identifiées par C. Lévi-Strauss en conclusion de son séminaire collectif sur l'identité. LÉVI-STRAUSS C., *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, 1974-1975*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2010, p. 331.

⁷³ HALPERN C., « Faut-il en finir avec l'identité ? », *Sciences Humaines*, n° 151, juillet 2004, p. 13.

⁷⁴ MUCCHIELLI A., *L'identité*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2003, p. 26. L'expression « sentiment d'appartenance » est employée dans de nombreux écrits comme synonyme d'« identité ». Ce sentiment peut être défini comme « la conscience individuelle de partager une (ou plusieurs) identité(s) »

Par la suite, l'interactionnisme symbolique, et notamment E. Goffman, donnent à la notion la place importante qu'elle aura jusqu'à nos jours. L'emploi du terme se répand alors à vive allure, posant en même temps, de manière toujours plus aiguë, le problème de sa polysémie.

La principale fracture se situe entre approches essentialistes et approches constructivistes. Il existe une conception fixiste de l'identité comme un donné, une essence, présente dans le langage courant mais irriguant également une partie de la littérature scientifique. À l'opposé se trouve la conception constructiviste, qui existe depuis les années 1960 environ⁷⁵.

Dans cette seconde perspective, qui est celle que nous adoptons ici, le processus identitaire consiste à « fabriquer, à chaque instant, une totalité significative⁷⁶ ». Les identités peuvent être choisies ou héritées, puis assumées ou refusées ; il peut exister un conflit entre identités.

De plus, l'identité n'est pas seulement un mécanisme psychologique d'auto-classification mais se construit à travers les interactions sociales (on parle donc de conception *interactionniste*). Elle ne peut exister qu'en référence à un pôle face auquel se définir : l'altérité « est à la fois condition et instrument de la dynamique identitaire⁷⁷ ». L'Autre peut être *hostis* ou *hospes*, ennemi ou hôte, avec lequel on noue des relations conflictuelles ou coopératives⁷⁸.

De ce fait, l'identité ne repose pas que sur la conscience de soi, elle est aussi dépendante de la reconnaissance par autrui, ou de son refus. « Chaque acteur [...] participe à la façon dont les autres le définissent en retour, ce qui sert de base à ses propres possibilités de se définir et de proposer une définition de lui (processus circulaire de définition de l'identité)⁷⁹. » Cette dynamique peut être – et est sans doute la plupart du temps – tout à fait inconsciente.

Une tendance répandue consiste à voir l'individu comme un isolat qui posséderait en lui-même les propriétés le définissant, alors qu'une identité est nécessairement une « identité-située⁸⁰ ».

collective(s) et donc d'appartenir à un (ou plusieurs) groupe(s) de référence ». BLANCHET P. et FRANCARD M., « Appartenance (sentiment d') », FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 19. Il se construit pas un triple processus consistant à identifier autrui, s'identifier à autrui, et être identifié par lui, soit un processus de catégorisation (*Ibid.*), et trouverait son origine dans la relation primitive du nourrisson à sa mère, dans cet état originel de symbiose et d'indistinction. MUCCHIELLI A., *L'identité*, *op. cit.*, p. 28. Pour Y. Sencébé, l'identité « répond à la question du “qui suis-je ?” », tandis que l'appartenance répond « à celle du “comment et avec qui suis-je ?” ». Elle porte donc sur les modes d'affiliation, et prend « corps dans des lieux et des liens ». SENCÉBÉ Y., « Être ici, être d'ici : Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 24.

⁷⁵ AVANZA M. et LAFERTÉ G., « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n° 61, décembre 2005, p. 135.

⁷⁶ KAUFMANN J.-C., « Identité », MESURE S. et SAVIDAN P. (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 593-595. L'un des moyens est de produire une « unification biographique », un récit de soi créateur de sens. *Ibid.*, p. 595. Paul Ricoeur parle à ce sujet d'« identité narrative ». RICÉUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Points, coll. « Essais », 2015, p. 175.

⁷⁷ BLANCHET P. et FRANCARD M., « Identités culturelles », FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 156. Pour les anthropologues, « [u]n être humain, en tant que personne, est un *relatum* : une entité qui n'a d'existence réelle que dans ses relations avec d'autres entités. On n'est pas soi à soi tout seul. Une personne est ce qu'elle est, une personne, et celle qu'elle est, cette personne, de par ses liens avec d'autres ; ces liens instituent la personne et la définissent entièrement. » LENCLUD G., « Identité et identités », *L'Homme*, n° 187-188, 2008, p. 455.

⁷⁸ TURCO A., « Altérité », LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 70.

⁷⁹ MUCCHIELLI A., *L'identité*, *op. cit.*, p. 31.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 37.

Par conséquent, dans la perspective constructiviste, la réponse à la question « Qui est cet acteur social ? » dépend tout autant des réponses apportées par l'acteur lui-même que de celles apportées par autrui, et « il y a autant d'identités sociales que de contextes sociaux de définition d'un acteur⁸¹ ». Non seulement l'identité est plurielle, mais elle est également en évolution permanente. Il convient donc de la voir comme un processus inachevé, une « fonction instable et non [une] réalité substantielle⁸² ».

Le recours au terme « identité » est de plus en plus critiqué dans les sciences sociales. Pour R. Brubaker, il est « trop ambigu, trop écartelé entre son acception “dure” et son acception “faible”, entre ses connotations essentialistes et ses nuances constructivistes, pour satisfaire aux exigences de l'analyse sociale⁸³ ». Les sens qu'on lui attribue sont même parfois contradictoires. En outre, l'insistance sur le fluctuant, l'instable, la construction, la négociation, que l'on trouve dans les acceptions « faibles » de l'identité vide le mot de son sens premier, la persistance à travers le temps.

Brubaker propose donc de le remplacer par d'autres notions censées être moins ambiguës et moins réifiantes, comme « identification » (par soi-même et/ou par autrui⁸⁴) ou « autocompréhension ». M. Avanza et G. Laferté suggèrent quant à eux de privilégier les termes « identification » (par autrui), « image sociale » (les deux étant des prescriptions externes à l'individu) et « appartenance » (correspondant à sa socialisation, à son autodéfinition)⁸⁵.

La notion d'identité continue cependant à être largement employée, fut-ce pour la déconstruire, faute d'un autre terme satisfaisant. La difficulté principale réside dans le fait qu'elle est « une idée qui ne peut être pensée comme on le faisait autrefois, mais sans laquelle certaines questions clés ne peuvent pas être pensées du tout⁸⁶ ».

⁸¹ *Ibid.*, p. 22.

⁸² LÉVI-STRAUSS C., *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au collège de France, 1974-1975*, op. cit., p. 11. Voir notamment l'étude de Françoise Zonabend sur les multiples identités assignées à l'individu, au sein du village de Minot, par le biais de dénominations variées : ZONABEND F., « Pourquoi nommer ? », LÉVI-STRAUSS C., *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au collège de France, 1974-1975*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 1983, p. 257-286.

⁸³ BRUBAKER R., « Au-delà de l'identité », traduit de l'anglais par F. Junqua, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, septembre 2001, p. 66. Selon Brubaker, l'approche constructiviste ne permet pas de saisir les postures essentialistes des politiques identitaires : « Le constructivisme “doux” autorise une prolifération des “identités”. Mais tandis qu'elles prolifèrent, le terme perd ses facultés analytiques. Si l'identité est partout, elle n'est nulle part. Si elle est fluide, comment expliquer la manière dont les autocompréhensions peuvent se durcir, se solidifier et se cristalliser ? Si elle est construite, comment expliquer que les identifications externes puissent exercer quelquefois une telle contrainte ? Si elle est multiple, comment expliquer la terrible singularité qui est si souvent recherchée – et parfois obtenue – par les politiciens qui essaient de transformer de simples catégories en groupes unitaires et exclusifs ? Comment expliquer le pouvoir et le *pathos* de la politique identitaire ? » *Ibid.*

⁸⁴ Ce terme présente l'avantage d'indiquer un processus et non un état. Notons qu'il existe un autre sens, psychodynamique, hérité de Freud, quand on dit que l'on « s'identifie à » une personne. *Ibid.*, p. 77. C'est ce sens qui est retenu dans le *Dictionnaire des sciences humaines* : « Notion polysémique utilisée dans les sciences humaines pour signifier l'activité par laquelle un individu s'assimile à un ou plusieurs autres. » GRESLE F., PANOFF M., PERRIN M. et TRIPIER P., *Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie/Sociologie*, op. cit., p. 173. Sur ce sens du terme « identification », voir HALL S., « Introduction: Who Needs “Identity”? », HALL S. et DU GAY P. (dir.), *Questions of Cultural Identity*, Londres, Sage, 1996, p. 3.

⁸⁵ AVANZA M. et LAFERTÉ G., « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance », op. cit. Selon Avanza et Laferté, l'idée de « construction des identités », de fabrication, peut également être problématique car on court le risque de faire passer le vécu des enquêtés pour une imposture, dans une négation de leur droit à s'autodéfinir, ce qui est susceptible d'avoir de graves conséquences politiques. *Ibid.*, p. 137.

⁸⁶ Nous traduisons de « *an idea which cannot be thought in the old way, but without which certain key questions cannot be thought at all* ». HALL S., « Introduction: Who Needs “Identity”? », op. cit., p. 2. Dans son séminaire, Lévi-Strauss exprimait la difficulté à « formuler la notion d'identité » et proposait de la considérer comme « une

Si la définition de l'identité personnelle est problématique, on l'a vu, celle des identités collectives l'est tout autant, car elles sont aussi plurielles et instables⁸⁷. Les concepts d'ethnicité et de frontière ethnique ont émergé dans les sciences sociales pour tenter de saisir cette complexité.

2. Théories de l'ethnicité et des frontières ethniques

Ce travail, en particulier aux chapitres 3, 4 et 6, s'inspire du concept de « frontière ethnique » (*ethnic boundary*) tel qu'il a été théorisé par F. Barth⁸⁸. Cet outil d'analyse va nous permettre de rendre compte de la double dynamique d'identification et de différenciation en zone frontalière.

L'idée de frontière ethnique ne peut être isolée du contexte dans lequel elle est née, celui des théories de l'ethnicité, qu'il nous faut donc exposer au préalable.

➤ Ethnicité et groupe ethnique

Le concept d'ethnicité a été forgé pour tenter de comprendre et de rendre compte de l'émergence et/ou de la persistance de liens sociaux de manière non essentialiste⁸⁹. En effet, au cours du XX^e siècle, les anthropologues ont peu à peu abandonné la vision des cultures comme des entités homogènes, stables et closes.

Né dans le contexte des sciences sociales américaines, le terme *ethnicity* servait à l'origine à désigner l'appartenance à des groupes ne s'inscrivant pas dans le modèle anglo-saxon protestant majoritaire. On devrait le premier emploi du terme *ethnicity* en anthropologie à William Lloyd Warner en 1941 dans *The Social Life of a Modern Community*⁹⁰; il y est employé dans un chapitre consacré aux « *ethnic minorities* » d'une ville du Massachusetts.

L'ethnicité y est vue comme ce qui caractérise et différencie un groupe ethnique. Pour Warner, les groupes ethniques sont culturellement – et non physiquement – identifiables (par leur langue, leur religion, leur mode de vie, leurs valeurs...); de ce fait, ils ne perdurent que par l'adhésion volontaire des personnes qui les composent et le maintien d'une distinction vis-à-vis du groupe dominant.

sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle ». LÉVI-STRAUSS C., *L'identité, op. cit.*, p. 332.

⁸⁷ G. Lenclud attire l'attention sur le fait que « la notion d'identité relève au moins de deux langages dont la coexistence est récente et qui communiquent mal entre eux : le langage logique de l'identité et celui que j'appellerai le langage anthropologique des identités collectives ». LENCLUD G., « Identité et identités », *op. cit.*, p. 449. Dans le premier, un objet « est nécessairement identique à lui-même et à nul autre que lui-même. La notion ne souffre d'aucun flou ; elle est entièrement élucidée. » (*Ibid.*) Le langage anthropologique, quant à lui, utilise la notion d'identité collective dans laquelle l'individu est envisagé comme participant à un groupe fait d'interactions. « Les identités collectives, au contraire des identités spécifiques, sont des identités particulières, renvoyant à des représentations, des discours, des comportements relativement semblables, qualitativement identiques. Ce sont des identités vécues, à la fois produites et mises en œuvre. » *Ibid.*, p. 451.

⁸⁸ BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998.

⁸⁹ KAHN J. S., « Explaining Ethnicity: A Review Article », *Critique of Anthropology*, vol. 4, n° 16, 1981, p. 43.

⁹⁰ WARNER W. L. et LUNT P. S., *The Social Life of a Modern Community*, New Haven, Yale University Press, 1941; cité dans SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, Rennes, Terre de Brume/Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 7.

Le terme *ethnicity* sera repris par la suite par quelques auteurs. Dans les années 1960, par exemple, I. Wallerstein⁹¹ et M. Gordon⁹² l'utilisent pour désigner l'adhésion, l'allégeance au groupe : le sentiment de loyauté ressenti par les Africains détribalisés envers de nouveaux groupes ethniques urbains, et le sentiment de former un peuple éprouvé par les membres des sous-groupes de la société américaine⁹³.

Le concept d'*ethnicity* devient d'usage courant dans les sciences sociales anglo-saxonnes dans les années 1970 ; en revanche, l'« ethnicité » ne fait son apparition que tardivement en France (chez G. Michaud, par exemple, elle désigne la conscience d'appartenir à un groupe ethnique⁹⁴). Cette réticence des chercheurs français s'explique peut-être par la proximité d'« ethnicité » avec le terme « ethnies », qui n'existe pas en anglais et est porteur d'une lourde histoire en français.

Le grec ancien *ethnos*, dont provient « ethnies », avait un sens imprécis dans la Grèce antique car il désignait une grande variété de groupements humains : « toute classe d'êtres d'origine ou de condition commune, d'où : race, peuple, nation, tribu⁹⁵ », auxquels on peut ajouter les sexes, classes, corporations et espèces animales. Il était utilisé, entre autres, pour des groupes à l'organisation sociale considérée comme inférieure à celle de la Cité (et pourrait être rendu par les termes « peuplade » ou « tribu »⁹⁶). Il pouvait donc comporter, dès le départ, une nuance dépréciative, en sous-entendant une hiérarchie.

« Ethnies » a été introduit à la fin du XIX^e siècle dans les sciences sociales d'expression française par Georges Vacher de Lapouge, tenant du racisme scientifique, pour désigner des groupes différents de la race et de la nation car ne reposant ni sur le biologique ni sur le politique. Cependant, Georges Montandon en fait une catégorie clairement raciale en 1935 dans l'ouvrage *L'ethnie française*, et à partir de 1941 dans la revue du même nom, « revue de doctrine ethno-raciale et de vulgarisation scientifique », tout en soutenant le régime de Pétain et en cautionnant les mesures antisémites⁹⁷. Dans sa conception, l'ethnie désigne un groupement défini par l'ensemble des caractères physiques, linguistiques et culturels : elle « englobe la race⁹⁸ ».

Les connotations raciales dont est maintenant entaché le terme – auquel est en outre attachée l'idée de groupement « naturel », même quand sa définition inclut d'autres traits que les seuls caractères somatiques –, en rendent l'usage difficile dans une démarche scientifique, d'autant plus qu'il sert souvent de substitut euphémique au mot « race » (voir 6.4.2).

⁹¹ WALLERSTEIN I., « Ethnicity and National Integration in West Africa », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n° 3, octobre 1960, p. 129-139.

⁹² GORDON M. M., *Assimilation in American Life. The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University Press, 1964.

⁹³ POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, op. cit., p. 24.

⁹⁴ MICHAUD G. (dir.), *Identités collectives et relations inter-culturelles*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1978 ; cité dans POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, op. cit., p. 21.

⁹⁵ BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1935, p. 581. Dans l'Évangile, il désigne les Gentils, les non-Juifs. *Ibid.*

⁹⁶ SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, op. cit., p. 17.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 15-16.

⁹⁸ *L'Ethnie Française*, n° 7, janvier 1943, p. 3 ; cité dans SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, op. cit., p. 15. Pour un panorama des usages racistes des mots « ethnies » et de son adjectif dérivé, « ethnique », en France, voir SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, op. cit., p. 14-17.

Certains chercheurs l'utilisent tout de même, dépouillé de ses connotations raciales, au sens d'« ensemble linguistique, culturel et territorial d'une certaine taille⁹⁹ ». Reste que l'ethnie, dès l'origine, désigne un groupe qui diverge d'une norme implicite. Ce sont les « barbares » des Grecs et des Romains, les « païens » des Chrétiens, les « sauvages » des descripteurs occidentaux, les « primitifs » de l'ethnologie à ses débuts, rejetés hors de l'histoire et/ou de la civilisation¹⁰⁰.

L'adjectif « ethnique », en latin *ethnicus* (du grec *ethnicos*), est historiquement porteur des mêmes ambiguïtés qu'« ethnique », puisqu'il pouvait renvoyer au peuple, à la nation, à la race, au lieu d'origine, ou signifier « païen », « idolâtre » (les Gentils pour les Hébreux, les Païens pour les Chrétiens¹⁰¹), avant de devenir synonyme de « racial » dans la deuxième moitié du XIX^e siècle¹⁰². Il est écartelé entre son sens racial, l'usage qu'en font parfois les sciences sociales françaises (et les journalistes) pour se référer à une communauté de langue et de culture, et son usage par les sociologues américains sous la forme *ethnic*, dont le sens n'est pas strictement équivalent puisqu'il est lié au contexte spécifique des États-Unis, comme on l'a vu.

Pour en revenir à l'ethnicité, on constate, comme pour l'identité, que son ambiguïté réside dans l'opposition entre postures objectivistes, voire essentialistes (il existerait des marqueurs objectifs de l'ethnicité) et postures subjectivistes (c'est un sentiment d'appartenance, une croyance, qui pourrait même, à la limite, ne se baser que sur l'imaginaire¹⁰³).

L'anthropologue Fredrik Barth s'est démarqué des conceptions statiques de l'ethnicité, notamment dans l'ouvrage collectif *Ethnic groups and boundaries*¹⁰⁴ qui demeure une référence en la matière. Avec Barth, l'ethnicité est le fruit de la dynamique relationnelle, son sens est fonction des autres identités avec lesquelles elle est en interaction. Les groupes ethniques ne sont plus vus comme des isolats culturels : ils n'ont d'existence que les uns par rapport aux autres.

Dans les théories interactionnistes, « loin d'être une qualité inhérente à l'appartenance, acquise une fois pour toutes dès la naissance, l'ethnicité est un processus continu de dichotomisation entre membres et *outsiders*, demandant à être exprimée et validée dans l'interaction sociale¹⁰⁵. »

⁹⁹ TAYLOR A. C., « Ethnie », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002, p. 242. Sur l'échec des tentatives de définir l'ethnie par la culture, voir GOSSIAUX J.-F., « Ethnie et ethnicité : définitions, théories, apories », *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 10-12.

¹⁰⁰ Ce biais n'est pas absent de certaines conceptions de l'ethnicité dans lesquelles seuls les groupes déviant par rapport à une norme en seraient porteurs. Cependant, on va le voir, une conception plus large de l'ethnicité permet d'utiliser cet outil conceptuel pour tous types de groupements, quels que soient leur taille et leur statut, pas seulement ceux qui sont en situation de minorité mais aussi ceux qui sont « majoritaires » ou « dominants ». Voir SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique, op. cit.*, p. 32-33.

¹⁰¹ MOURCIN J. (de), *Lexique grec-français*, Paris, Auguste Delalain, 1832, p. 174.

¹⁰² SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique, op. cit.*, p. 18.

¹⁰³ Sur ces approches opposées, voir JUTEAU-LEE D., « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, octobre 1983, p. 40-41.

¹⁰⁴ BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference, op. cit.* Voir également BARTH F., « Pathan Identity and its Maintenance », BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998, p. 117-134. Dans cette étude, Barth montre comment se maintient un sentiment d'appartenance à un même groupe ethnique dans un ensemble dispersé géographiquement et incluant des modes de vie très divers.

¹⁰⁵ POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth, op. cit.*, p. 123. L'ethnicité peut donc être définie comme « une forme d'organisation sociale, basée sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve

Barth propose de voir les groupes ethniques comme « des *catégories d'attribution et d'identification opérées par les acteurs eux-mêmes*¹⁰⁶ » (nous soulignons). Ce faisant, il rompt avec la posture essentialiste de définition des groupes ethniques jusqu'alors privilégiée (pérennité biologique, partage de valeurs culturelles communes, existence d'un espace d'interaction¹⁰⁷).

Dans la pensée de Barth, l'ethnicité ne désigne pas un ensemble de critères culturels « objectifs » transmis de génération en génération (langue, pratiques vestimentaires ou culinaires, symboles, croyances, rites, valeurs, règles de conduite, etc.) : elle repose sur l'auto-attribution d'une catégorie et la différenciation par rapport à une altérité¹⁰⁸.

Ce processus peut cependant s'appuyer sur une sélection de traits particuliers que l'on choisit de mobiliser :

« Les traits dont on tient compte ne sont pas la somme des différences “objectives”, mais seulement ceux que les acteurs eux-mêmes considèrent comme significatifs. [...] [C]ertains traits culturels sont utilisés par les acteurs comme signaux et emblèmes de différences, alors que d'autres ne sont pas retenus, et que dans certaines relations, des différences radicales sont minimisées ou niées¹⁰⁹. »

En résumé, dans la théorie barthienne, on ne définit plus le groupe ethnique *per se*, mais comme le produit d'une interaction¹¹⁰. Comme on le voit, « les questions soulevées par une théorisation de l'ethnicité [...] portent non pas sur des entités sociales spécifiques, mais sur le fonctionnement d'un schème général de partition sociale, opérant par position de frontière entre des Nous et des Eux¹¹¹ ».

validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs ». *Ibid.*, p. 154. Pour un panorama des différentes conceptions de l'ethnicité, voir *Ibid.*, p. 93-133. Poutignat et Streiff-Fenart identifient quatre questions centrales dans les problématiques d'ethnicité : « Le problème de l'attribution catégorielle par laquelle les acteurs *s'identifient et sont identifiés par les autres* ; le problème des frontières du groupe qui servent de base à la *dichotomisation Nous/Eux* ; le problème de la fixation des symboles identitaires qui fondent la croyance en *l'origine commune* ; le problème de la saillance qui recouvre l'ensemble des processus par lesquels les traits ethniques sont *mis en relief* dans l'interaction sociale. » *Ibid.*, p. 154-155.

¹⁰⁶ BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières » [*Ethnic Groups and Boundaries*, 1969], traduit de l'anglais par J. Bardolph, P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J. (dir.), *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2008, p. 205.

¹⁰⁷ AYMES M. et PÉQUIGNOT S., « Questions d'identité : l'apport de Fredrik Barth », *Labyrinthe*, n° 7, 2000, p. 44.

¹⁰⁸ « [L]a question n'est pas de savoir qui sont les X, mais de savoir quand, comment et pourquoi l'identification “X” est préférée. » POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, *op. cit.*, p. 182.

¹⁰⁹ BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *op. cit.*, p. 211. « L'ethnicité n'est pas vide de contenu culturel [...], mais elle n'est jamais non plus la simple expression d'une culture déjà là. Elle implique toujours un processus de sélection de traits culturels dont les acteurs se saisissent pour en faire des critères d'assignation ou d'identification à un groupe ethnique [...] [L]es traits ou [...] valeurs auxquels les gens choisissent d'accrocher leurs identités ne sont pas nécessairement les plus importants, ceux qui ont “objectivement” le plus grand pouvoir de démarcation. [...] Une fois sélectionnés et dotés de valeur emblématique, certains traits culturels sont vus comme la propriété du groupe au double sens d'attribut substantiel et de possession [...] et fonctionnent comme des signaux sur lesquels se fonde le contraste entre des Nous et des Eux. » POUTIGNAT P. et J. STREIFF-FENART, *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, *op. cit.*, p. 141-142. Sur la nécessité de prendre en compte à la fois des critères objectifs et subjectifs, voir SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, *op. cit.*, p. 28-29.

¹¹⁰ Lévi-Strauss, évoquant les contacts entre cultures, rappelle qu'un grand nombre de différences culturelles naissent du « désir de s'opposer, de se distinguer, d'être soi ». LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1987, p. 17.

¹¹¹ POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, *op. cit.*, p. XII.

➤ La frontière ethnique ou *ethnic boundary* chez Barth

Selon Barth, l'important est le processus de dichotomisation entre groupes et non le contenu culturel de ceux-ci. L'appartenance au groupe est tributaire de la délimitation entre membres et non-membres.

Les traits culturels choisis pour fonder ce principe de clôture peuvent changer, le contenu des ensembles délimités par la frontière peut varier, sans que soit remise en question l'existence de la frontière elle-même : le principe de dichotomisation se perpétue. Ceci explique que certaines frontières ethniques se maintiennent malgré des changements structurels dans les sociétés concernées¹¹².

Les identités collectives reposent en effet sur l'activité cognitive fondamentale qu'est la catégorisation. Ainsi, « ce qui est universel, et sans doute primordial, c'est l'activité classificatoire comme condition nécessaire de l'existence sociale, et non pas les caractéristiques, historiquement variables, des identités ethniques¹¹³ ».

Quel(s) regard(s) portent les sciences humaines sur les frontières, non pas ethniques cette fois, mais géographiques et politiques ?

3. Frontières et régions frontalières

➤ La frontière au sens géographique

Le terme « frontière » désigne généralement une séparation entre États¹¹⁴ : « Avant que l'État n'existe, elle [la frontière] n'a pas d'objet¹¹⁵ ». Fixant l'étendue de la souveraineté territoriale, elle est « l'expression d'un pouvoir en acte¹¹⁶ ». Par ailleurs, elle sépare des

¹¹² « [I]l est clair que des frontières persistent, en dépit des flux de personnes qui les franchissent. En d'autres termes, les distinctions de catégories ethniques ne dépendent pas d'une absence de mobilité, de contact ou d'information mais impliquent des processus sociaux d'exclusion et d'incorporation par lesquels des catégories discrètes se maintiennent, *malgré* des changements dans la participation et l'appartenance au cours des histoires individuelles. » BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *op. cit.*, p. 204.

¹¹³ POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, *op. cit.*, p. 152-153. Les théories de l'ethnicité, qui ont marqué un tournant dans l'étude des identités collectives, ont également appelé quelques critiques. G. Keryell, par exemple, se questionne : « [L]a prise en compte de l'ethnicité par les chercheurs dépend-elle de la présence/absence d'un clivage ethnique "objectif", ou est-ce au contraire le choix théorique d'adopter ou non la théorie de l'ethnicité qui amène les chercheurs à postuler ou non, *a priori*, un clivage ethnique, qu'il s'agira, le cas échéant, de mettre à jour en isolant les traits ou symboles pertinents qui "véhiculent un clivage identitaire", qui ont une "signification de différenciation", ou qui réfèrent à la "provenance ethnique" ? » KERYELL G., « "Lapons" ou "Norvégiens". De l'influence du nationalisme culturel et de la raciologie scandinave sur la théorie barthienne de l'ethnicité », *L'Homme*, n° 209, 2014, p. 83. Cet article propose une critique du modèle de Barth car celui-ci ne permet pas de penser les imbrications d'identités, autrement dit la possibilité de faire partie à la fois d'un groupe englobé (ou « minoritaire ») et d'un groupe englobant. « [L]a théorie de l'ethnicité, malgré l'absence de "survivances culturelles" ou d'une quelconque continuité du "produit culturel", n'enferme-t-elle pas finalement les individus dans des configurations conflictuelles immuables, *parfois au mépris de l'absence même, chez les intéressés, d'une perception conflictuelle entre "nous" et "eux" ?* » (nous soulignons). *Ibid.*, p. 89-90.

¹¹⁴ Il semblerait que le terme ait une origine militaire : au XIII^e siècle, il désignait le « front d'une armée » ou une « place fortifiée faisant face à l'ennemi ». CNRTL [En ligne], « Frontière ». <http://www.cnrtl.fr/etymologie/frontiere> [consulté le 2 mai 2017].

¹¹⁵ LÉVY J., « Frontière », LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 413. L'idée de frontière linéaire aurait émergé aux XIV^e-XV^e siècles avec l'État moderne, selon C. Raffestin. Cependant, elle resta encore longtemps floue dans sa réalité vécue, au moins jusqu'au XVIII^e siècle. RAFFESTIN C., « Éléments pour une théorie de la frontière », *Diogenes*, vol. 34, n° 134, 1986, p. 7-8.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 4.

systèmes juridiques, économiques, et des modes de vie et d'organisation. Quand il n'existe pas de démarcation nette entre deux territoires, on parle de « marches » et de « confins ».

Outre les frontières entre États, il en existe à l'intérieur même de ceux-ci, qui ne sont généralement pas reconnues, quand des groupes se considèrent comme des nations et s'attachent à la démarcation d'un territoire¹¹⁷.

Par extension, le terme « frontière » peut aussi désigner d'autres types de délimitations : culturelles, linguistiques, religieuses... et a « un rôle de marquage à la fois réel et symbolique¹¹⁸ ».

Toute frontière est à la fois un élément disjonctif et une zone de contact, une barrière et une interface. Ce qui s'étend au-delà peut être source d'inquiétude, car la frontière est

« une démarcation franche entre le limité (le connu, le fini et le défini) et l'illimité que les Grecs appelaient *apeiron* pour désigner l'infini, l'indéfini, l'inachevé et le potentiellement dangereux. L'existence de limites n'a jamais cessé d'apparaître comme l'une des conditions de la connaissance certaine [...] alors qu'au-delà des limites (de la raison, mais aussi du pays d'où l'on vient), il y a un risque de se perdre¹¹⁹ ».

Certaines frontières sont inscrites dans le sensible par la présence d'un élément de paysage tel qu'un canal, un fleuve¹²⁰, une ligne de crêtes, avec lequel elles coïncident, ou d'une construction les matérialisant (ligne barbelée, mur...). D'autres, comme celle que nous étudions ici, sont totalement invisibles – ce qui ne les rend pas moins réelles dans le ressenti des habitants.

Les frontières ont un caractère anxiogène quand elles sont infranchissables, ou quand leur traversée est synonyme de tensions, de brutalités voire de danger de mort¹²¹. Enfin, elles peuvent faire l'objet de revendications ; celles qui sont linguistiques et religieuses sont les plus investies affectivement, en particulier en contexte d'affirmation nationale¹²².

¹¹⁷ DONNAN H. et WILSON T. M., *Border Approaches. Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham, University Press of America, 1994, p. 8.

¹¹⁸ RAPHAËL F., « Anthropologie de la frontière. Culture de la frontière, culture-frontière », HIRSCHHORN M. et BERTHELOT J.-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 79.

¹¹⁹ LAPLANTINE F., « Avant-propos », *Questions transfrontalières*, Première journée d'étude des étudiants en master 2 « Dynamiques des cultures et des sociétés », Université Lumière Lyon 2, Faculté d'anthropologie et de sociologie, p. 1.

¹²⁰ Voir par exemple GALASIŃSKI D. et MEINHOF U. H., « Looking across the river. German-Polish border communities and the construction of the Other », *Journal of Language and Politics*, vol. 1, n° 1, 2002, p. 23-58.

¹²¹ Le psychiatre Dietfried Müller-Hegemann avait ainsi identifié la « maladie du mur » affectant les habitants du côté est du mur de Berlin (psychose, schizophrénie, phobies, dépression, alcoolisme, violence familiale), dont l'intensité des troubles étaient proportionnelle à leur proximité du mur. WIELEMANS S., *Connected Walls*, webdocumentaire sur les murs de séparation (Mexique-États-Unis et Maroc-Espagne) [site internet]. <http://www.connectedwalls.com> [consulté le 5 janvier 2016]. L'Albanais G. Kapllani décrit son difficile parcours de migrant et ce qu'il nomme le « syndrome de la frontière » (angoisse, peur de se faire refouler, fardeau de ses origines...) dans KAPLLANI G., *Petit journal de bord des frontières*, traduit du grec par F. Bienfait et J. Giovendo, Paris, Éditions Intervallles, 2012. On lira également avec profit DI CINTIO M., *Walls. Travels Along the Barricades*, Londres, Union Books, 2013.

¹²² BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 7.

➤ L'interprétation anthropologique des frontières

Une frontière politique n'a pas pour seule utilité la démarcation de l'exercice d'une souveraineté. Selon C. Raffestin, elle a quatre fonctions : la traduction (d'une volonté, d'un pouvoir), la régulation (ouvrir ou fermer, permettre ou prohiber), la différenciation, et enfin, la relation (qui peut être opposition, échange ou collaboration¹²³).

Toutes les frontières, qu'elles soient étatiques, religieuses ou linguistiques, ont, comme les frontières ethniques évoquées plus haut, une fonction symbolique de délimitation de l'appartenance, elles rassemblent et excluent¹²⁴, elles démarquent le familier de l'étranger. Une frontière est en effet un lieu d'interactions :

« Le "voisin" dans cette zone frontalière est toujours celui qui est objectivement le plus proche géographiquement mais qui va subir la plus grande des sanctions dans l'imaginaire collectif [...] : son éloignement, sa mise à distance. Pourquoi ? Parce que le "voisin", c'est la proximité obligée et non choisie, le rival, le différent, la menace potentielle, c'est donc "l'ennemi" (par excellence) tout trouvé¹²⁵. »

Une frontière est un outil cognitif de catégorisation, permettant la constitution d'un pôle de référence, les « Autres », à des fins de distinction. On peut, dans ce cadre, parler de frontière identitaire. Elle implique des représentations spécifiques de soi et de l'Autre, les positions et images de chacun étant constamment négociées et réinterprétées.

Les frontières entre groupes comme les frontières interpersonnelles sont un élément incontournable du rapport à l'Autre. Délimiter serait en effet une activité fondamentale de l'être humain, consistant à « mettre de l'ordre dans le chaos¹²⁶ ». Notons toutefois que dans le domaine des cultures, on a souvent affaire à des limites floues, des marches, plutôt qu'à des ruptures franches, d'où l'intérêt de l'étude des zones frontalières (voir *infra*)¹²⁷.

Par ailleurs, les frontières ressenties se déplacent ; ainsi, une étude sur la Provence révèle que celle-ci « se dilate » jusqu'aux personnes appartenant à d'autres entités administratives, car ils se rattachent en pensée à cet ensemble culturel valorisé¹²⁸. De manière générale, les acteurs

¹²³ RAFFESTIN C., « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espaces et Sociétés*, n° 70-71, 1992, p. 159-160.

¹²⁴ BIRNBAUM J., « Ce qui rassemble et ce qui exclut », *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2014, p. 20.

¹²⁵ ALVIR S. et GOHARD-RADENKOVIC A., « Quand les espaces-tiers révèlent les frontières... et vice et versa », BULOT T. (dir.), *Normes et discrimination(s). Frontières, espaces et langues, Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 59.

¹²⁶ DEBRAY R., *Éloge des frontières*, *op. cit.*, p. 25. Selon R. Debray, « [I]a vie collective, comme celle de tout un chacun, exige une surface de séparation ». *Ibid.*, p. 35. De la même manière, pour C. Raffestin, les frontières (au sens large, pas seulement géographique) seraient indispensables à la vie en société : « la notion de frontière est non seulement constitutive du vivant mais encore constitutive du vivant en société ». L'absence de limites serait synonyme de chaos. RAFFESTIN C., « Autour de la fonction sociale de la frontière », *op. cit.*, p. 158.

¹²⁷ « À ces frontières "données" ou instituées par les pouvoirs et intériorisées dès l'enfance s'ajoutent [...] les limites souvent plus floues, discrètes et buissonnantes, des usages culturels, des manières de faire, de dire et de sentir... Face à des découpages spatiaux réfléchis, intentionnels, fruits de traités ou de décrets, les comportements culturels dessinent ainsi d'autres cartes dont les contours semblent erratiques, spontanés, involontaires, capricieux. Aux lignes continues qui séparent les États-nations, et les entités territoriales qui leur sont subordonnées, s'opposent le brouillamini et l'enchevêtrement des frontières culturelles qui se superposent rarement les unes aux autres et dont l'incongruité désespère les administrateurs soucieux de la netteté et de la conformité de leurs découpages. D'un côté donc des limites claires imposées par la volonté politique, de l'autre des marges floues, témoignages d'une histoire souterraine où interviennent les contraintes naturelles, les migrations des hommes, la diffusion et l'attraction des modes, etc. » BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives*, *op. cit.*, p. 3-4.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 17.

font glisser les frontières en fonction des situations d'interaction et de leurs intérêts. En définitive, « les frontières ne doivent pas être considérées comme des entités statiques, fixes, mais comme des réalités socialement construites¹²⁹ ». Le chercheur doit veiller à ne pas adopter une vision fixiste des phénomènes culturels qu'il observe¹³⁰.

➤ Les zones ou régions frontalières

L'espace qui borde une frontière (qu'elle soit entre États, entre langues, entre religions, etc.), ou région frontalière, est « une zone interstitielle de déplacement et de déterritorialisation¹³¹ ». Certains auteurs, comme T. M. Wilson, proposent de lire ces espaces avec le vocabulaire du rite : ils seraient un état liminal, une condition transitoire, entre l'ordre et la structure de deux États¹³².

Les régions frontalières peuvent présenter une unité transcendant les frontières étatiques, créée par l'exploitation des potentialités offertes par la proximité d'un autre système voisin (économique, idéologique...)¹³³. Comme le souligne J. Lévy, paradoxalement, « la frontière semble générer du mouvement au lieu de l'empêcher¹³⁴ ».

¹²⁹ Nous traduisons de « *borders must not be considered static, fixed entities, but instead as socially constructed realities* ». CRAMER J., « Styles, Stereotypes, and the South: Constructing Identities at the Linguistic Border », *American Speech*, vol. 88, n° 2, 2013, p. 149.

¹³⁰ Voir GUERMOND Y., « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, 2006, p. 291-292.

¹³¹ Nous traduisons de « *an interstitial zone of displacement and deterritorialization* ». GUPTA A. et FERGUSON J., « Beyond "Culture": Space, Identity, and the Politics of Difference », *op. cit.*, p. 18.

¹³² WILSON T. M., « Symbolic dimensions to the Irish border », DONNAN H. et WILSON T. M. (dir.), *Border Approaches. Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham, University Press of America, 1994, p. 104. Arnold Van Gennep est à l'origine du concept de liminalité, dans son analyse des rites de passage (VAN GENNEP A., *Les rites de passage*, Paris, Picard, 1981 [1909]). La phase liminale est la deuxième phase, qui intervient après la séparation de l'individu par rapport au groupe (phase 1) et avant sa réintégration (phase 3). Il s'agit d'une étape intermédiaire faite d'incertitude, d'indétermination, car il n'a plus son ancien statut mais n'a pas encore acquis le nouveau. Sur ce sujet, voir également FOURNY M.-C., « La frontière comme espace liminal. Proposition pour analyser l'émergence d'une figure de la frontière mobile dans le contexte alpin », *Journal of Alpine Research/Revue de Géographie Alpine* [En ligne], vol. 101, n° 2, 2013. <https://rga.revues.org/2115> [consulté le 7 juin 2017].

¹³³ Voir ANDERSON J. et O'DOWD L., « Borders, Border Regions and Territoriality: Contradictory Meanings, Changing Significance », *op. cit.*, p. 595. De nombreuses études ont mis en lumière le caractère de ressource des régions frontalières pour les acteurs, en tant que lieux de déplacements, d'échanges et de trafics divers, actions faisant dans une certaine mesure « disparaître » la frontière, ou créant en tout cas de la perméabilité. Outre le commerce entre États, il existe ainsi une véritable économie transfrontalière informelle. Voir BOUQUET C., « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne. Turbulences et fermentation sur les marges », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], n° 222, avril-juin 2003. <http://com.revues.org/870> [consulté le 15 avril 2014] ; WILSON T. M., « Symbolic dimensions to the Irish border », *op. cit.* ; FLYNN D. K., « "We Are the Border": Identity, Exchange, and the State along the Bénin-Nigeria Border », *American Ethnologist*, vol. 24, n° 2, mai 1997, p. 311-330. Par exemple, le fleuve Okpara, frontière entre le Bénin et le Nigéria, est une manne économique pour les habitants de ses rives impliqués dans le commerce transfrontalier. Ils tirent également profit de leur situation géographique pour taxer les véhicules, font payer très cher pour transporter biens et personnes de l'autre côté quand l'Okpara est en crue, et servent d'intermédiaires rémunérés entre commerçants et douaniers. Reliés par cette expérience commune, la rivière est pour eux bien moins une frontière qu'un pont. Le déclin de ces échanges commerciaux les a amenés à se bâtir une identité frontalière (*border identity*) basée sur leur sentiment de droit à commercer avec l'État voisin, à se déplacer librement et à contrôler les flux commerciaux sur leur territoire. *Ibid.* Pour les habitants de la ville polonaise de Zgorzelec, la frontière entre l'Allemagne et la Pologne est le lieu d'une forte opposition entre le Nous et le Eux, mais elle est dans le même temps une porte ouverte pour les contacts, les échanges de biens et, plus récemment, le shopping et les loisirs, les frontaliers se comportant en consommateurs dont l'identité nationale devient secondaire. Leur discours est écartelé entre, d'une part, une présentation de la frontière comme facteur de division et de protection, sans passage possible, et, d'autre part, des récits d'activités du quotidien qui la font disparaître totalement. Il existe donc un hiatus entre les représentations de la frontière « publique », officielle, et celles de la frontière telle qu'elle est vécue dans la sphère privée. GALASIŃSKA A. et GALASIŃSKI D., « Shopping for a new identity. Constructions of the Polish-German border in a Polish border community », *Ethnicities*, vol. 5, n° 4, décembre 2005, p. 510-529. Enfin, une situation frontalière peut parfois être exploitée par les autorités à des fins de marketing territorial. Les Hautes-Alpes, réputées sans identité propre,

Notre recherche porte non pas sur la frontière entre gallo et breton elle-même mais sur l'espace qui la borde, région où les représentations de l'Autre sont nombreuses et tranchées. À ce titre, elle apparaît comme un cadre privilégié pour analyser les processus d'identification et de différenciation et la façon dont les identités se construisent et se négocient. Les études sur les régions frontalières font en effet régulièrement ressortir leur dynamisme en termes de construction identitaire en raison de leur situation marginale favorisant les bricolages.

Ce dynamisme peut par exemple se manifester dans les usages qui sont faits des langues pour se positionner face à l'Autre. Il est en effet possible d'adapter son discours afin d'atténuer ou de renforcer les différences, selon que l'on souhaite s'identifier ou non à un groupe ou un individu, stratégies discursives qui font bouger les frontières. J. Cramer montre ainsi comment les discours définissent de façon variable l'emplacement d'une ville frontalière américaine, Louisville, l'incluant ou non dans l'ensemble « sud » en la plaçant tour à tour d'un côté et de l'autre de la limite en fonction d'une sélection de traits linguistiques¹³⁵.

C'est également le regard de l'Autre qui détermine la localisation d'une personne ou d'un lieu. Une enquête à Berwick-upon-Tweed, ville anglaise à la frontière de l'Écosse, met en lumière l'ambiguïté de sa situation dans les représentations des autochtones et des habitants d'autres villes. Les premiers s'identifient autant à l'Angleterre qu'à l'Écosse. En revanche, plus au sud, dans une ville anglaise, ils sont perçus comme écossais en raison de leur accent. Les Écossais, quant à eux, associent nettement l'accent des habitants de Berwick à l'Angleterre. Ces derniers peuvent donc choisir de mettre en avant des traits linguistiques plus ou moins anglais ou écossais, en fonction de leur interlocuteur et de leur désir de s'identifier ou de se différencier¹³⁶.

On trouverait dans certaines zones frontalières des formes culturelles spécifiques liées à la particularité des interactions qui s'y produisent. De nombreuses études sur la frontière entre le Mexique et les États-Unis, notamment, ont mis en lumière la complexité de cette région où langues, cultures et niveaux de vie entrent en friction et où les identités sont multiples et mouvantes¹³⁷.

La militante chicana et queer Gloria Anzaldúa, dans sa *Borderlands Theory*, montre la zone frontalière comme un « lieu de contradictions¹³⁸ », mais aussi de passage et de transgression des frontières géopolitiques, de classe, de genre et de codes linguistiques. Il y existerait une « conscience métisse » (*mestiza consciousness*) accompagnant une identité complexe, ambiguë, faite d'éléments hétéroclites, qui défie le monoculturalisme et le monolinguisme (elle-même mélange d'ailleurs l'espagnol et l'anglais dans son écriture).

inversent l'idée de frontière comme barrière pour se positionner comme région frontalière, intermédiaire et, ce faisant, bâtissent une spécificité : l'idée de partage entre Provence et Dauphiné « permet de construire cette frontière comme un espace entre deux entités – plus que comme une ligne – à l'intérieur duquel se situer, en lui donnant ainsi une valeur positive ». SINISCALCHI V., « Entre Provence et Dauphiné : frontière et identité dans les Hautes-Alpes », *Ethnologie française*, vol. 33, n° 1, 2003, p. 103.

¹³⁴ LÉVY J., « Les limites de la frontière et les limites de ces limites », *op. cit.*, p. 74.

¹³⁵ CRAMER J., « Styles, Stereotypes, and the South: Constructing Identities at the Linguistic Border », *op. cit.*, p. 144. Comme d'autres, elle conclut ainsi à « la nature fluide et hybride des identités sur la frontière » (« *the fluid and hybrid nature of identities at the border* »). *Ibid.*

¹³⁶ LLAMAS C., WATT D. et JOHNSON D. E., « Linguistic Accommodation and the Salience of National Identity Markers in a Border Town », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 28, n° 4, 2009, p. 381-407.

¹³⁷ Pour un historique des études sur la frontière Mexique/États-Unis, voir ALVAREZ R. R., « The Mexican-US Border: The Making of an Anthropology of Borderlands », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 447-470. L'article propose en outre une abondante bibliographie.

¹³⁸ ANZALDÚA G., *Borderlands/La Frontera. The New Mestiza*, San Francisco, Aunt Lute Books, 2012, p. 19.

Selon Anzaldúa, « vivre en région frontalière (*borderlands*) crée un troisième espace entre les cultures et les systèmes sociaux. Le mot *borderlands* qualifie cet espace dans lequel des éléments antithétiques se mélangent, sans s'annuler mutuellement ni être absorbés dans un Tout plus grand, mais en se combinant de façon unique et inattendue¹³⁹ » dans une *border culture*¹⁴⁰. Une région frontalière est « dans un état de transition permanent¹⁴¹ ». De la contradiction entre des cultures intériorisées radicalement différentes émerge un conflit interne créateur d'insécurité et de confusion identitaire, une « lutte des frontières, une guerre intérieure¹⁴² ».

L'étude du concept de frontière a eu un profond retentissement sur l'anthropologie, lui permettant de passer d'une vision des cultures comme unités séparées contenues par un territoire, à une conception déterritorialisée de celles-ci¹⁴³. Elle a également permis de penser des identités mouvantes et en apparence contradictoires.

Intéressons-nous maintenant au type de frontière que nous allons étudier, les frontières linguistiques.

¹³⁹ Nous traduisons de « *living in the borderlands creates a third space between cultures and social systems. The word "borderlands" denotes that space in which antithetical elements mix, neither to obliterate each other nor to be subsumed by a larger whole, but rather to combine in unique and unexpected ways* ». *Ibid.*, p. 6.

¹⁴⁰ F. Raphaël, dans son étude sur l'Alsace, propose l'usage d'une expression similaire, « culture-frontière ». RAPHAËL F., « Anthropologie de la frontière. Culture de la frontière, culture-frontière », *op. cit.* Pour une critique de la notion de *border culture*, voir ALVAREZ R. R., « The Mexican-US Border: The Making of an Anthropology of Borderlands », *op. cit.*, p. 450. Le vécu frontalier diffère selon le lieu considéré ; É. Auburtin montre ainsi que les importants flux de travailleurs dans la région SarLorLux ne créent pas pour autant une identité transfrontalière commune. AUBURTIN É., « La difficile construction d'une identité transfrontalière dans la grande région SarLorLux », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 164-178.

¹⁴¹ Nous traduisons de « *in a constant state of transition* ». ANZALDÚA G., *Borderlands/La Frontera. The New Mestiza*, *op. cit.*, p. 25.

¹⁴² ANZALDÚA G., « La conscience de la *Mestiza*. Vers une nouvelle conscience », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], n° 18, 2011, § 4. <http://cedref.revues.org/679> [consulté le 17 janvier 2016]. Anzaldúa écrit également sur ses deux cultures : « *I have so internalized the borderland conflict that sometimes I feel like one cancels out the other and we are zero, nothing, no one.* » ANZALDÚA G., *Borderlands/La Frontera. The New Mestiza*, *op. cit.*, p. 85. Différents types de rapport à l'espace peuvent naître dans cette zone ambiguë : la « transmigration » (vivre le quotidien des deux côtés de la frontière, exploiter cette ressource, par exemple en résidant d'un côté et en se rendant de l'autre pour travailler) ; l'identification affective à un seul des côtés ; la non-identification (se sentir étranger des deux côtés) ; l'identité frontalière (identification affective à l'espace qui s'étend des deux côtés). ODGERS O., *Identités frontalières. Immigrés mexicains aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 86-90. De cette culture frontalière naît le *spanglish*, mélange d'anglais et d'espagnol. P. Vilches montre les tiraillements linguistiques entre les migrants nouvellement arrivés aux États-Unis et les membres de leur famille déjà sur place maîtrisant le *spanglish* : les premiers s'agacent de ce qu'ils interprètent comme un reniement de la culture d'origine, les seconds du manque d'adaptation de leurs cousins. VILCHES P., « Is It Your Border or Mine? Linguistic Borders, Identity, and Subjectivity, in Mexican, Mexican-American and Dominican Fiction and Film », *Ciberletras. Revista de crítica literaria y de cultura* [En ligne], n° 11, juillet 2004. <http://www.lehman.cuny.edu/ciberletras/v11/vilches2.html> [consulté le 5 janvier 2016]. Anzaldúa, elle, décrit la honte qui naît, côté américain, de la conviction de parler un espagnol déformé, « bâtard », truffé d'archaïsmes et d'anglicismes. L'identité, de ce côté, se base sur la conscience d'une double différence, vis-à-vis des Mexicains et des Américains.

¹⁴³ ALVAREZ R. R., « The Mexican-US Border: The Making of an Anthropology of Borderlands », *op. cit.*, p. 449. On a vu notamment apparaître les idées de foyer et de communauté binationaux. Alvarez remarque en outre : « *[B]orders and borderlands graphically illustrate the conflicts and contradiction in a hierarchically organized world. For it is here that cultures, ideologies, and individuals clash and challenge our disciplinary perspectives on social harmony and equilibrium* ». *Ibid.*

4. Frontière linguistique

Parmi les différentes frontières, celles qui sont linguistiques ont une importante fonction de démarcation identitaire¹⁴⁴. Une frontière linguistique est un « emblème de l'identité sociale¹⁴⁵ » en ce qu'elle « permet de catégoriser un individu comme membre d'un groupe linguistique, social ou ethnique¹⁴⁶ ». Qu'entend-on par « frontière linguistique » ?

« On appelle *frontière linguistique* la ligne idéale figurant le passage d'un dialecte à un autre dialecte ou d'une langue à une autre langue. Alors que les frontières entre les langues de familles différentes sont généralement nettes, les frontières entre les parlers apparentés sont floues ; leur tracé varie en fonction des traits choisis comme caractéristiques. On parle plutôt d'isoglosses (ou limite de deux traits différents) et de faisceaux d'isoglosses¹⁴⁷. »

La frontière linguistique s'oppose au *continuum linguistique* ; elle suppose de pouvoir différencier des langues distinctes. Dès lors se pose la délicate question de la définition d'une langue, qui ne fait toujours pas consensus. La difficulté réside dans la multiplicité d'approches se basant sur des critères différents (ce point sera développé au chapitre 5, point 5.2.3). Comme le rappelle P. Blanchet,

« les humains procèdent à des découpages et regroupements divers, fonctionnels et changeants, peu prédictibles, qui identifient des ensembles linguistiques à des niveaux variés, appelés notamment famille de langues, langues, dialectes, sous-dialectes, patois... en français selon les milieux. Ils utilisent pour cela *divers critères, parfois apparemment contradictoires, qui aboutissent à des classifications différentes*¹⁴⁸ » (nous soulignons).

Outre la diversité des critères pris en considération, se pose le problème du poids du politique dans l'identification de ce qui peut être appelé « langue ». Ainsi, certaines variétés linguistiques sont considérées comme faisant partie d'une même langue en dépit de difficultés d'intercompréhension, tandis que d'autres sont considérées différentes malgré leur proximité, telles que le norvégien et le suédois.

En outre, une langue n'existe pas en tant qu'entité distincte indépendamment du regard des observateurs car, « une langue ne “naît” que lorsqu'elle est “reconnue” en tant que telle¹⁴⁹ ». Nous reviendrons sur cet aspect essentiel et ses conséquences en Bretagne au point 5.2.3. Nous y présenterons en particulier une liste de critères, au nombre de cinq, établie par P. Blanchet pour déterminer si l'on se trouve en présence d'une langue, ou d'une variété linguistique en situation d'émergence-individuation.

¹⁴⁴ La langue a deux fonctions essentielles, la fonction communicative et la fonction identitaire. BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, op. cit., p. 130.

¹⁴⁵ LÜDI G., « Qu'est-ce qu'une frontière linguistique ? », *Babylonia* [En ligne], n° 1, 1994, p. 6. http://babylonia.ch/fileadmin/user_upload/documents/1990-1999/Baby1_94x.pdf [consulté le 7 janvier 2016].

¹⁴⁶ *Ibid.* Sur l'importance de la langue dans le sentiment d'identité, voir FISHMAN J. A., « The truth about language and culture (and a note about its relevance to the Jewish case) », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 109, n° 1, janvier 1994, p. 87.

¹⁴⁷ DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLES J.-B. et MÉVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002, p. 212.

¹⁴⁸ BLANCHET P., « Espaces et frontières linguistiques : sur les constructions complexes des variétés (socio)linguistiques », CHEVALIER Y. et JUANALS B. (dir.), *Espaces physiques, espaces mentaux : identités et échanges*, Lille, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, p. 171.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 173.

« Les limites entre les langues sont posées par des groupes humains en fonction de critères sociolinguistiques, de relations entre les groupes, de projets de sociétés. A priori, il n'y a pas de limite entre des langues qui seraient distinctes. Il y a un continuum de variations qui peut être découpé *ou non* sur certains points du continuum matérialisés et emblématisés sur les plans historique, géographique, linguistique ou politique. Cette délimitation est alors l'enjeu de relations qui peuvent être politiques, égales ou inégales, faites de respect et d'ouverture ou à l'inverse de domination et de clôture. Ces limites peuvent prendre la forme de frontières ouvertes ou fermées, incluantes ou excluantes, ou [...] de seuils de passage¹⁵⁰. »

Au regard de ces différents éléments, il faudrait, dans l'idéal, éviter d'avoir recours à l'expression « frontière linguistique ». Cependant, comme le remarquait S. Hall au sujet de l'identité (*supra*¹⁵¹), la recherche nécessite parfois de l'employer faute d'un terme plus adapté, sous peine de ne pouvoir décrire son objet.

Signalons enfin qu'il n'y a pas nécessairement d'isomorphisme entre les langues et les identités collectives¹⁵². À une même langue peuvent correspondre différentes appartenances ; il est aussi possible que plusieurs langues soient parlées dans un même groupe, ses membres fondant alors leur sentiment d'appartenance sur d'autres critères que le critère linguistique.

Nous allons à présent aborder les langues séparées par la frontière qui fait l'objet de notre étude : le gallo et le breton.

¹⁵⁰ BLANCHET P., « Seuil, limites et frontières de langues », BERGERON J. et CHEYMOL M. (dir.), *D'un seuil à l'autre. Approches plurielles, rencontres, témoignages*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2017, p. 68.

¹⁵¹ HALL S., « Introduction: Who Needs "Identity" ? », *op. cit.*, p. 2.

¹⁵² URCIUOLI B., « Language and Borders », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 533. « *In many instances, language and group identity are not isomorphic.* »

B. Présentation des langues de Bretagne

Quelques éléments de compréhension du gallo et du breton, ainsi que de la position de l'État français vis-à-vis des langues régionales, sont nécessaires avant d'aborder l'étude de la frontière linguistique. Les représentations du breton et du gallo chez les frontaliers seront par ailleurs analysées de manière approfondie au chapitre 5.

1. Le contexte français

En France, « avant 1930, une personne sur quatre parlait une langue régionale avec ses parents, le plus souvent de façon habituelle. Cette proportion passe à une personne sur dix dans les années 1950, puis une sur vingt dans les années 1970¹⁵³ ». Lors du recensement de 1999, seuls 3 % des adultes interrogés ayant des enfants nés dans les années 1980 et 1990 disaient leur avoir parlé une langue régionale¹⁵⁴.

Breton et gallo accusent une baisse notable de la transmission familiale, comme les autres langues de France, et ce depuis les années 1960 environ. Le déclin est particulièrement marqué pour les langues du groupe d'oïl (partie nord de la France) dont fait partie le gallo¹⁵⁵.

Le gallo et le breton sont actuellement classés comme langues « sérieusement en danger » par l'Unesco¹⁵⁶. Ils peuvent être considérés comme des langues *minorées* (ayant un statut dévalorisé) et *minorisées* (par la réduction du nombre de locuteurs et l'annexion à un groupe plus nombreux)¹⁵⁷.

Dans ce contexte, la formation de nouveaux locuteurs par le biais des écoles est cruciale. Or l'enseignement du gallo est encore peu développé, et il reste fragile dans le cas du breton.

Rappelons que la France a signé mais non ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. La raison avancée en est l'incompatibilité d'un certain nombre de points avec la Constitution française. Les principaux problèmes sont l'association entre langue et territoire ; une utilisation de la liberté d'expression perçue comme abusive; la reconnaissance implicite de minorités au sein de la République considérée comme une et indivisible (et qui risqueraient de revendiquer des droits collectifs) ; la reconnaissance d'autres langues que le français, seule langue de la République mentionnée dans l'article 2 de la Constitution¹⁵⁸.

¹⁵³ CLANCHÉ F., « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », *Insee Première*, n° 830, février 2002, p. 3.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ NOLAN J. S., « School and Extended Family in the Transmission and Revitalisation of Gallo in Upper-Brittany », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 29, n° 3, 2008, p. 217.

¹⁵⁶ Voir UNESCO, *Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde* [site internet], <http://www.unesco.org/languages-atlas/fr/atlasmap.html> [consulté le 20 juin 2016].

¹⁵⁷ BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, *op. cit.*, p. 152.

¹⁵⁸ PESTEIL P., « Языковая политика во Франции », ЯЗЫКОВАЯ ПОЛИТИКА В КОНТЕКСТЕ СОВРЕМЕННЫХ ЯЗЫКОВЫХ ПРОЦЕССОВ, «La question de la Charte des langues minoritaires en France : enjeux autour d'un texte et situation des langues régionales », *Language policy in the context of contemporary language processes*, Moscou, 2015, p. 284-299. L'échelon européen représente pour les militants un espoir de faire progresser leurs revendications restées lettre morte dans le cadre national français.

La loi Deixonne du 11 janvier 1951 a permis l'entrée des langues régionales dans l'enseignement¹⁵⁹. Elle ne concernait initialement que le breton, l'occitan, le catalan et le basque ; d'autres langues furent ajoutées par la suite, dont le gallo ne faisait pas partie.

L'article 2 autorise « les maîtres à recourir aux parlers locaux dans les écoles primaires et maternelles chaque fois qu'ils pourront en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française ». L'article 3 stipule que « [t]out instituteur qui en fera la demande pourra être autorisé à consacrer, chaque semaine, une heure d'activités dirigées à l'enseignement de notions élémentaires de lecture et d'écriture du parler local et à l'étude de morceaux choisis de la littérature correspondante. » L'article 5 concerne la formation des maîtres : « Dans les écoles normales, des cours et stages facultatifs seront organisés, dans toute la mesure du possible, pendant la durée de la formation professionnelle, à l'usage des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses qui se destinent à enseigner dans une région où une langue locale a affirmé sa vitalité. »

Par la suite, la loi Haby (11 juillet 1975) prévoit qu'« [u]n enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité » (article 12)¹⁶⁰. En 1982, la circulaire Savary permet l'ouverture de classes bilingues dans les écoles primaires concernées par une langue régionale¹⁶¹.

En 1977, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, est signée la Charte culturelle bretonne, première reconnaissance de la « personnalité culturelle de la Bretagne¹⁶² », qui avait pour but d'« assurer à la langue bretonne, au parler gallo et à leurs cultures spécifiques, les moyens nécessaires à leur développement y compris dans l'enseignement et à la radio-télévision [...] »¹⁶³.

À l'université, la licence de breton est créée en 1981, après de nombreux refus du ministère de l'Éducation ; plus de trois cents étudiants s'y inscrivent¹⁶⁴. Le Capes suivra en 1985¹⁶⁵.

Le monolinguisme français est toutefois réaffirmé en 1992, lors de l'ajout à l'article 2 de la Constitution de l'idée que « la langue de la République est le français¹⁶⁶ ».

L'enseignement est actuellement encadré par le Code de l'éducation de 2000, qui stipule qu'un enseignement des langues et cultures régionales « dans les régions où elles sont en usage » « peut être dispensé tout au long de la scolarité » (article L312-10) et que « [I]es enseignants des premier et second degrés sont autorisés à recourir aux langues régionales, dès

¹⁵⁹ Loi n° 51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et des dialectes locaux, *Journal officiel de la République française*, 13 janvier 1951 [En ligne]. https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000886638 [consulté le 10 mai 2017].

¹⁶⁰ Loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation, *Journal officiel de la République française*, 12 juillet 1975 [En ligne]. https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JPDF1207197500007180&pageCourante=07180 [consulté le 29 mai 2017].

¹⁶¹ Circulaire n° 82-261 du 21 juin 1982.

¹⁶² *La Charte culturelle bretonne de 1977* [En ligne], p. 1. http://www.ofis-bzh.org/upload/travail_paragraphe/fichier/126fichier.pdf [consulté le 30 mai 2017].

¹⁶³ *Ibid.* On notera que le terme « langue » est réservé au breton, un point sur lequel nous reviendrons au chapitre 5 en particulier.

¹⁶⁴ DENEZ P., « La langue bretonne. Mémoire de la répression », VERMES G. (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris, L'Harmattan, 1988, vol. 1, p. 125.

¹⁶⁵ LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », DUROT-BOUCÉ É., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 238.

¹⁶⁶ Loi constitutionnelle n° 92-554 du 25 juin 1992 [En ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000723466> [consulté le 29 mai 2017].

lors qu'ils en tirent profit pour leur enseignement » (article L312-11)¹⁶⁷. En 2002, l'État s'engage à créer suffisamment de postes aux concours du Capes et de professeur des écoles pour permettre l'ouverture de classes bilingues dans le primaire et le secondaire¹⁶⁸.

Les langues régionales sont intégrées à la Constitution française en juillet 2008 par l'article 75-1 en tant qu'appartenant au « patrimoine de la France » – ce qui ne leur donne pas de droits particuliers. Cet ajout « entérine une disparité essentielle entre une langue nommée et consubstantielle à l'État et à sa forme républicaine, et une foule indéterminée d'autres qui sont rangées sur les étagères du patrimoine¹⁶⁹ ».

Gallo et breton obtiennent de nos jours une aide financière du conseil régional de Bretagne qui, en décembre 2004, a reconnu « officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne¹⁷⁰ ».

Que désigne-t-on exactement quand on parle de ces deux variétés linguistiques ? C'est ce que nous allons voir maintenant.

2. Le gallo

Le gallo, traditionnellement parlé en Haute-Bretagne, est une langue romane appartenant au domaine d'oïl¹⁷¹. Avec la conquête de la Gaule par Jules César, le latin se répand progressivement parmi les populations gauloises. L'Armorique voit donc coexister, dès l'Antiquité et avant que les Bretons d'outre-Manche ne s'y installent, deux langues de familles différentes, le gaulois (ou « celtique continental »¹⁷²) et le latin populaire. Le gallo est né dans la partie orientale de la Bretagne de « l'évolution sur place du latin parlé par les Gaulois de la région, influencé ultérieurement par la langue germanique des Francs¹⁷³ ».

¹⁶⁷ Code de l'éducation [En ligne]. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191> [consulté le 29 mai 2017]

¹⁶⁸ PESTEIL P., « Языковая политика во Франции », ЯЗЫКОВАЯ ПОЛИТИКА В КОНТЕКСТЕ СОВРЕМЕННЫХ ЯЗЫКОВЫХ ПРОЦЕССОВ, « La question de la Charte des langues minoritaires en France : enjeux autour d'un texte et situation des langues régionales », *op. cit.*

¹⁶⁹ SAUZET P., « Occitan : de l'importance d'être une langue », *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, n° 3, 2012, p. 88.

¹⁷⁰ RÉGION BRETAGNE [site internet]. http://www.bretagne.bzh/jcms/c_16790/fr/langues-de-bretagne [consulté le 30 mai 2017].

¹⁷¹ Celui-ci occupe la moitié nord de la France, à l'exception de l'Alsace, de la Flandre et de la Basse-Bretagne.

¹⁷² Le gaulois est la langue qui était parlée en Gaule cisalpine et transalpine au moment de la conquête romaine. Il est l'une des trois langues celtiques de l'Antiquité témoins du « celtique continental », avec le celtibère et le lépontique, et appartient à la famille des langues indo-européennes. Le corpus du gaulois est restreint. Il est composé (1) de termes transmis par des auteurs latins et grecs ou par des glossaires anonymes, (2) de noms propres (toponymes, anthroponymes, théonymes) dans les inscriptions latines de Gaule, et (3) d'environ quatre cents inscriptions en gaulois. Celles-ci sont souvent très brèves : parfois un seul nom (inscriptions funéraires, marques de propriété sur des vases...), ou une phrase de type dédicace religieuse. On compte seulement une demi-douzaine de textes formés de plusieurs phrases, dont l'interprétation est délicate. Plusieurs écritures ont été utilisées : étrusque, grecque et latine. Le gaulois est ce que l'on appelle une « langue fragmentaire » : sa connaissance reste limitée, en particulier sa conjugaison et sa grammaire, et beaucoup d'éléments sont hypothétiques. Environ deux cents mots de français lui auraient été empruntés via le latin. LAMBERT P.-Y., « À la recherche d'une langue perdue », *Pour la science*, n° 61, octobre-décembre 2008, p. 58-59 ; LAMBERT P.-Y., « Langue gauloise », *Encyclopædia Universalis* [En ligne]. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/langue-gauloise/> [consulté le 26 avril 2017] ; LAMBERT P.-Y., « À la recherche d'une langue fragmentaire », *Le Nouvel Observateur*, hors-série, n° 78, 2011, p. 15-16.

¹⁷³ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne : de Vannes à Saint-Malo, de Nantes à Saint-Brieuc*, Paris, Bonneton, 1999, p. 14.

Dès la fin du V^e siècle, on parlait en Armorique un latin légèrement modifié en passe de devenir une langue romane¹⁷⁴. Cette évolution fut prise en compte en 813 au Concile de Tours, lorsque l'on recommanda aux prêtres de dire leurs homélies « en langue romane rustique ». « C'est cette forme évoluée du latin qui poursuivra son existence dans la langue romane de Haute-Bretagne [...] »¹⁷⁵.

Le terme « gallo » provient du celtique *gall* désignant les personnes parlant une autre langue que le breton¹⁷⁶. Certains lui préfèrent l'appellation « britto-roman »¹⁷⁷, souhaitant ainsi insister sur les spécificités nées de la proximité géographique avec le breton¹⁷⁸.

On trouve le terme « gallo » dans des écrits dès le XIV^e siècle, dans lesquels il désigne la Bretagne orientale (nous les présenterons en détail au chapitre 1, point 1.1.1.2). En revanche, il semblerait qu'il n'ait été employé pour désigner la langue elle-même que dans la zone frontalière, avant que le mouvement militant ne s'en empare et ne le popularise¹⁷⁹.

L'œuvre la plus ancienne contenant des traits caractéristiques du gallo serait le *Livre des Manières* d'Estienne de Fougères, évêque de Rennes, œuvre en vers écrite entre 1174 et 1178¹⁸⁰. On trouve également des éléments caractéristiques dans le *Roman d'Aiquin*, chanson de geste anonyme relatant la conquête de la Bretagne par Charlemagne, datant vraisemblablement de la fin du XII^e siècle.

Aux siècles suivants, la langue de l'écrit sera le français, parfois émaillé d'expressions gallèses, comme dans les écrits de Noël du Fail au XVI^e siècle (*Propos rustiques de maistre Léon Ladulfi, Champenois ; Baliverneries ou contes nouveaux d'Eutrapel, autrement dit Léon Ladulfi...*).

Notons cependant que le français n'a commencé à être fixé par les grammairiens qu'au XVI^e siècle¹⁸¹ ; avant cela, les usages étaient fluctuants et non normés. Les entités « gallo » et « français » n'étant alors pas fixées, il est difficile de tracer une limite claire entre les deux. « [L]orsque les bourgeois Rennais écrivent au XVII^e et au XVIII^e siècles, la séparation entre formes gallèses et formes françaises est souvent difficile, voire impossible. Ce n'est donc qu'après cette période que le gallo peut être assez facilement authentifié¹⁸². »

D'autre part, il serait vain de vouloir faire coïncider son aire d'extension avec les frontières de la Bretagne historique, car « les traits caractérisant le gallo s'étendent pour la plupart sur la Mayenne et sur le Maine-et-Loire, de même qu'ils débordent parfois sur le domaine du bas-normand¹⁸³ ».

¹⁷⁴ WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1998, p. 239.

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ Voir le point 3.1.1.1. pour les différentes pistes étymologiques. Nous aborderons au chapitre 3 les questions identitaires que soulève l'utilisation par les Hauts-Bretons d'un ethnonyme donné par un autre groupe.

¹⁷⁷ Voir RAUDE A. J., *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, Maézoë-Heviziken, 2003 ; RAUDE A. J., *L'origine géographique des Bretons armoricains*, Lorient, Dalc'homp Soñj, 1996.

¹⁷⁸ G. Morin écrit ainsi : « Il revient [...] aux influences celtiques de faire l'originalité du gallo qui a, de son côté, transmis au breton une quantité de vocabulaire non négligeable. » MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 3, p. 253.

¹⁷⁹ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne, op. cit.*, p. 15-16.

¹⁸⁰ SIMON C., *Le galo ben d'amaen*, Rennes, Sibel et Siben, 2014, p. 12-13.

¹⁸¹ WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, Paris, Points, 2008, p. 110.

¹⁸² MANZANO F., « Dix ans d'étude du gallo aux Cahiers de Sociolinguistique. De la langue patrimoniale à l'affirmation sociolinguistique », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, Cahiers de Sociolinguistique, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 44.

¹⁸³ WALTER H., « Le gallo hier et aujourd'hui », *La Bretagne Linguistique*, vol. 3, 1987, p. 13.

Le statut du gallo fait toujours débat : s'agit-il d'une langue ou d'un dialecte ? Nous considérons ici, à la suite de P. Blanchet, que le gallo est en situation d'« émergence-individuation¹⁸⁴ », c'est-à-dire qu'il est en train de se constituer en tant que langue autonome. Nous renvoyons ici au chapitre 5 (point 5.2.3), où nous exposons les conditions pour qu'émerge une langue ainsi que l'évolution des positions sur le statut du gallo.

Dénombrer les locuteurs du gallo est un exercice délicat, pour trois raisons principales.

- Le terme « gallo » n'est pas connu et employé de tous. Une personne peut ainsi répondre « non » à la question « Parlez-vous gallo ? » mais répondre « oui » à la question « Parlez-vous patois ? ». La formulation des questions dans les sondages revêt donc une importance capitale.
- Le gallo n'est pas considéré par tous comme étant distinct du français. Certains locuteurs sont donc susceptibles de ne pas se déclarer comme tels.
- Il existe un fort complexe d'infériorité des locuteurs de gallo, pouvant amener certains à dissimuler leur pratique.

En 1999, une enquête intitulée « Étude de l'histoire familiale », réalisée par l'Insee avec le concours de l'Ined, a été associée au recensement. Elle comportait un volet sur les pratiques linguistiques. 380 000 adultes y ont répondu, ce qui en fait la première enquête de grande ampleur sur ce sujet en France¹⁸⁵.

Elle donne une estimation de 28 300 locuteurs du gallo, soit 1,3 % de la population de Bretagne de l'époque (pour 257 000 locuteurs de breton, soit 12 %)¹⁸⁶. Ce résultat fait l'objet de nombreuses critiques dans le mouvement de défense du gallo mais aussi chez les linguistes.

Les questions posées étaient les suivantes :

- En quelles langues, dialectes ou « patois », vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de cinq ans ?
- En quelles langues, dialectes ou « patois », parliez-vous à vos jeunes enfants quand ils avaient cinq ans (ou leur parlez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes) ?
- Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants...) dans une autre langue que le français ?¹⁸⁷

Des enquêtes postérieures sont venues contredire les résultats de l'Insee. Une enquête du laboratoire CREDILIF de l'université Rennes 2 est parvenue au total de 5 % de locuteurs (on lit également « entre 5 et 10 % » à d'autres endroits du rapport¹⁸⁸).

¹⁸⁴ BLANCHET P., « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », *Actes du colloque « Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines »*, Paris, École Nationale Supérieure des Télécommunications/CNRS, 2004, p. 31.

¹⁸⁵ HÉRAN F., FILHON A. et DEPRES C., « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population & Sociétés*, n° 376, février 2002, p. 1.

¹⁸⁶ Les résultats sont donnés pour la Bretagne administrative. LE BOËTTÉ I., « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », *Octant*, n° 92, janvier 2003, p. 18. Ce chiffre a été repris dans diverses publications officielles, dont l'atlas Unesco des langues en danger.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 20.

En 2013, un nouveau sondage réalisé par l'association Bretagne Culture Diversité à l'initiative de Ronan Le Coadic a également démenti les chiffres de 1999. Ce baromètre, destiné à être renouvelé régulièrement, porte « sur la connaissance que les Bretons ont de la culture de Bretagne et de sa diversité culturelle¹⁸⁹ ».

L'enquête a été menée par téléphone entre les 9 et 17 décembre 2013, auprès de 1 003 personnes de 18 ans et plus, dans les cinq départements de la Bretagne historique. Elle incluait des questions sur les langues : « Parlez-vous le breton ? », « Parlez-vous le gallo (ou le patois ?) », « Comprenez-vous le breton ? », « Comprenez-vous le gallo (ou le patois) ? ».

Les résultats pour le gallo sont les suivants : 1,5 % le parlent « très bien », 3,5 % le parlent « assez bien », ce qui donne un total de 5 % de locuteurs. En outre, 8 % savent « quelques mots ». Par ailleurs, 8 % déclarent le comprendre « très bien » ou « assez bien »¹⁹⁰. Si la pratique du gallo a connu un déclin comparable à celui du breton, on peut émettre l'hypothèse qu'il y avait 10 % de locuteurs du gallo en 1999, à l'époque de l'enquête de l'Insee¹⁹¹.

Le gallo bénéficie d'une place à part au sein de l'ensemble des langues d'oïl, français mis à part, puisqu'il est le seul à disposer d'une épreuve optionnelle au baccalauréat, et ce depuis la rentrée 1983 (uniquement à l'oral). Il n'existe cependant pas de formation spécifique pour les enseignants de gallo. À l'université Rennes 2 est proposé un enseignement facultatif en licence depuis 2008¹⁹².

3. Le breton

Le breton, traditionnellement parlé en Basse-Bretagne, fait partie de la famille des langues celtiques. Les traits distinctifs de ces langues sont « la chute du *p*- initial indo-européen (**Postimioi* > *Osismi*) et l'évolution de *g^w*- en *b*- (**g^wiwos* > irlandais *beo*, gallois *byw*, breton *beo*, mais latin *vivus*)¹⁹³ ».

Il est rattaché au groupe brittonique, comme le cornique et le gallois. L'irlandais, le gaélique d'Écosse et le mannois (éteint) sont quant à eux rattachés au groupe gaélique ou goïdélique. On distingue habituellement ces deux groupes en fonction de l'évolution du *k^w*-indo-européen : le rameau gaélique le conserve (irlandais *coig*, cinq), tandis qu'il évolue en *p*- dans le rameau brittonique (gallois *pump*, breton *pemp*)¹⁹⁴.

¹⁸⁸ BLANCHET P. et LE COQ A., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne. Rapport de recherche*, 2006 [En ligne], p. 4. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120425/document> [consulté le 17 juillet 2016].

¹⁸⁹ BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne ». Résultats de l'enquête téléphonique*, Lorient, janvier 2014, p. 4.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 26.

¹⁹¹ Communication personnelle de Ronan Le Coadic.

¹⁹² Un enseignement avait existé entre 1981 et 2008 avec diverses interruptions. LE COQ A., « L'enseignement du gallo », *Tréma*, n° 31, 2009, p. 39-45.

¹⁹³ TANGUY B., « D'où vient le breton ? », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 158.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 159.

Le premier écrit connu, le manuscrit de Leyde, pourrait dater de la fin du VIII^e siècle. Il s'agit d'un traité de médecine en latin comportant des mots de vieux-breton¹⁹⁵. En 1499 paraît le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc, dictionnaire trilingue breton-français-latin dont le manuscrit remonte à 1464.

Le sondage réalisé par l'Insee en 1999, évoqué plus haut, donnait le chiffre de 257 000 locuteurs actifs en 1999, c'est-à-dire pouvant s'exprimer dans la langue, soit 12 % de la population de la Région Bretagne¹⁹⁶. On comptait à cette époque 20 % de bretonnants dans le Finistère, 15 % dans les Côtes-d'Armor, 11 % dans le Morbihan et moins de 2 % en Ile-et-Vilaine. La Loire-Atlantique, non incluse dans la région administrative, comptait quant à elle 0,7 % de bretonnants¹⁹⁷.

Au moment du sondage, l'écart entre l'Ile-et-Vilaine et les autres départements allait en diminuant, notamment en raison de la présence du cursus de breton à Rennes 2. Cependant, 82 % des locuteurs d'Ile-et-Vilaine avaient au moins un parent né dans le Finistère, les Côtes-d'Armor ou le Morbihan, et 73 % d'entre eux avaient deux parents nés dans l'un de ces départements¹⁹⁸.

Deux autres sondages ont été réalisés par la suite, l'un en 2007 à l'initiative de Fañch Broudic¹⁹⁹, et l'autre en 2013 par l'association Bretagne Culture Diversité (voir *supra*²⁰⁰). Le premier donnait le chiffre de 194 500 bretonnants de plus de quinze ans pour la Bretagne à cinq départements, soit 5,5 %²⁰¹. Nous aborderons les résultats en détail au chapitre 5 (point 5.2).

Le sondage de 2013, sur la Bretagne historique également, donne 6 % de locuteurs : 3 % le parlent « très bien », 3 % « assez bien ». 22 % savent « quelques mots ». En outre, 9 % déclarent le comprendre « très bien » ou « assez bien »²⁰². Comme on le voit, l'écart entre le breton et le gallo n'est pas aussi important que le laissait penser l'enquête Insee de 1999.

Breton et gallo ont connu une chute brutale du nombre de locuteurs natifs. De nouveaux locuteurs de breton sont désormais formés par le biais des écoles, ce qui est plus difficile pour le gallo qui ne dispose pas d'un cursus complet de la maternelle au baccalauréat. Des inquiétudes subsistent cependant quant à l'avenir du breton car il n'est pas certain que ces nouveaux bretonnants permettent de compenser la perte des locuteurs natifs.

¹⁹⁵ D'après des recherches récentes, le manuscrit ne serait peut-être pas d'origine bretonne mais cornique. Linguistiquement, le doute est permis en raison de la grande proximité des deux langues à cette époque. Il pourrait également être plus tardif (première moitié du X^e siècle). LE BIHAN H., « Le manuscrit de Leyde », *Becedia* [En ligne], novembre 2016. <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-manuscrit-de-leyde> [consulté le 30 mai 2017].

¹⁹⁶ LE BOËTTÉ I., « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », *op. cit.*, p. 18.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 19.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 20. L'enquête faisait également apparaître le vieillissement des locuteurs : trois sur quatre avaient plus de 50 ans en 1999, et un sur deux avait plus de 65 ans. *Ibid.*

¹⁹⁹ BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.

²⁰⁰ BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne ». Résultats de l'enquête téléphonique*, *op. cit.*

²⁰¹ BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, *op. cit.*, p. 64.

²⁰² BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne ». Résultats de l'enquête téléphonique*, *op. cit.*, p. 26.

4. Le gallo et le breton aujourd'hui

Outre sa présence sur certains panneaux routiers, bâtiments publics et enseignes de commerces, le breton bénéficie d'une offre d'enseignement variée :

- à titre d'initiation dans certaines crèches ;
- dans les écoles associatives immersives Diwan (« germe »), créées en 1977²⁰³ ;
- dans des écoles publiques, filière bilingue²⁰⁴ gérée par l'association Div Yezh (« deux langues ») ;
- dans des écoles catholiques, filière bilingue gérée par l'association Dihun (« réveil ») ;
- dans certains collèges proposant des matières en breton ;
- dans les collèges immersifs Diwan ;
- au lycée immersif Diwan de Carhaix ;
- en option dans divers collèges et lycées ;
- dans les universités de Brest et de Rennes, de la licence au doctorat ;
- en cours du soir et stages ;
- en cours par correspondance et en ligne ;
- en formations longues de trois à neuf mois dans des centres de formation pour adultes.

Le gallo, quant à lui, est enseigné

- en initiation dans des écoles maternelles et primaires du Morbihan et des Côtes-d'Armor, à l'initiative de l'association Dihun ;
- dans quelques écoles primaires sous la forme d'un quart d'heure quotidien (association Cllâssiars)
- en option dans divers collèges et lycées ;
- en option à l'université Rennes 2 ;
- en cours du soir et stages organisés par des associations.

Le breton bénéficie d'une bonne visibilité sur internet : Wikipédia, Facebook, chaîne de télévision sur internet (Brezhoweb). Il est possible d'obtenir des chèques en breton au Crédit Mutuel de Bretagne et au Crédit Agricole ; on peut également choisir la langue bretonne sur les distributeurs de billets du CMB.

Le breton est en outre présent dans l'audiovisuel : à la télévision (environ une heure trente de programmes hebdomadaires en breton sur France 3), sur plusieurs radios²⁰⁵ et à travers une

²⁰³ Une école Diwan, fermée depuis, avait aussi été ouverte à Paris, ce qui faisait du breton « la première langue régionale de France à s'exporter en dehors de son territoire ». CHEVALIER G., « Gallo et breton. Complémentarité ou concurrence ? », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, Cahiers de sociolinguistique, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 82.

²⁰⁴ Par « bilingue », on entend que certaines matières sont enseignées en breton.

²⁰⁵ France Bleu Breizh Izel, Radio Bro Gwened, Radio Kreiz Breizh, Arvorig FM et Radio Kerne, ces deux dernières étant entièrement bretonnantes.

offre de sous-titrage et de doublage de films et dessins animés par l'association Dizale. Il existe enfin une vingtaine de troupes de théâtre en breton, dont cinq sont professionnelles²⁰⁶.

Le gallo, quant à lui, bénéficie de quelques émissions sur les radios France Bleu, RCF et Plum'FM. Il existe également une production théâtrale, avec deux troupes professionnelles et une dizaine de troupes amateurs et d'artistes solo.

Breton et gallo sont représentés dans les domaines du conte et du chant traditionnel ainsi que dans le milieu de l'édition. Il existe en outre des camps de vacances pour enfants et adolescents dans les deux langues (ceux-ci sont toutefois plus rares en gallo).

Comme on le voit, le gallo et le breton sont à des stades différents de leur histoire : certains outils de revitalisation mis en place et/ou obtenus par le mouvement bretonnant émergent tout juste dans le mouvement gallésant. Les dernières années ont cependant vu le nombre d'initiatives en faveur du gallo se multiplier, et d'importantes mutations sont actuellement en cours, sur lesquelles nous reviendrons aux chapitres 5 et 7.

²⁰⁶ Information communiquée par Emmanuelle Eon pour la fédération C'hoariva.

III. ORGANISATION DE LA THÈSE

Le présent travail est organisé en deux grandes parties. La première partie, composée de quatre chapitres, est une présentation de la frontière linguistique dans ses aspects historiques et sociaux.

Le chapitre 1 est une synthèse des différents documents permettant de retracer l'évolution historique de la frontière, à partir des travaux sur la toponymie pour les périodes les plus anciennes, jusqu'aux enquêtes visant à déterminer son emplacement aux XIX^e et XX^e siècles, en passant par les cartes à partir du XVI^e siècle.

Le chapitre 2 est destiné à éclairer la complexité de la zone frontalière. Nous verrons que la frontière n'est pas une barrière et qu'elle est poreuse dans différents domaines, notamment les langues et la culture populaire. Elle s'inscrit en outre dans un réseau de divisions territoriales variées influant sur l'identité des habitants. Différents lieux et secteurs de la frontière ont un statut ambigu dans les représentations des habitants qui ne savent de quel côté les situer. Les histoires familiales témoignent elles-mêmes de la complexité de cette zone, en mêlant des personnes originaires des deux côtés.

Au chapitre 3 est abordée la construction identitaire en zone frontalière. Nous nous intéressons notamment aux dénominations des deux territoires linguistiques séparés par la frontière, et à leur connaissance par les enquêtés. Dans un deuxième temps, nous abordons la fonction de différenciation de la frontière, à travers les dénominations des deux groupes en présence et leurs implications identitaires.

Le chapitre 4 est consacré à la nature des relations et échanges entre les deux groupes et à leur évolution, des altercations aux moqueries. Les contacts étaient favorisés par différentes activités telles que l'entraide dans le domaine agricole, le commerce, ou par des lieux comme les écoles et les pensionnats, entre autres, et ont augmenté de façon significative dans la seconde moitié du XX^e siècle. Nous posons donc la question de la persistance de cette frontière dans les représentations des enquêtés.

Une fois le cadre historique et anthropologique posé, la seconde partie, composée de trois chapitres, est consacrée à l'analyse des représentations des langues (gallo et breton) et des personnes (Hauts et Bas-Bretons), et à leurs conséquences sur les actions actuelles de sauvegarde et de revitalisation de ces langues.

Le chapitre 5 est une comparaison des représentations du breton et du gallo et de la place différente qui leur est accordée dans l'identité bretonne. Nous y abordons également l'influence de ces représentations sur la perception de l'espace breton.

Au chapitre 6 sont analysées les représentations des Hauts et des Bas-Bretons ainsi que les stéréotypes du Gallo et du Breton « typiques ». S'y ajoute un passage en revue des diverses

théories émises au fil des siècles affirmant une différence entre les deux groupes, qui ont vu évoluer le vocabulaire du terme « race » à celui de « psychologie », se transformant maintenant en « culture ».

Au chapitre 7, nous analysons comment les représentations différentes du gallo et du breton d'une part, et des Hauts et Bas-Bretons d'autre part, influent sur les pratiques, en questionnant la place du gallo dans le mouvement de revitalisation linguistique. Nous étudions également les enjeux territoriaux actuels et la place qu'occupe la frontière linguistique dans les discours et les stratégies militantes.

Première partie

La frontière linguistique bretonne : éléments pour une approche anthropologique de sa fonction identitaire

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Dans l'histoire des études sur la Bretagne, de nombreux chercheurs se sont attachés à déterminer l'emplacement de la frontière linguistique séparant domaine roman et domaine celtique et à en produire des représentations cartographiques. D'autres ont évoqué l'aspect social et identitaire de cette division spatiale¹. Néanmoins, et l'on peut s'en étonner, aucun n'a jamais entrepris d'enquête ethnographique sur la zone frontalière elle-même et le vécu de ses habitants. Que voulait dire naître et vivre à côté d'une autre langue ? Comment se construisait-on face à ces Autres ? Quelle signification peut avoir cette limite de nos jours, alors même que les pratiques linguistiques ont radicalement changé au cours du XX^e siècle ?

La division de la Bretagne en deux zones, Haute et Basse, n'est nullement administrative. Elle correspond de fait au découpage linguistique entre Bretagne de langue romane (le gallo) et Bretagne de langue celtique (le breton).

Avant la Révolution, la Bretagne était divisée en neuf évêchés dont les limites ne suivaient pas la frontière linguistique, puisque trois évêchés étaient de langue celtique, trois de langue romane et trois bilingues. Les départements actuels, créés en 1790, n'en tiennent pas compte non plus : la Haute-Bretagne couvre les départements d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique ainsi que la partie orientale des Côtes-d'Armor et du Morbihan, tandis que la Basse-Bretagne est composée de la partie occidentale de ces deux derniers départements et du Finistère dans son intégralité.

Comme le souligne F. Broudic, depuis la Révolution, « aucune collectivité territoriale, aucune structure administrative, aucun organisme représentatif, aucun comité même consultatif, aucun échelon technique n'ont jamais correspondu à la zone bretonnante dans son intégralité² » – pas plus qu'à la zone gallésante, pourrait-on ajouter. Cependant, nous allons le voir, cette division linguistique a pu se traduire en termes administratifs par le passé. Les actes du duc Jean IV nous apprennent ainsi qu'il existait en 1371 un receveur général en « Bretagne bretonnante » et un autre en « Bretagne gallo »³.

Comment comprendre les expressions « Haute » et « Basse-Bretagne » ? La rose des vents bretonne présente la particularité d'être orientée face au Levant, et non au nord comme la boussole moderne. Ainsi, sur l'île de Sein, on désigne la mer située au sud par l'expression *ar mor dehoù* (la mer de droite), et la mer au nord par *ar mor kleiz* (la mer de gauche). Le versant de la Chaussée de Sein tourné vers le sud est appelé *bevenn ar mor dehoù* (limite, frontière de la mer de droite), tandis que celui du nord est appelé *bevenn ar mor kleiz* (limite de la mer de gauche)⁴. Dans l'archipel d'Ouessant, et notamment à Molène, la région méridionale est

¹ Voir notamment LE COADIC R., *L'identité bretonne*, Rennes, Terre de Brume/Presses Universitaires de Rennes, 1998 ; CORBEL P., *La figure du Gallo. Identité et représentations de la Haute-Bretagne*, thèse de 3^e cycle en sociologie, sous la direction de Marcel Jollivet, Université Paris 10, 1984 ; FLATRÈS P., « Rennes vue depuis la Basse-Bretagne », *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, vol. 82, 1980, p. 15-20 ; TALDIR-JAFFRENOU F., *Eñvorennoù. Ur wech e oa... ur c'hrennard, un deskard, ur soudard*, Lesneven, Hor Yezh, 1985.

² BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit., p. 11.

³ JONES M., *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1980, vol. 1 (1357-1382), p. 198-199.

⁴ CUILLANDRE J., « La droite et la gauche dans l'orientation bretonne », *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth*, Rennes/Paris, Plihon et Hommay/H. Champion, 1927, p. 264.

appelée *an tu dehoù* (le côté droit), et la région septentrionale *an tu kleiz* (le côté gauche)⁵. Cette division n'est pas neutre : le côté droit est vu comme le « bon côté », tandis que le gauche est considéré comme mauvais⁶.

La moindre importance accordée au nord et au sud transparaît dans l'absence de vocables bretons spécifiques pour désigner ces points cardinaux : *norzh* (nord) et *su* (sud), clairement empruntés (d'origine germanique), ainsi que *hanternoz* (minuit) et *kreisteiz* (midi), régions plutôt vagues et mal définies. S'il existait autrefois des termes techniques celtiques, ils sont tombés en désuétude.

Dans la boussole moderne, les noms des aires nord-est, sud-est, nord-ouest et sud-ouest ne sont que des termes dérivés des aires principales nord et sud, auxquelles elles sont subordonnées. En revanche, dans la rose des vents bretonne, les quatre aires *biz* (nord-est), *gevred* (sud-est), *gwalarn* (nord-ouest) et *mervent* (sud-ouest) valent pour elles-mêmes ; elles sont des aires principales et non secondaires. De plus, elles ne sont pas groupées autour du nord et du sud, mais « autour de la ligne [e]st-[o]uest qui constitue l'axe fondamental du système et l'essentiel de son armature⁷ » (figure ci-dessous).

Il apparaît clairement que la rose des vents bretonne « attribue aux aires orientales et occidentales une importance de tout premier ordre⁸ ». Le système d'orientation breton est en fait basé sur la course du soleil d'est en ouest, et conserverait ce faisant l'« orientation celtique traditionnelle⁹ ». Dans la conception bretonne, l'est, où le soleil se lève, est le point le plus haut,

⁵ CUILLANDRE J., « La répartition des aires dans la rose des vents bretonne et l'ancienne conception du monde habité en longitude », *Annales de Bretagne*, vol. 50, n° 1, 1943, p. 121.

⁶ On trouve par exemple cette conception en Haute-Cornouaille et chez les pêcheurs de Douarnenez, pour qui les îles situées au sud étaient les « îles bénies » (communications personnelles de Ronan Le Coadic et Gwendal Denis). À Molène également, selon J. Cuillandre, la droite est *an tu benniget*, le côté béni, car elle est le côté du soleil, de la lumière et du jour (on aurait là la trace d'un ancien culte solaire pré-chrétien). Dans les îles de Molène, Sein et Ouessant, on considérerait que les étoiles filantes étaient « des âmes qui viennent de subir leur jugement et qui s'en vont au lieu que la sentence divine leur a fixé pour toujours ; si elles tombent à droite, du côté de la région de Midi, ce sont des âmes sauvées et leur vue porte bonheur ; mais si elles tombent à gauche, du côté de la région de Minuit, ce sont des âmes damnées, et qui les voit se signe aussitôt, car leur vue constitue un mauvais présage. Les marins de Molène savent que pour arriver à bon port dans la Grande Navigation vers l'autre monde, il importe de « tenir à droite » (*derc'hel da zeou*) sous peine de n'atteindre jamais le « Pays des Jeunes » (*Bro ar Re Yaouank*). [...] [L]e côté gauche est le côté maudit (*an tu milliget*). La gauche est le côté du démon [...]. La gauche, région de Minuit et des ténèbres, est la région de la magie et des ensorcellements. C'est de la région de Minuit que viennent *an Traou-Fall* [littéralement, les mauvaises choses], sortes de génies sournois, extrêmement dangereux, qui la nuit assaillent le voyageur attardé, le font tourner vertigineusement, le roulent, le piétinent dans la fange, où le lendemain on le trouve inanimé : la victime en perd la raison ou contracte une mystérieuse maladie de langueur, toujours fatale ; il n'est aucune guérison pour qui a été, comme on dit, *strobot gant an Traou-Fall* [ensorcelé par les *Traou-Fall*]. » CUILLANDRE J., « La droite et la gauche dans l'orientation bretonne », *op. cit.*, p. 267-268. L'association de la droite au bien et de la gauche au mal est une conception répandue en Occident. Dans la Grèce antique, la droite est associée aux présages favorables, à la force et au succès. Le terme latin *sinister* (gauche), que l'on retrouve en italien sous la forme *sinistra*, a donné le vieux français « senestre » puis le français « sinistre ». Dans la Bible, la gauche est la direction de l'enfer, la droite celle du paradis. Au Moyen Âge, la droite est considérée comme mâle et la gauche, femelle, associée à la nuit et au diable. D'autres cultures opposent côté droit, mâle, positif, et côté gauche, féminin, négatif, par exemple les Bambaras. En revanche, dans la pensée chinoise, c'est le côté droit qui est féminin, associé à la terre (*Yin*) ; la gauche est le côté noble, associé au ciel (*Yang*). CHEVALIER J. et GHEERBRANT A., *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Jupiter, coll. « Bouquins », 1982, p. 370-372.

⁷ CUILLANDRE J., « La répartition des aires dans la rose des vents bretonne et l'ancienne conception du monde habité en longitude », *op. cit.*, p. 127.

⁸ *Ibid.*, p. 128.

⁹ *Ibid.* On trouvera en annexe 5 un croquis de la division de l'espace dans la conception celtique insulaire (gauche, droite, devant, derrière), plus schématique que la conception bretonne armoricaine. En effet, les mots bretons *biz* (nord-est), *gevred* (sud-est), *gwalarn* (nord-ouest), *mervent* (sud-ouest), *kornôg* (ouest) et *reter* (est) n'ont pas d'équivalents dans les autres langues celtiques. Selon Cuillandre, « [I]es Bretons émigrés [en Armorique] auraient apporté avec eux leur système traditionnel de repérage, où le [n]ord se définissait à gauche, le [s]ud à droite, l'[e]st devant et l'[o]uest derrière ; dans la péninsule armoricaine, leur nouvelle patrie, ils auraient trouvé en usage un

et l'ouest, où il se couche, le point le plus bas : « Lorsqu'on voulait s'orienter on se tournait vers l'orient, c'est-à-dire vers la partie *haute* du pays, là où le soleil se lève, tournant le dos à la région qualifiée de *basse*¹⁰. » Selon J. Cuillandre, « le système breton est conforme, en sa base, [...] à la très vieille tradition indo-européenne¹¹ ».

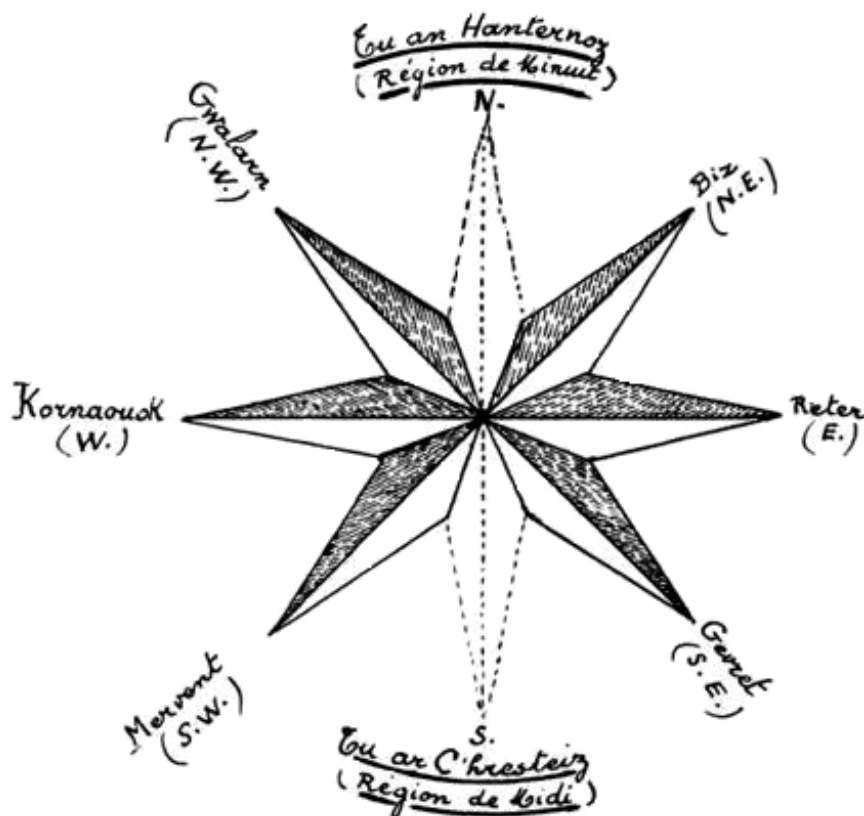


Figure 1. La rose des vents bretonne

CUILLANDRE J., « La répartition des aires dans la rose des vents bretonne et l'ancienne conception du monde habité en longitude », *Annales de Bretagne*, vol. 50, n° 1, 1943, p. 126.

Dans l'atlas *Theatrum Orbis Terrarum* d'Abraham Ortelius (édition de 1595) se trouve une carte de 1594 (ci-dessous) ayant la particularité de représenter la Bretagne avec l'est en haut et l'ouest en bas, les deux parties étant nettement délimitées¹². On notera que les cartes circulaires du Moyen Âge font souvent figurer l'Orient, région du paradis terrestre, dans la partie haute (voir annexe 5)¹³.

système [gaulois] assez analogue au leur pour le fond, mais plus précis parce que plus scientifiquement constitué et ils l'auraient adopté, sans toutefois oublier complètement le leur ». *Ibid.*, p. 146.

¹⁰ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, vol. 61, 1984, p. 105.

¹¹ CUILLANDRE J., « La répartition des aires dans la rose des vents bretonne et l'ancienne conception du monde habité en longitude », *op. cit.*, p. 121.

¹² ORTELIUS A., *Theatrum Orbis Terrarum*, Anvers, Abraham Ortelius, 1595.

¹³ PESTAÑA G., « L'État des géographes dans le Pacifique : la première figure de l'État, c'est la carte ! », DE DECKKER P. (dir.), *Les Figures de l'État dans le Pacifique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 318-319.

La façon de décrire les vents reflète cette perception du monde en fonction de l'axe est-ouest. À Molène et à Sein, on nomme *aveliouh uhel* (vents hauts) les vents d'est provenant de la région entre le nord-est et le sud-est, et *aveliouh izel* (vents bas) ceux d'ouest (entre nord-ouest et sud-ouest). À Ouessant, on appelle *avel dialaez* (vent d'en haut) le vent d'est ou des régions voisines, et *avel traou* (vent d'en bas) le vent d'ouest¹⁴.

« Lorsque, de la partie [o]uest, le vent tend à gagner la région de l'[e]st comprise entre *gevret* (S. E.) et *biz* (N. E.), on dit : *serza 'ra an avel*, "le vent monte" ; si le vent alors s'établit vers *biz* (N. E.) et se met à souffler de cette direction, on dit : *serzet eo an avel*, "le vent est monté (à pic)" et ce vent de *biz* s'appelle *avel zertz*, "vent de la montée à pic", ou du plus haut point. En sens inverse, lorsque de la partie [e]st, le vent tend à gagner la région de l'[o]uest comprise entre *gwalarn* (N. W.) et *mervent* (S. W.), on dit : *gouziza 'ra an avel*, "le vent baisse" ou "descend" ; si le vent alors s'établit vers *mervent* (S. W.) et se met à souffler de cette direction, on dit : *gouzizet eo en an avel*, "le vent a baissé, est descendu" et ce vent de *mervent* s'appelle *avel c'houziz*, "vent de la descente, de la baisse" ou du point le plus bas¹⁵. »



Carte 2. Représentation verticale de la Bretagne chez Ortelius (1594)

Noter la délimitation entre Haute et Basse-Bretagne soulignée de rose. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, Spézet, Coop Breizh, 1999, p. 20.

Cette particularité se retrouve en-dehors du domaine de la langue bretonne. Dans le Maine, en Haute-Bretagne, Picardie, Normandie, Anjou, Poitou et Saintonge, zones de langue d'oïl, les paysans opèrent une distinction entre les vents « hauts » (ou *d'à-haut*), d'est et du nord, et les vents « bas » (ou *d'à-bas*), d'ouest et du sud¹⁶.

¹⁴ CUILLANDRE J., « La répartition des aires dans la rose des vents bretonne et l'ancienne conception du monde habité en longitude », *op. cit.*, p. 132.

¹⁵ *Ibid.*, p. 132-133.

¹⁶ GAUTIER M., « Haute et Basse Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 4, 1952, p. 243-244.

Signalons que les termes « haute » et « basse » sont employés dans plusieurs régions de France, et ne correspondent pas nécessairement à l'est et à l'ouest. On a ainsi des exemples où la partie haute ne se situe pas à l'est de la partie basse, mais à l'ouest (Haut-Languedoc), au nord (Haut-Quercy) ou au sud (Haute-Lorraine)¹⁷. Certains auteurs ont voulu voir dans cette division des provinces françaises le reflet de différences d'altitude. Le *Grand vocabulaire français* propose :

« BAS, se dit de ce qui est situé dans un lieu moins élevé, qu'une chose de même genre à laquelle on le compare. [...] On dit dans le même sens, *la basse Normandie, la basse Bretagne, la basse Alsace, le bas Languedoc, &c.* parce que ces Pays sont dans des lieux plus bas que ceux d'où viennent les rivières qui les arrosent¹⁸. »

Or, si cette explication peut être satisfaisante dans les régions montagneuses, elle ne peut cependant s'appliquer ni à la Bretagne ni aux autres provinces de l'ouest, les points culminants se trouvant toujours dans la région dite « basse », plus accidentée¹⁹ : le signal d'Écouves en Basse-Normandie (413 m.), le Mont des Avaloirs dans le Bas-Maine (416 m.), Saint-Michel-Mont-Mercure dans le Bas-Poitou (290 m.), la colline de la Trottière dans les Mauges (région se trouvant au sud du Haut-Anjou, 216 m.), et le Roc'h Ruz en Basse-Bretagne (385 m.)²⁰.

On a également proposé de voir les régions dites « hautes » comme celles qui sont les plus éloignées de la mer²¹. C'est le sens que l'on trouve dans le *Grand vocabulaire français* : « On appelle *hauts pays*, certains pays qui sont plus éloignés de la mer, ou plus proches de la source de quelques grandes rivières. *La haute Normandie. La haute Provence. La haute Saxe*²². »

On se trouve donc face à une diversité d'explications de type géographique. En réalité, on ne saurait trouver de schéma explicatif valable pour toutes les provinces de France, car différents éléments sont susceptibles d'être pris pour repères afin de s'orienter, selon la région :

« Une *région* se divise en haute & basse, par rapport aux cours des rivières, par rapport à la mer ou par rapport aux montagnes. La *région* haute à l'égard des rivières, est la partie de la *région* située vers la source ou vers l'entrée d'une rivière, comme la haute Lombardie, le long de la rivière du Pô ; la haute Alsace, le long d'une partie du Rhin. À l'égard de la mer, c'est la partie la plus engagée dans les terres, comme la haute Picardie, la haute Bretagne, la haute Normandie, la haute Éthiopie & autres. À l'égard des montagnes, c'est la partie qui est engagée dans les montagnes, comme la haute Hongrie, la haute Auvergne, le haut Languedoc & autres. La basse *région*, à l'égard des rivières, est la partie de la *région* située vers l'embouchure de la rivière, comme la basse Lombardie, la basse Alsace. À l'égard de la mer, c'est la partie la plus proche de la mer, comme la basse Éthiopie, la basse Normandie, la basse Bretagne. Quant à ce qui regarde les montagnes, c'est la partie la plus dégagée des montagnes, comme la basse Hongrie, la basse Auvergne, le bas Languedoc²³. »

¹⁷ *Ibid.*, p. 243.

¹⁸ SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES (UNE), *Le grand vocabulaire français*, Paris, C. Panckoucke, 1768, vol. 3, p. 496.

¹⁹ GAUTIER M., « Haute et Basse Bretagne », *op. cit.*, p. 241.

²⁰ BODLORE-PENLAEZ M. et KERVELLA D., *Atlas de Bretagne. Géographie, culture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des Bretons*, Spézet, Coop Breizh, 2011, p. 34.

²¹ JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », DEWAILLY J.-M. et DION R. (dir.), *Campagnes et littoraux d'Europe. Mélanges offerts à Pierre Flatrès*, Lille, Société de Géographie de Lille, 1988, p. 61.

²² SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES (UNE), *Le grand vocabulaire français*, Paris, C. Panckoucke, 1770, vol. 13, p. 84.

²³ SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES (UNE), *Le grand vocabulaire français*, Paris, C. Panckoucke, 1772, vol. 24, p. 379.

Dans le cas de la Bretagne, la direction du soleil levant évoquée plus haut ainsi que la distance par rapport à la mer sont deux pistes d'explication plausibles de la division en deux régions haute et basse.

D'autres auteurs ont proposé des arguments de nature économique et politique : ces termes seraient le reflet d'une hiérarchie entre régions, la partie basse étant « une partie mineure et de moindre dignité²⁴ ». Ainsi, pour le géographe C. Vallaux, « [a]u pays de seigle et de sarrasin de la Basse-Bretagne intérieure succède le pays du blé²⁵ », et « la terre de la Haute-Bretagne est plus riche et plus aisément utilisable que celle de la Bretagne bretonnante, elle se prête mieux aussi à une pénétration venant de l'extérieur [...] ». Mais cette hypothèse ne résiste pas à l'examen, car il existe aussi des terres riches dans la partie basse (le Trégor par exemple), tout autant que des terres pauvres dans la partie haute (comme les landes du Porhoët).

Autre tentative d'explication, la partie haute serait celle des lieux de pouvoir, donc de plus grande dignité. On accolerait ainsi le terme « haute » à la région la plus proche de Paris²⁶. Pour certains auteurs, dont le géographe P. Flatrès, l'adjonction du terme « Haute » signifierait la présence de la capitale provinciale dans les provinces de l'ouest²⁷. Un ecclésiastique gallois avait déjà émis cette supposition en 1830, voyant lui aussi dans le terme « Basse » le signe de l'éloignement de Rennes, siège du pouvoir²⁸. Toutefois, il existe un certain nombre d'exceptions invalidant cette hypothèse ; par exemple, Clermont-Ferrand se trouve en Basse-Auvergne²⁹.

D'autres, allant plus loin, affirment que « [l]a distinction serait d'origine féodale. La Haute-Bretagne est, à tout prendre, la région possédant les plus puissantes seigneuries, celles dont les titulaires ont exercé l'autorité la plus décisive. De fait ce sont les comtes de Rennes et de Nantes qui sont devenus comtes de Bretagne. La dynastie de Cornouaille ne s'est élevée qu'en s'alliant à eux³⁰ ».

On trouve sous la plume d'auteurs contemporains l'idée que le terme « basse » serait péjoratif. Par exemple : « Haute serait-il honorifique, et Basse... le contraire ?³¹ », ou encore : « Notons que la Haute-Bretagne est définie par rapport à l'autre, plus basse, plus reculée, plus primitive. Comme si les Hauts-Bretons, en prenant de la hauteur, avaient dégagé la bretonnité de sa gangue d'inculture...³² » Or, rien ne permet d'affirmer l'existence d'une telle connotation péjorative.

²⁴ GAUTIER M., « Haute et Basse Bretagne », *op. cit.*, p. 242.

²⁵ VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*, Paris, Éditions Cornély et Cie, 1907, p. 56.

²⁶ GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, Spézet, Coop Breizh, 1999, p. 20. Voir également SAGAZAN R. (de), « Pourquoi Basse et Haute-Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 2, 1952, p. 146.

²⁷ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 13.

²⁸ JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », *op. cit.*, p. 61. Voir également ANCIEN VOYAGEUR DE COMMERCE (un), « Pourquoi Basse et Haute-Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 2, 1952, p. 147.

²⁹ GAUTIER M., « Haute et Basse Bretagne », *op. cit.*, p. 242.

³⁰ WAQUET H., « Jacques Levron – *La Haute-Bretagne* ; Émile Gabory – *Le Pays nantais*, compte-rendu », *Annales de Bretagne*, vol. 46, n° 1, 1939, p. 184.

³¹ DUPOUY A., *La Basse-Bretagne*, Paris/Grenoble, Arthaud, 1952, p. 15.

³² ÉVENOU Y. E., « Limites identitaires et conscience linguistique : le cas breton », VIAUT A. (dir.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 187. F. Manzano évoque quant à lui un « impérialisme interne du haut sur le bas, de Rennes sur Brest ». MANZANO F., « Identité et frontière : linéaments d'une recherche sur le contact normano-breton », *La Bretagne Linguistique*, vol. 9, 1997, p. 106.

Il existe une concordance entre division spatiale est/ouest et division linguistique, et ce depuis le XIV^e siècle au moins, comme en attestent de nombreuses mentions anciennes opposant clairement « Bretagne bretonnante » ou « Basse-Bretagne » à l'ouest à « Bretagne gallou » à l'est. C'est donc cette interprétation linguistique que nous avons conservée dans le présent travail.

Des différents discours sur la frontière, qu'ils émanent d'observateurs des siècles précédents ou de résidents des communes frontalières, émerge une impression de stabilité :

« Sa fixité, sa netteté peuvent surprendre. À cent mètres tout au plus du territoire de Moréac [Morbihan, côté bas-breton], on ne parle plus le breton. Aucune transition n'est ménagée : un ruisseau, un chemin sont parfois la seule séparation entre deux fermes dont l'une est habitée par des bretonnants depuis un temps immémorial alors que dans l'autre, en face, l'on ne parle que français. Les mariages sont assez rares entre Gallos et Bretons³³. »

Malgré cette apparente fixité, la frontière a en réalité été longtemps mouvante, et la Bretagne a toujours été une terre plurilingue. Roman et celtique ont coexisté pendant plusieurs siècles dans la Bretagne médiane avant que le second n'amorce un recul vers l'ouest après le IX^e siècle.

Par ailleurs, comme le fait remarquer J. Le Dû, il existe une tendance à considérer la Basse-Bretagne comme une zone qui ne serait pas concernée par le roman : « La frontière linguistique, qui s'incurve en forme de S de l'ouest de Saint-Brieuc jusqu'à l'est de Vannes, représente pour le sens commun la limite occidentale du roman et le début du règne du celtique³⁴. » Dans cette acception, la limite serait synonyme de coupure nette et n'admettrait pas d'interpénétration. Or, il y a toujours eu des déplacements de populations, des échanges linguistiques et culturels entre personnes résidant de part et d'autre. Tout autant qu'une rupture, une frontière est un lieu de contact, de commerce, de passage.

Cette limite mouvante a été fixée dans les représentations et les pratiques des acteurs, servant de délimitation commode entre les groupes. Dans cette partie, nous examinerons en quoi la frontière linguistique est une frontière identitaire, autrement dit comment elle sert de support d'identification au « Nous » et de différenciation par rapport au « Eux ». Comme le souligne F. Barth, en situation de contact, les relations entre groupes sont régies par un ensemble de règles, prescriptions et interdits. L'individu est autorisé à jouer certains types de rôles avec certains partenaires, et ne peut ignorer ou écarter temporairement son identité ethnique³⁵.

Cette partie se compose de quatre chapitres. Dans le chapitre 1, nous retracerons l'histoire de la frontière linguistique, et ferons une recension des cartes et travaux antérieurs réalisés pour déterminer son emplacement et son évolution.

³³ GAUTIER M., *La Bretagne centrale. Étude géographique*, La Roche-sur-Yon, Henri Potier, 1947, p. 314.

³⁴ LE DÛ J., « La langue bretonne, témoin du roman et du français », *Cahier des Annales de Normandie*, n° 26, 1995, p. 299.

³⁵ BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *op. cit.*, p. 214.

Au chapitre 2, nous étudierons la porosité de la frontière, ainsi que sa place parmi nombre d'autres divisions territoriales. Nous verrons qu'elle est bordée de hameaux et de communes au statut peu clair pour les frontaliers.

Le chapitre 3 nous permettra d'analyser les représentations que les habitants de la zone frontalière ont de la limite linguistique et des aires géographiques des deux langues. Nous interrogerons sa fonction identitaire : se démarquer des Autres. Une attention particulière sera apportée aux dénominations des groupes en présence et de leur territoire.

Enfin, au chapitre 4, nous aborderons les rapports sociaux entre Bas-Bretons et Hauts-Bretons – évitement, querelles, prescriptions matrimoniales et échanges de différentes natures –, ainsi que leur évolution au cours du XX^e siècle. Nous nous demanderons si la frontière entre « Gallos » et « Bretons » perdure dans les représentations des témoins.

CHAPITRE 1. HISTOIRE ET CARTOGRAPHIE DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE BRETONNE

Dans ce premier chapitre, nous allons nous attacher à retracer l'histoire de la frontière linguistique, qui a fait l'objet de nombreux travaux visant à établir son emplacement exact à différentes époques. Ces considérations, qui s'écartent quelque peu de notre sujet – étudier la limite telle qu'elle est vécue par les Bretons –, nous paraissent essentielles pour comprendre le contexte dans lequel celle-ci est apparue et a évolué. Notre objectif est de rassembler le plus grand nombre de sources éparses afin de proposer un large panorama des connaissances sur la frontière : mentions dans des documents anciens, cartes, enquêtes et travaux de recension. À notre connaissance, cette compilation de données n'avait pas été réalisée de manière aussi complète¹. Nous conseillons aux personnes souhaitant approfondir cette thématique de se reporter aux documents originaux mentionnés ici, n'ayant pu reproduire l'intégralité de leur contenu.

En quoi consiste l'action de cartographe ? « Une carte est une représentation géométrique généralement plane, simplifiée et conventionnelle, de toute la surface terrestre ou d'une partie [de celle-ci], dans un rapport de similitude convenable. La cartographie réunit l'ensemble des études et des techniques qui permettent à l'homme de se représenter l'espace sur lequel il exerce une activité politique, économique ou scientifique². » Elle permet d'« avoir une idée de la finitude du monde³ », de se représenter un territoire et de mémoriser des itinéraires⁴. Comme le rappelle G. Pestaña, « [p]arce qu'elle est *représentation*, la carte est une *simplification* de la réalité, ou du "terrain" comme préfèrent le dire les géomètres ou les géographes. Il s'agit donc d'une construction, et ne pouvant indiquer tous les détails du terrain, aussi précise soit-elle, la carte est une *construction sélective*⁵ ».

La première carte de l'humanité serait une plaquette d'argile babylonienne de 2 500 avant J.C. représentant la vallée de l'Euphrate, découverte dans les ruines de la cité de Ga Sur⁶. C'est avec les Grecs qu'émerge la cartographie actuelle ; ainsi, Hécatée propose des représentations de la Terre comme un disque plat. Lui succéderont d'autres chercheurs, dont Ptolémée. Nous ne rentrerons pas dans les détails car notre objectif n'est pas ici de retracer l'histoire de la cartographie, mais plutôt de montrer en quoi elle est un effort de représentation variant en fonction de la société qui la produit. Le Moyen-Âge, par exemple, marquera une forme de recul

¹ Fañch Broudic a réalisé une synthèse importante de l'ensemble des enquêtes réalisées aux XIX^e et XX^e siècles. Il ne recense cependant pas les mentions anciennes de la division de la Bretagne, et n'évoque que quelques cartes. BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit.

² CARADEC Y., *Histoire de la cartographie*, mémoire de fin d'études de l'École Polytechnique, 2002 [En ligne], p. 2. http://www.sabix.org/bulletin/b39/histoire_cartographie.pdf [consulté le 24 octobre 2015].

³ SCHIPPERS T. K., « Trouver la bonne distance », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 27.

⁴ BNF, *Représenter la terre* [site internet]. <http://expositions.bnf.fr/globes/bornes/borne2.htm> [consulté le 24 octobre 2015].

⁵ PESTAÑA G., « L'État des géographes dans le Pacifique : la première figure de l'État, c'est la carte ! », op. cit., p. 311. Les italiques sont de l'auteur.

⁶ CARADEC Y., *Histoire de la cartographie*, op. cit., p. 5.

par rapport à l'Antiquité en reléguant la géographie « au rang de simple illustration du dogme religieux⁷ » :

« L'Église rejettera systématiquement les bases scientifiques érigées par les Grecs. La sphéricité de la Terre et l'hypothèse de la présence d'autres terres inconnues peuplées d'hommes sont combattues. Les mappemondes représentent alors des idéologies religieuses et non la réalité. Elles s'inspirent des connaissances géographiques mais les adaptent aux textes bibliques⁸. »

Les Arabes, quant à eux, optent pour deux approches différentes, la représentation de la terre habitée dans la tradition de Ptolémée, et celle du monde musulman dépeint comme étant organisé autour de la Mecque.

En Europe, l'essor du commerce maritime donne naissance aux portulans, textes et cartes nautiques. Ils indiquent avec précision les ports et les détails des côtes utiles à la navigation. À l'époque des grandes découvertes, la recherche dépend d'intérêts stratégiques :

« Les cartographes des découvertes appartenaient moins au monde des savants qu'à celui des marchands. À partir d'esquisses dont le tracé se précisait à chaque retour d'expédition, ils devaient ouvrir la voie aux voyages suivants, mais surtout imposer leur prétention sur les nouveaux territoires. Avec les découvertes, l'image cartographique changea très vite et l'intérêt pour les mappemondes devint plus politique et pratique que théologique⁹. »

Les plus anciennes cartes de Bretagne, à partir du XVI^e siècle, nous rappellent l'existence à cette époque de trois modèles : un modèle savant inspiré de Ptolémée, un modèle nautique inspiré des portulans et qui apporte un soin particulier aux côtes au détriment de l'intérieur, et un modèle de « terriens » (colporteurs, militaires) focalisé sur les axes routiers¹⁰. Chaque type de carte est ainsi le reflet des préoccupations et des intérêts de ces catégories d'utilisateurs.

La cartographie peut également servir à représenter des faits ethnographiques¹¹. C. Bromberger identifie quatre tendances principales dans l'ethnocartographie :

- Collecter et archiver des données, dans une logique d'inventaire.
- Définir des aires de répartition de différents faits culturels (une entreprise délicate en raison de la « non-congruence des frontières » et de la « difficulté de quantifier des différences qualitatives pour déterminer des frontières hiérarchisées¹² ».)
- Reconstituer des phénomènes de diffusion et d'évolution.
- Chercher, à partir d'un ensemble de cartes, des corrélations entre différents traits dans une même région.

⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁹ *Ibid.*, p. 36.

¹⁰ GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, op. cit.*, p. 12.

¹¹ Pour un aperçu historique de la naissance et de l'évolution de l'ethnocartographie, on se reportera à SCHIPPERS T. K., « La cartographie, serpent de mer de l'ethnologie européenne », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 4, 2004, p. 627-637.

¹² BROMBERGER C., « L'ethnocartographie. D'une cartographie d'inventaire à une cartographie d'invention », *Antropologia cultural*, Actes du II^e Congrès mondial basque, vol. 6, Saint-Sébastien, 1988, p. 94.

T. K. Schippers ajoute une cinquième tendance, issue de l'« anthropologie de l'espace » : analyser les différentes pratiques de l'espace, trajets, évitements...¹³

Tenter de cartographier des frontières culturelles qui s'entrecroisent, se chevauchent et coïncident rarement est un exercice périlleux comme le montre M.-N. Denis à partir de l'exemple de l'habitat. « La cartographie [...] qui vise à définir des frontières culturelles, suppose l'élaboration préalable d'une typologie de référence, c'est-à-dire la définition de quelques types fondamentaux, établis à partir d'une hiérarchisation de traits pertinents des éléments constitutifs de l'habitat¹⁴. » Cependant, la méthode ne permet pas de rendre compte des formes de transition n'appartenant à aucun des grands types de référence préalablement définis.

Il est également possible de cartographier « l'aire d'extension d'un seul item », mais on obtient des « tracés fort disparates, aussi nombreux que les items considérés¹⁵ ». On peut encore choisir de travailler à partir de « pourcentages significatifs », mais d'autres questions se posent alors :

« La frontière devra-t-elle s'établir là où l'on observe 50 % de spécimens de chaque variable (50 % de maisons-blocs, 50 % de maisons-cours par exemple), ou plus généralement dans l'aire comprise entre la première apparition d'un spécimen d'une variable (maison à pignon sur rue par exemple) et la dernière apparition d'un spécimen de son opposé (maison à mur gouttereau sur rue dans ce cas précis) ?¹⁶ »

Quelle que soit l'option retenue, cette méthode gomme la dimension temporelle de l'habitat, alors que la chronologie pourrait permettre de dater les influences culturelles. Il faudrait également pouvoir tenir compte de la dimension sociale, car les différentes catégories sociales n'habitent vraisemblablement pas le même type de maison.

Par ailleurs, les frontières culturelles ne correspondent pas nécessairement aux frontières linguistiques¹⁷. Dans le nord-est étudié par M.-N. Denis, frontière de l'habitat et frontière linguistique ne coïncident pas. Les frontières étatiques peuvent en outre avoir un impact sur les formes d'habitat, par exemple en imposant certaines contraintes en termes de circulation des matériaux de construction.

Pour finir, tracer une frontière suppose de pouvoir opposer deux ensembles cohérents, et

« la mise en œuvre de méthodes de comparaisons organisées autour d'une construction binaire d'opposition pertinentes. Le choix en est relativement simple quand l'objet considéré est élémentaire. Il peut devenir plus difficile, plus subjectif et même illusoire dans des cas plus complexes tels que la maison rurale traditionnelle. Il en résulte le plus souvent, la découverte de larges zones de transition où se mêlent, en des modes divers, les différentes expressions de types culturels voisins mais opposables¹⁸ ».

¹³ SCHIPPERS T. K., « La cartographie, serpent de mer de l'ethnologie européenne », *op. cit.*, p. 634.

¹⁴ DENIS M.-N., « Frontières culturelles, linguistiques, politiques. À propos de l'habitat rural traditionnel dans l'est de la France », *Revue des Sciences Sociales*, n° 31, 2003, p. 45.

¹⁵ *Ibid.*, p. 46.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Nous reviendrons sur ce point aux chapitres 2 et 6. Voir BOUVIER J.-C., « Des liens à établir entre les atlas linguistiques et les (futurs) atlas ethnologiques », *Technologies, idéologies et pratiques*, n° spécial : « L'ethnocartographie en Europe », vol. 4, n° 1-4, 1982-1983, p. 353-357. Dans cet article, Bouvier appelle à une plus grande coordination des enquêtes linguistiques et ethnologiques afin de confronter les données obtenues. La dialectologie pourrait, d'après lui, constituer un apport intéressant pour l'élaboration des cartes ethnologiques.

¹⁸ DENIS M.-N., « Frontières culturelles, linguistiques, politiques. À propos de l'habitat rural traditionnel dans l'est de la France », *op. cit.*, p. 49.

C. Llaty remarque quant à elle, dans les Alpes du sud, que les frontières dans les techniques ne dessinent pas d'aires culturelles stables, mais « évolutives et donc éphémères¹⁹ ».

On le voit, l'exercice de délimitation est délicat et se heurte à la complexité du terrain, posant en même temps la question de la juste distance nécessaire à l'analyse cartographique et de l'échelle choisie. Trop près, l'observateur ne pourra dégager de frontières nettes, l'ensemble risquant d'être illisible ; trop loin, il n'obtiendra que des régions homogènes, sans la moindre division interne²⁰.

Autre écueil, outre celui des échelles spatiales et temporelles retenues, un grand nombre de faits ethnographiques ne sont pas partagés par l'ensemble d'une population donnée, ce qui est problématique pour une modélisation « à plat » et pose la question de la représentativité des phénomènes cartographiés²¹ »

Au total, « peu d'entreprises mènent [...] à terme l'établissement de frontières dessinées à partir de la superposition de plusieurs séries de traits culturels²² ». En tout état de cause, ce travail n'est pas sans risques pour l'anthropologue car « l'élaboration de frontières culturelles est susceptible de cristalliser un enjeu régional ou national et de servir de légitimation à des revendications de type ethno-nationaliste²³ ». La carte possède une apparence d'objectivité qui peut dissimuler des visées autres que scientifiques et conduire à la réification de limites mouvantes²⁴.

En somme, les innombrables variations dans la façon de rendre visible l'espace ne sont jamais plus que ce qu'elles sont : des représentations, avec tout ce que cela suppose de choix. Ce constat est également valable quand il s'agit de cartographier des données linguistiques : « Un locuteur donné pour qui l'espace est un élément identitaire, s'approprie souvent un accent, un parler, un emploi, etc. l'appréhendant comme distinctif de sa région, de son village. En même temps, il projette les réalisations qu'il n'adopte pas, sur d'autres espaces, d'autres groupes communautaires²⁵. » Il s'agit d'une « appréhension restreinte de l'espace, vu comme un agglomérat d'entités homogènes [...]. De toute évidence, dans une telle vision intuitive et subjective, c'est l'espace dans sa dimension identitaire qui définit le linguistique²⁶ ». Cette

¹⁹ LLATY C., « Des frontières techniques mouvantes dans les Alpes du Sud », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 109.

²⁰ SCHIPPERS T. K., « Trouver la bonne distance », *op. cit.*, p. 32.

²¹ Enfin, comment traiter le « silence cartographique » (l'absence de signes) ? Il peut certes signifier qu'un phénomène est absent, mais il peut aussi vouloir dire que l'on ne dispose pas d'informations sur ce phénomène. SCHIPPERS T. K., « La cartographie, serpent de mer de l'ethnologie européenne », *op. cit.*, p. 632.

²² BROMBERGER C., « Des cartes ethnologiques : pourquoi faire ? », *Terrain* [En ligne], n° 3, octobre 1984, p. 3. <http://terrain.revues.org/2819> [consulté le 21 janvier 2016].

²³ DENIS M.-N., « Frontières culturelles, linguistiques, politiques. À propos de l'habitat rural traditionnel dans l'est de la France », *op. cit.*, p. 49.

²⁴ Sur la cartographie comme « outil indispensable de domination de l'espace et de domination tout court », notamment étatique, voir PESTAÑA G., « L'État des géographes dans le Pacifique : la première figure de l'État, c'est la carte ! », *op. cit.*, p. 312. La carte est « consubstantielle de l'État », qui en a besoin pour connaître et maîtriser le territoire et ses habitants. Comme le souligne Pestaña, « dresser une carte fiable et efficace implique une certaine maîtrise politique et scientifique de l'espace représenté ». *Ibid.* Concernant l'influence du contexte politique sur la naissance de certains atlas ethnographiques (dans un cadre d'affirmation nationale ou de revendication nationalitaire), voir BROMBERGER C., « L'ethnocartographie. D'une cartographie d'inventaire à une cartographie d'invention », *op. cit.*

²⁵ MEJRI S. et SAID M., « La représentation cartographique des données linguistiques », *Synergies Tunisie*, n° 1, 2009, p. 86. <http://gerflint.fr/Base/Tunisie1/tunisie1.html> [consulté le 18 juin 2015].

²⁶ *Ibid.*

logique distinctive aboutit donc à une juxtaposition d'entités nettement séparées, qui rend difficile l'appréhension du flou et du mouvant.

Il existe en définitive une part d'arbitraire dans les choix cartographiques opérés : « [t]out comme une carte n'est pas un territoire, une planche [d']Atlas [linguistique] n'est pas un espace linguistique. Elle est une représentation idéale de cet espace et sa réalité est construite à partir du dessein de l'auteur²⁷ ».

La cartographie, en figeant des faits, crée à son tour une réalité en s'imposant au regard : « La représentation spatialisée des faits linguistiques [...] donne naissance à des images fortes, qui s'imposent souvent de manière durable au-delà des faits mêmes qui y sont représentés et tendent à devenir de véritables images de marque²⁸. » Ainsi, les cartes représentant la frontière linguistique bretonne dans son dernier emplacement sans montrer son évolution sont de nature à faire croire qu'elle s'est toujours trouvée là, concourant de ce fait à la déshistoriciser. Or, toute tentative de la fixer sur du papier ne peut être que le reflet d'un moment de son évolution. Par ailleurs, sa porosité n'a jamais été mise en valeur par les tentatives cartographiques passées et présentes.

La limite n'est pas toujours connue des Bretons, et quand elle l'est, peu savent qu'elle a évolué au cours du temps. Nous avons ainsi relevé lors de notre enquête « une sorte d'amnésie des conditions même de sa construction²⁹ ». Cette amnésie lui confère une apparence de naturalité qui gomme, outre la dimension historique, la dimension politique des avancées et reculs de langues. Il s'agit là d'un problème général de la cartographie, comme le remarquait A. Dauzat : « La pénétration d'un idiome dans un milieu allogène est plus compliquée que ne le ferait supposer la carte : car non seulement il y a des voies de diffusion géogra[ph]ique, que la carte révèle, mais des différences de pénétration (qu'elle ignore) en raison des milieu[x] sociau[x]³⁰. »

L'autre problème que l'on rencontre dans l'étude de la frontière linguistique bretonne est le caractère idéologique de certains travaux, notamment ceux du XIX^e siècle. Dans la discussion

²⁷ OVTCHINNIKOVA E., « Cartographie et linguistique : les renouvellements d'une approche méthodologique », M.-J. DALBERA-STEFANAGGI et M.-R. SIMONI-AUREMBOU (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 63. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016]. Cet article propose une perspective critique sur les possibilités offertes par les méthodes cartographiques actuelles. Voir également BRUN-TRIGAUD G., « Les cartes de synthèse ou cumulatives : une approche renouvelée en géolinguistique », DALBERA-STEFANAGGI M.-J. et SIMONI-AUREMBOU M.-R. (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 15-38. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016].

²⁸ DALBERA-STEFANAGGI M.-J., « Images et échelles », DALBERA-STEFANAGGI M.-J. et SIMONI-AUREMBOU M.-R. (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 9. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016].

²⁹ ARRIF A. et HAYOT A., « Les territoires dans la ville. Frontières sociales et symboliques à Marseille », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 313.

³⁰ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *Revue de Philologie française*, vol. 41, 1929, p. 2. La cartographie moderne peut proposer des représentations plus nuancées, sans coupures franches ou « frontières linguistiques ». Voir GOEBL H., « Quelques coups d'œil dialectométriques sur l'Atlas linguistique de la France : structures de surface et structures de profondeur », DALBERA-STEFANAGGI M.-J. et SIMONI-AUREMBOU M.-R. (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 47. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016].

qui suit la présentation par P. Sébillot, en 1878, du résultat de son travail pour déterminer l'emplacement de la frontière, on trouve trace de préoccupations qui nous paraissent désormais bien éloignées mais qui ont sans doute lourdement pesé sur la recherche à cette époque. P. Broca y relate en effet avoir tracé une carte de la répartition de la taille en Basse-Bretagne et constate qu'elle coïncide avec la limite de Sébillot (sauf dans le pays de Sarzeau), ce dont il se sert pour appuyer ses théories raciales :

« En traçant la limite du bas-breton et du français sur une carte ethnologique, mon but était de montrer que la race celtique est restée plus pure, et que la taille, par conséquent, est restée plus petite dans les cantons qui ont conservé la langue celtique, à l'exception, bien entendu, de certains cantons du littoral, où se sont fixés, au cinquième siècle, les fugitifs de la Grande-Bretagne, qui étaient de race kymrique, grands, blonds et dolichocéphales³¹. »

Sa recherche visait en effet à « déterminer les localités où prédomine encore l'ancienne population armoricaine, et celles où prédomine au contraire le type des immigrants bretons [...] »³². Pour Broca, « la répartition de la taille doit être attribuée à la juxtaposition de deux races : l'une petite et généralement refoulée vers le centre, l'autre grande, venue par mer et installée sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique³³ ». Ainsi, les Bas-Bretons « se divisent en deux groupes : les vrais Bretons venus de Bretagne, et les Armoricains³⁴ ». En revanche, « [d]ans les cantons situés à l'est de cette ligne [la frontière linguistique], la population armoricaine a subi des mélanges qui ont eu pour conséquence d'élever sensiblement le niveau de la taille³⁵ ».

Cet exemple montre à quel point la cartographie peut être le jouet de l'idéologie, car il est possible de tout faire dire à une ligne sur une carte. La frontière linguistique a été instrumentalisée à différentes époques pour affirmer une différence irréductible entre Hauts et Bas-Bretons, un point sur lequel nous reviendrons en particulier aux chapitres 5 et 6.

Ce chapitre comporte deux parties. Dans la première (1.1), nous allons nous intéresser à l'histoire linguistique de la Bretagne, qui permet de distinguer trois zones en fonction de la place que le breton y a occupée au fil du temps et de sa cohabitation plus ou moins importante avec le roman.

Dans la seconde partie (1.2), nous passerons en revue les documents à notre disposition pour comprendre l'évolution de la frontière, cartes anciennes et enquêtes de plus ou moins grande envergure.

³¹ SÉBILLOT P., « Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 1, n° 2, 1878, p. 242.

³² BROCA P., « Recherches sur l'ethnologie de la Basse-Bretagne », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, II^e série, vol. 1, 1866, p. 700.

³³ *Ibid.*, p. 702.

³⁴ *Ibid.*, p. 707.

³⁵ *Ibid.*, p. 701.

1.1. Une Bretagne double ou triple ?

La Bretagne, depuis qu'elle existe dans ses frontières, n'a jamais été monolingue. Deux tendances apparaissent dans les études sur la Bretagne, l'une consistant à mettre l'accent sur sa dualité linguistique (1.1.1), l'autre à dégager au contraire trois zones en fonction de l'histoire complexe du celtique et du roman sur ce territoire (1.1.2).

1.1.1. Les témoignages d'une Bretagne double

1.1.1.1. Les auteurs contemporains

La division historique entre moitié celtique et moitié romane fait évoquer au géographe Pierre Flatrès « deux Bretagnes », et « l'opposition humaine profonde de la Basse et de la Haute-Bretagne³⁶ ». Il va même jusqu'à parler de « deux ethnies persistant de part et d'autre de la dernière frontière linguistique³⁷ ». L'écrivain Auguste Dupouy, quant à lui, intitule « Les deux Bretagnes » un chapitre de son ouvrage *La Basse-Bretagne*³⁸.

L'historien et géographe Yves Le Gallo évoque lui aussi l'existence de « deux Bretagnes » qui, « du fait de la discordance linguistique, vécurent plus juxtaposées qu'associées³⁹ ». On trouve également sous sa plume les expressions « deux peuples » et « dualité ethnique⁴⁰ ». Cependant, son usage de la terminologie est assez ambigu, puisqu'il écrit plus loin que les Léonards et les Trégorois sont « deux ethnies⁴¹ ».

Le sociologue Ronan Le Coadic évoque quant à lui un « dualisme fondamental⁴² », et estime que la Bretagne « n'est pas une communauté et ne l'a jamais été⁴³ », mais est plutôt une *société* : les Bretons « ne fondent pas leur identité sur le “particularisme culturel” de leur “communauté” mais sur la volonté de partager un destin commun sur une terre qu'ils aiment⁴⁴ ». Il précise : « [I]l n'y a pas et il n'y a jamais eu de conflit linguistique – ou autre – entre les populations de Haute et de Basse-Bretagne comme il peut en exister, par exemple, en Belgique entre Flamands et Wallons⁴⁵. » Pour lui, la Bretagne « n'est donc pas une communauté culturelle homogène, mais une société biculturelle, qui vit sa biculturalité sans heurt⁴⁶ ».

³⁶ FLATRÈS P., « Rennes vue depuis la Basse-Bretagne », *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, vol. 82, 1980, p. 15.

³⁷ *Ibid.*, p. 20.

³⁸ DUPOUY A., *La Basse-Bretagne*, *op. cit.*, p. 15.

³⁹ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », J. BALCOU et Y. LE GALLO (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1987, vol. 2, p. 143.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 148.

⁴¹ *Ibid.*, p. 161.

⁴² LE COADIC R., « Les contrastes bretons », *Ethnologie française*, vol. 33, n° 3, septembre 2003, p. 373.

⁴³ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 311.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 322.

⁴⁵ LE COADIC R., « Les contrastes bretons », *op. cit.*, p. 374.

⁴⁶ *Ibid.* Nous verrons au chapitre 7 que notre enquête de terrain a révélé des tensions entre les deux communautés linguistiques.

Cette division historique est présente dans les textes anciens, comme le rappelle G. Le Menn :

« La Bretagne se présente généralement comme un tout : une Nation, un État et les Bretons sont souvent jugés globalement qu'ils soient de Nantes, de Quimper, de Rennes ou de Brest. Cependant les textes qui soulignent la division linguistique de la Bretagne sont nombreux, opposant la Basse-Bretagne de langue bretonne à la Haute-Bretagne de langue française⁴⁷. »

C'est à ces traces de la bipartition de la Bretagne que nous allons maintenant nous intéresser.

1.1.1.2. Les traces les plus anciennes

On dispose de diverses mentions anciennes de la division de la Bretagne en deux parties, haute et basse, attestant de l'existence d'une conscience de deux territoires distincts depuis le XIV^e siècle au moins. Cette partie a pour but de donner un aperçu des sources à notre disposition, mais ne se veut pas exhaustive. G. Le Menn propose un tableau contenant certaines des sources que nous citons ici, tout en en suggérant d'autres ; on se reportera donc à son article « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage⁴⁸ ». Nous allons maintenant présenter les différentes sources par ordre chronologique, et dans leur orthographe d'origine.

D'après Frédéric Godefroy, on trouverait dans les *Chroniques de Saint-Denis*, datant des XII^e et XIII^e siècles, la phrase « Tout le pays, tant de **Bretaigne galou** comme **bretonnant**⁴⁹ ». Jean Le Bel évoquerait la « Bretaigne bretonnante » « avant 1356⁵⁰ », mais dans les deux cas nous n'avons pas pu vérifier ces sources.

Les mentions de la bipartition de la Bretagne sont nombreuses au XIV^e siècle. Dom Morice fait état d'un mandement de finance de Charles de Blois datant de 1357 (figure ci-dessous) :

« Charles Duc de Bretaigne Vicomte de Limoges, seigneur de Guise & de Maene, à Georges Giquel nostre General Recepvour en **Bretaigne-Guallou** & André Raguet son Lieutenant, salut⁵¹. »

⁴⁷ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 105. En réalité, la situation linguistique de la Haute-Bretagne est plus complexe, nous le verrons, puisqu'il existe un écart entre les populations aisées et/ou urbaines parlant français, et les populations des campagnes parlant gallo.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 108-110.

⁴⁹ Nous ne savons pas à quelle section appartient cette citation, faute d'indications claires dans son article. GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, 1885, vol. 4, p. 214.

⁵⁰ ESNAULT G., « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 1, 1949, p. 77.

⁵¹ MORICE H., *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, Charles Osmont, 1742, vol. 1, colonne 1522. La Borderie donne la date de 1358. LA BORDERIE A. (de), « Gallo et gauloise », *Revue Celtique*, vol. 5, 1881-1883, p. 471.

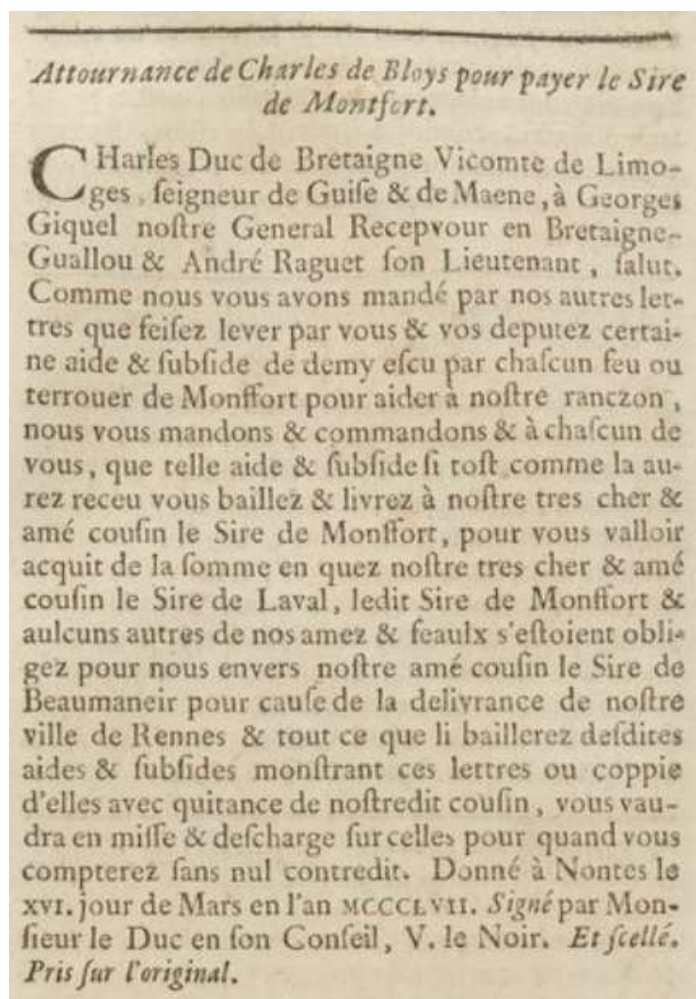


Figure 2. Mention de la Bretagne-Guallou par Charles de Blois (1357)

MORICE H., Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, Paris, Charles Osmont, 1742, vol. 1, colonne 1522.

Parmi les actes du duc Jean IV se trouvent deux mandements qui attestent de la division de la Bretagne. L'un date du 29 juillet 1371 ; il s'agit d'un « [m]andement au receveur général et aux autres receveurs de fouages en Bretagne-bretonnante de ne pas imposer de fouages sur les métayers de l'abbaye de Prières⁵² » :

« Jehan, duc de Bretagne, comte de Montfort, a nos receveurs general et particuliers de nos fouages et francage de **Bretaigne bretonante**, salut⁵³. »

L'autre date du 31 août 1371 ; il s'agit d'un « [m]andement à Thomas de Melbourne, receveur général, et à ses lieutenants en Bretagne-gallo de payer des recettes de certaines impositions, gabelles etc. dans le diocèse de Rennes à Maître Pierre Bouchier et Jean Bachelier, maçons, 4000 l. pour leurs dépenses dans la construction de l'église des Dominicains de Rennes⁵⁴ » :

« Jehan, duc de Bretagne, comte de Montfort a Sire Thomas de Melbourne, nostre tresorier et receveur general et a ses lieuxtenants en **Bretaigne Gallou** salut⁵⁵. »

⁵² JONES M., *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, op. cit., p. 198.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*, p. 199.

Comme on le voit, l'administration tient compte à cette époque de la division linguistique du duché en dédoublant la fonction de trésorier et de receveur général, et il en sera de même sous le règne de Jean V⁵⁶. On ne sait toutefois comment ces deux trésoreries fonctionnaient. J. Kerhervé constate que « le report de la frontière linguistique sur la carte ne révèle malheureusement aucune coïncidence entre celle-ci et les limites des baillies ni même des sénéchaussées domaniales, pas plus qu'avec celles des circonscriptions religieuses, base de la géographie des finances extraordinaires⁵⁷ ». Il souligne l'insuffisance d'éléments permettant de progresser dans la compréhension de ce système.

En 1373, dans les *Grandes chroniques de France*, plus précisément dans la partie intitulée « Cy commencent les gestes du Roy Charles cinquiesme du nom », on peut lire :

« Si chevaucha ledit connestable par le païs de Bretagne et se rendirent à luy, pour le roy de France, nobles, bonnes villes, gens d'église et tout le païs, tant de **Bretaigne galot** comme **bretonnant**, dedens le jour de la Saint-Jehan-Baptiste ensuivant [...]»⁵⁸. »

Les *Chroniques* de Froissart, pour les années 1370-1377, indiquent :

« [...] et chevaucha li connestables premièrement **Bretaigne bretonnant**, pour tant qu'il la sentoit plus encline au duc Jehan de Montfort, que **Bretaigne gallot**⁵⁹. »

Dans la *Chronique normande* (XIV^e siècle), on peut également lire :

« [...] le roy Phelippe s'en ala en France et laissa Charles de Blois duc et seigneur de toute **Bretaigne Galot**. Mais en **Bretaigne Bretonnant** avoit plusieurs forteresses [...]»⁶⁰. »

Dom Morice fournit d'autres mentions de la dualité de la Bretagne ; ainsi en 1380 sous le titre « Confirmation faite par Jean Duc de Bretagne de la dixme des Nefs accordée aux Religieux de Begar par la Duchesse Constance », on trouve les termes suivants :

« Jan Valannce, Receveur General en **Bretagne bretonnant** pour Monseigneur le Duc de Bretagne [...]»⁶¹. »

⁵⁶ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit., p. 27.

⁵⁷ KERHERVÉ J., *L'État breton aux XV^e et XVI^e siècles : les ducs, l'argent et les hommes*, Paris, Maloine, 1987, p. 36-40 ; cité dans BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit., p. 28.

⁵⁸ PARIS P., *Les grandes chroniques de France, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France*, Paris, Techener, libraire, 1838, vol. 6, p. 338.

⁵⁹ FROISSART J., *Chroniques*, Kervyn de Lettenhove, 1867, vol. 8, p. 254.

⁶⁰ MOLINIER A. et É., *Chronique normande du XIV^e siècle*, Paris, Librairie Renouard, 1882, p. 59.

⁶¹ MORICE H., *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, Charles Osmont, 1744, vol. 2, colonne 232.

Et vers 1390, sous le titre « Ambassade envoyée par le Duc en France » :

« [...] Messire Amaury de Fontenay Chevalier, Capitaine de Rennes, & Jean du Fou Receveur en **Bretaigne-Gallou** & aucuns serviteurs dudit Duc en leur compagnie estant allez audit lieu de la Guerche, sans vouloir y faire force d'armes, ceux de la garnison tirerent sur ledit Monsieur Amaury, & mirent le feu aux forsbourgs dudit lieu en grande désobeissance. Que le Duc, qui pour lors estoit en **Bretaigne-Breton**, estant venu quelque temps aprez en une ville nommée Marcillé [...]»⁶².

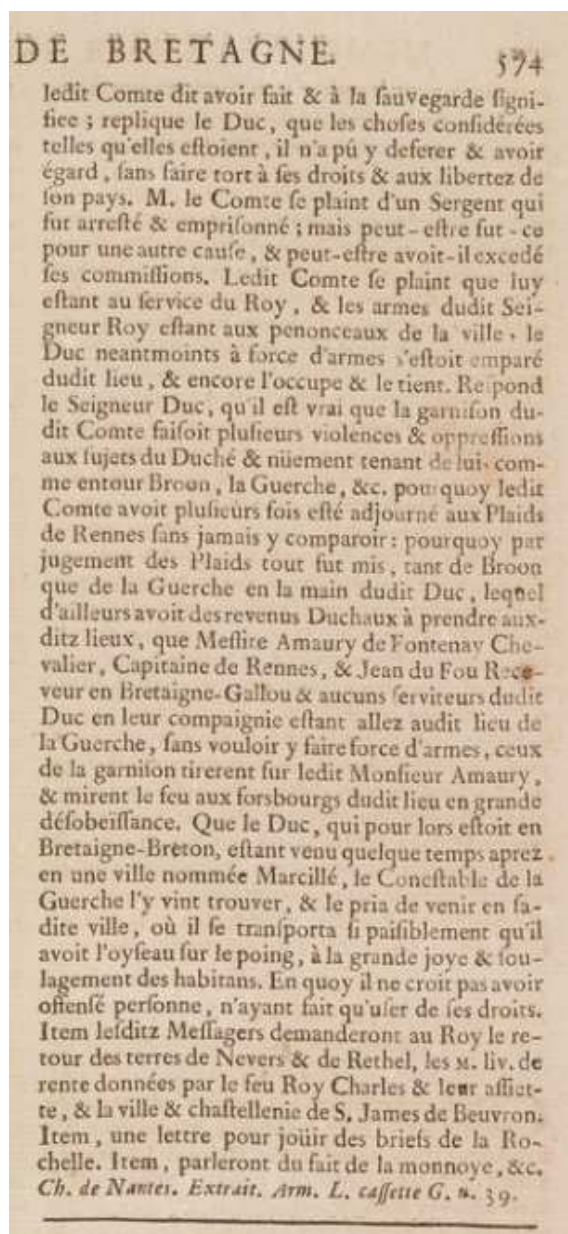
Dans les actes du duc Jean V, à la date de mai 1407, on peut lire :

« Commission decernée à Eon de Kaerozeré et Jehan Guerin pour informer des abus et malversations commises, tant par les receveurs et controlleurs generaux que particuliers, dans le païs de **Bretaigne gallou** ; et en la **Bretaigne bretonante**, m^e James le Flazne et Jehan Chauvin⁶³. »

Dans un mandement du 4 février 1424, il est question de « noz procureurs generaulx de **Bretaigne gallou** et de **Bretaigne bretonnant**⁶⁴ ». Enfin, le 31 janvier 1425, sont mentionnés « m^e Jehan Doguet, Jehan de Bennerven, generaux procureurs de **Bretaigne Gallo** et de **Basse Bretagne**⁶⁵ ».

Figure 3. Mention de la Bretagne-Gallou et de la Bretagne-Breton (ca 1390)

MORICE H., Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, Paris, Charles Osmont, 1744, vol. 2, colonne 574.



C'est la première fois que l'on rencontre l'appellation « Basse-Bretagne » au cours de cette recension des mentions anciennes de la bipartition de la Bretagne. On en trouve d'autres occurrences au cours du XV^e siècle.

⁶² *Ibid.*, colonne 574.

⁶³ BLANCHARD R., *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne. Actes de Jean V de 1407 à 1419*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1890, vol. 5, p. 42.

⁶⁴ BLANCHARD R., *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne. Actes de Jean V de 1420 à 1431*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1892, vol. 6, p. 121.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 138.

Ainsi, vers 1421 est évoqué « Jean Droniou nostre Receveur general & Trésorier de **Basse-Bretagne**⁶⁶ », en 1438 « Jehan de Kaervent Procureur General de **Basse-Bretagne**⁶⁷ », et entre 1423 et 1426, dans l'« extrait du compte de Jehan Dronyou Tresorier & Receveur General de Bretagne⁶⁸ » :

« Jehan de Bennerven Procureur General de **Basse-Bretagne** 100. liv. par an. »
et
« Maistre Jehan Doguet Procureur Général de **Bretagne-gallou** 100. liv. par an⁶⁹. »

Ces personnes sont à nouveau mentionnées plus loin :

« Maistre Jehan Doguet Procureur Général de **Bretagne Gallo**. Jehan de Benerven Procureur Général de **Basse-Bretagne**⁷⁰. »

On trouve une dernière mention chez Dom Morice entre 1451 et 1452, dans l'extrait du compte de Raoul de Launay :

« Maistre Jehan de Coetanezre Procureur General de **Basse-Bretagne**. Maistre Pierre Ferré Procureur General de **Bretagne-Gallo**⁷¹. »

En 1430, il est question dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* d'une femme nommée « Pieronne » qui « estoit de **Bretagne bretonnant**⁷² ». Olivier de La Marche, qui vécut entre 1426 et 1502, écrit au sujet d'un certain « messire Taneguy du Chastel, ung moult renommé chevalier natif de **Bretagne bretonnant**⁷³ ». Enfin, vers 1451, Gilles Le Bouvier écrit :

« Puis y est la duché de Bretagne qui est bon païs, spécialement **Bretagne Galo**, du costé de Normandie et d'Anjou et là parlent François. Et en **Bretagne Bretonnant** parlent un langage que nul que eulx n'entant s'il ne l'aprant⁷⁴. »

En résumé, aux XIV^e et XV^e siècles, on trouve donc de façon récurrente les appellations suivantes :

- Bretagne bretonnant (avec ou sans majuscule à l'adjectif), Bretagne bretonante, Bretagne bretonant, Bretagne-Breton, Bretagne bretonante, Basse-Bretagne, Basse-Bretagne.

⁶⁶ MORICE H., *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, op. cit., vol. 2, colonne 1095.

⁶⁷ *Ibid.*, colonne 1321.

⁶⁸ *Ibid.*, colonne 1193.

⁶⁹ *Ibid.*, colonne 1194.

⁷⁰ *Ibid.*, colonne 1226.

⁷¹ *Ibid.*, colonne 1605.

⁷² TUETÉY A., *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449*, Paris, H. Champion, 1881, p. 259.

⁷³ LA MARCHE O. (de), *Mémoires d'Olivier de La Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire*, BEAUNE H. et D'ARBAUMONT J. (dir.), Paris, Librairie Renouard, 1883, p. 198.

⁷⁴ LE BOUVIER G., *Le livre de la description des pays de Gilles Le Bouvier, dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France*, HAMY E. T. (dir.), Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1908, p. 48-49.

- Bretagne galou, Bretagne-Guallou, Bretagne Gallou (avec ou sans trait d'union, avec ou sans majuscule à l'adjectif), Bretagne galot (avec un ou deux L, avec ou sans majuscule à l'adjectif), Bretagne gallou, Bretagne Gallo, Bretagne Gallo (avec ou sans trait d'union, avec un ou deux L).

Comme le signale A. de La Borderie, « [d]ans ces textes, l'opposition de "Bretagne *Gallou* ou *Gallo*" à "Bretagne *Breton*" ou "Basse Bretagne" ne permet pas de douter que le mot *Gallo* ou *Gallou* ne désigne, comme aujourd'hui, la Haute-Bretagne. *Gallou* est la forme la plus ancienne⁷⁵. »

Le terme désignait avant tout une zone géographique ou ses habitants, la langue étant considérée comme faisant partie de l'ensemble du français⁷⁶. G. Le Menn rapporte d'autres expressions présentes dans *Mélusine*, roman de Jean d'Arras datant du XIV^e siècle, qui évoque « deux Bretagnes, la *Brute ou Bretonnante*, c'est le pays où l'on parle celtique et la *Gallesse*, où l'on parle français⁷⁷ ».

On trouve une autre trace de la bipartition de la Bretagne dans la règle d'idiome datant du XV^e siècle établie « par la chancellerie pontificale qui, reconnaissant la discordance idiomatique entre une Bretagne française (*Britannia gallicana*) et une Bretagne bretonnante (*Britannia britonizans*), posait le principe qu'un ecclésiastique doit connaître la langue de ses ouailles⁷⁸ ».

Il semblerait que l'appellation « Haute-Bretagne », que nous n'avons pas encore rencontrée dans ce passage en revue des sources anciennes, ait fait son apparition plus tardivement que « Basse-Bretagne », vraisemblablement au XVI^e siècle.

Ainsi, dans la première moitié de ce siècle, Jean Fonteneau, dit Alfonse de Saintonge, capitaine-pilote de François I^{er}, écrit que l'on appelle « Basse Bretagne » la côte entre Le Croisic et Saint-Brieuc. Cette région constitue pour lui « une nation de gens sur soy et n'ont amitié à aultres nulles nations », peuplée de « gens de grand penne et travail⁷⁹ ». Il évoque ensuite la « haulte Bretagne », « là où on parle françoys⁸⁰ ».

En 1552, Charles Estienne, dans son *Guide des chemins de France*, au chapitre « La duché de Bretagne », nous dit de la Bretagne qu'elle est

« diuisee en deux parties, scauoir la basse & haulte Bretagne. La haulte Bretagne ha plus participatiõ de terre que de mer, & n'est seulement separee de la basse par les limites, que nous dirons cy apres : mais encor par langage vulgaire, approchant de nostre Gaulois ou Francois, dõt a esté appelee Galoise [...]. La basse Bretagne costoye la mer pour la plus part, & est separee de lâgage d'auec la haulte, dont a esté appelee Bretonnante⁸¹. »

⁷⁵ LA BORDERIE A. (de), « *Gallo et galloise* », *op. cit.*, p. 471.

⁷⁶ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 107. Les italiques sont de l'auteur.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 111. Les italiques sont de l'auteur.

⁷⁸ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 143-144.

⁷⁹ FONTENEAU J., *La Cosmographie avec l'espère et régime du soleil et du nord*, MUSSET G. (dir), Paris, Ernest Leroux, 1904, p. 155.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 159.

⁸¹ ESTIENNE C., *La guide des chemins de France*, Charles Estienne, 1552, p. 125-126.

de large. Coprend neuf sieges cathedraulx, a trois desquels, qui sont Nantes, Vānes & sainct Brieu, lon parle indifferēmēt Francoiſ & Breton: a trois autres, qui sont Cornouaille, sainct Paul & Treguier, lon ne parle que le Breton bretōnār, que lon diēt estre encor l'ancienne langue des Troyēs, Aux trois autres, qui sont sainct Malo, Dol & Renes, lon ne parle que Gallo ou Vvalon, qui est le vray Francoiſ: tous lesquels sieges sont eueschez, fors Dol, qui est archeueſché. Ceste duchie tiēt au Poiçtou & au Rerry, vers Montagu, au pays d'Aniou vers Ingrande, & a la Normandie, aux endroits de la mer Oceane: est diuisee en deux parties, scauoir la basse & haulte Bretagne
 La haulte Bretagne ha plus participatiō de terre que de mer, & n'est seulement separee de la basse par les limites, que nous dirons cy apres: mais encor par langage vulgaire, approchant de nostre Gaulois ou

126

Francois, dōt a esté appelee Galoise: cōtient le pays de sainct Brieu des vaulx, Lamballe, Mōtcōtoul, Iugon, le pays de sainct Malo, Dinan, Plerremel, Ioffalin, Malestroit, Pontigny, Redon, sainct Aulbin, sainct Iulian de Vouantes, Renes, Nantes, Aulseuy & Cliffon. Soubs lequel pays bordé de la riuere de Loire, est compris le pays de Rhez, le Cliffonnois, & Chantauffy.

La basse Bretagne costoye la mer pour la plus part, & est separee de lāgage d'auec la haulte, dont a esté appelee Bretonnante.

Figure 4. Extrait de La guide des chemins de France de Charles Estienne mentionnant la Haute-Bretagne (1552)

ESTIENNE C., La guide des chemins de France, Charles Estienne, 1552, p. 125-126.

Parmi les autres mentions plus tardives, on peut citer celle de Belleforest dans sa *Cosmographie universelle* (1575). Il décrit plus précisément la situation linguistique :

« La Bretagne donc est diuisee en troys langues, & chacune desquelles a ses regions, & Dioceses : veu qu'il en y a (*sic*) troys qui parlent Breton Bretonnant, qu'on pense estre l'ancien langage des premiers habitants du pays, & leurs Dioceses sont Cornouaille, les habitants de laquelle sont dits Cornubiens : Saint Paul, & Treguiers. Apres y sont les Bretons Galots, a scauoir qui parlent François, & ce sont ceux de Dol, de Rhenes, & de Saint Malo, qui furent iadis nommez Aleteens : & les autres parlent vn langage meslé tantost François, & quand il leur plaist, la langue Bretonne, & ceux cy ont encor troys Dioceses, a scauoir Nantes, Vannes, & Saint-Brieu⁸². »

Sébillot conteste cette analyse. Il lui paraît plus plausible de considérer qu'« une petite partie de [l'évêché de] Saint-Brieuc conservait encore l'usage du breton, de même qu'une partie de [l'évêché de] Nantes, tandis que vraisemblablement le français n'était usité, comme langue courante de la campagne, que dans un petit nombre de paroisses du diocèse de Vannes⁸³ ».

⁸² BELLEFOREST F. (de), *La cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, Michel Sonnius, 1575, p. 134. Selon Sébillot, il s'agirait là de l'« un des premiers documents anciens » évoquant la frontière linguistique, mais nous voyons qu'il a en réalité été précédé de bien d'autres. SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *op. cit.*, p. 1-2.

⁸³ *Ibid.*, p. 2.

Dans l'*Atlas Minor*, réédition par Hondius du travail de Mercator, on peut lire au chapitre consacré à la Bretagne : « On en fait deux parts, l'une dite *Haute*, plus proche de Loire : L'autre vers l'Angleterre, qu'on appelle *Basse* [...] »⁸⁴. Il y est précisé que « [l]es naturels de l'une & l'autre Bretagne, ne sont de pareille disposition ny humeur, ny de mesme accueil & frequentation [...] »⁸⁵. Pierre d'Avity, quant à lui, écrit en 1613 :

« Le Parlement de Rennes comprend la haute, & basse Bretagne [...]. On y parle deux langues, dont l'une, qui est celle de la haute Bretagne, est la Française, l'autre est le Breton bretonnant, ou bas Breton, qui n'a rien de commun avec toutes les autres langues ; & c'est le langage qu'on parle en la basse Bretagne. La haute Bretagne est plus orientale, & est separée de la basse par une ligne tirée du bourg de Chasteau Andron⁸⁶, & continuée entre Quintin, & Corlay vers l'extrémité du goulfpe de Vannes iusques à la riuere de Vilaine, en telle sorte que saint Jean demeure dans la basse Bretagne⁸⁷. »

Une description similaire est faite par son continuateur François Ranchin :

« Elle est diuisée en haute & basse. La haute est la partie plus Orientale, separée de la basse par une ligne tirée du bourg de Chasteau-Andron & continuée entre Quintin & Corlay, vers l'extrémité du Golfe de Vannes iusqu'à la riuere de Vilaine, en sorte que S. Jean demeure en la basse Bretagne. Sous cette diuision on en pose une autre prise du langage, qu'on distingue généralement en deux dans la Bretagne, donnant le François à la haute, & le bas Breton ou Breton bretonnant à la basse⁸⁸. »

Pour finir ce tour d'horizon des mentions anciennes, citons l'article « Bretagne bretonnant » du *Glossaire* de Du Cange (1610-1688) : « Basse Bretagne, où l'on parle le bas breton, par opposition à *Bretagne Gallot*, qui est la Haute Bretagne, où l'on parle français⁸⁹. »

Les deux expressions « Haute » et « Basse-Bretagne » n'étaient peut-être pas autant utilisées l'une que l'autre ; en effet, d'après le *Dictionnaire de Trévoux* de 1721, « [o]n ne dit guère la haute-Bretagne, mais on dit souvent Basse-Bretagne⁹⁰ ».

Divers témoignages laissent à penser que les Bas-Bretons étaient mal vus en Haute-Bretagne, ou tout du moins dans les villes (nous n'avons pas trouvé de témoignages concernant les campagnes). Ainsi, en septembre 1675, à l'époque de la révolte du Papier timbré, le Parlement de Rennes « enjoignit de décamper “à tous les Bas-Bretons, fainéants, mendiants valides, vagabonds, gens sans aveu”⁹¹ ».

⁸⁴ MERCATOR G., *Atlas Minor*, traduit du latin par le Sieur de la Popelinière, Amsterdam, Jodocus Hondius, 1613, p. 210.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 212.

⁸⁶ Sans doute Châtelaudren.

⁸⁷ AVITY P. (d'), « Discours de la France », *Les Estats, Empires, et Principautez du Monde*, Paris, Pierre Chevalier, 1613, p. 64.

⁸⁸ RANCHIN F., *Description générale de l'Europe, quatriesme partie du Monde, avec tous ses Empires, Royaumes Estats, et Républiques*, Paris, Claude Sonnius & Denys Bechet, 1643, p. 257.

⁸⁹ DU CANGE C. du F., *Glossaire françois*, Niort, Léopold Favre, 1879, vol. 1, p. 117.

⁹⁰ *Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux, Florentin Delaulne, 1721, vol. 1, p. 1223.

⁹¹ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1870-1918) », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 3, p. 32.

En 1675, on pendit à Nantes Goulven Salaün, valet de cabaret originaire de la région de Châteaulin, et d'après Y. Le Gallo, « les Nantais laissaient entendre qu'«on avait bien fait de s'attaquer à un Bas-Breton», qu'ils n'auraient pas supporté qu'on touchât à un des leurs⁹² ».

Un document de 1851, intitulé *Rapport sur les immigrations bretonnes dans la ville de Nantes* (annexe 6), ne laisse pas de doute quant à la perception nantaise d'arrivants extérieurs, d'étrangers, en quête de travail. Ce rapport d'Auguste Chérot, polytechnicien, est destiné au maire de la ville. Il y dénonce l'insalubrité causée par le mode de vie des habitants originaires de Basse-Bretagne, sur lesquels Nantes, ville industrielle, agit comme un « pôle d'aimantation⁹³ ». La crise économique de 1846-1847 a en effet précipité l'afflux d'indigents. Les Bas-Bretons à Nantes sont fortement stigmatisés ; pour cette raison, et sans doute aussi à cause des problèmes de compréhension du français, ils se regroupent et cultivent l'entre-soi.

La peur du choléra, dont l'épidémie entre avril 1849 et mars 1850 a fait beaucoup de morts, en particulier dans deux quartiers populaires où vivent des « Bretons » (en réalité des Bas-Bretons), augmente la méfiance vis-à-vis de ces derniers. Une enquête de mai 1849 commandée par le président du conseil de salubrité de Nantes sur une maison infectée constate :

« C'est au troisième étage, dans l'appartement du devant, que se sont manifestés les cas de choléra. Neuf Bretons, hommes et femmes, y étaient entassés dans quatre lits, dont trois dans la grande chambre et un dans le cabinet noir. Tout présente ici l'image de la misère, du désordre et d'une malpropreté fangeuse⁹⁴. »

Le propriétaire répondra qu'« [i]l est impossible de se faire une idée de la malpropreté dégoûtante des personnes qui habitent ces étages et de tous les germes de maladies qu'elles portent⁹⁵ ». Un Nantais suggérera au maire d'« éliminer les refuges dégoûtants où des peuplades toujours renaissantes de Bas-Bretons vont souvent cacher des vices qui ne pourraient soutenir le grand jour dans leur pays⁹⁶ ».

Que nous apprend le rapport de Chérot ? Les Bas-Bretons y sont décrits avec une hostilité qui confine au racisme : « Ces populations, étrangères à notre département, chez lesquelles la malpropreté la plus repoussante est une seconde nature, et dont la dégradation morale est descendue à un niveau effrayant, viennent périodiquement encombrer nos quartiers les plus pauvres et les plus insalubres⁹⁷. » Chérot « présente, métaphoriquement, la ville comme un organisme “infecté” par les Bas-Bretons ; ceux-ci sont un “fléau”, une “plaie”. Il convient dès lors “d'arrêter l'envahissement du mal”. Pour “porter le fer dans une plaie [...] grave et étendue”, il faut passer par la seule prophylaxie pré-pasteurienne, c'est-à-dire interdire au corps étranger, le Bas-Breton, l'accès à l'organisme, la ville de Nantes⁹⁸ ».

Il est manifeste, à travers ce rapport, que les Bas-Bretons ne sont nullement vus comme des « compatriotes », mais comme des étrangers. On lit encore dans un rapport de police de 1855 : « Dans la population pauvre de la ville [...] il existe une antipathie bien prononcée contre la

⁹² *Ibid.*

⁹³ GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *Genèses*, n° 24, 1996, p. 139.

⁹⁴ A.M.N., I³, carton 24, « Choléra de 1849 », lettre du 13 mai 1849 au maire de Nantes ; cité dans GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *op. cit.*, p. 142.

⁹⁵ GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *op. cit.*, p. 142.

⁹⁶ A.M.N., I³, carton 24, « Choléra de 1849 », lettre de J.-M. Le Huédé au maire de Nantes, 6 septembre 1849 ; cité dans GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *op. cit.*, p. 142-143.

⁹⁷ GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *op. cit.*, p. 140.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 139-142.

race bretonne qui affame les vrais pauvres, qui reçoit toutes les charités et qui a tous les vices imaginables⁹⁹. »

L'isolement linguistique de ces populations est source d'inquiétude pour les autorités religieuses. En 1862, Mgr Alexandre Jaquemet, évêque de Nantes, écrit à Mgr Sergent, évêque de Quimper :

« Monseigneur,
Permettez-moi de vous demander un service en faveur des pauvres Bretons qui habitent la ville de Nantes et les environs. Ces Bretons, qui sont employés en assez grand nombre dans les usines et dans les ateliers, perdraient bien facilement la pratique des habitudes religieuses, si nous ne prenions pas soin de leur faire donner, au moins tous les deux ans, une retraite toute spéciale pour eux par un prêtre parlant la langue bretonne¹⁰⁰. »

Il est clair dans ce extrait que « Bretons » signifie en réalité « Bas-Bretons ». Un raccourci est fait entre pratique du breton et identité bretonne, que nous retrouverons tout au long de cette thèse. De la même manière, le secrétaire de l'évêque de Nantes écrit à son collègue de Quimper en 1870 : « La ville de Saint-Nazaire a une *population bretonne* assez considérable. L'absence de prêtres parlant cet idiome expose ces braves gens au danger de perdre leurs habitudes religieuses. Monsieur le curé de Saint-Nazaire s'est préoccupé de cette situation ; il a exprimé à Mgr l'évêque de Quimper le désir d'avoir un vicaire parlant bas-breton¹⁰¹. » (Nous soulignons.)

L'hostilité à l'égard des Bas-Bretons, ou tout du moins ceux des classes défavorisées, aurait semble-t-il perduré jusqu'au XX^e siècle. C'est ce que nous apprend M. Lebesque, rapportant les représentations répandues à Nantes dans l'entre-deux-guerres :

« Il y avait à Nantes des gens qui s'appelaient Mahé, Cosquer, Le Floch, Le Gall. Ils étaient négociants, notaires, fonctionnaires ou rentiers : ils n'étaient pas bretons. Ils appartenaient à l'Ouest, à la *Cinquième Région*, au *Val de Loire*. Les Bretons, je les connaissais. C'était des êtres crasseux, superstitieux, comiques, bref étrangers, logés à l'extrémité de la ville, dans le faubourg de Sainte-Anne, un quartier où on allait peu, juste après celui des putains. Il surplombait le port du haut d'une falaise de granit à laquelle on voyait toujours accrochés des gosses dépenaillés, cul-nus ; et, disait mon père, quand l'un d'eux tombe ou se fait écraser, ça ne compte pas, ces gens-là font des tas d'enfants. [...] Parfois, il me rapportait de ses tournées des histoires de médina sur ces *ploucs* qui travaillaient aux docks, aux savonneries, aux engrais chimiques Kuhlmann, dans la

⁹⁹ BRETEAU J., « Peut-on émigrer chez soi ? Le peuplement breton de Nantes aux XIX^e et XX^e siècles », *Hommes et migrations*, n° 1260, mars-avril 2006, p. 43.

¹⁰⁰ Lettre du 27 janvier 1862. LE GALLO Y., « La solitude linguistique. Documents relatifs à l'émigration basse-bretonne dans les diocèses de Nantes, Angers, Coutances et Rouen au XIX^e siècle », CASSARD J.-C. (dir.), *Bretagnes. Art, négoce et société de l'Antiquité à nos jours*, Brest, Association des Amis de Jean Tanguy, 1996, p. 463.

¹⁰¹ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 171-172. Tout au long du XIX^e siècle, on trouve des lettres adressées aux évêchés bretonnants, plus particulièrement celui de Quimper, pour demander que soit détaché un prêtre bretonnant dans telle ou telle ville de Haute-Bretagne afin que les fidèles bretonnants puissent avoir accès à la pratique religieuse. En témoigne cette lettre du 18 février 1871 de Mgr Brossays Saint-Marc, archevêque de Rennes, à l'évêque de Quimper, Mgr Sergent : « [...] Nos hôpitaux regorgent de vos pauvres Bretons bretonnants, et nous n'avons plus à Rennes qu'un de vos Aumôniers qui parlent la langue. Auriez-vous la charité de nous envoyer un de vos bons prêtres pour quelques semaines afin de secourir ces bons chrétiens que nous ne pouvons confesser, n'entendant pas leur langue [...] ». LE GALLO Y., « La solitude linguistique. Documents relatifs à l'émigration basse-bretonne dans les diocèses de Nantes, Angers, Coutances et Rouen au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 462.

puanteur des suifs et du noir animal. Ils se chauffaient encore à la tourbe. Ils avaient leur église, leur prêche en patois et même leur cinéma [...]. Un jour par an, ils se donnaient une fête et les gens de la ville venaient les voir danser avec leurs binious. Tous alcooliques, hélas ! de pères en fils¹⁰². »

Les parents de M. Lebesque lui interdisaient d'adresser la parole à « la Bretonne », une femme de leur quartier originaire de Basse-Bretagne : « la Bretonne est sale, la Bretonne boit¹⁰³ ». G. Dupé, quant à lui, évoque en 1946

« les “*Brezonecs*” ainsi qu'on disait à Nantes, serrés là en une sorte de pittoresque village avec ses mœurs, ses bruits, son langage, où les gens d'en bas se croyaient perdus. Ils fournissaient à la ville l'armée travailleuse dont une grande cité a besoin pour ses œuvres sordides, tassés dans la pénombre, parlant un langage rauque qui leur donne l'air d'être en perpétuelle colère. Les débits aux enseignes incompréhensibles ne désemplissaient pas, sentant le cidre et l'eau-de-vie [...]»¹⁰⁴.

On retrouve dans ces deux témoignages, ainsi que dans le rapport de Chérot évoqué précédemment, des « représentations sociales de longue durée¹⁰⁵ » des Bas-Bretons comme des personnes grossières, sales et ignorantes. Même l'engouement romantique pour la Bretagne et la « matière de Bretagne » ne permettra pas d'en donner une image plus flatteuse : il suffit de voir les descriptions qu'en font Balzac, Flaubert et Hugo, dont nous allons à présent donner un bref aperçu¹⁰⁶.

Ces écrivains n'accordent pas d'importance à la frontière linguistique et englobent Hauts et Bas-Bretons dans des descriptions qui semblent en réalité s'appliquer plutôt aux seconds, car la langue bretonne fait partie des caractéristiques énumérées. La Basse-Bretagne semble ainsi représenter à leurs yeux la Bretagne toute entière.

Les Bretons apparaissent comme des êtres ignorants et superstitieux vivant à l'écart des Lumières. Dans *Les Chouans* (1829), Balzac présente les Bretons comme « des sauvages qui servaient Dieu et le roi, à la manière dont les Mohicans font la guerre¹⁰⁷ ». Malgré son souci de réalisme, les approximations abondent ; il pense en effet que l'on parle breton à Fougères, et que la Basse-Bretagne commence à la Normandie¹⁰⁸.

Hugo écrit quant à lui dans *Quatrevingt-treize* (1874) : « Finistère, c'était là que finissait la France, que le champ donné à l'homme se terminait et que la marche des générations s'arrêtait. Halte ! criait l'océan à la terre et la barbarie à la civilisation¹⁰⁹. »

¹⁰² LEBESQUE M., *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2001, p. 22-23.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 24.

¹⁰⁴ DUPÉ G., *Le bateau à soupe*, Paris, La Table Ronde, 1946 ; cité dans BRETEAU J., « Peut-on émigrer chez soi ? Le peuplement breton de Nantes aux XIX^e et XX^e siècles », *op. cit.*, p. 44.

¹⁰⁵ GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *op. cit.*, p. 137.

¹⁰⁶ Pour une étude détaillée des représentations des Bretons dans l'œuvre de Flaubert, Balzac et Hugo, voir LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 113-118.

¹⁰⁷ BALZAC H. (de), *Les Chouans*, Paris, Gallimard, 1972, p. 42.

¹⁰⁸ BÉREST E., « Les voyageurs français en Bretagne », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 177.

¹⁰⁹ HUGO V., *Quatrevingt-treize*, Paris, Gallimard, 1979, p. 250.

Pour Balzac comme pour Flaubert (dans *Voyage en Bretagne*, 1881), les Bretons sont d'une saleté repoussante :

« [L]e paysan breton [...] va retrouver sa galette de sarrasin et sa jatte de bouillie de maïs cuite depuis huit jours dont il se nourrit toute l'année, à côté des porcs qui rôdent sous la table et de la vache qui rumine là sur son fumier, dans un coin de la même pièce¹¹⁰. »

Ils sont vêtus de hardes misérables, et, à en croire Balzac, on peine à les distinguer des animaux car ils portent des peaux de chèvre avec lesquelles ils se confondent totalement¹¹¹.

« Des rides venues avant le temps sillonnaient le front et la peau du cou de la Bretonne, elle était si grotesquement vêtue d'une peau de bique usée, que sans une robe de toile jaune et sale, marque distinctive de son sexe, Hulot n'aurait su à quel sexe la paysanne appartenait, car les longues mèches de ses cheveux noirs étaient cachées sous un bonnet de laine rouge¹¹². »

Ils apparaissent également comme des simples d'esprit :

« Il s'assit tranquillement sur le bord du chemin, tira de son sarrau quelques morceaux d'une mince et noire galette de sarrasin, repas national dont les tristes délices ne peuvent être comprises que des Bretons, et se mit à manger avec une indifférence stupide¹¹³. »

Dans le même temps, on loue leur loyauté et leur courage :

« Une incroyable férocité, un entêtement brutal, mais aussi la foi du serment ; l'absence complète de nos lois, de nos mœurs, de notre habillement, de nos monnaies nouvelles, de notre langage, mais aussi la simplicité patriarcale et d'héroïques vertus s'accordent à rendre les habitants de ces campagnes plus pauvres de combinaisons intellectuelles que ne le sont les Mohicans et les Peaux Rouges de l'Amérique septentrionale, mais aussi grands, aussi rusés, aussi durs qu'eux¹¹⁴. »

Leur langue, quand elle n'est pas qualifiée de « morte¹¹⁵ », apparaît comme un idiome barbare, grossier et guttural : « On entendait sonner les rauques syllabes celtiques mêlées au grognement des animaux et au claquement des charrettes¹¹⁶. »

De ces différents écrits émerge l'image d'une Bretagne arriérée, à l'écart de la civilisation qui semble s'arrêter là où commence la langue bretonne. Les écrivains ne s'embarrassent d'ailleurs guère de la différence de langue entre Haute et Basse-Bretagne. Que la première ne parle pas breton ne semble pas être un frein aux généralisations : dans l'imaginaire de certains,

¹¹⁰ FLAUBERT G., *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989, p. 197-198.

¹¹¹ BÉREST E., « Les voyageurs français en Bretagne », *op. cit.*, p. 181.

¹¹² BALZAC H. (de), *Les Chouans*, *op. cit.*, p. 391.

¹¹³ *Ibid.*, p. 35.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 39.

¹¹⁵ HUGO V., *Quatrevingt-treize*, *op. cit.*, p. 233.

¹¹⁶ FLAUBERT G., *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves*, *op. cit.*, p. 196.



la Basse-Bretagne s'étend jusqu'aux frontières de la Bretagne historique. Le Bas-Breton devient ainsi l'archétype du Breton¹¹⁷.

La bipartition linguistique de la Bretagne n'a pas toujours été ignorée de la sorte. Diverses anecdotes historiques en font un ressort narratif apprécié. Nous ne citerons que l'exemple du père Julien Maunoir, originaire des marches de Bretagne proches de la Normandie, qui souhaitait prêcher auprès des Bas-Bretons et dut, dit-on, à la Vierge de la chapelle de *Ti Mamm Doue* en Kerfeunteun (près de Quimper), d'apprendre miraculeusement le breton en une nuit¹¹⁸. Des voyageurs se sont également étonnés de cette division, comme nous allons le voir.

Figure 5. Le père Maunoir obtient miraculeusement le don de la langue bretonne, fresque de Yan' Dargent (détail)

Peinture à la cire. Cathédrale Saint-Corentin, Quimper, années 1870. ASSOCIATION BUHEZ, Parlons du breton, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 33.

1.1.1.3. Les voyageurs de l'époque romantique

La frontière linguistique a frappé l'imagination des voyageurs de l'époque romantique par sa netteté, et ils se sont employés à la décrire de manière toute superlative dans le style qu'on leur connaît. Ainsi, Pitre-Chevalier en 1845 (dans *La Bretagne ancienne et moderne*) n'hésite pas à parler de « la muraille chinoise de l'idiome breton¹¹⁹ ».

En 1828, Gilbert Villeneuve écrit dans son *Itinéraire descriptif du département du Finistère* : « Il n'y a absolument aucune nuance : on parle bas-breton, ou on ne le parle pas, point d'intermédiaire¹²⁰. » Il précise : « Les différences sont tranchées pour ainsi dire au vif ; tellement qu'à Châtelaudren, première ville où se parle la langue celto-armoricaine, un simple ruisseau sépare les mœurs, les usages, les coutumes et même les types de physionomie, (au point que) le vaste Océan ne saurait moralement établir de plus grandes distances¹²¹. »

¹¹⁷ V. Hugo fait porter des *bragoù bras* (terme breton désignant un pantalon bouffant) au marquis de Lantenac, un Haut-Breton. BÉREST E., « Les voyageurs français en Bretagne », *op. cit.*, p. 191.

¹¹⁸ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 144.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 145.

¹²⁰ VILLENEUVE G., *Itinéraire descriptif du département du Finistère*, Paris, Delaunay, 1828 ; cité dans LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 144.

¹²¹ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 144.

En 1835, Prosper Mérimée est chargé, en tant qu'Inspecteur Général des Monuments Historiques, de contrôler l'état de ces derniers. Il exprime son appréhension de passer en Basse-Bretagne dans une lettre du 21 août adressée à Édouard Grasset :

« Demain je pars pour la Basse-Bretagne où pendant six semaines ou deux mois je vais mener à peu près la vie de Klephte, à cela près que je risque beaucoup d'attraper la gale, maladie rare je crois sur le mont Parnasse. Elle est au contraire très commune à l'ouest de Rennes, et hier encore je voyais deux chouans qu'on jugeait se gratter entre les doigts avec beaucoup d'action pendant le réquisitoire de Mr le Procureur du Roi. Que sera-ce dans des endroits comme Locmariaker, Lesneven, Kermahallach, etc.¹²² »

La frontière linguistique revêt pour les voyageurs un sens ethnique et culturel : les Hauts-Bretons seraient une « banale variété indigène du Français de province », bien distincte des Bas-Bretons, « de langue, civilisation et mœurs étrangères¹²³ ». « Murée dans son idiome et bastionnée d'écueils, la Basse-Bretagne apparaissait dès lors comme le conservatoire d'une race primitive ou, du moins, singulière, en dehors duquel il n'y avait plus que dégénérescence ethnique et bâtardise culturelle¹²⁴. » Alfred de Courcy écrit en 1840 (dans *Le Breton*) :

« Il y a tant de radicales différences entre la haute et la basse Bretagne qu'il faut des mots divers pour les désigner, et que le nom seul de Breton ne présenterait à l'esprit qu'un sens peu précis. La langue constitue la plus notable différence ; une ligne tracée de l'embouchure de la Vilaine à Châtel-Audren séparerait assez bien les deux parties de la province : en deçà de cette ligne, on n'entend parler que le français ou un patois bâtard ; mais le paysan de la Basse-Bretagne a conservé l'antique idiome et les Celtes, ses pères, ne reconnaîtraient qu'en lui leurs traits et leur sang¹²⁵. »

Pour Gilbert Villeneuve, « le paysan d'Ille-et-Vilaine, celui même des environs de Saint-Brieuc ressemble moins à un Bas-Breton du Finistère qu'un Russe à un habitant des bords de la Loire ; ce n'est plus la même physionomie, la même race d'hommes, le même langage¹²⁶ ». Enfin, Alfred de Courcy voit dans les Hauts-Bretons « une population de transition et de nuances, sans physionomie tranchée, sans pureté de race. Ceux des environs de Saint-Malo et de Fougères sont presque des Normands ; ceux des campagnes de Rennes et de Vitré diffèrent à peine de Manceaux ; vers Ancenis et Nantes, ce sont des Angevins ou des Vendéens¹²⁷ ».

Comme le souligne Y. Le Gallo, il existe donc au XIX^e siècle une vision tenace d'une Bretagne divisée en deux types d'habitants, les Bas-Bretons qui seraient bretons « de race » et les Hauts-Bretons qui ne le seraient « qu'en vertu d'une domiciliation provinciale », sentiment qui « pourra chez certains dégénérer en mépris massif¹²⁸ ».

¹²² Lettre 332 à Édouard Grasset. Rennes, 21 août 1835. MÉRIMÉE P., *Correspondance générale, établie et annotée par Maurice Parturier*, Toulouse, Privat, 1972, vol. 1 (1822-1835), p. 455-456.

¹²³ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 144.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 145.

¹²⁵ COURCY A. (de), *Le Breton*, dans *Les Français peints par eux-mêmes. Encyclopédie morale du XIX^e siècle, Province*, 1842, vol. 3 ; cité dans LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 144.

¹²⁶ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 145.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

1.1.2. Une Bretagne triple

Un examen plus poussé de l'histoire linguistique a amené certains auteurs à privilégier l'idée d'une Bretagne triple, plus en accord avec les données historiques, qui permettent de distinguer une zone occidentale où le breton s'est imposé, une zone médiane, ou « zone mixte », où le breton a autrefois existé, mais dont il a disparu après le IX^e siècle, époque de son extension maximale, et enfin, une zone orientale où le breton ne s'est pas implanté. Henriette Walter résume ainsi la situation contemporaine :

« La Bretagne se divise [...], sur le plan de l'histoire des situations linguistiques, en trois régions : la Bretagne bretonnante, où les bilingues parlent le français et le breton (une langue romane et une langue celtique), la Bretagne romane, où les bilingues parlent deux langues romanes, le français et le gallo, et une région intermédiaire, autrefois bretonnante, mais où le breton a reculé devant le gallo¹²⁹. »

Le libertaire Émile Masson distinguait trois « ethnies » en Bretagne : Bretons, Gallos et Français¹³⁰. Il enjoignait les Bas-Bretons à collaborer avec les Gallos : « Soyons ensemble tous, des quatre pays d'abord (c'est-à-dire des quatre dialectes), avec les Gallos ensuite, avec tous les prolétaires des pays de France et du monde. [...] Avec tes frères gallos, français, allemands, socialistes athées et anti-patriotes, hardi !¹³¹ » Yann-Ber Piriou évoque quant à lui une « Bretagne triple¹³² ».

En définitive, il semblerait que la division en deux parties soit impropre à rendre compte de l'histoire linguistique complexe de la Bretagne. Comprendre la frontière linguistique actuelle demande donc de remonter à l'époque de l'arrivée des Bretons d'outre-Manche dans la péninsule armoricaine (1.1.2.1). Nous passerons ensuite en revue les différents travaux permettant de distinguer trois zones en fonction des fluctuations linguistiques au fil de l'histoire (1.1.2.2 et 1.1.2.3).

1.1.2.1. L'extension maximale du breton

a. L'arrivée des Bretons en Armorique

Avant la conquête romaine, les échanges entre l'île de Bretagne et la péninsule armoricaine étaient nombreux et la Manche, pour les habitants des deux rives, était bien plus un pont qu'une muraille. Comment s'est déroulée la migration des Bretons insulaires ? Force est de le constater, « [l]es complexités qui s'attachent à l'étude des premiers établissements bretons en Armorique sont considérables, et de nombreux éléments de cette histoire font encore l'objet de très vifs débats dans le monde scientifique¹³³ ». Contrairement à ce que l'on pensait au XIX^e

¹²⁹ WALTER H., « Le gallo hier et aujourd'hui », *op. cit.*, p. 10.

¹³⁰ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 145. Il insistait d'ailleurs sur le particularisme de la Basse-Bretagne : « Travailleurs de Basse-Bretagne, prenez conscience de la noblesse de votre race ! » *Ibid.*

¹³¹ *Ibid.*

¹³² LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », BIHAN H. et FAVEREAU F. (dir.), *Littératures de Bretagne. Mélanges offerts à Yann-Ber Piriou*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 365.

¹³³ CUNLIFFE B., *Les Celtes*, traduit de l'anglais par P. Galliou, Paris, Éditions Errance, 2001, p. 285.

siècle, l'arrivée des Bretons insulaires en Armorique n'a pas été brutale et conquérante, mais s'est étalée sur plusieurs siècles¹³⁴. D'après Léon Fleuriot, on peut distinguer deux phases d'installation :

(1) La première vague commence sous l'Empire romain, et il est difficile d'en dater le début et la fin. Elle est essentiellement militaire, cependant elle concerne aussi des marins, clercs, artisans et marchands. Elle ne vise pas uniquement la péninsule armoricaine mais, plus largement, le continent.

Alors que la Bretagne insulaire devient en grande partie romaine, des Bretons insulaires sont recrutés dans l'armée romaine et servent en Gaule en défense de l'Empire¹³⁵. Une armée bretonne serait ainsi venue réprimer une révolte en Armorique en 184¹³⁶.

Les militaires bretons sont progressivement de plus en plus présents sur le continent ; ils se disperseront dans toute la Gaule et l'Europe du nord. À la fin du IV^e siècle, ils sont déjà très nombreux dans la péninsule¹³⁷. En effet, « [à] partir de la fin du IV^e siècle, la migration bretonne résulte d'actes politiques délibérés. Ce nombre des Bretons augmente brusquement à partir de 383 et à nouveau en 407, avec les deux passages en masse de l'armée de Bretagne sur le continent¹³⁸ ». D'après Fleuriot, « les Romains ont pu confier dès le début du V^e siècle à des *foederati* bretons la défense du territoire des *Ossismes* et d'une partie de celui des *Vénètes*¹³⁹ ».

Au V^e siècle, la plupart des Bretons émigrés sont « dispersés un peu partout en Gaule du Nord : soldats réguliers en troupes organisées, soldats plus ou moins brigands dans les bandes de Bagaudes, clercs errants ou établis dans les monastères, dans les Îles du Trieux ou à Lérins, marchands et marins [...]»¹⁴⁰. Les Bretons de cette première migration se répandent non seulement dans toute la Gaule, mais aussi dans la région du Rhin sur le *limes* germanique, en Galice...

(2) La seconde phase d'installation semble être en partie la conséquence de l'abandon définitif vers 410, par Rome, de l'île de Bretagne. Les Pictes, les Attacots des îles occidentales de l'Écosse¹⁴¹, les Irlandais (qui s'implantent au nord-ouest et au sud-ouest du pays de Galles au IV^e siècle), les Angles et les Saxons (qui contrôlent le tiers sud-est de l'île vers 500)¹⁴² exercent une pression sur les Bretons insulaires. Celle-ci explique-t-elle à elle seule les nouveaux départs ? « S'il est fort possible que la menace saxonne ait joué un rôle dans cet exode, la colonisation du pays de Galles et du sud-ouest de la Bretagne par les Irlandais, une expansion démographique interne et le sentiment de liberté et d'aventure né de l'effritement des contraintes imposées par Rome furent sans doute des moteurs tout aussi puissants¹⁴³. »

¹³⁴ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, Paris, Payot, 1980, p. 24.

¹³⁵ Ils défendent l'Empire contre les « Barbares », mais certains chefs bretons cherchent également à s'emparer de celui-ci. *Ibid.*, p. 38.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 48.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 50.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 159.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 115.

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ CUNLIFFE B., *Les Celtes, op. cit.*, p. 284.

¹⁴² TANGUY B., « D'où vient le breton ? », *op. cit.*, p. 159. Selon P.-Y. Lambert, l'implantation anglo-saxonne est le facteur décisif. Les conquêtes irlandaises n'auraient eu que peu d'influence sur le peuplement de l'Armorique. LAMBERT P.-Y., « La situation linguistique de la Bretagne dans le haut Moyen Âge », *La Bretagne Linguistique*, vol. 5, février 1991, p. 140-141.

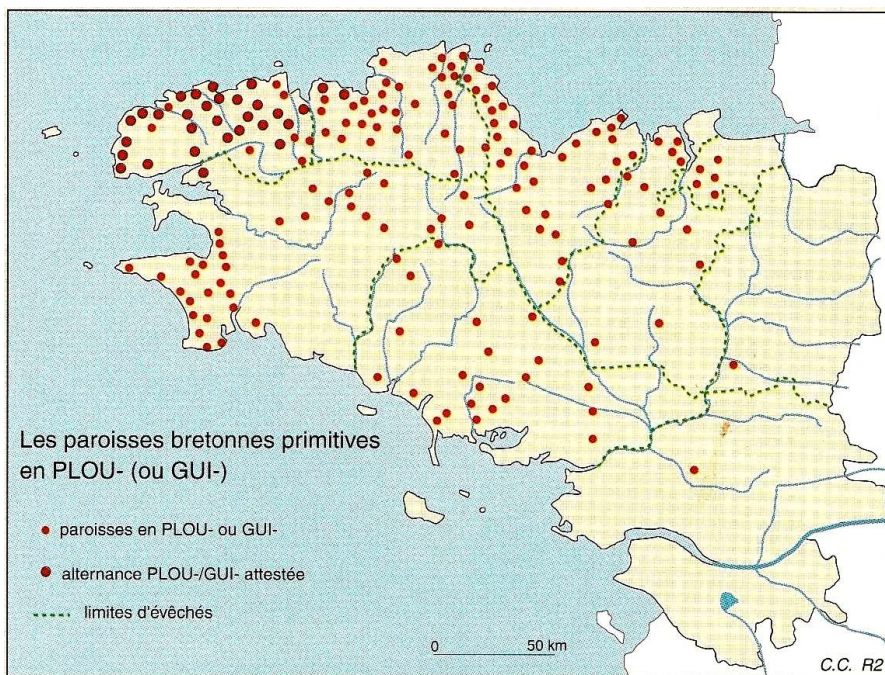
¹⁴³ CUNLIFFE B., *Les Celtes, op. cit.*, p. 285.

C'est également la position de L. Fleuriot, pour qui cette seconde vague est à replacer dans un cadre plus large et « fut préparée par la première qu'elle continua, bien plus que par une aggravation brusque du péril en Grande-Bretagne¹⁴⁴ ». Suite au traité de 497 avec Clovis par lequel les Bretons reconnaissent la suprématie des Francs (sans leur payer de tribut), l'émigration est tolérée sur le territoire des Osismes, Vénètes et Coriosolites¹⁴⁵. À partir de 500 environ, des populations de l'île émigrent vers la péninsule armoricaine :

« Ce ne sont point des fuyards qui arrivent (les Saxons sont arrêtés dans l'île de 500 à 540 au moins). Ce sont des troupes avec femmes, enfants, chefs politiques et religieux. À côté du roi et tenant la place qu'autrefois tenait le druide, est le saint, frère ou parent proche du roi. Il est prêtre, moine, diplomate, organisateur. Sous sa direction, l'on achète la terre ; on négocie sa cession avec la lointaine autorité franque ; on défriche¹⁴⁶. »

Ces nouveaux venus sont originaires du sud du pays de Galles et, pour la majorité, du Devon et de Cornouailles¹⁴⁷. Le nord de la Bretagne portera pendant un temps le nom de « Domnonée », de même origine que « Devon », et il existera à partir de cette époque deux « Cornouailles » de part et d'autre de la Manche.

Les arrivants s'installent surtout dans le nord et l'ouest de la Bretagne, comme en



témoignent les toponymes en *Plou-* (du latin *plebs*) ou en *Gui-* (du latin *vicus*) indiquant des paroisses primitives fondées à cette époque¹⁴⁸.

Carte 3. L'implantation des Bretons à travers les toponymes en Plou- et en Gui-

TANGUY B., « Breton et toponymie », ASSOCIATION BUHEZ, Parlons du breton, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 165.

¹⁴⁴ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, op. cit., p. 205.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 206.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 207.

¹⁴⁷ TANGUY B., « D'où vient le breton ? », op. cit., p. 159. A. J. Raude a tenté de prouver que l'Armorique bretonne a été organisée par des cadres militaires « cornoviens », qui « ne sont pas venus directement de l'ancien territoire cornovien [à l'est du Pays de Galles], mais via la Uualentia [ou Valentia] », région située entre les murs d'Hadrien et d'Antonin. On aurait donc affaire à des « hommes du nord » ayant une longue tradition de service dans l'armée romaine sur le *limes*. Pour lui, « l'émergence d'une Armorique bretonne est un événement stratégique qui n'est pas isolé, mais fait partie de la mise en place d'un pouvoir brittonique dans les trois péninsules qui font face à l'Irlande : Galles, Dumnonia, Armorique ». RAUDE A. J., *L'origine géographique des Bretons armoricains*, op. cit., p. 147. Voir également CASSARD J.-C., « Sur le passé romain des anciens Bretons », *Kreiz*, n° 5, 1996, p. 11.

¹⁴⁸ Signalons cependant que certains toponymes en *Plou-* pourraient être antérieurs à la migration. CUNLIFFE B., *Les Celtes*, op. cit., p. 286.

Les noms de lieux (en *Plou-*, ou paroisse primitive, *Lann-*, monastère, *Tref-*, lieu habité et cultivé, *Loc-*, lieu consacré) montrent que cette deuxième migration n'est pas militaire. Cependant, dans la seconde moitié du VI^e siècle, les Bretons prennent par la force le territoire autour et à l'est de Vannes ainsi que la zone à l'est de la Vilaine¹⁴⁹.

Selon Fleuriot, les arrivées de Bretons se sont peut-être poursuivies jusqu'au X^e siècle. En tout état de cause, il est « difficile de fixer une date pour la fin de l'émigration bretonne en raison des échanges constants entre les deux rives de la Manche¹⁵⁰ ».

Les Bretons amènent avec eux leur langue sur le continent. Ils « n'arriv[ent] pas dans un pays totalement étranger¹⁵¹ » : on suppose que l'intercompréhension est alors possible, le celtique insulaire différant vraisemblablement peu du celtique continental de l'époque. En outre, les rapports entre les deux rives de la Manche sont permanents. Si le brittonique commun commence à se diviser vers la fin du VI^e siècle entre gallois d'une part, et cornique et breton de l'autre, Giraud de Cambrie signale au XII^e siècle que ces deux derniers sont presque identiques, et que les Gallois peuvent encore largement les comprendre¹⁵². L'intercompréhension entre breton et cornique était encore possible au XV^e siècle¹⁵³.

Les établissements bretons se multiplient progressivement dans la péninsule. Au concile de Tours en 567, on fait la distinction entre Romains et Bretons en Armorique (« *Britanni et Romani in Armorico* »)¹⁵⁴. À la fin du VI^e siècle, le nom *Armorica* disparaît au profit du latin *Britannia* (> Bretagne) et de *Brittia* (> Breizh)¹⁵⁵.

Le conflit entre Bretons et Francs domine l'histoire de Bretagne à partir du V^e siècle, entrecoupé de quelques périodes de paix. En 845, Nominoë vainc le franc Charles le Chauve à Ballon, « s'empare ensuite de Rennes et de Nantes, envahit l'Anjou et pénètre même dans le Vendômois en 851¹⁵⁶ ».

Erispoë, son fils et successeur, vainc lui aussi Charles le Chauve en 851 lors de la bataille de Jengland, confirmant les avancées de son père. Par le Traité d'Angers conclu entre les deux chefs, les Bretons étendent leurs possessions sur le Nantais, le Rennais et le pays de Retz, qui étaient auparavant sous domination franque. Erispoë reçoit les symboles de la royauté en échange de l'hommage à Charles le Chauve et est reconnu « prince de la Bretagne et jusqu'au fleuve de Mayenne¹⁵⁷ ». Cette date marque l'établissement de la Bretagne dans ses frontières.

Le breton a été présent beaucoup plus à l'est de la zone qu'il occupe actuellement. Les toponymes bretons témoignent de l'installation des Bretons dans l'actuelle Haute-Bretagne. Pour J.-Y. Le Moing, « [i]l n'y a pas d'objection par la toponymie à une implantation précoce

¹⁴⁹ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, op. cit., p. 206.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 219.

¹⁵¹ ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2000, p. 11.

¹⁵² TANGUY B., « D'où vient le breton ? », op. cit., p. 160.

¹⁵³ FLEURIOT L., « Langue et société dans la Bretagne ancienne », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 1, p. 9.

¹⁵⁴ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, op. cit., p. 149.

¹⁵⁵ TANGUY B., « D'où vient le breton ? », op. cit., p. 160. Le nom « Bretagne » proviendrait de deux noms anciens et très proches désignant la Bretagne insulaire, **Pretania* (Πρετανία) et *Brittania* (*Britannia* en latin). VENDRYES J., « Prydain et Britanni », RYAN J. (dir.), *Féil-sgríbhinn Eóin Mhic Néill. Essays and studies presented to Professor Eoin MacNeill on the occasion of his seventieth birthday, May 15th 1938*, Dublin, Three Candles, 1940, p. 160-166. Fleuriot rapprochait les noms désignant les Bretons, *Britto* (singulier) et *Brittones* (pluriel), du gallois *bryd*, pensée, avec beaucoup de réserves cependant. FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, op. cit., p. 52.

¹⁵⁶ ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, op. cit., p. 15.

¹⁵⁷ *Ibid.*

des Bretons en Haute-Bretagne, y compris jusqu'à Nort-sur-Erdre, bien avant les conquêtes du IX^e siècle. Ces installations ont dû être initialement pacifiques (saints bretons, ou soutien à la société gallo-romaine dans le cadre de l'ordre romain)¹⁵⁸ ». On connaît un texte de 1053 évoquant « la petite église de Saint-Martin *qu'en langue bretonne on appelle Tramahou* » (nous soulignons), ce qui est une transcription erronée de Tremahuc, l'actuel Tréméhec près de Combourg en Ille-et-Vilaine¹⁵⁹. Les villes de Rennes et Nantes comportent elles-mêmes quelques toponymes bretons¹⁶⁰.

La toponymie sert de base aux hypothèses des différents chercheurs ayant abordé sur la question délicate de l'implantation du breton, que nous allons maintenant détailler¹⁶¹. Les principaux débats des XIX^e et XX^e siècles ont porté sur la survivance du gaulois, l'état du peuplement de l'Armorique au moment de l'arrivée des Bretons insulaires, et l'importance numérique de ces derniers.

Au XIX^e siècle, on pense d'abord que les Armoricains n'ont pas été romanisés au point que leur langue disparaisse. Ils n'auraient donc pas reçu le breton des migrants venus d'Outre-Manche, mais il serait la continuation du gaulois. En outre, pendant longtemps domine l'idée d'une péninsule désertifiée à l'époque de l'arrivée des Bretons.

T. Hersart de la Villemarqué estime que les Bretons ont trouvé sur place une langue proche de la leur, mais qu'ils étaient peut-être supérieurs numériquement¹⁶². Quelques années plus tard, A. de Courson et A. de La Borderie soutiendront l'idée du « désert armoricain¹⁶³ », ajoutant que les Bretons étaient plus nombreux que les habitants de la péninsule, prenant ainsi un ascendant sur ces derniers¹⁶⁴.

En 1863, A. de Courson émet l'hypothèse d'une receltisation de la Bretagne romanisée due aux émigrés bretons. Le linguiste J. Loth reprend cette hypothèse dans sa thèse de 1883, *L'émigration bretonne en Armorique du V^e au VII^e siècle de notre ère*. Il considère le breton comme « une langue insulaire importée de toutes pièces dans une Armorique entièrement romanisée¹⁶⁵ ». Pour lui, le gaulois est éteint au V^e siècle dans la péninsule (ce qui ne convainc pas tous les chercheurs de l'époque).

Par ailleurs, il s'oppose à l'idée d'un désert armoricain et d'une installation pacifique : il s'agirait plutôt d'une « conquête violente, manifestation de l'antagonisme des races, et une émigration qui revêtait le caractère d'une inondation¹⁶⁶ ». Les habitants auraient été réduits en

¹⁵⁸ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 1990, p. 295-296.

¹⁵⁹ TANGUY B., « La langue bretonne au pays de Guérande », *ArMen*, n° 25, février 1990, p. 21.

¹⁶⁰ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 309-310.

¹⁶¹ Il est possible de distinguer trois strates de toponymes correspondant à la période gallo-romaine (jusqu'au V^e siècle), à la période bretonne (du V^e au X^e siècle), et à la période « franco-bretonne » (à partir du XI^e siècle). ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, op. cit., p. 23.

¹⁶² HERSART DE LA VILLEMARQUÉ T., « Essai sur l'histoire de la langue bretonne », TANGUY B. (dir.), *Aux origines du nationalisme breton*, Paris, Union Générale d'Éditions, coll. « 10/18 », 1977, vol. 2, p. 9-141.

¹⁶³ TANGUY B., « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », MULON M. et CHAURAND J. (dir.), *Archéologie, toponymie*, Actes du colloque tenu au Mans, mai 1980, Paris, Société française d'onomastique, 1981, p. 131.

¹⁶⁴ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 87, n° 3, 1980, p. 430. Les travaux de l'époque sont fortement orientés par les revendications nationalistes des membres de l'Association bretonne : « Ainsi donc, après avoir, dans un premier temps, capté l'héritage gaulois pour ainsi opposer l'Armorique à la terre des Francs, il ne restait plus aux historiens "bretonnistes" qu'à radicaliser la différence, à la rendre irréductible, en se servant de l'émigration bretonne. » *Ibid.*, p. 433.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 429. L'un des arguments qu'utilise Loth contre la survie du gaulois dans la péninsule est que les toponymes gallo-romains étaient déjà en évolution romane au moment où ils ont été adoptés par les Bretons. Pour une critique de cette idée, voir *Ibid.*, p. 442.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 433.

esclavage ou expulsés¹⁶⁷. Pour Loth, la receltisation de la péninsule est l'œuvre de ces nouveaux arrivants.

Comme le rappelle H. Guillorel, la vieille vision d'une émigration brève et brutale sur une terre désertée servait les visées politiques de l'époque en « maximis[ant] l'écart entre la Bretagne et la France, du point de vue démographique, religieux et linguistique¹⁶⁸ », ce qui « permettait de couper le cordon ombilical¹⁶⁹ ».

C'est F. Falc'hun qui, dans sa thèse (*Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, soutenue en 1951 et publiée en 1963), contestera la vision de J. Loth, en reposant la question centrale « La langue bretonne d'aujourd'hui est-elle du pur celtique insulaire transplanté sur une terre entièrement romanisée, ou bien un mélange de gaulois armoricain et de brittonique insulaire ?¹⁷⁰ » Examinons plus en détail les théories de Loth et Falc'hun.

b. La limite orientale du breton d'après les travaux de Joseph Loth

Le breton s'est répandu dans la majeure partie de la Bretagne et aurait atteint son extension maximale à la fin du IX^e siècle¹⁷¹. Loth se base sur l'évolution des toponymes gallo-romains en *-acum* (du suffixe gaulois *-acos*) pour proposer une délimitation de l'avancée extrême du breton vers l'est au IX^e siècle. Pour lui, ce suffixe s'est transformé en *-é* dans le domaine roman, tandis qu'il demeurait *-ac*, devenant ensuite *-oc*, *-euc* ou *-ec*, dans les régions gagnées par le brittonique. En d'autres termes, ce suffixe aurait dû évoluer en *-é* comme dans le domaine d'oïl ; qu'il ne l'ait pas fait prouverait l'influence de la langue bretonne, qui l'aurait figé et aurait ainsi empêché son évolution. D'Arbois de Jubainville avait émis la même hypothèse deux ans plus tôt.

En se basant sur l'étude des chartes et des cadastres, Loth propose une limite à l'aire d'extension maximale du breton, que l'on désignera plus tard par l'expression « ligne Loth » ou « ligne Loth 1 », basée sur la présence, dans toutes les communes citées, de noms en *-ac* ou de « noms de village[s] nettement bretons et d'origine sûrement ancienne¹⁷² ».

« [L]a ligne part de la Loire à l'est de Donges en l'englobant, laisse à droite Savenay, Nozay en englobant Blain, le Gavre, traverse Marsac, Luzanger en passant entre Conquereuil et Jans, laisse un peu à droite Bains, Poligné, Pléchâtel, Bourg-des-Comptes, Laillé, Pontréan, Bruz, Moigné, le Rheu, l'Hermitage, Parthenay, Gevezé, Vignoc ; traverse Langouet, Saint-Gondran, Saint-Symphorien, Guipel, Bazouge-sous-Hédé, Marcillé-Raoul, Noyal-sous-Bazouges (en les laissant à droite), Cuguen ; laisse un peu à droite Trans, Plaine-Fougères, Sains et va aboutir à la mer, à l'est de Roz-sur-Couesnon¹⁷³. »

¹⁶⁷ FALC'HUN F., « La doctrine de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne », *Revue de linguistique romane*, vol. 30, n° 119-120, 1966, p. 336. Arthur de la Borderie est en désaccord avec la thèse de la conquête violente. Voir LA BORDERIE A. (de), « L'émigration bretonne en Armorique », *Revue Celtique*, vol. 4, 1879-1880, p. 460-481. Il écrit notamment que « l'établissement des Bretons dans la péninsule armoricaine doit être tenu pour un événement d'un caractère pacifique, où on ne doit faire intervenir ni conquête, ni lutte de races – malgré le goût si prononcé de nos jours pour ces ressorts à effet ». *Ibid.*, p. 467.

¹⁶⁸ GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », VIAUT A. (dir.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 183.

¹⁶⁹ GUILLOREL H., « L'espace breton et le mouvant », *EspacesTemps*, n° 43-44, 1990, p. 66.

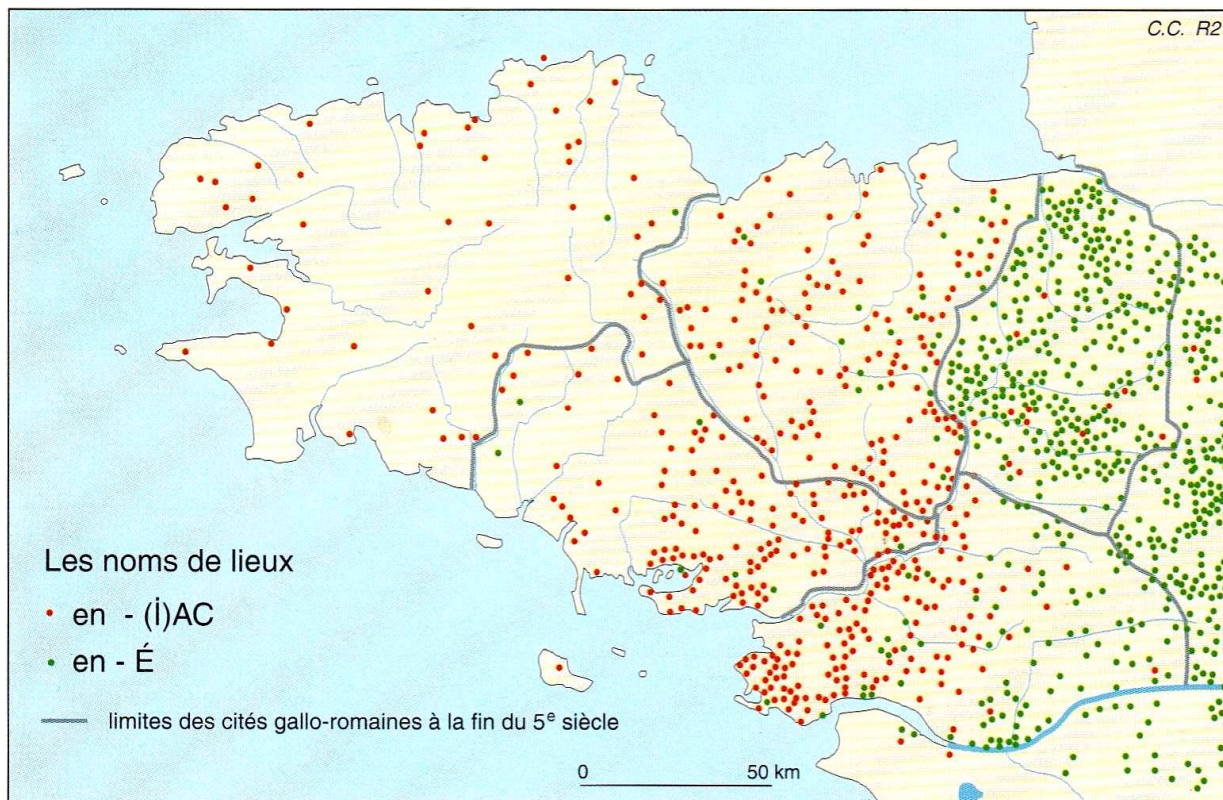
¹⁷⁰ FALC'HUN F., « La doctrine de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne », *op. cit.*, p. 324-325.

¹⁷¹ LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *Revue Celtique*, vol. 28, 1907, p. 376.

¹⁷² *Ibid.*, p. 377. Loth n'est pas plus précis sur sa méthode.

¹⁷³ *Ibid.*

Avant lui, A. de Courson avait écrit en 1857 que la limite partait de l'embouchure du Couesnon pour aboutir à la Loire un peu à l'est de Donges¹⁷⁴, soit les mêmes points de départ et d'arrivée que Loth. Pour obtenir ces résultats, de Courson s'était basé sur les chartes du Cartulaire de l'abbaye de Redon, en étudiant l'aire de répartition des toponymes en *Plou-*, *Lan-*, *Tref-*, *Loc-*, *Pen-*, *Poul-* et *Ker-*, ainsi que les noms des témoins cités dans les actes.



Carte 4. Répartition des toponymes en -ac et en -é

Les noms en -ac gallo-romains sont rares dans la zone des noms en *Plou-* (voir carte précédente). TANGUY B., « Breton et toponymie », ASSOCIATION BUHEZ, Parlons du breton, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 164.

Loth précise : « Il ne faudrait pas croire toutefois qu'il n'y ait pas eu des Bretons bien au-delà de cette ligne. Après les conquêtes de Nomenoé (*sic*) et Erispoé, les Bretons s'établissent dans les zones françaises du Nantais et du Rennais, surtout sur les frontières où ils fondent de puissantes seigneuries et où ils nous apparaissent entourés de gens de leur langue [...] ¹⁷⁵. » Il cite plusieurs exemples, mais précise, quand la plupart des signataires d'une charte sont bretons : « Il faut bien se garder d'en conclure qu'à Juigné [aux limites de l'Anjou], et à Sainte-Marie-de-Machecoul, la langue bretonne fût parlée couramment ; les noms de lieux sont entièrement français, et nous constatons chez les gens à nom breton, et probablement d'origine bretonne, un commencement de francisation ¹⁷⁶. »

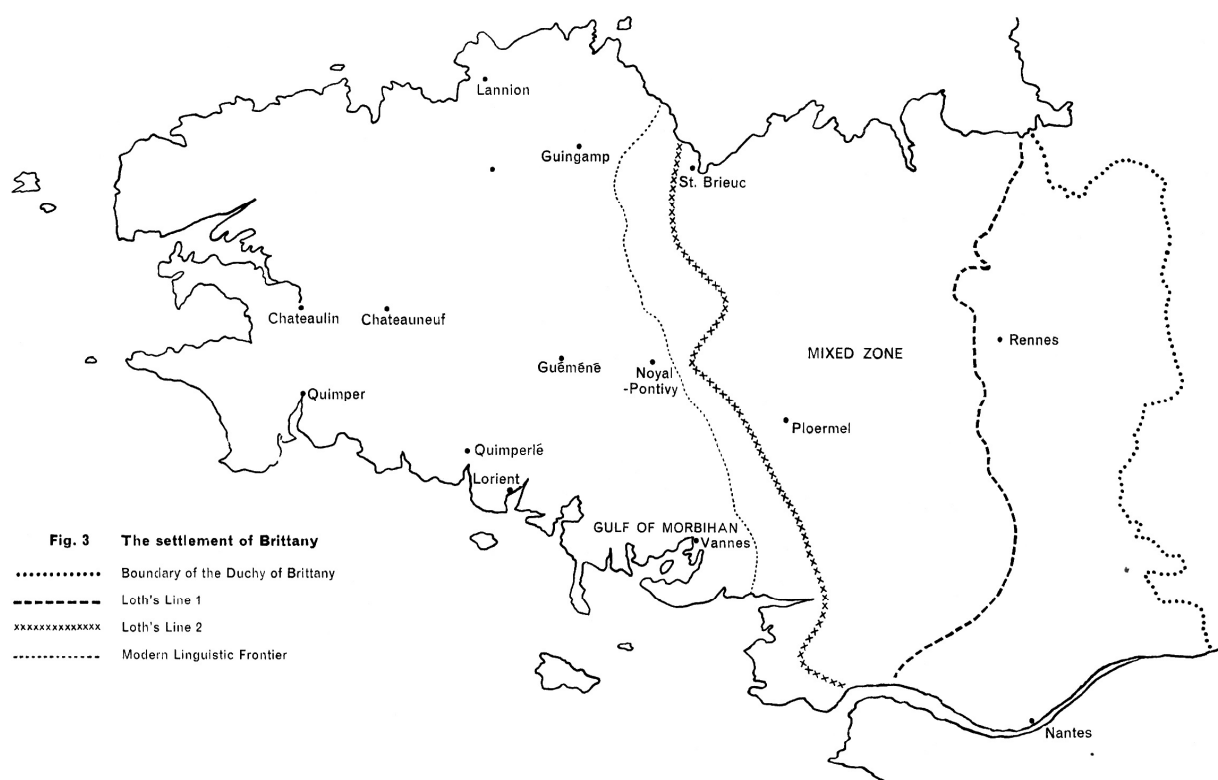
¹⁷⁴ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 432.

¹⁷⁵ LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 377.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 378.

Loth a en outre défini une « zone exclusivement bretonnante » ou « zone bretonnante pure »¹⁷⁷ à la toponyme majoritairement celtique, dont voici la limite, que l'on appelle « ligne Loth 2 » :

« [J]e la fais partir de Saint-Nazaire, passer par le territoire de *Saint-André-des-Eaux, La Chapelle-du-Marais, Nivillac*, entre *Limerzel* et *Caden*, entre *Questembert* et *Malansac* (*Questembert* étant en zone bretonne), par les terres de *Pluherlin, Molac, Saint-Cuyomard (sic), Sérent, Lizio, Saint-Servant, Guégon, Lantillac, Pleugriffet, Rohan, Saint-Samson, Saint-Barnabé, La Prénessaye, La Motte, Uzel, l'Hermitage, Saint-Brandan, Plaine-Haute, Saint-Donan, Plerneuf, Tremuson, Tréméloir*, puis passer entre Trégomeur et Pordic et aboutit (*sic*) à la mer, un peu à l'est de Binic¹⁷⁸. »



Carte 5. Les lignes Loth et la zone mixte

De droite à gauche : la ligne Loth 1 (tirets), la ligne Loth 2 (croix), et la frontière linguistique moderne (pointillés). Entre les lignes Loth 1 et 2 s'étend la zone mixte. JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, Dublin, *The Dublin Institute for advanced studies*, 1967, p. 23.

Entre la ligne Loth 1 et la ligne Loth 2 se trouve ce que l'on a pour habitude d'appeler la « zone mixte » (voir carte ci-dessus). D'après Loth, le breton aurait donc reculé à partir du IX^e siècle depuis la ligne Loth 1 jusqu'à la frontière linguistique contemporaine entre Plouha et les

¹⁷⁷ La notion de « pureté » elle-même serait à questionner.

¹⁷⁸ LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 402. Les italiques sont de l'auteur. Pour Fleuriot, « la coïncidence extraordinaire entre la limite [e]st des Osissimes et des Vénètes et celle de la zone bretonne «pure» révèle sans aucun doute l'étendue de la zone confiée le plus anciennement aux Bretons, à une époque où le gaulois y restait bien vivant. » FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 161.

abords de la presqu'île de Rhuys. Nous reprendrons les conclusions du linguiste A. Dauzat sur l'extension du breton :

« Si le breton, à l'époque de son maximum d'expansion, avait poussé une pointe, à l'est de Redon, au-delà de Guéméné-Penfao, il n'a atteint, plus au sud, ni Plessé, ni Quilly, ni Besné, ni sans doute Pontchâteau ; au sud de Guéméné, la limite était nettement infléchie vers le sud-ouest. Le barrage a dû être formé par les marécages du Brivet et surtout par ceux, plus vastes, de la Brière. Au XVI^e siècle, si le français a gagné le terrain, de Plessé au cours inférieur de la Vilaine (une vingtaine de kilomètres), près de la mer on parlera breton sur la rive gauche (Férel, Camoël, Pénestin) jusqu'en 1806, tandis que la presqu'île de Guérande, tout au sud, continuera à former un îlot breton qui ne sera complètement résorbé qu'au XX^e siècle par la francisation des derniers hameaux de Bourg-de-Batz¹⁷⁹ ».

c. François Falc'hun et l'hypothèse de la survivance du gaulois

Dans sa thèse, Falc'hun a renouvelé le débat en émettant l'hypothèse que le gaulois s'était maintenu dans la péninsule jusqu'à l'arrivée des immigrants bretons¹⁸⁰.

Les paroisses primitives en *Plou-* étaient nombreuses dans la partie nord de la péninsule, on l'a vu ; elles témoigneraient de l'implantation des immigrés bretons. Falc'hun remarque que les noms en *-ac* (gallo-romains) sont denses dans les zones où les noms en *Plou-* sont rares ou inexistant¹⁸¹. Il repère également la forte densité de noms de lieux en *-ac* dans la presqu'île de Guérande, qui a pourtant conservé le breton jusqu'au début du XX^e siècle. Ce fait lui semble contredire l'hypothèse de Loth selon laquelle les Armoricains parlaient roman dans les lieux en *-ac*¹⁸².

Par ailleurs, Falc'hun et son continuateur Tanguy¹⁸³ constatent que

« certains dérivés en *-acos* ont suivi une évolution de type brittonique, passant de *-oc* à *-euc*, puis *-ec*, comme Campeneuc [actuelle Ille-et-Vilaine] face à Campénéac, Brigneuc [actuelles Côtes-d'Armor] face à Brignac, Vignoc [actuelle Ille-et-Vilaine] face à Vignac... Cette "anomalie" conduirait à penser que le maintien de la forme *-ac* est, en fait, une des manifestations de la vitalité, dans certains secteurs, d'un substrat gaulois, substrat que la bretonnisation aura largement oblitéré dans la partie occidentale de la péninsule¹⁸⁴. »

¹⁷⁹ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *Studies in romance philology and French literature presented to John Orr*, Manchester, Manchester University Press, 1953, p. 38.

¹⁸⁰ Le cadre de la présente thèse ne nous permet pas de rentrer dans les détails de sa théorie ; nous renvoyons donc à son *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique* (voir bibliographie), ainsi qu'à son article sur les théories de Loth, FALC'HUN F., « La doctrine de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne », *op. cit.* De même, nous invitons les lecteurs à se reporter aux travaux de B. Tanguy mentionnés dans la bibliographie, car il propose une critique minutieuse des idées de Loth, dont nous ne pouvons pas reprendre ici tous les arguments.

¹⁸¹ Voir la critique de cette théorie par Kenneth Jackson : JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, Dublin, The Dublin Institute for advanced studies, 1967, p. 25-29.

¹⁸² FALC'HUN F., « La doctrine de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne », *op. cit.*, p. 338.

¹⁸³ Bernard Tanguy est l'auteur d'une thèse sous la direction de François Falc'hun : TANGUY B., *Recherches autour de la limite des noms gallo-romains en -ac en Haute-Bretagne*, thèse de linguistique, Université de Brest, 1973.

¹⁸⁴ TANGUY B., « D'où vient le breton ? », *op. cit.*, p. 161.

Qu'en concluent Falc'hun et Tanguy ?

« Il apparaît donc, en définitive, que la conservation du suffixe *-ac* en Bretagne n'est pas le fait de la colonisation bretonne et, en conséquence, que la limite séparative entre toponymes en *-ac* et en *-é* ne saurait représenter la limite de l'avancée extrême de la langue bretonne vers l'est. Elle ne peut donc être que la limite de recul d'un parler non roman, en l'occurrence gaulois.

En même temps, les toponymes en *-ac* qui offrent des traits d'évolution romane sont le témoignage de l'expansion du roman vers l'ouest, expansion qui amènera un recul considérable du celtique, même dans la région nord où l'implantation bretonne sera la plus marquée. Cette expansion s'appuiera sur les centres urbains, Rennes au nord, Nantes au sud, relais d'Angers. Il est symptomatique que les formes en *-é* incluses dans la zone des formes en *-ac* sont relativement plus nombreuses dans l'aire d'attraction de ces deux cités¹⁸⁵. »

Selon Falc'hun, le brittonique insulaire aurait pris le pas sur le gaulois dans la partie ouest de la péninsule, tandis que ce dernier conservait sa vitalité dans la zone médiane. Les deux auraient formé « un amalgame au pourcentage [...] variable suivant la proportion de Bretons et d'Armoricains en présence dans chaque canton [...] »¹⁸⁶.

D'autre part, Falc'hun distingue le breton du sud de celui du nord-ouest, qui conserverait « les traits essentiels du brittonique commun¹⁸⁷ ». Au sud, la langue des Bretons (moins nombreux qu'au nord) aurait été fortement influencée par le gaulois armoricain des occupants antérieurs et « moins marqué[e] par la surimposition de traits dialectaux d'origine insulaire¹⁸⁸ ».

L'élément central des travaux de Falc'hun est donc la persistance de l'élément gaulois durant la période de l'arrivée des Bretons dans la péninsule, qui n'aurait pas été entièrement romanisée contrairement à ce qu'affirmaient ses prédécesseurs. Pour Tanguy, « [i]l est, en effet, incontestable qu'à l'arrivée des émigrés bretons, la langue gauloise conserve assez de vitalité pour contenir la pression du bas-latin, dont le roman puis la langue d'oïl seront les bénéficiaires. Il est clair aussi que de ces deux parlars, le premier est en régression, le second en expansion¹⁸⁹. »

D'autres éléments plaident en faveur de la survivance du gaulois : le poète Fortunat (530-609) et Grégoire de Tours (539-594) auraient tous deux évoqué la « *gallica lingua*¹⁹⁰ ». Par ailleurs, selon certains auteurs, le gaulois se serait maintenu dans les régions montagneuses (Massif Central, Alpes) jusqu'au VII^e siècle¹⁹¹.

Il apparaît à travers les chartes que l'intérieur des terres dans la partie ouest de la Bretagne a été très bretonnisé dès le IX^e siècle¹⁹². En 1958, Fleuriot se demandait donc aussi s'il ne fallait pas y voir la marque de la persistance du gaulois. Il envisageait lui aussi le mélange des deux langues : « Trouvant une langue très proche de lui, le breton n'aurait-il pu fusionner très vite avec elle, isolant ainsi les parties de la côte plus romanisées où le roman se serait maintenu plus

¹⁸⁵ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 448-449.

¹⁸⁶ FALC'HUN F., « La doctrine de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne », *op. cit.*, p. 326.

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 462.

¹⁹⁰ ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, *op. cit.*, p. 22.

¹⁹¹ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 58.

¹⁹² FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *Études Celtiques*, vol. 8, p. 178.

longtemps ?¹⁹³ » Dans son ouvrage de 1980, il se montre plus affirmatif : « [L]es Bretons ont brittonisé en général ce gaulois dans les rares points où il se séparait du brittonique¹⁹⁴. »

En acceptant l'hypothèse de la survivance du gaulois dans la péninsule, se pose la question de « la part respective du substrat gaulois et de l'apport breton insulaire¹⁹⁵ ». Pour Falc'hun, on l'a vu, le sud de la Bretagne aurait été moins soumis à l'influence du brittonique insulaire et plus marqué par le gaulois que le nord. Il voit d'ailleurs dans le dialecte vannetais « une continuation directe du gaulois sous sa forme la plus archaïque¹⁹⁶ ». Fleuriot, quant à lui, doute que le gaulois ait pu disparaître plus rapidement au nord-ouest qu'au sud-est, le premier étant beaucoup moins romanisé que le second¹⁹⁷. Pour Vallerie, « il est clair que c'est dans un pays coupé en deux, gauloisant à l'ouest, romanisant à l'est, que débarquèrent les immigrants¹⁹⁸ ». Comme on le voit, les réponses à ces questions sont loin de faire consensus.

La limite orientale, interprétée comme limite de recul du gaulois, est en forme de S et, selon Falc'hun,

« l'incurvation même de cette frontière trahit nettement son recul vers l'[o]uest. La traînée qu'elle laisse à l'[e]st entre Rennes et Nantes, sur un axe où il n'existe pas de grande voie ancienne orientée [e]st-[o]uest, et la courbe qu'elle décrit à l'[o]uest de Rennes et au [n]ord-[o]uest de Nantes, sous la poussée romane à partir de ces deux villes, sont dues aux nœuds routiers qui assuraient le rayonnement de Nantes et de Rennes sur les campagnes voisines¹⁹⁹ ».

La limite qui sépare les toponymes en *-ac* de ceux en *-é* coïncide avec la frontière entre les évêchés gallo-romains de Rennes et d'Alet au V^e siècle. Selon Tanguy, « [d]ans sa partie

¹⁹³ *Ibid.*

¹⁹⁴ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 77.

¹⁹⁵ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 462. Ce travail est d'autant plus délicat que nous ne connaissons que de « maigres restes » du gaulois, « langue dont il ne subsiste que des débris ». DELAMARRE X., *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Éditions Errance, 2003, p. 8.

¹⁹⁶ FALC'HUN F., « Le breton, forme moderne du gaulois », *Annales de Bretagne*, vol. 69, n^o 4, 1962, p. 418. Pour Kenneth Jackson, en revanche, l'origine des particularités du breton vannetais serait plutôt à rechercher du côté des communications avec la France, facilitées dans toute la zone sud par la route de Nantes à Vannes. Selon lui, il n'existe pas de preuves valides que les dialectes remontent aux premiers siècles de l'installation des Bretons. Il estime également que l'on ne dispose pas de preuves suffisantes pour affirmer que le gaulois était encore couramment parlé à cette époque. Pour lui, le vannetais n'aurait commencé à devenir un dialecte distinct qu'aux alentours des XII^e-XIII^e siècles, et aurait été totalement formé vers les XV^e-XVI^e siècles. JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, *op. cit.*, p. 29-34.

¹⁹⁷ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 58.

¹⁹⁸ VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1995, p. 535. Il ajoute : « [L]es langues préexistantes ne manquèrent pas d'influer sur la nouvelle venue. On peut penser qu'à l'ouest, le gaulois se fondit rapidement dans le breton, qui en était sans aucun doute très proche, mais il n'en alla pas ainsi du roman, que le breton ne pouvait ni absorber ni étouffer, du fait qu'il s'agissait d'une langue soutenue par son statut dans les contrées voisines et par le prestige du latin, langue de l'Église [...]. » *Ibid.* Selon Vallerie, les deux dialectes primitifs se situeraient de part et d'autre d'une ligne Trieux-Laita. *Ibid.*, p. 536.

¹⁹⁹ FALC'HUN F., *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, vol. 1, p. 160 ; cité dans TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 449. Pour J.-Y. Le Moing, il faut y voir la trace d'une tentative d'encerclement de Rennes et Nantes : « F. Falc'hun a décrit la ligne Loth [...] comme une étape du recul du gaulois, en mettant en avant les contours incurvés autour de Rennes et Nantes : mais pour les personnes au fait de la stratégie militaire, ces contours représentent plutôt une tentative d'encerclement de Rennes et de Nantes, dont la conquête sera effectivement réalisée. Ces deux façons de voir les choses ne sont d'ailleurs pas forcément contradictoires. » LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 314.

orientale nord, en l'absence de frontière naturelle, la nouvelle limite est donc venue s'aligner au IV^e-V^e siècle sur ce qui était alors la frontière linguistique du gaulois. Avec le Meu, puis la Vilaine, elle retrouvait un support géographique²⁰⁰ ».

Au sud, entre Loire et Vilaine, « on peut constater que c'est vers le confluent du Semnon, frontière entre les Redones et les Namnetes, qu'elle vient épouser le cours de la Vilaine²⁰¹ ». La romanisation (qui se diffusait à partir de Nantes) a vraisemblablement été entravée au sud par « une zone de conservatisme » autour de Redon, due à un réseau navigable à l'importance économique considérable. Ce serait, d'après Tanguy, la raison de l'incurvation de la limite des noms en *-ac* dans cette zone.

La romanisation aurait progressé rapidement une fois cette zone conservatrice conquise, grâce au réseau routier : « [G]agné au roman, ce nœud fluvial lui ouvrait la zone innervée par le réseau de l'Oust et de la Vilaine²⁰². » En revanche, la presqu'île guérandaise se serait trouvée préservée, étant à l'écart de l'axe Nantes-Vannes et protégée par les marais de la Brière.

Au nord, l'influence romane de Rennes aurait rencontré moins de résistance que celle de Nantes au sud. Elle se serait diffusée vers le nord-ouest et l'ouest, sur deux axes principaux, Rennes-Saint-Brieuc et Rennes-Carhaix.

L'hypothèse de la survivance du gaulois a été critiquée par plusieurs auteurs. K. Jackson se montre très sceptique :

« No one can positively deny – any more than they can prove – that some remote remnants of Gaulish may still have been spoken in the Armorican peninsula in the 5th century, but that the whole region was solidly Gaulish-speaking is simply speculation, and is to the last degree improbable. [...] The theory that Loth's Line 1 is the boundary not of Breton-speaking but of Gaulish depends on a misconception²⁰³. »

P.-Y. Lambert aussi y voit « une spéculation, un raisonnement gratuit qui ne se nourrit d'aucun fait concret ni d'aucun témoignage précis, qui ne s'appuie que sur des extrapolations ou des échafaudages d'hypothèses²⁰⁴ ». Il ajoute :

« Il n'a été trouvé qu'une seule inscription gauloise en Bretagne (la stèle de Plumergat) et rien n'indique qu'elle soit du IV^e s. : on peut penser au contraire qu'elle appartient, comme toutes les autres inscriptions gauloises trouvées en France, à la courte période qui sépare l'introduction de l'alphabet latin, c'est-à-dire la conquête romaine, et la romanisation complète avec adoption de la langue et de la culture latines. Les éléments sûrement gaulois en breton se réduisent à de pauvres bribes de lexique. Ces éléments lexicaux ne prouvent rien par eux-mêmes, car ils ont fort bien pu passer en breton à travers un filtre roman²⁰⁵. »

Lambert propose une autre explication à la non-évolution des formes en *-ac* dans la zone mixte : « Il vaut mieux à mon avis supposer que ce furent des communautés de langue romane,

²⁰⁰ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 451.

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² *Ibid.*, p. 452.

²⁰³ JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, *op. cit.*, p. 32.

²⁰⁴ LAMBERT P.-Y., « La situation linguistique de la Bretagne dans le haut Moyen Âge », *La Bretagne Linguistique*, vol. 5, février 1991, p. 142.

²⁰⁵ *Ibid.*

mais coupées de tout contact avec le reste de la France du Nord, si bien que l'innovation transformant *-acum* en *-é* n'a pas pu s'y répandre²⁰⁶. »

d. L'apport des travaux de Jean-Yves Le Moing

J.-Y. Le Moing a réalisé une étude de grande ampleur sur la toponymie d'origine bretonne en Haute-Bretagne, conscient d'un manque dans ce domaine.

« L'intérêt de la Haute-Bretagne est que, plus que la Basse-Bretagne, elle a connu un apport de civilisations diverses, et que bien des événements historiques importants de la Bretagne s'y sont déroulés ; l'administration du duché s'y trouvait, à Nantes. Les luttes d'influence entre les différentes langues qui ont été parlées en Bretagne ont été peu étudiées ; et une étude historique précise et complète sur le gallo-roman en Haute-Bretagne fait encore malheureusement défaut à ce jour²⁰⁷. »

La tâche est complexe, car Le Moing dénombre au total quatre couches de toponymes successives : le gaulois ; le latin et le roman (qu'il appelle « gallo-roman ») ; le breton ; et pour finir, une dernière couche de noms de lieux « gallo-romans » après la disparition du breton. Il est parfois difficile de savoir si un toponyme est d'origine gauloise ou bretonne. Des confusions sont également possibles entre le breton et le gallo, par exemple entre le breton *rodoed* (gué) et le gallo *rotoir* ou *routoir* (endroit où l'on fait rouir le chanvre)²⁰⁸. Par ailleurs, certains noms de lieux bretons ont connu une évolution gallèse. Pour avoir un aperçu complet de sa méthodologie, l'on se reportera à son ouvrage de 1990.

Son travail se base sur le postulat que les toponymes bretons sont plus nombreux là où l'implantation des Bretons a été la plus dense :

« La densité d'implantation des Bretons et le maintien de la langue bretonne sont des phénomènes liés : plus les Bretons se seront installés en nombre, plus le breton aura eu de chances de se maintenir longtemps. Mais l'environnement proche joue un rôle également : une communauté importante mais très locale n'a que peu de chances de conserver sa langue si elle n'a pas de relations avec d'autres groupes voisins parlant cette même langue. Le problème de la survie du gaulois doit aussi être envisagé : là où les Bretons seront susceptibles d'avoir absorbé des groupes indigènes parlant gaulois, l'implantation bretonne aura été facilitée, et la survie de la langue bretonne maintenue plus longtemps²⁰⁹. »

Le Moing propose une carte des pourcentages de toponymes bretons pour la Haute-Bretagne (ci-dessous), à l'exception de l'est et du sud « où les quelques traces de présence bretonne apparaissant ne les rendaient plus significatifs²¹⁰ ». La Basse-Bretagne, quant à elle, présente plus de 85 % de toponymes bretons, et par endroits plus de 90 %. Le pourcentage est plus bas dans quelques lieux, notamment, près de la frontière actuelle, à Lanvollon, Tressignaux et Plouagat.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 144.

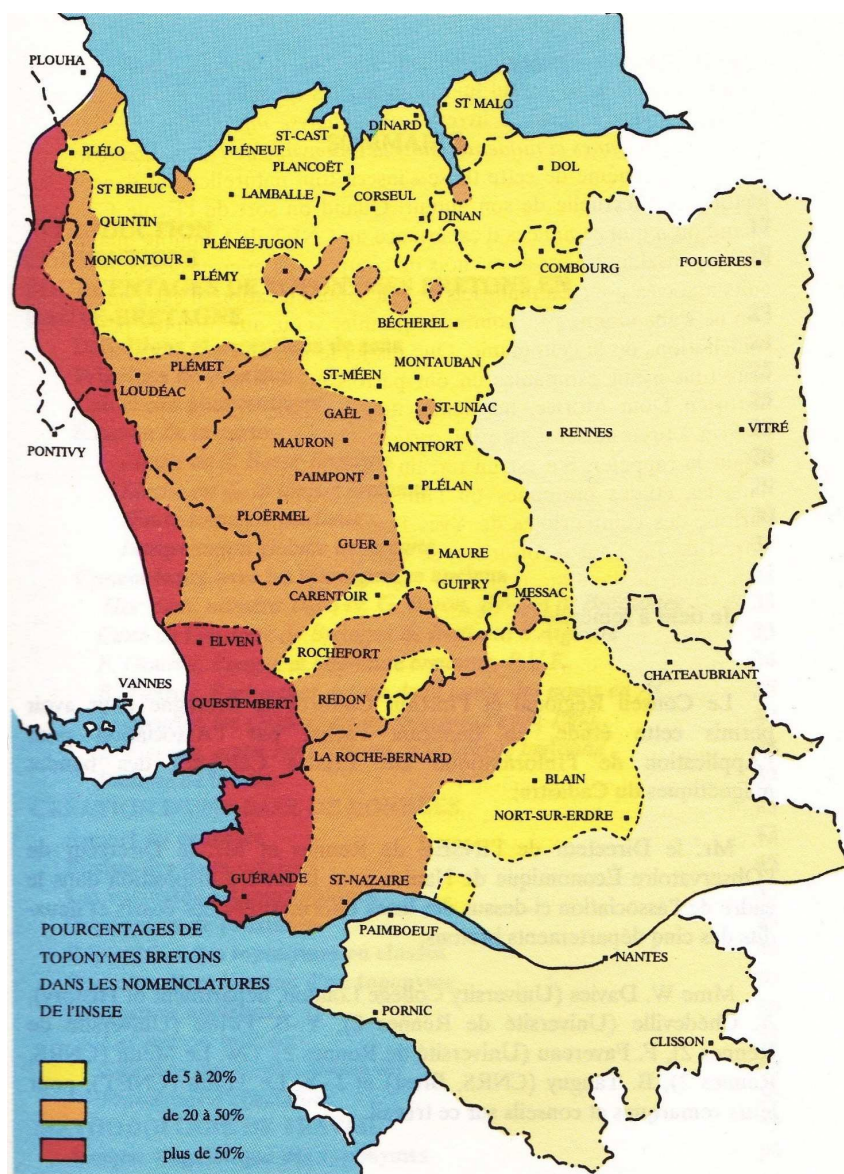
²⁰⁷ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 17.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 73. Pour avoir un aperçu de toutes les confusions possibles entre les langues en présence, voir p. 72-73. On trouvera également dans son ouvrage une étude des traces des autres peuples venus en Bretagne : Francs, Saxons et Normands (p. 303-309).

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 23.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 27.

Sa méthode lui permet de proposer un tracé de la limite orientale du breton un peu différent de la ligne Loth (observer sur la carte ci-contre la limite orientale de la zone jaune). Si elle ne diffère guère dans le pays de Rennes, elle apparaît plus à l'est que ne la faisait figurer Loth dans le pays de Nantes : « La zone retenue dans l'évêché de Nantes déborde [...] la ligne Loth en se rapprochant de Nantes, et en saillant vers Angers. Le long de la Loire semble rester français jusqu'à Donges, à part Bouée²¹¹. »



Carte 6. Pourcentages de toponymes bretons en Haute-Bretagne d'après Le Moing

LE MOING J.-Y., Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne, *Spézet, Coop Breizh*, 1990, p. 9.

Le Moing propose d'associer les pourcentages de toponymes bretons à une datation approximative. La zone contenant 20 à 50 % de noms de lieux bretons (en orange sur la carte) correspondrait à la frontière linguistique vers 1200 environ. Les taches oranges isolées « témoignent d'une dislocation interne de la langue bretonne aux XI^e et XII^e siècles²¹² ».

Selon Le Moing, les toponymes nous donnent une image de la diffusion des Bretons sur leur nouveau territoire.

« L'usage de la langue bretonne pour dénommer une propriété est l'indice, à l'époque de l'immigration des Bretons, d'une prise de possession définitive de gens qui s'installent dans un nouveau pays ; le nouveau propriétaire donne alors au domaine un nom descriptif, comme on en

²¹¹ *Ibid.*, p. 29.

²¹² *Ibid.*, p. 31.

rencontre également beaucoup au Pays de Galles, ou, s'il veut marquer définitivement la notion de "propriété", il lui donne son nom²¹³. »

Les Bretons débarqués sur la côte nord ont vraisemblablement trouvé une zone côtière peuplée et romanisée. Il est probable que les populations civiles aient cherché des terrains plus loin à l'intérieur des terres, là où le gaulois était peut-être encore parlé²¹⁴.

« Loin de tout effacer, l'arrivée du breton en Haute-Bretagne conserve une partie de la toponymie antérieure, car l'installation des Bretons ne se fait pas avec un caractère destructif. Il est donc tout à fait normal de voir des toponymes hybrides apparaître, comme ceux qui juxtaposent un nom de lieu en "ac" avec un préfixe breton : ce caractère hybride n'est possible qu'à cause de la proximité du breton et du gaulois²¹⁵. »

Le Moing invite à la prudence, car les toponymes dans une langue donnée ne permettent pas de déduire quelle était la langue du peuple. Il semblerait que le breton en Haute-Bretagne ait été plutôt la langue des dirigeants et des propriétaires :

« Nous pouvons d'abord dire que la "fin de la suprématie de la langue bretonne" ne veut pas dire qu'auparavant elle a été la langue de la majorité de la population : mais plutôt la langue des dirigeants, de ceux qui créent de nouvelles tenures, de ceux qui font défricher la terre ; la population de base a pu être de langue gauloise ou romane à l'arrivée des Bretons, et il peut très bien y avoir des communes où la majorité de la population continuait à parler roman sous la direction de chefs bretons²¹⁶. »

Cela serait notamment vrai dans le nord de la zone mixte, où le pourcentage des toponymes bretons est plus faible, comme on le voit sur la carte ci-dessus.

Sur la question du gaulois, Le Moing se montre prudent : si sa présence est nette dans la toponymie, cela ne signifie pas pour autant à coup sûr qu'il était encore parlé, même si c'est probable. Si tel était le cas, il était sans doute déjà « décadent²¹⁷ », et ce devait être à l'écart des grands centres de communication. Théoriquement, l'apport du breton dans une zone parlant gaulois aurait dû retarder l'avancée du roman ; or, au nord de la Haute-Bretagne, le roman est déjà bien installé au XII^e siècle. Le Moing estime que « [s]i le gaulois a pu faire jonction avec le breton, ce doit donc être en des endroits où le breton a reculé plus tard qu'ailleurs : centre de la Haute-Bretagne à l'ouest de la forêt de Paimpont, landes de Lanvaux, région du Mené entre Moncontour et Yvignac [...]²¹⁸ », mais il ne s'agit là que d'hypothèses.

« Tout porte donc à croire qu'à l'arrivée des Bretons, des zones importantes de la Haute-Bretagne, en particulier les régions près des côtes et des villes, parlaient un bas-latin déjà bien établi, tandis qu'à l'intérieur pouvaient subsister des zones où était parlée la langue gauloise, dans un état

²¹³ *Ibid.*, p. 287.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 316.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 288.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 30. Et, plus loin : « Les noms de communes, bien que bretons en grande majorité, ne prouvent en aucun cas que la langue bretonne était la langue employée par les habitants : les autres noms de lieux tendent à prouver le contraire, en particulier les noms gallo-romans de type ancien. » *Ibid.*, p. 316.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 315.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 297.

linguistique difficile à préciser. Il ne semble pas aberrant de dire que l'apport breton de Grande-Bretagne était la seule chance de survie du gaulois²¹⁹. »

e. Conclusion

De cette brève présentation historique, nous retiendrons qu'il est sans doute plus juste de parler de trois zones linguistiques que de deux :

- l'ouest de la Bretagne, où le breton s'est imposé, et où les toponymes bretons sont massivement présents ;
- la Bretagne médiane, ou zone mixte, d'où le breton a reculé au profit du roman, et où les toponymes bretons sont bien présents, à des degrés divers. On y trouve en outre « une toponymie gauloise plus proche des formes d'origine que les régions plus à l'est, par exemple en gardant la finale *-ac* dans de nombreux mots²²⁰ » ;
- la frange est (qui correspond en partie à la « marche de Bretagne »), où il ne s'est jamais implanté, si ce n'est de manière anecdotique, et où les toponymes bretons sont rares.

Cependant, Fleuriot préfère ne pas fixer de frontière orientale au breton, et fait aller la zone mixte jusqu'aux frontières historiques de la Bretagne, distinguant ainsi deux zones.

- Une zone occidentale « à l'ouest du Gouet, de l'Oust, de la basse Vilaine, de la Brière », qualifiée de zone bretonne « massive », jusque vers 1700. Là, nous dit-il, « [l]e breton étouffa des îlots romans, surtout au sud²²¹ ». Les îles anglo-normandes feraient partie de cette zone bretonne dite « pure ».
- Une zone « mixte » à l'est de cette première zone, « dont il est pratiquement impossible de fixer la limite orientale », comportant « des îlots bretons de densité décroissante en allant vers l'est. Très nombreux entre Oust et Rance, entre Oust et Vilaine, ces îlots étaient bien plus rares dans les pays de Nantes et de Rennes, le Cotentin, l'Avranchin, le Maine et l'Anjou occidental²²² ».

En tout état de cause, il est quelque peu illusoire de chercher à tracer la frontière orientale de la zone mixte, dans la mesure où la pratique des deux langues devait être variable sur tout le territoire ainsi délimité. On trouvait des îlots romans en « zone bretonnante pure » et, de la même manière, il est vraisemblable que des îlots bretons aient existé à l'est de cette limite fictive. Certains auteurs comme J. Penneg ont noté la présence de toponymes d'origine bretonne dans la frange est de l'Ille-et-Vilaine²²³. Notons toutefois que pour Le Moing, beaucoup de ces toponymes sont douteux et un certain nombre d'entre eux ne seraient bretons qu'en apparence. Il en trouve tout de même à Nort-sur-Erdre, qui était vraisemblablement « un

²¹⁹ *Ibid.*, p. 315.

²²⁰ *Ibid.*, p. 297.

²²¹ FLEURIOT L., « Langue et société dans la Bretagne ancienne », *op. cit.*, p. 11.

²²² *Ibid.* Ainsi, on observe souvent un nom de commune breton accompagné de noms de hameaux et d'écartés restés romans.

²²³ PENNEG J., « A-zivout an anvioù-lec'h brezhonek e Breizh-Uhel », *Hor Yezh*, n° 171-172, 1987, p. 89-93. Voir notamment la carte p. 91.

endroit d'importance stratégique²²⁴ ». On connaît également des toponymes bretons bien plus à l'est, par exemple près de l'Anjou²²⁵.

Un sondage réalisé en 2003 par TMO Régions à l'initiative de R. Le Coadic a permis à ce dernier de faire apparaître un phénomène surprenant : les régions manifestant le plus vif intérêt pour l'avenir du breton sont l'unité urbaine de Brest²²⁶ à l'ouest, et une bande de terrain allant de Saint-Malo à Guérande à l'est, régions d'où le breton a disparu situées à l'extrémité orientale de la zone mixte et de l'espace celtique historique, près de la ligne Loth 1²²⁷. Est-ce à dire que ladite zone mixte pourrait avoir une pertinence dans l'étude des faits sociaux contemporains ? Nous manquons d'éléments pour l'affirmer (voir 6.4.2.3).

Notons que les débats autour de l'arrivée des Bretons en Armorique et de l'implantation de la langue sur le territoire sont rarement exempts de préoccupations idéologiques. On est passé de la vision d'une péninsule dépeuplée et romanisée, receltisée de toutes pièces par des immigrants bretons vus comme de véritables conquérants, à une vision plus nuancée prenant en compte la possible survivance du gaulois, et une arrivée des Bretons étalée sur plusieurs siècles.

1.1.2.2. La coexistence des langues romane et celtique dans la zone mixte

Dans la zone mixte, il faut imaginer une période de coexistence du roman et du celtique, avant que le breton ne recule progressivement vers l'ouest. Loth cite un certain nombre de communes dans la zone bretonnante du IX^e siècle « dont le nom a subi l'évolution romane et française, quoique la langue bretonne y fût (en partie) parlée²²⁸ », ce qui l'amène à conclure :

« Cette proportion si considérable de noms de lieux importants témoignant clairement d'une origine romane et de l'évolution française dans la zone anciennement bretonnante et aujourd'hui française, tandis qu'il n'y en a pour ainsi dire pas dans la zone actuellement bretonnante, est déjà une preuve suffisante de la présence d'une population de langue romane puis française au milieu de la population de langue bretonne²²⁹. »

En outre, dans la zone mixte, « non seulement les noms de paroisse à évolution française sont assez nombreux, mais on relève des noms de lieux évidemment très anciens, d'origine gallo-romaine, qui ont évolué en dehors et indépendamment du breton qui y était aussi parlé [...]»²³⁰. » Pour Loth, un indice de la présence de l'élément roman en zone mixte est l'existence de personnes aux noms germaniques (et non pas bretons) dans les chartes du Cartulaire de Redon concernant les paroisses de cette région²³¹.

²²⁴ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 295. « Il faut reconnaître [...] que le nombre des toponymes bretons n'atteint un niveau significatif que dans l'évêché de Nantes à l'est de la ligne Loth jusqu'aux environs de Châteaubriant, ainsi que, quoique plus sporadiquement, au sud de la Loire. Dans l'évêché de Rennes, ils sont pour ainsi dire absents, en dépit de quelques exceptions, comme Guillac en Vieux-Vy-sur-Couësson, à onze kilomètres à l'est de Feins. » VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 529.

²²⁵ FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 167.

²²⁶ Brest et les communes environnantes de Guipavas, Plougastel-Daoulas, Plouzané et Le Relecq-Kerhuon.

²²⁷ LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », *op. cit.*, p. 368-369.

²²⁸ LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 380.

²²⁹ *Ibid.*, p. 381.

²³⁰ *Ibid.*, p. 382.

²³¹ *Ibid.*, p. 384.

Fleuriot, dans un article de 1958, exprime son souhait d'étendre la méthodologie de Loth à la Basse-Bretagne. Il appelle toutefois à la méfiance vis-à-vis des chartes du Cartulaire de Redon quand on souhaite analyser les anthroponymes qu'elles contiennent : certains témoins qualifiés explicitement de Francs portent en réalité des noms bretons et risquent de passer inaperçus faute de vigilance. Par ailleurs, à un petit nombre de noms francs ou romans dans une localité peut correspondre une population majoritairement de langue romane, la classe dirigeante étant généralement bretonne au IX^e siècle : « La masse rurale et serve peut avoir été fort différente et même hostile²³². »

Pour Fleuriot, « [l']existence de deux populations différentes (ou se sentant différentes) est indéniable jusqu'au XI^e siècle en Bretagne orientale. [...] [*F*]rancus au IX^e siècle désigne celui qui n'est pas Breton [...] Il est clair qu'au IX^e siècle, la langue distingue le *Britto* qui parle breton du *Francus* qui parle [...] le roman²³³ ». L'étude de l'anthroponymie lui permet de conclure :

« [D]ans cette zone mixte où voisinèrent pendant trois siècles les deux langues, les noms francs et romans sont particulièrement nombreux, même dans les communes de nom très breton ; très souvent seul le chef-lieu de la paroisse a changé d'appellation et l'immense majorité des lieux dits est restée romane. On est tenté de conclure que les Bretons n'ont jamais été qu'une minorité dans ces régions²³⁴. »

Ainsi, à Avesac en 916 et à Maure en 871, « la proportion des anthroponymes non-bretons est très considérable²³⁵ ». Les nombreux exemples qu'il fournit lui permettent d'affirmer que « le roman a toujours persisté dans la zone comprise entre la limite actuelle du breton et sa limite extrême²³⁶ ». « Il faut se rappeler », signale-t-il, « pour comprendre la longue coexistence des deux langues dans des localités toutes proches, combien les relations commerciales étaient faibles, le peuplement clairsemé dans l'Armorique du haut Moyen Âge²³⁷. »

Fleuriot rapporte une mésaventure « survenue à Peillac, Morbihan, au [n]ord-[o]uest de Redon. En 851, au moment des guerres de Nominoë contre les Francs, deux Bretons, Risweten et Tredoc, sont livrés aux Francs par la population du village ». Un villageois aurait explicitement désigné « des Bretons » aux Francs (« *si Bretones quaeritis* »), « [c]e qui prouve une nette différence, très consciente, entre cette population et les Bretons²³⁸ ».

Cependant, La Borderie offre une lecture toute différente de cet épisode, considérant que le lieu où il s'est déroulé n'est pas Peillac en zone mixte, mais un endroit non identifié, Jeneglina, en pays de Rennes ou de Nantes, pas encore occupé par les Bretons. Cette aventure ne nous renseignerait donc pas sur la nature des relations entre ces derniers et les autres habitants de la

²³² FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 165.

²³³ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 92.

²³⁴ FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 166.

²³⁵ *Ibid.*, p. 167. Voici d'autres précisions : « [À] *La Nouée et Ruffiac*, où les Bretons étaient nombreux, on parlait aussi roman en plein IX^e siècle, et l'on n'avait jamais dû cesser de l'y parler depuis que le gaulois avait disparu. La région de Chatelaudren (*sic*) à Corseul et Collinée devait aussi contenir de nombreux îlots romans. L'avance du roman y est perceptible à partir du XI^e siècle. On a remarqué qu'à Lohéac, aux limites du breton, les pères ont des noms bretons, les fils des noms germaniques ou latins [...] Ce fait est sûrement en rapport avec l'état linguistique du lieu. » FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 93.

²³⁶ FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 167-168.

²³⁷ *Ibid.*, p. 172.

²³⁸ *Ibid.*, p. 165. En 1980, Fleuriot écrira que cet événement s'est en réalité produit à « Jeneglina (Jangland entre Pipriac et Bain) ». FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 93.

péninsule en zone de cohabitation²³⁹. Cela nous permettrait, tout au plus, de voir que les Bretons n'étaient pas chez eux dans les régions mentionnées.

On en a la preuve avec la *Chronique de Nantes*, écrite au XI^e siècle par un ecclésiastique, qui identifie clairement les Bretons comme un peuple différent et leur est ouvertement hostile. Ils sont accusés d'avoir envahi l'évêché de Nantes et d'être des « hommes diaboliques » (dépravés)²⁴⁰. Bien que le pays de Nantes soit sous domination bretonne depuis le traité d'Angers de 851, force est de constater que le mélange des populations n'est pas achevé deux siècles plus tard.

Diverses traces de la coexistence des langues nous sont parvenues. Fleuriot rapporte les cas de plusieurs personnages qui témoignent du bilinguisme de l'époque. La seconde vie de saint Tudual évoque un certain Albinus, né près de Guérande (en zone bretonnante), qui fut interprète de langue romane.

On sait par ailleurs d'Anauwaret, riche chef breton de la région d'Anast (qui deviendra Maure-de-Bretagne), qu'il savait le breton et le latin et devait se faire accompagner d'un interprète pour se rendre en Anjou, ne connaissant pas le roman. « Le bilinguisme latin-vieux-breton, puis breton moyen et moderne fut très longtemps bien plus répandu que le bilinguisme breton-roman, puis français²⁴¹. »

Nous allons maintenant voir comment la coexistence du roman et du celtique dans la zone mixte a pris fin.

1.1.2.3. Le recul du breton vers l'ouest

Comme le rappelle Dauzat, « le breton n'a jamais été que le langage d'une partie de la Bretagne²⁴². » Après le IX^e siècle, époque de son extension maximale, il disparaît progressivement de la zone mixte, où il n'était jamais devenu la langue de la majorité²⁴³. Ce recul n'a vraisemblablement pas été uniforme, des poches pouvant subsister localement pendant des périodes plus ou moins longues. Un certain nombre d'indices nous permettent d'observer la résorption de ce bilinguisme au fil du temps :

« Les chartes de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois à Plédéliac nous montrent des traces de ce bilinguisme qui disparaît : *Briencus Legoz* est cité en 1251 à Maroué, mais on a déjà l'article français dans ce nom ; *Petrus dictus Davodec* à Plumaugat en 1282 habite à *Tremaudearn*, nom encore bien breton, devenu depuis *Trémaudière*. Il est très probable qu'à la fin du XIII^e siècle, il n'y avait plus trace de bilinguisme dans cette région. C'est sans doute cette région du *Méné*, entre les routes de Rennes à Carhaix et de Dinan à Saint-Brieuc qui a pu conserver le breton le plus longtemps [...]»²⁴⁴.

²³⁹ LA BORDERIE A. (de), « L'émigration bretonne en Armorique », *Revue Celtique*, vol. 4, 1879-1880, p. 464-465.

²⁴⁰ MERLET R., *La Chronique de Nantes (570-1049)*, Paris, Alphonse Picard et Fils, éditeurs, 1896, p. XXIX-XXXI. En 1050, à la mort du comte Mathias I^{er}, Alain Canhiart, comte de Cornouaille, et sa femme Judith prennent possession de la ville et du pays de Nantes. Il place un grand nombre de seigneurs bretonnants cornouillais à des postes importants, ce qui pourrait être une des causes du ressentiment des Nantais évincés « contraints de faire bon accueil à ces étrangers » . *Ibid.*, p. XXXI.

²⁴¹ FLEURIOT L., « Langue et société dans la Bretagne ancienne », *op. cit.*, p. 14.

²⁴² DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques du français de 1806 à nos jours », *La Nature*, n° 2775, 15 décembre 1927, p. 530.

²⁴³ Signalons que « le français avait pris pied à l'ouest aussi bien qu'à l'est avant que ne commence le recul territorial du breton dans la zone mixte ». VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 536.

²⁴⁴ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 301-302.

Est-il possible de dater le recul du breton dans les différents secteurs de la zone mixte ? Loth considère que le breton s'y est éteint du X^e au XII^e-XIII^e siècle, parfois plus tôt, et en de rares endroits, plus tard²⁴⁵. Pour lui, « il paraît sûr que le breton était éteint, dans la zone bretonnante du département actuel d'Ille-et-Vilaine, aux XI^e-XII^e siècle²⁴⁶ ».

Se basant sur l'étude de certains toponymes, Tanguy estime que « la progression du français a [...] été précoce, notamment dans le [n]ord [...] »²⁴⁷. Son étude de la répartition des toponymes basés sur le vieux français *provoire* (prêtre) fait apparaître la progression rapide de l'élément roman dans le nord, puisque l'on en trouve à Plélo et Allineuc, aux abords de la frontière linguistique (actuelles Côtes-d'Armor). La romanisation s'effectue dans les directions matérialisées par les grands axes Rennes-Saint Briec et Rennes-Carhaix²⁴⁸.

En outre, les noms de lieux bretons en *lok-* (lieu consacré), qui se répandent entre le XI^e et le XIV^e siècle dans la zone bretonnante, sont presque inexistants dans la zone mixte, qui avait déjà commencé à se débrettonner²⁴⁹.

L'étude de Le Moing confirme l'idée d'un recul précoce au nord. Le breton se maintient mieux au sud, et perdurera même jusqu'au XX^e siècle dans la presqu'île guérandaise.

« [L]e nord de la Haute-Bretagne apparaît beaucoup plus dépouillé en toponymes bretons que le sud. Le recul y a été apparemment très rapide : ainsi, 15 % à Plélo nous donne le français fixé à Châtelaudren avant le XIII^e siècle, à Saint-Briec presque cent ans plus tôt ; et des zones francisées précocement, selon notre loi de datation : la Motte : 7,3 %, la Poterie : 5 % ; une zone Auceleuc/Trélivan/Bobital/Quévert/Léhon entre 4 et 5 %.

Dans la Haute-Bretagne du nord, après 1250-1300, il devait probablement y avoir très peu de bretonnants à l'est de Saint-Briec²⁵⁰.

Dans la Haute-Bretagne centrale, le breton semble se maintenir jusqu'au XIV^e et XV^e siècle, même si des enclaves francisantes apparaissent plus tôt (Josselin, la Chèze, seigneuries du comte de Porhoët ; Lantillac, Porcaro).

Dans l'évêché de Nantes, le breton aurait reculé jusqu'à la Roche-Bernard vers 1350-1400. Au sud de la route de Nantes à Vannes, il se stabilise sur une ligne *la Chapelle-des-Marais-Montoir*, et ne quitte cette zone que lentement, de 1350 à 1600²⁵¹.

Pour conclure sur la question de la datation, nous reprendrons ces remarques de Le Moing :

« La disparition du breton semble se faire dans le nord de la Haute-Bretagne vers le XIII^e siècle [...] : l'importance des noms d'hommes bretons dans le nord montre que la langue bretonne était vivante aux XI^e et XII^e siècles, lors de la formation des noms de familles. Au sud, la langue bretonne se maintient mieux, sans doute grâce à un apport de population bretonne plus important ; la région à l'ouest de la forêt de Paimpont et la zone des landes de Lanvaux peuvent conserver le

²⁴⁵ LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 383.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 390.

²⁴⁷ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 454.

²⁴⁸ TANGUY B., « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 147.

²⁴⁹ TANGUY B., « Breton et toponymie », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 167.

²⁵⁰ E. Vallerie, quant à lui, estime qu'il restait 20 % de bretonnants en Penthievre en 1300-1350. VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 539.

²⁵¹ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 31-32.

breton un siècle de plus qu'au nord. Le recul au sud semble procéder par étapes progressives d'est en ouest, alors qu'au nord la limite linguistique actuelle est atteinte dès le treizième siècle²⁵². »

La façon dont s'est déroulé le recul du breton a fait l'objet de débats. D'après Loth, « l'élément breton perd du X^e au XII^e-XIII^e siècle, toute la zone qui s'étend du Couesnon jusqu'à une petite distance à l'ouest de Saint-Brieuc. La *bretonisation (sic)* avait été évidemment de ce côté superficielle. Le sud, plus fortement et dès la première heure occupé, résista beaucoup mieux²⁵³. » Falc'hun, et à sa suite Tanguy, relèvent dans ces propos une incohérence, les immigrés ayant plus vraisemblablement colonisé les côtes de la Manche en priorité. Les toponymes témoignant de l'implantation bretonne ancienne (notamment les toponymes en *Plou-*, qui rappellent l'organisation paroissiale primitive) y sont nombreux, et l'on ne peut en aucun cas, selon eux, parler de « bretonnisation superficielle ».

On constate que « les émigrés ont fait prévaloir leur organisation religieuse dans la région où précisément le recul de la frontière a été le plus rapide et le plus conséquent²⁵⁴ ». D'après Tanguy, pour comprendre ce phénomène, le recul du breton doit être replacé dans un cadre plus large, prenant en compte la survivance du gaulois dans la péninsule au moment de l'arrivée des immigrants bretons, et ne peut être vu comme un événement brutal à la cause unique. La résistance plus ou moins importante du gaulois serait l'élément clé de compréhension de la résistance locale du breton.

Quelles sont les raisons du recul du breton dans la zone mixte ? L'argument le plus fréquemment employé est celui des invasions scandinaves (à partir du IX^e siècle) et de l'exil des élites bretonnes vers la France et l'Angleterre qui s'ensuivit ; c'était celui de La Borderie, entre autres, mais pour Loth, il est insuffisant. D'une part, il lui paraît improbable que les Bretons émigrés et revenus ensuite aient perdu le breton et appris le français en si peu de temps. D'autre part, les côtes du Morbihan et de la Loire-Atlantique, les plus occupées par les Scandinaves, ont pourtant conservé le breton, tandis que le recul le plus important a eu lieu dans l'intérieur des terres de la zone nord, « la partie la plus à l'abri des ravages²⁵⁵ ».

« J'en ai conclu », écrit-il, « que, dans la zone qui, du X^e au XII^e-XIII^e siècle avait perdu le breton, le roman n'avait pas dû cesser d'être parlé. L'élément breton, par la domination et les ravages des Scandinaves, y a été affaibli au profit de l'élément roman. Une autre cause d'affaiblissement plus importante peut-être, c'est la conquête du pays français de Rennes et de Nantes²⁵⁶. »

En effet, rappelons que dans la seconde moitié du IX^e siècle, les chefs bretons conquièrent les pays de langue romane du Rennais et du Nantais, et repoussent les frontières de la Bretagne jusqu'à la Mayenne et au Maine. Ils s'établissent sur les frontières en zone franque et concluent

²⁵² *Ibid.*, p. 319. Concernant la datation de la disparition du breton dans la zone mixte, voir également les résultats de l'étude d'E. Vallerie : VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, op. cit., p. 538-542.

²⁵³ LOTH J., « Les langues bretonne et française en Bretagne d'après un travail récent », *Revue Celtique*, vol. 43, 1926, p. 425.

²⁵⁴ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », op. cit., p. 455.

²⁵⁵ LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », op. cit., p. 380. Falc'hun, quant à lui, considère que « la noblesse bretonne et le clergé durent revenir de l'exil profondément romanisés ». FALC'HUN F., « Langue bretonne », *Orbis*, vol. 7, n° 2, 1958, p. 517 (tiré à part).

²⁵⁶ *Ibid.*

des alliances avec des familles franques²⁵⁷. Pour Loth, « cette francisation n'aurait pas eu de graves conséquences dans le reste de la péninsule, si elle n'était pas venue renforcer l'élément gallo-roman qui persistait sur un grand nombre de points de la zone bretonnante²⁵⁸ ». Les invasions scandinaves ont certes contribué à l'affaiblissement de l'élément breton, sans en être la cause unique. Comme Loth, Falc'hun ne retiendra pas non plus l'argument de l'invasion scandinave, qui ne permet pas d'expliquer pourquoi le recul du breton a été aussi marqué au nord, et beaucoup plus tardif au sud²⁵⁹.

Dauzat, à l'instar de Loth, estime que le recul du breton est dû à plusieurs facteurs :

« Si la forêt de Paimpont a formé barrage à l'O.-S.-O. de Rennes (ce qui a ralenti la poussée française dans cette direction), ce barrage a été facilement tourné au sud et au nord, pris en étau entre les deux routes Rennes-Ploërmel et Rennes-Loudéac. Plus au nord, aucun obstacle sur la grande route Rennes-St Brieuc-Guingamp, qui a été la principale voie de pénétration française et, en sens contraire, d'émigration bretonne. Dans la direction du nord, Rennes a facilement rayonné sur Dol, Saint-Malo et Dinan²⁶⁰. »

La Normandie aurait également joué un rôle dans la diffusion du français dans le diocèse de Dol, avec l'action conjuguée de la ville de Rennes²⁶¹.

Parallèlement à ce recul géographique dans la zone mixte, le breton accuse une baisse de prestige dans la société. Ainsi, les noms bretons cessent d'être à la mode dans l'est vers la fin du XI^e siècle. Élément déterminant dans le recul de la langue bretonne, outre son abandon par les classes dirigeantes, « le siège du pouvoir comtal, puis ducal, s'établit à Rennes et Nantes, villes qui ne furent jamais bretonnantes et tendirent toujours à franciser, linguistiquement, la Bretagne²⁶² ». Le roman puis le français deviennent donc les langues du pouvoir.

Dans l'actuelle Basse-Bretagne elle-même, la francisation s'amorce dès le XI^e siècle à partir des places fortes (mottes puis édifices en pierre) : Le Faou, Avaugour, Le Juch, puis, au XII^e et au XIII^e siècle, Guingamp, Belle-Isle-en-Terre, Morlaix, Châteauneuf-du-Faou, Pont-l'Abbé, Châtaudren et peut-être Rostrenen²⁶³. « L'embryon d'une société francophone apparaît précocement aussi dans des villes comme Landerneau, Lannion, Guingamp ou Tréguier », indépendamment de la présence d'une place forte ou d'un centre religieux²⁶⁴.

Le breton est encore très respecté parmi les Bretons au XII^e siècle. À cette époque, il est semble-t-il encore connu des lettrés de la région de Dol, comme en atteste la chronique attribuée à Baudry de Dol²⁶⁵. Cependant, en Basse-Bretagne, le breton n'obtient pas le statut de

²⁵⁷ LOTH J., « Les langues bretonne et française en Bretagne d'après un travail récent », *op. cit.*, p. 424.

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ FALC'HUN F., « Le breton, forme moderne du gaulois », *op. cit.*, p. 419.

²⁶⁰ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 39. Au sud, la pénétration du français est contenue par les marécages et ne peut passer que le long de la route de Nantes à Vannes. Le « barrage naturel de la Vilaine » l'arrête au niveau de la Roche-Bernard. Pour Dauzat, « le sud était plus arriéré que le nord », avec des voies de communications plus mauvaises, ce qui était défavorable à la pénétration du français.

²⁶¹ *Ibid.* Il évoque en outre le rôle des ports de la Manche dans la propagation du français.

²⁶² FLATRÈS P., *La Bretagne*, *op. cit.*, p. 155.

²⁶³ VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 543.

²⁶⁴ *Ibid.* Pour le détail des communes touchées par une francisation précoce, voir *Ibid.*, p. 543-544.

²⁶⁵ FLEURIOT L., « Langue et société dans la Bretagne ancienne », *op. cit.*, p. 14.

langue de prestige qu'a le français. Il n'y a d'ailleurs jamais été la langue de l'administration. À partir du XII^e siècle, la Basse-Bretagne est déjà une « région bilingue²⁶⁶ » et le breton « en position sociale d'infériorité par rapport au français, langue de l'administration ducal, connu, sinon parlé par les clercs et les seigneurs²⁶⁷ ». Le français serait devenu la langue de la majorité des chartes à partir de 1294, remplaçant ainsi le latin²⁶⁸.

« Le début du moyen-breton correspond à une francisation des classes dirigeantes qui s'installent dans la région frontalière de langue romane. Dès le XIII^e, des documents en français apparaissent. La première charte rédigée entièrement en cette langue est de 1321. L'administration ducal, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, est un puissant agent de francisation. Cependant le prestige du breton restera grand jusqu'au milieu du XVII^e siècle, comme le prouvent sa littérature et son utilisation par les classes cultivées de la région bretonnante. Le latin reste cependant la langue écrite par excellence, la langue "internationale" de l'époque, et de plus, celle de l'Église²⁶⁹. »

L'influence du français augmente à la suite de la perte d'indépendance de la Bretagne en 1532, puis de l'ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée par François I^{er} en 1539, imposant l'usage de cette langue dans la rédaction des actes notariaux et judiciaires en lieu et place du latin. Nous l'avons vu, Rennes et Nantes n'ont jamais été en zone bretonnante, « [a]ussi le français, après l'annexion, devint-il sans difficulté la langue administrative : il l'était déjà dans une vaste région. L'ordonnance de Villers-Cotterêts [...] fut appliquée sans soulever la moindre résistance. Au Parlement de Bretagne, on ne parlait que français²⁷⁰ ». La connaissance du français devient obligatoire pour tous les postes dans l'administration, mais aussi pour le commerce. On envoie de jeunes bretonnants en Haute-Bretagne pour leur faire apprendre la langue²⁷¹.

Si le français s'est imposé dans les écrits administratifs suite au rattachement de la Bretagne à la France, c'est surtout à partir de la Révolution qu'il gagne du terrain dans la pratique orale²⁷². « À la veille de la Révolution, dans la Bretagne bretonnante, l'aristocratie et la bourgeoisie des villes étaient déjà bilingues, et ne lisaient, n'écrivaient qu'en français²⁷³. » La Révolution a dû précipiter l'essor de ce dernier. En définitive, « [l]e recul du celtique apparaît comme un phénomène progressif et continu, que l'émigration bretonne [d'outre-Manche] aura peut-être ralenti, mais qu'en Haute-Bretagne elle n'aura pu neutraliser²⁷⁴ ».

Au moment de l'enquête de Coquebert de Montbret sur la frontière linguistique (1806-1812), le français est déjà bien implanté en Basse-Bretagne, principalement par le biais des villes, « a fortiori lorsqu'elles étaient des créations de l'État français, comme Brest et Lorient, [qui] constituaient [...] des enclaves francophones, bien qu'on continuât d'y parler breton dans

²⁶⁶ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 156.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 155.

²⁶⁸ TANGUY B., « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 169. Le Berre et Le Dù, quant à eux, estiment que ce changement est survenu entre 1250 et 1280. LE BERRE Y. et LE DÙ J., « Français-breton », GOEBL H., NELDE P. H., STARY Z. et WÖLK W. (dir.), *Kontaktlinguistik/Contact Linguistics/Linguistique de contact. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/An International Handbook of Contemporary Research/Manuel international des recherches contemporaines*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 1997, vol. 2, p. 1256.

²⁶⁹ LE MENN G., « Bilinguisme et trilinguisme en Bretagne », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 15, 1982, p. 30.

²⁷⁰ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 6.

²⁷¹ LE MENN G., « Bilinguisme et trilinguisme en Bretagne », *op. cit.*, p. 31.

²⁷² BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne, op. cit.*, p. 13.

²⁷³ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 6-7.

²⁷⁴ TANGUY B., « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 169.

les quartiers populaires et les faubourgs²⁷⁵ ». De la même manière, les bourgs seront des pôles de diffusion du français contrairement aux villages (hameaux) qui continueront à pratiquer le breton plus longtemps.

En outre, il y a eu, au moins dès le XVI^e siècle, « une durable immigration de “cadres” francophones et de scribes francographes. D’où la coexistence d’une minorité importée et d’une majorité autochtone, celle-ci se trouvant en position de subordination sociale, professionnelle et intellectuelle par rapport à celle-là²⁷⁶ ». Certaines régions fournissent plus de candidats à l’émigration : la Guyenne et la Basse-Normandie ; une bourgeoisie en sera issue, qui ne se mélangera guère au peuple bretonnant.

« Où qu’il se tourne le paysan de l’extrême péninsule est soumis à l’obsession linguistique. Sa langue, puisqu’elle est *paysanne*, n’est jamais et n’a jamais été la langue administrative, écrite ni même parlée. Le juge parle français. Le contrat que dresse le notaire est en français, comme sont aussi rédigés en français les devis et les baux, les procès-verbaux des délibérations des conseils de la commune et de la fabrique, les actes d’état-civil, la coutume et les usements du domaine congéable²⁷⁷. »

Dans les nombreux écrits traitant de l’histoire linguistique de la Bretagne, nous avons décelé l’emploi récurrent de termes issus du champ lexical de la guerre pour évoquer le recul du breton. Voici quelques exemples de phrases ou morceaux de phrases que nous avons relevés :

« Lors de son *retour offensif*, le roman semble donc avoir gagné du terrain d’abord à l’intérieur²⁷⁸. »

« La *lutte du français contre le breton* met en présence deux types plus hétérogènes [...] ²⁷⁹ »

« le breton est *attaqué de tous les côtés*²⁸⁰ »

La liste pourrait être plus longue²⁸¹. Les langues sont personnifiées et semblent investies d’une volonté propre, en particulier le roman et le français, par projection des intentions (belliqueuses) que l’on prête à leurs locuteurs, comme si des langues, mues par une volonté toute humaine, pouvaient exercer un pouvoir dans le monde en-dehors des intentions de ceux qui les parlent. Pour reprendre J. Le Dû, il nous semble que la « métaphore de la langue assimilée à un être vivant mène [...] à une aporie : des conflits naissent entre des hommes, des

²⁷⁵ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 147.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 149.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 150.

²⁷⁸ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques du français de 1806 à nos jours », *op. cit.*, p. 530.

²⁷⁹ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 1.

²⁸⁰ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 115.

²⁸¹ A. J. Raude emprunte, lui, au vocabulaire médical quand il écrit au sujet des monastères qui ont attiré en Bretagne des clercs de langue d’oïl : « Chacun de leurs établissements a été une *métastase romanisante* qui a profondément influé sur les habitudes graphiques, sur la toponymie et sur le langage populaire tant en pays bretonnant qu’en pays gallo » (nous soulignons). RAUDE A. J., *L’origine géographique des Bretons armoricains*, *op. cit.*, p. 164.

sociétés, des classes, jamais entre des langues²⁸² ». Autrement dit, « les langues en soi ne sont pas des acteurs politiques. Seuls les groupes sociaux le sont²⁸³ ».

Il est malaisé de se faire une image fiable des langues parlées par le peuple au cours des périodes dont nous venons de retracer l'histoire. La plupart des écrits sont d'ailleurs assez flous sur ce sujet. Gaulois ? Latin ? Breton ? Gallo ? Français ?

Par ailleurs, à partir de quelle époque peut-on commencer à parler de gallo et de français ? On ne trouve pas de datation dans les ouvrages spécialisés, et pour cause : comment dater l'apparition du français, quand « [l]e processus de changement des formes linguistiques, des usages sociolinguistiques et des catégorisations de langues a été très long, étalé sur environ mille ans²⁸⁴ » ? Quant au gallo, on l'a vu, on en trouverait des traces dans le *Livre des Manières* d'Étienne de Fougères datant du XII^e siècle, ainsi que dans le *Roman d'Aiquin*, qui pourrait remonter à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle. Mais la distinction entre gallo et français a dû commencer à être plus nette vers les XVI^e-XVII^e siècles, avec l'essor du français normatif et les efforts continus des grammairiens pour l'unifier et le fixer²⁸⁵. Nous reviendrons sur l'histoire du français et du gallo plus bas (5.2.3.1).

Avant que la pratique du français ne s'impose par le biais de l'école à la fin du XIX^e siècle, la langue des campagnes de Haute-Bretagne était le gallo²⁸⁶. Par ailleurs, « [d]ans la zone où le breton a reculé, c'est le gallo qui a précédé le français²⁸⁷ », rappellent Blanchet et Walter. Il ressort très nettement de notre enquête de terrain que les communes frontalières ayant perdu le breton récemment ne sont pas passées à la pratique du gallo, bien qu'étant entourées de communes gallésantes, et que le français est venu directement y remplacer le breton. Les habitants ont une conscience très claire de ce phénomène (voir notamment le point 3.2.3).

Nous allons à présent passer en revue les cartes et les enquêtes qui ont servi à déterminer l'emplacement de la frontière linguistique au cours de l'histoire.

²⁸² LE DÛ J., « La situation sociolinguistique de la Basse-Bretagne », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlars de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 129-130.

²⁸³ LAFONTANT J., « Langues, cultures et territoires, quels rapports ? », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 7, n° 2, 1995, p. 238. Sur ce sujet, voir également BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, op. cit., p. 145.

²⁸⁴ BLANCHET P., « Seuils, limites et frontières de langues », op. cit., p. 66.

²⁸⁵ MANZANO F., « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques », LERAY C. et MANZANO F. (dir.), *Langues en contact, Cahiers de sociolinguistique*, n° 7, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 155-161.

²⁸⁶ « Avant le XIX^e siècle, les sociétés étaient hiérarchisées de manière rigide et les classes sociales pouvaient parler des langues très différentes, dans certains pays. C'était le cas en Bretagne : le peuple parlait gallo ou breton au quotidien, le français standard était l'apanage de l'élite sociale. Cette répartition sociale s'était installée dès les derniers siècles du Moyen Âge, quand la Bretagne était encore un État indépendant, et elle a perduré sous l'Ancien Régime lorsque la Bretagne était une province du royaume de France. Le gallo et le breton pouvaient se maintenir dans l'usage car un tabou social empêchait les classes populaires de parler le français, réservé aux élites. » SUMIEN D., « L'émergence pleine de promesses du gallo », LÉCUYER F. (dir.), *Le manifeste du gallo*, Pornic, Le Temps Éditeur, 2015, p. 110.

²⁸⁷ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 12. « [S]i la frontière du breton a reculé en dix siècles du Mont Saint-Michel à Plouha, au nord, et de Pornic à la presqu'île de Rhuys, au sud, ce fut pour céder la place tout d'abord au gallo [...] » WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, op. cit., p. 99.

1.2. Tracer une frontière en constante évolution : cartes, enquêtes et travaux de synthèse

Nous allons présenter ici les principales sources à notre disposition pour connaître l'emplacement de la limite linguistique et ses évolutions. Nous passerons d'abord en revue les cartes anciennes la matérialisant (1.2.1), puis nous aborderons les principales enquêtes qui ont permis de la tracer à différentes époques (1.2.2). Les sources sont de qualité très variable et doivent être maniées avec prudence.

L'appellation « communes de langue française » employée par les auteurs des enquêtes des XIX^e et XX^e siècles est souvent impropre à décrire la situation linguistique des lieux concernés, où l'on parlait vraisemblablement beaucoup plus gallo que français, sauf lorsqu'il s'agissait de bourgs importants ou de lieux ayant récemment perdu le breton. Il s'agit d'un problème récurrent dans les différentes enquêtes réalisées sur la frontière²⁸⁸.

En dehors de celles-ci, certains auteurs font également preuve d'un manque de précision gênant quand il s'agit de caractériser les pratiques linguistiques, englobant sous le terme « français » des situations linguistiques très variées. Cette imprécision n'atteint toutefois pas le degré de confusion présent dans certains témoignages anciens, comme cette lettre de la marquise de Sévigné où elle écrit que les paysans des environs de son château près de Vitré parlent breton, alors même que l'on n'a jamais parlé breton dans ce secteur²⁸⁹.

1.2.1. La frontière linguistique sur les cartes anciennes

Un certain nombre de cartes matérialisent le tracé de la limite linguistique, qu'il s'agisse de cartes de Bretagne ou de cartes du royaume de France²⁹⁰. Nous nous sommes limitée aux premières et tâchons ici d'en présenter un large panorama. Ce travail ne prétend cependant pas à l'exhaustivité, d'une part parce que nous n'avons pas vu toutes les cartes, et d'autre part parce qu'il n'est pas certain que toutes aient été recensées²⁹¹.

1.2.1.1. La carte de L'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré

Dès 1588, on trouve dans *L'Histoire de Bretagne* du Breton Bertrand d'Argentré, publiée à Paris par Jacques du Puys, une carte représentant la limite entre Haute et Basse-Bretagne, dont l'auteur est inconnu. Il s'agit de la plus vieille carte connue témoignant de cette bipartition et, d'après Jones, de la plus vieille carte imprimée représentant la seule Bretagne²⁹². Elle a une

²⁸⁸ Sur une même commune, les témoins font une distinction nette entre les lieux du français, généralement le bourg et ses commerces, et les lieux du gallo, correspondant *grosso modo* au reste de la commune (voir 2.1.4.4).

²⁸⁹ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, vol. 111 (Mémoires de l'année 1982), 1983, p. 23.

²⁹⁰ JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », *op. cit.*, p. 62.

²⁹¹ Nous nous sommes appuyée sur l'ouvrage de Claude Gaudillat et Jean-Pierre Pinot : GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, *op. cit.* Les dimensions des cartes que nous donnons dans les légendes des illustrations proviennent de cette source.

²⁹² JONES I. E., *D'Argentré's History of Brittany and its maps*, Department of Geography, University of Birmingham, occasional publication n° 23, 1987.

histoire mouvementée qui mérite que l'on s'y attarde. Pour plus de détails, on pourra se reporter aux travaux de I. E. Jones²⁹³ et J.-P. Pinot²⁹⁴, qui nous ont fourni la majeure partie des informations exposées ici.

Cette carte aurait été préparée en 1582 en vue de la publication de *L'Histoire de Bretagne*. Elle est vraisemblablement postérieure à 1581 puisqu'y figure le Duché de Retz, constitué en 1581. *L'Histoire de Bretagne* devait originellement être publiée en 1583, mais est interdite en juin 1583 alors même que les cahiers devant la composer étaient imprimés et prêts à être assemblés, en raison des prises de position de Bertrand d'Argentré sur le sujet de l'indépendance de la Bretagne, vues d'un mauvais œil par les autorités.

L'un des fils de d'Argentré se voit obligé de réviser les passages litigieux concernant l'allégeance de la Bretagne aux rois de France successifs, et l'opposition de certains membres des États de Bretagne à l'Acte d'Union de 1532. La page de titre originelle (qui porte habituellement la mention des cartes présentes dans l'ouvrage le cas échéant) ayant disparu ou n'ayant jamais été imprimée, on ne sait si cette première édition était destinée à recevoir des planches gravées.

La publication d'une deuxième édition révisée et augmentée est finalement autorisée en 1588. À cette occasion, les vieux cahiers de la première édition interdite de 1583 sont mis sur le marché par du Puys, sans toutefois porter aucune mention qu'il s'agit là de la première édition. On les accompagne pour leur commercialisation de pages de titre imprimées *a posteriori*, au moment de ces diffusions tardives, qui portent les dates 1588, 1604, 1605, 1611 et peut-être 1612.

Les pages de titre des tirages de 1588 et 1604 élaborées pour écouler cette première édition mentionnent la présence de la carte à l'intérieur du livre²⁹⁵, mais aucun des exemplaires conservés dans des bibliothèques publiques ne la contient (Jones en recense quarante-deux). Il semblerait au final qu'elle n'apparaisse que dans le premier tirage de la deuxième édition (1588)²⁹⁶.

En 1588, dans la deuxième édition, la présence de la carte de Bretagne est annoncée dès la page de titre (« avec la carte géographique dudit pays »). De cette carte, on ne connaît qu'une vingtaine d'exemplaires²⁹⁷, dont celle qui est conservée à la bibliothèque municipale de Brest et que nous présentons ci-dessous.

Elle aurait servi de base à une carte de Bretagne intitulée « Britannia » publiée par Philippe Galle dans l'*Épitome du théâtre du monde d'Abraham Ortelius* en 1588²⁹⁸, ainsi que dans les éditions suivantes de cet ouvrage jusqu'en 1602. La carte de Galle porte très clairement les mentions « Haulte Bretagne » et « Basse Bretagne » (voir annexe 7).

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ PINOT J.-P., « Les origines de la carte incluse dans *L'Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré », *Kreiz*, n° 1, décembre 1992, p. 195-227.

²⁹⁵ JONES I. E., *D'Argentré's History of Brittany and its maps*, *op. cit.*, p. 29. Dans ce texte de 1987, Jones indique qu'il est fait référence à la carte sur les pages de titres des tirages de 1588 et 1604 de la première édition, tandis qu'il écrit en 1988 qu'elle est mentionnée sur les pages de titres de « la plupart des tirages » de cette première édition. JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », *op. cit.*, p. 62.

²⁹⁶ JONES I. E., *D'Argentré's History of Brittany and its maps*, *op. cit.*, p. 29. Un peu plus loin, Jones se contredit en signalant dix-sept cartes dans des exemplaires de la deuxième édition, une dans un exemplaire de la troisième édition, plus deux signalées par des vendeurs de cartes, sans doute des exemplaires isolés. *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.*

²⁹⁸ ORTELIUS A., *Épitome du théâtre du monde d'Abraham Ortelius, auquel se représente, tant par figures que caractères, la vraye situation, nature, & propriété de la terre universelle*, Anvers, Christophe Plantin pour Philippe Galle, 1588, p. 18.



Carte 7. La carte incluse dans la deuxième édition de L'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré (ca 1582) (34,5 x 47,8)

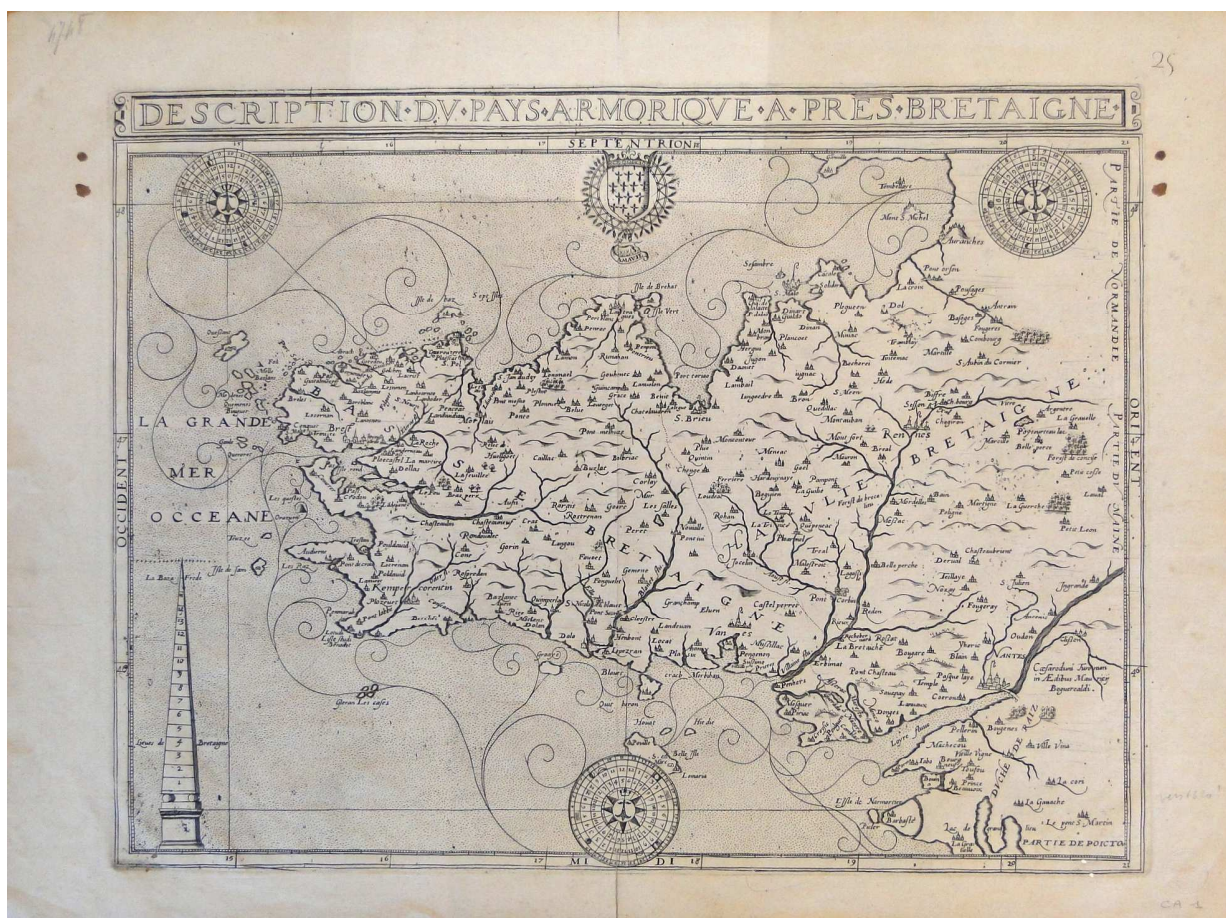
Pour Jones, divers éléments graphiques de la carte, dont le tracé de la frontière linguistique, permettent de supposer que l'auteur est breton. L'exemplaire présenté ici est encore collé à l'intérieur du volumineux ouvrage (ci-dessous). Exemplaire conservé à la bibliothèque municipale de Brest, cote RES FB A88.



Figure 6. La deuxième édition de L'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré (1588) et sa carte
Exemplaire conservé à la bibliothèque municipale de Brest, cote RES FB A88.

Par la suite, vraisemblablement vers 1591, l'éditeur Bouguereau demande à un graveur (peut-être le Flamand Gabriel Tavernier) une copie de la carte incluse dans la seconde édition de *L'Histoire de Bretagne*, en vue de la publication de son *Théâtre François*²⁹⁹. Cette copie est plus répandue que la carte de 1588, mais la plupart des exemplaires sont quelque peu endommagés (rayures et traces d'oxydation), ayant été tirés à partir d'une planche de cuivre abîmée. Elle est publiée en 1594 avec le *Théâtre François* de Bouguereau.

Elle sera ensuite réutilisée pour la troisième édition de *L'Histoire de Bretagne* de d'Argentré en 1618 par Nicolas Buon, puis par Jean Leclerc dans son *Théâtre Géographique du Royaume de France* de 1619 à 1632, et enfin par Jean Boisseau dans son *Théâtre des Gaules* de 1642, en lui faisant porter la date de 1641³⁰⁰, sous le titre « Païs Armorique ou description de la Haute et Basse Bretagne »³⁰¹.



Carte 8. La carte de Bouguereau (ca 1591) (34,5 x 46,3)

Exemplaire de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 1.

²⁹⁹ BOUGUEREAU M., *Le Théâtre François, où sont comprises les chartes générales et particulières de la France*, Tours, Maurice Bouguereau, 1594.

³⁰⁰ PINOT J.-P., « Les origines de la carte incluse dans *L'Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré », *op. cit.*, p. 196. Gaudillat mentionne également la date de 1647 pour cette copie. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, op. cit.*, p.21.

³⁰¹ *Païs Armorique ou description de la Haute et Basse Bretagne*, Paris, Jean Boisseau, 1642. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84395487>.

Quelques différences de présentation peuvent être notées entre les deux éditions. Le titre d'origine était complet : « DESCRIPTION DV PAYS ARMORIQVUE A PRESENT BRETAGNE », tandis que la version de Bouguereau porte un titre abrégé : « DESCRIPTION.DV.PAYS.ARMORIQVUE.A.PRES.BRETAGNE. », qui en revanche est beaucoup plus massif et occupe un cartouche de même largeur que la carte, dans sa partie haute. La carte de Bouguereau porte, à droite de Nantes, la signature « Cæsaroduni Turonum in Ædibus Mauricij Boguerealdi » (à Tours dans la maison de Maurice Bouguereau), tandis qu'aucune signature ne figurait sur la première carte.

Par ailleurs, il s'agit d'une copie imparfaite, dans laquelle se sont glissées des erreurs. La première version n'en était elle-même pas exempte, et Tavernier en a ajouté, notamment dans l'orthographe des noms de lieux, mais aussi dans certains tracés, transformant par exemple Quiberon en île³⁰². On remarque également des omissions de noms de lieux. Il n'est pas rare de voir la carte de Bouguereau présentée comme étant la carte de d'Argentré dans divers ouvrages sur la Bretagne³⁰³, alors que, nous le voyons, elle est loin d'en être la copie conforme.

Qu'en est-il de la limite entre Haute et Basse-Bretagne sur ces deux cartes ? Signalons tout d'abord que l'on peut lire dans le *Théâtre François* de Bouguereau les précisions suivantes au sujet de la Bretagne :

« Elle est diuisée en trois langues, a sçavoir, le François, ayant pour Eveschez, Nantes, Rennes, Dol : le Breton galot, parlant françois & breton à leur plaisir, Vanes, Saint Brieu, & Saint Malo : le Breton bretonnant, Cornouaille, Leon & Treguyer [...]»³⁰⁴.

On retiendra cette mention très ambiguë d'une langue « breton galot » soi-disant parlée dans les évêchés mixtes. En réalité, si l'on trouvait du breton et du gallo dans la population, et sans doute même des personnes maîtrisant les deux langues, il est certain que le bilinguisme ne concernait pas la totalité des personnes habitant ces évêchés, loin de là, contrairement à ce que sous-entend ce texte. Par ailleurs, cette mention de bilinguisme au sujet de l'évêché de Saint-Malo est contredite par la carte même que Bouguereau propose, celui-ci étant nettement à l'écart de la zone frontalière.

Sur les deux cartes, la frontière linguistique est matérialisée par des pointillés. La première carte de 1582, outre les mentions « Basse Bretagne » et « Haulte Bretagne », propose un tracé de la limite partant de Portrieux (appelé « Port toriao ») ou de Binic (« Benit »). Le tracé et le placement des noms de lieux peuvent prêter à confusion : on peut penser qu'elle commence entre ces deux lieux, ou plutôt au niveau de l'un ou de l'autre.

La frontière laisse Lanvollon à l'ouest, passe par Châtelaudren, puis à l'ouest de Quintin, à l'est de Corlay et Mûr, et à l'ouest de Loudéac.

³⁰² Pour toutes ces erreurs, on se reportera à PINOT J.-P., « Les origines de la carte incluse dans *L'Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré », *op. cit.*

³⁰³ Par exemple dans ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 162.

³⁰⁴ BOUGUEREAU M., *Le Théâtre François, où sont comprises les chartes générales et particulières de la France*, *op. cit.*



Figure 7. Le départ de la frontière linguistique sur la carte de L'Histoire de Bretagne de d'Argentré (gauche) et la carte de Bouguereau (droite) (détail)

Les deux cartes font commencer la limite au niveau de « Port toriao » et « Benit ». D'Argentré : exemplaire conservé à la bibliothèque municipale de Brest, cote RES FB A88. Bouguereau : exemplaire de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 1.

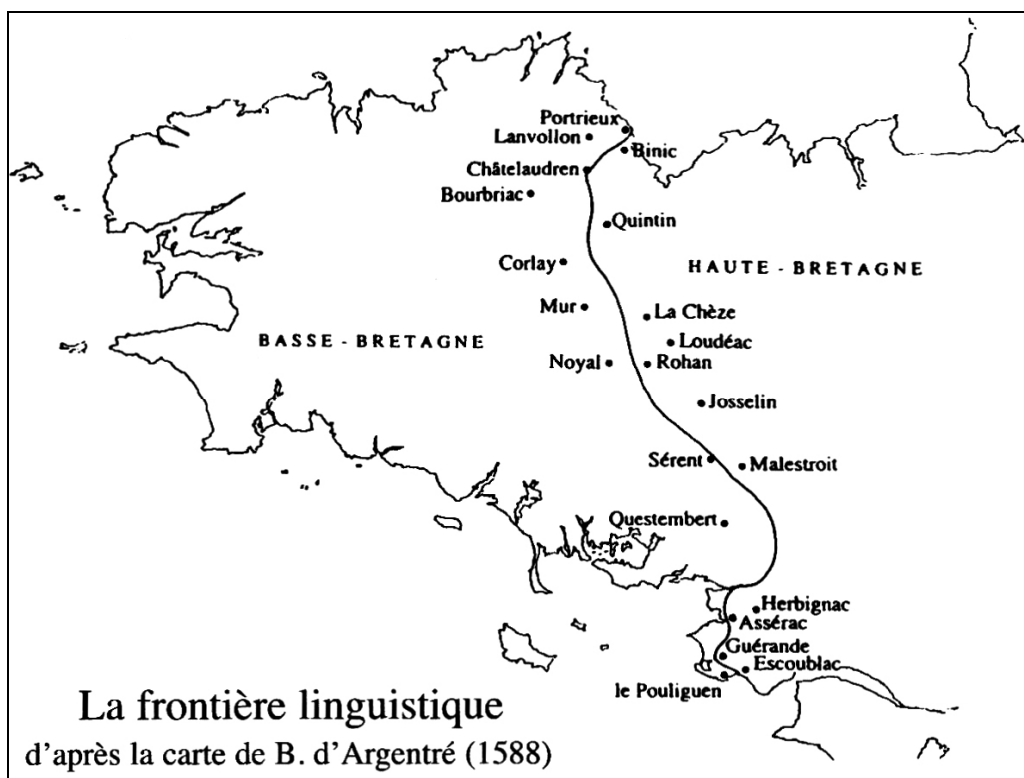
Dans l'actuel Morbihan, elle passe entre Noyal-Pontivy et Rohan. À l'ouest de Josselin et de Malestroit, elle file parallèlement à l'Oust situé en Haute-Bretagne. La ville de Sérent, orthographiée « Serans », est placée sur la carte de façon fort ambiguë, sans que son emplacement ne soit matérialisé par le symbole des villes ; le nom figure toutefois du côté gauche de la limite, donc en Basse-Bretagne. La limite passe nettement à l'est d'un « Castel perret » (qui pourrait être Questembert³⁰⁵) et de Muzillac, et rejoint la Vilaine non loin de son confluent avec l'Oust.

Au sud de la Vilaine, on la retrouve à l'ouest d'Herbignac, d'Assérac et de Guérande pour aboutir entre Le Pouliguen (« Poulguen ») et Escoublac (ici appelé « Comblac »). Pour B. Tanguy, la frontière dans l'actuelle Loire-Atlantique est fiable. Son étude de la répartition des toponymes en *Ker-* (bretons) et en *Ville-* (romans) fait apparaître un tracé similaire, qui pourrait remonter à la période des XI^e-XIII^e siècles, époque à laquelle ces formations se sont multipliées et fixées³⁰⁶.

Cette délimitation, on le voit, est assez imprécise faute d'un nombre suffisant de noms de villes. De ce fait, elle ne semble pas différer grandement de celle qui sera fixée par l'enquête de Coquebert de Montbret en 1806, impression qui masque une réalité plus complexe. Le breton a reculé dans certaines communes frontalières dans l'intervalle, et notamment dans l'actuelle Loire-Atlantique où, au moment de ladite enquête, il n'est plus parlé que dans trois communes au sud de la Vilaine, et autour de Batz-sur-Mer.

³⁰⁵ TANGUY B., « La langue bretonne au pays de Guérande », *op. cit.*, p. 22. Philippe Jarnoux pense qu'il pourrait s'agir du Château d'Erech en Questembert (communication personnelle).

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 23.



Carte 9. La frontière linguistique en 1588 d'après la carte de L'Histoire de Bretagne de d'Argentré

ABALAIN H., Histoire de la langue bretonne, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2000, p. 47.

La limite de la seconde carte, « Description du pays Armorique a pres Bretagne », ne présente pas de différences majeures. L'emplacement de Binic est tout aussi imprécis. Sérent, dont il était difficile de dire s'il se situait en Haute ou en Basse-Bretagne sur la carte précédente, a disparu.



Figure 8. La disparition de Sérent sur la carte de Bougureau (droite) (détail)

Sur la photo de gauche, un détail de la carte de d'Argentré, noter l'emplacement ambigu de Sérent (« Serans »), qui disparaîtra sur la copie de Bougureau (à droite). D'Argentré : exemplaire conservé à la Bibliothèque municipale de Brest, cote RES FB A88. Bougureau : exemplaire de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 1.

1.2.1.2. Les cartes postérieures

Outre la carte de *L'Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré, on trouve des représentations de la limite entre Haute et Basse-Bretagne sur d'autres cartes plus récentes, dont nous allons maintenant présenter un panorama (nous renvoyons à la bibliographie pour la liste complète).

Une carte de Blaeu, « Britannia Ducatus. Duché de Bretagne », éditée dans son premier état en 1635, ne représente pas la limite linguistique elle-même mais porte dans un coin une draperie avec les explications suivantes :

« LA BRETAGNE appellée anciennement Armorique presque toute enuironnée d'eau contenant six vinq lieues de longueur, est diuisée en litteral, maritime, et en terre ferme. trois langues y sont usitées scauoir le Breton Bretonant, dans les villes de Cornuaille, St Paul, et Triguier. les autres sont Bretons gallots, qui parlent francois, et sont Dol, Rennes, et St Malo. les 3^{me} sont meslez Bretons francoies come Nantes, Vannes, et St Brieu [...]»³⁰⁷.

Il faut voir derrière ces mentions les évêchés plus que les villes elles-mêmes. Ces informations sont plus correctes que celles de Bouguereau, car la limite traversait effectivement les évêchés de Nantes, Vannes et Saint-Brieuc. Notons toutefois que l'on n'emploie pas ici le qualificatif « gallo » pour la partie non bretonnante de ces évêchés bilingues, appelés simplement « bretons français ».

Nous avons déjà évoqué la carte de 1594 dans le *Theatrum Orbis Terrarum* d'Ortelius, qui présente la particularité de montrer la Bretagne avec l'est en haut et l'ouest en bas. Sur celle-ci, la limite part de l'ouest de Saint-Brieuc, passe entre Corlay et Quintin, puis entre Noyal et Rohan, à l'est d'un « S. Ian » (sans doute Saint-Jean-Brévelay), et aboutit à la Vilaine.

La carte de 1601 gravée par les frères Arsenius et intitulée « Britannia », version redessinée de la carte de Galle de 1588 évoquée plus haut, matérialise la limite par des pointillés et sans noms de villes frontalières, comme l'original, car elle est aussi de petites dimensions³⁰⁸. C'est également le cas de la carte de Quad de 1603, aussi intitulée « Britannia »³⁰⁹.

En revanche, sur une carte de Bertius de 1616 portant le même titre (figure ci-dessous), incluse dans le *Tabularum Geographicarum contractarum* édité par Hondius, la limite est sommairement dessinée, passant à l'ouest de Saint-Brieuc, Quintin et Loudéac, puis entre Noyal (-Pontivy) à l'ouest et Rohan à l'est. Elle passe ensuite à l'ouest de « S. Ian ». S'il s'agit bien de Saint-Jean-Brévelay, nous aurions ici une erreur, car cette ville est encore en Basse-Bretagne de nos jours. Elle passe à l'est d'un « Cast Perret » qui était déjà présent sur la carte de d'Argentré sous la forme « Castel Perret », pour finalement rejoindre la Vilaine. Enfin, elle ignore complètement la partie bretonnante de l'actuelle Loire-Atlantique³¹⁰.

³⁰⁷ GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, op. cit.*, p. 22. Buron signale le même texte sur une carte de Jollain de 1666, réédition d'une « Carte de Bretagne » réalisée par Tassin. BURON G., « Bevenn ar brezhoneg », *Hor Yezh*, n°148-149, 1983, p. 71.

³⁰⁸ GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, op. cit.*, planche 4.

³⁰⁹ *Ibid.*, planche 5.

³¹⁰ *Ibid.*, planche 6. Voici ce qu'écrit Joseph Loth de cette carte : « La ligne, assez grossièrement tracée, laisse Le Croisic un peu à l'est, passe par Piriac, Assérac, passe entre Noyal (Novialle) et Rohan, puis à l'est de Loudéac, traverse Quintin et aboutit à la mer à l'ouest de Saint-Brieuc. Elle est évidemment erronée en ce qui concerne la péninsule guérandaise [...]. Du côté de Pontivy, c'est la limite actuelle. » LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 397. Nous ne savons quel exemplaire Loth a pu consulter, car ses remarques ne correspondent manifestement pas aux cartes de Bertius reproduites dans les ouvrages spécialisés : sur ces dernières, la limite évite franchement la zone du sud Vilaine, Loudéac n'est pas en Basse-Bretagne, et la ligne ne



Carte 10. La carte de Bertius (1616) (9,4 x 13,5)

Noter la position de Saint-Jean-Brévelay en Haute-Bretagne ainsi que l'absence de tracé au sud de la Vilaine. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 6.

Autre exemple des erreurs qui peuvent se glisser dans les cartes anciennes, une carte de la France de l'ouest par le jésuite Philippe Briet, publiée pour la première fois en 1648, fait figurer Guingamp et Corlay en Haute-Bretagne alors que ces deux villes se trouvent encore actuellement en Basse-Bretagne³¹¹.

La carte de Duval de 1659, titrée « Bretagne » (annexe 7), porte elle aussi un tracé de la limite assez grossier : de l'ouest de Saint-Brieuc, elle passe ensuite entre Guingamp et Quintin, puis entre Pontivy et Rohan, à l'est de Locminé, à l'ouest de Malestroit et Rochefort, rejoignant l'embouchure de la Vilaine sans continuer au sud³¹².

Ces cartes ne sont pas des références fiables en raison de leur imprécision et d'erreurs flagrantes comme l'exclusion du secteur bretonnant du sud Vilaine sur certaines d'entre elles. Nous allons voir qu'il s'agit d'un problème récurrent, que l'on rencontre régulièrement avec les grandes cartes du XVIII^e siècle.

Il faut attendre la fin du XVII^e siècle et la carte dite de Nolin de 1695 pour voir un tracé plus précis, favorisé par les dimensions importantes du support (44,6 x 60,8 cm). Intitulée « La Province ou Duché de Bretagne Divisée en deux Grandes Parties, qui sont la Haute et la Basse Bretagne », elle est le fruit des travaux de Jean-Nicolas de Tralage, dit Tillemon.

La limite part de l'ouest de Saint-Quay et Étables, passe à l'est de Lanvollon, à l'ouest de Tréguidel (noté « Treguedel ») et d'une localité, Trameins, que l'on ne trouve plus sur les cartes

traverse pas Quintin. On se reportera à la reproduction de Bertius présentée dans la présente thèse. Est-il possible qu'il existe un autre état de cette carte comportant les erreurs signalées par Loth ? Nous ne pouvons répondre.

³¹¹ JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », *op. cit.*, p. 63.

³¹² GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, *op. cit.*, planche 17.

actuelles. Elle laisse Goudelin, Châtelaudren et Plouagat en Basse-Bretagne. Elle passe ensuite à l'ouest de « Bosquien » (qui pourrait être une lecture erronée de Boqueho³¹³), Quintin, Saint-Bihy (« St Bibic ») et Allineuc (« Alinou »), laissant Le Vieux-Bourg en Basse-Bretagne, tout comme Saint-Gilles (-Pligeaux), Le Haut-Corlay, Merléac, Uzel, Saint-Martin (-des-Prés) et Le Quillio (« Quiliou »). Sont placés en Haute-Bretagne un « Saint-Éloy » (sans doute Saint-Thélo), Trévé, Cadelac, Loudéac, Coetlongon (peut-être le Coëtlogon actuel, mais son placement est hasardeux) et Bréhan.

Côté bas-breton, nous avons ensuite Mûr (-de-Bretagne), Saint-Mayeux, Saint-Caradec (« St Cardec ») et un autre lieu aujourd'hui disparu des cartes, Caradoux³¹⁴. À ce niveau, la limite forme une pointe assez difficilement compréhensible, sauf à supposer que le cartographe ait préféré suivre les limites d'évêchés plutôt que de tracer une limite réaliste.

Sous cette pointe, et dans l'actuel Morbihan, se trouvent en Haute-Bretagne Saint-Gonnery, Rohan, Crédin, Pleugriffet et Radenac (« Redenac »). Côté bas-breton, Noyal (-Pontivy), Naizin, Moréac, Régigny (« Requigny ») et Saint-Allouestre. Plus au sud, la carte place en Basse-Bretagne Bignan, Saint-Jean-Brévelay (« St Jean »), Plumelec, Plaudren et un « Saint Gerin » qui ne correspond à aucun lieu actuel (peut-être est-ce Saint-Germain près d'Elven). Pour la Haute-Bretagne, nous avons Guéhenno, Trédion, Pluherlin, Molac et Petit Molac. Enfin, au sud, elle place en Basse-Bretagne Larré, Sulniac, Berric, Noyal (-Muzillac), Bourgpaulé (Muzillac) et en Haute-Bretagne, Questembert, Limerzel et Péaule.



Carte 11. La carte de Nolin (1695) (44,6 x 60,8)

GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 29.

³¹³ Communication personnelle de Philippe Jarnoux.

³¹⁴ Il pourrait s'agir d'un doublon de Saint-Caradec (communication personnelle de Philippe Jarnoux).

La limite rejoint la Vilaine entre Béganne (« Bagane ») côté haut-breton et Bourgelle côté bas-breton (lieu qui ne figure plus sur les cartes), en face de Saint-Dolay. Au sud de la Vilaine, elle passe à l'est de Férel, Herbignac, Saint-Lyphard (« St Lifar »), à l'ouest de Saint-André et d'Escoublac, et se termine à l'est du Pouliguen.

Le principal problème de cette carte et de celles qui suivent est qu'elles placent le pays de Questembert hors de la Basse-Bretagne, alors que l'on y parlait encore breton en 1806 au moment de l'enquête de Coquebert de Montbret, dans les communes de Molac, Questembert et Péaule. Le problème est le même pour la commune de Tréguidel, toujours bretonnante en 1806.

Le XVIII^e siècle ne manque pas de représentations intéressantes de la frontière linguistique. Une carte de Danckerts réalisée autour de 1700³¹⁵ et intitulée « Ducatus Britanniae Tabula cum Omnibus suis Provinciis Nova Descriptio » porte une limite pointillée assez étrange (voir la figure ci-contre), puisqu'elle commence dans le nord du Trégor près de Pleudaniel et de l'embouchure du Trieux, avant de rejoindre son emplacement habituel après Lanvollon.

Il s'agit tout simplement de la limite entre les évêchés de Tréguier et de Saint-Brieuc, reprise telle quelle sans avoir vérifié si elle correspondait à la limite entre Haute et Basse-Bretagne.

Le reste du tracé est identique à celui de Nolin, avec la même pointe au-dessus de Saint-Gonnery et le même placement erroné de Questembert, mais toutefois moins de noms de communes.



Figure 9. Un tracé erroné chez Danckerts (ca 1700) (détail)

Le segment qui nous intéresse est celui qui apparaît en rose et vert au nord. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 30.

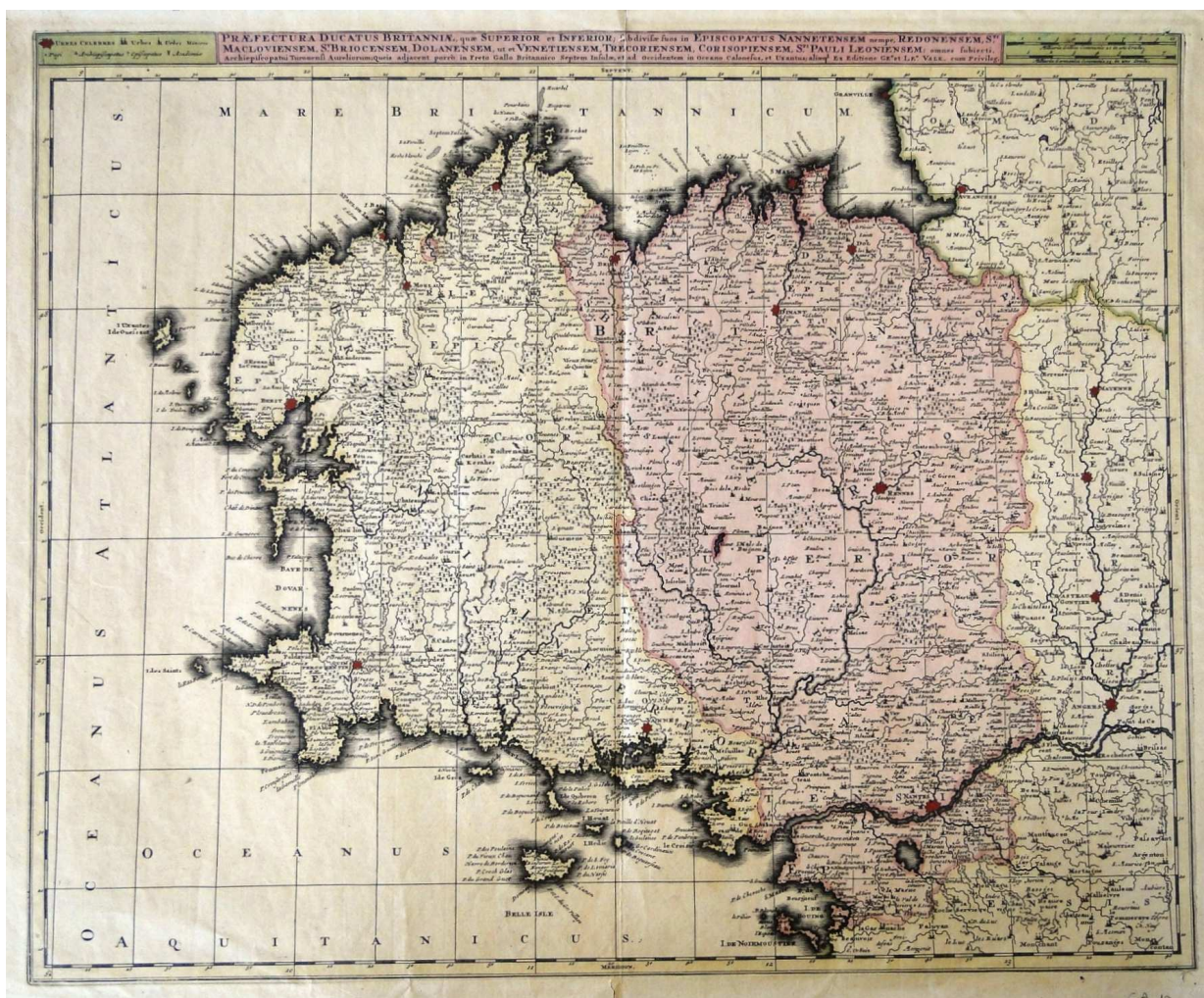
En 1702, Valk propose une carte reconnaissable par sa forme écrasée et ses couleurs matérialisant la bipartition : le jaune pour la Basse-Bretagne et le rose pour la Haute³¹⁶. Elle

³¹⁵ Jones propose une datation aux alentours de 1709. JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », *op. cit.*, p. 65.

³¹⁶ Nous ne savons cependant pas si l'on retrouve ces couleurs sur tous les exemplaires connus, la plupart des cartes anciennes étant vendues sans couleurs et éventuellement confiées à un coloriste par l'acheteur. D'après Gaudillat, la plupart des exemplaires seraient mis en couleurs de cette manière. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, *op. cit.*, p. 25.

porte le titre « Præfectura Ducatus Britanniaë, quæ Superior et Inferior [...] ». Comme sur celle de Nolin, la limite part de l'ouest de Saint-Quay. Le tracé en est identique, avec toutefois l'ajout de toponymes qui étaient absents sur celle de Nolin, comme Plourhan et Pléguien (placés en Basse-Bretagne), Plouare (peut-être s'agit-il de Plouvara ?), Trémuson et Cohiniac en Haute-Bretagne. Nous voyons apparaître « Boteaxo » en Basse-Bretagne, sans doute Boqueho (figure page suivante). Cadelac a disparu. La pointe au-dessus de Saint-Gonnery est toujours présente.

Dans l'actuel Morbihan, Réguiny a disparu, et Radenac s'est transformé en « Rede ». Côté bas-breton, un « Balcon » est apparu, mais il est difficile de savoir de quel nom de commune il pourrait être la déformation. La limite rejoint toujours la Vilaine à l'est de Bourgelle mais est désormais à l'ouest de Rieux. Elle se termine à l'ouest d'Escoublac, mais le Pouliguen n'est plus représenté (Férel a également disparu). Pour le reste, le tracé est semblable en tous points à celui de Nolin.



Carte 12. La carte de Valk (1702) (49 x 60)

Exemplaire de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 10.

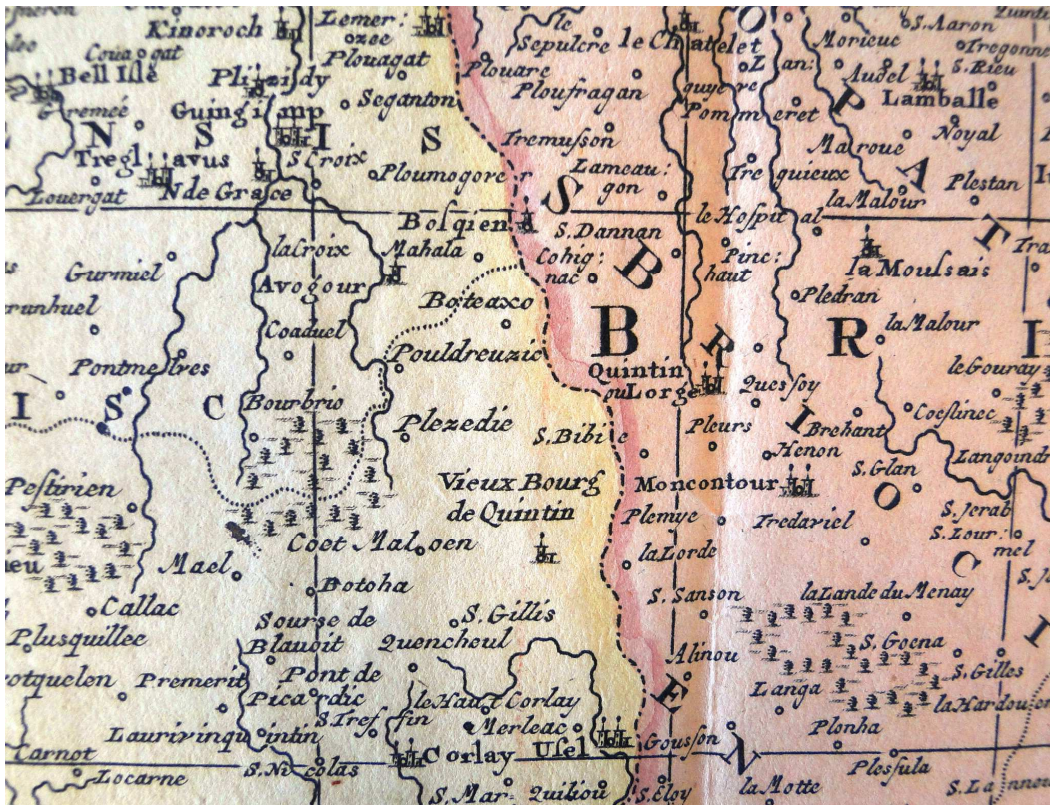


Figure 10. La frontière aux environs de Quintin sur la carte de Valk (1702) (détail)

Noter l'apparition de « Boteaxo » ou Boqueho en Basse-Bretagne. Exemple de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 10.



Figure 11. La frontière dans le sud de la Bretagne sur la carte de Valk (1702) (détail)

Exemple de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 10.

La carte de De Witt établie aux environs de 1703, « Duché et Gouvernement Général de Bretagne Divisé en Haut et Bas, et Subdivisé en ses Neuf Évêchés ou Réceptes », présente le même tracé et les mêmes toponymes de localités frontalières que celle de Valk. Elle pourrait être une copie de la carte de Nolin³¹⁷. Toutefois, nous n'avons pu la voir nous-mêmes et avons dû consulter une reproduction³¹⁸. Réguiny a retrouvé sa place. La limite aboutit à la Vilaine à l'ouest de Béganne comme chez Nolin. Radenac est toujours sous la forme « Rede » comme sur la carte de Valk. Quant à Questembert, on le fait toujours figurer en Haute-Bretagne.

En 1705, De Fer nous propose une curiosité : une carte intitulée « Gouvernement Général de Bretagne où se trouve la Généralité de Nantes » représentant une limite pour le moins farfelue, la Basse-Bretagne s'étendant jusqu'à l'est de Lamballe et englobant tout l'évêché de Saint-Brieuc, tandis que la Haute-Bretagne comprend tout le Vannetais. On voit la limite (en vert sur la figure ci-dessous) passer à l'est de Lamballe, à l'ouest de Merdrignac, puis contourner Rohan et Noyal-Pontivy par le nord, avant de bifurquer à nouveau vers le sud au niveau de Rostrenen. Le texte accompagnant la carte précise en effet (dans son orthographe d'origine) :



« On divise la Bretagne en Haute et Basse, la Haute se subdivise en cinq Diocèses ou receptes, et la Basse en quatre. ceux de la Haute sont Rennes qui est la capitale de tout le Gouvernement [...] St. Brieux petite Ville, St. Malo fameux Port de Mer [...], de Dol Ville peu considerable, et de Nantes [...]. Ceux de la Basse, sont Vannes [...] Quimper ou Quimpercorentin, ou Cornouailles. St. Pol de Leon [...] et Treguier³¹⁹. »

Ici, on a donc fait coïncider la limite entre Haute et Basse-Bretagne avec les limites des évêchés, aboutissant à un résultat certes très lisible mais incorrect.

Figure 12. Un découpage surprenant sur la carte de De Fer (1705) (détail)

GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 33.

³¹⁷ JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », *op. cit.*, p. 65. Jones propose une date de publication entre 1694 et 1708. En revanche, dans la bibliographie, il date la carte de 1688.

³¹⁸ BURON G., « Bevenn ar brezhoneg », *op. cit.*, p. 72.

³¹⁹ Exemple de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 11.

En revanche, De Fer réalisera en 1711 une carte beaucoup plus précise en ce qui concerne la frontière linguistique, intitulée « Gouvernement général du duché de Bretagne Divisée en Haute et Basse » et gravée par P. Starckman (voir annexe 7). Elle sera reprise par Crépy en 1736³²⁰ et par Desnos en 1760 (dans son cinquième état).

Le tracé de la limite ne diffère guère des tracés précédents, bien qu'il soit plus sinueux, toutefois la limite est absente au sud de la Vilaine, toute la partie bretonnante de cette zone étant renvoyée en Haute-Bretagne. Globalement, les toponymes frontaliers sont moins nombreux que sur la carte de Valk. Merléac est devenu « Merlac », et Radenac, « Redenac ».

Une erreur importante se perpétue : Questembert est toujours en Haute-Bretagne. En outre, une erreur supplémentaire s'est glissée sur la carte : Lanvillon y figure en Haute-Bretagne (tout comme Tréguidel), vraisemblablement en agglomérant cette ville, enclave de l'évêché de Dol, à celui de Saint-Brieuc³²¹.

La « Carte du Gouvernement de Bretagne, Suivant les Nouvelles Observations de Mess^{rs} de l'Académie Royale des Sciences » de Van der Aa (1713) propose un tracé de la limite linguistique, mais une fois de plus celui-ci n'est pas fiable car il passe à l'ouest de Questembert et oblique plein sud vers la mer, aboutissant à l'ouest d'Ambon, commune qui ne perdra le breton qu'au XX^e siècle ! (voir figure ci-contre). Par conséquent, il ne continue pas au sud de la Vilaine³²². La carte de Salmon de 1725 en est une copie et présente les mêmes défauts³²³.

La carte de Seutter (ca 1750) intitulée « Gouvernement général de Bretagne », au moins dans sa version colorisée présentée par Gaudillat, présente la particularité de couper l'évêché de Vannes en deux avec deux couleurs différentes, la limite linguistique ayant été confondue par le coloriste avec une limite d'évêché³²⁴.



Figure 13. Fin de la frontière linguistique à l'ouest d'Ambon sur la carte de Van der Aa (1713) (détail)

La limite est matérialisée par une ligne pointillée soulignée de rose dans la partie nord et de jaune dans la partie sud. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 36.

³²⁰ Gaudillat donne les deux dates de 1736 et 1746. L'exemplaire que nous commentons est de 1736. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, op. cit., p. 26 et 27.

³²¹ SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », op. cit., p. 3.

³²² GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, op. cit., planche 36. Van der Aa est également l'auteur d'une carte de Bretagne et de Normandie sur laquelle figure un tracé de la limite tout aussi erroné.

³²³ *Ibid.*, planche 39.

³²⁴ *Ibid.*, planche 43.

Les exemples ci-dessus montrent à quel point les cartes anciennes sont une source d'informations passionnante mais pas toujours fiable. Rappelons que les cartes de cette époque sont souvent des copies reproduisant les erreurs du modèle (et qu'un certain nombre de cartes existent sous plusieurs versions successives). En outre, elles sont la plupart du temps réalisées par des personnes n'habitant pas sur place³²⁵. Nous disposons d'ailleurs de fort peu de renseignements sur la manière dont les cartographes créant un modèle original collectaient leurs données.

Avec la carte d'Homann de 1716 (annexe 7), nous retrouvons un tracé de la limite plus semblable à ceux de Nolin et Valk. Intitulée « Tabula Ducatus Britanniae, Gallis, le Gouvernement Général de Bretagne », la carte propose souvent une coloration jaune pour la Basse-Bretagne et rose pour la Haute-Bretagne, comme celle de Valk, et présente les mêmes contours déformés que cette dernière, dont elle serait la copie d'après Jones. Radenac est toujours sous la forme « Rede ». Saint-Bihy est devenu « Saint-Bibie », Plumelec « Plume » et Saint-Jean-Brévelay « S. Ieanlec ». Pour le reste, le tracé est le même que sur la carte de Valk.

En 1719, Chiquet élabore une carte beaucoup plus sommaire que celles de Nolin, Valk et Homann, intitulée « Le duché ou le gouvernement Général de Bretagne Divisé en haut et bas » (il est vrai qu'elle est aussi de moindres dimensions). Les toponymes bordant la limite sont peu nombreux. Celle-ci passe par Châtelaudren, à l'est d'Uzel, à l'ouest de Loudéac et de Rohan, puis à l'est de Pontivy, à l'est de Malestroit et, sans surprise, de Questembert. Elle atteint la

Vilaine à l'ouest de Rieux. Nous ne disposons d'aucun tracé pour le sud de la Vilaine, la zone bretonnante qui s'y trouvait étant ainsi occultée (voir carte ci-contre).



Carte 13. La carte de Chiquet (1719) (18 x 23)

La limite est ici marquée par un trait rose doublé de jaune. GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 38.

La carte de Crépy de 1736 intitulée « Le Duché de Bretagne Divisée en Haute et Basse Et en ses neuf Évêchés » est une copie de celle de De Fer de 1711 évoquée plus haut³²⁶. On retrouve par conséquent les erreurs signalées précédemment : Lanvollon et Tréguidel placés en Haute-Bretagne, secteur de Questembert en Haute-Bretagne également (à l'exception de Péaule qui a regagné la Basse-Bretagne), absence de tracé au sud de la Vilaine, et, de façon plus

³²⁵ *Ibid.*, p. 10.

³²⁶ *Ibid.*, planche 40.

anecdote, « Merlac » pour Merléac. Plouagat est devenu « Plouagart », Le Quillio « Quilion », Saint-Mayeux « St Mayene », et Bréhan « Breband ». Radenac, précédemment noté « Redenac » ou « Rede », est devenu « Ratenac ». L'habituel « S. Jean » est devenu Saint-Jean, sa forme moderne.

La limite part toujours de l'ouest de Saint-Quay pour aboutir à l'est de Bourgelle et à l'ouest de Rieux, et est toujours représentée par une saillie au-dessus de Saint-Gonnery. Changement important par rapport à toutes les cartes précédentes, Le Vieux-Bourg et Uzel sont à présent en Haute-Bretagne (voir figure ci-dessous).

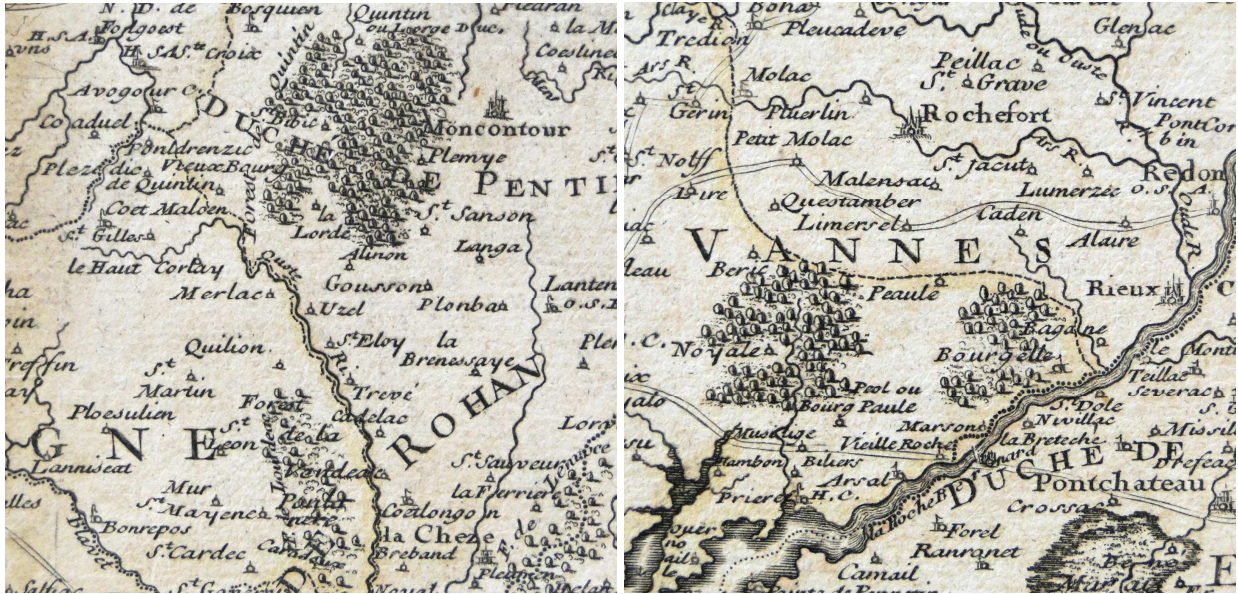


Figure 14. Nouvel emplacement du Vieux-Bourg, d'Uzel (gauche) et de Pœulvezac (droite) sur la carte de Crépy (troisième état, 1767)

Exemplaire de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 17.

Fait curieux, en 1744, le *Dictionnaire franco-breton* du dialecte de Vannes signale comme bretonnantes et frontalières les paroisses de Moréac, Bignan, Plaudren, Ambon et Lauzach³²⁷. Or, nous l'avons vu, la limite dans le sud contournait à l'époque Questembert pour rejoindre la Vilaine en face de Saint-Dolay. Ambon et Lauzach n'étaient donc pas en contact avec elle. Cela n'est pas sans rappeler le tracé tronqué de la carte de Van der Aa (voir *supra*).

Dans le même ordre d'idées, la carte de 1748 de Le Rouge, « La Bretagne »³²⁸, présente un tracé de la limite très schématique et comporte des erreurs importantes. Partant d'un point non identifié sur la côte du Goëlo, elle passe à l'est de Châtelaudren, à l'ouest de Quintin, à l'est de Corlay, à l'ouest de Rohan, puis aboutit directement à l'océan au niveau de Pénerf (Damgan), qui pourtant était encore en Basse-Bretagne jusqu'à l'enquête de Panier en 1941, comme sur la carte de Van der Aa évoquée plus haut.

Il existerait également une carte de Desnos de 1760 matérialisant la limite, inspirée de la carte de De Fer de 1711, que nous n'avons pu consulter et qui est absente du recueil *Cartes*

³²⁷ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 23.

³²⁸ GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, *op. cit.*, planche 41.

anciennes de Bretagne de Gaudillat. Il en va de même d'une carte de l'ouest de la France signalée par Jones, publiée par William Faden à Londres en 1795, qui porterait un tracé de la limite incomplet, et erroné dans la partie nord, en la faisant partir de l'abbaye de Beauport près de Paimpol³²⁹. Par ailleurs, une carte de Bourgoïn datant de 1780 porterait une mention originale que nous n'avons vue sur aucune autre carte de notre connaissance : « La Bretagne se divise en haute moyenne et basse³³⁰ ».

Notons qu'après la Révolution et l'établissement des départements, on préfère faire figurer ces derniers sur les cartes, éventuellement aux côtés des évêchés, plutôt que l'ancienne division territoriale en Haute et Basse-Bretagne.

Ce passage en revue des différentes manières de cartographier la frontière montre que toutes les cartes ne se valent pas, et que même dans le cas d'un travail très détaillé, elles doivent être examinées avec prudence. C'est ce que nous a montré, entre autres, l'exemple récurrent du pays de Questembert placé hors de la zone bretonnante à une époque où le breton y était encore parlé.

Signalons que d'autres cartes portent les mentions « Haute-Bretagne » et « Basse-Bretagne » sans pour autant matérialiser la frontière par des pointillés, comme sur la carte ci-dessous.

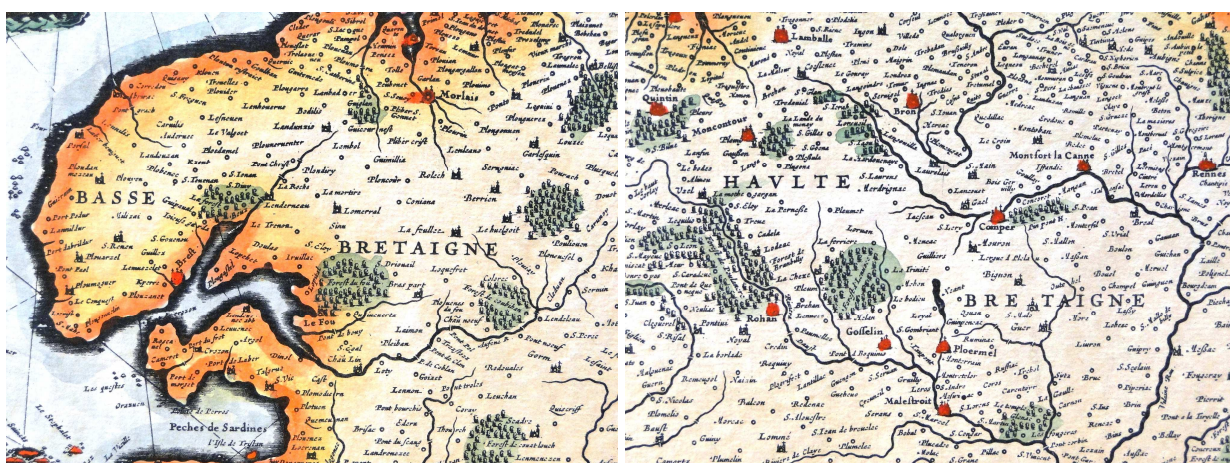


Figure 15. Mentions de la Basse et de la Haute-Bretagne sur une carte de Blaeu datée de 1629

La carte de Blaeu, pour laquelle on donne habituellement la date de 1635, est généralement considérée comme étant une copie de celle de Hardy (1630), à laquelle elle ressemble fortement. Cet exemplaire porte pourtant la date de 1629, ce que nous ne nous expliquons pas. Exemplaire de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 9.

Citons notamment les cartes de Bertius (1598)³³¹, Hardy (1630)³³², Blaeu (1635)³³³ et sa copie par Berey en 1654³³⁴, Manesson-Mallet (1683)³³⁵, Jaillot (1690 et 1693)³³⁶, Cantelli

³²⁹ JONES I. E., *D'Argentré's History of Brittany and its maps*, op. cit., p. 59.

³³⁰ GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, op. cit., p. 31.

³³¹ *Ibid.*, planche 3.

³³² *Ibid.*, planche 8.

³³³ *Ibid.*, planche 12.

³³⁴ *Ibid.*, planche 15.

(1692)³³⁷, Sanson (1693)³³⁸, Legras (1754)³³⁹, Cassiny de Thury (1755)³⁴⁰, Bonne (version 1771)³⁴¹ et ses copies de 1777 par Arrivet³⁴² et Zatta³⁴³, Bonne (1783, 1784, 1786, 1790)³⁴⁴.

1.2.2. Les enquêtes

Avant les premières enquêtes de grande envergure des XIX^e et XX^e siècles, l'emplacement de la frontière linguistique est mentionné dans des écrits dont nous allons maintenant donner quelques exemples. Ces textes comportent parfois des erreurs, ou sont trop vagues pour être réellement informatifs.

Au début du XVI^e siècle, le chroniqueur Alain Bouchart, originaire du Bourg-de-Batz, s'excuse de méconnaître la langue française³⁴⁵, ce qui rappelle le fait que ce secteur était en Basse-Bretagne à l'époque, comme nous l'avons vu sur les cartes anciennes (quand elles ne l'omettaient pas).

En 1636, Dubuisson-Aubenay écrit qu'« en la ville [de Saint-Brieuc], on parle moitié breton, mais tout le monde sçait françois³⁴⁶ ». Cette phrase est fréquemment reprise pour affirmer que la frontière se situait au niveau de Saint-Brieuc à cette époque³⁴⁷, ce qui ne coïncide ni avec les cartes anciennes ni avec les études toponymiques. Ainsi, pour J.-Y. Le Moing, Saint-Brieuc devait déjà être francisé au XI^e siècle³⁴⁸. La carte de Bertrand d'Argentré de 1588 fait clairement figurer Saint-Brieuc en Haute-Bretagne.

A. Dauzat, après avoir initialement admis les dires de Dubuisson-Aubenay dans ses articles de 1927³⁴⁹ et 1929³⁵⁰, se ravise finalement, car un texte antérieur d'un peu moins d'un siècle place la limite au niveau de Châtelaudren. Il s'agit de *La guide des chemins de France* de Charles Estienne, datant de 1552, où l'on peut lire : « a la moitié duquel village, vne partie des habitans parlēt Breton Gallo, & l'autre Breton tonant³⁵¹ ». La position de Châtelaudren comme ville-frontière est ici très claire. Pour Dauzat, « [i]l faut en conclure qu'il restait à Saint-Brieuc

³³⁵ *Ibid.*, planche 20.

³³⁶ *Ibid.*, planches 23 et 27.

³³⁷ *Ibid.*, planche 24.

³³⁸ *Ibid.*, planche 26.

³³⁹ *Ibid.*, planche 48.

³⁴⁰ *Ibid.*, planche 49.

³⁴¹ *Ibid.*, planche 62.

³⁴² *Ibid.*, planche 64.

³⁴³ *Ibid.*, planche 65.

³⁴⁴ *Ibid.*, planches 67, 68, 70 et 71.

³⁴⁵ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 144.

³⁴⁶ BERNARD D., « À propos des limites de la langue bretonne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 1, janvier 1949, p. 19.

³⁴⁷ Par exemple, L. A. Timm, auteur de la dernière enquête sur la limite linguistique (publiée en 1983), reprend l'affirmation de Dubuisson-Aubenay sans la questionner. TIMM L. A., « The Shifting Linguistic Frontier in Brittany », *op. cit.*, p. 449.

³⁴⁸ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 31.

³⁴⁹ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques du français de 1806 à nos jours », *op. cit.*, p. 530-531.

³⁵⁰ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 5.

³⁵¹ ESTIENNE C., *La guide des chemins de France*, *op. cit.*, p. 126.

un îlot breton³⁵² ». L'étude toponymique de Le Moing place la limite à Châtelaudren dès 1150, et ce jusqu'à nos jours³⁵³. Lui aussi conclut que les bretonnants de Saint-Brieuc devaient venir d'ailleurs.

Signalons quelques autres sources dont le caractère très local rend difficile toute extrapolation à la zone concernée, et qui peuvent induire en erreur. Ainsi Jouvin de Rochefort écrit-il en 1672 : « Il fallut commencer à nous servir de la langue bretonne en entrant à l'hostellerie de la Croix-Verte à Muzillac³⁵⁴. » Le contenu n'est pas à remettre en question, mais, la phrase étant sortie de son contexte, la formulation peut faire croire que Muzillac était alors une commune frontalière, ce qui n'était pas le cas.

L'écrivain Le Brigant, de Pontrieux, écrit au chanoine Ruffelet le 17 janvier 1781 que la limite linguistique se trouve entre Plouha et Tréveneuc « depuis cinq cents ans », exagération qui laisse à penser qu'elle devait tout de même s'y trouver depuis un certain temps³⁵⁵. Les cartes les plus tardives font partir la limite à l'ouest de Saint-Quay-Portrieux sans plus de précisions. Avec le travail réalisé par Charles Coquebert de Montbret en 1806, que nous allons maintenant présenter, nous la voyons pour la première fois entre Tréveneuc et Plouha, où elle restera jusqu'à l'enquête de Panier réalisée en 1941.

1.2.2.1. La frontière linguistique d'après Charles Coquebert de Montbret (1806-1812)

a. Une enquête de l'administration impériale

Les premières données permettant de délimiter précisément la langue bretonne sont le fruit du travail de Charles Coquebert de Montbret. Ferdinand Brunot a compilé les différents documents épars qui nous permettent d'en prendre connaissance, et nous livre ces précieuses informations dans son ouvrage de 1927, *Histoire de la langue française des origines à 1900*.

Le début de cette enquête est daté de 1807 par Brunot³⁵⁶, et de 1806 dans d'autres publications. Elle naît dans un cadre bien particulier : elle est réalisée au Bureau de Statistique du Ministère de l'Intérieur, pour l'Administration impériale qui, à cette époque, a à cœur de mener des investigations sur des sujets variés. Les préfets sont invités à recueillir des informations sur les « dialectes » parlés dans leur département, notamment en fournissant une version dans chaque dialecte de la parabole de l'Enfant prodigue, ainsi que des indications de prononciation et d'étendue géographique des parlers³⁵⁷.

³⁵² DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 38.

³⁵³ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 32.

³⁵⁴ BERNARD D., « À propos des limites de la langue bretonne », *op. cit.*, p. 19.

³⁵⁵ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 22.

³⁵⁶ BRUNOT F., « Limite de la langue française sous le premier Empire », *Histoire de la langue française des origines à 1900*, 1927, vol. 9, p. 526.

³⁵⁷ BULOT T., « L'enquête de Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français », *Romanische Philologie*, 1989/2, Auftr. 659/ Sch. 1/ tr 79, Spreu, p. 287-292 [En ligne]. http://www.sociolinguistique-urbaine.com/IMG/pdf/Coquebert_de_Montbret.pdf [consulté le 18 novembre 2015]. Cet article propose une analyse critique de la démarche des Coquebert de Montbret père et fils, présentés comme agents d'un « impérialisme linguistique » minorant les langues autres que le français.

Dans les documents de Coquebert de Montbret se trouve un mémoire adressé au ministre, datant vraisemblablement d'après 1812, dans lequel il consigne ses intentions, sa méthode d'enquête et ses résultats. On y apprend que M. de Champagny, alors ministre de l'Intérieur, avait entretenu à partir de 1807 une correspondance de cinq ans avec les préfets afin de glaner des informations. Ces derniers « ont répondu avec zèle », sollicitant le concours des sous-préfets et des juges de paix³⁵⁸. Coquebert de Montbret précise la démarche adoptée :

« On a pensé que le premier pas à faire devait consister à déterminer avec précision les limites de l'étendue de Pays dans laquelle se parle chacun des idiomes principaux que l'on peut considérer comme des *langues mères*.

2° À tâcher pareillement de reconnaître les principaux points qui circonscrivent à peu près le Territoire qu'occupe chaque dialecte secondaire de ces divers langages principaux³⁵⁹. »

À partir de ces données, il trace les limites du français sur une grande carte de l'Empire. L'entreprise est ambitieuse, car Coquebert de Montbret préconise en fin de rapport une étude approfondie des limites, origines et évolutions de chaque « dialecte », qui « servira la Grammaire générale, l'histoire étymologique des langues, l'histoire des migrations de peuples, la géographie ancienne et du Moyen-Âge³⁶⁰ ». Il propose en outre que son fils Eugène poursuive son travail et exploite les informations collectées.

b. Les données de l'enquête

Les données linguistiques dont nous disposons, collectées grâce à la correspondance avec les préfets, permettent de dresser, pour reprendre les termes de Brunot, un « état linguistique de la France entre 1806 et 1812³⁶¹ ».

Selon lui, Coquebert de Montbret avait travaillé sur des cartes qui auraient disparu. Malgré ses recherches, il n'a pu consulter de carte matérialisant la limite dans le Morbihan. Il mentionne toutefois l'existence d'une carte pour les Côtes-du-Nord à la Bibliothèque Nationale, sur laquelle la Haute-Bretagne est coloriée en bleu et la Basse en rouge, envoyée à Coquebert de Montbret par le préfet Boullé en 1806, et qui lui a servi à dresser la liste des communes frontalières. F. Broudic dit également avoir pu consulter une carte de la limite linguistique dans les Côtes-du-Nord à la Bibliothèque Nationale, peut-être la même³⁶². Nous disposons quoi qu'il en soit de la liste des communes frontalières dans le travail de Brunot, qui nous permettent de reconstituer le tracé.

Voici les résultats obtenus pour les Côtes-du-Nord. Nous reproduisons l'orthographe originale de Brunot, et les orthographes alternatives qu'il propose entre parenthèses. Nous faisons figurer entre crochets la forme actuelle lorsque celle-ci diffère. Nous avons réorganisé ses listes pour présenter les communes du nord au sud.

Comme indiqué précédemment, l'appellation « communes de langue française » ne reflète pas nécessairement les pratiques linguistiques des habitants. Toutefois, nous préférons rester fidèle à la formulation de l'auteur.

³⁵⁸ BRUNOT F., « Limite de la langue française sous le premier Empire », *op. cit.*, p. 528-529.

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 527.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 528.

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, *op. cit.*, p. 29.

« Communes de langue bretonne » :

Saint-Jean ; Plouha ; Saint-Laurent ; Pludual ; Lannebert ; Lanvallon ; Pleguien (Pleguien) [Pléguien] ; Kerstang ; Treguidel [Tréguidel] ; Trezignau (Tressignaux) ; Goudelin ; Bringolo ; Saint-Jean de Kerdaniel [Saint-Jean-Kerdaniel] ; Plouagat ; Lanrodec ; Saint-Pever [Saint-Péver] ; Saint-Fiacre, Trève ; Sevenlehar (Senven Léhart), Trève [Senven-Léhart] ; Saint-Conan, Trève [Saint-Connan] ; Coet-Maloen (Coat-Malaouen) [Coat Malouen] ; Saint-Gilles Pligeaux [Saint-Gilles-Pligeaux] ; Kerper, Trève [Kerpert] ; Canihuel, Trève ; Haut-Corlay ; Corlay ; Saint-Martin des Prés [Saint-Martin-des-Prés] ; Merléac ; Vieux Marché, Trève [maintenant Saint-Gilles-Vieux-Marché] ; Saint-Guén, Trève [Saint-Guen] ; Saint-Connec, Trève ; Saint-Caradec ; Hemonstoir [Hémonstoir].

« Communes de langue française » :

Trevenec (Treveneuc) [Tréveneuc] ; Saint-Quay [Saint-Quay-Portrieux] ; Plourhan ; Etables [Étables-sur-Mer] ; Benie [Binic] ; Lentie [Lantic] ; Trégomeur ; Plelo [Plélo] ; Château Laudren (Chatelaudren) [Châtelaudren] ; Tremuson [Trémuson] ; Plerneuf ; Plouvara ; Boqueho ; Cohiniac ; Lezlay, Trève [Le Leslay] ; Saint-Gildas, Trève ; Saint-Thurian ; Quintin ; Le Vieux Bourg [Le Vieux-Bourg] ; Saint-Bihy, Trève ; Lanfains ; Le Harmoet (La Harmoy) [La Harmoye] ; Le Bodéo ; Allineuc ; Uzel ; Le Quillio, Trève ; Saint-Thélo ; Graces, Trève [maintenant Grâce-Uzel] ; Trevé [Trévél] ; Cadélaac [Cadélaac] ; Loudéac ; Saint-Maudon [Saint-Maudan].

Pour le Morbihan, on dispose des données suivantes :

« Communes de langue bretonne » :

Croissanvec [Croixanvec] ; Saint-Corand, Trève [il s'agit en réalité de Saint-Gérand] ; Noyal-Pontivy ; Ker Fourne, Trève [Kerfourn] ; Naizin ; Moreac [Moréac] ; Saint-Alloueste (Saint-Allouestre) ; Saint-Jean de Brevelay [Saint-Jean-Brévelay] ; Plaudren ; Monterblanc ; Elven ; Larré ; Molac ; Questembert ; Noyal Muzillac [Noyal-Muzillac] ; Le Guerne, Trève (Le Guerno) ; Peaule [Péaule] ; Marzan ; Arzal ; Férel (Ferret) [Férel] ; Camoil (Camoel) [Camoël] ; Penestin [Pénestin].

« Communes de langue française » :

Saint-Gonnory (Saint-Gonnery) ; Gueltas ; Saint-Samson ; Saint-Gauvry [Saint-Gouvry] ; Rohan ; Credin (Crédin) ; Reguiny [Réguiny] ; Radenac ; Buleon, Trève [Buléon] ; La Chapelle es Brieres (La Chapelle des Brières) [La Chapelle-es-Brière] ; Gueheno [Guéhenno] ; Billo [Billio] ; Plumelec ; Saint-Nicolas ; Brignac ; Saint-Maurice [Saint-Guyomard] ; Bohal ; Ploucadeuc (Pleucadeuc) ; Pluherlin ; Limerzel ; Caden ; Béganne ; Nivilliac (Nivillac) ; La Roche-Bernard ; Herbignac.

À l'époque, la limite s'incurvait largement vers le sud-est pour traverser la Vilaine à l'est de Marzan. Le Préfet correspondant écrit en 1806

« que le cours de la Vilaine sert effectivement de séparation aux deux langues, mais il dit que, quoiqu'en effet la langue française soit dominante à Penestin, Camoel et Servet [s'agit-il de Férel ?], situés au sud de la rivière, cependant on y parle aussi le breton, ce qui l'a déterminé à prendre son point de départ des Salines d'Herbignac afin de n'omettre aucun des lieux où le breton est connu³⁶³ ».

³⁶³ BRUNOT F., « Limite de la langue française sous le premier Empire », *op. cit.*, p. 538.

On voit donc que ces trois communes du sud de la Vilaine sont encore bretonnantes mais déjà en voie de francisation.

Brunot rapporte une note de Coquebert de Montbret concernant le secteur de Batz-sur-Mer en Loire-Inférieure :

« On ne parle breton que dans la commune de Batz et quelques hameaux voisins, encore n'est-ce que parce que leur commerce de sel avec la côte du Morbihan qui le reçoit leur a rendu son usage en quelque sorte nécessaire, car d'ailleurs la langue françoise va jusqu'à la Vilaine. Voilà ce que les commis de la Préfecture de Nantes ont dit à Candolle. Depuis il y alla lui-même et trouva qu'à Pouliguen et au bourg de Batz on parle français, mais que dans tous les villages voisins tels que Rofia, Kergall, Kermoillon, etc., on parle breton et meme (*sic*) les enfans (*sic*) savent à peine le français, les personnes faites parlent toutes les deux langues et leur breton est à peine entendu de ceux de Brest et de Vannes³⁶⁴. »

Ajoutons aux données de Coquebert de Montbret quelques chiffres fournis par le docteur Mauricet qui recense vers 1800 les bretonnants dans certaines communes classées en Haute-Bretagne : à Gueltas, 200 ; à Saint-Gonnery, 150 ; à Crédin, 150 ; à Radenac, 30 ; à Réguiny, 300 ; à Billio, 30 ; à Buléon, 40 ; à Guéhenno, 30 ; à Plumelec, 200³⁶⁵.

Comme on le voit, l'apparente évidence d'une ligne sur une carte cache une composition de la population plus complexe, les personnes se déplaçant d'un côté à l'autre de la frontière. Par ailleurs, seuls cent bretonnants sont recensés dans la ville de Questembert, pourtant placée en Basse-Bretagne par Coquebert de Montbret³⁶⁶. Le recul du breton y était vraisemblablement déjà bien amorcé.

Une recherche réalisée par S. Gicquel sur les nominations de prêtres gallos dans les paroisses bretonnantes lui a permis de constater un écart entre les résultats des enquêtes sur la frontière linguistique et la réalité de la pratique religieuse dans les communes frontalières. Ainsi, dans le cas de Coquebert de Montbret,

« [d]ix-neuf paroisses, qu'il signale comme étant bretonnantes à cette date n'ont que des prêtres francophones. La divergence la plus importante concerne le sud de l'évêché de Vannes. Coquebert de Montbret considère que les communes autour de l'estuaire de la Vilaine sont de langue bretonne. Or, aucun des prêtres qui y est nommé ne parle cette langue. Vraisemblablement, il s'agit d'une zone bretonnante mitée d'îlots francophones³⁶⁷. »

Se basant sur les écrits de Coquebert de Montbret, Brunot propose un total de 985 558 locuteurs de breton « sur une population de 1 385 936 qu'on comptait dans les trois départements de la Basse-Bretagne³⁶⁸ ». Voici maintenant une reproduction des cartes élaborées par Brunot sur la base des listes de communes fournies par Coquebert de Montbret, successivement pour les Côtes-d'Armor et le Morbihan.

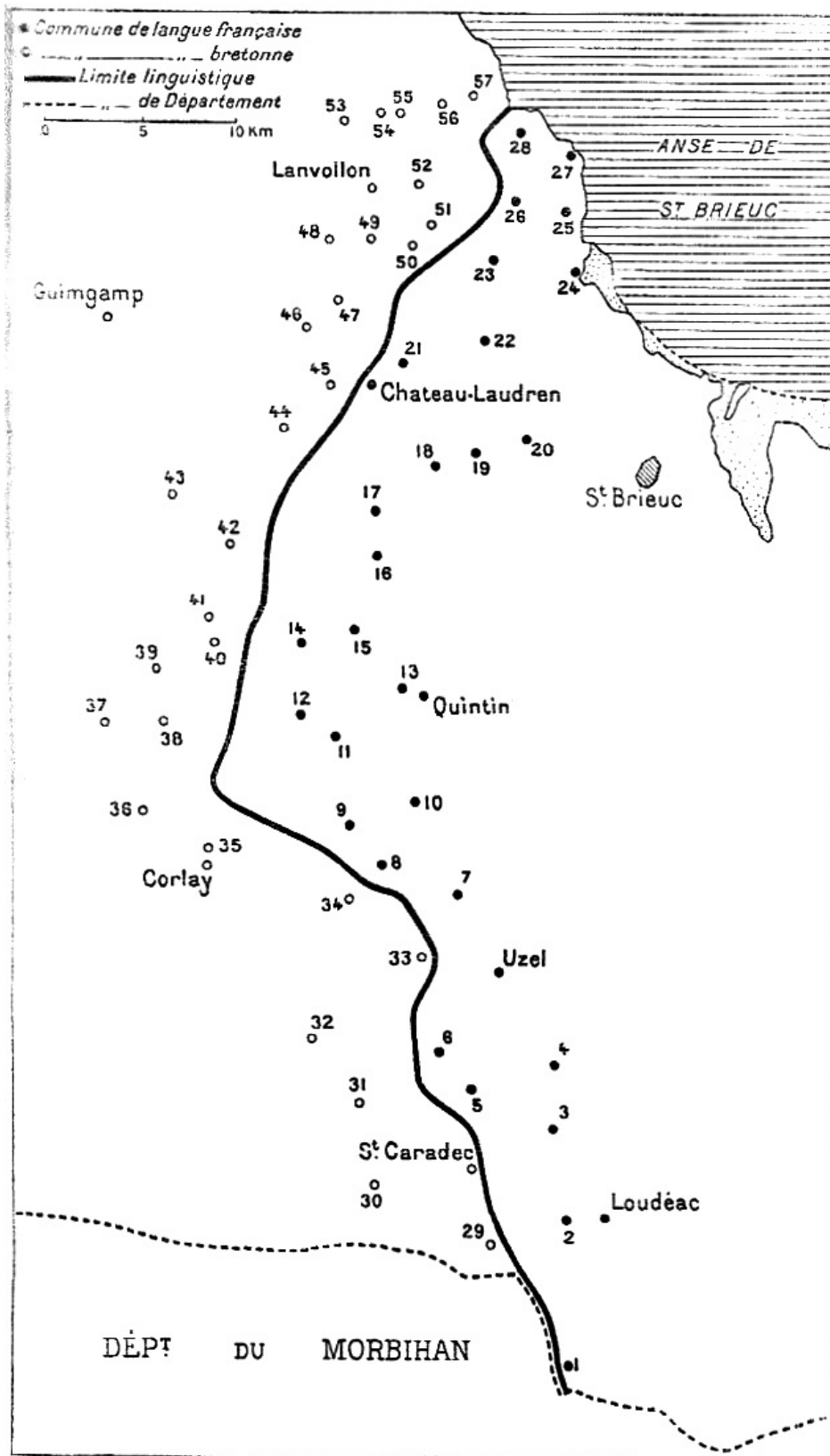
³⁶⁴ *Ibid.*, p. 540.

³⁶⁵ MAURICET, « État comparatif de la statistique de la délimitation de la langue française et de la langue bretonne dans le département du Morbihan (1800-1878) », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. 2, n° 1, 1891, p. 314-315. Nous ne savons cependant pas comment ces chiffres ont été obtenus.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 315.

³⁶⁷ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *Prêtres de Bretagne au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008 [En ligne], § 59. <http://books.openedition.org/pur/3335> [consulté le 01 avril 2016].

³⁶⁸ On ne sait toutefois pas comment ces locuteurs ont été comptabilisés (locuteurs actifs ou pas). BRUNOT F., *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, A. Colin, 1927, vol. 9, p. 599.



Carte 14. La frontière linguistique dans les Côtes-d'Armor en 1806 d'après Coquebert de Montbret

BRUNOT F., « Limite de la langue française sous le premier Empire », Histoire de la langue française des origines à 1900, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, vol. 9, p. 539.

Légende (avec l'orthographe d'origine) :

« Communes de langue française » :

1. Saint-Maudon ; 2. Cadelac ; 3. Trevé ; 4. Graces, Trève ; 5. Saint-Thélo ; 6. Le Quillio, Trève ; 7. Allineuc ; 8. Le Bodéo ; 9. Le Harmoet (La Harmoy) ; 10. Lanfains ; 11. Saint-Bihy, Trève ; 12. Le Vieux Bourg ; 13. Saint-Thurian ; 14. Saint-Gildas, Trève ; 15. Lezlay, Trève ; 16. Cohiniac ; 17. Boqueho ; 18. Plouvara ; 19. Plerneuf ; 20. Tremuson ; 21. Plelo ; 22. Trégomeur ; 23. Lentie ; 24. Benie ; 25. Etables ; 26. Plourhan ; 27. Saint-Quay ; 28. Trevenec (Treveneuc).

« Communes de langue bretonne » :

29. Hemonstoir ; 30. Saint-Connec, Trève ; 31. Saint-Guén, Trève ; 32. Vieux Marché, Trève ; 33. Merléac ; 34. Saint-Martin des Prés ; 35. Haut-Corlay ; 36. Canihuel, Trève ; 37. Kerper, Trève ; 38. Saint-Gilles Pligeaux ; 39. Coet-Maloen (Coat-Malaouen) ; 40. Saint-Conan, Trève ; 41. Sevenlehar (Senven Léhart), Trève ; 42. Saint-Fiacre, Trève ; 43. Saint-Pever ; 44. Lanrodec ; 45. Plouagat ; 46. Saint-Jean de Kerdaniel ; 47. Bringolo ; 48. Goudelin ; 49. Trezignau (Tressignaux) ; 50. Treguidel ; 51. Kerstang ; 52. Plegnien (Pleguien) ; 53. Lannebert ; 54. Pludual ; 55. Saint-Laurent ; 56. Plouha ; 57. Saint-Jean.

Sur la page suivante figure la carte de la limite dans le Morbihan. Le tracé en est absent ; les points blancs représentent les communes de Basse-Bretagne, et les points noirs celles de Haute-Bretagne.

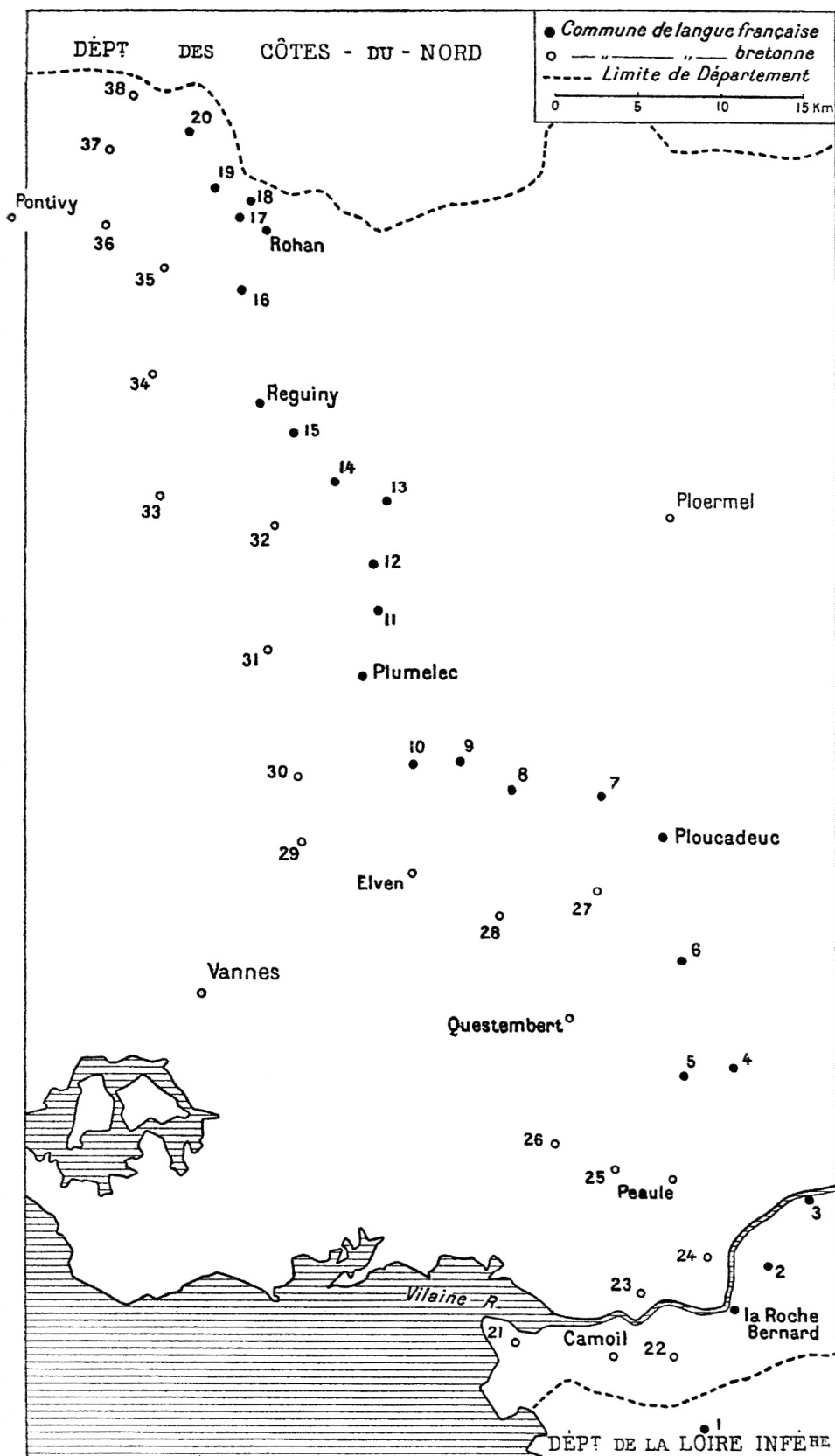
Légende (avec l'orthographe d'origine) :

« Communes de langue française » :

1. Herbignac ; 2. Nivilliac (Nivillac) ; 3. Béganne ; 4. Caden ; 5. Limerzel ; 6. Pluherlin ; 7. Bohal ; 8. Saint-Maurice ; 9. Brignac ; 10. Saint-Nicolas ; 11. Billo ; 12. Gueheno ; 13. La Chapelle es Brieres (La Chapelle des Brières) ; 14. Buleon, Trève ; 15. Radenac ; 16. Credin (Crédin) ; 17. Saint-Gauvry ; 18. Saint-Samson ; 19. Gueltas ; 20. Saint-Gonnory (Saint-Gonnery).

« Communes de langue bretonne » :

21. Penestin ; 22. Férel (Feret) ; 23. Arzal ; 24. Marzan ; 25. Le Guerne, Trève (Le Guerno) ; 26. Noyal Muzillac ; 27. Molac ; 28. Larré ; 29. Monterblanc ; 30. Plaudren ; 31. Saint-Jean de Brevelay ; 32. Saint-Alloueste (Saint-Allouestre) ; 33. Moreac ; 34. Naizin ; 35. Ker Fourne, Trève ; 36. Noyal-Pontivy ; 37. Saint-Corand, Trève ; 38. Croissanvec.



Carte 15. La frontière linguistique dans le Morbihan en 1806 d'après Coquebert de Montbret

BRUNOT F., « Limite de la langue française sous le premier Empire », Histoire de la langue française des origines à 1900, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, vol. 9, p. 537.

c. Ce qu'il faut retenir du travail de Coquebert de Montbret

Quelles différences notables observe-t-on entre les cartes de Coquebert de Montbret et les cartes anciennes ? **Plourhan**, que nous avons vu en Basse-Bretagne sur certaines cartes, n'est plus en zone bretonnante.

Tréguidel, qui apparaissait en Haute-Bretagne sur ces dernières, est ici en Basse-Bretagne, ce qui laisse penser à une erreur des cartographes des siècles précédents, car il est difficile d'imaginer que le breton ait gagné la commune dans l'intervalle. Toutefois, il pourrait s'agir d'une commune mixte, ce qui expliquerait ses va-et-vient de part et d'autre de la frontière, les cartographes ne sachant où la placer. En effet, pour Le Moing, Tréguidel aurait été bilingue au XV^e siècle³⁶⁹.

Châtelaudren est désormais clairement en Haute-Bretagne, alors que les cartes anciennes hésitaient entre un positionnement en Basse-Bretagne ou sur la limite. **Boqueho** est maintenant en Haute-Bretagne, ainsi que **Le Vieux-Bourg**, **Uzel** et **Le Quillio** (rappelons toutefois que Le Vieux-Bourg et Uzel avaient déjà changé de côté sur la carte de Crépy en 1736).

Dans le Morbihan, **Réguiny** et **Plumelec** sont désormais en Haute-Bretagne. **Molac**, **Questembert** et **Péaule** ont réintégré la Basse-Bretagne, ce qui confirme qu'il s'agissait d'erreurs sur les cartes anciennes.

Pour conclure, Coquebert de Montbret constate en 1806 un net recul du breton dans le sud de la Bretagne : au sud de la Vilaine, il n'est plus utilisé que dans trois communes morbihannaises, et semble être en voie de disparition. En Loire-Inférieure, son territoire s'est réduit à tel point qu'il n'est plus parlé que dans quelques villages aux alentours du Bourg-de-Batz³⁷⁰. Dauzat pointe le rôle-clé de deux villes dans la pénétration du français à cette époque, Saint-Brieuc et Guérande, et dans une moindre mesure, Loudéac et Le Croisic³⁷¹.

Nous avons noté, parmi les communes frontalières qui étaient représentées en zone bretonnante par Coquebert de Montbret, celles d'où le breton a disparu et qui sont aujourd'hui situées en Haute-Bretagne :

- Dans les Côtes-d'Armor, Tréguidel, Plouagat, Saint-Martin-des-Prés, Merléac, Vieux-Marché (maintenant Saint-Gilles-Vieux-Marché), Saint-Guen, Saint-Caradec, Hémonstoir.
- Dans le Morbihan, Elven, Larré, Molac, Questembert, Noyal-Muzillac, Le Guerno, Péaule, Marzan, Arzal, Férel, Camoël, Pénestin.
- Enfin, en Loire-Atlantique, Batz-sur-Mer et quelques hameaux voisins.

Joseph Loth, dans un article de 1907, évoque

« la prédominance et l'usage exclusif du breton à une époque assez rapprochée de nous : à Camoel et probablement aussi Le Guerno, Férel, Nivillac, Marzan, Péaule, Arzal, Billiers, Muzillac, Noyal-Muzillac, Limerzel, Questembert, Molac, Larré, Elven, Trédion, Plumelec, Cruguel, Buléon, Radenac, Réguiny, Pleugriffet, Crédin, Gueltas, Saint-Gonnery³⁷² ».

³⁶⁹ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 38.

³⁷⁰ Le terme « village » désigne en Bretagne un hameau.

³⁷¹ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 10.

³⁷² LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 397.

Cet extrait est intéressant par le décalage qu'il fait apparaître entre deux échelles de temps : d'une part, celle qui émerge des données historiques (le temps long, celui des érudits) et, d'autre part, celle qui est vécue par les habitants (la mémoire familiale).

Ainsi, si ces communes ont certes toutes connu la langue bretonne, certaines d'entre elles étaient déjà en Haute-Bretagne en 1806 (voire avant) : Nivillac, Limerzel, Plumelec, Cruguel, Buléon, Radenac, Réguiny, Pleugriffet, Crédin, Gueltas et Saint-Gonnery. La mémoire familiale ne remontant pas au-delà de quelques générations, les habitants de ces communes ne s'identifient pas du tout à la langue bretonne, et la conscience d'être en pays gallo y est forte. Nous retrouverons ce décalage de façon très aiguë quand nous étudierons les réactions à la signalisation en breton au chapitre 7.

1.2.2.2. La réédition du Dictionnaire de Jean Ogée (1843)

En 1843 paraît la réédition par A. Marteville et P. Varin du *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne* de Jean Ogée (originellement paru en quatre volumes de 1778 à 1780). Le texte d'origine a été intégralement repris en le corrigeant et en le complétant de nouvelles informations sur la Bretagne de 1843, dont l'indication de la langue parlée dans chaque commune.

Ce document est connu pour contenir de nombreuses erreurs, ce que remarquait déjà Sébillot³⁷³. Nous allons le parcourir afin, d'une part, de noter les variations de la frontière linguistique depuis l'enquête de Coquebert de Montbret, et d'autre part de repérer lesdites erreurs. La mention des langues parlées dans les communes se trouve généralement à la fin des nouvelles notices créées pour cette réédition. Nous avons donc parcouru toutes les notices de communes des deux volumes du dictionnaire.

Les données fournies font apparaître un faible recul dans les Côtes-d'Armor dans la partie méridionale : **Saint-Caradec** et **Hémonstoir** ont basculé en Haute-Bretagne. Guillaume Le Jean, lors d'un voyage en 1850, constatait à Saint-Caradec « la rapidité effrayante avec laquelle le français fait la trouée... près d'un myriamètre en trente ans³⁷⁴ ». À Merléac, on parle breton et français, ce qui est sans doute le signe de la francisation en cours dans cette commune. Pour le reste du département, la limite n'a pas bougé depuis 1806.

Dans le Morbihan, la zone nord n'a pas évolué, en revanche le recul est important au sud. Les communes suivantes ont basculé en Haute-Bretagne dans l'intervalle : **Elven** (en partie, car il est dit que l'« [o]n parle généralement le français ; mais le breton est usité encore dans quelques villages qui avoisinent Saint-Nolf[f]³⁷⁵ », ce qui est resté le cas jusqu'à notre enquête), **Molac**, **Larré**, **Questembert**, **Noyal-Muzillac** (partiellement, comme Elven, car « le langage

³⁷³ SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *op. cit.*, p. 3.

³⁷⁴ La date pose problème puisque la réédition est datée de 1843 à 1853. Toutefois il est permis de supposer que G. Le Jean avait effectué son voyage quelques années avant de le publier, ce qui pourrait expliquer pourquoi Saint-Caradec n'y apparaît pas comme entièrement francisé. CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 25.

³⁷⁵ OGÉE J., MARTEVILLE A., et VARIN P., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin*, Rennes, Molliex, 1843, vol. 1, p. 264.

breton s'est conservé dans la trêve de Logoresme [Logoren]³⁷⁶ », **Muzillac**, **Péaule**, et **Marzan**.

Arzal apparaît en voie de francisation car on y parle le breton et le français. Le Guerno est indiqué comme étant encore bretonnant, ce qui paraît étrange étant donné que ses voisins Noyal et Péaule sont eux passés au français. Notons par ailleurs une progression du français à Berric où l'« on parle le breton mais le français se répand beaucoup dans la commune³⁷⁷ ».

Enfin, les trois communes au sud de la Vilaine, **Pénestin**, **Camoël** et **Férel**, sont définitivement passées en Haute-Bretagne.

Quant au Bourg-de-Batz, « on parle un langage mêlé de breton et de français³⁷⁸ ». On notera que le dictionnaire s'aventure à dépeindre les Paludiers, qui ont conservé l'usage du breton, comme un peuple à part qui descendrait des Saxons :

« Les paludiers guérandais ne ressemblent aucunement à leurs voisins les métayers, avec lesquels ils vivent dans une perpétuelle mésintelligence. [...] Le paludier est plus généralement blond que châtain. Il est de haute taille, bien fait et robuste [...]. Les paludières [...] conservent une peau blanche et vermeille ; leur taille est élancée, leur démarche aisée et facile. Ce peuple est bien une colonie venue du nord, et malgré son mélange avec la race celtique, tout prouve la vérité de la tradition, qui le fait descendre de ces aventureux Saxons [...]»³⁷⁹.

Fait curieux, on trouve dans le dictionnaire la mention de communes où l'on parlerait breton et français à l'est de la limite de 1806 établie par Coquebert de Montbret. Il s'agit de Binic, Boqueho, Châtaudren, Cohiniac, Étables (-sur-Mer), Grâce (maintenant Grâce-Uzel), La Harmoye, Lanfains, Lantic, Le Fœil, Le Leslay, Le Quillio, Le Vieux Bourg, L'Hermitage-Lorges, Plaine-Haute, Plaintel, Plélo, Plerneuf, Ploeuc (-sur-Lié), Plourhan, Plouvara, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Brieuc-de-Mauron, Saint-Hervé, Saint-Quay, Saint-Thélo, Trégomeur, Tréméloir, Trévé, Tréveneuc et Uzel.

On ne sait guère comment interpréter ces mentions. Certaines de ces communes sont en effet signalées comme étant francophones dès 1605 (Quintin, Le Fœil, Lanfains, Saint-Bihy, La Harmoye³⁸⁰). Comme le signale H. Corbes, « [c]e bilinguisme paraît en contradiction avec les données de l'enquête de 1806 et avec les traditions orales³⁸¹ ». Nous ne pouvons qu'aller dans le sens de Corbes qui se demande « [c]omment [...] concilier les assertions de ce supplément du dictionnaire d'Ogée, avec le fait qu'encore, au début du XX^e siècle, dans ces communes prétendues bilingues, les habitants parlaient le dialecte gallo, tandis que dans les communes récemment francisées on parlait le français. Cet usage du gallo témoigne d'une disparition ancienne du breton³⁸². »

³⁷⁶ OGÉE J., MARTEVILLE A., et VARIN P., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin*, Rennes, Deniel, successeur de Molliex, 1853, vol. 2, p. 347.

³⁷⁷ OGÉE J., MARTEVILLE A., et VARIN P., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin, op. cit.*, vol. 1, p. 82.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 98.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 326.

³⁸⁰ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière, op. cit.*, p. 87.

³⁸¹ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 25.

³⁸² *Ibid.*, p. 26. De plus, la version française du catéchisme était en usage à Tréméloir, Uzel, Saint-Hervé, Saint-Thélo, Étables, Le Fœil, La Harmoye et Plaintel. BROUDIC F., *À la recherche de la frontière, op. cit.*, p. 42.

On peut avancer deux explications :

- Il pourrait s'agir, pour certaines, de communes à cheval sur la limite, une partie de leur territoire étant en Haute-Bretagne et l'autre en Basse-Bretagne. Ce serait le cas par exemple du Vieux-Bourg, qui est resté mixte jusqu'à notre enquête. Sébillot le représentera d'ailleurs sur sa carte comme une commune aux deux tiers bretonnante. Nous pensons également à la commune de Plourhan, dont Sébillot dira en 1886 qu'elle est mixte.
- Pour les autres, il pourrait s'agir d'une mixité causée par des installations de familles bretonnantes ou d'individus isolés en zone gallèse, phénomène bien documenté et qu'ont évoqué nombre de nos témoins. Corbes estime lui aussi que ces erreurs pourraient provenir de la présence de Bas-Bretons venus travailler dans les communes citées comme journaliers, valets ou servantes de ferme, et en ville comme domestiques, petits commerçants ou petits fonctionnaires³⁸³. C'est un fait certain au moins en ce qui concerne Saint-Brieuc, ville où l'on sait par le *Dictionnaire d'Ogée* que « le breton est familier aux classes ouvrières³⁸⁴ ». Sébillot dit explicitement de Plélo et de Boqueho que l'on y trouve quelques familles bretonnantes sur les marges. Châtelaudren également, jusqu'à des dates récentes (voir l'enquête d'Ambrose en 1980), pouvait être considéré comme une ville mixte en raison de la présence de bretonnants.

Cependant, si l'on accepte cette hypothèse, on comprend mal pourquoi toutes les communes frontalières n'ont pas été traitées de la même manière. Ainsi, dans les Côtes-d'Armor, certaines échappent à la cette classification mixte (Saint-Gildas, Le Bodéo, Allineuc, Cadelac, Loudéac, ainsi que les communes récemment passées en Haute-Bretagne que nous avons mentionnées plus haut), alors qu'elles sont tout aussi susceptibles de connaître des apports de population de Basse-Bretagne.

En outre, aucune commune mixte n'est signalée dans le Morbihan, alors que l'on sait qu'il s'y produisait des déplacements de personnes tout autant que dans les Côtes-d'Armor. Le manque de cohérence est ici frappant. Il ne faut donc pas écarter la possibilité que les continuateurs d'Ogée aient fourni des informations erronées.

Comment comprendre que Saint-Gilles-Pligeaux soit indiqué comme étant francophone³⁸⁵ alors qu'il était clairement bretonnant en 1806 lors de l'enquête de Coquebert de Montbret, et l'est encore ? Par ailleurs, dans le Morbihan, que penser de Plumelec, Brignac et Limerzel classés comme bretonnants alors que l'on y parlait déjà « français » en 1806 selon Coquebert de Montbret ? Il paraît difficile d'imaginer que le breton ait regagné l'intégralité de ces communes en moins de quarante ans. Il est dit en outre du Roc-Saint-André que, « placé au centre de la langue bretonne, on [y] parle cependant le français³⁸⁶ » (nous soulignons), alors qu'il se trouvait nettement à l'écart de la frontière du breton ! Pour ces cas, il ne peut s'agir que d'erreurs, sauf à admettre que la ligne de Coquebert de Montbret ait été mal tracée. En tout état

³⁸³ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 26.

³⁸⁴ OGÉE J., MARTEVILLE A., et VARIN P., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin, op. cit.*, vol. 2, p. 728.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 757.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 682.

de cause, tout concourt à donner l'impression que la réédition du dictionnaire d'Ogée n'est pas une ressource fiable en ce qui concerne la limite linguistique.

Le dictionnaire fournit en outre des informations sur les villes de Basse-Bretagne où l'usage du français se répand. Toutefois, on ne sait comment ces informations ont été obtenues, et l'on comprend difficilement pourquoi certaines villes portent la mention « breton et français »³⁸⁷ tandis que d'autres non.

Les précisions sont souvent vagues et sujettes à interprétation : « généralement le breton » (Lampaul-Plouarzel, Le Faou, Trébeurden), « presque généralement le breton » (Lannilis), « plus breton que français » (Gouesnou, Kernouez, Lennon), « breton et un peu le français » (Ploemeur, Ploujean), « autant français que breton » (La Feuillée), « beaucoup plus français que breton » (Landivisiau), « généralement le français » (Carhaix), parfois un peu plus précises comme « français dans la ville, breton en banlieue/dans le reste de la commune » (Hennebont, Huelgoat, Landerneau, Locminé, Le Palais, Pontivy). Tout concourt à donner l'impression d'un travail qui n'a pas été réalisé systématiquement, mais pour lequel on s'est contenté de donner l'indication quand elle était disponible.

1.2.2.3. *La Géographie départementale des Côtes-du-Nord de Joachim Gaultier du Mottay et la Petite géographie du Morbihan d'Alexandre Guyot-Jomard (1862)*

La Géographie départementale des Côtes-du-Nord de Joachim Gaultier du Mottay paraît en 1862. Au chapitre X, intitulé « Langues, mœurs, coutumes », on apprend que « les deux langues française et bretonne se partagent le département à peu près par moitié³⁸⁸ ».

La frontière linguistique part de Plouha, passe par Pléguen, Tréguidel, Bringolo, Plouagat, Lanrodec, Saint-Fiacre, Senven-Léhart, Saint-Connan, Saint-Gilles-Pligeaux, Canihuel, le Haut-Corlay, Saint-Mayeux, Caurel, Mûr-de-Bretagne et Saint-Connec. Dans ces communes, on parle à la fois breton et français « indifféremment ». Si l'on s'en réfère aux précédentes enquêtes, il s'agit là des dernières communes bretonnantes à l'est. Ce texte manque cruellement de précision : nous ne savons pas si les communes citées comprennent des villages non-bretonnants.

Malgré cela, on constate une nette évolution par rapport à la limite du *Dictionnaire* d'Ogée vue précédemment : ont basculé en Haute-Bretagne les communes de **Saint-Martin-des-Prés**³⁸⁹, **Merléac** (qui se francisait du temps de la réédition du *Dictionnaire* d'Ogée), **Saint-Gilles-Vieux-Marché** et **Saint-Guen**, soit la portion sud du département.

L'un des informateurs de Gaultier du Mottay affirme que l'on parle français à Plouagat, ce qui est en contradiction avec les renseignements fournis par Gaultier du Mottay lui-même. Peut-être peut-on y voir les débuts de la francisation de cette commune³⁹⁰. Au Haut-Corlay, la

³⁸⁷ Auray, Belle-Ile-en-Terre, Bohars, Carhaix, Concarneau, Douarnenez, Gouesnou, Guingamp, Hanvec, Hennebont, Huelgoat, Kernouez, La Feuillée, La Forêt, Lambezellec (entièrement français), Lampaul-Plouarzel, Landerneau, Landivisiau, Lannilis, Lannion, Le Conquet-Lochrist (Lochrist), Le Faou, Lennon, Le Palais, Le Ponthou, Lesneven, Locminé, Logonna, Lorient, Morlaix, Ouessant, Paimpol, Penhars, Pleyben, Ploemeur, Ploujean, Pontivy, Port-Launay, Querfeuntun, Quimper, Quimperlé, Riantec, Rosporden, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Nicolas-du-Pélem, Saint-Pol-de-Léon, Sainte-Sève, Trébeurden, Tréguier, Vannes.

³⁸⁸ GAULTIER DU MOTTAY J., VIVIER E. et ROUSSELOT J., *Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée sur les documents officiels les plus récents*, Saint-Brieuc/Paris, Guyon frères, éditeurs/Hachette, 1862, p. 78.

³⁸⁹ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit., p. 42.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 39.

commune est divisée entre la section du bourg, bretonnante, et la section de La Croix, dont il est dit qu'elle parle français³⁹¹ (il s'agit plus vraisemblablement de gallo). Quant à Mûr-de-Bretagne, le breton est en train d'y disparaître.

Il semblerait en outre que l'on ait continué à entendre un peu de breton à Saint-Guen, ainsi qu'à Saint-Caradec dans quelques villages de la frange ouest, commune que les continuateurs d'Ogée disaient francophone sans plus de nuances³⁹². À ce tableau somme toute assez flou manquent bien sûr des informations sur le département du Morbihan.

La même année, la *Petite géographie du Morbihan [...] à l'usage des écoles* d'Alexandre Guyot-Jomard nous fournit les renseignements manquants. D'après lui, les communes formant la limite du breton sont Billiers, Muzillac, Lauzach, Berric, Sulniac, Elven, Monterblanc, Saint-Jean-Brévelay, Saint-Allouestre, Moréac, Naizin, Kerfourn, Gueltas, Noyal-Pontivy, Saint-Gérand et Croixanvec³⁹³. Or le *Dictionnaire* d'Ogée plaçait Gueltas, Elven et Muzillac en Haute-Bretagne. Qui dit vrai ? Nous avons vu que, d'après le *Dictionnaire*, Elven était déjà en partie gagné par le français, ce qui explique l'ambiguïté qui entoure cette commune.

Nous trouvons quelques éléments de réponse dans les travaux du chanoine Mahé. En effet, Guyot-Jomard se contente de reprendre à l'identique la limite donnée par Mahé en 1825, à quelques variantes orthographiques près. Celui-ci écrivait que les communes formant la limite étaient Billiers, Muzillac, Lauzach, Berric, Sulniac, Elven, Monterblanc, Saint-Jean-Brévelay, Saint-Allouestre, Moréac, Naizin, Kerfourn, Gueltas, Noyal-Pontivy, Saint-Gérand et Croixanvec³⁹⁴, soit exactement les communes reprises par Guyot-Jomard.

Il y précisait en outre que Muzillac, Sulniac, Elven (où d'après lui le breton était presque éteint) et Saint-Allouestre étaient des communes mixtes. Ces subtilités auraient semble-t-il échappé aux continuateurs d'Ogée pour toutes sauf Elven, qui ont rangé ces communes en Haute-Bretagne (Muzillac) ou Basse-Bretagne (Sulniac, Saint-Allouestre) sans plus de précisions.

On peut donc supposer que Gueltas était également une commune mixte, ce qui expliquerait qu'on la trouve en Haute-Bretagne chez Coquebert de Montbret, en Basse-Bretagne chez Mahé, à nouveau en Haute-Bretagne chez les continuateurs d'Ogée, et enfin en Basse-Bretagne chez Guyot-Jomard.

Comme nous le montre l'étude des cartes anciennes et des premières enquêtes, les incohérences sont nombreuses et souvent dues à un manque de nuances chez des auteurs qui ne prennent pas en compte la potentielle mixité de certaines communes. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle et le travail de Paul Sébillot pour obtenir un tracé de la limite plus détaillé et globalement plus fiable, malgré un certain nombre d'imprécisions, comme nous allons le voir à présent.

³⁹¹ *Ibid.*

³⁹² *Ibid.* Guillaume Le Jean écrivait en 1874 que l'on parlait breton et français à Saint-Guen. LE JEAN G., « Notes d'un voyage dans la Cornouaille », *L'Écho de Morlaix*, 29 juillet 1874, p. 5 ; cité dans BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit., p.78. Nous verrons que Sébillot signalera également des villages bretonnants à l'ouest de Saint-Caradec en 1886.

³⁹³ GUYOT-JOMARD A., *Petite géographie du Morbihan, accompagnée d'une carte et d'un tableau des distances à l'usage des écoles*, Vannes, J. M. Galles, imprimeur-libraire, 1862, p. 75-76.

³⁹⁴ MAHÉ J., « Étendue actuelle de la langue bretonne dans le Morbihan », *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles aîné, 1825, p. 85.

1.2.2.4. La frontière linguistique d'après Paul Sébillot (1878 et 1886)

Le deuxième travail de grande ampleur dont nous disposons pour comprendre l'évolution de la limite, après Coquebert de Montbret, est celui du folkloriste haut-breton Paul Sébillot. Le tracé déterminé par Sébillot fera date, à tel point que c'est généralement celui auquel on se réfère dans les ouvrages traitant de la Bretagne, y compris dans les écrits récents, alors que d'autres enquêtes ont été menées par la suite pour le mettre à jour.

Sébillot n'a pas réalisé lui-même d'enquête de terrain, mais s'est appuyé sur des correspondants locaux et sur des documents récemment publiés, se bornant à compiler les données ainsi collectées. Nous nous proposons ici de résumer les résultats principaux de ses deux articles.

a. Les données de l'article de 1878

Cet article accompagne une carte linguistique de la Bretagne offerte par Sébillot à la Société d'anthropologie, et exposée à la section anthropologique au Trocadéro au moment où il écrit l'article. Sébillot signale au cours de la discussion qui suit la séance du 6 juin 1878 que ses informations concernant le Morbihan proviennent d'ouvrage antérieurs³⁹⁵ et d'informateurs avec qui il a correspondu. Il semble plus assuré en ce qui concerne ses renseignements sur les Côtes-d'Armor.

Il constate que la ligne « a peu varié depuis deux siècles ; c'est à peine si, sur cette longue ligne qui va de l'extrémité de la baie de Saint-Brieuc à l'embouchure de la Vilaine, la langue française a pu avancer de quelques kilomètres³⁹⁶ ». Il note en outre que « le département d'Ille-et-Vilaine est entièrement français », tandis que sur les quarante-huit cantons des Côtes-du-Nord, « vingt-quatre parlent exclusivement français³⁹⁷ ». Notons qu'il ne distingue pas gallo et français, ce qui induit une certaine confusion quant à la langue réellement parlée par les habitants.

Sébillot fournit ensuite une liste des communes des Côtes-d'Armor par lesquelles passe la frontière (nous en respectons l'orthographe). Il s'agit en réalité des premières communes bretonnantes bordant la limite ; il précise que dans celles-ci, le français et le breton cohabitent mais le breton demeure la langue usuelle, et les personnes âgées y sont monolingues : Plouha, Pléguen, Tréguidel, Bringolo, Plouagat, Lanrodec, Senven-Léhart, Saint-Connan, Saint-Gilles-Pligeaux, Canihuel, Le Haut-Corlay, Saint-Mayeux, Caurel, Mûr (-de-Bretagne) et Saint-Connec.

Ses sources sont Gaultier du Mottay (*Géographie des Côtes-du-Nord*) et Ogée (*Dictionnaire*, nouvelle édition). Nous retrouvons ici, fidèlement repris, le tracé de Gaultier du Mottay (il ne manque que Saint-Fiacre).

Pour le Morbihan, Sébillot donne les communes suivantes :

Croixanvec, Noyal-Pontivy, Gueltas, Kerfourn, Naizin, Moréac, Saint-Allouestre, Saint-Jean-Brévelay, Monterblanc, Elven, Sulniac, Berric, Lauzach, Muzillac, Billiers (d'après Mahé,

³⁹⁵ Il s'agit de la nouvelle édition du *Dictionnaire* d'Ogée, de la *Petite Géographie du Morbihan* de Guyot-Jomard, et des *Antiquités du Morbihan* de Mahé. SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *op. cit.*, p. 3-4.

³⁹⁶ SÉBILLOT P., « Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons », *op. cit.*, p. 236.

³⁹⁷ *Ibid.*

Essai sur les antiquités du Morbihan). Il n'est donc pas surprenant que l'on retrouve ici l'avis de Mahé concernant le positionnement de Gueltas, Elven et Muzillac en Basse-Bretagne, en contradiction avec les affirmations du *Dictionnaire* d'Ogée. Rappelons que pour Mahé, Muzillac, Sulniac, Elven et Saint-Allouestre étaient des communes mixtes ; c'était peut-être aussi le cas de Gueltas. Sébillot relève que « le français gagne du terrain à Billiers, Muzillac, Berric, Elven, Gueltas, où le breton tend à disparaître³⁹⁸ », ce qui confirme notre hypothèse concernant Gueltas.

Les données compilées par Sébillot en 1878 divergent en plusieurs points de celles qu'il proposera en 1886, ainsi que sur les cartes qui l'accompagnent. Sur celles-ci, il fera figurer Gueltas, Elven, Muzillac et Billiers en Haute-Bretagne, ainsi que Tréguidel et Plouagat (Côtes-du-Nord).

Enfin, on apprend que « [l]a Loire-Inférieure parle français, sauf quelques villages du canton de Guérande, tous situés dans la commune de Batz, qui forment un îlot breton composé d'environ 1200 habitants³⁹⁹ ».

Le docteur Mauricet (l'un des informateurs de Sébillot) écrivait en 1878 que Crédin, Radenac, Réguiny, Billio, Buléon, Guéhenno, Plumelec, Questembert, Muzillac, Billiers et Noyal-Muzillac étaient des « paroisses bretonnantes » au début du XIX^e siècle et ne le sont plus⁴⁰⁰. Cette affirmation nous paraît douteuse pour plusieurs d'entre elles : l'enquête de Coquebert de Montbret fait figurer nettement en Haute-Bretagne Crédin, Radenac, Réguiny, Billio, Buléon, Guéhenno et Plumelec en 1806.

Sébillot propose une estimation de 1 232 000 personnes parlant ou comprenant le breton sur l'ensemble de la Bretagne. À ce nombre viennent s'ajouter des considérations sur les limites des dialectes du breton, que nous ne détaillerons pas ici.

Enfin, il livre une information importante pour la compréhension de la situation linguistique de la Basse-Bretagne de la fin du XIX^e siècle : « Dans toutes les villes situées en pays breton, on parle les deux langues [breton et français], sauf dans les faubourgs, où le breton domine ; dans presque tous les chefs-lieux de canton, dans toutes les agglomérations on entend les deux langues⁴⁰¹. »

b. Les données de l'article de 1886

Cet article reprend en partie le texte de celui de 1878, mais propose un tracé plus détaillé de la frontière. Sébillot fait en effet part de son insatisfaction concernant la carte établie « à la hâte » par ses soins en 1878 de façon « approximative » et « d'après des documents de seconde main⁴⁰² ». Il avait alors émis le souhait que la frontière soit fixée de manière plus précise à l'avenir, sans succès.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 238.

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ MAURICET, « État comparatif de la statistique de la délimitation de la langue française et de la langue bretonne dans le département du Morbihan (1800-1878) », *op. cit.*, p. 312.

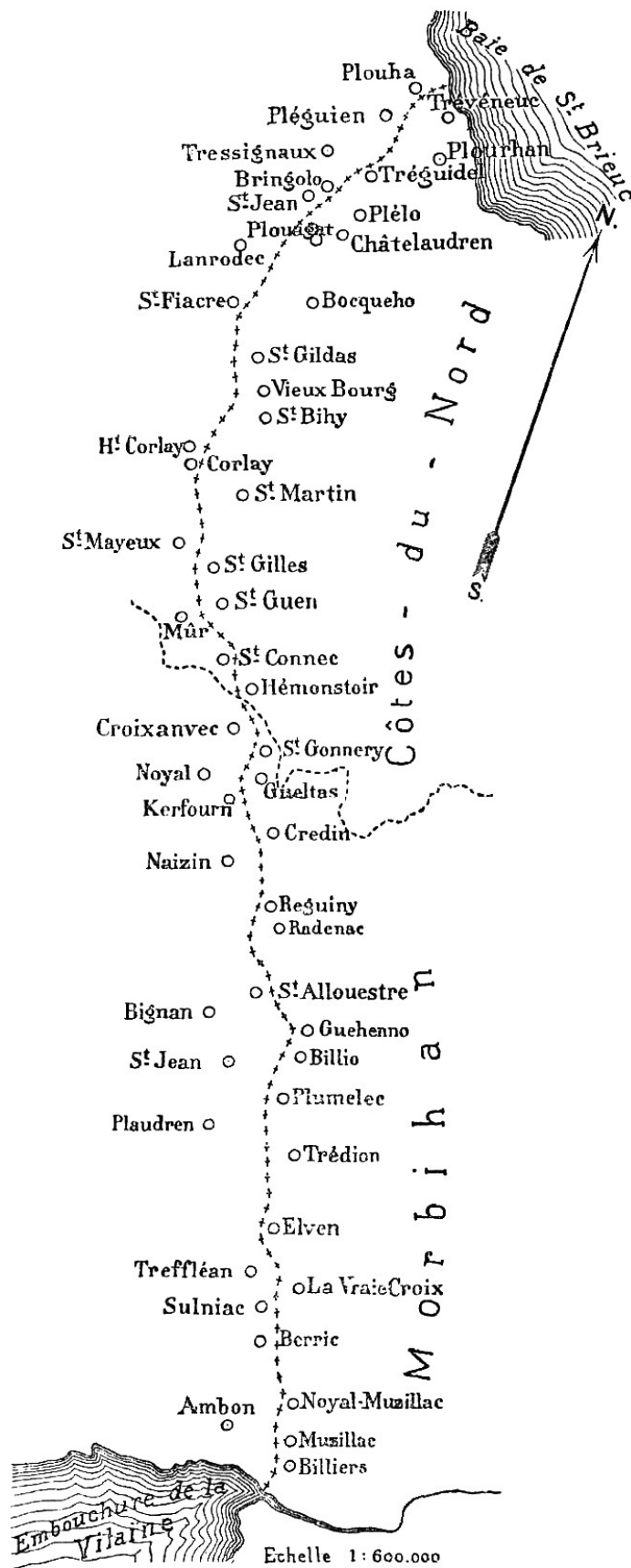
⁴⁰¹ SÉBILLOT P., « Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons », *op. cit.*, p. 241.

⁴⁰² SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *op. cit.*, p. 5.

C'est pourquoi, lorsque le conservateur du Musée d'Ethnographie lui demande l'autorisation de graver sa carte, il se met en devoir de vérifier les informations avec l'aide de différents érudits. Pour le Morbihan, il s'agit de M. Mauricet de Vannes, qui lui envoie une carte basée sur des renseignements collectés par ses soins ou après de l'évêché. Sébillot s'appuie sur plusieurs autres correspondants pour les Côtes-du-Nord. Cette démarche lui permet de préciser la limite village par village et non plus seulement bourg par bourg. C'est ce tracé qui fera référence jusqu'à nos jours sous le nom de « ligne Sébillot ».

Nous allons maintenant présenter les résultats de Sébillot du nord au sud. Nous avons fait le choix de respecter son orthographe des noms de lieux. Il existe quelques incohérences entre le texte descriptif et les cartes elles-mêmes ; notamment, certains villages placés en Haute-Bretagne sur la carte sont dits bretonnants dans le texte. Est-ce un effet pervers de la compilation d'informations fournies par des tiers ?

Nous avons ici repris sa terminologie : quand Sébillot parle de la Haute-Bretagne, il s'y réfère par les termes « pays français » ; de même, la Basse-Bretagne est pour lui le « pays breton ». Bien évidemment, les termes « village breton » signifient en réalité « village bretonnant ». Nous retrouverons ce raccourci de langage tout au long de cette thèse (voir notamment le chapitre 3). Du reste, Sébillot alterne indifféremment les appellations de « pays breton » et « pays bretonnant ».



Carte 16. Vue d'ensemble de la frontière linguistique en 1886 d'après Sébillot

SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », Revue d'ethnographie, vol. 5, n° 2, janvier 1886, p. 16.

À **Plouha** « on parle breton et souvent aussi le français ». Dans les villages suivants on parle breton et français « indifféremment » : Kerégal, La Lande-Mergat, Kervizel, Kergromot, Kenidouartz, Boigougen. Il s'agit des derniers villages côté bretonnant.

Dans les villages de **Trévéneuc** et de **Plourhan** proches de la limite de Plouha, presque personne ne sait le breton.

À **Plourhan**, on parle breton et français dans les villages de La Ville-Hélio, du Rohat et de Bois-Buhain. « À l'est de ces villages et dans la très grande majorité de la commune, on ne se sert que du français. »

À **Pléguien**, « bretonnante pour les neuf dixièmes », les villages avoisinant Pludual, Lanvollon et Tressignaux parlent exclusivement le breton ; ceux qui sont à proximité de Plourhan parlent français et « n'ignorent pas le breton » (la formulation est quelque peu ambiguë). Les « derniers villages bretons » de la limite sont Le Rohat et Le Bois de la Salle limitrophes de Plourhan, ainsi que Kerstang et Keriou limitrophes de Tréguidel⁴⁰³.

Carte 17. La frontière linguistique en 1886 dans le nord des Côtes-d'Armor (de Plouha à Saint-Fiacre) d'après Sébillot

SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », Revue d'ethnographie, vol. 5, n° 2, janvier 1886, p. 6.



⁴⁰³ On remarquera que Le Bois de la Salle figure en Haute-Bretagne sur la carte, contrairement à ce qu'indique le texte.

Tréguidel, commune « française pour les neuf dixièmes », ne comporte « aucun village exclusivement breton », mais on y trouve « des familles bretonnes isolées le long des limites de Pléguien et Tressignaux ».

Tressignaux est une commune bretonnante. La limite passe à l'est des villages de Keroc'h, Saint-Antoine, Kerarziou et La Trinité qui sont en pays bretonnant.

La commune de **Plélo** est « entièrement française », mais comporte « beaucoup de familles bretonnantes, surtout dans les villages de Saint-Quay, de La Ville-Garre et de Beauchamp ».

Bringolo est une commune bretonnante mais « le tiers de la population parle le français aussi bien que le breton », et « les deux langues sont presque également usitées dans les villages bordant Plélo et Plouagat ». Les « derniers villages bretons » de la limite sont Kerimec'h ou Kerimerc'h, Kerstéun, Mélar, Kerouzeren ou Kerouzeren, limitrophes de Plélo ; Le Pébel, Kerdaniel-Taillard et Kerivoa, limitrophes de Plouagat.

À **Plouagat**, dont le bourg figure en Haute-Bretagne sur la carte de Sébillot, aucun village n'est « exclusivement breton ». Il note également que le breton y est beaucoup plus parlé que quarante ans auparavant, notamment dans les villages de Kerharscouët, Christ et Le Leshouarn.

À **Saint-Jean-Kerdaniel**, commune bretonnante, la langue française, bien qu'elle soit connue, « n'est usitée nulle part ». La limite passe près des « villages bretons » Mezouado, le Grand et Petit Keranroué, Kerphilippe, Kergrec'h et Kergourio, limitrophes de Plouagat (ce qui laisse nettement toute la commune de Plouagat en Haute-Bretagne).

À **Lanrodec**, on utilise breton et français quasiment à part égale, mais il n'existe « aucun village exclusivement français ». Les villages bretonnants de la limite sont Coatandoc'h ou Coatando, Kerstéun, Kergouarin, Pont-Léon, Trégueric, Goudemail et Kerivoallay, limitrophes de Plouagat ; Crec'h-ar-Brun, Kergollic, Le Guerglas et Lambarquet, limitrophes de Boqueho.

Boqueho est une « commune entièrement française, à part le village de Saint-Laurent où se trouvent deux ou trois familles bretonnantes ».

La commune de **Saint-Fiacre** est « purement bretonne ». Krec'hmétern est le village bretonnant de la limite.

Saint-Gildas est une commune bretonnante aux deux tiers. La limite passe près des « villages bretons » de Kerderrien, Le Quellenec, Kercaradec, Koldaouarec ou Coldegroeg, Kerfourdan ; le bourg est « en pays français » ; puis la limite passe par Bodeléac et Le Crechguen.

Notons que la carte de Sébillot semble plutôt indiquer un tiers de la commune en Basse-Bretagne et deux tiers en Haute-Bretagne. Par ailleurs le village de Bodeléac est représenté en Haute-Bretagne.

Le Vieux-Bourg est une commune bretonnante « pour un peu moins de moitié », le bourg étant en « pays breton ». La limite passe à proximité des « villages bretons » de Botfer, La Ville Juhel et Kerfolben

Sur la commune du **Haut-Corlay**, la limite passe à l'est par les villages bretonnants de Kerchouan, La Ville Jouan, Pertuga ou Persuca, La Salle, La Croix de Corlay et Botcozel.

Corbes rapporte que La Croix était localement appelée *La Cré*. C'est pour lui la marque d'un usage ancien du gallo dans cette zone⁴⁰⁴, ce qui est en contradiction avec les données de Sébillot.

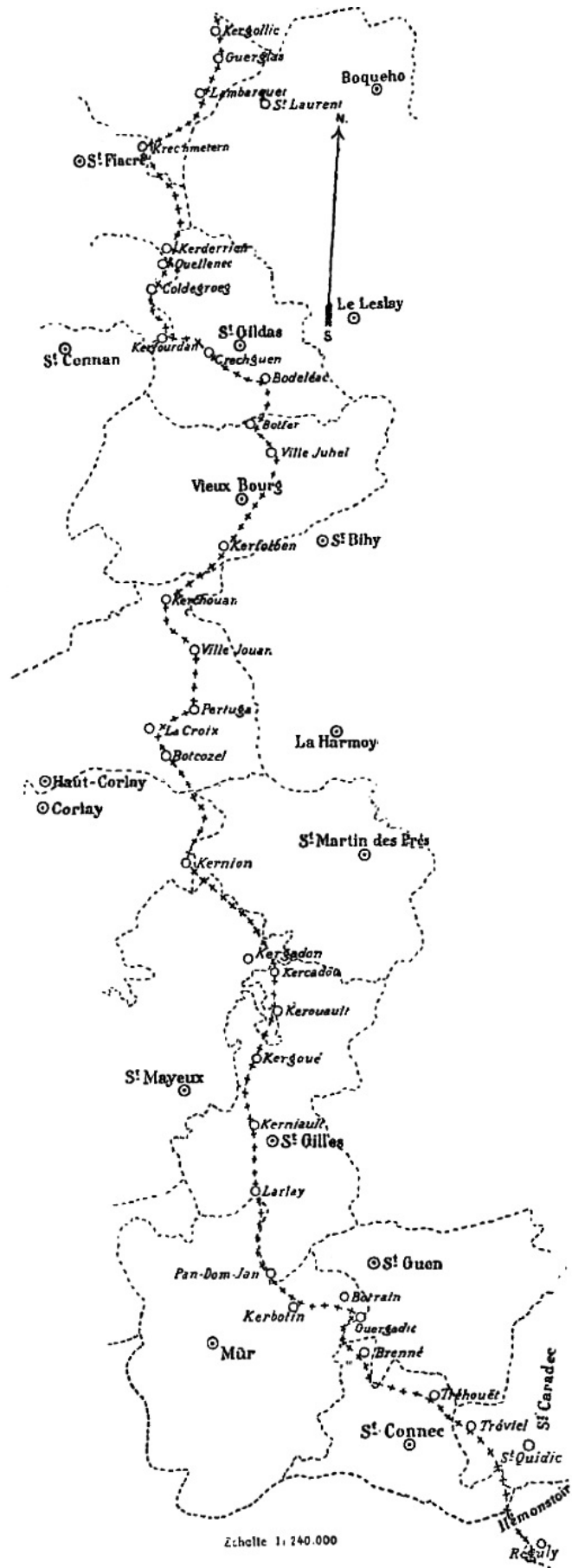
La commune de **Corlay** est « presque entièrement bretonnante ». La limite y passe par Kernion à l'est.

Saint-Mayeux, qui figure majoritairement en Basse-Bretagne, est mixte sur la frange est dans les villages de Kermonain, Botcozel, Le Boissy, Le Squint, Saint-Amand. Les villages bretonnants de la limite sont Kerfaven, Kerléau, Ker-brun, Ker-Houarn, Kerloué, Kergadon et Ker-Rouault.

À **Saint-Gilles-Vieux-Marché**, le bourg et les villages de l'est sont considérés comme « français », tandis que d'autres villages plus à l'ouest sont bretonnants. Il s'agit des villages de Kercadou, Kerouault, Kergoué, Kerniault. Les villages de Larlay et Pan-Dom-Jan sont « français ».

Carte 18. La frontière linguistique en 1886 dans le sud des Côtes-d'Armor (de Boqueho à Saint-Connec) d'après Sébillot

SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », Revue d'ethnographie, vol. 5, n° 2, janvier 1886, p. 8.



⁴⁰⁴ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 26.

À **Mûr-de-Bretagne**, la limite passe par les villages bretonnants de Kerbotin et Botrain, « derniers villages bretons de Mûr », et à Guergadic en partie en Saint-Guen. Elle laisse donc la quasi-totalité du territoire communal en Basse-Bretagne. On remarque ici que la carte ne correspond pas à ce que Sébillot décrit car Botrain apparaît en Haute-Bretagne.

Saint-Guen est une « commune française »⁴⁰⁵.

Saint-Connec est bretonnante aux 5/6^e. Seuls les villages de Brenn  et Tr hou t parlent fran ais.

La limite passe sur la commune de **Saint-Caradec**,   l'ouest, au niveau de Tr viel, village bretonnant. Elle passe ensuite par R guly en **H monstoir**. Cela signifie-t-il que l'on parle breton dans ce village ? Nous le supposons.

Les langues utilis es pour la pr dication dans le d partement sont :

- le fran ais : Tr v neuc, Plourhan, Tr guidel, Plouagat, Boqueho, Saint-Gildas, Le Vieux-Bourg, Saint-Guen, H monstoir ;
- le breton : Pl guen, Saint-Jean-Kerdaniel, Lanrodec, Saint-Fiacre, Le Haut-Corlay, Corlay ;
- le breton et le fran ais : Bringolo, Saint-Mayeux, Saint-Gilles, M r, Saint-Connec⁴⁰⁶.

Pour le Morbihan, la description est bien moins d taill e que pour les C tes-d'Armor et les informations sont tr s lapidaires. En outre, on ne sait trop comment interpr ter les nombreuses mentions de la limite « passant par » tel et tel hameau, qui ne nous permettent pas de le situer en Haute ou en Basse-Bretagne.

La commune de **Croixanvec** est bretonnante. La limite est le village de Crano   l'est.

Saint-Gonnery est presque enti rement « de langue fran aise », « sauf une petite pointe   l'ouest ».

Gueltas est int gralement « en pays fran ais ».

Noyal-Pontivy « parle breton »   l'exception de deux villages   l'est. La limite passe par le village de Kerjean (dont on ne dit pas la langue).

⁴⁰⁵ En revanche, selon Ernest Le Barzic, le breton  tait sans doute encore parl  par une partie de la population. LE BARZIC E., *M r-de-Bretagne et sa r gion*, Quimper, Nature et Bretagne, 1975, p. 276-277.

⁴⁰⁶ F. Broudic rapporte qu'  partir de 1906, l' v ch  de Saint-Brieuc et Tr guier adaptera sa division en deux archidiacon s   la r alit  linguistique, pour plus de commodit  : celui de Saint-Brieuc comprendra d sormais toutes les paroisses de langue fran aise, et celui de Tr guier celles de langue bretonne (mandement du 12 ao t 1906). Une bizarrerie s'est toutefois gliss e dans la nouvelle r partition : Tressignaux, pourtant paroisse bretonnante, est exclu de l'archidiacon  de Tr guier. BROUDIC F., *  la recherche de la fronti re*, op. cit., p. 53.

Au bourg de **Kerfourn**, on parle breton. La limite passe par les villages de Gahvern et Lesoanic (dont on ne dit pas la langue).

À **Réguiny**, le bourg « se trouve en langue française », mais la limite passe non loin à l'ouest, dans les villages du Theil et de Couedrien. La carte fait apparaître une commune coupée en deux parts à peu près égales.

Radenac parle presque entièrement « français ». La limite est formée par les villages de Saint-Fiacre, Kervenelanay, Cassac (on ne dit pas quelle langue y est parlée). Une pointe à l'ouest autour du village de Nespy parle breton.

À **Saint-Allouestre**, le bourg et deux tiers de la commune sont « en pays bretonnant ». La limite passe par le village de Kerbère (langue non mentionnée).

La commune de **Bignan** est « presque entièrement bretonne ». La limite passe par le village de Kercado à l'est du territoire communal (la langue n'est pas mentionnée mais la carte le place en Basse-Bretagne).

La commune de **Guéhenno** parle majoritairement « français ». La limite passe par Kermel à l'ouest (la langue n'est pas mentionnée, il est en Basse-Bretagne sur la carte).

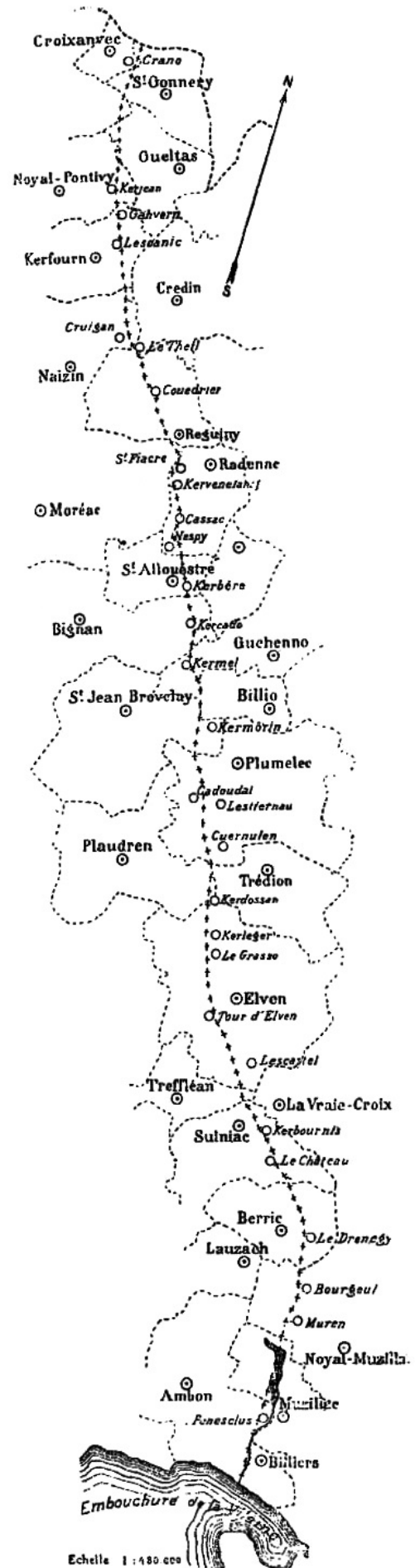
Billio est une « commune française ».

Saint-Jean-Brévelay est une « commune toute bretonne », à l'exception du village de Kermorin à l'est.

Plumelec est mixte : le bourg est « en pays français », et la limite passe entre Cadoudal à l'ouest (Basse-Bretagne), et Lestiernau et Cuernulen à l'est (Haute-Bretagne).

Carte 19. La frontière linguistique en 1886 dans le Morbihan d'après Sébillot

SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », Revue d'ethnographie, vol. 5, n° 2, janvier 1886, p. 12.



Plaudren est une commune bretonnante.

Trédion est une « commune française », à l'exception du village de Kerdossan à l'ouest.

À **Elven**, le bourg est « en pays français » et la commune coupée à peu près en deux. La limite passe par Kerleger, Le Grasso, le château d'Elven (noté Tour d'Elven sur la carte), Lescastel.

Sur la carte, Kerleger, Le Grasso et Lescastel sont placés en Haute-Bretagne tandis que « le château d'Elven » est en Basse-Bretagne. Il est difficile de déterminer si ce tracé est fiable.

Treffléan est en Basse-Bretagne.

À **La Vraie-Croix**, « le bourg est français ». La carte fait apparaître la totalité de la commune en Haute-Bretagne.

On parle breton à **Sulniac**. La limite passe par les villages de Kerbournis et du Château à l'est de la commune. Là encore, la langue parlée n'est pas précisée, mais la carte fait figurer Kerbournis en Haute-Bretagne et Le Château en Basse-Bretagne.

Le bourg de **Berric** est bretonnant, et la limite passe par Le Dreney (la langue n'est pas mentionnée mais la carte le place en Haute-Bretagne).

Noyal-Muzillac est mixte, « le bourg est en pays français ». Bourgeul et Muren formeraient la limite, mais il y a là une incohérence majeure car Sébillot les dit être à l'ouest de celle-ci et les représente à l'est sur la carte. Une fois de plus, la langue parlée dans ces villages n'est pas mentionnée.

Le bourg de **Muzillac** apparaît en Haute-Bretagne sur la carte, sans plus de précisions. La limite y suivrait l'étang de Pen Mur.

Ambon est presque entièrement bretonnante à l'exception du village de Penesclus à l'est.

Billiers, pour finir, apparaît sur la carte entièrement en Haute-Bretagne.

Dans le Morbihan, les langues utilisées pour la prédication sont les suivantes :

- le français : Saint-Gonnery, Gueltas, Réguiny, Radenac, Guéhenno, Plumelec, Trédion, La Vraie-Croix, Noyal-Muzillac, Muzillac ;
- le breton : Croixanvec, Noyal-Pontivy, Kerfourn, Saint-Allouestre, Bignan, Saint-Jean-Brévelay, Sulniac, Berric ;
- le breton et le français : Elven (sur quatre prêtres, un seul vicaire est bretonnant), Ambon.

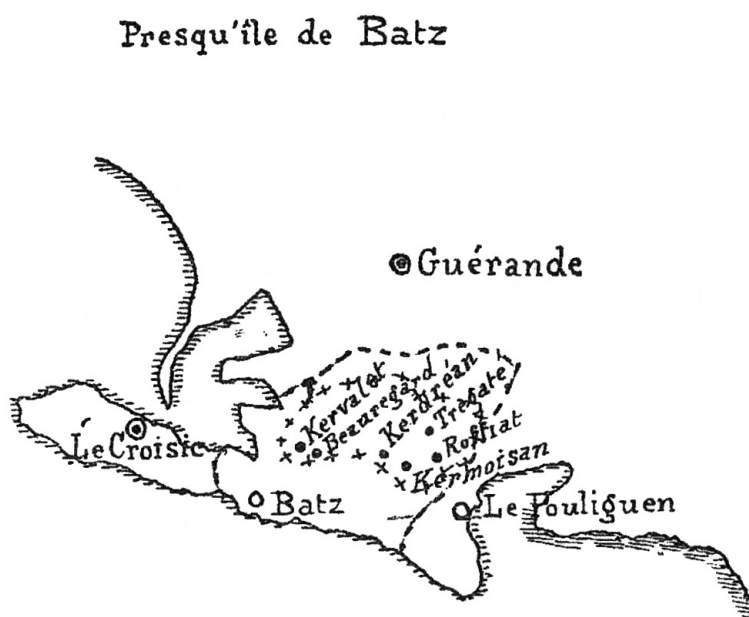
Concernant le sud de la Bretagne, la **presqu'île de Batz-sur-Mer** en Loire-Inférieure (désormais Loire-Atlantique) forme une « enclave bretonne » séparée du reste du territoire de la

langue bretonne, et où celle-ci se trouve en perte de vitesse rapide. Les villages concernés par la pratique du breton sont Kervalet, Beauregard, Kerdréan, Trégaté, Kermoisan, Roffiat, Kerbean, Le Guho, soit un total de 1 320 habitants.

On a proposé comme explication de l'exceptionnelle résistance du breton de Bourg-de-Batz, d'une part la situation péninsulaire du territoire, à l'écart du grand axe de circulation de Nantes à Vannes, et d'autre part la présence des paludiers cultivant la fierté de leur territoire et de leurs costumes, et présentant une forte endogamie villageoise⁴⁰⁷.

Carte 20. L'enclave bretonne de Batz-sur-Mer en 1886 d'après Sébillot

SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *Revue d'ethnographie*, vol. 5, n° 2, janvier 1886, p. 14.



Sébillot apporte en outre plusieurs précisions intéressantes sur la pénétration du français en Basse-Bretagne. Pour lui, la ville de Brest est « un îlot à peu près français⁴⁰⁸ », quoiqu'on parle breton dans le quartier de Recouvrance. Lorient « figure dans le pays bretonnant, quoique en réalité la partie intra-muros [...] soit une enclave presque entièrement française⁴⁰⁹ ».

Dans une partie intitulée « Colonies bretonnes » (il faut comprendre « bretonnantes »), Sébillot livre diverses informations sur les groupes de Bas-Bretons présents en Haute-Bretagne. Ainsi, « [à] Saint-Brieuc, les Bretons qui y ont leur domicile ne sont point groupés dans un quartier spécial : on les évalue à deux mille : beaucoup sont ouvriers, domestiques ou mendiants. Chaque année il y a à la chapelle Saint-Guillaume une retraite de trois jours à leur usage, où on leur fait des instructions en breton⁴¹⁰ ». Le cas de Rennes est également évoqué :

« À Rennes la colonie bretonnante se compose d'environ deux mille cinq cents individus des deux sexes. La plupart d'entr'eux (*sic*) sont occupés au chemin de fer, dans les scieries, dans l'industrie des sabots et galoches ; sans former de groupes bien distincts, ils habitent aux environs des quartiers où leur travail les appelle. Le reste de la colonie se compose de domestiques. Il n'y a pas de prêtre breton ; presque tous les bretonnants qui habitent Rennes comprennent et parlent le français⁴¹¹. »

⁴⁰⁷ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 43-44, note 9. TANGUY B., « La langue bretonne au pays de Guérande », *op. cit.*, p. 25.

⁴⁰⁸ SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *op. cit.*, p. 17.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 25.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁴¹¹ *Ibid.*

Il fait également mention d'une colonie bretonnante à Pont-Péan liée à la mine argentifère, implantée là depuis la reprise du site par la Société des mines de Poullaouen en 1765, qui y envoya ses ouvriers.

Enfin, les Bas-Bretons sont estimés à 10 000 à Nantes, et « disséminés dans les faubourgs ». « La paroisse Saint-Anne est leur quartier de prédilection et l'on y entend souvent le breton de Quimper. Un des vicaires de cette paroisse est toujours breton⁴¹² ». Il y a aussi « toute une colonie de Bretons » dans le quartier de Barbin près de l'Erdre. Sébillot rapporte qu'une affiche en breton avait été placardée pour inviter à voter pour certains candidats aux élections municipales ; à Saint-Nazaire également on a pu voir des affiches électorales en breton.

La « colonie bretonnante » de cette dernière ville, estimée à « plusieurs centaines » de personnes, « s'est formée pendant les travaux des bassins ; elle se composait de tailleurs de pierre de Pont-l'Abbé et de terrassiers du Morbihan. Un grand nombre d'entre eux sont restés après les travaux terminés et sont devenus, les uns déchargeurs de charbon sur les quais des bassins, les autres manœuvres dans les divers chantiers⁴¹³ ».

Cet éclairage sur les Bas-Bretons en Haute-Bretagne nous rappelle que la limite linguistique n'a jamais été infranchissable pour les personnes en recherche de travail, loin s'en faut.

L'article de 1886 reprend les réflexions de celui de 1878 sur les limites des dialectes du breton et sur les colonies bretonnantes hors de Bretagne (Trélazé, Angers, Le Havre, Paris), que nous ne détaillerons pas ici. Enfin, il évalue le nombre total de bretonnants en France à 1 340 700 (et 1 322 300 en Bretagne). Il rapporte également un fait intéressant :

« Depuis nombre d'années des cultivateurs aisés des environs de Pontivy envoient leurs enfants, vers l'âge de onze à douze ans, apprendre le français dans les communes de Saint-Caradec, de Trévé, etc. Ils se louent dans les fermes comme petits domestiques ou *pâtours* (bergers), et au bout de deux ou trois ans, quand ils savent le français, ils s'en retournent dans leur pays⁴¹⁴. »

Il s'agit là d'un phénomène pour lequel nous disposons d'un certain nombre de témoignages, dont nous reparlerons ultérieurement.

c. Ce qu'il faut retenir du travail de Sébillot

Une recherche approfondie sur la limite linguistique fait apparaître une réalité plus nuancée que ce l'on pourrait imaginer, les faits linguistiques ne coïncidant pas avec les limites de communes. Une commune à dominante romane pouvait en effet avoir sur son territoire plusieurs villages bretonnants sur les marges les plus proches de la Basse-Bretagne. De la même manière, une commune dont le bourg était bretonnant pouvait avoir une partie de son territoire de langue romane. Ce phénomène ne pouvait être mis en lumière en faisant l'économie d'une enquête sur chaque commune frontalière.

⁴¹² *Ibid.*, p. 19.

⁴¹³ *Ibid.*

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 28.

Par ailleurs, on assiste à des phénomènes de « conquête » de territoire par l'une ou l'autre langue. Le breton aurait ainsi « regagné » certains villages de la commune de Plouagat. Nous verrons avec F. Denoual la confirmation de ce phénomène en 1926 (1.2.2.7). Grâce à l'enquête de Panier (1941), nous savons en outre que des enfants apprenaient le breton avec leurs camarades bretonnants⁴¹⁵, ce qui nous a été confirmé par l'un des nos témoins.

La notion de frontière est finalement peu appropriée pour saisir la complexité de la situation linguistique, car elle sous-entend deux blocs homogènes de part et d'autre, alors qu'il serait sans doute plus juste d'imaginer deux bandes de forte mixité faisant contact entre deux zones de moindre mixité⁴¹⁶.

Sur le plan de la méthodologie, on peut regretter que Sébillot n'ait pas réalisé lui-même d'enquêtes de terrain. En effet, si son travail reste dans l'ensemble fiable et d'une grande utilité, il manque toutefois de précision, notamment pour la partie morbihannaise. Il faudra attendre l'enquête de Panier parue en 1942 pour obtenir des informations village par village.

Dans un tout autre registre, on notera l'emploi systématique par Sébillot des termes « français », « pays français », pour désigner la réalité de la Haute-Bretagne. Cela pose de sérieux problèmes à quiconque souhaiterait cerner au mieux les pratiques linguistiques de cette région. En effet, il y a fort à parier que sous ces termes génériques se cachent des usages très différenciés : on ne parlait sans doute pas de la même manière « en ville » (dans les bourgs) et en campagne, et pas de la même façon dans les différents couches sociales en ville.

Sur le plan des faits, un léger recul du breton peut être observé en comparant son travail aux données du *Dictionnaire* d'Ogée et de Gaultier du Mottay, que Sébillot avait compilées dans son précédent article. En ce qui concerne les Côtes-du-Nord, le recul est discret au nord : **Tréguidel** et **Plouagat** ont basculé en Haute-Bretagne⁴¹⁷. Sébillot confirme les observations de Gaultier du Mottay en 1862, qui signalait déjà à cette époque que le recul du breton avait touché les communes de Saint-Martin-des-Prés, Merléac, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Guen.

Dans le Morbihan, **Gueltas** est maintenant clairement en Haute-Bretagne. **Elven**, qui reste mixte, figure tout de même majoritairement en Haute-Bretagne. Dans le sud du département, **Muzillac**, que Mahé signalait comme une commune mixte, ne l'est plus. À proximité de la côte, **Billiers** est désormais en Haute-Bretagne.

En résumé, ont basculé en Haute-Bretagne depuis l'enquête de Coquebert de Montbret en 1806 les communes de Tréguidel, Plouagat, Saint-Martin-des-Prés, Merléac, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Guen, Saint-Caradec, Hémonstoir, Elven (en grande partie), Le Cours, Larré, Molac, Questembert, La Vraie-Croix, Noyal-Muzillac, Muzillac, Billiers, Le Guerno, Péaule, Marzan, Arzal, Férel, Camoël et Pénestin. C'est donc un recul très net du breton dans la partie sud du Morbihan, dans le pays de Questembert et au sud de celui-ci : un pan entier du Morbihan a abandonné la pratique du breton en l'espace de quatre-vingts ans⁴¹⁸.

⁴¹⁵ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 107.

⁴¹⁶ Voir la suggestion de M. Hovelacque, qui demande que les divers enquêteurs sur les langues de France « ne se contentent pas de tracer une ligne séparant les deux idiomes. Cela est insuffisant. Il ne suffit pas non plus d'établir une zone mixte. Ce sont deux zones mixtes qu'il faut constituer ». Dans MAURICET, « État comparatif de la statistique de la délimitation de la langue française et de la langue bretonne dans le département du Morbihan (1800-1878) », *op. cit.*, p. 317.

⁴¹⁷ Pour Plouagat, Dauzat suggère l'influence du chemin de fer Saint-Brieuc-Brest. DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 11.

⁴¹⁸ Pour Dauzat, le recul en ces points précis serait en partie lié à l'évolution des transports : « Entre [Plouagat] et le sud du Morbihan, la limite s'est cristallisée avec une fixité remarquable, à une exception près, fort suggestive :

1.2.2.5. L'enquête d'Albert Dauzat (1925-1926)

Le travail de Dauzat est basé sur les enquêtes de Coquebert de Montbret et de Sébillot pour les données anciennes, et sur une recherche personnelle pour les faits contemporains. Des informateurs issus des milieux de l'enseignement et du clergé lui ont fourni des renseignements complémentaires.

Dauzat ne s'intéresse pas seulement à la géographie de la frontière linguistique, il introduit également des considérations sur la pénétration interne du français et sa percée en fonction des milieux sociaux, dans les offices religieux, à la périphérie des villes, sur les côtes, dans les ports et les îles. Ces observations sociologiques font du travail de Dauzat un jalon dans l'histoire des études sur la frontière, qui s'étaient jusque-là bornées à des tracés sur des cartes.

a. Les données de son enquête

Lors d'un séjour dans le Morbihan en 1925, Dauzat est surpris de n'entendre que du français sur la commune d'Arzon (presqu'île de Rhuys), pourtant réputée se trouver en pays bretonnant, ce qui lui donne immédiatement envie de mener l'enquête, en Vannetais et Cornouaille en septembre 1925, en Trégor et Léon en septembre 1926.

En complément, il obtient du vicaire général de Vannes les statistiques des langues employées pour la prédication et le catéchisme. On se souvient que lors de la recherche de Sébillot, la prédication était en breton dans toutes les paroisses morbihannaises du côté bas-breton de la frontière, sauf à Ambon où le prêche était dans les deux langues (ainsi qu'à Elven, majoritairement en Haute-Bretagne).

Au moment de l'enquête de Dauzat, sur les cent soixante-neuf paroisses qui avaient été classées comme bretonnantes lors du remaniement des diocèses sous Napoléon I^{er}, quarante-huit d'entre elles ont le catéchisme et la plupart (ou l'intégralité) des prédications en français, et vingt-sept ont deux catéchismes, l'un breton, l'autre français, ainsi que des prédications dans l'une ou l'autre des deux langues selon les messes⁴¹⁹. Connaître la langue du catéchisme permet de se faire une idée de la situation linguistique du futur.

Son constat est sans appel :

« Sans doute, si on laisse au breton toutes les communes où l'on parle encore, si peu que ce soit, le breton, la limite de 1886 n'a pas varié. Mais ce serait là une affirmation aussi simpliste que trompeuse. *Derrière la façade d'une limite apparente, le breton s'effondre en plusieurs contrées.* Les poussées que nous avons enregistrées au cours de la période précédente continuent, en s'amplifiant, sur les mêmes points et dans les mêmes directions⁴²⁰. » (Nous soulignons.)

Il remarque un « retournement complet du mouvement précédemment constaté [à partir du IX^e siècle]. Cette fois, c'est le nord qui tient bon (avec maximum de résistance loin des côtes),

le long de la route nationale de Rennes à Brest par Loudéac [...], le français a gagné six communes dans le rayon d'action de Loudéac : Hermonstoir [Hémonstoir], Saint-Caradec, Saint-Guen, Saint-Gilles, Merléac, Saint-Martin. [...] Au sud, en l'espace de trois générations, [...] le français a conquis un vaste territoire où on le comprenait à peine pendant la Révolution [...] et où, en 1886, on n'entendait même plus le breton : action conjuguée de la côte, de la route et de la voie ferrée de Nantes à Brest. » *Ibid.*

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 14. On se reportera à l'article de 1929 pour les mentions détaillées des langues utilisées pour le catéchisme et les sermons dans les paroisses, ainsi que pour un tableau plus complet de l'état du breton en 1925.

⁴²⁰ *Ibid.*

tandis que la poussée s'est fortement accentuée dans le sud, jusqu'à provoquer un véritable effondrement du breton au sud de Vannes⁴²¹ ». En effet, le breton a reculé de façon significative sur toute la côte, sous l'influence de Vannes et de la zone romane côté est, et de Lorient côté ouest.

La presqu'île de Rhuys et la côte qui la prolonge à l'est n'utilisent que le catéchisme en français. Il en est ainsi dans les communes frontalières d'Ambon, Damgan, Berric et Lauzach (qui, elle, a des prédications dans les deux langues). À Surzur, légèrement plus loin de la limite, ainsi qu'à Sulniac et Treffléan, la moitié des enfants suivent encore le catéchisme en breton. Dans la première commune, les prêches sont essentiellement en français, tandis que dans les deux autres, ils sont la plupart du temps en breton.

La situation du breton apparaît donc plutôt critique dans le sud du Morbihan, et les îles ne sont pas épargnées. « En 1925, on ne parle plus breton ni à Belle-Isle, ni dans la presqu'île de Rhuys, en dehors de quelques vieillards, ni dans les îles du Morbihan⁴²², à peine à Quiberon ; tout le sud de Vannes ne connaît que le catéchisme en français⁴²³. »

Dauzat prédit la disparition du breton de la région de Vannes dans les dix ans suivant son article, la frontière devant alors passer au nord-ouest de la ville. Pour lui, Séné devrait sous peu former un îlot bretonnant, de la même manière qu'il avait été un îlot roman par le passé. Les communes frontalières d'Ambon, Damgan et Berric « sont désormais perdues pour le breton⁴²⁴ ». Il estime en outre que l'îlot de **Bourg-de-Batz** en Loire-Atlantique a disparu.

Cette disparition accélérée est comparable, selon lui, à ce qui s'est produit entre 1806 et 1886 dans la région de Questembert-Muzillac. Elle introduit un fossé entre la génération des grands-parents qui savent à peine le français et celle des petits-enfants qui ne connaissent que quelques mots de breton. Les bourgs de l'intérieur sont « des foyers de francisation » en raison de la présence de commerces, d'une bourgeoisie et de fonctionnaires « presque tous allogènes⁴²⁵ ». Nous verrons que la dernière frontière tracée en 1976 par L. A. Timm exclut la presqu'île de Rhuys ainsi que Vannes et son pourtour de la zone bretonnante (1.2.2.10).

Dans le nord et le centre du Morbihan, la frontière a peu bougé depuis 1886, sauf à **Croixanvec** et à **Saint-Gérand**. Dans la première commune, le catéchisme est en français et la prédication bilingue ; dans la deuxième, un quart des enfants vont au catéchisme en français, et les prêches sont en breton. Plus au sud, le breton a reculé à Saint-Jean-Brévelay (moitié des enfants au catéchisme en breton, prêches en breton), et sur les communes d'**Elven** et **Muzillac** dont les hameaux des marches ouest « ont achevé de se franciser⁴²⁶ ».

⁴²¹ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 41.

⁴²² Concernant les îles du Morbihan, il nous paraît intéressant d'introduire une nuance concernant l'île de Groix où nous avons eu l'occasion de mener une longue enquête de terrain entre 2003 et 2005, puis à nouveau en 2008. Nous y avons pris connaissance d'un important collectage réalisé sur place dans les années 1980 auprès de personnes nées entre 1900 et 1920, toutes capables de s'exprimer couramment en breton. Nous y avons enregistré dans les années 2000 deux bretonnants de naissance, qui, sauf erreur de nos informateurs, devaient être les derniers locuteurs.

⁴²³ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 41.

⁴²⁴ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 21. Nous faisons figurer en gras les communes frontalières où le breton est en voie de disparition ou a disparu.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 19.

Pour les Côtes-d'Armor, Dauzat constate que le breton s'y est mieux maintenu : « [O]n n'observe de fléchissement sérieux qu'à l'extrême nord (sur la côte) et à l'extrême sud (sur le chemin de fer et la route de Loudéac à Brest par Carhaix)⁴²⁷. » Le breton disparaît rapidement à **Plouha**, où il n'y a presque plus de catéchisme en breton. Un de ses informateurs y souligne le rôle des mariages avec des Bretons francophones et du développement des bains de mer. Un autre fait état du dédain des jeunes filles pour la langue bretonne. Dauzat rapporte en outre que la ville de Lanvollon, théoriquement en Basse-Bretagne, commence à se franciser et que l'on y prêche dans les deux langues.

La limite est assez stable jusqu'au sud des Côtes-d'Armor « où la poussée de 1806-1886 continue, **de Corlay à Mûr**⁴²⁸ ». On prêche toujours dans les deux langues à **Saint-Mayeux**, en revanche c'est désormais également le cas à **Corlay** et au **Haut-Corlay**. À **Mûr-de-Bretagne**, on ne prêche plus qu'en français depuis vingt ans. D'après un de ses informateurs, « **Saint-Connec** peut être considéré comme francisé (il n'y a plus que quelques familles qui parlent breton) ; le breton résiste un peu mieux à Mûr⁴²⁹ ».

Voici ce que nous retiendrons des travaux de Dauzat :

« Dans le nord du Morbihan, la limite est restée inchangée de 1806 à 1886 comme de 1886 à 1926. Au contraire, dans le sud des Côtes-du-Nord, le long de la route nationale de Rennes à Brest par Loudéac, doublée plus tard par une voie ferrée, le breton, dans la première période, a perdu un groupe important ; depuis quarante ans, **il est en voie d'élimination à Croixanvec (Morbihan), Saint-Connec et à M[û]r, et commence à être menacé à Saint-Mayeux, Corlay et Haut-Corlay.**

Plus au nord, la limite offre de nouveau une fixité remarquable depuis cent vingt ans. Mais, en continuant dans le rayon d'action de Saint-Brieuc, le français a conquis, entre 1806 et 1886, sur la route (et le chemin de fer) de Saint-Brieuc à Brest, **Plouagat**, et, plus près de la côte, **Tréguidel** et **Kerstang**. De nos jours, le breton est en train de **disparaître sur la côte à Plouhat** (*sic*), et [...] à l'île Bréhat, où il n'est plus parlé que par les vieillards ; il est menacé, au-delà de Plouagat et de Tréguidel, à Guingamp et Lanvollon⁴³⁰. »

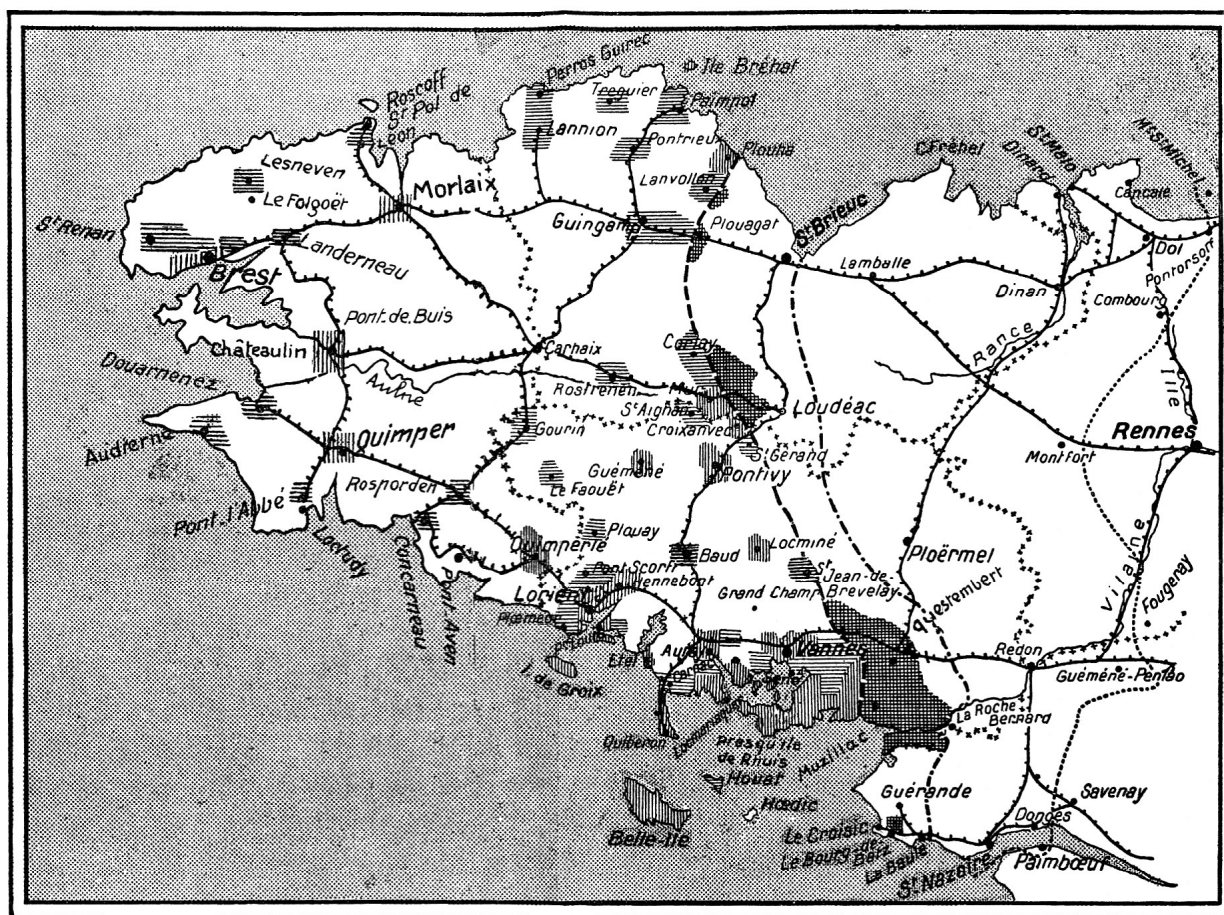
La carte jointe à son article (ci-dessous) fait apparaître les communes où les prédications ne sont plus qu'en français (hachures verticales).

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 23.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 24.

⁴³⁰ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques du français de 1806 à nos jours », *op. cit.*, p. 531.



- Limite approximative de l'avance maxima du breton (IX^e siècle)
- Limite présumée approximative du français et du breton en 1636
- Limite du Français et du breton en 1886
- Territoires perdus par le breton entre 1806 et 1886 (l'îlot rural du Bourg-de-Batz n'a disparu qu'un peu plus tard)
- ▨ Communes où les prédications (Côtes du Nord et Finistère) ou les catéchismes (Morbihan) ne se font plus qu'en français (N.B. une paroisse de Morlaix est encore bilingue)
- ▨ Communes où les prédications (Côtes du Nord et Finistère) ou les catéchismes (Morb.) se font dans les deux langues.
- +++++ Limites de départements
- ==== Voies ferrées

Carte 21. La pénétration du français en Bretagne en 1925 d'après l'enquête de Dauzat

Noter les zones de Plouha, Mûr-de-Bretagne, ainsi que le pourtour du golfe du Morbihan, où la prédication ne se fait plus qu'en français. DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », Revue de Philologie française, vol. 41, 1929, pas de pagination.

b. Considérations sur la pénétration du français

La singulière différence d'évolution de la frontière linguistique entre le nord et le sud proviendrait, selon Dauzat, d'une évolution rapide dans le Morbihan auparavant « très arriéré », « transformation complète des conditions sociales et de la mentalité⁴³¹ », avec notamment une modernisation agricole et une amélioration des voies de communication. Par ailleurs, plus pauvre que les Côtes-d'Armor, le département fournit plus d'émigrants.

Dauzat estime également que l'attachement au breton y est moindre que dans le Léon (dont le breton est devenu la norme littéraire), que le vannetais est plus perméable au français, et que le complexe d'infériorité est particulièrement vivace dans cette région. Le développement de Saint-Nazaire, en plus du pôle de francisation nantais, pourrait être un autre facteur. Pour finir,

⁴³¹ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 19.

mentionnons les aspirations à l'ascension sociale qui, dans le contexte de l'époque, ne peut passer que par la maîtrise du français⁴³².

À l'échelle de la Basse-Bretagne entière, l'enquête de Dauzat fait ressortir la pénétration du français par la côte et par le biais des villes (voir carte ci-dessus) : « [D]ans une masse linguistique résistante, sont atteints d'abord les villes (Guingamp, Lannion, Tréguier), les ports (Paimpol), les stations balnéaires (Perros-Guirec) et les plus gros bourgs (Pontrioux, Rostrenen)⁴³³ ». Il constate que « même en plein Finistère », les grandes villes (particulièrement Lorient et Brest, mais aussi Quimper...) sont « entièrement acquises au français⁴³⁴ ». Phénomène bien connu des chercheurs, « [l]e breton continue souvent à régner exclusivement dans les hameau[x], tandis que le français est couramment parlé au centre communal⁴³⁵. »

Il faut ajouter aux agglomérations les ports importants comme Douarnenez. À Paimpol, si les pêcheurs ont tendance à parler breton entre eux, ils comptent toutefois en français. Quant à Bréhat, il n'y a entendu que du français.

« À l'intérieur du domaine breton, chaque localité industrielle est directement gagnée au français et fait, plus ou moins vite, tache d'huile aux alentours. Dans chaque ville, la bourgeoisie, les commerçants, les ouvriers, les employés et les fonctionnaires ne parlent que français, et beaucoup d'entre eux[x], surtout vers l'est, ne comprennent même pas le breton. Enfin à la pénétration géographique – en surface – il faut ajouter la pénétration verticale à travers les milieu[x] sociaux[x], de la noblesse à la bourgeoisie, au commerce, à l'artisanat, à la classe rurale enfin⁴³⁶. »

Dauzat identifie plusieurs causes à la pénétration du français : le développement des voies de communication et des moyens de transport ; le développement de l'instruction en français ; l'émigration avec retour au pays (dans laquelle il inclut le service militaire obligatoire depuis 1875) ; l'immigration (du pays gallo voisin, par exemple à Vannes, et de plus loin dans les ports et sur les côtes) ; les mariages mixtes gallo-breton : pour lui, si l'un des conjoints « est un immigrant allogène » et ne parle pas breton, il ne l'apprend pas et les enfants ne l'apprennent pas non plus⁴³⁷ ; l'influence du caractère utilitaire du français (pour le commerce, les administrations, les voyages...) ; le désir de distinction sociale et la honte de sa propre langue, abandonnée par les élites (désir et honte auxquels les femmes seraient plus sensibles)⁴³⁸.

Dans un article postérieur, il ajoute d'autres facteurs : le journal et la radio, le tourisme dans une moindre mesure, et « l'intensification des relations entre les Bretons bretonnants et leurs compatriotes de la zone française. La facilité accrue des transports a entraîné des mariages plus nombreux entre les deux zones [...]»⁴³⁹. Remarquant le recours au français pour compter, et

⁴³² DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 42.

⁴³³ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 24.

⁴³⁴ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 42.

⁴³⁵ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 29.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 31.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 35.

⁴³⁸ Pour cette dernière raison, il trouve vaine la campagne menée par les régionalistes pour réclamer un enseignement en breton dont la population ne veut pas. Il estime également que faire du breton une langue littéraire ne le sauvera pas s'il ne continue pas à être parlé par les paysans.

⁴³⁹ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 43.

considérant qu'il est difficile de compter dans une autre langue que la langue maternelle, il conclut : « Une langue qui recourt à une autre pour exprimer les nombres est certainement bien malade⁴⁴⁰. »

Falc'hun, quant à lui, pointe l'impact des deux guerres, et notamment, lors de la seconde, le poids des réfugiés francophones venant des ports militaires de Lorient et Brest bombardés, qui imposent l'usage du français à la campagne. Il souligne en outre la diffusion de cette langue sous l'Occupation par l'intermédiaire des fonctionnaires en nombre croissant et des prisonniers de guerre embauchés dans les fermes. Enfin, les congés payés encouragent les Bretons émigrés (en région parisienne notamment) à revenir en vacances au village natal. Ceux-ci ne connaissent pas le breton ou ne souhaitent pas l'employer⁴⁴¹.

On le voit, les causes du déclin du breton sont diverses. Il faut donc prendre en compte un faisceau de facteurs, dont seule la conjonction permet de comprendre cette évolution. Comme le fait remarquer H. Corbes, après la Première Guerre mondiale « [l]e problème commençait déjà à se poser d'une manière différente : il ne s'agissait plus de savoir jusqu'où avait reculé la limite à partir de laquelle on entendait parler breton, mais de connaître la proportion des habitants continuant de s'en servir dans la zone bretonnante⁴⁴² ».

Nous allons voir que Roparz Hemon, en 1928, a adopté une démarche semblable à celle de Dauzat. D'autres chercheurs optent en revanche pour des enquêtes de moindre dimension ; c'est le cas de Fañch Denoual dont nous présenterons ensuite les résultats.

1.2.2.6. *L'enquête de Roparz Hemon sur le breton dans la vie religieuse (1928-1929)*

Roparz Hemon, fondateur de la revue littéraire de langue bretonne *Gwalarn*, adopte en 1928 une démarche comparable à celle de Dauzat, en enquêtant sur la langue employée dans les prédications et le catéchisme, afin de dresser un bilan de l'état du breton en Basse-Bretagne. Il ne s'agit donc pas d'un travail sur la frontière elle-même, mais il apporte quelques précisions sur le terrain qui nous occupe.

Ce travail a fait date car il s'agit, d'après Hemon, de la première enquête sur la situation du breton portant sur la Basse-Bretagne entière. Il précise toutefois qu'elle est incomplète et imprécise, faute de moyens suffisants.

L'opuscule de R. Hemon paru en 1930, bilingue breton-espéranto, s'organise en deux parties, la première consacrée à une brève histoire de la langue bretonne et complétée par un compte-rendu du travail de Sébillot, et la deuxième à son enquête, commencée en avril 1928 et terminée en août 1929.

Hemon retrace le recul du breton consécutif, selon lui, au retour de l'élite qui avait fui la Bretagne au moment des invasions normandes (IX^e siècle), montrant comment le français a gagné les villes, le breton devenant de plus en plus la langue du seul peuple des campagnes. Il identifie trois facteurs aggravants au XIX^e siècle : l'engagement des jeunes Bretons dans

⁴⁴⁰ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 51.

⁴⁴¹ FALC'HUN F., « Langue bretonne », *Orbis*, vol. 7, n^o 2, 1958, p. 529.

⁴⁴² CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 29.

l'armée et la marine française ; l'augmentation du nombre d'écoles, vecteurs d'une éducation en français ; l'afflux croissant de voyageurs et de touristes. Hemon propose en outre une estimation d'un million de personnes parlant breton au quotidien.

Son enquête à proprement parler porte sur l'utilisation du breton par l'Église, et consiste à classer toutes les paroisses de Basse-Bretagne en fonction de la langue utilisée dans la prédication et le catéchisme, à partir de documents ecclésiastiques. Le but est d'obtenir, à travers ces données, une image de la langue employée par les paroissiens, la langue choisie par l'Église en étant le reflet.

Un questionnaire est adressé à diverses personnalités compétentes, portant les demandes suivantes :

- Dans quelle langue prêche-t-on le plus souvent dans la paroisse ?
- Si l'on prêche dans les deux langues, laquelle est employée le plus souvent ?
- Dans quelle langue est fait le catéchisme ?
- Si le catéchisme est fait dans les deux langues, lequel est le plus suivi, et par qui ?⁴⁴³

Hemon obtient 425 réponses, émanant principalement de prêtres, mais également de quelques instituteurs, médecins et étudiants. Certaines sont détaillées et soignées, d'autres plutôt imprécises, voire bâclées ; l'interprétation en est donc malaisée. Pour une même paroisse, Hemon a parfois obtenu jusqu'à quatre réponses différentes, parmi lesquelles il a fallu trouver la plus vraisemblable.

Les résultats pour la prédication sont les suivants :

- 49 communes en français seulement ;
- 21 communes en français principalement ;
- 21 communes en français et en breton à égalité ;
- 70 communes en breton principalement ;
- 474 communes en breton seulement.

Pour ce qui est du catéchisme, Hemon obtient les résultats suivants :

- 103 communes en français seulement ;
- 33 communes en français principalement ;
- 30 communes en français et en breton à égalité ;
- 72 communes en breton principalement ;
- 397 communes en breton seulement.

⁴⁴³ HEMON R., *Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928*, Brest, Gwalarn, coll. « Levraoueg keltiek etrevroadel », 1930, vol. 1, p. 14. Nous n'en savons pas plus sur les modalités d'envoi du questionnaire.

On observe donc un écart entre prédication et catéchisme, le français étant plus employé pour ce dernier que pour la prédication. Il faut sans doute y voir le reflet du désir de diriger les enfants vers la langue d'avenir (en tout cas considérée comme telle).

Hemon fournit une liste de communes suivies d'une ou deux lettres indiquant dans quelle langue se font les prédications et le catéchisme (B = breton seulement, Bg = breton principalement, M = mixte, bG = français principalement, G = français seulement), accompagnée de sept cartes détaillées par régions de Basse-Bretagne. Nous avons retenu les cartes n° 30 (Guingamp), 60 (Pontivy) et 70 (Vannes), qui méritent commentaire dans le cadre de cette thèse.

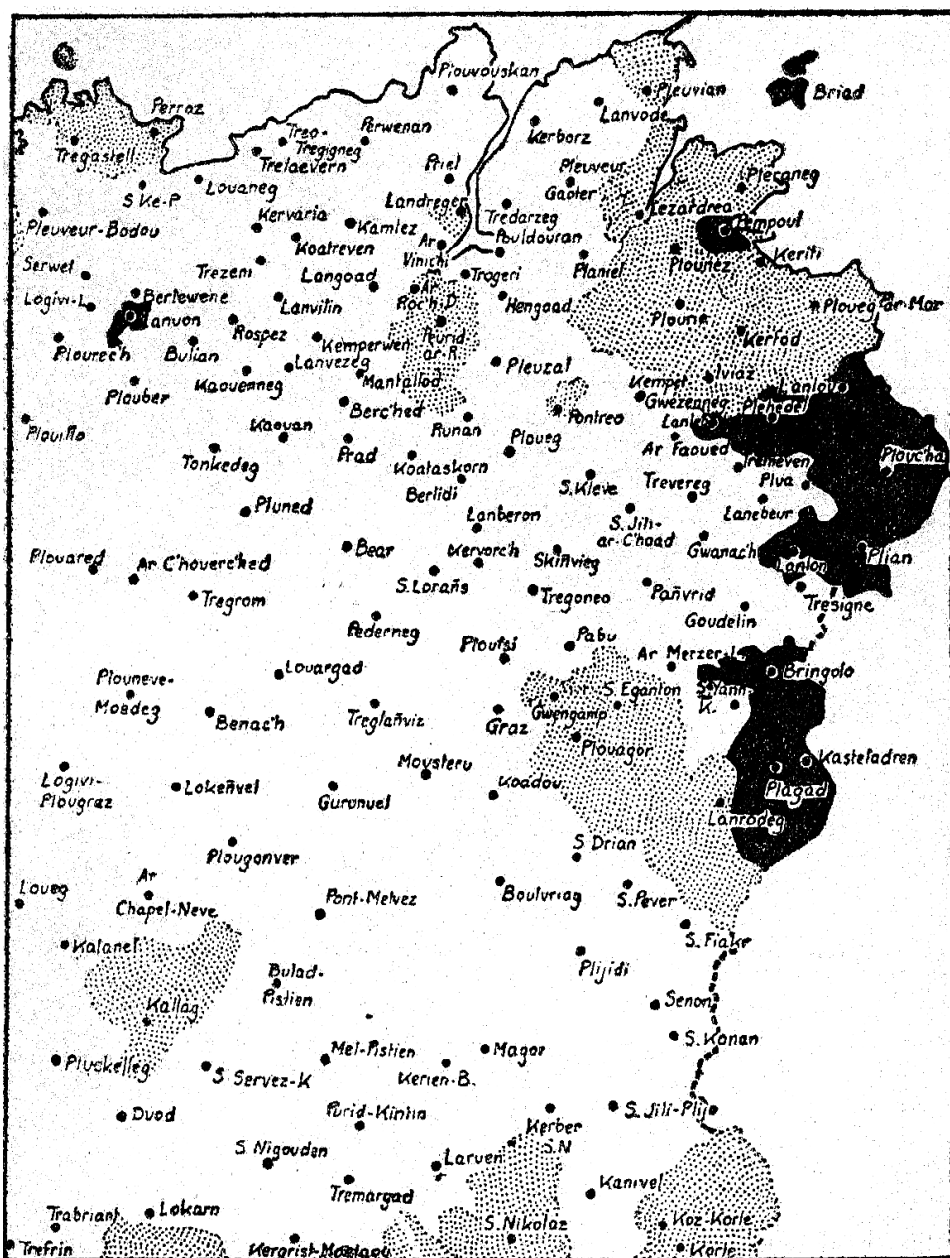
La carte de la page suivante (Guingamp) fait ressortir en noir les secteurs où le français est employé à la fois pour la prédication et le catéchisme. Concernant la frontière linguistique elle-même, notons que dans les communes de Plouha (*Plouc'ha*), Pléguen (*Plian*), Lanvollon (*Lanlon*) et Bringolo, toutes placées en Basse-Bretagne par Sébillot, le français a remplacé le breton dans la vie religieuse. En 1886, Sébillot notait en effet que le breton était utilisé dans la prédication à Pléguen, et le français et le breton à Bringolo (nous n'avons pas d'informations pour Plouha et Lanvollon).

On remarquera aussi le recul du breton un peu plus loin de la frontière, à Lanloup, Lanleff et Pléhédél, signe que les communes frontalières ne sont pas les seules à être touchées par ce phénomène.

Lanrodec, où la prédication se faisait en breton en 1886, apparaît quant à elle en voie de francisation, tout au moins en ce qui concerne le domaine religieux. La prédication est faite en français principalement « avec un peu de breton », et le catéchisme est en français.

On est en droit de se demander pourquoi Hemon a choisi d'inclure Châtelaudren et Plouagat (ici nommés *Kastelodren* et *Plagad*) dans son enquête, deux communes dont on a vu qu'elles étaient déjà placées en Haute-Bretagne par Sébillot en 1886.

En descendant vers le sud, nous n'avons pas d'informations pour Le Vieux-Bourg, dont les deux tiers figuraient pourtant en Basse-Bretagne en 1886. La zone la plus au sud de la carte fait apparaître Corlay et Le Haut-Corlay (*Korle*, *Koz-Korle*) comme des communes de prédication et de catéchisme mixtes, alors que le seul breton y était employé en 1886.



Carte 22. La zone frontalière en 1928 dans les Côtes-d'Armor d'après l'enquête d'Hemon

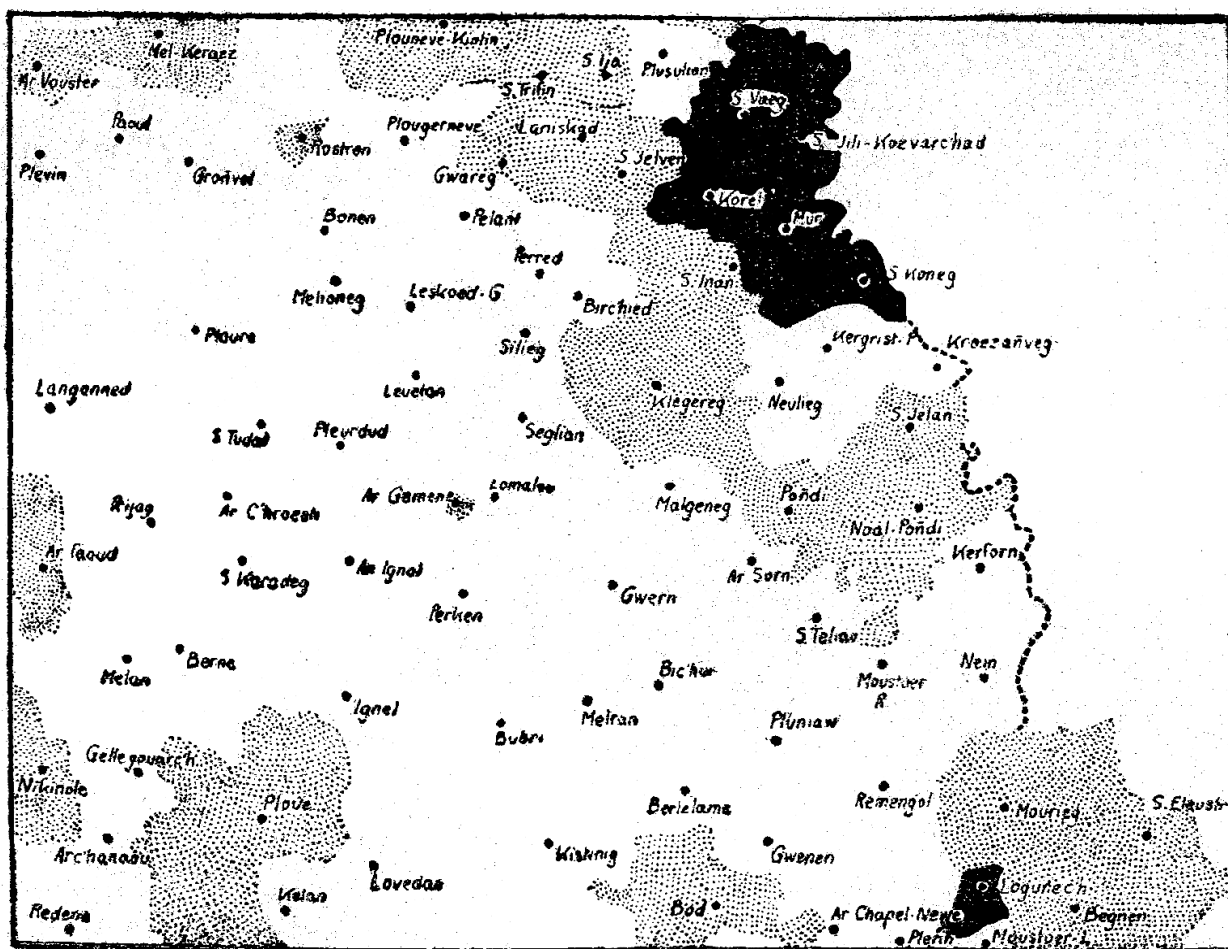
Roparz Hemon a fait figurer en blanc les communes où le breton est la langue de la prédication et du catéchisme, en noir celles où le français est utilisé pour les deux, et en pointillés les autres. HEMON R., Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928, Brest, Gwalarn, coll. « Levrvaoueg keltiek etrevroadel », vol. 1, 1930, p. 37.

La carte suivante met en lumière l'usage du français dans les communes frontalières de Saint-Mayeux (*S. Vaeg*), Mûr-de-Bretagne (*Mur*) et Saint-Connec (*S. Koneg*), toutes trois théoriquement en Basse-Bretagne. En 1886, Sébillot indiquait que le breton et le français étaient employés pour la prédication dans ces trois communes, qui étaient donc déjà en cours de francisation. Le breton est en recul à Caurel (*Korel*), pourtant plus à l'écart de la frontière.

Pourquoi avoir choisi d'inclure Saint-Gilles-Vieux-Marché (*S. Jili-Kozvarc'had*) dans une enquête sur la Basse-Bretagne, alors que cette commune était déjà placée en Haute-Bretagne par Sébillot ? Comme ce dernier avait noté que la prédication s'y faisait en breton et en

français, il n'est pas impossible qu'Hemon ait souhaité la retenir pour mettre à jour les résultats de Sébillot. En effet nous voyons le passage d'une prédication mixte au seul français.

Les communes de Saint-Aignan (*S. Inan*), Saint-Gérand (*S. Jelan*), Noyal-Pontivy (Noal-Pondi), Moréac (*Mourieg*), Saint-Allouestre (*S. Eleustr*) et Bignan (*Begnen*) sont en voie de francisation. En 1886, seul le breton était employé dans la prédication à Noyal-Pontivy, Saint-Allouestre et Bignan (Sébillot n'évoque pas les autres communes citées précédemment).



Carte 23. La zone frontalière en 1928 dans le sud des Côtes-d'Armor et le nord du Morbihan d'après l'enquête d'Hemon

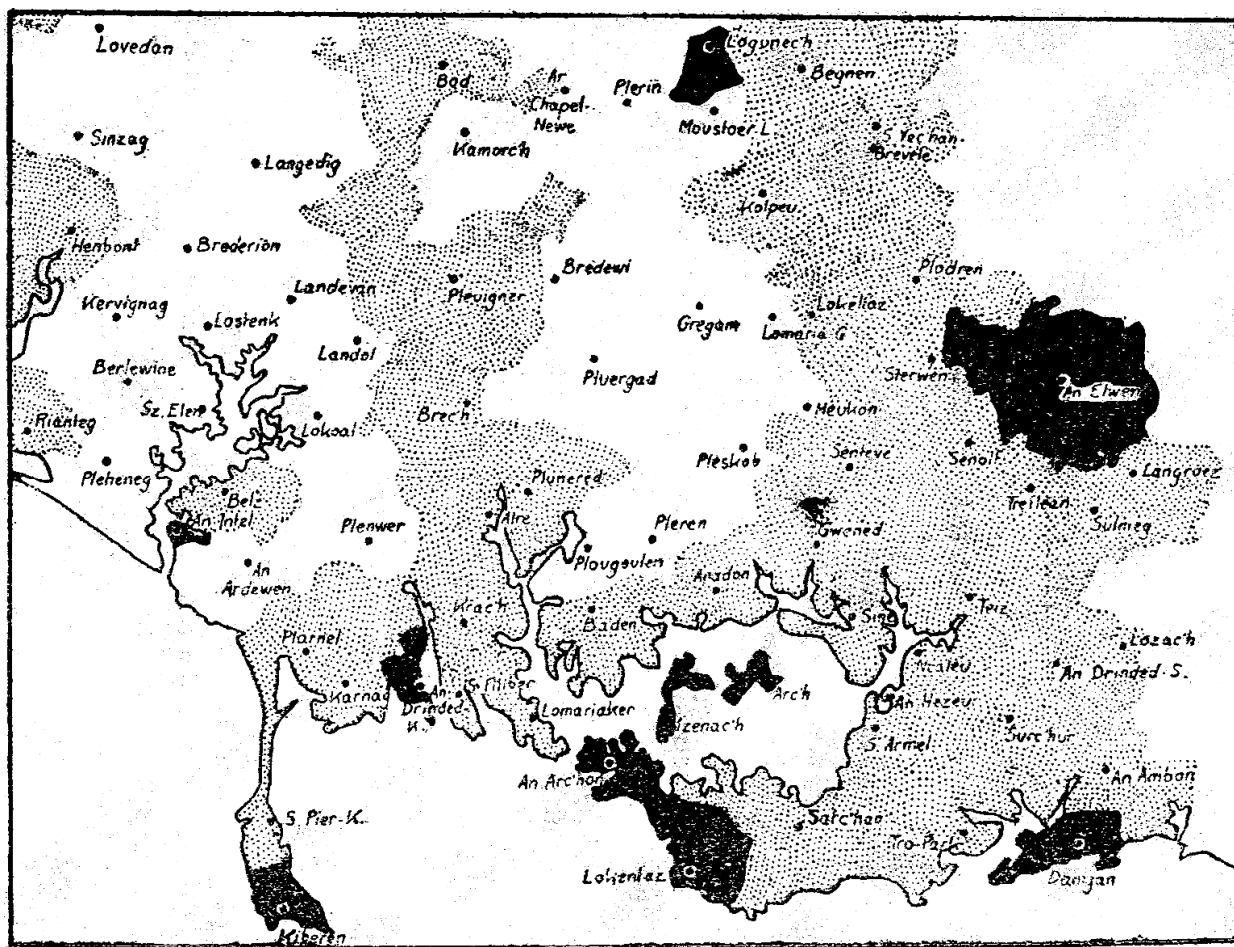
En blanc, les communes où le breton est la langue de la prédication et du catéchisme, en noir celles où le français est utilisé pour les deux, et en pointillés les autres. HEMON R., *Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928*, Brest, Gwalarn, coll. « Levraoueg keltiek etrevroadel », vol. 1, 1930, p. 43.

C'est la troisième carte, celle du secteur de Vannes (ci-dessous), qui fait apparaître le mieux l'évolution de la frontière linguistique, car toutes les communes frontalières qui y sont représentées sont en gris (prédication et/ou catéchisme mixte). Seule la commune d'Elven figure en noir (français), ce qui n'est guère suprenant puisque la ligne Sébillot la range du côté haut-breton. Elle comptait cependant en 1886 un vicaire bretonnant sur quatre prêtres.

Le français s'est partiellement infiltré à Bignan (*Begnen*), Saint-Jean-Brévelay (*S. Yec'h-an-Brevel*), Plaudren (*Plodren*), Monterblanc (*Sterwen*), Saint-Nolff (*Senolf*), Treffléan

(Treflean), Sulniac (*Sulnieg*), Theix (*Teiz*), Lauzach (*Lozac'h*), La Trinité-Surzur (*An Drinded-S.*), Surzur (*Surc'hur*), Ambon (*An Ambon*) et Damgan. Sur l'ensemble de ces communes, nous savons par Sébillot que le breton était la langue de la prédication en 1886 à Bignan, Saint-Jean-Brévelay et Sulniac, tandis qu'elle était mixte à Ambon. Nous ne disposons pas d'informations pour la commune de Berric dans l'enquête d'Hemon.

Notons une curiosité : la commune de la Vraie-Croix (ici notée *Langroez*) connaît des prédications mixtes, alors que Sébillot la place en Haute-Bretagne et signale que le français est la langue de la prédication. Nous ne savons pas à quoi est due cette évolution. Est-il possible que Sébillot ait été mal renseigné ?



Carte 24. La zone frontalière en 1928 dans le Morbihan d'après l'enquête d'Hemon

En blanc, les communes où le breton est la langue de la prédication et du catéchisme, en noir celles où le français est utilisé pour les deux, et en pointillés les autres. HEMON R., Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928, Brest, Gwalarn, coll. « Levraoueg keltiek etrevroadel », vol. 1, 1930, p. 45.

De manière générale, et au-delà du constat de la francisation d'un certain nombre de communes frontalières (mais pas de toutes), l'enquête de Roparz Hemon fait ressortir la pénétration du français par les villes et leurs environs (via les structures de l'État et les commerces) et par les communes proches de la mer (influence de la marine et du tourisme)⁴⁴⁴.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 46.

Les données collectées doivent être prises pour ce qu'elles sont, une photographie de l'utilisation du breton par l'Église en 1928. Elles ne permettent pas réellement de se faire une image fidèle de la réalité sociolinguistique des paroisses concernées, la suppression des sermons en breton dans un lieu donné ne signifiant par pour autant que l'on ait cessé d'y parler la langue⁴⁴⁵.

1.2.2.7. Une enquête locale de Fañch Denoual (1926)

Le souhait de Fañch Denoual de mener cette petite enquête en 1926 dans le secteur de Plouagat naît du constat que la ligne Sébillot continue à servir de référence malgré son ancienneté. Il souligne également que les deux seuls travaux réalisés depuis, à savoir ceux de Dauzat et de Hémon (voir *supra*⁴⁴⁶), ne se sont pas intéressés à la délimitation des deux zones.

Denoual entreprend donc une randonnée d'investigation de Goudelin à Plouagat en décembre 1926. Il s'arrête dans les villages pour questionner les habitants, et en rapporte ces observations :

- De La Trinité (*an Dreinded* dans son article) au nord au Pébel (*ar Pebel*), la frontière n'a pas bougé depuis Sébillot.
- Du Pébel à Kergouarin près de Lanrodec, le breton a « gagné du terrain⁴⁴⁷ » (nous traduisons du breton).

Sébillot plaçait Plouagat en Haute-Bretagne, tout en précisant cependant que le breton y avait gagné du terrain, notamment dans les villages de Kerhascouët, Christ, le Leshouarn (voir *supra*). Denoual, quant à lui, remarque que le breton y est plus parlé que du temps de Sébillot, ce qui l'amène à proposer une nouvelle frontière qui se serait stabilisée au niveau d'un ruisseau, plaçant en pays bretonnant les villages de Christ, Founebello et Kermorvan, entièrement bretonnés (« *brezonekaet penn da benn*⁴⁴⁸ »).

Il évoque également le cas d'un faubourg de Plouagat, Kerjagu, où l'on ne parlait que breton autrefois, qui parle maintenant les deux langues et comporte des personnes venues de communes proches côté haut-breton. Parallèlement au mouvement de pénétration du breton vers l'est qu'il évoquait précédemment, dû aux déplacements de personnes, on a donc un phénomène inverse dans le sens est-ouest, qui se double d'une pénétration du français « de l'intérieur ».

Dans trois villages plus proches encore de Châtelaudren, Kergouan, Kerfidi et Beaupré, on parle breton, et à Mississipi partiellement. Dans trois autres villages près de Châtelaudren, les habitants bretonnants viennent « de l'ouest » (sans plus de précisions sur leur origine).

⁴⁴⁵ Ajoutons à ce tableau du breton dans la vie religieuse une observation de J. Loth à Guémené-sur-Scorff au début du XX^e siècle, où les prêches étaient alternativement en français et en breton : « Je me souviens que les paysans (hommes) massés en face de la chaire, près de la grand'porte, sortaient tous, aussitôt que le curé montait en chaire, et entamaient son prône en français, pour aller boire à sa santé dans les auberges groupées aux alentours de l'église. » LOTH J., « Les langues bretonne et française en Bretagne d'après un travail récent », *op. cit.*, p. 422.

⁴⁴⁶ L'enquête d'Hémon est postérieure à celle de Denoual, mais celui-ci ne publie son article qu'en 1942, et a donc eu le temps de prendre connaissances des résultats publiés par *Gwalarn*.

⁴⁴⁷ DENOUAL F., « Pelec'h emañ e gwirionez bevenn ar brezhoneg ? », *Gwalarn*, n° 144-145, janvier-février 1942, p. 36.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 38.

Concernant le bourg de Plouagat, Denoual se montre réticent à le placer en Haute-Bretagne : « [O]n ne peut placer ce bourg en-dehors de la zone du breton. Bien que le français soit la langue la plus employée, le breton est la langue de certains foyers du bourg. De plus, des francophones de Haute-Bretagne sont venus s'installer dans le bourg depuis un certain temps⁴⁴⁹. » Nous retrouvons ici le phénomène de mixité déjà évoqué.

Denoual évalue le pourcentage de bretonnants à un tiers de la commune de Plouagat, un constat qui contredit le tracé de la ligne Sébillot, mais qui prolonge les observations de ce dernier sur l'avancée du breton dans cette commune.

Voici en conclusion ce que l'on peut retenir de l'enquête de Denoual :

« [L]a majorité des villages de la paroisse portent des noms bretons modernes. Il n'y a donc pas longtemps qu'elle a été francisée, disons cent cinquante ans environ, et en réalité, la langue [bretonne] n'a jamais été totalement étouffée dans certaines petites zones. Une partie de la paroisse a été rebretonnée depuis. Sébillot disait en 1886 que l'on y parlait plus le breton que quarante ans plus tôt. En 1926, il a continué à regagner du terrain. Ce n'est pas par sa seule force, mais par l'arrivée de paysans des marches de Basse-Bretagne, venus acheter ou louer des fermes⁴⁵⁰. »

Selon le curé de Plélo interrogé par Denoual, un phénomène similaire serait observable dans cette commune de Haute-Bretagne, où un tiers des habitants parlerait breton : « Cela ne dérange pas les Bas-Bretons de la frontière qui connaissent les deux langues d'aller s'installer en pays francophone. Les paysans de ce pays qui ne savent que le français ne viennent pour ainsi dire presque jamais louer une ferme en Basse-Bretagne⁴⁵¹. »

Cette enquête micro-locale permet d'observer des phénomènes importants pour la compréhension de la zone frontalière :

- Les mouvements de populations d'ouest en est, ou d'est en ouest, modèlent la physionomie des villages frontaliers, entraînant des variations du tracé de la limite au fil du temps.
- La frontière linguistique est toujours décrite dans la littérature spécialisée comme un recul tragique d'est en ouest, recul qui a bien évidemment eu lieu, mais ce regard empêche souvent de voir une réalité plus complexe sur le terrain, faite d'avancées et de reculs, de déplacements de populations et de mélanges au sein d'une même commune.

⁴⁴⁹ Nous traduisons de : « *Koulskoude ne c'heller ket lakaat ar vourc'h-se e-maez tachenn ar brezoneg. Daoust ma vez ar galleg ar yez graet ganti ar muiañ, tiegeziou eus ar vourc'h a zo ar brezoneg o yez. Ouspenn, abaoe pell pe belloc'h ez eo deuet gallegerien a Vreiz-Uhel d'ober o annez er vourc'h.* » *Ibid.*, p. 39.

⁴⁵⁰ Nous traduisons de : « *[A]r pep niverusañ eus kêriadennou ar barrez a zo ganto anoioù brezonek a-vremañ. N'eus ket gwall bell eta ez eo bet gallekaet, lakaomp war-dro kant hanter-kant vloaz, hag evit gwir n'eo ket bet morse mouget da vat ar yez e tachennadougou 'zo. Advrezonekaet eo bet abaoe eun darn anezi. E 1886 e lavare Sébillot e veze komzet muioc'h ar brezoneg enni eget daou-ugent vloaz arao. E 1926 en doa kendalc'het da adc'hounit tachenn. N'eo ket dre e nerz e-unan, hogen dre ma teu kourerien eus harzou Breiz-Izel da brena pe da feurmi mereuriou eno.* » *Ibid.*, p. 40. Denoual plaide en outre pour une enquête d'envergure sur la frontière linguistique dans son intégralité, qui permettrait de savoir dans quelles communes se trouvent des bretonnants, afin de s'assurer que ceux-ci puissent maintenir leur pratique (notamment grâce à l'enseignement du breton).

⁴⁵¹ Nous traduisons de : « *Breiz-Izeliz ar vevenn hag a oar an diou yez ne reont forz evit mont da chom er vro c'hallek. Kourerien ar vro-se, ha na ouzont nemet galleg ne deont kouls lavaret morse da feurmi eur c'houmanant e Breiz Izel.* » *Ibid.*

- Dans plusieurs villages, il est possible de repérer des fermes isolées linguistiquement. Denoual cite notamment l'exemple de Kistili, lieu-dit côté bas-breton composé d'une seule ferme, où la langue est romane car la ferme est tenue par une famille originaire de Haute-Bretagne. Quand les noms de villages ne désignent qu'une seule habitation, ce type d'enquête locale peut donc avoir un effet grossissant sur des familles linguistiquement isolées et donner une image quelque peu biaisée de la réalité du terrain.

Le travail de Denoual nous permet en définitive de constater toute la difficulté de l'exercice de délimitation des deux zones linguistiques. En particulier, indiquer une langue ou l'autre pour le bourg ne permet pas de définir le statut des villages alentours. Seule une étude village par village permet de s'approcher de la situation linguistique réelle.

1.2.2.8. L'enquête de R. Panier (1941)

C'est avec l'enquête de Panier, réalisée en 1941⁴⁵² et publiée dans *Le français moderne* d'avril 1942, que nous obtenons des informations précises sur la langue parlée dans les bourgs et les villages de la zone frontalière. On notera que Panier est lui-même originaire de Réguiny, commune frontalière du côté haut-breton⁴⁵³.

Son enquête est en réalité un travail préliminaire en vue de la publication du *Nouvel Atlas Linguistique de la France* dirigé par Albert Dauzat. Le but est, d'une part, de mettre à jour le tracé de la ligne Sébillot, et d'autre part, de choisir des points le long de la limite côté gallo qui feront l'objet de l'enquête définitive.

Pour mener sa double investigation, Panier a collecté des informations lui-même, et a consulté le secrétaire de mairie ou le recteur dans chaque commune. L'avantage de sa limite est qu'elle a été tracée village par village, ce qui lui donne une précision sans précédent. Panier est en effet conscient que déterminer la langue du bourg ne permet pas de connaître celle des villages, qui diffère en de nombreux points, comme nous l'avons vu dans notre présentation de la ligne Sébillot.

Par ailleurs, il a recours à une méthode rigoureuse, se limitant à considérer « comme points limites du breton [...] ceux où trois générations le parlent spontanément. À moins de trois générations on est en droit de dire que le français, ou le gallo, sont en progression⁴⁵⁴ ». Ainsi, Panier écarte d'emblée « un habitat où seuls quelques vieillards parlent encore entre eux en breton⁴⁵⁵ ».

La tâche n'est pas aisée ; en effet, le français a gagné du terrain « de l'intérieur » même à l'écart de la frontière : « Dans les villages bas-bretons, le français a pénétré partout depuis cinquante ans et l'on peut dire que tous les Bas-Bretons de l'intérieur sont bilingues⁴⁵⁶ », même si le breton reste la langue du quotidien (le français étant réservé aux interactions avec des non-bretonnants).

⁴⁵² DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *op. cit.*, p. 41.

⁴⁵³ *Ibid.*

⁴⁵⁴ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 99.

⁴⁵⁵ *Ibid.*

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 97.

a. Les données de son enquête

Quelles évolutions Panier observe-t-il ? Nous reprenons ici son orthographe pour les noms de lieux, qui diffère parfois de celle proposée sur ses cartes. Nous donnons également entre crochets, l'orthographe des cartes IGN actuelles quand elle diffère de celle de Panier et quand nous le pouvons (nous n'avons pas toujours retrouvé les lieux-dits mentionnés sur les cartes actuelles).

À **Plouha**, où le français était déjà bien implanté du temps de Sébillot, le recul du breton est net : dans les villages de Kerégal, La Lande-Mergat [Lan Mergat], Kervizel [Keroizel], Kergromot [Kergromo], Kenidouartz [Keridouard] et Boigougen [Bogouyen], bretonnants pour Sébillot, Panier n'a trouvé que de rares vieillards qui parlent encore la langue. La plupart des adultes ne la connaissent pas ; quelques-uns peuvent la comprendre mais pas répondre. Les enfants ne la connaissent pas du tout. Les prêches sont en français depuis une dizaine d'années. La limite contourne désormais Plouha par les villages de La Trinité, Pouldouran et Lisandre [Lizandré].

Les villages de **Tréveneuc** proches de Plouha où quelques personnes connaissaient le breton sont désormais totalement francisés.

Sur la commune de **Plourhan**, il ne reste plus de villages bretonnants. La Ville-Hélio [La Ville Helliio] et Le Bois-Buhain [Bobihen], bretonnants en 1886, sont désormais francisés⁴⁵⁷.

À **Pléguien**, dans les villages avoisinant Pludual, Lanvallon et Tressignaux, dont Sébillot disait qu'ils étaient exclusivement bretonnants, on parle maintenant aussi le français. Les villages de la limite indiqués comme bretonnants par Sébillot le sont toujours : Le Rohat [Le Roha], Le Bois de la Salle, Kerstang, Keriou [Kerio]. Toutefois, au Roha, à Kerstang et à Kerio, les bretonnants cohabitent avec des Gallos originaires des communes limitrophes et dont la plupart sont mariés à des bretonnants, phénomène assez récent dans cette commune. Les enfants de ces couples mixtes abandonneront peu à peu le breton, « point de départ de la romanisation future du village⁴⁵⁸ ».

À **Tréguidel**, on ne remarque pas de changement notable, puisque la commune reste majoritairement « française ».

Les villages de Keroc'h, Saint-Antoine et Kerarziou [Keraziou] sont toujours bretonnants et forment encore la limite sur la commune de **Tressignaux**. Il semblerait d'après la carte que ce soit également toujours le cas de La Trinité, mais Panier ne l'évoque pas.

⁴⁵⁷ Sébillot ajoutait Le Rohat, mais le mentionnait ensuite aussi en Pléguien.

⁴⁵⁸ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 103.



Carte 26. La frontière linguistique en 1942 dans les Côtes-d'Armor (de Plouha à Saint-Fiacre) d'après l'enquête de Panier

PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *Le français moderne*, vol. 10, n° 2, avril 1942, p. 100.

Panier ne fournit pas d'informations sur la commune de **Plélo**, en revanche la limite a reculé sur la commune de **Bringolo**, où les derniers villages bretonnants étaient Kerimerc'h, Kersteun [Kersteün], Melar [Mélard], Kerouzerh [Kerouzé], Le Pebel [Pébel], Kerdaniel-Taillard [Kerdaniel] et Kerivoa. Panier constate que les deux premiers villages sont abandonnés ; en outre, seules quelques personnes âgées parlent encore breton à Mélard et Kerdaniel, et plus personne à Kerouzé. On ne sait ce qu'il en est du Pébel et de Kerivoa, mais la carte les place hors de la zone bretonnante également. Panier propose de reculer la limite au niveau de La Grand-Ville et du bourg, et signale de plus que ce dernier est mixte.

À **Saint-Jean-Kerdaniel**, où le français n'était pas employé du temps de Sébillot, les jeunes ne parlent presque plus breton. La carte fait toujours figurer les villages de Mezouado [Mézou Adau], Keranroué [Kéranroue], Kerphilippe, Kergrec'h et Kergourio [Kerouriou] en zone bretonnante, mais seuls les adultes y parlent breton, et ils ne l'enseignent pas aux enfants (nous n'avons pas de précisions pour Kergrec'h). Cependant, la ligne Sébillot est ici encore valable.

La commune de **Lanrodec** résiste à la pénétration du français. La limite est toujours formée par les villages bretonnants de Coatandoc'h [Coat an Doc'h], Kersteun, Kergouarin [Kerouarin], Tréguéric, Goudemail, Kerivoallay, Le Guerglas et Lambarquet. Nous n'avons pas d'informations sur les autres villages présents sur la carte.

Panier signale une fraction de la population (1/6^e) ne connaissant pas le breton, issue des communes voisines côté gallo (mariages mixtes ou travailleurs journaliers). En outre, on assiste à une « grosse émigration » de bretonnants en direction du pays gallo voisin aux terres plus riches.

Quand à **Plouagat**, placé en Haute-Bretagne, la population y comprendrait un quart de bretonnants déplacés pour des raisons économiques, ce qui confirme les observations de Sébillot en 1886 et de Denoual en 1926, qui signalaient tous deux une progression de la langue bretonne.

Boqueho est une commune « entièrement française ».

La frontière n'a pas changé sur la commune de **Saint-Fiacre**, où l'on parle toujours breton dès Krec'hmetern [Crec'h Metern]. Les villages de Kernever, vraisemblablement Kernevez [La Villeneuve ?], Le Cloître et Launay forment la limite.

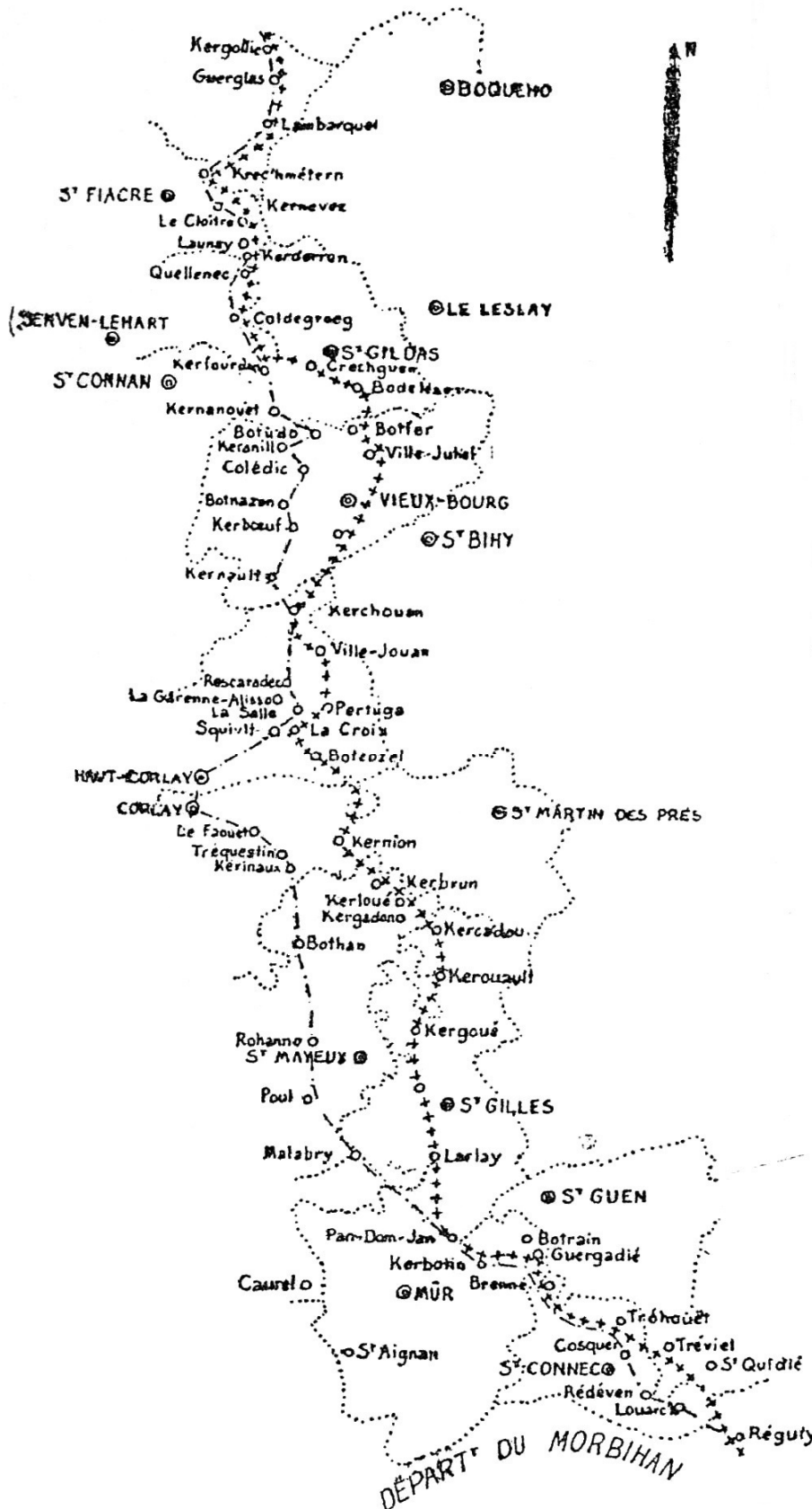
Saint-Gildas était une commune mixte en 1886. La limite était formée par les villages de Kerderrien (désormais en Senven-Léhart), Le Quéllenec, Kercaradec, Coldegroeg [Coldégroëg], Kerfourdan, Bodeleac [Bodéléac] et Le Crechguen [Créc'h Guen].

Les villages limitrophes de Senven-Léhart, Kerderrien [passé en Senven-Léhart], Coldégroëg et Kerfourdan sont toujours bretonnants, en revanche au Quéllenec on ne compte plus que quatre familles bretonnantes. Le breton n'est plus parlé à Bodéléac et Créc'h Guen ; on le retrouve à Kernanouet [Kernanouët]. Panier souligne ici l'influence romanisante du bourg de Saint-Gildas, déjà francophone à l'époque de Sébillot.

Senven-Léhart et **Saint-Connan** sont des communes entièrement bretonnantes.

Au **Vieux-Bourg**, le bourg est maintenant francisé, ainsi que les villages autrefois bretonnants de Botfer, La Ville-Juhel et Kerfolben. La limite correspond désormais à la route

du Vieux-Bourg au Haut-Corlay, et passe par Kermel [Keramel], Botudo, Colédic [Le Collédic], Botnazen, Kerboeuf et Kernault.



La limite est difficile à tracer sur la commune du **Haut-Corlay**.

Kerchouan est toujours bretonnant, mais La Ville-Jouan est abandonnée. À Pertuca [Persucat], un seul homme parle breton. Les villages de La Salle et du Testu sont bretonnants, en revanche les deux fermes de La Garenne Alisso sont occupées par des Gallos. À Botcozel [Bocozel], seul le mari parle breton.

Carte 27. La frontière linguistique en 1942 dans les Côtes-d'Armor (de Boqueho à Saint-Connec) d'après l'enquête de Panier

PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *Le français moderne*, vol. 10, n° 2, avril 1942, p. 104.

Nous avons ensuite une mention difficile à interpréter : « Les derniers villages bretonnants du Haut-Corlay sont : Rescaradec, Squivit, la Garenne Alisso⁴⁵⁹. » Quid des autres villages bretonnants cités plus haut ? Et pourquoi ce changement concernant La Garenne Alisso ?

Par ailleurs, La Croix dont H. Corbes disait qu'on l'appelait *La Cré*, a basculé en Haute-Bretagne depuis 1886. C'est donc dans cet intervalle de temps qu'elle a dû être « rebaptisée » en gallo. Il est en effet difficile d'imaginer que des bretonnants aient pu faire usage de ce nom gallo quand le village était encore bretonnant.

La frontière a également reculé en **Corlay**, où elle ne passe plus par Kernion mais par le bourg même, et les villages de Tréguestin et Kérinaux [Kermaux ?]. Dans le bourg, tout comme au Haut-Corlay, le breton est encore parlé par les deux tiers de la population. Les autres personnes sont des Gallos ayant épousé des bretonnants.

En **Saint-Mayeux**, les villages anciennement bretonnants de Kerfaven [Kerfaouen], Kerlean, Kerbrun, Kerhouarn, Kerloué, Kergadon et Kerrouault sont maintenant en Haute-Bretagne, tout comme le bourg, où seules les personnes de plus de cinquante ans parlent breton. L'ouest de la commune reste cependant bretonnant, du village du Bothan au nord à celui de Malabry en Caurel.

Saint-Gilles-Vieux-Marché est désormais entièrement francisé, y compris dans les villages bretonnants du temps de Sébillot (Kercadou, Kerrouault, Kergoué [Keryhouée], Kerniault et Larlay).

Le breton a presque totalement disparu à **Mûr-de-Bretagne**, important centre touristique, où Panier dit l'avoir rarement entendu sur le marché. Sous l'influence de cette ville, il disparaît également des campagnes environnantes. Toutefois, la frontière établie par Sébillot au niveau des villages de Pont-Dongan (qu'il nommait Pan-Dom-Jan) [Le Pont Dom Jean], Kerbotin, Botrain et Guergadic est toujours valable, la ville de Mûr formant un îlot débretonnisé, qui s'étendrait jusqu'à Caurel et Saint-Aignan.

Saint-Connec est toujours mixte et conserve le breton, qui n'est toutefois plus parlé dans le bourg. La frontière dans ce secteur est en légère régression vers l'ouest sur la carte⁴⁶⁰. La limite passe désormais par Le Cosquer, Redeven et Louarc'h, puis toujours par Réguly en **Hémonstoir**.

Le breton n'est plus parlé en **Saint-Caradec** dans le village autrefois bretonnant de Tréviel.

Dans le Morbihan, la limite de Sébillot était imprécise, nous l'avons vu. En 1941, le breton est toujours parlé à **Croixanvec**, bien qu'il ne soit pas parlé dans le bourg ni par toute la population, notamment en raison de la venue de Hauts-Bretons. Le village du Crano est désormais francisé (Panier le place en Hémonstoir). La limite passe à Kerbarh.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 106.

⁴⁶⁰ Un témoin (Jacques) nous a dit qu'un prêtre bretonnant officiait à Saint-Connec jusqu'au début du XX^e siècle.

La commune de **Saint-Gonnery** est désormais francisée, la pointe bretonnante que Sébillot avait repérée à l'ouest « a été réduite ». Notons toutefois qu'on signale deux villages bretonnants à l'ouest en 1983⁴⁶¹.

Saint-Gérand est une commune entièrement bretonnante ; les derniers villages où l'on parle breton sont Bolan et Keraudren.

En **Noyal-Pontivy**, commune bretonnante, Penprat, Kermapino, Kerlaizan et Kerjean forment la limite (on suppose qu'ils sont bretonnants). Panier n'évoque pas les deux villages non-bretonnants que l'on trouvait chez Sébillot.

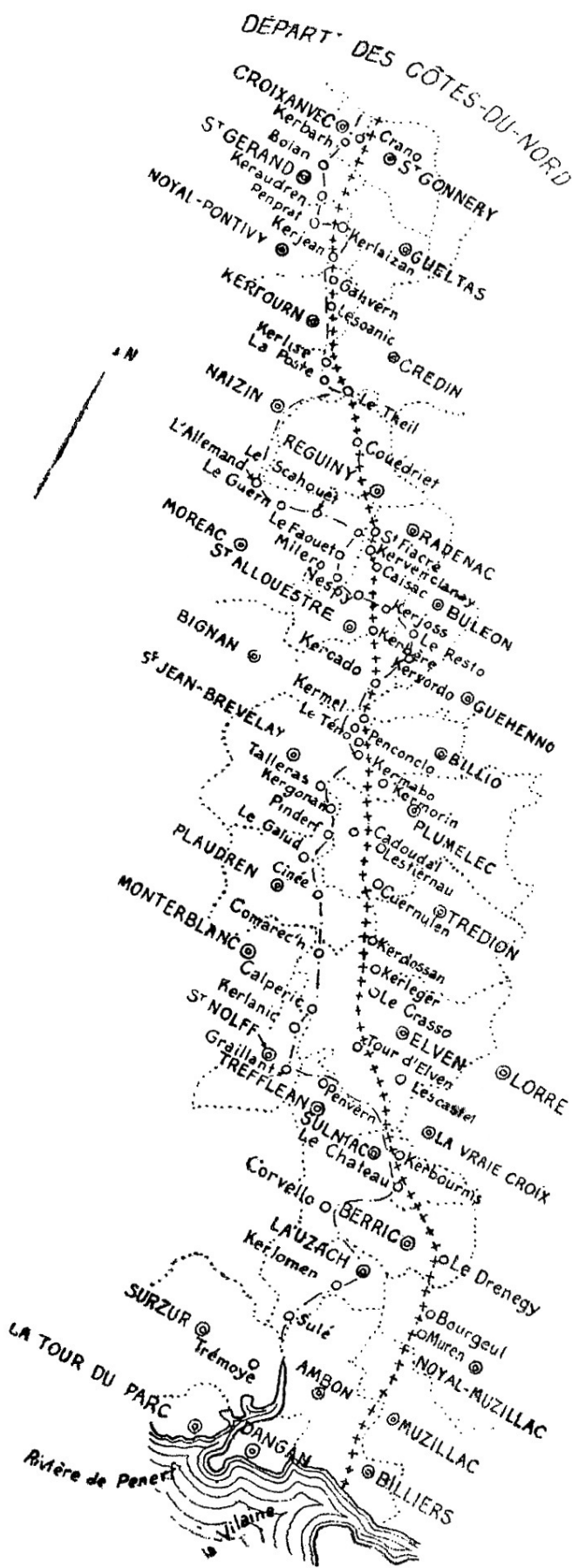
Gueltas est intégralement en Haute-Bretagne (c'était déjà le cas en 1886).

Sur la commune de **Kerfourn**, toujours bretonnante, la limite n'a pas bougé : Le Gohuern et Lesdanie [Lesdanic] (Gahvern et Lesoanic chez Sébillot), ainsi que La Grenouillère. La langue n'est pas précisée mais il s'agit sans doute des villages bretonnants les plus à l'est.

Crédin apparaît intégralement en Haute-Bretagne ; la frontière correspond à la limite de commune (qui est le ruisseau du Runio).

Carte 28. La frontière linguistique en 1942 dans le Morbihan d'après l'enquête de Panier

PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *Le français moderne*, vol. 10, n° 2, avril 1942, p. 104.



⁴⁶¹ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi*, Rennes, Dastum, 1983, p. 37.

Naizin est toujours une commune bretonnante, et la limite passe par les villages de Kerlise [Kerlizé], La Poste et Le Crugan.

Réguiny, qui était mixte, est désormais en Haute-Bretagne. Les villages dits bretonnants par Sébillot du Theil [Le Teil] (que Panier place, lui, en Crédin) et de Couedrien [Coëtdrien] sont en Haute-Bretagne.

Panier pense que Sébillot avait ici commis une erreur sur la base des informations fournies par Mauricet, car « il y a au moins cent cinquante ans que ces villages sont français⁴⁶² » (il est d'autant plus affirmatif qu'une partie de sa propre famille est originaire du Theil).

La commune de **Moréac** est entièrement bretonnante. C'est l'Ével qui forme les limites linguistique et communale. Panier repère toutefois des points « avancés » francisés : Bolant [Bolan], Poulvidan⁴⁶³, Clibéran... soit des fermes isolées entretenant plus de relations avec Réguiny, plus proche, qu'avec Moréac ; les enfants y vont à l'école et l'on s'y rend à la messe. Les derniers villages de Moréac sont L'Allemand [Lalleman], Le Guern et Le Scahouët [Le Scaouët]. Puis la limite passe par les villages de Talouet [Talhouët], Kerdoirie [Kerdoric], Le Faouët, Milero [Milléro].

En **Radenac**, les villages autrefois bretonnants de Saint-Fiacre, Kervelanay [Kervenalec] (Kervenelanay chez Sébillot) et Cassac sont francisés. Nespy est toujours bretonnant, et desservi par Saint-Allouestre même s'il fait administrativement partie de Radenac.

Sur la commune de **Buléon**, Panier rectifie le tracé en le faisant passer, une fois n'est pas coutume, à l'est de la ligne Sébillot, intégrant à cette commune tout un secteur bretonnant ignoré par Mauricet, qui faisait passer la limite par Kerbère [Kerberre] en Saint-Allouestre et Kercado en Bignan. Il faut en réalité la faire passer par Kerjoss [Kerjos] en Saint-Allouestre, Le Resto et Kervordo [Kerrordo] (en Buléon), avant de rejoindre Kercado en Bignan. Fait intéressant, ces hameaux « sont en majorité occupés par des Bretons de Saint-Allouestre qui sont allés vers des terres meilleures, et ceci depuis plus de deux cents ans⁴⁶⁴ ».

À **Saint-Allouestre**, Panier ne note pas de recul, au contraire, puisqu'il propose de faire passer la limite en Buléon, mais il précise toutefois que seules les personnes âgées font usage du breton, alors que tous les habitants le connaissent. Il relate avoir observé des enfants en train de jouer, qui n'utilisent que le français pour crier des ordres et s'appeler, ce qui lui fait dire que « la pensée spontanée est française⁴⁶⁵ ». Ils ne se servent que très rarement du breton entre eux, uniquement par jeu ou « devant un Gallo pour ne pas être compris⁴⁶⁶ ». Leurs parents bretonnants ne se parlent jamais dans cette langue, qu'ils réservent aux personnes âgées.

La limite n'a pas varié en **Guéhenno**, qui parle français aux 9/10^e, et passe toujours par Kermel. Les villages de la pointe sud-ouest de la commune (Kerivan [Kerrivaud ?], Kermel, Penconelo [Pencoëlo], Bremelin [Brémelin], Talhouet [Talhouët], Le Téno), considérés bretonnants, sont en réalité mixtes, et la situation similaire à celle de Saint-Allouestre, avec des adultes connaissant le breton mais ne l'employant qu'avec les personnes âgées, et des enfants

⁴⁶² PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 109.

⁴⁶³ Poulvidan est en réalité en Réguiny.

⁴⁶⁴ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 110.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 111.

⁴⁶⁶ *Ibid.*

ne l'utilisant que rarement. Selon Panier, ils l'apprendraient le plus souvent auprès de camarades bretonnants fréquentés à l'école de Saint-Jean-Brévelay, plus proche que celle de Guéhenno.

Billio est intégralement en Haute-Bretagne, comme le notait déjà Sébillot.

Saint-Jean-Brévelay demeure une commune bretonnante, mais le breton est de moins en moins parlé dans le bourg, où « les habitants se font un honneur de parler français “comme tout le monde”⁴⁶⁷ ». La limite passe par Kermabo [Kermabé], Le Faux [Le Foz], Kerherne [Kerhern] et Talleras [Talaras], jusqu'à la rivière La Claye [Claie] qui sépare Saint-Jean-Brévelay de Plaudren, et Billio de Plumelec.

Plumelec, qui était mixte en 1886, est maintenant intégralement en Haute-Bretagne. La limite ne passe plus « entre Cadoudal et Lestiernau [Létiernan] ».

Elle a reculé à **Plaudren**, et les derniers villages bretonnants à l'est sont Kergonan, Pinderf [Penderf], Le Golud [Le Gohlut] et Cinée [Cince].

En **Trédion**, la pointe autrefois formée par Kerdossan « a été réduite ». La limite passe par le village de Saint-Bihy, qui n'apparaît pas sur la carte. Il s'agit en réalité de Saint-Bily en Plaudren.

Elven, qui était une commune mixte chez Sébillot, a continué à se franciser, à l'exception des villages de Camarech [Camarec] et Calperic [Calpéric], plus liés à Monterblanc qu'à Elven.

La limite passe ensuite par les villages de Kerlanic et Graillaut [Grayo] en **Saint-Nolff**, Le Pech (nous pensons qu'il s'agit du Péh en Elven), puis par Penvern en Saint-Nolff.

Treffléan est bretonnant,.

La commune de **La Vraie-Croix** est intégralement en Haute-Bretagne. C'était également le cas sur la carte de Sébillot, mais il semblerait que la réalité de 1886 ait été plus complexe ; des témoins ont en effet raconté à Panier qu'il y avait encore des bretonnants à La Vraie-Croix au début du XX^e siècle.

Sulniac est toujours bretonnant, et la limite passe par Kertmel, Kerboulis [Kerbourhis], Le Château, Sainte-Marguerite et Le Guern.

Le breton a disparu de **Berric** qui est maintenant en Haute-Bretagne (le bourg et la partie ouest étaient bretonnants en 1886). Pour le retrouver, il faut se rendre à Corvello [Le Gorvello], à l'extrémité sud de la commune de Sulniac.

Noyal-Muzillac n'est plus mixte. **Muzillac** et **Billiers** sont définitivement en Haute-Bretagne. La limite ne passe plus par l'étang de Pen Mur, elle a reculé jusqu'à **Lauzach** ; elle

⁴⁶⁷ *Ibid.*

suit le cours de la Drayac [Drague], passe sur la carte par Kerlomen et Sulé, puis rejoint la rivière de Pénerf.

Ambon et **Dangan** figurent donc en Haute-Bretagne sur la carte, mais Panier précise que l'on y trouve encore quelques bretonnants.

Surzur et **La Tour-du-Parc** restent bretonnants.

Remarquons que l'enclave du **Bourg-de-Batz** n'est mentionnée que dans un passage sur la romanisation, pour constater qu'elle a totalement disparu. B. Tanguy date également des années 1940 la disparition des derniers bretonnants⁴⁶⁸. Cependant l'on entend parfois dire que les derniers locuteurs auraient été interrogés entre 1960 et 1980 ; il s'agirait de personnes ayant parlé breton dans leur enfance uniquement, ou, pour les enquêtés les plus tardifs, de personnes comprenant encore le breton mais ne pouvant le parler.

b. Ce qu'il faut retenir du travail de Panier

Les principaux reculs que fait apparaître l'enquête de Panier se situent dans la zone de Plouha, entre Corlay et Mûr-de-Bretagne, et entre Saint-Jean-Brévelay et la côte du Morbihan, où il est particulièrement aigu. Notons que Mona Ozouf, née en 1931, signale que Plouha était « déjà largement francisée⁴⁶⁹ » dans sa jeunesse. Les côtes ressortent donc comme les secteurs où le breton est le plus fragilisé, en particulier dans le Morbihan. Panier confirme logiquement les observations de Dauzat sur la francisation de la presqu'île de Rhuys.

Comme dans l'enquête de Sébillot, nous voyons comment s'opère la romanisation, mais également comment, localement, le breton regagne parfois du terrain en raison des mouvements de population. Cependant, de manière générale, en zone frontalière, les jeunes savent peu ou pas le breton.

Panier ne se contente pas de proposer un nouveau tracé pour la limite, souvent beaucoup plus détaillé que celui de Sébillot, mais, comme Dauzat avant lui, y adjoint des considérations d'ordre sociologique. Il est notamment le premier à opérer nettement la distinction entre les lieux où l'on parle français et les lieux où l'on parle gallo, distinction que nous considérons pertinente car notre enquête de terrain a prouvé que les habitants eux-mêmes y attachent de l'importance : « Dans les points fraîchement débretannisés, on parle plutôt un français régional que le véritable parler patois, le gallo⁴⁷⁰. » Il écrit ainsi de la région de Saint-Gildas :

« Dans tous les villages gagnés au français, on constate l'absence de patois ; les gens parlent un français régional qui n'est pas le gallo. Il faut, pour entendre le vrai gallo, aller à Saint-Gildas même ou encore mieux, au Leslay. Les habitants ont conscience de parler français et ils se distinguent eux-mêmes nettement des [G]allos du Leslay⁴⁷¹. »

⁴⁶⁸ TANGUY B., « La langue bretonne au pays de Guérande », *op. cit.*, p. 20.

⁴⁶⁹ OZOUF M., *Composition française. Retour sur une enfance bretonne*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2009, p. 118.

⁴⁷⁰ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 114.

⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 106.

La zone frontalière apparaît ainsi comme une bande de terrain ni vraiment bretonnante, ni vraiment gallésante (voire pas du tout, selon les lieux) :

« Ce français régional crée une zone intermédiaire, en particulier dans la région qui s'étend du Vieux-Bourg à Mûr-de-Bretagne, entre le gallo et le breton. Nous disons "français régional" car, bien que ce ne soit pas le patois gallo, ce n'est quand même pas le français que l'on entend à Saint-Brieuc ou à Vannes qui est parlé sur cette mince bande de terrain. Il diffère du gallo comme du français par la syntaxe, la morphologie et surtout par la phonétique⁴⁷². »

Par ailleurs, si le français tend à prendre le pas dans les mariages mixtes, notamment chez les enfants, un phénomène inverse de réappropriation du breton est repéré par Panier dans le secteur de Corlay.

« On assiste à ce phénomène intéressant que des enfants bretonnants apprennent le français de leurs maîtres à partir de sept ou huit ans, alors que leurs camarades non bretonnants, à leur contact, apprennent le breton entre sept et douze ans. Ces enfants regagnés au breton le sont d'autant plus facilement qu'ils n'ont pu manquer d'avoir, auprès de leur parent bretonnant (père ou mère) l'occasion de s'accoutumer aux sonorités bretonnes⁴⁷³. »

Dans la même région, Panier remarque que le français est désormais la langue du catéchisme, car les enfants ne savent pas lire le breton, et des prédications car le nombre de Gallos a augmenté. Catéchisme et prédications étaient déjà mixtes au moment de l'enquête de R. Hemon. En dépit de ces reculs du breton, celui-ci reste vivant à Corlay et au Haut-Corlay, dont les gros marchés attirent nombre d'agriculteurs bas-bretons commerçant dans cette langue.

Sur la frontière, les causes du recul du breton sont diverses : émigration de Gallos du côté bas-breton, mariages mixtes, bourg et école gallos plus proches que leurs équivalents bretonnants... De manière générale en Basse-Bretagne, Panier estime que le rôle des médias dans la romanisation a été surestimé, de même que celui de la ville, du service militaire et de l'école primaire. Il souligne que les parents sont les premiers, avant les maîtres, à interdire à leurs enfants d'utiliser le breton.

Pour comprendre le recul du breton, il préconise de « rechercher des influences profondes et plus étroitement liées à la vie des individus⁴⁷⁴ ». Il identifie « l'intensification des relations entre Bretons et Gallos » comme la première cause de recul du breton, intensification due au développement des moyens de transport et à un nombre croissant de mariages mixtes⁴⁷⁵. Ces unions sont facilitées par une connaissance commune du français en plein essor, français qui gagne en retour du terrain par l'usage même qu'en font les familles, au sein des couples mixtes tout d'abord, et dans les relations avec leurs enfants. Cette cause de recul du breton est peut-être ancienne, nous dit Panier, mais est particulièrement notable au moment où il mène son enquête. Il décrit ainsi le processus en cours à Pléguien, qui éclaire cette dynamique :

« [L]es Gallos, qui ne sont naturellement pas originaires de Pléguien mais des communes gallos limitrophes, ne savent absolument pas le breton. La conversation avec eux ne peut se faire qu'en

⁴⁷² *Ibid.*, p. 114.

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 107.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 97.

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 115.

français. Comme la plupart sont mariés à des bretonnants, les enfants, surtout si c'est la mère qui est gallo, ne connaissent pas le breton de naissance, ou le connaissent mal, la mère leur parlant gallo ou français, et plutôt français que gallo, car avec les bretonnants elle ne parle que français, parce qu'ils comprennent mal le patois ou même l'ignorent complètement. Ainsi l'enfant, bien que vivant dans un habitat où la densité ethnique bretonnante est la plus forte, est élevé dans un milieu linguistique mixte auquel s'ajoutera l'influence de l'enseignement du français à l'école. Son emploi, par l'enfant, en deviendra plus spontané, du fait qu'il retrouvera dans la parole du maître les mots et les tournures employés, maladroitement peut-être par sa mère, mais avec lesquels il est déjà familiarisé. Cet enfant abandonnera peu à peu le breton, ou ce qu'il en sait, pour le français ou le gallo, malgré son entourage breton, et formera ainsi, avec tous ceux du pays qui sont dans son cas, le point de départ de la romanisation future du village⁴⁷⁶. »

À la suite de Panier, quelques auteurs aborderont la question de la frontière linguistique, dont nous allons maintenant détailler les travaux.

1.2.2.9. Les données complémentaires de Marcel Gautier (1947) et Daniel Bernard (1949)

a. La thèse de Marcel Gautier, *La Bretagne centrale. Étude géographique* (1947)

Dans la publication tirée de sa thèse, Marcel Gautier remarque d'emblée ce qui fait l'objet de notre propre thèse : « Une distinction s'impose, celle du Gallo et du Breton. Il peut sembler curieux, en plein cœur de la Bretagne, d'entendre un habitant originaire du pays en désigner un autre par le nom de Breton, semblant par là se refuser à soi-même cette qualité. [...] Le "Breton", c'est pour le Gallo celui qui parle **la langue bretonne**⁴⁷⁷ » (souligné par lui).

Gautier ne constate un recul important du breton que dans la région de Mûr-de-Bretagne en raison de la forte émigration émanant de ce pays d'anciens carriers traversé par la route de Rennes à Brest. On ne compte plus que quelques vieux bretonnants à Mûr-de-Bretagne, et le breton est également en voie de disparition à Caurel (ce que Panier avait déjà remarqué), Saint-Brigitte et Perret.

Dans les gros bourgs et les petites villes, on n'entend plus guère que le français, et le breton est de plus en plus relégué au monde rural, qui fait l'objet du mépris des premiers. On ne trouve cependant pas de gallo à Mûr-de-Bretagne car la perte du breton est récente, ce qui vient confirmer les affirmations similaires de Panier sur les lieux récemment « débretannisés » (pour reprendre son terme).

L'accroissement des échanges entre « pays gallo » et « pays breton », que Panier avait identifié comme le premier facteur de déclin du breton, est aussi souligné par Gautier. Les bretonnants qui partent vivre dans le pays gallo abandonnent peu à peu leur breton⁴⁷⁸. Les déplacements de population se font également dans l'autre sens, et « l'établissement de fermiers

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 102-103.

⁴⁷⁷ GAUTIER M., *La Bretagne centrale, op. cit.*, p. 313.

⁴⁷⁸ Ces propos sont peut-être à nuancer, car nous avons rencontré deux couples mixtes côté haut-breton dans lesquels l'épouse bas-bretonne n'avait pas oublié le breton, mais manquait simplement d'occasions d'échanger dans cette langue.

gallos dans la région de Cléguérec y favorise les conquêtes du français⁴⁷⁹ ». Gautier, comme Sébillot, rapporte que « [n]aguère, quand les écoles étaient rares, de petits Bretons s'en allaient comme "pâtours", plus nombreux qu'aujourd'hui, pour apprendre le français dans le pays gallo⁴⁸⁰ ».

b. Daniel Bernard (1949)

Daniel Bernard n'a pas lui-même réalisé d'enquête ; son article est un travail de compilation, avec quelques apports de correspondants personnels. Après avoir rappelé les conclusions des enquêtes de Coquebert de Montbret et de Sébillot, il rapporte une communication personnelle de Gaston Esnault. Celui-ci a procédé à une randonnée d'investigation en 1910, comme Denoual évoqué précédemment, et note : « Entre Châtelaudren et Tressignaux la frontière était, il y a trente-huit ans, la même que Sébillot indiquait dans la *Revue d'ethnographie* en 1886⁴⁸¹. »

Quelques détails peuvent retenir notre attention. Des personnes abordées au cours de sa promenade lui disent : « Pour apprendre le breton, il faut coucher avec une Brette. » Il mentionne une aubergiste de Mélard parlant français à ses enfants, sur demande de son mari originaire de Plélo. On voit ici à nouveau la francisation à l'œuvre par le biais des mariages mixtes.

Concernant le Morbihan, Bernard rapporte les observations que lui a fait parvenir un certain Terffua Saynnal :

« Actuellement dans le Morbihan, la limite passe encore à l'est de Pontivy et de Vannes, mais ne se retrouve plus à l'est de Saint-Jean-Brévelay et de Sarzeau. Dans la presqu'île de Rhuys la langue bretonne s'entend rarement ; seules quelques personnes d'un âge assez avancé la connaissent [...]. À la Trinité-Surzur, à quatorze kilomètres à l'est de Vannes, elle est employée couramment et j'ai même eu le plaisir d'entendre, en 1946, des conversations en [b]reton à Lauzach. Cette bourgade est située à quelques kilomètres seulement de la rivière de Muzillac. Si on tient compte du fait que cette rivière constituait dans les temps anciens la limite séparative des deux langues, il est agréable de constater que le recul du breton n'est pas très grand dans cette région. Entre outre, dans le Morbihan, j'ai constaté la présence de la langue bretonne à Tréffléan, Saint-Nolff, Monterblanc, Plaudren, Saint-Jean-Brévelay, Bignan, Moréac, Naizin, Noyal-Pontivy, Kergrist, comme limite extrême à l'est⁴⁸². »

Ce témoignage est surprenant car à l'en croire, Saint-Jean-Brévelay aurait basculé hors de la zone bretonnante, alors qu'il dit plus tard y avoir entendu du breton.

Bernard termine son article par quelques considérations sociologiques sur le déclin du breton. Il se montre très critique vis-à-vis des marins d'État qui se mettent en devoir d'imposer à leur famille de parler français à leurs enfants « par vanité et par snobisme ». Pour lui, le français ainsi appris dans un entourage bretonnant sera bancal, contrairement au français appris « sur les bancs de l'école »⁴⁸³. Il critique également l'élitisme des défenseurs du breton,

⁴⁷⁹ GAUTIER M., *La Bretagne centrale, op. cit.*, p. 314.

⁴⁸⁰ *Ibid.*

⁴⁸¹ BERNARD D., « À propos des limites de la langue bretonne », *op. cit.*, p. 21.

⁴⁸² *Ibid.*, p. 25.

⁴⁸³ « Et l'on assiste à ce spectacle affligeant d'entendre la mère et les grands-parents, dont la langue courante est le breton, essayer d'inculquer à leurs bambins, avec un accent inexprimable, un français écorché et tout farci de

insistant sur la nécessité, pour le sauver, de le revaloriser auprès des paysans. Enfin, il se positionne en faveur d'un enseignement simultané du breton et du français afin que les personnes soient compétentes dans les deux langues.

Nous allons maintenant aborder les années 1970 et 1980, qui marquent la fin des grandes enquêtes sur la frontière, celle-ci échappant de plus en plus aux observateurs en raison de la progression généralisée du français à l'intérieur de la zone bretonnante elle-même.

1.2.2.10. L'enquête de Lenora A. Timm (1976)

Le travail de Lenora Timm est la dernière grande enquête de terrain dont nous disposons pour déterminer l'emplacement de la limite linguistique. Elle a décidé de reprendre la démarche adoptée par Panier en 1941 et est allée au printemps 1976 questionner les habitants d'une quarantaine de localités à l'ouest de la frontière, et de quelques autres côté gallo, afin de vérifier la pertinence de la ligne établie par Sébillot en 1886.

On ne sait pas si elle a mené l'enquête village par village comme l'avait fait Panier (elle avoue elle-même avoir mené une enquête moins fine que lui), mais elle dit s'être arrêtée dans tous les villages ou bourgs cités comme formant la limite côté bas-breton. Elle ne fournit cependant pas de résultats détaillés, ce qui ne nous a pas permis de nous baser sur son travail pour déterminer les communes de notre terrain d'enquête⁴⁸⁴.

Sur le plan de la méthodologie, Timm a demandé dans tous les lieux où elle s'est arrêtée à deux, trois ou quatre adultes nés sur place si les habitants parlaient encore breton. Quand la réponse était positive, elle demandait qui ils étaient, avec qui ils le parlaient et à quelle fréquence. Si la réponse était négative, elle demandait alors quand on avait cessé de parler breton.

Voici ses conclusions : « Sur les 40 localités frontalières encore classifiées comme bretonnantes en 1886, seules deux peuvent l'être aujourd'hui à mon avis : Kergrist, un tout petit village dans le nord du Morbihan, et le bourg de Noyal-Pontivy, à environ dix kilomètres au sud de Kergrist⁴⁸⁵. » Là, la plupart des habitants parleraient encore le breton quotidiennement (toutefois, à Noyal-Pontivy, on lui précise que cet état de fait ne concerne que les personnes de plus de quarante ans).

Sur ces quarante communes, elle remarque que vingt-huit ne sont plus que marginalement bretonnantes (le breton y étant encore parlé par quelques personnes âgées), et dix autres ont totalement perdu le breton, dont Mûr-de-Bretagne. Le recul du breton est particulièrement marqué dans la presqu'île de Rhuys, situation anticipée par Dauzat et Panier. Pour Timm, à l'exception de quelques personnes âgées isolées, « *the Presqu'île de Rhuys must [...] be written off the bretonnant sector of the map*⁴⁸⁶ » [la presqu'île de Rhuys doit être exclue de la zone

bretonnantes. Le pauvre gosse, qui n'entend que le breton autour de lui, ne pourra jamais se défaire de ces tournures vicieuses. » *Ibid.*, p. 26.

⁴⁸⁴ L'article de Timm consiste pour une bonne part à retracer l'histoire du breton en Bretagne depuis l'arrivée des Bretons d'outre-Manche. Nous ne nous étendrons pas sur ce thème qui a déjà été traité plus haut. Elle résume également les enquêtes qui ont précédé la sienne.

⁴⁸⁵ Nous traduisons de : « [O]f the 40 border communities still classified as bretonnant in 1886, only two in my opinion would so qualify today: Kergrist, a tiny village in the northern part of the Morbihan, and the bourg of Noyal-Pontivy, located about 10 km. south of Kergrist. » TIMM L. A., « The Shifting Linguistic Frontier in Brittany », *op. cit.*, p. 453.

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 454.

bretonnante de la carte]. Il ne semble plus subsister d'ambiguïté quant au statut de Vannes, ville totalement francisée qui a entraîné dans son sillage les communes environnantes. Timm relève la tendance des Vannetais à lui répondre systématiquement qu'il faut se rendre dans le Finistère pour trouver du breton.

Comment ces observations se traduisent-elles dans l'espace ? « À l'examen de la carte, on peut voir que la limite linguistique actuelle n'aboutit plus à l'embouchure de la Vilaine, mais oblique en direction du sud-ouest avant même de l'atteindre ; la limite se dirige ensuite vers le nord, évitant la presqu'île de Rhuys et contournant Vannes, avant de s'incurver à nouveau vers le sud pour atteindre le Golfe du Morbihan⁴⁸⁷. »

La conclusion de Timm est sans appel :

« Je me vois obligée de conclure que cette frontière est largement illusoire. En effet, si l'on plaçait dans la zone non-bretonnante les localités où seules les personnes âgées, ou une poignée d'entre elles, parlent encore breton – une démarche qui pourrait se justifier, dans la mesure où la langue va bientôt disparaître de tels endroits (ce qui est la situation de la majorité des lieux où je me suis rendue) – on pourrait dire que la frontière a déjà disparu. À mon sens, ce qui demeure est un territoire partiellement bilingue couvrant des portions de trois départements, sur lequel une partie de la population – environ un quart [...] – parle breton quotidiennement⁴⁸⁸. »

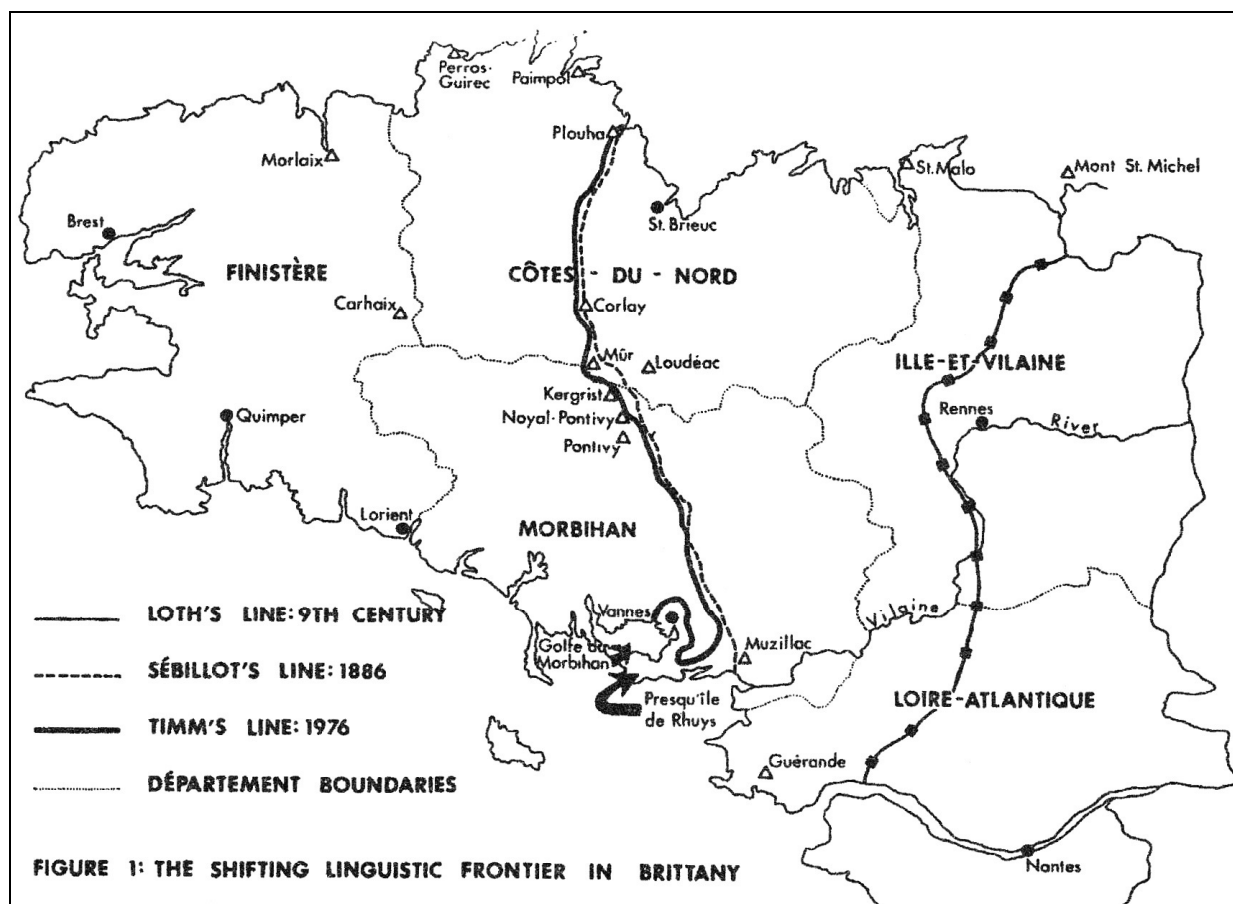
Au regard de son enquête, nous pouvons donc dire qu'en 1976, la frontière a disparu. Timm compare le breton à des îles survivant dans un océan grandissant de francophones. Elle constate : « Il est peut-être approprié de rappeler ici, non sans ironie, qu'il y a mille ans le roman s'accrochait à la vie avec opiniâtreté dans des enclaves dispersées en Basse-Bretagne à l'apogée de l'hégémonie politique et linguistique bretonne dans la péninsule⁴⁸⁹. »

Elle conclut son étude sur une note très pessimiste, estimant que les quelques initiatives visant à redynamiser le breton (radio, télévision, enseignement à l'université, stages) ne sauront compenser l'absence de transmission familiale qui conduira à la disparition du breton en tant que langue reçue à la naissance dans les soixante à soixante-dix ans à venir (elle écrit cela en 1983).

⁴⁸⁷ Nous traduisons de : « *In viewing the map, it can be seen that the current linguistic frontier no longer drops off into the mouth of the Vilaine River, but angles off to the southwest before ever reaching it; the line then heads north, by-passing the Presqu'île de Rhuys and encircling Vannes, finally dropping back south to touch down on the Gulf of Morbihan.* » *Ibid.*, p. 455.

⁴⁸⁸ Nous traduisons de : « [...] *I am forced to conclude that this frontier is largely illusory, for if one were to place in the non-bretonnant camp those communities in which only the old people, or a handful of them, still speak Breton – a justifiable procedure, inasmuch as the language will disappear shortly in such places (which is the situation in the majority of localities I visited) – the frontier may already be said to have disappeared. What remains, as I see it, is a partially bilingual territory covering portions of three départements, in which a segment of the population – about one-quarter [...] – speaks Breton on a daily basis.* » *Ibid.*

⁴⁸⁹ Nous traduisons de : « *It is perhaps appropriate to recall here, on an ironic note, that a millenium ago Romance was clinging tenaciously to life in scattered enclaves in Basse Bretagne during the heyday of Breton political and linguistic hegemony on the peninsula.* » *Ibid.*



Carte 29. La frontière linguistique en 1976 d'après l'enquête de Timm

La ligne Loth 1 est la limite la plus à l'est, matérialisée par des carrés noirs. TIMM L. A., « The shifting linguistic frontier in Brittany », AGARD F. B. (dir.), *Essays in honor of Charles F. Hockett*, Leiden, Brill, 1983, p. 445.

Après l'enquête de Timm, plus aucun chercheur ne se lancera dans un travail de terrain global sur la limite linguistique. Toutefois, quelques articles se pencheront encore sur ce sujet à travers des coups de projecteur locaux, que nous allons maintenant présenter.

1.2.2.11. La frontière linguistique dans des écrits récents

a. Une enquête locale de John Ambrose dans le secteur de Plouagat-Châtelaudren (1980)

John Ambrose a procédé à une comparaison entre deux terrains, une zone à l'ouest de Châtelaudren (Côtes-d'Armor) et une autre à la frontière du Pays de Galles. Son objectif était de comprendre les processus qui amènent à un changement de langue (*language shift*), autrement dit les causes de l'utilisation croissante d'une autre langue et de l'abandon de la langue première.

Les zones frontalières lui paraissent un terrain de choix car l'individu bilingue est susceptible d'y être soumis à des tiraillements entre langues pouvant éclairer les mécanismes de *language shift*. Il doit en effet continuellement évaluer dans quels lieux, domaines et situations il peut faire usage de sa langue maternelle, incertitude qui contribue sans doute à la baisse de la

pratique. Nous n'exposerons pas ici l'intégralité de la méthode d'Ambrose, ni ses résultats concernant le pays de Galles, qui débordent du cadre de notre recherche.

Concernant sa méthodologie, on peut regretter qu'Ambrose se soit basé sur la ligne Sébillot de 1886, alors que celle-ci a été réévaluée plusieurs fois par la suite. Lui-même la trouve pertinente pour son étude⁴⁹⁰.

Il prend en compte les foyers comportant un locuteur (de breton ou de gallois) ou plus. Le risque de cette méthode, qu'il identifie lui-même, est la surestimation de la présence du breton (ou du gallois) dans la partie est de la zone étudiée, et la sous-estimation de l'influence du français (ou de l'anglais) dans la partie ouest. Dans les zones peu peuplées, les pourcentages peuvent être trompeurs car basés sur un ou quelques foyers. En revanche, elle a l'avantage de rendre visible la grande complexité de la situation sur le terrain.

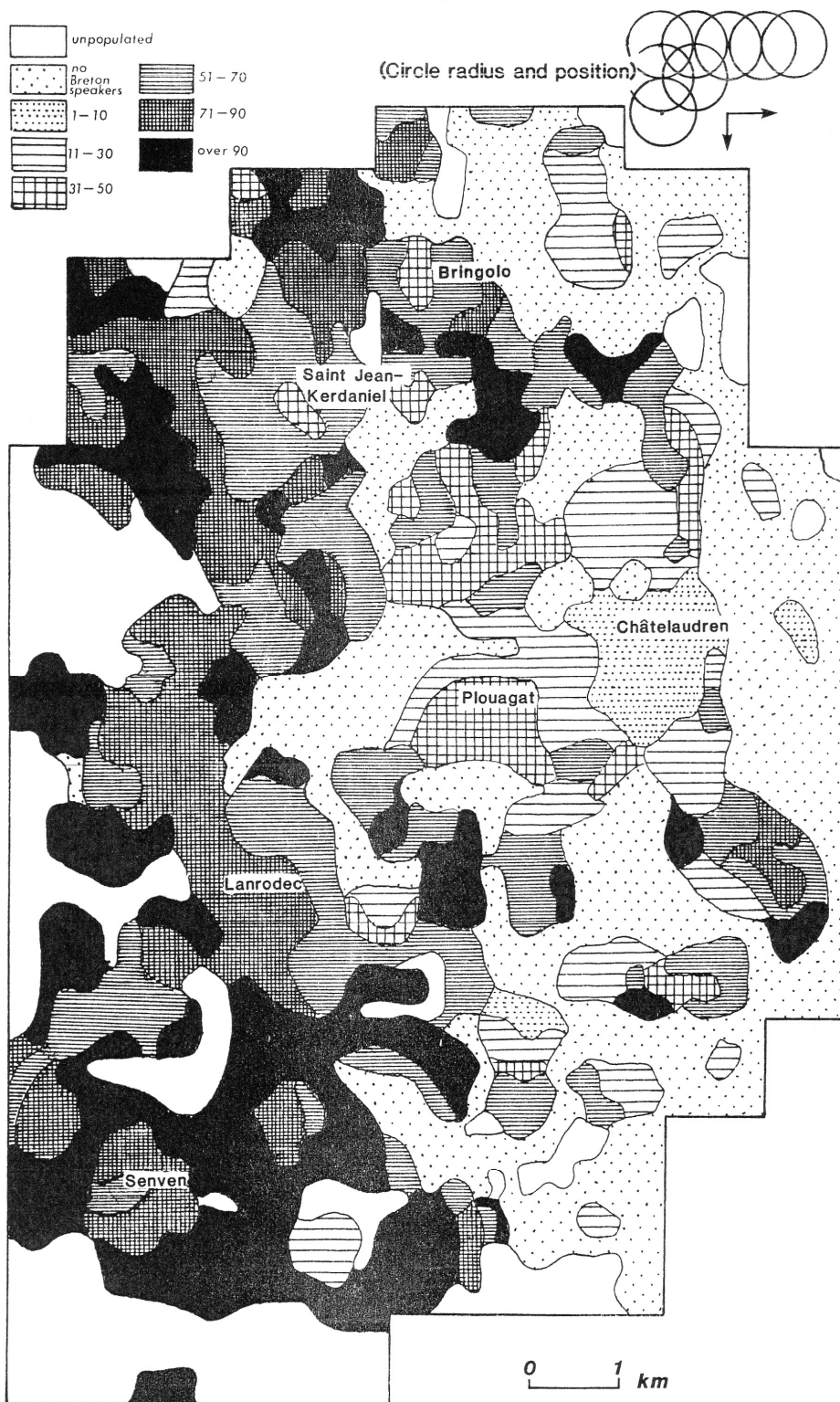
On constate sur la carte ci-dessous une nette différence entre, d'une part, Plouagat et Châtaudren, et d'autre part, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, Lanrodec et Senven-Léhart. « Dans le cas de la Bretagne la transition [entre breton et français] est encore plus brutale et confirme que l'emplacement de la frontière est correct », observe Ambrose⁴⁹¹.

Ce type de carte nous permet également de constater une réalité plus nuancée que celle qui apparaît sur les cartes portant une simple ligne pour représenter la frontière linguistique. Ainsi, si Plouagat et Châtaudren semblent moins concernés par la pratique du breton que les communes voisines, la langue y est néanmoins présente, ce que les cartes traditionnelles de la frontière ne laissent pas soupçonner.

⁴⁹⁰ AMBROSE J., « Micro-scale language mapping : an experiment in Wales and Brittany », *Discussion papers in geolinguistics*, n° 2, 1980, p. 48.

⁴⁹¹ Nous traduisons de : « *In the Breton case the transition is, if anything, even more abrupt, and confirms that the border has been accurately located.* » *Ibid.*, p. 18.

Percentage of households with one or more members able to speak Breton, 1972



Carte 30. La zone frontalière en 1980 dans les environs de Plouagat d'après l'enquête d'Ambrose

La légende indique : « Pourcentage de foyers dont un membre au moins sait parler breton ». AMBROSE J., « Micro-scale language mapping : an experiment in Wales and Brittany », Discussion papers in geolinguistics, n° 2, 1980, p. 16.

Concernant la fréquence d'utilisation des langues étudiées, la principale difficulté réside dans l'évaluation du temps passé par l'individu à converser, écouter et réfléchir dans la langue en question, problème qui reste sans solution. L'observation directe des comportements pourrait être biaisée du fait de la présence même d'un observateur. Ambrose a donc tenté de contourner cette difficulté en demandant aux personnes d'évaluer leur pratique en fonction de quatre propositions :

- Sait parler breton, mais le parle rarement ou jamais ;
- Parle breton quelquefois ;
- Parle plus breton que français ;
- Ne parle que breton.

La carte ainsi élaborée (page suivante) fait apparaître une plus grande complexité que la précédente et gomme la transition nette de cette dernière, rendant peu pertinent le recours à une ligne sur une carte pour représenter le passage d'une langue à l'autre⁴⁹². On repère ainsi des locuteurs à Plouagat et Châtelaudren, communes officiellement situées en Haute-Bretagne sur les cartes.

Toutefois, Ambrose remarque qu'à Châtelaudren, les situations dans lesquelles il est possible de parler breton sont peu variées⁴⁹³. Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'il s'agit de la ville commerçante pour tous les habitants de cette zone, lieu du français, où l'on prend garde de ne parler ni breton ni gallo. Nous verrons par la suite un certain nombre de témoignages de gallésants qui se censuraient dans les commerces de Châtelaudren (2.1.4.4). En outre, Ambrose observe que

« certaines des zones de population agricole dispersée ressortent comme des lieux d'usage relativement fréquent, peut-être parce que les locuteurs sont concentrés à distance raisonnable les uns des autres, et que les réseaux de sociabilité traditionnels sont suffisamment préservés pour assurer des occasions régulières de rencontre et d'utilisation de la langue entre locuteurs. Ailleurs, comme dans la zone de Châtelaudren-Plouagat, malgré la dilution du nombre de locuteurs du breton dans la population totale [...], il semble que de bons vecteurs de communications, notamment la RN 12, aident à maintenir un niveau de contact entre locuteurs suffisant pour permettre un maintien de la pratique du breton⁴⁹⁴ ».

Ambrose met également en évidence le retrait du breton de l'espace public, la langue étant désormais largement cantonnée au milieu familial ou au voisinage immédiat⁴⁹⁵. Il se montre prudent dans sa conclusion, estimant que l'état des langues peut évoluer très vite, et pas uniquement dans un sens négatif : il sera peut-être possible d'observer des zones de renouveau qui n'étaient pas détectables au moment de son étude.

⁴⁹² *Ibid.*, p. 31.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 42.

⁴⁹⁴ Nous traduisons de : « *[S]ome of the areas of thinly-scattered farming population emerge as places of relatively frequent use, presumably because speakers are concentrated within sufficient distance of each other, and traditional social networks are sufficiently unbroken, to maintain the regular opportunity for speakers' meeting and using the language. Elsewhere, as in the area of Châtelaudren-Plouagat, despite the dilution of numbers of Breton speakers in the total population [...], it appears that good communications links, notably the route nationale 12, help maintain a great enough degree of speaker contact to permit a continuance of Breton use.* » *Ibid.*, p. 32.

⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 38.

Average frequency scores for Breton speaking

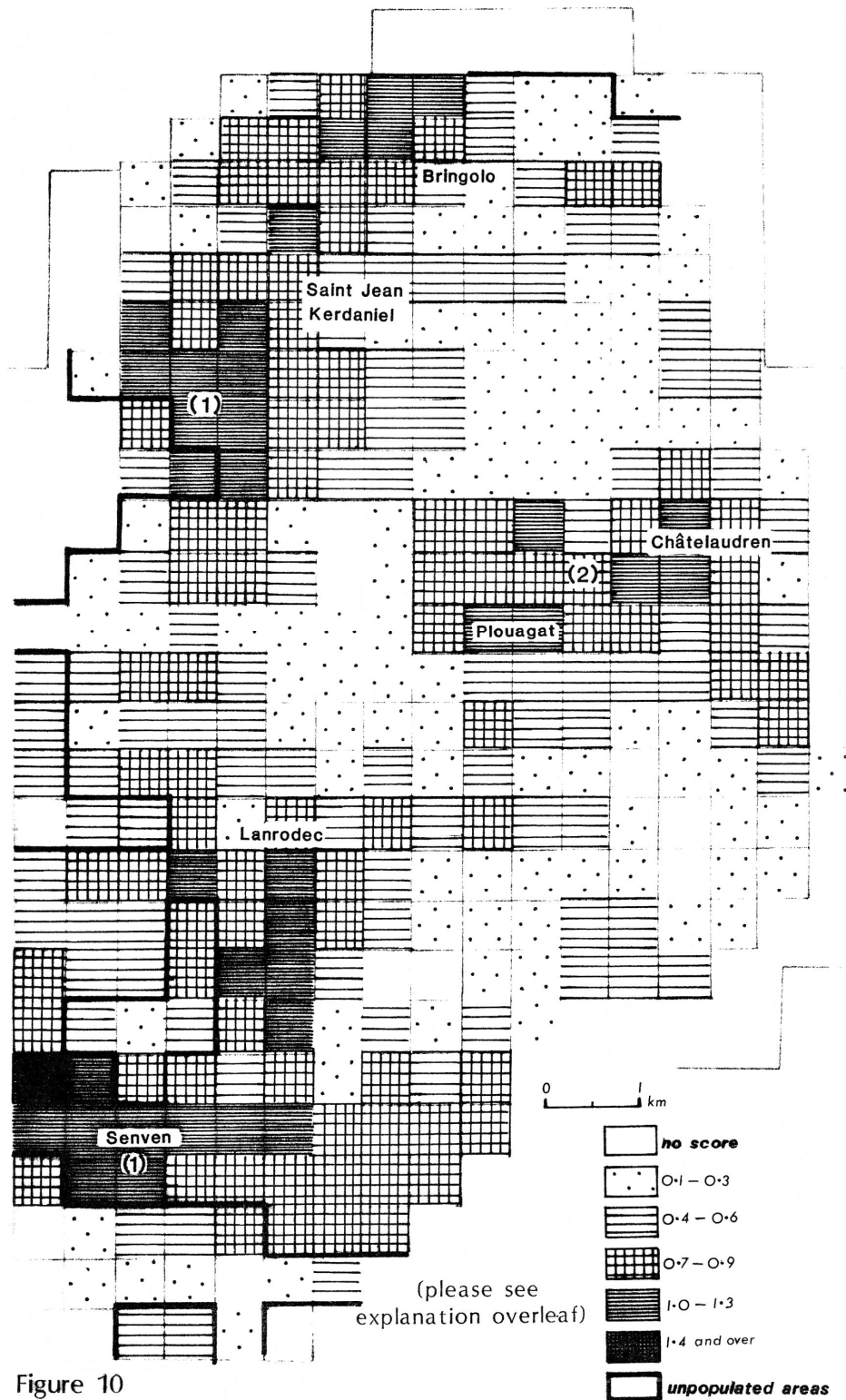


Figure 10

Carte 31. La zone frontalière en 1980 dans les environs de Plouagat d'après l'enquête d'Ambrose : fréquence d'utilisation du breton

La légende indique : « Taux de pratique du breton ». AMBROSE J., « Micro-scale language mapping : an experiment in Wales and Brittany », Discussion papers in geolinguistics, n° 2, 1980, p. 30.

b. Une enquête locale de Gilles Léhart dans le secteur de Corlay (1986)

Un siècle après la publication de la ligne Sébillot, Gilles Léhart a enquêté en zone frontalière dans le secteur de Corlay, sur les communes de Saint-Mayeux, Plussulien, Corlay, Le Haut-Corlay et Le Vieux-Bourg. Il ne s'est pas rendu dans tous les villages, ayant réussi à collecter les informations manquantes grâce à des habitants des villages voisins. Il distingue les villages

- (1) où le breton est utilisé au quotidien ;
- (2) où l'on trouve encore des bretonnants de naissance mais qui, étant isolés au milieu de francophones, ne peuvent plus le parler ;
- (3) dont les bretonnants sont partis récemment (qu'ils aient déménagé ou soient décédés) ;
- (4) et enfin, les villages où personne ne parle breton. Pour ces derniers, les habitants de la région sont clairs : ils se situent en pays gallo.

Léhart est frappé par le dépeuplement de ces campagnes : il lui arrive de trouver des villages presque vides où réside un(e) bretonnant(e) qui ne peut converser avec personne dans sa langue maternelle.

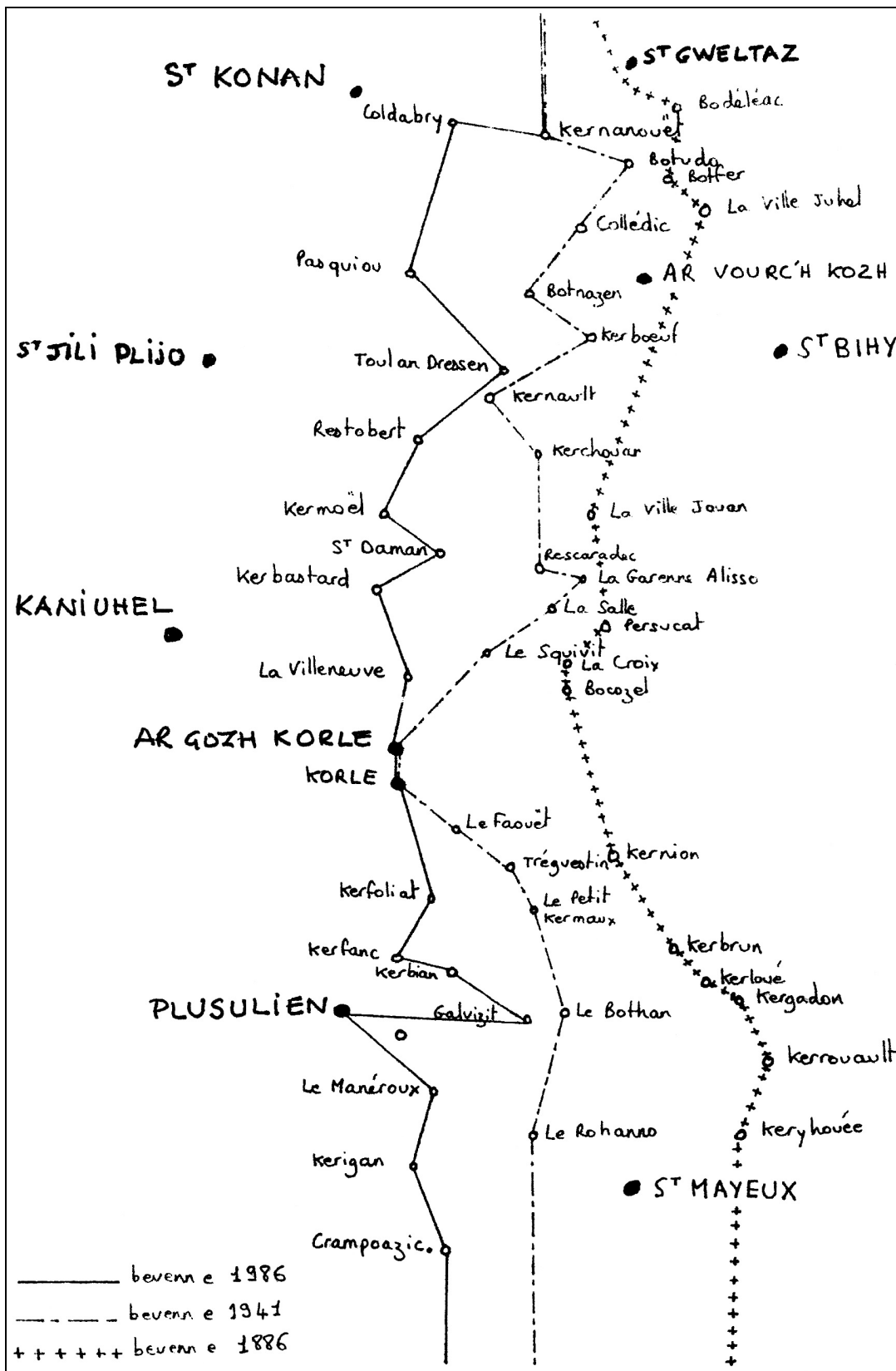
Dans les villages où l'on trouve encore des bretonnants à l'époque de son enquête (cas de figure 1), ceux-ci sont âgés et peu nombreux. Léhart remarque que l'on ne trouve pas de jeunes sachant le breton sur la frontière : « Si vous vous enfoncez davantage dans le pays bretonnant, vous trouverez des personnes plus jeunes parlant breton, mais sur la frontière de la langue il n'y en a pas⁴⁹⁶. »

Par ailleurs, les villages ne comptant que des bretonnants sont rares ; généralement l'on trouve un mélange de bretonnants et de francophones, les premiers étant la plupart du temps minoritaires et n'employant leur langue qu'entre eux. Cependant, on rencontre encore en 1986, y compris sur la frontière, des personnes ne parlant que le breton entre eux et ayant une connaissance très superficielle du français.

Dans le cas de figure 2, on peut considérer que ces villages sont perdus pour le breton car on n'y compte généralement plus qu'un seul bretonnant. On y trouve parfois d'autres personnes capables de comprendre la langue mais incapables de la parler.

Sur la base des cartes qu'il a établies pour chacune des communes étudiées, Léhart propose une mise à jour des lignes Sébillot (en croix) et Panier (en pointillés) mettant en évidence le recul du breton (voir carte suivante). Pour une approche plus détaillée de chaque commune, on se reportera à son article.

⁴⁹⁶ Nous traduisons de : « *Ma 'z it donoc'h war-du bro ar brezhoneg e kavoc'h tud yaouankoc'h o vrezhonegañ, met war vevenn ar yezh n'eus ket.* » LÉHART G., « Enklask diwar-benn bevenn ar yezh e korn-bro Korle », *Hor Yezh*, n° 171-172, avril 1987, p. 96.



Carte 32. La frontière linguistique en 1986 dans le sud des Côtes-d'Armor d'après l'enquête de Léhart

Noter la présence des derniers villages bretonnants en Saint-Mayeux, Crampoazic (le plus au sud sur la carte) et Botquillio (à l'ouest de Crampoazic, pas représenté), leurs habitants étant originaires d'autres communes. LÉHART G., « Enklask diwar-benn bevenn ar yezh e korn-bro Korle », *Hor Yezh*, n° 171-172, avril 1987, p. 102.

Au total, le breton a reculé à peu près de la même distance entre 1886 et 1941 qu'entre 1941 et 1986, deux ou trois kilomètres à chaque fois⁴⁹⁷. Mais, pour Léhart, cette relative stabilité est trompeuse et masque le fait que le breton recule en raison d'une pratique en déclin : « Ce n'est pas de l'extérieur que le breton est attaqué par le français mais de l'intérieur, et si la situation progresse assez lentement quand on regarde de l'extérieur (cinq kilomètres en un siècle), les dégâts se propagent très vite de l'intérieur⁴⁹⁸. » Dès les années 1940, Dupouy employait des termes très semblables : « [I]l s'agit moins d'une poussée du dehors que d'une désagrégation intérieure⁴⁹⁹. »

Comme Timm dix ans plus tôt, Léhart met en garde le lecteur contre la carte qu'il propose : « La ligne que j'ai dessinée n'a guère de valeur car le breton disparaît aussi du côté gauche de celle-ci⁵⁰⁰. » Ainsi, dans la grande majorité des cas, les couples dont une seule des deux personnes parle breton ne transmettent que le français à leurs enfants, un cas de figure fréquent sur la frontière dans les mariages « mixtes »⁵⁰¹.

Au final, c'est bien plus à un affaiblissement de la pratique du breton qu'à un recul géographique que conclut Léhart : « *Ar vevenn hec'h-unan ne dalvez ket kalz a dra : dre an diabarzh an hini eo taget bremañ ar brezhoneg*⁵⁰². » [La frontière elle-même n'a guère de sens : c'est de l'intérieur que le breton est désormais attaqué.]

c. Une enquête locale de Thomas Buckley (1987)

Le travail de Thomas Buckley a de quoi attirer l'attention car il pose en préambule les questions suivantes :

- La frontière linguistique existe-t-elle ?
- Si elle existe, engendre-t-elle des différences culturelles ?
- Dans quelle mesure influence-t-elle le français ?⁵⁰³

Notons que, de toutes les personnes qui se sont mises en devoir d'étudier la limite linguistique, il est le second à parler explicitement du gallo là où ses prédécesseurs ne voyaient dans cette frontière qu'une délimitation breton/français (Panier avait écrit quelques lignes à ce sujet).

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 97.

⁴⁹⁸ Nous traduisons de : « *N'eo ket argadet ar brezhoneg gant ar galleg eus an diavaez, met eus an diabarzh, ha ma 'z a gorrek a-walc'h an traoù pa vezont gwelet eus an diavaez (pemp kilometrad e-korf ur c'hantved), ez a buan-tre an distruj eus an diabarzh.* » *Ibid.*

⁴⁹⁹ DUPOUY A., *La Basse-Bretagne*, *op. cit.*, p. 16.

⁵⁰⁰ Nous traduisons de : « *Al linenn am eus treset n'he deus ket kalz a dalvoudegezh peogwir ez a ar brezhoneg da goll war an tu kleiz anezhi ivez.* » LÉHART G., « Enklask diwar-benn bevenn ar yezh e korn-bro Korle », *op. cit.*, p. 97.

⁵⁰¹ Il arrivait toutefois que des francophones se marient en pays bretonnant et apprennent la langue, et que des familles bretonnantes s'installent de l'autre côté de la limite, amenant ainsi le breton en pays gallo.

⁵⁰² LÉHART G., « Enklask diwar-benn bevenn ar yezh e korn-bro Korle », *op. cit.*, p. 98.

⁵⁰³ BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *La Bretagne Linguistique*, vol. 3, 1987, p. 169.

Buckley reproche au travail de Timm de manquer de précision, ne permettant pas de se rendre compte de la complexité de la situation contrairement au travail d'Ambrose, qui révélait la présence importante de bretonnants installés de l'autre côté de la frontière (depuis la Seconde Guerre mondiale selon Buckley – nous ne savons sur quoi il se base pour donner cette précision)⁵⁰⁴.

D'emblée, Buckley affirme : « En tant que facteur d'identité pour les habitants limitrophes, la frontière linguistique existe toujours⁵⁰⁵. » Il apporte des considérations sociolinguistiques intéressantes qui viennent complexifier la vision trop simpliste d'une zone entièrement bretonnante face à une zone qui ne l'est pas. Il met par exemple l'accent sur l'abandon du breton lorsque l'on déménage, fut-ce à l'intérieur de la zone bretonnante ; c'est ainsi le cas de résidents de Plouha originaires du Trégor. Pour lui, dans ce cas de figure, il est probable que le breton soit conservé comme langue familiale mais abandonné comme langue de communication à l'extérieur. La pratique est donc intimement dépendante du contexte⁵⁰⁶.

Sur le plan de l'accent, du lexique ainsi que des différences culturelles, Buckley avoue avoir fait une moisson bien maigre. Il se demande donc « si une part de ces distinctions ne se réduit pas au facteur d'identité culturelle : c'est-à-dire que l'on renforce son identité bretonnante ou gallo en y attribuant des différences phonétiques, lexicales, ou syntaxiques qui proviennent peut-être d'autres facteurs (éducation, instruction, etc...) »⁵⁰⁷.

Il note en outre le « prestige de la langue bretonne » vue comme une vraie langue dotée d'une littérature, et les connotations négatives associées au gallo, qui entachent également la vision des Gallos eux-mêmes, vus comme moins évolués que les Bas-Bretons. Nous traiterons de ces thèmes plus longuement dans la seconde partie, en particulier au chapitre 5.

Cet article finalement assez succinct est tout de même intéressant pour sa conclusion :

« Si l'on s'en tient aux seules données linguistiques, on peut dire qu'elle n'existe presque pas, à cause du brassage de la population, et à cause de l'étendue de la langue française, entre autres facteurs. Cependant la frontière reste encore bien concrète dans l'esprit des habitants, même ceux qui ne parlent ni le breton ni le gallo, lorsqu'ils affirment sans hésiter : "Ici c'est le breton. Là-bas, à cent mètres, c'est le patois"⁵⁰⁸. »

⁵⁰⁴ Il se livre également à une critique précise de certains aspects du travail d'Ambrose, dont nous ne donnerons pas le détail ici, faute de place. De même, son article compte un grand nombre de réflexions sur les contextes dans lesquels les personnes parlent breton ou gallo, qui ne concernent pas directement notre étude.

⁵⁰⁵ BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *op. cit.*, p. 169.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 170. Notons au passage que Plouha apparaît comme une ville presque entièrement francisée.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 171.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 174.

Conclusion du chapitre 1

Ici s'achève notre recension des différentes sources permettant de retracer l'évolution de la frontière linguistique. Dans un premier temps, nous avons vu se succéder sur le territoire de l'actuelle Bretagne des populations et des langues : gaulois, latin, roman, breton, gallo, français. Que pouvons-nous en retenir ?

- D'une part, la frontière n'a jamais été figée, mais a reculé d'est en ouest, entre sa position supposée au IX^e siècle et sa position actuelle de Plouha aux environs de la presqu'île de Rhuys.
- D'autre part, son évolution a permis de dégager une zone mixte romano-bretonne où l'on peut raisonnablement imaginer un mélange de populations et de langues. La frontière délimite deux espaces mouvants, l'un celtique et l'autre roman, qui se sont interpénétrés pendant longtemps, les deux langues ayant coexisté pendant quelques siècles dans cette partie de la Bretagne (1.1).

Toutes les communes où nous avons enquêté se situent dans ce que Loth appelle la « zone bretonnante pure ». En dépit de cette présence historique du breton dans le secteur considéré, les habitants à l'est de la frontière se définissent clairement comme Gallos. Les chapitres suivants seront l'occasion d'explorer ce positionnement identitaire tranché.

On peut regretter que les différents auteurs cités au début de ce chapitre restent très évasifs sur la datation des phénomènes décrits (par exemple, le recul du gaulois chez Falc'hun), ou sur ce qui leur permet d'en proposer une le cas échéant (citons la ligne Loth « du IX^e siècle », date qui n'est pas expliquée).

Nous avons également vu que les études sur le peuplement de la Bretagne et la toponymie ont été le terrain de nombreuses batailles idéologiques dont il n'est pas certain qu'elles soient aujourd'hui terminées. Cette tendance était manifeste au XIX^e siècle quand on cherchait à maximiser l'écart avec la France en insistant sur une Armorique receltisée de toutes pièces par les Bretons. La toponymie serait le « premier sport national » de Bretagne (l'expression est d'Erwan Vallerie), « compte tenu de l'importance des enjeux politiques et idéologiques des noms de lieux⁵⁰⁹ ».

L'étude des toponymes peut ainsi devenir l'objet de luttes symboliques et « cette fixité, cette permanence relative des marqueurs toponymiques, peuvent constituer un enjeu, un outil, une arme⁵¹⁰ ». Comme le dit F. Falc'hun,

« [t]ous les nationalismes modernes, et les patriotismes régionaux, cherchent leurs justifications dans l'histoire. Si précautionneuse qu'elle soit, la toponymie ne peut éviter de toucher à quelques-unes de leurs sources historiques, qui sont au cœur de son domaine. Elle est par là même condamnée à subir l'assaut de passions qui admettent difficilement que soient contestés leurs fondements historiques⁵¹¹. »

⁵⁰⁹ GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », *op. cit.*, p. 182.

⁵¹⁰ *Ibid.*

⁵¹¹ FALC'HUN F., *Les noms de lieux celtiques. Deuxième série. Problèmes de doctrine et de méthode, noms de hauteurs*, Rennes, Éditions armoricaines, 1970, p. 42 ; cité dans LE GUYADER A., « La ligne de démarcation ou un travail matérialiste dans le jardin de l'idéologie linguistique du mouvement breton. Note sur quelques aspects critiques d'une œuvre de François Falc'hun », *La taupe bretonne*, n° 5, novembre 1973, p. 113-114.

De manière générale, l'usage de la toponymie pour décrire des phases de peuplement successives est problématique, et de plus en plus contesté. On préfère maintenant voir le changement de toponymes comme un processus interne plutôt que comme le reflet de migrations ou de conquêtes. Pour E. Zadora-Rio, « les toponymes [...] ne peuvent être envisagés comme un ensemble de couches superposées : ils constituent un système en évolution constante, dans lequel les éléments anciens sont en permanence réactualisés, recomposés et transformés⁵¹² ». Elle nous invite par ailleurs à nous méfier d'une « croyance excessive dans le réalisme des toponymes⁵¹³ », qu'il ne faudrait pas interpréter comme un reflet de la réalité mais plutôt comme un système de représentation.

Dans un deuxième temps, le panorama synthétique des différentes enquêtes sur la limite linguistique (1.2) nous a permis de constater deux phénomènes majeurs :

- un recul du breton spectaculaire au sud de la Bretagne, entre la ligne Coquebert de Montbret et la ligne Timm (et, dans une moindre mesure, en Bretagne centrale)⁵¹⁴ ;
- la mixité fréquente des communes et hameaux frontaliers. Cette mixité rend quelque peu inadaptée la notion de frontière, qui suppose deux blocs homogènes hermétiques l'un à l'autre.

En outre, se pose systématiquement le problème des critères retenus pour déterminer si un village est oui ou non bretonnant. Panier requiert ainsi trois générations de locuteurs parlant spontanément breton. Un enquêteur aux critères moins arrêtés aurait vraisemblablement obtenu un tracé différent.

On le voit, « le territoire de la Basse-Bretagne peut [...], depuis plus de deux siècles, être considéré comme étant en constante diminution⁵¹⁵ ». De plus, comme l'écrivait déjà F. Broudic dans les années 1990, nous sommes face à une « frontière évanescence⁵¹⁶ » – peut-être même n'est-elle plus évanescence, mais définitivement évanouie, tout au moins sur le plan linguistique. En effet, un constat s'imposait déjà à la fin du XX^e siècle : « Le recul du breton en cette fin de siècle n'est [...] pas, ou n'est [...] plus, s'il l'a jamais vraiment été durant la période contemporaine, un reflux géographique ; la perte de substance est même tout sauf territoriale, exception faite des marges, car elle est bien plutôt sociale ou sociologique [...]⁵¹⁷. »

Le chapitre 2 va nous permettre d'étudier plus avant la complexité de la zone frontalière, lieu d'échanges et d'emprunts linguistiques, où les communes ont souvent un statut ambigu, basculant de la Haute à la Basse-Bretagne selon les personnes, complexité qui se reflète dans les histoires familiales.

⁵¹² ZADORA-RIO E., « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole* [En ligne], n° 8, 2001, p. 14. http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf [consulté le 18 mars 2016].

⁵¹³ *Ibid.*, p. 9.

⁵¹⁴ La forme incurvée de la frontière pourrait s'expliquer par l'influence de Saint-Brieuc en zone romane au nord, et par celle de Vannes en zone bretonne au sud. TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 455. Pour Falc'hun, l'incurvation entre Guingamp et Saint-Brieuc « trahit aussitôt l'action du réseau routier de Saint-Brieuc dans la francisation des cantons voisins à l'[o]uest ». FALC'HUN F., « Langue bretonne », *op. cit.*, p. 520.

⁵¹⁵ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, *op. cit.*, p. 93.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 13.

⁵¹⁷ FAVEREAU F., *Bretagne contemporaine. Culture, langue et identité*, Morlaix, Skol Vreizh, 2005, p. 22.

CHAPITRE 2. UNE FRONTIÈRE LINGUISTIQUE POREUSE, UNE ZONE FRONTALIÈRE AU STATUT AMBIGU

La frontière linguistique, qui a longtemps été mouvante, n'a pas la netteté que l'on pourrait croire en regardant les cartes. Nous avons déjà entrevu cette complexité au chapitre 1 avec la mixité des communes et hameaux frontaliers. Dans ce chapitre, nous allons voir que cette limite a été poreuse à certaines époques.

Le qualificatif « poreuse » n'est cependant pas adapté à toutes les périodes de l'histoire. L'idée de porosité suppose en effet une frontière établie ; or, pour pouvoir parler de frontière, il faut pouvoir opposer deux ensembles A et B clairement identifiés et homogènes.

– Durant les siècles d'installation des Bretons en Armorique, et pendant les siècles qui suivent, les domaines roman et celtique s'interpénètrent. Breton et gallo se forment et évoluent en partageant un substrat en partie commun (gaulois, latin). Dans ce contexte, la notion de frontière est inadaptée car il est impossible d'identifier des ensembles A et B nettement séparés.

– Ce n'est qu'après le recul du breton vers l'ouest que l'on peut réellement parler de frontière linguistique, un fait difficile à dater en raison du recul « par poches » évoqué au chapitre précédent, qui s'est déroulé sur plusieurs siècles (le breton se serait maintenu jusqu'au XV^e siècle dans certains secteurs de la zone mixte¹). Après ce recul, les ensembles A et B sont en place, comme en atteste la carte de 1588 de d'Argentré (même s'il est toujours possible de s'interroger sur leur degré d'homogénéité). C'est à partir de là que la notion de frontière prend tout son sens et que l'on peut parler de porosité, voire d'échanges.

Dans un premier temps, nous passerons en revue différents indices linguistiques et culturels de l'interpénétration des domaines celtique et roman (2.1) : pour les périodes les plus anciennes, de possibles îlots romans en Basse-Bretagne et des influences linguistiques réciproques, puis, pour les périodes récentes, lorsque la frontière linguistique est clairement établie, le caractère transfrontalier de certains costumes et aspects de la musique traditionnelle. Cela nous amènera à questionner l'apparente imperméabilité de la séparation entre Haute et Basse-Bretagne.

Nous verrons également que, si elle est un marqueur identitaire de grande importance pour les habitants de la zone frontalière, la limite linguistique n'est cependant qu'une division territoriale parmi beaucoup d'autres : anciens diocèses, petits pays, nord et sud, côte et intérieur des terres, ville et campagne, limites entre communes et entre quartiers d'une même commune, autant de ruptures intangibles orientant la perception de l'espace. Un détour par la pratique contemporaine du breton nous montrera que la division entre Haute et Basse-Bretagne comme espaces roman et celtique tend à perdre de sa pertinence.

Dans la deuxième partie (2.2), nous proposerons un compte-rendu de notre enquête de terrain en zone frontalière, qui permettra de mettre en lumière les phénomènes de mixité dans certains hameaux et communes et de faire apparaître des lieux ambigus, dont les enquêtés hésitent à dire s'ils se trouvent en Haute ou en Basse-Bretagne.

Pour finir, nous verrons que les histoires personnelles des témoins, faites de mélanges de langues et de va-et-vient de part et d'autre de la limite, portent la trace de cette porosité et de l'ambiguïté de la zone frontalière.

¹ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 31-32.

2.1. La frontière linguistique, une notion problématique

La notion de frontière linguistique semble inadaptée à la description de près de deux mille ans d'histoire pour deux raisons principales :

- d'une part, comme nous l'avons vu, il est impossible avant le XVI^e siècle de distinguer clairement la Bretagne celtique de la Bretagne romane ;
- d'autre part, dans la Bretagne contemporaine, la limite tend à apparaître comme un obstacle infranchissable du fait même de l'emploi du terme « frontière » ; or, divers indices nous indiquent qu'il n'en est rien, et qu'elle est en réalité une zone de contact et d'échanges.

Nous souhaitons donc examiner ici un ensemble d'éléments témoignant

- pour les périodes les plus anciennes, de la perméabilité des domaines roman et celtique (2.1.1 et 2.1.2),
- pour l'époque contemporaine, de la grande porosité de la limite, à travers l'examen de quelques traits culturels transfrontaliers (2.1.3, 2.1.4 et 2.1.5).

2.1.1. L'hypothèse des îlots romans et bretons

On se rappelle que Loth évoquait, à l'ouest de la zone mixte, une « zone purement bretonnante ». Il semblerait que cette notion soit à relativiser, car l'étude des toponymes a permis d'émettre l'hypothèse que des îlots romans y ont subsisté quand le breton s'y est implanté, thèse défendue par Loth lui-même et par Fleuriot. Pour le premier,

« si l'émigration et la prise de possession d'une partie considérable de l'Armorique a été rapide, le roman, en pleine zone actuellement bretonnante, a dû résister assez longtemps. On peut affirmer hardiment d'après l'étude des noms de lieux gallo-romains que les Bretons, à la fin du VI^e siècle, occupaient à peu près comme surface la zone où nous les trouvons établis à la fin du IX^e, mais, ce que n'ont pas vu ceux qui se sont occupés de la question, c'est que dans l'intérieur de cette zone bretonnante, il y avait des îlots romans et que le roman a dû survivre assez longtemps encore après ; même en zone bretonnante actuelle, on en trouve des preuves évidentes² ».

Par la suite, Fleuriot a repris l'hypothèse de Loth et a tenté d'identifier les zones où l'on a peut-être parlé roman plus longtemps qu'ailleurs. Comme on l'a vu au chapitre précédent, Loth considère que dans la zone des noms en *-ac* gallo-romains, l'évolution romane de la finale *-ac* (en *-é*, *-y*, *-ay*) n'a pas eu le temps de se produire en raison de la présence du breton (« Cette évolution aurait eu lieu vers le VIII^e et le IX^e siècles³. ») Les finales *-y*, *-é*, et *-ay* dans les noms de lieux de Basse-Bretagne peuvent donc être intéressantes si l'on peut montrer qu'elles « remontent à une forme en **-acum* car [elles] prouveraient que le roman y a survécu plus tard que cette époque⁴ ».

² LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 375.

³ FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 170.

⁴ *Ibid.*

Loth citait ainsi, entre autres, les exemples de Saillé (près de Guérande), Séné (près de Vannes) et Rédéné (Morbihan). Pour lui, « Séné prouve la persistance du roman au moins jusqu'au VII^e siècle⁵ ». Signalons toutetois que, pour Tanguy (qui ne recense que huit toponymes en *-é* en Basse-Bretagne), certains des toponymes fournis par Loth sont « douteux⁶ ». Au final, si Séné reste l'exemple le plus connu, il en existe d'autres « mais il subsiste souvent une marge d'incertitude⁷ ». C'est le cas, par exemple, de Berné, Bubry, Réguiny et Rédéné.

Une évolution romane locale de finales en *-l* ou *-d* a également été repérée ; c'est le cas de La Feuillée, évolution romane de **Foliada*, qui avait déjà été étudié par Loth, selon Fleuriot « le seul îlot roman de l'intérieur qui soit à peu près certain⁸ ».

Fleuriot repère également ce qui pourrait être un îlot roman important dans la presqu'île de Taulé-Carantec, au nord-ouest de Morlaix, avec des toponymes en *-é*, en *-ac*, divers toponymes d'origine romane, et des noms de lieux témoignant d'établissements anciens, peut-être gallo-romains (voir carte ci-dessous). L'absence de toponymes en *Plou-*, dont on a vu qu'ils marquaient l'installation des Bretons dans la péninsule, est compatible avec cette hypothèse. « De gré ou de force la colonisation bretonne primitive semble avoir épargné la péninsule. Il serait tentant de voir là une zone de refuge et de population gallo-romaine dense autour de l'important centre routier de Morlaix⁹. »

En Basse-Bretagne, vers le V^e siècle, le latin était en usage dans les principales agglomérations, les zones de passage des voies romaines (le long de la côte sud et des voies Vannes-Carhaix et Alet-Brest), autour des centres de production de *garum*¹⁰ de la baie de Douarnenez et dans la région minière de Carhaix¹¹.

Par ailleurs, Fleuriot constate que « [m]ême en territoire actuellement de langue bretonne on rencontre encore au IX^e, X^e siècles des noms [de personnes] francs et romans¹² ». On en aurait un certain nombre d'exemples dans la région de Vannes et l'intérieur des terres, comme à Mangolérien en Monterblanc et à Cléguérec. « Sur la côte du Morbihan de nombreux témoignages confirment l'extension d'îlots romans infiniment plus considérables qu'à l'intérieur¹³. » Il en va ainsi de Locmariaquer où l'on trouve « un nombre de noms francs pour une seule charte qui étonnerait même dans la région de la Vilaine à cette époque¹⁴ ».

Outre les anthroponymes, des noms de paroisses germaniques du côté bretonnant, comme Goudelin, pourraient indiquer la présence d'un seigneur franc. Fleuriot note que « le français est parlé depuis une époque très reculée dans les villes de Basse-Bretagne, comme le prouvent les

⁵ LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *op. cit.*, p. 375.

⁶ TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *op. cit.*, p. 443.

⁷ FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 170. Pour plus de détails, on se reportera à cet article.

⁸ *Ibid.*, p. 171-172. En revanche, pour A. Raude, il s'agirait d'une « importation du XII^e siècle », peut-être par les Templiers. RAUDE A. J., *L'origine géographique des Bretons armoricains*, *op. cit.*, p. 163.

⁹ FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 176. Fleuriot se demande en outre dans quelle mesure la présence cet îlot a pu influencer sur le dialecte de la région en question, où l'on a pour habitude de faire passer la limite entre dialectes léonard et trégorois.

¹⁰ Condiment à base de restes de poisson fermentés dans du sel.

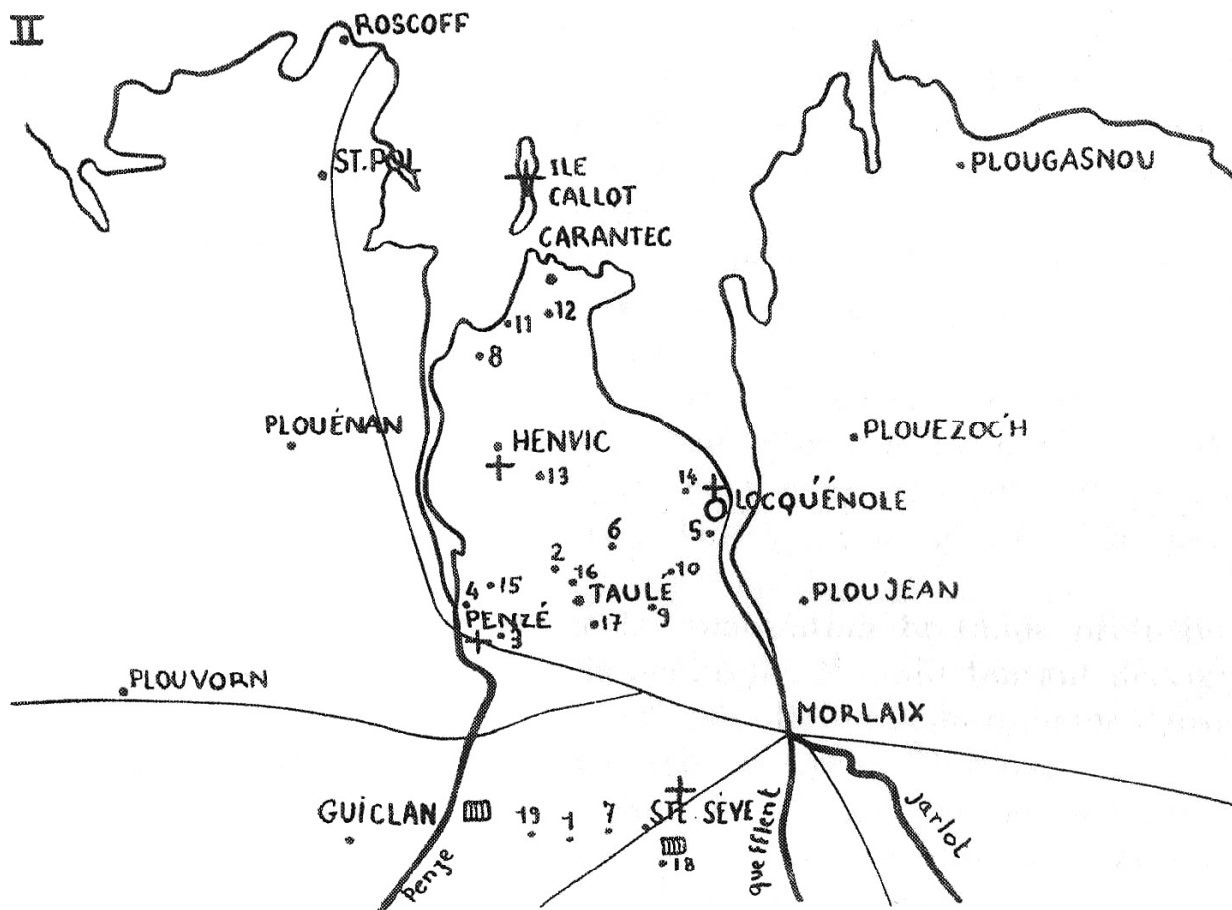
¹¹ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 87-88.

¹² FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 168.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*, p. 168-169.

noms doubles de la plupart de ces villes, dont le nom "officiel" est différent de celui qu'elles portent dans la langue locale. On peut se demander si dans certaines villes, les plus importantes, Morlaix, Quimper, Vannes surtout, le roman a jamais disparu¹⁵ ».



- | | | |
|------------------|-----------------------|------------------------------|
| 1 TRÉBOMPÉ | 11 COSQUER VEN | ⊕ ÉGLISE TRÈS ANCIENNE |
| 2 GUERNISAC | 12 GUILLERS EN DOSSEN | + Trouvailles archéologiques |
| 3 BRIAC | 13 COZPORZIOU | ▩ CAMPS CARRÉS |
| 4 LEVILLER | 14 TY COSQUE(R) ? | — VOIES ROMAINES |
| 5 LE VILLART | 15 LEQUINQUIS | — RIVIÈRES |
| 6 VILAR-LAVALLOT | 16 COSQUERBIAN | |
| 7 CROAS ARVILAR | 17 VIEUX CHATEL | |
| 8 HEMBRIES | 18 LE COSQUER | |
| 9 HINGUER | 19 TYCOZ | |
| 10 HINGUER | | |

Carte 33. Un possible îlot roman dans la presqu'île de Taulé-Carantec selon Fleuriot

Les toponymes significatifs seraient ceux en -é, en -ac, les « noms d'origine romane » Le Viller, Le Villart, Vilar Lavallot, Croas ar Villar, Guillers en Dossen. Les noms en Hen- (vieux) et ses dérivés Hem-, Hin-, témoigneraient d'un habitat ancien, ainsi que les Cosquer et Quinquis. FLEURIOT L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », Études Celtiques, vol. 8, 1958, p. 174.

¹⁵ *Ibid.*, p. 169.

Que peut-on conclure de ces différents éléments ? D'après Fleuriot,

« il ressort que le roman, bien loin d'être éteint à l'ouest de la limite extrême du breton, survivait aussi, au IX^e siècle à l'ouest de sa limite actuelle : la côte du Morbihan autour de Vannes, dans un rayon de quinze à vingt kilomètres de cette ville, la plupart des presque îles côtières jusqu'à la rivière d'Étel étaient encore romanes en grande partie. D'autres îlots romans existaient peut-être autour de Quimper et de la Feuillée. Mais ces rares îlots romans de l'intérieur ne nous apparaissent pas aussi compacts, étendus et surtout aussi bien attestés que ceux de la côte [...]»¹⁶.

Le fait que l'intérieur des terres ait été plus vite bretonnisé et révèle moins d'enclaves romanes pourrait être le signe de la survivance du gaulois dans la péninsule. « Trouvant une langue très proche de lui, le breton n'aurait-il pas pu fusionner très vite avec elle, isolant ainsi les parties de la côte plus romanisées où le roman se serait maintenu plus longtemps ?¹⁷ », se demande Fleuriot.

Pour lui, les îlots de l'ouest pourraient être à l'origine de « certaines tendances, comme la fixation de la limite de la palatalisation de *g* repoussée très au nord-ouest de celle de *k*¹⁸ », ainsi que de nombreux emprunts directs de termes romans (qui ne proviendraient donc pas du bloc roman de Haute-Bretagne). Ce pourrait être le cas de divers mots adoptés par le breton du Léon alors que leurs équivalents celtiques existaient plus à l'est (par exemple, *mintin* pour « matin », alors que *beure* subsistait dans le Trégor¹⁹).

En opposition à Loth et Fleuriot, P.-Y. Lambert et A. Raude considèrent ces îlots romans comme plus que douteux²⁰. Selon Raude, « aucun des arguments avancés ne résiste à l'examen.

1. Le suffixe *-ac* ne prouve absolument pas qu'un fundus gallo-romain ait existé au lieu en question. Il ne témoigne que des habitudes latinisantes des scribes des monastères avoisinants.

2. Le suffixe *-é* existe tout naturellement en breton et les étymologies en *-ac* attribuées à certains de ces noms (Rédéné, Séné, Taulé) sont controuvées. [...]»²¹

Cette hypothèse serait donc « une totale absurdité. Des îlots romans comptant au plus quelques milliers de locuteurs, éloignés de 150 ou 200 km d'une zone de langue d'o[ï]l, auraient évolué phonétiquement dans le même sens que la langue bretonne qui les aurait

¹⁶ *Ibid.*, p. 172.

¹⁷ *Ibid.*, p. 178.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ La présence de ces termes peut aussi s'expliquer par leur voyage au fil des routes à partir de centres de diffusion (c'est la position de Falc'hun).

²⁰ Voir LAMBERT P.-Y., « La situation linguistique de la Bretagne dans le haut Moyen Âge », *op. cit.*, p. 144 et RAUDE A. J., *L'origine géographique des Bretons armoricains*, *op. cit.*, p. 161-164.

²¹ *Ibid.*, p. 162. Dans son ouvrage, on trouve en outre une vision des noms en *-ac* très différente de celles de Loth et de Falc'hun exposées au chapitre 1. En effet, pour Raude, « un toponyme en *-ac* (ou en *-é*) ne nous renseigne : – ni sur l'origine ethnique ou culturelle du nom, puisque des noms en *-ac* peuvent contenir des radicaux bretons, latins, romans et germaniques, voire bibliques ; – ni sur la date de formation du nom, puisque ce suffixe est resté « morphème usuel » jusqu'au XI^e siècle ». *Ibid.*, p. 158. Comme le souligne E. Zadora-Rio, « la critique des interprétations de la toponymie du point de vue de l'occupation du sol a été précoce ». Dès les années 1930, Marc Bloch « mettait en garde contre la tentation de voir dans les toponymes dits gaulois ou gallo-romains des lieux habités à l'époque considérée ». Michel Roblin va dans le même sens, dans ses travaux sur Paris aux époques gallo-romaine et franque. Pour lui, le suffixe *-acus* a un sens très général, et est plus souvent associé à des noms communs en rapport avec le relief, les végétaux, qu'à des noms de personnes. Dans cette perspective, les noms de lieux ne nous renseignent pas sur l'occupation du sol. ZADORA-RIO E., « Archéologie et toponymie : le divorce », *op. cit.*, p. 4.

entourés. [...] On voit que les supputations sur une évolution de *-ac* en *-é* en pays bretonnant [...] sont linguistiquement indéfendables²² ».

En revanche,

« si les enclaves romanes occidentales du Haut-Moyen-Âge sont à remiser au magasin des hypothèses sans confirmation, il conviendrait de reconnaître toute l'importance des vrais îlots de langue romane qu'ont représenté les monastères et les évêchés à partir du moment où a fonctionné la tutelle de l'archevêché de Tours, et surtout à partir d'Alain Barbetorte, lorsque l'on a importé en Bretagne des clercs de langue d'oïl par milliers. Chacun de leurs établissements a été une métastase romanisante qui a profondément influé sur les habitudes graphiques, sur la toponymie et sur le langage populaire tant en pays bretonnant qu'en pays gallo²³ ».

E. Vallerie ajoute à cela « des noyaux de francisation dans les paroisses castrales à l'ouest de la frontière linguistique dès le XI^e s.²⁴ », qui étaient « le fait d'élites débretonnées²⁵ » et non le prolongement d'éventuelles enclaves romanes.

Nous ne pourrions aller plus loin dans cette étude ni discuter la pertinence des différents arguments présentés ; nous invitons les lecteurs à se reporter aux ouvrages cités. Retenons la possibilité que la « zone bretonnante pure » n'ait pas été aussi homogène que l'expression le laisse penser. Rappelons également que des toponymes bretons existent à l'est de la limite orientale de son extension maximale supposée, par exemple « aux confins de l'Anjou²⁶ ». Ces éléments nous amènent à considérer avec prudence la division de la Bretagne en deux ou même trois zones si l'on inclut la « zone mixte ».

Nous allons poursuivre cette exploration de l'interpénétration des domaines roman et celtique en examinant les concordances entre gallo et breton.

2.1.2. Des concordances linguistiques

Les emprunts et les influences mutuelles font partie intrinsèque de l'histoire des langues, et les deux moitiés de la Bretagne ne sont pas aussi hermétiques l'une à l'autre que pourrait le laisser penser la notion de frontière linguistique. En réalité, avant même que l'on puisse parler

²² RAUDE A. J., *L'origine géographique des Bretons armoricains*, *op. cit.*, p. 162-163. P.-Y. Lambert estime également qu'un toponyme en *-ac* n'est aucunement la preuve de l'existence d'une enclave romane. La forme orale pouvait être très différente de la forme écrite. « Les noms de lieux écrits qui nous sont conservés sont manipulés par des clercs pour le compte de leur abbaye, ou par des lettrés pour le compte d'un seigneur. On imagine facilement que ces noms de lieux sont recopiés fidèlement de charte en charte sans se soucier de l'évolution de la prononciation. Il faut donc être assez prudent lorsque l'on déclare que tel nom de lieu est de nature gallo-romane ; [le vieux-breton] *Brithiac* est probablement le lieu habité par des "Britti" (Bretons) et par conséquent il est peu probable que ce toponyme d'aspect gallo-roman soit l'indication d'une enclave romane. J'y verrais au contraire l'un des plus anciens témoignages de l'arrivée des Bretons dans la péninsule. » Il conclut : « À mes yeux les rares toponymes en *-ac* de la zone bretonnante sont probablement des lectures de scribes, ne sachant comment donner l'équivalent usuel des formes latines en *-acum* ou *-aco*. J'estime qu'ils n'ont pas de valeur en tant que témoignages onomastiques ou plus exactement linguistiques sur le peuplement de la Bretagne bretonnante. » LAMBERT P.-Y., « La situation linguistique de la Bretagne dans le haut Moyen Âge », *op. cit.*, p. 144.

²³ RAUDE A. J., *L'origine géographique des Bretons armoricains*, *op. cit.*, p. 164.

²⁴ VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 539-540.

²⁵ *Ibid.*, p. 537.

²⁶ FLEURIOT J.-L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *op. cit.*, p. 167.

de « frontière » et de « Bretagne romane » ou « celtique », breton et gallo ont partagé un substrat en partie commun (gaulois, latin). Une fois la frontière linguistique formée, des échanges transfrontaliers ont également pu avoir lieu.

Nous souhaitons ici donner un aperçu des nombreuses concordances entre ces deux langues, particulièrement observables en région frontalière. L'intérêt pour notre sujet est la conscience ou non des frontaliers d'avoir en commun un certain nombre de traits. Notons qu'il est parfois difficile de savoir si ces rapprochements proviennent d'un substrat commun et remontent donc à la période formative de ces langues, ou s'ils sont le fruit d'échanges postérieurs (en zone frontalière par le biais des échanges commerciaux et matrimoniaux, ou par d'autres canaux à l'échelle de la Bretagne).

La question de la « pureté » du breton a été au cœur des préoccupations des chercheurs de sensibilité nationaliste. Nous avons ainsi vu comment, à la suite des travaux de Loth et de l'école bretoniste, on s'accordait à lui donner une origine purement insulaire, la langue ayant été, selon cette hypothèse, importée de toutes pièces dans une péninsule armoricaine entièrement romanisée. Falc'hun puis Fleuriot se sont ensuite attachés à montrer que le breton serait en réalité une continuation du gaulois armoricain ayant bénéficié d'apports celtiques insulaires.

Cette vision du breton comme une langue totalement à part a eu des répercussions sur la capacité à envisager des liens avec l'ensemble roman. La géographie linguistique du domaine gallo-roman a longtemps ignoré la Basse-Bretagne, la frontière linguistique paraissant alors totalement imperméable. Cependant, à l'examen de l'ALBB (*Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*) de Pierre Le Roux et du NALBB (*Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*) de Jean Le Dû, « une importante partie [des cartes] nous révèle des formes romanes, attestant d'une certaine communauté linguistique, et en tous cas, montrant que ces deux espaces [...] ne sont pas restés dos à dos tout au long de leur histoire²⁷ ». Il est désormais impossible de ne pas prendre en compte les apports non-celtiques :

« Ce qu'on connaît maintenant nous amène à penser que cette langue, essentiellement mixte, est composée dès l'origine d'éléments gallo-romans armoricains, bretons insulaires et romans, qui ne peuvent en aucun cas être considérés comme allogènes, puisqu'ils en constituent le fond même : la plupart des affixes sont pris au fond latin ou roman²⁸. »

Quelles ressemblances peut-on observer entre le breton et le gallo ? Elles sont nombreuses : « intonations voisines, courbe mélodique parallèle, assourdissement apparenté de certaines finales, opposition de longueur vocalique comparable, système de diphtongues presque identique, [...] même palatalisation [...] »²⁹.

En zone frontalière en particulier, on note quelques faits phonologiques communs, dont les diphtongues, la palatalisation et l'assourdissement des consonnes finales. Ainsi, dans le gallo du

²⁷ BRUN-TRIGAUD G., « Le breton : un éclairage sur l'histoire des parlers gallo-romans ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 13, 2014, p. 54.

²⁸ LE DÛ J., « La langue bretonne, témoin du roman et du français », *op. cit.*, p. 299.

²⁹ ÉVENOU Y. E., « Limites identitaires et conscience linguistique : le cas breton », *op. cit.*, p. 189.

Goëlo, « crabe » se dit /krap/, « rouge » se dit /rouch/...³⁰ Ce trait disparaît au-delà d'une quinzaine de kilomètres de la frontière³¹.

Nous avons choisi de ne retenir que les concordances au niveau du vocabulaire (2.1.2.1) et des expressions (2.1.2.2) pour aborder les nombreux liens entre domaines celtique et roman.

2.1.2.1. Un vocabulaire commun

Nous ne pourrions donner ici qu'un aperçu de ce sujet fort complexe, d'autant plus difficile à appréhender que les interactions entre celtique et roman sont survenues à différentes époques. Comme le résume C. Capelle,

« devant une parenté de sens et de forme entre un terme breton et un terme gallo, s'ouvrent alors trois hypothèses :

- ou le premier a emprunté au second et les deux dérivent alors d'une langue romane,
- ou le terme gallo est une survivance du breton après recul de ce dernier,
- ou l'un et l'autre sont les héritiers d'un ancêtre commun, le gaulois.

Il n'est pas toujours aisé de se déterminer entre la seconde et la troisième hypothèse³² ».

La prudence est donc de mise. Nous allons voir que les enquêtés et d'autres personnes observées se plaisent néanmoins à déceler à tout prix des termes supposés « celtiques » dans le gallo, même quand ils n'en sont pas.

a. Emprunts du breton au gaulois, au latin et au français

Le substrat gaulois dans le breton, que nous avons déjà évoqué, est difficile à évaluer, et ce pour au moins deux raisons : l'adoption de termes gaulois par le roman aussi, et la difficulté fréquente à distinguer le gaulois du breton³³. Notons qu'« [u]n grand nombre des mots qui passent pour empruntés par le breton au roman à date ancienne sont d'origine gauloise³⁴ ».

Pour déterminer si un mot vient du gaulois ou du breton, les linguistes ont pour habitude de se baser sur sa répartition géographique : « si l'aire d'usage d'un mot est éloignée de celle du breton, bien que ce mot soit parent de termes conservés en breton ancien et moderne, l'hypothèse d'une origine gauloise devient la plus plausible³⁵ ». Il subsiste malgré tout un risque d'erreur.

³⁰ LE COQ A., « Le gallo du Goëlo », COATIVY Y., GIRAUDON D. et MONNIER J.-J. (dir.), *Le Goëlo*, Quimper, Éditions Palantines, 2010, p. 18.

³¹ CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 135.

³² CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, Concoret/Ploërmel, Bretagne Gallèse/Études et Recherches Gallèses, 1988, p. 19.

³³ TANGUY B., « Breton et toponymie », *op. cit.*, p. 164. On trouvera quelques exemples d'emprunts au gaulois dans TANGUY B., « D'où vient le breton ? », *op. cit.*, p. 161.

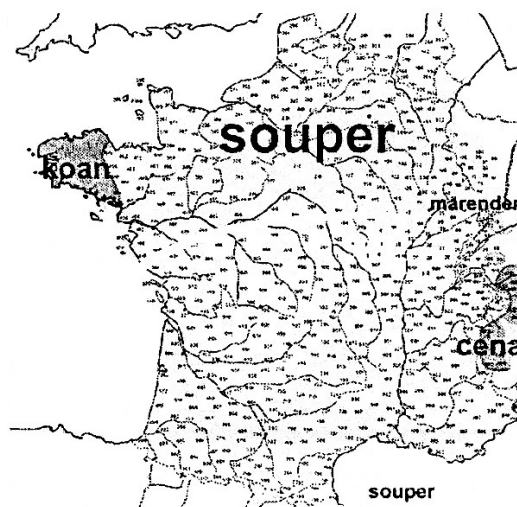
³⁴ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 61. On trouvera sur cette page et les suivantes une liste de termes empruntés au gaulois.

³⁵ FLEURIOT L., « Le gallo et les langues celtiques », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 35.

Au haut Moyen Âge, c'est au latin que le breton emprunte abondamment, « non seulement dans les *scriptoria* des monastères [...] mais aussi dans la vie courante. Des mots usuels comme *taol*, table, *kador*, chaise, *pont*, pont, ou *niver*, nombre [...] ont été adoptés à cette époque³⁶ ». Au total, « [a]u moins cinq cents mots du breton courant actuel remontent à une forme évoluée du latin³⁷ », si bien que « l'espace linguistique breton est [...] un fabuleux conservatoire, où se sont figés à diverses époques des termes romans, qui ont parfois même disparu d'un territoire considéré comme légitimement légataire du latin [...]»³⁸.

En voici quelques exemples : pour le « souper », le breton conserve *koan*, issu du latin *cena*, type lexical qui ne subsiste que dans les zones alpines, ainsi qu'en italien et en espagnol (voir carte ci-dessous). Le terme ne s'est maintenu en français que dans un sens restrictif, religieux : la Cène.

Le breton conserve également parfois des sons abandonnés dans le domaine gallo-roman, comme la consonne [k] devant un -e, par exemple dans le mot *kerez* (cerises), du latin *ceresia*. Pour « dimanche », le breton emploie *disul*, de la forme latine primitive *dies solis*, « jour du soleil », qui a disparu du domaine gallo-roman.



Carte 34. L'aire des mots koan et cena

BRUN-TRIGAUD G., « Le breton : un éclairage sur l'histoire des parlers gallo-romans ? », La Bretagne Linguistique, vol. 13, 2004, p. 63.

Dans la seconde partie du Moyen Âge, le breton emprunte une partie de son vocabulaire au gallo et au français. Les invasions scandinaves du IX^e siècle et l'exode des élites civiles et religieuses créent une rupture, la Bretagne s'ouvrant alors vers l'est, ce qui facilite les emprunts romans, qui se multiplient à la suite de l'installation des pouvoirs ducaux à Rennes et à Nantes.

Le breton intègre des termes « par l'intermédiaire du dialecte roman de Haute-Bretagne [le gallo] pour le vocabulaire familier et technique », tandis que les mots français sont acquis via l'administration ducale et l'Église « pour le vocabulaire plus abstrait³⁹ ». Ainsi, le lexique du *Catholicon*, premier dictionnaire trilingue breton-français-latin imprimé en 1499, « est déjà fortement romanisé⁴⁰ ».

La langue bretonne, comme l'anglais, a conservé des termes qui ont disparu du français moderne. C'est le cas de *skourjez* (fouet, provenant de *écourgée* ; anglais *scourge*), *koant* (joli, provenant de *cointe* ; anglais *quaint*)...⁴¹

³⁶ KERGOAT L., « Terminologie bretonne et norme : de l'emprunt à la néologie », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 173. On parle pour le haut Moyen Âge de « vieux-breton », qui céderait la place au moyen breton vers la fin du XI^e siècle.

³⁷ LE DÛ J., « La langue bretonne, témoin du roman et du français », *op. cit.*, p. 302.

³⁸ BRUN-TRIGAUD G., « Le breton : un éclairage sur l'histoire des parlers gallo-romans ? », *op. cit.*, p. 54-55. Voir également les nombreux points communs entre breton, picard et occitan. *Ibid.*, p. 57-60.

³⁹ KERGOAT L., « Terminologie bretonne et norme : de l'emprunt à la néologie », *op. cit.*, p. 173.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 174.

⁴¹ LE DÛ J., « La langue bretonne, témoin du roman et du français », *op. cit.*, p. 305.

À l'époque du breton pré-moderne (milieu du XVII^e s.-début du XIX^e s.), le gros de la production écrite en langue bretonne est constitué d'ouvrages d'inspiration religieuse rédigés dans un breton fortement influencé par le français, comme en témoignent les livres de *reflexionou profitabl* ou « réflexions profitables ». Cette époque « a renforcé le phénomène d'hybridation importante du lexique de la langue bretonne⁴² ».

En résumé, « [l]e breton est une langue mixte. Si son vocabulaire grammatical est massivement d'origine celtique, son vocabulaire lexical est partagé à peu près également entre le celtique et le roman. À l'instar de l'anglais, il est pénétré de mots issus du latin et du français de toutes les époques⁴³. »

On a souvent souligné la place particulière du breton vannetais, qui contient un nombre de termes d'origine romane particulièrement élevé :

« [D]es mots français ont profité pour faire irruption dans cette Basse-Bretagne méridionale vers laquelle convergent toutes les routes de Haute-Bretagne. [...] Un groupage géographique des emprunts français notés par l'ALBB [*Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*] donne d'ailleurs l'impression d'un véritable déferlement de mots qui se ruent sur Vannes et Pontivy, qui progressent péniblement au-delà du Vannetais, mais dont quelques-uns atteignent tout de même la baie d'Audierne et les confins du Léon⁴⁴. »

Nous avons vu que Falc'hun explique la particularité du vannetais par l'existence de deux grands dialectes primitifs suite à l'arrivée des Bretons en Armorique, l'un au nord-ouest et l'autre au sud-est, ce dernier étant plus imprégné d'éléments « gaulois ou gallo-romans » et moins proche du breton insulaire⁴⁵.

Fleuriot adopte une posture similaire : il voit dans le grand nombre de mots romans dans le breton vannetais, ainsi que le maintien de l'accentuation sur la dernière syllabe et la palatalisation de *k* et *g* devant *i* et *e*, la marque de la forte romanisation de cette région préalable à l'installation des Bretons⁴⁶. Pour lui, la palatalisation serait « due à l'influence “interne” de parlers romans absorbés par le breton [...] »⁴⁷ et se serait produite avant le VII^e siècle. Pour Jackson, en revanche, elle serait apparue entre le XII^e et le XV^e siècle, sous l'influence du roman de Haute-Bretagne⁴⁸. Il s'agit là d'un point qui fait toujours débat.

b. Emprunts du gallo au gaulois et au breton

Quand on repère dans le gallo des termes également utilisés en breton, ceux-ci peuvent provenir du latin, le gallo en étant issu et le breton lui ayant emprunté une partie de son vocabulaire, comme on l'a vu. Ils peuvent également venir du gaulois : le gallo s'étant formé

⁴² KERGOAT L., « Terminologie bretonne et norme : de l'emprunt à la néologie », *op. cit.*, p. 174.

⁴³ LE BERRE Y. et LE DÛ J., « Français-breton », *op. cit.*, p. 1258.

⁴⁴ FALC'HUN F., « Langue bretonne », *op. cit.*, p. 525. Falc'hun reste évasif sur la datation de ce phénomène.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 523. Comme le fait remarquer Jackson, la position de Falc'hun a évolué de « gallo-roman » à « gaulois ». JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, *op. cit.*, p. 31.

⁴⁶ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 68-69.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 86.

⁴⁸ JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, *op. cit.*, p. 403.

« par une longue osmose entre le bas-latin et le gaulois⁴⁹ », il contient une quantité assez importante de mots de cette langue. Il lui devrait par exemple l'expression *kante ma*, « avec moi » (graphie de Fleuriot), de la préposition *kanta* (avec), qui a donné *gant/get* en breton (avec)⁵⁰.

Le gallo a également emprunté au breton, surtout à l'ouest de la Haute-Bretagne⁵¹, mais il faut signaler que « [l]'influence bretonne, incontestable dans les noms de lieux, est beaucoup plus réduite sur cette langue née du latin⁵². » W. von Wartburg avait dénombré cent cinquante mots bretons dans le gallo et le français, mais « au moins le cinquième de ses étymologies est erroné⁵³ ». Les travaux sérieux n'ont en réalité jamais relevé plus d'une cinquantaine de termes bretons passés dans le gallo⁵⁴, un grand nombre de mots fréquemment supposés bretons ayant été en fait empruntés au gaulois.

Pour un panorama des écrits sur ce délicat sujet, on se reportera à l'ouvrage *Le gallo et les langues celtiques* de C. Capelle⁵⁵. On pourra également consulter la liste de termes et d'expressions bretons présents dans le gallo établie par É. Ernault⁵⁶, ainsi que celle proposée par L. Fleuriot, qui contient quelques corrections de termes jugés bretons par Ernault et qui seraient en fait gaulois⁵⁷.

Après avoir compilé les différentes études sur les mots bretons dans le gallo, Capelle conclut que « les quelque 150 mots ou familles de mots répertoriés dans l'index et que l'on a considérés comme venant du breton, se répartissent comme suit :

Origine bretonne	84
Origine gauloise	21
Origine bretonne ou gauloise	3
Origine romane	21
Origine obscure	23 ⁵⁸ ».

Il est clair que la part du breton a été surestimée par les auteurs de ces travaux : le nombre de « mots ou familles de mots » qui en sont issus est finalement assez faible. Une quantité non négligeable de termes d'origine gauloise et romane n'avaient pas été repérés. Il subsiste bien entendu une marge d'erreur, et de futures recherches permettront sans doute d'affiner ces estimations.

⁴⁹ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 314.

⁵⁰ FLEURIOT L., « Le gallo et les langues celtiques », op. cit., p. 37.

⁵¹ FLEURIOT L., « Préface », CAPELLE C. (dir.), *Le gallo et les langues celtiques*, Concoret/Ploërmel, Bretagne Gallèse/Études et Recherches Gallèses, 1988, p. 12.

⁵² BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 14.

⁵³ CHAUVEAU J.-P., « Quelques emprunts du gallo au breton », *La Bretagne Linguistique*, vol. 1, 1985, p. 191.

⁵⁴ CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, op. cit., p. 16.

⁵⁵ CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, Concoret/Ploërmel, Bretagne Gallèse/Études et Recherches Gallèses, 1988.

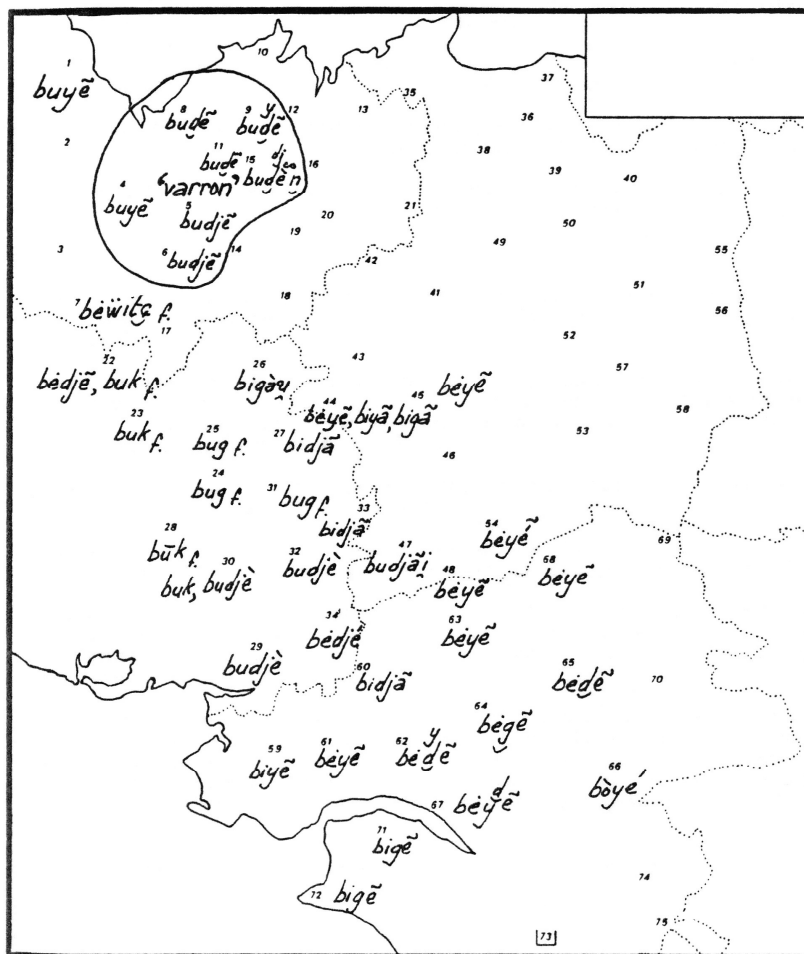
⁵⁶ ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le gallo des Hauts-Bretons », *Revue Celtique*, vol. 5, 1881-1883, p. 218-224.

⁵⁷ FLEURIOT L., « Le gallo et les langues celtiques », op. cit., p. 35-37. Voir également la critique d'Ernault dans CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, op. cit., p. 31-33.

⁵⁸ CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, op. cit., p. 81. L'avenir permettra peut-être de découvrir d'autres termes bretons dans le gallo, car Capelle remarquait en 1988 que le corpus du gallo n'avait pas été complètement établi et exploité. *Ibid.*, p. 76.

On trouve des mots bretons en gallo dans l'est des Côtes-d'Armor et du Morbihan, le nord de l'Ille-et-Vilaine (mais le reste du département n'en porte aucune trace), la région de Redon, et en Loire-Atlantique, globalement à l'ouest de la Haute-Bretagne⁵⁹.

En voici quelques-uns, ensuite adaptés au gallo : les façons de nommer le ver de terre (*buzhug, buzhuged, buzhugenn* en breton ; *bugue, buguet, buguen* en gallo) (voir carte ci-dessous), les myrtilles (*lus* en breton, *lussets* ou *lusseaux* en gallo), le dernier sillon au bout d'un champ (*talar* en breton ; *talar, taré, tareau, étalière* en gallo) ; mais aussi la ruche, le roseau, le bélier...⁶⁰



Carte 35. Les variantes du mot « ver de terre » en gallo, emprunté au breton

Ces dénominations sont originales dans le domaine roman. On notera leur présence tout le long de la limite avec la Basse-Bretagne (non représentée ici, elle se trouve près du bord gauche de la carte). CHAUVEAU J.-P., « Quelques emprunts du gallo au breton », La Bretagne Linguistique, vol. 1, 1985, p. 198. D'après l'Atlas linguistique et ethnographique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 79. Pour Capelle, « à proximité de l'actuelle frontière linguistique, la persistance de certains mots d'origine bretonne dans le gallo (*berlu, pobran, trinchon* et vraisemblablement *héjeuse*) marque le recul du breton vers l'ouest après une plus grande extension ». *Ibid.*, p. 76.

⁶⁰ CHAUVEAU J.-P., « Quelques emprunts du gallo au breton », *op. cit.* La graphie est celle de l'auteur.

Le pays vannetais gallo se distingue par sa richesse en vocabulaire commun aux deux langues⁶¹. A. Bienvenu a établi une longue liste de mots et expressions communs et conclut : « [O]n s'aperçoit aisément qu'il existe beaucoup d'autres mots et expressions apparentés au gallo et en breton vannetais particulièrement⁶². » L. Bocquet a réalisé le même type de travail dans la région de Quintin⁶³. Le problème de ce genre de liste est que l'on ne peut savoir à quelle époque et dans quel sens (du celtique vers le roman ou du roman vers le celtique) se sont faits les emprunts.

En zone frontalière, il subsisterait un certain nombre de termes bretons dans le gallo de Gueltras (nord du Morbihan), non attestés dans le gallo de Loudéac⁶⁴. À l'inverse, des mots d'origine romane sont employés dans le breton de Noyal-Pontivy à la place de leur équivalent breton ; par exemple, *ur galant* pour *ur gwaz* (homme, époux), *ganioù* pour *manegoù* (gants), *ur rigol* pour *ur wazh-dour* (un ruisseau)⁶⁵. J. Le Clerc de la Herverie précise : « Je n'aurais aucun mal à croire que la langue de Noyal ait été influencée par le parler gallo. Il faudrait étudier cela plus précisément. De plus, il paraît que les gens de Branguily (ceux du bois) parlaient une langue "intermédiaire", difficile à comprendre pour les gens de Noyal⁶⁶. »

Voici quelques termes et expressions collectés dans le gallo de la région de Loudéac (entretien spécialiste S), qui illustrent les liens entre Haute et Basse-Bretagne. Nous en donnons l'étymologie supposée.

Haijer, un *haijou* (un rebouteux). *Hejañ* signifie « secouer » en breton⁶⁷. On trouve aussi ces termes sous la forme *hejer*, un *hejou* (secoueur)⁶⁸.

Le *taran de la marienée* (rumeur dans les prés quand il fait très chaud)⁶⁹. *Taran* signifie « tonnerre » en breton et viendrait du gaulois *taranus*, « orage »⁷⁰.

⁶¹ En voici un exemple : le mot *pichon*, issu du latin, employé en gallo comme en breton vannetais pour désigner l'oiseau. JOUIN S., « Communauté et diversité en Pays Gallo », *Cahiers des Annales de Normandie*, n° 15, 1983, p. 172.

⁶² BIENVENU A., *Quand gallo et breton se rencontrent...*, Ploudalmézeau, Éditions Label LN, 2009, p. 9.

⁶³ BOCQUENET L., *La frontière linguistique et sociolinguistique entre Haute et Basse-Bretagne. Focalisation sur la région de Quintin*, mémoire de maîtrise de lettres modernes, sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, 2001.

⁶⁴ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 4.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 31.

⁶⁶ Nous traduisons de : « *Me 'gredehe forzh aes emañ bet levezonet yezh Noal get ar parlant gallo. Ret 'vehe studial an dra-se a-dost. Ouzhpenn-tra, diouzh ma larer, tud Brangili (re ar c'hoed), a gomze ur yezh "etre", diaes da gompren evit tud Noal.* » *Ibid.* D'autres régions ont été marquées par les échanges linguistiques, comme la partie nord de la frontière : la pêche à Terre-Neuve et en Islande à partir du secteur de Binic recrutait des gallésants locaux ainsi que des bretonnants originaires de communes proches. GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, Morlaix, Skol Vreizh, 2012, p. 58.

⁶⁷ Selon A. Even, *hejer* ne peut pas venir du breton *hejañ* (secouer) ; ce pourrait être une forme dialectale du français « hocher ». EVEN A., « Gerioù "brezhonek" e galleg Breizh-Uhel », *Al Liamm*, n° 27, juillet-août 1951, p. 62-67 ; cité dans CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques, op. cit.*, p. 56. Pour A. Deshayes, il vient « de l'ancien français *hochier*, hocher [...], issu du francique **hottisôn*, secouer ». DESHAYES A., *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Chasse-Marée, 2003, p. 325. Cependant, pour C. Capelle, les formes *hējouses* (secouées de paille), qui se trouvent uniquement le long de la frontière linguistique, pourraient, malgré une lointaine origine romane, avoir été fixées dans cette zone par le breton avant qu'il ne recule vers l'ouest. *Ibid.*, p. 42.

⁶⁸ AUFRAY R., *Le Petit Matao*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2007, p. 312.

⁶⁹ « Taran : bourdonnement d'été » d'après *Ibid.*, p. 506.

⁷⁰ DELAMARRE X., *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Éditions Errance, 2003, p. 289.

« Ça me fait *donjer* » [ça me dégoûte]. *Kaout doñjer* signifie « être dégoûté » en breton. Pour A. Even (J. Piette de son vrai nom), ce terme proviendrait du latin populaire **domniarium* dérivé de *dominus*, seigneur. Son sens aurait évolué du pouvoir au refus de pouvoir, puis au refus, et enfin au dégoût⁷¹. C'est également l'étymologie proposée par A. Deshayes⁷².

« *La moughée va aux cagnous* » [la fumée va aux grincheux] (Pleugriffet). *Moged* signifie « fumée » en breton et viendrait du celtique **muko-*⁷³.

Ces exemples issus du gaulois, du celtique insulaire, du latin et de l'ancien français illustrent bien la diversité d'origine des termes communs au gallo et au breton.

Des éléments exposés précédemment, on peut retenir que « [l]e britto-roman [ou gallo] a en commun avec le breton un vocabulaire important, dont seulement une petite partie vient du breton. Le plus grand nombre des mots communs aux deux langues est passé du britto-roman dans le breton, qu'il s'agisse de mots d'origine celtique, latine ou germanique⁷⁴ ».

c. Existe-t-il une conscience de l'interpénétration des domaines celtique et roman ?

Quelle conscience les Bretons ont-ils de l'interpénétration des domaines celtique et roman ? Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, en réaction à cette réalité, « les grammairiens, lexicographes et écrivains qui [...] participaient [au courant issu de la mouvance bretoniste] ont adopté – comme il est courant en pareil cas – une attitude puriste vis-à-vis du breton, chassant impitoyablement de leurs écrits tout ce qui de près ou de loin sentait le français⁷⁵ ». Mais cette porosité des langues est-elle connue des Bretons non spécialistes ?

Nous avons décelé chez les apprenants du breton et du gallo et chez les personnes interviewées une tendance à attribuer chaque ressemblance entre breton et gallo à des emprunts à l'élément celtique⁷⁶. Pour les personnes apprenant le breton, la découverte en Haute-Bretagne de mots supposés venir de cette langue s'accompagne généralement d'un plaisir non dissimulé car elle en ressort valorisée. Cette joie est indicatrice d'un investissement affectif supérieur vis-à-vis du pôle celtique (nous y reviendrons au chapitre 7).

À l'heure actuelle, il semble donc exister une méconnaissance des emprunts du breton au bloc roman chez diverses personnes s'intéressant aux langues de Bretagne (le plus souvent, dans le réseau de l'enseignement du breton aux adultes), ainsi qu'une survalorisation de l'élément celtique.

⁷¹ CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, op. cit., p. 56. D'autres donnent *dominiarium*.

⁷² « **Doñjer** (*donger*, 1659), s. m., dégoût, est un emprunt à l'ancien français *dongier*, variante de *dangier*, issu du latin populaire **dominiarium*, lui-même du latin *dominium*, propriété, souveraineté. » DESHAYES A., *Dictionnaire étymologique du breton*, op. cit., p. 195.

⁷³ *Ibid.*, p. 517.

⁷⁴ RAUDE A. J., *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, op. cit., p. 17.

⁷⁵ LE DÛ J., « La langue bretonne, témoin du roman et du français », op. cit., p. 300.

⁷⁶ Cette tendance existerait également chez certains chercheurs, d'après C. Capelle. CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, op. cit., p. 16. Celui-ci mettait d'ailleurs en garde les chercheurs en 1988 : « [S]i les recherches étymologiques peuvent apporter une contribution à l'histoire des langues et à l'histoire de l'occupation des sols, il serait regrettable que leur but en soit le moyen de promouvoir le gallo par le biais de ses racines celtiques. Que ses racines soient gauloises, romanes ou bretonnes, le gallo est l'une des deux langues de la Bretagne et, à ce seul titre, il mérite considération. » *Ibid.*, p. 94.

À leur échelle, les habitants de la zone frontalière actuelle ont-ils conscience d'une certaine porosité linguistique ? Les points communs entre les deux langues ont rarement été mentionnés en entretien. Quand c'était le cas, ce constat générait de la curiosité et parfois un certain amusement.

Eugène : « À Merléac, j'ai entendu un mot breton, hein : *choukenn*. Dans le temps, quand les gens portaient tous des sabots, ils mettaient de la paille dans le fond du sabot, et au cou de pied, du foin. Pour que le cou de pied ne soit pas esquiné par le haut du sabot. Une *torche* de foin. *Choukenn*, *chouk* c'est le cou de pied en breton. Et là, c'est *choukenn*, donc c'est encore le même mot⁷⁷. »

Gilbert : « La *mouéze*. C'est "la femme". C'est du breton. "Ma femme" ou "mon épouse". Et à Saint-Martin-des-Prés, donc, je connaissais des gens, des cousins germains à ma mère, et c'était souvent employé de façon humoristique, même pas pour dire "la femme" mais pour dire "sa copine", "sa bonne amie", "sa fiancée"... Quelqu'un venait : "Il est pas là, le gars ?" – "Oh non, il est parti *vaer la mouéze* !" Oui oui. Et moi, j[e n']'aurais pas pensé que c'était un mot breton, quoi. Or c'est bien un mot de breton, qui était passé là, qui avait passé la frontière, et je [ne] suis pas sûr qu'à La Harmoye les gens l'employaient non plus, ni au Bodéo. Mes parents l'employaient souvent, c'était souvent de façon humoristique. J'ai l'impression que, comme ils étaient plus près de la frontière, de la ligne de démarcation, ben, les mots étaient employés plus facilement⁷⁸. » (On notera ici l'emploi humoristique de l'expression « ligne de démarcation ».)

Certains mots ont été si bien intégrés qu'on les considère siens. En voici quelques exemples :

« Les gens ici, du breton, ils en ont... allez, le *gast* [putain], il est passé dans les deux côtés. [II] y a quelques mots, vraiment... *Groñs* [résolument, nettement, complètement]. *Groñs*, c'est resté dans le gallo d'ici⁷⁹. Mais le *gast*, oh oui, ça, le *gast*, c'est... c'est... c'est gallo ! [rire]. » (Spécialiste N, au sujet du secteur de Plumelec)

« [II] y a des mots comme ça que... "Dis-donc, çui-là il avait du *beghon*, hein !" Il avait la pêche, oui. Parce que là, on est plus près de la frontière, tu vois. [II] y a des mots comme ça d'origine bretonne... » (Ami de Jeannine, de Lantillac)

« [II] y a une expression qui est bien de Crédin. C'est *être sur le bon hent* [han], pour "être sur le bon chemin". Et *hent*, en breton, c'est le chemin, quoi, la route, donc... [...] Chez nous, on disait "avoir du *beghon*", hein, mais autrement, plus loin vers le pays gallo, [il] y a une expression, c'est *être vedionouz*⁸⁰. C'est pareil, hein, c'est avoir la pêche. Pour moi, c'est la même origine, mais, pfff, qui a emprunté à qui, je ne sais pas, hein. » (Éric)

⁷⁷ Pour Ernault il s'agirait bien d'un terme breton. ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le *gallot* des Hauts-Bretons », *op. cit.*, p. 220.

⁷⁸ A. Even note également que les Gallos font preuve d'un recul amusé lorsqu'ils emploient des termes bretons, dont le terme *maouez* : « [II] n'y a pas dans le dialecte roman de Haute-Bretagne plus de trente mots qui soient bretons avec certitude, et encore une bonne partie d'entre eux ne sont connus qu'à la limite du breton et sont souvent employés par moquerie par des personnes qui en connaissent l'origine (par exemple *maouesse*, breton *maouez* "femme" utilisé pour parler d'une femme de Basse-Bretagne) ; il est donc difficile de dire qu'ils sont passés dans la langue. » EVEN A., « Gerioù "brezhonek" e galleg Breizh-Uhel », *Al Liamm*, n° 27, juillet-août 1951, p. 62-67 ; cité dans CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, *op. cit.*, p. 55.

⁷⁹ « *Gronse* : net (adv.). *Le manche a câssë gronse* = Le manche a cassé net. » AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, *op. cit.*, p. 301.

⁸⁰ Le *v* initial est surprenant. S'agirait-il d'un hypothétique adjectif *beghonouz* (tiré de *beghon*), dont la prononciation serait déformée par l'informateur ?

On se plaît parfois à repérer des ressemblances dans la syntaxe des phrases :

« J'ai remarqué aussi un Gallo qui se moquait gentiment d'un autre qu'il avait entendu parler, et... pour dire "Comment ça va", l'autre avait dit : « *Comment ça va o tai ?* » [mot à mot : comment ça va avec toi]. La construction elle-même, c'est la même que le breton ! Il se foutait de sa gueule parce que c[e n']'était pas trop trop utilisé. [*Amusé*] Il adaptait une structure du breton en gallo [*rire*]. » (Spécialiste R)

En revanche, nous avons parfois entendu certains témoins bas-bretons affirmer une imperméabilité des deux langues. C'est le cas de Patrick :

« On n'est pas influencés par le gallo, parce que c[e n']'est pas du tout, évidemment, la même langue, on [ne] peut pas, donc, effectivement, avoir des influences gallo. [Il n']y a pas de mots gallos, dans la langue bretonne. Personne [n']utilise de mots gallos. Donc les gens qui parlaient breton n'utilisaient jamais de mots gallos. [...] Enfin, j[e n']'en connais pas, en tout cas. Peut-être qu'il y en a et que j[e n']'ai pas assez analysé, mais j[e n']'en connais pas ; [il n']y a rien qui m'a un peu surpris à ce niveau-là. [...] [Il n']y a pas beaucoup d'expressions bretonnes et de mots bretons utilisés par les Gallos, hein. J'ai fréquenté pas mal, moi, de familles gallos [...] ; j'ai été souvent là-bas et j'ai vu... J'ai été au cœur de la ruralité du pays gallo, et là-bas [il n']y avait pas d'emprunts au breton, hein. Non. Ah non, ça c'est certain, hein. »

Émile ne se souvient pas non plus de mots gallos dans le breton de son secteur, Senven-Léhart. En revanche, les Gallos avaient emprunté quelques mots de breton : « Jurer, ils savaient bien ! » On retrouve ici la tendance mentionnée plus haut à considérer que le breton ne doit rien au gallo alors que l'inverse est possible. Cette asymétrie mériterait d'être étudiée plus précisément.

Par ailleurs, l'impression d'imperméabilité pourrait s'expliquer par le fait que Patrick et Émile habitent tous deux dans les Côtes-d'Armor, où il est vraisemblable que les emprunts soient moins nombreux que dans le Morbihan. Il est également possible que les emprunts soient si anciens qu'ils ne puissent être identifiés comme tels, à l'instar de *gast* en gallo vu plus haut.

2.1.2.2. Des expressions populaires communes

La porosité de la frontière se manifeste dans un grand nombre d'expressions communes aux deux langues. Nous avons évoqué précédemment l'emprunt par le gallo du mot breton *talar* (sillon au bout du champ). Aux expressions bretonnes *ober e dalaroù* (être à l'agonie) et *war e dalaroù* (à l'agonie) répondent les expressions gallèses *faire les forières* et *être dans les forières* (autre façon de nommer les sillons)⁸¹.

« [Il] y a une expression qui est quand même... un truc qui est quand même commun : un *kafe bugul*, un café sans alcool. Et en gallo, on dit un *café de pêtou*. Un café sans alcool. On considérerait sans doute que le jeune, le jeune adolescent, on [ne] va pas lui mettre... » (Spécialiste R)

⁸¹ CHAUVÉAU J.-P., « Quelques emprunts du gallo au breton », *op. cit.*, p. 195.

Pour D. Giraudon, qui a collecté des expressions en gallo et en breton, on a affaire à « une vision du monde souvent proche⁸² ». Nous donnons ici un aperçu des expressions qu'il livre dans *Gallo et galloïsmes* (l'orthographe employée est la sienne).

Pour parler du temps qu'il fait, gallo et breton ont souvent recours à des expressions imagées semblables. Quand le tonnerre gronde :

Est l'bon Dieu qui joue ès boules avec le diab'.

Sant Per pe an aotrou Doue o c'hoari bouloù gant an diaoul.
[Saint Pierre ou le bon Dieu qui jouent aux boules avec le diable⁸³.]

Quand il pleut et que le soleil brille, c'est le diable qui bat sa femme à coups de balais (Haute-Bretagne), ou le diable et sa femme qui se battent (Basse-Bretagne)⁸⁴. Quand les rayons du soleil filtrent à travers les nuages, on les compare à des cordes de puits et l'on considère que c'est un signe de pluie, de même que le chant du pivert. Les giboulées de mars sont comparées à des marteaux. Les stalactites sont « les dents du chien d'hiver » en Haute-Bretagne et *Dent Genver* [les dents de janvier] en Basse-Bretagne.

Un rapport similaire au calendrier peut également être repéré :

*À la Noué,
le jour allonge du pas d'la ouée
Au jour de l'an,
du pas d'la jument.*

*D'an Nedeleg
astenn an deiz pas ur c'hefeleg,
D'an deiz kentañ bloaz
paz ur wa.
[À Noël,
les jours allongent du pas de la bécasse,
Au jour de l'an
du pas d'une oie⁸⁵.]*

Il faut se méfier de février et de mars, mais aussi de la taupe et de la salamandre qui, si elles voyaient et entendaient, empêcheraient la vie sur terre. De la même manière, une fille qui siffle et une poule qui chante sont à craindre car elles introduisent un changement dans l'ordre « naturel » des choses.

Dans le domaine de la vie quotidienne, on repère également de nombreuses expressions équivalentes ou très proches. L'école buissonnière est ainsi appelée « école du renard » dans les deux langues.

⁸² GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 58.

⁸³ *Ibid.*, p. 62.

⁸⁴ En français existe l'expression « Le diable bat sa femme et marie sa fille ».

⁸⁵ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 64.

On dit d'une femme sur le point d'accoucher qu'elle est malade, et d'une personne peu intelligente :

Il a été conçu un venderdi au sère après les galettes.

Graet ur Gwener da noz goude ar c'hrampouezh.
[Conçu un vendredi soir après les crêpes⁸⁶.]

Quand une femme tombait enceinte avant le mariage, on disait :

Elle a fait Pâques avant les Ramiaux.

Aet eo d'an aod a-raok ar Chandelour.
[Elle est allée à la côte avant la Chandeleur⁸⁷.]

Un même reproche est fait en Haute et en Basse-Bretagne aux personnes qui rendent rarement visite.

On n'balaye pas souvent la piace après té.

'Vez ket skubet war da lerc'h alies.
[On ne balaye pas souvent derrière toi⁸⁸.]

Nous ne pouvons rendre compte ici de la richesse du fonds commun aux deux langues, toutefois ces quelques exemples nous permettent de voir une parenté notable dans la façon d'appréhender le monde. Peut-on expliquer cette ressemblance par des emprunts d'une langue à l'autre, ou par un fond culturel commun (romanité, christianisme...) ? Peut-être s'agit-il en effet d'une vision partagée par d'autres cultures rurales hors de Bretagne.

Le français régional actuellement parlé en Bretagne porte-t-il la marque d'une influence réciproque des moitiés haute et basse ? Ce que l'on appelle communément « français régional » est le fruit de la surimposition du français à un substrat autre, c'est-à-dire une langue qui lui préexistait⁸⁹. Le français a ainsi été localement modifié, « exploité de façon originale⁹⁰ », intégrant éventuellement des influences d'autres langues proches, comme c'est le cas en Bretagne.

Dans ce cadre précis, Haute et Basse-Bretagne semblent assez hermétiques l'une à l'autre. En effet, Blanchet et Walter n'ont trouvé que deux mots bretons dans le français de Haute-Bretagne, et soulignent l'écart entre les variétés de français parlées dans les deux régions, « les éléments les plus fréquents recueillis en Haute-Bretagne n'obtenant, sauf exception, que des scores bas ou nuls du côté bretonnant⁹¹ ». Ils estiment cependant que d'autres recherches seraient nécessaires dans la zone de contact, où il est vraisemblable que plus d'échanges ont eu lieu.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 68.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ *Ibid.*, p. 69.

⁸⁹ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 6.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*, p. 18.

Le domaine des langues n'est pas le seul dans lequel s'observe une interpénétration des deux domaines. Que nous apprend l'étude des costumes, de la musique et des danses populaires ?

2.1.3. Culture populaire et porosité de la frontière linguistique

Les points que nous allons maintenant aborder ne concernent plus la période formative des langues gallèse et bretonne, pour laquelle il est impossible de parler de frontière linguistique, mais l'époque contemporaine, une fois que celle-ci est mise en place et que les groupes qu'elle délimite sont nettement identifiés. Dans ce cadre, il est possible de parler de porosité dans les domaines des costumes (2.1.3.1), de la musique et des danses (2.1.3.2), ce que nous allons maintenant détailler.

2.1.3.1. Costumes

Le costume breton a été un marqueur identitaire fort en Bretagne au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale⁹². S'y intéresser prend donc tout son sens dans le cadre d'une étude sur l'identité, même s'il n'est plus porté à l'heure actuelle que par les membres des cercles celtiques. Le costume, qui est « la marque ostensible, l'affirmation publique d'un groupe humain et, en quelque sorte, son "uniforme" par rapport aux autres groupes⁹³ », est-il un marqueur de la dichotomie Haute/Basse-Bretagne ? À l'examen des données issues des travaux de René-Yves Creston dans les années 1930, voit-on apparaître deux populations opposées ? La réalité est beaucoup plus complexe, et la répartition des costumes ne suit pas nécessairement fidèlement la frontière linguistique, même si elle la respecte la plupart du temps.

Le morcellement est extrême au sein des deux zones (particulièrement en Basse-Bretagne), et il est malaisé de dégager un type général (voir annexe 8). Les costumes peuvent présenter des traits hybrides, comme le costume masculin de Carhaix qui, d'après Creston, est « une transition entre les modes vestimentaires du Léon, celles du Haut-Pays et celles de la Cornouaille⁹⁴ ». Le costume métayer, porté aux abords de la presqu'île de Guérande, serait « typiquement bas-breton » en raison de la proximité des paludiers bretonnants de la presqu'île⁹⁵.

En Haute-Bretagne existerait un style général de coiffure, avec un chignon bas contenu dans une résille, mais l'homogénéité n'est pas totale puisque cette observation n'est pas valable pour le Penthièvre nord⁹⁶. On trouve par ailleurs une coiffure comparable en pays fañch bretonnant⁹⁷.

⁹² La diversification des costumes bretons (P. J. Hélias emploie même le terme de « floraison ») date du XIX^e siècle ; auparavant, l'habillement était encadré dans toute la France par des lois somptuaires contraignantes. HÉLIAS P. J., *Coiffes et costumes de Bretagne*, Châteaulin, Jos Le Doaré, 1986, p. 7.

⁹³ CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, Paris, Tchou, 1978, p. 21.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 154.

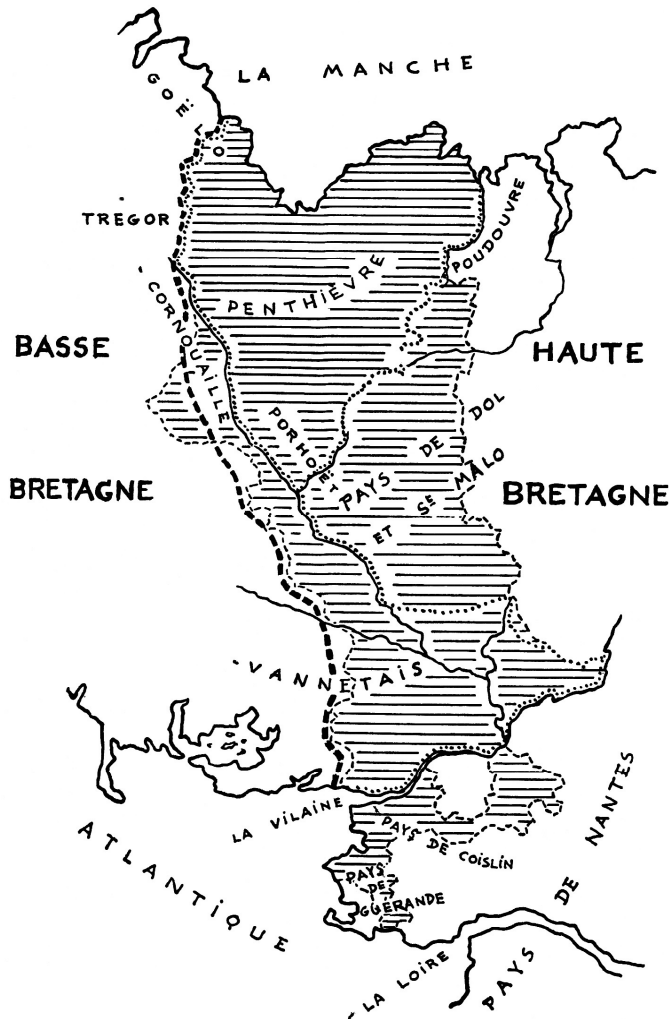
⁹⁵ *Ibid.*, p. 267.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 154.

⁹⁷ KENDALC'H, *Mariages en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 50-51.

Creston, auteur de la plus importante étude sur le costume breton à ce jour, propose de dégager en Haute-Bretagne une zone tampon entre l'est et l'ouest (voir carte ci-dessous).

« Là commence une mode vestimentaire dont le type de coiffe est parti d'un type unique, archaïque, qui, avec de nombreuses variantes, s'étend jusqu'à l'embouchure de la Vilaine. C'est le pays des *gallèses*. Ce n'est pas le véritable pays gallo, celui des marches, qui comprend tout le pays de Rennes et tout le pays de Nantes. Là est la véritable Haute-Bretagne. Entre elle et la Basse-Bretagne existe une autre, une troisième Bretagne, à qui nous avons donné le nom de Bretagne Médiane⁹⁸. »



Il s'agirait d'une terre de transition : « Romane de langue, elle a subi d'indéniables influences bas-bretonnes. Elle compose une unité ethnographique certaine [...]»⁹⁹. Demeurée à l'écart des grandes voies de communication, elle aurait conservé « une structure archaïque¹⁰⁰ ».

Cette notion de « Bretagne médiane » n'est pas sans rappeler la « zone mixte » définie par J. Loth, où roman et celtique coexistèrent (voir 1.1.2). Notons que C. Vallaux, décrivant les divisions naturelles en Bretagne (sol et climat), évoque également une « zone de transition située entre Saint-Brieuc et Vannes¹⁰¹ ».

Carte 36. La Bretagne médiane selon Creston

CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, Paris, Tchou, 1978, carte 70.

Dans les communes mixtes le long de la frontière, deux types de coiffes pouvaient être portés concurremment : « Généralement, celles qui portent en pays bretonnant une coiffe du

⁹⁸ CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, op. cit., p. 208. Les différentes limites qu'il cartographie sont celles de 1939. Il souligne l'intérêt de la Bretagne médiane et de la zone frontalière pour la compréhension des « reculs et infiltrations » tant linguistiques que vestimentaires. *Ibid.*, p. 76.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 209. Il y aurait notamment « une certaine unité dans le style du mobilier et de l'architecture populaire ». *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 210.

¹⁰¹ VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*, op. cit., p. 56.

Haut-Pays arborent ainsi le symbole de leur appartenance linguistique. Le même fait se produit pour les bretonnantes en pays gallo¹⁰². »

Si la différence de langue est généralement marquée par le costume, la mode de Mûr-Loudéac présente la particularité de s'étendre de part et d'autre de la frontière linguistique. Elle était portée dans vingt-et-une communes gallèses et, côté bretonnant, sur les communes de Mûr-de-Bretagne, Saint-Connec, et dans une partie de Caurel et de Saint-Aignan¹⁰³. Elle n'avait donc pas, dans cette région, son habituelle fonction de différenciation vis-à-vis des locutrices de l'autre langue.

Cette particularité pourrait provenir de l'influence de la grande route de Rennes à Carhaix, qui aurait entraîné un effritement des modes gallèses dans cette « région de passage » de la Bretagne médiane¹⁰⁴.

Le costume dit « des Moutons Blancs » (pays de Pontivy), apparu dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, était porté, à l'apogée de son extension, dans des communes bretonnantes et gallésantes, puisque son aire couvrait Bieuzy-les-Eaux, Cléguérec, Croixanvec, **Gueltas (gallo)**, Kerfourn, Kergrist, Le Sourn, Malguénac, Melrand, Neulliac, Noyal-Pontivy, Pontivy, Saint-Gérand, **Saint-Gonnery (gallo)**, **Saint-Gouvry (gallo)** et Saint-Thuriau¹⁰⁵.

Les trois communes que nous avons indiquées en gras étaient déjà notées en Haute-Bretagne lors de l'enquête de Coquebert de Montbret en 1806 (voir chapitre 1)¹⁰⁶. Il est donc impossible de mettre le port du costume Moutons Blancs sur le compte d'une hypothétique appartenance à la Basse-Bretagne au XIX^e siècle. Si l'on peut toujours se poser la question d'une possible mixité, il est en tout cas certain que la langue bretonne ne pouvait y être que très minoritaire dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le port d'un costume commun ne signifie par pour autant que tous les autres traits culturels soient partagés. Nous avons déjà vu que la langue différait au sein de l'aire des Moutons Blancs. En outre, les communes haut-bretonnes de Gueltas, Saint-Gonnery et Saint-Gouvry (ainsi que Melrand en zone bretonnante) ne font pas partie de l'aire du laridé-gavotte, danse spécifique au pays de Pontivy. Notons par ailleurs que cette aire englobe les communes de Naizin, Remungol, Moustoir-Remungol et Pluméliau, alors qu'elles portent un costume différent, celui de Baud¹⁰⁷. Enfin, à Kergrist et Croixanvec, communes bretonnantes qui sont dans la zone du laridé-gavotte, on a trouvé des traces de ronde de Loudéac, danse du pays gallo¹⁰⁸.

Ces quelques exemples montrent qu'il est impossible de superposer toutes les subdivisions culturelles repérables en Bretagne pour constituer des pays totalement cohérents qui de surcroît respecteraient la frontière linguistique (cet aspect sera développé au point 2.1.4).

Nous allons maintenant poursuivre notre réflexion sur sa porosité par une exploration de la musique bretonne.

¹⁰² CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, op. cit., p. 213.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 221. Pour Creston, cette coiffe serait originaire de Basse-Bretagne.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 222.

¹⁰⁵ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi*, op. cit., p. 5.

¹⁰⁶ Gueltas se trouve être une ancienne trêve de Noyal-Pontivy, dont elle fut séparée en 1840, alors qu'elle « était déjà gallèse ». *Ibid.*, p. 4.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 18.

2.1.3.2. Musique et danse populaires

Dans le domaine de la musique populaire, il semblerait que la frontière linguistique « ne joue par le rôle de cloison étanche », pour reprendre les termes de Falc'hun à l'issue d'une mission de collectage musical en Basse-Bretagne durant l'été 1939¹⁰⁹. Ni l'utilisation des instruments ni la répartition des airs n'obéissent à la division linguistique. Y. Defrance signale qu'au XVIII^e siècle, « la diffusion des instruments d'autoproduction, de type cornemuse et hautbois, couvre aussi bien la haute que la basse Bretagne¹¹⁰ ».

Une fois fait le constat de la porosité de la limite linguistique, il est toutefois difficile de déterminer si les influences réciproques sont passées par la frontière ou l'ont contournée par d'autres canaux (marins, marchands...).

« Le pays de Mûr fait partie du pays de Loudéac au niveau du costume et au niveau de la danse. Donc, pour les instruments, biniou-bombarde... Ben, on avait de la clarinette un peu sur Mûr, alors que je [ne] pense pas qu'il y en avait beaucoup sur Loudéac, mais, oh, non... L'accordéon est arrivé à peu près à la même période, le chant était très dominant, aussi bien sur Mûr que sur Loudéac ; non, on [ne] peut pas dire qu'il y ait de grosses différences. On peut considérer qu'on fait partie du même terroir, quoi. » (Jacques)

« En pays gallo [de Loudéac], [il] y avait les mêmes instruments de musique pour faire les danses, des deux côtés de la frontière, [il n']y a pas de différence, hein. Nos sonneurs, ici, allaient dans la région de Pontivy [Basse-Bretagne]. Donc, là aussi, copains, quoi. Bien sûr. Les musiques de la région ici sont souvent... ont les mêmes caractéristiques que la musique du pays vannetais. Modale. En la ou en ré, voire en sol. Comme en pays vannetais. [...] J'ai même aussi trouvé des mêmes airs des deux côtés de la limite linguistique. Exactement. Un air ici est connu jusqu'à Gouarec, même Plélauff. » (Spécialiste S)

Cependant, différents éléments peuvent faire penser que la porosité était inégale d'un secteur à l'autre de la limite. En pays fañch bretonnant (sud des Côtes-d'Armor), « la frontière linguistique provoque une profonde ignorance de ce qu'il y a de l'autre côté, en pays gallo. Par exemple, on ignore même la présence de biniou-bombarde en pays de Loudéac¹¹¹ ». On y entend souvent : « *Eno n'eus ket biniaouerien na talabarderien !* [Là-bas il n'y a pas de sonneurs de biniou ni de bombarde !]¹¹² » On sait pourtant que cette pratique musicale était bien implantée en pays de Loudéac.

La limite linguistique semble ici faire office de mur. P. Malrieu n'a relevé aucun cas de sonneurs venant du pays de Loudéac pour jouer, sauf dans des communes limitrophes comme Caurel, dont on dit qu'elle est tournée vers le pays gallo¹¹³. On pouvait parfois y voir des clarinettes comme Bocher de Saint-Guen, par exemple¹¹⁴. En retour, les clarinettes du pays fañch se rendaient peu en pays gallo, à l'exception de quelques personnes des communes frontalières comme Corlay¹¹⁵.

¹⁰⁹ FALC'HUN F., « Une mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *Conférences universitaires de Bretagne (1942-1943)*, Paris, Les Belles Lettres, 1943, p. 128.

¹¹⁰ DEFANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, Paris/Arles, Cité de la musique/Actes Sud, coll. « Musiques du monde », 2000, p. 17.

¹¹¹ MALRIEU P., *Cahier Dastum n° 5 : Bro vFañch*, Rennes, Dastum, 1978, p. 4.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*, p. 13.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 14.

¹¹⁵ *Ibid.*

P. Malrieu remarque « le peu d'estime des [B]as-[B]retons pour leurs voisins [gallos], un chanteur allant jusqu'à dire : "De ce côté, il n'y a pas de danseurs, ils ne savent pas danser"¹¹⁶. » Cette impression pourrait en partie s'expliquer par le fait que « depuis longtemps maintenant toute une zone le long de la frontière linguistique a eu une activité en matière de danse beaucoup moins vivante que celle constatée en pays fañch¹¹⁷ ».

Malgré cette sensation de coupure nette chez les habitants de la zone frontalière, la limite n'a pas empêché la diffusion des airs ; ainsi, selon Y. Defrance, « [i]l est vraisemblable que la structure du pas de *da[ñ]s tro plin* accepte plus aisément des accommodements d'airs empruntés au fonds du domaine gallo de Haute-Bretagne et, par extension, au fonds francophone en général¹¹⁸ ».

Par ailleurs, la ressemblance entre le rond dit de Loudéac (Haute-Bretagne) et le plinn du pays fañch (Basse-Bretagne), danses voisines, a souvent été soulignée par les spécialistes. Ces deux formes pourraient provenir d'une même danse originelle (qui aurait également donné naissance à la *dañs Treger*)¹¹⁹. Dans cette région du Centre-Bretagne, la frontière a donc été suffisamment étanche pour donner au final deux danses différentes.

Si les déplacements de musiciens étaient semble-t-il rares entre pays fañch et pays de Loudéac, en revanche des sonneurs de Pontivy se rendaient jusqu'à Redon ou la Roche-Bernard¹²⁰. Des sonneurs de biniou-bombarde vannetais allaient sonner dans le pays d'à-bas (secteur de Questembert-Muzillac) sans problème, les danses étant identiques de part et d'autre de la frontière¹²¹. Cette habitude disparaîtra progressivement dans la première moitié du XX^e siècle, avec le déclin des sonneurs de biniou-bombarde en pays d'à-bas.

C'est dans le domaine du chant que la porosité de la frontière linguistique est la plus flagrante. Ce qui caractérise les chansons populaires est en effet leur grande mobilité. Il arrive que l'on trouve un même air en Haute et en Basse-Bretagne, accompagné d'un texte différent. À l'inverse, on a parfois des histoires très similaires en français et en breton, sur un air différent (certains de ces textes ont même voyagé jusqu'au Québec avec les immigrants de l'ouest de la France)¹²². Pour reprendre les termes de R. Guéblez, « rien n'arrête une chanson, pas plus une frontière terrestre qu'une frontière maritime¹²³ ».

Dans de nombreux cas, il est difficile de savoir quelle moitié de la Bretagne a emprunté à l'autre. En restant prudent, il semble tout de même possible de dire que le phénomène n'est pas

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 11.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ DEFANCE Y., « Le *kan ha diskan*. À propos d'une technique vocale en Basse-Bretagne », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], n° 4, 1991, § 56. <https://ethnomusicologie.revues.org/1582> [consulté le 16 juin 2016].

¹¹⁹ LE NOAC'H A., *Cahier Dastum n° 4 : Pays de Mûr-Loudéac*, Rennes, Dastum, 1986, p. 8.

¹²⁰ Communication personnelle d'Yves Defrance.

¹²¹ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, Rennes, Dastum, 1982, p. 31. Il est vrai que ce pays est demeuré bretonnant très tard (premier quart du XIX^e siècle), ce qui le rapproche historiquement du pays vannetais bretonnant. Par ailleurs le breton était en recul dans les communes bordant le pays d'à-bas à l'ouest depuis au moins 1886 (enquête Sébillot), ce qui facilitait les échanges entre les deux zones. Il y avait en revanche peu d'échanges entre le pays d'à-bas et le haut-pays voisin (région d'Allaire).

¹²² GUÉBLEZ R., « Limite linguistique, une frontière pour la musisque ? », conférence pour l'association SKV, Saint-Brieuc, 8 décembre 2014.

¹²³ *Ibid.*

symétrique. Ainsi, pour Y. Defrance, « [s]'il y a échange sur ce point, c'est presque toujours dans le sens est-ouest, à savoir les habitants de [B]asse-Bretagne apprenant progressivement des chants français du répertoire gallo et rarement l'inverse¹²⁴ ». Par ailleurs, il est impossible de savoir si les emprunts sont passés par la frontière linguistique. Ainsi, on trouve des chanteurs bas-bretons avec un gros répertoire en français loin de la frontière, ce qui suggère la possibilité que les chants aient suivi d'autres routes de diffusion (voir *infra*).

En outre, le sud semble beaucoup plus ouvert aux influences du domaine roman, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le réseau routier est-ouest y a été beaucoup plus dense que dans le nord jusqu'aux années 1870 environ¹²⁵. En pays vannetais, on trouve ainsi beaucoup de chansons en breton traduites assez fidèlement à partir de textes en français présents de l'autre côté de la frontière linguistique, ce qui s'observe moins dans le nord de la Bretagne¹²⁶.

Les régions côtières étaient également beaucoup plus réceptives aux influences extérieures que les communes de l'intérieur des terres en raison de la mobilité des marins ; ainsi le répertoire à danser de l'île de Sein est-il en français. Le pays pagan, sur la côte nord du Finistère, a également un gros répertoire dans cette langue. On retrouve cette perméabilité des zones côtières dans les danses : le jimnaska que l'on dansait en Basse-Cornouaille en 1900 et le laridé du Bas-Léon sont tous deux des adaptations locales d'un pas de base vannetais qui n'a pas transité par l'intérieur des terres¹²⁷.

Comment les chants voyageaient-ils ? On connaît différents vecteurs de diffusion, dont les marins, que nous avons évoqués, les mendiants¹²⁸, le service militaire, ainsi que les déplacements pour travailler dans le « pays » voisin, évoqués par Falc'hun à l'issue de la mission du folklore musical en Basse-Bretagne :

« À Surzur, bien des chanteurs qui n'avaient pas fréquenté l'école [...] affirmèrent qu'autrefois on plaçait les enfants comme pâtres au pays gallo pour qu'ils apprirent le français. [...] Or les pâtres chantaient pour ainsi dire du matin au soir en gardant leurs bêtes. Une grande partie du répertoire de nos chanteurs vannetais datait de l'époque où ils étaient "bugul". N'est-il pas normal qu'ils aient chanté au pays gallo leurs chansons bretonnes, après les avoir traduites, et que, rentrés dans leurs familles, ils aient apporté les chansons du pays gallo ? Toujours est-il que certaines chansons de Surzur portaient des traces de traduction [...]. Les chansons bilingues abondent encore. Au cours d'une lecture faite au hasard j'ai rencontré depuis, dans une chanson recueillie aux environs de Lamballe, des vers correspondant à ceux d'une chanson bretonne de Surzur¹²⁹. »

Dans le pays de Loudéac, qualifié de « pays de transition » par A. Le Noac'h¹³⁰, les airs chantés ont une parenté avec le pays fañch voisin ainsi qu'avec le pays de Pontivy¹³¹.

¹²⁴ DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, *op. cit.*, p. 34.

¹²⁵ Au nord n'existait qu'un seul axe est-ouest, passant par Saint-Brieuc. GUÉBLEZ R., « Limite linguistique, une frontière pour la musisque ? », *op. cit.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, *op. cit.*, p. 36.

¹²⁸ FALC'HUN F., « Une mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 130.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 128. En Basse-Bretagne, outre la transmission orale, un vecteur de diffusion important était les « chansons sur feuilles volantes » en breton vendues sur les marchés, lors des foires et des pardons. Leur vente est attestée depuis la fin du XVII^e siècle au moins (elles sont à l'époque de nature essentiellement religieuse). Ces chansons pouvaient ensuite se transmettre oralement. GIRAUDON D., « Chanteurs de plein vent et chansons sur feuilles volantes en Basse-Bretagne », *Ethnologie française*, vol. 29, n° 1, 1999, p. 23.

¹³⁰ LE NOAC'H A., *Cahier Dastum n° 4 : Pays de Mûr-Loudéac*, *op. cit.*, p. 5.

¹³¹ *Ibid.*, p. 22. Les airs sonnés se rapprochent aussi du pays de Pontivy.

Il décèle un « mélange d'influences » :

« Les airs à danser ont une allure très “basse-bretonne” partagée selon les cas entre les influences de Haute-Cornouaille et [v]annetaises. Les chants à pause, eux, semblent garder un caractère gallo plus prononcé (encore que les quatre chants de Laurenan – commune du Mené – rappellent la Basse-Bretagne de manière frappante). Ces chants sont d'ailleurs connus en Basse-Bretagne, en breton, en français, ou dans les deux langues. De même les ritournelles accentuent ce caractère commun avec nombre de chansons vannetaises : les “landigueda”, “lanlire”, “gié laridon laridaine” prononcé djié [...]»¹³². »

Parmi les enquêtés, seul Eugène, né en Basse-Bretagne et venu vivre en Haute-Bretagne, a observé des ressemblances entre les deux traditions chantées : « Un des premiers chants que j'ai [entendus] à Saint-Caradec, je l'avais entendu, moi, chanté en langue bretonne, chez moi. Alors là, vraiment... J'avais été surpris [...] : je trouve la même mélodie que j'avais entendue dans le temps chez moi. Alors ça alors ! Ça alors ! » Il est vrai que la majorité des témoins ont été choisis pour leur enracinement géographique, qui leur a donné peu d'occasions de se familiariser avec le répertoire de leurs voisins.

Pour finir, signalons que la mobilité observée pour les chansons populaires est également valable pour les pas de danse, bien qu'elle soit plus lente. « Les passe-pieds gallos se sont infiltrés en Trégor et haute Cornouaille, prenant le nom de *pass-bien* ou *pachpi*. La *dañs tro plin*, ronde chantée du pays de Bourbriac-Rostrenen se rapproche plus des ronds du Penthièvre, eux-mêmes apparentés à l'ancien *bransle du Poictou*, que des gavottes du proche Poher¹³³. »

C'est dans le répertoire chanté bilingue que l'on trouve la trace la plus frappante des échanges entre langues et entre moitiés de la Bretagne. Le bilinguisme le plus fréquent est breton-français, assez rarement breton-gallo¹³⁴.

Si le bilinguisme dans les chansons elles-mêmes reste limité, certaines personnes avaient en revanche un répertoire composé de chants en breton et de chants en français. Il s'agit d'ailleurs d'un phénomène très répandu dans tout le pays vannetais bretonnant¹³⁵ et un peu plus rare au nord de la Bretagne. Il convient cependant de rester prudent, car les collecteurs n'ont pas tout collecté, et leur désir d'enregistrer des chants en breton les a souvent conduits à écarter le répertoire en français, contribuant ainsi à donner l'impression que celui-ci est moins important que dans le Vannetais¹³⁶.

L'association Kanerion Bro Boio (chanteurs du pays boïo) a collecté plusieurs chants bilingues dans cette petite région du Morbihan autour de Bignan, en bordure du pays gallo. Aux dires de certains de ses membres, que nous avons interviewés, ce répertoire reste toutefois réduit. Il est par ailleurs rare qu'il contienne du gallo : ils ne peuvent citer qu'une seule chanson bilingue breton-gallo (voir annexe 9).

¹³² *Ibid.*, p. 33.

¹³³ DEFANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, op. cit., p. 35.

¹³⁴ De manière générale, les chants en gallo sont rares et l'on trouve plus facilement des chants en français comportant quelques termes ou prononciations gallos.

¹³⁵ Voir par exemple le répertoire d'André Drumel, édité par Dastum.

¹³⁶ Communications personnelles d'Ifig Troadec et Patrick Malrieu.

« [Q]uand on parle du répertoire bilingue, il [n']est quand même pas énorme, hein. [...] La plupart des chansons, ce sont quand même des paroles en français et juste le refrain en breton. Quelquefois aussi, [il] y a le chant en français avec les deux ou trois derniers couplets en breton. Ça, c'est drôle, aussi. On a l'impression que les gens, pour faire bien, ils chantent en français, puis, pouf, après, ils étaient plus à l'aise en breton, ils finissaient en breton. Et puis [il] y a aussi comme Quimperlé : t[u] as la moitié de la phrase en français et l'autre moitié en breton. » (Membre de l'association Kanerion Bro Boio)

On connaît également des chansons bilingues dans les Côtes-d'Armor ; la plupart sont des compositions sur feuilles volantes de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e. Par ailleurs, quelques chants en breton comportent des ritournelles en français¹³⁷.

Nous allons maintenant examiner en détails les chants du pays boïo, dans lesquels le bilinguisme peut se manifester de différentes manières. Nous avons tenté de dégager les principaux types de chansons bilingues (les transcriptions proviennent des Kanerion Bro Boio ; les refrains figurent en gras).

– (1) Chants en breton avec un refrain en français (comme « Ah qu'il fait bon marcher au clair de (la) lune », également connue ailleurs¹³⁸). Ici nous avons le début de la chanson *Breman pen don mé paotr ieùank* :

Breman pen don mé paotr ieùank
Kalonig bihan mignon
M'es mé choéjet ur vestrez koant
Ma charmante brune
Ah ! Qu'il fait bon marcher
Au clair de la lune !
[...]

Maintenant que je suis jeune homme
Petit cœur mignon
J'ai choisi une jolie maîtresse
Ma charmante brune
Ah ! Qu'il fait bon marcher
Au clair de la lune !

– (2) Chants en français avec un refrain en breton. C'est le cas de cette version des *Trois marins de Groix* :

Nous étions deux, nous étions trois, nous étions trois marins de Groix
Embarqués sur le Saint-François
D'eus ket nitra d'ober, d'eus ket nitra lonla
[Il n'y a rien à faire, il n'y a rien lonla]
[...]

Le refrain en breton contient parfois une ritournelle française, comme ici dans la chanson *Dondaine ma jolie* :

Quand j'étais chez mon père, garçon à marier
Je n'avais rien à faire, qu'une femme à chercher
N'hellan ket mui, malura, dondaine ma jolie

¹³⁷ Communication personnelle d'Ifig Troadec.

¹³⁸ Par exemple dans le pays de Noyal-Pontivy. LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 21. Voir également la chanson *Paotrig bihan deus Plougerne* sur le CD *Pagan, tradition chantée* de Tud ar Vro : on y trouve le même refrain. Le répertoire à danser du pays pagan (Finistère nord) comprend lui aussi des chants bilingues.

N'hellan ket mui, malura, kousket na noz na dé.
 [Je ne peux plus, malura, dondaine ma jolie
 Je ne peux plus, malura, dormir ni la nuit ni le jour.]
 [...]

– (3) Chants où breton et français s'entremêlent dans la même phrase. Le passage d'une langue à l'autre paraît naturel. C'est le cas dans la chanson *M'es mé tri bon ami* (J'ai trois bons amis – au sens de « galants », « amoureux »), dont voici un extrait :

<i>M'es mé tri bon ami</i>	J'ai trois bons amis
Lequel je choisirai	Lequel je choisirai
<i>Perag men diméin, ô me mamm</i>	Pourquoi me marier, ô ma mère
<i>Pe ker bourrabl e oé</i>	Alors que c'était si agréable
<i>Perag men diméin, ô me mamm</i>	Pourquoi me marier, ô ma mère
<i>Pe ker bourrabl e oé bet¹³⁹ ieuank</i>	Alors que c'était si agréable d'être jeune
<i>M'em bo ket unan peur</i>	Je ne prendrai pas un pauvre
Il est mal habillé	Il est mal habillé
[...]	[...]
<i>Oh gwell vehé genein</i>	Oh j'aimerais mieux
Un gentil marinier	Un gentil marinier
[...]	

Ou encore dans cet extrait de *Kleùet em es laret* (J'ai entendu dire) :

<i>Kleùet em es laret</i>	J'ai entendu dire
Qu'on veut me marier	Qu'on veut me marier
Avec une jeune fille	Avec une jeune fille
<i>Ne ouian ket più é</i>	Je ne sais pas qui c'est
On me demande qui qu'c'est	On me demande qui qu'c'est
<i>Ne ouian ket mé, ne ouian ket mé</i>	Je ne sais pas, moi, je ne sais pas, moi
Demandez, goulennit	Demandez, demandez
Et vous saurez più é !	Et vous saurez qui c'est !
[...]	

– (4) Chants avec couplets en breton et en français d'égale longueur, chaque langue n'ayant pas nécessairement le même nombre de couplets.

– (5) Chants en gallo avec un refrain en breton. Nous n'en avons rencontré qu'un seul (annexe 9), mais il peut en exister d'autres.

On trouve également des chansons bilingues dans le pays de Noyal-Pontivy (bretonnant) au nord du Morbihan¹⁴⁰. Jean Le Crom, natif de Kerfourn, la commune voisine, et vivant à Crédin, commune gallèse située juste de l'autre côté de la frontière linguistique, chantait en breton,

¹³⁹ Il faudrait sans doute écrire *bout*, être.

¹⁴⁰ Voir la chanson *Trois jeunes gens de mon village* par Mme Le Sant de Noyal-Pontivy. Les couplets sont en français, et le refrain en breton. LE NOAC'H A., *Chansons des pays de l'Oust et du Lié*, Loudéac, Éditions du Cercle Celtique Kreiz Breiz Loudéac, 2001, p. 84.

gallo et français (entretien spécialiste S)¹⁴¹. Il est probable que bien d'autres personnes parties s'installer de l'autre côté de la limite ont emmené avec elles le répertoire de leur commune de naissance, tout en s'appropriant le répertoire de leur nouveau lieu de résidence. Dans le pays de Loudéac, certaines chansons intègrent une expression bretonne (par exemple *mallozh Doue*¹⁴²), qui a pu être amenée de cette manière, ou acquise en fréquentant les foires du côté bretonnant.

Au sud, le pays d'à-bas (région de Questembert) a également quelques chants bilingues breton-français, bien que le breton n'y soit plus parlé depuis la première moitié du XIX^e siècle. Les chanteurs interprétaient donc des textes qu'ils ne comprenaient que partiellement¹⁴³. P. Blouët a enregistré une personne de Questembert chantant un air connu dans le pays vannetais sans en comprendre les paroles¹⁴⁴. La limite n'était pas loin et il était possible de s'approprier des chansons en vogue de l'autre côté, par exemple en se rendant à une noce. À l'inverse, chanter le répertoire gallo dans le pays vannetais bretonnant tout proche était à la mode dans l'entre-deux-guerres.

Signalons que des influences de Haute-Bretagne peuvent être décelées dans des chants à danser non-bilingues, par exemple dans la danse plinn, qui intègre fréquemment des ritournelles gallèses glissées au milieu des paroles en breton (du type « djé la violette »).

Au sein du corpus de chansons imprimées sur feuilles volantes, certaines sont composées en breton et français. D'après S. Nicolas, on en compterait vingt-sept dans le catalogue de Joseph Ollivier¹⁴⁵. Si l'on peut discuter leur caractère populaire¹⁴⁶, elles sont tout de même un témoignage de la façon dont Bretagne celtique et Bretagne romane s'entremêlent. Elles sont de trois types :

- des chansons en breton à refrain en français (assez peu fréquentes) ;
- des chansons commençant en breton et continuant en français (les plus nombreuses) ;
- enfin, des chansons commençant en français et continuant en breton, plus rares que les précédentes¹⁴⁷.

Il semblerait que l'introduction du français dans les textes était une façon pour les compositeurs de briller en société.

¹⁴¹ Voir une de ses chansons en gallo, *Mon mari il est malade*, et une autre, bilingue français-breton *C'est dans un an/Nag e brao hi danter* dans *Ibid.*, p. 179 et 190.

¹⁴² Juron, littéralement « malédiction de Dieu ».

¹⁴³ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁴⁴ Communication personnelle.

¹⁴⁵ OLLIVIER J., *La chanson populaire bretonne sur feuilles volantes. Catalogue bibliographique*, Quimper, Le Goaziou, 1942 ; cité dans NICOLAS S., « Les chansons bilingues. Des feuilles volantes indignes ? », *Musique Bretonne*, n° 175, novembre-décembre 2002, p. 30.

¹⁴⁶ Pour P. Malrieu, elles diffèrent des chansons populaires par le fait qu'elles sont l'œuvre d'un seul homme (elles n'ont pas été remaniées au fil des générations et ont été fixées par l'écrit), mais également par leur style : « Soucieux d'étaler son savoir, l'auteur n'hésite pas à utiliser des mots français, à faire référence à des divinités sorties tout droit des pages roses du Larousse. Nous sommes loin de la patine de bien des chansons populaires, simples, concises mais souvent parfaites. Le peuple s'y est d'ailleurs rarement trompé et sont devenues populaires celles qui étaient les plus conformes à son génie poétique. » MALRIEU P., « Histoire de la chanson populaire bretonne. Les feuilles volantes », *Musique Bretonne*, n° 3, avril 1980, p. 11.

¹⁴⁷ NICOLAS S., « Les chansons bilingues. Des feuilles volantes indignes ? », *op. cit.*, p. 28.

Voici le début d'une chanson bilingue sur feuille volante, *Trubulliou ar brezel* (Les troubles de la guerre), composée par Hervé Tilly, de Kergloff près de Carhaix, au sujet de la Première Guerre mondiale¹⁴⁸.

Bep sort trubulliou a sigoueso
Oh ! oui, dans l'Europe entière
O ia kals a dourmanchou
Pendant tous ces temps de guerre.

Toutes sortes de troubles se produiront
Oh ! oui, dans l'Europe entière
Oh oui beaucoup de tourments
Pendant tous ces temps de guerre. [...]

Breton et français sont parfois très étroitement entremêlés, comme dans ces paroles d'Augustine Le Mansec : « [...] Et pendant qu'il y a des sujets / Faut composer *soniou neve*. / J'en ai composé une aussi, / *D'Adolphe Hitler an den impi*. » [Et pendant qu'il y a des sujets / Faut composer de nouvelles chansons. / J'en ai composé une aussi, / Sur Adolphe Hitler l'homme impie¹⁴⁹.]

En conclusion, nous livrerons quelques observations d'Yves Defrance, selon qui

« [I]es différences dialectales et linguistiques ne semblent [...] pas trop jouer dans la propagation des mélodies et des pas de danse fondamentaux. [...] [I]l apparaît très clairement que les aires rythmico-mélodiques se prolongent de part et d'autre des pays bretonnants et gallos. La grande majorité des mélodies à danser s'avère commandée par une dizaine de rythmes matrices que l'analyse musicologique permet de discerner. *Sonioù* [...] et *tonioù* [...] paraissent se déplacer librement et les hypothèses consistant à définir un type mélodique précis pour chaque "pays" ne résistent pas à l'examen. Il paraît de plus en plus évident que, s'il faut musicalement séparer la Bretagne en deux grandes parties, ce serait plutôt entre le Sud (de Nantes à Quimper) et le Nord (de Brest à Vitré). En effet, les points communs musicaux entre les habitants du Morbihan sont plus nombreux (Gallos et Bretonnants confondus) qu'entre les *Tregeriz* (Trégorois) et les *Gwenedour* (Vannetais bretonnants)¹⁵⁰ ».

Cette observation serait également vraie dans le domaine des danses :

« En Bretagne septentrionale, le pas fondamental de la danse populaire traditionnelle la plus pratiquée fait partie de la même famille, de Morlaix à Dinan (*dañs Treger*, *dañs tro plin*, rond dit de Loudéac, avant-deux du Penthièvre, *guédennes*, etc.). En Bretagne méridionale, les variantes assimilées au branle double de la Renaissance française décrit par Toinot Arbeu dans son *Orchésographie* de 1588 (tour, *en dro*, *draou*, *kas abarzh*, etc.) créent un liant entre les communautés linguistiques, autorisant des échanges importants de répertoire¹⁵¹. »

Deux éléments permettent d'expliquer cette coupure entre le nord et le sud de la Bretagne :

- la prépondérance des transports par voie maritime jusqu'au XIX^e siècle, qui reliaient les côtes. Sur la côte nord, la Grande Pêche recrutait Hauts-Bretons comme Bas-Bretons dans les campagnes¹⁵² ;

¹⁴⁸ CHANSONS BRETONNES SUR IMPRIMÉS POPULAIRES [site internet], <https://kan.bzh> [consulté le 3 août 2016].

¹⁴⁹ *Eur zon neve d'Adolphe Hitler*, CHANSONS BRETONNES SUR IMPRIMÉS POPULAIRES [site internet], <https://kan.bzh> [consulté le 3 août 2016].

¹⁵⁰ DEFANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, op. cit., p. 36-37.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 37.

¹⁵² Communication personnelle d'Yves Defrance.

- l'existence jusqu'à la fin du XIX^e siècle de deux lignes de chemin de fer, l'une au nord et l'autre au sud, sans liaison entre elles¹⁵³.

De l'examen de ces différents éléments, il semble possible de conclure que la frontière est/ouest n'a jamais représenté un frein dans le domaine musical. Considérer séparément la Haute et la Basse-Bretagne n'aurait pas de sens, tant les deux domaines s'interpénètrent. Rappelons qu'« une culture traditionnelle est le résultat de quantités d'emprunts opérés à diverses époques et qui se superposent comme des strates de sédimentation, s'imbriquant souvent les unes dans les autres au point de rendre très difficile toute interprétation, et impossible toute généralisation¹⁵⁴ ».

Ce rapide survol des échanges linguistiques et culturels faisant fi de la limite linguistique nous a permis de montrer la grande porosité de cette dernière. La vision d'une Bretagne figée en deux moitiés étanches, ou en pays clos sur eux-mêmes, ne correspond en rien à la réalité du terrain, faite d'influences mutuelles et de mouvements.

Existe-t-il, en sus de la frontière linguistique, d'autres divisions territoriales susceptibles d'influencer l'identité des Bretons ? C'est ce que nous allons voir maintenant.

2.1.4. Une multiplicité de divisions territoriales porteuses de sens

Outre la frontière linguistique, un ensemble de divisions variées, héritées de l'histoire, oriente la perception de l'espace des acteurs et leur construction identitaire. Le sentiment d'appartenance est susceptible de se porter sur différentes unités territoriales combinées. Aussi les acteurs peuvent-ils choisir, selon le lieu de l'énonciation et la situation d'interaction, de mettre en avant des niveaux d'appartenance différents, du plus restreint quand on est près de chez soi, au plus vaste lorsque l'on s'éloigne.

Il existe un grand nombre de niveaux de lecture de l'espace breton ; ainsi L. Le Du note-t-elle la multiplicité des approches choisies par l'édition 2006 du *Guide Bleu*, qui présente le dualisme Armor/Argoat en guise d'introduction, mais découpe ensuite la Bretagne tour à tour en fonction des paysages, des anciennes limites d'évêchés, ou de la zone d'influence de certaines villes¹⁵⁵.

Dans ce contexte, la limite linguistique apparaît comme une rupture spatiale parmi d'autres. Pour les témoins les plus âgés, le morcellement du territoire est extrême : on se plaît à insister sur les infimes nuances qui différencient son propre groupe des habitants de la commune voisine, linguistiquement mais pas uniquement.

Nous proposons ici un aperçu des principales subdivisions ressenties, anciens évêchés (2.1.4.1), petits pays (2.1.4.2), différence entre le nord et le sud, la côte et l'intérieur des terres (2.1.4.3), entre la ville et la campagne (2.1.4.4), entre communes voisines (2.1.4.5) et, pour finir, au sein d'une même commune (2.1.4.6).

¹⁵³ Le Réseau Breton desservant le Centre-Bretagne, construit en étoile autour de Carhaix, n'apparaît qu'à la fin du XIX^e siècle (à partir de 1891).

¹⁵⁴ DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, op. cit., p. 37-38.

¹⁵⁵ LE DU-BLAYO, *Le paysage en Bretagne. Enjeux et défis*, Plomelin, Éditions Palantines, 2007, p. 150.

2.1.4.1. Les anciens évêchés

Au nombre de neuf, il s'agit des évêchés (ou diocèses) prérévolutionnaires de Léon (Saint-Pol-de-Léon), Cornouaille (Quimper), Trégor (Tréguier), Vannes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol, Rennes et Nantes, présents sur le drapeau breton *gwenn ha du* sous la forme de neuf bandes noires et blanches¹⁵⁶. On les appelle également « pays » (ou *broioù* en breton), mais ce terme désigne aussi des divisions de moindres dimensions que nous évoquerons par la suite. Depuis la création des départements en 1790, ces diocèses ont perdu toute existence officielle ; cependant ils restent un référent identitaire important (surtout en Basse-Bretagne, semble-t-il).

Le terme « pays » proviendrait du latin *pagus* (pluriel *pagi*) et désignerait une subdivision de la *civitas* (cité) gallo-romaine. En Bretagne, les *civitates* ou anciennes tribus occupant le territoire à l'époque de la conquête romaine, étaient les Redones, les Namnètes, les Coriosolites, les Osismii et les Vénètes¹⁵⁷. Les neuf diocèses d'Ancien Régime pourraient trouver leur origine dans ces découpages qui leur préexistaient¹⁵⁸, de même que certains petits pays comme le Goëlo, qui était au IX^e siècle l'un des *pagi* de la Domnonée, royaume couvrant le nord de la Bretagne¹⁵⁹.

Les évêchés de Rennes, Nantes, Vannes, et peut-être Saint-Malo, ont pour origine des évêchés gallo-romains, et les autres, des monastères fondés par des Bretons insulaires¹⁶⁰. Les sources historiques indiquent que l'existence des évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier remonterait au moins à 990, et que la Bretagne était déjà divisée à cette date en neuf diocèses¹⁶¹.

Quelques dictons rappellent ces anciennes entités territoriales :

*Sot evel ur Gwenedad,
Brusk evel ur C'hernevad,
Laer evel ul Leonard [Leonad],
Treitour evel un Tregeriad.
[Sot comme un Vannetais,
Brutal comme un Cornouaillais,
Voleur comme un Léonard,
Traître comme un Trégorois¹⁶².]*

*Genaouek evel ul Leonard [Leonad], gaouiad evel un Tregeriad.
[Idiot comme un Léonard, menteur comme un Trégorois¹⁶³.]*

¹⁵⁶ Les cinq bandes noires symbolisent les évêchés de Haute-Bretagne et les quatre bandes blanches ceux de Basse-Bretagne. Cette division est une simplification de la réalité, car les évêchés de Nantes, Saint-Brieuc et Vannes étaient mixtes. Nous l'avons vu, par exemple, sur une carte de Blaeu de 1635 (voir 1.2.1.2).

¹⁵⁷ ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, op. cit., p. 8.

¹⁵⁸ BODLORE-PENLAZ M. et KERVELLA D., *Atlas de Bretagne*, op. cit., p. 76 et 98. Pour ces deux auteurs, appeler « évêchés » ces anciens pays (ou provinces) serait un abus de langage car ils présentent quelques différences de délimitation. *Ibid.*, p. 98.

¹⁵⁹ DROGUET A., « Le Moyen Âge », MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1987, p. 109-110.

¹⁶⁰ JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des Pays et Terroirs de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007, p. 46.

¹⁶¹ DROGUET A., « Le Moyen Âge », op. cit., p. 108.

¹⁶² GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, Morlaix, Skol Vreizh, 2006, p. 18 (d'après Gaidoz ; le passage à la graphie peurunvan est de notre fait). On trouvera dans cet ouvrage un recueil de dictons sur les Cornouaillais, Léonards, Trégorois, Vannetais, ainsi que, dans une moindre mesure, sur les habitants du Goëlo et du pays gallo.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 22.

Gwelloc'h eo mont d'un interamant en Kerne evit mont d'un eured e Landerne.
 [Il vaut mieux aller à un enterrement en Cornouaille qu'à un mariage à Landerneau¹⁶⁴.]



Carte 37. Les neuf pays ou provinces de Bretagne

BODLORE-PENLAEZ M. et KERVELLA D., Atlas de Bretagne, Spézet, Coop Breizh, 2011, p. 98.

On connaît également des chants en breton relatant des discussions animées entre habitants d'évêchés différents comparant les mérites de leurs pays respectifs, par exemple « *An disput etre an Tregeriad hag ar C'hernevad* », la dispute (ou débat) entre le Trégorois et le Cornouaillais. Cette dernière inimitié est (ou était ?) particulièrement vive. Aux yeux des Trégorois, la Cornouaille est un pays de misère : « *Kement gwech e valeer barz en kostez Kerne / Partout a weler skrivet miser ha paourentez* » [Chaque fois que l'on se promène en Cornouaille / On voit partout écrit : misère et pauvreté¹⁶⁵]. On raconte que les corbeaux trégorois, pour ne pas voir cela, volent sur le dos quand ils passent au-dessus de cette région, et que les terres y sont si pauvres qu'il faut un hectare pour nourrir un grillon.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 20.

¹⁶⁵ GIRAUDON D., « Paysages humains – blasons populaires. Les Cornouaillais vus par les Trégorrois », GALLIOU P. et LE MOIGNE G. (dir.), *A handful of gold : en hommage au Professeur Yvon Tosser, Les Cahiers du CEIMA*, 2008 [En ligne], p. 54. <http://hal.univ-brest.fr/hal-00459165> [consulté le 17 décembre 2012].

Les humains, quant à eux, vivent dans le dénuement et la saleté :

Kernevad kof rouz

'Ha da gousket 'barzh ar plouz

[Le Cornouaillais au ventre roux va se coucher sur la paille¹⁶⁶.]

Les femmes sentent la tourbe et la fumée. Tous sont affamés, à tel point qu'ils seraient prêts à manger des crapauds, des hannetons ou le diable, et les animaux ne sont pas mieux lotis. Pour compléter le tableau, à la pauvreté matérielle s'ajoute la pauvreté intellectuelle. Les Trégorrois, en retour, sont souvent accusés d'être prétentieux.

Certains ont essayé de faire correspondre aux évêchés des traits de caractère censés être observables chez la majorité de leurs habitants. L'historien Y. Le Gallo détaille quatre exemples de diocèses. Le Léon est réputé être une « terre de prêtres ». Il parle à son sujet de « sanctuaire léonard » et de « terre éminemment sacerdotale¹⁶⁷ », insistant sur son isolement. Voici sa description de l'habitant-type : « Solide, pesant et froid, homme d'ordre et de hiérarchie, ce zéléateur de la pratique rituelle et de l'ascèse professionnelle, discerne dans la réussite terrestre le signe de l'élection divine. De tempérament grave, il se convainc aisément qu'esprit de liesse et divertissement comportent leur part de péché¹⁶⁸. »

Le Trégor, quant à lui, serait moins porté sur la religion et l'on y observerait des « tendances à la mécréance¹⁶⁹ ». « Le Trégorrois a réputation d'être homme facile à vivre, parce que sachant pratiquer l'art de vivre. Disert, il appartient à un peuple de conteurs et de chanteurs [...]. S'il est sensible aux choses de la religion, sa piété demeure assez étrangère aux ardeurs mystiques¹⁷⁰. » Il serait en outre modéré dans le travail, plus tourné vers la mer, et plus sensible à l'idéologie de gauche¹⁷¹. Outre ces représentations, signalons que le Trégor est la région où le breton reste le plus pratiqué, avec le Poher¹⁷².

La Cornouaille, quant à elle, était un diocèse beaucoup plus vaste, constitué de terroirs variés, vu par les habitants du nord comme « plus pauvre, mal cultivé et moins frotté de civilisation ». Le Cornouaillais était perçu comme « un barbare, encore proche de l'état de nature¹⁷³ ». Différents témoignages des XVIII^e et XIX^e siècles insistent sur l'amour de la danse et de la musique. Pour Y. Le Gallo, « [l]e sens égalitaire, voire l'esprit de révolte, du type le plus anarchique, sont dans leur tempérament¹⁷⁴. » Il en voit une preuve dans l'adhésion

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 57.

¹⁶⁷ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 158.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 160. Ce fait est également mentionné par Y. Coativy et J.-J. Monnier. Au XVI^e siècle, le Concile de Trente « propose de nouvelles orientations à son clergé. Il faut que les prêtres fassent plus d'efforts vers la sainteté et se distinguent nettement du peuple, par l'attitude, le vêtement (la soutane), etc. Le Trégor réagit curieusement à cette évolution. Contrairement au Léon voisin qui se tourne vers un cléricisme assez radical, le Trégor s'éloigne de la religion chrétienne. [...] Dans son effort de sanctification, le clergé se coupe de ses ouailles, et celles-ci ne se reconnaissent plus dans leurs prêtres. Dès lors, les Trégorrois se laïcisent et ce mouvement s'accompagne d'un rejet du clergé qui est exclu des cérémonies publiques, de l'administration, presque de la vie quotidienne [...]. » COATIVY Y. et MONNIER J.-J., *Le Trégor*, Plomelin, Éditions Palantines, 2006, p. 64-65.

¹⁷⁰ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 161.

¹⁷¹ Sur le vote de gauche en Trégor, voir COATIVY Y. et MONNIER J.-J., *Le Trégor*, *op. cit.*, p. 198-201.

¹⁷² *Ibid.*, p. 190.

¹⁷³ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 162.

¹⁷⁴ *Ibid.*

populaire à la révolte des Bonnets Rouges dans cette région. Il relève toutefois de nombreuses nuances locales, qui rendent quelque peu vaine sa tentative de broser un portrait général.

Qu'en est-il du pays vannetais ?

« De manière générale, l'indigène du Bro Wened est pieux, voire clérical, sérieux, voire rigoriste, respectueux de l'ordre providentiel et méfiant à l'égard de l'innovation. Mais on ne s'étonnera pas que l'est du Vannetais bretonnant, limitrophe de la Haute-Bretagne, ait été plus sensible aux sollicitations de la Chouannerie et que l'ouest participe du tempérament égalitaire de la Cornouaille voisine¹⁷⁵. »

Cette proximité se traduirait notamment par une plus grande distance vis-à-vis du clergé et moins d'austérité. En revanche, la Chouannerie a marqué la région de Baud et de Locminé. Quant à Pontivy, ce serait selon Y. Le Gallo une « ville française ».

Ces « pays » sont encore régulièrement évoqués par les Bretons, et font souvent l'objet de boutades. Il n'est pas rare d'entendre évoquer la légendaire avarice des Bigoudens et des Léonards, et la dévotion de ces derniers. G. Alle résume ainsi les représentations dominantes de cette « géographie du poncif¹⁷⁶ » que l'on retrouve encore aujourd'hui : « [L]es Léonards seraient des “culs-bénis” austères et radins, les Trégorrois des plaisantins prétentieux et intellos, les Cornouaillais d'incorrigibles ripailleurs et les Vannetais des gens placides, soumis et mystiques¹⁷⁷. » Pour R. Le Coadic, on trouverait une trace des diocèses d'Ancien Régime dans le comportement politique des Bretons, qui reflète encore partiellement ces divisions ; ainsi, le Léon et le Vannetais restent conservateurs¹⁷⁸.

L'évêché de Tréguier a été supprimé pendant la Révolution, le diocèse étant désormais rattaché à celui de Saint-Brieuc, à l'exception du Trégor finistérien rattaché au diocèse de Quimper et Léon¹⁷⁹. Cependant, l'entité Trégor demeure et l'on y fait encore fréquemment référence. Ainsi, plus de trois cent dix raisons commerciales utilisaient le nom « Trégor » en 2006¹⁸⁰. Pour F. Favereau, les « pays » restent « très enracinés », au moins en ce qui concerne la Basse-Bretagne. « Le terme Trégor est d'un usage courant dans les domaines économique (l'électronique trégoroise !), journalistique (cf. Le Trégor), politique (le député du Trégor) et, bien sûr, touristique (panneaux routiers ou ferroviaires)¹⁸¹. » Tous ne font cependant pas l'objet du même attachement¹⁸². Si le Trégor est abondamment cité comme référence identitaire, qu'en est-il par exemple du pays de Dol ?

Lors de notre enquête, la question des pays s'est fréquemment invitée dans les entretiens. S'il ne sait comment employer les expressions « Haute-Bretagne » et « Basse-Bretagne », Patrick souligne une division territoriale qui lui paraît plus pertinente : « Par contre, ce qu'ils

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 163.

¹⁷⁶ ALLE G., « Les pays bretons vont-ils disparaître ? », *Bretagne Magazine*, p. 16.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 14-16.

¹⁷⁸ LE COADIC R., « Les contrastes bretons », *op. cit.*, p. 374.

¹⁷⁹ COATIVY Y. et MONNIER J.-J., *Le Trégor*, *op. cit.*, p. 10 et 78.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 10.

¹⁸¹ FAVEREAU F., *Bretagne contemporaine*, *op. cit.*, p. 13.

¹⁸² Suite à la redéfinition des limites religieuses dans le sillage de la Révolution, des protestations se sont élevées dans le Trégor pour que cet évêché soit restauré. GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 70.

savaient, les anciens, là, ce qu'ils savaient, c'est la différence entre les Trégorois, ici, les Cornouaillais, tout ça, ça ils savaient. Ça, c'était très précis. »

Les entretiens ont livré quelques-uns des stéréotypes les plus répandus, ainsi que des perceptions plus personnelles des différences entre anciens évêchés. Pour Marie (Tressignaux, Côtes-d'Armor), la Cornouaille est synonyme d'arriération :

« [O]n les appelait les *Kernevad*, ceux qui venaient du milieu de la Bretagne, les autres, et ils étaient... L'expérience qu'on en a eu, c'est des gens qui [ne] savaient pas lire ni parler français, qui faisaient un français vraiment abominable et qui n'avaient pas – là-bas, [il] y avait beaucoup de terre battue, [il] y avait... plus que par ici, si vous voulez. Plus tard, ils n'ont pas évolué après la guerre, si vous voulez, [...] et on a trouvé "Oh la la, qu'est-ce qu'ils sont en arrière !" »

Pour Daniel (Lanrodec, Côtes-d'Armor), « les Léonards sont très radins. Les Léonards, ils ont les pattes crochues ». Jacqueline est trégoroise et reste marquée par l'opposition entre Léonards et Trégorois de son enfance, qu'elle évoque avec son mari. Les Léonards venus s'installer dans le Trégor représentaient des mœurs d'un autre temps :

Jacqueline : [Il] y a des Finistériens qui étaient venus, [il] y avait une ferme pas très loin de chez mes parents qui était en vente, c'est un Finistérien qui est arrivé, et ils disaient : "Qu'est-ce qu'il vient faire ici ?" Il a planté des échalotes, mais on [ne] plante pas des échalotes chez nous ! Oh, non, il n'a pas trop bien réussi. Non non, c[e n]'était pas une réussite [*amusée*].

Alain : Ça c'était le... les Léonards. Le Léonard et le Trégorois, pfffiou... [Il n']y a que la baie, c'est la baie de Morlaix qui les sépare [*rire*]. [...]

J. : Ils avaient du mal à se... Et ce qu'il y avait, des Léonards venaient chez nous, parce que j'avais des filles de Léonards, de parents léonards, qui étaient à l'école avec moi. Et chez les Léonards, si vous voulez, c'était... La famille restait ensemble. Les enfants se mariaient, mais ils restaient chez les parents, donc ils étaient à... à deux, trois générations, et les enfants, la cohabitation, et puis la belle-fille, quand elle arrivait, elle était soumise.

Les jeunes font encore référence aux anciens évêchés, mais il y a fort à parier que cette conscience va diminuer à l'avenir. Frédérique rapporte qu'elle entend fréquemment : « Les Léonards, c'est des radins. » Chez Alice, on parlait plus des petits pays que de la différence entre Haute et Basse-Bretagne :

« [Il] y avait des zones. Les gens du Finistère nord : "Ah, c'est des gens du Finistère nord !", qui étaient quand même bretonnants – enfin, pour moi, c'était assimilé à des bretonnants. Bon, voilà, les gens durs, les gens du Trégor, les maraîchers, [*petit rire*] enfin voilà. C'était plutôt, voilà, des zones [plutôt que la division Haute/Basse-Bretagne]. »

Les départements sont parfois mentionnés par les témoins parmi les multiples subdivisions de la Bretagne, mais ils semblent globalement moins investis affectivement que les anciens évêchés, à une exception près : le Finistère. Il s'agit là du seul département cité avec récurrence, et qui fait l'objet de beaucoup de projections¹⁸³. Nous explorerons plus avant son statut particulier au chapitre 5. Nous allons maintenant évoquer, à l'intérieur des anciens évêchés, le cas des petits pays.

¹⁸³ Voir LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identités des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 122.

2.1.4.2. Les « petits pays »

Le plus petit niveau de division est celui des petits pays. Pays bigouden, pays fañch... autant d'entités plus ou moins revendiquées de nos jours par leurs habitants. Elles-mêmes peuvent contenir des micro-pays, comme le pays *melenig* en Cornouaille (du mot *melen*, jaune, en référence au costume qui y était autrefois porté).

Nous avons vu que le terme « pays » vient de *pagus*. Les cités (*civitates*) de la Gaule se divisaient en *pagi*, qui servirent de circonscriptions fiscales dans le cadre de l'Empire romain.

« Les *pagi* des Bretons – qu'ils les aient créés eux-mêmes ou repris de l'administration impériale – [...] ont eu une grande importance dans l'élaboration de la physionomie politique de la Bretagne : solidement assis sur la géographie – leurs limites sont souvent des rivières –, suffisamment petits pour donner prise à l'exercice d'un pouvoir quotidien, ils furent intégrés aux nouveaux évêchés bretons et se retrouvent peu ou prou dans les pays ethnographiques¹⁸⁴. »

On retrouverait ainsi leurs noms et leurs limites territoriales dans ceux de plusieurs doyennés (subdivisions des évêchés)¹⁸⁵.

Parmi les innombrables rivalités nées de ce découpage territorial, citons l'inimitié entre habitants du Goëlo, historiquement rattaché à l'évêché de Saint-Brieuc, et leurs voisins trégerois, dont témoignent de nombreux dictons.

Goeloiz, treidoù plat / Lakaat o chas da charreat koad.

[Les gens du Goëlo, pieds plats / Qui font charroyer du bois par leurs chiens¹⁸⁶.]

Merc'hed Goelo ha saout gall / O tont en Treger a ra menaj fall.

[Les filles du Goëlo et les vaches françaises / Quand elles viennent en Trégor font mauvais ménage¹⁸⁷.]

Les habitants du Goëlo ne manquaient pas de riposter :

Tregeriz krouget, tud a lorc'h / A lak loaioù aour da chaokat kaoc'h.

[Les Trégerois gibier de potence, orgueilleux / Mettent des cuillers en or pour manger de la merde¹⁸⁸.]

Tregeriz pouf / O tremen ar pont a goue o fortun 'barzh an dour hag a ra plouf.

[Les vantards du Trégor / Quand ils passent le pont, leur fortune tombe à l'eau et fait plouf¹⁸⁹.]

Les petits pays n'avaient vraisemblablement pas la même importance selon la région considérée. La Basse-Cornouaille semble particulièrement riche de ces micro-divisions, tandis que d'autres secteurs paraissent moins fournis.

¹⁸⁴ JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des Pays et Terroirs de Bretagne*, op. cit., p. 34.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 6. Voir l'exemple de l'évêché de Cornouaille, dont les subdivisions préfigurent les limites des modes vestimentaires du XIX^e siècle. *Ibid.*, p. 68.

¹⁸⁶ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, op. cit., p. 21.

¹⁸⁷ COATIVY Y., GIRAUDON D. et MONNIER J.-J., *Le Goëlo*, Quimper, Éditions Palantines, 2010, p. 85.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, op. cit., p. 22.

Des divisions internes pouvaient exister en leur sein même, comme le montre l'exemple du Cap Sizun, où les terres les plus riches sont concentrées le long du vallon central, tandis que les côtes offrent des sols maigres et exposés au vent du large, séparant deux populations aux niveaux de vie différents : les *Pochoù-gwinizh* (ventres à blé), fermiers aisés de Pont-Croix, et les *Pochoù-kranked* (ventres à crabes) de la côte¹⁹⁰.



Carte 38. Les petits pays de Bretagne

Ils sont ici appelés « pays traditionnels ». BODLORE-PENLAEZ M. et KERVELLA D., Atlas de Bretagne. Géographie, culture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des Bretons, Spézet, Coop Breizh, 2011, p. 100.

Il semblerait que certaines inimitiés aient perduré jusqu'à la fin du XX^e siècle, voire plus tard par endroits. Lors de la création de l'Union des coopératives de Paimpol et de Tréguier en 1974, formée de trois coopératives alors présentes à Paimpol (le GPPT, l'Office de Landerneau et la Paimpolaise), « [i]l a fallu [...] dépasser les antagonismes entre Léonards immigrés, "Tregeriz" et "Goeloiz", plus individualistes et moins marqués par l'esprit d'innovation initié par la Jeunesse agricole chrétienne (JAC)¹⁹¹ ». On nous a également rapporté qu'il avait été

¹⁹⁰ LE DU-BLAYO, *Le paysage en Bretagne. Enjeux et défis*, op. cit., p. 168.

¹⁹¹ COATIVY Y., GIRAUDON D. et MONNIER J.-J., *Le Goëlo*, op. cit., p. 177. R. Le Coadic recueillait dans les années 1990 ce témoignage : « Je suis arrivé en 1973 pour préparer la mise en place de cette affaire. Et, donc, ça a débouché, effectivement, sur la création d'une Union qui se donnait les moyens, tout en gardant des relations fortes au niveau humain. Parce que ça, c'est quelque chose auquel on a toujours accordé une très grande importance dans

difficile de réunir Trégor et Goëlo au sein d'un même pays d'aménagement du territoire (voir *infra*)¹⁹². P. Flatrès écrivait dans les années 1980, concernant le Cap Sizun et le pays bigouden, qu'ils « fonctionn[ai]ent encore, pratiquement, comme des ethnies¹⁹³ ».

Le mouvement de *revival* culturel a sans doute joué un rôle important dans la mise en lumière, voire la recréation, de divisions locales qui n'avaient pas forcément la même importance selon la région considérée¹⁹⁴. Il n'est pas rare de voir pointer l'action des militants culturels dans la « redécouverte » et la rigidification de ces terroirs « où les cartes linguistiques, vestimentaires, chorégraphiques et musicales se superposeraient un peu trop parfaitement¹⁹⁵ ».

De nos jours, comme pour les évêchés, l'adhésion aux petits pays est variable. Le Goëlo « n'a pas la puissante conscience de lui-même qu'ont le Trégor et le Léon¹⁹⁶ ». G. Alle rapporte que l'affaire Kerviel n'a pas manqué de provoquer des remarques sur les origines bigoudènes du trader et le légendaire rapport des Bigoudens à l'argent. Par ailleurs, on entend parmi les jeunes surfeurs bigoudens que les Capistes (habitants du Cap Sizun) ont mauvais caractère et s'accaparent les meilleurs spots ; ces derniers avouent jouer de ce stéréotype pour garder les intrus à distance¹⁹⁷.

Les personnes interviewées parlent volontiers de ces querelles de voisinage, qui amusent beaucoup. On se plaît à mettre l'accent sur les différences, grossies à l'envi pour servir les besoins du récit.

Daniel : « [Au pays bigouden] Oh, [il] y a des accents ! On a trouvé une dame qui a tenu un restaurant à Saint-Guérolé-Penmarch : on a rigolé, avec elle ! Mais alors, un accent ! Vraiment prononcé, hein. Jamais j[e n]'avais entendu un accent aussi prononcé que celui-là ! Oh, ça payait, elle nous faisait rigoler ! On se marrait ! [rire] [...] On charrie un peu : les Bigoudens, les pattes fourchues, des trucs comme ça, bon, on leur sort ça. »

Une enquête sur les noms de famille menée par l'Insee dans les années 1980 a mis en lumière une curieuse persistance des petits pays. Une fois calculée la position géographique moyenne de chaque patronyme et agrégées les communes « voisines patronymiquement¹⁹⁸ », quarante-six zones se dégagent, dont « une majorité [...] semble correspondre à une réalité culturelle certaine et quelques-unes marquent la frontière entre territoires historiquement

cette région qui, comme on le sait, était, quand même, scindée par plusieurs ponts. Et, qui disait des ponts, disait des relations pendant longtemps... Enfin des gens qui s'étaient peu côtoyés. Parce que, même si on reprend le pont de Lézardrieux [qui relie le Goëlo et le Trégor], je crois qu'il y a un peu plus de cent cinquante ans qu'il existe. Avant, quand il fallait passer par Pontrieux, il n'y avait que des bacs, là, qui passaient ; autant où existe le pont aujourd'hui que plus loin, là-bas, à côté de Loguivy. Ça faisait peu de gens, quand même, qui échangeaient. À partir de là, donc, il y a des mentalités différentes. Même si ça s'estompe aujourd'hui. [...] Et moi qui suis là et qui vis au contact des uns et des autres, il fallait surtout éviter que, au sein de cette Union, on mette tout le monde en même temps, brutalement. Et donc, le point fort a été de conserver les structures existantes, les coopératives de base, qui étaient sur le terrain dans leurs propres secteurs. Ne pas tout mélanger – en dehors des responsables au plus haut niveau, qui, déjà, avaient une ouverture suffisamment grande sur la France et sur l'Europe – pour ne pas créer de choc psychologique qui aurait pu faire tout capoter ! » LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 308.

¹⁹² Entretien spécialiste C.

¹⁹³ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 17.

¹⁹⁴ Sur la « réinvention » des pays à travers les pratiques contemporaines de musique et de danse traditionnelles, voir GORÉ O., « Festoù-noz et territoires. La permanence des pays », *Musique Bretonne*, n° 206, janvier-février 2008, p. 26-29.

¹⁹⁵ DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes, op. cit.*, p. 34. Voir également GORÉ O., « Pays et terroir. Des constructions sociales réinventées », *Musique Bretonne*, n° 204, septembre-octobre 2007, p. 14-17.

¹⁹⁶ COATIVY Y., GIRAUDON D. et MONNIER J.-J., *Le Goëlo, op. cit.*, p. 185.

¹⁹⁷ ALLE G., « Les pays bretons vont-ils disparaître ? », *op. cit.*, p. 16.

¹⁹⁸ FERRON R., « Les régions de Bretagne. La mémoire d'une vieille histoire », *Octant*, n° 35, 1988, p. 6.

différents¹⁹⁹ », dont le pays de Retz, le Cap Caval, le pays d'Auray, le Poher... Ces différentes zones ont ensuite été agrégées :

« Les proximités patronymiques calculées entre zones permettent de choisir judicieusement différents niveaux d'agrégation. Les découpages en deux et trois régions ne souffrent en particulier aucune hésitation : la frontière linguistique du XIX^e siècle sépare la Bretagne non-bretonnante des pays bretonnants, eux-mêmes subdivisés en Vannetais, d'une part, Cornouaille, Léon, Trégor, d'autre part²⁰⁰. »

La Haute-Bretagne semble quant à elle moins touchée par cette persistance des petits pays²⁰¹.

De nouvelles divisions continuent à émerger au gré des choix politiques et des opérations de marketing touristique. « La vogue des micro-pays, la tendance à ériger chaque canton, voire chaque commune, en "pays", l'imprécision même de ce terme et sa banalisation (comme le champ extensible du mot *bro* [pays]), sans oublier les réclames du tourisme, créent ça et là des illusions de terroirs [...]»²⁰².

Nous passerons ici sur les pays d'aménagement du territoire issus de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 (dite « loi Pasqua ») et de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire ou LOADDT du 25 juin 1999 (dite « loi Voynet »), qui ne coïncident pas nécessairement avec les anciens pays. Signalons simplement qu'ils sont susceptibles de remodeler les anciennes divisions territoriales et de créer de nouveaux usages, voire de nouvelles allégeances, et ce d'autant plus que l'attachement au « petit pays » est une réalité bretonne bien enracinée²⁰³.

2.1.4.3. Nord/sud, côte/intérieur des terres

La distinction entre le nord et le sud de la Bretagne d'une part, et entre la côte et l'intérieur des terres d'autre part, a été citée par plusieurs témoins, et semblait même, dans certains cas, avoir plus de pertinence à leurs yeux que la division Haute/Basse-Bretagne²⁰⁴. C'est le cas de

¹⁹⁹ *Ibid.*

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 9. Il est également possible de proposer un découpage en huit pays : « Ces huit pays correspondent aux anciens évêchés bretons, à savoir le Vannetais, le Léon, le Trégor, la Cornouaille, les évêchés de Saint-Brieuc, jusqu'à Saint-Malo, de Nantes, de Rennes, et de Saint-Malo, incluant celui de Dol. Les frontières ne sont cependant pas exactement celles attendues. La Cornouaille perd sa partie orientale ; le Léon annexe la région de Sizun, entre l'Élorn et les Monts d'Arrée ; le Vannetais cède au pays de Saint-Malo son territoire non bretonnant, à l'est de l'Oust ; Saint-Malo et son arrière-pays rejoignent l'évêché de Saint-Brieuc. » *Ibid.*

²⁰¹ *Ibid.*, p. 5. De manière générale, cette enquête fait ressortir la mobilité limitée des Bretons ; les résultats seraient sans doute différents aujourd'hui.

²⁰² JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des Pays et Terroirs de Bretagne*, op. cit., p. 141.

²⁰³ Selon R. Le Coadic, ce pourrait être le cas du pays Centre-Ouest Bretagne, qui fut un « pays-test » dès 1995. Historiquement un bastion du communisme rural, cette région est actuellement touchée par un important déclin économique et démographique. Dans ce cas, le pays semble correspondre à une réalité sociologique et historique particulière. Il n'a « pas été créé de toutes pièces pour faire naître de la solidarité sociale dans un désert ; c'est un cadre institutionnel qui a été offert à une société singulière et combative mais exsangue, l'aidant à reprendre espoir ». Sur la sociologie et l'histoire de cette région, voir LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », op. cit., p. 123-124. Il serait intéressant de voir si un sentiment d'appartenance peut naître dans des pays d'aménagement du territoire présentant une moindre épaisseur historique et sociologique.

²⁰⁴ Sur les différences de paysage entre le nord et le sud, voir LE DU-BLAYO, *Le paysage en Bretagne. Enjeux et défis*, op. cit., p. 41.

Daniel : « Dans l'autre sens plutôt [que dans le sens est/ouest] : le nord... Le sud de la Bretagne est plus chaud que le nord. La côte nord est beaucoup plus belle que la côte sud. Je préfère la côte de granit rose à la baie du Morbihan. »

Cette division est à prendre en considération dans le domaine musical ; en effet, la pratique du couple binioù-bombarde est fortement ancrée dans les pays du sud de la Bretagne, tandis que le violon, la vielle à roue et la clarinette ont connu l'apogée de leur pratique dans le nord²⁰⁵.

L'écart entre le mode de vie côtier et celui de l'intérieur des terres est encore plus fréquemment mentionné. On souligne parfois l'existence des cultures primeurs sur la côte, au climat plus doux, par opposition à un Centre-Bretagne aux terres plus rudes, perçu comme étant plus hostile.

Georgette : « [Il] y a la côte, entre la côte ou immédiatement la côte et l'intérieur, [il] y a une différence de vivre, et même de se nourrir. C'est vrai, c[e n]'est pas tout à fait la même nourriture [...]. Oui, puis les loisirs [ne] sont pas les mêmes, *et cetera...* »

Michel : « [J]e me demande si la différence, elle [n']est pas plus grande, plutôt qu'une différence ouest-est, si elle n'est pas plus grande entre le pourtour breton et le Centre-Bretagne. Mais c'est une impression, hein. »

Gérard : « [U]n truc que je crois, enfin je pense, euh... la quatre voies, là, la nationale 12, c'est un peu la limite des Monts d'Arrée, si vous voulez. On passe la quatre voies, on va vers là, eh ben, tout de suite, vous voyez un terrain vallonné, de plus en plus vallonné, vers les Monts d'Arrée. Mais bon, là c[e n]'est pas gallo et breton, puisque c'est... Mais c'est un peu la limite des Monts d'Arrée et puis des zones plus plates en allant vers la mer [...]. Enfin, là, c[e n]'est pas une histoire de langue, c'est plutôt de relief. »

Une jeune femme, Erell, identifie également la différence côte/intérieur des terres comme la principale division en Bretagne.

« Je dirais plus d'un point de vue cuisine littorale et cuisine de la terre. Ben, d'un point de vue alimentaire, parce qu'on [ne] cultive pas les mêmes choses forcément tout à fait, et puis... Ah ben si, après [il] y a les artichauts [*petit rire*]... Mais c'est plus un point de vue, ouais, géographique et culture et, ben, c'est vrai qu'il y a sûrement plus de poissons... qui sont mangés en bord de mer que nous. Mais ouais, je dirais plutôt d'un point de vue... géographiquement parlant, mais pas d'un point de vue pays [breton et gallo]. »

Opposer ces deux zones géographiques n'est pas un phénomène nouveau. En 1775, le docteur Bagot remarquait une importante différence de niveau de vie entre une population côtière « plus robuste et mieux nourrie », et une population de l'intérieur des terres « petite, maigre, abâtardie et d'un teint jaune olivâtre », constat qu'il assortissait d'un jugement moral sur ces Centre-Bretons « paresseux, sombres, tous des ivrognes », tout le contraire des gens de la côte, « laborieux, gais, sobres, honnêtes gens en général²⁰⁶ ».

Les écarts constatés entre la côte et l'intérieur des terres sont parfois dénoncés, par exemple quand il s'agit d'évoquer les « déserts médicaux » du Centre-Bretagne. Marcel et Pierrette, de Mûr-de-Bretagne, disent se sentir oubliés. Pour eux, le Centre-Bretagne aurait l'image d'un « trou », d'une zone « sous-développée », « défavorisée » : « J'avais un ami, quand il venait de

²⁰⁵ DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, op. cit., p. 37.

²⁰⁶ MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1987, p. 178.

Saint-Brieuc, [...] quand il voyait à l'entrée d'Uzel, là, [il] y a une route après un giratoire, il disait : "On rentre dans la réserve." En parlant d'ici. » Un parallèle est souvent établi entre le mode de vie côtier, présumé plus facile, et de supposées différences de caractère :

« Je sais qu'au bord de la mer, ils sont beaucoup plus fiers que par ici, hein. » (Aide ménagère d'Hippolyte)

« Pendant toute la guerre, [mon père] a travaillé... chez des agriculteurs, en envoyant son pain. Et eux mangeaient du pain blanc devant lui, ça [ne] les dérangeait pas. [...] À Plounez, Plounez, c'est là qu'il y avait des grandes fermes. Mais [il] y avait une différence entre la mentalité de Tressignaux et celle de la côte ! Moi, finalement, j'ai rejeté ça. J'étais heureuse là. J'aimais une vie beaucoup plus simple. [...] [I]ls étaient sur un piédestal, ils avaient de l'argent. Et ils gagnaient beaucoup d'argent. » (Berthe)

Les zones côtières sont également identifiées comme des lieux de dissolution du breton, une réalité mise en lumière par les enquêtes détaillées au chapitre 1.

Outre l'opposition côtes/terres, celle qui existe entre ville et campagne occupe une place importante dans les représentations.

2.1.4.4. Ville/campagne

Dans l'histoire de Bretagne, la ville est le lieu par où a pénétré le français. Dans les représentations des locuteurs natifs du breton et du gallo que nous avons interviewés, elle apparaît toujours comme le terrain privilégié de cette langue. Dans les écrits spécialisés, les villes sont certes présentées comme des foyers de pénétration du français en zone bretonnante, mais l'on ne mentionne jamais que ce phénomène était aussi fortement ressenti en zone gallésante. Il s'agit là d'un trait commun aux deux groupes linguistiques, d'une conscience commune, sur laquelle les enquêtés se sont abondamment exprimés de manière spontanée. En effet, il semblerait que cet écart ait été la première source de moqueries, portant certes sur la langue, mais aussi sur des distinctions de classe.

Yves : « Châtelaudren, ils sont des gens de la ville, et ils sont fiers, et les commerçants, ils parlent français [*imite les propos que tenaient les gens*]. [...] [D]ans le bourg de Châtelaudren, les commerçants, [s']ils avaient deux clients, des bretonnants et des Gallos, ils parlaient français. [...] Eh ben oui, ils [ne] se considéraient pas comme des ploucs, ni mes copains du collège non plus. C'étaient "les gars du Châté". Les GARS du Châté ! [*insiste*]. Nous, on était des ploucs. »

Gérard : « [Q]uand j'étais au CEG à Châtelaudren, [il] y avait [...] les petits bou... [en]fin, je [ne] vais pas dire "bourgeois", mais les gens qui habitaient la ville de Châtelaudren, et qui nous prenaient un peu, nous la campagne, pour... des culs-terreux, des campagnards. Alors, ben, je pense que celui qui parlait gallo, lui aussi il était pris un peu pour un péquenot, si vous voulez employer un terme... Ils nous, ils nous... Ils nous mettaient un peu de côté, et puis... ils nous bafouaient un petit peu. Mais moi, je [ne] parlais pas breton, hein, mais ils savaient bien, au bout de quelque temps, ils savaient bien d'où je provenais. [...] [J]e me souviens des accrochages qu'il y a eu à l'école quand j'avais... treize-quatorze ans, et même les coups entre nous, hein. Les petits gars de la ville, là, ben, ils nous embêtaient. Ils se prenaient pour des petits cracks, là, parce que "moi j'habite Châtelaudren et puis l'autre, il habite à la campagne". »

Madeleine habitait une ferme plus proche de Châtelaudren (petite ville au rayonnement important à l'époque, on le voit) que du bourg de Plélo, commune rurale :

« [N]ous, on était plutôt attirés vers la ville, quoi, si vous voulez, hein, et on trouvait qu'on était bien, parce que j[e n]'étais jamais venue ici [à Plélo] alors que c'était ma commune, quoi. Et c'est vrai qu'on se trouvait plus évolués. [*Rire*] Parce que Châtelaudren était une petite ville bourgeoise où [il] y avait docteur, [il] y avait... et nous allions livrer le lait dans une épicerie [...]. Alors, forcément que nos courses, on les faisait là, et puis on était aussi en relation avec des gens... [...] un docteur, un ancien militaire et tout ça, qui venaient s'approvisionner en beurre chez nous. Et aussi, les débits de boisson venaient chercher du cidre. Alors l'échange était de la ville à la campagne, quand même, quoi, hein ; et on trouvait quand même qu'on était... qu'ici, plus loin, si vous voulez, dans la campagne de Plélo, ils étaient plus arriérés que nous [*rire*] – enfin, arriérés, on n'aurait pas employé cette expression-là, mais... »

Je me souviens aussi [...] d'une anecdote : je travaillais dans les champs en bordure de route comme ça, et des petites jeunes filles de Plélo allaient à bicyclette à Châtelaudren pour aller à l'ouvroir – et ça c'était après le certificat d'études. [...] [L]es champs bordaient la route principale, et puis j'entendais les petites filles qui disaient : “Oh, il serait temps qu'on parle français quand même !” [...] [I]l était temps qu'ils commencent à parler français, pour ne pas se faire ridiculiser à Châtelaudren. »

Un complexe d'infériorité naissait de ces situations de contact, qui entraînait une autocensure, aussi bien en gallo qu'en breton, et avait pour effet de « brider » l'expression en langue maternelle. On voit ici que le sentiment de différence provient non seulement de la langue, mais aussi de la différence de mode de vie entre milieu rural et milieu urbain. Paul se souvient ainsi de son arrivée à l'internat :

« [Q]uand t'arrivais avec ton beurre : toi t'arrivais de la ferme, t'arrivais avec ton beurre salé et pétri par ta mère, et puis les gens de la ville qui étaient là, ils avaient la plaquette de beurre. Achetée, achetée. [II] y avait des modernes et [il] y avait des... des tradis, ou des ploucs, je [ne] sais pas comment il faut dire. Dans les années soixante, c'est clair que dans le bourg du patelin on parlait français. Et on se devait de parler français. C'était quand même, un statut un peu mieux que... C'était une... comment dire... un sous-statut, quoi. »

La plupart du temps, on essayait donc de dissimuler (aux commerçants, par exemple) le fait que la langue de la maison n'était pas le français :

« C[e n]'était pas bretonnant-bretonnant à Lanvollon. Les gens, c'étaient des bourgeois. Ils méprisaient les gens de la campagne. [...] [II] y a eu une époque où, euh... c'était anti-breton, on se moquait des gens qui parlaient breton. On méprisait les gens qui parlaient breton. Les gens n'étaient pas fiers de parler breton à Lanvollon. Ils ne montraient pas qu'ils... » (Jean)

Le cas de Mûr-de-Bretagne est particulier, car la disparition du breton n'y a pas été suivie d'une appropriation du gallo par les habitants. Les Mûrois auraient, dans les communes alentour, la réputation d'être hautains, « une espèce d'aristocratie²⁰⁷ » (ce fait nous a été rapporté par plusieurs personnes). Ils n'étaient favorables ni au gallo ni au breton. On n'y entendait d'ailleurs ni gallo ni breton dans la deuxième moitié du XX^e siècle : « Ce sont des gens qui vont venir de l'extérieur en tant que Gallos ou Bretons et qui vont trouver une

²⁰⁷ Jacques.

personne qu'ils connaissent, mais sinon, non, à Mûr t[u n]'entendras jamais le gallo, hein » (Jacques).

Colette : « Les gens de Mûr n'estimaient pas les gens de Saint-Aignan. Parce que les gens de Mûr se considéraient, oui, comme des gens un peu de la, de la ville, et Saint-Aignan, ben, ils les considéraient, pfff, comme des ploucs, un peu, [*petit rire*] enfin oui, pour parler vulgairement. C'était un peu ça. Ils étaient très fiers. »

L'opposition ville/campagne a également été évoquée par des personnes plus jeunes, comme Murielle :

« À Locminé, [il] y avait aussi une mentalité un peu spéciale parce que c'est plus commerçant, tout ça, donc c'était plus Locminé, et les communes environnantes. Locminé considérait que les communes environnantes, c'était les ploucs, aussi ! [*rire*]. C'était plutôt ça qu'on ressentait, on va dire, et les clivages privé-public, aussi. »

Par là, elle souhaitait nous signifier que la division gallo/breton n'était pas la plus saillante à son époque.

Poursuivons notre examen des différentes limites présentes en Bretagne par l'échelle communale.

2.1.4.5. *Oppositions entre communes*

La commune est généralement le premier niveau d'identification des individus. Selon E. Filippova et F. Guérin-Pace, à la question « D'où êtes-vous ? », la première réponse des enquêtés est la commune (55% des personnes interrogées)²⁰⁸. Les communes bretonnes continuent « en général les anciennes paroisses en Haute- comme en Basse-Bretagne, ce qui leur assure, de la part de leurs habitants, un sentiment d'appartenance traditionnel²⁰⁹ ».

Cette forme d'appartenance (que Y. Sencébé caractérise par la formule « les lieux font liens²¹⁰ ») est basée sur une « version forte » du territoire, « l'association forte entre un groupe (la communauté) et un espace (le village, le quartier) ; l'identification forte à un "nous" par opposition ou contraste avec différentes figures de l'Autre ; l'évocation d'une frontière sociale autant que géographique qui sépare des autres et de l'ailleurs²¹¹ ».

Ce type d'appartenance domine dans le présent travail car, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, nous avons choisi des témoins habitant pour la plupart sur leur commune de naissance.

²⁰⁸ FILIPPOVA E. et GUÉRIN-PACE F., « Les territoires qui nous appartiennent, les territoires auxquels nous appartenons », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 24.

²⁰⁹ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 17.

²¹⁰ SENCÉBÉ Y., « Déclin(aisons) de l'appartenance dans les territoires de l'individualisme et de la mobilité », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 43.

²¹¹ *Ibid.*

Notons cependant que, même pour ces personnes ancrées dans le territoire, la période contemporaine est synonyme d'un changement dans sa perception :

« L'interconnaissance, au sein d'une localité offrant à ses membres l'essentiel de leurs relations, moyens et raisons d'exister, constitue un élément qui a été considérablement modifié, y compris dans les campagnes les plus reculées. Ainsi, dans le contexte présent où, au contraire, prédomine la mobilité, cette forme d'appartenance peut être vécue à travers la perte – perte des siens partis ailleurs, perte de repères lorsque change radicalement le lieu²¹². »

Les représentations de l'Autre se concentrent souvent sur le rayon d'action immédiat des acteurs. Ainsi, les habitants de Pontivy, et du Morbihan en général, ont la réputation d'être plus gais que ceux de la ville toute proche de Mûr-de-Bretagne, selon des informateurs mûrois.

L'allégeance peut aussi se porter sur une subdivision encore plus petite que la commune, celle du « quartier », hameau qui possède souvent sa propre chapelle (voir *infra*, point 2.1.4.6).

a. Querelles de voisinage

Les « querelles de voisinage » entre communes constituent un phénomène bien documenté, qui conserve une certaine actualité. Il semblerait même qu'elles étaient de nature à faire concurrence à la solide opposition breton/gallo, comme le suggère Annaïck qui a entendu peu de réflexions sur les bretonnants : « Ce que j'ai surtout entendu, c'était les réputations par rapport au village. Plumelec, on les appelait les Grands Collets, parce qu'ils étaient fiers, quoi. » Maurice signale que les rapports entre Hauts-Bretons et Bas-Bretons étaient bons :

« Nous, c[e n]'était pas un gros problème. Pour nous, le problème, c'était avec Plaudren [la commune voisine]. Parce que c'étaient deux paroisses qui étaient en guerre, et qui se faisaient la bataille comme c'est pas permis : ils se battaient, mais franchement. Donc une opposition de paroisses féroce. Alors, donc, la bataille entre Elven et Plaudren, tout, d'ailleurs sur le plan sportif, dans tous les domaines, quoi, les rencontres avec Plaudren étaient toujours très dures, quoi. Oui, mais même ma mère, je me rappelle, ma mère me disait : “Faudra pas te marier avec une Plaudrine [Plaudrinoise], hein.” Ah non. Fallait pas se marier avec des Plaudrines. »

Nombre de témoins évoquent des différences « de nature » entre communes voisines du même côté de la frontière linguistique. Micheline raconte ainsi :

« Chaque commune... Je pense qu'il [n']y a même pas besoin que ce soit des langues différentes, on a quand même des choses différentes. Oui, un comportement différent. Je vois par exemple pour Remungol, je [ne] sais pas si on peut appeler ça la convivialité, mais tu vois, à Noël, ceux de Moréac, [*amusée*] on va aller boire un coup, hein. Même si tu reçois chez toi, les enfants, bon ben ils savent. [...] Ben eux autres [les habitants de Remungol], on [ne] les voit pas. Eux, ils [ne] peuvent pas parce qu'ils reçoivent. Nous, on sort. »

Ces rivalités dégénéraient parfois, et P. J. Hélias relate les altercations qui avaient parfois lieu lors des mariages dans son pays bigouden natal :

²¹² *Ibid.*

« Au soir du premier jour, il y eut une bataille rangée entre les jeunes gens de Pouldreuzic, pays de ma mère, et ceux de Plozévet d'où venait mon père. Ces derniers avaient été invités aux danses par le nouveau-marié. Or, les jeunes filles de Pouldreuzic trouvèrent qu'ils dansaient mieux que les garçons de leur paroisse. Elles témoignèrent, paraît-il, d'une préférence un peu trop marquée pour les Plozévétiens. Il y eut des paroles aigres, des défis, quelques empoignades individuelles, des échanges de ces injures qu'on ne peut laver que dans le premier sang²¹³. »

Il dit également de son père arrivé dans sa belle-famille qu'« il était étranger, tout compte fait, puisque né à l'ombre du clocher voisin, donc rival²¹⁴ ». Dans le Centre-Bretagne fusaient les insultes entre les habitants de Caurel et de Saint-Aignan. Les premiers traitaient les seconds de « têtes de corbeau » (« *Sant-Inan, penn bran* »), et on leur répondait qu'ils étaient des « *iverion gwin-ardant* » (buveurs d'eau-de-vie)²¹⁵.

Nous livrons ici quelques exemples de ces inimitiés, recueillis sur le terrain auprès d'Éric (Crédin), sans prétendre aucunement à l'exhaustivité :

« Entre Crédin et Bréhan [deux communes gallèses], je [ne] sais plus qu'est-ce qu'ils se disaient, mais... "*Berhandin, qhu de poulain, ergots de vache et pieds de sapin*" ! Et pour ceux de Crédin, [...] les *Qerdiniaos* – parce que Crédin, c'est un *Qerdinè*, des *Qerdiniaos*. Donc "*les Qerdiniaos dans un pertuz, les Berhandins chient dessus*". Des tas d'amabilités comme ça. Alors forcément, quand ça se passe entre Gallos et Bretons, ben, faut resituer dans le contexte de l'époque, quoi. En fait, c[e n]'est même pas une rivalité [...] de bretonnants contre Gallos, c'est une rivalité de commune à commune, dont l'une est gallo, et l'autre est bretonnante, mais on retrouve la même chose de commune gallo à commune gallo. »

Les habitants de Billiers n'étaient pas fréquentables pour les gens de Questembert (spécialiste O). Quant à ceux de Boqueho, ils seraient belliqueux pour des raisons historiques :

« [C]'est à Boqueho, c'est la hauteur, le Marhallah. Pour la Ligue, [il] y a eu une bataille entre le Prince de Dombes et Mercœur, et Mercœur s'est débiné, quoi. Et il paraît que ça s'est fini par une tuerie de paysans. Et alors... ça doit avoir marqué les... Ça a marqué les mentalités, parce qu'ils sont assez agressifs, à Boqueho. » (Hippolyte)

b. La tradition du blason populaire

On désigne ainsi des formules courtes, parfois un seul mot, éventuellement rimées, servant à qualifier un groupe humain, qu'il s'agisse des habitants d'une commune ou d'un hameau :

« Tantôt [la plaisanterie] exprime par un mot expressif le défaut ou la qualité – mais le plus souvent le défaut – qui semble le trait héréditaire dominant des hommes d'une race ou des habitants d'une province. Il y a chance pour que la médisance grandisse démesurément le défaut qu'elle met en relief : c'est une sorte de caricature en paroles ; et le sobriquet ou le dicton, une fois créé, s'impose à l'usage de la langue et court le monde. Souvent il doit simplement son origine à un jeu de mots, à une aventure plaisante, à un événement historique²¹⁶. »

²¹³ HÉLIAS P. J., *Le Cheval d'Orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris, Plon, coll. « Pocket/Terre Humaine poche », 1982, p. 41-42.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 43.

²¹⁵ LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région*, op. cit., p. 183.

²¹⁶ GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1884, p. V-VI.

Ces sobriquets permettent, par un travail d'imagination, de donner une forme à un sentiment de différence. Comme le rappelle P. Pesteil, « [d]u plus près au plus loin, du noyau familial aux confins du monde connu, le rapport à l'Autre est médiatisé par une série de formulations destinée à appréhender l'extérieur comme autant de savoirs et de mises en garde²¹⁷ ». Il en existe une profusion en Haute comme en Basse-Bretagne.

À proximité de la frontière linguistique dans sa dernière position, on trouve une grande diversité de blasons populaires : *Foéuérion Berrig* (les Vaniteux de Berric)²¹⁸, *Chouanned Begnen* (les Chouans de Bignan), les *Bedas* de Billio, les Cornichons du Bodéo²¹⁹, les Chouans de *Boco* (Boqueho)²²⁰ (on trouve aussi l'appellation *Bedâs*²²¹), les Chouans de Bréhan-Loudéac²²², les Manches à balais ou les *Bobés* (idiots) du *Châté* (Châtelaudren)²²³, les *Hérachoux* ou les *Bedas* de Cohiniac²²⁴, les Pur-Sang de Corlay²²⁵, *Ditoù Kêrber* (les Idiots de Kerpert)²²⁶, les Craquelins de Lanvallon²²⁷, les Glorieux et les Farauds de Muzillac, les *Chas* et les *Paotred ruz* (les Chiens et les Gars rouges) de Naizin, les *Fichauded* et les *Chouanned* (les Fichauds et les Chouans) de Neulliac²²⁸, les Glorieux de Noyal-Muzillac, les *Farauded* (les Farauds) de Noyal-Pontivy²²⁹, les *Penneu Bras* et les *Rah Koed* (les Grandes Têtes et les Écureuils) de Plaudren²³⁰, les Gros Ventres ou les Mulots de Plélo²³¹, les *Liche-piats* (Lèche-plats) de Plouagat²³², les Pieds d'bœufs et les Gros Ventres de Plourhan²³³, les Sabotiers de Plussulien²³⁴, les *Gleuzion* de Saint-Aignan (du terme breton local pour *glav*, la pluie, prononcé *gleu*), les *Doérion* de Saint-Allouestre (car ils disaient « *en do* » pour « *en devou* », il aura)²³⁵, les *Prosézérion* (les Chicaniers) de Saint-Jean-Brévelay²³⁶, les Écorchous de Trégomeur²³⁷, les *Boutous* de Tréguidel²³⁸, les *Coupous d'buyins* (Coupeurs de vers de terre) et les *Crapiaux rouges* de Tréveneuc²³⁹.

²¹⁷ PESTEIL P., « Adhérer aux stéréotypes, le fatal destin des minorités ? », DUROT-BOUCÉ E., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 276.

²¹⁸ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, op. cit., p. 35. L'orthographe de tous les noms est celle de l'auteur.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 37.

²²⁰ *Ibid.*, p. 38.

²²¹ BOUREL C. et M., *Le gallo dénâché. Injures et abominations en Haute-Bretagne*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2012, p. 30.

²²² GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, op. cit., p. 41.

²²³ *Ibid.*, p. 51.

²²⁴ *Ibid.*, p. 54.

²²⁵ *Ibid.*, p. 57.

²²⁶ *Ibid.*, p. 78.

²²⁷ *Ibid.*, p. 24.

²²⁸ *Ibid.*, p. 114.

²²⁹ *Ibid.*, p. 115.

²³⁰ *Ibid.*, p. 124.

²³¹ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 73.

²³² GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, op. cit., p. 133.

²³³ *Ibid.*, p. 155.

²³⁴ *Ibid.*, p. 160.

²³⁵ *Ibid.*, p. 183.

²³⁶ *Ibid.*, p. 189.

²³⁷ *Ibid.*, p. 209.

²³⁸ *Ibid.*, p. 212.

²³⁹ *Ibid.*, p. 215.

On raillait en outre les « nobles de Plouha » (*noblañs Plouha*)²⁴⁰ et les *laeron kezeg* (voleurs de chevaux) de Saint-Péver²⁴¹.

G. Guillo cite également, pour les communes qui nous intéressent (nous respectons son orthographe) : les *Éfrontès* et les *Bedàs* de Billiers, les Vantards de Crédin, les *Chats d'bouais* de Gueltas, les *Biquiaous* habitant Le Cours, les *Faraous* de Muzillac, les *Lorieux* (glorieux) de Muzillac et Noyal-Muzillac, les Grands Collets de Plumelec, les *Lèche-piats* de Radenac, les *Monsieus* de Rohan, les *Pichons* (petits oiseaux) de Réguiny et Radenac²⁴².

On trouve en outre dans le *Cahier Dastum* n°6, consacré au pays de Questembert, les Brebis, les *Beubets/Beubés* et les Fous d'Arzal, les *Beg er hrienn* ou *Begeu 'r hrienn* (gueules de la côte) de Billiers, les Chats de bois de Larré, les *Effoncés* du Guerno, les Bœufs de Limerzel, les *Nains-nains* de Marzan²⁴³, les Ventres jaunes de Molac, les *Gaillochoux*, les Effrontés et les Culs de poches de Péaule, les Dégourdis de Questembert²⁴⁴.

Lors de notre enquête, nous n'avons pu recueillir que de rares sobriquets, bien que ceux-ci soient nombreux, on le voit. Les enquêtés répondaient invariablement qu'il devait y en avoir, mais qu'ils n'en avaient pas gardé de souvenirs. Ainsi, Hippolyte a répété plusieurs fois qu'« ils avaient tous des surnoms », sans pouvoir les citer. Tout se passe comme si, dans l'esprit des témoins, ces formules étaient associées à des époques antérieures qu'ils n'ont peu ou pas connues.

Voici ceux que nous avons collectés : les *Boutous* de Tréguidel (Hippolyte, Michel, Henri) ; les *Écorchous* de Trégomeur (Hippolyte, Michel), les Gros Ventres de Plélo (Hippolyte, Michel), les Mulots de Plélo (Joseph), les *Pocheu kerc'h* [sacs d'avoine] de Moréac (Gilles) ; les Ventres-Jaunes de Molac (Raymond) ; les Bébés d'Arzal (Andrée)²⁴⁵.

Roger : « Naizin, quand ils parlaient des gens de Moréac [deux communes bretonnantes] : *Chouanoù Mourieg* [les Chouans de Moréac]. Ils étaient beaucoup plus pratiquants que Naizin, et encore maintenant, et on les appelait *Chouanoù Mourieg*. »

Gilles : « Bignan et Moustoirac [deux communes bretonnantes], [il] y avait aussi les Chiens Noirs, les *Chas Du*. »

Éric : « Nous, à Crédin, c'étaient les Vantards. Mais c'est reconnu, hein. Pleugriffet, *Plleu* : les *Lipaods*. Réguiny, les *Organs*. À mon avis, orgueilleux, quoi. Radenac, c'est les *Bêtes viaos* ? Je me demande si c[e n]'est pas les *Bêtes viaos*. Gueltas, les *Chats de bouéz*. *Berhan* [Bréhan], les Chouans. »

Il arrive parfois que certains témoins conservent la mémoire de l'origine de ces dénominations (une origine réelle ou imaginée). Pour Michel, l'expression *Écorchous de Trégomeur* viendrait de la façon de labourer le sol de façon superficielle : « Je crois que le sol était moins fertile sur Trégomeur peut-être que sur Plélo, et donc ils labouraient moins profondément sans doute. Donc c'était peut-être ça, écorcher, égratigner le sol au lieu de labourer profondément. »

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 146.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 195.

²⁴² GUILLO G., *Morbihan, ton patois fout l'camp... au triple gallo !*, édité à compte d'auteur, 2013, vol. 2, p. 35.

²⁴³ G. Guillo donne la forme *Nennins*. *Ibid.*

²⁴⁴ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, op. cit., p. 4.

²⁴⁵ Il s'agit plus vraisemblablement du terme *bobets*, imbéciles.

Hippolyte : « Ils les appellent les Gros Ventres, parce que Plélo, le... le revenu cadastral de Plélo, il était l'équivalent de tout le reste du canton. Le revenu cadastral... la fertilité de la terre. Ah oui, et puis alors, ce qu'il y a, ils étaient riches, plus riches, mais ça venait aussi que on était sur des biens de noblesse. »

Henri : « Les *Boutous*, [...] c'est venu suite à l'agrandissement de l'église. [...] Pour pousser, parce que l'église se trouvait paraît-il trop proche de la route de Pléguien – alors que la route de Pléguien ne passait pas là, mais enfin, l'histoire, elle était trop proche de la route de Pléguien. Il fallait donc, pour l'agrandir, il fallait donc la pousser. Alors les gens avaient donc mis leur petit gilet au bout de l'église vers l'endroit où ils devaient la pousser, et puis alors, bon ben, tout le monde poussait, quoi. Et puis à la fin, [il] y en a un qui dit : “Quand même, on va aller voir si on a poussé assez.” Et quand il est arrivé, ben, [il n']y avait plus de petits gilets : “On a enseveli nos gilets ! Ils sont sous l'église, on arrête.” C'est de là où est venue l'histoire des *Boutous* [rire]. En réalité, c'est l'agrandissement de l'église, quoi. Pas question de gilets, mais enfin bon, c'était l'histoire²⁴⁶. »

Tout porte à croire que les blasons populaires sont en voie de disparition. Nous n'en avons pas collecté un seul auprès des personnes de moins de quarante ans.

Outre les sobriquets, les dictons visant les habitants des communes voisines sont nombreux en Bretagne. Nous ne pouvons en faire une recension exhaustive et renvoyons donc aux travaux de Daniel Giraudon. Voici deux exemples de ces amabilités communément échangées entre voisins.

« Les gens du *Châté* [Châtelaudren] sont dégourdis comme des manches à balais. » (Joseph)

*'Est les gars du Haut-Corlay
Qui battent leurs femmes à coups d'chapés*²⁴⁷.

Un dernier échelon de division spatiale va maintenant être abordé, au sein même des communes.

2.1.4.6. Différences au sein d'une même commune

Sur le territoire communal s'observent différents types de divisions. Il s'agit tout d'abord d'oppositions entre différents quartiers d'un même bourg. Le récit de P. J. Hélias donne ainsi un aperçu des hiérarchies internes propres à chaque commune :

« Le quartier général des garnements du haut du bourg est la place, celui des “chiens du bas” autour de l'église. Ceux qui habitent entre les deux, selon les circonstances embrassent l'un ou l'autre parti. Si les batailles rangées entre les deux camps se passent dans la campagne, les défis se font assez souvent au milieu du bourg, les uns et les autres s'accusant mutuellement d'avoir outrepassé les frontières. [...] Je ne saurais dire pourquoi nous autres du haut du bourg nous avons

²⁴⁶ Voir aussi GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 73. Henri raconte également comment, à Saint-Quay, le saint avait puni les habitants qui l'avaient fouetté avec du genêt et jeté dans la fontaine, en décidant qu'ils auraient tous le cou long pour être restés à le regarder dans la fontaine, et que les genêts ne pousseraient pas sur la commune.

²⁴⁷ Dictionnaire originaire de La Harmoye. GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennou ha taolioù teod*, op. cit., p. 72. Nous avons également recueilli : « Saint-Brieuc les choux, Guingamp qui les mange tout » (Alain) ; « On fera comme les gars de Pllaine-Haote, on sera les uns sur les aot' » (Michel).

l'impression humiliante que l'église appartient à ceux du bas. Et ceux-ci s'arrangent pour nous le faire comprendre à chaque occasion. Est-ce parce que les maisons les plus importantes, les familles les plus riches, sont autour de l'église ? Est-ce parce que, dans cette église, les gens du bas et du milieu du bourg n'entrent pas par la même porte que ceux du haut, parce qu'ils siègent dans les cathèdres du chœur en plus grand nombre et en compagnie des grands maîtres de fermes qui ne sont ni du haut ni du bas ?²⁴⁸ »

L'écart ressenti entre les villes et les zones rurales était transposé à l'échelle communale entre le bourg et les « villages » (ou hameaux), parfois appelés « quartiers », qui vivaient souvent dans une relative autarcie. Ainsi M. Gautier écrivait-il en 1947 :

« [Certains] sont des bourgs au petit pied, ayant chapelle, écoles, commerçants, cafés, dépôts de pain. [...] L'entr'aide y est quelquefois vraiment fraternelle. Une sorte d'émulation pousse à faire mieux que le bourg lors du pardon de la chapelle, même lorsque la foi n'est plus très vive. Dans la région de Mellionec, un "chef de clan" conduit la politique du "village" dont tous les membres viennent aux urnes en groupe compact. Le gros "village" a ses conseillers municipaux qui représentent ses intérêts. On est fier d'être de tel "village" et les gens du bourg ajoutent aux patronymes des paysans la désignation de leur résidence : c'est Laudren "de Locmalo" ou Le Pinsard "de Saint-Fiacre" (en Réguiny)²⁴⁹. »

P. Le Guirriec constatait encore dans les années 1980 que les petits commerces des villages subissaient peu de concurrence de la part de ceux du bourg, et étaient « pour leur clientèle des lieux d'identification à un quartier et non à une commune²⁵⁰ ».

Les habitants des hameaux étaient parfois méprisés par ceux du bourg, en particulier quand la distance était importante entre le centre et la périphérie²⁵¹.

Claudine : « [II] y avait quand même une différence entre Méléard [hameau] et Bringolo [bourg] : ici, on nous appelait "les colonies" [...]. Oui, on nous dit : "Là-bas aux colonies." Ben, parce qu'on est en... Eux, ils se trouvent évolués par rapport à nous, sans doute. »

Joseph : « Même dans les patelins, entre les jeunes, [il] y avait une différence. [II] y avait les filles de la campagne, et [il] y avait les demoiselles du bourg. Alors, euh... Nous, on était de la campagne, on envoyait un peu les gars du bourg, hein : d'abord, ils n'avaient pas loin à aller à l'école. Nous, il fallait qu'on arpenne à pied. D'autre part, quand [il] y avait, par exemple, le premier de l'an, la messe, on disait les uns aux autres ce qu'on avait eu dans notre sabot : mais les gars du bourg avaient des choses bien plus belles que nous, alors on était jaloux, un peu, quoi. [Rire] On envoyait... Mais chez les filles, c'était très marqué, hein, très très marqué : les toilettes... On reluquait les, les demoiselles du bourg, nous les gars, hein. Enfin, bien que les filles de la campagne n'étaient pas de reste. Mais [il] y avait sûrement un complexe. Un complexe. »

²⁴⁸ HÉLIAS P. J., *Le Cheval d'Orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, op. cit., p. 138-139.

²⁴⁹ GAUTIER M., *La Bretagne centrale*, op. cit., p. 318.

²⁵⁰ LE GUIRRIEC P., « Le bourg et les espaces ruraux dans une commune du Sud-Bigouden », *Ethnologie française*, vol. 13, n° 2, avril-juin 1983, p. 166.

²⁵¹ P. Le Guirriec, enquêtant sur un autre secteur géographique, le pays bigouden, constate qu'« un antagonisme latent affleure à la moindre occasion entre le bourg et la campagne, s'inscrivant dans le cadre plus général des relations entre milieux urbain et rural ». Cette rivalité a cependant tendance à s'estomper quand la commune est confrontée au monde extérieur (par exemple lors des bagarres dans les bals, ou en cas d'installation de nouveaux-venus). *Ibid.*, p. 163.

Comme dans le cas des villes que nous avons évoquées plus haut, qui se sont francisées avant les campagnes alentour, l'usage du français s'est répandu par les bourgs avant d'atteindre les hameaux. Aux langues maternelles que sont le breton et le gallo sont associées des connotations « de classe » péjoratives qui jettent le discrédit sur ceux qui en perpétuent la pratique.

Jean : « [D]ans certains quartiers de la commune, on parlait plus breton qu'avec les gars du bourg. Peut-être qu'ils se sentaient supérieurs, j[e n]'en sais rien, ou alors qu'ils nous prenaient pour des gens de la campagne, parce que c'était un peu péjoratif, aussi, à une époque. »

Claude : « Pour moi, c'étaient ceux de la vallée de l'Oust, là [qui parlaient gallo]. Les villages qui étaient au bord, là. [...] [II] y avait Brérec, La Ville Pin... Nous, on trouvait que c'étaient eux qui parlaient le plus le gallo. Ma grand-mère, donc, elle est de Brérec, là – ben, c'est *Brereu*, déjà. [...] Et eux ils parlaient... ben, que gallo, que gallo, alors que mon père était resté, lui, en haut ici [dans le bourg] : lui, c'était du français. Il connaissait le gallo, bien sûr, mais c[e n]'est pas lui qui m'aurait appris le gallo, hein. »

L'autocensure linguistique que nous avons évoquée au sujet des bourgs ruraux était transposée à l'échelle communale, les habitants des villages n'osant guère s'exprimer dans leur langue quand ils se rendaient au bourg.

Annaïck : « Mes parents, ma grand-mère, en fonction de leur interlocuteur... changeaient de registre, un petit peu, quoi. Quand ma grand-mère recevait ses... Alors [il] y avait ses amis du bourg : elle parlait français. [*Amusée*] [II] y avait toujours quelques mots de gallo mais... Et quand c'était ses voisines, c'était entièrement en gallo, quoi. »

« [L]e père Guégan qui fut longtemps maire de Pordic, parlait gallo à la ferme et français au bourg. Il avait conscience que le premier magistrat de la commune, représentant de la République, se devait d'employer la langue officielle à proximité de sa mairie²⁵². »

Cette autocensure est toujours d'actualité pour les locuteurs du breton et du gallo : « Si je vais au bourg, je [ne] parle pas en gallo, hein. Alors qu'[il] y a plein de gens qui pourraient, mais ils [ne] le font pas. Et si moi je le faisais, j'aurais l'air cloche, ils me répondraient en français. Je suis sûre » (spécialiste L).

Ce passage en revue des différentes subdivisions spatiales nous a permis de voir que la frontière linguistique n'est pas toujours la seule ni même la première rupture vécue par les acteurs. Nous allons maintenant voir que les pratiques contemporaines du breton redéfinissent les anciens espaces des langues de Bretagne.

2.1.5. La frontière face à l'évolution des pratiques linguistiques

Pour terminer notre évocation de la porosité de la frontière linguistique, nous proposons une brève réflexion sur l'implantation géographique de la langue bretonne à l'heure actuelle. En

²⁵² GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 15.

effet, le développement de son enseignement est allé de pair avec une redéfinition de l'espace qui lui est imparti²⁵³.

D'une image dégradée autrefois associée à une forme d'arriération, le breton est passé, au moins en partie, au statut de patrimoine à préserver²⁵⁴, et est aujourd'hui une langue qui mobilise et qui attire des apprenants. Les militants n'ont de cesse de prouver que le breton peut tout dire et être sur un pied d'égalité avec les autres langues européennes. C'était déjà l'ambition du mouvement littéraire *Gwalarn* dès les années 1920. Depuis le renouveau culturel des années 1970, cette langue est donc de plus en plus source de fierté, ce que ne démentent pas les chiffres de la scolarisation, en constante hausse.

Ce développement va de pair avec un déploiement géographique de nature à remettre en question l'ancienne frontière linguistique, puisque les écoles et les cours du soir s'étendent maintenant à la Haute-Bretagne²⁵⁵. Il y a fort à parier que cette tendance va se renforcer à l'avenir « avec le poids de plus en plus grand pris par l'axe Saint-Malo – Rennes – Nantes – Vannes, et la marginalisation croissante de l'ouest breton²⁵⁶ ».

Les apprenants ne sont pas nécessairement des descendants de bretonnants, et peuvent résider n'importe où puisque les supports d'apprentissage sont maintenant suffisamment nombreux pour s'approprier la langue à domicile. C'est la notion de choix qui prime désormais, par opposition à une langue transmise par habitude dans le cercle familial, ce qui marque, pour R. Le Coadic, une nouvelle conception de la modernité axée sur l'autonomie du sujet libre de choisir son identité²⁵⁷.

« Globalement, cette communauté se livre aujourd'hui à une culture "hors sol", pratiquant la langue, la musique ou la danse d'une façon totalement détachée de leurs territoires d'origine. Ainsi, on va désormais dans des *festoù-noz* en Haute-Bretagne et on se livre aux danses hautes-bretonnes en Basse-Bretagne ; on s'adonne aux *an-dro* (danses vannetaises) en Cornouaille et on joue des gavottes des montagnes sur le littoral. Quant à la langue bretonne, non seulement elle se pratique déjà couramment dans certains cafés rennais ou nantais, mais l'Office de la langue bretonne mise sur son développement dans la partie orientale de la péninsule, là où elle n'a pourtant jamais été parlée dans le passé²⁵⁸. »

En Haute-Bretagne, il est possible de suivre un enseignement en breton de la maternelle à l'université, mais l'offre diffère selon les lieux. Le breton se développe tout particulièrement à Rennes, ville dont on a vu qu'elle se situe historiquement en-dehors de la zone d'extension de cette langue. Selon l'Office public de la langue bretonne, Rennes arrive en tête du classement des dix premières villes bretonnes selon le nombre d'élèves bilingues, avec 808 enfants, devant

²⁵³ Les migrations internes à la Bretagne ont mis en contact des populations de langue différente depuis fort longtemps. Citons le déplacement de Bas-Bretons en quête de travail vers la Haute-Bretagne au XIX^e siècle (et sans doute avant). Sébillot signalait en 1886 que l'on y trouvait d'importantes « colonies bretonnes », pour reprendre ses termes.

²⁵⁴ Ce qui ne va pas sans paradoxes puisque, nous le verrons, cet aspect patrimonial ne s'accompagne pas toujours d'un désir d'action concrète pour sauvegarder la langue.

²⁵⁵ Voir LE TÉLÉGRAMME [En ligne], « Diwan. Du breton en pays gallo », 28 février 2016. <http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/dinan/diwan-du-breton-en-pays-gallo-28-02-2016-10973264.php> [consulté le 23 juin 2016].

²⁵⁶ BODLORE-PENLAZ M. et KERVELLA D., *Atlas de Bretagne, op. cit.*, p. 56.

²⁵⁷ LE COADIC R., « Langue et modernité », *Klask*, n° 7, 2001, p. 45-50.

²⁵⁸ LE COADIC R., « Les contrastes bretons », *op. cit.*, p. 377.

Quimper (715), Brest (649), Carhaix-Plouguer et Vannes (572), Lannion (545), Nantes (539), Landerneau (449), Plougastel-Daoulas (443) et Lannilis (366)²⁵⁹.

Divers projets visent à accroître la place de l'enseignement en breton à Rennes, tels que l'ouverture d'une classe de CP chez Diwan à Villejean, voire d'un collège. Dihun (enseignement privé catholique) souhaiterait ouvrir une filière en breton au collège Saint-Hélier²⁶⁰. Il existe en outre un projet d'ouverture de crèche bilingue, Neizhig, porté par l'Office public de la langue bretonne et l'association Divskouarn (promotion du breton précoce), qui pourrait ouvrir en 2018²⁶¹.

Force est de le constater, les Rennais s'intéressant au breton affichent un dynamisme et un volontarisme certains en matière de défense et de promotion de la langue, qui se traduit dans des manifestations culturelles faisant une place au breton, comme le festival Sevenadur en hiver (dans lequel on trouve également maintenant un peu de gallo).

Ainsi, lors de Sevenadur 2015, il était possible aux 0-6 ans de suivre une initiation au breton, et aux adultes de visiter le Musée de Bretagne en breton. La langue était également présente par le biais des groupes de musique. En 2016, les 0-3 ans pouvaient à nouveau recevoir une initiation avec l'association Divskouarn, et les adultes au cercle celtique de Rennes.

Le 6 juin 2015 était organisé en plein cœur de Rennes, sur l'esplanade des Champs Libres, une journée en breton avec concerts et stands (figure ci-contre).

Figure 16. Affiche de la manifestation « 1 devezh e brezhoneg/une journée en breton » organisée par Skeudenn Bro Roazhon le 6 juin 2015

Comes Design/Skeudenn Bro Roazhon



Par ailleurs, le département de breton de l'université Rennes 2 ainsi que le centre de formation pour adultes Skol an Emsav favorisent la présence en ville d'une jeunesse

²⁵⁹ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE [site internet]. <http://www.fr.brezhoneg.bzh/5-chiffres-cles.htm> [consulté le 17 novembre 2017].

²⁶⁰ OUEST-FRANCE [En ligne], « Crèche ou école, Rennes/Roazhon en pince pour la langue bretonne », 16 mars 2016. <http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/creche-ou-ecole-rennes/roazhon-en-pince-pour-la-langue-bretonne-4097252#> [consulté le 16 mars 2016].

²⁶¹ LE PARC C. et DENIZET É., « Transmission du breton et du gallo : le point dans la Région », RCF, émission diffusée le 15 mars 2016. À l'automne 2017, le recrutement du personnel était en cours.

bretonnante, avec ses lieux de prédilection. À l'heure actuelle, il est tout à fait possible, à Rennes, de passer une soirée entouré de bretonnants, à condition de connaître les endroits où cette langue se pratique. Il peut en résulter un effet grossissant :

« J'ai l'impression que Rennes, c'est carrément bretonnant, quoi. Ben moi, déjà, j'ai fait ma fac là-bas, du coup j'ai rencontré des gens qui étaient que dans le milieu bretonnant ; les panneaux, ils sont en bilingue breton. » (Lucille)

Ce développement du breton au-delà de la frontière linguistique est parfois cause d'agacement, un sujet sur lequel nous reviendrons au chapitre 7 :

« Une école Diwan à Plouër-sur-Rance [Haute-Bretagne], *et cetera*, bof... je trouvais ça vraiment forcé et artificiel. Bon, [il] y a toujours quelques bretonnants qui peuvent habiter dans cette région, mais enfin, ça [ne] fait pas une population scolaire, quand même. Je... je trouvais ça forcé, mais il se peut aussi que des gens [...] dont ça n'est pas une tradition familiale aient envie de découvrir la langue bretonne. » (Spécialiste L)

Il est vrai que, comme le dit R. Le Coadic, les nouvelles pratiques linguistiques s'effectuent en partie « hors sol », à l'extérieur de la Basse-Bretagne. Il observe néanmoins que la majorité des bretonnants d'Ille-et-Vilaine sont d'origine basse-bretonne²⁶². Quoi qu'il en soit, la présence bretonnante en Haute-Bretagne est bien réelle et redessine les territoires des langues tels qu'ils étaient expérimentés par les générations précédentes. Dans ce contexte, le concept de frontière linguistique perd de sa pertinence.

Ce constat a été fait dans d'autres régions du monde. Dans son étude sur la frontière linguistique entre romanche et allemand dans les Grisons (canton de Suisse), J.-J. Furer montre par exemple qu'il est impossible d'opposer nettement deux territoires car tous les adultes en zone romanche sont bilingues romanche-allemand, même si la première langue se maintient bien dans certaines zones. « L'ancienne frontière linguistique, si claire, n'existe plus²⁶³ », conclut-il. Pour obtenir une cartographie pertinente, il vaudrait mieux, selon lui, tracer des zones bilingues entre les différentes régions linguistiques.

Nous concluons par une dernière remarque : si le breton se développe en Haute-Bretagne, il n'en va pas de même pour le gallo en Basse-Bretagne. Il y existe, à notre connaissance, une seule association de gallésants, Pouëvr' et Seu, basée à Arradon. Par conséquent, de nombreuses personnes en retirent l'impression qu'il n'y a tout simplement pas de gallésants en Basse-Bretagne. Or, on voit mal pourquoi les déplacements ne concerneraient que les bretonnants. Nous retrouverons cette asymétrie tout au long de ce travail et l'explorerons au chapitre 7.

Comment le contact des deux langues est-il vécu sur la frontière ? C'est la question à laquelle nous allons maintenant tenter de répondre.

²⁶² LE COADIC R., « Espaces bretons entre territorialisation et déterritorialisation », AÏT ABDELMALEK A. (dir.), *Le Territoire entre l'Europe et l'État-nation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 63-75.

²⁶³ FURER J.-J., « Vous avez dit frontière linguistique romanche-allemand ? », *Babylonia* [En ligne], n° 1, 1994, p. 47. http://babylonia.ch/fileadmin/user_upload/documents/1990-1999/Baby1_94x.pdf [consulté le 7 janvier 2016].

2.2. Observations de terrain sur la réalité de la frontière linguistique

Nous allons à présent examiner de plus près les lieux où breton et gallo voisinent, ce qui est à l'origine d'un flottement dans la localisation de certaines communes ou hameaux mixtes, que les habitants de la zone frontalière ne savent pas toujours placer en Haute ou en Basse-Bretagne (2.2.1, 2.2.2 et 2.2.3). Dans un deuxième temps, nous observerons un flou similaire dans les histoires familiales des frontaliers, qui portent souvent la marque des deux langues (2.2.4 et 2.2.5).

2.2.1. La mixité des hameaux frontaliers au XX^e siècle

Nous avons déjà entrevu le cas des hameaux frontaliers au point 1.2. Une première remarque s'impose : il est impossible de trouver un hameau frontalier ne présentant pas un mélange de langues. Notre objectif est de présenter ici quelques cas concrets collectés le long de la frontière, permettant de ressentir la réalité vécue par leurs habitants.

Dans les Côtes-d'Armor, si Tréguidel était une commune gallèse, on y rencontrait tout de même des bretonnants. « Les gens qui connaissaient le breton venaient d'ailleurs », précise Henri. Pour rappel, Coquebert de Montbret classait Tréguidel parmi les communes bretonnantes en 1806. En 1886, Sébillot faisait état de familles bretonnantes sur les marges de la commune.

Le hameau de Coldabry, en bordure orientale de Saint-Connan, était composé de familles bretonnantes et gallésantes, malgré sa situation sur une commune bretonnante. Celle-ci connaît d'ailleurs des situations très contrastées selon que l'on considère sa partie ouest ou sa partie est :

« [L]a partie ouest, la partie occidentale, est complètement intégrée dans un pays très bretonnant, qui est Saint-Gilles-Pligeaux, Kerpert, *et cetera*, et donc où l'influence gallo n'existe pas. Et [il] y a un endroit, qui est de l'autre côté, la partie est du bourg, qui est limitrophe de Saint-Gildas, du Vieux-Bourg, donc des communes qui sont des communes gallos. [...] Donc je dirais que [...] les deux ou trois hameaux qui se situent dans la partie est fonctionnent avec le pays gallo. Fonctionnent même étroitement, parce que les champs sont mêlés, et les familles, du coup, sont mêlées.

C'est sûrement lié, parce qu'on se rencontrait... Comme on [ne] se déplaçait pas beaucoup, on se rencontrait dans les travaux des champs, dans les battages, *et cetera*, dans les petits bals de campagne, les fêtes de village, et là, il y avait des échanges entre le pays gallo et le pays bretonnant. Et [il] y a encore, d'ailleurs, dans les jeunes qui travaillent aujourd'hui, les GAEC et toutes les organisations agricoles, ces gens-là travaillent avec le pays gallo, ce qui n'est pas vrai dans la partie ouest.

Et puis dans la fréquentation [...] des marchés, [...] [l]es gens de la partie est, ici, vont à Quintin, qui est le pays gallo, et les gens de la partie ouest allaient au marché plutôt de Rostrenen [...] ou même Guingamp au nord. Mais ils n'allaient pas trop à Quintin. » (Spécialiste Q)

La partie de la commune la plus proche du pays gallo avait plus recours au français comme langue véhiculaire pour faciliter les contacts entre bretonnants et gallésants.

« [L]es fêtes de famille, dans les parties un peu ouest [de la commune], ou les rencontres, quand [il] y avait des gens de l'extérieur qui venaient, ils continuaient à parler breton, parce que le breton était tellement... la langue, vraiment, du pays. Tandis que sur les parties frontalières du gallo, ils parlaient français, parce qu'il y avait souvent des gens du pays gallo qui venaient dans leurs fêtes, qui étaient mêlées au niveau familial, donc dans les rencontres familiales et les rencontres de... Hors du petit noyau local, eh bien, ils s'exprimaient en français. » (Spécialiste Q)

Les contacts rapprochés avec les habitants de la commune gallésante voisine permettaient de s'initier à l'autre langue :

« [Mes parents] se sont installés, donc, dans un hameau ici qui s'appelait Créniel, qui [n']est pas loin du pays gallo, qui est à deux kilomètres de la frontière du gallo, donc effectivement, [il] y avait des personnes qui... qu'ils rencontraient qui étaient des Gallos, quoi. [...] [C]omme [il] y avait des bretonnants, ici, qui allaient dans le pays gallo pour les raisons que j'évoque, parce qu'il y avait des échanges familiaux, ils connaissaient un peu le gallo. Donc les bretonnants parlaient le gallo. Donc ils utilisaient un peu des formules gallos, comme des gens s'amuse à dire des formules en breton, des proverbes, ils faisaient la même chose pour le gallo. C'était une sorte de jeu aussi, pour se moquer, de façon ironique, gentille, du pays gallo, quoi. [...] [M]oi, j'ai un peu entendu ma mère, [...] elle était en relation avec les gens du pays gallo, donc elle connaissait un peu les formules gallos. » (Spécialiste Q)

En outre, certaines personnes apprenaient le breton au contact de leurs camarades d'école : « Le maire actuel de Kerpert, qui n'a jamais parlé breton chez lui enfant, jeune, il est allé à l'école et il a appris aussi le breton à l'école. Avec ses copains » (Patrick). Il s'agit là d'un phénomène de transmission entre enfants bien attesté²⁶⁴.

Yvonne est née sur la commune du Vieux-Bourg, gallésante, mais dans l'un des hameaux historiquement majoritairement bretonnants, en limite ouest de la commune, toujours classé en Basse-Bretagne par l'enquête de Panier. À ses dires, le village était tout de même mixte :

« [Ma grand-mère] habitait dans la maison, là. Moi je suis née là aussi. Oui oui. Et puis elle [ne] parlait pas français. [...] Dans la ferme à côté, ça a beaucoup bougé. Et les derniers qui sont là, c'est une femme de Saint-Connan. Donc elle est bretonnante. La famille [X] qui était plus loin était bretonnante aussi. [...] Celui qui était là ne parlait pas breton. Non, il était du Vieux-Bourg, pas très loin, il [ne] parlait pas breton, mais sa femme était de Senven-Léhart et parlait breton. Alors, nous, on lui disait : "Mais apprends le breton, quand même ! Tu couches avec une bretonnante et tu [ne] sais pas le breton !" Aaaaah, il [ne] voulait pas savoir ! »

Dans une commune majoritairement gallèse comme Le Vieux-Bourg, les bretonnants étaient originaires des environs immédiats, généralement arrivés par le jeu des alliances matrimoniales :

« [Il n']y a pas grand-monde au Vieux-Bourg qui savent le breton, hein ! Ah si, [il] y a une femme qui est venue de Saint-Gilles, qui s'était mariée à un gars du Vieux-Bourg, elle sait toujours le breton. Mais il [n']y en a pas beaucoup hein ! Elles [ne] sont pas dures à compter. » (Yvonne)

²⁶⁴ Voir le témoignage en breton d'Yves Poec de Saint-Connan, qui raconte comment il a appris le breton auprès d'un camarade qui lui-même ne savait pas un mot de français. KAZETENN AR VRO PLIN, n° 4, août 1979. <http://mediatheque.dastum.net/Record.htm?idlist=2&record=1923556712491053749> [consulté le 27 juin 2016].

Voici maintenant quelques exemples collectés dans le Morbihan. Bernard est né en limite de la commune de Moréac (bretonnante), tout près du pays gallo, d'une famille gallésante, et il a fréquenté l'école de Réguiny, du côté haut-breton. Dans le hameau où il a grandi, une maisonnée était bretonnante et l'autre, la sienne, gallésante.

« La chapelle, c'est Lojean que ça s'appelle. On était à trois kilomètres de Réguiny, et par contre, on est à quasiment six de Moréac, mais j'avais mes grands-parents qui étaient à Réguiny. Et donc, mes parents, à proprement dit, ma mère est native de Réguiny et mon père de Radenac, à côté. Donc Gallos. Par contre, ben, ils exploitaient sur une ferme qui se trouvait dans la zone bretonnante. La limite se fait [...] à un kilomètre d'où étaient mes parents, quoi. Mais c'était tranché, hein. On était de l'autre côté, mais j'ai été à l'école à Réguiny, donc dans le milieu gallo, et j'avais mes grands-parents là. J'ai vécu du côté gallo. Par contre, mes copains – parce qu'à l'époque on gardait les vaches et tout, quand on était gamins –, ben, les copains, c'étaient des bretonnants. Mais par contre, on [ne] parlait pas... On essayait en bon français²⁶⁵. Mais dès que je pouvais être avec des copains, ben, c'était le gallo qui revenait. »

Ses camarades bretonnants étaient scolarisés du côté bas-breton : « Ils étaient soit à l'école à Moréac, ou alors [il] y avait une école de campagne à l'époque, c'était Kerrob, et c'est là qu'ils allaient, quoi, hein. »

Cependant, certaines familles bretonnantes du secteur choisissaient au contraire de scolariser leurs enfants du côté gallo pour des raisons de proximité géographique. À l'école de Réguiny, Bernard se retrouvait donc avec des enfants bas-bretons ; cependant, la différence n'était pas flagrante car le français était déjà devenu la langue de tous²⁶⁶.

Sur la carte ci-dessous, Marcel Gautier repère en 1947 quelques hameaux mixtes sur les communes de Kergrist et Naizin côté bas-breton, et de Réguiny côté haut-breton. Si l'on ne sait pour quelles raisons les premiers sont « pénétrés de gallo », pour reprendre son expression, en revanche, on apprend que le breton est parlé sur les franges ouest de Réguiny par des Bas-Bretons originaires de la commune voisine, Naizin.

²⁶⁵ Il arrivait également que les enfants ne passent pas par le français. Un bretonnant originaire de la frontière, entre Kerfourn et Crédin (Morbihan), racontait ainsi : « On jouait ensemble sans se comprendre. » Collectage de Patrik Deriano.

²⁶⁶ De jeunes bretonnants de Moréac se rendaient également à l'école de Radenac en pays gallo, comme le raconte Léon : « Parce que Moréac était très loin, alors les gens qui étaient en limite, ils venaient à l'école ici, et c'était du pays breton. Et les pauvres, ils avaient six-sept kilomètres à faire à pied pour venir à l'école, hein. [...] Quand même, ils étaient presque obligés, les pauvres, ils n'avaient pas les moyens de locomotion pour envoyer leurs enfants du pays breton au pays gallo, hein. » Ces enfants ne s'exprimaient pas en breton entre eux, étant minoritaires en pays gallo. « Ils n'osaient pas, certainement. Oh non, oh non ! Non et puis même, je [ne] sais pas si le les... les instituteurs à l'époque auraient admis ça. C[e n]'est pas certain, parce qu'[il] y avait quand même toujours cette rivalité Gallos-Bretons, quoi » (Léon). Le mouvement inverse pouvait se produire, de la Haute-Bretagne vers la Basse-Bretagne. On nous a ainsi raconté que des enfants de Radenac, notamment du hameau de Nespy, se rendaient à l'école de Saint-Allouestre qui se trouvait plus près. Ce village était toujours bretonnant en 1941, une raison de plus pour se rendre à Saint-Allouestre.

Carte 39. La mixité des hameaux frontaliers en 1946 dans le sud des Côtes-d'Armor et le nord du Morbihan, selon Gautier

Légende :

- Villages bas-bretons avec influence du gallo
 - 1 – Perchénic en Kergrist²⁶⁷
 - 2 – Kerlisé en Naizin [Kerlizé sur les cartes actuelles]
 - 3 – Le Runio en Naizin
 - Villages hauts-bretons avec influence du breton
 - 1 – Portman en Réguiny [la Lande de Porhman sur les cartes actuelles]
 - 2 – La Châtaigneraie en Réguiny
- GAUTIER M., La Bretagne centrale. Étude géographique, La Roche-sur-Yon, Henri Potier, 1947, p. 313.



À l'est de la commune de Bignan se trouvaient, aux dires de deux témoins, des hameaux non bretonnants. Il s'agit des villages à l'est de la D155 qui va de Buléon à Saint-Jean Brévelay, à savoir Sainte-Suzanne et ses alentours: Kerlo, Keragrée, Le Levé, Kermercier, Kerguelo, Le Cognel, et peut-être Kercado et Kerhors.

Gilles : « [À] l'extrémité de la commune de Bignan, [il] y a une dizaine de lieux-dits, là, où c'était... On peut considérer que c'est gallo, quoi. La commune de Bignan, elle est très allongée, [il] y a quatorze ou quinze kilomètres. Et donc, la partie qui est juste à l'extrémité, là, ben, elle est entourée par Buléon ici, là ça touche Guéhenno, et du coup c'est pratiquement gallo, là. Et donc, [il] y a la route qui fait Saint-Jean-Buléon qui sert un peu de... On a l'impression que tout ce qui est à droite en allant vers Buléon, on a l'impression que c'est la route qui fait la limite, quoi. »

Au début du XIX^e siècle, cinquante-deux habitants des villages de Kerdel et de Kercado sont « obligés de venir accomplir leur devoir religieux à Buléon, parce qu'ils ne parlent pas breton, seule langue utilisée dans leur paroisse²⁶⁸ ». Pour Sébillot, en 1886, la commune de

²⁶⁷ On trouve également cette information dans LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région*, op. cit., p. 272.

²⁶⁸ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », op. cit., § 43. Fait étonnant, Kercado est placé en zone bretonnante par Sébillot puis par Panier.

Bignan était « presque entièrement bretonne » ; on peut penser que le « presque » concernait ces hameaux. Aux archives départementales du Morbihan se trouve un document de 1903, « Statistiques demandées aux maires par le sous-préfet de Ploërmel concernant le français et la langue bretonne », où l'on peut lire au sujet de Bignan : « Le breton est le seul langage usuel de la commune, dans les villages et dans le bourg, *sauf dans une section* » (nous soulignons)²⁶⁹. En 1896, le vicaire de Bignan faisait deux catéchismes, l'un en français, l'autre en breton (tout comme ceux de Saint-Jean-Brévelay et Saint-Allouestre)²⁷⁰, signe de la mixité de la paroisse.

Dans le hameau de Sainte-Suzanne, le français était apparemment déjà préféré au breton dans la vie de tous les jours au début du XX^e siècle, aussi le chanoine Jérôme Buléon donna-t-il l'ordre de « prêcher alternativement en français et en breton dans la chapelle de ce hameau », afin d'aider les « cinq ou six familles qui compren[ai]ent le breton mais ne le parl[ai]ent guère²⁷¹ ». Un vicaire venait donc dire la messe à Saint-Suzanne tantôt en breton, tantôt en français²⁷².

Les hameaux non-bretonnants de Bignan étaient-ils gallésants ? Pour Mathurine (de Buléon) c'était le cas : « Tout[e] la route qui va sur Buléon, partout, là, c'est tout du gallo qu'ils parlaient, autant comme de français, hein. » Selon elle, les enfants de ces lieux-dits allaient à l'école à Guéhenno au lieu de Bignan. Le témoignage de Gilles apporte une nuance à ses propos : « Il ne doit pas y avoir de villages où on parlait véritablement gallo, mais plutôt quelques-uns où on ne parlait pas breton, mais plutôt français. » Vraisemblablement, le breton avait disparu de ces hameaux sans être pour autant remplacé par le gallo.

Sur la commune de Guéhenno (Haute-Bretagne), on compte quelques hameaux historiquement bretonnants, sur les franges ouest. Panier les remarquait encore en 1941, même s'il précisait qu'ils étaient en voie de francisation. Célestin vit à Treulé, l'un de ces hameaux, très éloigné du bourg. C'est la génération de ses parents qui parlait breton. Lui le comprenait, mais il ne peut dire que quelques mots et expressions. Les femmes se distinguaient nettement des *Gallèses* par leur coiffe, car elles portaient le capot de Baud.

Les enfants se rendaient à l'école de Saint-Jean-Brévelay, commune bretonnante, et c'est également là que les habitants se rendaient pour la messe²⁷³. Il n'y avait d'ailleurs pas de route pour se rendre à Guéhenno, il fallait prendre des chemins « de travers par-dessus les talus ». Il conclut : « On n'allait jamais ». On raconte que, si d'aventure des hommes s'y rendaient, ils revenaient ivres tant la route était longue. En 1947, lui et quelques personnes ont lancé une pétition pour le rattachement de Treulé à Saint-Jean-Brévelay, sans succès.

Les déplacements des habitants de Treulé et de Guéhenno différaient : les premiers se rendaient à la foire de Locminé (Basse-Bretagne), tandis que les seconds allaient à Josselin (Haute-Bretagne). Au-delà du critère linguistique, différents éléments nous amènent à penser que les représentations des Hauts et Bas-Bretons et des langues influençaient ces choix. Célestin déclare ainsi : « Ici, on a toujours été anti-Guéhenno. Ça fait un peu plouc. » Il dit en

²⁶⁹ ADM, V 609. Document fourni par Jean-Yves Guillard.

²⁷⁰ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 40.

²⁷¹ ADM, 1 V 60. Recherche d'Anthony Le Brazidec, communiquée par Jean-Yves Guillard.

²⁷² Recherche d'Anthony Le Brazidec, communiquée par Jean-Yves Guillard.

²⁷³ Le même phénomène s'observait à Saint-Allouestre, paroisse bretonnante, où se rendaient des fidèles bretonnants originaires des paroisses gallèses voisines. GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 43.

outré de Saint-Jean-Brévelay : « On avait l'impression que c'était plus riche. » Il emploie à plusieurs reprises le terme « arriérés » pour qualifier les Gallos, ses proches voisins. Nous verrons qu'il s'agit de la représentation la plus répandue.



Photo 9. Le hameau historiquement bretonnant de Treulé en Guéhenno

Les renseignements recueillis sur le terrain ne correspondent pas tout à fait aux enquêtes, car pour Célestin, si le hameau de Pencoëlo est bretonnant comme le disait Panier, en revanche, pour lui, sont gallos Brémelin et Kermel. Pour Danielle également, ce dernier serait gallo (mais Brémelin serait bien bretonnant). La seule hypothèse vraisemblable est la disparition du breton dans ces lieux entre l'enquête de Panier et notre propre enquête.

On nous a fréquemment rapporté, en employant le ton avec lequel on raconte les légendes, des récits de hameaux « coupés en deux », comme s'ils étaient traversés par une muraille invisible. Il s'agit là d'une perception quelque peu romantisée de la réalité, car on n'avait pas d'un côté des maisons gallésantes, et de l'autre des maisons bretonnantes.

Léon évoque le hameau de Kervallo en bordure ouest de Radenac, qui a la réputation d'être coupé en deux : « [II] y avait les deux. [...] Oui oui, c'était moitié. C'est même bizarre, hein, de voir la moitié du... du village comme ça, hein. [II] y avait les deux dans le village. [II] y avait des Gallos et des Bretons. » Dans ce cas, cette perception peut se justifier par le fait que la limite communale traverse effectivement le hameau. La plupart du temps, la seule coupure à observer est la mixité breton-gallo, qui se faisait généralement au sein des couples, donc à l'intérieur même des maisons.

Autre légende de la région frontalière, on dit du chef chouan Pierre Guillemot, surnommé « le roi de Bignan », qu'il aurait été trilingue et aurait donné ses ordres en breton et en gallo

(entretien spécialiste N). Sa maison se situait à Kerdel, à la limite entre Bignan (Basse-Bretagne) et Buléon (Haute-Bretagne)

Ce petit échantillon de villages nous montre que, pour tous les hameaux frontaliers éloignés du bourg, il est difficile de les assigner à l'un ou l'autre des côtés de la limite, car ils étaient souvent mixtes. Que dire d'une localité constituée de deux fermes, où une famille parlait breton et l'autre gallo ?

« Les limites de communes [ne] sont pas les limites linguistiques. Donc on [ne] peut pas dire [...] “Le Vieux-Bourg est gallo” : non, c[e n]’est pas aussi simple. Saint-Gildas n’est pas complètement gallo, et Boqueho, c’est un peu pareil. » (Spécialiste Q)

D'autre part, la zone frontalière est extrêmement instable, les installations de personnes venant reprendre une ferme pouvant faire basculer le statut d'un hameau en faveur de l'une ou l'autre langue (nous analyserons ce phénomène dans le chapitre 4). Nous allons maintenant voir comment se traduit ce flottement à l'échelle communale.

2.2.2. Les communes au statut ambigu

Afin de confronter le dernier tracé de la limite (Panier, 1941) au vécu des frontaliers, nous avons demandé aux témoins de dire, à la lecture d'une liste de communes, si elles se trouvent du côté haut-breton ou bas-breton. Nous avons repéré, lors de cet exercice et dans les discours, des hésitations et des divergences par rapport à la ligne Panier. Il s'agit le plus souvent de communes mixtes, ou de communes ayant perdu le breton entre l'enquête de Sébillot (1886) et celle de Panier, ou après cette dernière.

Le flou est parfois dû à l'existence d'une prononciation bretonne de certains noms de lieux de Haute-Bretagne et d'une prononciation gallèse de communes de Basse-Bretagne. Certains, comme Claude, se basent sur leur connaissance du nom gallo de la commune pour en déduire qu'elle est en Haute-Bretagne : « Là c'est *Qersanvé* [Croixanvec]²⁷⁴, *Saint-Cradé* [Saint-Caradec]... *Saint-Couné* [Saint-Connec]²⁷⁵... *Emontouer* [Hémonstoir], ça c'est gallo... *Qersanvé*, pour moi c'est gallo, hein. » Or, seuls Saint-Caradec et Hémonstoir se situent bel et bien en Haute-Bretagne.

Rappelons qu'il existait souvent une version bretonne du nom des localités de Haute-Bretagne situées à proximité de la frontière. En revanche, pour les communes éloignées, il semblerait que peu de villes aient un nom breton en usage dans le breton populaire ; c'est notamment le cas de Rennes (*Roazhon*), Nantes (*Naoned*) et Saint-Malo (*Sant-Malo* ou *Malou*)²⁷⁶, qui n'ont cependant pas été mentionnés par les enquêtés.

Sur l'ensemble des paroisses mixtes au XIX^e siècle, on relève sept cas de remises en cause des limites paroissiales destinées à les faire coïncider avec la frontière linguistique dans l'évêché de Vannes, et un dans celui de Saint-Brieuc. Ce total relativement faible laisse penser

²⁷⁴ On trouve la forme *Cressanvé* dans AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, op. cit., p. 647.

²⁷⁵ *Saint-Conè* dans *Ibid.*, p. 481.

²⁷⁶ FLATRÈS P., « Rennes vue depuis la Basse-Bretagne », op. cit., p. 15. Le nom breton de Rennes, *Roazhon*, connaît une variété de prononciations qui atteste de sa vitalité.

que cet enchevêtrement des limites religieuses et de la frontière des langues ne posait pas de problème majeur aux fidèles. Pour S. Gicquel, « [i]l faut sans doute y voir l'attachement à un cadre paroissial fixé depuis plusieurs siècles. La frontière linguistique ayant peu évolué depuis la fin du Moyen-Âge, la mixité linguistique est devenue au fil du temps un élément de l'identité paroissiale²⁷⁷ ».

Le tableau ci-dessous reprend toutes les ambiguïtés de placement repérées dans les entretiens. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des communes frontalières ; elle comporte en outre quelques communes un peu à l'écart de la limite.

Commune (BB : Basse-Bretagne ; HB : Haute-Bretagne)	Nombre de personnes commettant des erreurs de localisation		
	Bretonnant	Mixte	Gallo
Ambon (BB mais a perdu le breton)	2		1
Berric (HB)		1	
Boqueho (HB)	1	2	
Bréhan (HB)	1		
Bringolo (BB)			2
Buléon (HB)	2		
Châtelaudren (HB)		2	
Corlay (BB)		2 ni gallo ni bretonnant	3
Crédin (HB)	1	1	
Croixanvec (BB)			1
Elven (HB)	6	1	1
Gueltas (HB)	1		
Kerfourn (BB)			1
Kergrist (BB)			2
Lanrodec (BB)		3	
Lanvollon (BB)			1
Le Haut-Corlay (BB)		1	2
Le Vieux-Bourg (HB)	1		
Monterblanc (BB)			1
Moréac (BB)			1
Mûr-de-Bretagne (HB)	4	2 ni gallo ni bretonnant	
Naizin (BB)			2
Noyal-Pontivy (BB)			1
Plaudren (BB)			1
Plélo (HB)	1		
Plouagat (HB)	4	6 (et 1 ni gallo ni bretonnant)	

²⁷⁷ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 46. Voici un exemple de démarches effectuées afin de faire coïncider les limites paroissiales avec la frontière linguistique : le village de Kerangat passa de Saint-Jean-Brévelay à Plumelec par une modification des limites communales en 1871, puis des limites religieuses en 1873. Parfois l'on se mobilise contre des projets de redécoupage : le curé de Plouha s'opposa ainsi à l'adjonction du village bretonnant de Kerégal à la commune voisine de Tréveneuc, qui serait devenue une paroisse mixte, synonyme de difficultés supplémentaires. AESB, correspondances (Plouha), lettre de François Perro à l'évêque de Saint-Brieuc, 12 août 1851. *Ibid.*, § 49-50.

Plouha (BB)			1
Plumelec (HB)	2		
Questembert (HB)	1	2	
Radenac (HB)	1		
Réguiny (HB)	1		
Rohan (HB)	2	1	
Saint-Allouestre (BB)			3
Saint-Caradec (HB)		1	
Saint-Connec (BB)			4
Saint-Gérand (BB)			2
Saint-Gilles-Vieux-Marché (HB)	2		
Saint-Gonnery (HB)	2		
Saint-Guen (HB)	1		
Saint-Jean-Brévelay (BB)			1
Saint-Jean-Kerdaniel (BB)			3
Saint-Mayeux (BB, en partie seulement)	3	3	3
Senven-Léhart (BB)		1	
Sérent (HB)	2		
Surzur (BB)			1
Trédion (HB)	3	2	
Treffléan (BB)			1
Tréguidel (HB)	1		
Tressignaux (BB)		1	1

Tableau 2. Erreurs de localisation des communes frontalières

Ambon et Saint-Mayeux sont placés en Haute-Bretagne par Panier, mais nous avons fait le choix de les laisser en Basse-Bretagne (voir introduction, I.B).

Nous voulons attirer l'attention sur les communes qui totalisent le plus d'erreurs de placement : Corlay, Elven, Mûr-de-Bretagne, Plouagat, Saint-Connec, Saint-Mayeux et Trédion. En effet, si les autres problèmes de localisation relevés restent anecdotiques, ces dernières villes en revanche font l'objet de beaucoup d'hésitations²⁷⁸.

Nous allons maintenant détailler quelques cas : dans les Côtes-d'Armor, Plouagat, Corlay, Le Haut-Corlay, Saint-Mayeux et Mûr-de-Bretagne ; puis, dans le Morbihan, Elven, Ambon et Damgan.

2.2.2.1. Dans les Côtes-d'Armor

Il n'y a pas de consensus concernant le statut de la commune de Plouagat. On y parlait breton à l'époque de l'enquête de Coquebert de Montbret (1806), puis elle a été placée en Haute-Bretagne par l'enquête de Sébillot en 1886. Creston la rattache à la mode du Trégor, donc à la Basse-Bretagne, mais signale que la cocotte de Plélo-Châtelaudren y était portée en partie²⁷⁹.

²⁷⁸ Dans le cas de Châtelaudren, il s'agit sans doute, plus que d'erreurs, du reflet d'une situation habituelle dans les villes, où des populations de diverses origines se mélangeaient.

²⁷⁹ CRESTON R.-Y., *Le costume breton, op. cit.*, p. 213.

Elle est toujours considérée comme bretonnante, ou partiellement bretonnante, par une partie des enquêtés. Nous avons vu que Sébillot et Denoual décrivaient un phénomène de « retour du breton » sur cette commune, ce qui pourrait peut-être expliquer que les témoignages ne concordent pas avec les cartes.

Pascale : « [P]our nous, [le breton] c'était [...] Plouagat – un côté de Plouagat. [Il] y avait un côté, je pense, qui était... côté Châtelaudren qui était gallo, et breton de l'autre côté. »

Henri : « [Il] y a une partie de Plouagat qui était bretonnante, hein. »

Michel : « Plouagat, dans les fermes ici, Kergorno... on avait, on a l'accent breton. Ils parlent breton. Alors, bon, encore une fois, le mélange se fait, donc c'est sans doute moins net à Plouagat que si je continue vers Lanrodec : plus on va vers l'ouest, effectivement, plus on parle breton. »

Pour d'autres au contraire, Plouagat est associé aux Gallos :

Daniel : « Plouagat, c'est beaucoup plus gallo [que Lanrodec] déjà, Plouagat-Châtelaudren. C'est à peu près la limite, ici. »

Maria : « [Il n']y avait pas de Bretons à Plouagat, hein. Non non. [...] [J]e me rappelle qu'il y avait une grand-mère au bord de la route en train de couper quelque chose sur le talus, et puis ma maman, [...] elle lui parle en breton, elle lui parle du temps. "Ah", qu'elle dit, la grand-mère, "ici on [ne] parle pas le breton, moi je [ne] connais pas le breton." Je me rappelle qu'elle lui avait dit ça. »

Les déplacements de personnes rendent parfois délicat le classement des communes d'un côté ou de l'autre de la frontière, tant sont mélangées les populations. Dans l'extrait ci-dessous, nous voyons que la plupart avaient lieu entre communes voisines, mais des bretonnants venaient parfois de plus loin pour s'installer en pays gallo.

Marc : « Il y a quelques bretonnants, encore, qui sont là [à Plélo]. La secrétaire générale est du même coin que moi : elle est de Saint-Servais. De temps en temps on parle breton, d'ailleurs, quelques mots comme ça, on échange. [Il n']y avait pas beaucoup de bretonnants, non, sur la commune. Je dirais que... Je ne sais pas le pourcentage, mais j'en connais peut-être une quinzaine, une vingtaine de personnes qui bretonnent sur la commune. [...] [Il] y a quelques personnes qui parlaient breton, qui sont venues de Plouagat, qui sont venues de Lanrodec, voire de Lanvollon, parce que c'est à côté, où ils parlent breton aussi. Même Tressignaux. [...] On est, je dirais, une dizaine, peut-être, de personnes... bretonnants venant de plus loin, quoi, Callac... Rostrenen, [il] y en a un ou deux. [Il] y a aussi un couple du côté de Saint-Nicolas, qui vient du côté de chez moi aussi, du côté de Duault, là. Oui. Mais bon, ils [ne] sont pas nombreux. Les bretonnants sont plutôt limitrophes, quoi. Les communes limitrophes. »

En progressant vers le sud des Côtes-d'Armor, nous rencontrons le cas de Corlay et du Haut-Corlay. On entend fréquemment dire que le breton en a disparu (ce qui n'est pas certain), mais le gallo ne s'y est pas implanté, c'est pourquoi les personnes interviewées ont parfois du mal à classer ces deux villes.

On peut lire dans le *Cahier Dastum* consacré au pays fañch que « [d]es communes comme Caurel ou Corlay sont des communes limites, mal définissables actuellement. Elles s'affirment "basse-bretonnes" car elles ne sont pas en pays gallo mais par ailleurs elles ne sont pas vraiment

représentatives du pays Fañch (tout au moins actuellement)²⁸⁰ ». Ainsi, il semblerait que Caurel soit plus orienté vers le pays de Mûr-de-Bretagne et le pays gallo que vers le pays fañch. En outre, les habitants de Corlay avaient tendance à aller danser côté gallo plutôt qu'en pays fañch.

Les jeunes sont particulièrement enclins à placer Corlay et Le Haut-Corlay en Haute-Bretagne. C'est le cas de Frédérique : « Moi, j'aurais dit gallo. J[e n]'ai pas du tout vu de, de... [de bretonnants]. Enfin, pourtant j'y ai passé pas mal de temps, mais... ouais, j'aurais dit gallo. » Pour elle, le breton commence à Saint-Nicolas-du-Pélem. Alice considère que le Haut-Corlay est en pays gallo, mais elle remarque elle-même une incohérence dans le fait que le gallo n'y est pas parlé :

« La famille du côté de mon papa est originaire du Haut-Corlay, donc, euh... pays gallo. Mais qui ne parlent pas gallo, mais qui ne parlent pas breton non plus. J[e n]'ai jamais entendu parler gallo, et j[e n]'ai jamais entendu parler breton. [...] J'ai travaillé avec les personnes âgées, j'ai été à l'ADMR, l'aide, voilà, j'étais aide à domicile, donc je côtoyais quand même beaucoup de personnes âgées, et jamais, non, j[e n]'ai entendu [de breton]... [...] Je n'ai pas souvenir, même, d'entendre mon père évoquer des souvenirs, ou des tantes, dire qu'ils parlaient gallo, quoi. Voilà, [ne] pas savoir se situer... »

On a clairement affaire à l'une de ces communes dont le statut est flottant :

« C'est cette zone, là, où on [ne] sait pas trop... Voilà, les gens [ne] parlent pas breton, mais ils [ne] parlent pas gallo non plus. [...] On était un peu, ouais, un endroit, euh... Ben, oui, c'est bizarre parce que les copains que je pouvais avoir de Saint-Nicolas [du Pélem], eux, leurs grands-parents parlaient breton et ils habitaient Canihuel, et on était à cinq kilomètres d'écart. [...] [O]n se sent toujours un peu différents des gens de Saint-Nicolas, par exemple. » (Alice²⁸¹)

Ici, c'est la comparaison avec les communes plus à l'ouest, clairement bretonnantes, qui génère une impression de flou. En revanche, des personnes plus âgées ne se laissent pas induire en erreur par la disparition du breton à Corlay, étant capables de déceler sa trace dans l'accent des habitants.

Gilbert : Corlay était breton, [...] quand les gens en parlaient comme ça, c'était COR-lay [accent sur Cor], ils prononçaient avec... Ils allongeaient, ils accentuaient...

Soizic : [...] C[e n]'est pas gallo non plus.

G. : C[e n]'est pas gallo non plus. [II] y a sans doute des gens qui connaissent le breton à Corlay, ouais.

S. : Oui, parce qu'il y a des gens avec qui, moi, j'ai eu l'occasion de parler breton. Et même, on sent bien, et puis c'est l'accent, c[e n]'est pas l'accent gallo non plus, c'est l'accent breton, hein.

Saint-Mayeux est également une commune ambiguë. Sébillot la faisait figurer intégralement en zone bretonnante, mais elle était peut-être déjà mixte car l'un de ses recteurs, Claude Gutterel (1843-1925), composa et recueillit des cantiques en français et en breton afin que ses fidèles puissent chanter dans les deux langues²⁸².

²⁸⁰ MALRIEU P., *Cahier Dastum n° 5 : Bro vFañch*, op. cit., p. 4.

²⁸¹ « Corlay et Saint-Nicolas ne s'arrangeaient pas ». *Ibid.*

²⁸² GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », op. cit., § 40.

Lors de l'enquête de Panier, le bourg avait basculé en Haute-Bretagne, la partie ouest de la commune demeurant bretonnante²⁸³. Il écrit en 1942 : « Ceux des habitants de Saint-Mayeux qui ne parlent pas le breton disent que ceux de Saint-Gilles parlent le gallo, alors que eux parlent français²⁸⁴. » Le gallo ne s'était donc pas implanté sur la commune à cette époque. D'autre part, selon M. Gautier (1947), les habitants de Saint-Gilles-Vieux-Marché, commune gallésante, appellent « Bretons » les habitants de Saint-Mayeux²⁸⁵, signe de la non-appartenance de ces derniers au pays gallo.

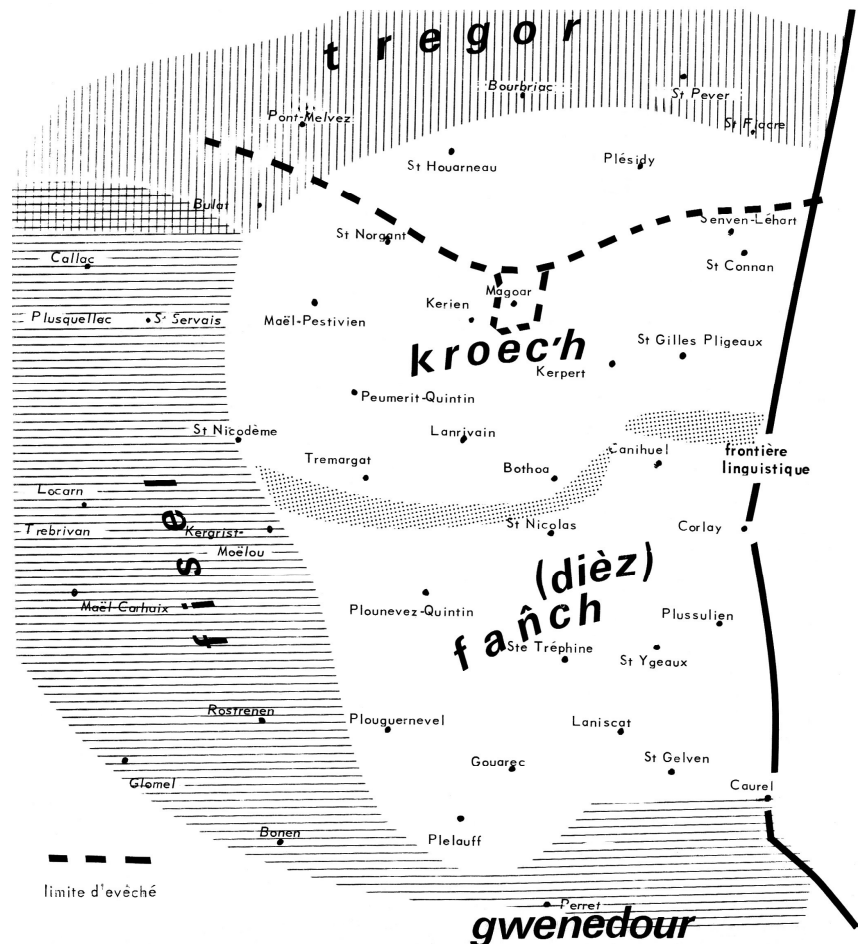
G. Léhart avait repéré lors de son enquête de 1986 un certain nombre de hameaux toujours bretonnants sur les marches ouest de la commune : Botquillio, Crampoazic, ainsi que des hameaux où vivaient des bretonnants isolés : Guernigo, Le Bothan et Le Rohanno²⁸⁶. Cette mémoire s'est transmise à un seul de nos témoins, Clément : « Ma grand-mère, elle est originaire de Saint-Mayeux, le côté ici [le côté ouest], donc ils parlaient breton. »

R.-Y. Creston plaçait l'ouest de Saint-Mayeux dans l'aire de la coiffe fañch (ou fañchon), le rattachant ainsi au pays bretonnant²⁸⁷. En revanche, le *Cahier Dastum* consacré au pays fañch

ne fait jamais figurer Saint-Mayeux dans l'aire de ce pays, ni pour délimiter celui-ci, ni pour la danse, ni pour la coiffe, comme nous le voyons sur la carte ci-contre et les cartes ci-dessous. Celles-ci font toujours passer la limite du pays fañch à l'ouest de Saint-Mayeux, plaçant cette commune dans le pays gallo.

Carte 40. Limites du pays fañch

La limite du pays passe par Corlay et Caurel, Saint-Mayeux n'étant pas représenté sur la carte car il est à l'est de cette ligne. MALRIEU P., *Cahier Dastum* n° 5 : Bro vFañch, Rennes, Dastum, 1978, p. 3.



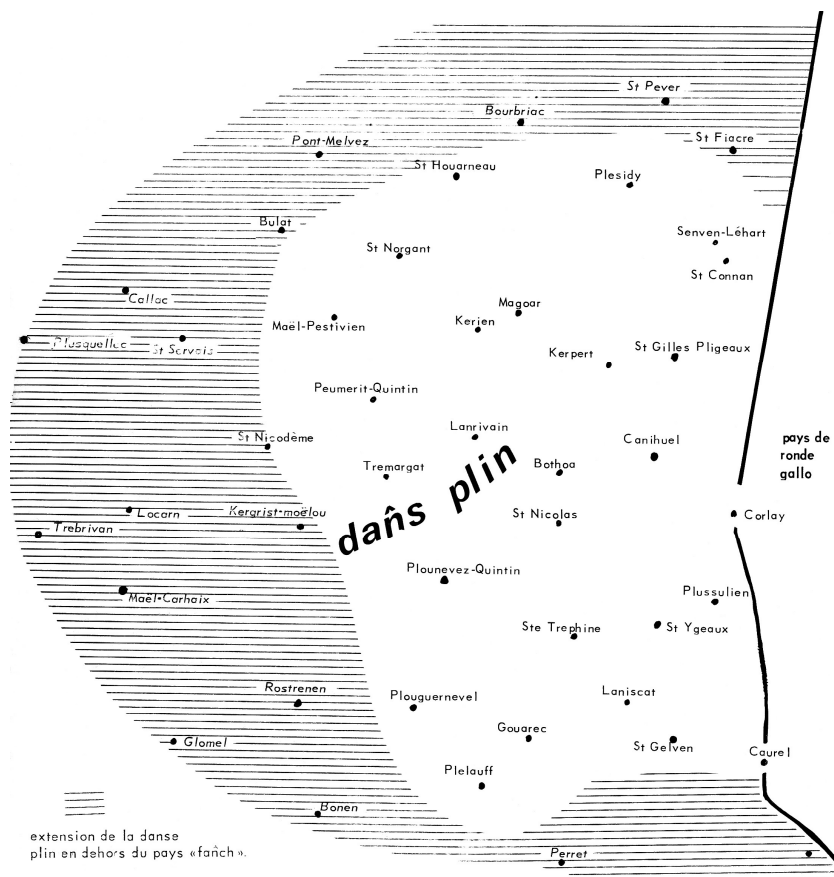
²⁸³ C'est un Gallo, l'abbé Pierre-Marie Gestin, qui y fut nommé en 1938. LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région*, op. cit., p. 275.

²⁸⁴ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », op. cit., p. 108. Nous avons vu dans l'enquête de R. Hemon que Saint-Mayeux avait adopté la prédication et le catéchisme en français en 1928.

²⁸⁵ GAUTIER M., *La Bretagne centrale*, op. cit., p. 313.

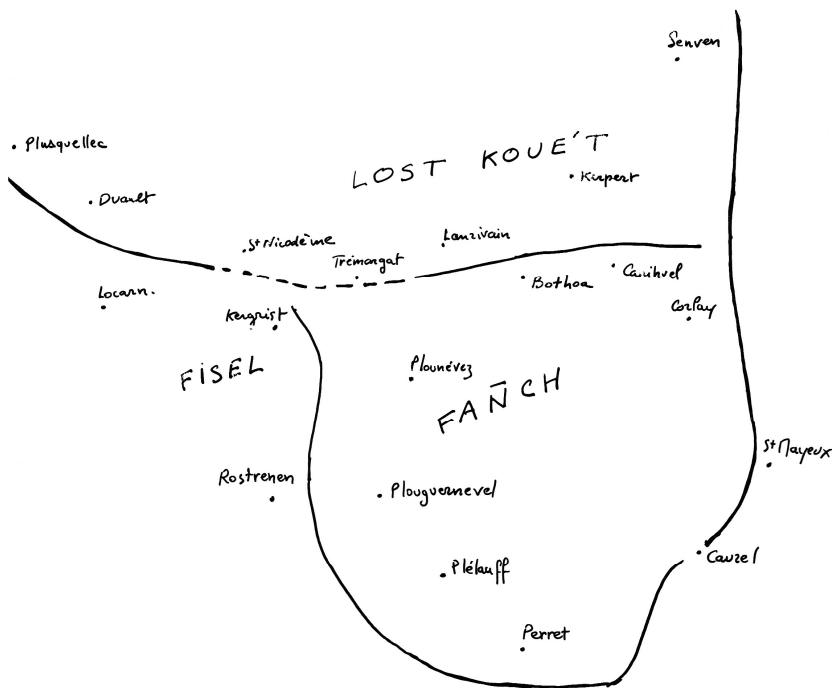
²⁸⁶ LÉHART G., « Enklask diwar-benn bevenn ar yezh e korn-bro Korle », op. cit., p. 101.

²⁸⁷ CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, op. cit., p. 151.



Carte 41. Aire de la danse plinn

La limite passe par Corlay et Caurel, et Saint-Mayeux n'est pas représenté.
 MALRIEU P., Cahier Dastum n° 5 : Bro vFañch, Rennes, Dastum, 1978, p. 9.



Carte 42. Aire des coiffes fañch et lost koue't

MALRIEU P., Cahier Dastum n° 5 : Bro vFañch, Rennes, Dastum, 1978, p. 37.

Le statut ambigu de cette commune se traduit par des hésitations dans les propos des témoins. On en retire l'impression qu'il s'agit d'un lieu « ni gallo, ni breton ».

Gilbert : « Saint-Mayeux, c'est... [Il n']y a pas, [il n']y a pas, c[e n]'est pas tellement gallo, parce que quand les gens parlent, quand les gens parlaient, c[e n]'était pas tellement le parler gallo, quoi. Mais c[e n]'était pas tellement breton non plus. »

Alice : « Je suis sur toute cette zone-là, au niveau de mon travail : Saint-Mayeux, Saint-Gilles, Saint-Guen, Mûr, et je vais jusqu'à Merléac, et ça [ne] parle pas breton. »

Lucille : « Pour moi, c'était dans la zone bretonnante, mais c'est vrai que je [ne] connais pas un seul vieux de Saint-Mayeux qui parle le breton, quoi. »

Nous avons choisi de ranger Lucille, de Saint-Mayeux, parmi les témoins bas-bretons, étant donné que l'on pouvait encore rencontrer des bretonnants sur la commune jusqu'à des périodes récentes. Il est bien évident qu'un autre choix aurait pu être fait, toutefois les témoignages concordent pour dire que la commune n'est pas gallésante. La placer en Haute-Bretagne n'aurait donc été guère plus satisfaisant.

L'association Vañchow, qui vise à promouvoir la culture du pays fañch, a jugé opportun d'organiser un *fest-deiz* à Saint-Mayeux en 2015, l'incluant de fait dans son rayon d'action.

Figure 17. Affiche de fest-deiz à Saint-Mayeux organisé par l'association Vañchow

Vañchow/Amicale laïque de Saint-Mayeux



Pour finir, signalons qu'on observait un phénomène de mixité dans les villes situées non loin de la frontière linguistique, du fait des déplacements de personnes en recherche de travail. Au XX^e siècle « [à] Saint-Brieuc on continuera à voir de nombreuses servantes basses-bretonnes, reconnaissables à leurs coiffes, différentes de la coiffe à mentonnière de Saint-Brieuc, ce qui faisait dire aux femmes galloises : “C'est eune Brette”²⁸⁸ ». On apprend de Corbes qu'« à Saint-Brieuc même, avant 1914, il y avait des prêtres confessant en breton, et parfois, à certains offices, des sermons en breton²⁸⁹ ».

²⁸⁸ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 29.

²⁸⁹ *Ibid.*

2.2.2.2. Le cas de Mûr-de-Bretagne

La ville de Mûr-de-Bretagne est un bon exemple de ces communes qui sont entourées d'un certain flou et ne font pas l'unanimité quand il s'agit de les placer en Haute ou en Basse-Bretagne. Panier signalait qu'elle était presque entièrement débretonnisée en 1941. Pour Le Barzic en 1946, « si Saint-Guen et Saint-Gilles font désormais partie du pays gallo, il faut bien prendre garde d'y compter Mûr dont la cure dépend encore de l'archidiaconé de Tréguier, ainsi que celle de Saint-Connec²⁹⁰ ». Disparition du breton, impossibilité de situer la ville en pays gallo... quel est donc son statut ?

En tant que ville-frontière, au milieu du XX^e siècle, ses foires attiraient aussi bien le pays gallo que bretonnant et mettaient en contact les deux groupes linguistiques. On venait du Quillio, de Merléac, Saint-Thélo, Saint-Caradec, Hémonstoir et Loudéac en Haute-Bretagne, et de Corlay, Plussulien, Saint-Mayeux, Saint-Gelven, Saint-Aignan, Kergrist, Neulliac, et Cléguérec en Basse-Bretagne²⁹¹. Les Mûrois, quant à eux, se rendaient plus volontiers en pays gallo que dans les foires de la région cornouaillaise²⁹².

Les propos des témoins traduisent un certain trouble face à cette zone difficile à identifier :

« Quand on descend un peu vers Mûr, Saint-Connec, ce coin-là, apparemment ils [ne] savent pas ce que c'était. Je discutais avec des gens qu'on connaît à Mûr, ils [ne] savent pas si c'était gallo ou breton. » (Gilbert)

« Mûr, c'est tout juste gallo, ils [ne] savent pas si ils sont gallos ou bretons²⁹³. »

On a coutume de dire que Mûr-de-Bretagne est passé directement du breton au français²⁹⁴, ce qui est le cas des localités ayant perdu le breton tardivement :

« [Il] y a un blanc, là : Mûr. Jusque, on va dire, 1900, [il] y avait du breton, en bonne quantité. Euh... mettons, prenons la guerre de [19]14-18, quoi, et après la guerre, ça a été terminé. Mûr est passé au français. C'était une zone blanche, voilà, c'est ça. » (Jacques)

Le gallo ne s'est pas implanté à Mûr-de-Bretagne, « contrairement à Saint-Gilles et même à Saint-Guen et à Saint-Connec²⁹⁵ ». Un certain nombre de traits différencient donc la variété parlée dans cette ville du gallo à proprement parler, que l'on peut entendre plus à l'est :

« On trouve rarement, à Mûr, des exemples de métathèse de l et du r et certaines palatalisations courantes en pays gallo. Aussi rares sont les chutes de voyelles protoniques. La diphtongue ou est rarement âou et le suffixe -eau n'est jamais iao. Mais on dira volontiers peupa pour papa, meuman pour maman [...]. La seule élision (peu courante) semble être 'core pour encore. Pas d'emploi répandu d'eu euphonique devant le r et aucune affection spéciale pour les passés simples en i. Les infinitifs des verbes du premier groupe ne sont jamais en eu. On ne remarque pas de chutes de

²⁹⁰ LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région, op. cit.*, p. 264.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 118. Plus loin, Le Barzic mentionne d'autres communes : Saint-Gilles, Saint-Guen, Caurel et Saint-Connec. Nous ne savons si le périmètre d'attraction commerciale de Mûr-de-Bretagne s'est modifié au fil du XX^e siècle. *Ibid.*, p. 357.

²⁹² *Ibid.*, p. 271.

²⁹³ Propos recueillis par Sandra Keller.

²⁹⁴ Voir par exemple LE NOAC'H A., *Cahier Dastum n° 4 : Pays de Mûr-Loudéac, op. cit.*, p. 36.

²⁹⁵ LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région, op. cit.*, p. 281. Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Guen étaient pourtant encore bretonnants lors de l'enquête de Coquebert de Montbret (1806).

consonnes finales caractéristiques du gallo, point de bé pour bec. La préposition “o” pour avec est absolument inconnue. [...] Mais s’il n’y a pas eu d’invasion de la syntaxe gallèse, les emprunts au vocabulaire haut-breton ne manquent pas²⁹⁶. »

Pour les témoins, il est clair que ce que l’on parle à Mûr n’est pas du gallo. C’est l’avis de Jacques : « Ce sont des gens qui vont venir de l’extérieur en tant que Gallos et qui vont trouver une personne qu’ils connaissent, mais sinon, non, à Mûr t[u n]’entendras jamais le gallo, hein. [...] [C]e qu’on parlait à Mûr, [il] y avait énormément de restes de breton. » Ainsi une animatrice patrimoine nous confiait-elle :

« Moi, j[’e n]’arrive pas du tout à aller là-bas pour proposer des trucs en gallo. Ouais ouais. C’est vraiment... Pour moi, c’est vraiment le côté bretonnant, en fait – tel que c’est reçu, en tout cas. [Les gens] ne se sentent pas du tout concernés, en fait. Pour eux, le gallo, c’est à Loudéac, et puis... [...] Ça me semblait beaucoup plus compliqué d’aller à Mûr que d’aller à Loudéac ou à Uzel, quoi. Ça c’est sûr. » (Spécialiste M)

Qu’en est-il du breton ? Le français a été adopté en 1900 pour les prédications et le catéchisme. À cette époque, tout le hameau de Curlan avait déjà abandonné le breton pour cette langue²⁹⁷. On continuera cependant à chanter des cantiques bretons jusqu’à l’entre-deux-guerres.

Pour E. Le Barzic, le bilinguisme à Mûr-de-Bretagne est un phénomène ancien, et il aurait été plus juste que le dictionnaire d’Ogée, paru entre 1778 et 1780, signale que cette ville ainsi que Saint-Connec et Saint-Guen parlaient breton *et* français, au lieu du seul breton. Au cours de ses enquêtes auprès de personnes âgées dans les années 1940, celles-ci n’étaient d’ailleurs pas capables de lui dire quand elles avaient appris le français, preuve que cet apprentissage avait dû se faire très tôt et de manière inconsciente. Il écrivait en 1946 :

« Parle-t-on le breton à Mûr ? Oui et non. Les Mûrois qui ont soixante ans et plus savent généralement la langue des ancêtres ; parmi ceux qui sont moins âgés, d’aucuns le comprennent, peuvent dire quelques mots qu’ils confondent très souvent avec le gallo, qui depuis un siècle s’infiltré de plus en plus à Saint-Guen et à Saint-Connec – à Saint-Gilles, le “mal” (excusez-moi !) semble plus ancien – mais les jeunes l’ignorent totalement. En un mot, il y a une différence bien nette entre la génération d’avant 1914, y compris les classes des “Poilus”, et celles qui ont suivi²⁹⁸. »

Il écrira par la suite que ce passage présent dans les éditions de 1946-1947 et 1956-1957 « n’a plus qu’une valeur historique²⁹⁹ ». Arrivé à Mûr en 1937, Le Barzic avait souvent eu l’occasion de s’entretenir en breton avec des personnes âgées (il réalisa d’ailleurs quelques collectages de vocabulaire en 1951). Mais quand un enseignant de Rennes voulut faire une enquête en 1967, presque tous les bretonnants étaient morts. Par ailleurs, les Mûrois

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 282-283.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 273. Nous avons recueilli un témoignage contradictoire. Jacques rapporte qu’il y avait un certain nombre de mendiants bretonnants à Curlan : « La dernière personne, ça je suis sûr, qui a appris le breton sur la commune de Mûr, c’est une personne qui a appris le breton à Curlan, ici, et Curlan était curieusement proche de Saint-Guen donc aurait dû logiquement parler le gallo. Mais à Curlan [il] y avait beaucoup de mendiants, et les mendiants allaient sur le Morbihan qui restait bretonnant, donc [il] y avait beaucoup de mendiants bretonnants qui étaient à Curlan. Et la dernière personne qui a appris le breton enfant l’a appris en 1919, à Curlan. »

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 264.

²⁹⁹ *Ibid.*

s'enorgueillissaient de parler français sans accent breton contrairement aux habitants des communes alentour³⁰⁰. Leur parler avait cependant conservé de nombreux « bretonnismes », tournures de phrases ou expressions calquées sur le breton³⁰¹, et était émaillé d'expressions mêlant breton et français, comme « *Ma Doue, mi sikouret, saint Jean béni !* » (Mon Dieu, aidez-moi, etc)³⁰².

Différentes anecdotes rapportées par Le Barzic indiquent que l'on se démarquait des Gallos, par exemple en employant le terme gallo *porée* (poireau) pour les singer³⁰³, ou encore en les accusant de « faire des économies de bouts de chandelles » ou « de boutons de culottes »³⁰⁴.

Marcel est né en 1938 à Mûr, il y a passé toute son enfance et n'a jamais entendu de breton dans la cour de l'école. « Nous on dit : “On est en pays gallo”, quoi. On se voit plutôt pays gallo », dit-il, ce qui semble contredire les observations de Le Barzic qui plaçait la ville nettement en-dehors du pays gallo. Marcel se souvient d'un voisin bretonnant qui s'amusait à s'adresser à lui par de courtes phrases en breton, devenues une sorte de rituel entre eux :

« [C]'est des personnes relativement âgées qui... qui parlaient comme ça. Elles faisaient exprès de parler breton parce qu'elles [ne] devaient pas avoir beaucoup l'occasion de parler à Mûr, donc... [Petit rire] Et comme moi, j'étais tout petit à ce moment-là, ben, à force qu'il me disait : “*Debret eo lein ?*” et des choses comme ça – “Est-ce que t[u] as mangé ?”, sans doute, je ne sais même pas exactement la traduction – et à force de l'entendre, quand il me disait : “*Debret eo lein ?*”, je répétais : “*Ya, debret eo*” ; ça veut dire : “Oui, j'ai mangé.” Il était content, quoi. [...] À côté de chez moi, [il] y avait une dame qui faisait des crêpes, et sa voisine qui était aussi âgée qu'elle ; elles, elles parlaient breton. On [ne] comprenait pas ce qu'elles disaient [*amusé*] [...]. Mais entre elles, elles parlaient couramment breton – ça, c'était en... Je suis né en [19]38, mettons à l'école encore, en [19]48 ou 50, et elles, elles parlaient très bien breton, hein, ça c'est sûr. »

Lui et son épouse disent parler le « patois de Mûr », terme qui ne désigne pas ici le gallo, mais un français local riche en termes bretons et gallos³⁰⁵. Ce glossaire étant limité, il ne leur permet pas de faire des conversations complètes. Nous présentons ici un extrait d'entretien assez long portant sur le vocabulaire du quotidien. Il est intéressant de voir que le couple se questionne sur l'origine des mots qu'il utilise, des hésitations qui ne sont guère surprenantes dans cette zone de mélanges linguistiques.

Marcel : [*Amusé*] Par exemple un *darbo*.

Pierrette : C'est un récipient. Oui oui. Alors la *darbotée*, ben, c'est le contenu du récipient ; ça peut être une soupière, ça peut être un vase, ça peut être... oui oui.

M. : [Il] y a des expressions, certainement, qui doivent venir du breton ; par exemple, l'écureuil, en français on dit « écureuil », en breton *kazh-koed*, donc c'est un chat de bois. Et ici ça se dit aussi, *chat de bois*. Quand on parle, comme ça, [il] y a des expressions de... qui viennent facilement à

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 269-270.

³⁰¹ On en trouvera une liste dans *Ibid.*, p. 283. Noter également l'assourdissement des finales : une pomme rouch (rouge), marcher sur l'herp (herbe)... *Ibid.*, p. 321.

³⁰² Dans l'orthographe de Le Barzic. *Ibid.*, p. 320.

³⁰³ *Ibid.*, p. 282.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 287.

³⁰⁵ E. Le Barzic rapporte que les Mûrois invoquaient saint Mathurin par cette phrase : « *Saint Mathurin de Moncontour, Donne du bon blé nouâr à c't hour.* » L'expression *astoure* est gallèse (ici dans la graphie du dictionnaire *Le Petit Matao* de R. Auffray). *Ibid.*, p. 120.

la... à la bouche. De quelqu'un qui est *bonnemande*, c'est-à-dire qu'il croit un peu tout ce que c'est. Quand on salit, c'est *bachtrouiller* – mais ça, je [ne] sais pas si c'est vraiment du patois ou si c'est du vieux français.

P. : On [ne] sait pas si c'est patois ou si c'est à moitié... déformé, ou un breton... *Bachtrouiller*, c'est salir, c'est, enfin, euh... pas net du tout, gribouillé, un genre de... et même avec des taches, un peu.

M. : Quelqu'un qui est en mauvais état, on dit *divalable*, je [ne] sais pas si...

P. : *Divalable*, c'est vraiment fatigué, là, qui n'a aucune énergie, qui [n']est pas du tout...

M. : Qui fait pitié, quoi. [...] Une pomme qui est meurtrie, on dit qu'elle est *blonsée*. Les *bourboutes*, les abeilles.

P. : Et des gens qui remuent beaucoup, on dit *Marie-bourboute*, enfin qui ne tient pas en place, un enfant qui ne tient pas en place, qui est très vif...

M. : Un petit enfant qui pleure facilement, on dit qu'il [n']arrête pas de *chuerber*. *Clever*, ben ça, on voit ça, fermer une porte, *clever*, ça aussi c'est...

P. : Ben, ça vient de « clé », hein. [...]

M. : Une femme un peu de mauvaise vie, on dit une *dramelle* ; ça, ça doit être du français. [...] Un mariage qui [ne] s'arrange pas trop, on dit qu'ils sont *en diwel*. Qu'est-ce qu'il y a encore ? La gorge, la *gargate*.

P. : C[e n']est peut-être pas pur-pur patois, c'est pour ça que nous, on ne connaît...

M. : ...quand il fait froid comme aujourd'hui, on dit qu'on est *gueroué*. Une lande marécageuse, une *gwaremm* – ça, ça doit être... Autrement, qu'est-ce qu'il y a encore ? Des vêtements, des *hardes*, ça c'est du vieux français, sûrement. Un *sklapad* [prononcé *chlapate*] [*petit rire*], j'aime bien l'expression-là, quelqu'un qui... ouais, qui est mal habillé, qui est plutôt sale. [...] Une personne aussi qui est un peu... on dit un *lipao[d]* – c'est une expression de Mûr, ça, j'ai entendu souvent les gens dire qu'il s'appelait *lipao[d]*. Pas très dégourdi, peut-être, un petit peu... oui, benêt – enfin, oui, *bonnemande* devait venir en même temps, *bonnemande* ça serait synonyme de *lipao[d]*. Mais moi, je crois que ça, c'est un genre de patois. Je [ne] vois pas trop le... On ne sait pas trop, nous, si c'est... C'est des expressions d'ici, mais...

M. : Et quelqu'un qui n'est pas adroit, qui est emprunté, on dit *mann-ebet* – ça doit être breton, ça³⁰⁶. Quelqu'un qui a du ressentiment, il a une *cœursée*.

P. : *Cœursée*, ça pourrait venir de « cœur », cœur dans le sens, euh, ému...

M. : Une personne aussi qui... qui commence à avoir des problèmes de mémoire, comme ça, elle est *tarlatée*. Caresser un enfant, on dit *tauter*. Et l'eau qui gicle – mais ça, c'est du français, c'est du vieux français – *trincer*, on dit.

Nous avons relevé au cours de notre enquête une autre occurrence du terme « patois » utilisé pour désigner un mélange de breton et de gallo. Curieusement, il s'agit d'un jeune homme, Clément, né en 1986 qui dit au sujet de Saint-Mayeux, dont sa grand-mère bretonnante est originaire :

« En fait, pour moi, le patois c'est plus, euh... un mix des deux. Un mix du breton et du gallo. [...] [C]eux qui sont entre Plussulien et Saint-Mayeux, ben du coup, t[u] as un petit patois, du coup, qui se crée, de façon à... Mais c'est vrai que le patois, c'était le gallo, quoi. Mais pour moi, perso, le patois c'est un petit mix des deux, quoi, et t[u] as le vrai gallo³⁰⁷. »

Pour conclure cet aperçu de la situation de Mûr-de-Bretagne comme ville-frontière, on trouvera ci-dessous les termes relevés par Marcel dans son parler et celui de sa femme. On pourra également consulter le glossaire conséquent établi par E. Le Barzic, auquel nous

³⁰⁶ Cette expression peut se traduire par « un rien du tout », une personne de peu de valeur.

³⁰⁷ Cependant, quand nous lui avons demandé s'il entendait souvent le mélange de langues qu'il décrit, il a avoué ne comprendre ni le breton ni le gallo, et ne pas pouvoir se faire une idée précise de ce qu'il entend.

empruntons les traductions des mots ci-dessous, et qui contient plus de termes bretons³⁰⁸. Il arrivait que des mots gallos et bretons soient employés de façon concurrente. Ainsi, pour dire « mâcher, mastiquer », on disait tout autant *piâcher* (gallo) que *chaker* (du breton *chaokat*)³⁰⁹.

Lexique de Mûr-de-Bretagne

- B -

badie (merise) – charrette *bannée* (dont les brancards sont dressés) – *barbachou* (personne qui parle trop, à tort et à travers) – *barboter* (marmotter, radoter) – *béret* (roitelet) – *beurdillet* (léger, superficiel, étourdi) – *beurgotou* (nouveux, en parlant d'un morceau de bois) – *beurgasser* (roter) – *berrouée* (changement d'occupation par fantaisie et caprice) – *bibitte* (ver de terre) – *blonser* (meurtrir une pomme) – *boêner* (donner des coups de cornes) – *bonnemande* (peu dégourdi, naïf) – *poires de borgne* (variété de poires âpres) – *boscarné* (cabossé) – *bachtrouiller* (salir, gribouiller) – *bourbouter* (remuer sans cesse) – *boutique* (petite ferme de deux ou trois vaches) – *brayer* (pleurer) – *breich* (mélange de céréales secondaires moulues)

- C -

chéchenne (viande dure, pleine de nerfs) – *choper* (sommoler) – *chuerber* (pleurer bruyamment) – *clever* (fermer à clé) – *cochet* (plante : la patience) – *coti* (fatigué, harassé) – *coulouch* (câlin, qui aime les caresses) – *couiné* (*cuiné* : ruiné au jeu de billes)

- D -

darbo (vaisselle, ustensiles de cuisine usagés) – *darée* (liquide épandu) – *divalable*³¹⁰ – *en diwel* (être dans une période de laisser-aller, de vie facile, de goguette³¹¹) – *doué* (lavoir) – *draille* (menues pièces de monnaie) – *dramelle* (femme de mauvaise vie)

- E -

ébobé (un air ébobé : un air endormi ou ahuri)

- F -

failli (être faible, chétif, sans vigueur) – *freluche* (copeaux) – *frette* (petite tige de fer souple que l'on adaptait sur la partie la plus renflée du sabot pour l'empêcher de se fendre)

- G -

gapa (balle de froment) – *garcier* (fripon, vaurien, coureur) – *gargate* (gorge) – *grabeler* (remuer, retourner des choses, les fouiller avec désordre) – *gratte* (rhume, grippe) – *gueurroué* (gelé, engourdi) – *gwarrouem* (*gwaremm* en breton, garenne³¹²)

- H -

hannoche (rondin, bois à brûler) – *hardes* (habits) – *haricoter* (se démener, travailler, mais en s'agitant plus qu'il n'est nécessaire et sans grand succès) – *hersad*, *sklapad* (homme oisif qui passe

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 283-319. Ces termes peuvent bien entendu provenir du latin ou du français. Le Barzic estime toutefois que « c'est par le canal de la langue bretonne, et avec sa marque, qu'ils se sont fixés à Mûr ». *Ibid.*, p. 323.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 311.

³¹⁰ Ce terme signifie « fatigué », « sans énergie » pour Marcel. On ne le trouve pas sous cette forme chez Le Barzic, en revanche il donne *divalau* (mauvais, laid, difforme). *Ibid.*, p. 294.

³¹¹ La traduction de Le Barzic diffère ici du sens donné par Marcel, pour qui *être en diwel* signifie « ne pas s'entendre ».

³¹² Il s'agirait d'un terme d'origine germanique passé par le bas-latin. LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région*, op. cit., p. 301.

son temps à traîner les pieds d'une maison à l'autre, clochard) – *hib* (moucheron, cousin, moustique) – *hucher* (crier, appeler, parler fort)

- L -

lichou (gourmet, friand de sucreries) – *lima* (limace) – *lipaou* (peu dégourdi, imbécile) – *loche* (goujon)

- M -

mann ebed (un ou une « rien du tout », une personne sans valeur) – *marcaou* (matou) – *mariennée* (méridienne) – *mêle* (nèfle)³¹³ – *mic* (café avec eau-de-vie)

- O -

oursé (qui boude)

- P -

palikel (petit râteau pour étendre la pâte sur la galetière) – *pigner* (pleurnicher) – *pigot* (bec, bouche) – *pilhotou* (chiffonnier) – *pirette* (femme retorse, pas commode, effrontée, chicanière) – *pismiker* (faire des façons pour manger, manger du bout des dents) – *polok* (oiseau)

- R -

ribillet (un air *ribillet* : étonné, admiratif, peu intelligent) – *roucher* (grignoter, ronger)

- S -

safrée (travail, effort de courte durée) – *skrignet* (personne grincheuse bien qu'affectant de sourire)

- T -

tarlater (retarder, en parlant d'une pendule, et n'avoir plus tous ses esprits, en parlant d'une personne, surtout d'un vieillard) – *tauter* (caresser, dorloter) – *tirer les vaches* (traire) – *tosser* (assommer, frapper) – *trincer* (éclabousser).

Encadré 1. Liste de termes issus du « patois de Mûr »

Les mots sont transcrits le mieux possible à partir d'un document manuscrit pas toujours lisible, remis par Marcel. L'orthographe d'origine est respectée. Les traductions entre parenthèses proviennent du glossaire d'E. Le Barzic. Les bretonnants reconnaîtront des termes familiers comme *gwaremm* (*garenne*), *blonser* (on dit d'un fruit talé qu'il est bloñset), tandis que les gallésants retrouveront entre autres *badie* (*merise*), *gueurroué* (*gelé*), *marcaou* (*chat, matou*), *roucher* (*ronger, manger*)... Quant au terme *darbo*, on en trouve la trace chez Ernault à l'entrée *derbot, tesson*, du breton *darbod*, fragment de *pot*³¹⁴.

2.2.2.3. Dans le Morbihan

a. Elven

Elven a été pendant longtemps une commune mixte traversée par la frontière, ce qui explique sans doute le flou qui l'entoure. Alors que Coquebert de Montbret la disait bretonnante

³¹³ « Ce simple terme est une image du recul du breton et de l'adoption d'une part du vocabulaire gallo. La génération de 1914 employait le mot breton K.L.T. *mesper*, mais prononcé à la vannetaise (accent sur la dernière syllabe). » *Ibid.*, p. 307.

³¹⁴ ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le *gallot* des Hauts-Bretons », *op. cit.*, p. 221.

en 1806, plus de la moitié de la commune avait basculé en Haute-Bretagne en 1886 (Sébillot). D'après le docteur Mauricet, le nombre de bretonnants aurait chuté de 500 à 300 entre 1800 et 1878³¹⁵. En 1941, selon Panier, il ne restait plus que quelques villages où l'on parlait encore breton.

Pour Maurice, qui est né dans l'un de ces hameaux d'une famille en grande partie bretonnante, cette langue fait clairement partie de l'histoire de la commune. Il est d'ailleurs capable de citer tous les hameaux qui formaient la limite : « [II] y avait Camarec... [II] y avait Kerandu, et puis ensuite Lescastel, euh... Lescastel, ça faisait comme ça, et ça passait entre Sulniac et La Vraie Croix. [...] Le bourg d'Elven était gallo, mais ça a été breton aussi³¹⁶. »

« D'ailleurs », explique-t-il, « [il] y avait un curé et deux vicaires. Et [il] y avait toujours un vicaire bretonnant. Jusque... Ben, le dernier, je [ne] me rappelle plus comment qu'il s'appelle, mais jusque 1960, [il] y avait toujours, pour la confession des vieilles personnes, un vicaire bretonnant. » Celui-ci était destiné aux habitants des hameaux bretonnants.

Cette information a été confirmée par deux sources, tout d'abord un autre témoin, André : « Le vicaire bretonnant, à Camarec : il allait dire la messe une fois tous les quinze jours à Camarec, parce que c'était la région arrivée à toucher Plaudren, quoi. Tandis que le vicaire gallo, il venait à Saint-Germain dire sa messe tous les quinze jours... C'était très curieux. » H. Oillac signale également que « jusque vers 1950, un vicaire sur deux était bretonnant à Elven³¹⁷ ».

Bien que la langue bretonne ait continué à être parlée tard sur la commune, il n'est pas rare d'entendre dire qu'Elven « est gallo ». Maurice souligne une certaine forme d'amnésie :

« Quand j'ai dit : “Ben voilà, vous allez refaire les panneaux, autant respecter un certain nombre de panneaux [en breton], quoi”, ben [il] y en a un, quand même, qui a écrit dans le bulletin municipal : “On n'a jamais parlé breton à Elven.” Il écrivait dans un article signé. Alors je l'avais enguirlandé, quand même, quoi. »

Le breton a reculé sur la commune, comme ailleurs, par le jeu des achats de terres et par les alliances entre personnes de langues différentes.

« [II] y avait, dans tout ce secteur, des gens qui achetaient les terres. Les gens qui restaient paysans, c'étaient surtout des Gallos. Et les bretonnants avaient tendance, par la voie de chemin de fer et tout ça, à s'engager dans l'armée, les postes, les PTT, les machins comme ça, quoi. Je pense. Maintenant, je vois ici à Bocolo, eh bien, [il] y a des Gallos qui se sont installés. [...] Les gens de Plumelec et tout ça achetaient facilement. Et alors, dans l'autre sens, [il] y a quelquefois des gens qui parlaient breton qui s'installaient [de l'autre côté], en particulier des femmes, c'est une histoire de mariages. [...] Les Gallos ont progressé parce qu'ils s'intéressaient davantage à la terre. »

Dans le bourg d'Elven, en dehors de quelques expressions gallèses, « c'était du français. Les Gallos, [...] ils avaient un peu honte de leur langue gallèse alors ils se faisaient discrets, quoi ». On trouvait donc du gallo plus loin du bourg, en s'enfonçant plus loin dans la Haute-

³¹⁵ MAURICET, « État comparatif de la statistique de la délimitation de la langue française et de la langue bretonne dans le département du Morbihan (1800-1878) », *op. cit.*, p. 315.

³¹⁶ Cette limite correspond plus à celle de Sébillot (villages de Kerleger, Le Grasso, Les Tours d'Elven et Lescastel) qu'à celle de Panier, pour qui n'étaient plus bretonnants que les villages de Camarec et Calpéric à l'ouest.

³¹⁷ OILLIC H., *Le Pays d'Elven*, Le Faouët, Liv'Éditions, 2005, p. 28.

Bretagne. Les habitants ne se seraient d'ailleurs pas dits « Gallos » ou « Gallèses », aux dires de Maurice. Les Gallèses, « c'étaient les autres » (voir annexe 10). Nous reviendrons ultérieurement sur ces nuances identitaires importantes

b. Ambon et Damgan, des communes bretonnantes qui ont basculé lors de l'enquête de Panier

Ambon et Damgan se situent tout au sud du Morbihan, dans la zone où le breton a reculé de façon spectaculaire entre les enquêtes de Sébillot et de Panier, qui les place en Haute-Bretagne. La réalité est plus complexe, et il s'agit d'une zone difficile à catégoriser³¹⁸. En effet, les personnes rencontrées ont conservé la mémoire du breton parlé par leurs grands-parents, que ni elles ni leurs parents n'ont parlé. Elles ne se sentent absolument pas appartenir au « pays gallo » (et ne savent d'ailleurs pas toujours de quoi il s'agit)³¹⁹.

Anne Diaz : Est-ce qu'on était déjà dans le « pays breton » ici ?

Georgette : Oui. Mais limite-limite, hein, je vous dis... Oui, en allant vers Surzur, Surzur ils parlaient breton, hein.

Les habitants de Damgan n'étaient pas attirés par la zone bretonnante, dont ils faisaient pourtant historiquement partie : « Les échanges commerciaux et tout ça, c'était Muzillac [Haute-Bretagne]. Donc on avait plus d'échanges avec Muzillac qu'avec Surzur. »

Nous avons déjà souligné que le recul du breton a été précoce sur les côtes du Morbihan. D'après le docteur Mauricet, le nombre de bretonnants serait passé de 1600 à 600 à Ambon entre 1800 et 1878, et de 1400 à 400 à Damgan³²⁰. Dès 1901 étaient nommés des vicaires gallos dans les deux communes³²¹, et en 1925, Dauzat les considérait « perdues pour le breton³²² ».

Pour comprendre la disparition du breton à Damgan, il faut prendre en compte les profondes mutations survenues sur le territoire communal, les habitants ayant massivement abandonné l'agriculture pour le tourisme. Ainsi, en 2008, les résidences secondaires représentaient 78,3 % du parc de logements³²³.

Malgré ces bouleversements, on trouve encore des mots bretons dans le parler de Damgan : « Sur certains plans professionnels ou outillage. Par exemple, les gens qui vont à la pêche : la *groumenn* pour pêcher les palourdes. [Il] y a des noms bretons pour des ustensiles, quoi » (spécialiste O).

³¹⁸ Panier lui-même notait que l'on trouvait encore quelques bretonnants dans les deux communes. PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 113. En outre, le pourcentage de toponymes bretons de Damgan est caractéristique de la Basse-Bretagne (90,6 %). LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 28.

³¹⁹ Nous avons donc choisi de placer les témoins de Damgan dans la catégorie « Bas-Bretons ». Faire le contraire n'aurait eu aucun sens au regard de leur histoire familiale.

³²⁰ MAURICET, « État comparatif de la statistique de la délimitation de la langue française et de la langue bretonne dans le département du Morbihan (1800-1878) », *op. cit.*, p. 315.

³²¹ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 58.

³²² DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 21.

³²³ LALIGANT S., « Dé-nommer, renommer le territoire. Le cas de Damgan, dans le Morbihan », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 4, 2012, p. 685.

Quant à Ambon, on y aurait trouvé des bretonnants jusque dans les années 1970³²⁴. Il semblerait que la partie est de la commune ait été plus tournée vers la Haute-Bretagne et Muzillac que vers la Basse-Bretagne :

« Ma grand-mère paternelle est de Surzur, mon grand-père paternel est d'Ambon, mais côté Surzur quand même. Tandis que mes grands-parents maternels sont aussi d'Ambon, mais plus côté Muzillac, et je crois que... la limite est là : là, ce côté-là, les ancêtres de mon père parlaient breton, les ancêtres de ma mère parlaient plutôt patois, gallo. Gallo. Gallo. Donc la limite est ici, et alors mon père nous disait que Damgan – autrefois, hein –, Damgan parlait breton, et à partir de Damgan en allant vers Surzur, Vannes, tout ça, c'était breton. Mais à partir d'Ambon, Questembert, tout ça, c'est plus gallo, donc on est à la limite. [...] Et mon père, donc originaire de Damgan, ma mère originaire d'Ambon, mon père, quand il voulait la taquiner, il l'appelait "ma Gallèse". » (Georgette)

Ambon aurait connu plusieurs types de coiffe, l'*arvorienn*³²⁵, la *gallèse* du pays gallo, et la *jobeline* du pays de Vannes-Auray³²⁶, ce qui accentue la difficulté à situer cette commune. Les grands-parents de Georgette, née en 1929, parlaient breton, et ont vraisemblablement transmis des mots et des expressions à la génération suivante :

« Maintenant, j'ai mon fils qui habite dans le Finistère, et puis qui s'intéresse beaucoup à la culture du Finistère et tout ça, et il dit qu'il retrouve des mots qui sont employés là-bas, et qu'il entendait employer ici, mais occasionnellement. Par exemple, le mot *karrigell*, c'est une vieille-vieille charrette. Et ici, une *karridjell*, on [ne] disait pas *karrigell*, on disait *karridjell*, c'était une voiture qui... un véhicule qui n'en valait plus la peine, quoi. [...] On a une vieille tante qui a vécu jusqu'à quatre-vingt-dix-sept ans [...]. Et il dit, ben : "Je crois entendre tante Titine quand j'entends des expressions comme ça, là-bas, je crois entendre tante Titine." Comme quoi, elle avait quand même entendu ses parents, sans doute, employer un petit peu le breton. »

On le voit, le breton continue à faire partie de la vie de la famille même s'il n'a pas été transmis (Georgette déclare ne l'avoir jamais entendu de sa vie). Elle ne se dit pas particulièrement attachée à cette langue, qu'elle évite d'ailleurs d'écouter à la télévision quand l'occasion se présente. Elle se fait toutefois un plaisir d'employer quelques termes, certains hérités de sa famille, d'autres acquis plus tard alors qu'elle travaillait à Riec-sur-Belon (Finistère) : « Moi j'aime bien les crêpes – alors je vais employer un mot breton, parce que je dis *krazet* [grillées] ! [*rire*]. »

La présence du breton dans sa vie maintient un lien avec le passé familial, mais, comme on voit, elle reste assez anecdotique. Elle se dit « fière [...] de parler un bon français ». Cela permettait aux habitants de la côte de se démarquer :

« [J]'ai fait mes études jusqu'au cours élémentaire, hein, à Sainte-Anne d'Auray – et par rapport aux filles qui venaient d'Elven, de, de, de... Rochefort-en-Terre, Pluherlin, tout ça [en Haute-Bretagne], on avait l'impression d'être un peu plus délurées qu'elles, parce que on avait l'apport des... La commune était déjà fréquentée par les estivants, on se frottait un peu à une autre population que la population des campagnes, quoi. [...] On se trouvait un petit peu supérieurs ici. Mais encore une fois, peut-être parce qu'on était de la côte et [*rire*] les autres des terres. »

³²⁴ Entretien spécialiste O.

³²⁵ *Arvorenn* selon Y. Guesdon. GUESDON Y., *Coiffes de Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 150.

³²⁶ Enquête de Philippe Blouët.

Sa famille maternelle, de l'est d'Ambon, employait « des mots, des expressions patoises qui étaient mélangées » :

« Je pense qu'ils considéraient qu'ils parlaient le français. C[e n]'était pas un français très châtié, parce que... le niveau de scolarité n'était pas très élevé, alors... Mais je pense que si on leur avait dit qu'ils parlaient patois, ils l'auraient assez mal pris, parce qu'ils pensaient parler un français aussi correct que possible. Mais [il] y avait quand même des expressions... Alors, je [ne] sais pas si cette expression-là, c'est quelque chose de familial, parce que... ou bien si c'est quelque chose qui est courant. Par exemple, pour dire que quelque chose vous faisait répugnance, on disait : "J'ai donjer"³²⁷. »

On voit que ces habitants d'Ambon ne déclaraient pas parler gallo, dont ils ne possédaient vraisemblablement que quelques mots, ce qui n'est guère surprenant étant donné que cette commune parlait encore breton lors de l'enquête de Sébillot.

Georgette elle-même semble avoir une connaissance floue de ce qu'est le gallo, qu'elle associe à Questembert, Muzillac et Arzal. Elle estime d'ailleurs que les habitants de Muzillac devaient se sentir gallos (nous allons voir qu'en réalité, pour eux, le gallo était associé aux zones plus à l'est). « Les gens d'Arzal et tout ça, ils ont encore des expressions, euh... des expressions, oui, oui... du français déformé, quoi, je [ne] sais pas s'il faut appeler ça du patois ou du gallo. Des expressions déformées, oui. »

Elle dit cependant en avoir assez peu entendu. Elle ne connaît finalement ni le breton ni le gallo, et n'a pas vraiment d'avis sur le mode de vie des deux zones : « Moi j[e n]'ai pas connu, m'enfoncer ni dans le gallo ni dans le breton, comme j'ai vécu à la limite. » Pour elle, le breton n'est pas une composante importante de l'identité bretonne, et le gallo encore moins.

À l'instar de Georgette, Marguerite, née en 1921, n'a jamais entendu de breton à Damgan. En revanche, ses grands-parents paternels et maternels le parlaient, et sa grand-mère paternelle, née en 1850, se confessait dans cette langue. Marguerite se souvient qu'elle employait des mots bretons quand elle s'exprimait en français³²⁸. « Mes grands-parents, ils parlaient le breton entre eux, et les enfants n'avaient pas le droit de répondre en breton, il fallait qu'ils répondent en français. [Ma mère] comprenait certainement le breton. Mais on n'en parlait jamais à la maison. » Cette attitude est bien documentée dans toute la Basse-Bretagne, mais on la rencontre généralement à des périodes plus récentes.

À nouveau apparaît l'impact du tourisme sur les côtes : « [Q]uand les estivants arrivaient, au contraire, on essayait de parler plutôt le français que le... On n'aurait pas dit aucun mot en breton, hein. » Cependant, « on avait encore le respect des gens qui... qui parlaient, qui avaient quelques mots en breton. » Tout comme Georgette, elle dit aujourd'hui ne pas être attachée au breton.

Chez ces deux personnes, et chez un autre témoin, Louis de Surzur, nous avons remarqué une conscience très floue de la division de la Bretagne en deux parties haute et basse, et des erreurs majeures de localisation des communes frontalières par rapport à la ligne Panier.

³²⁷ Il s'agit bien de gallo. *Avair donjer* : être dégoûté, être écœuré. AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, op. cit., p. 214. Sur cette expression, voir 2.1.2.1.b.

³²⁸ Cependant, elle ne peut pas les citer, il est donc impossible de vérifier s'il s'agissait de breton, d'emprunts au gallo ou de français populaire.

L'opposition entre « pays gallo » et « pays breton », que nous avons rencontrée tout le long de la frontière, ne semble pas avoir de sens pour eux. Nous avons proposé à Louis des noms de communes proches et lui demandant si on y avait parlé le breton : Ambon, Damgan, Berric, Tréffléan, et plus lointaines comme Monterblanc, Plaudren, Questembert, Trédion, Plumelec. Il n'a su répondre que pour Tréffléan, dont il sait qu'on y a parlé breton. Il suppose qu'Elven était bretonnant, et en déduit que Trédion et Plumelec l'étaient aussi, ce qui n'est pas le cas.

En définitive, ce secteur du sud du Morbihan apparaît réellement comme une zone limite ou zone blanche, dont on ne sait à quel côté il serait judicieux de la rattacher. Panier avait fait le choix de la placer en Haute-Bretagne, mais l'histoire familiale et le discours des témoins montrent clairement qu'ils ne s'y identifient pas. Cependant, le rattachement à la Basse-Bretagne ne va pas de soi, car le breton est un lointain souvenir et ne semble pas faire l'objet d'un attachement particulier. Nous allons maintenant aborder un autre cas complexe, celui du pays de Questembert.

2.2.3. Le pays de Questembert ou « pays d'à-bas »

Également appelé « bas-pays », ou « pays d'en-bas »³²⁹, il regroupe douze communes : Le Cours, Larré, Molac, Questembert, Limerzel, Noyal-Muzillac, Le Guerno, Péaule, Muzillac, Billiers, Marzan et Arzal³³⁰. Il est délimité au nord par la forêt de Molac et les Landes de Lanvaux, par la Vilaine au sud et sud-est, et par les rivières de Kervily à l'ouest (limite avec le pays bretonnant) et de Trévelo à l'est. Au nord s'étendait le pays des « culs-plats », en référence à la forme de la coiffe portée par les femmes de Saint-Guyomard, Bohal et Pleucadeuc.

Ce pays est certes situé en Haute-Bretagne, mais nous avons choisi de le faire figurer dans ce panorama des lieux ambigus car, pour une partie de ses habitants, il ne fait pas partie du pays gallo. P. Blouët le qualifie de « pays tampon entre la Haute et la Basse-Bretagne³³¹ ».

Comment expliquer cette représentation ? Il s'agit d'une zone qui a connu d'importants changements entre le XIX^e siècle et nos jours, puisque le breton était encore parlé à Questembert au moment de l'enquête de Coquebert de Montbret en 1806, ainsi que dans toutes les autres communes du pays à l'exception de Limerzel. Ainsi Jouvin de Rochefort écrivait-il en 1672 : « Il fallut commencer à nous servir de la langue bretonne en entrant à l'hostellerie de la Croix-Verte à Muzillac³³². » La toponymie du pays d'à-bas elle-même est très marquée par la langue bretonne. J.-Y. Le Moing le fait figurer dans la zone comportant plus de 50 % de toponymes bretons (voir carte point 1.1.2.1.d)³³³.

³²⁹ Peut-être par opposition à la région d'Allaire plus à l'est, qui serait le « haut-pays ». L'appellation remonterait au moins au XIX^e siècle, car on la trouve dans un livre du comte d'Amezeuil de 1863, pour désigner la région de Marzan-Arzal. BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, op. cit., p. 5. La position de Limerzel est ambiguë, car on prononce l'infinitif des verbes du premier groupe en *-eu* et non en *-er* contrairement aux autres communes du pays d'à-bas, ce qui pourrait le rattacher au haut-pays. Mais les habitantes portaient la même coiffe gallèse que le reste du pays d'à-bas.

³³⁰ *Ibid.*, p. 3.

³³¹ Communication personnelle.

³³² BERNARD D., « À propos des limites de la langue bretonne », op. cit., p. 19.

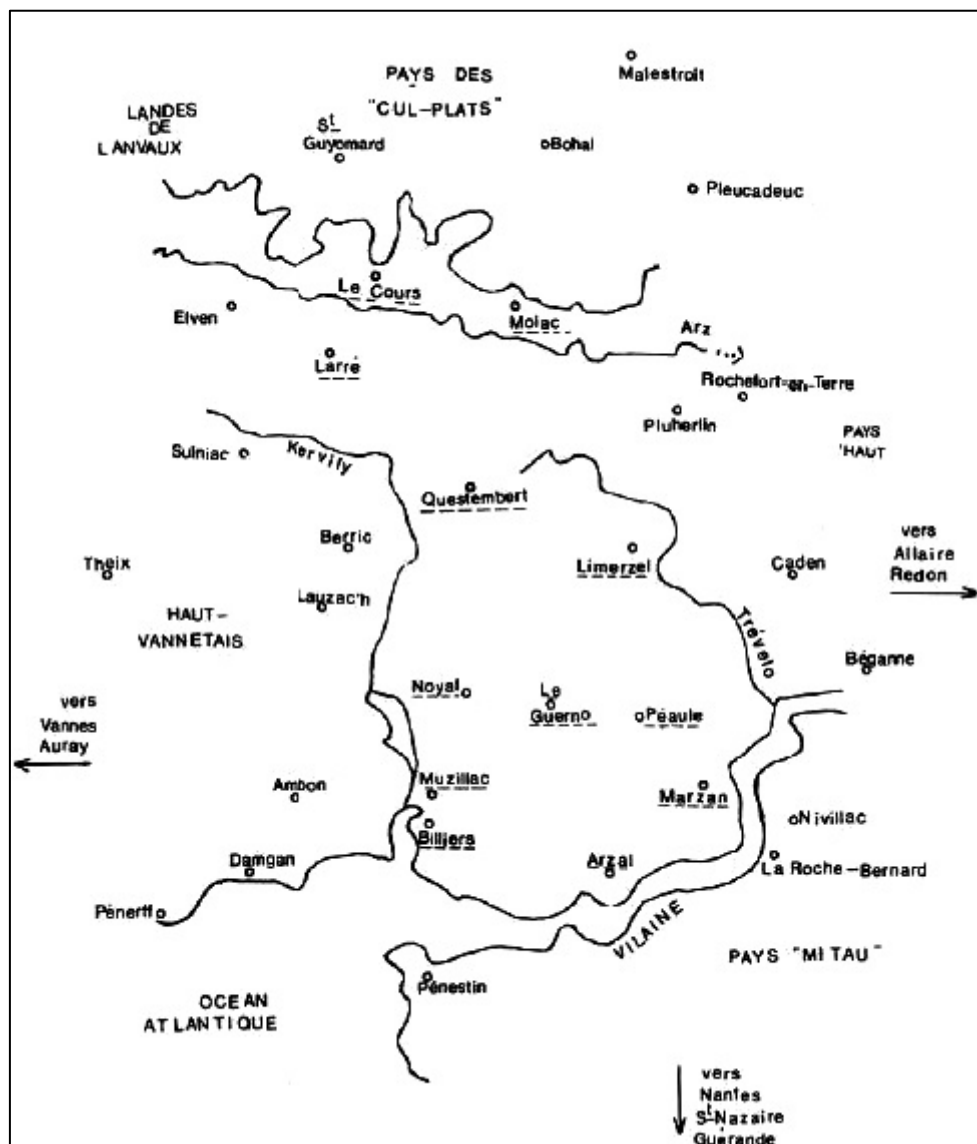
³³³ La complexité de ce secteur ne s'arrête pas là, puisque, selon E. Vallerie, on continuait à parler roman à Questembert après l'arrivée des Bretons. Cette ville est sans doute restée bilingue pendant plusieurs siècles. VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, op. cit., p. 530.

Un retournement linguistique spectaculaire s'opère dans la première moitié du XIX^e siècle : la majeure partie du pays est ainsi classée en Haute-Bretagne en 1843 dans la réédition du dictionnaire d'Ogée. La disparition du breton n'est cependant pas uniforme : on le parle encore à Billiers, et partiellement à Arzal et dans quelques villages de Noyal-Muzillac. En 1862, la *Petite géographie du Morbihan* indique la présence de breton à Billiers et Muzillac³³⁴. Dans l'édition de 1867, « le français gagne du terrain à Billiers, Muzillac, Berric, [...] où le breton tend à disparaître³³⁵ ».

On évoque par ailleurs des sermons en breton en 1870 à l'église du hameau de Bourg-Pol, qui était à l'époque l'église paroissiale de Muzillac³³⁶.

Carte 43. Le pays d'à-bas

BLOUËT P., Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac), Rennes, Dastum, 1982, p. 3.



La commune de Limerzel pose problème, car elle passe de la Haute-Bretagne chez Coquebert de Montbret (1806), à la Basse-Bretagne chez les continuateurs d'Ogée (1843), avant de regagner la Haute-Bretagne chez Sébillot (1886). Nous ne savons s'il faut conclure à une erreur de Coquebert de Montbret ou du dictionnaire d'Ogée. Quoiqu'il en soit, il pouvait y

³³⁴ Cette information est toutefois à considérer avec prudence, car Guyot-Jomard a repris les données de 1825 du chanoine Mahé. GUYOT-JOMARD A., *Petite géographie du Morbihan, accompagnée d'une carte et d'un tableau des distances à l'usage des écoles*, op. cit., p. 75.

³³⁵ SÉBILLOT P., « Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons », op. cit., p. 238.

³³⁶ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, op. cit., p. 9.

subsister des bretonnants en 1806, les communes frontalières étant rarement voire jamais monolingues.

En 1886, au moment de l'enquête de Sébillot, seul Noyal-Muzillac reste en partie bretonnant (et peut-être les villages de l'ouest de Muzillac d'après sa carte³³⁷). Le breton y aurait été parlé jusque dans les années 1960. On raconte qu'en 1963, une bretonnante d'un village de l'ouest de Noyal-Muzillac se rendait à Lauzach pour se confesser en breton³³⁸.

P. Blouët écrivait en 1982 que l'on se souvenait de mémoire d'homme de bretonnants à Questembert. Il semblerait que certains commerçants aient parlé breton et que des cafés aient eu une clientèle essentiellement bretonnante³³⁹ (mais ces personnes pouvaient être originaires d'autres communes). Par ailleurs, certaines structures de phrases seraient calquées sur le breton.



Figure 18. La frontière linguistique dans le pays de Questembert en 1588 d'après L'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré

Le tracé de la frontière, en pointillés, place tout le pays d'à-bas en Basse-Bretagne. On note, du nord au sud, les villes de Ploërmel et Malestroit, la rivière Oust, la frontière en pointillés, Sérent, « Castel Perret » qui pourrait être le château d'Érech en Questembert, Muzillac et l'embouchure de la Vilaine. Exemplaire conservé à la bibliothèque municipale de Brest, cote RES FB A88.

Comment le breton a-t-il disparu du pays d'à-bas ? A. Le Quer note une « faible régression de l'influence bretonne du XI^e au XVIII^e siècle » dans ce secteur, qui se manifeste surtout dans les landes de Lanvaux, « après une lente infiltration de pionniers venus du sud³⁴⁰ ». En revanche, il souligne un « recul accéléré à partir du XVIII^e siècle : en moyenne cinq kilomètres par siècle³⁴¹ ». Cette vision d'un recul régulier d'est en ouest est cependant contestée, certains privilégiant un recul « par poches ».

Le Quer propose à la disparition du breton « des causes ethniques : le fonds de la population est resté roman – les éléments bretons fixés dès le VI^e siècle dans le pays ne furent jamais nombreux³⁴² ». Il avance également des raisons économiques : le pôle d'attraction de

³³⁷ SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *op. cit.*, p. 12.

³³⁸ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, *op. cit.*, p. 9.

³³⁹ Exposition « Le pays d'à-bas », médiathèque de Muzillac. Nous remercions Laurent Auneau de nous avoir permis de la consulter.

³⁴⁰ LE QUER A., « Le recul du breton aux alentours de Questembert », *Annales de Bretagne*, vol. 59, n° 2, 1952, p. 265.

³⁴¹ *Ibid.*

³⁴² *Ibid.*

Questembert, avec ses foires, attirait principalement des Hauts-Bretons, tandis que Vannes attirait des Bas-Bretons, ce qui expliquerait que la première ville ait connu plus vite l'influence française.

En dépit d'un lien historique à la langue bretonne, l'opposition avec le pays vannetais bretonnant est nette pour les habitants du pays d'à-bas :

« Moi, ce que je savais qu'on était, c'est qu'on n'était pas bretonnants. Parce que quand on allait à la plage avec les parents, dès qu'on entrait en Basse-Bretagne, c'est-à-dire Berric – chez nous, c'est Berric, l'entrée pour aller vers Damgan à la plage –, on savait qu'on entrait en Basse-Bretagne. [...] Chez nous, on se définissait en tant que non-bretonnants. » (Spécialiste O, originaire de Questembert)

Si l'on se distingue sans problème des bretonnants, on ne se dit pas forcément gallo pour autant. On considère que le pays gallo commence plus à l'est, aux communes de Pluherlin, Rochefort-en-Terre, Pleucadeuc, Caden, Béganne, Malensac...

« [L]e pays d'[à]-bas refuse de se dire gallo, ce sont les femmes qui brochent les ailes de leur coiffe sur le sommet de la tête et les gens qui parlent en *-eu* (par exemple *alleu* pour aller, *coucheu* pour coucher etc.) qui sont gallos (Pluherlin, Caden, Rochefort...). C'est même considéré comme une insulte dans le pays de Questembert-Muzillac que d'être nommés gallos par le pays bretonnant³⁴³. »

On ne se sentirait ni breton ni gallo dans les communes de Questembert, Molac, Le Cours, Arzal et Le Guerno³⁴⁴, et il est vraisemblable que ce sentiment existe dans d'autres communes du pays. Le chapeau masculin du pays d'à-bas lui-même était « à mi-chemin entre le grand chapeau vannetais et le petit couvre-chef à bords étroits du Morbihan gallo³⁴⁵ ». En revanche, la coiffe était bel et bien appelée « gallèse » et différait de sa voisine du pays vannetais bretonnant.

Les habitants de Questembert ne parlent pas gallo, ou en tout cas considèrent ne pas le parler. Pour eux, on « patoise » à Pleucadeuc, Molac, Limerzel... Il semblerait cependant que différents traits du gallo soient présents dans le parler de Questembert³⁴⁶. Si d'aventure on emploie une expression gallèse, on fait en sorte de marquer son détachement par un signe de complicité dans l'intonation, ou en ajoutant « comme on dit »³⁴⁷. Pour les bretonnants, en revanche, tout ce qui se situe à l'est de la frontière parle gallo, une vexation pour les Questembertois :

« Les bretonnants nous le disent : “Vous parlez breton ou vous [ne] parlez pas breton ?” On [ne] parle pas breton. “Donc si vous [ne] parlez pas breton qu'est-ce que vous parlez ? La nature ayant horreur du vide, ben, vous parlez gallo.” Tout simplement. » (Spécialiste O)

À Muzillac s'observe une situation similaire à celle de Questembert. Andrée, originaire de cette commune, affirme que l'on ne s'y sentait pas gallo (ce qui nous a été confirmé lors de

³⁴³ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du “bas-pays” (Questembert-Muzillac)*, op. cit., p. 5.

³⁴⁴ Enquête de Philippe Blouët.

³⁴⁵ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du “bas-pays” (Questembert-Muzillac)*, op. cit., p. 16.

³⁴⁶ Voir *Ibid.*, p. 6.

³⁴⁷ *Ibid.*

diverses conversations informelles)³⁴⁸. Par ailleurs, le souvenir du breton est trop lointain pour avoir du sens aux yeux des habitants – il est d'ailleurs probable qu'une bonne partie d'entre eux ne sache pas que cette langue y a été parlée. Un informateur rencontré à Muzillac n'a pas hésité à parler d'« amnésie collective » concernant la présence historique du breton dans cette région. Il nous a fait part de fortes réticences lors de la signature du niveau 1 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » destinée à promouvoir l'usage de cette langue dans les communes.

Outre son positionnement ambigu dans l'esprit de ses habitants, le pays d'à-bas présente des traits culturels communs avec le pays vannetais bretonnant. Cet aspect serait à développer par des recherches plus approfondies. Citons simplement le cas du *camber* (ou *kanber*), groupement de villages s'entraïdant pour les travaux agricoles, notamment les battages³⁴⁹. Le breton *ken + ober* (faire ensemble) pourrait être à l'origine du terme *camber*³⁵⁰. Le verbe *camberer* signifie « s'entraider » en pays d'à-bas³⁵¹ et le terme *kanberein* est connu en breton de l'est de Vannes, dans le sens de « cambérer », « faire camber »³⁵². Les *cambers* s'accompagnaient de préférences matrimoniales ; ainsi, entre 1899 et 1900, plus de la moitié des unions de Marzan eurent lieu entre personnes issues du même *camber*³⁵³. Lors d'un décès, les personnes du *camber* étaient prévenues et participaient à la veillée mortuaire et aux obsèques. Le *camber* a perdu sa fonction première avec la mécanisation de l'agriculture, mais cette tradition se prolonge sous la forme de fêtes de quartiers³⁵⁴.

Comme dans toute la zone frontalière, les langues étaient au contact les unes des autres. On le voit dans ce témoignage sur le Muzillac des années 1940 à 1960 qui réunissait des personnes de différentes origines : « Au café, les jours de marché, chacun avait sa table et l'on parlait le breton, le français, le patois, seulement lorsqu'il fallait traiter une affaire tout le monde s'entendait !³⁵⁵ »

Les bretonnants venaient de l'ouest du pays d'à-bas (Ambon, Lauzach), les personnes parlant français étaient vraisemblablement des Muzillacais, tandis que les gallésants venaient de l'est ou des campagnes du pays d'à-bas.

³⁴⁸ L'absence de gallo à Questembert et Muzillac nous a été confirmée par différentes sources, mais il n'est pas impossible que la situation ait été différente en campagne.

³⁴⁹ S. Lalignant en donne la définition suivante pour la commune de Damgan (encore en Basse-Bretagne en 1886) : « système d'entraide obligatoire pour la récolte du froment ; système d'entraide définissant l'espace agraire du rayage [espace ouvert occupé par les sillons dans le sud de la commune] ; système d'entraide au sein duquel sont choisies les personnes portant le cercueil ; relation préférentielle pour choisir son conjoint ; personnes du *camber* choisies en priorité pour veiller le mort qui a appartenu au *camber* durant sa vie [...] ». LALIGNANT S., *Un point de non-retour. Anthropologie sociale d'une communauté rurale et littorale bretonne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 359.

³⁵⁰ COUËDEL M., *Mariage en Bretagne. Tradition de noces en Pays d'Arzal, 1900-1950*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007, p. 5. M. Couëdel propose l'orthographe *kanbèr*.

³⁵¹ PABOEUF P., « Glossaire », BLOUËT P. (dir.), *Cahier Dastum n°6 : chants traditionnels du "Bas-Pays" (Questembert-Muzillac)*, Rennes, Dastum, 1982, p. 65.

³⁵² Enquête de Philippe Blouët.

³⁵³ Enquête de Philippe Blouët.

³⁵⁴ Voir OUEST-FRANCE [En ligne], « Dimanche, fête du *camber* à l'étang de Penmur », 1^{er} juillet 2013. <http://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/dimanche-fete-du-camber-letang-de-penmur-691633> [consulté le 13 avril 2016] ; LE TÉLÉGRAMME [En ligne], « Muzillac. Fête du *Camber*. 500 personnes ont profité du beau temps », 9 juillet 2013. <http://www.letelegramme.fr/local/morbihan/vannes-auray/muzillac/muzillac/fete-du-camber-500-personnes-ont-profite-du-beau-temps-09-07-2013-2166095.php> [consulté le 13 avril 2016]. Le bulletin municipal de Muzillac mentionne la mobilisation du *camber* pour les opérations d'ensilage ainsi que les rénovations de chapelles. *Muzillac, votre magazine d'informations municipales*, n° 95, juillet 2011, p. 14.

³⁵⁵ Exposition « Le pays d'à-bas », médiathèque de Muzillac.

Dans cette zone d'où le breton a disparu en tant que langue maternelle peuvent toutefois émerger des néo-locuteurs issus de l'enseignement bilingue ou par immersion. Généralement évoquée sur le mode négatif du manque (« il n'y a ni breton ni gallo »), cette bande de terrain « entre-deux » présente pourtant un fort potentiel d'expérimentation et de création, aucune des deux langues n'y étant actuellement très enracinée. Ainsi, aux sélections locales du Kan ar Bobl 2016³⁵⁶, les écoliers Diwan de Questembert présentèrent une version traduite en gallo du « *Bro Gozh Ma Zadoù* » (hymne breton, littéralement « Le vieux pays de mes pères »), avant de reprendre en breton le texte connu.

Qualifiée de « ville frontière entre pays gallo et breton³⁵⁷ », La Vraie-Croix est voisine du pays d'à-bas mais n'en fait pas partie. Il s'agit également d'un lieu d'où le breton a disparu sans que le gallo ne s'y installe : « On n'entend rien », dit Raymond, ni breton ni gallo.

D'après le docteur Mauricet, le nombre de bretonnants y serait passé de 700 vers 1800 à 150 en 1878³⁵⁸. Sébillot se contentait de préciser que le bourg était « français », et faisait figurer l'intégralité de la commune en Haute-Bretagne. Pour S. Gicquel, « il est probable qu'une partie au moins de La Vraie-Croix, desservie par un recteur brittophone tout au long du XIX^e siècle et, à partir de 1864, par un vicaire tantôt bas-breton, tantôt gallo, était bretonnante, contrairement à ce qu'indique Sébillot³⁵⁹ ». Au moment de l'enquête d'Hemon en 1928, les prédications et le catéchisme y étaient mixtes (voir 1.2.2.6). Il s'agit là encore d'un lieu difficile à placer en Haute ou en Basse-Bretagne.

Comme on le voit, le positionnement du pays de Questembert est intermédiaire entre la Haute et la Basse-Bretagne. Bien qu'il ait en grande partie basculé dans la première au XIX^e siècle (le breton ne se maintenant au XX^e siècle que dans de rares hameaux de la frange ouest), ses habitants ne s'identifient pas au « pays gallo ». Divers traits le rattachent par ailleurs au pays vannetais bretonnant.

Ainsi s'achève notre passage en revue des lieux ou régions au statut flou. Nous allons maintenant voir comment se manifeste l'ambiguïté de la zone frontalière dans les histoires personnelles de ses habitants.

2.2.4. Des situations familiales complexes

Notre étude des hameaux et des communes frontaliers fait apparaître une situation d'une extrême complexité, que l'on retrouve dans les généalogies des témoins. La notion de frontière fait ici obstacle à la compréhension des réalités familiales des Bretons de la frontière. En effet, dans les familles, il est fréquent qu'une personne présentée par un enquêté comme bretonnante ou gallésante ait en réalité des ancêtres originaires de Haute *et* de Basse-Bretagne. En témoigne ce poème de R. Er Mason, publié en 1934 dans le n° 275 de la revue *Dihunamb*, écrit en breton au sujet de la commune gallésante de Saint-Gonnery.

³⁵⁶ Le Kan ar Bobl (« chant du peuple ») est un concours de musique, chant et conte en breton, en gallo et en français, dont les manches éliminatoires se déroulent tous les ans dans différents « terroirs » de Bretagne. Les sélectionnés se retrouvent à la finale à Pontivy.

³⁵⁷ BILLET A., « La Vraie-Croix, Sérent, Pleucadeuc : des villes frontières », *France 3 Régions* [En ligne], 13 octobre 2012. <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/2012/10/13/la-vraie-croix-serent-pleucadeuc-des-villes-frontieres-120089.html> [consulté le 19 novembre 2012].

³⁵⁸ MAURICET, « État comparatif de la statistique de la délimitation de la langue française et de la langue bretonne dans le département du Morbihan (1800-1878) », *op. cit.*, p. 315.

³⁵⁹ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 61.

E bro Sant Goneri

Tostat é hramb, me 'chonj, de vro Sant Gonéri (J. Le Bayon).

D'em zad

*Genid é karehen, me zad,
Obér un dro é te gornad,
Monet beta Sant-Gonéri,
En tu ral de goed Brangili.*

*Ni uélehè er borheu bras :
Noal, Neulieg, Kergrist, Gueltaz
Ha drem eahus santéz Nolùen
Étré dehorn mén hé delùen.*

*Duzé 'n ur gantréal hon deu
E chonjehemb én hon tadeu,
Hantér vretton ha hantér gal.
Dohité nen domb ket-ni haval ?*

Au pays de Saint-Gonnery

Nous approchons, je crois, du pays de Saint-Gonnery.

À mon père

Avec toi j'aimerais, mon père,
Faire un tour dans ta région
Aller jusqu'à Saint-Gonnery,
De l'autre côté du bois de Branguily.

Nous verrions les gros bourgs
Noyal, Neulliac, Kergrist, Gueltas³⁶⁰
Et le visage terrible de Sainte Noyale
Entre les mains de pierre de sa statue.

Là-bas en vagabondant tous deux
Nous penserions à nos pères
Mi-bretons mi-gallos
À eux ne sommes-nous pas semblables ?³⁶¹

La zone frontalière était faite de mouvements incessants. Par conséquent, les récits de vie d'un grand nombre de témoins mêlent mémoires bretonnante et gallésante.

Gabriel : « Chez moi, surtout avec mon grand-père [on parlait breton]. J'ai été élevé avec mes grands-parents, ils parlaient entre eux beaucoup breton. [...] [Du côté paternel] quand on allait dans sa famille, ben c'était gallo à bloc, à Pleugriffet, hein. »

³⁶⁰ Les trois premières communes sont en Basse-Bretagne, la quatrième est en Haute-Bretagne.

³⁶¹ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 9. La traduction est de l'auteur.

Gilbert est gallésant, fils de gallésants, mais une de ses grands-mères était originaire de Kerpert et s'était installée avec sa famille sur la commune de Saint-Martin-des-Prés :

« Ma grand-mère, donc, employait pas mal de mots bretons dans le gallo. Elle employait souvent par exemple, “le bien”, “s'appauvrir”, “manger son *pegement*”³⁶². Et alors, après coup, eh ben, ma mère faisait pareil, elle employait, même [...] en sachant que c'était le mot breton, mais des fois elle l'employait comme ça. »

Les mariages mixtes ont modelé la composition des hameaux les plus proches de la limite, et ce des deux côtés. C'est ce que décrit Claude de Saint-Gonnery :

« Vers là [la zone ouest de la commune], je pense que... c'était plus proche des Bretons, là. Parce qu'il y avait eu des mariages, je pense. Du côté d'Hilvern, Kervézo, la Croix de Bolan, là, [il] y avait des mariages avec Noyal. Parce que moi, déjà, ma grand-mère était plus du côté de Noyal, et je pense qu'elle parlait breton. Elle est décédée, [...] alors du coup, moi, j'ai été plus élevé par une grand-mère... gallèse, qu'une grand-mère bretonne, bretonnante. »

Il montre une photo de sa grand-mère, portant une coiffe du pays de Pontivy bretonnant. Elle avait épousé un Gallo de Saint-Gonnery.

« On savait qu'on avait deux familles, en fait. Eh oui, parce qu'[il] y avait ceux du côté de Noyal, parce que ils se faisaient des réunions de cousins, et tous les cousins, ben, c'étaient les cousins de mon père. C'était tous du côté de Noyal, Kergrist... Là-bas, c'étaient des Bretons, et puis même, il se moquait d'eux. [...] [T]ous les ans, ils faisaient un repas et ça tournait. Et souvent, il se moquait de leur parler, parce qu'ils parlaient des “pommes terre”, des choses comme ça. »

Il n'était donc pas rare que Claude entende un peu de breton :

« Souvent, mon père, quand quelqu'un parlait en breton – parce qu'[il] y avait des fois des gens – alors lui, il disait : « *'Gompernan ket* »³⁶³. » Alors je [ne] sais pas si c'était du gallo transformé ou du... Alors il disait ça, « *'gompernan ket* », alors là, on connaissait ça. Et j'ai appris ça, j'avais quoi, cinq-six ans. »

On notera cependant qu'il ne connaît pas le sens de cette phrase entendue si souvent. Sa grand-mère maternelle, gallésante, ne se rendait pas aux repas de famille dans la partie bretonnante de la famille : « [Elle disait :] “Qu'est-ce que j'aurais été dire à ces gens-là...” Non, c'était un autre monde, c'était un autre monde, c'est vrai. Les mariages [dans la famille], ça devait être comme ça : les Gallos d'un côté, les *Bertons* de l'autre, hein. »

Il n'est pas rare, en entretien, qu'un témoin commence par affirmer qu'il n'y a pas eu de mélange dans sa famille, avant de se raviser. C'est le cas de Daniel : « Là [il n']y en avait pas, [il n']y en avait pas, de Gallos. [Il n']y avait que... Ah si, ma grand-mère, ma grand-mère

³⁶² Ce terme s'entend le plus souvent dans l'expression « attraper son *pegement* » : « se faire remonter les bretelles, avoir son dû, ce qu'on mérite, se faire remettre en place ». LOSSEC H., *Les Bretonnismes*, Morlaix, Skol Vreizh, 2010, p. 34.

³⁶³ « Je ne comprends pas », en breton vannetais.

c'était une Gallo ! Ma grand-mère c'était une Gallo. Ah ! Léonie ! [Rire] Oh oui, ma grand-mère c'était une Gallo, c'est vrai !³⁶⁴ »

Parfois les lignées se dévident sous les yeux de l'enquêteur et révèlent des surprises, comme en témoigne cette conversation entre Germaine et son neveu Christian, de Guéhenno (Morbihan, côté gallo), qui découvre en notre présence un pan de son histoire familiale :

Germaine : [Le grand-père de Christian] allait vendre des cochons aussi, comme il dit. Alors il parlait patois. Alors [il] y avait des gens, des marchands, là-bas, qui étaient bretons, ben, pour le prix du cochon, ils parlaient breton entre eux. Lui, il parlait patois. Mais comme il connaissait le breton, après ça, il les rattrapait en breton ! Alors ils restaient couac, parce que... "Parce que tu connais le breton ?"

Christian : Mais comment ça se fait qu'il parlait le breton ?

G. : Ben, il vient de Locmaria Grand-Champ [Basse-Bretagne] ! Il était natif de Locmaria Grand-Champ !

C. : Ah bon ?

G. : Oui quand même ! C'est pour ça que je dis, il faisait exprès de parler patois, pour que les autres disent : "Il va toujours pas comprendre le breton", alors ils disent : "Tiens, ces cochons, combien ils valent ?" Ah oui, mais c'est qu'après, il les rattrapait ! Il parlait le breton aussi bien qu'eux ! Alors ils restaient là... C'était le grand-père.

C. : Mais tu parles de qui ?

G. : De ton grand-père Jeannot Le Gall !

C. : Donc il maîtrisait les deux ?

G. : Oui, voilà. Ben oui, il connaissait les deux, oui.

Les frontaliers étaient accoutumés à entendre des termes issus des deux langues. Maurice est né dans un des hameaux bretonnants en bordure de la commune d'Elven, d'une mère bretonnante et d'un père gallésant. Beaucoup de mots bretons étaient passés dans le français local :

« Par exemple, on disait... On ramassait des *diles*. Les *diles*, c'est les aiguilles de pin. Ça vient du mot *delioù* [feuilles], quoi. Alors, quand on disait au maître qu'on allumait le feu avec des *diles*, ben il restait à nous regarder : "C'est quoi, ça, qu'est-ce que ça veut dire", quoi, hein. Alors [il] y avait tout un tas de – par exemple, quand ma mère disait : "Tiens, on va boire un coup, ça va nous *redaler*", *daler*, *redaler* ça veut dire redresser le front³⁶⁵. Alors, donc, [il] y avait des mots et des expressions... Hein, je reste *morzé* là. Je trouve dans le dictionnaire de Le Du le mot *morzé*³⁶⁶ [...]. Bon, par exemple, les chaumes, on [ne] parlait pas de chaume, nous : [il] y avait le *gleué*. Le *gleué* c'est le chaume en breton, donc nous on parlait de *gleué*³⁶⁷. Le *douet* [lavoir]³⁶⁸. [Il] y avait tout un

³⁶⁴ Quelques mots de gallo lui restent en mémoire. « J'ai un souvenir d'un oncle – [...] lui il parle le gallo. Mais un jour il m'avait sorti un truc, ça c'est une anecdote. [...] J'avais été chercher – non, c[e] n'est pas des pommes de terre, c'est du blé, du blé ou de... enfin quelque chose comme ça – chez mon oncle ici, à deux kilomètres d'ici, quoi. Et j'avais mis ça sur le porte-bagage de mon vélo, j'avais ficelé comme j'avais pu, et puis mon oncle il me dit : "Tu vas *haper une roulée*" [*roulèye*], qu'il me sort comme ça. Tu vas te casser la figure [*rire*]. Et ce mot-là m'est resté. »

³⁶⁵ Du breton *tal*, front.

³⁶⁶ Du verbe *morzañ* : (s') engourdir. HEMON R. et HUON R., *Dictionnaire breton/français, français/breton*, Lannion, Al Liamm, 2005, p. 528.

³⁶⁷ Le terme *glluë* désigne le chaume en gallo. AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, *op. cit.*, p. 292. Dans le français local de Mûr-de-Bretagne, le chaume est le *gliâ*. Dans la région de Saint-Brieuc, on emploie le terme *glé* pour désigner les tiges de seigle utilisées pour faire des couvertures. LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région*, *op. cit.*, p. 299. En revanche, nous n'avons trouvé un terme proche que dans un seul dictionnaire breton avec le sens de « chaume », sous la forme *glei*, attestée à Plumelin. LE GOFF P. (abbé), *Supplément au dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes par Émile Ernault*, Brest, Brud Nevez, 1983 [Lafolye, 1919], p. 26.

³⁶⁸ Ce terme est très répandu en gallo. Voir AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, *op. cit.*, p. 216.

tas de mots comme ça qui... ben, qu'on utilisait, quoi, hein. [...] Et nous, on parlait – on avait entendu parler le breton quand même, les consonances, parce que quand ma grand-mère venait, avec ma mère, elles [ne] parlaient que breton. [...] On parlait par exemple des “chats de bois” : le mot “écureuil”, on n'utilisait pas. C'est la traduction du breton “*rakouet*” [*razh koed*]³⁶⁹. Par contre, [il] y avait des mots qui restaient, quand même, le *fest 'n hoc'h*, par exemple, la fête du cochon, alors ça, ça restait, ça. [...] Donc [il] y avait quand même pas mal d'expressions, de mots, de tournures, qui étaient bretonnantes. »

Son père, lui, était originaire de Trédion du côté gallo : « Alors lui, dans la prononciation, par exemple, il [ne] nous disait pas “ils étaient”, il disait *ils etaent* [étint]. Donc [il] y avait beaucoup de mots ou d'expressions gallo chez lui, tout en ayant d'ailleurs pas mal de bretonnismes. »

Le mélange des langues était bien vécu, semble-t-il. Cependant, la vie en zone frontalière se traduisait pour certains par un flottement identitaire, quand il était plus facile d'aller à l'école « de l'autre côté » car elle était plus proche. Éric raconte ainsi l'histoire d'un homme de famille bretonnante, ayant fait sa scolarité à Crédin en pays gallo : « Il dit : “Je [ne] savais pas trop de quel côté me mettre.” Ben oui, forcément, il était... Il a été à l'école à Crédin en pays gallo ; [il] y avait le pays bretonnant, et il était d'origine aussi bretonnante. Il était coincé, quoi ! » Les personnes pouvaient ainsi se retrouver écartelées entre la langue de la famille et la langue de leurs camarades. Voyons maintenant quelques cas concrets de personnes dont la vie a été marquée par la frontière.

2.2.5. Histoires de vie en zone frontalière

Nous avons choisi de présenter ici trois histoires familiales qui illustrent la complexité des situations vécues en zone frontalière et les négociations identitaires qui s'y déroulent : un frère et une sœur, Robert et Philomène, nés à Saint-Connan (Basse-Bretagne) d'un couple mixte ; Léon, né à Radenac (Haute-Bretagne) de parents Bas-Bretons ; et enfin, Geneviève, dont le père était de Corlay (Basse-Bretagne) et la mère de Saint-Guen (Haute-Bretagne), et qui a été élevée entre ces deux pôles.

2.2.5.1. L'histoire de Philomène et Robert

Philomène et son frère Robert, nés respectivement en 1926 et 1933 d'un couple mixte, sont originaires du hameau de Coldabry en Saint-Connan : leur père était un bretonnant de Saint-Connan, et leur mère une gallésante du Vieux-Bourg, la commune voisine.

À Coldabry, un grand nombre de familles originaires des communes frontalières côté haut-breton parlaient gallo, la majorité d'après Philomène, bien que ce village se situe clairement en zone bretonnante. G. Léhart y fait passer la limite en 1986, preuve qu'il y a trouvé des bretonnants³⁷⁰.

³⁶⁹ L'expression existe aussi en breton sous la forme *kazh koad* (chat de bois), connue également en gallo, sans que l'on puisse être certain qu'il s'agisse d'une traduction du breton. CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, op. cit., p. 85.

³⁷⁰ LÉHART G., « Enklask diwar-benn bevenn ar yezh e korn-bro Korle », op. cit., p. 99, 102.

La mère de Philomène et Robert, gallésante d'origine, tenait un café-épicerie où défilaient bretonnants et gallésants ; elle avait ainsi appris les bases du breton. Côtayer des personnes de l'autre pays était la routine quotidienne, et les quiproquos linguistiques monnaie courante, comme le relate Robert :

« C'est marrant parce qu'on avait un voisin ici, c'était un pur Gallo, il était de Saint-Gildas, et on faisait la moisson et tout ensemble, et nous, on était bretons. [II] y avait un copain du même âge que moi [...] et un autre de Saint-Fiacre, là, et s'il y avait quelque chose de spécial, on avait tendance à aller en breton : "Oh mince, il n'a pas compris !" » Mais il comprenait quand même, parce que sa femme, c'était une pure Bretonne aussi, quoi. Mais il [ne] parlait pas du tout. [Amusé] "Oh, excuse-nous !" Mais c[e n]'était pas de mal pour lui, quoi, mais... Ça faisait mieux en breton, quoi, c'était... »

La langue de la maison était un mélange de gallo et de français. Robert confie qu'au quotidien, entre les trois langues, « on mélangeait tout ». Le breton ne leur a pas été transmis par leur père mais leur entourage immédiat : voisins, clients de l'épicerie... Robert cite en particulier un voisin qui aurait été son initiateur privilégié.

Frère et sœur connaissent donc le breton et le gallo, mais de manière fort différente. Philomène a beaucoup pratiqué le gallo ; en revanche elle comprend parfaitement le breton mais ne peut pas le parler. Elle parle encore gallo de temps à autre, bien que les occasions se fassent de plus en plus rares (les locuteurs natifs disparaissent et, parallèlement, les villages se vident) : « Le patois, on [ne] peut pas le parler, là. On [ne] peut pas le parler, à Saint-Connan. Non. [II] faut aller sur le Vieux-Bourg. Et encore, comme je n'ai plus... Je ne parle pas couramment le patois, puisqu'on n'a pas l'occasion, alors... » On notera avec curiosité que Philomène a un fort accent breton, tout en employant des expressions gallèses³⁷¹ :

« [O]n me disait toujours que j'avais l'accent breton, alors que... Comme ma mère ne connaissait pas le breton, à la maison, on [ne] parlait que... le français, le patois, tout ça, quoi, hein. Et alors, on me dit toujours que j'ai l'accent breton. Pourtant, tenir une conversation en breton, j'ai du... vraiment pas, je [ne] parle vraiment pas très très bien le breton, quoi. Je comprends tout, et je peux le parler, mais pour continuer, pour vraiment parler bien, comme un... non. [...] Moi, quand j'arrive avec n'importe qui de... même des vrais Bretons, là, tout ça, bon ben je parle français, quoi. Et ils savent que... c'est plutôt le français. »

Notons qu'elle ne s'inclut pas dans la catégorie des « vrais Bretons », qui seraient ceux qui viennent de familles complètement bretonnantes et s'expriment naturellement dans cette langue.

En revanche, son frère Robert parle breton couramment et ne se sent pas très proche du gallo, qu'il a peu pratiqué après l'enfance. Il reste néanmoins capable de mener une conversation dans les deux langues. Il émaille l'entretien de nombreuses phrases en breton, et dit de sa sœur : « Elle, elle est plus gallo. Elle est toujours dans le gallo, elle. »

Il est encore attaché au breton : « Oh, j'aime bien le breton, rien que pour taquiner les autres [rire]. » Il ne l'a toutefois pas transmis à ses filles, refusant de le leur parler à la maison bien qu'il le parle avec son épouse. L'une d'elles a néanmoins fait la démarche de se le réapproprier, ce qui fait paradoxalement plutôt plaisir à Robert.

³⁷¹ Nous avons entendu parler du cas inverse : une Gallèse, mariée à un bretonnant, parlait breton avec l'accent gallo. Communication personnelle de Patrik Deriano.

Quant aux enfants de Philomène, son fils qui habite à côté de chez elle parle breton car il a toujours été immergé dans un milieu bretonnant sur la commune de Saint-Connan. En revanche, sa fille parle gallo car elle est partie vivre au Leslay avec un gallésant. Elle comprendrait aussi le breton.

La différence de trajectoire de Philomène et Robert pourrait s'expliquer par la conjonction de différents facteurs. Philomène a été scolarisée au Vieux-Bourg (Haute-Bretagne), tandis que Robert est allé à l'école à Saint-Connan (Basse-Bretagne). Il est également possible que les lignées féminine et masculine aient joué un rôle, Philomène étant amenée à passer plus de temps avec sa mère gallésante pour l'aider dans son commerce, tandis que Robert se consacrait aux travaux agricoles en compagnie de bretonnants.

Tous deux s'identifient davantage à la Basse-Bretagne qu'à la Haute, malgré la place importante du gallo dans leur hameau. Dans leur discours, ils se placent en-dehors de la catégorie des Gallos. Cependant, on ne sait comment Philomène se situe exactement, puisqu'on a vu plus haut qu'elle ne se considère pas comme une « vraie Bretonne ».

Dans cet exemple, nous voyons deux personnes d'une même fratrie, nées d'un couple mixte dans un hameau mixte, maîtriser les deux langues familiales de manière opposée et en leur manifestant un attachement différent. Dans d'autres configurations familiales, on constate au contraire une absence de transmission parentale, comme dans les deux exemples suivants.

2.2.5.2. *L'histoire de Léon*

La trajectoire de Léon est très différente de celle de Robert et Philomène puisqu'il n'a pas appris la langue de ses parents (le breton), mais la langue de sa commune de naissance (le gallo). Il est né à Radenac (Haute-Bretagne) en 1929 de parents bretonnants originaires de la commune voisine, Saint-Allouestre (Basse-Bretagne). Son épouse Félicité est née à Radenac tout près de la limite, d'un couple mixte, un père gallésant de Pleugriffet et une mère bretonnante de Moréac.

Léon ne parle pas breton ; le gallo est la langue de son enfance, qu'il a apprise « avec la population », et il parle français avec un fort accent gallo. Ses parents ont peu à peu délaissé le breton, étant commerçants et immergés dans un milieu gallésant.

« [I]l y a quand même un espèce de mélange qui s'est produit, parce que mon père et ma mère sont sortis du pays breton. Ils sont sortis du pays breton, et ils se sont installés à Radenac ici en 1924. [...] [I]ls parlaient beaucoup breton. Enfin, c'est-à-dire qu'ici, du fait qu'ils sont venus à Radenac, ça s'est perdu un peu, quoi. Automatiquement. »

Les tournées dans les villages avec son père boulanger étaient l'occasion pour Léon d'être confronté à la fois au gallo et au breton. Sa mère en profitait pour parler sa langue maternelle quand ils passaient dans des hameaux bretonnants :

« On allait en tournée dans tous ces villages-là. Jusqu'à Kerrob³⁷², là-bas. On avait quatre-cinq villages, où on allait livrer du pain. Alors là, ils avaient l'occasion quelquefois, mais ils [ne]

³⁷² Près de la route de Radenac à Moréac.

manquaient pas non plus. Puis ça lui rappelait quand même son jeune temps ! [...] [D]ès qu'elle avait l'occasion, hop la, ça partait sur le breton, hein. »

Léon se considère « gallo complètement ». Il aime écrire de petits textes en gallo, à sa manière, et est fier de montrer une invitation à une fête de famille qu'il avait entièrement rédigée dans cette langue. Son identification au pays gallo se révèle dans certaines de ses phrases : « [M]es parents que j'avais à Saint-Allouestre, je les entendais bien parler des Gallos, hein. Ben oui, on n'était pas estimés, hein, nous les Gallos ! Oh, pour eux, les Gallos... non. C'était pas ça, quoi. »

Anne Diaz : Vous avez grandi là et vous vous êtes vraiment senti gallo ?

Léon : Ah ben oui, en plein. Ah oui, en plein.

A. D. : Même si vos parents étaient bretonnants ?

L. : Oui oui oui.

Il est opposé aux panneaux bilingues français-breton dans le pays gallo : « Moi, je dis une chose, je dis que dans le pays gallo, il faut rester gallo. Dans le pays breton, ils veulent rester bretons, ben nous, on reste gallos aussi. Alors moi, non, j[ne] n'étais pas d'accord. [...] Faut ménager les deux ! » L'adhésion de Léon au gallo est si forte qu'il n'est pas à l'aise parmi les bretonnants :

« [C]'est arrivé quelquefois, quand on était dans la famille là-bas, ben, ils parlaient en breton. Alors nous, pfffuitt ! Ah oui, ma mère, quand elle se retrouvait là-bas... [*amusé*] automatiquement, hein, elle parlait en breton. [...] Ben, ça nous gênait plutôt, quand même, quoi. Ça nous gênait plutôt, parce qu'on avait l'impression qu'ils nous charriaient, quoi, hein : "Bon, ils [ne] comprennent rien, on peut dire ce qu'on veut", hein. [*Amusé*] C'était un peu ça, quoi. »

Il n'a jamais eu envie d'apprendre le breton, mais raconte toutefois avec fierté :

« J'étais à l'école aux Saints Anges à Pontivy : j'ai appris l'hymne breton là-bas ! Je connais l'hymne breton. [...] Et je [ne] savais pas ce que je chantais. Si bien que j'ai eu le... Parce que je dis : "C'est pas tout, on chante ça, on [ne] sait pas ce que c'est, il faudrait quand même bien savoir ce qu'on chante". Alors j'avais donc écrit à Baud, à l'école Diwan, et ils m'ont renvoyé la traduction. »

Le grand-père d'André a une histoire comparable à celle de Léon : issu d'une famille bretonnante de Plaudren (Basse-Bretagne), il a appris le gallo en immersion dans une famille d'accueil à Elven (Haute-Bretagne) après le décès de ses parents. Il parlait ainsi couramment gallo, et l'a transmis à ses enfants (il lui arrivait cependant d'émailler la conversation de mots et d'expressions en breton vannetais hérités de ses parents biologiques). Son fils, le père d'André, se considérait clairement gallo « et tout ce qu'il avait pu entendre comme breton, c'était ce que son père pouvait ressortir de temps en temps ».

Les exemples de Léon et du grand-père d'André montrent qu'en zone frontalière, le mouvement est la règle, et qu'un changement de langue peut se produire d'une génération à l'autre. Dans notre dernier exemple, nous allons voir qu'un double héritage linguistique peut être vécu comme un double manque.

2.2.5.3. L'histoire de Geneviève

Geneviève est née en 1947 d'un père bretonnant de Corlay (Basse-Bretagne) et d'une mère gallésante de Saint-Guen (Haute-Bretagne). Sa grand-mère paternelle tenait un café-épicerie à Corlay dans lequel habitait toute la famille, grand rendez-vous des bretonnants qui aimaient à venir y discuter après le marché. Ils ont ensuite déménagé à Saint-Guen, et le gallo est devenu la langue de son quotidien. Elle continuait cependant à rendre de fréquentes visites à sa grand-mère de Corlay, et était imprégnée de breton :

« [J]e l'avais toujours entendu chez ma grand-mère, et j'avais vu suffisamment de gens y rentrer pour parler breton. [...] [Q]uand j'allais à la boulangerie, je me souviens, les gens parlaient breton, j'allais à la crêperie, les gens parlaient breton, [...] enfin ce que je faisais étant enfant, quoi, les petites courses que j'avais l'occasion de faire. »

Elle a donc deux langues de cœur avec lesquelles elle entretient des rapports différents et complexes. Son identification principale semble tout de même être avec le pays gallo puisqu'elle y a passé la majeure partie de sa vie, et qu'elle comprend parfaitement la langue. Sa capacité d'expression est limitée, mais elle dit avoir beaucoup de vocabulaire et d'expressions. En revanche, elle ne parle pas breton. Elle dit des Bas-Bretons : « Ce sont des autres, on ne les connaît pas. »

« Le breton, je ne l'ai entendu que quand j'étais de passage, j[ne] n'ai pas baigné dedans. C'était forcément une langue étrangère pour moi. Mais pas étrangère dans le sens – [en]fin, étrangère parce que je [ne] comprenais rien, mais familière quand même. Parce que moi, j'aimais bien les entendre, je trouvais ça chantant. Et puis c'était vivant, pour moi c'était une langue vivante... mais une langue étrangère quand même, parce que je [ne] comprenais rien. »

La musique du breton l'habite encore : « Je suis accoutumée dans le sens où, quand j'ai l'occasion d'entendre le breton, alors que je [ne] comprends rien, mais *rien*, je suis contente. C'est une langue qui... qui me convient, au point de vue sonorités. »

Ayant baigné dans le gallo, c'est le breton, inaccessible, qui éveille le plus son imaginaire et l'attire le plus. Quand elle parle de cette langue, elle dit : « la mienne ».

« [C]'est la langue qu'on m'a enlevée. [...] Le breton m'a été interdit. Mon père n'était plus capable de me le transmettre. Ma grand-mère, on ne la voyait pas assez souvent pour... lui dire de nous parler en breton. Donc, euh... c'est lié à une interdiction. Et j[ne] n'aime pas les interdictions ! »

On décèle chez elle une forte idéalisation du breton, qu'elle voit comme une langue festive qui rassemble, en raison des souvenirs heureux qu'elle garde du café de sa grand-mère. Elle regrette profondément de n'avoir pu l'apprendre. Elle a d'ailleurs tenté à plusieurs reprises de s'astreindre à des cours du soir pour se reconnecter à cette partie de son passé, sans succès. Sa démarche prend l'allure d'une quête identitaire dans laquelle la langue fait l'objet de projections fantasmatiques. Elle nous avait d'ailleurs demandé de lui donner un pseudonyme

breton dans notre thèse³⁷³. Elle nourrit une certaine rancœur vis-à-vis de sa famille qui ne le lui a pas transmis.

« [Ma grand-mère], ce n'était que le breton. J'étais très choquée que mon père ne pouvait pas lui répondre en breton ; il [ne] lui répondait qu'en français. Ma grand-mère ne parlait à mon père qu'en breton, et lui il ne répondait qu'en français. [...] Il comprenait tout, mais il n'avait plus de vocabulaire, ou il n'avait... il ne... Il aurait fallu qu'il cherche ses mots, je pense. Je pense qu'il n'avait plus le vocabulaire suffisant pour pouvoir s'exprimer de manière naturelle et aisée, quoi. Et puis, peut-être c'était un barrage... Psychologiquement, il [ne] pouvait peut-être pas. »

Dans la famille, la place des langues faisait l'objet d'enjeux de pouvoir symboliques, le père d'origine bretonnante n'étant pas favorable au gallo.

« Mon père ne voulait pas qu'on parle patois, comme ça se disait à l'époque. Mais, ben, on a grandi dedans, et automatiquement, on avait les expressions du pays. [...] [T]outes les tournures, on les a eues – mais peut-être pas les mots. Moi je n'aurais pas les mots, je ne pourrais pas parler. Mais je comprends tout ! Parce que j'ai baigné là-dedans. Et quand je regarde le *Courrier Indépendant*³⁷⁴, il y a un article écrit en gallo : du début jusqu'à la fin, je comprends. Éventuellement un mot, peut-être, que je [ne] comprendrai pas, deux parfois, mais c'est extrêmement rare. Je comprends tout. »

Au final, Geneviève ressent en permanence un manque important malgré son double héritage riche, en raison du caractère trop incomplet de la transmission.

« J'avais l'impression que je n'avais aucune langue à moi. Le gallo, je n'avais pas le droit de le parler, et le breton, je ne le connaissais pas. Et le français, je n'avais pas assez de mots. Je trouve que j'ai été privée de langue. »

Elle raconte cette anecdote poignante sur la non-transmission du breton dans sa famille. Son père continuait à utiliser un seul mot de cette langue :

« Il disait *mab bihan* [prononcé *mapihan*]. *Mab bihan* c'est "mon petit gars". Lui, il [n']avait pas de garçon. Le seul garçon qui est né est mort. Et donc à nous, les filles, il [ne] nous avait jamais dit de petits mots particuliers. Mais à ses neveux du côté de ma mère, qui étaient donc des garçons et qui habitaient à côté, il les appelait *mab bihan*. [...] Et [il n']y a pas très longtemps, donc, mon... cousin qui a presque soixante-dix ans, qui me dit : "Il m'appelait *mab bihan*, qu'est-ce que ça veut dire ?", [amusée] qu'il nous a demandé, à soixante-dix ans ! Et donc... Et là, après, je me suis dit : "Mais jamais, à nous les filles, il [n']a dit quelque chose d'équivalent !" »

La transmission très réduite, un unique mot, n'a donc touché que la lignée masculine. Les deux langues familiales de Geneviève, qu'elle n'a pu maîtriser, n'ont pas été transmises à ses enfants, mais, fait intéressant, ils ont tout de même été sensibilisés au breton en raison de la présence d'un cercle celtique à Mûr-de-Bretagne, dont ils ont fait partie. On voit ici que les efforts déployés par le mouvement culturel breton jouent plus en faveur du breton que du gallo, dont la part reste moindre (ce que nous développerons dans le chapitre 7).

³⁷³ Ce que nous n'avons pas fait car nous préférons rester fidèle à son histoire, dont son prénom français fait partie.

³⁷⁴ Journal hebdomadaire de Loudéac.

Geneviève confie en outre qu'elle leur aurait fait apprendre le breton en priorité, si la possibilité avait existé à l'école. Elle qui dit aimer le gallo avoue qu'elle aurait vu moins d'intérêt dans son enseignement en raison de sa « perte de vitesse ».

Geneviève habite maintenant à Mûr-de-Bretagne, ville au statut particulier, comme on l'a vu, car le souvenir du breton n'est pas très lointain, tandis que des mots de gallo se sont glissés dans le parler populaire, ville « entre-deux » qui semble finalement résumer son oscillation identitaire.

Si elle n'est toujours pas en paix vis-à-vis de l'absence de transmission familiale, la parution des deux livres d'Hervé Lossec et Daniel Giraudon sur les « bretonnismes³⁷⁵ » et les « galloïsmes³⁷⁶ » a eu un fort impact sur sa vie, lui permettant de se reconnecter aux bribes de langues qui forment son héritage. Plusieurs témoins ont d'ailleurs mentionné ces livres, qui semblent avoir eu un retentissement positif sur l'estime de soi des lecteurs. Geneviève confie avoir ressenti une amélioration de son état de « manque linguistique » constant, à la suite de leur lecture.

Anne Diaz : Vous retrouvez des choses [dans le livre *Gallo et galloïsmes*] ?

Geneviève : Oh, pfff ! Tout ! Tout. Et en même temps, les bretonnismes aussi. J'avais les expressions que mon père nous avait transmises, qu'il croyait être du français. Mais en fait c'étaient des bretonnismes. Je me retrouve dans les deux... [...] ou alors des choses que j[*e n*] ai pas dites mais que je comprends très bien. [...] Et là, tout d'un coup, pour moi, ça a été une révélation ! On [*ne*] me dira plus que je parle mal le français, parce que maintenant, je sais que c'est des bretonnismes. Du coup, je vais les ressortir, tous ceux que j'ai oubliés ! Parce que, on perd. Je me suis rendu compte qu'il y avait des tas de choses que je ne disais plus. Je [*ne*] me rendais même pas compte que je disais. [...] [*M*]a mère avait pris aussi des bretonnismes. C'était passé un peu partout. Et puis bon, ben, après [*il*] y a eu l'autre qu'on a acheté, sur les gallicismes, je crois... les galloïsmes... Eh bien, mes enfants me disent : « Ah ! Ah oui, ben, mamie disait ça ! », des choses comme ça. Ils ont retrouvé, donc ils avaient entendu. Ils avaient entendu eux aussi. Moi, je le parle, si on veut, mais je [*ne*] pense pas que ça a été transmis à mes enfants. Quelque part, ils n'ont pas tout à fait la même langue que moi.

L'exemple de Geneviève nous montre que la situation frontalière peut être à l'origine d'une absence de transmission dans les couples mixtes, qui semble laisser des séquelles psychologiques difficiles à évaluer. Geneviève étant née en 1947, on voit également en filigrane l'amorce du déclin de la transmission du gallo et du breton à l'échelle de la Bretagne entière. Au lieu d'un double héritage vécu comme une richesse, on a affaire à un double manque à l'origine d'une rancœur difficile à guérir.

³⁷⁵ « Les bretonnismes, tout comme les gallicismes ou autres anglicismes, désignent des emprunts d'un terme, d'une tournure de phrase ou d'une expression propres à une langue, transposés dans une autre où ils n'existent pas. En ce qui nous concerne, il s'agit de la traduction littérale du breton utilisé en français local. » LOSSEC H., *Les Bretonnismes, op. cit.*, p. 7.

³⁷⁶ Le terme « bretonnismes » est désormais entré dans le langage courant. D. Giraudon a, sur ce modèle, forgé le terme « galloïsmes », qu'il définit comme « ce qui reste du gallo dans le parler populaire quotidien de Haute-Bretagne à un moment où il est submergé par la langue dominante, le français, et sur le point d'être supplanté par ce dernier. C'est à la fois du vocabulaire, des tournures des phrases, des structures syntaxiques noyées dans l'idiome officiel ». GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes, op. cit.*, p. 12.

Conclusion du chapitre 2

Ce chapitre nous a permis de présenter la zone frontalière de façon plus détaillée. En voici les principales conclusions :

1. En dépit des apparences, on n'a pas affaire à deux groupes étrangers l'un à l'autre. On observe

- aux périodes les plus anciennes, une perméabilité des domaines roman et celtique (2.1.1) qui se manifeste dans les langues : nous avons pris l'exemple du vocabulaire et des expressions (2.1.2) ;
- à la période contemporaine, une porosité de la frontière linguistique qui se manifeste dans des traits culturels transfrontaliers, notamment certains costumes et aspects de la musique bretonne comme les airs et les chansons (2.1.3). Creston distinguait d'ailleurs une Bretagne médiane entre la Haute et la Basse, un découpage plus pertinent, selon lui, pour l'étude des costumes.

2. Malgré cette porosité, les frontaliers ont un sentiment de fixité, et distinguent nettement pays breton et pays gallo. Les Bas-Bretons semblent moins ressentir que les Hauts-Bretons les emprunts faits à la langue voisine, alors que le breton a beaucoup plus emprunté au roman et au gallo que le contraire. De manière générale, la part romane dans la langue bretonne est sous-estimée par les Hauts comme par les Bas-Bretons : les ressemblances entre les deux langues ont tendance à être attribuées au breton, auquel le gallo aurait systématiquement emprunté, sans doute en raison du prestige que l'on reconnaît au premier et pas au second (un aspect que nous développerons au chapitre 5).

3. Selon le secteur observé, on constate une plus ou moins grande porosité. Il semblerait que la limite soit beaucoup plus perméable dans le pays vannetais que dans les Côtes-d'Armor, ce qui se manifeste notamment par un vocabulaire commun plus important, des chants identiques traduits, et des chants bilingues plus rares au nord de la frontière³⁷⁷. En outre, dans le Centre-Bretagne au sud des Côtes-d'Armor, la pratique du breton est restée plus vivante qu'en zone frontalière morbihannaise : il en résulte une impression de plus grande imperméabilité.

4. La coupure introduite par la frontière linguistique ne doit pas masquer d'autres divisions territoriales qui orientent la perception de l'espace et la construction identitaire des enquêtés. Si son empreinte identitaire est certaine, elle n'est pas la seule à produire des représentations de soi et de l'Autre, comme l'ont montré les exemples des anciens diocèses, des petits pays, des oppositions nord/sud, côte/intérieur des terres, entre communes voisines et au sein d'une même commune (2.1.4).

5. Le développement de l'enseignement du breton aux enfants et aux adultes en Haute-Bretagne remet en question l'ancienne division basée sur l'opposition des domaines roman et celtique, le breton se réimplantant (durablement ?) en Bretagne romane, d'où il avait reculé après le IX^e siècle, voire s'implantant dans des régions dont il n'avait jamais été la langue (2.1.5).

³⁷⁷ Ils ont pu exister et se perdre, ou être insuffisamment collectés.

6. L'enquête de terrain a révélé la mixité intrinsèque d'un grand nombre de hameaux frontaliers. La frontière, très instable, y fluctue au gré des changements de propriétaires et des alliances matrimoniales (2.2.1). Certaines communes de la limite (parfois même des régions entières) émergent comme des lieux ambigus et inclassables ou qui, à tout le moins, ne font pas consensus (2.2.2 et 2.2.3). Ceci se vérifie tout particulièrement dans les communes ayant perdu le breton entre les enquêtes de Sébillot (1886) et Panier (1941). Le statut mixte de certaines paroisses était délicat à gérer pour les autorités religieuses confrontées à des populations de langue différente.

7. Au total, c'est donc une vaste zone de transition qui apparaît entre la Haute et la Basse-Bretagne. La frontière linguistique devrait, nous semble-t-il, être envisagée comme un espace plutôt que comme une ligne. Les histoires familiales portent la marque de cette bande de terrain ambiguë, les côtés breton et gallo se mélangeant au fil du temps, et des changements de langue survenant parfois en l'espace d'une génération (2.2.4 et 2.2.5).

Cette situation particulière donne lieu à différents types de négociations identitaires, et à des formes d'attachement au breton et au gallo variables en fonction de l'âge des personnes, de la commune de résidence, de la composition du couple parental (mixte ou non) et de son attitude face aux deux langues.

Le chapitre suivant va nous permettre d'étudier plus précisément la construction identitaire en zone frontalière.

CHAPITRE 3. FRONTIÈRE LINGUISTIQUE, FRONTIÈRE IDENTITAIRE

Dans ce chapitre, nous allons aborder deux points :

- d'une part, le vécu de la frontière linguistique « sur le terrain », c'est-à-dire la connaissance que les habitants en ont, comment elle oriente leur perception du territoire, et comment cette conscience varie selon le lieu d'origine des frontaliers (3.1) ;
- d'autre part, la fonction identitaire de cette limite utilisée pour se définir face à l'Autre (le locuteur de l'autre langue), qui suppose deux groupes étanches, ou en tout cas présentés comme tels dans les discours. Cette image ne résiste cependant pas à un examen plus poussé, montrant différents degrés d'identification au « Nous » (3.2).

D'après les témoignages des habitants, on se trouverait en présence de deux univers nettement distincts, fréquemment vus comme deux pays différents. Le fait qu'il y ait eu du breton autrefois dans la zone frontalière du côté gallo n'est presque jamais mentionné. Joseph est catégorique : « C'était vraiment coupé au couteau, le langage de part et d'autre. » Or, les observations du chapitre précédent nous incitent à considérer avec prudence ce type d'affirmations, en raison de la grande porosité de la frontière et des rapports étroits entre frontaliers. Elles sont pourtant fréquentes ; en voici quelques exemples (on notera la récurrence du terme « étranger ») :

« On [ne] peut pas dire que c'était l'étranger, mais c'étaient quand même deux pays. » (Joseph)

« C[e n]'est pas le même pays. » (Brigitte)

« J'ai gardé des relations jusqu'à la fin de ses jours avec le recteur de mon village qui m'a baptisée, et quand il a pris sa retraite, il était à Saint-Brieuc à la maison des vieux prêtres, là, et donc, à chaque vacances, comme j'étais sa fille élective, on allait se taper la cloche. [...] [S]on grand truc, c'était de m'emmener aux *Ponts-Neûs* [les Ponts-Neufs, commune d'Hillion]. On était en pays étranger, hein. [Il] y a un resto au bord de la route, là. Ben déjà, *les Ponts-Neûs*, le fait de dire *les Ponts-Neûs*, ça me sortait... C'était un autre pays. Je parlais l'étranger, là-bas, quand je disais "les *Ponts-Neûs*" ! [rire] » (Nicole)

Joseph, prêtre costarmoricain à la retraite, se rappelle que la langue était autrefois un critère de recrutement essentiel dans sa profession¹ :

« Ça a été assez coupé, parce qu'[il] y avait le pays breton, et ça remonte, bien sûr, dans l'histoire, parce que ça dépendait de Tréguier [Basse-Bretagne]. A Tréguier, c'est une cathédrale, c'était un diocèse, le diocèse de Tréguier. Alors, les prêtres des deux côtés... oh, ils étaient, on était confrères, hein, mais c'était quand même... C'était quand même autre chose. [...] On avait l'impression, quand on allait en pays breton, qu'on allait un petit peu à l'étranger. Et eux, quand ils venaient en pays gallo, ils venaient un petit peu à l'étranger, si bien que les prêtres bretons

¹ Sur ce sujet, voir GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*

restaient dans les paroisses en pays breton. [...] À l'époque, ceux de notre pays n'allaient pas en pays [breton]... parce que là, pour être admis, il fallait parler le breton. »

La frontière linguistique étant souvent ressentie comme un véritable fossé, il arrive que l'on relate les contacts avec les Autres sur le ton de petites aventures amusantes. On raconte l'« autre côté » comme une terre inconnue, à l'écart de l'univers quotidien et familier, et ces récits contiennent fréquemment le motif du passage d'un obstacle, naturel ou non, comme la rivière dans l'extrait qui suit :

« On était en face de Bringolo qui était pays bretonnant, et les champs étaient bordés – les champs de Tressignaux qui était pays bretonnant. Alors, comme c'était la guerre, je restais dans le coin, quoi. J'allais au bistrot, on allait jouer aux boules le dimanche, dans le quartier du coin. Ça s'appelait Saint-Quay-Plélo. Et de temps en temps, on traversait la rivière pour aller jouer aux boules à Bringolo, chez les Bretons [*amusé*]. Et les Bretons faisaient autant, ils traversaient la... Ils traversaient la frontière, quoi. » (Hippolyte)

Le sentiment de différence est parfois tellement aigu que les frontaliers projettent sur les Autres leur propre impression d'étrangéité en leur prêtant des intentions hostiles. C'est ce que l'on voit dans l'anecdote de Germaine, une gallésante :

« Quand, moi, j'allais en vacances à Treffléan [du côté bretonnant] [...], [ma sœur] disait : “Toi, tu [ne] te rends pas compte, mais ils te regardent !” Parce qu'on allait à la messe. Le dimanche après, ils me regardaient, ils devaient se dire : “Elle est encore là, celle-là”. »

3.1. Représentations et conscience de la frontière linguistique chez les témoins

Dans les représentations des frontaliers, la frontière linguistique est-elle perçue comme une séparation entre des zones distinctes ? Si oui, comment les désigne-t-on (3.1.1) ? Par ailleurs, connaît-on le tracé de la limite (3.1.2) ? Sait-on où le breton et le gallo sont (ou étaient) parlés, en dehors de son périmètre de résidence ? Ce sont les questions que nous allons maintenant aborder. En filigrane, nous nous demanderons s'il existe une conscience d'appartenance à un territoire, et si c'est le cas, à quelle entité géographique elle renvoie.

3.1.1. Nommer et faire exister le pays

Nous souhaitons ici réfléchir à la fonction performative du langage dans la nomination des lieux. En effet, celle-ci n'est pas neutre et engendre des représentations mentales qui influenceront à leur tour sur les relations sociales. On sait que les noms de lieux sont chargés de sens. Dans l'Antiquité grecque et romaine, le nom de lieu était « le dépositaire d'une présence divine », et tous les lieux étant placés sous la protection de divinités diverses. Après le polythéisme, dans la pensée judéo-chrétienne, les noms de lieux ne seront plus un lien avec le divin mais plutôt avec la mémoire des sociétés. Celles-ci conserveront désormais de cette manière le souvenir d'événements de la petite ou de la grande Histoire intacts ou déformés (volontairement ou non)².

Si nommer fait advenir le territoire, l'adhésion collective à un nom permet de faire groupe. « Donner un nom au territoire constitue une des premières formes de l'appropriation, celle qui permet de porter ce fait à la connaissance des autres. De cette appropriation résulte la spécification d'une *aire d'extension* et de *limites* territoriales à l'intérieur desquelles le groupe exerce son pouvoir (quel qu'il soit)³. » Quels sont donc les noms utilisés par les habitants de la zone frontalière pour désigner les deux moitiés de la Bretagne ?

3.1.1.1. Pays breton, pays gallo

Ces deux appellations sont les plus courantes, et sont employées machinalement par la majorité des témoins, à l'exception des plus jeunes : « On dit toujours : “[II] y a le *payiz galo* et le *payiz berton*” [prononcé *peï*] » (Henri) ; « Mon père disait “gallo”, “je suis du pays gallo” » (Nicole). Tous n'emploient pas le terme « pays » : certains disent simplement « là-bas, c'est breton », ou « c'est gallo », expressions plus neutres dans lesquelles la fonction de marquage d'appartenance est affadée.

L'expression « pays gallo » est quelquefois remplacée par « pays patois » (deux témoins primaires, deux témoins secondaires). Chez un seul témoin (Joseph), nous avons trouvé l'expression « pays français ».

² RICHARD M., « L'esprit du lieu et l'acte de dénomination des lieux. Comment réenchanter la géographie ? », Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-cinquième session, Nairobi, 5-12 mai 2009, document de travail n° 60 [En ligne], p. 2. <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/wp60-1%20esprit-canada.pdf> [consulté le 19 février 2016].

³ LE BERRE M., « Territoires », BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, 1995, p. 607.

Comme on l'a vu au début de cette première partie, l'adjectif le plus ancien pour parler de la Haute-Bretagne, dans les premières attestations de la bipartition de la Bretagne, est « gallou ». Sous la plume de Sébillot, on trouve ce terme orthographié « gallot », et « gallote » au féminin⁴ (ce que lui reproche La Borderie, qui juge cette orthographe « très défectueuse⁵ »).

Le terme « gallou » et sa variante « gallo » seraient dérivés de la racine celtique *gall* (ou *gal*, selon les auteurs), qui signifierait d'après Loth « étranger » ou « ennemi »⁶. Dans la langue bretonne, on se réfère ainsi à ce qui est français ou considéré comme tel, tandis qu'en gallois et en irlandais il signifie « anglais⁷ ». Ainsi donc, comme le dit Loth, en Bretagne, « le *Gal*, c'est le Français ; le pays Gallou, la Bretagne *Gallou*, c'est le pays [f]rançais⁸ ».

Ernault propose une nuance de sens à cette étymologie en 1881, quand il écrit : « *Gallot*, haut breton, nom du peuple et du langage de la Haute-Bretagne, du breton *gall*, français, proprement "gaulois"⁹. » C'est également la position de Fleuriot. À l'arrivée des Bretons dans la péninsule, « les habitants du pays s'appelaient encore eux-mêmes des *Galli*, même quand ils parlaient latin. De *Gallus* vient le terme breton *Gall* pour désigner le Français, et *Gallou* puis *Gallo* (du dérivé **Gallowos*) pour l'habitant de la Haute-Bretagne¹⁰ ». Ainsi donc, le terme signifierait tout simplement « Gaulois ».

Tanguy propose lui aussi une étymologie sur la base du mot *gallus*, ou « gaulois », par lequel les Bretons arrivés d'outre-Manche auraient désigné les habitants de Bretagne et leur langue. Du X^e au XIII^e siècle, certains auteurs désignent la Haute-Bretagne par l'expression « région gauloise », ou par *Britannia Gallicana* (« Bretagne gauloise »)¹¹.

Quelle que soit l'étymologie que l'on privilégie, une constante subsiste : les Hauts-Bretons sont désignés et se désignent par un terme d'origine celtique et non romane. Si l'on adopte l'étymologie de Loth, il leur confère un statut d'Autres, d'étrangers, et traduit une vision du monde centrée sur l'espace bretonnant. Et, dans les deux étymologies, on ne fait pas de distinction entre la Haute-Bretagne et la France ; les *Gallaoued* sont tous ceux qui ne parlent pas breton.

Il n'est pas rare de lire que le terme « gallo » est surtout connu et utilisé dans la zone frontalière¹². Notre enquête ayant porté sur cette seule région, nous ne pouvons confirmer ou infirmer cette hypothèse. Pour C. Capelle (et nous abondons dans son sens), il n'y aurait là « rien de surprenant, l'identité se révélant plus souvent par une opposition plutôt que par une similitude. Ainsi les [B]as-[B]retons se sont moins définis comme "bretons" qu'ils n'ont défini l'étranger comme "gallo", et c'est à une situation inverse que l'on a assisté en Haute-

⁴ SÉBILLOT P., « Gallo ou gallot », *Revue Celtique*, vol. 5, 1881-1883, p. 473-476.

⁵ LA BORDERIE A. (de), « Gallo et gauloise », *op. cit.*, p. 470. Voir sa critique de Sébillot dans cet article, et la réponse apportée par ce dernier : SÉBILLOT P., « Gallo ou gallot », *op. cit.*, p. 473-476.

⁶ LOTH J., « Le mot gallo », *Revue Celtique*, vol. 6, 1883-1885, p. 115.

⁷ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 107.

⁸ LOTH J., « Le mot gallo », *op. cit.*, p. 115. Pour lui, le suffixe *-ou* pourrait provenir d'un suffixe gaulois *-āvo*, et ne serait pas un pluriel contrairement à ce qu'avance La Borderie.

⁹ ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le *gallot* des Hauts-Bretons », *op. cit.*, p. 221.

¹⁰ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, *op. cit.*, p. 77.

¹¹ TANGUY B., « La langue bretonne au pays de Guérande », *op. cit.*, p. 21. La première expression est employée au XIII^e siècle par l'auteur quimpérois de la *Vie de saint Corentin* ; la seconde par le biographe de saint Benoît de Massérac (XIII^e siècle) et par l'auteur de la *Vie de saint Conwoïon* (X^e siècle).

¹² Voir par exemple CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *Studi*, n° 26, mai 1984, p. 14 ; BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 15-16.

Bretagne¹³ ». Il est en tout cas certain que si l'opposition gallo/breton est nette sur la frontière, elle semble l'être bien moins dès que l'on s'en éloigne, comme nous allons le voir dans la suite de ce chapitre.

Lors de notre enquête, nous avons été confrontée à un phénomène surprenant : plusieurs témoins ont déclaré ne pas savoir nommer les deux zones, ou ne pas se souvenir des termes employés autrefois. L'un d'entre eux dit même n'avoir jamais entendu les expressions « pays breton » et « pays gallo » dans sa jeunesse.

Michel : « La zone où on parle gallo, on [ne] l'appelle pas ; [amusé] c'est chez nous, en fait¹⁴. »

Anne Diaz : Vous l'appeliez comment, entre vous, la zone où on ne parlait pas breton ?

Claudine : Ben, Plélo, Châtelaudren...

A. D. : Est-ce que vous l'appeliez « le pays gallo » ?

C. : Non.

A. D. : Vous ne l'appeliez pas ?

C. : Non. Pas moi, toujours. Non. [...] [N]ous, on disait « les filles de Châtelaudren ». « La fille de Plélo », « la fille de Saint-Jean »... On [ne] disait pas « gallo ». Les personnes âgées devaient dire ça. Mais nous, on n'a jamais entendu parler... Nos parents ne disaient pas “c'est le pays gallo”, “c'est le pays-ci” ; ils disaient “c'est Plélo”, ils citaient toujours la commune ou le bourg.

Le témoignage de Clément au sujet de ses grands-parents est assez similaire, avec une hésitation à employer l'expression « pays gallo ».

Anne Diaz : Tes grands-parents, pour parler du secteur après Saint-Mayeux, ils auraient dit “là-bas c'est le pays gallo” ?

Clément : “Là-bas c'est gallo”, quoi.

A. D. : Ils auraient dit “c'est gallo” ?

C. : Ouais. Oui oui.

A. D. : Ils n'auraient pas dit “pays gallo” ?

C. : Oh, ils auraient peut-être dit... ouais, non non, pas forcément « pays gallo ». Pays gallo... C'est gallo...

A. D. : Les deux ?

C. : Ouais, les deux, ouais.

Dans la conversation ci-dessous, la confusion de l'enquêtée est grande. Si elle semble plutôt affirmative pour l'expression « chez les Bretons », elle hésite entre « pays gallo » et « pays patois », ne semble réellement convaincue par aucun des deux, et s'en réfère à une supposée « mode » en faveur de l'expression « pays gallo ». Derrière ses hésitations, il est difficile de déceler quelles expressions auraient été employées spontanément en-dehors de la présence de la chercheuse.

Anne Diaz : Quand vous voulez parler de la Bretagne bretonnante et du reste, vous employez quelle expression ?

Louise : [Silence]

¹³ CAPELLE C., « L'origine du terme gallo », *Le Lian*, n° 24, février-avril 1984, p. 11.

¹⁴ Des observateurs ont fait le même constat dans d'autres secteurs de Bretagne, par exemple R. Le Coadic, qui a recueilli en Haute-Cornouaille les propos d'une femme, bretonnante de naissance, qui ne savait pas si elle se trouvait en Trégor ou en Cornouaille. Elle se sentait avant tout « chez nous » (communication personnelle).

A. D. : Il y a des gens qui m'ont dit : « pays breton, pays gallo ». Est-ce que vous le disiez, ça ?
 L. : Oh, non, je [ne] crois pas.
 A. D. : Vous disiez comment, pour dire « chez les bretonnants » ?
 L. : Ben, « chez les Bretons ». Oh oui, c'est tout, hein.
 A. D. : Et la partie de la Bretagne où on parlait patois, vous l'appeliez comment ?
 L. : [*Petite voix*] Ben non, ben non, c'était le pays gallo, ou patois, je [ne] sais pas – quelle différence [il] y a entre le patois et le gallo ? Gallo, maintenant on dit plutôt « gallo » que « patois ». Mais c'était le patois, oui, le patois.
 A. D. : On disait « pays patois » ?
 L. : Non... Oh ben, je [ne] sais pas, à ce moment-là... Non, maintenant, je sais que maintenant on dit « pays gallo ».
 A. D. : Avant, vous ne l'entendiez pas ?
 L. : Non, c'était patois, on est patois, on patoise. [...]
 A. D. : Donc, pour parler de l'ouest, en allant vers le Finistère, on [n']avait pas d'expression spéciale pour dire...
 L. : « Chez les Bretons ». Peut-être, oui, plutôt. Ou « du côté breton »...

Comme on le voit avec Louise, une périphrase (« chez les Bretons ») est préférée à la nomination de la zone linguistique entière. C'est une tendance que nous avons repérée chez plusieurs témoins, dont Philomène : « [O]n dit, ben, “là-bas c'est les Gallos, ici c'est les Bretons”. »

Dans cette difficulté à nommer les deux zones, il faut peut-être voir l'influence de l'âge des enquêtés : il n'est pas impossible que les façons de nommer se soient quelque peu perdues au fur et à mesure que la pratique des langues diminuait, et avec elle la conscience de la différence.

Nous pouvons avancer un autre élément de compréhension. Il est possible que, dans certains cas au moins, on ait désigné l'autre pays avec plus de précision que le sien propre. C'est ce que laissent penser les propos de Michel vus plus haut¹⁵, et de Gilbert :

« On parlait bien du *payiz berton*. Mais, dans l'autre sens, je n'ai pas souvenir de... Peut-être “le pays gallo”, mais... [*petit rire*] je [ne] suis même pas sûr. Je [ne] suis même pas sûr. C'est vrai qu'on n'a entendu parler de cet aspect des choses que tard. »

En situation frontalière, la priorité serait donc d'identifier l'Autre, avant même de définir le Nous.

On peut peut-être également voir dans cette incapacité à nommer l'espace une absence de conscience « de pays » à l'échelle de la Haute et de la Basse-Bretagne, ce qui pourrait expliquer un besoin de nommer l'espace moindre. En effet, l'emploi du terme « pays » par les témoins ne doit pas amener à croire que les personnes aient une vision globale du territoire breton : il peut en effet être simplement appliqué à une toute petite zone proche. Par ailleurs, il semblerait que la conscience « de pays » ne soit pas aussi affirmée chez les témoins les plus âgés que chez ceux d'un âge intermédiaire, comme si elle s'était développée assez récemment.

Comment les plus jeunes témoins désignent-ils les deux zones ? Les expressions « pays breton » et « pays gallo » sont connues d'eux, sans pour autant être toujours utilisées : « On disait le pays breton et le pays gallo [*rire*], ouais, tout simplement » (Alice).

¹⁵ « La zone où on parle gallo, on [ne] l'appelle pas ; [*amusé*] c'est chez nous en fait. »

On retrouve la façon de simplifier les expressions standards par la suppression du mot « pays », comme le fait Frédérique : « Je dirais plutôt : “Là-bas c’est le pays breton”, ou “c’est gallo”. “C’est gallo”, ou “c’est breton”. Peut-être même pas “pays”, peut-être même pas le mot “pays”. » Par ailleurs, elle ne pense pas avoir entendu ses parents employer ces termes ; d’après elle, ce sujet n’était jamais abordé. On peut supposer qu’aux yeux de ces personnes, nées en 1961, la limite n’avait plus guère de pertinence et que la conscience d’appartenir à un « pays », déjà évanescence, n’a pas été transmise à la génération suivante.

Chez Annaïck, on retrouve la tendance à nommer clairement la zone d’en face, et à hésiter sur la sienne :

« “Pays breton”, oui, après, “pays gallo”, euh, ben, je [ne] dirais pas ça avec mes parents, par exemple, parce que ils ne disaient pas “gallo”, ils disaient “patois”, en fait. Je [ne] les ai jamais entendus dire ça. [...] Je me pose la question, parce qu’on disait toujours : “Ici ça parle patois”, on disait ça. C’est ce que j’entendais. Mais j[e n]’ai jamais entendu dire : “Ici c’est le pays gallo”. C’est une expression, après, que j’ai pu utiliser pour expliquer à d’autres personnes la différence, quoi. »

Cependant, suite à notre entretien, nous nous sommes rendues ensemble chez ses parents qui nous ont certifié employer l’expression « pays gallo », à l’immense surprise de leur fille, certaine de ne jamais les avoir entendus l’utiliser. Cet exemple montre la difficulté à recueillir des informations fiables sur les termes employés.

Si la majorité des jeunes enquêtés connaît et/ou emploie ces deux expressions, un seul a semblé n’en faire aucunement usage ; il s’agit de Nathalie, qui n’utilise pas l’expression « pays breton » et décrit l’espace en se référant aux villes. Pour elle, ces appellations sont le fait de personnes impliquées dans la défense des langues. En disant cela, elle s’en démarque clairement.

« [M]oi je dis, ben, “c’est dans la région de Locminé”. [...] Moi j[e n]’emploie pas forcément... Je [ne] différencie pas comme ça, quoi. Non, je pense qu’il y a des gens, justement, qui... Parce que maintenant, [il] y a beaucoup qui étudient la langue bretonne et qui... [...] Parce que bon, [il] y a plein de petites écoles qui ont ouvert des classes, euh, bretonnantes, donc, euh... Au pays de Vannes, je pense que... ils emploient peut-être plus, justement, le nom “pays bretonnant”, pour différencier, je pense. [...] [C]eux qui font la langue ou... Moi, non, moi je dirais : “Tiens, c’est plus sur la région de Locminé”, moi j’emploie plutôt le mot “région”, quoi. »

Clément souligne lui aussi que les jeunes se détournent de ces appellations : « Même si c’est pour dire : “On va dans le pays gallo”, non : “on va à Merdrignac”, ou on va... On dit plus les villes que... “pays bretonnant” – à moins que... quand on parle plus de *fest-noz*, ou des choses comme ça, “Ben tiens, on va plus [dans le] pays bretonnant”, ou... » Comme on le voit, il établit lui aussi un lien entre l’emploi de ces expressions et la fréquentation du milieu de la culture bretonne. Il serait intéressant d’enquêter auprès d’adolescents afin d’évaluer si ces appellations sont tombées en désuétude ou non.

Quelles sont donc les conséquences sur le plan identitaire de l’usage de ces deux expressions ? Distinguer « pays breton » et « pays gallo » exclut symboliquement ce dernier de l’identité bretonne. Certains enquêtés le sentent, et se corrigent quand ils disent instinctivement

« pays breton ». Il s'agit toujours de personnes ayant réfléchi à l'histoire de Bretagne et impliquées dans des activités culturelles. C'est le cas de Michel :

« “Le pays bretonnant”, je vais dire, parce que les deux sont bretons. La zone où on parle breton, on dit “pays breton”, et on corrige, on essaie de corriger en disant “bretonnant”, parce que nous sommes aussi bretons¹⁶. »

Nous avons trouvé cette attitude volontariste chez un jeune né en 1986, Clément : « J'ai plus tendance à dire “pays bretonnant” que “pays breton”. »

Dans les entretiens, on relève de fréquents lapsus où la zone bretonnante devient la Bretagne toute entière. C'est ce que l'on voit dans la conversation ci-dessous avec Ninnog. Celle-ci désigne la Basse-Bretagne par le terme « Bretagne », se corrige juste à temps, et ce lapsus déclenche le rire.

Anne Diaz : Pour désigner la zone où on parle breton et la zone où on parle gallo, tu emploierais quels mots ? [...] Si tu voulais dire “Tiens, je vais...”

Ninnog : Ouais, ben, je vais du, pfff... ben, dans le pays gallo, quoi. Après, euh... Non, ouais, ça serait ça, le pays gallo, et puis...

A. D. : Et pour l'autre côté ?

N. : Ben ouais, c[e n]'est même pas un pays, ça serait, ouais, euh... le... *ben, la Bre – ouais, pas vraiment la Bretagne parce qu'il y a le pays gallo dedans, mais...* du côté des bretonnants, quoi [*rire*].

A. D. : Tu [ne] dirais pas “pays breton” ?

N. : Non.

A. D. : Ou “pays bretonnant” ?

N. : Ben non. Non, ça [ne] viendrait pas...

A. D. : Du coup [il] y a un mot pour le pays gallo...

N. : ... gallo, ouais, et l'autre, non, je [ne] pourrais pas te dire, là. Non, je pense que j[e n]'emploie pas de mot, vraiment, pour dire...

A. D. : Et si tu voulais dire que tu vas du côté où [il] y a du breton, par exemple après Mûr ?

N. : Euh, pfff... ouais, je [ne] sais même pas comment je pourrais dire ça... Ouais, c'est plus, ben ouais, je vais plus dans le nord de la Bretagne, du coup, je dirais ça, mais je [ne] dirais pas... pas pour désigner le pays où on parle breton, quoi.

Comme on le voit, après son lapsus, Ninnog se reprend très vite car elle sent qu'elle exclut la Haute-Bretagne. En outre, elle manque de termes pour désigner la Basse-Bretagne ; elle dit ne pas employer « pays breton », mais l'a utilisé en réalité spontanément deux fois au cours de l'entretien (avant que nous ne l'utilisions).

Il serait utile de mener des enquêtes plus loin de la zone frontalière afin de savoir si les mêmes termes y sont employés. Soizic, originaire du pays pourlet (région de Guémené-sur-Scorff, Morbihan), déclare :

« Je [ne] sais même pas si j'ai entendu utiliser le terme “pays gallo”. Je [ne] suis pas sûre. [On disait :] “C'est des faux. C'est pas des vrais Bretons.” Moi j'ai l'impression, chez nous, on sentait, quand les gens parlaient, bon ben, des faux Bretons, en fait – ils n'employaient pas le mot “Gallos” non plus – c'était : “Il [ne] sait même pas parler le breton”. Mais on sentait aussi que la personne

¹⁶ Mais, plus tard il se contredit à son insu : « Lanrodec, là on est en pays breton, hein. » Chasser le vieux réflexe semble difficile.

avait moins de valeur. Ça la diminuait, en fait. Je ne saurais plus dire en quels termes exactement, mais ça se ressentait en parlant. C'étaient "les autres là-bas". »

Dans ces propos ressortent de manière flagrante la dévalorisation de la partie non-bretonnante de la Bretagne, à laquelle on dénie une identité bretonne.

3.1.1.2. Haute et Basse-Bretagne : les mots des Autres

Les dénominations « Haute » et « Basse-Bretagne » sont très peu employées par les personnes interviewées. Seuls dix témoins ont eu spontanément recours à l'expression « Basse-Bretagne » : cinq Bas-Bretons (Eugène, Jean, Nicole, Gilles, Murielle), et cinq Hauts-Bretons (Gilbert, Michel, Geneviève, André, Éric). Encore faut-il signaler que toutes ces personnes sans exception s'intéressent à l'histoire et à la culture bretonnes.

Quant à l'expression « Haute-Bretagne », elle a été employée spontanément par seulement sept enquêtés (qui emploient aussi « Basse-Bretagne ») : trois Bas-Bretons (Eugène, Jean, Nicole), et quatre Hauts-Bretons (Gilbert, Michel, Geneviève, Éric)¹⁷.

Hormis ces quelques personnes, tous les autres témoins nous ont dit ne pas savoir employer ces termes, dont il est clair qu'ils ne font pas l'objet d'une appropriation par la population.

Danielle : « Oh, dame, ici on [ne] parle pas de Haute-Bretagne et de Basse-Bretagne, hein ! Pays gallo, pays *berton*, voilà, point. La *Gallèse*, et voilà. »

Beaucoup ne savent tout simplement pas ce qu'ils désignent. Gérard et son épouse avouent bien volontiers leur ignorance : « On irait sur internet chercher ce que c'est, la Basse-Bretagne et la Haute-Bretagne ! » Voici deux courts extraits d'entretiens représentatifs de ce que nous avons systématiquement pu recueillir au cours de l'enquête. Raymond est né en 1935, et Ninnog en 1988.

Anne Diaz : Est-ce que vous avez déjà entendu les termes « Basse-Bretagne » et « Haute-Bretagne » ?

Raymond : Non. On n'en parlait pas.

A. D. : Et quand vous les entendez, ça vous évoque quoi ?

R. : Pfff, rien.

Anne Diaz : Est-ce que tu utilises les termes « Basse-Bretagne » et « Haute-Bretagne » ?

Ninnog : Non.

A. D. : Est-ce que ça t'évoque quelque chose ?

N. : Non, pas vraiment, non.

A. D. : Tu [ne] saurais pas les employer, en fait ?

N. : Non.

Un seul témoin, l'un des rares à connaître le sens de ces expressions (ce qui vient sans doute de son métier d'enseignant d'histoire-géographie), voit une connotation péjorative dans le terme « Basse-Bretagne ».

¹⁷ Rappelons que d'après le *Dictionnaire de Trévoux* (1721), « Haute-Bretagne » était moins employé que « Basse-Bretagne ». *Dictionnaire universel françois et latin, op. cit.*, p. 1223.

Michel : « [O]n préférera dire “Bretagne occidentale” et “Bretagne orientale”, parce que les Bas-Bretons, ça rappelle l’histoire, et... [amusé] forcément... Bas-Bretons, ça paraît la Bretagne qui a, entre guillemets, par rapport à la civilisation actuelle, a été la plus en retard un certain temps, parce que... Ça fait penser aussi au Centre-Bretagne, où les échanges étaient moins nombreux. La côte, évidemment, a évolué beaucoup plus vite, parce qu’il y avait des échanges, des gens qui venaient d’ailleurs, qui venaient s’installer sur la côte, qui venaient en vacances ; alors que, effectivement, le Centre-Bretagne et la Bretagne occidentale, ben, c’est tout le problème des régions périphériques, hein, donc, euh... [qui] a fait que l’évolution – en bien ou en mal, hein, c[e n]’est pas du tout – ne parlons pas de progrès, hein, on dira l’évolution –, l’évolution a été effectivement plus lente à nos yeux. [...] Mais moi, je fais l’effort de dire, volontairement : “Bretagne occidentale” et “Bretagne orientale” – parce qu’il y a toujours des connotations, hein, entre Haute et Basse-Bretagne, hein : la Basse-Bretagne, reculée, *et cetera*, ce qui n’est pas du tout le cas. »

Non seulement on n’emploie pas ces termes, mais on s’en démarque totalement : ce sont les termes des Autres, les intellectuels, les savants... On les disqualifie, ils ne font pas partie du monde connu : « Ça, c’est une invention des géographes et des littéraires et tout ça » (Maurice).

Ces termes sont si obscurs pour les témoins qu’ils donnent lieu à des tentatives d’explications souvent fantaisistes, comme en attestent les extraits suivants :

Robert : « Haute-Bretagne, c’est plutôt le Finistère et ce coin-là, quoi. »

Erell : « Alors, Basse-Bretagne, c’est le sud Morbihan, je dirais. »

Nathalie : « Alors, Haute-Bretagne, ben, pour moi, c’est tout ce qui est, euh... voilà, Finistère nord, Côtes-d’Armor... Basse-Bretagne, ben voilà, hein, c’est Morbihan, euh... »

Anne Diaz : Est-ce que vous employez des termes comme « Basse-Bretagne » et « Haute-Bretagne » ?

Annaïck : Oh non !

A. D. : Et quand je vous les dis, ça vous évoque quelque chose, ou rien du tout ?

A. : Euh, [amusée] université de Haute-Bretagne Rennes 2 [petit rire]. Oui, ça [ne] m’évoque pas grand-chose. La Basse-Bretagne, c’était plus par ici, c’était plus le pays vannetais. Lorient. La Haute-Bretagne, c’était le Léon... le Trégor... Mais j’ai peut-être des représentations fausses, hein !

Clément : « J’ai déjà entendu [ces expressions], mais alors pour t’expliquer ce que c’est... C’est les hauteurs ? Non ? C’est par rapport, je [ne] sais pas, par rapport aux châteaux, avant ? Non, [il n’y] avait pas quelque chose en... ? »

M. Gautier remarquait lui aussi qu’en Anjou, les dénominations composées avec « Haut » et « Bas » étaient très rarement employées, et qu’on leur conférait des sens variables, les habitants ne les localisant pas tous de la même manière¹⁸.

Même les jeunes témoins ayant fait des études ne sont pas familiers avec ces termes, bien qu’ils les aient entendus. Lucille les connaît car elle a entendu sa mère, impliquée dans la défense de la culture bretonne, les employer, mais elle n’est pas sûre d’avoir toujours su à quoi ils correspondaient. Alice les connaît mais ne les emploie pas : elle a suivi des cours de breton au collège et au lycée et estime que c’est là qu’elle les a appris. Elle signale que personne autour d’elle n’emploie ce vocabulaire. En outre, elle inverse les deux moitiés : « Pour moi, ça

¹⁸ GAUTIER M., « Haute et Basse Bretagne », *op. cit.*, p. 242.

correspond à ça, Haute-Bretagne au pays breton, et Basse-Bretagne au pays gallo. Mais, euh, je ne sais pas si c'est ça. » Erell pense elle aussi avoir été confrontée à ces appellations, mais ne sait pas à quoi elles correspondent :

« J'ai dû le voir dans des livres de conteurs bretons [...] où ils font un collectage assez global sur la Bretagne, ben après, souvent, ils donnent une petite carte, et puis – mais ça a dû être inscrit quelque part, mais j[e n]'ai jamais dû faire attention plus que ça. Je l'ai vu, sûrement, parce que c'est des termes qui me disent quelque chose. Ou même en musique, sur des partitions sûrement. Mais après, de là à savoir à quoi ça correspond, pas forcément, non. »

Frédérique, quant à elle, n'emploie jamais ces termes et n'est pas sûre de les avoir entendus avant. À ses yeux, il s'agit d'une création des milieux érudits et militants :

« Ça, c'est récent. Haute et basse, c'est... Ben, vu qu'on disait plutôt juste "pays" – enfin, moi, en tout cas, ce que je retenais –, c'était soit breton ou gallo. Du coup, haute et basse, c'est plus par rapport à [ma colocataire], qui est plus avec sa formation [de breton], je [ne] sais pas, qui a plus un discours... peut-être un discours historique. Enfin, je [ne] sais même pas, d'ailleurs, pourquoi haute et basse, parce que, pour moi, c[e n]'est pas haut et c[e n]'est pas bas. Donc, non, ça c'est récent. Je me dis que ça doit même être les gens... plutôt les personnes qui... j'ai l'impression, hein, bretonnantes et qui, euh, je [ne] sais pas, qui s'intéressent, qui veulent, qui font le... qui font le pas d'aller vers le breton. Je [ne] sais pas si les vieux, ils parlent de Haute et Basse-Bretagne. »

On peut cependant penser que l'expression était autrefois connue au moins d'une partie de la population, car il existe des chansons populaires sur « la Basse-Berdouille »

3.1.1.3. La terminologie en breton

Comment désigne-t-on les deux parties de la Bretagne en breton ? Dans le langage actuel, *Breizh-Izel* et *Breizh-Uhel* désignent respectivement la Basse et la Haute-Bretagne. L'expression *Breizh-Izel* est attestée à partir du XVII^e siècle dans différents textes. G. Le Menn en a trouvé une occurrence pour désigner la « Petite Bretagne » par opposition à la Grande. Les autres occurrences désignent bel et bien la Basse-Bretagne, et sont diversement orthographiées : *Breiz ysel*, *Breiz izel*, *Breiz isel*, *Breiz-* ou *Breis-isel*, *Breis-Isel*, *Breiz isell*, *en Isel-breiz*, *Breih-Iséle*, *Iséle-Vreih*, *Inséle-Vreih*, *Breyz-jsel*, *Breih-isél*, *Breyz-Isel*¹⁹. Le Menn mentionne également l'appellation *Goueled-Breizh*²⁰.

Concernant la Haute-Bretagne, les termes bretons pour la désigner ne sont connus qu'à partir du XVIII^e siècle. G. Le Menn en donne plusieurs exemples tirés de textes de cette époque : *Gorre-Breis*, *Breyz-uhél*, *bro-gall*, *bro-c'hall*, *bro ar c'hallaouied*, *gore Breyz*, *Inhuèle-Breih*²¹. Les variantes *bro-gall*, *bro-c'hall* et *bro ar c'hallaoued* sont porteuses de l'ambiguïté que nous avons signalée plus haut résultant de l'emploi de la même racine *gall* pour désigner aussi bien la Haute-Bretagne que la France.

On retrouve ce manque de clarté terminologique dans la chanson traditionnelle bretonne *Ar C'hallez vihan*, l'histoire d'une jeune bergère séduite et abandonnée par un officier, dont on dit

¹⁹ LE MENN G., « La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, vol. 58, 1981, p. 127-128.

²⁰ *Ibid.*, p. 128.

²¹ *Ibid.*

qu'elle est originaire du « *bro ar C'hallaoued* », ce qui peut se traduire de deux manières : du pays gallo ou de France. L'explication la plus vraisemblable consisterait à voir dans l'héroïne une femme du pays gallo, et le titre pourrait donc être traduit par « La petite Gallèse ».

Aucun des locuteurs de breton rencontrés lors de notre enquête n'emploie les termes *Breizh-Izel* et *Breizh-Uhel*. Pour le spécialiste Q et son grand-père, chanteurs traditionnels, il s'agit là d'un vocabulaire étranger, issu de gens éduqués :

« [M]on grand-père, qui était chanteur breton, qui connaissait plein de chansons traditionnelles, et qui m'en a appris plein – d'ailleurs, quand j'étais gamin, [il] y avait le mot *Breizh-Izel*, parce que ceux qui écrivaient les textes étaient plutôt des gens un peu éduqués. C'étaient des bretonnants, des gens issus du pays, mais ils avaient fait un peu d'études, ils savaient écrire, quoi. Ils écrivaient même le breton, c'était souvent une... des gens qui avaient fait de l'enseignement religieux. Vous savez que dans l'enseignement religieux on enseignait le breton. Et donc... donc ils avaient un apprentissage. [...] Donc on leur disait, effectivement, qu'il y a la Basse-Bretagne, *et cetera*. Et dans ces écrits-là, [il] y avait le mot *Breizh-Izel*. Et moi, je [ne] savais pas du tout ce que ça voulait dire. Des fois, je demandais à mon grand-père, et puis je... Lui, il [ne] savait pas très bien. Il [ne] savait pas très bien. Il me dit : "C'est ici". Il [ne] savait pas trop non plus. »

Comme on le voit, le grand-père chantait ces termes sans savoir à quoi ils renvoyaient. Nous avons recueilli un point de vue très similaire auprès d'un collecteur et chanteur bretonnant qui établit un lien entre ce vocabulaire et une catégorie de population éduquée :

« Peut-être, *Breizh-Izel* [en breton vannetais], ouais, si, ça existe dans certaines chansons, mais les chansons écrites par des... Ouais, c'est ça, c[e n]'est pas des chansons populaires, si tu veux, à proprement parler, quoi. Enfin, moi j'ai l'impression. » (Spécialiste U)

L'expression *Breizh-Izel* est effectivement répandue dans les chansons traditionnelles. Il est toutefois difficile de savoir si elle faisait réellement partie du vocabulaire populaire ou a été répandue par les lettrés, religieux compris, imités ensuite par les compositeurs d'origine plus humble. R. Le Coadic donne l'exemple de trois chansons en breton, *Kimiad ar soudard yaouank* (« Les adieux du jeune conscrit », composée par Prosper Proux au XIX^e siècle), *Kimiad ar martolod yaouank* (« Les adieux du jeune marin ») et *Ar Baradoz* (« Le Paradis », cantique) exprimant l'attachement à la terre de Basse-Bretagne :

« La Basse-Bretagne est un "pays" auquel le sentiment d'appartenance est si fort qu'on le pleure quand on s'en éloigne. C'est ce qu'exprime la littérature orale. Par exemple, le cœur du soldat qui part en campagne "est déchiré par la douleur, [ses] yeux desséchés n'ont plus de larmes" quand il doit quitter non pas la Bretagne mais son "doux pays de Basse-Bretagne". De même, le marin mélancolique ne "saurait détacher son regard, même quand il [lui] faudrait mourir, des terres de Basse-Bretagne". Enfin, l'âme du trépassé [...] ne peut s'empêcher de "jeter un regard à [son] pays de Basse-Bretagne"²². »

Les chansons sur feuilles volantes qui circulèrent pendant le XIX^e siècle comportent fréquemment l'expression *Breizh-Izel*. Elles étaient composées par des personnes de toutes les classes sociales, des lettrés aux gens du peuple ayant acquis un peu d'instruction²³. Certains

²² LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », *op. cit.*, p. 120.

²³ Communication personnelle de Ronan Guéblez.

compositeurs étaient issus de milieux très modestes : paysans, tisserands, couturières, menuisiers, cantonniers, carriers...²⁴

On trouve également l'expression *Breizh-Izel*, orthographiée de manière variable, dans des chansons de Poilus de la Première Guerre mondiale, qui font des adieux déchirants à cette terre tant aimée, tout autant qu'à leurs proches. Penser à la Basse-Bretagne est d'ailleurs l'un des recours utilisés pour supporter leur condition de soldats.

*Adieu va Breiz-Isel va bro muia karet
Kenavo va cherent a deoc'h oll mignonet.
[Adieu ma Basse-Bretagne, mon pays adoré
Adieu mes parents et vous tous mes amis.]*

*Keno Breiz-Izel, a garan,
Dreist kement bro 'zo er bed-man,
Da zifenn ac'hanout e c'han.
[Adieu Basse-Bretagne que j'aime,
Plus que tout autre pays au monde
Je pars te défendre²⁵.]*

Nous ne savons comment expliquer que les enquêtés bretonnants ignorent l'expression *Breizh-Izel*, voire s'en méfient comme si elle renvoyait à la catégorie des « intellectuels »²⁶. Au regard de ces différents éléments, deux lectures de l'histoire sont possibles : dans la première, *Breizh-Izel* ferait partie du vocabulaire des lettrés, repris par certains compositeurs d'origine modeste ; dans la seconde, peut-être la plus vraisemblable, il s'agirait bien d'un terme populaire, qui serait tombé en désuétude entre la Première Guerre mondiale et aujourd'hui. Quant à *Breizh-Uhel*, aucun témoin ne l'a mentionné.

Si *Breizh-Izel* et *Breizh-Uhel* ne sont pas employés, quels sont donc les termes bretons utilisés par les témoins ? Force est de constater que la moisson est bien maigre : « On disait “gallo”. “C'est le pays gallo.” *Vro Gall*, quoi. *Vro Gall*²⁷ » (Gabriel). Sans doute aurait-il fallu disposer de plus de temps pour poser la question à un nombre plus important de locuteurs car, comme nous l'avons signalé, peu de témoins étaient des bretonnants de naissance.

Il faut retenir de la terminologie employée par les enquêtés la différence identitaire établie entre d'une part, un « pays » qui serait « breton », et un autre qui ne le serait pas. Par ailleurs, en breton, il n'existe pas de différence de nature entre la France et la Haute-Bretagne, désignées par la même expression.

²⁴ GIRAUDON D., « Chanteurs de plein vent et chansons sur feuilles volantes en Basse-Bretagne », *Ethnologie française*, vol. 29, n° 1, 1999, p. 24. MALRIEU P., « Histoire de la chanson populaire bretonne. Les feuilles volantes », *op. cit.*, p. 11.

²⁵ LE COADIC R., « La souffrance en chantant », DENIS G. (dir.), *Mémoire et trauma de la Grande Guerre. Bretagne, Catalogne, Corse, Euskadi, Occitanie*, Rennes, TIR, 2010, p. 135-187. L'orthographe est d'origine, et la traduction est de R. Le Coadic.

²⁶ Il serait intéressant de savoir si la situation est la même dans toute la Basse-Bretagne.

²⁷ *Bro Gall* était bel et bien signalé par G. Le Menn dans les textes anciens, nous l'avons vu, cependant nous nous expliquons mal le mot *bro* muté en *vro* en début de phrase sans être précédé d'un article.

3.1.2. Conscience de la frontière linguistique et de l'espace des langues

Nous souhaitons proposer ici une réflexion sur la conscience de l'espace breton chez les enquêtés. Existe-t-il une représentation de l'espace en fonction des langues qui y sont parlées, et si oui, quelle est-elle ? Les témoins ont-ils conscience d'une division de la Bretagne en deux grandes moitiés ? Si oui, cela va-t-il de pair avec un sentiment de communauté au sein de chacune des moitiés ? Peut-on parler de territoire pour les désigner ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons examiner deux points, la conscience de l'emplacement de la frontière linguistique et celle de l'espace occupé par les langues. En effet, « la construction de limites spatiales concrètes, en déterminant un intérieur et un extérieur, accompagne étroitement le processus de définition du “Nous” et de l’“Autre”. La matérialité des caractéristiques propres d'un espace, tout comme des signes qui y sont inscrits par le groupe, constitue un gage de permanence²⁸. »

Le terme « territoire » est polysémique. Dans le langage courant, il désigne « tout espace délimité géographiquement par l'autorité qui s'y exerce²⁹ ». Dans les écrits, scientifiques ou non, il est tour à tour circonscription politico-administrative, espace géographique, condition spatiale de l'existence, et espace à aménager³⁰.

Il peut être défini de différentes manières selon la discipline qui l'aborde. Pour la géographie, il s'agit de « la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux³¹ ». Il doit être analysé dans ses trois dimensions : existentielle, physique et organisationnelle³². Certains préfèrent employer la notion de « territorialité » qui permet de penser l'interaction entre territoire, lieu et réseau. Elle permet d'« illustrer cette relation complexe à travers laquelle s'enchevêtrent les territoires vécus des habitants et les territoires politiques ou administratifs des acteurs sociaux³³ ».

Pour l'anthropologie, le territoire « est à la fois objectivement organisé et culturellement inventé³⁴ », et doit donc être analysé à deux niveaux, celui de l'action humaine sur le monde matériel, et celui des systèmes de représentation.

Au premier niveau, une société transforme en territoire l'espace qu'elle occupe en interagissant avec son environnement naturel (minéral, végétal, animal), en l'habitant, et l'exploitant de différentes manières (chasse, agriculture, cueillette...), en fonction de normes sociales telles que la division sexuelle du travail, la stratification sociale, les règles de parenté et d'alliance, les rapports avec les groupes voisins. Les différents modes d'appropriation collective des ressources supposent des connaissances, des savoir-faire, des idées et des valeurs, qui ancrent une culture sur un sol.

²⁸ JOLIVET M.-J. et LÉNA P., « Des territoires aux identités », *op. cit.*, p. 8. M.-L. Helluy-des Robert identifie trois modes de lien à l'espace : l'attachement spatial, l'appropriation spatiale et l'incorporation. Voir HELLUY-DES ROBERT M.-L., « Les dynamiques individuelles d'appartenance territoriale », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 53.

²⁹ BOURGEOT A., « Territoire », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002, p. 704.

³⁰ HÉRIN R., « À propos du territoire et des réticences d'usage qu'il suscite », *ESO Travaux et documents*, n° 26, septembre 2007, p. 17-20. Cet article donne un aperçu des polémiques autour de l'usage de ce terme polysémique.

³¹ LE BERRE M., « Territoires », *op. cit.*, p. 606.

³² *Ibid.*, p. 610.

³³ GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, *op. cit.*, p. 8.

³⁴ BOURGEOT A., « Territoire », *op. cit.*, p. 704.

Le territoire est en même temps « le produit d'un système de représentations³⁵ ». Il est un élément de médiation entre les vivants et les ancêtres (ou les forces surnaturelles), dont il porte et pérennise la mémoire (que l'on pense par exemple à l'entretien des tombes). Il est « un espace à l'intérieur duquel les membres du groupe éprouvent un sentiment de sécurité ; à l'inverse est défini un espace extérieur, un "hors-territoire"³⁶ ».

Pour notre travail, nous nous basons sur la définition suivante du territoire : « Les territoires peuvent être définis comme des lieux collectivement appropriés et délimités par une frontière reconnue et naturalisée par une histoire et une mémoire collective³⁷. » Elle rassemble les idées de relation à l'espace, d'appropriation collective, de délimitation, d'homogénéité, de durée dans le temps et de transmission. Dans cette acception, le territoire est le socle commun du groupe social, support de représentations collectives et d'un sentiment d'appartenance partagé. Il est la condition de l'existence et de la reproduction des groupes³⁸. Nous nous demanderons donc s'il existe chez les frontaliers une *appropriation collective* et une *délimitation* nette des espaces occupés par le breton et le gallo de nature à produire du collectif et un sentiment de communauté.

L'objectif est de questionner les liens entre identité et territoire. En effet, « les constructions territoriales tendent à naturaliser et à solidifier le jeu des appartenances à l'œuvre. C'est là tout leur enjeu, elles étayent une démarche d'affiliation collective traçant les frontières spontanées du *nous* et du vivre-ensemble susceptibles de devenir prééminents : tout en construisant *je*, la fabrique spatiale de soi définit également *l'autre* ou la distance³⁹. »

Nous allons examiner la connaissance de l'emplacement de la frontière linguistique (3.1.2.1) et celle de l'espace du breton et du gallo (3.1.2.2). Puis nous passerons en revue les marqueurs collectifs ou individuels indiquant l'emplacement de la frontière (3.1.2.3). Enfin, nous questionnerons le périmètre de connaissance de l'espace autour de la commune d'origine (3.1.2.4 et 3.1.2.5).

3.1.2.1. La conscience du tracé de la frontière linguistique

On l'a vu, la frontière linguistique permet de distinguer le Nous du Eux, de déterminer un intérieur et un extérieur⁴⁰. Nombreuses sont les personnes, aussi bien de Haute que de Basse-Bretagne, à nous avoir dit que le sujet de la limite n'était que rarement abordé dans les familles, voire pas du tout. Le silence qui entoure ce thème est l'un des éléments récurrents essentiels des entretiens.

Pour évaluer la connaissance du tracé de la limite lors de notre enquête, en prenant pour référence la ligne Panier de 1941, nous avons énuméré des noms de communes de la zone frontalière, dont l'enquêté devait nous dire si l'on y parle gallo ou breton (voir la description de l'exercice point 2.2.2).

³⁵ *Ibid.*, p. 705.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ SENCÉBÉ Y., « Être ici, être d'ici : Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *op. cit.*, p. 24. Nous préférons, au terme « lieux », le terme « espaces ».

³⁸ HÉRIN R., « À propos du territoire et des réticences d'usage qu'il suscite », *op. cit.*, p. 19.

³⁹ HELLUY-DES ROBERT M.-L., « Les dynamiques individuelles d'appartenance territoriale », *op. cit.*, p. 65. Les italiques sont de l'auteur.

⁴⁰ JOLIVET M.-J. et LÉNA P., « Des territoires aux identités », *op. cit.*, p. 8.

Dans leur enfance, les témoins savaient généralement que la commune d'à côté se trouvait dans l'autre pays⁴¹, sans connaître la situation des communes alentour et sans pouvoir tracer une ligne séparatrice continue. C'est ce que rappelle Erell (Bignan⁴²) : « Je [ne] la connais pas, en fait, je sais juste que Bignan-Guéhenno, c'est un peu la limite entre les deux. [...] [M]ais c'est un point, c[e n]'est pas une ligne. » Nous retrouvons très souvent dans les témoignages la conscience d'une différence « par points » isolés, sans savoir tracer une ligne.

Danielle (Guéhenno) : « On savait qu'à Saint-Jean [-Brévelay], ça [ne] parlait pas gallo, mais est-ce qu'on avait conscience... Ben, on savait aussi que en allant à *Kornouët*⁴³, comme je disais, eh ben, on savait que là-bas, c[e n]'était quand même pas comme nous [*rire*]. »

Annaïck (Plumelec) ne devait sa connaissance de l'existence de la frontière linguistique qu'à ses voisins, un couple mixte dont l'homme venait de la commune en face : « On m'avait dit que lui, quand il était arrivé, il parlait breton. Et on m'a toujours dit qu'à Saint-Jean-Brévelay, ils parlaient breton. Donc je savais qu'il y avait une limite. » Elle ne savait cependant pas la situer précisément.

a. La précision du tracé et ses limites

À l'âge adulte, les témoins sont généralement capables de donner la langue parlée dans les communes frontalières avec peu d'erreurs par rapport à la ligne Panier, mais dans un périmètre assez limité.

Gérard (Saint-Jean-Kerdaniel) : « [C]'est quand même assez précis, hein. Je vous dis : Saint-Jean [-Kerdaniel] c'est breton, Lanrodec c'est breton, Boqueho c'est gallo. Ça, c'est net, hein. »

Maria (Lanrodec/Plouagat) : « [Q]uand on va de Lanrodec sur ce coin-là, Saint-Fiacre, Saint-Péver, tout ça [c'est bretonnant]. Plus loin, ça va... Bourbriac est plus loin. Ben là, c'est breton, hein. Mais Plouagat, c'est la limite, et de l'autre côté, c'était gallo. Mais Boqueho, je ne sais pas si c'était... C'est plutôt gallo. »

Joseph (Plélo) : « [P]our le cas de Plélo et Tressignaux, c'était net. Et aussi, la région de Guingamp c'était différent. Quand on est à Saint-Agathon, Ploumagoar, on était en pays breton. À Plouagat, on était en pays français. Et c'était au-delà qu'on parlait breton. Ah si, c'était bien délimité, le breton, bien délimité. Je vois par exemple, quand on allait sur Plouha, euh, Pléhédél, tous ces coins-là, c'était déjà le pays breton. »

Leur connaissance est parfois précise au hameau près.

Henri (Tréguidel) : « Tout Pléguien causait breton – enfin, pas Le Roha – si, Le Roha était mitigé un peu, parce qu'[il] y a une partie qui va sur Plourhan⁴⁴. »

⁴¹ Ce n'était cependant pas toujours le cas, comme l'indique le témoignage de Gilbert : « Je savais qu'il y avait un endroit où on parlait breton, puisque j'entendais dire que ma grand-mère était d'un pays bretonnant. Mais, non, [il n']y avait pas une... C[e n]'était pas tellement un sujet de conversation, enfin j[e n]'entendais pas d'échanges là-dessus. »

⁴² Nous n'indiquons la commune d'origine que quand celle-ci est importante pour la compréhension du témoignage.

⁴³ Manière locale qu'ont les gallésants de désigner le lieu-dit *Korn-er-Hoët* ou le Coin du Bois.

Les villes servent souvent de repères pour tracer la frontière. Les enquêtés ne font que très rarement appel à des aires plus importantes du type « petit pays » (par exemple le Mené) pour se repérer⁴⁵.

Sylvie : « En fait, il faut juste prendre Lanvollon, vous tirez une ligne droite, enfin une droite perpendiculaire à Lanvollon, quasi : à gauche, c'était bretonnant, et à droite, c'est gallo. »

Quand on ne sait pas où se trouve la limite, on se raccroche parfois à des éléments plus douteux.

Raymond : « Plaudren devait être sans doute, euh... du fait que ils ont une équipe de foot qui était... ben, un club qui s'appelle les *Rah-Koed* [écureuil en breton]... c'est qu'ils étaient bretonnants, plus ou moins, quoi. »

D'autres enquêtés ont une connaissance plus intime de la frontière en raison de la situation même de la maison familiale. Ainsi, Mathurine savait que l'on parlait breton non loin de chez elle car sa famille se rendait à la messe dans une chapelle très proche de la limite, sur la commune de Bignan : « Nous, on venait à la messe à Sainte-Suzanne, près du Coin du Bois. [II] y avait la messe tous les quinze jours-trois semaines. Quand [il n']y avait pas à Sainte-Anne de Buléon, on venait à Sainte-Suzanne. [II] y avait des chants en breton. » Elle y entendait également les gens parler breton entre eux. « On était aussi souvent dans le pays breton qu'on était dans le pays gallo. » Roger, bretonnant, était également au contact de l'autre langue :

« Moi, j'ai entendu [le gallo] étant tout petit, hein. J'étais à la limite du pays gallo, encore, mais sur Sainte-Brigitte en Naizin. Donc, de chaque côté de la route, là, c'était gallo-breton, gallo-breton. On a une chapelle à Sainte-Brigitte, là, donc quand [il] y avait la messe, eh ben les gens venaient de chaque côté. Et les Bretons et les Gallos venaient tous à la messe à Sainte-Brigitte. Là, on entendait couramment, couramment, parler le... le gallo. »

La représentation spatiale de la majorité des personnes interrogées semble organisée en cercles concentriques à partir du lieu d'habitation. Elles connaissent le statut linguistique des quelques communes alentour⁴⁶, puis sont plus hésitantes lorsque l'on s'éloigne un peu, pour finalement renoncer totalement à dire si les communes se trouvent en Haute ou en Basse-Bretagne dès lors que l'on dépasse un rayon d'environ cinq communes au nord ou au sud. La perception de nos plus jeunes témoins diffère quelque peu.

⁴⁴ Effectivement, Panier indique que le village du Roha est « toujours bretonnant », mais comporte « soixante-six habitants bretonnants et dix gallos ». Il évoque une « infiltration française des familles bretonnantes ». PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 102.

⁴⁵ De manière similaire, D. Dossetto note dans son étude sur le costume arlésien que, pour les utilisatrices de ce dernier, l'altérité par rapport à laquelle on se définit est géographiquement très proche (communes voisines). Pour se différencier, on se réfère toujours à d'autres localités qui forment des pôles (pouvant être répulsifs), et non pas à des espaces plus importants tels que la Crau ou les Alpilles. DOSSETTO D., « L'aire du vêtement arlésien ou comment le volontarisme refaçonne l'espace culturel », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 111-136.

⁴⁶ L. Bocqueten a elle aussi remarqué la précision des connaissances de ses informateurs lors de son enquête sur la région de Quintin, mais également le fait que la frontière se situait « toujours un peu plus loin » dans leurs représentations. BOCQUENET L., *La frontière linguistique et sociolinguistique entre Haute et Basse-Bretagne. Focalisation sur la région de Quintin*, *op. cit.*, p. 94.

b. Chez les moins de quarante ans

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction, notre méthode de recherche de témoins par bouche à oreille nous a conduite à interroger des jeunes plus proches de la culture bretonne et plus informés que nous ne l'aurions souhaité. Nous ne prétendons donc pas fournir ici des informations représentatives de la jeunesse bretonne. Un travail approfondi devrait être mené auprès de cette dernière, la présente thèse ne pouvant fournir des résultats à grande échelle à partir d'un échantillon de dix personnes de moins de quarante ans.

Nous avons relevé un certain nombre d'erreurs de localisation chez Annaïck, Clément, Laura, Ninnog et Nathalie. Dans l'ensemble des entretiens tous âges confondus, les seules personnes qui n'ont pas été capables de situer la limite sont de jeunes femmes, Laura, Ninnog et Nathalie. Ninnog s'est trompée sur la quasi-totalité des communes que nous lui avons citées, et Nathalie sur toutes.

Dans les Côtes-d'Armor, Lucille (Saint-Mayeux) est capable de parler des communes jusqu'au Vieux-Bourg au nord et Saint-Aignan au sud. Au-delà, elle n'a aucune idée de la langue qui était parlée. Chez elle comme chez les témoins plus âgés, le périmètre de connaissance est limité.

Clément (Plussulien), né d'un couple mixte, affirme qu'il savait étant enfant qu'il existait deux langues en Bretagne, sans pour autant savoir où se situait la limite. Maintenant, il la trace avec précision dans la partie des Côtes-d'Armor au sud de la RN 12. Pour le nord de la RN 12, il se trompe sur la moitié des communes que nous lui citons. Sa seule certitude est que Tréguidel se situe côté gallo, car la famille de sa mère en est originaire. Il ne sait pas où passe la limite dans le Morbihan.

Quant aux témoins morbihannais, leur connaissance de la frontière est similaire. Celle d'Erell (Bignan) provient en partie de sa connaissance du répertoire de chants bilingues de sa région et de la différence entre les répertoires de Haute et de Basse-Bretagne. Bien qu'elle dise ne pas connaître son emplacement, elle est toutefois capable de le deviner avec justesse. « C'est un peu du pifomètre [...] [*petit rire*], j'imagine une ligne et j'essaie à peu près d'évaluer, euh... ouais, ou après, c'est peut-être du ressenti par rapport à... à ce que je connais du vécu des villes, enfin des bleds ou tout ça, mais c'est plus du pifomètre. »

Annaïck (Plumelec) sait placer approximativement la frontière : « Parce que je me suis un petit peu intéressée. Je dois dire que j'ai passé cette option [gallo] au bac. J'ai regardé, j'ai regardé un petit peu sur internet. » Comme les autres témoins, elle n'est pas capable de donner son avis sur des communes éloignées de son lieu de vie. Elle commet un certain nombre d'erreurs : elle pense que l'on parlait gallo à Guingamp, à Saint-Allouestre, Naizin, et breton à Buléon. Ces deux jeunes femmes doivent sans doute leurs quelques connaissances à leur intérêt pour la culture bretonne.

Certains se basent sur des personnes de leur connaissance pour tenter de déduire la position de la frontière, comme Alice : « Je ferais une ligne de Morlaix jusqu'à Vannes, quoi. Je ferais à peu près ça, ma ligne. Je réfléchis aux gens que je connais et qui ont entendu parler breton. » Il s'agit là d'une méthode susceptible d'induire en erreur : « J'ai eu un copain qui était de la région de Questembert et [...] lui, il connaissait le breton aussi, alors est-ce que c'est parce que ses parents ou ses grands-parents étaient un peu plus du côté de Vannes, ou alors originaires... Voilà, je [ne] sais plus, mais voilà, c'est vrai que je... je mettrais plutôt ça comme ça [Questembert en zone bretonnante]. » Or Questembert est passé de Basse en Haute-Bretagne au

XIX^e siècle entre les enquêtes de Coquebert de Montbret et de Sébillot. Elle procède de la même façon avec le Trégor, région où le breton est encore parlé, l'excluant de la zone bretonnante car les personnes qu'elle y connaît ne le parlent pas.

Alice a suivi une option breton au collège. Possède-t-elle le même degré de connaissance que les autres personnes interrogées ? Elle fait part de zones de flou, et hésite également beaucoup concernant l'espace du gallo, qu'elle place dans un triangle entre Saint-Brieuc, Loudéac et Rennes. En outre, elle n'est pas capable de placer les communes frontalières du Morbihan d'un côté ou de l'autre. Elle brosse à grands traits et localise mal certaines communes : « Je dirais que du côté de Vannes, oui, ça parle breton. Mais, pareil, cette zone-là, ben, peut-être, oui, Questembert... Et Muzillac peut-être aussi... » Malgré son option breton, sa perception ne diffère donc guère de celle de la majorité des enquêtés.

Chez les plus jeunes aussi, on se sert de grands repères pour tracer la frontière, généralement des villes.

Alice : « Je fais passer à Guingamp [*petit rire*] – ma ligne, elle [n']est pas forcément toute droite ! Guingamp, je dirais que oui, ils parlent breton. Je dirais Lannion-Guingamp, après, ben oui, je passe... Je passe avant Loudéac, et puis... Je passe avant Loudéac, et puis ouais, voilà, je vais peut-être jusqu'à... oui, jusqu'à Vannes, quoi. »

Frédérique : « Pour moi, Le Vieux-Bourg, c'est plus rattaché à Quintin [Haute-Bretagne]. Je [ne] sais pas, je me dis que comme moi, en fait, à Saint-Martin-des-Prés, à chaque fois qu'on devait aller en ville ou quoi, on allait vers le côté-là, donc pour moi, Le Vieux-Bourg, c'est collé à Quintin. Enfin, donc, c'est Quintin. [...] [Guingamp] pour moi, c'est un peu la porte d'un pays bretonnant. »

Nous terminerons cet aperçu des représentations mentales de l'espace chez les plus jeunes par trois cas qui témoignent d'une vision très floue. Laura commet beaucoup d'erreurs car sa représentation géographique est *orientée nord/sud en fonction de deux pôles, Vannes et Loudéac, plutôt qu'est-ouest* : elle associe en effet systématiquement les communes de l'arrière-pays de Vannes à la langue bretonne, tandis qu'elle classe en Haute-Bretagne toutes les communes rencontrées en remontant du sud en direction de Loudéac. Elle a pourtant pratiqué le chant breton quand elle était petite, sait qu'il existe des « petits pays » et des variations dialectales du breton ; elle n'est donc pas sans connaissance de la culture bretonne. Faut-il y voir un signe de la disparition de la conscience frontalière ? Nous manquons encore d'éléments pour l'affirmer.

Chez Nathalie, on décèle aussi un problème de représentation de l'espace. En effet, elle place toutes les communes frontalières bretonnantes en pays gallo, et situe le breton beaucoup plus à l'ouest qu'il ne l'est réellement, *rétrécissant la Basse-Bretagne* :

« Pays bretonnant, pour moi, c'est plus, euh... [...] déjà Locminé, toute cette partie, Bubry, tout ça, je pense qu'ils sont très bretonnants, là-bas, ils parlent beaucoup. Et après, tout ce qui s'en va sur le Finistère et tout ça, c'est très bretonnant. Je pense qu'on a la cassure, [en]fin la coupure, Locminé où c'est plus bretonnant, Locminé, euh... ou on monte sur, euh... Baud, euh, Bubry, et toute cette partie-là. »

Elle est la seule parmi tous nos témoins à ne pas ressentir de différence entre les communes gallèses et bretonnantes de son secteur. Elle ne sait pas quelle langue était parlée dans les Côtes-d'Armor, en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, et place la zone de Vannes en pays gallo : « D'ailleurs on parle des fêtes historiques de Vannes, c'est plus gallo à mon avis que bretonnant. »

Comme Nathalie, Ninnog n'est pas capable de placer les communes du bon côté de la frontière. Elle situe cette dernière beaucoup plus à l'est, englobant la Trinité-Porhoët et Josselin, ce qui confère un *espace plus grand à la Basse-Bretagne*. Elle ne fait commencer le gallo qu'aux environs de Merdrignac. En revanche elle place bien Guéhenno et Lizio en Haute-Bretagne. Si l'on suit sa logique, la limite, sinueuse, formerait donc des méandres fort complexes d'est en ouest. Elle dit en outre de ses amis :

« Je dirais, euh, que, pfff, la majorité, non, ils [ne] savent pas [tracer la frontière]. Enfin, ils [ne] le savent pas vraiment, quoi. Ils le savent juste parce qu'ils en ont entendu parler, vite fait, mais sinon, non. Ben, après, on [ne] l'apprend pas non plus, hein, c[e n]'est que du... On l'apprend par rapport à nos connaissances, mais pas par... pas dans l'école, quoi. Si nos parents, ils [ne] nous en parlent pas... ou qu'on [ne] va pas à des endroits où on peut en entendre parler... ben moi, j[e n]'aurais jamais su, hein, ça c'est sûr. Je pense que ouais, la majorité ne le savent pas. »

Au total, il nous semble possible de déceler plus d'erreurs de localisation dans le discours des moins de quarante ans. Toutefois, en l'état actuel de nos recherches, nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour faire état d'une évolution nettement négative de la connaissance chez les plus jeunes. Seule une étude sur un échantillon plus important permettrait de confirmer cette hypothèse.

Au-delà de la question du tracé de la frontière, nos témoins savent-ils où sont parlés le gallo et le breton ?

3.1.2.2. *La conscience de l'espace des langues*

Le fait de connaître l'existence du breton et du gallo s'accompagne-t-il chez les témoins d'une représentation globale de l'espace breton sous la forme de deux territoires différents et contigus ? Peut-on parler de territoire du breton et de territoire du gallo au sens d'espace collectivement approprié ?

Pour le savoir, nous avons présenté une carte vierge de Bretagne aux personnes interviewées en leur demandant d'indiquer où l'on parle breton et où l'on parle patois/gallo (terme choisi en fonction du vocabulaire employé par l'enquêté). Dans la plupart des cas, les enquêtés ont été capables d'indiquer des secteurs proches de chez eux, et parfois des « taches » isolées, dont la connaissance peut provenir de déplacements ponctuels. Sur les soixante-deux témoins, *seuls quatre* ont été capables de montrer sur la carte où le breton et le gallo sont réellement parlés.

a. Le breton

Concernant le breton, il existe un consensus : il est parlé dans le Finistère, généralement la première région citée par les enquêtés. Au-delà règne le flou. La situation linguistique de l'Ille-

et-Vilaine (gallésante) est particulièrement méconnue. On indique parfois à la chercheuse, par un geste vague de la main au-dessus de la carte, que le breton est parlé « à l'ouest » ou « vers la pointe ».

Il arrive que l'espace du breton soit un ensemble encore plus flou. Ainsi, à Damgan, l'aide ménagère de Marguerite affirme : « C'est plus en campagne qu'on parlait breton. Parce que moi, je parlais breton quand j'étais petite, à Pontivy. C'est pour ça que je vous dis "plus en campagne". » Chez cette personne, l'appellation « en campagne » est très vague et désigne tout ce qui n'est pas la côte (qui s'est débrettonnée plus vite, on l'a vu).

Le breton se réduit parfois encore plus, comme avec Louis de Surzur qui pense que l'on parlait breton vers « Auray-Pluvigner, surtout, quoi. Même Gourin et tout ça. Et Ploërmel sans doute aussi, je pense, hein, mais je [ne] serais pas capable de donner par cantons, par exemple. » Nous avons ici un exemple très net de la conscience spatiale « par taches » évoquée plus haut.

Les témoins déduisent le statut linguistique de certains secteurs en s'appuyant sur leur connaissance de grandes villes comme Guingamp, Saint-Brieuc, Pontivy, Loudéac... Ainsi, quand ils savent quelle langue était parlée dans ces lieux, ils tentent d'en déduire la langue parlée dans les communes alentour. Cette méthode a ses limites car certaines villes de taille importante, comme Pontivy, sont très proches de la frontière, ce qui peut induire les enquêtés en erreur.

b. Le gallo

Concernant le gallo, on constate le même flou que pour le breton dans les connaissances des enquêtés, mais celui-ci est accentué. L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique sont les départements les plus méconnus, mais l'on hésite également parfois sur le statut des Côtes-d'Armor. Voici quelques exemples des perceptions de l'espace du gallo.

Robert, originaire de Saint-Connan, sait que l'on parle gallo dans les secteurs de Quintin et de Lamballe. En revanche, il ne sait pas quelle langue est parlée en Ille-et-Vilaine et dans le pays de Nantes. Sa sœur Philomène cite uniquement le secteur de Plessala car elle connaît une personne qui en est originaire. Raymond de La Vraie-Croix affirme avec vigueur savoir où l'on parlait breton et gallo autrefois ; toutefois, il les place sur la carte d'un geste très évasif : la pointe ouest pour le breton, et pour ce qui est du gallo, « c'est plutôt vers la Loire-Atlantique, quoi... Tout le côté Redon... Malestroit. » On retrouve dans les propos de Micheline (Moréac) une connaissance partielle de l'espace du gallo sous la forme de taches isolées :

« Ici, [...] c'est assez facile, [il] y a, comment... Pleugriffet, qui est gallo, après [il] y a Régigny, ensuite [il] y a... Radenac, mais qui est déjà un peu dans les terres, quand même. Alors après, ben, Lanouée, et ça va sur Rennes, là, Josselin... Tout ça, c'est le pays gallo. Par contre, ben, le Finistère, tout ce côté-là, c'est breton, quoi. Et par contre, les Côtes-d'Armor, je ne connais pas beaucoup... Je [ne] vois pas trop, je sais que du côté de Saint-Brieuc [il] y a certains bretonnants, ça je sais. La Trinité Porhoët, ça doit être gallo ? Je pense que ça, c'est gallo. Non, je... je [ne] sais pas. »

La conversation suivante fait ressortir l'Ille-et-Vilaine comme « zone blanche » sur la carte, et la moitié gallésante des Côtes-d'Armor est entièrement gommée.

Anne Diaz : Vous savez où on parlait gallo, en Bretagne ?
 Lucien (Bignan) : Oh ben, non. Tout ce côté-là, hein. [Il désigne la zone de Buléon, Radenac, Réguiny...]
 A. D. : [Nous lui montrons l'Ille-et-Vilaine] Ici, vous pensez qu'on parlait gallo ?
 L. : Rennes, je [ne] sais pas, je [ne] crois pas.
 A. D. : Et la campagne autour ?
 L. : Je [ne] connaissais pas du tout, je [ne] connaissais pas.
 A. D. : Et dans les Côtes-d'Armor, vous pensez qu'on parlait gallo ?
 L. : Oh non. Je [ne] crois pas.
 A. D. : Plutôt breton, alors ?
 L. : Plus bretonnant. Même encore, le breton.
 A. D. : Donc pour vous, le gallo, on le parlait jusqu'où, dans le coin ?
 L. : Ben, c'était... Pleugriffet, Plumelec, Cruguel, là, tout ça. Guégon. Lanouée... ben, Josselin, pareil. On est allés à la foire à Josselin... T[u n]'entendais que du gallo. Partout, hein, du côté de Lanouée, Bréhan... partout, hein.

Nous retrouvons la conscience spatiale par taches, qui dessine un territoire très limité à proximité du lieu de résidence de Lucien. Il dit ainsi que l'on parlait gallo « partout », mais ce « partout » ne va pas au-delà de Josselin.

Parfois, un événement dans la vie d'un témoin lui a permis d'élargir ses connaissances. Claude, originaire de Saint-Gonnery, a découvert la bipartition de la Bretagne dans les années 1980, quand il a commencé à s'intéresser de plus près au gallo et à lire des revues culturelles. Il avait également été amené à faire des tournées pour une boulangerie dans la région de Planguenoual (Côtes-d'Armor), et avait pris conscience que l'on y parlait gallo comme chez lui. Auparavant, sa connaissance se limitait à quelques secteurs précis.

« Les Côtes-d'Armor, j'avais très peu de relations. [Il n']y a que depuis que je suis marié que je vais là, autrement, on allait à Mûr, là, mais c'est tout. On [ne] savait même pas quel côté qu'ils étaient, si c'était des Bretons ou des machins⁴⁷. Je savais qu'ici [dans la région du Mené], c'était super gallo, alors là ! [...] Pour moi, c'était la région de Rennes, le gallo, quoi. C'était ça, hein, c'était de Loudéac à Rennes, en fait. Pour moi, c'était ça. »

La méconnaissance de l'espace du gallo s'accompagne fréquemment d'une vision erronée de sa taille, régulièrement sous-estimée, comme on le voit dans les extraits suivants (les italiques sont de notre fait).

« La partie gallo doit quand même être *moins importante*, enfin autrefois, quoi, la partie gallo... gallèse ? Je [ne] sais pas. C'est quand même *moins étendu* que ce qu'a été la partie bretonnante sans doute, dans toute la péninsule. Je [ne] suis pas sûre, hein, mais... » (Georgette)

« Les Côtes-d'Armor parlaient *beaucoup plus breton* [que gallo]. Côtes-d'Armor, Finistère, du côté de Lorient et tout ça, quoi. [...] Au point de vue population, je [ne] sais pas ce que ça peut représenter... » (Raymond)

« Le gallo, je pense que c'est plus – [en]fin, pour moi, je me trompe peut-être –, c'est, *l'espace est plus petit*. Le breton c'est déjà, tout le Finistère est bretonnant, et une bonne partie du Morbihan aussi – *pratiquement tout le Morbihan*, je pense. » (Colette)

⁴⁷ On retrouve ici la difficulté à situer Mûr-de-Bretagne en Haute ou en Basse-Bretagne (voir 2.2.2.2).

Dans les propos de ces témoins, les Côtes-d'Armor et le Morbihan sont amputés de leur partie galloise. Dans l'extrait de conversation suivant avec un couple costarmoricain, l'homme a une vision de l'espace du gallo plus réduit qu'il ne l'est en réalité, et la femme l'exclut totalement de la Bretagne.

Gérard : [E]n fait, le patois, ça va d'où à où ?

Anne Diaz : Toute la partie est de la Bretagne à partir d'ici, en fait.

Gérard : Pour aller dans l'Ille-et-Vilaine ? Et après ? Ah, l'Ille-et-Vilaine compris[e] ? Ah, d'accord. Ah, l'Ille-et-Vilaine compris[e]...

Chantal : Ben moi, je pensais qu'on était peut-être [*amusée*] tous bretonnants partout.

En résumé, si la conscience d'une césure entre Hauts-Bretons et Bas-Bretons de la frontière est très nette, elle ne s'accompagne pas nécessairement d'une conscience de l'espace des langues à l'échelle de la Bretagne.

Paul : « On savait très bien la frontière gallo-breton. Elle était tout près de chez nous, donc on la connaissait. Par contre, jusqu'où ça allait, le gallo, pffft... Je veux dire, est-ce qu'à Angers on parlait le gallo, est-ce qu'à Laval on parlait le gallo... Non, je [ne] peux pas dire qu'on avait pris conscience du tout de la chose. »

Nous avons repéré une méconnaissance encore plus marquée chez les enquêtés du sud du Morbihan, à l'est du Golfe. Dans le cas de Marguerite, originaire de Damgan, la conscience spatiale est très diffuse ; les termes « pays gallo » et « pays breton » ne lui évoquent rien. Son discours est émaillé de contresens, comme on le voit dans l'extrait ci-dessous, où elle place Damgan puis Lorient et Hennebont en pays gallo, trois villes qui sont en Basse-Bretagne (Damgan a perdu le breton entre les enquêtes de Sébillot et de Panier, mais n'est pas considéré comme faisant partie du pays gallo)⁴⁸.

Marguerite : Mon frère était dix ans plus âgé que moi, et il est allé au séminaire. Et je crois que c'était reconnu comme gallo ici [à Damgan].

Anne Diaz : Il était au séminaire où ?

M. : A Ploërmel. Alors Ploërmel, qu'est-ce que c'était ?

A. D. : Normalement c'est le pays gallo.

M : Ah ben justement. [...] Je crois qu'ils allaient là-bas parce que Damgan était reconnu comme un pays gallo. [...] Parce que le gallo, en somme, c'est un dialecte ? Je sais ça parce qu'après, Lorient, tout ça, c'est gallo ? [...] Ils étaient nommés comme les pays... bretons étaient nommés dans les pays bretons, et les Gallos dans les pays gallos. Mais mon frère n'a jamais appris le breton, et il était soi-disant dans un pays gallo. Comme Hennebont, Hennebont c'est quoi ? Sa première place c'était Hennebont. [...] Quand mon frère s'est destiné à la prêtrise, là, j'ai entendu parler par les prêtres, là, quand ils venaient parler avec mon frère : « le pays gallo, le pays gallo, le pays gallo ». Ils parlaient de ça.

Par ailleurs, si Marguerite emploie l'expression « pays gallo » abondamment, elle ne sait pas l'indiquer sur une carte de Bretagne. Nous cherchons donc à lui faire préciser sa pensée.

Anne Diaz : Pour vous, le pays gallo, c'est où, en fait ?

Marguerite : Ben, je crois qu'on faisait partie d'un pays gallo...

⁴⁸ Il est possible que son grand âge soit en partie à l'origine de ces confusions.

A. D. : Et la zone vers Muzillac, Noyal-Muzillac, c'était le pays gallo ?
M. : J[e n]'en sais rien.
A. D. : Et le pays breton, pour vous, ça correspondait à où ?
M. : Oh non, pour nous, on n'était pas... on n'était pas... non, accrochés au breton.
A. D. : Mais ça commencerait où, pour vous ?
M. : Je [ne] sais pas... Vers Pontivy, moi j'aurais vu ça vers Pontivy.
A. D. : Et le gallo, le patois, vous savez où on le parlait ?
M. : [*Silence*] [...] À cette époque-là, on [ne] parlait pas de ça, hein. Oh non.
A. D. : Quand vous étiez petite, vous saviez qu'il y avait une différence, qu'à un endroit on ne parlait pas breton ?
M. : Non, j[e n]'ai jamais entendu quoi que ce soit. Non non non.

En résumé, Marguerite ne sait pas réellement ce que signifie « pays gallo » et l'emploi de manière hasardeuse. Sa connaissance de la zone bretonnante n'est guère meilleure, puisqu'elle se limite à Pontivy et ses environs.

Louis, rencontré à Surzur, ne sait pas non plus situer le pays gallo sur la carte. Pour lui, il ne s'agit que d'une zone dont il a entendu parler, mais qui n'a pas de réalité dans son quotidien et qu'il n'a jamais su situer. D'après lui, les habitants de Surzur n'en parlaient pas. « Surzur était considéré comme les Bretons, et les Gallos là-bas », précise-t-il. Mais, quand nous lui demandons où se situe ce « là-bas », il ne sait répondre. Ses souvenirs sont très flous, il s'agit principalement de bribes d'informations entendues de son père :

« Mon père faisait la remarque quand il envoyait des animaux à la foire, [...] et alors, la foire pouvait tourner d'une certaine façon si les marchands gallos étaient dominants, ou inversement si c'étaient les marchands bretons ; pour une catégorie d'animaux, c'était... Et en plus de ça, ils étaient comme des commerçants, quoi, ils étaient quand même en concurrence aussi. [...] Alors c'est là qu'on sentait, mais je suis incapable de dire, mais [il] y avait quand même... »

Il a découvert cette différence pendant son service militaire, qui lui a permis d'être au contact des personnes d'origine différente.

« C'était quelque chose qui [ne] m'avait pas apostrophé, en somme, quoi, gallo, pas gallo. [...] Après, là, quand même, j'ai été très concerné, parce que je me suis retrouvé à m'installer, et alors à prendre des responsabilités dans l'agriculture. Et alors, disons, à être responsable d'un groupement de vulgarisation du progrès agricole, et ensuite être responsable départemental du développement du progrès agricole. Alors [...] je naviguais dans tout le département, et là bien sûr, alors, on savait. »

Malgré cela, il ne s'est jamais approprié les expressions « pays breton » et « pays gallo ». La seconde le plonge visiblement dans la perplexité. Il savait seulement qu'à Dinan, « c'était le patois », ayant eu l'occasion de s'y rendre pour son travail. « Je pense toujours à un ami de Mauron, là, parce que lui, il était en plein dedans. Et alors lui, son premier jugement pour classer quelqu'un, c'était de savoir s'il était en breton ou en gallo. Automatiquement, [il] y avait un penchant tout de suite dans le jugement. » Cette attitude le surprenait, lui n'avait pas l'habitude de prendre cette donnée en considération, n'étant jamais au contact de Gallos : « J[e n]'ai jamais défini ça, moi, avec des frontières. [...] On s'intéressait davantage au développement [agricole] qui se produisait, plutôt que gallo-breton. »

Nous ne disposons pas de suffisamment d'entretiens dans le sud du Morbihan pour dégager une tendance générale. Il est toutefois important de signaler que les trois personnes rencontrées ont une conscience de l'espace des langues plus limitée que celle des autres témoins, et que l'emploi des termes habituels « pays breton » et « pays gallo » ne leur est pas familier.

Globalement, peu d'enquêtés savent dire qu'il existe en Bretagne une moitié ouest bretonnante et une moitié est gallésante. En revanche, il est clair pour tout le monde que « le Finistère, c'est breton ».

c. Chez les moins de quarante ans

La conscience spatiale des jeunes diffère-t-elle de celle de leurs aînés ? En raison du déclin des deux langues, on peut vraisemblablement supposer qu'ils ont été moins exposés à cette différence autrefois flagrante. Ainsi, Erell a connu l'existence du gallo par le biais des contes et non par le contact avec des gallésants. Elle qui a toujours vécu à côté de la frontière n'établit pas forcément de lien entre celle-ci et la notion plus large de « pays ».

« Après, de là à faire le lien entre la limite de mon pays... [en]fin, c'était un peu abstrait, en fait. Je pense que j'avais du mal à visualiser ce que c'était. Je pense que j'imaginai ça [le pays gallo] un peu plus loin de chez nous, même si pourtant... [Amusée] Je pense que du coup, j'avais une distorsion de l'espace [...]. »

Cependant, une conscience des deux territoires peut se maintenir, plus ou moins précise, par exemple par le biais de grands-parents encore locuteurs. C'est le cas de Laura, qui est née du côté haut-breton mais a grandi du côté bas-breton, et dont les séjours chez ses grands-parents lui faisaient prendre conscience de pratiques linguistiques différentes : « [C]'est vrai que ce patois, là, que j'entendais chez mes grands-parents... non, je [ne] l'entendais pas par ici, quoi. »

Elle a également été confrontée au breton assez jeune, dans la famille d'une amie. Pour elle, on parle breton dans le Finistère et le Morbihan, en revanche elle n'est pas capable de dire quelle langue est parlée dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine. Adolescente, elle savait qu'il existait des « petits pays » car elle pratiquait le chant breton, ce qui, en soi, la place déjà dans une catégorie de témoins « informés » et sans doute non représentatifs des connaissances des plus jeunes.

Erell place le breton sur la pointe ouest, et le gallo dans une zone sud-est. Nous lui demandons donc quelle langue serait d'après elle parlée dans l'est des Côtes-d'Armor et le nord de l'Ille-et-Vilaine : « un breton », hésite-t-elle. Elle ne peut en dire plus :

« Parce que le breton que j'apprends, c'est dans les chansons d'ici, et du coup, c'est le breton d'ici, en fait [vannetais]. Et du coup, c'est vrai que j[e n]'ai pas du tout de liens, j[e n]'apprends jamais les chansons d'ailleurs, en fait. Finalement, le breton que j'ai est assez limité, finalement, il est très sectoriel, hein. [...] J[e n]'apprends pas les autres chansons de Bretagne, finalement, j[e n]'apprends que les chansons d'ici, quoi. Mais du coup, ça justifie le fait que, en fait, en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor, je [ne] sais pas ce qu'ils parlent, parce que je [ne] l'apprends pas. »

Deux jeunes femmes, Frédérique, de Saint-Martin-des-Prés, et Ninnog, de Bignan, sont capables de désigner l'espace du breton et du gallo avec une précision assez remarquable. Nous

demandons à Frédérique comment elle a appris cela : « Ben, nous, parce qu'on est à la limite, donc là je sais, et après [plus loin], là, c'est ma vision des choses mais [...] je [ne] sais pas d'où je sais ça. » Elle ne pense pas avoir vu de cartes sur ce sujet, et n'a jamais évoqué la frontière avec ses parents.

Elle confie qu'elle « n'avait pas du tout conscience », étant plus jeune, que l'on avait parlé breton près de chez elle. Elle lie cette découverte à son actuelle colocataire, qui lui a fait découvrir les *festoù-noz* quand elles étaient adolescentes. Elle savait tout de même que le breton existait quelque part, car elle avait un oncle bretonnant à Bégard (un beau-frère de sa mère, car sa famille entière est de Haute-Bretagne).

Au regard du contenu de l'entretien, nous pensons que sa connaissance de la géographie des langues est sans doute due à la consultation tardive de livres et de magazines, ou à des conversations avec des jeunes impliqués dans la culture bretonne. On voit mal en effet comment elle pourrait montrer le breton et le gallo sur la carte avec une telle fiabilité alors que ses parents n'en parlaient pas et qu'elle ne savait pas que la zone bretonnante commençait tout près de chez elle.

Autre point intéressant, à l'adolescence, elle n'avait pas non plus conscience de l'existence du gallo, qui se limitait dans sa famille à des mots de vocabulaire et à un accent : « Pour moi, [*bruit de bouche signifiant l'ignorance*] pffft, pour moi c[e n]'était la langue que des vieux, [en]fin... ou c'était un espèce de patois français, ou... » Ceci nous rappelle que, pour les plus jeunes, les déplacements dans « l'autre zone » ne sont pas l'occasion de prendre conscience d'une différence comme autrefois, en raison du déclin des deux langues : « Ça [ne] m'arrive jamais de rencontrer des gens avec qui je parle breton. Ils parlent français et voilà, je [ne] sais pas du tout [s'ils sont bretonnants]. »

Quant à Ninnog, sa connaissance lui vient de la composition de sa famille : « [M]a mère est du pays gallo [Guéhenno] et mon père est du pays breton [Bubry] [*rire*]. Donc, euh... donc j'ai un mélange des deux [*petit rire*]. » Elle a toujours eu conscience des deux langues car son père parle breton, et sa mère a des bases en gallo. Le cercle celtique de Guéhenno joue également un rôle, car il met en scène les deux modes vestimentaires. Elle pense avoir toujours connu cette division : « C'est inné, quoi. Ça a toujours été comme ça. » Nous avons ici une tendance générale chez les témoins : ne pas savoir dire quand ils ont appris l'existence de la limite, et lui conférer une apparence de naturalité. Chez ces deux jeunes femmes, la connaissance du breton et du gallo et liée à la fréquentation du milieu culturel breton, ce qui fait d'elles des cas à part.

Comme les autres enquêtés, la plupart des moins de quarante ans se représentent l'espace comme un ensemble de taches dont on connaît le statut linguistique, flottant au milieu de zones blanches non identifiées.

Lucille : « C'était plus des villes. Pour moi, Rostrenen, ça parlait breton parce qu'il y avait mes grands-parents, et puis à Allineuc et à Uzel, ça [ne] parlait pas breton, mais après, j[ne] n'aurais peut-être pas pu... Si, je pense que le Finistère, je savais que ça parlait breton, parce que j'ai de la famille un peu étalée aussi – enfin, étalée... Et voilà, mais c[e n]'était pas très clair dans ma tête, c'est sûr. Tu pratiques le territoire, donc du coup tu sais que là c'est comme ça, là c'est comme ça, mais... ouais, c[e n]'était pas généralisé dans ma tête, quoi. »

En résumé, nous voyons que, même dans ce groupe de personnes de moins de quarante ans, dont ni le breton ni le gallo n'est la langue maternelle⁴⁹, se perpétue une conscience de l'espace de ces langues (plus ou moins floue, comme chez leurs aînés), qui est parfois due à leur propre pratique linguistique (Lucille, Alice et Ninnog ont appris le breton, Annaïck et Sylvie le gallo), parfois à celle de leurs proches (parents ou grands-parents).

Une enquête serait à mener auprès des collégiens, car différents témoignages d'enseignants nous incitent à penser que la connaissance de l'existence du breton et du gallo est très faible dans cette classe d'âge. Un enseignant nous racontait ainsi que l'un de ses élèves lui avait déclaré « savoir le patois », alors que les quelques mots qu'il connaissait étaient en réalité du breton⁵⁰.

Dans notre enquête, le territoire linguistique, espace délimité et approprié, apparaît comme étant relativement réduit. Il n'existe pas nécessairement de conscience « de pays » dans un sens élargi, à l'échelle de la Haute et de la Basse-Bretagne entières, bien que celle-ci semble émerger avec les personnes d'âge moyen. Dans la plupart des cas, « pays breton » et « pays gallo » semblent plutôt désigner une zone géographique autour du domicile, englobant quelques communes tout au plus. Nous allons maintenant voir comment est borné le territoire par le biais de divers marqueurs de paysage.

3.1.2.3. *Les marqueurs de paysage*

Les marqueurs de paysage jouent un rôle dans le sentiment d'appartenance, et donc dans la construction identitaire, en permettant de s'approprier l'espace et de délimiter les catégories du Nous et du Eux par le biais du sensible (principalement la vue, mais d'autres sens peuvent également être sollicités, tels que l'ouïe dans le cas d'un cours d'eau). Ils forment une mémoire collective de l'espace partagé. Ils dessinent également, dans les représentations des frontaliers, un espace imaginé, fantasmé. Ils contribuent donc à créer du territoire, qui est, rappelons-le, « le produit d'un système de représentations⁵¹ ».

« Chaque être intervient dans un monde déjà façonné, structuré par des générations qui l'ont précédé, où d'innombrables “petits bouts d'espace” se sont juxtaposés, superposés, entrelacés. Ces espaces sont traversés par des frontières multiples – géographiques, politiques, sociales, générationnelles, linguistiques, symboliques – plus ou moins perméables. Celles-ci résultent de pratiques spatiales et sociales, parfois de luttes et d'oppositions, voire de guerres, et sont presque toujours le fruit de négociations. Le processus de socialisation consiste, entre autres, en une prise de connaissance de ces frontières qui facilite la lecture des espaces et le cheminement à travers ces espaces. Ces espaces appropriés par des individus ou des groupes se transforment en territoires individuels ou collectifs⁵². »

La connaissance des marqueurs de paysage se transmettant oralement, ils sont un lien entre les générations et contribuent ainsi à la pérennité du groupe : les plus jeunes s'inscrivent dans la

⁴⁹ Seule Annaïck a appris le gallo en même temps que le français.

⁵⁰ Communication personnelle de Gaëtan Duval.

⁵¹ BOURGEOT A., « Territoire », *op. cit.*, p. 705.

⁵² FILIPPOVA E. et GUÉRIN-PACE F., « Les territoires qui nous appartiennent, les territoires auxquels nous appartenons », *op. cit.*, p. 13.

continuité de leurs aînés en se les appropriant à leur tour, ce qui crée un sentiment de permanence.

« [L]a continuité de l'occupation d'un même espace [...] permet la transmission de valeurs et de significations localement référencées, assurant la pérennité de la représentation collective de soi et de l'identification au lieu. Certes, en tant qu'entités sociohistoriques, les territoires connaissent un processus de requalification et de resémantisation permanent, mais qui, en l'absence de phénomènes brusques tels que guerres ou catastrophes naturelles, sont assez lents pour être métabolisés sans heurts par le groupe⁵³. »

Le marquage territorial revêt différentes formes, collectives ou individuelles, que nous allons à présent détailler.

a. Les marqueurs collectifs

Ce sont ces marqueurs qui contribuent à inscrire les acteurs dans une continuité vis-à-vis de leurs ancêtres.

➤ Les limites naturelles

Il s'agit des marqueurs collectifs les plus répandus. Divers obstacles dessinent ainsi les limites du monde connu, le plus souvent des cours d'eau, et l'esprit se plaît à les faire coïncider avec la frontière linguistique. En voici quelques exemples dans les Côtes-d'Armor.

Yves : « La frontière que j'ai connue, moi, c'est le Leff, la rivière qui est l'affluent du Trieux, qui est donc la rivière qui passe à Châtelaudren. Elle vient des collines à côté de Quintin, et elle s'en va vers Lanvollon, tu vois. Et là, on est vraiment dans la frontière géographique réelle, représentée pratiquement par le Leff [...]. [J]e suis né à côté. Et j'étais pêcheur à la ligne, mon père est pêcheur à la ligne, donc on le connaît bien, le Leff, mètre par mètre. Et donc, [...] à l'ouest du Leff, on parle breton, et du côté est, ici, c'est gallo. [...] Et donc d'une commune à l'autre, c'est vraiment, euh... flagrant, quoi. [...] Alors évidemment, toute ma famille est là, donc, à la frontière, quoi, pile poil, le Leff. Et [il] y a même un tout petit affluent qu'ils disaient qu'il s'appelle Mississippi. Un tout petit affluent du Leff à Châtelaudren, dans la commune de Plouagat. Un tout petit ru de rien. Et ils disaient : "Ah non mais c'est pas le Leff la frontière, c'est le Mississippi la frontière !" »

L'arrière-grand-mère d'H. Corbes, née en 1823, lui racontait que des joutes avaient lieu entre Bas-Bretons et Hauts-Bretons résidant des deux côtés du Leff⁵⁴. Selon la comtesse de Tréveneuc, c'était le ruisseau appelé le Goar-Bibo, qui traversait le parc de son château de Pomorio, qui faisait la limite entre cette commune et les premiers villages bretonnants de Plouha⁵⁵.

⁵³ JOLIVET M.-J. et LÉNA P., « Des territoires aux identités », *op. cit.*, p. 9.

⁵⁴ CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *op. cit.*, p. 25.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 25-26. En 1851, le curé de Plouha protesta contre un projet de transfert du quartier de Kérégal en Plouha à la paroisse de Tréveneuc, arguant que deux tiers des habitants y parlaient le breton, ce qui serait un frein aux relations sociales. *Ibid.*, p. 26.

Aux yeux de certains, cette frontière marquée par le Leff pourrait justifier les panneaux routiers en breton qui ont été installés de l'autre côté de la rivière, en zone bretonnante, et sur lesquels Plélo, commune gallésante, est indiqué *Pleloc'h*.

Michel : « Mélard était du côté bretonnant, mais donc il est côté limite, donc c'est possible qu'à Mélard, on indique ici un panneau *Pleloc'h* en breton, c'est possible [...] parce que Bringolo, c'est effectivement aussi breton, donc, mais c'est... c'est le Leff, quoi, hein, qui sert de limite. »

À Saint-Connan, c'est encore une rivière qui marque l'emplacement de la frontière dans les représentations des habitants : « La rivière qui sépare Saint-Connan et Senven, là, [il] y avait un endroit, c'était la limite. Entre Saint-Gildas [Haute-Bretagne] et Saint-Connan [Basse-Bretagne], et elle vient dans Senven. Elle rattrape le Trieux. [O]n n'était pas dans notre domaine, là [de l'autre côté de la rivière] » (Robert). Sa sœur Philomène dit également que, quand on la passe, « ça change complètement ! »

Dans le Morbihan, entre Kerfourn et Crédin, c'est la rivière du Runio qui forme la limite, ce qui est attesté par l'enquête de Panier⁵⁶ (voir carte ci-dessous). Éric a grandi à côté :

« [Il] y avait un champ, il était assez loin de la maison, c'était le plus loin de la maison, celui-là. Pareil, ça descendait en bas, [il] y avait la rivière, et de l'autre côté, c'était le pays bretonnant. Et les maisons de l'autre côté, ben, c'était le village... voilà, c'était bretonnant, quoi. Alors [il] y avait quoi ? Pfff, même pas cinq cent mètres [rire]. »

Un peu plus au sud, l'Ével sépare Naizin et Moréac côté bas-breton, de Réguiny côté haut-breton.

Roger : « Là où on était, nous, Naizin, Le Roscoët [village], c'est l'Ével qui fait la limite, entre Naizin et Réguiny. L'Ével, c'est ça qui séparait le breton du gallo. »

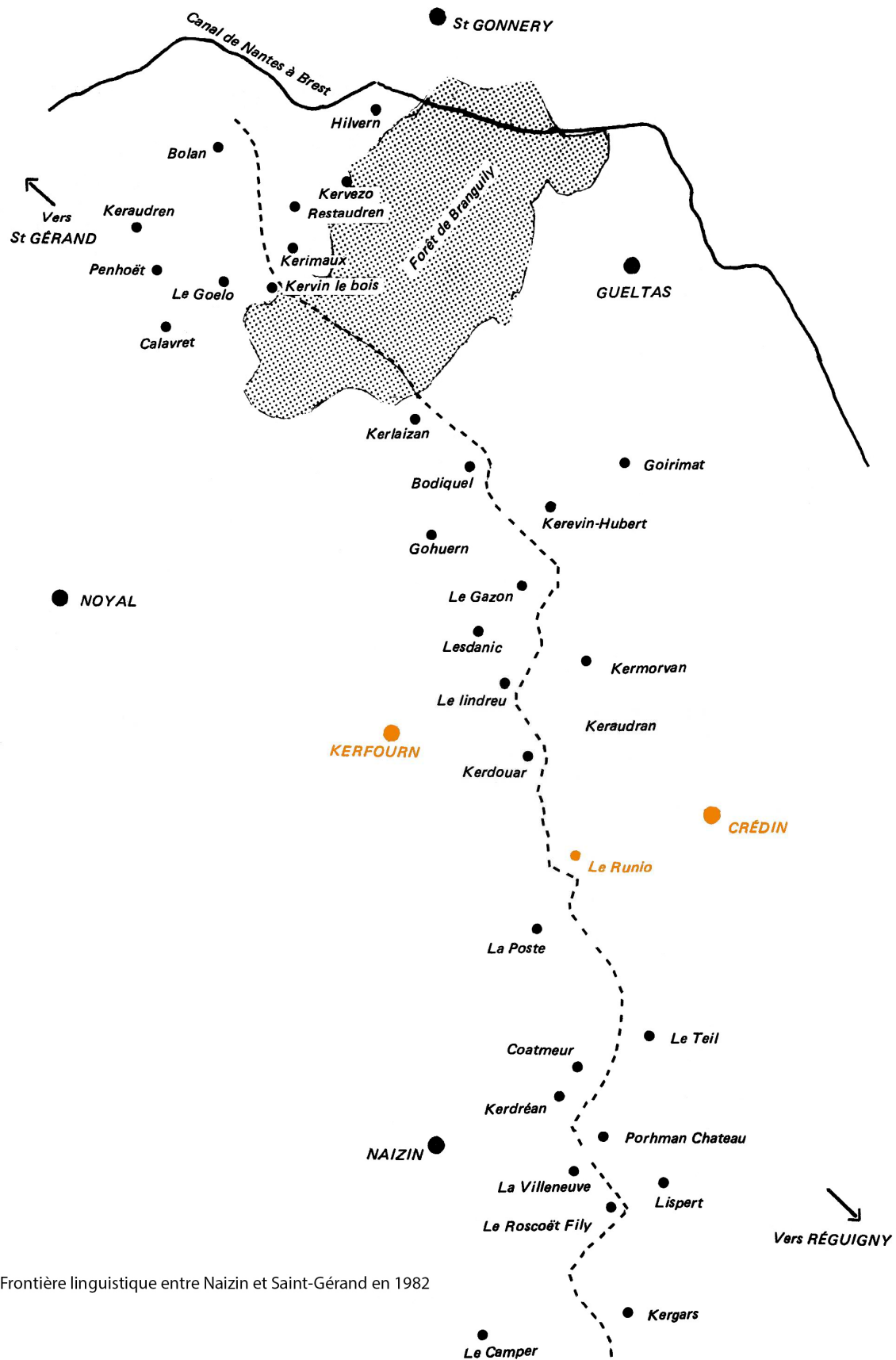
Micheline : « Mes parents étaient exploitants agricoles [à Moréac], et on avait une prairie, puis [il] y avait une rivière à côté, et [il] y avait une prairie aussi de l'autre côté : donc [il] y avait une qui était en Réguiny, pays gallo, et l'autre qui était en pays breton. [...] [Il] y a l'Ével qui passe, avant Port Le Gall, bon ben, là, c'est breton et breton, mais quand on va plus à droite, c'est... cette rivière-là déparage aussi Réguiny de Moréac. »

Les bois sont également des marqueurs de paysage cités en entretien. Pour Claude, originaire de Saint-Gonnery, la séparation avec la commune bretonnante la plus proche, Saint-Gérand, était nette : « C'est breton, alors là ! [Il] y avait la forêt de Branguily qui était là, qui devait être plus grande à l'époque, hein. Et Noyal, c'est breton. Kerfourn aussi. [...] Alors Kervézo, déjà, c'était de l'autre côté de la forêt. Donc plus bretonnant » (voir carte ci-dessous).

Ce type de marqueur avait aussi été relevé par R. Le Coadic lors d'un entretien avec un agriculteur de Plourhan : « La limite entre le breton et le gallo se trouve à Plouha, Tréguidel, ici, juste à côté. Il y a des bois, tout du long, là. Tout l'autre côté du bois est bretonnant, tout ce côté-ci est gallo. Les quelques personnes qui parlent breton sur cette commune-ci sont des gens qui sont venus d'ailleurs⁵⁷. »

⁵⁶ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 109.

⁵⁷ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 314.



Frontière linguistique entre Naizin et Saint-Gérand en 1982

Carte 44. La frontière linguistique entre Kerfourn et Crédin

Noter, en orange, le lieu-dit Le Runio au sud-ouest de Crédin, situé au bord du ruisseau évoqué par Éric, et, en pointillés, la forêt de Branguily mentionnée par Claude. LE CLERC DE LA HERVERIE J., Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, Rennes, Dastum, 1983, p. 38.

➤ Les curiosités locales

L'un des exemples les plus fréquemment cités est celui du chêne du Pouldu (Morbihan). Cet énorme chêne se situe au bord de la route reliant Guéhenno (Haute-Bretagne) à Saint-Jean-Brévelay (Basse-Bretagne). On a coutume de dire dans les communes alentour qu'il marque la frontière linguistique. En outre, les habitants ne manquent pas d'anecdotes légendaires sur son utilisation à différentes périodes de l'histoire : refuge de Chouans, de soldats pendant la dernière guerre, cache d'armes... Une informatrice a également fait mention d'un petit cours d'eau à proximité du chêne, qui pourrait être l'emplacement de la limite. Faute d'autres témoignages à ce sujet, nous nous contenterons de le mentionner à titre informatif.



Photos 10 & 11. Panneau indicateur du chêne du Pouldu. Le chêne du Pouldu



Le chêne du Pouldu a fait l'objet d'une mise en scène du cercle celtique de Guéhenno, qui se donne pour mission de montrer les deux guises, la bretonne et la gallèse, en mémoire de l'histoire double de cette commune traversée par la frontière linguistique⁵⁸ (voir figure ci-dessous). Lors du spectacle, le chêne était la figure centrale sur scène, les évocations de la vie du village se déroulant tout autour.



Figure 19. Prospectus du spectacle du cercle celtique de Guéhenno mettant en scène le chêne du Pouldu

Distribué lors de Dañs 56 en mai 2014, événement regroupant les cercles celtiques du Morbihan. On remarquera le choix d'un titre trilingue gallo-français-breton. Florence Lucas, cercle celtique de Guéhenno/Kendalc'h.

Par ailleurs, nous avons recueilli en entretien le cas d'un houx situé sur la commune de Buléon (Morbihan), qui a été abattu lors de la construction de la route à quatre voies.

Gilles : « [Il] y avait un repère qui indiquait le passage pays gallo-pays breton. Sur la route Rennes-Lorient. C'était un buis ou un houx, c'était un houx qui était taillé d'une certaine façon, et on savait que là, on passait. C'était du côté de Maigris à Buléon, là, et... à la limite Saint-Allouestre-Buléon, en fait, c'était la limite des deux communes. [...] C'était un houx, je crois, qui

⁵⁸ Voir 2.2.1.

était taillé. Je pense qu'il était taillé par les services de l'équipement, en plus. [...] Quand j'étais en fac, on passait devant, et puis c'est vrai que... ouais, on savait que ça signifiait ça. »

D'après un autre témoin, il s'agirait plutôt d'un if :

« [Q]uand ils ont fait la RN 24, là – [il] y avait un if qui se trouvait sur la route RN 24, sur la commune de Buléon, et qui marquait symboliquement, soi-disant, la frontière entre le pays *berton* et le pays gallo. Mais avec les travaux de la RN 24, il a dégagé. Il était après Maigris, sur la route de Buléon, là. Entre Maigris et Saint-Allouestre. J'en ai entendu causer, moi, que c'était la limite symbolique du pays gallo et du pays *berton* sur la RN 24. » (Ami de Jeannine)

Outre ces éléments végétaux, on trouve le cas d'un menhir qui marquerait l'emplacement de la limite entre Saint-Gilles-Pligeaux et Le Vieux-Bourg dans les Côtes-d'Armor⁵⁹.

Bien entendu, les différents éléments mentionnés jusqu'à présent sont bien plus des marqueurs affectifs que des bornes fiables signalant l'emplacement réel de la limite. Se pose la question de la transmission de ces savoirs locaux. Comment savait-on ce que ces marqueurs symbolisaient ? En parlait-on ? Les enquêtés n'ont su répondre, comme on le voit dans cet extrait d'entretien, toujours au sujet du houx de Buléon :

Anne Diaz : Mais comment les gens savaient que ça représentait la limite ?

Gilles : Je [ne] sais pas.

Murielle : Je [ne] sais pas. C'était connu, parce que...

G. : J'ai toujours entendu dire que c'était la limite.

M. : Ah oui, moi aussi, parce que même ma mère, qui dénigrait la culture bretonne pourtant, elle nous disait à chaque fois qu'on passait devant.

A. D. : Elle disait quoi ?

M. : Ben, elle disait que c'était la limite entre le pays gallo et le pays... et puis je [ne] sais pas quoi, qu'elle disait, en fait. « On n'est plus dans le pays gallo », je [ne] sais plus, elle disait...

Aux anciens marqueurs de paysage s'ajoutent des créations récentes, comme la « porte de Guégon », située sur le rond-point de la Pointe sur la commune de Guégon (Morbihan). Il s'agit d'une sculpture en granit représentant une arche brisée, œuvre du roumain Mihaia Pacurar. Acquisée par le conseil général du Morbihan et inaugurée en 2006, on dit d'elle qu'elle symboliserait le passage entre la Haute et la Basse-Bretagne.

On remarquera toutefois que son emplacement n'est pas sur la limite même, mais nettement en pays gallo. On peut également se demander comment s'est propagée l'idée qu'elle marque la limite linguistique. S'agit-il d'une stratégie de communication du conseil général ? Nous n'avons pas de réponse à cette question.

Figure 20. La porte de Guégon, sculptée par Mihaia Pacurar

GUILLO G., Morbihan, ton patois fout l'camp... au triple gallo !, vol. 2, p. 30.



⁵⁹ Communication personnelle de Gaëtan Duval.

En tout état de cause, la porte ne semble pas faire l'objet d'une réelle appropriation de la part des habitants, et a été très peu mentionnée en entretien. Dans le discours des acteurs, les marqueurs anciens sont porteurs d'une certaine aura que l'on dénie de toute évidence à ce marqueur récent. Un témoin se montre très critique vis-à-vis de cette œuvre :

« [Ç]a a été fait en [19]80... je [ne] sais plus, quand [il] y a eu [...] un symposium de sculpture sur granit. Donc c'était pendant deux mois, [il] y a des sculpteurs qui sont venus, parce qu'ici, on est dans un pays de granit, en fait. Donc [il] y avait des carrières de granit. Et [il] y a des sculpteurs qui sont venus faire des sculptures monumentales en granit. Et du coup, [il] y en a un qui a fait une porte en granit – [en]fin, c'est une espèce d'arc de triomphe – et après, plutôt que de le laisser là-bas n'importe où, ils ont décidé de le mettre à cet endroit-là, et ça symbolise apparemment l'entrée... [...] Après, on a trouvé une utilisation et puis on a donné une signification, mais je [ne] suis pas sûr qu'à l'origine, le sculpteur lui-même ait pensé à ça. Ça, c'est plutôt les politiques, après, quand ils ont voulu le caser, ils avaient payé pour, et du coup il fallait le caser quelque part. » (Gilles)

Quand on n'a pas vécu à proximité de marqueurs de paysage, on les raconte, sur le ton des légendes : « Je sais qu'à Billio, c'est un tout petit bled pas loin de Guéhenno, on m'avait dit qu'il y avait un talus avec un chêne, notamment, qui marquait la... la frontière entre les deux. » (Annaïck)

➤ Les aménagements

Nous avons recueilli ce type de marqueurs principalement auprès de jeunes personnes, à deux exceptions près. Doit-on en conclure qu'ils ont remplacé les marqueurs naturels ? Nous manquons d'éléments pour apporter une réponse. Claude voit une limite dans le Canal de Nantes à Brest, qui le séparait de la zone où résidaient ses cousins de la branche bretonnante :

« C[e n]'était pas la même chose. C[e n]'était pas du tout la même chose. Nous, quand on traversait, ben, [il] fallait traverser le canal. [...] C'est plein de frontières, mais les frontières, elles sont toujours plus ou moins naturelles [...]. On traversait le canal, ça y est, on avait déjà changé de... On arrivait à Noyal, quoi, ah ouais, c'était Noyal, c'était... Sur toute la route, [il] y avait des fermes où [il] y avait, tiens, cousin untel, cousin untel... Tout ce coin-là, c'étaient des cousins. Mais du côté de mon père. Et pour moi, déjà, là, passé le canal, ouh la ! Là, on s'éloignait, quoi, pour nous. »

Plusieurs témoins s'appuient sur des routes pour se repérer dans l'espace :

« Kerfourn, c'était breton. Par contre, Crédin, à côté, c'est gallo. La limite, c'est un peu la départementale 17, là. » (Roger)

« Pour moi, c'est la route. Enfin, tu vois, la route de Mûr qui traverse Corlay. Après, c[e n]'est pas très clair dans ma tête. » (Lucille)

« [Il] y a une route, en fait, la route Corlay-Mûr, ben c'est vraiment la route-là qui délimite le pays bretonnant du pays gallo⁶⁰. » (Clément)

⁶⁰ Une troisième jeune, Frédérique, visualise aussi l'espace en fonction de la route reliant Corlay à Mûr-de-Bretagne.

À côté de ces marqueurs collectifs peuvent exister des repères plus personnels dont nous allons donner quelques exemples.

b. Les marqueurs individuels

Berthe a découvert l'existence de la frontière quand elle a emménagé à neuf ans au hameau de La Trinité en Tressignaux (Côtes-d'Armor) à l'époque de la guerre, non loin de la commune de Plélo (le plus proche hameau était Saint-Quay-Plélo). Auparavant, Paimpolaise, elle n'avait jamais entendu dire qu'il existait un pays gallo.

« À la guerre, neuf ans, je suis arrivée là. Alors là, les copines, bon, m'ont dit plein de choses, enfin [*rire*] les frontières, et que c[e n]'était pas chez nous, qu'il y avait une ligne à pas dépasser. [...] Là, moi, mes deux copines qui m'ont mis au courant de certaines choses gardaient les vaches tout l'été. [...] Alors, bon, dans les champs, [il] y avait des frontières. Je savais où était le fossé : [il] y avait un arbre de petites poires sauvages, là, et c'était là, la frontière gallo. Et nous, breton. C[e n]'était pas chez nous, là. [...] C'était comme ça, le fossé d'un champ. On se repérait à l'arbre de poires sauvages, et c'était là. »

La frontière, dans ses souvenirs, se matérialise par ce poirier. Dans le cas de Nicole, le marqueur de paysage est un bâtiment lié à son histoire familiale entre Pludual et Tréguidel (Côtes-d'Armor):

« *Tréguidé*, on disait *Tréguidé*, on [ne] disait pas Tréguidel⁶¹. Bon, Pléguien, c'est vraiment la frontière parce qu'[il] y a des villages qui ont un nom breton [...]. Et donc oui, oui oui oui, je sais où elle est, la frontière. Elle est au bistrot de ma tante. Parce que... ma tante... Vous savez, les bistrots de campagne comme [il] y en avait autrefois, là – donc [il] y avait Pludual, Pludual on était bretons, hein, on était bretons. C'était la Bretagne profonde, dans mon esprit. Et puis après, on partait, donc Pléguien, déjà, là, on s'approchait des zones frontalières ; et après, entre Pléguien et Tréguidel, [il] y avait le bistrot de ma tante. Et je crois que c'était là. [...] [U]ne fois, ma tante avait voulu me prendre en vacances. J'étais petite fille, sept ans, huit ans, j[e n]'avais pas du tout envie de quitter ma maman. Et elle m'avait dit : “Si, tu vas y aller, une nuit ou deux.” Et donc j'y étais allée, et j'étais ex-ter-mi-née, au sens propre du terme, j'étais hors de mes frontières. Parce que j'étais loin : une petite fille, à sept ans, elle est loin quand elle [n']est pas tout près de sa maman. Mais là, surtout, c'était à Tréguidel, et puis bon, Tréguidel, c'était, c'était loin. Effectivement, c'était un autre pays. [...] Je me souviens en tout cas qu'aller à Tréguidel, c'était passer dans un autre pays. Et avec toujours, quand même, pour moi – mais ça, c'est mon histoire – quelque chose qui était un peu dégradé. [...] [C]'était plouc, et puis, non, ce sentiment pour moi que c'était loin, que c'était... qu'il y avait vraiment une frontière. C'était loin, c'était un autre pays. Je traversais une frontière quand j'allais à Tréguidel, je traversais une frontière. »

On voit avec l'exemple de Nicole que le passage de la frontière n'est pas neutre : à un côté valorisé répond un côté méprisé, un aspect sur lequel nous reviendrons au chapitre 5.

Pour Germaine et Christian de Guéhenno (Morbihan), c'est le lieu-dit Le Coin du Bois qui marquait la limite avec le pays breton, mais à l'époque, on l'appelait *Kornouët*, déformation du toponyme breton *Korn-er-Hoët*⁶². Il n'y avait là qu'une maison, tenue par « une *Brette* » :

⁶¹ R. Auffray donne le nom *Trehidè*, que nous n'avons pas entendu lors de notre enquête. AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, op. cit., p. 952.

⁶² Les toponymes d'origine celtique en Haute-Bretagne font l'objet d'une appropriation de longue date et sont prononcés à la manière gallèse.

« [C]’était marqué *Korn-er-Hoët*, à l’époque ; [il] y avait un genre de borne, c’était une colonne en béton avec un bloc comme ça, carré, un peu comme un bénitier dans les églises, un gros truc. C’était marqué *Korn-er-Hoët* dessus. »

L’endroit aurait ensuite été débaptisé au profit de son équivalent français, Le Coin du Bois, et l’emplacement est désormais occupé par une discothèque, qui imprime sa présence dans le paysage et devient un nouveau marqueur efficient : « *Kornouët* c’est de Guéhenno, et puis Le Coin du Bois, la discothèque, c’est de Bignan. »



Photos 12-13-14. Panneaux indicateurs du lieu-dit Le Coin du Bois ou Korn-er-Hoët. La discothèque, nouveau marqueur de paysage

La précision de la démarcation est parfois un sujet d’amusement pour les frontaliers eux-mêmes :

« Tu vas dire à un gars de Dinan, il [n’]est pas forcément au courant qu’il y a une frontière linguistique aussi tracée. Ils savent qu’il y a un pays breton et un pays gallo ; même les Bretons, aujourd’hui, savent quand même qu’il y a deux Bretagnes. Nous, on sait qu’il y a une limite qui est vraiment tranchée. Dès que tu t’éloignes, tu dis : “Mais qu’est-ce c’est que cette histoire de fous ?”, quoi. On dit : “Mais il raconte des histoires, c’est pas possible.” Il y a une frontière, là, la rivière qui sépare, ben quand tu t’amènes au bord de la rivière, tu regardes des deux côtés, tu [ne] vois pas la différence ! [rire] » (Alain)

Ces différents éléments nous permettent de constater qu’en dépit des fluctuations de la frontière, celle-ci est restée suffisamment stable à l’échelle de la mémoire humaine pour que les frontaliers aient un sentiment de fixité et de permanence⁶³. Une seule personne a évoqué ses variations, Gilbert : « Mais la limite, en fait, la limite, [*petit rire*], comme ça a avancé et ça a reculé, alors... ça s’est stabilisé vers là, mais ça s’est stabilisé depuis quand ? » Pour les autres, il s’agit d’un repère immémorial.

Nous allons maintenant nous intéresser aux différences de perception de la frontière en fonction du lieu de résidence sur les communes frontalières.

3.1.2.4. Une conscience qui s’amenuise en s’éloignant de la frontière

Les données exposées précédemment nous ont laissé entrevoir des variations dans la connaissance de la frontière linguistique, selon que les témoins ont vécu juste à côté ou un peu plus loin. Pour ceux qui vivaient à proximité, la conscience de l’autre langue s’imposait, tandis qu’elle pouvait être quasiment nulle pour les personnes vivant à l’autre extrémité de la commune.

Ainsi, Berthe, pour qui la frontière était matérialisée par un poirier, n’avait jamais entendu parler du pays gallo dans sa petite enfance à Paimpol. Elle affirme qu’on n’en parlait pas plus à Lanvollon, pourtant situé non loin de la frontière, où elle était scolarisée. En revanche, le hameau de sa grand-mère où elle a emménagé par la suite, sur la commune de Tressignaux, en était tout proche et le contact avec le pays gallo faisait partie du quotidien. Ce sont ces nuances géographiques que nous allons maintenant étudier.

a. Des situations contrastées au sein même des communes frontalières

Nous avons déjà évoqué la césure habituelle entre le bourg et les hameaux du point de vue de la pratique du breton et du gallo (2.1.4.6). Nous la retrouvons dans notre exploration de la

⁶³ Cet aspect a également été relevé par R. Le Coadic, dans cet entretien avec Tanguy : « Pourquoi on parle encore la langue ? Quand même ! Et que la limite linguistique est toujours stable ? Elle ne recule pratiquement pas. Et moi, j’ai été élevé... enfin j’ai vécu et fréquenté longtemps, étant jeune, le centre Bretagne, Saint-Caradec pour ne pas le nommer. Mais, on allait à Mûr-de-Bretagne “chez les Bretons” ! Ce n’était pas la même langue : on parlait le gallo à Saint-Caradec et le breton à... Mais si on va actuellement dans le centre Bretagne, ça n’a pas bougé ! À Saint-Caradec, on ne parle pas le breton, mais à Mûr-de-Bretagne, on parle toujours le breton. Enfin, ça disparaît un peu mais c’est toujours le point fixe où il y a des gens qui ont toujours parlé breton. Et ici, c’est Plouha. Donc, la ligne linguistique ne bouge pas. Pourquoi ? » LE COADIC R., *L’identité bretonne, op. cit.*, p. 315. On remarquera ici que l’impression de stabilité induit Tanguy en erreur, car le breton a bel et bien disparu de Mûr-de-Bretagne (voir 2.2.2.2).

connaissance de la frontière. Voici quelques exemples de l'ignorance du pays voisin dans laquelle se trouvaient la plupart des personnes ne résidant pas dans un hameau frontalier (tous sont nés dans des communes de la limite, rappelons-le).

Claudine, originaire de la commune de Bringolo, ne vivait pas au bord de la frontière : « Quelquefois, on allait chez des cousines à Mélard [village de Bringolo en limite] [...] et c'est par eux qu'on a su que à Plélo, [il] y avait un patois. Mais nous, étant gamines, on [ne] faisait pas attention à ça. » De la même manière, Michel de Plélo ne vivait pas dans un hameau en bordure du pays bretonnant, et n'avait pas l'occasion d'entendre parler breton.

Patrick (Saint-Connan) : « Je n'avais aucune idée qu'il y avait une Bretagne bretonnante et une Bretagne gallo, j[e n]'en savais strictement rien. Tout jeune, quand j'allais à l'école ici, personne [ne] parlait de ça, quoi. Peut-être que j'ai commencé à m'intéresser au problème en rentrant au lycée. Mais dans mon enfance, quand j'étais baigné, effectivement, dans... au cœur de cette ruralité, sans sortir à l'extérieur, quand je n'étais que d'ici, quoi, quand j[e n]'avais aucun regard autre que celui d'ici, pfff, je vivais en fait dans un univers autarcique ; j'étais dans un hameau rural, je [ne] connaissais rien d'autre. Je [ne] savais rien de... Je [ne] connaissais rien d'autre que mon... que mon... identité locale, quoi – je pense que c'était vrai pour tout le monde. [...] [V]ous m'auriez dit que les Gallos, c'était ici, j'aurais dit : “Je [ne] sais pas, j[e n]'en sais rien”, voilà, quoi... »

C'est le mariage qui a permis à Pascale, originaire de l'extrémité est de Plélo, de découvrir la frontière :

« C'est parce que je n'étais pas à la limite d'un territoire, en fait. Je pense qu'on était carrément gallos, donc, ben, ça [ne] posait pas de problème. La limite n'était pas chez nous. Je [ne] me suis pas sentie à la limite, je suis plus à la limite aujourd'hui. [...] En fait, où je me suis sentie à la limite, c'est quand je suis arrivée en belle-fille ici [à Saint-Jean-Kerdaniel], parce que les [beaux-] parents parlaient breton. »

De la même manière, l'épouse de Roger, originaire de Naizin comme lui, mais de la partie ouest de la commune, n'a découvert l'existence du pays gallo qu'en emménageant près de la frontière avec son mari.

b. Les personnes proches de la zone frontalière

Parmi nos témoins figurent des personnes nées un peu à l'écart de la frontière, ce qui est particulièrement intéressant pour tester la connaissance qu'elles en ont. Voici quelques exemples de leurs perceptions. Louise, originaire de Saint-Thélo, ne savait pas qu'il existait des bretonnants quand elle était jeune. Elle a découvert l'existence de la zone bretonnante en venant s'installer à Saint-Guen. Pour Murielle, de Locminé, le pays gallo se limitait à une commune :

« Nous, [il n']y avait pas de piscine à l'époque, [il] y avait à Réguinty, et Réguinty, c'était dans le pays gallo, donc voilà ! Pour moi, le pays gallo, c'était Réguinty, donc [il] y avait une piscine, quoi, et je trouvais ça vachement sympa, le pays gallo [rire]. J'associais à ça, à la piscine, donc voilà. Mais bon, sinon, c'est vrai que... on n'avait pas tellement conscience de vraiment là où c'était. »

Elle avait entendu parler d'un pays gallo un peu mystérieux :

« Dans mon enfance, j'avais pris conscience du pays gallo, déjà, qu'il existait, c'est par mon grand-père, qui parlait du pays gallo. Parce que, donc, lui était plâtrier depuis des générations. Et il avait fait son tour de France comme apprenti, et il a dit : "J'ai fait mon tour de France, et le pays où je me suis le plus plu, c'est le pays gallo, parce que ça, au moins, c'est des gens qui savent rigoler !" Voilà. Et c'est ça qui... Je me dis : "Mais qu'est-ce que c'est, son pays gallo, là ? Qu'est-ce que c'est", quoi. Donc j[*e n*]'avais pas tellement conscience, en fait, moi, déjà, du pays gallo. »

Chantal, de Pludual, n'avait jamais entendu parler gallo avant d'épouser son mari et de s'installer à Saint-Jean-Kerdaniel. Elle ne savait pas qu'une autre langue existait.

« [J]'ai vraiment entendu parler le gallo en venant vers ici. Pas avant, pas du tout. [...] On n'en parlait pas. [...] [*À son mari*] Toi, t[*u*] étais plus confronté à ça. [...] Je pense que toi, tu savais plus, parce que t[*u*] étais à la limite. Tandis que nous, non. Moi, j[*e n*]'ai pas souvenir du tout d'avoir entendu mes parents parler de... non. [...] On s'est mariés en [19]72, ben, je [ne] connaissais pas le... patois. On n'en entendait pas beaucoup parler, ou peu, ou pas. Je l'ai découvert que une fois que j'ai été mariée. [...] J'ai dû paraître, ben, surprise. Est-ce que j'avais vraiment entendu dire qu'à part le breton, il y avait le gallo ? Je [ne] suis pas sûre. Mais bon, je [ne] pouvais pas mettre quelque chose dessus, parce que je [ne] savais pas comment ça se disait, et en fait... ben oui, j'ai dû être surprise au départ, et puis bon, ben, on m'a expliqué : "c'est le patois", et voilà. »

Dans ces trois exemples, les communes d'origine des personnes sont pourtant très proches de la frontière. Saint-Thélo est voisin de Saint-Guen, commune frontalière gallésante ; Locminé avoisine Saint-Jean-Brévelay, commune frontalière bretonnante ; enfin, Pludual est tout proche de Pléguien (*idem*).

c. Les personnes non-originares de la zone frontalière

Les personnes venues vivre sur la limite, que ce soit pour des raisons de travail ou parce qu'elles ont épousé un frontalier, nous permettent d'avoir un aperçu des représentations des Bretons vivant plus loin. Les Bas-Bretons connaissaient-ils l'existence du pays gallo et du gallo ?

Eugène est né près de Douarnenez (Basse-Bretagne, Finistère) : « J'avais entendu parler des Gallos. Sans plus. J[*e n*]'avais eu aucune relation, rien du tout. » Il ne savait pas où se trouvaient ces personnes. Soizic, du pays pourlet (Basse-Bretagne, Morbihan, région de Guéméné-sur-Scorff), avait entendu dire qu'il existait une région où les personnes ne parlaient pas breton, mais sans savoir où elle se situait ni ce qu'on y parlait, avant d'épouser un Gallo de la limite. Elle n'avait jamais entendu parler du gallo lui-même.

Quant à Jacqueline, originaire de la région de Lannion (Basse-Bretagne, Côtes-d'Armor), elle ne savait pas qu'il existait une zone non-bretonnante avant son mariage avec un Gallo, Alain :

Anne Diaz : Donc, si je résume, vous n'aviez pas tellement d'opinion sur les Gallos avant ?

Jacqueline : Moi ? Non.

Alain : Moins que nous

A. D. : Moins que l'inverse ?

A. : Parce que moi, j'étais trop près. J'étais plus près. Donc on se confrontait, nous. Finalement, on se côtoyait en permanence. Pour maintes occasions.

J. : Pour moi, c'était plus une découverte, de dire : « Bon, ben, c'est un autre... c'est un autre secteur, quoi. [...] Moi, je ne... Je ne connaissais pas le pays gallo, il a fallu que je vienne pour savoir. »

Quand nous demandons à Évelyne, originaire de Quistinic (Basse-Bretagne, Morbihan), si elle a entendu parler du gallo, elle répond : « [Il] y en avait, du gallo, mais c'est du côté de Josselin, ça, plutôt, le gallo. » Elle doit en effet de connaître son existence à la rencontre d'une personne de Josselin alors qu'elle faisait les saisons d'asperges dans le Loir-et-Cher à seize ans. Par conséquent, elle ne sait pas si l'on parle gallo ailleurs qu'à Josselin.

Elle pense d'ailleurs que le breton est parlé partout en Bretagne et n'a jamais entendu parler d'une quelconque frontière linguistique (elle se demande même si l'on parle breton en Vendée). Par ailleurs, elle ne connaît pas les expressions « pays breton » et « pays gallo » communément employées sur la limite. Elle n'a jamais entendu dire quoi que ce soit sur les Hauts-Bretons. Tout se passe comme si la Haute-Bretagne n'existait même pas dans son paysage mental⁶⁴.

Qu'en est-il des Hauts-Bretons ? Connaissaient-ils l'existence du pays bretonnant ? Jeannine, originaire de Saint-Martin-sur-Oust (Haute-Bretagne, Morbihan), affirme que « la comparaison entre le gallo et le breton, en gros, ça n'existait même pas ». C'est en situation de migration qu'elle a découvert l'existence d'une autre langue :

« Dans les années soixante-dix, donc, je suis partie à Paris, et puis la Bretagne me manquait tellement, c'est l'arrivée de Stivell, d'Alan Stivell : j'achetais ses disques. Et je me disais : "Mais qu'est-ce qu'il baragouine ? Qu'est-ce qu'il baragouine, qu'est-ce qu'il chante ?" Et puis, donc, je m'en suis inquiétée, je [ne] sais plus auprès de qui, j[en] sais rien, mais... Et [il] y avait aussi, à Paris, [...] une espèce d'association, c'était "Les Bretons de Paris". Et donc, j'avais tellement le... [*petit rire*] le bourdon de mon pays que j'allais, quoi ; on allait au bal. Et là, donc, j'ai vu aussi des gens qui parlaient autre chose. Et puis je me suis mariée [...] avec quelqu'un qui était... Bon, lui, il était parisien, il était né à Paris, tout ça, mais mon beau-père était des Côtes-d'Armor. Il était de à côté de Guingamp, à Bégard. [...] Voilà, donc c'est là, c'est à ce moment-là, quoi, je pense. C'est ça, c'est dans ce contexte-là. [...] Et donc on allait en vacances, [...] on allait aussi dans les Côtes-d'Armor. Et dans les Côtes-d'Armor, là, j'ai vu toute la famille de mon beau-père, et cette langue-là que j'ignorais complètement. Alors je voyais, tu vois, on était à un repas de famille, tout le monde parlait – enfin, mon mari et moi, non, mais bon, ben, on était comme deux couillons au bout de la table parce que tout le monde rigolait : les blagues en breton, tout ça, tout le monde se marrait, pis nous, ben on n'osait pas rire quand même sans comprendre, quoi. »

⁶⁴ A. Faby Audic, dans sa thèse sur Arradon (Morbihan), remarque la même méconnaissance que nous avons relevée chez nos témoins : « Louise ne situe pas géographiquement le pays gallo, *bro gallo*, *bro ar Gallaoued* (pays gallo, le pays des Gallos), elle sait seulement que les Gallos, qui viennent parfois pour la moisson, ne connaissent pas le breton et parlent un français "haché", *galleg hachet*. » FABY-AUDIC A., *La langue bretonne à Arradon au XX^e siècle. Réflexion sociolinguistique sur l'histoire du breton à travers un exemple particulier*, thèse de doctorat en celtique, sous la direction de Ronan Calvez, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2013, p. 545. R. Le Coadic, quant à lui, constatait lors d'une enquête réalisée en 2004 que, sur vingt Bas-Bretons interrogés, un seul mentionnait spontanément le gallo, et en savait en réalité très peu de choses. LE COADIC R., *La Bretagne dans vingt ans*, Brest, Le Télégramme, 2004, p. 103. Un de nos informateurs a évoqué l'ignorance de la Haute-Bretagne chez les Finistériens : « Moi, j'ai invité quelqu'un tout à l'heure à la maison, une Finistérienne. Et donc je lui dis : "Eh ben on va aller parler gallo [ce soir]." Et puis la dame du Finistère dit : "Ah bon, vous êtes jumelés avec les Gallois ?" Elle [n']avait jamais entendu parler du gallo. Elle découvrait complètement qu'il y avait une autre langue en Bretagne. Finistérienne de chez Finistère. [...] C'est une fille qui est proche de la retraite. »

Son amie de quatre-vingt-cinq ans présente lors de l'entretien a une connaissance très limitée du territoire du breton, et, plus surprenant, *ne l'identifiait pas comme tel* quand elle avait l'occasion d'en entendre à Sainte-Anne-d'Auray⁶⁵, car il y avait une confusion dans son esprit avec le latin des messes. Jeannine conclut :

« Je [ne] sais même pas si on savait que ça existait. Non, c'est vrai... on est loin. Moi, avant de rencontrer ces gens-là dans les Côtes-d'Armor, je [ne] savais pas qu'il y avait une autre langue en Bretagne, quoi. Au même titre que [mon deuxième mari], quand on s'est rencontrés, ça fait seulement neuf ans : il [ne] savait pas qu'il y avait le pays gallo, qu'il y avait une autre langue. [II] y a seulement neuf ans ! [rire]. C'était en 2005, quand même, tu vois !⁶⁶ »

Ces témoignages ont de quoi surprendre, tant il est communément admis que tous les Bretons, de Haute comme de Basse-Bretagne, ont conscience de l'existence du breton. Nous voyons ici qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Pour comprendre la méconnaissance des deux langues constatée dans ce qui précède, rappelons que l'univers rural est fait de relations de proximité autour d'un pôle principal, la commune ou le hameau.

3.1.2.5. *Périmètre d'action des habitants de la zone frontalière et connaissance de l'autre « pays »*

La plupart des témoignages livrés jusqu'à maintenant dans cette ethnographie de la frontière font apparaître un univers à l'horizon borné par les limites communales, impliquant une méconnaissance de la Haute ou de la Basse-Bretagne toute proche. Il faut garder à l'esprit le fait que, jusqu'à des périodes relativement récentes, le périmètre de déplacement des personnes était réduit au hameau (ou « village »), allait parfois jusqu'au bourg, et s'étendait plus rarement aux communes alentour. Il n'était d'ailleurs pas rare que les familles paternelle et maternelle soient originaires du même secteur géographique. Y. Defrance emploie l'expression « insularité rurale » pour décrire l'isolement dans lequel vivaient les Bretons avant les grands bouleversements économiques du milieu du XX^e siècle⁶⁷.

a. Le village, premier niveau de référence

Le premier niveau sur l'échelle de référence était le « village » (c'est-à-dire le hameau, également appelé « quartier »). Citons l'exemple de la vaste commune de Plélo, qui comportait plusieurs « quartiers », disposant souvent de leur propre chapelle (avec son pardon), et parfois même d'une école à certaines époques (voir 2.1.4.6).

Joseph : « T[u] as des quartiers comme Saint-Nicolas, Saint-Blaise. [II] y a des chapelles, mais on [ne] les connaît pas, hein. On [ne] connaissait pas beaucoup, oh non non non, on ne se connaissait pas d'un pays à l'autre, hein. [...] Et ils ont encore cette vie dans les quartiers, à l'occasion du pardon, ou des choses comme ça, quoi. [...] Je vois, par exemple, à Plélo, [il] y avait deux ou trois prêtres, eh ben à Saint-Quay [un autre quartier], [il] y avait la messe tous les dimanches matins.

⁶⁵ Commune du Morbihan, lieu d'un important pèlerinage en l'honneur de sainte Anne.

⁶⁶ Son mari nous dit : « J'avais entendu parler du pays gallo, mais pour moi, le pays gallo, c'était un peu comme la Cornouaille, le Léon ou le Trégor [un petit pays]. Je [ne] savais pas qu'il y avait une langue... »

⁶⁷ DEFANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, op. cit., p. 41. Cet isolement est propre au milieu rural et ne constitue pas une spécificité bretonne.

Saint-Nicolas aussi. Et alors, ça créait quand même une mentalité de... de quartier. C'étaient des petites communes, quoi... »

Les hameaux étaient si autonomes que leurs habitants n'avaient guère de raisons d'en sortir. Ceci explique que l'autre pays était si mal connu d'un grand nombre d'enquêtés, à l'exception de ceux dont le domicile ou les champs étaient en bordure de frontière.

Berthe : « [O]n [ne] sortait pas de notre secteur. Vous voyez, je [ne] connaissais pas même les gens des petits pays d'autour ».

Christian : « De Bignan [Basse-Bretagne] à Guéhenno [Haute-Bretagne], [il] y a neuf kilomètres, ça fait six d'ici, à peu près. Bon ben, là-bas, c'est sûr que le dimanche, je suppose qu'on aurait entendu du breton dans les cafés autour, mais ça [ne] veut pas dire que les gens d'ici y allaient, parce que à pied ou à vélo, c'est trop loin, donc... [...] Kermel, [le hameau] à côté, on n'y allait jamais. [Il] y avait la route jusqu'à chez le voisin, mais pas après. La route s'arrêtait trois cents mètres plus bas. [...] [À] l'époque, on n'allait pas de l'autre côté, puisque dans le fond [il] y avait un passage à charrette, là, impraticable. On n'allait pas là-bas, on n'avait rien à y faire. [...] Donc les gens, ils étaient voisins, on [ne] se voyait pas, quoi. Moi, je me souviens, gamin, on n'allait pas à Kermel, hein. Donc, forcément, c'est ce qui faisait les frontières dans... dans certains pays : un petit bout de vallée et puis les gens parlaient une langue différente. »

L'opposition intérieur/extérieur, au sein du village, était marquée par un traitement particulier réservé aux personnes venues d'ailleurs, notamment pour épouser un autochtone (nous aborderons ce point au chapitre suivant). C'est ce que rappelle Marguerite : « On [ne] se fréquentait pas beaucoup, vous savez. On [ne] fréquentait même pas Pénerf ! [le port de Damgan]. [Il] y a eu très rarement des mariages entre Pénerf et Damgan, hein. Très rarement⁶⁸. »

b. Les moyens de transport

La rareté des déplacements, outre l'autonomie des villages, était également liée à l'absence de moyens de transport permettant de parcourir de longues distances.

Alain : « Les vélos, [il] y avait quelques-uns, mais c'était souvent le cheval et la voiture, hein. Moi j'ai connu ça. J'ai connu devoir atteler le cheval et la voiture. »

Jacqueline : « Ma mère venait rendre service, et à pied ; tous les chemins, elle faisait à pied. Elle est même venue à Bégard à pied, qu'on m'a dit. [...] Lannion-Trégastel, c'était courant⁶⁹. Elle allait au marché à Lannion à pied. De Trégastel. Elle revenait avec des bagages. Elle venait avec le sac vide et elle repartait avec le sac plein. »

⁶⁸ S. Laligant confirme ces propos : « [Il] était tout aussi anormal pour un résident de la "partie Damgan" d'épouser une personne de la "partie Pénerf", ou pour un habitant de Pénerf, une personne de Damgan, que de prendre un conjoint en dehors de la localité. » LALIGANT S., « Terre et familles à Damgan en Bretagne : consanguinité et affinité », *Ethnologie française*, vol. 35, n° 3, 2005, p. 469. L'étude de S. Laligant sur les relations de parenté à Damgan nous apprend par ailleurs que la personne qui prenait un conjoint à l'extérieur et quittait la commune était appelée « sauvage » et « perdait ce lien au territoire où il était né ». *Ibid.* Elle précise : « Quelqu'un d'extérieur à la commune se mariant avec un Damganais était toujours considéré par la population locale comme un "étranger", car né en dehors de la localité. Si les hommes conservaient, quoi qu'il arrive, ce statut, il en allait différemment pour les femmes d'autres communes se mariant avec un Damganais. Apportant avec elles leurs semences de froment, les épouses étaient toujours intégrées dans la famille du mari. » *Ibid.*, p. 470.

⁶⁹ Dix-quinze kilomètres.

Certains gardent un souvenir émerveillé de leurs rares sorties, comme Nicole :

« La Ville Gallio [en Tréveneuc⁷⁰], c'était... [silence] C'était ailleurs, quoi, c'était... [loin]. Et puis bon, après, alors quand on s'aventurait, quand on allait au loin, du côté de Saint-Malo, alors là, on était déjà... *terra incognita*, on était vraiment très très loin. C'était une expédition. [II] faut aussi replacer les choses dans le contexte : on n'allait pas très loin. On faisait, euh... Peut-être une fois par an, on allait au Huelgoat. C'était à peu près ça. C'étaient les 2 CV, les 4 CV, enfin c'était toute une expédition. On allait à l'Île Blanche... C'est très curieux, d'ailleurs, parce que tous ces lieux, pour moi, restent... mythiques, magiques, et... qui sont toujours un petit peu dans l'ordre de l'inaccessible. L'Île Blanche, le sillon du Talbert – c'est tout près, hein. Bon, aujourd'hui, ça se fait... mais [il] y a quelque chose d'un peu... d'un peu magique, parce que on [ne] partait pas très très loin facilement. »

Dans ce contexte, les petites villes bénéficiaient d'un rayonnement important, qu'elles ont ensuite partiellement perdu. Ainsi Châtelaudren (Côtes-d'Armor) attirait de nombreuses personnes sur ses marchés, mais aussi à l'usine du Petit Écho de la Mode, ce qui était en partie dû à sa situation sur le trajet Paris-Brest. Les habitants des alentours ne se rendaient que très rarement à Saint-Brieuc ; une ligne de car permettait aux personnes d'aller y vendre leur beurre et leurs œufs sur le marché.

Joseph : « Saint-Brieuc, c'était quand même la ville, hein. C'était la ville, on allait à Saint-Brieuc vraiment pour des occasions exceptionnelles. Exceptionnelles. Parce qu'on avait pratiquement tout ce qu'il nous fallait sur place, les commerces ; Châtelaudren [n']était pas loin, l'administration, et on allait à Saint-Brieuc vraiment pour des... des occasions exceptionnelles, qu'on ne pouvait pas sur place, quoi. [...] Plélo était quand même à près de vingt kilomètres, parce qu'on allait par une fameuse côte, la fameuse côte du Pont des Îles : [il n']y avait pas la quatre voies à l'époque. On allait en vélo à la fameuse côte du Pont des Îles, qui faisait deux kilomètres : on avait plein les jambes, hein ! Et surtout de nuit, oh la la... surtout de nuit. »

3.1.2.6. Conclusion

Que peut-on conclure des différents éléments exposés ? La définition du territoire que nous avons adoptée (espace collectivement approprié et délimité par une frontière reconnue et naturalisée par une histoire et une mémoire collective) suppose une combinaison de critères : relation à l'espace, appropriation collective, délimitation, homogénéité, durée dans le temps et transmission. Dans le cas présent, on constate bien

- une appropriation collective de l'espace ;
- une délimitation au moyen de marqueurs en apparence immémoriaux qui créent du territoire et l'inscrivent dans la durée ;
- une transmission du savoir sur ces limites.

On remarque également que, si la connaissance de la frontière est d'une grande finesse pour les personnes ayant vécu tout au bord, elle diminue radicalement dès que l'on s'en éloigne un

⁷⁰ Village d'origine de son père, du côté haut-breton. Elle-même est originaire de Pludual, du côté bas-breton.

peu, même en restant sur le territoire communal⁷¹. Par ailleurs, les connaissances du terrain dépassent rarement un périmètre de quelques communes au-delà de celle de l'enquête.

Si la délimitation du « pays » (breton ou gallo) est très nette dans la zone de contact avec l'autre pays, elle est beaucoup plus floue ailleurs, et l'on ne sait trop où finissent, dans l'esprit des enquêtés, les deux entités. Si l'on peut parler de territoire du breton et du gallo localement, tout porte à croire que tous deux sont en fait assez restreints. Le « pays » est avant tout une « unité d'interconnaissance⁷² ».

D'après ces premiers résultats, il semblerait qu'il y ait bien un *sentiment d'appartenance* à ces territoires définis par la langue. Cependant, il paraît impossible d'extrapoler ce constat à l'échelle de la Haute ou de la Basse-Bretagne, ce sentiment paraissant se limiter à un périmètre beaucoup plus limité. En effet, si les enquêtés ressentent bien une coupure entre Gallos et Bretons dans leur secteur d'origine, cela ne s'accompagne pas forcément d'un ressenti général sur les Gallos et les Bretons dans la Bretagne toute entière. C'est le point que nous allons maintenant développer, qui nous amènera à questionner la notion d'homogénéité contenue dans la définition du territoire que nous avons adoptée.

⁷¹ On trouve un constat similaire dans l'étude de Dos Santos sur les Cévennes. DOS SANTOS J. R., « La constitution historique des "Cévennes". Réflexions sur le statut des entités culturelles », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 183-217.

⁷² CORBEL P., *La figure du Gallo. Identité et représentations de la Haute-Bretagne*, op. cit., p. 170.

3.2. Construction identitaire en zone frontalière

Nous allons poursuivre cette exploration de la frontière linguistique telle qu'elle est vécue par les témoins, en examinant comment s'opère la différenciation des deux groupes en présence, notamment en les nommant (3.2.1 et 3.2.2). Nous nous demanderons ensuite si les frontaliers les perçoivent comme étant homogènes (3.2.3).

3.2.1. Se définir face à l'Autre et penser la différence : deux groupes, deux peuples ?

On remarque, dans les écrits spécialisés sur la Bretagne, l'utilisation de termes variés pour décrire la division linguistique. On évoque ainsi sans distinction des « ethnies », des « peuples » et des « races ». P. Flatrès décrit la Bretagne comme une « région bi-ethnique⁷³ », et Y. Le Gallo, on l'a vu, évoque quant à lui sa « dualité ethnique⁷⁴ ». D'autres n'ont pas hésité à employer le terme de « race ». Ainsi le chanoine Le Mené, évoquant l'arrivée des Bretons en Armorique, écrit-il :

« Si nous insistons sur l'émigration bretonne, c'est d'abord pour expliquer la *dualité de race* qui s'est perpétuée dans la Bretagne jusqu'à nos jours ; c'est ensuite pour comprendre la victoire définitive du christianisme, car les Bretons étaient chrétiens, et ils contribuèrent pour leur part à l'extinction de l'idolâtrie ; c'est enfin pour connaître les éléments du *peuple mixte*, soumis à la juridiction de saint Patern⁷⁵ » (nous soulignons).

É. Gilles dit de Réguiny, commune située du côté haut-breton de la limite :

« Nous sommes à cent mètres tout au plus du territoire de Moréac, où l'on parle exclusivement breton : et ici, cependant, les indigènes ignorent pour la plupart la langue celtique. Un simple ruisseau délimite les deux pays, dont le parler et le costume, les us et les coutumes diffèrent si sensiblement, et ce, sans transition aucune, sans zone neutre où *les deux races* se fussent amalgamées⁷⁶. »

A. de Courson, quant à lui, estime que « [l]es Bretons proprement dits ont pu conserver, mieux que leurs voisins, l'empreinte de leur nationalité » et qu'« ils se distinguent encore des *Gallos*, non seulement par le langage, mais aussi par la conformation physique, l'imagination, les habitudes, la trempe du caractère⁷⁷ ». C'est un point de vue similaire que l'on rencontre chez A. Siegfried, pour qui la limite linguistique « marque la frontière toujours vivante et toujours réelle du pays purement celtique qu'aucun alliage français ou normand n'a dénaturé. [...] C'est la frontière fondamentale pour toute la péninsule bretonne, car ici l'apparition des dialectes

⁷³ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 13.

⁷⁴ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 148.

⁷⁵ LE MENÉ J.-M., *Histoire du diocèse de Vannes*, Vannes, Lafolye, 1888, vol. 1, p. 52. Cité par FABY-AUDIC A., *La langue bretonne à Arradon au XX^e siècle. Réflexion sociolinguistique sur l'histoire du breton à travers un exemple particulier, op. cit.*, p. 59.

⁷⁶ GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel*, Pontivy, Imprimerie Charles Anger, 1912, p. 96.

⁷⁷ COURSON A. (de), *Cartulaire de l'Abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, Imprimerie impériale, 1863, p. CCCXLI.

celtiques annonce une race, une civilisation et, sans exagération, une âme nouvelle⁷⁸. » D'après lui, « [p]ar la race, les Gallos s'opposent aux Celtes⁷⁹ », et « en deçà de la frontière linguistique, c'est-à-dire celtique, la race est héréditairement soumise et résignée. Au-delà, elle est soumise parfois, jamais résignée. C'est la grande différence entre ces deux Bretagnes⁸⁰ ». »

Certains Bretons élaborent leur propre interprétation historique pour donner du sens au sentiment de différence. Éric se souvient ainsi d'un homme au village du Runio entre Kerfourn et Crédin :

« Il disait : “D’un côté [il] y a les Bretons, les Celtes, quoi, et puis de l’autre côté [il] y a le pays gallo, parce qu’ils ont des descendances normandes [ascendances sans doute]. Parce que les Normands, ils ont voulu envahir la Bretagne, et ils se sont arrêtés là.” C’est le seul que j’ai entendu dire ça ! [rire]. »

Quant aux enquêtés, un seul d’entre eux a employé le terme « race » pour évoquer les habitants de l’autre côté de la frontière :

« On savait que, passé le Leff, quand même, l’autre côté de Plouagat et tout ça [...], il y avait les Bretons, qui étaient une autre race. C’est sûr, qui étaient une autre race, hein. » (Madeleine)

D’autres préfèrent employer le terme « peuple », comme Nicole pour qui Hauts et Bas-Bretons sont « presque deux peuples différents ». Parlant d’une amie de lycée originaire de Haute-Bretagne, elle dit : « On n’était pas tout à fait les mêmes. »

La majorité des enquêtés évoquent simplement un sentiment de différence, se bornant à dire que ceux d’en face « ne sont pas comme nous » (Lucien).

Madeleine : « Ça [ne] se mélangeait pas tellement, hein. Les bretonnants avaient une autre mentalité. [...] C’est vrai que, déjà, l’expression, hein, n’était pas la même : ils avaient un accent. Nous aussi, bien sûr, mais c’était notre accent. On était gallos et puis c’est tout, hein. [...] Mais nous, on n’était pas attirés par les bretonnants. »

Yves : « Pour toute ma famille, la frontière existait, hein, comme ça, la frontière linguistique, de la langue... C’était un état de fait. [...] Ah ben “On va chez les Bertons” ! “C’est des Bertons !” Ouais. Ils [ne] parlent pas comme nous, et puis... C’était net, la différence⁸¹. »

⁷⁸ SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 154-155. Nous reviendrons sur les théories de Siegfried au chapitre 6.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 175.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 166.

⁸¹ Voir également LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 315. Voici deux extraits des entretiens qu'il a réalisés :

« Patrick : D'une façon, ici, déjà, on n'est pas bretonnant de culture, on est dans le pays gallo. Donc, on est plutôt... On parle français. C'est la limite ici, avec le pays malouin, donc, ça n'a... La culture est complètement différente. (Silence.) Il y a déjà une grosse différence entre le pays de Loguivy, Loguivy-Paimpol en allant vers l'[o]uest et ici où ce n'est vraiment pas... Ça n'a rien à voir ! Rien à voir !

Ronan Le Coadic : À ce point-là ?

Patrick : Ah oui ! (Silence.) Non, rien à voir ! Oui c'est à ce point-là. On le sent... Il y a plus de différence qu'on pense, et pourtant il y a vingt kilomètres d'écart ! »

« Renée : La mentalité n'est pas la même du tout, du tout, du tout ! Pas du tout ! C'est tout à fait différent. Prenez des gens de par là-bas, les gens de par ici, ça n'a rien à voir. C'est le jour et la nuit !

Ronan Le Coadic : Ah oui, le jour et la nuit ?

Globalement, on parlait peu des autres, « juste dire que c'est une *Brette*, quand même [pour dire] qu'ils [n']étaient pas tout à fait comme nous, quoi [*rire*] » (Fabienne).

La variante la plus atténuée de ce sentiment de différence consiste à invoquer deux « cultures » distinctes. C'est la vision que l'on rencontre le plus fréquemment de nos jours, y compris dans les ouvrages sur la Bretagne. Selon Paul, « c'étaient quand même deux mondes culturels différents, c'est des mondes culturels différents, quoi, ça c'était assez net ».

Comment désigne-t-on ces Autres dont on se sent si différent ?

3.2.2. Nommer et faire exister l'Autre

La question de la dénomination est essentielle car nommer l'Autre, c'est le faire advenir. Le simple fait de donner un nom différent à l'autre groupe lui confère une existence séparée. Les catégories populaires les plus employées en entretien sont « les Bretons » et « les Gallos », que nous avons reprises dans le titre de cette thèse. À Questembert, on pouvait entendre le dicton suivant :

*Notre-Dame du Uloh, avec tes guenilles et tes pillots / Donne-nous un Beurton ou un Gallo*⁸².

En revanche, « Bas-Bretons » et « Hauts-Bretons » ne font pas partie du vocabulaire populaire actuel. Il semblerait qu'autrefois, tout comme « Haute-Bretagne » (voir 1.1.1.2), « Hauts-Bretons » ait été d'un usage moins fréquent que « Bas-Bretons » et « Basse-Bretagne ». Il est difficile de savoir si s'agissait là d'expressions véritablement populaires ou si elles n'étaient connues que des lettrés.

3.2.2.1. Manières de nommer les Hauts-Bretons

a. En français et en gallo

« Gallos » et « Gallèses » sont les termes les plus fréquemment employés. Nous l'avons vu, le terme « Gallo » semble dériver de la racine *gall*, qui désignerait à l'origine l'étranger⁸³, ou le Gaulois, selon les interprétations. Ce serait, par extension, la personne parlant une autre langue, du point de vue des Bretons arrivés en Armorique. Rappelons qu'en breton, le terme *Gallaoued* peut désigner aussi bien les Français que les Gallos. Ainsi, comme le dit P. Flatrès, aux yeux des habitants de Basse-Bretagne, « il y a les Bas-Bretons et puis les autres⁸⁴ ».

Renée : Ah oui, c'est vraiment... Ça n'a strictement rien à voir ! La mentalité n'est pas la même du tout. Les Paimpolais ont une mentalité tout à fait différente des gens de Saint-Quay. »

⁸² GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennou ha taolioù teod*, op. cit., p. 171.

⁸³ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », op. cit., p. 107.

⁸⁴ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 312. Selon P. Flatrès, on appelait également *Gallaoued* les Espagnols qui venaient autrefois en Bretagne acheter des chevaux. *Ibid.*

Les noms de lieux contenant *Gal* et ses dérivés désigneraient à l'origine les personnes de langue gauloise, puis dans un deuxième temps les locuteurs de roman⁸⁵. En Haute-Bretagne, c'est à l'est de Vannes que leur densité est la plus importante, là où le breton a été parlé le plus longtemps. L'usage de ces noms pour désigner des personnes nous indique qu'elles étaient sans doute considérées comme n'étant pas « chez elles » dans cette région. De fait, il s'agit d'une région très peuplée à l'époque gallo-romaine, par la suite entièrement bretonnisée, mais où il a pu subsister des habitants parlant la langue précédente.

Les noms de famille Le Gall et Le Gallo seraient le témoignage de la présence en Basse-Bretagne de personnes perçues comme étrangères, sans doute majoritairement originaires de Haute-Bretagne. À l'inverse, les Le Breton devaient être désignés ainsi dans des zones où ils étaient perçus comme différents, donc dans des régions non-bretonnantes. C. Capelle notait en 1984 :

« Actuellement, et malgré les mouvements migratoires des dernières décennies, l'examen des annuaires téléphoniques vient confirmer le fait. Ainsi, à Lorient, en pays bretonnant, on a relevé vingt-huit abonnés répondant au nom de Gallo, contre trois seulement à Rennes. Par contre à Rennes, cent onze abonnés ont pour patronyme Le Breton contre trente à Lorient⁸⁶. »

Nous avons vu que le terme « gallo » et ses différentes variantes sont attestés anciennement pour désigner la Haute-Bretagne (1.1.1.2). Leur emploi pour désigner les habitants est plus difficile à déceler dans les textes anciens. La plus ancienne trace que nous avons trouvée est de 1387, dans le récit de l'histoire de Bertrand Du Guesclin :

« Et moult y auoit grant assemblée, tant de **Bretons Galoz**, comme de Bretonnans⁸⁷. »

En 1409 (au moins), le terme « galou » était employé comme insulte : « Le suppliciant courroucié de ce que icelui Thomassin avoit appelé son compagnon **Breton larron ou galou**⁸⁸. » G. Le Menn rapporte également des preuves de l'association de la langue bretonne aux voleurs, dont le proverbe « Un breton point larron, miracle⁸⁹ ». L'anecdote suivante confirme ce stéréotype.

« Le Roy voyant l'affection que ce Seigneur Breton portoit à sa langue & à son païs luy accorda, luy disant, vrayement, mon Gentil-homme, ie vous en croy, & pense à la verité que Iesus-Christ estant en la croix parla Breton : parce qu'estans entre deux larrons, il vouloit estre entendu d'eux⁹⁰. »

⁸⁵ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 293.

⁸⁶ CAPELLE C., « L'origine du terme gallo », op. cit., p. 11.

⁸⁷ MENARD C., *Histoire de messire Bertrand Du Guesclin, connestable de France, duc de Molines, comte de Longueville, & de Burgos*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1618, p. 14.

⁸⁸ 1409, Arch. JJ 164, pièce 99, cité dans GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, op. cit., vol. 4, p. 214. Il existe peut-être des mentions plus anciennes dont nous n'avons pas connaissance.

⁸⁹ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », op. cit., p. 116. Chez La Curne de Sainte-Palaye, on trouve l'expression « Breton, larron ». LA CURNE DE SAINTE-PALAYE J.-B., *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, L. Favre, 1875, vol. 3, p. 117.

⁹⁰ BOUCHET G., *Troisième livre des Sérées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt*, Paris, Jérémie Périer, 1608, p. 227.

Le terme « Gallos » est également employé par Belleforest en 1575 : « Apres y sont les **Bretons Galots**, a sçavoir qui parlent François, & ce sont ceux de Dol, de Rhenes, & de Saint Malo⁹¹ » ; par Dubuisson-Aubenay en 1636 : « Car l'évesché de Vennes, aussy bien que celui de St Brieu et celui de Nantes, est mixte, mesle de **Gallots** et de Bretons⁹² » ; et par Ranchin en 1643 : « [...] le François à ceux de Dol, Rennes & S. Malo, & on les y appelle **Bretons Galots** [...] »⁹³.

On trouve aussi sous la plume de Dubuisson-Aubenay l'expression « Hauts-Bretons » : « Les Bas Bretons sont fort curieux de la netteté de leurs logis, quoique les **Aults Bretons** ou **Galots** soient fort sales⁹⁴. » Cette appellation est présente dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1721) : « J'ai ouï dire quelquefois *Haut-Breton*. Je ne suis pas *Bas-Breton*, je suis *Haut-Breton*, mais il est peu dans l'usage, & je ne l'ai jamais ouï au féminin, *Haute-Bretonne*⁹⁵. » Ceci fait écho à l'idée que « Haute-Bretagne » était vraisemblablement moins employé que « Basse-Bretagne » (voir 1.1.1.2).

Le même *Dictionnaire* propose l'expression « Bretons-Gaulois », en l'expliquant par les alliances matrimoniales des Bretons arrivés en Armorique :

« Les *Bretons* qui habitoient les côtes de l'Océan du côté de l'Occident prîrent des femmes de la Grande Bretagne, & c'est le langage de ces femmes qui continuë encore aujourd'hui, & que nous nommons *Bas-Breton* ; car c'est le langage des mères que les enfans apprennent ; & c'est pour cela [...] qu'on appelle ceux-ci *Bretons-Bretonnans*. Pour les autres situez vers l'Orient, ils prîrent des femmes Gauloises, & c'est à raison de leurs mères & de leur langue, qu'on les appelle **Bretons-Gaulois**⁹⁶. »

On relève parfois une confusion avec le terme « Gallois ». Dans *La géographie* de P. Bertius (1618), on trouve la mention suivante : « Les Dolans, Rhedonenses & Maclovienses (Dol, Rhenes & Malo) : ils appellent ceux cy **Bretons Gallois** comme si on disoit, Bretons François⁹⁷. » À nouveau est établi un lien entre les Hauts-Bretons et la France. On retrouve l'emploi du mot « gallois » dans un texte de 1732 : « Galois, ou galot, terme de basse Bretagne, pour dire celui qui est du Pais François, de la Haute-Bretagne⁹⁸. »

⁹¹ BELLEFOREST F. (de), *La cosmographie universelle de tout le monde*, op. cit., p. 134.

⁹² DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1898, vol. 1, p. 79.

⁹³ RANCHIN F., *Description générale de l'Europe, quatriesme partie du Monde, avec tous ses Empires, Royaumes Estats, et Républiques*, op. cit., p. 257.

⁹⁴ DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1902, vol. 2, p. 245.

⁹⁵ *Dictionnaire universel françois et latin*, op. cit., p. 1225. « J'ai ouï dire quelquefois *Haut-Breton*. Je ne suis pas *Bas-Breton*, je suis *Haut-Breton*, mais il est peu dans l'usage, & je ne l'ai jamais ouï au féminin, *Haute-Bretonne*. On dit simplement un *Breton*, une *Bretonne*, & si l'on veut marquer le quartier de Bretagne d'où l'on est, on dira *Breton*, ou *Bretonne* de Rennes, de Nantes, de S. Malo, de Dinant, ou du Diocèse de Rennes, de Nantes, &c. ou bien je suis *Breton*, mais non pas *Bas-Breton*, ou de la Haute-Bretagne, plutôt que de dire *Haut-Breton*. » *Ibid.*

⁹⁶ *Ibid.* On retrouve ici une des étymologies possibles du terme *Gallo* : « Gaulois ». ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le *gallot* des Hauts-Bretons », op. cit., p. 221 ; FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, op. cit., p. 77.

⁹⁷ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », op. cit., p. 110.

⁹⁸ LE MENN G., « La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton », op. cit., p. 136.

Le *Dictionnaire de l'ancien françois* de La Curne de Sainte-Palaye, à l'article « bretonnant », établit bien une distinction entre bretonnants et Gallos, mais elle est surprenante : « Ce mot ne s'emploie que dans cette seule expression : *Bretons bretonnant (sic)* ou *Bretagne bretonnant*, pour désigner la Bretagne françoise et les Bretons nés dans cette Bretagne, par opposition à *Bretons galoz*, qui étoient les Bretons de la Grande-Bretagne⁹⁹. »

Un enquêté, Léon, propose lui aussi une étymologie étonnante, en faisant remonter les Gallos aux Gallois.

Léon : Je [ne] sais pas, ça serait plutôt gallois, peut-être ? Je [ne] sais pas. Non ?

Anne Diaz : Comment ça ?

Léon : Ben, les Gallos, les Gallois ? Non, ça n'a pas de rapport ? Puisque bon, malgré tout, on vient de la Grande-Bretagne... hein ! »

Léon invente une nouvelle généalogie aux Gallos, dont le nom même désigne précisément les habitants de la péninsule armoricaine qui ne sont *pas* venus d'outre-Manche¹⁰⁰. Par ailleurs, nous avons noté à plusieurs reprises une hésitation avant de nommer les Hauts-Bretons (nous y reviendrons au chapitre 5) : « Je me suis mariée à un Breton, mais [il] y en a d'autres, des Bretonnes, qui se sont mariées à *des... des Gallos* » (Yvonne).

Il existe des nuances dans la prononciation du terme « Gallos ». Sur la frontière, côté haut-breton, on peut entendre les variantes gallèses *Gallaos* (entendu dans le secteur de Plélo) et *Galliaos* (entendu dans différents lieux du nord du Morbihan). Il existerait une autre forme que nous n'avons pas relevée lors de notre enquête : « J'ai entendu *Gallios*, aussi. Souvent négatif, chez les bretonnants, quand ils disent : "Oh les *Gallios* !", ça c'est négatif » (spécialiste O). Côté bas-breton, nous avons entendu une diphtongue finale dans le secteur de Saint-Connan : « gallow ». Le terme « gallésant(s) » est très peu employé, contrairement à son équivalent « bretonnant(s) », d'usage courant.

b. En breton

Nous avons mentionné le terme *Gallaoued* servant à désigner aussi bien les Hauts-Bretons que les Français¹⁰¹. Le mot *Gall* (ainsi que celui de *Saoz*, « Anglais ») voulait également dire « bègue¹⁰² ». On trouve *Gallaoued* dans des textes du XVIII^e siècle, ainsi que les expressions *Breyz-uhélad* au singulier (Haut-Breton) et *breyz-uhélis* au pluriel (Hauts-Bretons)¹⁰³. Au

⁹⁹ LA CURNE DE SAINTE-PALAYE J.-B., *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, *op. cit.*, p. 120.

¹⁰⁰ La confusion gallo/gallois/gaélique a été relevée dans d'autres enquêtes. Voir par exemple BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, mémoire de master 2 LLC Europe francophonie, sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, 2005, p. 147.

¹⁰¹ R. Le Coadic souligne à ce sujet la différence qui existe entre *Gallaoued* et *Frañsizien*, ce dernier terme désignant tous les Français sans distinction, y compris les bretonnants. LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », *op. cit.*, p. 131.

¹⁰² LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 122. On notera qu'en zone occitane, c'est le terme *Bret* qui désigne le bègue.

¹⁰³ LE MENN G., « La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton », *op. cit.*, p. 130.

singulier, un Haut-Breton est *ur Gall*. L'écrivain Taldir-Jaffrennou emploie le singulier *ur Gallou*¹⁰⁴.

Notons que le terme *Gall* n'a pas toujours la connotation péjorative que lui confère l'étymologie « étranger », « personne ne parlant pas breton ». Ainsi, des enquêtes ethnobotaniques ont montré que les végétaux qualifiés de *galleg* ou *gall* jouissent d'un statut supérieur. C'est le cas de l'ajonc d'Europe, *lann galleg* (ajonc français) que l'on cultivait et qui servait de fourrage aux chevaux, par opposition à *lann brezhoneg* (ajonc breton), inexploité. Le noyer, planté à proximité des maisons, est appelé *kraou galleg* (noix française), tandis que le noisetier, sauvage, porte le nom de *kraou kelvez* (noix *kelvez*). Par ailleurs, on distinguait *douar galleg*, la terre à blé, de *douar brezhoneg*, la terre à sarrasin¹⁰⁵. Il s'agit sans doute dans ce cas de *galleg* au sens de « français » et non de « gallo ». « L'opposition sauvage/étranger s'appuie donc sur la dialectique sauvage/domestique pour établir un rapport hiérarchique au désavantage du local¹⁰⁶. »

Le terme *Gall* peut être employé dans des insultes, comme *gall-brein* et *gallaouëd-vrein* [Français/Gallo(s) pourri(s)], mentionnés dans un texte de 1732¹⁰⁷, que l'on retrouve dans le dicton contemporain suivant :

*Fae eo ganin gant ar Gall brein
Gant kroc'hen an diaoul war e gein.
[Je fais fi du Gallo pourri
Qui porte la peau du diable sur son dos¹⁰⁸.]*

Gaidoz et Sébillot rapportent quant à eux la forme « *Gallo brein*. Gallo pourri. C'est une des injures que les Bretons bretonnants adressent à leurs compatriotes qui ne savent que le français¹⁰⁹. »

On retrouve le terme *Gall* dans d'autres dictons. Les deux qui suivent proviennent de Bourbriac (Côtes-d'Armor).

*E Boulvriag, pa ra kurun kostez ar Gall (Kintin),
'H a ar glav da fall.
[À Bourbriac, quand le tonnerre vient du côté gallo (mot à mot : « du côté du Gallo », autrement dit du côté de Quintin),
On n'aura pas de pluie¹¹⁰.]*

¹⁰⁴ TALDIR-JAFFRENNOU F., *Eñvorennoù. Ur wech e oa... ur c'hrennard, un deskard, ur soudard*, Lesneven, Hor Yezh, 1985, p. 50.

¹⁰⁵ GALL L., « Le *badume* naturaliste de paysans de Haute Cornouaille. Approche ethnolinguistique et ethnoécologique », COSTAQUEC D. et SOLLIEC T. (dir.), *Actualité de la recherche sur le breton et les langues celtiques*, Brest, Emgleo Breiz, 2015, p. 99-116.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 115.

¹⁰⁷ LE MENN G., « La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton », *op. cit.*, p. 136.

¹⁰⁸ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes, op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁹ GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France, op. cit.*, p. 120.

¹¹⁰ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod, op. cit.*, p. 40.

Kurun Sant-Nikolaz
Na vanka ket dour gwech ebet.
Kurun Kerlein
A goueo war ma c'hein.
Pa ra kurun'koste ar Gall,
A ra glav da fall.
 [Le tonnerre de Saint-Nicolas
 A toujours fait tomber de la pluie.
 Le tonnerre de Kerlein
 Me tombera sur le dos.
 Quand le tonnerre vient du pays gallo (du côté de Quintin)
 La pluie tombe à verse¹¹¹.]

c. Chez les témoins

Nous avons systématiquement demandé à nos informateurs bretonnants comment étaient désignés leurs voisins hauts-bretons, mais avec peu de résultats. Gabriel est un des seuls (avec Micheline et Lucien) à avoir pu nous répondre, en vannetais :

« Quand les Bretons parlaient entre eux ? *Ur Gall. Ur Gall*, quand ils parlaient de... Ou bien, quand c'était au pluriel, *ar Galleued* [petit rire]. Oui. *Bro Galleued*. »

Micheline dit employer indifféremment au pluriel *Galleu* et *Galleued*. Roger connaît le singulier, mais pas le pluriel (« Vous me posez une colle, là »).

L'enquête a été plus difficile en Côtes-d'Armor. Philomène, dont le breton est l'une des deux langues maternelles, n'a aucun souvenir de termes bretons spécifiques. Le mot *Gallaoued* est inconnu d'elle, comme de son frère Robert :

Anne Diaz : En breton, on les appelait comment, les Gallos ?
 Robert : [Silence]
 A. D. : Quand on parlait breton ? [Il] y avait un mot pour les... ?
 R. : [Silence] Oh, pfff, pas spécialement.
 A. D. : Si on avait parlé en breton d'un Gallo, on aurait dit comment, « un Gallo » ?
 R. : Ah ben *Galloù* [prononcé *Gallow*].
 A. D. : En breton, on aurait dit « Gallo » ?
 R. : Ah oui oui. *Hemañ zo galloù* [gallow]. *N'anav ket mann 'bet* [Celui-ci est gallo. Il ne connaît rien] [rire].
 A. D. : Et le mot *Gall*, vous l'avez entendu ? Pour dire un Gallo ?
 R. : Non.
 A. D. : C'était « Gallo » ?
 R. : Oui oui.
 A. D. : Et le pluriel, s'il y avait plusieurs Gallos, on aurait dit comment ?
 R. : Oh, on aurait dit, euh... Celui-ci connaît rien que le gallo.
 A. D. : Mais pour parler des Gallos, en groupe ?
 R. : En breton...
 A. D. : On aurait dit « Gallos » aussi ?
 R. : Oh oui.
 A. D. : Et est-ce que vous avez entendu le mot *Gallaoued* ?

¹¹¹ *Ibid.*, p. 195.

R. : *Gallaoued* ?
 A. D. : Oui.
 R. : [*Silence*]
 A. D. : Non, vous [ne] l'avez pas entendu ? On [ne] disait pas ça par ici ?
 R. : [*Silence*]
 A. D. : Vous, ça ne vous dit rien ?
 R. : Non.

Nous avons été confrontée aux mêmes difficultés pour recueillir les termes bretons auprès d'Émile et Yvonne, qui n'emploient que « Gallos », prononcé *gallow*, ne connaissent ni *Gall* ni *Gallaoued*, et ont affirmé qu'« il n'y avait pas de nom » spécifique en breton. Il est possible que dans cette région du Centre-Bretagne, on ait fait la distinction entre les *Galloù*, Hauts-Bretons, et les *Gallaoued*, qui auraient été les Français (si c'est le cas, le souvenir s'en est perdu). Nous ne savons pourquoi les mots bretons spécifiques sont si difficiles à retrouver de nos jours.

d. Manières de nommer les femmes

Le terme communément employé en gallo et en français est « Gallèse », qui provient de la même racine *gall* que le masculin « Gallo ». En breton, on utilise le mot *Gallez*. Comme pour les hommes, on trouve l'emploi fautif du terme « galloise » dans des textes du XVIII^e siècle, ainsi que les mots bretons *Gallès* ou *Gallèss*, pluriel *Gallèsed* (*Gallezed* en breton moderne)¹¹².

Au XIX^e siècle, La Borderie signale avoir surtout entendu le terme *Gallaise* « sur la limite des deux langues bretonne et française, vers Quintin et Loudéac par exemple¹¹³ ». Sébillot a rarement entendu ce mot, et surtout dans la région frontalière, d'où un correspondant lui a fait parvenir ces deux vers d'une chanson populaire :

C'est une Gallaise
 Avec sa jupe à trois laizes¹¹⁴.

D. Giraudon rapporte quant à lui le proverbe suivant :

Gallezed brein
Sac'h an diaoul war o c'hein.
 [Sales Gallaises,
 Le sac du diable sur le dos¹¹⁵.]

Au cours de notre enquête, nous n'avons rencontré ce terme que dans le Morbihan (« Pour une personne, c'était *ur Gall*. Et pour la femme, alors, *Gallez* » – Micheline), à une exception près dans les Côtes-d'Armor (Berthe). Les enquêtés de ce dernier département emploient

¹¹² LE MENN G., « La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton », *op. cit.*, p. 136.

¹¹³ LA BORDERIE A. (de), « Gallo et gallaise », *op. cit.*, p. 472. On trouvera également, dans cet article, un débat animé entre A. de La Borderie et É. Ernault sur l'origine du terme « Gallaise ».

¹¹⁴ SÉBILLOT P., « Gallo ou gallot », *op. cit.*, p. 475.

¹¹⁵ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, *op. cit.*, p. 92. Il en existerait un équivalent en français ; ainsi les hommes de Lanvollon auraient-ils dit aux jeunes filles habitant de l'autre côté de la frontière : « Gallèses pourries, le sac du diable est sur votre dos. » BOUREL C. et M., *Le gallo dénâché. Injures et abominations en Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 127.

l'expression « une Gallo », ou une périphrase du type « une du pays gallo », ou « une femme qui parlait patois », etc.

Notons que la prononciation de *Gallèse* s'éloigne quelque peu de son écriture puisque, chaque fois qu'il nous a été donné de l'entendre, le son final était un *s*, et non un *z* à la française, et ce du côté bretonnant comme du côté gallésant.

Les femmes de Haute-Bretagne étaient toujours identifiées comme *Gallèses* lorsqu'elles venaient épouser un Bas-Breton :

« Quand [il] y avait une dans un village, c'était toujours "la *Gallèse*" ! [II] y avait la *Gallèse* à [nom de village]. Parce que bon, la femme-là, elle venait de Billio [Morbihan, Haute-Bretagne], au moins. Mais quand on parlait d'elle, j'entendais, "la *Gallèse*" [rire]. On savait qui c'était [rire]. » (Gabriel)

« Ça s'est maintenu, on va parler de la *Brette* ou la *Gallèse*. J'ai moins souvent entendu parler de la différence en disant : "Lui c'est un Bas-Breton, lui c'est un Haut-Breton". C'était plutôt pour les femmes, j'ai l'impression. » (Spécialiste N)

Si certains enquêtés ont soutenu que le terme n'avait rien de péjoratif, d'autres en revanche ont souligné son emploi méprisant, comme Danielle, pour qui l'exclamation « Ah la *Gallèse* ! » est nettement négative. André raconte également : « Quand ils jouaient aux boules et que on perdait une partie, ben, douze à zéro par exemple : "Ah ! Ils ont ramassé une *Gallèse* !" Ça veut dire, ben, rien du tout, minable, quoi. »

Outre ce vocabulaire standard, on trouve parfois des formulations suprenantes, comme celle employée par Joseph au sujet d'un couple mixte : « Lui était bretonnant, et elle, elle était du patois », ou encore Jacqueline : « J[e n]'étais pas une de gallo. » Examinons à présent les façons de désigner les Bas-Bretons.

3.2.2.2. Manières de nommer les Bas-Bretons

a. Les hommes

À la fin de l'Antiquité, le terme le plus courant pour désigner les Bretons était *Brittones*, « version latinisée d'un terme qui avait une forme très voisine en brittonique¹¹⁶ ». Le singulier, *Britto*, a évolué puis est sorti d'usage en breton, mais a été conservé « en ancien français et en français dialectal moderne : *Bret*, pluriel *Bretons*¹¹⁷ ». Une forme féminine proche est encore employée pour désigner une bretonnante : *Brette* (voir *infra*). Les habitants de la Basse-Bretagne et les bretonnants sont, dans le langage courant actuel, des « Bretons ».

Les toponymes en *Bret* ou *Breton* en Haute-Bretagne nous permettent de repérer les zones où les arrivants de l'île de Bretagne étaient considérés comme des étrangers et distingués du

¹¹⁶ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration, op. cit.*, p. 51.

¹¹⁷ *Ibid.*

reste de la population. On trouve les noms en *Bret* essentiellement dans l'évêché de Saint-Malo, tandis que les noms en *Breton* sont majoritairement « vers l'est¹¹⁸ ».

Comment les Bas-Bretons étaient-ils désignés au Moyen Âge ? Au XIII^e siècle, on peut lire dans la *Chronique de Saint-Denis* cette traduction d'un auteur du VIII^e siècle :

« Icèle gent (de Léon, Tréguier, Cornouaille et partie de Saint-Brieuc et de Vannes) retient encore la langue des *anciens Bretons*, et cette gent sont ore celles qui sont appelées **Bretons bretonnants**¹¹⁹. »

Dans un poème de la deuxième moitié du XIII^e siècle : « [...] Et Henuier et la gent de Brabant / Et Bourguegnon et **Breton bretonnant**¹²⁰. » Dans la *Chronique des quatre premiers Valois* (1327-1393), œuvre d'un clerc normand : « Et se tindrent en l'aide du conte de Montfort les **Bretons bretonnants**¹²¹. » Et en 1387, dans le récit de l'histoire de Bertrand Du Guesclin : « Et moult y auoit grant assemblée, tant de Bretons Galoz, comme de **Bretonnants**¹²². » On trouve en outre l'expression « Breton bretonnant » à plusieurs reprises dans cet ouvrage¹²³. Elle est également présente dans le journal de bord de Jean de Léry (1557)¹²⁴, ainsi que dans les *Séries* de Guillaume Bouchet (1584-98) : « vn Gentil-homme Breton bretonnant¹²⁵ ».

Comme le signale G. Esnault, certains écrivains usent (et abusent) de cette tournure pour appuyer le caractère breton d'un personnage et en faire en quelque sorte un « Breton renforcé¹²⁶ ». C'est par exemple le cas de P. Bertnay dans *Trahison*, un feuilleton du *Petit Journal* de 1909, pour qui « il suffit [...] qu'un personnage se nomme Kerhoel pour être "Breton bretonnant"¹²⁷ ».

L'expression existe par ailleurs sous une forme latine : *Britones britonizantes*¹²⁸. On trouverait la forme *Britto brittonizans* dans le procès de canonisation de Charles de Blois

¹¹⁸ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 293.

¹¹⁹ HERSART DE LA VILLEMARQUÉ T., « Essai sur l'histoire de la langue bretonne », *op. cit.*, p. 46. On a une version légèrement différente et plus complète dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, à l'an 786 : « [...] si vuellent aucun dire ci endroit que celle gent retiennent encore la langue des anciens Bretons. Car quant li Englois qui d'une partie de Saisoigne vindrent qui a non Angle, orent la grant Bretagne pourprise, il tuerent et chascierent les Bretons hors de celle isle, et de celle nacion vindrent Anglois. Lors s'enfui une partie de la gent du país, la mer passerent, et vindrent habiter ès derrainieres parties de France sour la grant mer par devers Occident : et celle gent sont ore celle gent qui sont apelé Breton bretonnant. » BOUQUET M. (Dom), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, Victor Palmé, 1869, vol. 5, p. 240. La datation de ce texte est délicate. Selon une autre source il aurait été écrit « avant 1344 ». PROFESSEUR (un), « Breton Bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 3, 1950, p. 238.

¹²⁰ ADENET LE ROI, *Les enfances Ogier*, Bruxelles, Closson et C^{ie}/C. Muquardt, 1874, p. 182, vers 6173-6174.

¹²¹ LUCE S., *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, Paris, Mme Veuve Jules Renouard, 1862, p. 7.

¹²² MENARD C., *Histoire de messire Bertrand Du Guesclin, connestable de France, duc de Moline, comte de Longueville, & de Burgos*, *op. cit.*, p. 14.

¹²³ Voir par exemple *Ibid.*, p. 188.

¹²⁴ *Journal de bord de Jean de Léry en la terre de Brésil, 1557*, présenté et commenté par M.-R. Mayeux, Paris, Éditions de Paris, 1957, p. 199.

¹²⁵ BOUCHET G., *Troisième livre des Séries de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt*, *op. cit.*, p. 227.

¹²⁶ ESNAULT G., « Breton bretonnant », *op. cit.*, p. 77.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

instruit à Angers en 1371¹²⁹. En 1402, on rencontre également la forme *Britones Britonantes*, et en 1440, *Britone Britonisante*¹³⁰.

L'expression « Bas-Bretons » est plus rare et vraisemblablement plus tardive. On la trouve par exemple au XVII^e siècle sous la plume de Dubuisson-Aubenay (1636) : « Les **Bas Bretons** l'appellent Rhedon¹³¹ », « Les **Bas Bretons** ont grande facilité à apprendre les langues¹³² », ou encore « Les **Bas Bretons** sont fort curieux de la netteté de leurs logis [...]»¹³³.

En breton, l'expression *Breizh-Izeliz* (Bas-Bretons) est attestée dans des textes du XVIII^e siècle sous différentes formes : *Breiziz izell*, *Breisis isel*, *Breiz-Iselis*, *breyz-jseliz*, *breyz-iselidy*, *Breih-Jselis*, *breyz-Isélis*. Pour le singulier, nous trouvons les termes *Breyz-jsélad* et *Breyz-Isélad*¹³⁴.

Dans les textes anciens, les Bas-Bretons sont parfois appelés « bretons tonnans », jeu de mots à visée satirique moquant leur façon de prononcer, que l'on trouve dans divers écrits, tels que les *Grandes chroniques de Bretagne* d'Alain Bouchart (1514)¹³⁵, ou sous la plume de Des Périers (XVI^e s.) au sujet de trois frères originaires de Haute-Bretagne : « combien qu'ils fussent Bretons, toutesfois ils n'estoyent pas tonnans¹³⁶. »

Dans la *Descriptio Galliaë* de J. de Laey (1629) on peut lire la tentative d'explication suivante : « Les Bretons appellent Gallos les habitants de Haute-Bretagne, et ceux de Basse-Bretagne Bretons tonnans parce qu'au lieu de parler, ils semblent émettre des éclats de voix et des grincements de dents¹³⁷. »

Notons que le verbe « bretonner », en ancien français, avait le sens de « bredouiller¹³⁸ ». En Franche-Comté, il prend le sens de « parler un langage inintelligible¹³⁹ ».

Ernauld rapporte un autre terme relevé à Plouvara pour désigner les Bas-Bretons, *Berzonec*, que nous n'avons pas personnellement entendu sur la frontière. Il s'agit de la prononciation gallèse de *brezhoneg*, langue bretonne, et désigne plus exactement « celui qui ne sait que le breton¹⁴⁰ ».

¹²⁹ L'expression s'applique au cent-trente-sixième témoin, un bretonnant de Plougasnou qui ne connaît pas d'autre langue. MALO-RENAULT J., « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 2, 1949, p. 160.

¹³⁰ DU CANGE C. du F., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Paris, Firmin Didot frères, 1840, vol. 1, p. 779.

¹³¹ DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, *op. cit.*, vol. 1, p. 12.

¹³² DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, *op. cit.*, vol. 2, p. 244.

¹³³ *Ibid.*, p. 245.

¹³⁴ LE MENN G., « La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton », *op. cit.*, p. 130.

¹³⁵ PORT É., « Alain Bouchard, chroniqueur breton », *Annales de Bretagne*, vol. 36, n° 3, 1924, p. 496.

¹³⁶ ESNAULT G., « Breton bretonnant », *op. cit.*, p. 77.

¹³⁷ ANTIQUAIRE (UN), « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 6, 1948, p. 480. En réponse à la question posée par GUYOMAR G., « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 5, 1948, p. 397.

¹³⁸ LA CURNE DE SAINTE-PALAYE J.-B., *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, *op. cit.*, p. 120.

¹³⁹ GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, 1881, vol. 1, p. 730.

¹⁴⁰ ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le gallot des Hauts-Bretons », *op. cit.*, p. 219.

En gallo, les Bas-Bretons sont appelés *Bertons*. Ce terme permet de désigner facilement ceux qui viennent s'installer en pays gallo.

Gabriel : « [J]'ai connu un qui s'est marié à une *Gallèse*, eh ben on l'appelait... C'était le *Berton*. [...] Ils l'appelaient *Berton* tout court, ben oui, il était le seul dans le village ! [rire] "Ah, c'est le *Berton* qui est passé là !" [rire]. »

Gilbert : « À La Harmoye, donc la famille, là, ils étaient d'origine bretonne, je [ne] sais pas d'où ils sont venus. Et c'est vrai que quand mon père [en] parlait, c'était toujours "le *Berton* de Collioret". »

b. Les femmes

Le terme communément employé en gallo (mais aussi en français local) pour désigner les habitantes de Basse-Bretagne est *Brette*. On trouve ce terme dans le *Roman de Brut* de Wace (XII^e siècle) : « Bassian d'une *Brete* ert nez¹⁴¹. » Le *Dictionnaire de Trévoux* donne l'expression *Basse-Brette*¹⁴². On parle aussi parfois de « Bretonnes ».

Certains auteurs signalent d'autres dénominations que nous n'avons pas relevées lors de notre enquête, comme le mot *Berte*¹⁴³, ou, chez Ernault, *maoues* (du breton *maouez*, femme, utilisé pour s'adresser aux femmes de Basse-Bretagne et entendu à Plouvara¹⁴⁴).

Claude : « Les femmes, c'étaient les *Brettes*. Ben moi, j'ai été en chercher une, de *Brette*, hein. De Plélauff, là-bas. Le pays *koch ar koad* (*sic*), je [ne] sais pas comment on appelle ça [*kost ar c'hoad*, petit pays du Centre-Bretagne]. Oh la la, c'est spécial, là-bas ! »

Gilbert : « Le terme *Brette*, pour les femmes, pour les Bretonnes, était très employé, hein, c'était la *Brette*, et [il] y avait même, à Saint-Martin, une dame, je [ne] sais même pas son nom de famille, parce que c'était "Mathurine la *Brette*". Et tout le monde l'appelait "Mathurine la *Brette*". Et donc elle avait bien aussi un parler... Elle venait bien d'une région bretonne, quoi. »

Jacqueline, qui a épousé un Haut-Breton de Plélo, a souffert à son installation car elle surprenait régulièrement des gens en train de parler d'elle à voix basse, l'appelant « la *Brette* », comme le raconte son mari Alain :

« Elle était dans le champ en train de mettre son fil de clôture ou quelque chose, et puis elle entendait : "Ah", qu'il dit, "c'est celle-là, la *Brette* !" [rire] On venait de se marier, [il] y avait peut-être huit jours qu'on était mariés. "C'est celle-là, la *Brette* !" [...] Ben oui, c[e n]'est quand même pas une fille qu'on connaît et, oh ben "c'est celle-là la *Brette*". Mais ça se disait comme ça, c'était, c[e n]'est pas... C'est sans arrière-pensée, c'est... On aurait dit... par exemple, quand c'était quelqu'un de la commune d'à côté : "Ah ben c'est celle-là, la fille de Plouvara", ou "C'est celle-là, la fille de Plerneuf". »

¹⁴¹ LA CURNE DE SAINTE-PALAYE J.-B., *Dictionnaire historique de l'ancien langage français, ou glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, op. cit., p. 117. On trouve également l'expression « *se faire Brete*, pour faire la difficile, résister ou se faire attendre, par allusion à la patience de Breton ». *Ibid.*

¹⁴² « Au lieu de *Basse-Bretagne*, on dit souvent dans le discours familier une *Basse-Brette*. Les *Basses-Brettes* ont de l'esprit, c'est-à-dire, les *Basses-Bretonnes*, les femmes de Basse-Bretagne. Ce Capitaine de vaisseau a épousé une *Basse-Brette* qui lui a donné du bien. » *Dictionnaire universel français et latin*, op. cit., p. 1225.

¹⁴³ Par exemple AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, op. cit., p. 115.

¹⁴⁴ ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le *gallot* des Hauts-Bretons », op. cit., p. 223. Ce terme désignerait également les jeunes bergers : « un p'tit *maoues* ».

D'autres témoignages laissent à penser que l'appellation était rarement innocente. C'est ce que rappelle Gabriel : « On [ne] lui aurait peut-être pas dit à elle franchement peut-être comme ça. S'il fallait lui dire bonjour, on n'aurait pas dit, mais entre nous, oui. »

Joseph : « C'était un petit peu péjoratif, hein. C'étaient les *Brettes*. Ou des "buveuses de café", parce qu'ils buvaient beaucoup de café : le matin, en milieu de matinée, le midi, le quatre heures, le soir. Ils buvaient énormément de café en pays breton. »

Marcel : « Pour moi, j'ai entendu, les *Brettes*, c'étaient des femmes avec des coiffes. Enfin, c'est un petit peu méprisant, c'est vrai : c'était une *Brette*, oui oui. [...] C'était plutôt les gens du pays qui se mariaient avec une femme de Saint-Aignan ou de Pontivy, ben, "Il s'est marié avec une *Brette*", qu'on disait [...] Le frère de mon père, il s'était marié avec une *Brette* de Cléguérec, justement, là – mais alors, on [ne] disait pas que c'était une *Brette*, on disait "la tante". *Brette*, c'était un peu péjoratif, quoi. »

On remarque que les femmes, *Gallèses* ou *Brettes*, venues s'installer dans le « pays » voisin font l'objet de plus de commentaires que les hommes : « On [ne] parlait jamais des hommes, finalement, les hommes bretons, on n'en parlait pas » (Michel).

Comme les *Gallèses*, les *Brettes* pouvaient faire l'objet de commentaires peu flatteurs. D. Giraudon rapporte ainsi que les femmes de Plélo appelaient les bretonnantes des *Brettes au bé jaône* (Bretonnes au bec jaune) ou des *Brettes toutes chaôdes*¹⁴⁵.

Éric : « [I]ls avaient une petite croyance aussi – je m'excuse ici, hein, c'est un petit peu vulgaire, hein [*rire*]. C'est trivial. Donc : "les *Brettes*, *fâillaet* les baiser par les pochettes". Ben oui, parce que je crois qu'ils avaient une grande pochette [poche] sur le côté. C'est ce qu'ils disaient. Censuré ! »

On pourrait penser que la dénomination *Brette* désigne simplement une habitante de la Basse-Bretagne, or elle est plus complexe qu'il n'y paraît. En réalité, le critère de la langue est central : la *Brette* parle breton. D. Giraudon rapporte l'usage du terme *Brette* au XIX^e siècle par les femmes de Saillé pour désigner celles de Batz-sur-Mer qui parlaient encore breton¹⁴⁶. Alors que nous demandions à un témoin (Yves) si ses parents avaient bien accepté son épouse, une *Brette*, il parut fort surpris : « Une *Brette* c'est une bretonnante. » Sa femme étant brestoïse, non bretonnante, il est impossible d'user de ce vocable pour la désigner.

Yves : « Pour moi, *Brette*, ça veut dire "bretonnante". [...] Et pour un Gallo, un *Berton*, c'est un *Bertonou*. C'est celui qui parle la langue bretonne. Parce que, combien de fois j'ai entendu dire, je [ne] comprenais pas : "Çui-là, c'est un *Berton* !" Dans la famille, tout le temps, à Plélo, c'étaient des *Bertons*. Ça veut dire : "celui qui parle breton". Comme la *Brette*. »

Signalons que ce terme n'est pas connu dans toute la Haute-Bretagne ; des gallésants rencontrés à Saint-Martin-sur-Oust (Morbihan) ont affirmé ne l'avoir jamais entendu. Enfin, il

¹⁴⁵ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 6-7. Il existe également (au moins) une chanson en gallo mettant en scène une *Brette* : « *Den la jannette / Le Berton o la Brette / Ao couin du busson / La Brette o le Berton*. » [Dans les ajoncs / Le *Berton* avec la *Brette* / Au coin du buisson / La *Brette* avec le *Berton*.] AUFFRAY R., « L'orine des mots : Jan », *Ya !* [En ligne], 14 novembre 2012. <http://yabzh.com/2012/11/lorine-des-mots-jan-regis-auffray-gallo> [consulté le 28 avril 2016]. Nous avons eu l'occasion d'en entendre une version plus explicite dans laquelle le *Berton* était « sur » la *Brette*, et inversement.

¹⁴⁶ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, op. cit., p. 32.

semblerait que les appellations des Hauts et des Bas-Bretons que nous avons recensées (ou certaines d'entre elles) soient en train de tomber en désuétude chez les jeunes, mais ce point mériterait des recherches plus approfondies. Ainsi, Ninnog n'est pas capable de nommer les bretonnants et les galloisants. Elle dit ne pas connaître l'expression « les Gallos », et se référer préférentiellement à la commune d'origine des personnes pour parler d'elles, par exemple les Guéhennotais pour les habitants de Guéhenno.

Anne Diaz : Les gens qui parlent gallo, tu les appellerais comment ?

Ninnog : Ben, c'est du pays gallo, quoi.

A. D. : En faisant une périphrase ?

N. : Ouais, voilà.

A. D. : Et pour parler des gens qui parlent breton ?

N. : Ben, les bretonnants.

Les dénominations Bretons/*Bertons*, Gallos, *Brettes* et *Gallèses* ne sont pas neutres ; c'est à cet aspect que nous allons maintenant nous intéresser.

3.2.2.3. Implications identitaires des dénominations

L'utilisation du terme « Bretons » pour désigner une seule partie de la population, celle de Basse-Bretagne, tend à exclure la Haute-Bretagne de l'identité bretonne, et ce d'autant plus que le territoire, la Bretagne, doit son nom à ces immigrants venus d'outre-Manche. L'existence même de termes spécifiques, « Gallos » et « Gallèses », pour désigner les habitants de Haute-Bretagne est de nature à introduire un doute sur leur identité¹⁴⁷.

Alain : « On dit : “C'est un Breton.” Ça se disait, quand même. “Ah ben çui-là, c'est un Breton !”, parce qu'il parlait le breton. Et nous, je dis, nous on n'était pas bretons ?? [*rire*] [...] Ah oui, on [ne] disait pas “un bretonnant”. On disait : “C'est un Breton.” Vu de l'extérieur, ça fait bizarre. Tu te dis : “Mais les autres, c'est pas des Bretons ?” »

« De même, pour nous, les vrais Bretons étaient là-bas, dans la partie ouest de la Bretagne, c'est-à-dire celle où, effectivement, on parlait breton. C'est d'ailleurs sous ce terme de Bretons, que l'on désignait ceux, commerçants ou autres, qui étaient venus de là-bas s'installer chez nous. [...] Pour un peu on aurait cru que nous n'étions pas bretons et que nous ne vivions pas en Bretagne ! En fait, comme nous l'avons maintes fois entendu dans notre entourage, notre ignorance de l'idiome celtique faisait de nous des sots-Bretons. [...] C'était donc avant tout la langue celtique qui nous différenciait et nous privait d'une grande partie de notre identité bretonne. Cela nous donnait un petit complexe d'infériorité qui ne nous convenait qu'à moitié¹⁴⁸. »

Certaines formulations employées en entretien marquent l'exclusion des Hauts-Bretons de l'ensemble « Bretons », et donc de l'identité bretonne. Notons qu'elles sont autant le fait de Hauts-Bretons que de Bas-Bretons¹⁴⁹.

¹⁴⁷ P. Corbel, originaire de Plélo, raconte sa perplexité d'enfant lorsqu'on lui montrait le « pays breton » : « Mais n'étions-nous donc pas Bretons... Et qu'étions-nous alors ? » CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 7-8.

¹⁴⁸ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 5-6.

¹⁴⁹ Ces raccourcis de langage se trouvent également sous la plume de certains chercheurs, par exemple L. Le Guillou évoquant les positions d'Auguste Romieu, sous-préfet de Quimperlé dans les années 1830, vis-à-vis des bretonnants : « ce n'est que lorsque les *Bretons* auront perdu leur langue, et aussi abandonné leur costume traditionnel qu'ils deviendront de parfaits Français » (nous soulignons). LE GUILLOU L., « Images littéraires de la

En voici quelques exemples (nous soulignons) :

« À Châtaudren, on pouvait rencontrer *des Bretons et des gallésants*. » (Michel)

« Ma grand-mère était originaire de Larré. Donc *c[’e n]’est pas breton*. Et mon grand-père était vrai bretonnant, c’était Sulniac. *Un vrai Breton*. » (Raymond)

« La départementale, c’est la 164, la départementale du centre, là, et tout, eh ben tout le monde la réclame et tout le monde la supporte d’un bout à l’autre, *que ce soit breton ou pas breton*¹⁵⁰. » (Gilbert)

Certains témoins corrigent leurs propos quand ils sentent qu’ils excluent les Hauts-Bretons de l’identité bretonne. C’est le cas de Colette :

« Je pense qu’ils défendent aussi le gallo de la même façon que *les Bretons* défendent le breton, hein. *Enfin, “les Bretons”... Ils sont aussi bretons*, mais je veux dire... ceux qui parlent le breton. »

Nous avons déjà signalé le lien, en gallo, entre l’appellation *Brette* et la langue bretonne. Il en va de même pour le terme *Bertons*. Il y a donc, dans les représentations, un lien fondamental entre l’habitant de Basse-Bretagne et la langue bretonne : sans la langue, on ne peut désigner les personnes par ces termes spécifiques. Dès lors, il devient délicat de catégoriser le Bas-Breton qui ne connaît pas la langue. Nous avons cherché à savoir comment les frontaliers l’auraient appelé, sans succès. Le *Berton* parle breton. Mais qui est donc cet habitant de la Basse-Bretagne qui ne parle pas breton ? Si l’on va jusqu’au bout de ce raisonnement, est-il un Breton malgré tout ? Il semblerait qu’il y ait une plus grande tolérance pour les termes « Bretons » et « Gallos », encore utilisés pour désigner les habitants de Basse et de Haute-Bretagne indépendamment de leur compétence linguistique.

3.2.2.4. Les surnoms des Hauts et des Bas-Bretons

Les surnoms ou blasons populaires contribuent, à l’instar des costumes ou des façons de danser et de faire de la musique, à créer un sentiment d’appartenance en identifiant les Autres et en s’en démarquant. « Faire rire et rire suppose une connivence minimale et contribue on ne peut plus efficacement à consolider l’entre-soi et, partant, la conscience d’une appartenance¹⁵¹. »

Il faut souligner la difficulté que nous avons eue à recueillir ces surnoms ; la récolte est au final bien maigre. On peut avancer plusieurs tentatives d’explication, qu’il faut peut-être combiner. Il est possible que ces appellations soient tombées dans l’oubli. Par ailleurs, nous avons remarqué à plusieurs reprises une forme de pudeur amenant les enquêtés à se fermer légèrement à l’écoute de notre question (« Comment les appelait-on ? »), une réaction de

Bretagne au XIX^e siècle », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 12.

¹⁵⁰ Voir les témoignages similaires recueillis par J.-P. Chauveau dans CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 137.

¹⁵¹ SAGNES S., « Septimanie : du nom-lieu au non-lieu », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d’Aigues/Paris, Éditions de l’Aube/Ined, 2008, p. 160.

rétractation visant à faire comprendre à la chercheuse que l'on vivait en bonne intelligence sans dire du mal de ses voisins¹⁵².

Concernant les Bas-Bretons, D. Giraudon a collecté les expressions *Marouèches* (à Terre-Neuve), *Nigousses* (qui viendrait de la chanson bretonne *An hini gozh*¹⁵³), et *Hachous d'paille*¹⁵⁴ (Gaidoz et Sébillot donnent la forme « Hacheurs de paille¹⁵⁵ »). L'expression *Hachous de paille* est connue de quelques rares enquêtés, dont Joseph : « On disait, pour se moquer un petit peu d'eux : "Ils hachent la paille". "Ils hachent de la paille" [*rire*], "Ils coupent de la paille" [*hilare*]. » Nous avons également entendu employer cette expression spontanément lors du festival Gallo en Scène 2015.

C. Bourel donne un sens plus étendu : pour lui, il ne s'agit pas seulement de tourner en ridicule la façon de parler des bretonnants, mais « hacher de la paille » signifierait aussi par extension « parler breton » : « Tu sais, quand je rencontre un bretonnant, je me mets à hacher de la paille avec lui¹⁵⁶. »

Nous avons également entendu la variante *Mâchous d'paille* (entretien spécialiste O). Un témoin, Léon, emploie une expression assez proche : « Les *mangeous de foin*, qu'on disait ici. C'est à cause qu'on [ne] comprenait pas, quoi. C'est pour ça qu'on les appelait les *mangeous de foin*¹⁵⁷. »

Le terme *Mahos* est également employé pour désigner les Bas-Bretons, sans qu'il soit possible d'en donner l'étymologie. D. Giraudon y voit le masculin de *maouez* (femme, épouse), le terme désignant donc un gars, un gaillard¹⁵⁸. Nous n'avons pas d'éléments permettant d'étayer cette hypothèse ; de plus, la prononciation *maouez* n'est pas employée dans tout le

¹⁵² Voici un exemple de réaction : « Ni mon père ni ma mère n'étaient habitués à juger les autres. Et même chez aucune de mes grands-mères j[e n]'ai vu ça, c[e n]'était pas... c[e n]'était pas souci. Ni d'un côté ni de l'autre. » (Geneviève). Par ailleurs, différents éléments nous amènent à penser que l'on rencontrait moins de dictons et de moqueries en s'éloignant légèrement de la frontière. C'est en tout cas ce qu'indiquent les propos de Nicole, de Pludual, bourg avoisinant Pléguen, une commune frontalière : « La frontière était déjà lointaine, vous savez, on circulait peu à l'époque, hein. On faisait cinq kilomètres, hein. Et donc [...] si la frontière est à Tréveneuc ou Tréguidel, c'est déjà trop loin pour les garnements du village. Je pense qu'à Pléguen, on aurait peut-être entendu, mais nous, c'était déjà trop loin. »

¹⁵³ « Le blason *nigousse* entretient assurément une relation avec l'*Ann hini goz*, et dit, par métonymie, Celui qui le chante. » Il ne serait pas attesté avant 1857 ou 1858. ESNAULT G., « Nigousse », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 5, 1949, p. 375-376. C. Bourel cite aussi le terme *nigousse* avec le sens de « Bas-Breton, idiot, niais ». BOUREL C. et M., *Le gallo dénâché. Injures et abominations en Haute-Bretagne*, op. cit., p. 87. M. Lebesque rapporte qu'à Nantes, dans l'entre-deux-guerres, les enfants de son « immeuble » (en réalité, une maison partagée) se moquaient d'une voisine originaire de Basse-Bretagne en chantant : « Les pommes de terre pour les cochons / Les épilchures pour les Bretons / À la nigousse, à la nigousse / À la nigousse, merdouse ! » LEBESQUE M., *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, op. cit., p. 24. Il semblerait que ce terme ait été parfois employé pour désigner tous les Bretons, et non pas seulement ceux de Basse-Bretagne (par exemple dans le Maine-et-Loire). ESNAULT G., « Nigousse », op. cit., p. 375.

¹⁵⁴ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 8.

¹⁵⁵ GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, op. cit., p. 121.

¹⁵⁶ BOUREL C. et M., *Le gallo dénâché. Injures et abominations en Haute-Bretagne*, op. cit., p. 132.

¹⁵⁷ Ces expressions étaient, semble-t-il, également employées en-dehors de la Bretagne. C'est en tout cas ce qu'on lit dans le témoignage d'un bretonnant du Léon recueilli par F. Élégôët : « Au front, nous parlions breton. On ne nous l'interdisait pas. Mais quand venaient les gars du Midi ou les Parisiens, si nous étions pris à parler breton... "Ah ! Ils sont en train de manger de la paille !" disaient-ils. Ils ne comprenaient évidemment rien du tout, n'est-ce pas, et ils disaient cela alors : "Ils sont en train de manger de la paille !"... » ÉLÉGOËT F., « Témoignage. Langue bretonne, langue stigmatée », CARRER P., DAUMER Y., DENEZ P., KRESS J., ÉLÉGOËT F. et VIOLETTE P. (dir.), *Permanence de la langue bretonne. De la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1986, p. 81.

¹⁵⁸ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 8.

domaine bretonnant. J.-Y. Le Moing mentionne ce terme avec l'orthographe *Mahaud* ; il signifierait « Bas-Breton » et « vagabond » dans le parler de Dol-de-Bretagne¹⁵⁹.

Ce surnom a été mentionné spontanément par un seul témoin, et à quelques rares occasions par des personnes issues de la catégorie des spécialistes. Éric raconte : « Mon père quand il était fâché contre le voisin : “Cette espèce de *Maho* !” » Il signale avoir aussi entendu l'expression « *Maho* tête dure ».

Il existait sans doute d'autres surnoms plus locaux ; en voici un exemple, donné par Gilbert de Saint-Martin-des-Prés :

« Un mot qui était souvent employé pour parler des Bretons, c'était les *Gwenedour* [prononcé *djuénédour* ; littéralement, un Vannetais]. Eh ben moi, je pense que ça vient des habits en velours. Je pense que c'était par rapport à... qu'ils portaient plus le costume traditionnel, [alors] que ici, [il n']y avait pas tellement de costume traditionnel, quoi. »

Le surnom des Hauts-Bretons le plus connu est « Sots-Bretons », qui pourrait provenir d'une liaison abusive dans l'expression « des Hauts-Bretons¹⁶⁰ ». Nous avons trouvé cette expression dans diverses sources, mais elle n'a été mentionnée que par un seul témoin (Gilbert), qui pense qu'elle est employée par « les intellectuels », et par un spécialiste (O) : « C'était la mère d'un copain qui était de Fégréac, qui disait toujours [...] : “Moi je [ne] suis pas bretonne, je suis une Sot-Bretonne”. »

Sébillot signalait à la fin du XIX^e siècle : « Dans la partie éloignée du pays bretonnant, on emploie plus souvent le mot *sotbreton* pour désigner ceux qui, nés dans l'ancienne province de Bretagne, ne savent que le français¹⁶¹. » Nous ne savons si la rareté de cette expression dans nos entretiens indique qu'elle est tombée en désuétude, ou simplement qu'elle n'était pas employée en région frontalière.

Enfin, Gaidoz et Sébillot rapportent l'expression « Courtes vestes » : « Au petit séminaire de Tréguier, les Bretons bretonnants appelaient ainsi les élèves qui ne savaient que le français. La plupart étaient originaires de la campagne où l'on porte de courtes vestes appelées toutronds¹⁶². »

3.2.3. Le dégradé identitaire : la frontière, zone intermédiaire

Si l'on reprend la définition du territoire de Y. Sencébé vue plus haut (« Les territoires peuvent être définis comme des lieux collectivement appropriés et délimités par une frontière reconnue et naturalisée par une histoire et une mémoire collective »), on remarque que la question de la *délimitation* est centrale : celle du groupe et, partant, celle du territoire. Elle ne va pas de soi, comme nous allons le voir.

Nous avons constaté que les témoins ne disposaient pas toujours de termes pour désigner les deux moitiés de la Bretagne. Nous avons aussi montré que, si la limite des langues est bien

¹⁵⁹ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 432. D'après le *Glossaire du parler de Dol* de C. Lecomte. Signalons également les termes *Piretoin* et *Pitoulon* désignant les Bretons (d'après le *Lexique de l'ancien français* de F. Godefroy) sans qu'il soit possible de savoir si leur emploi se limitait aux bretonnants. *Ibid.*, p. 433.

¹⁶⁰ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 6. Cette explication paraît toutefois douteuse.

¹⁶¹ SÉBILLOT P., « Gallo ou gallot », op. cit., p. 475.

¹⁶² GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, op. cit., p. 121.

connue à proximité de leur domicile, en revanche elle est mal connue dès que l'on s'éloigne, et que peu de personnes ont connaissance de l'aire d'extension du breton et du gallo. C'est la conscience d'appartenir à un pays breton ou à un pays gallo correspondant à la Basse et la Haute-Bretagne réelles que nous allons maintenant interroger.

Nous proposons l'expression « dégradé identitaire » pour décrire la tendance systématique des frontaliers à dire « plus bretons » et « plus gallos » les secteurs éloignés de la limite linguistique.

3.2.3.1. Du côté haut-breton

Un phénomène ressort nettement de notre enquête, la tendance des témoins à considérer comme « plus gallos » ou « plus patois » les endroits éloignés de leur domicile, en regardant vers l'est. L'expression « pays gallo » est d'ailleurs parfois employée pour désigner ces régions *plutôt que leur propre secteur d'origine*.

« Quand [il] y a une averse qui vient : “Oh, ça va tomber sur le pays *berton*, là-bas !” [...] Et “ça nous vient du pays gallo”. Donc c'était Bréhan, et ce coin-là. On croyait que c'était plus gallo encore que chez nous. [...] “Chez les Gallos”, souvent c'est ça. [...] Je suis sûr qu'à Saint-Gonnery, ils [ne] savaient pas que c'était le dernier pays gallo [avant la frontière]. Ils [n']ont jamais fait attention que c'étaient eux les derniers. [...] En fait, c'étaient les autres, les Gallos... C'était ailleurs, quoi. Les Gallos, pour nous, c'était là-bas. C'était géographique. [...] On savait qu'ils parlaient breton de l'autre côté, mais on n'a jamais su que nous, on était les derniers Gallos. » (Claude)

Concernant la langue, on ne dit pas de ces Autres qu'ils parlent « mieux » mais qu'ils parlent « plus » gallo¹⁶³. D'autres part, un raccourci est fait entre « parler plus gallo » et « être plus gallo ».

Marc : « Lamballe est peut-être plus gallo que chez nous [Plélo]. »

Pascale : « Pommeret, Yffiniac, ce coin-là, c'est déjà plus gallo, et [il] y a quelques conteurs en gallo. »

Louise : « Ma mère était native de Ménéac dans le Morbihan. [Amusée] Alors là, c'est encore plus patois, hein ! Oh oui, alors là c'était encore plus patois. [...] C'était patois, c'était patois, oui oui. Oh oui, c'était patois, hein. »

Éric : « Pleugriffet est connu pour parler un gallo... un gallo *ben gallosé* ! Ah ouais ouais ouais. Oh ben la façon de parler, le vocabulaire, c'était plus... Ah ouais ouais ouais, à Pleugriffet c'était... Même moi, je l'ai remarqué, hein. C'était un gallo plus fort qu'à Crédin. »

Christian : « Guégon, c'est encore plus patois qu'ici ! Guégon, Cruguel, là... c'est du gros ! [...] Si vous allez sur Pipriac, là-bas, *Piperia*, ça cause du gros *patouéz*, là, dans les campagnes. [Il] y a encore moyen de trouver des gens, là, qui parlent bien le gallo. »

¹⁶³ En Normandie comme en Haute-Bretagne, les enquêtés répondent fréquemment que le « patois » est plus parlé ailleurs que dans leur propre secteur géographique. BOUGY C., « Étude sur le “langage ordinaire” dans quatre cantons du département de la Manche », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 180.

L'élément le plus saillant de la différence entre zone frontalière et intérieur de la Haute-Bretagne est la façon de parler : on se plaît à remarquer tout ce qui distingue sa propre région des autres régions considérées comme « plus gallésantes ». La comparaison s'accompagne fréquemment de mépris pour ces dernières. Aimée raconte ainsi que l'on se moquait des Gallos de la région de Broons en raison de leur accent « plus marqué » (notamment les *r* roulés).

Annaïck : « Limerzel, Péaule, Malestroit, on parlait gallo là-bas, vraiment. Tout ça, ça parle vraiment, vraiment gallo. En fait ils étaient un petit peu moqués. »

Claude : « Ce coin-là, Saint-Jacut... Oh, Saint-Vran, oh la la ! Ah, pour moi c'était complètement, complètement gallo, là-bas. Le Mené, tout le Mené, là. Oh, puis en plus, je me rappelle d'un, là, qui venait à l'école, il roulait les *r* ! [...] [O]n lui avait demandé : "D'où tu viens, toi ?" – "Ah ben je viens de Saint-Vrrran." Il avait roulé un *r* que j[e n]'avais jamais entendu ! [rire] [...] Et autrement, moi j'ai vu, le pire, donc, c'était – enfin, "pire", ouais... –, c'étaient ceux de la région de Merdrignac et tout ça, et autrement, Uzel... ces coins-là, La Motte, surtout. Oh oui, La Motte, même le professeur, il parlait en gallo, hein. »

On notera ici l'usage du mot « pire » pour décrire le gallo rencontré à l'écart de la zone frontalière.

L'observation des différences linguistiques s'accompagne de considérations sur le niveau de vie. En effet, dans les représentations, la pratique du gallo dans certaines régions en fait des lieux plus « arriérés ». Les témoins insistent sur le dédain vis-à-vis de ceux qui étaient considérés comme vraiment gallos (le même dont font preuve les Bas-Bretons vis-à-vis des Hauts-Bretons, mentionné plus haut). Dans les extraits d'entretiens suivants, nous soulignons les marques de ce mépris :

« Pour nous, ça commençait de l'autre côté des bois, ici. C'est les bois qui servaient de limite, et tout ce qui était là-bas, donc *c'étaient les ga... les gallésants, et ici c'était, ben... On était des gens normaux. Là-bas, c'étaient les gens qui parlaient gallo, avec toujours un petit côté péjoratif quand même. On disait, par exemple, un gars d'Elven qui se mariait avec une fille de Trédion ou de Plumelec : "Ah, il est allé chercher une Gallèse !" Hein, l'air de dire "un machin de rien du tout là-bas", quoi. "Tu te rends compte ! Oooh !" » (André)*

« [O]n avait des perceptions personnelles, disant : "Tiens, c'est du gros *patouéz*." Ça faisait un petit peu plus... Et souvent *c'était associé à moins de culture extérieure, donc... donc moins de culture générale, quoi. Faux peut-être, mais... quelque part, oui, un peu vrai aussi, parce que si les gens parlaient du gros, gros – vraiment du patois à fond, ben, c'est qu'ils [n']avaient pas d'ouverture sur autre chose, donc... Tout de suite, c'est perçu comme un... un phénomène négatif, quoi. » (Christian)*

« Le fait de parler gallo était de toute façon considéré comme *être peu évolué. Un peu plouc*, quoi, hein. Donc malgré tout, face à notre gallo, je pense que de, temps en temps, on montrait qu'on savait un peu le français. Et donc, moi, je me souviens très bien de réflexions par rapport aux gens de Plerneuf, les gens de *Pllerneu*, c'était quand même *un niveau en-dessous parce qu'ils parlaient plus gallo*, quoi. [II] y a *toujours plus plouc que soi*. » (Paul)

On voit donc se dessiner une hiérarchie au sein de la Haute-Bretagne entre secteurs plus ou moins gallésants.

Claude : « Nous, on se moquait de ceux de Gueltas. On [les] appelait “ceux de *Ghelta*”, déjà, dans la forêt... Ben oui, parce qu'ils étaient dans la forêt là-bas, complètement dans leur coin, là. Alors mon père les appelait “*les Sebé*” [sebèy], parce que au lieu de dire “je sais bien”, ils disaient toujours *sebé* [sebèy]. Alors donc, pour moi, ils étaient inférieurs à... [rire]. [Il] y avait une hiérarchie. Parce que ils étaient dans un... Moi, j'appelle ça un trou. [...] On était toujours supérieurs à quelqu'un. On était inférieurs aux autres, mais quelquefois supérieurs – on était bien contents de trouver un... Nous, on trouvait que *Ghelta*, là, pour nous, à Saint-Gonnery, on était supérieurs. On était en-dessous de Noyal-Pontivy, les Bretons, mais on avait trouvé un pays qui était en-dessous de nous. Moins évolué. »

Dans les propos de Claude apparaît nettement le dégradé identitaire, ainsi qu'un complexe vis-à-vis des Bas-Bretons. Au final, en zone frontalière, les Gallos sont toujours les autres, ceux qui habitent plus loin. Il n'existe pas de sentiment d'unité avec le reste de la Bretagne gallésante.

Claude : « On parlait plus de notre région : “On est du pays de *Loudia* [Loudéac]”, quoi, c'était... C'était notre quartier, quoi, en fait. On [ne] pensait pas que ce qu'on parlait, ça aurait pu faire une unité de quelque chose. Parce que je pense que les gens, ils parlaient gallo entre eux, mais ils [ne] savaient pas qu'à dix kilomètres, ils auraient pu comprendre le même gallo. [...] Ils étaient nés là, leurs parents leur avaient appris ça, et puis... Mais savoir que plus loin on parlait encore la même chose... »

L'absence d'unité se trouve également sous la plume de Gilles Morin, militant pour la cause du gallo :

« Parler d'un “pays gallo” est d'autant plus inexact que la Bretagne gallèse se caractérise par sa diversité. Du [n]ord au [s]ud se succèdent ainsi le Penthièvre, le Poudouvre, le Clos Poulet, Le Mené, les pays d'Oust, Porhoët et Brocéliande, le Coglais, le pays de Vitré, les pays de Vilaine, la Mée, le pays de Guérande et le pays de Retz. L'unité est fournie par une langue elle-même diversifiée¹⁶⁴. »

Nous pensons qu'un sentiment d'appartenance à un même pays (gallo) a pu naître dans le sillage du mouvement pour la revitalisation de cette langue ; il n'est cependant pas ressorti de notre enquête¹⁶⁵.

On se souvient que selon Panier, la région frontalière dans son ensemble pratiquait bien plus un « français régional¹⁶⁶ » que le gallo (voir 1.2.2.8). Dans les représentations de ses habitants, elle est toujours vue comme une zone moins gallésante¹⁶⁷. C'est l'avis d'Alain, quand il évoque la région de Lamballe : « Ils sont plus dans l'intérieur. Nous, on est peut-être *trop près de la frontière*, je [ne] sais pas [rire]. »

¹⁶⁴ MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », *op. cit.*, p. 253.

¹⁶⁵ Pour D. Giraudon, il y a bel et bien un sentiment d'« appartenance à une communauté marquée par un parler et un accents différents du français officiel ». GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, *op. cit.*, p. 9.

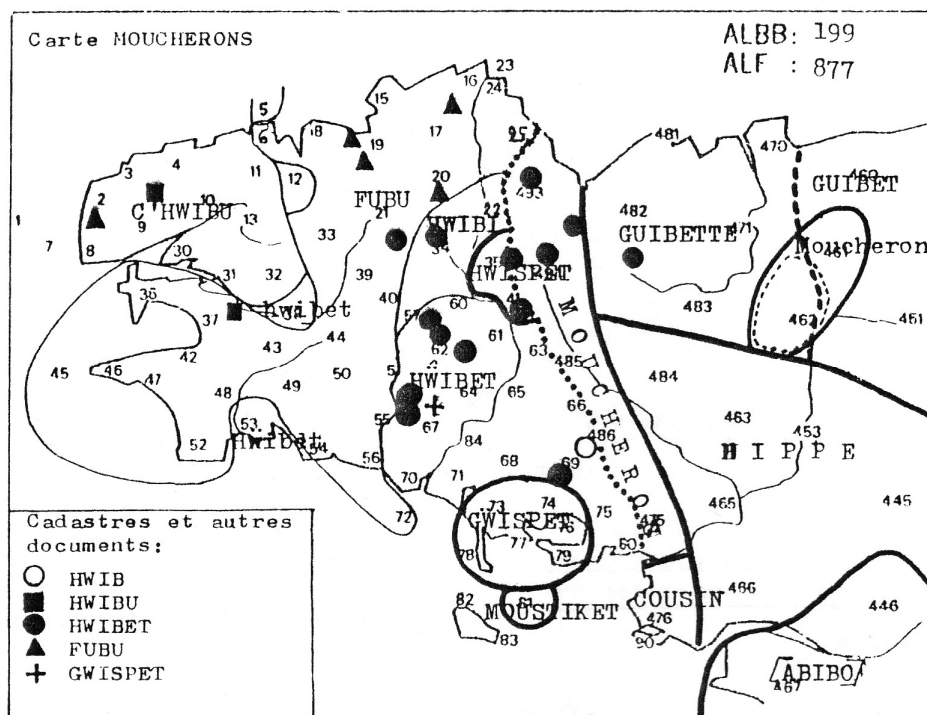
¹⁶⁶ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 114.

¹⁶⁷ Elle peut localement être vue comme « presque bretonnante ». Ainsi, les habitants d'Hémonstoir appelaient *Brettes* les femmes de Saint-Gonnery, commune frontalière légèrement plus proche du côté bas-breton. GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, *op. cit.*, p. 188.

Robert : « Lanfains, Saint-Brandan, tout ça, tout ce coin-là, c'était... De l'autre côté, là, c'était plus gallo, hein. Ici [Le Vieux-Bourg] c'était vraiment la limite. »

Micheline : « Régigny parle beaucoup moins. Je vois mes petites-filles, elles [ne] parlent pas du tout, du tout du gallo. Mais plus on enfonce dans les terres, quand même, plus on parle encore. »

Certaines cartes linguistiques vont dans ce sens, en faisant apparaître l'usage de termes français dans la zone frontalière alors qu'un mot gallo existe plus à l'est. C'est le cas des termes « moucheron » et « cousin » sur la carte ci-dessous¹⁶⁸.



Carte 45. Les mots « moucheron » et « cousin » en Haute-Bretagne le long de la frontière linguistique

TANGUY B., « Aspects de la problématique de la dialectologie comparée des domaines roman et breton (Haute et Basse-Bretagne) », *La Bretagne Linguistique*, vol. 1, 1985, p. 57.

Pour ce spécialiste (N), l'emploi de termes tirés du français serait la marque de la zone frontalière dans la région de Plumelec (ce point serait toutefois à approfondir par une étude linguistique) :

« [II] y a des vieux mots qui sont là, mais [il] y a des mots – par exemple, ils [n']ont pas de mot pour dire “enfant” – “ils [n']ont pas de mot”, si : ils vont dire *les efants*, donc on sent qu'il y a une

¹⁶⁸ TANGUY B., « Aspects de la problématique de la dialectologie comparée des domaines roman et breton (Haute et Basse-Bretagne) », *La Bretagne Linguistique*, vol. 1, 1985, p. 52. Cependant, É. Ernault signale les termes *hibe* et *hippe* à Saint-Donan, *hippe* à Plouvara, et *hibette* à Saint-Brieuc et dans le pays de Vannes. ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le *gallot* des Hauts-Bretons », *op. cit.*, p. 222. Ceux-ci pourraient être antérieurs à l'emploi de « moucheron » et avoir disparu.

influence du français déjà plus importante que... *Garçâilles*, ils [ne] connaissent pas, *qeniaos* j[le n]'ai pas l'impression non plus... Donc c'est *les efants*. »

La sensation des témoins de résider dans une zone moins gallésante que les régions plus à l'est peut s'expliquer, pour un certain nombre de communes, par la disparition relativement récente de la langue bretonne (voir les communes ambiguës au point 2.2.2, comme Mûr-de-Bretagne). Dans ces lieux, le gallo n'a pas eu le temps de s'implanter pleinement. Panier distinguait très nettement les lieux francophones des lieux où était parlé le gallo, et signalait que les habitants eux-mêmes en avaient conscience¹⁶⁹ ; c'est ce que nous avons également constaté lors de notre enquête. Il employait l'expression « zone de transition » pour le secteur de Saint-Gildas à Mûr-de-Bretagne¹⁷⁰, et précisait que « [c]eux des habitants de Saint-Mayeux qui ne parlent pas le breton disent que ceux de Saint-Gilles parlent le gallo, alors que eux parlent français. Nous retrouvons toujours cette même conscience linguistique dans les pays débretannisés depuis peu¹⁷¹ ».

Quand il ne s'agit pas de lieux d'où le breton a disparu récemment, un autre élément de compréhension est l'autocensure en zone de contact avec les Bas-Bretons, bretonnants ou non.

Christian : À une époque, les gens d'ici [Guéhenno] n'auraient pas osé dire à quelqu'un de bretonnant... Faire une réflexion en gallo...

Germaine : Oh ben non !

C. : Je pense, ouais. Ils [n']auraient plutôt rien dit, quoi.

G. : Nous, dans notre temps, on aurait plutôt eu honte de parler patois avec ceux d'à côté, là. On essayait de faire mieux.

Bernard : « Réguiny, Radenac [communes frontalières], c'est à peu près les mêmes choses. Par contre, si on bascule sur Pleugriffet, qui est juste à côté, eh ben, à *Plleu*, là c'était du... ce qu'on appelle du gros gallo, hein. Là, ils [ne] se gênaient pas. Ça sortait facilement, alors que on sent une retenue sur Réguiny et Radenac. Parce que c'est limite. [...] Et puis même encore aujourd'hui : les gens de notre génération qui sont restés sur Pleugriffet, qui sont restés dans l'agriculture et tout, pfff, ça sort... Enfin, moi, ce que j'appelle le gros gallo, c'est qu'il n'y a pas de retenue. Et [il] y a très peu de français, ça... Ça *caoze* comme ça vient, quoi [*rire*]. Plus en retrait [de la limite]. [...] C'est vrai que... Réguiny était plus en retenue. Je pense qu'on a... Les générations avant nous ont baigné dans le bon français plus vite que d'autres secteurs qui... se sont laissé vivre dans le gallo, quoi. »

Nous avons déjà évoqué le cas du pays d'à-bas où, dans une bonne partie des communes, on considère ne pas être en pays gallo¹⁷². En réalité, il existe des nuances au sein même du pays, les habitants de Questembert considérant « parler mieux » que ceux de Molac, qui eux-mêmes pensaient « parler mieux » que ceux de Pluherlin¹⁷³. À Questembert,

« on ne se dit pas Gallos. Et quand une *Brette* ou quelqu'un disait : “Toi, t[u] es une *Gallèse*”, les femmes, euh... étaient, disons, un peu mécontentes ; elles étaient un peu agacées, et elles

¹⁶⁹ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 106.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 108.

¹⁷² D'après Georgette, les habitants de la région de Damgan réservaient le terme « Gallos » aux gens du côté de La Roche-Bernard, et non à leurs plus proches voisins gallos du pays d'à-bas.

¹⁷³ Communication personnelle de Philippe Blouët.

répondaient : “On n’est pas gallos, les vrais Gallos c’est...”, voilà, c’est Pluherlin, c’est Malensac, c’est... Béganne, c’est... [...] [Ma mère] m’a dit : “Mais ta grand-mère ne se disait pas gallo.” Jamais. [...] Effectivement, euh... chez nous on se définissait en tant que non-Bretons. [En]fin, non-bretonnants. Non-bretonnants. C’était la principale... la principale caractéristique » (spécialiste O).

Les habitants se distinguaient des *Mitaos*, habitants de la rive gauche de la Vilaine, réputés parler, eux, un « vrai gallo », et méprisés pour cette raison :

« Ils parlent, pour nous, c’est du vrai gallo, quoi. C’est du gallo pur jus. Ils parlent en *-eu*, c’est vraiment des Gallos. [...] [P]our nous, ils parlent mal [*rire*]. [...] Chez nous, on ne parle pas le vrai gallo [*rire*]¹⁷⁴. » (Spécialiste O)

À La Vraie-Croix, le gallo était encore moins présent qu’à Questembert.

Raymond : Oh, ici, c[*e n*]’est pas gallo non plus, hein.

Francis : Non, c[*e n*]’est pas vraiment gallo, et...

Andrée : Ici, c[*e n*]’est rien. C[*e n*]’est rien. Larré parle. Larré parle beaucoup plus patois, beaucoup plus gallo. Je [*ne*] comprends même pas ce qu’ils racontent, alors...

Francis : Oui, mais si on va sur Molac, c’est encore plus marqué.

Raymond : Oh oui !

Andrée : Oui, mais ici, moi j[*e n*]’ai pas trouvé.

Francis : Ah non, ici, c’est vrai, les gens ne parlent pas vraiment... [II] y a quelques mots, mais...

Raymond : [II] y avait un dialecte, quand même, plus ou moins. Comme les poireaux, on dit [*que*] c’est les *porées*. Par exemple, le seau, on disait la *seille*¹⁷⁵.

Il semble donc bien que des termes gallos étaient présents dans le parler de tous les jours, mais dans des proportions difficiles à évaluer. Andrée, originaire de Muzillac, se faisait corriger par son mari quand elle employait des mots de gallo : « Il l’a plutôt combattu. Quand je parlais mal, il [*n*]’aimait pas, hein ! J[*e n*]’ai jamais eu le droit de dire le *douet* [*lavoir*], ici, hein. C’était le *lavoir*. Moi j’aimais bien le *douet*, pourtant !¹⁷⁶ »

Pour parler des habitants de Molac, on employait bel et bien le terme « Gallo. Parler gallo. Oui, et puis c’était un peu... péjoratif. Hein, c’est vrai ! » Les habitants de Larré et du Cour étaient également mal perçus : « Les ploucs de Larré, les ploucs de Le Cour. » En outre, Raymond et Andrée ne s’incluent pas dans la catégorie « Gallos », comme l’indiquent les phrases suivantes :

« Faudrait entendre *ceux qui sont du coin gallo, de la région gallo*. Ceux de Larré, Molac, ils ont peut-être une autre version, hein. »

¹⁷⁴ Sur la frontière orientale de la Bretagne, en revanche, on considère que « le bon gallo » est parlé à l’autre bout du département d’Ille-et-Vilaine. Dans la région du Coglais (nord-est de l’Ille-et-Vilaine), on situe souvent le « vrai gallo » vers Redon ou dans les Côtes-d’Armor. MANZANO F., « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne », *Klask*, n° 3, 1996, p. 58.

¹⁷⁵ La *saille* dans AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, op. cit., p. 914.

¹⁷⁶ Andrée elle-même estime ne pas connaître le gallo, qu’elle associe à des communes plus à l’est : « C’est l’inconvénient d’avoir une langue hachée. On n’avait pas le patois, donc on a tranché [*le français*]. [*Amusée*] Nos oreilles n’écoulaient pas trop le français ou le gallo, quoi. [...] [N]ous, on mélange tout. [...] On [*ne*] parlait pas beaucoup gallo, nous. Un français haché, oui [*petit rire*]. » Elle évoque un article en gallo lu récemment : « C’était tout, vraiment, en gallo. Mais sans le français à côté, j[*e n*]’aurais pas pu comprendre. » Elle se situe clairement en-dehors du gallo, une langue nécessitant une traduction.

« Si les Bretons utilisent cette façon de faire, là [les panneaux routiers en breton], pour désigner les lieux, ben, pourquoi pas, *les Gallos* peuvent en faire autant. Ça ferait un équilibre, quoi. C'est à eux de choisir. Je pense que c'est *leur* affaire, hein. »

Nous voyons ici nettement le dégradé entre la zone frontalière et les communes plus lointaines, considérées comme plus galloises. Cet entretien est également intéressant car les témoins établissent une distinction nette entre le gallo et un français mêlé de gallo, apanage de la zone frontalière.

3.2.3.2. Du côté bas-breton

Du côté bas-breton, on constate un mouvement équivalent à celui que nous venons de décrire, partant de la frontière au centre et allant vers l'ouest, mais inversé : la pointe ouest de la Bretagne, considérée « plus bretonne », est valorisée, tandis que les zones parlant « plus gallo », on l'a vu, sont perçues comme « plus ploucs ».

En Basse-Bretagne aussi, on a le sentiment que le breton est absent de la frontière. Nous avons déjà évoqué le rôle des mariages mixtes dans le déclin du breton en zone frontalière (voir notamment 1.2.2.8) ; c'est également le point de vue de Micheline, de Moréac :

« [Il] y a eu quand même quelques mariages aussi, malgré tout, donc quelque part, [il] y a un mélange, quand même, plus. Parce que sans aller très loin, je vois, à Guénin [près de Baud], je suis allée à un enterrement [il] y a quand même quelques années, et il faisait froid, on attendait sous le porche : tous les gens parlaient breton. Ici, ça [ne] se parlait plus. Ce que je peux dire, c'est que j'étais la dernière élève en date à venir à l'école qui ne savait pas parler français. Je suis née en [19]34, pfff... en [19]41, par là. [19]40-41. »

Elle raconte qu'après la guerre, seules les personnes âgées ont continué à employer le breton couramment. Cette disparition, ou tout du moins cet affadissement du breton sur la frontière est fortement ressenti par les enquêtés.

Lucien : « Maintenant, [il n']y a plus que moi dans le coin [à Bignan] qui parle breton. [Amusé] Alors je [ne] vais quand même pas parler breton tout seul. »

Émile : « Moi, je suis originaire de Senven-Léhart, alors c'était bretonnant à l'époque, mais vous savez, dans beaucoup de communes, c'est perdu. [...] Il faut aller dans la région de Callac. Vous voyez ? Je suis allé au marché là, [il] y avait un marché, marché traditionnel [...]. Bon, dans un marché [il] y a tout, [il] y a des jeunes et des moins jeunes, mais tout était bretonnant ! Et c'est là que j'avais été très étonné ! Et pour être bretonnant alors ! Ils [ne] me demandaient même pas si je savais le breton. Ils discutaient en breton, tous. »

Colette : « Saint-Aignan n'est pas très bretonnant, en fait. Bon, [il] y a quelques jeunes... Si, [il] y a quelques jeunes, enfin, je pense qu'ils doivent parler breton, mais, euh... Les anciens, quand ils se rencontrent, si, je pense, mais pas tellement, non, pas tellement. Moi je sais que, notamment, j'ai travaillé dans la région de Glomel, mais les gens, quand ils étaient au café, ils parlaient le breton entre eux ; c'était flagrant, la différence par rapport à ici où les gens dans les cafés [ne] parlaient pas beaucoup le breton. J'avais vingt ans à l'époque, et ça m'interpellaient, quand même. On entendait les gens parler, et puis beaucoup, quand ils se retrouvaient. Trégonan, Glomel, même Rostrenen. Rostrenen, les gens sont très bretonnants encore. Même Silfiac, c'est plus bretonnant que... Ici, c'est... non, pas tellement en fait. »

Une étude plus approfondie révélerait sans doute des situations différentes selon la portion de la frontière considérée ; le secteur de Saint-Connan dans les Côtes-d'Armor reste par exemple très bretonnant.

Les Gallos de la frontière mettent souvent l'accent sur la disparition du breton et ont le sentiment d'avoir mieux conservé le gallo :

« Ils ont laissé le breton tomber plus vite que nous le gallo. Je ne sais pas si j'ai entendu parler le breton à Saint-Jean [-Brévelay], hein. Ah non. » (Danielle)

« C'est vrai que même dans les voisins, hein, moi je [ne] me rappelle pas les avoir entendus faire du commerce en breton. [Il] y en avait plus à faire en gallo qu'en breton. » (Bernard)

Comme en Haute-Bretagne, la langue, ici le breton, est « toujours plus loin » :

« Cléguérec, tout ça, c'était super breton. [...] Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem... là, c'est breton. C'est breton. Sainte-Tréphine et tout ça, ça c'est breton. » (Marcel)

« [À Rostrenen] ils sont beaucoup plus bretonnants qu'ici. » (Murielle)

À cette considération géographique s'ajoute, presque systématiquement, un jugement de valeur : non seulement il faut aller plus loin pour trouver du breton, mais aussi pour trouver « le vrai breton ». L. A. Timm le remarquait lors de son enquête sur la frontière en 1976 : « [P]resque tout le monde semblait avoir un avis sur les endroits où je devrais me rendre pour trouver "le vrai breton" (généralement *pas* là où je me trouvais à ce moment !)¹⁷⁷. »

La plupart du temps, c'est le Finistère qui sert de référence aux Bas-Bretons comme aux Hauts-Bretons. Ce département est en effet la référence principale des Hauts comme des Bas-Bretons en matière d'identité bretonne : c'est là qu'elle y serait la plus intense (voir 5.2.5.3.c).

Gérard : « Je me souviens que mes parents, des fois, ils avaient l'occasion de rencontrer des gens, donc, on va dire, de l'extrême Bretagne, plus vers le Finistère, eh ben ils disaient que c'était un peu différent. [Il] y avait des mots, des mots... qui changeaient un petit peu. *Ils étaient plus la langue là-bas, plus la langue bretonne qu'ici.* »

Michel : « Ici, l'accent, il est... Bon, il est assez neutre. Bon, c[e n]'est pas l'accent neutre du centre de la France, qui, paraît-il, est la référence française, mais bon, [il] y a des consonances encore, un peu, qui viennent du gallo, mais l'école a gommé tout ça, hein. Vous en trouverez à Plélo, vous en trouverez aussi du côté de Lamballe, à La Malhoure ou ailleurs, mais... mais pas de manière aussi intense que, je pense, en Bretagne occidentale, et *dans le Finistère notamment.* »

De notre enquête ressort l'absence de sentiment d'appartenance à un vaste territoire, la Basse-Bretagne. On se sent bel et bien du pays breton, mais de son petit pays local, étendu à

¹⁷⁷ Nous traduisons de : « [N]early everyone seemed to have an idea as to where I should go to find "le vrai breton" (invariably not where I happened to be at the moment!) » TIMM L. A., « The Shifting Linguistic Frontier in Brittany », *op. cit.*, p. 453.

quelques communes tout au plus¹⁷⁸. Une enquête menée dans d'autres milieux donnerait vraisemblablement des résultats différents ; nous pensons par exemple aux cours du soir de breton pour adultes, où il serait sans doute possible de déceler un sentiment d'appartenance à la Basse-Bretagne en quelque sorte activé et cultivé par la pratique volontariste de la langue.

3.2.3.3. Conclusion

Le territoire est le socle commun du groupe social, support d'un sentiment partagé d'appartenance et de représentations collectives. La définition du territoire que nous avons adoptée (espace collectivement approprié et délimité par une frontière reconnue et naturalisée par une histoire et une mémoire collective) suppose une combinaison de critères : relation à l'espace, appropriation collective, délimitation, homogénéité, durée dans le temps et transmission. Au point 3.2.3, nous avons pu constater que les enquêtés ne ressentent pas d'homogénéité au sein des deux entités Haute et Basse-Bretagne, mais une forte fragmentation linguistique et identitaire (« Chacun semble à l'affût de ces particularismes¹⁷⁹. ») On ne note pas de conscience de territoire à l'échelle des deux moitiés de la Bretagne.

Une zone intermédiaire se détache nettement des discours, constituée de deux bandes de terrain aux contours flous, ni vraiment bretonnantes ni vraiment gallésantes, bordant la frontière linguistique du nord au sud.

Andrée : « Moi, c'est ce que j'ai trouvé, que c'était une frontière. Le breton, le gallo, et la frontière au milieu, c[e n]'est ni l'un ni l'autre. »

Alice : « [Il] y a un bandeau, là, où... Je suis sûre, là, c'est gallo [elle montre l'est de la limite], je suis sûre que Pontivy c'était breton. Entre les deux, ben... [amusée] j'espère qu'il y a des zones comme nous, aussi, où personne [ne] parle gallo ni breton ! J'espère. »

La frontière, qui semblait si étanche à l'examen des termes utilisés pour décrire les personnes (si on est un « Breton », on n'est pas un « Gallo » et vice-versa), peut se déplacer et faire apparaître plusieurs types de « Bretons » et de « Gallos », et, d'une certaine manière, plusieurs niveaux d'identité bretonne et gallèse.

De manière générale, en Haute-Bretagne, les « Bretons » sont toujours les autres. Pour les habitants de Saint-Julien-de-Concelle, près de Nantes, sur la rive gauche de la Loire, ce sont ceux qui résident de l'autre côté du fleuve. Pour les habitants des communes morbihannaises autour de La Roche-Bernard (rive gauche de la Vilaine), que l'on appelle *Mitaos*, les « Bretons » sont ceux de la rive droite¹⁸⁰. Les *Mitaos* font l'objet de moqueries de la part des habitants d'Arzal, Marzan et Péaule (rive droite). On dit notamment que le *Mitao* a été « fait de la crasse des Bretons¹⁸¹ ». L'expression « avoir une peau de *Mitao* » signifie « avoir le teint

¹⁷⁸ R. Le Coadic constatait dans les années 1990 que l'attachement était limité à un petit périmètre et que le territoire breton était globalement mal connu de ses habitants. LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 309-310.

¹⁷⁹ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 28.

¹⁸⁰ Voir MITAW [blog], « Les mitaos et les surnoms ». <http://mitaw.over-blog.com/2015/11/les-mitaos-et-les-surnoms.html> [consulté le 16 mars 2016].

¹⁸¹ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennou ha taoliou teod*, op. cit., p. 30. Rappelons que la Vilaine est une limite territoriale ancienne et a longtemps servi de frontière entre les Bretons et les Francs.

mat », ce qui pourrait être la marque d'une forme de racisme. En retour, les *Mitaos* brocardent ces *Bertons* vivant de l'autre côté du fleuve¹⁸². On les appelle parfois *Bihennè*, contraction de « Morbihan ». On raconte qu'à l'occasion du conseil de révision, les appelés de Marzan se battaient systématiquement avec les *Mitaos*, en particulier de Férel. Les mariages entre personnes originaires de communes de part et d'autre de la Vilaine étaient très rares. Le fossé culturel n'était cependant pas aussi important que cet antagonisme pourrait le laisser penser¹⁸³.

Ces exemples nous montrent que la catégorie « Breton » est relative : elle sert à désigner l'Autre « maximal » quel qu'il soit, et pas toujours l'habitant de Basse-Bretagne.

Selon les circonstances, l'antagonisme Bretons/Gallos peut d'ailleurs être atténué, si le besoin se fait sentir de faire face à un Autre, comme le montre l'anecdote de Paul :

« [Au] pensionnat à Guingamp, les premières années, cette différence se sentait très nettement. Tu arrivais en troisième, en fin de compte, les bretonnants et les Gallos, ben on était tous au même niveau, copains, *et cetera*. Par contre, en seconde, [il] y avait des nouveaux arrivants. Et de nouveaux arrivants, comme par hasard, [il] y en avait pas mal du côté de Lamballe. Je [ne] sais pas pourquoi. Mais alors ils arrivaient avec leur accent, les *r* qui roulent, *et cetera*. [Il] y a un accent très particulier tout autour de Lamballe, là. Alors là, eux, c'étaient un peu les cibles, quoi, hein. De tout le monde. [...] On les reconnaissait de loin. [...] Ils avaient un patois différent, ils auraient été noirs, ç'aurait été un peu pareil, quoi. »

On le voit, la manière de se positionner est étroitement dépendante des situations d'interaction. J. Cramer, dans son étude sur Louisville, situé entre le Kentucky et l'Indiana, montre comment cette ville est souvent définie par les acteurs comme n'appartenant pas au « vrai sud », repoussé plus loin et associé à des traits linguistiques forts, tels que l'accent, mais aussi à divers comportements stéréotypés. L'image de Louisville se construit donc en opposition à ce sud archétypal. Cependant, selon leur interlocuteur, ses habitants sont parfois amenés à placer la ville dans la région sud. J. Cramer conclut donc à différents degrés de *southernness* et de *non-southernness* (identité du sud), dépendants du contexte d'interaction¹⁸⁴. Nous avons fait un constat similaire avec les différents degrés d'identité bretonne et galloise.

B. Brumen met en lumière l'apparition d'une nouvelle catégorie d'étrangers lorsque Slovaquie et Croatie ont été séparées, les anciens voisins étant désormais vus comme des Autres¹⁸⁵. Cependant, dans un village, en l'absence de personnes extérieures, les étrangers sont avant tout (1) ceux qui sont venus épouser des autochtones, les commerçants originaires de villages voisins, et les connaissances de passage ; (2) les personnes venant pour affaires ou en touristes. En présence de cette dernière catégorie, ceux de la première ne sont plus considérés comme étrangers.

¹⁸² Est-il possible que cette appellation *Bertons* soit un lointain rappel de l'époque où le pays d'à-bas était bretonnant ? On se souvient que toute cette zone parlait encore breton en 1806 au moment de l'enquête de Coquebert de Montbret. Cependant c'était également le cas de Camoël, Pénestin et Férel sur la rive gauche, ce qui aurait dû contribuer à les relier à la rive droite...

¹⁸³ La nourriture, les danses et les chansons traditionnelles, notamment, n'observent pas cette frontière. Collectage de Philippe Blouët.

¹⁸⁴ CRAMER J., « Styles, Stereotypes, and the South: Constructing Identities at the Linguistic Border », *op. cit.*, p. 161-162.

¹⁸⁵ BRUMEN B., « "Avant, on était tous simplement des Istriens." L'émergence de nouveaux repères identitaires dans un village frontalier de Slovaquie », traduit de l'anglais par P. Erikson, BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 343-359. Sur la plasticité des frontières en fonction des contextes d'énonciation, voir aussi l'étude de C. Canut sur la Catalogne : CANUT C., « Dire la frontière, la subjectivité à l'œuvre. Quelques notes à propos de la frontière catalane », *Glottopol* [En ligne], n° 4, juillet 2004, p. 86-107, en particulier p. 94-95.

Conclusion du chapitre 3

Ce chapitre nous a permis de mettre en lumière la fonction éminemment identitaire de la frontière linguistique. Au-delà de ce constat apparaissent de nombreuses nuances dans les identités « bretonne » et gallo ».

1. Tout au long de ce chapitre, nous nous sommes basée sur une définition du territoire comme espace collectivement approprié et délimité par une frontière reconnue et naturalisée par une histoire et une mémoire collective¹⁸⁶. Nous nous sommes demandé s'il existe une *appropriation collective* et une *délimitation* nette des espaces occupés par le breton et le gallo de nature à produire un sentiment de communauté.

La terminologie employée pour désigner les deux moitiés de la Bretagne privilégie « pays breton » ou « bretonnant » et « pays gallo ». « Haute-Bretagne » et « Basse-Bretagne » n'ont pas été appropriés par les témoins : dans les représentations populaires, ce sont les mots des intellectuels (3.1.1). Ces dénominations dessinent deux zones nettement délimitées au niveau de la frontière et hermétiques l'une à l'autre. En outre, il existe quelques indices d'une plus grande facilité à nommer l'autre pays que le sien : du point de vue identitaire, la priorité semble donc aller à la définition du Eux plutôt que du Nous.

L'emplacement de la limite est bien connu par les frontaliers qui résident au bord, beaucoup moins bien par ceux qui vivent quelques kilomètres plus loin sur la même commune ; pour tous, cette connaissance se limite à un périmètre de quelques communes au nord et au sud de la leur. L'aire d'extension du breton et du gallo est également méconnue (3.1.2).

Nous concluons qu'il y a bien une *appropriation collective* de l'espace ; une *délimitation* au moyen de marqueurs en apparence immémoriaux, qui créent du territoire et l'inscrivent dans la durée ; une *transmission* de la connaissance de ces marqueurs.

Mais nous constatons également que

- d'une part, si la délimitation est très nette le long la frontière linguistique (dans un périmètre limité), elle ne l'est pas du tout pour le reste des pays breton et gallo : on sait où ceux-ci commencent, mais on ne sait pas où ils finissent ;
- d'autre part, l'emploi des expressions « pays breton » et « pays gallo » ne signifie pas nécessairement que l'on ait conscience d'un territoire étendu : elles peuvent désigner simplement quelques communes proches et quelques communes de l'autre côté de la frontière. On est certes « du pays breton » et « du pays gallo », mais localement ; ces termes ne recouvrent que rarement les espaces de la Haute et de la Basse-Bretagne. Il existe en outre une tendance à sous-estimer la taille de l'espace du gallo. Ainsi, s'il existe un *fort sentiment d'appartenance très local*, en revanche nous ne remarquons *pas de conscience territoriale élargie à l'échelle des entités Haute et Basse-Bretagne*.

2. Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandé s'il y a *homogénéité* au sein des deux aires délimitées par les langues. La nomination très claire de deux groupes, « Bretons » et « Gallos », indique une nette opposition identitaire, la frontière linguistique servant de

¹⁸⁶ SENCÉBÉ Y., « Être ici, être d'ici : Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *op. cit.*, p. 24.

délimitation commode. L'existence même de catégories spécifiques, « pays gallo » et « Gallos », pour désigner la Haute-Bretagne et ses habitants, semble les exclure de l'identité bretonne (3.2.1 et 3.2.2).

Or, une observation plus poussée révèle différents degrés d'identification au « Nous », donc *différents degrés dans l'identité « bretonne » et « gallèse », étroitement dépendants de la pratique linguistique* (3.2.3). Nous avons parlé, pour décrire cette situation, de *dégradé identitaire* : on serait « plus gallo » en allant vers l'est, et « plus breton » en allant vers l'ouest. Ce mouvement n'est pas symétrique : les secteurs considérés comme « plus bretons » possèdent une aura que l'on ne prête pas à ceux qui sont vus comme « plus gallos », objet de moqueries voire de franc mépris de la part des Gallos de la frontière eux-mêmes. On remarque la plasticité des frontières du « pays breton » et du « pays gallo », expressions susceptibles de désigner aussi bien le secteur d'origine que des régions plus éloignées considérées « plus bretonnes » ou « plus gallèses ».

De ces différents éléments, nous devons conclure à *l'absence d'homogénéité* ressentie au sein des deux blocs « Haute-Bretagne » et « Basse-Bretagne », où l'identité « maximale » est repoussée toujours plus loin.

« Bretons », « Gallos », « pays breton » et « pays gallo », sont des catégories contextuelles. En contact rapproché des deux groupes, elle remplissent leur fonction de différenciation et marquent une nette opposition. En revanche, quand on est « entre soi » au sein du groupe, on peut choisir de ne pas se revendiquer de ces catégories et de les utiliser pour décrire un ailleurs et un Autre. La frontière se déplace donc au gré des situations d'interaction.

Le chapitre 4 va nous permettre d'analyser la nature des relations entre Hauts et Bas-Bretons en zone frontalière.

CHAPITRE 4. LES RELATIONS ENTRE « PAYS BRETON » ET « PAYS GALLO »

Bien que les appellations « pays breton » et « pays gallo » suggèrent deux régions étrangères l'une à l'autre, peu d'éléments concrets distinguent le mode de vie des Bas-Bretons de la frontière de celui des Hauts-Bretons. Toutefois, il existe un sentiment de différence, de coupure, qui se traduit (ou se traduisait encore récemment) par une forte séparation des groupes. Comme le rappelle P. Corbel, « [c]'est bien moins la position exacte de la frontière qui importe que la manière dont elle est ressentie. La frontière n'est pas une ligne, elle est un rapport social dont les signes seraient à reconnaître bien loin du pointillé simpliste¹ ».

L'Autre est (ou était, jusqu'à des périodes récentes), pour la plupart des habitants des communes frontalières, celui que l'on connaît mal car on le fréquente peu, et dont on se méfie parfois. Dans la chanson traditionnelle *La Basse-Berdouille*, l'Autre est le Bas-Breton idiot et répugnant qu'une *Gallèse* regrette d'avoir épousé². Dans la chanson *Ar C'hallez vihan* (« La petite Gallèse »), un standard du *kan ha diskant*, c'est une jeune bergère de Haute-Bretagne séduite par un officier qui l'abandonne après lui avoir promis le mariage³.

Rappelons toutefois que les situations peuvent varier considérablement sur un même territoire communal, certaines personnes vivant quotidiennement au contact de l'Autre dans les hameaux de la frontière, tandis que d'autres personnes n'y ont jamais affaire.

Dans ce chapitre, nous allons examiner la nature des rapports entre habitants de la zone frontalière. Nous verrons deux groupes qui se fréquentent peu, quand ils n'en viennent pas aux mains et aux injures, et examinerons comment se traduit cet antagonisme dans le domaine matrimonial (4.1).

Puis nous nous demanderons quelles étaient les occasions de contact entre les frontaliers, ce qui nous permettra d'aborder la question des installations de familles originaires de l'autre « pays » dans les communes frontalières, les contacts professionnels dans le domaine agricole et le commerce, ainsi que quelques autres possibilités de rencontre : les guerres, le parcours scolaire et les fêtes religieuses (4.2).

Pour finir, nous retracerons l'évolution du XX^e siècle et ses effets sur la division Gallos/Bretons. À cette occasion, nous relèverons l'existence de deux postures : la croyance en la disparition de la frontière, et d'autre part le sentiment qu'une différence persiste entre « pays breton » et « pays gallo ».

¹ CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 282.

² MORIN G., « Les patoiseries en Bretagne gallèse », *Langue et littérature orales dans l'ouest de la France*, Actes du colloque d'Angers, 14 et 15 mai 1982, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1983, p. 160 et 175.

³ On pourrait également traduire le mot *Gallez* par « Française ».

4.1. Des rapports sociaux rares et difficiles

Il n'est pas rare de voir évoquer l'antagonisme des Hauts et des Bas-Bretons. Y. Le Gallo rappelle que l'Union régionaliste bretonne, née en 1898, fut le lieu de tensions : « On peut supposer [...] que, la haute et la basse Bretagne s'étant tourné le dos pendant des siècles, les retrouvailles entre Bretons francisants et bretonnants ne se firent pas sans préventions réciproques⁴. »

Lors de notre enquête de terrain, nous avons recueilli nombre de témoignages de rapports sociaux au mieux tendus, au pire inexistant, assortis d'une méconnaissance de l'Autre. Aimée dit ainsi fermement : « On [ne] fréquentait pas les bretonnants. » Elle réfléchit cinq minutes pour essayer de trouver des exemples d'amitié entre des habitants de Plélo et des bretonnants, en vain. Le souvenir de cette séparation reste vif et les enquêtés en parlent facilement.

Annaïck : « Il paraît qu'à l'église de Saint-Jean [Brévelay], [...] les gens se séparaient, entre les gallésants et les bretonnants. »

Gilbert : « Le village de Saint-Daman [près du Haut-Corlay], là, j'ai entendu dire que les gens, après la messe, se coupaient en deux parties, [il] y en avait qui allaient dans un bistrot, les autres qui allaient dans l'autre, parce que, ben, pour parler breton – pas parce qu'ils [ne] voulaient pas se voir, mais pour parler breton ou pour parler gallo. »

Dans ses mémoires, l'écrivain François Jaffrennou (dit Taldir), né en 1879 à Carnoët, raconte les heurts entre Hauts et Bas-Bretons à la fin du XIX^e siècle au collège Notre-Dame-aux-Capucins de Guingamp. Nous avons jugé utile de donner l'intégralité du récit éloquent de sa découverte de l'existence des Gallos (nous traduisons du breton).

« Voici ce qui m'étonna le plus au début de ma scolarité là-bas : il y avait deux groupes de garçons nettement séparés, un groupe qui parlait breton entre eux dans la cour, et un autre groupe, français. Il n'y avait pas de relations entre les brittophones et les francophones. Quand j'avais demandé à un ancien quelle en était la cause, il s'était moqué de moi. "Ce sont des Gallos." Après cela, je ne faisais que penser à ce mystère. Des Gallos ? Chez moi on appelait Gallos les sabotiers. Ceux-ci n'étaient sans doute pas tous des sabotiers. "Les Gallos" ??? Je n'avais jamais entendu ce nom. Il y avait donc en Bretagne des gens qui ne savaient pas le breton ? Seulement le français ? Et pourtant, ils étaient manifestement des paysans, et pas des plus raffinés avec ça, avec des chapeaux plats, des vestes courtes⁵, des sabots non cloutés. S'ils avaient été des citoyens, je n'aurais pas trouvé bizarre qu'ils ne sachent pas le breton, mais ils étaient assez misérables [...], et ils étaient sans doute plus pauvres que les bretonnants. Finalement, on me révéla la vérité : deux peuples vivaient dans le département des Côtes-du-Nord, l'un à l'ouest et l'autre à l'est, les premiers étaient des Trégorois et des Cornouaillais, et les autres étaient des Bretons Gallos. Dans mon esprit d'enfant, j'avais presque pitié d'eux, et je pensais qu'ils étaient des gens dégradés, punis pour un péché quelconque, car Dieu ne leur avait donné qu'une langue, tandis qu'il nous en avait donné deux. Je croyais, et c'était là la croyance de tous les Trégorois et Cornouaillais, que nous étions bien au-

⁴ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1870-1918) », *op. cit.*, p. 25. Une partie des membres firent sécession en 1911, et créèrent « la "Fédération régionaliste de Bretagne" (*Unvaniez Arvor*) fondée sur le postulat implicite qu'il n'y avait de vrais Bretons que bretonnants et que les gens du haut pays seraient bien inspirés de le devenir ». *Ibid.*

⁵ Nous avons déjà signalé le sobriquet « Courtes vestes » désignant les Hauts-Bretons. GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, *op. cit.*, p. 121.

dessus d'un Gallo, nous nous estimions dix fois supérieurs à un Gallo. Nous n'avions pas de relations avec eux, si ce n'est parfois des coups et des insultes⁶. »

Nous pouvons dégager plusieurs points de ces souvenirs, qui reprennent des thèmes que nous allons aborder ou avons abordés :

- l'ignorance de l'existence de l'Autre, et le souvenir marquant du premier contact (que nous développons ci-dessous) ;
- la séparation des deux groupes (idem) ;
- la croyance en l'existence de deux peuples distincts (voir 3.2.1) ;
- le sentiment de supériorité des bretonnants et le mépris pour les Gallos (voir partie 2) ;
- l'absence de mention du gallo, occulté sous l'appellation « français », que nous avons déjà évoquée au chapitre 1 concernant les enquêtes sur la frontière linguistique.

Nous allons à présent examiner comment se manifestait l'ignorance de l'existence de l'Autre, ou sa méconnaissance dans les cas moins extrêmes (4.1.1 et 4.1.2). Puis nous aborderons les unions entre Hauts et Bas-Bretons, leur perception par la population et leurs conséquences sur le plan linguistique (4.1.3).

4.1.1. La méconnaissance de l'Autre

Beaucoup de témoins ont avoué mal connaître le mode de vie de leurs voisins, comme Micheline : « Moi, je [ne] connais pas bien la mentalité non plus de... des Gallos, parce que finalement, c'est vrai qu'on [ne] les fréquentait pas beaucoup. [...] Moi, je [ne] sais pas trop qu'est-ce qui se passe au pays gallo, parce qu'on n'était pas gallos. » Les propos de Joseph et Philomène sont similaires :

« On [ne] se voyait pas tellement d'un pays à l'autre, hein. On se... C[e n]'est pas qu'on s'ignorait, mais [il] y avait, à part les relations commerciales et quelques relations de loisir entre les jeunes, on se... On ne frayait pas. On ne frayait pas avec le pays breton. [...] [L]es jeunes allaient aux Rameaux à Pordic. Mais ils n'allaient pas dans les fêtes du pays breton. Les Bretons ne venaient pas non plus tellement dans nos fêtes, sauf les jeunes qui avaient besoin de rencontrer des âmes sœurs, eh bien... de patelin à patelin, comme ça, quoi. » (Joseph)

« Ils avaient tendance peut-être pas à se mélanger non plus, quoi. [*Amusée*] Je me rappelle [...], un jeune que j'avais vu à un bal ou quelque part sur Le Vieux-Bourg, là – enfin il était du... de Saint-Bihy [pays gallo]. [...] Alors il est venu, alors pour me voir aussi, bien sûr, à une fête à Saint-Connan. [...] Et puis bon, j[e n]'avais pas fait attention à lui non plus ce jour-là, et il est arrivé là et il est reparti comme un pauvre malheureux : personne [n']a fait attention à lui, il s'est senti perdu. Il s'est senti un peu perdu parmi les Bretons. [...] Le breton, il [ne] comprenait rien, et puis il s'est senti... isolé [*rire*]. » (Philomène)

⁶ TALDIR-JAFFRENOU F., *Eñvorennoù. Ur wech e oa, ur c'hrennard, un deskard, ur soudard*, Lesneven, Hor Yezh, 1985, p. 50.

Nous n'avons pas relevé ce type de propos uniquement chez des personnes âgées. Christian, né en 1957, ne se souvient d'aucune famille de bretonnants dans les environs de la maison familiale.

Christian : [D]ans les années soixante, on était tous du pays patois, ici...

Anne Diaz : C[e n]'était pas mélangé non plus ?

C. : Non non. Donc si on prend trente ans avant, a priori, non, zéro, quoi. [...] Puis souvent, [il] y avait, euh... Maintenant, [il] y a des routes, mais [il] y avait des chemins creux, quoi, [il n']y avait rien, des broussailles, des machins. [Il] y avait des hameaux à un kilomètre, on n'y allait jamais, quoi. Parce que c'était de l'autre côté d'un passage pas franchement franchissable, ou il fallait faire le tour, donc, ouais, c'est le cloisonnement... [...] Entre ici et un kilomètre, c'était... Donc forcément, les gens [ne] cherchaient pas trop à se rapprocher, parce que... Ils étaient de langue différente, donc... C'est extrêmement net, ouais. [...] En fait c'était assez cloisonné, quoi, c'était un peu les Wallons et les Flamands, quoi.

Il semblerait que l'expérience de certaines personnes diverge de cette base commune. Ainsi, Berthe ne fréquentait jamais les Hauts-Bretons, mais elle précise que son mari, lui, ne ressentait pas de frontière et avait beaucoup de rapports avec le pays gallo : « Vous vous fréquentez, Gallos, Bretons, sans histoires. Il [n']a pas senti de différence, lui. Du tout, il m'a toujours dit ça. » Peut-être était-il originaire d'un hameau frontalier, lieu de plus grand mélange, comme nous l'avons déjà signalé⁷.

De manière générale, une des phrases récurrentes de notre enquête de terrain est donc « On n'en parlait pas⁸ ». Nous retrouvons cette idée avec Émile, qui souhaite tout de même préciser qu'il n'y avait pas d'animosité dans les rapports : « On n'en parlait pas trop. C[e n]'est pas parce qu'on leur en veut, hein, on [ne] leur en veut pas du tout ! Non non, puisqu'on est entre les deux. » Nous allons pourtant voir que l'entente était parfois loin d'être cordiale. Signalons en outre que plusieurs personnes se sont excusées de ne pouvoir parler de leurs voisins frontaliers, faute d'une connaissance suffisante de leur façon de vivre.

Dans ce contexte de fort cloisonnement, la différence linguistique pouvait influencer sur les déplacements des personnes, ce que nous allons maintenant aborder.

4.1.1.1. La frontière linguistique, une entrave aux déplacements ?

Conséquence logique de ce sentiment d'étrangéité, on avait tendance à privilégier les déplacements dans sa propre zone linguistique. Ceci peut certes s'expliquer par la différence de langue, mais celle-ci ne semble pas être un argument suffisant pour le XX^e siècle, étant donné que le français pouvait être utilisé comme langue véhiculaire. Il faut donc imaginer que d'autres raisons aient présidé à ce choix : peut-être la sensation rassurante et chaleureuse du connu (vraisemblablement plus forte que l'hypothétique sentiment d'appartenance à une communauté linguistique, dont nous avons vu qu'il était tout sauf évident), et l'impression de différence ressentie en passant « de l'autre côté ».

⁷ On peut également penser que les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de rencontrer les locuteurs de l'autre langue (foires, service militaire...).

⁸ Dit par Gilles, bretonnant, au sujet des Gallos, mais nous avons également recueilli les mêmes témoignages en Haute-Bretagne.

À l'époque où breton et gallo étaient les langues du quotidien sur la frontière, se rendre de l'autre côté n'allait pas de soi : « La démarcation se faisait par rapport aux lieux où on allait. On allait plutôt à Quintin parce qu'on était gallo, donc on n'allait pas au marché dans le secteur bretonnant où les gens parlaient tous breton entre eux. Pour [ne] pas se faire rouler, pour [ne] pas... Pour bien comprendre ce qu'on dit, [...] c'est aussi simple que ça » (Patrick). Dans la famille de Nicole, on se rendait plus volontiers à Guingamp qu'à Saint-Brieuc pour aller voir un médecin spécialiste :

« Parce que je pense que ma mère, ma grand-mère, étaient plus sécurisées dans leur univers. [...] Alors que... ça aurait très bien pu être Saint-Brieuc, [il] y a cinq kilomètres de plus, c[e n]'est pas très loin, hein. Mais voilà, c'était... On faisait les choses, c'était naturel d'aller à Guingamp. Parce que c'était le berceau maternel et que je pense qu'on s'y sentait mieux. »

Nous retrouvons dans les propos de Claude, à travers les yeux d'un enfant, un sentiment d'aventure déjà évoqué au chapitre 3 quand il s'agissait de « passer de l'autre côté » :

« J'avais un sens qui était bien, c'était d'aller à Loudéac. En fait, j[e n]'avais pas peur d'aller à Loudéac. Parce qu'en fait, on allait dans le même pays gallo, quoi, hein. Alors que quand on allait vers Pontivy et Noyal-Pontivy, [il] fallait passer le Canal de Nantes à Brest, [il] y avait ces écluses qui coulaient, là, ben, quand on est gamin, c'est impressionnant, hein. Pour moi, c'étaient les chutes du Niagara, hein ! »

Nous avons parfois recueilli des témoignages similaires pour la période contemporaine, tel que celui de Brigitte au sujet de son mari : « Encore maintenant, il [ne] veut pas trop aller sur Guingamp, il dit que c[e n]'est pas... C[e n]'est pas le même pays [rire]. Oui oui, c'est marrant, [il] y a toujours ce truc. Oui, [il] y a toujours cette image. » Ces propos sont toutefois plus rares à l'heure actuelle.

D'autres critères que le milieu linguistique ont pu influencer les déplacements, semble-t-il. Christian est né dans un hameau de l'ouest de Guéhenno, commune gallèse, non loin de la frontière, et distingue son secteur, tourné vers Locminé, du reste de la commune plus éloigné de la zone bretonnante et tourné vers Josselin :

« [L]es gens d'ici n'allaient pas tellement vers là-bas [le pays breton]. Enfin, ici en limite [si], parce qu'il y avait le marché à Locminé, le jeudi. Les gens allaient facilement vers Locminé, parce qu'il y avait des fois le car qui passait, là. Je parle de ça dans les années... jusqu'au début des années soixante. [...] [D]ès qu'on va sur Guéhenno, le pôle d'attraction, c'était Josselin, quoi. C'était Josselin de l'autre côté, quoi, donc... Passé de l'autre côté du bourg, c'est-à-dire à quatre-vingt-cinq kilomètres d'ici, ça faisait ça de moins aussi pour aller sur Josselin. Ici, Locminé est à quinze... Josselin est à peu près à la même distance. Dès qu'on passe le bourg, ça veut dire huit ou neuf [kilomètres] pour eux, et vingt pour aller là-bas [à Locminé], ou vingt-cinq : il est évident qu'ils [n']allaient pas à Locminé, quoi, ils allaient à Josselin, donc... Là, c'était une grosse bourgade patois. Tout ce qui est au-dessus, les communes au-dessus, Billio, je [ne] sais pas, vers Cruguel, ça descend vers là-bas, quoi, ça converge vers le bassin de Josselin, et derrière, Ploërmel ; tout ça, c'est la zone gallo, aussi. »

Ainsi, la situation des hameaux et du bourg pouvait diverger s'ils étaient dans le périmètre d'attraction de villes différentes, les premiers se rendant en pays breton dans l'exemple ci-dessus, alors même que le bourg regarde nettement du côté gallo.

Nous avons relevé des incohérences dans la logique spatiale que nous venons de décrire, contre-exemples dont il nous faut tenir compte. Émile affirme ainsi que les gens du Vieux-Bourg se rendaient à Quintin, hameaux bretonnants compris. Roger raconte que les Gallos allaient « très peu » à Locminé : « Eux, ils allaient davantage sur Rohan. » Mais il se contredit plus tard, affirmant que les Gallos allaient tout autant que les bretonnants au marché de Pontivy. Plumelec, gallo, aurait été tourné vers Saint-Jean-Brévelay (bretonnant), contrairement à Sérent, gallo également, qui regardait vers Ploërmel et Malestroit.

Il semblerait donc que la règle que nous avons dégagée plus haut ne s'applique pas à tous les secteurs de la limite linguistique. Nous avons souhaité livrer ces quelques exemples de déplacements sélectifs en fonction de la langue, car ils étaient suffisamment récurrents en entretien pour être significatifs ; malheureusement, nous ne disposons pas de plus d'éléments pour étayer cette hypothèse.

4.1.1.2. *Le souvenir du premier contact*

Nous l'avons vu, nombre de nos témoins sont nés, voire ont vécu dans l'ignorance de cet Autre habitant de l'autre côté de la frontière. Par conséquent, beaucoup se remémorent très précisément le jour du premier contact. Parfois l'on se contentait d'observer sans entrer en relation. Ainsi, Berthe se rappelle qu'elle écoutait parler les Gallos « [p]arce qu'ils passaient devant chez ma grand-mère : c'était la route principale de l'époque pour aller au marché. Ces gens de Saint-Quay-Plélo... [...] t[u] es à deux kilomètres de chez ma grand-mère. Donc ils allaient au marché à Lanvollon, ils avaient des vélos ou des charrettes, des voitures à cheval. »

Plusieurs enquêtés ont identifié l'entrée au collège comme le moment du premier contact. Voici quelques exemples choisis, un Bas-Breton et deux Hauts-Bretons.

Gérard : « Moi, le gallo, je l'ai connu en allant au CEG à Châtelaudren, en sixième, parce que là, je me trouvais avec des jeunes de Plélo, de... »

Michel : « [C]'était très net, alors surtout à partir du moment où je suis allé au collège à Châtelaudren, parce que j'ai entendu des accents, un accent que je ne connaissais pas ; c'est-à-dire que les copains qui venaient de Plouagat, ou Lanrodec, ou *et cetera*, effectivement, avaient un accent qui nous paraissait curieux. [*Amusé*] Nous étions, entre guillemets, les plus nombreux, hein, donc ça nous paraissait curieux. »

Hippolyte : « Quand j'étais petit, j'étais à l'école du quartier, quoi. Et puis après, à l'école du bourg [de Plélo]. Et à neuf ans, j'ai été mis en pension à Lanvollon. Et alors, à Lanvollon, on est dans le pays breton. Oui. J'ai été trois ans en pension avec les Bretons, quoi [*amusé*]. [...] Oh, ben, ça se passait bien, à part qu'il y en avait deux qui m'embêtaient, quoi. J'étais le Gallo, quoi. C'étaient presque tous des Bretons, alors c'était... Mais alors, dans l'ensemble, ils étaient gentils, on s'entendait bien, quand même, quoi. »

Parfois, la confrontation intervient un peu plus tard :

« Quand je suis rentré au lycée, euh... Je [ne] me suis jamais posé ces questions-là avant, ici, parce que jamais... Parce qu'on était dedans, quoi. On était dedans, donc on [ne] se posait pas du tout ces questions. Quand je suis rentré au lycée, je me suis trouvé confronté à [...] des gens qui venaient d'ailleurs, *et cetera*, donc à des confrontations de gens qui n'avaient jamais entendu parler breton, [...] et nous, on venait du sud, quoi. Donc on s'est aperçu que les ruraux du sud

parlaient breton, ou avaient entendu parler breton, ou comprenaient le breton. Voilà. Donc très rapidement, [...] quand on vit ensemble – et puis on était presque tous pensionnaires, donc, ben, on s’aperçoit qu’il y a une identité spécifique, donc on essayait un peu de comprendre tout ça, quand même ; au bout d’un moment, on se pose des questions. » (Patrick)

Ces premiers contacts ont souvent pour effet de brider l’expression dans la langue maternelle. C’est ce que nous voyons dans les propos de Christian, gallésant, qui a dû poursuivre sa scolarité du côté bas-breton, à Saint-Jean-Brévelay :

« Quand je suis rentré en sixième au CEG, ben... On a abandonné le, le [gallo]... ça, parce qu’on était minoritaires et que ça faisait un petit peu... Comme on dit, généralement le gallo c’était considéré comme étant un peu... un peu plus inculte que le... Parce que déjà, on était en pays... ex-pays breton, mais les gens [ne] parlaient plus, [ne] parlaient pas breton... Les jeunes, j[e n]’ai jamais entendu un jeune parler breton, hein. Ils parlaient le français, quoi. Donc nous, on faisait des efforts pour parler un peu mieux aussi, quoi⁹. »

Certains enquêtés ont découvert l’existence de l’autre langue bien plus tard, comme Lucien : « C’était à peu près quand j’étais démobilisé, le gallo. On était à la limite, mais on [ne] dépassait pas. On trouvait [ça]... On rigolait, quoi, entre nous ! [Rire] Un peu bizarre. »

La méconnaissance de l’Autre allait fréquemment de pair avec des rapports tendus que nous allons maintenant détailler, afin de voir comment l’antagonisme entre les deux pays se traduisait dans les rapports sociaux.

4.1.2. Différentes déclinaisons de l’antagonisme

Les évocations de la rivalité entre Hauts et Bas-Bretons sont nombreuses, aussi bien dans la littérature spécialisée que dans les témoignages des habitants de la frontière. Les propos suivants nous le rappellent :

« [L]es Gallos, c’était marrant aussi, parce qu’ils n’aimaient pas les Bretons non plus, hein, parce qu’ils ne comprenaient pas ce qu’ils disaient. » (Maria)

« Ben dites-donc, [il] y avait une rivalité, hein ! Ah oui. Je me rappelle qu’il y avait un Breton qui était venu chercher un ouvrier dans la cour. Mon père, [...] surtout quand il avait bu un coup, c’était le français, c[e n]’était pas le gallo. Et alors, le monsieur-là était venu essayer de débaucher notre ouvrier, et il disait : “Quand vous pensez que ce Breton-là, il est venu subtiliser mon ouvrier dans ma cour !!” Hein ! Alors c’était une offense. » (Madeleine)

Quelles sont les manifestations de cette rivalité ? On recense des altercations (4.1.2.1), des insultes (4.1.2.2) et, pour les périodes les plus récentes, le recours à l’humour comme forme de provocation verbale adoucie (4.1.2.3).

⁹ Nous avons rencontré un exemple contraire dans les enquêtes de J.-P. Chauveau : un agriculteur haut-breton ayant fait une partie de sa scolarité à Pontivy (Basse-Bretagne) raconte qu’en dehors des cours, tous parlaient leur langue maternelle, Hauts-Bretons compris, pour marquer leur différence. CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 139.

4.1.2.1. Le temps des bagarres

Il est désormais difficile de recueillir des témoignages de personnes encore en vie sur ce sujet. Les rixes entre Gallos et Bretons subsistent dans les mémoires mais aucun des témoins ne les a observées ou vécues¹⁰.

On trouve trace de bagarres de conscrits au début du XX^e siècle entre bretonnants de Saint-Gérand et gallésants de Saint-Gonnery¹¹, ainsi qu'entre habitants d'Ambon (Basse-Bretagne) et de Noyal-Muzillac (Haute-Bretagne)¹². Toutefois, il convient de rappeler que de telles altercations pouvaient également avoir lieu entre communes de même langue. En pays fañch (sud des Côtes-d'Armor), on conserve ainsi le souvenir de batailles rangées avec les Vannetais voisins, particulièrement lors des rencontres de conscrits¹³. Le jour du conseil de révision a également été évoqué par plusieurs témoins.

« Le jour du conseil de révision à Pontivy, tous les ans – tous les ans, hein ! [*petit rire*] [...] – les conscrits de Saint-Gonnery se trouvaient être obligés de se bagarrer avec les conscrits de Saint-Gérand, la commune voisine. Parce que Saint-Gérand est en pays bretonnant et Saint-Gonnery, non. Alors ils se bagarraient. Tous les ans ! » (Eugène)

« Ah ben [ils se battaient] quand ils passaient le conseil ici, de révision, entre communes, et puis ça [ne] jouait pas, hein ! » (Gabriel)

Les rixes pouvaient survenir en d'autres circonstances : « Les mariages seraient assez rares entre Bretons et Gallos : ce qui n'empêche les jeunes gens des deux régions d'en venir parfois aux coups, le soir des assemblées, pour savoir qui reconduira les plus belles filles¹⁴. » Les tentatives de séduction des femmes de l'autre groupe étaient une cause d'altercations, comme on le voit dans le récit de Léon :

« Notre génération, déjà, ça s'était apaisé, hein. Mais moi, j'ai entendu les anciens parler : [il] y avait un petit café, ici, qui était presque à la limite de Radenac/Moréac, où ils allaient voir les filles, là-bas. Ils étaient mal vus, hein, quelquefois, c'était la châtaigne, hein ! [Il ne] fallait pas aller voir les filles au pays breton, hein ! La jalousie, quoi. Ils disaient : "C'est les Gallos, hein !" [*petit rire*] [...] [L]es jeunes gens d'ici allaient là-bas, voir les filles. Alors il avait dû y avoir de la bagarre, sans doute, quoi. Alors ils avaient inventé une petite chanson, en disant – je vous parle en gallo, là. [*Il chante*]

*Ah j'n'irai pus d'aot'
À la Chatouillette*

¹⁰ On notera cependant que R. Le Coadic a recueilli à ce sujet le témoignage d'un Haut-Breton né en 1942 : « Quand on était jeune, on avait des grandes différences et on se bagarrait en permanence. À l'école, on était à peu près 50 % de gallos et 50 % de bretonnants de là-haut, et on se bagarrait en permanence. On se retrouvait toujours ensemble. Enfin, pratiquement. Les bretonnants étaient toujours à part. Ah oui, c'étaient deux clans distincts ! Ça se bagarrait. Il y avait une grande différence. On se reprochait nos cultures réciproques. » LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 318.

¹¹ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 4.

¹² Collectage de Philippe Blouët.

¹³ MALRIEU P., *Cahier Dastum n° 5 : Bro vFañch, op. cit.*, p. 4. Au XIX^e siècle, le pardon de Saint-Servais (Côtes-d'Armor) était connu pour les violents affrontements qui s'y déroulaient entre pèlerins du Léon, du Vannetais et de Cornouaille. En 1855, suite à la mort d'un jeune Léonard tué à coups de bâtons par trois Vannetais, le pardon fut supprimé par l'évêque de Saint-Brieuc. GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 73.

¹⁴ GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel, op. cit.*, p. 96.

Manger des saocisses
Caresser les Brettes.

[*Petit rire*] Et c'était un petit bistrot, ils appelaient ça "la Chatouillette", [*amusé*] je [ne] sais pas pourquoi, et alors que le village c'était Kerrob. Et c'était juste à la limite de Moréac/Radenac. [...] Et puis [il] y avait des belles filles aussi, sans doute, quoi. »

Les Gallos violemment renvoyés chez eux avaient donc fait usage de leur créativité par ce petit chant à la fois humoristique et plein d'amertume exprimant leur déconvenue.

Les circonstances des altercations ne sont pas toujours aussi clairement identifiées ; on s'en rappelle simplement, sans plus d'éléments de contexte, et elles semblent appartenir à un autre temps. Aimée se souvient qu'il y avait des bagarres quand « les gars de Guingamp » venaient à Châtaudren. Selon Lucien, « les plus âgés que nous, [il] y avait la bagarre » entre Bignan et Buléon. On invoque parfois la différence de langue, mais moins fréquemment que l'on pourrait le croire.

Yves : « [I]ls se critiquaient beaucoup. Ils étaient quand même un peu rivaux. [...] S'il y avait par exemple une manifestation populaire dans la... à la frontière, là... les *pilieries de pl[l]ace*, par exemple. Et donc s'il y avait une *pilierie de pl[l]ace* à Plouagat ou à Boqueho – parce que mon grand-père était juste à côté, euh... Ça pouvait provoquer des bagarres. Et en fait, ça pouvait venir du problème de la langue à la frontière. Mon grand-père, il est [...] né en 1893. Voilà, donc à cette époque-là, début XX^e, dans les années dix, avant la guerre de quatorze, quoi, lui, il avait vingt ans, et donc il racontait [...] : "Ben oui, on était donc amenés à rencontrer des *Bertons*, et les *Bertons*-là, on [ne] les aimait pas tellement et quelquefois on se bagarrait, quoi." Et donc ça devient un conflit lié à la langue parce que les gallésants se regroupaient entre eux pour défendre un, un... un Gallo en difficulté, et puis ça dégénérait en bagarre parce que, euh, [il] y avait deux langues. Et c'était une raison de conflit. »

Un climat de méfiance domine donc dans les propos des personnes les plus âgées, mais il semble que, dans l'ensemble, elles répètent surtout ce qui est arrivé à leurs parents. Toutefois, le fait de conserver ces rixes dans la mémoire familiale semble avoir un effet sur les générations les plus proches de l'événement, entretenant une certaine méfiance, qui se dilue au fil du temps. L'anecdote de Claude en est un exemple. Claude dit des bretonnants qu'ils sont « des bagarreurs ». Ce sentiment lui vient d'une anecdote familiale :

« [M]on père était aux Saints Anges à Pontivy : c'étaient des bagarres entre tous ceux qui venaient de l'Oust, ici, toute la vallée, là, donc c'étaient plus les Gallos contre les Bretons. Alors [il] y avait les gars de Noyal qui étaient durs, [il] y avait ceux de Remungol... Mon père a eu cette expérience-là, à Pontivy, d'avoir de la bagarre entre les Gallos et les Bretons. »

Son père, pris à parti par un bretonnant, s'est toujours demandé s'il avait été attaqué parce qu'il était gallo :

« Je me rappelle de manifestations paysannes : mon père était au syndicat agricole, donc dans les années soixante [il] y en avait quand même pas mal... Quelqu'un avait dû l'entendre parler, mais c'était quelqu'un de Guern, donc Guern c'était bien breton, et puis il avait failli attraper des coups

de bâton. [...] Il [n']a jamais su pourquoi il s'est fait attaquer par quelqu'un. Ou parce que c'était un Gallo. Et il [n']a jamais su. »

Rien ne permettait au père de Claude d'identifier les raisons de cette attaque. Mais le simple fait qu'il ait envisagé qu'elle était due à son origine est révélateur. Le doute a perduré longtemps après, ce qui est également un indicateur d'une certaine tension entre groupes. Et Claude a par la suite intériorisé cet élément de doute vis-à-vis des intentions des Bas-Bretons à l'égard des Gallos. On retrouve chez Henri cette persistance du souvenir des aïeux influant sur sa perception personnelle :

« [N]os aînés, enfin ceux qui étaient un peu plus âgés que nous, qui étaient à l'école, ils nous causaient de... bon, qu'ils avaient eu quelquefois des petits mots avec les voisins, quoi [*petit rire*]. Ça, c'étaient des petites querelles de clochers, c'est tout. On savait qu'il y avait du breton. Alors bien sûr, le breton, on l'aimait pas beaucoup [*rire*]. »

Signalons toutefois que la mémoire locale conserve des anecdotes de bagarres similaires indépendantes de la question de la frontière linguistique. Ainsi Aimée se souvient-elle qu'au pardon de Saint-Blaise en Plélo, deux familles se battaient systématiquement. « Mais ça, ça se faisait même si c[e n]'est pas... avec les... les Gallos, c'était aussi entre les communes voisines. J'ai entendu dire aussi, enfin la génération qui nous aurait précédés, [il] y avait des bagarres comme ça entre les jeunes », raconte Jean.

La période actuelle n'est pas exempte de ces tensions, malgré l'évolution de la pratique des langues et un rapport au territoire différent en raison de déplacements accrus. Nous avons recueilli pléthore de témoignages d'amertume et d'agacement, mais les sentiments négatifs semblent se porter désormais sur des points précis, comme la signalisation routière en breton dans le pays gallo, objet de nombreuses récriminations. Enfin, ajoutons que ces tensions sont particulièrement exacerbées dans les milieux militants (pour le breton et pour le gallo) ; nous pensons que ce n'est pas le reflet du ressenti quotidien des habitants de la frontière.

Certains indices laissent penser que les rapports étaient plus ou moins tendus selon le secteur de la frontière. Ainsi, Gilbert, originaire de Saint-Martin-des-Prés, confie avoir été surpris en découvrant, dans le secteur de Bignan, une situation très différente de son quotidien :

« [O]n les sentait à cran, quoi, hein. Alors qu'ici, bon, [il] y a des spectacles gallos, [il] y a des gens qui cultivent le gallo, mais c[e n]'est pas une opposition avec le breton. Pas du tout. Eh ben eux, je les entendais parler, [*amusé*] je me disais : "Ils vont se tuer, ils vont déclarer la guerre", quoi. Je pense que c'était les deux, hein. On sentait... Ils devaient s'accuser mutuellement. Hostilité les uns envers les autres, hein. Pas pour prendre les armes, mais ça se sentait nettement. Il y a peut-être une dizaine d'années. Et d'après ce qu'ils disaient, c'était juste en train de se réveiller, quoi, la culture gallèse, dans la région. [...] Ici [à Saint-Martin-des-Prés/Le Bodéo] j[e n]'ai pas vraiment l'impression que... Je ne ressens pas, par exemple, qu'il y avait une opposition entre Gallos et Bretons. »

Il n'est pas impossible que le récent essor du gallo ait contribué à briser le *statu quo* et à raviver de vieilles querelles en certains points de la frontière, en donnant aux gallésants une fierté qu'ils n'avaient jamais eue.

4.1.2.2. *Insultes et provocations*

On trouve fréquemment des témoignages d'une certaine animosité verbale dans les rapports transfrontaliers. Avec les Autres, clairement identifiés comme tels, « [il] y avait une différence, hein, c'était très très méfiant » (Robert).

« On était plus ou moins bien vus, hein. Ils n'avaient pas trop confiance dans les Bretons, hein. » (Robert)

« Ils qualifiaient les mecs du village d'à côté, bien souvent, de façon péjorative. » (Yves)

Ces provocations pouvaient aller de pair avec les bagarres que nous venons d'évoquer, ou les remplacer tout à fait, dans les périodes plus récentes. Par exemple, au collège de Châtelaudren, les jeunes Bas-Bretons appelaient les Hauts-Bretons *penn du* [tête noire], et ces derniers les qualifiaient en retour de *Mahos* ou de *baragouinous*¹⁵. Les jeunes gallésants avaient appris quelques expressions bretonnes pour pouvoir riposter en cas de querelle : *Te zo sot* [Tu es bête], *kaoc'h* [merde], *ma revr* [mon cul]¹⁶.

Les fêtes étaient l'occasion de laisser éclater certaines rivalités « pour voir lequel était le plus fort. C'était l'occasion de se taquiner, quoi » (Robert). Sylvie raconte : « Moi, j'ai ma maman qui a quatre-vingt-trois ans, elle me disait, quand ils allaient à la fête de Guingamp, donc c[e n]'étaient que des Bretons, eh ben certains jeunes parlaient exprès en breton pour [ne] pas que le pays gallo comprenne, enfin [il n']y avait pas de mixité du tout. Ouais, non non, c'était... C'était la lutte des peuples ! » On relèvera avec intérêt cette idée de deux peuples différents, déjà abordée plus haut (3.2.1).

Les rapports entre voisins n'étaient donc pas toujours cordiaux, comme on le voit. En témoignent un certain nombre de formulettes rimées, plus ou moins agressives, à connotation sexuelle ou scatologique, dont il est cependant difficile de savoir si elles étaient réellement utilisées à l'encontre des voisins, ou si elles servaient plutôt à rire entre soi. En voici un aperçu.

Berton, bertonaille
Qui chie dans la paille
La paille a éfoncé
*Le Berton a tout liché*¹⁷.

Berton, bertonaille, combien ta volaille
– *Cinq sous et demi.*
– *Bertonne 'cor' un p'tit*¹⁸.

Berton, bertonaille
Combien ta poulaille ?
– *Cinq sous et demi !*
– *Berton, bertonaille,*

¹⁵ Bistrot de l'Histoire « À la frontière du gallo et du breton », La Ville-Andon, Plélo, 24 avril 2009.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 8. Orthographe de l'auteur.

¹⁸ GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, op. cit., p. 18. Orthographe de l'auteur.

*Cinq sous et demi !
Berton, tu as menti¹⁹.*

*Berton, Gallo rond
Qu'a vendu sa maison
Pour un quartier de mouton
Le mouton était pourri
Le Berton fut ben mâri²⁰.*

Cochon de Berton, va-t-en vaer tes Brettes mon con !²¹

Va-t-en vaer tes Brettes, Berton !²²

Les femmes étaient aussi visées par ces formules humoristiques plus ou moins agressives et vulgaires, à l'instar de ce dicton employé dans les années 1930 par des Loudéaciens :

La grande Brette de Pontivy, quand on la baise o [elle] sort bouffie²³.

Ou encore, dans cette formulette :

*Une Brette a quatre pochettes
Si j'avais une allumette
Je la mettrais dans le qhu de la Brette
La Brette a pétë
L'allumette a manqué²⁴.*

La propreté était également mise en cause : « On disait que la *Brette*, “propre du dessus et sale du dessous”. C'est un dicton, hein ! Mais en général, c'était vrai²⁵. » Nous verrons au chapitre 6 que les Bas-Bretons sont souvent accusés d'attacher tellement d'importance aux apparences qu'ils soignent la forme au détriment du fond.

On trouve par ailleurs des sobriquets locaux, choisis en fonction des sonorités du nom de la commune rivale, dont voici un exemple : « Tressignaux [Basse-Bretagne] on les appelait les “têtes de veaux” » (Henri de Tréguidel, Haute-Bretagne). Nous renvoyons ici au point 2.1.4.5 sur les rivalités entre communes.

Il existe également des formulettes plus neutres. La suivante est difficile à interpréter :

Breton Gallo rond, la farine dans son pochon²⁶.

¹⁹ BOUREL C. et M., *Le gallo dénâché. Injures et abominations en Haute-Bretagne*, op. cit., p. 143. Orthographe des auteurs.

²⁰ Collectage de Patrik Deriano.

²¹ Collectage de Patrik Deriano.

²² Collectage de Patrik Deriano.

²³ Communication personnelle de Jérôme Lucas.

²⁴ Collectage de Patrik Deriano.

²⁵ Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informatrice originaire de Lantillac, commune du Morbihan située en Haute-Bretagne non loin de la frontière linguistique..

²⁶ Collectage de Patrik Deriano.

Hippolyte raconte qu'à l'école, lui et les autres enfants chantaient : « Les Bretons aiment la bagarre et le branle-bas. » André n'entendait jamais d'expressions au sujet des bretonnants, « mis à part dans des chansons que chantait mon père : "Les habitants de la Basse-Bretagne sont dégourdis comme des manches à balais." » Jean nous a également fait part de cette expression, sans mentionner de chanson associée²⁷.

Face aux provocations émises par les Hauts-Bretons, les Bas-Bretons n'étaient pas en reste. Dans le cas des formulettes en breton ci-dessous, nous penchons pour un usage entre soi en raison de la barrière de la langue qui les rend incompréhensibles aux personnes qu'elles visent.

Fae eo ganin gant ar Gall brein

Gant kroc'hen an diaoul war e gein.

[Je fais fi du Gallo pourri / Qui porte la peau du diable sur son dos²⁸.]

Gallez,

Loereu ruz ha tri botez

Unan brein ha daou nevez.

[Gallèse / Des chaussettes rouges et trois chaussures / Une abîmée et deux neuves²⁹.]

D'autres étaient en français, avec toutefois l'apport d'un terme gallo, *pertuz* :

Les Gallos dans leur *pertu[z]* (trou)

Les Bretons leur chient dessus³⁰.

Cette dernière formulette nous a d'ailleurs été confiée en entretien par Fabienne, de Plélo : « T[u n']as pas entendu ceux de Mélard [village de Bringolo] qui disaient [...] "*Les Gallos dans un pertuz, les Bertons qui leur chient dessus*" ? Ben c'étaient les gars de Mélard qui disent ça. *Les Gallos dans un pertuz, les Bertons qui leur chient dessus* [*petit rire*], ça me fait rire à chaque fois. » Il semblerait ici que les bretonnants aient emprunté pour l'occasion des mots de gallo (*pertuz, Bertons*) à leurs voisins pour mieux les ridiculiser.

Nous avons collecté quelques insultes en entretien dans le nord du Morbihan : « On rigolait ! "Bande de *Gallèses* !" [prononcé "gallèsse"] Ou bien, quand c'étaient les Bretons : "*Gast a Gall* !" [Putain de Gallo] » (Lucien). Pour lui, entendre du gallo était banal, « [m]ais quand on arrivait comme ça [on disait] : "*Gast a Gall*" » [*rire*]. » La même expression nous a été livrée par Gabriel (« *Gast a Gall*, des fois »), et Roger : « *Gast a Gall*, oui. Mais ça se disait encore assez récemment, hein, ça. *Gast a Gall*, j'ai entendu ça souvent. » Il en existait sans doute d'autres ailleurs, mais ce sont les seules que notre enquête ait fait ressortir. Là non plus, nous ne sommes pas sûre que ces insultes étaient proférées à haute voix face aux intéressés. Elles pouvaient aussi bien servir entre soi, dans le dos des personnes visées, pour se conforter dans son sentiment de différence.

²⁷ Nous avons trouvé une trace de cette chanson dans les enregistrements d'une soirée (Bistrot de l'Histoire) consacrée à la frontière linguistique, chantée sur l'air de la *Dérobée de Guingamp* : « Les habitants de la Basse-Bretagne sont dégourdis comme des manches à balais / Quand ils sont bêtes on leur coupe la tête, quand ils sont fous on leur coupe le cou / Regardez-donc comme il a l'air bête, regardez-donc comme il a l'air con. » Bistrot de l'Histoire « À la frontière du gallo et du breton », *op. cit.*

²⁸ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, *op. cit.*, p. 8.

²⁹ Collecté par Patrik Deriano. *Botez* peut aussi désigner un sabot.

³⁰ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, *op. cit.*, p. 8.

De manière générale, il ne nous a pas été facile de collecter formulettes et insultes. La raison principale nous semble être la date à laquelle nous avons réalisé notre enquête de terrain : il était sans doute trop tard pour recueillir le gros de ce fonds oral, les personnes nées au début au XX^e siècle étant décédées. Il était plus facile pour nos témoins de dire que les rapports étaient tendus que de donner des exemples concrets de cette animosité.

Un autre obstacle a entravé notre travail (brièvement évoqué au point 3.2.2.4), la réticence des interviewés à parler de discorde, et une tendance nette à croire qu'évoquer d'éventuelles tensions reviendrait, en quelque sorte, à « dire du mal » des gens. Cette forme de pudeur indique peut-être aussi une hésitation à sortir de l'oubli des querelles dont on considère qu'elles font partie du passé. Voici un exemple de ce malentendu entre la chercheuse et l'enquêté :

Anne Diaz : Vous vous rappelez si on disait des choses sur les gens de là-bas ? Des petites piques ?

Hippolyte : Oh non, *moi j[en] ai pas eu de problèmes.*

À la suite de cette remarque, nous avons dû changer de sujet, la communication semblant s'être bloquée, signe d'une résistance au thème abordé. Pourtant, nous savons de sources diverses que ce climat de tension pouvait parfois dégénérer en rixes, comme on l'a vu. Hippolyte s'est ensuite montré beaucoup plus loquace, et il s'est avéré qu'il connaissait plusieurs insultes et dictons. Ceux-ci, tout comme les formulettes, sont maintenant tombés en désuétude, et c'est la moquerie qui a pris la place de la franche agressivité évoquée par les personnes âgées.

4.1.2.3. Moqueries : l'humour comme manière de souligner la différence

Le temps des batailles rangées entre Hauts et Bas-Bretons étant révolu, tout comme celui des injures, la forme relationnelle qui prédomine chez nos témoins semble être la moquerie, ou, dans sa forme la plus légère, la plaisanterie amicale :

« Si on voulait taquiner quelqu'un, c'était : "Oh, toi t[u] es un pur Gallo !", "Toi t[u] es un pur Breton, une tête dure !" [*petit rire*]. » (Robert)

« Et puis la moquerie des Gallos : on se moquait beaucoup des Gallos, quand même³¹. » (Roger)

« Les autres de l'autre côté, c'était pareil aussi, hein, ils [ne] nous comprenaient pas non plus. Ils se fichaient de nous. » (Germaine)

« [Il] y avait quelquefois des réflexions, oui, parce que les Bretons... Souvent, le genre des mots n'est pas le même, donc [il] y en a qui employaient le féminin alors que le mot français est masculin, ou le contraire. » (Gilbert)

Cependant, tous ne se souviennent pas d'avoir vécu de telles moqueries. Pour Jean, ce phénomène remonte aux générations antérieures : « Ils se moquaient de la langue bretonne aussi, hein. Un petit peu, ouais. » Mathurine y voit également « de l'histoire ancienne » : « Les

³¹ Il estime que ce pourrait être la raison pour laquelle on voyait peu de Gallos à l'école des Saints-Anges à Pontivy.

anciens disaient ça, mais on n'en entendait plus parler, hein. » Par ailleurs, la tolérance était sans doute plus grande dans les familles mixtes: « Si je considère ma famille, où [il] y avait des Bretons et des Gallos, [il n']y avait jamais de conflit à propos de ça, ni de paroles dévalorisantes » (Gilbert).

Pour la génération née à la fin des années quarante, les antagonismes entre villages s'étaient partiellement atténués, remplacés par d'autres types de taquineries, comme le fait de donner des surnoms. Toutefois, la jeunesse de ces témoins reste marquée par la conscience de la division linguistique. Yves, né en 1947, se souvient de son entrée en sixième au collège de Châtaudren :

« [I]l avait la particularité, donc, d'être le collègue de la frontière. Ça veut dire qu'en sixième, avec moi, il y avait, je [ne] sais pas, moi, sur vingt-cinq élèves, [...] [il] y avait une bonne vingtaine d'origine gallo, et [il] y avait cinq ou six bretonnants – parce qu'ils venaient de l'autre côté [...]. Donc, en sixième, je me suis retrouvé avec des bretonnants. Alors, évidemment, [...] on avait appris le français à l'école primaire, on n'utilisait pas la langue maternelle en sixième. Mais on était quand même bilingues. Alors il se trouve que ça m'est arrivé, avec des copains, en sixième-cinquième, d'avoir un conflit, par exemple, moi ou mes copains. [...] [L]e copain, il pouvait m'insulter en breton. Et moi aussi, on pouvait l'insulter, puisque... C'était pratiquement une bagarre entre les... la minorité, puisque là, ils étaient minoritaires –, mais ça existait quand même un peu. Comment dire, on pouvait lui donner un mot pas gentil en gallo, ou bien... ou l'inverse, quoi. Ça existait encore un peu, hein. C[e n']était pas complètement réglé, quoi. Ça revenait sur le truc des ancêtres qui, qui... qui se pouillaient avec le problème de la langue, quoi. Un petit peu, il en restait un peu. »

Globalement, les relations entre les deux « pays » se sont intensifiées et détendues, ce qui se traduit dans les propos des témoins, qui emploient des termes minimisant la rivalité, que nous faisons figurer en italiques :

« Oui, oh, [il] y a toujours des *petites* arrière-pensées, oui. Alors on vanne *un peu*, quoi, on envoie des *petites* piques *comme ça*. » (Alain)

« On n'en parlait pas trop [des bretonnants]. Quelquefois, certains s'amusaient à imiter *un peu* l'accent breton, *comme ça*, mais avec un humour *tout à fait courtois*, [il n']y avait pas... *pas d'animosité du tout, non non*. » (Michel)

Marc est un Bas-Breton qui a fait sa vie à Plélo, une origine qu'on lui rappelle sur le ton de l'humour. Lui aussi emploie des termes visant à minimiser l'antagonisme :

« Bon, parfois, en plaisantant, "l'exilé de l'autre côté du Leff". Parce que le Leff, c'est la limite du breton. Bon, de temps en temps, en plaisantant, c'était *un peu* la vanne, quoi : "Toi, l'exilé du Leff", quoi, bon. Mais c'étaient des plaisanteries... *gentilles*. Mais non non, [il n']y a pas eu... [il n']y a pas eu de... Je n'ai jamais eu *aucun problème avec personne* parce que j'étais Breton bretonnant et que eux étaient Patois patoisants. *Non non, jamais eu de problème, non*. »

Concernant les périodes récentes, on nous a rapporté de vives discussions en réunion de communauté de communes mélangeant communes du pays gallo et du pays bretonnant. Sylvie emploie le terme de « guéguerre » : « On était en train de se chamailler sur le pays breton et le pays gallo, parce qu'on n'est pas du même, euh... Comme quoi, ça reste, hein ! On se

chamaillait, ça reste quand même. » On retrouve également cette tendance à la moquerie chez les plus jeunes :

« Il peut y avoir des moqueries [...]. C'est peut-être parce que c'est plus facile de se mettre en victime qu'en coupable. Ce serait plus dans le sens des, des... du côté gallo, enfin t[u] sais, donc du coup, [on te dit que] t[u] es français, enfin t[u] es plus français, quoi. Oh, ça peut être juste des petites blagues. C'est des blagues, sans... Mais, oui. Enfin, après, est-ce que c'est moi qui interprète mal... C[e n]'est pas de la vraie moquerie, c'est, voilà, c'est... des trucs pour rigoler, ou c'est plus : "Ah, t[u] es du pays gallo, toi !". Enfin des trucs : "Le gallo c[e n]'est pas une langue", ou... voilà. "C'est juste du... C'est juste du patois", ou... Ça peut être nous, entre amis, ou quand... vu qu'on est à la limite, quoi. Mais sinon, non non, [...] enfin c'est très rare, en fait. En fait, on n'en parle pas trop-trop, hein. » (Frédérique)

Nous voyons avec ce témoignage que les habitants du côté gallo, même jeunes, continuent à faire l'objet d'une dévalorisation, maquillée en plaisanterie, due à leur proximité géographique avec la France (dévalorisation qui touche aussi bien la langue que les personnes)³². Pour Clément, il s'agit de souvenirs très flous de son enfance : « T[u] avais un petit côté breton, hop, gallo, et puis un petit challenge entre les deux, quoi. » Dans sa vie actuelle, on en retrouve des traces dans son sentiment d'être « du bon côté », la Basse-Bretagne : « Des fois, [...] tu peux faire des petites anecdotes, tu sais, ou genre... voilà, "nous, on est de là, vous, vous êtes plus du côté-là", tu sais, des fois on peut rigoler comme ça, quoi. De notre côté, ici, on est bons [rire] » (voir 5.2.5.1).

Pour finir, rapportons quelques anecdotes personnelles. L'un des participants à un stage de gallo (14 février 2015) dit malicieusement à un autre stagiaire, marié à une femme de Basse-Bretagne (Larmor-Baden) : « Comment t[u] as fait ton compte pour épouser une Bretonne ? » Lors du concours de menteries du festival Gallo en Scène (20 novembre 2015), un militant gallésant plaisante en disant que sa fille est née près de Guingamp en Basse-Bretagne et qu'il l'a promptement ramenée en Haute-Bretagne pour ne pas la laisser chez « ceux qui hachent la paille » (les bretonnants). La différence (réelle ou supposée) entre « Gallos » et « Bretons », si elle n'est plus le prétexte d'affrontements physiques, reste donc un sujet de plaisanterie à l'heure actuelle. Nous allons maintenant étudier les conséquences de cette opposition sur le plan matrimonial.

4.1.3. « Marier un Breton et un Gallo, c'est le feu dans l'eau » : la question des mariages mixtes

Jusqu'à des périodes récentes, les deux côtés de la frontière entretenaient peu de relations, nous l'avons vu. Y avait-il donc des alliances entre Hauts et Bas-Bretons, et à quelles conditions ? Nous allons aborder l'influence de la division linguistique sur les sorties des personnes (4.1.3.1) et sur les prescriptions matrimoniales (4.1.3.2). Nous verrons ensuite comment se passaient les mariages mixtes (4.1.3.3), et comment se négociait la langue parlée au

³² Si la Bretagne fait bel et bien partie de la France, on constate néanmoins qu'elle apparaît fréquemment dans les représentations et dans les propos comme une entité séparée, notamment au travers de lapsus courants tels que « aller en France » pour dire « se rendre dans une autre région française ». LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 357-360. Par exemple, Patrick confie à R. Le Coadic : « Je dirais qu'ici [en Haute-Bretagne], beaucoup moins. On est déjà à la limite de... j'allais vous dire de la France. » LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 358.

sein de ces couples (4.1.3.4). L'expression « mariage mixte » est utilisée ici dans le cas où les deux personnes ont pour langue maternelle le breton et le gallo.

4.1.3.1. Influence de la frontière linguistique sur les sorties et les fréquentations

Un certain nombre de nos témoins les plus âgés ont affirmé qu'ils ne sortaient pas dans le pays voisin. Aimée et Hippolyte n'allaient jamais au bal du côté bretonnant : « Non. J'allais jouer aux boules, quoi, c'est ça. On allait au foot, dans l'équipe de foot, on a été quand même un peu. Un peu, enfin un petit peu. » Jean, lui, ne se rendait jamais du côté gallo : « [O]n n'allait pas beaucoup vers là-bas, hein. On allait toujours vers Lanvollon, parce que Lanvollon, c'est notre chef-lieu de canton aussi : on était tournés par là, et on allait plus dans ce sens, ici. C'était là où [il] y avait des salles des fêtes aussi : Pléguien, Tréméven... Tressignaux, aussi. »

Toutefois, il semble que ces personnes nées dans les années 1920 aient été les dernières à ne pas traverser la frontière. Déjà, les populations se mélangeaient timidement, mais pas dans tous les domaines, comme en témoigne Joseph de Plélo :

« [Il] y avait des petits bals [...] et les Bretons venaient. Ils venaient pour danser et puis voir les... nous voir, quoi. Et nous, on allait aussi chez eux, un petit peu. Mais ils venaient, c'étaient eux, surtout, qui venaient chez nous, hein. On n'allait pas beaucoup à Tressignaux, ces coins-là, c'est eux qui venaient, mais en petit nombre, hein, en petit nombre. Alors, c'étaient des rencontres qui avaient lieu comme cela, surtout des danseries, des sauteries. Parce que les jeunes, les jeunes filles avaient formé une équipe de basket, mais c'étaient uniquement des jeunes filles du coin. Et les gars avaient fait une équipe de foot aussi. Mais uniquement des jeunes du coin, les Bretons ne venaient pas pour ça. Mais on [ne] peut pas dire qu'[il] y ait beaucoup de relations, hein, entre les deux pays, non. »

Certains lieux permettaient aux jeunes des deux côtés de la frontière de se rencontrer, comme le raconte Germaine de Guéhenno : « Quand nous, on était jeunes, ben, [il] y avait le Coin du Bois – c[e n']était pas la discothèque mais [une salle de danse]... Et puis c'étaient les gens du coin [...], nous, on était mêlés un peu avec les jeunes d'à côté, qui étaient... [en]fin, bretons. Ben, on s'entendait bien quand même. » Maria de Lanrodec et Henri de Tréguidel, eux, traversaient la limite pour danser :

« [A]ux alentours, à Châtelaudren [Haute-Bretagne], [il] y avait une salle qui s'appelait le Tourbillon [...]. Et puis on venait danser le dimanche, quand on avait la permission, mais pas tous les dimanches, hein. » (Maria)

« Ici, [pour les bals] c'était Tressignaux, [il] y avait une salle des fêtes à Tressignaux [bretonnant]. Tressignaux, Pléguien [bretonnant], Pourhan – Plourhan, c'était le pays gallo. [...] On allait un petit peu partout à vélo. En ce temps-là [il n']y avait pas encore de... beaucoup de véhicules, mais... Les mobylettes sont venues après, quoi. [...] On s'arrangeait bien [avec les bretonnants]. Ici, bon, on s'est toujours bien arrangés avec les communes avoisinantes puisque, euh... dès les années cinquante... soixante, les années soixante, on avait créé un syndicat, déjà, un syndicat d'eau entre les communes, qui étaient donc les communes bretonnantes, puisque c'était Pléguien et Tressignaux, [...] on avait une source. Et donc on a... On s'est très bien arrangés avec eux, hein, [il n']y avait pas de problèmes, hein. » (Henri)

Tout semble donc indiquer une détente et une augmentation des relations de part et d'autre de la frontière, en parallèle à l'amélioration des moyens de transport. D. Giraudon rapporte le

cas d'un menuisier de Lantic (Haute-Bretagne) qui avait appris par cœur quelques petites phrases en breton utiles lors de ses soirées au bal de Tressignaux, telles que « *Ro un pok din* » [Donne-moi un baiser]³³.

Mais comment aurait été acceptée une union entre un(e) Bas(se)-Breton(ne) et un(e) Haut(e)-Breton(ne) ? Là encore, les réponses diffèrent selon la classe d'âge. Parmi les plus âgés, certains pensent que l'origine n'aurait pas été un frein, tandis que d'autres affirment que les familles auraient fait pression pour mettre un terme à la relation. Henri raconte : « Ah, [il] y en avait qui n'aimaient pas, hein. Oui, [il] y en avait qui n'aimaient pas, des parents qui n'aimaient pas : “Un *Berton* !” [rire] » Il estime que ses parents auraient bien accepté de telles fréquentations :

Henri : Mes parents étaient larges d'esprit [rire].

Anne Diaz : Est-ce que ça aurait pu gêner dans d'autres familles ?

H. : Ah oui, oui, dans d'autres familles.

A. D. : Par rapport à la différence de langue ?

H. : Sans doute, oui. Et puis, peut-être qu'ils avaient eu des mauvaises... des mauvais souvenirs de la part de... peut-être des ancêtres, j[en] sais rien. Peut-être qu'ils se bagarraient, j[en] sais rien. En ce temps-là, [il n']y avait pas... Ça n'allait pas loin, la justice, hein ! [Rire] C'était vite fait.

On retrouve ici le poids du souvenir transmis dans les familles et influençant les choix des descendants.

Les personnes nées après la Seconde Guerre mondiale ont toutes affirmé qu'on n'attachait plus d'importance à la frontière linguistique dans leur génération. C'est le cas de Gérard (bretonnant, Saint-Jean-Kerdaniel) : « [O]n pouvait très bien rencontrer une Gallo ! Oh, ça a dû arriver, hein [grand rire de son épouse]. Mais on arrivait à se comprendre quand même [ils éclatent de rire]. » Le français était en effet la langue véhiculaire pour tous. Il précise :

« C[e n] étaient pas des étrangers, quand même. Et un Breton chez les Gallos, c[e n] est pas un étranger non plus. Bon, peut-être qu'avec certains, c[e n] était peut-être pas vu d'un très bon œil, on [ne] sait pas. Moi, on va dire quand j'avais vingt ans, je n'allais pas beaucoup par là-bas non plus. »

Cette génération a été la première à voir s'ouvrir progressivement son périmètre de déplacement. Colette de Saint-Aignan allait à Cléguérec ou parfois de l'autre côté : « Nous, on [n']a jamais attaché d'importance, que ce soit... [petit rire] On a franchi les frontières ! [rire]. »

Yves : « On s'intéressait plus à la beauté de la jeune fille qu'à la langue. J'allais dans les bals de la frontière [du côté bretonnant] [...] dans les années soixante, soixante-dix. [...] Et ils avaient construit des salles de bal, des salles des fêtes, partout. Et il y avait des belles salles des fêtes, il y avait Pommerit-le-Vicomte, Goudelin – c'est de l'autre côté du Leff, ça, juste à côté de chez moi. Et donc on allait au bal dans ces bleds-là. Eh ben il y avait 50 % des filles qui étaient dans les bals – ou des mecs – qui étaient des bretonnants. Et donc on parlait français. Mais avec notre génération à nous, euh... J'ai des copains qui ont épousé des bretonnantes, mais ça ne jouait pas, parce que on s'intéressait beaucoup plus à la jeune fille que à sa langue. »

³³ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 60.

On retrouve cette ouverture chez Alain, gallésant de Plélo :

« Lanrodec, c'étaient [les bretonnants] les plus près. Après, des fois, on faisait des échappées, quoi. On allait sur Saint-Clet, là c'était, pfffiou... côté Bégard, un peu, des fois, là c'était une expédition. Ou autrement, on allait sur Le Foeil, Le Foeil c'est Quintin. [...] [M]oi [il n']y a jamais eu de problème, moi. Je me demande même si j[e n]'étais pas attiré pour y aller [du côté bretonnant]. Je me... Dans le subconscient, dans l'esprit, on allait un peu partout, hein, mais... C[e n]'était pas la limite, le Leff, qui nous arrêta, hein. [Il] y avait des belles filles de l'autre côté aussi ! [...] Ça a marché, ben, si on va traîner les pieds de l'autre côté, eh ben, quand t[u] as dix-huit-vingt ans, [il] y a le risque de rencontrer des gens de l'autre côté, ça c'est sûr. Aussi bien que de ce côté-ci. [...] Et puis après, quand tu allais chercher une fille à danser, tu [ne] savais pas d'où elle était, hein. On dit : "Tiens, celle-là", aller la voir, ben tu [ne] savais pas d'où elle était. Et après, quand tu commences à rentrer, tu dis : "Tiens, t[u] es d'où ?", ben ça pouvait être une... Elle pouvait être du milieu breton, ça c'est sûr. [...] [T]u vas à Lanrodec, [il] y avait 60 % des chances, ou 70 %, que c'était une Bretonne, quoi. »

C'est ainsi qu'il a rencontré son épouse, bretonnante de la région de Lannion. Des idylles naissaient donc, qui ne tenaient pas compte du milieu d'origine.

L'histoire de Nicole est révélatrice d'une part de l'accroissement des contacts après la guerre, mais également des phénomènes de sélection inconscients qui pouvaient encore exister à cette époque. En effet, son père, gallésant de Tréveneuc, était content que son cousin et elle fréquentent des personnes de même origine que lui :

« Il m'est arrivé [...] de suivre mon cousin dans des bals... ou au "Radeau" à Binic [...]. Donc, à Binic, j'étais en terre étrangère, hein. Donc les gens se mélangeaient, là, hein. [...] Bon, puis [il] y avait aussi des touristes, l'été, donc ça se mélangeait. Mon cousin a épousé une fille de Tréveneuc, d'ailleurs. Je [ne] sais pas si ça lui a posé problème et s'il a vécu ça comme un mariage mixte, mais il est allé chercher une fille à Tréveneuc. [...] Et donc quand mon cousin a épousé J., mon père était très très content : une fille de Tréveneuc, bon – et [il] y avait un lien qui se recréait. [...] [M]on premier petit ami vraiment sérieux a été le frère de cette cousine. Et effectivement, mon père était assez content. Ben oui, il était du même village. [...] Mon père favorisait cette relation. Parce que ça le ramenait aussi... On est de là, voilà. C'est ça. Je suis de là, je suis originaire de là. C'est ce que disait mon père, enfin de façon implicite. »

En revanche, cette relation était mal vue par sa mère bretonnante :

« [L]e fait que je sorte avec un gars de Tréveneuc, ça [ne] lui plaisait pas. Mais bon, pas au point... Ma mère ne m'a ja – mes parents n'étaient pas en mesure de m'interdire quoi que ce soit, parce que j'étais tellement rebelle que j[e n]'en faisais qu'à ma tête, mais bon... Mais ça [ne] lui plaisait pas, non. Mais je pense qu'effectivement, [il] y avait de ça. Chez elle, [il] y avait une espèce de refus, de rejet de l'autre, certainement. Et si mon père était content de voir que, d'une certaine manière, je pouvais renouer avec un... avec une... ascendance, avec une généalogie ou un pays d'où je venais, euh, ma mère, ça ne lui plaisait pas. [...] Je pense que c'était un regard négatif, hein ; c'était celui que j'ai hérité d'elle, certainement, c'est-à-dire que, ben, de l'autre côté, c[e n]'était pas aussi bien que du sien, je pense que c'est ça. »

En filigrane, nous voyons ici les tiraillements linguistiques existant parfois dans les couples mixtes, que nous détaillerons plus bas, chacun des deux parents exerçant sur les enfants, bien souvent inconsciemment, une pression en faveur de sa propre langue.

4.1.3.2. Des alliances autrefois mal acceptées

Si les fréquentations entre Hauts et Bas-Bretons sont allées croissant, il en est logiquement allé de même des mariages mixtes. Léon (1929) rappelle le temps où il n'en était pas ainsi : « [L]es gens du pays de Radenac qui se sont mariés avec [des gens] du pays breton : si, ça s'est fait, mais assez tard quand même, hein. Ça [ne] s'est pas fait dès le départ, hein. Au début, les Bretons et les Gallos [ne] se mariaient pas. Oh non non non. » Il estime qu'une relation avec une personne de l'autre pays aurait été mal vue à la génération précédente.

Il faut garder en mémoire que le breton et le gallo étaient encore les langues du quotidien et que les personnes se déplaçaient très peu (voir 3.1.2.5). Robert est né en 1933 d'un couple mixte, à une époque où cela n'avait rien d'évident : « Déjà, pour ma mère, c'était une Gallo, ça commençait à se mélanger, mais c'était limite. » On lui faisait souvent la remarque de ses origines : « Si on voulait la taquiner : "Tu [ne] comprends rien au breton, t[u] es une Gallo, toi !" »

Preuve de la rareté de ces unions, les nouveaux venus étaient distingués des locaux par un sobriquet rappelant leur origine : « la *Brette* » ou « la *Gallèse* »³⁴, comme on le voit dans les propos de Gilles :

« Le parrain de ma mère était marié à une dame de Crédin. [...] [L]es gens, quand ils parlaient de cette dame-là, ils disaient "la *Gallèse*". Donc ça veut dire qu'à une certaine époque, quand même, pour se permettre de donner un nom comme ça, ça veut dire qu'il [n']y en avait sans doute pas beaucoup, quand même, qui... Parce que si on parlait de la *Gallèse*, si [il] y en avait eu quarante dans la commune, on [n']aurait pas dit ça. »

À la génération de nos témoins les plus âgés, les mariages mixtes étaient « assez rares »³⁵. Le témoignage de Joseph en atteste :

« [Il] y a eu quelques mariages, quand même, entre des jeunes des deux... des deux pays. Je vois, pendant la guerre, les garçons de Tressignaux venaient voir les filles de Saint-Quay [...] à Plélo. Et alors, euh... Ben, les jeunes s'amusaient pendant la guerre, hein ; [il] y avait souvent des sauteries dans les granges, des fêtes, comme ça. Et [il] y a eu au moins un mariage d'un gars du pays breton avec une fille de mon coin. »

Subsistait la croyance qu'il s'agissait d'unions compliquées en raison d'une « différence de mentalité » :

« On les regardait de haut, quand même, je pense, un peu. Mais de toute façon, comment voulez-vous, les gens [ne] sortaient pas de... [Il n']y avait que le vélo. Et encore, quand [il] y a eu le vélo, parce qu'en général, c'était à pied. Et puis les gens, de village en village, même entre bretonnants, et entre... Gallos, si vous voulez, les gens tenaient à leur commune. Si c'étaient des gens d'ailleurs, la mentalité était déjà un petit peu différente, et elle est encore différente, entre les communes. » (Micheline)

³⁴ Nous n'avons relevé ce phénomène que pour les femmes.

³⁵ GAUTIER M., *La Bretagne centrale, op. cit.*, p. 314.

Passer outre cette « différence de mentalité » s'apparente, selon certains témoignages, à une transgression, à la mise en contact d'éléments incompatibles :

« [Il] y avait aussi des alliances entre Gallos et Bretons, hein, oui oui. Alors j'entendais quelqu'un qui disait... quelqu'un qui est un peu plus jeune que moi, il disait : "Oh la la, chez nous, ça ferraille dans le ménage, mais un Breton et un Gallo, marier un Breton et un Gallo, c'est le feu dans l'eau, hein !" Parce que c[e n]'était pas la même mentalité, quoi. Et c'était peut-être un peu vrai, quand même, hein. C'était vrai. » (Madeleine)

Plusieurs personnes ont également mentionné le mépris des Bas-Bretons pour les Hauts-Bretons comme entrave à ces alliances :

« Ils les trouvaient un peu arriérés. C'est pour ça que les couples, euh... mixtes, [il n']y en avait pas beaucoup, hein. » (Raymond)

« Un Breton n'allait quand même pas s'abaisser à aller avec un Gallo, ou une Gallo. C'était, ben : "T[u n']as pas trouvé autre chose ?" » (Paul)

Maria raconte : « [M]on père n'aimait pas le patois. Alors peut-être que si je lui avais envoyé un... [amusée] Il n'aurait pas pu s'arranger avec un Gallo non plus, alors il n'aurait pas accepté non plus, peut-être. » Lucien, sur le ton de la plaisanterie, appelle ces alliances des « mariages d'étrangers ». On lui a souvent fait la remarque qu'il avait épousé « une *Gallèse* ».

Quand ces unions existaient sur la commune, on pouvait généralement les compter sur les doigts d'une main : « J'ai connu quatre couples de Tressignaux, qui étaient mariés avec des gens d'ici, quoi, et qui sont restés habiter ici parce qu'ils ont pris la suite des parents, quelque chose comme ça, parce qu'ils étaient cultivateurs » (Henri). Joseph se souvient d'un seul mariage mixte : « Mais je n'en connais pas d'autres, hein. [Il n']y a pas eu beaucoup de relations, hein, de ce côté-là. » Jean et son épouse débattent longuement pour trouver des exemples, et parviennent péniblement à en citer trois. C'est cette rareté que rappelle Yves :

« Dans le village, [...] [il] y avait une *Brette*. Mettons, sur Plélo, à mon avis, la génération de mes parents, euh... S[il] y a eu quatre-cinq mariages de *Brettes* dans la génération-là de la commune, c'est tout, hein. Ou l'inverse, bretonnants qu[i] allaient... qui migraient vers une belle Bretonne bretonnante, hein. Ça ne se pratiquait pas [...], c[e n]'était pas courant. [...] [C]'était une exception. [...] Tous les amis de mon père, de l'âge de mon père, [il] y en a très peu qui ont épousé une bretonnante. Ils ont épousé une Gallo ou une pas gallo, une qui venait de... une femme qui venait d'ailleurs, Saint-Brieuc ou... ou qui avait migré d'ailleurs, qui [n]'était pas gallo non plus, qui [ne] parlait que français, quoi. » (Yves)

Toutefois, ce constat varie selon les communes. Ainsi, Gabriel estime qu'il y avait beaucoup de mariages mixtes « entre Buléon et Saint-Allouestre ».

Aimée se souvient qu'un cousin voulait épouser une bretonnante, ce qui déplaisait à sa famille. Tous ses proches s'étaient donc déplacés à la fête de Châtelaudren pour voir s'ils dansaient ensemble : « Ils voulaient voir si la Bretonne était avec Joseph. » Elle affirme que cela ne l'aurait pas dérangée d'épouser un bretonnant, cependant elle n'est capable de citer aucun exemple d'amie qui l'ait fait.

Elle raconte en outre qu'un certain nombre d'hommes de sa génération, qui étaient restés célibataires longtemps, avaient par la suite épousé des bretonnantes : « Ils ont été chercher des femmes dans ces coins-là. » Doit-on comprendre que l'on se tournait vers la zone bretonnante quand on n'avait pu trouver de partenaire sur place, « faute de mieux » ? En tout cas, ces nouvelles venues « se retrouvaient ensemble pour bretonner », recréant ainsi une impression de « chez-soi » familial.

Les unions mixtes existaient donc bel et bien, mais étaient encore globalement mal considérées, comme le rappelle Michel :

« Les quelques mariages qu'il y avait entre bretonnants et puis gallésants, assez peu nombreux, mais ça faisait parler. On disait d'un homme, d'un jeune homme : "Tiens, il est allé chercher une *Brette*." [...] Alors, peut-être c'était de la jalousie, peut-être aussi que les filles du pays gallo se disaient : "Mais que fait-il, ce beau garçon, à aller, effectivement, de l'autre côté de la frontière chercher, alors qu'autour de chez lui, il y a de belles jeunes filles ?" »

Alain a épousé une femme de Lannion, et estime que « c'était exceptionnel ». Quelques mariages mixtes avaient lieu dans sa génération, mais les personnes venaient généralement de la région de Guingamp, rarement de plus loin : « [C]'était dénigré. Déjà, [...] si t[u] allais dire à tes parents que t[u] avais été voir un gars de *Pllelo* [Plélo], que t[u] es de Lanvollon, oh la la ! Il dit : "Mais tu [ne] vas quand même pas continuer à fourrer ton nez là-bas, hein ! [II] y en a quand même plus près de chez toi." »

Pour les personnes nées après la Seconde Guerre mondiale, le critère linguistique jouait peu voire pas du tout, et les mariages mixtes étaient plus fréquents³⁶.

Yves : « Ah, c'est fini ! [*Catégorique*] Ah, c'est fini. Mes copines de sixième, c'était... Bretonnantes ou pas, ça n'avait aucun... C'était fini. Non, j'ai encore des amies qui sont là... de collègue, qui sont bretonnantes d'origine, mais ça... [Il n']y avait pas de... Ça ne jouait plus. Ça n'intervenait pas. Parce qu'on ne pratiquait pas notre langue maternelle ! »

Raymond : « Ça s'est mélangé [à ma génération]. Beaucoup plus. C'est quand le langage est venu un peu commun pour l'ensemble, quoi, ben, la mixité s'est faite beaucoup plus vite, quoi. Parce que les Gallos et les Bretons, les vrais, qui [ne] se mélangeaient pas, ils [ne] se comprenaient pas, hein. »

Notons que Raymond établit un lien d'essence entre parler breton ou gallo et être un vrai Breton ou Gallo. Ses propos suggèrent une « décoloration » identitaire par perte de la langue.

Patrick pense que ces unions n'auraient pas été gênantes dans sa génération mais constate toutefois qu'elles restaient rares : « [Q]uand je fais le constat, [il n']y a pas beaucoup, hein. [II] y a très peu de Gallos qui sont venus vivre... qui se sont mariés avec des gens d'ici. [II] y en a quelques-uns, mais très peu. » Une enquête serait à mener à l'écart de la zone frontalière afin de voir si ce type de mariage y est devenu courant à cette époque. Sur la frontière, il était en tout cas plus fréquent que les installations de familles entières issues du pays voisin, dont nous parlerons plus tard :

³⁶ Pour ces périodes, le terme « mariage mixte » n'est peut-être pas très adapté pour évoquer des personnes qui faisaient autant usage de leur langue maternelle que du français, ce dernier supplantant même la première dans certains cas.

« Je [ne] sais pas si on avait des enfants de bretonnants, purs bretonnants, dans les classes, hein. [...] Non, il aurait fallu des émigrés de Noyal [-Pontivy], là. Ils avaient peut-être le père, mais c'est tout, quoi. La mère était toujours... Ah ouais, en général, [il] y avait toujours un [membre du couple qui était de la commune], quoi. La ferme, c'était ça, à l'époque, les trois quarts c'était l'agriculture, donc la ferme était toujours à un des deux. Donc [il] y avait un des deux qui était né là. » (Claude)

Plus surprenant est le témoignage de Sylvie, née en 1973 à Boqueho, qui laisse transparaître une arrivée très tardive des mariages mixtes dans son secteur, dans les années 1970 :

« Moi, j'ai un frère et une sœur qui se sont mariés chacun à un Breton, donc c'était tout un événement, ça. Et ma belle-sœur, c'est vrai que dans la famille, on disait : "C'est une *Brette*." Elle vient du pays breton, ouais. C'étaient les premières, ça a été dans les années soixante-dix, c'est là où on a beaucoup de Bretons qui se sont mariés [avec des gens de la commune], mais du fait aussi qu'il y avait une seule discothèque dans le coin, à Bourbriac. [...] [P]lein [de gens] de Boqueho ont trouvé leurs épouses là-bas. [...] Et ça a été l'ouverture sur le pays breton. »

On observe donc une nette évolution au fil du XX^e siècle, mais on remarque également que ces unions attiraient encore l'attention dans les années 1970. Rappelons qu'outre les évolutions linguistiques et économiques, dont le développement des moyens de transport, l'émigration bretonne a été un facteur de rapprochement et a permis à des personnes qui ne se seraient peut-être jamais rencontrées pour des raisons géographiques de faire connaissance dans un lieu neutre, bien souvent à Paris ou en banlieue parisienne.

Par ailleurs, sur ce sujet, il semblerait qu'il faille distinguer les bourgs des hameaux frontaliers. Dans ces derniers, les mariages mixtes étaient vraisemblablement beaucoup plus nombreux, et ce plus tôt qu'ailleurs. Mathurine, gallésante née en 1924, a épousé un bretonnant, et n'y voit rien d'exceptionnel : « Quand on s'est mariés, ben, tous les Bretons du coin là-bas étaient invités, comme notre coin à nous, hein. C'était tout mélangé, hein. Tout le monde allait ensemble, comme ça ! On était habitués, hein. » Or, tous deux étaient originaires de hameaux frontaliers et avaient côtoyé toute leur vie des personnes de l'autre langue. Nous n'avons pas retrouvé cette familiarité chez les personnes ayant vécu plus à l'écart de la limite.

Observe-t-on des différences dans la mobilité matrimoniale des deux groupes ? Peu de témoins ont abordé ce point, et la synthèse est malaisée en raison de renseignements lacunaires et contradictoires. Nous les faisons toutefois figurer ici, dans l'éventualité où des recherches seraient menées sur ce sujet à l'avenir, qui pourraient compléter cette ébauche. Nous avons donné un numéro à chaque affirmation, et les avons reportés dans un tableau.

- Premier cas de figure : des bretonnantes viennent se marier du côté gallo.

(1) Christian (Guéhenno) : « [II] y a cinquante-soixante ans, je [ne] suis pas sûr qu'il y en avait beaucoup, d'ici, qui allaient se marier sur Bignan, Locminé, et... [II] y avait des dames de là-bas [bretonnantes] qui venaient vers ici, mais c'était assez limité en distance. [...] Je [ne] vois pas tellement quelqu'un de Josselin se marier avec quelqu'un de... de l'autre côté de Colpo, ou je [ne] sais pas trop quoi... »

(2) Selon Maurice (Elven), le cas de figure le plus courant était une bretonnante avec un Gallo. Cette affirmation peut s'interpréter de deux manières : elle se déplace en Haute-Bretagne pour vivre avec le Gallo, ou celui-ci se déplace en Basse-Bretagne. Nous mettons donc un point d'interrogation dans le tableau.

- Deuxième cas de figure : des bretonnants viennent se marier du côté gallo.

(3) « Les Bretons venaient en pays gallo, ils se mariaient avec des *Gallèses*, mais on voyait moins de *Brettes* avec des Gallos. C'est vrai que c'était peut-être plus les hommes qui venaient se marier avec des femmes du pays gallo que le contraire. Je [ne] sais pas à quoi ça tenait. [...] Alors, mariage d'une *Brette* avec un Gallo, c'était rare. [Il] fallait qu'elle n'ait pas trouvé à se marier. C'est qu'elle [n']avait pas trouvé à se marier. Les Gallos ne vont pas prendre de femme en pays breton. Ça, c'est marrant, ça, alors que le contraire, on va bien voir un Breton prendre une femme en pays gallo³⁷. »

Ici, le mouvement est uniquement orienté vers l'est, et concerne majoritairement les hommes, ce qui est en contradiction avec les précédents témoignages.

(4) Bernard (Réguiny) : « J[e n]'ai pas de souvenirs de... d'homme gallo qui ait épousé une Bretonne, par contre, l'inverse, oui. Enfin, sur les gens que je connais, hein. »

Les affirmations ci-dessus sont toutefois contredites par les propos de Danielle : « Ils [les bretonnants] [ne] venaient pas tellement chercher des filles par ici [côté gallo].

Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, les mouvements sont majoritairement orientés de la Basse-Bretagne vers la Haute-Bretagne.

Déplacement de Bas-Bretons vers la Haute-Bretagne		Déplacement de Hauts-Bretons vers la Basse-Bretagne	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
(3)	(1)	(2) ?	
(4)	(2) ?		
2 mentions	1 ou 2 mentions	Peut-être 1 mention	/
3 ou 4 mentions		Peut-être 1 mention	

Tableau 3. Synthèse des mentions de déplacements matrimoniaux

Nous n'avons pas recueilli suffisamment de données sur ce sujet pour pouvoir en tirer des résultats véritablement significatifs. Par ailleurs, il est difficile de donner une interprétation univoque de ces propos. Rappelons simplement que Denoual remarquait en 1926 que les bretonnants se déplaçaient beaucoup plus dans l'autre « pays » que l'inverse³⁸. Nous laissons cette question ouverte pour d'éventuelles recherches futures. Voyons maintenant comment se déroulaient ces installations dans le « pays » voisin.

³⁷ Collectage de Patrik Deriano dans le nord du Morbihan.

³⁸ DENOUAL F., « Pelec'h emañ e gwirionez bevenn ar brezhoneg ? », *op. cit.*, p. 40.

4.1.3.3. Les difficultés d'intégration des nouveaux venus

L'enquête fait apparaître des installations délicates, voire douloureuses, pour les personnes les plus âgées. Nous ne pouvons que regretter que ce sujet n'ait pas été traité trente ans plus tôt, car il y a fort à parier, au regard du matériau collecté, que les témoignages auraient été encore plus négatifs que ceux que nous livrons ici. Il semble que l'installation dans « l'autre pays » ait été réellement vécue comme un exil. La période d'adaptation est en tout cas décrite comme un dé-payement au sens premier du terme, qui n'est pas sans rappeler les situations de « passage » décrites par N. L. Green dans l'expérience des migrants : « [q]uitter le familier, entrer dans le nouveau³⁹ ».

Pour les périodes les plus anciennes, les costumes distinguaient les femmes, les empêchant de se fondre dans la masse et de faire oublier leur origine différente, comme le rappelle Joseph : « Les Bretonnes qui habitaient à Plélo venaient avec leur coiffe du pays breton, ils (*sic*) [ne] prenaient pas la coiffe de Plélo. »

Nombreuses sont les preuves de la difficulté à s'intégrer hors de son milieu familier, en particulier avant que le français ne devienne la langue du quotidien, et parfois en raison de moqueries.

Germaine : « Marie, là, qui était arrivée à Saint-Jean [-Brévelay], eh ben son mari c'était Caradec, là, eh ben c'était le pays breton. Eh ben les gens se fichaient d'elle, justement, et ça n'a pas arrangé, ça. [...] Et [il] y avait aussi Félicité, c'était aussi... Elle s'est mariée quand même avec les gens de Saint-Jean, là, ceux-là. Ces deux-là. Mais on devait les appeler "les *Gallèses*" aussi, quoi. On a entendu dire que... Oui, ils [n']étaient pas trop malins [de se moquer d'elles]... »

Danielle : « Ce que j'ai remarqué, quand même, à Saint-Jean [-Brévelay], c'est que la plupart des commerçants – beaucoup, pas tous – étaient des Gallos. [...] Alors de temps en temps, on leur envoyait des petites vannes, comme ça. [...] Des gens du pays gallo qui sont venus s'installer à Saint-Jean, et qui ont trouvé qu'ils [n']avaient pas été très bien reçus. »

Fabienne : « [II] y a des couples, je savais que untel, sa femme venait de Goudelin [Basse-Bretagne] ; on voit bien qu'elles ont toujours eu du mal, un peu, à s'intégrer. [II] y a toujours un peu... Tu sentais ça, quoi. [...] On sent que ça a été dur, ça a pu être dur, quoi. Les *Brettes*, enfin comme ils disaient. On sent que ça a pu être dur, mais à notre niveau, je [ne] pense pas. Non, on [ne] sentait pas ça, non. C'étaient déjà des gens de la génération de mes parents, donc nous, on [ne] se rendait pas compte. C'est après que, en en parlant, on dit : "Ben oui, untel ou untel, c'est une *Brette*" – j'ai entendu mes parents dire ça. Tu te dis : "Ben oui, ça [n']a pas dû toujours être facile pour eux", quoi... bon, qui arrivaient en belle-fille dans les fermes – [en]fin, c'était une époque, aussi. [...] [Ma voisine], on sent qu'elle a dû avoir du mal. Ce genre de personnes a dû avoir du mal à être accep – [en]fin, à s'intégrer, quoi. »

Annaïck dit de son voisin, originaire de la zone bretonnante : « Mes parents m'ont dit qu'au début, on se moquait un petit peu de lui. Il était moqué un petit peu, sans doute, sur sa façon de parler, j'ai entendu mes parents dire ça. » Il avait fini par apprendre le gallo, et le parlait si bien qu'on ne remarquait plus de différence.

³⁹ GREEN N. L., « Trans-frontières : Pour une analyse des lieux de passage », *Socio-anthropologie* [En ligne], n° 6, 1999, § 4. <http://socio-anthropologie.revues.org/110> [consulté le 28 avril 2015].

Nous avons pu rencontrer certaines de ces femmes « déplacées »⁴⁰ et avons sélectionné quelques extraits de leurs témoignages.

Mathurine sait qu'on l'a toujours appelée « la *Gallèse* » à Bignan, la commune de Lucien, son mari, où elle s'est installée après leur mariage ; on l'appelle encore ainsi. On a fait d'ailleurs beaucoup de remarques désagréables à Lucien pour « être allé chercher une *Gallèse* ». On sait que parfois, cette identité de personne déplacée parlant une autre langue remplaçait l'identité réelle de la personne, comme le rappelle Murielle : « Un oncle à moi qui avait une petite copine, eh ben, il [ne] disait pas qu'elle était de [nom de commune], il disait : "C'est une *Gallèse*". »

Soizic, originaire du pays pourlet et mariée à un Gallo du Bodéo, se souvient de deux vieilles voisines qui étaient venues à la ferme et s'étaient moquées d'elle parce qu'elle ne les comprenait pas, et s'en ouvre à son mari. Il est intéressant d'observer les divergences dans l'interprétation de la scène :

Soizic : Ah, ça avait bien rigolé, hein.

Gilbert : Enfin, sur le coup, même pas, enfin...

S. : ... Oh si, oh si... Je me souviens de la phrase, parce que je [ne] les comprenais pas, elles avaient bien rigolé.

G. : Oui, parce qu'elle dit : « *Ventiés que la jeune ici comprend pas ce que je disons* » [Peut-être que la jeune ici ne comprend pas ce que nous disons]. Mais... Oui mais... Ça [ne] les faisait pas tellement rigoler, elles constataient...

S. : [*Pas convaincue*] Mouais... Enfin, moi, j'ai le souvenir de rires.

Ainsi, là où Soizic s'était sentie visée en raison de sa différence, son mari, lui, n'avait pas du tout ressenti de moquerie. Il est probable qu'une attitude de méfiance, due au fait de se trouver dans un milieu qui ne lui était pas encore familier, l'ait conduite à attacher plus d'importance à cette scène que les autres protagonistes, voire à surinterpréter les intentions des deux dames en question.

Jacqueline, épouse d'Alain, agriculteur à Plélo, est originaire de la région de Lannion. D'autres mariages entre bretonnants et gallésants avaient eu lieu avant le leur ; cependant, dans leur génération, il était rare de venir de si loin pour épouser quelqu'un du secteur de Plélo : « C'était exceptionnel ».

Elle a eu du mal à s'adapter dans les premiers temps de leur mariage, et a vécu son installation à Plélo comme un « déracinement ». Elle n'avait jamais eu l'occasion de quitter le pays bretonnant. Elle était déjà venue dans la zone frontalière pour rendre visite à son frère qui étudiait à Coat an Doc'h (Lanrodec), mais malgré cela, elle ne savait pas qu'il existait une zone non-bretonnante.

Elle estime toutefois n'avoir pas hésité à s'éloigner de sa région natale et s'être vite adaptée : « [I] faut se mettre dans la mentalité », confie-t-elle. Plus que la langue, c'est finalement cette « différence de mentalité », évoquée par plusieurs personnes, qui lui a posé problème.

⁴⁰ Nous avons interviewé sept personnes mariées avec quelqu'un de l'autre « pays » : Bernard (gallésant marié à une bretonnante), Danielle (gallésante mariée à un bretonnant), Jacqueline (bretonnante, épouse d'Alain, gallésant), Jeannine (gallésante mariée à un bretonnant), Mathurine (gallésante, épouse de Lucien, bretonnant), Pascale (gallésante, divorcée d'un bretonnant), Soizic (bretonnante, épouse de Gilbert, gallésant).

Dans ces mariages mixtes, les enjeux liés à la langue ne touchaient pas que les membres du couple, mais également les deux familles ainsi unies :

Jacqueline : C[e n]'est pas encore la langue [qui est gênante], mais c'est peut-être dans la mentalité, et puis de... Ben, il fallait se mettre dans le circuit de la famille, quoi.

Alain : Les expressions, le nom des outils... finalement, il a fallu qu'elle apprenne tout en gallo, et puis aujourd'hui [...] [il n']y a plus besoin de traduire. Tu t'habitues vite, à un langage. Six mois après, [il n']y a plus de problèmes.

J. : Ben oui.

A. : Mais au début, quand elle est débarquée, ma mère lui parlait, elle [ne] savait pas ce qu'elle disait, hein.

J. : Si, j'arrivais à comprendre. Ta mère n'était quand même pas trop gallo, elle était...

A. : [*Dubitatif*] Ouh...

J. : ... elle parlait quand même...

A. : ... elle faisait un effort [*rire*].

J. : Ouais, elle parlait le... le français où c'est qu'on arrivait à se comprendre, quand même.

A. : Oui oui, mais des fois, [il] y avait des mots, tu disais : « Qu'est-ce-qu'elle raconte ? »

J. : Ah ben oui. Ah ben oui.

A. : Le pire, c'était quand ma belle-mère et... les deux belles-mères, quand elles étaient ensemble, alors là c'était... Là c'était, pfffou ! [*rire*] Là, ils avaient du mal à... à se comprendre, parce que ils essayaient de parler français, quoi.

J. : Ma mère essayait, ah ben oui.

A. : Sa mère essayait de parler français alors que c[e n]'était pas sa langue courante. [II] fallait qu'elle cherche. C'était, ça [ne] sortait pas... Quand moi je l'ai rencontrée, et après je suis rentré dans la famille, ben, moi, comme je [ne] comprends pas un mot de breton, elle était obligée de faire l'effort de parler français, mais elle cherchait ses mots. Et finalement, elle s'est mise à parler français aussi quand je suis arrivé là-dedans, par obligation.

Alain donne ainsi un aperçu des repas de famille :

« Au pays bretonnant, je savais à quoi m'attendre, je savais que, automatiquement, ben... Comme dit l'autre, si je voulais y aller, [il] fallait s'adapter ou ne plus y aller, hein. [...] Bon, des fois, ils m'oubliaient, quoi. Ils oubliaient que je parlais... que, que... que je ne savais pas le breton. C'était tellement instinctif chez eux, alors tout d'un coup, hop ! La belle-mère qui arrêta, et qui dit : "Hop !", qu'il dit, "Alain, il [ne] sait pas le breton ! [II] faut parler français." Alors tout le monde se remettait à parler français. Ça durait cinq minutes, quoi. Puis après, ça repartait [*rire*]. Et quand ils parlaient au breton, moi j'écoutais, mais bon... Je [ne] pouvais plus participer, quoi [*rire*]. Mais ça [ne] me gênait pas, moi, hein, ça faisait partie de leurs traditions. »

Pascale est plus jeune (1960), pourtant son témoignage est étrangement similaire :

« Quand moi je suis arrivée à Saint-Jean [-Kerdaniel] – donc je me suis mariée en [19]86 –, ici, on parlait breton. Quand le père de mes enfants, donc, venait chez moi, il [ne] comprenait pas, je pense, un tiers de ce que mon père disait [*rire*]. Oh, à force, avec l'oreille, on s'y habitue, mais... Tout comme moi, si ses parents à lui parlaient breton, pfff... [...] J'ai la maman d'une copine qui parlait breton aussi, et quand elle venait me voir, là, et que la mère [de mon ex-mari] passait, papapapapapa ! [*Amusée*] C[e n]'était que du breton, on ne comprenait rien. Mais elles, elles se faisaient plaisir. »

À travers ces quelques extraits, nous voyons que la langue pouvait faire l'objet de luttes symboliques au sein du couple. Nous allons maintenant aborder les adaptations et négociations qui avaient lieu sur ce sujet.

4.1.3.4. La langue dans les mariages mixtes : apprentissages, négociations, frictions

Les unions mixtes demandaient un effort d'adaptation à l'univers de l'autre, et donnaient parfois lieu à un apprentissage de sa langue, selon les époques. C'est ce qu'a vécu la mère de Daniel, gallésante originaire de Saint-Gildas, près de Quintin :

« Elle a travaillé beaucoup avec les Bretons. [...] Et elle a appris, elle était... Ils faisaient les marchés, mes parents, donc automatiquement, ils parlaient avec leurs clients, en français, en breton, en gallo, quoi. Mais [il n'y] a que ma mère qui parlait gallo, hein. Elle a appris le breton. Elle a appris le breton en discutant avec les gens par ici, quoi. Sur Guingamp, partout. »

Cependant, ses parents ne parlaient pas breton entre eux et se bornaient à l'utiliser sur les marchés. En revanche, dans le couple de Gilbert et Soizic, le gallo est devenu la langue du quotidien.

Gilbert : Soizic, quand elle est arrivée ici, elle a fait une formation accélérée ! [Il] y avait la voisine au-dessus, là, qui [ne] faisait pas grand-chose de sa journée, alors là, c'étaient des cours... Elle [ne] parlait que gallo... Et [il] y a des gens qu'on sent bien qu'ils [ne] parlaient pas gallo avant, mais Soizic, quand elle parle gallo, j'écoute bien, les gens [ne] peuvent pas savoir qu'elle [ne] parlait pas gallo avant.

Soizic : Ça a été : «Bon ben oui, c'est comme ça, c'est comme ça.» [Il n'y] avait qu'à s'y mettre, c'est tout, hein [rire]. C'est le parler [d'ici], donc voilà, on y va ! [rire].

Ces entreprises ne sont pas toujours couronnées de succès, semble-t-il, et les nouveaux venus se trahissent parfois par leur accent ou un détail dans leur façon de parler : « Ils essayaient le patois, mais ils [n'y] arrivaient pas bien, hein. C'était le français⁴¹. » Roger raconte l'histoire d'un voisin venu du pays gallo pour épouser une femme de Naizin :

« Sa femme était bretonnante. Et il a appris le breton, hein. Oh, on [ne] le vendrait pas en breton, hein. [...] Il essayait d'apprendre. Il savait par exemple que cousin c'était *kanderv*, et puis cousine c'était *kaniterv*, mais il se trompait, des fois. Et puis un jour, il trouve une cousine, là, il [ne] se rappelait plus trop comment que c'était, il lui dit : «Ah, bonjour *karrikell* [brouette] !» Bonjour brouette ! [rires]. »

Les néo-locuteurs font parfois l'objet de la désapprobation des locuteurs natifs :

« Ma grand-mère, elle était de Saint-Connan, [...] sa mère [gallésante, originaire du secteur de Grâces-Uzel] avait appris le breton parce qu'elle s'était mariée à mon arrière-grand-père, si tu veux. Et ma grand-mère ne parlait pas un bon breton, selon mon grand-père, et du coup [il] y a eu toujours, un peu, ce truc sur la langue, c[e n']était pas... Enfin, [il] y avait un peu le breton, en gros, qui avait été importé et fabriqué, qui [n']était pas le vrai par rapport à celui qui était parlé avant, parce qu'[il] y avait cette... cette frontière gallèse, quoi. » (Lucille)

Dans ce cas précis, non seulement le breton de la néo-locutrice est déconsidéré, mais également celui qu'a appris sa fille. L'absence d'aisance dans la langue peut influencer sur les représentations que l'on se fait de la personne, comme on le voit dans les propos assez durs que

⁴¹ Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informatrice née en 1931 à Plœuc-sur-Lié (Côtes-d'Armor).

tient Nicole sur son père, gallésant marié à une bretonnante, dont l'échec à s'emparer de la langue de son épouse devient le reflet d'une faille :

« [M]on père [n']était... pas du tout à l'aise [en breton] : il avait quelques bribes, mais il [ne] venait pas de – il [n']était pas de cette origine-là. Et donc, il essayait de jargonner un peu, et il avait beaucoup de mal à comprendre. Et j[e n]'aimais pas du tout l'image que ça donnait de mon père, parce que j'avais une image dégradée de lui, qu'il [ne] comprenait pas... [...] et qu'il était en difficulté. Je le sentais en échec. J[e n]'aimais pas du tout cette image de l'échec. [...] Il pouvait, euh... Oui, il pouvait faire des petites phrases, il connaissait quelques expressions... Je le soupçonne d'ailleurs de les avoir utilisées à mauvais escient, mais enfin, il savait faire quelques petites phrases. Mais il n'avait pas un breton courant. Donc il était obligé de faire un effort pour écouter le discours des femmes. [...] [II] y avait ma mère et ma grand-mère qui étaient des personnes solides, et puis mon père qui faisait ce qu'il pouvait, il [ne] pouvait pas grand-chose [*petit rire*]. Et je pense que la langue a été un des... un des signes. »

L'apprentissage n'était pas toujours symétrique. Le lieu de résidence du couple, en zone bretonnante ou gallésante, devait sans doute être l'élément déterminant dans ce choix.

Patrick : « Au Vieux-Bourg, je connais un couple, où lui est breton... [*silence*] Et elle est gallo, mais elle a appris le breton. Et lui n'a jamais appris le gallo. J'ai le sentiment, quand même, à travers les petits exemples que je pense – je vois aussi à Coldabry [en Saint-Connan, bretonnant] [...] une femme qui venait du pays gallo, elle parle breton aussi⁴². »

On observe des indices de « décoloration » du breton et du gallo dans les familles mixtes, le français servant de langue véhiculaire et étant assaisonné de termes empruntés aux deux autres langues. On retrouve ce phénomène dans la famille de Paul où l'on parlait plus un français régional avec des mots gallos qu'un véritable gallo :

« Chez moi, [...] c'était un mélange, parce que ma mère était plutôt d'origine bretonne. Elle comprenait le breton, mais ma grand-mère maternelle était une grande bretonnante. Mon père, par contre, était gallo-gallo, vraiment gallo. Mais comme il a vécu beaucoup – enfin, “beaucoup” : il a fait quatre ou cinq ans de guerre à l'extérieur, il est revenu avec du français un peu plus élaboré que ceux qui n'avaient pas été, quoi. Donc c'était un mélange de gallo et de français, à la maison. C[e n]'est que quand on allait chez les oncles, chez les tantes, ou chez d'autres qui [n']avaient pas tout à fait les mêmes origines ou les mêmes expériences, où on parlait vraiment le gallo. Là, ça parlait purement. Donc on le comprenait très bien. Même sur Plélo, je vois mes oncles, les frères de mon père parlaient un gallo plus pur, entre guillemets. »

Mais parfois, le français l'emportait bel et bien sur les deux langues d'origine. La mère de Gabriel, bretonnante, a épousé un Gallo de Pleugriffet et a délaissé le breton : « Elle s'était habituée avec son mari à parler français, et je [ne] l'ai pas entendue beaucoup parler breton. Pas entre nous, quoi. Elle [ne] nous parlait jamais en breton. » Il précise en outre que son père n'a jamais appris le breton en s'installant avec elle à Saint-Allouestre du côté bas-breton. Il a également abandonné le gallo étant donné qu'il n'avait plus d'interlocuteurs, et ne le parlait plus que quand il rendait visite à sa famille.

⁴² Dans le cas du Vieux-Bourg, il est probable que ces personnes résident sur les franges ouest où se trouvent des hameaux bretonnants, le secteur que Patrick connaît le mieux.

Le couple était donc le lieu de petits arrangements, et la place réservée à la langue de l'un et de l'autre variable selon les cas, le français pouvant toujours servir d'appui. Une dame née à Moréac d'un père bretonnant et d'une mère gallésante racontait ainsi : « Ma mère disait les prières en français, mon père répondait en breton⁴³. » La connaissance de la langue de l'autre pouvait aussi être ludique et servir de prétexte à des taquineries :

« Le frère de mon père [bretonnant], [...] il s'est marié à une fille du pays gallo [...]. Alors lui, de temps en temps, il disait des mots gallos à sa femme, alors qu'ils se parlaient breton. [...] [I]l disait quelques mots gallos – mais c'était un peu pour se moquer d'elle. Il était un peu... un peu farceur. Donc, de temps en temps, il se moquait d'elle sur les usages de gallo, quoi. C'était uniquement des mots pour se moquer d'elle. » (Patrick)

La différence de langue peut également être l'objet de véritables bras de fer entre époux. Ainsi, Jeannine, que nous avons rencontrée dans un stage de gallo et qui se montre très virulente à l'égard des bretonnants, cultive sa langue maternelle par réaction, en particulier en assistant à des stages :

« [C]'est un peu contre lui [son mari] [*rire*]. Parce qu'avant, je m'en foutais pas mal. Il m'envahit, il m'envahit avec son breton, alors... Alors moi, quand je suis ici, je mets Plum'FM⁴⁴ ; allez hop, on arrive à Elven, [il met] Radio Bro Gwened⁴⁵ ! Oh nom de dieu, il me fait chier avec son truc ! »

Les querelles de ménage peuvent faire resurgir et exploiter la différence d'origine sous la forme d'apostrophes méprisantes :

« Quelquefois même [il] y avait des mariages, mais souvent ça se terminait mal. Le cidre aidant un peu :
– Sacré Breton !
– Hé ! Galliaou !⁴⁶ »

Quelle est la situation linguistique pour les enfants de couples mixtes ? Nous avons déjà vu que Panier identifiait ces unions comme la cause principale de recul du breton. Il observait ainsi en 1941 à Pléguien que le français pénétrait les villages par le biais des mariages avec des Gallos :

« [L]a densité bretonnante est la plus forte, et les Gallos, qui ne sont naturellement pas originaires de Pléguien mais des communes gallos limitrophes, ne savent absolument pas le breton. La conversation avec eux ne peut se faire qu'en français. Comme la plupart sont mariés à des bretonnants, les enfants, surtout si c'est la mère qui est gallo, ne connaissent pas le breton de naissance, ou le connaissent mal, la mère leur parlant gallo ou français, et plutôt français que gallo, car avec les bretonnants elle ne parle que français, parce qu'ils comprennent mal le patois ou même l'ignorent complètement. Ainsi l'enfant, bien que vivant dans un habitat où la densité ethnique bretonnante est la plus forte, est élevé dans un milieu linguistique mixte auquel s'ajoutera l'influence de l'enseignement du français à l'école. Son emploi, par l'enfant, en deviendra plus

⁴³ Raconté par Éric.

⁴⁴ Radio en gallo et en français.

⁴⁵ Radio en breton et en français.

⁴⁶ Propos recueillis à Crédin (Morbihan). CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 138.

spontané, du fait qu'il retrouvera dans la parole du maître les mots et les tournures employés, maladroitement peut-être par sa mère, mais avec lesquels il est déjà familiarisé. Cet enfant abandonnera peu à peu le breton, ou ce qu'il en sait, pour le français ou le gallo, malgré son entourage breton, et formera ainsi, avec tous ceux du pays qui sont dans son cas, le point de départ de la romanisation future du village⁴⁷. »

La règle qui semble prédominer pour les périodes qui nous occupent (celles pour lesquelles nous avons des témoins directs) est donc que le français l'emporte pour les enfants des couples mixtes. En voici quelques exemples. Le père de Claude est né d'un couple mixte : « Mon père n'a jamais sorti un mot de breton, le gallo très peu, mais bon, il connaissait. »

Maurice : « Mon père, du côté de sa mère, c'étaient des Gallos de Trédion. Il comprenait un peu le breton, il parlait surtout gallo, et ma mère parlait surtout breton. Et nous, on [ne] parlait pratiquement rien. Alors, si bien que quand je suis allé à l'école, j'avais un déficit de vocabulaire absolument phénoménal. Et puis surtout qu'on était isolés. Pendant la guerre, on était très isolés ici, hein, on [n']allait pas trop à la route, rien, donc on se méfiait, si bien que quand je suis allé à l'école, j'avais un vocabulaire mais restreint au dernier degré, quoi. »

On notera dans les propos de Maurice l'impression, hautement traumatique, de ne savoir parler aucune langue correctement, que nous avons déjà soulignée dans l'histoire de vie de Geneviève (2.2.5.3).

Si l'on relève chez les parents des difficultés à transmettre la langue, on trouve également leur pendant dans certains phénomènes de rejet par les enfants du peu qui leur a été transmis. La mère de Raymond (La Vraie-Croix) était originaire de Sulniac et parlait breton. Cependant, une fois mariée à un homme de La Vraie-Croix, elle ne prononçait que quelques rares mots de breton devant ses enfants :

« C'était plutôt par fantaisie, quoi. Comme faire le signe de croix, ou même apprendre à compter, comme ça, mais c'est tout. Plus en amusement que pour durer, quoi. Elle avait gardé des séquelles de l'époque où on lui avait interdit de parler breton. [...] Ma mère a fait vraiment une croix sur son breton. Jamais elle n'en parlait, jamais jamais. Quand on disait des boutades en breton, c'était vraiment pour une boutade. C[e n']était pas quelque chose qu'elle nous imposait. [...] C'est moi qui ai étouffé ça⁴⁸. »

Son épouse souligne : « Ils [n']aimaient pas utiliser les mots de leur mère. Ça c'est sûr. » On saisit ici la dureté des situations de non-transmission, à la fois pour le parent qui se censure, et pour l'enfant qui ne reçoit qu'un héritage incomplet.

Il existe cependant des exceptions à cette règle. Robert et Philomène (2.2.5.1), frère et sœur nés d'un couple mixte, ont appris les deux langues de leurs parents. Le spécialiste Q nous a également rapporté le cas d'une famille dont les filles maîtrisaient les deux langues : « Elles parlaient gallo parce qu'elles étaient au Vieux-Bourg. Mais le père était d'origine bretonne. [...] Elles ont été... immergées dans les deux cultures, et elles parlent aussi bien le breton. »

Gabriel, enfant d'un couple mixte, a appris un peu des deux langues, mais le breton plus que le gallo, ce qui est sans doute dû au fait que ses parents résidaient du côté bas-breton. Il est d'ailleurs plus attaché au breton, ayant toujours baigné dans un environnement bretonnant. En

⁴⁷ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 102-103.

⁴⁸ Fait intéressant, cette même personne a toujours évité de réciter le *Je vous salue Marie* en breton à ses enfants, tandis qu'elle l'a fait pour ses petits-enfants.

gallo, « j'essayais de parler un peu comme eux aussi, quoi. Quelques mots. Ce que je savais », raconte-t-il.

Comment comprendre ces témoignages, qui viennent contredire la littérature spécialisée où l'on voit toujours le français l'emporter sur les deux autres langues dans les mariages mixtes ? Ces personnes ont toutes en commun d'être nées dans les années 1920 ou au tout début des années 1930. Il est donc permis de supposer que le français ne l'emportait pas systématiquement pour les enfants de cette époque.

Nous avons vu comment les langues peuvent faire l'objet de tiraillements au sein des couples mixtes. Ce peut également être le cas par le biais des prénoms, ce qui est plus subtil et difficile à déceler. En voici un exemple avec l'histoire de Pascale.

Pascale, gallésante, a épousé un bretonnant, et son fils porte un prénom breton (Erwan) issu de la branche paternelle de son mari. Ce dernier y tenait beaucoup pour prolonger la lignée masculine et transmettre la ferme. Les deux filles, en revanche, ont reçu des prénoms français. Pascale, maintenant divorcée, garde de la rancœur vis-à-vis de l'histoire de sa belle-famille très ancrée dans le breton, qui ne lui a pas permis de conserver d'éléments culturels du pays gallo. Les prénoms sont ici un enjeu de pouvoir dans le couple.

Mais la situation est encore plus compliquée, car le petit Erwan a été élevé par la famille de Pascale : « Erwan a appris de mon côté, chez mes frères et mes parents, et donc il a appris le gallo. Donc lui le parle sans problème. Eh ben oui ! Plus que les autres, parce qu'il a été plus chez mes frères et ma sœur. C'est chez mes frères qu'il a appris [les travaux de la ferme], et le gallo en même temps. » La fréquentation de sa famille maternelle a ainsi compensé l'assignation d'Erwan à la branche bretonnante de son arbre généalogique.

On a donc ici un cas de mariage mixte dont la descendance est partagée entre, d'un côté, un fils portant un prénom breton mais parlant gallo (et français), et de l'autre, deux filles portant des prénoms français et ne parlant que le français. Il n'y a finalement pas eu de transmission du breton. Le fils, Erwan, qui faisait l'objet de toutes les projections de la part de ses ascendants masculins, se retrouve écartelé entre le breton et le gallo (symboliquement, car du breton il n'a hérité que son prénom), tandis que les filles sont tout bonnement mises à l'écart des deux langues.

Pour conclure cet aperçu des alliances entre Hauts et Bas-Bretons, rappelons que ce sont ces dernières qui ont donné une couleur particulière aux hameaux de la région frontalière, zone de rencontres et de mélanges de langues par excellence. Même les personnes qui ne parlaient couramment aucune des deux langues connaissaient quelques termes dans l'une ou l'autre. C'est ce que l'on voit ici avec l'histoire de la belle-mère de Maria :

« Ma belle-mère, elle était née à Boqueho ; et alors elle avait entendu parler du gallo, et elle avait aussi vécu ici en... en breton, avec des gens, des bretonnants. Ça fait qu'elle savait [...] un peu des deux. Et [*petit rire*] son français. Et alors, une fois, [il] y a une [femme], elle arrive et puis elle s'est mise à lui parler en gallo. Alors ma belle-fille, qui [ne] l'avait jamais entendue parler en gallo, elle disait : "Je riaais, je m'amusais toute seule." Elle a été obligée d'aller dans la pièce à côté pour rire, parce qu'elle les entendait discuter. Alors elles parlaient en... patois, quoi. Parce que l'autre lui parlait patois. Alors il serait arrivé une Bretonne, elle se serait mise à lui dire quelques mots en breton aussi. »

Il faut sans doute imaginer que la frontière a connu, à toutes les époques, des personnes maniant les deux (ou trois) langues, ne serait-ce que celles qui y avaient un intérêt commercial. Nous allons maintenant détailler les différentes occasions de contacts entre Hauts et Bas-Bretons, dont le commerce fait partie.

4.2. Les occasions de contact

C'est dans le domaine agricole que l'on trouve le plus d'exemples de contacts entre Hauts et Bas-Bretons, ce qui est du reste logique, puisque c'est celui-ci qui a longtemps fait vivre la majeure partie de la population (4.2.1, 4.2.2.1). Des échanges professionnels avaient également lieu par le biais du commerce et de divers métiers itinérants (4.2.2). L'école et certaines fêtes religieuses pouvaient aussi réunir Hauts et Bas-Bretons (4.2.3.2 et 4.2.3.3). Les deux guerres mondiales ont été, pour beaucoup, l'occasion de se confronter à ces voisins souvent méconnus (4.2.3.1).

Les évolutions de la seconde moitié du XX^e siècle, qui correspondent à un accroissement des échanges, ont-elle entraîné la disparition du sentiment de différence chez les frontaliers (4.2.4) ?

4.2.1. Les installations de familles venant reprendre une exploitation agricole

Le premier cas de figure, fréquemment évoqué en entretien, est celui de familles entières changeant de « pays » pour exploiter une ferme située de l'autre côté.

Alain : « [II] y avait un phénomène un peu migratoire. Quand une ferme se retrouvait libre parce que, ben, ceux qui exploitaient partaient, soit en retraite, [il n']y avait pas forcément de descendant direct pour exploiter ; ben, des fois, [il] y avait des gens de l'extérieur qui, qui s'amenaient s'installer, hein. [...] À l'école, [il] y avait aussi des enfants de couples de Bretons, comme ça, qui étaient installés sur Plélo. Ça existait aussi, hein. C[e n]'était pas la majorité. Quelques-uns. Tout d'un coup : "Tiens, oh ben, qui c'est qui vient s'installer ?", on disait, "Tiens, c'est un gars de Saint-Gilles-Pligeaux", ou... [II] y en a un qui était de Saint-Gilles-Pligeaux, c'est bretonnant aussi, mais c'est l'autre côté de Quintin, là-bas ; il avait trente kilomètres, hein ! Ben à l'époque, où c'est qu'[il n']y avait pas de tracteur ni rien du tout, hein, les déplacements, c'était à cheval et à pied, hein. Et ces enfants-là venaient à l'école à Plélo. [II] y avait, oui, quelques familles comme ça, oui. [...] Je [ne] sais pas quel ressenti ils ont eu en arrivant ici. C'est des immigrés qui arrivaient ici ; est-ce qu'ils ont... Est-ce que ça leur a posé des problèmes ? [Amusé] Nous, on [ne] s'est pas rendu compte. On [ne] leur a pas forcément fait de cadeau, je [ne] sais pas. Puis [il] y a toujours un phénomène de rejet, un petit peu. L'étranger qui s'amène... »

Ces mouvements concernaient principalement les hameaux frontaliers et entraînaient une recomposition linguistique de ceux-ci, parfois radicale quand le hameau ne comptait qu'une ou deux fermes. Les personnes originaires de l'autre « pays » étaient généralement plus rares sur le reste de la commune, plus à l'écart de la frontière.

4.2.1.1. Des déplacements assez rares

Ces déplacements de familles entières étaient moins courants que les mariages mixtes décrits précédemment : « Les gens qu'il y avait, [il] y avait soit un membre – le père ou la mère – qui parlait breton, mais pas l'autre, donc on [ne] parlait pas breton [dans la famille], quoi. Et chez les Gallos, ben, c'était un peu la même chose aussi, quoi. Alors, des gens qui étaient

franchement gallos, à l'école, moi j[e n]'en connais pas beaucoup, quoi, hein » (Maurice)⁴⁹. Les arrivées de familles sont un cas de figure bien documenté, mais qui ne concernait pas un grand nombre de personnes.

Claude (Saint-Gonnery) : « Dans le village, [il] y a eu deux, quand même, si. Ils venaient du côté de Pontivy. »

Sylvie (Boqueho) : « [II] y a quelques personnes qui ont émigré du pays bretonnant au pays gallo, et déjà, on les voyait parler entre elles breton, donc on disait déjà, ben : “Eux, ils sont de l'autre côté, ils sont du pays breton, et nous, on est du pays gallo”, très vite. Très très vite. [II] y a des gens qui [ne] venaient pas de très loin : Plésidy, des choses comme ça. [...] [D]u coup, [il] y a des familles où ils parlaient un petit peu breton, mais c'était vraiment ponctuel, ici, hein. Donc on savait que c[e n]'était pas le même dialecte, en fait. »

C'est ainsi que Gilles, bretonnant de Bignan, a eu un grand-père gallo :

« [M]on grand-père est arrivé ici à l'âge de onze ans, et il venait de Réguiny [Haute-Bretagne], ouais. Mais il était encore enfant quand il est arrivé, si tu veux. [...] Parce que tu sais, les gens changeaient de ferme... À l'époque, c'étaient des métayers, donc quand le bail était terminé, ils bougeaient, et donc je crois que c'est comme ça qu'ils sont arrivés. »

À l'examen des entretiens, on constate que la situation variait grandement selon les communes. Sur certaines, les familles « déplacées » étaient rares : Joseph de Plélo se souvient d'une ferme dont c'était le cas, « mais c'étaient des exceptions, hein. » Roger, qui exploitait une ferme sur la frontière en Naizin, n'a pas connu de familles venues du pays gallo pour reprendre une exploitation : « C'était bien séparé, hein, Gallos et Bretons. » Par conséquent, il n'a jamais côtoyé d'enfants originaires de Haute-Bretagne à l'école.

La situation pouvait également être radicalement différente à quelques kilomètres de distance. Ainsi, Gilbert, qui a passé son enfance à Saint-Martin-des-Prés et au Bodéo, a connu des familles originaires de Basse-Bretagne dans la première commune (dont la famille d'une de ses grands-mères), mais aucune au Bodéo.

Les déplacements d'un « pays » à l'autre n'étaient semble-t-il pas symétriques. F. Denoual en faisait le constat dans les années 1920 dans la région de Plouagat : « Cela ne dérange pas les Bas-Bretons de la frontière qui connaissent les deux langues d'aller s'installer en pays francophone. Les paysans de ce pays qui ne savent que le français ne viennent pour ainsi dire presque jamais louer une ferme en Basse-Bretagne⁵⁰. » Robert, de Saint-Connan, a tenu des propos similaires, auxquels s'ajoute un jugement sur le caractère des protagonistes, les Bas-Bretons étant perçus comme plus entreprenants :

« Les Gallos, ils [ne] venaient pas beaucoup. Les Gallos [ne] venaient pas beaucoup. C'étaient plutôt les Bretons qui... qui allaient sur le pays gallo. Mais eux, ils avaient... Oh, ils [ne] seraient pas partis beaucoup sur le pays breton. Mais les Bretons étaient un peu plus hardis. [...] [Ç]a commençait en bordure, là, comme Kerfourdan, le grand village, là. [II] y avait deux Bretons, là... qui étaient sortis de Saint-Connan, même. [...] Oh, mais ils s'étaient adaptés, hein, mais... Ça dépend les personnes, quoi, mais c'étaient des gens qui étaient ouverts, et puis... Ils [les Gallos]

⁴⁹ Il est possible que ces déplacements aient été plus fréquents que les mariages mixtes au début du XX^e siècle, quand ces derniers étaient difficiles en raison de la différence de langue et mal perçus par la population.

⁵⁰ DENOUAL F., « Pelec'h emañ e gwirionez bevenn ar brezhoneg ? », *op. cit.*, p. 40.

ont été un peu méfiants, mais ceux-ci [ne] faisaient pas trop de cas, ça marchait. Il fallait... leur demander... un peu de services, ou bien quelque chose, et puis ça accrochait : “Viens boire un coup !” [*petit rire*]. Essayer de les dompter, quoi, un peu. »

Nous ne savons si ces remarques locales sont généralisables à la frontière dans son intégralité. Comment comprendre ces affirmations ? S’agit-il seulement d’un problème de langue, le breton étant imperméable aux Gallos ? Y aurait-il également un facteur psychologique, comme le suggère Robert, ou ne s’agit-il là que d’un stéréotype ? Nous verrons en effet au chapitre 6 que le portrait habituel des Bas-Bretons les fait apparaître comme des personnes entreprenantes. Pour l’heure, nous manquons d’éléments pour trancher.

Les familles des nouveaux venus étaient nettement distinguées du reste du village, comme on le voit dans ces extraits, où l’on retrouve les appellations *Brettes* et *Bertons* :

« [II] y a une famille ou deux qui sont venues de Plouguiel pour s’installer à Bréhan – [il] y avait une location, quoi. [...] Le bonhomme qui était venu de Plouguiel, c’était un monsieur Bernard. Et sa femme était désignée sous le nom de “la *Brette* à Bernard”. Voilà. Jamais son nom à elle. La *Brette* à Bernard. Ni son prénom ni son nom. Son nom, évidemment, [n’]était pas connu, m[ais] enfin son prénom, même pas, hein. [...] [II] y a une difficulté de communication, hein, qu’il faut tenir compte, aussi, quoi. Là, c’était le cas. La famille qui est venue de Plouguiel était venue ici sans connaître un mot de français, et encore moins de gallo, hein. Alors... faut s’adapter... » (Eugène)

« Moi, je suis originaire de Senven-Léhart, [...] c’était breton. [...] Mes parents sont allés à côté de Quintin, Saint-Bihy, après Le Vieux-Bourg. Alors, bon, mes deux sœurs les plus jeunes, les v[oi]là parties à l’école de la commune. [...] Mais ils ne savaient que parler breton. Alors tous les élèves rassemblés autour : “Qu’est-ce qu’ils disent, qu’est-ce qu’ils disent ?” [...] Alors tout le rassemblement autour des deux ! Elles étaient obligées de parler le breton entre elles, elles [n’]auraient pas parlé le français. [...] Mais, dame, je [ne] sais pas comment est-ce qu’ils se sont débrouillés, je [ne] leur ai jamais demandé depuis, mais, dame, ils ont vite appris le français. [...] Alors s[’il] y a un qui passait et qui cherchait la ferme, qui cherchait l’adresse, oh, ceux de la commune, ils disaient toujours : “Ah, les *Bertons*, ils sont là-bas !” On était nommés comme ça. “Ah, les *Bertons*, c’est à droite ou à gauche, là-bas.” Les *Bertons*. » (Émile)

En outre, ces nouveaux voisins pouvaient faire l’objet d’une certaine méfiance : « [O]n dit : “Mais on [ne] comprend pas ce qu’ils disent !” [...] Ah ben tu regardes, hein, c’est... des commentaires, sûrement, oui. Tu regardes, tu dis : “Tiens, comment est-ce qu’il s’y prend, celui-là ?” S’il a des outils, des fois, qui [ne] sont pas tout à fait comme les tiens » (Alain). Bernard est venu s’installer en Moréac et raconte que les débuts ont été très difficiles. Il pense que cela serait arrivé quelle que soit son origine, mais confie tout de même qu’il aurait sans doute eu moins de difficultés en pays gallo, car il trouve les personnes plus agressives du côté bretonnant. Voici un extrait assez long de son argumentation.

Anne Diaz : D’après ce que vous dites, on vous a fait sentir à Moréac que vous n’étiez pas du coin ?

Bernard : Ah, beaucoup ! J’ai eu des... Pas des difficultés, parce que j’ai un tempérament, donc je [ne] me laisse pas non plus... Mais c’est vrai que... pas toujours agréable.

A. D. : Vous pensez que c’était lié au fait que vous veniez du pays gallo, ou ce serait arrivé avec n’importe qui qui serait venu d’une autre commune ?

B. : Ce serait, euh... arrivé avec n’importe qui... Je pense que... Déjà, on est arrivés dans la période où, ben... L’agrandissement des exploitations devenait inéluctable, parce que... Avant,

tout le monde était beau, ça allait bien... C'était fini, [il] fallait, quelque part, bouffer le voisin pour pouvoir... Donc, vous arrivez tenir une ferme dans un secteur où vous [n']êtes pas désiré... Vous venez un peu comme un chien dans un jeu de quilles, et ça le fait pas. Mais on me l'a carrément fait sentir, hein. Mais bon, après, [il] faut s'imposer, comme partout.

A. D. : Ça se serait passé de la même manière si vous étiez allé, mettons, à Pleugriffet [côté gallo] ?

B. : [Silence] Je pense que... à l'époque où nous, on est arrivés – c'est peut-être vrai aujourd'hui, encore que... Je pense qu'il y a une souplesse dans le pays gallo qu'on [ne] retient pas dans le pays breton. Moi, j'ai quitté, parce que j'ai travaillé un an à la coopérative de Landerneau à Réguiny, donc je circulais dans les exploitations, et, pfff... Réguiny, Pleugriffet, Radenac, le pays gallo, c'était... c'était mon terrain de jeu, j'étais bien, là, et tout. Je [ne] ressentais pas l'agressivité qu'on a sur le territoire breton. Pas du tout, du tout. Est-ce que ça aurait été tout simple ? Peut-être pas, mais ç'aurait été moins agressif.

A. D. : Donc, dans les relations de travail que vous avez eues après sur Moréac, vous avez trouvé que c'était plus agressif ?

B. : C'était plus agressif, mais bon... J'ai rapidement pris le dessus en... en m'affirmant également, et puis bon, n'en plaise... Donc j'ai marqué mes jalons, et puis au bout d'un moment, ben, c'est devenu plus facile. Mais [il] y a eu quelques années, quand même... [...] Et, mais, c'est vrai que ça a été dur. Mais je reste persuadé que si j'avais été... un intrus sur une commune gallésante d'à côté, je [...] pense que ç'aurait été plus... Des vacheries, [il] y en aurait eu, hein, [il] y en a toujours, mais c'est quand même plus simple. [...] [T]out ce qui peut se passer, les manifestations, les machins, c'est quand même toujours dans le domaine, euh... [en]fin, plus bretonnant, et c'est toujours plus dur. La dernière à Morlaix⁵¹... c'était... Je [ne] verrais pas ça être fait sous le même angle dans le pays gallo. Ça [ne] se ferait pas comme ça. Le mécontentement s'afficherait, se ferait savoir, mais [ne] serait pas agressif, [ne] serait pas... pas à ce point-là. Parce que ils vont au bout des idées, quand même, hein. On est obligé de reconnaître, hein. Les panneaux, quand vous voyez les panneaux en breton à l'autre bout de la Bretagne dans les zones où [il n']y a jamais eu un bretonnant...

On le voit avec l'exemple de Bernard, le déménagement peut être un moment d'exacerbation de certaines tensions liées à des tempéraments réputés différents.

4.2.1.2. Conséquences linguistiques des déplacements de familles

Ces installations de l'autre côté de la frontière remodelent sans cesse la physionomie de la zone frontalière. C. Vallaux écrit ainsi en 1907 : « Dans les cantons de Corlay, de Mûr et de Cléguérec se sont établis d'assez nombreux fermiers du pays *gallo*, tentés par le prix relativement bas des fermages. Cette invasion pacifique commence à franciser le pays. Déjà les communes de Sainte-Brigitte et de Saint-Aignan forment des îlots *gallo[s]* en plein pays breton⁵². »

Les déplacements de familles entières sont parfois à l'origine de réassignations linguistiques pour les enfants, qui s'imprègnent de la langue du lieu de résidence. C'est ce que nous avons vu avec l'histoire de vie de Léon (2.2.5.2), né en zone gallésante d'un couple bretonnant, et dont le gallo est la langue « maternelle ». On retrouve ce cas de figure dans le récit de Gilbert : « On a entendu [une connaissance] dire que “oui oui je parle gallo, mais mes

⁵¹ Manifestation des légumiers qui ont mis le feu au centre des impôts et au bâtiment de la MSA (2014).

⁵² Ces exemples viennent contredire l'idée que les Hauts-Bretons ne se déplaçaient pas. VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine, op. cit.*, p. 84.

parents sont bien bretons”. Donc c’était quelque part vers Plouagat, et il dit : “Mais ils sont allés habiter dans un village qui était gallo, et donc nous, les enfants, ben, on parle gallo.” »

On nous a également rapporté le cas d’une personne originaire de Haute-Bretagne ayant appris le breton dans la cour de l’école avec ses camarades :

« [J]e connais quelqu’un précis, [...] qui est venu avec mon père à l’école ici, et il venait du Vieux-Bourg. Il [ne] connaissait pas le breton, évidemment, il venait du pays gallo, et il a appris le breton à l’école. Dans la cour, mimétisme total. Le Diwan⁵³ de l’époque, voilà. [...] [E]t il s’exprimait tout le temps en breton avec les gens du pays. Mais quand je l’entendais parler, comme je connais assez bien le breton local, je voyais bien qu’il y avait dans son... [...] Je me suis aperçu qu’il avait dans son breton, effectivement, quelque chose qui n’allait pas, qu’il y avait un côté un peu scolaire. Alors qu’il le parlait de façon parfaite, puisque c’était une copie phonétique de ce qu’il avait entendu dans la cour de l’école. Voilà. Mais lui, par exemple, il a appris le breton à l’école. C’est le seul cas que je connaisse, hein. » (Spécialiste Q)

Ce phénomène avait été repéré par Panier lors de son enquête en 1941⁵⁴. Si ces cas restent vraisemblablement assez rares, les nouveaux venus amenaient quoi qu’il en soit avec eux leur langue et leurs tournures de phrases, influant sur la manière de parler locale, de manière plus ou moins anodine. Aimée se souvient ainsi que des bretonnants avaient repris une ferme voisine, et appelaient leurs vaches *Penn Gwenn* [tête blanche], *Penn Du* [tête noire], ce qui avait frappé son imagination car elle avait été habituée à des noms tels que Marguerite. Madeleine a également été marquée par deux jeunes voisines bretonnantes :

« [II] y avait deux fermes qui étaient très voisines, aussi, très proches l’une de l’autre, et donc les bretonnants sont arrivés, j’avais cinq ans, je crois, oui ; et donc deux jumelles qui avaient exactement mon âge, à quelques jours près. Mais quand elles sont arrivées chez nous, eh bien, elles ne savaient pas un mot de français. Elles venaient de Goudelin. Et je me souviens que c’est moi qui les conduisais à l’école, bien sûr, et une avait perdu son... son sabot, si vous voulez, et elle [ne] savait pas trop bien le français, et elle disait : “Oh, mon *botez*, mon *botez* !”, qui était tombé dans... [*rire*.] Et alors, j’avais donc appris quelques mots de breton, même une chanson, aussi. »

Elle ne se souvient plus très bien des paroles de cette chanson, si ce n’est le mot *brini* (corbeaux).

« [J]’apprenais quelques mots de breton comme ça, par les petites compagnes. Elles m’apprenaient des choses, aussi, hein, et alors elles disaient [*imite l’accent breton*] : “Moi je suis de Guingamp, le pignon de ma maison fait le coin de ma rue, vous connaissez ma mère ?” Je [ne] sais pas pourquoi, mais on apprenait ça, peut-être, dans le char à bancs en allant. C’était, je [ne] sais pas... comme une petite récitation. Et ça m’est resté, hein, [...] et pourtant [il] y a longtemps que j’y ai pas pensé. »

Parfois, l’influence linguistique de ces nouveaux venus pouvait être plus profonde. C’est ce que signale Soizic, bretonnante, à son époux Gilbert, gallésant qui compte dans son ascendance des bretonnants venus vivre en pays gallo : « [II] y a plusieurs fois des mots, des bouts de phrases, que tes grands-parents disaient, ça ne peut être que la traduction du breton arrivant dans le gallo. Moi, je pense qu’ils ont ramené un petit peu, ils ont gardé... »

⁵³ Écoles immersives en breton.

⁵⁴ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 107.

Ces exemples nous montrent à quel point les déplacements de familles originaires de l'autre côté de la limite remodelaient la société locale. On peut supposer que des installations de familles avaient lieu pour d'autres raisons que la reprise d'exploitations agricoles. On en a vu un exemple avec l'histoire de Léon dont les parents boulangers étaient venus reprendre un commerce en pays gallo (2.2.5.2). D. Giraudon signale que des familles de Basse-Bretagne ont sans doute fait souche à Binic, vraisemblablement en raison de la pêche à Terre-Neuve et en Islande, portant des noms bretons et en donnant à leur maison⁵⁵.

Nous allons maintenant explorer d'autres contacts professionnels entre Hauts et Bas-Bretons, qui n'impliquaient pas d'installation à long terme en pays voisin.

4.2.2. Les contacts professionnels

4.2.2.1. Le secteur agricole

Le secteur agricole reste le plus mentionné et celui qui générait le plus d'échanges. On embauchait des journaliers originaires de « l'autre côté » (phénomène mentionné par Panier⁵⁶), mais aussi des domestiques. À Pontivy existait la « foire aux *Bertons* » : « Les gens d'ici [région de Loudéac] allaient chercher des ouvriers à Pontivy au mois de mars pour les travaux » (Eugène). É. Gilles la nomme « foire aux gages⁵⁷ » (voir son récit en annexe 11).

Nous avons vu que Sébillot évoquait le cas des jeunes garçons que l'on envoyait en pays gallo comme *pâtous* (bergers, gardiens de vaches) afin qu'ils apprennent le français⁵⁸. Buckley a recueilli l'histoire d'une dame de Pléguien dont la tante avait été placée comme gardienne de vaches à Plélo dans le même but⁵⁹. On trouve également cette pratique dans le pays de Questembert : « Ceux qu'on appelait les *beghules* chez nous... les pâtres, souvent, venaient – les bretonnants venaient chez nous pour apprendre le français » (spécialiste O).

L'anecdote suivante, récit d'un quiproquo, met en lumière les difficultés de communication sur leur nouveau lieu de vie quand ces enfants ne parlaient pas encore français :

« La patronne lui avait donné du *leh-tro* (lait caillé). Il demande :
“*Leh-tro mo, me mestrez ?*” [Je voudrais du lait caillé, maîtresse (dans le sens de “patronne”)⁶⁰]
Elle lui répond :
“Tu as de trop, mon *beurton* ?”
Elle lui enlève une louchée.
Il répète :
“*Leh-tro mo, me mestrez*”
“Ah, t'as encore de trop ?”
Elle lui enlève son écuelle et il se met à pleurer⁶¹. »

⁵⁵ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 59.

⁵⁶ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », op. cit., p. 105.

⁵⁷ GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel*, op. cit., p. 23.

⁵⁸ SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », op. cit., p. 28.

⁵⁹ BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », op. cit., p. 170.

⁶⁰ Le point d'interrogation semble de trop, mais nous préférons rester fidèle au texte d'origine.

Comme le souligne Micheline, ces placements dans le but d'apprendre le français pouvaient avoir l'effet inverse, les enfants se retrouvant immergés dans le gallo :

« [I]ls les envoyaient garder des vaches ou travailler au pays gallo. Comme ça ils apprenaient le gallo. Oui, mais eux, ils avaient l'impression que c'était du français ! J'ai souvent entendu dire que les familles qui voulaient sortir un petit peu du lot, ben ils amenaient leurs enfants dans le pays gallo, quoi. Alors je crois que c[e n]'était peut-être pas l'idéal [*petit rire*]. »

Il arrivait également qu'à l'inverse, des enfants soient placés du côté bas-breton, cette fois-ci sans objectif linguistique. Henri Le Clerc, de Billio, avait été placé dans une famille bretonnante de la limite, et avait dû apprendre à se débrouiller en breton. La priorité était d'arriver à comprendre les ordres ; il avait donc appris les noms des outils et les chiffres pour pouvoir comprendre l'heure. Il est encore capable de chanter en breton *Rouanez karet an arvor*⁶². D'autres témoignages indiquent au contraire que l'arrivée d'un ouvrier agricole ou d'une bonne de Haute-Bretagne incitait les patrons à abandonner le breton⁶³.

Ces déménagements pouvaient être traumatisants pour les enfants ainsi arrachés à leur univers quotidien et immergés dans une langue incompréhensible. Liliane raconte avec beaucoup d'émotion les souvenirs douloureux de sa grand-mère :

« [E]lle est née en 1901, et donc elle était partie, euh, elle avait vécu un truc épouvantable qui, après, se répète dans les générations, dont on sent encore les... C[e n]'est pas encore complètement guéri, encore. [...] [À] l'âge de six ans, ses parents l'ont mise dans une ferme, on appelait ça "gagée", à l'époque, et donc elle allait pour travailler, parce que ses parents, ben, n'avaient peut-être pas de quoi la nourrir. Et donc, alors nous, donc du pays vraiment gallo – elle parlait gallo, ma grand-mère –, et puis elle allait à Monterblanc, et Monterblanc en pays bretonnant. Et c'est vrai que elle a vraiment beaucoup, beaucoup souffert, parce que, ben, être arrachée à sa famille entre six et sept ans, c'est absolument terrible. [...] Elle disait : "*Quand je taes partie gaijée su la grande lande là-bas, j'appelaes ma mere, j'appelaes ma mere, elle ne venaet pouint, et je beriaes, je beriaes*"⁶⁴, qu'elle disait. C'est ça, c'est vrai que elle [ne] comprenait pas, je [ne] sais plus comment elle le disait, mais elle [ne] comprenait pas trop ce qu'on voulait d'elle, quoi. Enfin, [il] fallait faire ce que le maître voulait. [...] [A]u niveau de la langue, [il] y a eu quelque chose, là. [...] Pour eux, ça faisait une distance faramineuse, c'est sûr et certain. Elle était dans un autre monde, carrément. »

Outre ces placements sur des exploitations de l'autre côté de la frontière, les travaux agricoles étaient également des occasions de contact entre les deux « pays ». Bernard, qui a grandi dans un hameau en limite de Régigny où les autres familles étaient bretonnantes, décrit « une super entente ».

« [Il n']y avait pas l'ombre de quoi que ce soit, hein. Une entraide qu'[i] était... C'est-à-dire que moi, j'ai eu la chance d'avoir un père qui était assez fonceur dans la vie. Enfin, fonceur dans le sens où il essayait de s'approprier le progrès. C'est-à-dire qu'il a été un des premiers à avoir un tracteur et tout, donc du matériel, et par contre, ben, il était taxé un petit peu pour aller faire le

⁶¹ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 39.

⁶² ROLLO M. et GUILLOCHON J., « Interview d'Henri Le Clerc à Billio », Plum'FM, diffusée le 8 mars 2005.

⁶³ BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *op. cit.*, p. 170.

⁶⁴ « Quand j'étais partie gagée sur la grande lande là-bas, j'appelais ma mère, j'appelais ma mère, elle ne venait pas, et je pleurais, je pleurais. »

travail des autres. Ce qui fait que les voisins venaient rendre en main-d'œuvre. Et donc [il] y avait une entraide qui s'était établie. [...] [II] y avait une presse à foin, bon, on faisait le foin – à l'époque, c'était du vrac, donc après on est passé en petites bottes, donc ça aidait beaucoup. C[e n]'étaient pas des grandes quantités, mais chacun avait sa part à faire quand même. Donc mon père le faisait, et puis, ben, en échange, lui n'a jamais rentré une botte de foin chez nous. Parce que c'étaient les voisins qui arrivaient, et tac, tout était mis en place, c'était... Donc [il] y avait quand même – au niveau de l'entraide, [il n'y] a pas, [il n'y] a pas – on [ne] sentait pas qu'il y avait la, la, la... la frontière. » (Bernard)

Les tâches pouvaient également être partagées lors des battages, ce qui nous a été rapporté par plusieurs témoins, dont Claudine : « Mon père, il côtoyait le gallo, parce qu'à l'époque, ils allaient en journées, et donc la saison des battages, c'était très manuel ; et donc, ceux qui étaient propriétaires de la machine, de la machine à battre, il paraît qu'il était gallo, ce qui fait que mon père comprenait le patois. »

Les contacts professionnels dans le domaine agricole étaient donc variés, et incluaient la vente d'animaux :

« Ici, on arrivait quand même à côtoyer quelques Gallos, parce que on n'était pas loin, et puis des fois, au niveau agricole, ben [il] y avait des gens qui arrivaient à venir pour une raison ou pour une autre, ou alors mes parents arrivaient à aller quelque part ; ou alors mon père, moi j'accompagnais mon père [...] pour différentes choses, hein, dans le monde agricole. Eh ben, comme ça, on arrivait à entendre et à rencontrer des Gallos. [...] Parce que, à l'époque, les éleveurs qui avaient des petits cochons, ils allaient les vendre au marché à Châtelaudren ou à Guingamp. Alors à Guingamp : bretonnant. [...] [À] Châtelaudren, il retrouvait des gens qui parlaient gallo. » (Gérard)

Plus récemment, on nous a cité un cas de recrutement dans l'agroalimentaire ayant amené un nombre important de personnes du pays gallo à s'installer de l'autre côté de la frontière, dans les années 1960-70 :

« [II] y a pas mal de gens qui sont venus habiter à Bignan et qui sont du pays gallo. Parce qu'[il] y a eu une politique de recrutement chez Ronsard à une époque. C'est une entreprise, ouais, ils ont un abattoir de volailles. Et à une époque... beaucoup de gens qui venaient bosser là-dedans étaient originaires du pays gallo, tout simplement parce que, me semble-t-il, si j'ai bonne mémoire, celui qui servait un peu de DRH, on va dire, était de cette région-là et donc faisait venir des gens de là-bas, quoi. Où [il n'y] avait pas non plus forcément de boulot pour tout le monde, donc... Alors, ça fait que les gens venaient travailler à l'usine, puis ils finissaient par construire ici, ou se marier avec quelqu'un d'ici, [en]fin... Bon, voilà, [il] y a eu un brassage qui s'est fait comme ça aussi. » (Gilles)

Nous allons maintenant voir que les foires et les marchés étaient les lieux où la mixité breton/gallo était la plus grande.

4.2.2.2. Le commerce

a. Les foires et marchés

Les foires et les marchés rassemblaient Hauts et Bas-Bretons et le français permettait la communication, mais ne suffisait pas toujours à éviter les frictions au moment de la négociation. Citons pêle-mêle les points rassembleurs de Lanvollon, Tréguidel, Guingamp, Châtelaudren, Saint-Brieuc, Quintin⁶⁵, Corlay, Mûr-de-Bretagne, Pontivy, Locminé⁶⁶, Josselin, Muzillac... qui exerçaient une attraction sur les communes alentour. Alain raconte : « Comme on est à la frontière, [il] y avait autant de Bretons qui venaient au marché au *Châté* [à Châtelaudren] que de Gallos, quoi. On est vraiment sur la limite. Parce que sur des marchés comme ça, ça drainait quand même sur vingt-cinq, trente kilomètres. » Pour les habitants du pays fañch, les grands lieux de rassemblement étaient Quintin (surtout pour les porcs et les bovins), Bulat (pour les chevaux deux fois par an), Guingamp (pour les bovins) et Rostrenen (pour les chevaux)⁶⁷.

Aux périodes plus anciennes, à défaut de pouvoir recourir au français, on commerçait uniquement dans son propre secteur linguistique :

« Les agriculteurs, les gens qui allaient sur les marchés, n’allaient jamais au marché dans un endroit où ils ne maîtrisaient pas la langue [...]. [O]n n’aurait jamais imaginé, quand on habitait le canton de Corlay [bretonnant], d’aller au marché vendre des animaux à Uzel qui était en pays gallésant [...]. De la même manière, les habitants de Mûr-de-Bretagne [...] ne seraient jamais allés au marché à Loudéac. Et donc, où allaient-ils faire leurs... leurs... transactions, finalement c’est ça, leurs achats ou leurs ventes d’animaux : soit ils restaient à Mûr-de-Bretagne parce qu’il y avait un marché, soit ils allaient à Corlay parce qu’on parlait – on pouvait se comprendre, soit ils allaient à Pontivy parce qu’on se comprenait. » (Spécialiste B)

Pour la période sur laquelle porte notre enquête, en revanche, le français, langue commune, permettait de passer outre les différences d’origine.

Les personnes interviewées les plus âgées se souviennent de la foire et du marché comme du lieu par excellence où l’on entendait l’autre langue. Danielle raconte : « Quand on allait au marché à Locminé, [...] on disait : “Ils [ne] parlent pas comme nous, on [ne] comprend pas”, quoi. »

Daniel : « [C]omme moi je roulais [...] avec mes parents, on allait sur les marchés, bon ben je voyais la différence de parler : quand on parlait à Guingamp et qu’on parlait à Châtelaudren, c’était... C[e n]’était pas du tout pareil, hein. Parce que là, à cette époque-là, les gens parlaient vraiment gallo à Châtelaudren, quoi. Et à Guingamp, ça parlait breton, sur le marché de Guingamp, ça parlait breton. »

Colette : « À Mûr, [il] y avait une foire assez importante le vendredi [...] [M]es parents allaient, parce que [...] c’était quand même... Bon, [il] y avait un grand marché, à l’époque c’était un grand marché, [il] y avait toutes sortes de commerces. Et au retour, bon, parfois, j’ai entendu ma mère

⁶⁵ Un témoin dit y entendre encore du breton (Soizic).

⁶⁶ Deux témoins disent y entendre encore du breton.

⁶⁷ MALRIEU P., *Cahier Dastum n° 5 : Bro vFañch, op. cit.*, p. 5.

parler, ben, de personnes qui s'étaient exprimées en gallo et, bon, ça prêtait à sourire, un peu. [...] [J]e pense que j'ai dû entendre les gens échanger sur la foire de Mûr. Mais, bon... pas pour... On les entendait parler, mais pas pour vraiment saisir... Ben, l'intonation, les termes étaient différents, ça nous frappait quand même. [...] Mais à l'époque où [il] y avait encore le marché, c'est vrai qu'on entendait fréquemment les gens parler en breton. Et aussi en gallo, parce que bon, les gens de Saint-Guen, enfin tous ces... Ils venaient aussi sur le marché, donc c'était un mélange. »

Dans le secteur de Plélo, nous avons recueilli plusieurs témoignages de personnes qui allaient vendre des porcelets à Guingamp et Châtelaudren⁶⁸. C'est en allant vendre les cochons en famille à Guingamp qu'Yves a vécu ses premiers contacts avec des bretonnants. Le fait que l'on y parle breton n'était en rien un frein, et la proximité géographique primait sur le critère linguistique.

« On [ne] venait pas vers ici [Saint-Brieuc]. On allait vers les bretonnants. [...] C'était plus près. [...] Et donc il y avait une cage à la dimension du char à bancs pour aller emmener les petits cochons à la foire. Et donc on était sur la foire aux cochons, et donc, là, il y avait des Gallos et des bretonnants, et des *Brettes* en coiffe – parce que ma grand-mère avait abandonné la coiffe, mais les bretonnantes l'avaient gardée. [...] Beaucoup plus tradition, la tenue. Et donc, je me souviens très bien que ma grand-mère me disait : “Tiens, je vais faire une course, tu gardes les cochons, tu gardes la cage pendant que je vais faire une course.” [...] Et donc, moi, j'étais à douze ans ou à dix ans avec mes petits cochons. Et puis [il] y avait des dames qu'[i] avaient des magnifiques coiffes avec des cornes⁶⁹, qui me demandent : “*Pegement eo ?*” [C'est combien ?] Et je ne comprenais rien. Donc ça demandait : “Combien vaut le couple”, enfin en gros, je ne parle pas breton, moi, mais c'est ce qu'elles demandaient. Et donc c'était négocié, entre ma famille et les dames-là, c'était négocié en français. Ils payaient en liquide, mais c'était négocié en français puisqu'ils n'avaient pas la même langue. Et donc les, les, les... grands-mères – enfin, les paysannes bretonnes discutaient en breton sur le stand, sur la foire, et puis les Gallos parlaient en gallo. [II] y avait les deux langues en même temps. Et alors, Châtelaudren c'était comme ça, avec une dominante gallo, mais si on allait à la foire aux cochons à Guingamp, on n'entendait que parler breton. Foire aux bestiaux, c[e n']était que breton. [...] [I]ls négociaient les vaches avec le marchand, le maquignon et tout, en breton. »

Émile, à l'instar d'autres bretonnants, fréquentait quant à lui le marché de Quintin en pays gallo, pour des raisons de proximité géographique :

« [Il n']y avait pas de breton, là, hein. Ah, dame, non ! C'était quand même plus près. Parce que vous savez, [il n']y avait pas de moyens de... [il n']y avait pas de voitures. [II] y avait un car qui passait là. [...] Et puis, bon, il fallait envoyer un sac, un sac, euh... de jute, là, et on mettait les petits cochons dans le sac. Et puis, quand le car passait au bout de la route, là, on allait avec une brouette chercher les petits cochons. »

Robert se rendait également à ce marché et avait pour habitude de boire un verre au café en compagnie d'amis bretonnants : « Nous, on parlait notre conversation, quoi, on... On faisait exprès pour que les autres ne comprennent rien. »

⁶⁸ Seules les exploitations d'une certaine taille élevaient des cochons pour la vente. Voici comment se déroulaient les opérations : « C'était un commerce, les petits cochons : ils allaient avec la cage dans le char à bancs, ils déchargeaient le char à bancs [...] à l'endroit de la foire, et puis là, [il] y avait les acheteurs et les vendeurs. Les vendeurs mettaient toujours le prix haut, les acheteurs mettaient le prix bas, alors ils chipotaient, ils chipotaient. Alors quelquefois ils revenaient avec les petits cochons, ils [n']avaient pas trouvé à vendre, d'autres fois, ils avaient tout vendu » (Joseph).

⁶⁹ Des coiffes du Trégor.

Ces propos nous amènent aux nombreux récits collectés témoignant de l'instrumentalisation de la différence linguistique pour ne pas être compris en contexte de transaction commerciale, les protagonistes faisant abondamment usage de mauvaise foi :

« Quand on voulait vendre une vache, on [ne] se comprenait pas, mais... Et ça, on me l'a dit plusieurs fois, hein. Quand on [n']a pas envie de communiquer... [rire] on ne parle pas la langue de l'autre, quoi. » (Spécialiste N)

Le père de Gilbert exploitait ainsi la différence de langue par intérêt : « Sur les foires ou les marchés, ou quand il se trouvait avec des gens parlant breton, ils profitaient de parler breton entre eux pour parler des animaux, pour que les Gallos [ne] comprennent pas. » Des bretonnants pouvaient aussi feindre de ne pas connaître le breton afin d'épier ce que les autres avaient à dire. C'était le cas d'Émile au marché aux bestiaux, et du grand-père de Danielle.

Émile : « Un marché, [il] y a une offre et une demande : moi, je [ne] savais pas le breton [il faisait semblant de ne pas le comprendre]. Eh, oh, j[']e n'allais pas leur dire ! Ha, eh ben non ! Je l'entendais par exemple dire en breton : "Moi, je préfère ça ou ça, et il demande ce prix-là, mais j'ai envie de l'acheter, c[']e n'est pas trop cher", mais j'avais tout pigé, moi ! Je répondais en français, ah ben alors ! [...] Évidemment, j[']e n'allais pas me dénoncer. Oh, ça ne me faisait rien gagner, mais ça facilitait le marché, puisqu'ils se disaient entre eux. Bon, moi je dis : "D'accord, j'ai compris, cause toujours !" [rire]. Pour faciliter le commerce. Une fois, [il] y avait un qui disait : "Oh ben non, prends celle-ci, quand même" – alors [il] y avait question de couleur ou question de je [ne] sais pas quoi –, tac tac, bon, je savais. Je les laisse réfléchir. Mais évidemment je [ne] disais pas ! Ah oui oui oui. Et [il] y avait le contraire, parler exprès pour que les autres ne comprennent pas [rire]. »

Danielle : « [M]on grand-père [...] allait au marché, et là, ça, par contre, j'en ai entendu parler ; parce que donc, habitant Billio, parlant le gallo couramment – et je crois qu'il était originaire de Locmaria-Grand-Champ [Basse-Bretagne], il me semble – et donc il allait vendre ses petits *pourciaos* [cochons] au marché de Locminé. Alors il arrivait, il causait du gros gallo, alors les marchands, ben, ils se disaient : "Celui-là, on va l'avoir, parce que... Attends, on va mettre un prix et puis on va l'avoir." Alors il les voyait bien, il les entendait discuter entre eux, là. Eh ben oui, mais simplement, ce qu'ils [ne] savaient pas, les bon[s]hommes, c'est que lui aussi, il causait breton ! Alors il les laissait causer, et puis il leur répondait en breton, ah ben tu penses que ça foutait le bazar... »

On remarquera dans le témoignage de Danielle une autre situation familiale intéressante, avec un bretonnant venu s'installer en pays gallo et maîtrisant les deux langues.

b. Les autres métiers de contact

Outre les foires et les marchés, il existait d'autres activités économiques qui obligeaient les Hauts et les Bas-Bretons à communiquer. Pour l'ethnomusicologue Y. Defrance, « l'incompréhension réciproque se dissipe dès qu'il y a, par exemple, intérêt commercial⁷⁰ ». L'accordéoniste Louis Rouxel (1899-1980), natif de Sérent (Haute-Bretagne), animateur de noces, était boucher de son métier, ce qui l'amenait à se rendre aux foires de Locminé en zone bretonnante, où il faisait affaire sans problème. Les Boscher de Plœuc-sur-Lié sonnaient en Penthièvre mais se rendirent également en Trégor, Goëlo et Haute-Cornouaille. Defrance en

⁷⁰ DEFANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, op. cit., p. 34.

conclut que, « [l]orsqu'il y a du travail, les musiciens traditionnels savent toujours s'adapter, capter les airs du pays et répondre à la demande, quel que soit l'obstacle de la langue⁷¹ ». Il cite également l'exemple des caboteurs de Paimpol (Basse-Bretagne) qui se rendaient à la cale de Mordreuc sur la Rance, en Haute-Bretagne, pour charger des pommes et des fagots.

Avec le développement de l'école obligatoire en français à partir de la fin du XIX^e siècle, cette langue pouvait théoriquement faire le lien entre les populations de part et d'autre de la frontière. Cependant, tous ne la maîtrisaient pas, et il était sans doute dans l'intérêt des personnes exerçant une profession ambulante de s'approprier la langue des campagnes avoisinantes.

Les métiers obligeant à manipuler l'autre langue sont de natures diverses. Nous avons ici le cas d'un charpentier-menuisier :

« T[u] as le maire de Saint-Fiacre qui est bretonnant... pur et dur [*petit rire*], mais en gallo, il parle le gallo aussi, parce que, comme il dit, dans le cadre de son boulot, il est entrepreneur de... charpentier-menuisier, il travaille sur des secteurs assez larges. Saint-Fiacre, Boqueho, c'est côte à côte, Boqueho est gallo, Saint-Fiacre est bretonnant, mais il vient travailler sur Boqueho, Cohiniac, tout ça. Ben, qu'il dit, "moi j'ai été vacciné tout petit", qu'il dit, "à parler gallo" [*rire*]. » (Alain)

A. Bienvenu rapporte le cas d'un « marcelo » ou vendeur ambulant qui, pour pouvoir commercer dans les campagnes, maîtrisait deux variétés de gallo et le breton vannetais⁷². Le fils de Maria, éleveur et commerçant de volailles, connaît juste assez de breton pour se débrouiller :

« On avait une grand-mère [une cliente], au Merzer, là, [...] et elle ne parlait qu'en breton. [...] Et mon fils, qui allait des fois lui envoyer sa volaille... Il la comprenait quand même, parce qu'elle ne parlait que le breton, mais il la comprenait bien. Et puis son "*Komprenet 'peus ?*" [Tu as compris ?] [*Amusée*] Alors [*petit rire*] quelquefois, il ramène ça, encore, "*Komprenet 'peus ?*", quand il me dit quelque chose : "*Komprenet 'peus ?*" [*rire*]. Il me dit ça, ça veut dire qu'il pense encore à elle, tu vois. Elle était vieille, hein, et elle ne parlait que le breton. »

Autre exemple de lien commercial avec le pays bretonnant, la vente de pommes et de chevaux, dont nous ont parlé plusieurs témoins de Plélo, dont Yves :

« [Q]uand j'étais enfant, moi, [...] il y avait beaucoup de négoce entre eux, et par exemple, [il] y avait des vergers du côté de Plélo. Vers ici, dans le pays gallo, il y avait énormément de vergers, et le cidre était une richesse. Et donc, ma famille vendait des pommes, et dans le pays, euh... bretonnant. Donc ils livraient des pommes pour faire du cidre⁷³. Et il y avait aussi, donc, un autre commerce dont je me souviens très bien, qui était le commerce des chevaux. Et donc, ils faisaient des échanges de chevaux, de poulains ; et il se trouve que [...] on avait des amis bretonnants de Saint-Jean-Kerdaniel, donc tout à fait au-delà de la frontière, mais à quatre kilomètres de chez moi, et donc ils faisaient du commerce de chevaux, ils vendaient un poulain pour le labour, *et cetera*, des chevaux, des traits bretons. Et je me souviens très bien, on allait en repas de famille, on était invités le dimanche et tout ça, et donc il y avait... mes parents et moi, et les enfants de la ferme, la

⁷¹ *Ibid.*

⁷² BIENVENU A., *Quand gallo et breton se rencontrent...*, *op. cit.*, p. 95.

⁷³ Selon un autre témoin, c'étaient les bretonnants qui se déplaçaient pour acheter les pommes : « À l'époque des pommes, les gens du pays breton, mais de plus loin, venaient chercher des pommes à Plélo : ils passaient en quelque sorte la frontière parce qu'ils n'avaient pas de pommes chez eux, c'étaient des primeurs, les pommiers poussaient mal. Ils venaient chercher des pommes et même du cidre à Plélo, le cidre de Plélo était réputé. Alors ils venaient avec leurs chevaux, leur charroi. Ils venaient... la veille, et puis ils repartaient le lendemain. [Il] y avait pour une journée de marche, hein, du côté de Plouézec, tous ces coins-là, quoi. » (Joseph)

famille, et toute la journée et le repas étaient en breton. Et mes parents ne comprenaient pas. Et moi je jouais dans la cour avec les enfants, on parlait français, mais les enfants étaient bretonnants aussi, hein. [...] [D]ans la conversation, comme ça, dans le groupe de paysans, spontanément, ils oubliaient qu'il y avait deux gallésants qui ne parlaient pas breton. Et la maîtresse de maison se reprenait en disant : « Ah, untel, tu reprendras encore un petit peu de poulet », ou *et cetera*, elle se rendait compte qu'ils l'avaient oublié et que la conversation partait sur la langue d'origine, et celui qui était en minorité ou qui étaient deux, ils étaient perdus, hein⁷⁴. »

Outre les pommes, les Plélotins vendaient également du bois aux Bas-Bretons, comme le raconte Hippolyte :

« On allait de l'autre côté de Lanvallon, Pléhédel, tout ça, et Plouézec, pour vendre notre bois et nos pommes. Et quand les pommes de terre se vendaient bien, les primeurs, ben nous, on vendait bien nos pommes, on vendait bien notre bois. Ils venaient – j'ai vu des gens de Ploubazlanec venir avec des chevaux, hein. Ils couchaient dans la paille et ils s'en allaient le lendemain. Ah oui, il y a eu du commerce entre Paimpol et nous, quoi. »

Certains ne maîtrisaient pas les deux langues mais avaient en tout cas conscience de leur existence, comme Henri : « [J]'ai eu l'occasion [d'entendre du breton], parce que... j'étais menuisier, et donc, quand j'étais en apprentissage, on allait sur les chantiers, et dans certains endroits⁷⁵, les personnes nous causaient en breton. On était bien embêtés pour répondre ! [...] On [ne] disait rien, on savait bien qu'ils savaient qu'on ne connaissait pas [*rire*]. »

Pour finir, signalons, au XIX^e siècle, le cas des « coucous », terme populaire désignant les prêtres hauts-bretons des diocèses de Saint-Brieuc et de Vannes nommés dans des paroisses de Basse-Bretagne en période de pénurie d'ecclésiastiques, principalement dans les années 1810-1820⁷⁶. L'objectif est de ne pas laisser de paroisses sans pasteur. Ainsi, entre 1811 et 1830, au moins quatre-vingt-huit « coucous » partent pour la Basse-Bretagne. Un flux plus modéré se maintient entre le début des années 1830 et la fin des années 1850, mais il ne relève plus d'une politique globale. L'envoi de Hauts-Bretons en pays bretonnant deviendra ensuite exceptionnel.

Au total, dans le diocèse de Saint-Brieuc, pas moins de cent trente-huit prêtres ont dû exercer leur ministère en Basse-Bretagne. 54 % d'entre eux y sont demeurés toute leur carrière (et 73 % de ceux qui y ont été envoyés entre 1801 et 1820). Au début du XIX^e siècle, les « coucous » accèdent plus facilement aux fonctions de curé. « Ces promotions spectaculaires avaient probablement pour but d'encourager les passages en Basse-Bretagne ou, tout du moins, d'adoucir la rancœur des Gallos réticents à y exercer », estime S. Gicquel⁷⁷.

Les « coucous » sont en majorité de jeunes prêtres, plus malléables et plus aptes à apprendre un nouvel idiome. Trois types d'attitude face à la langue bretonne se dégagent : certains, principalement dans les deux premières décennies du XIX^e siècle, résistent à l'apprentissage (et sont parfois démis de leurs fonctions). D'autres sont plus volontaristes, mais

⁷⁴ Le commerce de chevaux se faisait parfois avec des bretonnants originaires de régions plus lointaines. Dans ce cas, le français était sans doute la langue véhiculaire car il est peu probable que ces personnes aient su parler gallo. Alain raconte : « [J]'ai toujours vu les poulains être vendus à la maison, [il] y avait un marchand qui passait. Et il achetait des poulains, et puis après, les transporteurs, ben, c'étaient des bretonnants. Les transporteurs, c'étaient des Finistériens. Ils partaient de Landivisiau, Landivisiau c'était un fief de... d'acheteurs de poulains. Et ils envoyaient ça à... à Paris, aux abattoirs, hein, c'étaient les Parisiens qui les mangeaient. Nos poulains. »

⁷⁵ Il s'agissait principalement des communes de Pléguen et Tressignaux.

⁷⁶ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 4-5.

⁷⁷ *Ibid.*, § 18.

n'atteignent pas pour autant une maîtrise de la langue suffisante. On trouve ainsi de nombreuses anecdotes relatant l'incompréhension entre le prêtre et ses ouailles. Pierre-Marie Le Bars, vicaire de Surzur de 1874 à 1890, écrira de son prédécesseur Joseph Lagueux :

« Il n'avait point une grande notion de la belle langue bretonne. Aussi il l'estropiait parfois pour ne pas dire souvent. Un soir à la prière, il entonna un cantique breton. Son auditoire ne put pas reprendre. Inutile d'en donner la raison. Que fera le brave vicaire ? Il descendra de chaire en lançant cette apostrophe dont la tournure n'est guère bretonne. *Pas chet hui cannein, pas chet mé cannein... ha me zou de dischen*⁷⁸. »

Enfin, une troisième catégorie de prêtres s'investit dans l'apprentissage du breton. Certains sont si enthousiastes qu'ils se plongent dans son étude approfondie. À la fin du XIX^e siècle verront le jour des cours de breton à destination des ecclésiastiques. Jean-Augustin Guillevic, chargé de celui du grand séminaire de Vannes, rédigera un abrégé avec les questions et les réponses types que doit fournir un prêtre lors des confessions.

Nous allons maintenant aborder les autres circonstances qui ont mis en contact des personnes qui avaient peu l'occasion de se côtoyer.

4.2.3. Les autres occasions de contacts

4.2.3.1. Les guerres

Aux dires de plusieurs enquêtés, les deux guerres mondiales ont permis des rapprochements entre Hauts et Bas-Bretons.

Yves : « [M]on grand-père était à la guerre de quatorze. Mes deux grands-pères. Et puis tous les gens de là-bas ont été se faire massacrer à Verdun. Et donc, l'intérêt, c'est que il y a eu un mélange entre les Bretons bretonnants et les Gallos. Parce qu'au front, [...] si tu as un soldat au front qui en trouve un autre, hein, il lui dit : "D'où que t'es, toi ? – Ah ben moi, je suis de Plélo – Ah ben moi, je suis de Saint-Jean-Kerdaniel !" Et donc là, t[u] as deux bleds où [il] y a un bretonnant et un Gallo. Eh ben ils se retrouvent bretons. Ils [ne] sont plus, euh... Ils [ne] sont pas français, ils sont bretons dans les tranchées, et ils se retrouvent bretons ; et j'ai retrouvé des sympathies entre des mecs qui étaient revenus – parce qu'[il n']y en a pas beaucoup qui sont revenus, mais ceux qui sont revenus, ils ont retrouvé des amis du régiment, comme ils disaient, ou de l'armée, ou de la guerre de quatorze, et là, ils allaient côtoyer des bretonnants des villages d'à côté, hein, parce qu'ils avaient sympathisé en tant que soldats du front, et la question de la langue n'intervenait pas, là. Parce qu'ils en avaient chié ensemble [...]. Et donc [il] y en avait, des paysans de chez moi, qui viennent dire : "Ah oui, Louis, celui-là c'est un Bre – c'est un bon copain de la guerre, mais il est de Guingamp, ou il est de Lanrodec, quoi, ou de Bourbriac." [...] Dans ce problème-là, [...] ils étaient solidaires parce qu'ils étaient *bretons [appuie sur le terme]*. Et c'était intéressant parce que... un événement comme ça fait qu'on se retrouve. »

⁷⁸ Phrase que l'on pourrait traduire sommairement par : « Vous pas chanter, moi pas chanter... et je suis pour descendre. » ADM, 1 J 134, LE BARS Pierre-Marie, *Histoire de la paroisse de Surzur et de ses recteurs*, p. 39 ; cité dans GICQUEL S., « Coucoucs et curés bretons », *op. cit.*, § 30.

Berthe avait une piètre image des Gallos dans son enfance. Or, pendant la Seconde Guerre mondiale, sa mère couturière a dû se rendre dans les fermes du côté gallo pour raccommo-der les vêtements de travail, ce qui l’a amenée à changer de point de vue :

« Donc on est allées chez les Gallos, on a traversé la frontière. Bon, elle allait chez les Gallos travailler. [*Ton émerveillée*] Et là, on avait du pain blanc, on avait de la viande à manger, parce que on était nourries, quand ma mère allait travailler. Et alors j’ai dit : “Ben, tu vois, les Gallos, hein, eh ben ils nous ont nourries, quand même” – enfin, cette famille-là. J’avais ce souvenir-là, qui m’est resté. [...] [E]t même, on nous donnait un morceau de pain blanc pour revenir à la maison ! Ah ! Alors ma mère trouvait ça formidable. »

Mais c’est finalement un événement tragique qui ancre définitivement dans sa mémoire une image positive des Gallos :

« Voilà la fin de la guerre, voilà l’affaire de la Saudraie. Est-ce que vous aviez su qu’il y avait eu des gens de brûlés, là, avec les Allemands ? [...] Donc les Allemands sont revenus, comme ils sont venus à Oradour-sur-Glane. Enfin bon, ils se sont rabattus. Arrivés là, ils cherchaient des terroristes, ils cherchaient des patriotes, ils cherchaient... bon. Alors ils savaient vaguement, parce qu’il y avait eu des dénonciations [...]. Et sur le chemin, ils ont demandé à deux jeunes gens de vingt ans, deux frères – enfin, vingt ans... et quelques – très jeunes – où était le maquis. Ils ont dit : “On [ne] sait pas.” Ils savaient. “On [ne] sait pas, on [ne] peut pas vous conduire.” Alors, euh... ils ont insisté pour dire qu’ils ne pouvaient pas les renseigner. “Vous venez avec nous” : ils les ont pris de force. Arrivés plus loin, ils ont trouvé un monsieur, [...] il est retourné chercher sa montre qu’il avait oubliée dans le champ – parce que dans la journée, vous savez, des fois, ils laissaient leur veste... voilà, quand ils travaillaient leur champ. Pour son malheur, les Allemands l’ont attrapé : “Où est le maquis ?” Il n’a pas dit non plus. Eh bien ils les ont brûlés vivants dans un four à pain. Alors là, qu’est-ce que vous auriez dit des Gallos ? Hein ? Ils étaient quand même... Est-ce que nous, on aurait fait ça ? Je ne pouvais qu’admirer ça, quand même. Le courage de ces gens qui sont partis à la mort pour ne pas dénoncer le maquis. Eh ben c’étaient des Gallos. Alors là, moi, ça m’a fait réfléchir. Et c’est là que j’ai, si vous voulez, compris. [...] Et souventes fois, après coup, je me suis dit : “Mais ces gens-là avaient une vie simple.” Ils étaient généreux – parce que, en fait, là, voyez, pendant la guerre, on avait à manger, tout ça. Puis je dis : “Attends, ils ont été héroïques, ils [n’]ont pas dénoncé le maquis. Attends, qu’est-ce qu’on est, nous, à côté ? Pourquoi on se sent au-dessus ?” Voilà. »

On notera tout de même dans cet extrait la phrase à la connotation quelque peu condescendante « Ces gens-là avaient une vie simple ». Quand nous lui avons demandé ce qu’ils avaient de plus simple, elle a répondu qu’elle ne savait pas. Nous retrouverons ce stéréotype du Gallo plus « simple » au chapitre 6.

Hormis les guerres, le milieu scolaire a joué un grand rôle dans la mise en contact de deux groupes qui se côtoyaient peu.

4.2.3.2. *L’école et le pensionnat*

Le parcours scolaire est la deuxième occasion de rencontre la plus évoquée en entretien, après l’agriculture (voir 4.1.1.2). Dans ces circonstances, il n’était pas rare que les enfants s’apprennent mutuellement quelques mots de leur langue maternelle, malgré l’interdiction de parler breton et gallo en classe.

Joseph : « Là où j'en ai rencontré, c'était en pension à l'école Sainte Thérèse à Plouagat : on était déjà proche du pays breton, là aussi. Et puis [il] y avait des, des, des garçons – c'était une école de garçons – qui parlaient le breton, qui le parlaient couramment, leurs parents parlaient breton. Et puis on avait appris un petit peu de breton avec eux. Ils nous faisaient l'école. Oui mais, pfff, je n'avais retenu que des bêtises en breton... »

Aux générations suivantes, on entendait assez peu de breton dans les cours de récréation, en revanche il semblerait que le gallo ait continué à y résonner, fort probablement sous une forme « allégée » et francisée, d'autant plus que l'on avait tendance à se censurer en présence de personnes d'origine non-gallésante.

André : « Ils venaient [les bretonnants], on était tous à l'école à Elven, dans la même école, mais les enfants ne parlaient que le français, déjà, parce que le breton, bon, ben, c'était déjà... C'était... Le fait de parler breton, c'était arriéré, c'était tout ce qu'on veut, quoi, hein. Alors c'était la grand-mère qui devait parler de ça à la maison, peut-être, ou des choses comme ça, mais... On mettait un point d'honneur, je suppose, à... à parler un français correct, à [ne] pas parler breton. Moi, à l'école, j[e n']ai jamais entendu quelqu'un parler breton. Bon, des mots gallos, on en utilisait plein, euh... sur la cour, en jouant et tout, euh... on jouait *és canettes* [aux billes], on... des choses comme ça. »

Bernard : « Le gallo, ça échappait, hein. Enfin, pas avec tout le monde, parce que... On était, quelque part, des petits ploucs, hein. [*Petit rire*] Pour résumer. Mais par contre, en breton, non, j[e n']ai pas le souvenir, parce que ils [n']étaient quand même pas nombreux. C'était plus du gallo qu'il y avait dans la cour de l'école. Pas beaucoup, mais... certains, oui. D'ailleurs, pas qu'à Régigny : après, je suis allé à Pontivy à l'école d'agriculture, j'ai fait la sixième et la cinquième. [...] Je me rappelle d'un gars qui était sur Bréhan, eh ben lui, par contre, la maison, c'était le parler gallo, il ne faisait aucun effort à l'école. Mais on s'est pris des fous rires avec... Je me rappelle, quelquefois, quand il [ne] comprenait pas, il disait : “*Eh, eh, qhi qu'i dit ? Qhi qu'i dit ?*” [*rire*]. Alors, bon, ben, ça faisait rire tout le monde, quoi, parce que c'est... Moi le premier, j'aime bien parler gallo, mais arrivé à Pontivy, pffft ! Et puis, à l'école, c'était mal vu, hein. C'était la ville, et puis on était vraiment pris pour des ploucs. C'était... On sentait la, la... la cassure, donc... On [n']avait pas envie de se faire montrer du doigt, et... Bien que, après, quand on repartait dans notre nature, c'était... Mais à l'école... Mais alors, le copain, là, allez ! Mais il [ne] se rendait même pas compte ! [...] C'était naturel chez lui, parce qu'il causait dans tous les groupes comme il était à la maison. »

À l'école d'agriculture de Pontivy se trouvaient des enfants de familles bretonnantes, que l'on ne remarquait pas, selon Bernard, car ils parlaient français⁷⁹. Tous les élèves se fondaient dans le même moule, et le seul écart remarquable qui subsistait était entre la ville et la campagne :

« [L]'institution, c'était dirigé par des frères, quand même : c[e n']était que le français, que le français, et alors là, mal venu à celui qui... Il était mis à l'index tout de suite, d'ailleurs. [...] [C]'est vrai que, arrivé dans les grandes écoles, [il n']y avait plus de fossé de langue, [il n']y avait que le fossé vestimentaire et puis d'image du monde agricole et du monde campagnard, quoi. »

Malgré la présence de plus en plus discrète du breton en ville, c'est au lycée de Pontivy qu'Éric, né en 1956, a découvert l'existence de familles bretonnantes (sans pour autant entendre de breton) :

⁷⁹ Léon, qui est allé à l'école aux Saints Anges à Pontivy en 1942, affirme que, déjà à cette époque, on n'y entendait pas de breton.

« [J]’ai été longtemps à penser que de toutes façons, dans toutes les campagnes, on parlait patois. Parce que j[’e n]’avais pas de famille de ce côté-là, moi. Toute ma famille était du pays gallo. Donc si j’aurais eu des relations, bien sûr que j’en aurais eu conscience plus vite. Mais autrement, j’ai été longtemps sans me rendre compte qu’il y avait un pays bretonnant et un pays gallo. [...] Oui, c[’e n]’est pas de bonne heure, et pourtant c’était bien présent, mais j[’e n]’avais aucune relation de ce côté-là, moi. Je ne m’en préoccupais pas, non plus. »

On trouve des témoignages équivalents sur la découverte du gallo par des Bas-Bretons dans le cadre scolaire, comme celui de Gilles :

« La première fois où j’ai vraiment, je pense, eu affaire à des Gallos, c’est au collège, parce que moi, j’étais au collège à Saint-Jean-Brévelay, et donc [il] y avait des gens de Bignan, Colpo, Saint-Allouestre, donc ça, c’est partie plutôt bretonnante, on va dire. Et puis [il] y avait des gens de Plumelec et Guéhenno. Et je me souviens, dès le début de la sixième, j’avais piqué une crise de fou rire parce qu[’il] y avait un gamin, sur la table sur laquelle je mangeais, [...] qui parlait gallo, et qui était là : “*Passe-mai l’iao*” [Passe-moi l’eau], euh, enfin des choses comme ça, et moi, j[’e n]’avais jamais entendu, en fait. Et, [en]fin, ça m’avait fait rire, quoi. »

Outre le milieu scolaire, les fêtes, essentiellement religieuses, mettaient également en contact Hauts et Bas-Bretons.

4.2.3.3. *Les fêtes religieuses et profanes*

Pour les fêtes religieuses, tout indique que la renommée du lieu primait sur le critère linguistique. Ainsi recense-t-on de nombreux cas de Hauts-Bretons qui se rendaient au pardon de Guingamp, en Basse-Bretagne.

Yves : « [Il] y avait le grand pardon de Guingamp, Notre-Dame de Bon-Secours, [il] y avait la religion qui jouait. Parce que mes tantes et ma grand-mère, elles allaient prier Notre-Dame de Guingamp, la Vierge noire. Mais elles allaient à Quintin [Haute-Bretagne] parce qu’il y avait l’attrait de la religion qui jouait. [...] Parce que Notre-Dame de la Délivrance à Quintin et puis Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp, c’était vénéré : le grand pardon... Pour elles, c’était important. [...] Mais elles [n]’étaient pas attirées par Saint-Brieuc. [...] J[’e n]’entendais jamais parler de saints briochins, moi, de Saint-Brieuc ou d’autre chose. J’entendais tout le temps, dans mon enfance, parler de Notre-Dame, ou la Sainte Vierge, la Vierge noire... le culte de la Vierge, quoi. Ça dominait, hein. Ils étaient attirés par... par ce culte-là⁸⁰. »

Quant aux Bas-Bretons, il leur arrivait également de se rendre en pays gallo, par exemple à Saint-Brieuc (Notre-Dame d’Espérance), Josselin (Notre-Dame du Roncier), Questembert⁸¹ et Plémet (Saint-Lubin) :

« Saint-Lubin à Plémet, [il] y a une chapelle, là, très réputée, et dans le temps, beaucoup de gens, comme à Moncontour, venaient au pardon de Saint-Lubin à Plémet, en pays gallo. Au point que pendant les offices, ils chantaient des cantiques en breton – que j’ai, d’ailleurs. Le cantique en breton de Saint-Lubin de Plémet. Et les confessions étaient en langue bretonne. Mais les sermons

⁸⁰ L’importance du culte marial à Guingamp nous a été confirmée par diverses autres sources, ainsi que le moindre intérêt pour Saint-Brieuc.

⁸¹ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 89.

aussi, hein. Ah oui, parce que c'étaient des bretonnants – ah, est-ce qu'il y avait un jour de pardon pour les bretonnants, c'est possible, hein. En tout cas, là, j'ai le cantique de Saint-Lubin à Plémet en breton. » (Spécialiste S)

En outre, des Bas-Bretons se rendaient à Moncontour pour prier saint Mathurin aux côtés des Hauts-Bretons : « Le pardon de saint *Matao*, ça concernait justement la récolte du *bllé-nair* [blé noir, prononcé *nè*]. “Saint Mathurin de Moncontour, *donne du bon bllé-nair à nous, je ferons des bonnes galettes a tai*⁸².” » Bien entendu, il est hautement improbable que les bretonnants se soient exprimés en gallo, et l'on peut supposer qu'il existait une prière équivalente en breton. Selon certaines sources, ces personnes venaient de la région de Guingamp, selon d'autres, de celle de Pontivy.

Ces pardons étaient l'occasion de se comparer, en particulier aux époques où les costumes étaient encore portés : « Les gens du pays de Pontivy qui allaient à la Saint-Mathurin à Moncontour, ils étaient en char à bancs avec des beaux costumes. [...] À la limite de Saint-Gonnery et de Loudéac, là, en montant la côte, là, les gens dans les villages voisins les voyaient, voyaient leurs beaux costumes aussi » (spécialiste S⁸³).

Les costumes trégorois et cornouillais étaient remarquables au pèlerinage de Notre-Dame-d'Espérance à Saint-Brieuc, où les cantiques étaient chantés puis publiés en breton et en français⁸⁴.

Hauts et Bas-Bretons se rassemblaient également dans des lieux de plus grande renommée, comme au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray dans le Morbihan, qui attirait des personnes de tout l'ouest de la France⁸⁵. Pour S. Gicquel, cependant, « Bas-Bretons et Hauts-Bretons cohabit[ai]ent dans les sanctuaires davantage qu'ils ne se mêl[ai]ent⁸⁶ ».

La distinction entre Hauts et Bas-Bretons pouvait également être ressentie lors de fêtes profanes dans des communes proches de la frontière. Ainsi, Gilbert faisait des démonstrations de vieux métiers de rue à Quintin lors de la foire Saint-Martin : « [J]e faisais le chiffonnier. En vélo et avec des peaux de lapin. Et bon, c'est très net, quand je... J'allais faire un tour et c'était très net, hein : de ce côté-ci de Quintin, les gens arrivaient, ils me voyaient : “*Ah, pillotou !*”, et de l'autre côté de Quintin : “*Ah, pilhaouer !*” C'était instinctif. »

La teneur des relations entre Hauts et Bas-Bretons a été profondément modifiée par divers changements survenus au XX^e siècle, ce que nous allons maintenant examiner.

⁸² Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informatrice née en 1931 à Plœuc-sur-Lié (Côtes-d'Armor).

⁸³ Les habitants de Plouguenast allaient au bord de la route pour « voir passer les Bretons » (communication personnelle de Jérôme Lucas, d'après des témoignages).

⁸⁴ GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *op. cit.*, § 87.

⁸⁵ Le 2 octobre 1868, environ soixante mille pèlerins et mille prêtres assistèrent au couronnement de sainte Anne et de la Vierge. En juillet 1885, quinze à vingt mille personnes se rassemblèrent et l'on put entendre aussi bien des chants en français qu'en breton. *Ibid.*, § 85-86.

⁸⁶ *Ibid.*, § 88.

4.2.4. Évolution des relations durant la seconde moitié du XX^e siècle

Comme on l'a vu avec l'exemple des mariages mixtes, les contacts entre les deux groupes sont allés croissant au fil du XX^e siècle. Les raisons principales en sont

- la hausse de la pratique du français, qui s'est progressivement imposé comme langue véhiculaire. La langue de l'autre était de moins en moins un frein aux échanges : « Mes copines étaient du pays breton, on [ne] parlait que français ! », raconte Geneviève, originaire de Haute-Bretagne mais scolarisée à Gouarec en Basse-Bretagne.
- le développement des moyens de transport : « [L]es gens circulent plus, bougent plus... On ne tient plus compte de ces limites-là. Autrefois, quand on n'avait pas les moyens de se déplacer, chacun restait chez soi, et... ça devait être une des causes que ça se maintenait comme ça, la limite, quoi » (Jean).

Les témoins les plus jeunes sont donc bien moins concernés par les altercations, les insultes, les mariages non-mixtes et autres signes de cloisonnement que nous avons évoqués plus haut.

Fabienne : « J[e n]'ai pas senti ça, moi, parce que moi, quand j'étais à l'école, j'étais avec beaucoup de bretonnants [...]. Tout de suite, dès quinze-seize ans, on était tout de suite avec des... Donc on... Les préjugés qu'on avait, qu'on entendait avec nos parents, pfff, j[e n]'y croyais pas trop, quoi. J[e n]'y croyais pas, je me disais : “Ben non, on est pareils, quoi.” On était pareils, quoi ! À part qu'on [n']avait pas le même accent, c'est tout, quoi. »

Aux yeux des témoins, les profonds changements sociétaux de la seconde moitié du XX^e siècle (4.2.4.1) ont-ils fait disparaître la frontière (4.2.4.2 et 4.2.4.3) ?

4.2.4.1. La mutation des campagnes

Les changements que nous venons d'évoquer s'inscrivent dans un mouvement plus large amorcé dans les années 1960.

« C'est dans ces années que les grands changements en Bretagne deviennent apparents, sautent aux yeux : amélioration de l'habitat, semis de maisons neuves dans les campagnes, que l'on ne qualifie pas encore de “mitage”, grandes opérations d'urbanisme dans les villes ; les zones industrielles se peuplent ; la campagne, où les remembrements s'étendent, change de visage ; des marchés agricoles de type nouveau, des usines agroalimentaires de format inhabituel apparaissent⁸⁷. »

Plusieurs enquêtés ont insisté sur l'impossibilité de dire où se trouve la frontière de nos jours car les mouvements de populations dans leur secteur de résidence ont brouillé les anciens repères et fait éclater les deux blocs Bas-Bretons/Hauts-Bretons, autrefois vus comme étanches. « Maintenant, c'est difficile de dire [où est la limite] parce que tout le monde a déménagé. Ici,

⁸⁷ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 21.

dans la commune, je ne connais plus personne ; [il] y a plein de jeunes qui se sont installés, je [ne] sais pas qui c'est », explique Daniel.

Cette mutation est également ressentie à l'échelle de la Bretagne, et remet en question l'existence des langues historiques que sont le breton et le gallo, associées principalement au monde rural. Pour les enquêtés, il est de plus en plus difficile de ressentir une différence entre « pays gallo » et « pays breton » en raison de cet effacement progressif des langues, ce qui, dans les représentations, semble aller de pair avec un affadissement de la culture, comme on le voit dans les extraits ci-dessous.

Léon : « C'est presque tout des jeunes, quand même. Ils n'ont pas la même mentalité que les anciens, hein. C[e n]'est pas la même chose. Ils [ne] sont pas du... du terroir comme nous on était. Nous, c'est le pays gallo, c'est le pays gallo ! [Il tape sur la table] Et les Bretons, c'était pareil. »

Georgette : « [Il n']y a plus le marquage comme [il] y a eu auparavant. Maintenant, les populations sont tellement brassées. [...] [L]e breton disparaît avec l'implantation des nouveaux arrivants à Damgan. [Il] y a beaucoup qui [ne] veulent plus entendre parler de tout ce qui rappellerait la Bretagne. À Damgan, maintenant, [il] y a beaucoup plus de nouveaux arrivants que d'autochtones, hein. »

Christian : « [D]es communes comme Taupont au bord de Ploërmel, les gens qui habitent dans les résidences autour du bourg, c[e n]'est pas des gens qui sont originaires de là. Donc les gens qui viennent de loin, [...] ils [ne] connaissent pas forcément les gens de la commune. Ces gens-là, [il] y a peu de probabilités pour qu'ils parlent le patois. [...] Ah, de toute façon, la Bretagne a déjà changé, hein. [Il] y a beaucoup de mouvements de population ; il vient énormément de gens du nord et de la Picardie [...]. [Il] y a aussi, plus qu'avant, des gens qui viennent de loin, soit pour bosser dans l'agroalimentaire, *et cetera*, des Congolais, des ci, des là... Et tout ce malaxage... ethnique, si on peut dire ça comme ça, fait que... les particularités locales... À part les fêtes d'été de... Comment ça s'appelle ? Festival de Lorient, et Quimper, et les fêtes traditionnelles ici, qui sont effectivement différentes de ce qu'on va trouver dans le Gard, ou dans le sud-ouest, ou dans le Pays basque... Mais le reste de l'année, la différence culturelle de la Bretagne, elle est assez gommée, quand même, elle [n']est pas... »

Cette recomposition sociologique est souvent vécue sur le mode de la perte par ceux qui gardent le souvenir du territoire communal comme unité de base du groupe, relié par une langue commune.

Daniel : « Ça a changé, [...] on [ne] connaît plus personne. Le problème est là, c'est que plein de jeunes se sont installés. Il se passe aussi qu'on fait des maisons, maintenant, qui [ne] coûtent pas cher en loyer, et que les gens des cités viennent habiter dans les campagnes. Je vois Guingamp, ils ont détruit presque tous les HLM, ils les ont tous foutus en l'air, mais toutes les petites maisons à loyer modéré, c'est ces gens-là qui sont dedans, hein. On [ne] les connaît pas, on [ne] sait pas qui c'est, ils arrivent là, bon ben... [...] [Il] y a plein de constructions, des maisons neuves ; ici, là, [il] y a au moins une centaine de maisons neuves qui se sont montées, là, autour, je [ne] sais pas qui c'est. Je les vois passer devant, mais... [Il] y a certains qui me connaissent de vue, ils lèvent la main quelquefois, mais je reste là : "Qui c'est çui-là ?" [rire]. J[e n]'en reconnais pas beaucoup, hein. »

Gérard : « Maintenant, avec tous les brassements de populations qu'il y a, vous savez que maintenant, pour le travail, tout... Ou alors, un gars d'ici va connaître une fille de là-bas, ou le contraire [...]. Ça bouge, hein ! [...] Quand vous avez pris notre route, [il] y a plein de maisons neuves, là ? Eh ben, ça, c'est des gens qu'on ne connaît pas. Ils ont acheté un terrain là parce que

le terrain n'était pas cher. En fait, ils [ne] font que dormir là. [...] [N]ous, on est des gens, on marche quand même pas mal, et c'est vrai que quand on est comme ça à marcher, il passe pas mal de voitures, ben, les trois quarts, 75-80 %, on [ne] connaît pas les gens. On [ne] sait pas s'ils sont d'une commune ou d'une autre : on [ne] les connaît pas. Et [il] y a trente ans, on connaissait tout le monde, on levait la main. Et maintenant, non. »

Le discours actuel fait apparaître deux tendances contradictoires :

- affirmer que les différences entre « pays breton » et « pays gallo » ont disparu ;
- soutenir qu'il reste une différence malgré les changements sociétaux.

Parfois, une même personne tient les deux discours à la fois.

4.2.4.2. *Vers la disparition des différences entre « pays breton » et « pays gallo » ?*

L'attitude dominante consiste à affirmer que les différences entre Haute et Basse-Bretagne ont été abolies. Parmi les enquêtés les plus âgés, on peut distinguer deux catégories de personnes, (1) celles qui estiment que les changements étaient déjà intervenus à la génération précédente, et (2) celles qui considèrent faire partie des dernières générations à avoir connu la frontière.

Claude (1) : « Pour moi, ça s'est estompé plus ou moins, tous ces trucs-là. Tout le monde a vécu à peu près la même... [...] Après la guerre de quatorze, là je pense qu'il y avait des grosses différences. »

Raymond (1) : « Quand on me demandait d'où je venais, ben, "je viens du Morbihan", quoi. Donc j'englobais tout le monde. Oui, ma génération n'a jamais été... prise par cette différence-là. »

Yves (2) : « [E]lle a disparu, la frontière, mais [il] y a eu encore quelques séquelles, de ma génération. »

On notera ici l'emploi du terme « séquelles » suggérant, peut-être involontairement, une situation douloureuse.

Quelle que soit leur manière de dater la disparition de la frontière, les plus âgés sont, pour la majorité d'entre eux, très affirmatifs, soutenant clairement qu'elle n'existe plus, ce que l'on pourrait expliquer en partie par le fait qu'ils ont vécu le déclin des deux langues.

Roger : « Plus les anciens disparaissent, plus la différence est moindre. »

Henri : « Tout le monde se fréquente, tout le monde... On ne voit pas de... [Il n']y a pas de borne, si on veut, à cela. »

Joseph : « [A]ujourd'hui, ça ne doit plus jouer du tout, la limite de territoire, hein. [...] [T]out ça, ça s'est planifié, avec la télévision, euh... Je pense qu'[']on s'est rapprochés de part et d'autre, quoi, hein. »

Germaine : « Il [ne] doit plus [y] avoir grand-chose, oh non ! Parce que les gens [les bretonnants] [...], ils étaient plus fiers, mais c'étaient des gens âgés. La jeunesse, après... C'est plus... Je [ne] sais pas... plus mélangé, sans doute. Ça va peut-être éviter une guerre avec les bretonnants... Une guerre de frontière, si c[e n]'est pas une guerre de religion. »

La fréquentation de personnes nées de l'autre côté de la frontière serait le signe incontestable du changement de mœurs : « [M]aintenant, mes petits-enfants sont tous avec des Gallos ! », s'exclame Micheline. « Ceux que je fréquente maintenant au pays gallo, c'est comme chez nous, hein. Et pour beaucoup de choses. Et on [ne] voit plus la différence, non plus, même la tenue vestimentaire⁸⁸. »

La disparition de la différence entre Haute et Basse-Bretagne se manifesterait par la perte des accents :

« [D]ans les jeunes générations, je [ne] le sens plus. Moi, je [ne] le sens plus, hein. Je vois des gens dans la vingtaine d'années, je [ne] sais pas, le gars va me dire, par exemple, qu'il vient de Plumelin [Basse-Bretagne], ou n'importe, ou il vient de... de Maure-de-Bretagne [Haute-Bretagne], je ne verrai pas la différence. Ah non. Même dans l'accent. » (Éric)

« Je me souviens, autrefois, [...] quand on revenait avec le train, par exemple du service militaire, et qu'on arrivait : quand ils annonçaient la gare de Guingamp, on retrouvait l'accent, ça faisait un petit peu... Ça faisait quelque chose, quoi, en plus. Mais moins, maintenant. » (Jean)

Enfin, l'évolution se traduirait par le mélange de danses de différentes origines dans les *festoù-noz* actuels⁸⁹ :

« [L]es danses, là, maintenant on les apprend, aussi bien des danses de Basse-Bretagne que de Haute. Alors que pendant longtemps, les bretonnants ne s'occupaient pas du tout des danses de Haute-Bretagne. Du tout. Mais maintenant ça y est, hein. Les uns apprennent les danses des autres. Donc là, [il] y a quand même un pas en avant. Donc pour la compréhension aussi, hein. » (Eugène)

Quelles sont les raisons de ce changement avancées par les enquêtés ? Plusieurs d'entre eux pointent une culture formatée causant une uniformisation des manières de vivre en Bretagne.

Eugène : « [Il] y a certainement beaucoup moins de différences, hein. Puisque tout le monde a sa télé, tout le monde a sa voiture, donc tou[tes] ces affaires-là font que tout le monde s'uniformise. »

⁸⁸ Cette dissolution de la frontière linguistique se répercute sur certaines domaines d'activité. Par exemple, Joseph, prêtre retraité, observe que la langue n'est désormais plus un critère pertinent pour le recrutement des prêtres : « Je vois, par exemple, le curé [de Plérin], qui s'appelle Le Quellec, il est originaire du pays breton. Et je connais des confrères qui sont en pays breton. Euh, non, ça ne joue plus, maintenant. [...] [A]ctuellement, [il n']y a plus de différence, hein, [il n']y a plus de différence. C'est assez récent, peut-être vingt-trente ans, vu le manque de prêtres aussi, parce qu'ils ont moins de prêtres en pays breton qu'en pays gallo, alors on a des prêtres du pays gallo qui sont allés là-bas, en pays breton. Mais, oh, c'est dans les cinquante... les quarante-cinquante ans, peut-être, [que] ça s'est ouvert plus, hein. Si bien que... je vois par exemple, demain, je vais aller avec... mon curé : on va passer la journée à Perros-Guirec, parce qu'il y a un prêtre là-bas qui nous invite. On sera en plein pays breton, hein ! [Rire] Ça [ne] nous gênera pas du tout, hein. On [ne] sera pas à l'étranger, hein. »

⁸⁹ Littéralement, « fêtes de nuit », il s'agit de rassemblements festifs sur le mode du bal, au cours desquels on pratique des danses bretonnes sur des musiques bretonnes.

Maurice : « Oh, maintenant non, non [il n'y a plus de différences]. Non, et puis alors, les gens, trop formatés au point de vue école, télé, tout ça... activités sportives, bon... On avait les mêmes modèles, quoi. Ici, à partir d'ici, c'est le stade rennais, de l'autre côté c'est Nantes : bon, les modèles sont là, quoi. Et puis En Avant de Guingamp résume tout, quoi. »

Gilbert : « Je pense plutôt que ça s'est évaporé, [...] parce que les loisirs se prennent indifféremment [...], le travail se fait indifféremment d'un côté à l'autre... Ça va se garder comme de l'histoire. »

Les jeunes, quant à eux, suivent la tendance générale en affirmant qu'il n'y a plus de différences. Mais, comme nous allons le voir plus bas, certains continuent à en percevoir. Comme les témoins les plus âgés, les jeunes identifient le déclin des vernaculaires comme la première cause de disparition de la limite Gallos/Bretons.

Annaïck : « Je suis une des toutes dernières générations à parler un peu [gallo] et... non, [il n'y] a plus de différences maintenant. »

Laura : « J'ai l'impression [...] que ça s'estompe de plus en plus, et que les gens, ouais... [en]fin, les gens, les plus jeunes en tout cas... ouais, qu'elle s'efface un peu, cette... [...] Et moi, si j[ne] n'avais pas eu cette famille dans les Côtes-d'Armor, est-ce que... Si j[ne] n'avais pas été ancrée dedans à un moment donné, je [ne] suis pas sûre que... J'en aurais certainement entendu parler, du gallo, mais... sans vraiment savoir qu'est-ce que c'est. »

Ninnog : « [J]e pense que si on prend des anciens, [il] y a encore quelques guéguerres, mais, euh... Avec les générations de maintenant, ben là, maintenant, je trouve qu'[il n'y] en a plus, quoi. Moi, je [ne] la sens pas, en tout cas. Pas au niveau du comportement et des gens. »

En parallèle de cette opinion majoritaire, on relève des propos contradictoires et parfois assez flous qui tendent à remettre en question l'unanimité des témoignages que nous avons constatée jusqu'à présent. Nous allons maintenant analyser cette tendance.

4.2.4.3. *Un sentiment de différence difficile à décrire*

Si la majorité des enquêtés a insisté sur la disparition de la frontière, d'autres en revanche nous ont livré des éléments témoignant pour eux de sa persistance. Lors de notre rencontre avec Philomène, celle-ci nous a accueillie devant sa maison et, balayant d'un geste de la main les collines alentour, a tenu à nous spécifier fermement que l'ambiance n'est pas du tout la même en pays gallo. Le caractère serait également autre : « C'est différent, hein, c'est différent, un Breton et puis... Les Gallos, c'est... C[ne] n'est pas pareil, quand même, quoi, hein. »

La conscience de cette différence resurgit, entre autres occasions, dans le contexte actuel de développement d'une signalétique bilingue français-breton dans certains lieux de Haute-Bretagne : « [Q]uand il s'agit de mettre des panneaux bretons en pays gallo, ah, là, là, quand même, ça... Là, ça bondit, quoi ! Ah, là, ça bondit. Donc, à mon avis, [il] y a quand même quelque chose de resté [*rire*] » (Éric).

Pour certains, cette conscience d'une différence serait intimement liée avec le fait d'être resté ancré localement, ce qui est généralement le cas des familles d'agriculteurs.

Yves : « C'est que ça s'est estompé, tout ça. Avec l'élévation du niveau global, quoi. Mais je pense bien que... si on prenait... Je [ne] sais pas... Si tu prends un paysan, certificat d'étude, basique – c[e n]'est pas péjoratif, hein – un copain d'enfance qui est resté, euh, dans le milieu primaire – enfin, au sens du certificat d'études, si tu veux – [...] il peut rester dans cet esprit frontalier avec des bretonnants. Ceux qui sont restés dans le milieu, comme ça. Un peu, quoi. Ils [s]ont resté[s] un peu dans la tradition. »

La question de la différence entre Hauts et Bas-Bretons n'a pas été aisée à traiter lors de l'enquête. D'une part, les témoins affirmaient la plupart du temps ne pas savoir comment « on vit en face ». D'autre part, et de façon récurrente, ils répondaient en s'écartant du sujet. Ainsi, quand nous demandions s'ils ressentaient des différences entre l'est et l'ouest, ils répondaient qu'ils étaient adaptables, que rien ne les dérangeait... S'agirait-il d'un tabou à dire qu'il peut exister des différences ?⁹⁰ Cette attitude fait penser au désir de modération et au rejet de l'extrémisme souvent exprimé par les Bretons, évoqué par R. Le Coadic dans *L'identité bretonne*⁹¹. Voici deux exemples de réponses « décalées » :

« Moi, j'ai travaillé, j'ai fait tout l'ouest de la Bretagne : moi j'aime bien toute la région, on s'habitue. Bon, [il] y a une question de diplomatie, peut-être, aussi : [il] faut se mettre à la portée des gens qui sont en face ; ça, ça fait beaucoup, hein. [Il] faut les étudier, [il] faut les regarder. [Il] faut voir leur parler, leur façon de... Moi, je m'adapte très bien. En général, euh... Commercialement, j'ai toujours gazé. » (Daniel)

« Pfff... je [ne] vois pas... non. Je pense que chacun vit à sa façon et... [silence.] [En]fin, j'ai toujours pour principe de dire que si quelqu'un est différent de nous, c'est aussi qu'il va nous apporter quelque chose, donc ça [ne] va pas être la différence qui va faire la séparation, c'est la différence qui va faire, ben, de rassembler les composantes de chaque partie, [...] les compétences de chacun pour faire quelque chose de beau ; donc moi, je me dis qu'il [n']y a personne à... [Il n']y a pas à dire “ceux-ci sont comme ci” ou “ceux-ci sont comme ça” ; c'est aussi le mélange de... de tout le monde qui... qui apporte... ben, du bien-être quoi. [...] Après... pfff, je [ne] juge pas, non, je me dis... [Il] faut se servir de tout le monde pour faire un... pour se donner une qualité – enfin, une qualité de vie, une qualité... » (Pascale)

Outre ces réticences à comparer la Haute et la Basse-Bretagne, nous avons rencontré un phénomène récurrent en entretien : à la question « Pensez-vous qu'il y a des différences entre les [Bas-Bretons/gens du pays bretonnant] et [les Hauts-Bretons/ceux du pays gallo] ? », beaucoup de témoins ont répondu « oui », sans pouvoir ensuite les nommer. Parfois l'on cite d'emblée l'accent, sans pouvoir ensuite mentionner d'autres traits distinctifs. Ce phénomène avait déjà été repéré par R. Le Coadic :

« Tous les témoignages concordent : de part et d'autre de la frontière linguistique, les mentalités différeraient considérablement. [...] Tous s'accordent sur ce point : “Ça n'a rien à voir”. [...] Mais quand il s'agit de savoir ce qui – en dehors de la langue – fait la différence entre bretonnants et gallos, les propos se font beaucoup moins affirmatifs⁹². »

⁹⁰ Nous avons déjà relevé les réticences de certains témoins à parler des querelles entre Hauts et Bas-Bretons : pour eux, cela reviendrait à émettre un jugement de valeur sur les personnes, ce qu'ils ne souhaitent pas faire.

⁹¹ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 370.

⁹² *Ibid.*, p. 315-316.

Voici deux exemples de l'incapacité des enquêtés à identifier des différences tangibles.

Anne Diaz : Quand vous étiez enfant, est-ce que vous aviez la sensation d'une différence entre le pays bretonnant et le pays gallo ?

Geneviève : Oui, je crois... Oui, dans le quotidien, c[e n]'était pas pareil.

A. D. : Et qu'est-ce qui était différent, à votre avis ?

G. : Je [ne] sais pas. Mais par contre, pour le quotidien, je me sentais plus à l'aise dans le pays gallo. C'étaient mes habitudes à moi.

A. D. : Certaines personnes parlent des manières de recevoir, de la convivialité ?

G. : Je [ne] sais pas trop quoi, mais, euh... Ben, [il] y avait quelque chose de différent, dans le pays breton. C'était quand même un autre... c'était... [II] y avait deux pays, quand même. Je pense.

Anne Diaz : À part la langue, est-ce que tu as l'impression qu'il y a d'autres différences ?

Yves : Des différences culturelles. [II] y a des différences culturelles.

A. D. : Et tu dirais quoi ?

Y. : [II] faut que je réfléchisse, mais, euh... Non, des... Les paysans étaient pratiquement les mêmes, hein. Euh... C'étaient tous des paysans, de toute façon, pratiquement. [II n']y avait pas d'industrie, très peu. [II] y avait des traditions, la religion était la même, euh... C'était dans les détails, hein.

A. D. : Oui, tu penses à quoi ?

Y. : Comme ça, spontanément, je [ne] pense pas à... Je t'ai dit tout à l'heure, la critique, ils se critiquaient facilement, mais sur des futilités, hein. [L]'humour n'est pas tout à fait le même. Traiter les problèmes n'est peut-être pas le même non plus... Mais [il n']y a pas beaucoup de nuances, hein.

Comme on le voit, les marqueurs concrets de cette différence se dérobent en contexte d'entretien. Plusieurs témoins ont ainsi déclaré se sentir plus à l'aise de « leur » côté de la frontière sans pouvoir dire pourquoi.

Par ailleurs, on relève de nombreux propos contradictoires. Ainsi, Jean pense qu'il n'y a plus de différences entre l'est et l'ouest, et dit ensuite : « Peut-être un petit peu, ça reste ancré dans l'esprit, mais sur le terrain, je [ne] pense pas qu'il y ait de différence. » Maurice, qui disait précédemment qu'il n'y a plus de différences, se contredit ensuite : « Quand on va à Quimper, c[e n]'est pas la même chose que d'aller à Vitré, quoi. On sent que c[e n]'est pas la même chose, quand même, quoi. » En outre, plusieurs témoins affirment qu'il n'y a pas de différence entre l'est et l'ouest, mais avouent être tout de même plus attirés par l'ouest.

La conversation ci-dessous (avec Yves) est un exemple des nombreuses contradictions que nous avons relevées tout au long de cette enquête. Dans cet extrait, nous commençons par lui dire qu'une spécialiste interrogée dans le cadre de notre travail a associé la Basse-Bretagne à une certaine horizontalité des rapports sociaux et un rejet de la hiérarchie, afin de recueillir son avis sur cette question.

Anne Diaz : [L'élue interviewée] trouvait qu'il y avait un côté assez "anti-hiérarchie", vers l'ouest [en Basse-Bretagne] : on va se tutoyer très vite...

Yves : [II] y a moins de distance.

A. D. : Tu trouves aussi ?

Y. : [II] y a moins de distance chez moi [dans le pays gallo] que sur le pays bretonnant, oui. Moins de distance, je pense, oui.

A. D. : Ah, tu trouves, dans le pays gallo ?

Y. : Qu'il y a *moins* de distance. Elle disait l'inverse ? Non, c[e n]'est pas... Je [ne] crois pas.

A. D. : C'est intéressant.

Y. : Le respect... Alors, [il] y avait tout un respect, parce que j'ai vu le... [...] Le respect des personnalités locales, dans le pays gallo, moi je sais comment que c'était : monsieur le maire, monsieur le curé, l'instituteur aussi, du village. Mais [il] y avait aussi un autre aspect, c'est que... [...] il y avait aussi, dans le milieu rural, quelque chose qui existait, évidemment, c'est le respect du propriétaire terrien. Et le respect du propriétaire terrien, c'était le noble. Parce que la noblesse avait toutes les terres. Ils étaient métayers ou locataires. Et donc c'était monsieur le comte ou monsieur le vicomte. Et ça, ça restait quand même, même au début du XX^e, hein. Ils étaient très respectueux de la noblesse. Ou méprisants, parce qu'il y avait la Révolution qui est passée par là. Mais ils pouvaient être, ben, de gauche, ne pas aimer la noblesse, ou la respecter, mais ils avaient toujours comme un peu une approche... [II] y avait des distances. [...] Par exemple, je me souviens, quand j'étais gosse, on était à la messe à Plélo, [...] monsieur et madame le comte de Lorgeril venaient à la grand-messe – je crois même qu'ils avaient une bagnole –, mais ils [n']étaient pas habillés comme les paysans, ils étaient beaucoup plus beaux, biens habillés, et puis ils avaient leur place sous la chaire. Et donc là, ils [ne] côtoyaient pas les paysans, hein, ils [n']étaient pas du même milieu. Et il y avait une notion de respect, quoi, de tout le milieu paysan pauvre – ou moins pauvre, mais même des riches paysans. C'était une autre catégorie, c'étaient des aristos, hein.

Yves affirme donc qu'il y a moins de distance entre les personnes en pays gallo, mais, immédiatement après, insiste longuement sur la hiérarchie sociale. Notre but ici n'est pas de discuter le contenu de ses propos, mais de souligner le caractère contradictoire de son discours.

Comment interpréter les contradictions relevées dans les propos des enquêtés ? Elles pourraient être le reflet d'une tentative inconsciente de saisir une réalité plus complexe qu'autrefois, qui oblige les témoins à combiner des déclarations sur l'uniformisation des modes de vie avec l'affirmation d'un sentiment de différence toujours présent.

Au total, nous avons recueilli un nombre important de témoignages d'une différence persistante entre Hauts et Bas-Bretons. Jean, par exemple, passe tout l'entretien à nous dire qu'il n'y a plus de différences, qu'il n'y a plus d'accents, avant de nous dire tout à la fin, au sujet de la Haute-Bretagne : « On n'a rien contre, mais bon... On ressent quand même cette frontière, c'est bizarre. On la ressent dans notre esprit, comme ça, un petit peu. »

Quels sont donc les éléments distinctifs cités par les témoins, quand ceux-ci parviennent à les nommer ? Il s'agit la plupart du temps du « caractère » ou « tempérament », ou de différences d'« ambiance » dans les relations sociales.

Léon : « Déjà, nous, à notre époque ça avait déjà changé, quand même, hein. [...] Mais quand même, quand on allait au pays breton, on sentait ce petit... cette petite différence quand même. Si si. [...] Oh, ils ont peut-être conservé ce petit... ce petit, comment... cette petite supériorité, quand même, sur le pays gallo. Oh si si, c'est resté, ça, hein. Bon, ils [ne] le font pas voir, hein ! Ils [ne] le font pas voir. »

Bernard : « Sur le caractère. Je pense que c'est la plus grosse... Parce que, après, on ne trouve plus de différences. Mais sur le caractère, ça reste. Je trouve que les gens du pays gallo sont plus simples à vivre que les... que les bretonnants. Moi, ça reste dans mon idée... Je pense que c'est quand même plus facile à vivre [du côté gallo]. Ouais. Ah, je suis peut-être chauvin un peu, mais, euh... C'est ce que je ressens. »

Un seul témoin, Gilbert, a souligné des différences politiques :

« Il reste plus un aspect historique politique. Par exemple, les Bonnets Rouges, ça [n']a pas démarré n'importe où. Ils ont démarré dans un lieu qui était... qui était resté communiste longtemps, qui était beaucoup plus accentué que les autres, [il] y avait... Quand on regarde les conseillers généraux de la région, ils étaient plus communistes qu'ailleurs et tout, même si la révolte des Bonnets Rouges avait démarré à Rennes, puisque c'est la révolte du papier timbré⁹³. C[e n']était pas [...] tellement ceux du fin fond de la Bretagne qui avaient besoin du papier timbré. Pour les gens du peuple, c'était plutôt le tabac, les taxes sur le tabac, qui ont joué, quoi, hein. Moi je pense que ça, ça reste, au fond, et pourquoi, je [ne] sais pas, parce que ça se traduit dans les votes. »

Trois des spécialistes interrogés estiment également que des différences perdurent :

« [Il] y a des différences. Dans les traditions. Bon, [il] y a des différences, par exemple, en ce qui concerne les danses ou les chants, la musique. Mais [il] y a aussi beaucoup de choses semblables, hein, d'après ce que j'ai observé. Donc [il] y a une identité bretonnante, et [il] y a une identité gallèse. Ben, ça repose sur... À partir du moment où [il] y avait une langue différente, déjà, ça pose une vraie différence. Mais je vous dis, [il] y avait des traditions qui étaient quand même nettement différentes et qui le sont toujours : on ne fait pas les crêpes de la même façon dans le pays bigouden qu'en Penthièvre. » (Spécialiste L)

« Tu as une frontière, elle n'est pas que linguistique, elle est aussi dans les tempéraments, en fait. Vraiment. [...] Là, j'insiste bien, [il n']y a pas une question de snobisme, c'est-à-dire qu'il y a un côté qui serait mieux que l'autre. Je dis juste que d'un point de vue mentalité, [il] y a quand même une singularité qui va au-delà de cette frontière, même si cette frontière linguistique n'existe plus en tant que telle, parce que notre génération a fait fi de cette... Tout le monde se, voilà, tout le monde parle le français, c'est la langue dominante, et puis a toujours parlé français depuis qu'il est gamin. Mais par contre, dans les... dans les gens, je, je... Je trouve que [...] ça [ne] fonctionne pas... [Il n']y a pas les mêmes mécanismes. » (Spécialiste I)

« Vous rencontrez des gens qui sont des bretonnants, à Rennes, et vous voyez... Enfin, la manière dont ils sont est un peu différente par rapport à ceux qui arrivent de, de, de secteurs plus gallésants. Donc il y a sans doute eu une identité différente, et donc elle se retrouve – alors elle va se lisser, parce qu'il y a brassage de populations, les gens bougent beaucoup, mais je pense qu'elle est encore présente aujourd'hui. Tout le monde ne parle pas le breton, et pour autant, et pour autant, on voit bien qu'il y a quand même, quelque part, des liens, une structuration des personnes [de Basse-Bretagne] qui se fait malgré tout. » (Spécialiste B)

Sur le plan linguistique, malgré de nouvelles pratiques remettant en question l'ancienne frontière (notamment le fait de pouvoir apprendre le breton en Haute-Bretagne), et une évolution vers une dissolution de celle-ci, l'acte de parler breton reste fortement territorialisé, comme le remarque F. Broudic. Il notait ainsi en 2009 que, sur un total de 200 000 locuteurs, près de 90 % résidaient en Basse-Bretagne⁹⁴. Par ailleurs, en dépit de l'effacement de la frontière, la perception et le vécu du breton ne seraient pas les mêmes dans les deux parties de la Bretagne⁹⁵.

⁹³ Révolte survenue en 1675 suite à la hausse de différentes taxes, dont celle sur le papier timbré.

⁹⁴ BROUDIC F., « La limite Sébillot : un arrêt sur image », POSTIC F. (dir.), *Paul Sébillot (1843-1918). Un républicain promoteur des traditions populaires*, Actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 207.

⁹⁵ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit., p. 15. Cet aspect serait à explorer.

En définitive, des traces de la frontière linguistique subsistent dans les esprits, la première étant la croyance dans le « caractère » différent des Hauts et des Bas-Bretons, mais aussi dans une certaine « différence culturelle » plutôt floue, à laquelle on ne donne pas de contenu, ou très peu.

Spécialiste Q : « [C]ette limite et cette démarcation, elle est beaucoup plus importante dans les esprits que n'est la réalité des choses. La réalité fait qu'il n'y a plus de rupture entre les gens du Vieux-Bourg et ici, *et cetera*. Je pense que les gens vivent de la même manière. Le fonctionnement humain, culturel, est à peu près égal ; je [ne] pense pas qu'il y ait beaucoup de différences entre les gens qui sont d'un côté ou de l'autre de la... de la ligne de démarcation, si je puis dire. Bon. Mais par contre, dans les esprits, la ligne reste. [...] Les gens en parlent encore. "Chez les Gallos", voilà... Même les jeunes, les jeunes le disent. Même les jeunes, quand ils vont... Je donne quelques exemples, parce qu'il faut être concret quand on parle. Le foot. Les clubs de foot locaux. Ce sont ceux qui se déplacent le plus d'un endroit à l'autre le dimanche. Donc voilà, donc, parce que dans la vie quotidienne, en-dehors du représentant de commerce ou du marchand, chacun travaille sur son truc, quoi, on [ne] va pas... On [ne] fait pas sans arrêt des déplacements, quoi. Mais les joueurs de foot, [...] quand le championnat commence, on tire les groupes, donc c'est... Au district des Côtes-d'Armor, on tire les groupes. Et [il] y a des porosités : des fois, l'équipe de foot de Saint-Nicolas-du-Pélem [...] se retrouve à jouer contre une équipe qui va être, donc, au Fœil, ou à Plaine-Haute, donc effectivement, donc gallo. [...] [L]es jeunes du pays, quand ils y vont, ils disent : "Ah ben là, aujourd'hui, on va chez les Gallos." Et donc, là, ils savent qu'ils ne sont plus dans le même territoire. Et quand ils regardent le groupe, alors on voit, alors il y a donc Plouguernevel, Plounévez-Quintin, [il] y a l'US Argoat, donc Canihuel ici, Saint-Gilles, Saint-Connan [...] *et cetera*. Tiens, Le Fœil ! Ah tiens, [il] y a une équipe gallo ! Voilà. Et ça, c'est resté. C'est très très... Et les jeunes de là-bas aussi disent la même chose : "On va chez les Bertons." »

Nous voyons ici que les jeunes eux-mêmes peuvent entretenir un certain « esprit frontalier ». Ce phénomène est plutôt surprenant quand on sait qu'il existe une sorte de consensus chez les plus âgés, ceux-ci soutenant l'idée que la frontière n'existe plus. Nous nous attendions à rencontrer le même discours chez les jeunes interrogés, or un nombre non négligeable d'entre eux ont au contraire déclaré croire en une différence des deux groupes concernés. Ce constat va à l'encontre d'une pensée évolutionniste qui pourrait être tentante dans l'étude du phénomène frontalier : considérer que la frontière disparaît graduellement et inexorablement au cours du XX^e siècle, pour aboutir à sa dissolution totale.

Sur les dix jeunes interrogés, cinq pensent qu'il existe une différence entre Hauts et Bas-Bretons, un pense qu'elle a existé mais s'est effacée, deux ne se prononcent pas et deux pensent qu'il n'en existe pas. Mais quand leur on demande s'il existe une différence entre les moitiés est et ouest de la Bretagne, sept répondent « oui », et trois ne se prononcent pas.

Lucille raconte : « [M]a mère s'est [re]mariée avec un monsieur du pays gallo, donc à Allineuc, et du coup, oui, carrément, j'ai carrément senti la... la césure. » Pour autant, elle n'est pas vraiment capable de nommer de différences, mis à part l'accent. Elle dira également plus tard : « Je [ne] ressens pas la différence. Pas du tout. » Frédérique, elle, trouve que le « tempérament » est différent, et préfère fréquenter le Centre-Bretagne côté bretonnant, qu'elle trouve « plus cool » :

« Je le ressens en tout cas. [...] Et puis, en plus, moi, je l'apprends [l'existence de la frontière], ça [ne] fait pas longtemps, donc pour moi c[e n]'est pas quelque chose qui s'est gommé, parce que j[e n]'en avais pas conscience au début, et maintenant j'en ai conscience. Donc du coup, pour moi,

c'est plutôt quelque chose qui... qui apparaît. Mais non, j'ai l'impression qu'il y a quand même une différence, ça s'est entretenu quand même. Une différence, ben, culturelle. »

L'exemple de Frédérique montre qu'il est encore possible, au début du XXI^e siècle, de trouver du sens dans la frontière linguistique. Dans le même ordre d'idées, Alice, du Haut-Corlay, a emménagé à Saint-Nicolas-du-Pélem (Basse-Bretagne) où elle se sent beaucoup mieux car elle n'est plus en limite, proche du pays gallo.

« [Ç]a ne donne pas la même mentalité – enfin bon, voilà, c[est] n'est pas des gros... On n'est pas différents des gens de Corlay, et puis moi, je me considère quand même originaire de Corlay, je [ne] suis pas de Saint-Nicolas. Mais on va se promener, là, euh... dans Saint-Nicolas, on croisera des personnes âgées qui parlent breton entre elles. [...] Je pense qu'il y avait quand même quelque chose de différent. Alors je [ne] saurais pas trop expliquer pourquoi, mais c'était... Ben, [il n']y avait peut-être pas la même mentalité. Et moi je le ressens totalement, aujourd'hui, ça c'est sûr, ouais. Dans mon travail, oui. [...] Où je me sens bien ? Je vais dire qu'à partir d'ici. Ouais, Saint-Nicolas-du-Pélem. Bon, Corlay, c'est différent ; comme je suis de Corlay, je me sens bien aussi, [rire] on [ne] va pas dire que je me sens mal. Mais à Saint-Guen [Haute-Bretagne], je [ne] vais pas me sentir aussi bien qu'à Saint-Nicolas, quoi. »

Alice constate une unité culturelle dans le Centre-Bretagne, qui l'incite à penser que la frontière linguistique n'y a pas de pertinence. Elle se ravise toutefois :

« Là, finalement, [il n']y a plus trop de frontière gallo-breton, parce que c'est cette zone-là [le Centre-Bretagne] que je trouve la plus riche en termes de... Même si j'en mets une, petite, frontière, parce que... parce que si on va à un *fest-noz* à Loudéac, ça [ne] sera pas du tout comme à Rostrenen. Voilà, ça c'est clair. Ou, on va dire, ça c'est flagrant : on va faire un *fest-noz* à Corlay, on va avoir mille personnes ; tu fais un *fest-noz* à Quintin, tu vas avoir deux cents personnes. C'est dingue ! À dix kilomètres d'écart ! Donc on est vraiment sur une limite aussi de cette identité, ouais... cet attachement à la danse aussi, quoi, et aux traditions. »

Il arrive que des personnes nées loin de la zone frontalière ressentent aussi une différence entre Haute et Basse-Bretagne. Julie, jeune Brestoïse, est venue s'installer dans le pays de Loudéac pour des raisons professionnelles, et raconte avoir ressenti un écart important, auquel elle ne s'attendait pas. Elle dit notamment s'être fait fréquemment reprendre sur des expressions qu'elle employait, en même temps qu'elle découvrait le gallo et le français local teinté de gallo. Elle s'est éloignée pendant un temps des « causeries » en gallo organisées dans ce secteur, vexée que l'on corrige sa façon de parler.

Les jeunes personnes interrogées identifient donc les mêmes différences que les témoins plus âgés, à savoir le « caractère » (ou la « mentalité ») et la « culture », tout en évoquant à demi-mot deux ambiances distinctes.

Pour finir, rappelons que la frontière subsiste encore dans les moqueries (voir 4.1.2.3). Elle peut également s'inviter dans le débat sur la revitalisation des langues de Bretagne, ce que nous étudierons au chapitre 7. Il nous a ainsi été rapporté que, lors du projet d'installation d'une école Diwan sur la commune de Tréguidel, de vives oppositions sont nées en raison de la position de la commune du côté gallo de la limite. La frontière linguistique n'est donc pas un simple souvenir que se remémorent les personnes âgées, mais continue à influencer sur les représentations et les actes.

Conclusion du chapitre 4

Les rapports entre Hauts et Bas-Bretons de la zone frontalière, quand ils n'étaient pas tout simplement inexistantes (4.1.1), étaient autrefois caractérisés par leur rareté et leur agressivité, et la différence était pensée sur le mode de l'antagonisme (4.1.2). De ce fait, la division linguistique jouait un grand rôle dans les prescriptions matrimoniales (4.1.3). Les mariages mixtes étaient rares et déconsidérés, et il existait une injonction (explicite ou implicite) à ne pas se marier avec une personne originaire « de l'autre côté ». La différence linguistique au sein des couples mixtes pouvait donner lieu à un apprentissage total ou partiel de la langue du conjoint, mais pouvait aussi être à l'origine de tensions.

Des échanges avaient cependant lieu par le biais des travaux agricoles, du commerce sur les foires et les marchés et de divers autres métiers de contact (4.2.2). Les installations de familles originaires de l'autre pays remodelaient la composition linguistique des hameaux, la langue locale pouvant même devenir minoritaire dans les villages ne comptant que quelques maisons (4.2.1). Ces déplacements obligeaient les nouveaux venus à apprendre – au moins partiellement – le vernaculaire, et amenaient parfois les autochtones à acquérir les rudiments de la langue de leurs nouveaux voisins. Les deux groupes linguistiques se mêlaient également sur le champ de bataille, dans les écoles et les pensionnats, et dans les fêtes religieuses (4.2.3).

Tout au long du XX^e siècle, on assiste à une dissolution progressive de la frontière linguistique et à un essor des échanges entre Hauts et Bas-Bretons de la zone frontalière (y compris matrimoniaux) (4.2.4). Les raisons principales en sont

- d'une part, la hausse de la pratique du français comme langue véhiculaire entre deux groupes qui auparavant communiquaient peu ;
- d'autre part, le développement des moyens de transport.

Ces profondes modifications sont intervenues dans un contexte plus large de mutation des campagnes et de brassage des populations entraînant une recomposition sociologique qui brouille la bipartition auparavant si claire, et sème le trouble dans la conscience frontalière des acteurs. « Pays breton » et « pays gallo » n'apparaissent plus si étanches... quand on pense encore qu'ils existent.

Le discours dominant relègue en effet cette ancienne distinction au rang des souvenirs. Un certain sentiment de différence perdure cependant chez une partie des témoins, mais il est souvent difficile de lui donner un contenu. Si d'aventure les enquêtés y parviennent, leur description se focalise sur le « caractère » des personnes, ainsi que, parfois, de manière plus floue (particulièrement chez les jeunes), sur des « ambiances » distinctes dans les relations sociales, ou sur une supposée différence culturelle bien difficile à définir. Aujourd'hui encore, les rapports entre Hauts et Bas-Bretons sont un sujet de plaisanterie, voire de tensions. Plus surprenant, la croyance à la disparition des différences n'est pas partagée par toutes les classes d'âge, puisque plusieurs jeunes interrogés continuent à penser que « Gallos » et « Bretons » sont des groupes distincts.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Cette première partie, une ethnographie de la frontière linguistique bretonne, avait pour objectif de donner une image la plus fidèle possible du passé et du présent de celle-ci, et de proposer une lecture anthropologique de sa fonction identitaire.

Le chapitre 1 nous a permis de réaliser l'inventaire des sources à notre disposition : mentions dans des textes anciens dès le XIII^e siècle, cartes à partir de 1588, enquêtes et travaux de compilation du XIX^e siècle à nos jours. Nous avons ainsi vu que la frontière a longtemps été *mouvante*, et qu'il est possible de distinguer trois zones principales : l'actuelle Basse-Bretagne et, en Haute-Bretagne, une zone à l'est où le breton n'a pas été parlé (ou très peu), et une « zone mixte » où il a coexisté avec le roman avant de reculer vers l'ouest. Pour reprendre Bromberger et Morel, « l'analyse scrupuleuse de la formation des frontières arrache celles-ci à un illusoire enracinement multiséculaire¹ ».

L'analyse détaillée des différentes enquêtes sur la frontière nous a permis de constater un recul important du breton au XIX^e siècle dans le sud du Morbihan et la Loire-Atlantique, tandis que la limite dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan intérieur présente, à l'exception de quelques rares endroits, une stabilité assez remarquable. Nous avons également noté la difficulté pour l'enquêteur à ranger d'un côté ou de l'autre des hameaux et des communes frontaliers qui étaient rarement intégralement bretonnants ou gallésants, la *mixité* étant le propre de la zone frontalière.

Au chapitre 2, nous avons vu que cette frontière est *poreuse*, particulièrement dans le pays vannetais, et qu'il est possible de relever différents éléments linguistiques et culturels transfrontaliers. Par ailleurs, elle n'est pas la seule frontière identitaire mais s'inscrit dans une constellation de divisions territoriales qui orientent la perception de l'espace des acteurs et leur rapport à l'altérité. Le développement de l'enseignement du breton en Haute-Bretagne lui-même remet en question, au moins partiellement, l'ancienne bipartition de la Bretagne.

La limite est instable et fluctue au gré des déplacements de familles et des mariages mixtes. Différents lieux (hameaux, communes ou régions entières) ont un *statut ambigu* dans les représentations des habitants et l'on hésite à les placer en Haute ou en Basse-Bretagne. Les situations familiales sont complexes, les récits de vie mêlant langues et personnages hauts et bas-bretons : il y a du Même dans l'Autre, et de l'Autre dans le Même. Le positionnement identitaire et l'attachement à l'une ou l'autre langue ne dépendent pas uniquement de l'origine des parents, mais aussi du lieu de résidence et de l'entourage élargi, et sont parfois contradictoires.

Le chapitre 3 a mis en lumière la *fonction identitaire* de la frontière linguistique comme délimitation entre le Nous et le Eux. Dans les représentations des frontaliers existent deux « pays » nettement opposés, breton et gallo, et le passage de l'un à l'autre est inscrit dans le paysage par différents marqueurs. Résider dans les hameaux proches de la frontière permet une plus grande connaissance de l'Autre que vivre dans le bourg ou les hameaux légèrement en

¹ BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives*, op. cit., p. 11.

retrait. Globalement, l'emplacement de la frontière n'est pas connu au-delà de quelques communes, et l'on ignore l'aire d'extension du breton et du gallo : si l'on sait bien où commencent les deux « pays », on se sait pas où ils finissent.

L'existence d'une terminologie spécifique pour les habitants de Haute-Bretagne, « Gallos » et « pays gallo », tandis que les autres sont tout simplement « des Bretons » vivant dans le « pays breton », semble les exclure de l'identité bretonne. Les besoins de *démarcation* et de *cohésion* sont à l'origine de ces catégories : jusqu'à des périodes récentes, le besoin de se différencier de l'Autre primait sur la recherche de points communs, et créait des groupes en apparence étanches, d'une part, et une impression d'unité interne, d'autre part.

Cette unité disparaît dès lors que l'on examine la Haute et la Basse-Bretagne de plus près. Vue de la frontière, l'identité collective des « Bretons » et des « Gallos » apparaît alors problématique : très nette en situation de contact rapproché avec l'Autre, elle est beaucoup plus floue à l'échelle de la Bretagne. On observe un *dégradé identitaire*, « pays breton » et « pays gallo » étant renvoyés « toujours plus loin », tout comme le « vrai breton » et le « vrai gallo », tandis que l'identité en zone frontalière semble affadie. Différents degrés d'identification au Nous sont donc possibles, et il n'existe pas de sentiment d'appartenance à un ensemble plus grand, la Haute-Bretagne ou la Basse-Bretagne dans leur intégralité².

Nous avons également remarqué que le dégradé identitaire n'est pas symétrique, les régions plus à l'ouest, dites « plus bretonnes », étant valorisées, tandis que les lieux « plus gallos » sont méprisés.

« Bretons » et « Gallos » sont des catégories contextuelles, susceptibles de désigner différents groupes selon les situations d'interaction. On peut ainsi se dire gallo en situation de contact avec son voisin bretonnant, mais « pas gallo » ou « moins gallo » face à une personne originaire d'une région plus à l'est. Le terme « Bretons » peut désigner les Bas-Bretons tout autant que les habitants de la rive droite de la Vilaine pour ceux de la rive gauche. Dans cette perspective, l'identité est avant tout un positionnement social.

En dépit de l'identification de deux groupes ressentis comme étanches émerge une zone frontalière au statut identitaire flou, ambigu et intermédiaire, véritable *zone de transition*³. Elle n'est ni la « muraille chinoise » de l'historien Pitre-Chevalier (1845), ni la « ligne de démarcation » de l'inspecteur d'académie du Morbihan en 1863⁴. La notion même de frontière, opposant deux blocs homogènes hermétiques l'un à l'autre, n'est pas adaptée pour rendre compte de la réalité vécue⁵.

Enfin, le chapitre 4 nous a permis de retracer l'évolution des contacts entre Hauts et Bas-Bretons au fil du XX^e siècle, dessinant les contours de relations mouvantes et en constante augmentation. S'il y a toujours eu des échanges entre les deux pays et des personnes bilingues ou trilingues, il semble que la majorité des frontaliers ignoraient leurs voisins, en particulier

² Une enquête en-dehors de la zone frontalière et dans d'autres milieux donnerait peut-être des résultats différents.

³ Rappelons que R.-Y. Creston proposait de distinguer une « Bretagne médiane » faisant tampon entre la Haute et la Basse.

⁴ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, *op. cit.*, p. 15.

⁵ Pour A. Appadurai, une frontière peut être vue comme « *a zone between stable places* ». APPADURAI A., « Place and Voice in Anthropological Theory », *op. cit.*, p. 19. Cette définition semble cependant difficilement applicable à la Bretagne tant la sensation de morcellement au sein de la Haute et de la Basse-Bretagne l'emporte sur un éventuel sentiment d'unité (variations dialectales, micro-pays, dégradé identitaire...).

avant que le français ne devienne la langue commune. Ce face-à-face était ressenti comme conflictuel, assorti d'altercations et de prescriptions matrimoniales rigides (les mariages mixtes étant rares et déconsidérés jusqu'aux années 1960 environ). Mais le contact pouvait également être fructueux, fait d'entraide, d'unions, d'échanges linguistiques et commerciaux. Les langues parlées au sein des couples mixtes faisaient l'objet de négociations voire de tensions.

Enfin, partis de la méconnaissance de l'Autre, nous sommes passés à une situation dans laquelle il est désormais difficile de dire si la frontière linguistique existe encore. Pourtant, la croyance que les Hauts et les Bas-Bretons sont différents se perpétue, même si les enquêtés ont généralement des difficultés à nommer des éléments distinctifs concrets.

Concluons par quelques remarques complémentaires.

1. La frontière linguistique a évolué au cours du temps, et de manière parfois spectaculaire selon les secteurs. Mais son recul n'est pas (ou rarement) connu des habitants des communes concernées, et l'impression de fixité prédomine : la mémoire familiale n'a pas conservé ces évolutions survenues sur un temps beaucoup plus long, sauf dans les communes qui ont perdu le breton tardivement.

2. La frontière présente une porosité de fait (langues, culture) qui n'est pas nécessairement perçue par les enquêtés. La difficulté à appréhender cette limite réside dans l'articulation paradoxale entre des représentations de l'Autre impliquant une forte séparation entre groupes et des échanges multiples entre ceux-ci.

3. En filigrane de cette première partie se dessine le constat que les deux moitiés de la Bretagne ne sont pas perçues comme étant d'égale valeur. Pour reprendre l'expression d'H. Guillorel, nous avons affaire à des « espaces idéologiques bretons⁶ » qui sont tout sauf neutres. Dans les représentations populaires, on aurait, d'un côté, les Bretons, dont le nom même indique le lien avec le territoire, et de l'autre, les Gallos, dont on ne sait au juste ce qu'ils sont s'ils ne sont pas bretons. Nous avons également vu que l'élément celtique est survalorisé au détriment de l'élément roman, dans l'histoire du breton comme dans celle du gallo (2.1.2), malgré l'interpénétration des deux domaines et le grand nombre d'emprunts faits par le celtique au roman⁷.

Cette partie nous a permis de faire ressortir l'aspect problématique de la notion de frontière :

- D'une part, elle ne permet pas de rendre compte de la situation sociolinguistique actuelle : en Basse-Bretagne, les bretonnants sont désormais tous francophones, et il en va de même des gallésants en Haute-Bretagne. De nos jours, dans le « pays gallo », on parle et on apprend le breton sans que la frontière pèse sur les choix des acteurs. Cependant, si cette langue se développe à l'est, il n'en va pas de même du gallo à l'ouest, et l'on retrouve ici l'asymétrie déjà évoquée.

⁶ GUILLOREL H., « L'espace breton et le mouvant », *op. cit.*, p. 64.

⁷ Ce déséquilibre dans la perception des deux langues sera traité au chapitre 5.

- D'autre part, il existe une sorte de « fantasme de la frontière » comme ligne de démarcation entre deux espaces totalement hermétiques l'un à l'autre. Or, « les espaces et les frontières linguistiques relèvent de processus symboliques intersubjectifs et non de limites prétendues “stables”, “objectives” et “matérielles”⁸. » Une ligne sur une carte fige les deux entités ainsi délimitées et ne permet pas de penser le flou, l'ambigu, le mélange, le transfrontalier. Les histoires de vie de personnes nées de couples mixtes nous ont pourtant montré qu'il est possible de se revendiquer tour à tour d'une langue ou de l'autre, voire d'aucune des deux. En zone frontalière, l'étranger n'est jamais tout à fait étranger puisqu'il peut être un voisin, un camarade de classe, un proche parent... « La découverte de l'altérité », pour reprendre les termes de J. Pouillon, « est celle d'un rapport, non d'une barrière⁹ ». Il est sans doute plus fructueux d'envisager les frontières non comme des éléments disjonctifs mais comme « des ponts et des portes, des passerelles, c'est-à-dire des espaces interstitiels pouvant aussi constituer des temporalités d'alternance¹⁰ ».

Pour conclure, nous reprendrons les propos de F. Laplantine sur l'intérêt des zones frontalières, « là où l'on ne parle jamais une seule langue et où il ne peut donc être question de “la différence” et de “l'altérité” conçues en des termes strictement disjonctifs. Les franges, les bords, les confins, les marges, les espaces intermédiaires me paraissent des espaces [...] privilégiés non seulement des contrebandiers, des transfuges et des trafiquants mais aussi des traducteurs et des anthropologues¹¹ ».

⁸ BLANCHET P., « Espaces et frontières linguistiques : sur les constructions complexes des variétés (socio)linguistiques », *op. cit.*, p. 177.

⁹ POUILLON J., « L'œuvre de Claude Lévi-Strauss », LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1987, p. 89.

¹⁰ LAPLANTINE F., « Avant-propos », *op. cit.*, p. 1.

¹¹ *Ibid.*



THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2
 sous le sceau de l'Université Bretagne Loire
 pour obtenir le titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
 Mention : Langue, littérature et culture bretonnes
 École doctorale Arts, Lettres, Langues

présentée par
Anne Diaz

Préparée au CRBC Rennes (EA 4451)
 Université Rennes 2
 Centre de Recherche Bretonne et Celtique

**« Gallos » et « Bretons » :
 représentations de l'Autre et
 mobilisation de la frontière
 linguistique dans les
 processus de
 construction identitaire**

Une approche anthropologique de la
 limite entre Haute et Basse-Bretagne

Thèse soutenue le **05 juillet 2018**
 devant le jury composé de :

Élisabeth CUNIN
 Directrice de recherche, Institut de Recherche pour le Développement /
Rapporteuse

Elena FILIPPOVA
 Directrice de recherche, Institut d'ethnologie et d'anthropologie de
 l'Académie des sciences de Russie / *Rapporteuse*

Philippe BLANCHET
 Professeur de sciences du langage (sociolinguistique), Université
 Rennes 2 / *Examinateur*

Dejan DIMITRIJEVIC
 Professeur d'anthropologie, Université Lumière Lyon 2 / *Examinateur*

Philippe PESTIEL
 Professeur d'anthropologie, Université de Bretagne Occidentale /
Co-directeur de thèse

Ronan LE COADIC
 Professeur de culture et langue bretonnes, Université Rennes 2 /
Directeur de thèse

UNIVERSITÉ RENNES 2
CRBC Rennes – EA 4451
École Doctorale Arts, Lettres, Langues

Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire

**« GALLOS » ET « BRETONS » :
REPRÉSENTATIONS DE L'AUTRE ET MOBILISATION DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE
DANS LES PROCESSUS DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE**

Une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne

Thèse de Doctorat
Discipline : Langue, littérature et culture bretonnes

Présentée par Anne DIAZ

Directeurs de thèse : Ronan LE COADIC et Philippe PESTEIL

Volume II

2018

Composition du jury

Élisabeth CUNIN, directrice de recherche, Institut de Recherche pour le Développement / Rapporteuse
Elena FILIPPOVA, directrice de recherche, Institut d'ethnologie et d'anthropologie de l'Académie des sciences de Russie / Rapporteuse
Philippe BLANCHET, professeur de sciences du langage (sociolinguistique), Université Rennes 2 / Examineur
Dejan DIMITRIJEVIC, professeur d'anthropologie, Université Lumière Lyon 2 / Examineur
Philippe PESTEIL, professeur d'anthropologie, Université de Bretagne Occidentale / Co-directeur de thèse
Ronan LE COADIC, professeur de culture et langue bretonnes, Université Rennes 2 / Directeur de thèse

Seconde partie

Représentations de l'Autre et de sa langue : construire la figure de l'altérité

INTRODUCTION DE LA SECONDE PARTIE

La première partie nous a permis d'explorer la zone frontalière et le vécu de ses habitants. La seconde va être entièrement consacrée aux représentations de l'Autre et de sa langue (chapitres 5 et 6), ainsi qu'à leurs conséquences sur le mouvement de revitalisation linguistique (chapitre 7). Nous accorderons une attention particulière aux discours des acteurs sociaux sur les langues, sur eux-mêmes et sur autrui, afin de mettre en lumière le processus par lequel se construit la figure de l'altérité.

Les images de la langue influent directement sur les images des locuteurs, une relation que nous expliciterons au fil des prochains chapitres. Ainsi, à une langue valorisée correspond un portrait des locuteurs globalement à leur avantage, tandis qu'à l'inverse, la mauvaise perception d'une langue s'accompagne d'une dévalorisation de ses locuteurs.

En zone frontalière, la différence linguistique peut servir de support à un *sentiment de différence* étendu à divers domaines, tels que le niveau de vie, le caractère, l'apparence, les traits culturels, et qui va même jusqu'à modeler la perception de l'espace breton.

Qu'entendons-nous par « représentations » ? Les représentations mentales sont des « entité[s] de nature cognitive reflétant, dans le système mental d'un individu, une fraction de l'univers extérieur à ce système¹ ». Ces images lui servent à « organiser et planifier son action² ».

Au sein des représentations mentales naissent les représentations sociales, non plus individuelles cette fois, mais *partagées* collectivement. Une représentation sociale serait une image mentale « qui, au cours de son évolution, aurait acquis une valeur socialisée (partagée par un grand nombre) et une fonction socialisante (participant à l'élaboration d'une interprétation du réel valide pour un groupe donné à un moment donné de son histoire)³ ». On peut donc qualifier les représentations sociales de « structures cognitives partagées⁴ ». Elles font partie de la vie mentale quotidienne des individus et des groupes et sont « constitutives de la pensée⁵ ».

Outils de connaissance, elles ont de surcroît une utilité pratique en tant que grilles de décryptage servant à se repérer dans l'environnement physique et humain. Elles permettent en effet « de penser, de se représenter le monde environnant, d'orienter et d'organiser les comportements, souvent en prescrivant ou en interdisant des objets et des pratiques⁶ ».

¹ BLOCH H., CHEMAMA R. et DÉPRET É., *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 1999, p. 753.

² MANNONI P., *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2016, p. 8.

³ *Ibid.*, p. 13-14. Émile Durkheim est le premier à proposer, à la fin du XIX^e siècle, l'utilisation du concept de « représentations collectives » qui existeraient indépendamment de la conscience individuelle. Puis Serge Moscovici lui substitue en 1961 celui de « représentations sociales », auquel il donne un sens plus restreint en tant que produits, non de la société dans son ensemble, mais des groupes sociaux qui la forment. *Ibid.*, p. 37 et 42. Sur ce sujet, on se reportera également à JODELET D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

⁴ MOLINER P. et GUIMELLI C., *Les représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2015, p. 17.

⁵ MANNONI P., *Les représentations sociales*, *op. cit.*, p. 4.

⁶ *Ibid.*

Les représentations sociales naissent d'un fonctionnement psychologique de type « intuitif-empirique », spontané, non rationnel, à l'opposé de la pensée scientifique.

« La réalité n'est pas ce qu'elle est, mais ce qu'elles en font [...]. Ce qui signifie qu'elles n'ont pas besoin de preuves pour être, qu'éventuellement elles tirent les preuves d'elles-mêmes, et que, sans se préoccuper d'être elles-mêmes prouvées, elles s'offrent à prouver les choses en dehors d'elles⁷. »

L'intérêt de l'étude des représentations ne réside donc pas dans leur éventuelle « véracité » ou leur « réalisme », mais dans la *croyance* des acteurs à leur véracité et dans les effets de cette croyance sur les pratiques⁸. En effet, « [a]ux yeux de ceux qui les partagent, elles ne sont jamais perçues comme des constructions intellectuelles élaborées à propos de la réalité. [...] Elles apparaissent comme les reflets objectifs d'une réalité évidente et indiscutable⁹ ».

Les représentations contribuent largement à l'identité sociale, car chaque individu se positionne dans leur champ en tant que membre d'un groupe donné, dans un double mouvement d'identification à celui-ci et de différenciation vis-à-vis d'un autre. Une représentation n'est donc jamais la seule vision qu'a un groupe d'un objet social, elle comporte toujours en filigrane la connaissance de l'existence d'un Autre ayant un point de vue différent.

Les représentations sociales sont à l'origine, entre autres, des préjugés, des croyances et des stéréotypes (voir l'introduction du chapitre 6 pour une présentation de ces derniers). Les préjugés et les stéréotypes sont des jugements préélaborés commodes car ils se présentent comme des évidences et fonctionnent comme des « raccourcis de la pensée¹⁰ ». Les représentations sociales peuvent faire appel à un ou plusieurs stéréotypes ou préjugés, elles sont un « niveau d'intégration psychique supérieur¹¹ ».

Cette partie se compose de trois chapitres. Au chapitre 5, nous interrogerons les représentations du breton et du gallo et les imaginaires linguistiques. Nous verrons comment ceux-ci influent sur la perception que les individus ont de l'espace breton.

Le chapitre 6 sera consacré aux représentations des Hauts et des Bas-Bretons, ainsi qu'aux stéréotypes du Haut et du Bas-Breton « typiques ». Nous questionnerons également la tendance ancienne consistant à voir en Bretagne « deux races » ou « deux psychologies ».

Enfin, au chapitre 7, nous quitterons la zone frontalière pour voir comment les représentations des Hauts et des Bas-Bretons et de leurs langues influencent les attitudes à l'égard du breton et du gallo dans le mouvement de revitalisation linguistique et se répercutent sur l'état actuel du gallo ainsi que ses perspectives d'avenir.

⁷ *Ibid.*, p. 5.

⁸ Selon P. Bourdieu, les représentations sont des « énoncés performatifs qui prétendent à faire advenir ce qu'ils énoncent ». BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 142.

⁹ MOLINER P. et GUIMELLI C., *Les représentations sociales, op. cit.*, p. 7-8.

¹⁰ MANNONI P., *Les représentations sociales, op. cit.*, p. 22.

¹¹ *Ibid.*, p. 23.

CHAPITRE 5. REPRÉSENTATIONS ET DIFFÉRENCE DE STATUT DU BRETON ET DU GALLO : UNE BRETAGNE ASYMÉTRIQUE

Les représentations de l'Autre et de sa langue sont particulièrement fortes et détaillées en zone frontalière en raison du contact entre les deux groupes linguistiques. La langue, ou le souvenir de celle des ancêtres, y est un élément identitaire central. Comme le rappellent P. Blanchet et M. Francard,

« les pratiques langagières sont au cœur des processus d'identification, en ce qu'elles inscrivent le sujet parlant dans des réseaux d'interactions. La langue est donc plus que le "véhicule" d'une identité : en permettant l'avènement du "soi" dans la sphère sociale, elle participe intimement de la construction identitaire du sujet individuel¹ ».

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux discours épilinguistiques et métalinguistiques², en tant qu'ils sont porteurs en filigrane de représentations de l'Autre. Nous prendrons en compte l'aspect performatif du langage : « Parler est une activité sociale au cours de laquelle le locuteur agit et est agi dans et par le discours, le sien et celui de l'autre³. »

Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première, nous nous intéresserons à la langue comme élément de différenciation fondamental entre groupes (5.1)⁴. Les jugements portés sur la langue de l'Autre sont révélateurs des rapports sociaux : à travers ce que les uns disent de la langue des autres apparaît non seulement l'image qu'ils ont ou souhaitent donner de leur propre langue, mais également l'image qu'ils ont de leurs voisins et d'eux-mêmes. Les représentations de la langue s'accompagnent en effet toujours, ici, de représentations des personnes, et sont dans les deux cas fortement asymétriques.

Dans la seconde partie, nous questionnerons les places différentes accordées au breton et au gallo dans l'identité bretonne, en dépit d'une histoire en grande partie commune (5.2). Le fil conducteur réside dans les croyances autour de ce qu'est une « vraie langue ». Nous verrons que cette idée récurrente va jusqu'à influencer la perception de l'espace breton.

Ce chapitre va nous permettre d'aborder plus précisément le domaine des idéologies linguistiques, dont nous empruntons la définition à Alexandra Jaffe.

« Les idéologies linguistiques recouvrent plusieurs phénomènes, dont :

¹ BLANCHET P. et FRANCARD M., « Identités culturelles », *op. cit.*, p. 159.

² Le discours épilinguistique « rend compte implicitement, dans les comportements langagiers, des représentations sociolinguistiques », et le métalinguistique « expose explicitement une réflexion sur les phénomènes linguistiques ». BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, *op. cit.*, p. 169.

³ LERAY C., « Articuler les recherches en sociolinguistique et en éducation », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlars de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 82.

⁴ Pour une présentation synthétique du breton et du gallo, nous renvoyons à l'introduction (II.B).

- des croyances, souvent inconscientes, concernant ce qui définit une langue comme langue (ses critères fondamentaux) ;
- des notions collectives sur le bon/mauvais usage, à l’oral ou à l’écrit, par rapport à des genres et des registres de discours particuliers à des cultures différentes ;
- des idées/convictions sur les critères linguistiques liées à des attributs sociaux, individuels ou collectifs, tels que la légitimité, l’autorité, l’authenticité, la citoyenneté – aussi bien que des traits comme la générosité, l’honnêteté, etc. –, c’est-à-dire le lien entre le bon/mauvais usage et le bon/mauvais comportement ;
- des convictions – voire des certitudes – concernant le lien (culturel ou politique) entre langue et identité, touchant à tous les niveaux, de l’identité personnelle à la citoyenneté nationale ou supranationale⁵. »

Nous constaterons, tout au long de ce chapitre, que l’une ou l’autre langue sont fréquemment évoquées « en creux » sans être explicitement nommées. Ainsi, dire du gallo qu’il est « plus rural », sans mentionner le breton, nous donne tout de même une appréciation de ce dernier. Nous retrouverons cette description « en creux » dans le chapitre 6 consacré aux représentations des personnes.

⁵ JAFFE A., « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 3, 2008, p. 517-518.

5.1. La langue, premier facteur de différenciation

Nous allons ici aborder plusieurs points ; tout d'abord, nous traiterons des dénominations des langues en présence (5.1.1), et de ce qui se joue dans le premier contact avec la langue de l'Autre (5.1.2). Puis nous étudierons les représentations du gallo et du breton à partir de l'analyse des entretiens menés en zone frontalière (5.1.3). Pour ce faire, nous recenserons tous les thèmes récurrents et les jugements émis dans le contexte de l'enquête. Ceci nous permettra également de dégager les portraits des locuteurs qui se dessinent en filigrane.

5.1.1. Nommer la langue

Nommer est un acte performatif, comme nous l'avons déjà souligné (chapitre 3) : c'est faire advenir une réalité. En nommant, on individualise⁶, et l'on (se) positionne au sein d'un ensemble⁷. Nommer un groupe contribue à le construire : « c'est homogénéiser, clôturer un ensemble de réseaux ou d'éléments à l'origine en relation les uns aux autres de manière hétérogène⁸ » – autrement dit, établir une frontière entre le Nous et le Eux. En effet, « le nom n'existe que pour s'opposer à d'autres noms, c'est à l'autre qu'il s'adresse, c'est par rapport à l'autre qu'il se définit⁹ ». Le même processus est à l'œuvre dans la nomination des langues : individualisation, positionnement, établissement de relations avec d'autres langues.

Nous souhaitons ici questionner ce qui se passe « lorsqu'un sujet, parlant, *dit* le nom d'une langue, plus précisément désigne une langue par son nom afin d'en dire quelque chose¹⁰ ». Pour reprendre les termes d'I. Fenoglio, « nommer une langue c'est la *désigner*, c'est la *catégoriser* (ranger pour soi ce qui la caractérise), mais c'est aussi prendre position, *agir*¹¹ ». Cette action comporte des enjeux :

« La nomination d'une langue est un mode d'intervention dans les affaires humaines, son objet est de donner corps à une langue en l'instituant, de se servir non pas seulement d'elle mais de son nom, ou de ses noms, pour toucher ceux qui s'y reconnaissent tout aussi bien que ceux à qui elle est étrangère¹². »

Les noms des langues sont ainsi, comme le souligne A. Tabouret-Keller, des « symboles identificatoires¹³ ».

⁶ TABOURET-KELLER A., « Les enjeux de la nomination des langues », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 6.

⁷ « Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à parler, mais d'être soumis à une nomination personnelle et à ce qu'elle implique dans l'ordre de cet autre principe universel, le principe de filiation. L'attribution d'un nom identifie non seulement la personne mais l'insère à une place dans sa généalogie, et, plus généralement, dans le double réseau de la filiation et des alliances. » *Ibid.*, p. 8.

⁸ CANUT C., « À la frontière des langues. Figures de la démarcation », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, 2001, p. 444.

⁹ *Ibid.*, p. 445.

¹⁰ FENOGLIO I., « Parler d'une langue, dire son nom », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 241.

¹¹ *Ibid.*, p. 248.

¹² TABOURET-KELLER A., « Les enjeux de la nomination des langues », *op. cit.*, p. 6.

¹³ *Ibid.*, p. 16. Voir également TABOURET-KELLER A., « Le nom des langues », *La Bretagne linguistique*, vol. 10, avril 1996, p. 169-170.

L'action de dénomination des langues, on le voit, est tout sauf neutre, le nom lui-même étant porteur de représentations. Ainsi J.-M. Marconot montre-t-il comment la nomination des langues parlées et entendues dans un quartier difficile de Nîmes déclenche un flot de représentations racistes¹⁴. Les dénominations « ont l'avantage de refléter une opinion qui n'est pas individuelle et momentanée, mais commune et fixée depuis un certain temps à l'intérieur de la population qui les emploie¹⁵ ». À ce titre, elles peuvent nous renseigner sur le statut du gallo et du breton en Bretagne.

Les frontaliers ont conscience de la présence de trois systèmes linguistiques, les vernaculaires de Haute et de Basse-Bretagne et la langue officielle de la France¹⁶. Comment désigne-t-on le breton et le gallo en zone frontalière ? Que nous disent ces dénominations du regard porté sur ces langues ? Quelles conséquences ont-elles sur les représentations que l'on s'en fait ?

Nous avons combiné deux approches :

- En situation d'entretien, nous avons posé aux enquêtés une question précise sur la langue en usage de leur côté de la limite, et sur celle en usage de l'autre côté. Pour ne pas les influencer, nous avons posé la question de la manière suivante : « Que parlait/parle-t-on ici/du côté X ? », plutôt que « Est-ce que l'on parle breton/gallo ici/là-bas ? », question par laquelle nous aurions imposé nos catégories.
- Nous avons également réalisé un recensement systématique de toutes les formes employées pour désigner les deux langues dans la totalité des entretiens.

Nous livrons ici les résultats de cette analyse, tout d'abord pour le breton (5.1.1.1) puis pour le gallo (5.1.1.2), dont nous verrons que le statut est problématique.

5.1.1.1. Les dénominations du breton

On relève une plus faible variation terminologique pour le breton que pour le gallo : le terme le plus courant est « breton ». Avant d'étudier les termes employés par les enquêtés, nous proposons un aperçu historique des manières de nommer cette langue.

Le terme breton est attesté dans divers écrits ; le chroniqueur Alain Bouchart, par exemple, s'excuse de son « langaige mal aorné par deffaulte d'élégance » car il est « natif de Bretaigne et [...] francoys et breton sont deux langaiges moult difficiles à disertement prononcer par une même bouche¹⁷ ».

¹⁴ MARCONOT J.-M., « La nomination de la langue et la perception de l'autre », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 478.

¹⁵ CHAUCHEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 13.

¹⁶ CHAUCHEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 137.

¹⁷ Il est l'auteur des *Grandes chroniques de Bretagne* datant du début du XVI^e siècle. La citation est tirée de la conclusion des *Chroniques*, f^o 241 v^o ; cité dans KERHERVÉ J., « Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Âge », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, vol. 108, 1980, p. 178.

On trouve occasionnellement dans certains écrits l'expression « bas-breton », non pour désigner une personne mais la langue ; par exemple : « C'est du **bas-breton** pour moi. Cela se dit d'un discours ou d'une langue qu'on n'entend point¹⁸. » Cette appellation est attestée au XVII^e siècle au moins : « *Kornaouec* est *Occident*, en **bas breton**¹⁹ » ; « Bretagne Bretonnant, Basse Bretagne, où l'on parle le **bas breton**, par opposition à *Bretagne Gallot*, qui est la Haute Bretagne, où l'on parle français²⁰ ».

L'expression « breton bretonnant » est assez répandue dans les textes anciens. Ainsi le fils d'un bourgeois de La Rochelle déclare-t-il en 1469, en faisant son testament, qu'il a l'intention « d'aller demeurer en Bretagne pour apprendre le langage de **breton bretonnant**²¹ ».

On la trouve également sous la plume de Charles Estienne (1552) : « [...] a trois autres, qui sont Cornouaille, saint Paul & Treguier, lon ne parle que le **Breton bretōnānt**, que l'on dict estre encor l'ancienne langue des Troyēs²² » ; dans les écrits de François Bonivard (1563) : « [...] c'estoit le Breton armorique, que l'on appelle maintenant le **Breton bretonnant** [...]»²³ ; chez Belleforest (1575) : « [...] il y en a troys qui parlent **Breton Bretonnant**, qu'on pense estre l'ancien langage des premiers habitants du pays [...]»²⁴ ; dans l'*Atlas Minor*, adaptation par Hondius du travail de Mercator originellement paru à la fin du XVI^e siècle : « *Cornoaille, S. Pol de Leon, & Triguier*, esquels trois on ne parle que **Breton Bretonnant**, que les naturels disent estre la langue des vieux Troyens²⁵ » ; ou encore chez Pierre d'Avity en 1613 :

« Le Parlement de Rennes comprend la haute, & basse Bretagne [...]. On y parle deux langues, dont l'une, qui est celle de la haute Bretagne, est la Française, l'autre est le **Breton bretonnant**, ou **bas Breton**, qui n'a rien de commun avec toutes les autres langues ; & c'est le langage qu'on parle en la basse Bretagne²⁶. »

Notons que d'Avity emploie également « bas-breton » signalé précédemment. C'est aussi le cas de François Ranchin qui a repris son texte : « donnant le François à la haute, & le **bas Breton** ou **Breton bretonnant** à la basse²⁷ » (figure ci-dessous).

¹⁸ GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, op. cit., p. 120.

¹⁹ DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, op. cit., vol. 1, p. 125.

²⁰ DU CANGE C. du F., *Glossaire françois*, op. cit., p. 117.

²¹ DELAFOSSÉ M., « Marins et marchands bretons à La Rochelle aux XV^e et XVI^e siècles », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, vol. 33, 1953, p. 67.

²² Il s'agit bien entendu ici des évêchés. ESTIENNE C., *La guide des chemins de France*, op. cit., p. 125. Sur la croyance en une origine troyenne du breton, voir LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », op. cit., p. 116-118.

²³ BONIVARD F., *Advis et devis des langues. Traité de philologie composé en 1563 par François Bonivard*, Paris, J. B. Dumoulin, 1849, p. 11.

²⁴ BELLEFOREST F. (de), *La cosmographie universelle de tout le monde*, op. cit., p. 134.

²⁵ MERCATOR G., *Atlas Minor*, op. cit., p. 212.

²⁶ AVITY P. (d'), « Discours de la France », op. cit., p. 64.

²⁷ RANCHIN F., *Description générale de l'Europe, quatriesme partie du Monde, avec tous ses Empires, Royaumes Estats, et Républiques*, op. cit., p. 257.

Elle est diuifée en haute & basse. La haute est la partie plus Orientale, separée de la basse par vne ligne tirée du bourg de Chasteau-Andron & continuée entre Quintin & Corlay, vers l'extremité du Golfe de Vannes iusqu'à la riuieré de Vilaine, en sorte que S. Iean demeure en la basse Bretagne. Sous cette diuision on en pose vne autre prise du langage, qu'on distingue generalement en deux dans la Bretagne, donnant le François à la haute, & le bas Breton ou Breton bretonnant à la basse. Mais pour vne distinction plus particuliere, on donne le langage Breton à trois Diocesés, sçauoir Cornouaille, saint Pol & Treguier, le François à ceux de Dol, Rennes & S. Malo, & on les y appelle Bretons Galots ; & à ceux de Nantes, Vannes & S. Brieu, vn langage meslé, tantost François, tantost Breton, sçachans & entendans l'vn & l'autre.

Figure 21. Mention du « bas-breton » ou « breton bretonnant » au XVII^e siècle

RANCHIN F., Description générale de l'Europe, quatriesme partie du Monde, avec tous ses Empires, Royaumes Estats, et Républiques, Paris, Claude Sonnius & Denys Bechet, 1643, vol. 2, p. 257.

À la fin du XVI^e siècle, on trouve l'expression « langue bretonne bretonnante » dans les écrits d'Étienne Pasquier décrivant l'implantation du breton en Armorique :

« Qui est le temps, à mon iugement, qui donna le premier cours à **la langue que nous appellons Bretonne Bretonnante**, & fait separation entre le Breton Galois, & le Breton Bretonnant, par vn redoublement de mesme parole, comme si nos anciens eussent voulu dire, qu'une partie des Bretons qui habitoient és Gaules auoient appris à Bretonner en la maniere du Breton d'outremer²⁸. »

Plus rarement est employée l'expression « breton tonnant », dont nous avons déjà signalé l'existence pour désigner les Bas-Bretons (voir 3.2.2.2). C'est le cas dans le *Recueil des Rois de France* de Jean du Tillet, manuscrit enluminé du XVI^e siècle : « Cet Auteur n'appelle point ainsi le peuple de Bretagne, mais le langage de ce peuple que nous appelons *Bas-Breton*²⁹. »

« Breton bretonnant » et « breton tonnant » sont parfois employés concurrentiellement par un même auteur. Dans *La Guide des chemins de France* de Charles Estienne, en 1552, on peut ainsi lire que « le **Breton bretōnãnt**³⁰ » est parlé dans les évêchés de Cornouaille, Saint-Pol et Tréguier, et qu'à Châtelaudren, qui se trouve sur la frontière linguistique, « vne partie des habitans parlêt Breton Gallo, & l'autre **Breton tonant**³¹ ». »

Ces deux appellations n'ont pas été employées par les enquêtés, cependant certains d'entre eux ont appelé cette langue « le bretonnant », ce qui n'est pas sans faire écho à ces formules anciennes (voir figure ci-dessous).

À travers les dénominations du breton que nous venons de recenser sont plus ou moins mises en valeur la proximité avec le nom du territoire (breton/Bretagne), ou l'étrangeté de

²⁸ La première édition daterait de 1560. PASQUIER É., *Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier*, Paris, L. Sonnius, 1621, p. 31.

²⁹ *Dictionnaire universel françois et latin*, op. cit., p. 1225.

³⁰ ESTIENNE C., *La guide des chemins de France*, op. cit., p. 125.

³¹ *Ibid.*, p. 126.

l'idiome (breton tonnant). Les auteurs des siècles passés se plaisent en effet à insister, pour reprendre les termes surannés de C. Vallaux, sur « l'isolement linguistique de la race³² ».

Quels sont les termes employés par les enquêtés en zone frontalière (témoins primaires et secondaires confondus) ? Les résultats qui suivent ont été obtenus par la méthode exposée plus haut. Nous avons comptabilisé, dans l'ensemble des entretiens enregistrés, le nombre total d'occurrences de chaque mot utilisé pour désigner le breton. Le total pour l'ensemble des mots retenus est de 2710. Les résultats sont donnés en pourcentages.

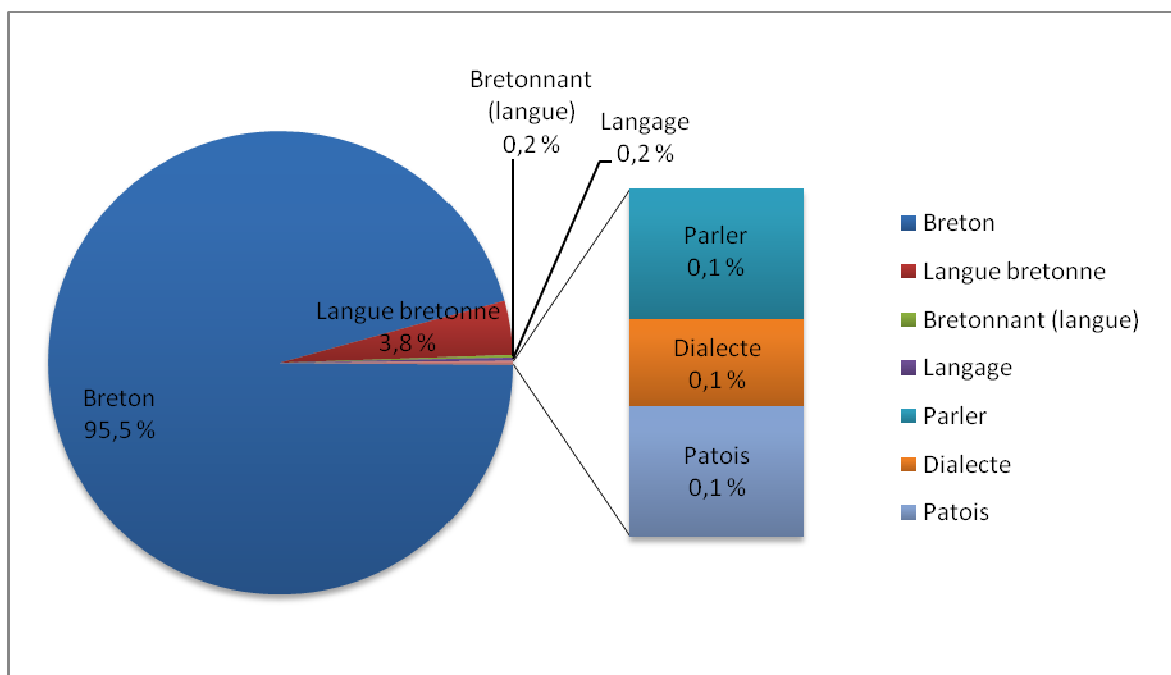


Figure 22. Dénominations du breton

Le graphique ci-dessus fait apparaître clairement la prépondérance du terme « breton » (95,5 %). Vient ensuite l'appellation « langue bretonne » (3,8 %), valorisante car elle assoit le son statut de langue. Puis on trouve, de façon plus anecdotique, « le bretonnant » (0,2 %), utilisé pour désigner la langue parlée, et « le langage » (0,2 %). Enfin, le breton est parfois marginalement désigné comme « le parler », « le dialecte » et « le patois », appellations plus vagues et dont la connotation peut être négative selon le locuteur.

Constate-t-on des différences dans la façon de nommer cette langue selon que les témoins sont Hauts ou Bas-Bretons ? C'est ce que nous allons voir avec les deux graphiques suivants.

³² VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine, op. cit.*, p. 5.

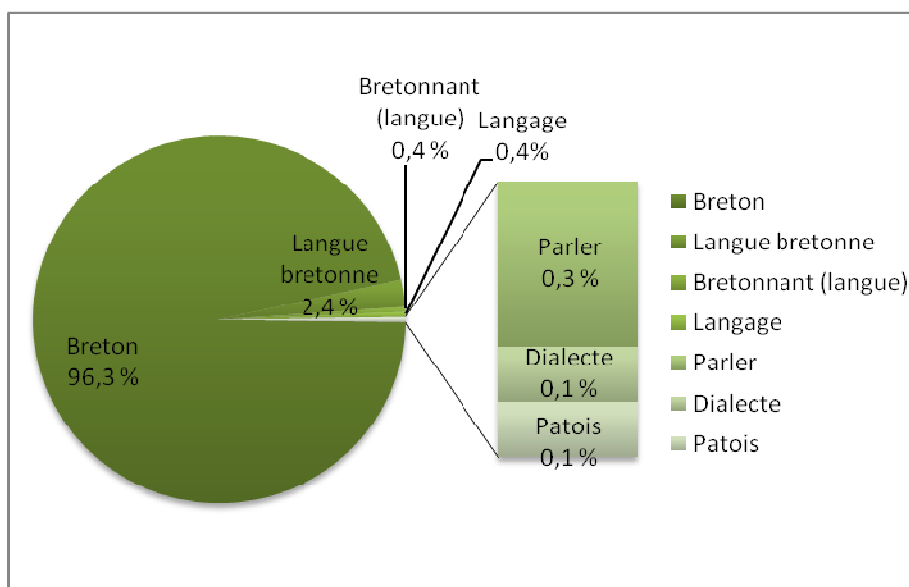


Figure 23. Dénominations du breton chez les Hauts-Bretons

Chez les Hauts-Bretons, la hiérarchisation des termes en usage est la même que celle évoquée précédemment chez l'ensemble des Bretons. L'expression « langue bretonne » est employée à 2,4 %. En revanche, elle est plus usitée par les Bas-Bretons (voir figure ci-dessous) chez lesquels elle représente 4,9 % des dénominations. Ils paraissent donc plus enclins à conférer un statut de langue au vernaculaire de leur propre territoire que leurs voisins.

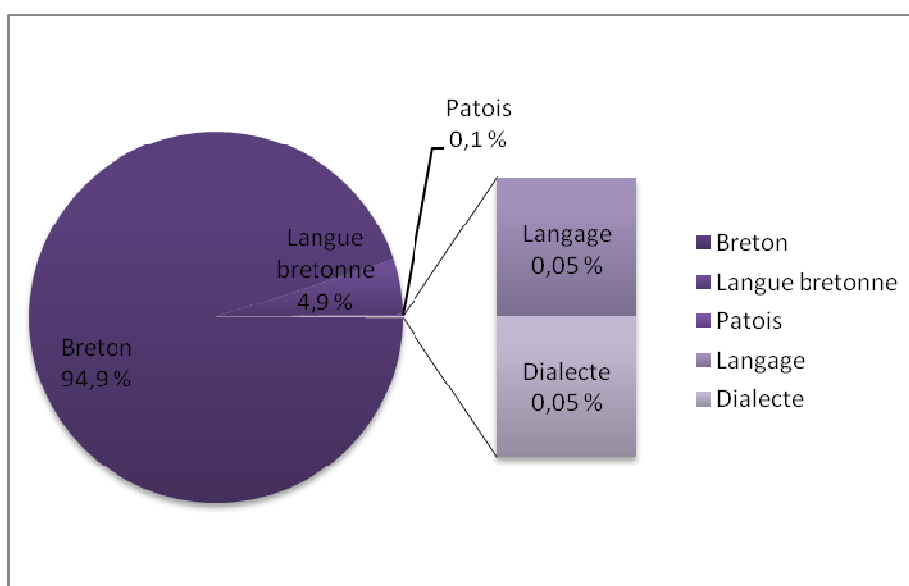


Figure 24. Dénominations du breton chez les Bas-Bretons

Quelles autres observations est-il possible de faire sur les termes employés par les Bas-Bretons ? Un constat s'impose : les dénominations sont ici moins nombreuses. Disparaissent de la liste les termes « bretonnant » et « parler », qui sont donc le fait de Hauts-Bretons

uniquement. « Patois » (0,1 %), « langage » (0,05 %) et « dialecte » (0,05 %), potentiellement péjoratifs, sont toujours très marginalement présents, ce qui indique que les Bas-Bretons eux-mêmes sont susceptibles d'avoir une vision quelque peu dégradée de la langue locale. Ces chiffres sont cependant si faibles qu'ils paraissent peu significatifs.

Nous allons poursuivre cette comparaison avec les dénominations du gallo qui révèlent des différences dans la perception des deux langues.

5.1.1.2. Les dénominations du gallo

Nous avons déjà signalé, en particulier au chapitre 3, l'origine celtique du terme « gallo », *gall*, désignant tous ceux qui ne parlent pas breton. Certains militants du gallo soulignent la difficulté de nommer le groupe et sa langue par un terme en quelque sorte imposé de l'extérieur :

« Je crois que le gallo, ça vient de *gallaoueg* [...]. C'est le paradoxe, c'est que cette population-là a adopté, pour désigner son parler, avec lequel ils ont été tourmentés, ils ont quand même emprunté un terme plutôt pas très positif de la langue qui est juste à côté. Donc voilà, ceux qui [ne] parlent pas breton, c'est des *gallaoueg*. Donc voilà, poum ! Donc déjà, ça [ne] démarrait pas bien. » (Spécialiste I)

Comme indiqué au chapitre 1, les attestations du terme « gallo » sont anciennes et désignaient plutôt une zone géographique qu'une langue, à l'origine (1.1.1.2).

Au XVI^e siècle, Charles Estienne emploie, outre « gallo », la curieuse appellation de « Vvalon », et signale que dans les évêchés de Saint-Malo, Dol et Rennes, « lon ne parle que **Gallo** ou **Vvalon**, qui est le vray Francois³³ ». Nous avons vu que d'après ses écrits « vne partie des habitans parle[n]t **Breton Gallo**³⁴ » à Châtelaudren, autre façon de désigner le gallo, que l'on trouve également dans le *Glossaire* de Du Cange sous la forme « Breton Gallot³⁵ ».

Chez Dubuisson-Aubenay, on relève l'expression « langue gallote » dans un passage sur La Roche-Bernard : « Là, la langue maternelle est *gallote* ou française, la bretonne demeurant au delà de la rivière qui sépare des diocèses de Vennes et de Nantes, tous deux mixtes³⁶. »

On le voit, le gallo n'est généralement pas considéré comme distinct du français. Pierre d'Avity écrit ainsi en 1613 : « On y parle deux langues, dont l'une, qui est celle de la haute Bretagne, est la Française [...]³⁷. » Il faut garder à l'esprit le fait que le français était loin d'être uniforme à cette époque. La variation étant la règle, on ne devait pas s'en étonner ni se croire en présence d'une langue différente³⁸.

L'analyse des entretiens réalisés en zone frontalière fait ressortir une profusion d'appellations, puisque l'on compte pas moins de onze termes ou expressions différents. Le total des occurrences pour l'ensemble des mots retenus est de 2063.

³³ ESTIENNE C., *La guide des chemins de France*, op. cit., p. 125.

³⁴ *Ibid.*, p. 126.

³⁵ DU CANGE C. du F., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, op. cit., p. 779.

³⁶ DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, op. cit., vol. 1, p. 177.

³⁷ AVITY P. (d'), « Discours de la France », op. cit., p. 64.

³⁸ Nous verrons plus bas (5.2.3.1) que la parenté du français et du gallo fait toujours l'objet de débats.

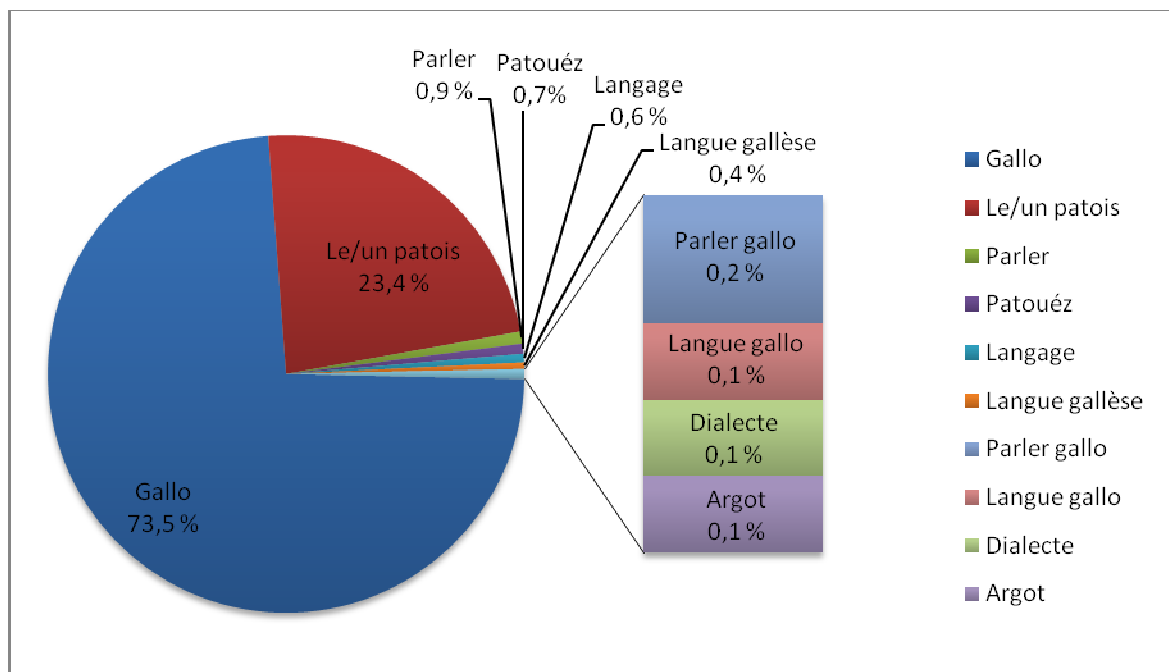


Figure 25. Dénominations du gallo

« Gallo » l'emporte avec 73,5 %, suivi de « patois » (23,4 %), auquel on peut ajouter sa variante gallèse *patouéz* (0,7 %). Vient ensuite une série de termes faiblement employés : « parler » (0,9 %), « langage » (0,6 %), « langue gallèse » (0,4 %), « parler gallo » (0,2 %). Enfin, sont marginalement utilisés « langue gallo » (0,1 %), « dialecte » (0,1 %), « argot » (0,1 %). On compte une seule occurrence du mot « charabia », clairement méprisant. « Charabia » et « argot » sont les seuls mots génériques de la liste qui n'ont jamais été employés pour désigner le breton ; tous les autres (patois, parler, langage, dialecte) l'ont été pour les deux langues.

Quelles observations peut-on faire à la lecture de ces chiffres ? S'il y a assez peu d'hésitations sur la façon de nommer le breton (« breton » représente 95,5 % des appellations relevées en entretien), le cas du gallo est plus complexe. L'abondance de termes concurrents semble indiquer que son statut n'est pas clair aux yeux de la population.

Le mot « langue », on le voit, est bien moins employé que pour le breton : 0,5 % pour « langue gallèse » plus « langue gallo », contre 3,8 % pour « langue bretonne » (voir *supra*).

Dans le graphique ci-dessus, il est possible de distinguer

- les termes flous comme « parler », « parler gallo », « langage », « dialecte » ;
- les termes qui peuvent être péjoratifs ou neutres selon le locuteur (un seul en réalité, « patois ») ;
- les termes clairement péjoratifs comme « argot » et « charabia ».

Les premiers, « parler », « langage » et « dialecte » sont aussi employés pour désigner le breton, dans de plus faibles proportions :

- Parler : 0,9 % pour le gallo, contre 0,1 % pour le breton ;
- Langage : 0,6 % pour le gallo, contre 0,2 % pour le breton ;
- Dialecte : 0,1 % pour les deux langues.

« Patois », quant à lui, est beaucoup plus fréquemment utilisé pour désigner le gallo que le breton : 23,4 % contre 0,1 %. Si le breton a pu autrefois être qualifié de patois, il semble désormais clair pour les Bretons, ou tout du moins ceux qui résident sur la frontière, qu'il n'en est pas un (nous verrons plus bas les implications qu'a l'usage de ce terme). Enfin, on l'a vu, « argot » et « charabia », fortement méprisants, n'ont jamais été prononcés au sujet du breton. Au total, les jugements négatifs sont donc plus sévères dans le cas du gallo.

Quelles différences constate-t-on entre le groupe des Bas-Bretons et le groupe des Hauts-Bretons au sujet du gallo ?

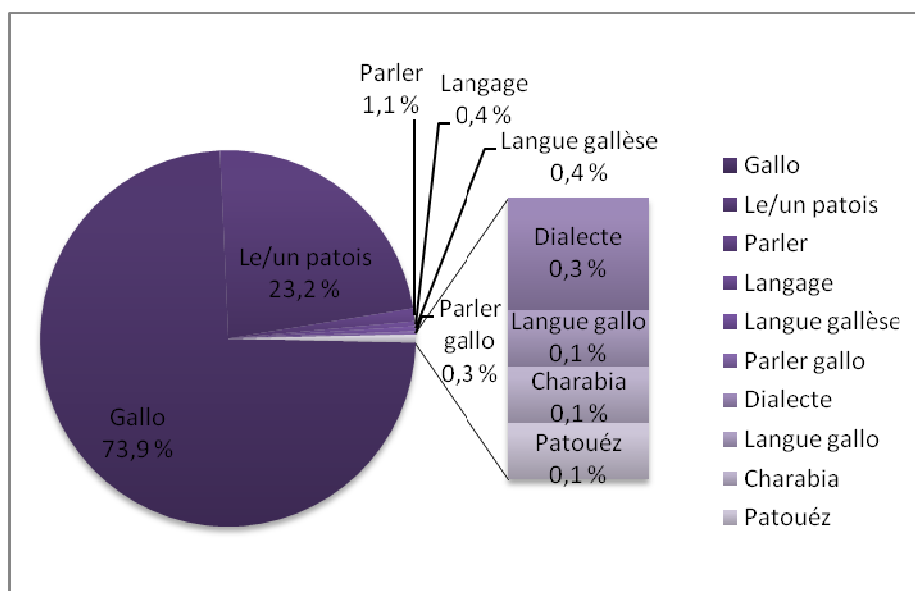


Figure 26. Dénominations du gallo chez les Bas-Bretons

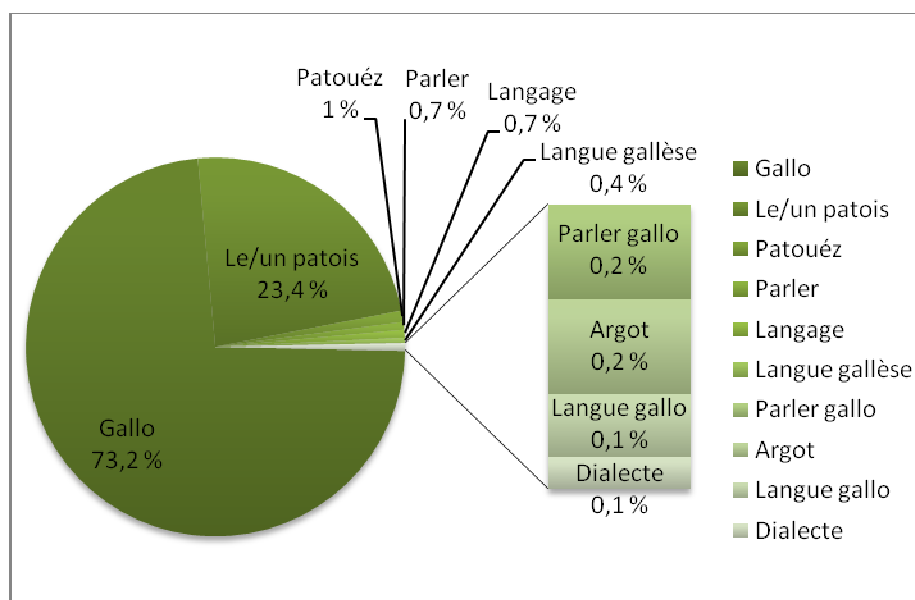


Figure 27. Dénominations du gallo chez les Hauts-Bretons

Dans les deux groupes, les termes les plus employés sont « gallo » et « patois ». Chez les Hauts-Bretons, en troisième position vient le terme gallo *patouéz*, qui n'est qu'en dernière position chez les Bas-Bretons, ce qui n'est guère surprenant car rares sont ceux qui manient cette langue.

Quelques différences minimes apparaissent dans les termes marginaux. « Langage » est plus employé par les Hauts-Bretons (0,7 %) que les Bas-Bretons (0,4 %). Les deux groupes utilisent autant l'un que l'autre les expressions « langue gallèse » (0,4 %) et « langue gallo » (0,1 %), ou plutôt faudrait-il dire qu'ils les emploient « aussi peu » l'un que l'autre. Or nous avons vu que « langue bretonne » représente 4,9 % des termes prononcés par les Bas-Bretons, et 2,4 % de ceux prononcés par les Hauts-Bretons. On accorde donc plus facilement le statut de langue au breton qu'au gallo.

Enfin, les Bas-Bretons emploient un peu plus « parler » (1,1 %) que les Hauts-Bretons (0,7 %), et un peu plus « dialecte » (0,3 %) que ces derniers (0,1 %), mais cette différence ne paraît guère significative. On remarquera qu'aucun Bas-Breton n'a qualifié le gallo d'« argot ». Les jugements des Hauts-Bretons sur la langue de leur territoire seraient-ils plus durs que ceux de leurs voisins ? C'est cependant un Bas-Breton qui a employé le terme « charabia ».

L'expression « les parlers gallos » est absente des entretiens mais présente dans certains écrits. Là où l'article définit « le » dans « le gallo » (ou même « le parler », « le dialecte »...) permet d'indiquer l'homogénéité³⁹, l'emploi du pluriel met au contraire l'accent sur le morcellement et ne permet pas l'accès au statut de langue unifiée. Nous avons souligné au chapitre 3 que les frontaliers sont conscients de différences dans l'intensité de la pratique (certains lieux sont considérés « plus gallos » que d'autres), et que l'on se plaît également à insister sur la variation dialectale et sur le fait que « là-bas, on ne parle pas comme ici ».

³⁹ FENOGLIO I., « Parler d'une langue, dire son nom », *op. cit.*, p. 242.

Si ce repérage des différences dialectales est également fréquent en Basse-Bretagne (et souvent source d'amusement tout comme en Haute-Bretagne), en revanche il semblerait que l'impression d'unité y soit désormais bien répandue, comme en témoigne l'emploi à 95,5 % du terme « breton ». Le morcellement des appellations du gallo (gallo/patois/autres) renvoie donc à un flou dans l'identification de la variété.

À l'heure actuelle, on le voit, deux termes principaux sont employés pour la désigner, « gallo » et « patois » (ou *patouéz*), respectivement 73,5 % et 24,1 % (patois + *patouéz*) des appellations prononcées par l'ensemble des témoins. Nous allons maintenant en étudier les implications.

a. Concurrence des dénominations « gallo » et « patois »

Nous avons signalé qu'en nommant, on fait advenir une réalité. « [L]e nom est une prise de possession, un instrument de pouvoir et du pouvoir, le nom de la langue est un drapeau, un symbole non seulement politique mais de socialité, un instrument de manipulation [...]»⁴⁰. » Les manières de nommer les langues peuvent différer selon les trois ensembles d'utilisateurs que sont les locuteurs (ou enfants de locuteurs), les spécialistes des langues et les institutions⁴¹. Nous allons ici nous intéresser aux locuteurs, car il existe désormais un consensus sur l'utilisation du terme « gallo » dans les deuxième et troisième groupes (ce qui ne signifie par pour autant qu'il y ait consensus sur *ce qu'est* le gallo, comme nous allons le voir).

Pour désigner la variété parlée en Haute-Bretagne, on emploie de manière concurrentielle un terme spécifique à la Bretagne, « gallo », et un terme générique utilisé dans d'autres régions de France, « patois ». Ainsi les locuteurs du francoprovençal (région Loire, Rhône, Alpes) disent-ils parler « patois » ; c'est également le cas en zone d'oc⁴².

Qu'entend-on par « patois » ? Au XVIII^e siècle, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert évoque un « langage corrompu tel qu'il se parle presque dans toutes les provinces [...]. On ne parle la langue que dans la capitale⁴³ ». Le *Larousse* le définit ainsi : « Système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée (généralement rurale), et perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la langue officielle⁴⁴. » On a donc les notions centrales d'oralité, de territoire réduit, de ruralité et d'infériorité. Le *Dictionnaire de linguistique* donne quant à lui la définition suivante :

« On appelle *patois*, ou *parler patois*, un dialecte social réduit à certains signes (faits phonétiques ou règles de combinaison), utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle ; ils sont contaminés par cette dernière au point de ne conserver que

⁴⁰ TABOURET-KELLER A., « Les enjeux de la nomination des langues », *op. cit.*, p. 11.

⁴¹ *Ibid.*, p. 9. Il peut arriver qu'une langue bien identifiée se voie déniée une existence officielle, par omission de sa nomination ; c'est le cas du kurde en Turquie. *Ibid.*, p. 11.

⁴² GARDY P., « Nommer l'occitan ? À propos d'un récit mythique de nomination », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 252.

⁴³ BAGGIANI D. et VANCHE-ROBY M., « Nommer, classer et dénombrer les langues : de l'*Encyclopédie* aux thésaurus documentaires d'aujourd'hui », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 40.

⁴⁴ LAROUSSE [En ligne]. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patois/58677?q=patois#58318> [consulté le 8 septembre 2016].

des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale, par exemple)⁴⁵. »

On retrouve ici le territoire réduit et la ruralité. L'infériorité est également présente puisque le patois est défini comme une dérivation d'une autre variété, qui peut être la langue officielle mais pas nécessairement. Il apparaît comme une forme intermédiaire, « contaminée », un « système partiel ». Dans le *Dictionnaire des sciences du langage*, on insiste également sur la dérivation, le territoire réduit et la ruralité :

« On appelle *patois* la variation locale d'un dialecte régional, ou bien de la langue commune, dont l'usage est restreint à une aire réduite et à un cercle étroit de locuteurs, généralement en milieu rural⁴⁶. »

Il ressort clairement de ces définitions que le terme « patois » contient l'idée d'une forme dérivée, qui n'a pas d'autonomie, contrairement à la langue. Cette forme est limitée géographiquement (petit territoire) et socialement (milieu rural).

À l'heure actuelle, les positions diffèrent selon les auteurs. Certains réservent ce terme au parler d'une localité précise⁴⁷. D'autres en revanche reprochent au sens habituel donné au terme « patois » d'être moins une définition qu'un jugement de valeur⁴⁸, et estiment qu'il est à proscrire.

Les termes « patois » et « dialecte » (au sens de « variation régionale ou sociale d'une langue⁴⁹ ») sont parfois employés indistinctement⁵⁰. C'est par exemple le cas pour les locuteurs de l'occitan, susceptibles de le désigner des deux manières⁵¹. « Patois » peut avoir une fonction de différenciation, par exemple dans le cadre des Alpes italiennes, où cette dénomination, réservée au parler des vallées (provençal ou francoprovençal) sert à marquer une opposition avec le *dialetto* ou piémontais des plaines⁵². Dans certains cas même, « patois » est perçu comme « pompeux, officiel » par rapport à des dénominations affectives de type « notre mode⁵³ ».

En Haute-Bretagne, on le voit, on désigne fréquemment le « pays » et sa langue par deux termes différents, le pays *gallo* et le *patois*, contrairement à la Basse-Bretagne où est en usage un seul mot, pays *breton* et *breton* : « [O]n disait plutôt "le patois". Mais c'est la même chose. Par ici, on disait le patois. [...] Pas gallo. Je [ne] sais pas pourquoi, hein. Pourtant, le pays *gallo*... » (Gérard).

⁴⁵ DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B. et MÉVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique*, *op. cit.*, p. 353.

⁴⁶ NEVEU F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 221.

⁴⁷ BOUTET J., *Langage et société*, Paris, Seuil, coll. « Mémo », 1997, p. 47.

⁴⁸ CHAUCHEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 16.

⁴⁹ NEVEU F., *Dictionnaire des sciences du langage*, *op. cit.*, p. 101.

⁵⁰ Nous traiterons ultérieurement du débat langue/dialecte (voir 5.2.3).

⁵¹ GARDY P., « Nommer l'occitan ? À propos d'un récit mythique de nomination », *op. cit.*, p. 252-253.

⁵² CANOBBIO S., « Les dénominations des parlers locaux dans le Piémont occidental », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 427-448. Le terme « francoprovençal », lui, est presque inconnu des enquêtés. *Ibid.*, p. 430.

⁵³ *Ibid.*, p. 434.

Intéressons-nous aux usages du terme « gallo ». Plusieurs auteurs signalent qu'il n'est employé que dans la région frontalière⁵⁴ : « *Gallo*, malgré son ancienneté, n'est plus connu de tous que dans la région limitrophe de la Bretagne bretonnante. Ce n'est que là que la trilogie *français/gallo/breton* est usitée par l'ensemble de la population⁵⁵. » Dans le reste de la Haute-Bretagne, le breton est en effet trop lointain pour servir de point de référence ; la comparaison se fait alors entre français et patois.

En 1986, une enquête d'Henriette Walter sur la vitalité du gallo à l'échelle de la Haute-Bretagne a donné les résultats suivants : 118 informateurs sur 166 (71 %) emploient le terme « patois » (en français et dans ses différentes prononciations gallèses *patouè, patoé, patoaille*), et 38 sur 166 « gallo ». Sur ces 38, seulement 7 ont toujours employé ce mot. Enfin, 10 personnes sur 166 ont déclaré employer indifféremment les deux termes⁵⁶. Les autres désignations sont : patois paysan, jargon régional, vieux français, mauvais français⁵⁷.

Walter conclut à une implantation récente du terme « gallo » chez les locuteurs, qui continuent à lui préférer majoritairement le mot « patois ». Quelles sont les raisons qui poussent les locuteurs à opter pour une dénomination plutôt que l'autre ?

« Alors que deux informatrices des Côtes-d'Armor connaissent le terme *gallo* mais le considèrent comme "chargé d'une signification plutôt péjorative" et lui préfèrent le terme *patois*, inversement, une informatrice de Loudéac, également dans les Côtes-d'Armor, commente ainsi son choix récent de *gallo* au lieu de *patois* : "Je l'appelais *patois* avant une prise de conscience de sa valeur." Une autre informatrice dit qu'elle préfère *gallo* depuis qu'elle a compris que c'était une langue à part entière, tandis que, pour elle, *patois* était plutôt une déformation du français⁵⁸. »

Notre enquête ethnographique ainsi que les observations effectuées sur un grand nombre d'événements culturels autour du gallo nous ont permis de constater que le terme « gallo » est en effet souvent employé par volontarisme.

Une enquête plus récente (2005), toujours sur la Haute-Bretagne dans son intégralité, a montré que les plus âgés emploient concurremment « gallo » et « patois »⁵⁹. Dans le milieu rural, « patois » est majoritairement utilisé ; les agriculteurs interrogés, notamment, utilisent tous « patois », sauf un.

Seuls les habitants des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine emploient les deux termes à la fois ; ceux du Morbihan utilisent soit l'un soit l'autre, tandis que ceux de la Loire-Atlantique

⁵⁴ Par exemple BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 15.

⁵⁵ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », op. cit., p. 14. Dans les archives de l'enquête de Coquebert de Montbret à la BNF est conservé un « échantillon du patois Gallau des environs de Ploërmel », écrit par un bourgeois dans le cadre de ladite enquête : « Du depé la gracieuseté de votre visite je me suis tarabussé la caboche à cette fin d'y trouver queque ressouvenance de ce baragouin du pays de Pieurmél, qu'on appelle de (*sic*) Gallau. » Fonds Coquebert de Montbret III, NAF 20080 ; cité dans MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, mémoire de master d'histoire, sous la direction d'Emmanuelle Loyer et Ronan Le Coadic, Institut d'Études Politiques de Paris, 2017, p. 9.

⁵⁶ WALTER H., « Nommer sa langue en Haute-Bretagne », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 535.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, op. cit., p. 100-101.

⁵⁹ BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, op. cit., p. 34.

n'utilisent que « patois ». Dans les deux premiers départements, les personnes qui n'utilisent qu'un seul terme préfèrent « gallo » en Côtes-d'Armor, et « patois » en Ille-et-Vilaine⁶⁰.

L'enquête a également fait apparaître une tendance des locuteurs à utiliser plus volontiers le terme « gallo » que les non-locuteurs, qui, eux, emploient plus fréquemment « patois »⁶¹.

Nos observations en zone frontalière corroborent-elles celles d'H. Walter en Haute-Bretagne ? Nous avons relevé la facilité de nombreux témoins à employer le terme « gallo », et de nombreuses occurrences de celui-ci : 73,2 % des appellations, un chiffre bien supérieur à celui fourni par Walter (23 %). Par ailleurs, plusieurs enquêtés ont affirmé que l'on y employait indifféremment les deux termes, comme Robert (Saint-Connan) et Daniel (Saint-Jean-Kerdaniel/Lanrodec) : « Les deux, “patois” et “gallo”. Les deux. *Patouéz*. Les deux. Sûr, sûr, sûr. [...] Bon, le gallo, on disait “gallo”, quoi, ça c'est sûr. »

Pourquoi nos résultats diffèrent-ils autant de ceux d'H. Walter ? On peut avancer deux explications, non exclusives l'une de l'autre :

- Son enquête ne portait pas sur le même terrain, puisqu'elle incluait différentes régions de la zone gallésante, tandis que la nôtre n'a porté que sur la région frontalière ;
- Une trentaine d'années séparent nos travaux, durant lesquelles les dénominations ont pu évoluer⁶².

Malgré cette progression du terme « gallo », plusieurs de nos témoins ne l'emploient pas et ne sont pas sûrs de ce qu'il désigne. Un nombre non négligeable d'entre eux a affirmé vigoureusement que l'on n'employait autrefois que le mot « patois », ou sa variante gallèse, *patouéz* (Annaïck : « Ici on disait, ben, “on cause le *patouéz*”, quoi. »). Il semble donc exister à l'heure actuelle un flottement terminologique *même en zone frontalière*, pourtant réputée pour son usage du mot « gallo ».

J.-P. Chauveau fait la même observation en d'autres points d'enquête à l'écart de la frontière, où de nombreux informateurs emploient à la fois « gallo » et « patois ». Cependant, il suggère que ces deux termes ne sont peut-être pas strictement synonymes chez ces personnes⁶³. Le terme « patois » est souvent accompagné d'adjectifs ou adverbes à valeur quantitative (par exemple, on parle « plus » ou « moins » patois), si bien qu'il apparaît non pas comme « un système linguistique autonome, mais plutôt quelque chose comme une manière de parler, une qualité de parole, non pas discrète, mais d'intensité variable. Le patois ne s'appréhende pas en termes de *oui* et de *non*, mais en termes de *plus* ou *moins*⁶⁴ ». Ces observations sont à rapprocher de celles que nous avons faites sur le dégradé identitaire : on parle toujours « plus gallo » « plus loin » (3.2.3.1).

⁶⁰ *Ibid.*, p. 38-39.

⁶¹ *Ibid.*, p. 40.

⁶² Il s'agit sans doute de la raison principale. Dans les années 1990, en enquêtant non loin de la frontière (canton d'Étables-sur-Mer), R. Le Coadic constatait que le mot « gallo » « n'était pas bien compris de tous ». LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 207.

⁶³ CHAUXEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 140.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 143.

La popularité actuelle du terme « gallo » en zone frontalière peut s'expliquer de deux manières, qui sont peut-être plus complémentaires qu'opposées :

- Il y aurait une spécificité de cette zone, pour reprendre l'idée de Chauveau, avec la trilogie gallo/français/breton⁶⁵, dont la raison pourrait être le besoin de catégories nettes en situation de contact gallo-breton, comme nous l'avons vu avec les dénominations des personnes (« Gallos » et « Bretons »).

« Quand on leur dit que c'est le gallo, ici [sur la frontière], ça [ne] pose pas de problème. Ça va être plus difficile avec des gens de Sérent, déjà [commune du Morbihan un peu à l'écart de la frontière]. Je pense que Sérent est [...] beaucoup moins en contact avec là-bas, et à Sérent, c'est "le patois". » (Spécialiste N)

- On peut également y voir le reflet des actions déployées ces dernières années pour revaloriser le gallo, dont la promotion de cette dénomination pour remplacer « patois », jugé trop péjoratif et dévalorisant. « Gallo », au contraire, met l'accent sur l'autonomie et l'individuation de cette variété, à l'égal des autres langues.

Un secteur de la frontière, le nord du Morbihan, se distingue dans les entretiens par l'absence du terme « patois » ; il faudrait cependant mener une enquête spécifique afin de confirmer cette observation. Deux personnes de Bignan ont affirmé avoir toujours entendu le terme « gallo » : « J[e n]'ai jamais entendu "patois", on a toujours parlé du gallo. Ici, moi, j[e n]'ai jamais entendu les gens dire le mot "patois" » (Gilles). J.-P. Chauveau rapporte en outre que *tous ses témoins de Crédin* (Morbihan nord) disent « gallo »⁶⁶.

Nous n'avons pas d'explication pour ce secteur géographique. L'antagonisme avec le breton y était-il particulièrement marqué ? Les actions de revalorisation du gallo y ont-elles été plus présentes et efficaces qu'ailleurs ?

L'enquête de L. Blanchard et E. Shkunaeva évoquée plus haut montre que le terme « gallo » est bien implanté parmi les jeunes qui l'apprennent dans leur cursus scolaire⁶⁷. Voici les appellations relevées dans les entretiens des dix jeunes interrogés pour notre enquête.

⁶⁵ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 14.

⁶⁶ CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 140.

⁶⁷ BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, *op. cit.*, p. 34.

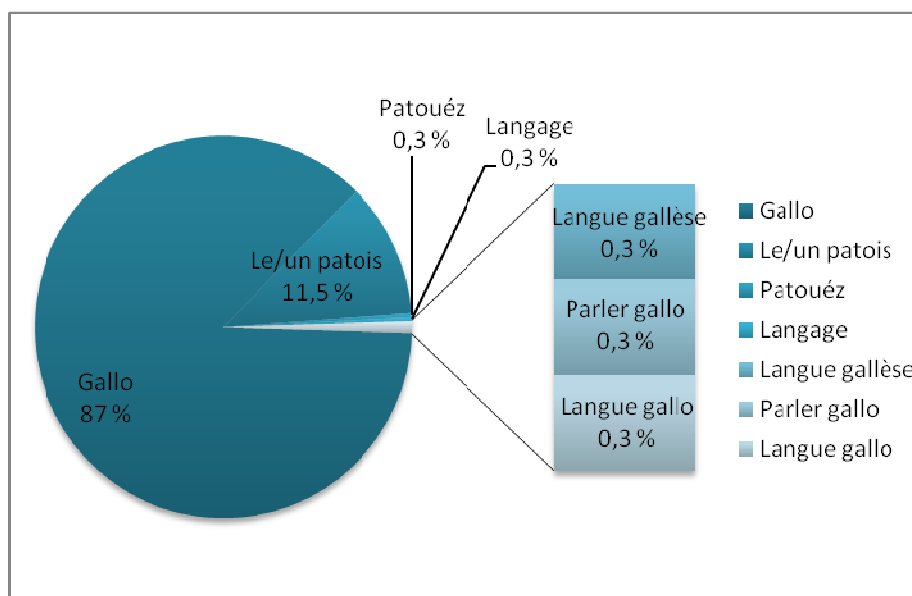


Figure 28. Dénominations du gallo chez les jeunes

Il est clair que l'usage du mot « gallo » est en progression chez les jeunes, tandis que celui de « patois » régresse. Le nombre total d'appellations est moindre. Les termes les plus clairement méprisants, « argot » et « charabia », ont disparu, ainsi que les mots assez flous « parler » et « dialecte ».

Erell réserve sans hésitation le terme « patois » à d'autres langues de France, qu'elle ne nomme pas :

« Moi, c'est gallo, j'ai toujours connu ça sous le gallo. Et le patois, pour moi, c'est d'autres... d'autres langues régionales... assimilées françaises, comme il peut y avoir au nord de la France, des choses comme ça, quoi. [Le mot patois] Moi, ça [ne] me dit rien du tout, vraiment. Pas pour le gallo, quoi. Pour moi, le patois, c'est vraiment d'autres langues. »

Bien que nous ayons essayé d'influencer le moins possible les propos des enquêtés, il nous a souvent été impossible de savoir si ceux-ci auraient spontanément employé « patois » ou « gallo » en notre absence. Par ailleurs, les témoins qui disent n'employer que le terme « gallo » suivent-ils une tendance tardive, ou en ont-ils toujours fait ainsi ? Nos informateurs ne vivent pas à l'écart des courants qui agitent le mouvement culturel breton, et peuvent être influencés par l'essor de cette dénomination.

En outre, quand nous posons une question sur la façon de nommer la langue, il n'était pas rare que l'on nous réponde en parlant du pays, contournant ainsi la question :

Anne Diaz [au sujet des habitants de Damgan] : Pour parler de ce qu'on parle à Muzillac, par exemple, et plus loin, ils auraient dit « c'est le patois » ou « c'est le gallo »⁶⁸ ?
Georgette : Plus « c'est gallo ». Les Gallos. Plus gallo. Oui, surtout vers La Roche-Bernard.

⁶⁸ Nous nous situons ici vers la fin d'un entretien, raison pour laquelle la question sur le terme employé n'est pas ouverte.

Il est malaisé d'interpréter cette attitude d'évitement. Difficulté à identifier la variété parlée ? Forme d'ignorance des réalités de « l'autre pays » par les Bas-Bretons ? Nommer le gallo semble quoi qu'il en soit encore problématique.

Nous allons maintenant voir que le nom « patois », toujours en usage malgré la progression de « gallo », désigne des formes différentes dans les représentations des frontaliers.

b. Ce que désigne le terme « patois »

La notion de « patois » n'est pas neutre en linguistique puisqu'elle suppose une dérivation ou déformation d'une autre langue (voir *supra*). Dans la hiérarchisation des langues, il s'agit de l'échelon le plus bas, ce qui pose d'emblée la question de la légitimité de la variété ainsi désignée. Comme le rappelle J.-P. Chauveau, dans les parties de Haute-Bretagne où l'on emploie « patois » (à l'écart de la frontière et du contact gallo-breton), « la langue populaire n'est jamais conçue comme une langue autonome, comme la langue d'une population jouissant d'une identité ethnique et d'une culture originale⁶⁹ ».

Sur la frontière, selon les personnes, le terme « patois » désigne des réalités différentes, qui peuvent parfois être combinées :

- parler de la commune d'origine ou d'une petite zone géographique ;
- mélange de breton et de gallo ;
- déformation du français ;
- déformation du gallo.

Les attitudes vis-à-vis de cette appellation sont variées, allant de l'indifférence à l'énervement, selon le parcours personnel et le niveau d'engagement militant des personnes. Pour les locuteurs non-militants, elle n'a pas nécessairement une connotation péjorative. Un grand nombre d'entre eux considère qu'il s'agit d'une appellation neutre. « On [ne] se préoccupait même pas de savoir si c'était le patois, si c'était le... pfff, si c'était de l'aragonais, ou du patagon : on le parlait, et puis c'est tout. On se comprenait, et puis voilà », explique Éric.

En outre, pour certains locuteurs, l'évocation du « patois » déclenche une émotion que « gallo » ne déclenche pas : « patois » était le terme utilisé dans l'enfance, qui renvoie à la langue des souvenirs, des proches, du réseau villageois... En revanche, il n'est pas rare que le « gallo » soit perçu comme une forme « intellectuelle » de la langue du cœur, comme nous allons le voir.

Pour certains militants, « patois » dénote un statut subalterne et doit à ce titre être éradiqué. Cependant, d'autres souhaitent en conserver l'usage par respect pour les locuteurs dont il s'agit du mode de désignation privilégié. C'est également la posture de recherche qui nous a paru la plus adaptée au cours des entretiens : les témoins faisant appel à « gallo » ou « patois » dans leur discours, il était important de s'adapter à leur terminologie.

⁶⁹ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 14.

Certains enquêtés, comme Clément, établissent une distinction entre le « patois », qui serait un mélange de breton et de gallo, et le « vrai gallo », pur de tout mélange. Cette représentation est toutefois assez rare⁷⁰. Plus fréquemment, le « patois » est vu comme un « français déformé », ou alors comme un mélange de français et de gallo, qui serait, lui, une variante « plus noble » du patois.

c. Ce que désigne le terme « gallo »

Quand le mouvement de défense du gallo, désireux de se défaire du péjoratif « patois » en usage dans d'autres régions de France, a promu l'usage de « gallo », il s'agissait d'une part d'une démarche stratégique de revalorisation, et d'autre part d'une revendication identitaire visant à marquer la spécificité de la Haute-Bretagne, notamment au sein de l'ensemble d'oïl, par un terme qui lui serait propre. Ce choix a eu un effet sans doute inattendu : des Hauts-Bretons, souvent locuteurs natifs, ont cru déceler dans ce nouveau vocable le signe de l'existence d'une variété « haute » de leur « patois ».

Madeline : « Le gallo est venu beaucoup plus tard, hein. C'était plus littéraire, quoi, hein. C'était plus dans le langage écrit, le gallo. Ça faisait plus intello de dire "le gallo". Oh, je pense, hein. Le patois, on avait l'impression que c'était... C'était un mot d'ici, quoi ; on l'employait tellement souvent, quoi... »

Il est donc possible, aujourd'hui encore, d'entendre certaines personnes affirmer qu'elles *parlent le patois mais pas le gallo*, ou bien qu'elles comprennent *les deux*... alors qu'il s'agit d'une seule et même langue.

« Le statut du mot *gallo* est plus ambigu. Soit il est assimilé au *patois*, dans ce cas il prend les caractéristiques de ce dernier, soit il est perçu en tant que *langue*, distinct de *patois*, voire opposé à plusieurs *patois*, et vise donc à un statut légitime. Il bénéficie aussi d'une connotation savante, intellectuelle et historique, qui met en valeur l'opposition au terme *patois* et le rattache plus à une région particulière de France qu'au milieu rural de l'ensemble du pays⁷¹. »

Le gallo serait donc une variété plus « pure » et plus « noble ». L'enquête de Blanchard et Shkunaeva montre que les informateurs associent plus volontiers le terme « gallo » à des pistes sonores présentant le plus de différences par rapport au français, et jugées les moins compréhensibles. Les pistes jugées moins « marquées » sont plus facilement qualifiées de « patois »⁷², qui serait donc, lui, un mélange, une forme hybride⁷³.

⁷⁰ Le rapprochement avec le breton a également été repéré par R. Le Coadic : une de ses informatrices, Pierrette, commerçante retraitée originaire de Loire-Atlantique, estime que le « patois d'Ancenis » « venait probablement d'un breton déformé ». LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, Brest, Éditions le Télégramme, 2004, p. 104. R. Auffray a quant à lui relevé l'usage de la dénomination *patouéz berton* pour désigner le gallo. CD *L'orine des mots* de Plum'FM, piste n° 5, « Galo ».

⁷¹ BLANCHET P. et LE COQ A., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne. Rapport de recherche, op. cit.*, p. 2. La connotation intellectuelle du terme « gallo » a également été soulignée par B. Dierkes : certains de ses informateurs l'associent aux notables de la commune, réservant l'appellation « patois » à l'idiome des campagnes. DIERKES B., « Attitudes linguistiques des gallésants. Une enquête sociolinguistique en Haute-Bretagne », JAGUENEAU L., *Images et dynamiques de la langue. Poitevin-saintongeais, français et autres langues en situation de contact*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 97.

⁷² BLANCHARD L. et SHKUNAeva E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne, op. cit.*, p. 44.

⁷³ C'est l'idée sous-jacente des propos hésitants de Pierrette à qui nous demandons de nommer ce qu'elle parle : « Patois, peut-être, euh... pfff... Ou un gallo, euh... déformé, un peu, en guise de, de, de... patois, c[e n]'est pas,

À l'heure actuelle, beaucoup de locuteurs natifs ne se reconnaissent donc pas dans le terme « gallo ». Sa généralisation peut s'accompagner d'un complexe d'infériorité chez ceux-ci, qui pensent parler une variété « moins noble » :

« [Pour certaines personnes] le vrai gallo, c'est le gallo du militant [*amusé*] qui se réapproprie la langue et tout ça – moi je l'entends, hein : “Oh, mais toi, tu parles le vrai gallo, nous, c[e n]'est que du patois”, tu vois. Mais ça, du coup, c'est parce que ça donne un côté très scienceux ; [...] dire que le gallo est une langue, du coup, ben ouais, “moi, ce que j'ai, c[e n]'est pas une langue”. » (Spécialiste N)

Par ailleurs, il est très fréquent, voire quasiment inévitable, d'entendre dire que le « patois » ne s'écrit pas. L'idée même de l'écrire scandalise certaines personnes, comme si, contenu dans la sphère de l'oralité et de la culture populaire, ancré dans le local, il ne devait en sortir sous aucun prétexte pour conquérir la sphère de l'écrit et des cultures considérées « plus hautes », sans ancrage géographique précis. Dans les discours, ce glissement vers l'écrit et hors du milieu considéré comme « naturel » apparaît comme une forme de prétention.

P. Gardy relève des prises de position similaires concernant le terme « occitan », parfois vu comme intellectuel, et auquel certains préfèrent « patois », qui semble plus à même de désigner la langue maternelle objet d'attachement⁷⁴. Comme le remarquent J. Bres et F. Gardès-Madray, « [l]'enquête, lorsqu'il use du terme *patois* nomme la langue B du côté du même, des valeurs dans lesquelles il se reconnaît ; le vocable *occitan* renvoie au contraire la langue B du côté de l'*autre*, d'un regard sur la langue B par rapport auquel il se met à distance⁷⁵ ». Pour certains, parler d'occitan reviendrait à faire basculer celui-ci du côté du français, des langues de culture, alors que le patois serait, lui, « naturel »⁷⁶.

En filigrane de ces représentations du gallo et de l'occitan se dessine un fossé entre langues « de nature » et langues « de culture », limite qui, aux yeux d'un grand nombre de locuteurs, ne devrait pas être transgressée. Dans ce contexte, le terme « gallo » rapprocherait cette variété des « langues de culture » et la hisserait à la hauteur du français.

Nous avons été confrontée à un cas de figure déroutant : une jeune femme a montré dans ses propos une hésitation entre « patois » et « gallo » – ce qui n'est pas rare – mais également entre « gallo » et « breton ». Il s'agit de Nathalie, originaire de Billio :

« [J]e pense que [Billio] serait plutôt gallo. Parce que vraiment, le patois, euh... Ben, moi, j'ai le souvenir, c'est beaucoup [...] Pleugriffet, Réguiny, euh, Crédin, euh... Lantillac, euh... Buléon,

peut-être, gallo, euh... » On retrouve cette idée chez l'un des enquêtés de R. Le Coadic, Martin : « Je parle patois. [...] Ce n'est pas encore tout à fait le gallo. Il est perdu, si on veut, maintenant. C'est du patois, ce n'est pas... C'est un mélange de vieux français, de patois, et de gallo, enfin de ce qu'on veut. Et du gallo pur, ça m'étonnerait... Il a pratiquement disparu. » LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 207.

⁷⁴ GARDY P., « Nommer l'occitan ? À propos d'un récit mythique de nomination », *op. cit.*, p. 256. Voir également GARDY P., « Simples réflexions d'ordre sociolinguistique sur la nomination refusée de l'*occitan* dans le discours des “militants linguistiques” », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5, 6 et 7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 454.

⁷⁵ BRES J. et GARDÈS-MADRAY F., « La difficile nomination d'une langue minoritaire en situation d'interaction verbale », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 411.

⁷⁶ GARDY P., « Nommer l'occitan ? À propos d'un récit mythique de nomination », *op. cit.*, p. 261.

c'était assez patois. Guégon aussi, mais pas la même prononciation. [...] Mes grands-parents étaient natifs de Pleugriffet, donc c'est plutôt du patois. »

Elle établit ainsi une distinction entre Billio, où l'on parle « gallo », et d'autres communes où serait parlé le « patois ». Certaines de ces communes, Pleugriffet et Lantillac notamment, sont fréquemment citées par les témoins comme étant « plus gallo ». Pour Nathalie, le « gallo » semble être, au premier abord, une forme atténuée du « patois ». On retrouve ici la notion de dégradé identitaire, dans laquelle la zone frontalière apparaît comme une région aux pratiques linguistiques affaiblies.

Nous lui demandons donc si patois et gallo sont différents. Sa réponse fait apparaître deux tentatives d'explications distinctes (en italiques) :

« [J]e [ne] sais pas trop, en fait, les différences, tout simplement. Parce que le gallo, c'est peut-être... Je [ne] sais pas. Le patois, ben, moi, voilà, parce que j'ai entendu les grands-parents parler patois. Après, le gallo, c[e n]'est pas forcément, euh... Je [ne] sais pas si ça a une... *une divergence sur le bretonnant* ou pas, je [ne] sais pas du tout. Par contre, c'est vrai que Josselin, euh, je dirais que ce serait plus... C[e n]'est pas du patois, Josselin. Non. C'est plus, euh... Je dirais que ce serait peut-être plus, euh... gallo. Josselin, ils [ne] parlent pas du tout du patois, à Josselin. Josselin, La Croix-Helléan, La Grée-Saint-Laurent, l'autre côté, là-bas, ça serait plus gallo, ça. Saint-Malo-des-Trois-Fontaines⁷⁷... [...] [J]e pense que la prononciation [est différente]. *Ils parlent plus français, je pense.* »

Le gallo pourrait donc être, d'après elle, soit un mélange avec le breton, soit un mélange avec le français. Ce n'est en tout cas pas la variété qu'elle a entendue chez ses grands-parents, qui seule mérite l'appellation de « patois » (« Le patois, voilà, c'est la prononciation où c'est un peu les mots déformés, en fait⁷⁸ »). Elle considère les mots « moins déformés » dans la région de Josselin, c'est pourquoi il ne s'agit pas pour elle de patois mais de gallo. On retrouve ici l'idée que le gallo serait une variante « plus noble », dans ce cas parce qu'elle s'apparenterait au français.

Alors que nous parlons des panneaux routiers en breton en Haute-Bretagne, elle établit une distinction entre « pays patois » et « pays gallo » : pour elle, il faudrait mettre les panneaux « en gallo ou breton, mais pas en patois ». Gallo et patois ne sont donc pas la même variété à ses yeux. Le « pays patois » semble être dans ses représentations un espace réduit, quelques communes tout au plus, à l'écart de la frontière linguistique. Le « pays gallo », lui, serait plus étendu : outre le pays de Josselin, elle semble associer le gallo aux zones proches de la frontière, dont Billio, peut-être sous influence du breton. Dans ses propos, la différence entre breton et gallo est tout sauf claire ; seul le patois est nettement distinct.

Nous ne savons si ce flou dans l'identification des vernaculaires est le reflet de son jeune âge et d'une moindre connaissance de ceux-ci, ou s'il serait possible de le rencontrer chez d'autres personnes plus âgées. Elle est en tout cas la seule parmi nos témoins à avoir montré de telles difficultés à identifier les variétés en présence.

⁷⁷ Toutes ces communes se situent au nord-est de Josselin dans le Morbihan.

⁷⁸ Nous pensons que son ressenti se base en partie sur les terminaisons de mots en *-eu* (au lieu de *-ê*), qu'elle mentionne à plusieurs reprises au cours de l'entretien.

d. Quel nom pour l'avenir ?

De nos jours, les deux termes « gallo » et « patois » continuent donc à être employés côte à côte. L'enquête de S. Keller met en lumière le fait que les locuteurs militants sont parfois amenés à faire un usage stratégique du mot « patois » pour interpeller les locuteurs qui n'utilisent que celui-ci⁷⁹. Ces militants sont donc dans une posture de compromis vis-à-vis de leurs propres catégories, pour le bien de la cause.

Il peut également être préférable d'user de ce terme dans les sondages visant à déterminer quel pourcentage de la population bretonne parle gallo, car beaucoup plus de personnes déclareront à un enquêteur parler patois que gallo, mot qui n'a pas encore conquis toutes les couches de la société, comme on l'a vu⁸⁰.

S. Keller fait en outre ressortir l'usage conjoint des deux termes par les personnes qui souhaitent que la pratique moderne (associée au terme « gallo ») soit complémentaire de la pratique dite « traditionnelle » (associée au terme « patois »).

Cette oscillation entre deux termes aux connotations très différentes est illustrée dans le dépliant recensant les différentes offres d'apprentissage du gallo, diffusé par l'institut Chubri, basé à Rennes : « J'aime le patois, j'apprends le gallo » (figure ci-dessous). Ce dépliant a fait débat car, pour certains, il contribuait à renforcer l'idée que le gallo serait une variante intellectuelle et scolaire du patois. Un jeune militant interviewé s'insurge contre ce dépliant, et se désole de rencontrer des résistances à l'usage du mot « gallo » au sein même du milieu militant :

« On a tellement bagarré pour pouvoir justement... pour pouvoir faire en sorte que les gens positionnent leur pratique pas sur un patois mais sur quelque chose de plus positif [...]. Que les gens utilisent l'un ou l'autre, pour moi, ça [ne] me dérange pas – enfin, dans la sphère... Tu vois, s[il] y a des anciens, ou même, pas des anciens, qui veulent utiliser le terme “patois”, je [ne] vais pas leur dire : “Ben non, vous êtes à côté de la plaque.” Mais je pense que quand on fait partie du mouvement gallo, là, pour le coup, [il] y a des choses sur lesquelles il [ne] faut pas qu'on fasse de concessions, et pour moi, ça, c'est des choses [où] il [ne] faut pas faire de concessions. On veut valoriser le gallo avec le terme le plus péjoratif, le plus mauvais qui soit qui lui est attribué, c'est le terme “patois”, donc tout démarre de là. [...] [L]es termes n'ont pas la même valeur. Ils désignent la même chose, mais ils n'ont pas la même valeur. On va dire, je [ne] sais pas, moi, ça peut être “une chaussure” ou “un soulier”, et puis ça peut être “une pompe”. Tu vois, donc on désigne bien la même chose, mais personne ne met sur sa devanture de vitrine : “Je vends des pompes ou des godasses [rire] à cinquante euros” [rire], tu vois. C[e n]est pas possible. » (Spécialiste I)

⁷⁹ KELLER S., « “I love patois, I learn gallo”. Ideological projects of minority language-naming », communication à la 21st annual conference on language, interaction, and social organization, University of California, Santa Barbara, 30 mai 2015. On lira également avec profit KELLER S., *Defining and Displaying Gallo: Language and Ideology in Upper Brittany, France*, thèse de doctorat en linguistique, sous la direction d'Elaine Chun, University of South Carolina, 2016, en particulier le chapitre 6 et les pages 404 et 407-410.

⁸⁰ En 1999, l'enquête de l'Insee « Étude de l'histoire familiale » avait donné le chiffre de 28 300 locuteurs, soit 1,3 % de la population, un chiffre démenti par les sondages postérieurs. Si les deux premières questions étaient formulées de manière suffisamment large (« En quelles langues, dialectes ou “patois”, vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans ? » et « En quelles langues, dialectes ou “patois”, parliez-vous à vos jeunes enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parlez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes) ? »), la troisième, en revanche, était plus problématique : « Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants...) dans une autre langue que le français ? » LE BOËTTÉ I., « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », *op. cit.*, p. 18. Or, il est fréquent que les locuteurs du gallo pensent que ce qu'ils parlent n'est pas une langue distincte du français, ce qui ne peut conduire qu'à une sous-estimation de leur nombre. En revanche, le sondage effectué par l'association Bretagne Culture Diversité en 2013 a livré des résultats très différents : 5 % déclaraient parler le gallo et 8 % le comprendre. Les questions étaient posées différemment : « Parlez-vous le gallo (ou le patois) ? » et « Comprenez-vous le gallo (ou le patois) ? » BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne », Résultats de l'enquête téléphonique, op. cit.*, p. 26.



Figure 29. Les termes « patois » et « gallo » sur un dépliant promotionnel
Stéphanie Triballier, *Le jardin graphique/Chubri*

L'usage de plus en plus répandu du terme « gallo » n'est pas anodin :

« En nommant leurs langues, donc en les qualifiant, les locuteurs sont amenés à mettre en œuvre des stratégies linguistiques, à produire un discours fait de valorisations et/ou de stigmatisations, à révéler une idéologie (socio)linguistique, individuelle et/ou dominante, à restituer des parts de savoir, à (re)construire une mémoire ou à l'amputer⁸¹. »

Renommer le « patois » en « gallo », passer d'un terme vague (linguistiquement et géographiquement), à connotation péjorative, à un terme désignant spécifiquement la variété de Haute-Bretagne représente une reconstruction de la mémoire qui peut permettre de passer de la stigmatisation à la valorisation. Cela pourrait progressivement modifier le statut de cette langue, tant dans les représentations des locuteurs et des non-locuteurs que dans les politiques linguistiques⁸².

Pour conclure, retenons que si le breton n'est désigné que sous ce seul vocable, le gallo en revanche est désigné comme patois, gallo ou sous la formule « les parlers gallos ». Ce flottement dans l'identification de la variété va de pair avec une stigmatisation dont le breton, lui, s'est en grande partie affranchi.

Quelles sont donc les réactions lorsque deux langues aussi différentes que le breton et le gallo sont en contact le long de la frontière linguistique ?

⁸¹ BOTHOREL-WITZ A., « Nommer les langues en Alsace », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 132.

⁸² H. Walter écrivait en 1998 : « En cette fin du XX^e siècle, voilà un idiome en grand danger d'extinction et qui recule régulièrement devant le français, mais qui, grâce à une nouvelle dénomination, se trouve d'une certaine manière promis à un meilleur avenir. » WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, op. cit., p. 101.

5.1.2. Le premier contact avec l'Autre

Nous avons déjà évoqué, au chapitre 3, les différentes circonstances dans lesquelles Hauts et Bas-Bretons pouvaient être amenés à se rencontrer. Les locuteurs natifs, ainsi que les personnes ayant grandi dans le bain linguistique du breton ou du gallo, savaient et savent encore déceler immédiatement l'origine de la personne qui se trouve en face d'eux (à condition que cette dernière ne soit ni trop jeune ni trop urbaine). Même si leur interlocuteur ne prononce aucun mot dans sa langue maternelle, son accent en français est susceptible de le trahir. À ce titre, l'accent est un véritable marqueur identitaire en zone frontalière (5.1.2.1).

Par ailleurs, l'écoute de la langue de l'Autre provoque un certain nombre d'émotions et de réactions que nous détaillerons en nous demandant quelle image des personnes est véhiculée par l'image que l'on se fait de leur langue (5.1.2.2). Nous verrons enfin que les situations où la compréhension est impossible engendrent des émotions différentes selon qu'il s'agit du breton ou du gallo (5.1.2.3).

5.1.2.1. L'accent, marqueur identitaire

L'accent en français était, et est encore souvent, un moyen de repérer l'origine de son interlocuteur, en Bretagne comme ailleurs. Lorsque l'on interroge les frontaliers sur ce qui les distingue des habitants du « pays » d'en face, il est un point sur lequel ils sont unanimes : l'accent, et la possibilité de déterminer si la personne est de Haute ou de Basse-Bretagne en fonction de celui-ci⁸³. Les témoins les plus âgés savent ainsi immédiatement identifier leur interlocuteur, une capacité qui diminue vraisemblablement avec l'âge car les accents tendent à être moins marqués. Une enquête spécifique permettrait de déterminer si l'accent reste un élément différenciateur important chez les jeunes.

Selon Aimée, on repérait les gens sur les marchés « aussitôt qu'ils parlaient » (elle donne l'exemple du marché de Guingamp, où l'on a vu que bretonnants et gallésants se côtoyaient). Si l'on ne connaissait pas la personne de vue, le premier réflexe consistait à se demander d'où elle était originaire : on se trouvait ainsi en position de réceptivité face à d'éventuels signes distinctifs tels que l'accent.

Henri : « Parfois, on entendait quand même des réflexions, quoi, de la part de... de gens qui disaient : “Oh, ils sont bien de Tréguidel, ils ont l'accent gallo !” [rire]. Et nous, c'était pareil, quand on trouvait quelqu'un du pays breton, on savait que c'étaient des Bretons. »

Michel : « J'ai un voisin qui a épousé une fille de Lanrodec [Basse-Bretagne], et donc les parents avaient un fort accent, on [ne] se trompait pas, quoi. On savait qu'ils [n']étaient pas de... de Plélo ou... ni même de Châtelaudren ni de Trégomeur, c'était sûr. »

Les personnes de plus de cinquante ans remarquent encore nettement ces accents :

« Quand on côtoie des gens qu'on [ne] connaît pas nécessairement, on peut dire : “Ça c'est un bretonnant, ça c'est un Gallo”, hein, parce que le timbre de voix n'est pas le même. » (Bernard)

⁸³ D'autres critères interviennent, tels que le vocabulaire et les tournures de phrases.

« On sent tout de suite que c'est quelqu'un qui est de vers là ! [du pays gallo] » (Gérard)

« [L]es bretonnants, de toute façon, [il] y en a, tout de suite, on sait s'ils sont du Finistère, là, ou... [II] y a une façon de parler qui n'est pas du tout la même. Mais tu as des Gallos aussi, aussi bien du pays de Redon... [II] y a eu des ouvriers à une époque à Saint-Jean, là, eh ben tout de suite, tu dis : "Ça, c'est des gars du pays gallo", quoi. Tout de suite. Ah oui oui oui. Ah si, dans l'accent, [il] y a un petit quelque chose. » (Danielle)

Pour certains, il existe une difficulté à dire en quoi consiste cette différence. C'est par exemple le cas de Colette : « [Amusée] Oh, c'est, je [ne] peux pas, je [ne] peux pas vraiment vous l'expliquer. C'est, c'est, c'est différent, enfin... C'est difficile à décrire, mais... [*petit rire*]. »

Comme le signale T. Buckley, cette question est plus complexe qu'il n'y paraît car, outre la différence breton/gallo, divers paramètres influent sur l'accent, notamment l'âge, l'éducation, le milieu social, le parcours et le contexte de la discussion. Au final, selon lui,

« on peut bien relever des accents ou des intonations bretonnants à l'ouest de la frontière linguistique, mais pas parmi toutes les personnes interrogées, même celles qui ont soixante ans ou plus. D'après les cas examinés, il semblerait qu'un agriculteur ayant passé la plupart de sa vie dans sa région bretonnante d'origine garde davantage cet accent qu'un marin ayant vécu de longues périodes à l'extérieur⁸⁴ ».

La situation de contact avec les locuteurs de l'autre langue pourrait amener à renforcer certains traits différenciateurs pour faire groupe. C'est du moins ce que semble indiquer l'enquête de Buckley :

« Plusieurs membres de couples gallo-bretons ont affirmé que leur époux ou épouse reprenaient leur accent et leurs expressions gallos ou bretons quant ils se réunissaient avec leur famille. Dans la plupart des cas, cependant, ces informateurs étaient incapables de fournir un exemple de ces accents ou expressions utilisés par leur conjoint. L'on est en droit de se demander si une part de ces distinctions ne se réduit pas au facteur d'identité culturelle : c'est-à-dire que l'on renforce son identité bretonnante ou gallo en y attribuant des différences phonétiques, lexicales, ou syntaxiques qui proviennent peut-être d'autres facteurs (éducation, instruction, etc...) ⁸⁵. »

Renforcer les différences, ou insister sur celles-ci, est un phénomène très courant en situation frontalière. Lors d'une journée sur le terrain à Guéhenno (Morbihan) où nous avons accompagné Danielle, gallésante, chez diverses connaissances, elle a proposé de nous arrêter boire le café chez un couple d'amis vivant à proximité de la limite, du côté bretonnant, et dont la femme avait un père bretonnant. À cette occasion, nous avons remarqué la tendance des deux amies à se taquiner au sujet de leur accent, alors même que celui-ci, parfois si perceptible (notamment chez les personnes âgées), passait inaperçu dans les propos de l'amie de Danielle. Il semblerait donc que, malgré la difficulté à déceler une différence aujourd'hui, certaines personnes continuent à entretenir ce marqueur identitaire pour se distinguer de l'Autre.

⁸⁴ BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *op. cit.*, p. 171.

⁸⁵ *Ibid.*

En revanche, nous ne savons comment interpréter les propos de Buckley lorsqu'il écrit *dans les années 1980* avoir relevé peu de réelles différences entre les deux accents lors de son enquête sur la frontière. Cela ne semble guère correspondre aux allégations de la grande majorité des témoins, pour qui les deux accents ne peuvent en aucune manière être confondus. Faut-il comprendre, à lire Buckley, que les accents seraient peu marqués à proximité immédiate de la frontière, tandis qu'ils seraient plus prononcés si l'on s'en éloigne quelque peu ? Nous manquons d'éléments pour répondre. Voyons à présent comment les enquêtés expliquent ce sentiment de différence.

a. L'accent gallo et les galloïsmes⁸⁶

Hauts comme Bas-Bretons éprouvent des difficultés à définir l'accent gallo, et les descriptions restent floues :

« L'accent est différent sur le pays breton et sur le pays gallo, hein. Ici au pays gallo on roule davantage les *r*. Je crois. » (Léon)

« L'intonation n'est pas la même. » (Chantal)

Certains bretonnants associent l'accent gallo au français, en raison de la parenté de ces deux langues :

« Comment vous dire... Ça ressemblait plus au français, déjà. Oh, c'était tonique, quand ils parlaient comme ça. Quand ils parlaient, ils parlaient assez vite. » (Jean)

Si l'accent gallo n'est pas clairement défini par les témoins, en revanche il est aisément reconnu. En outre, certains mots et expressions passés du gallo dans le français local identifient immédiatement leur locuteur comme étant originaire de Haute-Bretagne : « Ils ont toujours des mots qui viennent... les situer [*petit rire*] » (Micheline). La différence d'accent est souvent un sujet d'amusement, comme on le voit dans cette anecdote d'Éric :

« C'est toujours marrant, cette histoire d'accent, parce que c'est toujours l'autre qui a un accent ! C[e n]'est pas soi-même ! [*petit rire*]. [...] Moi, une fois, j'étais à un *fest-noz* en pays bretonnant – c'était vers Pontivy –, et puis [il] y a un type qui nous dit : “Ah ben on voit bien que vous venez du pays gallo, vous ! Parce que vous avez un sacré accent !” Ah bon ? Alors on dit : “Vous, on voit bien que vous venez du pays breton !” [*rire*]. “Ah bon ?”, qu'il dit !⁸⁷ »

⁸⁶ Voir la définition des « galloïsmes » et des « bretonnismes » au point 2.2.5.3.

⁸⁷ Dans l'un des entretiens, l'accent gallo est suspecté d'avoir déteint sur l'accent breton. L'épouse de Daniel est originaire du Finistère, et elle pense déceler une influence du gallo dans l'accent breton des frontaliers de la région de Lanrodec, où ils résident.

Épouse de Daniel : J'ai remarqué, les gens qui sont vraiment du coin, comme M. D., tout ça, même I., à Bringolo, là, tout ça, quand ils disent « Tu vas voir », ils disent : « Tu vas *vouèr* ». Ils [ne] disent pas « voir », ils disent...

Daniel : C'est un peu gallo, ça.

Épouse : Moi, j'ai remarqué, hein, qu'ils disent pas « voir »... Ils ont un accent qu'on n'a pas.

Ces propos sont d'autant plus surprenants que « voir » ne se dit pas *vouèr* dans la zone en question, mais *vaer*. AUFFRAY R., *Chapè chapiao. Grammaire de gallo*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2012, p. 202. Pourrait-il s'agir d'une francisation abusive du gallo ? Ou de l'influence des mots bretons en *-ouer* ? Nous avons consulté différents spécialistes du gallo qui n'ont pu trancher.

b. L'accent breton et les bretonnismes

L'accent breton a déjà été décrit à de nombreuses reprises dans la littérature spécialisée ; citons entre autres l'accent tonique sur la pénultième et l'assourdissement des consonnes finales (par exemple *rouche* pour "rouge"⁸⁸). Pour Aimée, c'était « un accent drôlement prononcé ». « La différence me paraît aussi grande qu'avec l'accent de Marseille », affirme Michel, tandis qu'Henri le qualifie de « chantant »⁸⁹.

Malgré le fait qu'il soit bien identifié et identifiable, peu de témoins ont mentionné des caractéristiques précises, évoquant un *sentiment* de différence plutôt que des différences tangibles. Voici les seuls exemples concrets recueillis :

« [L]es Bretons ont un accent – nous, on a un accent, mais eux aussi, ils ont encore un accent bien plus grave. [...] L'accent, peut-être, est assez... on... marqué, peut-être, on marque un peu les... On appuie sur certaines syllabes, peut-être. » (Marcel)

« [L]e pays breton, dans les *a*, ils disent *â* [presque *o*]. Ah oui oui, hein, tous les *a*, c'est *â*. » (Léon)

Parfois, on trouve le français parlé par les bretonnants de naissance quelque peu artificiel :

« [Q]uand un bretonnant vient en pays gallo, tu le remarques à sa façon de parler, par son français plus scolaire. Ah oui oui oui. Ben oui, parce que c'est... Le français qu'ils ont appris, c[e n]'est pas le français de la vie de tous les jours, c'est le français appris à l'école, quoi. » (Éric⁹⁰)

Outre l'accent, on se plaît également à repérer les tournures grammaticales héritées du breton, propres au français de Basse-Bretagne, qui ont acquis une certaine popularité suite à la publication des *Bretonnismes* d'H. Lossec, évoqué au chapitre 2 :

« On remarquait quelquefois certaines de leurs expressions, qui étaient effectivement particulières. » (Michel)

« [Q]uand t[u] avais quelqu'un du pays breton qui vivait dans – parce que des fois, ben, ils venaient habiter en pays gallo –, eh ben ils inversaient les "le" et les "la" dans les phrases. Et je me rappelle de quelqu'un, comme ça, qui habitait dans le village et qui mélangeait facilement. J'avais un copain qui était un peu moqueur, il l'imitait, il faisait toujours des variations comme ça, avec les "le" et les "la". » (Ami de Jeannine, originaire de Lantillac⁹¹)

La différence d'accent était au centre des moqueries entre frontaliers détaillées au chapitre 4. C'est ce que racontent les témoins suivants, des deux côtés de la frontière.

⁸⁸ LE BERRE Y. et LE DÙ J., « Français-breton », *op. cit.*, p. 1258.

⁸⁹ D'autres enquêteurs ont relevé que l'accent breton était qualifié de « chantant », voire était associé à l'accent marseillais, par exemple BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, *op. cit.*, p. 145.

⁹⁰ Nous reviendrons plus bas sur le français des Bas-Bretons, réputé être de meilleure qualité.

⁹¹ Jacqueline, bretonnante, rapporte la même erreur : « [A]u tableau, je disais... J'inversais toujours le "le" et le "la". Parce qu'il y a de l'inversion, dans le breton. Et je me faisais toujours reprendre, c'était toujours pour le "le" et le "la". J'inversais tout le temps. »

Daniel : « [C]'était surtout par rapport à leur parler, à leur accent, qu'on avait tendance, un petit peu, à les charrier, quoi. Sans plus, hein. »

Madeleine : « [O]n singeait aussi l'accent, avec ça. »

Claudine : « [O]n avait l'accent breton, tous, puisqu'on est tous de la campagne [...], donc on [ne] se moquait pas. Mais, arrivée au CEG à Châtelaudren, j'ai été stupéfaite de voir comment on se moquait de notre accent breton. Alors que eux, le gallo, eh ben c[e n]'était pas tout à fait la même chose, parce que eux, ils se... Ils [ne] s'arrêtent pas sur les mots comme nous. Enfin, on s'exprime assez lentement, non ? Enfin, je [ne] sais pas trop comment dire ça... Et eux, ils étaient, nanana, et puis ils se moquaient ! [...] [I]ls imitaient notre... voix, enfin... Ils parlaient comme nous, quoi. Ils se moquaient. »



Figure 30. Dessin humoristique brocardant les moqueries des gallésants à l'égard des bretonnants

Illustration de Nono. GIRAUDON D., Gallo et galloïsmes, Morlaix, Skol Vreizh, 2012, p. 6.

La syntaxe des phrases des Bas-Bretons était un sujet de plaisanterie privilégié, comme le raconte Joseph :

« Ce qui fait que, tout de suite, on est dans le pays breton, c'est l'accent breton. L'accent breton. Ils n'ont pas perdu leur accent. On sait tout de suite que quelqu'un est du pays breton, c'est très marqué. Par exemple, à Guingamp, alors que beaucoup parlent français, ils parlent le français avec un accent breton. [...] Par exemple : “Du pain et du café vous aurez, et un couteau pour manger avec ?” [rire]. Ils parlent comme ça [très amusé], et alors ils ont gardé l'accent. Et nous, on a perdu probablement l'accent, on croit qu'on n'a pas d'accent mais on en a aussi, probablement, hein. Oui oui. Mais ils ont gardé l'accent très fort en pays breton, certains. On disait, pour se moquer un petit peu d'eux : “Ils hachent la paille.” “Ils hachent de la paille” [rire], “Ils coupent de la paille” [hilare]. [L'accent est] très haché, très saccadé, oui. [Il imite l'accent breton] “Du pain vous aurez, et un couteau pour manger avec ?” [amusé]. Ah ben oui, tout de suite, on reconnaissait

quelqu'un du pays breton et du pays français, ça, c'était la marque de fabrique, hein. Et c'est... Et c'est resté, l'accent, hein. C'est comme l'accent marseillais : ils parlent le français, mais avec un accent marseillais, du midi. On [ne] peut pas leur enlever leur accent, hein. Ça, c'est... C'est inscrit dans leur, euh... dans leur corps⁹². »

La différence perdurerait, aux dires des personnes interrogées, comme Henri (qui précise par ailleurs que ce constat ne s'applique pas aux jeunes) : « Ça reste toujours, [il] y a toujours ça. L'accent restera toujours l'accent. On reconnaît, hein. On dit : “Tiens, celui-là il est de Tressignaux”, ou bien “il est de Pléguen” [Basse-Bretagne]. »

En milieu rural frontalier, on notera que si l'accent breton était parfois tourné en ridicule (tout comme l'accent gallo), il pouvait aussi faire l'objet d'une certaine admiration, comme on le voit dans ce texte autobiographique de l'épouse de Paul, originaire de Plélo :

« Nous allions aussi tous les ans au pardon de Mélard (juste en face de Saint-Quay), le dimanche après Pâques. Nous y percevions la différence d'accent et de culture car Mélard est en pays breton, à Bringolo [...]. Cependant, les gens des deux villages s'appréciaient et les relations sont toujours bonnes. [...] Je me souviens de l'accent de certains “Mélardais”, la façon de dire : “ça a tinté” avec une tonalité plus élégante que chez les patoisants de Plélo. Le village était plus coquet me semble-t-il⁹³. »

Nous retrouverons ce mélange de moquerie et d'admiration dans les représentations de la langue bretonne que nous détaillerons plus bas⁹⁴. Mais avant cela, nous allons recenser les réactions et opinions face à la langue de l'Autre.

5.1.2.2. Perception de la langue de l'Autre

Dans les communes frontalières, les occasions de rencontrer les locuteurs de l'autre langue pouvaient être nombreuses pour ceux qui vivaient à leur contact, notamment dans les fermes bordant la limite, ou très rares pour les personnes vivant dans les secteurs les plus éloignés de celle-ci. Comment réagissait-on, ou réagit-on, à l'écoute de la langue de son voisin en zone frontalière ? Remarque-t-on des différences de réaction face au breton et au gallo ?

a. Breton et gallo perçus comme une seule et même langue

Malgré le fort sentiment de différence évoqué jusqu'à présent, plusieurs témoins ont signalé avoir été incapables de distinguer les deux langues à l'oreille. Il s'agit bien entendu de

⁹² Cette imitation des phrases bretonnes a été également mentionnée par Madeleine : « [O]n disait même : “Est-ce que vous voudrez un café”, un comment ? Comment on disait ? Attendez... “Est-ce que vous prendrez un café, une chaise... un couteau, du pain et du beurre et une chaise pour manger avec ?” Et c'était vrai, ça aussi. » D. Giraudon raconte la même anecdote : « Quand on les entendait parler français, on se rendait compte que les mots dans leurs phrases n'étaient pas dans le même ordre que le nôtre et on les singeait en répétant : pain beurre vous aurez et un couteau pour manger avec ? Alors, on disait qu'ils n'étaient pas restés assez longtemps chez nous et qu'i' n'tint 'cor point débeurtonnés. » GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 6.

⁹³ Le texte dont est tirée cette citation nous a été remis à l'occasion de l'entretien avec Paul. Il s'agit de souvenirs d'enfance sur la commune de Plélo.

⁹⁴ L'idée que les Bas-Bretons sont plus soigneux de leur apparence et de leur demeure est très répandue. Nous l'étudierons au chapitre 6.

personnes dont ni le gallo ni le breton ne sont la langue maternelle. Les frontaliers maîtrisant une des deux langues ne pourraient pas les confondre.

Colette : « [J]e [ne] pense pas que j'aie eu de réaction particulière [en entendant du gallo], parce qu'on entendait parler le breton, et, pfff, je pense que c'était un peu assimilable au breton... [...] [C]omme moi, je [ne] connais pas le breton, euh, on [ne] faisait pas trop-trop la différence, quoi, en entendant les gens parler, si ce n'est les intonations, et l'accent qui était quand même un peu – c'est du côté de... L'accent du côté d'Hémonstoir, les gens ont un accent assez... »

Clément : « Quand j'étais vraiment tout petit, je [ne] faisais peut-être pas la différence entre le gallo et le breton, parce que je [ne] comprenais pas forcément. Donc après, c[e n]'est qu'après que tu sais que, ben, c'est deux langues différentes. [...] Mais je pense qu'au début, c'étaient deux langues, pour moi, qui étaient peut-être pareilles. Et une langue étrangère, quand t[u] es tout petit, tu [ne] comprends pas, en fait, ce qui se dit. »

Les habitants des communes frontalières qui ne vivaient pas au contact rapproché des « voisins » dans les hameaux en bordure de frontière ignoraient la plupart du temps ce qui se passait de l'autre côté, ce que l'on voit à travers le témoignage de Murielle :

« Peut-être que je l'ai entendu enfant [le gallo], mais je [ne] m'en rappelle plus. Après, c'était plus une démarche... quand, en tant qu'adulte, j'allais aux soirées contes aux Assemblées Gallèses⁹⁵ et tout ça, ou à Redon, là, aux joutes contées. [...] [J]'ai entendu ma belle-mère, qui est originaire de Férel, qui, elle, ben, quand je l'entendais parler, aussi... Mais je [ne] savais pas que c'était du gallo. [...] Des façons de dire, comme ça, aussi, mais... C'est pareil, j[e n]'avais pas conscience que c'était du gallo. Et puis après, j'ai fait les rapprochements, quand j'ai entendu... ben, Dédé Le Coq⁹⁶, ou... voilà, quoi. Mais, sur le coup, [...] on [n']avait pas conscience que c'était du gallo, quoi. Moi, j[e n]'avais pas tellement conscience qu'il y avait un parler gallo, hein. »

Parfois l'on hésite sur l'origine de certains termes, ne sachant pas s'ils viennent du gallo ou du breton. Nous avons vu que la zone frontalière était un terrain d'échanges linguistiques et qu'il est souvent difficile de savoir si le bloc celtique a emprunté au bloc roman ou l'inverse (2.1.2). Il est évident que l'exercice est d'autant plus ardu pour des personnes dont ce n'est pas le métier.

Claude : « Moi, j'ai entendu : “Viens boire un *mique*⁹⁷” ; pour moi, le *mique*, j'ai toujours cru que c'était breton, alors qu'en fait c'est dans les deux, je crois. Moi, j'ai toujours cru que c'était du breton. Parce que pour moi, c'était prononcé par des gens qui venaient de Noyal [-Pontivy] ou de ce coin-là, qui s'étaient mariés avec des [Gallos]... [...] [Q]uand [il] y avait des mariages [...], quand [il] y avait un apport d'une autre commune, c'était là qu'on s'apercevait qu'il y avait des mots qu'on [ne] comprenait pas. »

Un mot de gallo avait été intégré au parler familial de Murielle, qui a dû attendre d'être adulte pour en comprendre l'origine :

« [M]on grand-père, comme lui, il était bretonnant [...], en fait il avait emprunté des mots du gallo qu'il aimait bien utiliser. Et il disait : “Mais tu [ne] tiens pas sur tes *qhettes* [jambes], ou quoi ?” Et

⁹⁵ Les *Assemblées Galèzes* (en gallo) sont un festival et stage de langue, musique, théâtre et contes qui a lieu tous les mois de juillet dans le pays de Loudéac. Des camps en gallo pour enfants sont également proposés.

⁹⁶ Enseignant de gallo qui joue également dans des pièces de théâtre en gallo.

⁹⁷ Café arrosé.

moi, je croyais que c'était du breton ! Et puis je cherchais, et puis quand j'ai pris des cours de breton, tout ça, [...] j'ai demandé ça souvent, dans les cours de breton : "Les *qhettes*, qu'est-ce que c'est ?", et puis on me disait : "Oh non non, oh non non, on [ne] connaît pas ce mot-là." Et puis c'est un jour, quand j'étais [...] à une randonnée chantée, après une pause près d'une chapelle, je crois ; et puis [il] y a un chanteur qui avait chanté une *ridée*, et puis j'ai entendu les *qhettes*, là-dedans ! Ah ! Je dis : "Ça y est, je sais, ça vient du gallo !" Alors tu vois, ça [ne] fait pas longtemps. »

On a là un témoignage des emprunts faits le long de la limite sans que les frontaliers en aient conscience.

b. De l'absence d'opinion à la curiosité

Un certain nombre de témoins ont confié avoir passé une grande partie de leur vie sans jamais entendre l'autre langue. C'est le cas de Bas-Bretons, qui n'entendaient jamais de gallo (par exemple Jean, ou Madeleine : « On l'ignorait complètement »), ainsi que de Hauts-Bretons qui ignoraient l'existence du breton⁹⁸, ou savaient qu'il existait sans en connaître d'autres mots que *kenavo* (« au revoir »)⁹⁹.

Ceci explique que de nombreux témoins disent ne pas avoir d'avis sur la langue de leurs voisins. C'est aussi souvent le cas de ceux qui ont eu des contacts avec l'autre langue. On remarquera que les extraits d'entretiens suivants concernent tous le breton.

« On [ne] comprenait pas, ben... ça [ne] faisait rien. » (Mathurine)

« Bon ben, c'est leur langue, hein : [il] y en a qui parlent anglais, eux ils parlent breton, bon ben [*rire*] c'est leur truc, quoi. Moi, j[e n]'ai pas porté de jugement, je [ne] me suis jamais posé la question. » (André)

« Oh, sur la langue, qu'est-ce que j'aurais pu en dire ? Rien. J'étais indifférent. [...] Mais c'était un sujet assez tabou, hein. Enfin, "tabou", c'est un grand mot, c[e n]'est pas ça. Disons que c[e n]'était pas au centre des préoccupations. » (Éric)

La découverte de l'existence de l'autre langue engendre différentes réactions, allant de l'indifférence à la curiosité. Pascale, gallésante née en 1960, n'avait jamais entendu de breton avant d'épouser son mari bretonnant et de s'installer chez lui à Saint-Jean-Kerdaniel, quand elle avait vingt-sept ans :

« [J]e pense que j'ai été surprise, tout comme [mon mari] avait été surpris dans ma famille. Mais ça ne m'a jamais gênée, moi, de voir des gens parler une autre langue que la mienne, sachant que je me dis, ben, pfff, ils disent ce qu'ils veulent. Je pense toujours qu'ils parlent entre eux ; après... je [ne] me suis jamais sentie persécutée de voir... »

Son témoignage met toutefois en lumière des situations où l'on parle breton devant elle sans qu'elle puisse comprendre. Nous verrons qu'il s'agit là d'une évocation récurrente dans nos entretiens.

⁹⁸ Cet aspect a déjà été abordé au point 3.1.2.4.

⁹⁹ Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informateurs de Plémet (Côtes-d'Armor) et Bréhan (Morbihan).

Le cas de Raymond, né en 1935 à La Vraie-Croix, montre, lui, comment peut s'éveiller la curiosité :

« J'étais curieux. Ouais. Curieux parce que, à l'école, on apprenait déjà des chants bretons. On avait une maîtresse d'école qui venait du Finistère, elle nous faisait chanter en breton. [...] [C]'était une école privée, donc je [ne] sais pas [?] apprenait ça. On avait appris l'histoire de la Bretagne, [il] y avait un livre spécialement pour la Bretagne, avec toute l'histoire de la Bretagne. Et puis quand on allait à Sainte-Anne [d'Auray], [il] y avait des chants en breton, tout ça. »

Le breton est ici en position privilégiée par rapport au gallo, qui n'est jamais abordé en classe, à moins de bénéficier d'initiations (encore assez rares) ou de suivre volontairement une option gallo au collège ou au lycée.

Nous allons maintenant aborder un élément important des discours sur les langues : le problème de la compréhension.

5.1.2.3. *L'impossible intercompréhension*

L'impossibilité de comprendre les habitants de l'autre côté est un élément central des discours en zone frontalière. Avant que le français ne devienne la langue véhiculaire de la majorité, la différence linguistique était un obstacle important aux échanges. On se rappelle qu'au XIX^e siècle, les évêchés accueillant des Bas-Bretons demandaient que leur soient envoyés des prêtres connaissant le breton. « La ville de Saint-Nazaire a une population bretonne assez considérable. L'absence de prêtres parlant cet idiome expose ces braves gens au danger de perdre leurs habitudes religieuses », écrivait ainsi le secrétaire de l'évêque de Nantes à son collègue de Quimper en 1870¹⁰⁰.

L'incompréhension fait parfois l'objet de récits amusés, dont voici deux exemples. Jacques raconte l'histoire d'une personne, née en 1924 du côté gallésant, qui ne réussit pas à se faire comprendre.

« [E]lle habitait sur le Hent Meur, et là, c'était gallésant¹⁰¹. Et elle est allée acheter des sabots à Curlan, et les sabotiers de Curlan étaient bretonnants. Et elle [n']arrivait pas à s'exprimer, parce que sa mère lui avait dit : "T[u n']achètes pas des *nairs* [noirs]", au niveau des sabots ; et la petite, elle arrive, elle dit : "Je voudrais des sabots, mais pas des *nairs*", et les sabotiers la regardaient, alors – ce souvenir était, mais, très très bien marqué. Le problème de communication, quoi. Alors qu'ils habitaient... Je [ne] sais pas s'il y avait un kilomètre de distance. »

Éric : « [Q]uand j'étais jeune, j'avais vingt, vingt-cinq ans, je fréquentais pas mal les gens de Moréac, bretonnants quoi, hein, et [il] y avait un qui était venu avec un collègue chercher des œufs dans la ferme [à Crédin, du côté haut-breton]. Mais le pauvre gars, il était resté comme un con, il [n']avait rien compris de ce qu'elle disait, mais rien ! Alors que l'autre, ben, il comprenait tout, quoi, naturellement, quoi. Mais lui, que dalle ! [rire]. Le pauvre. Et pourtant, j[e n']avais pas l'impression que... que c'était vraiment de... que c'était vraiment incompréhensible, quoi. Pour moi, ça me paraissait... Mais lui, non. »

¹⁰⁰ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 171-172.

¹⁰¹ Littéralement, le « grand chemin », bon exemple de toponyme breton en pleine zone actuellement gallésante.

On peut relever différents types de réactions, allant de l'agacement à l'admiration, dans les situations où la compréhension est entravée voire impossible. Notons que dans certains cas, l'absence de compréhension est un simple constat qui ne s'accompagne d'aucune réaction émotionnelle.

Nathalie associe sa découverte du breton aux publicités de la marque Tipiak mettant en scène de vieilles Bigoudènes bretonnantes : « Ce que j'en ai pensé, je me suis dit : "Oh la la, qu'est-ce que... Je [ne] comprends rien du tout... Qu'est-ce que ça veut dire ?", en fait, "Qu'est-ce que ça veut dire ?", quoi. »

Joseph : « [C]'est moi qui suivais l'entreprise de battage, et on allait battre dans un village de Tressignaux qui s'appelle La Trinité, et puis là, les gens parlaient breton ; pendant les repas, ils parlaient breton, moi je [ne] comprenais rien, et quand ils se rendaient compte que je ne comprenais pas le breton, ils se mettaient à parler en français. Mais ça dérapait tout de suite, hein, ils retour – c'était leur langue maternelle. Alors je ne comprenais pas le breton, j'ai appris quelques mots bretons comme ça, mais pas la langue, hein, pas la langue. »

Dans d'autres cas, l'incompréhension engendre une certaine frustration, qui évolue parfois en véritable agacement chez certaines personnes. Notons que les réactions les plus vives, positives et négatives, concernent le breton ; elles sont moins exacerbées quand il s'agit du gallo ; c'est dans cet ordre que nous allons les présenter.

a. L'agacement vis-à-vis du breton...

Quand il est impossible de comprendre la langue de l'Autre, les réactions peuvent être vives voire épidermiques. L'agacement peut se manifester par l'imitation des sons perçus. Louise se souvient des bretonnants de Kergrist (Morbihan) qui s'arrêtaient dans son café à Saint-Guen :

« Je me rappelle, [il] y avait le pardon de Notre-Dame de Lorette, au Quillio, et les gens allaient à pied de là-bas. Ils allaient au pèlerinage de Lorette le 8 septembre, toujours ils allaient à pied. C'étaient des anciens, je me rappelle, c'étaient des anciens à ce moment-là. Et eux, par contre, ils bretonnaient. On les entendait au café [*elle imite un parler incompréhensible*] : "Bre bre bre bre bre", on ne comprenait rien. Tous les 8 septembre, ils passaient. »

La même imitation été relevée par J.-P. Chauveau à Crédin (Morbihan) : « On se moquait d'eux, on se moquait des Bretons : *brebrebrebre*. On essayait d'imiter leur langue¹⁰². »

Cette onomatopée supposée reproduire les sons émis par les bretonnants n'est pas sans rappeler l'étymologie possible du mot « barbare » dans la Grèce antique. Il proviendrait en effet d'une onomatopée imitant les sonorités des parlers des peuples qui s'exprimaient dans une autre langue¹⁰³. Par ce terme, les Grecs rejetaient dans la nature, hors de la culture et de la raison, les responsables d'une telle production sonore¹⁰⁴.

¹⁰² CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 146. Un autre informateur lui confie : « [...] Aussitôt que t'arrêtais de parler, eux, ils... allez *brebrebrebre*, ah ben ça y allait en breton ! » *Ibid.*

¹⁰³ « Pour les anciens Grecs puis pour les Romains ce mot désigne les populations qui ne maîtrisent pas la langue grecque ou latine. Leurs moyens de communication se réduisent à des borborygmes inarticulés. » COUMERT M. et DUMÉZIL B., *Les royaumes barbares en Occident*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2010, p. 4. Selon Lévi-Strauss, ce terme serait censé reproduire « la confusion et [...] l'inarticulation du chant des oiseaux, opposées à la valeur signifiante du langage humain ». LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire*, *op. cit.*, p. 20.

¹⁰⁴ Comme le remarque A. Tabouret-Keller, « [p]arler n'est dans ce cas rien de plus qu'un comportement. Toute proportion gardée, c'est ce que nous faisons quand nous disons de quelqu'un qu'il parle bébé, c'est un

C'est en particulier le fait de parler en breton devant des personnes non-bretonnantes qui est vivement critiqué.

Madeleine : « [C]e que les Gallos, quand même, reprochaient aux Bretons, c'est que quand [il] y avait deux Bretons, ils se mettaient tout de suite au breton, et tant pis pour ceux qui étaient là, hein, qui ne comprenaient pas ; et ça, ça agaçait. [...] [I]ls disaient : "Ah, ces maudits *Bertons-là*", qu'ils disaient, "ils sont toujours à *bertoner*." »

Bernard : « [O]n avait des amis à Plouhinec, du côté de Lorient, donc là, c'est carrément breton – et j'ai fait quatre ou cinq ans la saison de carottes, [en]fin les légumes, avec eux. Alors j'allais... Et là, c'était du bretonnant ! Alors moi, j'étais noyé, [il] y avait sept-huit personnes, dix personnes quelquefois, à donner un coup de main : [il] y avait les oncles, les tantes, les machins, les voisins et tout. Mais entre eux, ils parlaient breton. Alors moi, j'étais sur ma planète, là, je [ne] comprenais pas un mot et tout. Alors [il] y avait la petite mère Louise, la tante Louise comme ils l'appelaient ; elle, elle ramenait tout le monde de temps en temps, elle disait : "On arrête ! Parce que Bernard, il [ne] comprend pas, donc..." [...] [I]l n'y avait que quand ils prononçaient mon prénom, quand même, que je savais [*amusé*] que j'étais dans la conversation [*petit rire*], autrement j'étais... Mais ils [ne] pouvaient pas s'empêcher ! Ils parlaient deux-trois minutes en français, et puis, pof, c'était reparti. A l'époque, ils [ne] pouvaient pas s'empêcher, hein. Bon, c'est vrai que c'était pénible, hein¹⁰⁵. »

La description des repas où un non-bretonnant se retrouve entouré de bretonnants qui ne lui prêtent pas attention est un élément incontournable des discours sur le breton.

Jeannine : « Ça m'embêtait parce que je [ne] comprenais rien à ce qu'ils disaient, je trouvais qu'ils [n']étaient pas très polis : ils savaient très bien que [*rire*]... Quand t[u] es à un repas qui dure trois heures et puis que [*rire*]... Tu te demandes ce que tu fais là. »

Alain : « Quand on était dans ces coins-là [dans les bals du côté bretonnant], on avait souvent autour de la table des bretonnants, et qui parlaient breton, évidemment. Quand ils étaient deux ou trois ensemble, ils parlaient breton ; nous, on [ne] comprenait rien, hein. Alors on dit : "Ah, sacrés Bretons ! On [ne] comprend rien." »

Michel : « De temps en temps [il] y avait des situations désagréables à table, hein, ah oui, forcément. D'un seul coup, si on ne voulait pas que le gars du pays gallo comprenne, eh bien, ils se mettaient à parler en breton, et bon, pour le futur gendre, par exemple, ça pouvait être un peu désagréable : "Qu'est-ce qu'on dit de moi ?" – [en fait] on [ne] parle peut-être pas de lui. Parce que c[e n']était pas forcément intentionnel, hein, mais c'était machinal : le breton revenait, quoi. »

C'est justement ce qui est arrivé à Claude, marié à une fille de bretonnants, qui a cherché à apprendre le breton pour contrer son sentiment d'isolement dans sa belle-famille :

« J'avais commencé, un peu. J'avais acheté un bouquin, quand je me suis marié. Je voulais comprendre ce qu'ils racontaient, les autres ! Il suffisait de leur balancer trois petits mots [de breton], et ils se disaient : "Mince, celui-ci, il commence à comprendre ce qu'on dit !" [*rire*]. Quand j'arrivais, ils parlaient tous en breton ! Du coup, quelquefois, moi, je sortais des mots d'anglais. Ben oui, c'est vexant, hein. »

comportement qui est ainsi désigné, à peine un langage ». TABOURET-KELLER A., « Le nom des langues », *La Bretagne Linguistique*, vol. 10, avril 1996, p. 170.

¹⁰⁵ Sur ce sujet, voir également LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 315.

Les bretonnants ont parfois conscience que la situation peut être désagréable pour les non-locuteurs, comme en témoigne ce couple.

Émile : Les anciens qui parlaient breton, [il n']y avait rien à faire non plus : ils continuaient en breton ! On a vu, à table, s'[il] y avait quatre ou huit [personnes], par exemple, [il] y avait deux bretonnants, alors les autres : "Ah mais arrêtez, parlez comme les autres don', arrêtez !"

Yvonne : Le bretonnant, ça, il était assez têtù. Quand ils se retrouvaient comme ça parmi les Gallos...

Émile : Rien à faire, tendance à aller sur le breton.

Si le fait de parler breton était avant tout un réflexe, cette langue était aussi fréquemment utilisée dans les situations où l'on ne souhaitait pas être compris, par exemple devant les enfants, ou devant des non-bretonnants. Certains Bas-Bretons avouent avoir employé le breton dans le but de dissimuler des informations¹⁰⁶. C'est ce qui est arrivé à la mère de Ninnog, dans sa belle-famille bretonnante : « Quand mes grands-parents, du côté de mon père, parlent breton, ben après, ils disaient [à ma mère] : "On fait exprès pour [ne] pas que tu comprennes." » Robert se souvient que l'on pouvait tout de même être piégé : « Entre nous, on discutait [rire]. Et [il] y en avait qui [ne] parlaient pas, mais ils comprenaient, quoi [rire]. [Il] y en avait qui [se faisaient] coinc[er]. »

Conséquence directe de l'incompréhension, de nombreux témoins hauts-bretons évoquent la crainte que l'on médise ou que l'on se moque d'eux. D. Giraudon, au sujet de la partie nord de la frontière, souligne « une certaine animosité à [l']égard [des Bas-Bretons] » née à l'écoute de leurs propos incompréhensibles, et rapporte cette phrase d'une femme de Plouagat : « *Quand y parlaient berton entre euye, i' nous auraient vendus, on aurait pas seuye*¹⁰⁷ », autrement dit : « Quand ils parlaient breton entre eux, s'ils nous avaient vendus, on ne l'aurait pas su. » Léon déclare ne pas aimer le breton précisément parce qu'il ne peut pas savoir ce que l'on dit de lui.

Félicité : « On [ne] sait pas s'ils se moquent de nous ou quoi, hein ! On ne sait pas, hein. »

André : « Quand j'étais à l'armée, par exemple... je me suis vu dans le train, des fois, à tomber sur un compartiment où [il] y avait cinq ou six bretonnants qui, visiblement, se foutaient de notre gueule [rire] en parlant en breton, quoi. Parce qu'on voyait bien à leur regard et leur façon de... »

Les émotions négatives causées par l'incompréhension engendrent parfois des désirs de revanche, comme le signale Éric : « C'est mon oncle qui m'a sorti ça : quand ils allaient en pays bretonnant, pour être sûrs de pas se faire comprendre, ils parlaient du verlan. Ben oui, parce que les autres parlaient bretonnant, alors il dit : "On va les baiser !" [rire]. »

Signalons que l'agacement peut également être ressenti dans les familles de bretonnants elles-mêmes, notamment par les enfants auxquels la langue n'a pas été transmise.

¹⁰⁶ Nous avons déjà évoqué le cas des marchés et des foires où la différence linguistique était utilisée par certains pour mener les transactions à leur avantage. Cette possibilité de parler sans être compris était citée parmi les « arguments en faveur de l'utilité de la connaissance du breton », dans une enquête réalisée dans les années 1980 auprès des habitants de Milizac (Finistère nord). Les enquêtés considéraient également le breton utile pour ne pas se faire berner. BENOT M., « Attitudes à l'égard de la langue bretonne », *La Bretagne Linguistique*, vol. 3, 1987, p. 68.

¹⁰⁷ La graphie est celle de l'auteur. GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 7.

Louis : « On le subissait, le breton, quand même. C'est ça, le problème. On le subissait. [...] Les menuisiers arrivaient avec tout leur outillage sur leur vélo, hein, c'était l'époque, et ils mangeaient le midi avec nous. Alors ce menuisier, là, dès qu'il trouvait mon père, il [ne] pouvait pas parler en français. Alors on rouspétait après eux, nous – enfin, en silence. On [ne] comprenait rien. »

b. ... Mais aussi l'admiration

En dépit des nombreuses réactions d'énervement évoquées précédemment, le breton est admiré et jouit d'un prestige certain.

Jacques : « [À] l'adolescence, quand j'entendais quelqu'un parler breton, euh... c'était plus impressionnant et admiratif que avoir une idée dépréciative, c'est évident. Je me souviens, quand on avait été à une assemblée générale de Kendalc'h¹⁰⁸, [il] y avait Per Denez¹⁰⁹ qui avait fait un discours, bon ben c'est vrai que c'était assez impressionnant d'entendre cette facilité d'élocution. »

Raymond et Andrée font spontanément part de leur admiration avec beaucoup d'émotion :

Raymond : Dimanche dernier, on était à un enterrement à Plumergat, là. [...] Là, ils ont parlé pas mal de breton, à Plumergat. Et puis dans l'église ! Tant que c'était en français, ça [ne] résonnait pas, mais quand [il] y a eu le chant breton !

Andrée : Ah si, moi j'aime bien, hein.

R. : C'est beau, les chœurs en breton.

A. : Ah, c'est beau, ça sonne bien ! On [ne] comprend pas, mais c'est quelque chose d'agréable, quoi. Oh, les gens, qu'est-ce qu'ils chantaient fort ! On voyait que ça sortait des tripes, hein. Dans l'église en plus, ça résonne, forcément.

R. : Donc le breton n'est pas mort. Le breton n'est pas mort.

Liliane, gallésante dont un grand-père était bretonnant, se souvient elle aussi avec émotion de ces mots étrangers qui suggéraient l'existence d'un autre monde.

Liliane : L'étrangeté de... [*Rire gêné*] Non mais c'est [...] un souvenir comme ça... C'est l'étrangeté de quelqu'un qui puisse parler une autre langue, quand on est enfant. Mon grand-père aussi devait dire quelques mots de breton, et c'était vraiment étrange, pour la petite fille que j'étais, d'entendre mon grand-père parler quelque chose que je [ne] comprenais pas [*rire*], une langue que je ne comprenais pas.

Anne Diaz : Et vous vous souvenez de ce que ça déclenchait chez vous ?

Liliane : De la curiosité, et en même temps, ben, du respect, quoi, parce que "qu'est-ce qu'il sait d'autre que moi je [ne] sais pas ?" La petite fille curieuse que j'étais [*rire*]... Oui, c'était mystérieux, oui oui... [...] Le fait qu'il y ait cette autre langue, là, ça donnait un peu un côté... un peu, peut-être... pas mystérieux, mais autre, quoi. Voilà, ils sont autres. [Il] y a une autre façon de, de... de parler, [il] y a peut-être une autre façon de voir, [il] y a peut-être une autre façon de vivre.

Nous reviendrons plus bas sur les représentations du breton, mais pour l'instant nous allons nous pencher sur les réactions à l'écoute du gallo.

¹⁰⁸ Fédération regroupant une partie des cercles celtiques bretons.

¹⁰⁹ Linguiste, écrivain et ancien professeur de breton à l'Université.

c. Moins d'agacement vis-à-vis du gallo... mais aussi moins d'admiration

Une remarque préliminaire s'impose. Il est fréquent d'entendre dire que le gallo n'est pas distinct du français car il peut être compris par les francophones ; or, nombreux sont les témoins qui signalent leur difficulté voire leur incapacité à comprendre le gallo. En voici quelques exemples.

« Ceux qui parlaient carrément gallo, c[e n]'était pas toujours évident de les comprendre, hein. » (Louis)

« Celui qui parle vraiment gallo, celui qui [n]'est pas habitué, il [ne] comprend pas, hein. » (Épouse de Roger)

« [J]'avais une voisine, elle vient de décéder [il] y a six mois ou un an, j'avais du mal à la comprendre, quoi, avec son patois. » (Marc)

« Quand on a construit la maison en [19]75, [...] je demande ma mutation, donc, à Châtelaudren ; donc j'ai été muté à Châtelaudren, et là, j'ai été neuf ans sur Boqueho. Alors, gallo ! Alors là, [il] y avait des grands-mères, mais alors, franchement, je [ne] les comprenais pas. Ah oui ! [Il] fallait que je leur redemande. Et des fois, elles arrivaient à [rire] sortir un mot que je comprenais un peu. Mais alors, [il] y en avait qui avaient un langage ! » (Gérard)

La mère de Lucille s'est remariée avec un agriculteur haut-breton :

« C'était tout le vocabulaire, déjà, [en]fin c[e n]'est pas du tout... Les gens [ne] parlent pas de la même façon. [...] Mon beau-père, il est agriculteur, donc c'est le *siao* [seau]¹¹⁰, le *viao* [veau], tous les trucs comme ça pour... l'*iao* [eau]... [...] Moi, les parents de mon beau-père, je [ne] les comprenais pas, au début. Ils parlent français mais avec un fort accent gallo, et pas mal de mots qui sont remplacés. Donc, au début, c'était compliqué¹¹¹. »

Nous avons évoqué au chapitre 4 les installations de Bas-Bretons en pays gallo suite à leur mariage, et les difficultés d'intégration qui en résultaient parfois. C'est ce qu'a vécu l'épouse d'Yves :

« Quand ma fiancée est venue [...] en [19]72... est venue à Plélo, mon épouse, enfin ma future épouse, elle [n]'a rien compris à l'après-midi. Parce qu'elle ne connaissait pas du tout, et la conversation, spontanément, était... s'est faite en gallo, hein. [...] Mais elle a dit : "J[e n]'ai rien compris cet après-midi, sauf ta grand-mère qui faisait attention à moi parce qu'elle savait que je [ne] parlais pas comme vous."¹¹² »

¹¹⁰ Généralement plutôt la *saille* ou le *siot*.

¹¹¹ L'incompréhension semble cependant moins prononcée chez les témoins les plus jeunes, qui ont vraisemblablement entendu un gallo largement influencé par le français : « Je les comprenais quand même, donc c'était français, [en]fin français avec... Par exemple, je [ne] sais pas, ma grand-mère me disait que ça, en gallo, ça se disait "trucmuche", mais en fait... mais en fait, elle le disait en français, [...] pour qu'on comprenne » (Frédérique).

¹¹² J.-C. Bourlès relate un souvenir d'enfance qui met en lumière l'isolement linguistique des bretonnants en pays gallo : « Cette Bretagne-là [Ploërmel] ne me sembla pas très différente de celle de mon quartier de la rue de Paris, à Rennes, sinon par une certaine cousine – en fait la sœur d'une tante par alliance –, étonnant personnage ne s'exprimant qu'à mots comptés dans une langue qui nous semblait étrangère, le breton. Échouée dans les faubourgs de Ploërmel suite à je ne sais quel naufrage, elle vivait à moitié recluse en pays gallo.

Pourquoi faut-il que je garde de cette femme assez peu aimable et toujours sur le qui-vive le souvenir d'un être définitivement malheureux ? A l'époque, je la redoutais et ne serais pour rien au monde resté seul avec elle. À présent, je pense qu'elle vécut les dernières années de sa vie dans la pire des situations : étrangère chez les siens.

Comme pour le breton, on note des manifestations d'énerverment quand la compréhension est impossible, dont voici un exemple :

« Au cours d'une conversation, comme ça, en corvée, au battage ou ailleurs, ben, s'il y avait quelque chose qu'il [ne] comprenait pas... Parce que là, ça patoisait, [il n']y avait pas de français, là, hein ! Alors lui, il [ne] comprenait pas [et il disait] : "Nom de dieu, tu [ne] peux pas parler français comme tout le monde, toi ?"¹¹³ »

Globalement, on relève toutefois moins de réactions d'agressivité à l'écoute du gallo. On retrouve la crainte d'être ridiculisé à son insu signalée au sujet du breton, mais elle est plus rare, ce qui n'est guère surprenant étant donné que le gallo est moins opaque pour le non-locuteur.

Évelyne : « Nous, on se disait : "Mais ils parlent de nous ou quelque chose ?" »

Henriette : « Quand ils parlaient entre eux, les Gallos, mais on [ne] comprenait rien, rien, rien. On [ne] comprend rien. [...] [Q]uand on voit notre gendre qui parle le gallo avec quelqu'un, ben dis-donc, alors là, moi, je [ne] comprends rien. S'ils se foutent de toi... Non, j[e n']aime pas, hein ! [...] Je n'arriverais pas à comprendre. Ah non non non. Avec son père [le père de son mari], quand ils étaient tous les deux, moi je [ne] pouvais rien suivre, moi je [ne] comprenais rien. »

Si l'on relève quelques concordances dans la perception des deux langues (l'incompréhension et l'agacement), elles divergent clairement en termes de prestige. Certains Bas-Bretons ont montré de l'intérêt pour le gallo, mais très rarement de l'admiration, alors qu'il est clair que le breton stimule l'imaginaire de plus d'un Haut-Breton et convoque un autre monde, largement fantasmé, qui en attire beaucoup.

De manière générale, les réactions émotionnelles, positives comme négatives, sont beaucoup plus nombreuses à l'écoute du breton. Le gallo engendre moins de réactions. Nous retrouverons ce déséquilibre au chapitre suivant qui traitera des représentations des personnes : les Hauts-Bretons ont beaucoup à dire sur les Bas-Bretons, tandis que ces derniers brossent de leurs voisins un portrait grossier et lacunaire.

Nous allons maintenant détailler les représentations des deux langues et esquisser une première ébauche de portrait des Hauts-Bretons et des Bas-Bretons à travers ce qu'ils disent de la langue de leurs voisins.

5.1.3. Représentations du gallo et du breton

Les opinions énoncées, sur quelque sujet que ce soit, émergent d'un processus relationnel dynamique. Elles servent tout autant à situer l'autre qu'à se situer soi. C'est la raison pour

Certes, sa sœur lui traduisait bien ce qui se disait autour de la table, mais cela rompait le charme de la conversation. À peine ébauchée, la discussion sombrait donc dans un silence poncturé de bruits de tasses et de cuillers ; à moins que l'agonie bruyante d'une mouche, victime du papier-glue, n'eût permis d'évoquer l'orage ou je ne sais quel fléau. Ponctué de "Gast !" [Putain !] et de "Ma Doué !" [Mon Dieu !], la poignée de lieux communs qui suivait détendait sensiblement l'atmosphère. » BOURLÈS J.-C., *Une Bretagne intérieure*, Paris, Payot, 2001, p. 22.

¹¹³ Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informatrice née en 1931 à Plœuc-sur-Lié (Côtes-d'Armor). L'anecdote concerne son beau-père bretonnant originaire du Morbihan.

laquelle « [l]es groupes ou les classes sociales disputent, dans le processus de communication, leur contribution à la constitution des représentations sociales. Les appartenances de groupe s'avèrent ainsi très importantes pour la compréhension des significations réelles des énoncés¹¹⁴ ». Se positionner comme membre de l'un ou l'autre des groupes en présence a en effet de nombreuses conséquences : place de prestige/dévalorisation, statut de dominant/dominé, etc.

L'image d'une langue se forme ainsi toujours « à travers le prisme d'une idéologie sociale¹¹⁵ ».

« Il y a une image de la langue qui peut modeler les attitudes à l'égard de la langue elle-même. Les locuteurs se construisent cette image à partir d'impressions qu'ils retirent de la comparaison de leur langue à d'autres qu'ils connaissent. Mais, en même temps, la communauté élabore, au contact d'autres communautés, une image d'elle-même, qui peut être la vision qu'elle a de soi comme un reflet de la vision que s'en font les étrangers. Image de la langue et image de la communauté, nées, de manière peu distincte, de comparaisons et d'oppositions, se superposent et s'interpénètrent¹¹⁶. »

Que dit-on quand on parle de la langue de l'Autre ? Quelle image de celui-ci est contenue dans ce que l'on dit de sa langue ? Quelles en sont les conséquences sur les rapports sociaux ? La description de l'idiome des autres est un outil de positionnement pour l'émetteur de l'énoncé ; les déclarations portent donc toujours l'empreinte fantôme de la position que l'on souhaite avoir.

Par ailleurs, les discours sur les langues révèlent une réalité tout autant qu'ils la créent. Dire de la langue de son voisin qu'elle est « arriérée » fait advenir et assoit son statut de langue dominée.

Quels termes choisit-on pour parler du gallo et du breton en zone frontalière ? Quelle image du voisin haut ou bas-breton donne-t-on à travers ce que l'on dit de sa langue et de sa façon de parler ? C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre. Nous allons voir ce que les discours produits sur ces deux langues révèlent des représentations sociales qui les sous-tendent. Pour ce faire, nous allons procéder à une analyse approfondie, en repérant d'une part les thèmes récurrents, et d'autre part les termes ou phrases exprimant un jugement sur les langues et leurs locuteurs.

Dans la première partie, nous avons entrevu une asymétrie des deux moitiés de la Bretagne, notamment au chapitre 3, les lieux considérés comme « plus gallos » étant perçus moins favorablement que les lieux dits « plus bretons ». Retrouve-t-on cette asymétrie dans les discours produits sur les langues, le gallo tout d'abord (5.1.3.1) puis le breton (5.1.3.2) ?

¹¹⁴ NEGURA L., « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *op. cit.*, § 9.

¹¹⁵ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 13. De ce fait, l'analyse de contenu doit « prendre en considération les dynamiques des représentations sociales et tenir compte du rôle important qu'elles ont dans la production/réception des énoncés ». NEGURA L., « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *op. cit.*, § 4.

¹¹⁶ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 13.

5.1.3.1. Représentations du gallo

Nous allons analyser ici les discours tenus sur le gallo, ce qui nous permettra de dégager les principaux thèmes abordés de manière récurrente. Nous verrons que les réactions face au gallo vont de la tolérance au franc mépris, en passant par le rire. Cet exercice nous permettra de voir se dessiner en filigrane les représentations des locuteurs eux-mêmes.

a. Analyse thématique des discours des Bas-Bretons sur le gallo

Quels sont les thèmes les plus fréquemment abordés par les Bas-Bretons dans les discours sur le gallo ? Pour répondre à cette question, nous avons tout d'abord relevé dans les entretiens l'intégralité des propos tenus sur le gallo¹¹⁷. Puis nous avons simplifié ces items en **93 énoncés ou idées-clés** (colonne 3 du tableau ci-dessous), et avons dénombré les occurrences de chaque idée-clé. En cas de répétition au cours d'un même entretien, chaque idée n'a été comptée qu'une seule fois. Ces idées-clés ont au total été mentionnées 311 fois.

Nous avons regroupé ces idées-clés en **19 thèmes récurrents** (colonne 2), dont nous indiquons le pourcentage (colonne 4). Nous notons parfois, entre crochets, une idée-clé plus représentée que les autres et qui mérite d'être remarquée.

Les thèmes sont eux-mêmes regroupés au sein de **six catégories** (colonne 1) :

- le sentiment de différence ;
- les réactions et opinions négatives ;
- les réactions et opinions neutres ou positives ;
- les opinions sur son statut linguistique ;
- les opinions sur son état actuel et son avenir ;
- les opinions sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne.

Les pourcentages de ces catégories dans les discours figurent dans la colonne 5.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons tâché de rester la plus fidèle possible aux formulations des témoins. Certaines propositions résument les idées exprimées, mais le vocabulaire employé est, dans la mesure du possible, le leur (en particulier les adjectifs qualificatifs).

¹¹⁷ Cela représente l'équivalent d'environ une centaine de pages de texte.

Catégories	Thèmes récurrents	Idées-clés	Pourcentage thèmes	Pourcentage catégories
Sentiment de différence	Différence de langue et d'accent	<ul style="list-style-type: none"> - C'est bizarre, surprenant... - C'est tonique, énergique... <ul style="list-style-type: none"> - Ils parlent très vite - Ça n'a rien à voir avec le breton <ul style="list-style-type: none"> - Un accent particulier - On les identifie à leur accent 	<p>5 %</p> <p>[dont 2 % pour « Bizarre, surprenant »]</p>	9 %
	Groupe fermé	<ul style="list-style-type: none"> - Ils parlent gallo quand ils sont entre eux - On pense qu'ils se moquent de nous - Les anciens parlaient gallo/patois, c'était plus fort qu'eux - Quand on ne comprend pas, ils passent au français - Certaines personnes ont un gallo/patois très prononcé - Certains ne savent parler que gallo 	<p>4 %</p>	
Réactions et opinions négatives	Mépris et moquerie	<ul style="list-style-type: none"> - Le gallo/patois était/est méprisé - On en rit ; se moquer du gallo/patois <ul style="list-style-type: none"> - C'est rigolo - C'est minable, stupide, absurde, ridicule... - Parents Bas-Bretons qui ne veulent pas que leurs enfants disent des mots de gallo/patois 	<p>8 %</p> <p>[dont 5 % pour « On en rit ; se moquer du gallo »]</p>	
	Caractéristiques négatives : ruralité, archaïsme et laideur	<ul style="list-style-type: none"> - C'est campagnard, le monde rural, les paysans, des gens qui ne sortent pas de leur campagne <ul style="list-style-type: none"> - C'est plouc - C'est vieillot, ringard, rétro, ancien, archaïque, arriéré... - C'est laid, vilain, abominable... 	<p>6 %</p> <p>[dont 2 % pour « C'est campagnard, etc. »]</p>	
	Incompétence en français	<ul style="list-style-type: none"> - Ils ne parlent pas français correctement ; ils font des fautes de français - Ils ont eu du mal à apprendre le français à l'école/à l'écrire correctement 	<p>5 %</p>	

Réactions et opinions négatives (suite)	Incompétence en français (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - Certains mots de gallo/patois leur échappent - Ils étaient incapables de lire un texte correctement à l'école - Ils se faisaient reprendre par les enseignants - Les jeunes d'aujourd'hui parlent moins mal 	[dont 2% pour « Ils ne parlent pas français correctement, etc. »]	27 %
	Simplicité d'esprit	<ul style="list-style-type: none"> - On les trouve bêtes quand on les entend - Ils ont gardé une âme d'enfant 	1 %	
	Absence d'amour et d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> - Je n'aime/n'aimais pas - Les Bas-Bretons n'aiment pas le gallo/patois - Ça ne m'attire pas ; ce n'est pas intéressant ; je n'essaie pas d'apprendre des mots - Je ne me verrais pas le parler ; ce n'est pas pour nous - Je ne peux pas prononcer ces mots - J'aimerais mieux apprendre le breton - Ça ne me ferait rien s'il disparaissait 	7 % [dont 3 % pour « Ça ne m'attire pas, etc. »]	
Réactions et opinions neutres ou positives	Neutralité	<ul style="list-style-type: none"> - Je n'ai rien contre - Ce n'est pas désagréable - Il n'y a pas de moqueries 	2 %	7 %
	Intérêt	<ul style="list-style-type: none"> - C'est intéressant - C'est une langue riche, savoureuse... - Il a des racines latines intéressantes <ul style="list-style-type: none"> - J'aimerais connaître le gallo - J'aime bien/j'ai de l'affection pour le gallo - J'essaie/les gens essaient d'en dire quelques mots 	5 %	
Opinions sur son statut linguistique	Pas de statut de langue	<ul style="list-style-type: none"> - Ce n'est pas une langue ; il n'est pas différent des parlers voisins ; ce n'est pas une langue comme le breton - C'est du français déformé, français déguisé, mauvais français ; ils déforment les mots <ul style="list-style-type: none"> - Ça ressemble au français - C'est de l'ancien français - Pour parler gallo/patois il suffit de déformer les mots 	16 % [dont 5 % pour « C'est du français déformé, etc. » et 3 % pour « Ce	

Opinions sur son statut linguistique (suite)		<ul style="list-style-type: none"> - On arrive à le comprendre - Au bout d'un moment on s'habitue et on arrive à comprendre un peu - Il varie beaucoup d'un endroit à l'autre - C'est seulement oral 	n'est pas une langue »]	30 %
	Doute sur son statut	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce une langue ? - On ne savait pas que c'était une langue - Je ne sais pas si patois et gallo sont la même chose - Patois et gallo sont la même chose - Maintenant on n'a plus le droit de dire que c'est un patois - Il est un peu assimilable au breton 	4 %	
	Statut de langue à part entière	<ul style="list-style-type: none"> - C'est une langue - On ne comprend rien - On comprend mal - Certains aspects sont bien différents du français - Il a une identité - Il y a un bon gallo, un vrai gallo - Quand c'est du vrai gallo on ne comprend rien - Ce n'est pas plus déformé que le breton 	10 % [dont 3 % pour « On ne comprend rien » et 2 % pour « On comprend mal »]	
Opinions sur son état actuel et son avenir	Déclin	<ul style="list-style-type: none"> - Il va disparaître ; ça se perd - Moins de gens le parlent maintenant - Seuls les anciens le parlent - Le mouvement militant ne pourra pas le sauver - Il se passe peu de choses en gallo 	7 % [dont 3 % pour « Il va disparaître, etc. »]	14 %
	Questionnement sur l'attachement des Hauts-Bretons au gallo	<ul style="list-style-type: none"> - Les Hauts-Bretons sont moins attachés à leur langue/patois que les Bas-Bretons - Ils ne le défendent pas assez - Les Hauts-Bretons sont attachés à leur langue/patois - Ils le défendent 	3 %	
	Invisibilité par rapport au breton	<ul style="list-style-type: none"> - Il est moins mis en valeur que le breton ; on n'en entend pas parler - Il est moins pratiqué que le breton (y compris dans le chant traditionnel) - Il est plus en danger que le breton 	4 % [dont 3 % pour « Il est moins mis en valeur, etc. »]	

Opinions sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne	Absence d'importance pour la Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'a pas d'identité propre ; ce n'est pas identitaire - Il est moins important pour la Bretagne que le breton - Il a moins de valeur/est moins fort que le breton 	4 %	13 %
	Absence d'utilité	<ul style="list-style-type: none"> - Ça ne sert à rien de le conserver ; il n'a pas d'utilité - Ce n'est pas utile de l'apprendre ; il n'y a pas de débouchés 	2 %	
	Importance pour les Hauts-Bretons	<ul style="list-style-type: none"> - Ce serait dommage pour les Hauts-Bretons qu'il disparaisse - C'est important pour les Hauts-Bretons/seulement pour les Hauts-Bretons - C'est bien qu'ils gardent leur culture/identité 	3 %	
	Nécessité de le conserver	<ul style="list-style-type: none"> - Ce serait bien qu'il perdure - C'est bien de conserver le patrimoine - C'est bien de l'enseigner/l'apprendre - L'apprendre, c'est une ouverture supplémentaire - Il faudrait qu'il soit plus connu du grand public 	4 %	
6	19	93	100 %	100 %

Tableau 4. Synthèse des discours des Bas-Bretons sur le gallo

Les six grandes catégories dégagées pour le gallo ne sont pas également représentées dans les discours : les opinions sur son statut (une langue ou non) sont en tête avec 30 % des déclarations, puis viennent les réactions et opinions négatives avec 27 %. Suivent les déclarations sur son état actuel et son avenir (14 %), et celles sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne (13 %). Le sentiment de différence (9 %) et les réactions neutres ou positives (7 %) viennent enfin.

Au sein de ces six catégories, les thèmes les plus fréquemment abordés sont les suivants : l'idée que le gallo n'est pas une langue (16 %) et son contraire, l'idée qu'il en est bel et bien une (10 %), ainsi que le mépris et les moqueries (8 %). Il s'agit là des sujets sur lesquels les Bas-Bretons s'expriment le plus facilement. L'absence d'amour et le déclin suivent de près avec 7 %.

Les premières idées-clés qui apparaissent dans le tableau ont trait au sentiment de différence face à un groupe parlant une autre langue, sentiment prévisible en région frontalière.

On a vu plus haut que les enquêtés se plaisent à raconter les situations d'incompréhension, particulièrement quand elles mettent en scène une personne isolée au sein d'un groupe parlant l'autre langue. C'est dans ce type de contexte que surgit la crainte des moqueries (voir 5.1.2.3).

Parmi les réactions négatives face au gallo, la moquerie est d'ailleurs la plus citée, ce que nous détaillerons plus bas. Par ailleurs, il n'est pas rare de relever des marques de mépris franc et assumé. Celui-ci repose sur l'association du gallo au milieu rural, généralement déconsidéré. Le gallo est également associé au passé, comme on le voit avec les termes « vieillot », « ringard », « rétro », « ancien », « archaïque » et « arriéré ». Certains le trouvent même laid, sans doute en raison de son statut inférieur.

Le mépris provient également de la proximité du gallo avec le français, la prononciation gallèse de certains mots étant interprétée comme des fautes de français (voir *infra*). On évoque en outre fréquemment les difficultés des enfants gallésants à l'école, pour cette même raison¹¹⁸. Pour quelques Bas-Bretons, ce serait là le signe de capacités intellectuelles moindres. Certaines déclarations relèvent même d'un racisme à connotation parternaliste, comme l'idée qu'ils auraient « gardé une âme d'enfant¹¹⁹ ».

Les avis semblent partagés entre les Bas-Bretons qui ne se sentent pas du tout concernés par le gallo, ni par l'éventualité de sa disparition, et ceux qui manifestent soit une neutralité bienveillante, soit de l'intérêt, de la curiosité, voire une envie de l'apprendre. Certains témoins semblent même porter cette scission en eux, étant capables de se moquer du gallo tout en éprouvant manifestement du plaisir à prononcer certains mots. R. Le Coadic remarque lui aussi qu'un de ses enquêtés tourne le gallo en dérision tout en montrant des signes d'intérêt voire d'affection¹²⁰.

Jean, bretonnant plutôt militant, apprécie les chroniques en gallo de Daniel Giraudon, professeur gallésant, dans le journal : « [O]n a le plaisir de... quand on découvre ce que ça veut dire, les mots, quoi. » Il adhérerait pourtant autrefois à la vision dominante du gallo comme un « français déformé ». D'autres ont exprimé de l'intérêt, voire du plaisir :

Maurice : « Dans certains cas, il est plus performant que le français. Quand par exemple – alors là, c'est un mot qu'on entend facilement dans le bourg d'Elven : j'ai attrapé un *chaud fredî*¹²¹. Le *chaud fredî*, c'est le chaud refroidi. Et puis en français, on traduit, ben... “J'ai pris un refroidissement”. Mais un refroidissement, c'est-à-dire qu'on a une température, on refroidit et

¹¹⁸ Micheline : « Les autres, ils avaient peut-être plus de difficultés, parce que nous, si on parlait breton, on parlait breton, et puis quand on parlait français, on parlait français. Tandis que les Gallos, ils parlaient gallo, ils parlaient français, [il] y a des similitudes quand même, c'est mélangé, c'est peut-être plus difficile de faire le... la différence, quoi. Tandis que on [ne] peut pas mélanger du breton et du français. » Yvonne : « [II] y avait des filles, dans leurs rédactions, qui écrivaient le patois. Et elles ne faisaient pas la distinction entre le français et le patois. Et même arrivées au certificat d'études, elles le faisaient encore. Moi, je crois que le patois, ça empêche de parler français. Oui. Tandis que le breton, c'est carrément... C[e n]'est pas du tout pareil. » Daniel : « [Les enseignants] les reprenaient, pour essayer de leur faire parler correctement, l'articulation, parler des mots... des mots de français, quoi. Bon, ils avaient du mal. [II] faut reconnaître qu'ils avaient du mal, les Gallos, en français. Oui. Mais ils s'y sont mis tous, hein. Je vois, dans la classe, tout le monde s'y est mis à la fin, hein. »

¹¹⁹ L'infantilisation est un trait commun des *situations minoritaires*, du statut de *mineur* (qu'il s'agisse des femmes, des peuples colonisés...) et sert à justifier la domination. Voir SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, *op. cit.*, p. 128-132.

¹²⁰ Serge (professeur retraité, Ille-et-Vilaine), trouve le gallo « folklorique » mais « savoureux ». LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, *op. cit.*, p. 104.

¹²¹ Prononcé tel quel. L'expression exacte est *chaod-ferdi* ou *chaod-referdi*.

puis on attrape un rhume. Le *chaud fred* c'est : on a couru, on a travaillé, on a sué, et puis on s'est refroidi brutalement, et ça, c'est beaucoup plus dangereux. Et ça n'existe pas en français. »

Nicole : « Un jour, [*amusée*] j'ai quand même compris que c'était une langue à part entière ; et puis, [...] j'ai lu des articles, j'ai regardé des émissions, j'ai... voilà. Oui, c'est une langue, j'aimerais bien [l'apprendre], on [ne] peut pas tout faire mais, euh, oui, c'est une langue qui maintenant me paraît d'une égale dignité. Mais je [ne] la connais pas, si vous voulez : je [ne] connais pas le corpus d'œuvres, il doit y avoir aussi des textes... C'est plus oral, peut-être, mais bon... [...] Moi, ce qui m'intéresse dans le gallo, disons que c'est encore une terre inconnue pour moi, mais ce qui m'intéresse, c'est de voir comment on est passés des, des, des... langues romanes à cette langue-là, et quel peut être l'héritage des romans de la Table Ronde, ou de... tout ça. Je crois que, plus on connaît ces langues – parce qu'il y a bien sûr des parentés, et certainement des racines communes, comme on en a en latin et en breton, hein. »

Gilles : « Pour moi, la langue, effectivement, est savoureuse aussi, ouais. D'ailleurs, souvent, quand j'écoute des trucs québécois, je trouve qu'il y a aussi des choses qu'on retrouve un peu dans les deux. »

Murielle : « C'est savoureux. Ah oui, c'est savoureux, quoi, enfin moi, c'est un régal, quoi. Eh ben c'est vrai qu'au début, [il] y a quand même... Il faut s'accoutumer, quand même. Mais bon, une fois qu'on a quelques petites clés, ben, les contes, tout ça, oh, moi je me régale ! C'est... Oh, je me régale ! »

Le statut du gallo est un sujet qui divise. Est-il une langue autonome ? On exprime avec force l'idée qu'il n'en est pas une, mais on défend également l'idée inverse. Le principal argument de ses opposants est à nouveau sa ressemblance avec le français, qui le rendrait facilement compréhensible, voire facile à parler. On lui reproche également ses variations dialectales, ainsi que son caractère largement oral.

Nous retrouvons ici une ambiguïté centrale des représentations du gallo, évoquée plus haut : certains le déclarent facile à comprendre tandis que d'autres le disent totalement incompréhensible. Cette contradiction majeure relevée dans notre enquête va à l'encontre des représentations bien ancrées du gallo comme une légère coloration locale du français. Certains en déduisent donc qu'il existe un « vrai gallo », qui serait, lui totalement opaque pour le non-locuteur.

Comme le rappelle L. Negura, « il est important de ne pas oublier que les représentations sociales ne sont pas des entités isolées, des phénomènes en soi, mais qu'elles évoluent dans des contextes sociaux distincts » et « apparaissent et agissent sur une base symbolique déjà en place¹²² ». Ici, il est clair que la base symbolique suppose la valorisation de ce qui est le plus différent possible du français, de l'écrit par rapport à l'oral, ainsi que de l'urbain par rapport au rural.

Les Bas-Bretons constatent le déclin du gallo et se montrent pessimistes à ce sujet. On le considère généralement plus menacé que le breton. L'engagement des Hauts-Bretons dans la défense de leur langue fait débat¹²³.

Enfin, la place du gallo dans l'identité bretonne semble secondaire. Certains sont favorables à sa conservation, en particulier au nom de la défense du patrimoine, mais peu semblent

¹²² NEGURA L., « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *op. cit.*, § 42.

¹²³ Nous étudierons la question de la mobilisation des Hauts-Bretons au point 7.1.3.3.

concernés personnellement. Pour beaucoup, la disparition du gallo serait une perte dommageable pour les Hauts-Bretons, mais qui n'affecterait pas la Bretagne dans son ensemble¹²⁴. Notons que les déclarations des témoins ne sont pas sans contradictions : une même personne est ainsi capable de dire que le gallo ne sert à rien, mais qu'il faut conserver le patrimoine, gallo compris.

Nous allons maintenant nous attarder plus longuement sur quelques thèmes saillants lors de notre enquête : la tolérance, le rire, les moqueries et le mépris.

b. La tolérance des Bas-Bretons en contact rapproché

Parmi les enquêtés, les Bas-Bretons qui ont vécu au contact des gallésants n'émettent pas forcément de jugement esthétique ou de valeur. Ainsi, le gallo paraît « normal » à Émile et Yvonne. Roger a de l'affection pour cette langue :

« Oh, [ce n'était] pas désagréable, hein. Non, c[e n]'était pas... C[e n]'était pas dans nos cordes, quoi, ça. Le gallo. Moi, j'aurais parlé en gallo facilement aussi, hein, si... Ça [ne] m'aurait pas attiré, mais, pfff... ça [ne] m'aurait pas dérangé de parler. Ah ben moi, j'aime bien entendre parler le gallo. [...] Ça me rappelle un peu le jeune temps. »

En revanche, son épouse originaire de la partie de la commune la plus éloignée de la frontière se moquait du gallo quand elle a découvert son existence « parce que c[e n]'est pas du tout pareil, hein. Et puis je [ne] comprenais pas grand-chose. Plutôt vilain parce que je [ne] comprenais pas, alors [*petit rire*]... Enfin, “vilain”, c[e n]'est pas vilain non plus, mais... » Ses propos sont nettement ceux d'une frontalière n'ayant pas vécu au contact de l'autre langue. Au contraire, chez ceux qui y ont été familiarisés, tout au plus relève-t-on de la surprise, comme chez ce couple :

Gérard : [C]'est surprenant. C'est surprenant parce que c'est un autre langage et qu'on [ne] comprend pas toujours. [...] On avait un peu de mal, certainement, à comprendre certains mots. Mais bon, au bout d'un moment...

Chantal : Ben moi, je vois les personnes âgées, elles se rendaient compte qu'on [ne] comprenait des fois peut-être pas ce qu'ils disaient, alors, ben, ils nous disaient, quoi. Ils nous disaient : “Ah ben tu [ne] connais pas le patois ? – Ah non. Le breton, je comprends, je [ne] parle pas¹²⁵. – Ah bon, d'accord.” Alors là, à partir de là, ils se disent : “Ben quand même, il faut qu'on fasse un petit effort.” [...] [C]'est vrai que, ah ben, ça surprend.

Certains sont capables de dire quelques mots, parfois des phrases entières. Célestin se souvient de termes comme la *pllée* [pluie], et de phrases : « *Je sons alès à piès dechaos* » [Nous sommes allés pieds nus], « *Je sons partis serrer les lizettes* » [Nous sommes partis ramasser les betteraves]. Ces bribes témoignent de la grande proximité dans laquelle vivaient les habitants des hameaux de la limite.

En définitive, l'agacement semble être bien plus du côté des Bas-Bretons frontaliers qui ne côtoyaient pas le gallo au quotidien. Chez les autres, la tolérance peut provenir d'un contact

¹²⁴ La place du gallo et du breton dans l'identité bretonne sera abordée au point 5.2.4.

¹²⁵ Les parents de Chantal parlent breton.

ancien et continu avec l'autre langue, qui a contribué à la banaliser. N'oublions pas qu'en région frontalière, nombreuses sont les familles mixtes qui comptent au moins un ancêtre originaire de l'autre côté de la limite. Gabriel, bretonnant de Saint-Allouestre, s'amuse ainsi à faire remonter à la surface ses souvenirs du gallo, entendu avec son père originaire de Pleugriffet : « *T'és-ti tai de Plleu ? Astoure [rire]* » [Es-tu de Pleugriffet ? Maintenant].

c. Le rire

Première différence flagrante dans la perception des deux langues, nous n'avons pas recueilli de réactions amusées à l'écoute du breton¹²⁶. Le rire est associé au seul gallo. Il semblerait que les réactions neutres ou vaguement intéressées évoquées plus haut (5.1.2.2) soient réservées au breton, et le rire au gallo.

Gilles a entendu du gallo pour la première fois au collège de Saint-Jean-Brévelay : « [M]oi j'étais plié de rire, moi, quand j'avais entendu ça, ouais. Ouais, il disait *mai* [moi], il disait... » Émile, quant à lui, a découvert le gallo lors des travaux agricoles collectifs :

« Les battages, [il n'y avait pas de moissonneuse, c'étaient les battages à la ferme, alors des fois, les anciens me disaient quelque chose, alors j'étais comme dans le film : "Qu'est-ce qu'il dit ? Qu'est-ce qu'il dit ? Qu'est-ce qu'il m'a dit ?" En vrai patois, je [ne] savais pas, je [ne] comprenais pas ! Oh, on rigolait ! On demandait : "Qu'est-ce qu'il veut ? Qu'est-ce qu'il a dit ? – Mais ça, tu sais bien ! Il t'a dit de lui attraper ça. – Oh, il [n']a qu'à parler français... ou parler breton !" Nous, on trouvait ça rigolo. Entre jeunes, on rigolait. »

Nous avons déjà évoqué le cas d'Évelyne, originaire de Quistinic, qui doit sa connaissance de l'existence du gallo à la rencontre d'une personne de Josselin alors qu'elle faisait les saisons d'asperges dans le Loir-et-Cher à seize ans. Elle raconte ainsi cette découverte :

« [N]ous, on [ne] s'attendait pas qu'ils parlaient ce... alors... Parce qu'avec nous, elle parlait toujours français. Ben là, elle parlait comme "aujourd'hui il pleut" [*elle tente d'imiter le gallo*] : "*Aujourd'hui la pieu*"... "*La vieu elle est sorteu*", et c'était toujours en *-eu*, c'était... vraiment... [...] [Q]uand on était partis prendre le café avec eux, c'est que on s'est bien mis à rire en revenant. Ça fait drôle. Parce que c'est tout en *-eu*. »

En contexte scolaire, les jeunes gallésants pouvaient faire l'objet de moqueries, comme on le voit avec le récit de Daniel :

« Quelquefois, on rigolait quand même un peu, oui, pour le gallo. Oui. Oui, parce qu'[il] y en a qui avaient un gallo quand même très prononcé, quoi. Très très prononcé, et qui ne connaissaient que le gallo. D'ailleurs, quand on leur demandait de faire une lecture à l'école, ils étaient incapables de lire un texte. Alors le texte était tout déformé, hein. [...] Sur Plélo, Plouvara, Plerneuf, tout ce coin-là, là c'étaient ceux... [II] y en avait, à l'école avec nous, et qui vraiment... vraiment étaient Gallos. Ben, ça faisait rire, sourire. Moquerie, on [ne] peut pas dire "moquer" vraiment. Ça nous faisait rigoler, quoi. Parce que quand ils tentaient [*petit rire*] de dire un truc, le mot qu'ils nous sortaient, c'était quelquefois... [*Petit rire*] Ça prêtait à rigoler, quoi. Ah, obligé. »

¹²⁶ À une exception près, Robert, qui accorde assez peu d'importance au breton : « On s'amusait avec ça, quoi, mais... »

Certains Bas-Bretons aiment à écouter les gallésants pour le plaisir de rire :

« C'est marrant, quand même, quand on entend quelqu'un qui parle bien le gallo. Moi, ça me fait rigoler. Je me marre de le regarder [*rire*]. [...] [Ç]a m'amuse. Ça m'amuse de rester les regarder parler. Quelquefois, je vais dans la rue, s'il y en a... Si je vais au marché de Châtaudren et qu'il y en a qui parlent gallo, je reste les regarder, quelquefois. Si vraiment ils parlent... je [ne] comprends rien à ce qu'ils disent, mais leur attitude me fait rigoler [*rire*]. » (Daniel)

« Quand on voyait surtout des tout-petits, pas plus hauts que la table, parler gallo, c'était rigolo [*petit rire*]. » (Berthe)

« [C'était] marrant [*petit rire*]. [*Amusée*] Oui oui. [II] y avait même un vendeur¹²⁷ qui allait, et quand il trouvait des petits qui parlaient en gallo, il les faisait parler. Alors tout le monde se marrait, parce que c'est quand même... C'est différent, quoi. » (Micheline)

On se plaît parfois à imiter le gallo, ce qui déclenche inmanquablement des sourires ou des rires :

« [II] y a un refrain gallo qui est bien connu, tu sais, une phrase qui est bien connue, c'est "*Viens don catë mai, tu seras mon menao.*" Les Bretons ironisaient là-dessus¹²⁸. » (Éric)

« Ça nous faisait rigoler, d'entendre prononcer des phrases ; quand ils prononçaient un mot, un veau c'était un *viao*, un truc comme ça, par exemple. Un taureau c'était un *torè*, un... Qu'est-ce qu'ils disaient encore ? Oh, ils disaient de ces mots ! [...] Oh, j[e n]'ai rien contre, mais bon, j[e n]'y comprends rien, quand vraiment ils le parlent. Quand ils le parlent... [*rire*] j'arrive à saisir certains mots, hein : un seau, un *siao*, un veau, un *viao*, un *torè*, *sair*, soir [*rire*] : ils sortent des mots comme ça... [...] Je trouve ça un peu marrant, parce que quelquefois, j'essaie de sortir quelques mots, [*amusé*] mais j[e n]'arrive pas à les sortir non plus. Pas comme eux. » (Daniel)

Gérard et Chantal s'amuse également à se remémorer des bribes de gallo.

Gérard : Des fois, ils disent *vére pàs*.

Chantal : Oui, *vére pàs*... [...]

Gérard : « A-ti oui ? », « as-tu compris ?¹²⁹ » [grand éclat de rire de sa femme], « a-ti oui ? »

Si ces plaisanteries peuvent souvent paraître bon enfant, le fait de tourner en dérision la variété parlée par leurs voisins est en réalité loin d'être neutre, et s'accompagne fréquemment d'un mépris franc.

d. Le mépris du gallo

Le gallo est méprisé pour deux raisons principales : sa proximité avec le français, et son association avec le milieu rural. Appartenant à la famille des langues romanes, il partage un grand nombre de traits avec le français. De ce fait, il est fréquemment perçu comme du

¹²⁷ Il s'agit d'un vendeur ambulancier qui se rendait dans les communes frontalières du côté haut-breton.

¹²⁸ Micheline signale également cette expression, qu'elle déforme un peu : « "*Viens cata mai, j'irai cata tai, tu seras mon menao*" [*petit rire*]. Mais, pfff, ça pouvait être des bretonnants qui se moquaient des Gallos. »

¹²⁹ On traduirait plutôt par « A-t-il entendu ? »

« français déformé », ou parfois du « vieux français »¹³⁰. Il serait par conséquent facile à comprendre et à parler ; pour ce faire il suffirait de déformer les mots français et de rajouter quelques terminaisons gallèses par endroits. On lui reproche également de ne pas être suffisamment distinct des parlers des régions voisines.

« C[e n]’est pas une langue, c’est du français déformé. Disons que c’est du français, euh... très vieux et déformé. Ils appellent ça du gallo. Mais finalement, c’est du français qu’on a déformé, et c’était parlé en campagne, mais pour moi c[e n]’est pas une langue. Le *breton* c’est une langue ! » (Émile)

« Ça ressemble beaucoup plus au français, alors c[e n]’est pas un grand avantage. [...] C’est du français déguisé, quand même, le gallo. C[e n]’est pas vraiment une langue comme le breton. » (Gabriel)

« Une langue assez rigolote [*petit rire*]. Ben ouais, avec les *-iao* et les...[...] et facile à comprendre, et du coup, j[e n]’avais pas l’impression que c’était une langue régionale, parce que – [en]fin, moins que le breton, parce que... ben, parce que je comprenais ce qui se disait, quoi, et que c’était moins... moins obscur, en fait. Et du coup, j’aurais un peu l’impression que c’était, genre, un truc “ouais, par là on a un peu déformé le français et puis c’est bon, quoi”. Et du coup, ouais, moins... moins régionale et moins ancrée, en fait, alors que c’est... en même temps, si, ancrée dans le pays, mais...¹³¹ » (Erell)

On le voit, le gallo est systématiquement comparé et opposé au breton, perçu, lui, comme une « vraie langue »¹³² qui, pour certains, serait même plus ancienne.

Micheline : « C’est peut-être parce que je suis bretonne, [...] mais moi, je fais une différence entre la langue bretonne, qui est une *langue*, tandis que l’autre, c’est un patois, quand même, malgré tout. Parce que même si vous allez à l’extérieur de la Bretagne, vous parlez avec des gens, ils se comprennent aussi : ce sont des patois, quoi, ce sont des patois. Tandis que la langue bretonne, c’est une langue à part entière, avec ses écrits, depuis très longtemps, avec ses règles... Donc c’est une langue. La langue d’un pays. Tandis que là... [...] c’est quand même du français. Malgré tout. Ça m’étonnerait... Est-ce qu’il y a des dictionnaires en gallo ? Ah, [il] y en a ? Ici, le breton, je vois, j’ai un livre de tous les saints, si on veut, mais il a peut-être bien cinq cents ans, j[e n]’en sais rien. Donc ce qui veut dire, quand même, que le breton a ses origines beaucoup plus profondes, quoi. »

Le gallo est « considéré comme quelque chose de mélangé, d’impur en quelque sorte¹³³ ». De ce fait, il ne serait pas « assez identitaire ».

¹³⁰ R. Le Coadic faisait le même constat en 2004. Le gallo était perçu par ses enquêtés comme un patois, un mélange, une déformation. LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans, op. cit.*, p. 103-104.

¹³¹ Son ressenti se base également sur le fait que les chansons de Haute-Bretagne sont très largement en français : « [II] y avait un peu de gallo, mais c’était... très francisé, en fait, et du coup j’ai l’impression qu’on... que c’était un petit peu, genre, on met un petit peu de [terminaisons en] *-iao* et puis c’est bon, quoi. Ces chansons-là, que moi j’ai appris, elles sont juste un tout petit peu... [II] y a quelques termes en gallo, quoi. Mais par contre, après, avec les contes que j’ai pu entendre, euh, oui, des fois c’est plus obscur que dans les chansons, parce que [il] y a des mots, en effet, on [ne] comprend pas. »

¹³² « [P]our Amandine [...] c’est “une langue qui a été mêlée au français, donc il n’y a pas d’identité propre” et “ce n’est pas une langue étrangère comme le breton”. » LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans, op. cit.*, p. 104.

¹³³ *Ibid.*

Spécialiste Q : « On peut retrouver ces patois un peu partout dans la France, c[e n]’est pas très identitaire d’un lieu, je trouve, quoi, voilà. Je trouve que, finalement, à quelques consonances près, les patois qu’on parle dans le nord de la France, dans le centre, *et cetera*, [ne] sont pas éloignés, quoi, voilà, c’est... C’est plus l’histoire ancienne du... de la France, du gaulois, *et cetera*, que l’identité d’un lieu spécifique, je trouve¹³⁴. »

Un reproche récurrent est fait aux gallésants : ne pas savoir parler français correctement, sous l’influence du gallo. Les jugements s’expriment en termes de « bien » ou « mal », « bon français » ou « mauvais français ». Dans l’esprit des témoins bas-bretons, parler gallo équivaut souvent à « parler mal » puisque le gallo ne serait qu’une forme de français.

Maria : « [L]es jeunes, à cette époque-là, déjà, savaient quand même parler bien, autrement que le gallo. Mais c’est vrai que celui qui n’est pas habitué, il trouve ça drôle, hein. Parce qu’une fois, j[’e n]’étais plus habituée au gallo, eh bien... on est allés à Plélo voir une course, et puis [il] y avait des gens – qui sont morts maintenant, hein – et qui parlaient... qui parlaient alors en... en gallo, mais sur Plélo, hein, sur la Corderie de Plélo, là, mais je trouvais ça minable ! Minable ! Ah oui, ah oui. Ça faisait drôle, hein, pour quelqu’un qui n’est pas habitué. Ah oui, ils déformaient... les mots, des mots vraiment déformés, puis... Je trouvais que c’était minable ».

Micheline estime que la façon dont les gallésants parlent français les trahit parfois et qu’elle devrait être corrigée :

« Je vois les beaux-parents de mes enfants, parce qu’il y a eu un double mariage, ils étaient pays gallo, Régigny [Morbihan] [...]. Ils parlent assez bien français, mais de temps en temps, on peut savoir, surtout par elle – enfin, elle est décédée maintenant, mais [il] y a des mots qui, qui sortent quand même. Et même mon petit-fils, parce qu’il travaillait dans les fermes, là, [*petit rire*] et je lui avais dit à un moment, je dis : “Tu [ne] te rends pas compte que tu commences à parler gallo ?” Oui, parce qu’ils parlent encore gallo dans le... du côté de Régigny, alors comme il travaillait dans les fermes avec les tracteurs, tout ça... [...] [P]ar exemple, [il] y a des mots, tout simplement, on va dire : “Aujourd’hui il fait encore de la pluie”, ils vont dire : “Y’a *core*”, “Y’a *core* la pluie.” Donc de temps en temps [il] y a des mots comme ça. Je dis : “Hé, tu [ne] sais plus ton français, toi !” À force d’entendre les gens parler comme ça... »

Lucille, jeune femme originaire de Basse-Bretagne, a dû s’installer enfant en pays gallo. Comme Micheline, elle associe le gallo aux fautes de français, et était tentée de corriger les personnes qu’elle entendait :

« Moi, j’étais en rejet total. Déjà, je [ne] voulais pas partir là-bas, enfin tu vois, j’ai fait un espèce de blocage dans ma tête anti-gallo, anti... crêpes grasses [*petit rire*] et... Bon, ça s’est soigné avec le temps, mais au début, j[’e n]’aimais pas du tout. Je me moquais. Et ouais, un autre truc, c’est que pour moi, un peu, le gallo, du coup, c’est les fautes de français qu’ils font. Enfin dans ma tête de petite fille, c’est ça. C’est quand ils parlent mal, quoi. J’ai toujours essayé de les corriger, tu vois, mon beau-père, de lui dire comment c’était mieux de le dire, des trucs comme ça, quoi. »

À travers le récit de Lucille se devine, outre la dépréciation du gallo, celle de la Haute-Bretagne. Autre fait intéressant, elle a appris au fil du temps à apprécier son nouveau cadre de vie.

¹³⁴ Voir un extrait plus long de son témoignage en annexe 15.

« J’ai vraiment changé de vision, parce que je me suis rendu compte que, ben oui, j[*e n*]’aime pas forcément, j[*e n*]’apprécie pas forcément Allineuc, Uzel, [...] mais je [*ne*] généralise pas ça au gallo et aux personnes qui le parlent, pas du tout. Enfin, tu vois, je me suis un peu soignée, quoi, j’*étais*... Et puis je trouve qu’elle est super riche aussi, cette culture, et plein de fois, je me bats un peu pour dire qu’il [*n*]’y a pas que le breton, et tu vois, en discussion comme ça avec les gens, mais... Mais oui, c’est clair que j’ai changé de vision, heureusement ! »

Ce témoignage appuie ce que nous avons pu observer chez les personnes qui avaient été en contact étroit avec le gallo. Les réactions de rejet et de mépris apparaissent beaucoup plus nettement chez les personnes qui n’ont que des contacts épisodiques avec la langue voisine.

Outre le fait de parler un « mauvais français », on reproche également parfois aux gallésants de parler un gallo trop mêlé de français :

« [*L*]e gallo, pour moi – c’est pour ça que je le déprécie un peu –, je pense que tout le monde dit qu’il parle un peu gallo, quoi. Je pense que tout le monde déforme un peu le français, en disant “c’est du gallo”. J’ai ce sentiment-là, quoi, j’ai le sentiment qu’il y a des gens qui font... qui font une sorte de parler... » (Spécialiste Q)

Les Hauts-Bretons sont ainsi symboliquement sommés d’améliorer leur français *et* leur gallo. Toutes les descriptions concourent à les présenter comme des êtres défaillants, à qui il manquerait non seulement la maîtrise de la langue officielle, mais aussi celle de la langue de leur propre territoire.

Aux jugements sur le statut du gallo (pas une vraie langue, français déformé...) et sur son influence négative sur le français des Hauts-Bretons s’ajoutent des jugements esthétiques : « Le gallo, comme [*elle imite approximativement le gallo avec un accent nasillard*] clore mon fein [mettre mon foin à l’abri], je trouvais ça abominable » (Claudine). Nous demandons à Maria ce qu’elle pense du « patois » :

« Le bon patois peut-être... mais pas certains mots vilains patois, oh... [...] Et avec ça, il¹³⁵ avait un accent : vraiment, je n’aimais pas ça, hein ! Ben, j[*e n*]’aime pas trop. Je n’aime pas trop, non. Comme le Gallo n’aime pas le breton beaucoup, non plus, parce qu’ils [*ne*] comprennent rien de ce qu’on dit, alors... [...] Ça m’amusait, oui. [...] Mais ces gens-là qui parlaient comme ça, eh ben, ils n’existent plus, parce que les... les jeunes, après, ne parlaient plus quand même aussi vilain – c’est vrai, hein, parce que c[*e n*]’était pas beau, hein, le patois ! »

On remarque ici la récurrence de termes péjoratifs : « vilain » (deux fois) et « pas beau ». Il est intéressant de noter que, petite, Maria avait des camarades hauts-bretons et prenait beaucoup de plaisir à apprendre des mots de gallo avec eux. Ce n’est que plus tard qu’elle a commencé à trouver le gallo disgracieux, intégrant ainsi l’opinion majoritaire et la faisant sienne¹³⁶.

¹³⁵ Il s’agit d’un homme de sa connaissance originaire de Plélo.

¹³⁶ Cette évolution est en partie le résultat de l’intervention de son père bretonnant : « [*J*]’*étais* à l’école à Plouagat, et [...] bien sûr, j’avais des copines de mon âge qui connaissaient le patois, chez elles on parlait le patois. Donc, alors moi, je voulais des fois les imiter à la maison, mais mon père n’aimait pas ça, hein. Il me disait, euh... “Tu vas à l’école pour apprendre le français, hein, c[*e n*]’est pas pour...” [*rire*]. Entre copines, certains mots, comme ça, quoi. [*Amusée*] Pour lui montrer que je savais un peu le patois aussi. Il n’aimait pas ça, hein. Parce que

e. Portrait des locuteurs dessiné par la vision de la langue

Que disent les Bas-Bretons de leurs voisins à travers ce qu'ils disent de leur langue ? Le mépris pour la langue de l'Autre n'est pas sans conséquences, car il s'accompagne généralement de mépris pour la personne elle-même (ou est-ce parce que l'on a une mauvaise image de l'Autre que l'on méprise sa langue ?).

Les principaux traits prêtés aux Hauts-Bretons qui ressortent des descriptions négatives du gallo sont la ruralité, l'archaïsme, et le manque de quelque chose (souvent, d'intelligence).

➤ La ruralité

Le locuteur idéal du gallo serait tout d'abord issu du milieu rural. T. Bulot montre ainsi que dans les représentations du gallo, son aire de prédilection est « un espace rural à la fois quasi patrimonialisé et exclusif et en même temps un espace social peu descriptible avec les attributs de la modernité dite urbaine¹³⁷ ».

« C'était plus un mépris, enfin un mépris... oui, des gens de la campagne, quoi. Plus que du parler. C'était fils de paysans... Je [ne] sais pas. C'était plutôt, ben oui, c'est des *qhus* terreux, quoi. » (André)

Un terme semble tout résumer aux yeux des Bas-Bretons : « plouc ».

« On rigolait aussi, on disait : “Ils sont ploucs !” Des ploucs ! Et nous, ils nous appelaient “les ploucs” aussi [*amusée*], comme ça tout le monde était plouc. [...] [O]n disait franchement : “Ils sont ploucs.” » (Claudine)

« Que c'était plouc. Plouc. Mais je pense que les autres disaient aussi que c'était plouc, que le breton aussi était plouc. On est toujours le plouc de quelqu'un. » (Nicole)

On associe donc le gallo à des personnes qui seraient toujours restées à la campagne et qui n'auraient bénéficié d'aucune ouverture vers un ailleurs. Liliane estime que les gallésants étaient vus comme « mal dégrossis ». Marguerite témoigne de cette représentation bien ancrée :

« [II] y avait les paysans, c'est-à-dire ceux qui vivaient vraiment dans leur campagne, on entendait quelquefois des mots... Oui, [il n']y a même pas si longtemps, je suis allée à Questembert. Je vais à Questembert avec une amie chercher de la laine de temps en temps, et on est rentrées dans un petit commerce qu'il y avait, là, et [il] y avait une vieille dame qui était avec sa fille, une paysanne certainement, [...] qui causait fort, qui causait fort, mais elle avait un charabia que... Oui, voyez ! Alors là, peut-être que dans le fond des campagnes, [il] y a peut-être encore quelque chose. J'avais trouvé ça drôle. J'avais trouvé que c'était un petit peu drôle. C'est vrai, les gens qui ne sortent pas de leur campagne, qui sont dans le fond, encore, des campagnes profondes, là, hein. Je me suis dit : “Tiens, cette dame, elle [n']est pas sortie beaucoup de sa campagne, sûrement.” »

c[e n]’était pas jo – c[e n]’est pas joli non plus, hein. Les Bretons n’aiment pas la langue – d’ailleurs ils ne comprennent pas. »

¹³⁷ BULOT T., « Le gallo, une langue urbaine ? Ou les discours sur l'espace et les langues bretonnes à Rennes », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives, Cahiers de sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 52.

On retrouve des représentations similaires chez certains jeunes, comme Erell et Ninnog :

« C'est vrai que c'est assez rigolo à entendre, aussi, parce que... [il] y a des sonorités, [il] y a des intonations, et puis les mots, en effet, sont juste légèrement déformés, parfois, et... [En]fin, ça donne une touche plus... ouais, plus campagnarde, je trouve [*petit rire*], aux contes, en fait. Plus rustique [*rire*]. » (Erell)

« Ça me plaît, mais je trouve que ça fait plus... plus ancien, plus... arriéré, quoi. Un peu ceux qui sont... Comme ça fait un peu français, ça fait un peu ceux qui parlent un peu moins bien français. Ça fait plus ça, pour moi, par rapport au breton qui fait vraiment une langue à part entière, quoi. » (Ninnog)

Ninnog n'est pas la seule aux yeux de qui le gallo paraît désuet, suranné.

➤ L'archaïsme

Le gallo et, par ricochet, les gallésants, sont parfois vus comme « vieillots », d'un autre temps, voire franchement « arriérés ». La langue aurait « un petit côté ringard » (Murielle).

« Quand je l'entends ? [*Silence*] Ça... c'est un peu rétro, je trouve que c'est... hein ? Je [ne] sais pas... Enfin, à mon avis, c'est un peu démodé. Je suis peut-être un peu cruel avec eux, mais... » (Gérard)

« [O]n le trouvait... [On trouvait] qu'ils étaient arriérés, point final. On se disait : “Mais enfin, ils sont quand même sortis de... de où ?” Et je vous dis, pour nous, on leur avait fait une étiquette, voilà, c'étaient des gens arriérés. [...] Non, je [ne] pensais rien, que c'étaient des gens d'un... d'un autre siècle, quoi. Enfin, qu'ils [n']avaient pas évolué. [*Amusée*] Que c'étaient des primitifs ou des je [ne] sais pas quoi. » (Berthe)

À travers ces descriptions, les Hauts-Bretons apparaissent comme des personnes vivant en-dehors du monde moderne, voire de la civilisation.

➤ Des personnes à qui il manquerait certaines capacités

Il n'est pas rare de voir les Hauts-Bretons décrits comme « des personnes qui ne savent pas parler breton ». Ils sont donc définis par le manque, plutôt qu'en fonction de leurs propres capacités linguistiques.

C'est ce que l'on peut sentir à travers les propos d'Henriette, alors que nous la questionnons sur la possibilité de mettre des panneaux en gallo en Haute-Bretagne : « Ou alors directement en gallo, puisque c'est des Gallos. Ben oui, ils [ne] comprennent même pas le breton, hein ! » Ce « même pas » indique nettement un manque, une défaillance.

Certains vont même plus loin en associant le gallo à un manque d'intelligence, à la simplicité d'esprit : « [I]ls avaient, c'est vrai, un accent, un parler. On les trouvait bêtes. Oui, je

dis tout ça ! On les trouvait bêtes. [...] [D]e ma réputation à moi, que je m'étais faite, c'étaient donc des gens un peu sots, un peu... pas évolués, un peu arriérés¹³⁸ », explique Berthe.

Nous allons maintenant confronter ces observations aux discours tenus sur le breton par les Hauts-Bretons afin de dégager les éventuelles ressemblances et divergences.

5.1.3.2. Représentations du breton

a. Analyse thématique des discours des Hauts-Bretons sur le breton

Pour créer le tableau ci-dessous, nous avons procédé de la même manière que pour le gallo, en analysant l'ensemble des déclarations faites par les Hauts-Bretons au sujet du breton dans la totalité des entretiens avec ceux-ci. Nous en avons dégagé **114 idées-clés** (colonne 3) dont nous avons comptabilisé les occurrences¹³⁹. Elles ont au total été mentionnées 347 fois.

Nous les avons réparties entre **21 thèmes** (colonne 2). Les pourcentages pour chaque thème figurent colonne 4, et parfois, entre crochets, une idée-clé plus représentée que les autres et qui mérite d'être remarquée.

Nous avons conservé les thèmes dégagés lors de l'étude du gallo autant que faire se pouvait, mais, comme on va le voir, certains ont disparu tandis que d'autres ont fait leur apparition. De ce fait, nous avons cette fois non pas six mais **sept catégories** (colonne 1) :

- le sentiment de différence ;
- les réactions et opinions négatives ;
- les réactions et opinions neutres ou positives ;
- les opinions sur son statut de langue ;
- les opinions sur son état actuel et son avenir ;
- les opinions sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne ;
- les opinions sur le mouvement breton (écoles, breton actuel et militants). Il s'agit là d'un ajout par rapport au tableau du gallo.

Les pourcentages pour chaque catégorie figurent dans la colonne 5.

¹³⁸ Des informateurs gallésants de J.-P. Chauveau se qualifient eux-mêmes d'« innocents » et d'« imbéciles ». CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 157.

¹³⁹ Comme pour le gallo, en cas de répétition au cours d'un même entretien, chaque idée n'a été comptée qu'une seule fois.

Catégories	Thèmes récurrents	Idées-clés	Pourcentage thèmes	Pourcentage catégories
Sentiment de différence	Différence de langue et d'accent	<ul style="list-style-type: none"> - C'est différent - C'est surprenant, étrange, bizarre... - Un accent fort, marqué... - Un accent particulier, curieux... - On les identifie à leur accent - Ils emploient en français des tournures qui viennent du breton 	7 %	23 %
	Groupe fermé	<ul style="list-style-type: none"> - Ils parlent breton quand ils sont entre eux - Ils oublient qu'il y a une personne qui ne comprend pas ; c'est plus fort qu'eux - Ils ont du plaisir à parler entre eux - On pense qu'ils parlent/se moquent de nous ; ils se moquent de nous - Certains parlent en breton pour nous taquiner - Ils parlent breton pour ne pas être compris - Quand on ne comprend pas, ils passent au français - On ne peut pas communiquer - On ne peut pas participer/chanter avec eux - On n'est pas admis si on ne parle pas breton - Certains anciens ne savaient parler que breton - Certains font croire qu'ils ne comprennent pas le breton, ce qui leur permet d'écouter les conversations en breton 	16 % [dont 5 % pour « Ils parlent breton quand ils sont entre eux », et 3 % pour « Ils oublient etc. »]	
Réactions et opinions négatives	Moqueries	<ul style="list-style-type: none"> - Se moquer du breton/des tournures bretonnes 	1 %	
	Caractéristiques négatives : laideur et ruralité	<ul style="list-style-type: none"> - C'est haché, saccadé, pas harmonieux, rude... - C'est agressif, autoritaire, violent... - Ça a une consonance allemande - C'est moins agréable à entendre que le gallo - C'est « péjoratif », « en retard » 	3 %	

Réactions et opinions négatives (suite)		– Il est parlé dans le milieu rural, chez les agriculteurs		8 %
	Absence d'amour et d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> – Les Hauts-Bretons n'aiment pas le breton – Ce n'est pas notre terroir ; ce n'est pas pour nous <ul style="list-style-type: none"> – Ce n'est pas mon histoire – Je suis indifférent – Je n'ai pas envie de l'apprendre – Je préfère me consacrer au gallo 	4 %	
Réactions et opinions neutres ou positives	Une histoire difficile	<ul style="list-style-type: none"> – Il a été interdit – Ils étaient punis pour avoir parlé breton – C'était la langue de rien ; les gens en avaient honte ; c'était vu comme arriéré 	3 %	
	Compétence en français	<ul style="list-style-type: none"> – Ils parlent mieux français que nous – Ils apprennent/parlent bien le français car le breton en est très différent – À l'école, ils ont appris le français plus facilement que les gallésants 	2 %	
	Intérêt	<ul style="list-style-type: none"> – C'est pas mal, agréable... – C'est chantant – C'est beau, joli... – C'est une langue riche – Je suis admiratif ; c'est impressionnant ; j'ai du respect... – J'aime bien l'entendre – J'aimerais/j'aurais aimé l'apprendre ; ça m'attire – Je connais/j'apprends quelques mots <ul style="list-style-type: none"> – J'ai appris quelques phrases – Je connais un/des chant(s) en breton <ul style="list-style-type: none"> – Je prends/j'ai pris des cours – J'ai essayé d'apprendre seul(e) avec un livre <ul style="list-style-type: none"> – Je regrette de ne pas l'avoir appris – J'admire ceux qui l'apprennent – Je regrette que ce ne soit pas la langue de ma famille – C'est intéressant pour comprendre d'où viennent les noms de lieux 	12 %	20 %

Réactions et opinions neutres ou positives (suite)	Opacité et crainte admirative	<ul style="list-style-type: none"> - C'est difficile à apprendre - C'est inaccessible, impossible à apprendre ; ça fait peur <ul style="list-style-type: none"> - C'est mystérieux - J'essaie/j'ai essayé de l'apprendre mais je n'y arrive pas - Je n'arrive pas à reproduire les sons 	3 %	
Opinions sur son statut de langue	Doute sur son statut	<ul style="list-style-type: none"> - Il varie beaucoup d'un endroit à l'autre ; il y a différents bretons <ul style="list-style-type: none"> - C'est surtout oral - Le vrai breton est dans le Finistère ; il y a un « vrai breton » 	3 % [Dont 2 % pour « Il varie beaucoup etc. »]	14 %
	Statut de langue à part entière	<ul style="list-style-type: none"> - C'est une langue, une vraie langue, une langue authentique <ul style="list-style-type: none"> - On ne comprend rien - C'est une langue complètement différente du français <ul style="list-style-type: none"> - C'est une langue étrangère <ul style="list-style-type: none"> - On peut l'écrire - Il y a eu des catéchismes en breton - Il y a des intellectuels en breton <ul style="list-style-type: none"> - C'est une langue ancienne 	11 % [Dont 4 % pour « On ne comprend rien »]	
Opinions sur son état actuel et son avenir	Déclin	<ul style="list-style-type: none"> - Il va disparaître ; les enfants ne le parleront plus - Moins de gens le parlent maintenant ; ça s'est perdu - Les jeunes ne le parlent plus ; seuls les anciens le parlent - Les personnes ne l'ont pas transmis - Je ne suis pas sûr(e) qu'il pourra être sauvé - L'enseignement est trop insuffisant pour le sauver <ul style="list-style-type: none"> - Ça n'intéresse pas les jeunes - Les seuls jeunes qui le parlent encore sont ceux de Diwan - Les parents qui ne l'ont pas transmis le parlaient quand ils voulaient cacher quelque chose 	8 %	15 %
	Attachement des Bas-Bretons au breton	<ul style="list-style-type: none"> - Les Bas-Bretons sont plus attachés à leur langue que les Hauts-Bretons <ul style="list-style-type: none"> - Ils défendent plus leur langue 	2 %	

Opinions sur son état actuel et son avenir (suite)	Visibilité par rapport au gallo	<ul style="list-style-type: none"> - Il est plus mis en avant que le gallo - Il a plus de chances de survie que le gallo 	1 %	
	Espoir	<ul style="list-style-type: none"> - Il est en train de revenir - L'enseignement se développe - Les jeunes l'apprennent maintenant - Il y a moins de complexes maintenant - Des grands-parents qui ne l'ont pas transmis à leurs enfants disent quelques mots à leurs petits-enfants - On en entend encore dans les églises 	4 %	
Opinions sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne	Absence d'utilité	<ul style="list-style-type: none"> - Ce n'est pas utile de l'apprendre ; il n'y a pas de débouchés - Je ne suis pas sûr(e) qu'il serve à quelque chose - Il y a d'autres priorités 	1 %	13 %
	Importance pour la Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> - C'est une langue qui représente la région/l'identité bretonne ; il est emblématique - Il est important dans la culture bretonne - Je n'imagine pas la Bretagne sans breton ; ce ne serait plus la Bretagne - C'est la culture/l'histoire de la Bretagne - C'est plus identitaire que le gallo - Entretenir la langue c'est aussi entretenir le chant, le <i>fest-noz</i>... 	5 % [dont 2 % pour « C'est une langue qui représente la région, etc. »]	
	Nécessité de le conserver	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut le conserver - C'est bien de l'enseigner/l'apprendre - C'est bien de conserver/défendre la culture - C'est bien de conserver le patrimoine <ul style="list-style-type: none"> - L'apprendre, c'est une richesse/ouverture - Ça aide à apprendre d'autres langues 	7 % [dont 3 % pour « C'est bien de l'enseigner/l'apprendre »]	
Opinions sur le mouvement breton	Problème de l'enseignement en breton	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants scolarisés en breton ne parlent pas entre eux - Les écoles Diwan vont trop loin avec l'immersion - Ça ne sert à rien/n'a pas de sens de l'enseigner dans le pays gallo - Les parents d'élèves ont une fierté 	2 %	

Opinions sur le mouvement breton, suite (écoles, breton actuel, militants)		mal placée – Les classes bilingues sont compliquées à organiser dans une école – C'est difficile de trouver des enseignants		7 %
	Problème du breton moderne	– Le breton des écoles n'est pas naturel ; il est synthétique ; c'est la langue unique ; c'est uniformisé – Le breton de la télévision/radio n'est pas le breton des anciens ; ils ne le reconnaissent pas ; c'est du breton littéraire	2 %	
	Problème des militants	– Ceux qui défendent la langue/les écoles sont rentre-dedans – Certains militants ont des œillères ; il y a une hégémonie sur le pays gallo – Ceux qui défendent la langue sont aussi des autonomistes	3 %	
7	21	114	100 %	100 %

Tableau 5. Synthèse des discours des Hauts-Bretons sur le breton

Si l'on compare ce tableau à celui du gallo, on remarque tout d'abord que le nombre d'idées-clés est ici supérieur. Il semblerait que les discours sur le breton contiennent plus d'idées différentes que ceux sur le gallo. Le nombre de thèmes abordés est également supérieur.

Les sept catégories se classent comme suit, par ordre d'importance :

- Sentiment de différence : 23 %
- Réactions et opinions neutres ou positives : 20 %
- Opinions sur son état actuel et son avenir : 15 %
- Opinions sur son statut de langue : 14 %
- Opinions sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne : 13 %
- Réactions et opinions négatives : 8 %
- Opinions sur le mouvement breton (écoles, breton actuel, militants) : 7 %

Ce classement est radicalement distinct de celui du gallo¹⁴⁰. Le sentiment de différence est très marqué, tout comme les réactions positives, deux catégories qui arrivaient en dernier pour le gallo. Les réactions négatives arrivent ici en dernière position, alors qu'elles étaient en deuxième pour le gallo.

¹⁴⁰ Pour rappel : questionnements sur son statut de langue : 30 % ; réactions et opinions négatives : 27 % ; opinions sur son état actuel et son avenir : 14 % ; sur sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne : 13 % ; sentiment de différence : 9 % ; réactions et opinions neutres et positives : 7 %.

Si le questionnement sur le statut de langue occupait la première place dans les discours sur le gallo (30 % des déclarations), il est ici dans le milieu du classement (et encore faut-il remarquer que l'on ne relève *aucune* déclaration déniait explicitement au breton le statut de langue).

Quels sont les thèmes les plus représentés ?

- Le groupe fermé (16 %)
- L'intérêt (12 %)
- Le statut de langue à part entière (11%)
- Le déclin (8 %).

Les discours sur le breton mettent donc l'accent sur l'impression de ne pas pouvoir faire partie de ce groupe, sur l'attirance que la langue exerce ainsi que sur son statut valorisé.

Examinons plus précisément les idées présentes dans le tableau. Comme pour le gallo, on insiste sur le sentiment de différence, mais de manière nettement plus marquée. La crainte de ne pouvoir s'intégrer, d'être mis à l'écart voire moqué est ici particulièrement forte (nous allons revenir plus bas sur ce sentiment d'opacité).

Les moqueries vis-à-vis de la langue, très présentes pour le gallo, sont ici fort rares, et le mépris est quasiment absent. Tout au plus trouve-t-on le breton rude à l'oreille. On rencontre également quelques allusions au milieu rural et à une « arriération » supposée, mais elles sont très marginales. Ce point indique que le breton, autrefois largement associé à la ruralité, semble s'être dégagé de son milieu d'origine dans les représentations des Hauts-Bretons. On trouve quelques manifestations de désamour ou de manque d'intérêt (4 %), mais elles sont moins nombreuses que les marques d'intérêt (12 %).

Viennent ensuite les réactions neutres ou positives. Parmi celles-ci, on note des évocations de l'histoire douloureuse du breton, non sans empathie. Les Bas-Bretons sont réputés avoir appris et savoir parler un meilleur français que les Hauts-Bretons¹⁴¹.

En outre, les marques d'intérêt pour le breton sont nombreuses. Divers enquêtés déclarent connaître des mots, phrases, chansons, ou font état d'un désir d'apprendre cette langue – quand ils n'ont pas déjà fait des démarches en ce sens. Quelques personnes vont même jusqu'à exprimer le regret que le breton ne soit pas la langue familiale. Nombreuses sont celles qui expriment leur admiration, parfois teintée de crainte respectueuse (voir *infra*).

¹⁴¹ Paul énonce l'opinion la plus répandue : « Ils apprennent ça comme une langue étrangère, ils partent à zéro, hein. Et quand tu pars à zéro, tu pars sur de meilleures bases que quand tu pars avec une langue qui était cousine... bien sûr. » Le témoignage de Michel est similaire : « C'est bien à l'école que nous avons appris, effectivement, le français. Et les bretonnants aussi, et les bretonnants bien davantage, parce qu'ils ont appris effectivement le français grammatical, correct, convenable, et nous... L'écart était moins grand, donc on y a peut-être porté moins d'attention. » Geneviève se rappelle avoir entendu cela pendant toute son enfance : « Une religieuse nous disait que les filles du pays breton étaient plus à l'aise en français, parce que pour elles, c'étaient deux langues bien différentes, donc [il n'y] avait pas de risque de mélange. » Ce trait a également été repéré par R. Le Coadic. LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 212.

Le statut de langue n'inquiète guère les enquêtés, contrairement à ce que nous avons vu pour le gallo. Les rares doutes émis portent principalement sur la variation dialectale du breton, qui ne lui permettrait pas d'accéder au stade de langue unifiée. Pour la plupart des témoins, il ne fait pas de doute qu'il s'agit bien d'une langue à part entière. On en veut pour preuve l'impossibilité de le comprendre, ainsi que la différence qui existe avec le français. On lui confère même à ce titre un statut de « langue étrangère ». L'écrit est le gage de son statut de langue¹⁴², ainsi l'existence d'une littérature et d'intellectuels.

Tout comme pour le gallo, on évoque son déclin, parfois avec fatalisme. On estime cependant qu'il a plus de chance de perdurer que le premier, et que les Bas-Bretons se mobilisent plus pour sa défense¹⁴³. On constate également un certain renouveau qui pourrait inverser le mouvement.

En ce qui concerne sa place en Bretagne et dans l'identité bretonne, rares sont ceux qui le considèrent inutile¹⁴⁴. On le voit plutôt comme l'emblème de la Bretagne, et à ce titre, sa conservation est vue comme essentielle. On a le sentiment que le breton fait partie de l'histoire et du patrimoine de la Bretagne entière. Il apparaît également comme le support d'une expression culturelle (chants, *festoù-noz*...) qui cesserait d'exister s'il venait à disparaître.

Les enquêtés se montrent critiques vis-à-vis de l'enseignement en breton, pointant ses difficultés et ses déficiences. On désapprouve également le breton actuel, qui serait totalement détaché de celui des locuteurs de naissance, qui ne pourraient de ce fait se reconnaître dans les médias en breton.

Enfin, on dénonce parfois les méthodes employées par les militants bretonnants pour se faire entendre, que l'on associe souvent à de l'extrémisme, en particulier quand ils étendent leur terrain d'action à la Haute-Bretagne.

On voit apparaître dans les entretiens un personnage récurrent, le descendant d'une famille de bretonnants qui comprend tout mais ne peut pas s'exprimer. Certaines personnes évoquent à ce sujet un blocage psychologique. Globalement, les Hauts-Bretons s'expriment beaucoup plus sur le traumatisme engendré par la perte du breton chez leurs voisins que ne le font les Bas-Bretons au sujet du gallo.

Nous allons nous attarder sur deux points du tableau, les jugements esthétiques et la réputation d'opacité du breton.

b. Des jugements esthétiques variés

Les jugements négatifs sur le breton sont plus rares que pour le gallo. On le trouve surtout étrange et étranger. Pour Marcel, qui entendait du breton quand il était enfant, « c[e n]'était pas pour nous ».

¹⁴² Michel : « [C]'était l'impression que j'avais quand j'étais lycéen, c'est que le breton me semblait une langue : d'abord, on pouvait l'écrire ; une langue plus construite, avec une grammaire plus construite... »

¹⁴³ Francis : « Ils ont été beaucoup plus combattifs pour défendre leur langue, et depuis plus longtemps. »

¹⁴⁴ L'un des informateurs de R. Le Coadic trouve le breton « folklorique » et destiné à ne subsister que comme « animation touristique ». Nous n'avons pas recueilli de tels propos. LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, op. cit., p. 100.

« [O]n ne comprenait rien, rien, rien du tout ! On savait que c'étaient des gens de Noyal, là-bas, qui causaient quelque chose comme ça, et puis c'est tout, hein. Du breton, ç'aurait été de l'anglais ou du machin, c'était pareil, je crois que... Pour nous, ça faisait bizarre parce que, bon, on [ne] pouvait rien mettre sur aucun des mots, parce qu'il [n']y avait rien qui ressemblait. » (Claude)

« À l'époque, [je le trouvais] bizarre, certainement. Ce que je trouve encore aujourd'hui, hein. C'est une langue que j[ne] n'arrive pas à capter. Je [ne] sais pas, la sonorité, si j'entends parler, je vais avoir du mal à me dire tout de suite que c'est du breton. Je trouve que c'est beaucoup plus difficile que l'espagnol, où tu sais tout de suite que c'est de l'espagnol. [...] J[ne] n'arriverais pas à qualifier cette langue. » (Frédérique)

On rencontre tout de même parfois des jugements esthétiques négatifs. Pascale le trouve « plus saccadé, plus... pas harmonieux. À l'oreille. Quand on entend : “*Gast* !¹⁴⁵”, et... [rire] ».

Il est fréquemment associé à l'agressivité, l'autorité, ce qui, dans les représentations répandues, le rapprocherait de l'allemand :

« Vu de l'extérieur, le breton semble plus autoritaire. » (Ami de Jeannine)

« Assez agressif. Par rapport au gallo, qui est... Je vous dis, c'est plus lisse. Pour moi, c'est une voix et une expression plus agressives. C'est moins agréable à entendre, mais c[e] n'est que personnel, hein. D'ailleurs, la preuve, c'est que, étant en limite et tout, j'aurais pu essayer de... mais alors, aucun effort, hein ! [...] Les familles qui utilisaient le machin, quand ils voulaient parler le français, ils roulaient davantage les *r*. C'était une voix plus ferme, plus... oui, plus ferme et plus aiguë que le gallo. Le gallo, ça... C'était moins violent, moins... [...] Le gallo reste plus souple, mais à l'oreille, pour moi. » (Bernard)

« Moi, je trouve que c'est des langues rudes, le breton. C'est presque consonance allemande. [...] Comme ça, là, c'est rude, je trouve, à l'oreille. » (Brigitte)

« Ça a la consonance allemande. Quand [il] y a eu les invasions avec les Vikings, ça fait penser aux... Après, j[ne] n'y connais rien du tout, j[ne] n'ai pas étudié le truc, mais j'ai l'impression que c'est une langue [...] qui fait beaucoup penser à... à une langue allemande – [en]fin, moi qui ai fait un peu d'allemand... » (Sylvie)

D'autres enquêtés, au contraire, le trouvent agréable à entendre. « [Q]uand c'est bien parlé, bien prononcé, [...] [c]est bien, c'est joli à entendre », estime Nathalie.

c. Opacité et inaccessibilité

Il ressort de nombreux témoignages que le breton impressionne, voire fait peur, car il semble inaccessible. Selon Jeannine, « le breton, c'est impossible, impossible, impossible ».

Michel : « [I]ls étaient capables d'échanger entre eux des phrases complètes auxquelles on ne comprenait rien du tout, alors qu'en parlant un peu... en mélangeant le français et le gallo, les camarades arrivaient quand même à comprendre quelques bribes. »

Laura : « En lisant, je trouvais ça très compliqué, ces lettres, tout ça, je dis “Oh”... Ça fait un peu peur. »

¹⁴⁵ « Putain ! »

Erell considère l'impossible intercompréhension comme une garantie du statut de langue, statut qu'elle refuse au gallo, « facile à comprendre » : « J[e n]'avais pas l'impression que c'était une langue régionale, [...] [en]fin, moins que le breton, [...] parce que je comprenais ce qui se disait, quoi, et que c'était moins... moins *obscur*, en fait. » De la même manière, pour Christian, « à partir du moment où c'est une langue qu'on ne comprenait pas, forcément, [...] ça donnait l'impression d'être plus riche ».

La conversation suivante entre Jeannine et ses amis résume bien l'opacité et le prestige du breton aux yeux de la plupart des Hauts-Bretons :

Ami 1 : Ben, c'est une langue !

Jeannine : Parlée et écrite.

Ami 2 : Oui, en plus. Et ça paraît dilué, le gallo. Le breton, c'est presque...

Ami 3 : ... la langue étrangère.

Jeannine : C'est comme une langue étrangère. Moi, j'assimile ça à l'anglais, à l'espagnol, à...

Ami 1 : C'est plus compliqué qu'une langue étrangère, t[u n']as qu'à regarder des... des textes en breton, comment c'est écrit, ben, *puten*¹⁴⁶, pfffiou... *eo*¹⁴⁷, machin...

Cette réputation de « vraie langue », par opposition au gallo qui n'en serait pas une, est l'élément central des comparaisons, que nous développerons plus bas (5.2.3.2). Plusieurs enquêtés, impressionnés, affirment qu'il leur serait très difficile voire impossible de l'apprendre. Le breton semble représenter une somme d'efforts qui décourage les apprenants potentiels.

Annaïck : « Je pense que ça doit être une langue difficile à apprendre. [...] [C]'est étonnant, parce que, à part les mots modernes qui... comme "internet", des choses comme ça, qui n'ont pas... qui n'ont pas été... traduits, puisqu'il n'y a pas à traduire, c'est nouveau, à part ça, on [ne] reconnaît rien de reconnaissable par rapport au français. C'est vraiment étonnant. »

Pascale : « Moi qui n'aimais pas l'école, le breton, pour moi, c'était dur. C'était quelque chose que je n'avais pas accès. »

En raison de cette impression d'inaccessibilité, certains ont la sensation de ne pouvoir accéder à un pan de la connaissance et en éprouvent de la frustration. C'est le cas de Germaine, catholique pratiquante : « [Q]uand ils chantent le dernier chant [à Sainte-Anne-d'Auray¹⁴⁸], ben, couac, rien, on [ne] peut pas chanter ! » C'est également le cas d'Alain, gallésant, vexé de ne jamais arriver à prononcer correctement les noms de villes qu'il lit sur les panneaux routiers, et dont l'épouse bretonnante reprend systématiquement la prononciation :

Alain : [Q]uand on est chez elle, [...] [d]es fois j'essaie de prononcer en breton ce que je lis, quoi. « Mais c[e n]'est pas comme ça que ça se prononce ! », qu'elle me dit ! Moi, je le prononce à la française.

Jacqueline : Alors il me dit [le lieu] en breton, ben, il faut que j'aille chercher, parce que je... [...] « Mais c[e n]'est pas comme ça que ça se prononce ! Alors ça [ne] veut plus rien dire, ce que tu dis ! » Non, parce qu'il lit comme c'est écrit !

A. : Ben oui, je lis à la française. Alors que...

J. : Non, je [ne] comprends pas.

¹⁴⁶ Putain.

¹⁴⁷ Est (troisième personne du singulier du verbe être).

¹⁴⁸ Lieu d'un important pèlerinage en l'honneur de sainte Anne, aux environs de Vannes (Morbihan sud).

A. : On lit *Ploulèche* [Ploulec'h], et alors ça se dit *Ploulère*, ça se prononce *Ploulère*. Ben moi, évidemment, je dis *Ploulèche*, moi !

L'opacité fréquemment soulignée par les Hauts-Bretons peut être source de fierté pour les Bas-Bretons, comme l'indique le récit de Daniel :

« Quand les Allemands étaient ici pendant la guerre, j'ai entendu mes parents parler aussi que [...] quand ils parlaient breton, les Allemands, euh... restaient assez... assez, comment on dirait ça ? Ben, ça ressemble à l'allemand, la prononciation gutturale, la façon de le parler. Ben ils [ne] savaient plus ce que c'était, comme langue. [...] Quand ils parlaient breton entre eux, les Allemands [ne] comprenaient rien : "Qu'est-ce que c'est que cette langue ?" »

Dans son récit, l'évocation de la Seconde Guerre mondiale confère une crédibilité et un prestige au breton, qui ne sauraient être mis en doute du fait même de l'évocation d'un épisode aussi traumatique de l'histoire.

À travers cette analyse des discours sur le gallo et le breton se dessinent donc des perceptions et des ressentis nettement différents.

5.1.3.3. Conclusion : des perceptions différenciées

Nous posons, au début de cette sous-partie, la question de l'asymétrie éventuelle des représentations du breton et du gallo. Nous voyons que tous les éléments convergent pour indiquer un fort déséquilibre en faveur du breton dans les rapports symboliques entre langues et entre locuteurs.

Une autre forme d'asymétrie avait été relevée par R. Le Coadic lors d'une enquête dont les résultats sont parus en 2004, le gallo étant presque absent des discours : « Ce qui frappe, [...] au cours des entretiens, n'est pas tant une non-acceptation du gallo par les bas Bretons qu'un désintérêt général pour la question. Alors que le breton est spontanément évoqué par tous ou presque, sur quarante personnes rencontrées, seules dix évoquent le gallo¹⁴⁹. »

Notre propre enquête ne confirme ni n'infirme ses observations : nos questions portant directement sur les deux langues, avec le même nombre de questions pour chacune, chaque témoin a donc autant pu s'exprimer sur l'une que sur l'autre.

Toutefois, les enquêtés semblent avoir une plus grande variété de remarques à faire sur le breton que sur le gallo, si l'on en croit l'écart entre le nombre d'idées principales relevées dans les deux analyses thématiques ci-dessus. Nous verrons au chapitre 6 qu'une asymétrie équivalente se dessine quand les témoins brosent le portrait des Hauts et des Bas-Bretons, le premier étant nettement moins fourni que le second.

Aux siècles passés, le breton est fréquemment la cible des critiques des observateurs extérieurs à la Bretagne. Au XVI^e siècle, G. Bouchet raconte l'anecdote suivante : un gentilhomme breton expliqua au roi de France que le breton était la langue que parlait Jésus-

¹⁴⁹ LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, op. cit., p. 103. Il avait également remarqué que les Hauts-Bretons parlaient plus des Bas-Bretons que l'inverse. LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 316.

Christ sur la croix. Le roi rétorqua que c'était sans doute vrai car, Jésus se trouvant entre deux larrons, il souhaitait se faire comprendre d'eux. Cette répartie déclencha l'hilarité de l'assemblée¹⁵⁰. Un autre protagoniste intervint pour dire :

« Quant-à moy, [...] ie pense que la langue Bretonne soit vn langage mal plaisant & rude, & n'en déplaise aux Bretons. Et qui me le fait croire, disoit-il, c'est que quand nous voulons dire qu'un hōme parle mal, nous l'appelons Barragoüin, qui est autant à dire comme si nous disions, il parle Breton, car barra en Bretō, c'est a dire du pain, & goüin du vin : tellement que ceux qui parlent ainsi, appellans du pain barra, & goüin du vin, nous disons, qu'ils sont Barragoüins, c'est à dire, qu'ils parlent fort mal¹⁵¹. »

Nous avons déjà évoqué l'association des Bretons à l'obscurantisme (chapitre 1). Dans les représentations dominantes des XVIII^e et XIX^e siècles, ils apparaissent comme des adversaires du progrès, de la Révolution et des Lumières¹⁵². Nombreuses sont les références à « l'obscurité du breton¹⁵³ », *incompréhensible et imprononçable* en raison de ses sonorités étranges, voire barbares, dans les textes des observateurs extérieurs ; en voici quelques exemples.

Nicolas Caussin, un confesseur de Louis XIII relégué à Quimper en 1638 car il avait essayé de saper l'autorité de Richelieu, n'éprouve que mépris pour son nouveau lieu de résidence et écrit que « [I]a population articule on ne sait quels sons barbares plutôt qu'elle ne parle¹⁵⁴ ».

L'explorateur Jean de Léry, de retour du Brésil, atterri en Basse-Bretagne. Quelque temps après, ses marins regagnent leur Normandie natale, ce qui lui inspire cette réflexion amère : « Nous aussi, nous désirions nous éloigner de ces Bretons bretonnants dont nous entendions moins le langage que celui des sauvages américains d'avec lesquels nous venions¹⁵⁵. » Prosper Mérimée, quant à lui, écrit en 1835 :

« [L]e catalan qui me faisait tant enrager n'est qu'un jeu d'enfant auprès du bas-breton. C'est une langue que celle-là. On peut la parler fort bien, je crois, avec un bâillon dans la bouche, car il n'y a que l'estomac ou même les entrailles qui paraissent se contracter quand on cause en bas-breton. Il y a surtout l'*h* et le *c'h* qui laissent loin derrière elles la *jota* espagnole¹⁵⁶. »

Par ailleurs, le breton était utilisé dans certaines pièces du XVII^e siècle à des fins comiques, par l'imitation des toponymes et des patronymes bretons, par exemple dans *La belle plaideuse*

¹⁵⁰ BOUCHET G., *Troisième livre des Séréas de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt, op. cit.*, p. 227.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 228.

¹⁵² Voir LE COADIC R., « Bretagne et tabou », WEILL N. (dir.), *Que reste-t-il de nos tabous ?*, Actes du 15^e forum Le Monde/Le Mans, octobre 2003, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 153-166.

¹⁵³ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 120.

¹⁵⁴ BERNARD D., « Les Jansénistes relégués à Quimper », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n^o 3, 1952, p. 191. Nous avons signalé par ailleurs (3.2.2.2) les propos de J. de Laey dans la *Descriptio Gallix* (1629) : « *Britones Gallos vocant superioris Britannix populos, inferioris vero Britones tonantes, quod non loqui, sed tonare videantur, et stridorem dentium edere* » [Les Bretons appellent Gallos les habitants de Haute-Bretagne, et ceux de Basse-Bretagne Bretons tonnants parce qu'au lieu de parler, ils semblent émettre des éclats de voix et des grincements de dents]. LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 111. Traduction de G. Le Menn.

¹⁵⁵ *Journal de bord de Jean de Léry en la terre de Brésil, 1557*, présenté et commenté par M.-R. Mayeux, Paris, Éditions de Paris, 1957, p. 199.

¹⁵⁶ Lettre 338 à Jaubert de Passa. À bord d'un bateau à vapeur de Nantes à Angers, 8 octobre 1835. MÉRIMÉE P., *Correspondance générale, établie et annotée par Maurice Parturier, op. cit.*, p. 463.

de Boisrobert, où il est question de « ce Baron si fameux d'Orgardes, de Kerbourdague, & de Chertronquedec¹⁵⁷ ».

Point de traces du mépris des observateurs extérieurs dans les propos des Bretons eux-mêmes¹⁵⁸. On ne relève pas d'opinions réellement négatives sur la langue en tant que telle, si ce n'est, tout au plus, ses sonorités dites « autoritaires »¹⁵⁹. En Bretagne, breton et gallo ont souffert d'une image négative, mais des deux, c'est le gallo qui est le plus mal perçu, celui qui prête le plus à rire, donc le plus stigmatisé.

Les jugements esthétiques portés sur les deux langues sont particulièrement révélateurs. Les termes associés au breton sont : « haché », « saccadé », « pas harmonieux », « rude », « consonance allemande », mais aussi « pas mal », « chantant », « agréable », « beau », « joli »...

Le gallo, quant à lui, fait l'objet de jugements esthétiques négatifs (« abominable », « déformé », « pas joli », « pas beau », « vilain »). Il est associé au passé (« vieillot », « ringard », « rétro », « ancien », « archaïque », « démodé ») et déclenche le rire (« marrant », « rigolo », « drôle »).

À une vision dégradée de la langue de l'Autre s'associent des représentations négatives de l'Autre lui-même : « ploucs », « culs-terreux », « bêtes », « ballots », « sots », « lourds », « pas évolués », « arriérés », « d'un autre siècle », « primitifs »...

Les discours sur le breton, eux, ne s'accompagnent pas d'un portrait dévalorisant de ses locuteurs. Les Bretons de Haute comme de Basse-Bretagne éprouvent de l'intérêt voire de l'attachement pour cette langue chargée de représenter l'identité bretonne aux yeux du monde extérieur. Sa différence radicale vis-à-vis du français en fait le symbole idéal de la différence bretonne. Nous allons maintenant étudier cette différence de statut du breton et du gallo de manière plus approfondie.

¹⁵⁷ BOISROBERT F. (de), *La belle plaideuse*, Paris, Guillaume de Luyne, 1655, acte V, scène 2. Une édition ultérieure de la pièce bretonnise davantage les noms : « Ce baron si fameux d'Orgardes, de Kerbourdaguec et de Chertronquedec. » FOURNIER É., *Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle, ou choix des comédies les plus curieuses antérieures à Molière*, Paris, Laplace, Sanchez et C^{ie}, éditeurs, [1871 ?], p. 577.

¹⁵⁸ Un éloge anonyme de la Bretagne, non daté, chante les louanges de la langue bretonne « issue du langage troyen » : « ... Ce qui rehausse singulièrement la noblesse de notre vieille langue, qui est d'une beauté si suave qu'elle l'emporte sur toutes les langues issues du latin. » *Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère*, vol. 15, 1888, p. 169-185 ; cité dans LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 124.

¹⁵⁹ En revanche, l'attitude de ses militants fait l'objet de nombreuses critiques.

5.2. Identité bretonne : gallo et breton, une histoire commune, des statuts différents

Nous avons constaté un fort déséquilibre dans les représentations du breton et du gallo, au profit du breton. Le prestige de celui-ci aux yeux des habitants de la zone frontalière ne doit cependant pas laisser penser qu'il jouit d'une place privilégiée dans la société. En réalité, ni l'une ni l'autre langue ne bénéficient d'un statut officiel, à l'exception de leur reconnaissance par la Région Bretagne en 2004¹⁶⁰. Un bref détour par l'histoire récente met en lumière les prises de position à leur encontre.

Après la Révolution, la langue bretonne, « n'étant perçue que comme un "instrument" aux mains des ennemis de la République, du Progrès et de la Liberté, fut dévalorisée et traquée, notamment dans le cadre des institutions scolaires et administratives¹⁶¹ ». Dans l'éducation en particulier, « certains milieux politiques qui dirigeaient l'Instruction publique – devenue ensuite Éducation nationale – eurent longtemps une volonté d'éradication du breton, considéré comme support de la superstition et de la réaction¹⁶² ».

Nous n'avons pas trouvé trace d'une volonté aussi explicite à l'encontre du gallo, vraisemblablement car il n'était pas considéré comme étant distinct du français. Il fut cependant lui aussi interdit à l'école, mais on pensait sans doute plus « redresser » un « français déformé » qu'éradiquer une langue différente.

La première phase de la Révolution est d'esprit fédéraliste et l'on s'appuie sur les langues régionales pour répandre les idées révolutionnaires¹⁶³. Puis, à partir de 1793 et de la victoire des Montagnards (centralisateurs) sur les Girondins (fédéralistes), les langues de France font l'objet de discours dépréciatifs enflammés servant la cause du français, « la plus belle langue de l'Europe, celle qui, la première, a consacré franchement les droits de l'homme et du citoyen, celle qui est chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté et les plus grandes spéculations de la politique¹⁶⁴ », selon Bertrand Barère.

Dans le rapport qu'il soumet en 1794, le breton est explicitement nommé comme langue entravant la Révolution et pouvant « favoriser les ennemis de la France¹⁶⁵ » : « [L]a contre-

¹⁶⁰ La France a signé la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires le 7 mai 1999 mais ne l'a pas ratifiée. Les engagements prévus en 1999 ne sont donc pas entrés en vigueur.

¹⁶¹ GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », *op. cit.*, p. 179.

¹⁶² FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 158.

¹⁶³ FALC'HUN F., « Essai sur la minorité linguistique de Basse-Bretagne », HOLMESTAD E. et LADE A. J. (dir.), *Lingual Minorities in Europe*, Oslo, Det Norske Samlaget, 1969, p. 118. « La Révolution a d'emblée été confrontée au problème linguistique dès lors que, fondant un ordre politique et social nouveau, elle entendait susciter l'adhésion populaire. [...] Dès lors une double pédagogie s'avérait nécessaire : d'une part expliquer aux habitants de la campagne le sens des lois nouvelles dans une langue connue d'eux – c'est-à-dire traduire ; d'autre part élaborer une politique d'instruction publique. » JULIA D., DE CERTEAU M. et REVEL J., « Une ethnographie de la langue : l'enquête de Grégoire sur les patois », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 30^e année, n° 1, 1975, p. 3.

¹⁶⁴ BARÈRE B., *Rapport et projet de décret, présentés au nom du Comité de salut public, sur les idiomes étrangers, & l'enseignement de la langue française*, 8 pluviôse, l'an deuxième de la République (27 janvier 1794) [En ligne]. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/barere-rapport.htm> [consulté le 4 octobre 2016].

¹⁶⁵ « Parmi les idiomes anciens, welches, gascons, celtiques, wisigoths, phocéens ou orientaux, qui forment quelques nuances dans les communications des divers citoyens et des pays formant le territoire de la République, nous avons observé (et les rapports des représentants se réunissent sur ce point avec ceux des divers agents envoyés dans les départements) que l'idiome appelé bas-breton, l'idiome basque, les langues allemande et italienne ont perpétué le règne du fanatisme et de la superstition, assuré la domination des prêtres, des nobles et des praticiens, empêché la révolution de pénétrer dans neuf départements importants, et peuvent favoriser les ennemis de la France. » *Ibid.*

révolution s'est établie sur quelques frontières en se réfugiant dans les idiomes celtiques ou barbares que nous aurions dû faire disparaître. » Qu'est-il reproché exactement au breton ?

« Il est parlé exclusivement dans la presque totalité des départements du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, et dans une grande partie de la Loire-Inférieure¹⁶⁶. Là l'ignorance perpétue le joug imposé par les prêtres et les nobles ; là les citoyens naissent et meurent dans l'erreur : ils ignorent s'il existe encore des lois nouvelles.

Les habitants des campagnes n'entendent que le bas-breton ; c'est avec cet instrument barbare de leurs pensées superstitieuses que les prêtres et les intrigants les tiennent sous leur empire, dirigent leurs consciences et empêchent les citoyens de connaître les lois et d'aimer la République. Vos travaux leur sont inconnus, vos efforts pour leur affranchissement sont ignorés. L'éducation publique ne peut s'y établir, la régénération nationale y est impossible. C'est un fédéralisme indestructible que celui qui est fondé sur le défaut de communication des pensées ; et si les divers départements, seulement dans les campagnes, parlaient divers idiomes, de tels fédéralistes ne pourraient être corrigés qu'avec des instituteurs et des maîtres d'école dans plusieurs années seulement.

Les conséquences de cet idiome, trop longtemps perpétué et trop généralement parlé dans les cinq départements de l'Ouest, sont si sensibles que les paysans (au rapport de gens qui y ont été envoyés) confondent le mot *loi* et celui de *religion*, à un tel point que, lorsque les fonctionnaires publics leur parlent des lois de la République et des décrets de la Convention, ils s'écrient dans leur langage vulgaire : *Est-ce qu'on veut nous faire sans cesse changer de religion ?*

Quel machiavélisme dans les prêtres d'avoir fait confondre la *loi* et la *religion* dans la pensée de ces bons habitants des campagnes ! Jugez, par ce trait particulier, s'il est instant de s'occuper de cet objet. Vous avez ôté à ces fanatiques égarés les saints par le calendrier de la République ; ôtez-leur l'empire des prêtres par l'enseignement de la langue française¹⁶⁷. »

Il aura également cette phrase, devenue célèbre : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle l'italien, et le fanatisme parle le basque¹⁶⁸. » Fort de ce constat, Barère s'exclame :

« [É]crasons donc l'ignorance, établissons des instituteurs de langue française dans les campagnes ! [...] Le législateur parle une langue que ceux qui doivent exécuter et obéir n'entendent pas. [...] Il faut populariser la langue, il faut détruire cette aristocratie de langage qui semble établir une nation polie au milieu d'une nation barbare¹⁶⁹. »

La même année, le 16 prairial an II (4 juin), l'abbé Grégoire présente à la Convention le *Rapport sur la nécessité & les moyens d'anéantir le patois, & d'universaliser l'usage de la langue française*, dit Rapport Grégoire, fruit d'une enquête réalisée entre 1790 et 1792 par le biais d'un réseau d'informateurs dans la France entière.

Grégoire fait parvenir à ses correspondants (notables locaux, clercs, enseignants) un questionnaire détaillé qui annonce clairement son objectif, « anéantir le patois » (questions 29 et 30). Les questions portent sur la langue locale (questions 1 à 28), l'instruction et les préjugés

¹⁶⁶ Barère semble ignorer l'existence de la frontière linguistique.

¹⁶⁷ BARÈRE B., *Rapport et projet de décret, présentés au nom du Comité de salut public, sur les idiomes étrangers, & l'enseignement de la langue française, op. cit.*

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.* Différents textes, dont la *Déclaration des droits de l'homme*, avaient été traduits en breton. Barère observe à ce propos : « [C]ombien de dépenses n'avons-nous pas faites pour la traduction des lois des deux premières assemblées nationales dans les divers idiomes parlés en France ! Comme si c'était à nous à maintenir ces jargons barbares et ces idiomes grossiers qui ne peuvent plus servir que les fanatiques et les contre-révolutionnaires ! » *Ibid.*

(questions 31 à 37 et 38 à 40), les effets de la Révolution sur le peuple et sur son rapport à la nation et aux autorités religieuses (questions 40 à 43)¹⁷⁰. Les réponses qu'il reçoit, quarante-neuf en tout, sont souvent le fruit d'une collaboration entre les correspondants et d'autres informateurs locaux. Grégoire conclut dans son rapport

« qu'au moins six millions de Français [...] ignorent la langue nationale ; qu'un nombre égal est à-peu-près incapable de soutenir une conversation suivie ; qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions ; & probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est encore moindre¹⁷¹ ».

Il affirme la nécessité d'« uniformiser (*sic*) le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent, puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées », une entreprise inédite et « digne du peuple français¹⁷² », qui permettra de proscrire « à jamais les jargons, qui sont les derniers vestiges de la féodalité détruite¹⁷³ ».

En 1794 encore, le décret du 2 thermidor an II (20 juillet) interdit l'usage d'un idiome autre que la langue française dans quelque type d'acte que ce soit¹⁷⁴.

Cet état d'esprit perdure jusqu'au XX^e siècle avec quelques nuances dans la rhétorique employée. Le préfet des Côtes-d'Armor en 1846 et le recteur d'académie de Rennes en 1863 sont clairs : seule l'école pourra « déraciner » le breton au profit du français¹⁷⁵. Les avis divergent sur la manière d'inculquer le français aux petits bretonnants : traduire les termes français en breton, ou n'utiliser que le français pour obtenir un effet d'immersion¹⁷⁶. De fait, nombre d'instituteurs s'appuient sur le breton dans leur pratique¹⁷⁷.

Ce n'est que sous la III^e République qu'est mise en place une politique active de lutte contre les langues régionales¹⁷⁸ (voir 5.2.2). L'école républicaine, ainsi que le service militaire qui impose l'usage du français, vont en devenir les instruments. La loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire, qui fait partie des lois dites « Jules Ferry », impose

¹⁷⁰ Voir *Le questionnaire de l'abbé Grégoire* [En ligne]. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/gregoire-questionnaire.htm> [consulté le 16 mars 2017]. Pour plus de détails, voir JULIA D., DE CERTEAU M. et REVEL J., « Une ethnographie de la langue : l'enquête de Grégoire sur les patois », *op. cit.*, p. 6-7. Cet article propose également une analyse du regard des notables correspondants de Grégoire sur les ruraux et leurs langues.

¹⁷¹ GRÉGOIRE H., *Rapport sur la nécessité & les moyens d'anéantir le patois, & d'universaliser l'usage de la langue française*, séance du 16 prairial, l'an deuxième de la République une & indivisible, Convention nationale, Comité d'instruction publique [En ligne], p. 3-4. <http://www.purl.org/occitanica/5129> [consulté le 13 mars 2017].

¹⁷² *Ibid.*, p. 4.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 15. La traduction des textes officiels est selon lui un effort vain, car les « patois » ne possèdent pas le vocabulaire nécessaire à la politique : « [L]’homme des campagnes, peu accoutumé à généraliser ses idées, manquera toujours de termes abstraits ; & cette inévitable pauvreté du langage qui resserre l'esprit, mutilera vos adresses & vos décrets, si même elle ne les rend intraduisibles. » *Ibid.*, p. 6. De manière générale, les « patois » sont rejetés du côté de la nature et des sentiments, par opposition à la civilisation et à la raison.

¹⁷⁴ JULIA D., DE CERTEAU M. et REVEL J., « Une ethnographie de la langue : l'enquête de Grégoire sur les patois », *op. cit.*, p. 4.

¹⁷⁵ BROUDIC F., « Ar skol hag ar brezoneg : a-eneb hag... a-du », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 62.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 63.

¹⁷⁷ LE BERRE Y., « La langue bretonne et les pouvoirs », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 47.

¹⁷⁸ En 1863, « le français restait une langue étrangère pour un nombre important de Français, y compris pour près de la moitié des enfants qui allaient atteindre l'âge adulte dans le dernier quart du XIX^e siècle ». WEBER É., *La fin des terroirs*, traduit de l'anglais par A. Berman et B. Génies, Paris, Fayard, 2011, p. 93.

l'apprentissage du français dans tous les établissements scolaires, publics et privés¹⁷⁹. Notons que le texte lui-même ne mentionne pas explicitement le français, si ce n'est comme l'une des matières du programme¹⁸⁰.

L'enseignement obligatoire va accélérer la francisation de la population. Se met en place un « clivage général et profond » entre défenseurs du français comme langue de progrès, et défenseurs du breton comme outil de maintien des traditions (religieuses, notamment) : « [L]e breton se charge alors de valeurs symboliques : symbole d'ignorance et d'arriération pour les uns, symbole de pureté et de fidélité pour les autres¹⁸¹. »

Aux XIX^e et XX^e siècles se succèdent les déclarations sur la nécessité d'éradiquer le breton. Le 19 juillet 1925, lors de l'inauguration du pavillon de la Bretagne à l'Exposition universelle, Anatole de Monzie, alors ministre de l'Instruction publique, déclare ainsi : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître¹⁸². »

Parallèlement, des voix s'élèvent pour demander que le breton soit enseigné, et ce dès 1837 au moins¹⁸³. Au XX^e siècle, des mouvements comme *Ar Falz* (laïc) et *Bleun Brug* (catholique) se mobilisent, ainsi que des enseignants comme Émile Masson. Entre 1934 et 1938, l'association *Ar Brezonec er Skol* (le breton à l'école) lance une pétition qui n'aura pas d'effets malgré sa signature par trois cent cinq communes de Basse-Bretagne¹⁸⁴.

Sébillot estimait à 1 322 300 le nombre de bretonnants en Basse-Bretagne en 1886¹⁸⁵. On avait affaire à une population majoritairement monolingue jusqu'en 1914, et la plupart des habitants pouvaient encore s'exprimer en breton jusqu'aux années 1970¹⁸⁶.

C'est aux alentours de la Première Guerre mondiale que s'est amorcé le déclin de la pratique du breton. Les monolingues bretonnants deviennent alors minoritaires. La guerre elle-même affaiblit considérablement la pratique linguistique, d'une part en raison du nombre de morts (près de 130 000 Bretons¹⁸⁷), mais aussi à cause du « traumatisme réel accentué par l'exil, vécu comme un bannissement quand il se doublait d'un isolement linguistique¹⁸⁸ », auquel il faut ajouter les difficultés pratiques causées par un français trop rudimentaire¹⁸⁹. Les monuments aux morts seront les seuls lieux où les langues minorisées de France trouveront une

¹⁷⁹ PESTEIL P., « Языковая политика во Франции », ЯЗЫКОВАЯ ПОЛИТИКА В КОНТЕКСТЕ СОВРЕМЕННЫХ ЯЗЫКОВЫХ ПРОЦЕССОВ, « La question de la Charte des langues minoritaires en France : enjeux autour d'un texte et situation des langues régionales », *op. cit.*

¹⁸⁰ LOI DU 28 MARS 1882 SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OBLIGATOIRE [En ligne]. http://classes.bnf.fr/laicite/references/loi_28_mars_1882.pdf [consulté le 22 novembre 2016].

¹⁸¹ LE BERRE Y., « La langue bretonne et les pouvoirs », *op. cit.*, p. 51.

¹⁸² MORVANNOU F., « Le breton demain ? », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 181. Pour un aperçu des déclarations officielles sur le breton entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, voir SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, *op. cit.*, p. 137 ; ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, *op. cit.*, p. 42.

¹⁸³ BROUDIC F., « Ar skol hag ar brezoneg : a-eneb hag... a-du », *op. cit.*, p. 65.

¹⁸⁴ ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, *op. cit.*, p. 62.

¹⁸⁵ SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *op. cit.*, p. 27.

¹⁸⁶ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, *op. cit.*, p. 13-14.

¹⁸⁷ GUYVARC'H D., « La mémoire bretonne de 1914-1918 », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine*, vol. 114, 2010, p. 223.

¹⁸⁸ DENIS G., « Mondialisation et langue minorisée : le cas du breton », DUROT-BOUCÉ E., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 176.

¹⁸⁹ FALC'HUN F., « Essai sur la minorité linguistique de Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 120. Sur les impacts linguistiques de la guerre dans l'ensemble de la France, voir WEBER E., *La fin des terroirs*, *op. cit.*, p. 105-106.

visibilité dans la sphère publique, piètre consécration semblant plutôt sonner leur glas en même temps que celui de leurs locuteurs.

Le déclin est lent jusqu'au milieu du XX^e siècle, puis s'accélère dans la seconde moitié du siècle. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la pratique du breton a en effet connu un effondrement brutal : le nombre de locuteurs a chuté d'un million dans les années 1950 à environ 200 000 de nos jours, soit une diminution de 80 %, et pourrait se réduire à 20 000 à la fin de ce siècle¹⁹⁰.

Après la guerre, le breton reste dans un premier temps d'usage courant, en particulier en milieu rural ; cependant, les derniers bretonnants monolingues disparaissent¹⁹¹. La transmission familiale du breton ralentit jusqu'à s'arrêter dans la majorité des familles autour des années 1950-60¹⁹², période de profondes mutations structurelles de la société bretonne, car il est alors perçu comme un frein au progrès et à l'ascension sociale. « 60 % des enfants recevaient le breton de leurs parents dans les années vingt et 6 % seulement dans les années quatre-vingt¹⁹³. » En zone frontalière, les mariages mixtes entraînent la baisse voire la disparition de la pratique, comme nous l'avons souligné plus haut (4.1.3.4)¹⁹⁴.

Dans les années 1970, le breton devient minoritaire sur son propre territoire, en Basse-Bretagne¹⁹⁵. On observe alors un choc symbolique entre un *revival* linguistique et musical, porté par des figures de proue telles qu'Alan Stivell et Glenmor, et un profond complexe de la majorité de la population bretonnante, pour qui le breton est inutile et n'a pas d'avenir. Ce sont les débuts de ce que R. Le Coadic nomme l'« effet de ciseau¹⁹⁶ ».

Pendant longtemps, l'absence de question sur les pratiques linguistiques dans les recensements de la population a rendu difficile l'évaluation du nombre de locuteurs¹⁹⁷. Certaines monographies de communes pouvaient servir de base à des estimations, ainsi que des sondages locaux¹⁹⁸.

Un sondage réalisé en 1970 par le Service des études de marchés de l'ORTF permet de connaître le pourcentage de personnes utilisant le breton en famille, entre amis et au travail. 835 personnes de plus de quinze ans ont été interrogées dans les quatre départements de Bretagne administrative. Le questionnaire portait sur « la notoriété des émissions de la radio régionale [...] ainsi que sur les habitudes d'écoute de la radio et des Actualités Régionales télévisées¹⁹⁹ ». Il s'agit vraisemblablement du premier sondage intégrant une question sur la pratique du breton.

¹⁹⁰ LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », *op. cit.*, p. 223.

¹⁹¹ BROUDIC F., « Hier, aujourd'hui, demain. Le breton, langue en danger ? », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 21.

¹⁹² ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, *op. cit.*, p. 183.

¹⁹³ LE BOËTTÉ I., « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », *op. cit.*, p. 21.

¹⁹⁴ Ce phénomène avait été signalé par Panier en 1942. PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 102-103.

¹⁹⁵ LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », *op. cit.*, p. 225.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 232.

¹⁹⁷ BROUDIC F., « La pratique du breton aujourd'hui. Approche méthodologique des problèmes d'évaluation », *La Bretagne Linguistique*, vol. 1, 1985, p. 73.

¹⁹⁸ L'évaluation du nombre de locuteurs est à prendre avec précautions car il faut pouvoir distinguer entre personnes capables de le parler ou simplement de le comprendre, et prendre en compte les éventuelles réticences des informateurs à dire à l'enquêteur qu'elles parlent une langue longtemps stigmatisée et honteuse. Sur cette question, voir BLANCHET P., « À propos de la pratique du breton de l'ancien régime à nos jours, de Fañch Broudic », *La Linguistique*, vol. 31, fascicule 2, 1995, p. 154-155.

¹⁹⁹ BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, *op. cit.*, p. 35.

La question posée était : « Quelle langue utilisez-vous le plus souvent ? », dans trois cadres différents, le foyer, les relations amicales et le travail. 11 % des répondants utilisaient de préférence le breton en famille, 12 % entre amis et 8 % sur leur lieu de travail. Les 12 % utilisant préférentiellement le breton avec leurs amis correspondaient à l'époque à une population de 228 000 personnes. En outre, le breton était plus pratiqué par les personnes âgées, les agriculteurs, et dans les communes rurales²⁰⁰.

Au début du XXI^e siècle, les locuteurs sont vieillissants pour la plupart, peu de jeunes apprenant le breton dans leur famille ou à l'école, bien que les effectifs scolaires soient en augmentation²⁰¹. De plus, un grand nombre de bretonnants ne le parlent plus qu'occasionnellement.

On a vu que l'enquête de l'Insee de 1999 donnait le chiffre de 257 000 bretonnants, soit 12 % de la population²⁰². F. Broudic, en 2001, évaluait à 70 000 ceux qui parlent breton tous les jours. Il observait en outre que « plus de 80 % des bretonnants résident dans des communes qui se caractérisent par leur faible vitalité démographique et économique, un taux élevé de personnes âgées et un faible taux de jeunes de moins de vingt ans²⁰³ ». Les personnes âgées l'emploient dans les lieux de sociabilité tels que les clubs du troisième âge ou les bistrotts, et il est plus rare de l'entendre dans des lieux représentant la modernité ou les institutions : 4 % des bretonnants interrogés déclarent le parler en mairie, et 1 % à la banque ou au supermarché²⁰⁴.

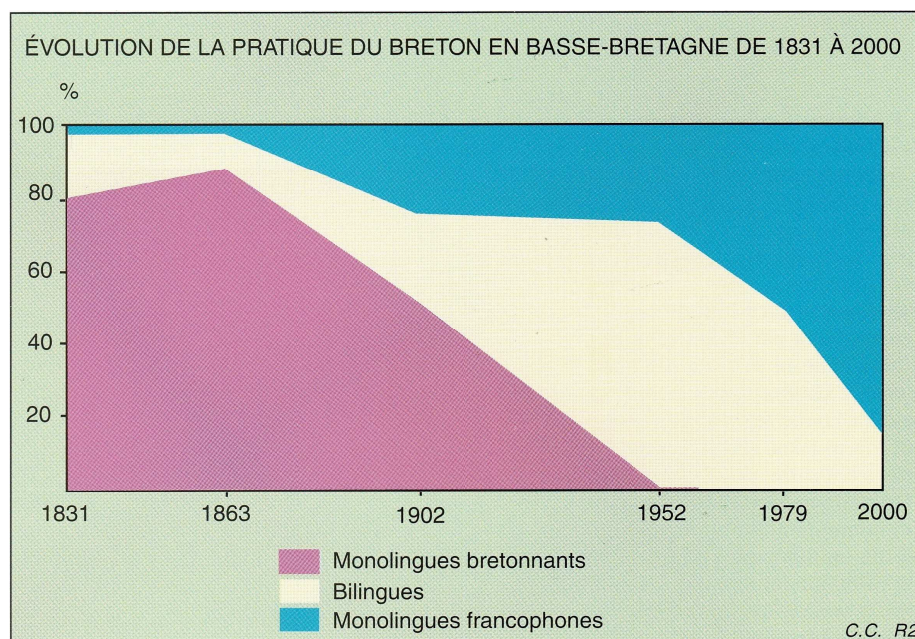


Figure 31. Évolution de la pratique du breton en Basse-Bretagne de 1831 à 2000

ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 19.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 35-38.

²⁰¹ F. Broudic a constaté une hausse du pourcentage des 15-19 ans parlant breton, qui est passé de 1 % en 1997 à 4 % en 2007. *Ibid.*, p. 66.

²⁰² LE BOËTTÉ I., « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », *op. cit.*, p. 18. Voici quelques-uns des résultats de cette enquête : l'usage du breton est le plus répandu chez les agriculteurs (30 %) et les ouvriers (14 %) ; 50 % des personnes qui ont appris le breton ne le parlent plus.

²⁰³ BROUDIC F., « Hier, aujourd'hui, demain. Le breton, langue en danger ? », *op. cit.*, p. 15.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 16.

Dans un sondage réalisé en 2007 par F. Broudic et TMO Régions, le nombre de personnes de plus de quinze ans parlant « très bien » ou « assez bien » le breton est estimé à 194 500, soit 5,5 % des habitants de la Bretagne historique. On atteint le chiffre de 206 000 locuteurs en incluant les scolaires²⁰⁵.

On compte 19 % de locuteurs du breton dans la partie bretonnante des Côtes-d'Armor, 15 % dans le Finistère et 8 % dans la partie bretonnante du Morbihan²⁰⁶. Ils sont par ailleurs 4 % dans la partie gallèse des Côtes-d'Armor, 1 % dans la partie gallèse du Morbihan, tout comme en Ille-et-Vilaine. Le résultat est nul pour la Loire-Atlantique.

En Basse-Bretagne, on estime à 172 000 le nombre de personnes de plus de quinze ans parlant « très bien » ou « assez bien » le breton (soit 13 % de la population de cette partie de la Bretagne), et 182 000 en comptant les scolaires. On recense en outre 290 000 personnes pouvant le comprendre (très bien ou assez bien) mais pas le parler (« locuteurs passifs »), soit 22 % de la population de Basse-Bretagne²⁰⁷.

En Basse-Bretagne toujours, la pratique du breton est restée quasiment stable chez les personnes âgées de 75 ans et plus, par rapport au précédent sondage de 1997 (46 % en 2007 au lieu de 45 % en 1997). En revanche, les autres classes d'âge enregistrent toutes une baisse sensible, à l'exception des 15-19 ans : chez les 20-39 ans, on passe de 5 % à 2 % ; chez les 40-59 ans, de 21 % à 10 % ; chez les 60-74 ans, de 42 % à 25 %²⁰⁸ (voir les cylindres verts et rouges dans le graphique ci-dessous).

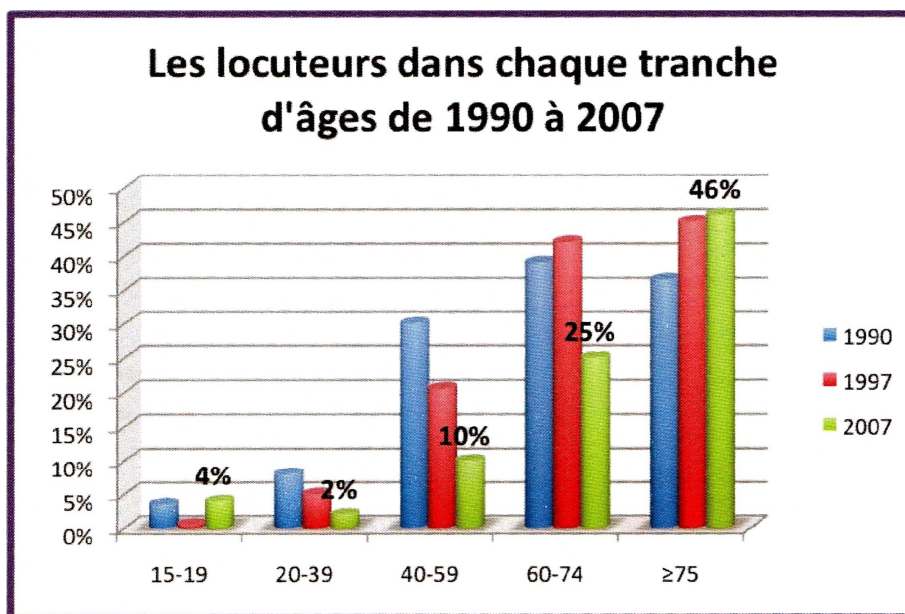


Figure 32. Le vieillissement des bretonnants en Basse-Bretagne

Évolution du taux de locuteurs dans chaque tranche d'âge de 1990 à 2007. Base : ensemble des habitants en Basse-Bretagne. BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions, Brest, Emgleo Breiz, 2009, p. 75.*

²⁰⁵ BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions, op. cit.*, p. 63-64.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 82.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 54.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 67.

L'article 75-1 de la Constitution de 1958 a fait entrer les langues régionales dans le patrimoine français, mais en leur conférant bien plus un statut d'objet de musée que d'outil de communication²⁰⁹. De nos jours, comme le remarque R. Le Coadic, « [l']État ne manifeste plus envers les langues régionales l'hostilité active du passé mais, dans le contexte démographique qui est celui de la langue bretonne, bloquer toute possibilité de progrès substantiel suffit à favoriser son écroulement²¹⁰ ».

Malgré des statistiques alarmantes, on peut toutefois noter que le breton bénéficie d'un renouvellement de son image : on remarque, outre des effectifs scolaires en hausse, un nombre non négligeable d'apprenants adultes dans les cours du soir et les formations longues. On peut décrire la pratique actuelle du breton comme une pratique « de niche » : « niches résiduelles » formées par les locuteurs natifs vieillissants, « niches de sociabilité » (pratique occasionnelle), « niches géographiques » (essentiellement le nord-est et le centre de la Basse-Bretagne), et « niches militantes » où l'on rencontre un profil différent du bretonnant rural (des jeunes, souvent urbains, se réappropriant la langue)²¹¹.

Dans l'histoire du gallo, il est difficile de trouver trace de mesures aussi explicitement destinées à le faire disparaître, ou de propos tenus par des personnalités publiques comme ceux que nous avons vus plus haut, puisqu'il est la plupart du temps considéré comme un simple dérivé du français.

Nous avons déjà souligné le problème des recensements des gallésants, tardifs et manquant parfois de précision, depuis les résultats contestés de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » réalisée en 1999 par l'Insee et l'Ined, jusqu'au récent sondage de l'association Bretagne Culture Diversité en 2013 (voir introduction), vraisemblablement plus fiable, qui estimait le nombre de personnes parlant très bien ou assez bien le gallo à 5 % des habitants de la Bretagne historique.

Les enquêtés invoquent les mêmes causes de déclin que pour le breton : scolarisation en français obligatoire, mutations économiques et sociétales de la seconde moitié du XX^e siècle. Les témoins mettent tout autant en cause l'État français que le changement de société.

Christian : « Ça a été martelé, comme le breton... Ça a été directement l'influence de l'État et des écoles, quoi, qui l'ont perturbé. [...] Et puis après, dans les années soixante, [...] [l]es gens ont acquis des voitures, et puis ils ont commencé à bouger, à aller un peu plus loin [...]. Et puis les jeunes ont fait des études supérieures, et puis ils sont allés au lycée, et puis ils sont revenus en parlant moins le patois, et puis... et puis ça s'est perdu comme ça. Et puis les gens, dans les campagnes, ils sont de moins en moins nombreux [...]. La mécanisation fait qu'[il] y a moins de moins de temps de parole en patois que... qu'autrefois. Le déclin a été rapide, hein. Dans les années soixante, euh... soixante-soixante-dix, voilà, et après... réduction du monde agricole... scolarisation dans les lycées... travailler dans les usines de type Citroën, machin, *et cetera*. Et puis expatriation, [...] enfin, c[e n]'est pas le mot, mais [il] y a eu des mouvements économiques qui font que les gens sont revenus en ayant été bosser à Paris ou ailleurs. Les gens sont revenus en parlant... nettement moins facilement le gallo, ou en faisant exprès de ne pas le... Peut-être avec une certaine forme de... “Voilà, moi je [ne] parle plus le patois, je parle français, j'ai fait des études, hein, je suis allé loin.” »

²⁰⁹ PESTEIL P., « Языковая политика во Франции », ЯЗЫКОВАЯ ПОЛИТИКА В КОНТЕКСТЕ СОВРЕМЕННЫХ ЯЗЫКОВЫХ ПРОЦЕССОВ, « La question de la Charte des langues minoritaires en France : enjeux autour d'un texte et situation des langues régionales », *op. cit.*

²¹⁰ LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », *op. cit.*, p. 239.

²¹¹ LE PIPEC E., « Le breton, langue-totem ? », *op. cit.*, p. 139.

Lors d'une enquête réalisée par J. S. Nolan dans les années 2000 auprès d'élèves de collège et lycée et de parents d'élèves, aucun des élèves n'a cité le gallo comme première langue à la maison, et seulement 2,2 % d'entre eux ont répondu avoir appris en même temps le gallo et le français²¹². Nolan conclut que « *Gallo's acquisition as a first language is rare and nonexistent as the single language of first language acquisition for the youngest generation*²¹³. »

La transmission n'est pas assurée par les parents, mais plutôt, quand elle existe, par les grands-parents. La question de l'avenir du gallo se pose donc de manière particulièrement aiguë car, pour inverser la dynamique de déclin, les trois générations doivent être impliquées²¹⁴. En outre, des interactions en-dehors du cadre familial, dans la communauté élargie, devraient également avoir lieu pour assurer son avenir. La conclusion de Nolan est des plus pessimistes : « *Based on the data analysed in this paper, it is even more difficult to envisage that anything akin to first language usage of Gallo will come about in the future*²¹⁵. »

Le changement linguistique et sociétal né de l'unification linguistique forcée – qualifiée de « violence symbolique » par le psychiatre J.-J. Kress²¹⁶ – a été si brutal qu'il a engendré un « refoulement linguistique et identitaire²¹⁷ » chez les Bretons.

Andrée : « C'était un savoir. C'était un héritage. Et eux, c'était vu plus comme séquelles. Ça a été combattu. Et ça a été vécu comme une infériorité, par les Bretons ou Gallos, de toute façon l'un ou l'autre. »

Pour certains chercheurs, le trauma collectif causé par la perte de la langue familiale pourrait expliquer les taux importants de suicide et d'alcoolisme en Bretagne. En outre, Kress constate, dans l'exercice de la psychiatrie en Bretagne, « une difficulté plus grande d'expression portant tout particulièrement sur le domaine de l'affectivité, des relations inter-humaines, de la sensibilité individuelle²¹⁸ ».

Nous allons à présent examiner les traits communs de l'histoire récente du breton et du gallo, qui se déclinent dans un sentiment de honte partagé par leurs locuteurs (5.2.1) et dans une même interdiction en milieu scolaire (5.2.2). Nous passerons ensuite à l'étude des enjeux de

²¹² NOLAN J. S., « School and Extended Family in the Transmission and Revitalisation of Gallo in Upper-Brittany », *op. cit.*, p. 221. En revanche, 10,6 % des parents ont répondu que le gallo était la première langue de la maison dans leur enfance. 6,4 % d'entre eux l'ont appris en même temps que le français. Il est possible que les enquêtés aient fait preuve de réticence dans leurs réponses en raison du complexe associé au gallo, conduisant à des sous-estimations.

²¹³ *Ibid.*, p. 222.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 230.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 231.

²¹⁶ KRESS J.-J., « Incidences subjectives des changements de langue régionale », CARRER P., DAUMER Y., DENEZ P., KRESS J., ÉLÉGOËT F. et VIOLETTE P. (dir.), *Permanence de la langue bretonne. De la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1986, p. 45.

²¹⁷ LE COADIC R., « Bretagne et tabou », *op. cit.*

²¹⁸ KRESS J.-J., « Incidences subjectives des changements de langue régionale », *op. cit.*, p. 54. « La restriction de l'usage de la langue dans le domaine affectif s'est opérée au moment où la génération bilingue est intervenue dans le processus de transmission. Cette génération, constituée psychiquement dans la langue bretonne, laquelle possède des registres d'expression fort différenciés, n'a jamais assimilé qu'un français scolaire, instrumental, lié à l'écriture, donnant ouverture sur une culture étrangère mais coupé de la profondeur constituante de l'inconscient qu'à la langue maternelle. Cette seconde langue instrumentale est transmise à la troisième génération, il en résulte cet aplatissement de l'expression qu'on constate actuellement. Perdre la langue n'est donc pas du même ordre que la perte d'un objet, non seulement parce que son mode d'investissement est plus problématique que celui d'un objet, mais encore parce que la perte est proprement esquivée, sans localisation individuelle. Cette situation est apparentée à celle du deuil impossible dont on connaît les effets en psychopathologie. » *Ibid.*, p. 54-55.

l'usage du terme « langue » pour désigner les variétés en présence (5.2.3). Nous verrons que breton et gallo ne sont pas considérés comme étant de même importance pour l'identité bretonne (5.2.4). Enfin, nous étudierons les conséquences de ces représentations sur la perception de l'espace breton (5.2.5).

5.2.1. Une honte commune

C'est tout d'abord dans le sentiment de honte et le complexe d'infériorité que les locuteurs du breton et du gallo se rejoignent²¹⁹. La honte provient principalement de l'accent ainsi que d'un sentiment d'infériorité « de classe ». Selon Y. Le Gallo, pour le Bas-Breton,

« le breton n'est pas seulement une langue de paysans, c'est une langue paysanne et, sans doute pour certains, la langue paysanne par excellence. Ainsi la hiérarchie linguistique répond-elle à la hiérarchie sociale. On comprend dès lors que le peuple breton n'ait pas su défendre sa langue : c'était la livrée que lui avaient imposé des siècles d'humilité et d'humiliation, de solitude et d'indigence²²⁰ ».

Ce constat est tout aussi vrai pour le gallo, comme on va le voir en abordant l'idée de stigmatisme (5.2.1.1), ainsi que l'association du français au progrès (5.2.1.2).

5.2.1.1. *Le stigmatisme et la souillure : « Perdre jusqu'à l'accent, se laver de ça²²¹ »*

Les langues et les accents de Bretagne ont souvent été stigmatisés, engendrant une véritable autocensure. Les termes qu'emploie Nicole, de mère bretonnante, renvoient à la saleté, la souillure, à une salissure dont il faudrait se débarrasser :

« On disait : “Ben oui, [il] faut parler pointu comme les Parisiens”, et moi j'ai souvent dit : “Ma langue, c'est celle de Racine, ou celle de Molière”, c'est, c'est... c'est la langue française. Et quand on en sortait un [un bretonnisme], j'avais honte. On rougissait d'avoir une formule qui [n']était pas tout à fait académique. [...] Parce que c'était aussi une image... Je disais, quand j'ai été très dure : “C'était la misère, l'ignorance et la crasse”, et c'est une réalité. Quand on venait du

²¹⁹ Kress rapporte un témoignage éloquent : « Le breton n'aurait jamais dû exister, j'aurais préféré être mort plutôt que de vivre cette honte, nous étions comme une portée de poulets sans défense, on disait que cette langue était réservée aux vaches et aux cochons. » *Ibid.*, p. 50. Il établit un parallèle entre refoulement linguistique et refoulement sexuel : « Tout se passe comme si le pouvoir, figure du Maître, avait exigé qu'on se débarrasse, avec la langue, de ce qui était infantile, archaïque, originaire ; que disparaisse le système des signifiants constitutifs de l'inconscient de ces sujets et il a été entendu. Je forme l'hypothèse que la honte de la langue maternelle résulte de l'assimilation de cette langue à l'inconscient, au domaine du refoulé. Cette langue qui doit disparaître et à la disparition de laquelle les populations contribuent activement est marquée par la censure, elle est du même ordre que la langue dans laquelle se constituent les symptômes dans l'hystérie ou dans l'obsession ; il s'agit de la langue de ce que Freud appelait “l'autre scène”, “*der andere Schauplatz*”, notion qu'il emprunte à Fechner. L'autre scène étant du côté de l'ailleurs, la figuration de l'altérité de l'inconscient. La honte a partie liée avec la sexualité dans ses avatars pré-génitaux et génitaux en tant qu'elle a succombé au refoulement, la honte est en rapport avec le retour du refoulé, elle en est la trace affective. [...] [T]out se passe comme si la langue d'origine se trouvait marquée par cette connotation sexuelle. [...] Sacrifier la langue ce serait se délivrer du poids de la pulsion, du refoulement, de l'angoisse, de ce qui est en somme spécifique de la difficulté humaine. » *Ibid.*, p. 50-51. Et, plus loin : « [L]a langue originaire a rejoint l'inconscient refoulé et la langue nouvelle les idéaux de maîtrise et de pouvoir. » *Ibid.*, p. 52.

²²⁰ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 149.

²²¹ Nicole. Voir son récit en annexe 12.

fin fond des petits villages, [...] c[e n]’était pas la gloire, hein. Moi, je sais ce que c’est que d’être pauvre. Euh... Bon, il fallait se sortir de ça à tout prix, et il fallait se donner les moyens de sortir de ça à tout prix. Donc, perdre, non pas la langue, parce que moi, je ne la possédais pas, ou très peu, mais même perdre jusqu’à l’accent, se laver de ça²²². »

L’accent breton comme l’accent gallo étaient montrés du doigt en ville, comme le raconte Chantal, de famille bretonnante :

« On a un accent. Et quand moi, je suis partie travailler en février [19]70 à Saint-Brieuc, j’étais rue de Paris chez Mafar, ben, quand je me mettais à parler, mon accent me... [*amusée*] me trahissait. On me disait : “Oh, vous êtes de pays breton, vous !” Ils vous disent ! Les gens vous disent, sans se moquer, mais ils nous disent... [...] Moi, on me disait, et puis ça me faisait quand même un petit coup, parce que je disais [*voix plus basse, plus timide*] : “Mon accent est si prononcé que ça ? Je [ne] me rends pas compte...” »

On voit ici qu’il n’y a qu’un pas de la remarque apparemment innocente au sentiment de différence et au complexe d’infériorité. On recueille des témoignages tout à fait similaires chez les Hauts-Bretons. L’anecdote de Pascale, gallésante, montre comment il fallait avoir recours à des subterfuges pour ne pas subir de moqueries :

« [L]à où j’étais, moi, c’était gallo. Chez nous, on parlait patois. [Les parents] [ne] nous parlaient que patois. Ce qui nous faisait bizarre, c’est que nous, à l’école, on entendait parler français, et quand on arrivait à la maison, on parlait patois. Donc, sur la route, parce qu’il y avait deux kilomètres à faire, bien sûr [il] y avait des copains et des copines qu’on prenait en route, et donc on avait des amis qui, eux, ne parlaient que français à la maison, et notre patois dérangeait. Donc, pour vous donner une anecdote... Donc ça devait être soit en septembre, soit en juin, quand [il] y avait des guêpes. Donc moi, je disais, ben, les *ghépes*. Les *ghépes* nous ont piqués. Et la voisine... ben, ça lui choquait les oreilles, donc : “Non, Pascale, on dit des guêpes !” Ben oui, mais moi, si j’arrivais à la maison et que je disais “des guêpes”, on [ne] comprenait plus trop ce que je disais. Donc c’était toujours des *ghépes*. Et pour finir, comme elle m’usait aussi les oreilles, de l’entendre dire “des guêpes”, eh ben je disais “des abeilles”, parce que là, [il n’y] avait pas de patois, et comme ça, eh ben, je n’avais pas de remontrances. C’était ma façon à moi de détourner le... [...] Moi, ce qui m’a marquée le plus, c’étaient les filles qui marchaient avec nous. Parce que, ben... je pense que je devais être prise un petit peu pour la... pas la retardée du groupe, mais... ben, celle qui [ne] parlait pas comme les autres, quoi. [*Amusée*] Donc je pense qu’elles faisaient mon éducation en marchant [*rire*]. [...] [À] part nous qui étions en ferme, les autres étaient en... dans un autre... Donc ils avaient évolué, je pense, plus vite que nous. »

On retrouve ici un vocabulaire renvoyant au retard, à l’arriération : « retardée », et son contraire, « évolué ». Cependant, Pascale et quelques autres enquêtés considèrent avoir pris de la distance par rapport au stigmaté. Elle se dit en paix avec sa langue maternelle : « [M]ême si moi, on m’a reprise, c’est vrai qu’aujourd’hui, j’en rigole. À l’époque, je pense que j’ai été un peu le vilain petit canard qui ne savait pas parler français, en fait. Maintenant, j’en rigole, je me

²²² La saleté est aussi présente dans les propos que rapporte Geneviève : « [Mon amie] dit : “On [ne] nous a jamais empêchés, mais pour nous, c’est comme si c’était sale. On ne pouvait pas parler breton.” [...] [C]omme ses parents ont vécu longtemps, et qu’elle allait chez ses parents, donc elle a parlé, par exemple, avec son père, elle n’a parlé que breton. Donc elle a gardé le breton. Mais elle [ne] l’a pas transmis à ses enfants, parce que, déjà, c’était une langue qui avait été considérée comme sale. [...] C’était vraiment, euh... C’était la langue de rien ! C’était sale. » Cette association du breton à la saleté, à ce qui est honteux et doit être caché, est sans doute renforcée par le fait que de nombreux parents utilisaient le breton entre eux pour ne pas être compris de leurs enfants et tenir secrets « les sentiments intimes, la sexualité, les maladies graves, les affaires de famille, bref tout ce qu’il faut tenir à l’écart, au sens où cela se rapproche du refoulement ». KRESS J.-J., « Incidences subjectives des changements de langue régionale », *op. cit.*, p. 51.

dis : “Ben, j’avais quand même trouvé la solution en disant ‘une abeille’ au lieu de dire ‘une guêpe’.”²²³ »

Signalons qu’en situation de migration, les personnes se surveillaient doublement, les accents étant particulièrement montrés du doigt. « Après être transplantée [à Paris], sans arrêt, on me disait : “Il [ne] faut surtout pas dire ça, on va se moquer de toi”, ou “Attention, n’emploie pas ce mot-là, tu vas voir, tout le monde va rire.” Et... j’ai été bloquée quand même pendant un moment », raconte la spécialiste L, gallésante.

Aimée confie son soulagement à son arrivée à Paris : son accent de Plélo (Côtes-d’Armor) était beaucoup plus discret que d’autres accents gallos. Elle s’offusque d’ailleurs quand son neveu, présent lors de l’entretien, lui rappelle que son mari parlait gallo dans le métro pour narguer les gens. On sent très nettement qu’elle a voulu mettre ses origines de côté, et que « Paris » et « gallo » ne peuvent ni ne doivent se retrouver dans la même phrase. Elle refusait d’ailleurs de le parler là-bas, car « ça embrouillait le gosse » de « jargonner ». On peut se demander si elle ne cherchait pas plutôt à cacher ses origines par crainte d’être stigmatisée.

5.2.1.2. *Le français, l’ascension sociale et le progrès*

Le breton comme le gallo étant associés à la ruralité et à un statut social inférieur, les parents ont souvent fait leur possible pour en éloigner leurs enfants, dans l’espoir de leur garantir une meilleure situation. Il s’agit là d’une « acceptation non concertée mais néanmoins collective de changer de vie et d’espérer autre chose pour les générations suivantes²²⁴ ».

Le prestige du français a progressé dans la société bretonne dès l’époque ducal. Au XVIII^e siècle déjà, certains agriculteurs plaçaient leurs enfants dans des maisons francophones pour qu’ils apprennent le français, puis au XIX^e siècle dans des écoles en ville nommées « likès »²²⁵. Le breton s’est vu peu à peu relégué à des fonctions économiques et sociales de plus en plus limitées tandis que croissait la place du français.

« Les Bretons, pris dans un rapport de domination à la fois social (pas de perspective d’ascension sociale pour les locuteurs du breton) et idéologique (le français, langue “chargée de transmettre au monde les plus sublimes pensées de la liberté” quand le breton est l’“instrument barbare des pensées superstitieuses” [Barère 1794]), ont considéré qu’ils n’avaient d’autre choix que de se plier aux exigences monolingues de l’État-nation, archétype de la modernité²²⁶. »

Ainsi donc, si les bretonnants ont abandonné la pratique du breton « pour accéder à cette promotion, c’est bien parce que les structures excluaient (et excluent toujours, il faut bien le reconnaître) la langue “locale” des sphères sociales prestigieuses²²⁷ ». Une informatrice,

²²³ Les témoignages recueillis par R. Le Coadic sont aussi partagés entre affirmation de la fin de l’identité négative, et indices de sa persistance. LE COADIC R., *L’identité bretonne*, *op. cit.*, p. 184-188.

²²⁴ PENTECOUTEAU H., « Langue renouvelée et construction des identités », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 54.

²²⁵ BROUDIC F., « Ar skol hag ar brezoneg : a-eneb hag... a-du », *op. cit.*, p. 65.

²²⁶ LE COADIC R., « Nous avons rencontré l’ennemi, et c’est nous », *op. cit.*, p. 231.

²²⁷ BLANCHET P., « À propos de la pratique du breton de l’ancien régime à nos jours, de Fañch Broudic », *op. cit.*, p. 156.

Claudine, résume l'opinion commune en ces termes : « On avait l'impression que ça [ne] nous menait à rien de savoir le breton²²⁸. »

Le breton s'est ainsi trouvé relégué au statut de « patois paysan, incapable d'assurer la communication, même avec le village voisin, incapable plus encore d'exprimer le monde moderne, ce monde de tracteurs, d'automobiles, d'avions, de téléphone et de télévision. Une langue tout juste bonne à parler aux vaches et aux cochons²²⁹ ».

Pour cette raison, au fil du XX^e siècle, les parents évitent de plus en plus de parler en breton à leurs enfants²³⁰. Par ailleurs, ils « surinvestissent dans l'école [...] [p]our favoriser la promotion sociale de leur progéniture²³¹ ».

Nicole : « [Ma mère (bretonnante)] tenait beaucoup à ce que j'apprenne le français, c'était la langue de la réussite, le français c'était la langue de l'école, c'était... Ma mère, elle s'est battue pour ça. »

Jacques (gallésant) : « Le français était la langue du progrès et de la promotion sociale. Qu'est-ce qu'elle a essayé de faire, ma mère, c'est de me foutre à l'École normale pour que je devienne instit – alors là, c'était l'aboutissement d'une carrière ! [rire]. »

Patrick (bretonnant) : « [M]a mère essayait de me parler en français, pour que je ne sois pas paumé en rentrant à l'école, quoi. Donc elle s'évertuait à ce qu'on connaisse un peu de français, pour qu'on [ne] soit pas trop paumés. Elle, elle croyait que j'allais être... L'idée que l'avenir et le progrès, c'était le français, et annihiler la langue bretonne. Elle, elle était complètement – elle voulait être instit elle-même, quand elle était jeune paysanne, donc elle croyait beaucoup à l'éducation, à la culture. Elle a fait en sorte, par exemple, que je quitte ici en sixième, que j[ne]aille pas à Saint-Nicolas-du-Pélem au collège, comme tout le monde, mais que j'aille directement au lycée à Guingamp. Elle croyait [...] qu'il fallait rapidement aller en ville [...]. Elle avait peur de... Elle avait peur qu'on reste trop ruraux²³². »

²²⁸ Il s'agit d'ailleurs d'une remarque récurrente des bretonnants aux apprenants : « *Met da belec'h ec'h i gant da vrezhoneg ?* » [Mais où vas-tu aller avec ton breton ?], autrement dit « Que vas-tu en faire ? » BROUDIC F., « Hier, aujourd'hui, demain. Le breton, langue en danger ? », *op. cit.*, p. 11.

²²⁹ SIMON P.-J., « Ethnicité et domination en Bretagne », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 85. Notons que cette image est exactement celle du gallo à l'heure actuelle pour un grand nombre de personnes.

²³⁰ L'enquête Famille de l'Insee/Ined (1999) montre que, « [à] la différence des langues étrangères, la plupart des langues régionales ont été transmises seulement de façon occasionnelle, en accompagnement du français, et plus souvent par un seul parent. C'est particulièrement vrai de la langue d'oc et des langues d'oïl, déjà en fort recul dans l'ancienne génération. Il n'en demeure pas moins que ces langues ont accompagné l'enfance de très nombreux adultes actuellement en vie : respectivement 610 000 à titre habituel et 1 060 000 à titre secondaire pour la langue d'oc [...], 570 000 et 850 000 pour les langues d'oïl [...]. 280 000 personnes se souviennent d'avoir baigné, enfants, dans le breton et 400 000 autres l'ont reçu en complément du français ». Parmi les adultes de France à qui l'on parlait habituellement une autre langue que le français, seuls 35 % l'ont à leur tour transmise à leurs enfants. « La situation est des plus critiques pour le franco-provençal, le breton, le flamand et la langue d'oc, qui, neuf fois sur dix, ont cessé d'être utilisés habituellement avec la génération suivante. » Les langues d'oïl enregistreraient quant à elles un recul de 70 à 80 %. HÉRAN F., FILHON A. et DEPRESZ C., « La dynamique des langues de France au fil du XX^e siècle », *op. cit.*, p. 2-3. Sur l'arrêt de la transmission du breton, voir le documentaire *La parole assassinée/Ar gomz drouklazhet*. L'une des protagonistes évoque ses parents : « C[e] n'était pas une langue... à travers laquelle ils pouvaient transmettre quelque chose à leurs enfants. Du moins, je pense qu'ils ne pensaient pas que c'était possible. » CLERET A., *La parole assassinée/Ar gomz drouklazhet*, documentaire, Bara Gwin Films, 2014. <http://www.bed.bzh/fr/films/la-parole-assassinee/> [consulté le 12 septembre 2016].

²³¹ LE COADIC R., « Apprendre pour se sauver », communication à la journée d'étude internationale du Centre de recherches sur la culture japonaise de Rennes (CRCJR), 17 mai 2003.

²³² Le rôle des mères apparaît dans ces trois témoignages. On sait en effet que les langues régionales ont reculé plus vite chez les femmes que chez les hommes. Les femmes seraient, semble-t-il, plus sensibles à l'idéologie dominante. KRESS J.-J., « Incidences subjectives des changements de langue régionale », *op. cit.*, p. 52. Divers modèles explicatifs des différences linguistiques entre hommes et femmes (et de ce qui a été nommé l'« insécurité

Abandonner le breton et le gallo était donc un signe de progrès ; on souhaitait montrer de cette façon que l'on était « plus évolué ».

Micheline (bretonnante) : « Ça me fait un petit peu sourire, [...] maintenant, quand on dit : “Oh, chez nous, on n'a pas parlé breton”, je dis : “Vos parents ne parlaient *que ça*, alors...” Oui mais c'était devenu... le... – comment on peut dire ? Le style évolué, quoi. [...] [L]es familles qui se sentaient un petit peu au-dessus, si vous voulez, de la société – pas nécessairement plus riches mais... [...] Ils étaient, disons... C'étaient des familles qui se trouvaient plus hautes que d'autres. Ils se trouvaient supérieurs, alors ceux-là, de toute façon, n'auraient pas parlé breton à leurs enfants, c'était... des choix, quoi. Moréac est une commune assez riche. Quand on est riche, on se croit supérieur, vous comprenez bien, [il ne] faut pas rêver. Et comme les gens qui se trouvaient un peu supérieurs voulaient surtout apprendre le français à leurs enfants, ça faisait quand même... comme on dit quelquefois “plus mieux” [*petit rire*]. Et donc, si vous voulez, ces gens-là parlaient français, et les pauvres ploucs, ils parlaient breton²³³. »

Micheline, comme tant d'autres, s'est donc détournée du breton pour ne pas être ridiculisée :

« Comme toute personne, vous n'avez pas envie d'être traité de plouc. Moi, étant jeune fille, je [ne] crois pas que j'ai beaucoup parlé breton non plus, hein. Ben, vous vous rendez compte, on n'était pas plus ploucs que les autres. Et donc on parlait français. Et pour moi, c'est ce mépris-là qui a tué les gens – qui a tué la langue²³⁴. Beaucoup plus que les interdictions. Les interdictions, pfff... On interdit, mais justement, on va contre. Tandis que là, c'étaient vraiment les gens qui étaient vexés d'être... Et pour moi, c'est beaucoup plus ça. Enfin, moi, j'ai fait cette analyse-là. »

L'idée obsédante du « progrès » (ou une certaine vision du progrès), perdure parfois chez des personnes très en faveur du gallo et du breton, comme Nicole :

« [Q]uand des étrangers – des vrais, hein, des vrais qui viennent de loin, de Hongrie ou des Pays-Bas – viennent chez moi, [...] j'ai surtout à cœur de montrer qu'on est quand même drôlement euh... modernes, que, bon, on ne porte plus la coiffe, qu'on ne mange plus dans des soues à porcs, *et cetera* – parce que c'est un petit peu l'image qu'on a. »

linguistique » des femmes) ont été proposés au fil du temps et font encore l'objet de débats. La première lecture du conformisme linguistique féminin « se fondait sur une différence de pouvoir et de statut entre les sexes. Dans le cadre de cette interprétation, les femmes étaient tenues pour investir davantage dans le capital symbolique, puisque possédant moins de pouvoir matériel ». LABOV W., « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998, p. 27. Labov met l'accent sur le désir d'ascension sociale comme facteur clé. *Ibid.*, p. 32-34. Les théoriciennes féministes ont proposé par la suite des explications alternatives. Pour un aperçu des trois principales approches féministes, on se reportera à SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998, p. 14-16.

²³³ Micheline rapporte l'histoire d'un ami habitant sa commune, Moréac : « Sa mère venait du côté de Locminé. En campagne. Mais elle a fréquenté l'école à Locminé. Locminé, c'était petit-bourgeois, [ils] toisaient même les gens de Moréac, ça c'est sûr que... c'étaient vraiment les culs-terreux, quoi. Et il dit : “Ben forcément, ma mère [ne] voulait pas que nous, on entende parler le breton, elle [ne] voulait pas que ses enfants, justement, soient les ploucs du village, quoi.” »

²³⁴ Les psychologues noteront peut-être ici l'intéressant lapsus « tuer les gens » au lieu de « tuer la langue ».

En définitive, on voit que le complexe d'infériorité attaché à des langues placées en situation dévalorisée a eu autant d'impact sur les bretonnants que sur les gallésants²³⁵. Nous allons poursuivre le parallèle entre le gallo et le breton par l'étude de leur place dans le milieu scolaire.

5.2.2. Les langues de Bretagne et l'école

L'école, pour plusieurs de nos témoins, fut le lieu de la découverte du français. Nombreux sont les témoignages de difficultés d'apprentissage quand la langue de la famille était autre, qu'il s'agisse du breton ou du gallo.

Paul : « [M]oi, je me souviens, en classe, de difficultés à trouver des mots français : “Comment on dit ça ? Comment on dit ça ?” »

Gabriel : « [Ma mère] a eu la misère à l'école, parce qu'elle [ne] savait rien que le breton quand elle est allée en classe. Alors [rire] elle racontait n'importe quoi [rire]. C'était à l'école des religieuses, là. Alors ils disaient de répéter “Saint Michel, priez pour nous”, elle répondait : “Saint Michel *pierleprou*” [grand rire]. Elle [ne] comprenait pas, quoi. Elle essayait de suivre la consonance, quoi. Elle répétait : “Saint Michel *pierleprou*.” »

Comme nous l'avons déjà signalé, breton et gallo étaient interdits dans le cadre scolaire. Parmi nos témoins, un seul a reçu un enseignement en breton. Il s'agit de Lucien de Bignan, qui était scolarisé à l'école libre (privée). Il a appris le catéchisme en breton, et sait lire les livres de messe²³⁶.

Dans son enquête sur l'identité bretonne, R. Le Coadic constatait que « les Hauts-Bretons n'ont rien à reprocher à l'école : pas une seule des personnes que j'ai rencontrées ne la met en cause²³⁷ ». Lors de notre enquête, en revanche, nous avons recueilli un grand nombre de témoignages au sujet des brimades subies, même si elles n'étaient pas physiques. On peut se demander si la conscience des droits des minorités n'aurait pas progressé dans l'intervalle, produisant un discours différent.

Nous allons à présent aborder les questions de l'interdiction et des punitions en milieu scolaire (5.2.2.1), puis la honte et les inhibitions (5.2.2.2). Nous évoquerons également la double vie des enfants dont la langue familiale n'est pas celle de l'école (5.2.2.3). Enfin, nous verrons que l'absence d'enseignement de ces langues a pour conséquence un important sentiment de morcellement linguistique (5.2.2.4).

²³⁵ L'émotion affleure fréquemment quand les Bretons s'expriment sur l'absence de transmission familiale de la langue. Il n'est pas rare que les enquêtés pleurent, soit parce qu'ils ressentent encore le poids de la honte, constatent le déclin de leur langue maternelle autour d'eux, ou parce qu'on ne la leur a pas transmise. Dans le documentaire *La parole assassinée/Ar gomz drouklazhet*, un homme interviewé, à qui on n'a pas transmis le breton, explique : « Moi, j'ai le sentiment que c'était un peu la langue de la honte. » Il avoue ensuite en vouloir à l'État français de l'avoir interdit, et est alors surpris de sentir affluer un trop-plein d'émotions qu'il s'efforçait de contrôler. Il se met à pleurer en disant : « C'est criminel de faire ça. » CLERET A., *La parole assassinée/Ar gomz drouklazhet*, documentaire, Bara Gwin Films, 2014. <http://www.bed.bzh/fr/films/la-parole-assassinee/> [consulté le 12 septembre 2016].

²³⁶ Gabriel raconte : « Le breton, [il ne] fallait surtout pas parler breton non plus. Ah ben non, hein ! Sauf si t[u] allais à l'école libre, oui. Ah oui, à l'école libre, ils parlaient breton, ils apprenaient le catéchisme en breton. »

²³⁷ LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 208.

5.2.2.1. Interdiction et punitions

L'école de la III^e République a interdit le breton par le biais de punitions dont la plus célèbre est le « symbole » (parfois appelé « sabot » ou « vache »), un objet que l'on obligeait l'élève surpris à parler breton à porter, jusqu'à ce qu'il surprenne un camarade, dès lors obligé de porter le symbole à son tour. Était ainsi mis en place un système de surveillance des enfants par les enfants.

La première personne à en préconiser l'usage en Bretagne aurait été Louis Dufilhol²³⁸ en 1833, et il aurait été employé jusqu'aux années 1960 par endroits²³⁹. Il semblerait qu'il était autrefois utilisé dans les collèges de Jésuites pour empêcher les élèves de parler français au profit du latin²⁴⁰. D'après une étude de 2000, sur cent-trente personnes interrogées dans cinquante-six communes des Côtes-d'Armor, cent vingt-trois ont connu l'interdiction de parler breton, et quarante-huit ont reçu le symbole²⁴¹.

Outre la délation entre enfants et le sentiment de honte ainsi instaurés, le symbole était à l'origine d'un climat familial complexe du point de vue de la dynamique parents-enfants et de l'identité de ces derniers. En effet, ils se faisaient souvent réprimander *en breton* pour avoir parlé breton en classe, une « situation exemplaire “d'injonction paradoxale” » selon le psychiatre J.-J. Kress²⁴².

Les témoignages de nos enquêtés les plus âgés diffèrent de ceux de la génération précédente : aucun d'entre eux n'a en effet été confronté au symbole. Quelques personnes l'ont évoqué par oui-dire, ou parce qu'elles avaient lu des livres sur le sujet.

Pour certains, il s'agit des souvenirs de leurs parents. Le père de Geneviève avait ainsi été traumatisé par l'école à Corlay et, comme tant d'autres, n'a jamais souhaité transmettre le breton à ses enfants : « C'était la queue de vache dans la main, lors de la récréation. Il fallait le transmettre à quelqu'un d'autre pour ne pas être puni au moment de la fin de la récréation²⁴³. »

Pour nos témoins, le symbole est donc bien plus une image du passé qu'un élément de leur parcours personnel, comme le raconte Micheline : « Quand on dit : “On mettait le sabot” et tout ça, [...] je sais que ça se faisait [...] mais j'ai fait ma scolarité, j[e n]'ai jamais vu ça. »

Nous n'avons pas recueilli de témoignages sur le symbole du côté haut-breton de la frontière, toutefois un spécialiste (R) en a entendu parler à Crédin (Morbihan) : « On donnait une pièce jaune périmée – c'est-à-dire “la vache”, quoi. C[e n]'est pas le premier que j'entends dire ça. Une vieille pièce percée, un truc comme ça. » Nous avons également recueilli un

²³⁸ Qui fut proviseur du collège royal de Nantes et de Rennes, et recteur de l'académie de Corse et de Rennes.

²³⁹ BROUDIC F., « Ar skol hag ar brezoneg : a-eneb hag... a-du », *op. cit.*, p. 63. L'inspecteur primaire de Quimper en aurait étendu l'usage aux alentours de 1863. ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, *op. cit.*, p. 42.

²⁴⁰ SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, *op. cit.*, p. 136.

²⁴¹ AN DU C., *Histoire d'un interdit. Le breton à l'école*, Lannion, Hor Yezh, 2000 ; cité dans LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », *op. cit.*, p. 228. Voir deux récits d'anciens écoliers dans ÉLÉGOËT F., « Témoignage. Langue bretonne, langue stigmatée », *op. cit.*, p. 79 et 85, et le témoignage d'OLLIVIER H., *Mémoires du pays Fañch*, Saint-Brieuc, Les Archives Dormantes, 2017, p. 20.

²⁴² KRESS J.-J., « Incidences subjectives des changements de langue régionale », *op. cit.*, p. 49.

²⁴³ G. VIOLIO constate en effet que les informateurs qui déclarent avoir subi des brimades ont été moins enclins à transmettre le breton. VIOLIO G., *Héritage, patrimonialisation, revitalisation ? Approche ethnologique des transmissions de la langue bretonne en Bretagne (France) éclairées par celles de la langue française en Saskatchewan (Canada), dans les filiations*, thèse de doctorat en ethnologie, sous la direction de Jean-François Simon, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2013, p. 107.

témoignage à l'écart de la frontière, à Yffiniac (Côtes-d'Armor), où le symbole était un petit oiseau jaune épinglé sur le vêtement de l'enfant.



Figure 33. Exemples de « symboles »

En bas à gauche : sabot de bois. Musée de Bretagne, Rennes. À droite : reconstitution d'après témoignages. Rondins, sabots, pierre, coquillage, bouchon. Musée de l'école rurale en Bretagne, Trégarvan. ASSOCIATION BUHEZ, Parlons du breton, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 63.

Globalement, peu d'enquêtés font état de punitions. On constate donc une évolution par rapport aux générations précédentes et un assouplissement de l'attitude des enseignants. Gabriel, bretonnant né en 1928, explique : « J[en] ai pas vu de punitions, mais ils nous [le] défendaient bien, quoi. » Jean, bretonnant né en 1932, raconte qu'il n'avait pas de problèmes avec ses enseignants car ils toléraient les mots de breton.

En revanche, nous avons recueilli le témoignage d'un homme scolarisé à l'écart de la frontière, à Plestan, qui se souvient que l'enfant surpris à parler gallo était chargé de venir allumer le poêle avant la classe pendant une semaine.

Pour les frontaliers nés à la fin des années 1930 ou dans les années 1940, les punitions renvoient à une autre époque.

Roger (1938, bretonnant) : « C'était un peu avant nous. Je [ne] sais pas, moi, dix ans avant nous. Non, parce que, on [ne] parlait déjà plus beaucoup le breton. On parlait entre nous quelquefois, quand on était éloignés. Si on allait au terrain de sport, ou des choses comme ça. »

Daniel (1946, de père bretonnant) : « À Lanrodec, [il] y en avait vraiment qui ne parlaient que breton avant d'arriver à l'école. Ben c[e n]'était pas facile, hein. Ils se faisaient reprendre aussi, hein, c'est sûr. [...] [I]ls reprenaient. Punitions, je [ne] crois pas. Je ne pense pas qu'il y avait des punitions. Je ne me rappelle plus, mais je ne pense pas. Ils les reprenaient, par contre, ils les reprenaient, pour essayer de leur faire parler correctement, l'articulation, parler des mots... des mots de français, quoi. »

Michel (1947, gallésant) : « La génération suivante, c'est-à-dire la mienne, là, nous n'avons pas vraiment souffert du gallo. Bon, chez nous, à part de temps à autre une petite pique d'un instituteur, qui reprenait. »

Ces témoignages ne sont toutefois peut-être pas généralisables à l'ensemble de cette génération en raison de la situation très particulière des communes frontalières. En effet, rappelons que la pratique du breton a, dans certains lieux de la frontière, décliné plus vite que dans l'intérieur de la Basse-Bretagne. Le gallo aurait également été moins parlé sur la limite qu'à l'écart de celle-ci, si l'on en croit les propos que nous avons recueillis.

Concernant l'interdiction de parler breton, les témoignages font entrevoir une réalité nuancée, dans laquelle existait une marge de tolérance, variable selon le lieu et l'enseignant. L'inspecteur du premier degré à Brest reconnaissait en 1863 : « Nous ne pouvons interdire d'une manière absolue l'usage du breton²⁴⁴. » Certains instituteurs accueillaient les enfants en breton malgré les inspecteurs, comme Fañch Danno dans l'entre-deux-guerres²⁴⁵. Il est possible que les enseignants aient eu à cœur de ne pas décourager les écoliers à une époque où l'absentéisme était répandu, notamment en raison des travaux agricoles.

L'une de nos informatrices, Jacqueline, raconte : « Dans la petite classe, l'enseignante, elle savait le breton. Donc, en parlant le breton, on nous faisait parler le français. » Patrick témoigne également d'une certaine tolérance de la part de ses enseignants.

« Les instits qui venaient ici étaient souvent bretonnants. De mémoire, je me rappelle que, moi, j'ai eu des instits qui étaient tous issus, comme moi, de fermes rurales et bretonnantes. Donc ils... Je veux dire, ils [ne] tapaient pas non plus sur les locuteurs bretons : ils savaient bien que c'était aussi leur histoire à eux. Donc j[e n]'ai pas eu cette... Par contre, ça les énervait parfois, effectivement, que... Enfin, on était là, à l'école, pour apprendre le français, donc ça les énervait d'entendre les... les gens parler en breton. »

Les enfants prenaient parfois des libertés avec les règles de l'école, comme on le voit avec le récit d'Émile et Yvonne, qui continuent à parler breton au quotidien.

²⁴⁴ BROUDIC F., « Ar skol hag ar brezoneg : a-eneb hag... a-du », *op. cit.*, p. 64.

²⁴⁵ *Ibid.*

Émile : On [n']avait pas le droit de parler breton. Évidemment, c'est normal, [il] fallait nous apprendre le français. Tout le monde, en récréation, dans la cour, parlait en breton tout de suite. Entre eux. S[il] y a un qui voyait l'instituteur approcher, tout de suite, toc, là, il lui disait en breton : « *Ai eo 'mestr skol* » [Le maître arrive]. Ah ! Voilà l'instituteur, alors ça voulait dire « Arrête », parce qu'on va être punis [*rire d'Yvonne*]. « *Diwall, ai eo 'mestr skol !* » [Attention, le maître arrive]. Ouh là !

Yvonne : Mais une fois qu'on était sortis de la cour, hein, sur la route, [il n']y avait plus que le breton. On [n']essayait pas de parler français du tout entre nous ! [...] [II] y en a quand même qui ont été punis, hein. Ah oui oui oui. Ils ont été mis au coin, comme ça, quoi. [II ne] fallait pas être pris de retour, voilà. Mais bon... ça n'empêche qu'on parlait breton quand même. Mais on [ne] faisait pas de bruit [*rire*]. [...] Je sais bien que trop, c'était trop aussi, hein. On parlait breton, donc on ne faisait pas d'effort à parler français non plus. C'est toujours pareil, hein. C'est assez délicat. C'est assez délicat. Parce que bon, si tu [ne] fais pas d'efforts, tu n'y arrives pas non plus. Mais quand même, on ne savait pas le français. On a démarré à l'école aussi bien comme n'importe qui. Oui, ça [ne] nous a pas tellement posé de problème²⁴⁶.

Qu'en était-il du gallo ? Les témoignages recueillis à ce sujet ne sont pas fondamentalement différents : il était interdit et les enfants étaient repris en classe, mais pas de manière équivalente dans toutes les écoles. Pour Yves (Plélo, Côtes-d'Armor), les rapports avec les instituteurs étaient bons et les élèves n'étaient pas punis si des mots de gallo leur échappaient : « On mélangeait les deux, on utilisait des mots gallos avec l'instituteur. » Gilbert a vécu la même tolérance au Bodéo (Côtes-d'Armor) :

« [II] y en avait qui, dans les devoirs de français, mettaient des mots gallos [...]. Et l'instituteur était d'Auvergne et sa femme du Limousin, et donc, ben lui, souvent, ça le faisait rigoler, il [ne] comprenait pas, donc il nous faisait répéter, et tout. Mais en essayant qu'on ne le parle pas, quand même, enfin de l'éradiquer, quoi, mais c'était, bon... parce qu'il tombait en arrêt devant des mots. Ou alors dans la cour, parce que dans la cour tout le monde se libérait, quoi. Il était très pédagogue, alors [il n']y avait pas de sanctions. Ici au Bodéo, [il n']y avait rien. Jamais, j[e n']ai jamais vu. On était repris, il reprenait... mais il n'y avait pas le symbole, comme le sabot ou le bout de bois suspendu et tout, [il n']y avait... non non, [il n']y avait rien²⁴⁷. »

Il était fréquent que les enfants parlent gallo à la récréation : « C'était la langue spontanée » (Paul). « On était dans la cour, après, entre nous, ben c'était tout du gallo ! Oh, ils [ne] disaient rien », observe Mathurine. Selon Léon, « ils toléraient ». C'est également ce que raconte Christian : « Au primaire, [...] on causait le patois dans la cour. [...] [P]ersonne ne nous a

²⁴⁶ Yvonne a également suivi le catéchisme en breton: « Moi, je suis allée à l'école à Saint-Gilles-Pligeaux, et tout le monde parlait breton. [Il n']y avait pas de problème. Saint-Gilles, c'était tout bretonnant, à l'époque, hein. À Saint-Gilles-Pligeaux, le curé, il savait, il parlait breton. Et puis il tenait que les enfants apprennent – parce qu'on allait au caté, hein, c'était – les temps ont changé, mais c'était le caté. Que les enfants apprennent le caté en breton. Prières et caté et tout en breton ! » Signalons qu'Émile et Yvonne n'avaient jamais entendu parler du symbole avant d'acheter un livre qui le mentionne.

²⁴⁷ La connaissance de la langue locale pouvait être utile à l'enseignant. Yves raconte ainsi : « Mon cousin germain était de Plouvara [Haute-Bretagne], et il était instituteur. [...] [II] a épousé une institutrice de Bourbriac, à côté de Guingamp, bretonnante, et ils ont été affectés jeunes instits à Trédias, à côté de Broons, donc en plein pays gallo. Alors, le problème, c'est que ma cousine, elle était obligée d'appeler son mari avec les CP parce qu'elle ne comprenait pas les écrits ni ce que disaient [un] certain nombre de petits qui venaient de la campagne et qui étaient essentiellement gallésants. Et donc mon cousin, lui, étant gallo, il était obligé de faire la traduction à son épouse qui était bretonnante. Mais ça, c'est vrai, hein ! Et pourtant c'était quand même, euh... après-guerre, hein, c'était dans les années cinquante-soixante. » Lors d'un Bistrot de l'Histoire, un homme originaire de la région de Fougères-Vitré témoigna de l'utilisation du gallo par ses enseignants de primaire, dans tous les cours à l'exception de celui de français. Un seul enseignant aurait essayé d'imposer le français dans tous les cours et aurait renoncé devant la difficulté de la tâche. Bistrot de l'Histoire « À la frontière du gallo et du breton », *op. cit.*

jamais dit qu'il fallait... reprendre notre façon de parler. Dehors, on s'interpellait en patois. D'ailleurs, les instits, ils étaient du coin, donc ils [ne] se posaient pas de questions là-dessus. »

La situation pouvait différer selon la commune. Claude raconte ainsi qu'à Saint-Gonnery, on n'entendait pas de gallo dans la cour et que les enfants se retenaient spontanément de parler leur langue : « On parlait très peu gallo, quand même, à l'école. Oh non, et puis je crois qu'on [n']aurait peut-être pas eu intérêt. Je [ne] sais pas, mais c'était assez sévère. »

En définitive, comme pour le breton, les témoignages semblent indiquer un assouplissement de l'attitude des enseignants à l'époque de nos enquêtés les plus âgés. On associe les punitions à la génération d'avant.

Yves : « [M]es grands-parents et même mes parents, c'était interdit de parler gallo, hein. Et donc on dit la règle pour les bretonnants : "Interdit de parler breton et de cracher par terre", mais c'était la même chose pour les petits Gallos, hein. Sauf que... ça s'est atténué, quoi. C'est devenu plus cool. Moi, quand j'étais à l'école primaire, on [ne] nous réprimandait pas. »

En dépit d'un nombre important de déclarations sur l'absence de punitions et la tolérance des enseignants dans cette génération, nous allons voir qu'un sentiment de honte s'est tout de même insinué dans la vie de nos enquêtés.

5.2.2.2. *Honte et inhibitions en milieu scolaire*

L'interdiction de s'exprimer dans sa propre langue engendre un sentiment de honte chez les élèves quand ils ne trouvent pas le bon mot, la bonne formulation. La peur de se tromper, voire d'être humilié devant le reste de la classe, crée des inhibitions qui laissent parfois des traces à l'âge adulte.

Maria (bretonnante) : « [J]e venais d'avoir six ans, sans doute, et j'étais timide, forcément. Et puis je ne savais pas le français, quelques mots qu'on m'avait appris, mais c'est tout. [...] Et alors je n'osais pas parler. Alors [il] y avait une sœur qui s'appelait sœur Yves et qui était originaire de Tréguier. [...] Oui, alors, puisque je ne parlais pas parce que j'étais timide, et alors [*petit rire*], la sœur, elle venait parler avec moi, mais c[e n']était pas le même breton que chez nous. [...] Puis si je disais un mot de travers, eh ben, je me rappelle, on se moquait de moi. [...] Par exemple, "cousine" et "cuisine", ça se ressemblait pour quelqu'un qui ne sait pas, eh ben... moi je me suis trompée une fois, mais je [ne] me suis pas trompée deux fois, hein [*rire*]. »

Par souci de bien faire, il arrivait donc que les élèves se « surcorrigent », pas toujours à bon escient comme on le voit dans ce récit de Michel, gallésant :

« Certains étaient gênés, effectivement. Je me souviens, on faisait de gros efforts, au point que – c'est une petite plaisanterie parmi d'autres, mais je me souviens de quelqu'un à l'école qui, lui, était peut-être gêné ou vexé de ne pas parler d'emblée le français, et qui essayait de mettre en français des mots gallos en pensant que c'était français. [*Amusé*] Par exemple, je m'en souviens parce que... Le petit de la vache, c'est le *viao* – on dit un *viao*, hein –, eh bien, lui, il disait des *viaus*, parce que ça faisait plus français, les *viaus*. Voilà, il francisait, [il se disait] "Je suis sans doute dans le vrai !" »

La difficulté à se faire comprendre pouvait être à l'origine d'épisodes laissant des souvenirs douloureux, particulièrement pour les petits bretonnants arrivant à l'école sans savoir parler français, en raison de la grande différence entre ces deux langues.

Daniel : « Moi, j'ai vu un gamin [...] à l'école, il avait fait dans son pantalon, et il disait à son maître, à son instituteur, il disait qu'il avait fait dans son pantalon... en breton, bien sûr. L'instituteur [ne] comprenait pas. Il est resté toute la matinée comme ça, et on [ne] l'a pas fait sortir. C'était un petit, hein, on était petits à l'époque. Quel âge qu'il avait ? Huit ans, peut-être. Six, sept, huit ans. Il était incapable de s'exprimer en français. »

Jacques : « [J]e me souviens d'un copain, il avait un texte anglais à traduire, et puis il fallait qu'il traduise "le malade était guéri", ben, naturellement, lui, il a dit : "Le malade était *gari*", en gallo. Alors du coup il est resté *Gari* [surnom] pour tout le monde jusqu'à la fin de sa scolarité. »

Les discours pointent particulièrement la responsabilité de certains enseignants dans le sentiment de honte des élèves.

Soizic : « Je me souviens de voir deux frères arriver à l'école, ils étaient élevés par leur grand-mère et ils ne parlaient que breton en arrivant à l'école. Et, pfff, je les ai plaints souvent, parce que... c'était atroce, quoi. Ah oui oui oui, tous les deux, ils se soutenaient contre les autres, parce que c'était dur, quoi. C'était dur, avec des religieuses qui [ne] les soutenaient pas forcément, en plus. C'était quelquefois les enfoncer parce qu'ils [ne] comprenaient pas, parce qu'ils [n']étaient pas comme les autres. Donc c'était dur à vivre. »

Annaïck : « Je me rappelle d'une copine d'école, une fois, qui avait mis... Elle avait dit ou mis par écrit, je ne sais plus, elle avait parlé de *hipes* : ce sont des petits moucherons, des *hipes*. Et l'institut était elle-même du pays gallo, elle était elle-même d'ici, elle s'est moquée d'elle à gorge déployée en classe... C'était vraiment humiliant, quoi. [...] Alors qu'elle était du même pays, quoi ! Pourquoi se moquer... avec des enfants qui avaient grandi avec ça ? Au contraire, moi, j'aurais été institut, j'aurais dit : "Ah ben oui, ça c'est ce que t[u] as sans doute entendu", et je [ne] sais pas, mais j'aurais valorisé ça et j'aurais dit : "Et en français, comment on peut dire autrement ?" Et puis parler des deux, mais sans dénigrer, quoi. »

La lecture d'un devoir devant la classe entière est un élément récurrent des discours sur l'école et ses humiliations, comme dans cet exemple :

« [J]'avais une petite camarade, [...] elle avait fait tout son devoir en patois. [...] Elle avait, la sœur – c'était une religieuse, hein –, elle avait lu le devoir, elle avait dit : "Ben, vos devoirs, bon, ça va bien et tout ça ; je vais quand même vous lire quelque chose", enfin bon, elle s'était moquée d'elle. Ça, je me souviens, elle s'était moquée d'elle. Je [ne] sais pas si on avait rigolé sur le coup, je [ne] m'en rappelle pas, mais... je m'en souviens encore, je m'en souviens encore que la fille, elle, [...] elle s'était mise à pleurer. [...] Eh ben, nous, on [n']avait pas compris non plus pourquoi qu'elle se moquait d'elle, parce que nous, bon, on avait essayé de faire en français pour avoir une bonne note, quoi, c'est tout, mais on aurait mis autant, hein. » (Jeannine)

Des témoignages récents attestent du sentiment de honte que continuent à éprouver les jeunes issus de familles gallésantes. C. Leray a recueilli ces propos d'un élève de ZEP rurale :

« L'école, j'aimais pas à la primaire avec M., chaque fois que ta langue fourchait, ben, il se moquait. Nous, on parlait autrement avec les parents, les copains. Un jour, c'était en CE, vla-ti pas

que j'avais écrit que *nan avë serrë les pataches*, ah ben qu'est-ce que j'avais pas entendu ! Pour moi, c'était naturel : *serrë des pataches*, on n'entendait que ça chez nous ; personne ne disait ramasser des pommes de terre. C'est comme les *lisettes*, *serrë les lisettes*, personne ne disait ramasser les betteraves ! Je ne voulais plus rien dire, comme ça il avait gagné ! Heureusement qu'en CM, on a eu un maître formidable... C'est pas qu'il s'intéressait particulièrement au gallo, mais il acceptait notre façon de parler. Je crois bien que c'est grâce à lui que je suis passé au [c]ollège²⁴⁸. »

Le breton et le gallo étaient si dévalorisés qu'il n'était pas rare que les enfants éprouvent de la honte en entendant leurs parents parler ainsi. Certains tentaient même de les corriger.

La honte ne s'oublie pas toujours ; on la décèle encore parfois au détour d'une conversation. Ainsi, Sylvie, qui semble plutôt attachée au gallo, change de voix quand elle évoque sa honte de mélanger gallo et français, et semble soudain revivre l'humiliation de ses jeunes années :

« J'avais des... enfin, des expressions qui restaient gallo, et on me les a corrigées. Tu vois, au lieu de dire "celle-là", tu disais *celle-late*, enfin tu vois, ça faisait vraiment du cru, quoi, [*sur un ton horrifié*] des choses horribles, hein, maintenant je [ne] dirais jamais plus ça [*rire*] ! »

Micheline, née en 1934, se plaint de ne pas arriver à convaincre les gens de sa génération de préserver le breton, à cause du mal-être qui s'est imprimé en eux dès leur enfance et qui a entraîné un blocage psychologique. Elle évoque ici une personne qui se refuse à chanter en breton, ce qu'elle assimile à un rejet de son identité :

« Elle a une famille bretonnante mais [...] elle [ne] peut pas, elle [ne] peut pas, elle [ne] peut pas chanter en breton. Et puis elle me dit : "Ah, c'est du folklore !" Ça m'a énervée, je dis : "Du folklore ? Ah bon, je suis folklorique, alors, parce que c'était la seule langue que je possédais ?" Puis, finalement, je lui ai dit [...] : "Nos parents doivent tous se retourner dans leur tombe, si on leur dit que c'étaient des folkloriques !" Mais ça, c'est un complexe d'infériorité, quelque part. Quand j'entends des choses comme ça, je me dis : "Toi, tu n'es pas à l'aise dans ta façon d'être." [...] [T]outes ces personnes qui [ne] veulent plus parler breton, ils veulent montrer ce qu'ils ne sont pas. »

En dépit de la honte et du complexe d'infériorité liés à la pratique d'une langue dévalorisée, les élèves pouvaient être soumis à des injonctions contraires à l'école et à la maison.

5.2.2.3. Une double vie entre langue officielle et injonction implicite à parler la langue familiale

Les écoliers se voyaient enjoint de maîtriser deux systèmes, celui de l'école et celui de la maison, de l'intime. Il existe en effet une forme de pression du groupe vis-à-vis de ses membres, qui s'exerce aussi sur les adultes. Phénomène paradoxal, le gallo souffre de la comparaison constante avec le français vu comme le bon parler, mais ce dernier est également

²⁴⁸ LERAY C., « Articuler les recherches en sociolinguistique et en éducation », *op. cit.*, p. 90.

rejeté comme la langue des étrangers à la communauté, que l'on appelle « les nobles » ou « les messieurs ».

« Parler français se dit alors : *parler monsieur*, ou *parler noble*, *deviser monsieur*, ou *deviser noble*, *conter comme les messieurs*, *prêcher comme les messieurs*. Ces expressions font plus qu'enregistrer une différence sociale, elle suggèrent un jugement du fait que *le noble* ou *le monsieur*, selon les endroits, sont des dénominations plaisantes du cochon. Étrangers à la communauté rurale, les habitants des villes et même des bourgs le sont aussi : *causer comme les villois*, *parler villotin*, *parler comme les bourgadins* désignent donc le fait de parler français²⁴⁹. »

Il est mal vu de « sortir de sa condition » en embrassant le parler des villes : « Le rural qui abandonne le parler local se verra accuser de *parler grand*, *parler gros* [...]. Il refuse de *parler pachu*, *parler bedas*, *parler petras*, employer le langage des *pachus*, des *bedas*, des *petras* qui sont les paysans²⁵⁰. »

Ce phénomène a été repéré dans d'autres régions, par exemple en Normandie où l'on dit de celui qui se comporte ainsi : « Il est bien fier », « Il en fait un peu de trop²⁵¹ ».

Une enquête sociolinguistique a fait ressortir des positions ambiguës vis-à-vis de ce qui est considéré comme « le bon français », entre admiration et mépris. En proposant aux informateurs d'écouter des pistes sonores en « français standard » et en français régional de Haute-Bretagne, plusieurs phénomènes apparaissent :

- La première façon de parler est valorisée, associée à l'instruction, un bon niveau de vie, des milieux sociaux cultivés, intellectuels, voire « bourgeois ».
- Parallèlement, on émet des jugements durs sur ce parler : « pointu », « pédant », « aristocratique », « froid », « glacial ».
- La variété régionale, moins valorisée, est associée, elle, à une personne « chaleureuse », « décontractée »²⁵².

En définitive, le « bon » (« bon français », « vrai français », « français classique ») n'est donc pas forcément le familier, ni ce qui est recherché. Ainsi, bien que le gallo ait peu de prestige social, il fait tout de même l'objet d'un attachement et d'une loyauté en tant que langue de la communauté locale, du monde connu, de l'intime, mais aussi en tant que symbole « de classe ».

La personne qui abandonne le gallo est immédiatement moquée par son entourage, d'une façon qui n'est pas sans évoquer un « rappel à l'ordre », comme on le voit dans les deux récits suivants.

Madeleine : « On avait honte, quand même, parce que je me souviens que quand j'étais dans l'autre ferme près de Châtelaudren, on allait se faire coiffer à Châtelaudren. Alors donc, on était

²⁴⁹ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 15. Ces idées ont été exprimées par nos informateurs, mais sans l'emploi du vocabulaire spécifique mentionné ici.

²⁵⁰ *Ibid.*

²⁵¹ BOUGY C., « Étude sur le "langage ordinaire" dans quatre cantons du département de la Manche », *op. cit.*, p. 182.

²⁵² BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, *op. cit.*, p. 153-154.

dans un salon, déjà, et la famille était un peu, comment... un peu bourgeoise, quoi. Et puis alors, après, ma mère nous donnait un peu d'argent et elle disait : "Vous aurez le droit d'acheter un gâteau à la pâtisserie." Alors, bon, on va à la pâtisserie. Comme j'avais quatre ans de plus que mon frère, c'est moi qui avais l'argent, et puis, euh... je rentre et je dis : "On voudrait des gâteaux." Et alors, mon frère, qui était taquin, n'avait fait que me redire en revenant : "Ah oui, tu sais dire 'des gâteaux' !" Il se moquait de moi parce que je [ne] disais pas des *gâtiaos*, hein. Alors après, quand il arrivait chez moi et qu'il disait ça, eh ben, ma sœur disait : "Elle fait des manières, hein, ta sœur !" »

Nathalie : « Maman, quand elle se retrouve souvent avec des personnes âgées [...], eh ben, du fait qu'ils parlent patois, ben, elle a tendance à parler patois avec eux, quoi. Parce que, [...] des fois, [il] y a des anciens, le français, c'est... Ils lui disent [si elle parle français] : "Mais *pourghi* [pourquoi] tu parles comme ça ?" »

Refuser de parler « comme tout le monde » est particulièrement mal vu car cela équivaut, dans les représentations populaires, à renier son identité²⁵³.

Madeleine : « [II] y avait quelqu'un qui avait fait [...] des études dans l'armée ou qui s'était engagé dans l'armée, et alors il revenait en vacances chez ses parents, [...] et puis il faisait des manières, ma foi, après, quand il revenait ici. Et il vendait du lait à la ferme, et puis une brave personne était allée là, mais parlait patois. Alors il disait : "Mais, Joséphine, je ne comprends pas ce que vous dites, mais ma mère et ma sœur vont me traduire." Oh ben dites-donc, ça [n']avait pas été perdu par les gens du voisinage, hein ! [*petit rire*]. Alors ils disaient : "Il [n']a pas été longtemps à se *degenétr*, celui-là !" [littéralement, se déconnaître, donc se renier]. »

Les jugements étaient particulièrement durs vis-à-vis des Bretons partis travailler en région parisienne et qui feignaient à leur retour de ne pas savoir parler gallo.

Danielle : « Ça me surprend, eh ben on a l'impression qu'ils [n']ont jamais vécu dans le pays gallo. Ça, tu vois... [II] y a une volonté, euh... Je [ne] sais pas, [il] y en a qui oublie tout de suite, quoi. [...] [II] y en a certainement [...] qui ont dit : "Ah, j'en ai trop souffert à l'école, [...] alors je [ne] veux plus en entendre parler." »

Jeannine : « C'était : "Oh non non ! On s'en est sorti, on a été à Paris." [...] [I]ls étaient partis à Paris, ils avaient appris à parler français, à Paris. [II ne] fallait pas leur parler d'autre chose. [II] y avait un dénigrement... carrément !²⁵⁴ »

²⁵³ Il existe dans les groupes des sanctions symboliques destinées aux individus qui dévient de la norme et pourraient, ce faisant, affaiblir l'identité collective. Voir BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *op. cit.*, p. 246-247 ; EIDHEIM H., « When Ethnic Identity is a Social Stigma », BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998, p. 49.

²⁵⁴ « [O]n racontait l'histoire du gars qui, après avoir passé quelque temps à Paris, prétendait avoir oublié le gallo en revenant au pays. Il se *dénaissait*, [...] y *n'savait pu d'oyous qui v'nait*, il ne savait plus d'où il venait. Sous prétexte d'avoir été éloigné des travaux de la terre, il ne pouvait plus nommer en patois les instruments les plus courants jusqu'au moment où, mettant le pied sur un râteau qui traînait sur le sol, il recevait le manche de l'outil en pleine figure et alors de s'exclamer : *Ah ! L'maodi râté ! Ah ! Le maudit râteau !* » GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, *op. cit.*, p. 9. Fait amusant, les bretonnants racontent la même anecdote au sujet de la langue bretonne, revenue subitement dans la bouche de celui qui l'avait reniée alors qu'il marche sur un râteau. Ce récit d'un Bas-Breton ressemble à ceux des Hauts-Bretons vus précédemment : « Moi, c'était à Montparnasse. Je tombe sur un gars avec qui j'allais à l'école qui rentrait aussi, avec le même train. Moi, j'étais tout content, je commence à lui parler en breton. Lui, il se recule, il me demande : mais qu'est-ce que tu dis ? J'ai compris : ça faisait deux ou trois ans qu'il travaillait à Paris, à la SNCF, il ne se prenait pas pour n'importe qui. Il était de la ville maintenant, il ne parlait plus comme un paysan ! Il y en avait beaucoup des comme ça » (Paul, né en 1936 à Morlaix). MADEC A., « Montparnasse : terminus ! », *Hommes et migrations*, n° 1260, mars-avril 2006, p. 48.

Les jeunes gallésants se trouvaient donc écartelés entre les injonctions de leurs enseignants et la pression de se conformer aux usages du groupe. Pascale parle même de « deux vies » différentes, l'école et la maison :

« Ceux qui parlaient français étaient ceux qui se distinguaient un petit peu. C'était un peu se mettre à l'écart que de parler français, c'était... À l'époque-là, on n'aurait pas dit "pimbêche", mais enfin un peu... vu comme ça. Donc, systématiquement, on parlait patois. [...] En fait, je pense qu'on avait deux vies : on avait notre vie en français et notre vie en patois quand on arrivait à la maison. C'étaient deux domaines bien différents. [...] Mais je pense que si j'avais dit "guêpe" [au lieu de *ghépe*], je [ne] sais pas, c'est la façon dont ça aurait été perçu chez moi, parce que mon père était [*tape trois fois sur la table*] terrien et... et pour lui, c'était comme ça qu'on devait parler. »

Pour les petits bretonnants, le va-et-vient entre l'école et le domicile s'apparentait à un véritable grand écart en raison de la différence entre ces deux langues.

Jacqueline : « J'ai toujours trouvé... difficile, parce que quand je me retrouvais avec mes parents, c'était toujours le breton. Donc... j'étais trois mois à l'école à parler français, et je retournais à la maison et il fallait parler breton. J[e n']avais personne pour parler français. Mes parents ne, ne... C'était le breton. »

Nous n'avons cependant pas recueilli de témoignages au sujet de parents bretonnants qui auraient mal vu que leur enfant refuse de parler en breton. Tout indique au contraire que la plupart insistaient pour faire de leurs enfants de parfaits francophones. Il s'agit là d'une différence notable entre les témoignages des Hauts et des Bas-Bretons.

Outre les complexes nés de la situation d'infériorité du breton et du gallo et de leur rejet du milieu scolaire, leurs locuteurs partagent un même point de vue : tous deux varieraient tellement d'un endroit à l'autre qu'il n'y aurait pas d'unité linguistique.

5.2.2.4. *Un même reproche : le morcellement dialectal*

Les variations locales sont un phénomène systématique dans les langues non normalisées. La notion de langue standard homogène est d'ailleurs, comme le rappelle J.-P. Demoule, « tout à fait récente et remonte pour l'essentiel [...] au XIX^e siècle²⁵⁵ ».

La situation du breton a évolué avec la diffusion d'une forme normalisée répandue notamment par l'enseignement mais aussi par l'édition²⁵⁶. Il en va différemment du gallo dont l'enseignement est moins développé. « Le fait qu'aucune norme phonologique ou écrite "haute" de la langue en question ne soit imposée, favorise, légitime même l'émiettement, forme achevée du particularisme linguistique ou de "l'esprit de clocher"²⁵⁷. »

²⁵⁵ DEMOULE J.-P., *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil, 2014, p. 567-568.

²⁵⁶ Cependant, le ressenti de la plupart des bretonnants de naissance vieillissants reste celui d'un émiettement.

²⁵⁷ MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 18.

La variation dialectale est un élément incontournable des discours des Bretons sur le breton et le gallo, et confine même à l'obsession. Nous avons déjà souligné le fait que le sentiment d'appartenance se portait prioritairement sur le village, voire sur la commune. Cette perception morcelée du territoire est transcrite à l'échelle des langues, où la façon de parler des voisins est souvent perçue comme différente. L. Gall montre ainsi comment les noms donnés aux plantes servent de marqueurs identitaires pour se distinguer des communes voisines : un nom employé dans celles-ci peut être fermement rejeté au motif que « ça ne se dit pas comme ça ». Les formes utilisées par l'Autre servent à le localiser, et à se localiser soi²⁵⁸.

Nous avons brièvement évoqué les débats autour de l'origine des dialectes du breton (première partie, chapitre 1²⁵⁹). E. Vallerie constate que l'on ne relève aucune trace de dialectes au X^e siècle (ce qui ne signifie pas nécessairement que la langue parlée n'était pas déjà dialectalisée²⁶⁰). S'il existait des dialectes à cette époque, ce dont on a peu de preuves, ils ne sont vraisemblablement pas à l'origine des dialectes modernes²⁶¹. Selon Vallerie, il est probable que le brassage des populations causé par l'immigration bretonne ait entraîné la disparition des différences dialectales dans la langue des immigrants.

On avait autrefois pour habitude de distinguer quatre dialectes principaux du breton, correspondant aux diocèses de l'Ancien Régime : Léon, Cornouaille, Trégor et Vannetais. Il est possible qu'un cinquième dialecte ait existé, englobant la zone mixte, le Goëlo, le sud-est du Trégor, l'est de la Cornouaille et tout le Vannetais. Il aurait ensuite été repoussé jusqu'à la limite du Vannetais au sud, et jusqu'à la zone de la frontière gallo-breton dans le Goëlo, le Trégor du sud-est et la Cornouaille du nord-est, en laissant des archaïsmes dans le breton du Vannetais et du Goëlo²⁶².

Rappelons que selon E. Vallerie, il existait deux dialectes primitifs du breton de part et d'autre d'une ligne Trieux-Laïta (1.1.2.1.c), ce qui correspond grosso modo à la limite du cinquième dialecte proposée par K. Jackson²⁶³. Le dialecte de l'ouest reposerait sur un substrat gaulois, et celui de l'est sur un substrat roman.

« C'est dans la partie orientale de la région bretonnisée que sont apparues les premières (qui se trouvent être aussi les principales) différenciations qui ont séparé le breton du cornique et qui ont conduit la langue à sa situation dialectale pré-moderne [...]. Inversement, on note à l'ouest une remontée de l'accent tonique sur la pénultième, qui se produisit aussi dans les autres langues brittoniques, mais qui resta ignorée du breton oriental. Chaque fois qu'il est possible de mettre en évidence la progression géographique de ces différenciations, celle-ci s'oriente selon une direction est-ouest. [...] Chaque fois que le breton oriental se distingue de l'occidental, c'est pour se rapprocher du gallo-roman, par l'accueil de traits phonétiques qui caractérisent celui-ci et le distinguent des autres langues romanes [...]»²⁶⁴.

²⁵⁸ GALL L., « Le *badume* naturaliste de paysans de Haute Cornouaille. Approche ethnohistorique et ethnoécologique », *op. cit.*

²⁵⁹ Voir notamment les travaux de Loth et de Falc'hun : le premier défend l'idée qu'ils n'ont commencé à se différencier qu'à partir du XI^e siècle, le second voit en eux le reflet de divisions linguistiques anciennes. Le vannetais serait selon lui plus influencé par le gaulois. Voir aussi CUNLIFFE B., *Les Celtes, op. cit.*, p. 286-287.

²⁶⁰ VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne, op. cit.*, p. 526.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 528.

²⁶² JACKSON K. H., *A historical phonology of breton, op. cit.*, p. 33-34.

²⁶³ VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne, op. cit.*, p. 536.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 534-535.

D'après lui, « le dialecte oriental ne fut jamais totalement éradiqué²⁶⁵ » et perdurerait dans le Vannetais, la Haute-Cornouaille orientale et le Goëlo (qui se serait cependant rapproché du breton occidental sous l'influence trégoroise).

La théorie des dialectes associés aux diocèses est tombée en désuétude, bien qu'on la trouve encore dans maints ouvrages généralistes sur la Bretagne. Comme le remarque K. Jackson, si le découpage des dialectes en fonction des limites de diocèses semble correct par endroits, il demeure une simplification des faits²⁶⁶. Le Léon et le Vannetais peuvent paraître globalement homogènes (bien qu'il soit possible d'en débattre), mais la Cornouaille ne présente pas d'unité.

Les linguistes préfèrent aujourd'hui opposer deux pôles conservateurs sur le plan linguistique, le léonard et le vannetais, à un axe évolutif reliant le Trégor à la Cornouaille. Par ailleurs, le rôle de Carhaix, point central d'un réseau de routes depuis l'époque gallo-romaine, a été mis en avant par Falc'hun en s'appuyant sur l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* de Pierre Le Roux. Pour lui, « [l]es principales innovations semblent avoir été diffusées par Carhaix²⁶⁷ ».

Dans cette zone serait né un « breton central » formé du mélange entre deux dialectes fondamentaux, celui du nord-ouest importé par les Bretons insulaires, et celui du sud-est portant la marque du gaulois présent sur place à leur arrivée²⁶⁸. Ce dialecte se serait diffusé par capillarité le long des routes irradiant à partir de ce point central, en particulier en direction du nord-est (Trégor) et du sud-ouest (Cornouaille). Ce faisant, il aurait repoussé l'ancien dialecte du nord-ouest en direction du Léon, et celui du sud-est en direction du Vannetais²⁶⁹.

Plus tard, au XVII^e siècle, les collèges de jésuites de Quimper et de Vannes répandent des formes écrites codifiées ou standards du breton dans leurs aires d'influence. Après la Révolution, on adapte les diocèses au cadre départemental, ce qui entraîne la naissance d'un troisième standard pour les Côtes-du-Nord²⁷⁰.

Les variations dialectales du gallo n'ont pas été décrites aussi précisément. A. Raude propose de distinguer trois zones géographiques : le nord (Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor), le centre (Pays de la Mée et Morbihan gallo) et le sud de la Loire²⁷¹. La création en 2017 d'un Institut du gallo permettra peut-être de préciser ces données.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 536.

²⁶⁶ JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, *op. cit.*, p. 18. Falc'hun écrit quant à lui : « Les termes de léonais, trégorrois, cornouaillais et vannetais, employés pour désigner les principaux dialectes, ne doivent pas faire illusion sur l'influence linguistique des anciens cadres diocésains. Ce sont des termes commodes, administratifs en quelque sorte, en tous points comparables à *finistérien*, mot par lequel les Morbihannais du peuple désignent aujourd'hui le breton de leurs voisins de l'Ouest. Mais, à les en croire, dans les Côtes-du-Nord aussi on parle finistérien, c'est-à-dire un breton pour eux inintelligible, mais intelligible aux gens du Finistère, en somme le KLT des grammaires bretonnes [pour *Kerne-Leon-Treger* : Cornouaille-Léon-Trégor]. *Finistérien* et *morbihannais* – le nom des Côtes-du-Nord ne se prêtait pas à la formation d'un adjectif dérivé – sont des termes tout aussi valables, et aussi peu scientifiques, que les noms traditionnels des dialectes. Le terme *cornouaillais*, par exemple, peut bien n'avoir jamais recouvert qu'une fiction linguistique : l'extrême diversité dialectale que l'ALBB [*Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*] a révélée en Cornouaille semble bien un corollaire naturel de la situation de ce diocèse depuis l'immigration bretonne. » FALC'HUN F., « Langue bretonne », *op. cit.*, p. 519.

²⁶⁷ FALC'HUN F., « Langue bretonne », *op. cit.*, p. 523.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 518.

²⁶⁹ Si Jackson s'oppose à Falc'hun sur un certain nombre de points, il tombe d'accord sur la possibilité d'existence d'un dialecte central formé autour de Carhaix. Pour plus de détails, voir JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, *op. cit.*, p. 34-35.

²⁷⁰ LE DÛ J., « La situation sociolinguistique de la Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 133.

²⁷¹ RAUDE A. J., *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, *op. cit.*, p. 10.



Carte 46. Les dialectes du gallo

Mikael Bodlore-Penlaez/Bretagne Culture Diversité

Le ressenti des témoins par rapport aux deux langues conforte pleinement notre idée de dégradé identitaire. En effet, l'impression majoritaire est celle d'un grand morcellement²⁷² assorti de pôles fantasmés, où l'on parlerait « plus breton » et « plus gallo », ou un « vrai breton » et un « vrai gallo ». Pour beaucoup de locuteurs, il n'existerait pas « un » breton ou « un » gallo, une idée qui paraît même grotesque à certains (ce trait semble cependant plus marqué chez les gallésants).

F. Manzano constatait en 1997 que le gallo était alors très vivant sur le terrain, « mais fragmenté et perçu fondamentalement comme un idiome local, strictement oral et à fonction rurale²⁷³ ». Cette fragmentation pourrait, selon lui, expliquer la résistance du gallo, conservé au sein de petites unités territoriales socio-économiques relativement autarciques (principalement le village).

²⁷² Ce ressenti n'est pas propre à la Bretagne. Voir par exemple, sur le Poitou, GALLARD P., « Imaginaire linguistique et français dialectal du Poitou : le sentiment identitaire chez les jeunes », *La Bretagne Linguistique*, vol. 10, avril 1996, p. 276.

²⁷³ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », MANZANO F. (dir.), *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX^e siècle*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 2-3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 412-413.

Quant au breton, le référent est aussi la commune d'origine, là où l'on parle « le breton de chez soi », que J. Le Dû appelle « *badume* » (du breton *'ba' du-mañ*, « chez moi »), un « parler familial, identitaire, qui s'acquiert naturellement, par imprégnation²⁷⁴ ». On évite de le parler devant des inconnus car il appartient à la sphère de l'intime. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir des locuteurs natifs couper court à une conversation au motif que « ce n'est pas le même breton »²⁷⁵.

Les variations du breton et du gallo sont un sujet fort apprécié des enquêtés. On aime plaisanter sur l'accent et les termes employés par les habitants d'autres secteurs géographiques²⁷⁶. Le ton se fait parfois plus critique : pour le gallo comme pour le breton, on se plaît à insister sur l'idée qu'il n'y aurait pas d'unité. Il s'agit d'ailleurs d'une objection fréquente aux efforts déployés pour développer leur enseignement. Les exemples sont ici trop nombreux pour être tous cités ; nous en avons sélectionné deux pour le breton et deux pour le gallo²⁷⁷.

- En breton

« Les gens des Côtes-d'Armor, je [ne] peux pas discuter longtemps avec. Je comprenais, mais on [ne] pouvait pas tenir la conversation. Tu vas à Gourin, ça va très bien. J'avais des copains à Gourin, on tenait la conversation. Parce que j'avais un gars qui jouait aux cartes avec moi du côté de Gourin là-bas, alors on discutait en breton tous les deux, ça marchait très bien. » (Gabriel, Saint-Allouestre, Morbihan)

« [I]ci, moi, je [ne] comprends rien. Je [ne] comprends pas. Ben, c'est-à-dire que... le breton n'est pas le même, hein. Déjà, vous allez dans le pays bigouden et dans le Finistère, c[e n]'est pas pareil non plus, hein. » (Épouse de Daniel, Finistère²⁷⁸)

- En gallo

« Buléon, qui se trouve à quatre kilomètres d'ici : vous changez, là-bas, ça a déjà changé, le parler. C[e n]'est déjà plus le même. Parce que ici, nous, quand on parlait de moi ou de toi, c'était *mè* ou *tè*. Et là-bas, c'est *meï*, *teï*. Et juste à côté ! » (Léon, Radenac, Morbihan)

Claude (Saint-Gonnery, Morbihan) a découvert que l'on parlait gallo dans la région de Saint-Brieuc à dix-neuf ans, alors qu'il travaillait comme aide dans une boulangerie à Planguenoual : « Je dirais que pour moi, c'était une autre langue, en fait, hein. Parce que les

²⁷⁴ LE DÛ J., « La situation sociolinguistique de la Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 132.

²⁷⁵ Pour Y. Le Gallo, ce morcellement pourrait avoir été un facteur important de l'affaiblissement de la pratique du breton : « [L]a tentation sera grande, pour une population ombrageuse et particulièrement sensible au ridicule, de céder aussi à la paresse linguistique, c'est-à-dire d'esquiver les difficultés dialectales et subdialectales en recourant à la langue unifiée par excellence, le français. » LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 147.

²⁷⁶ Nous l'avons signalé au point 3.2.3, « Le dégradé identitaire ».

²⁷⁷ Le plaisir des enquêtés à évoquer les différences de parler locales a été relevé dans bien d'autres régions. Par exemple, dans son enquête sur le Piémont occidental, S. Canobbio remarque la propension de ses informateurs à insister sur le caractère unique de leur parler et à en établir les limites de façon très précise et « péremptoire ». Ceci ne signifie par pour autant qu'ils soient capables de nommer précisément ce qui le distingue des parlers voisins. CANOBBIO S., « Les dénominations des parlers locaux dans le Piémont occidental », *op. cit.*, p. 437-438.

²⁷⁸ Un informateur de R. Le Coadic lui disait : « Même de l'autre côté de la rivière, on a du mal à se comprendre. » LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 250.

mots, je [ne] comprenais pas tout, hein. » Il a ensuite entendu d'autres formes de gallo au cours de sa carrière qui l'a amené à se déplacer en Haute-Bretagne.

« Quelqu'un qui voulait de l'aliment pour ses *poueres* [cochons], moi, les *poueres*, je [ne] savais pas ce que c'était. [Chez moi] C'était les *pourciaos*. "Je voudrais de l'aliment pour mes *poueres* ! – Ah ouais, mais... c'est quoi les *poueres* ? J[e n]'ai pas d'engrais, moi. – Ah ben non, c'est pour les *poueres* !!!" [...] C'est là que ça m'a permis de... de trouver un autre gallo que je [ne] connaissais pas. Et puis même, on se moquait d'eux. [...] [II] y avait une dame, alors on lui disait : "C'est la marée noire, aujourd'hui." "Ah, *vere*" [oui], qu'elle disait. En fait, nous, on faisait exprès, parce qu'elle disait "Ah, *vere*", elle disait que c'était vrai, mais moi, je [ne] savais pas ce que ça voulait dire. Alors on la faisait répéter, on lui disait des noms de couleur, pour la faire dire : "C'est vrai." On disait je [ne] sais pas quoi, moi, "Le ciel est rouge ce soir" : "Ah, *vere* !"»²⁷⁹ »

En ce qui concerne le breton, la différence sur laquelle on s'exprime le plus est celle qui sépare le vannetais du reste de la Basse-Bretagne. Celui-ci se distingue en effet par ses sonorités, telles que les palatalisations, ainsi que par l'accentuation sur la dernière syllabe, et un vocabulaire parfois spécifique. Ses locuteurs se sentent souvent isolés du reste du domaine bretonnant, notamment quand ils essaient de suivre des programmes à la radio ou à la télévision, dans lesquels le breton est le plus souvent inspiré de la forme du Léon.

Par ailleurs, comme nous l'avons signalé, il existerait une variété « noble », une « forme prestigieuse imaginaire²⁸⁰ », dont on ne sait exactement où elle se trouve. On se définit toujours négativement face à elle : « Si on ne sait pas où exactement se parle le "vrai breton", on a du moins conscience de ne pas faire partie de ses utilisateurs²⁸¹. » La plupart du temps, on le place en Finistère, mais pas toujours :

« [Q]uand mon père se déplaçait, s'il allait dans le Morbihan par exemple, ou s'il allait dans le Nord-Finistère, [il] y a des endroits où il leur demandait de parler français : il [ne] les comprenait pas, c[e n]'est pas le même breton. C[e n]'est pas le même. [II] y a des mots qui diffèrent. Mais Gourin, c'est paraît-il le vrai breton, sur le pays de Gourin. Mon père leur demandait de parler français à Gourin. Il [n']arrivait pas à saisir tout. » (Daniel)

Ici, le « vrai breton » semble être celui que l'on comprend le moins.

Paradoxalement, on recueille des récits contradictoires attestant d'une compréhension entre personnes de secteurs géographiques différents, qui peuvent étonner face à l'abondance de témoignages sur la difficulté voire l'impossibilité de se comprendre d'une région à l'autre. F. Manzano livre par exemple des résultats d'enquête sur le gallo qui contredisent de manière flagrante les stéréotypes de morcellement. En mesurant les divergences entre différents échantillons, on arrive à une distance ou variation moyenne de 25 %, ce qui signifie que « la

²⁷⁹ Le ressort comique de cette anecdote est l'homophonie entre *vere*, oui, et vert, la couleur.

²⁸⁰ LE DÛ J., « La situation sociolinguistique de la Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 132.

²⁸¹ LE BERRE Y. et LE DÛ J., « Ce que nomme "breton" », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 102. Nous avons vu que, pour certains locuteurs du gallo, il existerait un « vrai gallo » « de Rennes », du milieu militant, ou un « vrai gallo » sans aucun mélange avec le français.

structure des signifiants est en gros identique pour les trois quarts²⁸² » ; en d'autres termes il y a une intercompréhension immédiate et une unité du domaine observé.

Parmi nos témoins, Michel dit avoir des difficultés de compréhension du gallo d'Ille-et-Vilaine mais toujours parvenir à se débrouiller. Louise s'est installée à Saint-Guen après avoir passé sa jeunesse à Saint-Thélo, et affirme qu'elle comprenait très bien les habitants de son nouveau lieu de vie. On pourrait arguer de la possibilité d'insérer du français dans la phrase gallèse pour parvenir à se comprendre, mais nous avons également entendu des anecdotes sur la capacité qu'avaient les marchands ambulants *bretonnants* de communiquer en-dehors de leur zone géographique avec des personnes parlant un breton réputé « différent ».

Si certaines différences paraissent difficilement surmontables pour qui n'a pas étudié les dialectes du breton (c'est le cas de l'écart de prononciation entre le vannetais et le reste des dialectes), d'autres en revanche peuvent sans doute être aisément contournées.

Pourquoi donc une telle insistance sur *ce qui diffère* plutôt que sur ce qui est commun ? Nous avons déjà évoqué le phénomène de renforcement des différences d'accent en zone frontalière alors qu'elles sont minimales ; cette insistance au sein même de la Haute et de la Basse-Bretagne nous semble relever d'une logique identique de différenciation permettant d'isoler les ensembles « Nous » et « Eux ».

Il faut distinguer la compréhension (qui est généralement possible quand il y a une réelle volonté de communiquer, moyennant quelques efforts) et la connivence, qui semble réservée aux proches et refusée aux autres.

Enfin, l'évocation répétée de l'émiettement linguistique pourrait également être, selon J. Bres et F. Gardès-Madray, un reflet de « l'idéologie diglossique qui conduit à surestimer les différences en langue B et à les sous-estimer en langue A²⁸³ » (la langue A étant le français).

De nos jours, la question des dialectes en un sujet de plaisanteries affectueuses dans le milieu des apprenants du breton et du gallo. La diversité des façons de prononcer et la variabilité du vocabulaire sont en effet déroutantes pour les francophones. Dans le contexte des cours du soir ou des stages pour adultes, nous avons souvent remarqué l'amusement des élèves quand plusieurs variantes d'un même mot leur sont proposées. Parmi les néo-locuteurs du breton, c'est le vannetais qui est le plus brocardé : on entend ainsi fréquemment l'expression « parler tcheutcheu » en référence à la palatalisation des mots commençant par un *k*.

L'enseignement actuel tend toutefois à insister davantage sur l'unité du breton que sur sa diversité. Celle-ci n'intéresse d'ailleurs pas toujours les élèves, qui consacrent prioritairement leur énergie à l'apprentissage des bases de la langue. Si une partie d'entre eux cherchera par la suite à découvrir les dialectes du breton, les autres se satisferont d'une forme standardisée moderne et hors-terroir²⁸⁴.

²⁸² MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », *op. cit.*, p. 22.

²⁸³ BRES J. et GARDÈS-MADRAY F., « La difficile nomination d'une langue minoritaire en situation d'interaction verbale », *op. cit.*, p. 412.

²⁸⁴ Les profils des apprenants étant maintenant très diversifiés, certains n'ont pas d'ancrage dans un terroir bretonnant particulier, soit parce qu'ils sont originaires de Haute-Bretagne, soit parce qu'ils ne sont pas bretons, ce qui peut rendre délicat le choix de tel ou tel dialecte.

Nous avons recensé ici quelques-unes des ressemblances qui unissent les trajectoires du breton et du gallo : l'interdit scolaire, le sentiment de honte, et l'attachement aux variations locales. Nous allons maintenant nous attarder plus longuement sur un problème central relevé dans les discours sur le breton et le gallo : le statut de langue qui leur est ou non accordé.

5.2.3. Enjeux de la catégorisation des pratiques langagières

Nous allons revenir ici sur un élément fondamental des discours portant aussi bien sur le gallo que sur le breton, que nous avons relevé dans les tableaux d'analyse thématique : le fait de leur accorder ou non le statut de langue. Ces réflexions ne concernent pas seulement la région frontalière enquêtée mais la Bretagne dans son ensemble, et, au-delà de ce territoire, ramènent toutes à la question centrale : « qu'est-ce qu'une langue ? ».

La culture linguistique de la France est fondée sur l'idée qu'une langue, le français, est supérieure aux autres langues présentes sur son territoire²⁸⁵. Pour faire valoir le droit d'une langue minorisée à exister, ses défenseurs se voient donc obligés de tenter par tous les moyens possibles de la hisser au niveau symbolique du français. C'est dire l'importance de la bataille pour se voir reconnaître le statut de langue : l'enjeu n'est rien moins que la légitimation ou l'illégitimation de la variété concernée. Comme le rappelle Bourdieu,

« [l']acte de catégorisation, lorsqu'il parvient à se faire reconnaître ou qu'il est exercé par une autorité reconnue, exerce par soi un pouvoir : les catégories "ethniques" ou "régionales", comme les catégories de parenté, instituent une réalité en usant du pouvoir de *révélation* et de *construction* exercé par l'*objectivation dans le discours*²⁸⁶ ».

Il en va de même de la catégorisation des variétés linguistiques.

Les langues régionales qui veulent prouver leur statut de langues passent toutes par les mêmes étapes : normalisation graphique, normalisation lexicale, légitimation par l'existence de textes littéraires²⁸⁷. C'est le chemin qu'a suivi le breton comme d'autres. Comme le remarque F. Manzano, « les formules d'affirmation identitaire en question reprennent à la langue dominante ses principaux moules de domination : sélection, épuration, standardisation [...]»²⁸⁸.

Nous allons nous pencher sur la lente émergence du gallo en tant que langue distincte (5.2.3.1), et sur le statut envié du breton, dont la différence vis-à-vis du français n'est jamais remise en question (5.2.3.2).

²⁸⁵ NOLAN J. S., « The results of a nascent language emancipation in France: perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany's language education policy », *Sociolinguistic Studies*, vol. 7, n° 1-2, 2013, p. 154. Beaucoup pensent que la suprématie du français est inscrite dans le droit de longue date, alors qu'en réalité, sa mention dans la Constitution comme langue unique de la République ne date que de 1992. *Ibid.*

²⁸⁶ BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 140.

²⁸⁷ MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », *op. cit.*, p. 17.

²⁸⁸ *Ibid.*

5.2.3.1. « On était sans langue²⁸⁹ » : l'émergence du gallo

Le gallo est confronté à un double problème : se positionner vis-à-vis du français et vis-à-vis du breton. D'une part, on lui dénie un statut différencié du français, et d'autre part, des nationalistes bretons l'accusent régulièrement de « faire le jeu de la France » ou d'en être le cheval de Troie, en menaçant l'unification nationale tentée par le biais du breton. En somme, « le gallo (et la Bretagne gallèse) se retrouve doublement dominé par le français dont il est typologiquement proche, et par le breton qu'on accuse de plus en plus d'impérialisme culturel à rebours²⁹⁰. »

L'essor très récent et encore discret du gallo n'a pas mis fin aux controverses à son sujet. Est-il une langue, un patois, un dialecte ? Il s'agit là d'un questionnement central dès lors qu'il est question des langues de Bretagne.

Le débat est sans doute amené à évoluer dans les prochaines années. L'idée qu'il existe une identité propre à la Haute-Bretagne a émergé assez récemment et se renforce progressivement. Elle est sans doute favorisée par le sentiment d'appartenance à la Bretagne et l'envie de se démarquer de la France. Pendant toute la durée de notre recherche, nous avons noté une augmentation constante des signes tangibles d'émergence du gallo (nombre d'événements autour du gallo et nombre de participants en hausse ; signalétique en gallo dans certains lieux publics...)²⁹¹. Les gallésants s'en réjouissent mais restent circonspects :

« Pour moi, il est étouffé aujourd'hui dans la tête de beaucoup de gens. Je suis content que ça revienne, et puis qu'il y ait des gens qui aiment l'entendre, mais, pfff... j'ai eu le sentiment longtemps que c'était bouffé, quoi. D'ailleurs, quand j'ai commencé à écrire [en gallo], c[e n]'était qu'un besoin personnel, j[e n]'en avais rien à foutre que ça plaise aux autres ou pas. C'était une bouteille à la mer lancée comme ça, mais j'étais persuadé que ça n'intéresserait personne. »
(Bernard)

À l'heure actuelle s'opposent encore plusieurs discours. Selon les uns et les autres, le gallo serait

- un dialecte du français, autrement dit une variation de celui-ci ;
- un dialecte de la langue d'oïl, c'est-à-dire l'une de ses branches ;
- une langue à part entière.

En effet, il n'existe pas de critères universellement acceptés permettant de définir ce que sont une langue et un dialecte. Nous allons maintenant examiner les différentes positions énumérées ci-dessus.

²⁸⁹ Entretien spécialiste L.

²⁹⁰ MANZANO F., « Identité et frontière : linéaments d'une recherche sur le contact normano-breton », *La Bretagne Linguistique*, vol. 9, 1997, p. 106.

²⁹¹ Citons également l'augmentation de l'offre d'apprentissage (cours dans les collèges et lycées, initiations dans les écoles primaires, cours du soir et stages pour adultes) ainsi que des soirées de contes et de théâtre en gallo, la reconnaissance par la Région Bretagne qui met en place une signalétique bilingue dans ses locaux à Rennes (site de Patton)... L'état actuel du gallo sera abordé de manière plus détaillée au chapitre 7.

a. Le problème de la proximité avec le français : l'idée de « français déformé »

Jusqu'à une époque récente, le gallo n'était pas considéré comme autre chose que du français (éventuellement, du français malmené et déformé). Nous avons vu au chapitre 1 que les observateurs des siècles passés opposaient la « Bretagne bretonnante » à une Bretagne qu'ils disaient « française », ou tout du moins dont la langue était le français. Du XIV^e au XVII^e siècle, on ne trouve pas mention d'interprètes dans les procès se déroulant en Haute-Bretagne, et le critère linguistique n'entre pas en ligne de compte dans le choix du clergé de cette zone, clergé qui d'ailleurs n'écrit qu'en français²⁹². Dom Lobineau donne en 1707 comme définition de la Haute-Bretagne : « *Gallou*. Bretagne-Gallou ; Haute-Bretagne, où l'on parle François²⁹³ ».

De la même manière, les enquêtes des XIX^e et XX^e siècles sur l'emplacement de la frontière linguistique opposent bourgs et villages de langue bretonne à ceux de langue « française », à l'exception de celle de Panier qui distingue les lieux où l'on parle gallo des lieux où l'on parle français.

Un bref rappel de l'histoire du français va nous permettre de comprendre d'où vient l'idée que le gallo est une variation ou une déformation de celui-ci.

Le latin vulgaire parlé en Gaule s'est diversifié au fil du temps en différents parlers. Le français actuel est né de la forme particulière prise par le latin en Île-de-France²⁹⁴. Il a reçu l'influence des peuples germaniques, en particulier des Francs. Ceux-ci étaient présents en Gaule (mercenaires dans l'armée romaine, cultivateurs) bien avant l'arrivée des bandes armées germaniques au V^e siècle ; ils ont « modifié l'apparence de cette langue et contribué à donner son allure générale au parler de l'Île-de-France [...] »²⁹⁵, ou francien. Le gallo, lui, est né du latin vulgaire parlé en Armorique.

Tous deux se rattachent au domaine dit « d'oïl » occupant le nord de l'actuelle France (voir carte ci-dessous). La zone méridionale dite « d'oc », a, elle, été très peu influencée sur le plan linguistique par la présence assez brève des Wisigoths.

Selon H. Walter, la division en trois zones principales (oïl, oc et francoprovençal) devait être accomplie à la fin des invasions. En revanche, leur subdivision en plus petites unités (normand, picard, provençal, gascon...) n'avait vraisemblablement pas encore eu lieu²⁹⁶.

On se serait aperçu vers le IX^e siècle que le latin que l'on croyait parler n'était plus du latin²⁹⁷. La langue parlée s'était tellement différenciée du latin classique que le concile de Tours demanda en 813 que les homélies soient traduites en *rustica romana lingua* et en *germanique*, et recommanda que l'on prêche dans ces langues populaires²⁹⁸. On considère généralement les *Serments de Strasbourg*, datant de 842, comme le premier témoignage écrit de la langue française²⁹⁹. Il semble cependant difficile de dater avec une telle précision un processus de

²⁹² LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 112-113.

²⁹³ *Ibid.*, p. 111.

²⁹⁴ Pour ce bref aperçu historique, nous nous basons essentiellement sur les travaux d'Henriette Walter. WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, *op. cit.*, p. 16.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 15. Les Francs ont eu une influence sur le vocabulaire, l'ordre des mots et la prononciation. *Ibid.*, p. 61-70.

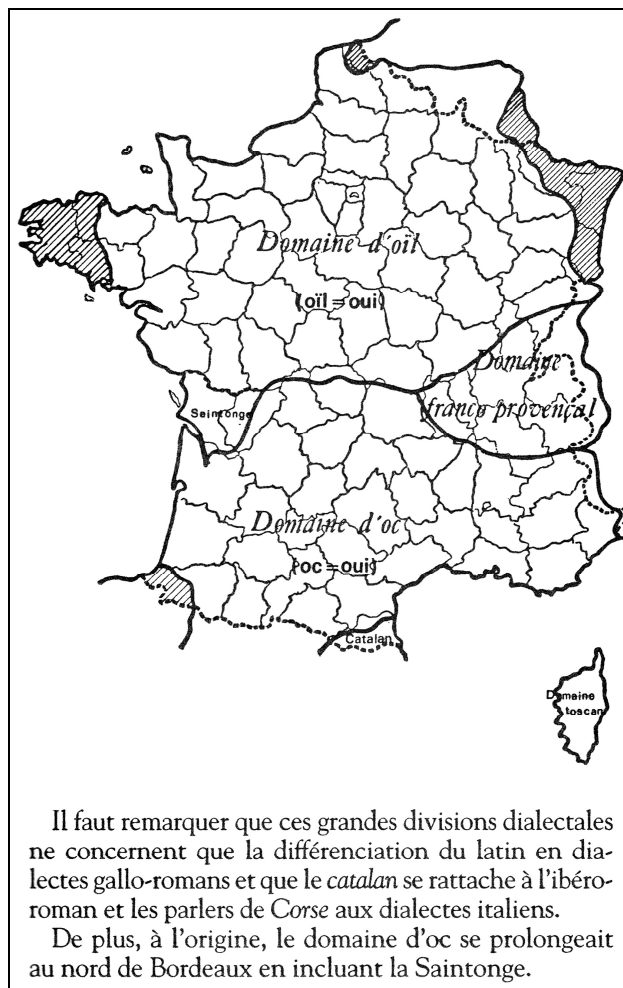
²⁹⁶ *Ibid.*, p. 58.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 25.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 73.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 53. Par ce serment, deux des petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve, se promettaient assistance contre leur frère Lothaire.

changement aussi long. « À partir de 1500, on commence vraiment à parler d'une langue appelée français, qui est institutionnalisée comme telle aux cours des deux siècles suivants [...]. Entre temps... où placer une frontière ? On ne peut le faire que de façon – au moins en partie – arbitraire³⁰⁰. »



Carte 47. Les grandes divisions dialectales romanes

WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, Paris, Points, 2008, p. 59.

Comment le dialecte roman d'Île-de-France (ou « francien »), a-t-il atteint le statut de langue qui est le sien aujourd'hui ? Pour reprendre les termes de Walter, « c'est uniquement pour des raisons liées aux institutions et à l'importance prise par la capitale sur les plans politique, économique et administratif³⁰¹ », ce qui fait souvent dire que « le français est un patois qui a réussi ». En résumé, « [l]'une des variantes issues du latin, la plus proche, géographiquement et socialement, du centre du pouvoir, a pris le pas sur toutes les autres variantes de la même langue qu'elle a peu à peu éliminées de l'écrit³⁰². »

³⁰⁰ BLANCHET P., « Seuils, limites et frontières de langues », *op. cit.*, p. 66.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 17.

³⁰² CHAUCHEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 20.

Au Moyen Âge, le morcellement linguistique est extrême : « l'habitant du Limousin ne comprenait pas grand-chose à la langue parlée en Bourgogne, et aucun des deux ne comprenait ce que disait un Parisien. Chacun d'entre eux pratiquait une seule langue, le parler de sa région, et seuls les clercs savaient le latin, qui était, de plus, la seule langue écrite³⁰³ ».

À cette époque, le français n'est encore qu'un dialecte parmi d'autres. Cependant, il semblerait que l'on commence dès le milieu du XII^e siècle à adhérer au parler de Paris et à masquer les traits linguistiques de sa région d'origine³⁰⁴. Notons que le picard aurait pu devenir la langue commune au Moyen Âge, car il est langue de chancellerie et « joui[t] aux XIII^e et XIV^e siècles d'un grand prestige littéraire³⁰⁵ ».

D'autres régions d'oïl produisent au Moyen Âge une importante littérature, notamment la Normandie avec l'*Histoire de Tristan* de Béroul et Thomas, la Champagne avec Chrétien de Troyes, le Val de Loire, la Touraine et l'Orléanais avec le *Roman de la Rose*³⁰⁶.

Le français progresse à partir des régions qui entourent Paris, dès le milieu du XIV^e siècle en Champagne, et à la fin du XIV^e siècle dans l'Orléanais, le Vendômois, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berry et en Bretagne³⁰⁷. Au XV^e siècle, les textes du Picard Lemaire de Belges comportent encore des traits linguistiques picards, mais son neveu Molinet écrit, lui, en les évitant totalement³⁰⁸.

Entre 1350 et 1610 se constitue le moyen français qui donnera naissance au français moderne. Le XVI^e siècle voit le début de la réglementation stricte du français : désormais, les grammairiens interviendront constamment pour l'unifier et le fixer (la première grammaire du français date de 1530). L'écart avec les autres variétés d'oïl deviendra de ce fait de plus en plus marqué : « il fallait [...] que tôt ou tard le français crée ces divergences pour affirmer sa différence [...] »³⁰⁹. Le français remplacera le latin dans tous les documents juridiques et administratifs à partir de 1539, date de l'ordonnance de Villers-Cotterêts³¹⁰.

Alors que le dialecte roman d'Île-de-France poursuit une prestigieuse ascension, les autres sont peu à peu relégués dans son ombre, *jusqu'à être considérés comme des déformations de celui-ci*. C'est ce qui est arrivé au gallo comme aux autres variétés d'oïl, pourtant nés du latin et non du français, jusqu'à aboutir à une situation de « satellisation diglossique, qui consiste à considérer un ensemble de pratiques comme une sous-variété incluse dans une variété englobante [...] »³¹¹.

³⁰³ WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, op. cit., p. 98.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 102.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 187.

³⁰⁶ WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, op. cit., p. 82.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 86. Pour un historique complet de l'expansion du français, voir *Ibid.*, p. 86-90.

³⁰⁸ ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *La Bretagne Linguistique*, vol. 8, novembre 1994, p. 214.

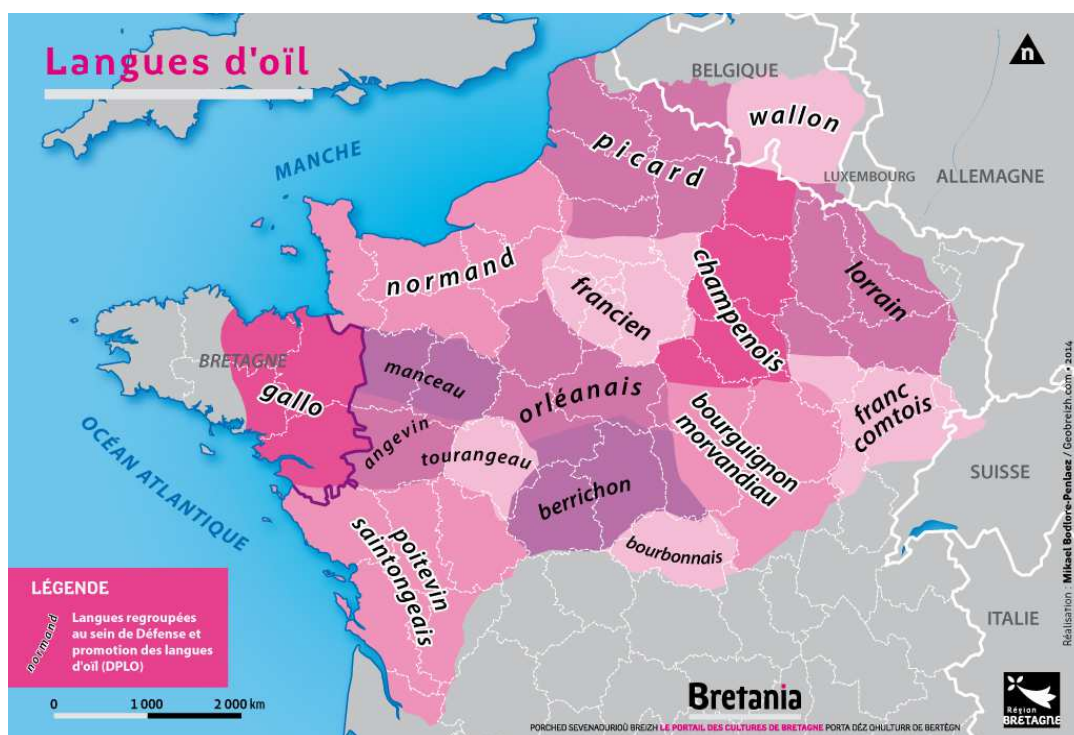
³⁰⁹ MANZANO F., « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques », op. cit., p. 156. Selon F. Manzano, la séparation entre gallo et français aurait commencé vers la fin du Moyen Âge. Ils étaient vraisemblablement peu distincts jusqu'au XIV^e siècle environ, avec néanmoins des variations sociales et locales. *Ibid.*, p. 155-156.

³¹⁰ Celle-ci « ne visait qu'à interdire l'usage du latin et prescrivait celui du "langage maternel français" – c'est-à-dire laissait place aux idiomes particuliers [...] ». JULIA D., DE CERTEAU M. et REVEL J., « Une ethnographie de la langue : l'enquête de Grégoire sur les patois », op. cit., p. 3.

³¹¹ BLANCHET P., « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », op. cit., p. 34.

« Sur le plan historique, le français a pris naissance dans la zone d'oïl parmi d'autres langues également issues du latin dans cette zone, comme par exemple le gallo ou le normand. Mais sur le plan social, le français a été très tôt érigé en langue véhiculaire supra-dialectale, écrite, réglementée, institutionnalisée. La politique de francisation sur la base d'un français normatif et du rejet des langues locales, commencée au moment de la Révolution, s'est poursuivie et intensifiée avec l'école obligatoire. L'idée reçue s'est ainsi répandue de considérer, à tort, les autres parlers d'oïl comme des variétés dialectales *du français*, voire comme des *déformations* du français, réunies sous le nom devenu péjoratif de *patois*. Cette confusion s'est faite d'autant plus facilement qu'elles appartiennent à un même sous-groupe de langues romanes, que les langues d'oïl sont très proches les unes des autres, et que le français contient de très nombreux emprunts aux autres langues d'oïl³¹². »

Comme on le voit à travers cette brève parenthèse historique sur la langue française, accorder ou refuser le statut de langue à une variété, quelle qu'elle soit, relève largement de décisions politiques.



Carte 48. Le domaine d'oïl

Mikael Bodlore-Penlaez/Bretagne Culture Diversité. <http://www.bcd.bzh/becedia/fr/le-gallo-la-langue-de-la-haute-bretagne>.

Gallo et français trouvant tous deux leur origine dans le latin, décrire le gallo comme une dérivation du français est donc un contre-sens historique. On peut relever des points communs entre le gallo et « l'état de la langue française à la fin du Moyen Âge³¹³ », mais l'origine de certaines formes doit être directement recherchée dans le latin³¹⁴. Selon J.-P. Chauveau,

³¹² BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 16.

³¹³ CHAUXEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », op. cit., p. 32.

³¹⁴ Voir *Ibid.*, p. 32-34.

«[I]a constance et la régularité des divergences par rapport au français écartent toute explication du gallo par une corruption de la langue commune. Le respect de distinctions que seule aujourd'hui l'écriture conserve en français implique que ces divergences sont anciennes. La permanence d'oppositions phonétiques d'origine latine, conservées dans d'autres langues romanes, mais abolies en français, même dans l'orthographe, révèle que la différenciation entre gallo et français, par certains côtés, est encore plus ancienne et remonte au moins au Moyen Âge. Enfin les relations que l'on peut établir entre le gallo et l'ancien français ne sont pas d'identité mais de correspondance. Il faut donc concevoir l'individualisation du gallo par rapport au français non pas comme une séparation brutale dont la date pourrait être déterminée, mais comme un processus historique continu, dont les premières manifestations ont dû être précoces, à partir d'un foyer commun qui était la variété de roman parlée dans le nord de la France, en même temps que se poursuivait une évolution globale commune. Si l'on veut trouver les raisons du phonétisme du gallo, ce n'est pas une comparaison avec le français d'aujourd'hui qui le permettra. C'est plutôt une confrontation avec le point de départ des langues romanes, le latin, ou avec le gallo-roman qu'on reconstruit par la comparaison des dialectes d'oïl³¹⁵ ».

Sous la plume de certains chercheurs contemporains, le gallo apparaît comme une simple variation du français, quand les écrits n'ignorent pas tout simplement son existence. Les exemples suivants révèlent les principaux points de débat actuels.

Pour A. Dauzat, le gallo est si proche du français que la frontière linguistique bretonne est en réalité celle du breton face au « groupe français³¹⁶ ». Plus récemment, G. Le Menn, constatant que les chants de Haute-Bretagne sont en français, écrit : « Dans tous les pays les chants utilisent une langue plus recherchée et par là plus proche de la langue littéraire. En Haute-Bretagne on chante donc en français littéraire³¹⁷. » Le gallo serait donc la variante populaire du français. Cet exemple et d'autres sont selon lui la preuve de l'inexistence du gallo en tant que variété distincte du français, et il estime qu'« il est abusif et malhonnête de présenter ces parlers comme étant une "langue". Les parlers gallous sont simplement des dialectes du français de l'ouest³¹⁸ ».

Fait révélateur de cette perception du gallo, il existe chez les dialectologues une tendance à ne s'intéresser qu'aux variations phonétiques et lexicales du gallo, sous-tendue par l'idée que ses structures fondamentales ne méritent pas description car elles sont celles du français (ou, selon les personnes, de la langue d'oïl)³¹⁹.

Parfois, l'existence du gallo est tout simplement gommée. R. Hemon, dans l'enquête de *Gwalarn* évoquée au chapitre 1 (1.2.2.6), explique qu'à la suite de l'exil des élites bretonnes dû aux invasions normandes « vivèrent dans notre pays deux langues côte à côte : le breton, langue des gens humbles et non éduqués, et le français, langue des gens aisés et éduqués³²⁰ ». Avec le recul, cette lecture de l'histoire peut paraître surprenante. En effet, qu'en est-il de la langue des

³¹⁵ CHAUCHEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 34-35.

³¹⁶ DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques du français de 1806 à nos jours », *op. cit.*, p. 529.

³¹⁷ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 113.

³¹⁸ *Ibid.* Il ajoute : « On n'arrive même pas à y relever une trentaine de mots bretons. » Si l'on suit son raisonnement, la présence de mots bretons garantirait une nette démarcation vis-à-vis du français. En leur absence, point de différence.

³¹⁹ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 409.

³²⁰ HEMON R., *Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928*, *op. cit.*, p. 12. Nous traduisons de « [...] e vevas diou yez en hor bro, kichen-ha-kichen : ar brezoneg, yez an dud izel ha dizesk : ar galleg, yez an dud uhel ha desket [...] ». Les termes *izel* et *uhel*, que nous avons traduits par « humbles » et « aisés », renvoient plutôt à une hiérarchie sociale (haut/bas) qu'à une différence de revenus.

gens humbles mais non bretonnants ? Cette catégorie de la population semble avoir été tout bonnement effacée du tableau.

C'est ce que remarquait une informatrice, enseignante de gallo retraitée. Dans l'extrait ci-dessous, elle se souvient de l'époque où, habitant en région parisienne, elle s'est lancée dans l'apprentissage du breton :

« À ce moment-là, on ne parlait absolument pas du gallo. On était sans langue, nous [*amusée*], c'était complètement fou. Après, j'ai joué là-dessus, j'ai expliqué, je dis [aux Bas-Bretons] : « Ça [ne] vous pose pas de problème de penser que vous, vous avez eu une langue, que vous l'avez utilisée pendant des siècles, et que la population, là, dans l'est de la Bretagne, elle, elle [n']avait pas de langue, c[e n]'était pas une langue ? » “Elle déformait la langue des autres” : ah oui, de qui ? Puisqu'elle [ne] bougeait pas, non plus, la population. Donc elle avait forcément une langue de son terroir, avec lequel elle correspondait ! Ah ben ouais, c'étaient des questions auxquelles on n'avait... Ce sont vraiment des idées toutes faites qui ont été ancrées. » (Spécialiste L)

b. Conséquences de l'idée de « français déformé » sur le vécu des locuteurs

La comparaison systématique avec le français, loin de rapprocher le gallo du pôle roman valorisé, le dessert au contraire : « mauvais français », « vieux français », « français archaïque »³²¹... Notre étude thématique des discours des Bas-Bretons (5.1.3.1) a mis en lumière la représentation récurrente du gallo comme un français déformé, déguisé.

Cette idée est également présente chez les *Hauts-Bretons eux-mêmes*, pour qui la référence au français est incontournable dès lors qu'ils parlent de leur langue : « [O]n ne sait pas la caractériser autrement qu'en faisant référence au français. On ne la définit pas en elle-même, mais par la relation qu'on établit entre elle et le français »³²².

Pour les Hauts comme pour les Bas-Bretons, la proximité avec le français serait le principal élément faisant obstacle au statut de langue : le gallo ne serait rien d'autre qu'une variété régionale du français. Le deuxième argument fréquent est l'idée qu'il ne pourrait pas être normalisé³²³. Voici quelques exemples des propos communément tenus par les Hauts-Bretons sur le gallo. On remarquera les jugements négatifs, en italiques.

« Oh, ça se comprend, quand même, le gallo... C'est un français *déformé*, hein, c[e n]'est pas... » (Roger)

« Saint-Mayeux, c'est pareil ; Saint-Gilles, c[e n]'est pas *déformé* non plus. » (Louise)

³²¹ Le reproche d'archaïsme est utilisé en particulier quand le gallo a recours à des termes ou des formes grammaticales disparus du français moderne. Il peut toutefois être retourné par les militants du gallo à leur avantage, en mettant l'accent sur la conservation de souches romanes anciennes face à un français vu comme épuré et modernisé « à tout prix » (argument de l'ancienneté, de la « vénérabilité », de l'« authenticité »). Ce qui est vu comme archaïque et ridicule peut donc devenir source de fierté. MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 431.

³²² CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 14. Selon J.-Y. Urien, on observe dans les grammaires de langues minorisées une tendance à réfléchir dans les cadres de la langue dominante, par exemple en employant des termes grammaticaux français même si ce que l'on décrit n'existe pas en français : « quand on est dominé, on est toujours obligé de réfléchir dans les cadres conceptuels de celui qui vous domine ». URIEN J.-Y., « Réflexions socio-linguistiques sur le concept de langue », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 11.

³²³ MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », *op. cit.*, p. 32-33.

« On disait que les Bretons parlaient mieux le français que nous. Parce qu'ils apprenaient une autre langue. Tandis que nous, c'était du *français écorché*³²⁴, souvent, hein, prononcé à la manière patois. Au bout d'un moment, on parlait français comme tout le monde, quoi. Mais les Bretons, on dit qu'ils parlaient mieux le français que nous, parce que c'était nouveau pour eux. Ils n'avaient pas pris... des *dérives*, quoi. » (Joseph)

Malgré la proximité linguistique, certains gallésants font état de différences profondes séparant le gallo du français :

« Le gallo, il est francisé et puis ça se mélange, donc tu comprends parce qu'il y a un mélange des deux langues. Mais le gallo pur et dur, tu [ne] comprendrais pas. Tu vois, deux personnes, deux grands-mères de Broons ou de Plélo en conversation pure et dure, euh... sans savoir que t[u] es là, tu [ne] comprends pas. Mais [il] y en a de moins en moins. » (Yves)

« Les remarques que les gens disent, c'est : "Oh, c'est comme le français, quoi, c'est du bas français !" C'est ce que j'entends, même avec ma collègue de français. Elle me dit ça. Et je lui dis : "Mais [il] y a des mots qui n'existent pas [en français], hein." [...] [II] y a des mots qui n'existent pas, et je [ne] sais pas pourquoi elle [ne] veut pas entendre ça. Pour elle, c'est du... une espèce de bas français. » (Annaïck)

Le gallo étant souvent considéré, on le voit, comme une forme de français, les divergences sont interprétées comme des « fautes de français ». L'idée de faute est très présente dans les discours, avec la connotation morale inhérente à ce terme. On connaît par exemple en Haute-Bretagne l'expression « faux-nommer », qui désigne l'action d'employer un autre mot que le mot français pour désigner une chose. P. Blanchet et H. Walter rapportent l'expression très éloquente « retourner à la faute », qui signifie « se remettre à parler gallo »³²⁵. Dans le même ordre d'idée, le mot gallo est parfois appelé un « surnom »³²⁶. Le mot français, lui, serait « le vrai nom » ou « le vrai mot »³²⁷. Le sentiment qui domine est la crainte du mélange (mêler le français de gallo) et de l'impur (déformer le français, le « souiller »)³²⁸.

Comme l'observe A. Bothorel-Witz, « ce que serait "*le bon français*" renvoie à un code-norme, à une normativité d'autant plus exogène que la référence normative se situe toujours ailleurs. Il s'agit d'un ailleurs géographique, soit stéréotypé (Paris ou la Touraine), soit lié à l'expérience vécue du locuteur [...] »³²⁹. Le « bon français » est en outre associé aux classes

³²⁴ L'appellation « français écorché » a été relevée dans d'autres régions du domaine d'oïl, comme le Poitou (GALLARD P., « Imaginaire linguistique et français dialectal du Poitou : le sentiment identitaire chez les jeunes », *op. cit.*, p. 278), la Saintonge, qui faisait originellement partie du domaine d'oc (WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, *op. cit.*, p. 185) et la Picardie (ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *op. cit.*, p. 211). En Picardie, on rencontre également l'expression « français écrasé ». WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, *op. cit.*, p. 185. Ces expressions pourraient remonter, selon Walter, à l'école de Jules Ferry qui instaura la lutte contre tout ce qui n'était pas le français. WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, *op. cit.*, p. 98.

³²⁵ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 17.

³²⁶ WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, *op. cit.*, p. 185.

³²⁷ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 15.

³²⁸ « C'est un mélange, un petit peu, de français. Donc c[e] n]'est pas du pur, quoi » (Micheline). D'autres types d'influences sont parfois avancées : « Le gallo, c'est un mélange, quoi. C'est un mélange de langues, ça, parce qu'[il] y a du français, [il] y a du latin, [il] y a a... [II] y a peut-être même un petit peu de breton, dedans, [il] y a a... C'est un mélange, hein » (Andrée). De la même manière, en Picardie, le mélange français-picard est mal perçu. Voir ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *op. cit.*, p. 211.

³²⁹ BOTHOREL-WITZ A., « Nommer les langues en Alsace », *op. cit.*, p. 133.

favorisées et au pouvoir³³⁰. Ce français idéal, sans accent, est considéré comme « normal ». L'école est l'espace institutionnel où s'exerce la norme³³¹. Les accents, le vocabulaire et les structures de phrases hérités d'une langue maternelle autre sont associés à l'anormalité et sont de ce fait stigmatisés.

« Outre le fait que la norme renvoie à des règles, en quelque sorte à des lois souvent assorties de valeurs morales (la “bonne” langue permettant de juger ce qui est “bon” ou “mauvais”), la dimension morale du français interdit tout usage d'une langue dégradée qui serait le corrélatif d'une société dégradée³³². »

D'une part, on fixe ce que serait le « bien parler », et d'autre part, on établit un lien entre « bien parler » et « bien penser ». Les formes considérées comme déviant de la norme seraient, dans cette logique, le signe d'une pensée de moindre qualité. On retrouve ici l'idée d'arriération intellectuelle que nous avons mise en lumière dans l'analyse du discours des Bas-Bretons sur le gallo (5.1.3.1).

Les gallésants s'auto-censurent beaucoup par crainte de la « faute », de « mal parler » comme on le voit dans les exemples ci-dessous (voir italiques ci-dessous) :

« On se demande toujours si on fait pas de *gaffe*, on a toujours *peur* de...³³³ »

« Ma mère, euh... elle est un peu plus fière, comme on dit. Elle est de Plumelec, “Haut Collet”³³⁴. Et elle essaie de toujours *bien parler* – et comme je vous disais, ça dépend de l'interlocuteur. Elle essaie, mais je vois bien, des fois, que... [*rire*] ça... [*lui échappe*]. » (Annaïck)

« On parlait d'abord le gallo – enfin... et ensuite on allait à l'école apprendre *la bonne langue*. » (Ami de Jeannine)

L'un des spécialistes interrogés rapporte un cas d'auto-censure en milieu scolaire :

« Quand elle est arrivée au lycée à Rennes, elle s'interdisait de parler, quoi. Elle avait la réponse, elle levait la main, mais d'un coup, elle sentait que... Elle sentait que le gallo allait revenir, le

³³⁰ Le gallo comporte des traits raillés à partir des XVI^e-XVII^e siècles car « évacués » du français langue littéraire, administrative, nationale. À cette époque, ces façons de parler sont celles des paysans arrivant à Paris, dont les manières sont méprisées tout autant que les traits linguistiques, dont le français s'éloignera toujours plus, dans une logique de purification mais aussi de distinction sociale. MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 410. Pour cette raison, Manzano qualifie le gallo de « magasin dialectal ». R. Le Page propose de distinguer la langue (telle qu'elle est réellement parlée par les Français) du stéréotype : un système rigide associé aux classes aisées, constitué en élément essentiel de l'unité nationale. LE PAGE R., « What is a language ? », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 25. Sur le sujet de la langue officielle, seule langue légitime, voir également BOURDIEU P. et BOLTANSKI L., « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 4, juillet 1975, p. 2-32.

³³¹ « Le français est un idéal qu'aucune bouche humaine n'est parvenue à réaliser. On le parle mal, assez bien, bien, très bien, mais personne ne le parle parfaitement. C'est à l'école, à qui nous devons la révélation de cet idéal, que la meilleure approximation du français se rencontre. » CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 146. Sur la norme et la déviation par rapport à celle-ci, voir BLANCHET P., *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, 2016, p. 37-40.

³³² BOTHOREL-WITZ A., « Nommer les langues en Alsace », *op. cit.*, p. 121.

³³³ Informateur originaire de Pordic. CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 147.

³³⁴ Blason populaire des habitants de Plumelec.

patois allait revenir, et du coup, euh... ben, elle disait : “Ben non, j’ai oublié ce que je voulais dire.” Elle s’interdisait de parler, de donner la bonne réponse, parce qu’elle sentait qu’elle [n’]allait pas être à l’aise. » (Spécialiste N³³⁵)

En résumé, le gallo serait trop proche du français pour être une langue distincte (et pour pouvoir être le vecteur d’une identité bretonne). Cependant, paradoxalement, on lui reproche en même temps de *ne pas en être assez proche*, d’en diverger de différentes manières qui sont assimilées à des fautes.

La proximité avec le français autorise des glissements de l’une vers l’autre langue, bien souvent de façon totalement inconsciente. Les linguistes parlent de *code-switching* : « l’alternance de deux langues à l’intérieur d’un seul discours, d’une seule phrase ou d’un seul constituant³³⁶ ». On peut donc avoir dans un même discours toutes les nuances entre le gallo et le français, ce qui peut expliquer en partie pourquoi les locuteurs ne les distinguent pas toujours. « Des fois, dans la phrase, il pouvait y avoir les deux. Comme je fais, des fois, avec mes parents. C’est naturel, quoi³³⁷ », explique Annaïck.

Comme le notent P. Blanchet et A. Le Coq, « [e]n zone d’oïl, où les pratiques et représentations linguistiques s’inscrivent dans un continuum entre parler local hérité (évolution locale du latin vulgaire) et français normatif acquis puis régionalisé et transmis, l’identification des faits de langue à observer est particulièrement problématique³³⁸ ». V. Tréhel observe :

« Les pratiques linguistiques usuelles présentent en effet des interférences profondes, dans l’ensemble du domaine d’oïl et très nettement en Haute Bretagne [...], du fait d’une grande proximité typologique des systèmes linguistiques en contact. [...] Beaucoup de locuteurs, notamment en zone rurale mais aussi plus ponctuellement en zones urbaines, utilisent un système mixte, interférentiel, oscillant entre ces deux polarités graduelles qu’on pourrait appeler “gallo francisé” et “français gallésé”, et qui s’apparente à ce que l’on identifie par ailleurs aussi comme du “français régional” lorsque ces interférences sont relativement stabilisées³³⁹. »

Il peut s’agir d’échanges de vocabulaire, ou d’emprunts grammaticaux, comme le fait de conjuguer les verbes français au passé simple à la manière gallèse : par exemple, *il téléphonit*,

³³⁵ Dans le même ordre d’idée, une enquête de M.-O. Frattini dans la Zone d’Éducation Prioritaire rurale de Tremblay (Ille-et-Vilaine) a mis en lumière la responsabilité de l’institution scolaire qui ne sait pas toujours prendre en compte la place du gallo dans les familles des élèves, conduisant parfois ces derniers à se retrancher dans le mutisme. Cette recherche a révélé, entre autres, l’alternance gallo-français dans le discours des enfants d’agriculteurs. LERAY C., « Articuler les recherches en sociolinguistique et en éducation », *op. cit.*, p. 85. Des enseignants écossais remarquaient en 1996 que le scots (langue germanique comme l’anglais) pénalisait les enfants dont il était la langue familiale, en causant des difficultés de compréhension et d’expression. D’autre part, ils dénonçaient la censure opérée par certains enseignants, à l’origine de troubles de l’estime de soi. MACAFEE C., « The Case for Scots in the 2001 Census », unpublished paper submitted to the General Register Office (Scotland) and the Scottish Office on behalf of the main Scots language bodies », 1996, [En ligne]. <https://docs.google.com/file/d/0BzVAfXkKg9Ulc3NFRHhJNkcXRnc/edit?pli=1> [consulté le 1er juillet 2016].

³³⁶ LERAY C., « Articuler les recherches en sociolinguistique et en éducation », *op. cit.*, p. 88.

³³⁷ Sur l’alternance de langues comme stratégie discursive, voir LERAY C., « L’alternance de langues en Haute-Bretagne », LERAY C. et MANZANO F. (dir.), *Langues en contact, Cahiers de sociolinguistique*, n° 7, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 123-132.

³³⁸ BLANCHET P. et LE COQ A., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne. Rapport de recherche*, *op. cit.*, p. 1.

³³⁹ TRÉHEL N. et BLANCHET P., *Pratiques linguistiques régionales d’élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo*, rapport de recherche, sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, 2002, pas de pagination.

pour « il téléphona »³⁴⁰. Les observations d'H. Walter au sujet du Maine-et-Loire peuvent s'appliquer à la Haute-Bretagne :

« Cette situation est l'aboutissement d'un processus qui a provoqué chez des bilingues [...], dans leur vie quotidienne, une fusion des deux langues avec introduction progressive de mots français en patois. Il en est résulté que le patois a été grignoté par le français, qui était la langue de l'école, et donc de la réussite. Mais ce français appris par des patoisants a aussi de son côté subi l'influence du patois, et des mots de patois se sont introduits avec beaucoup de facilité dans la nouvelle langue commune. Sans doute ont-ils d'abord été sentis comme du patois dans une phrase française, avec une prononciation particulière ; puis ils se sont progressivement francisés, pour finir par ressembler à des mots français de souche³⁴¹. »

Par conséquent, il est parfois malaisé de distinguer gallo, français régional et français standard³⁴².

Nous avons également remarqué une tendance chez les néo-locuteurs et les apprenants (la plupart du temps des personnes qui en ont entendu dans leur enfance) à créer des formes intermédiaires entre le gallo et le français sous la pression de ce dernier (par exemple /bwèr/, intermédiaire entre le gallo /bèr/ et le français /bwaR/³⁴³). Autre exemple, les finales en *-iao* deviennent parfois *-iau* (par exemple, *biao*, la forme gallèse, va devenir **biau*).

Ces mélanges et interférences étaient particulièrement visibles lors d'un événement que nous avons observé, une visite en gallo de la Maison de la Baie de Saint-Brieuc organisée par la branche costarmoricaine de l'association Bertègn Galèzz. Les animatrices, des bénévoles dont le gallo est la langue familiale mais qui ne le parlent pas couramment, ou ne le parlent que dans des contextes limités, intimes, sur des thématiques du quotidien, avaient réalisé un important travail de recherche de vocabulaire. Cependant, la nécessité de communiquer prenait parfois le pas sur la consigne de parler gallo : des termes et tournures français venaient alors combler les manques de vocabulaire gallo, formes gallèses et françaises s'entremêlant constamment³⁴⁴. Certains enquêtés sont conscients de ces interactions, comme Gilbert :

« Au fur et à mesure que le gallo a été abandonné, et que des mots ont disparu, les gens ont utilisé le français avec la prononciation gallèse. Alors, évidemment, c'est sans doute ça qui donne l'impression aux gens que c'est du français déformé³⁴⁵. Ben oui, c'est ça. Le vocabulaire étant tellement disparu... »

³⁴⁰ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 17.

³⁴¹ WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, op. cit., p. 103-104. Elle donne l'exemple du verbe *bouiner*, également connu en Haute-Bretagne (traîner, perdre son temps, être inefficace), qui est passé dans le langage courant. On l'entend même chez des Bas-Bretons.

³⁴² Pour identifier ce qui relève du français régional, P. Blanchet propose d'une part de vérifier si les locuteurs employant les éléments à déterminer connaissent la langue régionale. S'ils ne la connaissent pas, on peut être sûr qu'il n'y a pas d'interférence et que l'on est bien en présence de français régional. D'autre part, il faut que les éléments soient recueillis dans des échanges intégralement en français, sans alternance de langues. BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, op. cit., p. 8-9.

³⁴³ MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », op. cit., p. 19. Sur ce sujet, voir également RAUDE A. J., *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, op. cit., p. 11.

³⁴⁴ L'un des participants, frustré de ne pas arriver à s'exprimer entièrement en gallo sans interférences du français, s'exclama : « On est déformés, c'est le français qui nous déforme ! » On a là un retournement intéressant de l'idée très répandue que les gallésants déforment le français.

³⁴⁵ L'idée de « français déformé » pourrait donc avoir au moins deux origines : l'essor du dialecte d'Île-de-France aux dépens de ses voisins considérés par la suite comme ses déformations ; le sentiment que la variété locale est maintenant trop mêlée de français pour « mériter » le nom de langue.

Une position « puriste » entraînerait le chercheur à passer à côté de ce qui fait la réalité du gallo aujourd'hui. Des diverses données sur sa pratique actuelle, il est en effet possible de conclure que

« chez une majorité de locuteurs, on semble en présence de *pratiques gallésantes* que l'on aurait beaucoup de mal à qualifier telles quelles de *gallo*. C'est normal si l'on tient compte de la proximité syntaxique typologique remarquée entre français et gallo. Dans ces conditions, la trame générale varie peu et le locuteur imprime, à la demande, un profil plus ou moins gallo à ses énoncés. Il lui suffit alors d'adopter certaines prononciations, d'accentuer certains écarts morphologiques, de choisir certains mots régionaux voire locaux (pour aller vers le pôle gallo), ou de neutraliser au contraire ces écarts (pour aller vers le pôle français). En jouant habilement de cette situation de *continuum*, les locuteurs de ce type entretiennent au fond une discrétion étagée entre idiome régional et français, par une sorte d'instabilité linguistique institutionnelle qui permet au gallo de survivre comme langue *réservée*, même sous des formes atténuées³⁴⁶ ».

Ainsi, paradoxalement, la proximité du gallo avec le français, qui l'a énormément desservi, a pour deuxième conséquence de lui assurer un maintien discret dans la population : « Sa vitalité relative tient en partie au fait qu'il est vécu par ses locuteurs eux-mêmes comme une variété locale et populaire du français, donc comme étant une langue plus ou moins compréhensible par des francophones³⁴⁷. »

Le gallo, promis à la disparition de longue date³⁴⁸, survit donc en dépit de tous les pronostics pessimistes des quarante dernières années³⁴⁹. C'est ce que constate V. Tréhel à l'issue d'une enquête menée auprès d'élèves de troisième à Bruz et de grande section et CM2 à Cesson-Sévigné :

« [L]e gallo est fortement stigmatisé, ainsi qu'une partie des traits, conscients, qui en sont issus. On observe donc généralement une forte insécurité linguistique, notamment chez les locuteurs de milieux "populaires". Toutefois, pour la simple raison que nombre de locuteurs parlent "patois" en pensant parler "français", et qu'une bonne partie des traits linguistiques locaux restent inconscients, on observe parallèlement que ces formes locales connaissent une pratique effective relativement dynamique et une transmission, au moins passive et parfois active (selon les milieux sociaux ou les traits linguistiques) aux jeunes générations³⁵⁰. »

³⁴⁶ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 437-438.

³⁴⁷ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 16. C'est également ce que nous a exprimé un jeune militant : « C'est plus facile de faire la différence entre breton et français que entre français et gallo. Donc c'est en même temps une faiblesse, et c'est aussi notre force, c'est que du coup, [il] y a beaucoup de gens qui... qui continuent de l'utiliser sans même mettre de mot dessus, sur ce qu'ils parlent, quoi » (spécialiste N).

³⁴⁸ MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 7.

³⁴⁹ Rappelons qu'il est maintenant enseigné dans certaines écoles, en option dans des collèges et des lycées, avec la possibilité de le passer au baccalauréat, et en option à l'université Rennes 2.

³⁵⁰ TRÉHEL N. et BLANCHET P., *Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo*, *op. cit.*, pas de pagination. Enquête réalisée dans le cadre d'un programme de recherche du CREDILIF (Université Rennes 2) commandé par l'Observatoire des pratiques linguistiques de la Délégation générale à la langue française du ministère de la Culture. L'enquête conclut à « l'existence effective de pratiques linguistiques régionales, souvent inconscientes, bien que les élèves identifient par ailleurs l'existence de ces pratiques, voire d'une "langue régionale" ». V. Tréhel a ainsi relevé des formes régionales lexicales, morphosyntaxiques et phonétiques (et ce même à Cesson-Sévigné, banlieue résidentielle de Rennes au niveau de vie élevé). En revanche, les élèves ne sont pas toujours capables d'identifier une forme issue de la langue régionale comme telle, croyant parfois qu'il s'agit de français « commun » ou d'une forme de « parler jeune ».

F. Manzano écrivait encore en 1997 que le gallo présentait « une grande vitalité » et qu'il était facile de constituer des corpus. Il trouvait fréquemment des personnes parlant gallo à tel point qu'elles ne pouvaient modifier leurs propos pour les transformer en français régional, ainsi que nombre de locuteurs « difficilement intelligibles³⁵¹ » pour un francophone.

Pour conclure sur le sujet de la proximité gallo/français, rappelons que les discours sont souvent paradoxaux, affirmant tour à tour l'intercompréhension (qui serait le signe manifeste de la ressemblance des deux langues), et l'absence totale de compréhension, notamment en présence de locuteurs âgés.

Par ailleurs, les frontaliers font bien la différence entre ce qui pourrait être qualifié de « français régional », et ce qu'ils considèrent être le « vrai gallo », et qui serait parlé plus loin de la frontière. Pour pouvoir parler de « vrai gallo » il faut donc bien qu'ils le différencient nettement du français. On constate en définitive un important décalage entre le plan des *représentations* (« ce n'est pas une vraie langue/c'est un patois/du français déformé », etc.) et le plan de la *pratique*, où ils distinguent sans problème un « vrai gallo » d'un français à coloration gallèse.

c. Langue, dialecte ? Un débat encore d'actualité

Nous avons vu que l'idée que le gallo trouverait son origine dans une déformation du français est démentie par les faits historiques. Le terme « patois » est également de plus en plus délaissé par les linguistes car, on l'a vu plus haut, il véhicule l'idée qu'il s'agit d'une déformation, d'une langue « fautive et corrompue³⁵² ». Par ailleurs, il apparaît comme un parler strictement local à « portée communicationnelle réduite³⁵³ ». Il reste un point sur lequel le débat revient sans cesse buter : le gallo est-il une langue ou un dialecte de l'ancienne langue d'oïl ?

À l'heure actuelle, le gallo ne bénéficie par d'un code ISO 639 (code pour la représentation des noms de langues), contrairement au breton³⁵⁴. On constate encore des réticences, chez le grand public comme chez une partie des chercheurs, à employer le terme « langue ». Ainsi E. Bérest dit-il de Mérimée : « Il ne confond pas le *patois gallo* et la *langue bretonne* [...]»³⁵⁵ (nous soulignons). P. Flatrès, quant à lui, s'inquiétait en 1986 de l'essor du gallo :

« En Haute-Bretagne les parlers locaux, les patois, ont fait l'objet, comme dans toute la France, d'un renouveau d'intérêt au moment même où ils disparaissaient, intérêt très justifié scientifiquement. Mais plus curieuse est la revendication pour le parler gallo du statut de langue... revendication toute récente issue de cercles très étroits et qui ne peut guère s'expliquer que par un étrange avatar de l'attitude "bretonniste" à l'égard de la Haute-Bretagne. Certains dans les années

³⁵¹ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 436. Cette situation pourrait s'expliquer par la relative autarcie des villages, les déplacements au bourg étant rares jusqu'à des époques récentes, comme nous l'avons déjà signalé. P. Blanchet signalait quant à lui en 1994 que le gallo « reste usuel dans les familles rurales, même pour une partie des enfants, et même si les locuteurs prétendent souvent le contraire [...] ». BLANCHET P., « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues "régionales" ou "minoritaires" : l'exemple de la situation en France », *Langage et société*, n° 69, 1994, p. 96.

³⁵² BOTHOREL-WITZ A., « Nommer les langues en Alsace », *op. cit.*, p. 131.

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ De ce fait, Wikipédia ne peut exister en gallo car le site se base sur les codes ISO 639. VIGNERON N., « Wikimedia », communication à la journée de rencontres Dastum « Valoriser le patrimoine oral à travers de nouveaux médias », Saint-Caradec, 28 mai 2016. Le breton, quant à lui, se situerait aux alentours de la cinquantième place sur les deux cent cinquante langues les plus utilisées sur le site. LE PIPEC E., « Le breton, langue-totem ? », *op. cit.*, p. 149.

³⁵⁵ BÉREST E., « Les voyageurs français en Bretagne », *op. cit.*, p. 205.

1940 avaient rêvé de re-bretonniser complètement la province. La promotion du gallo au rang de langue pourrait avoir les mêmes effets...³⁵⁶ »

Pour F. Manzano, « la question de l'affirmation d'une "langue gallèse" butera jusqu'au bout sur la problématique du classement typologique du gallo³⁵⁷ », autrement dit sur la difficulté d'affirmer « l'existence d'une langue à part entière au sein du gallo-roman septentrional (langue d'oïl)³⁵⁸ ».

La position la plus classique, avant que ne progresse l'idée que le gallo est une langue autonome, consistait à le voir comme un dialecte d'oïl. C'est encore la posture d'un certain nombre de chercheurs. Comme le rappelait en 1984 J.-P. Chauveau, l'auteur de la principale synthèse sur le gallo, « l'appartenance des parlers d'origine romane de la moitié nord de la France à un même ensemble linguistique diversifié en dialectes tels que gallo, normand, picard, etc. rencontre un accord général chez les linguistes³⁵⁹ ».

Pour Chauveau, « [c]e sont les éléments grammaticaux et les règles grammaticales qui définissent la spécificité d'une langue. [...] Des divers éléments constitutifs d'une langue : un système grammatical, un système de sons et un lexique, le dernier est le moins caractérisant et le premier le plus spécifique³⁶⁰ ». Les principales différences entre gallo et français se situent au niveau des sons, du lexique, de la morphologie et de la syntaxe, mais le système grammatical reste très proche du français ; il parle donc de « différence dialectale³⁶¹ ».

Qu'entend-on par « dialecte » ? « On appelle *dialecte* la variation régionale ou sociale d'une langue³⁶². » Le terme peut donc prendre deux sens :

- Un sens social, comme « système de signes et de règles syntaxiques utilisé dans un groupe social donné ou par référence à ce groupe. [...] Quand ce système est créé et employé comme un ensemble secret de signes, c'est un argot (argot des malfaiteurs, des lycéens, des soldats, de certains travailleurs migrants)³⁶³ ». Les vocabulaires techniques et argots de métiers sont également des dialectes sociaux. Ces manières de parler permettent de marquer l'appartenance au groupe.

³⁵⁶ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 153-154.

³⁵⁷ MANZANO F., « Dix ans d'étude du gallo aux *Cahiers de Sociolinguistique*. De la langue patrimoniale à l'affirmation sociolinguistique », *op. cit.*, p. 45.

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 25.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 21.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 22. « La différenciation morphologique et syntaxique s'établit à partir d'une base fondamentalement commune au français et au dialecte. »

³⁶² NEVEU F., *Dictionnaire des sciences du langage, op. cit.*, p. 101. « Le grec *dialektos* désignait les systèmes différents utilisés dans toute la Grèce, chacun pour un genre littéraire déterminé, et considérés comme la langue d'une région de la Grèce où ils devaient recouvrir des dialectes au sens moderne du terme, régionaux ou sociaux ; l'ionien, non seulement en Ionie, mais dans toute la Grèce, était utilisé pour le genre historique, le dorien l'était pour le chant choral. » DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B. et MÉVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique, op. cit.*, p. 143.

³⁶³ DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B. et MÉVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique, op. cit.*, p. 144.

- Un sens géographique (celui qui est appliqué au gallo) : le mot « dialecte » est en effet « employé couramment pour *dialecte régional* par opposition à “langue”³⁶⁴ ». On le définit alors comme

« un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu’un autre système considéré comme la langue, mais n’ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s’est développé : quand on dit que le picard est un dialecte français, cela ne signifie pas que le picard est né de l’évolution (ou à plus forte raison de la “déformation”) du français³⁶⁵ ».

Ici, ce ne sont pas des critères linguistiques objectifs qui sont pris en compte, mais le statut social dans un contexte de diglossie³⁶⁶. « Les dialectes régionaux français d’oïl sont : le francien, l’orléanais, le bourbonnais, le champenois, le picard, le haut-normand et le wallon, le lorrain, le bourguignon, le franc-comtois, le bas-normand, le gallo, l’angevin et le parler du Maine, le poitevin, le saintongeais et l’angoumois [...] »³⁶⁷.

Le terme « dialecte » dans son acception géographique fait l’objet d’usages populaires divers. On l’utilise souvent pour parler d’« une famille de parlers propres à une région, terme général donc, mais [il] peut désigner aussi chacun de ces parlers, mettant alors l’accent sur les variations qui lui sont propres³⁶⁸ ». Dans le domaine francoprovençal, il ne désigne pas une variété particulière parlée dans une région définie, mais plutôt un ensemble de parlers assez proches, le parler d’une grande ville, ou la langue écrite³⁶⁹. En Alsace, en revanche, les locuteurs de l’alsacien distinguent « le dialecte » (ce qu’ils parlent) du « patois » (roman) que parlent les Lorrains³⁷⁰. Le terme a donc de multiples acceptions, un flou terminologique qui ne facilite pas une description scientifique des faits.

Nous avons par ailleurs constaté lors de nos observations (hors entretiens) que « dialecte » est fréquemment employé pour désigner le gallo non par réelle connaissance du sens du mot mais « par défaut », parce que l’on ne sait que dire, et pour ménager le « politiquement correct » car on n’ose plus dire « patois ».

Il n’existe pas de critères acceptés par tous pour distinguer une langue d’un dialecte³⁷¹ et la frontière entre les deux est très floue³⁷². « Cette difficulté d’ordre épistémologique, qui remonte

³⁶⁴ *Ibid.*, p. 143.

³⁶⁵ *Ibid.*

³⁶⁶ Le terme « diglossie » désignait initialement la « coexistence de deux systèmes linguistiques *différents* mais proches entre eux et dérivés de la même langue », la « hiérarchisation sociale de ces systèmes, l’un considéré comme *haut*, l’autre comme *bas* » et la « répartition des fonctions (des usages dans la société) de chacune de ces deux variétés » (par exemple, l’arabe classique et l’arabe dialectal). La diglossie est caractérisée par la durée et la stabilité. J. Fishman a ensuite « étendu l’application de ce concept à des situations où les systèmes n’étaient pas proches parents, les autres caractères (hiérarchisation, répartition des rôles, stabilité et durée) étant [les] seuls à prendre en compte ». *Ibid.*, p. 148.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 143-144.

³⁶⁸ TABOURET-KELLER A., « Les enjeux de la nomination des langues », *op. cit.*, p. 12.

³⁶⁹ MARTIN J.-B., « Nommer la langue pour les linguistes et les locuteurs : l’exemple du francoprovençal », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 496-497. Dans le domaine francoprovençal, peu de locuteurs emploient le terme « dialecte », et généralement comme synonyme de « patois » avec une connotation moins péjorative. *Ibid.*, p. 497.

³⁷⁰ BOTHOREL-WITZ A., « Nommer les langues en Alsace », *op. cit.*, p. 141.

³⁷¹ « [J]usqu’à présent les sciences du langage n’ont pas réussi à formuler une définition acceptable pour ce qu’est une *langue* individualisée [...] » KREMNITZ G., « Sur la délimitation et l’individuation des langues, avec des

d'ailleurs à la naissance de la linguistique moderne au début du XX^e siècle, ne permet pas d'identifier et d'isoler clairement l'objet-langue ou d'établir une distinction objective entre langue et dialecte³⁷³. »

Il convient de souligner que « la catégorie de langue résulte d'une élaboration, qu'il s'agit d'une construction qui ne dénote pas un objet naturel, que cette catégorie elle-même n'est pas immuable mais que les notions qu'elle recouvre varient selon les temps et les lieux de l'homme³⁷⁴ ».

Pour différencier langue et dialecte, certains se basent sur des critères purement linguistiques (« internes ») :

« Les langues manifestent leur différence sur tous les plans constitutifs du langage : phonétique, lexical, morphologique et syntaxique. Le dialecte, lui, se signale particulièrement aux plans phonétique et lexical, tandis que la différence reste moindre, mais non nulle cependant, sur les plans morphologique et syntaxique³⁷⁵. »

Ainsi, la distinction entre langue et dialecte serait de degré et non de nature : on serait en présence d'un dialecte lorsque la différence grammaticale est faible, et d'une langue lorsqu'elle est forte. La détermination de la limite ou du seuil entre les deux dépend en partie de l'appréciation de l'observateur³⁷⁶. Il n'existe en effet pas de consensus sur le degré de différenciation nécessaire pour que deux variétés proches soient considérées comme deux langues distinctes. Comme le remarque G. Kremnitz,

« [L]a question “À partir de quand les différences constatées suffisent-elles pour parler de deux langues différentes ?” n'est presque jamais explicitement posée. Souvent, le lecteur a l'impression que l'existence de telle ou telle *unité préétablie* devait ensuite être justifiée par un choix judicieux de critères qui appuyait la thèse présentée³⁷⁷ ».

En outre, le critère de l'intercompréhension qui est parfois avancé pour dire si l'on a affaire à une même langue ou à deux langues différentes est si peu fiable qu'il semble difficile d'en faire un usage pertinent.

« [L]'intercompréhension entre deux variétés peut varier considérablement selon les individus : que dire, par exemple de la bonne intercompréhension entre le suédois, le norvégien et le danois, ou de l'intercompréhension parfois problématique entre certains dialectes bretons ? En effet, la définition de ce qui constitue une langue est autant politique que linguistique³⁷⁸ ».

exemples pris principalement dans le domaine roman », *Estudis Romànics*, vol. 30, 2008 [En ligne], p. 7. <http://www.raco.cat/index.php/Estudis/article/download/249347/333692> [consulté le 22 juin 2016].

³⁷² Aussi est-il possible de lire des formulations aussi ambiguës que « les dialectes chinois sont par rapport au chinois mandarin de véritables langues ». DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B. et MÉVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique*, *op. cit.*, p. 144.

³⁷³ BARRÉ R., « La lutte pour la diversité linguistique, un combat d'arrière-garde ? Le cas des langues celtiques », *Synergies Royaume-Uni et Irlande*, n° 2, 2009, p. 171.

³⁷⁴ TABOURET-KELLER A., « Le nom des langues », *op. cit.*, p. 170.

³⁷⁵ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 23.

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 24.

³⁷⁷ KREMnitz G., « Sur la délimitation et l'individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*, p. 25.

³⁷⁸ HEWITT S., « Qu'est-ce qu'une langue ? », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 156. « L'intercompréhension est parfois difficile – voire impossible – entre locuteurs de variétés différentes d'une même langue, alors qu'elle peut être aisée entre locuteurs de langues différentes mais proches. »

Comme le souligne P. Blanchet, « [l]es critères effectivement usités sur le terrain pour identifier un ensemble de pratiques comme “une” langue distincte ne sont pas strictement linguistiques. Ni l’intercompréhension, ni la proximité typologique ne l’emportent sur les critères socio-politiques et/ou ethno-culturels : les sociolinguistes (et même de nombreux “linguistes tout court” [...]) convergent sur ce point³⁷⁹ ».

Quand il est difficile de dire si l’on a affaire à deux dialectes d’une même langue ou à deux langues autonomes, « ce sont des considérations d’ordre extra-linguistique qui emportent la décision³⁸⁰ ». Un dialecte commence à être vu comme une langue quand il a un standard écrit et oral et remplit des fonctions sociales importantes³⁸¹. C’est ce qui s’est produit avec le francien parlé en Île-de-France, devenu français, langue d’État.

Au Moyen Âge, pour les troubadours, le gascon était un *lengatge estranh*, une langue étrangère³⁸², tandis qu’il est maintenant généralement rangé parmi les dialectes de l’occitan ; le catalan, qui ne présente pas plus de différence vis-à-vis de l’occitan que le gascon, est, lui, considéré comme une langue, sans doute en raison de son implantation principale en dehors du domaine politique français³⁸³.

Le corse, que certains considèrent comme un dialecte de l’italien et dont il est très proche, jouit cependant d’un statut de langue, en partie lié au fait que la Corse est devenue française, mais aussi parce qu’il est appuyé par le mouvement nationaliste corse. Le luxembourgeois, qui a été considéré comme une variété de l’allemand pendant des siècles, a progressivement été élaboré en langue distincte après la Seconde Guerre mondiale « pour des raisons de démarcation³⁸⁴ ».

On voit donc que « la diversité des critères employés empêche une définition claire³⁸⁵ » de la langue. Les seuls traits internes ne suffisent pas à la définir. Toute la difficulté réside dans la prise en compte d’un ensemble de critères linguistiques auxquels viennent se greffer des critères politiques voire idéologiques. C’est ce constat qui inspira au sociolinguiste Max

BLANCHET P., « L’identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », *op. cit.*, p. 34. Autre exemple qui montre que l’intercompréhension n’est pas un critère satisfaisant, les différences entre variétés dialectales de l’arabe « sont parfois bien plus importantes que celles qui opposent des langues comme l’allemand et le néerlandais ». DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B. et MÉVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique*, *op. cit.*, p. 144. En somme, le critère de l’intercompréhension « ne peut guère être objectivé » et est « peu sûr ». Trop de paramètres entrent en ligne de compte, dont l’expérience personnelle, la culture langagière, la fatigue, la surdité, mais également la *volonté* de se comprendre (« si je ne veux pas comprendre je suis sûr de ne rien comprendre »). KREMnitz G., « Sur la délimitation et l’individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*, p. 23.

³⁷⁹ BLANCHET P., « L’identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », *op. cit.*, p. 32.

³⁸⁰ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 25.

³⁸¹ NOLAN J. S., « The results of a nascent language emancipation in France: perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany’s language education policy », *op. cit.*, p. 154.

³⁸² BEC P., *La langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1995, p. 44.

³⁸³ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 24-25. Il n’y a cependant pas de consensus à ce sujet. Friedrich Diez, dans sa *Grammatik der romanischen Sprachen* (1836-43), considérait le catalan comme une variété de l’occitan, mais se ravisa ensuite pour en faire une langue indépendante intimement apparentée. KREMnitz G., « Sur la délimitation et l’individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*, p. 8. En raison de leurs ressemblances, Pierre Bec propose d’en faire deux dialectes d’un ensemble « occitano-roman » intermédiaire entre le gallo-roman proprement dit et l’ibéro-roman. BEC P., *La langue occitane*, *op. cit.*, p. 49-52.

³⁸⁴ KREMnitz G., « Sur la délimitation et l’individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*, p. 17.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 8. Kremnitz parvient à cette conclusion pessimiste : « À présent, et pour un avenir prévisible, les sciences du langage ne pourront pas définir l’objet “langue” de manière satisfaisante, et il ne semble pas que cette situation change de sitôt. » *Ibid.*, p. 34.

Weinreich cette phrase devenue célèbre : « Une langue est un dialecte avec une armée et une marine de guerre » (« *A language is a dialect with an army and navy* »)³⁸⁶.

C'est pourquoi certains préfèrent définir la langue par des critères sociolinguistiques (ou « externes »). L'approche sociolinguistique considère prioritairement les langues comme « des pratiques sociales hétérogènes et ouvertes observables sur le terrain³⁸⁷ ». Les langues, pour reprendre les termes de P. Blanchet, sont engagées dans des processus d'« émergence-individuation » ou de « satellisation diglossique » par inclusion dans un ensemble dominant³⁸⁸. Le besoin de différenciation, en processus d'émergence, peut amener à mettre en relief des traits linguistiques souvent superficiels « pour les constituer en marqueurs différentiels, en *traits emblématiques* [...]»³⁸⁹.

Nous adoptons ici la position de certains linguistes dont P. Blanchet, qui considèrent que le gallo est en situation d'« émergence-individuation ». Qu'entend-on par individuation sociolinguistique ?

« L'*individuation* est le processus par lequel *émerge* l'identification d'une unité (socio)linguistique [...] en tant que constituant une entité reconnue distincte d'autres ensembles (socio)linguistiques, possédant des attributs spécifiques globaux qui ne se limitent pas à la somme des attributs de ses parties. Ce processus aboutit à la *reco(n)-naissance* de cette entité (le tiret est volontaire, puisqu'une *langue* ne "naît" que lorsqu'elle est "reconnue" en tant que telle). Ce processus est de type *glottopolitique* (c'est-à-dire qu'il relève de facteurs socio-politiques associés aux pratiques linguistiques) et non strictement linguistique³⁹⁰. »

Quelles sont les conditions requises pour qu'une langue émerge ?³⁹¹

- Les locuteurs ont conscience de parler une seule et même langue (soit à travers ses variétés, soit en faisant référence à une norme commune). « Cette conscience provient en général d'une conscience collective extérieure à la langue, conscience

³⁸⁶ Cette phrase est parfois attribuée au romaniste américain R. Hall. BAGGIONI D. et VANCHE-ROBY M., « Nommer, classer et dénombrer les langues : de l'*Encyclopédie* aux thésaurus documentaires d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 37. « Parler de la langue, sans autre précision, comme font les linguistes, c'est accepter tacitement la définition *officielle* de la langue *officielle* d'une unité politique : cette langue est celle qui, dans les limites territoriales de cette unité, s'impose à tous les ressortissants comme la seule légitime, et cela d'autant plus impérativement que la circonstance est plus officielle (mot qui traduit très précisément le *formal* des linguistes de langue anglaise). Produite par des auteurs ayant autorité pour écrire, fixée et codifiée par les grammairiens et les professeurs, chargés aussi d'en inculquer la maîtrise, la langue est un *code*, au sens de chiffre permettant d'établir des équivalences entre des sons et des sens, mais aussi au sens de système de normes réglant les pratiques linguistiques. La langue officielle a partie liée avec l'État. Et cela tant dans sa genèse que dans ses usages sociaux. C'est dans le processus de constitution de l'État que se créent les conditions de la constitution d'un marché linguistique unifié et dominé par la langue officielle : obligatoire dans les occasions officielles et dans les espaces officiels (École, administrations publiques, institutions politiques, etc.), cette langue d'État devient la norme théorique à laquelle toutes les pratiques linguistiques sont objectivement mesurées. Nul n'est censé ignorer la loi linguistique qui a son corps de juristes, les grammairiens, et ses agents d'imposition et de contrôle, les maîtres de l'enseignement, investis du pouvoir de soumettre *universellement* à l'examen et à la sanction juridique du titre scolaire la performance linguistique des sujets parlants. » BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 27.

³⁸⁷ BLANCHET P., « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », *op. cit.*, p. 31.

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 33.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 32.

³⁹¹ Ce passage est adapté de *Ibid.*, p. 33.

historique, culturelle, politique...³⁹² » Le critère socio-politique est important puisqu'il est fréquent que deux variétés deviennent distinctes l'une de l'autre à la suite d'événements politiques. En outre, l'identité de cette langue se voit confirmée par le fait que les personnes extérieures au groupe la considèrent différente.

- Les locuteurs utilisent un nom spécifique pour désigner la langue.
- L'identité collective de cette langue est affirmée par des institutions culturelles, administratives, politiques, dans les discours et dans les textes à valeur juridique.
- Des attributs linguistiques propres sont constitués et diffusés : système d'écriture spécifique, grammaires, dictionnaires, textes littéraires, et parfois une variété normative de référence.
- Il existe une volonté majoritaire démocratiquement exprimée de ne pas considérer la langue en question comme une variété (un "dialecte") de telle autre langue. L'enjeu est particulièrement important pour les créoles, pidgins, etc. et les langues dites minoritaires qui n'ont pas d'institutions pour les défendre.

« Ce n'est que lorsque tous ces critères sont totalement remplis que l'individuation est assurée comme "langue". Les cas intermédiaires (certains critères totalement remplis ou critères partiellement remplis) témoignent de tendances à l'individuation qui permettent d'identifier des variétés émergentes quoiqu'encore satellisées, en situation floue³⁹³. »

Le gallo est dans une position intermédiaire : certains éléments sont en place tandis que d'autres sont encore en évolution. Il dispose d'un nom spécifique (de plus en plus répandu, comme on l'a vu), de grammaires, de dictionnaires et de textes. Il a été reconnu comme langue par le conseil régional de Bretagne en 2004, qui lui apporte un soutien financier croissant. Un Institut de la langue gallèse a en outre été créé en 2017, soutenu par Kaourintine Hulaud, déléguée régionale à la langue gallèse³⁹⁴.

En revanche, il n'existe pas encore de consensus sur la graphie à adopter, bien qu'une forme commune soit en train d'émerger. Par ailleurs, il semblerait que les locuteurs n'aient pas tous conscience de parler la même variété. De plus, pour beaucoup, le gallo n'est pas distinct du français (certains pensant même parler un « français déformé »). On notera cependant que les représentations sont en train d'évoluer assez vite sur ces deux derniers points.

L'évolution du dénombrement des langues du monde est le reflet de la difficulté à séparer langues et dialectes³⁹⁵. En 1952, on les estimait entre 2 500 et 3 500, et en 1984 entre 14 000 et 15 000³⁹⁶, fluctuations qui dépendent de la définition de ce qu'est une langue. Les institutions

³⁹² *Ibid.*

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ Voir INSTITUT DU GALO/L'INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE, *Perzentézon de la chomerie de l'Institut du Galo/Présentation de la mise en œuvre de l'Institut de la langue gallèse*, Rennes, février 2017 et KERVELLA M., « Transmettre et rendre visible le gallo », *Ouest-France*, 1^{er} avril 2017.

³⁹⁵ Pour un historique des changements dans l'estimation du nombre de langues romanes, voir KREMnitz G., « Sur la délimitation et l'individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*

³⁹⁶ Respectivement, dans *Les langues du monde* de J. Perrot (réédition de l'ouvrage de A. Meillet et M. Cohen) et *Sprachen der Welt/Languages of the World* de A. Klose. BAGGIONI D. et VANCHE-ROBY M., « Nommer, classer et dénombrer les langues : de l'*Encyclopédie* aux thésaurus documentaires d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 36. « [L]es ouvrages de référence divergent tant sur le nombre de langues [...] que sur leur regroupement (d'une vingtaine à plusieurs centaines de *familles* pour les regroupements sur base généalogique) sans parler des regroupements géographiques qui sont soumis aux critères, politiques ou autres, retenus pour le classement. » *Ibid.*, p. 37.

comme l'Unesco se basent sur un ouvrage, *Ethnologue, Languages of the World*, présentant les résultats d'inventaires linguistiques mondiaux régulièrement réalisés par le SIL International³⁹⁷. Dans l'édition de 2005 se trouvaient répertoriées 6 912 langues, soit 103 de plus que dans la version de 2000. L'édition de 2017 en contient, elle, 7 099 (pour 7 097 en 2016)³⁹⁸.

En France, le linguiste Bernard Cerquiglini a proposé en 1999 une liste des « langues de la France » qui faisait apparaître les langues d'oïl, alors qu'elles sont toujours à l'heure actuelle l'objet de nombreux débats³⁹⁹.

On le voit, les classifications sont mouvantes et reflètent différentes conceptions de ce qu'est une langue. La situation est d'autant plus complexe qu'il existe des enjeux économiques. Ainsi, à la suite de la promulgation d'une loi sur la protection des minorités linguistiques en Italie en 1999, diverses régions se sont mises à lutter pour la reconnaissance de leur variété dans l'espoir de profiter des crédits versés aux minorités reconnues, en dépit de leur classification habituelle comme dialectes de l'italien⁴⁰⁰.

Les langues sont généralement vues comme des « réalités discontinues, discrètes, correspond[ant] à une pensée qui pose aussi les groupes humains comme discrets. La plupart des descriptions linguistiques n'échappent pas à cette façon de voir, et la théorisent même⁴⁰¹ ». Comme le souligne J. Boutet, parler de « langue » suppose de « poser un intérieur et un extérieur [...], c'est-à-dire une frontière entre ce qui appartient à une langue et ce qui ne peut pas y appartenir, pour des raisons de typologie linguistique⁴⁰² ».

Or, dans le cas du gallo, outre le positionnement vis-à-vis du français, on rencontre une autre difficulté : l'absence de frontière linguistique nette entre la Bretagne de l'est et du sud et les régions qui la jouxtent. « [L]'appellation de gallo n'implique pas une unité et, par rapport aux voisins, une originalité linguistiques telles qu'il soit possible de lui accorder une délimitation spatiales de façon tranchée⁴⁰³. »

Dans le domaine d'oïl, les limites linguistiques sont difficiles à déterminer et l'on préfère parler de continuum. « Il est évident que les frontières historiques qui limitent cette zone de marche n'étaient point étanches et que [...] des influences linguistiques se sont fait sentir dans un sens comme dans l'autre : Manche (Basse Normandie) – Mayenne (Bas Maine et Haut Anjou) – Sarthe (Haut Maine) – Vendée (Poitou)⁴⁰⁴. » Les enquêtes de F. Manzano montrent que le gallo est

« un domaine linguistique très bien dégagé du breton à l'ouest, mais en même temps très peu distant [linguistiquement] des zones romanes non bretonnes de l'[e]st. On a remarqué qu'il faut

³⁹⁷ Organisation religieuse évangélique, anciennement le *Summer Institute of Linguistics*. BARRÉ R., « La lutte pour la diversité linguistique, un combat d'arrière-garde ? Le cas des langues celtiques », *op. cit.*, p. 171.

³⁹⁸ ETHNOLOGUE, LANGUAGES OF THE WORLD [site internet]. <https://www.ethnologue.com/> [consulté le 7 décembre 2017].

³⁹⁹ CERQUIGLINI B., *Les langues de la France. Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*, avril 1999 [En ligne]. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf> [consulté le 10 juin 2016].

⁴⁰⁰ KREMnitz G., « Sur la délimitation et l'individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*, p. 11.

⁴⁰¹ ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *op. cit.*, p. 218.

⁴⁰² BOUTET J., *Langage et société*, *op. cit.*, p. 38.

⁴⁰³ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 6.

⁴⁰⁴ JOUIN S., « Communauté et diversité en Pays Gallo », *op. cit.*, p. 168.

atteindre le milieu du Cotentin pour (seulement) approcher les 40 % de distance. [...] [D]ans les régions intermédiaires (Avranchin et Mayenne par exemple) les distances restent beaucoup trop faibles pour que la discrétion du gallo soit assurée⁴⁰⁵ ».

Le pays de Retz est une zone de marches. Selon P. Blanchet, « en termes de traits phonétiques et morphologiques le(s) parler(s) du pays de Retz sont deux fois plus proches du poitevin que du gallo⁴⁰⁶ ». Le gallo lui-même apparaît moins bien individualisé que les parlers du pays de Retz⁴⁰⁷. Ainsi,

« la zone sud du département de Loire-Atlantique est linguistiquement et culturellement intermédiaire entre la Bretagne et le Poitou, et, sur bien des points, déjà poitevine. Nantes, la plus grande ville de Bretagne, située au débouché de la Loire angevine, très proche du Poitou vendéen, accueille ainsi une population venue des régions d'alentour : Bretons d'un peu partout (y compris de la partie bretonnante), Vendéens ou encore Angevins. Des usages linguistiques un peu particuliers sont, de ce fait, observables dans le pays nantais. C'est aussi un peu le cas de Rennes, dans une moindre mesure, qui draine notamment à la fois des bretonnants venus de la Bretagne occidentale et des Mayennais (Bas-Maine)⁴⁰⁸ ».

En dépit de ce continuum, « le domaine considéré est peut-être l'un des plus évidents géographiquement au sein de la langue d'oïl, non pas fermé par de quelconques frontières linguistiques rigides (opinion bien entendu irrecevable et contredite par les faits) mais du moins suffisamment circonscrit pour fournir une base territoriale et identitaire plutôt homogène au gallo⁴⁰⁹ ». Il existe peu de différences linguistiques, par exemple, de part et d'autre de la frontière Bretagne-Normandie⁴¹⁰ ; cependant, cette dernière est ressentie comme une véritable frontière sur le plan identitaire⁴¹¹. Une limite linguistique faible peut donc tout à fait s'assortir d'une frontière identitaire forte⁴¹².

Le statut de langue est à l'heure actuelle un enjeu central pour les associations de défense et de promotion du gallo. En effet, le statut de dialecte est, dans le contexte français privilégiant une langue unique, fortement stigmatisant, au contraire d'autres pays⁴¹³. L'enjeu n'est autre que

⁴⁰⁵ MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », *op. cit.*, p. 24.

⁴⁰⁶ BLANCHET P., « Pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance dans le pays de Retz (Loire-Atlantique). Résultats d'enquêtes », MANZANO F. (dir.), *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX^e siècle, Cahiers de sociolinguistique*, n° 2-3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 22.

⁴⁰⁷ BLANCHET P., « Problématique de la situation ethnolinguistique du Pays de Retz (Loire-Atlantique). Pratiques linguistiques et identité en zone de marches », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 62.

⁴⁰⁸ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne, op. cit.*, p. 10-11.

⁴⁰⁹ MANZANO F., « Dix ans d'étude du gallo aux Cahiers de Sociolinguistique. De la langue patrimoniale à l'affirmation sociolinguistique », *op. cit.*, p. 36.

⁴¹⁰ En revanche, la « ligne Joret » sépare le normand septentrional du normand méridional. Elle se situe à mi-chemin entre Avranches et Coutances. « La ligne dite Joret est fondée sur le parcours d'isoglosses significatives comme la non-palatalisation de /k/-/g/ latins devant /a/ (p.e. CATTU devient *cat*, pour fr. *chat*) ou la production de chuintantes pour /k/ latin suivi de /e/ ou /i/ (p.e. CENTU devient *chent*, pour fr. *cent*). » MANZANO F., « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne », *op. cit.*, p. 65. Comme l'observe Manzano, cela pose un problème identitaire pour les habitants des régions méridionales, linguistiquement proches des variétés d'oïl voisines, d'autant plus que les initiatives pour la défense du normand sont issues majoritairement d'associations se trouvant au nord de la ligne Joret.

⁴¹¹ *Ibid.*, p. 57.

⁴¹² Pour F. Manzano, ce pourrait être un élément facilitant l'autonomisation du gallo à l'avenir. MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 451.

⁴¹³ Pour cette raison, il nous paraît quelque peu naïf de considérer que le gallo sera considéré légitime s'il cesse d'être mal perçu *qu'on l'appelle patois ou langue* (voir par exemple TRÉHEL-TAS N., *Parlons gallo. Langue et*

la reconnaissance d'une frontière entre gallo et français, qui garantirait que le premier ne soit plus considéré comme dérivé du second⁴¹⁴.

Beaucoup d'énergie est consacrée à démontrer que le gallo est bel et bien une langue, afin d'obtenir des moyens financiers pour sa défense et sa promotion. Ces aspirations doivent être prises en compte dans une démarche scientifique d'observation de la situation actuelle du gallo car elles ont un *effet sur le réel*, même s'il est pour l'instant difficile de savoir à quoi aboutiront exactement les transformations en cours.

Les défenseurs du gallo se voient souvent obligés d'adopter une démarche de justification, devant en quelque sorte prouver que leurs revendications sont légitimes. Ainsi l'ouvrage de J.-P. Chauveau sur le gallo, qui a fait date, annonce comme objectif dès l'introduction : « Montrer l'ancienneté de variantes et la logique interne qui en est à l'origine peut contribuer à justifier leur existence⁴¹⁵. » Outre l'ancienneté, on peut également choisir de mettre l'accent sur les différences par rapport au français, ou mettre en valeur sa particularité dans l'ensemble d'oïl en raison de la proximité géographique du breton (voir 5.2.3.2).

La plupart des documents publiés par le mouvement gallo insistent sur son caractère de langue. Une réalité est en train de se créer depuis plusieurs années par l'effet performatif du dire⁴¹⁶. Voici quelques exemples des formulations que l'on peut actuellement relever :

- Le titre d'un fascicule édité par l'Association des enseignants de gallo (non daté) : *Le gallo, la langue romane de Bretagne*⁴¹⁷.
- Dans un précis d'orthographe (première édition 1978) on peut lire : « La langue romane des Bretons⁴¹⁸ ».
- Dans un ouvrage synthétique de présentation (2011) : « le gallo, langue romane de Haute Bretagne⁴¹⁹ » et « le gallo est une langue née de l'évolution du latin et fait partie de la famille dite des "langues d'oïl"⁴²⁰ ».
- Dans un ouvrage de présentation et guide de conversation (2007) : « Le gallo est une langue d'origine romane⁴²¹ » et « Le gallo n'est pas une déformation du

culture, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 31). Dans le contexte français actuel, « langue », « patois » et « dialecte » ne sont *jamais* des termes neutres et purement descriptifs.

⁴¹⁴ Rappelons que « la confusion, comme la non-confusion, de deux langues est le résultat d'un processus de reconnaissance ou de non-reconnaissance, de construction ou de non-construction d'une altérité, donc de l'institution ou de la non-institution d'une frontière interlinguistique ». BAVOUX C., « Quand les langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence », BILLIEZ J. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 27.

⁴¹⁵ CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *op. cit.*, p. 6. Un autre exemple : LES INFOS DU PAYS DE PLOËRMEL, « Se souvenir de la langue et de la culture du beulou. Jean-Luc Laquittant : "Le gallo est né avant le français !" », n° 2120, 14 septembre 2016.

⁴¹⁶ « [L]e pouvoir quasi magique des mots vient de ce que l'objectivation et l'officialisation de fait qu'accomplit la nomination publique, à la face de tous, a pour effet d'arracher la particularité qui est au principe du particularisme à l'impensé, voire à l'impensable (c'est le cas lorsque le "patois" innommable s'affirme comme langue susceptible d'être parlée publiquement) ; et l'officialisation trouve son accomplissement dans la *manifestation*, acte typiquement magique (ce qui ne veut pas dire dépourvu d'efficacité) par lequel le groupe pratique, virtuel, ignoré, nié, refoulé, se rend visible, manifeste, pour les autres groupes et *pour lui-même*, et atteste son existence en tant que groupe connu et reconnu, prétendant à l'institutionnalisation. » BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 141-142.

⁴¹⁷ ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO DE L'ACADÉMIE DE RENNES, *Le gallo, la langue romane de Bretagne. Langue, littérature orale, littérature contemporaine, musique*.

⁴¹⁸ RAUDE A. J., *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, *op. cit.*, p. 10.

⁴¹⁹ PELHATE A.-M., *Le galo, qhi q'c'et don ?*, Pornic, Le Temps Éditeur, 2011, p. 4.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 7.

⁴²¹ TRÉHEL-TAS N., *Parlons gallo. Langue et culture*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 19.

français, c'est une langue qui a coexisté avec une forme plus ancienne du français [...] ⁴²² ».

- Dans un guide de conversation (2014) : « Le gallo, langue de Haute-Bretagne », puis : « Tout comme le breton, le gallo constitue ainsi une des deux langues spécifiques à la Bretagne ⁴²³. » Et encore : « Depuis les années 1970, on assiste cependant à un changement des mentalités. Le gallo perd son image péjorative et accède peu à peu au statut de langue ⁴²⁴. »
- Dans une anthologie de textes en gallo (2014) : « la langue romane de la région, le gallo ⁴²⁵ ».
- Dans le rapport du Conseil culturel de Bretagne sur le gallo (2015) : « Le gallo est une langue, et à ce titre elle est concernée par les politiques publiques en faveur des langues ⁴²⁶. »
- Dans la note d'intention de l'Institut de la langue gallèse (2017) : « L'association a pour objet la promotion du gallo, la langue romane de la Bretagne [...] ⁴²⁷. »

Apprendre le gallo avec Chubri

Vous souhaitez apprendre le gallo, la langue de la Haute-Bretagne ?

Chubri vous propose des cours hebdomadaires dispensés par des enseignants compétents, formés au contact de locuteurs de naissance. L'apprentissage proposé vous apportera des bases pour communiquer en gallo à l'échelle de la Haute-Bretagne dans le respect de la diversité dialectale.

Depuis 2007, l'institut Chubri intervient dans les domaines de l'inventaire de la langue, de son adaptation à la vie d'aujourd'hui et du développement de son usage.

Pour en savoir plus, consultez www.chubri.org

Vous souhaitez connaître toutes les offres existantes d'enseignement du gallo, de la maternelle à la formation pour adultes ?
Rendez-vous sur www.aprendd.org

Tous les détails sur les horaires, les lieux et les tarifs sur www.chubri.org
ou en contactant Chubri 22 rue de Bellevue, 35700 Rennes - 02 99 84 08 87 - chubri@chubri.org

graphisme | création | identité graphique.com - monoliti | Impression Nidua Graphic

Figure 34. Flyer de l'institut Chubri pour des cours du soir en gallo, « la langue de la Haute-Bretagne »

Le jardin graphique/Chubri

⁴²² *Ibid.*, p. 43.

⁴²³ SIMON C., *Le galo ben d'amaen*, *op. cit.*, p. 11.

⁴²⁴ *Ibid.*

⁴²⁵ ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO, *Rasserrerie d'écrivaijes du paiz gallo. Anthologie de textes gallos*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2014, p. 7.

⁴²⁶ CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail*, Rennes, mai 2015, p. 7.

⁴²⁷ INSTITUT DU GALO/L'INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE, *Perzentézon de la chomerie de l'Institut du Galo/Présentation de la mise en œuvre de l'Institut de la langue gallèse*, *op. cit.*

Stumdi, un organisme de formation en breton aux adultes, a mis sur pied une formation professionnelle intensive de gallo en 2009. Dans le livret de présentation, il n'est pas anodin que huit pages soient consacrées à rassurer les potentiels apprenants sur le statut de ce qu'ils apprendront : il s'agit bien d'une langue, « la langue gallèse, l'une des deux langues régionales de Bretagne⁴²⁸ ». La directrice répond à la question « Le gallo est-il une langue » : « E[h] bien oui, que tout un chacun soit rassuré, c'est bien une langue que nous allons enseigner ! et non pas un dérivé du français⁴²⁹. » Stumdi indique son ambition en préambule :

« Redonner à la langue gallèse une raison d'exister, donner à des demandeurs d'emploi une "clé" supplémentaire pour accéder à la vie professionnelle, permettre à des salariés d'exercer leur métier en gallo, tout un programme à mettre en place, toute une vision d'une langue à modifier...⁴³⁰ »

Un rappel de la situation critique dans laquelle se trouvait le breton dans les années 1970 permet à l'organisme de montrer comment sa présence croissante dans les milieux scolaire et professionnel lui a assuré une place dans la société. Cette première formation ne put cependant être reconduite faute d'un nombre suffisant d'inscrits.



Figure 35. Matériel de communication de Stumdi pour une formation en gallo

À gauche : extrait du livret de présentation. À droite : deux visuels pour annoncer la formation de 2011. Stumdi.

Le statut du gallo est encore un sujet sensible en Bretagne. En 1988 déjà, L. Fleuriot appelait à mettre fin à « une querelle stérile entre chercheurs qui ont mieux à faire qu'à

⁴²⁸ STUMDI, *Première formation intensive au gallo pour adultes, 01/09/09-30/11/09, Montfort-sur-Meu, Landerneau*, Stumdi, 2009, p. 6. Nous remercions Stumdi de nous avoir gentiment fourni divers supports de communication.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 8.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 5.

controverser les termes à appliquer au gallo⁴³¹ ». On constate une nette lassitude des militants du gallo, qui ont la sensation de perdre de l'énergie à force de devoir toujours débattre sur ce thème⁴³². Certains, une majorité sans doute, continuent à lutter pour démontrer que le gallo est une langue, tandis que d'autres préfèrent se retirer du débat, estimant qu'il occulte d'autres problèmes plus urgents en termes de revitalisation et de sauvegarde.

Spécialiste N : « Je m'en foutais un petit peu, moi, de comment on qualifiait nos langues, parce que... ce qui est... Si tu veux, au fond de moi-même, c'est ça : je m'en fous, qu'on l'appelle "patois", qu'on l'appelle... Je m'en fous vraiment. Après, ce qui m'importe, c'est que ça continue, c'est qu'on le transmette, c'est qu'on le... Je m'en fous de déclarer mes impôts en gallo, par exemple [...]. Je m'en fous qu'à la Poste quelqu'un puisse obligatoirement... Vraiment, je m'en tape, quoi. Moi, ce que j'aimerais, c'est [...] qu'il y ait au moins une transmission familiale, quoi. Et qu'après, on appelle ça "patois", "parler", pfff... je m'en fous un peu. Mais ce qui est sûr, c'est que, politiquement, on n'a pas trop le choix, quoi. [...] Pour exister, il faut être une langue. »



Figure 36. Banderole au festival des Assemblées Galèzes 2016

⁴³¹ FLEURIOT L, « Préface », *op. cit.*, p. 11.

⁴³² Spécialiste F : « J'ai entendu, l'autre jour encore, un historien [...] qui disait : "Ah mais non, le gallo n'est pas une langue ! La langue, c'est à partir du moment où elle est écrite." C'est ça le critère pour être une langue. [...] Même moi, j'ai encore entendu un jour, en réunion, quelqu'un qui parlait du gallo, et puis le député, qui était président du comité départemental du tourisme à l'époque, dit : "Ah, le gallo, ça va, c'est pour occuper les retraités." [...] [C]'est hyper insultant, ce qu'il a dit, quoi ! Alors que lui, il était originaire d'un bled des Côtes-d'Armor en pays gallo, et autour de lui, il devait entendre parler gallo. »

Les enjeux de la catégorisation dépassent la Bretagne, car si le gallo (ou une autre variété d'oïl) est reconnu comme langue autonome, les subdivisions de la langue d'oc ou occitan pourraient l'être également (provençal, gascon...). Cette perspective déplaît à certains militants de l'occitan qui préfèrent défendre l'idée d'unité de la zone d'oc, plus à même de faire contrepoids au français⁴³³ (tandis que d'autres mettent au contraire l'accent sur son morcellement).

Il est parfois reproché au terme « occitan » de gommer la diversité et d'afficher une unité mensongère⁴³⁴. Cette critique peut s'accompagner d'une remise en question des catégorisations habituelles, comme dans cet exemple :

« Les occitanistes considèrent en général le gascon comme un dialecte de la langue occitane, alors qu'ils considèrent le catalan comme une langue du groupe ibéro-roman. Il y a là une certaine absurdité due à un parti pris idéologique, car le catalan et le gascon diffèrent probablement moins l'un de l'autre que les deux ne diffèrent d'autres dialectes occitans, comme par exemple le provençal⁴³⁵. »

L'étude de P. Gardy sur les dénominations de l'occitan met en lumière d'importants conflits de perception ; dans ce contexte, le fait d'employer ou non (par évitement ou par refus) le terme « occitan » est éminemment stratégique. Les réticences à recourir à cette appellation révèlent « un désarroi d'ordre sociolinguistique face à la tâche de se nommer comme langue dans un système de valeurs historiquement construit dont le français constitue la seule et véritable rationalité⁴³⁶ ».

Les revendications des militants du gallo peuvent entrer en friction avec les efforts des militants occitanistes. La carte ci-dessous est révélatrice du changement de regard proposé par les premiers : l'habituelle division « langue d'oïl »/« langue d'oc » est remplacée par deux pluriels, « langues d'oïl » et « langues d'oc ». L'organisme « Défense et promotion des langues d'oïl » (DPLO) est porteur de la même revendication par son emploi du pluriel « langues »⁴³⁷.

⁴³³ Sur ce sujet, voir SAUZET P., « Occitan : de l'importance d'être une langue », *op. cit.* La création d'une nouvelle région « Occitanie » n'englobant pas l'ensemble des régions de langue d'oc soulève des protestations. Sa localisation, le territoire des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, fait craindre une vision tronquée de « l'espace occitan », et du même coup de « la langue ». Voir CAVAILLÉ J.-P., « Occitanie : du projet occitan à la nouvelle "grande région" », *Mescladis et còps de gula* [En ligne], 24 octobre 2016. <http://taban.canalblog.com/archives/2016/10/24/34479684.html> [consulté le 27 octobre 2016]. Les Catalans des Pyrénées-Orientales s'inquiètent quant à eux d'être masqués par cette grande entité. GAGNEBET P., « Le rêve d'une French California », *Le Monde*, cahier n° 22 368, 13 décembre 2016, p. 2.

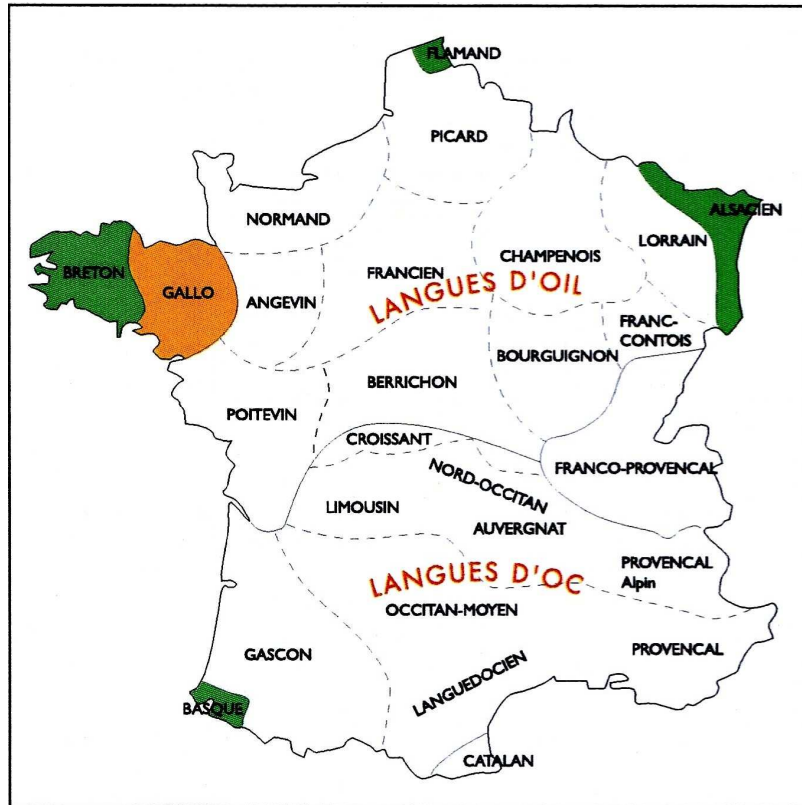
⁴³⁴ GARDY P., « Simples réflexions d'ordre sociolinguistique sur la nomination refusée de l'occitan dans le discours des "militants linguistiques" », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 454. Cet article propose une analyse des différentes dénominations de la langue d'oc et des stratégies qui les sous-tendent : selon les termes choisis, on insiste soit sur l'unité (« l'occitan », « la langue d'oc ») soit sur la fragmentation (« le patois », « le provençal », « les langues d'oc »...).

⁴³⁵ ESCARPIT R., *La Gascogne. Pays, nation, région ?*, Paris, Éditions Entente, 1982, p. 12 ; cité dans GARDY P., « Simples réflexions d'ordre sociolinguistique sur la nomination refusée de l'occitan dans le discours des "militants linguistiques" », *op. cit.*, p. 459.

⁴³⁶ GARDY P., « Simples réflexions d'ordre sociolinguistique sur la nomination refusée de l'occitan dans le discours des "militants linguistiques" », *op. cit.*, p. 455. Pour Bourdieu, l'« Occitanie » comme région unifiée à la langue unifiée est « une fiction » qui a des effets sur le réel en raison du « pouvoir de révélation et de construction exercé par l'objectivation dans le discours ». BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 140.

⁴³⁷ Sur son site on lit la présentation suivante : « Le domaine linguistique d'oïl est la partie des territoires français, belge et luxembourgeois où l'on parle des langues d'origine romane autres que le français officiel, l'occitan, le catalan et le corse. » DÉFENSE ET PROMOTION DES LANGUES D'OÏL [site internet]. <http://www.languedoiloil.org> [consulté le 22 octobre 2016]. Les revendications principales de DPLO sont les suivantes : « 1. le rétablissement de

La carte proposée sur son site a sans doute pour but de parvenir à un consensus avec les militants occitans, puisqu'elle porte une légende présentant une alternance pluriel/singulier : « Bleu : langues d'oïl. Rouge, marron : langue d'oc ». Comme le montrent ces tiraillements, les choix de catégorisation actuels en France sont beaucoup plus politiques que linguistiques.



Carte 49. Mention des langues d'oïl et des langues d'oc au pluriel

ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO DE L'ACADÉMIE DE RENNES, *Le gallo, la langue romane de Bretagne. Langue, littérature orale, littérature contemporaine, musique, non daté, p. 2.*

➤ Le point de vue des enquêtés Bas-Bretons

Comment les Bas-Bretons perçoivent-ils les évolutions actuelles du gallo ? Le doute sur son statut, qui traverse toute la société bretonne, se retrouve dans leur discours : ils ne savent pas s'ils doivent l'appeler « langue », « dialecte » ou « patois »⁴³⁸. Cependant, ils sont aussi conscients du changement en cours.

On se questionne beaucoup, et l'on questionne la chercheuse : « Ils parlent patois. Mais le gallo, c'est une langue, aussi ? » (Émile). La confusion se révèle parfois à travers des lapsus,

l'enseignement des langues d'oïl dans les IUFM (disparues en 2002 de la liste des langues régionales qui peuvent donner lieu à un enseignement facultatif) dispensé par des enseignants formés et agréés par l'Éducation Nationale, et de l'épreuve au concours de recrutement des professeurs des écoles, 2. l'organisation d'un enseignement facultatif de la maternelle à l'université, 3. l'ouverture d'épreuves facultatives au baccalauréat pour toutes ces langues, 4. la diffusion d'émissions régulières dans le service public de radio et de télévision. »

⁴³⁸ L'usage des termes « langue », « dialecte » et « patois » n'implique pas nécessairement que les témoins sachent donner un sens précis à ces catégories.

comme celui de Nicole : « Si vous allez de Lanvollon à Pléguien, vous voyez bien, le Nonen, là, sur la gauche, c'est breton, ça. Mais de l'autre côté, il va y avoir un village *qui a un nom français – euh, qui a un nom gallo*, mais gallo, c'est quand même... Ça a des rapports avec l'ancien français » (nous soulignons). Certains sont clairement réticents à employer le terme « langue » :

« Ils revendiquent quand même cette, cette langue – patois, je [ne] sais pas si c'est vraiment une langue, mais ils revendiquaient leur parler, oui. » (Marc)

« Alors, maintenant qu'on veut préserver le gallo, pour certains, c'est un vieux français, euh... Parce que finalement, on [ne] sait pas trop. C'est un dialecte, quand même, quoi. C[e n]'est pas une langue, quoi. » (Micheline)

D'autres s'offusquent franchement de la progression du terme « langue », qu'ils ne trouvent pas justifiée :

« J'entends maintenant que, oui oui, le gallo, il revient, et puis ils passent ça pour une langue, quoi. Parce que c'était ni plus ni moins qu'un français déformé, hein. [...] Les Gallos, eux, même qu'ils parlent en gallo, eh ben on les comprend. De toute façon, c'est un français déformé. » (Émile)

Une partie des Bas-Bretons, en revanche, a accepté cette évolution. Marie, par exemple, l'accepte d'autant mieux que les défenseurs du breton eux-mêmes ont autrefois dû prouver que leur langue n'était pas un patois⁴³⁹.

D'autre part, le gallo n'est pas perçu comme du français déformé par tous les Bas-Bretons :

« Ça a une identité. Ça a une identité, parce qu'il y a des mots, des mots qui n'ont rien à voir avec le français. Qui n'ont rien à voir. Certains mots, hein. Et quand je [ne] comprends rien, c'est qu'il y a des mots... vraiment... Ou alors, ils parlent vite, aussi. Ils parlent très vite, alors donc... Parlé très vite, on comprend encore moins. » (Daniel)

L'intérêt pour le gallo grandit à l'heure actuelle, et il arrive de voir des bretonnants s'inscrire en cours ou en stage de gallo. Nous avons observé à plusieurs reprises des groupes de Bas-Bretons confrontés au gallo, et, passées les premières minutes d'étonnement, les personnes montraient toujours de l'enthousiasme. Colette évoque des balades contées en gallo organisées dans le secteur de Saint-Aignan, traditionnellement bretonnant :

« Ils adhèrent, oui oui. Parce que, en fait, elle fait ça assez... le côté comique, quand même, pour que les gens adhèrent. Je pense que si on racontait quelque chose en gallo qui soit morose ou triste, [*amusée*] je pense que ce serait... Oui oui, les gens ont l'air vraiment contents⁴⁴⁰. »

⁴³⁹ Claude (Saint-Gonnery, Morbihan), par exemple, a découvert assez tard que le breton était une langue : « Le vrai truc où j'ai vraiment bien compris que le breton c'était une langue, c'était déjà quand... j'avais quinze-seize ans, hein. Quand j'étais à l'école à Pontivy. [...] Ben [il] y avait les émissions à la télé, aussi : Charlez ar Gall... Dans les années [19]60... 5, 6, à peu près, je crois. Oui, c'est à peu près là qu'il y a eu les émissions régionales en langue bretonne. » On voit ici le rôle des médias dans la visibilité et la reconnaissance des langues minoritaires.

⁴⁴⁰ Sa propre perception a évolué : « Pendant longtemps, même moi, j'ai... j'ai considéré ça comme du patois, parce que, parce que... ben, parce que je ne savais pas, parce qu'on ne m'avait jamais dit non plus que c'était une langue à part entière, au même titre que le breton. Moi, je [ne] savais pas, [*petit rire*] donc quand on [ne] sait pas... [M]oi, j'ai découvert le gallo quand mes enfants étaient au collège. »

On voit ici les limites de l'acceptation du gallo : on ne considère pas encore qu'il pourrait aborder tous les types de sujets. On l'apprécie quand il reste dans des domaines légers et plaisants.

En zone frontalière, il est rare d'entendre un Bas-Breton dire qu'il souhaiterait apprendre le gallo. Toutefois, nous avons remarqué que les jeunes bretonnants formés dans un creuset urbain se montrent plus intéressés que leurs aînés. Un profil commence à émerger ces dernières années, celui de jeunes ayant fait la démarche de se former au breton, qui décident ensuite de compléter leur formation par l'apprentissage du gallo.

➤ Le doute des locuteurs eux-mêmes

Quelle est l'opinion des enquêtés Hauts-Bretons sur le débat langue/dialecte ? Avant d'examiner les entretiens, un bilan des recherches les plus récentes sur les représentations du gallo s'impose.

Une enquête menée par J. S. Nolan en 2003-2004 auprès de collégiens et de lycéens apprenant le gallo donne les résultats suivants : 60,7 % pensent qu'il s'agit d'un patois, 19,1 % une langue, et 14,6 % un dialecte. Le reste hésite entre plusieurs statuts⁴⁴¹.

Cependant, on constate une légère évolution par rapport à la génération précédente puisque 74,5 % des parents d'élèves le voient comme un patois, 12,8 % comme un dialecte, et 8,5 % comme une langue (les autres ne se prononcent pas)⁴⁴². Des résultats plus récents seraient nécessaires afin de mesurer d'éventuels changements de l'opinion.

En 2004-2005 a été réalisée la première enquête de grande ampleur sur le gallo dans le cadre d'un programme de recherche sociolinguistique du CREDILIF (Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie) de l'université Rennes 2. Elle fait apparaître des différences dans les représentations des locuteurs selon qu'ils utilisent les termes « patois » ou « gallo ». Ainsi, « l'appellation *patois* est souvent assimilée au milieu rural et aux personnes âgées qui ne sont pas mobiles et ont eu peu de contacts avec le monde extérieur⁴⁴³ ». Les locuteurs de patois n'apprendraient pas d'autres langues.

En revanche, « [l']appellation *gallo* [...] est au contraire souvent associée à un milieu jeune, plutôt étudiant, le terme lui-même faisant rappel à une "terminaison intellectuelle", comme le dit un de nos informateurs. Ses locuteurs seraient plutôt jeunes, mobiles, ouverts. Ils apprennent plusieurs langues étrangères [...] »⁴⁴⁴.

Les enquêtés qui déclarent parler gallo estiment globalement que celui-ci n'aide pas à apprendre d'autres langues, tandis que ceux qui ne le parlent pas le voient comme un outil

⁴⁴¹ NOLAN J. S., « The results of a nascent language emancipation in France: perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany's language education policy », *op. cit.*, p. 158.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 159. L'apprentissage du gallo est sans doute responsable de sa revalorisation aux yeux des jeunes. Nolan remarque que les propos sont beaucoup moins catégoriques hors-questionnaire, lors d'entretiens au cours desquels les enquêtés utilisent facilement le terme « langue » alors qu'ils l'avaient rejeté dans le questionnaire. Ces observations confirment nos propres conclusions sur les hésitations concernant le statut du gallo (point 5.1.1.2).

⁴⁴³ BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, *op. cit.*, p. 118.

⁴⁴⁴ *Ibid.*

d'apprentissage d'autres langues⁴⁴⁵. On observe ici un phénomène d'auto-dénigrement sur lequel nous reviendrons. Les locuteurs estiment que le gallo les a empêchés d'apprendre un français correct. Cependant, parmi eux, ceux qui utilisent le terme « gallo » et considèrent qu'il s'agit d'une langue à part entière la voient comme un atout pour l'apprentissage d'autres langues.

De manière générale, il apparaît que les personnes utilisant le terme « gallo » l'associent plus volontiers à des notions positives, agréables, que celles qui emploient le terme « patois ». Les premiers le relient en majorité au plaisir et à l'appartenance ; certains ont également évoqué une gêne. Ceux qui emploient le terme « patois » l'associent au rire mais également aux racines ; il y a donc ici un tiraillement entre la valeur affective et un sentiment de gêne, voire de honte, lié à son statut dévalorisé.

« [C]eux qui déclarent parler le X éprouvent majoritairement du plaisir à l'entendre, le X évoquant des souvenirs liés à l'enfance et à la jeunesse, un sentiment d'enracinement, d'appartenance à une communauté, qui partage les mêmes pratiques culturelles⁴⁴⁶. »

À l'écoute de phrases en gallo, les enquêtés ont dû décrire ce qu'ils entendaient. Les représentations négatives sont très prononcées, et le gallo est associé à un milieu rural caricatural et fantasmé : lourdeur, manque d'éducation, autarcie, arriération... « L'accent *gallo* renvoie [...] à une image dévalorisante, qui n'est pas associée à une région, mais à un milieu à connotation péjorative⁴⁴⁷. »

Comment nos témoins hauts-bretons perçoivent-ils le vernaculaire de Haute-Bretagne ? On retrouve dans leur discours les principales opinions repérées dans l'analyse thématique du discours de leurs voisins Bas-Bretons (5.1.3.1) : « ce n'est pas une langue », « c'est du français déformé », « c'est de l'ancien français », « il varie beaucoup », « il est seulement oral » et « il ne peut pas être écrit ».

« [L]a Truite du Ridor⁴⁴⁸, qui existe toujours [...] et qui permet de sauvegarder... sauvegarder le langage... Ils appellent ça "la langue gallèse", mais c[e n]'est pas une langue, hein, c'est plutôt un dialecte, quoi. Un dialecte. Enfin, à en entendre quelques-uns, ça serait une langue... d'origine. Mais bon... je [ne] sais pas. Je [ne] suis pas assez calé pour en parler. » (Joseph)

« Notre patois, à côté [du breton], c'est quand même... bon, pfff... plus accessible, quoi, c'est un français déformé. Un vieux français, en fait, quoi, tu vois – quand on apprenait à l'école... ben, Ronsard, là : la vèprée, tu vois, la vèprée, bon ben [...] on dit *la véprée* en gallo, tu vois, [...] [il] y a beaucoup de... de vieux français, comme ça, et que tout le monde comprend, quand même. » (Jeannine)

« [J]e lis sur l'*Ouest-France*, en général, l'article du dimanche [en gallo], là, et donc, quand je trouve une belle expression, qui a du sens, qui souvent remplace une périphrase française, je dis : "Tiens, tu vois, là, c'est du condensé, quand même, hein, c'est..." – pour essayer de montrer que finalement, le gallo n'est pas vraiment ou seulement un patois. C'est-à-dire que si on y regarde de

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 131.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 166.

⁴⁴⁸ Festival organisé tous les ans à Plémet (Côtes-d'Armor).

manière historique, on s'aperçoit quand même que c'était, effectivement, on va dire, moi je dirais "un langage", pour ne pas aller au-delà. » (Michel)

De plus en plus de personnes ont cependant adopté le terme « gallo » et l'idée qu'il s'agit bien d'une langue. Plusieurs témoins se sont exprimés au sujet de cette découverte :

« On parlait le gallo sans le savoir. Sans savoir que c'était une langue. C'était un patois, c'était un patois. » (André)

« Pour moi, avant, on parlait patois, on [ne] parlait pas gallo, hein, on [ne] savait pas trop qu'on parlait gallo. » (Jeannine)

« C[e n]'était pas une langue. C'est ce qui était dit, à l'époque ! On n'appelait pas ça le gallo. C'est longtemps après que j'ai entendu ce mot, "gallo". C'était le patois pour tout le monde, même les gens qui le parlaient considéraient qu'ils parlaient un patois. » (Geneviève)

Certains de nos informateurs se sont progressivement découvert un engouement pour leur langue, jusqu'à la défendre à leur modeste échelle. Cette prise de conscience s'accompagne d'un attachement au terme « gallo » (« Les gens qui s'intéressent au gallo n'emploient plus que le mot "gallo" » – Gilbert). Michel dit ainsi : « Non seulement je l'emploie, mais je le défends⁴⁴⁹ ». Danielle, quant à elle, a suivi un parcours similaire de redécouverte et de revalorisation de sa langue familiale, jusqu'à participer à des émissions de radio :

« C'est peut-être quand on a commencé à s'intéresser de plus près, là, au gallo, vraiment, et... et à faire de la radio et tout ça, et on a dit, bon, peut-être que c'est mieux de dire "gallo" que "patois", quoi, peut-être. On va dire, [19]80, peut-être même plus tard, hein. Moi, avant, ça [ne] me posait pas de problème qu'on dis[e] "patois". »

Certains cherchent l'appui de l'écrit pour justifier le statut de langue, comme André :

« Moi, j'ai trouvé des textes dans des bouquins, euh... C'était un bouquin sur la vigne en Bretagne, donc à la limite, ça n'avait rien à voir avec la langue, mais j'ai trouvé un texte d'un monastère, et on parlait d'*entoner le citr* [mettre le cidre en tonneaux]. Oui, c'était écrit. Oh ben, c'était en 1500... 1600, par là, je suppose. [*Sur un ton ferme*] C'est quand même une langue, qu'on le veuille ou non ! Qui a même été écrite, la preuve, les moines l'écrivaient. C'est dans un livre que j'ai trouvé à la médiathèque à Ploërmel. »

Il existe donc un net décalage, dans les représentations et les dénominations employées, entre les Hauts-Bretons qui ne manifestent aucun intérêt pour le gallo et ceux qui, sans pour autant être militants, lui font une place dans leur vie de manière volontariste par le biais des journaux, des livres, de la radio ou des spectacles⁴⁵⁰.

⁴⁴⁹ Sa démarche est déjà à la limite du militantisme puisqu'il s'intéresse à la langue et a réalisé des collectages.

⁴⁵⁰ On notera toutefois que, même chez ceux qui utilisent le terme « langue », il reste parfois des réserves ; par exemple : « C'est une langue, sauf que on est quand même... Le truc, c'est que tu passes d'ici à Plaintel, c[e n]'est pas le même patois » (Sylvie).

Comme le fait remarquer F. Manzano, peu de chercheurs auraient imaginé à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e « que l'on pourrait un jour traiter d'une quelconque "autonomie" du gallo, voire qualifier celui-ci de langue. Il paraît même évident que de telles affirmations eussent paru proprement saugrenues, déplacées, dans le contexte scientifique du moment et des affrontements nationaux qui mobilisaient plutôt les convergences centralisatrices⁴⁵¹ ». On peut donc qualifier l'émergence du gallo d'« émancipation linguistique », pour reprendre les termes de J. S. Nolan⁴⁵².

L'usage de plus en plus courant d'un nom spécifique, le gallo, ainsi que le développement des initiations dans les écoles rendra vraisemblablement caduc le débat langue/dialecte à plus ou moins court terme. Comme le souligne Nolan, dans le contexte français, le simple fait qu'une langue minoritaire soit enseignée contribue à améliorer son image dans l'opinion publique⁴⁵³.

Sa visibilité accrue (cours et stages pour adultes, publications, nouveaux modes d'expression artistique) pourrait également améliorer sa perception, tout comme la création de l'Institut de la langue gallèse en 2017⁴⁵⁴. On constate d'ores et déjà que les médias s'emparent de plus en plus du terme « langue » qui quitte désormais le cercle réduit des militants⁴⁵⁵.

d. Le gallo empêcherait d'apprendre un français correct

Nous avons vu lors de l'analyse thématique des discours des Bas-Bretons (5.1.3.1) que ceux-ci évoquent assez fréquemment les problèmes d'apprentissage du français que rencontrent les gallésants. Ce thème est revenu très souvent dans les entretiens avec les Hauts-Bretons eux-mêmes. Il existe une représentation bien ancrée *des deux côtés de la frontière* : les bretonnants apprendraient plus facilement le français et parleraient un « meilleur français » en raison de l'absence d'interférences entre français et breton⁴⁵⁶. En filigrane se trouve l'idée que le gallo entraverait l'apprentissage du français.

On relève déjà cette idée dans les résultats de l'enquête de Panier, qui écrit que « le bretonnant s'exprime en français plus correctement que le [G]allo⁴⁵⁷ » et que « le travail du maître est moins pénible en pays breton que dans le pays gallo, où les rapports de similitude entre français et patois ne permettent pas aux enfants de distinguer clairement l'un de l'autre, si

⁴⁵¹ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 405-406.

⁴⁵² NOLAN J. S., « The results of a nascent language emancipation in France: perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany's language education policy », *op. cit.*

⁴⁵³ *Ibid.*, p. 156. « [...] Gallo is progressing functionally and attitudinally albeit at a greatly inferior level compared to other regional languages, but progressing nevertheless. Based on the respondent sample data examined in this paper, developments in local level language education policy are positively influencing Gallo's image, thus improving prospects for further advances in Brittany's politico-linguistic environment in its favour. Thus, with future progress in Gallo's socio-political image, it can be envisaged that Gallo may advance from nascent language emancipation to higher levels of emancipatory processes. » *Ibid.*, p. 164.

⁴⁵⁴ Voir INSTITUT DU GALO/L'INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE, *Perzentézon de la chomerie de l'Institut du Galo/Présentation de la mise en œuvre de l'Institut de la langue gallèse*, *op. cit.*

⁴⁵⁵ Par exemple : « Le gallo n'est ni une langue morte, ni un patois. C'est la langue romane de la Bretagne, issue d'une évolution locale du latin populaire ». OUEST-FRANCE, « Le gallo debout pour ses premières assises », 20 novembre 2016.

⁴⁵⁶ Nos observations sont confirmées par l'enquête de J.-P. Chauveau en zone frontalière, où il a également remarqué que le français des Bas-Bretons est tenu en plus haute estime que celui des Hauts-Bretons. CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 144. Nous reviendrons sur cette représentation, qui a pour conséquence de minimiser les éventuelles difficultés d'apprentissage du français des bretonnants (voir *infra*, 5.2.3.2)

⁴⁵⁷ PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 99.

bien que les jeunes Gallos continuent à parler patois tout en croyant parler français⁴⁵⁸ ». Y. Le Gallo écrit quant à lui :

« Alors que l'enfant, en Haute-Bretagne, passant d'un parler roman à une langue romane – le français – demeure prisonnier de tournures locales, le jeune Bas-Breton, hanté par ses bretonnismes et exerçant à leur égard sa propre censure, pratiquera la langue nationale avec la rigueur des néophytes d'un idiome étranger⁴⁵⁹. »

Il semblerait que cette idée soit fréquemment évoquée entre Hauts-Bretons hors du contexte formel des entretiens. Claude a ainsi toujours entendu dire que « c'étaient eux qui faisaient le plus de fautes d'orthographe aux dictées du certificat, hein. C'étaient les Gallos. Il paraît que les Bretons étaient meilleurs en français ».

Sylvie : « [L]es instits disaient que c'était beaucoup plus facile d'apprendre le français aux Bretons... du pays breton⁴⁶⁰, que d'apprendre le français aux gens du pays gallo. L'institut de mon père, de Cohiniac, avait été d'abord dans le pays breton, et il disait que c'était plus facile d'apprendre le français aux... aux gens qui ne savaient pas parler un mot de français en arrivant à l'école à six ans [...] qu'aux gens d'ici qui [ne] savaient parler que le gallo, quoi ».

Les récits sur les difficultés engendrées par le gallo en milieu scolaire sont nombreux (voir un exemple en annexe 13).

Pascale : « [U]n de mes frères, surtout, a subi le mauvais côté, justement, du patois, parce que quand il a été à l'école – le CE, si on veut, CE1-CE2 – [il] y avait des dictées. Il entendait en français, et il le copiait en patois. Il a eu des zéros... Il les a tous alignés. Et donc il a eu énormément de mal en français, parce que, justement, on parlait patois à la maison. »

Geneviève, qui a grandi en Haute-Bretagne, était scolarisée du côté bas-breton, à Gouarec :

« Pour nous, entre le gallo et le français, la barrière était, était... [n']était pas toujours très claire, surtout dans les... dans... peut-être pas dans le vocabulaire, mais dans les tournures de phrases, en tout cas. Et donc nous avons plus de mal, je pense, à être à l'aise en français. Je me souviens, par exemple, dans les rédactions, c'était marqué "mal dit", mais je [ne] savais pas ce qu'il fallait dire à la place ! Moi, je [ne] savais pas corriger. Et c'était mis "mal dit", mais je n'avais aucune... On [ne] me disait pas comment corriger ! Donc ça [ne] m'avancait pas du tout. J'avais l'impression que je ne pouvais pas progresser, puisque je ne savais pas ce qu'il fallait dire à la place⁴⁶¹. »

Outre l'évocation fréquente des difficultés d'apprentissage du français, le gallo est associé au registre humoristique de façon récurrente.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 114-115.

⁴⁵⁹ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1870-1918) », *op. cit.*, p. 37.

⁴⁶⁰ Noter ici l'hésitation typique après avoir employé le terme « Bretons » pour désigner les seuls Bas-Bretons.

⁴⁶¹ Il est possible de recueillir des récits semblables du côté bas-breton, comme celui d'Émile : [L]'instituteur nous disait déjà – à l'époque, on appelait ça des compositions françaises. Bon. "Eh oh, ça, ça c'est pensé en breton et traduit en français !" Comme on pouvait. Et l'instituteur savait. "Ça, cette ligne, ça, t[u] as pensé ça en breton, et t[u] as traduit comme tu pouvais, mais c[e n]'est pas ça" [*rire*]. »

e. Le gallo ne pourrait servir à aborder que des sujets légers

Dans les représentations, quand le gallo n'est pas franchement taxé d'archaïsme, comme nous l'avons vu (5.1.3.1), on lui trouve un aspect « gentiment suranné » qui prête à sourire, non sans condescendance. L'effet comique provient parfois, pour les enquêtés et les autres personnes entendues hors du cadre formel des entretiens, de l'utilisation de formes vieilles en français moderne, comme le passé simple, systématiquement utilisé en gallo pour relater un événement.

L'association avec le domaine humoristique a été soulignée dans d'autres cas de langues minorisées, par exemple le picard⁴⁶² ou le normand. C. Bougy remarque ainsi que l'utilisation de ce dernier par les jeunes pour plaisanter (ou jurer) a un effet de distanciation⁴⁶³. Le breton, quant à lui, reste en partie associé au registre de l'humour, mais son essor dans les écoles et les milieux intellectuels et urbains lui a parallèlement permis un changement d'image.

Il ressort très clairement des entretiens que le gallo se trouve désormais la plupart du temps cantonné au domaine de l'humour, des plaisanteries, de la légèreté⁴⁶⁴. Michel a très peu l'occasion de parler gallo à Trégomeur :

« Lors de certains regroupements, comme ça, à l'occasion, mais ce n'est jamais pour une véritable conversation, c'est plus pour raconter... "Alors, qui est-ce qui raconte une histoire ? On raconte une histoire en gallo. C'est plus dans le domaine... C'est plus un langage pour l'humour. Ce n'est pas un langage de communication. »

On remarquera dans les extraits ci-dessous la récurrence des références au divertissement, au rire (en italiques).

« *On s'amuse* des fois à parler gallo, quand [il] y a deux Gallos. » (Alain)

« Si j'ai des amis qui *s'amusent* à parler gallo... c'est sûr que j'y mets mon grain de sel [*petit rire*]. » (Pascale)

« [J]'aime bien, *question de rigoler*, quoi. [...] J'aime bien quand on arrive à *blaguer* avec quelqu'un qui connaît le patois. J'ai des amis de Quintin, là, j'aimais bien discuter avec eux en patois, comme ça... *pour rigoler*, quoi. » (Philomène)

« Héhé, dans *des bêtes*... dans des contes, dans des histoires comme ça, quoi. *Pour amuser* le monde. » (Joseph)

« Quand je le parle, c'est des fois des petites phrases comme ça, où c'est à moitié français, gallo. C'est plus *sur le ton de la blague*, avec mes parents. Eux, après, ils parlent entre eux. Ils parlent patois et je comprends parfaitement. On jardine ensemble, et là tout se passe [*rire*] en patois. *C'est drôle*. » (Annaïck)

⁴⁶² ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *op. cit.*, p. 216.

⁴⁶³ BOUGY C., « Étude sur le "langage ordinaire" dans quatre cantons du département de la Manche », *op. cit.*, p. 174.

⁴⁶⁴ Ce trait avait déjà été souligné par R. Le Coadic. LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 209.

Un humoriste local, Alain Burlot, incarnant le personnage *Jaoset d'Lainti* (José de Lantic), a fréquemment été mentionné en entretien car, aux dires des enquêtés, il s'exprimerait en gallo. Les mésaventures de ce paysan resté à l'écart de la modernité représentent le type de « comique rural » qui plaît beaucoup à certains de nos témoins, et irrite les autres.

Ceux qui l'apprécient décrivent un univers familier, un humour qui leur parle. Son site assure le public qu'il trouvera « une galerie de personnages truculents : Jaoset bien sûr mais aussi la Rosalie (sa patronne), Gustave (le copain de bordée), et tous les autres... dont le père Mathurin, p'tit Louis, Jeannot le patron de bistrot⁴⁶⁵ ».

En revanche, il est surprenant qu'il soit associé au gallo dans l'esprit des témoins car ses spectacles sont en français saupoudré de prononciations gallèses. On retrouve ici la situation d'indistinction décrite plus haut, où beaucoup de personnes ne savent pas différencier gallo et français à force de n'entendre que des formes très francisées du premier.

On le voit, les militants actuels ont un important travail à faire sur les représentations pour faire évoluer le statut du gallo de patois amusant à langue de culture capable de tout dire (nous y reviendrons au chapitre 7, point 7.1.3.5). Les initiations au gallo proposées dans plusieurs écoles contribueront peut-être à en donner une image plus sérieuse aux Hauts-Bretons. Cet horizon semble toutefois encore lointain. Le fils de Nathalie a suivi une initiation au gallo à l'école de Billio, et elle conclut que « c'était rigolo. Ouais, c'était rigolo de l'entendre ».

f. Gallo et honte de soi

La honte commune au breton et au gallo (5.2.1) est, du fait même de l'inclusion de ce dernier dans l'ensemble d'oïl, plus aiguë pour ses locuteurs. Ce phénomène a été repéré dans d'autres régions du domaine d'oïl. J.-M. Eloy évoque ainsi l'« insécurité extrême⁴⁶⁶ » des locuteurs du picard, qui provient, outre le complexe vis-à-vis du français, d'une comparaison avec la langue picarde littéraire, dont on ne se considère jamais digne de faire partie. Ceci n'est pas sans rappeler le complexe de certains Hauts-Bretons croyant que le « gallo » est une version intellectuelle et « haute » de leur « patois ».

On relève fréquemment des attitudes de déni de la part des gallésants. C'est par exemple le cas de J.-L. Laquittant, auteur d'un récent ouvrage sur le gallo : « Longtemps, Jean-Luc Laquittant a voulu enfermer la langue et la culture du *beulou*⁴⁶⁷ dans un tiroir de sa mémoire, dans la marmite de son enfance. “Le gallo pour moi c'était du patois d'arriérés, du charabia de bouseux !”⁴⁶⁸. » Une des stratégies de déni consiste à renvoyer la langue « à un ailleurs spatial ou temporel (“dans le temps”, “les vieux”, “un voisin”, “le village X très reculé” etc.⁴⁶⁹ ».

Gilbert : « Je connais des agriculteurs, dans la région de Rennes, [qui] me certifiaient qu'il n'y a “jamais eu de gallo chez nous”. Or, quand on voit comment Bertègn Galèzz faisait des spectacles et se développait dans la région de Rennes, et avec des groupes qui s'exprimaient en gallo, créatifs et tout, eh ben, sûr qu'il y avait du gallo ! C[e n]'était pas né de rien du tout. »

⁴⁶⁵ JAOSSET D'LAINTI [site internet]. <http://www.jaosetdainti.com> [consulté le 31 octobre 2016].

⁴⁶⁶ ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *op. cit.*, p. 211.

⁴⁶⁷ « *Beulouz* : innocent (imbécile), empoté, homme fruste, lourdaud, plouc (fam.), rustre, arriéré [...]. » AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, *op. cit.*, p. 117.

⁴⁶⁸ LES INFOS DU PAYS DE PLOËRMEL, « Se souvenir de la langue et de la culture du beulou. Jean-Luc Laquittant : “Le gallo est né avant le français !” », n° 2120, 14 septembre 2016.

⁴⁶⁹ BLANCHET P., « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues “régionales” ou “minoritaires” : l'exemple de la situation en France », *Langage et société*, n° 69, 1994, p. 97.

L'épouse de Paul est née dans une famille gallésante, mais contrairement à son mari, elle refuse de s'intéresser au gallo :

« Quand je dis ça à ma femme, que le gallo était ma langue maternelle, elle... Je crois qu'elle a eu honte toute sa vie de parler gallo. Et elle n'a pas dépassé la chose. [...] Du premier instit jusqu'au dernier Breton rencontré, on nous a dit et redit que c'était du mauvais français. Et donc qu'on était arriérés, puisqu'on ne savait pas parler français. Puisqu'on parlait du mauvais français. C'était ça, hein. On nous a chargé une espèce de chape, là, et donc [il] y en a certains qui... qui ne veulent plus entendre parler du gallo. Moi, j'en connais plusieurs qui ne veulent plus entendre parler du gallo parce qu'ils ont trop souffert de la chose. »

Son épouse ne l'accompagne donc jamais aux événements en gallo auxquels il se rend. Elle n'a également pas souhaité participer à l'entretien, mais a tout de même accepté de se joindre à un groupe de gallésants rassemblés pour discuter de notre recherche.

« Ce soir, elle va venir *exceptionnellement* parce qu'on va parler de la limite, de la frontière, mais sinon, elle [ne] viendrait pas passer la soirée. “Non non, j'ai trop souffert de la chose.” Je pense qu'il y en a qui ont souffert et qui ont mal vécu cette situation pendant très longtemps. Situation de soi-même, mais aussi situation de honte vis-à-vis de ses parents. Les jeunes de notre génération, on parlait quand même relativement bien le français, mais nos parents avaient plus de mal, sûrement, surtout ceux [...] qui [n']étaient pas sortis du pays. Et donc, je pense que ma femme, par exemple, elle avait sûrement honte de voir son père... Je [ne] le dirais sûrement pas devant elle, hein, mais... de voir son père parler aussi bien le gallo. Moi, je te le dis comme ça aujourd'hui. Mais elle, elle dirait plutôt “parler aussi mal le français”. C'était un bon gallésant. »

Nathalie raconte elle aussi la honte qu'elle éprouvait en entendant parler sa famille :

« Au fil du temps, plus on grandissait, et on se disait : “Oh la la, quand même...” Après, on entendait les grands-parents, ben, ils venaient, ils [ne] parlaient que comme ça, que patois, et nous, ben, on parlait français, donc on se disait : “Ah la la, c[e n]'est quand même pas toujours... C[e n]'est pas forcément très joli, le patois.” Donc des fois, [...] quand on avait des gens chez nos parents et qu'ils venaient, je vais dire, de la ville, on avait un petit... Nous, on ressentait un peu la honte parce qu'ils parlaient patois. Nous, on balance deux-trois mots pour rigoler, mais, euh, je vois, les enfants [ne] voudraient pas qu'on parle comme ça, quoi. »

Comme on voit à travers ces exemples, la honte est souvent entretenue par des personnes issues de familles gallésantes, notamment par les enfants ou petits-enfants de gallésants qui tentent de corriger leurs aînés.

Geneviève : « Je me souviens, étant enfant – je me dis, après, avec du recul, que c[e n]'est quand même pas possible –, je me rappelle avoir embêté ma grand-mère, qui [ne] parlait pas bien. “Mémé, [il ne] faut pas dire ça.” La pauvre, je me dis, c[e n]'est pas possible... Comment on a pu lui parler comme ça... »

En raison de ce complexe d'infériorité très prégnant, il est fréquent que les gallésants minimisent leur connaissance du gallo. Un enseignant de gallo retraité, qui donnait des cours jusqu'à une date récente, raconte ainsi :

« En début d'année, on leur demande toujours, j'ai l'habitude de faire un tour de table : bon, [à les entendre] personne ne connaît un mot de gallo. Et puis on se rend compte que [rire] en fouillant un petit peu, enfin en fait, non, quoi. Ce qui m'a été dit à la fin de l'année, c'était à peu près l'exact opposé de ce qui m'a été dit au début de l'année. Ils [ne] veulent pas [dire qu'ils savent]. [...] Ah oui oui oui, ça, c'est encore très fort. C'est encore très fort. » (Spécialiste J)

Le complexe des locuteurs pose particulièrement problème en contexte d'enquête, car « la situation de stigmatisation sociale du “patois” entraîne très probablement une sous-déclaration des compétences [...] ⁴⁷⁰. » Les chercheurs et collecteurs doivent également faire preuve de subtilité pour ne pas froisser leurs enquêtés en leur faisant remarquer que ce qu'ils viennent de dire est « du patois ». Même si elle provient d'une intention de valorisation de leur interlocuteur, leur remarque peut être mal reçue, comme l'explique ce jeune militant :

« Quand tu dis [à un gallésant] : “Qu'est-ce que t[u] as dit ?”, eh ben c'est terminé, tu [ne] l'entendras plus jamais de ta vie. [...] [II] faut faire très très gaffe à ça. Mais c'est très pervers, parce que... la volonté de parler français est tellement importante que [...] même quand t[u] es dans la valorisation... Mais même mon propre cas, tu vois : je sais maintenant, quand on m'a dit que “meilleur temps d'aller faire ça”, ça [ne] se disait pas, eh ben je me corrige, quoi. Je [ne] le dis pas. Et c'est tout le temps comme ça, c'est tout le temps comme ça. C'est-à-dire que tu ne rends jamais service à un gallésant quand tu le fais se pencher sur le mot qu'il vient de dire. Jamais. [...] En fait, ça va le braquer, ça veut dire qu'il va conscientiser que c'est du patois. Alors que jusque-là, il pensait que c'était du français. C'est ça qui est subtil, en fait. Pour ça, des fois, le collectage et tout ça, moi je trouve que c'est bien, je préfère le faire le plus discrètement possible parce que, tu vois, moi ça m'arrive plein de fois d'aller voir des anciens – [en]fin, j[e n]'ai pas fait beaucoup de collectage, mais une dame en particulier, bon ben hop, dès qu'elle me disait quelque chose, je... je m'en allais [amusé], pffuit, discrètement, j'allais marquer sur un papier, [en]fin je trouvais un prétexte, mais *jamais* je [ne] notais devant elle, parce que sinon, tu *tues* le mot, en fait. » (Spécialiste I)

Il arrive que le gallo soit méprisé au sein même des familles mixtes. Daniel a grandi en zone bretonnante, mais sa mère était gallésante :

« Quand elle allait à Châtelaudren, c'était gallo. Moi je me payais la tête de ma mère, je me moquais d'elle. Ah oui, quand elle parlait gallo, je me moquais d'elle. Elle parlait bien le gallo, elle. [...] J[e n]'étais pas habitué à l'entendre. Quand je la voyais sur le marché de Châtelaudren, oh la la ! [rire]. »

À l'heure actuelle, le gallo reste pour beaucoup une source de honte, ou tout au moins de gêne, à tel point que certaines personnes, avant de se mettre à parler gallo, vérifient si elles risquent d'être entendues. Les expressions de fierté sont assez rares, mais néanmoins présentes de façon discrète et sporadique.

Jeannine : « Oh, le complexe, il [n']est jamais parti, parce qu'en fait il est... C'est subconscient. Subconscient, il te ramène, il te revient, ça, ça revient... Si tu discutes avec des gens, des

⁴⁷⁰ BLANCHET P. et LE COQ A., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne. Rapport de recherche, op. cit.*, p. 3. Voir également BLANCHET P., « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques socio-linguistiques en langues “régionales” ou “minoritaires” : l'exemple de la situation en France », *op. cit.* Ce phénomène a également été repéré chez les locuteurs du breton. Voir HOARE R., « Linguistic Competence and Regional Identity in Brittany: Attitudes and Perceptions of Identity », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 21, n° 4, 2000, p. 331.

personnes âgées par exemple, que des personnes âgées, t[u n']as pas de complexe à parler cette langue-là... mais si tu as un Parisien qui se ramène dans l'équipe, toc, on va tout de suite les... [?] en retrait. Alors j'ai essayé à une randonnée, aussi, j'ai essayé de parler à quelques-unes comme ça, je sais qu'elles parlent gallo et tout. Ben, ah non non non non, ça [ne] prend pas du tout. Avant de me répondre, elles regardent tout de suite autour s'il y a quelqu'un qui les écoute. Des femmes de mon âge, hein, que je connais bien⁴⁷¹. »

La situation évolue cependant positivement, notamment parmi les jeunes suivant une option gallo. Blanchard et Shkunaeva remarquaient en 2005 que, chez les collégiens et lycéens apprenant le gallo

- la gêne autrefois systématiquement associée à cette langue était toujours présente, représentant 10 % des émotions évoquées (un des informateurs a déclaré : « Je me sens ridicule »),
- mais qu'elle était en train de céder le pas à des sentiments neutres voire positifs. 30 % d'entre eux déclaraient ne rien ressentir en le parlant, et 28 % disaient ressentir des émotions positives, de fierté ou d'appartenance⁴⁷².

Le bilan est toutefois nettement moins positif pour les jeunes n'apprenant *pas* le gallo, chez qui la fierté est absente et la moquerie beaucoup plus présente⁴⁷³.

Parmi nos enquêtés de moins de quarante ans, on trouve des exemples de locuteurs décomplexés, comme Annaïck, qui a passé l'option gallo au baccalauréat :

« Moi, j[e n]'ai pas été trop complexée, parce que je pense que j'étais une génération un petit peu... passée la honte de... de parler gallo. [...] Alors évidemment, ça [ne] me serait pas venu à l'idée de parler comme ça devant mes amis du bourg. C'est sûr. Mais entre nous, à la campagne, on parlait, des fois, parce qu'on imitait les Anciens. Voilà, c'était pour rire, quoi. Et quand j'avais... de seize ans à [...] vingt-et-un ans, on était une bande d'amis, tous les samedis soirs, si on se retrouvait, on parlait tous gallo. [...] [O]n parlait gallo tout le temps, on inventait des chansons en gallo. [...] [S]i j'ai l'occasion de retrouver mes copains... comme je les appelle, mes copains de mobylette, on parle comme ça aussi. [...] J'avais des parents un petit peu plus âgés que mes autres copains et copines de classe, donc je suis arrivée après ce moment, je pense, de honte, un petit peu. Moi, j[e n]'en ai pas honte, donc on peut me dire des choses, moi je sais d'où je viens... donc ça [ne] va pas me toucher. »

Les jeunes militants, encore peu nombreux, affichent des pratiques linguistiques en grande partie décomplexées, comme ce Costarmoricain né en 1977 :

« Je pense que ceux qui sont les plus... décomplexés, c'est notre génération : ceux qui n'ont pas eu les brimades [...]. [A]u sein même de nos troupes, chez les gens qui sont plutôt militants, eh ben, si on interrogeait tous les uns et les autres, tout le monde n'est pas au clair non plus avec cette

⁴⁷¹ L'un des spécialistes consultés fait le même constat : « Moi, j'ai une petite ancienne, là, à côté de chez moi, elle parle le patois, ben quand elle arrive sur le marché, [il] y a d'autres gens qui me disent d'éviter, parce qu'elle [ne] veut pas être vue avec quelqu'un qui cause le patois. Et ça, c'est difficile » (spécialiste I).

⁴⁷² BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, op. cit., p. 96.

⁴⁷³ *Ibid.*, p. 109. Pour les deux catégories, il y a un lien avec les souvenirs, la famille, et la langue les rattache à leur région, leur culture.

dynamique-là. Rien que la question de langue⁴⁷⁴, comment les gens se situent par rapport à ça, je suis sûr qu'[il] y aurait des surprises. [...] La différence essentielle, c'est que ce n'est pas notre langue maternelle. Donc, euh... donc tout ce qui s'est passé avant... de paraître le plouc, là... ben, nous, on n'a pas subi ça, [...] donc nous, on voit... [En]fin, moi, je ne regarde dans le gallo que le côté positif, je ne regarde en lui que le côté positif. Mais je comprends bien que quand t[u] as été... Quand t[u] as dû t'en défaire parce que tu te faisais moquer, ou soit brimer ou soit moquer, bon ben, c'est sûr que là, le passif, il est sérieux [...]. Mais c'est parce qu'on a la conscience de pouvoir parler parfaitement français et de se mettre en mode gallo qu'on voit la langue d'un point de vue très positif. Si on n'a pas cette faculté-là, si on ne sait pas trop faire la liaison, eh ben... si on ne sait pas trop, voilà, qu'est-ce qui vient de l'un, de l'autre... » (Spécialiste I)

Chez ces jeunes, c'est donc le fait d'être confiants dans leur niveau de français qui, en retour, leur donne confiance en eux dans la pratique du gallo. Le fait de l'acquérir comme une seconde langue les délivre de l'angoisse du mélange gallo/français, lancinante chez leurs aînés. Le gallo est vu comme un plaisir et un bagage culturel supplémentaire⁴⁷⁵.

J.-M. Eloy remarque un phénomène semblable pour le picard. Les personnes qui militent pour sa défense sont le plus souvent issues des couches moyennes, ont une bonne maîtrise du français et un bon capital culturel. Le picard est pour elles un « plus », « un atout sur le marché local, mais un atout que les locuteurs de couches populaires ne sont pas en mesure de négocier avec autant de profit⁴⁷⁶ ».

En conclusion, nos observations en zone frontalière confirment celles qui ont été réalisées par d'autres chercheurs sur la Haute-Bretagne : sur la frontière comme ailleurs, le gallo n'est pas considéré comme nettement distinct du français, est cantonné aux sujets légers et associé à un fort sentiment de honte. Cependant, et cela peut paraître paradoxal, on ressent un attachement profond pour cette langue, associée à l'enfance pour certains ou aux grands-parents pour les plus jeunes. F. Manzano avait déjà repéré dans les années 1990

« une représentation en même temps positive et négative du gallo. Positive quand ils le font correspondre à des modes de vie ruraux paisibles et conviviaux, un peu surannés. Négative quand ils l'assimilent à une entrave historique et sociale, en faisant alors un facteur de sous-développement, particulièrement à l'école et compte-tenu des générations à venir. La représentation est également majoritairement négative dès qu'on aborde des questions relatives à l'écriture ou à l'enseignement du gallo⁴⁷⁷ ».

Nous allons à présent voir que l'Écosse connaît une situation comparable à celle de la Bretagne, avec la présence de deux variétés linguistiques issues de familles différentes et jouissant de statuts distincts.

⁴⁷⁴ Dire ou non qu'il s'agit d'une langue.

⁴⁷⁵ L'insécurité linguistique par rapport au français semble avoir été remplacée par des doutes sur la qualité du gallo qu'ils parlent, souvent considéré comme étant moins riche que celui des générations précédentes. Cette nouvelle forme d'insécurité a également été relevée par DIERKES B., « Attitudes linguistiques des gallésants. Une enquête sociolinguistique en Haute-Bretagne », JAGUENEAU L. (dir.), *Images et dynamiques de la langue. Poitevin-saintongeais, français et autres langues en situation de contact*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 103.

⁴⁷⁶ ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *op. cit.*, p. 211.

⁴⁷⁷ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 413.

g. Comparaison avec le cas du scots en Écosse

En Écosse, le scots, de la famille des langues germaniques comme l'anglais⁴⁷⁸, est dans une position assez similaire face au gaélique, de la famille des langues celtiques, alors même que ses locuteurs sont plus nombreux. Il comptait 1,5 millions de locuteurs d'après un recensement de 1996⁴⁷⁹, et d'après le recensement de 2011, 1 225 622 personnes pouvaient le parler, le lire et l'écrire, pour un total d'environ 1,9 million de personnes déclarant une compétence de n'importe quel type en scots (y compris ceux qui le comprennent sans le parler)⁴⁸⁰.

À la même époque, 87 100 personnes déclaraient une compétence de n'importe quel type en gaélique ; 32 400 pouvaient le parler, le lire et l'écrire⁴⁸¹. L'invisibilité du scots dans l'espace public et les médias ne peut donc pas être expliquée par le nombre de locuteurs.

Il faut plutôt chercher une explication du côté du statut de langue accordé au gaélique et non au scots, dont le caractère de langue à part entière est encore questionné en raison du continuum linguistique avec l'anglais dont il serait un « patois » ou un « dialecte » non autonome. En 2010, 64 % des locuteurs considéraient que ce qu'ils parlaient n'était pas une langue mais plutôt une « façon de parler »⁴⁸².

Le gaélique, au contraire, mériterait d'être soutenu en tant que l'un des derniers représentants de la famille des langues celtiques. Le prestige qui lui est accordé est dénié au scots, situation qui fait écho à celle du gallo. Scots et gallo sont donc, pour reprendre les termes de R. Barré, dans une situation de « double minorisation linguistique⁴⁸³ », le premier par rapport à l'anglais et au gaélique, et le second par rapport au français et au breton.

Comme pour le gallo, une énergie importante est donc consacrée à faire la démonstration que le scots est bel et bien une langue autonome (statut sans lequel il ne pourrait accéder à des droits)⁴⁸⁴. En 1996, un document en faveur de l'intégration d'une question sur la pratique du

⁴⁷⁸ Selon A. J. Aitken, le scots se serait formé à partir (1) du vieil anglais amené au VII^e siècle dans le sud de l'Écosse par des immigrants originaires du royaume anglo-saxon de *Bernicia* (ou *Northumbria* du nord) situé au nord-est, dont cette région faisait partie ; (2) de l'anglais du nord de l'Angleterre fortement influencé par la langue des anciens colons scandinaves (qu'il appelle *Anglo-Danish*), amené en Écosse au Moyen Âge par le biais de nombreux immigrants. C'est cet apport qui amena le scots à diverger de la variété de *Northumbria*. Il reçut par la suite l'influence du latin, du français normand, puis plus tard du français de Paris en raison de l'alliance politique avec la France (*Auld Alliance*), ainsi que du néerlandais (commerce et immigration) et du gaélique tout proche. AITKEN A. J., « A history of Scots », AITKEN A. J. et MACAFEE C. (dir.), *Collected Writings on the Scots Language*, Scots Language Centre, 2015 [1985] [En ligne] p. 1-2. http://media.scotslanguage.com/library/document/aitken/A_History_of_Scots.pdf [consulté le 1^{er} juillet 2016].

⁴⁷⁹ BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », communication au colloque international « Bretagne-Écosse », Université de Bretagne Occidentale, 30 juin et 1^{er} juillet 2016. Comme pour le gallo, les recensements des locuteurs du scots sont tardifs.

⁴⁸⁰ SCOTLAND'S CENSUS, Table QS212SC, « Scots language skills », 2011 [En ligne]. <http://www.scotlandscensus.gov.uk/documents/censusresults/release2a/scotland/QS212SC.pdf> [consulté le 7 juillet 2016].

⁴⁸¹ SCOTLAND'S CENSUS, *Gaelic Report 2011 (part 2)*, 2015 [En ligne], p. 4. http://www.scotlandscensus.gov.uk/documents/analytical_reports/Report_part_2.pdf [consulté le 10 juillet 2016].

⁴⁸² SCOTTISH GOVERNMENT SOCIAL RESEARCH, *Public Attitudes Towards the Scots Language*, 2010 [En ligne], p. 2 et 15. <http://www.gov.scot/Resource/Doc/298037/0092859.pdf> [consulté le 10 juillet 2016].

⁴⁸³ BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », *op. cit.*

⁴⁸⁴ Voir par exemple l'argumentation de AITKEN A. J., « A history of Scots », *op. cit.*, p. 8. Il énumère un certain nombre de critères qui font du scots une langue. On notera cependant qu'Aitken, dans deux textes de 1981 et 1982, préférerait voir le scots actuel comme une variété de l'anglais. Ce changement de position est-il révélateur d'une évolution générale du regard sur le scots ? Voir ses anciennes positions dans AITKEN A. J., « The good old Scots tongue: does Scots have an identity? », AITKEN A. J. et MACAFEE C., *Collected Writings on the Scots Language*, Scots Language Centre, 2015 [1981] [En ligne], p. 3. http://media.scotslanguage.com/library/document/aitken/The_good_old_Scots_tongue.pdf [consulté le 6 juillet 2016] ; AITKEN A. J., « Bad Scots: some superstitions about Scots speech », AITKEN A. J. et MACAFEE C., *Collected Writings on the Scots Language*, Scots Language Centre, 2015 [1982] [En ligne], p. 2.

scots dans le recensement de 2001, finalement repoussée à celui de 2011, souhaitait en finir avec le reproche récurrent de ne pas être une langue nettement séparée de l'anglais, reproche qui n'est jamais adressé au gaélique (pas plus qu'au breton vis-à-vis du français). Le scots y était également présenté comme « dépérissant dans l'ombre d'un parent plus grand⁴⁸⁵ ».

L'auteur du rapport, C. Macafee, estimait toutefois que la bataille de la dénomination était gagnée (en raison notamment de sa reconnaissance à travers la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires). Nous avons vu que c'est loin d'être le cas pour le gallo. Elle évoquait cependant le risque que le scots disparaisse graduellement à l'insu de tous, absorbé par l'anglais, en raison du mélange actuel entre les deux variétés, fréquemment critiqué. On retrouve ici l'enjeu crucial de la *séparation*.

Parler de mélange, comme le note Macafee, est paradoxal puisque l'on dénie par ailleurs au scots le statut de langue distincte. Le gallo est dans une situation comparable : d'une part, on dit souvent qu'il n'est pas distinct du français, et d'autre part, on reproche aux locuteurs de parler un « mélange ».

La situation du gallo et du scots diverge sur le terrain de l'écrit. L'un des arguments des détracteurs du gallo est la quasi-absence de traces écrites (avant la période contemporaine). Il semblerait que le scots, en revanche, ait été écrit dès 1376 dans sa forme ancienne, et qu'il ait été la langue principale de la littérature et de l'administration à partir de la seconde moitié du XV^e siècle⁴⁸⁶. Il existe donc une littérature conséquente en scots, que ce soit dans le standard littéraire ou dans des dialectes régionaux, ainsi que de nombreuses chansons traditionnelles.

Par la suite, sa proximité avec l'anglais permet l'infiltration de termes issus de cette langue, en parallèle de l'augmentation des rapports entre les deux nations. Le processus d'anglicisation est en marche, y compris dans la graphie. Dès le XVI^e siècle, on a des preuves que le scots est perçu comme un idiome « moins noble » ou « moins élégant » que l'anglais. Après 1610, la grande majorité des textes imprimés sont en anglais, à l'exception de quelques expressions occasionnelles en scots⁴⁸⁷. Il sera ensuite mal vu par l'élite de continuer à parler scots, perçu comme vulgaire et provincial.

Au XVIII^e siècle, des intellectuels comme le poète Robert Burns (1759-1796) tenteront cependant de le remettre à l'honneur, tout en créant une norme littéraire interdialectale (très influencée par l'orthographe anglaise). Un changement de perception se produira au XIX^e siècle dans le sillage du mouvement romantique, et le scots, perçu comme menacé de disparition⁴⁸⁸, deviendra l'objet d'une certaine nostalgie. Enfin, le début du XX^e sera marqué par une renaissance littéraire.

Comme les locuteurs du gallo, ceux du scots ont du mal à se déclarer comme tels en raison de la honte et du complexe d'infériorité intégrés en contexte scolaire⁴⁸⁹. Notons cependant que

http://media.scotslanguage.com/library/document/aitken/Bad_Scots_some_superstitions_about_Scots_speech.pdf [consulté le 5 juillet 2016].

⁴⁸⁵ Nous traduisons de « *languishing in the shadow of a larger relative* ». MACAFEE C., « The Case for Scots in the 2001 Census », *op. cit.*, pas de pagination.

⁴⁸⁶ AITKEN A. J., « A history of Scots », *op. cit.*, p. 3.

⁴⁸⁷ Cependant, jusqu'au XVII^e siècle, la langue parlée continue à être du scots, sans mélange. *Ibid.*, p. 5.

⁴⁸⁸ Pour une critique de cette idée, voir AITKEN A. J., « Bad Scots: some superstitions about Scots speech », *op. cit.*, p. 2-3.

⁴⁸⁹ MACAFEE C., « The Case for Scots in the 2001 Census », *op. cit.*

la première raison des Écossais de ne pas parler scots n'est pas une perception négative de celui-ci, mais leurs origines non-écossaises⁴⁹⁰.

Autre point commun entre le gallo et le scots, tous les locuteurs n'utilisent pas systématiquement le terme « scots » pour désigner ce qu'ils parlent⁴⁹¹. Les plus jeunes peuvent être informés de son existence, mais les plus âgés en revanche emploieraient plus facilement *scotch*, ou le nom de la variété parlée dans leur lieu de résidence (par exemple le *Doric*), « argot » (*slang*⁴⁹²), voire tout simplement « anglais » ou « mauvais anglais ».

Dans les recensements se pose donc systématiquement le problème de la formulation des questions : la tournure « Parlez-vous (ou lisez, écrivez) scots (ou gallo) ? » risque de conduire à une sous-estimation, les personnes ne se reconnaissant pas dans ces dénominations, et une proportion non négligeable ayant la sensation de ne pas parler une variété différente *par nature* de l'anglais (ou du français, pour le gallo). Il est probable que certains pensent ne pas parler scots, qui serait à leurs yeux une variété « plus pure » que la leur, et ne s'identifient qu'à sa forme locale.

Les militants du scots n'ont eu de cesse de pointer le manque de statistiques sur l'état réel de la langue, nécessaires pour établir une politique linguistique cohérente. En 2011, dans la perspective du recensement, le Scots Language Centre lança un site, *Aye Can Speak Scots*, destiné à stimuler chez les locuteurs la conscience que la langue qu'ils parlent est du scots⁴⁹³.

Un des traits frappants des réponses concernant la pratique du scots est la nette tendance des catégories les plus âgées (nées dans les années 1920), hommes et femmes confondus, à ne pas se déclarer compétents en scots. Pour C. Macafee, ce serait la traduction nette du fait qu'ils ne s'identifient pas au « scots », mais plutôt au *scotch* (perçu comme différent du scots) ou au parler de leur localité⁴⁹⁴.

Comme pour le gallo, en raison du continuum linguistique avec l'anglais, la pratique contemporaine du scots est marquée par une variété de manières de parler allant d'un scots presque exempt de mélange avec l'anglais (notamment chez les pêcheurs et les agriculteurs du nord-est), à un anglais régional parlé avec l'accent scots, en passant par tous les degrés intermédiaires possibles⁴⁹⁵.

Dans ce contexte, il est difficile de déterminer qui parle scots ou non, et où se situe le « seuil » à partir duquel on bascule du scots vers l'anglais, et vice-versa. Cette diversité est à l'origine d'une « double discrimination⁴⁹⁶ » à l'encontre de certaines personnes perçues comme parlant à la fois un « mauvais anglais » (trop influencé par le scots) et un « mauvais scots »

⁴⁹⁰ Qu'ils viennent d'Angleterre ou de plus loin. SCOTTISH GOVERNMENT SOCIAL RESEARCH, *Public Attitudes Towards the Scots Language*, *op. cit.*, p. 10. Notons toutefois que 10 % indiquent leur désir de « parler correctement », ou « parler un bon anglais », et que 4 % le considèrent comme de l'argot. *Ibid.*

⁴⁹¹ Les écrivains écossais ne commencèrent d'ailleurs à utiliser ce terme qu'à partir de 1494. Auparavant, on l'appelait *Inglis* (*English*). Les deux termes continuèrent à être utilisés concurremment jusqu'au XVIII^e siècle, où « scots » finit par l'emporter. AITKEN A. J., « A history of Scots », *op. cit.*, p. 5.

⁴⁹² Ce n'est cependant pas la vision dominante : 26 % le voient comme de l'argot, mais 40 % s'opposent fortement à cette idée. SCOTTISH GOVERNMENT SOCIAL RESEARCH, *Public Attitudes Towards the Scots Language*, *op. cit.*, p. 17.

⁴⁹³ MACAFEE C., « Scots in the Census: validity and reliability », Scots Language Centre, 2016 [En ligne], p. 3. <http://media.scotslanguage.com/library/document/Scots%20in%20the%20Census%20-%20validity%20and%20reliability.pdf> [consulté le 6 juillet 2016].

⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁴⁹⁵ AITKEN A. J., « A history of Scots », *op. cit.*, p. 7.

⁴⁹⁶ AITKEN A. J., « Bad Scots: some superstitions about Scots speech », *op. cit.*, p. 1.

(trop influencé par l'anglais), soit une forme hybride mélangeant ces deux langues (un problème également présent en Haute-Bretagne, comme on l'a vu).

On trouverait ce « *bad scots* » dans les milieux ouvriers de Glasgow, voire d'autres villes selon certains ; le stigmatisme porte donc principalement sur les classes ouvrières urbaines vivant à l'écart de l'anglais standard des classes dominantes et du pouvoir⁴⁹⁷, ainsi que du scots considéré comme « bon ». Ce jugement est émis en référence à un « scots idéal » imaginaire qui serait le plus éloigné possible de l'anglais et dont on ne sait pas très bien où il se trouve, si ce n'est qu'il serait parlé par les paysans âgés (ou aurait été parlé par tous dans le passé)⁴⁹⁸.

Par ailleurs, il semblerait qu'aujourd'hui encore, une partie de la population accepte mal de voir le scots écrit : considéré comme un patois de l'anglais, il ne mériterait pas une forme écrite⁴⁹⁹. C'est également une réticence courante chez les gallésants, nous l'avons vu, dont beaucoup considèrent que « ça ne s'écrit pas ».

Le parallèle entre scots et gaélique d'une part, et gallo et breton d'autre part ne s'arrête pas là. Le gaélique, comme le breton, a déjà bénéficié d'un important processus de normalisation, tandis que scots et gallo cherchent encore leur voie, notamment au travers de tâtonnements pour se mettre d'accord sur une graphie commune⁵⁰⁰.

En Écosse, l'accent est mis préférentiellement sur le gaélique, qui bénéficie d'importantes subventions, d'un programme de planification linguistique (*National Gaelic Language Plan*) mis en oeuvre par un organisme public, et sert en outre d'argument touristique. Ainsi, en 2015-2016, 5,1 millions de livres lui ont été accordés (sans compter le budget de BBC Alba, 12 millions, et les 4 millions consacrés au développement de l'enseignement bilingue), contre 270 000 £ au scots⁵⁰¹. Cependant, ce dernier bénéficie d'un *Scots Language Centre*, dont l'équivalent n'existait pas pour le gallo jusqu'à la très récente création de l'Institut de la langue gallèse (2017). Rappelons que le breton, lui, est soutenu par l'Office public de la langue bretonne, un établissement public de coopération culturelle.

Le gaélique, valorisé en tant que marqueur identitaire, est « promu langue nationale sur le site internet du gouvernement écossais⁵⁰² », tout comme le breton est dit « langue nationale » dans le discours nationaliste breton. On en étend l'usage dans les basses terres, où il n'est pourtant plus parlé depuis des centaines d'années (à l'exception éventuelle des zones urbaines en raison des migrations internes). Il est significatif que le site internet gouvernemental présentant les retombées du recensement de 2011, dans sa section « langue », n'évoque que le gaélique⁵⁰³.

En outre, scots et gaélique ont été reconnus par le gouvernement du Royaume-Uni en tant que langues régionales dans le cadre de l'application de la Charte européenne des langues

⁴⁹⁷ Si les critiques portent sur différentes caractéristiques de la façon de parler, il apparaît en définitive qu'elles cachent un jugement de nature sociale sur les locuteurs eux-mêmes, déguisé en jugement linguistique. *Ibid.*, p. 11.

⁴⁹⁸ Pour une critique détaillée de l'idée qu'il existerait un « mauvais scots » et un « bon scots », voir AITKEN A. J., « Bad Scots: some superstitions about Scots speech », *op. cit.* Pour C. Macafee (en 2015), la situation se serait cependant améliorée depuis les écrits d'Aitken, et l'on accorderait plus facilement le statut de scots aux dialectes ouvriers urbains. Voir son introduction de AITKEN A. J., « The good old Scots tongue: does Scots have an identity? », *op. cit.*, p. 1.

⁴⁹⁹ Voir YOUNG C., « Aw about cless », *The Scots Haunbuik* [En ligne], 7 avril 2016. <http://scotshaunbuik.co.uk/wp/?p=3070> [consulté le 5 juillet 2016].

⁵⁰⁰ AITKEN A. J., « The good old Scots tongue: does Scots have an identity? », *op. cit.*, p. 2.

⁵⁰¹ BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », *op. cit.*

⁵⁰² *Ibid.*

⁵⁰³ SCOTLAND'S CENSUS [site internet], <http://www.scotlandscensus.gov.uk/language> [consulté le 7 juillet 2016].

régionales ou minoritaires, mais le gaélique (tout comme le gaélique d'Irlande et le gallois) reçoit bien plus de soutien que le scots, le cornique et le manx⁵⁰⁴. « La reconnaissance du scots comme du gallo semble donc essentiellement symbolique par rapport à celle, active et visible, du breton et du gaélique écossais », conclut R. Barré⁵⁰⁵.

Le gaélique est également bien représenté dans l'économie, par exemple dans les noms des magasins de la partie ouest de l'Écosse, mais également sur certains « marchés de niche » tels que le whisky. Les producteurs ont ainsi commencé à faire usage de la langue comme outil de marketing dans les années 1990, pour fournir aux consommateurs un gage de « différence » et d'« authenticité », « pour sa force évocative, celle d'une Écosse mythique et celtique, apparemment profitable sur le marché actuel du tourisme⁵⁰⁶ ».

Quelle est l'attitude des locuteurs du scots face à un tel déséquilibre ? Ceux-ci, ou en tout cas les militants, s'en agacent : l'augmentation des heures de programmes en gaélique dans la région du Grampian (nord-est) aurait par exemple déclenché des réactions négatives dans la presse locale.

Dans son rapport de 1996, C. Macafee relève que les programmes en gaélique reçoivent des subventions importantes, mais précise qu'elle ne souhaite pas mettre en concurrence les deux langues. Ces précautions de langage sont fréquemment employées par les militants du gallo, qui ne souhaitent pas qu'on les soupçonne de vouloir prendre au breton ce qu'il a péniblement gagné.

Les militants tentent d'améliorer l'image du scots par tous les moyens possibles. Le rapport de C. Macafee met l'accent sur son aspect de ressource culturelle pour valoriser le caractère unique de l'Écosse, qui devrait être mis en avant auprès des autorités locales, des structures touristiques et des entreprises ainsi que dans le marketing territorial⁵⁰⁷. Elle insiste également sur l'aspect économique en montrant sa place dans l'édition et les médias. Le scots est enfin présenté comme un atout identitaire valorisant⁵⁰⁸.

Quelques évolutions positives ont eu lieu ces dernières années, dont une évaluation par le gouvernement écossais des moyens mis à disposition du scots (2009), un rapport et des recommandations émanant du groupe de travail ministériel consacré à cette langue, une recherche sur les attitudes à l'égard du scots financée par le gouvernement (2010)⁵⁰⁹, ainsi que la numérisation de fonds sonores⁵¹⁰.

⁵⁰⁴ YOUNG C., « Scots 2014 Report Card », *The Scots Haunbuik* [En ligne], 18 janvier 2014. <http://scotshaunbuik.co.uk/wp/?p=1153> [consulté le 6 juillet 2016].

⁵⁰⁵ BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », *op. cit.*

⁵⁰⁶ COSTA WILSON J., « Toute langue est-elle *commodifiable* ? Quelques réflexions à partir de la situation actuelle du gaélique et de l'écossais en Écosse », *La Bretagne Linguistique*, vol. 19, juin 2015, p. 212. L'argumentaire commercial emprunte plus souvent à une vision fantasmatique des Highlands qu'à un réel militantisme.

⁵⁰⁷ « *both for the well-being of the local community and for the development of the heritage industry* » [à la fois pour le bien-être de la communauté locale et pour le développement de l'économie patrimoniale]. MACAFEE C., « The Case for Scots in the 2001 Census », *op. cit.*, pas de pagination.

⁵⁰⁸ « *giving them a locally rooted historical identity which can promote communal self-esteem and allow people from different walks of life to unite with a common sense of purpose* » [en leur donnant une identité historique enracinée localement qui peut encourager l'estime de soi du groupe et permettre à des personnes de différents milieux de s'unir derrière un but commun]. *Ibid.*

⁵⁰⁹ SCOTTISH GOVERNMENT SOCIAL RESEARCH, *Public Attitudes Towards the Scots Language*, *op. cit.*

⁵¹⁰ Pour plus de détails, et l'évaluation de l'application de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires par le Royaume-Uni, voir YOUNG C., « Scots 2014 Report Card », *op. cit.* Notons que les recommandations des experts évaluateurs ne mentionnent pas le scots.

L'usage du scots dans le domaine économique commence à se développer, mais ne touche pour l'instant que des objets de décoration : sets de table, sous-verres, torchons, t-shirts, affiches... Le vocabulaire employé sur les sous-verres, par exemple, puise dans un registre populaire voire grossier, confinant le scots au domaine humoristique et à un marché du pittoresque⁵¹¹. Les torchons proposent quant à eux des proverbes et dictons donnant à voir une « sagesse populaire » stéréotypée. Dans tous les cas, la graphie est calquée sur celle de l'anglais. L'accent est mis sur l'aspect affectif et en aucun cas le scots n'est présenté comme un système autonome.

Comme dans le cas du gallo, l'humour et le passé sont les registres auxquels est cantonné le scots. « [P]lutôt que de servir d'argument d'authenticité sur un marché de niche, il est objectivé comme langue figée et comme véhicule d'humour, de sagesse, en bref, de populaire [...]»⁵¹². » On est bien loin de l'Écosse mythique et des romantiques Highlands vendus aux consommateurs par le biais du gaélique.

Après ce détour par la situation écossaise, nous allons maintenant nous pencher sur le statut du breton, radicalement différent de celui du gallo.

5.2.3.2. Le breton, une « vraie langue » : prestige et fonction identitaire

L'analyse des discours des Hauts-Bretons (5.1.3.2) a fait ressortir la valorisation du breton comme « vraie langue » en raison de sa distance vis-à-vis du français. Elle a également montré qu'il est considéré comme inaccessible et impressionnant. Comme le remarque Manzano, « dans une logique de [...] résistance historique de l'[o]uest breton à l'acculturation française, le breton est légitimé par sa non-romanité⁵¹³ ». Dans les représentations populaires, l'écart important entre langues de familles différentes préserverait la langue des mélanges, d'une part, et serait le garant d'une identité collective nettement distincte, d'autre part. C'est la raison pour laquelle est valorisé son caractère « impénétrable », « cryptique ». En somme, selon les représentations des acteurs, il faudrait que la langue soit la moins compréhensible possible pour être légitime.

Les Bas-Bretons considèrent eux aussi généralement que le vernaculaire de leur territoire est une langue. Micheline, bretonnante, insiste beaucoup sur cette différence vis-à-vis du gallo, quitte à donner une parenté surprenante au breton, destinée à prouver sa valeur : « L'autre fois [à la télé] ils parlaient un peu du... Quelle langue ils parlaient, là où il est né, le Christ ? L'araméen, quoi, eh ben [il] y avait des mots que je retrouvais aussi. C'est une langue ancienne, le breton, aussi, hein⁵¹⁴. »

Rappelons toutefois que le breton n'a pas toujours été perçu comme une vraie langue. En 1862, Gaultier du Mottay se sentait obligé de prendre sa défense en ayant recours à tous les arguments possibles :

« Déclarons [...] ici que le breton n'est point un patois, mais bien une véritable langue, qui a ses règles, sa grammaire et sa prosodie ; elle possède une littérature qui remonte au IX^e siècle et qui

⁵¹¹ COSTA WILSON J., « Toute langue est-elle *commodifiable* ? Quelques réflexions à partir de la situation actuelle du gaélique et de l'écossais en Écosse », *op. cit.*, p. 214-215.

⁵¹² *Ibid.*, p. 217.

⁵¹³ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 414.

⁵¹⁴ Un seul Bas-Breton semble douter du statut de sa langue, Marc : « J'ai gardé cette... cette langue-là, entre guillemets quand même. »

compte un certain nombre d'ouvrages, plusieurs poèmes sacrés, entr'autres, qui avaient, au XVII^e siècle, attiré l'attention d'un des plus grands génies des temps modernes, de Leibnitz, lui-même⁵¹⁵. »

La grande différence du breton et du français masque parfois l'influence du second sur le premier, pourtant bien réelle. Par ailleurs, le portrait assez noir des gallésants comme des personnes parlant un mauvais français a pour conséquence de passer sous silence les éventuelles difficultés des bretonnants. Loth estimait que l'on ne pouvait qualifier de « très bon » le français des bretonnants qui l'apprenaient en seconde langue, remarquant que la syntaxe des phrases bretonnes passait dans le français⁵¹⁶.

De la même manière, en 1929, Dauzat faisait état des erreurs présentes dans le français des bretonnants. Il évoquait une « grande faiblesse en français » dans la région de Brasparts : traductions mot à mot, erreurs de genre et fautes de construction. Les faits les plus marquants relevés par Dauzat sont l'accentuation sur la pénultième, transposée telle quelle dans les mots français (sauf dans le pays vannetais), ainsi que l'assourdissement des consonnes à la fin des mots, calquée sur le breton⁵¹⁷ (pour d'autres « bretonnismes », voir 5.1.2.1).

Le statut de langue accordé au breton a plusieurs conséquences que nous allons maintenant aborder : un complexe des Hauts-Bretons à son égard, une croyance en sa pureté, et une fonction d'emblème identitaire.

a. Le complexe des Hauts-Bretons vis-à-vis du breton

Nous avons vu que les Hauts-Bretons mesurent constamment leurs pratiques linguistiques à l'aune du français. Mais ils se comparent en outre sans cesse aux bretonnants, et la conclusion est invariablement négative pour le gallo⁵¹⁸. Pour F. Manzano, les locuteurs du gallo sont

« dans une situation très épineuse car l'histoire linguistique met [...] potentiellement chacun et sa communauté en position d'être en même temps *mieux* et *pire* que d'autres individus ou communautés. Ce mieux et ce pire n'ont pas de signification en soi et ne se conçoivent que par rapport à la manière de se régler sur un ensemble de trois axes concomitants de projection et de représentation identitaire-sociolinguistique : axe ou *pôle breton*, *pôle gallo*, *pôle français*, tout mouvement vers l'un des pôles ayant une répercussion par le biais de formes de névrose engendrées sur les deux autres axes. Pour cette raison, le gallo [...] est constamment en porte-à-faux, pâtissant d'une position très inconfortable tant par rapport au breton qu'au français. On voit bien en particulier qu'il court toujours le risque d'éclater en tranches, en secteurs plus ou moins "légitimes", sans compter cette chronique difficulté à s'auto-admettre⁵¹⁹. »

⁵¹⁵ GAULTIER DU MOTTAY J., VIVIER E. et ROUSSELOT J., *Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée sur les documents officiels les plus récents*, *op. cit.*, p. 79.

⁵¹⁶ LOTH J., « Les langues bretonne et française en Bretagne d'après un travail récent », *op. cit.*, p. 425.

⁵¹⁷ DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *op. cit.*, p. 51-55. Selon Dauzat, c'est au pays bigouden que reviendrait la palme de l'incorrection, notamment en matière de prononciation. Le Léon se distinguerait pas une plus grande correction.

⁵¹⁸ Michel Denis disait en 1991 : « [Il existe une] infériorité doublement négative chez les Gallos, dont je suis. Infériorité par rapport à ceux qui parlent français, parce que l'on parle un mauvais français, c'est ce que nous disent les Français. Mais infériorité, aussi, par rapport à ceux qui parlent breton, parce que ceux-là, ce seraient des vrais Bretons, puisqu'ils connaissent la langue, le seul parler qui mérite le nom de langue... » DENIS M., *L'identité culturelle en Bretagne*, conférence au musée de Bretagne, 7 mars 1991 ; cité dans LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 215.

⁵¹⁹ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 425.

La comparaison avec le breton peut s'exprimer en usant de dénominations différentes dans une même phrase, comme ici : « Ce que j'ai côtoyé, donc, c'est ça : c'est, au niveau de la langue, donc, du *parler gallo* et de la *langue bretonne* » (Yves). Le témoignage de Paul résume l'opinion la plus répandue : « Oui, ils étaient mieux que les autres. Parce qu'ils avaient la langue. Et nous on avait le patois. »

Dans les représentations populaires, le breton ne faciliterait pas seulement l'apprentissage du français mais des langues en général : « Je [ne] suis pas sûr que le gallo aide à apprendre les langues. Par contre le breton aide à apprendre les autres langues » (ami de Jeannine). On rencontre également l'idée que le breton aurait une plus forte empreinte sur la vie de ses locuteurs que le gallo. Parallèlement, nous verrons au chapitre 6 l'opinion bien partagée qu'il existe une culture plus forte en Basse-Bretagne.

Michel : « Je pense que eux, ils étaient plus imprégnés, hein, par leur langue que nous, nous ne l'étions par la nôtre, quoi. Oui oui, donc, très tôt, quand l'enseignement du breton a été proposé, j'ai trouvé que c'était une bonne chose. Parce que... il était encore vivant, hein. Il était vivant, quoi, c[e n]'était pas... Alors que le gallo, lui, ici ou là, on le parlait encore un peu, mais c[e n]'était plus la langue de communication essentielle, à mon avis, hein. Les gens parlaient français, essentiellement le français – un français plus ou moins châtié, mais un français que l'on comprenait. Alors que le breton, non : les gens étaient capables encore de s'exprimer totalement en breton. »

Le fait que des chercheurs travaillent sur le gallo surprend beaucoup de Hauts-Bretons, qui ne voient pas dans le vernaculaire un objet d'étude légitime. Par ailleurs, les locuteurs considèrent souvent qu'il « se sait mais ne s'apprend pas ». De ce fait, l'idée qu'il puisse être enseigné paraît grotesque à certains⁵²⁰. C'est le cas de Jeannine, gallésante rencontrée en stage de gallo, qui faisait pour la première fois la démarche de se plonger dans l'apprentissage formel de sa langue maternelle et qui ignorait jusque-là que cette possibilité existait :

« Le breton, je considérerais ça vraiment comme une langue, qui peut être prise en option au bac et tout ça – pour moi, c'est une *langue*. Comme l'espagnol, comme l'anglais, tout ça. Mais pas le gallo. Je fais la différence dans ma tête. Pour moi, c'est un petit peu le folklore, le gallo... voilà. Encore maintenant. Voilà. Je... Voilà, là c'est un petit peu un défi contre Roger [son mari bretonnant], mais... je [ne] vois pas ça comme une langue. Non. Je [ne] vois pas ça comme une langue, je, pfff... Non, non non, honnêtement... C'est pour ça que j'ai été épatée quand je t'ai vue, et puis donc l'Américaine⁵²¹ et tout ça, qui... [...] Moi, j'ai vu un professeur de gallo, je [ne] savais même pas que ça existait quand je suis allée au stage ! Je suis allée par curiosité, je ne savais pas que ça existait ! »

Dans ce contexte de honte prégnante et d'auto-dénigrement, « le gallo s'évalonne par rapport au [breton] en tendant à produire ses rejets et son *pire* vers l'est⁵²², et en se positionnant

⁵²⁰ L'idée que leur langue s'apprend naturellement et ne peut faire l'objet d'un enseignement à l'école s'observe chez les locuteurs d'autres langues minorisées, comme l'occitan. Voir SAUZET P., « Occitan : de l'importance d'être une langue », *op. cit.*, p. 97.

⁵²¹ Sandra Keller, docteure en sociolinguistique, réalisait à l'époque son enquête de terrain sur le gallo. Elle participait au même stage.

⁵²² C'est ce que nous avons nommé le dégradé identitaire.

vers l'ouest⁵²³ ». Cela se manifeste notamment dans la recherche, parfois obsessionnelle, de mots bretons dans le gallo (voir 2.1.2.1), de façon à asseoir une identité bretonne parfois ressentie comme fragile en se rapprochant du domaine celtique, et en maximisant du même coup l'écart avec le domaine roman et le français.

Le rapprochement avec le breton a été la stratégie de certains militants du gallo, particulièrement à l'époque de son émergence au sein du mouvement régionaliste breton dans les années 1970. À la fin de ces années a ainsi été créé le G.E.R.I.B. ou Groupe d'Étude et de Recherche sur les Influences réciproques entre la Bretagne orientale et la Bretagne occidentale⁵²⁴. A. Raude a en outre forgé le terme « britto-roman » pour désigner le gallo en mettant en valeur sa localisation spécifique⁵²⁵. Quels en sont les avantages ?

- Il confère au gallo une place à part dans le continuum de l'ensemble d'oïl.
- Cette position particulière peut en outre lui permettre de se démarquer du français plus facilement que les autres langues d'oïl.
- Enfin, le terme transmet l'idée d'homogénéité, face aux reproches de morcellement en plusieurs parlers éclatés (une fonction qu'endosse également « gallo »).

Toutefois, l'insistance sur le substrat breton se heurte à un écueil majeur : le breton n'a jamais été la langue de l'est de la Haute-Bretagne. Notons que de nos jours, ce terme n'est pas employé par la majorité des militants.

Une autre manifestation du complexe d'infériorité réside dans l'apprentissage du breton pour assouvir un besoin d'identité forte et distincte de la France (voir 7.1.1.3). Dans les deux cas, le breton reste le référent incontesté en matière d'identité.

b. Idéologie de la pureté : le pur et le mélange

Un argument récurrent dans la comparaison entre breton et gallo est la supposée pureté de l'un et l'impureté de l'autre⁵²⁶. L'adjectif « pur », ou les noms « un pur » ou « une pure », sont souvent employés pour désigner les personnes parlant breton couramment. Alain évoque ainsi son maire bretonnant :

« [I]l a mis ses valises à Plélo, le hasard aussi, hein. Et puis, ben, il est là depuis, et puis après il a créé son entreprise. Mais bon, lui c'est un... c'est un pur, hein [*petit rire*]. T[u] as le maire de Saint-Fiacre qui est bretonnant... pur et dur. »

On retrouve ces termes dans les propos de Joseph : « Alors [il] y en avait une, la tenancière du café, c'était "la Brette". Mais c'était une Bretonne aussi, hein, une bretonnante pure, hein. »

⁵²³ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 425.

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 434.

⁵²⁵ Voir RAUDE A. J., *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, *op. cit.* Raude énumère notamment des caractéristiques qui différencient le « britto-roman » du normand, de l'angevin-manceau et du poitevin. *Ibid.*, p. 10.

⁵²⁶ T. Buckley remarquait dans son enquête sur la frontière : « L'adjectif pur était [...] utilisé pour décrire les habitants ou la langue de la Bretagne bretonnante, mais rarement pour désigner le parler gallo ou ses locuteurs. » BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *op. cit.*, p. 173.

La pureté supposée de la langue rejaillit donc sur la perception des personnes : celui qui parle breton serait plus « pur » que celui qui ne le parle pas, qu'il soit haut ou bas-breton. R. le Coadic rapporte les propos d'un de ses enquêtés, Roger :

« Ah oui ! Il y aura toujours des jeunes qui vont apprendre le breton. C'est tout à fait normal. J'aurais été content de l'apprendre, mais maintenant je n'ai plus le temps de me consacrer à ça. Ou alors je n'ai pas la volonté. J'aurais bien aimé connaître quelques mots. Justement, pour quand quelqu'un vient vous voir, pour lui montrer que, vraiment, vous êtes pur ! (Rire). Mais à part *Bloavezh mat* [Bonne année] et quelques trucs comme ça, ça s'arrête là !⁵²⁷ »

Cette idée n'est-elle pas récente. Ainsi l'Espagnol Gutierre Díez de Games écrit-il dans la première moitié du XV^e siècle :

« Messire Guillen était originaire de Brenon (Brignogan ?). C'était un *breton bretonnant* ("bretón bretonante"). On appelle ainsi un breton pur de tout mélange avec des gens d'une autre nation ou d'une autre langue⁵²⁸. »

Il observe également que les Gallos « sont plus ou moins francisés » et « ne sont pas considérés comme des bretons aussi purs ni aussi nobles⁵²⁹ ».

Le breton, contrairement au gallo, n'a jamais été décrit par les témoins comme une langue ayant emprunté à d'autres. Nous avons déjà signalé (chapitre 2) que le vocabulaire commun aux deux langues est toujours interprété comme étant le fruit d'emprunts du gallo au breton. Il existe donc un mythe tenace du breton comme une langue « à l'écart », vierge d'influences extérieures. Il s'accompagne parfois de l'idée d'un peuple breton demeuré sans mélanges. En somme, l'opacité du breton pour les non-locuteurs et le mythe de sa pureté sont garants de son prestige et de sa valeur identitaire.

c. Valeur identitaire du breton : le breton-étendard

Le breton « a acquis le statut d'emblème identitaire de la Bretagne⁵³⁰ », de la Bretagne *dans son intégralité* devrait-on dire, pays gallo inclus, un statut d'autant plus facile à acquérir que langue et territoire portent des noms très proches. Comme le souligne H. Guillorel, il existe un brouillage du nom « Bretagne » notamment en raison de la confusion langue bretonne/Bretagne, qui occulte la présence historique d'autres langues sur son territoire⁵³¹.

On relèvera surtout l'occultation souvent totale du gallo. À titre d'exemple, G. Violo relève la confusion de certains descendants d'immigrants bretons en Saskatchewan, qui affirment que leurs arrière-grands-parents originaires de Haute-Bretagne parlaient « breton » « et qu'en

⁵²⁷ LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 214.

⁵²⁸ OMNÈS R., « La Bretagne et les Bretons dans les chroniques de Castille (XIV^e-XV^e-XVI^e s.) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 88, n° 4, 1981, p. 403.

⁵²⁹ *Ibid.*

⁵³⁰ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne, op. cit.*, p. 15. E. Le Pipec propose l'expression « langue-totem » : « la langue bretonne serait en train de devenir un *totem de la bretonnitude*, c'est-à-dire un *signe de reconnaissance et d'appartenance* [...] ». LE PIPEC E., « Le breton, langue-totem ? », *op. cit.*, p. 162. Il donne cependant à cette expression un sens négatif : il s'agirait selon lui d'une langue située dans un entre-deux, ni morte ni réellement vivante en raison du faible nombre de locuteurs et de son peu de place dans la société.

⁵³¹ GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », *op. cit.*, p. 172.

tendant l'oreille, on arrivait à le comprendre⁵³² ». Il est hautement improbable que ces familles aient parlé breton en Haute-Bretagne à cette époque, et s'il s'était agi de breton, leurs descendants non-locuteurs n'auraient pas pu les comprendre. On a là affaire à des cas, non isolés, de méconnaissance de l'histoire linguistique de la Bretagne et d'ignorance de l'existence du gallo.

Ainsi, « [d]es deux langues employées traditionnellement par les populations bretonnes, une seule, le breton, est donc investie de la mission symbolique de représenter l'altérité bretonne⁵³³. » « C'est vrai que quand on entend parler de Bretagne, [...] tu penses au breton, mais tu ne penses pas forcément au gallo », constate Clément.

En 2003, selon un sondage réalisé par l'institut TMO Régions à l'initiative de R. Le Coadic, 60,9 % des Bretons s'intéressaient au destin du breton (35,6 % y étaient indifférents, et 3,5 % ne se prononçaient pas)⁵³⁴. Le sondage réalisé en 2013 par Bretagne Culture Diversité et TMO Régions (voir introduction, II.B.3) révèle que seuls 19 % des Bretons sont indifférents à son avenir, tandis que 28 % sont indifférents à celui du gallo⁵³⁵.

Différentes études ont mis en lumière le lien entre langue bretonne et intensité du sentiment d'être breton. La relation entre langue et identité ethnique ou ethnicité (*ethnic identity*), est une relation d'association : la langue serait une composante *nécessaire* de l'identité ethnique⁵³⁶.

R. Hoare a mené une enquête auprès de jeunes en 1994-95 afin d'évaluer le lien entre langue bretonne et identité. On remarquera qu'elle a choisi d'éliminer de son questionnaire (adressé à des écoles du Finistère et d'Ille-et-Vilaine) une question concernant le gallo car le doute sur son statut compliquait la procédure⁵³⁷.

« Bien que les pourcentages aient indiqué que la majorité des informateurs ne jugeaient pas nécessaire de parler breton pour avoir une identité bretonne, le tableau croisé de l'usage de la langue et des réponses relatives à l'identité a montré qu'il y avait une relation statistiquement significative entre la compétence en langue bretonne et l'identité bretonne. Une explication possible de cette apparente contradiction peut être trouvée dans la notion de rôle *associatif* joué par la langue bretonne dans la caractérisation des différents degrés de l'identité bretonne [...]»⁵³⁸.

On a ainsi, aux deux extrémités du spectre, les enquêtés pour qui le breton n'est qu'une composante symbolique de l'identité bretonne et qui se disent bretons, et ceux qui le voient comme un trait essentiel de l'identité bretonne, et qui se disent prioritairement français s'ils ne connaissent pas la langue.

⁵³² VIOLO G., *Héritage, patrimonialisation, revitalisation ?*, op. cit., p. 330.

⁵³³ LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, op. cit., p. 105.

⁵³⁴ LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », op. cit., p. 363. Ceux qui s'y intéressent sont soit confiants soit inquiets. Par ailleurs, le sondage de F. Broudic et TMO Régions réalisé en 2007 montre que 54 % des habitants de la Bretagne pensent que la promotion du breton est importante. BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, op. cit., p. 151.

⁵³⁵ BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne ». Résultats de l'enquête téléphonique*, op. cit., p. 27.

⁵³⁶ HOARE R., « Linguistic Competence and Regional Identity in Brittany: Attitudes and Perceptions of Identity », op. cit., p. 328. La langue à laquelle on s'identifie n'est d'ailleurs pas nécessairement celle que l'on utilise au quotidien.

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 329.

⁵³⁸ *Ibid.*, p. 334-335. Traduction de R. Le Coadic. LE COADIC R., « Éléments sur les relations entre langue et identité en Bretagne », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 223, septembre 2013, p. 36.

Un lien se dégage entre compréhension du breton et sentiment d'être breton :

- Parmi ceux qui déclarent comprendre bien ou parfaitement le breton, 78 % déclarent se sentir *au moins* à moitié bretons, voire plus (« complètement breton/plus breton que français » + « aussi breton que français ») ;
- Parmi ceux qui le comprennent moyennement, 72 % déclarent se sentir au moins à moitié bretons ;
- Parmi ceux qui le comprennent mal ou pas du tout, 50 % déclarent se sentir au moins à moitié bretons⁵³⁹.

Les questions portant sur le fait de parler breton font apparaître un lien encore plus clair entre langue et identité : 51 % de ceux qui parlent souvent breton ont un fort sentiment d'identité bretonne. 51 % de ceux qui ne le parlent jamais ou rarement se considèrent avant tout français⁵⁴⁰. La frontière linguistique semblait en 2000 avoir conservé sa pertinence car 30 % des jeunes Bas-Bretons avaient un fort sentiment d'identité bretonne, contre 14 % des Hauts-Bretons⁵⁴¹. Hoare conclut à un attachement persistant, conscient ou inconscient, à cette langue qui n'est pourtant plus l'idiome maternel que d'un petit nombre.

R. Le Coadic, sur la base du sondage de 2003 réalisé par l'institut TMO Régions à son initiative, a lui aussi évalué le lien entre le fait de parler breton et le sentiment d'être breton. Contrairement à l'enquête de R. Hoare, les questions ne portaient pas sur la fréquence d'utilisation mais sur le niveau de breton. Il constate un fort lien entre compétence linguistique et sentiment d'appartenance :

« Les locuteurs du breton sont environ deux fois plus nombreux que le reste de la population à se sentir “d’abord citoyens bretons” [avant de se sentir citoyens français, européens, de leur commune, du monde] : le taux est de 40,4 % chez ceux qui déclarent parler “très bien” le breton et monte à 51,8 % chez ceux qui disent le parler “assez bien”, contre une moyenne de 24,7 % dans l’ensemble de l’échantillon⁵⁴². »

En outre, « être breton ne paraît important qu'à 50,2 % des non-locuteurs du breton alors que c'est ressenti comme “assez” ou “très important” par 84,3 % des personnes qui parlent “assez bien” le breton et 92,1 % de celles qui le parlent “très bien”⁵⁴³. »

Les personnes qui se sentent bretonnes mais pas françaises « se recrutent majoritairement chez les bretonnants », tandis que les personnes qui se sentent « françaises mais pas bretonnes » ne sont pas des locuteurs du breton. « [L]e sentiment d'être “plus breton que français” est très corrélé à la compétence linguistique. En 2003, en effet, 34,3 % de locuteurs du breton se sentent “plus bretons que français” contre seulement 10,9 % des non-locuteurs [...]»⁵⁴⁴.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 335.

⁵⁴⁰ La formulation exacte des questions posées et des réponses possibles n'est pas donnée dans l'article.

⁵⁴¹ HOARE R., « Linguistic Competence and Regional Identity in Brittany: Attitudes and Perceptions of Identity », *op. cit.*, p. 337.

⁵⁴² LE COADIC R., « Éléments sur les relations entre langue et identité en Bretagne », *op. cit.*, p. 37.

⁵⁴³ *Ibid.*

⁵⁴⁴ *Ibid.*

Un sondage de 2009 (Pasquier et TMO) fait apparaître que les locuteurs se disent plus attachés à la Bretagne que les non-locuteurs. Il y a également un lien entre langue et fierté d'être breton :

« 93,1 % des locuteurs du breton se disent, en 2009, “plutôt” ou “très fiers d'être bretons”, contre 82,2 % des non-locuteurs. Le contraste est particulièrement tranché en ce qui concerne les personnes qui se déclarent “très fières d'être bretonnes” : leur proportion tombe, en effet, de 75,3 % chez les bretonnants à seulement 52,2 % chez les non-bretonnants⁵⁴⁵. »

Enfin, le sondage réalisé en 2013 par Bretagne Culture Diversité confirme que l'importance attachée au fait d'être breton (« Être breton, c'est très important pour moi ») est proportionnelle à la pratique de la langue bretonne. En effet, 72,4 % des enquêtés parlant « très bien breton » considèrent qu'être breton est « très important » pour eux, contre 56,3 % de ceux qui le parlent « assez bien », 38,2 % de ceux qui connaissent « quelques mots », et 20,2 % de ceux qui ne le parlent « pas du tout »⁵⁴⁶.

Ces différents sondages font apparaître très nettement le lien entre compétence en breton et sentiment d'identité bretonne : cette langue paraît centrale dans le fait de se sentir ou non breton.

Le breton-symbole se voit accorder une place croissante dans l'espace public, notamment via une signalisation bilingue sur certains bâtiments et axes routiers. Aux yeux de ses défenseurs, elle demeure toutefois... symbolique, au sens restrictif du terme. La Région Bretagne lui accorde par exemple une petite place dans son magazine : titre, édito, et une petite rubrique « J'apprends le breton » rédigée en français.

Cet emblème identitaire peut être mis en exergue à des fins commerciales ou touristiques dans une démarche de marketing territorial. Le « portrait identitaire » réalisé pour la « marque Bretagne⁵⁴⁷ », initiative du conseil régional, évoque ainsi « une langue colorée et imagée, qui entrelace les paysages et l'âme bretonne, une langue ancrée dans la civilisation celte⁵⁴⁸ ». Le site de la marque lui-même encourage l'emploi par les utilisateurs du code de la marque des « symboles vivants » que sont « Gwenn-ha-du, hermine, triskell, langues, musique et danse traditionnelles » : « Élément fort de l'identité et élément différenciant, la langue bretonne est une richesse à valoriser dans une perspective d'attractivité⁵⁴⁹. »

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁵⁴⁶ Résultats non publiés, communiqués par Ronan Le Coadic, tirés du sondage réalisé pour l'établissement du rapport suivant : BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne ». Résultats de l'enquête téléphonique, op. cit.* Ce sondage révèle en outre que l'importance attachée au fait d'être breton est aussi proportionnelle à la pratique du gallo, mais les chiffres sont moins importants que pour le breton : 56,3 % des enquêtés parlant « très bien » gallo considèrent qu'être breton est « très important » pour eux, 41,7 % de ceux qui le parlent « assez bien », 48 % de ceux qui connaissent « quelques mots » et 23,3 % de ceux qui ne le parlent « pas du tout ».

⁵⁴⁷ Marque conçue à partir de décembre 2008 par le conseil régional, en lien avec l'Agence économique de Bretagne (devenue depuis Bretagne Développement Innovation) et le Comité régional du tourisme, elle vise à renforcer la visibilité et l'attractivité de la région. Elle propose aux collectivités, entreprises et associations l'utilisation d'un code visuel facilement identifiable.

⁵⁴⁸ COMANAGING, *Portrait de la Bretagne*, 2009 [En ligne], p. 636. <http://www.marque-bretagne.fr/portrait-de-la-bretagne> [consulté le 11 novembre 2016].

⁵⁴⁹ MARQUE BRETAGNE [site internet]. <http://www.marque-bretagne.fr/le-code-de-marque/signes-d-expression-de-la-marque/les-symboles-vivants> [consulté le 14 novembre 2016]. La directrice d'un pays touristique haut-breton nous confiait d'ailleurs avec un certain agacement : « Au niveau de la marque Bretagne, je sens bien, enfin, l'identité, la différence d'identité, et la marque Bretagne, elle est assez, euh... issue et cultivée à partir de la Basse-Bretagne. Je trouve » (spécialiste F).

Toute l'ambiguïté de la promotion du breton au statut d'emblème de la Bretagne réside dans l'occultation de l'existence de profils différents sur un même territoire. Ainsi, nombreux sont les non-locuteurs du breton, qu'ils soient de Haute ou de Basse-Bretagne (nous reviendrons plus loin sur la culpabilité ressentie par certains Bas-Bretons non-locuteurs). Nombreux sont également les individus ayant une compétence partielle, pouvant le comprendre mais pas s'exprimer.

De tous les éléments exposés précédemment, nous pouvons conclure qu'en dépit d'une histoire commune difficile, breton et gallo ont un statut radicalement différent dans la société bretonne. En outre, les locuteurs du breton, s'ils ont ressenti de la honte par le passé, ont pu s'en défaire au moins partiellement, ce qui n'est pas le cas de la majorité des locuteurs du gallo. Comme le souligne J.-P. Chauveau, les premiers sont d'ailleurs plus enclins que les seconds à « manifester leur identité communautaire par la langue⁵⁵⁰ », par exemple quand ils se retrouvent isolés au milieu de personnes non-bretonnantes, signe très net que le complexe est moins actif chez eux.

Nous allons maintenant analyser les discours des enquêtés sur l'importance du breton et du gallo dans l'identité bretonne.

5.2.4. Place des langues dans l'identité bretonne : des attitudes différenciées face au risque de disparition du breton et du gallo

Au cours de ses recherches sur l'identité bretonne, R. Le Coadic remarquait que le gallo était presque absent des discours⁵⁵¹, ce qui était révélateur de la place symbolique infime qui lui était réservée. Nous allons nous interroger ici sur les représentations que les frontaliers se font de la place des deux langues dans l'identité régionale, afin de voir si le déséquilibre observé par R. Le Coadic se confirme en zone frontalière. Pour ce faire, nous allons analyser les réponses aux questions suivantes :

- Pensez-vous que le X [breton ou gallo] est une composante importante de l'identité bretonne ?
- L'identité bretonne changerait-elle si le X disparaissait ?
- L'identité bretonne serait-elle menacée si le X disparaissait ?
- Pourriez-vous imaginer la Bretagne sans le X ?

Pour chaque groupe, nous donnerons l'orientation générale des réponses pour le breton puis pour le gallo (5.2.4.1 et 5.2.4.2). Nous ferons ensuite un bilan de l'impact identitaire des deux langues (5.2.4.3).

⁵⁵⁰ CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 156.

⁵⁵¹ LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, *op. cit.*, p. 103.

5.2.4.1. Le point de vue des Bas-Bretons

a. La Bretagne sans le breton : une perte grave

Du côté des enquêtés Bas-Bretons, il est clair que le breton est considéré comme l'un des fondements de l'identité, voire même *le* fondement, et ceci indépendamment d'une quelconque compétence dans la langue en question.

« [L'identité] serait amputée d'une partie. Parce que, oui, c'est important de conserver la langue. C'est le, c'est le... enfin, le *début*, quand même. » (Colette)

« [L]e breton, automatiquement, c'est associé avec la Bretagne, hein. Sinon, on [ne] s'appellerait pas Bretagne, s'il n'y avait pas le breton. [...] Le breton, Bretagne-breton, ça, c'est automatique, hein. C'est, c'est, c'est le breton, la langue... » (Daniel)

Sa disparition entraînerait un vide identitaire : « Ah ben oui, parce qu'on [ne] serait plus reconnus bretons ! C'est ça », s'exclame Évelyne.

Anne Diaz : S'il disparaissait, vous avez l'impression que la Bretagne resterait la Bretagne ?

Gabriel : Ben, ça [ne] serait plus la même. Ça [ne] serait plus la même. Bien sûr, parce que... c'est les racines de la région... une marque, quand même, de l'identité.

Pour certains témoins, le breton est vu comme le ciment de la société. On insiste sur sa fonction unificatrice :

« [C]'est une partie [...] de l'identité [...] qu'on perd, [...] même si, même moi, tu vois, je [ne] parle pas breton, mais je me sens, euh... Je fais partie de la famille euh... breton, quoi. De la langue bretonne. Mais du coup, c'est vrai que si tu la perds, [...] les gens s'éparpillent. Tu centralises moins le... le bretonnant, ou même la région Bretagne. » (Clément)

Le breton apparaît comme essentiel dans un double mouvement pour constituer le groupe (Nous) et pour se différencier de la France (Eux) :

« Déjà, on s'apparente de plus en plus au reste de la France, d'une certaine façon, quand même, que ce soit dans la façon de vivre, dans la façon de penser et dans... même dans les paysages, hein, quand tu regardes les constructions maintenant, elles n'ont plus grand-chose de caractéristique, quoi. Donc bon, si ça, en plus, ça disparaît, c'est vrai que... qu'est-ce qu'il restera ? » (Gilles)

Certains considèrent la langue comme le support de différents modes d'expression artistique qui ne pourraient perdurer sans elle. C'est ce que l'on voit dans les propos de Ninnog, qui estime que, sans le breton, l'identité bretonne « perdrait beaucoup de sens » :

« [Ç]a fait partie de notre culture, donc, euh... c'est comme la danse, comme la musique, comme... ce qu'on mange en Bretagne, c'est, voilà, c'est la tradition. [...] [C]'est quand même ça qui fait vivre plein de choses, quoi. Ben déjà, dans la musique, dans la chanson, tout est parti de là, de la langue, et puis après... Même dans notre façon de parler en français, [il] y a des choses qu'on dit que... que notre tournure de phrase, elle est faite, ben, via la langue bretonne, quoi. »

Rares sont ceux qui estiment le breton peu important pour l'identité de la Bretagne. C'est le cas de Lucien et Robert, dont c'est pourtant la langue maternelle (on retrouve ici en filigrane le complexe des locuteurs de naissance que nous avons déjà évoqué) :

« Pfff, ça [ne] change pas grand-chose pour moi. » (Lucien)

« Pour moi, c'est... c'est un plus, pour certains, quoi, mais... Pour faire du commerce avec ça, [il n']y a pas... [il n']y a pas beaucoup de commerce à faire. » (Robert)

Rares également sont les témoins qui souhaitent nuancer l'importance du breton dans l'identité bretonne. C'est notamment le cas d'Erell, pour qui il existe d'autres vecteurs d'identité :

« [Il] y a d'autres moyens de rentrer dans la culture pour [ma fille]. À ce niveau-là, euh... je serais même... plus contente qu'elle s'intéresse au chant et qu'elle veuille chanter avec moi sur scène [...], plutôt que de la mettre en classe bretonne, quoi. Je trouve qu'il y a plus de liens à la tradition et au... et à la transmission par ce biais-là que par l'apprentissage de la langue en soi, finalement, [...] parce qu'on transmet quelque chose de vécu, déjà existant, alors que dans le breton de maintenant, [il] y a quand même beaucoup de néologismes. [...]. Alors que la culture et l'identité bretonnes, elles se trouvent aussi ailleurs, [en]fin... Ben, dans les cercles, où on développe les danses et les costumes, on fait perdurer ça, la musique aussi. Dans les *bagads*, dans les *fest-noz*... dans les chants, dans les contes... [...] [Il] y a la musique et [il] y a pas mal de choses à côté qui font vivre l'identité bretonne en soi, et qui, à la limite, respectent peut-être plus les différentes identités bretonnes que la langue en soi telle qu'elle a été développée. [...] La langue bretonne n'est pas forcément l'élément le plus inscrit dans l'identité bretonne. [En]fin, c[e n']est pas ce qui me frappe le plus. [...] [L]es éléments de la culture sont interdépendants et indépendants en même temps. Et la langue bretonne n'est pas forcément le noyau fixatif de ça, en fait. »

Ses réserves portent principalement sur l'unification du breton à des fins d'enseignement. Elle-même n'a pas fait la démarche de l'apprendre, bien qu'elle pratique le chant en breton.

La valorisation du breton comme vecteur identitaire s'accompagne chez la majorité d'une occultation du gallo dans l'image globale de la Bretagne.

b. Le gallo, peut-être important... mais seulement pour les Hauts-Bretons

Quand nous avons demandé aux Bas-Bretons frontaliers si le gallo était une composante importante de l'identité bretonne, il est tout d'abord apparu que l'on ne se soucie guère de celui-ci, voire que l'on oublie franchement son existence, ce qui transparait dans les propos de Clément et Ninnog :

« [O]n n'en parle jamais, en fait... ou moi, j[e n']en entends jamais parler, en fait, du gallo. Parce que l'identité bretonne, [si] tu demandes à quelqu'un de l'extérieur : "Qu'est-ce qu'ils parlent en Bretagne ?", ben, le breton, quoi. Jamais personne [ne] va te dire : "Ben, c'est le gallo." Si c'est quelqu'un du pays gallo, oui, il va te dire : "C'est le gallo, c[e n']est pas le breton" [*rire*]. Au final, gallo ou pas gallo, je [ne] verrais pas... je [ne] verrais pas la différence, quoi⁵⁵². » (Clément)

⁵⁵² On relève des références à l'extérieur de la Bretagne dans plusieurs autres témoignages de Hauts-Bretons, comme celui de Nathalie : « [J]e pense que les gens qui viennent de l'extérieur, ils sont basés sur la langue – [en]fin, la langue breton (*sic*), pas la langue, euh... pas le patois. On va leur parler du patois, enfin je [ne] sais pas,

« Je trouve qu’il est moins présent. Ben moi, je le vois moins, en tout cas. Et après, peut-être parce que je m’en intéresse peut-être moins aussi, mais, euh... je trouve qu’on le voit moins, quoi. Après, je sais que ça commence à se développer parce qu’il y a des... [il] y a des petits festivals qui commencent à se monter, des choses comme ça, mais autrement... Ça fait quoi, dix ans, que j’en entends plus parler ? » (Ninnog)

Pour Eugène, le gallo doit être préservé pour la seule raison qu’il contient des mots de breton : « Parce que comme [il] y a des expressions qui sont des traductions littérales du breton, [il] y a des mots bretons là-dedans, si on les supprime, eh ben... la langue bretonne sera perdante. » Ici, la valeur du gallo *en soi* n’est même pas envisagée.

Pour Alice, le gallo est « moins fort culturellement » (on retrouve ici l’idée du breton comme support de diverses formes d’expression artistique).

« Je mets le breton [...] dans les chansons que j’entends plus en breton, dans les *fest-noz*, voilà, dans tout ce qui est... Voilà, le gallo... bon, je sais qu’il y a des chansons parce que j’ai rencontré, [...] dans un stage de chant, des filles [...] qui chantaient en gallo, quoi. Et jusque-là j’étais : “Ah oui, [il] y a des gens qui chantent encore en gallo ?!” [rire] [...] [J]e pense qu’il y a moins de fêtes populaires comme les *fest-noz* où on peut... chanter en gallo, enfin je suppose. »

À ses yeux, sa place très discrète dans le milieu scolaire joue également en sa défaveur. Nous avons déjà souligné l’importance de l’enseignement dans la légitimation d’une langue minorisée.

« Je [ne] sais pas s’il est autant pratiqué que le breton, je pense que non. Et puis, euh... je [ne] sais pas s’il a une très belle image, en fait. J’ai l’impression que, ben voilà, on a ces écoles, les écoles bilingues, ou Diwan. Après, le gallo, moi je pense qu’il n’existe aucune école où on enseigne le gallo et le français, je [ne] pense pas. Bilingues en gallo. [...] C’est assez flou dans ma tête, en fait. Si on me demandait de choisir, voilà, on en supprime une, le breton ou le gallo, bon ben je dirais de supprimer le gallo. Voilà, si on pose la question et que c’est un ultimatum. »

Les Bas-Bretons ne se sentent guère concernés par sa possible disparition, comme on le voit dans cette conversation avec Maria, qui résume le flou dans l’identification de la variété dont nous avons fait état précédemment. L’argument systématiquement opposé à sa place dans l’identité de la Bretagne est son statut de patois.

Anne Diaz : Vous pensez qu’il [le breton] est important dans l’identité de la Bretagne ?

Maria : Oui... Oui... C’est une langue, hein !

A. D. : Et le patois, vous pensez qu’il est important pour l’identité de la Bretagne ?

M. : Euh, le, le... Le patois et le gallo c’est la même chose ?

A. D. : Oui.

M. : Ben, je [ne] sais pas si c’est une langue, hein. Le gallo. Hein ?

A. D. : Par exemple, si ça disparaissait, est-ce que ça serait grave ?

M. : Non. Je [ne] crois pas.

A. D. : Et le breton, vous pensez...

M. : ... ben, c’est une langue. Oui.

A. D. : Vous pourriez imaginer la Bretagne sans personne qui parle gallo ?

moi, prendre un Parisien : “Tu connais le breton ? T[u] as entendu parler du breton ?”, je pense qu’il va dire oui. “T[u] as entendu parler du patois ?”, [bruit signifiant l’ignorance] pffft, je [ne] suis pas sûre que ça ait la même euh... résonance, quoi. »

M. : Oh, oui.

Philomène, qui parle les deux langues, trouverait la disparition du breton plus grave au motif que « c'est une langue ». Gérard, quant à lui, insiste fortement sur le fait que son identité bretonne ne pourrait passer par un autre canal que le breton (voir les italiques).

Anne Diaz : Et si le patois disparaissait, qu'est-ce que ça vous ferait ?

Gérard : Pfff, par grand-chose. Parce que je suis avant tout, je suis... *je suis Breton avant tout*, hein. [...] Parce que la langue a plus de valeur, enfin je crois, que le gallo. [...] Bon, le patois, est là, il faut faire avec, et puis j[*e n*]’ai rien contre. Mais *surtout le breton*. *Je suis quand même plus breton* que... Ouais ouais. Enfin, le patois, c[*e n*]’est pas... c[*e n*]’est pas ma langue, et puis j[*e n*]’ai jamais parlé, et puis je [ne] le comprends pas. Non non. Mais bon, j[*e n*]’ai rien contre eux, hein ! Mais il vaut peut-être mieux que le patois aussi continue, mais... »

Certains Bas-Bretons trouvent notre question sur la place du gallo dans l'identité bretonne à la limite du grotesque. Claudine éclate de rire, puis se ravise :

« [P]eut-être que c'est méchant de dire ça pour les patois : chacun tient à son... à sa culture. [...] Moi, je [ne] vais pas dire, je [ne] vais pas me permettre de dire pour les Gallos. Moi je dis que moi, comme je [ne] suis pas gallo, je ne connais rien au gallo et j[*e n*]’aime pas. »

En dépit de cette vision plutôt négative du gallo, un certain nombre de témoins déclarent qu'il est important que les Hauts-Bretons le conservent. La plupart ne seraient pas affectés si le gallo disparaissait, mais sont prêts à reconnaître son importance pour leurs voisins.

« [P]as dans l'identité de la Bretagne en grand, mais [...] dans le pays gallo, oui. Oui, parce que si je parle, oui, du pays gallo à Brest, je pense que... ils [ne] vont pas... [*petit rire*] trop comprendre, quoi. [...] [L]ocalement, où on parlait gallo, oui, c'est... c'est bien que ça se garde. » (Ninnog)

« [O]ui, pour les gens – moi je pense que pour les gens du pays gallo, enfin, ça ancre dans un territoire, quoi. » (Gilles)

« Pour les gens de La Guerche-de-Bretagne [Ille-et-Vilaine], le gallo est aussi important que le breton pour les gens de Carhaix, quoi. Pour moi, [il n']y a aucune différence de valeur. [II] y a différentes situations, c'est tout, quoi⁵⁵³. » (Maurice)

Les jeunes témoins reprennent l'opinion majoritaire sur la prépondérance du breton, mais y ajoutent des nuances, notamment en ayant recours à un discours sur l'importance du respect de la diversité culturelle.

Erell : « Le gallo... ben, le gallo est une partie de la culture bretonne, mais qui est quand même, on va dire, minoritaire par rapport à ce qui est développé... [...] Après, ça serait dommage que, aux dépens du gallo, le breton vienne un peu écraser le gallo, quoi. Je [ne] suis ni plus pour l'un ni plus pour l'autre, hein, mais en effet, s'il y avait un équilibre naturel déjà dans la tradition et dans le pays, à ce moment-là il faudrait que ça reste le même, si on veut conserver l'identité bretonne. »

⁵⁵³ Il dira tout de même plus tard : « Le gallo, le gallo, c'est quand même du ligérien, [il] faut dire les choses telles qu'elles sont. C'est le parler du pays de Loire aussi, hein. Alors, si bien que ce n'est qu'une... » (il ne finira pas sa phrase).

Lucille : « [J]e le ressens moins, mais après, je trouverais ça dommage, d'un point de vue juste culturel, que ça disparaisse, quoi. Après, c'est sûr que ça m'embêterait et que c'est dommage, de la même manière que le breton, il est porteur d'une culture, d'une langue et d'une musique, mais le gallo de la même façon, quoi, et du coup... Enfin, c'est sûr qu'à chaque fois qu'une culture disparaît, c'est... c'est une grande perte pour l'humanité, hein. Mais après, moi, je le ressentirais moins. [En]fin, je [ne] vais pas me battre pour le gallo, par exemple. Enfin, je trouve ça chouette d'en parler avec les gens et de le valoriser, mais c[e n]'est pas mon rôle d'être active là-dedans, quoi. »

c. L'histoire de Nicole

Nicole est née à Pludual, du côté bas-breton, d'une mère bretonnante et d'un père gallésant. Son rapport aux deux langues, qu'elle ne parle pas, nous semble révélateur de l'asymétrie que nous avons décrite. Dans sa famille, son père faisait plus d'efforts vis-à-vis du breton que sa mère n'en faisait vis-à-vis du gallo ; de ce fait, elle a du gallo une image assez dégradée⁵⁵⁴. Le breton est aussi associé dans son esprit à des figures féminines fortes, ce qui ne l'a pas incitée à s'intéresser au gallo.

Tout au long de sa vie, sa quête identitaire s'est orientée vers le breton et jamais vers le gallo⁵⁵⁵. Elle a commencé à écrire un roman en s'inspirant de l'histoire de sa lignée bretonnante, qui l'attire et la fascine, tandis que l'autre branche ne stimule pas son imaginaire : « C'est ma langue maternelle, c'est la langue de... de mes pères [*petit rire*], de mes anciens, plus que le gallo. »

Nicole confère au breton une valeur identitaire qu'elle n'accorde pas au gallo. Farouchement attachée à la défense du breton, elle pense « qu'il faut garder sa langue, qu'il y ait toujours des locuteurs ».

« C'est dramatique, une langue qui se perd, c'est dramatique. Parce que derrière, c'est toute une... une appartenance, tout un héritage, un mode de pensée qui s'en va, parce que... les choses, on les a exprimées dans des langues... Le breton, c'est une langue qui a beaucoup de mots concrets, comme le latin au départ ; c[e n]'est pas innocent. Ça modifie, enfin ça, ça... comment je dirais ? Ça imprègne toute une civilisation. Donc il faut la garder, bien sûr. »

Elle reconnaît toutefois une valeur au gallo, mais comme la plupart des Bas-Bretons, une valeur moindre. Elle regrette d'ailleurs sa propre opinion, persuadée qu'il y a une richesse dans le gallo comme dans toute langue :

« Je trouvais que c'était un peu plouc, les Gallos. Bon, après, j'ai aussi à certains moments de ma vie trouvé que le breton, c'était plouc aussi. N'empêche qu'il aura fallu que j'arrive à l'âge adulte pour les considérer avec une égale dignité, quand même. Mais [il] y a eu des étapes, évidemment, et puis des degrés – [il] y a des degrés dans la plouquitude ? [*petit rire*]. Non, aujourd'hui, c'est bien évident que, bon, ayant fait des études, et particulièrement des études de lettres, je reconnais à chaque langue sa dignité, mais ça a été un cheminement. »

⁵⁵⁴ Ce couple a été évoqué au point 4.1.3.4, « La langue dans les mariages mixtes : apprentissages, négociations, frictions ».

⁵⁵⁵ Nous avons pu observer ce phénomène dans un autre portrait, celui de Geneviève (2.2.5.3, « L'histoire de Geneviève »).

Nicole se questionne souvent sur cet attachement plus fort pour le breton, et en cherche les origines dans le couple parental. Il s'agit bien entendu d'une piste possible et plausible. Nous avons toutefois choisi son histoire car il nous semble que l'influence des représentations dominantes du breton et du gallo est sans doute aussi à prendre en considération ici. Il est de toute évidence beaucoup plus facile de s'identifier à une langue devenue l'étendard de la bretonnité qu'à une autre systématiquement discréditée. Intéressons-nous maintenant aux réponses des Hauts-Bretons à la question de l'identité.

5.2.4.2. Le point de vue des Hauts-Bretons

a. Le breton, un patrimoine commun

En 2006, à la suite d'un sondage de l'institut TMO Régions sur les attitudes des Bretons face à l'avenir, R. Le Coadic constatait que « l'attachement des Bretons à la langue bretonne est presque aussi fort en Haute qu'en Basse-Bretagne. [...] L'indifférence pour la langue bretonne est à peine plus élevée en Haute qu'en Basse-Bretagne ; l'écart est même si faible qu'il n'est pas significatif statistiquement⁵⁵⁶ ».

En somme, « [l]a langue étant perçue comme un symbole fondamental de l'identité bretonne, la majorité des Bretons (60,89 %), qu'ils vivent en Bretagne bretonnante ou non, se préoccupent de son devenir⁵⁵⁷ ». En 2007, 89 % des Bas-Bretons et 87 % des Hauts-Bretons considéraient qu'il fallait conserver le breton⁵⁵⁸.

Toutefois, on observe également que les zones où l'intérêt pour l'avenir du breton est le plus faible se situent en Bretagne romane : il s'agit de l'unité urbaine de Rennes et du Sud-Loire. En zone mixte, l'intérêt est également faible dans les régions de Saint-Brieuc et de Dinan⁵⁵⁹.

Il ressort clairement de nos entretiens que les Hauts-Bretons considèrent le breton comme faisant partie de leur histoire :

« Ça fait partie du patrimoine, euh... même français, même breton. » (Nathalie)

« Le breton, ça fait quand même partie – même si c[e n]'est pas complètement comme le gallo, mais ça fait partie quand même de notre culture, le breton. C'est la culture de la Bretagne. » (Liliane)

Certains regrettent même que le breton ne soit pas plus connu, notamment pour comprendre les toponymes bretons, dont on a vu qu'ils étaient aussi présents en Haute-Bretagne. Andrée raconte :

« [M]oi, ça m'a manqué, mais j[e n]'aurais pas pu l'apprendre. J[e n]'aurais pas eu la facilité ni le courage [*rire*]. Mais ça m'a manqué, quand même, j'aurais bien aimé. J'aurais bien aimé. Si

⁵⁵⁶ LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », *op. cit.*, p. 364.

⁵⁵⁷ *Ibid.* 59,97 % se préoccupent de son devenir en Haute-Bretagne, pour 62,30 % en Basse-Bretagne. LE COADIC R., « Espaces bretons entre territorialisation et déterritorialisation », *op. cit.*

⁵⁵⁸ BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, *op. cit.*, p. 149.

⁵⁵⁹ LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », *op. cit.*, p. 369.

j'avais eu des racines, oui, j'aurais bien aimé. [...] Je crois qu'on a perdu beaucoup de choses, parce que tous les mots bretons... qui sont utilisés, ont une origine qu'on a ignorée, qu'on ignore, quoi. Et ça, je crois qu'on a perdu beaucoup, quoi. Et qu'une partie la réapprenne, peut-être que ça fera vivre certaines choses qu'on a oubliées. Qu'on nous a fait oublier, quoi. »

Sa disparition mettrait en danger des pans entiers de la culture. Rares sont les personnes qui pensent qu'elles n'en seraient pas affectées⁵⁶⁰. D'après Brigitte,

« ça serait difficile. Ne serait-ce que pour tous les contes. Ici, [il] y a beaucoup de conteurs, encore. Tous les *fest-machin*, enfin j[e n']y vais jamais, mais... où [il] y a beaucoup de chansons... c'est en breton. [...] [J]e pense que ça [ne] pourrait pas se faire autrement, quoi. Ah non, je [ne] vois pas la Bretagne sans breton, hein ».

Contrairement au gallo, relativement invisible pour les Bas-Bretons, qui oublient parfois jusqu'à son existence, il existe une exposition passive au breton, fut-elle sporadique, à travers la signalétique, les événements culturels ou les médias. En voici un exemple :

« [M]on père était de Pleugriffet [Morbihan], alors il [ne] comprenait que dalle au breton, mais tous les dimanches midi, il fallait qu'il mette l'émission en langue bretonne pour avoir la musique en breton. Ah ouais ouais ouais ! Ça [ne] le dérangeait pas, parce que forcément, quand ils faisaient leur truc en breton, et puis une coupure musicale, quoi, ben il était content ! [*rire*]. Voilà, il avait sa musique bretonne, donc c'était bon. Même s'il [ne] comprenait que dalle pour le reste ! [*rire*]. » (Éric)

À travers les discours des Hauts-Bretons on constate donc une forme d'attachement à cette langue qui n'est pas la langue familiale, ou tout au moins une reconnaissance de son importance en tant que patrimoine de la région.

b. Des points de vue divergents sur le gallo

L'enquête de L. Blanchard et E. Shkunaeva en Haute-Bretagne que nous avons déjà évoquée livre des résultats significatifs dans la dernière partie consacrée à l'identité linguistique. En effet, à la question « À quoi reconnaît-on un Breton quand il parle ? », 20 % des informateurs se sont référés à la langue bretonne, et à seulement 3 % à la langue gallèse.

« Dans la définition de l'identité linguistique de la Bretagne, la référence à la Basse-Bretagne (38 %) et notamment à la façon de parler français des gens du Finistère est prioritaire. La référence à la Bretagne en tant que région entière est aussi importante (31 %). En revanche, la référence à la Bretagne gallèse en tant qu'unité indépendante est plutôt faible (11 %)⁵⁶¹. »

⁵⁶⁰ C'est le cas de Germaine : « Ben, pour certains, peut-être. Pour nous, ça [ne] nous gênerait pas, mais peut-être les gens... »

⁵⁶¹ BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, op. cit., p. 142. La « référence à la Basse-Bretagne » a de quoi surprendre, car notre recherche fait au contraire ressortir l'absence d'emploi des expressions « Haute » et « Basse-Bretagne ». Nous supposons qu'il s'agit d'une interprétation par les enquêtrices des références au Finistère.

Que pouvons-nous constater à l'analyse des entretiens ? Les avis sont partagés sur l'impact qu'aurait la disparition du gallo. Pour certains Hauts-Bretons, elle serait une perte pour l'identité de la Bretagne⁵⁶².

Diverses raisons sont invoquées, comme la nécessité de connaître ses origines, de se relier au passé (Madeleine : « Les origines, c'est toujours important, hein ! »), ou la préservation de la diversité linguistique : « [U]ne perte linguistique, c'est forcément une perte. C'est une perte naturelle, mais c'est une perte... Les langues font partie de... C'est dommage que ça disparaisse », explique Christian.

D'autres le voient comme un élément du patrimoine à conserver, comme Léon : « [Q]uand même, malgré tout, quoi, ça fait partie du patrimoine, quoi, hein. Ça fait partie du patrimoine. Alors s'il s'en allait, on dirait : "Oh ben, c'est quand même dommage." »

Pour d'autres témoins, au contraire, sa disparition aurait peu d'impact sur la Bretagne et l'identité bretonne, contrairement au breton :

« Je pense que ça ne changerait pas l'identité bretonne. Enfin, on perdrait quand même une certaine richesse. [...] [D]errière le breton, [il] y a eu quand même... Pfff, je [ne] sais pas, moi, [il] y a eu des siècles de... [II] y a eu le breton populaire, peut-être, mais [il] y avait le breton des intellectuels aussi. Et [il] y a eu des choses d'écrites. [...] [II] y a toujours eu des intellectuels. Je [ne] sais pas s'[il] y a eu ces intellectuels-là dans le monde gallo. Tandis qu'il y a toujours eu des intellectuels dans... en Bretagne⁵⁶³. » (Geneviève)

Comme les Bas-Bretons, les Hauts-Bretons se basent sur le flou de son statut pour affirmer sa moindre importance. Henri, gallésant, se dit

« moins attaché au gallo que le breton. [...] Je pense qu'il faut conserver quand même cette langue [le breton]. Puisque c'est quand même une langue ! Tandis que le, le... le gallo, il y a un mélange de toutes sortes de... de mots, quoi, hein. [...] [Une langue] pas bien définie, quoi. À mon point de vue, toujours. Peut-être... Je [ne] sais pas s'il existe encore des dictionnaires de, de... de gallo ? Dans le breton, on... Dans le breton, [il] y avait des chants, quand même, en breton. [II] y avait, euh... l'écriture. Tandis que le gallo, moi, je n'ai jamais écrit le gallo. Par contre, quand j'étais à l'école à Lanvollon, là, [il] y avait une institutrice qui nous faisait apprendre des chants en breton. »

Comme on le voit, le gallo est systématiquement vu comme étant inférieur au breton. Comme du côté bas-breton, c'est l'absence de fonction différenciatrice vis-à-vis du français et de la France qui est pointée :

« L'identité de la Bretagne, pour moi, elle est due au breton, à tout ça. Et pas au gallo. Enfin pour l'instant. [...] [II] y a un côté, euh... [II] y a un côté, ben, pour moi, le gallo, comme je dis, on arrive en France, quoi, enfin... ça a un côté français. Donc moins... L'identité est moins... moins marquée. » (Frédérique)

⁵⁶² J. S. Nolan l'a également remarqué lors de son enquête de 2003-2004. Les jeunes apprenants du gallo sont particulièrement enclins à le considérer important pour l'avenir de la Bretagne, que ce soit pour préserver son histoire et son patrimoine, pour rapprocher les générations, ou pour développer la culture et le tourisme. NOLAN J. S., « The results of a nascent language emancipation in France: perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany's language education policy », *op. cit.*, p. 162.

⁵⁶³ Noter ici l'utilisation de « Bretagne » pour « Basse-Bretagne ».

« Pour l'image de la Bretagne, je pense que c'est la langue bretonne qui... qui... qui donne plus d'identité, parce que c'est vachement différent. [...] [C]omme la langue bretonne, c'est vraiment une autre langue, quoi, donc pour l'identité, c'est peut-être plus... plus, plus... plus identitaire, quoi ! Parce que si tu sors un mot gallo pour te différencier, est-ce que ça va percuter pareil ? Je [ne] sais pas [rire]. » (Fabienne)

Même certains témoins favorables au gallo lui accordent peu d'importance dans l'identité bretonne. Des deux langues, Laura choisirait de sauver le breton : « C'est presque triste à dire, parce que c'est deux entités à part entière, deux trucs à part entière, mais... ouais... quand on pense Bretagne, on pense breton avant de penser à... Demandez à quelqu'un en Bretagne les langues qui... Personne [ne] va nous sortir le gallo ! » Michel, gallésant qui a aussi fait du collectage, estime pourtant que le breton prime en tant que support de culture :

Michel : Compte tenu de l'accent, et puis des festivités, hein : [il] y a eu le regain des *fest-noz*, et *cetera*, et donc ensuite, ici aussi, pour les associations et autres, pour financer telle ou telle chose, [...] mais bon... ça vient essentiellement de l'ouest, même si il y a des musiciens gallos et des danses gallèses. Mais quand même, les textes, la musique, sont souvent marqués davantage par la langue bretonne et par les coutumes du pays breton. Ce qui prouve bien que le pays gallo n'est pas fermé [rire] à la culture⁵⁶⁴.

Anne Diaz : Et est-ce que vous pensez que le gallo est important pour l'identité de la Bretagne ?

M. : Honnêtement, très honnêtement, je vais dire « non ». [Silence.]

A. D. : D'accord, et pourquoi ?

M. : [Lentement] Parce que, je [ne] sais pas, [il n']y a pas... La culture gallèse n'a pas l'impact qu'a la culture bretonnante, je pense. Et autant je souhaite que... le gallo soit reco – continue d'être reconnu, que l'enseignement puisse avoir lieu là où effectivement il y a des candidats, pour le reste, je pense que... ce sera plus difficile, il sera beaucoup plus difficile de maintenir une culture spécifique en Bretagne orientale qu'en Bretagne occidentale. Encore une fois, nous sommes plus près de la partie... entre guillemets, de la France [petit rire], hein, et... [...]

A. D. : Et est-ce que vous pourriez imaginer une Bretagne sans gallo ?

M. : [Long silence] Est-ce que je peux l'imaginer, la réponse est oui, aussi, oui. Je peux l'imaginer, oui. Je ne le souhaite pas ! Mais je peux l'imaginer.

A. D. : Et vous pouvez imaginer la Bretagne sans le breton ?

M. : Non. C'est curieux, hein ? Par rapport à ce que j'ai dit au début. [Amusé] C'est vrai, un peu, quoi. Non non, je n' imagine pas la Bretagne sans le breton. Et j'aimerais... ne pas pouvoir imaginer la Bretagne sans le gallo, mais c'est plus... J'en doute un peu.

Rares sont les enquêtés pour qui le gallo est un élément important de l'identité bretonne. C'est le cas de Pascale : « Ben oui, parce que en Ille-et-Vilaine, vous avez trouvé beaucoup de Bretons ? De Bretons bretonnants ? Ille-et-Vilaine, c'était gallo. Morbihan, je pense qu'il y a une partie de gallo. Donc en fait, c'est cinquante-cinquante. » Éric considère lui aussi que les deux langues ont une égale importance.

Éric : Oh ben, [sans breton] [il n']y aurait même plus d'identité bretonne, hein ! Ah ben non ! *Hep brezhoneg*, *Breizh ebet* [Sans breton, pas de Bretagne], hein ! Ça, c'est clair.

Anne Diaz : Et sans gallo ?

Éric : Ah non, mais alors, euh... ben, pfff... ou une Bretagne sur un pied, quoi.

⁵⁶⁴ On notera ici le raccourci culture/culture bretonne, ainsi que le désir de défendre la Haute-Bretagne en montrant qu'elle sait accueillir la culture bretonnante.

Le complexe d'infériorité que nous avons évoqué à plusieurs reprises ressort de façon flagrante en entretien au moment des questions sur l'identité bretonne. Chez certains Hauts-Bretons, on n'en parle qu'avec gêne. Nous avons surtout observé ce phénomène chez des femmes, dont on sait par diverses études qu'elles sont plus sujettes à la honte et au sentiment d'insécurité linguistique⁵⁶⁵. Observons l'extrait d'entretien ci-dessous avec Louise. Elle baisse la voix fréquemment, hésite beaucoup.

Anne Diaz : Par rapport à la Bretagne, vous pensez que c'est important qu'elle conserve son patois ?

Louise : [*Petit silence, petite voix*] Ben, je [ne] sais pas... Je [ne] peux pas vous dire...

A. D. : Votre sentiment personnel...

L. : Pourquoi pas, parce que là, c'est quand même des – c[e n]'est même pas une langue, parce que c[e n]'est pas une langue. C[e n]'est pas une langue, le patois, si ? Je [ne] crois pas que c'est une langue, c'est... Je [ne] sais pas. Mais c'est... Ça va être perdu, de toute façon.

A. D. : Justement, si jamais ça se perd, vous avez l'impression que la Bretagne restera la Bretagne ou qu'il va manquer quelque chose ?

L. : [*Petite voix*] Ça, je [ne] peux pas vous dire...

A. D. : Vous trouvez que ce serait une perte, ou c[e n]'est pas grave, finalement ?

L. : Oh non, si on parle français ! [*petit rire*].

A. D. : Et si jamais le breton disparaissait, vous avez l'impression que ce serait grave pour la Bretagne ?

Louise : Ben... c'est peut-être plus breton, c'est peut-être plus Bretagne, breton... Je [ne] sais pas [*rire*]. Ben oui !

Cette dernière phrase présente un caractère définitif qui clôt l'échange : le breton « fait plus breton », et à ce titre, sa disparition affecterait l'ensemble de la région.

L'enquête de V. Tréhel auprès d'élèves de primaire et de collège hauts-bretons (2002) est révélatrice de l'association du breton à la Bretagne et de la méconnaissance du gallo. En effet, « certains élèves signalent l'existence du breton comme langue historique de toute la Bretagne⁵⁶⁶ », tandis que le terme « gallo » n'est jamais cité⁵⁶⁷.

Tréhel rapporte ainsi deux entretiens avec des élèves de Bruz, qui ne savent pas ce qu'est le gallo ; quant au « patois », il appartient pour eux « au siècle dernier » et est associé au milieu rural. Pour la première élève, « [l]a langue régionale est le breton, "l'ancienne langue de la Bretagne"⁵⁶⁸. » Elle associe « breton » et « Bretagne » d'une part, « patois » et « ferme » d'autre part.

Quels résultats livrerait une telle enquête en 2017 ? Il y a fort à parier que la méconnaissance du gallo serait encore plus prononcée.

⁵⁶⁵ SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998. Voir également GALLARD P., « Imaginaire linguistique et français dialectal du Poitou : le sentiment identitaire chez les jeunes », *op. cit.*, p. 278.

⁵⁶⁶ TRÉHEL N. et BLANCHET P., *Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo*, *op. cit.*, pas de pagination.

⁵⁶⁷ On trouve plutôt le terme « patois » (et mentionné uniquement à Bruz, qui draine des élèves issus des communes rurales alentour). Ce résultat a de quoi surprendre étant donné la progression de l'usage du terme « gallo ». Les élèves connaissent les régionalismes proposés, mais ils les perçoivent comme du « français commun », donc plus comme un registre de langue que comme une variété régionale. De manière générale, les élèves de Bruz connaissent beaucoup mieux les régionalismes que ceux de Cesson-Sévigné. À Cesson-Sévigné, les élèves ne connaissent ni « gallo » ni « français régional ». Une seule élève réagit au terme « patois » qu'elle associe aux voisins de ses grands-parents. D'après elle, on reconnaît les locuteurs à « un espèce d'accent ».

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 26.

Les figures ci-dessous résument l'inégale importance accordée aux deux langues dans l'identité bretonne. Elles synthétisent les réponses à la question « Pensez-vous que la disparition du X menacerait l'identité bretonne ? », Hauts et Bas-Bretons confondus. Les pourcentages sont donnés à titre indicatif.

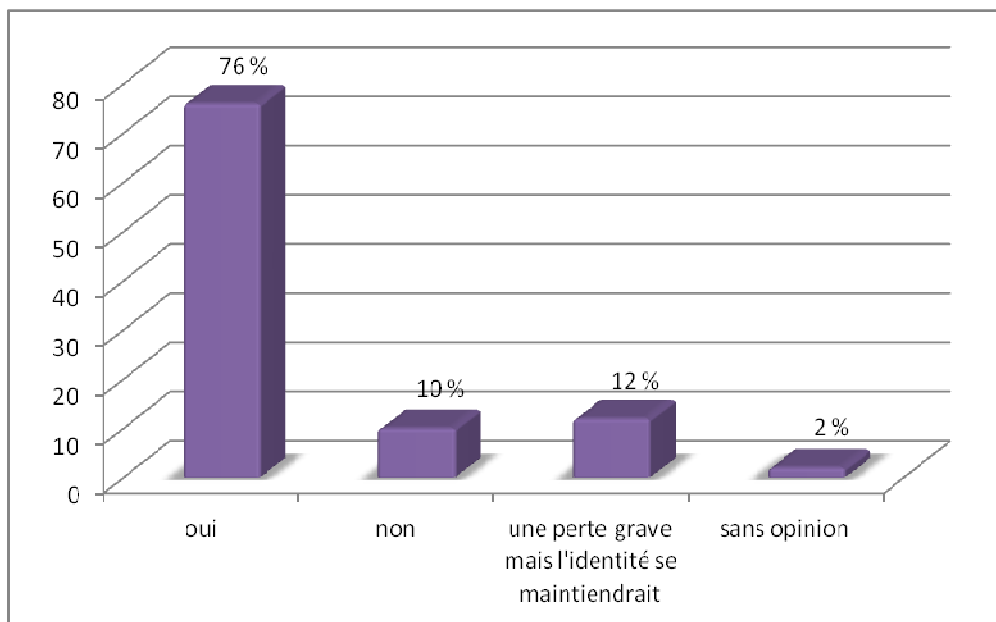


Figure 37. Réponses à la question « Pensez-vous que la disparition du breton menacerait l'identité bretonne ? »

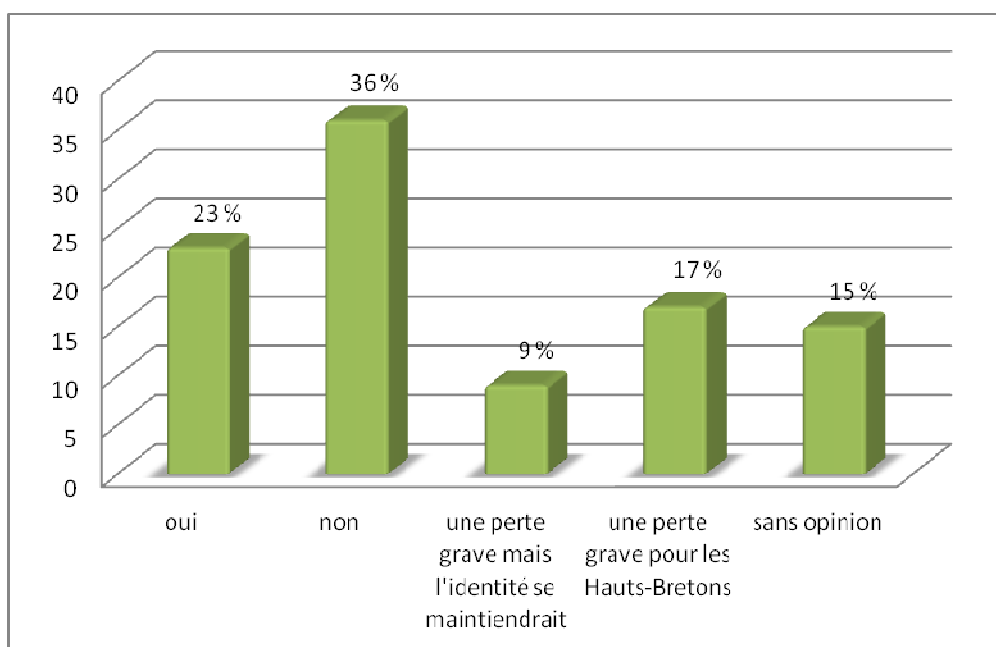


Figure 38. Réponses à la question « Pensez-vous que la disparition du gallo menacerait l'identité bretonne ? »

L'importance accordée au breton ressort nettement sur la première figure. Quant au gallo, sa disparition serait moins grave et 17 % estiment qu'elle n'affecterait que les Hauts-Bretons.

Il semblerait que le gallo soit le vecteur d'une autre forme d'appartenance que le breton. « Pour beaucoup de Gallos, le vernaculaire exprime [...] d'autres identités que l'identité régionale. Le gallo ce serait le village où l'on est né, la famille où l'on a grandi [...]. Parler gallo c'est moins décliner une identité locale [...] que manifester une origine campagnarde, paysanne⁵⁶⁹. » Cependant, un sentiment d'identité gallèse est en train de se développer sous l'impulsion du milieu associatif. Il faudra prêter attention aux éventuelles évolutions dans les prochaines années.

Nous allons maintenant examiner plus précisément les conséquences sur les Hauts-Bretons du rôle identitaire de la langue bretonne.

5.2.4.3. *Ne pas savoir parler breton, un handicap identitaire ?*

Nous avons montré que les manières de nommer les Hauts et les Bas-Bretons, « Gallos » et « Bretons », excluaient les premiers de l'identité bretonne (3.2.2.3). On retrouve le même problème avec les appellations des langues en présence. Le lien *d'essence* entre région, habitants et langue sous-entendu par les termes employés au sujet des Bas-Bretons (Bretagne/pays breton/Bretons/breton) n'apparaît pas dans le vocabulaire descriptif des Hauts-Bretons (Bretagne/pays gallo/Gallos/patois ou gallo).

Dans les représentations populaires, on le voit, c'est la connaissance de la langue bretonne qui détermine l'appartenance à l'ensemble « Bretons »⁵⁷⁰. Comme le remarque J.-P. Chauveau, « [q]uelqu'un qui a été élevé en *breton* reste *Breton* toute sa vie, pourvu qu'il garde la compétence de parler breton. Peu importe qu'il l'exerce ou non, pour les bretonnants comme pour les non-bretonnants, la langue dans laquelle un individu a été élevé définit son identité à vie⁵⁷¹ ».

La situation du gallo et des Hauts-Bretons est complexe en raison d'un « statut intercalé entre deux valeurs fortes, reconnues à l'échelle nationale et internationale : le *breton* et le *français*. Ceci n'est pas sans incidence sur les sentiments identitaires des habitants de la Haute-Bretagne, qui ont du mal à définir leur identité en tant que telle, sans avoir recours aux valeurs contraires⁵⁷² ». C'est à cette délicate problématique d'autodéfinition que nous allons maintenant nous intéresser.

⁵⁶⁹ CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 156.

⁵⁷⁰ Le chanteur Alan Stivell confiait à R. Le Coadic : « C'est à la fois illusoire et presque prétentieux, ou exagéré, de se croire *breton* – dans ce sens-là – en ne parlant pas breton. Quand on pense à la puissance d'influence de la langue sur la pensée, à tout moment de la vie, même, évidemment, quand on ne parle pas... » LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 313.

⁵⁷¹ CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 138.

⁵⁷² BLANCHARD L. et SHKUNAeva E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, *op. cit.*, p. 166.

a. La langue unique de l'identité bretonne

Pour être breton, il faudrait parler breton. « Est-ce à dire que les Hauts-Bretons sont moins bretons que les Bas-Bretons, qui seraient en somme les seuls vrais Bretons ? On peut dire au moins qu'il y a des degrés dans la bretonnité. Être Breton de Nantes, Rennes ou Saint-Malo, ce n'est pas la même chose que de l'être du Finistère⁵⁷³. » On entend ainsi dire que les Hauts-Bretons seraient « moins bretons » ou des « faux bretons »... voire pas bretons du tout, selon certaines positions extrêmes. Les Hauts-Bretons eux-mêmes ont majoritairement intégré l'idée qu'il existerait des degrés dans l'identité bretonne, puisqu'ils appellent leurs voisins « les Bretons/*Bertons* ». P. Flatrès résume la situation en ces termes :

« Les vrais Bretons sont dans la Basse-Bretagne. Et d'ailleurs, pour eux, en breton, *Gallaoued*, ce sont tous ceux qui ne parlent pas breton, aussi bien les gens de Haute-Bretagne que les gens du reste de la France, que les Espagnols. Il paraît que quand les Espagnols venaient autrefois acheter des chevaux, on les appelait *ar C'hallaoued*. Et là, je crois que c'est une chose qui, pour un Bas-Breton, est assez profonde. Il y a les Bas-Bretons et puis les autres⁵⁷⁴. »

On retrouve cette représentation dans les propos de Soizic, originaire du pays pourlet (Morbihan bretonnant), qui a épousé un gallésant :

« Chez nous, je pense qu'il y avait aussi : les Gallos ne valent pas les Bretons. Ah oui oui oui, ben, c'est des faux, en fait, c[e n]'est pas des vrais, ils [ne] parlent pas breton. C[e n]'est pas des vrais. Ah, chez nous, ça arrivait quand même, même dans la campagne, les gens parlaient des Gallos, c'était... Les gens, je dirais, les gens un peu de la base, c'était : "Oui, mais lui..." Mais même, quelquefois, sur [mon mari]. Même après qu'on soit mariés. "Il comprend ce que je dis, mais c[e n]'est quand même pas un vrai Breton. C[e n]'est pas un vrai." »

Les Gallos apparaissent ainsi fréquemment comme des « Bretons de seconde zone » ou, pour reprendre les termes de P. Corbel, une « celtitude dégradée⁵⁷⁵ ». Une personnalité du mouvement bardique écrivait en 1921 :

« Pour ce qui est des fêtes de Dinard, a priori cela ne me dit rien d'aller chez les Gallos. Ils sont Bretons politiquement, je veux bien, ils peuvent l'être de cœur, c'est vrai, mais tenir un Gorsedd chez eux, cela me fait l'effet d'aller prêcher le Panceltisme *en breton* à une bande de Canaques. Cependant je n'y mets pas d'objection. Le programme que vous me communiquez est parfaitement idiot à mon avis [...]. Je voudrais faire visiter la Bretagne (la vraie) à la femme⁵⁷⁶. »

Dans la revue *Brittia*, dirigée par Yves Le Diberder, on pouvait lire en 1912 :

« La Bretagne est par définition une nation celtique ; le jour où l'âme celtique s'en sera envolée pour toujours, notre patrie pourra être considérée comme complètement dégénérée. Les éléments romans ou romanisés qui ont opté définitivement pour la culture romane, n'ont pas plus le droit de

⁵⁷³ SIMON P.-J., « Ethnicité et domination en Bretagne », *op. cit.*, p. 75.

⁵⁷⁴ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 312. Certains des témoignages de Bas-Bretons recueillis par R. Le Coadic dessinent un portrait des Hauts-Bretons « en creux », ni bretons, ni français. *Ibid.*, p. 313.

⁵⁷⁵ CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 595.

⁵⁷⁶ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 145.

se réclamer de la Bretagne que les Silésiens germanisés, de la Pologne, que les gens d'Ulster, de l'Irlande, etc.⁵⁷⁷ »

Cette conviction était à nouveau affirmée en 1914, en réponse à une « poétesse galloise », opposante de la revue :

« [Q]uoi qu'elle ait un nom français, elle prétend que "la race, nul ne la possède plus qu'elle". Sauf nous, Mademoiselle, qui avons des noms bretons, et possédons en plus de notre sang la culture spécifique de la race. Et nous nous servons de ces avantages pour vous dire que lorsque nous, les vrais Bretons, parlons au nom de la Bretagne, nous n'entendons pas que les Français de Bretagne émettent la moindre objection. Silence dans le rang. Nous répétons : "Qui n'a pas la langue n'a pas la nationalité." Qui élève la voix, par là ?⁵⁷⁸ »

Plus loin, il est également question des « Français de Bretagne, race niaise et sans vitalité, qui se veut sottement plus bretonne qu'Arthur⁵⁷⁹ » ; puis on peut lire : « Nous n'avons pas de leçons, nous Bretons purs et simples, et non Bretons-Gallos, à recevoir, chez nous moins qu'ailleurs, en Basse-Bretagne [...]. Les Bretons seuls, et encore ceux qui ont fait leurs preuves, ont voix au chapitre. Que les Gallos se le disent. Et les Nantais avec eux⁵⁸⁰. »

L'écrivain Meven Mordiern, de son vrai nom René Le Roux (1878-1949), aurait également dit : « *N'anavezan nemet ur Vreizh : an hini a gomz brezhoneg. Ar Vreizh all n'eo ket Breizh evidon* » [Je ne connais qu'une Bretagne : celle qui parle breton. L'autre Bretagne n'est pas la Bretagne pour moi⁵⁸¹].

On se heurte ici à l'écueil d'une définition de l'identité basée sur la langue, et en l'occurrence sur une seule langue, le breton. Le problème semble sans issue tant que celui-ci reste le seul critère considéré valable.

Si la langue est un facteur commode de délimitation du groupe, notons que toutes les sociétés ne lui accordent pas la même importance ; d'autres choisissent par exemple de baser leur identité sur une religion commune⁵⁸². Comme le rappelle P.-J. Simon, « la langue ne peut jamais être tenue que comme l'un des éléments constitutifs de l'ethnicité, à l'importance extrêmement variable suivant les groupes et les situations socio-historiques⁵⁸³ ».

⁵⁷⁷ *Brittia*, n° 4, 1912, p. 112.

⁵⁷⁸ *Brittia*, vol. 2, n° 1, mai 1914, p. 75-76.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 76.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 76-77.

⁵⁸¹ GALLO J., « Point de vue gallo », *La Bretagne réelle*, n° 483 bis, printemps 1985, p. 9.

⁵⁸² SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, *op. cit.*, p. 95. « La langue peut être, mais n'est pas nécessairement le critère de différenciation pour établir une identité. » (« *Language [...] may, but does not have to be the differentiating criterion for establishing identity.* ») GRUEVSKA MADJOSKA S., « Language, Borders, Identity », *Interstudies*, n° 11, vol. 1 & 2, « Cultural spaces. Identity within/beyond borders », 2012, pas de pagination. https://www.academia.edu/8282408/Language_Borders_Identity [consulté le 5 janvier 2016].

⁵⁸³ SIMON P.-J., « Ethnicité et domination en Bretagne », *op. cit.*, p. 77. Pour Simon, c'est finalement peut-être plus dans l'accent et les tournures qu'il faut chercher un élément linguistique de la bretonnité : « Ces manières bretonnes de manier le français [les « bretonnismes » et les « galloïsmes »] tendent sans doute à l'heure actuelle à tenir une plus grande place dans l'ethnicité bretonne que la langue bretonne elle-même. » *Ibid.*, p. 79.



Figure 39. Langue bretonne et identité

À gauche : projet d'affiche « Luttons pour notre identité, komzomp brezhoneg [parlons breton] ». Archives de Skol an Emsav. À droite : dessin humoristique de Nono « Ar brezhoneg, an doare da adkavoud e stad a Vreizhad/La langue bretonne, ou comment faire éclater sa personnalité bretonne ». Éditions Evid ar brezhoneg/Comité culturel breton. Musée de Bretagne. ASSOCIATION BUHEZ, Parlons du breton, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 56 et 58.

La différence linguistique des deux moitiés de la Bretagne semblait si irréconciliable dans l'opinion majoritaire que certains en ont autrefois fait une lecture raciale (brièvement abordée au point 3.2.1). On se souvient que Broca considérait qu'il existait en Armorique les « vrais Bretons venus de Bretagne » et les « Armoricains »⁵⁸⁴. « L'identité gallèse – c'est-à-dire très généralement : la bâtardise gallèse, dérivation de bretonnité – fut donc pensée, principalement au XIX^e siècle comme résultante d'une aberration d'origine, d'un mélange de sang, ou d'une corruption du tempérament⁵⁸⁵. »

Le docteur Fouquet distingue en 1857 le *Kimris*, « Breton à larges braies », et « le Breton-Galo, bien différent de son frère le *Kimris*⁵⁸⁶ ». Le premier est « toujours sérieux, réservé, convaincu⁵⁸⁷ », et le second est « jovial, satirique et bavard⁵⁸⁸ ». Il existerait en outre un

⁵⁸⁴ BROCA P., « Recherches sur l'ethnologie de la Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 707.

⁵⁸⁵ CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 589.

⁵⁸⁶ FOUQUET A., *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, Vannes, A. Cauderan, 1857, p. 6.

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 151.

⁵⁸⁸ *Ibid.*

troisième type, « le *Galo-Breton*, formé par la réaction, l'une sur l'autre, des deux races qui se touchent dans le Morbihan⁵⁸⁹ ».

De nos jours, on trouve encore parfois chez certaines personnes l'idée de deux peuples différents, mais elle ne semble pas emporter l'adhésion de la majorité. C'est un point sur lequel nous reviendrons au chapitre suivant (6.4.2).

Le breton est au centre des discours régionalistes et indépendantistes. Pour reprendre A. Jaffe, l'idéologie « qui postule un lien “essentiel” et “primordial” entre langue et identité collective, est au cœur de la pensée nationaliste européenne. Cette manière de penser le lien langue/identité perfore l'expérience des citoyens des États-nations⁵⁹⁰ ».

Les minorités qui veulent faire entendre leurs revendications politiques doivent montrer qu'elles sont un peuple, c'est-à-dire qu'elles se distinguent culturellement, la langue étant considérée comme un élément essentiel de cette distinction. Pour cette raison, la langue est hissée au rang d'étendard des revendications autonomistes, idée que l'on retrouve dans certains slogans, par exemple en Bretagne (« *Hep brezhoneg, Breizh ebet* », « Sans le breton, pas de Bretagne »⁵⁹¹) et en Corse (« *Morta a lingua, mortu u populu* », « La mort d'une langue est la mort d'un peuple⁵⁹² »). Ainsi, comme le remarque A. Jaffe, « la logique de l'identité reproduit le biais monolingue de l'idéologie linguistique française et efface la pratique bilingue du discours légitime⁵⁹³ ».

Or, on l'a vu, le breton n'a jamais été la langue de toute la Bretagne. En outre, Nantes et Rennes, romanophones, furent les centres du pouvoir dès le Moyen Âge. Dans ce contexte, la Haute-Bretagne est « une écharde douloureuse pour les nationalistes bretons⁵⁹⁴ », ou parfois délibérément ignorée. Le militant gallo F. Lécuyer s'en insurge : « Et la Haute-Bretagne, le pays gallo, la langue gallo dans tout ça ? Un trou dans l'histoire, un kyste gênant, pour bien dire, une inconvenance, quelque chose qui ne doit pas exister. Qui n'existe pas⁵⁹⁵. »

Dans les années 1970, l'historien J.-J. Monnier s'inquiétait déjà de l'occultation de la Haute-Bretagne, dans un article au titre éloquent et volontairement provocateur : « Les Gallos sont-ils bretons ?⁵⁹⁶ ». La couverture du numéro elle-même (ci-dessous) indique l'existence d'un « problème gallo ».

⁵⁸⁹ *Ibid.*

⁵⁹⁰ JAFFE A., « Parlers et idéologies langagières », *op. cit.*, p. 521.

⁵⁹¹ Berthou, membre du Parti nationaliste breton (fondé en 1911), écrit ainsi au sujet de l'importance d'unifier la langue : « Les [G]allos patriotes qui sont venus à nous [...] ont été les premiers [...] à approuver cette mesure de sûreté, sachant bien que toutes les théories du monde ne prévaudront pas contre ceci, qu'une Bretagne sans langue n'est plus une Bretagne ! Porter un habit breton n'est rien, s'exprimer en breton est autre chose ! » *Ar Bobl*, 25 novembre 1911 ; cité dans LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, Quimper, Éditions Palantines, 2013, p. 236.

⁵⁹² JAFFE A., « Parlers et idéologies langagières », *op. cit.*, p. 521.

⁵⁹³ *Ibid.*

⁵⁹⁴ SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, *op. cit.*, p. 97.

⁵⁹⁵ LÉCUYER F., *Le manifeste du gallo*, Pornic, Le Temps Éditeur, 2015, p. 5.

⁵⁹⁶ MONNIER J.-J., « Les Gallos sont-ils bretons ? », *Le peuple breton*, n° 145, décembre 1975, p. 8-9. Voir également MONNIER J.-J., « Les Gallos sont-ils bretons ? Suite de notre enquête », *Le peuple breton*, n° 146, janvier 1976, p. 7 et 10.



Figure 40. «Le pays gallo est-il breton?»,
couverture de la revue Le peuple breton
Le peuple breton, n° 145, décembre 1975

Cette conception dominante du breton comme critère essentiel de la bretonnité n'a pas que des conséquences sur les Hauts-Bretons : elle exclut également les Bas-Bretons non-bretonnants (nous y reviendrons). Dans un pamphlet datant des années 1980⁵⁹⁷, un certain Jacques Gallo (pseudonyme de Jacques Quatrebœufs) les incluait d'ailleurs dans le sort des Hauts-Bretons :

« En attendant, en attendant la disparition des derniers Bretons (bretonnants), tous les autres, les Hauts, les Sots, les Gallos, les Francisants, sont rayés des comptes, des cadres. Néant. Nous, les Gallos, ne sommes plus chez nous, en Bretagne. Puisque nous ne sommes pas bretons. Ce sont ces gens-là les Maîtres, ou en tout cas, en ont-ils la prétention ! Mentalité de conquérants. Séquelle de colonialisme⁵⁹⁸. »

Dans les entretiens, l'association breton/identité bretonne se manifeste par des raccourcis de langage sur le modèle « parler breton = être breton ». Nous les signalons par des italiques :

« Mon père et mon grand-père, eux, sont restés tout le temps *très très bretons*. Mon grand-père et mon père me parlaient en breton tout le temps. » (Patrick)

⁵⁹⁷ Ce texte serait initialement paru en 1953. MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », *op. cit.*, p. 258.

⁵⁹⁸ GALLO J., « Point de vue gallo », *op. cit.*, p. 10.

« [Il] y en avait quelques-uns, ceux qui ne savaient pas que *je n'étais pas breton*, eh ben, ils parlaient d'abord en breton. » (Gilbert)

Germaine : Les jeunes de maintenant [ne] doivent plus parler beaucoup breton, je [ne] pense pas.

Christian : Je pense que Bignan devait être plus bretonnant que Saint-Jean.

Germaine : *Plus breton*, oui. [...] À Locminé, c'est *plus breton* quand même, quoi. Ben oui !

Jacqueline: Parce que il est attaché à... sa langue bretonne.

Alain : Ah oui, il est... Oui, *il est breton*.

Comment les Hauts-Bretons vivent-ils donc la prédominance de la langue bretonne dans les représentations de la Bretagne et de ce que signifie être breton ?

b. Hauts-Bretons : sentiments de manque et d'exclusion

Le lien essentiel entre breton et identité bretonne a de lourdes conséquences pour les Hauts-Bretons. Ainsi, « il a été longtemps difficile pour certains galloisants d'envisager d'être breton, de vivre leur bretonnité, non pas dans la celtitude mais au travers d'une langue romane [...] du fait même de sa proximité avec le français⁵⁹⁹ ». De ce fait, leur identité est souvent vécue sur le mode du *manque*.

« Finalement c'est sans doute cela qui détermine l'appartenance communautaire des Gallos, ce critère négatif en quelque sorte, le fait qu'ils ne comprennent pas le breton. [...] Ils ont le sentiment que l'identité qu'ils ont acquise en étant formés dans le pays gallo n'est rien de plus que la privation de l'identité qu'ils auraient pu avoir si les circonstances en avaient décidé autrement⁶⁰⁰. »

L'enquête du CREDILIF que nous avons déjà évoquée rapporte que beaucoup d'entre eux se considèrent certes « bretons » par rapport au reste de la France, mais cependant « moins bretons » que les habitants du Finistère⁶⁰¹.

Ce sentiment de manque et ce flottement identitaire sont parfois évoqués sur le ton de la boutade. Ainsi, le père d'Annaïck, croisé brièvement après avoir interviewé sa fille, déclare, amusé : « On est des Bretons mais on [ne] parle pas breton ! » Parfois, au contraire, ils sont évoqués avec douleur, sur le ton de la confiance. Alors que nous rédigeons la présente thèse, un homme haut-breton s'est épanché en soirée sur son vif regret de ne pas posséder les « bretonnismes » d'un ami bas-breton. Il avait le sentiment qu'il lui manquait un trait distinctif.

⁵⁹⁹ TRÉHEL-TAS N., *Parlons gallo. Langue et culture*, op. cit., p. 33.

⁶⁰⁰ CHAUCHEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », op. cit., p. 142, 159.

⁶⁰¹ BLANCHET P. et LE COQ A., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne. Rapport de recherche*, op. cit., p. 9. Nous reviendrons plus bas sur la place privilégiée du Finistère dans les représentations populaires. L'enquête de R. Le Coadic fait ressortir une bretonnité subjective (ou ressentie) plus intense chez les Bas-Bretons. LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 63. L'un de ses informateurs hauts-bretons (Martin) lui confiait : « Je me sens breton mais un petit peu... Je suis gallo, donc moins... Peut-être moins que... C'est peut-être du fait que nous ne sommes pas bretonnants. On est un petit peu à une espèce de frontière entre les gens en Bretagne et vraiment les Bretons. Je crois qu'il y a une frange qui... On est breton, c'est sûr, ça on le... on l'admet. On l'admet, c'est-à-dire qu'on ne rejette pas la Bretagne en tant que telle, au contraire ! On se sent fier d'être breton. Mais on n'a pas, je ne crois pas... Je ne pense pas qu'on ait autant d'acharnement que les bretonnants à défendre ce... Nous on n'a pas de... » LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 316.

Outre le manque, on observe une récurrence du sentiment d'exclusion : « Pour les bretonnants, il nous manquait quand même... Enfin, on n'était pas des leurs, vraiment. Pas complètement », confie la spécialiste L.

Ce sentiment d'exclusion se traduit, chez certains, par des considérations historiques sur le peuplement de la Bretagne pour le moins surprenantes. Raymond se demande si le gallo pourrait atteindre le statut du breton et se montre dubitatif : « Ça vient peut-être [du fait qu']on habite la Bretagne, quoi. Les Gallos, euh... c[e n]'est pas les gars d'ici, c[e n]'est pas... hein, c[e n]'est pas les gars d'ici, hein ! Ici, c'est la Bretagne, quoi. » Par un retournement de perspective, les Gallos deviennent ainsi « ceux qui viennent d'ailleurs », et les Bretons les premiers habitants.

Son épouse renchérit en émettant la supposition que le gallo vient du pays de Galles. Le parallèle breton/Bretagne est poussé à l'extrême, jusqu'à renvoyer le gallo à un ailleurs géographique incertain. Nous avons ici affaire à des personnes qui se sentent si peu légitimes en Bretagne qu'elles échafaudent une théorie sur l'autochtonie des bretonnants, faisant des Hauts-Bretons des intrus.

Globalement, les Hauts-Bretons se sentent invisibles, non seulement en Bretagne, mais également aux yeux du monde extérieur :

« Les Bretons sont reconnus sur le plan, mettons, européen, peut-être mondial. Tandis que les Gallos, [...] ils vont prendre ça pour... pour des Anglais ? Je pense que les Gallos [ne] sont pas si avantagés que les Bretons, si on veut, quoi. » (Raymond)

« Je trouve que oui, c'est vrai que, peut-être, les gallésants... je [ne] sais pas, ils font moins le poids, peut-être, je [ne] sais pas... On a l'impression, maintenant... » (Danielle)

Dans l'enquête de Blanchard et Shkunaeva, l'étude des pronoms personnels employés fait ressortir la communauté bretonnante comme « un monde à part » (« eux, les Bas-Bretons »), aisément identifiable par l'accent, ce qui correspond à nos propres observations. Mais la suite est plus surprenante : « Parmi ceux qui évoquent une communauté gallèse, 1 % s'y incluent en disant “nous, les Gallos” et 3 % l'opposent comme une unité indépendante à côté de l'espace bretonnant *sans s'inclure dans aucun des deux*⁶⁰² » (nous soulignons).

Ainsi, non seulement il est impossible de s'identifier à la Bretagne bretonnante, la seule valable dans les représentations, mais il semblerait qu'il soit également difficile de s'identifier à la Bretagne gallèse.

c. Quelles stratégies identitaires possibles ?

Face au modèle de la bretonnité basé sur la Basse-Bretagne, « deux lignes de résolution sont possibles : soit le mépris de soi et la fascination bretonne⁶⁰³ ou alors la recherche d'une nouvelle identité pour se singulariser⁶⁰⁴ ». Il s'agit là, pour reprendre les termes de P. Corbel, de stratégies identitaires « par le creux » ou « par le plein ».

⁶⁰² BLANCHARD L. et SHKUNAeva E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, op. cit., p. 143-144.

⁶⁰³ On pourrait parler de refoulement identitaire.

⁶⁰⁴ CHEVALIER G., « Gallo et breton. Complémentarité ou concurrence ? », op. cit., p. 77.

- Par le creux, c'est-à-dire « par le manque ou la perte, ou encore par la différence, mais celle-ci étant avant tout posée par rapport à la plénitude ou à la norme de la bretonnité⁶⁰⁵ ».
- Par le plein, autrement dit par l'« investissement des traits propres qui permettent de délimiter, c'est-à-dire de fabriquer un “populaire gallo”⁶⁰⁶ ».

Dans ce contexte, la question de l'affirmation d'une langue galloise au sein de l'ensemble d'oïl reste centrale. Devant cette difficulté, deux solutions existent.

- L'une est d'ordre interne et typologique, et consiste à survaloriser les différences avec le français et/ou à mettre l'accent sur les liens avec le breton de manière à poser une autonomie au sein de l'ensemble d'oïl, en revenant sur les principes de classification de la linguistique romane (par exemple avec le terme « britto-roman » qui met en valeur le lien avec le domaine celtique, comme on l'a vu)⁶⁰⁷. Cette démarche nous semble relever de la « stratégie par le creux » décrite par P. Corbel, où le breton reste le seul référent valable pour se positionner.
- L'autre est d'ordre symbolique et identitaire : le gallo peut être vu comme un élément de différenciation vis-à-vis de la France *en dépit de différences linguistiques minces*⁶⁰⁸.

Cette seconde posture semble être la plus répandue de nos jours. Les militants du gallo considèrent qu'il existe bel et bien une spécificité de la Haute-Bretagne due à son appartenance historique à la Bretagne qui la distingue au sein de l'ensemble des langues d'oïl, sans pour autant renier ce lien au monde roman. Un enseignant de gallo déclarait ainsi en stage : « On est bretons, on n'est pas normands. Une langue c'est aussi une identité », manière de dire que chaque territoire du domaine d'oïl porte une identité différente en dépit d'un continuum linguistique. Il s'agit là d'une tentative de définir le gallo et les Hauts-Bretons « par le plein » et non comme le négatif du breton et des Hauts-Bretons.

Cette posture se combine à la sensation de partager un destin commun à l'ensemble de la Bretagne (voir *infra*, point 5.2.6). L'enjeu est alors de faire reconnaître l'existence de deux communautés linguistiques d'égale dignité sur un même territoire.

d. Peut-on ne pas parler breton ?

Sous ce titre, nous souhaitons aborder un point qui est ressorti très clairement de notre enquête : les Hauts-Bretons ressentent une pression sociale, une sorte de « devoir » de parler breton. Ils sont souvent questionnés au sujet de cette langue par des personnes extérieures à la

⁶⁰⁵ CORBEL P., *La figure du gallo, op. cit.*, p. 586. Ainsi « les identifications du Gallo n'apparaissent très généralement que comme appendices des généralités produites à propos du Breton, et leur sont constamment subordonnées ». *Ibid.*, p. 587.

⁶⁰⁶ CORBEL P., *La figure du gallo, op. cit.*, p. 586. P. Corbel notait en 1984 une ouverture des questionnements possibles en Bretagne après une époque où la seule question acceptable était : « Qu'est-ce qu'un Breton ? » ou « Comment peut-on être breton ? ». Il en concluait qu'il était désormais « possible, sans pour autant paraître absolument farfelu, de s'interroger sur cette manière particulière d'être breton qui est d'être gallo » et qu'« [u]n certain monopole de sens a[vait] donc incontestablement éclaté ». *Ibid.*, p. 28.

⁶⁰⁷ MANZANO F., « Dix ans d'étude du gallo aux Cahiers de Sociolinguistique. De la langue patrimoniale à l'affirmation sociolinguistique », *op. cit.*, p. 45.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, p. 45-46.

Bretagne qui mettent en doute leur identité, comme le raconte Annaïck : « Parfois on m'a demandé : "Comment ça se fait, t[u] es bretonne et tu [ne] parles pas breton ?" » De ce fait, certains préfèrent rester évasifs sur leur origine géographique précise, voire la dissimuler :

« [L]a jeunesse de Haute-Bretagne, enfin, en tout cas, celle qui s'intéresse à la culture bretonne, a plutôt intérêt à susciter le flou sur la question de la langue bretonne, plutôt que de dire : "Je connais une autre langue." Donc plutôt laisser à penser que... tu vois, que nous, on parle breton, comme ça... [...] Parce qu'en fait, la Bretagne, elle s'est constit... L'identité bretonne, en fait, elle se constitue par ses paysages, par son climat [*amuse*], par des choses positives, des choses négatives, par son... et par sa langue. Et par sa langue ! » (Spécialiste I)

La lassitude d'avoir à se justifier de ne pas parler breton est très présente dans les discours, ainsi que celle de se sentir « moins intéressant » que les Bas-Bretons :

« Quand [il] y a des gens qui viennent d'ailleurs, forcément, une évidence : t[u] es de Bretagne donc tu dois parler breton, ou alors tes parents ou tes grands-parents parlaient breton. Il faut toujours réexpliquer : "Non non non, là c'est la frontière, [il] y a une frontière, là... – Ah bon, mais c'est quoi, l'autre ? – Ben, c'est le gallo. – Ben, c'est quoi le gallo ? – Ben, le gallo, [...] c'est comme dans certains... Dans certains coins, on l'appelle le patois. – Ah ouais, d'accord, OK." Alors là, déjà, moins intéressant ! » (Spécialiste I)

De fait, le nombre de recherches consacrées au breton est nettement supérieur à celles consacrées au gallo. Avant la Première Guerre mondiale ont été menées diverses enquêtes sur la Haute-Bretagne (études locales sur la langue, la toponymie, recueils de chansons...), néanmoins le gallo n'intéressait pas autant que le breton. Les actions procédaient plus d'un sentiment d'urgence à collecter ce qui pouvait l'être face à une fin imminente, ou en tout cas ressentie comme telle, que d'une démarche militante⁶⁰⁹. On ne réclamait pas, par exemple, qu'il ait une place à l'école. Sébillot s'offusquait d'ailleurs du manque d'intérêt pour sa Haute-Bretagne natale :

« J'étais quelque peu humilié dans mon patriotisme local en pensant que l'on ne parlait guère autour de moi que du pittoresque de la Basse-Bretagne et de ses légendes, et je me disais que vraisemblablement le pays Gallo, et en particulier celui de Penthièvre n'était pas aussi dépourvu de merveilleux qu'on le supposait⁶¹⁰. »

Si le regard des personnes extérieures à la Bretagne est une source de malaise et d'agacement chez les Hauts-Bretons, celui des Bas-Bretons l'est encore plus (peut-être parce que l'on y est plus fréquemment confronté ?). Dans un article des années 1980 au titre provocateur, « Faut-il tuer les Bretons Gallos ? », C. Querré s'insurge ainsi contre la culpabilisation des personnes qui ne parlent pas breton à une époque où les initiatives pour sa défense se multiplient :

« [D]e là à mépriser ou simplement rejeter les Bretons non bretonnants, il y a une marge qu'il faudrait éviter de franchir : on peut être sans complaisance sans pour autant verser dans le sectarisme ou le totalitarisme. Car, enfin, considérer comme désormais "indispensable de connaître

⁶⁰⁹ MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », *op. cit.*, p. 255.

⁶¹⁰ SÉBILLOT P., « Notes pour servir à l'histoire du Folk-lore en France », *Revue des traditions populaires*, n° 2, février 1913, p. 52 ; cité dans GIRAUDON D., « Paul Sébillot, un face-à-face avec les folkloristes de Basse-Bretagne », POSTIC F. (dir.), *Paul Sébillot (1843-1918). Un républicain promoteur des traditions populaires*, Actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 229.

notre langue pour faire carrière en Bretagne”, agiter comme argument décisif “la carotte de l’emploi trouvé grâce à la connaissance de la langue”, d’abord n’est-ce pas irréaliste, mais surtout n’est-ce pas trancher avec une vilaine alacrité le sort de ces milliers de pauvres types que sont probablement les non-bretonnants ? Haro sur les Gallos ! Serions-nous des mauvais fils, des culs-de-jatte, des demi-Bretons, des moins que rien ?

À l’heure où le gouvernement français pense à nous faire partager un certain nombre de nos droits civiques avec les immigrés, il se trouve des Bretons pour dénier à leurs compatriotes le droit de se dire eux aussi Bretons à part entière !

Est-ce notre faute à nous, non-bretonnants, si nous sommes nés en pays gallo ? Si nous n’avons ni l’idée, ni peut-être le temps, ni le courage peut-être, ni le don ou la facilité, d’apprendre le breton ? Devons-nous essayer d’une façon ultime et décidément déplaisante – par le sarcasme ou le mépris de nos compatriotes – les conséquences de la géographie, de l’histoire, de la politique ? [...] Car autant que ceux des actuels bretonnants, nos pères ont construit ce pays de leurs mains, modestement, patiemment, génération après génération, et nous nous sentons héritiers et possesseurs de ce pays au même titre qu’eux, avec l’honneur mais aussi les devoirs qui en découlent.

La langue n’est qu’une des composantes – importante, certes, mais non exclusive – de la Bretagne. [...] [D]e même que nous n’entendons pas exiger la connaissance de l’histoire bretonne, par exemple, ou juger d’un critère morphologique, pour permettre à quiconque de se déclarer Breton, de même nous refusons la ségrégation par la seule langue (tout en reconnaissant, encore une fois, l’importance considérable de celle-ci pour la vie de la nation bretonne).

Peut-être sommes-nous handicapés, des sortes de sourds-muets bretons, ayant eu le malheur de n’avoir point appris la langue bretonne en même temps que nous sucions le lait maternel ; mais nous n’entendons pas pour autant qu’on nous dénie quoi que ce soit de notre authenticité bretonne⁶¹¹. »

Un grand nombre de témoins nous ont fait part d’un agacement similaire face aux remarques qui leur sont fréquemment adressées, et à ce qui est ressenti comme une injonction à parler breton pour pouvoir se revendiquer breton. Il existe d’ailleurs un dicton, « *Aussi vra que je sais du bourg de Balazeu, les Gallaos sont des Beurtons*⁶¹² », réponse humoristique aux bretonnants qui dénie aux Gallos une identité bretonne.

Cette phrase est la conclusion d’un texte également humoristique de J. Choleau, mettant en scène des gallésants offensés par des Parisiens originaires de Basse-Bretagne leur ayant déclaré : « Vous n’êtes que des demi-Bretons, les vrais sont chez nous, là où l’on parle breton. Vous n’êtes que des Mayennais mélangés. Vous êtes des Gallos⁶¹³. »

L’humour repose sur un malentendu central sur le terme « roman » (la langue). Un « *monsieur de Paris* » leur déclare qu’ils parlent roman ; ne comprenant pas de quoi il s’agit, ils répondent que personne chez eux n’écrit de romans⁶¹⁴. L’anecdote se conclut par l’affirmation de leur identité bretonne : « Les gars de chez nous ne veulent plus être appelés Gallos ni Romains. Ils disent que tout cela, ce sont des mensonges. » Le narrateur ajoute que les Bas-

⁶¹¹ QUERRÉ C., « Faut-il tuer les Bretons gallos ? », *Armor Magazine*, n° 142, novembre 1981, p. 8. Son argumentaire n’est cependant pas sans ambiguïté. En effet, s’il demande que soient respectés les non-bretonnants, il ne parvient pas à proposer une autre vision de l’identité bretonne puisqu’il écrit : « Comme si nous n’éprouvions pas suffisamment nous-mêmes le regret de ne point parler la langue de nos ancêtres ! » (il s’agit ici du breton et non du gallo). Ainsi, même dans un pamphlet destiné à déculpabiliser les Hauts-Bretons, ceux-ci sont à nouveau présentés comme des personnes à qui il manque quelque chose.

⁶¹² BOUREL C. et M., *Le gallo dénâché. Injures et abominations en Haute-Bretagne, op. cit.*, p. 104. Balazé est une commune d’Ille-et-Vilaine.

⁶¹³ Nous traduisons du gallo. CHOLEAU J., *Chansons et propos rustiques de Jean Lancelot en parlars populaires de Haute-Bretagne*, Vitry, Unvaniez Arvor, 1947.

⁶¹⁴ On retrouve ici le comique paysan fréquemment associé au gallo (signalé au point 5.2.3.1.e), mettant en scène des personnes simples, voire un peu simples d’esprit.

Bretons n'apprécieraient guère d'être traités de *Mahos* et rétorqueraient que ce n'est pas leur nom.

Voici un exemple de la frustration ressentie par les Hauts-Bretons interviewés. Germaine et son neveu Christian, au cours d'un entretien quelque peu monotone dans lequel ils ne semblaient guère impliqués (en particulier Germaine, très effacée et peu loquace), ont soudainement montré une forte émotion, mélange de honte et de rancœur.

Christian : Quand je dis : « Je suis breton » et qu'on me parle de la langue, ça me gêne un peu de dire que je [ne] parle pas le breton, quoi.

Germaine : Ben voilà !! Ils disent : « Vous êtes bretons mais vous [ne] savez pas le breton : vous [n']êtes pas bretons ! » Les gens-là, ils vont nous...

Christian : ... maintenant, je dis : « On a quand même une langue intermédiaire, qui n'est pas le breton mais qui était, euh... »

Germaine : Les vrais Bretons, [ils ne seraient] peut-être pas ici, mais plus loin, oui. Ça, ils parlent breton, donc on n'est pas bretons !! Des fois on a entendu ça, oui. On n'avait rien à dire, puisque que voulez-vous qu'on dise ? On nous dit : « Si on [ne] sait pas le breton, on [n']est pas breton. » Ben tant pis, quoi, on s'en va avec ça ! Ben dame !

Christian : Surtout quand on dit : « Oh tiens, t[ù] es breton, est-ce que tu parles le breton ? » [*Sur un ton agacé*] Ben non, je [ne] parle pas le breton !!

L'injonction (implicite ou explicite) à parler breton pour avoir une identité bretonne engendre des discours de culpabilité. Certains se sentent obligés de devoir *se justifier* de ne pas avoir appris cette langue⁶¹⁵. À titre d'exemple, à la fin de l'entretien avec Frédérique, nous lui demandons si elle souhaite ajouter quelque chose à tout ce que nous venons de nous dire, et elle déclare soudainement (on notera les nombreuses hésitations et la confusion du propos) :

« [P]our moi, [il] y a un truc qui... J'en ai déjà parlé plusieurs fois autour de moi, parce que je pourrais très bien faire l'effort d'apprendre à parler breton, sauf que je [ne] le fais pas. Euh... pourquoi je [ne] le fais pas ? Je dis que ça peut être important, mais moi je [ne] le fais pas. C'est parce que, pour moi, j[']e n'ai jamais été confrontée à ça, et du coup, si j'apprends à parler breton demain, en fait je [ne] le parlerai pas, donc, euh... En fait, avant, j[']e n'en voyais pas le... [Il n'y] avait pas d'intérêt pour moi à parler breton, parce que... parce que... parce que... Enfin, c'est ça, c'est un espèce de paradoxe, dans le sens où je dis que c'est bien, c'est bien, mais je [ne] le fais pas. Pourtant je vis là, donc... Mais je [ne] vais pas me forcer à le faire non plus, si j[']e n'en ai pas envie... Peut-être qu'un jour j'en aurai envie, et puis voilà. »

Frédérique se sent obligée de justifier son absence d'envie, alors que nous ne lui posons pas de question à ce sujet. Le rôle d'emblème identitaire incontournable du breton a pour conséquence de pousser certains Hauts-Bretons à son apprentissage plus par sentiment de devoir et « recherche de la maximisation du profit symbolique⁶¹⁶ » que par réel intérêt (cet aspect sera étudié au chapitre 7, points 7.1.1.2 et 7.1.1.3).

⁶¹⁵ On en trouve même des traces dans un pamphlet censé défendre le droit des Hauts-Bretons à ne pas parler breton : « Le [b]retonnant n'est pas d'une race supérieure à celle des non-bretonnants. Tout au plus a-t-il *une chance que nous n'avons pas* [...]. Nous ne voulons et ne pouvons en tout cas renier des siècles d'une évolution *peut-être malheureuse* mais inévitable, nous ne pouvons renier notre vie et notre langue » (nous soulignons). GALLO J., « Point de vue gallo », *op. cit.*, p. 20. Une fois de plus, comme dans le texte de C. Querré (page précédente), les Hauts-Bretons sont décrits sur le mode de la malchance et du manque.

⁶¹⁶ BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 136.

Pour d'autres personnes, en revanche, cultiver leur passion pour le gallo est non seulement un acte d'amour vis-à-vis de la langue familiale mais aussi un acte de résistance face à ce qui est perçu comme une pression sociale de parler breton⁶¹⁷.

La gêne décrite par les Hauts-Bretons de ne pas posséder le breton, seul vecteur légitime de l'identité, est également présente dans le discours des Bas-Bretons non-bretonnants.

e. La gêne des Bas-Bretons non-bretonnants

La définition de l'identité basée sur le breton n'affecte pas que les Hauts-Bretons : comment en effet catégoriser les Bas-Bretons qui ne le parlent pas ? Ou ceux qui le comprennent mais ne peuvent pas s'exprimer ? Comme le souligne A. Jaffe, l'idéologie de la langue unique « rend suspects (au niveau identitaire) le locuteur qui a une compétence partielle [...] ainsi que les mélanges de codes⁶¹⁸ ». Ainsi, certains témoins bas-bretons n'hésitent pas à employer le terme de « handicap » pour décrire leur situation⁶¹⁹.

«[J]e me considère comme breton, mais je n'ai pas... Comme je [ne] le parle pas, c'est un handicap. » (Daniel)

« C'était un handicap, pratiquement, de ne pas le savoir. » (Maurice)

Nous avons fréquemment relevé des indices de gêne dans les entretiens avec des Bas-Bretons ne connaissant pas le breton : parfois un petit rire embarrassé, parfois le passage d'une voix standard à une voix basse... Nous n'avons pas ici de trace de la colère et de la rancœur exprimées par les gallésants, simplement le sentiment de « ne pas être assez », de « ne pas être à la hauteur ». Francis confie ainsi : « J'ai un peu honte [de ne pas le parler] parce que j'ai une grand-mère qui [ne] parlait quasiment que le breton⁶²⁰. »

Certains Bas-Bretons ont su déceler cet écueil. Le 16 septembre 1922, au congrès de l'Union régionaliste bretonne, Anatole Le Braz déclare : « Il est une erreur de langage à laquelle je ne me prêterai jamais : c'est celle qui consiste à déclarer que, si le breton disparaissait, c'en serait fait de la Bretagne. » Il est en effet conscient de la possibilité qu'une langue mondiale s'impose dans le futur. « Mais, je vous le demande, quand ce baragouin universel se sera imposé à toute l'humanité, croyez-vous donc qu'il aura du même coup supprimé notre génie ? Non, non ! Les destinées d'une race ne sont pas nécessairement solidaires de celles de sa langue. » Concernant la Haute-Bretagne, il poursuit :

« [D]irez-vous, pour cela, qu'elle n'est plus de la Bretagne ? Osez-vous exclure de la communion bretonne ces Gallos dont les ancêtres ont cessé de s'exprimer en breton, en excipant

⁶¹⁷ C'est notamment le cas d'une personne que nous avons rencontrée dans plusieurs stages de gallo, pour qui le fait de s'investir dans son apprentissage est une manière de contrer un breton ressenti comme envahissant dans la signalétique et les médias (voir encadré point 7.1.2.1).

⁶¹⁸ JAFFE A., « Parlers et idéologies langagières », *op. cit.*, p. 522.

⁶¹⁹ Nous avons vu plus haut que C. Querré l'emploie aussi pour décrire les Gallos. QUERRÉ C., « Faut-il tuer les Bretons gallos ? », *op. cit.*, p. 8.

⁶²⁰ R. Le Coadic avait lui aussi relevé ce sentiment de honte. LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, *op. cit.*, p. 99.

que leur âme, elle aussi, a, de ce fait, cessé d'être bretonne ? Mais alors, comment expliquer, s'il vous plaît, que les interprètes les plus éloquentes, les plus complets, les plus définitifs de cette âme, ce soit la Haute-Bretagne qui les ait fournis ?⁶²¹ »

Yann-Ber Piriou, lui aussi, met en garde contre une définition trop restrictive de l'identité bretonne en confiant à R. Le Coadic : « Une grande partie de la façon dont nous nous défendons est axée sur une vision un peu trop étriquée des choses, trop linguistique. Parce que la langue restait notre dernier symbole et en conséquence on se crispait là-dessus [...]»⁶²². » Se couper des « composantes gallèses et françaises » serait une erreur, car pour lui, « [l]a Bretagne orientale est le complément naturel de la Bretagne occidentale. L'identité bretonne ne s'arrête pas à la seule Basse-Bretagne⁶²³. » Glenmor tenait des propos similaires :

« Je n'ai jamais attaché la bretonnitude à la langue bretonne. Attention ! j'aime la langue bretonne, c'est ma langue ! Et ceci parce que, de tout temps, le sentiment breton est souvent plus vif en Haute-Bretagne qu'en Basse-Bretagne. Au début, j'étais un peu, moi aussi, bretonnant et chauvin. J'ai été, quand même, formé à l'école des bretonnants ! Donc, avec un peu de mépris pour les Gallos. J'étais bretonnant, j'étais bretonnant ! Je me suis aperçu que de bons Bretons, il y en a dans tous les pays de Bretagne. [...] Tu as les partisans de la langue bretonne à outrance, dont j'admire le militantisme, sans approuver le mépris qu'ils affichent, souvent, pour les Gallos et les non-bretonnants. La Bretagne a toujours été bilingue, dans toute son histoire. [...] Dans le mouvement breton, ceux qui disent que pour être un bon Breton, il faut forcément être bretonnant, ce sont des cons ! [...]»⁶²⁴

L'un de nos informateurs, Maurice, a également exprimé le souhait de voir plus loin que la langue bretonne. Il existe selon lui d'autres éléments à prendre en considération pour tenter de définir l'identité bretonne : « Pour moi, oui, c'est important, mais à côté de ça, [il] y a quand même la musique, [il] y a le sport, [il] y a le maintien du paysage, l'architecture, [il] y a beaucoup de choses. C'est un ensemble, quoi⁶²⁵. »

La définition étroite de l'identité bretonne basée uniquement sur le breton sera vraisemblablement modulée par le désinvestissement des jeunes du domaine des langues de Bretagne. Comme le dit Fabienne au sujet de ses enfants, « ils ont le sentiment d'être bretons, mais pas par... C[e n]'est pas la langue bretonne ni le gallo qui leur donnent cette identité-là ». Le breton n'est d'ailleurs pas indispensable pour avoir un *sentiment d'appartenance* à la Bretagne puisque, comme le constate J.-M. Le Boulanger, ce dernier « n'a jamais été autant affirmé » en dépit de l'« abandon progressif de la langue bretonne⁶²⁶ ».

⁶²¹ PIRIOU Y.-B., *Il était une voix : Anatole Le Braz*, Rennes, Éditions Apogée, 1995, p. 170-171 ; cité dans LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, op. cit., p. 276.

⁶²² LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 314.

⁶²³ LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », op. cit., p. 364.

⁶²⁴ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 314.

⁶²⁵ L'identité bretonne se manifesterait notamment, selon lui, dans un rapport particulier à la propriété privée : « Ici, bon, vous arrivez : on n'a pas de barrière. En face, c'est un petit muret, ou bien quand [il] y a une barrière, elle est à jours, on regarde, on voit. La ferme de mes parents a été rachetée par des gens qui venaient plus ou moins du Nord, ou un truc comme ça. Première chose dans la ferme : un portail. Et quand vous allez sur le bourg d'Elven, les gens qui viennent de l'extérieur, bon, ils ont cette détestable mode angevine et francilienne de mettre des grands portails. [...] [Q]uelqu'un qui se met à apprendre le breton, apprendre le breton à ses enfants aussi, s'il met un grand portail devant sa maison, euh... ça signifie quoi, hein ? »

⁶²⁶ LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, op. cit., p. 277. L'auteur établit un lien entre déclin du breton et progression du sentiment d'appartenance : « On peut même aller plus loin et se demander si ce repli de la langue bretonne, qui de fait séparait Basse et Haute-Bretagne, n'est pas, terrible paradoxe, une des raisons du développement d'un sentiment breton – positif et homogène – sur tout le territoire. [...] Le déclin de la langue bretonne, au XX^e siècle, rebat les cartes en atténuant les différences entre les deux Bretagne qui dorénavant parlent

Les éléments exposés précédemment nous ont permis de constater que le breton est chargé d'une valeur identitaire reconnue par l'ensemble des personnes interrogées, gallésants compris. Le gallo est quant à lui engagé « dans un mouvement d'écartement par rapport au français, accompagné d'un autre mouvement ambivalent de rapprochement et de distanciation par rapport au breton⁶²⁷ ».

Les représentations des langues décrites ici ont des conséquences sur la perception de l'espace breton que nous allons maintenant détailler.

5.2.5. Influence de la frontière linguistique sur la perception de l'espace breton : la quête de la « vraie Bretagne »

Nous avons jusqu'à maintenant fait le constat de perceptions très différentes du breton et du gallo. Au cours de cette recherche, nous avons été frappée par la récurrence dans la société bretonne de l'expression « vraie Bretagne », toujours appliquée à la Bretagne historiquement de langue bretonne. Quelles conséquences a la différence linguistique entre Haute et Basse-Bretagne sur la perception qu'ont les Bretons frontaliers des lieux qu'ils habitent ? Et des autres secteurs géographiques de Bretagne ? Nous souhaitons examiner ici l'impact des représentations des langues sur les représentations de l'espace. Pour ce faire, nous confronterons les résultats de notre enquête avec des sources littéraires et des observations informelles réalisées en-dehors de la zone frontalière.

Tous les témoignages de voyageurs des siècles passés insistent sur l'étrangeté et le pittoresque de la Basse-Bretagne. La Haute-Bretagne, elle, semble ne pas attirer l'attention. Apparaît en filigrane l'idée qu'une Bretagne, la Basse, la bretonnante, serait « plus bretonne » que l'autre, de la même manière que les bretonnants sont vus comme étant « plus bretons » que les non-bretonnants. Ces quelques lignes de Jules Michelet sont représentatives de la perception dominante au XIX^e siècle :

« La pauvre et dure Bretagne, l'élément résistant de la France, étend ses champs de quartz et de schiste, depuis les ardoisières de Châteaulin près Brest, jusqu'aux ardoisières d'Angers. C'est là son étendue géologique. Toutefois, d'Angers à Rennes, c'est un pays disputé et flottant, un *border* comme celui d'Angleterre et d'Écosse, qui a échappé de bonne heure à la Bretagne. La langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac, et Châtelaudren. De là, jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne, la Bretagne *bretonnante*, pays devenu tout étranger au nôtre, justement parce qu'il est resté trop fidèle à notre état primitif ; peu français, tant il est gaulois ; et qui nous aurait échappé plus d'une fois, si nous ne le tenions serré, comme dans des pinces et des tenailles, entre quatre villes françaises d'un génie rude et fort : Nantes et Saint-Malo, Rennes et Brest⁶²⁸. »

la même langue, la langue française. Constat amer : la victoire du français est aussi l'émergence d'UNE Bretagne. » *Ibid*, p. 277-278.

⁶²⁷ MANZANO F., « Dix ans d'étude du gallo aux *Cahiers de Sociolinguistique*. De la langue patrimoniale à l'affirmation sociolinguistique », *op. cit.*, p. 42. D'autres enquêtes sur la Haute-Bretagne ont abouti à des conclusions similaires, comme celle de Blanchard et Shkunaeva. BLANCHARD L. et SHKUNAeva E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, *op. cit.*, p. 166.

⁶²⁸ MICHELET J., *Œuvres*, Bruxelles, Meline, Cans et C^{ie}, 1840, vol. 3, p. 164. Voir également le texte de Madame C. B. Barbé en annexe 14.

Michelet mesure l'intensité de l'identité bretonne à son plus ou moins grand degré d'éloignement vis-à-vis de la France en se basant sur le critère de la langue. Au regard des éléments exposés dans ce chapitre, on ne sera pas surpris que certains auteurs bretons adhèrent à cette vision, comme l'écrivain Charles Le Goffic, originaire de Lannion, qui écrit au début du XX^e siècle ces lignes devenues célèbres :

« La vraie Bretagne – la Bretagne bretonnante – commence vers Plouha et finit sur le versant de l'Atlantique, non loin de l'embouchure de la Vilaine. Tracez une ligne suffisamment flexible du premier de ces points à l'autre : tout le pays à l'ouest parle breton ; le pays à l'est parle français ; c'est le pays *gallo*, dénomination vaguement méprisante et que justifie l'abominable patois en usage dans le peuple des campagnes⁶²⁹. »

Quant à A. Le Quer, il écrit dans son étude sur le pays de Questembert : « La vraie Bretagne commence vers Vannes⁶³⁰. » Cette idée est également présente dans les propos de nos témoins, comme Nicole : « [II] y a peut-être une Bretagne plus bretonne que l'autre pour moi. »

Cette asymétrie dans la perception de l'espace se décline de plusieurs manières : des références au « bon » et au « mauvais côté » de la frontière linguistique (5.2.5.1), la perception de différences est-ouest et l'attraction vers l'ouest (5.2.5.2), la présentation de la Basse-Bretagne comme si elle était la Bretagne toute entière (5.2.5.3), et une Haute-Bretagne qui peine à se positionner (5.2.5.4).

5.2.5.1. Le « bon » et le « mauvais » côté

On relève régulièrement dans les discours des références au « bon » ou au « mauvais côté » de la frontière linguistique, respectivement la Basse et la Haute-Bretagne. Mona Ozouf raconte : « Jean Sohier, mon père, était né du côté de la Bretagne qui devait devenir pour lui le mauvais côté, celui où on ne parle pas breton⁶³¹. » Il adoptera le prénom breton Yann et, comme le raconte sa fille, s'attachera à la famille de sa femme (de Lannilis) bien plus qu'à la sienne (de la région de Lamballe). Il deviendra également un ardent défenseur du breton à l'école.

La sensation d'être né du mauvais côté est également présente dans certains de nos entretiens (voir italiques ci-dessous) :

« Je [ne] vais pas enlever la légitimité à quelqu'un de Redon qui veut apprendre le breton, ou quelqu'un de Rennes et tout ça, parce qu'il [n']est *pas né du bon côté de la frontière*. » (Lucille)

« J'ai grandi moi aussi dans l'idée, hein, de... ben de... un peu *être tombé du mauvais côté*. Tu vois. Ça aurait été plus simple d'être du côté... Si j'avais été bretonnant, par contre, j'aurais été très virulent, [...] [en]fin, “très virulent”, j'aurais été très défenseur, ardent défenseur du breton. » (Spécialiste I)

⁶²⁹ LE GOFFIC C., *L'âme bretonne*, Paris, Honoré Champion, 1902, p. 4.

⁶³⁰ LE QUER A., « Le recul du breton aux alentours de Questembert », *op. cit.*, p. 267.

⁶³¹ OZOUF M., *Composition française. Retour sur une enfance bretonne*, *op. cit.*, p. 22.

En septembre 2016, à la suite du discours de la chanteuse Nolwenn Korbell lors de la remise du Collier de l’Hermine⁶³², dans lequel elle répondait aux accusations de fermeture et de tribalisme adressées aux locuteurs de langues régionales par le philosophe Michel Onfray, un gallésant m’écrit :

« [Son discours] m’encourage pour ma langue de *tchoeur* [cœur], la langue de mes grands-parents, du “mauvais français” ou du “mauvais breton”. J’allais presque dire : *je n’ai pas la chance d’être du côté bretonnant, je suis du côté où la honte perdure*, au cœur même des locuteurs, côté gallo, toujours appelé le patois. Le caractère tribal ne lui est même pas accordé. »

Les personnes qui s’intéressent aux langues de Bretagne sont encore plus sensibles que les autres à cette problématique géographique. Un jeune militant du gallo raconte comment il s’est d’abord plongé dans la culture de Basse-Bretagne, en fréquentant les *festoù-noz* jusqu’à l’excès⁶³³, pour compenser l’impression de ne pas être né au bon endroit et répondre à un besoin de distinction, en particulier devant des personnes extérieures à la Bretagne :

« Quand t[u] as trente ans, ou trente-cinq ans, tu te dis : “Ben merde”, c’est vrai, quand même, que t[u] aimerais bien, tu aimerais bien... répondre à l’exotisme que te demandent les autres. Tu vois ? C’est ça, en fait. L’identité bretonne, elle se construit comme ça [...]. Elle se construit parce qu’elle suscite de l’intérêt vis-à-vis des gens qui [ne] sont pas de Bretagne. Ou ceux qui étaient en Bretagne et qui sont partis, qui sont nostalgiques de la Bretagne. Voilà. En gros, les gens ont grandi sur un sol qui [ne] laisse pas indifférent. Alors si ça [ne] laisse pas indifférent, ben, t[u] as envie de renforcer ce cliché-là. [...] Et si bien que quand tu grandis en Haute-Bretagne, [en]fin moi, dans mon bled, eh ben t[u] as bien conscience, ben, de... Voilà, j’avais un copain, je n’aimais pas trop ça, qui disait qu’on était la zone *tampon*. Je [ne] trouvais pas ça bien. À quarante bornes près, on serait tombés du bon côté. Poum ! On est tombés en... Ben, on fait avec, et puis... et puis on fait semblant. » (Spécialiste I)

On voit ici que ce jeune homme ressent comme un manque d’honnêteté le fait de se couler dans une culture qui n’est pas celle de son lieu d’origine. Depuis, il a préféré consacrer son énergie au gallo, tout en continuant à fréquenter les *festoù-noz* de temps à autre (ceux-ci sont maintenant répandus en Haute comme en Basse-Bretagne).

Comment se traduit concrètement cette vision de deux espaces (est et ouest) différents ?

5.2.5.2. La perception de différences est-ouest et l’attraction vers l’ouest

Dans les écrits anciens sur la Bretagne, on remarque chez certains auteurs une tendance à noter un changement radical dans tout, dès lors que l’on traverse la frontière linguistique : climat, qualité de l’air, campagne...⁶³⁴ Ceci nous semble symptomatique d’une projection de la différence linguistique sur la géographie. Il existe bien entendu des différences entre l’est et l’ouest de la Bretagne, loin de nous l’idée de les nier, mais vouloir les faire coïncider à *tout prix*

⁶³² Distinction remise chaque année par l’Institut Culturel de Bretagne à des personnes œuvrant au rayonnement de la Bretagne.

⁶³³ Le *fest-noz* trouve son origine dans le Centre-Bretagne bretonnant, et s’inspire des rassemblements festifs qui avaient lieu à l’issue des journées de travaux agricoles, qui étaient l’occasion de pratiquer les danses bretonnes.

⁶³⁴ CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 382. Le portrait de territoire commandé en 2009 par la marque Bretagne affirme l’existence d’une « ligne de rupture visible entre Haute et Basse-Bretagne ». COMANAGING, *Portrait de la Bretagne*, op. cit., p. 228.

avec la frontière linguistique relève d'un fantasme de la Haute et la Basse-Bretagne comme entités homogènes et discrètes.

Voici quelques exemples des différences que l'on peut noter en allant d'est en ouest, que l'on serait bien incapable de faire coïncider avec la frontière :

« Au fur et à mesure que la péninsule s'effile vers l'ouest, l'aspect change. Ce changement est difficile à préciser. Notons quelques détails. La maison de pisé, si fréquente dans la plaine rennaise, n'est plus, passé Saint-Méen, qu'une exception. Les châteaux forts deviennent plus rares, les manoirs plus nombreux. Moins d'églises neuves, et plus de vieilles chapelles. L'ardoise disparaît des clochers qui, tous ou presque, sont de granit. De granit aussi, et non plus de bois, les croix dressées au bord de la route. Aux simples haies succède le talus de pierre et de terre, fortifié de racines géantes, hérissé d'ajoncs qui, deux saisons sur quatre, sont en fleur. Les arbres des clôtures, pour la plupart élagués comme au pays *gallot*, le sont au voisinage du sol et non dans le sens de la hauteur, donnant ainsi l'impression d'une vigueur torturée et d'une vie plus que végétale⁶³⁵. »

Plusieurs témoins ont fait état d'une différence d'« ambiance » entre l'est et l'ouest de la Bretagne (avec tout ce que ce terme implique de subjectivité). Cette élue en fait une description précise :

« Vous avez une rupture, quand vous passez Loudéac. Et vous avez d'une part une autre déclivité, mais vous avez aussi un élément très fort, c'est la présence du bois et du bocage. [...] Quand vous passez toute la partie centre-ouest, le lac de Guerlédan, vous continuez, le bocage, il est là, structurant le paysage de manière très significative, et donc appartenant aussi à l'identité culturelle. [...] [Un artiste] a fait une ligne droite qui partait de Paris pour arriver dans la Bretagne, et il a fait une rupture à Loudéac. On l'a interrogé : "Mais pourquoi cette rupture ?" Et cette rupture, il l'a sentie comme étant aussi le changement d'un pays à l'autre. Et moi, ça m'a beaucoup frappée, parce qu'effectivement, quand on regarde le paysage, on change : remembrement très important, donc qui a gommé le bocage, topographie différente. » (Spécialiste B)

Mais, le plus souvent, le sentiment des enquêtés ne se base sur rien de concret. Ainsi, Robert ressent une différence en Ille-et-Vilaine, qu'il peine à définir, et trouve le Finistère « plus ouvert⁶³⁶ ».

Le plus frappant au cours des entretiens est la tendance des témoins à dire qu'il n'y a plus de différences entre la Haute et la Basse-Bretagne puis à se raviser (voir 4.2.4.3)⁶³⁷. Ce sentiment de différence s'exprime en termes de bien-être ou de mal-être. Nombreux sont les Trégorois rencontrés en dehors du cadre formel des entretiens qui nous ont confié commencer à « se sentir bien » ou à « respirer » quand ils dépassent Saint-Brieuc en direction de l'ouest.

⁶³⁵ DUPOUY A., *La Basse-Bretagne, op. cit.*, p. 16-17. Dupouy constatait également que « les étendues cultivées paraissent plus grandes en Haute-Bretagne, plus grands aussi les bois avec leur annexe de landes : voyez la plaine rennaise, et voyez Paimpont avec Coëtquidan. Affaire de répartition et de relief. Mais, en Basse-Bretagne, le champ, le pré, le bois, le verger, la friche, la palud, la roche, et tout à coup la grève ou l'estuaire, ne cessent d'apparaître et de disparaître, et c'est une perpétuelle variété où se perçoit pourtant une permanence ». *Ibid.*, p. 18.

⁶³⁶ S'agit-il simplement d'ambiance ? Le fait de savoir que le Finistère était historiquement bretonnant ne contribue-t-il pas à donner à Robert, lui-même bretonnant, une sensation de familiarité ?

⁶³⁷ Nous analyserons au chapitre 6 un ensemble de données cartographiques faisant apparaître des différences entre l'est et l'ouest de la Bretagne (6.4.2).

« Saint-Brieuc, déjà, c'est un peu... C[e n]'est déjà plus tout à fait la Bretagne ! [rire]. Si je dis ça aux Briochins, ils vont m'étrangler ! Non, Saint-Brieuc, [...] [il] y a un air différent, oui. Ça va vite, hein, c'est vite l'étranger [petit rire]. » (Nicole)

L'asymétrie s'invite à nouveau dans le discours des enquêtés quand ils déclarent qu'il n'y a plus de différences entre la Haute et la Basse-Bretagne mais qu'ils sont tout de même plus attirés par l'ouest. C'est particulièrement vrai des Bas-Bretons interrogés. Alice se dit ainsi « plus tournée vers la pointe de la Bretagne ». C'est également le cas de Daniel et Colette :

« [L]'Ille-et-Vilaine et le Finistère... je préfère le Finistère, hein. Moi, personnellement, je préfère la région bretonnante. » (Daniel)

« Je [ne] sais pas de quoi ça vient, mais... C'est vrai qu'on n'est pas tellement attirés... On [ne] l'analyse pas forcément, mais on est plus attirés vers le Finistère. On aime beaucoup, maintenant je [ne] sais pas si c'est... Non, je pense que c[e n]'est pas lié forcément à la culture. Rennes, c'est vrai que quand on... [En]fin on le sent... [...] C'est vrai que moi, je le ressens un petit peu comme éloigné de la Bretagne. » (Colette)

L'attirance pour la région bretonnante provient vraisemblablement d'un sentiment de familiarité, que l'on trouve même chez les Bas-Bretons qui ne parlent pas breton car ils en ont la plupart du temps entendu dans leur famille. On est rassuré car on est dans le domaine du connu.

Gérard : Je vous ai dit l'autre jour au téléphone que je préférerais le pays breton au pays gallo. J'aime bien...

Anne Diaz : Et pourquoi, à votre avis ?

Gérard : Je [ne] sais pas pourquoi. J'aime bien. Ils sont, ils sont... Je [ne] sais pas. [...] Moi, j'ai toujours été plus proche des Bretons. Donc comme j'ai vécu dans... dans le breton, bon ben... oui, peut-être [que] ça passe mieux. Mieux accepté, quoi. Dans le pays gallo, on est un petit peu un étranger. [...] Tandis que quand on est... Moi, aller dans le pays breton, c'est ma région, je [ne] suis pas bretonnant mais je comprends, donc... ça passe mieux. [...] Nous, je pense qu'on irait tout de suite, sans passer de l'autre côté [de la frontière], on irait plutôt de ce côté, Guingamp, Morlaix. »

Plus surprenant, l'attirance pour l'ouest se manifeste également dans les propos de certains Hauts-Bretons :

« C'est marrant, dans ce coin-là... On [n']avait pas beaucoup d'attirance vers là [l'est]. On a plutôt été vers le nord-Finistère, ou de l'autre côté, le sud-Finistère, le Morbihan un peu. » (Henri)

« Moi, je préfère, même au niveau paysages et tout ça, [en]fin je préfère... Pour moi, le pays vers la France, enfin vers Rennes, voilà, c'est... J'aime moins. Tout Loudéac, tout ça, [en]fin je trouve ça pas très... pas très joli, j'ai l'impression que c'est plat, [il n']y a plus d'arbres, c'est des grosses usines, [en]fin j[e n]'en sais rien. Alors que le côté Finistère, je trouve qu'il y a plus de caractère, [il] y a plus de paysages différents, [en]fin [il] y a plus de... » (Frédérique)

À l'examen des discours tenus sur la Haute et la Basse-Bretagne, on relève donc une contradiction entre des déclarations sur l'uniformité de la région, et une attirance marquée pour l'ouest, qui se double d'un désintérêt pour l'est. On pourrait être tenté de l'expliquer par l'attrait

des paysages ; il nous semble plutôt que celui-ci se combine à des représentations tenaces de l'identité bretonne.

Comme les descriptions des langues, celles de l'espace opposent ce qui est proche de la France et ce qui en est éloigné. Pour se distinguer de la France et asseoir un sentiment d'identité solide, on ressent comme essentielles, non seulement la *distance linguistique*, mais aussi la *distance géographique*. Plus on est éloigné, linguistiquement et géographiquement, plus la séparation est nette. Le prestige symbolique de la Basse-Bretagne est donc la transposition en termes géographiques du prestige du breton. Cette logique est poussée à l'extrême dans certains discours qui font de la zone bretonnante l'archétype de la Bretagne toute entière.

5.2.5.3. La partie pour le tout, ou comment la Basse-Bretagne devient la Bretagne entière

Des écrits des siècles passés, comme des entretiens que nous avons réalisés, émerge le fantasme d'une Basse-Bretagne sans contacts, intouchée, qui serait non seulement la « vraie Bretagne », mais aussi la Bretagne à elle seule, par occultation de la région gallèse. Nous allons voir comment s'est construite cette image, comment elle se révèle dans les discours des enquêtés, et comment le Finistère y occupe une place privilégiée.

a. La naissance d'une Bretagne fantasmée

Sous la Révolution et l'Empire, les provinces françaises commencent à être perçues dans leur spécificité. La notion de personnalité provinciale est alors basée sur quatre éléments : la civilisation rurale et ses signes extérieurs (costumes, coutumes, rites, croyances), la race, la langue et le paysage⁶³⁸. De la fin du XVII^e siècle aux années 1820 émerge une esthétique de la Bretagne portée par les récits des voyageurs mettant l'accent sur le pittoresque d'une terre vue comme « conservatoire vivant d'un passé plus que millénaire⁶³⁹ », « immobile aux portes mêmes de la civilisation, figée dans sa fidélité obstinée à des mœurs et des traditions d'un autre âge, à une langue défiant les vicissitudes des temps⁶⁴⁰ ». Cette vision prolonge des représentations stéréotypiques des Bretons attestées dès le Moyen Âge⁶⁴¹.

C'est à l'époque romantique que se fixent les grands traits de la « Bretagne de carte postale », fantasmée et exaltée par l'écrit et la peinture. Par la suite, son image évoluera peu, elle deviendra simplement moins rude.

Nous avons déjà signalé le fait que les écrivains français du XIX^e siècle distinguent rarement la Haute de la Basse-Bretagne dans leurs descriptions des Bretons (1.1.1.2). La Bretagne *dans son intégralité* apparaît comme une « terre du bout du monde [...] inculte, sauvage et peuplée d'hommes parlant une langue "inconnue"⁶⁴² ». Les descriptions ne s'embarrassent pas de nuances, le but étant avant tout d'insister sur l'isolement de la Bretagne,

⁶³⁸ BERTHO C., « L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980, p. 47.

⁶³⁹ TANGUY B., « Des Celtomanes aux Bretonistes : les idées et les hommes », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 293.

⁶⁴⁰ *Ibid.* Nous avons évoqué au chapitre 1 les descriptions exaltées qu'ils faisaient de la frontière linguistique (1.1.1.3).

⁶⁴¹ Voir LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 118-127.

⁶⁴² GÉNIÈS B., « Préface », BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel, ou la vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, 1986, p. 9.

géographique, politique (tous les Bretons seraient des Chouans), religieux (ils seraient dévôts voire superstitieux) et linguistique⁶⁴³. Que le breton ne soit pas parlé partout semble n'avoir pas frappé la majorité des écrivains.

En outre, ce sont principalement les paysages de l'ouest de la Bretagne, les côtes en particulier, qui frappent l'imaginaire des auteurs et des peintres du XIX^e siècle. C'est la naissance d'une Bretagne stéréotypée, « une Bretagne permanente, rude et naïve⁶⁴⁴ », dont la Basse-Bretagne fournit le matériau, éloignée qu'elle est de Paris, à l'écart du progrès : « À quelques exceptions de lieu près, c'est en Basse-Bretagne que l'on pensait trouver cette pureté originelle, cette noblesse sauvage, cette grandeur simple, tant on percevait le pays comme une sorte de reflet mélancolique du *paradis perdu*⁶⁴⁵. »

Le courant romantique exalte à l'envi une nature indomptée, tout à la fois sinistre et sublime. Les principaux ingrédients de cette recette fantasmatique sont les landes et les paysages côtiers tourmentés, les mégalithes (vus comme des « monuments druidiques »), les ruines de châteaux, les clochers, calvaires et ossuaires... Les cieux menaçants ajoutent une atmosphère grave fort prisée des observateurs.

Dans cette quête du pittoresque, le stéréotype du Breton est l'homme vêtu de *bragoù bras* (pantalou bouffant), muni de son *penn bazh* (bâton). Cet homme superstitieux, sauvage, que l'on dit volontiers pilleur d'épaves (voir figure ci-dessous) serait rétif au progrès ou, dans une lecture positive, plus proche de l'état de nature et donc plus vertueux⁶⁴⁶. On lui prête d'ailleurs la rudesse des paysages dans un discours qui lie climat, sol et caractère : c'est le début de la figure de « l'homme de granit ».

« Dans les clés de lecture des paysages bretons, on retrouve comme élément central l'archaïsme et l'exotisme des paysages et des mœurs. Dans cette approche, c'est essentiellement la Basse-Bretagne qui fascine et qui est surreprésentée par rapport à la partie francophone. [...] [L]'impression qui domine et qui est développée est celle d'un isolat humain resté à l'écart de la modernité et dont le territoire présente des paysages témoins d'un autre âge, constituant pour le visiteur un monde proche et pourtant très éloigné⁶⁴⁷. »

Dans ce contexte, la Basse-Bretagne apparaît donc comme un « concentré de Bretagne », et est censée la représenter à elle seule⁶⁴⁸.

⁶⁴³ LE GUILLOU L., « Images littéraires de la Bretagne au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 8. Le sous-préfet de Quimperlé Auguste Romieu, également auteur, écrit en 1831 : « La Basse-Bretagne, je ne cesserai de le dire, est une contrée à part, qui n'est plus la France. Exceptez-en les villes, le reste devrait être soumis à une sorte de régime colonial. [...] Ce sont des Bas-Bretons ; qu'on en fasse des Français avant d'exiger d'eux les devoirs communs qu'ils ne sauraient comprendre. » ROMIEU A., « La chouannerie », *Revue de Paris*, vol. 30, 1831, p. 153-154.

⁶⁴⁴ LE BIHAN R., « Inspiration et interprétation artistiques : images et poncifs bretons (1800-1914) », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 219.

⁶⁴⁵ *Ibid.*

⁶⁴⁶ BERTHO C., « L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype », *op. cit.*, p. 51.

⁶⁴⁷ LE DU-BLAYO, *Le paysage en Bretagne. Enjeux et défis*, *op. cit.*, p. 109-110. On relève l'expression « Inde de la France » dans le portrait de territoire commandé par la marque Bretagne. COMANAGING, *Portrait de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 574.

⁶⁴⁸ La place de « partie pour le tout » qu'occupe la Basse-Bretagne dans les représentations avait été identifiée par P. Corbel en 1984, mais nous n'avons pris connaissance de son travail qu'après avoir choisi ce titre. CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 372.



Figure 41. La représentation romantique de la Basse-Bretagne

Pierre-Émile Berthélémy, Naufrage sur la côte bretonne ou Les Pilleurs de mer bretons dans l'attente d'un naufrage, 1851. CARIOU A., De Turner à Monet. La découverte de la Bretagne par les paysagistes au XIX^e siècle, Quimper, Musée des Beaux-Arts de Quimper/Éditions Palantines, 2011, p. 66.

Le courant folkloriste du XIX^e siècle contribuera à mettre en valeur les traditions orales de cette Bretagne rude, devenue soudain réceptacle idéal de l'« âme du peuple ». « C'est le début d'une ambiguïté de très longue durée. Des discours naissent, en ces décennies cruciales, sur LA Bretagne, quand ils ne portent en fait que sur la Basse-Bretagne. De l'autre côté de la frontière linguistique, les "Sots-Bretons" entament un long voyage en purgatoire...⁶⁴⁹ »

Le *Barzaz Breiz*, recueil de chants « de Bretagne », collectés au XIX^e siècle par Théodore Hersart de la Villemarqué (1815-1895), ne comporte en réalité que la matière de langue bretonne. Anatole Le Braz change le titre de son célèbre ouvrage *La légende de la mort en*

⁶⁴⁹ LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, op. cit., p. 178.

Basse-Bretagne en *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*⁶⁵⁰. Théodore Botrel, auteur-compositeur-interpète originaire de Haute-Bretagne (1868-1925), auteur de la célèbre *Paimpolaise*, ne chante que la Basse-Bretagne.

On rencontre à nouveau une Bretagne tronquée dans ce poème de François-Marie Luzel en hommage à Ernest Renan pour le Dîner celtique de 1885, où seuls sont cités les évêchés bretonnants :

« Mais que dis-je ? Les hommes de *Breiz*, les Bretons,
Ont été frères, de tout temps, en Léon, à Vannes,
En Cornouaille, en Tréguier, des frères faits pour s'entr'aimer :
Ainsi il en fut autrefois, ainsi il en sera toujours⁶⁵¹. »

Ce déséquilibre fondamental est encore bien présent de nos jours, et se manifeste, entre autres, par la surreprésentation de la Basse-Bretagne dans les guides touristiques⁶⁵². « Actuellement l'image de marque de la Bretagne traditionnelle (calvaires, chapelles, coiffes, musique, danses, sports) ne s'applique qu'à la seule Basse-Bretagne, la Haute-Bretagne continuant linguistiquement et culturellement les provinces limitrophes, Maine et Anjou⁶⁵³. » La directrice d'un pays touristique haut-breton raconte :

« C'est un stéréotype, et je crois que c'est un petit lobby aussi, quelque part. Je vais peut-être un peu loin, mais moi, ça m'a frappée quand je suis arrivée dans le sud Finistère, j'étais vraiment... Ben déjà, j'avais cette représentation-là, moi j'étais de Saint-Malo, j'ai travaillé dans les Côtes-d'Armor, et pour moi, la Bretagne, je l'idéalisais totalement : Cornouaille, Quimper, Pont-l'Abbé, pour moi, c'était là, les vrais Bretons, dans mon imaginaire. Et quand je suis arrivée là-bas, ben, je me suis rendu compte que c'était assez vrai quand même : quand on pense au pays bigouden, les petites chapelles, euh, les noms de rues, les noms de lieux en breton – c'est vrai, [il] y a l'histoire de la langue, qui fait que c'est très bretonnant. Pour la musique aussi : pour moi, tout ce qui était *fest-noz*, traditions populaires de musique, biniou-bombarde, c'était là-bas. Ici, on va en trouver d'autres, mais ici, c'est plus pays gallo. Donc je fais vraiment la différence. Ici c'est aussi chouette, mais [e n]'est pas pareil. Mais c'est la Bretagne aussi, c'est une des différentes facettes de la Bretagne. Mais, euh... je [ne] sais pas, mais... les locuteurs bretons, ils sont dans le sud, quoi. Alors, je [ne] sais pas si c'est plus la Bretagne qu'ailleurs, mais... » (Spécialiste F)

Dans les discours des enquêtés, on relève de fréquents raccourcis inconscients entre la culture bretonne et la Basse-Bretagne, *comme s'il ne pouvait y avoir de culture bretonne que dans la région bretonnante*. En voici deux exemples. Nous demandons à Pascale si elle fréquente des événements en rapport avec la culture bretonne, et elle répond : « Ben, je n'irais pas à un spectacle où on ne parlera que breton, parce que je comprendrais rien. » On a là un raccourci saisissant entre culture bretonne et langue bretonne.

⁶⁵⁰ GIRAUDON D., « Paul Sébillot, un face-à-face avec les folkloristes de Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 228.

⁶⁵¹ *Correspondance Luzel-Renan (1858-1892)*, texte établi et annoté par Françoise Morvan, Presses Universitaires de Rennes/Terre de Brume, 1995, p. 277 ; cité dans LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, *op. cit.*, p. 178-179.

⁶⁵² LE DU-BLAYO, *Le paysage en Bretagne. Enjeux et défis*, *op. cit.*, p. 131. On relève aussi parfois des formulations ambiguës chez certains auteurs. Ainsi Y. Le Gallo écrit-il : « L'ouvrage qui eût été le plus important concernant la Bretagne – une histoire de la Basse-Bretagne – n'a jamais été écrit. » On peut légitimement se demander pourquoi un tel ouvrage serait plus important qu'un ouvrage sur la Haute-Bretagne. LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 143. Dans un autre livre, Y. Le Gallo appelle la Basse-Bretagne « le sanctuaire ». LE GALLO Y., *Bretagne*, Paris, Arthaud, 1969, p. 10.

⁶⁵³ FLATRÈS P., *La Bretagne*, *op. cit.*, p. 14.

Maurice trouverait plus intéressant d'apprendre le breton que le gallo, « d'autant plus que bon, je me suis quand même penché [...] sur le patrimoine bâti et tout ça, donc ça m'intéresse davantage, quoi, hein. » Il propose ici une association instinctive entre langue bretonne et patrimoine.

On voit que la culture bretonne est rarement pensée indépendamment du breton, et que ce qui est généralement appelé « culture bretonne » est en réalité plutôt la culture « de Basse-Bretagne ».

b. Étude des lapsus : une Bretagne tronquée

La réduction de la Bretagne à la seule Basse-Bretagne apparaît fréquemment à travers des lapsus où le mot « Bretagne » remplace « Basse-Bretagne » (ou plutôt, dans le langage populaire, « pays breton » ou « bretonnant »).

« Je [ne] sais pas s'il y a eu ces intellectuels-là dans le monde gallo. Tandis qu'il y a toujours eu des intellectuels dans... *en Bretagne*. » (Geneviève)

« Je pense qu'il y a eu un gros lobby *de la Bretagne* [pour sauvegarder le breton] puisque c'était interdit de parler breton dans les années vingt, je crois. » (Spécialiste I)

Certains enquêtés remarquent d'eux-mêmes leur lapsus et tentent de se corriger, comme dans les exemples ci-dessous :

« [Le gallo] c'est plus oral, peut-être, mais bon... en Bretagne, enfin du côté breton, c'est aussi oral. » (Nicole)

« À une époque, le breton, c'était la langue dominante de la Bretagne. Enfin, "la Bretagne" : je parle de Finistère, Côtes-d'Armor... Morbihan aussi, sans doute, peut-être moins, mais... » (Raymond)

Clément s'émeut de son erreur : « [L]e gallo, je [ne] l'ai jamais trop entendu. C'est surtout le breton, en fait, parce que, ben, 95 % du temps, je l'ai passé en Bretagne. En Bretagne !! Le lapsus !! »

Un autre lapsus courant consiste à dire « aller en Bretagne » pour « aller en Basse-Bretagne » : « Ma belle-mère qui est de Férel⁶⁵⁴, quand ils viennent nous voir dans le Morbihan, ils disent : "On va en Bretagne" », observe Murielle.

Certaines personnes ont conscience de ce travers et l'évoquent avec humour. Pour conclure notre entretien, qui a eu lieu à Saint-Brieuc, Nicole dit en riant : « Bon... je vais regagner la Bretagne ! Je repars pour la Bretagne. » Clément raconte quant à lui un incident qui lui a fait ressentir de la gêne :

« Quelque chose de récent, c'est quand j'ai été l'autre côté de Vitré, l'autre côté de Rennes, j'étais en train de parler avec le gars, et tout, et puis je lui dis : "Oh ben je rentre en Bretagne ce week-end, là." Et du coup, quand je lui ai dit, j'ai fait [*sur un ton gêné*] : "Oh..." [...] Parce que du coup, pour moi, on n'était plus en Bretagne, entre guillemets, quoi. Une fois passé Rennes, t[un] es plus

⁶⁵⁴ Commune du Morbihan au sud de la Vilaine.

en Bretagne, quoi. [...] Eh ben il [ne] m'a rien dit [rire]. [...] Je [ne] lui ai rien dit, j'ai fait : "Hop, ben du coup je vais parler d'autre chose !" Et je me suis dit : "Bon, il [ne] m'a rien dit, bon... on laisse passer", quoi. C'était "je rentre en Bretagne", tout. Mais on est en Bretagne [vers Vitré]. Ouais ouais, mais... la grande Bretagne ! [rire]. »

Il y aurait donc, aux dires de Clément, une « petite » et une « grande » Bretagne, et c'est la « petite » qui fait en priorité l'objet de la loyauté des enquêtés.



Figure 42. Dessin humoristique de Nono brocardant une perception étroite de la Bretagne

GIRAUDON D., Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod, Morlaix, Skol Vreizh, 2006, p. 8.

La Bretagne tronquée décrite précédemment inquiète certains enquêtés, comme Gilles :

« Je pense qu'il y a des Bas-Bretons, effectivement, qui considèrent que... que... la vraie Bretagne, c'est la Basse-Bretagne – et encore, même, je pense que quelquefois c'est plus restrictif que ça. [...] Et puis je pense qu'il y a des endroits où on considère que même ici, on est déjà à moitié pas bretons parce qu'on est... parce que maintenant on le parle de moins en moins. [...] Mais à cette allure-là, la Bretagne, elle va se rétrécir, hein ! [rire]. Si on commence à faire des trucs comme ça, il [ne] va plus rester grand-chose, dans quelque temps. »

Les personnes attachées à la réintégration de la Loire-Atlantique à la Bretagne peuvent se trouver piégées par leur propre vision restrictive de « la vraie Bretagne », à l'instar de Clément, qui commet de nombreux lapsus assimilant la Bretagne à la Basse-Bretagne, comme nous

l'avons vu plus haut, et se le reproche : « [J]'ai un cousin qui habite Nantes, et je lui fais : “Tu rentres en Bretagne, ce week-end ?” Eh ben, du coup, à chaque fois, je me dis après : “Mais ça dépend si on prend Nantes en Bretagne ou pas.” »

Une région se dégage de cette Basse-Bretagne considérée « plus identitaire » que la Haute : le département du Finistère.

c. Le Finistère ou l'« identité maximale »

Nous avons signalé la place à part qu'occupe le Finistère dans les représentations mentales de l'espace breton (3.2.3.2). Ce département émerge des discours comme le référent incontesté en matière d'identité bretonne. Ainsi, au sein de la Basse-Bretagne, « concentré de Bretagne », il existerait une région où l'identité serait encore plus intense.

Le Finistère « à peine créé apparut comme le réduit bas-breton par excellence. Il rassemblait et résumait en lui la substance bretonnante [...] »⁶⁵⁵. Jacques Cambry, notamment, avec son *Voyage dans le Finistère, ou état de ce département en 1794 et 1795*, fige l'image d'un pays sauvage et romantique qui se confondra ensuite avec la Basse-Bretagne⁶⁵⁶.

Ainsi, la Basse-Bretagne mythique qui émerge au XIX^e siècle semble toute entière concentrée dans cette portion de terrain : « Qui dit Finistère dit le vrai pays de Bretagne [...]. Nous voici cette fois au milieu de la Basse Bretagne ; nous allons enfin retrouver dans toute sa pureté, le vieux costume, le vieux langage, la vieille nation »⁶⁵⁷.

Selon R. Le Coadic, le Finistère ressort des enquêtes comme un « véritable lieu d'identification »⁶⁵⁸. D'après un sondage de 2005, les Finistériens se considèrent appartenir avant tout à la Bretagne (94 %), puis au Finistère et à la France à égalité (92 %), à leur commune (82 %) et enfin à l'Europe (61 %).

En outre, parmi les départements bretons, c'est dans le Finistère que le sentiment d'appartenance à la Bretagne est le plus fort : selon un sondage de 2013, 29 % des Finistériens se sentent « d'abord citoyens bretons », contre 27,5 % des Costarmoricains, 24,9 % des Morbihannais, 20,8 % des habitants d'Ille-et-Vilaine et 8,7 % des habitants de Loire-Atlantique⁶⁵⁹.

Pour R. Le Coadic, « [l]a vigueur de l'identification au Finistère s'explique sans doute en partie par le fait que ce département, qui se trouve à l'extrême ouest de la péninsule, est le seul à se situer en totalité en Basse-Bretagne. Il n'est pas impossible que les Finistériens se sentent les plus bretons des Bretons »⁶⁶⁰. C'est en tout cas ce que semblent penser un nombre considérable de Bretons non-finistériens.

⁶⁵⁵ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 146.

⁶⁵⁶ *Ibid.*

⁶⁵⁷ JANIN J., *La Bretagne. Histoire, paysages, monuments*, Paris, Ernest Bourdin, 1844, paragraphe sur le Finistère ; cité dans CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 370.

⁶⁵⁸ LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », *op. cit.*, p. 122.

⁶⁵⁹ Résultats non publiés communiqués par Ronan Le Coadic, tirés du sondage réalisé pour l'établissement du rapport suivant : BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne »*. *Résultats de l'enquête téléphonique*, *op. cit.*

⁶⁶⁰ LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », *op. cit.*, p. 122.

Dans les discours sur la langue bretonne, le Finistère est toujours cité spontanément, comme le fait Claudine : « Par contre, attention, le Finistère, c[e n]’est pas le même breton, hein ! C[e n]’est pas la même chose. Enfin, c’est breton, mais c[e n]’est pas le même. C’est plutôt plus riche, hein⁶⁶¹. » Le breton du Léon est en effet souvent considéré comme supérieur aux autres dialectes ; on apprécie notamment le fait que les mots soient « plus longs » contrairement à d’autres régions où l’on a tendance à « en avaler la moitié »⁶⁶². Il existe à ce sujet un proverbe ancien : « Bon breton de Léon, bon françois de Vannes⁶⁶³ ». Nos témoins ne localisent pas aussi précisément cette forme idéale, et l’associent généralement au Finistère dans son ensemble :

« C’était celui qui était le plus près de la grammaire. Des souches, des souches... C’était celui qui était toujours pris en considération par tous ceux qui ont voulu ramener le breton, ils ont toujours parlé du Finistère. » (Louis)

Émile : Le breton qu’on parle, nous...

Yvonne : C’est un patois de breton. C[e n]’est pas le vrai.

É. : C’est, c’est, c’est, c’est déformé⁶⁶⁴, quoi.

Y. : C[e n]’est pas celui qu’on écrit.

É. : Nous, on le parle comme on nous l’a appris, mais c[e n]’est pas le vrai breton. Puisqu’on a du mal à le lire. Parce que l’écrire, c’est autre chose. Mais on a du mal à le lire. [...] Je ne sais pas si le Finistère, ce serait peut-être... plus le vrai breton. C’est-à-dire le breton qu’on écrit. Voilà. Tandis que nous, on nous dit qu’on a un breton déformé.

En outre, pour beaucoup, les Finistériens seraient restés plus bretonnants que les autres : « Quand on parle comme ça, qui parle breton, on pense Finistère de suite. C’est là où c’est le plus fort » (Laura).

On observe parfois un glissement entre admiration pour la langue et admiration pour les personnes, comme dans les propos de Germaine : « Là, c’est du vrai breton, ils sont acharnés, hein, ces gens. » Cette admiration est également observable chez les Bas-Bretons (non-finistériens) eux-mêmes.

Le Finistère ressort des témoignages comme le lieu de tous les superlatifs : le meilleur breton, les Bretons les plus authentiques, la culture la plus intense. Il apparaît comme une sorte de conservatoire des traditions. Les Bigoudènes en coiffe sont fréquemment citées comme un exemple de ténacité⁶⁶⁵. « Regardez les fêtes bretonnes, c’est plus dans le Finistère, quand

⁶⁶¹ De la même manière, les informateurs de T. Buckley ne manquaient pas de lui faire remarquer que le vrai breton, plus pur, se trouvait dans le Finistère, ou parfois plus précisément dans le Léon. BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *op. cit.*, p. 172.

⁶⁶² LE DÛ J., « Les espaces du breton », ASSOCIATION BUHEZ (dir.), *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 172.

⁶⁶³ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d’après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 123. Selon Sébillot, léonard et trégorois seraient les dialectes « les plus purs de la langue bretonne », et le dialecte de Vannes « le moins pur et le plus mélangé de gallicismes ». SÉBILLOT P., « Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons », *op. cit.*, p. 240. À l’issue d’une mission de collectage en 1939, Falc’hun remarquait les tentatives des chanteurs de modifier leur breton pour s’approcher d’une forme idéale : « Partout on sent le désir du peuple de chanter le meilleur breton, qu’il prétend rarement être celui de l’endroit (sauf dans le Léon). » FALC’HUN F., « Une mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 129.

⁶⁶⁴ On notera ici que le breton est parfois suspecté de « déformation » comme le gallo. Cet aspect tend cependant à disparaître en même temps que les locuteurs traditionnels.

⁶⁶⁵ « L’image que les gens ont de la Bretagne, ben, pfff... un peu grand public, ça doit être les tempêtes, la Bigoudène avec sa coiffe, la bolée de cidre et puis la météo exécration. Les grands poncifs, quoi » (spécialiste F, directrice de pays touristique).

même, et puis la culture bretonne, elle est plus importante aussi dans le Finistère. On voit plus de groupes – enfin bon, c[e n]’est pas tout, les cercles celtiques et les groupes de musiciens, mais [il] y en a quand même plus dans le Finistère que dans les Côtes-d’Armor », estime Colette⁶⁶⁶.

Le département semble être une terre à l’écart du reste du monde, préservée, ce qui n’est pas sans rappeler le mythe de la pureté du breton évoqué plus haut (5.2.3.2.b). « Les invasions, chez nous, ici, viennent toujours de l’est, hein. De l’Atlantique, on [n]’a pas vu grand-chose, à part les Romains », explique Christian. On trouve une idée similaire chez un informateur de R. Le Coadic : « On voit [...] qu’il y a un recul vers l’ouest d’un certain nombre d’habitudes que pouvaient avoir nos grands-parents. Et ce recul est dû, forcément, au brassage qui vient de l’est pour nous. Donc de la France, en fait⁶⁶⁷. » L’est apparaît comme la région par où arrivent les influences extérieures, donc le mélange, et l’ouest comme le pôle de conservation pur et préservé.

Non seulement la culture bretonne serait plus intense dans le Finistère, mais on en serait également plus fier :

« Ils ont [...] un très fort attachement à... à leur culture. Finistère peut-être plus qu’ici. Quand on voit les fêtes comme Quimper, euh... de grandes fêtes bretonnes : [...] on [n]’a pas ça en Côtes-d’Armor. Lorient... et puis... où ils font de très belles fêtes, hein. [Il] y a peut-être une fierté, dans le Finistère – [...] j’ai fait partie d’une équipe fédérale, la JAC, et on avait des rencontres avec des responsables du Finistère : [il] y avait chez eux une sorte de fierté. Et on se sentait un peu complexés par rapport à eux. » (Joseph)

Certains témoins estiment toutefois qu’il existe un revers à cette fierté : un sentiment de supériorité, voire une certaine fermeture vis-à-vis du monde extérieur.

Louis : « J’ai eu des responsabilités départementales, mais j’ai eu aussi des responsabilités régionales. Mais alors réunir les quatre départements bretons et puis diriger une réunion, j’aime mieux vous dire que c’était flagrant, le Finistère – d’ailleurs, on se marrait – le Finistère, ils se considèrent par rapport aux autres départements bretons, ben, supérieurs, quoi, ça c’est sûr⁶⁶⁸. »

Laura : « On dit des Finistériens qu’ils sont plus, euh... qu’ils sont plus têtus, peut-être, plus... plus entre eux. [...] Peut-être que justement ils sont presque entre eux, et... dans leur truc, et puis les autres, ouh la ! [...] Mmm, peut-être, ouais, [...] moins ouverts sur l’autre, justement. »

À travers les considérations sur la langue et la culture se dessine un portrait des habitants comme des personnes opiniâtres, prêtes à se défendre, à faire bloc. « Peut-être qu’ils sont plus

⁶⁶⁶ La culture du Finistère apparaît également comme plus légitime. Un spécialiste nous confiait : « À La Chèze [région de Loudéac, Haute-Bretagne], au début de mes enquêtes concernant les danses, là, j’ai interrogé les gens pour leur demander est-ce qu’ils connaissaient les danses... les danses anciennes. “Oh, il faut aller dans le Finistère !” Donc ils ne valorisaient pas les leurs non plus » (entretien spécialiste S).

⁶⁶⁷ LE COADIC R., *L’identité bretonne*, op. cit., p. 316. Entretien avec Patrick.

⁶⁶⁸ Certains témoins comprennent ce sentiment, étant donné qu’ils considèrent eux-mêmes le Finistère comme étant supérieur aux autres départements. C’est le cas de Frédérique : « J’ai été commerciale pendant deux ans, et du coup, c’était ceux du Finistère, [en]fin ceux du Finistère sont chauvins, ou des trucs comme ça... ce que je peux comprendre, parce que pour moi, c’est... Pour moi, c’est le département que je préfère dans la Bretagne. »

soudés », pense Louise. Les mouvements contestataires, notamment ceux des agriculteurs, sont souvent cités en exemple.

Danielle : « Je pense qu'ils sont plus mordants dans le truc. On voit bien, d'ailleurs, quand [il] y a des mouvements qui démarrent, c'est dans le Finistère, hein. [...] Enfin, je pense qu'il y avait un noyau plus intellectuel, peut-être, dans le pays finistérien – et que maintenant, ils revendiquent haut et fort quand ils ont besoin, peut-être plus, quand même. »

Bernard : « Quand on parlait de manifs paysannes et tout, c'est que : “Oh ben attends, quand les Finistériens vont se mettre au travail...” Donc ça veut bien dire aussi que c'est eux qui vont embrayer le mouvement, et puis bon, ben, après, on va suivre, quoi. [...] Si les Finistériens ne se mettent pas en machin, ben, le reste, c[e n]'est pas la peine, quoi. »

Nathalie : « [J]e pense que les Finistériens, les gens, ben voilà, là-bas, c'est le bout du monde, quoi. Et donc, là-bas, ils ont une force – je pense qu'ils ont une sacrée force de caractère. [...] [J]e pense qu'ils sont très solidaires, quoi. Quand ils se mobilisent, ils sont tous, je veux dire, ensemble. [...] [O]n voit bien, hein, quand ils... ils manifestent, quand ils se bougent, ils sont tous ensemble ; moi je trouve que là-bas, c'est des gens qui sont, euh... très soudés, et je pense qu'on n'a pas [...] ce même ressenti en Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique... [...] Je pense qu'ils sont très solidaires. [...] Alors, est-ce que c'est le fait qu'ils sont au bout de... Je [ne] sais pas. Je [ne] sais pas du tout. Mais je pense que c'est des gens qui ont une sacrée... Je pense qu'ils ont une sacrée force de caractère, plus que, plus que... ben, je veux dire, plus qu'ici, hein. Plus que dans le Morbihan, hein. Ils savent se battre. »

Les représentations rejoignent peut-être ici une réalité sociologique. R. Le Coadic distingue cinq types identitaires en Bretagne :

- les *légitimants*, qui se sentent autant français que bretons, sont fiers d'être français et attachés à l'autorité de l'État français ;
- les *résistants*, qui se sentent plus bretons que français, voire pas français du tout, et sont en opposition à l'autorité de l'État ;
- les *projetants*, pour qui être breton est très important, mais qui se sentent autant bretons que français, ne sont pas vraiment fiers d'être français, n'ont pas d'avis tranché sur le modèle républicain mais pensent qu'il vaudrait mieux ne pas renforcer l'autorité de l'État ;
- les *prudents*, pour qui être breton est modérément important, qui se sentent globalement plus français que bretons, sont assez fiers d'être français et penchent plutôt pour un renforcement de l'autorité de l'État ;
- et les *distants*, qui n'expriment aucune appartenance, ni à la France ni à la Bretagne.

Or, on observe que les *résistants* « sont surtout originaires de basse Bretagne et, plus précisément, du Finistère⁶⁶⁹ ».

Nous verrons au chapitre 6 que les représentations des Finistériens (solidaires, déterminés, résistants, fiers voire hautains) correspondent en partie à celles des Bas-Bretons en général.

⁶⁶⁹ LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans, op. cit.*, p. 11.

L'idéalisation du Finistère est également nette dans les propos de certains « Bretons de Paris » nés dans cette ville et qui n'ont connu de la Bretagne que les excursions de vacances. Se dessine une Bretagne fantasmée qui se doit de remplir un certain nombre d'attentes stéréotypées : nature sauvage (paysages maritimes de préférence), chapelles, calvaires, produits du terroir... dans une quête d'« authenticité » supposant un découpage de la réalité pour n'en garder que ce que l'on souhaite voir⁶⁷⁰.

Face à cette Basse-Bretagne et à ce Finistère survalorisés, nous allons voir que la Haute-Bretagne a une place plus inconfortable dans les représentations de l'identité bretonne.

5.2.5.4. La position ambiguë de la Haute-Bretagne

Si la Basse-Bretagne concentre, dans les représentations, la quintessence de l'identité bretonne, la Haute-Bretagne est vue quant à elle comme une terre difficile à situer, trop proche de la France⁶⁷¹. On trouve sous certaines plumes l'idée qu'elle ne devrait son identité bretonne qu'au fait que les pays de Rennes et de Nantes ont été conquis ultérieurement par les Bretons⁶⁷². Dans cette perspective, la seule identité bretonne serait celle des immigrants bretons d'outre-Manche, et à l'heure actuelle celle de la Basse-Bretagne.

Le caractère breton de Nantes et Rennes est d'ailleurs fréquemment remis en question. Ainsi peut-on lire dans un numéro de la *Revue de Bretagne* (1833) que

« [l]a vraie Bretagne, envahie chaque jour par notre prosaïque et monotone civilisation, s'en va de plus en plus reculant et se réfugiant vers son littoral, toujours âpre et sauvage comme les mœurs de ses habitants. Déjà les deux départements dont Nantes et Rennes, ces villes éclairées, sont le foyer, n'appartiennent plus à la Bretagne que par la géographie⁶⁷³. »

Le Finistère et l'Ille-et-Vilaine sont souvent opposés dans les discours comme les deux extrémités du spectre de l'identité bretonne, le pôle attractif étant le Finistère, et l'Ille-et-Vilaine le pôle répulsif.

⁶⁷⁰ Nous avons ainsi eu l'occasion d'enregistrer une personne née à Paris de parents bretons, qui, à l'âge adulte, s'est offert un appartement à Maignon dans les Côtes-d'Armor, choix qu'elle a sans cesse regretté par la suite, car pour elle, cette commune est « aux portes de la Bretagne », « ce n'est pas la vraie Bretagne », qui se situe dans le Finistère et nulle part ailleurs. Sa Bretagne idéale est une construction imaginaire excluant tout ce qui ne relève pas d'un Finistère de carte postale.

⁶⁷¹ Plus rarement, elle est vue comme un rempart face à la France.

⁶⁷² P. Flatrès écrit ainsi : « Ethniquement, linguistiquement, une partie du département de la Loire-Atlantique, la presqu'île guérandaise, a longtemps été bretonne. Il y eut, au début du Moyen Âge une tentative d'établir un évêché purement breton à Guérande. Mais le reste du département a toujours fait partie de l'Ouest profond et des pays de langue d'oïl : les affinités humaines, sociales, sont très profondes avec la Vendée et toute la partie occidentale du Maine-et-Loire. La ville de Nantes elle-même n'a jamais été bretonne ethniquement, malgré l'afflux d'immigrés de toute la Bretagne-Sud qui ont contribué puissamment à son accroissement démographique et dont certains des descendants sont les plus ardents défenseurs de la bretonnité de Nantes. En fait Nantes n'est bretonne qu'historiquement. » FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 171. Cette tendance extrême est parodiée dans le pamphlet de Jacques Gallo évoqué plus haut : « Bretagne, capitale : Kemper-Kaourintin. C'est évident. Avec si l'on veut, la moitié des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Comme "croupion", on ne fait pas mieux. » GALLO J., « Point de vue gallo », *op. cit.*, p. 13.

⁶⁷³ DUFILHOL L., « Résignation », *Revue de Bretagne*, vol. 1, février 1833, p. 53-54. Il n'est pas rare d'entendre dire que l'une ou l'autre de ces villes « n'est pas la Bretagne ». Nous l'avons notamment entendu par un présentateur au festival fisel de Rostrenen (festival de musique et danse bretonnes) en 2015.

a. La Haute-Bretagne dans les écrits des siècles passés

Dans les textes anciens, la Haute-Bretagne est généralement décrite comme étant douce et paisible. Froissart, dans ses *Chroniques* (XIV^e s.), l'appelle « douce Bretagne » en opposition à la « Bretagne bretonnant »⁶⁷⁴. Cependant, il semble que cette douceur ait cessé par la suite d'être désirable : « Les temps sont changés depuis le XV^e siècle, même depuis le XIX^e, et c'est la rude qui est devenue [...] "l'idéale"⁶⁷⁵. » À partir de ce tournant, la Haute-Bretagne sera souvent dépeinte comme une terre manquant de personnalité.

Ainsi, comme ses habitants, constamment décrits sur le mode du manque, le territoire est lui aussi considéré comme incapable de produire les signes extérieurs de l'identité bretonne. Face à une Basse-Bretagne survalorisée, la Haute-Bretagne apparaît comme « une suite de manques ou de pertes, [...] une transition, [...] un faire-valoir⁶⁷⁶ », qu'on la présente comme une « terre de contact entre mondes celtique et roman⁶⁷⁷ » ou qu'on la compare aux régions voisines : « manque de netteté des paysages, mitigés de Normandie, de Maine ou d'Anjou ; manque de la langue bretonne, absente ou perdue ; manques, enfin, liés à une disparition précoce des signes de la spécificité culturelle⁶⁷⁸ ». Pour l'écrivain Anatole Le Braz, originaire de Basse-Bretagne, en se rendant à Combourg,

« peut-être risquerions-nous fort de découvrir à la nature qui défile devant nos yeux un caractère beaucoup moins breton que normand. Car, à supposer que ce soit de la Bretagne encore, c'est, en tout cas, une autre Bretagne. [...] J'ai beau me défendre contre une obscure impression de dépaysement : elle me ressaisit, plus tenace, au moment où nous débarquons à Combourg. [...] [D]es hommes en blouse, marchands de bœufs ou marchands de porcs, nous dévisagent avec des mines sournoises et goguenardes, en se demandant à mi-voix, dans leur patois de rustres : – Qu'est-ce que ces gens-ci peuvent bien venir acheter ?⁶⁷⁹ »

Le géographe Camille Vallaux (1870-1945) considère que « la langue, les mœurs et les croyances ont leurs racines dans le sol même⁶⁸⁰ ». Pour lui, c'est la configuration du terrain qui explique la disparition du breton à l'est, le faible relief exposant la Haute-Bretagne aux pénétrations extérieures⁶⁸¹. Dans ses écrits, la Haute-Bretagne apparaît comme une région ayant « perdu son individualité » et qui se rapproche de la France, traits récurrents des descriptions.

⁶⁷⁴ FROISSART J., *Chroniques*, op. cit., p. 251.

⁶⁷⁵ DUPOUY A., *La Basse-Bretagne*, op. cit., p. 16.

⁶⁷⁶ CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 339.

⁶⁷⁷ FLEURIOT L., « Préface », op. cit., p. 12.

⁶⁷⁸ CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 363.

⁶⁷⁹ LE BRAZ A., *La Terre du passé*, Paris, Calmann-Lévy, 1901, p. 300-301.

⁶⁸⁰ VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*, op. cit., p. 61.

⁶⁸¹ « Le caractère péninsulaire s'affaiblit tout de suite, dès la partie W. [ouest] de la Haute-Bretagne, où la distance s'accroît entre l'Océan et la Manche. Le sol géologique est moins laminé et moins échantillonné qu'en Basse-Bretagne. Roches compactes et roches tendres se présentent en grandes masses qui uniformisent les horizons. Les distances plus grandes entre le niveau de base marin et le centre du pays atténuent les affouillements de l'érosion. Les lignes de relief du val, du coteau, de la coupole granitique, des ondulations schisteuses, s'estompent et s'adoucissent. Les affleurements naturels deviennent très rares. Cet effacement des aspérités du sol, qui substitue un pays de plaines longuement ondulées aux collines tourmentées de la Basse-Bretagne, entraîne la disparition des pluies de relief qui tombent au cœur de la péninsule, et par suite un changement complet du régime climatique, qui est soustrait à la fois aux influences du relief et aux influences marines. À la brume et aux pluies fines du littoral, aux pluies violentes des hauteurs, à un ciel presque toujours couvert de nuages, succèdent en Haute-Bretagne les pluies et les orages de l'intérieur, les jours de soleil plus nombreux, les périodes de chaleur plus étendues, les neiges et les glaces hivernales. Par leur climat, les plaines de la Vilaine se rapprochent déjà des plaines de la Loire ; par leurs cultures, elles s'en rapprochent aussi. Au pays du seigle et du sarrasin de la Basse-Bretagne intérieure succède le pays du blé. Si la terre de la Haute-Bretagne est plus riche et plus aisément utilisable que celle de la Bretagne bretonnante, elle se prête mieux aussi à une pénétration venant de l'extérieur ; elle s'unifie plus

Au XIX^e siècle, face à l'abondance de descriptions picturales et littéraires de la Basse-Bretagne, quelques auteurs essaient de rétablir l'équilibre en se tournant vers la Haute-Bretagne, à l'instar de Paul Féval, qui se démarque des romanciers de son époque dans *Le Loup Blanc* et *Chateaupauvre*, « les deux sommets littéraires du pittoresque gallo⁶⁸² ».

La Haute-Bretagne n'est pas toujours décrite comme une terre de manques, elle peut aussi apparaître comme le pôle dynamique de la Bretagne. Comment comprendre des représentations aussi divergentes ?

b. Des représentations contradictoires

En parallèle de l'image négative de la Haute-Bretagne existe une réputation positive qui la place en position de supériorité par rapport à la Basse⁶⁸³. Cette contradiction peut s'expliquer par la coexistence de deux visions différentes de la situation linguistique :

- Quand la Haute-Bretagne est considérée comme *territoire du gallo* (dévalorisé), son statut est vu comme inférieur à celui de la Basse-Bretagne. C'est la position de nos témoins frontaliers, et sans doute également des locuteurs traditionnels du breton et du gallo non-frontaliers. Cette vision est globalement celle de personnes issues du milieu rural, qui comparent deux milieux ruraux, l'un bretonnant, l'autre gallésant.
- Quand la Haute-Bretagne est considérée comme *territoire du français*, notamment à travers ses villes, son statut est alors vu comme supérieur à celui de la Basse-Bretagne. C'est la vision des écrivains du XIX^e siècle, qui font de la partie bretonnante un concentré de pittoresque et de sauvagerie à l'écart de toute civilisation (néanmoins apprécié en tant que matière littéraire). C'est également celle des observateurs extérieurs actuels qui ignorent l'existence du gallo. Si d'aventure cette dernière est connue mais que français et gallo sont vus comme une seule et même langue, la Haute-Bretagne jouit du prestige du français et acquiert un statut supérieur à la Basse-Bretagne.

La première vision est en contradiction radicale avec la place réelle occupée par la Haute-Bretagne dans la Bretagne historique, avec les pôles économiques phares que sont Rennes et Nantes⁶⁸⁴. Comme le souligne F. Broudic, il était inconvenant à la fin du XX^e siècle de se

aisément avec les régions françaises qui l'avoisinent ; elle perd plus vite son individualité originelle. Car le sol n'y est pas coupé, comme en Basse-Bretagne, de cette multitude d'obstacles qui arrêtent la pénétration. Plus de lignes de roches dures et de landes. Plus de ces *Traon* qui sont en Armorique [c'est-à-dire en Basse-Bretagne, pour Vallaux] autant de barrières peu franchissables : le val du pays de Rennes est, au contraire, une zone d'attraction, comme celui des plaines françaises. L'insignifiance complète du relief, le facile aménagement du sol, l'extension de la zone de contact avec les régions voisines sont autant de commodités offertes à la pénétration. Aussi la langue bretonne a-t-elle depuis longtemps disparu en Haute-Bretagne, tandis qu'elle se maintient encore dans l'Armorique presque entière. » *Ibid.*, p. 56-58.

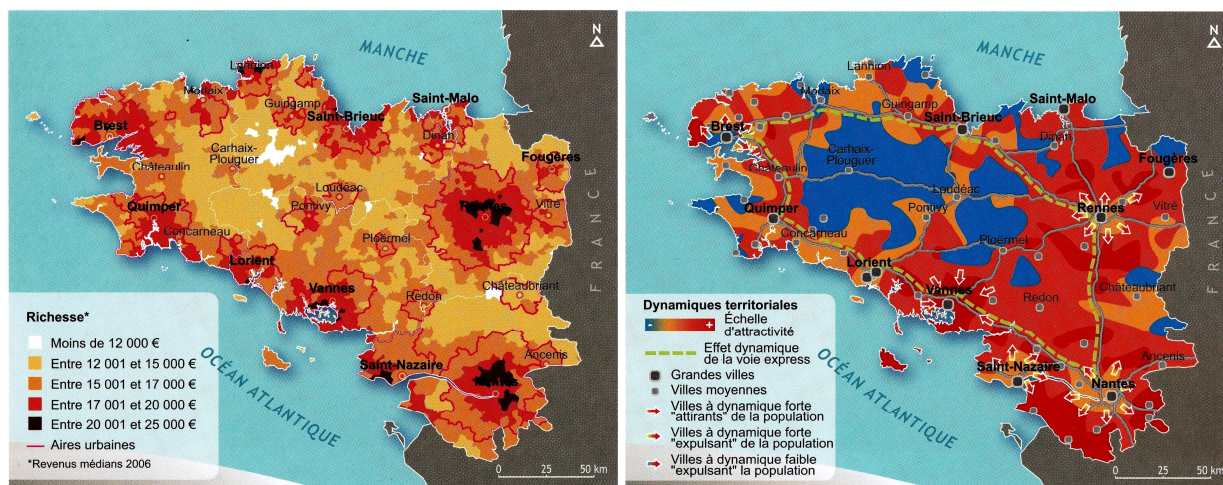
⁶⁸² CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 378.

⁶⁸³ Voir les descriptions caricaturales de la Basse-Bretagne sauvage et arriérée sous la plume des écrivains du XIX^e siècle, points 1.1.1.2 et 5.2.5.3.a.

⁶⁸⁴ Au XIX^e siècle, ces deux villes semblent échapper à la réputation de sauvagerie de la Bretagne. GÉNIÈS B., « Préface », *op. cit.*, p. 10. Les ports de Brest et Lorient en Basse-Bretagne sont également perçus comme des « enclaves françaises ».

déclarer « de Basse-Bretagne », car le risque était grand de se faire prendre pour un « plouc », tandis que l'université de Rennes ne craignait pas de se faire appeler « de Haute-Bretagne »⁶⁸⁵.

« L'ancestral clivage est-ouest, hier basé sur des considérations linguistiques et culturelles, reste aujourd'hui bien vivace. Mais sa nature a changé : les dynamiques des évolutions économiques et les ressorts de l'attractivité sont maintenant les éléments essentiels de différenciation. Le grand axe urbain Saint-Malo, Rennes, Nantes, Vannes, devient la "banane bleue" de la Bretagne, dont la partie centrale et occidentale, en dehors d'un pôle brestois dynamique, bascule⁶⁸⁶. »



Cartes 50 & 51. Revenus et dynamiques territoriales : le déséquilibre est/ouest

BODLORE-PENLAEZ M. et KERVELLA D., Atlas de Bretagne. Géographie, culture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des Bretons, Spézet, Coop Breizh, 2011, p. 122.

Tout se passe donc comme si l'on avait aujourd'hui, dans les représentations, deux Bretagnes évoluant en parallèle :

- l'une, rurale, vivant dans les représentations des locuteurs traditionnels et des personnes qui n'habitent pas les grandes villes, opposant Basse-Bretagne et breton, valorisés, et Haute-Bretagne et gallo, dévalorisés ;
- l'autre, plus urbaine, opposant le dynamisme, la croissance économique et la proximité de la France de la Haute-Bretagne aux difficultés économiques et à l'éloignement de la Basse-Bretagne⁶⁸⁷.

On constate un important décalage entre cette image positive de la Haute-Bretagne et les discours recueillis lors de notre enquête, qui la présentent comme un « ersatz » de Bretagne,

⁶⁸⁵ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière*, op. cit., p. 7.

⁶⁸⁶ LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, op. cit., p. 309.

⁶⁸⁷ L'enquête de R. Le Coadic sur « la Bretagne dans vingt ans » a mis en lumière des inquiétudes face à une coupure est/ouest. Pour une enquêtée (Amandine, 22 ans), les revendications liées à la langue bretonne pourraient être à l'origine d'une scission entre la Haute et la Basse-Bretagne. Pour un autre (François, 45 ans), la fracture risque d'être de nature économique : « [Il existe] une volonté de développement, me semble-t-il, d'un triangle Rennes-Nantes-Angers, au détriment du Far West. Moi, je ressens ça. Enfin, en tout cas, en agriculture et même dans le monde universitaire, je le ressens assez nettement. » LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, op. cit., p. 37.

dont on n'est d'ailleurs pas sûr qu'elle s'y trouve vraiment, et parfois comme une région figée dans le passé. Madeleine, par exemple, estime que « le bassin de Rennes, tout le pays du bassin de Rennes, là, est quand même assez arriéré ».

« C'est ce qui se dit ici. Et que ils ont encore des croyances de... [...] Mais arriérés, quand je dis arriérés, c'est des croyances dans les sorts, dans les choses, euh... ésotériques, ou des choses comme ça. C'est vrai que quand on en a rencontré certains, on se disait : "C'est drôle que dans l'environnement d'une grande ville comme ça, ils sont restés..." [...] Maintenant, ils vont travailler en ville, mais les familles, enfin de mon âge à peu près, [sont] plutôt arriérées. » (Madeleine)

Il s'agit là d'un exemple extrême, mais les propos tenus sur la Haute-Bretagne sont régulièrement peu louangeurs, voire franchement méprisants.

c. La Haute-Bretagne dans les discours récents

Dans la continuité des représentations des siècles précédents, la Haute-Bretagne apparaît encore souvent comme une région à l'identité affadie, qui ne formerait pas une entité cohérente. Pour le géographe P. Flatrès, elle « se rattache au vaste ensemble peu différencié de la France de l'Ouest⁶⁸⁸ ». Les termes d'Y. Le Gallo sont très proches, quand il distingue « deux peuples – sans doute serait-il plus exact de dire un peuple [en Basse-Bretagne] et des populations [en Haute-Bretagne] –, que séparaient l'idiome et la condescendance réciproque, et dont l'un appartient au grand ensemble humain de la France rurale de l'Ouest [...]»⁶⁸⁹ (nous soulignons).

Plusieurs de nos témoins dénie à la Haute-Bretagne tout caractère breton, comme Nicole :

« [Q]uand je lis *Les Chouans* et que je vois que Balzac dit que Fougères, c'est breton, je dis : "Ben non, quand même !" [rire]. [Il] y a un petit truc, là, c'est... Ben, c[e n]'est plus breton. [Amusée] C[e n]'est plus breton. [...] [D]éjà, quand on est du côté de la côte chic, là, Saint-Cast, Saint-Lunaire, tout ça, pour moi, c'est... Évidemment, je sais que c'est la Bretagne, mais pour moi, c'est déjà... c'est déjà... [...] Brocéliande, c'est l'autre côté, c'est côté... Ah oui, Brocéliande, c[e n]'est pas vraiment breton⁶⁹⁰. »

Il est également très fréquent de rattacher la Haute-Bretagne à Paris, comme le fait J.-Y. Cozan : « La Haute-Bretagne est dans un schéma de développement continental parisien, c'est la banlieue de Paris ! Intellectuellement aussi, je crois. Il y a donc des Bretagnes. Pour moi, ce qui compte, c'est la Basse-Bretagne⁶⁹¹. »

⁶⁸⁸ FLATRÈS P., « Bretagne et Canada : quelques aspects de l'émigration bretonne au Canada », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 3, n° 6, 1959, p. 103.

⁶⁸⁹ LE GALLO Y., *Bretagne*, Paris, Arthaud, 1969, p. 10.

⁶⁹⁰ Le doute sur le caractère breton des lieux hauts-bretons atteint parfois les villes de la frontière linguistique que l'on ne sait de quel côté situer. Ainsi, Frédérique ne place pas Corlay en Basse-Bretagne, alors que cette ville est historiquement bretonnante, car elle ne la ressent pas comme vraiment bretonne : « Corlay, pour moi, c'est la ville qui [n']a pas trop d'identité, quoi. » Pour elle, seules les villes nettement bretonnantes et non à cheval sur la frontière peuvent se prévaloir d'un statut breton. Quelques témoins s'insurgent contre le mépris dont fait l'objet la Haute-Bretagne, comme Annaïck : « Sur quoi est-ce que c'est fondé, quoi ? [...] [E]st-ce que c'est le langage qui fait le pays ? On peut se poser la question, hein, c'est souvent ça, dans les pays, souvent. Quoi qu'il y a certains pays où [il] y a plusieurs langues de parlées, hein. Et [il n']y a pas à être... Enfin, je [ne] sais pas, c'est être un petit peu intégriste de dire ça. »

⁶⁹¹ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 313.

La Haute-Bretagne apparaît en outre comme une région peu marquante pour l'identité de ses habitants. Y. Le Gallo écrit ainsi que « [l]a Bretagne [...] n'est pas essentielle à l'œuvre et au personnage de Chateaubriand ou de Lamennais – ces Bretons orientaux – alors qu'on ne saurait imaginer que Renan ait pu naître ailleurs qu'en pays bretonnant [...] »⁶⁹². La Bretagne serait donc essentielle pour les écrivains bas-bretons, tandis qu'elle serait, pour leurs homologues de l'est, en quelque sorte « en surplus ».

L'image négative de la Haute-Bretagne s'accompagne souvent d'attitudes de défiance voire de rejet à l'égard de la capitale régionale.

d. La méfiance vis-à-vis de Rennes

Rennes est la capitale historique du duché de Bretagne, et le chef-lieu de la région administrative. Il s'agit d'une importante ville étudiante, souvent louée pour son dynamisme culturel. Pourtant, on lui dénie fréquemment son caractère breton, voire son rôle de capitale régionale. Nous pensons qu'il est possible de voir dans ce problème identitaire un reflet du doute qui plane sur la Haute-Bretagne dans son intégralité, auquel s'ajoute son statut de capitale administrative, qui suffit à engendrer de la méfiance dans l'opinion populaire.

Il n'est pas rare d'entendre des propos méprisants vis-à-vis de cette ville, notamment dans le milieu bretonnant. On critique ainsi souvent le *brezhoneg Roazhon* ou « breton de Rennes », qui serait un décalque du français très éloigné du breton des locuteurs de naissance.

On la qualifie même parfois de « froide » ; Gaidoz et Sébillot rapportent d'ailleurs l'expression « Faire l'épaule rennaise », signifiant « accueillir froidement »⁶⁹³. « On dit toujours que les gens sont un petit peu plus fiers », observe Clément (un reproche communément adressé aux grandes villes).

Le géographe P. Flatrès a consacré une étude aux rapports des Bas-Bretons avec la capitale régionale, et s'étonne que des auteurs aient pu voir dans Rennes une ville typiquement bretonne, ce qui surprend beaucoup en Basse-Bretagne. « Plus curieuse encore paraît l'opinion qui voit en Rennes un facteur d'unification des deux Bretagnes »⁶⁹⁴. Selon lui, les traces des rapports entre Rennes et la Basse-Bretagne sont quasiment inexistantes pour la période du Moyen Âge⁶⁹⁵.

« On a toutes raisons de penser que Rennes, aux yeux des Bas-Bretons de l'époque moderne, fut essentiellement la ville du Parlement, et cette cour ne semble guère avoir été très populaire auprès d'eux »⁶⁹⁶. Les *sonioù* et *gwerzioù* recueillis par Luzel (chants populaires) nous montrent que, outre des paroisses léonardes et trégoroises, seules deux villes faisaient partie de l'espace vécu des paysans trégorois : Rennes et Paris. Les *gwerzioù* témoignent de la grande méfiance, voire, d'après Flatrès, de la « détestation » pour la ville du Parlement où l'on

⁶⁹² LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 143.

⁶⁹³ Nous ne savons où elle a été collectée. GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, *op. cit.*, p. 128.

⁶⁹⁴ FLATRÈS P., « Rennes vue depuis la Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 15.

⁶⁹⁵ On trouve tout de même une mention de Rennes dans le missel breton de 1924 au 19 janvier (vie de saint Melaine), ainsi que dans *Leor Buez ar Zent*, recueil des vies de saints en breton (vies de Robert d'Arbrissel et de saint Yves). *Ibid.*, p. 16-17.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. 18.

envoie les accusés (généralement injustement condamnés) se faire pendre. Il pourrait s'agir d'après lui d'un « sentiment très profond et alors très répandu en Basse-Bretagne⁶⁹⁷ ».

Le rayonnement de Rennes est allé croissant, mais pendant longtemps, le passage en train par Rennes n'était pas obligatoire : au nord, on se rendait au Havre en bateau pour prendre le train jusqu'à Paris ; au sud, les Paris-Quimper passaient par Orléans et Nantes. Au XIX^e siècle, les ports bas-bretons commerçaient directement avec l'Angleterre, l'Espagne et le reste de la France (notamment Le Havre et Bordeaux). Nantes dominait économiquement le littoral sud ; les régions du nord, elles, commerçaient avec l'Angleterre et d'autres pays étrangers sans que les flux ne passent par Rennes, et ce jusqu'aux années 1930. Seules les administrations donnaient à cette ville une portée régionale.

Par la suite, la création de l'archevêché de Rennes sous le Second Empire renforça les liens avec les diocèses de Vannes, Quimper et Saint-Brieuc, « mais ce furent surtout la Cour d'Appel et l'Université qui forcèrent des Bas-Bretons à fréquenter la capitale provinciale⁶⁹⁸ ». En outre, l'oral du baccalauréat se déroulait à Rennes pour toute l'académie jusqu'en 1939. Flatrès relate ses propres souvenirs :

« Pour bien des Finistériens, l'espace vécu ou connu comprenait Paris – où la plupart des familles avaient un des leurs émigré – la “Dordogne”, c'est-à-dire en fait l'Aquitaine où des cultivateurs s'établirent dans les années 1920, la plupart des bases de la Marine nationale en France et Outre-Mer, et pour certains cantons, en plus New York et Montréal, mais non Rennes. Les étudiants bas-bretons de ma génération trouvaient que Rennes était une cité étrange, ne possédant aucun des caractères qui, pour eux, étaient typiques de la Bretagne, et lorsque nous quittions Rennes pour regagner l'Extrême-Ouest, il nous arrivait de dire que “nous allions en Bretagne”⁶⁹⁹. »

P. Flatrès estimait en 1980 que Rennes n'était pas encore enracinée comme capitale de région, ce qui incitait les politiques à convoquer des assemblées régionales en-dehors de Rennes, notamment à Pontivy « près de la limite des deux Bretagnes », dans une tentative de « conciliation des deux ethnies persistant de part et d'autre de la dernière frontière linguistique » : « Malgré toutes les transformations modernes, malgré le développement de flux de toutes sortes convergeant vers la capitale régionale, le passé immémorial limite encore vers l'ouest le rayonnement de Rennes⁷⁰⁰ », écrivait-il alors.

La méfiance à l'égard de Rennes persiste : sa position est perçue comme « limite », « en marge ». Le portrait de territoire commandé par la marque Bretagne en 2009 a ainsi révélé que dans les représentations, « la France s'arrête à Rennes⁷⁰¹ ». Elle est décrite comme « une ville duale et la capitale d'une région duale⁷⁰² ».

⁶⁹⁷ *Ibid.* Ceci expliquerait pourquoi le parlementaire rennais La Chalotais n'apparaît pas dans les noms de rues de Basse-Bretagne alors qu'il est bien présent en Haute-Bretagne (c'est notamment le nom d'une rue de Rennes), tandis que son adversaire le duc d'Aiguillon a donné son nom à des voies dans plusieurs villes de Basse-Bretagne.

⁶⁹⁸ *Ibid.*, p. 19.

⁶⁹⁹ *Ibid.*, p. 19-20.

⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 20. Il estime en outre que « la Basse-Bretagne n'a pas de capitale », mais plutôt un « complexe urbain » formé des villes de Morlaix, Brest, Quimper et Lorient. Elle est orientée vers la mer, contrairement à la Haute-Bretagne qui regarde vers Paris et l'Europe continentale. FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 170.

⁷⁰¹ COMANAGING, *Portrait de la Bretagne, op. cit.*, p. 162.

⁷⁰² ROCHARD Y., « Rennes/Roazhon. Quels choix culturels pour demain ? », *ArMen*, n° 82, janvier 1997, p. 12.

On critique également sa croissance disproportionnée. Lors d'une réunion du Conseil de développement du pays de Saint-Brieuc, le 18 mars 2013, alors que les participants soulignaient un déséquilibre régional est/ouest préoccupant, l'un d'eux éleva la voix : « Rennes aspire les emplois et va piquer ceux qui sont ailleurs ! » Cette méfiance semble augmenter avec l'arrivée de la LGV (Ligne à Grande Vitesse), dont on redoute qu'elle draine les Costarmoricains au profit de la capitale régionale.

Si la ville de Rennes n'est « pas vraiment en Bretagne » dans les représentations des acteurs, on peut se demander quelle place y est accordée aux vernaculaires bretons, d'autant plus qu'elle apparaît souvent comme « la ville française par excellence ». Dès l'Ancien Régime au moins, les classes supérieures avaient commencé à « s'insérer toujours plus dans l'espace langagier et socioculturel français en conquérant, étape par étape, les éléments de la culture et de la langue de l'élite : bon usage, bon goût, culture littéraire et artistique, etc.⁷⁰³ ».

La zone urbaine de Rennes (qui, rappelons-le, ne fait pas partie de la zone mixte où roman et celtique ont cohabité) ressort comme l'une des régions où l'intérêt pour l'avenir du breton est le plus faible⁷⁰⁴. Cependant, parallèlement, le breton est bien présent dans l'espace urbain, que ce soit par le biais des écoles, des options dans certains collèges et lycées, des cours du soir pour adultes, du cursus de breton à l'université et de diverses manifestations culturelles. À la rentrée 2017, Rennes était en tête du classement des dix premières villes bretonnes selon le nombre d'élèves bilingues⁷⁰⁵. Le breton est également rendu visible par une signalétique français-breton sur certaines voies et dans des bâtiments publics⁷⁰⁶.



Figure 43. Signalétique bilingue français-breton à Rennes

En 1996 a été créé, à l'initiative du maire de l'époque, Edmond Hervé, un Comité consultatif de l'identité bretonne destiné à réfléchir à la place de la culture bretonne dans la ville, composé d'élus, de représentants associatifs et de diverses personnalités⁷⁰⁷. L'une des

⁷⁰³ MANZANO F., « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques », *op. cit.*, p. 145.

⁷⁰⁴ LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », *op. cit.*, p. 368-369.

⁷⁰⁵ OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE [site internet]. <http://www.fr.brezhoneg.bzh/5-chiffres-cles.htm> [consulté le 12 décembre 2017].

⁷⁰⁶ Celle-ci est cependant jugée insuffisante par les militants du breton. L'association Ai'ta !, par exemple, demande son extension à divers lieux, dont la deuxième ligne de métro actuellement en construction.

⁷⁰⁷ Voir son interview dans ROCHARD Y., « Rennes et l'identité bretonne », *ArMen*, n° 82, janvier 1997, p. 2-9. Lena Louarn, alors directrice de Skol an Emsav (centre de formation en breton pour adultes), se réjouissait de la création du Comité en tant que membre de celui-ci, et déclarait qu'« on ne rencontre pas forcément l'identité bretonne à Rennes. On peut croiser un bagad, un cercle celtique dans une fête ; au musée de Bretagne, au syndicat

mesures souhaitées par ce comité était justement la mise en place d'une signalétique bilingue sur les bâtiments publics importants et les principaux axes⁷⁰⁸. On retrouve ici dans les représentations des responsables de ce Comité le lien d'essence entre culture et langue bretonne. La ville a signé la charte *Ya d'ar brezhoneg* [Oui au breton] en 2008 et vise à ce jour le niveau 2⁷⁰⁹.

Quant au gallo, les enquêtes font apparaître dans le pays de Rennes, pourtant situé en Bretagne gallésante, un phénomène de « masquage⁷¹⁰ » de la langue, lié à la honte qui amène à dissimuler cette pratique linguistique. Paradoxalement, Rennes est « la ville où les discours sur la transmission et la pratique du gallo sont non seulement les plus nombreux mais encore nettement supérieurs aux autres aires urbaines bretonnes⁷¹¹ ». Il faut néanmoins noter « le peu de place fait au gallo sans doute perçu moins identitaire par les édiles voire moins porteur de la dimension touristique et patrimoniale de la ville⁷¹² ».

Dans les représentations de l'espace urbain analysées par T. Bulot, le gallo est relégué dans les quartiers périphériques populaires. Le breton, en revanche, est vu comme occupant le centre, les quartiers proches du centre du Thabor et de Saint-Hélier, ce qui correspond globalement aux espaces du français. Ces deux langues se trouvent donc associées dans les représentations comme langues légitimes du centre-ville. Le contre-espace de référence du breton est presque le même que celui du français, à savoir les quartiers dévalorisés.

« Par ses localisations sur le centre-ville, le contre-espace de référence du gallo recoupe l'espace de référence du français et du breton : là où ces deux langues sont en discours posées comme légitimes d'usages et de pratiques, le gallo n'y a pas et ne peut y avoir cours [...]»⁷¹³.

Malgré ce cantonnement symbolique du gallo aux quartiers populaires, une enquête sur les jeunes Rennais a montré que ceux-ci sont plus enclins à affirmer une compétence en gallo qu'en breton⁷¹⁴. Bien que le gallo ne soit pas perçu comme la langue de Rennes, en revanche il est bel et bien vu comme y étant pratiqué et est un facteur d'identification, conclut T. Bulot.

Lors de notre enquête, nous avons recueilli des témoignages de méfiance à l'égard de la capitale régionale. Quand Alice s'y rend, elle se sent « beaucoup moins en Bretagne » : « Pour moi, Rennes, c[e n]'est pas la capitale de la Bretagne, quoi, c'est... Vraiment, la capitale de la Bretagne, je [ne] sais pas où je la mettrais, mais... » Colette considère que « Brest, qui est complètement au bout, là-bas [...] serait presque plus légitime » comme capitale. Michel brocarde le gonflement disproportionné de Rennes : « [J]e me suis souvent amusé à dire

d'initiative, on peut trouver quantité d'informations sur l'histoire, sur le costume, les mœurs, la nourriture, mais on peut aussi passer à côté ». ROCHARD Y., « Rennes/Roazhon. Quels choix culturels pour demain ? », *op. cit.*, p. 10.

⁷⁰⁸ BROUDIC F., « Hier, aujourd'hui, demain. Le breton, langue en danger ? », *op. cit.*, p. 11.

⁷⁰⁹ Charte ayant pour but de faire progresser la visibilité du breton. OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE [site internet]. <http://www.fr.brezhoneg.bzh/33-cartographie.htm> [consulté le 15 mars 2017].

⁷¹⁰ MANZANO F., « Dix ans d'étude du gallo aux Cahiers de Sociolinguistique. De la langue patrimoniale à l'affirmation sociolinguistique », *op. cit.*, p. 35.

⁷¹¹ BULOT T., « Le gallo, une langue urbaine ? Ou les discours sur l'espace et les langues bretonnes à Rennes », *op. cit.*, p. 53.

⁷¹² *Ibid.*, p. 54.

⁷¹³ *Ibid.*, p. 56.

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 60.

– mais comme ça, hein, dans ma profession –, “Rennes et le désert breton”, pour plagier “Paris et le désert français⁷¹⁵”. » D’autres, comme Daniel, s’y sentent simplement mal à l’aise :

« [*Silence*] J[e n]’aime pas trop la ville de Rennes, c[e n]’est pas trop mon truc. C[e n]’est pas trop trop mon truc. [Il] y a des jolis quartiers, [il] y a Cesson-Sévigné, tout ça, qui [n]’est pas mal, c’est des quartiers bourgeois, quoi. C’est joli, c’est tout, hein. C’est quand même plutôt dortoir qu’autre chose. »

Plusieurs personnes ont dit avoir la sensation de « se rapprocher de la France », voire même d’« être en France », comme Nicole, qui se rendait parfois à Rennes pour le travail.

« Ah, je m’éloigne, là ! Je m’éloigne [*rire*]. [...] [J]’étais à l’étranger. Rennes, c’est l’étranger. [...] Et maintenant, bon, je ne vais pas beaucoup, je ne vais à Rennes que pour voir mes amis [...]. Indépendamment de ça, je ne vais pas à Rennes. Voilà. J’irais plutôt à Brest. Je suis plutôt attirée, oui, par Brest. [...] [T]ous les ans, je me dis : “Il faut quand même que je prenne le train, que j’aile aux Champs Libres⁷¹⁶, [il] y a plein de trucs intéressants, en même temps je vois mes amis”, et non, en fait, s’il n’y a pas l’invitation “Vous venez tel week-end”, je [ne] suis pas... Je [ne] suis pas rennaise, moi, je [ne] suis pas de là-bas, c’est la Haute-Bretagne, hein. C’est quelque chose que je ressens. J’y allais quand j’étais à Saint-Brieuc, j’y allais obligatoirement puisque j’allais au rectorat. C’était... une démarche professionnelle qui m’amenait un peu en France, quand même, quand même, [il] y a un peu ça. »

Nous avons remarqué une tendance chez les étudiants bas-bretons à se hâter de quitter Rennes pour rentrer passer le week-end dans leur famille, que l’on retrouve dans le témoignage d’Alice :

« Des gens qui sont nés en Centre-Bretagne et qui vont vivre à Rennes, c[e n]’est quand même pas la Bret – enfin c[e n]’est pas... Non, la plupart des gens que je connais ne sont pas attachés. Je pense que c’est ça : on y va par nécessité, donc on fait ses études et puis dès qu’on peut, on rentre⁷¹⁷. »

Outre sa réputation de ne pas être vraiment en Bretagne, Rennes apparaît comme un lieu d’où la « culture bretonne » aurait disparu, ainsi que les traditions, voire même les « valeurs bretonnes », comme dans le témoignage de Clément :

« [Q]uand tu parles vraiment du pays bretonnant, [de] la Bretagne, pour moi, Rennes, c’est vraiment la... la limite, euh, au niveau coutumes, au niveau, euh... alors qu’[il] y a plein de monde qui parlent breton à Rennes, quoi. Sur Rennes même, quoi. J’ai été à Montfort-sur-Meu à côté de Rennes [en études]. Donc je connais un petit peu de monde, je connais pas mal de jeunes qui habitent l’Ille-et-Vilaine, eh ben, c’est vrai que tout ce qui est coutumes et tout ça, ben, euh... pfff... pour eux, c’était [il] y a longtemps, quoi. [...] [N]ous, [...] entre guillemets, on le voit tous les week-ends, euh... Quand t[*u*] entends parler de *fest-noz*, de *fest-deiz*, ça parle breton, tout... Alors que là-bas, ben... [...] [C]’est quelque chose qui... qui se ressent mais sans l’avouer [...]. [Ç]a peut se sentir mais sans vraiment le définir, quoi. [...] [Q]uelqu’un du Centre-Bretagne [...]

⁷¹⁵ Ouvrage de géographie de Jean-François Gravier (1947).

⁷¹⁶ Équipement culturel rennais regroupant la bibliothèque municipale, le musée de Bretagne et l’Espace des sciences.

⁷¹⁷ On retrouve ici les propos de Pierre Flatrès sur sa jeunesse, cités plus haut. On notera qu’Alice se reprend alors qu’elle allait dire « ce n’est quand même pas la Bretagne ».

va aimer plus ces valeurs, ou parler plus de ces valeurs de la Bretagne que quelqu'un qui est à côté de Rennes. Ben, après, ils aiment bien la Bretagne, carrément, mais peut-être moins attachés au... à la culture, à la... aux coutumes. »

Ce que Clément appelle la culture bretonne est en réalité « la culture de langue bretonne », un raccourci fréquent que nous avons déjà signalé. La différence résiderait également, selon lui, dans la nature des rapports humains : « Ça n'a rien à voir, le côté de Rennes ou [...] le côté à partir du Centre-Bretagne et toute la partie ouest de la Bretagne, quoi. [...] Je [ne] sais pas, peut-être le relationnel, [...] peut-être [la] convivialité aussi, euh... Je [ne] sais pas, des manières de faire les choses différentes...⁷¹⁸ »

L'enquête de R. Le Coadic sur l'identité bretonne fait apparaître la même réserve vis-à-vis de Rennes. Renée estime que les Rennais « sont en Bretagne parce que c'est la carte qui a décidé ça. Mais dire qu'ils ont un comportement de Bretons, non, je ne crois pas. Je ne les vois pas trop... On ne les sent pas vraiment bretons, enfin fiers de l'être en fait. Fiers d'être en Bretagne⁷¹⁹ ». Pour Tanguy, « Rennes, c'est un mélange de Français-Bretons⁷²⁰ ». Pierre, agriculteur paimpolais, oppose Rennes au Finistère, dont nous avons déjà souligné la place privilégiée : « Certainement, la pointe du Finistère est obligée d'être plus pugnace, de s'accrocher davantage qu'un Rennais. Rennes, c'est bientôt la banlieue parisienne [...]⁷²¹. »

Un survol des commentaires postés sur divers sites internet, à partir de la requête « vraie Bretagne », fait apparaître les mêmes représentations que notre enquête⁷²². Nous ne donnons ici qu'un petit aperçu d'un sujet qui fait couler beaucoup d'encre.

« Sinon, je suis aussi 100 % Bretonne, je suis née dans le Finistère à Quimperlé, j'habite à Rennes depuis 10 ans mais j'espère bientôt déménager, parce que à part niveau magasins tout ça, c'est pas terrible, c'est pas la "vraie" Bretagne quoi...⁷²³ »

« Et la VRAIE [B]retagne ce n'est ni le Morbihan, ni l'Ille-et-Vilaine je crois qu'on sera tous d'accord là-dessus⁷²⁴. »

« La vraie Bretagne commence en fait à peu près à l'[o]uest de Plouagat – avant c'est le pays [g]allo⁷²⁵. »

⁷¹⁸ Il ressent d'ailleurs une différence entre les *festoù-noz* bas-bretons et les autres : « Moi, par exemple, un *fest-noz* à Saint-Brieuc, je [ne] vais pas aimer, quoi. Parce qu'il y a... Les gens sont là... viennent là pour danser, et après, derrière, t[u n]'as pas de... T[u n]'as pas le petit tissu avec les gens, le relationnel, tout. Hop, ils viennent là, hop, ils viennent danser, et puis hop, ils repartent, quoi. Par exemple, quoi. [Alors] que tu vas n'importe où en Bretagne, autrement, sur la partie ouest, eh ben t[u] as le petit truc typique qui vient en plus, quoi. T[u] as plus de convivialité, t[u] as plus de jeunes aussi... »

⁷¹⁹ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 310.

⁷²⁰ *Ibid.*

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² L'expression « vraie Bretagne » fournit également des résultats sur la Bretagne à cinq départements et le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne, qui ne concernent pas notre sujet.

⁷²³ Posté le 2 juin 2011. http://forum.momes.net/momes/blahblah/officiel-bretagne-bretons-sujet_5264_1.htm#

⁷²⁴ Posté le 2 janvier 2011. http://www.allocine.fr/communaute/forum/message_gen_nofil=666687.html

⁷²⁵ Réponse à la question « Quelles sont les différences de tempéraments suivant les coins de Bretagne ? » <https://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20090908131225AAfSKXD>

La situation de Rennes fait encore l'objet de débat houleux, comme en témoignent ces quelques commentaires :

« Le pays rennais est tout autant représenté que le Léon sur le *Gwenn ha Du*, en tout cas ceux qui pensent que la Haute-Bretagne c'est pas la "vraie" Bretagne, sont des gros cons⁷²⁶. »

« Il n'y a pas d'ancrage du stade rennais à la Bretagne. Chacun le sait sauf les élus qui arrosent copieusement leurs amis. Les [B]retons ne sont pas dupes... Rennes n'est en Bretagne que parce que la géographie l'a posé là. Le reste n'est que tromperie et moqueries. Le président de Rennes est avant tout français comme ceux qui lui ont remis le prix bidon ! Marre de ces gens qui se sentent bretons quand la volonté du peuple les dépasse.

– "Rennes n'est en Bretagne que parce que la géographie l'a posé là" : et l'histoire t'en fais quoi ? "[I]l n'y a pas d'ancrage du stade rennais à la Bretagne" : Ok on est dans le passé mais les victoires de [19]65 [19]71 ont été v[é]cues dans toute la [B]retagne (de [B]rest à [V]itré) comme un grand [é]v[é]nement car symbole de victoire, de notori[é]té pour le pays (c'est peut[-ê]tre pour ça que des [F]inist[é]riens supportent [R]ennes) [. N]e t'en d[é]plaise [R]ennes devient de plus en plus bretonnante et le stade comme d'autres fait jouer des mecs du pays⁷²⁷. »

Ici, on démontre une fois de plus que Rennes est bien bretonne par l'argument de la présence du breton, comme s'il ne pouvait pas y avoir d'identité bretonne en dehors de cette langue.

e. Un complexe haut-breton ?

Les différents éléments que nous avons exposés mettent en lumière la difficile position de la Haute-Bretagne, qui semble illégitime selon la définition commune de l'identité bretonne. Conséquence « extrême » de la réduction de la Bretagne à la seule Basse-Bretagne, certains Hauts-Bretons assimilent leur région à la France et n'osent se dire bretons. Le vocabulaire employé révèle parfois l'association à la France, comme dans ces propos de Louise, qui dit d'une voisine originaire de Basse-Bretagne : « Je crois qu'elle était habillée en *Brette* justement, quand elle est venue. Parce que ses parents, ils l'ont habillée après en française. » Ici, l'expression « en française » désigne l'habillement du pays gallo⁷²⁸.

⁷²⁶ Posté le 18 novembre /2010. <http://forum.stade-rennais-online.com/viewtopic.php?pid=535139>

⁷²⁷ Commentaires sur 7SEIZH [En ligne], « Bro Gozh au Stade Rennais : Frédéric de Saint-Sernin reçoit le prix pour le club », 24 novembre 2013.

⁷²⁸ Un seul de nos témoins, Joseph, s'est exprimé longuement sur son sentiment d'être plus français que breton. Son attitude nous paraît symptomatique du complexe rencontré en Haute-Bretagne : « [L]a vraie Bretagne, c'est plutôt le Finistère, la partie des Côtes-du-Nord et du Morbihan, là où on parlait breton. [...] Et puis ils ont beaucoup plus... La culture bretonne est beaucoup plus riche que la culture gallo. Beaucoup plus. Bien que ça... Beaucoup de choses ne se font plus non plus. Ils gardent ça comme, un peu comme un souvenir, quoi. [...] Nous, on est français, hein. On [ne] voudrait pas retourner... On [ne] voudrait pas... On aime bien la Bretagne, on aime bien notre pays ; on est fiers, d'ailleurs, quand on va à l'étranger, qu'on voit un drapeau breton. Je vois, avec notre groupe d'adultes, on partait tous les ans en vacances, on a fait ça pendant trente ans, avec armes et bagages. Et on allait sous tente, et on montait un chapiteau sur le camping où on plantait nos tentes, et on avait un drapeau breton qu'on dressait sur le chapiteau. On n'était pas plus bretons que les autres, mais on était fiers d'être bretons ! [rire]. C'est un fait, ça c'est un fait. Mais, non... pfff... Non, on est français, hein. On est français. On aime bien la Bretagne, mais on est français avant tout, hein. On est français avant tout. Bon, ça tient à nos origines, ça tient à notre école, ça tient à beaucoup de choses, quoi. Oui. Et puis on n'a jamais appris le breton, hein. L'Église a toujours été en français, le cathé en français. On aime bien la Bretagne, on est fiers d'être bretons, et quand on est un petit peu ensemble, partis un petit peu à l'étranger : "Oh, qu'elle est belle ma Bretagne sous son ciel gris", on chante ça avec cœur [rire]. Mais c'est pour marquer la distance, quoi. Oui, on aime la Bretagne. Mais dire que pour nous, le... On est d'abord français. On est d'abord français, oui oui. »

Nous avons noté des frictions révélatrices des tensions entre Haute et Basse-Bretagne au cours d'une réunion du Conseil de développement du pays de Saint-Brieuc, le 15 avril 2013. Résumons l'altercation. Un homme insiste sur l'importance de mettre en avant l'identité bretonne et d'en faire un enjeu de développement. Une femme réagit alors avec agacement, affirmant que « tout n'est pas estampillé breton ». Elle précise que le pays gallo existe aussi, et se plaint : « C'est difficile d'exister quand on n'est pas dans cette partie de Bretagne bretonnante. » Elle s'insurge contre l'idée que la Bretagne se résumerait au breton et aux *festoù-noz*.

Son intervention est révélatrice du complexe haut-breton dont nous avons déjà fait mention. Mais le plus frappant est la façon dont cette personne s'est enflammée alors que le premier participant ne parlait ni de la langue bretonne, ni de la Basse-Bretagne. Elle a immédiatement interprété la mention « identité bretonne » comme se référant à ce territoire. On a donc ici un exemple très parlant de réaction épidermique face à l'association de l'identité bretonne à la seule Basse-Bretagne.

L'obsession de la « vraie Bretagne » hante les discours de promotion économique et touristique. S'y situer est une garantie d'attractivité qu'ont bien comprise les professionnels. Une publicité pour des chambres d'hôtes à Lanildut (Finistère) mise tout sur cet argument de vente : « Bienvenue au Bout du monde, à la Pointe de l'Occident, dans un petit Paradis inconnu, loin des sentiers battus, à la Quête de la Vraie Bretagne, plus authentique et sauvage qu'ailleurs⁷²⁹ », ou encore : « Un cadre naturel préservé, une côte sauvage, un patrimoine authentique : c'est la vraie Bretagne du Finistère nord⁷³⁰ ». Un voyageur intitule un séjour en Finistère sud « Les pieds dans l'eau à la découverte de la vraie Bretagne⁷³¹ ».

En revanche, le topo-guide *L'Ille-et-Vilaine à pied* ne peut se vanter de la même situation : « Aux marches de la "vraie" Bretagne, ce Département a tous les atouts pour séduire les randonneurs⁷³². »

L'Ille-et-Vilaine semble particulièrement sensible au besoin de justifier son identité bretonne, sans doute en raison de sa « position géographique historique de zone-tampon » (entre Bretons et Francs, entre duché de Bretagne et royaume de France) souvent déplorée par ses habitants⁷³³.

Dans le « portrait identitaire » commandé par le conseil départemental en 2008 se trouvent les expressions « territoire de transition, de jonction⁷³⁴ », « pays de marges, disputé et flottant⁷³⁵ », « rôle ambigu et ancien de vigie de la civilisation gallo-franque face aux Celtes, puis du Royaume de France sur la Bretagne⁷³⁶ », « Bretons de marches et de marges⁷³⁷ »,

⁷²⁹ BRÈVES DE FEMMES [site internet]. <http://www.brevesdefemmes.fr/cabanes-perchees-bretagne-le-nid-diroise/> [consulté le 11 novembre 2016].

⁷³⁰ LE NID D'IROISE [site internet]. <http://www.hebergement-nature-bretagne.com/> [consulté le 11 novembre 2016].

⁷³¹ RESTONS GROUPÉS [site internet]. <http://www.restonsgroupes.fr/sejour/a-la-mer-12,les-pieds-dans-l-eau-decouvrez-la-vraie-bretagne-ref-160-160> [consulté le 11 novembre 2016].

⁷³² MON GR, LE SITE DE LA RANDONNÉE ITINÉRANTE [site internet]. <https://boutique.ffrandonnee.fr/lille-et-vilaine-%C3%A0-pied> [consulté le 11 novembre 2016].

⁷³³ COMANAGING, *Ille-et-Vilaine, portrait identitaire*, 2009 [En ligne], p. 862. http://www.ille-et-vilaine.fr/sites/default/files/portrait_identitaire_ille-et-vilaine.pdf [consulté le 11 novembre 2016].

⁷³⁴ *Ibid.*, p. 839.

⁷³⁵ *Ibid.*, p. 862.

⁷³⁶ *Ibid.*, p. 860.

⁷³⁷ *Ibid.*, p. 850.

« tiraillements identitaires d'un territoire "de seuil"⁷³⁸ ». Un informateur constate : « Ce nom d'Ille-et-Vilaine est un handicap parce qu'on ne nous localise pas⁷³⁹. »

Le rapport conclut à « un lien d'appartenance massif mais complexe à la Bretagne en tant que "les moins bretons des Bretons" » et à une « conscience historique d'appartenance à la Haute-Bretagne et à la culture gallèse⁷⁴⁰ ». L'Ille-et-Vilaine n'a « pas une identité en propre car son identité se définit d'abord à travers celle de la Bretagne⁷⁴¹ ».

En dépit de ce portrait ambigu, son site officiel affirme qu'elle est bien une « vraie Bretagne » et que 84 % de ses habitants se sentent bretons⁷⁴². Bien que cette partie de la Bretagne se sente « parfois un peu différente, voire complexée par rapport au reste de la Bretagne », 95 % de ses habitants considèrent le département comme breton. Le site produit comme preuves de sa bretonnité le climat, le patrimoine, l'économie, les produits du terroir, la présence de la langue bretonne.

« Enfin le caractère des habitants, en particulier la ténacité, l'esprit d'entreprendre, le sens du collectif, l'amour du sol natal et l'attachement à des valeurs d'indépendance et de liberté⁷⁴³ ainsi qu'une attitude spécifique dans la relation à l'autre (parfois au départ une réserve très bretonne) confirment, s'il était besoin, la dimension bretonne du département⁷⁴⁴. »

Le fait que l'on se questionne à ce sujet et que l'on se justifie de la sorte n'est-il pas en soi révélateur d'un certain doute ? Le Finistère se donnerait-il la peine d'enquêter sur le sentiment d'appartenance de ses habitants ? Il y a tout lieu d'en douter. À la suite du portrait identitaire, une « marque Haute Bretagne » a même été créée pour promouvoir, non pas la Haute-Bretagne, mais la seule Ille-et-Vilaine⁷⁴⁵.

Comme le gallo, que l'on n'évoque qu'en le comparant au breton et au français, l'espace haut-breton n'est pensé que sur le mode de la comparaison. Dans les représentations, « [l]a Haute-Bretagne n'est donc pas une SPECIFICITÉ, elle est une PERTE : de la *perte*, du *moins*, du *sans*, du *pas* ; du transitoire et de l'impur. Elle n'a pas de qualités propres, elle n'est formée que d'une comparaison⁷⁴⁶. » Nous allons cependant voir que, malgré ce déséquilibre est/ouest, les références à l'entité Bretagne ne manquent pas.

⁷³⁸ *Ibid.*, p. 860.

⁷³⁹ *Ibid.*, p. 9. Une personne interviewée pour la réalisation du portrait déclare : « Sous le sens du paysage, il n'y a pas vraiment non plus d'identité Ille-et-Vilaine. C'est une identité bretonne moins marquée... de diversité de paysages. Nous avons le panel de tout ce qu'on peut retrouver en termes de paysage au niveau de la Bretagne, à peu près la même chose que les départements voisins, mais sans que l'un des milieux ou un des paysages ne soit plus marquant. » *Ibid.*, p. 848.

⁷⁴⁰ COMANAGING, *Ille-et-Vilaine, portrait identitaire, op. cit.*, p. 843.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 887.

⁷⁴² ILLE-ET-VILAINE, LE DÉPARTEMENT [site internet]. <http://www.portrait35.fr/une-vraie-bretagne,96049,fr.html> [consulté le 2 mai 2013]. Il semblerait que cette page ne soit plus disponible à la consultation. On retrouve cependant le portrait sur ILLE-ET-VILAINE, LE DÉPARTEMENT [site internet]. <http://www.portrait35.net/fr/publication/portrait-35> [consulté le 31 mars 2017] et une partie des conclusions sur MARQUE HAUTE BRETAGNE [site internet]. <http://marque-hautebretagne.fr/les-conclusions-du-portrait-identitaire-de-lille-et-vilaine/> [consulté le 31 mars 2017].

⁷⁴³ Ces représentations sont celles des Bas-Bretons, comme nous le verrons au chapitre 6.

⁷⁴⁴ ILLE-ET-VILAINE, LE DÉPARTEMENT [site internet]. <http://www.portrait35.fr/une-vraie-bretagne,96049,fr.html> [consulté le 2 mai 2013]. Il semblerait que cette page ne soit plus disponible à la consultation.

⁷⁴⁵ La marque est initiée et pilotée par le département d'Ille-et-Vilaine. On peut lire sur son site : « Nous luttons contre un déficit de notoriété et une image dissociée de la Bretagne. » MARQUE HAUTE BRETAGNE [site internet]. <http://marque-hautebretagne.fr/les-questions-que-vous-vous-posez/> [consulté le 11 novembre 2016].

⁷⁴⁶ CORBEL P., *La figure du gallo, op. cit.*, p. 389. Nous verrons au chapitre 6 que les Hauts-Bretons sont peu décrits pour eux-mêmes, mais plutôt comme le revers des Bas-Bretons.

5.2.6. Le sentiment d'appartenance à la Bretagne est-il extralinguistique ?

Nous empruntons ce titre à G. Le Menn, qui affirme que « [l']existence de deux Bretagnes, l'une de langue bretonne et l'autre de langue française, n'a pas empêché les Bretons de se sentir unis sur le plan politique. Il existe un sentiment national breton qui est extralinguistique⁷⁴⁷ ». Y. Evenou évoque quant à lui une « solidarité extra-linguistique » ou « supra-linguistique » : « [D]ans les casernes, les conscrits bretons se regroupaient et s'épaulaient frileusement, qu'ils soient natifs de Douarnenez ou de Saint-Malo [...]»⁷⁴⁸.

En dépit du clivage est/ouest que nous venons de décrire, il semblerait qu'un sentiment d'unité existe, transcendant les divisions territoriales. La Bretagne historique apparaît comme un « ensemble culturel dont la perception globale est pour l'essentiel encore bien vivante⁷⁴⁹ ». Diverses études convergent en tout cas sur ce point.

L'appartenance à la commune, voire au hameau, est ressortie clairement de notre enquête, tandis que la Haute et la Basse-Bretagne ne sont presque jamais mentionnées : nos témoins frontaliers ne se représentent pas l'espace en fonction de la division de la Bretagne en deux grandes moitiés. Mais qu'en est-il du sentiment d'appartenance des Bretons à la Bretagne dans son ensemble ? Différentes études peuvent apporter des éléments de réponse.

Selon une enquête de l'OIP (Observatoire interrégional du politique) de septembre 2000, la Bretagne est « la région de France où l'attachement régional est le plus vif⁷⁵⁰ » : 31 % des Bretons ont le sentiment d'appartenir avant tout à leur région, avant la commune, le département et la France, tandis que la moyenne française est de 16 %.

Un sondage de 2003 (Le Coadic & TMO) montre que « l'attachement à la Bretagne l'emporte largement sur l'attachement à la commune⁷⁵¹ ». D'après un autre sondage de 2009 (Pasquier & TMO), « 66,7 % des Bretons se disent “assez” ou “très attachés à l'Europe”, 82,9 % à leur commune, ville ou village, 86,6 % à leur département, 93,3 % à la France et 95,6 % à la Bretagne. L'attachement des Bretons à leur commune est donc bien une réalité mais il est nettement distancé par leur attachement à la Bretagne, qui arrive en première position⁷⁵². »

Le sentiment d'appartenance transcenderait donc les divisions linguistiques. Le chanteur Yann-Fañch Kemener se demande ainsi : « [Q]u'est-ce qui fait que les Gallos ou les bretonnants d'aujourd'hui vont se retrouver ? Ils se retrouveront sur une question d'identité, qui

⁷⁴⁷ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 113.

⁷⁴⁸ ÉVENOU Y. E., « Limites identitaires et conscience linguistique : le cas breton », *op. cit.*, p. 187. Il évoque en outre un « patrimoine commun à l'ensemble des Bretons [...], les légendes arthuriennes et le mythe de Brocéliande ». *Ibid.*, p.189.

⁷⁴⁹ BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 10.

⁷⁵⁰ LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », *op. cit.*, p. 122.

⁷⁵¹ « 10 % des Bretons déclarent se sentir d'abord citoyens européens, 12 % d'abord citoyens du monde, 18 % citoyens de leur commune, 28 % citoyens bretons et 32 % citoyens français ». LE COADIC R., « Éléments sur les relations entre langue et identité en Bretagne », *op. cit.*, p. 32.

⁷⁵² *Ibid.* La question posée était : « Pourriez-vous me dire si vous êtes très attaché, assez attaché, assez peu attaché ou pas du tout attaché à votre commune, ville ou village/à votre département/à la Bretagne/à la France/à l'Europe ? » En outre, l'attachement prioritaire à la commune apparaît « inversement proportionnel à la pratique du breton ». Un sondage de 2013 indique un changement dont il faudra vérifier s'il se confirme à l'avenir. À la question « Vous sentez-vous d'abord citoyen de... ? », les enquêtés ont répondu : la France (38,2 %), la Bretagne (22,4 %), la commune (16,5 %), le monde (12,7 %) et l'Europe (6,2 %). Résultats non publiés communiqués par R. Le Coadic, tirés du sondage réalisé pour l'établissement du rapport suivant : BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne »*, *op. cit.*

n'est peut-être pas que linguistique⁷⁵³ ». Le poète et chanteur Glenmor insistait lui aussi sur le dépassement des questions de langues :

« Il y a une unité. Ça, c'est sûr. La Bretagne n'a jamais été divisée en deux à cause de la langue. C'est pour ça, d'ailleurs, que je ne comprenais pas très bien les problèmes de langue de certains pays. Parce qu'en Bretagne, il n'y a jamais eu de guerre de langue. Ça n'a jamais existé. Ça existe auprès de certains individus qui sont des acharnés, mais il n'y a pas eu de guerre entre les gallos et les bretonnants. Et puis, va-t-en dire à un type du Pays gallo qu'il n'est pas breton, tu vas voir un peu !⁷⁵⁴ »

Le sentiment breton se révèle dans un « imaginaire mythique » reposant sur les thèmes récurrents d'âme (du pays et/ou des habitants), d'esprit (ou « mentalité »), d'identité singulière, d'éternité (elle ne pourrait disparaître totalement) et de cœur comme siège de la bretonnité⁷⁵⁵. R. Le Coadic conclut que

« [I]a pluralité des terroirs – et surtout le dualisme culturel – posent davantage problème aux spécialistes et aux chantres de la Bretagne qu'à ses marins-pêcheurs, ses chefs d'entreprise et ses agriculteurs. En effet, ceux-ci, pourtant très conscients du contraste entre bretonnants et [G]allos, considèrent que ce dualisme ne nuit pas à l'unité de la Bretagne. [...] La Bretagne forme un tout, dont le ciment n'est ni le sang ni la langue, mais la terre, l'histoire et la volonté⁷⁵⁶ ».

Il propose donc de distinguer bretonnité ethnique et bretonnité politique, qui concerne l'ensemble des habitants. Les Bretons, observe-t-il, « se distinguent généralement par la vivacité de leur attachement à leur territoire », qui « relève d'une véritable communion, qui leur inspire parfois des élans lyriques⁷⁵⁷ ». Ce lien se manifeste, entre autres, par le nombre important de Bretons travaillant à l'extérieur et regagnant la Bretagne tous les week-ends ou pour les vacances.

Existe-t-il des éléments permettant de dire à quand remonte ce sentiment d'appartenance ? Selon J.-M. Le Boulanger, jusqu'au XIX^e siècle, les Bretons n'avaient pas l'occasion de se dire bretons en raison du peu de contacts avec l'extérieur, à l'exception de la noblesse et des lettrés. Les élites se savaient bretonnes, et vraisemblablement les marins bretonnants⁷⁵⁸.

Une historiographie bretonne célébrant l'appartenance au pays existe depuis le Moyen Âge au moins. Les chroniqueurs bretons de cette époque s'attachent en effet à « la défense et l'illustration du pays et de toute la nacion de Bretagne⁷⁵⁹ ». Écrire l'histoire est alors un

⁷⁵³ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 320.

⁷⁵⁴ *Ibid.* Voir d'autres témoignages similaires p. 320-322.

⁷⁵⁵ *Ibid.*, p. 48.

⁷⁵⁶ *Ibid.*, p. 322.

⁷⁵⁷ LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, op. cit., p. 18. « Territoire » est ici entendu dans le sens d'« espace vécu par une population, c'est-à-dire d'espace qu'elle habite, transforme, regarde, dont elle est consciente et pour lequel elle éprouve des sentiments. Il est tout à la fois « un lieu de vie, un lieu d'équilibre et un lieu de mémoire ». *Ibid.*, p. 17-18.

⁷⁵⁸ LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, op. cit., p. 25-27.

⁷⁵⁹ KERHERVÉ J., « Aux origines d'un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Âge », op. cit., p. 179. Sur ce sujet, voir également JONES M., « "Mon Pais et ma Nation": Breton Identity in the Fourteenth Century », ALLMAND C. T. (dir.), *War, Literature and Politics in the late Middle Ages*, Liverpool, Liverpool University Press, 1976, p. 144-168, et FLEURIOT L., « Le patriotisme brittonique et l'histoire légendaire », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 1, p. 105-119, en particulier la p. 110.

engagement politique, dans lequel le passé de la Bretagne apparaît « comme un long et douloureux combat pour l'identité⁷⁶⁰ ».

On rappelle au peuple ses « glorieuses origines », on loue les exploits des Bretons, avec pour objectif de leur redonner leur place dans l'histoire, de « conserver la *renommée* de [l]a nation, mais aussi de réparer une injustice et plus encore de témoigner de l'originalité historique d'un duché que la monarchie française, après plusieurs vaines tentatives, vient de réussir à absorber à la fin du XV^e siècle⁷⁶¹ ». Cette démarche s'inscrit dans le mouvement des nationalismes de l'époque.

Ainsi, l'historiographie devient « non seulement témoignage mais aussi plaidoyer pour la Bretagne, appel au souvenir, appel à l'union, à la fidélité, à la mobilisation contre l'étranger⁷⁶² ». Le « sentiment national » s'exprime dans la fidélité à la dynastie régnante, ainsi que dans l'insistance sur les spécificités des Bretons, leur bravoure et leurs vertus. L'amour du pays natal et la fidélité à son égard est également un thème courant, et l'on chante les beautés, les richesses et les contrastes de cette terre « indivisible comme son peuple⁷⁶³ ». Ces textes de lettrés ne nous donnent toutefois pas d'indications sur les attitudes du peuple de l'époque.

Ce sentiment d'unité est bien présent dans les propos de nos témoins, en dépit d'une conscience aigüe des différences locales :

« J'ai plutôt l'impression, maintenant, que, au niveau de l'identité bretonne, c'est plutôt toute la Bretagne ensemble, même s'[il] y a deux langues. J'ai ce sentiment-là. J'ai l'impression que les gens se diraient plus : "On est en Bretagne", que de se dire : "On est en Haute-Bretagne ou en Basse-Bretagne"⁷⁶⁴. » (Gilbert)

« Moi, je [ne] trouve pas qu'il y ait vraiment de différences entre les deux... [...] Les deux, c'est la Bretagne, quoi. Parce que la culture, elle est quand même là, même si c[e n]'est pas la même langue, [il] y a quand même... ben, pas les mêmes valeurs, mais [...] on mange la même chose, euh... La musique, elle est en commun... les danses aussi. C'est juste, ouais, la langue, qui change, mais sinon c'est la Bretagne, pour moi, partout. » (Ninnog)

« [Mon père] ne parlait pas breton mais il nous a fait sentir qu'on était bretons. Pour moi, j'étais bretonne. [...] Il nous a transmis le sentiment, euh, je [ne] sais pas, d'appartenance à... à un terroir. On était bretons, ça c'est sûr. On était français *peut-être*, mais on était *sûrement* bretons. » (Geneviève)

Selon certains témoins, l'identité bretonne demeurerait quoi qu'il advienne du breton et du gallo car elle repose sur d'autres critères (qui ne sont d'ailleurs pas clairement énoncés) :

« [S]i je regarde l'Irlande, ils ont perdu leur langue, ils sont restés irlandais. » (Geneviève)

⁷⁶⁰ *Ibid.*

⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 180. À cette époque court le mythe des origines troyennes du peuple breton, qui rehausse son prestige et permet d'expliquer l'étrangeté de la langue bretonne. On insiste également beaucoup sur la dignité et le rayonnement des ducs dans des portraits très louangeurs.

⁷⁶² *Ibid.*

⁷⁶³ *Ibid.*, p. 200.

⁷⁶⁴ En l'entendant prononcer ces termes, peu courants dans le langage populaire comme on l'a vu, nous lui avons demandé s'il les employait dans sa jeunesse, et il nous a assuré que ni lui ni sa famille ne les utilisaient.

Danielle : [O]n est bretons, on sera toujours bretons.

Anne Diaz : Même si on enlève les deux langues ?

Danielle : Ouais, je pense, quand même. Oui, parce qu'on voit bien, dans tous les... On dit bien, la Bretagne... Qu'est-ce que je lisais dans *Le Télégramme* ? On est breton si... [...]. [II] y avait cinq [critères], hein. Si on aime le beurre, si on la ramène, enfin [il] y avait cinq... Et si on se serre les coudes...⁷⁶⁵ »

L'unité se forme en particulier au contact de l'extérieur, tandis que l'on préfère s'identifier à la commune ou au « petit pays » quand on se trouve entre Bretons :

« [R]éunir les quatre départements bretons et puis diriger une réunion, j'aime mieux vous dire que... [...] Les Finistériens, bon, il suffit de les laisser seuls, ils [ne] peuvent même pas s'entendre, [amusé] ils vont trouver des rivalités. Les quatre départements bretons non plus. Là, pour les mettre d'accord, il faut travailler dur. Mais alors, si les quatre départements bretons étaient à une réunion à Paris, alors là ! Et puis ça se faisait automatiquement. Automatiquement. Là, [il n']y avait pas un qui aurait bronché, et surtout, [il] y avait un qui était délégué, il parlait au nom des autres, et ça, c'était flagrant⁷⁶⁶. » (Louis)

Pour d'autres auteurs, l'idée d'identité bretonne relèverait plutôt d'un « roman régional [...] nourri de ses héros (Anne de Bretagne), de ses temps forts (l'État ducal des XIV^e et XV^e siècles, l'« âge d'or » de la Bretagne des enclos paroissiaux) et de ses blessures (Conlie, la guerre de 1914-1918 et leurs hécatombes, pour ne citer que des nœuds mémoriels gorgés encore quelquefois d'affects)⁷⁶⁷ ». L. Le Gall invite à s'interroger sur « les relations entre sa fabrication recommencée, son utilité, son utilisation et la demande sociale, avérée ou postulée, à laquelle il serait censé répondre⁷⁶⁸ ». En effet, des institutions et des publications construisent l'idée d'identité bretonne (conseil régional de Bretagne, Bretagne Prospective, comité régional du tourisme de Bretagne, *Bretons*, *Ar Men*) de telle manière qu'elle *semble désormais aller de soi*.

Cette identité posée comme existante *a priori* et faisant consensus est utilisée par le conseil régional pour se renforcer : « l'histoire et ses usages sont susceptibles d'être aisément mis à contribution pour attester la continuité pluriséculaire d'un substrat identitaire et, partant, l'inéluctabilité d'un retour en grâce de son supposé débouché stato-territorial⁷⁶⁹ ». Dans sa démarche de recension des composantes de l'identité bretonne, la marque Bretagne puise dans « une taxinomie héritée de la psychologie des peuples et des études consacrées aux personnalités ethniques⁷⁷⁰ » dont on peut douter du bien-fondé scientifique.

⁷⁶⁵ Selon les témoignages recueillis par R. Le Coadic, la relation intense au territoire serait l'un des éléments de maintien d'une identité bretonne même si le breton disparaissait. Cet aspect n'a pas été mentionné dans nos entretiens. LE COADIC R., *L'identité bretonne*, op. cit., p. 54.

⁷⁶⁶ Un chef d'entreprise haut-breton confie ainsi à R. Le Coadic défendre la langue bretonne et l'élevage dès lors qu'ils se trouvent attaqués en-dehors de Bretagne, alors qu'il n'est pas intéressé par la première et critique vivement le second : « il est "identifié" par les symboles de la Bretagne et, en défendant celle-ci, il se défend lui-même ». *Ibid.*, p. 414.

⁷⁶⁷ LE GALL L., « La Bretagne, une *illusio* qui fonctionne », *La Bretagne Linguistique*, vol. 18, mars 2014, p. 114-115.

⁷⁶⁸ *Ibid.*, p. 115.

⁷⁶⁹ *Ibid.*, p. 128.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, p. 132. L'étude de la marque reprend par exemple l'idée, fort répandue chez les observateurs des XVIII^e et XIX^e siècles, que les Bretons seraient des êtres de l'affect, de l'irrationnel. COMANAGING, *Portrait de la Bretagne*, op. cit., p. 508.

Par la performativité du discours, « l'identité bretonne, même lorsqu'elle est pensée sous l'aspect d'une identité-problème ou, plus exactement, puisqu'elle est pensée de la sorte, secrète, ce faisant, de l'identification⁷⁷¹ ».

Si le concept d'identité doit être manié avec prudence, un phénomène mérite une attention particulière : différentes enquêtes sur les régions de marches près de la frontière historique entre la Bretagne et la France mettent en lumière la force du sentiment breton en situation de contact (alors même que l'identité bretonne de ces lieux est constamment mise en doute à l'échelle de la Bretagne)⁷⁷².

Les recherches de F. Manzano sur cette frontière orientale sont révélatrices de *l'exacerbation des différences en zone frontalière dans un but de différenciation*. Du point de vue linguistique, les différences sont minimales. Cependant, Bretons de la Marche et Normands « se réclament d'une identité différente⁷⁷³ », tandis que bretonnants et gallésants se retrouvent dans une identité bretonne commune en dépit de la frontière linguistique qui les sépare.

Une évaluation de la distance linguistique entre Montanel (Manche), Roz-sur-Couesnon (Ille-et-Vilaine), Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine) et Désertines (Mayenne) livre une distance maximum de 31 % entre Roz-sur-Couesnon et Montanel, ce qui correspond aux scores les plus bas enregistrés entre deux langues romanes : sur le contact languedocien/catalan, les distances phonétiques vont de 30 à 60 % selon les villages⁷⁷⁴. Sur le plan lexical, quand des différences sont observables, les Normands frontaliers sont plus proches des Bretons frontaliers que des régions septentrionales de la Basse-Normandie⁷⁷⁵.

Manzano propose un gradient de variation en cinq zones allant d'est en ouest, du Nord-Cotentin (1) à la Bretagne bretonnante (5), en passant par le Sud de la Manche et l'Avranchin (2), la Marche nord de la Bretagne et le pays de Rennes (3), et la zone dite mixte entre Saint-Malo et St Briec (4). Les ruptures linguistiques les plus nettes se trouvent entre les zones 1 et 2 (Nord-Cotentin/sud de la Manche et Avranchin), et les zones 3 et 4 (Marche nord/zone mixte).

« Au centre en revanche, on n'observe pas de failles considérables, ce qui pourrait alors générer un véritable complexe identitaire, tant chez les Bretons que chez les Normands. La revendication, l'exaspération identitaires seraient dans ce cas des formes de transfert ou tentatives de résolution de la crise.

Ce déchirement se traduit par un double positionnement relatif. Côté normand on n'est certainement pas breton (définition négative), mais on n'est pas pour autant vrai normand (définition positive de la Normandie : en gros au nord de la ligne Joret). Parallèlement, on se dit

⁷⁷¹ *Ibid.*, p. 116. Bourdieu fait un constat similaire sur les identités régionales : « [D]ans les luttes symboliques pour la connaissance et la reconnaissance, les critères dits "objectifs", ceux-là même que connaissent les savants, sont utilisés comme des armes : ils désignent les traits sur lesquels peut se fonder l'action symbolique de mobilisation pour produire l'unité réelle ou la croyance dans l'unité (tant au sein du groupe que chez les autres) [...] ». BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 144.

⁷⁷² Glenmor en faisait le constat : « Je crois même que le plus fort sentiment de bretonnitude se trouve sur les frontières. Là, vraiment, tu trouves des Bretons de sentiment, hein ! Sur les frontières, tu vois, parce qu'ils sont en contact avec l'autre côté, quoi ! Donc, il y a quand même un sentiment national breton très fort, très fort [...] ». LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 314.

⁷⁷³ MANZANO F., « Identité et frontière : linéaments d'une recherche sur le contact normano-breton », *op. cit.*, p. 107.

⁷⁷⁴ MANZANO F., « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne », *op. cit.*, p. 63.

⁷⁷⁵ *Ibid.*, p. 59.

breton en Ille-et-Vilaine en se démarquant des [N]ormands, mais en soulignant très souvent que la vraie Bretagne se trouve à l'autre bout ou que l'on s'en rapproche un peu plus dans le secteur 4 défini plus haut⁷⁷⁶. »

On adopte donc l'idée commune qu'il existe des degrés de bretonnité. Si les Hauts-Bretons voient dans l'ouest la vraie Bretagne, pour les Normands, la vraie Normandie se situerait vers le Cotentin, la région de Caen⁷⁷⁷. Le propre des frontaliers, comme on le voit, est de se sentir « moins » (moins bretons, moins normands), forme de culpabilité propre aux marches. « Coupables parce que portant en quelque sorte atteinte à la *pureté* (éminemment mythique) du groupe ethnique auquel ils sont présumés appartenir⁷⁷⁸. »

« D'une part, on parle et on vit de manière très proche des "autres". Cela est déjà ennuyeux pour fonder l'identité locale, bretonne, normande ou mayennaise suivant le cas. D'autre part, parce que vivant aux limites extrêmes d'une identité régionale centrée ailleurs (la "vraie" Normandie, la "vraie" Bretagne, etc.), les populations culpabilisées des marges ou de la Marche ont le sentiment d'être en quelque sorte les "laissées-pour-compte" d'une identité qui se constitue ailleurs. Tous les frontaliers soulignent que la langue elle-même les marginalise⁷⁷⁹. »

Comment les acteurs gèrent-ils cette problématique identitaire ? Soit par ce sentiment d'infériorité, soit en compensant « le déficit identitaire perçu, par une exaspération du sentiment d'appartenance. Deux attitudes ou deux réponses complémentaires à une situation de crise⁷⁸⁰. » Cette exacerbation peut s'exprimer notamment à travers le différend territorial concernant le Mont-Saint-Michel⁷⁸¹. On essaie également de « se prouver linguistiquement différent des voisins⁷⁸² ».

Comment cela peut-il être accompli en situation d'intercompréhension ? « Si, comme cela semble être le cas, la langue ne facilite pas la rupture, [...] deux directions sont à même de permettre au *système identitaire* de se rééquilibrer en rétablissant, d'une manière ou d'une autre, la *discrétion identitaire*⁷⁸³. »

- En repérant chez les voisins des habitudes verbales, en évitant de les reproduire et en les stigmatisant. Par exemple, côté normand, les enquêtés masquent le son [ë] des finales d'infinitifs du premier groupe, réputé gallo.
- En renouvelant l'écart identitaire sur des bases non linguistiques : alimentation, fêtes, architecture, référence à des « mentalités » différentes...

⁷⁷⁶ MANZANO F., « Identité et frontière : linéaments d'une recherche sur le contact normano-breton », *op. cit.*, p. 116-117.

⁷⁷⁷ MANZANO F., « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne », *op. cit.*, p. 58.

⁷⁷⁸ *Ibid.*, p. 65.

⁷⁷⁹ *Ibid.*, p. 58.

⁷⁸⁰ *Ibid.*, p. 65.

⁷⁸¹ La frontière entre Bretagne et Normandie a fait l'objet de différents dispositifs de défense au cours de l'histoire. Par exemple, les Normands édifièrent un important talus défensif entre Saint-James (Normandie) et Le Ferré (Bretagne), qui fut ensuite renforcé par Guillaume le Conquérant en faisant de Saint-James une place militaire dans la seconde moitié du XI^e siècle. MANZANO F., « Identité et frontière : linéaments d'une recherche sur le contact normano-breton », *op. cit.*, p. 111.

⁷⁸² MANZANO F., « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne », *op. cit.*, p. 58.

⁷⁸³ *Ibid.*, p. 64.

Se différencier consiste, quelle que soit la manière employée, à survaloriser des traits distinctifs, ce qui est possible, on le voit, même au sein d'un continuum linguistique⁷⁸⁴.

On constate donc que le sentiment d'appartenance à la Bretagne se renforce en situation frontalière. Pour reprendre Bourdieu, « [l]a frontière, ce produit d'un acte juridique de délimitation, produit la différence culturelle autant qu'elle en est le produit⁷⁸⁵ ». La conviction d'être breton naît en dépit de la survalorisation de la Basse-Bretagne comme lieu de l'identité légitime. Il semble donc possible de conclure avec P.-J. Simon :

« La Bretagne est souvent vue comme un conglomérat de diversités dans lesquelles se dissoudrait toute ethnicité bretonne, comme tout sentiment d'appartenance à un même ensemble. Mais la diversité très réelle ne va pas à l'encontre d'une non moins réelle unité, à la fois géographique et socio-culturelle⁷⁸⁶. »

⁷⁸⁴ Les Bretons peuvent user de différentes stratégies pour marquer leur différence. Si le recours au breton reste la plus répandue, quelques lieux optent désormais pour le gallo. La ville de Beaucé (près de Fougères, non loin de la limite de la Bretagne) a apposé un panneau en gallo en arguant de l'idée qu'à partir de ce lieu « on entre en Bretagne ». À Beaucé, parler gallo est donc une façon d'être breton. RADIO LASER, « Du Galo, dam Yan, dam Vèr : un an après, où en est la charte du gallo ? », émission diffusée le 6 juillet 2016. http://www.radiolaser.fr/Du-Galo-dam-Yan-dam-Ver-un-an-apres-ou-en-est-la-charte-du-gallo_a17815.html [consulté le 7 juillet 2016].

⁷⁸⁵ BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 139.

⁷⁸⁶ SIMON P.-J., « Ethnicité et domination en Bretagne », *op. cit.*, p. 75.

Conclusion du chapitre 5

La première partie de ce chapitre visait à montrer en quoi la langue, en zone frontalière, est le premier facteur de différenciation⁷⁸⁷. Nous avons ainsi abordé la question des noms des langues comme « symboles identificatoires⁷⁸⁸ » (5.1.1). Leur étude fait apparaître le gallo dans une situation charnière, désigné tour à tour comme « patois » et comme « gallo », tandis que le breton, presque toujours désigné comme tel, bénéficie d'une assise qui fait consensus et qui est peu questionnée.

L'accent et divers traits linguistiques sont des marqueurs identitaires importants en zone frontalière. À l'écoute, le breton provoque globalement des réactions plus fortes, d'énervement et d'admiration (5.1.2).

L'étude approfondie des représentations du breton et du gallo chez les frontaliers révèle une profonde asymétrie (5.1.3). Elle fait apparaître une langue opaque, mystérieuse, que l'on admire, voire qui attire (le breton), face à une forme dont on n'est pas sûr qu'elle soit une langue, qui suscite le rire et est associée à des caractéristiques négatives telles que la ruralité, l'arriération, des capacités intellectuelles moindres (le gallo). On note par ailleurs que les discours sur le breton contiennent une plus grande variété de thèmes.

Une vision dégradée de la langue « déteint » immanquablement sur ses locuteurs. En filigrane commencent à se dessiner des portraits très différents des Hauts et des Bas-Bretons, les premiers étant globalement perçus comme des « ploucs » parlant « une langue de ploucs » – ce qui n'est pas sans ironie quand on sait que le breton était encore vu ainsi il y a peu.

Les opinions énoncées naissent dans le contexte d'un processus relationnel dynamique. Ce que l'on dit de la langue de l'Autre est un moyen de se situer : à travers les termes employés se lit aussi la place que l'on veut donner à la sienne. De plus, en raison du pouvoir performatif du langage, dire de son voisin que sa langue est arriérée est, bien plus qu'un simple constat, un *acte* qui crée une situation de domination. On peut donc dire que

« la langue est une frontière en soi car elle est un instrument au service de l'auto-identification d'un groupe ou d'une collectivité engendrant des langues/cultures légitimes et des langues/cultures non légitimes en permanente renégociation des légitimités⁷⁸⁹ » (nous soulignons).

Les Bas-Bretons ont connu une forte stigmatisation linguistique, qui s'est traduite en honte et parfois en haine de soi ; les écrits spécialisés abondent sur ce sujet. Ils ont également été vus comme des arriérés, associés à l'animalité, ce dont on trouve de multiples traces dans la littérature française. Cependant, dans les représentations recueillies en Bretagne même, le breton jouit d'un prestige symbolique certain auquel le gallo ne peut pour l'instant prétendre.

⁷⁸⁷ Il s'agit là d'un choix parmi l'éventail des critères de différenciation possibles. D'autres groupes, par exemple, privilégieront au contraire le critère religieux.

⁷⁸⁸ TABOURET-KELLER A., « Les enjeux de la nomination des langues », *op. cit.*, p. 16.

⁷⁸⁹ ALVIR S. et GOHARD-RADENKOVIC A., « Quand les espaces-tiers révèlent les frontières... et vice et versa », *op. cit.*, p. 60.

Dès lors que l'on traite de représentations se pose toujours la question de l'adhésion des enquêtés à celles-ci. Si l'on dit que le gallo n'est pas une langue, cela signifie-t-il qu'on le pense vraiment, c'est-à-dire que l'on a réfléchi à ce qu'est une langue, ou que l'on répète ce que l'on a toujours entendu dans son entourage ? Ou les deux à la fois ? Pour déterminer si l'on est en présence de deux langues différentes, il est certes important de prendre en considération les représentations des locuteurs, leur conscience linguistique, mais celle-ci est susceptible d'être influencée, manipulée, voire de subir des retournements spectaculaires⁷⁹⁰.

La deuxième partie du chapitre était une exploration de la place du breton et du gallo, ainsi que des Bas-Bretons et des Hauts-Bretons, dans l'identité bretonne. En dépit d'une histoire commune, faite de stigmatisation (5.2.1) et d'interdiction à l'école (5.2.2), on constate une importante différence de statut (5.2.3). Le gallo est considéré soit comme une déformation du français, soit comme un dialecte de la langue d'oïl, soit comme une langue, posture qui gagne actuellement du terrain. Dans tous les cas, il est systématiquement comparé à ses voisins, le breton et le français. Le breton, quant à lui, bénéficie d'une réputation de pureté et est érigé en étendard de la bretonnité. Le même critère est utilisé pour juger les deux langues : la *distance* vis-à-vis du français.

La plupart des Bretons adoptent une définition de l'identité bretonne basée sur le breton, qui en serait le seul vecteur légitime (5.2.4). L'identité « véritable » serait donc localisée en Basse-Bretagne, et les Gallos ne seraient pas de « vrais Bretons ». Sont-ils même bretons ? On semble parfois en douter, tout comme on doute du statut des Bas-Bretons non-bretonnants. Un fort complexe d'infériorité se remarque chez les Hauts-Bretons constamment obligés de justifier leur identité bretonne, ce qui n'est guère surprenant quand on sait le poids du regard de l'autre dans la construction de soi : l'individu est aussi le produit des assignations de son entourage au sens large⁷⁹¹.

On voit ici apparaître « la langue bretonne comme frontière sociale⁷⁹² » dans les représentations des acteurs : entre Hauts et Bas-Bretons, on l'aura compris, mais aussi entre Bas-Bretons bretonnants et non-bretonnants. Ainsi, les langues de Bretagne restent « un lieu de forte charge idéologique », pour reprendre l'expression de G. Kremnitz⁷⁹³.

Enfin, nous avons abordé les conséquences des représentations des deux langues sur la perception de la Bretagne (5.2.5). Il existe un lien flagrant entre celles-ci et les représentations de l'espace, car à l'asymétrie constatée entre breton et gallo répond une asymétrie entre Basse et Haute-Bretagne. Comme le suggère P. Corbel, on peut s'étonner « de constater à quel point la division linguistique (qui est la plus incontestable) a pu surdéterminer la perception de tous

⁷⁹⁰ KREMnitz G., « Sur la délimitation et l'individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*, p. 28-29.

⁷⁹¹ Sur ce sujet, voir LAMOUREUX S. A., « “My parents may not be French sir, but I am” : exploration of linguistic identity of Francophone bilingual youth in transition in multicultural, multilingual Ontario », *International Journal of Multilingualism*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 151-164. L'auteur montre comment de jeunes francophones ontariens se trouvent niés dans leur identité lorsqu'ils intègrent des universités anglophones ou bilingues, car on considère qu'ils ne remplissent pas les critères de définition d'un francophone idéal. Leur accent serait trop influencé par l'anglais, leur vocabulaire trop pauvre... En somme, on leur interdit l'accès à l'identité qui a été la leur pendant toute leur jeunesse.

⁷⁹² GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », *op. cit.*, p. 171.

⁷⁹³ KREMnitz G., « Sur la délimitation et l'individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *op. cit.*, p. 33.

les autres faits culturels, mais aussi, plus surprenant peut-être, organiser l'opposition des paysages⁷⁹⁴ ».

Face à une Basse-Bretagne survalorisée représentant à elle seule la Bretagne entière, au sein de laquelle le Finistère est le lieu de l'identité maximale, où la culture serait la plus authentique et le breton le plus pur, se dessine une Haute-Bretagne en demi-teinte, définie par le manque, « zone tampon », intermédiaire, ni vraiment bretonne ni vraiment française, pour laquelle on éprouve du désintérêt, voire de la méfiance. C'est une fois de plus le critère de la distance vis-à-vis de la France qui oriente les représentations.

En dépit de ce clivage est/ouest, on constate l'existence d'un sentiment breton qui dépasse les divisions linguistiques. Il semblerait qu'il soit possible de croire à la fois en l'existence d'une différence Gallos/Bretons – les Gallos représentant le pôle dévalorisé –, et en une identité bretonne unitaire.

Des éléments présentés dans ce chapitre, il est possible de conclure, pour reprendre les termes de Bourdieu, à une domination symbolique du breton sur le gallo. Notons qu'il est fréquent d'entendre les militants du breton reprocher aux gallésants de ne pas se mobiliser pour leur langue. C'est oublier, comme l'ont montré de nombreuses études, notamment sur les rapports de genre, que la domination est incorporée par les dominés.

« Toute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité qui n'est ni soumission passive à une contrainte extérieure, ni adhésion libre à des valeurs. [...] Le propre de la domination symbolique réside précisément dans le fait qu'elle suppose de la part de celui qui la subit une attitude qui défie l'alternative ordinaire de la liberté et de la contrainte : les “choix” de l'habitus (celui par exemple qui consiste à corriger le *r* en présence de locuteurs légitimes) sont accomplis, sans conscience ni contrainte, en vertu de dispositions qui, bien qu'elles soient indiscutablement le produit des déterminismes sociaux, se sont aussi constituées en dehors de la conscience et de la contrainte. La propension à réduire la recherche des causes à une recherche des responsabilités empêche d'apercevoir que l'*intimidation*, violence symbolique qui s'ignore comme telle (dans la mesure où elle peut n'impliquer aucun *acte d'intimidation*), ne peut s'exercer que sur une personne prédisposée (dans son habitus) à la ressentir tandis que d'autres l'ignorent. Il est déjà moins faux de dire que la cause de la timidité réside dans la relation entre la situation ou la personne intimidante (qui peut dénier l'injonction qu'elle adresse) et la personne intimidée ; ou mieux, entre les conditions sociales de production de l'une et de l'autre. Ce qui renvoie, de proche en proche, à toute la structure sociale⁷⁹⁵. »

Nous allons à présent quitter le domaine des langues pour poursuivre cette comparaison de la Haute et de la Basse-Bretagne par l'étude des représentations des Hauts et des Bas-Bretons eux-mêmes.

⁷⁹⁴ CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 382.

⁷⁹⁵ BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, op. cit., p. 36-37. Les italiques sont de l'auteur.

CHAPITRE 6. REPRÉSENTATIONS DES HAUTS ET DES BAS-BRETONS OU LA CONSTRUCTION DE LA DIFFÉRENCE

Au chapitre précédent, nous avons mis en évidence la situation de domination symbolique dans laquelle se trouve le gallo. Nous avons également vu que les jugements négatifs sur la langue s'accompagnent en filigrane d'une vision négative des Hauts-Bretons. Nous allons maintenant approfondir cette étude des représentations en région frontalière par l'analyse des discours tenus sur l'Autre lui-même, et non plus sur sa langue.

À l'instar des discours sur le breton et le gallo, ceux qui portent sur les personnes livrent des informations sur l'image que l'on a de soi. Considérer par exemple que l'Autre est un « sous-développé », c'est se situer implicitement du côté du développement et de la civilisation.

Nous allons voir comment est mobilisée la frontière linguistique pour créer de la différence et délimiter ainsi le « Nous » face au « Eux ». Nous verrons également sur quels éléments de la culture matérielle se focalise ce sentiment de différence, les constituant ainsi en marqueurs d'appartenance.

La frontière traverse des territoires distincts dont les caractéristiques influent sur l'image que l'on a de soi et de l'Autre. Tout au long du chapitre, nous nous demanderons comment les représentations du niveau de vie et des qualités humaines des habitants de l'autre côté fluctuent en fonction de la richesse des territoires concernés.

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux représentations

- des Bretons chez les observateurs extérieurs et en Bretagne même (6.1) ;
- des Bas-Bretons chez les Hauts-Bretons (6.2) ;
- des Hauts-Bretons chez les Bas-Bretons (6.3).

Enfin, nous recenserons dans la culture matérielle les faits qui indiquent, pour les enquêtés, une différence entre Haute et Basse-Bretagne. En complément, nous présenterons des données issues de précédentes enquêtes (6.4).

Il existe un stéréotype du Bas-Breton et du Haut-Breton – ou plutôt faudrait-il dire *des* stéréotypes, pour tenir compte des images parfois contradictoires que l'on rencontre au sein de chaque portrait. Dans l'ensemble des représentations sociales, qu'entend-on par « stéréotype » ? Il s'agit d'« une représentation collective figée, une image préfabriquée et simplifiée dont la communauté se sert pour faire signifier le monde dans un mouvement de construction identitaire¹ ». Il se distingue de la représentation par son « degré de figement² » : il est en quelque sorte une représentation poussée à l'extrême et rigidifiée.

¹ ZERVA M., « Le rôle des stéréotypes dans la construction identitaire : une étude de cas », BOYER H. (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Actes du colloque international de Montpellier, 21-23 juin 2006, Université Montpellier 3, Paris, L'Harmattan, 2007, vol. 2, p. 319.

² *Ibid.*

Les stéréotypes relèvent d'un processus de catégorisation. Celle-ci est une façon pour l'esprit humain de réagir face à la complexité du monde, que les stéréotypes réduisent en généralisant quelques attributs à un groupe entier. On peut donc les décrire comme « médiatisant notre rapport au réel [...] : ce sont des images exprimant un imaginaire social nous permettant de ne pas être dans la sensation pure³ ».

« Le stéréotype est un phénomène linguistique (il appartient à une langue donnée, à un système de signes), cognitif (il relève d'un processus de "figement représentationnel" [...]), ainsi que d'identification et de catégorisation (le stéréotypage), social (il fonctionne en interaction, au sein de groupes et de milieux donnés), culturel et symbolique (il appartient à des normes, des tabous, etc., il est un signe, un symbole, la matérialisation d'un imaginaire), psychologique (il relève d'un processus cognitif individuel tout en s'inscrivant dans le collectif), géographique et historique (il s'inscrit dans un lieu et à un moment donnés)⁴. »

Le stéréotype « fait "sens" [...] parce que, en tant que symbole, il s'inscrit dans un univers symbolique qui, certes a ses failles, mais est aussi cohérent et qui, de ce fait, permet de se comprendre et de réguler les interactions⁵ ».

Les éléments d'un stéréotype forment un ensemble organisé, une structure. En outre, les stéréotypes eux-mêmes fonctionnent en réseau en apparaissant dans différents types de discours (savants, politiques, de sens commun) ; ils « participent tout autant du mythe, des légendes que de l'idéologie⁶ ».

Enfin, signalons que le sens des stéréotypes est susceptible de varier selon le contexte dans lequel se trouvent les acteurs sociaux. Ainsi, le stéréotype du Bas-Breton familier, présent des deux côtés de la frontière, est une figure positive en Basse-Bretagne, qui peut cependant parfois prendre une coloration négative en Haute-Bretagne en étant perçue comme excessive.

Le *processus de stéréotypage* serait inné, un mode normal de catégorisation indispensable à la cognition, mais le contenu (le stéréotype) serait une construction d'ordre culturel⁷. « Si tel

³ PESTEIL P., « Adhérer aux stéréotypes, le fatal destin des minorités ? », *op. cit.*, p. 265.

⁴ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *Horizontes Antropológicos*, vol. 18, n° 37, janvier-juin 2012, p. 81.

⁵ *Ibid.*, p. 78. Selon D. Machillot, il « ne peut être réduit au préjugé même si celui-ci "préjuge" en ce sens qu'il participe effectivement d'un jugement acquis et anticipé. En effet, si le stéréotype possède souvent une valeur négative, il peut tout aussi bien participer à la caractérisation positive d'un groupe et à la valorisation d'un "nous" par rapport à l'Autre qui relèvent dans un double mouvement tout autant du stéréotypage négatif que positif ». *Ibid.*, p. 79-80.

⁶ *Ibid.*, p. 82.

⁷ PESTEIL P., « Adhérer aux stéréotypes, le fatal destin des minorités ? », *op. cit.*, p. 266. É. Durkheim et M. Mauss, en revanche, doutaient que l'action de classier soit innée : « Rien ne nous autorise à supposer que notre esprit, en naissant, porte tout à fait en lui le prototype de ce cadre élémentaire de toute classification. » DURKHEIM É. et MAUSS M., « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », *Année Sociologique*, n° 6, 1903 [En ligne], p. 6. http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/essais_de_socio/T7_formes_classification/formes_classification.pdf [consulté le 21 juin 2016]. Selon eux, notre conception de la classification s'appuie sur « l'idée d'une circonscription aux contours arrêtés et définis », or elle ne remonterait pas au-delà d'Aristote. *Ibid.*, p. 4. « Non seulement notre notion actuelle de la classification a une histoire, mais cette histoire elle-même suppose une préhistoire considérable. On ne saurait, en effet, exagérer l'état d'indistinction d'où l'esprit humain est parti. Même aujourd'hui, toute une partie de notre littérature populaire, de nos mythes, de nos religions, est basée sur une confusion fondamentale de toutes les images, de toutes les idées. Il n'en est pas pour ainsi dire qui soient, avec quelque netteté, séparées des autres. Les métamorphoses, les transmissions de qualités, les substitutions de personnes, d'âmes et de corps, les croyances relatives à la matérialisation des esprits, à la spiritualisation d'objets matériels, sont des éléments de la pensée religieuse ou du folklore. Or l'idée même de semblables transmutations ne pourrait pas naître si les choses étaient représentées dans des concepts délimités et classés. Le dogme chrétien de la transsubstantiation est une conséquence de cet état d'esprit et peut servir à en prouver la généralité.

que nous l'ont démontré les psychologues et les cognitivistes, l'habileté cognitive propre à la catégorisation est donc bien la même pour tous les hommes [...], celle-ci s'inscrit dans des cadres sociétaux *distincts*⁸ ; de ce fait, les schèmes de classification sont susceptibles de différer d'une culture à l'autre.

Comme le rappelle P. Pesteil, les stéréotypes ethniques sont connus depuis l'Antiquité grecque⁹. À la Renaissance, le stéréotype négatif récurrent est celui du « sauvage », visant entre autres les Écossais et les Sardes. À l'époque des Lumières, on établit un parallèle entre paysage et caractère des peuples, le premier étant censé se refléter dans le second (voir 5.2.5.3).

Quel est l'intérêt de l'étude des stéréotypes dans le cadre précis de notre enquête sur la construction identitaire en zone frontalière ? Le stéréotype « se construit *toujours* dans un rapport réel ou imaginaire à autrui¹⁰ ». Il participe à la construction identitaire en constituant le Nous (autostéréotypes) et le Eux (hétérostéréotypes), entre lesquels il établit des frontières symboliques. Celles-ci sont d'ailleurs plus importantes pour la définition des groupes en présence que d'hypothétiques caractéristiques internes. Le stéréotype est donc force d'agrégation d'une part, et de différenciation d'autre part.

« Ce pouvoir de structuration fait du stéréotype, à travers le langage et les représentations qu'il charrie, une force *agissant* sur les pratiques¹¹ », en régissant les interactions entre groupes, en justifiant ou légitimant certaines conduites. Il agit en outre comme une « prophétie auto-réalisatrice¹² », les acteurs tendant à se conformer aux caractéristiques qu'on leur attribue.

L'adhésion aux stéréotypes peut être stratégique, dans une logique de cohésion du groupe afin de porter des revendications (voir par exemple l'émergence de la notion de fierté « black » aux États-Unis au XX^e siècle). Au contraire, les acteurs peuvent tenter de se distancier des stéréotypes en montrant qu'ils ne sont pas porteurs des attributs du groupe. « Le stéréotype loin d'être totalement subi reste donc fondamentalement un *instrument* qui, avec les mots des autres, communique sur *soi*¹³ », ou, pourrions-nous dire, sur ce que l'on souhaite dire de soi.

Les représentations peuvent prendre une apparence de réalité dans les discours¹⁴ qui rend leur analyse délicate. Se posent ici des questions méthodologiques, voire déontologiques, car il

Cependant, cette mentalité ne subsiste plus aujourd'hui dans les sociétés européennes qu'à l'état de survivance, et, même sous cette forme, on ne la retrouve plus que dans certaines fonctions, nettement localisées, de la pensée collective. Mais il y a d'innombrables sociétés où c'est dans le conte étiologique que réside toute l'histoire naturelle, dans les métamorphoses, toute la spéculation sur les espèces végétales et animales, dans les cycles divinatoires, les cercles et carrés magiques, toute la prévision scientifique. En Chine, dans tout l'Extrême-Orient, dans toute l'Inde moderne, comme dans la Grèce et la Rome anciennes, les notions relatives aux actions sympathiques, aux correspondances symboliques, aux influences astrales non seulement étaient ou sont très répandues, mais encore épuisaient ou épuisent encore la science collective. Or ce qu'elles supposent, c'est la croyance en la transformation possible des choses les plus hétérogènes les unes dans les autres et, par suite, l'absence plus ou moins complète de concepts définis. » *Ibid.* Dans certaines sociétés, on aurait selon eux une « indifférenciation complète » entre personnes et animaux ou objets. *Ibid.*, p. 5.

⁸ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *op. cit.*, p. 84.

⁹ PESTEIL P., « Adhérer aux stéréotypes, le fatal destin des minorités ? », *op. cit.*, p. 270.

¹⁰ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *op. cit.*, p. 81.

¹¹ *Ibid.*, p. 81-82.

¹² LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 160.

¹³ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *op. cit.*, p. 95.

¹⁴ RAUTENBERG M., « Stereotypes and Emblems in the Construction of Social Imagination », *Outlines. Critical Practice Studies*, n° 2, 2010, p. 127.

existe un risque de s'enfermer dans la recherche de liens entre les représentations et le réel. Une autre façon de les aborder, qui est celle que nous adoptons ici, consiste à considérer qu'elles acquièrent une réalité sociale indéniable si elles sont vivaces dans les esprits et structurent la pensée.

Par ailleurs, la démarche consistant à recenser des différences entre Hauts et Bas-Bretons ne revient-elle pas à les créer, en étant sous-tendue par l'idée qu'il existe *effectivement* des différences à recenser ? Comment trouver des critères objectifs de définition des Hauts et Bas-Bretons ? Comme le souligne P. Corbel dans sa thèse sur l'identité galloise, il faudrait pouvoir distinguer

- des traits communs aux Bretons et aux habitants d'autres régions (l'Ouest, la France, l'Europe...);
- des traits communs à l'ensemble des Bretons ;
- des traits particuliers aux Bas-Bretons d'une part et aux Hauts-Bretons d'autre part.

Comment réaliser un tel travail ?¹⁵ « [L]'identité galloise peut-elle se résumer à un ensemble de traits différentiels susceptibles d'énumération, de classification, de hiérarchisation ?¹⁶ » – question que l'on peut également se poser au sujet de la Basse-Bretagne. N'y a-t-il pas en outre un risque de gommer la dimension diachronique, d'essentialiser ? On constate par exemple la récurrence de l'expression « deux cultures » dans diverses études spécialisées sur la Bretagne, dont l'existence est postulée sans plus d'analyse. Dans ce contexte, l'anthropologue doit faire preuve de prudence car, comme le rappelle J. R. Dos Santos, « il importe de ne pas être prisonnier, par avance, de la définition des unités culturelles dont l'évidence est donnée *a priori*¹⁷ ».

¹⁵ Sur l'inefficacité des critères de délimitation des ensembles culturels, voir DOS SANTOS J. R., « La constitution historique des "Cévennes". Réflexions sur le statut des entités culturelles », *op. cit.*, p. 196.

¹⁶ CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 70.

¹⁷ DOS SANTOS J. R., « La constitution historique des "Cévennes". Réflexions sur le statut des entités culturelles », *op. cit.*, p. 185. Il existe une tendance des sciences sociales à remplacer par la notion de culture les anciens termes de tribu, d'ethnie et de peuple.

6.1. Représentations des Bretons dans la littérature française et bretonne

Avant d'aborder les portraits des Hauts et Bas-Bretons par leurs voisins respectifs, nous allons retracer l'évolution de l'image globale des Bretons pour les non-Bretons (6.1.1) et la comparerons à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes (6.1.2). Cet exercice permettra, au fil de ce chapitre, de voir si l'on constate des convergences entre ces données et celles que nous avons personnellement collectées sur la frontière.

6.1.1. Les Bretons vus par les observateurs français

La littérature fournit d'utiles informations sur la perception des Bretons. On trouverait des évocations de leur ivrognerie dès le VI^e siècle chez Grégoire de Tours¹⁸. Ils sont dépeints comme des sauvages dès le IX^e siècle par Ermold le Noir, puis par divers autres auteurs qui insistent sur leurs mœurs barbares (brutalité, inceste, criminalité, polygamie, saleté...).

Au Haut Moyen Âge, dans le contexte du conflit avec la France, deux visions s'affrontent, celle des chroniqueurs ducaux, positive (voir 5.2.6), et celle des Français, négative. Pour ces derniers, les Bretons seraient perfides, lâches, pillards, et leurs souverains sanguinaires et traîtres¹⁹. Leurs homologues bretons n'étaient pas en reste et accusaient les Français de couardise.

Entre le XIV^e et le XVII^e siècle, on dit les Bretons mélancoliques, sans persévérance, voleurs, alcooliques, courageux, fous ou sots, musiciens, bons danseurs et bons lutteurs²⁰. Ils s'emporteraient facilement, d'après un dicton du XV^e siècle : « Le Breton menace quand il a féru » (frappé)²¹.

Nous avons déjà évoqué le Breton stéréotypique du XIX^e siècle : l'homme en *bragou bras* est un primitif, un barbare, rejeté hors de l'humanité et de la civilisation. La littérature française décrit les Bretons comme étant à l'image de leur sol (immobiles, durs, austères), héritiers de leurs ancêtres celtes, superstitieux, sauvages, barbares, ignorants, sales, taciturnes, pillards, belliqueux, rebelles, fainéants et pieux (voir 1.1.1.2)²².

Gautier du Mottay, en 1862, évoquait l'« entêtement et l'ivrognerie » du Breton, au rang des « défauts que l'on a reproché de tout temps à ses ancêtres²³ ». Gaidoz et Sébillot (1884)

¹⁸ LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 121.

¹⁹ *Ibid.*, p. 119. Nous passerons ici sur les évocations de leur langue. Sur ce sujet, on se reportera au chapitre 5, point 5.1.1.1. P. Corbel signale « une très lourde tradition de définitions fortement négatives du Breton, une attitude constante de rejet de la différence culturelle, de maximisation de l'écart à une norme [...] ». CORBEL P., *La figure du gallo, op. cit.*, p. 423.

²⁰ LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *op. cit.*, p. 123-132. Au XVI^e siècle existaient les expressions « boire à la bretesque » et « boire à la mode de Bretagne », signifiant « ne rien laisser dans son verre ». GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France, op. cit.*, p. 118.

²¹ *Ibid.*, p. 116.

²² LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 113-118.

²³ La description porte sur l'ensemble des Côtes-du-Nord, et l'auteur n'opère pas de distinction entre les parties bretonnante et gallésante. GAULTIER DU MOTTAY J., VIVIER E. et ROUSSELOT J., *Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée sur les documents officiels les plus récents, op. cit.*, p. 80. Mérimée notait quant à lui : « J'ai assisté à des fêtes de village qui commencent par des processions, prières, etc., et qui finissent par une soulerie complète. » MÉRIMÉE P., *Correspondance générale, établie et annotée par Maurice Parturier, op. cit.*, p. 464.

rappellent les dictons « Têtu comme un Breton » (France entière), « *Testut coumo un Bretoun* » (Languedoc) et « Tête de Breton » (Paris)²⁴.

La saleté est un thème dont les écrivains semblent particulièrement friands, plusieurs écrits du XIX^e siècle allant jusqu'à comparer les Bretons aux porcs²⁵. Selon Gaidoz et Sébillot existait le dicton « Sale comme un Breton²⁶ ».

Dans le *Tableau de la France* de Michelet, les Bretons sont intrépides, opiniâtres, rebelles, résistants et remplis de contradictions²⁷. La Bretagne y est dépeinte comme une terre sinistre, voire morbide (on insiste sur les périls en mer, les naufrageurs...); un sentiment de tristesse s'insinue. Ses habitants sont rudes, à l'image de la nature qui les entoure, et en quelque sorte modelés par elle. La civilisation n'a pas pénétré ces terres. Le rapport à la mort est également souligné par Mérimée, qui s'offusque de la présence d'ossuaires près des églises, et de la coutume des boîtes à chef²⁸.

Le revers de ce portrait négatif est le « bon sauvage », non corrompu par la civilisation. À partir du milieu du XIX^e siècle, le portrait évolue vers une idéalisation réductrice, le Breton apparaissant alors mystique, sage, pieux et soumis. La Bretonne en coiffe devient symbole d'innocence. Puis, vers la fin du XIX^e siècle, le Breton commence à être tourné en dérision²⁹.

La réputation d'arriération perdure au XX^e siècle, et transparait parfois de nos jours dans certains propos. Ainsi pouvait-on lire en 1948 dans le *Petit Larousse*, à l'entrée « bretonnant » : « Se dit de la partie de la Bretagne et des Bretons qui ont conservé leur ancien langage, leurs mœurs primitives³⁰. »

Quels sont les éléments constituant actuellement le stéréotype populaire du Breton pour les Français qui ne sont pas écrivains ? Il serait têtue (comme on le disait autrefois), plouc, religieux, réactionnaire. L'image du Breton « collabo » est toujours présente depuis qu'une frange du mouvement breton collabora avec les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, il serait autonomiste, agressif, dangereux, anti-Français, voire terroriste³¹. P. Flatrès constatait dans les années 1980 que les Bretons avaient « acquis, à tort ou à raison, une réputation de novateurs entreprenants, mais aussi et surtout de contestataires jamais satisfaits, volontiers enclins à des actions violentes³² ».

Comme le remarque P. Corbel, on a affaire à des « définitions hétéroclites et fortement contradictoires entre elles³³ ». De plus, les représentations semblent ne pas tenir compte des

²⁴ GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, op. cit., p. 116.

²⁵ LE COADIC R., « Bretagne et tabou », op. cit.

²⁶ GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, op. cit., p. 117.

²⁷ BÉREST E., « Les voyageurs français en Bretagne », op. cit., p. 199.

²⁸ *Ibid.*, p. 204. Celles-ci servaient à conserver les crânes des défunts.

²⁹ BERTHO C., « L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype », op. cit., p. 48-49.

³⁰ LE BERRE Y. et LE DÛ J., « Français-breton », op. cit., p. 1258.

³¹ CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 460.

³² FLATRÈS P., *La Bretagne*, op. cit., p. 9. L'image de violence est tout particulièrement associée aux manifestations d'agriculteurs. Dans les années 1960 et 1970, on observe une « tentative de création et d'imposition d'un Breton audacieux, entreprenant, adaptable, etc. » CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 463. Mais dans le même temps émerge une forme de nostalgie des valeurs paysannes, qui conduit à une idéalisation de la société rurale appelée à disparaître, tout du moins dans sa forme connue jusqu'alors. « Le paysan breton peut ainsi, en concomitance et sans que la contradiction ne soit insurmontable, être construit en objet de désapprobation (il est violent) et en objet de rêve (il conserve les "vraies" valeurs). » *Ibid.*, p. 465.

³³ *Ibid.*, p. 461.

mutations de la société bretonne. Ainsi, on garde la vision d'une agriculture archaïque alors même qu'elle est la plus dynamique de France ; on considère que les Bretons votent à droite alors que la Bretagne est un bastion du socialisme.

6.1.2. Les Bretons vus par eux-mêmes

Les descriptions littéraires d'observateurs extérieurs à la Bretagne coïncident-elles avec celles des écrivains Bretons eux-mêmes ?³⁴ Les chroniqueurs bretons du Haut Moyen Âge, on l'a vu, mettent l'accent sur la bravoure de leurs compatriotes. Dans la littérature bretonne des XIX^e et XX^e siècles, ils apparaissent comme des êtres proches de la nature, en accord avec leur terre, descendant des Celtes (et en ayant conservé un je ne sais quoi de primitif), sauvages et inaptes à s'organiser politiquement. On les dit purs, innocents, sensibles, émotifs, compatissants, généreux³⁵, introvertis, idéalistes et rêveurs³⁶.

Ils seraient également résistants, fidèles à leurs convictions, insoumis, individualistes et anarchistes de cœur, mais aussi ouverts au monde, loyaux et courageux, épris de justice et travailleurs³⁷. Ils auraient par ailleurs un goût pour la contemplation, une intuition fine, parfois même décrite comme un « don de seconde vue », et seraient atteints de mélancolie.

Dans leurs rapports, ils seraient accueillants, réservés et pudiques³⁸. Ils aimeraient chanter en toutes occasions. Ils seraient en outre spirituels, mystiques, et aimeraient s'instruire. Ils auraient un tempérament violent et seraient portés aux réactions agressives. Ils apprécieraient la franchise et le concret.

Leur goût pour l'alcool serait, pour certains auteurs, une fuite de la misère, et pour d'autres, une forme de quête spirituelle. Les femmes auraient une place centrale dans la société (certains emploient même le terme de « matriarcat »). On respecterait les morts au point de leur vouer un culte³⁹.

Enfin, les Bretons seraient victimes d'un trouble identitaire provenant de leur double appartenance à la France et à la Bretagne et de la négation de leur culture d'origine, trouble qui se manifesterait par une tendance à la négation de soi et à l'autodestruction.

Les représentations françaises et bretonnes, comme le note R. le Coadic, diffèrent peu dans leur contenu thématique ; en revanche l'appréciation de ce dernier est très différente selon que les auteurs sont bretons ou non. L'ardeur au combat, par exemple, peut être interprétée comme du courage ou de la sauvagerie selon le point de vue. L'image du Breton têtue, encore vivace,

³⁴ Pour tout ce passage, nous nous basons sur LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 103-113.

³⁵ « [I]ls aiment sincèrement à rendre service ; ils se réunissent souvent pour faire de longs et difficiles charrois qu'on n'obtiendrait pas à prix d'argent, uniquement pour aider un voisin malheureux à reconstruire sa maison ou à labourer son petit patrimoine. » GAULTIER DU MOTTAY J., VIVIER E. et ROUSSELOT J., *Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée sur les documents officiels les plus récents*, *op. cit.*, p. 81.

³⁶ Selon Gaultier du Mottay, « parfois, l'imagination domine chez eux ». *Ibid.*, p. 80.

³⁷ Pour Gaultier du Mottay, le paysan breton est patient et résigné, « aucune douleur ne l'abat ». *Ibid.*, p. 81.

³⁸ « Sous leur enveloppe quelquefois grossière, ils possèdent une extrême délicatesse et une exquise sensibilité qu'on est tout surpris d'y découvrir dans leurs rares moments d'épanchement ; car ils s'imposent toujours une grande réserve : ils ont éprouvé tant de déceptions ! » *Ibid.*, p. 80.

³⁹ Gaultier du Mottay évoque la « profonde piété du paysan breton pour les morts ». *Ibid.*, p. 83.

pourrait être née du refus d'un ordre imposé de l'extérieur. Ainsi les Bas-Bretons étaient-ils vus comme « rebelles à l'assimilation » et irréductiblement attachés à leur culture sous l'Empire⁴⁰.

Quelles sont les représentations des Bretons dans le discours des intéressés eux-mêmes, en-dehors des œuvres littéraires ? D'après les entretiens menés par R. Le Coadic, ils seraient proches de la nature, sauvages, introvertis, rudes voire brutaux, rebelles, contestataires, peu enclins à respecter la hiérarchie, grands voyageurs ou casaniers, fiers, orgueilleux, combattifs, courageux, solidaires, travailleurs, honnêtes, sensibles à l'injustice, fidèles, naïfs, intuitifs, gais ou nostalgiques. Leur fonctionnement social est vu comme archaïque. On les dit attachés à la famille, hâbleurs (« grandes gueules ») ou réservés, voire timides⁴¹.

Le stéréotype du Breton courageux fut largement exploité dans la construction mémorielle suite à la Première Guerre mondiale. Ainsi le quotidien *Ouest-Éclair* (basé à Rennes) rendait-il hommage en 1922 au peintre Lemordant, « ce Breton héroïque et têtue⁴² », considéré comme un héros de la nation.

Il est encore fréquent d'entendre dire que les Bretons seraient guidés par leurs émotions. Ainsi le *Portrait de la Bretagne* commandé par le conseil régional fait-il état d'« une dimension affective omniprésente qui explique la part d'irrationnel et les nombreuses contradictions apparentes dans certains comportements⁴³ ». Perdure également l'idée d'un lien d'essence entre les Bretons et leur terre. « La supériorité du Breton s'exprime autrement : il sait que les arbres, les chemins, les pierres qui l'entourent ont une histoire dont il est lui-même le produit », écrit B. Génies en préfaçant *Breiz-Izel, ou la vie des Bretons de l'Armorique*⁴⁴.

Une fois exposés les portraits des Bas-Bretons dans un premier temps (6.2), puis des Hauts-Bretons dans un deuxième temps (6.3), nous dégagerons les points communs et les divergences avec le stéréotype du Breton que nous venons de décrire (6.3.5).

⁴⁰ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 164. Le commissaire général de police Chépy écrivait en l'an XIII, alors qu'il avait récemment pris ses fonctions à Brest : « Les Bretons sont frondeurs, opiniâtres, ils tiennent à leurs mœurs et à leurs usages ; leur langue les sépare du reste de l'Empire et la fusion est bien loin d'être opérée. [...] » *Ibid.*

⁴¹ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 82-89.

⁴² GUYVARCH D., « La mémoire bretonne de 1914-1918 », *op. cit.*, p. 229.

⁴³ COMANAGING, *Portrait de la Bretagne*, *op. cit.*, p. 508.

⁴⁴ GÉNIES B., « Préface », *op. cit.*, p. 13.

6.2. Portrait des Bas-Bretons par les Hauts-Bretons

Nous allons ici tenter de brosser le portrait le plus détaillé possible des Bas-Bretons vus par les Hauts-Bretons ou, si l'on veut, le stéréotype du Bas-Breton « idéal », à partir des entretiens réalisés en zone frontalière.

Les discours sur les Bas-Bretons portent sur différents domaines : le niveau de vie (6.2.1), les traits de caractère (6.2.2), le souci des apparences (6.2.3) et le caractère des femmes (6.2.4). En outre, on considère souvent qu'ils auraient une culture plus identifiable et plus vivante (6.2.5). Nous comparerons ces données à une synthèse des représentations que les Bas-Bretons ont d'eux-mêmes afin de dégager d'éventuels points communs (6.2.6).

6.2.1. Niveau de vie et progrès

Les domaines qui suscitent le plus de commentaires sont ceux du niveau de vie et de la modernisation de la Basse-Bretagne. Aucun témoin n'a fait état de différences dans la manière de travailler la terre. Ce sont plutôt les questions de pauvreté et de richesse (6.2.1.1) ainsi que de progrès (6.2.1.2) qui retiennent l'attention des Hauts-Bretons.

6.2.1.1. Pauvreté et richesse : la variabilité des perceptions

Selon les zones géographiques, les Bas-Bretons étaient perçus comme pauvres ou riches. Nous prendrons ici deux exemples, la région allant de Plélo à Quintin dans les Côtes-d'Armor, et la moitié nord du Morbihan, qui ont livré des résultats très différents lors de l'enquête.

Pour les habitants du secteur de Plélo, commune réputée pour sa « bonne terre à blé » (Hippolyte), la vision des Bas-Bretons était influencée par l'arrivée de migrants bretonnants poussés par la pauvreté des terres de leur région, généralement le Centre-Bretagne, où l'on ne cultivait pas de blé mais du seigle et du sarrasin⁴⁵. Plélo était également renommé pour ses pommes (4.2.2).

Alain : « On disait que les collines de Guingamp étaient de mauvaises terres. “Même les lièvres, là-bas, [n']ont pas de quoi manger.” [...] Châtelaudren, c'est un peu la frontière. Dès qu'on arrive de l'autre côté, Plouvara, c'est déjà moins riche, ça sent déjà un peu la lande, hein, Plouvara. C[e n]'est pourtant pas loin, hein. Mais Plouvara, Boqueho, Cohiniac, là, on est déjà dans le... dans la lande, quoi. C'est des terres beaucoup plus légères, moins consistantes. Ici, nous, on a des terres plus argileuses. C'est plus costaud, quoi. Donc on peut produire de la qualité. Quand on était sur Cohiniac, Boqueho, [...] on est à dix kilomètres, hein, ben, les côtes, tu montes, t[u] es déjà plus haut, au niveau altitude, hein. On prend cent mètres, hein, d'altitude, là, de dénivellation par rapport au niveau de la mer. Ben, les terres sont plus sableuses, plus rocailleuses, plus sèches. C'est moins riche. Nous, ici, on mettait des blés, on faisait des bons blés ; eux, là-bas, ils avaient du mal. Ils mettaient très peu de blé. Ils mettaient des orges, des seigles, de l'avoine... Par contre, ils réussissaient bien en céréales secondaires. Souvent, ce qui les faisait partir, c'était la

⁴⁵ En 1942, R. Panier signalait la richesse du sol dans le secteur de Plouagat, commune proche de Plélo, comme raison majeure du déplacement des Bas-Bretons de la zone frontalière. PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *op. cit.*, p. 105.

qualité des terres qui était moins bonne. [...] “Saint-Brieuc les choux”, qu’on dit, “et Guingamp qui les mange tout” ! Saint-Brieuc, c’est pays gallo, donc producteur de choux, puis Guingamp, pays pauvre, mangeait les choux⁴⁶. »

Yves : « [I]ls disaient que les Bretons étaient des pauvres, mais en fait, c’était la zone rurale plus pauvre parce que la terre était moins bonne, parce que c’étaient des collines de... derrière Guingamp et tout ça. [...] C’étaient des landes et des fougères et des ajoncs. C’est la terre plus pauvre, quoi. Donc ils disaient, ben, “Ils sont plus pauvres. Ils [n’]ont pas de la bonne terre, donc ils [n’]ont pas de belles bêtes, [...] ils [n’]ont pas de beaux chevaux. Heureusement qu’on leur vend un beau cheval, quoi ! [Amusé] Pour labourer leur pauvre terre, quoi !” »

Pour les habitants de Plélo, le stéréotype du Bas-Breton était donc un pauvre hère issu d’un « pays » de misère⁴⁷. Le terme « arriéré » est apparu plusieurs fois dans les discours, ainsi que son contraire, « évolué » (voir italiques ci-dessous).

« Ils étaient quand même des pays un peu *arriérés*⁴⁸. » (Aimée)

« En général, ils étaient moins bien lotis que nous, parce que ils venaient des secteurs qui étaient quand même plus difficiles, au niveau... [...] Oui, peut-être de dire, ben, ces gens-là, ils sont un peu... On voudrait peut-être leur dire qu’ils sont un petit peu *arriérés*. Un petit peu... peut-être. » (Alain)

« Les bretonnants cherchaient toujours à s’approcher – enfin, Plélo était une commune assez riche en terres, et donc c’était recherché tout de suite, et beaucoup de bretonnants arrivaient ici, et on disait qu’ils s’approchaient de la côte parce que c’était plus... Ils sortaient de leurs terres, quoi, si vous voulez. Il est arrivé beaucoup de Bretons aussi de... comme le maire actuel. La secrétaire de mairie est venue de Saint-Servais. Le maire de Plouvara est de... d’où aussi ? D’une commune bretonnante aussi. Et tous ces gens, là, qui ont eu une place dans la société aussi, étaient des gens qui avaient eu, la plupart, une enfance très réduite, quand même, mais [ils avaient eu] l’école. Alors donc, ils ont accédé à des postes en venant ici. Mais contents de s’approcher ici, hein, quand même. Parce qu’[il] y avait plus de vie : plus on approche de la côte, plus [il] y a des mélanges et des gens c... pas *civilisés*, mais enfin *évolués*, quand même, hein ; par la richesse qu’il y avait aussi par le sol, par les gens qui venaient aussi d’ailleurs, hein, par la proximité de Saint-Brieuc⁴⁹. » (Madeleine)

La situation était la même dans le pays de Quintin avoisinant le Centre-Bretagne bretonnant pauvre : « Là-bas, [les gens du pays de Quintin] avaient quand même tendance à considérer le pays ici [le côté bas-breton] comme un pays de misère, d’une part, mais c’était aussi... Le contrepied, c’était la solidarité, l’entraide » (spécialiste Q)⁵⁰.

⁴⁶ Dans cette hiérarchie sociale, Plélo n’est cependant pas au sommet de la pyramide car les communes côtières du pays gallo sont bien plus aisées : « Plus on se rapprochait de la côte, plus c’était riche, quoi. Par ici, ben, tu vas sur Lantic [...], Étables qui est une commune agricole quand même assez importante. Plérin, Pordic, ça, c’étaient des communes quand même assez riches, hein. C’était la côte, hein, eux ils avaient front sur mer ! [rire]. Mais on s’approchait quand même d’eux... » (Alain).

⁴⁷ L’argument de la pauvreté était fréquemment utilisé dans les querelles de « petits pays ». Hélène, Trégoroise, racontait ainsi à R. Le Coadic qu’elle se sentait méprisée pour cette raison par les habitants du Goëlo de l’autre côté du pont de Lézardrieux. LE COADIC R., *L’identité bretonne*, op. cit., p. 187.

⁴⁸ Elle en veut pour preuve le nombre de personnes handicapées présentes dans le porche de la Basilique de Guingamp lors du pardon, car « on ne voyait pas ça » chez elle.

⁴⁹ Une informatrice de R. Le Coadic voyait le Finistère comme « moins évolué ». Or nous avons vu que le Finistère est fréquemment chargé de représenter la Basse-Bretagne toute entière. LE COADIC R., *L’identité bretonne*, op. cit., p. 317.

⁵⁰ P. Blanchet a relevé un phénomène similaire en pays de Retz, où les Maraîchins (du marais breton vendéen) sont considérés comme arriérés car ils venaient se louer dans les fermes en raison de la pauvreté de leur région

On ressent dans les discours l'hostilité à laquelle pouvaient être confrontées ces personnes parfois perçues comme des « indésirables » venant acquérir les terres locales.

Madeleine : « [M]es plus proches voisins venaient de Goudelin. Et alors, cette famille-là avait remplacé des... des gens de chez nous, là, enfin de... originaires d'ici. [...] [L]es Gallos, quand ils venaient arriver les *Bertons*, ils disaient : “Qu'est-ce-qu'ils viennent encore faire là, ces *Bertons*-là ?” [...] [O]n était supérieurs, ici, nous [*rire*], du moment qu'on était chez nous. Ils [ne] faisaient pas partie de la commune, même s'ils avaient passé du temps là : ils *venaient de*. Ah oui. »

Yves : « Disons, “Ils viennent chercher la bonne terre chez nous, ils [ne] savent pas cultiver. Les pauvres cochons, là, ils vont être mal nourris parce que je les ai vendus à des bretonnants”, *et cetera*. [...] Ah ben, les *Bertons*, c'est des *bouinoux*⁵¹, hein. Des bons à *ren*, hein. Hein, comme ça [*amusé*]. [...] Ou “Ils viennent chez nous parce qu'on a des terres riches”, ou “Les pauvres cochons, ils n'auront pas à bouffer”, quoi. »

Les habitants des communes bretonnantes proches de Plélo avaient autrefois la sensation d'un écart de niveau de vie important avec le côté gallésant. Cette impression était parfois généralisée à l'ensemble du pays gallo, lorsque l'on n'avait pas la possibilité de voyager pour se rendre compte par soi-même de la diversité des réalités économiques en Haute-Bretagne. Tous ne font cependant pas de telles déductions et savent qu'il y existe aussi des terres pauvres.

Plus surprenant, on relève à Plélo un double discours, qui voit cohabiter les idées opposées d'arriération *et* de richesse des Bas-Bretons. Il semblerait que le premier discours trouve son origine dans l'observation des phénomènes locaux, à l'échelle de la commune exclusivement (l'arrivée de Bas-Bretons en quête d'une vie meilleure), tandis que le second proviendrait de l'observation des secteurs bretonnants un peu plus éloignés, comme le Trégor des primeurs :

« Par contre, en pays breton, je revois ce qu'on appelle “la ceinture dorée”, c'est le pays des primeurs, ils avaient des terres riches. Puis ils avaient le goémon, le goémon gratuit. Et puis alors, ils avaient un climat qui permettait d'avoir des choux-fleurs, d'avoir des pommes de terre nouvelles, d'avoir des artichauts. C'étaient les primeurs, et ils étaient... Et toute cette ceinture dorée, les gens étaient beaucoup plus riches, beaucoup plus aisés que nous, hein. Beaucoup plus aisés que nous. » (Joseph)

On l'a vu, le Centre-Bretagne ressort des discours des Hauts-Bretons comme la région pauvre par excellence, ce qui serait encore observable aujourd'hui⁵². « Ils ont beaucoup de chemises à carreaux en pilou », raconte Brigitte. « Moi, quand je vais à Plésidy, par exemple, je trouve qu'on n'est pas dans le même pays [...]. Dès que vous allez dans le Centre-Bretagne, vous avez encore les dames avec les cheveux longs et qui ont des... Mêmes les gens d'une cinquantaine d'années, hein. »

d'origine. BLANCHET P., « Problématique de la situation ethnolinguistique du Pays de Retz (Loire-Atlantique). Pratiques linguistiques et identité en zone de marches », *op. cit.*, p. 67.

⁵¹ *Bouinou* : « bricoleur (péj.), lambin (fam.), mauvais ouvrier, mauvais travailleur [...] ». AUFRAY R., *Le Petit Matao*, *op. cit.*, p. 129.

⁵² L'aviculture a permis à cette région de se développer, mais sa situation économique reste délicate. Gilbert évoque le secteur de Saint-Connan : « Cette région-là de la Bretagne est assez renfermée, des talus, des cailloux... C'est là qu'a commencé à se développer l'aviculture, c'est parce que c'était très difficile de travailler la terre, parce qu'on voit, [il] y a du granit et du granit partout. Ma grand-mère, venant de Kerpert, effectivement, c'était vu aussi comme un pays très difficile, comme une région géographiquement très difficile. »

Certains vont plus loin dans leur discours sur les Bas-Bretons, passant de l'« arriération » à la « sauvagerie ». C'est le cas de Jeannine, qui n'est pas originaire de la zone frontalière mais de Saint-Martin-sur-Oust et a été très marquée par sa découverte du Trégor dans les années soixante-dix.

« Pffou, ils étaient... C'étaient des vrais sauvages. Ah oui oui oui, le mot n'est pas trop fort, c'étaient des sauvages par rapport à Saint-Martin ! Écoute, on arrivait là, mais les gens, j'ai vu des gens sur le pas de leur porte, à ce moment-là, en soixante-dix, hein, eh bien, on passait avec la voiture dans des petits villages, et ils se ramassaient dans leurs maisons, hein ! On avait un mal fou à trouver les... les noms des... des routes, enfin des endroits où on voulait aller. Mais c'était... Oh oui, ils étaient moins évolués que nous ici, hein. Ah oui oui oui. Ah oui. Oh la la ! Alors, est-ce que ça tenait à la langue, qu'ils [ne] savaient pas parler français et puis qu'ils savaient qu'ils n'auraient pas pu nous renseigner, peut-être, en français ? [II] y avait certainement de ça. Et, ah oui, j'ai trouvé, oh la la... Dans les villages, oui, c'était... Je trouvais qu'on était plus évolués ici. »

C'est un tout autre tableau qui se dessine dans le Morbihan nord. Là, le stéréotype du Bas-Breton est un homme riche et entreprenant :

« La région de Noyal-Pontivy, tout ça, c'est très riche, là, c'était la Beauce de la Bretagne. Alors donc, ils étaient la Beauce de la Bretagne, et ils parlaient breton. Donc par rapport aux Gallos d'à côté...⁵³ » (Claude)

Les habitants de Noyal-Pontivy avaient une réputation de richesse en Basse-Bretagne même. Ils étaient en effet appelés en breton *Pitaùed Noal* (les richards de Noyal) ou *Tonerien Noal* (les crâneurs de Noyal)⁵⁴. Selon J. Le Clerc de la Herverie, on trouvait dans ce secteur « de véritables seigneurs terriens⁵⁵ ». On leur donnait également les sobriquets de *Pohanned* (fanfarons) et *Farauded*⁵⁶ (fiers, contents d'eux-mêmes). Des gens de Neulliac, on disait qu'ils étaient des *tuchentil* (nobles)⁵⁷.

En tant que gallésant, Claude n'était pas très bien accepté par son beau-père de Plélauff (Basse-Bretagne), jusqu'à ce petit événement : « On l'avait envoyé, une fois, faire une tournée – [il] y avait eu le remembrement, chez nous. Oh, il voyait la plaine, il voyait les machins, oh la la ! J'étais remonté dans l'estime, là. Il s'est dit : "Ici, [il] y a des sous", hein [*rires*]. » On a ici un retournement de situation dans lequel le Bas-Breton admire les Hauts-Bretons qui ont pour coutume de considérer le pays bretonnant comme plus riche.

Dans cette région du Morbihan, comme dans le secteur de Plélo évoqué plus haut, le changement d'échelle permet de révéler une réalité plus contrastée. En effet, si la zone frontalière bretonnante avait une réputation de richesse, il en allait autrement des communes

⁵³ Louis raconte : « Je remarque que la fameuse pomme de terre, on allait chercher de la semence soit à Locminé soit à Pontivy. Eh ben il faut dire que ça a été les régions du Morbihan – au point de vue agricole, hein, parce qu'autrement [il] y a la volaille qui a quand même démarré un petit peu après – mais alors au point de vue développement, eh ben ça a été... Il faut dire qu'ils avaient les meilleures terres de la Bretagne, aussi, hein. Ils travaillaient bien, mais enfin, ils avaient des bonnes terres, aussi. Et alors là, il faut dire que ça a été les régions qui se sont développées plus rapidement. »

⁵⁴ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 4.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Dihunamb*, n° 72, 1911 ; cité dans LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 8.

⁵⁷ LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 8.

plus éloignées, à l'ouest de Pontivy : « Vu du pays gallo, l'image du bretonnant, c'est le bretonnant plus riche. Mais si on traverse le Blavet, de l'autre côté, ça devient pauvre ! Malguénac, les terres sont pauvres. Mais c'est derrière, quoi, donc on ne les voit pas, ceux-là », explique Éric. Cette région fournissait une main-d'œuvre aux exploitations de Haute-Bretagne, comme le relate É. Gilles en 1912 :

« Aujourd'hui, ils sont [...] attirés vers la Haute-Bretagne par le salaire, qui y est beaucoup plus rémunérateur que sur la rive droite du Blavet : les communes de Guern, Melrand et Bieuzy fournissent le plus fort contingent de ces émigrants. La main-d'œuvre fait défaut, en effet, au pays gallo⁵⁸. »

Au total, c'est un portrait très contrasté qui ressort des discours sur le niveau de vie des Bas-Bretons, vus tour à tour comme pauvres (voire arriérés) et riches.

6.2.1.2. La modernisation de la Basse-Bretagne

Les Bas-Bretons sont presque systématiquement associés à la modernisation et au progrès, en dehors de quelques exceptions locales évoquées précédemment. Plusieurs des informateurs frontaliers de T. Buckley, gallos comme bretonnants, considèrent que les Bas-Bretons sont « plus évolués, moins lourds que les Gallos⁵⁹ ». Nous avons fait le même constat. Raymond se demande ainsi : « Peut-être qu'ils étaient un peu plus évolués, peut-être, non ? » André, quant à lui, les dit « rapides pour changer, pour être à la pointe ».

Ces discours reflètent peut-être une réalité sociologique car, selon P. Flatrès, « la Basse-Bretagne s'est montrée plus dynamique, plus ouverte aux expériences, a profité bien plus tôt de la démocratisation de l'enseignement que la Haute-Bretagne⁶⁰ ».

Roger : « Ça a toujours été plus de l'avant. Tout, le matériel, tout... L'élevage... Je pense que les enfants d'un certain âge ont été plus vite dans les écoles à Pontivy, par exemple, se former en agriculture et tout ça, plutôt que le... que le pays gallo⁶¹. »

À Saint-Jean-Brévelay, Gabriel et Henriette racontent avoir été parmi les premiers à développer un élevage de volailles. « [Il n']y en avait pas sur le pays gallo, pas à ma connaissance », dit Gabriel.

« C'est nous qui étions désignés les premiers pour en faire. On était désignés les premiers pour faire des poulaillers. Et on n'avait pas voulu, on avait peur. Hein, ça coûtait cher. [...] Oh ! Deux mille poussins ! Mon Dieu ! On était perdus ! Pas possible ! On avait peur, parce qu'on [n']avait pas l'habitude d'emprunter. Et c'était ça, on [n']avait pas l'habitude d'emprunter. Finalement, après, on s'était décidés entre nous, mon père et nous, quoi. Et puis c'est comme ça qu'on a commencé. » (Henriette)

⁵⁸ GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel*, op. cit., p. 25.

⁵⁹ BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », op. cit., p. 173.

⁶⁰ FLATRÈS P., *La Bretagne*, op. cit., p. 14.

⁶¹ Y. Le Gallo note la particularité du pays de Pontivy : « Faut-il attribuer à cette enclave jacobine et libérale, dotée du plus ancien lycée de Bretagne, le tempérament moins mystique, plus positif et ouvert aux innovations, du naturel des campagnes pontivyennes ? » LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », op. cit., p. 163.

Cette capacité à se moderniser est fréquemment associée à un caractère entreprenant (nous y reviendrons plus bas) : « Ils ont osé se lancer. Peut-être que ça correspond au tempérament des gens aussi » (Danielle).

Plusieurs témoins considèrent que les Bas-Bretons ont cessé plus tôt d'utiliser des bœufs dans les travaux agricoles, ce qui est pour eux le signe indiscutable d'une modernisation plus rapide. Ce sujet a été mentionné à maintes reprises, et nous n'en donnons ici qu'un aperçu.

Eugène (Hémonstoir) : « En pays bretonnant, les chevaux ont remplacé les bœufs très vite. Et ici, [il] y avait encore des bœufs à travailler dans les années soixante. Et même, jusqu'en soixante-dix, j'ai vu des vaches à Carentoir, encore. C'était vraiment très tard, hein. »

Éric (Crédin) : « Des bœufs, [il] y en avait très peu en pays bretonnant, [il] y avait beaucoup plus en pays gallo. Ça tient sans doute aussi [...] à la richesse des terres. Forcément, si la terre est riche, on va... on va améliorer son cheptel, on va améliorer tout son matériel et tout. Donc le bœuf, c'est quand même plus... C'est moins riche que le cheval, quoi. »

Claude (Saint-Gonnery) : « Ils avaient plus de chevaux que... Parce que, bon, ils avaient des fermes peut-être plus grandes, aussi. Souvent, on avait une vache et un cheval, on attelait ça en même temps. »

Les témoignages des Bas-Bretons concordent :

Robert (Saint-Connan) : « [L]es bœufs, [il n']y a pas eu, ici. [Il n']y avait qu'une ferme, euh... une petite-petite ferme, et ils faisaient avec deux bœufs, quoi, mais moi, j'ai juste à peine connu. Non, moi, c'était les chevaux à 100 %. »

Roger (Naizin) : « Quand j'étais à l'école, j'ai encore vu des bœufs qui venaient avec une charrette, qui venaient de Crédin [Haute-Bretagne] et puis de ce coin-là, et qui venaient chercher de l'engrais ici, ou chercher de la marchandise, avec des bœufs. Par contre, à Naizin [Basse-Bretagne], [il n']y avait plus de bœufs depuis longtemps. Alors déjà, ça, ça a fait un changement. »

Gabriel (Saint-Allouestre) : « J'ai vu travailler beaucoup les vaches, au pays gallo, les vaches à travailler dans les champs. Les plus riches avaient des bœufs, mais les plus pauvres – je revois bien une petite ferme, là, avant d'arriver à La Bottine... Toutes ses vaches, il les attelait. [...] [M]oi, j[e n']ai pas vu le travail des bœufs beaucoup, ici. Ici, moi j[e n']ai jamais travaillé avec des bœufs. »

Parallèlement, on considère que la mécanisation de l'agriculture s'est produite plus tôt du côté bas-breton.

Éric : « Les tracteurs sont venus plus vite en pays bretonnant, j'ai l'impression, qu'en pays gallo. »

Claude : « Oh la la ! À Saint-Gonnery [Haute-Bretagne], zéro moissonneuse-batteuse, et à Noyal [Basse-Bretagne], [il] y en avait dix ! Le premier tracteur est arrivé à Saint-Gonnery je [ne] sais pas en quelle année, mais les moissonneuses, [il n']y avait personne qui en avait. C[e n']était que de l'entreprise, [...] les gens [ne] voulaient pas s'endetter pour avoir un truc pour servir... Ben, à l'époque, la moisson, en un jour, une ferme était faite, quoi. [...] Les premières communes remembrées, je crois que c'est sur Remungol... vers Noyal, là aussi. Donc là, c'est là qu'il y avait

des grands champs, donc c'est pour ça, aussi, qu'ils ont acheté tout de suite les grosses moissonneuses et tout ce qu'on veut, parce qu'ils pouvaient les mettre dans leurs champs. [...] Y'a pas, le gros matériel, il était à Noyal, hein. Le gros du truc, c'était Noyal, Remungol... Des arracheuses de patates immenses, des choses comme ça, [alors] que nous, là-bas... [Les habitants de Saint-Gonnery] S'ils étaient restés dans leur trou, ils seraient encore avec des bœufs ! Non mais c'est vrai, ils [n']avaient pas... En fait, ils se suffisaient à eux-mêmes. Ils tournaient leur petit truc, là... »

À Saint-Gonnery, les Bas-Bretons étaient tellement associés à la modernisation que les tracteurs furent rebaptisés officieusement « Moutons Blancs », du nom du costume masculin du pays de Pontivy, fait de laine blanche et de velours noir⁶² (figure ci-dessous) :

« On [ne] disait pas “un tracteur”, on disait “un Mouton Blanc”. Comme le costume ! Mais oui. Parce que ils avaient des David Brown, et les David Brown, ils étaient blancs, c'était comme ça. Donc, comme c'étaient les Moutons Blancs... Et ils avaient des Moutons Blancs, plus on était perché dessus, mieux... Ils faisaient le tour du village, ils voyaient ce qu'il y avait dans les jardins des gens. Ah oui, ils avaient leurs Moutons Blancs, parce qu'il y avait un concessionnaire qui était donc à Noyal-Pontivy, qui avait cette marque, là, de tracteurs. Ils étaient blancs, à l'époque, dans les années soixante, soixante-dix. C'étaient les gars de Noyal, alors eux, ils avaient des grands Moutons Blancs. Non, puis même, niveau matériel, ils ont été suréquipés par rapport aux Gallos. [...] C'étaient des seigneurs. » (Claude)

Là aussi, les récits des Bas-Bretons concordent avec ceux de leurs voisins :

« Moréac [Basse-Bretagne], c'était une commune pilote, par exemple. Moréac, en agriculture, notamment en vaches laitières, insémination artificielle, tous ces trucs-là, comment, sélection, euh... Ils étaient... Ils étaient très en avance. Mais c'est parce qu'aussi, je pense que la configuration du terrain faisait que c'était une commune plus plate, donc avec des fermes plus grandes, sans doute, et puis... peut-être d'autres moyens. [...] C'est vrai qu'ici, [il] y a eu assez rapidement le remembrement dans pas mal de communes. Pas ici [Bignan], mais Moréac aussi, toute la partie qui va sur Pontivy... [...] Les cours de fermes, par exemple, qui ont été goudronnées, des choses comme ça, quoi... Alors après, les histoires d'électricité, d'adduction d'eau, tout ça, je [ne] sais pas quand ça s'est fait, [...] mais je crois que les cours goudronnées, tout ça, ça s'est fait plus tôt ici que de l'autre côté. Donc tout ça, ça donnait une impression que c'était plus... plus moderne, quoi. » (Gilles)

Il serait sans doute possible de trouver des contre-exemples à cette modernisation de la Basse-Bretagne frontalière⁶³, mais il nous semble que le plus important, au-delà des faits, est la

⁶² Il est apparu aux environs de 1870. Il a été précédé d'une veste longue de drap brun ou noir, ornée de broderies rouges, portée sur une veste plus courte en drap blanc orné de velours noir et un gilet de la même matière. LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi, op. cit.*, p. 12.

⁶³ En 1912, É. Gilles dépeignait une Haute-Bretagne très différente de celle qu'ont évoquée nos témoins. La situation semble s'être inversée entre cette époque et celle de nos informateurs les plus âgés ; que l'on en juge par son texte : « Les machines les plus perfectionnées y sont d'un emploi journalier, surtout dans les Côtes-du-Nord, et l'ouvrier agricole, malgré tout, s'y recrute encore difficilement. L'élément indigène ne peut suffire à la besogne. Aussi les fermiers de Loudéac, Mûr, Uzel, La Chèze, etc., se rencontrent-ils nombreux à Pontivy le jour de la foire aux Gages. » GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel, op. cit.*, p. 25. Il écrit au sujet de Réguiny : « Le pays breton que nous venons de parcourir, de Pontivy à Moulin Gilet, diffère grandement de la région qui s'étend sur la rive droite du Blavet : plus de hautes collines, plus de rochers gigantesques, plus de gorges sauvages. Le schiste remplace en général le granit. Clairsemées sont les terres incultes. Le blé et les plantes fourragères dominent de toutes parts. Les méthodes de culture sont plus rationnelles, l'outillage est plus perfectionné. Les misérables chaumines, où bêtes et gens s'abritent sous le même toit, séparés par une simple cloison s'élevant à mi-hauteur d'homme, sont rares ici. Chaque ferme a, le plus souvent, son potager. La viande de boucherie apparaît le dimanche dans de nombreuses maisons, et le charnier est partout garni.

croissance *partagée* dans le stéréotype du Bas-Breton entreprenant et en avance sur son temps. On notera l'important décalage entre cette image et celle, fort répandue au XIX^e siècle, du Bas-Breton miséreux et arriéré.



Figure 44. Le costume dit « des Moutons Blancs »

À gauche : jiletenn (gilet) et chupenn (veste) de la région de Pontivy. À droite : détail de l'ornementation d'une veste d'homme. GUESDON Y., *Costumes de Bretagne*, Quimper, Éditions Palantines, 2011, p. 290 (collection *Maison du costume de Sérent*). CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, Paris, Tchou, 1978, p. 245.

Les représentations des Bas-Bretons portent également sur leur caractère. Comment celui-ci est-il décrit par leurs voisins ?

La propreté y laisserait peut-être également moins à désirer. » *Ibid.*, p. 96-97. Voir en annexe 11 le récit du départ des jeunes bretonnants pour la Haute-Bretagne, où l'on mange à sa faim.

6.2.2. Les traits de caractère

Outre les considérations sur le niveau de vie des Bas-Bretons, on s'exprime beaucoup sur leur caractère, sans pouvoir toujours expliquer en quoi il diffère : « Ils réagissaient différemment, c'est clair » (Paul), « Ils avaient un autre comportement que nous » (Aimée).

Le stéréotype du Bas-Breton est un homme ou une femme chaleureux, familier, n'appréciant guère la hiérarchie et enclin à se regrouper (6.2.2.1). On le dit également travailleur, ambitieux (6.2.2.2), mais aussi obstiné, dur, voire violent (6.2.2.3). Il serait attaché aux possessions matérielles (6.2.2.4), qu'il aimerait exhiber pour se sentir supérieur aux autres (6.2.2.5).

6.2.2.1. Convivialité, familiarité, égalitarisme et solidarité

Les comparaisons entre Hauts et Bas-Bretons sont souvent basées sur l'opposition chaud/froid. Selon Frédérique, les Bas-Bretons seraient « plus chaleureux »⁶⁴. « Entre le pays gallo et le pays breton, c'est quelque chose que je ressens de façon forte [...], je sens de la chaleur [dans le pays breton]. [À voix basse] Je ne sens pas de chaleur de l'autre côté », confie la spécialiste B.

Les Bas-Bretons se distingueraient par leur façon d'entrer en contact avec autrui et de recevoir chez eux :

« [L]a mentalité bretonne est plus portée à la convivialité. » (Hippolyte)

« Ils recevaient beaucoup, la cafetière était dans la cheminée toute la journée, et on offrait beaucoup à ceux qui passaient, quoi, hein. [...] Ils savaient recevoir, c'était moins rustre que les Gallos. [...] On ne va pas là sans qu'on vous offre gâteau, café, "et vous aurez ceci", "et vous aurez ça"⁶⁵. » (Madeleine)

Aux dires de certains, la chaleur et la convivialité des Bas-Bretons se manifesterait par une grande familiarité, même entre personnes ne se connaissant pas :

« Beaucoup de personnes de Plélo aiment aller dans les commerces de Guingamp parce qu'ils sont beaucoup plus familiers avec les clients que Saint-Brieuc [...]. Oh, c[e n]'est pas la différence de... de taille de ville, c'est plus que ça : parce que Saint-Brieuc n'est pas bretonnant du tout, et qu'[il] y a une distance avec le client, c'est déjà plus de manières, pas de familiarité. Tandis que Guingamp, dites-donc, c'est bretonnant, hein ! [...] Ça s'estompe peut-être, maintenant, avec les nouvelles générations, mais Guingamp reste Guingamp, quand même. Oh oui, les commerçants sont très affables. [...] [C]ertains disent : "On est plus à l'aise" ; nous, on dit : "Ils en rajoutent, quand même", mais enfin, je trouve qu'[il] y a un côté agréable, quand même. Et puis c'est curieux, je trouve, hein. » (Madeleine)

⁶⁴ En revanche, un informateur a affirmé : « On disait toujours : "Oh, ils sont toujours tristes, les Bretons !" » (Henri).

⁶⁵ Une informatrice de R. Le Coadic, poissonnière à Saint-Quay-Portieux, lui disait également trouver les Bas-Bretons plus accueillants. LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 317.

La familiarité s'exprimerait notamment par la facilité à tutoyer les inconnus, citée par plusieurs enquêtés, dont la spécialiste B :

« Les gens qui arrivent du Trégor, on le sent, dans le travail. On le sent, parce que... la relation est plus facile, et moi je l'attribue aussi à ça : [il n'y] a pas de "vous" dans le breton⁶⁶, donc [il n'y] a pas de barrière entre les gens, notamment sur... la hiérarchie un peu sociale, quoi. [...] [J]e sais qu'on ne va pas aussi facilement vers le "tu" avec les gens qui viennent de la partie est. »

Cette familiarité rendrait les Bas-Bretons plus expressifs, plus volubiles, aux dires de Madeleine :

« [À] Guingamp, [...] [il] y avait deux messieurs, là, qui [*amusée*] discutaient ensemble, deux Bretons, et je m'amusais parce que, vraiment, ils disaient [*imite l'accent breton*] : "Je suis en panne avec ma voiture, hein. Et celle-là, elle voulait plus avancer, hein. Et puis l'eau se mélangeait à l'huile et l'huile se mélangeait à l'eau, et tout ça [ne] faisait pas bon ménage." Pour dire que la conversation est immense, à côté de nous ! Nous, on aurait dit, bon, "[II] y avait le moteur qui n'allait plus", et c'est tout. Mais alors là, je m'amusais à entendre, "et l'huile et l'eau, et l'eau et l'huile", et tout ça. »

Des témoins du Morbihan ont toutefois exprimé une opinion contraire. Dans le secteur de Guéhenno, Bignan, des personnes nous ont dit trouver le pays gallo plus chaleureux. Peut-être y a-t-il un rapport avec la réputation de richesse qu'avait la zone bretonnante dans cette partie de la frontière, susceptible d'influencer la représentation que l'on se fait des personnes, alors vues comme hautaines (nous y reviendrons).

Les descriptions des Bas-Bretons faites par les Hauts-Bretons s'éloignent franchement de celles des observateurs du XIX^e siècle sur le sujet de la chaleur humaine et de la convivialité. Là, point de trace de l'expansivité décrite précédemment. Que l'on en juge par ces descriptions de leur froideur et de leur austérité :

« Ils dansent avec gravité ; les femmes ont les yeux baissés et les hommes sont sérieux ; personne ne se douterait qu'ils s'amusent [...]»⁶⁷. »

« À voir la froideur avec laquelle les deux sexes se livrent à la danse, on ne se douterait guère qu'ils y trouvent de l'attrait, et cependant c'est avec une espèce de fureur qu'ils prennent cet amusement. Il est plaisant de les voir se démener, tourner, pirouetter sans cesse, avec une gravité qui est toute dans le caractère national. Ils ne paraissent nullement émus, n'adressent jamais un mot à la danseuse qu'ils entraînent à leur suite⁶⁸. »

« Les femmes partagent avec les hommes ce goût si vif pour la danse, si même elles ne le portent encore plus loin ; cependant à les voir on ne s'en douterait guère : elles sont sérieuses, réservées, tristes même en dansant [...]. Cette attitude à demi religieuse de nos lourdes bayadères, ces yeux

⁶⁶ En réalité, le « tu » (*te*) et le « vous » (*c'hwi*) existent en breton, mais ils ne sont pas utilisés partout.

⁶⁷ BOUCHER DE PERTHES J., *Chants armoricains, ou souvenirs de Basse-Bretagne*, Paris, Treuttel et Wurtz, libraires, 1831, p. 187.

⁶⁸ BROUSMICHE J.-F., *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Société académique de Brest, 1891 ; cité dans LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 156.

presque toujours baissés, qui semblent chercher une fosse plutôt que le plaisir, sont peut-être un souvenir de l'origine sacrée de la danse⁶⁹. »

« Il faut assister à ce que l'on appelle ses fêtes, pour se convaincre du caractère sombre de ce peuple. Il ne danse pas, il tourne ; il ne chante pas, il siffle⁷⁰. »

S'il n'est pas impossible d'être à la fois chaleureux et expansif dans les relations sociales et réservé dans la danse, le contraste entre les descriptions des témoins hauts-bretons et des observateurs extérieurs n'en reste pas moins saisissant.

Une autre représentation fréquente est le goût des Bas-Bretons pour une certaine horizontalité dans les rapports sociaux, assortie de défiance vis-à-vis de la hiérarchie⁷¹. Henri Le Clerc, ancien ouvrier agricole gallésant employé dans des exploitations du côté bas-breton, racontait ainsi au micro de Plum'FM que l'on ne faisait pas de différences de statut à table et qu'il prenait souvent l'apéritif avec ses patrons⁷². Quand le géographe P. Flatrès décrivait, en 1986, le retard d'industrialisation de la Bretagne, il remarquait « une certaine réticence vis-à-vis de la création d'entreprises industrielles et, plus encore, vis-à-vis de l'expansion, l'agrandissement, l'ambition d'entreprise » et identifiait, entre autres, des causes psychologiques :

« On retrouve ici ce goût du menu, entretenu tant par une sorte de timidité ou de modestie de la part des gens qui pourraient se lancer, que d'une *envie à base égalitaire de la part des membres d'un milieu ambiant refusant de voir l'un d'entre eux s'élever au-dessus de la norme locale*⁷³ » (nous soulignons).

Ces tendances égalitaires se ressentiraient dans la manière de travailler. Pour cette élue, la façon d'entrer en relation des Bas-Bretons serait plus directe et franche :

« Je ressens [...] une différence de culture, aujourd'hui, entre les personnes qui sont d'origine gallo par rapport aux personnes qui sont d'origine bretonnante. Alors, c'est peut-être un peu tordu, ce que je vais vous raconter... La manière de travailler, mais c'est surtout la manière d'aborder les questions qui se posent qui est très frontale, c'est-à-dire qu'on pose tout sur la table lorsqu'on est dans la partie qui est bretonnante, donc avec des personnes qui ont cette culture qui s'est transmise de génération en génération ; c'est-à-dire que tout est mis sur la table, [...] on voit une manière d'aborder les questions qui est de dire : "Je pose tout sur la table, et ensuite on réfléchit." [...] [S]ur le pays gallo, je trouve qu'on est beaucoup plus... de choses gardées à l'intérieur qui [ne]

⁶⁹ BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel, ou la vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, 1986, p. 172.

⁷⁰ FLAUBERT G., *Par les champs et par les grèves. Voyage en Bretagne*, Paris, G. Charpentier et C^{ie}, éditeurs, 1886, p. 156.

⁷¹ C. Vallaux écrivait en 1907 que l'on constatait peu d'écart entre les maîtres, les salariés agricoles et les domestiques de ferme, en particulier le *mevel bras* (littéralement, le « grand valet »), le premier domestique, qui était « presque l'égal du maître ». VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine, op. cit.*, p. 67.

⁷² ROLLO M. et GUILLOCHON J., « Interview d'Henri Le Clerc à Billio », Plum'FM, diffusée le 8 mars 2005.

⁷³ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 106. La timidité n'a jamais été évoquée par nos informateurs au sujet des Bas-Bretons, vus au contraire comme d'ambitieux entrepreneurs. Par ailleurs, on peut se demander si l'horizontalité des rapports sociaux, associé aux seuls Bas-Bretons dans les représentations populaires, ne serait pas une tendance partagée par tous les Bretons. En effet, selon l'Insee, la Bretagne se distingue en tant que région où les inégalités de revenus sont les moins marquées. Le taux de pauvreté y est le plus faible ; les revenus des 10 % les plus modestes y sont les plus élevés. Les hauts revenus, quant à eux, sont moins élevés que dans l'ensemble de la métropole. AUZET L. et MAILLOCHON A., « Moins de pauvreté et d'inégalités de revenus entre les ménages et entre les territoires », *Insee Analyses Bretagne*, n° 20, juin 2015, p. 1-2.

sont pas forcément mises sur la table, ce qui rend complexe la résolution de certains problèmes, avec ceux qui maîtrisent l'ensemble des éléments qui ont, bien sûr, un peu plus de pouvoir que les autres. Sur le pays breton, on a l'impression qu'on est beaucoup plus... On pose les choses sur la table. On n'est pas d'accord, les gens se... Bon, très dynamique, pas d'accord, puis ils finissent par trouver un consensus. De l'autre côté, c'est beaucoup plus compliqué. Beaucoup plus compliqué, parce que tout n'est pas mis sur la table, certains ont plus d'infos que les autres. Et donc, à un moment, il y a des décisions qui sont prises, mais elles [ne] sont pas vraiment partagées de la même manière. Et des non-dits, des choses qui se disent par-derrière, des choses qui sont moins transparentes. Et donc, à un moment je me suis dit : "Mais... sans doute une différence de culture, ça c'est sûr." » (Spécialiste B⁷⁴)

Ces représentations du caractère des Bas-Bretons se sont-elles transmises aux jeunes générations ? Plusieurs jeunes enquêtés ont exprimé des opinions similaires à celles de leurs aînés, comme Frédérique :

« Tout ce côté... Rostrenen, Carhaix, enfin, c'est plus... Je trouve que les gens sont... Je trouve ça plus cool, enfin je [ne] sais pas comment dire, plus... [...] Par exemple, si on commence par les Côtes-d'Armor, je trouve par exemple Paimpol, Pontrioux, je trouve ça beaucoup plus sympa que Saint-Brieuc, par exemple. Après, par ici, ben, oui, c'est par exemple entre Loudéac et Rostrenen, [...] je trouve qu'on a une limite, le lac de Guerlédan, quoi. »

Alice, dont la famille est composée de Hauts et de Bas-Bretons, constate également dans son travail une plus grande ouverture de ces derniers :

« En ayant travaillé sur le pays breton et le pays gallo, les gens, je les trouve beaucoup plus ouverts en pays bretonnant. Enfin, ce rapport... plus solidaires, plus tolérants... euh, plus respectueux du travail [...]. Je pense que la valeur travail est très importante au pays breton. Donc, à partir du moment où tu travailles, on va respecter la façon dont... [...] Bon, par exemple, moi, voilà, du fait de mon métier d'infirmière libérale, des fois, ben, j'avais des soucis ou des imprévus et je n'arrivais pas forcément à l'heure chez les gens : je n'ai jamais eu une remarque en pays breton, et je travaille toujours dans le secteur de Rostrenen, Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix, donc bretonnant. Je n'aurai jamais un mot, si un jour je suis en retard. [*Amusée*] En revanche, quand je travaille sur Saint-Guen, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Merléac... Voilà, c[e n]'est pas la même mentalité, [...] je trouve que les gens sont un peu moins tolérants, un peu moins... sympas, ouais. Enfin, "sympas" : c[e n]'est pas de faire ami-ami avec les gens, mais... moins ouverts, j'ai l'impression. [...] C'est toujours une histoire de... plus ou moins d'amabilité au premier abord, quand on [ne] connaît pas les gens. [...] [C]'est vraiment ça, en fait. C'est le premier contact. J'ai trouvé qu'en pays bretonnant, euh... Oh, ben, c'est plus simple, quoi. Ou alors, des fois, c'est un peu bourru, quoi, c'est un peu... [Il] faut être simple, quoi. [Il ne] faut pas faire de chichis, et puis gallo, ben c'était un peu plus, oui... Ici, les gens, ils te tutoient direct. Si tu t'arrêtais demander ta route : "Alors, tu prends là" – en plus, [...] quand t[u] es jeune et qu'ils sont un peu plus âgés, ça, c'est automatique. [...] Moi, ça m'a toujours facilité. [...] Si si, oui, parce que... j[e n]'ai pas toujours le temps de prendre des pincettes, donc... Et ça m'a plutôt facilité quand c'était direct et puis qu'on [ne] faisait pas de chichis. »

⁷⁴ Dans le même ordre d'idée, un boucher de Châtaudren, originaire de Quimper, raconte : « Une fois qu'on avait trouvé la confiance dans le pays breton, je pense que c'était une clientèle beaucoup plus fidèle que le Gallo. Plus de sincérité, euh... plus familial dans les affaires. [...] C[e n]'était pas la même mentalité. La mentalité Boqueho et la mentalité Saint-Fiacre n'est pas du tout la même approche. » Bistrot de l'Histoire « À la frontière du gallo et du breton », *op. cit.*

Les Bas-Bretons auraient en outre le sens du collectif, de la solidarité. Selon Louise, « ils sont plus soudés ». Ils auraient une « capacité à pouvoir rassembler beaucoup de personnes pour essayer de, ensemble, partager les choses » (spécialiste B).

Ce trait de caractère transparaîtrait dans leur capacité à se mobiliser pour les projets et les causes qui leur tiennent à cœur. « J'ai l'impression que les bretonnants se rassembleraient plus facilement pour constituer des associations et pour fonctionner », observe Gilbert. Joseph estime quant à lui que les Bas-Bretons sont mieux organisés pour prendre soin de leur patrimoine religieux, par exemple par le biais d'associations pour la sauvegarde de leur chapelle locale.

D'autres personnes y voient plutôt un défaut qu'une qualité. Roger raconte ainsi que les Bas-Bretons étaient critiqués pour leur tendance à se réunir pour tout :

« Quand [il] y avait des réunions, des trucs comme ça, eh ben : “Oh, ils sont encore partis à une réunion, les Bretons, là ! Pendant ce temps-là, moi, j'ai coupé des ronces...” C'est ça, ils ont perdu leur temps, quoi, hein. Et puis eux, pendant ce temps-là, ils avaient été ramasser des feuilles, ou bien couper des ronces. Ils avaient travaillé, tandis que les autres, ils étaient partis en réunion...⁷⁵ »

Cependant, la capacité de travail des Bas-Bretons est généralement soulignée et admirée.

6.2.2.2. *Goût du travail, ambition et esprit d'entreprise*

Le stéréotype du Bas-Breton, outre les traits signalés précédemment, est un travailleur acharné, ambitieux, qui va de l'avant. Pour Sylvie, « c'étaient des bosseurs encore plus que ceux du pays gallo »⁷⁶. Madeleine les qualifie d'« audacieux ». Germaine pense également qu'« ils se lançaient davantage ». Pour Claude, la modernisation de l'agriculture en Basse-Bretagne évoquée plus haut s'expliquerait par l'« esprit d'entreprise ». Un enquêté travaillant pour le conseil départemental des Côtes-d'Armor nous disait trouver la partie bretonnante du département « plus dynamique, [avec] plus de projets pour faire vivre le territoire, plus de projets pérennisés, plus de réactivité » et « plus d'allant », ce qui se manifeste par plus de demandes de subventions (spécialiste E).

« Entre les jeunes du pays breton et les jeunes du pays gallo, [il] y avait un peu ce complexe-là aussi, hein. Ils étaient... Ils avaient l'air... plus dessalés que nous, quoi. Plus dessalés. » (Joseph)

« Je trouve plus dynamique au point de vue... au point de vue économique, peut-être, ou au point de vue travail. Plus dégourdis. » (Éric)

« Les Bretons sont plus hardis, plus pour se montrer aussi, d'ailleurs. Ils sont plus fiers, un peu. En général. Oui, ils seraient plus fiers, mais donc plus hardis pour aller vers les autres, aussi. Donc

⁷⁵ Cet « esprit de groupe » est ressenti comme un obstacle par certains Hauts-Bretons qui le perçoivent comme une forme d'« entre-soi ». Le spécialiste I raconte : « Moi, j'avais une association qui était départementale, en fait. On avait plus de facilité à... à développer du bénévolat dans l'axe Saint-Brieuc... C'était plus facile, l'axe Saint-Brieuc-Loudéac, un peu avant Dinan, ce triangle-là était plus... [ne] s'appréhendait pas du tout de la même façon, en fait. Il [ne] s'appréhendait pas du tout de la même façon que de l'autre côté. L'autre côté, le côté... [II] y a plein de contre-exemples, hein, mais moi, le ressenti, c'est que si tu ne... [II] fallait se faire introduire, en fait. Si tu connaissais quelqu'un qui connaissait quelqu'un, tu réussissais à créer une dynamique. [...] Si tu n'es pas introduit de l'autre côté, c'est mort. C'est complètement mort. »

⁷⁶ Ce trait de caractère a été mentionné par des témoins interrogés lors d'autres enquêtes, par exemple : « C'étaient des bûcheurs incroyables ! [...] Ils étaient plus bosseurs que les autres. » Bistrot de l'Histoire « À la frontière du gallo et du breton », *op. cit.*

plus orientés aussi pour le commerce, c'est pour ça qu'ils ont bien réussi, certains, dans le commerce. » (Ami de Jeannine)

Hippolyte a eu l'occasion de collaborer avec des Bas-Bretons durant sa carrière et a été marqué par leur ambition :

« J'ai milité dans les coopératives et on avait beaucoup de relations avec les Bretons. [...] Et on a fondé une coopérative ensemble. Ça s'appelait la coopérative de l'Argoat. [...] Bon, [il n']y avait pas de problèmes, hein. À part que les Bretons, ils avaient des prétentions, quoi, ils voulaient [rire]... Ils avaient envie de, enfin, pas de bouffer Landerneau⁷⁷, mais... de marcher de leurs propres ailes, quoi ! »

Plusieurs personnes ont mentionné l'importance de l'instruction dans les familles de Basse-Bretagne pour gravir l'échelle sociale, phénomène sociologique souligné par plusieurs chercheurs. Selon P. Flatrès, « très tôt est apparue une tendance à la démocratisation de l'enseignement, et la recherche de la réussite par la compétition scolaire et les concours⁷⁸ ». La fin du XIX^e siècle voit se développer l'instruction en français :

« [L]a jeunesse de l'extrême péninsule fut soumise à un dressage cruel mais d'une rare efficacité, qui, à partir des années 1890, la fera passer, dans de nombreux cas, en deux ou trois générations, de l'ignorance de la langue nationale et de l'analphabétisme à la conquête de l'agrégation. La Basse-Bretagne, brûlant les étapes, [...] est alors saisie par une frénésie d'instruction [...] qui exprime la passion de s'évader de l'indigence matérielle et spirituelle et de se libérer de l'emprise, ressentie comme carcérale, de la langue originelle⁷⁹. »

Dès les années 1920, les Bas-Bretons se saisissent des facilités d'éducation telles que des bourses ou la gratuité de l'enseignement secondaire⁸⁰. À partir des années 1950, les stratégies diffèrent selon les régions : dans le Léon, on choisit de rester sur l'exploitation et on la modernise, tandis que dans le Trégor et en Cornouaille, on préfère miser sur les études, l'exode rural et la fonction publique⁸¹. Un spécialiste haut-breton originaire du Morbihan gallo (N) nous confiait que chez lui, on n'entendait jamais parler de gens partis étudier l'agriculture, contrairement au côté bas-breton. Hippolyte se fait également l'écho de ce fait sociologique :

« [D]ans les fermes [en Haute-Bretagne], l'aîné prenait la suite, en général, quoi. [...] Et puis alors les autres, eh bien, ils s'en allaient avec leur baluchon [*amusé*]. Ils restaient travailler jusqu'après le service militaire, et puis ils prenaient leur baluchon et ils allaient au bout du monde chercher du boulot, quoi, hein. Dans le pays breton on disait plutôt : "Si t[u n]'as pas de sous pour payer tes enfants, mets-les... mets-les à l'école ou [...] mets-les à faire autre chose."⁸² »

⁷⁷ Coopérative agricole.

⁷⁸ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 157.

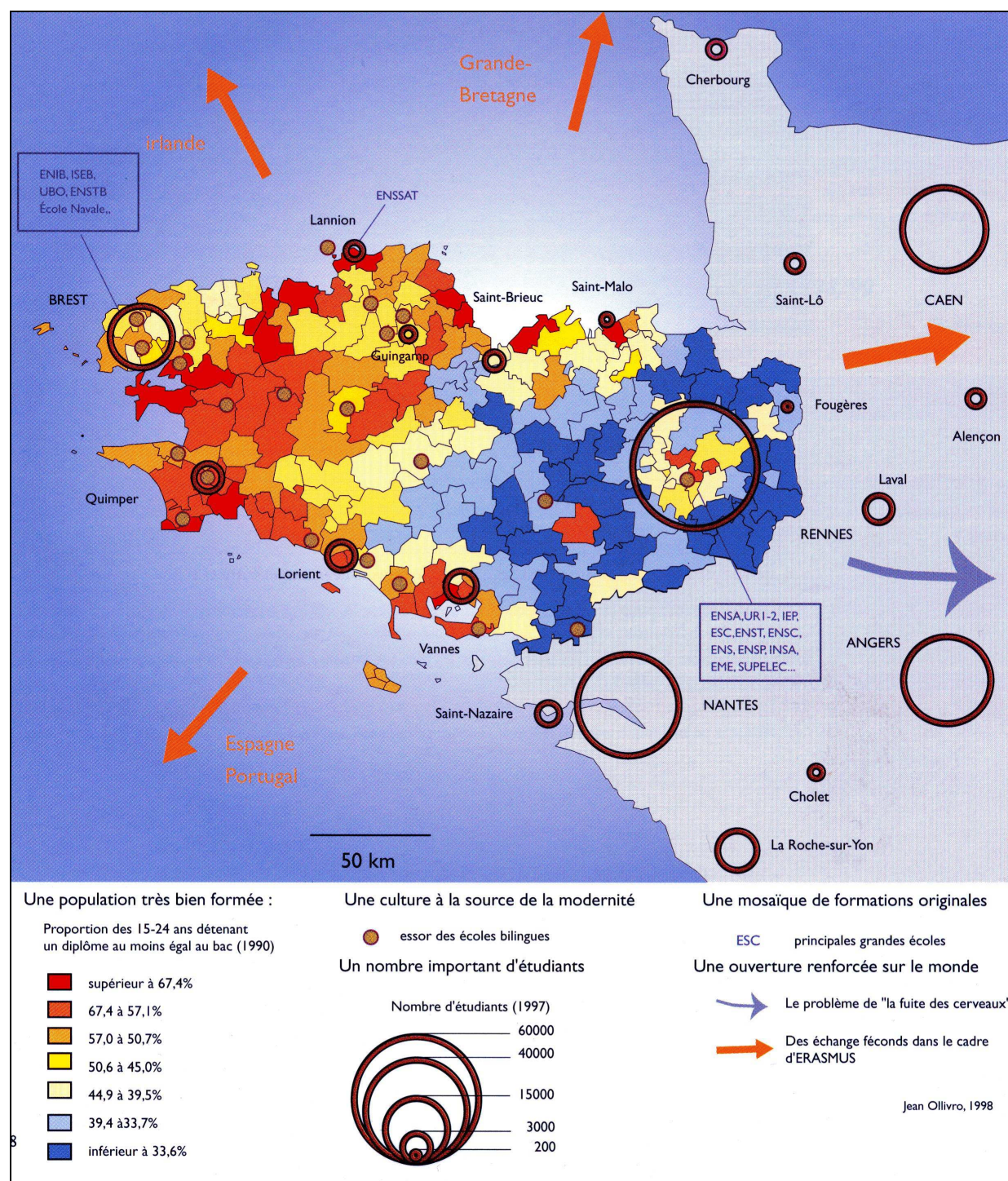
⁷⁹ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1870-1918) », *op. cit.*, p. 36. Il écrit ailleurs : « C'est ainsi qu'une étonnante mutation intellectuelle, accomplie en moins d'un siècle, fit passer un petit peuple volontaire de l'analphabétisme et du particularisme linguistique à un exemplaire degré de scolarisation. » LE GALLO Y., *Bretagne, op. cit.*, p. 14.

⁸⁰ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 157.

⁸¹ LE COADIC R., « Brittany's borders », communication au colloque international « *Crossing borders. History, theories and identities* », University of Glamorgan, Royaume-Uni, 2-4 décembre 2004.

⁸² Madeleine : « Ces pays pauvres-là avaient un avantage, c'est que les enfants faisaient des études. Tandis que ici, comme les fermes avaient une autre importance, eh bien il fallait des bras à la ferme [...]. Et alors, ç'aurait été un déshonneur de laisser les enfants de la ferme, là, aller à l'imprimerie [le Petit Écho de la Mode à Châtaudren], là,

On constatait encore un déséquilibre entre Haute et Basse-Bretagne dans le domaine de l'instruction au début des années 2000, comme on le voit sur la carte ci-dessous.



Carte 52. Proportion des 15-24 ans détenant un diplôme au moins égal au bac

Carte réalisée par Jean Ollivro en 1998. OLLIVRO J., La Bretagne en l'an 2000. Diagnostic et tendances prospectives, Rennes, Presses Universitaires de Rennes/Conseil Régional de Bretagne, 2000, p. 28.

parce que c'était... c'était communiste, un peu [amusée], déjà à l'époque. [...] [L]es fermiers ici avaient, par l'importance de leur ferme, surtout, avaient un certain statut, quoi. Mais alors, les enfants étaient souvent demandés pour... à la maison, quand [il] y avait une défaillance aussi, pour rester à la ferme. Si bien qu'ils avaient beaucoup moins d'études que les petites fermes. »

Cette carte permet d'observer le spectaculaire renversement de situation survenu en Basse-Bretagne où, au XIX^e siècle, « il n'existait pas de structure d'éducation massive⁸³ ».

L'attachement des Bas-Bretons au travail, souvent souligné, est parfois critiqué car il les rendrait inflexibles avec leurs employés. C'est ce que l'on voit à travers le récit détaillé de Claude :

« [II] y avait des différences dans le travail [...] : les Bretons, ils étaient durs. Ils étaient durs avec leurs ouvriers. [II] fallait bosser, ah ouais ouais, [il] fallait bosser. Alors, chez les Gallos, c'était... Oh, [il] y avait beaucoup de temps passé à manger, quoi. Non mais c'est vrai, [il] y avait tous les casse-croûtes et les... On appelait ça la *rinsion*, le quatre heures, le machin... Alors que c[e n]'était pas cette mentalité-là, aussi, [il] fallait bosser, bosser. Comme ils disaient : “*Pegement pegement*”⁸⁴. Voilà, c'est ça qu'ils nous disaient. Toujours “*pegement pegement*”. Les ouvriers nous disaient, quand on était à travailler – parce que, bon, on avait des gens qui venaient, ils étaient embauchés trois mois dans un endroit, trois mois dans l'autre, hein. Et quelquefois, ils avaient été bosser du côté de Noyal [-Pontivy], là : oh, “*pegement pegement*”, là-bas ! Il fallait bosser pour gagner ses sous, hein. Et puis, même, ils [n']auraient été payés que s'ils avaient bien travaillé. Ils étaient plus durs. Et ça reste, hein ! Pour moi, ça reste encore, hein, c[e n]'est pas... Pour moi, c'est leur état d'esprit. [...] Ils sont là pour gagner des sous, il fallait gagner des sous, hein. Je l'ai toujours entendu dire, hein. Parce que mon père allait travailler chez les cousins [bas-bretons]. Même lui, il trouvait que... Ben, on lui demandait des choses, et il disait : “Moi, je [ne] suis pas leur esclave”... Ah ouais, c'était ça, hein ! [II] fallait travailler. Par exemple, heureusement qu'ils ont inventé les phares sur les tracteurs : à Noyal, ils travaillaient toute la nuit ! Non mais c'était ça. [...] Le pays gallo, là, c[e n]'était pas... On arrêtait quand il faisait nuit, quoi. Alors que là-bas, il fallait... C'était ça, hein, c'est un autre état d'esprit. Durs au travail et durs avec leurs ouvriers. Il fallait du rendement. J'avais les ouvriers agricoles qui tournaient, et ils nous disaient à chaque fois, hein : “Oh, je viens du pays *berton*, là-bas, eh ben nom de diou ! Ah, ça rigole pas ! Là-bas, *pegement pegement* !” Ils faisaient travailler. Et puis, juste-juste pour manger. Ils étaient bien, chez nous, parce qu'ils avaient beaucoup de repas. »

Nous allons maintenant étudier plus précisément cette réputation de dureté.

6.2.2.3. Entêtement, dureté et violence

Aux dires des Hauts-Bretons interrogés, le revers de l'ambition des Bas-Bretons signalée précédemment serait un certain entêtement :

« Tête dure, hein, “tête de Maho”, qu'on disait. » (Claude)

« [On disait :] “Oh, quel *Maho* !” Alors là, c'était l'air de dire : “[Il n']y a pas moyen de s'entendre avec lui”, quoi. Têtu. Têtu, têtu. » (Madeleine)

Ils auraient confiance en eux et n'hésiteraient pas à élever la voix. Fabienne observe : « Ah, c'est des gueulards. Pour moi, c'étaient des gueulards, les Bretons : ils gueulaient, ils parlaient fort. »

⁸³ OLLIVRO J., *La Bretagne en l'an 2000. Diagnostic et tendances prospectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes/Conseil Régional de Bretagne, 2000, p. 29.

⁸⁴ *Pegement* signifie « combien » en breton.

Ils feraient en outre preuve de dureté :

« Cette partie, [la] pointe de la Bretagne, on les sent quand même plus... plus rudes. Enfin, je [ne] sais pas, plus rudes dans leur caractère, quoi. » (Andrée)

« C'étaient des gens assez durs, assez... bruts. C'étaient des familles où c'était assez strict. [...] Ouais, encore plus rudes que ceux du pays gallo. Pourtant, je pense qu'il [n']y avait pas trop de différences au niveau travail, mais ils étaient assez... C'était une réputation qu'il y avait. [...] Pays bretonnant, c'est un peu plus... Enfin, nous, en plus, on a accès tout au Centre-Bretagne, donc c'est un peu plus... rustre. » (Sylvie)

Non seulement on décrit les Bas-Bretons comme entêtés, rudes, mais aussi comme « plus virulents, plus mordants » (Danielle), « acharnés⁸⁵ », voire « enragés » et violents, notamment quand il s'agit d'obtenir leur dû :

« Ils aboient tout de suite, quoi, ils défendent leur bifteck plus vite. » (Danielle)

« Je pense qu'il y a une différence de mentalité liée à la langue, c'est-à-dire qu'il y a eu cette revendication très forte de dire : “Nous, on est des Bretons, vous êtes des Sots-Bretons.” Et donc, du coup, [il] y a toujours eu cette... cette... cette force ou cette rage un peu plus marquée, de revendication et de reconnaissance. » (Spécialiste N)

« Eux, c'est tout de suite “on bourre dedans”, il faut faire, il faut casser, il faut... Tandis que nous, on prend le temps, on réfléchit, on [ne] va pas trop vite... Donc ça peut expliquer aussi que ils soient allés plus rapidement dans le modernisme que l'intérieur, que le Gallo. [...] Une chose qu'on disait aussi : sur la côte, on disait, en parlant de Hennebont, Lorient et tout, [...] c'est plus remuant que par chez nous, quoi, hein. Là-bas, oui, [il] y avait même des profs ou des instits qui disaient : “Oh ben, là-bas, les élèves, il faut les tenir et tout, hein.” » (André)

Claude, quant à lui, a associé la personnalité d'une famille particulière, de réputation belliqueuse, à l'ensemble des bretonnants : « C'étaient des bagarreurs. Pour nous, c'était ça. »

Les enquêtés font fréquemment référence aux mouvements sociaux (quels qu'ils soient) afin de démontrer le jusqu'aboutisme des Bas-Bretons. Madame de Sévigné soulignait déjà une différence entre Haute et Basse-Bretagne au temps des révoltes bretonnes : « On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en basse Bretagne qui auraient bon besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler. La haute Bretagne est sage et c'est mon pays⁸⁶ », écrivait-elle le 3 juillet 1675.

Nathalie : « [J]e pense que les bretonnants avaient du ca... oui, avaient une force de caractère. Ils étaient quand même, c'étaient des gens, ben, travailleurs, euh... [Il] y avait de la rigueur, euh... C'étaient des tenaces, enfin je veux dire, entre parenthèses, je fais un petit peu, enfin, l'amalgame... Ça fait un peu ressentir, avec les Bonnets Rouges actuellement⁸⁷, où [il] y a... Je pense que c'est des gens qui avaient la niaque, qui avaient... qui avaient une sacrée force de caractère. »

⁸⁵ Notamment pour « défendre leur identité ». LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 316.

⁸⁶ LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », *op. cit.*, p. 143.

⁸⁷ Mouvement social apparu en octobre 2013, en réaction à la taxe sur les véhicules de transport de marchandises et aux plans sociaux dans l'agroalimentaire.

Ami de Jeannine : « [Il] y a une différence de caractère, c'est flagrant, entre le Gallo et le bretonnant. Ça, moi, je l'ai ressenti comme ça, toujours. Ouais. Ben, en pays gallo, on est, pfff... bon... On laisse plus facilement couler les choses, on est plus souples, sur plein de choses. Ils sont très "C'est comme ça, c'est comme ça" [*martèle la table*], assez rigoureux, j'ai trouvé, moi, assez stricts dans certaines choses. Et... ça se traduit dans les caractères, quoi. Ça s'est traduit aussi, même, ben, les leaders paysans étaient plutôt du pays bretonnant, hein. Les Finistériens, c[e n]'est pas... C[e n]'est pas des demi-portions [*amusé*] quand ils ont quelque chose à défendre, on l'a encore vu avec les Bonnets Rouges, là. C'est vrai qu'ils vont jusqu'au bout de leur machin. Alors que nous, on... on veut bien, mais on... on se calmerait plus vite, quoi. On serait plus... enfin, raisonnables, entre guillemets. Moins vindicatifs, surtout. »

Dans ces évocations de la capacité de revendication des Bas-Bretons, le Finistère occupe une place privilégiée (voir 5.2.5.3.c), comme on le voit avec le récit de Madeleine :

« [Mon fils] a gardé un bon souvenir des Finistériens, parce que ils étaient audacieux, mais à un point ! [...] [L]es manifestations partent toujours de là : les Bonnets Rouges, là, les jours derniers [manifestations d'octobre-novembre 2013], et ça, ils [ne] caleront pas, hein ! Ils ont un entêtement... [...] [Il] y a eu un brassage, quand même, à l'école de Pommerit-Jaudy⁸⁸, et tout ceux qui sont passés à l'école-là disent : "On a rencontré des chefs là-bas, c'est pas possible !" De l'audace, de l'audace, de l'audace ! [...] Quand les Bretons sont de sortie, là, avec les bérets rouges, je vous dis que ça va chauffer, hein ! Ils sont capables de casser des choses, et ils ont toujours surpris, de ce côté-là, hein, c'est sûr que... rien ne leur fait peur. Rien ne leur fait peur ! [*tape sur la table*]. [...] Ils sont chez eux partout, ils [ne] doutent de rien, ils [ne] doutent de rien ! »

Madeleine pense que ses belles-filles bretonnantes ont conservé ces traits de caractère : « [C'est] plus ou moins marqué, mais la détermination. Mmm, chez les Bretons, c'est quelque chose ! C'est peut-être aussi chez les Gallos, mais c'est plus sournois, on [ne] va pas l'exprimer. »

L'un de nos informateurs, Bernard, s'est montré particulièrement loquace au sujet du caractère des Bas-Bretons. Dans ses propos, on retrouve les principaux éléments du stéréotype du Bas-Breton acharné, intransigeant, voire violent. Son témoignage mérite que l'on s'y attarde, notamment pour la comparaison qu'il établit avec le caractère des Hauts-Bretons.

« Ils étaient plus fonceurs de nature, donc plus à l'écoute de ce qui peut évoluer rapidement, alors que le côté gallo, c'était, ben... On se laisse un peu porter, on se laisse un peu vivre, on suit, mais [d']un petit peu plus loin, quoi. Ce qui explique d'ailleurs [...] que les bretonnants, quand ça commence à péter de travers, c'est violent, quoi. Les manifs en sont l'exemple. Donc c'est normal qu'à partir du moment où on a un tempérament comme ça, [...] on s'approprie les éléments plus vite que les autres. Et [il] y a un autre phénomène qui vient prouver ça, c'est les panneaux [en breton]. Pourquoi ? On [ne] verrait pas les Gallos mener une bataille comme ça. Jamais ! Dans la durée, on [ne] tiendrait pas. Puis les gens [ne] sont pas assez, euh... Je [ne] vais pas dire "méchants", parce que... Mais c'est, quelque part, aller provoquer sur le sol qui n'est pas culturellement bretonnant, puisqu'il est gallo. Les autres n'hésitent pas, ils imposent ! Alors qu'on [ne] verrait pas le côté gallésant mener une bataille, mener un combat comme ça. Jamais ça [ne] se ferait ! Hein. Ça [ne] peut pas, ça va s'effriter avant, les gens vont... C[e n]'est pas dans la... Enfin, moi le premier, j[e n]'irais pas me battre pour... Pour moi, c'est des futilités. Néanmoins, on gaspille du pognon [pour les panneaux], on est en train de faire du truc... C'est quelque part pas

⁸⁸ Lycée agricole.

normal ! Mais c'est le tempérament du Breton. La preuve, c'est que les légumiers, c'est parti de... des zones... où c'étaient des battants. Et ils le sont toujours. Bon, ils ont eu quelques leaders comme Gourvennec qui ont martelé. [II] y a eu des leaders dans le pays gallo aussi, mais qui sont passés plus à la trappe parce que c'étaient des bons, ils avaient l'idée, ils avaient le machin, mais sûrement jamais des battants. Voyez ce que je veux dire. C'est pour ça que l'exemple des panneaux en est un. Ça explique beaucoup de choses, parce que... C'est comme si demain, vous aviez votre frère ou votre sœur [et que vous lui disiez] : "Toi tu l'écrases, hein, nous on s'impose." C'est un peu ça. [...] [O]n est tous bretons. Mais le Breton bretonnant [...] est quand même plus... plus forgé – d'ailleurs, il résiste beaucoup plus. Je vous dis, sur toutes les manifestations qu'il peut y avoir, ça se vérifie sur le terrain. [...] Mais après, c'est peut-être eux qui ont raison, hein, de s'imposer, parce que... [II] y a peut-être des choses qui restent plus en Bretagne parce qu'ils ont le tempérament pour. Après, j[e n]'ai pas... pas fouillé plus loin, mais... c'est vrai que... bon, le comportement comme ça n'est pas nécessairement un comportement qui est négatif. [...] [D]ans la réaction, dans la finalité de sa décision – comme je disais, les manifs, les machins – le côté bretonnant continue à être plus... plus ferme, plus machin... Mais dans les discussions, autrement, ça, pour moi, ça s'est atténué, quand même. Par contre, quand ils embrayent la vitesse supérieure... Là, [il] y en a un qui reste sur les starting blocks, et l'autre, il fonce. Et ça, ça reste toujours vrai. [...] Aller au bout, quoi. Alors que côté gallo, on se dit : "Mais attends ! Qu'est-ce qu'on a à gagner, qu'est-ce qu'on a à perdre ?" Alors que les autres, on va d'abord, on calcule le reste après. Alors que le côté gallo, on disait : "Ouais, mais... est-ce qu'on [n']a pas plus à perdre qu'à gagner ?" [II] y a déjà le moment de réflexion, qui est déjà plus long, et puis en général, je vous dis, on reste attentistes, un petit peu, alors que les autres sont déjà partis, quoi. Et puis après, si on voit que... "Ah ouais ouais, ils [n']ont peut-être pas tort !". On les rejoint. [...] Le démarrage, c'est toujours quand même à l'ouest, là-bas, qu'il... qu'il a lieu, dans beaucoup de décisions. [...] Quand on part dans différentes régions de France : "Ah, vous les Bretons ! Vous avez du tempérament !" Hein, c'est... c'est vrai qu'on [ne] trouve pas ça partout, hein. Pas aussi dur, pas aussi violent, c'est... Le Breton est quand même... plus ferme, quoi. »

Bernard estime que l'entraide était parfaite entre sa famille et leurs voisins bretonnants,

« par contre, dans le tempérament des gens... Ah ben, le bretonnant est plus dur, plus directif... Enfin, nous, c'est ce qu'on ressentait. Les gallésants étaient plus... plus cools, plus tolérants... Enfin, c'est l'image que... [II] y a une entrée en contact qui était totalement... C'est peut-être un peu moins vrai aujourd'hui, mais à cette époque-là, c'était tranchant, hein. Moi, je côtoyais les agriculteurs de Moréac, et par rapport à ceux de Réguiny, pfff, c'est le jour et la nuit. Durs, et puis, sur l'idée, plus fermes, plus... D'ailleurs c[e n]'est pas pour rien [...] que le côté bretonnant, toutes les manifestations paysannes, la dernière en date, l'écotaxe, c'est là-bas que ça démarre, dans le côté bretonnant, et c'est très dur. Les manifs de machin, on voit très peu de cet exemple-là dans le... dans le plateau gallésant. [...] Quand [il] y a une idée qui est prise, c'est difficile de les faire déroger, hein ! »

Il est venu reprendre une ferme en Moréac, après avoir passé le début de sa vie sur la limite linguistique et communale, du côté gallo.

« Et là, je suis arrivé : un, j'étais l'étranger dans le coin, malgré que j'étais à l'autre bout de la commune. [...] J'étais l'étranger. Ça explique ce que je disais au départ : les bretonnants, c'étaient des gens plus fermes, plus... quelque part, plus féroces, et donc je les trouvais plus agressifs, et moins agréables à côtoyer, quelque part. »

Au-delà de l'aspect revendicatif très présent dans les descriptions des Bas-Bretons, il se dégage du portrait dressé par Bernard une impression de confiance en soi et d'autorité que nous avons rencontrée dans les témoignages de plusieurs enquêtés.

« À l'époque où Diwan s'est mis en place, je trouvais qu'ils avaient des méthodes, justement, autoritaires : il *fallait* faire, il *faut*... Donc j[*e n'*]aime pas ça, j[*e n'*]aime pas ces bagarres-là, moi, c'est... C[*e n'*]est pas bon. On en discute, on est pour, on est contre, on vote, hein. Mais bon, ils ont employé des méthodes quand même assez, euh... révolutionnaires, pour obtenir les financements. Les autres, vous êtes cons, vous [ne] comprenez rien, il faut sauver la culture bretonne – que le breton ! Pas les autres, quoi, hein. Bon, je trouvais un côté agressif qui m'a un peu déplu, qui m'a éloigné de chercher à... à avancer à leurs côtés. J'ai été élu au conseil municipal sur Moréac. Eh ben c'est ce côté désagréable – parce qu'on a quand même une bonne culture bretonne à Moréac, on a le cercle [celtique], et donc, euh... C'est tout bien, hein. Mais moi, c'est un truc, j[*e n'*]ai jamais pu, parce que ça a toujours été agressif, porté par des gens agressifs. Bon, ils ont réussi, c'est bien, ils ont fédéré... très bien. Mais moi, je [ne] suis pas à mon affaire dans ça. C[*e n'*]est pas du tout... Tempérament... Si bien que, si vous [ne] pensez pas comme eux... vous [n']êtes rien ! C'est moche. [...] [II] y a eu des gens qui ont été fermes, qui ont matraqué, un petit peu – enfin, au sens du terme qui ont laissé des empreintes fortes, qui ont marqué la différence, quoi. On [ne] retrouvait pas ça sur Régigny ou Radenac [Haute-Bretagne]. Alors qu'ici... Moi, j'avais l'habitude de dire dans les réunions, quelquefois, pour détendre un peu l'atmosphère, [...] [il] y a des villes, ou des communes, ce sont des cités de caractère, et je dis : "Chez nous, [...] personnellement, je [ne] sais pas si on est une cité de caractère, mais [il] y a une chose qui est sûre, on a des gens de caractère !" [...] Alors, quand vous êtes Gallo, si vous [ne] vous imposez pas, je peux vous dire que... [*rire*]. [...] Mais [il] y a quand même des choses... Je voyais, au niveau du privé [école privée]... Quand on regarde, t[*u*] as des familles qui en imposent, comme on dit, qui... Leur idée n'est pas négociable. Ben, on voit les traces, quand même, dans... dans la société... [...] [À] Moréac, c'était l'exemple, au niveau des écoles, et puis au niveau des Krollerion, donc du cercle : c'était en général les mêmes familles, donc ça se retrouvait un petit peu. Et c'est des choses que moi... Je [ne] me rappelle pas avoir vu ça à Régigny, quoi, qui est une commune que je connais bien. Même avec des gens de tempérament, qui étaient à la tête du machin, mais ça se... Ça s'arrondit plus facilement, ça [ne] va pas au clash, ça [ne] va pas au conflit. Ici, vlam ! [...] Alors que on [n']a pas ça à Régigny. [II] y a une discussion, on est d'accord, on n'est pas d'accord, mais ça s'arrondit, c'est fini. Tandis qu'ici, à un moment donné, ça va revenir. Boomerang, vlam ! Alors, quand t[*u n'*]as pas vu le coup venir, ça te fait drôle, quoi. C'est le côté bretonnant qui, je trouve, est martelé par rapport à Régigny – alors là, c'est vraiment deux communes qui fonctionnent à l'opposé, hein. [...] Ici, ça va au clash, hein. Donc ça, c'est le côté bretonnant des choses. C'est le côté provocateur, machin, qu'il y a dans le côté bretonnant. »

C'est à la suite de la révolution agricole des années 1960 que l'image du Bas-Breton rustre se serait effacée devant celle de l'homme ambitieux et contestataire⁸⁹. Il est possible que cette vision soit influencée par le souvenir d'événements tels que l'occupation de la sous-préfecture de Morlaix en 1961 par les agriculteurs menés par Alexis Gourvenec (agriculteur, syndicaliste et entrepreneur originaire du Léon, créateur de la SICA⁹⁰ de Saint-Pol-de-Léon) et Marcel Léon (également finistérien), ou diverses autres actions spectaculaires des agriculteurs. Pour P. Flatrès,

« il ne s'agissait pas de jacqueries, de révoltes de la misère, mais d'actions de force de la part de groupes dynamiques, de fonceurs sûrs d'eux-mêmes, ne pouvant plus supporter certains obstacles bureaucratiques sur la voie de l'organisation des marchés, c'est-à-dire de la modernisation, de la rationalisation⁹¹ ».

⁸⁹ LE BERRE Y. et LE DÛ J., « Français-breton », *op. cit.*, p. 1255.

⁹⁰ Société d'Intérêt Collectif Agricole.

⁹¹ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 21.

La réputation du Finistère semble confirmée par les faits. P. Flatrès voyait dans l'implantation nord-finistérienne des deux principaux groupements agricoles bretons, Coopagri (Coopérative des agriculteurs de Bretagne) et Unicopa (Union régionale des coopératives agricoles), réunis depuis dans Triskalia⁹², un témoignage « du dynamisme conquérant du Finistère et singulièrement du Nord-Finistère, et du caractère plus effacé d'une grande partie de la Haute-Bretagne⁹³ ».

Dans l'industrie des salaisons, « la plupart des développements locaux eurent lieu en Basse-Bretagne, de Quimper à Pontivy⁹⁴ », tandis que les implantations en Haute-Bretagne ont été le fait d'entreprises extérieures à la Bretagne ou originaires de Basse-Bretagne. Selon Flatrès, on aurait là le reflet de « la hardiesse » et du « courage de certains “entrepreneurs” dont l'audace, l'esprit d'innovation ont étonné⁹⁵ ».

On notera qu'il existe un important décalage entre les premières représentations du caractère des Bretons que nous avons évoquées (chaleur et convivialité) et leur réputation de personnes dures, autoritaires et violentes. Le portrait se complexifie encore avec le thème du rapport à l'argent.

6.2.2.4. *Attachement aux biens et avarice*

Aux yeux des Hauts-Bretons, le revers de l'ambition de leurs voisins, outre la dureté, serait un attachement à l'argent et aux possessions matérielles qui basculerait parfois franchement du côté de l'avarice. Certains, comme Hippolyte, les disent « attachés à la propriété privée ».

Nous avons vu plus haut le témoignage de Claude à qui des ouvriers agricoles avaient confié que les Bas-Bretons ne donnaient pas assez à manger à leurs employés. Selon lui, lorsqu'un Haut-Breton souhaitait épouser une personne de Basse-Bretagne, « il aurait fallu coefficient 2 en nombre d'hectares » pour obtenir l'accord de la belle-famille. Lui-même s'est marié avec une bretonnante, et raconte que son beau-père était profiteur, ce qui selon lui correspondrait à la mentalité des Bas-Bretons :

« Il ramassait tout ce qu'il y avait sur la table [dans les fêtes]. [...] Si c'était un baptême, il revenait avec plein de dragées. [...] Il avait les doigts un peu crochus, quand même, hein. Mais il avait bon cœur. Une anecdote : pour mon mariage, donc [il] y avait le parrain, le grand-père, marraine – je [ne] sais pas, moi – à la table d'honneur, quoi. Tout d'un coup, [il] y a le parrain qui se lève – c'était la fin du repas ; il met sa main dans sa poche pour aller fumer une cigarette. Oh ! Nom de dieu, qu'est-ce qu'il trouve ? Un morceau de viande dans sa poche ! Alors il a cru que c'était quelqu'un qui lui avait fait une farce, mais moi, je sais bien ! C'est le pépé qui s'est gouré de poche [*rires pendant longtemps*]. La belle-mère, elle lui faisait les poches quand il revenait des pardons, des communions. Alors [il] y en avait plein, parce qu'[il] y avait le bout de chique, bien sûr, et puis des dragées, des chewing-gums ! »

Claude considère que les Bas-Bretons sont calculateurs, ne donnant pas plus que ce qu'on leur donne.

⁹² Coopagri a fusionné avec Unicopa et la CAM 56 pour former Triskalia.

⁹³ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 46.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 56.

⁹⁵ *Ibid.*

« Le [Bas-]Breton, en général, hein, le Breton, pour moi, il rend ce qu'on lui a donné. Moi, j'ai toujours remarqué ça. Ma belle-mère, elle a les mêmes réactions que ma grand-mère [bretonnante] : "Oh, eux, là-bas, c'est des rats, on n'a pas eu grand-chose, eh ben ils n'auront que ça." Le Breton rend ce qu'on lui a donné. Il fait à la mesure de ce qu'il a reçu chez les autres. [Il n']y a qu'à voir, par exemple, quand [il] y avait un mort, [il] fallait mettre des services. "Oh, ils n'ont rien mis, eux ! Ben ils n'auront rien." »

Selon Paul, du côté bas-breton, « c'est plus que faire attention [à l'argent]. Je crois que c'est le plaisir d'amasser ». Ce plaisir ne s'expliquerait pas par l'avarice, d'après lui, mais par la volonté de montrer que l'on fait mieux que son voisin. Pour Madeleine, chez les Bas-Bretons, « c'était à qui faisait le mieux. Ils sont très, comment... glorieux, hein. Alors, dans les paroisses, ils se dépassaient, hein. Et ils disaient : "Si eux ont fait ça, nous, moi j'aurai aussi", et c'était leur devise, hein. "Celui-là, il a quelque chose, mais moi j'aurai aussi." »

Ceci nous amène au point suivant de notre inventaire des représentations des Bas-Bretons : la fierté et la vantardise.

6.2.2.5. *Orgueil, vantardise et sentiment de supériorité*

Les Bas-Bretons sont considérés comme des fanfarons qui aiment montrer leurs possessions. Madeleine constate : « Ils n'avaient pas la même mentalité que nous, hein, ils étaient vantards. Ah, très, oh oui, très vantards ! » Claude se rappelle quant à lui que son beau-père bretonnant « avait toujours les bêtes [à montrer] : "Viens voir mon taureau !" ».

« Il y a une différence complète entre les Bretons et les Gallos, parce que eux, ils se vantaient toujours. Quand [mon père] revenait [de chez ses cousins bas-bretons], il nous racontait ça : "Il fallait aller voir les beaux taureaux de machin, il avait un champ de patates", c'était, oh la la, [il] y aurait eu des... [Il] y avait des millions et des millions, toujours, [à les écouter]... C'était [ne] parler que de leur argent, et puis, ben, ils étaient toujours au-dessus des autres. Et c'était le truc, hein. D'être un petit peu supérieurs. » (Claude)

Les femmes seraient tout aussi orgueilleuses que les hommes. Dans sa jeunesse, Yves, entendait souvent dire : « La *Brette*-là, elle est bien fière. » Léon signale qu'elles éprouvaient une grande fierté à arborer leur costume.

Certains considèrent que la fierté des Bas-Bretons n'a pas lieu d'être car ils parlent plus qu'ils n'agissent. « On a des grands projets, puis on [ne] les mène pas à bout, quoi », estime Hippolyte⁹⁶.

Plus surprenant, les Bas-Bretons ont une réputation de fierté même dans les secteurs de la frontière où ils incarnent la figure du paysan pauvre venant chercher une vie meilleure en pays gallo. À Plélo, si l'on méprisait leurs terres pauvres et leurs bêtes mal nourries, comme on l'a vu, on reconnaissait tout de même leur mise soignée et leur fierté lors des transactions.

⁹⁶ Ces propos ne coïncident pas avec les nombreux témoignages au sujet de la modernisation de la Basse-Bretagne vus plus haut.

Yves : « L'autre arrivait, bien habillé avec un pantalon de velours ou un... Il avait plus la tenue bretonne, le paysan de Guingamp ou de là-bas. Il arrivait aussi fier en disant : “Mais moi, je t'achète un cheval parce que j'ai les moyens.” »

Hippolyte : « Les Bretons voulaient vendre leur bétail, par exemple discuter les prix. Et puis ils étaient contents quand ils avaient bien discuté [*rire*]. Alors ils étaient fiers : “J'ai bien vendu ma bête !” Tu sais, la mentalité bretonne, un peu “Moi je”, quoi [*rire*]. »

Beaucoup de témoins hauts-bretons considèrent que l'orgueil des Bas-Bretons s'assortit de mépris pour leurs voisins gallos, exprimé ou non. Il s'agit là d'un motif récurrent dans les entretiens.

Léon : « On n'était pas estimés, hein, les Gallos ! Oh, pour eux, les Gallos... non. C'était pas ça, quoi. [...] Une autre chose, quand même, où les Bretons nous... Disant que les Gallos, c'étaient des mangeurs de lard. Oui [*rire*]. Je [ne] sais pas. Ou alors c'était pour nous discriminer un peu. Je [ne] sais pas. “Eux, ils mangent du cochon”, peut-être que le cochon était moins cher... »

Le vocabulaire employé par les Hauts-Bretons pour évoquer le mépris des Bas-Bretons fait écho au complexe d'infériorité que nous avons déjà souligné dans le chapitre précédent sur les représentations des langues bretonne et galloise. On prêtera attention, dans les extraits suivants, au vocabulaire renvoyant à la position (en-dessous, au-dessus, monter, élevé), ainsi qu'aux comparatifs (supérieur, inférieur, mieux, plus élevé), figurant en italiques.

« Il se trouvaient un peu *supérieurs* à nous, parce que, bon, ils nous prenaient un peu pour des... pas des plocus, peut-être, mais... un peu *en-dessous*, quand même, quoi. Ils se trouvaient *supérieurs* à nous. » (Germaine)

« C'est se sentir un petit peu... genre, *une marche au-dessus*, quoi. On le vivait comme ça, hein. Ah oui oui oui, hein. D'ailleurs, je me souviens de certaines expressions d'anciens du côté gallo, quand ils parlaient de... de l'autre côté de la rivière, ben, c'étaient “les grands culs”, quoi, hein. Pour parler poliment [*petit rire*]. Parce qu'ils se la pétaient, quoi [*rire*]. Donc ça se ressentait un petit peu au niveau toilette, au niveau... et puis façon d'être, quoi. » (Bernard)

Ce sentiment de supériorité reposerait sur deux éléments : la certitude de posséder une langue face à des personnes ne parlant « qu'un patois », et la réussite économique, dont découle le statut social.

« Le cousin de mon père, il a gardé ce côté un peu fier, un peu... voilà, un peu “je sais” et voilà... Comme si, comme s'[il] y avait... “Je connais quand même une autre langue”, quoi. » (Liliane⁹⁷)

« Un peu vantards, fiers. Fiers, fiers. Hautains. Sûrs d'eux-mêmes, quoi, hein. Oui, ils étaient *mieux* que les autres. Parce qu'ils avaient la langue. Et nous, on avait le patois. [...] Il fallait toujours, même entre eux, hein, il fallait montrer qu'on avait un statut social qui évoluait, qui était *mieux* que celui d'à côté, et si celui d'à côté *montait d'un échelon*, eh ben moi, j'étais obligé de *monter de deux échelons*. Je crois que ça, chez eux, c'était fondamental. C'est toujours ce sentiment qu'on trouvait chez les Bretons, c'était montrer qu'on avait un statut social *élevé*. En tous les cas *plus élevé*. Il y avait ce sentiment de *supériorité* et de *pouvoir* du bret... onnant, du Breton, ça c'est sûr. » (Paul)

⁹⁷ Liliane est gallésante, mais l'un de ses grands-pères était bretonnant.

Certains vont plus loin en exprimant le sentiment qu'une hiérarchie entre peuples leur était imposée (en italiques) :

« [J]e m'en suis aperçu quand je me suis retrouvé pensionnaire à Guingamp, donc évidemment en pays breton, avec, donc, les trois quarts des pensionnaires qui étaient du pays breton, quoi, hein. Et donc, ceux de l'autre côté, avec notre accent gallo, c'était vraiment... des, des... *un sous-peuple*, quoi, enfin c[e n]'était quand même pas le même niveau, quoi. Oh, [il n']y avait pas de brimades, mais c'était toujours : “Vous, de l'autre côté, vous...” C'était quand même... C'était quand même *un sous-pays*. Pour les Bretons. » (Paul)

« Entre les Bretons et les Gallos, c'était un peu péjoratif, quoi. Les Gallos étaient en-dessous des Bretons. Ah si, [il] y avait... C'était un petit peu, quand on parlait des Gallos, ben, c'était... pas *des moins que rien*, mais c'était... [*amusé*] *des sous-hommes ou des sous-femmes* ! Ils se sentaient... supérieurs. » (Raymond)

Le disaient-ils ? « Non, c'était dans leur façon de voir, leur façon de parler » (Raymond). Plusieurs enquêtés ont ainsi déclaré sentir le mépris des Bas-Bretons sans pouvoir donner d'exemples de situations vécues. En revanche, ils citent souvent des personnes représentant à leurs yeux le stéréotype du Bas-Breton orgueilleux.

Danielle et sa vieille tante se sont ainsi longuement exprimées au sujet d'une *Brette* dont Danielle, qui considère les Bas-Bretons comme « dédaigneux », dit avec beaucoup de rancœur : « Elle [ne] vous aurait même pas regardé ! » Elles évoquent également un voisin d'un hameau bretonnant proche : « Le monsieur, là, il passait ici, oh la la, il avait la casquette de côté, il [ne] nous regardait même pas. On l'appelait “le député”. »

Pour Micheline, bretonnante, c'est le complexe d'infériorité des Hauts-Bretons face aux Bas-Bretons qui les a empêchés de se moderniser à la même vitesse :

« Les Bretons méprisaient un petit peu les Gallos. Et les Gallos ne faisaient rien non plus pour atténuer, parce que eux autres, ils se sentaient inférieurs, aussi. Eux autres se mettaient en infériorité par rapport aux Bretons, [il] y a ça aussi. C'était presque dans la logique, quoi, si vous voulez. Eux autres, j'ai l'impression qu'ils auraient eu du mal à dépasser les Bretons, quoi. Ils se devaient, quelque part, d'être derrière⁹⁸. [...] [S]ouvent, on dit que les gens vous regardent de haut. Mais c'est souvent l'inverse aussi, où les gens se sentent tout petits par rapport... par rapport aux autres, quoi. [...] [I]l y a souvent ce truc-là, alors, qu'on pense que ce sont les autres qui vous méprisent, eh ben c'est peut-être souvent l'inverse, c'est que les autres se méprisent eux-mêmes, quoi. »

L'image des Bas-Bretons orgueilleux s'est transmise aux jeunes comme Annaïck, qui déclare : « Je sais aussi que les... les bretonnants étaient un petit peu dédaigneux vis-à-vis des gallésants », sans pour autant avoir été confrontée à des bretonnants dans sa jeunesse.

La fierté serait à l'origine d'attitudes ostentatoires que nous allons maintenant exposer.

⁹⁸ On retrouve ici l'idée du stéréotype comme « prophétie auto-réalisatrice », quand un groupe se conforme à la représentation que l'on se fait de lui. LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 160.

6.2.3. Le souci des apparences et l'ostentation

Dans le regard des Hauts-Bretons, les Bas-Bretons apparaissent comme des personnes aimant se montrer et être vues qui, de ce fait, font volontiers étalage de leur richesse (qu'elle soit réelle ou que l'on souhaite en donner l'illusion). Dans ce but, ils « font les choses en grand », comportement qui, aux yeux de leurs voisins, s'apparente à de la vanité.

« Chez les Bretons, [il] y avait quand même un peu cet esprit de vouloir montrer qu'on faisait mieux que les Gallos. Sur la table, en mettre plein la vue, quoi, hein. Mettre des crêpes, des machins, des trucs... [Il] y avait toujours plein de choses pour en mettre plein la vue. » (Paul⁹⁹)

Ce trait de caractère se manifesterait également lors de mariages ostentatoires :

« [Il] y avait plus d'ampleur dans le mariage, beaucoup plus d'invités chez les bretonnants. Quand [...] mes voisines [bretonnantes] s'étaient mariées, ah ben, dites-donc, vous pensez s'[il] y avait un mariage, hein ! Robes longues et tout, et le repas était dans les bâtiments de ferme ; ou c'était l'étable, ou c'était une grange, on décorait beaucoup, mais il fallait en montrer, hein. Ah, c'était beaucoup plus... plus réduit chez les Gallos, hein. [...] [Mon fils] était au mariage de Yann, ils étaient 1200 personnes à la fête ! Fallait le faire, hein ? [...] Ça, c'est le côté breton, hein¹⁰⁰. » (Madeleine)

Ce goût du paraître se manifesterait plus particulièrement dans les habitations (6.2.3.1) et les tenues (6.2.3.2).

6.2.3.1 *Le soin apporté aux habitations*

Les maisons des Bas-Bretons ont fait l'objet de divers commentaires élogieux lors de notre enquête. Sur ce point, les données collectées sont en profond décalage avec la description des logis bas-bretons dans la littérature. Jacques Cambry, originaire de Lorient, écrivait ainsi dans les années 1790 :

« Mais au milieu de ces sites délicieux¹⁰¹, vivent les individus les plus sales, les plus grossiers, les plus sauvages ; leur cahute sans jour, est pleine de fumée ; une claie légère la partage : le maître du ménage, sa femme, ses enfans et ses petits enfans occupent une de ces parties ; l'autre contient les bœufs, les vaches, tous les animaux de la ferme. Les exhalaisons réciproques se communiquent librement, et je ne sais qui perd à cet échange. [...] [J]'ai vu des maisons champêtres où tous les meubles, où tous les ustensiles étaient d'une propreté enchanteresse, lavés, netoyés, cirés ; mais ces maisons sont rares, et sont toujours sans air, étroites et privées de lumière. Je n'ai pas parlé du parquet, jamais il n'est carelé, ni boisé, ni pavé ; [...] on pourroit se casser la jambe dans les trous profonds qui s'y forment : les enfans s'y blessent, s'estropient fort souvent, ces hommes sont incorrigibles. Imaginez la malpropreté, l'odeur, l'humidité, la boue qui règnent dans ces demeures

⁹⁹ Dans le même ordre d'idées, D. Giraudon rapporte qu'il était d'usage d'accueillir les visiteurs avec une bolée de cidre en Haute-Bretagne, tandis que l'on préférerait offrir du vin en Basse-Bretagne, « de peur d'être pris pour quelqu'un qui serait plus de Saint-Prenant que de Saint-Donan. » Saint-Donan est une commune des Côtes-d'Armor située au sud-ouest de Saint-Brieuc, non loin de la frontière linguistique. GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 50.

¹⁰⁰ P. J. Hélias relate un repas de noces de neuf cents convives. HÉLIAS P. J., *Le Cheval d'Orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, op. cit., p. 33.

¹⁰¹ La campagne bretonne.

souterraines, l'eau de fumier, qui souvent en deffend l'entrée, qui, presque toujours, y pénètre : ajoutez-y la malpropreté, la gale originelle héréditaire, et des pères et des enfans, la malpropreté d'individus qui ne se baignent, qui ne se lavent jamais, qui sortent des fossés, des mares, des cloaques où l'ivresse les avoit précipités ; peignez-vous ces cheveux plats et longs, cette barbe épaisse, ces figures chargées de raies crasseuses, les courts gilets, les culottes énormes, les petits boutons, les guêtres, les sabots qui forment leur habillement, et vous aurez l'idée d'un paysan breton¹⁰². »

À la fin du XIX^e siècle, un rapport de l'inspecteur d'académie à Vannes dresse un sombre tableau : « Le petit Breton est abandonné à lui-même dès qu'il peut marcher. À peine vêtu, malpropre, il patauge toute la journée par les chemins, mange à l'écart un morceau de pain noir, joue peu, ne parle pas¹⁰³. » Mérimée peignait lui aussi un sinistre portrait des Bas-Bretons :

« Les gens qui parlent cette belle langue sont bons diables, mais horriblement sales. On tient à déshonneur de laver ses culottes, et ceux qui donnent dans cette pratique n'osent porter ces culottes à demi propres que dans les villes. On voit dans les villages les enfans et les cochons se roulant pêle-mêle sur le fumier et la pâtée que mangent les premiers serait probablement refusée par les cochons du Canigou¹⁰⁴. »

Le seul texte en notre possession évoquant au contraire la propreté des maisons de Basse-Bretagne est celui de Dubuisson-Aubenay, qui constatait en 1636 : « Les Bas Bretons sont fort curieux de la netteté de leurs logis, quoique les Aults Bretons ou Galots soient fort sales¹⁰⁵. »

Dans les années 1990, lors de son enquête sur l'identité bretonne, R. Le Coadic avait recueilli un témoignage sur la réputation de saleté des Bas-Bretons : « [O]n les traitait de gens, en général, plutôt sales, pas très propres, au niveau peut-être vestimentaire, et puis toilette¹⁰⁶. » Il en est allé tout autrement lors de notre enquête, puisque nous n'avons enregistré aucun témoignage sur ce thème. Au contraire, les habitations des Bas-Bretons sont dépeintes comme étant propres, bien décorées et ayant intégré le confort moderne bien avant celles des Hauts-Bretons.

Au cours d'une promenade avec Hippolyte sur la commune de Plélo, celui-ci montre du doigt les maisons de Mélard (commune de Bringolo) de l'autre côté du Leff : « Là, il y avait des Bretons qui tenaient la ferme, et la maison était bien tenue. » Il redira ensuite du côté bas-breton : « Ici, les maisons étaient bien tenues. »

Germaine : « Comme ils avaient fait des poulaillers, bon ben ils ont fait de l'argent, un peu : ils avaient les toilettes et tout, tandis que nous, ici, on n'avait pas ça. »

« À Moréac, ils sont plus fiers. Ils ont de belles maisons¹⁰⁷. »

¹⁰² CAMBRY J., *Voyage dans le Finistère, ou état de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Imprimerie-Librairie du Cercle Social, an VII de la République française (1798-1799), vol. 1, p. 58-60. L'orthographe est d'origine.

¹⁰³ POITRINEAU F., *Rapport de l'inspecteur d'Académie sur l'enseignement primaire dans le Département du Morbihan*, 1^{er} juillet 1882 ; cité dans DENIS G., « Mondialisation et langue minorisée : le cas du breton », *op. cit.*, p. 184.

¹⁰⁴ Lettre 338 à Jaubert de Passa. À bord d'un bateau à vapeur de Nantes à Angers, 8 octobre 1835. MÉRIMÉE P., *Correspondance générale, établie et annotée par Maurice Parturier*, *op. cit.*, p. 463-464.

¹⁰⁵ DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1902, vol. 2, p. 245.

¹⁰⁶ LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 319.

¹⁰⁷ Collectage de Patrik Deriano.

Aux dires de nos enquêtés, les agriculteurs bas-retons préféreraient consacrer leur argent à l'amélioration de leur lieu de vie plutôt qu'à leur exploitation.

Hippolyte : « Quand il y avait de l'argent dans la maison, pour le fermier... des Gallos, eh bien c'était la ferme qui passait en premier. Et chez le Breton, quand [il] y avait beaucoup de sous dans la maison, c'était la maison qui passait en premier. »

Madeleine : « L'apparence comptait beaucoup pour eux. Et chez nous, on voyait un petit peu le fonctionnement de leur mentalité par rapport à la ferme, aussi, eh ben chez eux, la maison était bien tenue, ça, c'était quand même un point d'honneur pour eux. Les armoires étaient briquées... Tandis que les Gallos, ça ne rapportait pas, ça, hein. C'était un luxe dont on pouvait se passer. Et je pense qu'ils avaient aussi besoin de paraître, c'était... Ils étaient renommés pour ça. Et alors... s'ils avaient envie d'une voiture – parce qu'on commençait à avoir les voitures, à ce moment-là –, ben, ils n'hésitaient pas à vendre une bête, hein, pour faire mieux que le voisin, aussi. [...] Les cuivres étaient toujours briqués, la maison comptait beaucoup ; tandis que chez nous, c'était plus âpre que ça, ou plus... [Il] fallait travailler dans la ferme, quoi, hein, dans les champs et tout. [...] L'apparence comptait beaucoup [pour eux]. Et puis leurs terres [n']étaient pas faites d'une façon extraordinaire non plus, quoi, c'était... C'était quand même le paraître. »

Ce goût du paraître devait poser problème, selon Madeleine, dans les mariages mixtes :

« Les aspirations n'étaient pas les mêmes : il fallait quand même un certain paraître et, donc, faire des sacrifices sur des choses que deux Gallos n'auraient pas faits, hein. Comme vendre une bête pour acheter une voiture : chez nous, il n'était pas question de ça, hein ! Parce que ça aurait entravé, si vous voulez, le budget de l'exploitation, et puis... [...] Ils avaient aussi, vous savez, le char à bancs qui avait des caoutchoucs, là, aussi, c'était la voiture de sortie, tandis que chez nous, c'était cerclé avec des trucs de... avec des jantes en fer. [...] [S]i c'était la femme qui se mariait, si vous voulez, qui était la maîtresse de maison, ben, ça changeait forcément la maison, hein. Parce que la bretonnante avait plus d'ambition pour sa maison que pour arranger la ferme, les bâtiments de ferme, quoi, hein. Il fallait qu'elle reproduise ce qu'elle avait connu, quoi, hein. »

Selon elle, ce goût pour les apparences perdue chez les Bas-Bretons :

« Et ce qui brille ! Ce qui brille reste, quand même. Et puis quand on se retrouve entre Gallos, eh ben on en découvre : “Oh ben oui, celle-là, c'est une *Brette*, hein !” Et puis ils aiment les choses qui flashent. On [ne] leur fait pas de cadeaux ! On se moque [*amusée*], gentiment. Sur la toilette, les couleurs. Ils aiment ce qui flashe, hein¹⁰⁸. »

Le soin apporté aux habitations s'accompagnerait d'un certain sens du « décorum », de ce qu'il convient de faire pour bien recevoir. C'est ce que qu'indique la description de Claude :

« Je suis sûr qu'en pays breton, on n'aurait jamais fait rentrer les gens par l'étable. Non non, mais c'est vrai. [Il] y a des maisons [dans le pays gallo], je suis sûr [qu']on rentre encore par l'étable. Quand on est invité chez des gens, moi je trouve, ça fait bizarre, hein. Mais c'étaient vraiment des Gallos de chez Gallos, là, et il fallait longer les taureaux et tout ça, pour arriver à... »

¹⁰⁸ Signalons enfin un autre aspect que nos témoins n'ont pas mentionné : une informatrice de R. Le Coadic considère que l'on prend soin des tombes par souci des apparences, pour que les autres voient que l'on s'en occupe. LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 85.

Les Bas-Bretons n'aimeraient pas recevoir à l'improviste, souhaitant avoir le temps de ranger leur intérieur pour faire bonne impression. Selon le spécialiste W, « pour aller chez les bretonnants, il fallait prendre rendez-vous. Eux, il faut se préparer à recevoir ».

Ces idées perdurent parfois de façon diffuse. Ainsi, Andrée sait que l'on faisait autrefois des remarques sur la propreté, mais ne se rappelle plus « si c'est les Bretons qui étaient plus soigneux dans leur habitation que les Gallos, ou si c'est les Gallos qui étaient plus soigneux que les Bretons ».

Le souci de paraître des Bas-Bretons, nous allons le voir, se manifesterait également dans l'apparence des personnes elles-mêmes.

6.2.3.2. *Le soin apporté à l'apparence physique*

Outre les maisons, les Bas-Bretons apporteraient une attention particulière à leurs tenues vestimentaires et à leur aspect général.

« Ils étaient toujours bien mis. Ils portent ça sur eux. Ils étaient mieux habillés que nous, plus fiers d'eux – enfin, pas tous, mais... Ah oui, ils étaient toujours bien mis. » (Germaine)

« À une noce, ils étaient mieux nippés¹⁰⁹. »

a. Le costume, marqueur identitaire

Nous avons souligné l'importance du costume comme marqueur d'appartenance au groupe (2.1.3.1)¹¹⁰. Il a été abordé spontanément par plusieurs enquêtés ; on peut donc à ce titre le considérer comme un élément identitaire déterminant, au moins pour les témoins les plus âgés¹¹¹. Le but n'est pas ici de faire une recension des costumes et des coiffes présents sur la frontière, mais de montrer comment ils matérialisaient (et renforçaient) le sentiment de différence.

Prenons pour exemple la partie septentrionale de la frontière linguistique. Dans le Goëlo, les communes bretonnantes portaient la mode du Trégor voisin, tandis que les communes gallésantes portaient la mode du pays de Saint-Brieuc¹¹². À Châtelaudren, Plouagat et Plélo était également portée une petite coiffe d'artisane appelée « cocotte »¹¹³.

¹⁰⁹ Collectage de Patrik Deriano.

¹¹⁰ À la fin du XIX^e siècle, J.-M. Déguignet raconte ainsi comment, se rendant à Trégunc, à une trentaine de kilomètres de Quimper, son lieu de résidence, il fut immédiatement identifié comme étranger en raison de son habit. DÉGUIGNET J.-M., *Mémoires d'un paysan bas-breton*, Paris, Pocket, 2001, p. 378.

¹¹¹ Rappelons que le costume marquait clairement l'origine des femmes ayant passé la frontière pour épouser un homme : « A ce moment-là, les dames venaient avec leur tenue, et leur coiffe aussi. Donc elles se différenciaient tout de suite, on les appelait les *Brettes* » (Eugène).

¹¹² CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, op. cit., p. 205.

¹¹³ *Ibid.*, p. 213. Elle aurait également été portée à Plouvara et Boqueho, selon Y. Guesdon. GUESDON Y., *Costumes de Bretagne*, Quimper, Éditions Palantines, 2011, p. 107.



Figure 45. Les coiffes dans la partie septentrionale de la frontière

Ensembles de cérémonie. À gauche : coiffe « ailes de pigeon » du pays de Saint-Brieuc, vers 1870-1900. Cette coiffe à grandes ailes fut progressivement concurrencée par le bonnet citadin¹¹⁴. Elle disparut après la Première Guerre mondiale¹¹⁵. À droite : « cocotte » (Châtelaudren, Plouagat, Plélo) vers 1910-1920. En bas : toukenn du Trégor et du Goëlo nord, vers 1910. Il existait également dans le Trégor une cornette de grande cérémonie. FRÉGER C., Bretonnes, Arles, Actes Sud, 2015, p. 65, 62 et 63.

¹¹⁴ CRESTON R.-Y., *Le costume breton, op. cit.*, p. 212.

¹¹⁵ GUESDON Y., « Les coiffes bretonnes : histoire et devenir », FRÉGER C., *Bretonnes*, Arles, Actes Sud, 2015, figure 18 ; GUESDON Y., *Coiffes de Bretagne, op. cit.*, p. 119.

Aux périodes qu'ont connues nos témoins les plus âgés, dans le secteur de Plélo-Châtelaudren voisin du Trégor, les *Gallèses* avaient délaissé la coiffe tandis que les *Brettes* l'avaient conservée (voir figure ci-dessous)¹¹⁶. La différence n'en était que plus flagrante, comme on le voit dans les extraits suivants :

« [C]'étaient ces coiffes-là qui venaient à Châtelaudren, c'étaient celles-là qui venaient. Celles-là, on les voyait, on dit : “Tiens, ah, c'est une Bretonne !” [*rire*]. On savait. On dit : “D'où c'est qu'elle est ? Oh ben elle est de Lanrodec, ou Bringolo, ou Le Merzer.” [...] Eux, ils avaient la coiffe, tandis que les Gallos, chez nous, n'avaient pas... n'avaient plus de coiffe, quoi. » (Alain)

« “Oh, la *Brette* avec ses cornes”, qu'on disait [*petit rire*]. Vous savez, celle de Paimpol, là, comme ça. “Elle a mis ses cornes”, qu'on disait [*amusée*]. Vous savez, l'ironie ne manquait pas, non plus. » (Madeleine)

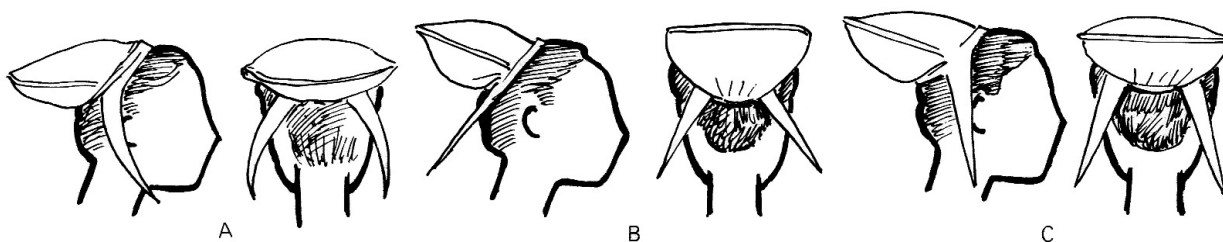


Figure 46. La toukenn du Trégor selon Creston

A. Lannion. B. Paimpol. C. Tréguier. On notera les barbes que les témoins appellent « cornes ». CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, Paris, Tchou, 1978, p. 201.

Ces descriptions sur le ton de l'humour cachent en réalité une hiérarchie parmi les costumes, comme nous allons le voir.

b. Le prestige des costumes bas-bretons

Les descriptions de l'apparence des Hauts et des Bas-Bretons sont toujours en faveur de ces derniers, comme dans cette évocation de la foire de Pontivy en 1912 :

« [L]es Bas-Bretons aux blouses courtes, aux larges et sombres chapeaux ornés de longs rubans de velours, aux torsos puissants et à la poitrine velue, dominant le tableau ; les Gallos, aux blouses longues et aux petits chapeaux ronds, à la taille svelte et aux traits réguliers, ont tout l'air de pygmées à leurs côtés¹¹⁷. »

Il existe un consensus très net sur les costumes bas-bretons, vus comme nettement « plus sophistiqués¹¹⁸ » et plus richement ornés, en particulier ceux des femmes : « Les *Brettes*,

¹¹⁶ « La Haute-Bretagne fut la première à abandonner la coiffe de manière massive dans les années 1930, la Basse-Bretagne dans les années 1950, mais, en 1993, près de trois cents Bigoudènes la portaient encore quotidiennement [...]. » GUESDON Y., « Les coiffes bretonnes : histoire et devenir », *op. cit.*, p. 250.

¹¹⁷ GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel*, *op. cit.*, p. 25-26.

¹¹⁸ Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informatrice originaire de Lantillac (Morbihan).

toujours, ils (*sic*) avaient des beaux habits, [...] des belles robes avec du velours dans le bas, puis avec des beaux tabliers brodés¹¹⁹. »

Les Hauts-Bretons semblent se plaisir à décrire ces costumes dans une surenchère de détails. De l'autre côté de la frontière, tout paraît plus remarquable : plus beau, plus décoré, plus brillant, le velours « plus gros » (Lucien), comme on le voit dans les extraits suivants.

Raymond (La Vraie-Croix) : « Dans le pays breton, ils étaient forts sur le velours, tout ce qui est dentelle, tout ça, hein. Les jupons, tout ça, c'était brodé, tout ça. Le, comment... le décolleté, là – [il n'y avait pas le décolleté, mais on voyait tous les... les dentelles, quoi. »

Germaine (Guéhenno) : « [Il] y avait des belles dentelles, au bout des manches, ici, là. En haut, là, on appelait ça des *ghimpes*¹²⁰. C'était en dentelle ! Puis, au bout des manches, ils avaient des... des suppléments qui avaient de la belle dentelle. Des beaux tabliers, des beaux... Oh si, hein ! Ils avaient des belles tenues, hein ! Oh oui. »

Mathurine (Buléon) : « Bignan, là, tu voyais comme... avec tout des manières de perles qui brillaient partout sur la robe, là. [À Buléon, côté gallo] [il n'y avait pas de perles. Ah ben [il] y avait quelques-unes sur les tabliers, mais c'est tout. »

La mode de Baud évoquée par Mathurine, portée à Bignan et dans d'autres communes voisines comme Saint-Jean-Brévelay, se distinguait de la mode portée à Buléon (rattachée au groupe de Josselin-Ploërmel) par la quantité de velours employée et les décorations de perles (figure ci-dessous).



Figure 47. Velours et bande de velours perlé à l'arrière d'un costume de Saint-Jean-Brévelay (mode de Baud), années 1940

Maison du costume breton, Sérent

¹¹⁹ Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informatrice originaire de Lantillac (Morbihan).

¹²⁰ Guimpes, en français (pièces cachant le décolleté).

Plusieurs témoins se sont dits très marqués par les costumes bas-bretons vus dans les villages avoisinants quand ils étaient jeunes. À ceci s'ajoutent des impressions glanées lors de pardons tels que celui de Sainte-Anne-d'Auray, qui attirait des personnes de tous les petits pays de Bretagne, ou lors de rassemblements festifs de cercles celtiques en provenance de régions plus éloignées.

Spécialiste O (Questembert) : « Ma mère est allée dans la famille dans le pays pourlet, donc au début des années trente, hein, chez les cousins, les cousines, et donc Guéméné-sur-Scorff. Et ma mère, elle s'en est toujours souvenue, quoi ! Toujours ! À l'époque, elle avait déjà un certain âge, mais elle s'en est toujours souvenue, elle m'a raconté que les costumes étaient... magnifiques, quoi ! »

Joseph (Plélo) : « L'habillement des pays bretons était beaucoup plus luxueux, beaucoup plus luxueux, et qu'on voit par exemple dans les fêtes bretonnes, comme les Filets Bleus, comme, euh... les grandes fêtes bretonnes. Alors là, ça en jette, hein. »

Globalement, les costumes hauts-bretons suscitent bien moins l'admiration que ceux de leurs voisins.

Madeleine (Plélo) : « C'était beaucoup plus élégant, quoi, hein. [...] Dans les toilettes, c'était pareil, quand même : ben, la coiffe de la dame était... hein. Nous, chez nous, c'étaient des chapeaux – ça [ne] veut pas dire que c'était négligé, mais... »

Joseph (Plélo) : « En pays gallo, de ce côté de l'habillement, c'était plutôt pauvre, hein. Ils étaient habillés comme des anciennes, quoi. »

Eugène (Loudéac) : « Les coiffes des dames, en pays bretonnant, ont toujours été mieux que les coiffes ici, hein. Ici, il ne reste plus que le capot, c'est-à-dire la sous-coiffe. Avant, [il] y avait la grande aussi, comme à Quintin, Saint-Brieuc – enfin, elle a disparu [il] y a longtemps aussi, hein. »

Léon (Radenac) : « Ici, c'était assez simple, disons, hein. On était habillé tout simplement, quoi. Tandis que eux, là, ils avaient la coiffe. [...] Eux, la coiffe de Baud, elle tombe sur les épaules. Oh, elle est belle, hein ! Très belle ! »



Figure 48. Exemples de coiffes de Baud

De gauche à droite : capot surnommé « raie », vers 1910 ; coiffe dite kornek, vers 1870 ; kornek à fond plissé des années 1920 ; kornek dans les années 1940. GUESDON Y., *Costumes de Bretagne, Quimper, Éditions Palantines, 2011, p. 296* (photos 1 & 2). KENDALC'H, *Mariages en Bretagne, Spézet, Coop Breizh, 2014, p. 121 et 123* (photos 2 & 3).

Les témoignages se rejoignent sur l'idée que cette débauche visuelle n'était pas le reflet d'une plus grande richesse, mais d'un désir de paraître.

Raymond : « Ils auraient fait des sacrifices pour que leurs femmes soient bien habillées. Les tenues bretonnes, c'étaient des tissus recherchés... Elles étaient jolies, comme tenues. Et les hommes ne tiquaient pas quand il fallait faire la dépense. Ils aimaient bien voir leur femme bien habillée, quoi. C'était un signe de richesse. »

Bernard : « Elles [n']étaient pas plus riches, mais elles le montraient. Mais c'est justement... C'est ce côté breton, je [ne] sais pas si vous avez entendu, mais fier, plus fier que le... [...] Quand on parlait du côté riche, c[e n]'est pas, bien sûr, la richesse matérielle et tout, mais je pense que ce qui paraissait quand même, c'est que les bretonnants, ils paradaient, un petit peu, quoi, hein. »

Les femmes quittant la Haute-Bretagne pour épouser un Bas-Breton étaient encouragées à faire attention à leur tenue : « [On disait :] “[I]l va se marier avec une telle, là. Oh, mais il va falloir qu'o s'nippe, hein !¹²¹” Qu'elle change sa tenue, parce qu'elle va chez les... » (Bernard).

Ces descriptions emphatiques des costumes féminins bas-bretons donnent une piètre image de ceux des *Gallèses*. Or, l'exemple du Morbihan montre que les différences peuvent être plus subtiles qu'on ne pourrait le croire à la lecture des témoignages cités précédemment. S'il est exact que les costumes bas-bretons étaient plus ornés de velours et de perles, les costumes hauts-bretons n'étaient ni austères ni totalement dépouillés et dépourvus d'ornementations¹²².

Le velours commença à être de plus en plus employé au bas des robes dans les années 1940. Les perles étaient également utilisées, mais en moindre quantité que du côté bas-breton. À Guéhenno, dans les années 1930-40, on rajoute une bande de velours sur la robe, parfois même une bande perlée¹²³.

En observant le costume de Plumelec ci-dessous, porté pour un mariage en 1947, on constate que le tablier est richement brodé et perlé. À l'arrière de la robe se trouve une large bande de velours décorée de perles.

¹²¹ O est le pronom personnel sujet « elle » en gallo.

¹²² L'ornement des costumes bas-bretons était également très variable selon la richesse des familles.

¹²³ TAL OUZ TAL [site internet]. <http://guehenno.kendalch.com/pages/cercle-celtique-tal-ouz-tal-guehenno-morbihan-bretagne-danse-bretonne> [consulté le 23 février 2017]. Voir la page « Pays gallo : l'habit féminin de cérémonie des années 1930-1940 » : <http://guehenno.kendalch.com/pages/costume-traditionnel-breton-du-pays-gallo-feminin-ceremonie-1930-1940>.



Figure 49. Costume de mariage de Plumelec, 1947

Au centre : arrière de la robe bordé d'un large velours et orné de perles. À droite : détail du tablier en broderie Richelieu perlée. Maison du costume breton, Sérent. Mariage d'Angèle Le Breton et Arsène Pourchasse.



Figure 50. Détails du costume de mariage de Plumelec, 1947

Noter les perles ornant la broderie Richelieu du tablier. Maison du costume breton, Sérent. Mariage d'Angèle Le Breton et Arsène Pourchasse.

On remarque donc une tendance des Hauts-Bretons à exagérer les différences (certes réelles), particulièrement visible dans les témoignages de Raymond de La Vraie-Croix et de Germaine de Guéhenno cités plus haut, qui dépeignent une débauche de dentelle sur les tenues des *Brettes*. En réalité, le costume des *Gallèses* du Morbihan comportait également de la dentelle, notamment des guimpes très ouvragées (pièces cachant le décolleté), comme on le voit sur la photo ci-dessous.



Figure 51. Ensemble de grande cérémonie de Guéhenno, 1945

FRÉGER C., *Bretonnes, Arles, Actes Sud, 2015, p. 48.*

En définitive, il semblerait que la quantité de velours employée du côté bas-breton attire l'attention à tel point que l'on occulte les ornements présents du côté haut-breton : « La base de la richesse du costume breton, c'est le velours, dans le Morbihan. Dès qu'ils voient du velours, ils disent que c'est plus beau », confirme un spécialiste (W). Cette matière était en quelque sorte le maître-étalon de la fortune. La richesse des costumes bas-bretons portés dans d'autres régions plus éloignées de la frontière, comme le pays bigouden, pourrait être un autre facteur influençant les opinions.

Le grand prestige dont jouissaient les costumes des femmes de Basse-Bretagne auprès de leurs voisines gallèses avait des conséquences surprenantes, comme nous allons le voir.

c. Les costumes des *Brettes*, plus enviabiles ?

Nous avons relevé de nombreux indices d'envie, voire de jalousie, des *Gallèses* vis-à-vis du costume des *Brettes*, quelle que soit la région de la frontière. Celui-ci était tellement plus désirable que certaines personnes l'endossaient en dépit de la règle tacite qui voulait qu'une femme conserve le costume de sa commune d'origine toute sa vie.

Micheline évoque ainsi une personne de Guéhenno, commune située en Haute-Bretagne (Morbihan), qui possédait pourtant un costume de Basse-Bretagne :

« Je lui dis : “Mais comment vous avez le costume de *Brette* ?” – parce que c’est comme ça qu’on l’appelait. Alors elle était mariée avec un artisan. Quand on était artisan, qu’on avait un métier dans le bourg, on était quand même différent des autres. On était peut-être fauchés, mais on était quand même des gens bien, quoi. Et lui, lorsqu’il s’est marié, il n’a pas voulu avoir une femme qui avait le costume de Guéhenno. Alors il lui a acheté un beau costume. »

Un beau costume, ce qui signifie un costume bas-breton... On constate le même phénomène dans le pays de Questembert, entre autres :

« L’identité, chez nous, est une identité négative. Une identité négative. C’est-à-dire : les femmes n’aimaient pas leur costume, et surtout leur coiffe. Non. [...] [D]e temps en temps, on allait voir une grand-mère, comme ça, qu’on connaissait, ou une dame qu’on connaissait qui avait le costume, et on s’habillait en Bretonne. [...] [Ma mère] est prise en photo en [19]38 ou en [19]39 en costume, et je lui dis : “Mais pourquoi t[’u n]’as pas choisi le costume de ta mère et le costume du pays ? – Ah non, il [n]’est pas beau !” [...] Et donc, ces femmes, là, elles [ne] s’habillaient pas en *Gallèses*, elles s’habillaient en *Brettes*. » (Spécialiste O¹²⁴)

Félicité revêt encore un costume breton lors des fêtes locales, mais pas celui de sa commune : « [E]lle triche un peu, parce qu’elle s’habille en Bretonne ! Parce qu’elle aime bien la coiffe bretonne, elle aime bien, quoi. La coiffe de Baud, elle est belle, hein », explique son époux, Léon.

d. La coquetterie des femmes

Outre les costumes, l’attitude des femmes de Basse-Bretagne suscite beaucoup de commentaires : on les dit coquettes et vaniteuses¹²⁵. Au XVII^e siècle, Dubuisson-Aubenay vantait déjà leur beauté :

« Les Basses Brettes sont fort jolies et adroites, belles aussy de visage, et surpassent en gentillesse de beaucoup les hommes qui sont noirs et fort petits, et aussy tous les animaux en leur pays¹²⁶. »

Aux yeux des jeunes Hauts-Bretons, elles étaient plus séduisantes que leurs voisines, voire inaccessibles. « *Elles montraient biaocoup*, comme on disait¹²⁷. »

¹²⁴ Ce même spécialiste a recueilli cette anecdote auprès d’un ami : « À la fin des années [19]20, [il] y a sa mère qui s’en va un beau jour d’Arzal avec ses copines de Muzillac ; elles prennent sans doute le petit train local, quoi, le petit train départemental, hop, les voilà parties à Vannes. Et elles reviennent dans la soirée, avec des coiffes de Vannes, bien décidées dorénavant à ne plus porter la coiffe du pays, mais la coiffe de Vannes » (spécialiste O). Dans cette région, il est possible que l’attrait supérieur de la coiffe provienne également du prestige de Vannes, ville au rayonnement économique important.

¹²⁵ L’accusation de vanité concerne aussi les hommes.

¹²⁶ DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, op. cit., vol. 2, p. 244.

¹²⁷ GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, op. cit., p. 7.

Joseph : « Les filles étaient plus coquettes encore que les filles du... du pays gallo. Oui oui. Et alors, on les remarquait, quoi, on les remarquait. Les filles de Tressignaux, dame, c'était, pfff... du haut de gamme, hein ! [rire] pour nous [rire]. »

Madeleine : « En général, elles étaient quand même... soignées sur elles, hein. La coiffe, déjà, bien amidonnée, et puis... les corsages et tout ça, je [ne] sais pas, je trouvais que... plus raffinées que chez nous, quand même, hein. »

Madeleine raconte les ragots dont avait fait l'objet une bretonnante jugée trop vaniteuse :

« [On avait dit] : “Oui oui, celle-là, elle est fière. Et elle est arrivée à la grand-messe, hein, en retard pour montrer son manteau de poulain qui avait été fait dans la semaine.” Parce qu'ils avaient perdu un poulain mort-né, et vous savez, les morts-nés avaient le poil très très ras, et on pouvait en faire des vêtements ; et comme c'était pendant la guerre, eh ben, ils avaient fait tanner le manteau, et elle avait un manteau de fourrure quand même, hein. Elle avait obtenu un manteau de fourrure avec la peau du poulain. “Celle-là, elle est orgueilleuse, et encore, elle est restée debout pendant la messe longtemps pour qu'on la voie, hein !” La religion avait de l'importance parce que c'était quand même la vitrine, aussi, quand on allait aux offices, hein. [Il n']y avait pas que de la piété là-dedans, hein. »

On retrouve ici le désir de se montrer et d'être regardé mentionné précédemment.

Selon Germaine, cette différence entre Hauts et Bas-Bretons dans le soin apporté à l'apparence physique perdurerait. Pour s'adapter aux façons de faire locales, les personnes adopteraient des attitudes différentes selon qu'elles se rendent en Haute ou en Basse-Bretagne : « Encore maintenant, [les gens] disent toujours : “On va aller à Saint-Jean [-Brévelay, Basse-Bretagne], on va s'habiller.” Ils s'habillent quasiment mieux que pour aller avec des gens à Guéhenno [Haute-Bretagne]. »

e. La vanité tournée en ridicule

Si l'on envie la mise soignée des Bas-Bretons, hommes et femmes, on ne se prive pas pour autant de brocarder leur vanité. Ils ont ainsi la réputation de consacrer tant d'argent à l'apparence qu'il ne leur en reste pas assez pour manger correctement :

« À Buléon, on disait toujours que les Bretons, ben, ils mettaient tout sur leur dos et pas dans leur ventre. » (Mathurine)

« [C]e qui se disait, dans le pays gallo, ici : les Bretons, ils ont tout sur leur dos, rien dans le ventre. Alors, quand ils allaient à un mariage, ou quelque chose, ils étaient sapés comme tout, et on disait : “Ils sont beaux, mais ils tout mis l'argent dans... [amused] dans les habits, quoi.” Alors nous, on disait [...] : “Les Bretons, tout sur le dos, rien dans le ventre”. C'était ça. » (Léon)

À Guéhenno, on appelait les habitants de Bignan les « Messieurs de la bourse plate », « parce qu'ils avaient tout dans l'allure, mais dans le porte-monnaie, [il n']y avait rien. C'est pour ça que dans les maisons, c'était souvent mieux que chez nous » (Germaine¹²⁸).

¹²⁸ Nous ne savons cependant pas si cette expression était usitée dans toute la commune, ou uniquement dans l'environnement de notre informatrice.

M. Guitton a recueilli en zone frontalière un témoignage associant souci des apparences et saleté cachée (dans notre enquête, rappelons-le, les Bas-Bretons n'ont jamais été qualifiés de sales, bien au contraire) :

« On disait que la *Brette*, “propre du dessus et sale du dessous”. C’est un dicton, hein ! Mais en général, c’était vrai. Parce que les Bre... ceux qui parlaient bre... Sur Moréac et Saint-Allouestre, les gens étaient plus fiers que le pays gallo. [...] C’était un dicton, mais qui tenait de la vérité. Les *Brettes* fières, si tu veux, fières d’elles-mêmes, mais au fond, elles [n’]étaient pas plus propres qu’un autre¹²⁹. »

Nous n’avons recueilli qu’une mention de la vanité des Bas-Bretons dans le groupe des moins de quarante ans (« Ils disent que c’était plus frivole, en gros, du côté bretonnant » – Lucille). La disparition des costumes est sans doute à l’origine de cette évolution¹³⁰.

Au sein des représentations des Bas-Bretons, le caractère des femmes a fait l’objet de remarques spécifiques que nous allons maintenant détailler.

6.2.4. Le caractère des *Brettes* et la question de la place des femmes en Bretagne

Les Bas-Bretons, on l’a vu, ont une réputation de dureté, une représentation qui inclut les femmes.

Michel : « L’image que nous avons, nous, enfants, des *Brettes*, c’est que c’étaient des femmes assez austères, sévères, qui commandaient. Oui oui, c’était une image sans doute complètement fautive, mais voilà, [il] y avait cette image-là. Qui étaient moins souples que les femmes de notre village. »

Henri : « On l’a entendu : “Ouh, c’est une *Brette* ! Ouh, elle est dure, c’est une *Brette* !” [...] Elles sont, oui, peut-être un petit peu plus agressives, d’une façon, peut-être... »

Éric : « Ça, c’est net. Ah oui oui oui, ça, c’est net, ça ! Ah, ça, c’est clair ! Avant, quand j’étais dans le pays gallo, je [ne] m’en rendais pas compte, quoi. Mais j’ai travaillé à Pontivy, moi, dans les années quatre-vingt. Et puis à l’époque, moi, je travaillais dans une coopérative de pommes de terre de semence. Alors on allait chercher les patates dans les fermes, donc j’ai bien vu les gens un peu de partout, [...] c’était beaucoup autour de Pontivy, quoi. Et j’ai remarqué ça, dans les fermes : les femmes allaient un peu plus... plus fermes, quoi ! [...] Elles avaient du caractère, hein. En pays gallo, j[’e n]’ai pas remarqué ça. Ah non non non. On [ne] trouvait pas si facilement des femmes qui auraient du caractère. [Il] y en avait sûrement, hein. [...] Mais j[’e n]’en ai pas vu comme ça. Non, des caractères comme ça... C’est le terme exact, elles avaient du caractère¹³¹. »

¹²⁹ Collectage de Mathieu Guitton pour Chubri. Informatrice de Lantillac, commune du Morbihan située en Haute-Bretagne non loin de la frontière linguistique.

¹³⁰ Notons que la tendance à considérer ses voisins comme orgueilleux n’est pas propre à la zone de contact gallo-breton : on la trouve également au sein même de la Basse et de la Haute-Bretagne, dans les rivalités entre communes ou entre petits pays. Murielle raconte ainsi que les habitants de Moustoir-Ac (Morbihan, Basse-Bretagne) considéraient ceux de Bignan comme « des gens fiers » parce qu’« ils mettaient beaucoup d’énergie à bien s’habiller ».

¹³¹ Cette représentation est partagée par plusieurs informateurs bas-bretons. Murielle les considère comme « plus sévères ». Pour Micheline, « les Bretonnes s’affirmaient plus directement ».

Elles avaient en outre la réputation d'être très indépendantes, comme en témoigne Madeleine :

« Ils n'avaient pas la même domination sur leur femme, non plus, hein. Parce que je voyais, ma mère était beaucoup plus dans sa maison, mais la voisine, qui était une bretonnante, avait fait des connaissances à Châtelaudren, dans les bons commerces, dans les maisons bien, elle livrait du beurre. Alors elle partait au marché le matin, et elle revenait à trois heures l'après-midi, ce qui n'aurait pas été toléré chez nous, parce que, hein ! De toute façon, il n'aurait pas été question que, chez nous, le repas [ne] soit pas fait. »

Cette représentation des femmes est fréquemment associée à des personnages marquants, considérés comme emblématiques, dont voici un exemple :

« [Il] y avait une grand-mère qui était très très dure, qui était restée veuve de bonne heure. On l'appelait "la *Brette* du Minihy", et c'est vrai qu'elle était... C'était comme un homme, si on veut, quoi. Elle avait un tempérament très fort, rien ne lui résistait, et [il] y avait des histoires invraisemblables sur cette personne-là, parce que elle [ne] doutait de rien [...]. Et alors, la dame, là, la *Brette* du Minihy, [...] elle avait comme propriétaire le comte, mais le comte ne lui faisait pas peur comme chez nous. Parce que nous, on se pliait quand même devant le propriétaire, hein. Mais elle, elle l'avait menacé de je [ne] sais pas quoi [...]. Et [*petit rire*] quand elle partait au marché, [...] les cages étaient ouvertes, et puis [il] y avait des marchandes de cochons qui achetaient dans la cage, comme ça. [*Amusée*] Et ma mère était épouvantée quand elle était revenue du marché, parce que [la *Brette* du Minihy] voulait mettre la marchande de cochons qui n'était pas d'accord avec elle, elle la poussait à aller dans sa cage avec les cochons ! Alors [ma mère] dit : "Elle [n'] a pas froid aux yeux, la *Brette* !", qu'elle dit [*rire*]. Et elle ne calait pas, parce qu'elle ne voulait pas céder ses cochons à cette personne-là. C'était marchander, mais d'une façon... » (Madeleine)

Pour Bernard, l'autorité des femmes n'est que le parallèle de l'autorité des Bas-Bretons en général :

« Ça revient un peu à ce que je disais, hein : l'autorité du bretonnant... [...] Au cercle celtique de Moréac, ça a été des femmes de ce tempérament-là qui ont mené les premiers combats, c[e n']était pas... C'est vrai que c'est le côté "j'arrive, je m'impose, je [ne] me laisse pas faire", qui est ressorti. [...] Alors que – enfin moi, personnellement –, même chez ce que j'appellerais les maîtres-femmes, parce qu'il y en a partout dans le pays gallo, ils [ne] vont pas jusque-là. Ils s'imposent, machin, mais ils... [Il] y a une discussion, une forme de tolérance qui vient arrondir le tout. Alors que chez les... les *Brettes*, alors là, ça non, ça n'amortit rien du tout. Ça, mais c'est ce que j'ai vécu ici. Ça, c'est... c'est vrai. »

C'est généralement la réputation des femmes de marins, obligées de gérer le foyer en l'absence des hommes, qui influence la perception des enquêtés.

Marguerite : « Les femmes d'ici [Damgan], c'étaient des femmes un petit peu... euh... qui savaient mener leur vie, parce que c'étaient des femmes de marins. Et ils élevaient leurs enfants complètement. Moi, mon père, quand je suis née, il était en Chine, hein. Il m'a vue, j'avais deux-trois ans. [...] Les femmes étaient obligées de se diriger elles-mêmes. Mais elles vivaient aussi en famille. Oui, parce que c'étaient des marins. C'étaient des marins, alors elles dirigeaient leur vie elles-mêmes, hein. Ils partaient trois ans ! Mon père partait trois ans, il faisait des campagnes de trois ans. Alors ils étaient obligés de se diriger et d'élever leurs enfants seuls, hein. »

Erell : « [Il] y a peut-être aussi le fait que la Bretagne, elle soit quand même entourée de côtes. Du coup, c'est des marins, et que du coup, on pense aux femmes de marins qui vivent seules pendant que l'homme est en mer, et que du coup, ben, [il] y a beaucoup de choses à gérer seule, eh ben l'homme, quand il revient, peut être... un peu écarté de la vie familiale, en fait¹³². »

Sur le sujet de l'autorité des femmes bretonnes, les représentations sont contradictoires : pour certains, ce serait le propre de la Basse-Bretagne, mais pour d'autres, il s'agirait là d'un trait de caractère partagé par toutes les Bretonnes. De nombreux Hauts-Bretons ont décrit les *Gallèses* comme des personnes possédant également de l'ascendant.

Nathalie : « Je dirais que dans le pays patois, ma grand-mère avait beaucoup d'autorité sur mon grand-père, c'était quelqu'un de fort caractère [...]. [C]ette force de caractère et tout ça, je l'ai entendue par ma grand-mère. »

André : « Je pense que dans le pays gallo, elles avaient un pouvoir certain, aussi. J'ai vu, de par mon boulot, je recevais quand même beaucoup de public et tout, et... Bon, quand les gens venaient faire une réclamation, euh... C'est la dame qui parlait, c'est elle qui avait le portefeuille s'il fallait acheter quelque chose, c'est... Aussi, ça existait, hein, enfin sur la région de Ploërmel, en tout cas. Bon ben ils venaient, ils avaient un problème de limites et tout, des machins comme ça, euh... Ben on [?] le plan, alors, euh, le monsieur regardait sa femme, quoi. "T[u] es d'accord, hein ? Tu veux bien ?", quoi, hein. Et elle disait oui, et puis elle sortait le portefeuille, voilà, "c'est moi qui ai les cordons de la bourse", quoi, hein. »

En Haute-Bretagne aussi, on se plaît à évoquer des « maîtresses-femmes » marquantes, que l'on identifie par leur lieu de résidence. Danielle évoque ainsi une dame originaire de Guéhenno dont l'installation du côté bretonnant, après son mariage dans les années 1920, n'avait pas été aisée :

« On lui avait collé cette étiquette-là, quoi, c'était "la *Gallèse* de Keralan". Et puis en plus, il paraît que c'était une bonne femme... Déjà, le personnage était assez... Il paraît que c'était un sacré phénomène. Que c'était un peu un bonhomme manqué, à moitié. [...] Mais il est certain qu'à l'époque, arriver du pays gallo dans le pays breton ici, où ça parlait encore breton à ce moment-là... »

En outre, on désigne les femmes de Haute-Bretagne par leur nom de jeune fille (une habitude en train de tomber en désuétude dans les jeunes générations).

Danielle : « Les noms des dames, elles gardaient les noms de jeune fille. La Bertote, elle s'appelait Bertot. La Jégote, elle s'appelait Jégo. La Valyte, c'était Valy, son nom. »

Jacques : « Je me souviens, ma grand-mère paternelle, par exemple, la Rioche [*sifflement*], c'était le personnage, hein ! Elle menait sa ferme... Elle avait... C'étaient quatre gars et deux filles, pfff, c'était la patronne, hein ! »

Plusieurs témoins ont insisté sur le fait que l'autorité féminine serait propre à la Bretagne, et non à la seule zone bretonnante. Geneviève la remarque chez ses deux grands-mères, la bretonnante et la gallésante : « De l'autre côté, ma grand-mère aussi [*petit rire*]. Je crois qu'elle

¹³² Sur ce sujet, voir LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 95.

était chef aussi [rire]. Pfff, je [ne] sais pas, je crois que c'est toute la Bretagne. Je crois que c'est vrai que les femmes ont un rôle important, *avaient* un rôle important. »

Micheline : « De toute façon, [il] faut quand même savoir que... La femme a quand même mené le monde, hein, qu'on le veuille ou non, hein. Les gens qui vendaient des machines agricoles, par exemple, ils disaient – j'en ai entendu –, que ils rentraient dans une maison, s'ils allaient vendre un tracteur ou quelque chose comme ça, si la femme cuisinait et puis qu'elle tournait sa sauce : “Qu'est-ce qu'on fait, alors ? – [Sur un ton sec] Tu fais comme tu veux ! Tu fais comme tu veux !” Il dit : “Ben je pouvais plier mes affaires et partir.” Si la femme s'assoit pour regarder, ça y est... Mais elle [ne] disait pas “non”, parce que l'homme aurait été vexé. “Tu fais comme tu veux”, bon. »

Les jeunes, en particulier, voient la Bretagne comme une unité, sans différences entre la Haute et la Basse. Serait-ce en rapport avec le déclin des langues de part et d'autre de la frontière linguistique ?

Erell : « D'un point de vue breton ou gallo, alors là, pfff. Moi je [ne] vois pas de différence. Je vais dire Bretonnes en général, quoi. »

Frédérique : « C'est dans notre culture, où c'est plus la femme qui va gérer à la maison. »

Dans l'enquête de R. Le Coadic sur l'identité bretonne, les informateurs ont montré « un vif intérêt pour ce sujet¹³³ ». Pour certains, cet aspect serait un reliquat du passé. D'autres l'associent au milieu maritime. Une troisième catégorie d'enquêtés parle de complémentarité, une autre d'égalité, et une dernière affirme que les femmes commandent.

Mais, comme le remarque R. Le Coadic, les tâches considérées comme féminines sont celles que l'on trouve partout ailleurs : l'intendance, la gestion administrative, l'entretien de la maison, l'éducation des enfants. Ce que les interviewés appellent « commander » n'est souvent, en réalité, que de la gestion domestique. C'est dans le milieu des pêcheurs que les femmes disent le plus « commander » et que les hommes affirment que leur épouse commande.

Observe-t-on une différence entre Haute et Basse-Bretagne ? Toutes les personnes qui disent que « la femme commande » sont des Bas-Bretons. « L'image de la femme égale de l'homme voire dépositaire de l'autorité dans le foyer est, en effet, surtout associée à la culture basse-bretonne¹³⁴. »

Des psychiatres bretons ont recours à l'idée de « matricentrisme psychologique » pour expliquer certaines tendances observables dans la société bretonne. Pour l'ethnopsychiatre P. Carrer, il existerait en Bretagne une « fragilité psychique » (traduite dans la sursuicidité et l'alcoolisme, marques d'une agressivité retournée contre soi) qui s'expliquerait par une « structure familiale matricentrée dont la figure paternelle s'est progressivement dévaluée sous l'effet d'une acculturation pathogène¹³⁵ ».

On observerait ainsi une « fixation maternelle excessive¹³⁶ », transparaissant dans divers textes littéraires où les mères sont représentées comme dominantes et surinvesties dans la

¹³³ *Ibid.*, p. 90.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 96.

¹³⁵ CARRER P., *Ethnopsychiatrie en Bretagne. Nouvelles études*, Spézet, Coop Breizh, 2007, p. 67.

¹³⁶ CARRER P., *Le matriarcat psychologique des Bretons*, Paris, Payot, 1983, p. 68.

promotion sociale de leurs fils. D'autre part, la Bretagne obtient des résultats particuliers au test du dessin de famille de Corman, qui consiste à faire dessiner une famille à des enfants puis à leur faire remplir un questionnaire : « En Bretagne, l'image de la mère domine dans 57 % des cas, alors que celle du père n'apparaît que dans 32 %. Dans les régions extérieures à la Bretagne, l'image du père représente 59 % des résultats, tandis que celle de la mère n'est que de 29 %¹³⁷. »

Notre enquête n'a pas permis de dégager de nouveaux éléments sur les représentations des femmes. Si les *Brettes* ont la réputation d'avoir un fort caractère et de l'autorité, nombreuses sont les personnes qui décrivent les *Gallèses* de la même manière. D'autre part, on relève des affirmations sur l'autorité des femmes bretonnes en général, sans mention de leur zone linguistique d'origine. Il est malaisé de tirer des conclusions d'un ensemble de représentations aussi hétéroclites¹³⁸.

Comme le remarque A. Guillou, l'idée de pouvoir des femmes en Bretagne est un lieu commun largement accepté sans que l'on cherche à évaluer sa véracité¹³⁹. En outre, le terme « matriarcat » est abondamment employé sans le définir ni user de la moindre prudence¹⁴⁰. Or, il désigne une structure sociale bien précise : il suppose en effet « une forme d'organisation sociale et juridique fondée sur la détention de l'autorité » par les femmes, dans laquelle les hommes seraient exclus des positions de pouvoir¹⁴¹.

Si, pour les anthropologues, il existe bien des sociétés matrilineaires dans lesquelles la filiation passe par les femmes, cela n'implique pas que ces dernières détiennent les pouvoirs économiques et sociaux : « [A]ucune société connue – y compris celles qui, en très faible nombre, sont à la fois matrilineaires et matrilocales – ne présente d'organisation matriarcale¹⁴². »

¹³⁷ *Ibid.*, p. 62. L'enquête a été réalisée auprès d'enfants de CM2 des deux sexes. Ont été pris en compte l'ordre dans lequel les personnages ont été dessinés, leur taille, la fermeté du trait, leur situation sur la feuille et le soin apporté à chaque personnage. En-dehors de la Bretagne, les enquêtes ont été menées à Rouen, Bourges et Saint-Étienne. Voir les résultats complets : *Ibid.*, p. 59-65. Sur le test de Corman, voir également les dessins reproduits dans AUDIBERT A., *Le matriarcat breton*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, p. 81-88.

¹³⁸ Une enquête quantitative sur les représentations des femmes serait peut-être indiquée.

¹³⁹ GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton. Essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, 2012, p. 7. Selon C. Vallaux (1907), les femmes de marins ont une autorité sur la maison comme sur les champs en raison de l'absence des hommes. « Chez le paysan, les rapports entre mari et femme ne peuvent avoir un aspect aussi simple. Toutefois il y a des raisons pour que la femme ait en Basse-Bretagne une importance supérieure à celle qu'elle a d'ordinaire dans le ménage paysan. Une raison historique est donnée par la constitution ancienne de la famille et par le vieux droit armoricain, où la femme paraît l'égale de l'homme : "les femmes vendent et achètent du vivant de leurs maris et sans qu'il soit parlé de leur permission et de leur assentiment". Puis la femme est souvent "masculinisée" par les rudes travaux agricoles non spécialisés : on le constate aussi bien à l'intérieur que sur la côte. Enfin, la fréquentation abusive des foires trop nombreuses détermine chez le paysan un "absentéisme" qui n'est pas sans rapports avec celui du marin pêcheur et dont les conséquences sont souvent les mêmes. Mais à ces raisons générales s'en ajoute une plus puissante encore : la femme est dans le ménage rural la gardienne des coutumes et de l'esprit religieux. » VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*, op. cit., p. 72. Il fait cependant apparaître par la suite une réalité plus nuancée : selon lui, plus on s'éloigne des côtes, plus les inégalités s'accroissent, et « la condition de la femme y devient assez rude ; à Saint-Nicolas-du-Pélem, la femme n'est pas une compagne mais simplement une "faiseuse d'enfants" ; à Belle-Isle-en-Terre, elle est "le premier domestique" ». *Ibid.*, p. 73.

¹⁴⁰ Seuls deux de nos informateurs ont employé le terme « matriarcat », mais se sont ensuite ravisés.

¹⁴¹ Adapté de la définition du patriarcat proposée par ECHARD N., « Matriarcat », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002, p. 455. Notons que quand le terme « matriarcat » a été forgé à la fin du XIX^e siècle, sur le modèle de « patriarcat », il ne désignait qu'une organisation sociale basée sur la filiation matrilineaire. Son sens a ensuite évolué jusqu'à devenir comparable à celui de « patriarcat » et désigner un pouvoir des femmes, qui suppose « un rôle institutionnel similaire à celui que les hommes ont dans l'organisation patriarcale ». *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*

L'idée de matriarcat est si bien implantée en Bretagne qu'A. Guillou la range « parmi les objets patrimoniaux bretons¹⁴³ », car elle renvoie à un passé fantasmé. On fait en effet remonter aux « Celtes » cette particularité supposée, les femmes étant censées avoir bénéficié d'un statut privilégié dans la « société celtique »¹⁴⁴, notamment dans le « droit celtique », qui se serait prolongé dans le droit de l'époque médiévale.

De quelles sources dispose-t-on en Bretagne ? Les femmes avaient-elles une place dans la pratique du culte. Ainsi, autour de 510-515, les *conhospitae*, des femmes autorisées par les prêtres bretons à les assister pour servir la messe, suscitèrent l'inquiétude des évêques de Tours, de Rennes et d'Angers, qui adressèrent une lettre aux moines Lovocat et Cathern, leur enjoignant de renoncer à cette pratique¹⁴⁵. Celle-ci était, selon L. Fleuriot, un « reflet du droit celtique¹⁴⁶ ». Remarquons cependant que participation aux rites n'équivaut pas à position de pouvoir.

Au IX^e siècle, le *Cartulaire de Redon* nous apprend que les femmes nobles avaient à cette époque les mêmes pouvoirs que les hommes, dont le libre usage de leurs biens et la possibilité d'être témoin d'un acte juridique (mais il s'agissait là d'une élite¹⁴⁷). Elles n'étaient pas sous tutelle comme dans le droit romain ou franc par exemple. En outre, filles et garçons héritaient à parts égales.

Toutefois, dans la *Très Ancienne Coutume de Bretagne* (rédigée entre 1312 et 1325, imprimée en 1480), les femmes (nobles ou non) ne peuvent plus être témoins juridiques et les hommes ont toute autorité sur la famille et le couple. Seules quelques dispositions en faveur des femmes qui n'ont jamais existé dans le droit coutumier franc distinguent le droit breton¹⁴⁸. Ainsi, s'il existe des témoignages d'une place des femmes particulière aux siècles précédents (qui n'équivaut pas à une position de pouvoir, et encore moins à du matriarcat), à cette époque déjà, leur statut de mineures est entériné¹⁴⁹.

Les récits des siècles passés dépeignent une vie peu enviable, comme dans ce texte de Jacques Cambry au sujet de la région de Lesneven :

« Les femmes sont les premiers domestiques de leur ménage ; elles labourent la terre, soignent la maison, mangent après leur mari, qui ne leur parle qu'avec une certaine sécheresse, une dureté qui tient du mépris. Si le cheval et la femme d'un Léonard tombent malade[s] en même tem[p]s, il a recours au maréchal, et laisse opérer la nature sur sa moitié, qui souffre sans se plaindre¹⁵⁰. »

Une enquête menée dans les années 1990 par S. Lalignant sur les évolutions de la commune de Damgan (Morbihan sud) fait apparaître une structure sociale nettement au désavantage des

¹⁴³ GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton. Essai sur la condition féminine*, op. cit., p. 169.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 23-31. Les termes mêmes de « Celtes » et de « société celtique » mériteraient à eux seuls un débat.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 44.

¹⁴⁶ FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, op. cit., p. 192.

¹⁴⁷ GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton. Essai sur la condition féminine*, op. cit., p. 35. Les femmes sont, de manière générale, peu mentionnées dans le *Cartulaire* et représentent 2 % des noms cités.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 40.

¹⁴⁹ A. Guillou écrit au sujet du XVIII^e siècle ce qui pourrait vraisemblablement être dit aussi des siècles précédents : « Les femmes sont déjà perçues comme les gardiennes de l'univers domestique et de sa pérennité. Mais elles n'ont guère la maîtrise des conditions de développement, d'amélioration des moyens d'existence. Elles n'ont aucune emprise sur l'espace public où se définissent les lois, les prix et les coûts. Quand elles sont héritières des terres et des biens de leurs parents, elles cèdent à leur époux le pouvoir légal sur ces biens. Il est probable que dans l'intimité cependant, l'opinion et le désir de l'épouse sont pris en compte. » *Ibid.*, p. 74.

¹⁵⁰ CAMBRY J., *Voyage dans le Finistère, ou état de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Imprimerie-Librairie du Cercle Social, an VII de la République française (1798-1799), vol. 2, p. 11.

femmes. On observe notamment une « dissymétrie dans la relation frère/sœur¹⁵¹ » ; ainsi, une femme ne pouvait jamais dire qu'untel était son frère et devait se présenter comme étant « la sœur d'untel ».

En outre, après leur mariage, toutes les femmes étaient agrégées à la famille de leur époux et devenaient responsables de la tombe de celle-ci, où elles étaient ensuite enterrées à leur mort, scellant leur intégration à leur belle-famille. Elles étaient désignées par le nom de leur époux ou de son lieu de résidence (« une X », « une de Larmor »...). « Tant que la sœur appartenait à la “vraie famille” sa désignation reposait sur des relations de consanguinité. Or son identification passait par de nouveaux “relais” relatifs au patronyme du mari ou au toponyme à partir de l’instant où elle sortait de la “vraie famille”¹⁵². » Par ailleurs, « la terre restait l’apanage des hommes et le plus souvent celui du frère cadet car il rachetait les parts de ses aînés qui avaient quitté le métier et celles de ses sœurs¹⁵³ ».

Pour finir, signalons que de nos jours, en Bretagne comme ailleurs en France, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes¹⁵⁴. De tout ce qui précède, on est forcé de conclure que parler de « matriarcat » est un abus de langage.

L'impression de « pouvoir féminin » résulte souvent d'une confusion entre gestion de domaines précis (notamment la sphère domestique, budget familial compris) et pouvoir politique réel qui, dans les faits, n'est pas aux mains des femmes. De même, la notion de « caractère fort » est extrapolée en domination et autorité. Or, ce n'est pas parce que les femmes ont des prérogatives *dans certains domaines* qu'elles détiennent pour autant le pouvoir. Rappelons que la gestion de la sphère domestique par les femmes n'est pas le propre de la Bretagne, d'une part, et n'implique ni ne nécessite aucun pouvoir politique ni aucune participation à la vie publique, d'autre part¹⁵⁵.

Par ailleurs, la division sexuelle des tâches au sein du couple est fréquemment interprétée dans l'opinion populaire comme une marque d'égalité (« à chacun son domaine »). Or, ce n'est pas parce qu'elles sont séparées qu'elles revêtent la même valeur symbolique. Nous avons montré ailleurs que l'analyse d'une société réputée « matriarcale » révèle, derrière la division sexuelle du travail, une valence différentielle des sexes, les activités symboliquement supérieures étant l'apanage des hommes¹⁵⁶.

Concluons sur une dernière remarque. Il est imprudent (et dérangeant) de postuler une continuité entre l'âge du fer et la période contemporaine, si tant est que l'on puisse fournir des preuves solides du statut particulier des femmes à la première période. Selon certains, les mythes celtiques en seraient le témoignage¹⁵⁷, méthode hasardeuse s'il en fut.

¹⁵¹ LALIGANT S., « Terre et familles à Damgan en Bretagne : consanguinité et affinité », *op. cit.*, p. 470.

¹⁵² *Ibid.*, p. 471.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 472. Nous renvoyons ici à l'étude de S. Laligant pour plus de détails.

¹⁵⁴ MOLINA V., « Les femmes en Bretagne : des salaires toujours inférieurs malgré une meilleure réussite scolaire », *Insee Flash Bretagne*, n° 29, mars 2017, pas de pagination. Le revenu salarial moyen des Bretonnes est inférieur de 26,6 % à celui des Bretons. *Ibid.*

¹⁵⁵ Le psychiatre P. Carrer, tenant du matricentrisme psychologique des Bretons, est clair : « Sur les plans politique et juridique, la situation de la femme bretonne est strictement la même que celle des autres citoyennes françaises (qui en douterait ?), c'est-à-dire celle d'une mineure politique et, à un moindre degré, juridique, s'efforçant de s'émanciper. Sur le plan social, la situation est, peut-être, pire (chômage ou manque d'équipements sociaux plus accentués). » CARRER P., *Le matriarcat psychologique des Bretons*, *op. cit.*, p. 66.

¹⁵⁶ Il s'agit notamment des activités faisant appel à des techniques plus complexes et à la domination de la nature. DIAZ A., *Figures du marin et de la femme qui attend. Construction des identités de genre et division sexuelle du travail sur l'île de Groix*, *op. cit.*

¹⁵⁷ C'est notamment la démarche de Jean Markale. MARKALE J., *La femme celte*, Paris, Payot, 2001.

Bornons-nous à retenir, sans extrapoler, que le droit breton, avant le Moyen Âge, était plus avantageux pour les femmes que le droit romain et franc. D'autre part, l'importance de la figure maternelle qui ressort des études ethnopsychiatriques récentes demanderait à être explorée plus avant, avec toute la prudence nécessaire.

Poursuivons cette exploration des représentations des Bas-Bretons par un thème récurrent, celui de la force de leur culture.

6.2.5. « Je crois qu'ils avaient une richesse qu'on n'avait pas » : un surplus de culture ?

Au-delà des points précis détaillés précédemment, on relève une représentation très répandue des Bas-Bretons comme des personnes porteuses d'une culture à la fois plus vivante et plus prégnante : costumes, musique, danses... Cet aspect avait été entrevu au chapitre 5 avec l'idée que le breton est une vraie langue de culture, dotée d'une littérature.

« C'était quand même une culture, quoi. Par contre, la culture galloise, c[e n]'était pas... » (Liliane)

« La culture galloise n'a pas l'impact qu'a la culture bretonnante. » (Michel)

Non seulement les Bas-Bretons auraient une culture plus prégnante, mais ils seraient aussi plus traditionalistes, une représentation qui peut sembler paradoxale car on a vu qu'ils sont aussi dépeints comme des modernisateurs ambitieux :

« Eux qui sont rapides pour changer, pour être à la pointe et tout, là, ils seraient peut-être... Ils sont peut-être plus "tradition". Ne serait-ce que dans les fêtes celtiques et tout, c'est plus fort en pays bretonnant qu'en pays gallo, ça fait peut-être plus partie, ben, de leur culture, à la limite, quoi. » (André)

Les Hauts-Bretons et la Haute-Bretagne, dans les discours, semblent avoir une culture faible, voire inexistante¹⁵⁸. Quoiqu'il en soit, on postule toujours une différence entre les deux moitiés de la Bretagne.

Les Bas-Bretons et la Basse-Bretagne sont systématiquement décrits sur le mode du « plus ». Par exemple, en pays d'à-bas (Questembert et environs), il n'était pas rare d'entendre dire que « plus on va vers l'ouest, plus les mélodies sont jolies¹⁵⁹ ». On retrouve cette idée sur des supports de communication touristique, par exemple le site de promotion de la Côte de granit rose : « La musique a suivi le même découpage géographique que la langue. D'un côté le pays Gallo (haute Bretagne) possède des traditions qui ont été mises en valeur beaucoup plus

¹⁵⁸ On a vu au chapitre 5 que seule la Basse-Bretagne serait la « vraie » (et le Finistère le lieu de l'identité maximale). Il nous a été donné d'entendre tout récemment (en avril 2017), au très respecté stage de musique traditionnelle de la Chapelle-Neuve, que la Haute-Bretagne n'a pas de culture.

¹⁵⁹ BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, op. cit., p. 31.

tard. De l'autre, la Basse Bretagne beaucoup plus riche et variée en matière musicale et même au niveau de la danse¹⁶⁰. »

En matière d'art populaire, ce sont toujours les musiques et les danses de Basse-Bretagne qui font référence, comme on l'entrevoit à travers le témoignage de Joseph :

« Je crois qu'ils avaient une richesse qu'on n'avait pas. [...] [Il] y avait une certaine mentalité qui faisait que on était un petit peu complexés par rapport à eux. Ils avaient leur langue, ils avaient leur fierté, ils avaient leurs coutumes. [...] [E]ux, ils avaient quand même... leur manière de vivre, et nous on était restés quand même... On s'était francisés. Et si bien que beaucoup de coutumes avaient disparu, comme les danses, comme des chants, comme des choses comme ça, et alors, eux avaient conservé davantage leurs coutumes. Alors après, bien sûr, [il] y a eu les coutumes... antiques qui sont revenues, on a répertorié les danses qui se faisaient dans les pileries de place¹⁶¹, et puis avec les *fest-deiz*, les *fest-noz* et tout ça, c'est revenu à la mode, il y a peut-être une vingt... une trentaine d'années, quoi. On a retrouvé un peu ce qui se vivait [il] y a cent ans, quoi. [L'identité culturelle de la Basse-Bretagne] Plus forte que nous. Plus forte que nous dans les traditions bretonnes : c'était mieux conservé que nous. Euh, les danses, les chants, les coutumes... mieux conservé que nous. Tandis que nous, on avait pris... On s'était francisés. Et alors c'est revenu après, on a retrouvé des racines après. »

Les actuels *festoù-noz* trouvent leur origine en Basse-Bretagne, dans les réjouissances auxquelles on s'adonnait, le soir venu, après les grands travaux agricoles communautaires¹⁶². Cette habitude festive, tombée en désuétude dans les années 1930, connaît un renouveau durant la Seconde Guerre mondiale alors que les bals publics sont interdits. Dans ce contexte d'occupation, la danse collective permet de renforcer la cohésion entre habitants d'un même hameau.

À cette occasion, la pratique du *kan ha diskan* (chant tuilé) se relance, pour pallier le manque d'orchestre. Les danses anciennes correspondant à ce répertoire, qui avaient été supplantées par la vogue des danses en couple accompagnées à l'accordéon, connaissent alors un regain d'intérêt.

La mécanisation marque ensuite la fin des travaux agricoles communautaires. C'est dans ce contexte que des personnes comme Loeiz Ropars de Poullaouen décident de relancer la danse menée à la voix, ouvrant la voie à un *fest-noz* d'un nouveau genre, de plus en plus déconnecté de la société paysanne¹⁶³. Il quitte ainsi les cours de ferme pour gagner les salles des fêtes, avec entrée payante, scène et sonorisation.

Pratique originellement circonscrite à un nombre limité de pays du Centre-Bretagne (Haute-Cornouaille), le *fest-noz* se généralise à l'ensemble de la Bretagne en profitant de la vague folk. Ainsi, « une pratique paysanne localisée est devenue un phénomène de société régional¹⁶⁴ ». Si

¹⁶⁰ TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, TRESTEL, CÔTE DE GRANIT ROSE [site internet]. <http://trevou-treguignec.bzh/tourisme-et-decouverte/patrimoine-historique/un-peu-d-histoire/> [consulté le 11 août 2016]. On retrouve ici la tendance, que nous avons déjà signalée, à vouloir faire coïncider des faits avec la frontière linguistique.

¹⁶¹ *Pileries de pllacc en gallo*, rassemblements lors desquels on dansait pour tasser un sol de terre battue.

¹⁶² Par exemple les récoltes de pommes de terre et de betteraves. DEFRANCE Y., « *Le kan ha diskan*. À propos d'une technique vocale en Basse-Bretagne », *op. cit.*

¹⁶³ DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, *op. cit.*, p. 133.

¹⁶⁴ GORÉ O., « La dimension sociale d'une exception culturelle régionale. Le fest-noz en Bretagne », communication au colloque « Espaces et sociétés aujourd'hui », Rennes, 21 et 22 octobre 2004 [En ligne], pas de pagination. <http://eso.cnrs.fr/fr/manifestations/pour-memoire/espaces-et-societes-aujourd'hui/la-dimension-sociale-d-une-exception-culturelle-regionale-le-fest-noz-en-bretagne.html> [consulté le 13 décembre 2016].

le milieu associatif contribue à la réinvention des petits pays¹⁶⁵, les répertoires des musiciens s'ouvrent en revanche progressivement à des danses d'autres terroirs. Dans la pratique actuelle, danses de Haute et de Basse-Bretagne sont mêlées, à des degrés divers selon le lieu.

Le *fest-noz* apparaît souvent comme un emblème de la culture bretonne. Il est inscrit depuis 2012 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, ce qui assoit d'autant plus son statut emblématique¹⁶⁶. À ce titre, on peut dire qu'il « participe à la construction symbolique du territoire breton¹⁶⁷ ». Selon O. Goré, il serait en effet « un objet spatial vecteur de territorialité bretonne, un géosymbole de la Bretagne¹⁶⁸ ».

Cependant, en dépit de l'implantation bien réelle du *fest-noz* en Haute-Bretagne, les discours des enquêtés font apparaître une absence d'homogénéité entre les moitiés est et ouest : en tant que région qui s'est approprié cette pratique plus tard, la Bretagne gauloise est décrite comme l'endroit du « moins ».

Jean : « [Il] y avait peut-être moins d'activités dans le pays gallo... au niveau des *fest-noz* ou de la musique. »

Gilbert : « Dans le pays bretonnant, [il] y avait beaucoup de danses après les gros travaux, après les rassemblements comme ça, et puis ici, [il] y en avait déjà moins. J'ai vu, qu'on appelait, la *decolaille*¹⁶⁹, donc la fin des battages. Bon, la soirée avec des chants, un peu, mais même pas tellement danser, quoi. »

Alain : « Bon, les cultures, forcément, sont un peu, peut-être un peu différentes. Bon, [il] y a des fêtes bretonnes typiques, on n'a pas ça au pays gallo. Si vous voulez voir du... de la musique bretonne, de la danse bretonne, des *fest-noz* et tout ça, on [n']a pas ça au pays gallo. Encore que... on dit : “Ça marche bien là-bas, pourquoi ça [ne] marcherait pas chez nous ? On va peut-être leur importer leur truc qui marche, quand même !” [*rire*]. C[e n']est pas sûr qu'ils ont importé notre gallo, hein ! [*rire*]. »

On voit dans les propos d'Alain le désir qu'ont pu avoir les Hauts-Bretons de répandre cette forme festive valorisante. Les réjouissances « traditionnelles » de Haute-Bretagne semblent largement oubliées de nos enquêtés¹⁷⁰. Alain a entendu parler des *pileries de pplace* mais n'en a jamais vu et pense qu'elles avaient lieu avant la guerre.

Il semblerait que des différences entre Haute et Basse-Bretagne persistent dans la place accordée aux danses populaires. Un acteur du milieu des cercles celtiques nous confiait ainsi :

¹⁶⁵ GORÉ O., « Pays et terroir. Des constructions sociales réinventées », *Musique Bretonne*, n° 204, septembre-octobre 2007, p. 17.

¹⁶⁶ UNESCO [site internet], « Le fest-noz, rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne ». <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/le-fest-noz-rassemblement-festif-base-sur-la-pratique-collective-des-danses-traditionnelles-de-bretagne-00707> [consulté le 13 décembre 2016].

¹⁶⁷ GORÉ O., « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale. L'exemple du fest-noz en Bretagne », *Noréis*, n° 198, 2006, p. 31.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 25. « Les géosymboles sont des lieux culturels porteurs d'identité, et chargés de sens et de mémoire » qui « fondent mais aussi produisent l'espace social ». *Ibid.*, p. 23-24.

¹⁶⁹ Selon R. Auffray, ce nom est féminin pluriel, *les decolailles*. AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, op. cit., p. 195.

¹⁷⁰ É. Gilles écrivait au début du XX^e siècle, au sujet de Régigny : « Les danses [...] ont été remplacées par des beuveries : le clergé a tué les joyeuses gavottes. Aussi, aux jours de pardon, à l'issue des cérémonies religieuses, jeunes et vieux, hommes et femmes s'attablent sous les tentes dressées sur le placitre. [...] Sur la rive gauche du Blavet, [...] les *sônes* sentimentales, pas plus que les binious et les bombardes, n'y troublent les échos avoisinant les chapelles. Si l'on danse, ce n'est qu'à la brume tombante, et à la porte de quelque auberge éloignée du sanctuaire, où l'on s'essaye timidement à polker. » GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel*, op. cit., p. 97.

« Il est évident que les cercles d'Ille-et-Vilaine ont beaucoup plus de mal que les cercles du Finistère, hein, ça c'est sûr. À recruter, à recruter, à... s'impo... enfin, "s'imposer", c[e n]'est pas ça, mais à avoir une reconnaissance. Oui, c'est plus difficile dans l'Ille-et-Vilaine, et en Loire-Atlantique » (Jacques).

La Haute-Bretagne est décrite comme une région où les événements liés à la culture populaire seraient non seulement moins nombreux, mais également où les rapports sociaux seraient moins agréables. Frédérique se sent plus à l'aise dans les événements bas-bretons :

« Un côté plus... plus chaleureux. [*Petit rire*] J[e n]'en sais rien... Un côté plus... dans les traditions, ou... ou [il] y a un *fest-noz* qui se passe, [...] un truc où [il] y a plus de culture, quoi, où ça transpire plus... Parce que pour moi, le *fest-noz*, c[e n]'est que breton [bas-breton]. Pourtant, j'ai déjà été à des petits *fest-noz*... même à L'Hermitage [Haute-Bretagne], j'ai déjà été aussi, hein, à un *fest-noz*, [il] y a longtemps. Si, mais peut-être que je fais moins attention. Moi, j'ai l'impression qu'il y en a moins, quand même. [...] J'ai l'impression que ça va être plus des concerts ou des repas, du côté... [gallo]. Les cercles, par exemple, ou les *bagads*, je [ne] sais même pas si... En fait, je [ne] sais pas ce qui se fait du côté gallo. »

Hormis les danses et musiques populaires, un témoin, Raymond, nous a également fait part de l'impression que la Basse-Bretagne est plus riche en monuments :

« Dans le pays breton, [il] y a énormément de beaux monuments historiques : des chapelles, des maisons et tout ça, quoi. Tandis que dans le pays gallo, c'est plus, euh... Ben, c'est beaucoup plus insignifiant, quoi. C[e n]'est pas si recherché. Mais on voit le Finistère, tout ça, euh... Même ici, même dans le Morbihan, partie ouest, ben [il] y a des drôles de belles chapelles, là ! Avec des beaux clochetons, tout ça, là. C'est vraiment sculpté, quoi. Je pense que ça a un passé plus riche. »

Plusieurs témoins ont l'impression que l'identité gallèse a disparu. Sylvie ne serait pas contre une signalétique trilingue français-breton-gallo mais émet des réserves :

« Moi, ça [ne] me dérange pas, mais c'est vrai qu'on a perdu notre identité gallo. [...] [M]oi, le sentiment que j'ai, c'est que c'est beaucoup moins que le pays breton, où ils ont vraiment la revendication de parler breton, [alors] que nous... Non, ça va se perdre, le gallo, je pense. C'est dommage, mais ça va se perdre. »

Globalement, on retire des discours des Hauts-Bretons interrogés l'impression que la culture populaire s'est affadie non seulement près de la frontière, mais également dans l'ensemble de la Haute-Bretagne¹⁷¹.

Pour conclure ce portrait des Bas-Bretons, intéressons-nous au regard qu'ils portent sur eux-mêmes et sur leur culture.

¹⁷¹ L'enquête sur l'identité bretonne de R. Le Coadic avait mis en lumière l'association des Bas-Bretons au culte des morts dans les représentations. Notre enquête n'a pas livré de résultats significatifs sur ce sujet.

6.2.6. Les Bas-Bretons vus par eux-mêmes

Nous allons maintenant confronter la vision des Hauts-Bretons à celle des Bas-Bretons eux-mêmes. Quelles convergences et divergences est-il possible d'observer ?

Afin de faciliter la comparaison, nous avons repris les rubriques utilisées précédemment dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous¹⁷².

Thèmes abordés par les Hauts-Bretons	Extraits de témoignages de Bas-Bretons sur eux-mêmes
Pauvreté	<p>« On a plus ramé que les autres. [...] La vie était plus dure. Moi, j'ai connu des gens qui ont défriché leur terre à la main. [...] C'était l'extrême pauvreté. On était des culs-terreux. Pour moi, c'était la misère, l'ignorance et la crasse. » (Nicole)</p> <p>« On dit que c'était plus pauvre, c'est pour ça que c'était plus sympa. » (Émile)</p>
Richesse	/
Modernisation de la Basse-Bretagne	Voir <i>supra</i> (6.2.1.2)
Convivialité, familiarité, égalitarisme et solidarité	<p style="text-align: center;">« convivialité » (Clément)</p> <p style="text-align: center;">« peut-être plus accueillants » (Gérard)</p> <p>« Le Breton est accueillant. Au niveau de l'accueil, le pays bretonnant... On vous reçoit, on vous... Suivant l'heure, on vous invite à prendre le café, ou... Avant de discuter de ci ou de ça, on vous invite à prendre le café, boire l'apéritif, boire le... » (Marc)</p> <p>« Par ici, pays breton, plus facilement, on dit : "Viens boire un coup, viens ci, ça, viens à la maison", ou... Tandis que là-bas, euh, tout juste si on vous fait rentrer. » (Philomène)</p> <p>« Je vais commencer par Guingamp et Saint-Brieuc : Guingamp, c'est nettement plus sympa. Plus familial. Tout ce qui est breton. Oui. Beaucoup plus en entraide. Plus convivial entre eux... Saint-Gilles-Pligeaux est beaucoup plus sympa. Ils aiment se rencontrer. [...] Dans le bretonnant, on [ne] va pas laisser quelqu'un à la porte. » (Émile)</p> <p>« Tout le monde dit que le bretonnant, ici, est beaucoup plus accueillant, beaucoup plus solidaire, beaucoup plus</p>

¹⁷² Le point de vue des Bas-Bretons sur la modernisation de la Basse-Bretagne et sur les femmes ayant été inclus dans les parties dévolues à ces thèmes, il ne figurera pas ici.

	<p>accueillant, beaucoup plus convivial que le Gallo, qui est beaucoup plus individualiste, qui est moins généreux. » (Patrick)</p> <p>« Tout le monde me tutoie [...]. [C]'est plus simple, [...] ou alors des fois, c'est un peu bourru, [...] [il] faut être simple, quoi. [Il ne] faut pas faire de chichis. » (Alice)</p> <p>« T[u n]'es pas au pays gallo, ici, hein ! Ici, c'est oui ou non ! » (Micheline)</p> <p>« solidarité, entraide » (Jacqueline)</p> <p>« plus ouverts [...], plus solidaires, plus tolérants » (Alice)</p> <p>« On s'entraidait plus, peut-être. » (Yvonne)</p>
Goût du travail, ambition et esprit d'entreprise	<p>« Ce sont des gens pugnaces. Ils crochent, ils travaillent. » (Eugène)</p> <p>« [P]lus respectueux du travail [...]. La valeur travail est très importante au pays breton. » (Alice)</p> <p>« plus dégourdis » (Lucien)</p> <p>« plus fonceurs » (Roger)</p> <p>« Ils étaient plus directs, quoi. Ils sont plus fonceurs. [...] [L]es Bretons étaient un peu plus hardis. » (Robert)</p>
Entêtement, dureté et violence	« Le Breton est têtu. » (Claudine)
Attachement aux biens et avarice	/
Orgueil, vantardise et sentiment de supériorité	<p>« Quand on disait... [sur un ton dédaigneux] "Ah, oui, c'est comme les Gallos, là !", [il] y avait quand même un peu ce... ce genre de domination [...]. Les bretonnants n'estimaient pas les Gallos. » (Micheline)</p> <p>« [On disait] "Ils sont du pays gallo, ça [ne] m'étonne pas !" [rire]. » (Gabriel)</p> <p>« Les Bretons considéraient les autres comme un peu plus ploucs qu'eux. » (Georgette)</p> <p>« [O]n parlait des gens de Tréguidel avec, malheureusement, un peu de mépris. » (Jean)</p> <p>« [U]n petit côté un peu condescendant [...]. En pays bretonnant, les gens se regardent beaucoup, s'observent beaucoup et se jugent beaucoup. » (Gilles)</p>
Le soin apporté aux habitations	/
Le soin apporté aux tenues	« La Bretonne était plus tenue. » (Claudine)
Le caractère des <i>Brettes</i>	Voir <i>supra</i> (6.2.4)

Un surplus de culture	<p>« Le bretonnant est plus attaché à sa culture bretonne que n'est le Gallo. Le Breton est attaché à sa langue bretonne. » (Marc)</p> <p>« En gallo, je ne vois pas beaucoup de manifestations dans le secteur. [...] On n'a pas beaucoup d'activités dans ce sens-là. Non, culturel, [il n']y a rien en gallo. » (Marc)</p> <p>« Il n'y avait pas de danses. Ici, ça dansait. » (Patrick)</p>
------------------------------	---

Tableau 6. Les Bas-Bretons vus par eux-mêmes

Il semblerait que les Bas-Bretons insistent beaucoup plus sur les difficultés économiques de la Basse-Bretagne que sur la richesse, thème qui n'a été évoqué par aucun enquêté. En revanche, les témoignages des deux groupes concordent sur

- la rapidité avec laquelle s'est modernisée la Basse-Bretagne ;
- la convivialité, la familiarité, l'égalitarisme (avec un détail supplémentaire : on n'aime pas « les chichis ») et la solidarité ;
- l'ambition et l'esprit d'entreprise ;
- l'entêtement ;
- le sentiment de supériorité ;
- la plus grande présence de la culture dite « traditionnelle ».

Le souci des apparences a été abordé par une seule informatrice.

Les Bas-Bretons, bretonnants ou descendants de bretonnants, confirment le peu d'estime qu'ils ont (ou avaient) pour leurs voisins hauts-bretons (voir *infra*, point 6.3.1). Les collectages de Patrice Dréano en zone frontalière ont fourni des résultats similaires à ceux de notre enquête. Un homme originaire de Moréac lui confiait ainsi que les Bas-Bretons étaient « plus fiers », « plus évolués », « mieux habillés » ; et un autre interlocuteur, que « le Breton se croyait supérieur au Gallo ».

Quels sont les thèmes que les Bas-Bretons n'ont pas du tout abordés ?

- La dureté, l'intransigeance, la violence ;
- l'attachement aux biens, l'avarice ;
- la vantardise ;
- le soin apporté aux habitations.

Le point sur lequel les vues divergent le plus, pas seulement entre Hauts et Bas-Bretons, mais également entre habitants du même côté de la frontière, est celui de la place des femmes dans la société bretonne. Pour certains, elles auraient plus d'autorité et de pouvoir en Basse-Bretagne, tandis que pour d'autres, il s'agirait là d'un trait partagé par toutes les Bretonnes.

Que peut-on conclure de ce portrait des Bas-Bretons ? Premièrement, on y relève de nombreuses contradictions :

- chaleureux mais méprisants, autoritaires et violents ;
- accueillants et généreux, mais voulant amasser des biens et montrer qu'ils réussissent mieux que les autres ;
- innovants sur le plan économique mais conservateurs sur le plan culturel.

Deuxièmement, il est évident que les Bas-Bretons ne laissent pas leurs voisins indifférents. D'une part, les Hauts-Bretons ont beaucoup à dire à leur sujet, et d'autre part, parler d'eux mobilise clairement les affects, qu'il s'agisse d'admiration, d'envie ou de rancœur.

6.3. Portrait des Hauts-Bretons par les Bas-Bretons

En rassemblant les données sur la perception des Hauts-Bretons par leurs voisins, un constat s'impose : leur portrait est nettement moins fourni que celui des Bas-Bretons. De la même manière, nous avons déjà vu (5.1.3.3) que l'on a plus de choses à dire sur le breton que sur le gallo. Globalement, on retire l'impression que les Hauts-Bretons sont moins décrits directement qu'ils ne le sont *par suggestion*, à travers ce que l'on dit des Bas-Bretons.

Nous avons conservé les rubriques choisies pour le portrait des Bas-Bretons, dans la mesure du possible : le niveau de vie (6.3.1), les traits de caractère (6.3.2) et l'apparence (6.3.3). Cependant, certaines thématiques sont ici absentes (le progrès et la prégnance de la culture populaire). Il n'a par ailleurs jamais été question d'ostentation, ni de l'attention portée aux habitations. Quand la question de l'apparence physique a été abordée, ce n'était jamais sous l'angle du soin qu'on lui apporte¹⁷³.

Comme pour les Bas-Bretons, nous proposerons une synthèse de la vision que les Hauts-Bretons ont d'eux-mêmes (6.3.4). Enfin, nous conclurons par un bilan global des enseignements à tirer des deux portraits (6.3.5), tout en comparant ces données aux représentations des Bretons dans la littérature française et bretonne.

6.3.1. Le niveau de vie

La Haute-Bretagne apparaît comme le revers de la Basse et se serait donc modernisée moins vite. Gilles remarque que l'on évoquait les Hauts-Bretons avec « un petit côté un peu condescendant ». Les témoignages sur le sujet sont éloquentes. Célestin dit, sur un ton méprisant : « Oh, c'est des Gallos ! », ce qui semble suffire à signifier leur infériorité.

Micheline : « Quand on disait... [*sur un ton dédaigneux*] : “Ah, oui, c'est comme les Gallos, là !”, [il] y avait quand même un peu ce... ce genre de domination. »

Berthe : « On avait fait une croix sur eux : c'étaient des gens, c[e n]'est pas qu'ils [n']étaient pas fréquentables, mais... C'étaient des petites gens, quoi, qui ne m'intéressaient pas. Voilà. Nous, gamins [*rire*]. Après, c'était fini, tout ça, quand j'ai grandi, quand j'ai compris. [...] Parce que, par la suite, moi, j'ai eu ce métier-là aussi : j'ai été au cours de coupe, je faisais le même métier que ma mère, et après, j'habillais les gens sur mesure. Et on a eu des clients côté gallo, qui sont venus se faire habiller chez nous. Oui, alors ? Bon, tout ça était classé. Moi, c'étaient des bêtises de jeunesse, ce que j'avais entendu et puis que... Après, c'était fini. Bon, on les trouvait comme ci, comme ça... On déconnaît entre nous, quoi. »

Le stéréotype le plus répandu est celui du Haut-Breton « arriéré », à l'exception de l'ouest et du sud-ouest de Saint-Brieuc (voir *supra*, point 6.2.1.1, pour le cas des secteurs de Plélo et Quintin). Le terme « arriérés » suffirait même à résumer la grande majorité des entretiens. Nous l'avons également entendu en situation d'observation informelle¹⁷⁴. On trouve parfois l'adjectif

¹⁷³ Le thème de la place des femmes a déjà été traité et ne figurera pas ici.

¹⁷⁴ Dans le même ordre d'idées, un participant à un stage de gallo nous a confié que les habitants de Moréac (Morbihan, côté bas-breton) disaient : « Ici commence le pays des gens civilisés. »

« conservateurs », employé dans le même sens qu'« arriérés ». L'argument de la langue est fréquemment avancé par les enquêtés :

« Ah ben, arriérés, un peu. Voilà, c'était un peu ça, hein. Ah oui, on les trouvait plus... plus arriérés. C'est parce qu'ils [n']avaient pas le même patois que nous, donc... on dit : "Ils sont arriérés", quoi. » (Roger)

Certains témoins proposent également des explications sociologiques :

« C[e n]'est pas tellement la langue. C'était leur façon d'être, sans doute, quoi [*rire*]. [...] [II] y a moins d'écoles publiques, d'ailleurs, aussi. Ah oui. [II n']y a qu'à voir dans le Morbihan, toute la partie est du Morbihan ne s'est ouverte au service public que très tard. [II] y avait davantage de châteaux, d'ailleurs, aussi. Influents. [II] y avait davantage de châteaux influents, et les petites villes, ben, les villes étaient assez petites et n'avaient pas joué un grand rôle dans l'évolution, quoi. [...] Les Gallos étaient plus conservateurs, quand même, plus attachés à leur seigneur, à leurs valeurs, et tout ça. Plus arriérés, quoi. [II] y avait un peu ça, quand même, quoi. » (Maurice)

Quand le terme « arriérés » n'est pas employé, c'est « ploucs » qui lui est préféré : « Les *Galliaos*, ploucs », résume Henriette. Un chanteur de *kan ha diskann* nous disait les trouver lents et figés dans le passé.

Micheline raconte avoir ressenti une honte profonde en regardant un film sur le milieu rural tourné à Néant-sur-Yvel, en Haute-Bretagne, en raison de la mauvaise image qu'il donnait de la Bretagne dans son intégralité :

« C'est [en] plein pays gallo. C'est vrai que j'ai regardé le film, je me suis dit : "C'est abominable", quoi, "de passer des films comme ça." [...] On voyait le mec, sa casquette sur la... et son mégot qui traînait, avec des chevaux... enfin, tout ce qu'il y a eu qui était le plus bas, quoi, si vous voulez, ce film-là. »

Plusieurs témoins citent des faits précis prouvant à leurs yeux le sous-développement de la Haute-Bretagne. Soizic, originaire de Basse-Bretagne, a épousé un Haut-Breton et s'est installée au Bodéo, où elle a été surprise par la différence de niveau de vie :

« Pour ce qui est de l'adduction d'eau, je me souviens, chez nous, ça a dû être fait en... quelle année, [19]63 ou [19]64... oui, quelque chose comme ça, peut-être [19]62, je [ne] sais plus trop. C'est vrai que quand je suis arrivée ici, après, il a fallu attendre je [ne] sais pas combien... plusieurs années avant d'avoir... »

D'autres évoquent les coutumes et les savoir-faire autour de la nourriture et la boisson.

Maurice : « Ils élevaient beaucoup de cochons, c'étaient des gens qui avaient des cochons, quoi. Et ils enterraient leur cidre. Bon, ça, ça nous choquait, par ici, quoi. Alors, tout simplement, quand [il] y avait un chemin creux, ils creusaient une galerie, ils pouvaient mettre deux ou trois barriques dedans, et puis ils remettaient un toit avec du chaume, de la terre et tout ça, et puis le cidre restait bien frais. Tandis que nous, on avait le cellier, quoi. Quelque chose qui était construit. Ou qui chauffait, d'ailleurs, si on avait le foin en-dessous, et le cidre était moins bon, mais quand même, avoir un cellier, avoir une... On [ne] l'appelait pas "cellier", d'ailleurs, on l'appelait "la cave". Et quand on avait une cave, bâtie, quoi, construite, c'était quand même autre chose que la tranchée

dont se servaient les Gallos, quoi. [...] Alors, les Gallos, ils enterraient leur cidre et ils élevaient des cochons, alors ça, c'était... Pour nous, c'étaient vraiment les moins que rien, quoi. »

Plusieurs personnes ont mentionné le refus de passer à l'heure allemande pendant la Seconde Guerre mondiale, significatif à leurs yeux d'une mentalité « arriérée » ou conservatrice, comme le raconte Berthe :

« On devait vivre à l'heure allemande : ils étaient là, c'étaient les occupants – d'ailleurs, ils occupaient notre école –, il fallait vivre à l'heure allemande. Mais les Gallos, ils n'ont rien voulu savoir : ils vivaient à l'heure solaire. Alors pour nous, gamines, c'étaient des arriérés. Enfin, vivre à l'heure solaire ! »

Pour ce couple de Tressignaux, il existe, outre l'heure, d'autres indices de la différence de niveau de vie.

Marie : On trouvait que les gens de Tréguidel étaient quand même arriérés, si vous voulez. Arriérés, ça a eu un impact assez positif, en ce sens qu'ils ont refusé le remembrement, mais ils n'ont pas démolé leurs pommiers. [...] Ils avaient gardé l'ancienne heure ; nous, on était à l'heure allemande, donc on avait combien d'heures de différence avec eux ?

Jean : Ben, l'ancienne heure, [il] y avait une heure déjà, puis avec les Allemands, [il] y avait peut-être deux heures...

Marie : [II] y avait deux heures de différence ! Ben oui ! [...] Mais les gens de Tréguidel... [II] y avait des maisons en pisé, aussi, à Tréguidel, parce que on fait les maisons avec le matériau qu'on a dans la commune, et ici, à Tressignaux, donc, les maisons sont plus en pierre. Là-bas, c'était en pisé, et on trouvait ça plus bas que... que la pierre, c'était... On les méprisait, hein, on les méprisait.

La mère et la tante de Marie n'ont pas été élevées au même endroit : la première à Tressignaux, du côté bas-breton, et la seconde à Tréguidel, du côté haut-breton. « Et ma mère – je [ne] sais pas pourquoi, hein, si c'est parce qu'elle était ici – elle, elle a fait du vélo, et sa sœur n'a jamais eu le droit de faire du vélo ». Cette privation s'expliquerait, selon elle, par le « conservatisme » du pays gallo.

Un autre témoin, Maurice, évoque, comme Marie, l'architecture des maisons comme indice de moindre développement du côté haut-breton. On retrouve dans ses propos un vocabulaire traduisant l'idée de hiérarchie sociale, ainsi que le souci des Bas-Bretons de « paraître » :

« Dans le secteur-ci, nous, on est sur un [?] granitique, ici, et là-bas c'est plutôt du schiste, et leurs maisons de schiste sont plus petites parce qu'on [ne] peut pas construire de la même façon et aussi grand. Donc ça faisait plus petit, plus terre-à-terre, plus misérable, un peu, quoi. [II] y avait ça, aussi. Par exemple, au Grand Bocolo, vous avez une maison à étages. Vous allez sur Vannes, vous avez des maisons à étages. Avoir une maison avec l'étage au-dessus, c'était... On s'agrandissait, on s'élevait, mais on s'élevait aussi au niveau social. [II] y avait ça, quoi. Le souci d'avoir un étage. Quand on va au pays gallo, les fermes à étages, [il] y en a déjà beaucoup moins. À cause du matériau, aussi, quoi. Et puis alors, bon, Plumelec a été remembré en premier, mais là où [il n']y a pas eu de remembrement, ils partageaient tous les petits champs et tout ça, et puis ils étaient quand même... plus mange-merde, comme on dit, quoi [*petit rire*], le pays gallo. »

Berthe raconte avoir progressivement changé d'avis sur les Hauts-Bretons, et souhaite en donner une meilleure image¹⁷⁵. Cependant, ses propos sur leur « simplicité » contribuent à maintenir une différence entre les deux groupes :

« Souventes fois, après coup, je me suis dit : “Mais ces gens-là avaient une vie simple.” Ils étaient généreux – parce que en fait, là, voyez, pendant la guerre, on avait à manger [grâce à eux], tout ça. Puis je dis : “Attends, ils ont eu aussi... Ils ont été héroïques, ils [n']ont pas dénoncé le maquis. Dans le passé, [il] y avait quand même des héros. Attends, qu'est-ce qu'on est, nous, à côté ? Pourquoi on se sent au-dessus ?” Voilà. Comme [il] y a des castes, vous savez, dans certains pays : ça faisait pareil. Nous, on était une catégorie supérieure à eux. Voilà, c'est tout. On se sentait supérieurs à eux. [...] Et vous savez, après coup, j'ai dit : “Mais oui, c'étaient des braves gens, c'étaient des gens qui vivaient simplement, ben tant pis : ils avaient choisi cette vie-là. »

Nous lui avons donc demandé en quoi leur mode de vie était « plus simple » :

« Je compare un peu à certains écolos, maintenant, qui nous font, qui nous ouvrent les yeux sur les choses qu'on n'a pas su voir à une époque, et tout s'est dégradé. [...] Après coup, là, moi, des fois, ce qui se passe maintenant, ça me dégoûte. Je reviens au passé, c'est malgré moi. »

On voit ici que Berthe associe clairement le mode de vie des Hauts-Bretons au passé. Dans le discours de Micheline se trouve la même opposition entre innovation (Basse-Bretagne) et conservation (Haute-Bretagne), et l'idée que cette dernière aurait des vertus sous-estimées :

« Ce qui a été mal et bien en même temps, ici, très tôt, on a voulu avoir salle de bain, enfin salle d'eau et tout ça. D'ailleurs, [il] y avait une personne au génie rural qui donnait des subventions, mais à condition qu'on agrandissait les portes et les fenêtres, parce qu'il fallait avoir certains volumes d'air et tout ça, donc il fallait enlever les pierres de taille, parce que les fenêtres étaient trop petites. [...] Je dis : “C'est quand même dommage d'enlever des pierres de taille pour faire des trucs, des baies comme ça, larges, sans âme, sans rien du tout.” Mais il faut voir que dans le pays gallo, ils n'avaient sans doute pas les moyens, ou bien peut-être moins envie qu'ici, aussi. Nous, on avait plus envie d'être à la mode et avoir tout le confort. Eux autres, ça [ne] se faisait pas au même moment. Par contre, ils ont gardé leur cachet, eux. Et si vous voyez, le pays gallo a quand même des maisons qui ont été rénovées, et qui ont été bien rénovées. Parce qu'ils avaient gardé tout. [...] Ils ont conservé plus ce qu'ils possédaient, eux, alors que nous, on a commencé par défaire. »

Les représentations sur le niveau de vie dérivent fréquemment vers des considérations sur le niveau intellectuel des personnes, ce qui ne se produit pas dans les discours sur les Bas-Bretons. Comme nous l'avons souligné au sujet du gallo (5.1.3.1.e), l'idée d'arriération s'associe dans les esprits à une moindre intelligence. Lucien s'exclame : « Ils sont lourds ! » « On leur donnait la réputation d'être un peu plus ballots », confie Jacques.

¹⁷⁵ Il y a quelques années, elle a eu l'occasion d'assister à une projection de photographies anciennes sur l'église de Plélo (côté gallo) qui l'a beaucoup touchée : « On était émerveillés, ils ont fait revivre le passé. [...] [J]e me suis trouvée ridicule [de les avoir méprisés], j'ai admiré ça. Je dis : “Oh, ces gens ! Ces gens qu'on a connus, qu'on a mal aimés, qu'on a rejetés à l'époque” – enfin, comme ça, enfants, hein. Enfants, vraiment, parce qu'on vous disait des tas de trucs. Mais franchement, je ne pouvais que les admirer, comme je vous dis, par étapes. [...] Ils ont fait des tas de choses, mais là, faire revivre le passé, une ferme, la vie d'autrefois à leur époque, ça a été magnifique. Magnifique, magnifique, on en redemandait. Je dis : “Dire qu'on était à côté de tout ça, et c'est eux qui étaient bien. C'était eux qui étaient... supérieurs à nous.” Je me dis : “Mais attends, qu'est-ce qu'on imaginait ? On n'était pas supérieurs à eux.” Là, j'ai fait le point. J'étais adulte, j'étais même grand-mère, déjà, quand j'ai assisté à ça. »

Plus étonnant, on trouve même cette idée dans les zones où les Hauts-Bretons avaient la réputation d'être aisés. Berthe raconte qu'à Saint-Quay-Plélo, village de Plélo, se déroulait « un concours de courses de chèvres, [*amusée*] concours de biquettes. Et on trouvait ça bête ! Eh ben, ma foi, pourquoi pas ? Mais c'était vrai, à l'époque, on les trouvait bêtes ! »

Quels traits de caractère prête-t-on à ces personnes dites conservatrices et arriérées ?

6.3.2. Les traits de caractère

Les représentations du caractère des Hauts-Bretons sont très contradictoires, comme pour les Bas-Bretons, mais leur contenu diffère. Dans le portrait des Hauts-Bretons, la convivialité, un trait mentionné pour les deux groupes, s'oppose à la froideur, tandis qu'elle était opposée au sentiment de supériorité et à la vantardise dans celui des Bas-Bretons.

6.3.2.1. Simplicité, convivialité et humour

Une des images stéréotypées du Haut-Breton est celle d'un bon vivant convivial qui ne fait pas de manières. A. Fouquet le décrit comme étant « jovial, satirique et bavard », par opposition au « Breton toujours sérieux, réservé, convaincu¹⁷⁶ ». Pour Micheline, « peut-être que de ce côté-là, c'est plus simple, au pays gallo. Ils seraient peut-être plus chaleureux et ils auraient les portes beaucoup plus ouvertes que tout le monde ici ». Un chanteur de *kan ha disk* nous confiait encore récemment trouver les Hauts-Bretons « plus conviviaux » et « plus sympas ».

L'humour a été mentionné par plusieurs enquêtés. Murielle raconte ainsi que son grand-père avait beaucoup apprécié son séjour en pays gallo quand il était apprenti : « [I]l aimait beaucoup, parce qu'il trouvait [...] qu'ils avaient le sens de l'humour. Ouais, il les appréciait, il trouvait que c'étaient des gens drôles, quoi. » Gilles pense quant à lui que « c'est un pays gai ».

L'extrait de conversation ci-dessous reprend les principales représentations positives des Hauts-Bretons : simplicité et humour.

Murielle : [L]es soirées contes, les petites grands-mères, là, même des sujets graves, elles arrivent à nous faire rigoler avec ! C'est incroyable, quoi.

Gilles : Et puis plus simple, aussi. Enfin, c'est l'impression qu'on a d'ici, en tout cas, c'est que... en pays bretonnant, les gens se regardent beaucoup, s'observent beaucoup et se jugent beaucoup. [*petit rire*] [II] faut toujours faire, euh...

Murielle : Le regard des autres, hein... [...]

Gilles : Et alors qu'on a l'impression qu'ils sont moins fiers, on va dire, entre guillemets, dans le pays gallo, quoi. Moins fiers, je veux dire... [...] Ils prêtent peut-être moins attention au regard des autres, quoi...

Murielle : Plus spontanés.

Gilles : Plus spontanés, ouais, voilà. [...]

Murielle : Ben, c'est vrai que les Gallos, c'est plus à la bonne franquette. Moi je trouve.

Parallèlement à cette réputation positive de convivialité, on trouve des représentations contraires, plus ou moins négatives selon les personnes.

¹⁷⁶ FOUQUET A., *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, op. cit., p. 151.

6.3.2.2. Retenue, timidité, individualisme et méfiance

Les Hauts-Bretons seraient timides, réservés, à l'opposé de la réputation de hardiesse des Bas-Bretons. Si certains estiment qu'ils « ne font pas de manières », d'autres sont convaincus du contraire. Les petits-fils de Micheline ont épousé des *Gallèses*, et elle constate :

« Avec mes petites-filles, [...] enfin la première, quand elle venait à la maison, je lui disais : “Tiens, j'ai des trucs, là, tu veux en prendre ? – [sur un ton timide et hésitant] Oh non, mamie, c'est...” Je lui dis souvent : “Mais arrête, c'est fini, ça ! T[u] as envie de l'avoir, ben, si t[u] as envie de l'avoir, tu me dis oui !” [II] y a encore ce truc-là. Autrefois, quand les gens comme vous, là, vous auriez attendu à la porte, je vous dis : “Vous rentrez ? – Ben, je [ne] sais pas si je dois faire.” [II] y avait toujours ce petit truc-là. Ça, ça faisait partie de la bienséance, quoi, c'était comme ça qu'il fallait... “Vous allez prendre quelque chose ? – Oh non, c[e n]'est pas la peine.” Même si les gens mouraient de soif, mais c[e n]'est pas grave, ils auraient dit non quand même ! Il fallait qu'à nouveau on leur demande : “Mais si, tu vas bien boire ! – Oh ben, si tu insistes...” Et [il n']y a encore pas longtemps, parce que je lui dis : “Écoute, t[u] es dans le pays bretonnant, ta famille, maintenant, c'est breton : t[u] as envie, t[u n]'as pas envie ? Si je te propose, c'est que je veux. T[u n]'es pas au pays gallo, ici, hein ! Ici, c'est oui ou non !”¹⁷⁷ »

À la chaleur et au sens du collectif des Bas-Bretons, certains opposent la froideur des Hauts-Bretons. Jacqueline les dit « plus individualistes ». La convivialité serait moins importante qu'en Basse-Bretagne. Selon Marc, « c'était plutôt sur le pas de la porte », une idée que l'on retrouve dans les propos de Philomène :

« Par ici, pays breton, plus facilement, on dit : “Viens boire un coup, viens ci, ça, viens à la maison”, ou... Tandis que là-bas, euh, tout juste si on vous fait rentrer. [...] C[e n]'est pas qu'ils sont plus... Non, ils sont aussi gentils que les autres, si vous voulez, mais c'est leur habitude, quoi. Une habitude qu'ils ont, quoi. »

Les différences importantes que l'on constate sur la question de la convivialité peuvent être en partie expliquées par les écarts de niveau de vie selon les zones de la frontière. À l'ouest et au sud-ouest du pays de Saint-Brieuc, les Hauts-Bretons, plus aisés, sont également vus comme plus froids. Ainsi Marcel, ancien facteur bas-breton, dit des habitants de Plélo :

« [I]ls étaient plus distants. [...] J'ai passé neuf ans sur Plélo, après. [...] Bon, c'est une commune... Ça a changé, peut-être un peu, mais c'était une commune riche, avec des gens... un peu supérieurs par rapport à... peut-être à nous, aussi. [...] Et j'ai côtoyé, donc, des gros cultivateurs, là ; au début ils vous regardaient comme ça : “Mais qui c'est, le petit rigolo, là ?”, et puis au fil des années, eh ben, j'ai senti que ça allait beaucoup mieux. »

¹⁷⁷ P.-J. Hélias, en revanche, décrit des Bas-Bretons beaucoup plus cérémonieux. Dans le pays bigouden de son enfance, le code de politesse, lors d'une visite, voulait que l'on toussé discrètement pour s'annoncer, puis que l'on entre lentement après y avoir été invité. Une fois entré, il était de bon ton de refuser deux fois de s'asseoir, pour finir par obéir à la troisième proposition. Puis il convenait de faire mine de partir au moment où les hôtes proposaient de boire un verre, pour montrer son souhait de ne pas déranger. HÉLIAS P. J., *Le Cheval d'Orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, op. cit., p. 454-455. Sur les règles de politesse, voir également p. 484-485.

Le constat est le même dans la région de Quintin avoisinant le Centre-Bretagne bretonnant moins fortuné¹⁷⁸, dont sont originaires les témoins suivants.

Émile : Le pays gallo, c'était plus personnel. Moi je dis bien : vrai ou faux.

Yvonne : Oui mais, et ça reste encore, ce n'est pas la même mentalité. Entre Saint-Gilles-Pligeaux [Basse-Bretagne] et Le Vieux-Bourg [Haute-Bretagne], [il] y a une différence. Saint-Gilles-Pligeaux est beaucoup plus sympa. Ils aiment se rencontrer. Tandis que Le Vieux-Bourg est beaucoup plus froid. Ah, c[e n]'est pas pareil ! Et tous ceux qui connaissent les deux vous diront la même chose. Ah oui ! Oui oui. Ah oui, c'est resté. Ah si si si si, c[e n]'est pas la même mentalité du tout.

É. : Plus convivial entre eux...

Y. : Et ils se recherchent, ils aiment se rencontrer. Tandis que le Gallo, c'est chacun pour soi.

É. : C'est plus distant, c'est plus personnel. Plus distant. Pas si convivial.

Philomène : « [Avec] une copine de Quintin, là, on sortait tous les dimanches ensemble, et on faisait tout le coin, là, sur Laniscat et Plussulien, tout ça, Corlay [communes de Basse-Bretagne]... Tous les dimanches, tous les dimanches. Et puis on était toute une équipe, et puis on était habitués aux musiciens et tout ça. Et puis à la fin, on s'est mis à aller à Quintin. [...] [N]os amis de Quintin, là, ils ont continué à aller au pays breton, là : c'est plus familier, plus... Vous voyez ? Vous voyez comment que c'est ? Mais à Quintin, non. C'est... je dirais, plus fier, je [ne] sais pas... Mais c'est... non. C'est pas ça. Et là-bas [dans le pays breton], ils viennent vous chercher ! Vous dansez toute l'après-midi ! Alors ça n'a pas la même mentalité, hein. Même qu'ils ont leur femme, ils viennent vous chercher. Chose qui [ne] se fera pas à Quintin. C'est un peu les Gallos. Ah mais là, là, ça se voit, hein, comme le jour et la nuit ! [...] Là [dans le pays breton], on voit que c'est plus familier, plus sympathique, je [ne] sais pas... Oh oui, là, bon, j[e n]'ai qu'à aller du côté-là au bal, bon, ils m'ont déjà vue, ils me connaissent, bon ben ils viennent me chercher. Tandis que là [dans le pays gallo], même que j'en connais... non. »

Spécialiste Q : « J'ai fait pas mal de villages du pays gallo, donc j'ai été impliqué dans leur fonctionnement rural qui était très différent d'ici. C'était un peu différent au niveau de l'ambiance, donc, euh, c[e n]'était pas... C'était assez festif aussi, mais c'était beaucoup... beaucoup moins... On [ne] dansait pas, par exemple. Voilà. [Il n'y] avait pas de danses. Ici, ça dansait. Et puis, donc, [il] y avait aussi dans l'accueil, dans... euh... Parce que quand on faisait les battages, on mangeait chez les personnes chez qui on travaillait le matin, le midi, le soir. [...] [I]ci, c'était tout le monde ensemble, donc c'était très très convivial ; c'était le grand banquet, pratiquement. À la fois, même si c[e n]'était pas riche, c'était copieux. Et là-bas, c'était chacun qui arrivait un peu à son tour. Donc ça veut dire qu'à un moment donné, [il] y avait un groupe qui avait fini son truc, ils se retrouvaient, mais c[e n]'était pas forcément le collectif global, quoi. Ça m'avait un peu surpris, quoi. »

L'hypothèse d'un rapport entre niveau de vie et réputation de convivialité ou de froideur ne se vérifie cependant pas systématiquement. Dans la moitié nord du Morbihan, où les Hauts-Bretons ont la réputation d'être moins aisés que les Bas-Bretons, Roger dit tout de même : « Plutôt moins convivial que le Breton, quand même, le Gallo. Oui. Peut-être pas moins chaleureux, mais... Oui, moins... Ils cherchaient moins à se regrouper. » Il est donc difficile d'évaluer dans quelle mesure le niveau de vie influe sur les représentations.

Selon certains témoins, les Hauts-Bretons ne seraient pas seulement froids, mais franchement méfiants. A. Le Quer écrivait ainsi en 1952 : « Chez le Breton de l'intérieur du Vannetais oriental, on démêle des aspects qui l'apparentent au Gallo. À Elven, Monterblanc,

¹⁷⁸ Nous avons vu que Patrick de Saint-Connan considère le Haut-Breton comme « beaucoup plus individualiste » et « moins généreux ».

Treffléan, Saint-Nolff même, vous retrouvez le même tempérament renfermé, la même méfiance hostile que vers Limerzel ou Questembert¹⁷⁹. »

Selon Robert, « ils [n']étaient pas aussi francs comme... comme les Bretons. Ils [ne] disaient pas tout, quoi. Ils étaient un peu méfiants. Tandis que le Breton était beaucoup plus ouvert¹⁸⁰ ». Alice, dont le métier d'infirmière libérale l'amène à se rendre des deux côtés de la frontière, emploie également l'expression « méfiance de l'autre » et livre une comparaison détaillée des deux « pays » :

« La peur de – je [ne] vais pas dire de l'inconnu, parce que ça fait... ou de l'étranger, [*petit rire*] ça fait xénophobe, sinon, mais [...] la méfiance de... Ouais, un peu de méfiance, quand même. C'est [...] plutôt, je pense, la méfiance de... d'être embêté, arnaqué... un peu avec tout ce qu'on entend, je pense que... Moins ouverts, et... Vraiment, c'est cette sensation-là que j'ai. Un peu plus, ouais, renfermés, un peu plus peur de l'étranger... Et, bon, c[e n]'est peut-être que quelques cas que j'ai rencontrés, mais bon, je veux dire, c'est quand même la différence que je peux noter. Et puis bon, voilà, en pays bretonnant, tout le monde me tutoie, quoi, c'est... [...] Saint-Gilles, [en]fin le pays gallo, euh... Voilà, c[e n]'est pas pareil, il va falloir prendre des... [Il] faut faire plus de chichis. Un truc, c'est nul, hein, mais moi, ça me choque : par exemple, quand je cherche ma route, et je... Enfin, ma collègue me dit : “Va à tel endroit”, et je [ne] trouve pas, et je veux appeler la personne : je regarde les pages blanches, je trouve le numéro. Enfin, quand je travaille dans le pays breton, je trouve le numéro. Je suis quasiment sûre que dans le pays gallo, je ne trouve pas. Les gens, ils... ils ne sont pas dans les pages blanches. Enfin, tu vois ce que je veux dire ? C'est cette peur de... voilà. [...] Et moi, je me sens très bien en pays breton, et voilà, j'ai plus... [...] [C]hez plein de gens, je suis très bien dans le pays gallo, mais [il] y en a certains où [il] faut faire plus de formalités dans les relations à l'autre. [...] Plutôt, des fois, mise dans l'embarras ou dans des situations où j[e n]'étais pas forcément à l'aise, dans le pays gallo, parce que c'était un peu plus, euh... ouais, maniéré, enfin voilà, il fallait mettre plus de formes. »

Un seul témoin, Maurice, a évoqué un rapport particulier des Hauts-Bretons à l'argent. Il remarque que le livre dont il est l'auteur a été acquis beaucoup plus volontiers par les municipalités de Basse-Bretagne, ce qui serait selon lui révélateur de la mentalité gallèse :

« Plus rapiats. Ah, plus rapiats ! Ben, ils ont à peu près le même comportement que les Angevins. C'est presque caricatural. [...] Alors, quand j'ai demandé aux communes s'ils m'achetaient le livre, alors les réactions, ça [n']a pas été difficile : Trédion, pays gallo, zéro. La Vraie Croix, gallo, un. Bon, c'est gallo. Alors si on prend l'autre côté : Sulniac, vingt. Tréffléan, trente ou quarante. Saint-Nolff, vingt. [...] Et [il n']y a pas longtemps : ça date des années 2000 ! Jusque dans les années 2000, dans le comportement des populations. [...] Le dernier qui vient de sortir, il va être présenté à Monterblanc. J'ai été invité également à Tréffléan, là, on va voir. Mais de l'autre côté, non, quoi. [*Petit rire*] Ah ben moi, je [ne] suis pas étonné du tout. Et puis sur Questembert, c'est davantage gallo, eh ben là, je me suis rendu compte aussi, quoi : le livre, sur Questembert, ben, il [n']est pas parti comme ça, quoi. Donc [il] y a une réticence à... Ils ont... Ils ont, comment on appelle ça... des bogues de châtaignes dans les poches, quoi. Ça, c'est gallo, ça¹⁸¹. »

¹⁷⁹ LE QUER A., « Le recul du breton aux alentours de Questembert », *op. cit.*, p. 265-267.

¹⁸⁰ Les Hauts-Bretons seraient moins directs et plus renfermés, selon un informateur de R. Le Coadic. LE COADIC R., *L'identité bretonne*, *op. cit.*, p. 317. Nous avons vu plus haut que la spécialiste B considère que « tout n'est pas mis sur la table, certains ont plus d'infos que les autres. Et donc, à un moment, il y a des décisions qui sont prises, mais elles [ne] sont pas vraiment partagées de la même manière. Et des non-dits, des choses qui se disent par-derrière, des choses qui sont moins transparentes ».

¹⁸¹ Signalons enfin que le rapport au travail n'a pas été mentionné en entretien, mais nous avons entendu, lors d'une de nos séances d'observation, que les habitants de la partie bretonnante de Saint-Mayeux considéraient les Gallos comme des fainéants.

6.3.3. L'apparence

Nous avons vu que les descriptions de l'apparence soignée des Bas-Bretons sont nombreuses et détaillées. En écho, celle des Hauts-Bretons serait simple, voire franchement négligée. Les commentaires se focalisent sur l'apparence des femmes, encore plus que pour les Bas-Bretons, au sujet desquels quelques témoins ont aussi évoqué l'apparence des hommes.

L'éloge des costumes bas-bretons nous a déjà donné un aperçu de la vision des costumes hauts-bretons, décrits comme des ombres de ces parures rutilantes¹⁸².

Roger : Oh la, c[e n]'était pas beau, hein.

Son épouse : Non, pas trop, non. Sans critiquer, hein.

Roger : Ils [n']avaient pas beaucoup de velours, ils étaient...

Son épouse : Non, pas beaucoup de velours. Et c'est beau, le velours, pourtant.

Roger : Ça faisait beaucoup moins riche, quoi.

Micheline : « Ça n'a rien, rien à voir. Absolument rien. C'est beaucoup plus sobre, c'est beaucoup... Ça coûtait beaucoup moins cher, [il n']y avait presque pas de velours, les coiffes étaient différentes aussi. »

Claudine : « La femme gallo, je la trouvais délaissée, par rapport à la Bretonne. Parce qu'on y revient, je ne sais pas si la Gallo, elle avait une coiffe, tandis que la Bretonne avait une coiffe. Et pour mettre la coiffe, il fallait que les cheveux soient vraiment bien peignés et bien arrangés pour tenir la coiffe avec, comment, [il] y avait des... Ça avait un nom, hein, la... Elles avaient des cornes¹⁸³. La Gallo, je [ne] crois pas qu'il y avait la coiffe. »

La représentation des *Gallèses* comme des femmes moins soignées a perduré après la disparition des costumes. C'est ce que l'on voit dans le récit de Claudine au sujet de sa voisine :

« Moi, la Rosalie, par rapport à son mari, oui, j'ai vu quelquefois la Rosalie, elle avait un chignon, et alors, si on arrivait le matin, oh la la, ma Rosa, elle était toute, des cheveux en bataille. [...] Chez elle, c[e n]'était pas propre. Mais c'était une femme qui travaillait beaucoup la terre, qui était... Elle faisait le travail d'un homme. [...] [E]lle [ne] parlait vraiment que le gallo, et elle [n']était pas très nette. Ça, j'ai gardé, je garde, oui, la Bretonne était plus tenue. [...] [J]e pense que le Gallo était plus laisser-aller¹⁸⁴. »

Selon Micheline, la différence se manifestait jusque dans la gamme de couleurs arborée :

« C'était marrant, vous n'avez peut-être pas connu ça, mais [il] y avait des impers bleu marine, gris, et puis un petit sac à main noir. Déjà, à l'époque, nous, on était en rouge, ou... [Il] y avait

¹⁸² Encore faut-il poser directement la question, car ils ne sont généralement pas évoqués spontanément par les témoins.

¹⁸³ L'une des coiffes du Trégor, la *toukenn*, était reconnaissable à ses deux « barbes » pendant de part et d'autre de la tête (6.2.3.2).

¹⁸⁴ L'importance des représentations autour de la propreté corporelle dans les rapports entre groupes a été démontrée par d'autres études de cas. Voir par exemple le travail de M. Zerva sur la communauté grecque orthodoxe turcophone de Bafra, en Épire, originaire d'Asie Mineure. Ses membres se considèrent comme supérieurs aux natifs de la région, qu'ils disent sales. On raconte qu'autrefois, avant que les Bafriotes ne leur « apportent la civilisation », les femmes ne faisaient pas bien le ménage, ne portaient pas de sous-vêtements et urinaient debout sous leur jupe. ZERVA M., « Le rôle des stéréotypes dans la construction identitaire : une étude de cas », *op. cit.*, p. 320, 324.

quand même un petit peu ce truc-là. [...] J'ai même une petite-fille qui est du pays gallo, je vois, sa grand-mère, elle s'habille... bien, si vous voulez, mais elle sera toujours en gris, en beige... Moi, je me suis toujours habillée comme j'ai eu envie : du rouge, du blanc, du... Et il est vrai que si un jour, elle arrivait habillée comme ça, je crois qu'on... Ça ferait bizarre, quoi. On se dirait : "Oh la la, qu'est-ce qui lui est arrivé ?" Alors que si on a vu tout le temps les gens maquillés, et tout, ça [ne] choque pas non plus. [...] Elle est toujours bien mise, mais elle aura toujours, tu sais, un tailleur gris, toujours... Quelquefois, quand je me regarde à côté d'elle... Je suis en rouge, moi... [...] Et quelque part, dans certains domaines, ils avaient du retard, un petit peu, quoi. Si vous voulez, les *Brettes* étaient plus évoluées. Peut-être que eux autres, ça [ne] leur correspondait pas non plus, parce qu'on était trop "olé olé", quoi, aussi [*petit rire*]. »

Les *Gallèses* étaient donc considérées comme des « ploucs » :

« C'était ça, c[e n]'est pas la peine de le nier, c'était comme ça, quoi. Nous, déjà, ma génération, c'était déjà différent, quand même. Ça commençait déjà à changer. Mais quand même, [...] pfff, mon cousin, là, [il] y a une quarantaine d'années peut-être qu'il s'est marié [avec une *Gallèse*], eh bien, c'est vrai que la tenue vestimentaire, si vous voulez, n'était pas du tout la même. Ils habitaient Billio, je crois, et puis, ben... Ça se voyait, quoi, physiquement, ça se voyait sur elles. » (Micheline)

La question de l'apparence physique n'a été abordée par aucun des jeunes témoins. Les représentations associées semblent avoir disparu ou être en cours de disparition.

Confrontons maintenant ces images des Hauts-Bretons à celles qu'ils ont d'eux-mêmes.

6.3.4. Les Hauts-Bretons vus par eux-mêmes

Dans le tableau ci-dessous, nous avons repris les thèmes mentionnés par les Bas-Bretons dans la colonne de gauche, en rajoutant des rubriques si nécessaire (cases mauves).

Thèmes abordés par les Bas-Bretons <i>(En mauve : thèmes rajoutés par les Hauts-Bretons)</i>	Extraits de témoignages de Hauts-Bretons sur eux-mêmes
Arriération	« peut-être moins ouverts au changement » (Andrée) « On se laisse un peu porter, on se laisse un peu vivre, on suit, mais [d']un petit peu plus loin. [...] On reste attentistes, un petit peu, alors que les autres sont déjà partis. » (Bernard)
Progrès	« C'est moins traditionnel, chez nous. Moi, je pense qu'on est moins traditionalistes. » (Sylvie)

<p>Simplicité, convivialité et humour</p>	<p>« [C]’était plus simple, chez les Gallos. C’est simple. C’est la simplicité, hein. Le Gallo c’est ça, hein. [...] La mentalité du Gallo, elle est simple, alors que le bretonnant, il est fier. » (Claude)</p> <p>« [Il] y a moins de distance. » (Yves)</p> <p>« [Les ouvriers agricoles] étaient bien, chez nous, parce qu’ils avaient beaucoup de repas. Pays gallo, on mangeait beaucoup, on passait beaucoup de temps à table. » (Claude)</p> <p>« C’était convivial, c’était solidaire... [En]fin, moi, j’ai toujours entendu ma grand-mère... Et puis je m’en rappelle, aussi, des petites choses où ils étaient vachement... Ils se soudaient, ils allaient travailler chez l’un, ils allaient travailler chez l’autre, [il] y avait beaucoup de... beaucoup de bénévolat, et beaucoup d’entraide. » (Nathalie)</p> <p>« C’était plus gai ici, d’une façon, que de l’autre côté. De l’autre côté, ils sont beaucoup plus... On disait toujours : “Oh, ils sont toujours tristes, les Bretons !” » (Henri)</p>
<p>Retenue, timidité et méfiance</p>	<p>« Moins hardis que les Bretons, plus en retrait » (ami de Jeannine)</p> <p>« moins fiers » (Andrée)</p> <p>« Plus timides, d’ailleurs, aussi. Les Gallos [ne] s’avançaient pas trop dans... Quand [il] y avait des Bretons, ils restaient toujours... effacés. » (Claude)</p> <p>« Ils sont plus méfiants, ici, je trouve. » (Jeannine)</p> <p>« [Il] y a peut-être le côté plus méfiant chez les Gallos... Enfin, ils ont peut-être le sentiment d’être un peu moins écoutés, moins... euh... donc plus restés en retrait. » (Bernard)</p>
<p>Souplesse de caractère, calme</p>	<p>« Plus cools, plus tolérants. Je pense qu’il y a une souplesse dans le pays gallo qu’on [ne] retient pas dans le pays breton. [...] Le mécontentement s’afficherait, se ferait savoir, mais [ne] serait pas agressif. [...] [Il] y a une discussion, une forme de tolérance qui vient arrondir le tout. Ça s’arrondit plus facilement, ça [ne] va pas au clash, ça [ne] va pas au conflit. [...] Je trouve que les gens du pays gallo sont plus simples à vivre que les bretonnants. » (Bernard)</p> <p>« En pays gallo, on est, pfff... bon... On laisse plus facilement couler les choses, on est plus souples, sur plein de choses. [...] On se calmerait plus vite, quoi. On serait plus... enfin,</p>

	<p>raisonnables, entre guillemets. Moins vindicatifs, surtout. » (ami de Jeannine) « Eux, c'est tout de suite "on bourre dedans", il faut faire, il faut casser, il faut... Tandis que nous, on prend le temps, on réfléchit, on [ne] va pas trop vite... [...] On est moins rapides... Moins excités, je [ne] sais pas [rire]. [...] On est peut-être plus lents, plus... [petit rire] plus les pieds dans la terre [rire]. Je ne sais pas. Mais c'est bien, aussi, d'avoir les pieds dans la terre, hein. » (André)</p>
<p>Apparence</p>	<p>« très très très sobre » (Paul) « Ça restait un ton en-dessous, quoi. » (Bernard) « L'habillement, c'était plutôt pauvre, hein. Ils étaient habillés comme des anciennes, quoi. » (Joseph) « Quand c'était une Gallèse, c'était moins, moins... moins fier, quoi. Oui, moins fier. Moins de velours sans doute aussi. » (Andrée) « Ils avaient des costumes plutôt tristes, au pays gallo. Comme ils [n']étaient pas fiers, en plus, ils [n']auraient pas été mettre des choses dorées, mordorées... Tous les beaux velours, là... Que nous, en gallo, moi je pense que c'étaient des trucs ternes, quoi. Ça [ne] brillait pas, hein, [il n']y avait pas... C'était noir, noir. » (Claude) « La coiffe gallèse était moins belle que la coiffe bretonnante. » (Éric)</p>

Tableau 7. Les Hauts-Bretons vus par eux-mêmes

Les témoignages des Hauts-Bretons coïncident avec l'image que les Bas-Bretons ont d'eux sur les thèmes suivants :

- le retard par rapport à la Basse-Bretagne¹⁸⁵ ;
- la simplicité, la convivialité et l'humour (ils insistent cependant plus sur la solidarité que ne le font les Bas-Bretons à leur sujet) ;
- la retenue, la timidité et la méfiance (mais pas la froideur ni l'individualisme) ;
- la moindre beauté des costumes.

¹⁸⁵ Une personne considère la Haute-Bretagne comme plus ouverte au progrès et moins traditionaliste. Ce témoignage isolé n'est cependant pas significatif.

Quels sont les principaux points de divergence ?

- la chaleur humaine et la convivialité ;
- la souplesse de caractère, le calme et la tolérance.

Les Hauts-Bretons se plaisent à insister sur la simplicité des rapports de leur côté de la frontière. Pour Bernard, tout est « à la bonne franquette » :

« Globalement, moi, je resterais quand même [sur l'idée] que les gens gallésants sont plus simples, quoi. Et plus faciles d'approche. [...] Est-ce qu'il n'y a pas le fait que... l'image des *Mahos* [...] plus durs, [...] qui met les [Gallos] plus en réserve ? [...] Et donc, [...] si on se place du côté des bretonnants, ils se disent : "Ils sont froids, ils [ne] sont pas accueillants"... [...] Moi, personnellement, d'instinct, je dirais "non" : c'est plus fluide, c'est plus facile, côté gallo. Mais on peut se dire que... chacun étant sur sa réserve, ça peut avoir ce sentiment-là. Peut-être, je [ne] sais pas. Moi, j'ai le souvenir de commerciaux qui disaient que c'était beaucoup plus facile dans le pays gallo que dans le pays bretonnant. Surtout en vente de matériel. [...] Peut-être moins accrocheurs, quoi. Plus faciles à négocier. Ah, ça, je l'ai entendu plusieurs fois, hein. [...] [J]e pense à un qui m'a souvent dit : "C[e n]'est pas pareil, hein." Et donc lui, justement, il avait le contact plus facile, donc c'est plus facile à rentrer, et tout, tu vois. [...] Je pense à un autre, là, il a le même ressenti, et lui, [...] ses parents étaient bretonnants. Et lui, il disait ça aussi, c'était plus facile, dans le pays gallo, de faire du commerce que chez les Bretons. »

Ce que certains Bas-Bretons voient comme de la retenue ou de la méfiance est interprété par plusieurs Hauts-Bretons comme de la souplesse d'esprit et de la tolérance. Reprenons le fil du récit de Bernard, qui insiste longuement sur l'intransigeance des Bas-Bretons, à laquelle il oppose la capacité de conciliation des Hauts-Bretons :

« [Il n'y] avait pas de conflit, parce que bon, ben, c'est justement la grosse qualité [...] du côté gallo, c'est que... On sentait bien qu'il y avait des foutages de gueule, quelquefois, mais on laissait passer. Les bretonnants, c'était plus dur [*tape du poing sur la table pour les imiter*] : "Hein, quoi ?!" [...] Les gens étaient beaucoup plus tolérants sur le pays gallo que sur le pays breton. C[e n]'était pas du tout la même chose. Pas du tout, du tout. On n'est pas d'accord, on se le dit, mais on [ne] va pas chercher... Alors que le Breton... "Têtu comme un Breton", l'expression n'a pas été inventée, hein ! Elle est réelle, quoi. [...] Moi, ce que j'ai retenu, et puis ça s'est vérifié plusieurs fois, que les gens sont mieux dans leur élément dans le pays gallo que bretonnant, ils sont moins agressifs, ils sont plus... plus zen. Ils en font moins une histoire. Le côté bretonnant, justement, c'est du rentre-dedans [*frappe dans ses mains*]. »

Certains militants du gallo, en revanche, regrettent un excès de calme et un manque de réactivité, qu'ils considèrent comme un frein à la revitalisation volontariste de leur langue. Ce militant gallésant hésite ainsi entre faire l'apologie de la tolérance et dénoncer une « mollesse » excessive :

« On est un peu plus... un peu plus... [*petit rire*] de meilleure constitution... Je veux dire, on... On encaisse plus facilement les choses. On va les supporter plus longuement. On a l'impression qu'on est un petit peu plus... un petit peu plus mous. On se fait tabasser et puis on [ne] réagit pas. Ça fait penser à un dessin de Nono : t[u] as un mec qui passe à côté d'une affiche : "Breton, on te prend pour un con." Deuxième fois, il voit, il commence à se poser des questions : "Breton, on te prend pour un con." Et la troisième vignette, c'est pareil : "Breton, on te prend pour un con", et là tu vois le personnage, il se retourne vers le lecteur et il dit : "On [ne] me prendrait pas pour un

con ?” [rire]. Et moi, je [ne] peux pas m’empêcher de me dire qu’on est encore pire que ça. »
(Spécialiste N)

Ces exemples montrent qu’adhérer aux mêmes représentations (en l’occurrence, le Bas-Breton sanguin et le Haut-Breton en retrait) ne signifie par pour autant que celles-ci soient interprétées de la même manière par tous.

6.3.5. Conclusion

Ce recensement des représentations en zone frontalière nous amène à plusieurs constats.

- Les représentations portant sur le caractère des personnes reposent sur les couples d’opposés chaud/froid et ouvert/fermé, dont le chaud et l’ouvert sont les pôles valorisés.
- Au sein de chaque portrait, on remarque de nombreuses contradictions, principalement sur les thèmes du niveau de vie et de la chaleur humaine. Les opinions sur ceux-ci varient en fonction de la situation économique des différents secteurs de la frontière. Les Bas-Bretons sont ainsi décrits tour à tour comme pauvres et à la pointe du progrès, chaleureux et hautains, et les Hauts-Bretons comme arriérés et aisés, chaleureux et méfiants. Le contexte de l’énonciation doit donc toujours être pris en compte dans l’analyse des discours.
- Quand les représentations des Hauts et des Bas-Bretons coïncident, un même contenu peut être interprété de différentes manières selon les groupes. Par exemple, on l’a vu, une attitude effacée peut être perçue comme de l’adaptabilité ou, à l’opposé, comme un manque de caractère.
- Les portraits des Hauts et des Bas-Bretons diffèrent considérablement par leur taille et la quantité de détails apportés. Nous avons d’une part un vrai portrait, fourni, haut en couleurs (les Bas-Bretons), qui n’est d’ailleurs pas exempt d’incohérences, et d’autre part une esquisse sommaire (les Hauts-Bretons), en quelque sorte dans l’ombre de leurs voisins. Comme nous l’avions observé pour les discours sur le breton, dans lesquels on notait une plus grande variété thématique que dans les discours sur le gallo (5.1.3.2), on a plus de choses à dire sur les Bas que sur les Hauts-Bretons. On semble même déceler chez les Hauts-Bretons un certain plaisir à décrire leurs voisins, tandis que les Bas-Bretons ignorent les leurs plus qu’ils ne les analysent. À travers la rareté des propos sur ses habitants, on retrouve une fois de plus l’invisibilité de la Haute-Bretagne signalée au chapitre 5. Ce déséquilibre est d’autant plus remarquable que nous avons posé à chaque enquête des questions *directes* sur sa perception des personnes résidant de l’autre côté de la frontière, traitant ainsi de manière strictement égale les deux « pays ».
- Les discours sur les Bas-Bretons suscitent des émotions diverses, positives et négatives car elles vont de l’admiration à la rancœur en passant par la jalousie, mais

rarement neutres. L'évocation des Hauts-Bretons, en revanche, semble moins faire appel aux affects.

- Il existe un net déséquilibre des représentations en faveur des Bas-Bretons. Comme le constate Gilles, « les Bretons étaient considérés comme des ploucs, mais parmi les Bretons, il y en a qui considéraient que les autres étaient encore plus ploucs qu'eux ». Cet écart fait écho au prestige de la langue bretonne souligné au chapitre 5. Rappelons que le stéréotypage n'est pas nécessairement négatif mais peut au contraire être valorisant¹⁸⁶ ; le stéréotype du Bas-Breton sûr de lui, volontaire, dynamique et entreprenant en est un bon exemple.

Existe-t-il des ressemblances avec les descriptions des Bretons faites par les observateurs français des siècles passés (6.1.1) ? On relève des points communs entre celles-ci et le portrait *des Bas-Bretons* fait par nos témoins : le courage, l'entêtement, la dureté, le caractère emporté, rebelle voire belliqueux. Les propos des Hauts-Bretons sur l'agressivité de leurs voisins rappellent les textes français par bien des aspects.

Il existe en revanche des divergences importantes : la mélancolie, la folie, la piété (voire la superstition et le fanatisme) n'ont jamais été évoqués, pour aucun des deux groupes. Le stéréotype du Breton alcoolique, peut-être le plus prégnant de tous, n'a pas été mentionné une seule fois en entretien.

En définitive, les ressemblances que l'on note ne concernent que les Bas-Bretons. Ceci n'est pas sans rappeler la tendance des auteurs français à faire passer la Basse-Bretagne pour la Bretagne entière (1.1.1.2).

Comparons à présent les données recueillies à la vision que les Bretons ont d'eux-mêmes (6.1.2). On trouve quelques points communs avec les descriptions faites par les écrivains bretons : le sens de l'accueil, la générosité, la franchise, le courage, la résistance, l'insoumission et l'agressivité. Il s'agit, là encore, de traits prêtés *aux seuls Bas-Bretons* par nos informateurs.

Il en va de même des représentations des Bretons recueillies en entretien par R. Le Coadic : les principaux points communs avec notre enquête sont la solidarité, le rejet de la hiérarchie, la capacité de travail, le courage, la dureté, la combativité, le caractère rebelle et contestataire, l'orgueil et la vantardise. Ici aussi, il s'agit de traits prêtés *uniquement aux Bas-Bretons*.

Un seul élément de ces descriptions correspond aux Hauts-Bretons tels qu'ils apparaissent dans notre enquête : la timidité, la réserve. Il existe un stéréotype des Bretons « trop modestes peut-être et peu enclins au “m'as-tu-vu”¹⁸⁷ », qui ne saurait s'appliquer aux Bas-Bretons dépeints par leurs voisins, ces derniers les décrivant comme des fanfarons portés à l'ostentation.

En définitive, il semblerait que la majorité des composantes du stéréotype du Breton soient basées sur le caractère présumé des seuls Bas-Bretons. Ceci confirme nos observations du chapitre 5 : la Basse-Bretagne, et ici les Bas-Bretons plus particulièrement, sont chargés de représenter la Bretagne toute entière.

¹⁸⁶ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *op. cit.*, p. 80.

¹⁸⁷ LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, *op. cit.*, p. 347.

Quelle fonction remplissent ces stéréotypes dans la vie sociale ? Comme le rappelle M. Herzfeld, « le recours au stéréotype est inséparable des situations où des identités sont en jeu¹⁸⁸ ». Il permet en effet une délimitation (et une essentialisation) du Nous et du Eux.

Non seulement il structure les identités collectives, mais il est aussi « un instrument destiné à masquer des intérêts et des stratégies¹⁸⁹ » (qui ne sont pas nécessairement conscients, serions-nous tentée d'ajouter). Un stéréotype

« souligne toujours l'*absence* d'une propriété supposée désirable. Il constitue une arme de pouvoir. Il *fait* quelque chose, il *prive* activement l'"autre" d'un certain attribut sans que celui qui en use se reconnaisse coupable : l'attribut en question est à ses yeux purement symbolique, c'est "simplement" une façon de parler et "un mot n'a jamais tué personne"¹⁹⁰ ».

Dans notre enquête, par exemple, le stéréotype du Haut-Breton arriéré assoit en retour un certain prestige du Bas-Breton. Parallèlement, l'image du Bas-Breton méprisant offre une possibilité de défoulement aux Hauts-Bretons frustrés par l'attitude hautaine de leurs voisins.

Un stéréotype n'est pas immuable : il est en effet « une *construction* historique dans un espace donné » et « a une filiation, une histoire. Il est non seulement soumis à un contexte mais s'inscrit dans un temps spécifique¹⁹¹ ». Se pose donc la question de l'apparition et de l'évolution des représentations que nous venons de détailler. Nous avons déjà signalé que la Haute-Bretagne n'a pas toujours été considérée comme étant de moindre valeur, son caractère roman la reliant, dans les représentations, à la France et au français.

Pour aller plus loin, il faudrait pouvoir prendre en compte les « transformations subtiles qu'induisent à la fois le temps, le lieu, les groupes et les acteurs en interactions, entre un "nous" et un Autre stéréotypés¹⁹² ». Le déséquilibre actuel en faveur des Bas-Bretons pourrait s'expliquer par une double dynamique :

- la revalorisation du breton et des Bas-Bretons, fruit des efforts du mouvement culturel pour « retourner le stigmate » ;
- la dévalorisation du gallo (et, partant, des Hauts-Bretons) quand il a commencé à être considéré comme une variété (légèrement) différente du français. C'est de ce basculement que naît l'idée de français déformé et le grand nombre de représentations négatives des locuteurs. Ce mouvement a pu s'amorcer progressivement à partir de la normalisation de plus en plus rigide du français, et s'est sans doute accéléré avec l'école obligatoire.

Nous allons à présent nous intéresser à ce qui est interprété comme des manifestations concrètes, matérielles, de la différence, d'une part dans les discours, et d'autre part dans plusieurs études sur la Bretagne.

¹⁸⁸ HERZFELD M., « La pratique des stéréotypes », *L'Homme*, vol. 32, n° 121, 1992, p. 67.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *op. cit.*, p. 93.

¹⁹² *Ibid.*, p. 74. L'anthropologie n'a d'ailleurs commencé que récemment à analyser les stéréotypes en tant que tels.

6.4. Frontière linguistique, frontière culturelle ?

Nous avons vu au chapitre 2 que la frontière est poreuse dans le domaine des costumes, de la musique et des danses. Il est cependant fréquent d'entendre dire, ou de lire dans la littérature spécialisée, que l'on aurait en Bretagne deux cultures de part et d'autre de la frontière.

L'expression est aussi employée par certains enquêtés : « C'est des mondes culturels différents », déclare fermement Paul. Ninnog évoque quant à elle « les deux... ben, les deux identités, quoi. Ça fait deux... Oui, c'est deux cultures quand même différentes, quoi. »

Nous souhaitons proposer ici quelques éléments de réflexion sur ce sujet, à partir des entretiens réalisés et de travaux menés par d'autres chercheurs. Rappelons que le but n'est pas de discuter la véracité des représentations populaires, mais plutôt de voir quels éléments font sens aux yeux des frontaliers et sont érigés en marqueurs de la différence (6.4.1). Nous les confronterons ensuite à d'autres enquêtes réalisées hors de la zone frontalière, à l'échelle de la Bretagne (6.4.2).

6.4.1. Les marqueurs de la différence pour les frontaliers

L'objectif est de recenser les éléments utilisés par les acteurs comme outils d'identification et de distinction dans le processus de dichotomisation entre « nous » et « les autres ». Rappelons que « [c]'est précisément dans l'identification de certains traits culturels comme marque distinctive d'un groupe que réside le travail d'entretien des frontières sur lequel repose l'organisation sociale des groupes ethniques¹⁹³ ».

Il convient de signaler que, lorsque nous avons posé la question des différences ressenties, un grand nombre de personnes ont répondu qu'elles ne savaient pas comment on vivait « en face », faute de s'y être rendues¹⁹⁴. Nos questions semblaient bien peu inspirer les enquêtés, et le recueil de ces données a été particulièrement ardu.

Nous avons identifié dans les discours quatre domaines principaux : les costumes et coiffes, dont nous ne traiterons pas ici car nous les avons déjà abordés plus haut (voir 6.2.3.2), les toponymes (6.4.1.1), les danses populaires (6.4.1.2) et l'alimentation (6.4.1.3). Intéressons-nous tout d'abord au premier, la toponymie.

6.4.1.1. Les toponymes

Les toponymes ont fréquemment été mentionnés par les enquêtés comme emblèmes de la différence entre les deux « pays », une idée fort répandue qui mérite que l'on s'y attarde. Nous avons évoqué au chapitre 1 la complexité de la toponymie bretonne, qui mêle noms de lieux

¹⁹³ POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth, op. cit.*, p. 144.

¹⁹⁴ Micheline : « Il est vrai que chacun restait un petit peu chez soi, donc on [ne] savait pas trop. » André : « C'est difficile à dire, parce que [petit rire] on [ne] sortait pas beaucoup, hein, on restait dans notre... [rire]. Moi, j[ne] n'ai pas eu l'occasion d'être reçu dans... Sur Plaudren, on [ne] connaissait personne, donc je [ne] vois pas où... Là, je [ne] peux pas répondre, je [ne] sais pas. Je [ne] sais pas si c'était mieux, si c'était plus mal, si c'était... Je [ne] sais pas du tout. »

d'origine celtique et romane. Cet enchevêtrement est particulièrement aigu dans la « zone mixte » de la Haute-Bretagne. En outre, les toponymes celtiques que l'on y trouve sont fréquemment doublés d'une prononciation gallèse assez éloignée des prononciations bretonne et française (par exemple, *Pllagat* pour Plouagat, *Pllermè* pour Ploërmel...¹⁹⁵).

On ne peut qu'être frappé par « les paradoxes spécifiques de zones devenues romanes depuis un siècle environ, parfois moins », où l'on « hérite de systèmes microtoponymiques fortement ou majoritairement marqués par le breton mais auxquels l'informateur local moyen ne comprend plus rien ou plus grand-chose¹⁹⁶ ».

Les toponymes sont des outils mémoriels servant à « la stabilité sociolinguistique et identitaire, culturelle, de la communauté¹⁹⁷ ». L'écart entre toponymie et langue locale¹⁹⁸ a de ce fait des conséquences non négligeables sur la vision de soi. Pour F. Manzano, dans les zones d'où le breton n'a disparu qu'au XIX^e siècle (à l'ouest de la zone mixte),

« le système microtoponymique, au lieu d'enrichir et de stabiliser, donne une image de soi négative au locuteur natif, lequel ne sait plus répondre, car il a *perdu* le breton ; et il peut ainsi juger avoir perdu du même coup son histoire collective et personnelle, son "identité", son authenticité. Ceci peut l'amener soit à porter un regard minimisant sur les données gallèses, soit au contraire à décider d'étouffer l'antérieur, le breton¹⁹⁹ ».

Face à l'histoire toponymique complexe de la zone frontalière, on relève deux attitudes chez les témoins. Dans le discours majoritaire, les toponymes sont surinvestis pour donner une impression d'évidence, de fixité de la frontière linguistique. Ils en seraient une preuve infaillible car « les lieux-dits gardent mieux la mémoire que les monuments. Les monuments, un jour ou l'autre, s'écroulent, mais les lieux-dits se transmettent de bouche à oreille » (Joseph). Le discours de cet informateur, originaire de Lantillac, est représentatif de cette première tendance :

« Moi qui reçois beaucoup de touristes, je leur dis : "Vous êtes en Bretagne. Alors vous êtes où, là ? – Vous parlez breton ?" Alors je dis : "Non, ici, vous êtes dans le pays *galliao*. C[e n]'est pas dur, c'est *net* simple à différencier : quand vous allez, vous vous promenez un peu... Vous êtes ici, vous avez *Ville-*, *Chez* : pays *galliao*. Vous allez continuer un peu plus loin : *Ker-*, pays *berton*. Avec ça, [t]u as la frontière, hein." » (Ami de Jeannine)

Pour que la frontière soit nette, il faut pouvoir opposer deux entités autonomes, ce qui suppose une simplification de la réalité. De ce fait, dans ce type de discours, la composante celtique des toponymes de Haute-Bretagne est gommée. On tâche autant que possible de faire coïncider les données de terrain avec la représentation mentale très ancrée de l'existence de deux groupes différents. Il s'agit sans doute bien plus d'un manque d'information sur l'histoire de Bretagne que d'une stratégie consciente de dissimulation. On peut en outre y voir le reflet

¹⁹⁵ Les communes frontalières du côté bas-breton ont aussi parfois une prononciation spécifique en gallo (par exemple *Moria* pour Moréac, *Cressanvè* pour Croixanvec (nous avons aussi entendu *Qersanvè*)).

¹⁹⁶ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 420.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 422.

¹⁹⁸ La toponymie de la commune de Muzillac (Haute-Bretagne), par exemple, est presque exclusivement bretonne ; le breton en a disparu vers le milieu du XIX^e siècle. CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 135.

¹⁹⁹ MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 422.

d'un besoin de clarté et de certitudes face à la complexité de la réalité. La frontière serait en quelque sorte « bonne à penser ».

La deuxième attitude consiste à exprimer un étonnement, des questionnements, face à ce qui est perçu comme un paradoxe : des noms bretons en pays gallo²⁰⁰.

Claude (Saint-Gonnery) : « Moi, où je suis né, Crangouët, c'est bien breton, hein ! »

André (Elven) : « Mon père qui est de Guernan [en Elven], c'est quand même du breton, ben lui, il parlait gallo ! »

Les toponymes en *Ker-* et en *Ville-* sont fréquemment cités par les habitants de la zone frontalière comme marqueur infaillible du changement de « pays » et comme preuve de la netteté de la frontière. Cependant, cette apparente simplicité masque une réalité plus complexe. En effet, si les noms en *Ville-* peuvent provenir directement du latin (*Villa* ou propriété rurale), certains sont en fait la traduction d'anciens noms celtiques en *Ker-*.

Les noms en *Ville-* se trouvent principalement dans le nord de la Haute-Bretagne, dans la baie de Saint-Brieuc et dans l'intérieur de l'évêché de Saint-Malo²⁰¹. Les noms provenant du latin *Villa* entrèrent en concurrence avec le breton *Caer-*, « qui en est l'équivalent dès le X^e siècle. Une situation de bilinguisme évoluant favorablement pour le gallo-roman a donc contribué à accroître le nombre des noms en *Ville* face aux noms en *Ker*. Dans un nombre de cas réduit, la fin du bilinguisme entraîne la traduction en *Ville* de noms en *Ker*²⁰². »

Voici deux exemples de ces traductions : La Ville-Pain en Saint-Gonnery (Morbihan) est noté *Karpaen* en 1270, puis *La Ville-Paen* en 1405 ; La Ville-Renaud, en Guérande (Loire-Atlantique), est noté *Kerrenault* en 1544²⁰³.

On a parfois la preuve de telles traductions quand la consonne initiale du second terme a subi une mutation, trace de la présence originelle du breton *Ker-*. Par exemple, La Ville-Goneuf à Languenan (Côtes-d'Armor) est la traduction de *Kergoneuc*, du nom masculin breton *Coneuc* ou *Conec*. De la même manière, La Ville-Véen à Évran (Côtes-d'Armor) provient de *Kervéen*, du nom breton *Méen*²⁰⁴.

En outre, il faut signaler que la zone frontalière actuelle *du côté haut-breton* est riche en toponymes en *Ker-*, dont la répartition marque la limite de la « zone purement bretonnante » vers les XII^e et XIII^e siècles, époque où ces formes se sont multipliées²⁰⁵ (voir carte ci-dessous). Le clivage entre Haute et Basse-Bretagne n'est donc pas aussi clair que les propos des enquêtés le laissent penser, sauf à l'extrémité nord de la frontière actuelle, où les toponymes en *Ker-* sont effectivement rares du côté haut-breton²⁰⁶.

²⁰⁰ J.-P. Chauveau avait lui aussi remarqué la tendance des habitants de Crédin (commune frontalière du Morbihan) à se questionner face aux toponymes bretons de leur commune et à noter une discordance avec leur langue maternelle. CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 135-136.

²⁰¹ LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, *op. cit.*, p. 276.

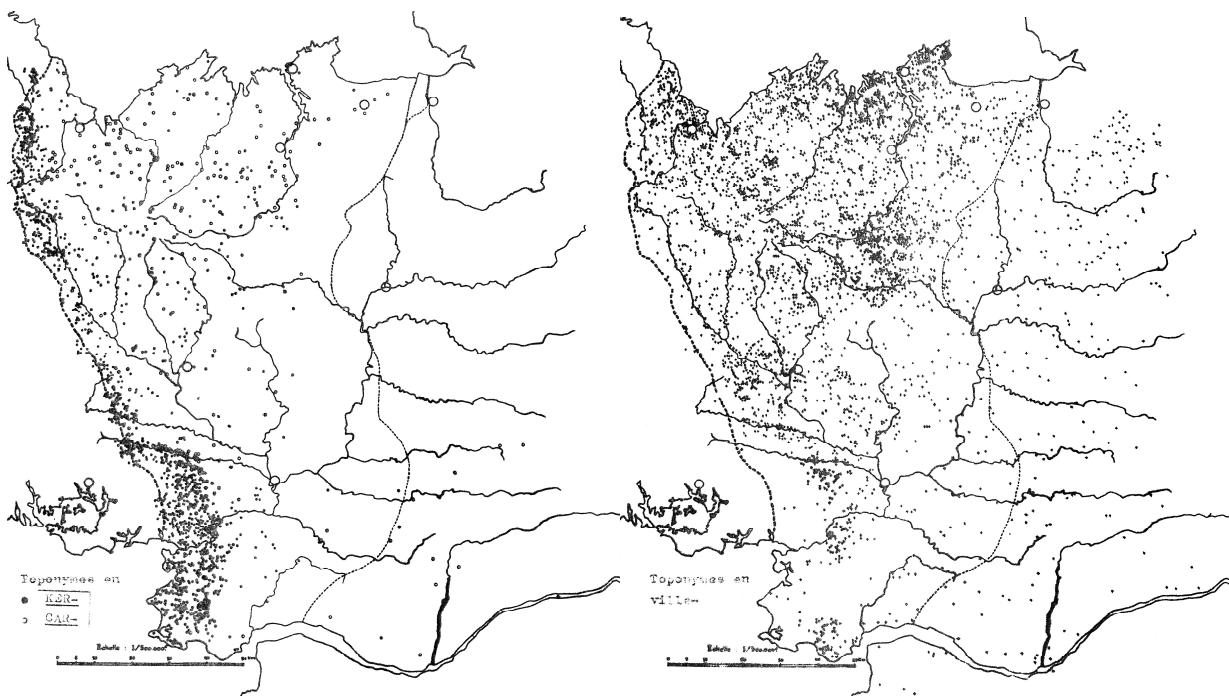
²⁰² *Ibid.*, p. 279.

²⁰³ TANGUY B., « La langue bretonne au pays de Guérande », *op. cit.*, p. 23.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ TANGUY B., « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », *op. cit.*, p. 166.

²⁰⁶ De ce fait, il n'est pas étonnant que les témoins originaires de cette région aient une impression de netteté, comme Michel : « Nous sommes ici à la... entre guillemets, à la frontière, c'est assez net. À l'est du Leff, mais



Cartes 53 & 54. Répartition des toponymes en Ker- (à gauche) et en Ville- (à droite) en Haute-Bretagne

Observer sur la carte de gauche la densité de noms de lieux en Ker- à proximité de la frontière linguistique (partie gauche de la carte). B. Tanguy souligne la ressemblance entre la ligne tracée par leur répartition et l'emplacement de la frontière linguistique sur la carte de Bertrand d'Argentré en 1588 (voir chapitre 1). TANGUY B., « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », MULON M. et CHAURAND J. (dir.), *Archéologie, toponymie, Actes du colloque tenu au Mans, mai 1980, Paris, Société française d'onomastique*, 1981, p. 165 et 167.

Par ailleurs, à la fin du XIX^e siècle a existé une mode de création de nouveaux toponymes en Ker- en zone non bretonnante. Ces « faux toponymes » sont composés à partir du préfixe Ker- et d'un nom de personne, et sont majoritairement situés dans des communes plus importantes et plus aisées que leurs voisines. Leur création pourrait s'expliquer par l'intérêt porté par une partie de l'élite au breton et à la « matière celtique » au XIX^e siècle : il était alors de bon ton de donner à sa résidence un nom à consonance celtique. Quand ces toponymes se trouvent en milieu rural (généralement dans la zone mixte), ils pourraient provenir d'un désir d'imiter les pratiques bourgeoises. Cette mode a peut-être été encouragée par la présence importante de « vrais » toponymes bretons dans la zone mixte²⁰⁷.

L'exemple des toponymes en Ville- et en Ker- nous montre, s'il en était encore besoin, que le discours sur la netteté de la frontière est largement une reconstruction mémorielle. Un seul enquêté, Yves, gallésant, a exprimé sa réticence à accorder trop de foi aux toponymes, constatant qu'ils ne coïncident pas exactement avec la limite : « Il y a un gros mélange de Ville- et de Plou- et de Ker-, et c'est tout mélangé dans tous les sens, les fermes et les villages, parce que, euh... En fait, t[u] as des Ker- à Plélo [Haute-Bretagne]. Les noms de lieux, à mon avis,

c'est très très net, hein, vous avez les villages, c'est Ville Noro, Ville Fumée [secteur de Plélo-Châtaudren], Ville quelque chose. Vous franchissez le pont sur le Leff, et de l'autre côté, vous avez Kergario, Kereven, Ker... [II] y a beaucoup moins de Ker- de ce côté-ci qu'à l'ouest. »

²⁰⁷ Voir MITAW [En ligne], « Les faux "kêr". Quand les Gallos imitent les Mahos », 11 novembre 2015. <http://mitaw.over-blog.com/2015/11/quand-les-mahos-imitent-les-gallos.html> [consulté le 26 janvier 2017].

sont mélangés. Tu regardes les noms de villages sur les panneaux de la frontière Plélo-Châtelaudren, [il] y a un mélange. »

Le sentiment de différence se matérialise par ailleurs dans les danses populaires et la façon de les exécuter.

6.4.1.2. Les danses populaires

On recueille encore, à l'heure actuelle, des témoignages sur la façon de danser, réputée différente, des habitants « de l'autre côté » (ceux que nous avons enregistrés proviennent exclusivement du Morbihan). La configuration des terroirs peut donner un sentiment de différence quand deux danses très différentes se trouvent en vis-à-vis. Le pays de Pontivy, par exemple, est le terroir du laridé-gavotte, danse vive et énergique. Il n'est donc pas surprenant que les voisins hauts-bretons aient une sensation de vigueur (« une énergie extrême », selon Maurice), susceptible d'être extrapolée à la Basse-Bretagne entière.

Globalement, on entend dire que « les danses bretonnes du pays bretonnant sont plus énergiques » (Eugène, Hémonstoir), et que « les Gallos sautent moins qu'en pays bretonnant²⁰⁸ ».

Le style, la façon d'interpréter les danses, est aussi parfois considéré comme différent :

« Ah ! Ils [les Bas-Bretons] dansent plus sec qu'ici [à Muzillac en Haute-Bretagne]²⁰⁹. »

« On [ne] danse pas de la même façon, parce que déjà, [dans le pays gallo] c'est plus, plus... léger, quand on danse par exemple la ridée six temps, là. Tandis que ici, c'est [*frappe fort sur la table, trois fois*]... C'est à plat, quoi. Et à plat, ça vient sur Bignan, sur ce côté-là, tout ce côté-ci. » (Micheline)

Au-delà des considérations sur le type de danse et le style, il existe des représentations sur la qualité des danseurs eux-mêmes. Un bretonnant frontalier venu vivre du côté haut-breton disait ainsi : « Les ridées sont mieux dansées par les Bretons que par les Gallos », « ils ont un meilleur mouvement », « ils avaient le coup²¹⁰ ». Selon un autre témoin, « le Breton danse beaucoup mieux que le Gallo. Les Bretons bougeaient davantage²¹¹ ».

La réputation des Bas-Bretons pouvait les suivre quand ils venaient vivre du côté gallo, et s'étendait même parfois à leurs descendants, comme on le voit dans cette anecdote d'Éric au sujet d'un homme de Crédin, né de parents bas-bretons :

« Chez nous, à une noce, j'ai remarqué ça, c'était pour danser une ridée, quoi. [La personne avec qui je parlais] disait : "Il danse bien, mais on voit bien que c'est un *Berton*" – et pourtant, il était né en pays gallo ! Ses parents étaient bretonnants, eh ben, pour la danse, il était considéré comme

²⁰⁸ Collectage de Patrik Deriano dans le nord du Morbihan.

²⁰⁹ Bas-Breton de la région d'Auray venu s'installer en Haute-Bretagne après son mariage. CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 139. Ici, on considère que l'ancienne appartenance d'Ambon à la Basse-Bretagne aurait laissé des traces dans la manière de danser.

²¹⁰ Collectage de Patrik Deriano.

²¹¹ Idem.

bretonnant quand même. Au niveau de la danse, eh ben il dansait comme les *Bertons*, quoi. Plus d'allant, quoi. C'est marrant, pourtant, lui, il est né en pays gallo. [...] [V]u que son père était quand même bretonnant, lui, il était considéré comme bretonnant aussi, même si il [ne] parlait pas breton ni rien – il est né en pays gallo, il est gallo, quoi ! Eh ben non... »

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure le sentiment de différence entre groupes peut amplifier voire créer de toutes pièces des distinctions dans la manière de danser. Le phénomène d'exacerbation de la différence dans les zones frontalières est bien attesté, et nous l'avons déjà souligné dans le cas de la Bretagne. En voici un autre exemple : les mariages entre habitants de Questembert (Haute-Bretagne) et de Berric (Basse-Bretagne, pays de Vannes) étaient très rares. On disait que « les gens se s'entend[ai]ent pas », « même pas pour les danses dans les mariages ». Pourtant, les danses du pays de Questembert étaient les mêmes que dans le pays bretonnant voisin²¹².

Intéressons-nous à présent au dernier marqueur de la différence dans les discours des frontaliers : l'alimentation.

6.4.1.3. L'alimentation

L'alimentation peut servir de marqueur identitaire dans les zones frontalières. Signalons toutefois que nous n'avons recueilli que de rares témoignages à ce sujet aux abords de la frontière linguistique bretonne. En milieu rural, les différences étaient vraisemblablement minimales²¹³.

Les opinions sur la nourriture des personnes vivant de l'autre côté de la frontière semblent directement reliées à la question du niveau de vie : quand celui-ci est considéré plus élevé, on évoque une gastronomie raffinée ; quand il est considéré inférieur, l'alimentation apparaît fruste, rustique.

Robert, un bretonnant originaire de Saint-Connan, zone réputée plus pauvre que le pays de Quintin, déclare ainsi : « Ici, peut-être qu'on était un peu plus grossiers que dans... [le] pays gallo, quoi. » Selon lui, cela proviendrait de la grande consommation de lard et de bouillie d'avoine, qu'il dit moins consommée en Haute-Bretagne. En revanche, Berthe, également bretonnante, résidant à Lanvollon, fait part de représentations opposées, sans doute basées sur l'observation de communes gallèses moins aisées que la sienne :

« J'ai été un peu étonnée : les personnes qui ont épousé un Gallo, enfin... D'aller dans la famille des Gallos, [il] y avait une différence. On mangeait chichement. C'était beaucoup plus riche, c'était – on mangeait mieux côté breton. Ils mangeaient chichement, ou [il n']y avait pas... grand-chose – enfin, par exemple du pain et du lard, quoi, hein. »

²¹² Communication personnelle de Philippe Blouët.

²¹³ La vraie limite culinaire serait peut-être à placer plus au sud, car le pays de Retz lui-même, dont l'identité « de marche » est parfois floue, se rattache à la Bretagne par son utilisation du beurre salé, que la Vendée emploie également. BLANCHET P., « Problématique de la situation ethnolinguistique du Pays de Retz (Loire-Atlantique). Pratiques linguistiques et identité en zone de marches », *op. cit.*, p. 53-54.

Pour Micheline, de Moréac, l'alimentation serait le reflet du retard de la Haute-Bretagne : « Peut-être qu'ils ont mangé plus longtemps des bouillies ou... des pommes de terres au lait, des bouillies, des trucs comme ça²¹⁴. » Elle associe en effet ces plats au passé.

Diverses spécialités apparaissent dans les discours comme des marqueurs de la différence entre Haute et Basse-Bretagne. Plusieurs témoins associent en effet des plats spécifiques au pays d'en face, sans qu'il soit possible de savoir sur quoi reposent leurs impressions. En voici quelques exemples, un pour la Basse-Bretagne et quatre pour la Haute.

« [II] y avait les galettes de patates, aussi. Ils [ne] faisaient pas ça, chez nous. C'était le pays breton, à partir de Pontivy, là-bas, les galettes de patates. Je [ne] sais pas, mais c[e n]'était pas chez nous. » (Claude)

Concernant la Haute-Bretagne, nous avons recueilli les propos suivants :

« [II] y avait des gens qui [ne] mangeaient pas les châtaignes de la même façon que nous, les gens de la Haie Belle Fontaine. C'étaient des grosses châtaignes, ils les cuisaient dans du lait. Donc ça faisait la châtaigne au lait. Et c'était bon, et c'était très nourrissant. Ça venait plutôt du pays gallo, je pense, hein. » (Maurice)

« [II] y avait peut-être plus de plats en sauce chez les Gallos. Parce que... où, moi, je voyais un petit peu ça, c'est quand on faisait les tournées de battages. Donc on changeait de maison... [...] [P]our les battages, [il] y avait peut-être plus de plats en sauce. [II] y avait des gens qui... Ils [ne] savaient faire que du ragoût, ou des choses comme ça. » (Claude)

« La seule chose que j'ai entendue, moi, c'est que le pays gallo mangeait davantage de cochon. Et le village à côté, là, *Plumelè* – Plumelec, et en patois on disait *Plumelè*²¹⁵ – alors *Plumelè* c'est le pays de *pourcè*. Hihhi ! *Plumelè* pays de *pourcè* ! » (Léon)

« Peut-être [que] dans le pays gallo, ils faisaient plus de méchouis ou des cochons grillés. » (Ninnog)

Une seule personne, Nicole, a cité plusieurs mets qu'elle estime typiques du pays gallo :

« Quand j'étais au lycée, j'avais des amies à Yffiniac, la Gare d'Yffiniac, Plaintel [Haute-Bretagne], euh, tout ça, c'était... Ils ne mangent pas comme nous. Parce que quand [il] y avait des fêtes – je crois que c'est à Yffiniac... peut-être, hein, je [ne] sais plus trop –, [il] y a des fêtes où on mange des galettes-saucisses. Pfff, galette-saucisse, c[e n]'est déjà plus de chez nous, quoi ! On mangeait des crêpes²¹⁶. Pas comme ça, on les trouvait épaisses. [II] y avait des beignets, des espèces de beignets aux pommes²¹⁷, aussi, dans le même coin, là, parce que c'étaient mes copines d'Yffiniac ou de la Gare d'Yffiniac chez qui je pouvais aller, et qui mangeaient ça... Des

²¹⁴ Ses propos semblent confirmés par un témoignage recueilli dans le Morbihan nord du côté haut-breton (Claude de Saint-Gonnery) : « Nous, on faisait de la bouillie, on faisait... bouillie d'avoine, on faisait des choses comme ça, mais... Je [ne] sais pas comment que c'était chez les Bretons, s'ils faisaient de la bouillie. Ça m'étonnerait, peut-être. La bouillie était peut-être plus un plat gallo. »

²¹⁵ R. Auffray donne *Pleumelè*. AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, op. cit., p. 855.

²¹⁶ Cette différence culinaire a été mentionnée par d'autres témoins : « Les fameuses galettes-saucisses du pays gallo, ici, on [ne] faisait pas ça » (Murielle) ; « Quand on va à Rennes, par exemple, c'est les galettes-saucisses. Tandis qu'ici, non, enfin [il] y a des saucisses, [il] y a des galettes, mais pas associées comme ça d'une manière systématique, quoi » (Maurice).

²¹⁷ Il s'agit vraisemblablement des « chocards » d'Yffiniac, sortes de chaussons originellement à base de restes de pâte à pain farcis de pommes. Cette spécialité est fêtée chaque année en novembre.

chaussons aux pommes, je crois, donc chaussons aux pommes, galettes-saucisses, et... et c[e n]’était pas de chez nous. Donc la frontière, elle était culinaire, aussi. Chez moi, c’étaient des patates au lait avec du lait ribot, des nourritures traditionnelles. On mangeait aussi des saucisses, hein : de la grosse saucisse bretonne, là, saucisse au chou, *et cetera*, mais voilà... J’avais l’impression d’être dans un autre pays, là, hein. Bon, ils cultivent des oignons, ils mangent des galettes-saucisses, ils mangent des chaussons aux pommes. [...] Moi, dans mon pays breton bretonnant, on allait manger des crêpes. On allait manger des crêpes, voilà, le terme est très clair : à Lanvollon, on allait manger des crêpes. Alors, peut-être qu’on pouvait avoir des crêpes-saucisse, je n’ai pas le souvenir, personnellement, pourtant j’y suis allée plus d’une fois. [...] Mais pour nous, non, c’était... [...] On mettait un peu de tout, mais on mettait de l’œuf, on mettait... peut-être d’ailleurs de la saucisse. Mais cette fête autour de la galette-saucisse, c’est quelque chose qui, pour moi, est lié plus au pays... francophone ou gallo. [...] [Q]uand je parle de nourriture, je parle d’une nourriture qui me semble être vraiment liée à la Basse-Bretagne, quoi. Le beurre, le cochon, tout ça. Ma copine mangeait la galette-saucisse et une espèce de chausson aux pommes qu’il [n]’y avait pas chez moi... Voilà, c[e n]’était pas de chez moi. »

On retrouve parfois l’association de la Haute-Bretagne à la France (voir 5.2.5.4), comme dans le témoignage de Nicole, où l’évocation du pays gallo convoque le souvenir des délices de l’enfance et d’un monde de raffinement alors inconnu :

« Pour moi, le craquelin, c’est déjà... Le craquelin et les allumettes²¹⁸, c’est déjà gallo, c’est-à-dire étranger. [...] Ces pâtisseries-là étaient des pâtisseries... je vous disais, peut-être pas gallèses, mais françaises, en tout cas. Parce que chez nous, c[e n]’était pas... [II] y avait des crêpes, [il] y avait du riz au lait, [il] y avait des fars, [il] y avait... d’autres choses, mais ça c’était... Peut-être que c’était lié, justement, à un autre pays, où ma grand-mère allait sur son vélo à col de cygne, enfin c’est tout un univers, hein. Mais c’était quatre kilomètres, mais c’était déjà l’étranger. »

La manière de disposer le lard dans l’assiette ne serait pas la même des deux côtés de la frontière, selon un spécialiste interrogé (R), différence qu’il a lui-même observée et au sujet de laquelle il a recueilli plusieurs témoignages. Nous n’avons pas pu confirmer ces informations par d’autres sources.

« [II] y a toute une histoire, aussi, sur le lard ! [II] y a une différence entre le pays bretonnant et le pays gallo. On [ne] pose pas le lard dans l’assiette de la même façon. Ah si si si si ! Ah oui oui, je l’ai vu sur des tables dans le pays bretonnant, il [n]’était pas posé de la même façon qu’en pays gallo ! [...] Le Gallo est sur le côté, c’est ça. On le met sur le côté. Et le Breton, c’est sur la couenne. [...] [Une personne de Kerfourn, Basse-Bretagne] le mettait sur le dos pour que la graisse ne coule pas. Et nous, c’est arrivé qu’on le mettait sur le côté. Il disait : “Sur le côté, la graisse coule.” Mais en même temps, il était plus facile à prendre, donc... J’ai entendu parler d’une histoire comme ça, entre un ouvrier agricole bretonnant et un ouvrier agricole gallo. Alors, [il] y en a un qui prend le morceau de lard, il casse la croûte, il prend le morceau de pain, hop, il pose sur la couenne. L’autre le reprend, il coupe son morceau de lard, il le pose sur l’autre truc. L’autre, après, va prendre le morceau de lard, mais il dit : “Je [ne] comprends pas, je [ne] l’avais pas posé comme ça !” En fait, chacun le posait à sa mode, quoi. Sans savoir que l’autre faisait différemment, quoi. »

²¹⁸ Nicole : « L’allumette, c’est un gâteau, c’est de la pâte feuilletée, [il n’y] a rien à l’intérieur, et dessus [il] y a un glaçage. C’est très très joli, c’est... C’est rectangulaire, et le glaçage est à certains endroits couleur caramel un peu foncé, et à certains endroits couleur caramel blond. Et donc c’était bon, enfin, surtout le glaçage était bon, parce que le feuilletage en-dessous était un petit peu... Bon. Donc on adorait ça, bien entendu. »

Pour lui, cette façon de procéder serait le reflet d'une différence de mentalité entre Hauts et Bas-Bretons :

« Par rapport à la nourriture, par rapport à la qualité du lard, on n'avait pas la même perception. C'est-à-dire que moi, j'ai l'impression que le Gallo va regarder la facilité à prendre son morceau, alors que le bretonnant, s'il fait comme ça, c'est par rapport à la qualité de son lard. Il va regarder la qualité de la viande avant le côté pratique. [...] Voilà, les bretonnants regardent la qualité de la viande, alors que les Gallos regardaient le côté pratique. »

Ceci n'est pas sans rappeler les nombreux témoignages, cités plus haut, sur la priorité accordée par les Bas-Bretons à l'aspect esthétique au détriment de l'aspect pratique (par exemple, l'embellissement des maisons plutôt que l'amélioration de l'exploitation agricole).

La principale différence, citée par plusieurs enquêtés, concerne la confection des galettes ou crêpes de sarrasin (l'appellation varie), sujet sur lequel ils se sont montrés extrêmement diserts. On vante la finesse de celles qui sont réalisées en Basse-Bretagne.

Liliane : « Ce que, finalement, ils appellent crêpes, les crêpes de blé noir, elles sont beaucoup plus fines en pays breton. »

Léon : « On avait une personne ici, Ambroisine, là, qui était notre voisine, d'ailleurs, et qui venait du pays breton – ah ben elle venait du Faouët –, elle faisait des galettes, mais alors ! Oh la la, de la dentelle ! »

Claude : « [À Saint-Gonnery] [il] y avait une qui faisait les galettes, elle venait de Noyal [Pontivy]. Donc on n'a mangé que des crêpes bretonnes. [Amusé] Des vraies. »

Celles de Haute-Bretagne, en revanche, sont réputées « trop épaisses », moins raffinées. On dit souvent des Hauts-Bretons qu'« ils ne savent pas faire les crêpes » (Éric).

Roger : « C[e n]'est pas pareil. Elles sont plus épaisses, et puis... C[e n]'est pas pareil du tout, hein. C'était bourratif, quoi. »

Micheline : « [Il] y a une différence, ça c'est clair. Elles sont beaucoup, beaucoup plus épaisses, et la preuve, c'est que les gens peuvent manger même des saucisses dedans, donc elles... C'est un peu pâteux, leurs crêpes, tandis que déjà, dans les nôtres, ça va moins bien, parce que... Ou alors, il faudrait vraiment une demi-saucisse, parce qu'autrement, tu ne sentirais que le goût de la saucisse, quoi, le goût de la galette disparaîtrait. Nous, c'est impensable, quoi ; pour nous, c'est une bouillie, quoi, si on veut. Ici, plus tu les fais fines, mieux tu connais ton boulot. »

Gilles : Les galettes du pays gallo n'ont rien à voir avec les galettes qu'on fait – enfin, « rien à voir », si, mais, euh... Les galettes du pays gallo, elles sont plus épaisses. Et moins cuites. Enfin je [ne] sais pas, elles [ne] sont pas pareilles...

Murielle : Ouais ouais ouais. Enfin, elles sont très bien pour mettre, pour faire les galettes-saucisses, parce qu'elles sont moelleuses partout, tandis qu'ici, il fallait – [en]fin, moi, c'est comme ça, nous, qu'on les aime –, c'est moelleux au milieu, et puis plus fines et craquantes tout autour.

Gilles : Et même dans les crêperies, on va dire, artisanales, mais entre guillemets, là, [il] y en a une à... à Guégon, là, sur la route, ici, quand on... Eh ben c[e n]'est pas pareil que celles qu'il y a sur Locminé ou sur le secteur, quoi²¹⁹.

Les jeunes enquêtés émettent la même opinion que leurs aînés. Pour Lucille, « c[e n]'est pas fait de la même façon [en Haute-Bretagne]. Elles [ne] sont pas assez *kraz* [grillées], tu vois, elles sont trop grasses, et [il] y a plus de beurre, et tout, enfin les crêpes sont épaisses, c'est... »

Le modèle de crêpe idéal étant l'apanage de la Basse-Bretagne, certains vont même jusqu'à penser qu'elles n'existent pas en Haute-Bretagne :

« C'est plutôt breton, quand même. Sur le pays gallo, là, on en parle moins. » (Gabriel)

« Je pense que dans le pays gallo, on n'en fait pas. Ma grand-mère n'a jamais fait de galettes. Je ne l'ai jamais vue tourner la pâte sur la billig. Non non non, ma grand-mère, jamais, mon arrière-grand-mère non plus, je [ne] les ai jamais vues faire des galettes. » (Alice)

L'appellation « crêpes » ou « galettes » a fait l'objet de nombreux commentaires en entretien. Il est courant d'entendre dire dans la population bretonne que la répartition des termes suivrait la frontière linguistique, « crêpe » étant réservé à la Basse-Bretagne et « galette » à la Haute. En réalité, le terme « galette » s'entend aussi du côté bas-breton, en certains lieux tout du moins. Nous l'avons relevé dans les communes morbihannaises de Moréac, Saint-Allouestre, Bignan, Saint-Jean-Brévelay et Damgan, et il est vraisemblablement employé en d'autres points de la frontière.

Murielle (Bignan) : « On dit "galettes" pour le blé noir et "crêpes" pour le froment. C'est jusqu'à Pluvigner. Pluvigner, après... Landévant, quand on arrive dans le pays de Lorient, là, ils disent "crêpe" pour les deux. »

Nous allons terminer ce recensement des marqueurs identitaires par quelques aspects mentionnés de façon marginale.

6.4.1.4. *Autres marqueurs de la différence*

Divers éléments ont été cités par des témoins isolés ; en voici un aperçu. Tout d'abord, le nom de famille peut être érigé en marqueur identitaire. Dans la famille de Nicole, tous les patronymes étaient d'origine celtique ; sa grand-mère s'inquiéta donc quand elle apprit que le prétendant de sa fille avait un nom d'une autre origine :

« C'est l'histoire de la hache de ma grand-mère, qui apprend que ma mère sort avec un garçon [de Tréveneuc, Haute-Bretagne], et qui veut absolument savoir qui est ce garçon, parce qu'on ne le connaît pas dans le bourg. Donc elle va acheter une hache chez [la sœur de cet homme]. Ils étaient

²¹⁹ La différence n'est peut-être pas aussi systématique qu'elle semble l'être. Annaïck de Plumelec affirme ainsi avoir toujours mangé des galettes fines en Haute-Bretagne : « Ici, c'étaient des galettes de blé noir fines, mais je sais qu'à d'autres endroits, ce sont des galettes épaisses. Deux écoles. Celles de ma mère, elle sont très très fines. Et celles que je vois au supermarché par ici, qui sont fabriquées par des dames localement, elles sont fines aussi. »

quincaillers, hein, c[e n]’était pas pour tuer le fiancé. C’était pour voir un petit peu, pour sentir un peu le vent, pour voir qui étaient ces gens-là, qu’elle ne connaissait pas parce qu’ils habitaient à cinq kilomètres et puis qu’ils avaient un nom à coucher dehors, hein, un nom du pays gallo. [...] Si vous cherchez la carte des noms en France... C’est ce pays, c’est la Ville Gallio [en Tréveneuc], et autrement [il] y en a très peu, et les gens qui sont à droite ou à gauche, je pense qu’on est cousins. C’est vraiment une famille qui est originaire de cet endroit, de Tréveneuc. Donc c’est un nom qui [n’]est pas du tout breton, et puis qui est quand même très marqué, hein. [...] [E]n face, [il] y avait quelqu’un qui avait un nom qui n’était pas connu non plus pour ma grand-mère, donc elle s’est dit : “Je veux savoir qui est cette famille, est-ce que ce garçon est un garçon bien”, et donc, comme elle a su que sa sœur tenait une quincaillerie, elle est allée voir, et puis elle a dû... lever son nez par là, comme on dit... pour voir qui était ce garçon. »

Nous avons déjà signalé que les témoins perçoivent des différences dans le paysage après avoir franchi la frontière linguistique (5.2.5.2). Dans ce cadre, l’architecture est parfois évoquée comme un signe de ce changement :

« Quand on s’éloigne, les habitations sont différentes. Je vis, moi, en Basse-Bretagne, je pense à, aux voyages que je peux faire, justement, du côté de Saint-Cast-le-Guildo, tout ça, Saint-Malo : [il] y a une architecture, quand même, qui me semble différente, et l’impression que j’en ai c’est que c’est plus élevé, plus... La pierre est différente, les maisons sont plus élevées... » (Chantal)

Signalons que le sentiment de différence ne s’assortit pas de considérations sur le physique, contrairement à ce que l’on peut trouver dans d’autres régions de Bretagne. On considère par exemple que les habitants du pays de Retz ont un type « méditerranéen » et d’hypothétiques ancêtres espagnols ou arabes²²⁰.

Au total, les marqueurs de la différence sont assez peu nombreux en zone frontalière, et ce d’autant plus que les costumes et les coiffes ont disparu, tandis que le *sentiment* de différence y est fort. En quittant la zone frontalière pour prendre du recul, est-il possible de repérer des éléments distinguant la Haute de la Basse-Bretagne ?

6.4.2. « Deux races », « deux psychologies », « deux cultures » : évolution des théories sur la division entre Haute et Basse-Bretagne

Nous allons ici changer d’échelle pour examiner différents travaux portant non sur la zone frontalière elle-même, mais sur la Haute et la Basse-Bretagne dans leur intégralité. Dans la littérature spécialisée sur la Bretagne abondent les mentions de « deux cultures », dont l’existence paraît aller de soi et n’est jamais questionnée. Loin de nous l’idée de nier *a priori* la possibilité d’une différence entre Haute et Basse-Bretagne : nous souhaitons simplement souligner que celle-ci est un impensé car elle est toujours tenue pour acquise.

Voici quelques exemples de formulations que l’on trouve communément dans les ouvrages. Selon P. Flatrès, la limite entre Haute et Basse-Bretagne « n’a pas toujours correspondu à la limite linguistique mais elle a toujours séparé, à toutes les époques de l’histoire et de la

²²⁰ BLANCHET P., « Problématique de la situation ethno-linguistique du Pays de Retz (Loire-Atlantique). Pratiques linguistiques et identité en zone de marches », *op. cit.*, p. 53.

préhistoire, des cultures ou des comportements différents²²¹ ». De la même manière, H. Abalain évoque « une zone bretonnante [...] où les traditions et la culture sont différentes²²² ». F. Broudic estime quant à lui que « la Basse-Bretagne a longtemps été – et continue d’être – une entité particulière²²³ ».

Ce postulat d’une différence de culture est en réalité l’aboutissement d’une évolution des théories sur la division entre Haute et Basse-Bretagne. Plusieurs auteurs ont ainsi tenté de démontrer l’existence de deux groupes distincts : certains allèrent jusqu’à postuler la coexistence de deux races (voir introduction chapitre 1), tandis que d’autres employèrent plutôt les termes « peuples » ou « psychologies », désormais fréquemment remplacés par le mot « cultures ». Ce dernier est ainsi souvent utilisé pour respecter le « politiquement correct » en évitant les termes « race » et « peuple »²²⁴. Voici un aperçu synthétique de l’évolution de ces idées.

6.4.2.1. Paul Broca et la théorie des races en Bretagne

Dans les années 1860, Paul Broca réalise une carte de France de la variation de la taille par département au moyen des mesures effectuées lors des conseils de révision. Sur cette base, il émet l’hypothèse qu’il existe en France deux races, l’une dans une zone nord-est et l’autre dans une zone centre-sud-ouest²²⁵.

La race du sud-ouest, de petite taille, serait issue d’un mélange entre les autochtones (petits et bruns) et une vague de conquérants de type aryen (grands et blonds) originaires des rives de la Baltique, rencontre dont serait issue « une race mixte », les « Celtes » (ou Gaulois)²²⁶.

Par la suite, une nouvelle invasion dans le nord-est, originaire des mêmes régions que la première, aurait buté sur la résistance de ces Celtes et n’aurait pu progresser plus avant. Ces arrivants de grande taille, qui seraient de race « kymrique », auraient ensuite formé la confédération des Belges²²⁷, puis auraient peuplé le sud de l’île de Bretagne.

En étudiant la taille des individus dans les cantons de Bretagne de 1850 à 1859, Broca distingue dans la péninsule

« deux races juxtaposées, partout plus ou moins modifiées par leurs mélanges réciproques, mais bien reconnaissables encore dans les districts où chacune d’elles prédomine : l’une grande, blonde, dolichocéphale, aux yeux clairs, au visage allongé – c’est la race des Bretons, la race kymrique ; l’autre, de petite taille avec des cheveux plus bruns, des yeux plus foncés, une tête moins dolichocéphale, un visage plus arrondi – c’est la race des Gaulois armoricains, la race celtique²²⁸ ».

²²¹ FLATRÈS P., *La Bretagne, op. cit.*, p. 14.

²²² ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne, op. cit.*, p. 32.

²²³ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière, op. cit.*, p. 7.

²²⁴ Dans le même esprit, un grand nombre d’anthropologues se sont mis à utiliser « groupe ethnique » à partir des années 1970 pour ne pas avoir recours au mot « race ». Voir MAHMOOD C. K. et ARMSTRONG S. L., « Do Ethnic Groups Exist? A Cognitive Perspective on the Concept of Cultures », *Ethnology*, vol. 31, n° 1, 1992, p. 6.

²²⁵ BROCA P., « Nouvelles recherches sur l’anthropologie de la France en général et de la Basse Bretagne en particulier », *Mémoires d’anthropologie*, Paris, C. Reinwald, 1871, p. 392.

²²⁶ *Ibid.*, p. 395.

²²⁷ *Ibid.*, p. 396.

²²⁸ *Ibid.*, p. 419. En Basse-Bretagne, les personnes de « race kymrique » se seraient préférentiellement installées sur les côtes tandis que l’élément « celtique » restait plus fort dans l’intérieur des terres. *Ibid.*, p. 425.

Selon Broca, l'arrivée des Bretons d'outre-Manche dans la péninsule aurait été suivie non du mélange mais de la conservation de deux groupes différents :

« [I] arrive quelquefois que la population immigrante constitue des groupes distincts, qui ne font que *se juxtaposer* à la population primitive ou qui du moins, possédant, dans les districts qu'ils occupent, la prépondérance numérique, conservent le type de la race étrangère à côté de celui de l'ancienne race. C'est ce qui a eu lieu dans la péninsule armoricaine, où prédomine d'une manière générale la race celtique, caractérisée par une taille peu élevée et une chevelure brune, mais où une seconde race grande et blonde, la race kymrique, constitue aujourd'hui dans certains districts [...] le fond de la population. Il y a donc aujourd'hui deux races juxtaposées, là où il n'y en avait qu'une seule autrefois²²⁹. »

Selon Broca, la Haute et la Basse-Bretagne se distinguent par la nature de leur peuplement. Il oppose en effet la zone à l'ouest de la Vilaine, « pure de tout élément étranger²³⁰ », et la zone à l'est, bretonne depuis le IX^e siècle seulement, qui a reçu les influences romaine, franque et normande. Là, « la population a subi de trop nombreux mélanges²³¹ », contrairement à la Basse-Bretagne où ne se rencontrent que l'élément breton et l'élément armoricain. On retrouve ici l'idée de pureté fréquemment associée à la Basse-Bretagne²³².

Au XX^e siècle, trois auteurs, André Siegfried, Marcel Gautier et Alain de Vulpian, se sont penchés sur les différences entre Haute et Basse-Bretagne dans les structures agraires et les comportements politiques. Nous allons maintenant présenter le résultat de leurs recherches, que nous prolongerons par des données plus récentes.

6.4.2.2. Comportements électoraux et structures agraires : des différences entre Haute et Basse-Bretagne ?

a. Les « deux races » du *Tableau politique de la France de l'Ouest* d'André Siegfried (1913)

En 1913, le géographe, historien et sociologue André Siegfried publie son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, un ouvrage de géographie électorale qui fera date, dans lequel il se donne pour tâche de mettre en lumière les liens entre comportements électoraux, structures de propriété et rapports sociaux (notamment au clergé)²³³. Il existerait en effet selon lui des « tempéraments politiques régionaux²³⁴ », de grandes orientations perdurant en dépit de la variabilité des résultats électoraux.

Siegfried prend également en considération les facteurs géographiques tels que le climat, et fait parfois appel à la notion de personnalité ethnique pour expliquer certaines attitudes. En

²²⁹ *Ibid.*, p. 413. Broca en profite pour s'élever contre les familles nobles bretonnes qui défendent vigoureusement l'idée de conquête de l'Armorique par les Bretons pour prouver qu'elles descendent de conquérants.

²³⁰ *Ibid.*, p. 421.

²³¹ *Ibid.*, p. 424.

²³² « Les Bas Bretons ou *Bretons bretonnants* ont la prétention légitime d'être les vrais représentants de la vieille nationalité bretonne ; quant à leurs voisins de la Haute Bretagne, ils les désignent sous le nom de *Gallots*, qui est évidemment dérivé du nom de *Gaulois*. » *Ibid.*, p. 424.

²³³ SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. VIII.

²³⁴ *Ibid.*, p. 1.

cela, il est « un héritier de la pensée raciale fin de siècle²³⁵ ». Il écrit ainsi : « Plusieurs fois [...] – mais est-ce bien une explication ? – c’est le caractère même de la race qui m’a paru la seule raison de certaines différences politiques essentielles, au-delà de certaines frontières ethniques²³⁶. »

Siegfried distingue « trois Bretagnes²³⁷ » (voir carte ci-dessous) :

- l’est, où les Bretons ont peu imprimé leur marque, qu’il nomme « Bretagne continentale », qui ne diffère guère des régions voisines à l’est ;
- une zone centrale correspondant à la zone mixte, à laquelle il réserve l’appellation « pays gallo », où « l’atmosphère bretonne commence à se faire sentir » mais qu’il qualifie de « Bretagne mineure²³⁸ » ;
- et enfin, la Basse-Bretagne : « Pour trouver la vraie Bretagne, la seule qui soit vraiment digne de ce nom, il faut arriver à la *Bretagne bretonnante* ou *Basse-Bretagne*. [...] C’est là seulement que la race, la civilisation, la langue bretonnes se rencontrent à l’état pur²³⁹. »

Pour lui, parmi ces Bretagnes, « la première n’est pas ou presque pas bretonne²⁴⁰ ».

Comme on l’a vu (3.2.1), Siegfried explique l’écart qu’il observe entre la Haute et la Basse-Bretagne par une différence de race (« la race est ici la grande explication des différences et des contrastes²⁴¹ »). Intéressons-nous plus précisément à sa théorie. L’Ille-et-Vilaine est selon lui

« demi-mancelle, demi-normande, demi-bretonne, rennais surtout, mais portant à tel point la marque des civilisations et des tempéraments qui s’y sont fondus qu’elle finit par perdre le tranchant d’une personnalité politique quelconque. Politiquement, l’Ille-et-Vilaine est un marais, vraie région de transition, sans pentes et sans courants²⁴² ».

La campagne rennais est qualifiée de « région bâtarde, intermédiaire entre la Normandie et la Bretagne²⁴³ », ce qui n’est pas sans rappeler les représentations courantes de la Haute-Bretagne, et de l’Ille-et-Vilaine en particulier, comme des zones de transition (voir 5.2.5.4).

²³⁵ REYNAUD-PALIGOT C., « André Siegfried et la question raciale », *Sociétés & Représentations*, vol. 2, n° 20, 2005, p. 269. Cet article donne divers exemples de l’utilisation de la psychologie raciale dans les travaux de Siegfried. « Du début du siècle jusqu’à ses derniers écrits, l’œuvre de Siegfried se fait [...] encore largement l’écho des thématiques traditionnelles de la pensée raciale fin de siècle : psychologie des peuples, hérédité raciale, idée de hiérarchie et d’inégalité des races, scepticisme face à l’éducation des races de couleur, lenteur de l’évolution intellectuelle des races. » *Ibid.*, p. 283.

²³⁶ SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l’Ouest sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 20.

²³⁷ *Ibid.*, p. 114.

²³⁸ *Ibid.*

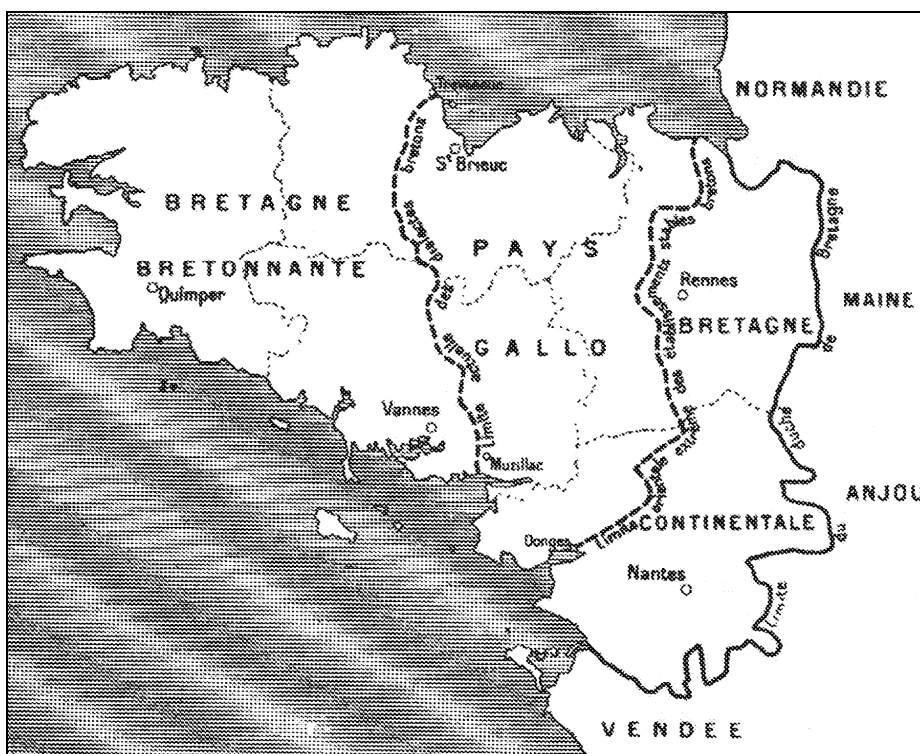
²³⁹ *Ibid.*

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 153. Sa description n’est pas exempte de jugements, puisqu’il considère le costume comme manquant de pittoresque et la coiffe comme « une simple transformation du bonnet de Rennes ». *Ibid.*

²⁴¹ *Ibid.*, p. 177. Nous renvoyons à son ouvrage pour le détail des structures de propriété et des comportements électoraux dans les différentes régions de Bretagne.

²⁴² *Ibid.*, p. 137.

²⁴³ *Ibid.*, p. 147.



Carte 55. Les divisions de la Bretagne selon Siegfried

SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000, p. 115.

La zone mixte (appelée ici « pays gallo ») est décrite comme étant « intimement attachée encore à la civilisation du continent français », « un pays de marche que les envahisseurs se sont pris et repris, qu'ils ont recouvert de leurs flots successifs, comme ces grandes marées qui submergent des étendues immenses pour se retirer ensuite, laissant pour longtemps l'atmosphère imprégnée de leur passage²⁴⁴ ». Cette région possède, pour Siegfried, une psychologie de « pays conquis²⁴⁵ » :

« Entre les deux lignes extrêmes de la plus haute marée ethnique bretonne et de la plus haute marée française, nous avons le Pays gallo. Superficiellement peuplé par les Bretons, incomplètement repris par la civilisation française, il porte encore la double marque de cette destinée. D'une part les Celtes n'assimilèrent pas le vieux fond de population gallo-romaine qu'ils y trouvèrent ; d'autre part les siècles ne purent faire oublier par la suite que la domination celtique avait passé là. En ce sens, cette Bretagne de langue française s'oppose à la fois à la Bretagne continentale, qui ne fut jamais celtique, et à la Bretagne bretonnante, qui ne fut jamais française. Dirai-je qu'il s'agit d'un pays de transition ? Le mot serait inexact. J'ai davantage l'impression d'un peuple conquis et reconquis, submergé toujours plutôt qu'assimilé, recouvert plutôt que transformé, amputé plusieurs fois de ses éléments dirigeants, et ne conservant à travers ces tragiques aventures qu'une persistante passivité²⁴⁶. »

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 153-154. Sébillot emploie des termes similaires : « Les paysans de la Haute-Bretagne forment une race mixte, dont le fond est sans doute celtique, ainsi que l'attestent un nombre considérable de noms de famille, mais qui a subi de nombreuses alluvions (*sic*) françaises et normandes ; ils n'ont point l'imagination poétique et l'enthousiasme des paysans du Finistère. » SÉBILLOT P., « Essai sur le patois gallot », *Revue de linguistique et de philologie comparée*, vol. 12, 1879, p. 86.

²⁴⁵ SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 155.

²⁴⁶ *Ibid.*

Le Morbihan gallo serait « l'une des régions les plus arriérées de toute la France²⁴⁷ », soumis à la domination des nobles et des prêtres devant lesquels on éprouve une « terreur superstitieuse²⁴⁸ ». Cette zone serait plus cléricale que la Basse-Bretagne, elle-même étant plus religieuse.

À l'opposé, le « peuple bretonnant » serait « vraiment un peuple libre²⁴⁹ ». « Tandis que le pur Celte de la Bretagne bretonnante est resté libre, expansif et perpétuellement indisciplinable, le Gallo, maté par les conquêtes, encadré par une féodalité plus puissante, s'est habitué à courber la tête sans rien dire²⁵⁰ ». Bien que soumis, les Gallos pourraient cependant, selon lui, se révolter en raison de leur caractère « sournois », « méfiant », « qui se réserve²⁵¹ ». Remarquons ici que la thèse de Siegfried coïncide avec les représentations populaires exposées plus haut : les Bas-Bretons considèrent souvent les Hauts-Bretons comme étant méfiants et moins francs.

Politiquement, l'impression globale du pays gallo est l'immobilité : « La Bretagne française n'est pas un pays d'opinion, mais un pays de soumission²⁵² », constate Siegfried, qui décrit

« une grisaille diffuse où se peint une fois de plus le ton irrémédiablement neutre des Gallos. Ailleurs, et par exemple chez les Bretons de pure race celtique, nombreux sont les gens qui, tout humbles qu'ils soient, pensent et agissent par eux-mêmes. Ici, l'homme semble toujours penser pour un autre, agir pour un autre, vivre en un autre, son centre de gravité étant en quelque sorte en dehors de lui-même ; en politique, il n'est presque jamais que le reflet d'un plus puissant que lui²⁵³ ».

Il oppose les Bas-Bretons, qu'il nomme « Celtes », aux Hauts-Bretons :

« Ceux-ci sont indépendants, individualistes jusqu'à l'indiscipline, sentimentaux et passionnés en toutes choses. Ceux-là ont peut-être des velléités d'être ainsi, mais ils se gardent de les montrer. Leur obéissance un peu serve, leur absence d'initiative frappent immédiatement. D'avoir été soumis dès le [M]oyen [Â]ge à une féodalité plus fortement organisée que la féodalité purement bretonne, le peuple gallo, après des siècles, conserve l'habitude d'être conduit par des chefs qu'il n'a pas choisis. De là ce tempérament politique un peu bâtard, très peu sensible aux influences du dehors et absolument incapable d'initiative²⁵⁴. »

Siegfried ira même jusqu'à écrire des habitants de l'Arrée : « [J]e ne pouvais, en les voyant, m'empêcher de penser que ces Bretons bretonnants l'emportaient à tous égards, en intelligence, en personnalité fière, sur le peuple courbé des Gallos²⁵⁵. »

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 156.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 157.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 155.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 158. Siegfried distingue cependant le pays de Loudéac, moins réactionnaire que le nord et le sud. La zone des landes de Lanvaux serait la plus réactionnaire de Bretagne. Il retrouve dans le Vannetais l'esprit de la Vendée et de l'Anjou : « C'est la même domination combinée du noble et du prêtre, la même méfiance du dehors, la même immobilité. Vannes fut un pays de chouans. L'ancien régime y survit toujours. » *Ibid.*, p. 162.

²⁵¹ *Ibid.*

²⁵² *Ibid.*, p. 175.

²⁵³ *Ibid.*, p. 169.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 175.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 231.

Passer la frontière linguistique permettrait de se trouver dans un tout autre contexte : « Pour trouver enfin la vraie Bretagne, la Bretagne celtique seule digne de ce nom, passons la frontière linguistique. De suite c'est une âme nouvelle qui se révélera et, par ce facteur nouveau, tout, jusqu'aux moindres détails, sera renversé²⁵⁶. » On retrouve ici l'idée de la frontière comme barrière étanche, au-delà de laquelle tout est radicalement différent. Il poursuit : « Nous voici enfin dans la véritable Bretagne, celle des Celtes²⁵⁷. »

Siegfried attribue l'esprit d'indépendance qu'il dit observer chez les Bas-Bretons au fait de n'avoir jamais subi la domination romaine ni la domination française, et d'avoir conservé une mentalité de conquérants. Ils ne seraient « jamais tout à fait soumis, ni aux nobles, ni aux prêtres, ni à l'État », auraient des penchants anarchistes et pourraient passer d'un extrême à l'autre. Ils seraient susceptibles d'avoir recours à la violence en cas de défaillance de l'autorité, car « [n]ul [...] n'est plus révolutionnaire, plus anarchique qu'un Breton émancipé²⁵⁸ ».

La Basse-Bretagne serait « foncièrement égalitaire et [...] anticléricale²⁵⁹ » (à l'exception du Léon), ouverte aux influences de la France républicaine. Contrairement à l'Anjou, la Vendée et la Haute-Bretagne, la domination des partis de droite n'y serait pas continue. Les aspirations démocratiques ne seraient récentes qu'en apparence, car elles trouveraient en réalité leur terreau dans « un antique penchant de l'âme bretonne, qui est au fond égalitaire et républicaine²⁶⁰ ».

La mentalité conquérante, l'insoumission et l'égalitarisme décrits par Siegfried font écho aux représentations que nous avons collectées auprès des Hauts-Bretons frontaliers (6.2.2). Dans sa conclusion, on retrouve également le stéréotype du Bas-Breton sûr de lui, qui s'adapte facilement et va de l'avant :

« Le Breton n'est donc nullement un être méfiant, casanier et craintif ; c'est un homme ouvert, vif d'esprit, aimant la société et le bruit, très à son aise hors de chez lui, et parfaitement outillé pour s'adapter à des conditions nouvelles. Quelle erreur de le considérer comme un retardé, figé dans son ignorance crasse ! Les Gallos sont parfois ainsi, guère les Bretonnants²⁶¹. »

Notons que C. Vallaux ne partageait pas l'analyse de Siegfried et relevait chez les Bas-Bretons des « contradictions morales » : un esprit indépendant et « une déférence presque superstitieuse pour la hiérarchie sociale et pour ceux qui la représentent d'une façon tangible, c'est-à-dire les grands propriétaires fonciers²⁶² ».

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 175.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 177. Dans les années 1940, il rectifiera sa terminologie et ne parlera plus de « race » mais de « peuple » au sujet des « Celtes ». REYNAUD-PALIGOT C., « André Siegfried et la question raciale », *op. cit.*, p. 273.

²⁵⁸ SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 197.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 178.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 272.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 285.

²⁶² VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*, *op. cit.*, p. 65. Il dresse un tableau assez nuancé : « Ce serait une erreur de croire qu'en Basse-Bretagne, la petite propriété rend nécessairement les hommes indépendants, tandis que la grande les rend serviles. Il est exact que le sens de la hiérarchie sociale est beaucoup plus vif, en général, dans les pays de moyenne et de grande propriété. À Lannion, c'est avec une sorte de soumission dévote que le fermier parle de "son monsieur". À Saint-Nicolas-du-Pélem, à Rostrenen, à Pluvigner, à Gourin, à Plomelin près de Quimper, pays de grande propriété, le possesseur de la terre parle en maître. À Saint-Pol-de-Léon, il imposait encore à ses fermiers des coutumes somptuaires, il y a une quarantaine d'années. Mais il n'en est pas toujours ainsi, même dans les pays de grands domaines. Quand le propriétaire ne réside pas, la masse rurale oublie assez vite cette subordination qui rappelle la soumission ancienne au chef de clan. Tel est le cas au Faouët, à Locminé, à Tréguier. Quant aux pays de petite propriété, ce sont en général les milieux de développement naturels de l'esprit d'indépendance. À Paimpol, à Lézardrieux, au Faou, à Huelgoat, dans la plus grande partie de la Cornouaille, le paysan propriétaire est affranchi de toute tendance servile. Mais il n'en est pas

b. Les différences de caractère dans la thèse de Marcel Gautier sur la Bretagne centrale (1947)

Marcel Gautier, dont nous avons évoqué la thèse sur la géographie de la Bretagne centrale au chapitre 1 (1.2.2.9.a), marche dans les traces de Siegfried en opposant deux types psychologiques, l'un ouvert, progressiste, et l'autre renfermé, conservateur.

« Au premier contact, le Gallo semble plus ouvert que le Breton, plein de réserve à l'égard de l'étranger, d'abord quelquefois rude. Mais ce n'est là qu'une apparence. Le premier est en général finassier, le second moins égoïste et d'une honnêteté plus franche. Ses qualités s'accroissent d'ailleurs à mesure que l'on va vers l'[o]uest. Il est un esprit "finistérien" qui a gagné la Haute Cornouaille des Côtes-du-Nord et les cantons du Faouët et de Gourin, plus ouvert encore que celui du Gwénédaouez. De là moins de routine – cette routine qui est d'ailleurs une assurance contre les aléas de la culture – plus de goût pour les nouveautés et pour l'instruction. [...] [D]ans les cantons évolués, le paysan bas-breton est souvent plus instruit que la moyenne des paysans français. On est avide de connaissances. Un vieux proverbe local ne dit-il pas qu'"il est préférable de faire instruire son enfant que de lui amasser du bien" ? Aussi, dans la Haute Cornouaille, n'est-il pas rare d'envoyer les enfants deux ou trois ans dans les cours complémentaires des petites villes (Rostrenen, Carhaix), sans que l'on recherche par là quelque diplôme. Dans les contrées plus riches de Pontivy, Locminé, l'on fréquente aussi parfois les écoles de laiterie (celle de Surgères par exemple), ou l'on passe deux ans à Rennes, à l'école d'agriculture des Trois-Croix. Au contraire, le Gallo de l'[e]st manifeste de la répugnance ou même de l'hostilité à l'égard des cours d'adultes agricoles. Si l'on remarque chez lui, depuis 1940, une assez forte tendance à envoyer "en pension" deux ou trois ans les fils et filles des paysans enrichis, c'est moins parce que l'on sent le besoin de les faire instruire que celui de paraître, et parce que cela "fait bien"²⁶³. »

On retrouve ici l'importance de l'instruction chez les Bas-Bretons, également évoquée par certains de nos témoins (6.2.2.2).

Comme les Hauts-Bretons dans notre enquête, Gautier insiste sur le caractère entreprenant et l'esprit « pionnier » des Bas-Bretons : « [D]ans le pays breton, ceux qui rayonnent autour d'eux par l'exemple et l'entraînement sont plus nombreux que dans la Haute-Bretagne, surtout parmi les jeunes générations²⁶⁴ ». À l'instar de Siegfried, Gautier considère que les deux « pays » s'opposent sur le plan de la religion :

« D'esprit plus large et plus indépendant, le Breton subit moins fortement l'emprise du clergé que le Gallo. Bien que très catholique dans la plus grande partie du Morbihan, il donne volontiers son amitié à l'instituteur public. Et dans le pays pourlet, une certaine désaffection se manifeste chez les hommes à l'égard de la religion. Les femmes elles-mêmes ont montré par leurs votes que le catholicisme n'aliénait en rien leur indépendance d'électrices²⁶⁵. »

de même partout. La petite propriété est asservie, et le petit propriétaire l'est aussi, quand le sol est trop fractionné ou quand sa puissance de production est trop faible. Dans ce cas, quelques grands propriétaires fonciers dominent indirectement un pays entier auquel ils fournissent le supplément de travail nécessaire. Aux environs de Carhaix, beaucoup d'ouvriers agricoles sont des petits propriétaires que leur propre exploitation ne suffit pas à nourrir (*pentyer*). À Belle-Isle-en-Terre, un seul grand propriétaire a sur toute la région une immense influence. » *Ibid.*, p. 65-66.

²⁶³ GAUTIER M., *La Bretagne centrale, op. cit.*, p. 314-315.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 315.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 315-316. Les superstitions seraient également plus vivaces en Haute-Bretagne.

Politiquement, les Bas-Bretons auraient un tempérament « plus ardent », particulièrement en Haute-Cornouaille et dans le pays pourlet²⁶⁶. La Haute-Cornouaille est de tradition « rouge » et a connu une résistance très active. La région de Pontivy serait plutôt la « forteresse des Bleus ». Sur les franges du pays gallo et dans la région de Loudéac, les radicaux et les républicains modérés sont majoritaires. La partie est de la Bretagne centrale, quant à elle, est de tradition plus conservatrice, et des nobles y deviennent fréquemment maires ou adjoints²⁶⁷.

Gautier note que la répartition des votes entre la droite et la gauche n'a pas subi de modifications notables malgré l'accession à la propriété d'un nombre important de personnes depuis 1919. Il se demande donc s'il est pertinent de voir un rapport entre le vote et le régime de propriété comme le faisait Siegfried. Selon lui, il faudrait plutôt chercher l'explication dans le « tempérament personnel », la « tradition familiale », l'« ambiance », et « les différences de caractère entre les Gallos et les Bretons²⁶⁸ ». Il constate en effet que les jeunes sortent plus chez eux et s'amuse plus en Basse-Bretagne. Pour lui, en Haute-Bretagne, malgré un esprit de clocher aussi répandu qu'à l'ouest, « la vie de "village" est moins marquée car l'on se claquemure plus volontiers²⁶⁹ ». On retrouve ici, en filigrane, le stéréotype du Bas-Breton plus sociable, plus porté à la convivialité.

Chez Siegfried comme chez Gautier, l'explication de certains faits sociaux est échafaudée à partir du postulat d'une différence fondamentale, raciale pour le premier et seulement psychologique pour le second. On n'est pas loin ici de la vieille notion de « caractère des peuples » qui, comme le rappelle P. Pesteil, prétendait à une objectivité empruntée aux sciences naturelles²⁷⁰. Le recours à l'argument racial ou psychologique a pour but de pallier la difficulté à expliquer les phénomènes observés.

c. Les « deux races » de l'étude d'Alain de Vulpian sur les Côtes-d'Armor (1951)

En 1951, le sociologue Alain de Vulpian suit lui aussi Siegfried dans son étude sur les structures agraires et les comportements politiques dans les Côtes-d'Armor (alors Côtes-du-Nord). Les premières lignes de son article reprennent l'idée-force de son prédécesseur : « Deux races, deux cultures, deux tempéraments bien localisés s'opposent à l'intérieur du département des Côtes-du-Nord²⁷¹. » Il poursuit en évoquant « deux races fondamentalement différentes²⁷² » : « À l'[e]st, les Gallos, romanisés, restent des vaincus ; à l'[o]uest, les Bretons, Celtes purs, conservent leur fierté de conquérants²⁷³. »

De Vulpian adhère également à la thèse du changement radical au passage de la frontière linguistique :

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 316.

²⁶⁷ À l'échelle du département des Côtes-d'Armor, les élections de 1910 voient la partie bretonnante basculer à gauche, le pays de Loudéac restant modéré tandis que la droite domine dans la partie gallsante, à l'exception de Dinan. MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours, op. cit.*, p. 291.

²⁶⁸ GAUTIER M., *La Bretagne centrale, op. cit.*, p. 317.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 318.

²⁷⁰ PESTEIL P., « Adhérer aux stéréotypes, le fatal destin des minorités ? », *op. cit.*, p. 265.

²⁷¹ VULPIAN A. (de), « Physionomie agraire et orientation politique dans le département des Côtes-du Nord. 1928-1946 », *Revue française de science politique*, n° 1-2, 1951, p. 110.

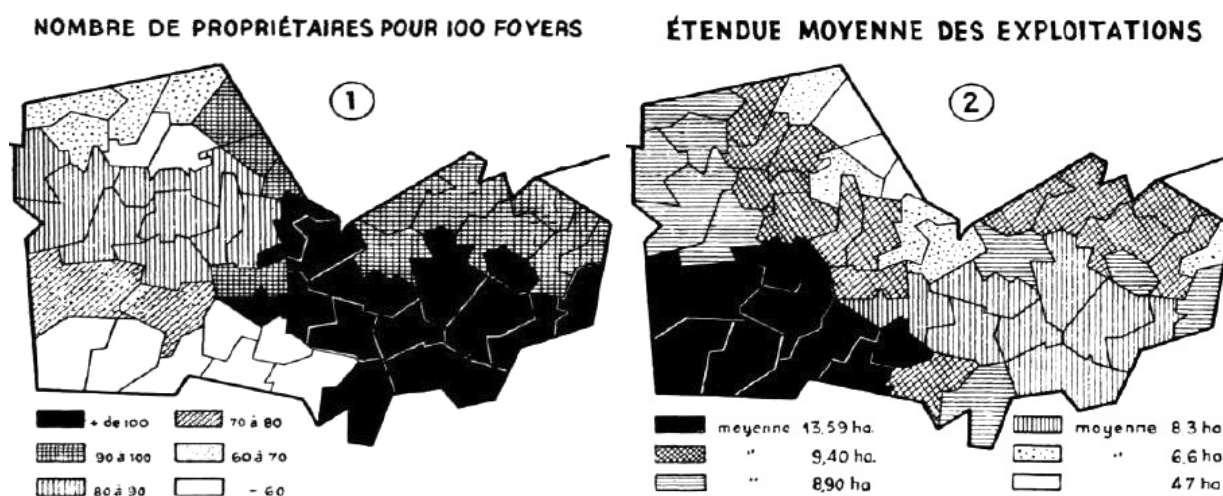
²⁷² *Ibid.*

²⁷³ *Ibid.*

« Dès que la frontière est franchie, on parvient dans le véritable pays breton ; les hommes, l'atmosphère politique changent. L'âme celte apparaît à l'état pur, jalouse de son intégrité, pleine de mépris pour le Gallo. [...] Cette flamme idéaliste s'accompagne parfois d'un matérialisme sordide. Quand il le faut, le Breton sait être âpre, violent, cynique. Il est souvent plus facile de l'acheter que de le convaincre, mais lorsqu'il est possédé par une foi mystique rien ne l'arrête. Nuancé, complexe, il est intéressant, sympathique par rapport à son voisin gallo dont la platitude et la passivité découragent...²⁷⁴ »

De Vulpian reprend les idées de Siegfried sur la soumission des Hauts-Bretons : « Le Pays Gallo porte la marque indélébile de ce déchirement entre civilisation française et bretonne, de ces soumissions successives : une persistante passivité, un désintérêt général, une étonnante capacité de refoulement²⁷⁵. » On retrouve également l'image de la Haute-Bretagne comme une terre à l'identité affadie : « Le Pays gallo est déjà la Bretagne, mais une Bretagne peu accentuée. On y parle français, on s'habille sans grande originalité²⁷⁶. »

Pour de Vulpian, les différences dans la structure agraire sont « le signe essentiel du climat psychologique, valable pour toutes les catégories sociales²⁷⁷ ». Les Côtes-d'Armor sont globalement un département de petite propriété, mais il distingue la partie est, zone de très petite propriété, de la partie ouest, où règne la grande propriété, différence dans laquelle il voit le reflet du « conflit des deux races²⁷⁸ ». Le sud de la partie gallèse est le plus morcelé, tandis que l'on rencontre un peu plus de domaines fonciers moyens dans le nord. Dans l'ouest du département, on trouve des domaines beaucoup plus grands, hormis dans la zone côtière. Trégor et Cornouaille « conservent [...] une structure quasi féodale²⁷⁹ ». Les cartes ci-dessous font cependant apparaître une réalité plus nuancée qu'elle n'apparaît dans sa description.



Cartes 56 & 57. Nombre de propriétaires pour cent foyers et étendue moyenne des exploitations dans les Côtes-d'Armor selon de Vulpian

VULPIAN A. (de), « *Physionomie agraire et orientation politique dans le département des Côtes-du Nord. 1928-1946* », *Revue française de science politique*, n° 1-2, 1951, p. 133.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 111.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 110.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 112.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 114. « Depuis 1789, 80 % de la propriété noble ont disparu dans le Pays Gallo, 29 % seulement dans le Pays Bretonnant. » *Ibid.*

²⁷⁹ *Ibid.*

De Vulpian oppose structure agraire hiérarchique et structure agraire égalitaire : « L'[e]st et l'[o]uest se distinguent spontanément – je dirais mieux : s'opposent – par les caractères raciaux de leur population respective, comme par leur structure sociologique fondamentalement différente²⁸⁰. »

- Du côté haut-breton

De Vulpian associe l'est du département à la petite propriété et la petite exploitation, « inclinant la population à l'égalité en même temps qu'à la modération²⁸¹ ». Néanmoins, il précise que « cette ambiance démocratique est plus qu'atténuée par la présence toujours sensible d'une moyenne propriété foncière engendrant un petit fermage familial, longtemps dépendant du propriétaire noble²⁸² ».

Les tendances démocratiques apparaissent plus nettement dans l'est du pays de Loudéac. Au nord et au nord-est de la zone gallèse, la tendance hiérarchique est plus forte, avec beaucoup de noblesse : « L'égalitarisme et le conservatisme des régions de petite propriété s'allient avec la passivité et la soumission de certaines zones de grande propriétés (*sic*) divisées en petites exploitations. Suivant le cas, l'une ou l'autre l'emporte²⁸³. »

La bande côtière de la baie de Saint-Brieuc se démarque avec un régime de petit faire-valoir direct familial, et manifeste par conséquent « un esprit démocratique fort éloigné des extrêmes²⁸⁴ ».

On relève dans l'exposé ci-dessus d'importantes contradictions : partant de l'idée que l'est est une zone de petite propriété, de Vulpian finit cependant par faire apparaître des réalités très contrastées.

- Du côté bas-breton

De Vulpian note une proportion supérieure de grandes exploitations. « Il en résulte une ambiance psychologique qui peut être extrémiste. Suivant le moment historique, ou la soumission au propriétaire sera totale ou la révolution l'emportera dès que les fermiers et les ouvriers agricoles s'émanciperont²⁸⁵. » Mais le nord et le sud ne connaissent pas le même régime : on trouve plus de petites propriétés dans la zone côtière. La Cornouaille, en revanche, est une terre de « domination des seigneurs²⁸⁶ ».

Globalement, du côté bas-breton, « [l]a structure sociale naturelle [...] est la hiérarchie, mais hiérarchie sans bases sociologiques très puissantes²⁸⁷ ». Il estime que le peuple pourrait se retourner facilement contre ses « seigneurs » par réaction, en particulier en Cornouaille où « les possibilités révolutionnaires sont les plus vastes²⁸⁸ ».

Il introduit en outre une distinction Armor/Argoat en termes de niveau de vie, directement lié à la richesse des terres (nous l'avons déjà évoquée aux points 6.2 et 6.3). « La pauvreté de

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 115.

²⁸¹ *Ibid.*, p. 116.

²⁸² *Ibid.*

²⁸³ *Ibid.*

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 116-117.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 117.

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ *Ibid.*

l'Argoat incline à la soumission ou au mécontentement selon qu'on se trouve dans le pays de l'[o]uest ou dans le pays de l'[e]st²⁸⁹. »

Comme A. Siegfried, A. de Vulpian étend ses hypothèses au domaine politique : « Leur tempérament politique général oppose nettement Pays Bretonnant et Pays Gallo. L'[o]uest du département est en effet la région la plus déchristianisée, la plus favorable aux partis du Mouvement, la plus ouverte à l'influence marxiste²⁹⁰. » La partie gallèse serait quant à elle nettement plus conservatrice.

La Seconde Guerre mondiale aurait renforcé l'opposition géographique déjà existante (que de Vulpian appelle « opposition géographique Ordre-Mouvement²⁹¹ »), la Cornouaille devenant le fief des idées révolutionnaires en réaction à la domination et la misère²⁹². La Résistance importante dans ce secteur contribua à la formation de « bastions communistes²⁹³ » au sud de Guingamp²⁹⁴.

A. de Vulpian conclut de son étude : « Qu'il soit question de races, de structure agraire ou de migrations, une ligne [n]ord-[s]ud s'impose toujours, coupant le département en deux parties sensiblement égales²⁹⁵. » Sa théorie se résume ainsi :

« À l'[e]st, une population passive *accepte* une structure sociale où se sent longtemps encore le relent d'un passé hiérarchique, une structure agraire assez égalitaire mais engendrant le dénuement, comme elle se soumet à un clergé qui exploite la peur de l'enfer et en extrait des directives politiques. À l'[o]uest, une race fière s'est libérée d'une structure sociale et agraire à tendance typiquement hiérarchique. Ou, encore sous le joug, elle *s'insurge* et sa première révolte spontanée, l'émigration, va renforcer sa volonté consciente de libération²⁹⁶. »

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 119. Il évoque en outre le rôle de l'émigration, saisonnière ou permanente, dans la formation des tendances politiques, et notamment dans « l'expansion d'une psychologie révolutionnaire » : les émigrés s'affranchissent de ceux qui les encadraient en étant au contact d'idées nouvelles, qui se diffuseront dans la région de départ par les contacts qu'ils entretiennent avec leur milieu d'origine et par les retours au pays. À l'époque de son article, c'est le sud-ouest d'une ligne Perros-Guirec-Loudéac qui est le plus touché par l'émigration. « Le départ massif de petits fermiers et d'ouvriers agricoles sape les bases de la domination traditionnelle du propriétaire foncier », en même temps que se développe la conscience politique. *Ibid.*, p. 122.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 124. Le déclin de la pratique religieuse du côté bas-breton est net : au XX^e siècle, les Côtes-d'Armor connaissent un fort recul de l'assistance à la messe dominicale, supérieur à 50 % dans la partie bretonnante. LAGRÉE M., « Langues, cultures et religion dans l'Ouest aux XIX^e et XX^e siècles », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 95. Dans ce même département, la concentration maximale de prêtres jureurs se trouvait dans la partie bretonnante, dans un secteur Lannion-Lézardrieux-Plouha-Plouagat-Belle-Île-en-Terre. Dans le Morbihan, le pays pourlet commence au XX^e siècle à se détacher de la pratique religieuse. Par ailleurs, la situation de l'alphabétisation s'inverse totalement au XX^e siècle : la Basse-Bretagne, qui était sous-alphabétisée et sous-scolarisée, double la Haute-Bretagne qui la devançait au XIX^e siècle. *Ibid.*, p. 99.

²⁹¹ VULPIAN A. (de), « Physionomie agraire et orientation politique dans le département des Côtes-du Nord. 1928-1946 », *op. cit.*, p. 127.

²⁹² *Ibid.*, p. 128-129. À l'époque où Siegfried publiait son *Tableau*, la Cornouaille était de tendance réactionnaire.

²⁹³ LAGRÉE M., « Langues, cultures et religion dans l'Ouest aux XIX^e et XX^e siècles », *op. cit.*, p. 97.

²⁹⁴ La partie gallèse est entrée plus tardivement dans la Résistance. BOUGEARD C., « À propos de la notion de "pays" en Bretagne à travers quelques comportements politiques au milieu du XX^e siècle », MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003, p. 112-114.

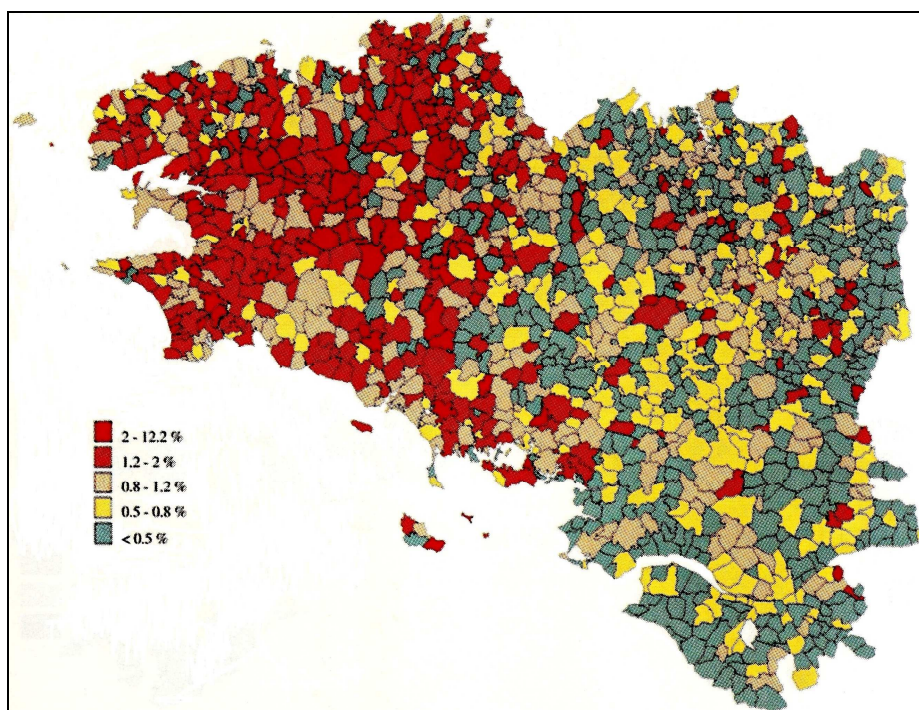
²⁹⁵ VULPIAN A. (de), « Physionomie agraire et orientation politique dans le département des Côtes-du Nord. 1928-1946 », *op. cit.*, p. 126. Lors de l'élection présidentielle de 1965, les suffrages pour Mitterrand font apparaître nettement l'opposition entre Haute et Basse-Bretagne au sein du département : « la ligne de partage des orientations politiques se trouve pratiquement confondue avec la limite linguistique ». LAGRÉE M., « Langues, cultures et religion dans l'Ouest aux XIX^e et XX^e siècles », *op. cit.*, p. 97.

²⁹⁶ VULPIAN A. (de), « Physionomie agraire et orientation politique dans le département des Côtes-du Nord. 1928-1946 », *op. cit.*, p. 126-127.

Certains, comme M. Lagrée, s'opposent néanmoins à l'idée « de caractère passif et soumis du pays gallo qui ne s'est pas révélé comme tel pendant la période révolutionnaire, en 1815, dans les années 1832-1833 et lors des Inventaires de 1906²⁹⁷ ».

d. Haute et Basse-Bretagne dans des résultats électoraux récents

Il semblerait qu'une différence entre Haute et Basse-Bretagne soit encore parfois observable dans les résultats de certains scrutins. R. Le Coadic observe ainsi que le vote régionaliste lors des élections européennes du 12 juin 1994 correspond au territoire de la langue bretonne²⁹⁸ (carte ci-dessous).



Carte 58. Résultats de la liste régionaliste menée par Max Simeoni aux élections européennes du 12 juin 1994

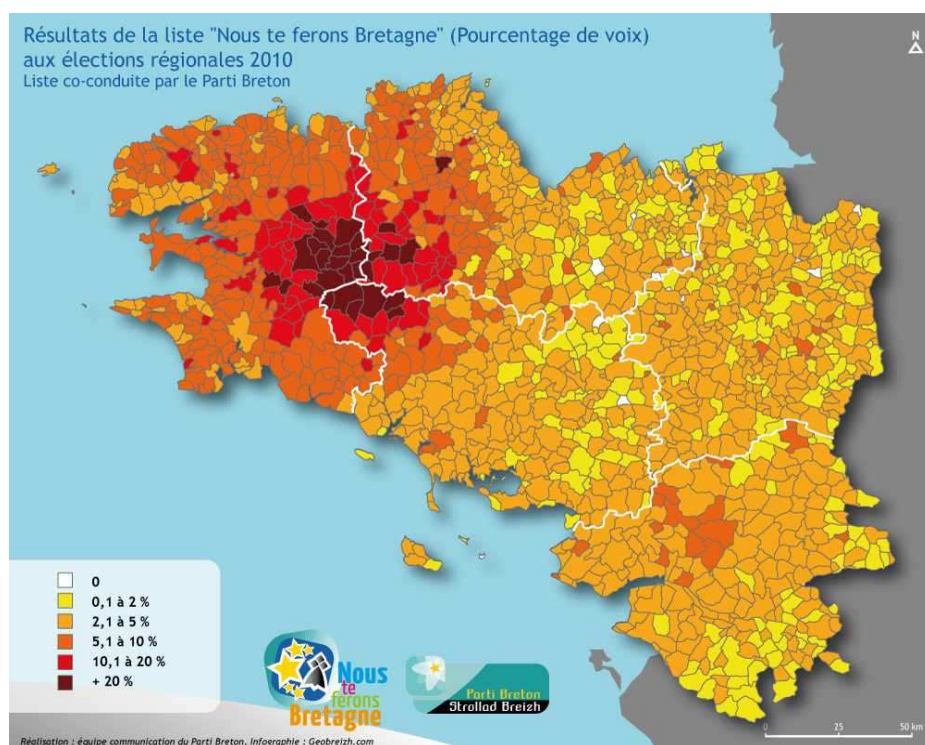
C. Canevet, M. Nicolas, *AURAU Rennes 2*. NICOLAS M., *Bretagne, un destin européen, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, carte 1.*

Sur la carte des résultats de la liste « Nous te ferons Bretagne²⁹⁹ » aux régionales de 2010 (ci-dessous), la Basse-Bretagne apparaît également, cependant les votes lui confèrent une surface nettement réduite, notamment dans le Morbihan.

²⁹⁷ LAGRÉE M., « Langues, cultures et religion dans l'Ouest aux XIX^e et XX^e siècles », *op. cit.*, p. 97.

²⁹⁸ LE COADIC R., « Espaces bretons entre territorialisation et déterritorialisation », *op. cit.*, figure 3.

²⁹⁹ Alliance du Parti Breton, indépendantiste (centriste), et de Christian Troadec, maire de Carhaix (divers gauche).



Carte 59. Résultats de la liste « Nous te ferons Bretagne » aux élections régionales de 2010

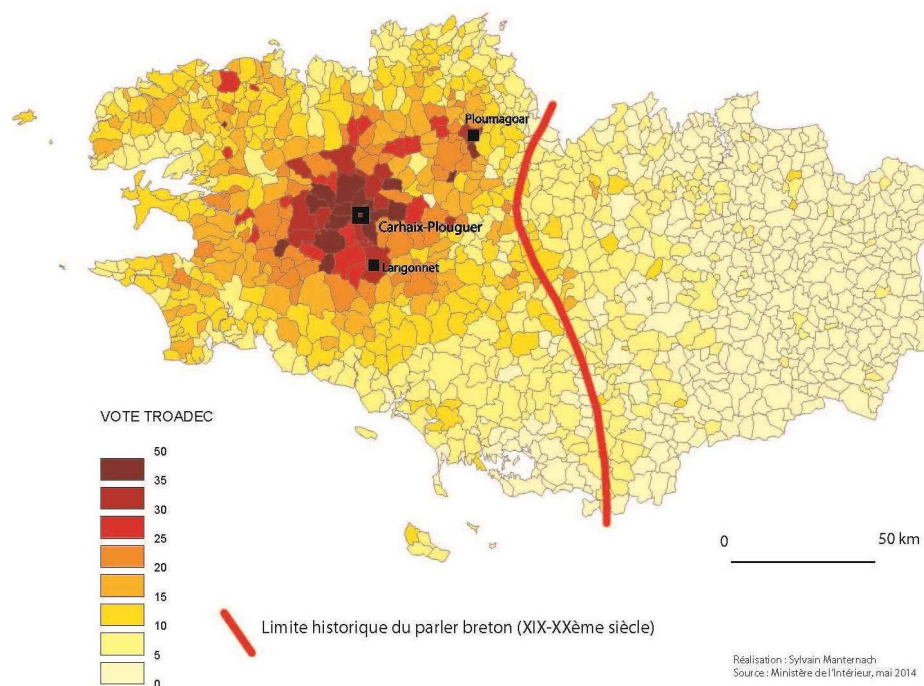
Réalisation : équipe communication du Parti Breton. Infographie : geobreizh.com.
noustefersonsbretagne.blogspot.com.

Le vote pour la liste « Nous te ferons Europe » de Christian Troadec aux élections européennes de 2014, comme on le voit sur la carte ci-dessous, touche la Basse-Bretagne et, dans une moindre mesure, la zone mixte. La Bretagne orientale, quant à elle, semble à l'écart, avec un score de 2,7 % en Ille-et-Vilaine et 1,2 % en Loire-Atlantique (qui n'est pas représentée sur la carte)³⁰⁰.

Les scores supérieurs que l'on observe en Centre-Bretagne correspondent au « fief » de Christian Troadec autour de la ville de Carhaix-Plouguer dont il est maire.

³⁰⁰ FOURQUET J, « Le vote Troadec ou quand les Bonnets rouges s'invitent aux urnes », *Le Huffington Post* [En ligne], 11 juin 2014. http://www.huffingtonpost.fr/jerome-fourquet/bonnets-rouges-christian-troadec_b_5483186.html [consulté le 6 avril 2017].

Vote pour la liste «Troadec» (en % des suffrages exprimés)



Carte 60. Résultats de la liste «Nous te ferons Europe» aux élections européennes de 2014

FOURQUET J., « Le vote Troadec ou quand les Bonnets rouges s’invitent aux urnes », Le Huffington Post [En ligne], 11 juin 2014. http://www.huffingtonpost.fr/jerome-fourquet/bonnets-rouges-christian-troadec_b_5483186.html [consulté le 6 avril 2017].

e. Frontière linguistique et domaine congéable

Certains auteurs ont vu une coïncidence entre la limite de la langue bretonne et l’extension du domaine congéable, ou « bail à convenant »³⁰¹. Il s’agit d’un contrat particulier dans lequel le propriétaire terrien, ou « foncier », possède le fonds et l’exploitant, ou « domanier », a la jouissance de la terre, de ce qu’il y plante et construit, ainsi que des talus et des arbres les moins nobles (le propriétaire se réservant les plus nobles et le droit de chasse).

Le bail est signé pour une durée de neuf ans. Le domanier doit verser une commission à l’entrée en jouissance, correspondant à un an de fermage, ainsi qu’au renouvellement du bail par reconduction tacite. Chaque année, il doit verser une « rente convenancière », fournir des redevances en nature et s’acquitter de corvées.

Le domanier ne peut quitter la tenure à moins d’abandonner tous ses droits sur les « édifices et superficies ». Si le propriétaire souhaite le congédier, il doit lui verser une indemnité correspondant à la valeur des droits « superficiels et réparatoires » et des « améliorations » qui ont été effectuées avec son autorisation³⁰².

³⁰¹ Par exemple, dans les Côtes-d’Armor : « Domaine congéable et seigneurie classique se situent de part et d’autre de la frontière linguistique, à quelques exceptions près. » MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, op. cit., p. 191. La partie gallèse du département, quant à elle, connaîtrait un « régime féodal normal ». LAGRÉE M., « Langues, cultures et religion dans l’Ouest aux XIX^e et XX^e siècles », op. cit., p. 99.

³⁰² LE COADIC R., *Les campagnes rouges de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1991, p. 27.

Le domaine congéable fut fortement décrié à la période révolutionnaire et mentionné dans les cahiers de doléances³⁰³. Diverses révoltes locales éclatèrent dans le Centre-Bretagne³⁰⁴.

On peut tenter d'esquisser son aire d'extension :

« S'il ne fut jamais utilisé dans le comté de Nantes, le domaine congéable au XIV^e et XV^e siècle atteint presque Redon (traces à Allaire, Glenac) et est présent à Carentoir et sans doute dans le diocèse de Saint-Malo, de Guer à Ploërmel. Au-delà, il existe probablement dans la plus grande partie du Porhoët et peut-être dans le Penthièvre jusqu'à Moncontour ou Lamballe. Il dépasse alors sensiblement les zones bretonnantes³⁰⁵. »

Sa présence dans le Porhoët et le Penthièvre pourrait être liée à la situation particulière de la zone mixte, où le breton fut autrefois parlé. Ce lien avec la langue bretonne ne permet cependant pas d'expliquer pourquoi certaines zones bretonnantes ne sont pas concernées par ce type de bail. Il n'y a en effet pas de « concordance exacte entre la pratique linguistique et la pratique agraire³⁰⁶ » : totalement absent de la presqu'île guérandaise, où le breton a pourtant été parlé jusqu'au XX^e siècle par endroits, le domaine congéable aurait en outre été presque inexistant dans le Haut-Léon³⁰⁷. Par ailleurs, la part des exploitations concernées varie fortement d'une paroisse à l'autre. Enfin, certaines zones voient disparaître le bail à convenant très tôt, comme la presqu'île de Rhuys à partir du XVI^e siècle³⁰⁸.

Quittons maintenant les structures agraires et les comportements politiques pour nous intéresser au domaine de la musique traditionnelle. Relève-t-on une différence entre la Haute et la Basse-Bretagne ?

6.4.2.3. Haute et Basse-Bretagne à travers quelques faits culturels : musique traditionnelle, festoù-noz et bagadoù

La thèse d'O. Goré sur la musique traditionnelle bretonne fait apparaître, à travers l'étude du *fest-noz*, deux déséquilibres spatiaux principaux : entre l'est et l'ouest, ainsi qu'entre le rural et l'urbain. La cartographie révèle en effet une densité de *festoù-noz* et de *festoù-deiz*³⁰⁹ plus importante à l'ouest, sur une zone correspondant à peu près à la Basse-Bretagne (voir cartes ci-dessous).

³⁰³ Voir par exemple la protestation des paysans de Pestivien : « Délivrez-nous du domaine congéable ! » (Mémoire de la paroisse de Pestivien, 21 mars 1790). DEMOUVEAUX C. et CORBEL P., « D'une Révolution à l'autre (1788-1848) », MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1987, p. 229. Le bail à convenant ne fut que temporairement aboli, et continua à être pratiqué au XIX^e siècle.

³⁰⁴ LE COADIC R., *Les campagnes rouges de Bretagne*, op. cit., p. 28.

³⁰⁵ JARNOUX P., « Aux confins de la Basse-Bretagne : l'évolution du domaine congéable au XVIII^e siècle », *Kreiz*, n° 5, octobre 1996, p. 114. « Dès le Moyen Âge, le domaine congéable est utilisé dans des zones francophones, par exemple à Carentoir en 1427. » *Ibid.*

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*, op. cit., p. 63.

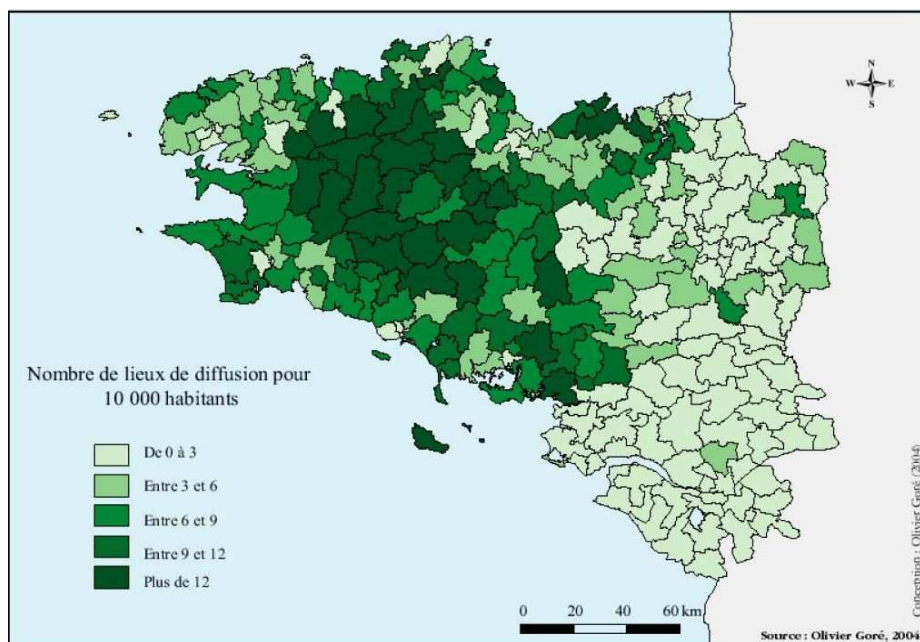
³⁰⁸ JARNOUX P., « Aux confins de la Basse-Bretagne : l'évolution du domaine congéable au XVIII^e siècle », op. cit., p. 126.

³⁰⁹ « Fêtes de jour », l'équivalent diurne des *festoù-noz*, avec cependant quelques différences au niveau du type d'airs et de danses.

La répartition ne suit bien évidemment pas précisément la frontière linguistique. C'est plutôt la disparité entre, d'une part, le Finistère, les Côtes-d'Armor et le Morbihan, et d'autre part l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique, qui est frappante. Nous avons vu plus haut que les enquêtés la ressentent et l'évoquent (6.2.5).

Cet écart est confirmé par les chiffres. En 2002 ont été organisés 456 *festoù-noz* dans le Finistère, 379 dans le Morbihan, 338 dans les Côtes-d'Armor, contre 163 en Ille-et-Vilaine et 110 en Loire-Atlantique³¹⁰. Quant aux *festoù-deiz*, cette même année, on en comptait 102 dans le Finistère, 97 dans les Côtes-d'Armor, 93 dans le Morbihan, contre 27 en Ille-et-Vilaine et 11 en Loire-Atlantique.

La carte ci-dessous fait apparaître la fréquence élevée de *festoù-noz* pour 10 000 habitants en Basse-Bretagne, et plus particulièrement dans le Centre-Bretagne, indépendamment des limites départementales. Cette zone correspond approximativement à la Haute-Cornouaille, berceau du *fest-noz* moderne, comme nous l'avons signalé.



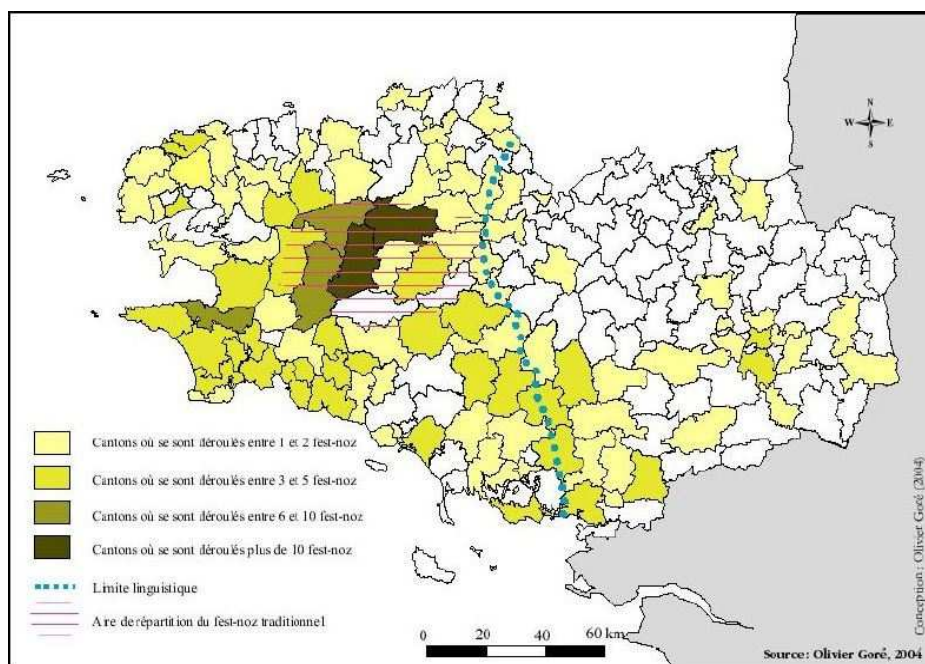
Carte 61. Fréquence des festoù-noz et festoù-deiz par canton en 2002

GORÉ O., *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Jean Pihan, Université Rennes 2, 2004, p. 259.*

La carte suivante montre la répartition des *festoù-noz* à l'époque du reflux consécutif à la fin du mouvement folk qui avait garanti leur succès dans les années 1970 : l'écart entre Haute et Basse-Bretagne est beaucoup plus net, la Basse-Bretagne conservant une pratique même en temps de déclin³¹¹.

³¹⁰ GORÉ O., *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne*, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Jean Pihan, Université Rennes 2, 2004, p. 255.

³¹¹ La Loire-Atlantique ne figure pas sur la carte.



Carte 62. Répartition des festoù-noz par canton en 1990

GORÉ O., *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Jean Pihan, Université Rennes 2, 2004, p. 262.*

Par ailleurs, « si à l'échelle régionale le *fest-noz* des années 2000 est essentiellement une pratique urbaine, en Basse-Bretagne notamment dans le Centre-ouest Bretagne, pays d'origine de la forme traditionnelle, le *fest-noz* est également bien implanté en milieu rural³¹² ». En Basse-Bretagne, l'aire d'attraction des *festoù-noz* correspond grosso modo aux pays (historiques ou d'aménagement du territoire), tandis qu'en Haute-Bretagne, elle est principalement urbaine : il s'agit du périmètre des agglomérations³¹³.

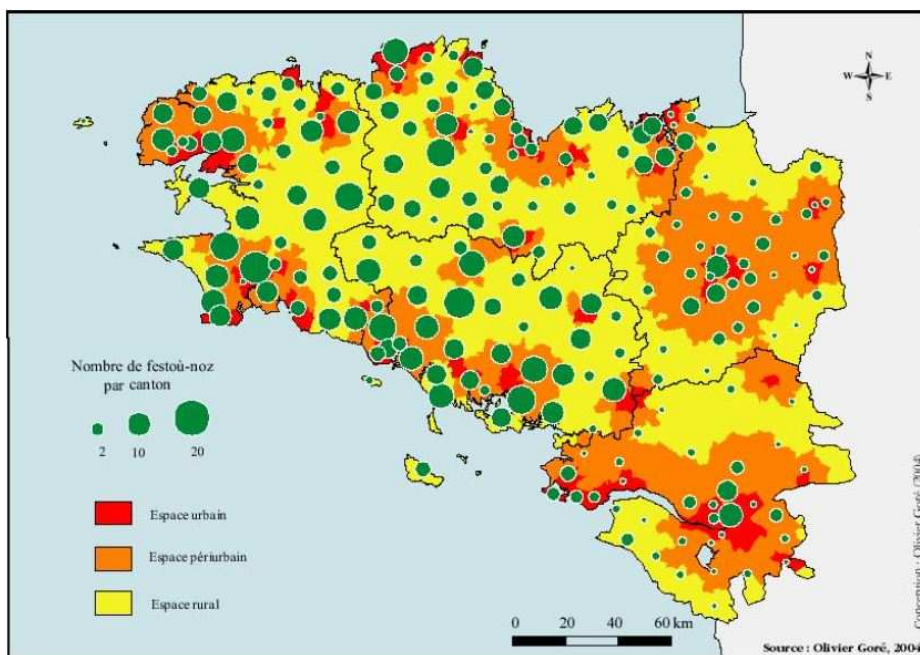
Sur la carte suivante, on voit nettement que les *festoù-noz* en Ile-et-Vilaine et en Loire-Atlantique se déroulent dans et à la périphérie des grandes villes Rennes et Nantes. L'exemple du *fest-noz* tend donc à faire apparaître une disparité de pratiques entre Haute et Basse-Bretagne.

En outre, les pôles musicaux principaux (où se déroulent des manifestations liées à la musique bretonne et où se trouvent des lieux d'enseignement) sont uniquement urbains en Haute-Bretagne, tandis qu'ils peuvent aussi être ruraux en Basse-Bretagne³¹⁴.

³¹² GORÉ O., « La dimension sociale d'une exception culturelle régionale. Le fest-noz en Bretagne », *op. cit.*, p. 5.

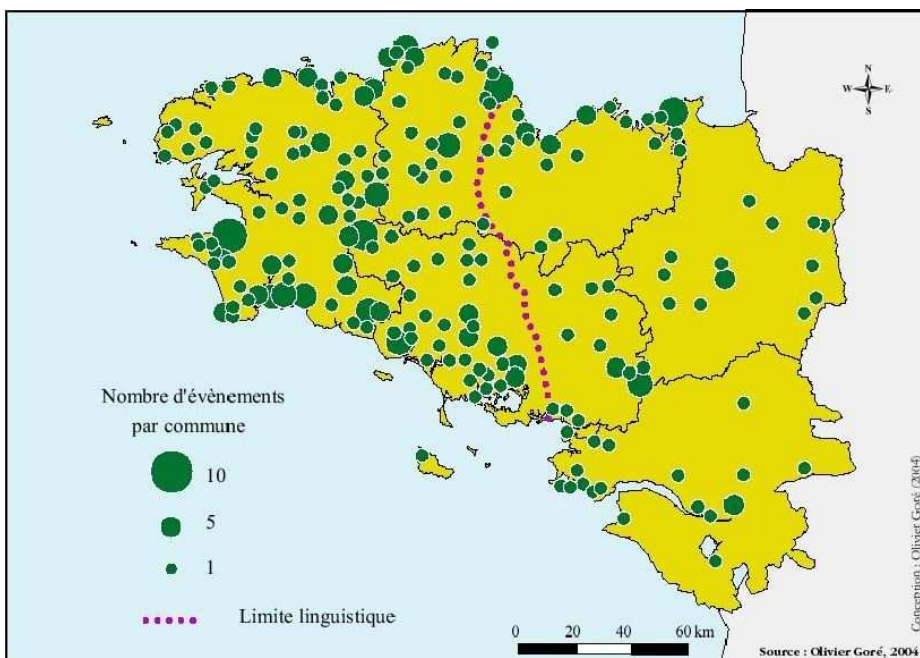
³¹³ GORÉ O., « Festoù-noz et territoires. La permanence des pays », *op. cit.*, p. 28-29.

³¹⁴ GORÉ O., *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne, op. cit.*, p. 281.



Carte 63. Répartition des festoù-noz de 2002 par canton et zonage en aire urbaine

GORÉ O., L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Jean Pihan, Université Rennes 2, 2004, p. 259.



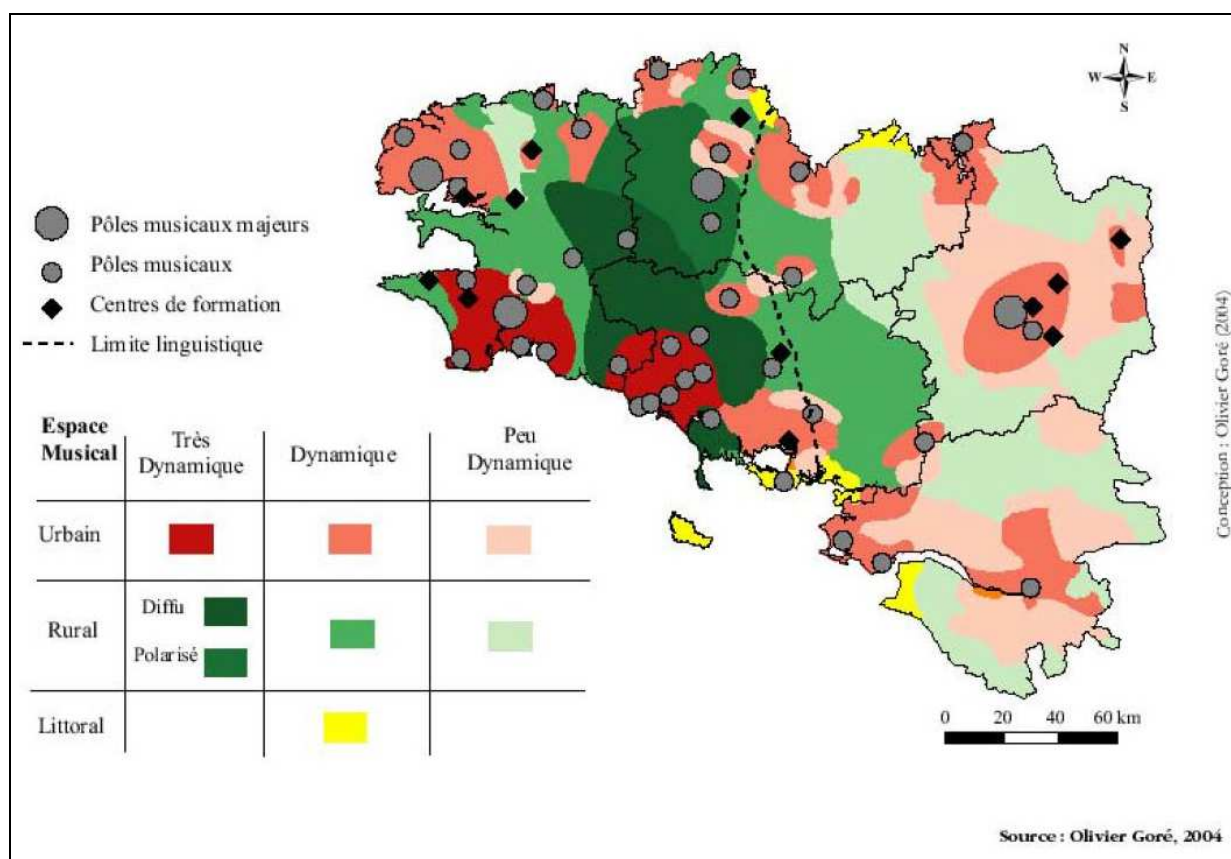
Carte 64. Répartition des événements consacrés à la musique bretonne

GORÉ O., L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Jean Pihan, Université Rennes 2, 2004, p. 271.

Outre les *festoù-noz*, la répartition des événements liés à la musique bretonne en général (carte ci-dessus) fait également apparaître un écart entre l'est et l'ouest, sans qu'il soit possible pour autant d'en tracer une limite qui coïnciderait avec la frontière linguistique. En Haute-Bretagne, on remarque « de grandes zones où les fêtes et festivals consacrés à la musique bretonne sont absents (est des Côtes-d'Armor, nord et sud de l'Ille-et-Vilaine, nord de la Loire-Atlantique)³¹⁵ ».

Par ailleurs, les zones de diffusion³¹⁶ de la musique bretonne forment un espace presque continu en Basse-Bretagne, tandis qu'il existe des vides en Haute-Bretagne sur une surface totale assez étendue. On n'y observe pas de zone de forte diffusion, mais plutôt des « noyaux » situés à proximité de pôles musicaux³¹⁷.

La carte ci-dessous synthétise les dynamiques de la musique bretonne. On observe que l'espace principal déborde de la frontière linguistique et inclut une partie de la zone mixte, en particulier dans le Morbihan. L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique se distinguent par une faible dynamique en-dehors de certaines aires urbaines.



Carte 65. Croquis de synthèse de l'espace musical traditionnel

GORÉ O., *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Jean Pihan, Université Rennes 2, 2004, p. 284.*

³¹⁵ *Ibid.*, p. 272.

³¹⁶ Une « zone de diffusion » est constituée de l'ensemble des communes accueillant des lieux de diffusion (*festoù-noz*, fêtes et festivals d'arts et traditions populaires). *Ibid.*, p. 281.

³¹⁷ *Ibid.*, p. 282. À l'écart de ces pôles, on ne trouve que deux noyaux de forte diffusion, l'un dans les Côtes-d'Armor (Plaintel, L'Hermitage-Lorge, Uzel et Saint-Hervé) et l'autre dans le Morbihan (Ploërmel, Guégon, Guillac et Le Roc-Saint-André), et seulement deux communes de très forte diffusion, Ploërmel et Muzillac.

Les *bagadoù*, formations musicales de type *pipe band*, qui assurent également parfois la formation des jeunes générations avec un *bagad-école* ou *bagadig*, sont bien plus nombreux en Basse qu'en Haute-Bretagne (voir carte ci-dessous). Leur développement est tributaire de la volonté politique locale, notamment pour les mises à disposition de locaux. De ce fait, leur moindre présence en Haute-Bretagne peut être comprise comme le reflet d'un faible intérêt de la part des habitants tout autant que des élus³¹⁸.



Carte 66. Répartition des bagadoù en 2017

Padrig Sicard/Sonerion

Selon O. Goré, « l'opposition entre la Haute et la Basse-Bretagne est une disparité fondamentale de l'espace musical traditionnel breton³¹⁹ ». On constate en effet sur les cartes un net déséquilibre. En revanche, on n'observe pas de coupure franche qui coïnciderait exactement avec la frontière linguistique. La zone mixte n'est pas dépourvue de pratique musicale, même si celle-ci se fait plus clairsemée. On retire plutôt l'impression que l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique sont à part, avec des îlots de pratique urbaine entourés de zones peu dynamiques, voire dépourvues de pratique.

³¹⁸ Informations fournies par le secrétariat de Sonerion.

³¹⁹ GORÉ O., *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne*, op. cit., p. 281.

Pour clore cette recension des travaux sur les différences entre Haute et Basse-Bretagne, signalons une autre divergence notée par un chercheur ayant enquêté en zone frontalière, la façon d'atteler les chevaux (qui n'est pas ressortie de notre propre travail de terrain) : « En pays gallo, ils les mettent l'un derrière l'autre. En pays bretonnant, [il] y a le timon central, [il] y a un cheval de chaque côté³²⁰. »

S'il est possible de relever des différences entre Haute et Basse-Bretagne, on ne parviendrait cependant pas à faire coïncider toutes les limites entre elles, d'une part, et avec la frontière linguistique, d'autre part. On l'a vu avec le cas des costumes, des airs et des danses au chapitre 2.

« Certes, la Basse-Bretagne se distingue par des traits originaux, tels que, par exemple, la plus longue fidélité aux costumes régionaux, les grands calvaires historiés, les croix de pierre et non de bois à la croisée des chemins, un certain style des chapelles, la langue surtout. Mais ce sont des faits qui, cartographiés, n'admettent pas de limite orientale commune³²¹. »

L'extrémité orientale de la zone mixte, correspondant à l'étendue maximale du breton, serait-elle une limite plus pertinente pour l'analyse des faits culturels que la frontière entre Haute et Basse-Bretagne, comme semble l'indiquer la pratique de la musique traditionnelle ? R. Le Coadic remarquait en 2006 que cette bande de terrain ressortait comme un secteur de fort intérêt pour la langue bretonne, ce qui l'amenait à se demander si l'on pourrait y voir « l'incidence de la longue durée historique sur le temps présent³²² ».

Le sondage de 2013 de l'association Bretagne Culture Diversité va dans le sens des observations que nous faisons sur les cartes relatives à la pratique de la musique traditionnelle : plus qu'un déséquilibre entre Haute et Basse-Bretagne, c'est l'écart entre la Bretagne orientale d'une part, et l'ensemble Basse-Bretagne/zone mixte d'autre part, qui attire l'attention, dans les réponses aux questions posées sur le sentiment d'identité bretonne.

33,5 % des enquêtés de Basse-Bretagne estiment qu'être breton est « très important pour [eux] », 27,8 % de ceux de la zone mixte partagent ce sentiment, contre 12,2 % de ceux de la « Bretagne continentale » (ou orientale, à l'est de la zone mixte). 30,4 % des enquêtés de Basse-Bretagne se sentent « d'abord citoyen[s] breton[s] » ; ils sont 21,9 % dans la zone mixte mais ne sont plus que 8,1 % en Bretagne continentale. Enfin, en Basse-Bretagne, 20,7 % des

³²⁰ Collectage de Patrik Deriano. Ce point a été confirmé par le spécialiste S. Une autre différence a été mentionnée par le spécialiste R : la tradition des calendes. « Le temps des six derniers jours de l'année, ça donne le temps pour l'année suivante. Les calendes, pour le Gallo, c'est les six derniers jours de l'année plus les six premiers de l'année suivante. Donc, les Gallos, en fait, c'est sur douze. Alors que les bretonnants, c[e n]'est que sur les six derniers jours de l'année. Et ils appellent ça *er goh suhun*, "la vieille semaine". Donc une demi-journée équivaut à un mois. Mais en pays gallo, un jour équivaut à un mois. » D'autres sources confirment ses dires, par exemple : « Dans une bonne partie du Morbihan bretonnant, les anciens scrutent le temps qu'il fera l'année suivante en observant le temps qu'il fait les six derniers jours de l'année, chaque demi-journée comptant pour un mois. Ces six derniers jours s'appellent : "*Er goh suhun*" (la vieille semaine). » ER BRAZ L., « Questions aux lecteurs », *Musique Bretonne*, n° 1, janvier 1980, p. 12. Cependant, il semblerait, selon C.-J. Guyonvarc'h et F. Le Roux, que les calendes puissent s'étendre aussi sur douze jours en Basse-Bretagne, ainsi que dans tous les pays celtiques et une partie de l'Europe. En Basse-Bretagne, dans certaines régions au moins, on appelle cette période *gourdeziou*, « grands jours ». Elle correspond approximativement aux six derniers jours de décembre et aux six premiers jours de janvier. GUYONVARCH C.-J. et LE ROUX F., *Les druides*, Rennes, Ouest-France, 1986, p. 382. Pour finir, d'autres différences ont été recensées par certains auteurs. Ainsi, selon H. Oillic, les grandes croix de bois peintes seraient plus prisées dans la partie gallèse du pays d'Elven. En outre, les fontaines du Vannetais gallo seraient d'après lui « beaucoup plus sommaires » que celles du Vannetais bretonnant. OILLIC H., *Le Pays d'Elven, op. cit.*, p. 98. Par ailleurs, il n'existe pas de grands calvaires en Haute-Bretagne à l'exception de celui de Guéhenno à côté de la frontière.

³²¹ GAUTIER M., « Haute et Basse Bretagne », *op. cit.*, p. 244.

³²² LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », *op. cit.*, p. 373.

enquêtés se sentent « breton[s] et pas français » ou « plus breton[s] que français » ; ils sont 14,7 % dans la zone mixte et seulement 3 % en Bretagne continentale³²³.

6.4.2.4. Des disparités internes en Haute et en Basse-Bretagne

Tenter de dégager des généralités sur la Basse-Bretagne et la Haute-Bretagne est un exercice périlleux, car ces deux zones ne sont pas nécessairement homogènes. Comme le rappellent F. Guérin-Pace et E. Filippova, « le fait même de partager un territoire ne suffit pas à générer une identité unique³²⁴ ».

La spécialiste L nous mettait en garde : « Même à l'intérieur du pays gallo, il y a aussi des différences selon les terroirs. » En Haute-Bretagne, c'est principalement avec les travaux de Sébillot qu'émergent « les Gallos » et « le pays gallo », ce qui entraîne un changement de perception d'un espace auparavant ressenti comme morcelé et sans unité³²⁵.

La Basse-Bretagne n'est pas uniforme non plus. Citons le cas de la « diagonale contestataire » en Basse-Bretagne, identifiée par P. Flatrès (voir carte ci-dessous), formée de régions qui se distinguent des zones voisines conservatrices du Léon et du Vannetais (nous avons signalé plus haut l'importance du vote communiste en Haute-Cornouaille). Cette zone est certes contestataire sur les plans religieux et politique, mais également conservatrice sur le plan culturel (pratique du breton, danses, chants, sports athlétiques bretons tels que le *gouren*³²⁶...), et peu dynamique économiquement³²⁷.

Le profil politique particulier de cette partie de la Basse-Bretagne semble s'inscrire dans la continuité de divers événements historiques. En 1490, « des révoltes paysannes avaient déjà éclaté en Cornouaille, en pleine guerre franco-bretonne³²⁸ ». Selon R. Le Coadic, « dès 1589-1590 et les émeutes paysannes lors des guerres de la Ligue on voit se dessiner, pour partie, la carte des futurs comportements politiques³²⁹ ». Cette tendance se confirme ensuite en 1675 lors de la révolte des Bonnets Rouges, dont l'épicentre est la Cornouaille.

« En 1490, dans les années 1589-1590 comme en 1675, les campagnes qui se soulèvent se trouvent surtout situées en Cornouaille et en Trégor, pays qui, au moment de la Révolution, seront les moins enchouannés. Il semblerait donc que la diagonale contestataire dans laquelle se situe le bastion communiste ait des racines fort anciennes³³⁰. »

³²³ Résultats non publiés, communiqués par R. Le Coadic.

³²⁴ GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, op. cit., p. 8.

³²⁵ CORBEL P., *La figure du gallo*, op. cit., p. 288. L'insistance sur le morcellement linguistique par les locuteurs du gallo (et du breton) est révélateur de cette perception. Voir 5.2.2.4.

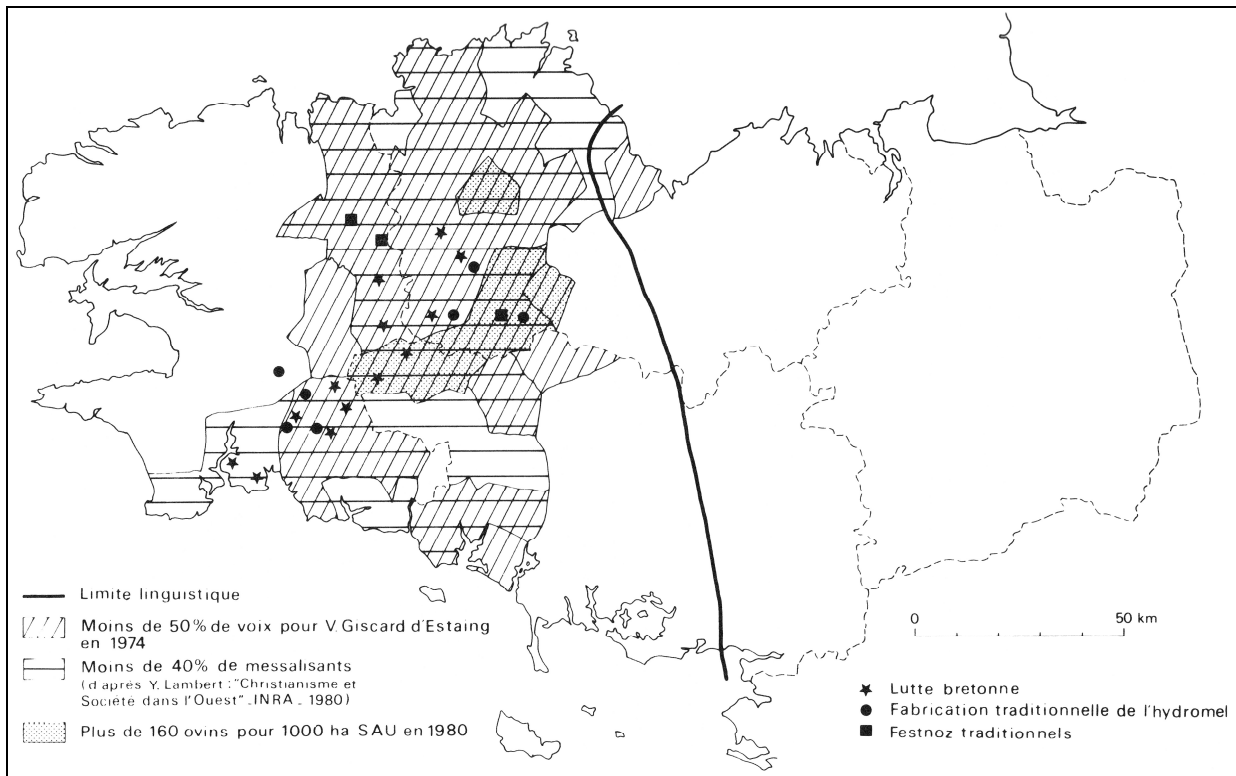
³²⁶ Lutte bretonne.

³²⁷ FLATRÈS P., *La Bretagne*, op. cit., p. 14.

³²⁸ LE COADIC R., *Les campagnes rouges de Bretagne*, op. cit., p. 23.

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*, p. 30.



Carte 67. La diagonale contestataire selon Flatrès

FLATRÈS P., *La Bretagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 12.

Négliger ces différences internes empêche une analyse fine de la situation : cela conduit, d'une part, à donner de chaque moitié une impression d'unité démentie par les faits³³¹, et, d'autre part, à ignorer des traits culturels communs à toute la Bretagne³³².

La Bretagne se distingue notamment en matière d'éducation, avec « un haut niveau de formation à tous les âges » et « un des plus forts taux de sortie de l'appareil scolaire avec qualification³³³ ». Le taux de scolarisation des enfants de deux ans y est le plus élevé de France (68 %, soit près du double de la moyenne française qui est de 35,2 %), tout comme le taux de scolarisation des jeunes de seize à vingt-quatre ans³³⁴. Les jeunes Bretons obtiennent en outre d'excellents résultats : les taux de réussite au baccalauréat dans l'académie de Rennes sont

³³¹ Comme le fait remarquer J. R. Dos Santos, une frontière gomme des différences internes : « [R]ien dans la magie du trait sur la carte ne garantira jamais que ce que le trait enclot et sépare si nettement est une entité culturelle plus assurée, plus "réelle" que celles qui se répandent dans les espaces multidimensionnels des cultures dont on reconnaît les contours comme étant flous. Les différences culturelles doivent donc être décrites comme un double *processus de différenciation et d'élaboration uniformisante*. » DOS SANTOS J. R., « La constitution historique des "Cévennes". Réflexions sur le statut des entités culturelles », *op. cit.*, p. 210.

³³² Selon Y. E. Evenou, on aurait « parfois des contenus culturels quasiment identiques, Merzhin devenant Merlin et le *tantad* une *fouée* [feu de joie] ». ÉVENOU Y. E., « Limites identitaires et conscience linguistique : le cas breton », *op. cit.*, p. 193. Il faut également garder à l'esprit que la population urbaine « suit les tendances générales des villes françaises », indépendamment de sa situation en Haute ou en Basse-Bretagne. LE BERRE Y. et LE DÛ J., « Français-breton », *op. cit.*, p. 1254.

³³³ OLLIVRO J., *La Bretagne en l'an 2000. Diagnostic et tendances prospectives*, *op. cit.*, p. 23.

³³⁴ LE COADIC R., « Apprendre pour se sauver », *op. cit.* Le taux de décrocheurs scolaires est le moins élevé de France, c'est-à-dire le taux de personnes ayant un niveau de formation inférieur ou égal au brevet parmi les 16-25 ans. MOLINA V., « Les femmes en Bretagne : des salaires toujours inférieurs malgré une meilleure réussite scolaire », *op. cit.*, p. 1.

parmi les meilleurs de France³³⁵. Enfin, près de 100 % des bacheliers poursuivent leurs études (plus de 80 % pour les bacs technologiques)³³⁶.

Nous terminerons par quelques remarques complémentaires. Nous avons noté une tendance, dans les ouvrages spécialisés sur la Bretagne, à vouloir faire coïncider toutes les limites avec la frontière linguistique ou, pour reprendre C. Bromberger et A. Morel, une « tendance volontariste à introduire du discontinu net au sein d'ensembles flous³³⁷ ». Or, on l'a vu, les différences de mode de vie sont légères en zone frontalière. On est bien plus frappé par la force du ressenti sur la « mentalité » différente des voisins que par des distinctions notables dans la culture matérielle.

T. Buckley remarquait en 1987, lors de son enquête sur la frontière dans la région de Plouha, que « les célèbres différences culturelles entre les Bretonnants et les Gallos revenaient à très peu de chose, à rien de concret à part les coiffes (des bonnets chez les Gallos) et à une vague différence dans la façon d'accueillir les gens³³⁸ ».

On trouve bien évidemment des dissemblances entre les pôles extrêmes que sont le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, mais on chercherait en vain un écart bien marqué *dans la zone frontalière elle-même*.

La tendance à exagérer les différences culturelles en zone frontalière, voire à les créer de toutes pièces, est bien documentée dans diverses régions du monde. À l'échelle de la France, C. Méchin montre par exemple comment la limite linguistique qui divise la Lorraine a été vue comme une « barrière entre civilisations » alors qu'il existe un mode de vie commun transcendant la différence linguistique³³⁹. En Moselle, la limite entre parlars romans et germaniques ne coïncide jamais avec les « lignes de fracture » culturelles repérées (par exemple, la manière de traiter les porcs après l'abattage). Ces incohérences ont été gommées afin de ne pas perturber le discours sur la frontière linguistique. Il existe donc, pour C. Méchin, une « assimilation idéologique des faits de langue à des différences de culture [...]»³⁴⁰.

En Bretagne, derrière l'acharnement à présenter la limite linguistique comme un mur se cache souvent la volonté d'isoler la Basse-Bretagne, de la faire apparaître comme un réduit culturel intouché (voir 5.2.5.3). Cette démarche peut être portée par des volontés opposées : rejeter la Basse-Bretagne du côté de la sauvagerie et du folklore, ou au contraire valoriser sa différence vis-à-vis de la France.

³³⁵ MOLINA V., « Les femmes en Bretagne : des salaires toujours inférieurs malgré une meilleure réussite scolaire », *op. cit.*, p. 1.

³³⁶ OLLIVRO J., *La Bretagne en l'an 2000. Diagnostic et tendances prospectives*, *op. cit.*, p. 25.

³³⁷ BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives*, *op. cit.*, p. 18.

³³⁸ BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *op. cit.*, p. 172.

³³⁹ BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives*, *op. cit.*, p. 13.

³⁴⁰ MÉCHIN C., « Des langues et des cultures en Moselle », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 232.

Conclusion du chapitre 6

De l'enquête de terrain se dégagent nettement deux stéréotypes (6.2 et 6.3). Le Bas-Breton serait ambitieux, volontaire et aimerait entreprendre. Dans ses relations, il serait convivial, familial, égalitariste et solidaire. Il aurait confiance en lui et saurait s'affirmer, notamment dans le travail et la défense de sa culture, à tel point qu'il pourrait se montrer dur, autoritaire, intransigeant et prêt à faire usage de la violence pour appuyer ses revendications. Son goût pour le travail se doublerait d'un attachement à l'argent et d'une volonté de faire mieux que les autres. Il serait en effet orgueilleux, soucieux des apparences, et aimerait montrer son statut social et ses possessions. Ce trait de caractère le rendrait méprisant vis-à-vis de ses voisins hauts-bretons.

Le Haut-Breton serait quant à lui arriéré, simple, convivial et il aurait de l'humour. Selon d'autres sources, il serait au contraire timide, réservé, voire méfiant et individualiste. Il attacherait en outre moins d'importance à l'apparence que ses voisins et sa mise serait plus négligée.

Quels sont les principaux points que ce chapitre a permis de dégager ?

1. On constate une première asymétrie : les Hauts-Bretons frontaliers s'expriment beaucoup plus sur les Bas-Bretons que l'inverse. Ils en tracent un portrait détaillé, parfois contradictoire. La description des Hauts-Bretons par les Bas-Bretons est quant à elle beaucoup plus laconique.

2. Seconde asymétrie, le stéréotype du Haut-Breton vu par les Bas-Bretons est globalement dépréciatif, tandis que celui du Bas-Breton est plus ambigu car s'y mêlent admiration et rancœur. On retrouve ici le déséquilibre déjà signalé au chapitre 5 au sujet des représentations du breton et du gallo, nettement au désavantage du second et de la Haute-Bretagne en général.

Les stéréotypes servent à délimiter le Nous et le Eux, en étant force d'agrégation d'une part, et de différenciation d'autre part. Ils relèvent, on l'a vu, d'un processus cognitif de catégorisation. Mais celui-ci n'est pas neutre ; comme le rappellent Durkheim et Mauss, « [t]oute classification implique un ordre hiérarchique³⁴¹ » :

« [C]lasser, ce n'est pas seulement constituer des groupes – c'est disposer ces groupes suivant des relations très spéciales. Nous nous les représentons comme coordonnés ou subordonnés les uns aux autres, nous disons que ceux-ci (les espèces) sont inclus dans ceux-là (les genres), que les seconds subsument les premiers. Il en est qui dominent, d'autres qui sont dominés, d'autres qui sont indépendants les uns des autres³⁴². »

Le stéréotype permet à « un groupe social d'exercer, à partir d'une identité culturelle plus ou moins définie, un pouvoir idéologique sur d'autres groupes, d'autres minorités, d'autres individus³⁴³ ». Comme on l'a vu, le couple d'opposés Hauts-Bretons/Bas-Bretons n'est pas neutre : l'image très négative des premiers assoit en retour le statut avantageux des seconds (qui sont considérés, rappelons-le, comme les seuls détenteurs de l'identité bretonne légitime, qu'ils

³⁴¹ DURKHEIM É. et MAUSS M., « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », *op. cit.*, p. 6.

³⁴² *Ibid.*

³⁴³ PESTEIL P., « Adhérer aux stéréotypes, le fatal destin des minorités ? », *op. cit.*, p. 274.

soient décrits positivement ou négativement). Parallèlement, le groupe dévalorisé construit un stéréotype négatif du groupe valorisé qui lui sert de « défouloir ». De ce fait, le couple d'opposés le plus récurrent est constitué du Haut-Breton « *plouc* » et *arriéré* et du Bas-Breton *vaniteux et méprisant*. Comme on le voit, les représentations de l'Autre nous en apprennent plus sur le groupe qui les émet et la position sociale qu'il se donne que sur le groupe qu'elles visent.

3. Outre la langue, différents domaines focalisent (ou focalisaient) le sentiment de différence en zone frontalière et serv(ai)ent de marqueurs identitaires : les toponymes, les costumes, les danses traditionnelles et l'alimentation (6.4.1). Notons cependant que certains de ces marqueurs sont peu fiables pour indiquer l'emplacement de la frontière (les toponymes), ont disparu (les costumes) ou ne font pas partie du mode de vie dominant actuel (les danses). Leur évocation sert plutôt aux frontaliers à *réactiver le souvenir de la différence*.

4. Aux époques de nos témoins, c'est-à-dire à partir des années 1920 jusqu'à nos jours, on relève peu d'éléments différenciateurs entre Hauts et Bas-Bretons frontaliers dans la culture matérielle. Quant à ceux que nous avons collectés – avec difficulté, car les enquêtés se sont peu exprimés à ce sujet –, ils ne sont pas toujours étayés par plusieurs témoignages. Le sujet le plus abordé est celui des costumes. La seule différence alimentaire bien attestée dans les entretiens résiderait dans l'épaisseur et la cuisson des crêpes. Il n'est pas impossible que d'autres divergences aient existé autrefois, mais nous n'en avons pas la preuve.

Au total, il est impossible d'établir une liste de critères largement partagés qui permettraient de définir ce que sont les Hauts et les Bas-Bretons, en dehors d'une supposée différence de « caractère » qui reste indémontrable. De plus, un grand nombre d'enquêtés considèrent que rien, dans le mode de vie, ne distingue les deux « pays »³⁴⁴.

À l'exception de la langue, les différences paraissent peu marquées, tandis que le *sentiment de différence* est très fort. Tout l'intérêt de cette zone frontalière réside donc dans l'écart flagrant entre la prégnance de ce sentiment, qui perdure partiellement malgré le déclin du breton et du gallo, et la volatilité des contenus culturels que l'on pourrait être tenté d'assigner aux deux moitiés ainsi définies.

5. Des enquêtes menées hors de la zone frontalière et à une autre échelle font apparaître des différences entre Haute et Basse-Bretagne, notamment dans les structures agraires et les comportements politiques (6.4.2). Cependant, elles ne coïncident pas toujours avec la frontière linguistique.

Prendre en compte la zone mixte permettrait peut-être une analyse plus fine. Dans le domaine de la musique traditionnelle, par exemple, le contraste est plutôt entre la Basse-Bretagne et la zone mixte d'une part, et la Bretagne orientale d'autre part. Cette opposition pourrait être plus significative que celle entre Haute et Basse-Bretagne, mais cette hypothèse doit être considérée avec prudence.

6. Au fil des XIX^e et XX^e siècles, on a tenté d'expliquer l'écart relevé entre les deux moitiés de la Bretagne par une différence de race ou de psychologie (6.4.2). Maintenant, on parle plus facilement de deux « cultures », idée qui demanderait à être questionnée. On notera

³⁴⁴ En voici deux exemples : « [J]e [ne] pense pas qu'il y ait tant que ça de différences. On [ne] va pas dire que c'est marqué » (Danielle) ; « Je connais des gens qui sont dans le pays gallo, et [*petit rire*] je [ne] vois pas trop la... Je [ne] vois pas la différence [...] quand on est à leur contact. [*Amusée*] Moi, ça [ne] m'a pas frappée, en tout cas. Non, pas spécialement. Pas spécialement par rapport à... au gallo et au breton, non, je pense que... On s'y sent... Je pense que le comportement, il est surtout différent si on est en campagne ou si on est en ville. Mais je pense que c[e] n]'est pas lié à la langue. Je pense que c'est plus lié... à la campagne et à la ville » (Colette).

par ailleurs que les discours sur la différence de culture masquent parfois une pensée de type racial.

7. Il existe une sorte de « fantasme de la frontière » (signalé dans la conclusion de la première partie) consistant à tenter de faire coïncider toutes les limites culturelles avec la frontière linguistique pour, d'une part, séparer nettement Haute et Basse-Bretagne, et, d'autre part, faire de la Basse-Bretagne une « réserve » culturelle.

Revenons à la zone frontalière elle-même. Comment comprendre la persistance de représentations de l'Autre aussi fortes, contrastant avec le peu d'éléments concrets dont nous disposons pour étayer l'hypothèse d'une différence culturelle entre les communes bordant la frontière ? S'agit-il de l'empreinte mémorielle de la différence autrefois la plus saillante, celle des langues ? Il semble en tout cas que les représentations aient une certaine inertie temporelle, continuant à être propagées alors même que le breton et le gallo ont largement perdu leur statut de langues du quotidien.

De manière plus générale se pose la question de l'adhésion des enquêtés aux représentations de l'Autre qu'ils énoncent. Adhèrent-ils vraiment à ce qu'ils disent, ou se contentent-ils de répéter des idées reçues qu'ils ont héritées de leurs aïeux ? Existe-t-il différents degrés d'adhésion ? Il y a fort à parier qu'une même personne n'accorde pas toujours le même crédit à ces stéréotypes, selon le moment de l'énonciation, le contexte d'interaction...

P. Veyne met en garde contre le danger de la surinterprétation, qui consiste à « fabriquer de fausses intensités³⁴⁵ », à considérer que les acteurs adhèrent intégralement et sans retenue – à la religion, dans le cas de son étude, mais on pourrait également dire « aux stéréotypes ». On peut avoir affaire à une répétition mécanique de discours, ce qui ne permet pas de savoir quels enquêtés y croient, ni avec quelle intensité. Il faut donc garder à l'esprit la possibilité que cette dernière soit variable, voire faible. Comme le rappelle P. Veyne, « [l]es prétendues identités ne subsument sous elles tout l'individu que par illusion, malgré le caractère catégorique de leurs prescriptions et la généralité de leurs visions du monde³⁴⁶ ».

D'autre part, les représentations sont toujours en recomposition ; les avancées récentes du mouvement gallo sont susceptibles de les faire évoluer de manière significative. Nous pensons déceler en outre chez les plus jeunes une tendance à raisonner en termes de région Bretagne plutôt qu'en termes de pays breton et gallo, qui pourrait être un facteur d'évolution déterminant à l'avenir³⁴⁷.

Pour comprendre la persistance des stéréotypes, il faut garder à l'esprit leur double fonction d'agrégation (au Nous) et de différenciation (vis-à-vis du Eux), autrement dit leur rôle dans la constitution de frontières identitaires. Pour reprendre les termes de P. Blanchet,

« il n'y a pas plus étranger que son voisin. C'est-à-dire qu'une fois les référents lointains posés, il reste de façon pressante à se situer par rapport à la grande proximité, d'où l'emphase portée sur

³⁴⁵ VEYNE P., « L'interprétation et l'interprète. À propos des choses de la religion », *Enquête* [En ligne], vol. 3, 1996, § 15. <http://enquete.revues.org/623> [consulté le 27 janvier 2016].

³⁴⁶ *Ibid.*, § 42.

³⁴⁷ Qu'ils se représentent l'espace breton comme étant composé de quatre départements (région administrative) ou de cinq départements (Bretagne historique).

des différences avec ses proches voisins, différences minimales dans les faits mais hautement pertinentes au niveau symbolique³⁴⁸ ».

Il existe dans les sociétés un principe d'accentuation des contrastes entre groupes et, parallèlement, un phénomène d'homogénéisation atténuant les différences au sein d'une même catégorie. Le stéréotype agit à la fois comme une démarcation et comme « un agent réifiant au sein des groupes³⁴⁹ », en en donnant une impression d'homogénéité ne tenant pas compte d'éventuelles variations internes. Dans le cas présent, on aboutit à deux catégories étanches, les Hauts et les Bas-Bretons.

Ce phénomène a été observé dans bien d'autres enquêtes frontalières. Citons par exemple l'étude de D. Galasiński et U. H. Meinhof sur les villes allemande et polonaise de Guben et Gubin séparées par la rivière Neisse. Des deux côtés, les discours font apparaître les voisins, le « Eux », comme un groupe homogène au moyen de représentations qui ne varient guère dans le temps³⁵⁰.

La frontière que nous étudions ici est essentiellement un outil de *positionnement*, plus qu'une coupure nette entre deux ensembles clairement définis. Il est particulièrement dangereux et dérangeant de la faire apparaître comme le reflet d'une division « naturelle » entre peuples, « une pensée qui, en partant d'une théorie de la frontière, produit une conception des entités culturelles que la frontière enclot en tant qu'entités mutuellement et irrémédiablement exclusives, pour en venir à conclure quelque chose de l'ordre du biologique³⁵¹ ».

Le concept de « frontière ethnique », tel qu'il a été développé par F. Barth, permet de rendre compte d'une situation d'opposition où la *dynamique de différenciation* est plus importante que le *contenu* des ensembles opposés. Celui-ci serait de toute façon impossible à déterminer car il faudrait, d'une part, pouvoir dresser une liste de critères « objectifs », et d'autre part, qu'ils soient remplis par les membres des groupes en présence.

« Ce qui importe pour l'analyse des phénomènes d'ethnicité, ce n'est pas le contenu culturel spécifique de tel ou tel groupe, mais le processus de codification des différences culturelles qui rendent les catégories ethniques organisationnellement pertinentes³⁵². »

Nous proposons donc de voir la frontière linguistique non comme une séparation entre deux entités discrètes mais comme un outil cognitif de catégorisation, dont le but est de faire perdurer

³⁴⁸ BLANCHET P., « Pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance dans le pays de Retz (Loire-Atlantique). Résultats d'enquêtes », *op. cit.*, p. 22. Sur les zones de marches, voir également BLANCHET P., « Problématique de la situation ethnolinguistique du Pays de Retz (Loire-Atlantique). Pratiques linguistiques et identité en zone de marches », *op. cit.*

³⁴⁹ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *op. cit.*, p. 85.

³⁵⁰ Guben était autrefois une ville allemande mais, suite à la conférence de Yalta, la frontière entre l'Allemagne et la Pologne fut déplacée vers l'ouest pour la faire coïncider avec la Neisse. La ville se retrouva ainsi coupée en deux : la partie ouest resta Guben, tandis que la partie est, désormais polonaise, devenait Gubin, les Allemands étant forcés de déménager de l'autre côté de la nouvelle frontière. Les Polonais redoutent que les Allemands ne désirent les chasser pour réoccuper la zone à l'est de la rivière. GALASIŃSKI D. et MEINHOF U. H., « Looking across the river. German-Polish border communities and the construction of the Other », *op. cit.* Voir également l'étude de Galasińska et Galasiński sur la ville polonaise de Zgorzelec, créée à partir de la partie est de la ville allemande de Görlitz qui s'étendait originellement sur les deux rives de la Neisse. GALASIŃSKA A. et GALASIŃSKI D., « Shopping for a new identity. Constructions of the Polish-German border in a Polish border community », *op. cit.*

³⁵¹ DOS SANTOS J. R., « La constitution historique des "Cévennes". Réflexions sur le statut des entités culturelles », *op. cit.*, p. 208.

³⁵² POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, *op. cit.*, p. 145-146.

une opposition, une distance, un écart. Ceci explique le maintien de deux catégories séparées jusqu'à nos jours pour les plus âgés des enquêtés (mais aussi pour un nombre non négligeable de personnes plus jeunes), alors même que la différence fondamentale, la langue, disparaît.

Ce « besoin de frontières » entre soi et l'Autre permet de comprendre pourquoi celles-ci perdurent parfois en dépit de modifications structurelles de la société³⁵³. Il peut également amener à des crispations, dont voici un exemple. En septembre 1963 fut définitivement fixée la frontière linguistique belge, entraînant le transfert de quarante-neuf communes d'une région à une autre. Si ces transferts se passèrent bien la plupart du temps, certains devinrent l'objet d'une fixation. C'est le cas de la commune des Fourons, passée à la province flamande du Limbourg, où se manifesta un désir de retour dans le giron liégeois dans les années 1970-1980. Le bourgmestre élu en 1983 refusait franchement de parler néerlandais pour marquer son opposition³⁵⁴.

Nous terminerons ce chapitre par quelques remarques complémentaires. Il existe un impensé irriguant un grand nombre de recherches : aux limites entre langues correspondraient nécessairement des limites entre cultures³⁵⁵. Comme le remarque C. Méchin, « [l]e postulat qu'à une langue donnée correspond une mentalité, ou mieux une culture donnée, fonctionne avec une redoutable efficacité³⁵⁶ », y compris dans les discours des enquêtés, pourrait-on ajouter. À l'instar de J. Lafontant, on ne peut que constater

« l'habitude langagière qui consiste à lier les mots *langue* et *culture*. Même chez les intellectuels, il n'est presque plus possible de prononcer le premier sans le faire accompagner du second, comme si l'on supposait une relation substantielle et logique entre les deux. Pourtant, les raisons de cette liaison sont rarement explicitées³⁵⁷ ».

³⁵³ M. ROSSIGNOL DE LA RONDE montre ainsi comment, en Ouganda, les deux principaux groupes composant les Banyankole, à savoir les Bahima, traditionnellement pasteurs, et les Bairu, traditionnellement agriculteurs, tous rassemblés dans une même structure clanique et parlant la même langue, entretiennent la frontière qui les sépare dans un contexte de redéfinition de leurs tâches respectives. Les Bahima sédentarisés s'adonnent désormais à l'agriculture qui était auparavant le domaine des Bairu, et ces derniers se tournent vers l'élevage qui leur était autrefois interdit. Pour autant, malgré ces changements structurels, ou peut-être même à cause d'eux, on cultive la frontière entre groupes par des attitudes de mépris et des moqueries, renforçant ce faisant son appartenance à son propre groupe. ROSSIGNOL DE LA RONDE M., « Transfrontalité en Ankole : les Bairu et les Bahima. De l'utilité de la division en castes », *Questions transfrontalières*, Première journée d'étude des étudiants en master 2 « Dynamiques des cultures et des sociétés », Université Lumière Lyon 2, Faculté d'anthropologie et de sociologie, p. 42.

³⁵⁴ 7SUR7 [En ligne], « Il y a 50 ans naissait la frontière linguistique », 29 août 2013. <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/1695362/2013/08/29/Il-y-a-50-ans-naissait-la-frontiere-linguistique.dhtml> [consulté le 30 août 2013].

³⁵⁵ L'anthropologie considère généralement la culture comme un ensemble de traits matériels et immatériels structuré et dynamique. La définition qu'en donne E. B. Tylor dans *Primitive Culture* (1871) a toujours une « valeur canonique » : la culture est selon lui un « ensemble complexe incluant les savoirs, les croyances, l'art, les mœurs, le droit, les coutumes, ainsi que toute disposition ou usage acquis par l'homme vivant en société. » IZARD M., « Culture », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002, p. 190. Pour F. Laplantine, « la culture est l'ensemble des comportements, savoirs et savoir-faire caractéristiques d'un groupe humain ou d'une société donnée, ces activités étant acquises par un processus d'apprentissage, et transmises à l'ensemble de ses membres ». LAPLANTINE F., *L'anthropologie*, Paris, Payot, 2001, p. 124. J. Soustelle, quant à lui, « appelle culture l'ensemble des comportements, techniques, croyances, rites, institutions qui caractérisent l'homme et les sociétés humaines ». SOUSTELLE J., *Les quatre soleils*, Paris, Plon, coll. « Terre Humaine », 1967, p. 110. Sur les différentes manières de définir la culture, voir PERRINEAU P., « Sur la notion de culture en anthropologie », *Revue française de science politique*, 25^e année, n° 5, 1975, p. 946-968.

³⁵⁶ MÉCHIN C., « Des langues et des cultures en Moselle », *op. cit.*, p. 235. Sur ce sujet, voir FISHMAN J. A., « The truth about language and culture (and a note about its relevance to the Jewish case) », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 109, n° 1, janvier 1994, p. 83-96.

³⁵⁷ LAFONTANT J., « Langues, cultures et territoires, quels rapports ? », *op. cit.*, p. 228.

Comme le montre Lafontant, il n'y a pas nécessairement d'isomorphie entre langue et culture³⁵⁸. « Le langage reflète la culture en cela qu'il est investi des valeurs sociales de ses locuteurs, exerce sur eux une contrainte à la conformité et leur sert de puissant moyen d'identification et de protection contre les autres³⁵⁹. » Cependant, on ne peut postuler un lien *nécessaire* entre langue et culture (pas plus qu'entre langue et nationalité). Une même langue « peut véhiculer les valeurs de diverses cultures et, inversement, [...] telle culture peut se dire en diverses langues, comme c'est par exemple le cas en Suisse et au Luxembourg³⁶⁰ ». En outre, les langues ne sont pas attachées à un territoire, bien que cette idée soit au centre des représentations populaires.

Le problème réside dans la façon de penser les rapports entre espace et culture : à un espace donné correspondrait nécessairement une culture distincte de sa voisine, elle-même circonscrite à un espace donné. « La singularité des sociétés, des nations et des cultures est basée sur une division de l'espace qui semble aller de soi, sur le fait qu'elles occupent des espaces "naturellement" discontinus », soulignent A. Gupta et J. Ferguson³⁶¹. On le voit par exemple à l'examen d'une mappemonde, chaque État-nation étant censé avoir sa propre culture, symbolisée par une couleur différente de ses voisines : on postule « un isomorphisme entre espace, lieu et culture³⁶² ». La *discontinuité* est donc le point de départ de toute réflexion sur les contacts et les conflits entre cultures³⁶³.

Enfin se pose la question plus générale de la définition et de la délimitation d'une culture, un problème récurrent en anthropologie depuis les années 1970. L'illusion de catégories

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 230. Ni entre langue, culture et territoire.

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 232. Rappelons ici l'hypothèse de Sapir-Whorf, selon laquelle la façon de percevoir le monde différerait en fonction de la langue parlée.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 232-233. On peut citer d'autres cas témoignant de l'absence de lien nécessaire entre langue et culture : « [C]hez les Angas de Nouvelle-Guinée, au sein d'une même ethnie parlant la même langue, l'architecture, emblématique de l'identité, diffère sensiblement entre le nord-ouest et le sud-est de la région ; il en va de même chez une autre ethnie, les Simbaris. Rien ne différencie symétriquement, dans leur culture matérielle, les Tewas d'Arizona des Hopis avec lesquels ils vivent en symbiose. Pourtant les deux langues n'ont rien à voir et se maintiennent sans mélange l'une à côté de l'autre, les Hopis ne comprenant pas la langue tewa. Les vastes enquêtes menées par l'ethnoarchéologue belge Olivier Gosselain au Cameroun, au Niger et au Bénin ont bien montré la non-coïncidence entre formes et décors de la poterie d'une part, et répartition des langues de l'autre. » DEMOULE J.-P., *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, op. cit., p. 566-567. Demoule se base sur les travaux suivants : ROBERTS J. M. et al., « Predicting Similarity in Material Culture among New Guinea Villages from Proximity and Language. A Log-linear Approach », *Current Anthropology*, vol. 36, n° 5, 1995, p. 769-788 ; DOZIER E. P., *The Hopi-Tewa of Arizona*, Berkeley, University of California Publications in American Archeology and Ethnology, vol. 44, n° 3, 1954 ; DOZIER E. P., *Hano: A Tewa Indian Community in Arizona*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1966 ; ZIMMER S., « On Indo-Europeanization », *Journal of Indo-European Studies*, vol. 18, n° 1-2, 1990, p. 141-155 ; GOSSELAINE O., « Pourquoi le décorer ? Quelques observations sur le décor céramique en Afrique », *Azania: Archeological Research in Africa*, vol. 46, n° 1, avril 2011, p. 3-19 ; GOSSELAINE O., « D'une histoire à l'autre. Retour sur une théorie des liens entre langue et techniques en Afrique », SCHLANGER N. et TAYLOR A.-C. (dir.), *La préhistoire des autres. Perspectives archéologiques et anthropologiques*, Paris, La Découverte, 2012, p. 83-98.

³⁶¹ Nous traduisons de : « *The distinctiveness of societies, nations and cultures is based upon a seemingly unproblematic division of space, on the fact that they occupy "naturally" discontinuous spaces.* » GUPTA A. et FERGUSON J., « Beyond "Culture": Space, Identity, and the Politics of Difference », op. cit., p. 6. Ils précisent plus loin : « *[C]ultural difference is produced and maintained in a field of power relations in a world always already spatially interconnected* » (nous soulignons). *Ibid.*, p. 17.

³⁶² Nous traduisons de « *assumed isomorphism of space, place and culture* ». *Ibid.*, p. 7.

³⁶³ Pour Gupta et Ferguson, deux naturalismes doivent être combattus : voir un lien naturel dans l'association d'un groupe unitaire (tribu, peuple...) à son territoire ; voir un lien naturel dans l'association des citoyens d'un État à leur territoire (ex. « la France est l'endroit où les Français vivent »). En effet, derrière ces deux naturalismes se trouve l'association non questionnée culture/people/territoire. *Ibid.* Sur ce sujet, voir également GUÉRIN-PACE F. et GUERMOND Y., « Identité et rapport au territoire », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, 2006, p. 289-290.

étanches, figées, mutuellement exclusives, conduisant à la réification de l'objet étudié, est toujours au centre des préoccupations.

La constitution de listes de traits objectifs, nécessaires et suffisants, censés être partagés par tous les membres de telle ou telle culture, a montré ses limites³⁶⁴. Les études de R. Handler sur la culture québécoise³⁶⁵ et de C. Mahmood sur la culture frisonne³⁶⁶, par exemple, aboutissent aux mêmes conclusions : il n'existe pas de consensus sur les critères qui permettraient de définir ces cultures ; au contraire, ils varient grandement selon les informateurs³⁶⁷.

« Il n'y a pas de définition possible – générale, exhaustive et non ambiguë – de la culture, telle qu'elle permettrait de rendre compte en toute rigueur de l'existence d'un nombre fini de cultures historiques clairement distinctes les unes des autres. [...] [L]a comparaison entre les cultures ne mobilise pas l'emploi exhaustif et équi-pondéré d'un ensemble fini de traits distinctifs. De proche en proche, les cultures sont à la fois semblables et différentes : les caractéristiques utilisées pour conduire la comparaison ne varient pas toutes en même temps d'une culture à l'autre et celles qui varient de manière concomitante ne le font pas nécessairement avec la même intensité ni dans le même sens. [...] [L]'identification [des cultures] est un *résultat* de l'analyse, non une *donnée*, les conditions de la détermination et de la comparaison dépendant de l'échelle choisie pour l'étude³⁶⁸. »

C. Lévi-Strauss remarquait ainsi : « Si l'on cherche à déterminer des écarts significatifs entre l'Amérique du Nord et l'Europe, on les traitera comme des cultures différentes ; mais, à supposer que l'intérêt se porte sur des écarts significatifs entre [...] Paris et Marseille, ces deux ensembles urbains pourront être provisoirement constitués comme deux unités culturelles³⁶⁹. »

On peut donc se demander si, en tentant de définir une culture donnée, l'ethnologue « peut [...] faire autre chose que construire un artefact qui est au moins autant un produit des besoins internes de sa discipline qu'un pur instrument de certaines idéologies locales³⁷⁰. »

³⁶⁴ « What has become very clear is that simple lists of features are no more adequate to explain general categorization judgments than they are in anthropology to define ethnic groups. » MAHMOOD C. K. et ARMSTRONG S. L., « Do Ethnic Groups Exist? A Cognitive Perspective on the Concept of Cultures », *op. cit.*, p. 5. Sur l'aporie à laquelle conduisent les inventaires de traits culturels censés différencier les groupes, voir BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *op. cit.*, p. 208-209. Pour un aperçu des positions récentes sur le problème de la définition d'une culture et pour connaître l'évolution des recherches, voir MAHMOOD C. K. et ARMSTRONG S. L., « Do Ethnic Groups Exist? A Cognitive Perspective on the Concept of Cultures », *op. cit.* Cet article présente des pistes pour l'élaboration de nouveaux modèles épistémologiques n'impliquant pas le recours à des listes de traits caractéristiques, en étudiant les identités collectives comme « un aspect du processus cognitif humain de catégorisation ». *Ibid.*, p. 10.

³⁶⁵ HANDLER R., *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988.

³⁶⁶ MAHMOOD C. K. et ARMSTRONG S. L., « Do Ethnic Groups Exist? A Cognitive Perspective on the Concept of Cultures », *op. cit.*

³⁶⁷ La langue frisonne, par exemple, n'est pas un critère d'identification déterminant en Frise : certaines personnes ne la parlant pas se disent quand même frisonnes, tandis que des locuteurs du frison se considèrent prioritairement comme néerlandais. En outre, deux personnes présentant individuellement certains des traits habituellement considérés comme constitutifs de cette culture mais n'en partageant aucun peuvent tout de même déclarer en faire partie. On voit donc qu'il n'est pas nécessaire de posséder tous les traits pour se dire frison. *Ibid.* En outre, l'illusion d'un contenu fixe et définitif entretenue par les listes de critères laisse toujours en suspens la question des zones de transition. Or, il semblerait que leurs habitants n'aient aucun problème à appartenir à l'un ou l'autre des groupes en présence, même si peu de traits objectifs favorables à ce rattachement peuvent être relevés. EIDHEIM H., « When Ethnic Identity is a Social Stigma », BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998, p. 39.

³⁶⁸ IZARD M., « Culture », *op. cit.*, p. 191.

³⁶⁹ LÉVI-STRAUSS C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 325.

³⁷⁰ DOS SANTOS J. R., « La constitution historique des "Cévennes". Réflexions sur le statut des entités culturelles », *op. cit.*, p. 190. « Une fois le substantialisme abandonné, en tant que croyance naïve en une existence séparée de la "société", de "l'ethnie" ou de la "culture", en tant qu'objets quasi matériels, identifiables séparément, il faut bien prendre parti, même si ce n'est plus *a priori* ni à titre d'hypothèse de départ, mais en fin d'enquête et en tant que résultat de celle-ci, sur le statut qu'il convient d'assigner à l'objet construit : simple artefact méthodologique,

Toutes les difficultés que nous venons d'évoquer ont amené des anthropologues à se détourner du concept de « culture ».

« [C]ertains anthropologues proposent qu'on évite d'employer ce mot au pluriel, ou même qu'on renonce purement et simplement au substantif. L'adjectif "culturel", en revanche, serait encore acceptable parce qu'il ne réifie pas la culture comme une substance, mais se borne à attirer l'attention sur une qualité, sur un certain aspect des choses. D'autres qui, probablement, ne jugent pas cette subtilité suffisante, préféreraient à l'évidence ne plus rien avoir affaire du tout avec le concept³⁷¹. »

Le chapitre suivant va nous permettre d'explorer les conséquences de l'asymétrie mise en lumière dans les précédents chapitres sur l'action dans le domaine de la revitalisation et de la promotion des langues de Bretagne. Comment les représentations des Hauts et des Bas-Bretons ainsi que du breton et du gallo influencent-elles l'action ? Quelles conséquences ont-elles sur l'état actuel des langues ? Quels enjeux de pouvoir se dessinent ?

réponse commode (et indispensable) aux exigences pratiques de la recherche ? ou modèle référé à une réalité concrète, efficace, capable de produire des conséquences significatives, à l'insu, ou non, des acteurs locaux, ou de certains d'entre eux ? Et dans ce cas, de quelle nature est cette "réalité" ? » *Ibid.*, p. 188.

³⁷¹ HANNERZ U., « Frontières », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 154, décembre 1997, p. 604. À partir des années 1960, beaucoup se tournèrent vers le concept d'ethnicité (voir introduction), qui présentait l'avantage de mettre l'accent sur l'adhésion des individus au groupe (auto-identification) plutôt que sur des traits « objectifs » spécifiques. « Toute la problématique de l'ethnicité a consisté à rompre avec ces définitions substantialistes des groupes ethniques, et à poser qu'une identité collective n'est jamais réductible à la possession d'un héritage culturel, fût-il réduit à un "noyau dur", mais se construit comme un système d'écarts et de différences par rapport à des "autres" significatifs dans un contexte historique et social déterminé. » POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité*, *op. cit.*, p. 192. Le changement de regard qu'amène le concept d'ethnicité rappelle la position de Lévi-Strauss quand il écrivait : « Nous appelons culture tout ensemble ethnographique qui, du point de vue de l'enquête, présente, par rapport à d'autres, des écarts significatifs. » LÉVI-STRAUSS C., *Anthropologie structurale*, *op. cit.*, p. 325. Plus récemment, L. Abu-Lughod a proposé que les anthropologues évitent d'avoir recours à l'idée de culture, en privilégiant plutôt, entre autres, l'étude des discours et des pratiques. ABU-LUGHOD L., « Writing Against Culture », FOX R. G. (dir.), *Recapturing Anthropology. Working in the Present*, Santa Fe, School of American Research Press, 1991, p. 137-154, 161-162.

CHAPITRE 7. IMPACT DES REPRÉSENTATIONS SUR LES PRATIQUES ET ENJEUX TERRITORIAUX DANS LE MOUVEMENT DE REVITALISATION DES LANGUES DE BRETAGNE

Breton et gallo partagent une même histoire de répression (chapitre 5) ; nous avons cependant constaté une différence majeure dans les représentations des Hauts et des Bas-Bretons (chapitre 6) et de leurs langues (chapitre 5) : la perception du breton et des Bas-Bretons est nettement plus positive que celle du gallo et des Hauts-Bretons. Comment cette asymétrie se traduit-elle aujourd'hui dans les pratiques ? Nous allons proposer dans ce chapitre différents éléments de réponse à partir de l'étude du mouvement de revitalisation linguistique du gallo et du breton.

Qu'entend-on par « revitalisation linguistique » ? Nous empruntons ici la description qu'en fait J. Costa :

« Il s'agit :

1. d'un mouvement social de type nativiste, dans lequel un ensemble de personnes se construit une image d'un groupe à partir d'une représentation d'un état passé imaginé, et dans lequel une "langue" joue un rôle central. C'est donc un processus d'*imagination* de la manière dont un groupe est, ou devrait être, dans le monde. Loin de relever de questions de *maintenance*, il s'agit de processus dans lesquels un avenir collectif *nouveau* est imaginé, à travers la constitution d'un objet "langue".
2. d'un processus collectif complexe, au sein duquel les aspects discursifs jouent un rôle important, et auquel prennent part une multiplicité d'acteurs sociaux. Ce processus est de nature culturelle, et survient en réponse à une tension causée par une situation de contact, bipolaire ou multipolaire.
3. d'un processus sémiotique de recatégorisation du monde au cours duquel les questions linguistiques sont appelées à jouer un rôle particulier dans la proposition d'une nouvelle grille de lecture et d'interprétation du monde. En ce sens, la revitalisation linguistique est une opération de définition de *limites*, linguistiques mais aussi sociales et géographiques.
4. d'un phénomène *grassroots* qui ne peut être limité à des mesures de politiques linguistiques et éducatives, qui sont la conséquence de ce type de mouvements, et non le mouvement lui-même.
5. d'une tentative d'instaurer, ou de rétablir, une continuité dans des situations où une partie d'un groupe ressent au contraire la prégnance de discontinuités (culturelles, historiques, géographiques)¹. »

Breton et gallo ne disposant ni du même statut ni de la même place dans la société, les mouvements pour leur défense développent des formes de résistance différentes. Pour reprendre les termes de R. Barré, on a affaire à une situation de « compétition symbolique pour obtenir une légitimité officielle auprès des autorités locales² » et, ajouterons-nous, du grand public. Celle-ci, ainsi que le poids des deux langues en présence, sont en constante évolution.

Afin de présenter un panorama des enjeux qui traversent le mouvement de revitalisation linguistique du XXI^e siècle, nous allons prendre en compte la Bretagne dans son ensemble et

¹ COSTA J., *Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*, thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Marinette Matthey, Université Stendhal-Grenoble 3, 2010, p. 322-323. Les italiques sont de l'auteur.

² BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », *op. cit.*

plus seulement la zone frontalière,. En complément des entretiens sur la frontière, nous nous appuyerons donc sur une analyse

- des interviews de militants ;
- des observations réalisées au fil des années au sein du mouvement de revitalisation des langues de Bretagne (cours du soir, stages, événements divers) ;
- des discours relevés sur internet ;
- des écrits produits par les mouvements bretonnant et gallésant ;
- des documents officiels émanant des instances régionales.

Dans la première partie, nous verrons comment les représentations recensées aux chapitres 5 et 6 influencent les attitudes des Hauts-Bretons vis-à-vis du gallo et se répercutent sur son état actuel ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour assurer sa sauvegarde et sa revitalisation (7.1).

Pour cette sous-partie, nous avons fait le choix de porter prioritairement le regard sur le gallo car sa situation nous semble révélatrice de l'asymétrie évoquée précédemment et de la longévité des représentations. En effet, on retrouve ces dernières, parfois inchangées, parfois atténuées voire en cours de transformation, dans les débats récurrents sur le statut et la place du gallo en Bretagne. Le breton sera évoqué en filigrane à des fins de comparaison.

La division de l'espace breton en deux moitiés est et ouest est remise en cause par la pratique actuelle du breton, qui s'étend bien au-delà de la frontière linguistique³. « Le bloc linguistique breton, sa présence physique et géographique très concrète, s'est effacé. Il se transforme et se reconstruit sous nos yeux en forme de réseaux⁴. » Dans la seconde partie du chapitre, nous analyserons les enjeux territoriaux actuels au sein des mouvements de défense du breton et du gallo et verrons comment la frontière linguistique fait l'objet de différents discours et stratégies (7.2). Les prises de position militantes seront comparées à celles des témoins.

³ En Basse-Bretagne même, la frontière entre bretonnants et non-bretonnants traverse depuis longtemps déjà les villages et les familles, divisés entre locuteurs et non-locuteurs. DENEZ P., « La langue bretonne. Mémoire de la répression », *op. cit.*, p. 106.

⁴ JACQ P., « Langue bretonne et nouvelles technologies », *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n° 17, « Le breton », juillet 2010, p. 4. L'auteur poursuit : « Les nouvelles technologies sont un des supports centraux de cette transformation. » Précisons toutefois qu'il s'agit encore d'une pratique minoritaire parmi les bretonnants : en 2009, seuls 5 % d'entre eux utilisaient le breton sur internet, un pourcentage qui a vraisemblablement augmenté depuis. BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, *op. cit.*, p. 101. Sur ce sujet, voir BLANCHARD J.-F., *Pratiques langagières et processus dialogiques d'identification sur les réseaux socio-numériques. Le cas de la langue bretonne*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Ronan Le Coadic, Université Rennes 2, 2015.

7.1. Les Hauts-Bretons face au gallo : entre poids des représentations et mutations actuelles

Les chapitres 5 et 6 nous ont permis de constater une importante asymétrie dans les représentations des langues bretonne et galloise d'une part, et des Hauts et Bas-Bretons d'autre part. Quelles en sont les conséquences ? L'enseignement du breton (pour les scolaires et les adultes) est en progression. La situation du gallo, en revanche, reste très précaire : l'enseignement aux scolaires est peu répandu, comme on l'a vu (introduction, II.B). Il est en outre difficile de mettre en place des cours du soir pour adultes en raison du manque d'enseignants qualifiés, mais aussi de la difficulté à recruter des apprenants, le gallo étant encore rarement vu comme une langue digne d'être enseignée et apprise.

La situation a cependant évolué ces dernières années, et l'on observe que les événements autour du gallo attirent un public croissant. On peut même se demander si le complexe d'infériorité constaté à maintes reprises ne serait pas en train de se fissurer partiellement.

Comment les représentations négatives du gallo et les représentations plus positives du breton se traduisent-elles concrètement dans les pratiques des Hauts-Bretons (non-militants et militants) ? C'est ce que nous allons maintenant voir à travers l'étude de leurs comportements vis-à-vis de l'apprentissage du breton et du gallo (7.1.1), de la place accordée aux deux langues dans les événements de culture bretonne (7.1.2), et enfin, de la place du gallo dans le mouvement de défense des langues de Bretagne (7.1.3).

7.1.1. Le positionnement des Hauts-Bretons face aux possibilités de réappropriation du breton et du gallo

Comment les Hauts-Bretons réagissent-ils face aux possibilités qui s'offrent à eux pour renforcer leurs liens avec le gallo et/ou créer des liens avec le breton ? Nous allons voir que le gallo est investi affectivement (7.1.1.1), ce qui ne se traduit cependant pas forcément dans les actes, puisque des Hauts-Bretons se tournent encore régulièrement vers le breton dans leur cheminement identitaire (7.1.1.2). On observe quatre types d'attitudes face au breton, du rejet à l'adhésion totale (7.1.1.3).

7.1.1.1. Un attachement fort pour le gallo

Malgré le dénigrement fréquent du gallo par ses locuteurs⁵, un attachement sentimental perdure. P. Blanchet remarquait en pays de Retz qu'à l'écoute du gallo, les sentiments positifs l'emportaient largement sur les sentiments négatifs (seize mentions contre trois)⁶. Par ailleurs, plus de 80 % des personnes interrogées par C. Rey considéraient comme un avantage la connaissance de cette langue⁷.

⁵ Les critiques portant principalement sur la proximité avec le français, le morcellement dialectal et l'association à la ruralité (voir 5.2.2.4 et 5.2.3.1).

⁶ BLANCHET P., « Pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance dans le pays de Retz (Loire-Atlantique). Résultats d'enquêtes », *op. cit.*, p. 34.

⁷ REY C. H. C., *Planning language practices and representations of identity within the Gallo community in Brittany. A case of language maintenance*, thèse de doctorat en philosophie, sous la direction de Jean-Pierre

Dans les entretiens que nous avons menés, une forme de tendresse se manifeste par l'emploi d'expressions affectueuses : « notre gallo » (huit occurrences), « notre patois » (trois occurrences)/« notre *patouéz* » (une occurrence).

En outre, plusieurs témoins ont exposé de manière détaillée ce qu'ils apprécient dans le gallo : pour certains, ce sont les conjugaisons ; pour d'autres, ce sont des termes ou des expressions qui n'ont pas d'équivalent en français, souvent associés à l'impression de ne pas pouvoir tout dire dans cette dernière langue. Quelques enquêtés ont fait du latin à l'école et éprouvent du plaisir à déceler des points communs avec le gallo. Les plus intéressés aiment à observer les toponymes romans.

Comme toutes les langues minorisées, le gallo est maintenant essentiellement une langue de l'intime⁸, un outil de connivence servant à faire groupe. « Dans toutes les catégories d'âge, on retrouve l'idée que le gallo se parle avec les "initiés" et non avec les "étrangers"⁹. » Il est, de ce fait, fortement « lié à un contexte affectif¹⁰ ». « [II] y a une forme de... Comment on pourrait dire ça ? Complicité, un petit peu, quoi, avec quelqu'un qu'on connaît », explique Marcel.

Le gallo est parfois un pont entre petits-enfants et grands-parents. Des études récentes ont montré l'importance de ces derniers dans sa transmission : la génération des parents considérant que parler gallo aux enfants les desservirait, les grands-parents en sont souvent le seul vecteur¹¹.

Alice : « Quand mon arrière-grand-mère était encore en vie, donc, [en]fin... L'une, en tout cas, me parlait en gallo – [en]fin, elle me parlait, et surtout, j'adorais quand elle me lisait en gallo. C'est-à-dire qu'elle avait un livre où tout était écrit en gallo, et j'adorais. Je pense que j'[y] étais attachée, mais parce que ça me faisait quelque chose à partager avec mon arrière-grand-mère, en fait, c'était ça. [...] Donc c'était un moment privilégié pour moi, quand elle prenait ce livre et qu'elle le lisait. Et j'aimais la sonorité, en fait, je pense. »

Il y a donc une dimension mémorielle importante, une fonction de perpétuation des lignées. Parler gallo est « une manière de garder le souvenir de parents défunts en reprenant certaines de leurs paroles ou expressions dont ils avaient l'habitude d'émailler leurs conversations¹² ».

Le lien avec le passé est flagrant quand l'évocation de la langue appelle le souvenir des gestes d'autrefois. En cours d'entretien, nous demandons à Louise de nous dire quelques mots de gallo et la voyons se transformer sous nos yeux : elle s'anime pour la première fois depuis le début de la conversation, sa voix s'affirme, on la sent enthousiaste. La description des gestes du passé fait immédiatement surgir les mots correspondants.

Montreuil, University of Texas, Austin, 2010, p. VI. Les informateurs sont à la fois des locuteurs natifs et des apprenants.

⁸ C'est par exemple le cas du scots, que nous avons déjà évoqué. 69 % des locuteurs parlent le scots entre amis, et 63 % en famille. SCOTTISH GOVERNMENT SOCIAL RESEARCH, *Public Attitudes Towards the Scots Language*, *op. cit.*, p. 1.

⁹ BLANCHET P. et LE COQ A., « Où en est le gallo ? Pratiques et représentations de la langue et de la culture en Haute-Bretagne. Résultats d'enquêtes », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 17.

¹⁰ *Ibid.*, p. 16.

¹¹ NOLAN J. S., « School and Extended Family in the Transmission and Revitalisation of Gallo in Upper-Brittany », *op. cit.*, p. 218.

¹² GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, *op. cit.*, p. 54.

« On avait des puits, dans le temps. Et souvent, [*amusée*] le seau, quand on le descendait – [*soudain avec enthousiasme*] la *saille*, comme on disait ! Quand elle descendait dans le puits, des fois elle se décrochait de... de la... de la *spé*, comme on appelait ça. Et donc, [il] fallait rattraper la *saille* dans le fonds du puits, et puis, bon, c'était avec une *iragne*, comme ils appelaient ça : c'était une araignée, c'était un... un comment... un outil qui avait... comment vous expliquer ça ? [Il] y avait des chaînes et puis des crocs, quelques crocs au bout. Donc [il] fallait mettre ça dans le fond du puits pour arracher, essayer de rattraper... Une *iragne*, une araignée, oui oui. Quand on l'entend parler de retour, bon, on se souvient, quoi, tout de suite ! On se souvient tout de suite. »

C. Leray a remarqué un phénomène similaire lors de l'enregistrement d'histoires de vie : un agriculteur évoquant son père en train de piéger des taupes passe, pour ce faire, du français au gallo, qu'il accompagne d'une imitation des gestes paternels¹³. Langue et gestes du passé sont intimement liés : parler la langue appelle les gestes et, à l'inverse, leur imitation appelle la langue. Parler gallo, c'est aussi, comme on le voit, se relier au monde de l'enfance. « Ça revient au jeune temps », observe Louise.

Pierrette : « Ça fait partie un petit peu de nos racines, quand même, de notre... oui, de notre vécu. On aime bien, hein. On est fiers de... C'est une marque... Fiers d'être Gallos... Même les enfants... [...] Il [ne] faut pas que ça meure, il faut que ça continue, le gallo. »

Andrée : « J'aime bien entendre certaines expressions. Ça me chante, ça me parle. Le gallo, ça me parle, comment vous dire... des expressions d'enfance, quoi, ça me renouvelle... Ça me sonne directement dans... Je [ne] sais pas, c'est chantant, ça me fait un peu revivre les bons moments de l'enfance. Oui, c'est ça¹⁴. »

Certains vont plus loin ; Michel, par exemple, recueille les termes qu'il ne connaît pas, ou ceux qu'il avait entendus dans sa jeunesse puis oubliés :

« Je suis très heureux de pouvoir parler gallo, je suis très heureux quand, dans les contes ou autres, je comprends ce qui se dit, ou je peux échanger. [Il] y a une personne âgée, là, qui parfois, lors de repas d'anciens, raconte ses histoires, donc, en gallo, c'est remarquable, quoi, hein. Remarquable ! Enfin, elle est là, elle raconte son truc, mais c'est du gallo comme je l'ai connu, même... presque perfectionné, donc de temps en temps, je note un mot ou deux, je dis : "Ah oui, ça c'est vrai, je m'en souviens, ma grand-mère le disait !", et... oui, ça me réjouit, oui ! J'y prends plaisir, quoi. À la moindre occasion, [il ne] faut pas me forcer, me pousser, quoi, hein, si quelqu'un, en me croisant, [...] balance un terme gallo, là il a droit à une phrase entière, ça c'est sûr¹⁵. »

Outre cet indéniable attachement au gallo, les Hauts-Bretons entretiennent un rapport complexe avec le breton, dont on a vu qu'il jouissait d'un prestige certain auprès d'eux.

¹³ LERAY C., « Histoire de vie formative et commutations de codes sociolinguistiques », MANZANO F. (dir.), *Vitalité des parlars de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX^e siècle*, Cahiers de sociolinguistique, n° 2-3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 399-400.

¹⁴ Revivre des bribes du passé familial à travers une langue ne va pas toujours sans idéalisation : « le travail de remémoration est bien de l'ordre de la représentation et de la reconstruction imaginaires ». FESCHET V. et ISNART C., « Introduction. Reconstruire le pays perdu », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 1, 2013, p. 6.

¹⁵ Le lien au passé peut même, chez certains, devenir un moteur pour l'engagement : « Ça, c'est le point commun de tous ceux qui vont se mobiliser pour le gallo, c'est cette corde affective, là, hein. Tu peux interroger n'importe qui, tout le monde va te dire la même chose. C'est parce qu'ils ont entendu leurs grands-parents ou leurs parents, voire ils parlaient eux-mêmes, mais c'est vraiment très affectif. L'engagement, le point commun, il est là » (spécialiste I). Notons que l'on trouve le même lien affectif puissant du côté bretonnant.

7.1.1.2. Le pouvoir d'attraction du breton

Les représentations négatives du gallo et des Hauts-Bretons, assorties de la fonction d'étendard conférée au breton (voir 5.2.3.2), ont des conséquences très concrètes, aujourd'hui encore : l'une d'entre elles est l'intérêt manifesté par certains Hauts-Bretons pour la langue bretonne.

Le mouvement de revitalisation du breton est parvenu à retourner le stigmate : après avoir été longtemps honteuse, cette langue n'est maintenant plus synonyme d'arriération. « Au contraire, comme tous les produits de “terroir”, on lui reconnaît désormais une “authenticité” et une saveur inimitables¹⁶. » Il bénéficie d'une image globalement positive chez le grand public, les médias et les élus – même si des résistances subsistent parfois.

Une culture bretonnante urbaine a émergé au fil du XX^e siècle et continue à se développer, en parallèle de la culture rurale qui était historiquement le terreau principal du breton. Les militants tiennent à mettre l'accent sur la modernité de ce dernier, à travers une communication colorée, des événements visant un public jeune, et en partant à la conquête de divers domaines tels que l'audiovisuel (courts et longs métrages, séries, doublage, sous-titrage), internet (Wikipédia, Facebook, blogs...), le rock et le rap en breton...

Les cours du soir, stages et formations longues de breton voient leur public augmenter d'année en année¹⁷. Le breton recrute maintenant en-dehors de son espace (la Basse-Bretagne¹⁸) et de son milieu (le monde rural). On remarque par exemple, dans les cours et stages de breton ainsi qu'à l'université, une plus grande diversité de profils que dans les lieux d'enseignement du gallo aux adultes, avec notamment davantage d'étrangers faisant la démarche d'apprendre la langue. Cette situation est le reflet de la plus grande popularité et médiatisation du breton (même s'il s'agit encore d'une pratique marginale qui suscite l'étonnement). Les cours et stages de gallo, par comparaison, ont souvent l'aspect d'un cercle d'initiés.

La jeunesse qui apprend le breton est – au moins partiellement – décomplexée, comme Alice : « Ma mère a eu le malheur de dire devant moi, l'autre jour, que c'était une langue quasi morte, le breton ; je dis : “Quoi ?!” [rire]. Manque de délicatesse, je pense [rire]. »

Nous avons montré au chapitre 5 qu'il existe un attachement global vis-à-vis du breton et que les Hauts-Bretons le considèrent comme un patrimoine commun (5.2.3.2.c et 5.2.4.2.a)¹⁹. Quant au gallo, son essor est beaucoup plus discret et il ne bénéficie pas du même capital sympathie que le breton. Les réponses des témoins frontaliers à la question directe « Aimeriez-

¹⁶ LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », *op. cit.*, p. 233.

¹⁷ Les effectifs des cours du soir hebdomadaires étaient toutefois en légère baisse en 2016. OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE, *L'enseignement aux adultes. Bilan 2016, 2017*, p. 4.

¹⁸ On aurait cependant tort de croire à un mouvement massif : en 2007, les bretonnants étaient estimés à 1 % de la population de Haute-Bretagne. BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, *op. cit.*, p. 176-177.

¹⁹ Néanmoins, la revalorisation du breton ne touche pas nécessairement toutes les couches de la population. Il semblerait que les bretonnants âgés conservent les traces du complexe qu'ils ont jadis intériorisé et observent ces évolutions d'un regard distant, voire s'en désintéressent. LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », *op. cit.*, p. 234. S'il est certes en grande partie pacifié, le rapport au breton n'est pas dépourvu d'ambiguïté, et il existe toutes les positions entre deux pôles extrêmes, le rejet de ce qui est vu comme « une langue de ploucs » et la valorisation de « la langue de la nation bretonne ». LYSAGHT R., « L'image des langues minoritaires à travers les médias contemporains », *La Bretagne Linguistique*, vol. 17, mars 2013, p. 238. D'autre part, l'engouement récent ne compense pas la disparition continue de locuteurs natifs, ni le faible taux de transmission dans les familles. Il ne faut donc pas déduire du prestige symbolique du breton que la langue est hors de danger.

vous apprendre le breton/le gallo ? » confirment la différence d'attitude face aux deux langues que nous avions pressentie. Dans les figures ci-dessous, ce sont les réponses « oui » (en bleu) et « non » (en rouge) qui nous intéressent. Comme on le voit, 14 % des témoins aimeraient apprendre le breton, mais aucun n'aimerait apprendre le gallo. 59 % d'entre eux ne souhaiteraient pas apprendre le gallo, contre 42 % pour le breton.

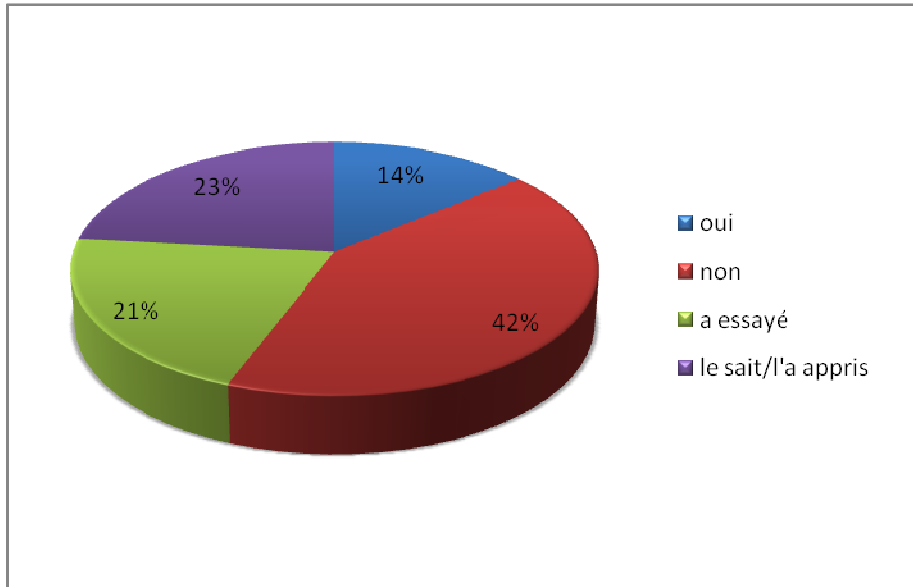


Figure 52. Réponses à la question « Aimeriez-vous apprendre le breton ? »

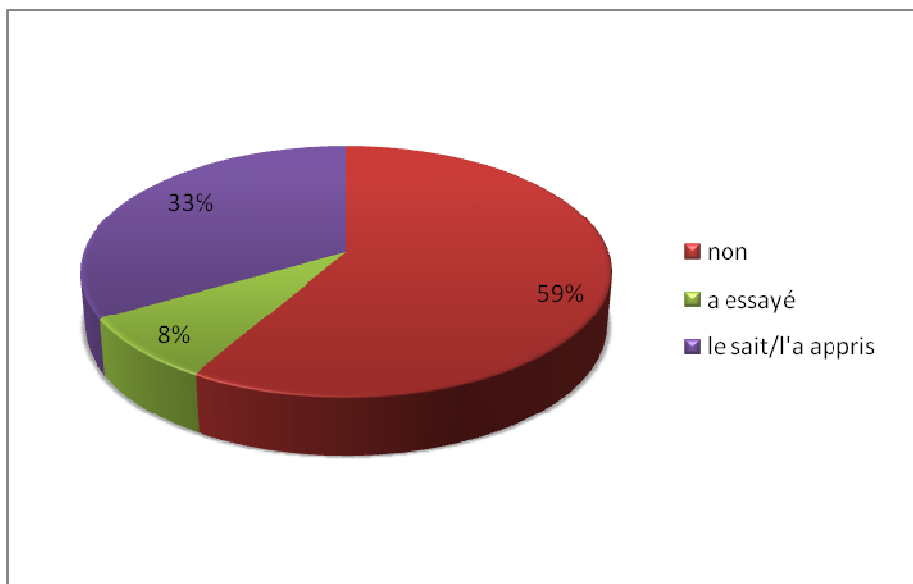


Figure 53. Réponses à la question « Aimeriez-vous apprendre le gallo ? »

Parmi nos témoins hauts-bretons, nombreux sont ceux qui font preuve de plus d'intérêt pour le breton que pour le gallo ; nous ne pouvons les citer tous. Raymond et Andrée, qui connaissent un peu le gallo, préféreraient tout de même apprendre le breton s'il fallait ne choisir

qu'une des deux langues. « Si je trouvais un livre de grammaire, je l'achèterais facilement, quoi. Par curiosité », confie Raymond. Frédérique déclare qu'elle apprendrait le breton sans hésiter s'il fallait choisir une des deux langues. S'il avait de jeunes enfants à scolariser, Henri préférerait le breton au gallo, par crainte des fautes d'orthographe que celui-ci pourrait les amener à faire. Par ailleurs, Gilbert, gallésant qui a épousé une bretonnante, remarque que ses enfants, pourtant nés en Haute-Bretagne, ont fait preuve de plus d'intérêt pour le breton que pour le gallo.

Selon H. Pentecouteau, apprendre le breton entraîne une renégociation de l'appartenance sociale primaire de l'individu, par un processus de socialisation secondaire. L'apprentissage de la langue questionne l'histoire personnelle, en reconstituant « un lien et une filiation plus ou moins imaginés (dans le cas des ancêtres mythiques), ou concrets (avec les ascendants) entre des générations présentes, passées ou créées, qui ne se sont pas ou peu côtoyées²⁰ ». Pour les personnes originaires de Basse-Bretagne, apprendre le breton s'apparente souvent à retrouver une identité « perdue », à se relier à sa lignée²¹.

Le choix de certains Hauts-Bretons de se tourner vers une autre langue que la langue familiale s'inscrit également dans une quête identitaire, mais celle-ci relève plutôt d'une reconstruction imaginaire de la Bretagne comme une terre dont seul le breton serait à même de dire la singularité, en raison de sa différence radicale vis-à-vis du français. Certains se réfèrent à un passé mythique où le breton aurait été parlé dans toute la Bretagne (ce qui n'a pas été le cas, on l'a vu).

Le cas de la zone mixte est complexe car, rappelons-le, celle-ci a été bilingue. Selon F. Manzano, le désir d'appropriation du breton serait particulièrement vif dans l'ouest de la Haute-Bretagne (hypothèse que notre enquête ne confirme ni n'infirme) :

« C'est là que l'on se rapproche le plus d'une aspiration mythique. Car on considère alors que l'on doit, pour récupérer l'identité, retrouver la *langue perdue*, donc le breton. Il semblerait effectivement que cette zone soit particulièrement propice au “réapprentissage” du breton, comme elle est par ailleurs très active en ce qui concerne les *festoù-noz* et *festoù-deiz*, les cours de danses bretonnes traditionnelles, l'émergence des groupes de “rock celtique” etc²². »

Différentes attitudes face au breton sont repérables du côté haut-breton de la frontière, que nous allons maintenant détailler.

²⁰ PENTECOUTEAU H., « Langue renouvelée et construction des identités », *op. cit.*, p. 58.

²¹ « [L]orsqu'une personne raconte une pratique linguistique dans sa famille, et particulièrement dans un contexte minoritaire, il (ou elle) exprime de quelles manières il (ou elle) s'ancre dans sa filiation. Le discours est celui du rapport à la langue tout autant que le rapport au passé et aux origines. » VILO G., *Héritage, patrimonialisation, revitalisation ?*, *op. cit.*, p. 77. Les apparences sont parfois trompeuses dans certaines familles où l'on pourrait croire qu'il y a eu une transmission directe de la langue, alors qu'en réalité les jeunes générations se la sont appropriée par le biais des cours du soir ou des stages. *Ibid.*, p. 84.

²² MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 422.

7.1.1.3. Les quatre attitudes des Hauts-Bretons frontaliers vis-à-vis du breton

On relève quatre attitudes principales face à la possibilité d'apprendre le breton : l'apprentissage, les regrets de ne pas l'avoir appris, le détour par le breton avant de revenir vers le gallo, et enfin, le refus²³.

a. L'apprentissage

Certains Hauts-Bretons ressentent l'apprentissage du breton comme une étape obligatoire (voir 5.2.4.3). Pierrette a suivi deux années de cours du soir en breton, frustrée devant les émissions de France 3 en breton : « J'avais essayé, parce que j'avais l'impression que je [ne] comprenais rien quand ils... Les informations en breton, je m'étais dit : "Ben, j'aimerais bien comprendre quand même un petit peu."²⁴ » Alice a appris le breton pour se rapprocher d'un arrière-grand-père, unique bretonnant de sa famille, alors que son entourage parlait gallo :

« Dans toute ma famille du côté de ma maman, [les gens sont] originaires, donc voilà, Le Foeil... Lanfains, donc parler gallo, et j'avais juste un de mes arrière-grands-pères qui était de Saint-Gilles-Pligeaux, donc qui parlait breton. Donc j'ai fait du breton aussi, donc j'ai fait du breton de la quatrième à la terminale, j'ai passé le breton au bac en option. [...]. [J]e suis plus portée sur le breton. C'est vraiment [il] y a six mois, je pense, quand j'ai lu [l'article en gallo dans le journal *Ouest-France* du dimanche], j'ai dit : "Mais, je comprends !" Enfin, je [ne] comprends pas tout, mais je comprends quand même beaucoup. Et, ouais, ça fait quand même partie de ma culture aussi, le gallo, quoi. Mais, oui, j'en ai l'image, enfin... au jour d'aujourd'hui... moins bonne, on va dire, que... que j'ai du breton, quoi. J'ai moins d'espoir dans le gallo, peut-être, je [ne] sais pas. »

Aurait-elle choisi d'apprendre le gallo, si la possibilité avait existé ? « J'étais peut-être plus attirée par le breton. Parce que j'entendais plus de chansons en breton. » Elle et son compagnon réfléchissent aux choix qu'ils feront quand ils auront des enfants. Leur désir premier serait de leur faire apprendre le breton, mais Alice n'exclut pas de chercher un moyen de les initier au gallo.

L'adhésion affective à la langue bretonne s'assortit, pour certains, d'une forme de « reconstruction ou [...] [de] réagencement identitaire²⁵ », en adoptant la version bretonne de leur prénom si elle existe, ou une forme bretonnisée dans le cas contraire, parfois même pour leur nom de famille. Il est ainsi d'usage courant, dans les cours du soir pour adultes, que les prénoms français des participants restent sur le seuil de la salle de classe, tandis que sont arborées leurs versions bretonnes, quelle que soit l'origine de l'élève. Les apprenants conservent parfois leur nouveau prénom/nom dans leur vie privée, notamment dans le réseau de personnes avec lesquelles ils ont été initiés au breton et sur Facebook.

²³ Notons que l'on rencontre également ces attitudes dans le reste de la Haute-Bretagne, à l'écart de la frontière.

²⁴ On retrouve dans son discours l'opacité du breton, source d'admiration chez beaucoup de personnes (5.1.3.2.c). Plus étrange, au début de l'entretien, quand nous avons demandé à Pierrette et son époux si le breton les intéressait, elle a fermement répondu que non, qu'ils étaient Gallos. Pourquoi avoir caché qu'elle avait suivi des cours ? On peut comprendre cette gêne de plusieurs manières : conflit de loyauté entre le gallo qu'elle parle un peu et le breton qui n'est pas la langue locale ; déception d'avoir échoué ; crainte d'être « testée » par l'enquêtrice sur une compétence qu'elle s'estime devoir posséder pour être une « vraie Bretonne »...

²⁵ PENTECOUTEAU H., « Langue renouvelée et construction des identités », *op. cit.*, p. 55.

Nous avons entendu plusieurs fois des remarques dépitées de la part d'élèves adultes qui ne pouvaient bretonniser leur prénom, en l'absence d'équivalent breton ou parce que la différence avec le français n'était pas, à leurs yeux, suffisamment significative.

Il existe une raison pratique à la bretonnisation des prénoms dans les cours : les consignes des exercices étant données en breton, il est plus agréable de ne pas rompre le « bain linguistique » par l'irruption de sonorités françaises. Mais on peut également émettre l'hypothèse, sur la base des observations relatées tout au long de cette thèse, que la bretonnisation du prénom remplit des fonctions identitaires significatives. Elle est, d'une part, une étape valorisante pour l'individu dans sa quête identitaire, lui permettant de rompre avec son histoire française (fonction de différenciation), et d'autre part un élément d'intégration au groupe des apprenants, créant un sentiment de communauté (fonction d'agrégation)²⁶. La démarche d'appropriation ou de réappropriation volontaire d'une langue a pour conséquence de remodeler l'identité en profondeur²⁷.

L'investissement affectif vis-à-vis du breton s'accompagne parfois de déconvenues. Nous avons ainsi rencontré un jeune militant autonomiste haut-breton ayant appris le breton en formation intensive de six mois, qui avait bretonnisé son nom de famille « Le + adjectif breton francisé » en « *An* [équivalent de « Le »] + adjectif retraduit en breton », très fier de retrouver ses racines car une partie de sa famille était originaire de Basse-Bretagne... avant de se rendre compte, à sa grande déception, que cet adjectif existait également en gallo et provenait en réalité du vieux français.

Quand nous l'avons rencontré, il commençait à apprendre le gallo en stage. Il ne cachait pas son étonnement quand il se rendait compte que les termes qu'il avait longtemps crus bretons provenaient en réalité du pôle roman. Il serait intéressant de savoir quelles réflexions et remises en question a engendré cette découverte, et si elle s'est assortie d'une réappropriation du gallo comme marqueur identitaire, en sus du breton déjà très investi affectivement.

b. Les regrets

Deuxième attitude repérée, plusieurs témoins hauts-bretons regrettent de ne pas avoir appris le breton, indication sans ambiguïté de leur attirance pour celui-ci. Certains mettent en avant le désir de dépasser son apparente inaccessibilité, de percer son mystère en quelque sorte (voir 5.1.3.2.c) :

« J'aurais bien aimé, parce que j'allais souvent dans le pays breton, j'ai travaillé beaucoup dans le pays breton. Bon, les gens, entre eux, arrivaient à causer breton, et puis, ben, on ne comprenait pas, quoi. Mais j'aurais aimé l'apprendre, hein. Mais en ce temps-là, bon, puisqu'il avait été interdit à l'école... il n'y avait pas de cours. » (Henri)

« J[e n]'ai jamais fait de breton, à mon grand regret. [...] [J]'ai passé trois ans au lycée Pavie à Guingamp ; après, j'étais à l'école d'infirmières, j'ai fait tous mes stages à l'hôpital de Bégard, eh

²⁶ Un phénomène de « bretonnisation » s'observe également dans la musique dite traditionnelle, où l'on s'efforce parfois de faire paraître un air « plus modal » pour se différencier de la musique tonale associée à la France. Communication personnelle d'Yves Defrance.

²⁷ « Chez tous ceux que passionne le breton ou qu'inquiète son avenir, la possession de la langue résulte le plus souvent d'une conquête ou d'une reconquête. Assurément, ceux qui seront parvenus à maîtriser le breton de haute lutte ne s'en laisseront pas aisément déposséder. » MORVANNOU F., « La langue bretonne en l'an 2000 », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 3, p. 251.

ben à l'époque, il y a vingt ans, les patients parlaient encore en breton et je [ne] comprenais pas. »
(Sylvie)

D'autres insistent plutôt sur leur désir d'accéder à un pan de la culture, ainsi que sur le lien entre breton et identité bretonne. Certains vont même jusqu'à regretter de ne pas avoir de famille bretonnante, comme Laura :

« Moi, je trouve ça top. J'aurais aimé avoir un... de la famille parlant breton, pour apprendre – alors, peut-être pas le parler, mais au moins apprendre les bases. Parce que, ouais, je suis quand même marquée par la culture bretonne, et puis cette langue qui disparaît, et puis à la fois qui revient un petit peu maintenant, moi, j'aurais... J'aurais bien aimé, ouais, connaître un peu plus. [...] Je [ne] sais pas, pour me sentir encore plus bretonne, je [ne] sais pas... Pour avoir un petit plus... [...] J[e n]'ai pas souvenir de dire : “Ouais, mes grands-parents, ils parlaient gallo”, j[e n]'ai pas... J[e n]'ai jamais mis ça en avant. Alors que peut-être, si ça avait été le breton... là, je dirais : “Mes grands-parents”... »

Leur quête identitaire amène certaines personnes à se rechercher assidûment des liens avec le breton. Un spécialiste (O) nous a ainsi raconté comment, dans sa jeunesse dans les années 1970, et alors qu'il découvrait la culture bretonne dans le milieu des *bagadoù*, il a souhaité installer illégalement une pancarte d'entrée d'agglomération portant le nom de Questembert en breton²⁸. Il ne pouvait concevoir son identité bretonne en-dehors du lien à la langue bretonne :

« Pour moi, mon identité est d'abord bretonne, bas-bretonne – enfin, bas-bretonne... Pour moi, c'est la référence, quoi. Mais c'est personnel, hein, là, j'avoue [rire]. Parce que moi, en fait, c'est... Ce que j'aurais voulu découvrir, c'est qu'on parlait breton [à Questembert] il n'y a pas longtemps, quoi, je veux dire chez les grands-parents, tout ça. »

C'est le fait de ne pas avoir découvert ce qu'il cherchait qui l'a obligé à réviser quelque peu son jugement sur le gallo et l'a amené à s'y intéresser.

c. Apprendre le breton puis redécouvrir le gallo

La troisième attitude identifiée consiste à commencer par apprendre le breton avant de s'en détourner pour se consacrer à la langue familiale, le gallo.

Michel : « J'ai tout oublié, hein, depuis, mais je m'étais inscrit, parce qu'il y avait beaucoup de camarades qui parlaient breton, et puis, à l'époque, j'imaginai que le breton était une... Enfin, seul en Bretagne le breton était une langue, et le gallo ne l'était pas. [...] J'ai senti le besoin d'en connaître un peu plus, pour être capable éventuellement d'échanger un peu, et puis je trouvais que c'était une richesse supplémentaire. Oui oui, ça fait partie d'une curiosité. »

Jacques : « [Q]uand on est jeune, on s'en va vers l'absolu, et puis après, avec un petit recul, on s'est dit : “Mais après tout, on est gallésants, on est gallésants et puis on assume parfaitement notre truc.” Donc je me suis plus recentré sur le gallo, c'est évident. »

Spécialiste L : « Quand je me suis retrouvée à Paris affirmant mes origines bretonnes, j'ai éprouvé le besoin de m'inscrire à des cours de breton pendant un an. [...] Je me revendiquais à Paris comme une Bretonne, et donc il fallait que je... C'était une tare de [ne] pas connaître le breton.

²⁸ Voir le point 2.2.3 sur le pays de Questembert, d'où le breton a disparu dans la première moitié du XIX^e siècle.

Parce que, dans ma tête, eh ben, breton-Bretagne. Il fallait parler le breton, parce que sinon j[e n]'étais pas pleinement bretonne. Déjà, on n'avait pas exhumé le mot "gallo" à ce moment-là [petit rire], on était toujours avec le mot "patois", donc qui était très dévalorisant, péjoratif, et donc je sentais bien, quand on disait "patois"... Je sentais bien qu'on le disait dans toute la France : le patois provençal, le patois limousin, enfin c'était le patois partout, donc c'était tout ce qu'on... méprisait. Et donc ça ne permettait pas de poser une identité. Il fallait... Or, le breton, [il] y avait des cours officiels : moi, j'allais à la Maison de la Bretagne à Montparnasse. [Il] y avait plein de choses en breton. Et c'est là que je me suis fait prendre, si je puis dire. [...] Jusqu'à ce que je me rende compte que je n'étais pas très motivée – enfin, ça m'intéressait au point de vue linguistique, mais enfin, je me disais : "Je vais parler avec qui, après ?", puisque moi, je revenais toujours en Haute-Bretagne. Donc j'ai pris conscience que c[e n]'était pas... C[e n]'était pas vraiment ce que je recherchais... pour affirmer mon identité bretonne. Ça [ne] me faisait pas... Ça [ne] me faisait pas vibrer du tout. »

On rencontre de plus en plus de jeunes ayant suivi des cours du soir de breton, voire des formations longues ou un cursus universitaire dans cette langue, qui s'inscrivent en stage de gallo pour compléter leur formation.

d. Le refus

Enfin, on relève une quatrième attitude parmi les témoins hauts-bretons, qui consiste à ne pas s'intéresser au breton, voire à le rejeter. Pour certains, l'apprendre reviendrait à s'inventer « une identité en papier mâché²⁹ ». « J'aurais l'impression d'être une fausse bretonnante », explique Madeleine.

Annaïck : « À une époque, je me suis un petit peu posé la question [d'apprendre le breton], mais comme j'étais moi-même dans mes études, et j'avais l'impression que c'était très dur. J'avais l'impression que c'était très dur, et puis je me disais : "Finalement, c[e n]'est pas mon histoire non plus. Il faut que j'accepte ça." Parce que souvent, ben, j'ai entendu : "T[u] es bretonne, tu [ne] parles pas breton ?" Et puis je me disais : "Après tout, ben non ! Non, moi j'ai appris une autre langue." »

Le développement du breton en Haute-Bretagne crée parfois des tensions. Le spécialiste N raconte ainsi :

« Quand on me dit "Yec'h[ed] mat" [Santé !], ça me fait chier. "Kenavo" [Au revoir], tu vois... ça me fait chier de dire ça. Moi, systématiquement, je réponds "A la perchaine". [...] Ça me hérise le poil, parce que du coup, [il] y a un côté acculturation, aussi, quoi. »

Danielle voit dans l'attitude des Hauts-Bretons avides d'apprendre le breton un danger pour l'avenir du gallo : « Ça veut dire ce que ça veut dire : ça veut dire qu'on considère que c[e n]'est pas vraiment une langue [le gallo], et qu'on donne priorité... Ben oui, finalement, ce sont les Gallos eux-mêmes qui vont faire qu'on va gommer le gallo. »

En réaction au développement du breton, certains cherchent à approfondir leur connaissance du gallo, comme Jeannine, qui a tout récemment commencé à fréquenter les stages.

²⁹ LÉCUYER F., *Le manifeste du gallo*, op. cit., p. 5.

« Je me suis dit : “Tiens, [il] y a quand même... Oui, [il] y a quand même un peu de fierté qui s’instaure, quoi.” Je me dis : “Après tout, on va peut-être être aussi bien qu’eux, et”... Parce que jusque-là, quand même, on est... On est bouffés par eux, quoi. Ils nous envahissent. Et là, moi, je ne digère pas les pancartes, hein³⁰. »

En résumé, le prestige du breton fait effet d’aimant sur une portion non négligeable des Hauts-Bretons, tandis que d’autres y restent insensibles. Sur le plan symbolique, la revalorisation du breton entreprise par ses militants pour en changer l’image a indéniablement porté ses fruits. Par ailleurs, l’enseignement du gallo est pour l’instant trop peu développé pour offrir une alternative facilement accessible aux Hauts-Bretons qui souhaiteraient l’apprendre³¹.

Poursuivons cette étude des conséquences des représentations du breton et du gallo par un questionnement sur leur place dans les événements autour de la culture bretonne.

7.1.2. La visibilité du gallo dans les événements consacrés à la culture bretonne

Ce compte-rendu se base sur les observations réalisées de 2013 à 2017 (voir introduction, I.B.3). Nous avons considéré que les événements autour de la culture bretonne sont les lieux les plus susceptibles de donner de la visibilité au breton ou au gallo, voire aux deux.

Le but n’est pas ici d’étudier l’ensemble des dates proposées tout au long de l’année, mais d’analyser une sélection de lieux qui nous paraissent révélateurs des rapports actuels entre breton et gallo et de la place accordée à ce dernier : un concours qui touche la Bretagne entière, le Kan ar Bobl (7.1.2.1) ; des festivals propres à la Haute-Bretagne, la Gallésie en Fête, la Bogue d’Or et les Assemblées Galèzes (7.1.2.2) ; et enfin, des événements consacrés spécifiquement au gallo, comme le Gallo en Scène et Mil Goul (7.1.2.3).

7.1.2.1. Un événement sur la Bretagne entière, le Kan ar Bobl

Le Kan ar Bobl (littéralement, « le chant du peuple ») est un concours annuel de chant, musique et contes. Des éliminatoires sont organisées dans toute la Bretagne entre janvier et avril avant la finale à Pontivy (Basse-Bretagne) début avril. Nous n’avons pu assister à toutes les manches, mais nous en avons observé aussi bien en Haute qu’en Basse-Bretagne.

Intéressons-nous tout d’abord aux présentations des événements au micro. L’usage du breton ou du gallo n’a pas de caractère systématique : lors de certaines manches, la présentation se fait en breton ou en gallo, ensuite traduit en français, tandis que dans d’autres, elle est intégralement faite en français. La quantité de breton/gallo employée est variable selon le lieu,

³⁰ Allusion au fait que des panneaux routiers bilingues français-breton ont été installés sur les routes départementales dans la partie gallésante du Morbihan (voir *infra*, 7.2.2).

³¹ À titre d’exemple, pour apprendre le gallo, nous avons dû nous déplacer dans le sud des Côtes-d’Armor (Plumieux, La Prénessaye...), en Ille-et-Vilaine (Rennes, Monterfil) et dans le Morbihan (Plescop). Outre le faible nombre de sites, on constate un manque d’enseignants formés. Ce problème se pose également pour les collèges et les lycées, car il n’existe pas de formation spécifique pour l’enseignement en gallo. Voir CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail, op. cit.*, p. 83.

et vraisemblablement selon le profil plus ou moins militant de la personne chargée d'animer l'événement.

En Haute-Bretagne, quand des présentations sont faites en gallo, il s'agit plus souvent de « français gallésé » que de gallo à proprement parler, à l'exception de quelques lieux où des personnes prennent la parole intégralement en gallo (Truite du Ridor 2014 et 2015 par exemple³²). Parfois, la présentation est tout simplement en français (La Méauçon 2014, Taillis 2015, Questembert 2015).

En revanche, en Basse-Bretagne, les manches observées sont systématiquement introduites en breton, traduit ensuite en français. Nous n'avons jamais vu de présentation intégralement en français³³. À plusieurs reprises, nous avons même remarqué que le breton n'était pas traduit (Botsorhel 2014, catégories contes et chant à écouter ; Moëlan-sur-Mer 2015, contes ; Caudan 2015).

En ce qui concerne l'affichage dans les locaux accueillant les épreuves éliminatoires, là non plus, pas de règle et de fortes variations locales, du seul français à une signalisation trilingue français-breton-gallo. L'affichage semble dépendre entièrement de la volonté des organisateurs locaux. Fait significatif, il arrive qu'il soit fait en breton en Haute-Bretagne (par exemple lors de la manche de Questembert en 2016, figure ci-dessous). Un affichage en gallo ne serait sans doute pas envisageable en Basse-Bretagne.

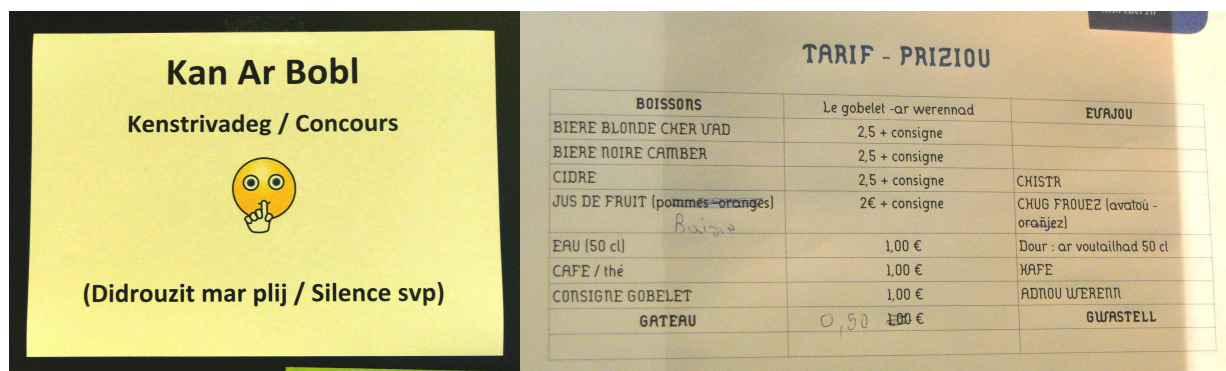


Figure 54. Affichage bilingue breton-français en Haute-Bretagne (Questembert, Kan ar Bobl 2016)

Sur l'ensemble des manches observées, nous n'avons relevé que deux cas d'affichage trilingue (figure ci-dessous) : sur la porte menant à la salle d'audition de Questembert en 2015, et sur une porte du Palais des Congrès de Pontivy lors des finales de 2014 et 2017 (il s'agissait d'ailleurs de la seule marque de trilinguisme dans tout le Palais³⁴).

³² La Truite du Ridor se déroule généralement sur deux jours à Plémet (pays de Loudéac, Côtes-d'Armor, Haute-Bretagne) et sert de manche éliminatoire pour le Kan ar Bobl. Cette région est réputée pour son attachement au gallo, dont la Truite se veut le reflet.

³³ En revanche, le français reprenait parfois le dessus entre les passages des concurrents (Botsorhel 2014, Maël-Carhaix 2014).

³⁴ En 2017, l'affichette portait le texte « Goûter enfants/Merenn ar vugale/Rincin poussous » (sic).

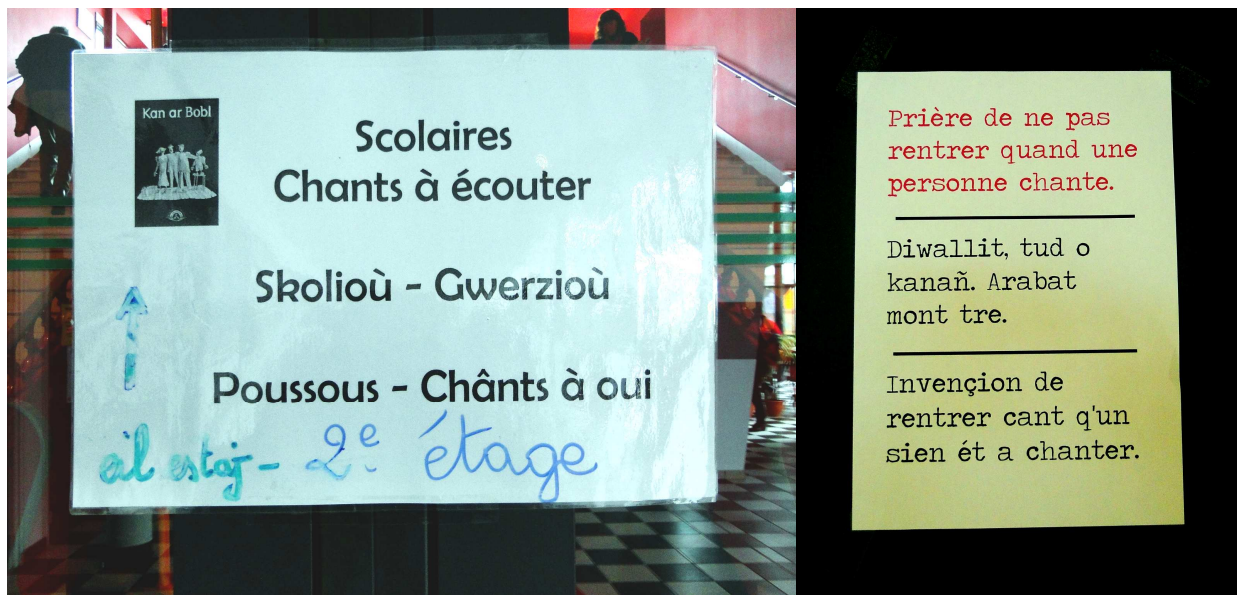


Figure 55. Affichage trilingue au Kan ar Bobl

À gauche : finale de *Kan ar Bobl*, Palais des Congrès de Pontivy, 2014. À droite : manche éliminatoire de *Questembert*, 2015.

Si l'on examine le contenu du concours, on constate également un déséquilibre entre les manches de Basse-Bretagne, où chants et contes sont la plupart du temps en breton, et celles de Haute-Bretagne où gallo et français sont présents.

La part des chansons en gallo est très variable d'un lieu à l'autre. Le répertoire de Haute-Bretagne présente la particularité d'être largement en français, ou en français émaillé de quelques termes gallos et prononciations gallèses, ce qui laisse un choix réduit aux personnes qui souhaiteraient chanter en gallo. Concrètement, si l'on prend l'exemple de la Truite du Ridor en 2015, on dénombrait quinze chants en français et quatre chants contenant seulement quelques formes gallèses ; à Taillis en 2015, on comptait un seul chant en gallo sur l'ensemble de l'épreuve (et pas un mot de gallo). À Questembert en 2016, le déséquilibre était moins fort, avec huit chansons en français, quatre en gallo, une en breton.

Dans les manches de Basse-Bretagne, en revanche, nous n'avons jamais entendu de chanson en français, à l'exception du concours interlycées (Lannion) regroupant des jeunes de diverses origines. À la finale de Pontivy en 2015, sur les deux catégories « enfants » et « familles », seuls des chants en breton furent présentés.

En Haute-Bretagne, dans la catégorie « contes », on constate également que le français est toujours présent aux côtés du gallo. Aux éliminatoires de la Truite du Ridor à Plémet, on dénombre généralement deux ou trois contes tout en gallo ; il s'agit là de l'épreuve qui permet d'en entendre le plus. Le reste du temps, les contes sont en français parfois agrémenté de tournures gallèses. Fait révélateur, à la finale de Pontivy, les contes en gallo et en français sont réunis dans la même salle.

Pourquoi la part du gallo est-elle aussi faible ? Différents hypothèses peuvent être avancées : un déficit de personnes suffisamment à l'aise en gallo pour pouvoir conter, une gêne à prendre la parole dans une langue méprisée, un moins grand volontarisme que du côté bretonnant, où il semble hautement improbable qu'une personne envisage de conter en français.

Au total, les épreuves de Haute-Bretagne sont avant tout des épreuves francophones où le gallo se fraie de temps à autre un chemin. Parfois même, le breton est plus présent que le gallo, par exemple à la manche de La Méaugon (2014), commune située en Haute-Bretagne à proximité de Saint-Brieuc.

En guise d'introduction, on expliqua, non sans humour, qu'un débat avait eu lieu pour savoir si les chants en breton seraient acceptés, étant donné qu'ils n'étaient pas du terroir. Les organisateurs avaient finalement tranché en faveur des bretonnants en raison de la proximité de la frontière linguistique : « À Saint-Brieuc, on a le droit d'accepter les *Brettes* », expliqua le présentateur.

Cette décision se ressentit directement le jour du concours, car *quatre concurrents sur six* chantèrent en breton, ainsi qu'une autre personne hors concours. Seuls les concurrents en chant accompagné proposèrent des textes en gallo. Le premier prit le micro en disant qu'il était temps de faire entendre un peu de gallo, puis se ravisa et dit, sur le ton de l'humour, que Bretons et Gallos faisaient bon ménage et avaient souvent l'occasion de prendre l'apéritif ensemble³⁵. Au total, qu'elles soient en compétition ou pas, huit personnes se produisirent ce jour-là, dont cinq en breton, dans une commune située en Haute-Bretagne.

Il est en revanche peu probable que des personnes proposent du contenu en gallo en Basse-Bretagne. Nous avons ainsi entendu à l'épreuve de Moëlan-sur-Mer deux parents d'élèves se demander s'il serait possible d'y conter en gallo, jugeant que ce serait sans doute déplacé (janvier 2015).

Les enjeux territoriaux du gallo et du breton s'invitent régulièrement dans les discours au Kan ar Bobl. Par exemple, le présentateur de la Truite du Ridor 2014 précisa d'emblée : « On parle beaucoup des langues de Bretagne – puisqu'il y en a *deux* », avant que les organisateurs ne se félicitent de la renaissance du gallo. À Questembert, situé dans une zone d'où le breton a reculé au cours du XIX^e siècle, comme on l'a vu, les enfants de l'école Diwan présentèrent en 2016 une version du *Bro Gozh ma Zadoù* (hymne breton) en gallo avec un couplet en breton. Cet effort nous semble traduire une tendance en progression : faire une place aux deux langues, comme ce fut le cas pendant un temps au festival du Roue Waroch (encadré ci-dessous).

Récit d'une expérience de terrain au stage de gallo du Roue Waroch 2014, 2015 et 2016

Le Roue Waroch est un festival de musique bretonne et du monde qui se déroule tous les ans à Plescop (Morbihan, Basse-Bretagne). Il a également une fonction d'épreuve éliminatoire pour le concours du Kan ar Bobl. En parallèle ont lieu divers stages de danse, de musique et de langues.

En 2014 est organisé pour la première fois un stage de gallo, initiative surprenante pour un événement bas-breton. Je décide donc de me joindre au groupe avec deux objectifs : parfaire ma connaissance du gallo afin de mieux appréhender les pratiques et les représentations des locuteurs, et observer les réactions des stagiaires.

Lors de la session de 2014, on remarque des profils très variés : retraités et femmes d'âge moyen dont le gallo est la langue maternelle, jeunes de moins de trente ans qui en ont un peu entendu dans leur enfance.

³⁵ Ce désir de ne pas créer de polémique est très répandu en Haute-Bretagne (nous y reviendrons plus bas).

Au cours de ce stage, comme dans d'autres, l'émotion est palpable. Il n'est pas rare que certains, parmi les plus âgés, aient les larmes aux yeux à l'évocation de leurs souvenirs d'enfance et du refoulement linguistique qui a suivi, les stages prenant parfois l'allure de thérapies collectives informelles. On se remémore le passé – volontiers idéalisé – avec un plaisir non dissimulé.

La division Haute/Basse-Bretagne s'invite de temps à autre dans les conversations, généralement sur le ton de l'humour. « Comment t'as fait ton compte pour te marier avec une Bretonne ? », demande un stagiaire taquin à son voisin de table qui a épousé une femme originaire de Larmor-Baden.

Mais les relations entre Hauts et Bas-Bretons peuvent aussi faire l'objet de commentaires plus agressifs. Ainsi, dès le matin, une retraitée déclare sur un ton véhément qu'elle est excédée de l'absence de visibilité du gallo : « Il n'y en a que pour le breton ! », s'exclame-t-elle à plusieurs reprises. Elle avoue s'être inscrite au stage par défi, puisque Plescop est une commune historiquement bretonnante. Elle souhaite par sa participation encourager la multiplication d'initiatives de ce type.

Elle le fait également par défi vis-à-vis de son mari qui, lui, participe dans une salle voisine au stage de breton, ce qui nous rappelle que les langues peuvent parfois faire l'objet de tensions au sein du couple.

En 2015 et 2016, cette dame est de nouveau présente. Son discours n'a pas changé, son exaspération vis-à-vis des bretonnants est toujours vive. Elle évoque souvent les panneaux routiers bilingues français-breton qui ont été installés sur les routes départementales du Morbihan gallo et l'irritent au plus haut point. En 2016, une participante partageant son sentiment dira : « Le gallo est écrasé par le breton. »

Ce stage a été maintenu avec de bons effectifs en 2014, 2015 et 2016 (entre dix et quinze personnes à chaque fois), puis supprimé en 2017 pour être remplacé par du chant de Haute-Bretagne.

Encadré 2. Expérience de terrain au stage de gallo du Roue Waroch

En résumé, au Kan ar Bobl, événement censé représenter toute la Bretagne, le breton est employé systématiquement en Basse-Bretagne et est parfois présent en Haute-Bretagne. Le gallo, en revanche n'est donné à entendre que de façon marginale en Haute-Bretagne. Ce constat se vérifie-t-il dans les événements qui s'y déroulent ?

7.1.2.2. Les événements culturels en Haute-Bretagne

a. La Gallésie en Fête

La Gallésie en Fête est un week-end de concerts, *festoù-noz*, *festoù-deiz*, stage de musique, contes, jeux traditionnels et concours (sports traditionnels, danse et musique) qui se déroule tous les ans au mois de juin à Monterfil (Ille-et-Vilaine). Cet événement important dans le

milieu de la musique traditionnelle est né en 1976 sous la forme d'un concours de sonneurs avant d'évoluer vers la formule actuelle³⁶.

La Gallésie en Fête s'affiche comme « le rendez-vous du Pays Gallo³⁷ », une volonté qui transparait dans le choix de son nom. Cependant, la place réservée au gallo est réduite à un stage de gallo d'une demi-journée à la Maison du Pâtis certaines années, qui n'existe plus. L'affichage n'est pas bilingue français-gallo³⁸. Les seuls mots écrits dans une autre langue que le français sont en breton, pour présenter les sports traditionnels (figure ci-dessous).



Figure 56. Affichage bilingue français-breton à la Gallésie en Fête 2014 (Monterfil)

On peut généralement entendre du gallo lors de la soirée contes ou théâtre du samedi soir (la troupe Tradior en 2014, le conteur Daniel Robert en 2016...). Mais il n'est pas donné à voir dans les lieux les plus fréquentés : pour y avoir accès, il faut le chercher, car ces spectacles se déroulent dans un petit bois à l'écart du site principal de la fête. De la même manière, le dimanche, on peut lire du gallo sur les stands de quelques associations de promotion de la langue, installés sur le pourtour du pré central, à distance des concerts.

En 2017, on a pu entendre du gallo par la voie la plus inattendue : la traduction en gallo du serment des participants au tournoi de *gouren* (lutte bretonne), par respect pour le fait que le tournoi se déroulait en zone gallésante, selon le présentateur.

D'autres événements culturels en Basse-Bretagne autour de la musique traditionnelle assurent au breton une visibilité dans l'espace public, même réduite. Par exemple, au festival Fisel de Rostrenen (du nom de la danse traditionnelle appelée *fisel*), qui mêle également spectacles, *festoù-noz*, stages et concours, une signalétique français-breton a été mise en place à la buvette et au stand de nourriture.

On remarque par ailleurs des pancartes indicatrices de grande taille proposant des jeux de mots avec la langue bretonne (figure ci-dessous), comme *ar c'hazh dall* pour le stand de petite restauration (jeu de mots à partir de « casse-dalle » en français, prononcé à la bretonne, et qui se traduirait par « le chat aveugle »), *Billig the Kig* (jeu de mots à partir de *Billy the Kid*, *billig*, « galetière » et *kig*, « viande »), *God Save The Gwin* (*gwin* : « vin »), *Kersoulaj* (appellation

³⁶ MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, op. cit., p. 118. Les sonneurs de biniou-bombarde Christian Anneix et Jean Baron, qui ont œuvré à la mise en valeur des airs du pays gallo, sont à l'origine du concours.

³⁷ LA GALLÉSIE EN FÊTE [site internet]. <http://gallesie-monterfil.bzh/Festival> [consulté le 13 juillet 2017].

³⁸ Ce point a aussi été signalé par des militants : « Pas un mot de gallo. Mais même au niveau musical, si tu veux : c'est vachement Basse-Bretagne » (spécialiste N).

humoristique des toilettes en breton). Le grand chapiteau est également identifié par son nom en breton, *teltenn vras*.

Il ne s'agit pas là d'une règle en Basse-Bretagne, loin s'en faut, cependant on relèvera l'opposition entre cette signalisation sporadique et son absence quasi-systématique en Haute-Bretagne.



Figure 57. Affichage en breton au festival Fisel (Rostrenen)

b. La Bogue d'Or

La Bogue d'Or est un festival (concerts, *festoù-noz*, concours de chant, contes et musique) se déroulant à Redon (Ille-et-Vilaine) à l'automne, en parallèle de la foire à la châtaigne, la Teillouse. Des sélections locales ont lieu dans divers lieux de Haute-Bretagne avant la finale à Redon.

« Depuis 1975, la Bogue d'Or rend hommage au “*génie populaire*”, à toutes les formes d'expression de cette culture : le chant, le conte, la musique, la danse, mais aussi le culinaire, la poésie... Un patrimoine culturel qui se transmet de génération en génération et qui est bien vivant, parce qu'il est en mouvement permanent³⁹. »

Quelle place est accordée au gallo dans cette fête se voulant l'expression de la culture populaire ? On y trouve une joute contée devant contenir « un minimum de gallo » : le règlement est flou sur la quantité de gallo attendue. De fait, les conteurs se positionnent sur tous les degrés intermédiaires entre le gallo et le français, mais seuls quelques-uns s'expriment entièrement en gallo. D'autres activités sont ponctuellement organisées, par exemple, en 2016, un café gallo et une conférence à la médiathèque de Renac.

Qu'en est-il des concours de contes et de chant de Haute-Bretagne ? Si l'on prend pour exemple les années 2014 et 2015, on constate que la place du gallo est mince. Au concours de contes de 2014, la présentation était faite dans un gallo très mêlé de français. Sur une demi-journée de sept contes, quatre étaient en français, deux en gallo, et un en « français gallésé » ou « gallo francisé ».

Quant au concours de chant, en 2014, la présentation était intégralement en français, et sur l'ensemble des chants, très peu contenaient quelques formes gallèses. En 2015, la présentation était en français, vingt-cinq chansons étaient en français, deux en gallo, deux avec un peu de gallo. En revanche, une balade en gallo « Galo Zen » fut proposée par deux conteurs, Marie Chiff'mine et Matao Rollo.

³⁹ GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE [site internet]. http://www.gcbpv.org/?page_id=108 [consulté le 24 juillet 2017].

Par ailleurs, le gallo est absent de l'espace public. En 2013, la seule trace de gallo écrit se trouvait sur la tente d'accueil portant un panneau trilingue. En 2014, nous avons également repéré un affichage trilingue à la taverne (figure ci-dessous).

Ainsi, cette vitrine de la culture de Haute-Bretagne qu'est la Bogue d'Or n'accorde qu'une toute petite place au gallo, sous la forme de quelques rares contes et chants tout en gallo, et le plus souvent de mots isolés dans les chants et les discours.



Figure 58. Affichage trilingue à la Bogue d'Or 2013 et 2014 (Redon)

c. Les Assemblées Galèzes

Les Assemblées Galèzes sont un festival d'une semaine, créé en 1979⁴⁰, qui se déroule au mois de juillet à La Prénessaye (Côtes-d'Armor). Il est composé de stages de musique et de langue, ainsi que de soirées de concerts, théâtre et *festoù-noz*. Les Assemblées se présentent comme l'un des principaux événements autour de la culture gallèse et « le seul festival organisé pendant une semaine en milieu rural et consacré intégralement à la culture bretonne d'expression gallèse⁴¹ ». Elles avaient initialement, outre leur fonction de transmission et de défense de la culture, un but de formation de nouveaux militants⁴².

Dans un communiqué de mai 2016, le festival affirme sa volonté de « sensibiliser, transmettre, former et créer en gallo », et se positionne comme « LE festival pour tous ceux qui parlent, ont entendu parler ou veulent apprendre le gallo et la culture de Haute-Bretagne⁴³ ».

Or, la place du gallo y est en réalité assez discrète. Trois activités autour du gallo sont proposées : un camp en gallo et français à destination des enfants, un stage de gallo et un stage de contes en gallo. Ces activités se fondent dans la masse des stagiaires venus pratiquer un instrument ou le chant traditionnel. Le premier jour du stage 2016, alors que nous faisons connaissance avec certains stagiaires, une musicienne nous interpella par rapport à notre

⁴⁰ MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », *op. cit.*, p. 262.

⁴¹ SEIZH [En ligne], « Les Assemblées Galèzes aident le gallo », 16 mai 2016. <http://7seizh.info/2016/05/16/assemblies-galezes-aident-galo/> [consulté le 01 juin 2016].

⁴² LES ASSEMBLÉES GALÈZES [site internet]. http://assemblies-galleges.net/general/histoire_du_festival [consulté le 24 juillet 2017].

⁴³ SEIZH [En ligne], « Les Assemblées Galèzes aident le gallo », *op. cit.*

participation au stage de gallo ; elle ne voyait pas l'intérêt d'apprendre « un patois ». Au stage de gallo de 2015, nous étions la seule élève inscrite ; en 2016, nous étions trois mais les deux autres participants n'assistèrent pas aux trois jours.

Par ailleurs, aucun affichage en gallo n'était mis en place en 2014 ; en 2015, quelques personnes avaient pris l'initiative de décorer la salle principale d'affiches en gallo (figure ci-dessous), qui avaient presque entièrement disparu les années suivantes. De manière générale, on entend peu de gallo entre les participants et lors des discours au micro.



Figure 59. Affichage en gallo aux Assemblées Galèzes 2015

En 2015, le festival signa la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » visant à promouvoir l'usage du gallo⁴⁴ ; la place accordée à la langue pourrait donc évoluer dans les prochaines années. L'édition de 2016 fut marquée par deux discours d'accueil à la tonalité militante en faveur du gallo, l'un du maire de La Prénessaye, l'autre de la conseillère régionale Kaourintine Hulaud, qui, évoquant le complexe d'infériorité des gallésants et la honte de leur langue, déclara : « Osez dire “Je suis du pays gallo” ! » et invita tous les participants à s'emparer du gallo.

On observe un changement, encore discret, dans les attitudes des Hauts-Bretons vis-à-vis du gallo, notamment chez les jeunes, qui transparait occasionnellement pendant le festival. Ainsi, lors d'une représentation de la pièce en gallo *La Houle ès avettes*⁴⁵ en 2014, nous avons relevé beaucoup de réactions positives dans le public. Des adolescentes, participantes du camp gallo, réagirent avec énervement à l'évocation des discours stigmatisants tenus habituellement au sujet de cette langue.

En 2017, nous avons rencontré plusieurs stagiaires trentenaires très favorables au gallo, correspondant à l'un des quatre profils que nous avons identifiés plus haut (7.1.1.3) : des Hauts-Bretons ayant appris le breton avant de se tourner vers le gallo. Ils se disaient intéressés par des formations intensives et déploraient la pauvreté de l'offre actuelle.

Si la place du gallo reste très marginale dans les événements culturels hauts-bretons, quelle est-elle dans ceux qui lui sont spécifiquement consacrés ? Y est-il plus couramment pratiqué ?

⁴⁴ Voir *infra*, point 7.1.3.7.

⁴⁵ *La Houle ès avettes*, pièce de Marie Chiff'mine et Matao Rollo.

7.1.2.3. Les événements consacrés au gallo

Quelles observations peut-on faire sur les événements consacrés spécifiquement à la défense et à la valorisation du gallo, que l'on pourrait qualifier de militants ? Dans ceux qui sont consacrés au breton, par exemple la Redadeg (course de relais servant à lever des fonds pour soutenir des projets en faveur du breton) et Gouel broadel ar brezhoneg (« fête nationale du breton »), les discours sont systématiquement en breton, ensuite traduit en français. Dans l'assistance, on entend généralement un mélange de breton et de français. En va-t-il de même en Haute-Bretagne ?

Le festival Gallo en Scène est né d'une poignée de personnes réunies au sein de la branche costarmoricaine de l'association Bertègn Galèzz. L'objectif était, outre la mise en valeur du gallo, la création d'une dynamique, d'un réseau de personnes prêtes à se mobiliser. À cet effet, les organisateurs souhaitaient changer de lieu chaque année pour amener le gallo aux habitants, en ne sachant pas si la formule séduirait, comme le raconte le spécialiste I :

« Pendant la soirée théâtre [de la première édition], il devait y avoir quatre-vingts ou une petite centaine de personnes. Mais pour moi, ça validait l'idée que les gens sont capables de sortir de chez eux pour pouvoir entendre du gallo, quoi. Et donc, le fait d'avoir le micro et puis de causer tout en gallo a fait que... Ça a permis aussi de voir les gens qui étaient intéressés. Ils ont marqué leur coordonnées sur des papiers et ils sont venus rejoindre le collectif, et comme ça, tous les ans, on a fait de la même façon, le même principe. »

L'équipe organisatrice fait preuve de volontarisme et les discours introductifs sont systématiquement en gallo. Les soirées contes, théâtre et *menteries*⁴⁶ ont un grand succès et le nombre de participants augmente d'année en année. D'autres activités sont parfois proposées, comme une visite de la Briqueterie de Langueux en gallo en 2014, qui fut victime de son succès, obligeant les organisateurs à constituer quatre groupes de visiteurs⁴⁷.



Figure 60. Le succès du Gallo en Scène

À gauche : soirée contes à Hénon le 15 novembre 2014. À droite : soirée *menteries* à Saint-Rieul le 20 novembre 2015 devant une salle comble.

⁴⁶ Les *menteries* sont des histoires courtes et invraisemblables qui doivent paraître crédibles.

⁴⁷ L'association est également à l'initiative de la traduction en gallo du livret de la Maison de la Baie de Saint-Brieuc, où des visites guidées en gallo sont parfois organisées par les bénévoles.

Le reste de l'année, l'équipe a innové en proposant des adaptations de jeux télévisés en gallo :

« On va dans les bistrotts et puis [...] on adapte des jeux de télé, en fait, en gallo. *Dessinez, c'est gagné*, ça date un peu, mais on peut faire ça, on peut faire *N'oubliez pas les paroles*, on peut faire *La roue de la fortune*, et donc c'est bien, parce que ça permet aux gens, en fin de compte... On cherche toujours à faire en sorte que les gens... manipulent [la langue], quoi, parce que le problème, c'était notre souci, c'est qu'effectivement, les faire quitter leur rôle passif, quoi, pour qu'ils puissent manipuler. [...] [C]e format-là, des fois, on a fait devant vingt personnes, mais des fois devant cent cinquante personnes. » (Spécialiste I)

La même équipe propose ponctuellement des « Apéros gallo », rassemblant des musiciens, des chanteurs et des conteurs. Le souhait des organisateurs est d'offrir un espace où les personnes puissent converser en gallo de manière désinhibée. Mais se libérer du complexe demande du temps :

« Ça fait partie des formats à succès et des grands échecs [*amusé*] de l'association [*petit rire*]. Parce qu'en fait, [...] c'est faire fi du fait que les gens ne... [Il n']y a pas de bouton, tu [ne] peux pas faire les gens... Même les gens qui ont le gallo, qui sont perdus de gallo, tu [ne] vas pas les faire parler en gallo [*claque des doigts*] comme ça. Pas possible. Parce qu'il y a toujours la honte et tout ça, elle est tellement, tellement, tellement là que... Il a été très désappris, le gallo, et c'est quand même terrible, parce qu'on avait des exemples de gens, un notaire par exemple, un très très grand copain, ben lui, il a baigné dans son enfance dans le gallo, il adore le gallo, mais il [ne] peut plus le sortir. » (Spécialiste I⁴⁸)

Le festival Mil Goul, organisé à Rennes en septembre par l'association Bertègn Galèzz, aide à montrer, par la diversité d'activités proposées, que l'on peut parler de tout en gallo : visites guidées de l'écomusée de la Bintinais, du centre-ville de Rennes, du Musée de Bretagne (figure ci-dessous)... On y observe une bonne réactivité du public, curieux et investi. Les événements autour du gallo attirent également du monde dans le pays de Loudéac et autour de Plumelec (à proximité de la frontière linguistique), où la pratique est restée vivante⁴⁹.

Les événements consacrés au gallo sont également l'occasion de corriger certaines représentations erronées. Lors de la visite en gallo du Musée de Bretagne (Rennes) dans le cadre de l'édition 2014 (figure ci-dessous), on précisa aux participants : « La *Bertègn*, c[e n]'était pas que le *berton*. » Une participante pensait qu'il n'y avait pas de variations

⁴⁸ Les organisateurs du Café gallo d'Arradon font le même constat : beaucoup de personnes ont du mal à prendre la parole en gallo. Il faut plusieurs séances pour retrouver des automatismes et parvenir à dire plus que quelques mots.

⁴⁹ La spécialiste M raconte : « J'étais surprise, justement, en arrivant là [dans le pays de Loudéac] : ça mord tout de suite. La première causerie que j'ai organisée, je me dis : "Oh, je [ne] sais pas, les gens, ils [ne] connaissent pas", on n'avait jamais fait ça avant, enfin... en tout cas, pas à ma connaissance. Et en fait, les gens, ils sont venus... alors qu'on n'avait pas fait tant de pub que ça. Et, ouais, je pense qu'il y a une forte demande, quoi. De ce côté-là, les gens sont bien motivés » C'est également le cas dans la région de Plumelec : « Ici, [il] y a un attachement très fort à la langue, sur le territoire. Ça m'est arrivé déjà de conter avec un public qui [n']était pas forcément que gallésant, alors je conte en français et puis [*sur un ton offusqué ou déçu*] : "Ben, quand même !" [*petit rire*]. Tu vois, c'est une évidence pour eux que, si je vais conter, [il] faut qu'il y ait du gallo. Ils m'attendent là-dessus, quoi. [...] [I]ci, [il] y a de la demande, quoi. Les gens sont très attachés à leur langue, ils [n']ont pas forcément la... Ils ont une petite... un sentiment de fierté, un petit peu comme du côté de Plémet [près de Loudéac], avec la Truite du Ridor, tu vois, [il] y a ça ; ils sont vraiment fiers, quoi. Et puis [il ne] faut pas... [Il ne] faut pas attaquer, quoi. Parce qu'ils ont les crocs » (spécialiste N).

dialectales en breton, et une autre la corrigea immédiatement, ajoutant que cette croyance provenait du fait que « les Gallos idéalisent les [Bas-]Bretons ».



Figure 61. Visites guidées en gallo dans le cadre de Mil Goul 2014

À gauche : l'écomusée de la Bintinais. À droite : le Musée de Bretagne. On notera le groupe imposant à gauche, qu'il était difficile de faire entrer dans la pièce.

En définitive, lors des activités explicitement consacrées au gallo, il est possible d'entendre et de pratiquer la langue. Ces initiatives permettent également de revaloriser les locuteurs. Leurs objectifs ne sont cependant que partiellement atteints, car les participants n'échangent pas toujours en gallo. Dans un cadre équivalent, la plupart des bretonnants, en particulier les néo-locuteurs, font preuve de volontarisme et s'efforcent de ne parler que breton, quel que soit leur niveau.

Il existe une nette demande sociale pour des événements en gallo, qui attirent un public important et en constante augmentation. Toutefois, il est pour l'instant difficile de savoir si leur développement s'accompagnera d'une réelle libération de la parole parmi les participants.

7.1.2.4. Conclusion

Sur les différents événements autour de la culture bretonne que nous avons observés, nous avons constaté que le breton a une présence assurée en Basse-Bretagne, encore discrète mais en progression, et parfois même dans certains événements de Haute-Bretagne. Le gallo, quant à lui, est peu visible et peu audible, y compris dans des événements sur la culture de Haute Bretagne (en-dehors des formats conçus spécifiquement pour promouvoir la langue). Les organisateurs et les participants des concours s'emparent peu de ces occasions pour donner à voir et à entendre la langue locale.

Le déséquilibre dans la visibilité des deux langues se manifeste en d'autres occasions. Par exemple, le conseil régional de Bretagne, qui les a déclarées officielles, ne propose son site internet qu'en breton, en plus du français. La maison des cultures bretonnes de Saint-Brieuc (Haute-Bretagne) accueille bien plus d'événements en breton qu'en gallo (les seuls événements

où le gallo est plus présent que le breton sont les activités de chant dans la ronde, car les participants peuvent répondre sans connaître les paroles).

Nous avons assisté à seulement deux événements totalement trilingues : la finale de Dañs 22 et les concours de danse de la Saint-Loup, organisés par la confédération de cercles celtiques Kendalc'h (il y a fort à parier que les autres rencontres qu'elle organise soient également trilingues).

Notons que quelques événements en breton font désormais une place au gallo, comme le concours de haïkus du festival Taol Kurun. En 2016, la Redadeg a consacré une partie de l'argent récolté au soutien d'un projet en gallo : 2000 euros ont été alloués à l'organisation d'un stage de BAFA pour animer des camps dans cette langue⁵⁰. Par ailleurs, l'hebdomadaire en breton *Ya !* a ouvert ses colonnes à des articles en gallo.

Des passerelles existent également dans le domaine de l'enseignement. Une association de cours de breton à Vannes, Bemdez, a organisé des cours de gallo pendant quelques temps. Les initiations au gallo dans les écoles dépendent de la filière catholique de l'enseignement en breton (association Dihun Breizh). Enfin, au printemps 2018, une formation de gallo devrait avoir lieu à Skol an Emsav, centre de formation en breton pour adultes fortement impliqué depuis sa création dans les combats pour la langue bretonne (par exemple, les revendications de panneaux bilingues dans les années 1980), ce qui constituerait un tournant pour le mouvement gallésant comme pour le mouvement bretonnant.

Poursuivons ces observations par une étude plus précise de la place du gallo dans le mouvement militant.

7.1.3. La place inconfortable du gallo dans le mouvement de revitalisation des langues de Bretagne

En réaction au centralisme étatique sont nés des régionalismes et des nationalismes qui reproduisent, en miroir, la démarche unificatrice caractéristique de la construction de la nation, qu'il nous faut ici résumer brièvement.

Pour pouvoir exister, les États s'efforcent de susciter l'adhésion des personnes vivant sur leur territoire. Comme le souligne A. Dieckhoff, « l'État est un créateur particulièrement zélé de nationalisme. Ses élites (politiques, sociales, culturelles) s'emploient, via le système scolaire, l'armée et la littérature, non seulement à renforcer la cohésion nationale pour développer la loyauté envers l'État, mais aussi à exalter la spécificité et l'originalité de la nation⁵¹ ».

C'est ce que M. Billig a nommé le « nationalisme ordinaire » (*banal nationalism*), autrement dit un nationalisme aussi invisible qu'il est répandu, qui constitue le fondement des États-nations. Invisible, car il est toujours projeté par les majoritaires sur les « autres » : les minorités, les peuples se soulevant contre le colonisateur, etc., tandis que le nationalisme étatique n'est ni perçu ni nommé comme tel car il revêt une apparence de naturalité⁵².

⁵⁰ AR REDADEG [site internet]. <https://www.ar-redadeg.bzh/fr/projets-finances/article/selection-2016> [consulté le 27 juillet 2017].

⁵¹ DIECKHOFF A., « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », DIECKHOFF A. et JAFFRELOT C. (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2006, p. 113.

⁵² « *Nationalism as a condition is projected on to "others"; "ours" is overlooked, forgotten, even theoretically denied.* » BILLIG M., *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995, p. 17. Ou encore : « *[T]here is something misleading about this accepted use of the word "nationalism". It always seems to locate nationalism on the*

Nationalismes d'État et nationalismes minoritaires présentent d'évidentes dissemblances mais aussi d'importantes similitudes. Il y a ainsi, dans toute construction nationale, une « intrication du politique et du culturel⁵³ » afin de faire advenir une communauté unitaire et singulière. Le projet du nationalisme est en effet fragile, d'autant qu'il ne peut trouver sa légitimité dans le divin. Il nécessite une mythologie nationale qui ne puisse être mise en doute, d'où un besoin de « procédures où la production et le maintien de croyances collectives sont engagés⁵⁴ » : symboles identitaires, monuments aux morts, festivals de folklore, musées d'art populaire, néo-traditions... autant de manières de donner à voir une identité collective, l'unité d'un peuple, quelles que soient ses divisions, et de représenter la nation comme une « totalité harmonieuse⁵⁵ ». La cohésion de la nation passe en outre par un processus volontariste d'homogénéisation, de gommage des différences internes⁵⁶.

La langue est un outil d'unification primordial dans un projet national, en tant que support potentiel d'un sentiment d'appartenance partagé⁵⁷. On pourrait même aller jusqu'à dire, en reprenant l'idée de M. Billig, que c'est le nationalisme qui crée l'idée de langue, car rien n'indique que les acteurs sociaux aient la sensation de parler une seule et même langue, ni qu'ils perçoivent des frontières nettes au sein du continuum linguistique, avant que ne débute un processus de construction nationale⁵⁸.

La normalisation permet de renforcer le processus identitaire en se démarquant des langues environnantes, pour les États-nations comme les minorités aspirant à devenir des nations⁵⁹. Elle implique, comme on l'a vu au chapitre 5, qu'une autorité centrale définisse ce qu'est « la langue », ce qui en relève et ce qui s'en écarte, quels usages sont légitimes.

periphery. Separatists are often to be found in the outer regions of states; the extremists lurk on the margins of political life in established democracies [...]. From the perspective of Paris, London or Washington, places such as Moldova, Bosnia and Ukraine are peripherally placed on the edge of Europe. All these factors combine to make nationalism not merely an exotic force, but a peripheral one. In consequence, those in established nations – at the centre of things – are led to see nationalism as the property of others, not of “us”. » *Ibid.*, p. 5.

⁵³ DIECKHOFF A., « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », *op. cit.*, p. 114.

⁵⁴ BABADZAN A., « L'invention des traditions et le nationalisme », *Journal de la Société des Océanistes*, n° 109, 1999, p. 31.

⁵⁵ *Ibid.* Sur ce sujet, voir BILLIG M., *Banal Nationalism*, *op. cit.*, p. 24-29 et ANDERSON B., *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983.

⁵⁶ « [I]l y a [...] d'importantes limites aux divergences que la nation peut accueillir et tolérer en son sein. Celle-ci ne peut s'orchestrer dans la confusion identitaire ni non plus se représenter dans une trop grande dispersion d'elle-même. [...] En fait, la nation cherche à réprimer ses contradictions et combler ses fissures bien avant de reconnaître ses multiplicités constitutives [...]. » LÉTOURNEAU J., « Y a-t-il une “nation québécoise ?” Est-il impératif qu'elle adienne ? Une mise au point », MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003, p. 287.

⁵⁷ Sur les rapports entre langue et nation, voir KREMnitz G., « Langue et nation – une relation périlleuse. Quelques réflexions », *Estudis Romànics*, vol. 22, 2000, p. 23-28. En ce qui concerne la France, nous avons déjà évoqué, entre autres, l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) prescrivant l'usage du français dans les jugements et les actes législatifs. La généralisation de l'usage du français suite à la Révolution avait pour objectif, outre d'amener les idées révolutionnaires à tout un chacun, de « créer parmi les Français le sentiment d'appartenir à la même communauté imaginée, la nation française ». DIECKHOFF A., « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », *op. cit.*, p. 116. Sur l'instrumentalisation de la langue par les États-nations, dont la France, voir BLANCHET P., « Seuils, limites et frontières de langues », *op. cit.*, p. 72-74. Sur l'homogénéisation des pratiques langagières par les nationalismes, voir également CANUT C., « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, 2001, p. 391-397. Enfin, pour une perspective critique sur la posture essentialiste faisant de la langue le fondement de l'identité, voir BUCHOLTZ M. et HALL K., « Language and Identity », DURANTI A. (dir.), *A Companion to Linguistic Anthropology*, Oxford, Blackwell, 2003, p. 374.

⁵⁸ BILLIG M., *Banal Nationalism*, *op. cit.*, p. 30-31.

⁵⁹ Comme le rappelle P. Pesteil, « un discours destiné à rassembler face à un tiers oppresseur implique la valorisation de toute différence devenue significative ». PESTEIL P., « Richesse et limite du concept d'identité », *Cuntrasti. Rivista Corsica Mediterranea*, n° 7, octobre 1987, p. 98-99.

La construction d'une nation implique en outre d'édifier des frontières afin d'institutionnaliser l'identité que l'on souhaite délimiter. Pour bâtir une communauté, la démarche la plus répandue consiste à tenter de faire coïncider les frontières politiques avec les frontières linguistiques⁶⁰. En Bretagne, le projet a longtemps été, et est encore pour une partie des militants, de mettre en adéquation l'espace de la Bretagne historique avec l'espace de la langue bretonne, par mimétisme avec l'État français (voir *infra*, point 7.2). Le militant Roparz Hemon écrivait ainsi : « Le breton est la langue de la Bretagne toute entière, la haute Bretagne autant que la basse Bretagne. Le français dans l'est du pays doit disparaître⁶¹. » Si cette prise de position n'est pas représentative de l'ensemble des personnes défendant le breton, certaines s'en rapprochent néanmoins.

D'autre part, l'idée qu'il existe un lien essentiel entre Bretagne et langue bretonne est très répandue chez les bretonnants de toutes tendances politiques, y compris chez des personnes ayant peu de sensibilité régionaliste, et même chez des non-bretonnants, comme nous l'avons vu au chapitre 5.

Selon une étude de S. Keller, les dépliants de promotion de l'enseignement du breton et du gallo dans les écoles ou en cours du soir font appel à une rhétorique très différente selon qu'il s'agit de l'une ou l'autre langue⁶². Par exemple, le dépliant de Skol an Emsav (centre de formation en breton pour adultes évoqué plus haut) fait ressortir la notion d'unité nationale (« *Da bep labous e gan, da bep pobl he yezh* », soit « À chaque oiseau son chant, à chaque peuple sa langue »), tandis que celui de l'institut Chubri, dont nous avons déjà parlé au chapitre 5, fait appel à l'affectif, au souvenir d'une langue aimée. Globalement, on fait beaucoup moins appel à la fierté dans la promotion du gallo que dans celle du breton. « Ces documents publicitaires juxtaposés marquent le contraste symbolique entre la langue bretonne, vue comme un véhicule de la culture bretonne, et le gallo, souvent vu – quand son existence est reconnue – comme étant de portée personnelle ou locale, plutôt que régionale ou ethnique⁶³. »

Les initiatives visant à sauvegarder et promouvoir le gallo sont parfois ressenties comme une entrave au développement du breton, dont la situation est toujours très fragile. En filigrane existe également la crainte que les aides financières susceptibles d'être attribuées au gallo soient prélevées sur celles qui sont allouées au breton, difficilement acquises par de longues

⁶⁰ Voir VIAUT A., « La frontière linguistique de la ligne à l'espace : éléments pour une schématisation », *Glottopol* [En ligne], n° 4, juillet 2004, p. 11-12.

⁶¹ *Arvor*, n° 76, 21 juin 1942 ; cité dans LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, *op. cit.*, p. 289. Les exemples de ce type sont nombreux. Un Haut-Breton militant pour la langue bretonne, sous le pseudonyme Fañch Trimer (il s'agit de Georges Pinault, qui écrit habituellement sous le nom de plume Goulven Pennaod) écrivait dans *La Bretagne à Paris*, le 13 mai 1977 : « Dans l'intérêt de l'unité de la Bretagne les parlers gallos doivent disparaître », en reprenant la formule d'Anatole de Monzie, ministre de l'Instruction publique qui avait déclaré « Dans l'intérêt de l'unité de la France, la langue bretonne doit disparaître. » MORIN G., « La Bretagne d'aujourd'hui ne se conjugue toujours pas au pluriel », *La France au pluriel ?*, Actes du colloque d'Amiens, 3 et 4 décembre 1982, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 53. Le même Georges Pinault écrivait en 1963 : « Les parlers gallos ne se différencient pratiquement pas des parlers de l'ouest de la France qui leur sont contigus [...]. Il me paraît extrêmement dangereux, et en outre dépourvu de tout intérêt, de vouloir développer les parlers gallos : nous perdons assez de temps et d'argent à lutter pour le breton – ce que nous faisons de grand cœur d'ailleurs car cette langue est le plus sûr garant de notre nationalité – sans nous emm... à pétitionner pour l'enseignement d'un sous-groupe de patois français, et lutter pour une dichotomie ad æternam de la Bretagne. Je suis de ceux qui, “gallos” de naissance, estiment que seule une Bretagne bretonne – *i. e.* bretonnante – sur la totalité de son territoire historique doit être le but à poursuivre sans relâche par tous ceux qui veulent véritablement la survie de notre nation en tant que telle. » *Ar Vro Gwirionez*, n° 19, juin 1963, p. 76 ; cité dans MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, *op. cit.*, p. 99. On notera que Georges Pinault fait partie de ces Hauts-Bretons au parcours ambigu puisque, après avoir prôné la bretonnisation de toute la Bretagne, il proposera une orthographe unifiée pour le gallo... avant de se faire à nouveau le chantre de l'imposition du breton.

⁶² KELLER S., « “I love patois, I learn gallo”. Ideological projects of minority language-naming », *op. cit.*

⁶³ *Ibid.*

années de militantisme. Le contexte très défavorable aux langues minoritaires engendre une certaine méfiance ou, à tout le moins, une hypersensibilité sur ces sujets.

Le problème de positionnement de la Haute-Bretagne au sein du mouvement breton n'est pas nouveau, comme on va le voir avec les quelques éléments historiques suivants (7.1.3.1). Nous aborderons ensuite la redécouverte du patrimoine haut-breton que la structuration du mouvement gallo a entraînée (7.1.3.2). Puis nous évoquerons les difficultés des Hauts-Bretons à revendiquer des droits linguistiques (7.1.3.3), la manière dont ils envisagent l'avenir du gallo (7.1.3.4) et les efforts à fournir pour moderniser son image (7.1.3.5). Nous examinerons la façon dont les militants du gallo se positionnent face aux militants du breton et les difficultés qu'ils rencontrent (7.1.3.6), avant de recenser les avancées récentes (7.1.3.7).

7.1.3.1. Bref historique de l'émergence du mouvement gallo

Au XIX^e siècle, la Haute-Bretagne fait l'objet de l'intérêt des folkloristes⁶⁴ (collectes de contes et de traditions orales, glossaires monographiques sur le gallo de telle ou telle commune ou région), une dynamique qui perdurera jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il ne s'agit cependant pas d'un mouvement militant : l'objectif n'est pas la défense et la promotion de la langue.

Sporadiquement, des voix s'élèvent pour que soit prise en compte la spécificité de la Haute-Bretagne. Ainsi, en 1905, au congrès de l'Union régionaliste bretonne (URB)⁶⁵ à Plélan-le-Grand, la création d'une revue intitulée *Le Pays gallo* fut l'objet de vifs débats⁶⁶.

Dans l'entre-deux-guerres, l'écart entre la Haute et la Basse-Bretagne se creuse, la première ne faisant l'objet que de rares recherches⁶⁷. À cette époque, le gallo sert surtout de ressort comique dans des farces paysannes. Celles-ci mettent en scène un personnage archétypal : le paysan un peu lourd, naïf, ou au contraire rusé, au mode de vie archaïque et en décalage avec les évolutions du monde moderne⁶⁸. Au début des années 1930, ces « paysanneries », comme on les appelle à l'époque, apparaissent sur Radio-Rennes et remportent un franc succès⁶⁹.

Jean Choleau, originaire de Vitré, est le principal moteur de la réhabilitation du gallo au sein de l'Union régionaliste bretonne, dont il est le président de 1921 à 1924 et de 1934 à sa mort. Il écrit alors :

⁶⁴ Dont Paul Sébillot, que nous avons évoqué au chapitre 1, point 1.2.2.4.

⁶⁵ Premier parti régionaliste breton, fondé en 1898.

⁶⁶ « Le marquis de L'Estourbeillon annonce la volonté d'un membre, Pierre de Portgamp, de créer à Nantes une revue intitulée *le Pays gallo*. "Une discussion très animée s'engage [...]. La nécessité d'une pareille revue ne paraît pas évidente [...]. D'autres prétendent, au contraire, qu'une revue en patois gallo s'impose. Comme conclusion, la décision à prendre est renvoyée au prochain congrès" [*La Dépêche*, 29 mars 1905]. Sauf qu'aux congrès suivants, il ne semble pas que la demande ait été réétudiée. Une revue en langue bretonne, évidemment, mais une revue en "patois" gallo... » LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, op. cit., p. 219.

⁶⁷ La partie historique qui suit s'inspire de MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèles au XX^e siècle », op. cit., et MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, op. cit. Nous remercions Léandre Mandard de nous avoir communiqué ses travaux.

⁶⁸ MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, op. cit., p. 24.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 27-28. « Alors que dans les villes on s'amuse de la caricature du campagnard, dans les villages, la patoiserie paraît être une sorte de bouffonnerie cathartique du monde rural, par laquelle les populations des campagnes pratiquent l'autodérision. » *Ibid.*, p. 26.

« Depuis [...] la fondation du mouvement régionaliste, en 1898, les Hauts-Bretons se sont toujours plaints d'être quelque peu négligés par leurs compatriotes du bas pays. C'est en leur nom qu'en 1907 nous demandions aux dirigeants de l'U.R.B. de tenir leur congrès non seulement dans les pays de langue bretonne mais aussi dans les régions orientales⁷⁰. »

Dans les années 1930 naissent des groupes folkloriques s'intéressant aux terroirs de Haute-Bretagne, comme le Groupe gallo-breton de Fougères, qui puise également dans le répertoire bas-breton, et le Groupe gallo-breton de Rennes, plus spécifiquement consacré au pays gallo⁷¹. La démarche n'a cependant pas de caractère politique.

À la même époque, la Fédération régionaliste de Bretagne (FRB), née en 1911 d'une scission au sein de l'URB évoquée plus haut, porte son attention sur le gallo et crée une « commission du folklore haut-breton », dont le rapporteur est Marie Droüart⁷². Cette dernière adopte une posture plus volontariste pour la revalorisation de la culture populaire en Haute-Bretagne, qu'elle voit comme un outil d'éducation du peuple. Sa démarche consiste à se démarquer des « paysanneries » et de l'humour vulgaire : elle aspire à ce que le gallo soit réservé à de plus nobles usages. Elle met l'accent sur les spécificités du haut pays :

« Le rôle prépondérant de notre littérature, de notre poésie et de notre art populaires devra s'imposer et un souffle générateur passer sur ces puissances spirituelles pour que la Haute-Bretagne se sente revivre et surtout pour qu'elle reste elle-même⁷³. »

Le 25 janvier 1939 est publié un appel destiné à une quarantaine de Hauts-Bretons « s'intéressant à leur pays⁷⁴ », à l'initiative de Jean Choleau et cosigné par Gaït Corvaisier, Marie Droüart, Joël de Villers et Morvan Marchal.

« Dans le mouvement littéraire et artistique breton qui, vers 1898, succéda à celui des historiens, avec la Borderie, des poètes, avec Tiercelin, une très large part a été faite à la Basse-Bretagne. Avec étonnement, on a pu constater que la Haute-Bretagne était presque complètement délaissée, souvent considérée comme négligeable, quand on [n']allait pas jusqu'à lui dénier le titre de bretonne. Or, qu'il s'agisse de parler populaires, d'histoire, d'art, d'économie, la Haute-Bretagne tient une très grande place. Pays frontière, elle a dû subir au travers des siècles, toutes les invasions, en supporter presque seule le poids. On peut dire que s'il existe une Bretagne, c'est aux [H]auts[-B]retons que nous le devons⁷⁵. »

Les signataires s'alarment de l'abandon des enquêtes de terrain et de toute tentative de préserver les spécificités du territoire : « notre Haute Bretagne disparaît par l'oubli de ses traditions et de sa personnalité⁷⁶ », déplorent-ils, animés par un sentiment d'urgence.

Les Compagnons de Merlin naissent quelques jours plus tard, le 29 janvier 1939, en tant que branche gallèse de la FRB. Cette dernière crée un bulletin annexe à sa revue (*Le Réveil*

⁷⁰ MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », *op. cit.*, p. 256.

⁷¹ MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, *op. cit.*, p. 35-41.

⁷² *Ibid.*, p. 43.

⁷³ DROÛART M., *L'état actuel du folklore en Haute-Bretagne*, Vitry, Unvaniez Arvor, 1938, vol. 1, p. 1 ; cité dans MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, *op. cit.*, p. 44.

⁷⁴ « Fondation du groupe "Les Compagnons de Merlin" », *Le Réveil breton*, n° 18, premier trimestre 1939, p. 523.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

breton), intitulé *Galerie*. Dans le premier numéro, inséré dans le n° 18 du *Réveil breton* sous le titre *Les Compagnons de Merlin I*, se trouve un manifeste comportant neuf objectifs, appelant à étudier et revaloriser la culture de Haute-Bretagne. Il y est notamment question de « réveiller la conscience bretonne en Haute-Bretagne » et de « défendre la Haute-Bretagne en toutes circonstances⁷⁷ ».



Figure 62. En-tête de la revue *Galerie* dessiné par Morvan Marchal

Le fond est constitué d'une menuiserie gallèse et d'une étoffe à motifs floraux évoquant les vieux gilets du pays de Vitré. Le cercle représente une rose des vents, avec une flèche émanant du nord-ouest (« galerie »). MANDARD L., Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980, mémoire de master d'histoire, sous la direction d'Emmanuelle Loyer et Ronan Le Coadic, Institut d'Études Politiques de Paris, 2017, p. 57.

Les Compagnons de Merlin sont le premier organisme sortant du localisme pour considérer le territoire de la Haute-Bretagne dans son intégralité. On notera qu'en leur sein, la promotion du gallo ne fait pas consensus, certains estimant que le breton devrait être privilégié dans une optique d'unité bretonne⁷⁸. De nombreux débats sur l'unification orthographique et l'enseignement du gallo agitent l'association.

Sous l'Occupation, les avantages obtenus par les nationalistes bretons auprès des Allemands pour la mise en valeur du breton bénéficient aussi au gallo, par exemple par le biais d'émissions sur la radio Rennes-Bretagne – qui diffuse également en breton – à partir de

⁷⁷ « Ce que veulent les “Compagnons de Merlin” », *Le Réveil breton*, n° 18, premier trimestre 1939, p. 522.

⁷⁸ HORNSBY M. et NOLAN J. S., « The Regional Languages of Brittany », FISHMAN J. A. et GARCÍA O. (dir.), *Handbook of Language and Ethnic Identity. The Success-Failure Continuum in Language and Ethnic Identity Efforts*, Oxford, Oxford University Press, 2011, vol. 2, p. 317.

novembre 1940 (causeries, chants, saynètes...) ⁷⁹. À partir de l'automne 1943, une soirée par semaine est consacrée à la Haute-Bretagne ⁸⁰.

En mars 1942 est créée une commission destinée à enquêter sur « les dialectes et patois gallos et gallo-bretons », au sein de l'Institut d'ethnologie bretonne dépendant de l'Institut celtique et présidé par l'ethnologue R.-Y. Creston ⁸¹. Un Centre d'études et d'information de Haute-Bretagne voit également le jour en 1943 en tant que branche gallèse de l'Institut celtique. La place que pourrait occuper le gallo dans la Bretagne à venir est cependant assez floue, l'Institut ayant pour intention « la rebretonnisation totale du pays ⁸² ».

Les militants semblent, à cette époque encore, divisés sur la conception qu'ils ont du gallo, certains y voyant simplement un patrimoine local à protéger, d'autres voulant le hisser au statut de langue unifiée, dotée d'une littérature, outil d'un projet national aux côtés du breton.

La Libération est marquée par les procès pour collaboration de plusieurs défenseurs du gallo comme du breton. Les organismes créés sous l'Occupation disparaissent, et le mouvement breton tout entier rentre dans l'ombre. La revue *Le Réveil breton* et son supplément *Galerie* disparaissent dans l'après-guerre. *Le Réveil breton* reviendra en 1947 sous le titre *Le Pays breton/Bro Vreizh*, revue trimestrielle trilingue, mais le gallo n'y aura qu'une place très limitée.

Les années 1970 voient resurgir les régionalismes et nationalismes et, parallèlement, l'intérêt pour les langues minoritaires s'accroît. En Bretagne, c'est l'époque d'un *revival* culturel important, qui bénéficie autant au breton qu'au gallo. Le mouvement breton s'infléchit alors vers l'extrême-gauche. La lutte pour les droits linguistiques s'associe fréquemment aux combats écologistes. Dans le domaine culturel, ce nouvel élan se traduit par la vague *folk*.



Figure 63. Utilisation du breton dans les luttes écologistes

Autocollant « Nann d'an distruj nukleel » [Non à la destruction nucléaire] édité par la coordination antinucléaire Bretagne vers 1970. ASSOCIATION BUHEZ, Parlons du breton, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 17.

⁷⁹ MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, op. cit., p. 69. On trouvera dans ce mémoire un historique détaillé du mouvement gallo sous l'Occupation.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 71.

⁸¹ Lettre de René-Yves Creston à Joël de Villers, 27 février 1942, BRM, Ms 1505/3, « Institut celtique de Bretagne – 1941-1944 » ; cité dans MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, op. cit., p. 85.

⁸² Allocution de Florian Le Roy, rapport des journées d'étude de Dinan des 11 et 12 décembre 1943, p. 13, BRM, Ms 1505/3, « Institut celtique de Bretagne – 1941-1944 » ; cité dans MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, op. cit., p. 86.

Pour le gallo, cette période prend un sens tout particulier puisqu'elle correspond au début d'une affirmation identitaire qui avait été jusque-là très discrète, les gallésants se contentant la plupart du temps d'évoluer dans l'ombre du breton, par souci d'unité régionale mais aussi en partie en raison du complexe d'infériorité que nous avons déjà évoqué⁸³. À cette époque, en revanche, émerge l'idée que le gallo est en réalité une langue et peut être un objet d'étude⁸⁴. La mobilisation en faveur du breton, plus précoce, a vraisemblablement joué un rôle moteur en inspirant les Hauts-Bretons :

« C'est le fait que le breton ait été défendu [qui fait] qu'on a réussi à défendre un peu le gallo. Parce que s'il n'y avait pas eu la défense du breton, c'est sûr que personne [ne] se serait occupé du *galliao*, hein. Alors là, ça c'est sûr. [...] Parce que, au tout début qu'on – enfin, moi, je me rappelle des *fest-noz* d'il y a, pfff, quarante ans, hein, eh ben on mettait un franc pour Diwan, hein ! Et il [n']était pas question de parler *galliao* en ce temps-là, hein ! C'est revenu après. » (Ami de Jeannine)

L'année 1976 est marquée par la création de l'association Les Amis du Parler Gallo, qui deviendra l'actuelle *Bertègn Galèzz*. En 1975, le conservateur des Archives des Côtes-du-Nord, Régis de Saint-Jouan, écrit :

« Le parler populaire s'entend de moins en moins. Chose curieuse, alors que l'opinion s'émeut en faveur de la langue bretonne, alors que les langues poitevine et normande ont une littérature vivante, aucune voix ne s'élève pour la défense et l'illustration des parlers gallos. En attendant de disparaître, ils s'altèrent et se cachent⁸⁵. »

Le maire de Trévélec, originaire de Plélo, s'alarme de cette situation dans un article intitulé « Richesse linguistique abandonnée, le gallo se meurt dans l'indifférence générale », paru dans le journal *Ouest-France* du 27 août 1975. Il y dénonce l'apathie des Hauts-Bretons « assistant sans réagir à l'extinction de leur moyen d'expression et de leur âme⁸⁶ ».

Cet article suscite de vives réactions, dont celle de Marie Dequé, directrice de l'école publique de Trélivan, dont la réponse paraît dans *Ouest-France* le 7 septembre suivant. Elle attire l'attention sur l'existence de personnes sensibilisées à cette cause et utilisant le gallo autant que possible dans leur vie et leur travail. Elle-même l'utilise dans sa classe à des fins pédagogiques, animée par le désir de faire prendre conscience aux élèves de la valeur de leur héritage.

Marie Dequé est alors contactée par Louis Petiot, un instituteur retraité, et à leur invitation, cinq personnes les rejoignent le 13 décembre 1975. L'association Les Amis du Parler Gallo est créée en 1976 à Plédéliac (Côtes-d'Armor).

⁸³ « Il y avait la conscience régionale qui faisait qu'on disait : "Quitte à défendre quelque chose, il vaut mieux défendre le breton ; le gallo, ben, on verra après. C'est important, le breton", *et cetera*. Et donc [il] y a eu cette... ce complexe-là – et qui existe encore, je pense » (spécialiste J).

⁸⁴ MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », *op. cit.*, p. 9. Cette idée avait été avancée avant cela mais avait rencontré peu d'échos. Les Compagnons de Merlin, par exemple, avaient proposé l'unification de la langue par une nouvelle orthographe, dans le but de créer une littérature. Voir MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, *op. cit.*, p. 82.

⁸⁵ MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », *op. cit.*, p. 261.

⁸⁶ *Ibid.*

Spécialiste L : « On se disait : “[II] faudrait faire quelque chose.” Et c’est surtout... Ce sont deux instituteurs de Dinan qui nous ont contactés en disant : “Vous avez vu l’article dans *Ouest-France* ?” [...] [II] y avait un article dans *Ouest-France* écrit par un monsieur qui s’appelait Émile Thouénon, et qui disait : “Le gallo se meurt dans l’indifférence générale.” [...] Et donc, cet article disait : “À chaque fois qu’un ancien disparaît, il emporte avec lui toute une partie de ce vocabulaire et de ce patrimoine oral, il serait temps de faire quelque chose.” Mais bon, lui, il était tout seul près de Plouha, ce monsieur. Donc, ces deux instituteurs de Dinan nous ont contactés – donc on était trois enseignants du coin, là, Lamballe –, et après, deux autres personnes de Lamballe aussi, qui étaient très sensibili... enfin, qui avaient beaucoup de plaisir à raconter des histoires. Donc, nous avons fait un groupe de... une dizaine de personnes pour créer l’association, qui a été créée à Plédéliac en 1976. Et très vite... très vite, les gens, enfin... ont adhéré en nombre, hein. On est montés très vite à cinq cents, six cents adhérents. [Ç]a a fait boule de neige, après, des gens de Paris expatriés voulaient adhérer aussi ; enfin, on en avait d’un peu partout, ça a été un phénomène intéressant, ça. »

La démarche, à l’origine, est avant tout patrimoniale ; il n’est par exemple pas question de revendiquer un enseignement en gallo. L’emploi de l’expression « parler gallo » est révélatrice de cet état d’esprit⁸⁷. L’association regroupe des personnes aux positionnements différents sur la question linguistique :

« Les gens qui se sont emparés de cette association-là, en fait, avaient des intérêts très divers. C’est-à-dire, [il] y en avait certains qui étaient vraiment dans l’optique folklore, c’est-à-dire maintenir le gallo parce que c’est une particularité culturelle et voilà, et [il] y en avait d’autres qui avaient plutôt un discours politique – bon, ceux-là étaient marginaux, mais en tout cas [il] y a eu aussi ça. Si bien que c’est aussi là-dessus que s’est constituée la fracture qu’on a connue un peu plus tard : elle naît un peu de là, c’est-à-dire qu’effectivement, [il] y avait une même association, mais qui avait plein de courants en son sein. » (Spécialiste I)

En 1978, avec l’arrivée à la présidence de Gilles Morin, jeune militant agrégé d’histoire, le ton se politise⁸⁸. À partir de ce tournant, il va être moins question de sauver les restes d’un « parler » condamné que d’obtenir pour le gallo un statut de langue à part entière. Le changement de nom de l’association, devenue Břetaenhe Galaese en 1983⁸⁹ (puis Bertaeyn Galeizz et enfin Bertegn Galèzz en 2013), est l’un des signes de cette mutation, en la positionnant clairement au sein du mouvement breton, auquel elle se relie tout autant qu’aux autres langues d’oïl⁹⁰. Le choix a ainsi été fait de participer à Kevre Breizh, coordination des associations de culture bretonne, où elle est le seul organisme représentant le gallo.

D’autres associations de défense et de promotion du gallo existent, avec des spécificités propres, par exemple l’Association des enseignants de gallo et l’institut Chubri,

⁸⁷ Selon Pierre Corbel, militant dans l’association de 1979 à 1983, il s’agissait alors « de survivalisme plutôt que de revivalisme ». MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l’entre-deux-guerres aux années 1980*, op. cit., p. 179. Entretien du 12 mars 2017.

⁸⁸ Gilles Morin a notamment impulsé la création des Assemblées Galèzes, dont nous avons parlé plus haut, dans une optique d’animation culturelle en milieu rural.

⁸⁹ LE LIAN, « Exit les Amis du Parler Gallo, vive Břetaenhe Galaese », n° 23, décembre-janvier 1983-1984, pas de pagination.

⁹⁰ « Břetaenhe Galaese a été choisi parce que le terme de “parler” était devenu insupportable à l’heure où le gallo est reconnu en [tant] que langue par le Ministère de l’Éducation Nationale mais aussi parce qu’il était important d’affirmer clairement notre appartenance bretonne. Břetaenhe Galaese manifeste enfin notre volonté d’inscrire notre action dans le cadre du mouvement culturel breton, ce qui ne doit bien sûr pas nous empêcher de nouer des liens avec d’autres minorités, en particulier celles du domaine d’oïl, et d’une manière plus générale de l’espace linguistique roman. » *Ibid.*

lequel s'occupe plus particulièrement d'inventaire (termes et toponymes), de codification orthographique et de traduction.

Les défenseurs du gallo ont à cœur de rappeler qu'il y a deux langues en Bretagne et estiment que le gallo peut, comme le breton, porter et exprimer la culture et l'identité bretonnes⁹¹. Ils ont adopté le slogan utilisé de longue date par le mouvement bretonnant, « *Hep brezhoneg, Breizh ebet* », « Sans breton, pas de Bretagne », en remplaçant « breton » par « gallo » (figure ci-dessous).



Figure 64. « Sans breton, pas de Bretagne », « Sans gallo, pas de Bretagne »

À gauche : illustration de Moriss « *Hep brezhoneg, Breizh ebet* » [Sans breton, pas de Bretagne]. ASSOCIATION BUHEZ, Parlons du breton, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 23. Au milieu : stand de l'association Bertègn Galezz. À droite : autocollant bilingue breton-gallo sur une voiture « Sans breton, pas de Bretagne, et sans gallo non plus ! Bretagne : deux langues. Sans le gallo pas de Bretagne, pas plus que sans le breton ».

Le « réveil » de la Haute-Bretagne dans les années 1970 s'est accompagné d'une redécouverte de son patrimoine. Si des initiatives en ce sens existaient depuis le siècle précédent, comme on l'a vu, c'est à cette époque qu'elles prennent une véritable ampleur.

7.1.3.2. (Re)découvrir un patrimoine ignoré

Pendant longtemps, la valorisation des traditions musicales et dansées de Basse-Bretagne est allée de pair avec une occultation de celles de Haute-Bretagne. L'ethnomusicologue Y. Defrance parle même à ce sujet d'une « double acculturation dévastratrice⁹² ». Les sonneurs Jean Baron et Christian Anneix racontent ainsi comment, dans les années 1970, les jurés des concours se levaient, outrés, quand ils les entendaient jouer des airs de Haute-Bretagne⁹³. À la

⁹¹ Gilles Morin écrivait à Jacques Gallo : « Le problème gallo pose effectivement le problème d'une Bretagne-Nation, si l'on persiste à identifier nation et langue. Oui, ou bien la Bretagne sera Réelle et Intégrale (et donc diverse au sein de son unité) ou bien elle ne sera que partielle et partiale (et donc mystificatrice et uniformisatrice). Les Gallos doivent être considérés comme [d]es Bretons à part entière sans devoir pour autant renier leurs origines et leur langue. » GALLO J., « Point de vue gallo », *op. cit.*, p. 5. On trouvera en annexe 17 la note d'intention de Gilles Morin pour un projet intitulé « Appartenance bretonne et identité gallèse ».

⁹² DEFANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, *op. cit.*, p. 129.

⁹³ Communication personnelle de Charles Quimbert. Selon d'autres sources, les jurés refusaient de les noter.

même époque, il fut reproché au célèbre groupe Tri Yann de jouer un répertoire en partie issu de Haute-Bretagne⁹⁴.

En 1963, un *bagad* est créé à Loudéac, suivi d'un cercle celtique l'année suivante, avec un répertoire exclusivement bas-breton. Mais Marc Le Bris et Alain Le Noac'h, membres du cercle, entreprennent en 1965 une campagne de collectage dans la campagne environnante, qui leur permet d'exhumer un important répertoire chanté. À cette époque, à l'occasion d'un stage « Jeunesse et sports » à Redon, Jean-Michel Guilcher, ethnologue spécialiste des danses de Bretagne, encourage les cercles de Haute-Bretagne à se mettre en quête de celles de leur terroir⁹⁵. En effet,

« la pratique de la plupart des cercles de Haute-Bretagne était centrée sur le répertoire des danses de Basse-Bretagne et [...] très peu, à l'exception peut-être de celui de Redon qui avait commencé des recherches sur les danses rondes du Vannetais gallo quelques années auparavant, avaient conscience de l'existence d'un fonds ancien de rondes et de chants à danser dans les terroirs hauts-bretons sur lesquels même Jean-Michel Guilcher avait fait l'impasse jusqu'alors⁹⁶. »

À partir des années 1970, des militants culturels se donnent pour mission de valoriser les traits spécifiques de la Haute-Bretagne. On peut par exemple lire dans un numéro de 1980 de la revue *Musique Bretonne* une proposition de « jumelage entre le pays fïsel et le pays gallo », afin de « montrer aux Bas-Bretons les réalités de la culture du pays gallo, l'intérêt de cette tradition d'expression orale française si proche dans son essence de la culture bas-bretonne⁹⁷ ».

Des terroirs hauts-bretons jadis « réputés sans répertoire notable » font l'objet de collectes de grande ampleur dans les années 1990-2000⁹⁸. En 2001, Y. Defrance constatait que « [l]e chant gallo, doublement déconsidéré par le discours jacobin français et par celui de certains militants bretonnants extrémistes, retrouve ses lettres de noblesse depuis une vingtaine d'années⁹⁹ ».

Le renouveau du *fest-noz*, on l'a vu, est parti du Centre-Bretagne bretonnant, son terrain d'origine, avant de gagner toute la Bretagne. Les *festoù-noz* bas-bretons restent cependant plus réputés que ceux de Haute-Bretagne (voir 6.2.5).

Le *fest-noz* actuel est le lieu d'importants mélanges musicaux, les musiciens possédant désormais « une sorte de tronc commun¹⁰⁰ » mêlant des danses de divers terroirs bretons. On peut voir, avec certes quelques différences locales, s'enchaîner gavottes, ronds de Loudéac et ridées sans que cela ne décontenance les danseurs. Toutefois, il nous est arrivé à maintes reprises d'entendre des personnes se plaindre devant un répertoire trop nettement haut-breton, en particulier face aux danses qui ne sont pas en chaîne ou en ronde, comme les avant-deux¹⁰¹.

⁹⁴ MORIN G., « La Bretagne d'aujourd'hui ne se conjugue toujours pas au pluriel », *op. cit.*, p. 51.

⁹⁵ BOUTHILLIER R., « En guise de préface », LE NOAC'H A., *Chansons des pays de l'Oust et du Lié*, Loudéac, Éditions du Cercle Celtique Kreiz Breiz Loudéac, 2001, p. 8. Jean-Michel Guilcher est notamment célèbre pour son imposant ouvrage *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Paris, Mouton & Co, 1963.

⁹⁶ BOUTHILLIER R., « En guise de préface », *op. cit.*, p. 7.

⁹⁷ *Musique Bretonne*, n° 3, avril 1980, p. 19.

⁹⁸ BOUTHILLIER R., « En guise de préface », *op. cit.*, p. 10.

⁹⁹ DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, *op. cit.*, p. 154.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 134.

¹⁰¹ Les avant-deux constituent une famille de danses, peut-être issues du quadrille français, dans lesquelles deux couples se font face.

Un informateur fait le même constat : « Le *fest-noz* qu'on a organisé, on ne voulait que du répertoire de Haute-Bretagne, on n'a mis que du répertoire de Haute-Bretagne. Mais je sentais bien que les gens avaient hâte d'être à la gavotte [danse de Basse-Bretagne] » (spécialiste N).

Les associations de culture bretonne de Haute-Bretagne ont fréquemment recours à la langue bretonne pour se nommer ou nommer leurs événements, le breton étant, on l'a vu, considéré comme « plus identitaire ». Citons par exemple l'association rennaise Skeudenn Bro Roazhon (« image du pays rennais »), qui organise le festival Yaouank (« jeune »). À Rennes se déroule également le festival Sevenadur (« culture »). Certains cercles celtiques hauts-bretons choisissent un nom en breton, comme Sterenn ar Goued (« l'étoile du Gouët ») de La Méaugon (Côtes-d'Armor), Tal-ouz-tal (« face à face ») de Guéhenno (Morbihan) ou Aùel Douar (« vent de terre ») de Malestroit (Morbihan). C'est également le cas d'ateliers de danse bretonne comme Dañs Ganimp (« danse avec nous ») à Betton (Ille-et-Vilaine).

Différents éléments nous incitent toutefois à penser que les personnes investies dans la culture bretonne sont maintenant plus vigilantes sur leur usage des langues. La confédération de cercles celtiques Kendalc'h, par exemple, essaie d'appliquer le trilinguisme chaque fois que faire se peut, à l'écrit et lors des présentations orales de ses spectacles.



Figure 65. Usage du breton par un cercle celtique de Haute-Bretagne

Les bretonnants se regroupent en Haute-Bretagne dans diverses associations (culturelles, linguistiques). En revanche, la présence des gallésants en Basse-Bretagne est très discrète, voire invisible. Il existe une représentation tenace dans le mouvement culturel breton : le développement du breton en Haute-Bretagne serait le reflet « naturel » ou « normal » de la présence de bretonnants et l'absence de gallo en Basse-Bretagne serait le reflet « naturel » de l'absence de gallésants. Cette idée appelle deux remarques :

- aucun phénomène humain n'est « naturel » ; le développement du breton en Haute-Bretagne est le fruit d'une *volonté*, le reflet d'un désir ;
- des gallésants vivent en Basse-Bretagne, car il y a toujours eu des déplacements de personnes à travers la frontière linguistique. Leur invisibilité est due au fait qu'ils ne

s'y regroupent pas (à l'exception de l'association Pouëvr' et Seu à Arradon¹⁰²), pour toutes les raisons sociolinguistiques exposées jusqu'à maintenant, en particulier aux chapitres 5 et 6 (mépris du gallo, prestige du breton, complexe d'infériorité des gallésants...).

Un participant aux soirées organisées par Pouëvr' et Seu en témoigne :

« Ici, sur Arradon, Baden, Vannes [villes de Basse-Bretagne], [il] y a plein de gallésants, hein. [...] Je crois que si on recensait les gens dont la langue maternelle est le gallo, [il] y en a beaucoup dans la région. Peu participent parce que "c'est du passé", et puis ce qu'on entend souvent [c'est] : "Mais à quoi ça sert de ressasser ça ? Le gallo, c'est fini, de toute façon il disparaîtra." Bon, donc, les gens, ils sont dans ce raisonnement-là, et ils n'ont pas analysé que, ben, c'est une richesse. »

Nous allons explorer plus avant cette difficulté à se mobiliser.

7.1.3.3. Complexe d'infériorité et esprit revendicatif

Jusqu'à des périodes récentes, et encore aujourd'hui dans une certaine mesure, les Hauts-Bretons ont préféré se tourner vers la langue bretonne plutôt que de revendiquer des droits linguistiques. « Ils essaient d'autant moins de revaloriser le gallo qu'il y a là, tout près, un système linguistique disponible pour défendre et illustrer l'identité régionale : le breton », constate J.-P. Chauveau¹⁰³.

La thèse de C. Rey fait apparaître la faible implication des locuteurs dans le mouvement de revitalisation¹⁰⁴. Les personnes âgées, en particulier, ne se sentent pas responsables de la sauvegarde de la langue¹⁰⁵. Selon l'enquête de L. Blanchard et E. Shkunaeva, si toutes les générations considèrent comme positives les initiatives pour la défense du gallo, les personnes les plus âgées sont les plus pessimistes vis-à-vis de ces efforts, tandis que les jeunes regrettent plus que les autres classes d'âge le manque d'initiatives dans ce domaine¹⁰⁶.

Qu'en est-il de nos témoins ? Comment réagissent-ils face au risque de disparition de la langue familiale ? Malgré le fort attachement constaté plus haut, on relève une faible motivation à la défendre, à part chez une poignée de personnes.

Michel : « Bon, je [ne] suis pas un grand régionaliste non plus, et donc... Les gens qui ont parlé gallo, ou ces zones-là, qui ont une culture aussi, ont le droit d'être reconnus. Mais c[e n]'est pas... C[e n]'est pas un combat, pour moi. »

Madeleine : « Moi je dis qu'on [ne] doit pas le parler non plus toute la journée. Je trouve que ça, c'est de la marche arrière. Mais garder des expressions dans le langage qu'on a... Moi je dis, on

¹⁰² Leur présence a permis d'obtenir la traduction en gallo du bandeau du site internet d'Emglev Bro Gwened (entente culturelle du pays de Vannes) : *Etrârie des Souêtes Bertones du Payiz d'Vane*. EMGLEV BRO GWENED [site internet]. <http://www.emglev-bro-gwened.net> [consulté le 15 août 2017].

¹⁰³ CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », *op. cit.*, p. 158.

¹⁰⁴ REY C. H. C., *Planning language practices and representations of identity within the Gallo community in Brittany. A case of language maintenance*, *op. cit.*, p. V.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁶ BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, *op. cit.*, p. 139.

[ne] va pas aller à Saint-Brieuc et demander dans un magasin des choses en gallo non plus, hein. Il [ne] nous viendrait pas à l'idée, d'ailleurs, de le dire : ils [ne] comprendraient rien. Mais [...] à l'intérieur de la famille, dans les réunions de famille, dans les expressions, même de... d'envoyer une carte postale avec un mot glissé dans la phrase, je trouve ça... [amusée] piquant [petit rire]. Mais à mon avis, c'est ça. C[e n]'est pas l'avenir, de... Ce serait revenir en arrière que de... de garder toutes ces... »

Les discours sont souvent teintés de fatalisme face à un déclin perçu comme inéluctable. Cette attitude a également été repérée par J. S. Nolan : pour ses informateurs, le gallo est associé au passé ; le changement étant irréversible, il est nécessaire de s'adapter¹⁰⁷.

Joseph : « Je [ne] me battrais pas pour défendre le gallo, hein. Ah non, non non. Je l'aime bien, j'aime bien le parler, j'aime bien toutes les images qu'il emploie et tout. Ça, c'est bon à conserver. Mais, pfff, on est... On est dépassés, hein. Et avec les techniques de communication modernes et tout, hein, c[e n]'est pas le gallo qu'on va imposer en Europe, hein. Non non, alors c'est peut-être bon de le garder, mais, pfff, ça [ne] vaut pas le coup de faire la guerre pour ça, hein. [...] Je l'aime bien, je le parle, mais... c'est l'histoire ; l'histoire, ça tourne, hein. On sait bien qu'il y a des choses qui... qui ne tiendront pas. Et [il] y en a d'autres qui viennent maintenant. De plus en plus de jeunes parlent anglais. De plus en plus, et ça c'est la langue universelle.[...] Le gallo, je l'aime bien, mais je ne me battrais pas non plus pour ça. »

Quand ils ne font pas référence au monde moderne, les témoins justifient leur fatalisme par les arguments du morcellement dialectal et de la difficulté à trouver une graphie faisant consensus¹⁰⁸.

On constate une difficulté à prendre sa place, à s'affirmer, à revendiquer, qui provient généralement de l'idée que le gallo n'est pas une langue : se dire gallésant (ou même, tout simplement, Gallo) n'offre donc guère de bénéfices symboliques¹⁰⁹. Cette attitude naît aussi, en partie, d'une association entre revendication linguistique et extrémisme politique. Certains enquêtés expliquent cette faible mobilisation par une différence de caractère entre Hauts et Bas-Bretons, ces derniers étant considérés comme plus virulents (on retrouve les stéréotypes analysés aux points 6.2.2.3 et 6.3.4) :

« [O]n aura du mal à faire évoluer le gallo à ce niveau-là, parce qu'on n'est pas rentre-dedans, on n'est pas des gens à... [...] Les gallésants [ne] sont pas des mordants, [ne] sont pas des gens à s'imposer, [ne] sont pas des gens... Bon, [il] y en a quelques-uns qui vont me faire mentir, hein, mais c[e n]'est pas la grosse majorité. Mais il faut quand même un sacré bataillon derrière pour imposer, hein. Parce que quelques personnes, tu t'essouffles. » (Spécialiste T)

Cet informateur reproche aux bretonnants d'adopter une posture jusqu'au-boutiste, et ne souhaite pas leur ressembler :

¹⁰⁷ NOLAN J. S., « The results of a nascent language emancipation in France: perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany's language education policy », *op. cit.*, p. 161.

¹⁰⁸ Il existe à ce jour trois graphies principales, l'ELG, le Moga et l'ABCD. À la demande du conseil régional, les associations ont également commencé à travailler sur une graphie commune, à utiliser dans la signalétique.

¹⁰⁹ Comme le rappelle E. Filippova, « [l]a manière dont les gens se définissent, se réfèrent et s'identifient, mais aussi définissent et identifient les autres, dépend des notions dominant le discours propre à une société à chaque période de son existence ». FILIPPOVA E., « Identité régionale *versus* identité ethnique », GRANDJEAN P. (dir.), *Construction identitaire et espace*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 185-199.

« Je ne force pas une idée comme certains, qu'il faut se battre pour... perdurer. Moi je dis, bon, c'est une histoire, une page de notre vie ; après, si la génération derrière, il faut les matraquer pour... Je ne suis pas dans l'esprit du bretonnant, où il faut vraiment [*frappe dans ses mains*] afficher, se battre pour. Non. Ceux qui veulent... La ficelle, elle est là, s'ils veulent tirer, ils la prennent, s'ils [ne] veulent pas, euh... On [ne] va pas... Enfin, moi je [ne] suis pas... Je [ne] suis pas un battant jusque-là. » (Spécialiste T)

Selon Claude également, le caractère des Bas-Bretons les pousserait à être plus agressifs, revendicatifs, voire calculateurs dans leur militantisme linguistique : « Ils se créent des problèmes ! Je crois que c'est le truc breton, en fait. Comme ils sont supérieurs aux autres, quand ça roule bien, c[e n]'est pas normal. [II] faut qu'il y ait des trucs, [il] faut qu'il y ait des intrigues, des machins... »

Aux yeux de certains Hauts-Bretons, militer reviendrait à vouloir imposer ses idées. Alain, par exemple, opère un raccourci immédiat entre militantisme et domination.

Alain : Moi, je revendique, je dis : « Je suis gallo, je suis fier de l'être », je le comprends, mais bon pas de là... à dire... Oh, je [ne] vais pas l'imposer, quand même, à tout le monde ! [*rire*].

Anne Diaz : Sans parler de l'imposer, il y a quand même une fierté ?

Alain : On n'a pas à renier ses origines, bon... mais bon... c[e n]'est pas pour ça qu'on va dominer quelqu'un qui [ne] parle pas le gallo [*petit rire*]. [II ne] faut pas aller jusque-là, quand même ! [*rire*].

Même les militants ont parfois du mal à prendre leur place. Un informateur nous raconte ainsi son expérience lors d'un colloque au Parlement européen rassemblant des représentants de différentes langues minoritaires :

« [C]hacun pouvait s'exprimer dans la langue de son choix, à condition qu'il y ait des traducteurs, et [il n']y en avait pas pour le gallo. Et je me suis fait violence à un moment, en me disant : "Il faut quand même que je leur fasse entendre..." Alors, je savais qu'il y avait aussi des gens qui étaient là... Tu vois, [il] y avait des Occitans qui étaient là, et des gens, je [ne] savais pas qui ils étaient, s'ils allaient considérer que... Parce qu'[il] y a le fameux débat avec les Occitans... parce qu'on parle de *L'occitan* et de *LA langue d'oïl*¹¹⁰. Donc j'étais un petit peu confus d'être là. [II] y avait les Basques qui étaient là, qui, eux, pouvaient s'exprimer en basque, [il] y avait un Corse qui était là aussi, qui avait un traducteur. [II] y avait tout ça qui faisait que, voilà, "Comment je vais être perçu ?"... [II] fallait rester politiquement correct, quoi, [il] fallait faire attention... parce qu'il y a des personnes qui sont assez virulentes. Parce que reconnaître *les* langues d'oïl, c'est peut-être reconnaître *les* langues d'oc, et ça, ouh, ça fait mal. » (Spécialiste N)

On voit de tous les éléments sociolinguistiques exposés ici, ainsi qu'aux chapitres 5 et 6, que les conditions ne sont pas encore réunies – ou ne sont que partiellement réunies – pour que les gallésants et les descendants de gallésants se mobilisent en faveur du gallo¹¹¹. Les militants ont un travail d'éducation à mener, en premier lieu auprès des Hauts-Bretons.

¹¹⁰ Voir le point 5.2.3.1.c, sur les tensions entre militants du gallo et occitanistes autour de l'emploi de l'expression « les langues d'oïl » au lieu de « la langue d'oïl ».

¹¹¹ Il n'est pas inutile de rappeler, à la suite de Bourdieu, que les situations inégalitaires (dont découle le complexe d'infériorité que nous décrivons ici) sont *incorporées* par les acteurs (voir conclusion du chapitre 5). BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, op. cit., p. 36-37.

Spécialiste I : « Il faut avoir une conscience, déjà, [...] que le gallo, c'est ce que les autres appelaient patois. Donc déjà, dans les années 2000, c[e n]'était pas du tout acquis, ça. Pour certains, ça ne l'est pas encore. La conscience... d'avoir une spécificité culturelle, elle [n']était pas du tout, du tout... [...] [L]e patois, c'était l'affaire des anciens, et qu'il puisse y avoir un coup de projecteur de donné sur cette pratique-là, on en était vraiment à des années-lumière, quoi. [...] Ce travail-là, il n'avait pas été fait, [...] le travail de réconcilier le gallo avec les habitants, les locuteurs. Il n'avait jamais été fait. Nous, si, modestement, modestement, on essaie de le faire. »

Les Hauts-Bretons parlent de plus en plus de l'interdiction de parler gallo et de leur complexe d'infériorité. Ils se montrent plus enclins à revendiquer leur héritage linguistique, et une fierté nouvelle, même si elle reste timide, se développe, un motif de satisfaction pour les militants¹¹², comme le spécialiste N : « [II] y a plein de gens qui me le disent maintenant, c'est des choses qu'on n'entendait pas [il] y a dix ans encore : "Moi, je parle gallo." [II] y a plein de gens qui le disent, quoi. Super ! Et c'est une fierté. Ce qu'il [n']y avait pas [il] y a dix ans, quoi. Clairement¹¹³. »

Entre les gallésants non-militants naissent des débats d'un nouveau genre, sur les mesures concrètes à adopter pour sauvegarder leur langue, comme ici entre Claude et Paul.

Claude : Moi, je me vois mal avec une chaîne de télévision en gallo... Ce serait bizarre, quoi, hein.
Paul : C'est une histoire de moyens, hein. [II] y a bien une radio. [...] Quand tu dis : « À quoi ça sert, le gallo ? », euh... Je crois que si on pose les problèmes en ces termes-là, on n'ira nulle part. Et on peut se poser la question pour tout : à quoi ça sert la peinture, à quoi ça sert la culture ? Oui, ça sert. C[e n]'est pas du concret, mais si... Ou on fait quelque chose pour que le gallo soit connu, reconnu et maintenu et enseigné, ou on arrête tout. Donc, moi, je crois que si le gallo est une langue, si on reconnaît que c'est une forme de culture, il faut aller plus loin. Il faut aller plus loin, l'enseigner aux jeunes et faire prendre conscience aux uns et aux autres que c'était une langue, que c'était une richesse, et que le français, pour nous, le français c'est une deuxième langue.

Annaïck, qui a passé l'option gallo au baccalauréat, adopte une posture plus militante que ses aînés, tout comme d'autres jeunes impliqués dans la défense du gallo. Elle s'énerve du manque de reconnaissance dont pâtit sa langue maternelle : « Quand je préparais mon bac à Pontivy, j'avais dit : "Ben moi, je serais intéressée pour faire l'option gallo, mais comment ça se passe ?" Et pour vous dire, hein, [...] le CPE à l'époque, il m'avait dit : "Ah bon, je [ne] savais pas qu'on pouvait faire du cheval au bac" ! »

Dans ce contexte peu favorable, comment nos témoins hauts-bretons voient-ils l'avenir du gallo ?

¹¹² S. Canobbio fait le même constat dans le Piémont occidental parmi les locuteurs de francoprovençal, qui déclarent leur parler plus beau, plus riche et plus expressif que le piémontais. CANOBBIO S., « Les dénominations des parlers locaux dans le Piémont occidental », *op. cit.*, p. 439.

¹¹³ Les spécialistes interrogés constatent cependant qu'il est difficile de trouver des personnes pouvant converser entièrement en gallo, comme l'explique ce jeune militant : « [II] y a une revendication identitaire qui commence à venir, en disant : "Moi je suis de Haute-Bretagne, j'ai entendu parler le gallo, ça me tient à cœur, et je l'ai entendu, j'ai quelques restes." Mais, ouais, tenir une conversation, ça devient difficile. Et même les locuteurs gallésants, hein, si tu veux les amener sur la vie de tous les jours, c'est un peu plus difficile » (spécialiste N).

7.1.3.4. Les Hauts-Bretons face à l'avenir

a. Un pessimisme des témoins plus marqué pour le gallo que pour le breton

F. Manzano remarquait en 1997 la tendance majoritaire à voir le gallo comme « un système condamné¹¹⁴ ». Vingt ans plus tard, nos observations vont dans le même sens. En revanche, les jugements très durs qu'il avait recueillis ne sont pas apparus au cours de notre enquête (par exemple, l'idée qu'il « relèverait aujourd'hui du folklore et [que] mieux vaudrait l'y laisser¹¹⁵ »). R. Le Coadic notait également en 2004 que certains informateurs trouvaient le gallo « folklorique » ; par ailleurs, tous partageaient l'idée qu'il aurait bientôt disparu et qu'il était trop tard pour le sauver¹¹⁶.

Pour nos témoins hauts-bretons aussi, l'avenir du gallo est sombre. Dans les entretiens, on note l'emploi récurrent d'un vocabulaire morbide évoquant l'extinction et la fin d'un monde. « Je crains que ça va mourir avec nous », confie Jeannine¹¹⁷. Danielle s'inquiète : « [J]'ai l'impression qu'on va se faire avoir. Que dans quelques années on... on dira de loin que ça a parlé gallo... [...] Je sens qu'on va être noyés¹¹⁸. »

Globalement, les Hauts-Bretons se montrent plus confiants dans l'avenir du breton que dans celui du gallo :

« [L]a renaissance du breton, moi, je ne sais pas ce que ça donnera. Le pays gallo, c'est cuit, à mon avis. » (Christian)

« Le breton, il tiendra peut-être plus que le gallo, quand même. Je pense. Puisqu'ils ont des écoles. L'école de gallo, [il n']y en a pas beaucoup, hein. » (Léon)

« À mon avis, le gallo sera plus vite tombé que le breton. [...] [C]'est une langue qui aura plus de mal à survivre. Parce que ça n'a pas été la même approche, c'était... Dans la mesure où c'était présenté comme un patois, c[e n]'est pas pareil. » (Geneviève)

Ce point de vue est partagé par les Bas-Bretons, comme Georgette : « Le breton reste encore d'actualité, [alors] que le gallo... Ça fait partie de l'histoire, quoi. On n'en parle plus. »

¹¹⁴ MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », *op. cit.*, p. 15.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 29.

¹¹⁶ LE COADIC R., *La Bretagne dans 20 ans*, *op. cit.*, p. 104-105.

¹¹⁷ Le point de vue des Bas-Bretons est similaire : « Je [ne] vois pas tellement un avenir dans le gallo. Je [ne] crois pas, hein. Puisque, vous savez bien que maintenant on va vers l'Europe, on va vers... la langue plutôt anglaise... voire allemande. Donc je [ne] sais pas si ça peut apporter, à part la sauvegarde de la langue, pour la conserver. Mais au niveau... commercial ou... Je [ne] vois pas... Non. » (Gérard)

¹¹⁸ Une enquête serait à mener auprès des adolescents hauts-bretons afin d'évaluer leur conscience du risque de disparition. Une étude en Normandie a en effet révélé que les jeunes étaient conscients de l'état du normand mais étaient émotionnellement détachés de cette question, se sentant peu concernés par ce problème. BOUGY C., « Étude sur le "langage ordinaire" dans quatre cantons du département de la Manche », *op. cit.*, p. 176. Si le déclin du gallo est une réalité incontestable, F. Manzano invite cependant à se méfier des postures de rejet exprimées par les jeunes, qui pourraient dans la suite de leur vie reparler gallo, par exemple s'ils s'établissaient dans leur commune d'origine et étaient « rattrapés par leur environnement ». MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 440.

b. Du côté des militants : valoriser les locuteurs plutôt que sauver la langue

Les militants interviewés se montrent eux aussi assez pessimistes quant à l'avenir du gallo. Outre le vocabulaire morbide signalé chez les non-militants, on note des références occasionnelles aux peuples menacés, notamment les Amérindiens. Pour beaucoup de défenseurs du gallo, l'urgence est de redonner de la fierté aux locuteurs, la position de grande fragilité dans laquelle se trouve la langue ne leur permettant pas de se projeter davantage dans l'avenir. Cette ancienne enseignante de gallo, par exemple, affiche des objectifs modestes :

« Je milite pour sa reconnaissance, je milite pour réparer des erreurs historiques... J'ai une position, donc, je dirais, intellectuelle, hein, pour rectifier des choses qui ont été fausement développées [l'idée qu'il s'agit d'une déformation du français]. Mais je n'ai pas l'illusion que cette langue pourra revivre pleinement : la preuve, on milite depuis maintenant plusieurs années, et... » (Spécialiste L)

Elle se félicite toutefois d'avoir pu contribuer à changer les représentations :

« On a fait du travail utile, parce qu'à travers l'école, notamment, on a modifié la perception de cette langue. Donc, quand je rencontre d'anciens élèves qui maintenant me parlent spontanément en gallo, ou en tout cas me disent comment ça a été une découverte pour eux, et une libération sur le plan psychologique, parce que ils n'avaient plus la même perception, euh... qui les complexait... Quand je faisais des cours, c'était intéressant parce que j'intervenais auprès de jeunes élèves, mais aussi auprès de leurs parents et de leurs grands-parents. Et quand ils étaient de bonne foi, ils venaient me voir en disant : "Mais c'est formidable, tout ce qu'on apprend, et on aurait bien aimé le savoir avant, parce qu'on aurait eu beaucoup moins de complexes." » (Spécialiste L)

Les stages de gallo, on l'a vu, revalorisent le savoir des participants qui parlaient ou entendaient le gallo dans leur enfance, en les mettant à contribution pour proposer des termes, des expressions et des anecdotes. Certains livres jouent le même rôle : tout se passe comme si le passage à l'écrit légitimait leur pratique et leur redonnait une fierté perdue, ou qu'ils n'ont jamais eue¹¹⁹.

La transmission de la langue aux enfants est un enjeu contemporain capital pour les langues minorisées qui ont connu une baisse radicale du nombre de locuteurs. Un spécialiste (I) en témoigne : « On s'est dit : "Ben tiens, peut-être intervenir dans les écoles, parce que qu'est-ce qui se passera quand le dernier des Mohicans [ne] sera plus là ?" » Lui et les autres militants rencontrés sont cependant très pessimistes quant au développement de l'enseignement en gallo. Son témoignage nous paraît significatif car il est l'un des militants les plus déterminés que nous avons rencontrés, et tient pourtant un discours très défaitiste au sujet de l'enseignement. Si une école en gallo existait près de chez lui, il n'est pas sûr qu'il y inscrirait ses enfants.

¹¹⁹ C'est par exemple le cas de l'ouvrage de Gilbert Guillo, GUILLO G., *Morbihan, ton patois fout l'camp... au triple gallo !*, op. cit. Bernard témoigne de son impact : « Il était à la mairie de Réguiny, je lui ai acheté le bouquin. J'ai été surpris de voir les jeunes venir acheter le bouquin. J'ai dit : "Ben tiens ! C'est une bonne chose". Eh ben j'ai discuté avec certains que je connaissais, de Réguiny : "Ah ben nous, on aura peut-être du mal à le lire, sûrement, même, mais on a une tante, on a un oncle, on a... des grands-parents qui aiment ça, donc on veut leur faire plaisir. Et puis, nous, on aime bien l'entendre." [...] Moi j'ai été surpris de voir des jeunes se l'approprier. Je me suis dit : "Tiens ! Tout n'est pas perdu !" »

« Jusqu’où va le militantisme, en fait ? Ça serait beaucoup d’énergie pour qu’au bout du bout, je ne sois pas en capacité de lui dire : “Ben effectivement, c’est des efforts, mais qui servent, parce que, voilà, dans ton travail ou dans ton...” Moi, j’aurais l’impression de l’emmener dans un cul-de-sac, quoi. » (Spécialiste I)

Il s’interdit d’avoir des souhaits irréalistes, comme l’instauration d’une politique de bilinguisme en Haute-Bretagne, pour consacrer son énergie à améliorer le bien-être des locuteurs natifs en valorisant leur pratique :

« Je suis très modeste, mais j’aime bien être surpris par ce que ça génère [...]. [S]i on avait eu cette discussion-là [il] y a dix ans, j[e n]’aurais pas été très optimiste. Tu vois, j’aurais été loin de penser qu’on pouvait faire entrer six cents personnes dans une salle pour du gallo¹²⁰ [...]. Donc je préfère, en fait, être plutôt modeste dans mes objectifs [...]. Parce que si on a un objectif trop... trop haut, [...] par exemple penser qu’on est capable, dans les vingt ans ou dans les dix ans à venir, de monter une filière gallo pour scolariser les enfants... Si je suis dans cette optique-là, je suis sûr avant même de démarrer que... pfff... que... Enfin, [il] faudrait déjà y croire, c’est clair, mais en plus, je connais trop bien le mouvement pour me rendre compte que c[e n]’est pas du tout possible, quoi. [...] [J]e suis quand même plus dans l’idée de la valorisation des gens, c’est-à-dire lutter contre l’idée, déjà, que c’est une pratique qui est nauséuse, tu vois. [...] [E]n fait, mon objectif n’est pas de sauver le gallo. Mon objectif, il est de ralentir le processus, tu vois. [...] [T]u [ne] peux pas avoir l’objectif de sauver le gallo. Déjà [*petit rire*] c’est sacrément ambitieux, et en plus je te dis que nous sommes... Pour avoir une bonne expertise du gallo, s’il y a en tout et pour tout, dans tous les gens qui se mobilisent à droite à gauche, si on peut allonger une liste de soixante noms... Si on est malhonnête, on va dire beaucoup plus, mais c[e n]’est pas vrai, on n’est pas du tout ça. Mon objectif n’est pas [...] de sauver le gallo – je pense que j’arrive trop tard –, mais c’est de changer la perception que les gens en ont, et ce sera déjà très bien [...]. J’ai un peu une expertise, je pense, du mouvement et de la façon dont les gens vivent le gallo pour dire que s’il n’y a pas un... quelque chose de [*frappe dans ses mains*] assez politiquement fort, on n’y arrivera pas. L’association, le milieu associatif est bien trop modeste – l’énergie, en fait, c’est trop modeste... Si jamais, par contre, effectivement, si on réussit à faire ça, c’est-à-dire à... à faire entendre que le gallo, voilà, c’est une spécificité qu’il faut défendre, eh ben là, pour le coup, on... Ça [ne] sera pas gagné, mais on ralentira quand même assez sérieusement le processus. » (Spécialiste I)

Son discours, ainsi que celui d’autres militants, est parfois teinté de désespoir :

« Un bretonnant qui s’éteint, tu te dis : “Oh mince !”, tu vois, tu arrives mieux à te matérialiser que [...] c’est problématique. Mais quelqu’un qui s’éteint, du patois qui s’éteint, c’est presque “tant mieux”, quoi. On est encore là, quoi : “Tant mieux. Les gens [...] vont enfin parler un français correct”, quoi. [...] Je veux te parler de quelque chose de très très noir [...]. C’est-à-dire que je ne crois pas [...] que le mouvement réussira, en fait, à sauver le gallo. C’est-à-dire que, tôt ou tard, ça va... Ça périlitera. Parce que de toute façon, on n’inversera pas la tendance [...]. Tant qu’on [ne] réussira pas à faire apprendre, et on en est loin, tant qu’on [ne] réussira pas à faire le solde de la balance entre ceux qui meurent et qui l’ont parlé et ceux qui naissent et qui vont l’apprendre, tant qu’on n’a pas réussi à... On aura beau... Enfin, à plus ou moins longue échéance. Moi, l’objectif, c’est de ralentir le processus, mais on va... [...] [D]éjà, dans les années [19]80, on était au bout de la table, là on a quasiment un pied dans le vide, quoi. [...] [D]es fois, je dis : “Ben tiens, j’ai un peu l’impression de me trouver devant [...] un tas de cendres”, tu vois. Tu sais, [...] t[u] as fait ton feu le soir ; le lendemain, tiens, est-ce qu’il y en a ou pas ? Alors t[u] es à quatre pattes en train de souffler dessus. Alors, tu [ne] sais pas si ça va reprendre ou si ça [ne] va pas reprendre. Ce que t[u] es sûr, c’est que si tu [ne] souffles pas, c’est mort [*amusé*]. » (Spécialiste I¹²¹)

¹²⁰ Référence aux soirées du festival Gallo en Scène évoquées plus haut (7.1.2.3).

¹²¹ On trouvera en annexe 16 un extrait plus conséquent de son témoignage.

Le gallo est vécu en premier lieu comme un lien avec les générations passées, avec la mémoire familiale, avec l'histoire du territoire (7.1.1.1). En tenant compte de la situation actuelle de déclin et de la persistance des représentations négatives, par réalisme, l'objectif est moins de former de nouveaux locuteurs que de « garder une mémoire de ce qui a été » (Annaïck) et de faire prendre conscience de l'existence du gallo aux non-locuteurs. En outre, il est rarement mis en avant comme un élément de revendication régionaliste. Les militants ont peu recours à la rhétorique identitaire pour le promouvoir, car ce type de discours ne rencontre pas d'écho chez les non-militants¹²².

Les défenseurs du breton, quant à eux, se positionnent différemment. L'avenir est également source d'inquiétude, en revanche, les enfants scolarisés en breton (filiales immersives ou bilingues) représentent un espoir de revitalisation. La masse croissante des adultes en cours de soir et formations longues est également une force qui galvanise militants et apprenants en créant un réseau de soutien, une sorte de « grande famille ». Nous avons également signalé que les participants aux événements autour de la culture bretonne mettent un point d'honneur à échanger entre eux en breton, et que la langue est toujours au cœur des discours autonomistes et indépendantistes.

Cependant, chez les Bas-Bretons *non-militants*, on relève des propos pessimistes très similaires à ceux que nous avons entendus sur le gallo. Beaucoup d'entre eux expriment un attachement au breton, mais déclarent également ne pas être disposés à faire d'efforts personnels pour son maintien¹²³. Aux yeux d'un grand nombre, le breton n'a pas d'avenir. L'argument récurrent, pour les deux langues, est l'absence d'utilité (en particulier économique) dans la société actuelle¹²⁴.

Comment le gallo, historiquement associé au milieu rural, s'adapte-t-il aux évolutions de ce début de XXI^e siècle ? Comment ses défenseurs s'efforcent-ils de lui assurer une place dans le monde moderne ?

¹²² S. Keller conclut de son étude sur les perceptions du gallo : « *Participants rarely saw Gallo first and foremost as an emblem of regional belonging or as a resource with market value. Rather, they invoked a trope of "presence" to show people that Gallo is something "that we sometimes hear around here", and that can be used to build bonds with older speakers. They thus showed that Gallo exists, despite little national and regional recognition, and that their current-day activities are contiguous with valorized traditional practices. Through this ethos of defiant continuity, Gallo users are making the invisible visible, which [...] helps them "rediscover people".* » KELLER S., « "I love patois, I learn gallo". Ideological projects of minority language-naming », *op. cit.*

¹²³ L. A. Timm avait fait un constat similaire lors de son enquête sur la limite linguistique en 1976 : les personnes interrogées sur leur souhait de voir leurs enfants parler breton lui répondaient toujours « oui », mais répondaient en revanche toujours « non » quand on leur demandait si elles-mêmes parlaient breton à leurs enfants, estimant que ces derniers « auraient bien le temps de l'apprendre plus tard ». TIMM L. A., « The Shifting Linguistic Frontier in Brittany », *op. cit.*, p. 456. Ce décalage entre attachement à l'héritage des ancêtres et absence d'actions concrètes pour le transmettre aux enfants et/ou le pratiquer au quotidien est fréquent dans les langues minoritaires. Le scots, dont nous avons déjà souligné le statut dévalorisé, fait l'objet d'un attachement fort, puisque 88 % des personnes estiment qu'il est une partie importante de l'histoire et du patrimoine de l'Écosse, alors même que dans les faits, peu de personnes sont prêtes à le défendre. SCOTTISH GOVERNMENT SOCIAL RESEARCH, *Public Attitudes Towards the Scots Language*, *op. cit.*, p. 2. Il semblerait que l'aspect patrimonial soit considéré comme plus important que la pratique contemporaine. Seuls 56 % des personnes estiment que son apprentissage scolaire serait un atout. *Ibid.*, p. 3. Ce phénomène a également été repéré par D. Marley à Perpignan, où un grand nombre d'informateurs se déclarent en faveur du catalan pour préserver la culture et l'identité locales, cependant que le nombre de locuteurs ne cesse de décliner. MARLEY D., « Ethnolinguistic minorities in Perpignan: A questionnaire survey », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 14, n° 3, 1993, p. 217-236. Voir aussi GALLARD P., « Imaginaire linguistique et français dialectal du Poitou : le sentiment identitaire chez les jeunes », *op. cit.*, p. 278.

¹²⁴ Yvonne : « Ça [ne] va pas chercher loin, avec le breton : tu [ne] peux pas voyager, tu [ne] peux pas faire grand-chose. » Daniel : « Pour le mettre en application par la suite, c[e n]'est pas évident, hein. Pour du folklore, pour des trucs comme ça, mais dans le commerce, comment utiliser le breton, dans le commerce ? Si, avec des bretonnants, entre bretonnants, oui. Mais avec les étrangers, c[e n]'est pas possible. Les touristes qui sont là l'été, on [ne] peut pas leur parler breton. Ils [ne] vont pas répondre – enfin, ils ne comprendront rien. Ou alors, ils vont nous prendre pour des... Ils vont nous prendre pour, comment, les Indiens d'Amérique, là. »

7.1.3.5. Moderniser l'image du gallo

Pour ses militants, le gallo pâtit de son image passéiste, qu'ils souhaiteraient moderniser. En effet, d'une part, il sert souvent à évoquer la vie rurale et les métiers d'autrefois¹²⁵. D'autre part, il est encore fréquemment associé à un humour populaire, à teneur parfois sexuelle ou scatologique, mettant en scène des personnes inadaptées au monde moderne ou des simples d'esprit (voir 5.2.3.1.e)¹²⁶. Cette tendance est largement critiquée par les détracteurs du gallo tout comme par ses défenseurs, qui ne cachent pas leur lassitude face à la difficulté de le faire prendre au sérieux :

« Des fois, quand tu valorises le gallo, il faut voir comment il est valorisé aussi, hein. Parce que c'est aussi ça, la difficulté, quoi, c'est que... Tout le monde est content parce qu'il y a les fêtes de la Bouèze [association culturelle] qui recommencent, là : putain, Marie Guerzaille¹²⁷ qui est invitée, quoi ! C'est de l'humour potache, avec un mec qui vient avec un tracteur monté sur vérins et puis qui fait des cabrioles sur scène [*soupir*]... » (Spécialiste N)

« Les farces paysannes, [...] le gars qui ne s'est pas adapté à l'évolution, ça c'est une chose, les gens sont très clients, quoi, très clients. Et moi, je porte un regard très sévère vis-à-vis de ce mécanisme-là. Je trouve que... [...] quand une langue est en danger, c'est quand elle n'est plus portée que par un certain profil, les conteurs par exemple. Et quand ces conteurs ancrent le gallo dans tout ce qu'il a de plus passéiste. Il y a une performance qui est louable, c'est-à-dire [qu']ils sont capables de produire un contenu qui est efficace, qui fait rire. Mais d'un point de vue... comment dire, incidence sur la langue, qu'est-ce que ça produit ? C'est très, très, très contre-productif. Des fois, j'entends, tu sais, Fred et Roger¹²⁸. Bon, ils démarrent en fait toujours leur spectacle par une fable qui tourne en gallo, et puis ils disent : "Bon ben maintenant", en gros, "on va faire du gallo *light*, parce que si on continue sur ce registre-là, plus personne [ne] va comprendre." Donc ça y est, le décor est planté. Ça va justifier tout ce qui suit derrière, ça va être des trucs du style, ben, tout ce qui est pipi, enfin des trucs vraiment... [Il n']y a pas que du graveleux, mais bon, c[e n']est quand même pas... tu vois. Ou [il] y a un innocent, ou [il] y a... Enfin, [il] y a quelque chose qui fait que, pan, ça va... Et là, je trouve que c'est contre-productif, parce qu'il y a un pouvoir, c'est-à-dire qu'ils sont sur les ondes ; quand ils font des spectacles, les gens s'y rendent massivement. [...] [*Ironique*] Ça fait partie, ça, de la... de la thérapie, ben, justement, qui permet aux gens de se dire : "Qu'est-ce qu'on a bien fait ! Qu'est-ce qu'on était plouc ! Qu'est-ce qu'on a bien fait de [changer de condition]..." C'est contre-productif, c'est-à-dire que c'est effet zéro. » (Spécialiste I)

À l'observation des épreuves du Kan ar Bobl, on constate que le contenu en gallo est encore largement tourné vers le passé (sketchs mettant en scène des fermières, chansons drôlatiques sur la vie rurale...), à de rares exceptions près (traduction d'un poème de Rudyard Kipling à la Truite du Ridor 2014, blues en gallo à La Méaugon 2014...). Le contenu en breton s'ouvre plus à la création : sketchs sur la vie actuelle joués par des collégiens (Cavan 2014), medley en breton des chansons populaires *Get Lucky*, *Happy*, *Les démons de minuit* et de la chanson phare

¹²⁵ Le « salon de la culture gallèse », organisé à Saint-Barnabé en 2014 dans le cadre de la semaine du gallo en pays de Loudéac, était à cet égard révélateur : il consistait principalement en une exposition de vieux outils, de sabots et de cartes postales anciennes.

¹²⁶ Le même constat a été fait pour le scots, en Écosse. Le breton a également été associé à l'humour graveleux, qui perdure dans certaines veillées populaires, mais il a conquis bien d'autres registres. D'autre part, le comique n'a jamais été son seul domaine, ne serait-ce que parce qu'il a également été langue d'Église.

¹²⁷ Nom d'un personnage comique interprété par un homme.

¹²⁸ Conteurs et animateurs radio.

du dessin animé *Frozen* (Maël-Carhaix 2016)... Gallo et breton sont, de ce point de vue, à des stades différents de leur évolution¹²⁹.

La démarche des militants associatifs se veut, elle, à l'opposé du passéisme. Gilles Morin, acteur important de la revitalisation du gallo dans les années 1970, comme on l'a vu, avait déjà à cœur d'« arracher le gallo du ghetto des patoiseries¹³⁰ ». Ceux que nous avons rencontrés sont porteurs de la même exigence. Comme les défenseurs du breton, ils souhaitent proposer une autre image de la langue et montrer que « le gallo peut tout faire, tout explorer¹³¹ », tout dire, y compris le triste, le subtil, le complexe¹³². Ils s'attachent donc à ouvrir l'espace du gallo à de nouvelles formes d'expression.

La pièce de théâtre *Batiss et Pâolin ou le soldat de bois* de Sandrine Le Mével Hussenet aborde avec pudeur et poésie les traumatismes de la Grande Guerre¹³³. Le spectacle jeune public *Ujène* de la compagnie La Famille PetitPlus traite des frontières linguistiques et de l'altérité¹³⁴.

Certains militants imaginent des sketches parodiant l'émission de télécrochet *La Nouvelle Star*, d'autres écrivent des poèmes¹³⁵ ou composent des chansons sur des thématiques contemporaines, comme le chanteur Bèrtran Ôbrée¹³⁶. Des équipes se mobilisent pour doubler des films en gallo, par exemple le documentaire de Rolland Savidan et Florence Mahé sur les mines de Trémuson doublé par l'association Bertègn Galèzz 22¹³⁷.

Il existe en outre des émissions radio et des chroniques consacrées à l'actualité, telles que *Le galo nouviao* sur Plum'FM, ou *Les caoseries a Matao* dans l'Hebdomadaire d'Armor¹³⁸.

Certaines personnes interviewées cherchent elles aussi à explorer des domaines nouveaux à travers le gallo pour lui donner de la légitimité. « J'essaie de faire des articles qui n'enferment pas le gallo, si on veut, entre des murailles. Je parle des choses à travers le monde », explique le

¹²⁹ Par ailleurs, le breton est beaucoup plus présent sur internet. Voir BLANCHARD J.-F., *Pratiques langagières et processus dialogiques d'identification sur les réseaux socionumériques. Le cas de la langue bretonne*, op. cit.

¹³⁰ MORIN G., « Avant-propos », CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, op. cit., p. 10. Il en va de même du militant Fabien Lécuyer, qui plaide pour la création d'une littérature en gallo : « En premier lieu, il faut découpler le gallo du genre "comique agricole". La majeure partie (mais pas la totalité !) des contous, racontous, comiques troupiers et artistes du "gallo rigolo" n'exercent pas leurs talents en GALLO mais bien en PATOIS. EN FRANÇAIS MARRANT A COLORATION RÉGIONALE. Mélange malheureux et burlesque de gallo, de français, d'argot et de boissons anisées. » LÉCUYER F., *Le manifeste du gallo*, op. cit., p. 27. Lors d'une édition de la Bogue d'Or, l'un des conteurs prit la parole en gallo pour dire que le gallo était en train de mourir, et que l'humour potache des histoires de fin de repas ne donnerait pas envie aux jeunes de parler la langue.

¹³¹ *Ibid.*, p. 30.

¹³² « On peut tout faire et tout dire en [g]allo : les joies, les peines, les rires, les larmes, le sérieux, le moins sérieux. » BOITARD Y., GUÉRIN J. R., JÉGU G. et POIRIER F., *Écrits gallos en Penthièvre*, Bertaeyn Galeizz Côtes-d'Armor, 2012, p. 6.

¹³³ « 1923, on vient d'inaugurer le monument aux morts... Deux hommes, l'un du pays Gallo, l'autre non, se rencontrent et finissent par se raconter. Deux solitudes, l'après-guerre et ses ravages, ses secrets et ses résiliences. Une histoire d'hommes et de liberté, la naissance d'une amitié sur les décombres du champ de bataille. Créé le 13 février 2015 à Josselin (56), avec Alain Rault (Batiss) et Bernard Gapihan (Pâolin). Mise en scène : Sandrine Le Mével Hussenet. » SANDRINE LE MÉVEL HUSSENET [site internet]. <https://sandrinelmh.bzh/batiss-et-paolin-ou-le-soldat-de-bois/> [consulté le 18 juillet 2017].

¹³⁴ UJÈNE [site internet]. <https://www.ujene.fr/le-spectacle/> [consulté le 5 septembre 2017].

¹³⁵ Voir par exemple le poème *Obama à Berlusconi* dit par Guy Jégu : <https://www.youtube.com/watch?v=qm6ccqdcacSk>. On trouvera un panorama de la création littéraire en gallo dans ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO, *Rasserrerie d'écrivaijes du paiz galo. Anthologie de textes gallos*, op. cit.

¹³⁶ BÈRTRAN ÔBRÉE TRIO [site internet]. <http://www.obree.fr/index.php> [consulté le 5 janvier 2018].

¹³⁷ SAVIDAN R. et MAHÉ F., *Une histoire inattendue. Les mines de Trémuson-Plérin*, documentaire, RS Productions, 2014.

¹³⁸ CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail*, op. cit., p. 29.

spécialiste R. Quant à Gilbert, il s'est mis à conter par hasard et souhaite renouveler le répertoire des spectacles en gallo, qu'il trouve trop restreint¹³⁹.

La jeune génération s'empare des outils actuels. Les élèves de l'école Saint-Joseph de Caden (Morbihan) ont réalisé un court-métrage de fiction, *Tous ensemble jusqu'à la fin*, dans lequel des enfants désirent apprendre le gallo entrent en résistance face au maire du village déterminé à les en empêcher¹⁴⁰. Des collégiens et lycéens créent de petites vidéos mises en ligne sur YouTube et font des visites guidées en gallo (semaine du gallo en pays de Loudéac 2014) ; les paroles d'un rap ont également été imaginées avec une enseignante de Loudéac¹⁴¹. Le groupe de métal Trouz an Noz mêle breton et gallo, y compris sur son site internet. Beat Bouet Trio propose du ragga en gallo et français sur des airs à danser. Par ailleurs, mai 2017 a été marqué par l'arrivée d'un clavier en gallo pour téléphones et tablettes¹⁴².

Annaïck, la seule de nos enquêtés à avoir passé le gallo à l'oral au baccalauréat, affiche une pratique décomplexée en faisant fi de ses difficultés à l'écrire :

« On s'échange des textos en gallo ! Un jour, on a commencé, [il] y a pas mal d'années, et ça nous faisait tellement rire que régulièrement, on le fait. Et puis l'écrire, pfff... parce que c[e n]'est pas écrit. Maintenant, je sais qu'il y a des personnes qui essaient de trouver des règles, mais nous, on [ne] les connaît pas, donc on essaie, avec le français, de fabriquer un gallo écrit, [*amusée*] donc des fois, il faut déchiffrer [*petit rire*], et c'est comique, là aussi [*rire*]. »

Il est toutefois encore malaisé pour les jeunes militants d'aller à l'encontre des représentations qui collent au gallo, telles que l'association au milieu rural ou à l'humour potache, car les initiatives novatrices ne remportent pas toujours l'adhésion du public¹⁴³. Quels formats proposer pour attirer le plus de monde possible sans puiser dans les registres qu'ils jugent déjà trop employés ?

« Si on met en place des actions un peu populaires, mais dans le sens noble du terme, les gens vont se reconnaître. Ils vont doucement entendre du gallo : "Tiens, c'est marrant le théâtre en gallo, ils ne parlent pas forcément que des choses de dans le temps ! [...] [O]n peut faire du *tai chi* en gallo." Donc c'est comme ça, en fait, [que] pour moi, on... On change la perception que les gens ont d'une pratique, et sur cette masse de gens qui peuvent être intéressés mais qui ne viendront

¹³⁹ Comme les spécialistes cités plus haut, il est très circonspect vis-à-vis des soirées théâtre en gallo, mais, conscient de la rareté de ce type d'événements, il n'ose se montrer trop critique, par peur d'être « élitiste » : « [II] y a beaucoup de monde, la salle est archi-pleine, très attentifs. Très attentifs, et en même temps, sans que ce soit péjoratif, un niveau quand même assez bas, quoi. Des histoires de... C'est bien, dans un sens, puisque ça leur plaît, [...]. Mais les gens sont prêts à rire de... Plus c'est bas, mieux ça vaut. Ça, j[e n]'aime pas du tout, quoi. Même avec le gallo. [...] Bon, après, je vois un spectacle où c'est quand même un peu vasouillant, quoi. Y compris la mise en scène, mais même l'histoire elle-même. C'est un peu bas, quoi, hein. [...] Bon, j'applaudis, hein, je [ne] vais pas cracher dans la soupe, quoi, mais... si c[e n]'est que des textes comme ça... »

¹⁴⁰ MA CLASSE EN GALLO [site internet]. <http://www.maclasseengallo.net/ecoles/danslesecoles/caden> [consulté le 15 août 2017]. La conclusion du film est un pied de nez à la situation actuelle du gallo, puisqu'on y voit le maire changer d'avis et inaugurer une école en gallo (aucune n'existe à ce jour, comme on l'a vu).

¹⁴¹ KELLER S., « "I love patois, I learn gallo". Ideological projects of minority language-naming », *op. cit.*

¹⁴² ACADÉMIE DU GALLO [site internet], billet du 5 mai 2017. <http://www.academie-du-gallo.bzh/ADG/site-fr/adg-accueil.html> [consulté le 18 juillet 2017].

¹⁴³ Une enquêtée, Danielle, nous a ainsi confié trouver « trop intellectuelle » une pièce de théâtre en gallo de La Compagnie du Grenier Vert, mariant la poésie, l'absurde et le politique. Lors d'une soirée du festival Gallo en scène 2017, nous avons entendu une spectatrice dire que certains artistes créent de toutes pièces un gallo intellectuel, fait de mots piochés dans les dictionnaires, dans lequel elle ne se reconnaît pas.

qu'une fois, on en récupérera forcément quelques-uns qui sont capables de se réunir autour d'une table pour pouvoir être plus ambitieux, [...] porter des choses importantes, vitales. » (Spécialiste I)

Nous allons maintenant nous intéresser plus précisément à la position délicate des militants du gallo, dans un contexte où perdurent les représentations négatives de ce dernier, et où le breton est, lui, souvent vu comme la seule langue légitime de l'identité bretonne.

7.1.3.6. *Militer pour le gallo, une position difficile*

Le gallo est non seulement peu visible dans les événements culturels en Haute-Bretagne (dont les organisateurs ne s'emparent pas comme outil de promotion linguistique, comme on l'a vu), mais il est également occulté par une partie des discours, des articles de magazines et des documents promotionnels issus du mouvement bretonnant et des institutions régionales, qui désignent souvent le breton comme « LA langue » (*ar yezh*, en breton). On trouve ces formulations dans des textes et des discours politiques de tous bords, mais aussi dans des écrits sans caractère militant.

Comment défendre une langue encore largement dépréciée et associée au passé ? Comment s'affirmer face au breton devenu emblème identitaire de la Bretagne toute entière ? Nous allons voir les principales difficultés qui se posent aux militants du gallo face aux défenseurs du breton d'une part et aux institutions d'autre part.

a. Face à une partie du mouvement bretonnant

Les rapports entre les deux mouvements constituent un sujet encore relativement tabou : les deux langues étant en grand danger et leurs défenseurs donnant sans compter pour cette cause qui leur tient à cœur, les passions se déchaînent facilement. On note cependant une amélioration des relations depuis quelques années. Malgré cela, des tensions subsistent, qui peuvent être schématiquement résumées comme suit :

- Les militants du gallo ne se sentent pas respectés par une partie des défenseurs du breton. En outre, le développement du bilinguisme français-breton en Haute-Bretagne sans prise en compte du gallo (en particulier l'installation sans concertation de panneaux français-breton en zone gallésante), est généralement considéré comme peu respectueux et ressenti comme une forme de domination¹⁴⁴.
- Une partie des militants du breton voit les protestations des gallésants comme une entrave au développement du breton en Haute-Bretagne. L'état critique dans lequel se trouve le breton leur fait craindre que l'essor du gallo soit synonyme de réduction des budgets publics pour le breton.

¹⁴⁴ Tous déplorent ces tensions. « Moi je dis que les deux peuvent très bien cohabiter, et même s'aider et se... [...] C[e n]'est pas en tirant les draps, en disant : "Nous, les [Bas-]Bretons, on tire tout à nous, et les autres, débrouillez-vous." Non, je crois que... il faut qu'on cohabite, tout simplement. Et le breton a un rôle à jouer, et c'est important, et le gallo aussi. Moi je [ne] pars pas en guerre contre les bretonnants, absolument pas. [...] Je [ne] veux pas la guerre. C[e n]'est pas comme ça qu'on avancera, ni les uns ni les autres. Mais [il ne] faut pas non plus qu'il y en ait qui se sentent un peu oubliés. Nous, on est sur la défensive, et eux, ils sont sur l'offensive. Et je trouve que c[e n]'est pas bon » (André).

Certains vont plus loin en accusant les militants du gallo de « faire le jeu de la France ». On trouve notamment ce type de propos dans les commentaires de quelques sites internet, par exemple celui de l'Agence Bretagne Presse ; en voici quelques exemples.

« Seul le breton me rappelle mes origines, je considère [...] que c'est la seule langue nationale en Bretagne : le français est exogène et le gallo fait le jeu des anti-Bretons¹⁴⁵. »

« [I] est un instrument habile et sournois pour ceux qui ne voient l'avenir de la langue bretonne que comme un objet de musée¹⁴⁶. »

« Le gallo est le cheval de Troie de l'esprit français en Bretagne. [...] Ce n'est pas le gallo qui fait rêver les gens, ce n'est pas lui qui nous permet d'être en communion avec notre âme celtique et de rendre notre esprit indépendant de l'esprit français... [...] N'oublions pas, notre combat révolutionnaire pour notre pays Breizh : le breton doit être parlé du Conquet à Savenay, de Fougères à Pont-L'Abbé. C'est notre langue nationale. Ne laissons pas ces militants nous mettre des bâtons dans les roues !¹⁴⁷ »

Un commentateur parle de « mafia du gallo¹⁴⁸ », un autre de « gallomanie mortifère¹⁴⁹ ». Ce type de propos n'est pas représentatif de l'ensemble des militants, ni de l'ensemble des bretonnants, et encore moins des locuteurs traditionnels, assez éloignés de ces polémiques (nous avons déjà souligné que nos témoins font preuve de tolérance vis-à-vis des gallésants). Il existe, en parallèle, des défenseurs du breton qui ne se sentent pas menacés par les revendications des Hauts-Bretons et considèrent que les deux combats peuvent s'enrichir mutuellement. Des débats houleux ont donc parfois lieu parmi les militants bretonnants eux-mêmes, sur la place que peut avoir le gallo en Bretagne.

En raison du climat de tension qui règne entre une frange des défenseurs du breton et ceux du gallo, ces derniers se sentent contraints de se justifier et de surveiller leur langage pour n'offenser personne. « Souvent, il y a des réactions de... de déférence par rapport au mouvement bretonnant. [...] On ne va pas dire clairement nos sujets de désaccord », confie le spécialiste G. « [II] y a peut-être encore, chez certains, un complexe en se disant : “Si on râle trop, en disant ‘Ouais, le breton tire toujours la couverture à lui’, *et cetera*, on va nous dire : ‘Vous faites le jeu... disons, de l'impérialisme linguistique central’, *et cetera*” », explique le spécialiste J¹⁵⁰.

¹⁴⁵ Commentaire sur l'article LÉCUYER F., « Des manifestants pour le gallo au Conseil culturel de Bretagne », *ABP* [En ligne], 24 janvier 2012. <https://abp.bzh/24682> [consulté le 29 novembre 2016].

¹⁴⁶ Commentaire sur BARON Y., « Tan ba'n ti – il y a le feu dans la maison : bilinguisme et langue de bois », *ABP* [En ligne], 11 janvier 2013. <https://abp.bzh/28767> [consulté le 29 novembre 2016].

¹⁴⁷ Commentaire sur l'article LÉCUYER F., « Des manifestants pour le gallo au Conseil culturel de Bretagne », *op. cit.*

¹⁴⁸ Commentaire sur l'article POILVET A.-É., « Gallo : une longue route pour la reconnaissance », *ABP* [En ligne], 12 novembre 2012. <https://abp.bzh/28124> [consulté le 29 novembre 2016].

¹⁴⁹ Commentaire sur l'article BARON Y., « Tan ba'n ti – il y a le feu dans la maison : bilinguisme et langue de bois », *op. cit.*

¹⁵⁰ Par exemple, lors du lancement de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » (sur laquelle nous reviendrons plus bas), les responsables eurent soin de clarifier leur position pour ne pas être accusés de vouloir concurrencer le breton : « On n'est pas “anti” ou “contre” ou “à la place de”. On peut avoir la charte en gallo, on peut l'avoir en breton, on peut... C[e n]'est pas fait contre... Dans la tête de quelques-uns : “Mmm, est-ce que c'est fait contre le breton en Haute-Bretagne ?” C[e n]'est pas du tout ça. Si on voit des communes comme Pordic, ils font les trois [le panneau d'entrée de la ville est trilingue], et heureusement qu'il y a des langues régionales en Bretagne qui peuvent quand même s'entendre. [...] C[e n]'est pas parce qu'on défend le breton qu'on ne peut pas défendre le gallo, et c[e n]'est pas parce qu'on défend le gallo qu'on ne peut pas défendre le breton. »

Les militants du gallo sont également dans une position délicate vis-à-vis des institutions, en raison de la place accordée au breton et/ou de la présence de défenseurs du breton en leur sein.

b. Face aux institutions départementales et régionales

La revendication de droits linguistiques est un phénomène ancien en Basse-Bretagne, plus récent en Haute-Bretagne ; de ce fait, et en raison de son rôle d'emblème, le breton reçoit plus d'attention médiatique et institutionnelle. Le gallo, lui, est longtemps resté dans l'ombre, dont il commence à émerger. Quels sont les principaux problèmes soulevés par les militants ?

- Des courriers, publications et sites internet bilingues français-breton, sans gallo

Parmi de nombreux exemples, citons les sites du conseil régional de Bretagne et de Kevre Breizh, la « coordination culturelle associative de Bretagne ». Cette dernière regroupe les associations œuvrant pour la culture bretonne et se donne pour but, entre autres, de « développer et promouvoir la culture et les langues de Bretagne, le breton et le gallo¹⁵¹ » ; cependant, sur son site, les textes sont en breton, suivi du français, sans gallo. Le journal du conseil départemental des Côtes-d'Armor, département traversé par la frontière linguistique, contient une page en breton mais aucun texte en gallo. Même chose dans celui du Morbihan, où l'édition et la tribune des groupes politiques sont bilingues français-breton.

Ce déséquilibre est parfois pointé par les Bas-Bretons eux-mêmes, comme cette animatrice du patrimoine originaire du Finistère et venue travailler de l'autre côté de la frontière linguistique, dans la région de Loudéac, où le gallo est encore bien vivant :

« On reçoit les mails de Dastum¹⁵², ils sont en bilingue français-breton, alors qu'ils ont un de leurs employés qui est largement bilingue en gallo, donc c'est un peu dommage. La Région, on vient de recevoir les infos pour la semaine du breton et du gallo, c'est en bilingue breton-français. Là, on reçoit encore tous les courriers en bilingue breton-français. [...] Quand je suis allée au bilan de la semaine du breton et du gallo, ils parlaient en breton entre eux, quoi [dans les bâtiments du conseil régional]. Bon, [il] y a un moment où il faut savoir un peu... [Il] y a eu un bilan en juin, avec tous les partenaires qui ont été invités. Bon ben, soyons logiques jusqu'au bout, quoi : soit on parle en français pour que tout le monde se comprenne... soit on parle les trois langues, mais [il ne] faut pas se parler en breton alors qu'il y a la moitié des ententes de pays qui sont là, qui sont des ententes qui ont fait la semaine du gallo, quoi ! C'est plein de petites piques comme ça, qui sont un peu désagréables pour les gens qui ont envie de se battre pour ça. [...] Je pense qu'il y a une partie qui n'est pas volontaire. Quand on dit de mettre quelque chose en bilingue, je pense qu'il y a des fois, on pense simplement breton-français, quoi. Et [il] y en a effectivement, je pense que c'est volontaire : [il] y en a plein qui considèrent le gallo comme... Enfin, qui pensent que c[e n]'est pas une langue à part entière, tout ça. Mais [il] y a des fois où c'est juste un oubli comme ça, parce que ça fait des années et des années qu'on nous dit que le breton c'est la langue de Bretagne et puis c'est tout. » (Spécialiste M)

¹⁵¹ Nous traduisons de « *diorren ha brudañ sevenadur ha yezhoù Breizh, ar brezhoneg hag ar gallaoueg* ». KEVRE BREIZH [site internet]. http://www.kevrebreizh.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=121 [consulté le 28 juillet 2017].

¹⁵² Association centralisant tous les collectages réalisés autour de la musique traditionnelle en Bretagne sur une base de données en ligne.

- Des aides publiques insuffisantes

Selon R. Barré, le gallo est dans une situation de « double minorisation linguistique¹⁵³ », vis-à-vis du français et du breton. En effet, les deux langues de Bretagne ont été déclarées officielles par le conseil régional de Bretagne en 2004 et « à première vue mises sur un pied d'égalité par les institutions régionales¹⁵⁴ », mais dans la pratique ne bénéficient pas d'un soutien équivalent.

Parmi les départements formant l'espace traditionnel du gallo (Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan), seule l'Ille-et-Vilaine a mis en place une politique spécifique en 2008. Cinq centres de ressources ont ainsi été conventionnés et ont bénéficié d'une enveloppe de 68 000 euros en 2014 : Bertègn Galèzz, Chubri, Dastum, la Granjagoul et Skeudenn Bro Roazhon. Le département des Côtes-d'Armor, quant à lui, aide des associations locales comme la branche costarmoricaine de Bertègn Galèzz ou le festival des Assemblées Galèzes¹⁵⁵.

En ce qui concerne le conseil régional de Bretagne, le budget consolidé pour l'année 2016 était de 8 043 000 euros pour le breton et de 274 500 euros pour le gallo¹⁵⁶, soit environ 3,4 % du budget du breton. Pour les défenseurs du gallo, la somme allouée au gallo ne suffit pas à assurer la sauvegarde et la transmission d'une langue en situation d'urgence¹⁵⁷.

- La sensation de ne pas être pris en compte et soutenus par les institutions

Plusieurs militants se sont plaints d'un « soutien de façade » de la part des institutions, en particulier le conseil régional de Bretagne¹⁵⁸. Selon certains, dans les réunions portant sur la culture bretonne, il est courant de rajouter « et le gallo » immédiatement après avoir évoqué le breton pour être politiquement correct, puis de ne plus accorder la moindre attention au gallo. Aux dires de Jacques, « le gallo, c'est le petit bâtard ». « On est les marginaux des marginaux, le gallo ! » déplore le spécialiste I.

Des problèmes de visibilité se posent également localement. Par exemple, les militants gallésants ont dû se battre pour obtenir que la maison de pays ouverte à Saint-Brieuc, en Haute-Bretagne, puisse porter un nom en gallo aux côtés du nom en breton. Elle s'appelle donc maintenant *Ti ar Vro/L'Ôté* (littéralement, « la maison du pays/la maison »).

¹⁵³ BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », *op. cit.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail, op. cit.*, p. 107. À noter, en 2015, le département du Finistère consacrait plus de 2,2 millions d'euros au breton. *Ibid.*

¹⁵⁶ À titre de comparaison, le budget du breton était d'un peu plus de 5 millions d'euros en 2006, et celui du gallo de 135 000 euros. En 2011, le budget du breton s'élevait à 7 428 000 euros ; quant à celui du gallo, il était alors de 190 269 euros. Sur la période 2011-2016, le budget du breton a augmenté de 615 000 euros, celui du gallo de 84 231 euros. Informations communiquées par Ronan Le Louarn du Service des langues de Bretagne au conseil régional.

¹⁵⁷ Les besoins ne sont certes pas les mêmes pour l'instant, notamment en ce qui concerne l'éducation, puisque le gallo ne dispose ni de classes bilingues ni de classes immersives. Cependant, on oppose souvent à l'accroissement du budget du gallo l'argument de la « demande sociale ». Or, la demande qui existe actuellement pour le breton n'est pas apparue *ex nihilo* : elle est le fruit des efforts des militants ainsi que des politiques régionales incitatives (campagnes d'information sur les filières bilingues et les cours du soir, aides aux demandeurs d'emploi voulant suivre une formation, bourses pour les personnes se destinant à devenir enseignantes... pour ne citer que quelques exemples).

¹⁵⁸ Une expression qu'emploie également R. Barré. BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », *op. cit.*

Les gallésants ont la sensation de ne pas arriver à se faire entendre dans les instances régionales :

« [O]n sent que, même au niveau du conseil régional et tout, c'est quand même majorité breton. Il faut vraiment se battre pour... pour tirer quelque chose. C'est ça qui est un peu dommage, quoi. [...] Mais j[e n]'ai pas envie de rentrer en guerre. C[e n]'est pas comme ça qu'on avancera, de toute façon. [...] [P]our sortir le petit logo de Bretagne, *Bertègn*, ça a été dur à sortir, quoi¹⁵⁹. Rien que ça, quoi, hein. [...] [C]e qu'on voudrait surtout, c'est avoir les moyens de développer le gallo. Pour qu'on soit au moins à armes égales, quoi. [...] Là où les gens parlent breton, qu'on continue à développer la langue bretonne, moi je trouve ça tout à fait normal. Ce que je voudrais, c'est que là où on parle gallo, [il] y ait aussi... des efforts de faits de ce côté-là. [...] [I]l y a deux poids deux mesures, quoi. C'est vrai que c'est un peu... décevant, des fois, quoi. » (André)

Certains témoignages posent clairement la question de la souveraineté, du droit à décider pour soi-même :

« Ce serait bien qu'on ne parle pas à notre place, que nous, on puisse parler, qu'on puisse faire... parler de nous, de comment on voit la langue qu'on parle... voilà. Et ça contribuerait aussi à faire qu'on arrête de prendre des décisions à notre place. Parce qu'au conseil régional, par exemple, c'est toujours uniquement les bretonnants qui... Enfin, c'est les bretonnants qui portent la politique linguistique. On [ne] met jamais des gallésants en position de prendre des décisions, d'orienter les décisions de manière forte. Et ça, je sais qu'il y a des débats, des fois, au sein de structures régionales [...] : "OK, mais [il] faut peut-être laisser les gallésants définir ce que c'est, pour eux, une langue [...]. C[e n]'est pas à nous, bretonnants, de le définir." Donc voilà, derrière ce débat sur la langue, la question c'est... c'est un peu une question de démocratie, c'est-à-dire est-ce qu'on prend des décisions pour les autres ou pas. » (Spécialiste G)

On retrouve, vis-à-vis des institutions, la même attitude de prudence signalée plus haut. Un jeune militant raconte ainsi comment il a pris d'innombrables précautions pour attirer l'attention du conseil régional sur l'absence de signalétique en gallo, en commençant par féliciter l'institution pour la réussite de la semaine du breton et du gallo afin de ne pas susciter de crispations chez ses interlocuteurs.

Le 21 janvier 2012, lors de la présentation du rapport d'actualisation de la politique linguistique au conseil régional, eut lieu une manifestation silencieuse de gallésants bâillonnés souhaitant dénoncer l'invisibilité du gallo, événement qui eut des échos médiatiques assez importants.

« Le rapport qui avait été rédigé par le Service des langues de Bretagne, et qui a été adopté en février 2012 par le conseil régional, c'est vrai que nous, on a été assez alertés quand on a commencé à lire le document, parce qu'en gros, on a vu qu'il y avait plein d'initiatives nouvelles sur le breton, et que sur le gallo c'était zéro, zéro, zéro. C'était, en gros, on continue comme c'est. [Il n'y] avait aucune... [il n'y] avait rien qui était prévu, aucune concertation... rien, quoi ! » (Spécialiste G)

Quel est le contenu de ce rapport si décrié ? Il y est affirmé que le conseil régional n'« opère pas de distinction qualitative » entre breton et gallo. Cependant, à y regarder de plus

¹⁵⁹ Il s'agit du logo officiel de la Région Bretagne, *Rejion Bertègn*, qui avait déjà été traduit en breton.

près, on voit que les intentions affichées à leur égard sont bien différentes. Des jugements de valeur semblent sous-tendre la rédaction ; il est par exemple dit des deux langues qu'elles ne sont pas comparables, car le breton est « une langue celtique très différente du français¹⁶⁰ ». D'autre part, l'institution considère pertinent de mettre le breton en valeur sur l'ensemble du territoire en tant que « l'un des marqueurs majeurs de la personnalité de la Bretagne¹⁶¹ » ; quant au gallo, elle se montre prudente en précisant à plusieurs reprises qu'elle agira s'il existe une « demande exprimée par la population¹⁶² ».

Alors que les mesures concernant le breton sont toutes exprimées sur un mode volontariste (« doit », « devra », « demande à l'État »), le conditionnel est systématiquement utilisé pour le gallo (« pourrait »), sauf en ce qui concerne le projet de création d'un Capes en gallo¹⁶³. Le gallo est, du reste, très peu mentionné dans l'ensemble du rapport, et de rares mesures concrètes sont proposées¹⁶⁴.

Le conseil régional exprime sa volonté de généraliser le bilinguisme français-breton dans son fonctionnement et sa communication. La place du gallo est plus floue : il est prévu d'intégrer le gallo « dans l'essentiel de ces actions¹⁶⁵ », sans plus de précisions. La charte d'utilisation des langues dans le fonctionnement de l'institution mentionne que le gallo sera ajouté « dans la mesure du possible » et « en fonction de la demande exprimée par les maîtres d'ouvrage¹⁶⁶ ».

Il est également question de généraliser le bilinguisme français-breton dans toutes les gares TER rénovées, y compris en Haute-Bretagne ; le gallo pourrait être intégré en cas de demande¹⁶⁷. Le breton doit en outre être rendu visible et audible dans tous les trains et les gares.

En mars 2012, dans un courrier aux élus, les militants du gallo, par la voix du collectif Chom tai ! [Lève-toi !], pointent plusieurs problèmes dans ce rapport : l'utilisation des chiffres de l'Insee de 1999 recensant 1 % de gallésants alors que les enquêtes suivantes ont fait apparaître un pourcentage supérieur (voir introduction, II.B) ; l'argument de la demande sociale, constamment opposé aux défenseurs du gallo, alors même que cette demande a besoin de l'appui des institutions pour se développer¹⁶⁸.

Suite aux vives réactions des défenseurs du gallo, Jean-Yves Le Drian, alors président du conseil régional, demanda en 2012 un rapport complémentaire sur le gallo (nous y reviendrons plus bas).

¹⁶⁰ RÉGION BRETAGNE, *Une politique linguistique pour la Bretagne. Rapport d'actualisation*, Rennes, mars 2012, p. 8.

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁶² *Ibid.*, p. 8.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 37. Ce Capes n'existe pas encore.

¹⁶⁴ Le rapport suggère par exemple la mise en place d'une option gallo renforcée (trois à quatre heures hebdomadaires) dans les écoles primaires proposant une initiation. *Ibid.*, p. 29. Une initiation optionnelle « pourrait être mise en place dans le premier degré ». *Ibid.*, p. 31. Le conseil régional exprime en outre l'intention d'apporter son soutien aux initiatives permettant de développer le gallo à la radio. *Ibid.*, p. 60.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p. 66.

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 73.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 68.

¹⁶⁸ Courrier mis en ligne sur le site du collectif Chom tai ! le 26 mars 2012. CHOM TAI ! [site internet]. <http://www.chomtai.lautre.net/?p=63>. Cette ancienne adresse ne semble plus active. On trouve l'ensemble des posts à l'adresse <https://archive.li/BFBsD> [consulté le 2 août 2017]. La lettre mentionne deux autres points que nous avons nous-même relevés plus haut : des jugements qualitatifs valorisant les origines celtiques du breton au regard des origines latines du gallo, et des propositions de bilinguisme français-gallo « à la demande », alors même que le bilinguisme français-breton est censé être garanti par une politique volontariste.

« Enfin, une proposition, concernant le gallo. Plusieurs d'entre vous en ont fait état. Je pense qu'il faut qu'on accorde une importance plus grande à la pérennité du gallo que nous ne l'avons fait jusqu'ici, et je vous propose qu'il y ait un rapport spécial qui soit fait sur l'état du gallo et les initiatives complémentaires que nous serions amenés à prendre sur le gallo. Parce que ça me paraît essentiel : on ne s'est jamais – depuis longtemps –, on ne s'est jamais occupés spécifiquement du gallo par rapport au maintien des deux langues, et je crois que ça mériterait cet intérêt et un rapport spécial en session, qui, après, s'intégrera dans la politique linguistique générale, mais qui nous permettra de débattre spécifiquement – je ne donne pas de date, parce que ça suppose un travail important de préparation, mais avec les associations qui sont concernées, et avec les élus qui sont concernés, avec tout ceux qui... avec les universités qui sont concernées, pour qu'on puisse avoir un point et une orientation plus... plus vigoureuse pour la langue gallèse, dont on parle moins que la langue bretonne, pour toutes sortes de raisons, et qu'il importe de rétablir ici¹⁶⁹ »

La codification orthographique du gallo n'est pas achevée et plusieurs systèmes d'écriture sont actuellement en usage. Le conseil régional n'a pas souhaité faire un choix pour la signalétique en gallo parmi ces différentes options et a demandé aux militants de se mettre d'accord entre eux. En 2013, un groupe de travail sur la traduction et la terminologie, réunissant des membres de l'Association des enseignants de gallo, de Bertègn Galèzz et de Chubri, ainsi que des universitaires en sciences du langage et des représentants de la Région, s'est donc réuni pour traduire un corpus d'environ trois cents termes dans une graphie faisant consensus¹⁷⁰. Bertègn Galèzz et Chubri ont ensuite intégré une partie des règles employées à leur système graphique usuel¹⁷¹.

Depuis les remous de l'année 2012, des avancées ont eu lieu. Le gallo n'est plus tout à fait dans la même situation, une évolution que nous allons maintenant préciser.

7.1.3.7. Les avancées récentes : vers un rééquilibrage du poids des langues de Bretagne ?

En dépit des représentations négatives, le gallo perdure et affiche « une résistance et une vivacité que l'on n'aurait pas imaginées il y a encore quelques années¹⁷² ». Son image est en train de se modifier positivement, à une vitesse que nous ne pouvions soupçonner en 2012 au début de cette enquête. Quelles évolutions peut-on déceler dans les représentations populaires, d'une part, et dans les discours officiels, d'autre part ? Quels nouveaux outils redonnent de la visibilité au gallo ?

a. Dans les représentations des témoins et des acteurs culturels

L'idée qu'il existe une « communauté de destin » entre les langues de Bretagne est en train de se répandre. Ce sentiment existait depuis longtemps au sein du mouvement gallo mais n'avait guère atteint la population.

¹⁶⁹ Transcription de l'enregistrement de J.-Y. Le Drian en ligne sur le site du collectif Chom tai ! à la date du 1^{er} avril 2012. CHOM TAI ! [site internet]. <http://www.chomtai.lautre.net/?p=63>. On trouve les archives du site à l'adresse <https://archive.li/BFBsD> ; cependant, les enregistrements ne sont plus disponibles.

¹⁷⁰ CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail, op. cit.*, p. 81.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 20.

¹⁷² CHEVALIER G., « Gallo et breton. Complémentarité ou concurrence ? », *op. cit.*, p. 75.

André : « Ce sont des langues, et l'une et l'autre, qu'il faut préserver, qui sont en danger – plus pour le gallo que pour le breton, mais qui sont quand même... [...] Et une langue qui disparaît, pour moi, c'est une catastrophe. Tout simplement, hein. [...] Donc moi, je dis, toutes les langues quelles qu'elles soient, que ce soit le basque, l'alsacien, le breton, le gallo, il faut se... Il faudrait se mobiliser pour les garder, quoi. Parce qu'il y a quand même des choses là-dedans qu'il faut absolument conserver, quoi. »

En outre, plusieurs de nos enquêtés bas-bretons se sont montrés compréhensifs vis-à-vis de la place délicate du gallo dans le mouvement culturel breton, comme Murielle :

« C'est vrai que le breton bénéficie d'un train en marche, quoi, euh... en avance, quoi, donc c'est un peu plus confortable maintenant. Et c'est vrai que je me rappelle, [il] y avait eu une joute pas très amicale, entre des bretonnants et des gall... comment on dit, gallésants ? Eh ben c'est vrai que les gens du pays gallo... Je [ne] sais plus, c'était à un Kan ar Bobl ou quelque chose comme ça. Et les gens du pays gallo étaient, ben, un peu plus agressifs, et les bretonnants les accusaient de ça, mais moi, je me dis "C'est un peu normal", parce que c'est très fragile, encore. Parce que, eux, ils ont commencé après, et c'est moins assis quand même que le breton, quoi. Et [il] faut qu'ils fassent leur bonhomme de chemin aussi, quoi, hein. »

Autre évolution notable, les jeunes Bas-Bretons interviewés se sont montrés très ouverts vis-à-vis du gallo. C'est le cas de Lucille, qui se destine à devenir institutrice en breton :

« C'est dommage, cette espèce de petite guerre qui se passe, parce que les bretonnants ont l'impression qu'on va leur enlever quelque chose si le gallo prend un peu d'essor, et puis... C'est bizarre, quoi. [...] Il faudrait juste que les deux langues arrivent à cohabiter sans se battre au détriment l'une de l'autre. Ce serait très con de la part des bretonnants de refuser la légitimité de cette langue. Je pense qu'il faut faire attention, quoi. Donc, en attendant, nous, on a une espèce de monopole, donc c'est beaucoup plus facile à vivre. Je pense que... J[e n]'en connais pas, des gens qui luttent pour le gallo, moi, mais je pense que ça [ne] doit pas être facile. [...] Et puis [il] y a plein de bretonnants qui sont anti-gallo aussi, hein. Bizarrement, mais... Je pense que tous les viviers militants, par principe... Enfin, si t[u] es centré sur une cause, eh ben, t[u] as envie de te battre pour ça, et du coup, forcément, au bout d'un moment, t[u] es moins perméable aux autres choses, quoi¹⁷³. »

Cette jeune Finistérienne tient le même genre de propos :

« Au début, ça m'a agressée, un peu, quand je suis arrivée [dans le milieu des langues], cette espèce de compétition qu'il y a en permanence. Je me disais, pfff, voilà, valorisons le gallo et arrêtons de faire de l'esprit de compèt' comme ça. Et je comprends, maintenant, parce qu'il y a plein de choses [...]. Et effectivement, moi, je comprends, à force, que... Quand on envoie une lettre "Semaine du breton et du gallo"¹⁷⁴, et qu'elle est en breton, bon... [Il] y a de quoi se sentir un peu, finalement, inférieur, quoi. Oublié, quoi. Pas forcément inférieur, mais complètement oublié. Ça, c'est clair que... je l'ai ressenti au fur et à mesure. Au début, je me disais : "Oh, c'est

¹⁷³ Dans un documentaire, Claudie Motais, directrice de Stumdi, organisme de formation au breton qui a ouvert la première formation longue de gallo (voir 5.2.3.1), faisait part d'une réflexion similaire : « En fait, on a le sentiment, au niveau bretonnant, pour certains d'entre nous, d'avoir un peu étouffé le gallo, enfin de l'avoir laissé de côté – enfin, pas l'avoir laissé de côté, mais on n'a vu que notre problème à nous. On l'a pris à bras-le-corps et on n'a pas du tout vu qu'il y avait une langue à côté, et en fait, ben, il est temps un petit peu aussi... » MICHON R., *Lettres à un gallésant*, documentaire, Kalanna Production/Rennes Cité Média, 2008. <http://www.bretagne-et-diversite.net/fr/films/lettres-a-un-gallesant> [consulté le 15 août 2017].

¹⁷⁴ Cette semaine, qui se déroulait en mars, était l'occasion de proposer diverses activités autour des langues, et s'est depuis transformée en « mois du breton » et « mois du gallo ».

vieux, ça, maintenant tout le monde sait qu'il y a le breton et qu'il y a le gallo", enfin... en fait, pas tant que ça. » (Spécialiste M)

On voit maintenant de jeunes bretonnants s'intéresser au gallo. Ainsi, lors de la fête de lancement de la Redadeg 2014, à Morlaix, un groupe a profité de son spectacle jeune public pour interpeller la foule : « Il n'y a pas que le breton en Bretagne », ont-ils déclaré avant d'entamer une chanson en gallo.

Les responsables associatifs gallésants constatent eux aussi une amélioration ces dernières années, comme le raconte le spécialiste K : « [J]'ai entendu plusieurs fois des associations culturelles bretonnes bretonnantes, là, parler *des* langues de Bretagne. De plus en plus, quoi. [...] Certaines réunions, en disant : "Oui mais [il ne] faut pas oublier le gallo." Ça, c[e n]'est pas moi qui ai ouvert ma gueule pour le dire, donc... » Une conteuse nous confiait avec satisfaction en 2017 : « Il y en a qui veulent construire des murs [entre le gallo et le breton]. C[e n]'est pas ça, l'avenir. Il y a plein de gens qui sont ouverts au gallo, maintenant. »

b. Dans les discours officiels et la vie publique

On note une inflexion des discours officiels vers une plus grande prise en compte du gallo. « Ne serait-ce que par rapport à la Région : voilà, c[e n]'est pas juste une semaine du breton, c'est une semaine du breton et du gallo – en espérant que dans quelques années, ils le mettront en gallo aussi, leur mail. Ça va peut-être doucement, mais ça avance, quoi », observe la spécialiste M.

Intéressons-nous de plus près à l'évolution du discours officiel du conseil régional de Bretagne. La politique linguistique adoptée en 2004 se donnait pour but de « permettre la pérennisation de la langue et de la culture bretonnes¹⁷⁵ », « la langue » renvoyant au seul breton. Elle faisait cependant une place discrète au gallo¹⁷⁶. Le budget primitif de 2006 comportait un programme (n° 721) intitulé « Promouvoir la langue bretonne et l'expression gallèse », réservant toujours le terme « langue » au breton. En 2011, il devint le programme 413 et reçut un titre plus égalitaire, « Développer les langues de Bretagne »¹⁷⁷. À cette époque fut créé un service des langues de Bretagne, et lancés les « *Priz du Galo/Prix du Gallo* » récompensant associations, entreprises, événements et individus mettant en valeur cette langue. Au total, l'évolution du vocabulaire employé est notable, car le gallo est désormais systématiquement mentionné aux côtés du breton¹⁷⁸.

¹⁷⁵ RÉGION BRETAGNE, *Une politique linguistique pour la Bretagne. Rapport d'actualisation, op. cit.*, p. 4.

¹⁷⁶ Les quatre objectifs étaient : « Assurer le maintien et la transmission du breton populaire, ce qui suppose de viser la stabilisation du nombre de locuteurs ; Permettre à chaque [B]reton qui le souhaite d'apprendre, d'écouter, de parler et de lire le breton ; Favoriser la présence de la langue bretonne dans les divers champs de la vie sociale en Bretagne. Il s'agit bien de promouvoir le bilinguisme ; Assurer la reconnaissance du gallo, encourager l'initiation et favoriser son expression. » *Ibid.*

¹⁷⁷ *Ibid.* Le nom est inchangé à ce jour, le programme « Développer les langues de Bretagne » porte maintenant le numéro 318.

¹⁷⁸ Signalons cependant que le *Pacte d'avenir pour la Bretagne* de 2015 comporte une convention sur les langues de Bretagne qui occulte le gallo dès son préambule. En effet, s'il est question au début « des » langues » (lignes 8 et 10), plus de la moitié de la page est ensuite consacrée au seul breton, désigné comme « la » langue. Le gallo n'est explicitement cité que vers la fin (ligne 27). En conclusion du préambule, on lit : « Les parties signataires entendent ainsi, par leurs engagements dans cette nouvelle convention, permettre au plus grand nombre de personnes qui le désirent, d'apprendre, d'écouter, de parler et de lire le breton. » RÉGION BRETAGNE, *Pacte d'avenir pour la Bretagne. Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne*, Rennes, novembre 2015, p. 2.

Les mesures concrètes, en revanche, restent timides. A été obtenue, après de nombreuses demandes, la traduction en gallo du logo et du message d'accueil du répondeur de la Région. La signalétique est maintenant trilingue à Rennes sur les sites de Patton et de l'Hôtel de Courcy. Sur une note plus négative, on remarquera que les Prix du gallo 2017 n'étaient pas présentés intégralement en gallo, alors que les *Prizioù*/Prix de l'avenir du breton sont systématiquement animés par des présentateurs bretonnants.

En avril 2014, le conseil culturel de Bretagne décida à l'unanimité d'entreprendre une étude sur la prise en compte du gallo dans les politiques publiques¹⁷⁹. En 2015, il remit au conseil régional un rapport qui marqua un tournant dans la prise en compte de cette langue par l'institution, en tant que premier document exhaustif sur l'état du gallo et les politiques volontaristes à mettre en place, contenant de nombreuses préconisations¹⁸⁰. En 2015, fait anecdotique mais révélateur, on vit apparaître sur les écrans des cinémas un spot publicitaire de la Région Bretagne pour les chèques-livres, à destination des jeunes, avec la phrase « Parles-tu gallo/breton ? » traduite dans les deux langues.

Le gallo a également gagné en visibilité lors des élections régionales de décembre 2015, obtenant une place aux côtés du breton sur les professions de foi de deux des onze listes présentes.

– (1) Pour une seule liste, le gallo précédait le breton : la liste PS « La Bretagne avec Jean-Yves Le Drian » faisait figurer les deux langues au verso de son programme par un message trilingue français-gallo-breton : « Je crois à la force collective et à la capacité créatrice de la Bretagne. Vive la Bretagne ! / *Je crès den le pouvaïr de mnë du qai d'assenbl e den l'echë fêçonier de la Bertègn. Viv la Bertègn ! / Krediñ a ran e nerzh stroll hag e barregezh krouiñ Breizh. Bevet Breizh !* » (figure ci-dessous).

– (2) La liste écologiste « Une autre voie pour la Bretagne (écologique, citoyenne, solidaire) » (René Louail) avait traduit son nom en breton « *Un hent all evit Breizh (ekologel, keodedel, kengredel)* » au verso du programme. Sur le recto figurait le slogan trilingue français-breton-gallo « Agir pour mieux vivre en Bretagne, c'est possible ! / *Asambles roomp startijenn d'ar vro ! / En éqhipe, j'allons tertous haler su l'ouvrège !* » (figure ci-dessous).

Plusieurs listes utilisaient cependant le breton sans le gallo :

– (3) La liste « Notre chance, l'indépendance » (Bertrand Deléon) avait traduit son nom en breton « *Trawalc'h, Breizh dizalc'h* », mot à mot « Assez, Bretagne indépendante ».

– (4) C'était également le cas de la liste « Le Choix de la Bretagne/*Choaz Breizh* » (Marc Le Fur), qui mentionnait cependant « les langues de Bretagne ».

– (5) Une autre liste avait traduit son nom en breton : « Oui la Bretagne/*Breizh evel just !* » (Christian Troadec). On trouvait également sur le programme la phrase en breton « *Re zo re !* » [Trop c'est trop].

– (6) Dernier exemple, « Bretagne en luttes/*Breizh o stourm* », dont le programme était parsemé de phrases en breton non traduites (« *Bebet Breizh dizalc'h evit cheñch penn d'ar vazh !* » [Vive la Bretagne libre pour tout changer !], « *D'ar 6 a viz Kerzu e votin evit Breizh o*

¹⁷⁹ CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail, op. cit.*, p. 7. Rappelons que J.-Y. Le Drian avait suggéré en 2012 la rédaction d'un rapport sur le gallo.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 5.

stourm » [Le 6 décembre je voterai pour Bretagne en luttés], et « *Brezhoneg ofisiel eus Brest betek Klison !* » [Le breton officiel de Brest à Clisson !], auxquelles s'ajoutait le slogan bilingue breton-français « *Stourmomp, hag e vimp trec'h ! Luttons, et nous vaincrons !* ».

De manière générale, l'examen de ces documents permet de constater qu'il est rentré dans les usages de parler « des » langues de Bretagne et non plus du seul breton. Cependant, les programmes sont toujours évasifs concernant les moyens à mettre en œuvre pour le gallo, sauf le n° 5 qui propose de prendre en compte sa spécificité¹⁸¹.



Figure 66. Du gallo sur les programmes des élections régionales de 2015

Parallèlement à cette évolution des discours, le mouvement gallésant a mis en place de nouveaux moyens pour donner de la visibilité au gallo.

¹⁸¹ Quels sont les mesures évoquées par les différentes listes ? – (1) « Nous poursuivrons ce souffle de liberté en soutenant et développant nos deux langues régionales. » – (2) « Doubler le budget pour les langues régionales. » – (4) « Promouvoir la culture, l'histoire et les langues de Bretagne pour mieux se projeter dans l'avenir. » Un tract déposé dans les boîtes aux lettres avant les élections mentionnait également l'investissement de Marc Le Fur pour « la défense des langues de Bretagne » ; plus loin, au sujet des Bretons, il était question de « leurs langues » et, au sujet de la Bretagne, de « ses langues ». – (5) « Pour la langue bretonne et le gallo, nous augmenterons les moyens de l'Office public de la langue bretonne et créerons une politique linguistique distincte pour le gallo. Nous lutterons pied à pied avec l'État pour multiplier les classes bilingues. » Cette liste a en outre diffusé des prospectus dans les boîtes aux lettres qui détaillent le programme linguistique plus avant : « Sauver et développer les langues et la culture bretonne. [...] Nous créerons au moins une école bilingue par canton. Nous doterons la Bretagne d'une vraie politique linguistique dont l'Office public de la langue bretonne devra être le fer de lance [...]. » On notera l'emploi concomitant des expressions « langue bretonne » et « gallo » auquel on n'accrole pas le terme « langue ». Quand il s'agit de classes bilingues, la langue n'est pas précisée mais l'on se doute qu'il s'agit du breton, cette formule d'enseignement n'existant pas en gallo. – (6) « Renégocier la convention spécifique sur les langues de Bretagne entre l'État et la région Bretagne pour une politique linguistique cohérente en faveur de la langue bretonne dans l'enseignement en intégrant les établissements immersifs Diwan dans un service public local, avec un lycée Diwan dans chaque département. Renforcer la formation professionnelle et la présence de la langue bretonne dans les médias et la vie publique pour construire l'officialisation de la langue bretonne. » Si les propositions (1) et (4) restent assez vagues (pas de proposition pour la liste 3), les autres en revanche sont plus concrètes. La liste (6), elle, évoque « les » langues bretonnes mais ne propose aucune action concrète en faveur du gallo.

c. De nouveaux outils de revitalisation

Les actions en faveur du gallo suivent deux axes principaux : la revalorisation de la langue et de ses locuteurs (évoquée plus haut) ; son développement dans la sphère publique. Concernant le deuxième axe, trois problèmes ont été pointés dans le rapport de 2015 sur la situation du gallo : sa faible visibilité dans l'économie, un manque similaire dans les médias¹⁸², des pratiques culturelles et artistiques peu valorisées¹⁸³. Pour Bèrtran Ôbrée, directeur de l'institut Chubri, « il y a un travail à faire [...] pour mettre en valeur ce qui est vraiment la culture locale, et non pas une culture bretonne imaginaire qui serait une culture bretonne de carte postale où on parle breton et on porte la coiffe bigoudène et le chapeau rond¹⁸⁴. »

Dans le domaine économique, le gallo n'est pas perçu comme une valeur ajoutée par les entreprises et n'est pas valorisé sur le marché de l'emploi ; seuls neuf noms de marques utilisent les mots « gallo » ou « gallèse »¹⁸⁵.

Sur la base de ce constat, une charte, nommée « du Galo, dam Yan, dam Vèr » [Du gallo, oui bien sûr], a été créée dans le but de « promouvoir le gallo dans la vie économique, sociale et culturelle en Bretagne¹⁸⁶ ». Aux dires de ses créateurs, elle a aussi pour objectif de montrer aux touristes surpris de ne pas voir de breton en arrivant en Haute-Bretagne que cette dernière n'est pas une zone blanche mais a bel et bien une langue¹⁸⁷.

La charte se compose de deux outils : la charte proprement dite, à destination des communes et des collectivités territoriales, et le label, destiné aux associations, entreprises¹⁸⁸, artistes, festivals...

Les deux outils comportent trois niveaux d'engagement. Les signataires du label au niveau 1 s'engagent sur cinq points parmi vingt propositions pour garantir « une présence minimale du gallo dans leur activité et/ou leur communication ». Pour obtenir une labellisation de niveau 2, les organismes « s'engagent sur la possibilité de service au public en gallo. Au moins une personne au service du public a la maîtrise de la langue. » Six engagements doivent être pris sur vingt-et-une propositions. Le niveau 3 (sept engagements sur vingt-et-une propositions) consiste à assurer « l'utilisation du gallo comme la langue (ou une des langues) de travail ou de communication » (voir figure ci-dessous).

¹⁸² Les émissions radiophoniques sont encore rares (Plum'FM et RCF Saint-Brieuc essentiellement), et le gallo est totalement absent de la télévision. La radio, malgré la faiblesse de l'offre, joue un rôle important dans la mise en valeur des gallésants, en mobilisant des équipes de bénévoles et en donnant la parole à des locuteurs natifs habituellement peu médiatisés.

¹⁸³ CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail, op. cit.*, p. 25.

¹⁸⁴ RADIO LASER, « Du Galo, dam Yan, dam Vèr : un an après, où en est la charte du gallo ? », émission diffusée le 6 juillet 2016. http://www.radiolaser.fr/Du-Galo-dam-Yan-dam-Ver-un-an-apres-ou-en-est-la-charte-du-gallo_a17815.html [consulté le 7 juillet 2016].

¹⁸⁵ CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail, op. cit.*, p. 26.

¹⁸⁶ On lit ailleurs sur le site : « Pour valoriser et promouvoir le gallo sur les territoires en Bretagne et affirmer l'attachement à la langue régionale et au patrimoine immatériel. Pour favoriser l'économie des territoires, les actions publiques, associatives et artistiques. » DU GALO, DAM YAN, DAM VÈR [site internet]. <https://www.dugalo.bzh> [consulté le 3 août 2017]. Il existait déjà une charte pour le breton, « Ya d'ar brezhoneg » [Oui au breton], composée de quatre niveaux, visant à garantir sa présence dans les entreprises, collectivités, associations... Il existe également une charte du corse composée de trois niveaux. РЕСТЕИЛ Р., « Языковая политика во Франции », ЯЗЫКОВАЯ ПОЛИТИКА В КОНТЕКСТЕ СОВРЕМЕННЫХ ЯЗЫКОВЫХ ПРОЦЕССОВ, « La question de la Charte des langues minoritaires en France : enjeux autour d'un texte et situation des langues régionales », *op. cit.*

¹⁸⁷ Présentation publique de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr », Maison Internationale de Rennes, 25 février 2015.

¹⁸⁸ Par exemple celles qui utilisent le gallo dans leur nom ou le nom d'un de leurs produits.

Quant à la charte, le niveau 1 correspond à cinq engagements sur trente propositions, consistant notamment à « informer les habitants sur le gallo et la charte ». Au niveau 2 doivent être pris dix engagements sur trente, et au niveau 3, quinze engagements sur trente dont « la désignation d'un politique chargé du gallo/de la politique linguistique ».



Figure 67. Matériel de communication de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »

À gauche, le logo. À droite, les trois niveaux d'engagement du label : « Ici on aime le gallo », « Ici on parle gallo », « Ici on travaille en gallo ».

Un an après son lancement, la liste des signataires continuait de s'allonger, avec par exemple l'engagement au niveau 2 d'un lieu culturel et d'une entreprise du pays de Fougères¹⁸⁹. La ville de Lamballe est labellisée au niveau 2. En juillet 2016, Jean-Luc Ramel, président de Bertègn Galèzz, s'estimait très satisfait avec huit communes signataires¹⁹⁰.

« On n'est pas les premiers à avoir l'idée de faire une charte en gallo, ça avait été pensé il y a pas loin de dix ans, et on voyait bien qu'il y a dix ans, ce n'était pas encore facile de faire ce genre de choses, et que maintenant, c'est peut-être plus facile. Quand on regarde les entreprises, les associations, les communes, ce qu'elles font en gallo maintenant, on voit qu'il y a plein de choses qui se font, et dans les trois ou quatre dernières années, quand même, ça a bien avancé¹⁹¹. »

D'autres outils ont suivi. Citons la création en 2016 du site internet *Académie du gallo*. À l'automne 2016, les premières assises du gallo, à l'initiative du conseil régional, ont réuni une centaine d'acteurs culturels pour « co-construire une politique linguistique spécifique » et « fixer des priorités d'actions sur le court, moyen et long terme¹⁹² ». Depuis 2011 sont décernés chaque année les *Priz du Galo* ; l'édition 2017 a été organisée pour la première fois par le

¹⁸⁹ OUEST-FRANCE [En ligne], « Le pays de Fougères se met au gallo », 15 mars 2016. <http://www.ouest-france.fr/bretagne/fougeres-35300/le-pays-de-fougeres-se-met-au-gallo-4096202> [consulté le 23 juin 2016]. Voir également BEAUMERT B., « Charte et label. Ils ont signé, ils caozz gallo ! », *Chronique républicaine* [En ligne], 16 mars 2016. <http://www.lachroniquerepublicaine.fr/2016/03/19/culturecharte-et-label-ils-ont-signé-ils-caozz-gallo/> [consulté le 23 juin 2016]

¹⁹⁰ RADIO LASER, « Du Galo, dam Yan, dam Vèr : un an après, où en est la charte du gallo ? », *op. cit.*

¹⁹¹ Nous traduisons du gallo. Présentation publique de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr », Maison Internationale de Rennes, 25 février 2015.

¹⁹² RÉGION BRETAGNE [site internet]. http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_378308/fr/vers-une-politique-linguistique-specifique-en-faveur-du-gallo [consulté le 2 août 2017].

conseil régional et retransmise sur TVR¹⁹³. Enfin, en février 2017 a été créé l'*Institut du Galo*/Institut de la langue gallèse, financé par le conseil régional¹⁹⁴. L'année 2018 devrait voir le vote d'une politique linguistique spécifique pour le gallo.

Comme on le voit, la valorisation de la spécificité de la Haute-Bretagne est désormais amorcée. Pour l'heure, il est difficile de savoir quelles seront les retombées des diverses initiatives que nous avons évoquées. Une partie du mouvement bretonnant s'ouvre en tout cas à l'existence du gallo, et les Hauts-Bretons semblent plus enclins à revendiquer leur héritage.

¹⁹³ TVR [site internet]. <https://www.tvr.bzh/programmes/prix-du-gallo-2017-1512849600> [consulté le 5 janvier 2018].

¹⁹⁴ INSTITUT DU GALO/L'INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE, *Perzentézon de la chomerie de l'Institut du Galo/Présentation de la mise en œuvre de l'Institut de la langue gallèse, op. cit.*

7.2. Mobilisation de la frontière dans les stratégies militantes : des visions différentes du territoire des langues

Dans les perspectives régionaliste et nationaliste, visant à faire naître ou renforcer un sentiment de communauté, une grande importance est accordée au territoire¹⁹⁵ en tant que support de ce sentiment. Comme le rappelle P. Corbel, les mouvements régionalistes et nationalistes « fabriquent de la territorialité, [...] ils s'efforcent d'imposer une autre grille de référence¹⁹⁶ », qu'il s'agisse d'États-nations ou de mouvements nationalitaires, par mimétisme avec les premiers¹⁹⁷.

Le discours régionaliste est un discours des frontières, « un *discours performatif*, visant à imposer comme légitime une nouvelle définition [de celles-ci] et à faire connaître et reconnaître la *région* ainsi délimitée contre la définition dominante et méconnue comme telle, donc reconnue et légitime, qui l'ignore¹⁹⁸ ».

Dans le discours régionaliste breton, deux frontières sont fréquemment évoquées : celle de la Bretagne historique (à cinq départements) et la frontière linguistique gallo/breton. Nous allons voir comment cette dernière est au centre des discours militants et comment s'affrontent des visions opposées du territoire des langues en présence, accompagnées de stratégies différentes pour leur promotion.

Dans un premier temps, nous étudierons les raisons qui peuvent amener à représenter ou non la frontière sur les cartes (7.2.1). Puis nous évoquerons le conflit d'intérêt entre mouvements bretonnant et gallésant autour de la signalétique bilingue en Haute-Bretagne (7.2.2).

7.2.1. Montrer la frontière linguistique ? Les enjeux de la représentation cartographique

Comme nous l'avons souligné au chapitre 1, cartographier signifie sélectionner des éléments parmi tous les possibles ; une carte n'est donc pas un outil neutre mais est au contraire éminemment politique, en tant qu'interprétation de la réalité¹⁹⁹. Les cartes sont des outils de

¹⁹⁵ Au sens d'espace approprié, subjectif, auquel les acteurs sociaux se réfèrent et dans lequel ils se projettent. Voir HÉRIN R., « À propos du territoire et des réticences d'usage qu'il suscite », *op. cit.*, p. 19.

¹⁹⁶ CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 198.

¹⁹⁷ De nombreux géographes s'investissent d'ailleurs dans le mouvement breton. RONAI M., « Idéologie nationale et discours géographique », *La taupe bretonne*, n° 5, novembre 1973, p. 135.

¹⁹⁸ BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 139-140. Toujours selon Bourdieu, « [l]'étymologie du mot région (*regio*) [...] conduit au principe de la di-vision, acte magique, c'est-à-dire proprement social, de *diacrisis* qui introduit par *décret* une discontinuité décisive dans la continuité naturelle [...] ». BOURDIEU P., « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980, p. 65. J. Costa souligne quant à lui la redéfinition des frontières opérée par le militantisme linguistique : « la revitalisation linguistique est une opération de définition de *limites*, linguistiques mais aussi sociales et géographiques ». Et, plus loin : « [Q]u'est-ce que la revitalisation linguistique, sinon la célébration d'un groupe dont on prétend ainsi faire advenir l'existence [...] ? » COSTA J., *Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*, *op. cit.*, p. 323.

¹⁹⁹ « [T]out acte d'acquisition mentale de la réalité est en fait un acte de conceptualisation de cette dernière. » DELL'AQUILA V. et IANNACCARO G., « Quelques considérations sur la cartographie des données linguistiques », *La Bretagne Linguistique*, vol. 17, mars 2013, p. 259.

pouvoir ; elles sont essentielles pour les États²⁰⁰ mais aussi pour les mouvements nationalistes, pour donner à voir leur vision de la réalité et la faire advenir par le pouvoir de la carte, qui a l'apparence d'un reflet fidèle du réel. Les nationalismes, qu'ils soient étatiques ou non, sont généralement, pour reprendre les termes d'H. Guillourel, « friands de réifications spatiales, de linéarités et de frontières, c'est-à-dire de "certitudes spatiales"²⁰¹ ».

Or, la réalité bretonne est complexe : en Basse-Bretagne, on trouve des locuteurs premiers du breton, des néo-bretonnants, des gallésants, ainsi que des personnes ne parlant ni breton ni gallo (qu'ils parlent français ou d'autres langues) ; en Haute-Bretagne, on trouve des locuteurs premiers du gallo, une petite frange de néo-gallésants (bien moindre que pour le breton), des bretonnants et des personnes ne parlant ni gallo ni breton. Comment dès lors cartographier cette complexité ?

Les mouvements militants tentent, chacun à leur manière, d'« instituer une vision du monde²⁰² » en fonction de besoins et d'intérêts divergents. Leurs lectures de l'espace breton s'opposent à travers différents types de cartes. Retenons-en deux qui sont particulièrement intéressants :

- (1) les cartes représentant la frontière linguistique, avec le breton à l'ouest et le gallo à l'est, en nommant ces deux moitiés Basse-Bretagne et Haute-Bretagne ;
- (2) les cartes représentant le breton sur tout le territoire de la Bretagne historique, en ne faisant pas figurer la frontière (et, généralement, en ne nommant pas les deux territoires).

Quel intérêt présentent ces deux modèles ? Le modèle 1 permet de donner à voir l'espace traditionnel des deux langues. Il est le plus avantageux pour les défenseurs du gallo car il rend visible la Haute-Bretagne, une délimitation qui peut permettre d'attirer l'attention sur sa spécificité sociolinguistique dans le but d'obtenir des droits linguistiques.

Le modèle 2 est la transcription graphique de l'idée que la frontière linguistique n'a plus de pertinence aujourd'hui. Cette idée prévaut dans une partie du mouvement bretonnant²⁰³. Ce type de carte permet de montrer l'espace de la langue bretonne étendu jusqu'aux frontières historiques de la Bretagne. Il fait coïncider langue et espace et donne ainsi une vision unitaire de ce dernier²⁰⁴. Il met en valeur la pratique du breton au-delà de la frontière, une démarche

²⁰⁰ « Figure de l'État, la carte l'est donc à plus d'un titre : longtemps monopole ou quasi-monopole des services de l'État, elle demeure un outil de gestion et de domination. Elle constitue aussi pour l'État une réification de son identité par l'intermédiaire de la carte nationale rehaussée au rang d'icône (pensons ici à l'hexagone, aux cartes murales des salles de classe, aux logos des régions, des provinces...). » PESTAÑA G., « L'État des géographes dans le Pacifique : la première figure de l'État, c'est la carte ! », *op. cit.*, p. 312.

²⁰¹ GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », *op. cit.*, p. 167. Nous avons vu au chapitre 1 comment, au XIX^e siècle, les études sur la toponymie et le peuplement de la Bretagne étaient instrumentalisées pour maximiser l'écart avec la France.

²⁰² CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 162.

²⁰³ C'était également la position du conseil régional, qui a toutefois modulé son discours ces dernières années pour mieux prendre en compte le gallo, comme on l'a vu. On pouvait lire dans le rapport de 2012 : « On peut s'interroger sur la pertinence aujourd'hui de la notion de "limite linguistique" [...] : les grandes mutations démographiques connues par notre territoire depuis plus d'un siècle l'ont rendue obsolète et les dynamiques de développement du breton sont désormais comparables – parfois plus importantes selon les domaines ou les pays – entre Haute et Basse-Bretagne, notamment en matière d'enseignement et de formation, de pratiques culturelles, pour ce qui touche à la jeunesse, etc. » RÉGION BRETAGNE, *Une politique linguistique pour la Bretagne. Rapport d'actualisation*, *op. cit.*, p. 8-9.

²⁰⁴ Ce qui permet par la même occasion de se différencier plus facilement de la France.

particulièrement intéressante pour les bretonnants des marches à l'est de la Haute-Bretagne, dans les lieux dont le breton n'est pas historiquement la langue.

Lors d'un de nos premiers cours de breton en 2007, à Rennes, l'un des enseignants retraça brièvement l'histoire de la langue bretonne, carte à l'appui, en insistant sur l'absence de pertinence de la frontière linguistique et sur le développement de l'enseignement du breton à l'est. En 2014, lors d'un stage de gallo, l'enseignant, exhibant également une carte, insista au contraire sur les territoires historiques du breton et du gallo, en montrant également les hypothétiques enclaves romanes en Basse-Bretagne (voir 2.1.1). Dans les cours et stages de gallo, ainsi que dans les événements autour de la langue gallèse, les termes « Haute-Bretagne » et « pays gallo » sont récurrents puisqu'il s'agit de se positionner, à la fois dans l'espace et symboliquement face à un voisin souvent perçu comme quelque peu envahissant²⁰⁵.

Une même carte peut faire l'objet de lectures opposées. Il en va ainsi des cartes inspirées des lignes Loth, montrant l'avancée maximale supposée du breton et les différentes étapes de son recul : les militants du breton s'en servent souvent pour montrer que le breton a été parlé presque partout, voire pour affirmer le caractère « celtique » de toute la Bretagne²⁰⁶, tandis que les militants du gallo les évoquent pour montrer qu'il n'a jamais été la langue unique de toute la Bretagne²⁰⁷.

Comme on le voit, les visions de l'espace sont opposées. D'une part, chez certains militants du breton, la Bretagne est perçue comme un espace unitaire, dans lequel le breton a une place de droit, ou, *a minima*, un besoin de s'étendre pour que soit assurée sa revitalisation. D'autre part, les militants du gallo souhaitent rappeler au monde leur présence (en *identifiant* et *nommant* le territoire), tout en devant composer avec les avancées réelles du breton sur le territoire historique du gallo.

On décèle parfois une sorte de compétition symbolique pour démontrer que l'une ou l'autre des deux langues était là avant l'autre, un débat particulièrement vivant sur internet. Pour les défenseurs du breton, l'événement fondateur est l'arrivée des Bretons en Armorique. Les mythiques « Celtes » servent souvent à légitimer le développement du breton vers l'est, dans une « quête d'ancêtres illustres²⁰⁸ ». Des gallésants, en revanche, refusent de ne lire l'histoire de la Bretagne qu'en fonction de l'arrivée des Bretons d'Outre-Manche ; c'est le cas d'André :

²⁰⁵ Notons cependant que tous les militants du gallo rencontrés reconnaissent la réalité sociolinguistique du breton actuel, parlé en Haute-Bretagne, et qu'aucun ne la remet en question.

²⁰⁶ Maurice Marchal (dit Morvan Marchal), militant nationaliste, écrivait ainsi : « On peut dire qu'au IX^e siècle, les deux tiers du pays gallo étaient bretons de langue bretonne et, dans le reste du pays gallo, si le dialecte roman avait subsisté, il y avait une énorme colonisation bretonne [...]. Donc il n'y a pas de différence entre le Gallo et le Breton, tous deux étant composés du même mélange de Celte-Breton et de Celte Gaulois. » MARCHAL M., *Breiz Atao !*, n° 8, 1919, p. 2 ; cité dans CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 307.

²⁰⁷ Autre point problématique, les cartes faisant apparaître les différentes étapes du recul du breton vers l'ouest peuvent induire en erreur en laissant supposer une profonde empreinte du breton sur le gallo. Or, on a vu que les mots de breton dans le gallo sont très rares. Le gallo parlé à l'est de la zone mixte « ne s'avère pas radicalement différent du gallo parlé à l'approche du breton ». MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », *op. cit.*, p. 418.

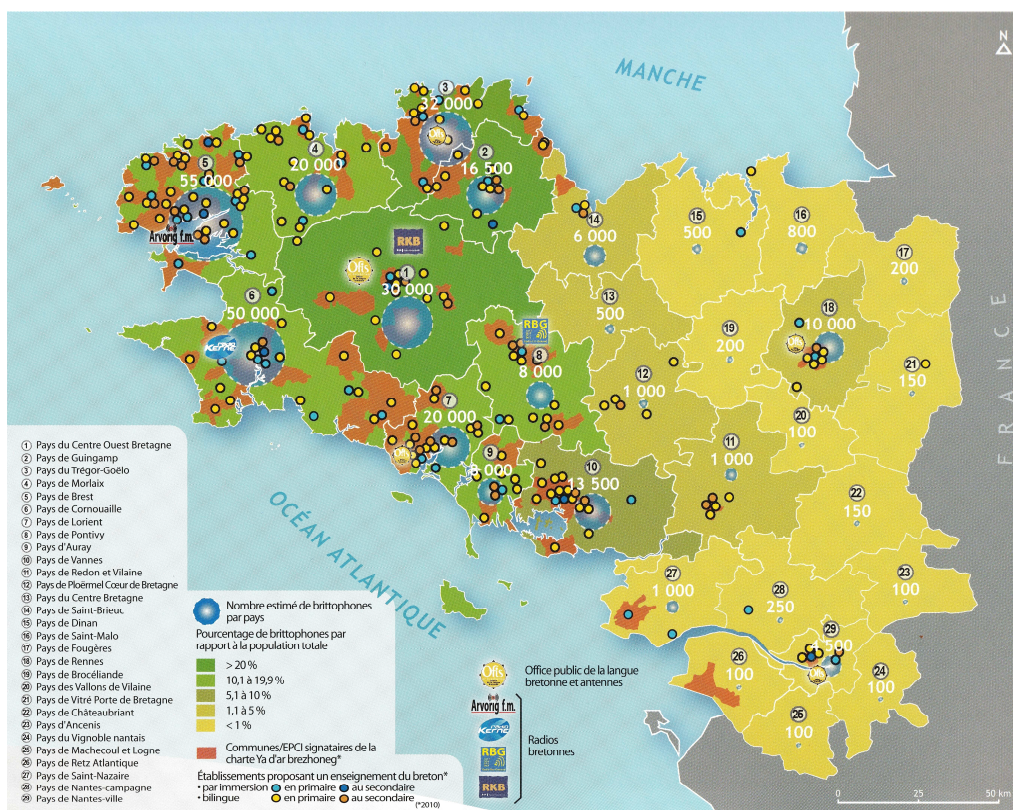
²⁰⁸ BARBIER-LE DÉROFF M.-A., « Se dire d'un pays... Regard sur des actions intercommunales de valorisation du lin », MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003, p. 142. Sur l'utilisation politique du mythe des Celtes, voir WYART V., « Histoire bretonne et "néo-bretonnité" », DUGALÈS N., LE COADIC R. et PATEZ F. (dir.), *Et la Bretagne ? Héritage, identité, projets*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 77-90 et CHARTIER-LE FLOCH E., « L'interculturalisme, un internationalisme original », DUROT-BOUCÉ E., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 34-37.

« Le gallo était là avant le breton [rire]. Bon, le contexte historique fait que les Grands-Bretons sont venus dans la petite Bretagne, et je n'ai rien contre cette histoire, hein, mais au moins qu'on respecte le parler qui était là avant. Parce qu'on descend quand même du latin²⁰⁹. » Ce que l'on entrevoit ici est, en quelque sorte, une querelle de légitimité.

Intéressons-nous maintenant plus précisément aux différents types de cartes que nous avons évoqués.

7.2.1.1. Les cartes sans frontière linguistique

Ce que les cartes sans frontière linguistique montrent est une vision de l'espace du breton moderne. C'est la représentation qui a le plus de sens pour les néo-locuteurs, et celle qui répond le mieux à leur besoin de visibilité. La carte ci-dessous indique une présence de bretonnants, fût-elle ténue, d'ouest en est jusqu'aux limites orientales. L'effet est renforcé quand les cartes sont intégralement en breton.



Carte 68. Une carte sans frontière linguistique : l'espace du breton aujourd'hui

BODLORE-PENLAEZ M. et KERVELLA D., Atlas de Bretagne. Géographie, culture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des Bretons, *Spézet, Coop Breizh, 2011*, p. 56.

²⁰⁹ C'est également ce qu'exprime un militant gallésant, F. Lécuyer, dans un pamphlet : « Les Gallos ont subi l'aliénation des peuples minoritaires mais en double dose ! Parce que "la libération des années 70" leur aura apporté une double honte. "Pas assez français" d'un côté, ils sont devenus "pas assez bretons" de l'autre. Et pas assez "celtes" aussi ? Mais qu'est-ce que cette histoire ? Le [B]reton de Fougères ou de La Guerche est aussi celte et plus breton que le zighe de Landelo camarade ! Lui il est là depuis les Gaulois ! Il n'est pas arrivé une main devant, une main derrière du Pays de Galles au V^e siècle sur un radeau en cailloux ! Lui c'est le taulier de son bout de granit depuis Astérix et même avant ! » LÉCUYER F., *Le manifeste du gallo*, op. cit., p. 12.

enfants apprenant le breton en Ille-et-Vilaine auront aussi une vision du territoire différente des locuteurs bas-bretons²¹¹.

À côté des cartes sans frontière linguistique continuent à paraître des cartes qui, au contraire, la représentent, et répondent à d'autres besoins.

7.2.1.2. Les cartes faisant figurer la frontière linguistique

Ces cartes mettent l'accent sur les territoires « traditionnels » du breton et du gallo. La démarche consistant à ne pas mentionner la Haute et la Basse-Bretagne est ressentie par les militants gallésants comme une volonté d'ignorer le gallo²¹². Un militant (spécialiste K) observe : « Une partie des gens, maintenant, au niveau des bretonnants, disent : “Il faut gommer [la frontière], ça n'a plus de réalité.” Mais Haute-Bretagne et Basse-Bretagne, pour moi, c'est encore des réalités pertinentes, quoi, et pas simplement anciennes. »



Carte 70. Donner à voir l'espace du gallo

Sur cette carte, les noms des quatre grandes villes représentées sont en gallo. Mikael Bodlore-Penlaez/Bretagne Culture Diversité. <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-gallo-la-langue-de-la-haute-bretagne>.

²¹¹ Rappelons que Rennes est la première ville de Bretagne pour le nombre d'enfants apprenant le breton. OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE [site internet]. <http://www.fr.brezhoneg.bzh/5-chiffres-cles.htm> [consulté le 22 août 2017].

²¹² Certains ont l'impression que leur action n'est tolérée que dans l'extrême est de la Haute-Bretagne : « [Pour certains élus,] le gallo, c'est bien, mais seulement quand c'est à l'est de Rennes. Quand c'est loin là-bas, ça va. Par contre, jusqu'à Rennes, pfff... [ils disent] “Ça s'est perdu”, “C[e n] est plus la peine de parler de Haute et de Basse Bretagne” » (spécialiste H).

Sur la carte ci-dessous, fait rare, les noms de lieux de Haute-Bretagne et de certains pays sont en gallo.



Carte 71. Une rareté : une carte de Bretagne en gallo

BODLORE-PENLAEZ M. et KERVELLA D., Atlas de Bretagne. Géographie, culture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des Bretons, *Spézet, Coop Breizh, 2011*, p. 59.

Les personnes ayant manifesté au conseil régional en 2012 affirmaient : « Nous refusons de ne plus faire la distinction entre Haute et Basse-Bretagne afin de légitimer le bilinguisme français-breton au détriment du gallo²¹³. » Dans le cas du mouvement gallo, on pourrait donc parler d'un « besoin de frontière » pour faire respecter des droits linguistiques.

Les militants gallésants déplorent en outre que la volonté d'ignorer la frontière linguistique ne soit valable que dans un sens, pour attirer l'attention sur les bretonnants vivant dans l'est²¹⁴.

²¹³ Courrier mis en ligne sur le site du collectif Chom tai ! le 26 mars 2012. <http://www.chomtai.lautre.net/?p=8>. Le site a été supprimé mais ses archives se trouvent à l'adresse <https://archive.li/BFBsD>.

²¹⁴ F. Lécuyer s'en amuse avec ironie dans son pamphlet : « Pour justifier le breton à Rennes ou à Nantes j'entends toujours "oui mais on a toujours parlé breton en Haute-Bretagne du fait des [B]as-[B]retons qui venaient s'installer ici". Et alors ? Il n'y a jamais eu de gallésants à s'installer à Quimper ou Brest ? Les chemins, dans le temps, ça n'allait que dans un sens ? Les Gallos n'ont pas été eux non plus chercher fortune à Guingamp ou Lorient ? Ça crevait de faim en Basse-Bretagne et passé Loudéac c'était la bamboula du matin au soir, peut-être ? » LÉCUYER F., *Le manifeste du gallo, op. cit.*, p. 8.

« C'est un argument qu'on entend très très souvent, [...] de dire que, aujourd'hui, avec tous les mouvements de population qu'il y a eus en Bretagne, il n'y a plus de Basse et de Haute-Bretagne, que les brittophones ont quitté la Basse-Bretagne et que du coup ils sont un peu partout, et que du coup [il n'y] a plus de Haute et de Basse-Bretagne. Mais c'est marrant parce que cet argument-là n'est valable que pour le breton et n'est pas valable pour les autres langues, ni pour le gallo... Pourtant, j'ai fait du collectage de gallo à Brest, au Relecq. » (Spécialiste H)

« [L]a frontière linguistique, c'est normal qu'elle s'évapore, dans la mesure où des gens en pays bretonnant venant d'un pays gallésant, [il] y en a plein, on en connaît... On en connaît dans le Trégor, on en connaît partout, des gens qui sont gallésants d'origine et puis qui sont en pays bretonnant – comme [il] y a des bretonnants qui sont en pays gallésant. Donc, qu'il y ait des fêtes bretonnantes ou des associations et des groupements de bretonnants en pays gallésant, ça n'a rien de choquant. Ce qu'on aimerait bien, c'est qu'il y ait la réciproque, c'est-à-dire que ce soit symétrique. » (Spécialiste P)

Lors du discours de présentation de la charte du gallo, les responsables affichèrent donc leur volonté de ne pas se laisser cantonner à la Haute-Bretagne si des besoins existaient ailleurs :

« Une charte, pour quoi faire ? Pour mettre en valeur le gallo sur tous les territoires de Haute-Bretagne, et même ailleurs qu'en Haute-Bretagne, parce que si on écoute Pouëvr' et Seu, une association qui est dans le nord du 44 et qui est même aux environs de Vannes²¹⁵, elle dit, elle, cette association, qu'il y a beaucoup de gens qui parlent gallo à Vannes, et qu'il peut bien y avoir des choses faites en gallo, même de l'autre côté de la vieille ligne Sébillot²¹⁶. »

Il y a donc une double volonté de faire respecter l'espace traditionnel du gallo sans s'y faire enfermer.

Les cartes montrant la frontière linguistique soulèvent régulièrement des protestations chez une partie des militants bretonnants²¹⁷. Pour certains, représenter la frontière s'apparenterait à de la malveillance envers le développement du breton, comme on le voit dans cet article en réaction à une carte où elle figurait :

« Cette carte ne peut pas être un document valable et moderne pour une appréciation actuelle de la langue bretonne. La limite – bien marquée en rouge à dessein ! – n'a plus aucun sens. La limite de P. Sébillot de 1886 est bien finie et pour le breton et pour le français. L'espace sociolinguistique et politique du breton est désormais la Bretagne à cinq départements. Diffuser encore cette carte en 2013 n'est pas neutre. C'est un outil de propagande pour refuser que le breton coïncide au territoire politique de la Bretagne. C'est vouloir cantonner la langue bretonne à une zone occidentale, certes traditionnellement de langue bretonne, mais aujourd'hui également linguistiquement théorique, d'autant plus que la dynamique démographique des Bretons (qu'on la regrette ou non) se fait désormais principalement sur les côtes et sur la partie orientale du pays²¹⁸. »

²¹⁵ Voir 7.1.3.2.

²¹⁶ Nous traduisons du gallo.

²¹⁷ En revanche, les bretonnants attachés à la préservation des variantes dialectales du breton se montrent souvent attachés à l'espace traditionnel des langues.

²¹⁸ ARGOUARCH P., « 5^e Forum des langues de France de Langon », *ABP* [En ligne], 10 juillet 2013. <https://abp.bzh/30803> [consulté le 29 novembre 2016].

La demande de respecter le territoire traditionnel du gallo est parfois renvoyée aux militants gallésants comme du passéisme, voire une volonté de semer la zizanie au sein du mouvement culturel :

« Des fois, quand on parle de respecter les territoires, on se fait allumer, hein ! On peut se faire allumer par certains, en se faisant traiter de fachos, *et cetera*. [...] [II] y a des fois, pour des choses qui nous concernent directement, on [ne] peut même pas dire... [en]fin, choisir pour nous-mêmes ce qu'on a envie de... Nous, en tant que communauté gallophone, on [ne] peut même pas décider pour nous-mêmes ce qu'on a envie, quoi. Et alors, du coup, quand, des fois, on parle de reconnaître cette ligne, [en]fin cette frontière linguistique, [...] c'est un argument qu'on entend de plus en plus venant de certains militants du breton qui ne sont pas forcément très favorables au gallo, de dire : "Mais qu'est-ce que vous voulez ? Vous voulez faire comme la Belgique ? Vous voulez deux entités qui ne peuvent pas s'entendre ?", *et cetera*, quoi. Mais [il] y a quand même un vrai problème pour nous, quoi, en tant que communauté gallophone. Comment on fait pour choisir pour nous ? Ça devient quand même très compliqué, quoi. Et en plus, je trouve que cet argument-là ne tient pas la route deux secondes, parce que ça veut dire "Vu qu'il ne faudrait pas faire comme la Belgique, à ce moment-là, la Wallonie décide pour tout le monde" [*rire*]. C'est... Ça [ne] tient pas la route, quoi ! » (Spécialiste H)

Le mouvement gallo n'a pas pour but de s'opposer à la présence du breton en Haute-Bretagne, mais souhaite faire respecter les droits linguistiques des gallésants. La position la plus répandue en son sein consiste à reconnaître des droits aux bretonnants de Haute-Bretagne tout en demandant que soit accordée au gallo sa place en tant que vernaculaire, comme l'explique le spécialiste K :

« Le discours extrême, de dire que le breton n'a aucune place et n'a aucun droit en Haute Bretagne, n'est pas défendable non plus, quoi. Parce que, effectivement, [il] y a une dynamique démographique aussi qui fait que tu [ne] peux pas parler de la Bretagne sans parler de Nantes et de Rennes, qui sont quand même... et qui se développent avec de la population qui est venue de Basse-Bretagne, *et cetera, et cetera*, donc si tu fais complètement l'impasse, [en disant] qu'on doit figer une situation qui était la situation linguistique du début du XX^e siècle, la ligne Sébillot, c[e n]'est pas tenable non plus. [...] [II] y a une réalité bretonnante en Haute-Bretagne qui est tout à fait légitime, euh... Donc [il] y a des bretonnants en Haute-Bretagne qui ont des droits linguistiques, donc c[e n]'est pas de... Moi, je ne suis pas pour l'apartheid linguistique non plus, quoi, hein. Mais faire des choses en breton en occultant et en niant le gallo, c[e n]'est pas la même chose, quoi, c'est... [...] [II] y a des gens qui sont pro-bretonnants et qui... ne sont pas du tout hostiles au gallo, en disant : "Faites-le", quoi... [II] y en a d'autres, par contre, qui sont... à la limite, mystificateurs, quoi. »

Des deux types de cartes étudiés ici, aucun ne semble pleinement satisfaisant car ces représentations ne reflètent pas totalement l'histoire de la Bretagne. Les cartes avec frontière ne permettent de visualiser ni les bretonnants en Haute-Bretagne ni les gallésants en Basse-Bretagne. Elles entrent en friction avec la réalité du breton moderne, dont l'usage se répand dans les villes de l'est et notamment à Rennes. Sans frontière, les cartes peuvent laisser penser que le breton est parlé partout et est la langue vernaculaire de la Haute-Bretagne, masquant en même temps l'existence du gallo. Quelle que soit la perspective adoptée, la représentation cartographique qui assigne aux langues des territoires précis entraîne une réification spatiale d'une situation complexe et mouvante²¹⁹.

²¹⁹ Comme le rappelle H. Guillourel, « [I]es réifications spatiales sont souvent d'abord des réifications cartographiques ». GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », *op. cit.*, p. 170.

On retrouve deux lectures de l'espace opposées dans un domaine qui focalise les tensions : la signalétique bilingue français-breton en Haute-Bretagne.

7.2.2. Nommer la terre : conflit d'intérêts autour de la signalétique bilingue français-breton en Haute-Bretagne

Nous allons poursuivre cette analyse des enjeux territoriaux actuels dans le mouvement de revitalisation linguistique par un autre outil d'homogénéisation de l'espace : la signalétique bilingue. Nous avons déjà souligné que nommer un lieu a une fonction « de domestication et d'appropriation de l'espace. [...] Par cette emprise sur l'espace, médiateur entre un groupe social et le territoire qu'il occupe, le nom tend à conférer à l'un comme à l'autre consistance et surcroît d'identité²²⁰. »

On comprend donc à quel point renommer est une étape importante, voire essentielle, dans la construction nationale – pour les États-nations comme pour les mouvements nationalitaires –, afin de créer un nouvel espace unitaire : « Le contrôle politique d'un territoire commence toujours par son marquage²²¹. »

Dans le but de redonner une place au breton, ses militants se sont attachés à lui garantir une visibilité dans l'espace public par l'adoption d'une signalétique bilingue français-breton. La lutte pour son obtention fut longue : commencée dans les années 1970 et intensifiée dans les années 1980 par le mouvement *Stourm ar brezhoneg* (SAB²²²) créé en 1984, elle passa principalement par le démontage et le barbouillage de panneaux monolingues, actions qui valurent souvent à leurs auteurs d'être traduits en justice.

Le breton a gagné en visibilité par l'installation de panneaux bilingues à l'entrée de certaines communes, sur des routes, rues, bâtiments et dans des commerces²²³. En ce qui concerne les noms de communes ou lieux-dits, en Basse-Bretagne, il s'agit généralement de rétablir le nom avant qu'il n'ait été déformé par la francisation et/ou le passage à l'écrit. En Haute-Bretagne, la situation est très complexe, pour plusieurs raisons.

- Il existe des toponymes d'origine bretonne dans de nombreux lieux de Haute-Bretagne, en particulier dans la zone mixte.

²²⁰ LA SOUDIÈRE M. (de), « Lieux dits : nommer, dé-nommer, re-nommer », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 72. Sur ce sujet, voir également GUILLOREL H., « Toponymie et politique », AKIN S. (dir.), *Noms et renoms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, coll. « DYALANG », 1999, p. 61-91.

²²¹ GUILLOREL H., « Toponymie et politique », *op. cit.*, p. 89. Signe de l'imbrication de la toponymie et du politique, il est fréquent qu'un changement de régime ou de statut soit accompagné d'un changement de toponymes. Voir par exemple la « polonisation » des régions gagnées par la Pologne après la Seconde Guerre mondiale par la création de nouveaux noms de villes et villages. GALASIŃSKI D. et MEINHOF U. H., « Looking across the river. German-Polish border communities and the construction of the Other », *op. cit.*, p. 55.

²²² Littéralement, « le combat pour le breton ».

²²³ Elle est cependant loin d'y être systématique, même en Basse-Bretagne. Voir LE PEUPLE BRETON [En ligne], « La langue bretonne ? Même pas au musée ! », 5 avril 2016. <http://lepeuplebreton.bzh/2016/04/05/la-langue-bretonne-meme-pas-au-musee/> [consulté le 6 juin 2016]. Sur l'usage identitaire du breton dans certains commerces, voir LE SQUÈRE R., « Comment les usages des marques de territoire et de la symbolique régionale bretonne peuvent-ils contribuer au développement de la langue bretonne et de la culture régionale ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 19, juin 2015, p. 226-231. Sur la fonction identitaire de la signalétique en provençal, voir BLANCHET P., « Usages actuels du provençal dans la signalétique urbaine en Provence : motivations, significations et enjeux sociolinguistiques », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, 2005, p. 255-287, en particulier p. 268-269.

- Beaucoup d'entre eux sont cependant prononcés à la manière gallèse, prononciation qui fait foi pour les habitants car c'est celle que l'on connaît de mémoire d'homme (voir 6.4.1.1).
- Les toponymes bretons sont très rares dans l'est de la Haute-Bretagne.
- Il y existe toutefois des foyers de développement du breton, comme on l'a vu, notamment à Rennes.
- Les protestations des Hauts-Bretons sont parfois difficiles à interpréter car elles peuvent être de deux types : réaction à un sentiment d'invasion face à une langue qui n'est pas celle du terroir, ou opposition au breton en tant que tel – la limite entre les deux n'étant pas toujours claire. De plus, les profils des mécontents sont variés : ils peuvent être des gallésants non militants, ou au contraire militants, mais également des personnes pro-français ne soutenant ni le breton ni le gallo.

La signalétique est à l'origine de vives tensions entre militants du breton et du gallo. Le caractère passionné des débats complique notablement l'analyse scientifique. Quels discours sont tenus à ce sujet, par les militants (7.2.2.1) et les témoins hauts et bas-bretons (7.2.2.2, 7.2.2.3 et 7.2.2.4) ? Les Hauts-Bretons seraient-ils favorables à une signalétique en gallo en Haute-Bretagne (7.2.2.5) ? Et enfin, la présence symbolique du gallo en Basse-Bretagne par le biais de panneaux pourrait-elle être envisagée comme l'est celle du breton en Haute-Bretagne (7.2.2.6) ?

7.2.2.1. Le point de vue des militants

La plupart des militants du breton sont en faveur de la signalétique bilingue en Basse-Bretagne, même si une proportion non négligeable émet des réserves sur les noms proposés par l'Office public de la langue bretonne²²⁴.

En ce qui concerne la Haute-Bretagne, les avis sont partagés. Certains estiment que le breton doit s'y implanter (ou s'y réimplanter, dans le cas des lieux portant un nom d'origine celtique), au nom de l'unité de la Bretagne, ou simplement pour assurer l'avenir de la langue. Pour ceux-ci, la question de sa légitimité ne se pose pas, au regard de la densité de toponymes bretons en Haute-Bretagne.

D'autres, en revanche, se montrent plus réservés sur ce sujet, sensibles au dualisme linguistique de la Bretagne. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient que le breton puisse être parlé et appris partout mais qui n'adhèrent pas à l'expansion des panneaux en breton jusqu'à la frontière est de la Bretagne. Par exemple, le spécialiste Q, bretonnant militant très favorable aux panneaux bilingues en Basse-Bretagne, aborde spontanément la question de la Haute-Bretagne :

« Moi, je suis assez séduit par le fait que la langue bretonne soit, effectivement, présente partout. Donc je suis pour. De façon claire et nette, je suis très favorable à ça. Mais je [ne] suis pas pour que le breton soit dans le pays gallo, quoi. Je trouve ça vraiment ridicule, et tout le monde me le dit. Mettre du breton à Betton, ou à Saint-Malo, enfin... Ça n'a aucun sens, quoi, c'est... C'est d'un ridicule total. [...] [J]e vais à des réunions un peu partout, sur plein de sujets, quoi. Donc on

²²⁴ Créé en 1999, EPCC depuis 2010, il rassemble plusieurs fonctions : observatoire des pratiques linguistiques, service de traduction et de conseil, service du patrimoine linguistique (qui est notamment en charge d'orthographier les noms de lieux pour les panneaux routiers en breton), centre de terminologie (pour la création de néologismes), agence de développement (pour la promotion du breton). Les actions de l'OPLB portent sur la Bretagne entière et il dispose d'antennes à Rennes et à Nantes.

échange, et puis voilà, tout le monde nous dit que c'est des conneries. Et puis je partage ça. Ça n'a aucun sens dans un endroit où on n'a jamais parlé breton, où on ne connaît pas le breton, où cette langue ne représente rien de façon authentique, de l'imposer à des gens. Ça n'a pas de sens. C'est comme si on... C'est une sorte d'occupation. Intellectuelle. C'est comme si, ici, [...] on remettait une autre langue qui n'a rien à voir, en disant : "Ben voilà, maintenant vous faites partie d'une entité, c'est comme ça." C'est assez terrifiant. C'est scandaleux, quoi, c'est scandaleux. [...] C'est très gênant de faire de l'artificiel. C'est... C'est... C'est contre-productif. Et puis les gens, au bout d'un moment, ils sont fâchés. Ils ne sont pas contents qu'on se moque d'eux. »

Comme on le voit, la question des panneaux ne fait pas l'unanimité même chez les militants du breton. Il s'agit en tout cas d'une question épineuse, car la place du breton dans la signalisation est loin d'être assurée. Ses défenseurs déplorent d'ailleurs régulièrement des avancées insuffisantes²²⁵.

Les critiques des militants du gallo portent sur deux aspects principaux, le caractère artificiel des nouveaux toponymes²²⁶, et le sentiment de domination, que nous avons évoqué plus haut. Ils dénoncent ce qui est perçu comme des mesures autoritaires et non concertées de la part d'une frange du mouvement bretonnant. « Bien des fois, ce raisonnement inouï nous a été tenu : "Puisque les Français nous ont francisé[s] de force, il n'y a pas de raison que nous ne bretonnions pas de force le Pays Gallo" », déplore l'auteur d'un pamphlet²²⁷.

Observons dans les extraits ci-dessous le recours à un vocabulaire évoquant la violence, physique (champ lexical de la guerre) et psychologique (rapports de pouvoir) :

« Il y a des *moines-soldats*, des gens qui, qui... ont toujours une vision [...] de la Haute Bretagne comme une espèce de... de ventre mou, ou un truc un peu... quelque chose à combler ou à remplir. » (Spécialiste K)

« Ça pose problème, parce que c'est en fait, aussi, la *négation* d'une bonne partie de l'histoire de la Bretagne. C'est ça qui est aussi gênant. Et puis *négation* de... de ce qui existe encore aujourd'hui, parce que, bon, [il] y a quand même un certain nombre de gens qui utilisent le gallo. Je trouve que c'est faire bon marché, quand même, de ce qui... de ce qui a été et de ce qui existe encore. C'est

²²⁵ En mai 2016, le collectif Ai'ta ! adressait une demande de rendez-vous à Jean-Yves Le Drian, alors président du conseil régional. Les revendications portaient notamment sur les points suivants : un minimum de dix heures de programmes télévisés en breton par semaine ; cinq heures par jour de programmes radio en breton ; une signalétique bilingue sur les routes nationales ; le développement de la place du breton à la SNCF et la Poste ; la poursuite de la mise en place d'une signalétique bilingue pour les équipements sous maîtrise d'ouvrage de la Région ; l'augmentation du budget de la langue bretonne. COLLECTIF AI'TA !, « Politique linguistique de la Région ? Lettre à M. Le Drian, Président de la Région Bretagne », *ABP* [En ligne], 1^{er} mai 2016. <http://abp.bzh/40094> [consulté le 23 juin 2016]. En juin 2016, sur les 185 communes signataires de la charte « Ya d'ar brezhoneg », seules trois s'étaient engagées à rendre bilingues les panneaux de signalisation routière « de police ». Ai'ta ! proposait donc à ses sympathisants d'apposer des autocollants « *Lezit da dremen* » [Cédez le passage] sur les panneaux de leur quartier. COLLECTIF AI'TA !, « Opération "bretonnise ton panneau !" », *Seizh* [En ligne], 5 juin 2016. <http://7seizh.info/2016/06/05/operation-bretonnise-panneau/> [consulté le 23 juin 2016]. Ai'ta ! s'oppose également à la nouvelle signalétique destinée à être installée dans toutes les gares de Bretagne dans le cadre du projet de LGV, où le breton est au même niveau que l'anglais, en petits caractères en-dessous du français, une mesure jugée insuffisante. COLLECTIF AI'TA !, « La SNCF porte plainte contre le collectif Ai'ta ! », *Seizh* [En ligne], 23 mai 2016. <http://7seizh.info/2016/05/23/sncf-porte-plainte-contre-collectif-aita/> [consulté le 01 juin 2016].

²²⁶ « On met *Saozon-Sevigneg* [traduction en breton de Cesson-Sévigné, ville de Haute-Bretagne] et puis "allée des Mimosas" et "allée des Primevères", donc des trucs complètement anonymes, passe-partout, là, avec au contraire un panneau en langue bretonne avec un nom qui n'a jamais été utilisé localement, donc ça fait complètement artificiel, quoi » (spécialiste K).

²²⁷ GALLO J., « Point de vue gallo », *op. cit.*, p. 10. Nous avons retrouvé ce type d'opinion dans certains commentaires sur internet. Par exemple : « On a bien imposé le français en Afrique. Pourquoi pas le breton en... Bretagne ? » Commentaire sur POILVET A.-É., « Gallo : une longue route pour la reconnaissance », *ABP* [En ligne], 12 novembre 2012. <https://abp.bzh/28124> [consulté le 29 novembre 2016].

une forme de *négationnisme*, hein. Je trouve, hein. [...] [J]e pense que ça va loin, quoi.» (Spécialiste J)

« [Au sujet de l’affichage français-breton dans certaines gares] [*Catastrophée*] L’Hermitage-Mordelles, qui sont deux mots complètement romans ! C[e n]’est pas justifié. [...] Qu’est-ce que ça veut dire ?! Oh la la... C’est complètement fou. Là, ça va loin, la *volonté hégémonique* des bretonnants. [...] Je trouve que ce militantisme breton bretonnant à outrance, pfff... je trouve que c’est... c’est artificiel, complètement, enfin c’est *forcé*. Quand je vois des noms de lieux qui sont typiquement romans qu’on bretonnise à tout prix, ça sonne très artificiel, et ça n’évoque pas grand-chose à quiconque. [...] Donc, revendiquer ça systématiquement, bon, ça me paraît, je vous dis, très très... *forcé*, et puis c’est un faux problème, enfin je... pfff, sinon dans cet esprit de *domination*... volonté de *domination de toute la Bretagne* par une langue. [...] C’est une simplification. C’est nier la complexité de la situation : ça n’a pas été aussi simple. [...] [II] faut peut-être quand même... ben, s’insurger contre certains... certaines erreurs, parce que non seulement ce sont des excès, mais ce sont des erreurs. Ça ne correspond à rien dans le passé des gens des terroirs en question. [...] Et donc on en arrive à des questions de *pouvoir, pouvoir d’un groupe par rapport à l’autre*, tout ce contre quoi on lutte dans tant d’autres domaines. Donc c’est moche... » (Spécialiste L²²⁸)

Les défenseurs du gallo ont la sensation que leurs efforts sont contrecarrés par le développement de la signalétique en breton sur leur territoire d’action :

« J’avais été vraiment vexé, hein, quand ils avaient commencé à mettre les pancartes en place, parce que... c’était à une époque où [...] on commençait vraiment [...] à voir l’efficacité du travail qu’on avait mené depuis quelques années. De manière générale, au niveau de tout le mouvement gallésant, on commençait à convaincre les gens que ce qu’ils parlaient, c[e n]’était pas une déformation du français, que c’était une vraie langue, que... Il y avait une fierté qui revenait, et puis bam ! D’un coup, là, on nous fout tout... [...] Et moi j’ai vraiment vécu ça comme... Ça reste dur, hein, même encore maintenant, quand je passe vers des pancartes en breton. C’est... C’est dur, quoi, parce qu’effectivement, ça veut dire quoi ? Qu’on [ne] vaut pas la peine... » (Spécialiste N)

« [II] y a des bleds qui ont vraiment gardé leur nom gallo. Tu vois, Yffiniac, *Finia*, tous les gens savent très bien où c’est [...]. Et là, voir *Ilfinieg* [en breton], tu te dis, ouah, là, c’est quand même compliqué, parce que finalement, ça déconstruit – enfin, pour moi, là, ça va à l’encontre de ce qu’on fait. [...] Cette initiative-là, elle est positive pour le breton parce qu’elle permet en fait de raccrocher le breton sur un territoire de Bretagne, mais c’est... Ça va à l’envers de ce qu’on fait, c’est-à-dire que nous, on a à cœur de dire : “Ben voilà, le gallo, [il] y a une réalité, le gallo est là, il a existé, et on doit essayer [...] de porter des éclairages dessus pour continuer à le perpétuer.” » (Spécialiste I)

²²⁸ Il serait possible de donner beaucoup plus d’exemples, notamment tirés de la veille internet que nous avons mise en place de 2012 à 2017. Nous ne citerons que ce commentaire, posté sous un article relatant une action des militants du gallo consistant à apposer des pancartes en gallo dans divers lieux de Haute-Bretagne : « Bravo bravo bravo pour cette initiative !!!!! [...] [Y]’en a MARRE de ce mépris. Moi je suis de l’[e]st du 35 et chez moi on n’a JAMAIS PARLÉ LE BRETON et même si on l’avait parlé au [M]oyen [Â]ge quel rapport est-ce que ça aurait avec moi et mon identité ?????? Merde, mais arrêtez ce délire, LE BRETON ÇA NE VEÛT RIEN DIRE pour une grande partie des [G]allos, marre de cet égocentrisme, marre de cette escroquerie !!! Bande de colonisateurs !!! Pire que les [F]rançais !!! Moi je suis un patriote breton et ma langue, la langue de mes pères c’est le GALLO. Imagine que je veuille imposer le gallo à Carhaix ou à Ploudalmézeau ??? Quelle serait la réaction de la population d’après vous ?????? Pour moi c’est une libération de lire ces articles pro-gallo sur l’ABP [Agence Bretagne Presse], UNE LIBÉRATION. Des années que je vibre pour la Bretagne, que je crois en l’indépendance mais que je me sens mal dans ce mouvement breton qui est centré sur la [B]asse-[B]retagne. L’ABP qui parle du gallo, ce mouvement pro-gallo qui arrive c’est une libération pour moi et p[ou]r beaucoup d’autres je pense. » Commentaire sur LÉCUYER F., « Gallo : le mouvement revendicatif se structure », *ABP* [En ligne], 9 octobre 2011. <https://abp.bzh/gallo-le-mouvement-revendicatif-se-structure-23432> [consulté le 22 août 2017].

Les discours à caractère militant sont, dans les deux mouvements, sous-tendus par des intérêts divergents. Une fois ces intérêts identifiés, les discours sont souvent prévisibles. Il paraît important de s'en écarter pour étudier les opinions plus désintéressées des témoins (non-militants) interrogés, qui vont de la satisfaction à un intense mécontentement.

7.2.2.2. *Le point de vue des témoins hauts-bretons*

Avant d'aborder la Haute-Bretagne, précisons que le problème de la signalétique en breton ne se limite pas à la zone historiquement gallésante : elle ne fait pas non plus l'unanimité en Basse-Bretagne même. Selon F. Broudic, 77 % des Bas-Bretons sont favorables à la signalétique routière bilingue²²⁹ ; qu'en disent nos témoins bas-bretons ? La démarche est appréciée par certains pour rendre visible la spécificité de la Bretagne, et préserver une mémoire de ce qui a été. D'autres émettent des réserves portant principalement sur le fait que les formes écrites des toponymes sont trop éloignées de la prononciation locale. De ce fait, les nouveaux panneaux sont souvent qualifiés d'« artificiels », de « surfaits », de « pas très naturels », ou de « gadgets » (termes issus des entretiens). Ce reproche vise également les traductions de noms de bâtiments ou de services dans les villes.

En Haute-Bretagne, selon le sondage de F. Broudic, 22 % des personnes sont « tout à fait favorables » à la signalétique bilingue breton-français et 52 % « plutôt favorables » (74 % au total)²³⁰. Nous allons confronter ces données au ressenti de nos témoins hauts-bretons²³¹.

a. Satisfaction

Quelques témoins apprécient cette initiative, principalement par curiosité intellectuelle semble-t-il. C'est le cas d'Henri (« Ça ne me choque pas, parce que, bon, nous sommes en Bretagne, et je voudrais bien voir la définition dans l'autre langue aussi ») et de Nathalie : « [M]oi, ça [ne] m'a pas du tout gênée [...] ; ce que je regarde surtout, c'est l'écriture, je me dis : "Je [ne] sais pas comment on pouvait prononcer ça." Non, moi [...] ça [ne] me gêne pas, au contraire. Au contraire, je trouve ça bien. »

b. Absence d'intérêt

D'autres témoins ne trouvent aucun intérêt à cette démarche et affichent leur indifférence.

Raymond : « C'est un peu du folklore, quoi. »

Michel : « Bon, ça ne m'empêche pas de dormir, hein, je suis assez indifférent, mais je dis, bon... Ça me paraît un peu artificiel, voilà. Ça me paraît un peu artificiel.

Alain : « Bon, moi je [ne] vois pas trop l'intérêt non plus. C[e n]'est pas lié à notre terroir, quoi. »

²²⁹ BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, op. cit., p. 172. Les pourcentages de ceux qui sont contre et de ceux qui ne se prononcent pas ne sont pas mentionnés.

²³⁰ *Ibid.*, p. 173.

²³¹ Nous n'aborderons pas ici le cas des grandes villes de Haute-Bretagne, dont la situation est particulière en raison du brassage de populations originaires de Haute et de Basse-Bretagne.

Francis : « Le commun des mortels, je crois qu'il n'en a rien à faire. Mais on le fait pour répondre à des demandes de certains mordus, quoi. »

Certains, peu enthousiastes, préféreraient tout de même la présence du breton au seul français. Pour d'autres, mieux vaut le breton que l'anglais.

Jacques : « Bon, si c'est Saint-Guen qui met un panneau en breton, moi, ça ne va pas me faire hurler, parce que Saint-Guen a été bretonnant relativement tardivement, quoi. Et puis à partir du moment où [il] y a un signe d'appartenance qui est mis en évidence, allons-y, hein. »

Marcel : « Ça fait un peu bizarre parce que ici, nous, on [ne] parle pas breton, mais, pfff [*amusé*] vis-à-vis des touristes... Pourquoi pas, c'est... C'est aussi bien que de mettre en anglais. »

Chez ces deux témoins, la suite de l'entretien révèle que c'est l'association du breton à l'identité bretonne qui les amène à accepter les panneaux.

c. Une hésitation pour la zone mixte

Nous avons déjà souligné la complexité de la zone mixte, où l'on trouve beaucoup de toponymes bretons. Les témoins sont conscients de leur existence et les mentionnent parfois spontanément. Par conséquent, des personnes opposées aux panneaux en breton en pays gallo se montrent prêtes à faire des concessions pour la zone mixte :

« Ici [à Radenac], c'est *Radeneg* [en breton]. Mais enfin, ici, ça peut aller, encore, parce que [...] une partie de la commune a fait partie du pays breton. » (Léon)

« Normalement, en pays gallo, on devrait mettre les panneaux en gallo ! Ou bien alors [il] y a un problème. Parce que... Sauf que la frontière a bougé, et que les... les mots ont pu changer aussi. » (Gilbert)

Notons que certains militants dénoncent, quant à eux, l'utilisation de l'argument de la zone mixte pour en gommer l'existence du gallo :

« Tout le discours sur la zone mixte, là où on a parlé breton, [c'est] qu'en gros, ça, c'est un territoire bretonnant, et que là, c'est un territoire où il faut avoir de la signalétique, parce que ça a parlé breton, donc ça doit reparler breton. Parce que je me souviens d'une conversation comme ça avec un élu, c'était son discours quand on parlait de signalétique bilingue ou trilingue. Alors lui, il voyait du trilingue sur toute l'ancienne zone mixte, quoi. Qu'on y parle breton ou pas, que dans telle commune le breton soit parlé ou pas, il n'en avait rien à cirer. C'était parce que... le breton avait peut-être été parlé là. Et encore que, [dans] la zone mixte, combien de gens le parlaient, le breton ? Et qu'est-ce que ça veut dire aujourd'hui ? Ça, c'est vraiment le... C'est vraiment l'argument qui est – enfin là, du coup, c'est subjectif, mais c'est puant, comme argument, quoi. Parce qu'il y a tout un endroit où [il] y a plein, plein, plein, plein de noms bretons dans la forme, mais quand on demande en gallo comment ça se dit, en fait [il] y a une manière de le dire en gallo qui est très particulière, et qui n'est pas du breton, ça c'est clair. [...] C[e n]'est pas dans l'idée de [ne] pas le reconnaître, parce que c'est indéniable, c'est clair, et historiquement c'est super intéressant, ça c'est clair. Le problème, c'est le fait de prendre cet argument-là pour dire : “Là, ça a parlé breton, donc il faut...” Soi-disant, ça aurait des origines plus nobles. Je vois tous les noms français qu'il y a aux États-Unis, les noms de villes, tout ça, c[e n]'est pas un argument pour

mettre du français là-bas. Si on retrouve tous les noms qui sont d'origine gauloise, à ce moment-là, si on retrouve comment était parlé le gaulois, on reparle le gaulois ? » (Spécialiste H)

« C'est un peu comme en Espagne, c'est pareil, l'arabe a dû être parlé jusqu'à 1492, quand ils ont quitté le territoire une bonne fois, mais bon, c[e n]'est pas pour autant qu'il va y avoir des panneaux en arabe, quoi. Sinon les gens le vivraient comme une nouvelle reconquête, quoi. » (Spécialiste R)

On voit bien ici comment deux mémoires entrent en friction, celle des habitants (la mémoire humaine ne va pas au-delà de quelques générations), et celle des militants du breton qui se basent sur la situation de la zone mixte au IX^e siècle telle que l'on peut se l'imaginer à partir de ce que l'on en sait de nos jours (beaucoup de questions subsistent, rappelons-le). Dans cet effort pour se relier au passé, on peut légitimement se demander quel siècle doit être utilisé comme point de référence.

d. Agacement

Chez certains témoins, on relève un léger agacement, qui reste cependant contenu, parfois par le recours à la dérision, comme dans le troisième extrait ci-dessous.

Andrée : « Ça avance à quoi, les panneaux ? Est-ce que c'est une priorité ? Moi, je trouve que c'est des dépenses inutiles. »

Annaïck : « C'est un peu plaqué, quand c'est en pays gallo. Après, ça ne me dérange pas, mais je trouve que ça fait plaqué. [...] [J]e trouve qu'en pays gallo, ils auraient dû demander, et puis s'ils voulaient faire une seconde signalisation, pour garder trace du patrimoine, de le mettre en gallo, quoi. Et là, je pense que [...] ça garderait quand même vivant quelque chose. »

Fabienne : « C[e n]'est pas notre langue, quoi. Je [ne] sais pas... À Quimper, oui : je trouvais que c'était super, quoi, de traduire tout, et puis en plus, tu prends plaisir à lire tout, quoi. Mais ici, tu traduis des choses en breton qui, pour nous, n'ont jamais été... On [ne] les a jamais vues écrites comme ça, ou jamais... C'est comme Plélo, [c'est écrit] *Pleuloc'h* à Tressignaux, là. Eh ben, ça fait rire tout le monde. Ça fait rire les Gallos, ça. [...] C[e n]'est pas notre langue maternelle, quoi. [...] Mon père, quand il a vu la pancarte *Pleuloc'h* à Tressignaux, qu'est-ce qu'il en a parlé ! “T[u] as vu, c'est écrit *Pleuloc'h* !”, ça l'a fait rire ! Ça l'a fait rire, plutôt. Mais, ben, il [n']accepte pas non plus, il dit : “Ça [ne] s'est jamais écrit comme ça !” – enfin, ça n'a jamais existé, quoi, pour lui. »

e. Réactions offensées

Nous avons recueilli beaucoup de témoignages spontanés de personnes choquées par les panneaux en breton, hors du cadre formel des entretiens, par exemple lors d'un cours du soir de gallo, où l'une des participantes a qualifié les militants du breton d'« envahisseurs ».

Nous avons également pris la mesure de ce sujet sensible à nos dépens au tout début de l'enquête. Au cours d'un entretien, nous avons en effet commis une erreur due à la précipitation, en sortant de notre sac la première carte routière venue, sans prendre le temps de vérifier laquelle : il s'agissait en fait d'une carte monolingue en breton²³², au grand dégoût de notre interlocuteur gallésant, Yves, dont le regard s'est posé sur la commune d'Yffiniac, qu'il a

²³² Réalisée par l'Office public de la langue bretonne.

toute sa vie appelée par son nom gallo, *Finia* : « Ah non, ça c'est une honte ! C[e n]'est pas bien. Yffiniac en breton ? Berk ! Yffiniac ! Berk, berk ! Ça, ça me gêne, ça. » Nous avons aussitôt regretté notre erreur, qui a cependant eu l'avantage de nous permettre de mesurer la sensibilité des Hauts-Bretons sur ce sujet²³³.

Gilbert évoque lui aussi Yffiniac, en raison des panneaux en breton sur les quais de la gare (voir figure ci-dessous) :

« À Yffiniac, [...] c'est une aberration, et il faudrait que les gens qui décident de faire [des panneaux] tiennent compte de l'histoire et de la... Parce que sans ça, [...] c'est une aberration. D'ailleurs, comment ils font ? Comment ils font, puisqu'[il n']y avait pas une prononciation bretonne ? [Il] y avait une prononciation gallèse, *Finia*. À mon avis, [il] faut mettre celle-là, ou alors ça [ne] tient pas debout, hein. »



Figure 68. Signalétique bilingue français-breton dans des gares de Haute-Bretagne

Chez un grand nombre de témoins, les réactions sont fortes et les propos très durs : « aberration », « manque de respect », « choquant »... On notera qu'aucune des personnes interrogées n'est opposée au breton en tant que tel, ni à sa défense en Basse-Bretagne, simplement à l'imposition de sa présence en Haute-Bretagne.

Geneviève : « [Il ne] faut pas exagérer. C'est un peu un... C'est un peu comme si on oubliait que le gallo a existé [...]. Autant je me sens peut-être proche du pays bretonnant pour bien des choses, autant ça me gêne beaucoup quand, dans le pays gallo, c'est écrit en breton. [...] Je me sens très proche du breton, et j'aimerais bien l'apprendre, mais quand je rentre dans un coin gallo et que c'est écrit tout en breton, ça me gêne, quoi. [Il] y a un manque de respect, quand même. »

²³³ Autre anecdote : au tout début de notre enquête, participant à une réunion associative à Saint-Brieuc, nous sommes soudain violemment prise à partie par une jeune femme inconnue. Elle vient d'apprendre que nous parlons breton et préparons une thèse, et nous accuse – ou plutôt, accuse tous les bretonnants en général à travers notre personne – de refuser de parler français quand « nous » sommes en groupe. À la suite de quoi, elle « nous » accuse (en nous agglutinant à nouveau à un groupe fictif supposé avoir une communauté de vision) d'envahir le pays gallo avec « nos » panneaux en breton. Nous apprenons ainsi, un peu brutalement, que nous avons choisi un sujet sensible qui suscite des réactions émotionnelles fortes, et d'autre part, que notre pratique du breton peut amener certains de nos interlocuteurs à nous prêter des intentions négatives, par projection de la figure fantasmée d'un bretonnant jusqu'au-boutiste.

Madeleine : « Je crois qu'ils seront arrachés, peut-être. Ça n'a pas sa raison d'être ! Ça n'a pas lieu d'être, à Plélo. Non. Ah non, je suis catégorique pour ça. [...] Qu'est-ce que ça vient faire là ? Enfin, c'est incommoder [les gens], plus. Je dis, non, on n'a pas besoin de ça là, quoi. Notre identité n'est pas là, quoi, hein. On reste commune gallo, et puis c'est tout. [...] Ah non, mais nous, depuis longtemps, même mon mari, il disait : “Mais où va-t-on chercher des ignominies pareilles ?” [...] Chaque chose en sa paroisse, et puis c'est tout, quoi, hein. Mais qu'ils [ne] viennent pas mettre des pancartes en breton dans le pays gallo non plus, hein ! ».

Paul : « Voir du breton dans la partie gallo, c'est choquant. C'est choquant, et je [ne] comprends pas les politiques, qu'ils aient été assez mous, assez, assez... je [ne] sais pas, pour accepter ce genre de choses. Je [ne] connais pas le budget, mais [il] y a un budget conséquent sur ce genre de choses, il a fallu refaire des panneaux, pas seulement en faire... Moi, ce qui me choque le plus, c'est en effet de voir placarder partout, dans cette zone gallo, des mots bretons. [...] C'est une manière de montrer l'identité bretonne, “on est en Bretagne”. OK. Mais il y a deux langues en Bretagne ! Est-ce que les bretonnants du Finistère accepteraient de voir les noms en gallo ? »

Explorons plus avant les thèmes récurrents des discours contre les panneaux en breton.

7.2.2.3. Principaux reproches des témoins hauts-bretons à la signalétique bilingue français-breton en Haute-Bretagne

Les reproches adressés aux panneaux en breton apposés en Haute-Bretagne portent, pour l'essentiel, sur le fait que les formes écrites diffèrent selon les lieux, ainsi que sur le sentiment d'être dépossédés du terme local et d'être envahis.

a. La fluctuation des nouveaux toponymes

Comme certains Bas-Bretons en Basse-Bretagne, des témoins hauts-bretons relèvent des incohérences, un même toponyme pouvant être écrit de différentes manières selon les lieux.

Claude : « Ça n'a pas trop été fait sur des critères scientifiques. »

André : « [I]ls ne sont même pas d'accord sur la façon d'écrire [rire] le nom des communes ou des hameaux [rire]. Hein. On a vu Ploërmel écrit de trois façons. Deux ou trois. »

Éric : « [II] y a certaines formes, je [ne] sais pas où ils ont été les chercher, hein. Alors, Malestroit, par exemple, moi, dans mon jeune temps, en breton c'était *Malestreg*. Maintenant, c'est *Malastred* ! Ah oui oui oui. J'ai remarqué ça [...], je me suis dit : “Tiens, *Malastred* maintenant ! C[e n]'est plus *Malestreg* ?” »

b. La perte du terme gallo local

C'est en outre la sensation d'être dépossédés du terme local, transmis oralement, qui suscite de vives réactions.

André : « On trouve des noms, on peut demander à un habitant du coin, il n'a jamais entendu – même un vieux de quatre-vingt-dix ans ou de cent ans, il n'a jamais entendu ce mot-là de sa vie, quoi. »

Claude : « Maintenant, ils ont écrit “la Rigole d’Hilvern”, *Rigolenn* je [ne] sais pas quoi [*Riolenn Hilwern*]. Ils l’ont écrit en breton. [Il n’y] a jamais eu personne à parler breton à cet endroit-là ! [Il n’y] a que des Gallos qui étaient là ! Le département du Morbihan, en pays gallo, ils ont été écrire tous les noms en breton. Moi, ça me choque de voir écrit la Rigole d’Hilvern en breton. Parce que ceux qui étaient là, [...] [c]eux qui coupaient la fougère au pied, là, ils [n’]ont jamais causé le breton, hein. S’ils voyaient le panneau maintenant, ils diraient : “Où est-ce qu’on est, ici ?” »

Les nouveaux toponymes, on le voit, entrent en conflit avec la mémoire locale. Le Groupe d’experts des Nations Unies pour les noms géographiques souligne les risques de « la subordination de la toponymie à des enjeux politiques » : en effet, « [l]’utilisation des pouvoirs publics pour remplacer des noms en usage, notamment pour réaliser des projets commémoratifs ou pour exprimer, dans la géographie, des éléments de programmes politiques a pour effet d’appauvrir la mémoire de l’aventure humaine²³⁴. »

En Haute-Bretagne, il ressort clairement des entretiens un sentiment de perte de mémoire, ou, *a minima*, une crainte. Les gallésants se sentent gommés du paysage, comme le confie Danielle : « [À cause des panneaux] On est obligés d’expliquer, [...] à des étrangers par exemple – même des Français, qui [ne] sont pas bretons –, ils vous disent : “En Bretagne on parle breton”. Bon, le gallo, pffftt [*bruit de bouche signifiant l’indifférence*], c’est une langue de second... de seconde classe, quoi, hein. C’est un peu ça²³⁵. »

De manière générale, les témoins hauts-bretons semblent un peu perdus entre leurs souvenirs familiaux, qui les relient au gallo, leur constat personnel de la présence de toponymes locaux aux origines aussi bien celtiques que romanes, et les incitations venues d’ailleurs d’installer des panneaux en breton²³⁶.

Les nouveaux toponymes sont parfois si éloignés du quotidien des habitants qu’on les croit issus d’autres langues que le breton. Pour certains, il s’agit de noms anglais, comme le racontent ces deux collecteurs :

« [L]e grand-père [que j’ai interviewé], tu lui demandes : “Vous en pensez quoi, des pancartes, là ?”, ben, pour lui, [c]e n’est même pas des pancartes en breton, c’est des pancartes en anglais. Tu vois ! Pour te dire la réalité du terrain, quoi. » (Spécialiste N)

« J’ai demandé au père qui était là – il [n’]est pas si vieux que ça, il avait cinquante ans, je crois –, je lui dis : “Et qu’est-ce que vous pensez des panneaux en breton qu’il y a dans le coin ?”, quoi. Et il m’a répondu : “Mais [c]e n’est pas du breton, c’est de l’anglais !” J’ai eu cinq secondes où je [ne] comprenais pas s’il se foutait de ma gueule ou s’il était sérieux, et j’ai compris que non, il était vraiment très sérieux. Il pensait vraiment que c’était de l’anglais. Et il m’a dit : “Ben non, c’est pour tous les touristes, les vacanciers, tout ça, qui viennent par ici.” » (Spécialiste H)

²³⁴ RICHARD M., « L’esprit du lieu et l’acte de dénomination des lieux. Comment réenchanter la géographie ? », *op. cit.*, p. 4.

²³⁵ Un panneau en breton, en revanche, plaît aux gallésants : celui de la ville de Maoron, dans le Morbihan, qui a été traduit *Maoron* en breton, ce qui correspond à la prononciation gallèse.

²³⁶ Par exemple, Francis est perplexe face au gentilé « Langroëziens » qui a été forgé pour les habitants de La Vraie-Croix : « Paradoxalement, on a mis un nom breton en pays gallo, là. »

Autre exemple, des habitants de Boqueho (Côtes-d'Armor) ont cru que le nom breton sur le nouveau panneau apposé à l'entrée de la commune, *Boska*, désignait une ville roumaine, comme le raconte Sylvie :

« [C]e qui m'a choquée, quand ça avait été mis comme ça, c'est que les gens de Boqueho, ils disent toujours *Boco*. Et on [ne] dit jamais *Boska*. Et on a été mettre un nom breton alors que... Mais le maire, à l'époque, était de Saint-Fiacre, de la commune d'à côté [en Basse-Bretagne], quand il est venu. Non mais c'est vrai, c'est ça. On aurait dû mettre *Boco*, sur la pancarte. Et même les nouveaux arrivants à Boqueho apprennent beaucoup le nom *Boco*. C[e n]'est que dans le pays breton qu'on dit *Boska*. [...] [Ç]a [n']a même pas été discuté au conseil municipal. [...] [L]es gens s'étonnaient de savoir, déjà, même les personnes âgées de Boqueho : "Mais c'est quoi, *Boska* ?" Alors les gens pensaient que, comme on était jumelés avec une ville roumaine, que ça venait de là. Et pas du pays breton, justement. Et puis maintenant, les gens, ils [ne] regardent plus. Pour eux, c'est *Boco*. [...] D'ailleurs, quand on va à l'extérieur et qu'on dit qu'on est de Boqueho, les gens ils savent, hein, ils disent : "Ah, t[u] es de *Boco* !" »



Figure 69. Riposte en gallo à un panneau en breton en zone frontalière

La sensation d'être dépossédés des manières de dire locales s'étend occasionnellement aux franges de la Basse-Bretagne. Ainsi, à Saint-Jean-Brévelay, commune traditionnellement

bretonnante, certains lieux-dits étaient prononcés dans leur forme galloise, proximité du gallo oblige ; c'est le cas du lieu-dit Le Château. N'oublions pas que les communes frontalières rassemblent des personnes des deux côtés de la frontière linguistique. Des riverains, agacés par le panneau bilingue Le Château/*Ar C'hastell*, en ont apposé un autre en gallo, de leur fabrication : *Le Châtiao* (figure ci-dessus).

c. Le sentiment d'envahissement

Certains témoins se sont longuement exprimés sur la sensation qu'on leur impose des décisions sans pertinence par rapport à la réalité locale. On retrouve, en italiques dans les extraits ci-dessous, le vocabulaire renvoyant à la domination déjà souligné dans les propos des militants :

« C'est nous *imposer* quelque chose ! C'est aussi *envahissant* que le français ! Le breton est aussi *envahissant* ! » (Jeannine)

« [D]ans le pays breton, ça se conçoit encore, mais ici, ça [ne] se conçoit pas, hein. Ça [ne] se conçoit pas, hein. C'est un peu nous *imposer* une chose à laquelle on n'appartient pas, quoi. [...] Ben, pfff... [il] y a une sorte, chez eux, de... de revendication d'*imposer* un petit peu leur, leur langue, quoi. » (Joseph)

« C'est un peu la politique, ben... conseil régional, aussi, qui dit : "C'est le breton, c'est le breton, c'est le breton la langue de la Bretagne !" Je dis : "Non, [il] y a une autre langue, alors n'essayez pas de *vous imposer* non plus comme ça ! Que vous le mettiez chez vous, moi, je [n'y] vois pas d'inconvénient." [...] Que le breton veuille *nous manger*, en parlant poliment, c'est un peu embêtant. » (André)

Michel souhaiterait qu'il n'y ait « pas d'hégémonie d'une langue sur une autre. Le respect des deux langues. Voilà. Y compris de la langue française ; on va dire les trois ». Christian et sa vieille tante Germaine, discrets tout au long de l'entretien, se sont subitement enflammés quand nous leur avons demandé leur avis sur les panneaux en breton. On voit leur émotion à la brièveté de leurs phrases, souvent laissées en suspens.

Christian : C'est de la connerie, ça !

Germaine : Ah oui, nous, on n'aime pas ça !

C. : Parce que... à partir d'ici, qu'ils nous foutent des trucs en breton sur...

G. : Qu'ils viennent ici nous coller... Et même, ça doit être des jeunes qui font ça, ils ont rayé le nom pour mettre du breton. [...]

C. : C'est idiot d'aller mettre des trucs en breton sur...

G. : ... ah oui, sur le patois ! Ils n'ont pas à venir sur notre terrain non plus ! Alors là !

C. : Mauron, Saint-Brieuc-de-Mauron, ils [n']ont jamais vu un bretonnant pendant cinq siècles, et on va mettre des trucs... [...]

G. : À ce moment-là, ben, ils viennent un peu sur notre territoire !

C. : À ce moment-là, pourquoi pas le faire sur l'Ille-et-Vilaine aussi, quoi ? L'Ille-et-Vilaine n'a jamais parlé breton, donc... [...] Ici, le pays gallo, c[e n]'est pas du bretonnant, donc je [ne] vois pas pourquoi on subit... Quelque part, il vaudrait mieux que, effectivement, oui, ça soit en gallo plutôt qu'en breton. [...] Guéhenno, si c'est le pays gallo, eh ben, qu'on dise *Gheveno* [nom gallo de la commune], ou je ne sais pas quoi, plutôt que d'écrire *Guézennoù* [*Gwezhennoù*, nom breton qui figure sur le nouveau panneau] [...].

G. : Je [ne] crois pas qu'ils accepteraient, là-bas [en Basse-Bretagne], qu'ils mettent du gallo, hein ! Là, ils [n']accepteraient pas de mettre du gallo.

C. : Non, ça n'a pas d'intérêt non plus.

G. : Non. Comme nous le breton, ici.

Une personne rencontrée en situation d'observation nous dit : « Mettre du breton en Haute-Bretagne, c'est recréer des frontières. » On constate en tout cas que cela a pour conséquence d'exacerber les tensions et d'intensifier, côté haut-breton, le besoin de reconnaissance et de respect de l'espace traditionnel du gallo.

Notons également un manque de cohérence à l'échelle du territoire : par exemple, les routes départementales du Morbihan gallo ont maintenant toutes une signalétique français-breton, tandis que la commune de Bréhan a un panneau d'entrée d'agglomération en gallo (*Beurhan*), de même que Loudéac (*Loudia*) non loin dans les Côtes-d'Armor (figure ci-dessous). La ville de Pordic dispose quant à elle d'un panneau trilingue français-gallo-breton.



Figure 70. Des incohérences : signalétique français-breton et français-gallo en Haute-Bretagne

À gauche : une signalétique français-breton a été installée sur toutes les routes départementales du Morbihan ; ces quatre communes se trouvent en zone gallésante. Au milieu et à droite : deux exemples de panneaux d'entrée d'agglomération en français et gallo.

Si les Hauts-Bretons sont divisés sur la question des panneaux en breton en Haute-Bretagne, plus surprenant, les Bas-Bretons le sont aussi.

7.2.2.4. Le point de vue des témoins bas-bretons

L'enquête révèle que peu de témoins bas-bretons sont séduits par l'idée des panneaux en breton en Haute-Bretagne. Rares sont ceux qui y voient un intérêt. Rappelons que les personnes interrogées ont été choisies précisément parce qu'elles ne sont pas affiliées à des associations ou partis et ne présentent donc pas un « profil militant ».

Micheline est l'une des rares personnes à avoir été initialement étonnée, puis séduite, en voyant dans le breton le vecteur de l'identité bretonne :

« Ça m'étonne, quoi. Ça, ça me surprend un peu, et je ne sais plus, où suis-je allée l'autre fois, où je me suis dit... ah ben, à Josselin, je crois ? Et puis j'avais dû voir un autre panneau, et je me suis dit : "Mais c'est du breton, ça." Alors je [ne] sais pas. Parce que c[e n]'est pas leur langue. Mais c'est le pays breton quand même. C[e n]'est pas le pays bretonnant, mais c'est quand même la Bretagne. Parce que, à la limite, c'est étonnant parce que les gens ne le parlent pas, mais d'un autre côté, si on veut garder, c'est quand même... Rennes non plus, c[e n]'est pas tellement bretonnant, et c'est bien *Roazhon*. Alors pourquoi pas les autres aussi ? Et sur le coup, c'est vrai que je me suis dit : "Tiens ?" Et les Gallos, peut-être, n'aiment pas trop ça ? Ça [ne] me surprendrait pas. [...] [D]ans la forme, peut-être, on peut se poser des questions, mais dans le fond... ce sont aussi, quand même, des Bretons. »

Colette n'est pas opposée à ces panneaux, également au nom de l'identité bretonne, « parce qu'ils [les Hauts-Bretons] sont... [en]fin... Ils sont bretons... Ils sont bretons aussi ». Pour Ninnog, les panneaux en breton en Haute-Bretagne sont d'autant plus intéressants qu'il n'existerait pas, selon elle, d'alternative en gallo car il ne pourrait pas être écrit.

Les autres témoins, en revanche, trouvent la démarche artificielle et injustifiée. Berthe estime que « c'est un peu stupide ».

Maurice : « Des panneaux bretons dans la partie gallésante, moi, ça [ne] me paraît pas évident, quoi. C'est très artificiel, quoi. [...] Pour les gens qui viennent de l'extérieur, c'est plutôt trompeur, quoi. »

Roger : « Je [ne] comprends pas ça. Ça, je [ne] comprends pas. Sur Crédin, Rohan... Là, [il] y a des panneaux en breton alors que c'est en pays gallo. Je [ne] vois pas le... Ça m'a un peu interpellé. Je [ne] trouve pas logique de mettre en breton sur un pays gallo. Moi, je trouverais plus normal, toujours, que ça soit mis en gallo. Le breton chez les Bretons, et le gallo là où [il] y a les Gallos. »

Claudine : « Je [ne] vois pas pourquoi le Gallo mettrait une pancarte en breton, il [ne] connaît pas le... Enfin, je ne sais pas si je me trompe, peut-être ? Mais celui qui parle vraiment gallo ne parle pas breton. Donc je ne vois pas l'utilité. [...] Bon, je pense que moi, les pancartes, ça [ne] me choque pas, mais en-dehors de la zone bretonne, je [ne] vois pas qu'est-ce que les panneaux bretons font. »

Émile : « C[e n]'était pas nécessaire. Non. Mettre ça dans le pays gallo : ils [ne] savent pas le breton, ça [ne] sert à rien. [...] L'architecte de Saint-Connan a fait les travaux à la salle des fêtes du Vieux-Bourg, et une cuisine, réfectoire, pour l'école. Alors je me disais : [...] "Pourquoi que t[u] as été écrire ça en breton au Vieux-Bourg, alors que personne [ne] sait le lire ni le parler ?" – 5 % peut-être de ceux qui habitent la commune. [...] Et *Boco*, Cohiniac, quand on va sur l'autre côté, partout... Alors que c'est des communes, c[e n]'est pas bretonnant du tout ! Pourquoi écrire en breton puisqu'on ne parle pas breton ? Je [ne] sais pas pourquoi, je [ne] sais pas si c'est venu de la préfecture ou quoi, moi je n'en sais rien. Par exemple, ça, c'est un petit peu drôle, le, le, le... Boqueho, c'est écrit *Boska*. »

Certains Bas-Bretons se montrent même très critiques, que l'on en juge par le vocabulaire employé, qui rappelle en tous points celui que des Hauts-Bretons :

« Ça fait même colonial, ça. Changer les noms des communes comme ça. Comme on avait fait en Algérie, quoi, hein. Ou ailleurs. » (Eugène)

« Je pense que si j'étais du côté gallo, je n'aimerais pas cette hégémonie. C'est une espèce de vision conquérante, et c'est aussi, peut-être, une image faussée de la Bretagne, qui n'était pas toute bretonnante. Donc, non, je pense que si j'étais de l'autre côté, ça me gênerait. Non, on n'a pas à être hégémonique : [il] y a une réalité, [il] y a une réalité linguistique qui est que... deux langues ont existé, et qu'on respecte ces langues. » (Nicole)

Plusieurs personnes se sont montrées compréhensives vis-à-vis des Hauts-Bretons. On retrouve ici la tolérance que nous avons soulignée à plusieurs reprises. Claudine, par exemple, pense que « ça doit les choquer ». Pour Gérard, « [c]'est une provocation. Un peu, non ? Ben oui, parce qu'on va chez eux pour les... C'est presque une provocation. [...] Est-ce que les gens de là-bas [...] [ne] se sentent pas un peu agressés que le breton vienne s'implanter là ? » Le spécialiste U, collecteur et chanteur bretonnant, tient des propos similaires :

« Pfff, c[e n]'était pas la priorité des priorités, déjà, et d'une. Parce que bon, déjà, financièrement, ça a un coût, quand même, ces panneaux. Et puis ça a été fait un peu, je pense, sans concertation, quoi, donc... Je comprends qu'il y ait des gens, ils n'ont peut-être jamais entendu parler breton – enfin, oui, ils n'ont certainement jamais entendu parler breton dans leur coin –, on vient leur imposer un truc comme ça sans les avoir... Je [ne] sais pas si c'était très adroit, ça, comme démarche. [...] Moi j'ai trouvé que le... l'imposition de ça à certains endroits avait peut-être été maladroite. »

Les jeunes semblent encore plus conscients que leurs aînés des enjeux territoriaux actuels et désireux de respecter la volonté des habitants. Alice explique : « Si j'entendais des gens qui disent : “On le veut en gallo”, je comprendrais. Ben oui, en effet, culturellement, ils [ne] sont pas du tout attachés au breton. Moi, ça me plaît, oui, de voir du breton partout en Bretagne, mais je comprendrais aussi qu'ils [soient] un peu... » Erell, quant à elle, est favorable à la signalisation en breton en Basse-Bretagne mais s'y oppose en Haute-Bretagne car cette nouveauté relève, selon elle, d'un mouvement d'uniformisation qui gomme aussi progressivement les variétés locales du breton. Pour elle, il faudrait respecter la frontière linguistique tout autant que les différentes couleurs du breton. En situation d'observation, une personne nous a également confié : « Si c[e n]'était que de moi, je mettrais le breton dans le pays breton et le gallo dans le pays gallo²³⁷. »

En outre, trois témoins, dont deux jeunes, ont spontanément fait part de leurs réserves vis-à-vis des panneaux en breton en Haute-Bretagne, sans que nous leur ayons posé de question à ce sujet.

Lucille : « [P]ar exemple, à Carhaix [en Basse-Bretagne], tu vois, tous les panneaux sont bilingues et c'est quand même super agréable, quoi. Et je pense que les gens, dans leur tête, ça leur donne plus, aussi, conscience qu'ils sont dans le pays bretonnant, et qu'il y a une culture... [...] Après, par exemple, je trouve ça débile que le panneau de Rennes, il soit écrit en breton en-dessous. Parce que ça, du coup, ça casse l'esprit du gallo et tout ça, parce que ça [ne] parlait pas trop breton là-bas. Je pense que ça serait un début de mettre les panneaux en gallo, enfin d'en mettre plus, parce qu'il y en a un peu. »

Clément : « [Il faudrait des panneaux] plutôt breton et gallo. Pour garder quand même un minimum l'identité pour le gallo, parce que du coup, si tu [ne] parles plus du gallo, ben, le gallo va

²³⁷ Témoignage spontané. Homme d'environ trente-cinq ans originaire de la région de Guingamp, de famille bretonnante.

s'éteindre. Dans tous les cas, quoi. Et je [ne] pense pas que... les gars du gallo soient d'accord avec ça [rire]. [...] Là, récemment, par exemple, à Tréguidel, ils voulaient faire une école Diwan. Mais ouais, mais du coup, ben, en tant que une commune... une commune, euh... gall... ben, gallo, qui allait accueillir une école bretonnante. Et du coup, ben, ça a fait pas mal réagir de monde dans le secteur, comme quoi... Dans tous les cas, quand tu veux promouvoir une langue, ben, du coup, là, t[u n]'es pas vraiment sur le territoire. Après, je [ne] dis pas que c[e n]'est pas bien, quoi... mais autant décaler à quinze kilomètres, de façon à ce que ce soit... »

Au total, nous avons rencontré un grand nombre de Bas-Bretons réticents à l'installation d'une signalétique en breton en pays gallo. Leurs propos s'écartent notablement du discours d'une partie des militants bretonnants. Seule Évelyne a déclaré ne pas comprendre le refus de certains Hauts-Bretons : « [II] faut être spécial, alors [pour refuser cela]. C'est un peu – c'est dur à dire le mot –, raciste, peut-être... » En-dehors de ce témoignage marginal, on remarque plutôt les réserves émises par les enquêtés.

Les témoignages que nous avons recueillis par entretiens directs font donc apparaître une réalité plus nuancée que les résultats du sondage de F. Broudic mentionnés plus haut²³⁸, du côté haut-breton comme du côté bas-breton.

Nous manquons d'éléments pour expliquer ce décalage entre notre enquête et la sienne car nous ne savons comment les questions avaient été posées aux sondés. Faut-il y voir le signe d'une différence entre la zone frontalière et le reste de la Haute et de la Basse-Bretagne ? Existerait-il une hypersensibilité des Hauts-Bretons frontaliers sur ce sujet ? Les Bas-Bretons seraient-ils plus enclins à prendre en considération les réactions de leurs voisins du fait même de leur proximité ? Nous ne pouvons l'affirmer.

Une autre explication envisageable réside dans le type même de l'enquête : nous sommes encline à penser que les témoins émettent des avis plus nuancés, voire tiennent plus compte des émotions d'autrui, lors d'une vraie interaction que lors d'un entretien téléphonique.

Hauts et Bas-Bretons frontaliers se rejoignent non seulement dans leur réticence vis-à-vis de la signalétique en breton en Haute-Bretagne, mais également dans la dénonciation de l'activisme politique. Les militants sont tour à tour appelés « Breizhous », « butés », « extrémistes », « vandales », « moines-soldats », « ayatollahs ». Beaucoup dénoncent avec vigueur le barbouillage et le démontage de panneaux (deux modes d'action auxquels ont recours des individus et/ou des collectifs), et ce des deux côtés de la frontière.

7.2.2.5. Des panneaux en gallo en Haute-Bretagne ?

Le gallo commence à acquérir une visibilité dans l'espace public, même si celle-ci reste réduite. Certaines communes de Haute-Bretagne ont ainsi fait le choix d'installer un panneau d'entrée d'agglomération en gallo : Bréhan dans le Morbihan, Loudéac et Pordic dans les Côtes-d'Armor, Bazouges-la-Pérouse, Noyal-sous-Bazouges, Parcé et Beaucé en Ille-et-Vilaine... Par ailleurs, des panneaux en gallo apparaissent sur des rues ou des monuments, fontaines, lavoirs, mais aussi sur des équipements publics, comme la piscine intercommunale du Coglais ou le parc de jeux pour enfants de Questembert.

²³⁸ BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, op. cit., p. 172-173.

Mais, au-delà des décisions prises par les communes, quel est le point de vue des habitants eux-mêmes ? Nos témoins hauts-bretons agacés par les panneaux en langue bretonne seraient-ils attirés par une alternative en gallo ? La réponse manque de netteté. Divers éléments laissent penser que la majorité y serait opposée, en particulier les personnes qui n'ont pas été touchées par la revalorisation du gallo : jusqu'à récemment, on l'a vu, l'idée la plus répandue était que le « patois » se parle mais ne s'écrit pas²³⁹, qu'il s'utilise dans un réseau de connaissances et non dans un cadre formel et public. Selon Francis, « les anciennes générations n'auraient pas accepté. Ça fait ringard pour eux. Parce que les gars de *Moula* [Molac], s'ils étaient déjà sous-estimés, si en plus on remet leur nom en gallo... Peut-être que les nouvelles [générations] n'ont pas ressenti ce côté péjoratif. »

Certains Hauts-Bretons n'en voient pas l'intérêt parce que « ça n'apporte pas grand-chose, il n'y a pas vraiment de spécificité » (Christian), « ce n'est pas vital, il y a autre chose à faire » (Bernard). À l'argument de l'inutilité se mêlent souvent des considérations sur le manque de lisibilité des panneaux.

Madeleine : « [J]e ne vois pas l'utilité de mettre du gallo pour Plélo, quoi. Que Plélo reste Plélo, et puis c'est tout. Et puis les cartes, quand les gens viennent en vacances, comment se repérer, aussi, avec toutes ces indications-là ? Ils vont se demander... »

André : « Je [ne] vois pas l'intérêt, tout simplement. [II] y a peut-être des communes, elles seraient bien embêtées pour mettre des noms en gallo, d'ailleurs [*petit rire*]. Ils sont déjà très embêtés pour les mettre en breton. Non, et puis bon, les panneaux sont là aussi pour dire aux gens, ben... Sur votre carte c'est mis, euh... C'est mis, je [ne] sais pas, Ploërmel : si vous voyez *Plouarmel*, ou *Plouar* je [ne] sais pas trop comment ils le mettent par moments, vous allez dire : “Mais c'est quoi ?” On [ne] sait plus où on est, quoi, hein. Parce qu'on n'a pas le temps de tout lire, non plus, on n'a pas le temps... Quand [il] y a un rond-point, [il] y a [*petit rire*] huit ou dix noms en français, et autant en breton ; s'[il] y en avait autant en gallo en-dessous... on va causer des accidents ! Ou alors on fait quatre fois le tour du rond-point pour pouvoir tout lire. Moi, je pense que l'argent du contribuable, actuellement, pourrait être utilisé à des choses plus utiles. »

Pour d'autres, au contraire, ce serait une étape positive vers la reconnaissance du gallo. On serait même prêt à se contenter de peu : « [II] y aurait les entrées de bourg, ça serait déjà pas mal » (ami de Jeannine).

Claude : « Moi, je voudrais la signalétique dans chaque pays, comme ça on connaîtrait les frontières, on dirait : “Ben voilà, ceux-là, ils ont parlé... Ils parlaient gallo”. Ça permet de figer la géographie. C'est figer une histoire. »

Brigitte : « [J]e pense qu'il faut coller à la région – [en]fin, pour moi, hein. Si on est en pays gallo, on met en gallo, si on est en pays breton, on met en breton. »

Paul : « Si on veut mettre un petit peu en avant, faire en sorte que les bretonnants et les autres Français sachent qu'il y a le gallo, il faudrait mettre quelque chose. Ce serait dans la logique historique. Mais c'est sûr que les bretonnants [ne] vont pas faire machine arrière comme ça sur la partie est de la Bretagne. »

²³⁹ « [C]'est bien oralement, mais pour l'écrire, après, non, je... Toute la saveur, c'est l'oralité de la langue, finalement » (Madeleine).

Certains trouveraient la démarche positive mais ne voient pas comment le gallo pourrait être orthographié²⁴⁰.

Diverses actions ont eu pour but d'attirer l'attention sur l'absence de gallo dans la signalétique. Par exemple, le 2 octobre 2010 eut lieu la manifestation « *Dou galo su les paniaos* » [Du gallo sur les panneaux] : « Ce jour-là des militants brandissant des panneaux ornés du nom de leur commune en gallo avaient investi les parvis de dizaines de mairies de Haute-Bretagne²⁴¹. »

Des actions symboliques d'installation de panneaux en gallo sont ponctuellement organisées, comme en 2013 au moment de la Truite du Ridor à Plémet (Côtes-d'Armor), par les élèves du cours de gallo du collège de Merdrignac (figure ci-dessous). En 2014, dans le cadre de la semaine du gallo, des panneaux furent installés à l'entrée de certaines communes du Mené et du pays de Loudéac : Merdrignac, Coëtlogon, La Prénessaye, Saint-Maudan, Saint-Caradec, Trévé, Le Quillio, Allineuc...²⁴²



Figure 71. Installation d'un panneau en gallo à l'entrée de Plémet
Ouest-France, 2013

Quant au trilinguisme, qui pourrait dans certains endroits représenter une solution aux tensions actuelles²⁴³, peu de témoins semblent attirés par cette option. Le premier des

²⁴⁰ La question des panneaux en gallo déclenche parfois le rire des témoins Bas-Bretons, comme Henriette. Anne Diaz : Certaines personnes qui parlent gallo aimeraient bien que ça soit mis en gallo... – Henriette : Ha ha ha, oui ! – Anne Diaz : Est-ce que ça serait une bonne idée ? – Henriette : [*Hilare*] Ho ho ho, en gallo !

²⁴¹ LÉCUYER F., « Gallo : le mouvement revendicatif se structure », *ABP* [En ligne], 9 octobre 2011. <https://abp.bzh/23432> [consulté le 29 novembre 2016].

²⁴² LÉCUYER F., « Des paniaos en gallo dens le Menë et le peyi de Loudia », *Seizh* [En ligne], 23 mars 2014. La page a disparu depuis.

²⁴³ Chubri, par exemple, préconise la généralisation du bilinguisme français-breton en Basse-Bretagne et français-gallo en Haute-Bretagne, ainsi que le trilinguisme dans les équipements à portée régionale comme les universités, et dans les lieux où se trouve une minorité importante de bretonnants ou de gallésants. C'est le cas des grandes villes de Haute-Bretagne Rennes et Nantes, où vivent des bretonnants, mais aussi des villes de Basse-Bretagne comme Vannes, où vivent des gallésants. Le trilinguisme pourrait également être appliqué en région frontalière en raison du mélange de populations qui lui est propre. CHUBRI, *Signalétique et diversité linguistique*, Rennes, février 2008, p. 2. De la même manière, dans un document à l'attention des candidats à l'élection régionale de 2015, plusieurs associations œuvrant pour le gallo suggéraient l'application de règles d'affichage systématiques : pour la Haute-Bretagne, le bilinguisme français-gallo ou le trilinguisme français-gallo-breton et, pour la Basse-Bretagne,

arguments avancés est la complexité des panneaux et leur manque de lisibilité. Les jeunes, en revanche, semblent plus ouverts. À ce jour, seule la ville de Pordic, dans les Côtes d'Armor, possède des panneaux d'entrée trilingues.



Figure 72. Trilinguisme à l'entrée de la ville de Pordic

7.2.2.6. Peut-on imaginer des panneaux en gallo en Basse-Bretagne ? Une question qui fait sourire

Si le breton se développe dans des régions où il n'a jamais été la langue de toute la population, voire où il n'a jamais été parlé autrement que de manière isolée, comme l'est de la Haute-Bretagne, le gallo peut-il se développer en Basse-Bretagne ? La question n'est pas absurde si l'on garde en mémoire, d'une part, que le bas latin a été parlé en Basse-Bretagne et que, d'autre part, les villes y sont des lieux de brassage rassemblant des personnes d'origines variées, y compris des Bretons de Haute-Bretagne. Or, l'enquête révèle une difficulté voire une impossibilité à imaginer que le gallo puisse s'implanter en Basse-Bretagne comme le breton le fait dans les marches de l'est où il n'était pas parlé.

Globalement, cette question amuse les témoins, alors que la question des panneaux en breton en Haute-Bretagne, quand elle suscite des émotions au-delà de l'indifférence, ne génère que la colère, jamais le rire²⁴⁴. Il y aurait quelque chose de grotesque, semble-t-il, dans l'inversion du schéma habituel (le développement du breton en direction de l'est), et ce aux yeux des Hauts comme des Bas-Bretons.

Maria (bretonnante) : « [J]e [ne] sais pas si... [*Petit rire*] Peut-être que les Bretons n'apprécieraient pas, je [ne] sais pas. [...] [*Amusée*] Ben, ce serait marrant... Je [ne] sais pas, peut-être qu'on verra ça, hein ! »

le bilinguisme français-breton ou le trilinguisme français-breton-gallo. BERTÈGN GALÈZZ, *Epllètè pour le galo/Agir d'urgence pour le gallo*, Rennes, 9 octobre 2015. La fédération d'associations culturelles Kevre Breizh a, quant à elle, publié un livret trilingue pour inciter au respect du patrimoine toponymique : KEVRE BREIZH, *Lec'hanvadurezh Breizh, un teñzor da zerc'hel bev/La toponimiy bertonn, un tenzor a gardae/La toponymie bretonne, un trésor à conserver*, décembre 2016 [En ligne]. <http://www.kevrebreizh.org> [consulté le 13 octobre 2017].

²⁴⁴ Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence de rire, et encore s'agissait-il de paroles rapportées (Fabienne, point 7.2.2.2.d).

Michel (gallésant) : « [*Silence puis rire*] Ça, c'est une question amusante ! Je [ne] sais pas, j'allais dire une bêtise : pour aller taquiner un peu les amis bretonnants. Ce serait finalement assez intéressant de voir, de connaître leur réaction, justement, parce qu'ils devraient se dire aussi [comme les Hauts-Bretons face aux pancartes en breton] : "Mais qu'est-ce que c'est écrit ? Qu'est-ce que ça signifie ? Mais on n'a jamais parlé ça ici !" Pourquoi pas, oui. Mais, bon, c[e n]'est pas la guerre... Je me dis que, bon, si ça permet à quelques entreprises d'employer des ouvriers pour écrire un panneau plus grand [*amusé*], dans une époque de chômage, bon, faire ça ou peigner la girafe [*rire*] ! »

Généralement, on trouve que la démarche ne présenterait pas d'intérêt. Pour Annaïck, gallésante, « [ç]a n'aurait pas de sens [...], ça serait plaqué artificiellement ». Le spécialiste U, bretonnant, se montre également dubitatif : « [J]e [ne] pense pas que les noms soient... très différents. Des fois, même en breton, tu te dis : "Pourquoi ils ont mis en deux langues alors que c'est le même mot ?" [*rire*]²⁴⁵. »

Enfin, on estime que ces panneaux ne seraient pas acceptés. Pour Paul, « ils auraient raison de réagir ». Germaine s'exclame : « Ouh, non non non non ! [Il n']y a pas de gallo, là, penses-tu ! C'est plus sûr d'accepter le breton ici, et encore, que d'accepter le gallo là-bas... » Louise estime que l'initiative serait mal reçue « parce que les Bretons ont les bonnets rouges maintenant ». On retrouve ici l'image des Bas-Bretons comme des personnes réactives, prêtes à se battre (6.2.2.3).

Le vocabulaire employé traduit parfois une certaine déférence vis-à-vis des Bas-Bretons, comme dans les propos de Madeleine qui emprunte au lexique de la religion : « Ce serait un sacrilège ! [*petit rire*]. Oh, je [ne] sais pas si les Bretons accepteraient le gallo chez eux ! Enfin, ça m'étonnerait. Ils sont encore plus durs, hein. »

On retiendra que, contrairement aux militants gallésants qui sont prêts à imaginer des actions en faveur du gallo en Basse-Bretagne, les témoins, eux, préféreraient que le gallo demeure sur son terrain historique. On retrouve ici l'idée répandue, signalée plus haut au sujet des panneaux en breton, que les actions en faveur des langues devraient avoir lieu sur leur territoire traditionnel et pas au-delà.

7.2.3. Conclusion

Les cartes et les toponymes sont mobilisés par les mouvements militants pour marquer l'espace de leur empreinte, l'idéologiser²⁴⁶. Ils sont des moyens d'identification et de construction du groupe linguistique. Deux visions de l'espace des langues s'affrontent : un espace pluriel réservant une place au breton comme au gallo, et un espace unifié, homogénéisé au moyen du breton, qui s'inscrit dans un projet de construction nationale.

Les deux mouvements regardent à la fois vers le passé et l'avenir, mais un passé et un avenir différents. Quelles lectures de l'histoire sont privilégiées dans les discours militants ? Le passé mis en avant par une partie du mouvement bretonnant est l'époque de l'extension

²⁴⁵ Une personne, Murielle, originaire de Basse-Bretagne, s'est distinguée des autres témoins en déclarant que les panneaux en gallo seraient envisageables dans la zone frontalière du côté bas-breton, en raison du statut particulier de celle-ci.

²⁴⁶ Voir RONAI M., « Idéologie nationale et discours géographique », *op. cit.*, p. 138.

maximale du breton. Du côté du mouvement gallésant, les discours insistent plus volontiers sur le passé familial. On constate donc l'opposition de deux mémoires : l'une, longue, remonte à l'installation des Bretons en Armorique (en faisant éventuellement référence à de « grands ancêtres » mythiques, les « Celtes ») ; l'autre, plus courte remonte généralement aux arrière-grands-parents²⁴⁷.

Le cas de la zone mixte est particulièrement complexe, puisque c'est là que l'enchevêtrement des différentes mémoires est le plus criant en raison des strates de toponymes d'origines diverses et de la prononciation gallèse appliquée à ceux qui sont d'origine bretonne.

Les émotions mobilisées par les discours militants sont de nature différente : d'un côté, on touche la sensibilité nationaliste, l'amour de la Bretagne comme pays uni rêvé ; de l'autre, on fait prioritairement appel au souvenir des aïeux²⁴⁸.

Les Hauts-Bretons adhèrent de façons diverses à ces lectures de l'histoire. Certains se réclament aussi de « grands ancêtres », mais pas toujours les mêmes : une partie se réfère aux « Celtes » tandis qu'une autre y voit l'imposition d'une vision restrictive, préférant considérer que les Gallos sont les descendants des Gallo-Romains. D'autres encore cherchent à démontrer qu'ils sont tout aussi « celtes » que les Bas-Bretons puisque les Gaulois étaient de langue celtique. Mais il s'agit là de débats d'initiés qui ne concernent qu'un petit fragment de la population, particulièrement actif sur internet. Loin de la rhétorique militante, nos témoins semblent en grande majorité peu préoccupés par ces questions historiques fort éloignées de leur quotidien.

S'opposent également deux projets d'avenir, l'un visant à promouvoir le breton au statut de langue de toute la Bretagne pour atteindre une forme d'unité culturelle et politique (en dépassant largement la limite de son extension maximale proposée par Loth)²⁴⁹, l'autre présentant le gallo comme un héritage à maintenir aux côtés du breton, dans une démarche de reconnaissance de la pluralité linguistique. Dans les deux cas, la frontière est instrumentalisée pour servir un discours militant, qu'elle soit niée ou soulignée.

Enfin, on constate que la signalétique français-breton en Haute-Bretagne réactive l'opposition Hauts/Bas-Bretons. Un « besoin de frontière » émerge chez une partie des Hauts-Bretons qui se sentent envahis, alors même qu'elle se dissolvait depuis des décennies en raison du déclin du breton et du gallo. Cette bataille toponymique n'est rien moins qu'une « lutte pour la désignation légitime²⁵⁰ ».

²⁴⁷ Les spécialistes hauts-bretons évoquent parfois la mémoire longue du pays gallo et l'émergence du gallo à partir du roman. Cependant, le discours sur les origines a toujours été plus prégnant dans le mouvement bretonnant, l'arrivée des Bretons en Armorique constituant une référence incontournable dans les discours de sensibilité nationaliste.

²⁴⁸ L'association du gallo à un discours régionaliste/nationaliste est longtemps restée très marginale, les premières motivations de sa défense étant plutôt patrimoniales, comme on l'a vu. La situation a changé depuis, le gallo s'inscrivant pour certains dans un projet régionaliste, mais la coloration patrimoniale des débuts est encore présente chez la plupart des locuteurs non-militants.

²⁴⁹ Les chefs d'entreprises choisissant d'utiliser le breton dans la signalétique, par exemple, ont un discours nettement orienté vers l'avenir, comme le constatait R. Le Squère en 2012-2013. Dans ce cas, la fonction identitaire de la langue prend le pas sur la fonction communicative. LE SQUÈRE R., « Comment les usages des marques de territoire et de la symbolique régionale peuvent-ils contribuer au développement de la langue bretonne et de la culture régionale ? », *op. cit.*, p. 233. On a vu (introduction chapitre 7) que J. Costa fait de ce rapport au futur un élément-clé de sa définition de la revitalisation linguistique : « un avenir collectif *nouveau* est imaginé, à travers la constitution d'un objet "langue" ». COSTA J., *Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*, *op. cit.*, p. 322.

²⁵⁰ CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 161.

Conclusion du chapitre 7

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons analysé l'impact des représentations du breton et du gallo, d'une part, et des Hauts et Bas-Bretons, d'autre part (étudiées respectivement aux chapitres 5 et 6) sur l'état actuel du gallo et sur les stratégies adoptées pour le défendre et le promouvoir dans le cadre du mouvement de revitalisation linguistique.

Gallo et breton sont dans des phases différentes de leur évolution. En dépit d'un important capital affectif, les représentations négatives du gallo continuent à agir, et celui-ci pâtit

- de l'attrait qu'exerce le breton sur une partie des Hauts-Bretons, qui s'explique par sa fonction d'emblème, mais aussi par la faiblesse de l'offre d'enseignement du gallo (7.1.1) ;
- du fait que les organisateurs d'événements culturels ne s'emparent pas de ceux-ci pour donner une visibilité au gallo (7.1.2) ;
- de la faible mobilisation de ses locuteurs, encore en grande partie inhibés par un complexe d'infériorité (7.1.3) ;
- des difficultés que rencontrent encore parfois ses défenseurs pour faire avancer leurs revendications et se positionner face au breton à l'heure où celui-ci reçoit un soutien plus important de la part des institutions régionales (7.1.3).

Un intérêt croissant et de nouveaux outils de défense et de promotion du gallo amènent toutefois progressivement un changement de regard chez les locuteurs et dans le reste de la population. Une partie du mouvement bretonnant affiche désormais son intérêt ou, *a minima*, sa tolérance vis-à-vis du gallo.

Malgré cela, il semblerait qu'il y ait encore, au moins partiellement, « concurrence entre deux versions de l'identité bretonne²⁵¹ », que l'on peut résumer de la façon suivante :

- La Bretagne est celtique et sa seule langue légitime est le breton. Dans cette perspective, la Haute-Bretagne pose problème, d'où une oblitération fréquente, voire systématique, de sa réalité linguistique, qui entraîne la frustration des acteurs du gallo mais aussi, on l'a vu, d'une partie de la population de Haute-Bretagne²⁵².
- La Bretagne est double, constituée d'une partie celtique et d'une partie romane.

Le mythe de la Bretagne « intégralement celtique » est une fiction qui fonctionne encore en partie, sans doute parce qu'elle répond à un besoin d'identité à fort potentiel de différenciation. « Que les traits distinctifs revendiqués correspondent à des éléments objectifs ou qu'ils représentent des constructions mythiques, ils n'en acquièrent pas moins une force emblématique et mobilisatrice²⁵³. »

²⁵¹ CORBEL P., *La figure du gallo*, *op. cit.*, p. 290.

²⁵² Dans cette version de l'identité bretonne se pose également, comme nous l'avons signalé au chapitre 5, la question des Bas-Bretons ne parlant pas breton.

²⁵³ RAPHAËL F., « Anthropologie de la frontière. Culture de la frontière, culture-frontière », *op. cit.*, p. 83.

En raison du lien entre breton et identité bretonne, mais aussi parce que le breton est toujours en danger, les réserves que peuvent émettre certaines personnes sur les méthodes employées pour la promotion de cette langue sont interprétées par une partie des militants du breton comme des attaques contre la cause bretonne. De son côté, le mouvement gallo a à cœur de montrer que l'on peut défendre la Bretagne et porter un projet régional sans parler le breton, et que le gallo peut lui aussi être le support d'un sentiment d'appartenance.

Dans la seconde partie du chapitre, nous avons vu que la frontière linguistique occupe une place centrale dans les discours et les stratégies militants. Si certains bretonnants la disent obsolète, elle peut encore avoir du sens du côté gallésant pour faire reconnaître une communauté linguistique (7.2.1).

Loin des querelles militantes, la position des témoins frontaliers est pragmatique, qu'ils soient hauts ou bas-bretons : ils privilégient l'association d'une langue à son territoire traditionnel *de mémoire d'homme*. Les tentatives volontaristes de passer outre cette mémoire ne remportent pas l'adhésion populaire. La signalétique français-breton sur le terrain du gallo, par exemple, est globalement mal perçue dans les communes des deux côtés de la frontière (7.2.2).

Les discours renvoyant aux origines de la Bretagne ne trouvent pas ou peu d'échos hors des cercles militants : le passé de référence est avant tout celui des familles, et non les premiers siècles de notre ère. En particulier, peu se réfèrent à une mythique « celtitude » au nom de laquelle le breton devrait être parlé et visible partout²⁵⁴. Enfin, les jeunes générations s'ouvrent de plus en plus aux deux langues, qu'elles trouvent complémentaires et non concurrentes.

²⁵⁴ R. Le Coadic avait remarqué que seuls les intellectuels se référaient à la « celtitude » pour expliquer la spécificité bretonne. Les pêcheurs, paysans et patrons faisaient plutôt référence au sol et au climat. LE COADIC R., *L'identité bretonne, op. cit.*, p. 57. Globalement, on constate souvent un décalage entre l'univers mental des militants et celui du reste des Bretons. M. McDonald l'avait mentionné dans les années 1980. MCDONALD M., « *We are not French!* » *Language, culture and identity in Brittany*, Londres/New York, Routledge, 1989, p. 140. En-dehors de la Bretagne, J. Costa a souligné la « rupture entre militants et locuteurs ordinaires » dans son étude sur l'écossais et l'occitan : « Si ces derniers servent de caution numérique aux premiers (la revendication est vue comme légitime puisque l'on s'adresse à plusieurs millions de personnes), ces deux types d'acteurs semblent fonctionner dans des univers mythiques et idéologiques parallèles [...] ». COSTA J., *Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse, op. cit.*, p. 321.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Cette seconde partie consacrée aux représentations du gallo et du breton d'une part, des Hauts-Bretons et Bas-Bretons d'autre part, et à leurs conséquences sur les pratiques, a permis de faire plusieurs constats.

1. Il existe une profonde asymétrie dans les représentations, qui sont nettement en faveur du breton et des Bas-Bretons. Les Hauts-Bretons sont beaucoup moins décrits par leurs voisins que l'inverse, ou décrits en creux, et leur portrait est presque toujours à leur désavantage. L'idée que le gallo « n'est pas une vraie langue » s'accompagne d'un dénigrement de ses locuteurs.

2. Le breton étant considéré comme l'emblème de la Bretagne, le gallo se trouve dans une situation de domination symbolique et est encore largement déconsidéré, quand il n'est pas tout simplement ignoré.

3. Les représentations des langues et des personnes se répercutent sur la perception de l'espace. La Basse-Bretagne, considérée comme la « vraie Bretagne », est survalorisée par rapport à la Haute, fréquemment dénigrée voire occultée dans les discours sur l'identité bretonne.

4. Il y a peu de différences dans les modes de vie en zone frontalière, en revanche le sentiment de différence y est fort. Se vérifie ici l'idée que « [l]e groupe ethno-sociologique se définit plus par ses frontières symboliques (donc par le rapport à l'Autre), que par des caractéristiques internes spécifiques¹ ». Il semblerait que l'on relève plus de contrastes entre Basse-Bretagne et zone mixte d'une part et Bretagne orientale d'autre part qu'entre Haute et Basse-Bretagne.

5. Les représentations, positives comme négatives, ont une longévité importante puisqu'elles continuent à influencer sur l'état actuel des langues de Bretagne, le gallo émergeant difficilement aux côtés du breton-étendard. Elles ont des conséquences directes sur les pratiques ; par exemple, les Hauts-Bretons se tournent préférentiellement vers le breton dans leur quête identitaire.

6. Enfin, la frontière linguistique qui tendait à disparaître du fait du déclin des langues et des brassages de population est partiellement réactivée par les tensions entre le mouvement gallésant et une partie du mouvement bretonnant, d'une part, et par le développement volontariste de la signalétique bilingue français-breton en pays gallo, d'autre part. Cette dernière suscite des crispations dans la population et une nouvelle forme d'opposition entre gallésants et bretonnants, qui n'est pas seulement frontalière mais s'étend à divers points de la Haute-Bretagne.

¹ BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, op. cit., p. 134.

Conclusion générale

A. Rappel des hypothèses de travail

Dans la première phase de l'enquête de terrain, nous avons formulé des hypothèses de travail qui ont constitué le fil rouge de cette recherche (voir introduction, I.A.3) :

- La limite linguistique avait/a une fonction de frontière identitaire.
- Elle engendrait/engendre des représentations spécifiques de l'Autre.
- Ces représentations influent/influent sur les pratiques, conditionnant la présentation de soi, les prises de position et les actes des individus.

À cette époque, par prudence, nous avons prioritairement formulé nos hypothèses au passé, avec un point d'interrogation sur le présent. En effet, différents indices nous laissaient penser que la limite entre Hauts et Bas-Bretons n'avait pas totalement disparu – contrairement à une idée assez répandue – et qu'elle avait conservé une pertinence pour l'analyse de la société bretonne, mais nous doutions de pouvoir rassembler suffisamment de témoignages actuels à son sujet. En réalité, nous avons très vite recueilli un grand nombre de représentations du breton, du gallo, des Bas-Bretons et des Hauts-Bretons, et l'emploi systématique du passé dans nos hypothèses a cessé de s'imposer.

B. Conclusions principales

La présente recherche nous a permis de montrer comment la frontière linguistique entre Haute et Basse-Bretagne est mobilisée pour délimiter – et donc créer – une altérité. Frontière identitaire, elle est en effet, dans un double mouvement, support d'*identification* (au Nous) et de *différenciation* (vis-à-vis du Eux). Les Hauts et les Bas-Bretons de la zone frontalière se construisent mutuellement à travers leurs discours, qui produisent et reproduisent de la différence, et donc de la frontière.

En zone frontalière, la différence linguistique, pour les locuteurs, ou le souvenir de la langue des aïeux pour les non-locuteurs, est le critère essentiel de délimitation des deux groupes, d'autant plus facile à mobiliser qu'il est saillant et permet de les distinguer sans ambiguïté. Le processus de démarcation engendre en outre des représentations stéréotypées des « voisins » remarquables par leur profusion, qui portent sur divers domaines tels que leur caractère, leur apparence, leur mode de vie... Des éléments de la culture matérielle et immatérielle, allant des toponymes à certaines habitudes culinaires, sont érigés en marqueurs de la différence. « Bretons » et « Gallos » sont ainsi figés dans des caractéristiques vues comme immémoriales, jusqu'à devenir des catégories réifiées.

Résumons les principales conclusions de notre enquête. Dans la première partie (chapitres 1 à 4), nous avons présenté la zone frontalière dans ses aspects historiques et sa complexité relationnelle et identitaire.

Dans les représentations populaires, la frontière entre Haute et Basse-Bretagne est déshistoricisée, naturalisée et rigidifiée. Elle est déshistoricisée car, en dépit du fait qu'elle ait longtemps été mouvante, elle a cependant été suffisamment fixe dans la plupart des lieux, à l'exception du sud du Morbihan et de quelques points précis dans le Centre-Bretagne, pour que

la mémoire humaine retienne sa permanence et non les évolutions survenues sur le temps long¹. Elle est naturalisée car le contact entre des langues très différentes la fait percevoir comme étant naturelle et non culturelle. Ce phénomène est renforcé par le recours à des éléments du paysage, notamment des rivières, comme marqueurs symboliques de son emplacement, ceux-ci donnant l'impression qu'elle se trouve là car la configuration géographique l'a voulu ainsi. Enfin, elle est rigidifiée : les deux groupes sont bien délimités dans la conscience des personnes en situation de contact.

L'imperméabilité n'est qu'apparente, comme en témoignent les échanges linguistiques, commerciaux, matrimoniaux et la transfrontalité de nombreux faits culturels (musique, danse, costumes...). La frontière est une mise en contact autant qu'une démarcation : dans les hameaux qui la bordent, on connaît très intimement son voisin, à tel point que l'on parle parfois sa langue. En zone frontalière, l'étranger n'est jamais tout à fait étranger : il peut être un camarade de classe, un grand-parent... On a donc d'autant plus besoin de s'en différencier et de le mettre à distance qu'il est tout proche.

Les dénominations populaires « Gallos » et « Bretons » entretiennent l'illusion de groupes homogènes. Celle-ci ne résiste cependant pas à un examen plus poussé, qui révèle au contraire différents degrés d'identification au Nous. Les deux ensembles ainsi délimités ne sont pas ressentis par les acteurs comme étant unitaires, et il existe un dégradé identitaire double, partant de la frontière vers l'est et l'ouest : dans les représentations des témoins, on est « plus gallo » et « plus breton » en s'éloignant de la frontière. De la même manière, on ne situe jamais les formes idéales « vrai gallo » et « vrai breton » dans son propre secteur géographique, mais toujours plus loin vers l'est et l'ouest.

Ce dégradé n'est cependant pas symétrique. Les Hauts-Bretons frontaliers se disent différents des autres Gallos, qui font souvent l'objet de leur mépris. Il existe une connotation péjorative dans le fait de dire d'un secteur géographique qu'il est « plus gallo » ou qu'on y parle « du gros gallo ». En revanche, du côté bas-breton, on admire les personnes vivant plus à l'ouest, tant du point de vue de la langue que des coutumes. En d'autres termes, pour les enquêtés, dire d'une catégorie de Bretons qu'ils sont « plus gallos » est péjoratif ; dire qu'ils sont « plus bretons » leur confère une aura indéniable.

L'enquête révèle ainsi la plasticité de la frontière « Bretons »/« Gallos » et « pays breton »/« pays gallo », qui n'est rigide qu'en apparence et se déplace en fonction des situations d'interaction. Lors des contacts avec l'autre groupe linguistique, ces catégories remplissent une fonction de différenciation en indiquant une nette opposition. On est soit « breton », soit « gallo », il faut choisir. Mais on peut aussi préférer utiliser ces catégories, quand on est « entre soi », pour désigner les personnes (et les régions) à l'écart de la frontière, en ne s'y incluant pas.

Quoi qu'il en soit, ces dénominations servent toujours à identifier un Autre « maximal ». « Bretons » et « Gallos » sont donc des catégories contextuelles, des positionnements identitaires, et la zone frontalière apparaît comme un « espace élastique² ».

Seul le contact rapproché nécessite une frontière rigide : pour faire groupe, il faut en effet à la fois une délimitation et une homogénéité interne. La situation frontalière amène ainsi, dans un même temps,

– à l'exagération des différences avec le « voisin » par souci d'agrégation au Nous et de différenciation vis-à-vis du Eux (principe de clôture) ;

¹ Les toponymes, pour beaucoup de témoins, seraient la preuve de la fixité de la frontière : on aurait un côté intégralement celtique et un côté intégralement roman. Or, on a vu que la réalité est beaucoup plus complexe.

² SINISCALCHI V., « Entre Provence et Dauphiné : frontière et identité dans les Hautes-Alpes », *op. cit.*, § 34.

– et à la réduction de la complexité interne des deux entités ainsi opposées, en gommant les disjonctions au sein du groupe (principe d’homogénéisation)³.

Cette double dynamique est vraisemblablement le reflet d’un besoin humain de simplification face au réel dont la complexité est difficile à saisir intellectuellement. Il est sans doute plus facile de se représenter mentalement le discontinu, la juxtaposition d’entités discrètes, que le continu, le flou, l’indéfini⁴.

On constate avec cette recherche que la frontière n’a pas disparu du ressenti des habitants, en dépit du déclin du breton et du gallo. L’associer à un passé révolu, comme on le fait parfois, ne peut qu’entraver la compréhension et la description des rapports actuels entre Hauts et Bas-Bretons, qu’ils soient frontaliers ou non.

À l’inverse, on note parfois, chez les témoins comme chez les spécialistes, un certain « fantasme de la frontière », comme si, à son passage, tout changeait, du paysage au mode de vie – une tendance qui n’est d’ailleurs pas absente des ouvrages spécialisés sur la Bretagne, certains tentant par exemple de faire coïncider l’aire de divers éléments archéologiques... avec la frontière linguistique de la fin du XIX^e siècle.

Cette vision simplificatrice est démentie par la complexité des faits culturels, dont il est impossible de calquer les limites sur la frontière linguistique⁵. En outre, on ne peut prédire de manière infaillible l’appartenance des acteurs à l’une ou l’autre des catégories « Gallos » et « Bretons ». L’investissement affectif est susceptible de se porter prioritairement soit sur la langue des parents, soit sur la langue locale si elle diffère de cette dernière. Dans le second cas, le changement de langue peut survenir en l’espace d’une génération⁶. Par ailleurs, dans les familles mixtes, il arrive que les personnes se revendiquent tour à tour d’une langue ou de l’autre, voire d’aucune des deux. Et l’on peut avoir, dans une même fratrie, un témoin affirmant son adhésion affective au breton et l’autre au gallo.

Il est sans doute plus juste de parler de zone frontalière que de frontière, autrement dit d’un espace tiers, d’une bande de terrain sans délimitations nettes plutôt que d’une ligne⁷. Les mariages et relations de toutes sortes, en particulier commerciales, en sont un bon indicateur. Le fait même que les enquêtés ressentent la zone frontalière comme n’étant pas aussi « gallèse » ou « bretonne » que les secteurs qui en sont à l’écart révèle qu’il n’y a pas de séparation franche entre les catégories, mais plutôt un passage graduel entre les états idéaux « vraiment gallo » et « vraiment breton »⁸. Seules les situations d’interaction entre « Gallos » et « Bretons » entraînent une rigidification de la division.

³ Ce double mouvement est très clair sur la frontière linguistique, mais également sur la frontière entre Bretagne et Normandie (voir 5.2.6).

⁴ Voir LÉVY J., « Au-delà du discontinu », *EspacesTemps*, n° 82-83, 2003, p. 12-16.

⁵ « *To believe that our logocentric perceptions which identify separable things correspond in any way to reality is a delusion which limits and constrains us [...]. If we try to define particular things in the world, we lose sense of the “dependent co-arising” [...] through which identity and alterity – that is, all categories – are created.* » MAHMOOD C. K. et ARMSTRONG S. L., « Do Ethnic Groups Exist? A Cognitive Perspective on the Concept of Cultures », *op. cit.*, p. 10.

⁶ Voir par exemple l’histoire de Léon au point 2.2.5.2 : né de parents bretonnants ayant déménagé en Haute-Bretagne, il parle gallo et se dit gallo.

⁷ On peut aussi, pour reprendre le terme proposé par P. Blanchet, la voir comme un seuil. BLANCHET P., « Seuils, limites et frontières de langues », *op. cit.*, p. 74.

⁸ Voir MONOD BECQUELIN A., « Introduction. La frontière épaisse », *Ateliers d’anthropologie* [En ligne], n° 37, 2012, en particulier p. 5. <http://ateliers.revues.org/9170> [consulté le 23 novembre 2017].

Dans la seconde partie (chapitre 5, 6 et 7), nous avons réfléchi à ce que les représentations révèlent des rapports sociaux, et à la façon dont se crée l'image de soi/du Nous à travers ce que l'on dit de l'Autre/des Autres. Cette analyse nous a permis de mettre en lumière une importante asymétrie dans les représentations des Hauts et des Bas-Bretons et de leurs langues.

Les termes employés pour parler du breton et du gallo sont très différents et dépeignent deux langues opposées. La première, mystérieuse, intrigante, malgré des jugements esthétiques qui ne sont pas toujours positifs, inspire l'admiration et fait l'objet d'une attirance, voire d'un attachement de la part des Hauts-Bretons. La seconde est généralement dépréciée, associée à la ruralité et à l'archaïsme, et suscite des moqueries qui vont parfois jusqu'au mépris ouvert.

Les comparaisons entre Hauts et Bas-Bretons fonctionnent par couples d'opposés dont les plus fréquents sont chaud/froid, ouvert/fermé et haut/bas⁹. En établissant une frontière symbolique entre Hauts et Bas-Bretons, les stéréotypes sont facteur d'agrégation d'une part, et de différenciation d'autre part.

Les portraits stéréotypiques du Bas-Breton et du Haut-Breton présentent un fort déséquilibre en faveur du premier. Les Bas-Bretons sont en effet beaucoup plus décrits que leurs voisins, parfois de manière contradictoire, certes, mais toujours avec beaucoup d'affects et dans une surenchère de détails. Leurs voisins hauts-bretons sont peu évoqués, ou en creux à travers ce que l'on dit des Bas-Bretons, et la plupart du temps de façon négative. Globalement, on ne leur prête guère attention. Il existe un lien direct entre vision négative de la langue, le gallo, et vision négative de ses locuteurs.

Comme le rappelle D. Machillot, le stéréotype est « un *instrument* qui, avec les mots des autres, communique sur *soi*¹⁰ ». L'image négative du groupe voisin permet d'affirmer la supériorité de son propre groupe ; inversement, valoriser son voisin contribue à se placer en situation d'infériorité.

De l'analyse des représentations ressort le rôle emblématique du breton dans les discours sur l'identité bretonne, en particulier en raison de l'écart avec le français : on serait plus ou moins breton selon que l'on parle plus ou moins breton. L'importance fondamentale accordée à cette langue se manifeste de diverses manières chez les témoins ; par exemple, croire que le gallo a emprunté beaucoup de mots au breton, considérer que la région bretonnante est « plus bretonne », voire que la Basse-Bretagne est « la vraie Bretagne » ; pour les Hauts-Bretons, s'investir dans l'apprentissage du breton plutôt que dans celui du gallo¹¹, ne pas ressentir l'envie – ou se sentir en droit – de revendiquer leur héritage linguistique...

La conception dominante de l'identité bretonne, fondée sur le critère linguistique, et en l'occurrence sur une seule langue, le breton, a pour conséquence d'écarter les non-bretonnants, qu'ils soient de Haute ou de Basse-Bretagne, de l'identité légitime, comme le laisse entendre l'existence des catégories spécifiques « Gallos » et « pays gallo ». De plus, les deux parties de la Bretagne ne sont pas perçues comme étant d'égale valeur, la Haute-Bretagne tendant à être occultée, voire franchement déconsidérée, face à une Basse-Bretagne souvent fantasmée et chargée de représenter la Bretagne entière.

On constate la prégnance d'un discours du « pur » : le breton et la moitié ouest seraient vierges d'influences extérieures, tandis que le gallo et la moitié est seraient les réceptacles de

⁹ Cette dernière opposition est moins directement verbalisée que les autres, mais apparaît néanmoins à travers le recours fréquent à un vocabulaire exprimant la hiérarchie sociale, comme on l'a vu (6.2.2.5).

¹⁰ MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *op. cit.*, p. 95.

¹¹ Ce qui permet de maximiser le profit symbolique. BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, *op. cit.*, p. 136.

mélanges en tous genres, une transition sans identité propre entre le français/la France et le breton/la Bretagne.

Enfin, les représentations héritées du passé continuent à influencer les acteurs et se répercutent sur l'état actuel du breton et du gallo, le premier bénéficiant globalement d'un renversement de son image autrefois négative, tandis que le second peine à sortir de sa marginalisation, en raison de ses connotations toujours péjoratives, du complexe d'infériorité qui perdure chez ses locuteurs et fait entrave à leur mobilisation, mais également d'un faible soutien institutionnel. Les militants travaillent donc à faire évoluer les représentations pour que le gallo obtienne légitimité et reconnaissance.

La frontière, que l'on dit souvent évanescence, voire disparue, réapparaît sous d'autres formes, notamment dans des tensions autour de la signalétique breton-français en région gallésante. À l'examen des stratégies de revitalisation linguistique, on constate que le souvenir de la frontière s'invite souvent dans le débat et fait l'objet de discours militants opposés, soutenus par des intérêts différents, selon que l'on souhaite mettre l'accent sur la présence de bretonnants ou de gallésants en Haute-Bretagne, dans le but d'acquérir une visibilité et de revendiquer des droits linguistiques. Cette situation de concurrence symbolique s'inscrit dans le cadre plus large des luttes de classement, « luttes pour le monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social et, par là, *de faire et de défaire les groupes* [...] ¹² ».

Le conflit d'intérêts rend visibles deux groupes en apparence unitaires, une « communauté » bretonnante s'étendant désormais sur la Basse et la Haute-Bretagne et, dans cette dernière, une « communauté » gallésante demeurée longtemps invisible (bien que des militants aient œuvré depuis longtemps pour la faire advenir), qui émerge aux yeux du grand public. Dans les deux cas, c'est la situation de compétition symbolique qui *crée* le groupe en en donnant une illusion d'unité.

Les conclusions de notre recherche sont à replacer dans le cadre plus large de l'anthropologie des frontières identitaires et des frontières ethniques (dans le sens qu'a donné F. Barth à ce terme). Comment comprendre que perdurent des représentations anciennes et un sentiment de différence, chez les plus âgés des enquêtés mais aussi chez un nombre non négligeable de personnes plus jeunes, alors même que les modes de vie diffèrent peu, que les frontaliers ont la sensation de parler « moins gallo » et « moins breton » que les personnes qui résident à l'écart de la frontière, et que la différence linguistique sur laquelle repose la bipartition est en train de disparaître ? Rappelons que le sentiment de différence actuel repose essentiellement sur la croyance en des « mentalités » distinctes qui se traduiraient par des « ambiances » plus ou moins chaleureuses. Peut-on expliquer la longévité de ce sentiment par le seul poids du souvenir de la différence linguistique ? Il s'agit sans doute là d'un élément à prendre compte, mais qui paraît insuffisant à l'analyse des rapports entre Hauts et Bas-Bretons.

Au vu des résultats de l'enquête, on peut avancer que la distinction Gallos/Bretons relève d'un système d'« oppositions significatives ¹³ », pour reprendre le terme de Lévi-Strauss, soit un

¹² BOURDIEU P., « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *op. cit.*, p. 65. Les italiques sont de l'auteur.

¹³ LÉVI-STRAUSS C., *La pensée sauvage*, Paris, Pocket, coll. « Agora », 1990, p. 101. Lévi-Strauss écrivait dans *Race et histoire* que « la véritable contribution des cultures ne consiste pas dans la liste de leurs inventions particulières, mais dans l'écart différentiel qu'elles offrent entre elles ». LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire*, *op. cit.*, p. 76. Les italiques sont de l'auteur.

système binaire fonctionnant par couples d'opposés. Le maintien de deux catégories séparées jusqu'à nos jours peut vraisemblablement s'expliquer par le besoin de se distinguer bien plus que par des différences culturelles palpables, qui du reste manquent singulièrement de consistance aujourd'hui.

En reprenant la perspective adoptée par F. Barth sur les frontières ethniques (voir introduction, II.A.2¹⁴), nous proposons donc de voir la frontière, non comme une séparation entre deux ensembles au contenu culturel fixe et défini, mais comme un outil cognitif de catégorisation, permettant la constitution d'un pôle de référence, les « Autres », à des fins de différenciation. Elle sert à délimiter l'identique et le différent – et, dans les représentations populaires des Hauts et des Bas-Bretons, l'ouvert et le fermé, le chaud et le froid, le feu et l'eau du dicton « Marier un Breton et un Gallo, c'est le feu dans l'eau »¹⁵. Le maintien d'une distinction entre groupes importe finalement bien plus que le contenu assigné à cette différence¹⁶. La frontière permet de penser le monde, et se maintient car elle répond à ce besoin de catégorisation fondamental.

Si la frontière identitaire entre Hauts et Bas-Bretons perdure, le classement hiérarchique des ensembles opposés a, quant à lui, varié au cours du temps. L'inégalité constatée au niveau des représentations des Hauts et des Bas-Bretons repose sur une comparaison systématique avec la France et le français, et sur trois idées reçues centrales :

- le gallo serait une déformation du français ;
- seule une langue radicalement différente du français pourrait être une vraie langue ;
- seul ce qui est le plus éloigné possible de la France et du français pourrait être réellement breton.

Cependant, les Hauts-Bretons n'ont pas toujours incarné l'altérité négative : le pôle dévalorisé était autrefois représenté par les Bas-Bretons, précisément en raison de l'écart vis-à-vis du français et de la France. Les Hauts-Bretons et le gallo, quant à eux, n'étaient vraisemblablement pas perçus comme différents des Français et de leur langue, et étaient englobés dans un ensemble plus vaste. Imaginons un autre système de représentations dans lequel le gallo serait valorisé pour son appartenance à l'ensemble d'oïl : le rapport inégalitaire entre Hauts et Bas-Bretons se trouverait modifié en conséquence *tandis que serait maintenue une dichotomie*. Notons cependant que ce système de représentations ne satisferait pas au besoin de différenciation qui conduit, dans la pensée actuelle, à valoriser l'*écart maximal* avec la France, comme nous l'avons constaté tout au long de ce travail. En tout état de cause, on remarque que, quelle que soit la hiérarchisation privilégiée, celle-ci est toujours dépendante du positionnement vis-à-vis d'un tiers, la France.

La présente étude de cas a permis d'éclairer la dynamique de mobilisation d'une frontière, lieu où se négocie le rapport à l'Autre, à des fins de différenciation. Certes, « [...] la plupart des processus dominants, ceux qui concentrent le pouvoir, le capital et l'information, sont organisés dans l'espace des flux. Mais, la plupart des expériences humaines restent locales, et ce qui fait

¹⁴ BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, *op. cit.*

¹⁵ « Support majeur des systèmes idéologiques, le rapport identique/différent est à la base des systèmes qui opposent deux à deux des valeurs abstraites ou concrètes (chaud/froid, sec/humide, haut/bas, inférieur/supérieur, clair/sombre, etc.) [...]. » HÉRITIER F., *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996, p. 20.

¹⁶ On retrouve ici l'ethnicité comme « coquille organisationnelle » au contenu variable. BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », *op. cit.*, p. 211. Autrement dit, « ce qui est universel, et sans doute primordial, c'est l'activité classificatoire comme condition nécessaire de l'existence sociale, et non pas les caractéristiques, historiquement variables, des identités ethniques ». POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, *op. cit.*, p. 152-153.

sens pour les êtres humains le demeure aussi¹⁷ ». Le besoin de se définir face au proche voisin perdure, et avec lui, la nécessité de borner le Nous et le Eux, l'identique et le différent. Ainsi est sans cesse produit de la frontière, au fil des repositionnements des deux groupes, qui sont autant de renégociations de leur autodéfinition.

C. Perspectives de recherche

Le présent travail ne prétend pas avoir épuisé toute la matière existante. Les représentations des Hauts et des Bas-Bretons pourraient être explorées plus avant par des recherches sur la frontière et à l'écart de celle-ci.

En zone frontalière, le concept de dégradé identaire que nous avons forgé mériterait de plus amples développements en ciblant une partie de la Haute ou de la Basse-Bretagne. Nous avons en outre signalé au chapitre 3 que les témoins nomment plus facilement les groupes (et l'espace) à l'écart de la frontière que le leur, ce qui demanderait à être vérifié de manière systématique.

Par ailleurs, une enquête approfondie pourrait être menée dans les communes au statut ambigu, ainsi que dans la zone sud de la limite qui a connu le recul le plus important. La porosité de la frontière dans le pays vannetais (langues, chants, danses) est un aspect qui pourrait également être développé.

Des enquêtes locales, dans quelques communes frontalières tout au plus, permettraient d'apporter de nouveaux éléments sur la réalité (et notamment la mixité) des hameaux frontaliers. Les couples mixtes ainsi que les fratries trilingues (comme Robert et Philomène, point 2.2.5.1) sont particulièrement intéressants de ce point de vue car ils donnent à voir l'intrication des langues dans les villages, ainsi que les investissements affectifs distincts dont elles peuvent faire l'objet, produisant des allégeances différentes au « pays breton » ou au « pays gallo » dans une même fratrie. Ces enquêtes, est-il besoin de le préciser, devraient être menées sans tarder en raison de la forte diminution du nombre de locuteurs du gallo et du breton.

Au-delà de la zone frontalière, des enquêtes pourraient être consacrées à la recension des représentations des Hauts et des Bas-Bretons d'une part, du breton et du gallo d'autre part, afin de les comparer à celles que nous avons trouvées sur la frontière et de voir s'il se dégage des stéréotypes similaires.

Nous avons signalé à plusieurs reprises qu'il serait utile d'enquêter auprès des jeunes, d'une part pour déterminer quelles traces de ces représentations anciennes subsistent chez eux, et d'autre part pour évaluer leur conscience de l'existence du breton et du gallo, différentes études indiquant un déclin de celle-ci chez les enfants¹⁸.

Enfin, en zone frontalière comme dans le reste de la Bretagne, la structuration du mouvement gallo et le développement d'une politique linguistique en faveur du gallo sont susceptibles d'entraîner des changements dans les représentations qui nécessitent d'être observés et décrits. Cette évolution est déjà partiellement visible à travers la prise en compte croissante du gallo par le conseil régional et sa place accrue dans les discours publics. Son

¹⁷ CASTELLS M., *L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1999, vol. 2, *Le pouvoir de l'identité*, p. 155-156.

¹⁸ Par exemple TRÉHEL N. et BLANCHET P., *Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo*, op. cit.

émergence progressive en tant que langue s'accompagne en retour d'une forme de pression sur ses défenseurs, implicitement sommés de prouver la pertinence de ce nouveau statut encore contesté¹⁹. Le changement d'image passe par la publication de livres de toutes sortes, la création littéraire, théâtrale et musicale, mais aussi, plus récemment, par de nouveaux outils de communication adaptés à la vie actuelle, tels que des sites internet ou la charte/label décrite au chapitre 7. Toutes ces actions ont également pour but explicite ou implicite d'amener les Hauts-Bretons à se défaire du complexe d'infériorité qui a longtemps freiné les actions en faveur de la culture populaire en Haute-Bretagne.

Dans ce nouveau contexte, le développement de la signalétique bilingue en Haute-Bretagne (français-breton et/ou français-gallo) devrait faire l'objet d'une attention particulière pour sa capacité à susciter des réactions diverses mettant en jeu l'autodéfinition et le sentiment d'appartenance. Les tensions entre Hauts et Bas-Bretons, qui n'ont rien d'exceptionnel en zone frontalière, s'exportent, pour ainsi dire, à d'autres points de Haute-Bretagne qui n'étaient autrefois pas concernés.

Ces évolutions actuelles présentent, nous semble-t-il, un fort potentiel pour la recherche anthropologique et sociolinguistique. Une comparaison avec d'autres langues en contact avec une variété jouissant d'un meilleur capital symbolique, comme le scots face au gaélique (chapitre 5), permettrait de prolonger la réflexion en dégagant similitudes et divergences dans les représentations de leurs locuteurs ou des descendants de ceux-ci. Nous sommes partie « à la recherche de la frontière²⁰ » entre Hauts et Bas-Bretons ; espérons que ce travail puisse être prolongé par d'autres enquêtes sur les identités qui s'y construisent, déconstruisent et reconstruisent.

¹⁹ Dans le contexte français où est privilégiée la connaissance scolaire des langues, il existe également une forme de pression sur les locuteurs non-militants (la majorité d'entre eux) : beaucoup établissent une distinction entre « patois » (ce qu'ils parlent) et « gallo » (ce que parleraient les intellectuels) et considèrent leur propre pratique comme étant peu ou pas légitime, comme on l'a vu au chapitre 5. Il en va de même des personnes qui emploient naturellement des formes galloises, mais disqualifient leur pratique car elle n'aurait pas la légitimité de celle de leurs aînés, vue comme étant plus complète, voire plus « pure ». Sur ce sujet, voir KELLER S., *Defining and Displaying Gallo: Language and Ideology in Upper Brittany, France, op. cit.*, p. 413-415.

²⁰ BROUDIC F., *À la recherche de la frontière, op. cit.*

Bibliographie

OUVRAGES

A

- ABALAIN H., *Histoire de la langue bretonne*, Paris, Éditions Jean-Paul Gisserot, 2000 [1995].
- ABÉLÈS M., *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2008.
- ABU-LUGHOD L., « Writing Against Culture », FOX R. G. (dir.), *Recapturing Anthropology. Working in the Present*, Santa Fe, School of American Research Press, 1991, p. 137-154, 161-162.
- ADENET LE ROI (ADENES LI ROIS), *Les enfances Ogier*, Bruxelles, Closson et C^{ie}/C. Muquardt, 1874.
- AITKEN A. J., « A history of Scots », AITKEN A. J. et MACAFEE C., *Collected Writings on the Scots Language*, Scots Language Centre, 2015 [1985] [En ligne]. http://media.scotslanguage.com/library/document/aitken/A_History_of_Scots.pdf [consulté le 1^{er} juillet 2016].
- AITKEN A. J., « Bad Scots: some superstitions about Scots speech », AITKEN A. J. et MACAFEE C., *Collected Writings on the Scots Language*, Scots Language Centre, 2015 [1982] [En ligne]. http://media.scotslanguage.com/library/document/aitken/Bad_Scots_some_superstitions_about_Scots_speech.pdf [consulté le 5 juillet 2016].
- AITKEN A. J., « The good old Scots tongue: does Scots have an identity? », AITKEN A. J. et MACAFEE C., *Collected Writings on the Scots Language*, Scots Language Centre, 2015 [1981] [En ligne]. http://media.scotslanguage.com/library/document/aitken/The_good_old_Scots_tongue.pdf [consulté le 6 juillet 2016].
- ALPHANDÉRY P. et BERGUES M., « Territoires en question : pratiques des lieux, usages d'un mot », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, janvier-mars 2004, p. 5-12.
- ALVAREZ R. R., Jr., « The Mexican-US Border: The Making of an Anthropology of Borderlands », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 447-470.
- ALVIR S. et GOHARD-RADENKOVIC A., « Quand les espaces-tiers révèlent les frontières... et vice et versa », BULOT T. (dir.), *Normes et discrimination(s). Frontières, espaces et langues, Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 57-78.
- AMBROSE J., « Micro-scale language mapping : an experiment in Wales and Brittany », *Discussion papers in geolinguistics*, n° 2, 1980, p. 1-51.
- AMILHAT-SZARY A.-L., « Frontière », LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013 [2003], p. 416-417.
- ANCIEN VOYAGEUR DE COMMERCE (un), « Pourquoi Basse et Haute-Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 2, 1952, p. 147.
- ANDERSON J. et O'DOWD L., « Borders, Border Regions and Territoriality: Contradictory Meanings, Changing Significance », *Regional Studies*, vol. 33, n° 7, 1999, p. 593-604.
- ANDERSON M., « Les frontières : un débat contemporain », *Cultures & Conflits* [En ligne], n° 26-27, 1997. <http://journals.openedition.org/conflits/359> [consulté le 31 janvier 2018].

- ANGOIJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- ANTIQUAIRE (un), « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 6, 1948, p. 480.
- ANZALDÚA G., « La conscience de la *Mestiza*. Vers une nouvelle conscience », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], n° 18, 2011. <http://cedref.revues.org/679> [consulté le 17 janvier 2016].
- ANZALDÚA G., *Borderlands/La Frontera. The New Mestiza*, San Francisco, Aunt Lute Books, 2012 [1987].
- APPADURAI A., « Place and Voice in Anthropological Theory », *Cultural Anthropology*, vol. 3, n° 1, février 1988, p. 16-20.
- APPADURAI A., *Modernity At Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.
- ARRIF A. et HAYOT A., « Les territoires dans la ville. Frontières sociales et symboliques à Marseille », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 311-334.
- ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001.
- ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO DE L'ACADÉMIE DE RENNES, *Le gallo, la langue romane de Bretagne. Langue, littérature orale, littérature contemporaine, musique*, non daté.
- ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO, *Rasserrerie d'écrivaijes du paiz galo. Anthologie de textes gallos*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2014.
- AUBURTIN É., « La difficile construction d'une identité transfrontalière dans la grande région SarLorLux », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 164-178.
- AUDREN DE KERDREL V., « Quelle est l'étendue géographique ancienne et moderne de la langue bretonne », *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, vol. 1, 1849, Procès-verbaux du congrès de Quimper (19-25 septembre 1847), p. 102-103, 125-127.
- AUGÉ M., *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2003 [Aubier, 1994].
- AUZET L. et MAILLOCHON A., « Moins de pauvreté et d'inégalités de revenus entre les ménages et entre les territoires », *Insee Analyses Bretagne*, n° 20, juin 2015, pas de pagination.
- AVANZA M. et LAFERTÉ G., « Dépasser la "construction des identités" ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, n° 61, décembre 2005, p. 134-152.
- AVITY P. (d'), « Discours de la France », *Les Etats, Empires, et Principautés du Monde*, Paris, Pierre Chevalier, 1613.
- AYMES M. et PÉQUIGNOT S., « Questions d'identité : l'apport de Fredrik Barth », *Labyrinthe*, n° 7, 2000, p. 43-47.

B

- BABADZAN A., « L'invention des traditions et le nationalisme », *Journal de la Société des Océanistes*, n° 109, 1999, p. 13-35.
- BABADZAN A., « Les usages sociaux du patrimoine », *Ethnologies comparées* [En ligne], n° 2, printemps 2001. <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/r2/a.b.htm> [consulté le 18 juillet 2016].
- BADIE B., *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.
- BAGGIONI D. et VANCHE-ROBY M., « Nommer, classer et dénombrer les langues : de l'Encyclopédie aux thésaurus documentaires d'aujourd'hui », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 35-60.
- BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997.
- BALZAC H. (de), *Les Chouans*, Paris, Gallimard, 1972 [Urbain Canel, 1829].
- BARBÉ C. B. (Madame), *La Bretagne, son histoire, son peuple, ses princes, ses villes, ses légendes*, Rouen, Mégard et C^{ie}, 1866.
- BARBIER-LE DÉROFF M.-A., « Se dire d'un pays... Regard sur des actions intercommunales de valorisation du lin », MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003, p. 133-146.
- BARDIN L., *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige Manuels », 2013 [1977].
- BARÈRE B., *Rapport et projet de décret, présentés au nom du Comité de salut public, sur les idiomes étrangers, & l'enseignement de la langue française*, 8 pluviôse, l'an deuxième de la République (27 janvier 1794) [En ligne]. <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/barere-rapport.htm> [consulté le 4 octobre 2016].
- BARRAL P., « Depuis quand les paysans se sentent-ils français ? », *Ruralia* [En ligne], n° 3, 1998. <http://ruralia.revues.org/53> [consulté le 18 novembre 2012].
- BARRÉ R., « La lutte pour la diversité linguistique, un combat d'arrière-garde ? Le cas des langues celtiques », *Synergies Royaume-Uni et Irlande*, n° 2, 2009, p. 169-179.
- BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », communication au colloque international « Bretagne-Écosse », Université de Bretagne Occidentale, 30 juin et 1^{er} juillet 2016.
- BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998 [Universitetsforlaget, 1969].
- BARTH F., « Pathan Identity and its Maintenance », BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998 [Universitetsforlaget, 1969], p. 117-134.
- BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières » [*Ethnic Groups and Boundaries*, 1969], traduit de l'anglais par J. Bardolph, P. Poutignat et J. Streiff-Fenart, POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2008 [1995], p. 203-249.
- BASTIDE R., « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'année sociologique*, vol. 21, 1970, p. 65-108.
- BAVOUX C., « Quand les langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence », BILLIEZ J. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 25-35.

- BEAUD S. et WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2003 [1997].
- BEC P., *La langue occitane*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1995 [1963].
- BELLEFOREST F. (de), *La cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, Michel Sonnius, 1575.
- BENOT M., « Attitudes à l'égard de la langue bretonne », *La Bretagne Linguistique*, vol. 3, 1987, p. 65-74.
- BENSA A., « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance », *Enquête* [En ligne], n° 1, 1995. <http://enquete.revues.org/268> [consulté le 05 mai 2015].
- BÉREST E., « Les voyageurs français en Bretagne », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 177-218.
- BERNARD D., « À propos des limites de la langue bretonne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 1, janvier 1949, p. 19-26.
- BERNARD D., « Les Jansénistes relégués à Quimper », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 3, 1952, p. 188-194.
- BERTHO C., « L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980, p. 45-62.
- BICHURINA N. et COSTA J., « Nommer pour faire exister : l'épineuse question de l'oc », ELOY J.-M. (dir.), *Le nom des langues IV. Nommer des langues romanes*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2016, p. 185-203.
- BIDART P., « Patrimoine et *ordo rerum* dans les sociétés modernes », *Ethnologie française*, vol. 27, n° 2, 1997, p. 244-251.
- BIENVENU A., *Quand gallo et breton se rencontrent...*, Ploudalmézeau, Éditions Label LN, 2009.
- BILLIG M., *Banal Nationalism*, Londres, Sage, 1995.
- BIRNBAUM J., « Ce qui rassemble et ce qui exclut », *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2014, p. 9-11.
- BLANCHARD J.-F., *Pratiques langagières et processus dialogiques d'identification sur les réseaux sociométriques. Le cas de la langue bretonne*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Ronan Le Coadic, Université Rennes 2, 2015.
- BLANCHARD L. et SHKUNAEVA E., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*, mémoire de master 2 LLC Europe francophonie, sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, 2005.
- BLANCHARD R., *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne. Actes de Jean V de 1407 à 1419*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1890, vol. 5.
- BLANCHARD R., *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne. Actes de Jean V de 1420 à 1431*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1892, vol. 6.
- BLANCHET P., « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues "régionales" ou "minoritaires" : l'exemple de la situation en France », *Langage & Société*, n° 69, 1994, p. 93-106.
- BLANCHET P., « À propos de la pratique du breton de l'ancien régime à nos jours, de Fañch Broudic », *La Linguistique*, vol. 31, fascicule 2, 1995, p. 153-157.
- BLANCHET P., « Pratiques linguistiques et sentiments d'appartenance dans le pays de Retz (Loire-Atlantique). Résultats d'enquêtes », MANZANO F. (dir.), *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX^e siècle*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 2-3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 15-45.
- BLANCHET P., « Problématique de la situation ethnolinguistique du Pays de Retz (Loire-Atlantique). Pratiques linguistiques et identité en zone de marches », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers*

de l'Ouest, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997 [1996], p. 45-80.

- BLANCHET P., « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle », *Actes du colloque « Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines »*, Paris, École Nationale Supérieure des Télécommunications/CNRS, 2004, p. 31-36.
- BLANCHET P., « Usages actuels du provençal dans la signalétique urbaine en Provence : motivations, significations et enjeux sociolinguistiques », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, 2005, p. 255-287.
- BLANCHET P., « Espaces et frontières linguistiques : sur les constructions complexes des variétés (socio)linguistiques », CHEVALIER Y. et JUANALS B. (dir.), *Espaces physiques, espaces mentaux : identités et échanges*, Lille, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2007, p. 169-181.
- BLANCHET P., *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012 [2000].
- BLANCHET P., « Repères terminologiques et conceptuels pour identifier les discriminations linguistiques », BULOT T. (dir.), *Normes et discrimination(s). Frontières, espaces et langues, Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 29-39.
- BLANCHET P., *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Textuel, 2016.
- BLANCHET P., « Seuils, limites et frontières de langues », BERGERON J. et CHEYMOL M. (dir.), *D'un seuil à l'autre. Approches plurielles, rencontres, témoignages*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2017, p. 65-79.
- BLANCHET P. et FRANCARD M., « Appartenance (sentiment d') », FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 18-25.
- BLANCHET P. et FRANCARD M., « Identités culturelles », FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 155-161.
- BLANCHET P. et LE COQ A., *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne. Rapport de recherche, 2006* [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00120425/document> [consulté le 17 juillet 2016].
- BLANCHET P. et LE COQ A., « Où en est le gallo ? Pratiques et représentations de la langue et de la culture en Haute-Bretagne. Résultats d'enquêtes », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives, Cahiers de sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 11-29.
- BLOM J.-P., « Ethnic and Cultural Differentiation », BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998 [Universitetsforlaget, 1969], p. 74-85.
- BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du "bas-pays" (Questembert-Muzillac)*, Rennes, Dastum, 1982.
- BLUM A. et FILIPPOVA E., « Ethnie, nationalité ou clan : des formes d'identité rivales ? », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 34, n° 4, 2003, p. 131-152.
- BLUM A. et FILIPPOVA E., « Territorialisation de l'ethnicité, ethnicisation du territoire. Le cas du système politique soviétique et russe », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, 2006, p. 317-327.
- BOCQUENET L., *La frontière linguistique et sociolinguistique entre Haute et Basse-Bretagne. Focalisation sur la région de Quintin*, mémoire de maîtrise de lettres modernes, sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, 2001.
- BODLORE-PENLAEZ M. et KERVELLA D., *Atlas de Bretagne. Géographie, culture, histoire, démographie, économie, territoires de vie des Bretons*, Spézet, Coop Breizh, 2011.

- BOGGS J. P., « The Culture Concept as Theory, in Context », *Current Anthropology*, vol. 45, n° 2, avril 2004, p. 187-209.
- BOISROBERT F. (de), *La belle plaideuse*, Paris, Guillaume de Luyne, 1655.
- BOITARD Y., GUÉRIN J. R., JÉGU G., MONTFORT A. et POIRIER F., *Écrits gallos en Penthièvre*, Bertaeyn Galeizz Côtes-d'Armor, 2012.
- BONIVARD F., *Advis et devis des langues. Traité de philologie composé en 1563 par François Bonivard*, Paris, J. B. Dumoulin, 1849.
- BOTHOREL-WITZ A., « Nommer les langues en Alsace », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 117-145.
- BOUCHER DE PERTHES J., *Chants armoricains, ou souvenirs de Basse-Bretagne*, Paris, Treuttel et Wurtz, libraires, 1831.
- BOUCHET G., *Troisième livre des Sérées de Guillaume Bouchet, sieur de Brocourt*, Paris, Jérémie Périer, 1608, 35^e sérée.
- BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel, ou la vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, 1986 [1844].
- BOUGEARD C., « À propos de la notion de “pays” en Bretagne à travers quelques comportements politiques au milieu du XX^e siècle », MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003, p. 103-119.
- BOUGUEREAU M., *Le Théâtre François, où sont comprises les chartes générales et particulières de la France*, Tours, Maurice Bouguereau, 1594 [En ligne]. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86246613>.
- BOUGY C., « Étude sur le “langage ordinaire” dans quatre cantons du département de la Manche », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997 [1996], p. 171-183.
- BOUILLON F. et MONNET J., « Éditorial. L'observation et ses angles : au cœur des rapports entre les chercheurs et leurs objets », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 9-17.
- BOUJOT C., DEFRANCE Y., FLEURY J.-P. et MORIN G., *Aspects culturels de la Haute-Bretagne*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1987.
- BOUQUET C., « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne. Turbulences et fermentation sur les marges », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], n° 222, avril-juin 2003. <http://com.revues.org/870> [consulté le 15 avril 2014].
- BOUQUET M. (Dom), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, Victor Palmé, 1869, vol. 5.
- BOURDIEU P., « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, novembre 1980, p. 63-72.
- BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- BOURDIEU P. et BOLTANSKI L., « Le fétichisme de la langue », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 4, juillet 1975, p. 2-32.
- BOUREL C. et M., *Le gallo dénâché. Injures et abominations en Haute-Bretagne*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2012.
- BOURGEOT A., « Territoire », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002 [1991], p. 704-705.

- BOURHIS R. Y., MONTREUIL A., HELLY D. et JANTZEN L., « Discrimination et linguicisme au Québec. Enquête sur la diversité ethnique au Canada », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 39, n° 1-2, 2007, p. 31-49.
- BOURLÈS J.-C., *Une Bretagne intérieure*, Paris, Payot, 2001 [Flammarion, 1998].
- BOUTET J., *Langage et société*, Paris, Seuil, coll. « Mémo », 1997.
- BOUTHILLIER R., « En guise de préface », LE NOAC'H A., *Chansons des pays de l'Oust et du Lié*, Loudéac, Éditions du Cercle Celtique Kreiz Breiz Loudéac, 2001, p. 7-10.
- BOUVIER J.-C., « Des liens à établir entre les atlas linguistiques et les (futurs) atlas ethnologiques », *Technologies, idéologies et pratiques*, numéro spécial « L'ethnocartographie en Europe », vol. 4, n° 1-4, 1982-83, p. 353-357.
- BOUVIER J.-C., « Nommer l'espace », *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 2-4, 1997, p. 7-11.
- BRES J. et GARDÈS-MADRAY F., « La difficile nomination d'une langue minoritaire en situation d'interaction verbale », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 411-425.
- BRETEAU J., « Peut-on émigrer chez soi ? Le peuplement breton de Nantes aux XIX^e et XX^e siècles », *Hommes et migrations*, n° 1260, mars-avril 2006, p. 41-49.
- BROCA P., « Recherches sur l'ethnologie de la Basse-Bretagne », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, II^e série, vol. 1, 1866, p. 700-708.
- BROCA P., « Nouvelles recherches sur l'anthropologie de la France en général et de la Basse Bretagne en particulier », *Mémoires d'anthropologie*, Paris, C. Reinwald, 1871, p. 385-434.
- BROMBERGER C., « Des cartes ethnologiques : pourquoi faire ? », *Terrain* [En ligne], n° 3, octobre 1984. <http://terrain.revues.org/2819> [consulté le 21 janvier 2016].
- BROMBERGER C., « L'ethnocartographie. D'une cartographie d'inventaire à une cartographie d'invention », *Antropologia cultural*, Actes du II^e Congrès mondial basque, vol. 6, Saint-Sébastien, 1988, p. 85-103.
- BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001.
- BROUDIC F., « La pratique du breton aujourd'hui. Approche méthodologique des problèmes d'évaluation », *La Bretagne Linguistique*, vol. 1, 1985, p. 73-80.
- BROUDIC F., *À la recherche de la frontière. La limite linguistique entre Haute et Basse-Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles*, Brest, Emgleo Breiz/Ar Skol Vrezoneg, 1997.
- BROUDIC F., « Ar skol hag ar brezoneg : a-eneb hag... a-du », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 61-67.
- BROUDIC F., « Hier, aujourd'hui, demain. Le breton, langue en danger ? », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 7-26.
- BROUDIC F., *Parler breton au XXI^e siècle. Le nouveau sondage de TMO-Régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.
- BROUDIC F., « La limite Sébillot : un arrêt sur image », POSTIC F. (dir.), *Paul Sébillot (1843-1918). Un républicain promoteur des traditions populaires*, Actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 195-208.
- BROUDIC F., « Économie et langue bretonne : un rôle déterminant, deux fois ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 19, juin 2015, p. 153-203.
- BRUBAKER R., « Myths and misconceptions in the study of nationalism », HALL J. A. (dir.), *The State of the Nation. Ernest Gellner and the Theory of Nationalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 272-306.

- BRUBAKER R., « Au-delà de l'identité », traduit de l'anglais par F. Junqua, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, septembre 2001, p. 66-85.
- BRUMEN B., « “Avant, on était tous simplement des Istriens.” L'émergence de nouveaux repères identitaires dans un village frontalier de Slovénie », traduit de l'anglais par P. Erikson, BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 343-359.
- BRUNOT F., *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, vol. 9, *La Révolution et l'Empire*, p. 525-540 et 598-599.
- BRUNOT F., « Limite de la langue française sous le premier Empire », *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Librairie Armand Colin, 1927, vol. 9, p. 525-540.
- BRUN-TRIGAUD G., « Le breton : un éclairage sur l'histoire des parlers gallo-romans ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 13, 2004, p. 53-71.
- BRUN-TRIGAUD G., « Les cartes de synthèse ou cumulatives : une approche renouvelée en géolinguistique », DALBERA-STEFANAGGI M.-J. et SIMONI-AUREMBOU M.-R. (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 15-38. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016].
- BUCHOLTZ M. et HALL K., « Language and Identity », DURANTI A. (dir.), *A Companion to Linguistic Anthropology*, Oxford, Blackwell, 2003, p. 369-394.
- BUCHOLTZ M. et HALL K., « Identity and interaction: a sociocultural linguistic approach », *Discourse Studies*, vol. 7, n° 4-5, 2005, p. 585-614.
- BUCKLEY T., « La frontière linguistique breton/gallo dans les environs de Plouha », *La Bretagne Linguistique*, vol. 3, 1987, p. 169-175.
- BULOT T., « L'enquête de Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français », *Romanische Philologie*, 2-89, Auftr. 659/Sch. 1/tr 79, Spreu, 1989, p. 287-292 [En ligne]. http://www.sociolinguistique-urbaine.com/IMG/pdf/Coquebert_de_Montbret.pdf [consulté le 18 novembre 2015].
- BULOT T., « Le gallo, une langue urbaine ? Ou les discours sur l'espace et les langues bretonnes à Rennes », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 51-74.
- BULOT T., « Discrimination sociolinguistique et pluralité des normes identitaires », *Normes et discrimination(s). Frontières, espaces et langues*, *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 7-27.
- BURON G., « Bevenn ar brezhoneg », *Hor Yezh*, n° 148-149, 1983, p. 71-74.

C

- CALVEZ R., « La radio et la télé en langue bretonne », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 144-152.
- CAMBRY J., *Voyage dans le Finistère, ou état de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Imprimerie-Librairie du Cercle Social, an VII de la République française (1798-1799), vol. 1 & 2.

- CANOBBIO S., « Les dénominations des parlers locaux dans le Piémont occidental », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 427-447.
- CANUT C., « Le nom des langues ou les métaphores de la frontière », *Ethnologies comparées* [En ligne], n° 1, automne 2000. <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm> [consulté le 17 janvier 2013].
- CANUT C., « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours “épilinguistique” », *Langage & Société*, n° 93, 2000, p. 71-97.
- CANUT C., « À la frontière des langues. Figures de la démarcation », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, 2001, p. 443-463.
- CANUT C., « Pour une nouvelle approche des pratiques langagières », *Cahiers d'études africaines*, n° 163-164, 2001, p. 391-397.
- CANUT C., « Dire la frontière, la subjectivité à l'œuvre. Quelques notes à propos de la frontière catalane », *Glottopol* [En ligne], n° 4, juillet 2004, p. 86-107.
- CAPELLE C., « L'origine du terme gallo », *Le Lian*, n° 24, février-avril 1984, p. 11.
- CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, Concoret/Ploërmel, Bretagne Gallèse/Études et Recherches Gallèses, 1988.
- CARADEC Y., *Histoire de la cartographie*, mémoire de fin d'études de l'École Polytechnique, 2002 [En ligne]. http://www.sabix.org/bulletin/b39/histoire_cartographie.pdf [consulté le 24 octobre 2015].
- CARAES D., « Le silence dissonant des brittophones. Ou pourquoi les brittophones ont-ils cessé de parler leur langue maternelle à leurs enfants au sortir de la Seconde Guerre Mondiale ? », *Glottopol* [En ligne], n° 16, octobre 2010, p. 100-114. http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_16/gpl16_08caraes.pdf [consulté le 15 juillet 2016].
- CARATINI S., *Les non-dits de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004.
- CARIOU A., *De Turner à Monet. La découverte de la Bretagne par les paysagistes au XIX^e siècle*, Quimper, Musée des Beaux-Arts de Quimper/Éditions Palantines, 2011.
- CARRER P., *Le matriarcat psychologique des Bretons*, Paris, Payot, 1983.
- CARRER P., *Ethnopsychiatrie en Bretagne. Nouvelles études*, Spézet, Coop Breizh, 2007.
- CARRER P., DAUMER Y., DENEZ P., KRESS J., ÉLÉGOËT F. et VIOLETTE P., *Permanence de la langue bretonne. De la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1986.
- CASSARD J.-C., « Sur le passé romain des anciens Bretons », *Kreiz*, n° 5, octobre 1996, p. 1-33.
- CASTELLS M., *L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1999, vol. 2, *Le pouvoir de l'identité*.
- CECCALDI F.-M. et PESTEIL P., « Territoire, économie et identité : vers des régulations nouvelles ? », *Réalisations et perspectives de recherche en Identités, Environnement, NTIC, Méditerranée*, CRCM/BU/Albiana, Università di Corsica Pasquale Paoli, 2004, p. 7-14.
- CHANTELOUP L., PERRIN-MALTERRE C., DUPARC A. et LOISON A., « Quels points de vue sur les espaces partagés entre humains et animaux sauvages ? », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 33-47.
- CHARTIER-LE FLOCH E., « L'interculturalisme, un internationalisme original », DUROT-BOUCÉ E., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 33-54.
- CHAUFFIN F., *Diwan, pédagogie et créativité*, thèse de doctorat en breton et celtique, sous la direction de Ronan Le Coadic, Université Rennes 2, 2015.
- CHAUVEAU J.-P., « Le gallo : une présentation », *Studi*, n° 26 & 27, mai-septembre 1984, p. 1-252.

- CHAUVEAU J.-P., « Quelques emprunts du gallo au breton », *La Bretagne Linguistique*, vol. 1, 1985, p. 191-204.
- CHAUVEAU J.-P., « Aspects de la conscience linguistique dans le centre de la Bretagne », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 135-162.
- CHAVAROCHE C., DEMANGET M. et GIVRE O. (dir.), *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Paris/Montpellier, Karthala/MSH-M, 2015.
- CHEVALIER G., « Gallo et breton. Complémentarité ou concurrence ? », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 75-109.
- CHIVALLON C., « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? », *Géographie et Cultures*, n° 31, 1999, p. 127-138.
- CHOLEAU J., *Chansons et propos rustiques de Jean Lancelot en parlars populaires de Haute-Bretagne*, Vitré, Unvaniez Arvor, 1947.
- CLANCHÉ F., « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », *Insee Première*, n° 830, février 2002, pas de pagination.
- COATIVY Y., GIRAUDON D. et MONNIER J.-J., *Le Goëlo*, Quimper, Éditions Palantines, 2010.
- COATIVY Y. et MONNIER J.-J., *Le Trégor*, Plomelin, Éditions Palantines, 2006.
- COMANAGING, *Ille-et-Vilaine, portrait identitaire*, 2008 [En ligne]. http://www.ille-et-vilaine.fr/sites/default/files/portrait_identitaire_ille-et-vilaine.pdf [consulté le 11 novembre 2016].
- COMANAGING, *Portrait de la Bretagne*, 2009 [En ligne]. <http://www.marque-bretagne.fr/portrait-de-la-bretagne> [consulté le 11 novembre 2016].
- COPANS J., *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan, 2002 [1998].
- CORBEL P., *La figure du Gallo. Identité et représentations de la Haute-Bretagne*, thèse de 3^e cycle en sociologie, sous la direction de Marcel Jollivet, Université Paris 10, 1984.
- CORBES H., « Les variations de la frontière linguistique franco-bretonne jusqu'en 1939 », *Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, vol. 111 (Mémoires de l'année 1982), 1983, p. 20-36.
- COSTA J., *Revitalisation linguistique : discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*, thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Marinette Matthey, Université Stendhal-Grenoble 3, 2010.
- COSTA J., « Enjeux sociaux de la revitalisation linguistique. Introduction », *Langage & Société*, n° 145, 2013, p. 7-14.
- COSTA J., « New speakers, new language: on being a legitimate speaker of a minority language in Provence », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 231, 2015, p. 127-145.
- COSTA J., « On the Pros and Cons of Standardizing Scots. Notes From the North of a Small Island », LANE P., COSTA J. et DE KORNE H. (dir.), *Standardizing Minority Languages. Competing Ideologies of Authority and Authenticity in the Global Periphery*, Londres, Routledge, 2017, p. 47-65.
- COSTA WILSON J., « Toute langue est-elle *commodifiable* ? Quelques réflexions à partir de la situation actuelle du gaélique et de l'écossais en Écosse », *La Bretagne Linguistique*, vol. 19, juin 2015, p. 205-218.
- COUËDEL M., *Mariage en Bretagne. Tradition de noces en Pays d'Arzal, 1900-1950*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.
- COUMERT M. et DUMÉZIL B., *Les royaumes barbares en Occident*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2010.

- COURSON A. (de), *Cartulaire de l'Abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, Imprimerie impériale, 1863.
- CRAMER J., « Styles, Stereotypes, and the South: Constructing Identities at the Linguistic Border », *American Speech*, vol. 88, n° 2, 2013, p. 144-167.
- CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, Paris, Tchou, 1978 [1974].
- CUILLANDRE J., « La droite et la gauche dans l'orientation bretonne », *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth*, Rennes/Paris, Plihon et Hommay/H. Champion, 1927, p. 263-277.
- CUILLANDRE J., « La répartition des aires dans la rose des vents bretonne et l'ancienne conception du monde habité en longitude », *Annales de Bretagne*, vol. 50, n° 1, 1943, p. 118-176.
- CUILLANDRE J. et KERARVRAN P., *La navigation des Molénais dans l'autre monde*, Brest, Éditions Dialogues, 2015.
- CUNIN É., « Relations interethniques et processus d'identification à Carthagène (Colombie) », *Cahiers des Amériques Latines*, n° 33, 2000, p. 126-151.
- CUNIN É., « La politique ethnique entre altérité et stéréotype. Regards sur les élections de mars 2002 en Colombie », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 48, printemps 2003 [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00112861/document> [consulté le 9 janvier 2018].
- CUNIN É., « De l'esclavage au multiculturalisme. L'anthropologue entre identité refusée et identité instrumentalisée », LESERVOISIER O. (dir.), *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*, Paris, Karthala, 2005, p. 123-140.
- CUNIN É., « La "diaspora noire" est-elle latine ? Ethnicité, nation et globalisation en Colombie », *Autrepart*, n° 38, 2006, p. 135-153.
- CUNIN É., « Des "Amériques noires" à la "Black Atlantic" : réflexions sur la diaspora à partir de l'Amérique latine », AGUDELO C., BOIDIN C. et SANSONE L. (dir.), *Autour de l'« Atlantique noir »*. *Une polyphonie de perspectives*, Paris, Éditions de l'IHEAL, coll. « Travaux et mémoires », 2009, p. 115-122.
- CUNIN É., « S'approprier l'altérité. Musique afro-caribéenne dans l'État de Quintana Roo, Mexique », *Cahiers d'études africaines*, n° 216, 2014, p. 889-917.
- CUNIN É. et HERNANDEZ V. A., « De l'anthropologie de l'autre à la reconnaissance d'une autre anthropologie », *Journal des anthropologues*, n° 110-111, 2007, p. 9-25.
- CUNIN É. et RINAUDO C., « Visites guidées et *marketing* de la différence à Cartagena de Indias (Colombie) », *Espaces et sociétés*, n° 135, 2008, p. 137-156.
- CUNLIFFE B., *Les Celtes*, traduit de l'anglais par P. Galliou, Paris, Éditions Errance, 2001.

D

- DALBERA-STEFANAGGI M.-J., « Images et échelles », DALBERA-STEFANAGGI M.-J. et SIMONI-AUREMBOU M.-R. (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 9-14. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016].
- DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques du français de 1806 à nos jours », *La Nature*, n° 2775, 15 décembre 1927, p. 529-535.
- DAUZAT A., « La pénétration du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *Revue de Philologie française*, vol. 41, 1929, p. 1-55.

- DAUZAT A., « La diffusion du français en Bretagne du XVIII^e siècle à nos jours », *Études de linguistique française*, 2^e édition, Paris, Éditions d'Artrey, 1946, p. 101-145.
- DAUZAT A., « Le déplacement des frontières linguistiques : le recul des dialectes celtiques, principalement en Bretagne », *Studies in romance philology and French literature presented to John Orr*, Manchester, Manchester University Press, 1953, p. 34-44.
- DEBRAY R., *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.
- DEFRANCE Y., « Le *kan ha diskan*. À propos d'une technique vocale en Basse-Bretagne », *Cahiers d'ethnomusicologie* [En ligne], n° 4, 1991, p. 131-154. <https://ethnomusicologie.revues.org/1582> [consulté le 16 juin 2016].
- DEFRANCE Y., *L'archipel des musiques bretonnes*, Paris/Arles, Cité de la musique/Actes Sud, coll. « Musiques du monde », 2000.
- DÉGUIGNET J.-M., *Mémoires d'un paysan bas-breton*, Paris, Pocket, 2001 [An Here, 1998].
- DELAFOSSÉ M., « Marins et marchands bretons à La Rochelle aux XV^e et XVI^e siècles », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, vol. 33, 1953, p. 53-71.
- DELFOSSÉ C., « Quand l'économie partage les sociétés. La frontière entre deux systèmes fromagers dans le département de la Haute-Marne », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 41-67.
- DELL'AQUILA V. et IANNACCARO G., « Quelques considérations sur la cartographie des données linguistiques », *La Bretagne linguistique*, vol. 17, mars 2013, p. 253-286.
- DEMOULE J.-P., *Mais où sont passés les Indo-Européens ? Le mythe d'origine de l'Occident*, Paris, Seuil, 2014.
- DEMOUVEAUX C. et CORBEL P., « D'une Révolution à l'autre (1788-1848) », MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1987, p. 223-274.
- DENEZ P., « Ar brezhoneg e Roazhon », *Al Liamm*, n° 213, juillet 1982, p. 240-246.
- DENEZ P., « La langue bretonne. Mémoire de la répression », VERMES G. (dir.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Paris, L'Harmattan, 1988, vol. 1, p. 105-132.
- DENIS G., « Mondialisation et langue minorisée : le cas du breton », DUROT-BOUCÉ E., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 175-189.
- DENIS M., « L'identité bretonne, identité modèle pour le XXI^e siècle ? », CROIX A. (dir.), *Bretagne 2100. Identité et avenir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 11-23.
- DENIS M.-N., « Cultures architecturales en contact sur les marches de l'Est », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 137-159.
- DENIS M.-N., « Frontières culturelles, linguistiques, politiques. À propos de l'habitat rural traditionnel dans l'est de la France », *Revue des Sciences Sociales*, n° 31, 2003, p. 44-51.
- DENOUAL F., « Pelec'h emañ e gwirionez bevenn ar brezhoneg ? », *Gwalarn*, n° 144-145, janvier-février 1942, p. 34-40.
- DIAZ A., *Figures du marin et de la femme qui attend. Construction des identités de genre et division sexuelle du travail sur l'île de Groix*, mémoire de master d'anthropologie, sous la direction de Bernard Vernier, Université Lumière Lyon 2, 2005.
- DIAZ A., « Frontières, genre et essentialisme. Construction des rôles sexués, division sexuelle du travail et modalités d'occupation de l'espace sur l'île de Groix au cours du XX^e siècle », *Questions transfrontalières*, Première journée d'étude des étudiants en master 2 « Dynamiques des cultures

- et des sociétés », Université Lumière Lyon 2, Faculté d'anthropologie et de sociologie, 2005, p. 6-12.
- DIAZ-BARRIGA M. et DORSEY M. E., *Fact Sheet On Global Proliferation of Border Walls*, 24 novembre 2017 [En ligne]. https://www.academia.edu/35336344/Fact_Sheet_On_Global_Proliferation_of_Border_Walls [consulté le 16 décembre 2017].
- DI CINTIO M., *Walls. Travels Along the Barricades*, Londres, Union Books, 2013.
- DIECKHOFF A., « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », DIECKHOFF A. et JAFFRELOT C. (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2006, p. 105-129.
- DIERKES B., « Attitudes linguistiques des gallésants. Une enquête sociolinguistique en Haute-Bretagne », JAGUENEAU L. (dir.), *Images et dynamiques de la langue. Poitevin-saintongeais, français et autres langues en situation de contact*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 89-106.
- DIMITRIJEVIC D., « De l'utilisation idéologique de la notion de culture en général, et dans les guerres en ex-Yougoslavie en particulier », *L'ARA*, n° 44, 2000, p. 11-14.
- DIMITRIJEVIC D., « Frontières symboliques et altérités : les guerres en ex-Yougoslavie », *Études balkaniques*, n° 9, 2002, p. 94-113.
- DIMITRIJEVIC D. (dir.), *Fabrication des traditions. Invention de modernité*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004.
- DIMITRIJEVIC D., « "Inventer" une mémoire pour construire une identité : l'origine bogomile de la nation "bochniaque" », DIMITRIJEVIC D. (dir.), *Fabrication des traditions. Invention de modernité*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004, p. 55-71.
- DIMITRIJEVIC D., « Présentation de soi et narration de l'histoire. Les enjeux de la transformation d'un mémorial de la Seconde Guerre mondiale en Serbie », *Balkanologie* [En ligne], vol. 8, n° 1, juin 2004. <http://journals.openedition.org/balkanologie/524> [consulté le 7 janvier 2018].
- DIMITRIJEVIC D., « Une communauté roumanophone de Serbie. Les enjeux d'une identité plurielle : des contraintes nationalistes aux contraintes mondialistes », DE RAPPER G. et SINTÈS P. (dir.), *Nommer et classer dans les Balkans*, Athènes, École française d'Athènes, coll. « Mondes méditerranéens et balkaniques », 2008, p. 73-87.
- DIMITRIJEVIC D., « Des enjeux anthropologiques du contemporain », *Mondes contemporains*, n° 1, 2012, p. 33-55.
- DIMITRIJEVIC-RUFU D., « Rites de passage, identité ethnique, identité nationale. Le cas d'une communauté roumaine de Serbie », *Terrain*, n° 22, 1994, p. 119-134.
- DIRAKIS A., « Une anthropologie politique de la frontière. Réflexions à partir de l'anthropologie de Helmuth Plessner », *Le Débat*, n° 188, 2016, p. 132-144.
- DONNAN H. et WILSON T. M. (dir.), *Border Approaches. Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham, University Press of America, 1994.
- DOS SANTOS J. R., « La constitution historique des "Cévennes". Réflexions sur le statut des entités culturelles », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 183-217.
- DOSSETTO D., « L'aire du vêtement arlésien ou comment le volontarisme refaçonne l'espace culturel », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 111-136.
- DROGUET A., « Le Moyen Âge », MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1987, p. 103-168.

- DUBUISSON-AUBENAY, *Itinéraire de Bretagne en 1636*, Nantes, Société des bibliophiles bretons, 1898-1902, vol. 1 & 2.
- DUFILHOL L., « Résignation », *Revue de Bretagne*, vol. 1, février 1833, p. 53-60.
- DUGALÈS N., LE COADIC R. et PATEZ F. (dir.), *Et la Bretagne ? Héritage, identité, projets*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- DUPOUY A., *La Basse-Bretagne*, Paris/Grenoble, Arthaud, 1952 [1940].
- DURKHEIM É. et MAUSS M., « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », *Année Sociologique*, n° 6, 1903, p. 1-72 [En ligne]. http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/essais_de_socio/T7_formes_classification/formes_classification.pdf [consulté le 21 juin 2016].

E

- ECHARD N., « Matriarcat », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002 [1991], p. 455.
- EIDHEIM H., « When Ethnic Identity is a Social Stigma », BARTH F. (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Culture Difference*, Long Grove, Waveland Press, 1998 [Universitetsforlaget, 1969], p. 39-57.
- ÉLÉGOËT F., « Témoignage. Langue bretonne, langue stigmatée », CARRER P., DAUMER Y., DENEZ P., KRESS J., ÉLÉGOËT F. et VIOLETTE P., *Permanence de la langue bretonne. De la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1986, p. 79-89.
- ELOY J.-M., « La langue est de nature sociale », *La Bretagne Linguistique*, vol. 8, novembre 1994, p. 209-222.
- ERNAULT É., « Mots et expressions celtiques dans le *gallot* des Hauts-Bretons », *Revue Celtique*, vol. 5, 1881-1883, p. 218-224.
- ESNAULT G., « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 1, 1949, p. 77.
- ESNAULT G., « Nigousse », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 5, 1949, p. 375-376.
- ESTIENNE C., *La guide des chemins de France*, Paris, Charles Estienne, 1552.
- ÉVENOU Y. E., « Limites identitaires et conscience linguistique : le cas breton », VIAUT A. (dir.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 187-194.

F

- FABY-AUDIC A., *La langue bretonne à Arradon au XX^e siècle. Réflexion sociolinguistique sur l'histoire du breton à travers un exemple particulier*, thèse de doctorat en celtique, sous la direction de Ronan Calvez, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2013.
- FALC'HUN F. [M. l'Abbé], « Une mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *Conférences universitaires de Bretagne (1942-1943)*, Paris, Les Belles Lettres, 1943, p. 117-137.
- FALC'HUN F., « Langue bretonne », *Orbis*, vol. 7, n° 2, 1958, p. 516-533.

- FALC'HUN F., « Le breton, forme moderne du gaulois », *Annales de Bretagne*, vol. 69, n° 4, 1962, p. 413-428.
- FALC'HUN F., *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963.
- FALC'HUN F., « La doctrine de Joseph Loth sur les origines de la langue bretonne », *Revue de linguistique romane*, vol. 30, n° 119-120, 1966, p. 324-343.
- FALC'HUN F., « Essai sur la minorité linguistique de Basse-Bretagne », HOLMESTAD E. et LADE A. J. (dir.), *Lingual Minorities in Europe*, Oslo, Det Norske Samlaget, 1969, p. 118-126.
- FAVEREAU F., « Poullaouen revisité : 1984-1994. Impressions d'enquête de terrain sur la pratique du breton dans le Poher », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlars de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997 [1996], p. 145-158.
- FAVEREAU F., *Bretagne contemporaine. Culture, langue et identité*, Morlaix, Skol Vreizh, 2005 [1993].
- FENOGLIO I., « Parler d'une langue, dire son nom », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 241-250.
- FERRON R., « Les régions de Bretagne. La mémoire d'une vieille histoire », *Octant*, n° 35, 1988, p. 5-15.
- FESCHET V. et ISNART C., « Introduction. Reconstruire le pays perdu », *Ethnologie française*, vol. 43, n° 1, 2013, p. 5-9.
- FILIPPOVA E., « À la recherche de soi-même : le choix identitaire dans la Russie postsoviétique », LE COADIC R. (dir.), *Identités et société de Plougastel à Okinawa*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 203-213.
- FILIPPOVA E., « La Corse : une voix à part dans le concert français ? », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 3, 2008, p. 397-405.
- FILIPPOVA E., « Figures d'une nouvelle ruralité en Russie », PESTEIL P. et BIANQUIS I. (dir.), *Déprise et emprise du rural. Regards croisés sur les dynamiques sociales*, Biguglia/Corte, Stamperia Sammarcelli/Università di Corsica, 2009, p. 123-139.
- FILIPPOVA E., « Identité régionale versus identité ethnique », GRANDJEAN P. (dir.), *Construction identitaire et espace*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 185-199.
- FILIPPOVA E., « De l'ethnographie à l'ethnologie : changer de nom ou changer de paradigme ? L'école russe d'ethnologie, 1989-2008 », *L'Homme*, n° 194, 2010, p. 41-56.
- FILIPPOVA E., « Espaces, territoires, frontières : pratiques et représentations à la croisée des populations sédentaires et nomades (le cas des Bouriates d'Aga) », PETRIC B. et FILIPPOVA E. (dir.), *Panorama de l'anthropologie russe contemporaine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Anthropologie du monde occidental », 2011, p. 215-242.
- FILIPPOVA E. et FILIPPOV V., « National-cultural autonomy in post-soviet Russia over two decades: concept and institution », *Ethnicity*, n° 1 (13), 2015, p. 50-61.
- FILIPPOVA E. et GUÉRIN-PACE F., « Les territoires qui nous appartiennent, les territoires auxquels nous appartenons », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 13-36.
- FILIPPOVA E. et GUÉRIN-PACE F., « Le recensement : miroir ou prescripteur ? La force performative des catégorisations ethniques dans la vague de recensements des années 2010 », *Socio*, n° 2, novembre 2013, p. 229-271.
- FISHMAN J. A., « The truth about language and culture (and a note about its relevance to the Jewish case) », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 109, n° 1, janvier 1994, p. 83-96.

- FLATRÈS P., « Bretagne et Canada : quelques aspects de l'émigration bretonne au Canada », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 3, n° 6, 1959, p. 103-113.
- FLATRÈS P., « Rennes vue depuis la Basse-Bretagne », *Bulletin et mémoires de la société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, vol. 82, 1980, p. 15-20.
- FLATRÈS P., *La Bretagne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986.
- FLAUBERT G., *Par les champs et par les grèves. Voyage en Bretagne*, Paris, G. Charpentier et C^{ie}, éditeurs, 1886 [1881].
- FLAUBERT G., *Voyage en Bretagne. Par les champs et par les grèves*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1989 [1881].
- FLEURIOT L., « Recherches sur les enclaves romanes anciennes en territoire bretonnant », *Études Celtiques*, vol. 8, 1958, p. 164-178.
- FLEURIOT L., *Les origines de la Bretagne. L'émigration*, Paris, Payot, 1980.
- FLEURIOT L., « Le gallo et les langues celtiques », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 25-39.
- FLEURIOT L., « Préface », CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, Concoret/Ploërmel, Bretagne Gallèse/Études et Recherches Gallèses, 1988, p. 11-13.
- FLEURIOT L., « Langue et société dans la Bretagne ancienne », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 1, p. 7-28.
- FLEURIOT L., « Le patriotisme brittonique et l'histoire légendaire », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 1, p. 105-119.
- FLYNN D. K., « "We Are the Border": Identity, Exchange, and the State along the Bénin-Nigeria Border », *American Ethnologist*, vol. 24, n° 2, mai 1997, p. 311-330.
- FONTENEAU J., dit Alfonse de Saintonge, *La Cosmographie avec l'espère et régime du soleil et du nord*, MUSSET G. (dir), Paris, Ernest Leroux, 1904, p. 155-159.
- FOUQUET A., *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, Vannes, A. Cauderan, 1857.
- FOURNIER É., *Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle, ou choix des comédies les plus curieuses antérieures à Molière*, Paris, Laplace, Sanchez et C^{ie}, éditeurs, [1871 ?].
- FOURNIS Y., « Les répertoires du nationalisme culturel breton (1920-2000) », DUGALÈS N., LE COADIC R. et PATEZ F. (dir.), *Et la Bretagne ? Héritage, identité, projets*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 141-179.
- FOURNY M.-C., « La frontière comme espace liminal. Proposition pour analyser l'émergence d'une figure de la frontière mobile dans le contexte alpin », *Journal of Alpine Research/Revue de Géographie Alpine* [En ligne], vol. 101, n° 2, 2013. <https://rga.revues.org/2115> [consulté le 7 juin 2017].
- FRÉGER C., *Bretonnes*, Arles, Actes Sud, 2015.
- FROISSART J., *Chroniques*, Kervyn de Lettenhove, 1867-1877, vol. 8 (1370-1377).
- FURER J.-J., « Vous avez dit frontière linguistique romanche-allemand ? », *Babylonia* [En ligne], n° 1, 1994, p. 44-55. http://babylonia.ch/fileadmin/user_upload/documents/1990-1999/Baby1_94x.pdf [consulté le 7 janvier 2016].

G

- GAIDOZ H. et SÉBILLOT P., *Blason populaire de la France*, Paris, Librairie Léopold Cerf, 1884.
- GALASIŃSKA A. et GALASIŃSKI D., « Shopping for a new identity. Constructions of the Polish-German border in a Polish border community », *Ethnicities*, vol. 5, n° 4, décembre 2005, p. 510-529.
- GALASIŃSKI D. et MEINHOF U. H., « Looking across the river. German-Polish border communities and the construction of the Other », *Journal of Language and Politics*, vol. 1, n° 1, 2002, p. 23-58.
- GALL L., « Le *badume* naturaliste de paysans de Haute Cornouaille. Approche ethno-linguistique et ethnoécologique », COSTAOUEC D. et SOLLIEC T. (dir.), *Actualité de la recherche sur le breton et les langues celtiques*, Brest, Emgleo Breiz, 2015, p. 99-116.
- GALLARD P., « Imaginaire linguistique et français dialectal du Poitou : le sentiment identitaire chez les jeunes », *La Bretagne Linguistique*, vol. 10, avril 1996, p. 273-279.
- GALLO J., « Point de vue gallo », *La Bretagne réelle*, n° 483 bis, printemps 1985, 3^e édition revue, corrigée, augmentée, p. 5-20.
- GARDY P., « Simples réflexions d'ordre sociolinguistique sur la nomination refusée de l'*occitan* dans le discours des "militants linguistiques" », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 449-460.
- GARDY P., « Nommer l'*occitan* ? À propos d'un récit mythique de nomination », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 251-270.
- GAUDILLAT C. et PINOT J.-P., *Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800*, Spézet, Coop Breizh, 1999.
- GAUGUE A., « Espaces touristiques et territoires identitaires en Bretagne », *Norois*, n° 187, 2000-3, p. 303-316.
- GAULTIER DU MOTTAY J., VIVIER E. et ROUSSELOT J., *Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée sur les documents officiels les plus récents*, Saint-Brieuc/Paris, Guyon frères, éditeurs/Hachette, 1862.
- GAUTIER M., *La Bretagne centrale. Étude géographique*, La Roche-sur-Yon, Henri Potier, 1947, p. 313-318.
- GAUTIER M., « Haute et Basse-Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 4, 1952, p. 241-244.
- GELLNER E., *Nations et nationalisme [Nations and nationalism]*, traduit de l'anglais par B. Pineau, Paris, Payot, 1989 [1983].
- GÉNIÈS B., « Préface », BOUËT A. et PERRIN O., *Breiz-Izel, ou la vie des Bretons de l'Armorique*, Paris, Seghers, 1986, p. 7-13.
- GICQUEL S., « Coucous et curés bretons », *Prêtres de Bretagne au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 249-272 [En ligne]. <http://books.openedition.org/pur/3335> [consulté le 01 avril 2016].
- GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel*, Pontivy, Imprimerie Charles Anger, 1912.
- GIORDANO C., « Identité, territoires et citoyenneté en Malaisie : le cas de Penang », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 239-254.
- GIRAUDON D., « Chanteurs de plein vent et chansons sur feuilles volantes en Basse-Bretagne », *Ethnologie française*, vol. 29, n° 1, 1999, p. 22-33.
- GIRAUDON D., *Querelles de clochers. Flemmadennoù ha taolioù teod*, Morlaix, Skol Vreizh, 2006.

- GIRAUDON D., « Paysages humains – blasons populaires. Les Cornouaillais vus par les Trégorrois », GALLIOU P. et LE MOIGNE G. (dir.), *A handful of gold : en hommage au Professeur Yvon Tosser, Les Cahiers du CEIMA*, 2008 [En ligne], p. 51-65. <http://hal.univ-brest.fr/hal-00459165> [consulté le 17 décembre 2012].
- GIRAUDON D., « Paul Sébillot, un face-à-face avec les folkloristes de Basse-Bretagne », POSTIC F. (dir.), *Paul Sébillot (1843-1918). Un républicain promoteur des traditions populaires*, Actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2011, p. 227-234.
- GIRAUDON D., *Gallo et galloïsmes*, Morlaix, Skol Vreizh, 2012.
- GOEBL H., « Quelques coups d'œil dialectométriques sur l'Atlas linguistique de la France : structures de surface et structures de profondeur », DALBERA-STEFANAGGI M.-J. et SIMONI-AUREMBOU M.-R. (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 39-60. <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016].
- GORÉ O., « La dimension sociale d'une exception culturelle régionale. Le fest-noz en Bretagne », communication au colloque « Espaces et sociétés aujourd'hui », Rennes, 21 et 22 octobre 2004 [En ligne]. <http://eso.cnrs.fr/fr/manifestations/pour-memoire/espaces-et-societes-aujourd-hui/la-dimension-sociale-d-une-exception-culturelle-regionale-le-fest-noz-en-bretagne.html> [consulté le 13 décembre 2016].
- GORÉ O., *L'inscription territoriale de la musique traditionnelle en Bretagne*, thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Jean Pihan, Université Rennes 2, 2004.
- GORÉ O., « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale. L'exemple du fest-noz en Bretagne », *Norois*, n° 198, 2006, p. 21-33.
- GORÉ O., « Pays et terroir. Des constructions sociales réinventées », *Musique Bretonne*, n° 204, septembre-octobre 2007, p. 14-17.
- GORÉ O., « Festoù-noz et territoires. La permanence des pays », *Musique Bretonne*, n° 206, janvier-février 2008, p. 26-29.
- GOSSIAUX J.-F., « Ethnie et ethnicité : définitions, théories, apories », *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 5-25.
- GRANDJEAN P. (dir.), *Construction identitaire et espace*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- GREEN N. L., « Trans-frontières : pour une analyse des lieux de passage », *Socio-anthropologie* [En ligne], n° 6, 1999. <http://socio-anthropologie.revues.org/110> [consulté le 28 avril 2015].
- GRÉGOIRE H., *Rapport sur la nécessité & les moyens d'anéantir le patois, & d'universaliser l'usage de la langue française*, séance du 16 prairial, l'an deuxième de la République une & indivisible, Convention nationale, Comité d'instruction publique [En ligne]. <http://www.purl.org/occitanica/5129> [consulté le 13 mars 2017].
- GRIZE J.-B., « Penser, c'est transgresser les frontières », *Babylonia* [En ligne], n° 1, 1994, p.78-83.
- GRUEVSKA MADJOSKA S., « Language, Borders, Identity », *Interstudies*, n° 11, 2012. https://www.academia.edu/8282408/Language_Borders_Identity [consulté le 5 janvier 2016].
- GUÉRIN-PACE F., « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, 2006, p. 298-308.
- GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008.
- GUÉRIN-PACE F. et GUERMOND Y., « Identité et rapport au territoire », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, 2006, p. 289-290.

- GUERMOND Y., « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, 2006, p. 291-297.
- GUERMOND Y., « L'identité nationale en question », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 208-220.
- GUESDON Y., *Costumes de Bretagne*, Quimper, Éditions Palantines, 2011 [2009].
- GUESDON Y., *Coiffes de Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2014.
- GUESDON Y., « Les coiffes bretonnes : histoire et devenir », FRÉGER C., *Bretonnes*, Arles, Actes Sud, 2015, p. 249-251.
- GUIDROUX L., *Se dire d'un pays... Quelle(s) signification(s) ? Étude sur le sentiment d'appartenance au « bro », territoire local breton*, mémoire de DEA d'ethnologie, Université de Bretagne Occidentale, 2002.
- GUILLAUME G., « Un circuit dialectologique à travers la Bretagne gallèse (1983-1984). Notes de lexique et de grammaire rapportées de plusieurs cantons », MANZANO F. (dir.), *Vitalité des parlars de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX^e siècle*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 2-3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 47-53.
- GUILLEVIC M., *Merchoù identelezh ar vro Boio*, mémoire de master 2 de breton, sous la direction d'Hervé Le Bihan, Université Rennes 2, 2012.
- GUILLO G., *Morbihan, ton patois fout l'camp... au triple gallo !*, édité à compte d'auteur, 2013, vol. 2.
- GUILLOREL H., « Problème breton et mouvement breton », *Pouvoirs*, n° 19, novembre 1981, p. 84-102.
- GUILLOREL H., « Surdéterminants socio-culturels du conflit linguistique : langue, religion et politique. Le cas de la Bretagne », GUILLOREL H. et HARTWEG F. (dir.), *Langues et conflits*, Nanterre, Institut de Politique Internationale et Européenne, Université de Paris X, coll. « Recherches de Politique Comparée », n° 3, 1987, p. 145-172.
- GUILLOREL H., « L'espace breton et le mouvant », *EspacesTemps*, n° 43-44, 1990, p. 63-68.
- GUILLOREL H., « L'espace breton et le mouvant », LÉVY J. (dir.), *Géographies du politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1991, p. 99-108.
- GUILLOREL H., « Toponymie et politique », AKIN S. (dir.), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, coll. « DYALANG », 1999, p. 61-91.
- GUILLOREL H., « Glottopolitique et panceltisme », ELOY J.-M. (dir.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces Discursifs », 2004, vol. 2, p. 495-509.
- GUILLOREL H., « La Bretagne, réification spatiale ou sous-ensemble flou ? », VIAUT A. (dir.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007, p. 167-186.
- GUILLOU A., *Pour en finir avec le matriarcat breton. Essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, 2012 [2007].
- GUPTA A. et FERGUSON J., « Beyond "Culture": Space, Identity, and the Politics of Difference », *Cultural Anthropology*, vol. 7, n° 1, février 1992, p. 6-23.
- GUYOMAR G., « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 5, 1948, p. 397.
- GUYOT-JOMARD A., *Petite géographie du Morbihan, accompagnée d'une carte et d'un tableau des distances à l'usage des écoles*, Vannes, J. M. Galles, imprimeur-libraire, 1862.
- GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *Genèses*, n° 24, 1996, p. 137-144.

GUYVARC'H D., « La mémoire bretonne de 1914-1918 », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine*, vol. 114, 2010, p. 219-235.

H

- HALL S., « Introduction: Who Needs "Identity" ? », HALL S. et DU GAY P. (dir.), *Questions of Cultural Identity*, Londres, Sage, 1996, p. 1-17.
- HALPERN C., « Faut-il en finir avec l'identité ? », *Sciences Humaines*, n° 151, juillet 2004, p. 12-16.
- HANNERZ U., « Frontières », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 154, décembre 1997, p. 597-609.
- HAVARD-DUCLOS B., « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *Sociologies* [En ligne], juin 2007 (pas de numéro). <http://sociologies.revues.org/182#toc> [consulté le 23 septembre 2016].
- HÉLIAS P. J., *Le Cheval d'Orgueil. Mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris, Plon, coll. « Pocket/Terre Humaine poche », 1982 [1975].
- HÉLIAS P. J., *Coiffes et costumes de Bretagne*, Châteaulin, Jos Le Doaré, 1986.
- HELLUY-DES ROBERT M.-L., « Les dynamiques individuelles d'appartenance territoriale », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 51-67.
- HEMON R., *Enklask diwar-benn stad ar brezoneg e 1928*, Brest, Gwalarn, coll. « Levraoueg keltiek etrevroadel », vol. 1, 1930.
- HÉRAN F., FILHON A. et DEPREZ C., « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population & Sociétés*, n° 376, février 2002, p. 1-4.
- HÉRIN R., « À propos du territoire et des réticences d'usage qu'il suscite », *ESO Travaux et documents*, n° 26, septembre 2007, p. 17-28.
- HÉRITIER F., *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996.
- HERSART DE LA VILLERMARQUÉ T., « Essai sur l'histoire de la langue bretonne », TANGUY B. (dir.), *Aux origines du nationalisme breton*, Paris, Union Générale d'Éditions, coll. « 10/18 », 1977, vol. 2, p. 9-141.
- HERZFELD M., « La pratique des stéréotypes », *L'Homme*, vol. 32, n° 121, 1992, p. 67-77.
- HEWITT S., « Qu'est-ce qu'une langue ? », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 155-157.
- HOARE R., « Linguistic Competence and Regional Identity in Brittany: Attitudes and Perceptions of Identity », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 21, n° 4, 2000, p. 324-346.
- HOARE R., « An integrative approach to language attitudes and identity in Brittany », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 5, n° 1, 2001, p. 73-84.
- HOBBSAWM E. et RANGER T. (dir.), *L'invention de la tradition [The invention of tradition]*, traduit de l'anglais par C. Vivier, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 [Cambridge University Press, 1983].
- HOEYER K., « Anthropologie des objets-frontières humains. Explorer de nouveaux sites pour la négociation de l'identité », *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n° 2, 2010, p. 67-89.

- HORNSBY M., « The Incongruence of the Breton Linguistic Landscape for Young Speakers of Breton », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 29, n° 2, 2008, p. 127-138.
- HORNSBY M. et NOLAN J. S., « The Regional Languages of Brittany », FISHMAN J. A. et GARCÍA O. (dir.), *Handbook of Language and Ethnic Identity. The Success-Failure Continuum in Language and Ethnic Identity Efforts*, Oxford, Oxford University Press, 2011, vol. 2, p. 310-322.
- HUGO V., *Quatrevingt-treize*, Paris, Gallimard, 1979 [Michel Lévy, 1874].

I-J

- INSTITUT DU GALO/L'INSTITUT DE LA LANGUE GALLÈSE, *Perzentézon de la chomerie de l'Institut du Galo/Présentation de la mise en œuvre de l'Institut de la langue gallèse*, Rennes, février 2017.
- IZARD M., « Culture », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002 [1991], p. 190-196.
- JACKSON K. H., *A historical phonology of breton*, Dublin, The Dublin Institute for advanced studies, 1967.
- JACQ P., « Langue bretonne et nouvelles technologies », *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n° 17, « Le breton », juillet 2010, p. 4.
- JAFFE A., « Corse radiophonique élaboré et évaluation populaire : perspectives corses sur le purisme linguistique », *Langage & Société*, n° 112, 2005, p. 79-97.
- JAFFE A., « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 3, 2008, p. 517-526.
- JARNOUX P., « Aux confins de la Basse-Bretagne : l'évolution du domaine congéable au XVIII^e siècle », *Kreiz*, n° 5, octobre 1996, p. 109-139.
- JOLIVET M.-J. et LÉNA P., « Des territoires aux identités », *Autrepart*, n° 14, 2000, p. 5-16.
- JONES I. E., *D'Argentré's History of Brittany and its maps*, Department of Geography, University of Birmingham, occasional publication n° 23, 1987.
- JONES I. E., « Upper and Lower Brittany as shown on early maps », DEWAILLY J.-M. et DION R. (dir.), *Campagnes et littoraux d'Europe. Mélanges offerts à Pierre Flatrès*, Lille, Société de Géographie de Lille, 1988, p. 61-66.
- JONES M., « "Mon Pais et ma Nation": Breton Identity in the Fourteenth Century », ALLMAND C. T. (dir.), *War, Literature and Politics in the late Middle Ages*, Liverpool, Liverpool University Press, 1976, p. 144-168.
- JONES M., *Recueil des Actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Institut Armoricaïn de recherches Économiques et Humaines, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1980, vol. 1 (1357-1382), p. 198-199.
- JOUËT P. et DELORME K., *Atlas historique des Pays et Terroirs de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.
- JOUIN S., « Communauté et diversité en Pays Gallo », *Cahiers des Annales de Normandie*, n° 15, 1983, p. 165-182.
- JULIA D., DE CERTEAU M. et REVEL J., « Une ethnographie de la langue : l'enquête de Grégoire sur les patois », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 30^e année, n° 1, 1975, p. 3-41.
- JUTEAU-LEE D., « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, octobre 1983, p. 39-54.

K

- KAHN J. S., « Explaining Ethnicity: A Review Article », *Critique of Anthropology*, vol. 4, n° 16, 1981, p. 43-52.
- KAPLLANI G., *Petit journal de bord des frontières*, traduit du grec par F. Bienfait et J. Giovento, Paris, Éditions Intervalles, 2012 [Portobello Books, 2009].
- KAUFMANN J.-C., « Identité », MESURE S. et SAVIDAN P. (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, p. 593-595.
- KAVANAGH W., « Symbolic boundaries and “real” borders on the Portuguese-Spanish frontier », DONNAN H. et WILSON T. M. (dir.), *Border Approaches. Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham, University Press of America, 1994, p. 75-87.
- KELLER S., « “I love patois, I learn gallo”. Ideological projects of minority language-naming », communication à la 21st annual conference on language, interaction, and social organization, University of California, Santa Barbara, 30 mai 2015.
- KELLER S., *Defining and Displaying Gallo: Language and Ideology in Upper Brittany, France*, thèse de doctorat en linguistique, sous la direction d’Elaine Chun, University of South Carolina, 2016.
- KENDALC’H, *Mariages en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2014.
- KERGOAT L., « Terminologie bretonne et norme : de l’emprunt à la néologie », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 173-178.
- KERHERVÉ J., « Aux origines d’un sentiment national. Les chroniqueurs bretons de la fin du Moyen Âge », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, vol. 108, 1980, p. 165-206.
- KERYELL G., « “Lapons” ou “Norvégiens”. De l’influence du nationalisme culturel et de la raciologie scandinave sur la théorie barthienne de l’ethnicité », *L’Homme*, n° 209, 2014, p. 69-94.
- KREMnitz G., « Langue et nation – une relation périlleuse. Quelques réflexions », *Estudis Romànics*, vol. 22, 2000, p. 23-28.
- KREMnitz G., « Sur la délimitation et l’individuation des langues, avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *Estudis Romànics*, vol. 30, 2008, p. 7-38 [En ligne]. <http://www.raco.cat/index.php/Estudis/article/download/249347/333692> [consulté le 22 juin 2016].
- KRESS J.-J., « Incidences subjectives des changements de langue régionale », CARRER P., DAUMER Y., DENEZ P., KRESS J., ÉLÉGOËT F. et VIOLETTE P., *Permanence de la langue bretonne. De la linguistique à la psychanalyse*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1986, p. 45-63.
- KULICK D., « La vie sexuelle des anthropologues : subjectivité érotique et travail ethnographique », traduit de l’anglais par F. Haon, *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 6, automne 2011. <http://gss.revues.org/2123> [consulté le 08 septembre 2015].
- KUTER L., « Breton vs. French: language and the opposition of political, economic, social, and cultural values », DORIAN N. C. (dir.), *Investigating obsolescence. Studies in language contraction and death*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 75-89.

L

- LA BORDERIE A. (de), « L’émigration bretonne en Armorique », *Revue Celtique*, vol. 4, 1879-1880, p. 460-481.

- LA BORDERIE A. (de), « Gallo et galloise », *Revue Celtique*, vol. 5, 1881-1883, p. 470-473.
- LABOV W., « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998, p. 25-35.
- LACROIX I., « L'agir militant comme frontière identitaire basque », journée d'études « Frontières identitaires et représentations de l'altérité », Paris, janvier 2012, coll. « FIRA-HAL-SHS » [En ligne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00750849/document> [consulté le 17 mai 2017].
- LAFONTANT J., « Langues, cultures et territoires, quels rapports ? », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 7, n° 2, 1995, p. 227-248.
- LAGRÉE M., « Langues, cultures et religion dans l'Ouest aux XIX^e et XX^e siècles », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 93-109.
- LAGRÉE M., « Religion et langue bretonne », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 29-46.
- LALIGANT S., « Terre et familles à Damgan en Bretagne : consanguinité et affinité », *Ethnologie française*, vol. 35, n° 3, 2005, p. 467-478.
- LALIGANT S., *Un point de non-retour. Anthropologie sociale d'une communauté rurale et littorale bretonne*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- LALIGANT S., « Dé-nommer, renommer le territoire. Le cas de Damgan, dans le Morbihan », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 4, 2012, p. 677-687.
- LA MARCHE O. (de), *Mémoires d'Olivier de La Marche, maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire*, BEAUNE H. et D'ARBAUMONT J. (dir.), Paris, Librairie Renouard, 1883.
- LAMBERT P.-Y., « La situation linguistique de la Bretagne dans le haut Moyen Âge », *La Bretagne Linguistique*, vol. 5, février 1991, p. 139-151.
- LAMBERT P.-Y., « À la recherche d'une langue perdue », *Pour la science*, n° 61, octobre-décembre 2008, p. 58-59.
- LAMBERT P.-Y., « À la recherche d'une langue fragmentaire », *Le Nouvel Observateur*, hors-série, n° 78, 2011, p. 15-16.
- LAMOUREUX S. A., « “My parents may not be French sir, but I am”: exploration of linguistic identity of Francophone bilingual youth in transition in multicultural, multilingual Ontario », *International Journal of Multilingualism*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 151-164.
- LAPLANTINE F., *L'anthropologie*, Paris, Payot, 2001 [Seghers, 1987].
- LAPLANTINE F., « Avant-propos », *Questions transfrontalières*, Première journée d'étude des étudiants en master 2 « Dynamiques des cultures et des sociétés », Université Lumière Lyon 2, Faculté d'anthropologie et de sociologie, 2005, p. 1-2.
- LAPLANTINE F. et NOUSS A., *Le métissage*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos », 1997.
- LAROUSSE F., « Frontières linguistiques et pratiques langagières : le cas tunisien », *La Bretagne Linguistique*, vol. 10, avril 1996, p. 133-141.
- LASKE T., « “Baguette heads” and “spiked helmets”: children's constructions of nationality on the German-French border », DONNAN H. et WILSON T. M. (dir.), *Border Approaches. Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham, University Press of America, 1994, p. 63-73.
- LA SOUDIÈRE M. (de), « L'inconfort du terrain », *Terrain* [En ligne], n° 11, novembre 1988. <http://terrain.revues.org/3316> [consulté le 29 mai 2015].
- LA SOUDIÈRE M. (de), « Lieux dits : nommer, dé-nommer, renommer », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 67-77.

- LAYEC R., « Vêtement traditionnel et identité territoriale : l'exemple breton. L'influence des recherches sur l'ancien costume dans la production d'une identité locale », MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003, p. 147-160.
- LE BARZIC E., *Mûr-de-Bretagne et sa région*, Quimper, Nature et Bretagne, 1975 [1946].
- LE BERRE M., « Territoires », BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, 1995 [1992], p. 601-622.
- LE BERRE Y., « La langue bretonne et les pouvoirs », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 47-52.
- LE BERRE Y. et LE DÛ J., « Ce que nomme "breton" », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 99-116.
- LE BERRE Y. et LE DÛ J., « Français-breton », GOEBL H., NELDE P. H., STARY Z. et WÖLK W. (dir.), *Kontaktlinguistik/Contact Linguistics/Linguistique de contact. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/An International Handbook of Contemporary Research/Manuel international des recherches contemporaines*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 1997, vol. 2, p. 1252-1260.
- LEBESQUE M., *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2001 [1970].
- LE BIHAN R., « Inspiration et interprétation artistiques : images et poncifs bretons (1800-1914) », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 219-243.
- LE BOËTTÉ I., « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », *Octant*, n° 92, janvier 2003, p. 18-22.
- LE BOSSÉ M., « Les questions d'identité en géographie culturelle. Quelques aperçus contemporains », *Géographie et Cultures*, n° 31, 1999, p. 115-126.
- LE BOULANGER J.-M., *Être breton ?*, Quimper, Éditions Palantines, 2013.
- LE BOUVIER G., *Le livre de la description des pays de Gilles Le Bouvier, dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France*, HAMY E. T. (dir.), Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1908.
- LE CLERC DE LA HERVERIE J., *Cahier Dastum n° 7 : Noal-Pondi*, Rennes, Dastum, 1983.
- LE COADIC R., *Les campagnes rouges de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 1991.
- LE COADIC R., *L'identité bretonne*, Rennes, Terre de Brume/Presses Universitaires de Rennes, 1998.
- LE COADIC R., « Langue et modernité », *Klask*, n° 7, 2001, p. 45-50.
- LE COADIC R., *Bretagne. Le fruit défendu ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.
- LE COADIC R., « Les Bretons au pays des merveilles », HUMBERT M. (dir.), *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 105-111.
- LE COADIC R., « Apprendre pour se sauver », communication à la journée d'étude internationale du Centre de recherches sur la culture japonaise de Rennes (CRCJR), 17 mai 2003.
- LE COADIC R., « Les contrastes bretons », *Ethnologie française*, vol. 33, n° 3, 2003, p. 373-379.
- LE COADIC R., « Bretagne et tabou », WEILL N. (dir.), *Que reste-t-il de nos tabous ?*, Actes du 15^e forum Le Monde/Le Mans, 24-26 octobre 2003, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 153-166.
- LE COADIC R., « Brittany's borders », communication au colloque international « *Crossing borders. History, theories and identities* », University of Glamorgan, Royaume-Uni, 2-4 décembre 2004.
- LE COADIC R., *La Bretagne dans vingt ans*, Brest, Le Télégramme, 2004.

- LE COADIC R., « Nul n'est prophète en Basse-Bretagne », GIRAUD J.-D. et GIRAUD M. (dir.), *Émile Masson, prophète et rebelle*, Actes du colloque international de Pontivy, 26-28 septembre 2003, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 51-65.
- LE COADIC R., « Espaces bretons entre territorialisation et déterritorialisation », AÏT ABDELMALEK A. (dir.), *Le Territoire entre l'Europe et l'État-nation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 63-75.
- LE COADIC R., « Identité, territoire et politique », BIASE A. et ROSSI C. (dir.), *Chez nous. Territoire et identité dans les mondes contemporains*, Paris, Éditions de La Villette, 2006, p. 190-202.
- LE COADIC R., « Les Bretons face au destin de leur langue », FAVEREAU F. et LE BIHAN H. (dir.), *Littératures de Bretagne, Mélanges offerts à Yann-Ber Piriou*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 363-374.
- LE COADIC R. (dir.), *Identités et société de Plougastel à Okinawa*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- LE COADIC R., « De la carte d'identité à l'identité à la carte », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identités des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 117-133.
- LE COADIC R., *Brezhoneg Goueloù*, Lannion, An Alarc'h Embannadurioù, 2010.
- LE COADIC R., « La souffrance en chantant », DENIS G. (dir.), *Mémoire et trauma de la Grande Guerre. Bretagne, Catalogne, Corse, Euskadi, Occitanie*, Rennes, TIR, 2010, p. 135-187.
- LE COADIC R., « Tout est bon dans le Breton », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 4, 2012, p. 697-709.
- LE COADIC R., « Éléments sur les relations entre langue et identité en Bretagne », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 223, septembre 2013, p. 23-41.
- LE COADIC R., « Nous avons rencontré l'ennemi, et c'est nous », DUROT-BOUCÉ É., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 223-247.
- LE COQ A., « L'enseignement du gallo », *Tréma*, n° 31, 2009, p. 39-45.
- LE COQ A., « Le gallo du Goëlo », COATIVY Y., GIRAUDON D. et MONNIER J.-J., *Le Goëlo*, Quimper, Éditions Palantines, 2010, p. 18.
- LE COQ JAHIER A., « 1977-2007 : 30 ans d'enseignement du gallo », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 225-234.
- LÉCUYER F., *Le manifeste du gallo*, Pornic, Le Temps Éditeur, 2015.
- LE DÛ J., « La langue bretonne, témoin du roman et du français », *Cahiers des Annales de Normandie*, n° 26, 1995, p. 299-305.
- LE DÛ J., « La situation sociolinguistique de la Basse-Bretagne », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997 [1996], p. 129-143.
- LE DÛ J., « Les espaces du breton », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 168-172.
- LE DÛ J. et LE BERRE Y., « La culture bretonnante (1870-1914) », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 3, p. 41-50.
- LE DU-BLAYO L., *Le paysage en Bretagne. Enjeux et défis*, Plomelin, Éditions Palantines, 2007.
- LE GALL L., « La Bretagne, une *illusio* qui fonctionne », *La Bretagne Linguistique*, vol. 18, mars 2014, p. 111-136.

- LE GALLO Y., *Bretagne*, Paris, Arthaud, 1969.
- LE GALLO Y., « La solitude linguistique. Documents relatifs à l'émigration basse-bretonne dans les diocèses de Nantes, Angers, Coutances et Rouen au XIX^e siècle », CASSARD J.-C. (dir.), *Bretagnes. Art, négoce et société de l'Antiquité à nos jours*, Brest, Association des Amis de Jean Tanguy, 1996, p. 459-477.
- LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1800-1870) », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 143-175.
- LE GALLO Y., « Basse-Bretagne et Bas-Bretons (1870-1918) », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 3, p. 5-39.
- LE GOFFIC C., *L'âme bretonne*, Paris, Honoré Champion, 1902.
- LE GUILLOU L., « Images littéraires de la Bretagne au XIX^e siècle », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 7-15.
- LE GUIRRIEC P., « Le bourg et les espaces ruraux dans une commune du Sud-Bigouden », *Ethnologie française*, vol. 13, n° 2, avril-juin 1983, p. 163-170.
- LE GUYADER A., « La ligne de démarcation ou un travail matérialiste dans le jardin de l'idéologie linguistique du mouvement breton. Note sur quelques aspects critiques d'une œuvre de François Falc'hun », *La taupe bretonne*, n° 5, novembre 1973, p. 113-132.
- LÉHART G., « Enklask diwar-benn bevenn ar yezh e korn-bro Korle », *Hor Yezh*, n° 171-172, avril 1987, p. 95-102.
- LE MENN G., « La Grande-Bretagne à travers la littérature bretonne (XV^e-XVII^e siècles) et le vocabulaire breton », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, vol. 58, 1981, p. 125-161.
- LE MENN G., « Bilinguisme et trilinguisme en Bretagne », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 15, 1982, p. 30-37.
- LE MENN G., « Les Bretons bretonnants d'après quelques textes et récits de voyage (XIV^e-XVII^e siècles) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, vol. 61, 1984, p. 105-134.
- LE MOING J.-Y., *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 1990.
- LENCLUD G., « Identité et identités », *L'Homme*, n° 187-188, 2008, p. 447-462.
- LE NOAC'H A., *Cahier Dastum n° 4 : Pays de Mûr-Loudéac*, Rennes, Dastum, 1986 [1976].
- LE NOAC'H A., *Chansons des pays de l'Oust et du Lié*, Loudéac, Éditions du Cercle Celtique Kreiz Breiz Loudéac, 2001.
- LE PAGE R., « What is a language ? », TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 21-34.
- LE PIPEC E., « Le breton, langue-totem ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 18, mars 2014, p. 137-176.
- LE QUER A., « Le recul du breton aux alentours de Questembert », *Annales de Bretagne*, vol. 59, n° 2, 1952, p. 265-267.
- LERAY C., « Articuler les recherches en sociolinguistique et en éducation », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlars de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997 [1996], p. 81-92.
- LERAY C., « Histoire de vie formative et commutations de codes sociolinguistiques », MANZANO F. (dir.), *Vitalité des parlars de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX^e siècle, Cahiers de sociolinguistique*, n° 2-3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 397-403.

- LERAY C., « L'alternance de langues en Haute-Bretagne », LERAY C. et MANZANO F. (dir.), *Langues en contact, Cahiers de sociolinguistique*, n° 7, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 123-132.
- LERAY C. et MANZANO F. (dir.), *Langues en contact, Cahiers de sociolinguistique*, n° 7, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.
- LE SQUÈRE R., « Le cas de l'affichage public des langues régionales en Haute-Bretagne », VILLARD L. (dir.), *Langues dominantes, langues dominées*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, coll. « ERIAC », 2008, p. 231-244.
- LE SQUÈRE R., « Comment les usages des marques de territoire et de la symbolique régionale bretonne peuvent-ils contribuer au développement de la langue bretonne et de la culture régionale ? », *La Bretagne Linguistique*, vol. 19, juin 2015, p. 219-237.
- LESTAGE F., « La construction des différences chez les migrants à la frontière mexico-étasunienne », *Études rurales* [En ligne], n° 159-160, 2001. <http://journals.openedition.org/etudesrurales/76> [consulté le 16 décembre 2017].
- LESTAGE F., « De la circulation des nourritures. La perpétuation et l'extension des liens sociaux des migrants mexicains via l'approvisionnement en produits alimentaires », *Anthropology of food* [En ligne], n° S 4, mai 2008. <http://journals.openedition.org/aof/2942> [consulté le 13 décembre 2017].
- LESTAGE F., « Des frontières démultipliées ou consolidées ? Transferts de migrants défunts et réappropriations *post-mortem* au Mexique », CHAVAROCLETTE C., DEMANGET M. et GIVRE O. (dir.), *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Paris/Montpellier, Karthala/MSH-M, 2015, p. 65-75.
- LÉTOURNEAU J., « Y a-t-il une “nation québécoise ?” Est-il impératif qu'elle advienne ? Une mise au point », MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003, p. 279-301.
- LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire*, Gallimard, coll. « Folio essais », 1987 [Unesco, 1952].
- LÉVI-STRAUSS C., *La pensée sauvage*, Paris, Pocket, coll. « Agora », 1990 [Plon, 1962].
- LÉVI-STRAUSS C., *Le totémisme aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996 [1962].
- LÉVI-STRAUSS C., *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au collège de France, 1974-1975*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2010 [Grasset, 1977].
- LÉVY J., « Au-delà du discontinu », *Espaces Temps*, n° 82-83, 2003, p. 12-16.
- LÉVY J., « Frontière », LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013 [2003], p. 413-416.
- LÉVY J., « Les limites de la frontière et les limites de ces limites », BIRNBAUM J. (dir.), *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2014, p. 67-86.
- LLAMAS C., WATT D. et JOHNSON D. E., « Linguistic Accommodation and the Salience of National Identity Markers in a Border Town », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 28, n° 4, 2009, p. 381-407.
- LLATY C., « Des frontières techniques mouvantes dans les Alpes du Sud », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 91-110.
- LOTH J., *L'émigration bretonne en Armorique du V^e au VII^e siècle de notre ère*, Paris, Picard, 1883.
- LOTH J., « Le mot *gallo* », *Revue Celtique*, vol. 6, 1883-1885, p. 114-115.
- LOTH J., « Les langues romane et bretonne en Armorique », *Revue Celtique*, vol. 28, 1907, p. 374-403.

- LOTH J., « Les langues bretonne et française en Bretagne d'après un travail récent », *Revue Celtique*, vol. 43, 1926, p. 419-427.
- LOYER B., « Bretagne », GIBLIN B. (dir.), *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Paris, Fayard, 2005, p. 277-325.
- LUCE S., *Chronique des quatre premiers Valois (1327-1393)*, Paris, Mme Veuve Jules Renouard, 1862.
- LÜDI G., « Qu'est-ce qu'une frontière linguistique ? », *Babylonia* [En ligne], n° 1, 1994, p. 6-17. http://babylonia.ch/fileadmin/user_upload/documents/1990-1999/Baby1_94x.pdf [consulté le 7 janvier 2016].
- LYSAGHT R., « L'image des langues minoritaires à travers les médias contemporains », *La Bretagne Linguistique*, vol. 17, mars 2013, p. 233-252.

M-N

- MACAFEE C., « The Case for Scots in the 2001 Census », unpublished paper submitted to the General Register Office (Scotland) and the Scottish Office on behalf of the main Scots language bodies, 1996 [En ligne]. <https://docs.google.com/file/d/0BzVAfXkKg9Ulc3NFRHhJNkcXrnc/edit?pli=1> [consulté le 1^{er} juillet 2016].
- MACAFEE C., « Scots in the Census: validity and reliability », Scots Language Centre, 2016 [En ligne]. <http://media.scotslanguage.com/library/document/Scots%20in%20the%20Census%20-%20validity%20and%20reliability.pdf> [consulté le 6 juillet 2016].
- MACHILLOT D., « Pour une anthropologie des stéréotypes : quelques propositions théoriques », *Horizontes Antropológicos*, vol. 18, n° 37, janvier-juin 2012, p. 73-101.
- MADEC A., « Montparnasse : terminus ! », *Hommes et migrations*, n° 1260, mars-avril 2006, p. 48-49.
- MAHÉ J., « Étendue actuelle de la langue bretonne dans le Morbihan », *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles aîné, 1825, p. 85-87.
- MAHMOOD C. K. et ARMSTRONG S. L., « Do Ethnic Groups Exist? A Cognitive Perspective on the Concept of Cultures », *Ethnology*, vol. 31, n° 1, 1992, p. 1-14.
- MALOT-RENAULT J., « Breton bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 2, 1949, p. 160.
- MALRIEU P., *Cahier Dastum n° 5 : Bro vFañch*, Rennes, Dastum, 1978.
- MALRIEU P., « Histoire de la chanson populaire bretonne. Le tunnel des premiers temps », *Musique Bretonne*, n° 1, janvier 1980, p. 6-11.
- MALRIEU P., « Histoire de la chanson populaire bretonne. Les premiers textes de chants traditionnels », *Musique Bretonne*, n° 2, mars 1980, p. 3-12.
- MALRIEU P., « Histoire de la chanson populaire bretonne. Les feuilles volantes », *Musique Bretonne*, n° 3, avril 1980, p. 6-12.
- MALRIEU P., « Chansons populaires sur feuilles volantes », *Musique Bretonne*, n° 58, février 1986, p. 11.
- MALRIEU P., « Feuilles volantes », *Musique Bretonne*, n° 100, mars 1990, p. 9-10.
- MANDARD L., *Une politique du patois ? Parlers populaires et militantisme en Haute-Bretagne, de l'entre-deux-guerres aux années 1980*, mémoire de master d'histoire, sous la direction d'Emmanuelle Loyer et Ronan Le Coadic, Institut d'Études Politiques de Paris, 2017.

- MANNONI P., *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2016 [1998].
- MANZANO F., « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne », *Klask*, n° 3, 1996, p. 57-66.
- MANZANO F., « Identité et frontière : linéaments d'une recherche sur le contact normano-breton », *La Bretagne Linguistique*, vol. 9, 1997, p. 105-125.
- MANZANO F., (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997 [1996].
- MANZANO F., « Le gallo à la fin du XX^e siècle. Mythes, réalités et perspectives », MANZANO F. (dir.), *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XX^e siècle, Cahiers de sociolinguistique*, n° 2-3, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1997, p. 405-451.
- MANZANO F., « Sur le statut sociolinguistique du gallo. Une identité en question », MANZANO F. (dir.), *Langues et parlers de l'Ouest, Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997 [1996], p. 9-44.
- MANZANO F., « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques », LERAY C. et MANZANO F. (dir.), *Langues en contact, Cahiers de sociolinguistique*, n° 7, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 133-177.
- MANZANO F., « Dix ans d'étude du gallo aux *Cahiers de Sociolinguistique*. De la langue patrimoniale à l'affirmation sociolinguistique », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives, Cahiers de Sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 31-49.
- MARCONOT J.-M., « La nomination de la langue et la perception de l'autre », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence*, 1991, p. 471-479.
- MARTIN J.-B., « Nommer la langue pour les linguistes et les locuteurs : l'exemple du francoprovençal », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence*, 1991, p. 495-501.
- MAURICET, « État comparatif de la statistique de la délimitation de la langue française et de la langue bretonne dans le département du Morbihan (1800-1878) », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4^e série, vol. 2, n° 1, 1891, p. 312-318.
- MCDONALD M., « *We are not French!* » *Language, culture and identity in Brittany*, Londres/New York, Routledge, 1989.
- MÉCHIN C., « Des langues et des cultures en Moselle », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 221-239.
- MEINHOF U. H. et GALASIŃSKI D., « Photography, memory, and the construction of identities on the former East-West German border », *Discourse Studies*, vol. 2, n° 3, 2000, p. 323-353.
- MEJRI S. et SAID M., « La représentation cartographique des données linguistiques », *Synergies Tunisie* [En ligne], n° 1, 2009, p. 85-103. <http://gerflint.fr/Base/Tunisie1/tunisie1.html> [consulté le 18 juin 2015].
- MELMOTH F., « Le mythe de la Bretagne celtique », *L'Archéologue*, n° 97, août-septembre 2008, p. 36-39.
- MENARD C., *Histoire de messire Bertrand Du Guesclin, connestable de France, duc de Molines, comte de Longueville, & de Burgos*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1618.
- MENDOZA-DENTON N., « Language and Identity », CHAMBERS J. K., TRUDGILL P. et SCHILLING-ESTES N. (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Malden/Oxford, Blackwell, 2002, p. 475-499.

- MERCATOR G., *Atlas Minor*, traduit du latin par le Sieur de la Popelinière, Amsterdam, Jodocus Hondius, 1613.
- MÉRIMÉE P., *Correspondance générale*, établie et annotée par Maurice Parturier, Toulouse, Privat, 1972, vol. 1 (1822-1835).
- MERLET R., *La Chronique de Nantes (570-1049)*, Paris, Alphonse Picard et Fils, éditeurs, 1896.
- MICHELET J., *Œuvres*, Bruxelles, Meline, Cans et C^{ie}, 1840, vol. 3.
- MICHON B., « Le rire dans l'entretien sociologique », *Revue des Sciences Sociales*, n° 43, 2010, p. 62-71.
- MINOIS G. (dir.), *Les Côtes-du-Nord de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1987.
- MOLINA V., « Les femmes en Bretagne : des salaires toujours inférieurs malgré une meilleure réussite scolaire », *Insee Flash Bretagne*, n° 29, mars 2017, pas de pagination.
- MOLINER P. et GUIMELLI C., *Les représentations sociales*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2015.
- MOLINIER A. et É., *Chronique normande du XIV^e siècle*, Paris, Librairie Renouard, 1882.
- MONNIER J.-J., « Les Gallos sont-ils bretons ? », *Le peuple breton*, n° 145, décembre 1975, p. 8-9.
- MONNIER J.-J., « Les Gallos sont-ils bretons ? Suite de notre enquête », *Le peuple breton*, n° 146, janvier 1976, p. 7 et 10.
- MONOD BECQUELIN A., « Introduction. La frontière épaisse », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], n° 37, 2012. <http://ateliers.revues.org/9170> [consulté le 23 novembre 2017].
- MORICE H., *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, tirés des archives de cette province, de celles de France et d'Angleterre, des recueils de plusieurs sçavans Antiquaires, & mis en ordre par Dom Hyacinthe Morice, Prêtre, Religieux, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur*, Paris, Charles Osmont, 1742 & 1744, vol. 1 & 2.
- MORIN G., « Les compagnons de Merlin », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 111-159.
- MORIN G., « Les patoiseries en Bretagne gallèse », *Langue et littérature orales dans l'ouest de la France*, Actes du colloque d'Angers, 14 et 15 mai 1982, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1983, p. 154-179.
- MORIN G., « La Bretagne d'aujourd'hui ne se conjugue toujours pas au pluriel », *La France au pluriel ?*, Actes du colloque d'Amiens, 3 et 4 décembre 1982, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 46-60.
- MORIN G., « La mutation linguistique en Bretagne gallèse », BOUJOT C., DEFRANCE Y., FLEURY J.-P. et MORIN G., *Aspects culturels de la Haute-Bretagne*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1987, p. 15-39.
- MORIN G., « Langue, culture et littérature gallèses au XX^e siècle », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 3, p. 253-263.
- MORISSET L. K., DIEUDONNÉ P. et SIMON J.-F. (dir.), *Réinventer pays et paysages*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2003.
- MORVANNOU F., « La langue bretonne en l'an 2000 », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 3, p. 251-252.
- MORVANNOU F., « Le breton demain ? », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 181.
- MUCCHIELLI A., *L'identité*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2003 [1986].

- NAMIAN D. et GRIMARD C., « Reconnaître les “zones grises” de l’observation : du trouble à la vigilance ethnographique », *Espaces et sociétés*, n° 164-165, 2016, p. 19-32.
- NEGURA L., « L’analyse de contenu dans l’étude des représentations sociales », *SociologieS* [En ligne], n° 1, 2006. <http://sociologies.revues.org.distant.bu.univ-rennes2.fr/993> [consulté le 15 avril 2015].
- NICOLAS M., *Bretagne, un destin européen*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.
- NICOLAS S., « Les chansons bilingues. Des feuilles volantes indignes ? », *Musique Bretonne*, n° 175, novembre-décembre 2002, p. 26-30.
- NOLAN J. S., « School and Extended Family in the Transmission and Revitalisation of Gallo in Upper-Brittany », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 29, n° 3, 2008, p. 216-234.
- NOLAN J. S., « The results of a nascent language emancipation in France: perceptions of the status and future of Gallo in the context of its inclusion in Brittany’s language education policy », *Sociolinguistic Studies*, vol. 7, n° 1-2, 2013, p. 151-166.

O

- OBADIA L. (dir.), *L’ethnographie comme dialogue. Immersion et interaction dans l’enquête de terrain*, Paris, Publisud, 2003.
- ÔBRÉE B., « Lire et écrire en gallo avec le “Moga” : un standard pour une diversité d’usages », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 205-224.
- ÔBRÉE B., « Gallo et histoire », *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique d’Ille-et-Vilaine*, vol. 121, 2017, p. 313-318.
- ODGERS O., *Identités frontalières. Immigrés mexicains aux États-Unis*, Paris, L’Harmattan, 2001.
- OILLIC H., *Le Pays d’Elven*, Le Faouët, Liv’Éditions, 2005.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête* [En ligne], n° 1, 1995. <http://enquete.revues.org/263> [consulté le 07 mai 2015].
- OLLIVIER H., *Mémoires du pays Fañch*, Saint-Brieuc, Les Archives Dormantes, 2017.
- OLLIVRO J., *La Bretagne en l’an 2000. Diagnostic et tendances prospectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes/Conseil Régional de Bretagne, 2000.
- OMNÈS R., « La Bretagne et les Bretons dans les chroniques de Castille (XIV^e-XV^e-XVI^e s.) », *Annales de Bretagne et des pays de l’Ouest*, vol. 88, n° 4, 1981, p. 395-417.
- ORTELIUS A., *Épitome du théâtre du monde d’Abraham Ortelius, auquel se représente, tant par figures que caractères, la vraie situation, nature, & propriété de la terre universelle*, Anvers, Christophe Plantin pour Philippe Galle, 1588.
- ORTELIUS A., *Theatrum Orbis Terrarum*, Anvers, Abraham Ortelius, 1595.
- ÔTÉ DE LA BÉE/LA MAISON DE LA BAIE, *Ghilde des vizitous*, Hillion, non daté.
- OVTCHINNIKOVA E., « Cartographie et linguistique : les renouvellements d’une approche méthodologique », DALBERA-STEFANAGGI M.-J. et SIMONI-AUREMBOU M.-R. (dir.), *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*, 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles, Éditions du CTHS, coll. « Actes des congrès

nationaux des sociétés historiques et scientifiques », 2007 [En ligne], p. 61-77.
<http://cths.fr/ed/edition.php?id=4701> [consulté le 2 mars 2016].

P

- PABOEUF P., « Glossaire », BLOUËT P., *Cahier Dastum n° 6 : Chants traditionnels du “bas-pays” (Questembert-Muzillac)*, Rennes, Dastum, 1982, p. 57-101.
- PANIER R., « Les limites actuelles de la langue bretonne. Leur évolution depuis 1886 », *Le français moderne*, vol. 10, n° 2, avril 1942, p. 97-115.
- PARIS P., *Les grandes chroniques de France, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France*, Paris, Techener, libraire, 1838, vol. 6 (Charles V).
- PASQUIER É., *Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier*, Paris, L. Sonnius, 1621.
- PELHATE A.-M., *Le galo, qhi q'c'ét don ?*, Pornic, Le Temps Éditeur, 2011.
- PENNEG J., « A-zivout an anvioù-lec'h brezhonek e Breizh-Uhel », *Hor Yezh*, n° 171-172, 1987, p. 89-93.
- PENTECOUTEAU H., « Langue renouvelée et construction des identités », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 53-58.
- PERRET C., « La peau sous toutes ses coutures : aux frontières du corps », BIRNBAUM J. (dir.), *Repousser les frontières ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2014, p. 129-147.
- PERRINEAU P., « Sur la notion de culture en anthropologie », *Revue française de science politique*, 25^e année, n° 5, 1975, p. 946-968.
- PESTAÑA G., « L'État des géographes dans le Pacifique : la première figure de l'État, c'est la carte ! », DE DECKKER P. (dir.), *Les Figures de l'État dans le Pacifique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 311-346.
- PESTEIL P., « Richesse et limite du concept d'identité », *Cuntrasti. Rivista Corsica Mediterraneu*, n° 7, octobre 1987, p. 92-99.
- PESTEIL P., « Au carrefour de l'économique et du culturel. La filière castanéicole corse comme marqueur de l'identité », *Études rurales*, n° 157-158, 2001, p. 211-228.
- PESTEIL P., « Considérations diététiques et identitaires autour d'un produit traditionnel : la châtaigne en Corse », *Anthropology of food* [En ligne], n° 0, 2001. <https://aof.revues.org/1038> [consulté le 5 octobre 2017].
- PESTEIL P., « Contribution à l'étude d'une reconstitution identitaire séductive. Le *Mazzeru* corse », *La ricerca folklorica*, n° 44, 2002, p. 107-116.
- PESTEIL P., « Le pied et le sang. Étude des représentations sexuelles à partir de trois légendes corses », VINCENSINI J.-J. (dir.), *Souillure et pureté. Le corps et son environnement culturel*, Actes du colloque de l'Équipe de Recherche Lettres et Langues de l'Université de Corse, Corte, 21-23 octobre 1999, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, p. 85-100.
- PESTEIL P., « Penser la Méditerranée ou syncrétiser le manteau d'Arlequin », CHIORBOLI J. (dir.), *Parcours interculturels. Circulation des idées, des hommes, des livres et des cultures. Point II : Langue, littérature et histoire*, Corte, Université de Corse, 2005, p. 343-352.
- PESTEIL P., « Les empreintes sacrées en Corse : analyse du corpus par la pensée de la liminarité », *Études Corses*, n° 62, 2006, p. 65-80.

- PESTEIL P., « Autour du *Reacquistu* : questions culturelles et politiques en Corse », LE COADIC R. (dir.), *Identités et société de Plougastel à Okinawa*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 161-183.
- PESTEIL P., « L'ethnologie au risque de la tutelle. Une discipline sous le couvert de la société civile », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 3, 2008, p. 455-464.
- PESTEIL P., « Repenser les territoires : produire, détruire ou recomposer les identités locales ? L'exemple de la Costa Serena en Corse », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 134-149.
- PESTEIL P., *L'émotion identitaire en Corse. Un territoire au cœur*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- PESTEIL P., « Le territoire comme gisement des produits miroirs : exemples corses », communication au colloque international « Goût de l'authentique et construction émotionnelle des territoires touristiques », Saint-Brieuc, juin 2012.
- PESTEIL P., « République maltraitante/île souffrante : le thème de la marâtre dans la presse régionaliste corse (A *Muvra* : 1920-1939) », FERRÉOL G. (dir.), *Souffrance et maltraitance*, Bruxelles, EME Éditions, 2012, p. 63-75.
- PESTEIL P., « La participation des minorités agissantes au politique ; inéluctables jeux de pouvoir ? », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC* [En ligne], n° 11, 2014. <https://mimmoc.revues.org/1580> [consulté le 13 octobre 2017].
- PESTEIL P., « Adhérer aux stéréotypes, le fatal destin des minorités ? », DUROT-BOUCÉ E., BÉVANT Y. et BORISSOVA I. (dir.), *Les sociétés minoritaires ou minorisées face à la globalisation : uniformisation, résistance ou renouveau ?*, Actes du colloque de Yakoutsk, 16-19 octobre 2012, Rennes, TIR, 2015, vol. 2, p. 263-283.
- PESTEIL P., « Языковая политика во Франции », ЯЗЫКОВАЯ ПОЛИТИКА В КОНТЕКСТЕ СОВРЕМЕННЫХ ЯЗЫКОВЫХ ПРОЦЕССОВ, « La question de la Charte des langues minoritaires en France : enjeux autour d'un texte et situation des langues régionales », *Language policy in the context of contemporary language processes*, Moscou, 2015, p. 284-299.
- PIETH C. et FROIDEVAUX D., « Réseaux sociaux et contact des langues », *Babylonia* [En ligne], n° 1, 1994, p. 68-77. http://babylonia.ch/fileadmin/user_upload/documents/1990-1999/Baby1_94x.pdf [consulté le 7 janvier 2016].
- PINOT J.-P., « Les origines de la carte incluse dans *L'Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré », *Kreiz*, n° 1, décembre 1992, p. 195-227.
- PINOT J.-P., *Cartes générales gravées de la province de Bretagne antérieures à 1790*, version préliminaire à diffusion restreinte, Institut Culturel de Bretagne, novembre 1993.
- POLICAR A., « Ethnicité », FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 123-127.
- PORT É., « Alain Bouchard, chroniqueur breton », *Annales de Bretagne*, vol. 36, n° 3, 1924, p. 496-527.
- POUILLON J., « L'œuvre de Claude Lévi-Strauss », LÉVI-STRAUSS C., *Race et histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1987 [Unesco, 1952], p. 89-127.
- POUILLON J., « Appartenance et identité », *Le cru et le su*, Paris, Seuil, 1993, p. 112-122.
- POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J., *Théories de l'ethnicité, suivi de Les groupes ethniques et leurs frontières par Fredrik Barth*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2008 [1995].
- PROFESSEUR (un), « Breton Bretonnant », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 3, 1950, p. 238.

Q-R

- QUÉRÉ A., *Les Bretons et la langue bretonne. Ce qu'ils en disent*, Brest, Brud Nevez, 2000.
- QUERRÉ C., « Faut-il tuer les Bretons gallos ? », *Armor Magazine*, n° 142, novembre 1981, p. 8.
- RAFFESTIN C., « Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité », *Espaces et Sociétés*, n° 41, 1982, p.167-171.
- RAFFESTIN C., « Éléments pour une théorie de la frontière », *Diogenes*, vol. 34, n° 134, 1986, p. 3-21.
- RAFFESTIN C., « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espaces et Sociétés*, n° 70-71, 1992, p. 157-164.
- RANCHIN F., *Description générale de l'Europe, quatrieme partie du Monde, avec tous ses Empires, Royaumes Estats, et Républiques*, Paris, Claude Sonnius & Denys Bechet, 1643, vol. 2.
- RAPHAËL F., « Anthropologie de la frontière. Culture de la frontière, culture-frontière », HIRSCHHORN M. et BERTHELOT J.-M. (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 79-92.
- RAUDE A. J., *L'origine géographique des Bretons armoricains*, Lorient, Dalc'homp Soñj, 1996.
- RAUDE A. J., *Écrire le gallo. Précis d'orthographe britto-romane*, Maézoë-Heviziken, 2003 [Nation Bretonne, 1978].
- RAUTENBERG M., « Stereotypes and Emblems in the Construction of Social Imagination », *Outlines. Critical Practice Studies*, n° 2, 2010, p. 126-137.
- RETAILLÉ D., « Contre la ritournelle du territoire devenue monolangue », *EspacesTemps.net* [En ligne], « Travaux », septembre 2015. <http://www.espacestemp.net/articles/contre-la-ritournelle-du-territoire-devenue-monolangue/> [consulté le 4 janvier 2016].
- REY C. H. C., *Planning language practices and representations of identity within the Gallo community in Brittany. A case of language maintenance*, thèse de doctorat, sous la direction de Jean-Pierre Montreuil, University of Texas, Austin, 2010.
- REY J.-F., « Altérité », FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 4-7.
- REYNAUD-PALIGOT C., « André Siegfried et la question raciale », *Sociétés & Représentations*, vol. 2, n° 20, 2005, p. 268-285.
- RICHARD M., « L'esprit du lieu et l'acte de dénomination des lieux. Comment réenchanter la géographie ? », Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-cinquième session, Nairobi, 5-12 mai 2009, document de travail n° 60 [En ligne]. <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/wp60-1%20esprit-canada.pdf> [consulté le 19 février 2016].
- RICŒUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Points, coll. « Essais », 2015 [Seuil, 1990].
- RIO J., *Mythes fondateurs de la Bretagne. Aux origines de la celtomanie*, Rennes, Ouest-France, 2000.
- RISPAIL M., « Contacts entre francique, français, allemand en Lorraine germanophone et au Luxembourg : situations/phénomènes/attitudes », BILLIEZ J. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 79-90.
- ROCHARD Y., « Rennes et l'identité bretonne », *ArMen*, n° 82, janvier 1997, p. 2-9.
- ROCHARD Y., « Rennes/Roazhon. Quels choix culturels pour demain ? », *ArMen*, n° 82, janvier 1997, p. 10-15.
- ROMIEU A., « La chouannerie », *Revue de Paris*, vol. 30, 1831, p. 145-154.

- RONAI M., « Idéologie nationale et discours géographique », *La taupe bretonne*, n° 5, novembre 1973, p. 133-155.
- ROSSIGNOL DE LA RONDE M., « Transfrontalité en Ankole : les Bairu et les Bahima. De l'utilité de la division en castes », *Questions transfrontalières*, Première journée d'étude des étudiants en master 2 « Dynamiques des cultures et des sociétés », Université Lumière Lyon 2, Faculté d'anthropologie et de sociologie, 2005, p. 40-42.
- ROYBET C. E., *Les Serées de Guillaume Bouchet*, Paris, Alphonse Lemerre, 1881, vol. 5.
- RUANO-BORBALAN J.-C., « La construction de l'identité », HALPERN C. et RUANO-BORBALAN J.-C. (dir.), *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*, Paris, Éditions Sciences Humaines, 2004, p. 1-10.

S

- SAGAZAN R. (de), « Pourquoi Basse et Haute-Bretagne », *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 2, 1952, p. 146.
- SAGNES S., « Septimanie : du nom-lieu au non-lieu », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 150-163.
- SAUZET P., « Occitan : de l'importance d'être une langue », *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, n° 3, 2012, p. 87-106.
- SCHIPPERS T. K., « Trouver la bonne distance », BROMBERGER C. et MOREL A. (dir.), *Limites floues, frontières vives. Des variations culturelles en France et en Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, p. 27-37.
- SCHIPPERS T. K., « La cartographie, serpent de mer de l'ethnologie européenne », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 4, 2004, p. 627-637.
- SÉBILLOT P., « Sur les limites du breton et du français, et les limites des dialectes bretons », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, III^e série, vol. 1, fascicule 2, 1878, p. 236-247.
- SÉBILLOT P., « Essai sur le patois gallot », *Revue de linguistique et de philologie comparée*, vol. 12, 1879, p. 78-98.
- SÉBILLOT P., « Les limites du breton et du français et les limites des dialectes bretons », *Bulletin de la société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*, vol. 18, 1879, p. 251-257.
- SÉBILLOT P., « Gallo ou Gallot », *Revue Celtique*, vol. 5, 1881-1883, p. 473-476.
- SÉBILLOT P., « La langue bretonne. Limites et statistique », *Revue d'ethnographie*, vol. 5, n° 2, 1886, p. 1-29.
- SÉCHET R. et KEERLE R., « Petite histoire de nos délicatesses avec le territoire », *ESO Travaux et documents*, n° 26, septembre 2007, p. 7-15.
- SENCÉBÉ Y., « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 23-29.
- SENCÉBÉ Y., « Déclin(aisons) de l'appartenance dans les territoires de l'individualisme et de la mobilité », GUÉRIN-PACE F. et FILIPPOVA E. (dir.), *Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités*, La Tour d'Aigues/Paris, Éditions de l'Aube/Ined, 2008, p. 37-50.

- SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2010 [Armand Colin, 1913].
- SIMON C., « Graphier le gallo. Une analyse anthropologique du phénomène », ANGOUJARD J.-P. et MANZANO F. (dir.), *Autour du gallo. État des lieux, analyses et perspectives*, *Cahiers de sociolinguistique*, n° 12, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 183-203.
- SIMON C., *Le galo ben d'amaen*, Rennes, Sibel e Siben, 2014.
- SIMON P.-J., « Ethnicité et domination en Bretagne », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 71-91.
- SIMON P.-J., *La Bretonnité, une ethnicité problématique*, Rennes, Terre de Brume/Presses Universitaires de Rennes, 1999.
- SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998.
- SINISCALCHI V., « Entre Provence et Dauphiné : frontière et identité dans les Hautes-Alpes », *Ethnologie française*, vol. 33, n° 1, 2003, p. 101-109.
- STUMDI, *Première formation intensive au gallo pour adultes, 01/09/09-30/11/09, Montfort-sur-Meu*, Landerneau, Stumdi, 2009.
- SUMIEN D., « L'émergence pleine de promesses du gallo », LÉCUYER F., *Le manifeste du gallo*, Pornic, Le Temps Éditeur, 2015, p. 101-127.

T

- TABOURET-KELLER A., « Le nom des langues », *La Bretagne linguistique*, vol. 10, avril 1996, p. 169-176.
- TABOURET-KELLER A. (dir.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997.
- TABOURET-KELLER A., « Les enjeux de la nomination des langues », *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997, p. 5-20.
- TALDIR-JAFFRENOU F., *Eñvorennoù. Ur wech e oa... ur c'hrennard, un deskard, ur soudard*, Lesneven, Hor Yezh, 1985 [Éditions Armorica, 1944].
- TANGUY B., *Recherches autour de la limite des noms gallo-romains en -ac en Haute-Bretagne*, thèse de 3^e cycle en linguistique, sous la direction de François Falc'hun, Université de Brest, 1973.
- TANGUY B., *Aux origines du nationalisme breton*, Paris, Union Générale d'Éditions, coll. « 10/18 », 1977.
- TANGUY B., « La limite linguistique dans la péninsule armoricaine à l'époque de l'émigration bretonne (IV^e-V^e siècle) d'après les données toponymiques », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 87, n° 3, 1980, p. 429-462.
- TANGUY B., « Toponymie et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XVI^e siècle », MULON M. et CHAURAND J. (dir.), *Archéologie, toponymie*, Actes du colloque tenu au Mans, mai 1980, Paris, Société française d'onomastique, 1981, p. 130-175.
- TANGUY B., « Aspects de la problématique de la dialectologie comparée des domaines roman et breton (Haute et Basse-Bretagne) », *La Bretagne Linguistique*, vol. 1, 1985, p. 51-58.
- TANGUY B., « La langue bretonne au pays de Guérande », *ArMen*, n° 25, février 1990, p. 20-27.

- TANGUY B., « Des Celtomanes aux Bretonistes : les idées et les hommes », BALCOU J. et LE GALLO Y. (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, 1997, vol. 2, p. 293-334.
- TANGUY B., « Breton et toponymie », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 164-167.
- TANGUY B., « D'où vient le breton ? », ASSOCIATION BUHEZ, *Parlons du breton*, Rennes, Ouest-France, 2001, p. 158-163.
- TAYLOR A. C., « Ethnie », BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002 [1991], p. 242-244.
- TIMM L. A., « The Shifting Linguistic Frontier in Brittany », AGARD F. B. (dir.), *Essays in honor of Charles F. Hockett*, Leiden, Brill, 1983, p. 443-457.
- TRÉHEL N. et BLANCHET P., *Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo*, rapport de recherche, sous la direction de Philippe Blanchet, Université Rennes 2, 2002.
- TRÉHEL N. et BLANCHET P., « Pratiques linguistiques régionales chez des élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne gallo », BILLIEZ J. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 61-78.
- TRÉHEL-TAS N., *Parlons gallo. Langue et culture*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- TUETÉY A., *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449*, Paris, H. Champion, 1881.
- TURCO A., « Altérité », LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013 [2003], p. 70-71.

U-V

- URCIUOLI B., « Language and Borders », *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 525-546.
- URIEN J.-Y., « Réflexions socio-linguistiques sur le concept de langue », *Cahiers du LERG*, n° 1, 1982, p. 7-23.
- VALLAUX C., *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*, Paris, Éditions Cornély et C^{ie}, 1907.
- VALLERIE E., *Traité de toponymie historique de la Bretagne*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1995.
- VENDRYES J., « Prydain et Britanni », RYAN J. (dir.), *Féil-sgríbhinn Eóin Mhic Néill. Essays and studies presented to Professor Eoin MacNeill on the occasion of his seventieth birthday, May 15th 1938*, Dublin, Three Candles, 1940, p. 160-166.
- VEYNE P., « L'interprétation et l'interprète. À propos des choses de la religion », *Enquête* [En ligne], vol. 3, 1996. <http://enquete.revues.org/623> [consulté le 20 mai 2015].
- VIAUT A., « La frontière linguistique de la ligne à l'espace : éléments pour une schématisation », *Glottopol* [En ligne], n° 4, juillet 2004, p. 6-22.
- VILCHES P., « Is It Your Border or Mine? Linguistic Borders, Identity, and Subjectivity, in Mexican, Mexican-American and Dominican Fiction and Film », *Ciberletras. Revista de crítica literaria y de cultura* [En ligne], n° 11, juillet 2004. <http://www.lehman.cuny.edu/ciberletras/v11/vilches2.html> [consulté le 5 janvier 2016].
- VIOLO G., *Héritage, patrimonialisation, revitalisation ? Approche ethnologique des transmissions de la langue bretonne en Bretagne (France) éclairées par celles de la langue française en*

Saskatchewan (Canada), dans les filiations, thèse de doctorat en ethnologie, sous la direction de Jean-François Simon, Université de Bretagne Occidentale, 2013.

VULPIAN A. (de), « Physionomie agraire et orientation politique dans le département des Côtes-du-Nord. 1928-1946 », *Revue française de science politique*, n° 1-2, 1951, p. 110-132.

W-Z

WALLERSTEIN I., « Ethnicity and National Integration in West Africa », *Cahiers d'études africaines*, vol. 1, n° 3, octobre 1960, p. 129-139.

WALTER H., « Entre le breton et le français, la situation inconfortable du gallo », *Actes du 12^e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Alexandrie, 17-22 août 1985, Paris, Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, 1986, p. 73-78.

WALTER H., « Tentatives pour une graphie unifiée du gallo », *Actes du 12^e colloque international de linguistique fonctionnelle*, Alexandrie, 17-22 août 1985, Paris, Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, 1986, p. 34-38.

WALTER H., « Le gallo hier et aujourd'hui », *La Bretagne Linguistique*, vol. 3, 1987, p. 9-35.

WALTER H., « Comment écrire le gallo ? », *Klask*, n° 1, 1989, p. 137-145.

WALTER H., « Nommer sa langue en Haute-Bretagne », BOUVIER J.-C. (dir.), *Les Français et leurs langues*, Actes du colloque de Montpellier, 5-7 septembre 1988, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1991, p. 533-538.

WALTER H., *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1998.

WALTER H., *Le français dans tous les sens. Grandes et petites histoires de notre langue*, Paris, Points, 2008 [Robert Laffont, 1988].

WAQUET H., « Jacques Levron – *La Haute-Bretagne* ; Émile Gabory – *Le Pays nantais*, compte-rendu », *Annales de Bretagne*, vol. 46, n° 1, 1939, p. 184-185.

WEBER E., *La fin des terroirs*, traduit de l'anglais par A. Berman et B. Génieux, Paris, Fayard, 2011 [Stanford University Press, 1976].

WEBER F., « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, n° 70, 2008, p. 140-150.

WILSON T. M., « Symbolic dimensions to the Irish border », DONNAN H. et WILSON T. M. (dir.), *Border Approaches. Anthropological Perspectives on Frontiers*, Lanham, University Press of America, 1994, p. 101-118.

WYART V., « Histoire bretonne et "néo-bretonnité" », DUGALÈS N., LE COADIC R. et PATEZ F. (dir.), *Et la Bretagne ? Héritage, identité, projets*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 73-96.

ZADORA-RIO E., « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole* [En ligne], n° 8, 2001. http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_8.pdf [consulté le 18 mars 2016].

ZERVA M., « Le rôle des stéréotypes dans la construction identitaire : une étude de cas », BOYER H. (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Actes du colloque international de Montpellier, 21-23 juin 2006, Université Montpellier 3, Paris, L'Harmattan, 2007, vol. 2, p. 317-328.

ZONABEND F., « Pourquoi nommer ? », LÉVI-STRAUSS C., *L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au collège de France, 1974-1975*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 1983 [1977], p. 257-286.

AUTRES SOURCES

Cartes anciennes représentant la limite entre Haute et Basse-Bretagne

Les noms sont ceux des auteurs/éditeurs mais pas nécessairement des graveurs. Quand nous disposons de cette information, nous la donnons entre parenthèses.

Les cartes sont classées par ordre de publication. Pour chacune, nous indiquons deux dates : celle de la carte elle-même, entre parenthèses (souvent une estimation), et celle de l'édition quand elle est contenue dans un ouvrage. Dans ce cas, nous avons indiqué l'éditeur et le lieu d'édition *quand cela était possible*. Nous n'avons pas mentionné les dates de rééditions le cas échéant. Nous proposons un lien vers la version numérisée du site Gallica quand elle existe.

Les informations fournies sont une compilation des données de I. E. Jones et C. Gaudillat (voir bibliographie des ouvrages). Elles étaient souvent lacunaires voire contradictoires, en particulier pour ce qui est des dates et des éventuels ouvrages dans lesquels les cartes ont été incluses. Nous nous sommes efforcée de les vérifier autant que faire se pouvait, toutefois des erreurs ont pu échapper à notre vigilance.

- D'ARGENTRÉ B., « Description du pays Armorique à présent Bretagne » (ca 1582), dans la deuxième édition de *L'Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré, Paris, Jacques du Puys, 1588.
- GALLE P. (graveur), « Britannia » (1588), dans la troisième édition de l'*Épitome du Théâtre du Monde d'Abraham Ortelius*, Anvers, Philippe Galle, 1588. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k545219>.
- ORTELIUS A., « Neustria, Britannia, et Normandia typus » (1594), dans *Theatrum Orbis Terrarum*, Anvers, Abraham Ortelius, 1595. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55006171g>.
- BOUGUEREAU M., « Description du pays Armorique à prés. Bretagne » (1594), dans *Le Théâtre François*, Tours, Maurice Bouguereau, 1594. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b550046457>.
- ARSENIUS A. et F. (graveurs), « Britannia » (1601), dans *Épitome du Théâtre de l'Univers d'Abraham Ortelius : Nouvellement reconnu, augmenté [...] par Michel Coignet*, Anvers, Johannes Keerbergen, 1601. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58027z>.
- QUAD M., « Britannia » (1603), dans *Deliciae Galliae* de Matthias Quad, Francfort, Latomus, 1603.
- BERTIUS P., « Britannia » (1616), dans *Tabularum Geographicarum contractarum* de Petrus Bertius, Amsterdam, Jodocus Hondius, [1616 ?].
- BOISSEAU J., « Païs Armorique ou description de la Haute et Basse Bretagne » (1641 ou 1642), dans *Théâtre des Gaules*, Paris, Jean Boisseau, 1642. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84395487>.
- BRIET P., « La Neustrie ou la France occidentale » (1648), dans *Parallela Geographiæ Veteris et Novæ*, Paris, Philippe Briet, 1648. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k829117>.
- DUVAL P., « Bretagne » (1659), dans *La Géographie Française*, Paris, Pierre Duval, [1659 ?].
- NOLIN J.-B., « La Province ou Duché de Bretagne Divisée en deux Grandes Parties, qui sont la Haute et la Basse Bretagne » (1695), Paris, Jean-Baptiste Nolin. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5971841k>.

- DANCKERTS T., « Ducatus Britanniae Tabula cum Omnibus suis Provinciis Nova Descriptio » (ca 1700), dans un atlas de Johannes van Keulen, Amsterdam, ca 1709. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84431206>.
- VALK G., « Præfectura Ducatus Britanniae, quæ Superior et Inferior [...] » (1702), dans *Atlantis sylloge compendiosa*, Amsterdam, Valck et Schenk, ca 1702 et 1709.
- DE WITT F., « Duché et Gouvernement Général de Bretagne Divisé en Haut et Bas, et Subdivisé en ses Neuf Évêchés ou Réceptes » (ca 1703), peut-être dans *Atlas Novum*, Amsterdam, Petrus Mortier, ca 1708.
- DE FER N., « Gouvernement Général de Bretagne où se trouve la Généralité de Nantes » (1705), dans *Atlas Curieux*, Paris, Nicolas de Fer, 1705. http://dioscorides.ucm.es/proyecto_digitalizacion/index.php?doc=b24545065&y=2010&p=1 (p. 133-135).
- DE FER N., « Gouvernement général du duché de Bretagne Divisée en Haute et Basse » (1711), dans *Atlas ou recueil de cartes géographiques dressées sur les nouvelles observations de Mrs de l'Académie Royale des Sciences*, Paris, Nicolas de Fer, première édition 1709. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53022650v>.
- VAN DER AA P., « Carte du Gouvernement de Bretagne, Suivant les Nouvelles Observations de Mess^{rs} de l'Académie Royale des Sciences » (1713), dans *Le Nouveau Théâtre du Monde, ou la Géographie Royale*, Leyde, Pieter Van der Aa, 1713.
- HOMANN J. B., « Tabula Ducatus Britanniae, Gallis, le Gouvernement Général de Bretagne » (1716), dans *Grosser Atlas*, Nuremberg, Johann Baptist Homann, 1716. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8592533h>.
- CHIQUET J., « Le duché ou le gouvernement général de Bretagne Divisé en haut et bas » (1719), dans *Nouveau Atlas François*, Paris, Jacques Chiquet, 1719.
- SALMON T., « Carta Geografica del Governo della Bretagna » (1725). <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8439540x>.
- CRÉPY, « Le Duché de Bretagne Divisée en Haute et Basse Et en ses neuf Évêchés » (1736).
- LE ROUGE G. L., « La Bretagne » (1748), dans *Atlas Nouveau Portatif*, Paris, Georges Louis Le Rouge, 1748 et 1756. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10544962>.
- SEUTTER M., « Gouvernement général de Bretagne » (ca 1750).
- DESNOS [L.-C. ?], « Gouvernement général du Duché de Bretagne divisé en Haute et Basse Bretagne » (1760), Paris, Desnos.
- FADEN W., « A Geometrical Survey of the Province of Britanny » (1795), Published for the use of the French Royal Army acting against the Conventional Republicans, Londres.

Articles de journaux

- GAGNEBET P., « Le rêve d'une French California », *Le Monde*, Cahier n° 22 368, 13 décembre 2016, p. 2.
- KERVELLA M., « Transmettre et rendre visible le gallo », *Ouest-France*, 1^{er} avril 2017.
- LE LIAN, « Exit les Amis du Parler Gallo, vive Břetaenhe Galaese », n° 23, décembre-janvier 1983-1984.
- LES INFOS DU PAYS DE PLOËRMEL, « Se souvenir de la langue et de la culture du beulou. Jean-Luc Laquittant : "Le gallo est né avant le français !" », n° 2120, 14 septembre 2016.
- OUEST-FRANCE, « Le gallo debout pour ses premières assises », 20 novembre 2016.

Articles de journaux sur internet (sans auteur identifié)

- 7SUR7 [En ligne], « Il y a 50 ans naissait la frontière linguistique », 29 août 2013. <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/1695362/2013/08/29/Il-y-a-50-ans-naissait-la-frontiere-linguistique.dhtml> [consulté le 30 août 2013].
- COURRIER INTERNATIONAL [En ligne], « Voisinage. Belgique et Pays-Bas redessinent la frontière sans se taper dessus », 5 janvier 2016. <http://www.courrierinternational.com/article/voisinage-belgique-et-pays-bas-redessinent-la-frontiere-sans-se-taper-dessus> [consulté le 5 janvier 2016].
- EXPRESS (L') [En ligne], « Migrations : partout dans le monde, la tentation des murs », 21 août 2015. http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/migrations-partout-dans-le-monde-la-tentation-des-murs_1708524.html [consulté le 5 janvier 2016].
- OUEST-FRANCE [En ligne], « Dimanche, fête du camber à l'étang de Penmur », 1^{er} juillet 2013. <http://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/dimanche-fete-du-camber-letang-de-penmur-691633> [consulté le 13 avril 2016].
- OUEST-FRANCE [En ligne], « Le pays de Fougères se met au gallo », 15 mars 2016. <http://www.ouest-france.fr/bretagne/fougeres-35300/le-pays-de-fougeres-se-met-au-gallo-4096202> [consulté le 23 juin 2016].
- OUEST-FRANCE [En ligne], « Crèche ou école, Rennes/Roazhon en pince pour la langue bretonne », 16 mars 2016. <http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/creche-ou-ecole-rennes/roazhon-en-pince-pour-la-langue-bretonne-4097252#> [consulté le 16 mars 2016].
- OUEST-FRANCE [En ligne], « Près du Havre, la fête de la communauté celte », 18 mars 2016. <http://www.ouest-france.fr/normandie/pres-du-havre-la-fete-de-la-communaute-celte-4102316> [consulté le 23 juin 2016].
- OUEST-FRANCE [En ligne], « Une école Diwan à Ploërmel pour la rentrée 2017 ? », 15 avril 2016. <http://www.ouest-france.fr/bretagne/ploermel-56800/ploermel-une-ecole-diwan-ploermel-pour-la-rentree-2017-4165245> [consulté le 01 juin 2016].
- PEUPLE BRETON (LE) [En ligne], « La langue bretonne ? Même pas au musée ! », 5 avril 2016. <http://lepeuplebreton.bzh/2016/04/05/la-langue-bretonne-meme-pas-au-musee/> [consulté le 6 juin 2016].
- SEIZH [En ligne], « Les Assemblées Galèzes aident le galo », 16 mai 2016. <http://7seizh.info/2016/05/16/assemblees-galezes-aident-galo/> [consulté le 01 juin 2016].
- TÉLÉGRAMME (LE) [En ligne], « Muzillac. Fête du Camber. 500 personnes ont profité du beau temps », 9 juillet 2013. <http://www.letelegramme.fr/local/morbihan/vannes-auray/muzillac/muzillac/fete-du-camber-500-personnes-ont-profite-du-beau-temps-09-07-2013-2166095.php> [consulté le 13 avril 2016].
- TÉLÉGRAMME (LE) [En ligne], « Diwan. Du breton en pays gallo », 28 février 2016. <http://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/dinan/diwan-du-breton-en-pays-gallo-28-02-2016-10973264.php> [consulté le 23 juin 2016].
- TÉLÉGRAMME (LE) [En ligne], « Langue bretonne. Options menacées au collège », 9 mai 2016. <http://www.letelegramme.fr/morbihan/langue-bretonne-options-menacees-au-college-09-05-2016-11060016.php> [consulté le 01 juin 2016].

Articles sur internet et billets de blogs

- ARGOUARCH P., « 5^e Forum des langues de France de Langon », *ABP* [En ligne], 10 juillet 2013. <https://abp.bzh/30803> [consulté le 29 novembre 2016].

- AUFFRAY R., « L'orine des mots : Jan », *Ya!* [En ligne], 14 novembre 2012. <http://yabzh.com/2012/11/lorine-des-mots-jan-regis-auffray-gallo> [consulté le 28 avril 2016].
- BARON Y., « Tan ba'n ti – il y a le feu dans la maison : bilinguisme et langue de bois », *ABP* [En ligne], 11 janvier 2013. <https://abp.bzh/28767> [consulté le 29 novembre 2016].
- BEAUMERT B., « Charte et label. Ils ont signé, ils caozz galo ! », *Chronique républicaine* [En ligne], 16 mars 2016. <http://www.lachroniquerepublicaine.fr/2016/03/19/culturecharte-et-label-ils-ont-signe-ils-caozz-galo/> [consulté le 23 juin 2016].
- BILLET A., « La Vraie-Croix, Sérent, Pleucadeuc : des villes frontières », *France 3 Régions* [En ligne], 13 octobre 2012. <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/2012/10/13/la-vraie-croix-serent-pleucadeuc-des-villes-frontieres-120089.html> [consulté le 19 novembre 2012].
- CAVAILLÉ J.-P., « Occitanie : du projet occitan à la nouvelle “grande région” », *Mescladis et còps de gula* [En ligne], 24 octobre 2016. <http://taban.canalblog.com/archives/2016/10/24/34479684.html> [consulté le 27 octobre 2016].
- COLLECTIF AI'TA !, « Politique linguistique de la Région ? Lettre à M. Le Drian, Président de la Région Bretagne », *ABP* [En ligne], 1^{er} mai 2016. <http://abp.bzh/40094> [consulté le 23 juin 2016].
- COLLECTIF AI'TA !, « La SNCF porte plainte contre le collectif Ai'ta ! », *Seizh* [En ligne], 23 mai 2016. <http://7seizh.info/2016/05/23/sncf-porte-plainte-contre-collectif-aita/> [consulté le 01 juin 2016].
- COLLECTIF AI'TA !, « Opération “bretonnise ton panneau !” », *Seizh* [En ligne], 5 juin 2016. <http://7seizh.info/2016/06/05/operation-bretonnise-panneau/> [consulté le 23 juin 2016].
- FOURQUET J., « Le vote Troadec ou quand les Bonnets rouges s'invitent aux urnes », *Le Huffington Post* [En ligne], 11 juin 2014. http://www.huffingtonpost.fr/jerome-fourquet/bonnets-rouges-christian-troadec_b_5483186.html [consulté le 6 avril 2017].
- GILDAS L., « Les mésaventures radiophoniques de Roger le contou et de Fred le disou », *ABP* [En ligne], 13 septembre 2013. <https://abp.bzh/31426> [consulté le 29 novembre 2016].
- LE BIHAN H., « Le manuscrit de Leyde », *Becedia* [En ligne], novembre 2016. <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-manuscrit-de-leyde> [consulté le 30 mai 2017].
- LÉCUYER F., « Gallo : le mouvement revendicatif se structure », *ABP* [En ligne], 9 octobre 2011. <https://abp.bzh/23432> [consulté le 29 novembre 2016].
- LÉCUYER F., « Gallo : l'éditorial du conseil régional que vous n'avez pas lu », *Seizh* [En ligne], 19 février 2013. <http://7seizh.info/2013/02/19/gallo-leditorial-du-conseil-regional-que-nous-navez-pas-lu/> [consulté le 29 novembre 2016].
- LÉCUYER F., « Des paniaos en galo dens le Menë et le peyi de Loudia », *Seizh* [En ligne], 23 mars 2014. <http://7seizh.info/2014/03/23/des-paniaos-en-galo-dens-le-mene-e-le-peyi-de-loudia/> [consulté le 25 mars 2014].
- LESTAGE F., « La frontera desplazada », *Frente Indígena de Organizaciones Binacionales* [En ligne], mars 1999. <http://fiob.org/1999/03/frontera-desplazada/> [consulté le 12 décembre 2017].
- PARISSE P., « Langue bretonne : grève de la faim de Yannig Baron », *Seizh* [En ligne], 6 avril 2016. <http://7seizh.info/2016/04/06/langue-bretonne-greve-de-faim-de-yannig-baron/> [consulté le 6 juin 2016].
- POILVET A.-É., « Gallo : une longue route pour la reconnaissance », *ABP* [En ligne], 12 novembre 2012. <https://abp.bzh/28124> [consulté le 29 novembre 2016].
- RENARD C., « Le monde se referme : la carte des murs aux frontières », *France Culture* [En ligne], 30 mai 2016. <http://www.franceculture.fr/geopolitique/le-monde-se-referme-la-carte-des-murs-aux-frontieres> [consulté le 4 octobre 2016].
- VANDERBILT T., « The walls in our heads », *The New York Times* [En ligne], 4 novembre 2016. https://www.nytimes.com/2016/11/06/opinion/sunday/the-walls-in-our-heads.html?_r=2 [consulté le 12 janvier 2017].

- YOUNG C., « Scots 2014 Report Card », *The Scots Haunbuik* [En ligne], 18 janvier 2014. <http://scotshaunbuik.co.uk/wp/?p=1153> [consulté le 6 juillet 2016].
- YOUNG C., « Aw about cless », *The Scots Haunbuik* [En ligne], 7 avril 2016. <http://scotshaunbuik.co.uk/wp/?p=3070> [consulté le 5 juillet 2016].
- ZERROUKY M., « Migrants : quand l'Europe s'emmure », *Le Monde* [En ligne], 3 septembre 2015. http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/09/03/migrants-quand-l-europe-s-emmure_4744960_1654200.html [consulté le 4 octobre 2016].

Dictionnaires et grammaires

- AUFFRAY R., *Le Petit Matao*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2007.
- AUFFRAY R., *Chapè chapiao. Grammaire de gallo*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2012.
- BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hachette, 1935 [1895].
- BLANCHET P. et WALTER H., *Dictionnaire du français régional de Haute Bretagne*, Paris, Bonneton, 1999.
- BLOCH H., CHEMAMA R. et DÉPRET É. (dir.), *Grand dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 1999 [1991].
- BONTE P. et IZARD M. (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2002 [1991].
- CHEVALIER J. et GHEERBRANT A., *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Robert Laffont/Jupiter, coll. « Bouquins », 1982 [1969].
- DELAMARRE X., *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Éditions Errance, 2003 [2001].
- DESHAYES A., *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Chasse-Marée, 2003.
- Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux, Florentin Delaulne, 1721, vol. 1.
- DORTIER J.-F. (dir.), *Le dictionnaire des sciences sociales*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2013.
- DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI C., MARCELLESI J.-B. et MÉVEL J.-P., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002 [1994].
- DU CANGE C. du Fresne, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Paris, Firmin Didot frères, 1840, vol. 1.
- DU CANGE C. du Fresne, *Glossaire françois*, Niort, Léopold Favre, 1879, vol. 1.
- FERRÉOL G. et JUCQUOIS G. (dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003.
- GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, F. Vieweg, 1881 & 1885, vol. 1 & 4.
- GRESLE F., PANOFF M., PERRIN M. et TRIPIER P., *Dictionnaire des sciences humaines. Anthropologie/Sociologie*, Paris, Nathan, 1994.
- HEMON R. et HUON R., *Dictionnaire breton/français, français/breton*, Lannion, Al Liamm, 2005.
- LA CURNE DE SAINTE-PALAYE J.-B. (de), *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort, Léopold Favre, 1877, vol. 3.
- LE GOFF P. (abbé), *Supplément au dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes par Émile Ernault*, Brest, Brud Nevez, 1983 [Lafolye, 1919].

- LÉVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013 [2003].
- MESURE S. et SAVIDAN P. (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006.
- MOURCIN J. (de), *Lexique grec-français*, Paris, Auguste Delalain, 1832.
- NEVEU F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004.
- OGÉE J., *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne. Nouvelle édition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin*, Rennes, Molliex, 1843 & 1853, vol. 1 & 2.
- SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES (une), *Le grand vocabulaire françois*, Paris, C. Panckoucke, 1768-1772, vol. 3, 13 & 24.

Émissions radiophoniques

- ERNER G., « La construction d'un mur végétalisé à Calais : la France, pays des droits de l'homme ? », émission « L'Humeur du matin », France Culture, diffusée le 12 septembre 2016. <http://www.franceculture.fr/emissions/lhumeur-du-matin-par-guillaume-erner/la-construction-dun-mur-vegetalise-calais-la-france> [consulté le 5 octobre 2016].
- KAHN S., « Identités collectives et altérités : la fabrique des imaginaires », émission « Planète terre », France Culture, diffusée le 10 février 2016. <http://www.franceculture.fr/emissions/planete-terre/identites-collectives-et-alterites-la-fabrique-des-imaginaires> [consulté le 9 juin 2016].
- KAZETENN AR VRO PLIN, n° 4, août 1979. <http://mediatheque.dastum.net/Record.htm?idlist=2&record=1923556712491053749> [consulté le 27 juin 2016].
- KRAFFT R. et NAVARRE J.-P., « Passeur. Comment j'ai fait passer la frontière à des réfugiés », émission « LSD, La série documentaire », France Culture, diffusée le 12 septembre 2016. <https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/passer-les-frontieres-4-histoires-de-frontieres-1-passeur> [consulté le 20 septembre 2016].
- LE PARC C. et DENIZET É., « Transmission du breton et du gallo : le point dans la Région », émission RCF, diffusée le 15 mars 2016. <https://rcf.fr/actualite/transmission-du-breton-et-du-gallo-le-point-dans-la-region> [consulté le 16 mars 2016].
- RADIO LASER, « Du Galo, dam Yan, dam Vèr : un an après, où en est la charte du gallo ? », émission diffusée le 6 juillet 2016. http://www.radiolaser.fr/Du-Galo-dam-Yan-dam-Ver-un-an-apres-ou-en-est-la-charte-du-gallo_a17815.html [consulté le 7 juillet 2016].
- ROLLO M. et GUILLOCHON J., « Interview d'Henri Le Cler à Billio », Plum'FM, diffusée le 8 mars 2005.

Enregistrements de communications

- BARRÉ R., « Une double minorisation linguistique ? Le cas du gallo et du scots », communication au colloque international « Bretagne-Écosse », Université de Bretagne Occidentale, 30 juin et 1^{er} juillet 2016.
- GUÉBLEZ R., « Limite linguistique, une frontière pour la musique ? », conférence pour l'association SKV, Saint-Brieuc, 8 décembre 2014.

ÔBRÉE B., « La revitalisation du gallo », conférence dans le cadre de la semaine du gallo, Loudéac, 14 mars 2016.

Présentation publique de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr », Maison Internationale de Rennes, 25 février 2015.

VIGNERON N., « Wikimédia », communication à la journée de rencontres Dastum « Valoriser le patrimoine oral à travers de nouveaux médias », Saint-Caradec, 28 mai 2016.

Enregistrements réalisés par des tiers

Bistrot de l'Histoire « À la frontière du gallo et du breton », La Ville-Andon, Plélo, 24 avril 2009.

Collectages de Patrik Deriano.

Collectages de Mathieu Guitton pour l'institut Chubri.

Rapports

BERTÈGN GALÈZZ, *Epllètè pour le galo/Agir d'urgence pour le gallo*, Rennes, 9 octobre 2015.

BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ, *Baromètre Bretagne Culture Diversité. Synthèse des résultats 2014*, Lorient, 2014.

BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ et TMO RÉGIONS, *Baromètre « Identité culturelle de la Bretagne ». Résultats de l'enquête téléphonique*, Lorient, janvier 2014.

CERQUIGLINI B., *Les langues de la France. Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*, avril 1999 [En ligne]. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf> [consulté le 10 juin 2016].

Charte culturelle bretonne de 1977 (La) [En ligne]. http://www.ofis-bzh.org/upload/travail_paragraphe/fichier/126fichier.pdf [consulté le 30 mai 2017].

CHUBRI, *Signalétique et diversité linguistique*, Rennes, février 2008.

CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE, *Gallo, étude et préconisations. Rapport du groupe de travail*, Rennes, mai 2015.

KEVRE BREIZH, *Lec'hanvadurezh Breizh, un teñzor da zerc'hel bev/La toponimiy bertonn, un tenzór a gardae/La toponymie bretonne, un trésor à conserver*, décembre 2016 [En ligne]. <http://www.kevrebreizh.org> [consulté le 13 octobre 2017].

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE, *L'enseignement aux adultes. Bilan 2016*, Observatoire des pratiques linguistiques, 2017.

OFIS AR BREZHONEG, *Ar pannerlezh-hent divyezhek. Reolennoù, teknikoù, skouerioù* [En ligne]. <http://www.ofis-bzh.org/upload/actualite/fichier/fr/313fichier.pdf> [consulté le 23 juin 2016].

RÉGION BRETAGNE, *Une politique linguistique pour la Bretagne. Rapport d'actualisation*, Rennes, mars 2012.

RÉGION BRETAGNE, *Pacte d'avenir pour la Bretagne. Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne*, Rennes, novembre 2015.

SCOTLAND'S CENSUS, *Table QS212SC*, « Scots language skills », 2011 [En ligne]. <http://www.scotlandscensus.gov.uk/documents/censusresults/release2a/scotland/QS212SC.pdf> [consulté le 7 juillet 2016].

SCOTLAND'S CENSUS, *Gaelic Report 2011 (part 2)*, 2015 [En ligne]. http://www.scotlandscensus.gov.uk/documents/analytical_reports/Report_part_2.pdf [consulté le 10 juillet 2016].

SCOTTISH GOVERNMENT SOCIAL RESEARCH, *Public Attitudes Towards the Scots Language*, 2010 [En ligne]. <http://www.gov.scot/Resource/Doc/298037/0092859.pdf> [consulté le 10 juillet 2016].

Revues

Babylonia, n° 1, « Frontières linguistiques », 1994.

Cahiers du LERG, n° 1, « Études et recherches gallèses », 1982.

Ethnologie française,

– vol. 34, n° 1, « Territoires en questions », janvier-mars 2004.

– vol. 34, n° 4, « Ethnologues et géographes », octobre-décembre 2004.

– vol. 42, n° 4, « Modernité à l'imparfait. En Bretagne », octobre-décembre 2012.

Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne, n° 4, « Langues de frontières et frontières de langues », juillet 2004.

Histoires des Bretagnes, vol. 5, « En marge », octobre 2015.

Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,

– n° 17, « Le breton », juillet 2010.

– n° 18, « Le francoprovençal », janvier 2011.

Terrain, n° 5, « Identité culturelle et appartenance régionale », octobre 1985.

Sites internet et blogs

ACADÉMIE DU GALLO [site internet]. <http://www.academie-du-gallo.bzh/ADG/site-fr/adg-accueil.html> [consulté le 18 juillet 2017].

ASSEMBLÉES GALÈSES (Les) [site internet]. <http://assemblees-gallese.net/start> [consulté le 24 juillet 2017].

BNF, *Représenter la terre* [site internet]. <http://expositions.bnf.fr/globes/bornes/borne2.htm> [consulté le 24 octobre 2015].

BROUDIC F., *Le blog langue bretonne* [blog]. <http://www.langue-bretonne.org> [consulté le 24 octobre 2015].

CHANSONS BRETONNES SUR IMPRIMÉS POPULAIRES [site internet]. <https://fv.kan.bzh/> [consulté le 3 août 2016].

DÉFENSE ET PROMOTION DES LANGUES D'OÏL [site internet]. <http://www.languesdoil.org> [consulté le 22 octobre 2016].

DU GALO, DAM YAN, DAM VÈR [site internet]. <https://www.dugalo.bzh> [consulté le 3 août 2017].

EMGLEV BRO GWENED [site internet]. <http://www.emglev-bro-gwened.net> [consulté le 15 août 2017].

- ETHNOLOGUE, LANGUAGES OF THE WORLD [site internet]. <https://www.ethnologue.com> [consulté le 15 novembre 2016].
- GALLÉSIE EN FÊTE (La) [site internet]. <http://gallesie-monterfil.bzh/Festival> [consulté le 13 juillet 2017].
- GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE [site internet]. http://www.gcbpv.org/?page_id=108 [consulté le 24 juillet 2017].
- ILLE-ET-VILAINE, LE DÉPARTEMENT [site internet]. <http://www.portrait35.net/fr/publication/portrait-35> [consulté le 2 mai 2013].
- JAOSET D’LAINTI [site internet]. <http://www.jaosetdlainti.com> [consulté le 31 octobre 2016].
- KEVRE BREIZH [site internet]. <http://www.kevrebreizh.org> [consulté le 28 juillet 2017].
- MA CLASSE EN GALLO [site internet]. <http://www.maclasseengallo.net/ecoles/danslesecoles/caden> [consulté le 15 août 2017].
- MARQUE BRETAGNE [site internet]. <http://www.marque-bretagne.fr/le-code-de-marque/signes-d-expression-de-la-marque/les-symboles-vivants> [consulté le 14 novembre 2016].
- MARQUE HAUTE BRETAGNE [site internet]. <http://marque-hautebretagne.fr> [consulté le 11 novembre 2016].
- MITAW [blog]. <http://mitaw.over-blog.com> [consulté le 16 mars 2016].
- OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE [site internet]. <http://www.fr.brezhoneg.bzh> [consulté le 15 mars 2017].
- RÉGION BRETAGNE [site internet]. http://www.bretagne.bzh/jcms/c_16790/fr/langues-de-bretagne [consulté le 30 mai 2017].
- SCOTLAND’S CENSUS [site internet]. <http://www.scotlandscensus.gov.uk/language> [consulté le 7 juillet 2016].
- SCOTS LANGUAGE CENTRE [site internet]. <http://www.scotslanguage.com> [consulté le 1^{er} juillet 2016].
- TAL OUZ TAL [site internet]. <http://guehenno.kendalch.com/pages/cercle-celtique-tal-ouz-tal-guehenno-morbihan-bretagne-danse-bretonne> [consulté le 23 février 2017].
- TRÉVOU-TRÉGUIGNEC, TRESTEL, CÔTE DE GRANIT ROSE [site internet]. <http://trevou-treguignec.bzh/tourisme-et-decouverte/patrimoine-historique/un-peu-dhistoire/> [consulté le 11 août 2016].
- UNESCO, *Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde* [site internet]. <http://www.unesco.org/languages-atlas/fr/atlasmap.html> [consulté le 20 juin 2016].
- UNESCO [site internet], « Le fest-noz, rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne ». <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/le-fest-noz-rassemblement-festif-base-sur-la-pratique-collective-des-danses-traditionnelles-de-bretagne-00707> [consulté le 13 décembre 2016].
- WIELEMANS S., *Connected Walls*, webdocumentaire sur les murs de séparation (Mexique–États-Unis et Maroc-Espagne) [site internet]. <http://www.connectedwalls.com> [consulté le 5 janvier 2016].
- YOUNG C., *The Scots Haunbuik* [blog]. www.scotshaunbuik.co.uk [consulté le 5 juillet 2016].

Vidéos

- AUCLERT P. et MICHON R., *Grnuch a grnây*, documentaire, Kalanna Production/TV Rennes 35, 2010. <http://www.bed.bzh/fr/films/grnuch-a-grnay/> [consulté le 21 juin 2016].
- BLANCHARD H., *Voyage en Gallésie*, documentaire, JPL films, 2002.

- BOUSSARD D. et QUILLIEN B., *Saun le galo poënt de Bertaèyn !*, documentaire, France 3 Ouest, 2008, diffusé dans l'émission « Tomm Tomm Tomm » de France 3 Bretagne le 8 septembre 2013. <http://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/emissions/france-3-breizh/actu/tomm-tomm-tomm-8-viz-gwengolo.html> [consulté le 15 août 2017].
- CLERET A., *La parole assassinée/Ar gomz drouklazhet*, documentaire, Bara Gwin Films, 2014. <http://www.bed.bzh/fr/films/la-parole-assassinee/> [consulté le 12 septembre 2016].
- GUINARD P., *Brezhoneg, un siècle de breton*, série documentaire, France 3 Ouest/13 Production/Cinémathèque de Bretagne, 2001.
- LE GUILLOU S., *Ao Brezhoneg, Penn-Limit, 22 Bro-Ouelloù*, documentaire, France 3 Ouest, 2008.
- MÉNAGE R. et JOURDAIN C., *Le galo de Matao*, documentaire, Les passeurs d'images et de son, 2012. <http://www.bed.bzh/fr/films/le-galo-de-matao/> [consulté le 21 juin 2016].
- MICHON R., *Lettres à un gallésant*, documentaire, Kalanna Production/Rennes Cité Média, 2008. <http://www.bed.bzh/fr/films/lettres-a-un-gallesant/> [consulté le 15 août 2017].
- Parler gallo*, documentaire, France 3 Bretagne Pays de Loire, 4 mai 1977. <http://www.ina.fr/video/RXC01018900> [consulté le 21 juin 2016].

Annexes

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1. Liste alphabétique des témoins	947
Annexe 2. Tableau des témoins.....	951
Annexe 3. Tableau des spécialistes	961
Annexe 4. Trame d'entretien.....	962
Annexe 5. L'est dans la tradition celtique insulaire et les cartes médiévales	966
Annexe 6. Rapport « sur les immigrations bretonnes dans la ville de Nantes » d'Auguste Chérot au maire de Nantes, 25 avril 1851	967
Annexe 7. Cartes montrant la limite entre Haute et Basse-Bretagne	969
Annexe 8. Les coiffes bretonnes	971
Annexe 9. Chant bilingue gallo-breton	972
Annexe 10. Le dégradé identitaire	973
Annexe 11. La Foire aux Gages de Pontivy, par Émile Gilles.....	974
Annexe 12. Extrait d'un entretien sur les accents au collège et au lycée (Nicole), réalisé le 24 septembre 2013.....	975
Annexe 13. Extrait d'un témoignage sur le gallo et l'école	976
Annexe 14. La « vraie Bretagne »	977
Annexe 15. Extrait d'un entretien avec un militant bretonnant (spécialiste Q), réalisé le 12 septembre 2014.....	978
Annexe 16. Extrait d'un entretien avec un militant gallésant (spécialiste I), réalisé le 5 juin 2013	979
Annexe 17. Intentions du projet « Appartenance bretonne et identité gallèse », par Gilles Morin	980

Annexe 1. Liste alphabétique des témoins

Pour qu'il soit plus facile de retrouver une personne particulière au cours de la lecture, nous avons regroupé ici tous les témoins, qu'ils soient nés dans une commune de la frontière linguistique ou se soient installés dans la zone frontalière à l'âge adulte. Sont également présents les deux témoins vivant plus loin de la limite (Évelyne et Jeannine).

En italiques, on trouvera les témoins secondaires, autrement dit les personnes présentes lors des entretiens, qui peuvent être originaires d'une autre zone géographique.

Nous avons attribué un code à chaque témoin, correspondant à son origine : BB pour « Basse-Bretagne » ou HB pour « Haute-Bretagne », suivi du numéro de département, 22 pour les Côtes-d'Armor et 56 pour le Morbihan (ou, exceptionnellement, 29 pour certains témoins ayant déménagé sur la frontière).

Quand deux lieux d'origine sont indiqués, il s'agit de personnes ayant déménagé dans leur enfance.

Aimée (HB 22), née en 1922, originaire de Plélo, réside à Plélo

Alain (HB 22), né en 1943, originaire de Plélo, réside à Plélo

Alice (BB 22), née en 1987, originaire du Haut-Corlay, réside à Saint-Nicolas-du-Pélem

André (HB 56), né en 1948, originaire de Trédion/Elven, réside à La Chapelle-Caro

Andrée (HB 56), épouse de Raymond, née en 1935, originaire de Muzillac, réside à La Vraie-Croix

Annaïck (HB 56), née en 1975, originaire de Plumelec, réside à Plumelec

Bernard (HB 56), né en 1951, originaire de Réguiny, réside à Moréac

Berthe (BB 22), née en 1931, originaire de Paimpol/Tressignaux, réside à Lanvollon

Brigitte, née en 1959, originaire de la région parisienne, réside à Boqueho

Célestin (BB 56), né en 1920, originaire de Guéhenno (hameau historiquement bretonnant), réside à Guéhenno (hameau historiquement bretonnant)

Chantal (BB 22), épouse de Gérard, née en 1947, originaire de Pludual, réside à Saint-Jean-Kerdaniel

Christian (HB 56), neveu de Germaine, né en 1957, originaire de Guéhenno, réside à Campénéac

Claude (HB 56), né en 1949, originaire de Saint-Gonnery, réside à Arradon

Claudine (BB 22), née en 1947, originaire de Bringolo, réside à Bringolo

Clément (BB 22), né en 1986, originaire de Plussulien, réside à Saint-Mayeux

Colette (BB 56), née en 1951, originaire de Saint-Aignan, réside à Saint-Aignan

Daniel (BB 22), né en 1946, originaire de Saint-Jean-Kerdaniel/Lanrodec, réside à Lanrodec

Danielle (HB 56), née en 1950, originaire de Guéhenno, réside à Saint-Jean-Brévelay

Émile (BB 22), né en 1932, originaire de Senven-Léhart, réside au Vieux-Bourg (hameau historiquement bretonnant)

Erell (BB 56), née en 1984, originaire de Bignan, réside à Bignan

Éric (HB 56), né en 1956, originaire de Crédin, réside à Josselin

Eugène (BB 29), né en 1932, originaire de la baie de Douarnenez, réside à Hémonstoir
 Évelyne (BB 56), née en 1953, originaire de Quistinic, réside à Quistinic
 Fabienne (HB 22), née en 1957, originaire de Plélo, réside à Plélo
Félicité (HB 56), épouse de Léon, née en 1929, originaire de Radenac, réside à Radenac
Francis (HB), présent lors de l'entretien avec Raymond et Andrée, né en 1943, réside à La
Vraie-Croix
 Frédérique (HB 22), née en 1988, originaire de Saint-Martin-des-Prés, réside à L'Hermitage-
 Lorge
 Gabriel (BB 56), né en 1928, originaire de Saint-Allouestre, réside à Saint-Jean-Brévelay
 Geneviève (HB 22), née en 1947, originaire de Saint-Guen, réside à Mûr-de-Bretagne
 Georgette (BB 56), née en 1929, originaire de Damgan, réside à Damgan
 Gérard (BB 22), né en 1947, originaire de Saint-Jean-Kerdaniel, réside à Saint-Jean-Kerdaniel
 Germaine (HB 56), née en 1931, originaire de Guéhenno, réside à Guéhenno
 Gilbert (HB 22), né en 1942, originaire de Saint-Martin-des-Prés/Le Bodéo, réside au Bodéo
 Gilles (BB 56), né en 1956, originaire de Bignan, réside à Bignan
 Henri (HB 22), né en 1931, originaire de Tréguidel, réside à Tréguidel
Henriette (BB 56), épouse de Gabriel, née en 1930, originaire de Saint-Jean-Brévelay, réside à
Saint-Jean-Brévelay
 Hippolyte (HB 22), né en 1924, originaire de Plélo, réside à Plélo
Jacqueline (BB 22), épouse d'Alain, née en 1940, originaire de Serval (près de Lannion, Côtes-
d'Armor), réside à Plélo
 Jacques (HB 22), né en 1945, originaire de Loudéac/Saint-Guen, réside à Saint-Guen
 Jean (BB 22), né en 1932, originaire de Tressignaux, réside à Tressignaux
 Jeannine (HB 56), née en 1949, originaire de Saint-Martin-sur-Oust, réside à Saint-Martin-sur-
 Oust
 Joseph (HB 22), né en 1928, originaire de Plélo, réside à Plérin
 Julie (BB 29), née en 1985, originaire de Brest, réside à Saint-Caradec
 Laura (HB 56), née en 1987, originaire de Hémonstoir/Bignan, réside à Saint-Allouestre
 Léon (HB 56), né en 1929, originaire de Radenac, réside à Radenac
Liliane (HB 56), épouse d'André, née en 1948, originaire d'Elven, réside à La Chapelle-Caro
 Louis (BB 56), né en 1930, originaire de Surzur, réside à Surzur
 Louise (HB 22), née en 1930, originaire de Saint-Thélo, réside à Saint-Guen
 Lucien (BB 56), né en 1923, originaire de Bignan, réside à Bignan
 Lucille (BB 22), née en 1987, originaire de Saint-Mayeux (partie historiquement bretonnante),
 réside à Saint-Mayeux
 Madeleine (HB 22), née en 1933, originaire de Plélo, réside à Plélo
 Marc (BB 22), né en 1955, originaire de Carnoët, réside à Plélo
 Marcel (HB 22), né en 1938, originaire de Mûr-de-Bretagne, réside à Mûr-de-Bretagne
 Marguerite (BB 56), née en 1921, originaire de Damgan, réside à Damgan
 Maria (BB 22), née en 1930, originaire de Lohuec/Lanrodec/Plouagat, réside à Lanrodec
Marie (BB 22), épouse de Jean, née en 1932, originaire de Tressignaux, réside à Tressignaux
Mathurine (HB 56), épouse de Lucien, née en 1924, originaire de Buléon, réside à Bignan

Maurice (BB 56), né en 1939, originaire d'Elven (hameau historiquement bretonnant), réside à Elven (hameau historiquement bretonnant)

Michel (HB 22), né en 1947, originaire de Plélo, vit à Trégomeur

Micheline (BB 56), née en 1934, originaire de Moréac, réside à Moréac

Murielle (BB 56), née en 1964, originaire de Locminé, réside à Bignan

Nathalie (HB 56), née en 1975, originaire de Pleugriffet/Billio, réside à Billio

Nicole (BB 22), née en 1949, originaire de Pludual, réside à Concarneau

Ninnog (BB 56), née en 1988, originaire de Bignan, réside à Saint-Allouestre

Pascale (HB 22), née en 1960, originaire de Plélo, réside à Saint-Jean-Kerdaniel

Patrick (BB 22), né en 1952, originaire de Saint-Connan, réside à Saint-Connan

Paul (HB 22), ami de Claude, né en 1948, originaire de Plélo, réside à Arradon

Philomène (BB 22), née en 1926, originaire de Saint-Connan, réside à Saint Connan

Pierrette (HB 22), épouse de Marcel, née en 1938, originaire de Saint-Gilles-Vieux-Marché, réside à Mûr-de-Bretagne

Raymond (HB 56), né en 1935, originaire de La Vraie-Croix, réside à La Vraie-Croix

Robert (BB 22), né en 1933, originaire de Saint-Connan, réside à Senven-Léhart

Roger (BB 56), né en 1938, originaire de Naizin, réside à Naizin

Soizic (BB 56), épouse de Gilbert, née en 1942, originaire de Berné (région de Guémené-sur-Scorff, Morbihan), réside au Bodéo

Sylvie (HB 22), née en 1973, originaire de Boqueho, réside à Boqueho

Yves (HB 22), né en 1947, originaire de Plélo, réside à Langueux

Yvonne (BB 22), épouse d'Émile, née en 1933, originaire de Saint-Gilles-Pligeaux/Le Vieux-Bourg (hameau historiquement bretonnant), réside au Vieux-Bourg

Annexe 2. Tableau des témoins

Pseudonyme <i>(en italiques : témoins secondaires)</i>	Année de naissance	Lieu d'origine <i>(le hameau n'est mentionné que s'il se trouve sur la frontière ou si son statut haut ou bas-breton diffère du reste de la commune)</i>	Lieu de résidence <i>(le hameau n'est mentionné que s'il se trouve sur la frontière ou si son statut haut ou bas-breton diffère du reste de la commune)</i>	Métier	Métier des parents	Parle-t-il/elle breton/ gallo ?	Date de l'entretien
Témoins bas-bretons dans les Côtes-d'Armor							
Philomène	1926	Saint-Connan (Coldabry)	Saint-Connan (Coldabry)	Commerçante et agricultrice retraîtée	Père courtier en bestiaux, mère qui tenait une épicerie	Gallo par sa mère du Vieux-Bourg (mais n'a plus beaucoup l'occasion de le parler), et breton par son père de Saint-Connan (comprend tout mais a du mal à tenir une conversation)	29.06.15
Maria	1930	Lohuec puis Lanrodec et Plouagat	Lanrodec	Éleveuse retraitée (mais poursuit son activité)	Père agriculteur et ouvrier d'imprimerie	Breton langue maternelle (le comprend mais ne peut plus le parler)	30.09.13

Berthe	1931	Paimpol puis Tressignaux (La Trinité, hameau frontalier présent sur les cartes de Sébillot et Panier)	Lanvallon	Couturière retraitée	Père marin, mère couturière	Français uniquement ; comprend un peu le breton (père bretonnant)	25.09.13
Jean (et Marie)	1932 (les deux)	Tressignaux (Marie : Tressignaux)	Tressignaux	Agriculteur retraité	Agriculteurs	Breton langue maternelle pour les deux	11.09.13
Émile (et Yvonne)	1932 (Yvonne : 1933)	Senven-Léhart (Yvonne : Saint-Gilles-Pligeaux puis Pasquiou au Vieux-Bourg)	Le Vieux-Bourg (Pasquiou, hameau historiquement bretonnant)	Agriculteurs retraités	Agriculteurs	Breton langue maternelle pour les deux ; communiquent entre eux en breton	21.11.14
Robert	1933	Saint-Connan (Coldabry)	Senven-Léhart (Kerderrien, hameau situé en Saint-Gildas sur la ligne Sébillot, puis en Senven-Léhart sur la ligne Panier)	Agriculteur retraité	Père courtier en bestiaux, mère qui tenait une épicerie	Breton par son père, gallo par sa mère (frère de Philomène) ; parle plus breton que gallo	25.06.15
Daniel	1946	Saint-Jean-Kerdaniel, puis Lanrodec vers huit ans	Lanrodec	Représentant de commerce retraité	Artisan et vendeur d'articles en bois	Français uniquement ; connaît des mots de breton et le comprend un peu (famille paternelle) ; mère gallésante qui avait appris le breton après son mariage ; épouse bretonnante	10.09.13
Claudine	1947	Bringolo	Bringolo	Agricultrice retraitée	Agriculteurs	Français uniquement ; parents bretonnants ; père qui connaissait	29.10.13

						aussi le gallo pour être allé travailler comme journalier en pays gallo	
Gérard (et Chantal)	1947 (les deux)	Saint-Jean-Kerdaniel (Chantal : Pludual)	Saint-Jean-Kerdaniel	Facteur retraité (Chantal : AVS)	Agriculteurs (Gérard)	Comprennent le breton, peuvent faire des phrases mais pas tenir une conversation	01.10.13
Nicole	1949	Pludual	Concarneau	Enseignante retraitée	Père menuisier, mère qui travaillait dans un garage	Français uniquement ; a beaucoup entendu le breton avec sa mère ; a pris quelques cours de breton dans sa jeunesse ; père gallésant mais qui le parlait peu	24.09.13
Patrick	1952	Saint-Connan	Saint-Connan	[Profession libérale]	Agriculteurs	Breton langue maternelle	12.09.14
Clément	1986	Plussulien	Saint-Mayeux	En formation d'électricien, auparavant représentant en informatique		Français uniquement ; grands-parents paternels bretonnants, père qui comprend un peu le breton ; grands-parents maternels gallésants, mère qui comprend un peu le gallo, et un peu le breton suite à son mariage	28.04.15
Lucille	1987	Saint-Mayeux (partie historiquement bretonnante)	Saint-Mayeux	Étudiante		A appris le breton en formation longue, essaie de parler breton avec son grand-père	03.02.15
Alice	1987	Le Haut-Corlay	Saint-Nicolas-du-Pélem	Infirmière		A suivi des cours de breton au collège ; un arrière-grand-père	23.03.15

						bretonnant ; comprend un peu le gallo qu'elle a entendu avec une arrière-grand-mère	
Témoins bas-bretons dans le Morbihan							
Célestin	1920	Guéhenno (Treulé, hameau historiquement bretonnant)	Guéhenno (Treulé, hameau historiquement bretonnant)	Agriculteur retraité	Agriculteurs	Français uniquement ; parents bretonnants	18.09.14 (Entretien non enregistré)
Marguerite	1921	Damgan	Damgan		Père marin d'État	Français uniquement ; grands-parents bretonnants (notamment une grand-mère née en 1850)	26.11.14
Lucien (et Mathurine)	1923 (Mathurine : 1924)	Bignan (Mathurine : Sainte-Anne en Buléon, hameau frontalier, Haute-Bretagne)	Bignan	Agriculteurs retraités	Agriculteurs	Breton langue maternelle ; est allé à l'école privée en breton ; catéchisme en breton (Mathurine : gallo)	03.01.15
Gabriel (et Henriette)	1928 (Henriette : 1930)	Saint-Allouestre (Henriette : Kérantily en Saint-Jean Brévelay)	Saint-Jean-Brévelay	Agriculteurs retraités	Agriculteurs	Breton et un peu de gallo ; père gallésant de Pleugriffet (Henriette : comprend le breton mais ne le parle pas)	03.01.14
Georgette	1929	Damgan	Damgan		Agriculteurs	Français uniquement	26.11.14
Louis	1930	Surzur	Surzur	Agriculteur retraité, ancien responsable professionnel et syndical	Agriculteurs	Français uniquement ; père bretonnant	20.01.15

Micheline	1934	Moréac	Moréac	Agricultrice retraitée	Agriculteurs	Breton langue maternelle	20.11.14
Roger <i>(avec des interventions de son épouse)</i>	1938 (les deux)	Naizin (Sainte-Brigitte, hameau frontalier)	Naizin	Agriculteurs retraités	Agriculteurs	Breton deuxième langue <i>(Épouse qui comprend le breton mais ne le parle pas)</i>	16.01.15
Maurice	1939	Elven (Le Petit Bocolo hameau frontalier historiquement bretonnant)	Elven (Le Petit Bocolo hameau frontalier historiquement bretonnant)	Enseignant d'histoire-géographie retraité		Français uniquement ; mère bretonnante, père issu d'un mariage mixte (parlait un peu breton et gallo)	17.12.14
Colette	1951	Saint-Aignan	Saint-Aignan	Secrétaire dans une entreprise de carriers, retraitée	Père carrier	Français uniquement ; a suivi quelques cours de breton quand elle était au lycée ; parents bretonnants	27.05.14
Gilles	1956	Bignan	Bignan	Enseignant d'anglais en collège		A suivi des cours de breton pour adultes, a de bonnes bases et peut suivre les émissions de radio	21.10.14
Erell	1984	Bignan	Bignan	Art-thérapeute et enseignante d'arts appliqués	Enseignants	Français uniquement ; connaît quelques mots de breton ; père qui a appris le breton	02.07.15
Ninnog	1988	Bignan	Saint-Allouestre	Responsable de qualité dans l'agroalimentaire		A suivi des cours de breton au lycée ; père bretonnant, mère qui a des bases en gallo	21.07.15
Témoins hauts-bretons dans les Côtes-d'Armor							
Aimée	1922	Plélo	Plélo			Gallo (niveau difficile à connaître car elle ne	24.05.13 (Entretien)

						veut pas le parler)	non enregistré)
Hippolyte	1924	Plélo (Kerprat, hameau frontalier)	Plélo	Agriculteur retraité	Agriculteurs	Gallo (niveau inconnu)	28.03.13
Joseph	1928	Plélo	Plérin	Curé	Agriculteurs	Gallo (niveau inconnu)	24.06.13
Henri	1931	Tréguidel	Tréguidel	Menuisier retraité	Père menuisier	Un peu de gallo (mais l'a peu entendu avec ses parents)	24.10.13
Madeleine	1933	Plélo	Plélo	Agricultrice retraitée	Agriculteurs	Gallo (niveau inconnu)	28.10.13
Marcel (et Pierrette)	1938	Mûr-de-Bretagne (Pierrette : Saint-Gilles-Vieux-Marché)	Mûr-de-Bretagne	Instituteur retraité (Pierrette : enseignante de mathématiques en collège retraitée)		« Patois de Mûr » (lexique essentiellement, ne peut pas faire de phrases) ; mère bretonnante	02.12.13
Gilbert (et Soizic)	1942	Saint-Martin-des-Prés puis Le Bodéo (Soizic : Berné, pays pourlet, Basse-Bretagne)	Le Bodéo	Agriculteurs retraités	Agriculteurs	Gallo (appris par le voisinage, ses parents ne le lui parlaient pas) ; une grand-mère bretonnante de Kerpert (Soizic : breton deuxième langue)	16.12.14
Alain (et Jacqueline)	1943 (Jacqueline : 1940)	Plélo (Jacqueline : Servel puis Saint-Quay-Perros, Basse-Bretagne)	Plélo	Agriculteurs retraités	Agriculteurs	Gallo (Jacqueline : breton langue maternelle, et a appris le gallo après son mariage)	20.06.13
Jacques	1945	Loudéac puis Saint-Guen	Saint-Guen	Enseignant retraité		Gallo (niveau inconnu) ; a pris quelques cours de breton	18.11.13
Yves	1947	Plélo	Langueux	Chargé des contrôles de sécurité en BTP et	Agriculteurs	Gallo	21.03.13

				usines, retraité			
Michel	1947	Plélo	Trégomeur	Enseignant d'histoire-géographie et chef d'établissement retraité	Père Coopérative agricole de Landerneau ; mère ouvrière	Gallo (niveau inconnu) ; a pris quelques cours de breton	16.10.13
Geneviève	1947	Saint-Guen	Mûr-de-Bretagne	Enseignante en primaire puis en collège (mathématiques), retraitée	Coiffeurs	Français uniquement ; connaît des mots de gallo, le comprend mais ne peut pas le parler ; a pris quelques cours de breton ; père de famille bretonnante, mère de famille gallésante	10.06.14
Fabienne	1957	Plélo	Plélo	Restauratrice	Agriculteurs	Un peu de gallo (le comprend bien, peut faire quelques phrases)	19.11.13
Pascale	1960	Plélo	Saint-Jean-Kerdaniel	Aide-soignante	Agriculteurs	Gallo ; belle-famille bretonnante	07.10.13
Sylvie	1973	Boqueho	Boqueho	Infirmière	Agriculteurs [?]	Gallo (niveau inconnu)	30.10.13
Frédérique	1988	Saint-Martin-des-Prés	L'Hermitage-Lorge	Étudiante	Agriculteurs	Aucun des deux	13.02.15
Témoins hauts-bretons dans le Morbihan							
Léon <i>(et Félicité)</i>	1929 (les deux)	Radenac	Radenac	Boulangier retraité	Boulangers	Gallo (appris par le voisinage) ; parents bretonnants de Saint-Allouestre	10.10.14
Germaine <i>(et Christian)</i>	1931 <i>(Christian : 1957)</i>	Guéhenno	Guéhenno <i>(Christian : Campénéac)</i>	Agricultrice retraitée <i>(Christian : travaille sur une plateforme)</i>	Agriculteurs	Gallo	16.09.14

				<i>pétrolière)</i>			
Raymond (<i>et Andrée</i>) (<i>avec la participation de Francis</i>)	1935 (les deux) (<i>Francis : 1943</i>)	La Vraie-Croix (<i>Andrée : Muzillac</i>)	La Vraie-Croix	Agriculteur retraité	Agriculteurs	Français uniquement ; connaît quelques mots de gallo, et moins de breton (par sa mère qui était allée à l'école en breton) (<i>Andrée : quelques mots de gallo</i>)	24.02.15
André (<i>et Liliane</i>)	1948 (les deux)	Trédion puis Elven (<i>Liliane : Elven</i>)	La Chapelle-Caro	Contrôleur des impôts retraité		Gallo ; un grand-père bretonnant (<i>Liliane : un peu de gallo ; un grand-père bretonnant</i>)	25.03.15
Claude (<i>et Paul</i>)	1949 (<i>Paul : 1948</i>)	Saint-Gonnery (<i>Paul : Plélo</i>)	Arradon (<i>Paul : Arradon</i>)	Retraité, travaillait au service juridique du Crédit Agricole	Agriculteurs	Un peu de gallo ; une grand-mère bretonnante (<i>Paul : gallo (niveau inconnu) ; famille maternelle bretonnante</i>)	03.12.14
Danielle	1950	Guéhenno	Saint-Jean-Brévelay	Enseignante de CE2 retraitée		Gallo ; mari de famille bretonnante, qui a appris le gallo à son contact	09.09.14
Bernard	1951	Réguiny	Moréac	Agriculteur retraité	Agriculteurs	Gallo	07.10.14
Éric	1956	Crédin (Le Runio, hameau frontalier ; ruisseau du Runio mentionné par Sébillot)	Josselin	Ouvrier	Agriculteurs	Gallo ; a appris le breton à l'âge adulte	17.09.14

Annaïck	1975	Plumelec	Plumelec	Enseignante d'arts plastiques en collège	Agriculteurs	Gallo ; a passé l'option gallo au baccalauréat	14.03.15
Nathalie	1975	Pleugriffet puis Billio	Billio	ASH (agent des services hospitaliers) en maison de retraite		Français uniquement ; connaît quelques mots de gallo et le comprend assez bien	13.08.15
Laura	1987	Hémonstoir puis Bignan	Saint-Allouestre	Animatrice		Français uniquement ; grands-parents gallésants ; est attirée par le breton	02.07.15
Témoins venus vivre dans des communes frontalières							
Louise	1930	Saint-Thélo	Saint-Guen	Patronne de café retraitée	Agriculteurs	Gallo langue maternelle (mais a arrêté de le parler tôt)	27.11.13
Eugène	1932	Baie de Douarnenez	Hémonstoir	Employé des postes retraité		Breton langue maternelle ; comprend aussi le gallo	06.10.14
Marc	1955	Carnoët	Plélo	Entrepreneur de travaux publics		Breton langue maternelle	19.06.13
Brigitte	1959	Région parisienne	Boqueho	Femme au foyer		Français uniquement	30.10.13
Murielle	1964	Locminé	Bignan	AVS		Français uniquement ; prend des cours de breton ; grands-parents bretonnants	21.10.14
Julie	1985	Brest	Saint-Caradec	Animatrice patrimoine		Français uniquement	08.10.13
Témoins résidant à l'écart de la frontière							
Jeannine (avec la	1949	Saint-Martin-sur-Oust	Saint-Martin-sur-Oust	Secrétaire dans une agence		Gallo (niveau inconnu)	25.06.14

<i>participation d'amis)</i>				d'expropriation, retraîtée			
Évelyne	1953	Quistinic	Quistinic	Aide ménagère retraîtée	Agriculteurs	Comprend le breton mais a du mal à le parler	10.08.15

Annexe 3. Tableau des spécialistes

Entretien	Date	Qualité	Commune d'origine, si proche de la frontière
A	21.01.13	Géographe (entretien exploratoire)	
B	25.01.13	Élue au conseil départemental des Côtes-d'Armor (entretien exploratoire)	
C	02.04.13	Employé du conseil départemental des Côtes-d'Armor (culture) (entretien exploratoire)	
D	08.04.13	Historien (entretien exploratoire)	
E	12.04.13	Employé du conseil départemental des Côtes-d'Armor (culture) (entretien exploratoire)	
F	03.05.13	Directrice de pays touristique en Haute-Bretagne (plusieurs entretiens exploratoires avec des directeurs de pays touristiques ont été réalisés entre janvier et mai 2013 ; un seul a été retenu)	
G	29.05.13	Collecteur, militant associatif gallésant	
H	29.05.13	Collecteur, militant associatif gallésant, chanteur et musicien traditionnel ; a aussi étudié le breton	
I	05.06.13	Militant associatif gallésant	
J	07.06.13	Enseignant de gallo retraité	
K	16.07.13	Militant associatif gallésant	
L	17.09.13	Enseignante de gallo retraitée	
M	08.10.13	Animatrice patrimoine immatériel de Haute-Bretagne	
N	26.05.14	Collecteur, militant associatif gallésant ; a aussi étudié le breton	
O	03.07.14	Collecteur, sonneur ; a effectué des recherches sur le pays d'à-bas	Questembert
P	03.09.14	Militants associatifs gallésants, musiciens traditionnels (deux personnes)	
Q	12.09.14	Militant bretonnant, chanteur traditionnel	Saint-Connan
R	17.09.14	Collecteur gallésant ; a aussi étudié le breton	Crédin
S	06.10.14	Collecteur bretonnant ; a aussi étudié le gallo	Loudéac
T	07.10.14	Militant associatif gallésant	Réguiny
U	21.10.14	Collecteur bretonnant, chanteur traditionnel	Bignan
V	06.12.14	A effectué des recherches sur le pays d'à-bas	Muzillac
W	21.02.17	Collecteur gallésant, chanteur traditionnel	Sérent

Annexe 4. Trame d'entretien

Nous présentons ici une version *formalisée* des questions posées en entretien, autant dans le registre de langue employé que dans les sections créées pour faciliter la lecture.

La trame doit être adaptée en fonction de l'âge de l'enquêté. Par exemple, les questions sur les fréquentations sont moins pertinentes pour les enquêtés les plus jeunes.

1. TÉMOIN

- 1.1. Année et lieu de naissance
- 1.2. Lieu de résidence pendant l'enfance si différent du lieu de naissance
- 1.3. Profession
- 1.4. Lieu d'origine et profession des parents
- 1.5. Lieu d'origine du conjoint le cas échéant

2. PERCEPTION DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

- 2.1. Sur votre commune [/commune d'origine pour les personnes qui ont quitté la zone frontalière], que parle/parlait-on, mis à part le français ?
 - [Pour les Hauts-Bretons qui emploient le terme « gallo »] L'appelait-on comme cela quand vous étiez enfant ?
- 2.2. [Pour les Bas-Bretons] Comment appelez-vous ce que l'on parle de l'autre côté de la limite ?
 - [Pour ceux qui emploient le terme « gallo »] L'appelait-on comme cela quand vous étiez enfant ?
- 2.3. Quand vous étiez enfant, saviez-vous que l'on parlait une autre langue à proximité ?
 - Si oui, saviez-vous où était la limite entre les deux ? Pourriez-vous décrire où elle se situe ?
 - Si non, quand avez-vous découvert la limite ? Pourriez-vous décrire où elle se situe ?
- 2.4. [Lecture d'une liste de communes frontalières] Pourriez-vous me dire si, dans ces communes, on parle/parlait breton ou [gallo/patois] (selon le terme employé par le témoin) ?
- 2.5. [Observation de la carte de Bretagne] Pourriez-vous me montrer où, à votre avis, on parle breton/[gallo/patois] en Bretagne ? (question à décliner ensuite en montrant les départements)

3. TERMINOLOGIE

- 3.1. Comment appelez-vous les gens qui vivent de l'autre côté de la limite ?
 - Les appelait-on comme cela quand vous étiez enfant ?
 - Comment les appelle-t-on en breton/[gallo/patois] ?
 - Ont-ils un surnom ?
- 3.2. Comment appelez-vous la zone où l'on parle breton/[gallo/patois] ?
 - L'appelait-on comme cela quand vous étiez enfant ?
- 3.3. Employez-vous les termes « Haute » et « Basse-Bretagne » ?
- 3.4. Qu'est-ce que la Basse-Bretagne/la Haute-Bretagne pour vous ?

4. RAPPORTS SOCIAUX

- 4.1. Les [Bretons et Gallos/bretonnants et gallésants...] (selon les termes employés par le témoin) ont-ils une réputation particulière ?
- Qu'en pensez-vous ?
- 4.2. Connaissez-vous des dictons sur les [Bretons et Gallos/bretonnants et gallésants...] ?
- 4.3. Y a-t-il des moqueries entre [Bretons et Gallos/bretonnants et gallésants...] ?
- Si oui, sur quoi portent-elles ?
- 4.4. Y a-t-il des rivalités avec une commune voisine en particulier ?
- 4.5. Connaissez-vous des dictons sur les communes/villages des environs ?
- 4.6. Sur votre commune [/commune d'origine pour les personnes qui ont quitté la zone frontalière], y a-t-il des familles originaires [de l'autre côté de la limite/du pays X] ?
- 4.7. Sur votre commune [/commune d'origine pour les personnes qui ont quitté la zone frontalière], y a-t-il des personnes qui se sont mariées à une personne originaire [de l'autre côté de la limite/du pays X] ?
- Si oui, comment s'est passée l'installation de leur conjoint(e) ?
- 4.8. La fréquentation d'une personne originaire [de l'autre côté de la limite/du pays X] aurait-elle posé problème dans votre famille ?

5. REPRÉSENTATIONS DES LANGUES

PRATIQUE FAMILIALE DE LA LANGUE LOCALE

- 5.1. Que parlait-on à la maison dans votre enfance ?
- 5.2. Qui, dans votre famille, parle le [X] [langue locale] ?

PRATIQUE PERSONNELLE DE LA LANGUE LOCALE

- 5.3. Parlez-vous le [X] maintenant ?
- Si oui, à quelle fréquence ? Avec qui ? Dans quels lieux ?
- 5.4. Lisez-vous le [X] ?
- 5.5. Écrivez-vous le [X] ?
- 5.6. Vous arrive-t-il d'entendre du [X] à la radio ou à la télévision ?
- 5.7. Suivez-vous volontairement des programmes télé/radio en [X] ?
- Si oui/non, pourquoi ?

VISION DE LA LANGUE LOCALE (POUR LES LOCUTEURS)

- 5.8. Que ressentez-vous en parlant le [X] ?
- 5.9. Le [X] est-il important pour vous ?
- Si oui, en êtes-vous fier ?
- 5.10. Vos enfants parlent-ils le [X] ?
- Si oui, est-ce vous qui le leur avez transmis, ou d'autres personnes ?
 - Si non, pourquoi ?
- 5.11. Avez-vous la sensation que la façon de parler le [X] change quand vous vous éloignez de chez vous ?
- Si oui, à partir d'où ?

VISION DE LA LANGUE LOCALE (POUR LES NON-LOCUTEURS)

5.12. Que ressentez-vous en entendant le [X] ?

5.13. Aimeriez-vous apprendre le [X] ?

- Si oui/non, pourquoi ?

VISION DE L'AUTRE LANGUE

5.14. Quand avez-vous entendu pour la première fois [question pour les Hauts-Bretons] du breton/[question pour les Bas-Bretons] du [gallo/patois] ?

- [Si la personne s'en souvient] Qu'en avez-vous pensé ?

5.15. Dans votre enfance, que disait-on [question pour les Hauts-Bretons] sur le breton/[question pour les Bas-Bretons] sur le [gallo/patois] ?

5.16. Comment trouviez-vous [l'autre langue] ?

5.17. Maintenant, que pensez-vous [question pour les Hauts-Bretons] du breton/[question pour les Bas-Bretons] du [gallo/patois] ?

5.18. Aimeriez-vous l'apprendre ?

- Si oui/non, pourquoi ?

6. REPRÉSENTATIONS DE L'AUTRE

6.1. Que pensez-vous des gens du [pays breton/bretonnant]/[pays gallo/gallésant] [selon les termes employés par le témoin] ?

6.2. Ressentez-vous une différence entre les gens du [pays breton/bretonnant] et ceux du [pays gallo/gallésant] ?

- Si oui, en quoi sont-ils différents à vos yeux ?

6.3. Ressentez-vous des différences entre le [pays breton/bretonnant] et le [pays gallo/gallésant] ?

6.4. Ressentez-vous des différences entre l'est et l'ouest de la Bretagne ?

- [Pour les deux questions précédentes] Y a-t-il à votre avis
 - des différences de paysage ;
 - des plats différents ;
 - des habitudes/façons de faire/traditions différentes ;
 - une différence de caractère ;
 - une différence dans le rôle et la place des femmes ;
 - une différence au niveau religieux ; dans le rapport à la mort/aux défunts ?

7. ENJEUX ACTUELS

ENSEIGNEMENT DES LANGUES DE BRETAGNE ET MOUVEMENT CULTUREL BRETON

7.1. Que pensez-vous de l'enseignement en breton ?

7.2. Que pensez-vous de l'enseignement en [gallo/patois] ? (vérifier d'abord si le témoin sait que cela existe)

7.3. Aimeriez-vous que vos enfants apprennent le breton/le [gallo/patois] ?

- Si oui/non, pourquoi ?
- [Pour les personnes plus âgées] Auriez-vous aimé que vos enfants apprennent le breton/le [gallo/patois] si la possibilité avait existé à l'époque ? Pourquoi ?

- 7.4. Que pensez-vous des efforts faits pour défendre le breton ?
- 7.5. Que pensez-vous des efforts faits pour défendre le [gallo/patois] ?
- 7.6. [Pour ceux qui ont des enfants] Avez-vous donné des prénoms bretons à vos enfants ?
- Si oui/non, pourquoi ?
- 7.7. Fréquentez-vous des événements liés à la culture bretonne ?
- Si oui/non, pourquoi ?
 - Si oui, lesquels ?

SIGNALÉTIQUE BILINGUE

- 7.8. Que pensez-vous des panneaux bilingues français-breton ?
- 7.9. Que pensez-vous des panneaux français-breton en [pays gallo/gallésant] ?
- 7.10. Seriez-vous favorable à des panneaux en gallo
- en [pays gallo/gallésant] ?
 - en [pays breton/bretonnant] ?
- 7.11. Seriez-vous favorable à des panneaux trilingues partout en Bretagne ?

IDENTITÉ

- 7.12. Pensez-vous que le breton est une composante importante de l'identité de la Bretagne ?
- Pensez-vous que l'identité bretonne changerait si le breton disparaissait ?
 - Pensez-vous que la disparition du breton menacerait l'identité bretonne ?
- 7.13. Pensez-vous que le [gallo/patois] est une composante importante de l'identité de la Bretagne ?
- Pensez-vous que l'identité bretonne changerait si le gallo disparaissait ?
 - Pensez-vous que la disparition du [gallo/patois] menacerait l'identité bretonne ?
- 7.14. Pourriez-vous imaginer la Bretagne sans le breton ?
- 7.15. Pourriez-vous imaginer la Bretagne sans le [gallo/patois] ?

Annexe 5. L'est dans la tradition celtique insulaire et les cartes médiévales

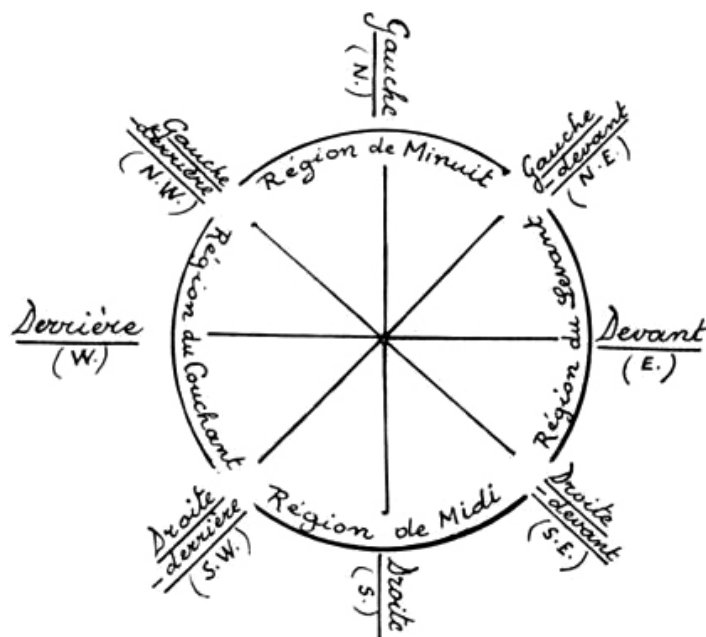


Figure 73. Les directions dans la tradition celtique insulaire selon Cuillandre

CUILLANDRE J., « La répartition des aires dans la rose des vents bretonne et l'ancienne conception du monde habité en longitude », *Annales de Bretagne*, vol. 50, n° 1, 1943, p. 145.

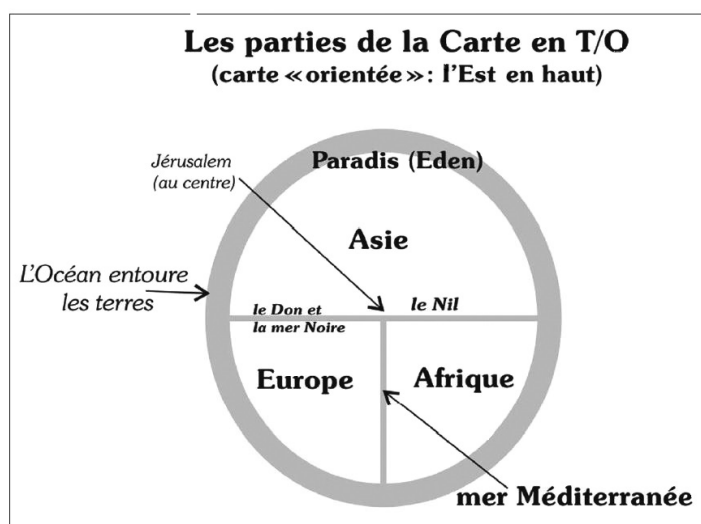


Figure 74. L'est dans les cartes médiévales

PESTAÑA G., « L'État des géographes dans le Pacifique : la première figure de l'État, c'est la carte ! », DE DECKKER P. (dir.), *Les Figures de l'État dans le Pacifique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 319.

Annexe 6. Rapport « sur les immigrations bretonnes dans la ville de Nantes » d'Auguste Chérot au maire de Nantes, 25 avril 1851

Monsieur le maire,

Dans son rapport du 11 janvier dernier, la commission pour l'assainissement des logements insalubres vous signalait ce fait : que l'insalubrité des logements, dont la raison principale était la malpropreté, avait souvent pour cause première des habitudes de malpropreté invétérées chez les personnes. Elle vous disait que cette malpropreté personnelle est, de plus, un agent incessant d'affaiblissement moral et de démoralisation qu'il importe de combattre activement ; et parmi les mesures les plus efficaces, elle vous indiquait la propagation des bains et lavoirs publics, qui ont obtenu un succès si remarquable à Londres et qui paraissent devoir réussir à Rouen de la même manière.

Nous avons la conviction qu'il est possible, avec une ferme volonté et beaucoup de persévérance, de faire pénétrer les améliorations nécessaires dans les classes malheureuses de notre cité ; mais, nous devons le reconnaître, nos espérances se décourageraient, si les quartiers misérables, dont nous poursuivons l'assainissement, devaient être régulièrement infectés, le mot n'est pas trop fort, par ces invasions de mendiants qui nous viennent des campagnes de la Bretagne.

Ces populations, étrangères à notre département, chez lesquelles la malpropreté la plus repoussante est une seconde nature, et dont la dégradation morale est descendue à un niveau effrayant, viennent périodiquement encombrer nos quartiers les plus pauvres et les plus insalubres. Elles recherchent et n'obtiennent qu'à des prix élevés, en raison de leur insolvabilité même, des logements où le devoir de l'administration ne lui permet pas de tolérer la présence d'êtres humains. Ce sont généralement des réduits ou hangars, n'ayant d'autre ouverture qu'une porte pour donner accès à l'air et à la lumière ; dont le sol est une boue permanente, entretenue par l'humidité qui suinte des murs et du toit ; sol sur lequel repose l'unique couchette des habitants, un amas de paille recouvert de quelques guenilles fétides. Aussi, une bonne partie des interdictions que nous vous avons demandé de prononcer s'appliquent-elles aux logements de cette catégorie d'habitants.

Lorsqu'ils parviennent à occuper des habitations qui ne sont pas, par elles-mêmes, dans des conditions d'insalubrité, leurs habitudes d'une malpropreté hideuse, sur la personne, les vêtements, dans toutes les fonctions usuelles de la vie, ne tardent pas à y créer une insalubrité grave. Ajoutons que la plupart de ces malheureux ne comprennent que le bas-breton, et qu'il est presque impossible aux agents de l'autorité de s'en faire comprendre.

Nous ne saurions trop insister sur ce point, monsieur le Maire ; chacun de leurs séjours est une véritable infection des habitations, qui doit paralyser tous nos efforts et les vôtres, si on n'apporte un remède énergique à ce fléau. Car c'est un véritable fléau, une plaie déplorable que la présence, parmi nos populations, de ces pauvres gens, dont la dégradation morale égale la dégradation physique.

Parmi les nombreux faits qui ont affecté profondément la commission, quelques-uns suffiraient pour justifier une pareille appréciation.

Ainsi, un hangar sans fenêtre, dont le sol et les murs étaient pour ainsi dire putréfiés, était occupé par deux jeunes filles, deux sœurs, toutes deux mères, ne comprenant pas un mot de français et n'ayant d'autres moyens d'existence, pour elles deux et trois enfants, que la plus abjecte et la plus misérable prostitution.

Dans d'autres taudis non moins hideux, nous trouvons père, mère, enfants, ne comprenant également que le bas-breton, sans autre mobilier qu'un monceau de paille, sans autre ressource que la mendicité. Puis, quand ils ont obtenu quelques monnaies de la charité privée, le père et souvent la mère se hâtent de se plonger dans une affreuse ivresse d'eau-de-vie et scandalisent ensuite le voisinage par des luttes féroces et des actes d'immoralité révoltante. Les archives judiciaires révéleraient qu'ils entrent pour les trois quarts dans la population qui alimente les bancs des tribunaux de police. En général, ces ménages sont encombrés d'enfants dont l'aspect est navrant.

Nous croyons fermement, monsieur le Maire, que l'administration doit se préoccuper sérieusement d'un pareil état de choses. Les mesures tendant à arrêter l'envahissement du mal seraient non moins dans l'intérêt de la population de notre ville que dans le véritable intérêt de ces infortunés.

L'intérêt de la commune est évident. Ces hordes nomades, à raison des conditions hygiéniques où elles vivent, sont une charge pesante pour ses hôpitaux. Elles entretiennent dans nos murs le fléau de la mendicité et rendent stériles les efforts et les sacrifices de l'administration pour le faire disparaître ; ou bien, elles font une concurrence désastreuse à notre population ouvrière dans la recherche du travail. Enfin, elles démoralisent cette même population par l'incessant spectacle de la dégradation la plus infâme.

Si la présence de ces malheureux, dans nos murs, apportait une amélioration à leur sort, nous n'aurions pas le courage de demander qu'ils en soient écartés ; bien des considérations peuvent se taire devant un soulagement réel de pareilles misères. Ils ont, comme tous les citoyens, droit à la liberté de choisir leur résidence sur le sol du pays. Mais si cette liberté souffre des restrictions nécessaires, dans l'intérêt de la société, ce principe de restriction peut être d'autant mieux invoqué, quand il se trouve d'accord avec l'intérêt sainement compris de ceux contre qui l'application en est demandée. Or, il n'est pas douteux que ce ne soit ici le cas. C'est la misère qu'ils fuient en abandonnant leurs campagnes pour se jeter dans nos villes ; mais ils ne font que changer de misère et aggraver leur triste condition.

La plupart ne comprennent ou ne parlent que leur patois breton : ils sont donc dans l'impossibilité de pouvoir s'employer utilement, sauf le cas exceptionnel de grands travaux de terrassement. La charité publique ne leur est pas accessible, parce qu'elle n'est acquise qu'à certaine condition de domicile ; leur seule ressource est la charité privée, c'est-à-dire son exploitation par la mendicité. Logés comme nous l'avons fait connaître, ils sont victimes de nombreuses causes d'insalubrité qui sévissent tout autrement dans les réduits malsains de nos mauvais quartiers que dans les huttes des campagnes. Enfin, ils ont, outre la tentation, toute facilité, dans une grande ville, de s'abandonner à tous les vices auxquels les laisse en pâture l'absence du sens moral, à peu près étouffé chez eux, si jamais il y a été développé.

Nous pensons qu'à tous égards, il importe que cette facilité de quitter les campagnes pour venir croupir dans la misère d'une grande cité comme la nôtre, soit refusée à ces populations. L'administration doit les retenir dans les campagnes ; c'est là qu'elle doit s'occuper de venir en aide à leur misère. Elles y seront toujours plus à la portée d'un travail utile, qui leur fait, d'ailleurs, complètement défaut dans les villes. Elles y seront aussi, près du pasteur de leurs paroisses, à la portée des enseignements de la religion et de la morale, dont elles n'ont pas moins besoin que de pain.

Que le gouvernement, pour arriver à ce but, agisse sur leurs communes. Il le peut, il le doit ; car en les laissant venir ainsi s'engloutir dans cette fange qu'ils entretiennent dans nos cités, le gouvernement est coupable contre la société, coupable contre ces malheureux. Ce n'est point d'ailleurs au travail industriel qu'il faut demander des ressources contre ces misères, c'est au travail agricole. Le premier est limité, le second peut être illimité devant le vaste champ du développement de la consommation. Celui-ci est, de plus, par lui-même, un agent de moralisation. Or, quand il s'agit de développer, de féconder le travail agricole, nous sommes de ceux qui croyons que vouloir, c'est pouvoir. Le tout est de savoir vouloir.

Ces considérations, Monsieur le maire, sont sans doute d'une compétence plus élevée que la nôtre ; mais nous avons dû les indiquer à la justification de la mesure que nous provoquons.

Nous pensons, monsieur le Maire, que l'intérêt de la population que vous administrez exige que vous concertiez (*sic*) à cet égard avec M. le préfet, et dans le cas où ce magistrat n'aurait pas les moyens d'action suffisants, que vous les réclamiez d'accord près du gouvernement. Car il est urgent de porter le fer dans une plaie dont nous étions loin de soupçonner la gravité et l'étendue avant qu'elles ne se fussent révélées à nous, dans la visite minutieuse que nous faisons de tous les logements pauvres de la ville de Nantes.

Nantes, 25 avril 1851.

Le vice-président de la commission, A. CHÉROT

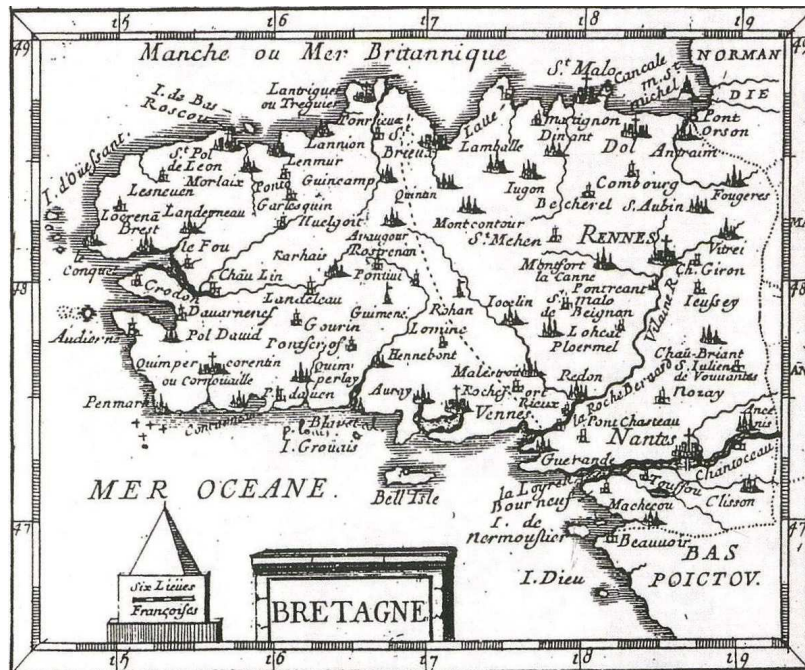
GUYVARC'H D., « Un manifeste de 1851 contre les immigrés bretons », *Genèses*, n° 24, 1996, p. 140-141.

Annexe 7. Cartes montrant la limite entre Haute et Basse-Bretagne



Carte 72. La carte de Galle (1588) (7,2 x 10,1)

Ici dans l'édition italienne d'Ill Theatro del Mondo d'Ortelius (1598).
GAUDILLAT C. et PINOT J. P., Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800,
Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 2.



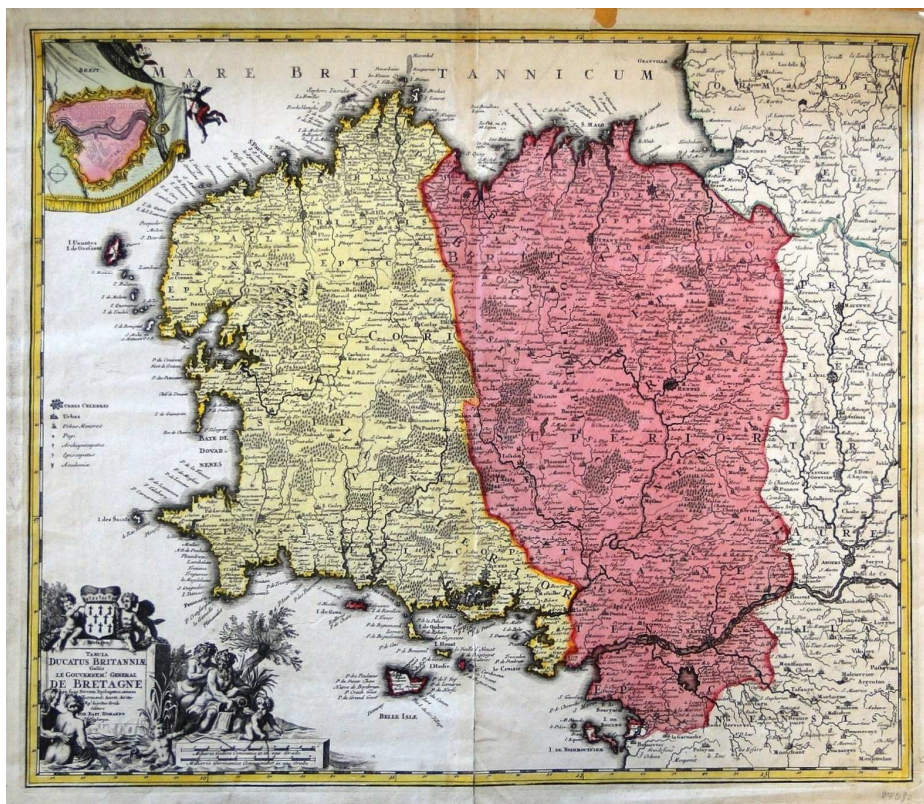
Carte 73. La carte de Duval (1659) (10 x 12)

GAUDILLAT C. et PINOT J. P., Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800,
Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 17.



Carte 74. La carte de De Fer (1711) (45 x 60)

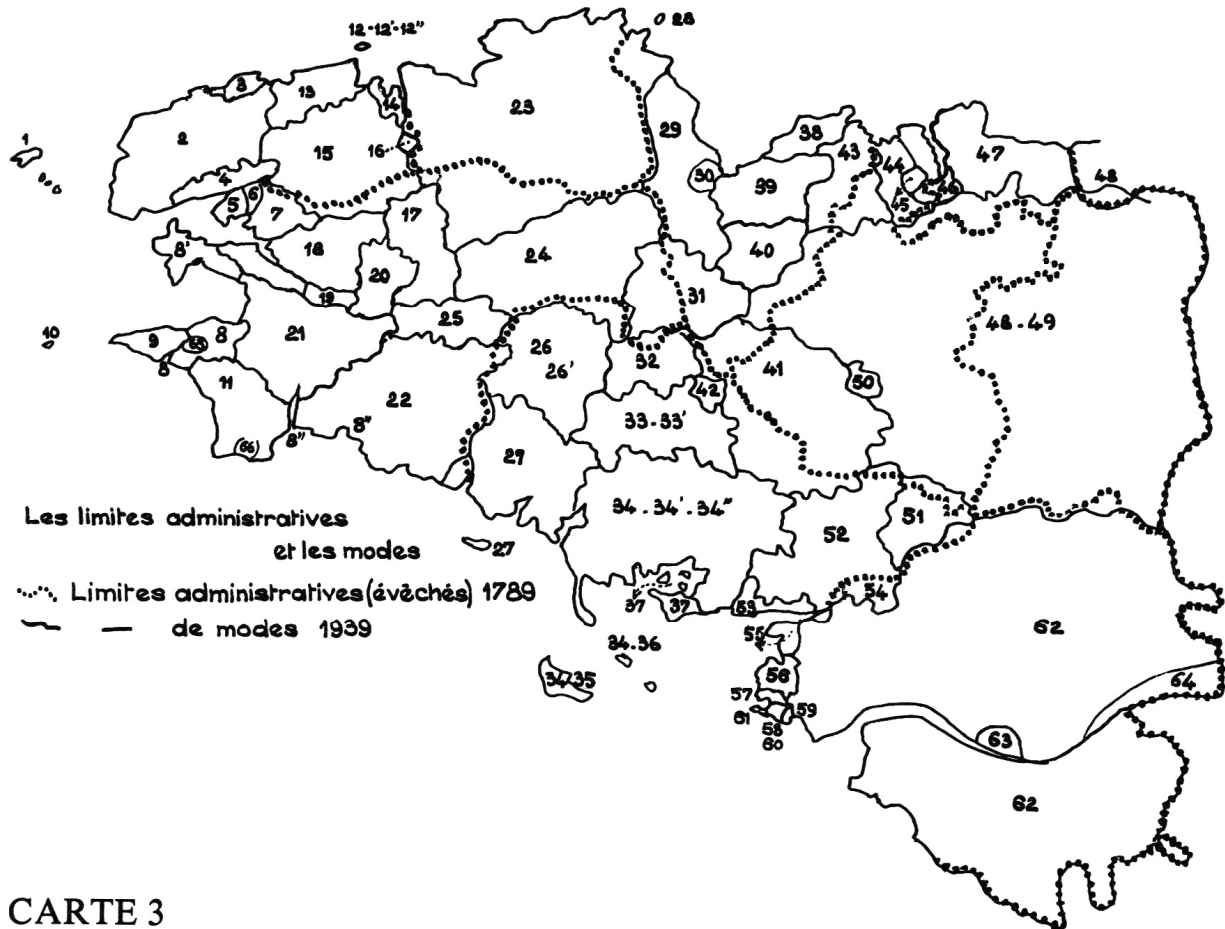
GAUDILLAT C. et PINOT J. P., Cartes anciennes de la Bretagne, 1582-1800, Spézet, Coop Breizh, 1999, planche 34.



Carte 75. La carte d'Homann (1716) (48,2 x 57,4)

Exemplaire de la bibliothèque Yves Le Gallo, CRBC Brest, cote CA 12.

Annexe 8. Les coiffes bretonnes



CARTE 3

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------|
| 1. Ouessant | 22. Rosporden | 45. Dinan |
| 2. Bas-Léon | 23. Tréguier | 46. Bords de la Rance |
| 3. Pays Pagan | 24. Rostrenen | 47. Cancale |
| 4. Brest, Landerneau | 25. Gourin | 48. Rennes |
| 5. Plougastel | 26, 26'. Guémené-sur-Scorff | 48'. Enclaves en Normandie |
| 6. Loperhet | 27. Lorient-Groix | 49. Rennes |
| 7. Daoulas, Irvillac | 28. Ile de Bréhat | 50. Mauron |
| 8. Douarnenez | 29. Saint-Brieuc-Campagne | 51. Redon |
| 8'. Crozon | 30. Saint-Brieuc-Ville | 52. Rochefort-en-Terre |
| 8''. Ile Tudy et Concarneau | 31. Loudéac | 53. Billiers, Damgan |
| 9. Cap Sizun | 32. Pontivy | 54. Saint-Dolay |
| 10. Ile de Sein | 33, 33'. Baud | 55. Mesquer |
| 11. Pays de Pont-l'Abbé | 34, 34', 34''. Vannes | 56. Pays Métayer |
| 12, 12', 12''. Ile de Batz | 35. Belle-Isle | 57. La Turballe |
| 13. Saint-Pol | 36. Houat, Hoëdic | 58. Bourg-de-Batz |
| 14. Taulé | 37. Golfe du Morbihan, Sarzeau | 59. Le Pouliguen |
| 15. Haut-Léon | 38. Pléneuf | 60. Saillé |
| 16. Morlaix | 39. Lamballe | 61. Le Croisic |
| 17. Carhaix | 40. Moncontour | 62. Pays de Nantes |
| 18. Châteaulin | 41. Josselin, Ploërmel | 63. Ancenis |
| 19. Gouézec, Saint-Thois | 42. Réguiny | 64. Pont-Croix |
| 20. Châteauneuf-du-Faou | 43. Jugon | 65. Kéerty-Penmarc'h |
| 21. Quimper | 44. Trigavou | |

Carte 76. Les coiffes de Bretagne selon Creston

CRESTON R.-Y., *Le costume breton*, Paris, Tchou, 1978, carte 3.

Annexe 9. Chant bilingue gallo-breton

Ce chant a été collecté par l'association Kanerion Bro Boio auprès de Joachim Barrillio¹.

Laosket mé trankil, me lar dis (Laisse-moi tranquille, je te dis)

*Quand j'étais chez mon père
Apprenti pastouriau (bis)
J'allions garder les vaches
Les moutons, les pourciaux*

***Laosket mé trankil, me lar dis
Te rengo men dantér, o***

*Mais un jour, le loup vint
M'enleva le plus biau*

*Il me laissa qu'la piau
Pour en faire des mantiaux*

*Et ainsi que la queue
Pour mettre à mon chapiau*

*Et faire danser les filles
Le dimanche des Ramiaux*

*Les dames qui étaient là
Ne trouvaient pas ça biau / ça point biau*

*Les hommes qui étaient là
Voulaient tous voir plus haut*

*N'y comptez pas les gars
Vous ne verrez point Michau*

*Il est ben ramassé
Dedans son bigorniau*

*Et il n'en sortira
Que quand il fera plus chaud !*

¹ La transcription qui suit est la leur. Le gallo est francisé, notamment les finales en *-iao* qui sont devenues *-iau*.

Annexe 10. Le dégradé identitaire

L'échange qui suit, avec Maurice, originaire d'un village bretonnant d'Elven, commune dont les deux tiers figuraient en Haute-Bretagne au moment de l'enquête de Panier, illustre la complexité identitaire de la zone frontalière.

D'après Maurice, les habitants d'Elven même ne se disaient pas Gallos.

« Et puis ils parlaient le français, quand même, et les gens qui parlaient gallo dans le bourg, eh bien, on les distinguait. [II] y avait une petite dame dans le bas de la butte de la Passion, elle avait sa coiffe du pays gallo. Et ça, ça permettait aussi de faire la distinction. Les gens qui venaient du pays gallo, souvent, gardaient leur coiffe, les femmes gardaient les coiffes. Alors c'était une petite coiffe qu'elles avaient sur le côté, là. Et puis les autres, ma mère avait une coiffe vannetaise. Ici c'était la coiffe type Vannes-Auray, quoi. Donc [il] y a plusieurs types de coiffe à Elven, [il] y a eu plusieurs types. Mais alors, par contre, les Gallèses gardaient leur coiffe, quoi. Alors, donc, quand on les voyait dans le bourg et tout ça, [...] on savait que celle-là venait de Trédion ou de Plumelec, quoi. Ou de Saint-Guyomard. »

Pour eux, les Gallos étaient donc les personnes venant de la zone géographique au-delà d'Elven en direction de l'est et du nord-est. Pour entendre du gallo, « il faut aller vraiment plus loin, il faut aller plus loin ». « Sauf les gens qui venaient du pays gallo. Et on les repérait tout de suite, hein [rire]. A l'accent, à la façon de parler. On les méprisait un peu. [...] Ben, les Gallèses, en gros, à partir de l'Arz, à partir de l'Arz. Bon, de l'autre côté de l'Arz, alors là, c'était... c'était là. De l'autre côté de l'Arz, alors là, c'est franchement gallo. Franchement gallo ».

Nous lui demandons si les habitants d'Elven et des hameaux proches se disaient « bretons » ou « gallos » :

« Entre les deux, ou aucun des deux, quoi. Par contre, ici, donc à partir de Camarec, à partir de Kerlanic, ici, enfin tout ce secteur-ci [à l'ouest et au sud-ouest de la commune] se disait franchement breton. Ici, on est franchement breton, là, on est franchement gallo, et puis ici, c'est une zone intermédiaire, que les Gallos, d'ailleurs, ont eu tendance à gagner de plus en plus. Nous, on avait une voisine qui venait de Trémerhan. Eh ben oui, mais c'était du gallo, ça, quoi, déjà. Eh bien elle avait amené l'accent gallo avec elle, quoi. Ah oui. C[e n]'est pas loin, pourtant, hein. »

Nous lui demandons ensuite de préciser la terminologie.

Anne Diaz : Les Gallos, comme vous dites, dans le temps, on employait ce terme-là pour les désigner ?

Maurice : Ah oui oui. Les Gallos, les Gallèses, oui.

A. D. : On aurait dit « le pays gallo » aussi ?

M. : On parlait du pays gallo, oui.

A. D. : Pour l'endroit où il y avait du breton, on aurait dit comment ?

M. : Ah, comment on disait ? [Silence] Oui, on le disait, mais... qu'à demi-mot seulement, quoi, hein. [II ne] fallait pas le reconnaître en tant que tel, quoi. Sauf les gens qui venaient de Saint-Avé, Plescop et tout ça [à la périphérie de Vannes], comme mon beau-père. Alors eux ils étaient franchement bretons, bretonnants, quoi, hein. Mais nous, on est une zone intermédiaire. [...]

A. D. : Les gens d'ici, dans cette zone intermédiaire, ils n'auraient pas dit « Nous, on est bretons » ?

M. : Euh, non, pas d'une manière aussi franche.

A. D. : Ce serait les gens plus loin ?

M. : Oui, c'est les gens plus loin. Mais enfin, les gens plus loin trouvaient que les vrais Bretons sont encore un peu plus loin, quoi. C'est toujours plus loin. Les Gallos, eux... ils se reconnaissent comme Gallos, quoi. Trédion, c'est gallo comme c'est pas permis, Saint-Guyomard c'est gallo [communes voisines d'Elven].

Annexe 11. La Foire aux Gages de Pontivy, par Émile Gilles

« La foire dite des Gages est assurément l'une des plus anciennes – et aussi la plus curieuse – des foires de Pontivy. [...] Elle attire surtout la jeunesse. Bergers, garçons de ferme et servantes s'y donnent rendez-vous de six à sept lieues à la ronde. [...]

[L]e côté le plus curieux de cette foire est le marché humain qui se tient sur la place du Martray.

Pontivy, comme on le sait, est en quelque sorte à cheval sur les confins de la Basse et de la Haute-Bretagne. Et la foire aux Gages y réunit les types les plus divers de ces deux régions.

Les jeunes bretonnants viennent s'y offrir comme « pâteurs » ou garçons de ferme aux gens du pays gallo. Autrefois, alors que les écoles étaient peu répandues, ils émigraient ainsi en bien plus grand nombre et avec l'intention d'apprendre le français. Aujourd'hui, ils sont plutôt attirés vers la Haute-Bretagne par le salaire, qui y est beaucoup plus rémunérateur que sur la rive droite du Blavet : les communes de Guern, Melrand et Bieuzy fournissent le plus fort contingent de ces émigrants.

La main-d'œuvre fait défaut, en effet, au pays gallo. Les machines les plus perfectionnées y sont d'un emploi journalier, surtout dans les Côtes-du-Nord, et l'ouvrier agricole, malgré tout, s'y recrute encore difficilement. L'élément indigène ne peut suffire à la besogne. Aussi les fermiers de Loudéac, Mûr, Uzel, La Chèze, etc., se rencontrent-ils nombreux à Pontivy le jour de la foire aux Gages. Ils viennent, disent-ils, « au marché du monde ».

La place du Martray, ce jour-là, offre un coup d'œil pittoresque. Les costumes et les types les plus divers s'y coudoient donc, offrant souvent des contrastes frappants : les Bas-Bretons aux blouses courtes, aux larges et sombres chapeaux ornés de longs rubans de velours, aux torses puissants et à la poitrine velue, dominant le tableau ; les Gallos, aux blouses longues et aux petits chapeaux ronds, à la taille svelte et aux traits réguliers, ont tout l'air de pygmées à leurs côtés.

Quant aux femmes, les coiffures sont variées à l'infini : c'est la petite cape noire des campagnes de Cléguérec et de Guémené, qui enserre discrètement la tête et la chevelure... souvent absente ; c'est la coiffe blanche et légère des artisanes de Pontivy et de Cléguérec, jetant dans le décor une note toute de fraîcheur ; c'est la coiffe monumentale et au fond cubique de Guémené avec, par derrière, des bandeaux multicolores, ce qui lui donne un aspect quelque peu exotique ; c'est la vaste cape de Baud et de Locminé, en mousseline tachetée de points noirs, si ample qu'on la prendrait, à première vue, pour une cornette de nonne ; c'est le petit bonnet, léger comme un papillon, recouvrant à peine la tête des « Gallaises » et laissant à découvert leur opulente chevelure, retenue par les fines mailles d'une résille...

Parmi les petits bretonnants « amenés » à la foire, on trouve surtout des garçonnetts et des fillettes de douze à quatorze ans. On discute ferme. Le loueur suppute le rendement de l'enfant, lui tâte les bras et les jambes. Les parents s'efforcent de faire ressortir sa valeur physique. Puis, sans consulter l'intéressé, on conclut le marché. Et le nouveau maître doit payer, à l'auberge voisine, un repas à toute la famille, où chacun fera honneur à sa « portion ».

Et, le soir, filles et garçons s'en vont, le cœur bien gros, vers des contrées inconnues, à la suite de gens dont ils ne comprennent même pas, souvent, le langage !

Quel poignant tableau...

On croirait revivre une des pages les plus touchantes de *Sans famille*.

Mais il est à remarquer que la plupart des jeunes gens qui s'en vont ainsi au pays gallo en adoptent les mœurs et les coutumes : plusieurs mêmes (*sic*), pour ne pas dire le plus grand nombre, s'y établissent. C'est qu'ici la terre est féconde, la nourriture substantielle. Une fois qu'on a dit adieu au pain de seigle et au simple laitage, on n'est nullement pressé de rejoindre le village natal. Et puis, chez les Gallos, il n'y a pas deux tables : lorsqu'il y a de la viande pour les patrons, il y en a pour les serviteurs. »

GILLES É., *Au cœur de la Bretagne. Première série. De Pontivy à Locminé, Josselin et Ploërmel*, Pontivy, Imprimerie Charles Anger, 1912, p. 23-27.

Annexe 12. Extrait d'un entretien sur les accents au collège et au lycée (Nicole), réalisé le 24 septembre 2013

Originnaire de Pludual, Nicole est née en 1949. Elle est enseignante retraitée. Elle évoque ici ses années d'internat à Saint-Brieuc.

« J'ai une copine [...] à Plélo [Haute-Bretagne] – parce que c'est un creuset, hein, un internat – qui s'appelait J., et elle avait l'accent gallo. Elle était de La Ville Pié [lieu-dit de Plélo]. Et je me souviens, quand même, qu'il y avait un regard... [II] y avait, je trouve, de la part des petites bourgeoises briochines – qui, elles, étaient à l'abri de tout ça, bien entendu –, [il] y avait un regard méprisant, autant à l'égard de la fille de Kerfot [Basse-Bretagne] qui avait un accent... qui avait un accent breton, que de la fille de *Plélélo* : La Ville Pié, c'était... bon, voilà, c'était quand même, [il] y avait la ville et puis [il] y avait les deux terres...

Je [ne] sais pas si on considérait que c'étaient des langues, hein, c'étaient plutôt des... Dans l'esprit des jeunes bourgeoises briochines, c'étaient plutôt des espèces de patois. On était des paysannes, donc... Je [ne] sais pas si c'était contenu dans un mépris égal quand on venait de Kerfot ou quand on venait de La Ville Pié, toujours est-il que c'était méprisé. Et notre accent était méprisé. [...]

[Au sujet d'une autre amie de famille bretonnante] Et je me souviens très bien des rires et de *notre* effort à toutes les deux – parce que, elle, elle avait un accent beaucoup plus marqué que le mien, puis ses parents avaient un accent plus fort que mes parents. Donc je me souviens de nos efforts pour lutter contre ça. [...] Au moment du bac, on faisait des petits trucs, je [ne] sais plus comment ça s'appelait, on associait des formules – ça a un nom, ça, les étudiants font ça –, on associait un nom à une particularité. Et [il] y avait une fille, je [ne] sais plus laquelle, qui n'avait pas dû pouvoir se débarrasser de son accent, et la formule qui était associée à cette fille c'était : “Non, je ne rougis pas de mon fidèle accent.” Donc [il] y avait bien une stigmatisation, qui était liée au fait que on avait soit l'accent gallo [...] soit l'accent breton. Et avec une espèce d'opprobre quand on avait l'accent.

Alors évidemment, pas question d'employer des mots bretons. Déjà, quand il nous sortait des expressions qui étaient des expressions incorrectes de nos, de nos... campagnes éloignées, [...] je suis sympa donc je [ne] vais pas citer des noms, mais je me souviens de filles qui, effectivement, se payaient notre tête ouvertement. C'était vraiment... dégradant de... On se surveillait en permanence, moi j'ai le souvenir, avec cette amie, j'ai le souvenir d'efforts pour parler le français sans accent. On a vraiment fait l'effort.

Je [ne] sais pas si j'en ai un, accent, je [ne] crois pas... Je [ne] crois pas en avoir un, sauf quand je m'amuse à reprendre l'accent brestoïse, brestoïse [*petit rire*] ou concarnois : je peux, aussi, quand je veux, mais bon, c'est par jeu. [...] Boh, elles étaient de la ville. Oui, c'était gommé... Oui, je pense que c'était gommé, et puis, disons, peut-être la génération de leurs parents, je pense – il y avait une fille de chirurgien en particulier –, peut-être la génération de leurs parents ayant fait des études, à Rennes ou à Paris, c'était déjà... c'était déjà gommé, alors que nous, on sortait directement de nos petites écoles, on arrivait...

C'était très impressionnant, d'arriver. Et puis de se dire que, bon, il fallait le perdre, cet accent, parce que on nous corrigeait. Je me souviens des premiers jours en sixième, où on disait “rose” [ouvert] par exemple – on avait des blouses roses et des blouses bleues – et donc, nous, on mettait nos blouses roses [ouvert] : “Non, Mademoiselle : rôse.” Voilà. Donc c'était... c'était pris en charge, ça, on n'avait pas le choix. »

Annexe 13. Extrait d'un témoignage sur le gallo et l'école

Ce témoignage a été recueilli par Mathieu Guitton. L'informatrice est née en 1931 à Plæuc-sur-Lié et était agricultrice. Elle s'exprime dans un mélange de français et de gallo, que nous avons intégralement transcrit en français.

« C'était la galère, pour ça. Eh bien mon ami, moi, je ne connaissais que le patois. Je savais mes prières, mais dame, vas-y que je te comme ça (*sic*), comme ça venait. Je savais compter jusqu'à cent, parce que moi, j'étais l'aînée de la famille. [...] Eh ben moi, je t'ai appris le français en deux temps trois mouvements. Je [ne] connaissais que le patois.

Alors moi, je suis comme les Bretons, j'estime qu'ils ont eu tort de faire ce qu'ils ont fait [réprimer le breton à l'école], parce que ne connaissant que le breton, eh bien ils apprenaient le... Enfin, si on les avait laissés, ils auraient appris le français comme une deuxième langue. Parce que moi, c'est ce qui s'est passé. J'ai appris le français comme une deuxième langue, et sans être prétentieuse, eh ben, je connais le patois, mais je connais le français aussi. Et je sais l'écrire aussi, [ne] t'inquiète pas. [...]

Alors il se passait autre chose, je sais que ça a été dur pour certains gamins. Quand on a commencé à avancer en années, nous, eh bien... Les rédactions françaises, [il] fallait les écrire au présent, uniquement au présent, parce que beaucoup de gamins, ils mélangeaient l'imparfait, le passé simple, et vas-y que je te... Ça n'allait pas. Ah, moi, j'ai dit à ma maîtresse dans la moyenne classe, j'ai dit : "Non, je [ne] peux pas écrire au présent une rédaction française, pas possible. Parce que", je dis, "moi, au présent, moi je [ne] sais pas, moi. Moi, [il] faut que j'écrive quelque chose qui s'est passé." Mais alors, ce qu'il y a, moi je faisais tout à l'imparfait, mais sans faute de... [...] Et pourtant, en ne connaissant pas un mot [de français] quand j'ai été à l'école.

J'ai appris comme une deuxième langue, et donc j'ai bien appris à parler français, mais aussi à l'écrire, la grammaire et tout et tout, l'orthographe, eh ben, pas de problème. Mais je sais que ça [n']a pas été le cas pour tout le monde. [...] C'était les coups, beaucoup, hein ! Ouuh bon dieu ! On se faisait astiquer, du temps-là, petit gars ! »

Annexe 14. La « vraie Bretagne »

« À mesure qu'on pénètre plus avant dans la Bretagne, c'est-à-dire qu'on avance vers l'occident, les ruines sont moins nombreuses, mais les monuments druidiques se multiplient encore et se rencontrent à tous pas. C'est qu'en quittant le département de la Loire-Inférieure, on entre dans la basse Bretagne, cette vraie Bretagne, la vieille Armorique, cette région non plus solitaire, comme le disait l'auteur de *Velléda*, mais toujours « triste et orageuse », avec ses côtes hérissées de rochers et battues des flots de l'Océan, avec ses collines granitiques et schisteuses, ses rocs arides, ses montagnes couvertes de forêts de pins, ses champs de bruyères roses et blanches, ses lacs immenses, ses marais impénétrables, ses landes incultes, mais aussi avec ses prairies verdoyantes coupées par mille ruisseaux, sillonnées çà et là par des roches de granit à fleur de terre, des menhirs gaulois, et ombragées de loin en loin par des bois de châtaigniers.

Là, dans les chaumières éparses, dans les fermes isolées, dans les petits villages et même dans les grosses bourgades et dans quelques villes, nous retrouvons des Bretons, des Bretons aux formes rudes, au langage à demi celtique, à la vie simple et frugale, à la bonne foi proverbiale ; car « la parole d'un Breton vaut or ». Si nous entrons dans les cabanes, ils nous accueilleront brusquement, mais avec bon cœur et franchise ; nous aurons une vaste place au foyer et une large part de galette, de bouillie de blé noir et de cidre dans le pichet commun. »

BARBÉ C. B. (Madame), *La Bretagne, son histoire, son peuple, ses princes, ses villes, ses légendes*, Rouen, Mégard et C^{ie}, 1866, p. 356-357.

Annexe 15. Extrait d'un entretien avec un militant bretonnant (spécialiste Q), réalisé le 12 septembre 2014

« [I]ci, le gallo n'a jamais été considéré... [...] [O]n le voit évidemment dans la littérature, que c'est une véritable langue. Bon, même moi, j[*e n*]y crois pas. C'est peut-être parce que j[*e n*]ai pas envie d'y croire, mais, euh, je trouve que c'est... Je trouve que c'est un... un français populaire, déformé, d'origine, *et cetera*...

Je lui trouve, vraiment, quand je l'écoute parlé et quand je le regarde écrit, j'ai l'impression qu'on invente – d'ailleurs, je dirais la même chose du breton universitaire, voilà, c'est un peu la même analyse que je fais, en fait. Je trouve ça un peu stupide, quoi. Je trouve ça un peu stupide, je trouve que c'est effectivement un patois... gaulois, là... Donc je ne lui trouve vraiment pas beaucoup d'intérêt. [...] [N]i beau ni vilain, c[*e n*]est pas le sujet : je trouve ça absurde, quoi.

Je trouve que c'est un français déformé qui, voilà... Je n'arrive pas à le considérer comme une langue. J'aimerais bien, parce que je trouve que toutes les richesses, *et cetera*, sont à... sont... C'est du patrimoine humain. Mais quand je l'analyse, je dis : "Mais quel est l'intérêt ?", quoi. Quel est l'intérêt de... d'employer d'une autre manière le même mot et de le déformer, *et cetera* ? Alors, [il] y a un vocabulaire un peu spécifique sur quelques mots, mais c'est rare ; c'est rare qu'il y ait un vocabulaire gallo qui soit différencié du français, ou de sa racine. Donc je trouve que ça n'a aucune importance, quoi. [...]

[O]n a eu beaucoup de mal à valoriser la langue bretonne, du fait de son côté paysan et populaire. Il a fallu des décennies pour qu'on considère que c'était effectivement un véritable patrimoine. Alors vous imaginez la même chose pour le gallo, qui n'a pas cette spécificité, cette identité d'un patrimoine différencié du français ! Donc, déjà, ici, les gens se moquaient du breton, alors du gallo, c'était encore pire. On disait que c'était le patois. C'était très déprécié, c'était toujours péjoratif. C'était... toujours péjoratif. [...]

Alors bon, maintenant, je [ne] demande qu'à être convaincu, parce que je suis assez curieux. J[*e n*]ai pas vu d'exemples qui m'ont – et puis j'ai écouté des contes gallos, je suis allé à la Bogue d'Or plusieurs fois –, ça m'intéresse, hein, je ne suis pas du tout fermé. Mais globalement, je trouve quand même que c'est... euh... que c[*e n*]est pas... Comment dirais-je ? On peut retrouver ces patois un peu partout dans la France, c[*e n*]est pas très identitaire d'un lieu, je trouve, quoi, voilà. Je trouve que, finalement, à quelques consonances près, les patois qu'on parle dans le nord de la France, dans le centre, *et cetera*, [ne] sont pas éloignés, quoi, voilà, c'est... C'est plus l'histoire ancienne du... de la France, du gaulois, *et cetera*, que l'identité d'un lieu spécifique, je trouve. Maintenant, peut-être que je me trompe complètement sur le sujet. Comme je dis, je ne le connais pas bien. »

Annexe 16. Extrait d'un entretien avec un militant gallésant (spécialiste I), réalisé le 5 juin 2013

« Si, demain, [il] y a des gens qui ont une vision qui soit beaucoup plus positive que moi, je... Elle sera la bienvenue, et puis elle tirera le chariot à son tour, tu vois. C'est un peu ça. Moi, c'est l'histoire du colibri, je [ne] sais pas si tu connais l'histoire du colibri ? Ben je vais te raconter l'histoire du colibri. [...]

En fait, [il] faut imaginer un feu dans une forêt, peut-être amazonienne, peut-être africaine, je [ne] sais pas trop, enfin bref. Un feu, mais très important. Tous les animaux fuient la forêt, tous, tous – alors je [ne] sais pas, je vais peut-être te donner des animaux africains, mais t[u] as des hippopotames, t[u] as des machins, t[u] as des girafes, t[u] as tout le monde qui s'en va [rire]. Imagine donc une forêt mondiale, d'accord ? Avec plein d'animaux qui fuient, d'accord ? Et puis, t[u] as, je crois que c'est un tapir, qui regarde la situation, un peu bizarre.

Et t[u] as un colibri, un petit oiseau, un petit colibri, et il va faire [...] des allers-retours entre l'incendie et puis un point d'eau. Poum, poum. Et puis t[u] as le petit colibri, poum, il prend sa petite goutte dans son petit bec, il va vers l'incendie, pouf, il éteint – enfin, “il éteint” : il dépose sa goutte, il revient. Et puis là, [il] y a le tapir qui lui dit : “Mais, colibri, tu [ne] te rends pas compte, t[u] n'as quand même pas la prétention de penser qu'à toi tout seul, tu vas éteindre le grand incendie ?” Et il dit : “Non, je sais bien, je [ne] l'éteindrai pas, mais au moins, moi, je fais ma part.”

Tu vois ? C'est ça l'idée. Je sais bien que j[e n]'éteindrai pas l'incendie, mais je fais ma part. C'est-à-dire qu'effectivement, [...] je suis à peu près sûr que le feu [ne] reprendra pas, mais j[e n]'en suis pas tout à fait sûr quand même ! Donc je souffle, et puis on verra bien. Si ça repart, eh ben, tant mieux pour ceux qui suivent, parce que je pense que je serai déjà très vieux.

Parce que tu vois, moi, je [ne] veux pas non plus avoir à... C'est aussi une question de transmission, dans le sens où je [ne] veux pas avoir mon gamin, moi, qui vient me voir et qui me dit – je [ne] sais pas, moi, dans dix ans – peut-être il [ne] s'y intéressera jamais, probablement, mais s'il s'y intéresse : “Tu étais là quand... ? Tu as encore entendu des gens qui parlaient gallo ? – Ben oui, oui. – Et qu'est-ce que t[u] en as fait ?”

J'aurais un peu la même culpabilité, j[e n]'aime pas cette culpabilité-là, des gens qui ont grandi dans le breton et qui l'ont désappris pour [ne] surtout pas le transmettre. Je trouve que, si tu interrogés des gens comme ça, ils ont tellement l'air... [en]fin, tellement l'air malheureux, pratiquement, parce que tu vois... [...] Ou alors, les enfants de ceux-là, ils se disent : “Moi, mes grands-parents parlaient breton, mais moi, mes parents, ils [ne] me l'ont jamais parlé parce qu'ils [ne] voulaient pas me pénaliser.” [Inspiration catastrophée] Et voilà, je me dis, ben, je [ne] veux pas avoir ça, quoi, à porter, à.... Je [ne] veux pas avoir ça à porter. »

Annexe 17. Intentions du projet « Appartenance bretonne et identité gallèse », par Gilles Morin

Ce projet a obtenu une aide de la mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture, suite à un appel d'offre sur le thème « appartenance régionale et identité culturelle », qui a permis la réalisation de l'ouvrage de Claude Capelle, Le gallo et les langues celtiques.

« Plus de la moitié des Bretons vivent en Haute-Bretagne, à l'est de la limite avec la langue bretonne celtique. Pendant très longtemps, ces habitants de la Bretagne orientale ont été assis entre deux chaises : on leur reprochait de « déformer » le français avec leur « patois » sans intérêt et de ne pas être de « vrais » Bretons bretonnants.

Depuis quelques années, l'identité gallèse s'affirme dans les domaines les plus divers (langage, musique, danses, jeux, alimentation, contes, habitat), renforcée par un mouvement plus général de promotion du patrimoine culturel et linguistique des autres régions d'oïl (Morvan, Normandie, Poitou, Picardie), ce qui n'est pas pour plaire à des nationalistes bretons qui s'en tiennent au schéma « un peuple – un État – une seule langue », et pour qui ne compte qu'une celtie mythifiée, mystificatrice et exclusive.

L'opération sera développée dans cinq directions :

Saisir comment est ressentie l'appartenance bretonne en Haute-Bretagne, et notamment dans les zones limitrophes de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et du Poitou, en accordant une attention toute particulière à la Loire-Atlantique.

Mettre en évidence les marqueurs d'une identité gallèse que l'on s'efforcera de saisir depuis le quartier ou le village jusqu'à l'ensemble de l'espace concerné, en passant par les pays (Coglais – Mené – Pays de Retz...) et les départements dont le découpage est parfois remis en cause, ainsi dans les pays de Vilaine, au carrefour de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

Analyser le discours tenu par les bretonnants sur les Gallos et par [les] Gallos sur les bretonnants, en s'attachant tout particulièrement à la limite linguistique (qui va des environs de Paimpol sur la côte [n]ord aux environs de Vannes sur la côte [s]ud)[,] aux lieux d'habitat et de travail (ainsi la pêche en baie de Saint-Brieuc, l'usine Citroën de Rennes et le milieu universitaire) où se côtoient Bretons de langue celtique et Bretons de langue romane, et aux publications, déclarations et prises de position du mouvement breton.

Étudier les échanges linguistiques, culturels et matrimoniaux entre la Bretagne bretonnante et la Bretagne gallèse et vérifier s'ils permettent de différencier, au sein de la Haute-Bretagne, une zone dite mixte plus typée de par l'influence passée de la langue celtique et de la culture de Basse-Bretagne (danses en ronds – bombarde et biniou – toponymie...).

Montrer le rôle du mouvement associatif dans le réveil d'une conscience gallèse victime d'une double satellisation (« mauvais locuteur français » et « mauvais citoyen breton » d'un État à reconstruire ou à construire) et mesurer la prégnance de cette double identité négative. »

MORIN G., « Appartenance bretonne et identité gallèse. Définition de l'opération », CAPELLE C., *Le gallo et les langues celtiques*, Concoret/Ploërmel, Bretagne Gallèse/Études et Recherches Gallèses, 1988, p. 83.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

Carte 1. Communes d'origine des témoins natifs de la zone frontalière.....	26
Carte 2. Représentation verticale de la Bretagne chez Ortelius (1594).....	70
Carte 3. L'implantation des Bretons à travers les toponymes en <i>Plou-</i> et en <i>Gui-</i>	98
Carte 4. Répartition des toponymes en <i>-ac</i> et en <i>-é</i>	102
Carte 5. Les lignes Loth et la zone mixte	103
Carte 6. Pourcentages de toponymes bretons en Haute-Bretagne d'après Le Moing	109
Carte 7. La carte incluse dans la deuxième édition de <i>L'Histoire de Bretagne</i> de Bertrand d'Argentré (ca 1582) (34,5 x 47,8).....	123
Carte 8. La carte de Bouguereau (ca 1591) (34,5 x 46,3)	124
Carte 9. La frontière linguistique en 1588 d'après la carte de <i>L'Histoire de Bretagne</i> de d'Argentré	127
Carte 10. La carte de Bertius (1616) (9,4 x 13,5).....	129
Carte 11. La carte de Nolin (1695) (44,6 x 60,8)	130
Carte 12. La carte de Valk (1702) (49 x 60)	132
Carte 13. La carte de Chiquet (1719) (18 x 23).....	136
Carte 14. La frontière linguistique dans les Côtes-d'Armor en 1806 d'après Coquebert de Montbret	144
Carte 15. La frontière linguistique dans le Morbihan en 1806 d'après Coquebert de Montbret	146
Carte 16. Vue d'ensemble de la frontière linguistique en 1886 d'après Sébillot.....	156
Carte 17. La frontière linguistique en 1886 dans le nord des Côtes-d'Armor (de Plouha à Saint-Fiacre) d'après Sébillot	157
Carte 18. La frontière linguistique en 1886 dans le sud des Côtes-d'Armor (de Boqueho à Saint-Connec) d'après Sébillot	159
Carte 19. La frontière linguistique en 1886 dans le Morbihan d'après Sébillot	161
Carte 20. L'enclave bretonne de Batz-sur-Mer en 1886 d'après Sébillot.....	163
Carte 21. La pénétration du français en Bretagne en 1925 d'après l'enquête de Dauzat.....	169
Carte 22. La zone frontalière en 1928 dans les Côtes-d'Armor d'après l'enquête d'Hemon ...	174
Carte 23. La zone frontalière en 1928 dans le sud des Côtes-d'Armor et le nord du Morbihan d'après l'enquête d'Hemon	175
Carte 24. La zone frontalière en 1928 dans le Morbihan d'après l'enquête d'Hemon	176
Carte 25. La zone frontalière en 1926 aux environs de Plouagat d'après l'enquête de Denoual	178
Carte 26. La frontière linguistique en 1942 dans les Côtes-d'Armor (de Plouha à Saint-Fiacre) d'après l'enquête de Panier	182
Carte 27. La frontière linguistique en 1942 dans les Côtes-d'Armor (de Boqueho à Saint-Connec) d'après l'enquête de Panier.....	184
Carte 28. La frontière linguistique en 1942 dans le Morbihan d'après l'enquête de Panier	186
Carte 29. La frontière linguistique en 1976 d'après l'enquête de Timm	195
Carte 30. La zone frontalière en 1980 dans les environs de Plouagat d'après l'enquête d'Ambrose	197

Carte 31. La zone frontalière en 1980 dans les environs de Plouagat d'après l'enquête d'Ambrose : fréquence d'utilisation du breton	199
Carte 32. La frontière linguistique en 1986 dans le sud des Côtes-d'Armor d'après l'enquête de Léhart	201
Carte 33. Un possible îlot roman dans la presqu'île de Taulé-Carantec selon Fleuriot.....	210
Carte 34. L'aire des mots <i>koan</i> et <i>cena</i>	215
Carte 35. Les variantes du mot « ver de terre » en gallo, emprunté au breton	218
Carte 36. La Bretagne médiane selon Creston	226
Carte 37. Les neuf pays ou provinces de Bretagne	238
Carte 38. Les petits pays de Bretagne	243
Carte 39. La mixité des hameaux frontaliers en 1946 dans le sud des Côtes-d'Armor et le nord du Morbihan, selon Gautier	263
Carte 40. Limites du pays fañch.....	271
Carte 41. Aire de la danse plinn	272
Carte 42. Aire des coiffes fañch et lost koue't.....	272
Carte 43. Le pays d'à-bas.....	285
Carte 44. La frontière linguistique entre Kerfourn et Crédin.....	332
Carte 45. Les mots « moucheron » et « cousin » en Haute-Bretagne le long de la frontière linguistique.....	368
Carte 46. Les dialectes du gallo	544
Carte 47. Les grandes divisions dialectales romanes.....	551
Carte 48. Le domaine d'oïl	553
Carte 49. Mention des langues d'oïl et des langues d'oc au pluriel.....	575
Cartes 50 & 51. Revenus et dynamiques territoriales : le déséquilibre est/ouest	645
Carte 52. Proportion des 15-24 ans détenant un diplôme au moins égal au bac.....	689
Cartes 53 & 54. Répartition des toponymes en <i>Ker-</i> et en <i>Ville-</i> en Haute-Bretagne.....	746
Carte 55. Les divisions de la Bretagne selon Siegfried.....	757
Cartes 56 & 57. Nombre de propriétaires pour cent foyers et étendue moyenne des exploitations dans les Côtes-d'Armor selon de Vulpian	762
Carte 58. Résultats de la liste régionaliste menée par Max Simeoni aux élections européennes du 12 juin 1994	765
Carte 59. Résultats de la liste « Nous te ferons Bretagne » aux élections régionales de 2010.	766
Carte 60. Résultats de la liste « Nous te ferons Europe » aux élections européennes de 2014	767
Carte 61. Fréquence des <i>festoù-noz</i> et <i>festoù-deiz</i> par canton en 2002.....	769
Carte 62. Répartition des <i>festoù-noz</i> par canton en 1990.....	770
Carte 63. Répartition des <i>festoù-noz</i> de 2002 par canton et zonage en aire urbaine.....	771
Carte 64. Répartition des événements consacrés à la musique bretonne	771
Carte 65. Croquis de synthèse de l'espace musical traditionnel	772
Carte 66. Répartition des <i>bagadoù</i> en 2017	773
Carte 67. La diagonale contestataire selon Flatrès.....	776
Carte 68. Une carte sans frontière linguistique : l'espace du breton aujourd'hui	851
Carte 69. Une carte sans frontière linguistique : la Redadeg 2016	852
Carte 70. Donner à voir l'espace du gallo.....	853
Carte 71. Une rareté : une carte de Bretagne en gallo.....	854
Carte 72. La carte de Galle (1588) (7,2 x 10,1)	969
Carte 73. La carte de Duval (1659) (10 x 12)	969
Carte 74. La carte de De Fer (1711) (45 x 60).....	970
Carte 75. La carte d'Homann (1716) (48,2 x 57,4).....	970
Carte 76. Les coiffes de Bretagne selon Creston	971

Figures

Figure 1. La rose des vents bretonne	69
Figure 2. Mention de la Bretagne-Guallou par Charles de Blois (1357)	83
Figure 3. Mention de la Bretagne-Gallou et de la Bretagne-Breton (ca 1390)	85
Figure 4. Extrait de <i>La guide des chemins de France</i> de Charles Estienne mentionnant la Haute-Bretagne (1552)	88
Figure 5. <i>Le père Maunoir obtient miraculeusement le don de la langue bretonne</i> , fresque de Yan' Dargent (détail)	94
Figure 6. La deuxième édition de <i>L'Histoire de Bretagne</i> de Bertrand d'Argentré (1588) et sa carte	123
Figure 7. Le départ de la frontière linguistique sur la carte de <i>L'Histoire de Bretagne</i> de d'Argentré et la carte de Bouguereau (détail)	126
Figure 8. La disparition de Sérent sur la carte de Bouguereau (détail)	127
Figure 9. Un tracé erroné chez Danckerts (ca 1700) (détail)	131
Figure 10. La frontière aux environs de Quintin sur la carte de Valk (1702) (détail)	133
Figure 11. La frontière dans le sud de la Bretagne sur la carte de Valk (1702) (détail)	133
Figure 12. Un découpage surprenant sur la carte de De Fer (1705) (détail)	134
Figure 13. Fin de la frontière linguistique à l'ouest d'Ambon sur la carte de Van der Aa (1713) (détail)	135
Figure 14. Nouvel emplacement du Vieux-Bourg, d'Uzel et de Péaule sur la carte de Crépy (troisième état, 1767)	137
Figure 15. Mentions de la Basse et de la Haute-Bretagne sur une carte de Blaeu datée de 1629	138
Figure 16. Affiche de la manifestation « <i>I devezh e brezhoneg/une journée en breton</i> » organisée par Skeudenn Bro Roazhon le 6 juin 2015	258
Figure 17. Affiche de <i>fest-deiz</i> à Saint-Mayeux organisé par l'association Vañchow	273
Figure 18. La frontière linguistique dans le pays de Questembert en 1588 d'après <i>L'Histoire de Bretagne</i> de Bertrand d'Argentré	286
Figure 19. Prospectus du spectacle du cercle celtique de Guéhenno mettant en scène le chêne du Pouldu	334
Figure 20. La porte de Guégon, sculptée par Mihaïa Pacurar	335
Figure 21. Mention du « bas-breton » ou « breton bretonnant » au XVII ^e siècle	454
Figure 22. Dénominations du breton	455
Figure 23. Dénominations du breton chez les Hauts-Bretons	456
Figure 24. Dénominations du breton chez les Bas-Bretons	456
Figure 25. Dénominations du gallo	458
Figure 26. Dénominations du gallo chez les Bas-Bretons	459
Figure 27. Dénominations du gallo chez les Hauts-Bretons	460
Figure 28. Dénominations du gallo chez les jeunes	466
Figure 29. Les termes « patois » et « gallo » sur un dépliant promotionnel	472
Figure 30. Dessin humoristique brocardant les moqueries des gallésants à l'égard des bretonnants	477
Figure 31. Évolution de la pratique du breton en Basse-Bretagne de 1831 à 2000	522
Figure 32. Le vieillissement des bretonnants en Basse-Bretagne	523
Figure 33. Exemples de « symboles »	533
Figure 34. Flyer de l'institut Chubri pour des cours du soir en gallo, « la langue de la Haute-Bretagne »	571
Figure 35. Matériel de communication de Stumdi pour une formation en gallo	572
Figure 36. Banderole au festival des Assemblées Galèzes 2016	573

Figure 37. Réponses à la question « Pensez-vous que la disparition du breton menacerait l'identité bretonne ? »	612
Figure 38. Réponses à la question « Pensez-vous que la disparition du gallo menacerait l'identité bretonne ? »	612
Figure 39. Langue bretonne et identité	616
Figure 40. « Le pays gallo est-il breton ? », couverture de la revue <i>Le peuple breton</i>	618
Figure 41. La représentation romantique de la Basse-Bretagne	634
Figure 42. Dessin humoristique de Nono brocardant une perception étroite de la Bretagne ...	637
Figure 43. Signalétique bilingue français-breton à Rennes	649
Figure 44. Le costume dit « des Moutons Blancs »	682
Figure 45. Les coiffes dans la partie septentrionale de la frontière	703
Figure 46. La <i>toukenn</i> du Trégor selon Creston.....	704
Figure 47. Velours et bande de velours perlé à l'arrière d'un costume de Saint-Jean-Brévelay (mode de Baud), années 1940	705
Figure 48. Exemples de coiffes de Baud.....	706
Figure 49. Costume de mariage de Plumelec, 1947.....	708
Figure 50. Détails du costume de mariage de Plumelec, 1947	708
Figure 51. Ensemble de grande cérémonie de Guéhenno, 1945	709
Figure 52. Réponses à la question « Aimeriez-vous apprendre le breton ? »	793
Figure 53. Réponses à la question « Aimeriez-vous apprendre le gallo ? »	793
Figure 54. Affichage bilingue breton-français en Haute-Bretagne (Questembert, Kan ar Bobl 2016)	800
Figure 55. Affichage trilingue au Kan ar Bobl	801
Figure 56. Affichage bilingue français-breton à la Gallésie en Fête 2014 (Monterfil)	804
Figure 57. Affichage en breton au festival Fisel (Rostrenen)	805
Figure 58. Affichage trilingue à la Bogue d'Or 2013 et 2014 (Redon)	806
Figure 59. Affichage en gallo aux Assemblées Galèzes 2015	807
Figure 60. Le succès du Gallo en Scène	808
Figure 61. Visites guidées en gallo dans le cadre de Mil Goul 2014.....	810
Figure 62. En-tête de la revue <i>Galerie</i> dessiné par Morvan Marchal	816
Figure 63. Utilisation du breton dans les luttes écologistes	817
Figure 64. « Sans breton, pas de Bretagne », « Sans gallo, pas de Bretagne »	820
Figure 65. Usage du breton par un cercle celtique de Haute-Bretagne.....	822
Figure 66. Du gallo sur les programmes des élections régionales de 2015	844
Figure 67. Matériel de communication de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »	846
Figure 68. Signalétique bilingue français-breton dans des gares de Haute-Bretagne.....	864
Figure 69. Riposte en gallo à un panneau en breton en zone frontalière	867
Figure 70. Des incohérences : signalétique français-breton et français-gallo en Haute-Bretagne	869
Figure 71. Installation d'un panneau en gallo à l'entrée de Plémet	874
Figure 72. Trilinguisme à l'entrée de la ville de Pordic.....	875
Figure 73. Les directions dans la tradition celtique insulaire selon Cuillandre	966
Figure 74. L'est dans les cartes médiévales	966

Tableaux

Tableau 1. Composition du groupe de témoins frontaliers	24
Tableau 2. Erreurs de localisation des communes frontalières	267-268
Tableau 3. Synthèse des mentions de déplacements matrimoniaux.....	400
Tableau 4. Synthèse des discours des Bas-Bretons sur le gallo	490-493
Tableau 5. Synthèse des discours des Hauts-Bretons sur le breton.....	505-509
Tableau 6. Les Bas-Bretons vus par eux-mêmes	723-725
Tableau 7. Les Hauts-Bretons vus par eux-mêmes	736-738

Photos

Photos 1 & 2. Sur le terrain (1)	33
Photos 3-4-5-6. Sur le terrain (2).....	34
Photos 7 & 8. Sur le terrain (3)	37
Photo 9. Le hameau historiquement bretonnant de Treulé en Guéhenno	265
Photos 10 & 11. Panneau indicateur du chêne du Pouldu. Le chêne du Pouldu.....	333
Photos 12-13-14. Panneaux indicateurs du lieu-dit Le Coin du Bois ou Korn-er-Hoët. La discothèque, nouveau marqueur de paysage	338

Encadrés

Encadré 1. Liste de termes issus du « patois de Mûr »	278-279
Encadré 2. Expérience de terrain au stage de gallo du Roue Waroch.....	802-803

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	1
Résumé	5
Abstract	6
Sommaire	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
I. Méthodologie	16
A. Élaboration du projet de recherche	17
1. Remarques introductives.....	17
2. Évolution du sujet.....	17
3. Hypothèses de travail	18
4. Sources	19
B. L'enquête ethnographique	20
1. La délimitation du terrain.....	20
2. Le corpus d'entretiens.....	21
<i>a. Modalités pratiques des entretiens</i>	21
<i>b. Les enquêtés</i>	22
<i>c. Le guide d'entretien</i>	27
<i>d. Le déroulement des entretiens avec les témoins</i>	29
<i>e. Le traitement des entretiens</i>	29
3. L'observation non-participante et l'observation participante.....	31
4. De la place de l'anthropologue : négociations et inconfort.....	35
II. Cadre théorique	37
A. De quelques termes employés : identité, ethnicité, frontière ethnique, frontière linguistique	38
1. Identité personnelle	38
2. Théories de l'ethnicité et des frontières ethniques	41
3. Frontières et régions frontalières	45
4. Frontière linguistique.....	51
B. Présentation des langues de Bretagne	53
1. Le contexte français.....	53
2. Le gallo	55
3. Le breton	58
4. Le gallo et le breton aujourd'hui.....	60
III. Organisation de la thèse	62
 PREMIÈRE PARTIE	
LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE BRETONNE : ÉLÉMENTS POUR UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE SA FONCTION IDENTITAIRE	65
Introduction de la première partie	67

Chapitre 1. Histoire et cartographie de la frontière linguistique bretonne.....	75
1.1. Une Bretagne double ou triple ?	81
1.1.1. Les témoignages d'une Bretagne double.....	81
1.1.1.1. <i>Les auteurs contemporains.....</i>	81
1.1.1.2. <i>Les traces les plus anciennes.....</i>	82
1.1.1.3. <i>Les voyageurs de l'époque romantique</i>	94
1.1.2. Une Bretagne triple.....	96
1.1.2.1. <i>L'extension maximale du breton.....</i>	96
a. L'arrivée des Bretons en Armorique.....	96
b. La limite orientale du breton d'après les travaux de Joseph Loth.....	101
c. François Falc'hun et l'hypothèse de la survivance du gaulois	104
d. L'apport des travaux de Jean-Yves Le Moing.....	108
e. Conclusion.....	111
1.1.2.2. <i>La coexistence des langues romane et celtique dans la zone mixte</i>	112
1.1.2.3. <i>Le recul du breton vers l'ouest.....</i>	114
1.2. Tracer une frontière en constante évolution : cartes, enquêtes et travaux de synthèse.....	121
1.2.1. La frontière linguistique sur les cartes anciennes	121
1.2.1.1. <i>La carte de L'Histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré.....</i>	121
1.2.1.2. <i>Les cartes postérieures.....</i>	128
1.2.2. Les enquêtes.....	139
1.2.2.1. <i>La frontière linguistique d'après Charles Coquebert de Montbret (1806-1812).....</i>	140
a. Une enquête de l'administration impériale.....	140
b. Les données de l'enquête	141
c. Ce qu'il faut retenir du travail de Coquebert de Montbret	147
1.2.2.2. <i>La réédition du Dictionnaire de Jean Ogée (1843).....</i>	148
1.2.2.3. <i>La Géographie départementale des Côtes-du-Nord de Joachim Gaultier du Mottay et la Petite géographie du Morbihan d'Alexandre Guyot-Jomard (1862).....</i>	151
1.2.2.4. <i>La frontière linguistique d'après Paul Sébillot (1878 et 1886).....</i>	153
a. Les données de l'article de 1878.....	153
b. Les données de l'article de 1886	154
c. Ce qu'il faut retenir du travail de Sébillot.....	164
1.2.2.5. <i>L'enquête d'Albert Dauzat (1925-1926).....</i>	166
a. Les données de son enquête	166
b. Considérations sur la pénétration du français.....	169
1.2.2.6. <i>L'enquête de Roparz Hemon sur le breton dans la vie religieuse (1928-1929)</i>	171
1.2.2.7. <i>Une enquête locale de Fañch Denoual (1926).....</i>	177
1.2.2.8. <i>L'enquête de R. Panier (1941)</i>	180
a. Les données de son enquête	181
b. Ce qu'il faut retenir du travail de Panier.....	189
1.2.2.9. <i>Les données complémentaires de Marcel Gautier (1947) et Daniel Bernard (1949).....</i>	191
a. La thèse de Marcel Gautier, <i>La Bretagne centrale. Étude géographique</i> (1947)	191
b. Daniel Bernard (1949)	192
1.2.2.10. <i>L'enquête de Lenora A. Timm (1976).....</i>	193
1.2.2.11. <i>La frontière linguistique dans des écrits récents.....</i>	195
a. Une enquête locale de John Ambrose dans le secteur de Plouagat-Châtelaudren (1980).....	195
b. Une enquête locale de Gilles Léhart dans le secteur de Corlay (1986).....	200
c. Une enquête locale de Thomas Buckley (1987)	202
Conclusion du chapitre 1	204

Chapitre 2. Une frontière linguistique poreuse, une zone frontalière au statut ambigu..... 207

2.1. La frontière linguistique, une notion problématique.....	208
2.1.1. L'hypothèse des îlots romans et bretons.....	208
2.1.2. Des concordances linguistiques	212

2.1.2.1. <i>Un vocabulaire commun</i>	214
a. Emprunts du breton au gaulois, au latin et au français.....	214
b. Emprunts du gallo au gaulois et au breton.....	216
c. Existe-t-il une conscience de l'interpénétration des domaines celtique et roman ?.....	220
2.1.2.2. <i>Des expressions populaires communes</i>	222
2.1.3. <i>Culture populaire et porosité de la frontière linguistique</i>	225
2.1.3.1. <i>Costumes</i>	225
2.1.3.2. <i>Musique et danse populaires</i>	228
2.1.4. <i>Une multiplicité de divisions territoriales porteuses de sens</i>	236
2.1.4.1. <i>Les anciens évêchés</i>	237
2.1.4.2. <i>Les « petits pays »</i>	242
2.1.4.3. <i>Nord/sud, côte/intérieur des terres</i>	245
2.1.4.4. <i>Ville/campagne</i>	247
2.1.4.5. <i>Oppositions entre communes</i>	249
a. <i>Querelles de voisinage</i>	250
b. <i>La tradition du blason populaire</i>	251
2.1.4.6. <i>Différences au sein d'une même commune</i>	254
2.1.5. <i>La frontière face à l'évolution des pratiques linguistiques</i>	256
2.2. Observations de terrain sur la réalité de la frontière linguistique	260
2.2.1. <i>La mixité des hameaux frontaliers au XX^e siècle</i>	260
2.2.2. <i>Les communes au statut ambigu</i>	266
2.2.2.1. <i>Dans les Côtes-d'Armor</i>	268
2.2.2.2. <i>Le cas de Mûr-de-Bretagne</i>	274
2.2.2.3. <i>Dans le Morbihan</i>	279
a. <i>Elven</i>	279
b. <i>Ambon et Damgan, des communes bretonnantes qui ont basculé lors de l'enquête de Panier</i>	281
2.2.3. <i>Le pays de Questembert ou « pays d'à-bas »</i>	284
2.2.4. <i>Des situations familiales complexes</i>	289
2.2.5. <i>Histoires de vie en zone frontalière</i>	293
2.2.5.1. <i>L'histoire de Philomène et Robert</i>	293
2.2.5.2. <i>L'histoire de Léon</i>	295
2.2.5.3. <i>L'histoire de Geneviève</i>	297
Conclusion du chapitre 2	300
Chapitre 3. Frontière linguistique, frontière identitaire	303
3.1. Représentations et conscience de la frontière linguistique chez les témoins	305
3.1.1. <i>Nommer et faire exister le pays</i>	305
3.1.1.1. <i>Pays breton, pays gallo</i>	305
3.1.1.2. <i>Haute et Basse-Bretagne : les mots des Autres</i>	311
3.1.1.3. <i>La terminologie en breton</i>	313
3.1.2. <i>Conscience de la frontière linguistique et de l'espace des langues</i>	316
3.1.2.1. <i>La conscience du tracé de la frontière linguistique</i>	317
a. <i>La précision du tracé et ses limites</i>	318
b. <i>Chez les moins de quarante ans</i>	320
3.1.2.2. <i>La conscience de l'espace des langues</i>	322
a. <i>Le breton</i>	322
b. <i>Le gallo</i>	323
c. <i>Chez les moins de quarante ans</i>	327
3.1.2.3. <i>Les marqueurs de paysage</i>	329
a. <i>Les marqueurs collectifs</i>	330
b. <i>Les marqueurs individuels</i>	337
3.1.2.4. <i>Une conscience qui s'amenuise en s'éloignant de la frontière</i>	339
a. <i>Des situations contrastées au sein même des communes frontalières</i>	339

b. Les personnes proches de la zone frontalière.....	340
c. Les personnes non-originares de la zone frontalière.....	341
3.1.2.5. <i>Périmètre d'action des habitants de la zone frontalière et connaissance de l'autre « pays »</i>	343
a. Le village, premier niveau de référence	343
b. Les moyens de transport.....	344
3.1.2.6. <i>Conclusion</i>	345
3.2. Construction identitaire en zone frontalière.....	347
3.2.1. Se définir face à l'Autre et penser la différence : deux groupes, deux peuples ?	347
3.2.2. Nommer et faire exister l'Autre.....	349
3.2.2.1. <i>Manières de nommer les Hauts-Bretons</i>	349
a. En français et en gallo	349
b. En breton.....	352
c. Chez les témoins.....	354
d. Manières de nommer les femmes	355
3.2.2.2. <i>Manières de nommer les Bas-Bretons</i>	356
a. Les hommes	356
b. Les femmes.....	359
3.2.2.3. <i>Implications identitaires des dénominations</i>	361
3.2.2.4. <i>Les surnoms des Hauts et des Bas-Bretons</i>	362
3.2.3. Le dégradé identitaire : la frontière, zone intermédiaire.....	364
3.2.3.1. <i>Du côté haut-breton</i>	365
3.2.3.2. <i>Du côté bas-breton</i>	371
3.2.3.3. <i>Conclusion</i>	373
Conclusion du chapitre 3	375
Chapitre 4. Les relations entre « pays breton » et « pays gallo ».....	377
4.1. Des rapports sociaux rares et difficiles.....	378
4.1.1. La méconnaissance de l'Autre	379
4.1.1.1. <i>La frontière linguistique, une entrave aux déplacements ?</i>	380
4.1.1.2. <i>Le souvenir du premier contact</i>	382
4.1.2. Différentes déclinaisons de l'antagonisme.....	383
4.1.2.1. <i>Le temps des bagarres</i>	384
4.1.2.2. <i>Insultes et provocations</i>	387
4.1.2.3. <i>Moqueries : l'humour comme manière de souligner la différence</i>	390
4.1.3. « Marier un Breton et un Gallo, c'est le feu dans l'eau » : la question des mariages mixtes... 392	
4.1.3.1. <i>Influence de la frontière linguistique sur les sorties et les fréquentations</i>	393
4.1.3.2. <i>Des alliances autrefois mal acceptées</i>	396
4.1.3.3. <i>Les difficultés d'intégration des nouveaux venus</i>	401
4.1.3.4. <i>La langue dans les mariages mixtes : apprentissages, négociations, frictions</i>	404
4.2. Les occasions de contact.....	409
4.2.1. Les installations de familles venant reprendre une exploitation agricole	409
4.2.1.1. <i>Des déplacements assez rares</i>	409
4.2.1.2. <i>Conséquences linguistiques des déplacements de familles</i>	412
4.2.2. Les contacts professionnels	414
4.2.2.1. <i>Le secteur agricole</i>	414
4.2.2.2. <i>Le commerce</i>	417
a. Les foires et marchés.....	417
b. Les autres métiers de contact	419
4.2.3. Les autres occasions de contacts	422
4.2.3.1. <i>Les guerres</i>	422
4.2.3.2. <i>L'école et le pensionnat</i>	423
4.2.3.3. <i>Les fêtes religieuses et profanes</i>	425
4.2.4. Évolution des relations durant la seconde moitié du XX ^e siècle	427

4.2.4.1. La mutation des campagnes.....	427
4.2.4.2. Vers la disparition des différences entre « pays breton » et « pays gallo » ?.....	429
4.2.4.3. Un sentiment de différence difficile à décrire.....	431
Conclusion du chapitre 4	438
Conclusion de la première partie.....	439

SECONDE PARTIE

REPRÉSENTATIONS DE L'AUTRE ET DE SA LANGUE : CONSTRUIRE LA FIGURE DE L'ALTÉRITÉ 445

Introduction de la seconde partie.....447

Chapitre 5. Représentations et différence de statut du breton et du gallo : une Bretagne asymétrique449

5.1. La langue, premier facteur de différenciation451

5.1.1. Nommer la langue..... 451

5.1.1.1. Les dénominations du breton.....452

5.1.1.2. Les dénominations du gallo.....457

a. Concurrence des dénominations « gallo » et « patois ».....461

b. Ce que désigne le terme « patois ».....467

c. Ce que désigne le terme « gallo ».....468

d. Quel nom pour l'avenir ?471

5.1.2. Le premier contact avec l'Autre.....473

5.1.2.1. L'accent, marqueur identitaire.....473

a. L'accent gallo et les galloïsmes.....475

b. L'accent breton et les bretonnismes.....476

5.1.2.2. Perception de la langue de l'Autre.....478

a. Breton et gallo perçus comme une seule et même langue.....478

b. De l'absence d'opinion à la curiosité.....480

5.1.2.3. L'impossible intercompréhension.....481

a. L'agacement vis-à-vis du breton... ..482

b. ... Mais aussi l'admiration.....485

c. Moins d'agacement vis-à-vis du gallo... mais aussi moins d'admiration.....486

5.1.3. Représentations du gallo et du breton487

5.1.3.1. Représentations du gallo.....489

a. Analyse thématique des discours des Bas-Bretons sur le gallo.....489

b. La tolérance des Bas-Bretons en contact rapproché.....496

c. Le rire.....497

d. Le mépris du gallo.....498

e. Portrait des locuteurs dessiné par la vision de la langue.....502

5.1.3.2. Représentations du breton.....504

a. Analyse thématique des discours des Hauts-Bretons sur le breton.....504

b. Des jugements esthétiques variés.....511

c. Opacité et inaccessibilité.....512

5.1.3.3. Conclusion : des perceptions différenciées.....514

5.2. Identité bretonne : gallo et breton, une histoire commune, des statuts différents517

5.2.1. Une honte commune.....526

5.2.1.1. Le stigmate et la souillure : « Perdre jusqu'à l'accent, se laver de ça ».....526

5.2.1.2. Le français, l'ascension sociale et le progrès.....528

5.2.2. Les langues de Bretagne et l'école.....531

5.2.2.1. Interdiction et punitions.....532

5.2.2.2. Honte et inhibitions en milieu scolaire.....536

5.2.2.3. Une double vie entre langue officielle et injonction implicite à parler la langue familiale.....538

5.2.2.4. Un même reproche : le morcellement dialectal.....541

5.2.3. Enjeux de la catégorisation des pratiques langagières	548
5.2.3.1. « On était sans langue » : l'émergence du gallo	549
a. Le problème de la proximité avec le français : l'idée de « français déformé ».....	550
b. Conséquences de l'idée de « français déformé » sur le vécu des locuteurs	555
c. Langue, dialecte ? Un débat encore d'actualité	561
d. Le gallo empêcherait d'apprendre un français correct.....	580
e. Le gallo ne pourrait servir à aborder que des sujets légers.....	582
f. Gallo et honte de soi.....	583
g. Comparaison avec le cas du scots en Écosse.....	588
5.2.3.2. Le breton, une « vraie langue » : prestige et fonction identitaire.....	593
a. Le complexe des Hauts-Bretons vis-à-vis du breton.....	594
b. Idéologie de la pureté : le pur et le mélange	596
c. Valeur identitaire du breton : le breton-étendard.....	597
5.2.4. Place des langues dans l'identité bretonne : des attitudes différenciées face au risque de disparition du breton et du gallo.....	601
5.2.4.1. Le point de vue des Bas-Bretons	602
a. La Bretagne sans le breton : une perte grave	602
b. Le gallo, peut-être important... mais seulement pour les Hauts-Bretons.....	603
c. L'histoire de Nicole	606
5.2.4.2. Le point de vue des Hauts-Bretons	607
a. Le breton, un patrimoine commun	607
b. Des points de vue divergents sur le gallo	608
5.2.4.3. Ne pas savoir parler breton, un handicap identitaire ?.....	613
a. La langue unique de l'identité bretonne	614
b. Hauts-Bretons : sentiments de manque et d'exclusion	619
c. Quelles stratégies identitaires possibles ?.....	620
d. Peut-on ne pas parler breton ?	621
e. La gêne des Bas-Bretons non-bretonnants.....	625
5.2.5. Influence de la frontière linguistique sur la perception de l'espace breton : la quête de la « vraie Bretagne »	627
5.2.5.1. Le « bon » et le « mauvais » côté.....	628
5.2.5.2. La perception de différences est-ouest et l'attraction vers l'ouest.....	629
5.2.5.3. La partie pour le tout, ou comment la Basse-Bretagne devient la Bretagne entière	632
a. La naissance d'une Bretagne fantasmée	632
b. Étude des lapsus : une Bretagne tronquée	636
c. Le Finistère ou l'« identité maximale »	638
5.2.5.4. La position ambiguë de la Haute-Bretagne.....	642
a. La Haute-Bretagne dans les écrits des siècles passés.....	643
b. Des représentations contradictoires	644
c. La Haute-Bretagne dans les discours récents.....	646
d. La méfiance vis-à-vis de Rennes.....	647
e. Un complexe haut-breton ?.....	653
5.2.6. Le sentiment d'appartenance à la Bretagne est-il extralinguistique ?	656
Conclusion du chapitre 5	663
Chapitre 6. Représentations des Hauts et des Bas-Bretons ou la construction de la différence....	667
6.1. Représentations des Bretons dans la littérature française et bretonne	671
6.1.1. Les Bretons vus par les observateurs français	671
6.1.2. Les Bretons vus par eux-mêmes	673
6.2. Portrait des Bas-Bretons par les Hauts-Bretons	675
6.2.1. Niveau de vie et progrès	675
6.2.1.1. Pauvreté et richesse : la variabilité des perceptions.....	675
6.2.1.2. La modernisation de la Basse-Bretagne	679

6.2.2. Les traits de caractère.....	683
6.2.2.1. <i>Convivialité, familiarité, égalitarisme et solidarité</i>	683
6.2.2.2. <i>Goût du travail, ambition et esprit d'entreprise</i>	687
6.2.2.3. <i>Entêtement, dureté et violence</i>	690
6.2.2.4. <i>Attachement aux biens et avarice</i>	695
6.2.2.5. <i>Orgueil, vantardise et sentiment de supériorité</i>	696
6.2.3. Le souci des apparences et l'ostentation.....	699
6.2.3.1. <i>Le soin apporté aux habitations</i>	699
6.2.3.2. <i>Le soin apporté à l'apparence physique</i>	702
a. <i>Le costume, marqueur identitaire</i>	702
b. <i>Le prestige des costumes bas-bretons</i>	704
c. <i>Les costumes des Brettes, plus enviables ?</i>	709
d. <i>La coquetterie des femmes</i>	710
e. <i>La vanité tournée en ridicule</i>	711
6.2.4. Le caractère des <i>Brettes</i> et la question de la place des femmes en Bretagne.....	712
6.2.5. « Je crois qu'ils avaient une richesse qu'on n'avait pas » : un surplus de culture ?.....	719
6.2.6. Les Bas-Bretons vus par eux-mêmes.....	723
6.3. Portrait des Hauts-Bretons par les Bas-Bretons.....	727
6.3.1. Le niveau de vie.....	727
6.3.2. Les traits de caractère.....	731
6.3.2.1. <i>Simplicité, convivialité et humour</i>	731
6.3.2.2. <i>Retenue, timidité, individualisme et méfiance</i>	732
6.3.3. L'apparence.....	735
6.3.4. Les Hauts-Bretons vus par eux-mêmes.....	736
6.3.5. Conclusion.....	740
6.4. Frontière linguistique, frontière culturelle ?.....	743
6.4.1. Les marqueurs de la différence pour les frontaliers.....	743
6.4.1.1. <i>Les toponymes</i>	743
6.4.1.2. <i>Les danses populaires</i>	747
6.4.1.3. <i>L'alimentation</i>	748
6.4.1.4. <i>Autres marqueurs de la différence</i>	752
6.4.2. « Deux races », « deux psychologies », « deux cultures » : évolution des théories sur la division entre Haute et Basse-Bretagne.....	753
6.4.2.1. <i>Paul Broca et la théorie des races en Bretagne</i>	754
6.4.2.2. <i>Comportements électoraux et structures agraires : des différences entre Haute et Basse-Bretagne ?</i>	755
a. Les « deux races » du <i>Tableau politique de la France de l'Ouest</i> d'André Siegfried (1913).....	755
b. Les différences de caractère dans la thèse de Marcel Gautier sur la Bretagne centrale (1947).....	760
c. Les « deux races » de l'étude d'Alain de Vulpian sur les Côtes-d'Armor (1951).....	761
d. Haute et Basse-Bretagne dans des résultats électoraux récents.....	765
e. <i>Frontière linguistique et domaine congéable</i>	767
6.4.2.3. <i>Haute et Basse-Bretagne à travers quelques faits culturels : musique traditionnelle, festoù-noz et bagadoù</i>	768
6.4.2.4. <i>Des disparités internes en Haute et en Basse-Bretagne</i>	775
Conclusion du chapitre 6.....	778

Chapitre 7. Impact des représentations sur les pratiques et enjeux territoriaux dans le mouvement de revitalisation des langues de Bretagne..... 787

7.1. Les Hauts-Bretons face au gallo : entre poids des représentations et mutations actuelles	789
7.1.1. Le positionnement des Hauts-Bretons face aux possibilités de réappropriation du breton et du gallo.....	789
7.1.1.1. <i>Un attachement fort pour le gallo</i>	789
7.1.1.2. <i>Le pouvoir d'attraction du breton</i>	792
7.1.1.3. <i>Les quatre attitudes des Hauts-Bretons frontaliers vis-à-vis du breton</i>	795

a. L'apprentissage	795
b. Les regrets	796
c. Apprendre le breton puis redécouvrir le gallo	797
d. Le refus	798
7.1.2. La visibilité du gallo dans les événements consacrés à la culture bretonne	799
7.1.2.1. Un événement sur la Bretagne entière, le Kan ar Bobl	799
7.1.2.2. Les événements culturels en Haute-Bretagne	803
a. La Gallésie en Fête	803
b. La Bogue d'Or	805
c. Les Assemblées Galèzes	806
7.1.2.3. Les événements consacrés au gallo	808
7.1.2.4. Conclusion	810
7.1.3. La place inconfortable du gallo dans le mouvement de revitalisation des langues de Bretagne	811
7.1.3.1. Bref historique de l'émergence du mouvement gallo	814
7.1.3.2. (Re)découvrir un patrimoine ignoré	820
7.1.3.3. Complexe d'infériorité et esprit revendicatif	823
7.1.3.4. Les Hauts-Bretons face à l'avenir	827
a. Un pessimisme des témoins plus marqué pour le gallo que pour le breton	827
b. Du côté des militants : valoriser les locuteurs plutôt que sauver la langue	828
7.1.3.5. Moderniser l'image du gallo	831
7.1.3.6. Militer pour le gallo, une position difficile	834
a. Face à une partie du mouvement bretonnant	834
b. Face aux institutions départementales et régionales	836
7.1.3.7. Les avancées récentes : vers un rééquilibrage du poids des langues de Bretagne ?	840
a. Dans les représentations des témoins et des acteurs culturels	840
b. Dans les discours officiels et la vie publique	842
c. De nouveaux outils de revitalisation	845
7.2. Mobilisation de la frontière dans les stratégies militantes : des visions différentes du territoire des langues	848
7.2.1. Montrer la frontière linguistique ? Les enjeux de la représentation cartographique	848
7.2.1.1. Les cartes sans frontière linguistique	851
7.2.1.2. Les cartes faisant figurer la frontière linguistique	853
7.2.2. Nommer la terre : conflit d'intérêts autour de la signalétique bilingue français-breton en Haute-Bretagne	857
7.2.2.1. Le point de vue des militants	858
7.2.2.2. Le point de vue des témoins hauts-bretons	861
a. Satisfaction	861
b. Absence d'intérêt	861
c. Une hésitation pour la zone mixte	862
d. Agacement	863
e. Réactions offensées	863
7.2.2.3. Principaux reproches des témoins hauts-bretons à la signalétique bilingue français-breton en Haute-Bretagne	865
a. La fluctuation des nouveaux toponymes	865
b. La perte du terme gallo local	865
c. Le sentiment d'envahissement	868
7.2.2.4. Le point de vue des témoins bas-bretons	869
7.2.2.5. Des panneaux en gallo en Haute-Bretagne ?	872
7.2.2.6. Peut-on imaginer des panneaux en gallo en Basse-Bretagne ? Une question qui fait sourire	875
7.2.3. Conclusion	876
Conclusion du chapitre 7	878
Conclusion de la seconde partie	881

CONCLUSION GÉNÉRALE	883
BIBLIOGRAPHIE	893
Ouvrages	895
Autres sources	933
ANNEXES	943
Table des annexes	945
Table des illustrations	981
Table des matières	987

« Gallos » et « Bretons » : représentations de l'Autre et mobilisation de la frontière linguistique dans les processus de construction identitaire

Une approche anthropologique de la limite entre Haute et Basse-Bretagne

La Bretagne est traversée par une frontière linguistique séparant historiquement la Basse-Bretagne de langue celtique (le breton) et la Haute-Bretagne de langue romane (le gallo). En zone frontalière, la différence linguistique sert de support à des représentations stéréotypées de l'Autre et de sa langue. Bien que la limite ait longtemps été mouvante, que des échanges aient toujours eu lieu et que les histoires familiales mêlent fréquemment des personnes originaires des deux côtés, deux groupes présentés comme étanches sont constitués de longue date, les « Bretons » et les « Gallos ». En créant une altérité en apparence évidente, la frontière linguistique permet aux uns et aux autres, dans un double mouvement, de se différencier de leurs voisins et de s'identifier à leur groupe. L'analyse des représentations fait apparaître une forte asymétrie, nettement en faveur des Bas-Bretons et du breton, tandis que les Hauts-Bretons et le gallo sont souvent ignorés, voire font l'objet d'un franc mépris. Cette asymétrie va de pair avec une survalorisation de la Basse-Bretagne dans les discours sur l'identité bretonne face à une Haute-Bretagne fréquemment occultée. De nos jours, ces représentations anciennes continuent à influencer sur les pratiques, le gallo faisant l'objet d'une faible mobilisation et ses locuteurs obtenant peu de moyens susceptibles d'aider à inverser le mouvement de déclin. La frontière est source de tensions au sein du mouvement de revitalisation des langues de Bretagne, qu'on la considère obsolète ou que l'on souhaite s'appuyer sur elle pour faire respecter un territoire et revendiquer des droits linguistiques.

Mots-clés : Bretagne – frontière linguistique – identité – construction identitaire – altérité – différenciation – représentations – stéréotypes – Bas-Bretons – Hauts-Bretons – Basse-Bretagne – Haute-Bretagne – breton – gallo

“Gallos” and “Bretons”: Representations of the Other and Mobilization of the Language Boundary in the Identity-Construction Process

An anthropological approach to the border between Upper and Lower Brittany

Brittany is divided by a language boundary that has historically separated Lower Brittany, where the Celtic language of Breton is spoken, from Upper Brittany, where people speak the Romance language of Gallo. In the border zone, this linguistic difference is used in support of stereotypical representations of the Other and his/her language. Although the boundary has long been instable, although exchanges have always taken place, and although family histories frequently mix people originating on either side, discourses have long invoked two groups constituted as hermetic: “Bretons” and “Gallos.” By creating a readily visible axis of alterity, the linguistic boundary permits people on either side to differentiate themselves from their neighbors and, simultaneously, to identify with their own group. Analyses of these representations reveal a marked asymmetry, clearly in favor of Lower Bretons and the Breton language, while Upper Bretons and Gallo are often ignored, or even made objects of open disdain. This asymmetry corresponds to an overvaluation of Lower Brittany in discourses about Breton identity, which frequently leaves Upper Brittany elided. At present, these longstanding representations continue to influence practices, Gallo being the object of less social mobilization and its speakers receiving less assistance in reversing language shift. The border is the source of tensions at the heart of Brittany's language revitalization movement, whether one considers it to be obsolete or uses it to gain respect for a territory or to claim language rights.

Key words: Brittany – language boundary – identity – identity construction – alterity – identity differentiation – social representations – stereotypes – Lower Bretons – Upper Bretons – Lower Brittany – Upper Brittany – Breton – Gallo

CRBC Rennes – EA 4451
Équipe de recherche sur les minorités nationales et les ethnicités
Université Rennes 2
Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307 - 35043 Rennes cedex

